

ADOLPHE JOANNE

PARIS ILLUSTRÉ



L. HACHETTE ET C^{IB}

THE LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF
NORTH CAROLINA



PRESENTED BY
GRAY MacW. BRYAN
IN MEMORY OF
HIS GREAT-GRANDFATHER
JAMES W. BRYAN

CLASS OF 1824

914.436

J6 27ar

this & pamphlet at cologne & pamphlet about Vermeil etc.
by W. H. W. & H. W. H.
2
The title

PARIS ILLUSTRÉ

al.
560

Toutes les mentions et recommandations contenues dans les Guides
de la collection Joanne sont entièrement gratuites.

COLLECTION DES GUIDES-JOANNE

PARIS ILLUSTRÉ

NOUVEAU GUIDE

DE L'ÉTRANGER ET DU PARISIEN

LAURENT
PAR ADOLPHE JOANNE

CONTENANT

414 VIGNETTES DESSINÉES SUR BOIS

PAR A. DE BAR, FICHOT, HUBERT CLERGET, LANCELOT, THÉRON, ETC.

UN GRAND PLAN DE PARIS

les plans des bois de Boulogne et de Vincennes, du Louvre, du Père-Lachaise
du Jardin des Plantes, etc.

et un appendice sur l'Exposition de 1867

PARIS

LIBRAIRIE DE L. HACHETTE ET C^{ie}

BOULEVARD SAINT-GERMAIN, N° 77

1867

Droits de propriété et de traduction réservés



TABLE MÉTHODIQUE.

TABLE MÉTHODIQUE DES MATIÈRES.....	I
LISTE DES GRAVURES.....	IV
CARTES ET PLANS.....	VIII
PRÉFACE.....	IX
APPENDICE SUR L'EXPOSITION DE 1867.....	XIII*
INTRODUCTION. — Renseignements généraux. — I. Arrivée à Paris. — Voitures publiques.....	XIII
II. Choix d'un quartier. — Hôtels. — Appartements meublés. — Maisons meublées. — Appartements non meublés. — Auberges. — Restaurants. — Tables d'hôte. — Pensions bourgeoises. — Établissements de bouil- lon. — Crémeries. — Traiteurs et restaurants des barrières. — Cuisines en plein vent. — Marchands de comestibles. — Pâtisseries et confiseurs. — Cafés. — Estaminets et brasseries. — Marchands de vins. — Liquoristes. — Débits de tabac. — Maisons de santé. — Bains. — Cabinets inodores.	XXVI
III. Ambassades et consulats. — Ministères. — Principales administrations et grands établissements publics. — Police. — Poste. — Télégraphie élec- trique. — Changeurs. — Écrivains publics. — Cercles et clubs. — Cabi- nets littéraires. — La photographie.....	LXVIII
IV. Emploi du temps. — Modèles d'itinéraires. — Jours et heures d'ouver- verture des monuments, musées, etc. — Théâtres : prix des places....	LXXXII
V. Excursions. — Bateaux à vapeur. — Départ. — Chemins de fer.....	XCVII
CHAPITRE I ^{er} . — Situation. — Climat. — Origine et agrandissements. — Divisions administratives. — Enceinte. — Fortifications. — Popula- tion. — Budget	1
CHAPITRE II. Les boulevards	44
CHAPITRE III. — Les quais. — Les ponts. — Les ports	80
CHAPITRE IV. Les places. — Les colonnes. — Les statues. — Les arcs de triomphe. — Les fontaines. — Les puits artésiens. — Le service des eaux	114

160

CHAPITRE V. — Les rues. — La voirie. — L'éclairage. — Les passages. — Les cités.	171
CHAPITRE VI. — Les promenades. — Les Tuileries. — Le Luxembourg. — Les Champs-Élysées. — Le parc de Monceaux. — Le jardin du Palais-Royal. — Le Jardin des plantes. — Les squares. — Le bois de Boulogne. — Le bois de Vincennes. — Montmartre. — Belleville. — Les buttes Chaumont.	190
CHAPITRE VII. — Les églises et les chapelles catholiques. — Les temples protestants. — L'église russe. — La synagogue	298
CHAPITRE VIII. — Les palais. — Le Louvre. — Les Tuileries. — L'Élysée: — Le Palais-Royal. — Le Luxembourg et le Petit-Luxembourg. — Le palais du Corps législatif et l'hôtel de la Présidence. — Le palais du quai d'Orsay. — Le palais de la Légion d'honneur. — L'Institut de France. — Le Garde-Meuble. — L'Archevêché.....	423
CHAPITRE IX. — Les édifices civils et les grands établissements publics. — Les ministères. — L'Hôtel de ville. — Les mairies. — La Banque de France. — La Bourse. — La Monnaie. — Les Gobelins. — La Manufacture de Sèvres. — L'Imprimerie impériale. — La Manufacture des tabacs. — L'hôtel du Timbre. — L'hôtel des Postes. — L'entrepôt des Glaces....	494
CHAPITRE X. — Les hôtels particuliers. — Les maisons historiques ou curieuses	534
CHAPITRE XI. — Les théâtres. — Les lieux de plaisir et de réunion. — Les théâtres impériaux. — Les théâtres secondaires. — Les spectacles équestres. — Les spectacles de curiosités. — Les concerts. — Les cafés-concerts. — Les bals publics.....	548
CHAPITRE XII. — Le sport. — Les courses de chevaux et les steeple-chases. — L'équitation et les manèges. — Les chasses. — Les écoles de tir. — La gymnastique. — Les salles d'armes, la boxe, le bâton et la canne — Le jeu de paume. — Le billard. — Le canotage, la natation et le patinage.....	597
CHAPITRE XIII. — Les musées. — Les expositions. — Les collections d'œuvres d'art. — Les musées du Louvre. — Le musée du Luxembourg. — Les musées de Cluny et des Thermes. — Le musée d'artillerie. — Le palais de l'industrie et les autres expositions. — Les collections particulières d'œuvres d'art.....	620
CHAPITRE XIX. — L'instruction publique. — L'Institut. — L'Académie de médecine. — Le Collège de France. — L'Université, la Sorbonne et les Facultés. — Les lycées. — Les collèges et les autres établissements d'instruction secondaire. — Les écoles primaires et les salles d'asile. — Les écoles spéciales. — Les écoles étrangères. — Les sociétés savantes.....	711
CHAPITRE XV. — Les établissements et les collections scientifiques. — Les bibliothèques. — Les archives de l'Empire. — L'Observatoire et le Bureau des longitudes. — Le Jardin des plantes ou le Muséum d'histoire naturelle. — Le Conservatoire des arts et métiers.....	776
CHAPITRE XVI. — L'administration municipale et la police. — La Préfecture de la Seine. — La Préfecture de police.....	840

TABLE MÉTHODIQUE.

III

CHAPITRE XVII. — Les tribunaux et les prisons. — Les tribunaux. — Le Palais de justice. — Le palais du tribunal de commerce. — Les prisons.	851
CHAPITRE XVIII. — Les institutions et les établissements d'utilité publique et de bienfaisance. — L'Assistance publique. — Les hôpitaux généraux. — Les hôpitaux spéciaux. — Les hospices et les maisons de retraite. — Les bureaux de bienfaisance. — Les établissements généraux de bienfaisance. — L'Orphelinat et la Société du Prince impérial. — Le Mont-de-Piété. — Les Caisses d'épargne et de prévoyance, les Sociétés de secours mutuels. — Les établissements et les œuvres de charité privée. — Les Sociétés de bienfaisance.....	881
CHAPITRE XIX. — Les établissements militaires. — Les Invalides. — Les Quartiers généraux. — Les casernes. — Les hôpitaux militaires. — L'Arsenal. — La Manutention et les magasins militaires. — Les conseils de guerre et les prisons militaires. — Le Dépôt de recrutement. — Les Écoles militaires.....	928
CHAPITRE XX. — Les approvisionnements et les marchés. — L'approvisionnement de Paris. — Les halles et marchés. — Les abattoirs.	947
CHAPITRE XXI. — Le commerce et l'industrie. — Le commerce. — L'industrie. — Les institutions et les établissements relatifs au commerce. — La Douane et l'Octroi. — Les docks, entrepôts et magasins généraux. — L'hôtel des Ventes mobilières.....	981
CHAPITRE XXII. — Paris souterrain. — Les égouts. — Les Catacombes...	994
CHAPITRE XXIII. — La Morgue. — Les Pompes funèbres. — Les cimetières.	1005
INDEX ALPHABÉTIQUE.....	1021

LISTE DES GRAVURES.

1. Les étrangers à Paris..... XII	17. Embarcadère du chemin de fer de Lyon..... CI
2. Le Grand-Hôtel..... XXX	18. Embarcadère du chemin de fer du Nord..... CIII
3. Salle à manger de l'hôtel du Louvre. XXXV	19. Embarcadère du chemin de fer d'Orléans..... CIV
4. Les Frères-Provençaux..... XLIII	20. Embarcadère du chemin de fer de l'Ouest (rive dr.)... CV
5. Restaurant Ledoyen..... XLV	21. Embarcadère du chemin de fer de l'Ouest (rive g.).... CVI
6. Bouillon Duval..... XLIX	22. Embarcadère du chemin de fer de Sceaux..... CVII
7. La cuisine en plein vent..... LIII	23. Paris vu de l'arc de triomphe de l'Étoile..... CVIII
8. Café de la Rotonde..... LVI	24. Lutèce..... 1
9. Café du Grand-Balcon..... LVII	25. Grand-Châtelet..... 9
10. Café Cardinal..... LVIII	26. Paris sous Philippe Auguste. 11
11. Café Turc..... LIX	27. Tour de Nesle..... 13
12. Grand café Parisien..... LX	28. Le vieux Louvre..... 15
13. Les chinois de la Mère Mooreaux..... LXIII	29. Abbaye de Saint-Victor..... 17
14. Bains de la Samaritaine..... LVII	
15. Embarcadère du chemin de fer de Vincennes..... XCIX	
16. Embarcadère du chemin de fer de l'Est..... C	

30. La Bastille Saint-Antoine.....	18	76. Place de la Bastille	114
31. Pont Saint-Michel.....	19	77. Place du Carrousel	119
32. Ancienne Cour des comptes...	21	78. Arc de triomphe du Carrousel.	120
33. Hôtel Saint-Paul.....	23	79. Château-d'Eau et caserne du	
34. Paris sous Louis XIII.....	25	Prince-Eugène.....	121
35. Porte Saint-Honoré	27	80. Ancienne fontaine du Châtelet.	122
36. Nouvelles portes de Paris (porte		81. Nouvelle fontaine du Châtelet.	123
de Neuilly).....	37	82. Place de la Concorde.....	125
37. Barrière du Trône.....	38	83. Statue de Strasbourg.....	127
38. Anciennes barrières de Pantin		84. Boulevard de l'Étoile en cours	
et de la Villette.....	39	de construction.....	129
39. Voitures parisiennes	44	85. Place Dauphine.....	131
40. Théâtres du boulev. du Temple.	55	86. Arc de triomphe de l'Étoile...	133
41. Descente de la Courtille.....	57	87. Place de l'Arc-de-l'Étoile.....	135
42. Maison du Pont-de-Fer.....	61	88. Fontaine Louvois.....	139
43. Boulevard Montmartre	63	89. Place du Louvre.....	141
44. Boulevard des Italiens	65	90. Fontaine Notre-Dame.....	142
45. Maison-Dorée.....	66	91. Place du Palais-Royal.....	143
46. Ancien café de Paris	67	92. Place Royale.....	145
47. Pavillon de Hanovre	69	93. Fontaine Saint-Michel.....	147
48. Anciens boulevards extérieurs.	71	94. Fontaine Saint-Sulpice	148
49. Boulevard de Strasbourg.....	73	95. Place Vendôme	149
50. Boulevard de Sébastopol (r. dr.).	74	96. Place des Victoires.....	151
51. Boulevard de Sébastopol (r. g.).	75	97. Porte Saint-Denis.....	152
52. Avenue de la Reine-Hortense...	77	98. Porte Saint-Martin.....	153
53. Pont du chemin de fer de ceinture		99. Statue du maréchal Ney.....	154
sur la Seine, à Bercy...	80	100. Fontaine Cuvier.....	155
54. Pont de Bercy.....	82	101. Fontaine de l'Arbre-Sec.....	155
55. Pont d'Austerlitz	83	102. Fontaine Gaillon.....	156
56. Passerelle de Constantine.....	84	103. Fontaine de la rue de Grenelle.	156
57. Pont Marie	85	104. Ancienne fontaine des Inno-	
58. Pont de la Tournelle.....	86	cents.....	157
59. Ancien pont Louis-Philippe....	87	105. Fontaine des Innocents.....	158
60. Pont d'Arcole	89	106. Ancien marché des Innocents.	159
61. Nouveau pont au Change, la		107. Fontaine Molière.....	160
Préfecture de police et les théâ-		108. Puits artésien de Grenelle....	163
tres du Châtelet et Lyrique...	91	109. Puits artésien de Passy	165
62. Ancien pont au Change.....	93	110. Pompe à feu de Chaillot.....	167
63. Ancien pont Saint-Michel.....	94	111. Rue de la Paix.....	171
64. Nouveau pont Saint-Michel....	95	112. Une rue du vieux Paris démo-	
65. Pont Neuf.....	99	lie en 1862.....	173
66. Statue de Henri IV.....	101	113. Rue de Rivoli, tour Saint-Jac-	
67. Pont des Arts	103	ques, Hôtel de ville, caserne	
68. Pont des Saints-Pères.....	104	Napoléon	177
69. Pont-Royal.....	105	114. Rue de Rivoli, vue des Tuile-	
70. Pont de Solferino.....	107	ries	179
71. Pont de la Concorde et port		115. Rue Richelieu.....	180
aux Pierres	108	116. Avenue Victoria.....	181
72. Pont des Invalides.....	109	117. Le Rhône et la Saône.....	190
73. Pont de l'Alma.....	110	118. Jardin des Tuileries.....	193
74. Pont d'Iéna.....	111	119. L'Hiver.....	194
75. Pont de Grenelle.....	113	120. Énée enlevant Anchise.....	195

LISTE DES GRAVURES.

V

- | | | | |
|---|-----|--|-----|
| 121. Jardin du Luxembourg..... | 197 | 163. Porte d'entrée du château.... | 281 |
| 122. Fontaine de Jacques Desbros-
ses..... | 199 | 164. Cascade du lac des Minimes.. | 283 |
| 123. Velléda..... | 201 | 165. Chalet du bois de Vincennes. | 285 |
| 124. Grande avenue des Champs-
Élysées..... | 205 | 166. Lac des Minimes..... | 287 |
| 125. Fontaine des Champs-Élysées. | 206 | 167. Église paroissiale de Montmar-
tre au XIX ^e siècle..... | 289 |
| 126. Jardins des Champs-Élysées... | 207 | 168. Anciennes carrières de Mont-
martre en 1835..... | 291 |
| 127. Ancien Jardin-d'Hiver..... | 208 | 169. Buttes Chaumont..... | 295 |
| 128. Parc de Monceaux..... | 209 | 170. Grande rosace de Notre-Dame. | 298 |
| 129. — la Pyramide..... | 210 | 171. Portail de Notre-Dame..... | 301 |
| 130. — la Naumachie..... | 211 | 172. Bas-relief du grand portail,
porte de droite..... | 302 |
| 131. Square du temple..... | 213 | 173. Porte Rouge..... | 303 |
| 132. Tour Saint-Jacques - la Bou-
cherie..... | 215 | 174. Abside de Notre-Dame..... | 305 |
| 133. Mare aux Biches..... | 217 | 175. Bas-reliefs du tympan du por-
tail méridional..... | 306 |
| 134. Bois de Boulogne: le parc aux
Daims..... | 223 | 176. Intérieur de Notre-Dame.... | 307 |
| 135. Rivière, îles et chalet..... | 227 | 177. Vue intérieure prise au milieu
de la grande nef..... | 309 |
| 136. Vue prise de la butte Mortemart. | 229 | 178. Une boiserie du chœur..... | 311 |
| 137. Rond des Chênes, près de la
mare d'Auteuil..... | 231 | 179. Jésus-Christ lavant les pieds
des apôtres (bas-reliefs de la
clôture du chœur)..... | 313 |
| 138. Mare d'Auteuil..... | 233 | 180. Portail du transept méridional. | 315 |
| 139. Hippodrome de Longchamp... | 235 | 181. Sacristie de Notre-Dame..... | 316 |
| 140. Abbaye de Longchamp au
XVII ^e siècle..... | 237 | 182. Saint-Ambroise..... | 317 |
| 141. Grande Cascade..... | 239 | 183. L'Assomption..... | 318 |
| 142. Croix Catelan..... | 241 | 184. Saint-Augustin..... | 319 |
| 143. Jardin d'acclimatation : parc
aux daims..... | 242 | 185. Saint-Bernard..... | 321 |
| 144. Magnanerie..... | 242 | 186. La Sainte-Chapelle..... | 323 |
| 145. Parc aux autruches,..... | 243 | 187. Intérieur de la Sainte-Cha-
pelle..... | 327 |
| 146. Aquarium..... | 243 | 188. Chapelle expiatoire..... | 329 |
| 147. Poules..... | 244 | 189. Sainte-Clotilde..... | 335 |
| 148. Cicognes..... | 245 | 190. Saint-Étienne du Mont..... | 331 |
| 149. Grande serre..... | 247 | 191. Intérieur de Saint-Étienne du
Mont..... | 337 |
| 150. Villa de M. Rossini..... | 251 | 192. Saint-Eugène..... | 339 |
| 151. Chalet de M. Jules Janin..... | 253 | 193. Saint-Eustache..... | 341 |
| 152. Chalet de M. de Lamartine.... | 255 | 194. Intérieur de Saint-Eustache... | 343 |
| 153. La Muette au XVIII ^e siècle.... | 257 | 195. Saint-François-Xavier des Mis-
sions étrangères..... | 347 |
| 154. Rond-point de la Muette..... | 258 | 196. Sainte-Geneviève..... | 349 |
| 155. Maison de Boileau..... | 261 | 197. Intérieur de Sainte-Geneviève. | 351 |
| 156. Temple élevé à la mémoire de
Molière..... | 263 | 198. Saint-Germain des Prés..... | 355 |
| 157 Église de Boulogne, avant sa
restauration..... | 265 | 199. Saint-Germain l'Auxerrois.... | 359 |
| 158. Bagatelle..... | 267 | 200. Saint-Gervais..... | 363 |
| 159. Ancien château de Madrid.... | 269 | 201. Saint-Jacques du Haut-Pas.... | 366 |
| 160. Chapelle Saint-Ferdinand..... | 271 | 202. Saint-Jean-Baptiste..... | 367 |
| 161. Vue générale de Vincennes,
prise du côté du bois..... | 277 | 203. Saint-Louis en l'Île..... | 372 |
| 162. Chapelle du château..... | 279 | 204. La Madeleine..... | 373 |

- | | | | |
|---|-----|--|-----|
| 205. Intérieur de la Madeleine..... | 375 | 249. Jardin de l'Élysée..... | 461 |
| 206. Saint-Médard..... | 379 | 250. Palais-Royal, faç. sur la place. | 465 |
| 207. Saint-Merri..... | 381 | 251. Galerie d'Orléans..... | 467 |
| 208. Saint-Nicolas des Champs..... | 383 | 252. Jardin du Palais-Royal..... | 469 |
| 209. Tombeaux de Lebrun et de sa
mère..... | 385 | 253. Palais du Luxembourg..... | 473 |
| 210. Notre-Dame de l'Abbaye aux
Bois..... | 386 | 254. Salle des séances du Sénat.... | 477 |
| 211. Notre-Dame de Lorette..... | 387 | 255. Chapelle du Petit-Luxem-
bourg..... | 479 |
| 212. Notre-Dame des Blancs Man-
teaux..... | 389 | 256. Palais du Corps législatif..... | 481 |
| 213. Notre-Dame des Victoires.... | 391 | 257. Palais du quai d'Orsay..... | 487 |
| 214. Saint-Paul-Saint-Louis..... | 393 | 258. Palais de la Légion d'honneur. | 489 |
| 215. Saint-Philippe du Roule..... | 395 | 259. Palais de l'Institut..... | 491 |
| 216. Saint-Pierre du Gros-Cailloü.. | 396 | 260. Cour intérieure du palais de
l'Institut..... | 493 |
| 217. Saint-Roch..... | 397 | 261. Ministères des Affaires étran-
gères..... | 494 |
| 218. Saint-Séverin..... | 401 | 262. Ministère de l'Intérieur..... | 497 |
| 219. La Sorbonne..... | 403 | 263. Ministère de l'Instr. publique. | 499 |
| 220. Saint-Sulpice..... | 405 | 264. Hôtel de ville..... | 503 |
| 221. Intérieur de Saint-Sulpice.... | 407 | 265. Galerie des fêtes à l'Hôtel de
ville..... | 507 |
| 222. Saint-Thomas d'Aquin..... | 410 | 266. Mairie du II ^e arrondissement.. | 514 |
| 223. La Trinité..... | 411 | 267. Banque de France..... | 513 |
| 224. Le Val-de-Grâce..... | 413 | 268. Hôtels de Belle-Isle, avant sa
restauration..... | 514 |
| 225. Saint-Vincent de Paul..... | 415 | 269. La Bourse..... | 515 |
| 226. Église calviniste de la Visita-
tion..... | 417 | 270. Intérieur de la Bourse..... | 517 |
| 227. Église luthérienne des Carmes. | 418 | 271. Hôtel des Monnaies..... | 519 |
| 228. L'église russe..... | 419 | 272. Entrée des Gobelins..... | 523 |
| 229. La Synagogue..... | 422 | 273. Ateliers de tapisserie..... | 525 |
| 230. Détails de la frise du Louvre.. | 423 | 274. Hôtel Carnavalet..... | 534 |
| 231. Le Louvre vu à vol d'oiseau.. | 425 | 275. Hôtel Lambert..... | 535 |
| 232. Pavillon d'Henri IV..... | 427 | 276. Hôtel la Vallette..... | 537 |
| 233. Colonnade du Louvre..... | 431 | 277. Hôtel Pompéien..... | 539 |
| 234. Pavillon de la galerie d'Apollon. | 433 | 278. Hôtel de Sens..... | 541 |
| 235. Ancien pavillon de la Biblio-
thèque..... | 434 | 279. Ancien hôtel Conti..... | 542 |
| 236. Pavillon de Lesdiguières..... | 435 | 280. Hôtels Pourtalès..... | 543 |
| 237. Pavillon de Rohan..... | 436 | 281. Maison de François I ^{er} | 545 |
| 238. Façade principale de la cour
du Louvre..... | 437 | 282. L'Opéra..... | 548 |
| 239. Un des pavillons de la cour du
Louvre..... | 439 | 283. Le Nouvel Opéra..... | 551 |
| 240. Place Napoléon III..... | 441 | 284. Vestibule du nouvel Opéra... | 553 |
| 241. Pavillon Richelieu..... | 443 | 285. Nouvel Opéra : entrée de l'Em-
pereur..... | 557 |
| 242. Pavillon Turgot..... | 445 | 286. Théâtre-Français..... | 561 |
| 243. Le grand escalier du Louvre.. | 447 | 287. Théâtre-Italien..... | 563 |
| 244. Salle des Cariatides..... | 449 | 288. Opéra-Comique..... | 565 |
| 245. Détails du plafond de la gale-
rie d'Apollon..... | 450 | 289. Odéon..... | 569 |
| 246. Salle des États..... | 451 | 290. Théâtre-Lyrique..... | 571 |
| 247. Les Tuileries..... | 455 | 291. Gymnase dramatique..... | 572 |
| 248. Entrée du Palais de l'Élysée.. | 460 | 292. Vaudeville..... | 573 |
| | | 293. Variétés..... | 575 |
| | | 294. Théâtre du Palais-Royal..... | 576 |

LISTE DES GRAVURES.

VII

295. Théâtre de la Porte-Saint-Martin 577
296. Théâtre de la Gaité..... 579
297. Théâtre de l'Ambigu-Comique. 580
298. Théâtre du Cirque..... 581
299. Théâtre Beaumarchais..... 582
300. Bouffes-Parisiens..... 583
301. Théâtre du Luxembourg..... 584
302. Cirque de l'Impératrice..... 585
303. Cirque Napoléon..... 586
304. Hippodrome..... 587
305. Panorama national..... 588
306. Concert des Champs-Élysées.. 589
307. Café-concert aux Champs-Élysées..... 591
308. Bal Mabilille..... 592
309. Château-des-Fleurs..... 593
310. Closerie-des-Lilas..... 595
311. Ancien Hippodrome 596
312. École de natation Deligny.... 597
313. Château de Chantilly..... 601
314. Steeple-chase à la Marche... 605
315. Hallali aux étangs de Commelle. 609
316. Tir au pigeon..... 613
317. Café du XIX^e siècle (boulevard de Strasbourg)..... 615
318. Canotage à Asnières..... 617
319. Glacière..... 618
320. Grande galerie du Louvre.... 620
321. Salon carré..... 629
322. Galerie des sculptures antiques 635
323. Antiquités assyriennes..... 643
324. Musée égyptien..... 649
325. Musée ethnographique..... 655
326. Musée de marine..... 659
327. Salle de Henri IV (musée des Souverains)..... 667
328. Galerie d'Apollon (émaux et bijoux)..... 677
329. Musée du Luxembourg..... 683
330. Hôtel de Cluny..... 686
331. Intérieur du musée de Cluny. 687
332. Chapelle de l'hôtel de Cluny.. 689
333. Jardin du palais des Thermes. 691
334. Musée d'artillerie..... 695
335. Entrée principale du palais de l'Industrie..... 697
336. Palais de l'Industrie (exposition universelle de 1855)..... 699
337. Collège de France..... 711
338. École de droit..... 726
339. Cour de l'École de médecine.. 727
340. Lycée Bonaparte..... 733
341. Lycée Louis-le-Grand..... 734
342. Lycée Napoléon..... 735
343. École normale supérieure.... 741
344. École des chartes..... 743
345. École polytechnique..... 749
346. École des ponts et chaussées. 751
347. Cour du palais des Beaux-Arts. 753
348. Palais des Beaux-Arts : galerie d'exposition..... 755
349. École spéciale de dessin..... 759
350. École centrale des arts et manufactures..... 761
351. Intérieur de la Bibliothèque impériale..... 776
352. Bibliothèque impériale..... 783
353. — Sainte-Geneviève..... 795
354. Observatoire 803
355. Muséum d'histoire naturelle :
— Moutons..... 812
356. — loges des animaux féroces..... 813
357. — amphithéâtre des singes. 814
358. — rotonde de l'éléphant... 815
359. — fosses aux ours..... 816
360. — Oiseaux aquatiques.... 817
361. — cabane de l'hémione.... 818
362. — Chèvres..... 819
363. — grande volière..... 820
364. — Amphithéâtre 821
365. — Cèdre du Liban..... 822
366. — monument de Daubenton. 823
367. — serres..... 825
368. — squelette du cachalot.... 831
369. Conservatoire des arts et métiers 835
370. Galerie d'essai (anc. église).. 837
371. Rue de Jérusalem..... 840
372. Façade du Palais de justice... 851
373. Tour de l'Horloge..... 861
374. Tours de Montgommery et de César..... 863
375. Salle des Pas-Perdus..... 865
376. Tribunal de commerce..... 871
377. Maison d'arrêt cellulaire.... 873
378. Sainte-Pélagie..... 877
379. Hôtel-Dieu..... 881
380. La Charité..... 889
381. La Pitié..... 891
382. Hospice de la Vieillesse (hommes), à Bicêtre..... 899

383. Hospice des Incurables (femmes).....	901	397. Halle au blé.....	963
384. Asile de Vincennes.....	911	398. Marché aux fleurs de la Madeleine.....	967
385. Asile du Vésinet.....	913	399. Marché aux oiseaux.....	969
386. Intérieur d'une crèche.....	919	400. Marché aux chevaux.....	971
387. Les Invalides.....	928	401. Tattersall.....	973
388. Cour d'honneur des Invalides.....	931	402. Rotonde du Temple.....	975
389. Dôme des Invalides.....	935	403. Hôtel des commissaires-priseurs.....	981
390. Tombeau de l'Empereur.....	937	404. Paris souterrain.....	994
391. École militaire.....	939	405. Le grand égout collecteur...	997
392. Caserne Napoléon.....	940	406. Les Catacombes.....	1003
393. Halles centrales : extérieur..	947	407. Cimetière Montmartre.....	1005
394. — intérieur.....	955	408. Cimetière Montparnasse.....	1013
395. Les derniers piliers des Halles.....	959	409. Entrée du cimetière du Père-Lachaise.....	1015
396. La Vallée.....	961	410. Cimetière du Père-Lachaise..	1017

CARTES ET PLANS.

1. Plan de Paris, à la fin du volume.	
2. Le bois de Boulogne.....	224
3. Le bois de Vincennes.....	274
4. Plan général du Louvre et des Tuileries.....	428
5. Plan des musées du Louvre : rez-de-chaussée.....	622
6. — premier et deuxième étages.....	674
7. Le Jardin des Plantes.....	810
8. Le Père-Lachaise.....	1018



PARIS ILLUSTRÉ.

APPENDICE DE 1867.

LE CHAMP DE MARS ET L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1867.

Le **Champ de Mars**, choisi pour l'emplacement du palais de l'Exposition de 1867, mesure 40 hectares; il était affecté aux manœuvres des troupes et aux grandes revues. De grandes fêtes nationales y ont été célébrées à diverses époques. Nous mentionnerons surtout la fête de la Fédération, en 1790, la fête de la République, en 1848, et la distribution des aigles par Napoléon III.

Le **palais de l'Exposition** a été construit, en 1866, au milieu du Champ de Mars. Il couvre un espace de 146 588 mètr. Tout en fer, en briques, et en tôle, et composé seulement d'un rez-de-chaussée, il offre extérieurement l'aspect d'un immense cirque, d'un colisée gigantesque, dont le pourtour (1500 mètr.) est orné de frises et de colonnades. Il mesure dans sa longueur, entre le quai d'Orsay et l'École militaire, 482 mètr.; dans sa largeur, entre les avenues de La Bourdonnaye et de Suffren, 370 mètr.

La façade principale du palais est tournée vers les hauteurs du Trocadéro, en regard du pont d'Iéna

Le contour extérieur se compose de deux côtés en ligne droite, longs chacun de 110 mètr., faisant face, l'un, au quartier du Gros-Cailou, l'autre, au quartier de Grenelle, et réunis par deux demi-circonférences d'un diamètre égal au grand côté du rectangle, l'un, regardant le pont d'Iéna, l'autre, l'École militaire.

L'Exposition comprend trois enceintes : — La première, dite *du Parc*, renferme le palais du Champ de Mars, le Parc qui l'entoure et la berge de la Seine.—La deuxième, dite *du Jardin*, située à l'angle S. E. du Champ de Mars, renferme le jardin consacré à l'Exposition d'horticulture. — La troisième, dite *de Billancourt*, située sur la Seine, à 5 kil. en aval du Champ de Mars, comprend l'Exposition agricole et le Champ d'expériences de l'Ile de Billancourt.

Des péages distincts sont établis pour chaque enceinte.

Les prix d'entrée sont réglés ainsi qu'il suit : — 1° Entrée de l'enceinte du *Parc*, à partir de l'heure de l'ouverture générale, 1 fr.; aux

heures réservées du matin, 2 fr. — 2° Entrée directe de l'enceinte du *Jardin* par la porte de Tourville, à partir de l'heure de l'ouverture générale, 1 fr. 50 c.; aux heures réservées du matin, 2 fr. 50 c. — 3° Passage de l'enceinte du *Parc* dans l'enceinte du *Jardin*, à toutes heures, 50 c. — Billets de semaines nominatifs et personnels, 6 fr. — Cartes d'abonnements nominatives et personnelles, valables pour toute la durée de l'Exposition, 60 fr. pour les dames et 100 fr. pour les hommes.

On pénètre dans l'intérieur de l'Exposition par 15 portes : trois situées au milieu de l'avenue La Bourdonnaye, au débouché de la rue Saint-Dominique et de l'avenue Rapp : la *porte Saint-Dominique*, la *porte La Bourdonnaye* et la *porte Rapp*; trois situées précisément en face de ces dernières sur l'avenue de Suffren : la *porte Kléber*, la *porte de Suffren*, et la *porte Dessaix*; quatre placées chacune à l'un des angles du Champ de Mars : la *porte de l'Université*, la *porte de Grenelle*, la *porte Dupleix* et la *porte de Tourville*, cette dernière située au débouché de l'avenue du même nom et affectée à l'enceinte du jardin; enfin la *porte de l'École militaire*, vis-à-vis du pavillon central de l'École, la *Grande porte*, en face du pont d'Iéna, la *porte de la Gare*, sur l'avenue de Suffren, en regard du débarcadère de l'embranchement du chemin de fer de ceinture, la *porte de Billancourt* sur la berge de la Seine, en aval du pont d'Iéna, et la *porte d'Orsay*, sur la berge de la Seine en amont du pont d'Iéna.

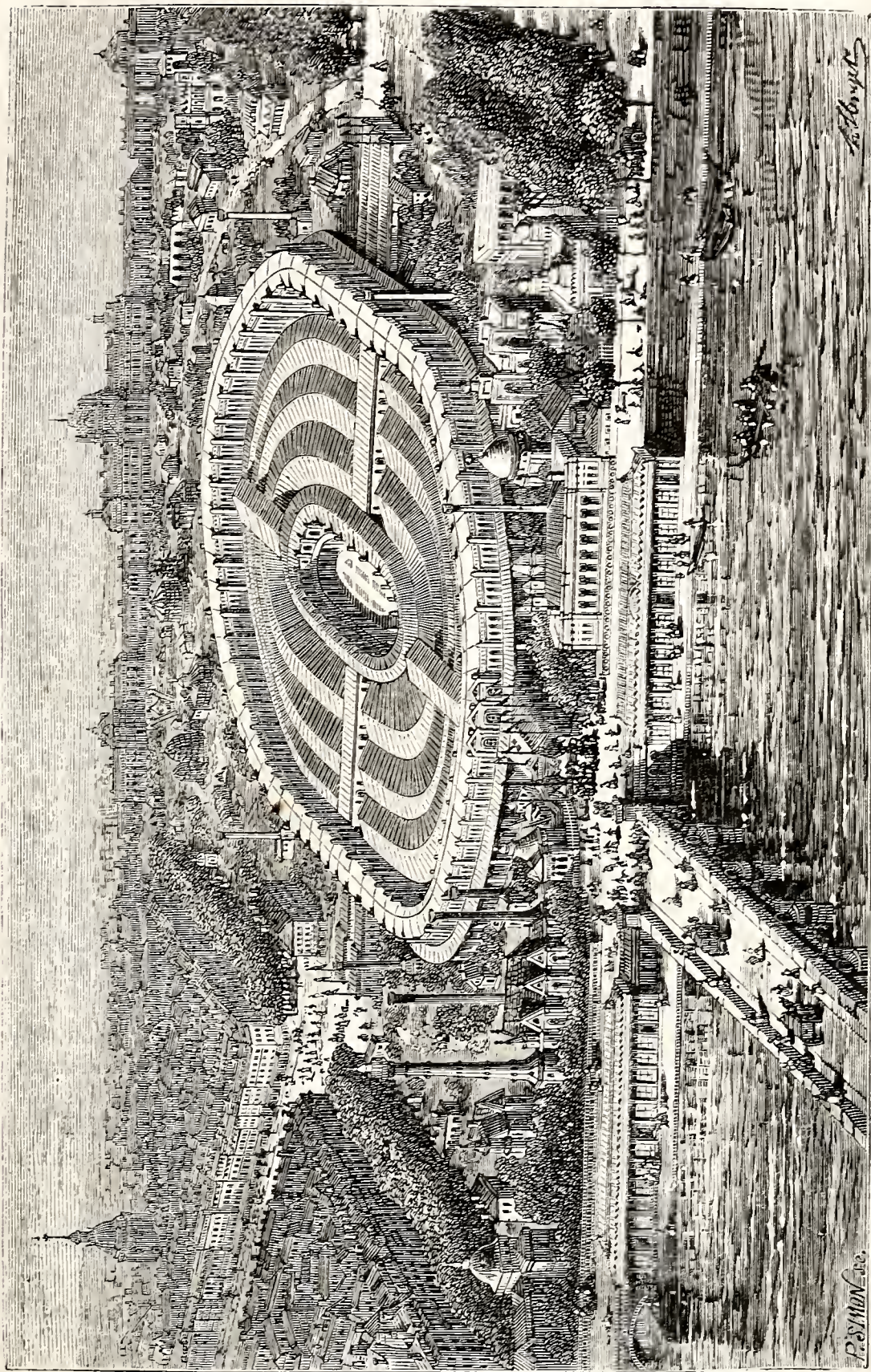
La *porte d'honneur*, à laquelle

conduit l'*avenue d'Europe*, ouvre sur un grand vestibule qui se prolonge jusqu'au jardin central. Le vestibule coupe dans sa longueur les galeries circulaires. Aussi, en pénétrant par le grand portique, le visiteur voit immédiatement se dérouler à dr. et à g. ces voies larges comme des rues. L'ensemble est ainsi découpé en véritables quartiers quadrangulaires de plus en plus rétrécis au fur et à mesure que l'on descend vers le centre. Au public les rues, aux exposants les espaces qu'elles circonscrivent. Chaque galerie circulaire est affectée à un groupe spécial. Chaque groupe, de son côté, est subdivisé en classes dont les produits sont installés à dr. et à g. de la galerie. Une inscription en indique le numéro d'ordre.

Les *voies circulaires* ou galeries, au nombre de sept, laissent au milieu même du palais un espace vide où a été établi un jardin entouré d'un portique avec colonnade.

Les *voies rayonnantes* sont au nombre de seize, y compris les grandes voies dirigées suivant les axes du monument. L'intérieur du palais est découpé en tranches allant du jardin central à la circonférence. Chaque nation occupe une de ces tranches qui, par conséquent, traverse toutes les galeries concentriques. Or, comme chaque galerie concentrique doit être pour tous les peuples exposants consacrée à l'exposition d'un même ordre de produits, il sera facile au visiteur de comparer un produit quelconque avec le produit similaire de tel ou tel peuple.

Si du grand vestibule on prend à g., on traversera, pour revenir au point de départ, les pays dont les



Palais de l'Exposition universelle de 1867, vu à vol d'oiseau.

noms suivent : France, Colonies françaises, Algérie, Pays-Bas, Belgique, Prusse, États secondaires de l'Allemagne, Autriche, Suisse, Espagne, Portugal, Grèce, Danemark, Suède et Norwége, Russie, Italie, États-Romains, Principautés Danubiennes, Turquie, Égypte, Chine, Siam, Japon, Perse, Afrique et Océanie, États-Unis d'Amérique, Mexique, Brésil, Républiques de l'Amérique Centrale et Méridionale, Grande-Bretagne et Irlande.

Les limites extérieures et intérieures du palais sont bâties en fer, fonte, tôle, briques, etc. Dans le plafond ont été ménagés des jeux de lumière les plus favorables aux objets exposés. De faux plafonds en étoffe tamisent la lumière à la hauteur qui paraît la plus convenable.

Si l'on entre par la porte d'honneur, celle qui donne accès au grand vestibule, on s'avance sous un vaste vaisseau de 15 mètr. de largeur sur 105 mètr. de longueur.

Ce vaisseau, qui surpasse de 17 mètr. les parties voisines de l'édifice, est couvert d'un toit plein, et disposé pour recevoir sur chacun des côtés les vitraux d'un caractère monumental présentés par divers exposants.

Le vestibule, qui coupe les galeries circulaires affectées successivement à chaque groupe de produits, montre en présence la section française sur la g. et la section anglaise sur la dr.

On arrive ainsi par le vestibule, au portique qui entoure le jardin central (144 mètr. de longueur sur 38 mètr. de largeur) et qui est réservé à l'*histoire du travail*.

Sous ce portique, qui donne accès à l'exposition des diverses nations, ont été placées des collections d'ar-

mes, d'instruments ravaillés, d'ornements sculptés, de dessins remontant aux âges de pierre, de fer et de bronze.

Par la seconde grande artère (*rues de France et de Russie*) qui traverse le palais perpendiculairement à la première, de l'avenue de La Bourdonnaye à l'avenue de Suffren, soit encore par les nombreuses galeries qui descendent de la conférence au jardin central, le public peut pénétrer dans l'intérieur du palais en le parcourant groupe par groupe.

Le GROUPE I (galerie I (15 mètr. de largeur) ou *Galerie des Œuvres d'art*, la première que l'on rencontre, en quittant la colonnade centrale) est affecté à l'exposition des beaux-arts (classes de 1 à 5).

Le GROUPE II (galerie II (5 mètr. de largeur) ou *Galerie du Matériel des arts libéraux*) est réservé au matériel et application des arts libéraux. La librairie y figure à côté de l'imprimerie (classes 6 à 13).

Le GROUPE III (galerie III, ou *Galerie du Mobilier*) renferme tout le groupe des meubles et autres objets destinés à l'habitation. On y a joint l'horlogerie et les objets de toilette ou de fantaisie (classes de 14 à 26).

Le GROUPE IV (galerie IV, ou *Galerie du Vêtement*) comprend tous les éléments du vêtement et ses accessoires (classes de 27 à 39). Dans la classe 37, consacrée aux costumes de luxe des deux sexes, sont exposés aussi les vêtements et ornements sacerdotaux des ministres des divers cultes, et les uniformes de tous genres. Dans la classe 39 ont été réunis tous les types d'armes portatives.

Le GROUPE V (galerie V, ou *Galerie des Produits des industries extractives*) renferme les produits bruts des industries extractives tels que roches, métaux, produits de la chasse et de la pêche (classes de 40 à 46).

Le GROUPE VI (galerie VI, ou *Galerie des Arts usuels*) renferme les instruments et procédés des arts usuels. Cette galerie différente des autres, a 25 mètr. de hauteur et enveloppe tout le palais. Sa vaste nef, large de 35 mètr., abrite les machines et les ouvriers exécutant sous les yeux du public les travaux où ils excellent (classes de 47 à 66). Les machines et les appareils nécessitant l'emploi de l'eau ou du feu sont installés dans le parc; les appareils hydrauliques sont groupés sur la berge.

Le GROUPE VII (galerie VII (14 mètr. de largeur et 6 mètr. de hauteur) ou *Galerie des Aliments*) est affecté aux produits alimentaires de toute nature. Cette galerie, qui occupe l'extrémité du palais et se développe suivant le grand périmètre, long de 1413 mètr., est réservée à des restaurants français, anglais, espagnols, etc., qui donnent aux consommateurs, à des prix tarifés, les produits de l'exposition (classes de 67 à 73).

Le GROUPE VIII (classes de 74 à 82) est consacré aux *produits vivants et aux spécimens d'établissements d'Agriculture*. On trouve dans le parc des types de bâtiments ruraux de diverses contrées, des spécimens de distilleries, de raffineries, etc. Un champ d'expériences permet, en outre, d'étudier la valeur comparative des machines agricoles. Parmi les animaux que renferment les éta-

blissements ruraux, on a fait un choix des types les plus remarquables, des races les plus renommées de chaque pays. A côté des grands animaux domestiques ont été placés certains insectes utiles : abeilles, vers à soie, cochenilles, etc. Le long des allées du parc, dans les bassins spéciaux se voient les poissons, les crustacés et les mollusques dont l'homme tire parti.

Le GROUPE IX (classes de 83 à 88) comprend les *produits vivants et les spécimens d'établissements de l'Horticulture*. On y remarque un matériel complet de l'entretien et de l'embellissement des parterres et des serres indispensables à certaines plantes exotiques.

Le GROUPE X (classes de 89 à 95) renferme les *objets spécialement exposés en vue d'améliorer la condition physique et morale de la population*. La classe 89 est consacrée au matériel et aux méthodes de l'enseignement des enfants. La classe 90 est affectée aux bibliothèques et au matériel de l'enseignement donné aux adultes dans la famille, l'atelier, la commune ou la corporation. La classe 91 est affectée aux spécimens de fabrication de chaque population, restreints cependant au meuble, au vêtement et à l'aliment. La classe 92 est réservée aux spécimens des costumes populaires des diverses contrées. La classe 93 est affectée aux spécimens d'habitations caractérisées par le bon marché uni aux conditions d'hygiène et de bien-être. La classe 94 comprend tous les produits fabriqués individuellement au foyer domestique ou obtenus avec le concours de toute la famille ou de quel-

ques apprentis. La classe 95 est réservée aux instruments et procédés de travail spéciaux aux ouvriers chefs de métiers.

Le **Parc**, qui entoure le palais, comprend toute la surface du Champ de Mars sauf le coin S. E. où est établi le jardin réservé à l'Exposition d'horticulture; il a, y compris le jardin, 245 000 mètr. de superficie. Deux larges voies, se coupant à angle droit au centre même du palais, le partagent en quatre parties symétriques qu'on a ainsi désignées : *quart Français* et *quart Anglais* du côté du pont d'Iéna, *quart Allemand* et *quart Belge* du côté de l'École militaire.

La première voie (*avenue d'Europe*), dans l'axe du pont d'Iéna (15 mètr. de largeur), conduit à la grande porte d'honneur du palais. A dr. et à g. de cette voie bitumée, s'étend le Parc.

La seconde voie, parallèle à l'École militaire, donne accès dans l'intérieur du palais et dans le Parc, soit par l'avenue de Suffren, soit par l'avenue de La Bourdonnaye.

Le tracé général du Parc est fait dans le système anglais. Toutefois les sinuosités des allées conservent dans leur ensemble une certaine corrélation avec les divisions intérieures du monument. En effet aux galeries rayonnantes correspondent des allées qui en sont comme le prolongement et séparent dans le Parc les produits de chaque nationalité. En sortant du palais, le visiteur trouve généralement une allée faisant suite à la galerie qu'il vient de quitter; toutes ces voies rayonnantes coupent à une certaine distance une belle allée (*chemin des deux mondes*), de 8 mètr. de largeur,

affectant la forme d'un fer à cheval et partageant le Parc en deux zones; une première, voisine du monument, une seconde, s'étendant jusqu'au bord de la Seine.

Une promenade couverte, de 5 mètr. de largeur, également contiguë à la galerie extrême des cafés et des restaurants, entoure l'édifice de toutes parts et donne accès dans le Parc par des portes distribuées comme les voies rayonnantes du palais.

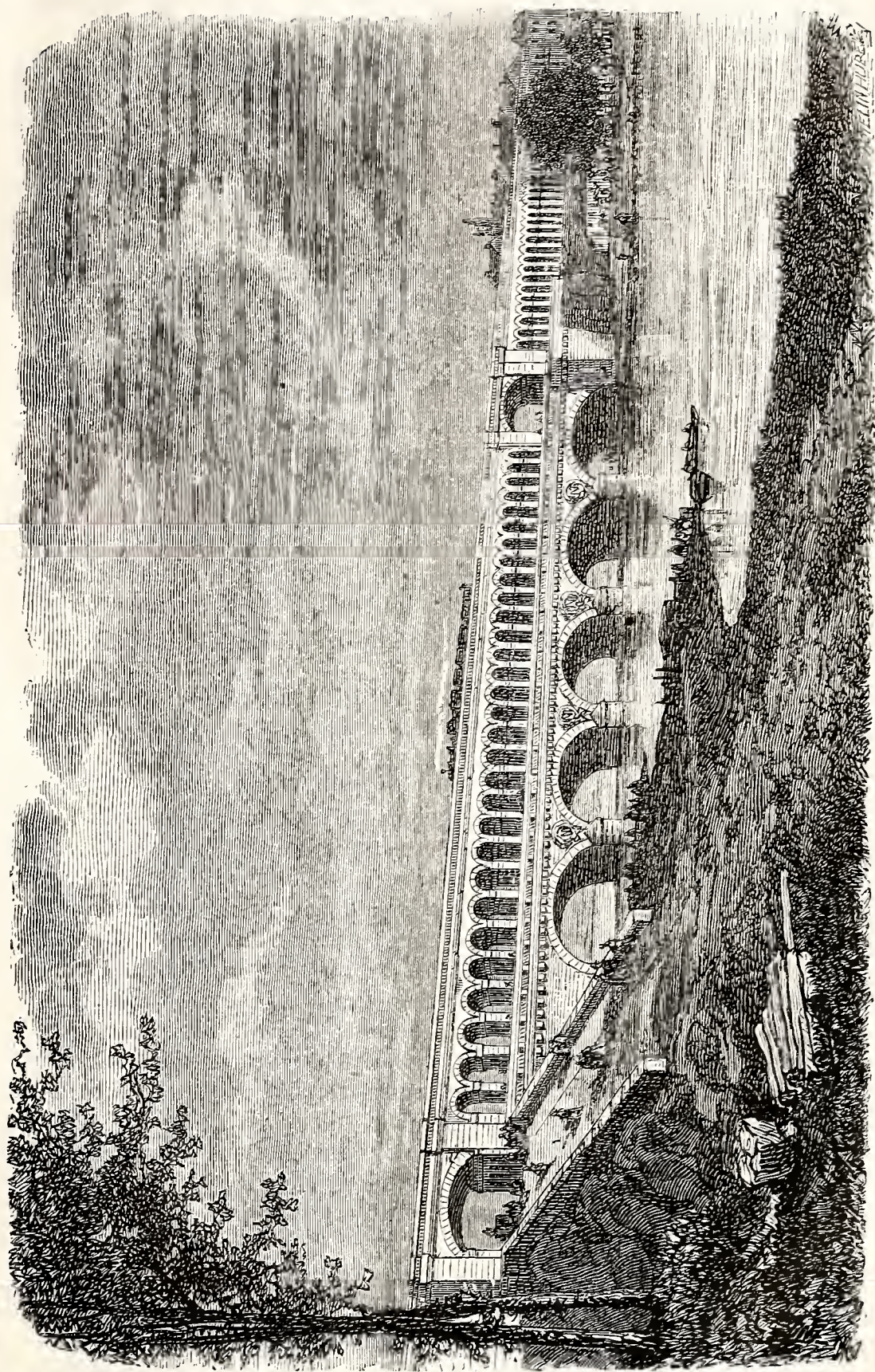
Une petite rivière, qui prend sa source dans la partie S. du Champ de Mars, du côté de l'École militaire, coule d'un bout à l'autre du Parc pour satisfaire à divers besoins : les aquariums, les essais de pisciculture, les jets d'eau, etc.

Dans le Parc, divisé en un trop grand nombre de petits parterres, on a construit une foule de hangars, de pavillons, de kiosques, de chalets, de bâtiments, etc.

Dans le quart Français, on remarque : le *théâtre*, la *photographie de M. Pierre Petit*, la *tente impériale*, le *pavillon de la photo-sculpture*, l'*église*, le *phare*, etc.

Dans le quart Anglais, on remarque : le *bâtiment des chaudières*, un *cottage anglais*, l'*établissement de bains maures*, le *palais du bey de Tunis*, le *théâtre chinois*, le *restaurant chinois*, une *maison du Japon en bambous*, le *pavillon du vice-roi d'Égypte*, un *caravansérail* avec boutiques et ateliers occupés par des indigènes, une *mosquée turque*, une *maison du Liban*, le *bain turc*, une *hutte d'aborigènes* (États-Unis), etc.

Dans le quart Allemand, on remarque : les *écuries de la Russie*, une *maison russe*, un *chalet suisse*,



Pont-viaduc du chemin de fer de ceinture sur la Seine à Auteuil.

un *café espagnol*, une grande *brasserie-restaurant* (Autriche), entourée de quatorze maisons nationales de diverses provinces, etc.

Dans le quart Belge, on remarque : une *maison ouvrière* du faubourg d'Anvers, une *métairie hollandaise*, une *maison d'ouvriers*, etc.

Dans le jardin réservé on remarque le *diorama botanique*, l'*aquarium d'eau douce*, l'*aquarium maritime*, des *serres*, des *hangars*, etc.

L'*île de Billancourt*, destinée à l'Exposition agricole, est située à 5 kil. en aval du Champ de Mars; elle est reliée à l'île Séguin par un pont des équipages militaires. Cette exposition comprend : un vaste champ d'expériences (un autre champ beaucoup plus vaste est mis à la disposition des expérimentateurs, à Vincennes, près de la ferme Napoléon) pour les charrues, herses, rouleaux, etc.; des spécimens de méthode de taille et de plantation; une belle collection de pommes de terre et de graminées; une collection d'outils employés à la viticulture; une exposition de vins et eaux-de-vie; des systèmes de drainage et d'irrigation, des hangars pour les animaux, des charrues, des locomobiles, etc.

Un *bureau de poste* a été établi, pour toute la durée de l'Exposition, au Champ de Mars, à proximité du pavillon du Commissariat général, avenue de La Bourdonnaye. Les adresses devront porter la mention suivante : *poste restante, au bureau*

de poste du palais de l'Exposition universelle de 1867.

(V. pour plus de détails les *Guides* et *Livrets* spéciaux et les *Journaux illustrés* publiés sur l'Exposition universelle de 1867.)

N. B. Un service spécial sera établi sur le chemin de fer de ceinture pour le palais de l'Exposition. Comme le service peut être modifié chaque mois et même chaque semaine selon l'affluence des visiteurs, nous sommes obligés de nous contenter ici d'une simple mention. Les étrangers trouveront dans les *Indicateurs* des chemins de fer tous les renseignements désirables sur les prix des places et les heures de départ. Les convois qui partiront de la gare Saint-Lazare passeront sur le beau viaduc du chemin de fer que représente notre dessin (V. p. XIX*).

Le **pont du Point du Jour** ou **d'Auteuil**, magnifique travail d'art, œuvre de M. de Bassompierre, ingénieur en chef du chemin de fer de ceinture, a été achevé en 1866. Il se compose de 3 voies; celles de droite et de gauche sont destinées au passage des piétons et des voitures; celles du milieu, élevées sur arcades et formant viaduc, est réservée au chemin de fer. Le pont inférieur à cinq arches chacune de 31 mètr.; le pont supérieur a quarante et une arches de 5 mètr. Les piliers du pont supérieur sont eux-mêmes formés d'arches qui s'étendent dans toute la longueur de l'édifice, comme la galerie d'un cloître gigantesque.

PRÉFACE.

La première édition de cet ouvrage a paru en 1855, sans nom d'auteur. Les écrivains spéciaux auxquels la rédaction en avait été confiée, trop nombreux pour le signer ensemble, voulurent tous, par un excès de modestie, garder l'anonyme. Si, en en publiant aujourd'hui une seconde édition, j'y attache mon nom, c'est pour dégager entièrement leur responsabilité collective : car, bien que j'aie beaucoup profité de leur travail, j'ai dû lui faire subir des modifications tellement considérables qu'ils auraient peine eux-mêmes à le reconnaître. Depuis huit ans, en effet, Paris a plus changé non-seulement d'aspect, mais de forme et d'étendue, que pendant toute la première moitié du siècle. Quelque parfait que fût le travail de mes prédécesseurs, il m'a fallu nécessairement le bouleverser de fond en comble, en le corrigeant et en le complétant. Cette seconde édition est donc, je puis le dire, un ouvrage entièrement nouveau, rédigé sous ma direction par divers collaborateurs ; mais je reconnaitrai toujours avec gratitude les nombreux et importants services que m'a rendus la première édition anonyme que je viens aujourd'hui remplacer.

Parmi mes collaborateurs, je nommerai en première ligne : M. Pénel, qui m'a aidé, avec autant de conscience que de talent, pour la description de Paris, de ses places, de ses rues, de ses monuments, de ses promenades, de ses établissements d'instruction publique ou de bienfaisance, etc.; puis, MM. Louis Viardot et A. J. Du Pays, pour les musées; M. V. Bürger, pour les collections particulières; M. Michelant, pour diverses monographies; M. d'Auriac, pour les bibliothèques, etc., etc. En outre, j'ai consulté souvent avec profit l'*Itinéraire archéologique* de M. de Guilhermy. Enfin j'ai obtenu de nombreux renseignements inédits des directeurs ou employés de presque toutes les administrations publiques ou privées dont j'ai dû m'occuper.

Malgré la réunion de tant d'efforts vers un but commun, le résultat pourra ne pas sembler complètement satisfaisant, je suis le premier à le craindre et même à le reconnaître. Toutefois, en sollicitant l'indulgence de mes lecteurs pour les fautes ou les omissions de l'auteur, qu'il me soit permis de faire valoir comme une circonstance atténuante, peut-être même comme une excuse, l'incroyable *mobilité* de Paris. Aucune ville en Europe n'a, à aucune époque, supporté, en un si court espace de temps, des transformations aussi subites et aussi complètes. L'imprévu joue, de plus, un grand rôle dans ces métamorphoses. Que l'étranger qui me surprendra en défaut d'inexactitude ne se montre donc pas trop rigoureux dans son jugement? Pendant son séjour à Paris, si court qu'il soit, les notes qu'il aura prises lui-même auront en partie cessé d'être vraies.

Un mot seulement sur le plan de ce nouveau Guide. Il est fort simple. Je n'ai pas la prétention d'obliger les Parisiens et les étrangers à visiter Paris de telle ou telle manière. A chacun sa pleine liberté. Celui-ci n'aura peut-être que huit jours au plus à

y dépenser ; celui-là lui consacrerà une année entière ; tel autre ne s'intéressera qu'à une seule classe de monuments ou d'établissements publics.

Après avoir fourni à l'étranger qui arrive à Paris par un chemin de fer tous les renseignements pratiques dont il peut avoir besoin pour les voitures, les hôtels, les restaurants, etc., etc., je lui rappelle non pas l'histoire de Paris, mais comment Paris s'est formé et successivement agrandi depuis son origine jusqu'au décret qui a transporté ses limites à l'enceinte des fortifications ; je lui donne une idée sommaire de son importance par quelques détails statistiques sur sa superficie, sa population et son budget. A ces premiers chapitres succède la description de Paris. Deux tables, l'une méthodique, placée en tête du volume, l'autre alphabétique, placée à la fin, facilitent les recherches de ceux qui, dans leurs promenades, visiteraient en quelques heures une église, un palais, un musée, etc. Je passe successivement en revue les boulevards, les quais, les ponts, les ports, les places, colonnes, statues, arcs de triomphe, fontaines, etc., les rues et les passages, les promenades, les édifices religieux, les palais, les grands édifices ou établissements civils, les théâtres ou lieux de réunion et de plaisir, le sport, les musées, les écoles, les établissements ou collections scientifiques, les établissements militaires, l'administration municipale et la police, les tribunaux et les prisons, les établissements de bienfaisance ou d'utilité publique, les halles et les marchés, l'industrie et le commerce, Paris souterrain, enfin les cimetières....

Cette seconde édition contient non-seulement de nombreuses gravures entièrement nouvelles sur le Paris nouveau, mais un plan de Paris qui, corrigé d'après le grand plan de l'administration municipale, présente tous les projets futurs, des plans gravés sur acier

des bois de Boulogne et de Vincennes, de l'ensemble du Louvre et des Tuileries et du cimetière du Père-Lachaise. Quant aux plans du Louvre et du Jardin des plantes, on a dû se contenter de les graver sur pierre, parce que les projets en cours d'exécution ne sont pas définitivement arrêtés. Ces plans, forcément provisoires, seront remplacés.

Je ne saurais prier trop instamment les Parisiens ou les étrangers qui consulteront ce volume de me signaler les erreurs ou les omissions qu'ils y découvriront, afin que je puisse les corriger ou les réparer dans une prochaine édition.

ADOLPHE JOANNE.

Paris, 15 mars 1867.



INTRODUCTION.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX.

I

ARRIVÉE A PARIS. — VOITURES PUBLIQUES.

ARRIVÉE A PARIS.

A peine descendu du convoi qui vient de l'amener à Paris, le voyageur est introduit dans une salle pour y attendre que le déchargement des bagages et leur classement par localité soient terminés. Cette double opération accomplie (elle paraît toujours fort longue), les portes de la

salle s'ouvrent pour lui, et, guidé par des écriteaux, il se met à la recherche de son bagage; quand il a trouvé et réuni ses colis, un employé de l'octroi les examine, ou ne les examine pas, à son gré, après avoir demandé au voyageur s'il n'a rien à déclarer, et y appose un permis de sortie, c'est-à-dire un signe conventionnel tracé avec de la craie blanche. Le voyageur peut alors, en remettant à un facteur son billet de bagages, qu'il a dû avoir soin de conserver, se faire délivrer ses malles et paquets, que le facteur emporte aussitôt (pourboire obligatoire) vers la voiture qui doit transporter le nouvel arrivé dans l'intérieur de Paris : omnibus du chemin de fer, omnibus de famille, voiture de place ou de remise.

VOITURES PUBLIQUES.

Omnibus des chemins de fer. — Omnibus de famille.

Les omnibus des chemins de fer, attelés de beaux chevaux et conduits par d'excellents cochers, stationnent dans chaque gare aux heures d'arrivée des trains, transportent les voyageurs dans différents quartiers de Paris et les déposent en route s'ils le désirent, sans néanmoins s'écarter de leur itinéraire. Le prix des omnibus des chemins de fer est ainsi fixé :

Par voyageur à déposer sur le parcours de l'omnibus, avant minuit.....	30 c.
— — — — — après minuit.....	60
— — à domicile, près du parcours, avant minuit.....	30
— — — — — après minuit.....	80

Les bagages sont ainsi tarifés : 25 c. par fraction indivisible de 30 kilog., avant minuit; 50 c., après minuit.

Plusieurs omnibus des chemins de fer ont des places d'impériale qui coûtent 30 c. On trouvera ci-dessous (p. ci et suiv.) l'indication des bureaux succursales que desservent ces omnibus à l'arrivée et au départ des trains.

Les omnibus de famille, appartenant aussi pour la plupart aux Compagnies de chemins de fer, transportent un ou plusieurs voyageurs, ou une famille entière, à domicile, dans n'importe quel quartier. Pour avoir ces voitures à sa disposition, il faut en faire la demande la veille, par écrit, au chef de gare ou à l'entrepreneur, à la gare du chemin de fer. Les prix des omnibus de famille varient selon les Compagnies. Voici les différents tarifs :

Nord, Est, Ouest. — Omnibus à 6 places, avec un seul cheval.....	5 f.
— 14 places, avec deux chevaux.....	8

Franchise pour 100 kilog. de bagages; au-dessus de ce poids, 1 c. par kilog.

Orléans. — 1° Omnibus à 7 places et à un cheval, par course :

De 1 à 3 voyageurs, dans les anciennes limites de Paris, avant minuit....	4 f.
— hors des anciennes limites de Paris, —	5
— dans les anciennes limites de Paris, après minuit.....	5
— hors des anciennes limites de Paris, —	6

Au-dessus de 3 voyageurs, 50 cent par place.

Franchise pour 150 kilog. de bagages; au-dessus de ce poids, 1 c. par kilog.

LES VOITURES DE PLACE ET DE REMISE. XV

2° Omnibus à 18 places et à deux chevaux, par course, quel que soit le nombre des voyageurs :

Dans les anciennes limites de Paris, avant minuit.	8 fr.;	après minuit... 10 fr.
Hors des anciennes limites de Paris,	—	10 — ... 12

Lyon. — Omnibus à 6 et 8 places.

PARIS (anciennes limites).

<p><i>De 6 heures du matin à minuit.</i></p> <p>De 1 à 3 voyageurs 3 fr. Au-dessus de 3 voyageurs, par place. 1</p>		<p><i>De minuit à 6 heures du matin.</i></p> <p>De 1 à 3 voyageurs..... 4 fr. Au-dessus de 3 voyageurs, par place. 1</p>
--	--	---

MONTMARTRE, LA CHAPELLE, LA VILLETTE, BELLEVILLE, MÉNILMONTANT,
BERCY ET IVRY.

<p><i>De 6 heures du matin à minuit.</i></p> <p>De 1 à 3 voyageurs..... 4 fr. Au-dessus de 3 voyageurs, par place. 1</p>		<p><i>De minuit à 6 heures du matin.</i></p> <p>De 1 à 3 voyageurs..... 6 fr. Au-dessus de 3 voyageurs, par place. 1</p>
---	--	---

MONTROUGE, LES TERNES, VAUGIRARD, GRENELLE, NEUILLY, AUTEUIL, PASSY
ET LES BATIGNOLLES.

<p><i>De 6 heures du matin à minuit.</i></p> <p>De 1 à 3 voyageurs..... 5 fr. Au-dessus de 3 voyageurs, par place. 1</p>		<p><i>De minuit à 6 heures du matin.</i></p> <p>De 1 à 3 voyageurs..... 6 fr. Au-dessus de 3 voyageurs, par place. 1</p>
---	--	---

Les voyageurs jouissent pour leurs bagages de la franchise suivante : de 1 à 3 places, 60 kilog. ; — de 4 à 5 places, 100 kilog. ; — de 6 à 8 places, 160 kilog. — Au-dessus de ces poids, il est dû 1 c. par kilog.

Voitures de place ou fiacres. — Voitures sous remise.

Les premières voitures de louage destinées à transporter les particuliers à volonté dans l'intérieur de la ville parurent à Paris en 1650. Le premier entrepreneur logeait à l'*Image-Saint-Fiacre*, d'où le nom donné à ces voitures.

Les **voitures de place** ou **fiacres**, qui appartenait autrefois à une Compagnie générale, ont cessé, par le décret du 23 mai 1866, d'être soumises à ce monopole. Toute personne a donc aujourd'hui le droit de mettre des voitures en circulation sur la voie publique et de les faire stationner sur les emplacements désignés à cet effet par l'autorité.

Les cochers de fiacre ont une mauvaise réputation que quelques-uns seulement méritent. Ils sont souvent grossiers et rarement ils remercient, quel que soit le pourboire qu'on leur donne (de 10 à 20 c. la course, de 20 à 50 c. l'heure). Aussi est-il bon de prendre avec eux ses précautions. La meilleure est de conserver le bulletin qui indique leur numéro avec le tarif; il est utile de le joindre à toutes les réclamations que l'on fait pour se plaindre du cocher ou pour réclamer des objets perdus. Il y a, sur chaque station de fiacres, un petit pavillon en bois, où se tient un surveillant auquel on peut s'adresser en premier ressort.

Le décret du 23 mai 1866 fixe ainsi qu'il suit le **tarif maximum** des voitures de place et de remise.

DANS L'INTÉRIEUR DE PARIS.		AU DELA DES FORTIFICATIONS.		INDEMNITÉS POUR LE TRANSPORT DES COLIS CONFIÉS AU COCHER.		
De 6 heures du matin, en été (du 31 mars au 1 ^{er} octobre), et de 7 heures du matin, en hiver (du 1 ^{er} octobre au 31 mars), à minuit 30 minutes.		De minuit 30 minutes à 6 heures du matin, en été (du 31 mars au 1 ^{er} octobre), et à 7 heures du matin, en hiver (du 1 ^{er} octobre au 31 mars).		Bois de Boulogne, Bois de Vincennes et communes contiguës à Paris. De 6 heures du matin à minuit, en été; à 10 heures du soir, en hiver.		
Voitures de place et voitures de remise chargeant sur la voie publique :		La course. L'heure.		1 colis.		
A 2 et 3 places	1 50	2 50	2 50	2 colis.		
A 4 et 5 places	1 70	2 25	2 75	3 colis et au dessus		
Voitures de remise prises dans les lieux de remise- sage :	La course. L'heure.		Indemnité de retour			
A 2 et 3 places	1 80	2 25	3	0 25 0 50 0 75		
A 4 et 5 places	2	2 50	3	2		

LES VOITURES DE PLACE ET DE REMISE. XVII

TABLEAU DU PRIX DES VOITURES A L'HEURE
PAR CINQ MINUTES.

	VOITURES A							
	2 FR.		2 FR. 25 C.		2 FR. 50 C.		3 FR.	
	L'HEURE.		L'HEURE.		L'HEURE.		L'HEURE.	
	fr.	c.	fr.	c.	fr.	c.	fr.	c.
5 minutes.	»	20	»	20	»	25	»	25
10 minutes.	»	35	»	40	»	45	»	50
1/4 D'HEURE	»	50	»	60	»	65	»	75
20 minutes.	»	70	»	80	»	85	1	»
25 minutes.	»	85	»	95	1	05	1	25
1/2 HEURE.	1	»	1	15	1	25	1	50
35 minutes.	1	20	1	30	1	50	1	75
40 minutes.	1	35	1	50	1	70	2	»
3/4 D'HEURE	1	50	1	70	1	90	2	25
50 minutes	1	70	1	85	2	10	2	50
55 minutes.	1	85	2	05	2	30	2	75
1 HEURE	2	»	2	25	2	50	3	»

N. B. La première heure se paye toujours entière ; mais, d'après l'article 6 du décret réglementaire, le temps excédant la première heure est payé proportionnellement à sa durée.

Le tarif du prix de la course et de l'heure, adopté par chaque loueur de voitures de place ou de remise, devra être affiché dans l'intérieur de ses voitures et délivré à chaque voyageur.

Ce tarif ne pourra jamais dépasser les fixations du tableau précédent, ni supprimer aucune des catégories de prix qui y sont indiquées.

Quel que soit le tarif applicable au service spécial d'une voiture de remise, lorsqu'elle stationnera ou chargera sur la voie publique, le cocher ne pourra rien exiger au delà des prix fixés ci-dessus pour les voitures de place.

Les **voitures de remise** stationnent sous des remises ouvertes, où on les voit tout attelées, prêtes à partir au premier signal.

Plusieurs établissements de voitures de remise fournissent à volonté des voitures élégantes, confortables et bien tenues. On peut louer ces voitures à la course, à l'heure, à la soirée, à la demi-journée, au jour, à la semaine, au mois, à l'année. On loue même, outre la voiture, le cheval et le cocher, un groom en livrée pour compléter l'équipage.

Nous avons extrait des règlements de police sur les voitures de place et les voitures sous remise ce qui intéresse particulièrement le public.

Ordonnance du préfet de police du 24 décembre 1857.

§ 1. Les cochers seront tenus de conduire à la course, et sans pouvoir exiger un prix de retour, dans l'intérieur des fortifications. Ils seront tenus également de conduire à la course dans l'intérieur du bois de Boulogne, mais ils auront droit à une indemnité de retour fixée à 1 fr., soit qu'ils aient conduit à la course ou à l'heure.

§ 2. Lorsqu'un cocher sera requis sur le territoire contigu aux fortifications ou dans le bois de Boulogne, pour se rendre, soit à la course, soit à l'heure, sur un autre point de ce même territoire contigu aux fortifications, il ne pourra exiger un prix plus élevé que celui fixé par le tarif ci-dessus. (Les communes dont le territoire est contigu aux fortifications sont : Charenton, les Prés-Saint-Gervais, Saint-Mandé, Montreuil, Bagnolet, Romainville, Pantin, Aubervilliers, Saint-Ouen, Saint-Denis, Clichy, Neuilly, Boulogne, Issy, Vanves, le Grand-Montrouge, Arcueil, Gentilly, Ivry et Vincennes.)

§ 3. Tout cocher qui sera pris, soit sur une station de voitures, soit sur tout autre point de la voie publique, pour aller charger à domicile, sera tenu de marcher à la course, pourvu que le temps employé pour se rendre à ce domicile n'ait pas duré plus de 10 minutes. Dans le cas contraire, le cocher aura droit au prix de l'heure, qui lui sera dû à partir du moment où il aura été pris.

§ 4. Le cocher qui, pris pour marcher à la course, aura été obligé d'attendre le voyageur plus de 10 minutes, sera censé avoir été pris à l'heure. — Le cocher qui, dans une course, aura été détourné de son chemin par la volonté de la personne qui l'emploiera, aura droit au prix de l'heure. — Le cocher pris à la course et qui, sans être détourné de son chemin, sera requis de déposer en route une ou plusieurs des personnes qui se trouveront dans sa voiture, n'aura droit qu'au prix de la course. — Le cocher pris pour marcher à la course devra suivre le chemin le plus court ou le plus facile.

§ 5. Toute personne qui aura pris une voiture pour marcher à la course pourra, avant d'arriver à destination, demander à être conduite à l'heure; dans ce cas, le cocher n'aura droit qu'au tarif de l'heure, et ce prix lui sera dû à partir de l'instant où sa voiture aura été occupée.

§ 6. Tout cocher pris avant minuit 30 minutes et qui arrivera à destination après minuit 30 minutes, n'aura droit qu'au prix fixé pour le jour, mais seulement pour la première course ou la première heure. — Celui qui aura été pris avant 6 heures du matin en été, et 7 heures en hiver, aura droit au tarif de nuit, mais seulement pour la première course ou la première heure.

§ 7. Les cochers ne seront tenus de franchir le mur d'enceinte des fortifications (le bois de Boulogne excepté), qu'autant qu'ils auront été pris à l'heure.

§ 8. Les cochers ne seront pas tenus de dépasser le mur d'enceinte des fortifications (le bois de Boulogne excepté) après 10 heures du soir en hiver, et minuit en été. — Si, après ces heures, les cochers consentent à franchir cette limite le prix du voyage sera réglé de gré à gré entre eux et les personnes qui les emploieront.

§ 9. Tout cocher qui sera pris avant 10 heures du soir en hiver et avant minuit en été, pour se rendre sur le territoire situé en dehors des fortifications, ne pourra, lors même qu'il arrivera à destination après 10 heures ou minuit, exiger un salaire plus élevé que celui fixé par le tarif.

§ 10. Lorsque le voyageur, arrivé à destination, renverra la voiture, le cocher aura droit à 1 fr. pour indemnité de retour.

§ 11. Lorsque les chevaux auront été employés par le même voyageur à l'extérieur pendant 2 heures sans aucun repos, le cocher aura droit à un temps de

repos qui ne pourra dépasser 20 minutes. — Le prix de ce temps de repos devra être payé par le voyageur, conformément au tarif.

§ 12. Lorsqu'un cocher sera pris en dehors des fortifications pour venir directement en deçà des fortifications, dans le bois de Boulogne, ou à Paris, il n'aura droit qu'au prix du tarif applicable aux voitures ramenées par les occupants, de l'extérieur à l'intérieur de Paris.

§ 13. Lorsqu'un cocher sera pris sur un territoire non contigu aux fortifications pour se rendre sur un autre point de ce même territoire, le prix du voyage sera réglé de gré à gré.

§ 14. Lorsqu'un cocher, après avoir été occupé, soit à Paris, soit dans la banlieue, en deçà des fortifications, soit au bois de Boulogne, sera requis de se rendre sur le territoire situé en dehors du mur d'enceinte des fortifications, et qu'il aura ainsi droit aux tarifs de l'intérieur et de l'extérieur, ce cocher devra, au moment où il commencera ce dernier service, faire constater par le voyageur le temps employé à l'intérieur.

§ 15. Tout cocher qui aura été appelé pour aller chercher quelqu'un à domicile, et qui serait renvoyé sans être employé, recevra la moitié du prix d'une course ordinaire, si le temps employé pour son déplacement et l'attente ne dépasse pas un quart d'heure, et le prix entier d'une course si le temps excède un quart d'heure.

§ 16. Lorsqu'un cocher aura été pris pour aller charger à domicile et marcher à l'heure, le prix de l'heure lui sera dû à partir de son arrivée à la porte du voyageur, pourvu que le temps employé pour se rendre à ce domicile n'ait pas exigé plus de 10 minutes. — Dans le cas contraire, le tarif à l'heure est appliqué à partir du moment où la voiture aura été louée.

§ 17. Le prix de la première heure sera dû intégralement, lors même que le cocher n'aura pas été employé pendant l'heure entière. — A compter de la deuxième heure inclusivement, le prix à payer sera calculé proportionnellement au temps pendant lequel le cocher aura été employé.

§ 18. Il est enjoint aux cochers de demander aux personnes qui montent dans leurs voitures si elles entendent être conduites à l'heure ou à la course.

§ 19. Les personnes qui auront pris une voiture à l'heure auront le droit d'indiquer au cocher l'itinéraire qu'il devra suivre. — Les cochers, à moins d'ordres contraires, devront conduire leurs voitures au trot, excepté toutefois dans les marchés, au détour des rues, sous les guichets du Louvre et des Tuileries et sur les points de la voie publique où il existerait, soit une pente rapide, soit des obstacles à la circulation.

§ 20. Les cochers seront tenus de faire marcher leurs chevaux à raison de 8 kilomètres à l'heure, pour les voitures de place, et de 10 kilomètres pour les voitures de remise.

§ 21. Les cochers devront se faire payer d'avance, lorsqu'ils conduiront des personnes aux théâtres, spectacles, bals, concerts et autres lieux de réunion et de divertissements publics. — Ils sont autorisés à se faire payer immédiatement, si les personnes conduites descendent à l'entrée d'un jardin public ou de tout autre lieu où il est notoire qu'il existe plusieurs issues. — Ils sont également autorisés à se faire payer d'avance le prix d'une course, lorsqu'ils auront été retenus pour charger, soit dans une gare de chemin de fer, soit près de tout autre établissement où il est notoire qu'il existe plusieurs issues.

§ 22. Les cochers transporteront les paquets et bagages des voyageurs toutes les fois que le volume et la nature de ces objets permettront de les placer, soit dans l'intérieur, soit sur l'impériale des voitures, sans qu'il puisse en résulter de détérioration. Ils seront tenus d'en effectuer le chargement et le déchargement.

— Ne seront pas considérés comme colis : les cartons, sacs de nuit, parapluies et autres menus objets que le voyageur porte à la main.

§ 23. Dans aucun cas, les cochers ne pourront exiger de pourboire.

§ 24. Les prix établis par le présent tarif ne sont point applicables aux locations à la journée. — Le prix de ces locations continuera d'être réglé de gré à gré.

Omnibus de la Compagnie générale.

Outre les omnibus des chemins de fer, qui ne peuvent servir qu'à l'arrivée et au départ des voyageurs, et les voitures de place ou de remise, qui finissent par coûter fort cher, il existe à Paris une classe de voitures dont le tarif est à la portée de toutes les bourses et dont il est fort commode d'user pour les courses à grande distance. Ce sont les omnibus de la Compagnie générale.

Le service des omnibus fut établi pour la première fois à Paris, sous Louis XIII; mais l'entreprise ne réussit pas d'abord et les fondateurs se ruinèrent. Sous la Régence et sous Louis XVI, les omnibus reparurent sans plus de succès. En 1828, ils furent accueillis avec plus de faveur et ils n'ont pas cessé depuis d'être fort à la mode près de la population parisienne.

Avant 1855, il y avait à Paris 12 entreprises différentes d'*omnibus*, qui, sous les noms d'*Omnibus*, d'*Hirondelles*, de *Parisiennes*, de *Favorites*, de *Tricycles*, etc., sillonnaient la ville dans tous les sens. Une société, organisée en 1855 sous le nom de *Compagnie générale des omnibus*, a absorbé et centralisé toutes les anciennes lignes, au grand avantage du public; car les correspondances sont plus nombreuses, le service plus régulier et plus actif.

Savoir se servir des omnibus est un art véritable : aussi croyons-nous indispensable de donner ici, à l'étranger et même au Parisien, quelques instructions au moyen desquelles, en fort peu de temps, ils pourront se diriger dans ce labyrinthe de *lignes*, inextricable au premier aspect.

Le service a été divisé en 31 lignes désignées par les lettres de l'alphabet. Chaque voiture d'une même ligne porte, en quatre endroits très-apparens, son numéro d'ordre, la lettre distinctive de la ligne et l'indication de son parcours. Des correspondances établies entre les différentes lignes permettent aux voyageurs de se rendre d'un point quelconque de Paris à un autre point, en changeant de voiture, si l'omnibus dans lequel ils sont montés ne les y conduit pas directement.

Chaque voiture contient 24 places, dont 14 à l'intérieur et 10 à l'impériale. Une place d'intérieur coûte 30 c., quelle que soit la longueur du parcours, et donne droit à un bulletin de correspondance qu'il faut réclamer en payant et conserver avec soin. Une place d'impériale coûte 15 c. sans correspondance et 30 c. avec correspondance. Les sous-officiers et soldats payent 15 c. à l'intérieur avec ou sans correspondance.

Le jour, les voitures des différentes lignes se reconnaissent de loin à leur couleur, qui n'est jamais la même pour deux lignes ayant une partie notable de parcours commune. Le soir, on les distingue à leurs

lanternes garnies de verres de couleurs différentes ou différemment combinées.

Les omnibus ne dévient jamais de l'itinéraire qui leur est fixé, mais ils s'arrêtent sur n'importe quel point de leur parcours pour prendre ou pour déposer des voyageurs. Pour y monter et pour en descendre, il suffit de faire un signe au conducteur-receveur qui se tient debout sur le marchepied à l'arrière de la voiture. Lorsque toutes les places sont occupées, un petit écriteau, accroché au-dessus de la portière et portant le mot « Complet » en caractères très-lisibles, avertit le public de l'inutilité de ses démarches.

Si l'on veut prendre un omnibus à l'une des stations ou bureaux de correspondance que l'on reconnaît facilement à leurs enseignes bleues sur lesquelles se détachent en lettres blanches ces mots : *Compagnie générale des Omnibus*, il faut dire en entrant où l'on désire aller et prendre un numéro d'ordre délivré par le contrôleur ; car, à l'arrivée de la voiture, le conducteur fait l'appel des numéros, et, à certains jours ou à certaines heures, les voyageurs sont quelquefois très-nombreux.

Lorsqu'on monte dans un omnibus avec un bulletin de correspondance, on doit remettre tout de suite ce billet au conducteur, sans quoi on s'exposerait à payer une seconde fois sa place.

Les places d'*impériale* sont très-agréables aux fumeurs et aux personnes jeunes et agiles, mais il faut avoir soin de descendre à *reculons* et en mettant le *pied droit* en avant : ces précautions sont fort importantes.

Si l'on perd dans un omnibus quelque objet de valeur, on doit le réclamer au dernier bureau de la ligne d'omnibus que l'on a prise, avant de faire sa déclaration à la Préfecture de police.

Enfin, si l'on a une plainte à porter contre les contrôleurs des stations ou les conducteurs d'omnibus (ce qui est rare), on peut demander à chaque bureau un registre spécial, souvent contrôlé par la police.

L'omnibus n'est certainement pas une voiture fashionable, mais les personnes les plus élevées dans la société ne font aucune difficulté d'y monter. Une dame seule peut parfaitement y prendre place, et l'on rencontre même à l'intérieur plus de femmes que d'hommes.

Les chiffres suivants disent assez combien les Parisiens emploient ce genre de véhicule.

La Compagnie générale des omnibus possède environ 600 voitures en service quotidien. L'effectif de ses chevaux est de 7000. Chacune de ses voitures parcourt, terme moyen, plus de 96 kil. par jour, ce qui donne pour l'année entière et pour l'ensemble des voitures plus de 20 millions de kilomètres.

Elle transporte environ 100 millions de voyageurs par an.

Les recettes totales de la Compagnie dépassent annuellement 18 millions de francs, soit environ 50 000 fr. par jour.

Nous allons maintenant donner la liste des lignes en indiquant la couleur des voitures et celle de leurs lanternes, à commencer par la lanterne qui est à droite du cocher.

- A** Du Palais-Royal à Auteuil (voiture jaune; lanternes rouge et rouge).
- AB** De la place de la Bourse à Passy (voiture verte; lanternes vert et vert).
- AC** De la Petite-Villette à l'Exposition (avenue de La Bourdonnaye) (voiture verte; lanternes rouge et vert).
- AD** Du Château-d'Eau à l'Exposition (avenue de La Bourdonnaye) (voiture verte; lanternes vert et vert).
- AE** De l'avenue de Vincennes aux Arts-et-Métiers (voiture verte; lanternes vert et vert).
- AF** Du Panthéon à la place de Courcelles (voiture verte; lanternes rouge et rouge).
- AG** De Montrouge au chemin de fer de l'Est (voiture brun foncé; lanternes rouge et rouge).
- B** De l'Exposition à la gare de Strasbourg (voiture jaune; lanternes rouge et vert).
- C** De Courbevoie au Louvre (voiture jaune; lanternes rouge et rouge).
- D** Des Ternes au boulevard des Filles-du-Calvaire (voiture jaune; lanternes rouge et rouge).
- E** De la Bastille à la Madeleine (voiture jaune; lanternes rouge et rouge).
- F** De la Bastille à Monceaux (voiture brun foncé; lanternes rouge et rouge).
- G** Des Batignolles au Jardin des Plantes (voiture brun clair; lanternes vert et vert).
- H** De Clichy à l'Odéon (voiture jaune; lanternes rouge et rouge).
- I** De Montmartre à la Halle aux vins (voiture verte; lanternes rouge et rouge).
- J** De la place Pigalle à la Glacière (voiture jaune; lanternes rouge et rouge).
- K** De la Chapelle au Collège de France (voiture jaune; lanterne vert et rouge).
- L** De la Villette à Saint-Sulpice (voiture jaune; lanternes rouge et rouge).
- M** De Belleville aux Ternes (voiture jaune; lanternes vert et rouge).
- N** De Belleville à la place des Victoires (voiture verte; lanternes rouge et rouge).
- O** De Ménilmontant à la Chaussée du Maine (voiture verte; lanternes rouge et vert).
- P** De Charonne à la place d'Italie (voiture jaune; lanternes rouge et rouge).
- Q** De la place du Trône au Palais-Royal (voiture jaune; lanternes rouge et rouge).
- R** De la barrière de Charenton à Saint-Philippe du Roule (voiture verte; lanternes violet et rouge).
- S** De Bercy au Louvre (voiture jaune; lanternes rouge et blanc).
- T** De la gare d'Ivry au square Montholon (voiture jaune; lanternes rouge et rouge).
- U** De Bicêtre à la pointe Saint-Eustache (voiture jaune; lanternes vert et rouge).
- V** Du Maine au chemin de fer du Nord (voiture brun clair; lanternes vert et rouge).
- X** De Vaugirard à la place du Havre (voiture jaune; lanternes vert et rouge).
- Y** De l'Exposition (Grenelle) à la porte Saint-Martin (voitures brun clair; lanternes rouge et blanc).
- Z** De l'Exposition (avenue de Tourville) à la Bastille (voiture brun clair; lanternes vert et vert).

Tableau des correspondances des omnibus entre eux.

Ligne A correspond : place de la Mairie, à Passy, avec la ligne **AB** ; Cours-la-Reine, avec **AC, AF** et voie ferrée de Boulogne et de Sèvres ; place du Palais-Royal, avec **D, G, H, Q, R, X, Y**.

Ligne AB correspond : place de la Mairie, à Passy, avec **A** ; Saint-Philippe du Roule, avec **B, D, R** ; rue Royale-Saint-Honoré, 15, avec **AF, AC, R** ; place de la Madeleine, 27, avec **E, AC, D, AF** ; boulevard des Italiens, 8, avec **H, E** ; place de la Bourse, avec **F, I, V**.

Ligne AC correspond : boulevard de la Villette, avec **M, L** ; boulevard Denain, 7, avec **V, K** ; rue La Fayette, 79, avec **B, T, I** ; place de la Madeleine, avec **AB, AF, D, E** ; rue Royale-Saint-Honoré, 15, avec **AB, AF, D, R** ; Cours-la-Reine, avec **A, AF** et voie ferrée de Boulogne et de Sèvres.

Ligne AD correspond : Château-d'Eau, avec **AE, E, N** ; rue Saint-Denis, 4 (Châtelet), avec **AG, G, J, K, O, Q, R, S, U** ; place Dauphine, 2, avec **O, I, V** ; rue Saint-Dominique, 75, avec **Y, AF**.

Ligne AE correspond : place du Trône, avec **Q** ; boulevard du Prince-Eugène, 130, avec **P** ; boulevard du Temple, 78, avec **E, AD, N** ; porte Saint-Martin, avec **L, X, T, Y** ; Arts-et-Métiers, avec **AG**.

Ligne AF correspond : rue Soufflot, avec **J** ; place Saint-Sulpice, 8 et 10, avec **H, L, O, Z** ; rue de Grenelle-Saint-Germain, 4 (Croix-Rouge), avec **V** ; rue de Grenelle, 69, avec **X, Z** ; rue Saint-Dominique, 75, avec **Y, AD** ; Cours-la-Reine, avec **A, AC** et voie ferrée de Boulogne et de Sèvres ; rue Royale-Saint-Honoré, 15, avec **AB, AC, D, R** ; place de la Madeleine, avec **E, AC, D, AB** ; boulevard Malesherbes, 51, avec **B** ; boulevard de Courcelles, avec **M**.

Ligne AG correspond : boulevard Saint-Michel, 21, avec **J, K, Z** ; place du Pont-Saint-Michel, avec **I, J, L** ; place du Châtelet, avec **AD, G, J, K, O, R, Q, S, U** ; Arts-et-Métiers, avec **AE** ; boulevard de Strasbourg, 76, avec **B, L**.

Ligne B correspond : avenue des Champs-Élysées, 96, avec **C** ; boulevard Malesherbes, 51, avec **AF** ; place du Havre, 15, avec **F, X** ; rue Saint-Lazare, 78, avec **G** ; rue Ollivier (Notre-Dame de Lorette), avec **H, J** ; rue La Fayette, 79, avec **I, T, AC** ; rue de Strasbourg, 1, avec **AG, L**.

Ligne C correspond : avenue des Champs-Élysées, 96, avec **B** ; rue du Louvre, avec **G, I, Q, R, S, V**.

Ligne D correspond : place des Ternes, avec **M** ; Saint-Philippe du Roule, avec **AB, R, B** ; rue Royale-Saint-Honoré, 15, avec **AC, AF, AB** ; place de la Madeleine, 27, avec **E, AC, AB, AF** ; rue Saint-Honoré, 155, avec **A, G, H, Q, R, X, Y** ; rue du Louvre, avec **I, S, V** ; pointe Saint-Eustache, avec **F, J, U** ; Cirque-Napoléon, avec **E, O**.

Ligne E correspond : boulevard Beaumarchais (Bastille), avec **F, P, Q, R, S, Z** ; Cirque-Napoléon, avec **D, O** ; boulevard du Temple, 78, avec **AD, N, AE** ; porte Saint-Martin, avec **L, T, Y** ; porte Saint-Denis, avec **N, K** ; boulevard des Italiens, 8, avec **AB, H** ; place de la Madeleine, 27, avec **AB, AC, AF, D**.

Ligne F correspond : place de la Bastille (rue Saint-Antoine et boulevard Beaumarchais), avec **E, P, Q, R, S, Z** ; rue Rambuteau, 36, avec **T** ; pointe Saint-Eustache, avec **D, J, U** ; rues Catinat et Croix-des-Petits-Champs, avec **I, N, V** ; place de la Bourse, avec **AB, I, V** ; place du Havre, avec **B, X**.

Ligne G correspond : boulevard de Clichy, 43, avec **H, M** ; rue Saint-Lazare, 78, avec **B** ; rue Saint-Honoré, 155, avec **A, D, H, Q, R, X, Y** ; rue du Louvre, avec **C, I, V, S** ; rue Saint-Denis, 4 (Châtelet), avec **AG, J, S, O, AD, U, R, Q, K** ; boulevard Saint-Germain, 14, avec **I, T, Z** ; rue Saint-Victor (fontaine Cuvier), avec **U**.

Ligne H correspond : boulevard des Batignolles, 49, avec **G, M**; rue Ollivier, 9 (Notre-Dame de Lorette), avec **B, J**; boulevard des Italiens, 8, avec **AB, E**; rue Saint-Honoré, 155, avec **A, D, G, Q, R, X, Y**; rue de Grenelle-Saint-Germain, 4 (Croix-Rouge), avec **V, Z, AF**; place Saint-Sulpice, 8 et 10, avec **AF, L, O, Z**.

Ligne I correspond : rue La Fayette, 79, avec **B, T, AC**; place de la Bourse, avec **AB, F, V**; rue Croix-des-Petits-Champs, 54, avec **N, F, V**; rue du Louvre, avec **C, D, Q, G, R, S**; place Dauphine, avec **AD, O, V**; place du Pont-Saint-Michel, avec **AG, J, K, L**; boulevard Saint-Germain, 14, avec **Z, U, T, G**.

Ligne J correspond : place Pigalle, avec **M**; rue Ollivier, avec **B, H**; pointe Saint-Eustache, avec **D, F, U**; place du Châtelet, avec **AD, AG, G, K, O, Q, R, S, U**; place du Pont-Saint-Michel, avec **AG, I, L**; boulevard Saint-Michel, 21, avec **AG, K, Z**; rue Soufflot, avec **AF**.

Ligne K correspond : Grande-Rue de la Chapelle, avec **M**; boulevard Denain, 7, avec **AC, V**; porte Saint-Denis, avec **E, N, T**; place du Châtelet, avec **AD, AG, G, J, O, Q, R, S, U**; place du Pont-Saint-Michel, avec **I, L**; boulevard Saint-Michel, 21, avec **AG, J, Z**.

Ligne L correspond : boulevard de la Villette, avec **M, AC**; rue de Strasbourg, avec **AG, B**; porte Saint-Martin, avec **E, AE, N, T, Y**; place du Pont-Saint-Michel, avec **AG, I, J, K**; place Saint-Sulpice, avec **O, AF, Z, H**.

Ligne M correspond : boulevard de la Villette, avec **AC, L**; boulevard de la Chapelle, avec **K**; place Pigalle, avec **J**; boulevard des Batignolles, avec **G, H**; boulevard de Courcelles, avec **AF**; place des Ternes, avec **D**.

Ligne N correspond : rue de Paris, avec les voitures pour l'église de Belleville boulevard du Temple, 78, avec **AE, AD, E**; porte Saint-Martin, avec **AE, L, T, Y**; porte Saint-Denis, avec **E, T, K**; rues Catinat et Croix-des-Petits-Champs, avec **F, I, V**.

Ligne O correspond : boulevard des Filles-du-Calvaire, avec **E, D**; rue des Deux-Portes-Saint-Jean, 4, avec **T**; place du Châtelet, avec **AD, AG, G, J, K, Q, R, S, U**; place Dauphine, 2, avec **AD, I, V**; place Saint-Sulpice, 8, avec **AF, H, L, Z**.

Ligne P correspond : boulevard du Prince-Eugène, avec **AE**; place de la Bastille, avec **E, F, Q, R, S, Z**; pont d'Austerlitz, avec **T**; place d'Italie, 19, avec **U**.

Ligne Q correspond : place du Trône, avec **AE**; boulevard Beaumarchais, 2, avec **E, F, P, R, S, Z**; place du Châtelet, avec **AD, AG, G, J, K, O, U**; rue du Louvre, avec **V, I, C**; place du Palais-Royal, avec **A, D, H, G, R, X, Y**.

Ligne R correspond : place de la Bastille, 1, avec **E, F, P, Q, S, Z**; rue des Deux-Portes-Saint-Jean, 4, avec **T**; place du Châtelet, avec **AD, AG, G, J, K, O, U**; rue du Louvre, avec **C, I, S, V**; rue Saint-Honoré, 155, avec **A, D, G, H, Q, X, Y**; rue Royale-Saint-Honoré, 15, avec **AB, AC, AF**; rue du Faubourg-Saint-Honoré, 117, avec **AB, B, D**.

Ligne S correspond : place de la Bastille, 1, avec **E, F, P, Q, R, Z**; rue des Deux-Portes-Saint-Jean, avec **T**; place du Châtelet, avec **AD, AG, G, J, K, O, U**; rue du Louvre, avec **C, D, G, I, R, V**.

Ligne T correspond : pont d'Austerlitz, avec **P**; boulevard Saint-Germain, 14, avec **I, G, U, Z**; rue des Deux-Portes-Saint-Jean, 4, avec **O, R, S**; rue de Rambuteau, 36, avec **F**; porte Saint-Martin, avec **AE, E, L, N, Y**; porte Saint-Denis, avec **K, N**; rue La Fayette, 79, avec **I, B, AC**.

Ligne U correspond : place d'Italie, avec **P**; rue Saint-Victor, avec **G**; boulevard Saint-Germain, 14, avec **I, Z, T**; place du Châtelet, avec **AD, AG, G, J, K, O, Q, R, S**; pointe Saint-Eustache, avec **D, F, J**.

Ligne V correspond : rue de Sèvres, 55, avec **X**; rue de Grenelle-Saint-Ger-

main, 4, avec **AF, H, Z**; place Dauphine, avec **AD, I, O**; rue du Louvre, avec **C, D, G, Q, R, S**; rue Croix-des-Petits-Champs, 54, avec **F, I, N**; place de la Bourse, avec **AB, I, F**; boulevard Denain, avec **AC, K**.

Ligne X correspond : rue de Sèvres (Saint-Placide), avec **V**; rue de Grenelle-Saint-Germain, 69, avec **AF, Z**; place du Palais-Royal, avec **A, D, H, G, Q, R, Y**; place du Havre, avec **B, F**.

Ligne Y correspond : rue du Commerce, avec les voitures pour l'avenue Saint-Charles; avenue de Lamothe-Piquet, avec **Z**; rue Saint-Dominique, 75, avec **AF, AD**; place du Palais-Royal, avec **A, D, G, H, R, Q, X**; porte Saint-Martin, avec **AE, E, L, N, T**.

Ligne Z correspond : place Cambronne, avec les voitures pour l'avenue Saint-Charles; avenue de Lamothe-Piquet, avec **Y**; rue de Grenelle-Saint-Germain, 69, avec **AF, X**; rue de Grenelle-Saint-Germain, 4 (Croix-Rouge), avec **H, V**; place Saint-Sulpice, avec **AF, H, L, O**; boulevard Saint-Michel, 21, avec **AG, J, K**; boulevard Saint-Germain, 14, avec **U, G, I, T**; place de la Bastille, avec **E, F, P, Q, R, S**.

Expliquons l'usage de ce tableau par un exemple : Si l'on se trouve à l'entrée de la rue de Grenelle-Saint-Germain et que l'on veuille aller à la Bourse, on voit, en l'espace de quelques minutes, passer des voitures des lignes **AF, H, Z**, et **V**; en consultant le tableau, on constate que la ligne **V** conduit directement à la Bourse; si l'on veut aller au Cirque-Napoléon, on prend la voiture **Z**, en demandant un bulletin de correspondance; arrivé à la Bastille, on descend de la voiture **Z** pour monter dans une des voitures de la ligne **E**.

Correspondances extérieures moyennant un supplément.

Bastille, 10, les lignes **E, F, P, Q, R, S, Z**, moyennant supplément de prix, avec la voiture de Charenton-le-Pont.

Barrière de Clichy, les lignes **G, M, H** (supplément de prix), avec les voitures de Clichy, Saint-Denis et Saint-Ouen.

Champs-Élysées, les lignes **A, AC, AF**, avec la voie ferrée de la Concorde à Boulogne (supplément de prix).

Belleville, la ligne **N**, avec la voiture de Romainville (supplément) et celle de l'Église.

Pont de Bercy, la ligne **T**, avec les voitures d'Ivry.

Grenelle, les lignes **Y, Z**, avec les voitures pour l'avenue Saint-Charles.

Chemin de fer américain.

Des omnibus d'une espèce particulière, traînés par des chevaux sur des rails de fer, desservent :

1° Passy, Auteuil, le bois de Boulogne, le Point-du-Jour, Boulogne, le pont de Saint-Cloud.

2° Auteuil, Billancourt, Sèvres, Viroflay, Versailles.

Le chemin de fer américain de Boulogne correspond en outre, excepté les dimanches et fêtes, et moyennant un supplément de prix de 15 c. : pont de l'Alma, avec **A, AD**; place de la Concorde, avec **A, AF, AC**.

N. B. Un service spécial, de la place du Palais-Royal au pont d'Iéna, aura lieu pendant toute la durée de l'Exposition.

II

CHOIX D'UN QUARTIER. — HÔTELS. — APPARTEMENTS MEUBLÉS. — MAISONS MEUBLÉES. — APPARTEMENTS NON MEUBLÉS. — AUBERGES. — RESTAURANTS. — TABLES D'HÔTE. — PENSIONS BOURGEOISES. — ÉTABLISSEMENTS DE BOUILLON. — CRÈMERIES. — TRAITEURS. — CUISINES EN PLEIN VENT. — MARCHANDS DE COMESTIBLES. — PATISSIERS ET CONFISEURS. — CAFÉS. — ESTAMINETS ET BRASSERIES. — MARCHANDS DE VIN. — LIQUORISTES. — DÉBITS DE TABAC. — MAISONS DE SANTÉ. — BAINS. — CABINETS INODORES.

CHOIX D'UN QUARTIER. — HOTELS.

Le choix d'un logement est la première préoccupation du voyageur qui visite Paris, et non pas sans raison, car l'agrément ou l'utilité de son séjour dépend en partie de ce choix, qui doit, avant tout, répondre à une condition essentielle : la convenance de situation et de dépense. Si l'on habite trop loin ou de ses affaires ou de ses plaisirs, on perd nécessairement beaucoup de temps en course, on dépense plus d'argent en voitures, et l'on risque de manquer plus d'une occasion favorable : voilà pour la situation. D'un autre côté, on n'éprouve pas de moins graves inconvénients lorsqu'on n'a pas suffisamment consulté ses ressources ; en effet, on voit alors les dépenses s'élever plus qu'on ne le souhaiterait, et c'est un sujet d'inquiétude, parfois d'embarras. Heureux si l'on ne se trouve pas avoir déboursé en quelques jours, sans accroissement réel de plaisir, plus d'argent que l'on n'en voulait consacrer à toute la durée de son voyage. En un mot, il faut choisir à l'avance son logement en raison de l'objet de son voyage : affaires, études ou plaisirs, et des limites de son budget. Aussi conseillons-nous d'arrêter, autant que possible, ses résolutions à cet égard, avant même de se mettre en route, de façon qu'aussitôt arrivé et les bagages chargés sur la voiture, on n'ait plus qu'à donner une adresse précise à son cocher. Nous ajouterons toutefois que si l'on ne s'est pas décidé à l'avance, il y a près de toutes les gares de chemin de fer des hôtels où l'on peut se loger provisoirement jusqu'à ce qu'on ait fait un choix définitif ; mais, nous le répétons, mieux vaut être fixé tout d'abord, afin d'éviter une double installation.

Au point de vue de la dépense, on conçoit que les conditions sont extrêmement variables suivant le quartier, le rang de l'hôtel et le mode de location ; ainsi, sous ce dernier rapport, on trouvera en général une réduction de 20 à 25 pour 100 sur le prix d'une chambre, selon qu'on l'occupera au jour, à la quinzaine ou au mois : par exemple, on payera 4 à 5 fr. par jour la même chambre qu'on aurait au mois pour 70 ou 80 fr. D'autre part, dans certains quartiers, tels que la rue et le faubourg Montmartre, le faubourg Poissonnière, la rue Saint-Honoré, la rue Richelieu, vers le Palais-royal, la rue Croix-des-Petits-Champs ; et, de l'autre côté de l'eau, la rue de Seine, la rue Bonaparte, etc., on obtiendra pour 4 et 5 fr. une chambre au premier ou au second étage, sur la rue, suffisamment grande et confortable, tandis que dans les quartiers riches de la

LE CHOIX D'UN QUARTIER. — LES HÔTELS. XXVII

Chaussée-d'Antin, du faubourg Saint-Honoré, des Champs-Élysées, des Tuileries, on sera, pour le même prix, logé au quatrième ou au cinquième étage, le plus souvent sur une cour. — Comme prix courants, nous dirons qu'on peut trouver à raison de 3 fr. par jour, au minimum, une chambre fort modeste, sans doute, mais propre, dans la plupart des hôtels du second ordre, quel que soit le quartier, et une chambre fort convenable avec cabinet de toilette pour 5 à 6 fr. Comme maximum, nous indiquerons les prix de 20 à 25 fr. par jour, qui s'appliquent, il est vrai, à ce qu'on nomme chambre et salon; c'est une sorte d'intermédiaire entre la chambre et l'appartement meublé, qui, dans certains hôtels, se compose d'une petite chambre à coucher et d'un salon ou pièce de réception; en général cependant, le salon ne comprend rigoureusement que la pièce de réception, la chambre à coucher formant une dépense à part. Le salon est une création récente remontant, si nous ne nous trompons, à l'organisation du *Grand hôtel du Louvre*; il est particulièrement destiné aux personnes qui, ayant à recevoir soit pour affaires, soit pour d'autres motifs, ne veulent pas le faire dans leur chambre à coucher, ni se donner l'embarras d'un appartement meublé. Il y a habituellement, aux divers étages, un certain nombre de salons affectés comme prix et comme situation aux chambres à coucher de ces étages. Nous résumerons, en quelque sorte, ce que nous venons de dire, en rappelant que les deux hôtels qui embrassent les extrêmes dans leurs prix, le *Grand-Hôtel*, boulevard des Capucines, et le *grand hôtel du Louvre*, rue de Rivoli, ont des chambres et salons, le premier de 4 à 30 fr. par jour, et le second de 3 à 20 fr.

Le prix des chambres au mois suit une moyenne proportionnelle, c'est-à-dire qu'il varie de 70 et 80 fr. à 200 et 250 fr.; pour ce dernier prix on a une alcôve, une entrée formant sorte d'antichambre et un cabinet de toilette; quelquefois même au lieu de l'alcôve, on a un cabinet strictement suffisant pour recevoir un lit. Il est bien entendu d'ailleurs que nous ne donnons ici que des prix approximatifs, qui peuvent être dépassés en plus ou en moins. A la rigueur, par exemple, on trouvera des chambres à 2 fr. et 2 fr. 50 c. par jour, à 35 et 40 fr. par mois, mais à la condition de se résigner à se loger dans des quartiers éloignés, excentriques, dans des hôtels d'un rang inférieur, et d'un service médiocre, et enfin à condition de faire payer à ses jambes les économies qu'on réalise sur sa bourse. Les hôtels du premier ordre, et surtout les hôtels des Champs-Élysées, du faubourg Saint-Honoré et du faubourg Saint-Germain, louent des appartements meublés de trois, quatre pièces et plus; mais nous n'insisterons pas sur ce sujet, tant il s'agit ici de conditions exceptionnelles qui dépendent de la position et des exigences du locataire. Nous dirons seulement que les prix, même les plus modérés, ne descendent guère au-dessous de 700 à 800 fr. par mois et s'élèvent facilement au quadruple et au quintuple s'il s'agit d'avoir écurie et remise. Ces appartements se louent ou seulement meublés, dans l'acception stricte du mot, ou en y comprenant le linge, la vaisselle, l'argenterie, etc. Ils sont,

en général, occupés par des familles riches qui viennent passer quelques mois à Paris et qui sont habituellement fixées à l'avance sur leur choix.

Quant à la situation, sauf certaines convenances personnelles, elle résulte, ainsi que nous l'avons fait remarquer plus haut, de l'objet du voyage. A cet égard, nous nous bornerons à indiquer trois ou quatre grandes zones correspondant aux divers buts d'un séjour à Paris : plaisirs, affaires ou études.

L'étranger qui cherche avant tout les distractions, qui désire voir le Paris du plaisir, des promenades, des grands restaurants, des spectacles, doit choisir les boulevards, depuis le faubourg Poissonnière jusqu'à la Madeleine ou les quartiers limitrophes tels que le faubourg Montmartre, les rues Laffitte, Taitbout, du Helder, de la Chaussée-d'Antin, de Richelieu, de Choiseul, de Grammont, de Louis-le-Grand, etc.; et s'il recherche le grand luxe, si la question d'argent lui est indifférente, la rue de Rivoli, de la place du Palais-Royal à celle de la Concorde, le faubourg Saint-Honoré, les Champs-Élysées et les rues adjacentes. Dans ces différents quartiers, notamment sur la ligne des boulevards et dans les rues qui y aboutissent, le voyageur se trouve à proximité de toutes les distractions : théâtres, promenades, cafés et restaurants d'élite, bals publics. S'il a quelques heures sans emploi, les boulevards, de la Madeleine à la Bastille, et les Champs-Élysées lui offrent leurs promenades variées, toujours vivantes de dix heures du matin à minuit. La rue Vivienne le conduit au Palais-Royal; la rue de la Paix et la place Vendôme, aux Tuileries. S'il pleut, les passages de l'Opéra, des Panoramas, Jouffroy et des Princes, les bazars Bonne-Nouvelle, de l'Industrie et des Galeries de fer lui offrent le spectacle de leurs riches étalages. Pour se rendre à la plupart des théâtres, il ne lui est plus nécessaire de prendre une voiture; c'est une course amusante qu'il fait à pied après son dîner. Veut-il visiter les musées du Louvre? il y arrive en un quart d'heure par le Palais-Royal et la rue de Rivoli; la Bibliothèque impériale? il y est en cinq minutes par la rue Richelieu. En un mot, tout est sous sa main, tout est à sa portée, et il n'est pas un instant de la journée dont il ne puisse trouver un emploi agréable.

Est-on au contraire appelé à Paris pour des affaires de commerce, on sera au centre des relations de cette nature dans le vaste quartier à peu près limité par les rues Montmartre, Coq-Héron, du Bouloi jusqu'à la rue Saint-Honoré, de l'Arbre-Sec, les quais de l'École, de la Mégisserie et Lepelletier, par la rue Vieille-du-Temple et par le boulevard depuis la porte Saint-Denis jusque vers la rue des Filles-du-Calvaire; nous y ajouterons, au delà du boulevard, la section circonscrite par les rues du Faubourg-du-Temple, des Marais, de Paradis-Poissonnière et du Faubourg-Poissonnière. Nous signalerons spécialement les rues Saint-Denis, Saint-Martin et le boulevard de Sébastopol (rive droite) pour les rouenneries, l'orfèvrerie, la quincaillerie et les articles de Paris; les rues de Cléry, de Mulhouse, du Sentier, Saint-Fiacre et du Mail pour les draperies, les toiles, les nouveautés et les dentelles, et, exclusivement

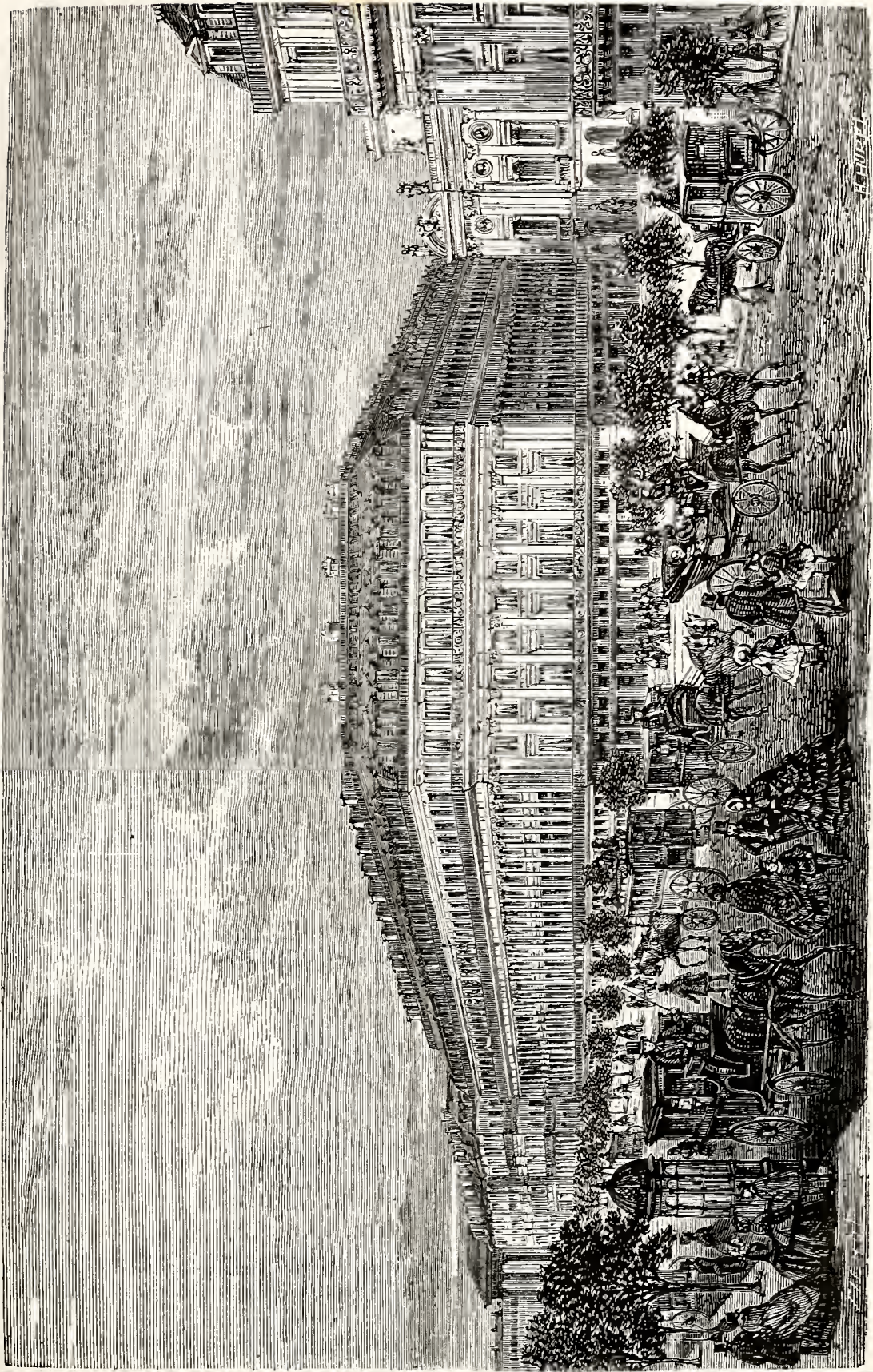
pour la draperie et la mercerie, les rues des Bourdonnais, des Déchargeurs, Sainte-Opportune, situées entre la rue Saint-Honoré et la rue de Rivoli, à la hauteur des Halles ; les rues des Lombards, de la Verrerie, Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, de Rambuteau et autres rues voisines pour la droguerie et l'épicerie ; la rue Mauconseil et ses abords jusqu'aux Halles centrales pour les cuirs ; la rue Paradis-Poissonnière pour la faïencerie, la porcelaine et la cristallerie ; le faubourg Saint-Antoine pour l'ébénisterie ; pour la librairie, dans le quartier latin, le boulevard Saint-Germain, entre la rue Hautefeuille et le boulevard de Sébastopol (rive gauche), la rue Saint-André-des-Arts, la rue de l'École-de-Médecine, la rue des Écoles, la rue de Tournon, la rue de Seine, la rue Jacob, la rue des Grès, et principalement pour les publications de piété et de théologie, les rues Saint-Sulpice et Casette. Nommons encore, comme quartier d'affaires en général, la rue Vivienne, la place de la Bourse, la rue Notre-Dame des Victoires, la rue Montmartre, etc. Nous arrêtons ici cette nomenclature, dans laquelle nous n'avons évidemment voulu donner que des indications d'ensemble qui varient tantôt en se spécialisant par quartiers d'une façon encore plus limitée, tantôt en s'étendant au delà du cercle que nous venons de tracer. Ce sont là cependant les principaux quartiers de commerce, et le négociant, en passage à Paris, s'y trouvera généralement sur le théâtre de ses opérations.

Pour les hommes d'étude, il suffit de nommer le quartier latin, bien transformé depuis la percée du boulevard de Sébastopol (rive g.) et du boulevard Saint-Germain, mais où restent toujours la Sorbonne et le Collège de France, l'École de droit, l'École de médecine, la bibliothèque Sainte-Geneviève, la plupart des grandes librairies scientifiques, et, sur la limite, l'Institut et la bibliothèque Mazarine. Les deux beaux boulevards qui traversent l'ancien pays latin, les rues de l'Odéon, de Seine, de Tournon, la rue Jacob qui y touche, la rue de Vaugirard, la rue d'Enfer, offrent au voyageur studieux un séjour tranquille, d'un prix relativement modéré et à l'agrément duquel vient ajouter le voisinage du jardin du Luxembourg. Enfin dans le faubourg Saint-Germain, les rues des Saints-Pères, de Grenelle-Saint-Germain, de l'Université, de Lille, de Verneuil et du Bac seront le rendez-vous de ceux que leurs intérêts ou leur position amènent à Paris pour des démarches à suivre près des grandes administrations publiques, qui ont leur siège dans ce quartier : les ministères des travaux publics, de l'agriculture et du commerce, de l'instruction publique, de la guerre, de l'intérieur (celui-ci pour une partie de ses services seulement, une portion des bureaux étant installée à l'hôtel Beauvau, rue du Faubourg-Saint-Honoré, qu'habite le ministre) ; le Conseil d'État, le Corps législatif, etc. Les ministères des finances et de la justice sont, il est vrai, sur la rive droite de la Seine, mais il suffit pour y arriver de traverser le pont de Solferino et le jardin des Tuileries.

A ces données générales, nous croyons devoir ajouter l'indication de quelques-uns des principaux hôtels de chacun des quartiers que

nous avons nommés; à défaut de renseignements personnels, ceux de nos lecteurs qui seraient embarrassés pour le choix d'un logement pourront trouver là un renseignement utile. Toutefois nous ne le ferons que sous une double réserve : d'une part, nos indications ne doivent pas être prises avec le caractère d'une recommandation absolue, qui, vraie hier, serait peut-être fausse aujourd'hui, mais comme la constatation d'une notoriété acquise; en outre, notre silence à l'égard du plus grand nombre de ces établissements, si multipliés à Paris, n'implique nullement un blâme ou une exclusion. Nous ferons même observer à ce propos, que le confortable, la propreté, l'exactitude du service ont fait des progrès marqués depuis quelques années, bien que les améliorations n'aient pas encore atteint, surtout dans les hôtels d'un ordre inférieur, le niveau que comporte le luxe d'une ville comme Paris.

Les hôtels sont très-nombreux dans ce que nous avons appelé le quartier des voyageurs de plaisir; presque chaque rue en compte quelques-uns, dont la tenue présente peu de différence. La plupart d'entre eux ont à six heures une table d'hôte où, pour 4 francs, on a un dîner servi avec luxe. Nous citerons d'abord le *Grand-Hôtel*, dernier titre adopté pour cet établissement par la Compagnie Immobilière, après une lutte judiciaire qu'elle a soutenue sans succès afin de lui maintenir le nom de *grand hôtel de la Paix* qu'elle avait d'abord choisi et qu'a revendiqué un hôtel voisin, établi depuis longtemps rue de la Paix. Le *Grand-Hôtel*, aujourd'hui le plus vaste et le plus bel hôtel de Paris, situé sur le boulevard des Capucines, en face de la rue de la Paix, a été fondé dans les proportions grandioses de l'*hôtel du Louvre*, et même avec un plus grand luxe; la salle à manger, le salon de conversation, le salon de lecture, le salon-divan, la salle de billard, enfin toutes les salles de réunion y sont décorées avec magnificence; les chambres et salons ont été richement meublés; comme au *grand hôtel du Louvre*, on y trouve salle de bains, salle de lecture, bureau télégraphique, et, de plus, un bureau de tabac. Outre une table d'hôte du prix de 8 francs, vin compris, le *Grand-Hôtel* a un restaurant à la carte ouvert au public aussi bien qu'aux commensaux de l'hôtel. Le prix des chambres varie, comme nous l'avons dit, de 4 à 30 francs par jour. L'hôtel ne renferme pas moins de 700 chambres et de 70 salons : en somme, c'est un magnifique établissement; mais s'il est beau, il est cher, et beaucoup de personnes se trouvant, en quelque sorte, un peu isolées dans cet immense et splendide caravansérail, préfèrent un hôtel moins vaste, où les contacts sont plus immédiats avec le chef direct de la maison. Pour celles-là nous nommerons l'*hôtel du Helder*, rue du Helder, 9, dont le service et les prix relativement modérés justifient la réputation anciennement acquise; l'*hôtel du Tibre*, rue du Helder, 8; le *grand hôtel de Bade*, boulevard des Italiens, 32; rue Laffitte, les *hôtels de France*, 31, *Byron*, 20, *Laffitte*, 40, ce dernier en face même de l'ancien hôtel de M. Laffitte; l'*hôtel Rougemont*, 16, et l'*hôtel Saint-Phar*, boulevard Poissonnière, 32; rue Richelieu, 72, l'*hôtel de France et d'Angleterre*, dont l'entrée principale



Le Grand-Hôtel.

est rue des Filles-Saint-Thomas, 10 (table d'hôte à laquelle sont admises les personnes étrangères à l'hôtel), et l'hôtel de *Castille*, 101, au coin du boulevard des Italiens; l'hôtel *Louvois*, place Louvois; l'hôtel *Favart*, place Boieldieu, à côté de l'Opéra-Comique; rue de Grammont, hôtels du *Grand Périgord*, 2, et de *Manchester*, 1; rue de Choiseul, 29, l'hôtel des *Italiens*; rue Saint-Honoré, 211, à quelques pas de la place Vendôme, l'hôtel de *Lille et d'Albion*; rue de la Paix, 25, l'hôtel de *Douvres*, et même rue, 32, l'hôtel de *la Paix*, qui a défendu si énergiquement son titre contre le *Grand-Hôtel*; rue Neuve-Saint-Augustin, 67, l'hôtel *Chatham*; rue d'Antin, 8, hôtel des *Deux-Mondes*; boulevard des Capucines, 37, le *grand hôtel des Capucines*. — Les observations que nous avons présentées en commençant suffisent pour faire apprécier la moyenne des prix dans ces hôtels; ils s'élèvent à mesure qu'on se rapproche de la rue de la Paix, mais néanmoins sans un écart considérable entre eux.

Si l'on franchit cette limite pour aller place Vendôme, rue de Castiglione, faubourg Saint-Honoré et aux Champs-Élysées, on payera sensiblement plus cher. D'une part, en effet, on aborde les quartiers les plus riches, et de l'autre, on rencontre toute une population d'Anglais dont l'opulente clientèle tend à faire monter les prix. C'est, en général, autour des Tuileries, dans la rue de Rivoli et dans le faubourg Saint-Honoré, où se trouve l'ambassade d'Angleterre, que l'aristocratie britannique de nom et de fortune colonise lorsqu'elle visite Paris. Qui ne connaît, au moins de nom, l'hôtel *Meurice*, situé rue de Rivoli, 228? c'est une véritable possession anglaise en plein Paris, son nom a joué un rôle dans plus d'un roman, et il suffit d'apercevoir, en passant, ses vastes salons où le *Times* et les déjeuners à l'anglaise sont en permanence, pour deviner bien vite quels sont ses hôtes habituels. L'hôtel du *Rhin*, place Vendôme, 4, où l'Empereur a résidé jusqu'à l'époque de son élection comme président de la République, est également un des rendez-vous préférés de la *High-Life* de Londres. Nous citerons encore parmi les grands hôtels de ce brillant quartier, qui n'ont pas un caractère aussi exclusivement britannique que ceux que nous venons de nommer : rue de Rivoli, l'hôtel de *Brighton*, 218, l'hôtel des *Trois-Empereurs*, 170, l'hôtel de *Rivoli*, 202, et l'hôtel de *Windsor*, 226; rue de Castiglione, 4, l'hôtel *Clarendon*; place Vendôme, 5, l'hôtel de *Bristol*; rue de la Paix, 8, l'hôtel *Mirabeau*, l'un des plus beaux de Paris; rue des Champs-Élysées, l'hôtel *Vouillemont*, 13, du premier ordre et dans une agréable situation.

Le plus grand, le plus bel hôtel des environs du Palais-Royal, celui qui touche à la fois au monde des affaires et au monde des plaisirs, est le *grand hôtel du Louvre*, rue de Rivoli, 166 et 168. Cet hôtel, fondé il y a quelques années par la Compagnie Immobilière, sur le plan des vastes hôtels des États-Unis, forme un immense quadrilatère circonscrit par l'un des côtés de la place du Palais-Royal et par les rues Saint-Honoré, de Marengo et de Rivoli. Comme dispositions architecturales, il reproduit les lignes uniformes et les arcades qui caractérisent la

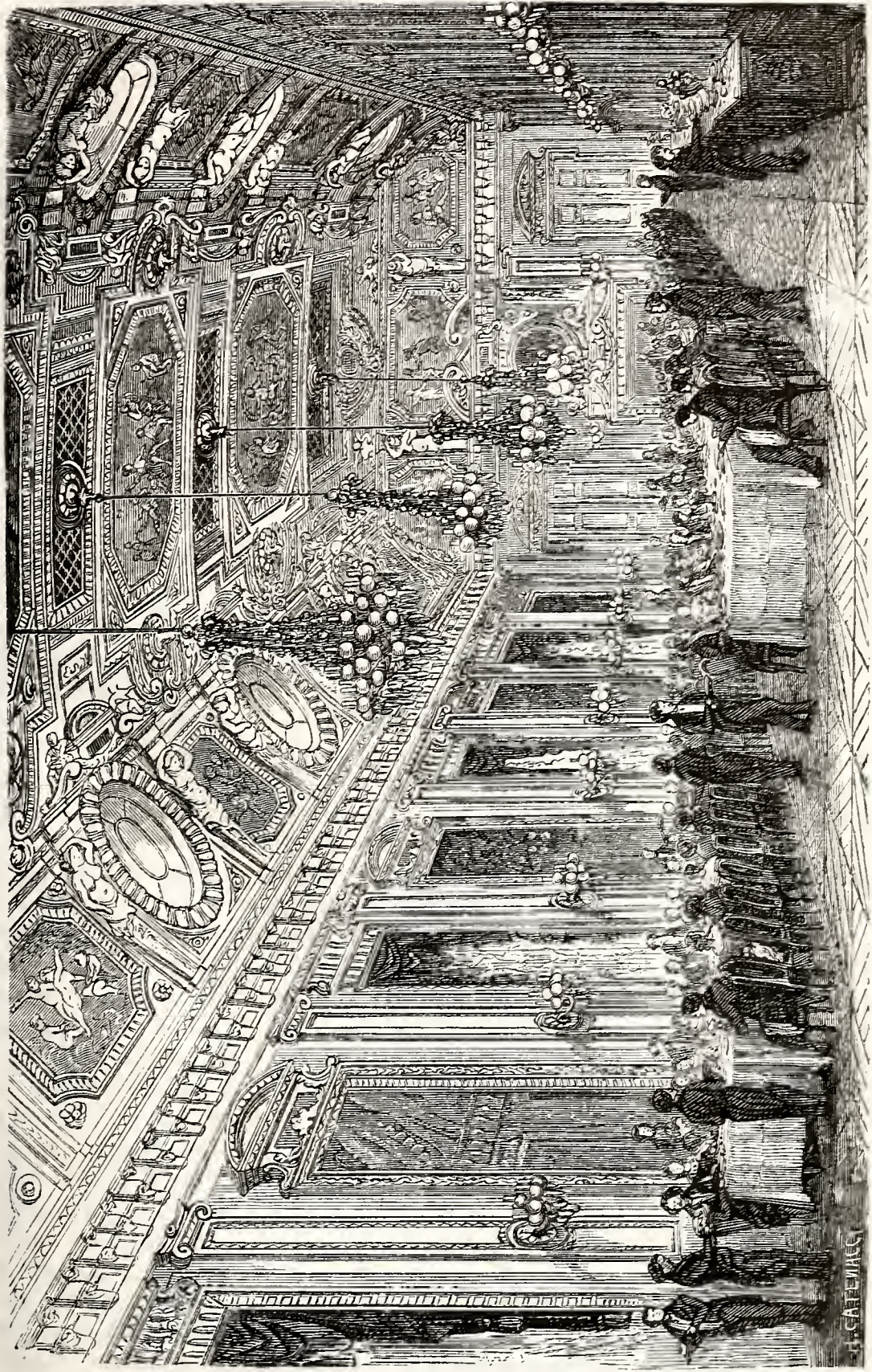
rue de Rivoli; les boutiques et les entre-sols sont loués à des commerçants, et le reste de l'hôtel est occupé par les divers services, par les salles de réunion, salle de lecture, salle à manger, salon de conversation, café-divan, etc., et par les chambres et salons meublés. Ses aménagements généraux, sa décoration et son ameublement, qui ont servi de modèle pour l'installation du *Grand-Hôtel*, dont le luxe dépasse encore celui du *grand hôtel du Louvre*, sont d'un style très-riche. La salle à manger, ornée de peintures décoratives, est l'une des plus belles de Paris. Le *grand hôtel du Louvre* renferme un établissement complet de bains, un bureau télégraphique, ouvert de sept heures du matin en été et de 8 h. en hiver jusqu'à 9 heures du soir, et même un atelier photographique (Bisson frères). Enfin, il est établi dans les vastes proportions que pouvait se permettre une grande compagnie financière pour laquelle il n'est même qu'un accessoire, et il répond à toutes les exigences de confortable qu'on doit attendre d'un hôtel du premier ordre. Toutefois le nombre des voyageurs à Paris est si considérable, les goûts sont si variés, les nécessités de situation si diverses, que, malgré ses conditions exceptionnelles, le *grand hôtel du Louvre* n'exerce pas le monopole qu'on aurait pu craindre, et ses voisins mêmes ont su conserver à côté de lui leur clientèle.

Si nous pénétrons maintenant dans les quartiers spéciaux des affaires et du commerce, nous trouvons dans la section de la rue Richelieu qui se rapproche de la rue Saint-Honoré, 17, le *grand hôtel d'Orléans*; rue Vivienne, 3, l'*hôtel des Étrangers*; rue Notre-Dame des Victoires, 36, l'*hôtel de Tours*; rue Montmartre, 132, l'*hôtel de France et de Champagne*; rue Saint-Sauveur, 62, l'*hôtel du Cadran*; rue Coq-Héron, 11, l'*hôtel des Gaules et d'Orient*; rue Croix-des-Petits-Champs, 48, l'*hôtel de la Marine*; rue Baillif, 2, l'*hôtel de Toulouse*; rue Bergère, 34, l'*hôtel Bergère*; cité Bergère, à l'entrée du faubourg Montmartre, l'*hôtel de Batavia*, et l'*hôtel de la Cité Bergère*; rue d'Enghien, 4, l'*hôtel du Lion d'argent*; passage Violet, dans le faubourg Poissonnière, l'*hôtel Violet*, de création déjà ancienne et l'un de ceux que nous signalerons spécialement pour sa tenue. Dans le quartier compris entre la rue Paradis-Poissonnière et les faubourgs Poissonnière et Saint-Denis : rue Saint-Denis, 247, l'*hôtel de Rouen*; faubourg Saint-Martin, 94, l'*hôtel du Cheval blanc*; rue Saint-Martin, 326, impasse de la Planchette, l'*hôtel du Plat d'étain*. Après avoir compté longtemps parmi les rares auberges maintenant dans Paris, l'*hôtel du Plat d'étain* s'est transformé, en conservant cependant quelque chose de sa physionomie primitive; il a une ancienne réputation, et on peut l'indiquer à ceux qui veulent se trouver dans le grand centre d'affaires des rues Saint-Martin et Saint-Denis; il est à quelques pas seulement du boulevard Saint-Martin et le plus grand nombre de ses chambres ont vue sur la rue Meslay, où il a aussi une entrée, 60; rue Saint-Martin, 300, l'*hôtel des Messageries*; rue Grenétat, 7, l'*hôtel du Chariot d'or*; rue de la Verrerie, 51, l'*hôtel de Flandre*; rue Saint-Honoré, 126, l'*hôtel des Messageries*; rue de Ri-

voli, 83, l'*hôtel Sainte-Marie*. Nous nommerons enfin, pour terminer cette nomenclature, l'*hôtel de la Tour d'argent*, quai de la Tour-nelle, 15, aux abords de la halle aux vins.

Dans le pays latin et le faubourg Saint-Germain, les hôtels sont moins nombreux et l'on serait en droit de demander plus d'un progrès à ceux d'un rang secondaire. Nous citerons cependant pour les voyageurs qui veulent demeurer au centre des études : rue Bonaparte, 3, l'*hôtel de Londres*, qui reçoit beaucoup de savants étrangers; rue Jacob, 2, l'*hôtel de Francfort*; rue de Seine, 53, l'*hôtel de Seine*; et 24, l'*hôtel de Berry*; rue de Tournon, 31, l'*hôtel de l'Empereur-Joseph*; 1, l'*hôtel Tournon*; rue de Vaugirard, 30, l'*hôtel du Borysthène*; boulevard de Sébastopol (rive g.), 3, le *grand hôtel d'Harcourt*; 16, l'*hôtel du Musée de Clu-ny*; boulevard Saint-Germain, 72, l'*hôtel du Globe*; rue des Mathu-rins-Saint-Jacques, 6, le *grand hôtel du Midi*. Enfin, dans le fau-bourg Saint-Germain proprement dit, dans le quartier des ministères, nous nommerons : rue de Grenelle-Saint-Germain, 16, l'*hôtel du Bon la Fontaine*, qui a surtout pour habitués des membres du clergé, de hauts dignitaires de l'Église; rue du Bac, 125, l'*hôtel des Missions étrangères*; rue de l'Université, 32, l'*hôtel des Ministres*; 22, l'*hôtel de l'Université*; rue Jacob, 22, l'*hôtel d'Angleterre*; rue des Saints-Pères, 55, l'*hôtel des Saints-Pères*; rue de Grenelle-Saint-Germain, 56, l'*hôtel de Bellevue*; rue de Lille, 38, l'*hôtel de Béarn*; même rue, 53, l'*hôtel des Croisés*; rue de Verneuil, 29, l'*hôtel de Verneuil*; quai Voltaire, 19, l'*hôtel Voltaire*. En arrêtant ici notre longue énumération, nous ferons observer à nos lecteurs que plusieurs de ces hôtels, bien que clas-sés conformément aux quatre grandes catégories que nous avons essayé de déterminer en commençant, ont néanmoins un caractère mixte, quant à la nature de leur clientèle, surtout quand ils se rapprochent des limi-tes de quartiers différant d'habitudes et de physionomie.

Nous avons encore à parler d'un sujet qui a son importance : il s'agit du choix d'un logement pour les jeunes gens qui, à peine sortis du collège, viennent chaque année à Paris, afin d'y suivre les cours qui doivent leur ouvrir une carrière. Nous n'avons certes pas l'intention de traiter cette question avec beaucoup de développement; mais nous ne saurions l'omettre complètement, car notre silence pourrait passer pour un oubli involontaire. En ce qui concerne les Écoles de droit et de médecine, bien que le quartier latin soit profondément transformé aujourd'hui, les étudiants trouveront encore à s'y établir à des prix modérés : 25, 30, 35 et 40 fr. par mois, dans des hôtels modestes et des maisons meublées, soit autour du Panthéon, soit dans quelques-unes des anciennes rues qui avoisinent le collège de France et la Sorbonne, aux alentours de Saint-Sulpice, et dans les rues de l'École-de-Médecine, de Tournon, Racine, Monsieur-le-Prince, etc. Parmi les hôtels de cette classe, nous citerons l'*hôtel Corneille*, rue Corneille, près de l'Odéon, bien connu de tous ceux qui depuis trente ans ont fait à Paris leurs études de droit ou de méde-cine. On y trouve des chambres du prix de 20 à 50 fr. par mois; mais



Salle à manger de l'hôtel du Louvre.

H. CAFFEMACI

pour le premier de ces prix, il faut se résigner à monter haut et à occuper un espace assez restreint, suffisant d'ailleurs pour travailler et dormir. — Les jeunes gens admis à l'École centrale, où les élèves, du reste, passent leur journée et sont soumis à une surveillance suivie, trouveront à se loger à des conditions analogues dans le Marais, c'est-à-dire sur la place Royale et dans les rues Saint-Louis, Culture-Sainte-Catherine, de la Perle, de Paradis, Vieille-du-Temple, etc., quartier tranquille et moins rempli peut-être de dangereuses distractions que le pays latin. Nous n'insisterons pas à cet égard, car il n'est guère de jeunes gens venant à Paris pour la première fois qui ne soient accompagnés de leurs parents ou adressés à des correspondants, dont le premier devoir est de les guider dans leurs démarches d'installation. En effet, le travail, la conduite et par suite l'avenir de l'étudiant dépendent en partie du soin qu'on aura pris de lui choisir un logement dans un quartier paisible, dans une maison convenable, honnête, où, sans le priver de la liberté et des plaisirs que comporte son âge, il ne soit pas exposé à des entraînements, à des désordres de nature à le détourner de la bonne voie.

Nous terminerons ce qui est relatif aux hôtels meublés à Paris en disant, par une analogie lointaine, il est vrai, quelques mots des humbles hôtels garnis où descendent habituellement les ouvriers, soit en passage, soit en séjour temporaire à Paris, ou qui, même y résidant d'une manière permanente, ne veulent pas ou ne peuvent pas se donner un mobilier, ce qu'ils ne font d'ordinaire qu'en se mariant. Ces maisons garnies ou, pour employer l'expression par laquelle on les désigne, ces *garnis* ne se recommandent guère que par leur extrême bon marché; mais c'est le mérite essentiel pour ceux qui les habitent. On trouve à s'y loger à raison de 10 et 15 fr. par mois; il est vrai que c'est dans un cabinet étroit, froid en hiver, chaud en été, à peine séparé de la cellule voisine par une légère cloison, succinctement meublé d'un lit assez dur, d'une ou deux chaises et d'une table. Autrefois, les garnis se concentraient en grand nombre dans le réseau de rues compris entre les Halles et la Seine, et dans le quartier lointain situé derrière la rue Saint-Lazare, et qui a si longtemps porté le nom de *Petite-Pologne*. Aujourd'hui, ils ont disparu devant les splendides maisons de la rue de Rivoli prolongée, du boulevard de Sébastopol (rive dr.), et du boulevard Malesherbes. Si l'on veut étudier la physionomie de ces demeures de l'ouvrier, il faut principalement aller dans les rues voisines du faubourg Saint-Antoine, de la rue Mouffetard, sur la ligne des anciens boulevards extérieurs, notamment de la Villette à Ménilmontant, et dans quelques parties des arrondissements de Vaugirard et de l'Observatoire. Enfin, comme dernier terme des extrêmes que présente Paris en toutes choses, après avoir en commençant parcouru les riches hôtels de la Chaussée d'Antin, nous mentionnerons en finissant les maisons où on loge à la nuit : là on fournit, pour quelques heures, moyennant 4 et même 2 sous, un gîte qui vaut tout juste le prix qu'on y met. Ces tristes refuges

se composent de chambrées plus ou moins vastes, où l'on jette quelques paillasses garnies d'une apparence de matelas : c'est le dernier degré de l'échelle, matériellement et moralement. Souvent, sans doute, il se glisse dans les *garnis* des individus d'une moralité fort suspecte; néanmoins pour y être admis il faut produire un livret en règle ou à défaut un passe-port, qui fournissent encore une certaine garantie; mais les maisons où on loge à la nuit reçoivent tout le monde; c'est le rendez-vous de ces vagabonds, de ces rôdeurs de barrières, bien pis que cela, de ces repris de justice, de ces condamnés en rupture de ban qui le jour se cachent dans les plus infimes cabarets. A côté de cette population flétrie viennent se placer d'honnêtes ouvriers sans travail pour qui ce contact n'est pas une des nécessités les moins pénibles du chômage, de pauvres malheureux auxquels la misère ne laisse pas d'autre refuge et qui trop souvent y reçoivent les premières impressions du mauvais exemple; parfois même quelques individus, après avoir trop joyeusement fêté la bouteille, se risquent, faute de retrouver leur demeure, dans ce domicile de tous ceux qui n'en ont pas. La police y exerce une surveillance active; elle y fait de fréquentes tournées, et, quand un délit grave ou un crime lui est signalé, quand on l'informe de la disparition de quelque personnage dangereux, c'est là qu'elle porte tout d'abord ses investigations. On y dort d'un sommeil souvent troublé par les disputes des voisins, et, dès que le jour paraît, tout le monde se disperse : ceux-là afin de chercher de l'occupation dans quelque atelier; ceux-ci pour reprendre pendant toute une longue journée leur vie errante; d'autres pour mettre à exécution quelque coup médité dans la nuit, et qui leur vaudra un billet de logement délivré par la police.

APPARTEMENTS MEUBLÉS. — MAISONS MEUBLÉES.

Il existe à Paris ce que nous appellerions volontiers un sous-genre des hôtels garnis : ce sont les **appartements meublés**, qui se placent en quelque sorte comme intermédiaires entre les hôtels et les appartements ordinaires. Les appartements meublés n'offrent ni les facilités de service, ni la domesticité nombreuse, ni les commodités, telles que table d'hôte, salon de lecture, voitures à volonté, qu'on trouve dans les hôtels d'une certaine importance, et c'est surtout par là qu'ils s'en distinguent. En outre, la location y est au mois, à la quinzaine même, rarement à la semaine et jamais au jour; aussi, l'appartement meublé ne convient-il qu'aux personnes qui sont décidées à un séjour de quelque durée; à peine est-il nécessaire d'ajouter que pour celles qui, sans fixer encore définitivement leur domicile à Paris, sont appelées par goût ou par nécessité à y demeurer pendant un temps prolongé, c'est la résidence naturellement indiquée. On y fournit le linge de lit et de toilette, on se charge du service de la chambre ou des chambres, et c'est habituellement tout. Les avantages que présentent les appartements meublés sont : des prix plus modérés, un régime plus tranquille que celui des

hôtels, un certain air de *chez soi* que beaucoup de personnes préfèrent à l'agitation inévitable des hôtels.

On trouve des appartements meublés dans tous les quartiers; mais ils n'ont pas le même caractère de fixité que les hôtels, c'est-à-dire que telle maison où il y en avait hier n'en a plus aujourd'hui, et réciproquement. Comme ils exigent, comparativement, des frais d'établissement bien moins considérables que les hôtels, c'est une spéculation qu'on tente très-souvent dans des conditions fort diverses; si elle réussit, on la continue et on l'étend; dans le cas contraire, on liquide. Les uns se consacrent exclusivement à cette industrie, louent un ou deux étages, parfois une maison entière, et les disposent en appartements meublés. Ailleurs, c'est simplement une famille, dans une position médiocre, qui détache une ou deux chambres de son appartement, afin de les louer meublées et d'augmenter ainsi son modeste revenu. Aussi voit-on fréquemment dans une maison un ou deux étages seulement d'appartements meublés, tandis que le surplus est en location ordinaire.

Les appartements meublés s'annoncent par des écriteaux suspendus à la porte d'entrée de la maison et qui, au lieu d'être, comme pour les autres appartements, sur papier blanc, sont uniformément sur papier jaune avec le mot « meublé. » Le prix d'une chambre convenablement meublée varie, selon la situation, entre 40, 60 et 70 francs. Le service, qui est d'un cinquième environ du prix de la chambre, se paye en dehors.

On compte quelques **maisons meublées** qui se rapprochent de très-près des hôtels ordinaires; elles ont comme ceux-ci table d'hôte et salon de lecture; seulement le nombre des locataires y étant plus limité, la vie intérieure y est plus calme, les soins plus directs, la dépense proportionnellement moins forte; mais ce ne sont plus là les appartements meublés selon la véritable acception. En ce genre, nous citerons: avenue des Champs-Élysées, nos 67 et 69, la *maison Valin*; rue Bonaparte, n° 27, la *maison Briquet*; et enfin rue Jean-Bart, n° 9, la *maison Baron-Magnin*, où l'on trouve des appartements de 500 à 800 francs par mois, et par exception, des chambres, au jour, du prix de 2 à 5 francs; cette maison a également une table d'hôte à 4 fr. pour les dames et 4 fr. 50 c. pour les hommes, par repas.

APPARTEMENTS NON MEUBLÉS.

Afin de répondre à tous les arrangements, nous devons dire quelques mots de la location des **appartements non meublés**: tout d'abord nous ferons observer que ce genre d'installation, qui semble fort simple en théorie, présente dans la pratique beaucoup de difficultés, et il n'offre vraiment d'économie, à notre avis, que pour une famille dont le train est déjà monté sur un grand pied, et qui amène avec elle à Paris domestiques et équipages. — Il est d'ailleurs bien entendu que la réserve que nous faisons ici ne s'applique qu'à un séjour de quelques

mois. Il est évident que, si l'on prévoit une résidence d'un an, de dix-huit mois à Paris, on trouvera avantage à prendre un appartement non meublé. — Revenons à l'hypothèse d'un séjour de voyage, même prolongé, c'est-à-dire de cinq ou six mois si l'on veut, et supposons une famille de deux ou trois personnes avec une aisance moyenne, n'ayant pas de domestique avec elle. Il faut d'abord chercher l'appartement lui-même, ce qui n'est pas chose facile pour qui n'a point une longue habitude de Paris : une fois qu'on l'a arrêté, on est engagé au moins pour trois mois, qu'il convienne ou non, et combien d'inconvénients ne se révèlent que par l'habitation ! — Au contraire, si un appartement meublé vous déplaît, à la fin du mois vous faites vos malles et vous allez ailleurs. — Il faut ensuite s'occuper du tapissier qui vous fournira des meubles ; du linge ; il faut également louer ou acheter tous les ustensiles de cuisine ; enfin, et c'est là une grosse question, il devient indispensable de se procurer un domestique. Nous admettons que des relations particulières aient dispensé de recourir aux bureaux de placement, il n'en reste pas moins beaucoup de hasard dans le choix qu'on fera : supposons cependant encore que l'on ait eu la main heureuse sous le rapport de la probité, qu'en sera-t-il sous celui des mœurs et du caractère ? En tout cas, on ne doit guère espérer qu'un serviteur dont l'engagement est fort limité se préoccupe beaucoup de l'intérêt de ses maîtres. Si maintenant on se trompe et que l'on ait pris à son service des domestiques à conscience légère, ou tout à fait malhonnêtes, il faut s'attendre à devenir victime de mille petites friponneries qui ne vont pas sans doute jusqu'au vol caractérisé, mais dont l'ensemble constitue cependant un préjudice sérieux. Puis, combien d'autres embarras pour choisir tous les fournisseurs à domicile, tels que boulanger, boucher, blanchisseuse, laitier, charbonnier, porteur d'eau !

Cela dit, nous allons donner sur la location des appartements non meublés quelques indications qui devront se renfermer dans des données très-générales, en raison de l'impossibilité où nous sommes d'entrer dans les détails d'un sujet aussi étendu.

En moyenne, un appartement de quatre ou cinq pièces : deux chambres à coucher, salle à manger, cuisine et chambre de domestique, se paye, par année, de 1200 à 1400 fr. aux quatrième et cinquième étages ; de 1500 à 1800 fr. au deuxième et au troisième, et 2000 fr. au premier étage. L'entre-sol et le rez-de-chaussée rentrent habituellement dans les prix des troisième et quatrième étages. On doit compter sur une augmentation de 200 à 400 fr., selon l'étage, par chaque chambre en plus. Les quartiers anciens, éloignés du centre, présentent une économie d'environ 10 à 15 pour 100 sur ces prix ; mais la création de quartiers neufs dans toutes les parties de la capitale a eu pour conséquence d'élever presque partout le niveau des loyers. Ainsi, sur les boulevards de Sébastopol (rive g.) et Saint-Germain, aux abords même du quartier latin et dans les belles rues du faubourg Saint-Germain, les prix ne sont pas sensiblement inférieurs à ceux des quartiers riches,

voisins de la Chaussée d'Antin. Les appartements de la rue de Rivoli et des rues adjacentes sont presque les seuls dont les prix soient encore sensiblement plus élevés.

Quant aux grands appartements, il faut aborder les loyers de 3500, 4000, 5000 fr., et si l'on veut y joindre écurie et remise, le chiffre monte tout d'un coup bien plus haut. La différence de prix, résultant pour les grands appartements de leur situation plus ou moins rapprochée des boulevards et des Champs-Élysées, est beaucoup plus forte que pour les appartements ordinaires. Nous ne l'évaluons pas à moins de 25 à 30 pour 100 entre la rive gauche et la rive droite; elle s'élève même à 50 pour 100 s'il s'agit des boulevards. — Sauf stipulation contraire et expresse, le loyer convenu se paye de trois en trois mois, net de toute rétribution exceptionnelle, telle, par exemple, que le sou pour livre qu'on demandait autrefois pour l'éclairage de l'escalier. L'usage de Paris, lorsqu'il n'y a pas de bail, est de donner congé trois mois à l'avance pour les appartements au-dessus de 600 fr., et seulement six semaines à l'avance pour ceux au-dessous de ce chiffre. Nous ajouterons enfin, pour les locataires de petits appartements, que, leur loyer payé, ils sont parfaitement maîtres chez eux, peuvent recevoir qui leur plaît, rentrer et sortir à telle heure qui leur convient, sans que le concierge ait autre chose à faire que leur tirer le cordon; s'il manifeste quelque prétention inconvenante, s'il exige un impôt illégitime, s'il essaye pour l'obtenir de laisser sonner ou frapper trop longtemps, le commissaire de police, au besoin le juge de paix, à défaut du propriétaire, sauront faire justice de ces petits excès de pouvoir. Toutefois, si l'on rentre fréquemment à 2 ou 3 heures du matin, la simple équité conseillera d'accorder une indemnité au concierge; mais il n'a d'autre droit à ces libéralités exceptionnelles que la bonne volonté du locataire. En principe, plus on paraît exiger de ce dernier et moins il doit accorder.

En arrêtant un appartement, il est de règle de remettre au concierge, sous le titre de *denier à Dieu*, une gratification plus ou moins forte, selon le montant du loyer.

Observation importante. — Qu'on habite un hôtel, un appartement meublé ou non meublé, et plus nécessairement encore dans ce dernier cas, on doit, aussitôt installé, s'assurer du concours d'un bon médecin, et prendre sur son carnet l'adresse d'un pharmacien, celles du bureau de poste le plus voisin et de la station télégraphique la plus rapprochée, enfin celle du commissaire de police du quartier qu'on habite. On évitera ainsi, soit des pertes de temps dans les circonstances qui se présentent chaque jour, soit de fâcheuses incertitudes pour des incidents qui surviennent à l'improviste et qui réclament une démarche immédiate. Nous engagerons en outre les personnes qui ont choisi un hôtel pour résidence, si elles ont une somme d'une certaine importance, sans que cependant cette somme soit très-forte, à la remettre *sur reçu* à la caisse de l'hôtel, pour ne garder avec elles que l'argent nécessaire aux

dépenses courantes. S'il s'agit de valeurs considérables, nous n'avons sans doute pas besoin d'ajouter qu'à défaut d'un banquier de confiance, c'est à la Banque de France qu'on doit en faire le dépôt.

AUBERGES.

L'auberge a eu sa raison d'être, avant la création des chemins de fer, quand les pesantes voitures de roulage, arrivant par toutes les routes de terre, exigeaient de vastes et nombreux abris pour leur chargement et pour leurs conducteurs : l'auberge formait alors tout à la fois gîte et entrepôt. Aujourd'hui, les conditions sont changées, et avant peu Paris ne comptera plus une seule auberge. La transformation des vieux quartiers où elles étaient habituellement installées a aussi contribué à leur disparition. On aurait actuellement grand'peine à en nommer plus de trois ou quatre, parmi lesquelles nous citerons : rue Contrescarpe-Dauphine, 5, l'auberge du *Cheval blanc*; rue Montorgueil, 64, celle du *Compas d'or*; place du marché Beauvau, celle du *Soleil d'or*. On en retrouve encore dans les communes annexées, où quelques-unes gardent leur physionomie traditionnelle : dans la cour deux ou trois carrioles s'abritant sous des toits en appentis; plusieurs voitures de roulage chargées d'une montagne de marchandises, abritées sous un immense hangar; des bâtiments vieillis, dont les poutres percent leur couche de plâtre; pour y arriver, un escalier extérieur, aboutissant à des rangées de galeries, ornées d'énormes garde-fous en bois, et sur lesquelles s'ouvrent des files de chambres à coucher.... Les dernières auberges se rencontrent surtout aux abords des canaux Saint-Denis et Saint-Martin, à la Villette, et au quai de la Gare qui s'étend, sur la rive gauche de la Seine, derrière les dépendances du chemin de fer d'Orléans. Les arrivages encore importants de marchandises par les voies navigables leur assurent une certaine clientèle. On en voit aussi un certain nombre au delà de la barrière d'Enfer, sur la route d'Orléans, où se sont conservés quelques transports par terre.

RESTAURANTS.

Si l'on peut se loger à tout prix à Paris, les tables s'y dressent également à toute heure pour toutes les bourses, petites ou grosses, depuis le repas à 90 centimes et même au-dessous jusqu'au dîner succulent qui se soldé par une ou deux pièces d'or. Qu'on veuille simplement manger pour vivre ou que parfois on aime à vivre un peu pour manger, Paris a des **restaurants** de toutes les classes, de tous les prix, correspondant à toutes les ressources et à tous les goûts. Quelques estomacs délicats prétendent que l'art culinaire est en décadence; il est possible qu'il ne soit pas en progrès, mais tel qu'il est il reste encore un art, où Paris est sans rival. La tradition des Vatel, des Carême, des Brillat-Savarin n'y est pas perdue : c'est encore la ville du monde où l'on dîne le mieux, en y

mettant le prix. Ajoutons que la charité vient volontiers en aide aux malheureux qui n'ont pas même les quelques sous nécessaires pour la plus maigre pitance. Nous ne voulons certes pas dire que tout le monde trouve chaque jour son dîner ; nous savons qu'il est plus d'un misérable grenier où la faim règne plusieurs jours sans qu'on puisse la combattre ; mais, en réalité, Paris au milieu de ses plaisirs est moins dur qu'on ne pourrait le supposer, et il est rare que le pauvre sollicite sans rien obtenir et que la bienfaisance publique ou privée n'aille pas au-devant de tous ses besoins.

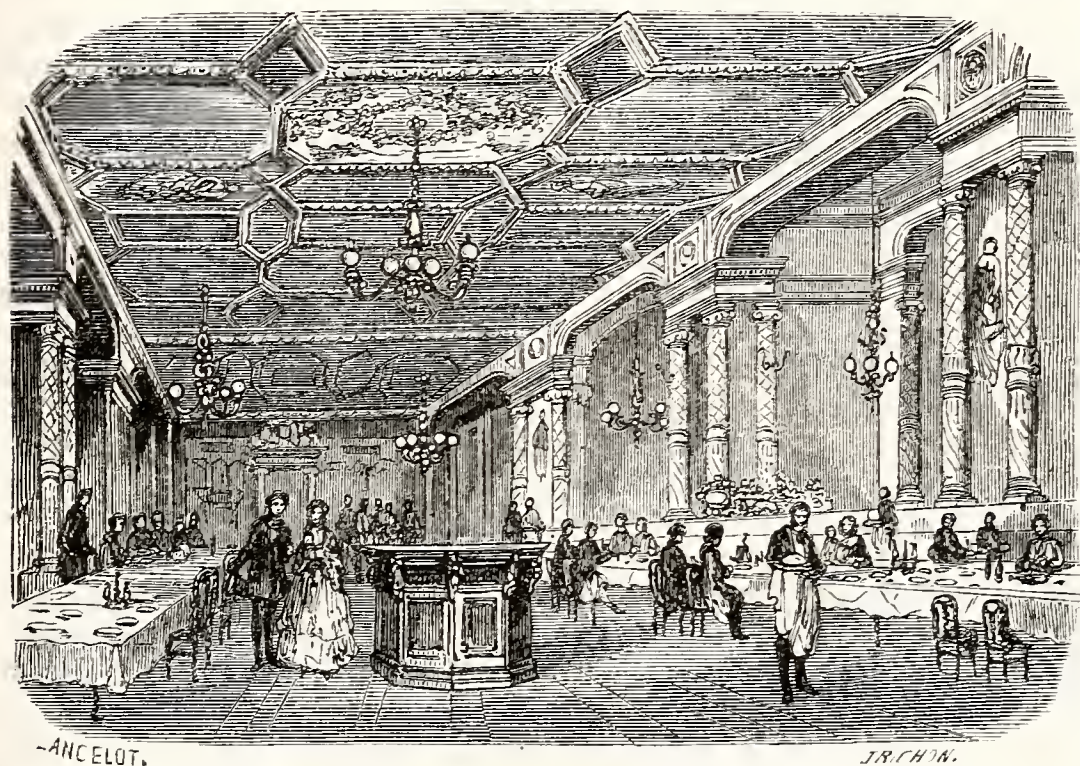
Les restaurants de Paris peuvent se diviser en deux grandes catégories : les restaurants à prix fixe et les restaurants à la carte ; le choix est à la fois question d'argent et question de goût. Nous n'avons, pour nous, qu'à signaler les différences qui caractérisent les uns et les autres, en laissant au lecteur le soin de se décider.

Le consommateur qui préfère, à un menu varié, un ou deux plats seulement, apprêtés avec soin, ira dîner à la carte ; celui, au contraire, qui aime la diversité des mets sans vouloir cependant élever sa dépense, doit aller au restaurant à prix fixe. En effet, pour 2 fr. ou 2 fr. 50 c. on peut avoir un dîner complet : potage, entrée, rôti, entremets, dessert, plus ou moins bon il est vrai ; tandis que, sauf quelques établissements spéciaux que nous mentionnerons plus loin, il n'est pas possible, tout en se renfermant dans les limites les plus étroites, de dépenser moins de 4 à 5 fr. dans un restaurant à la carte, même du troisième ordre.

En résumé, le principal avantage du restaurant à prix fixe, c'est d'abord de fixer d'une façon absolue le prix du dîner ; on connaît à l'avance le chiffre exact de sa dépense et l'on est sûr de pouvoir, sans le dépasser, satisfaire aux exigences de son appétit. Ensuite il offre, dans ces conditions, une assez grande variété de mets, en laissant même de côté les indications exceptionnelles qui ne sont guère qu'un ornement de la carte, et qui ont été le texte de tant de plaisanteries. Ainsi, sans prétendre à la truite genevoise, au cuissot de chevreuil glacé, au faisan rôti, aux suprêmes de volaille, aux entremets recherchés, il reste un choix très-suffisant pour un appétit capricieux. Nous ne dirons rien des restaurants à 90 centimes, à 1 fr. 25 c. qu'on rencontre dans les petites rues qui environnent le Palais-Royal, dans le voisinage de la rue Saint-Honoré et dans le pays latin. C'est uniquement une ressource extrême commandée par la nécessité. On ne saurait que plaindre ceux que ce motif y conduit. Quant au consommateur qui s'y rend par économie volontaire ou, pour parler plus simplement, par avarice, il y trouve son juste châtement.

Les **restaurants à prix fixe** que nous voulons sérieusement indiquer sont compris entre les prix de 2 fr., 2 fr. 50 c., 3 fr. et 4 fr. Ces deux derniers chiffres s'appliquent presque sans exception à une création assez récente, dont le *Restaurant de Paris*, passage Jouffroy, a pris l'initiative et a fourni le modèle. A l'entrée de ces établissements se trouve un tableau sur lequel on écrit chaque jour, à la craie, le menu du jour, com-

posé de quatre ou cinq plats : vous entrez, et l'on vous sert le diner annoncé, sans même que vous ayez l'embarras de faire un choix. Nous avons nommé le *Restaurant de Paris*, qui passe pour un des meilleurs en ce genre; le prix du diner y est de 4 fr. Il y a des maisons établies d'après le même système dans le passage des Panoramas et au Palais-Royal, et dont le prix n'est que de 3 fr. Mais le véritable restaurant à prix fixe, le restaurant traditionnel, connu sous le nom de *restaurant à 40 sous*, c'est le restaurant à 2 fr. et 2 fr. 50 c., établi de temps immémorial au Palais-Royal et dans quelques passages environnants ; nous y avons tous diné, en arrivant à Paris, comme nos pères y avaient dîné avant nous ; nous avons même admiré ses dorures et ses candé-



Les Frères Provençaux.

labres, et sa carte *toujours variée* a semblé très-attractive à nos débuts. On y rencontre chaque jour de nombreux consommateurs, étrangers et habitants de Paris, car le dîner à 40 sous est encore une fête dans plus d'une petite famille bourgeoise. Quant à l'aspect, on en a certes pour son argent : de vastes salons à lambris dorés, décorés de glaces et de lustres, et dont les fenêtres donnent sur le jardin du Palais-Royal, forment un magnifique ensemble qui rivalise avec celui des restaurants d'un prix élevé, et le dépasse quelquefois. Si la cuisine n'est pas uniformément bonne dans ces restaurants, elle présente cependant des ressources suffisantes à qui sait rédiger son menu selon les conditions du lieu. Ne demandez aucun mets extraordinaire ; bornez-vous aux biftecks un peu durs, aux fricandeaux, aux côtelettes de mouton, à la tranche de gigot braisée

ou rôtie, au morceau de veau rôti, aux pommes de terre, aux haricots, aux purées, aux omelettes, aux œufs accommodés simplement, œufs brouillés, œufs au beurre noir, œufs sur le plat; à la raie, à la sole, au hareng frais, à la salade, à la tête de veau vinaigrette; en fait d'entremets, à l'omelette au sucre, à l'omelette au rhum, aux beignets, aux croquettes de riz; pour dessert, à la pomme, aux mendiants et au fromage de Gruyère : et en résultat vous n'aurez pas mal dîné. Si vous aimez les huîtres, vous pouvez en prendre une demi-douzaine, en sacrifiant un plat, et vous ne les trouverez ni moins bonnes ni moins fraîches qu'ailleurs. — Voilà, moyennant 2 fr., et 2 fr. 50 c. si vous remplacez la demi-bouteille de vin par une bouteille entière, le repas que vous offre le restaurant à prix fixe du Palais-Royal.

Pour la même somme, nous ne croyons pas qu'on puisse mieux dîner ailleurs, à moins d'une connaissance approfondie de Paris; on peut trouver çà et là quelques petits restaurants ou traiteurs, d'une apparence d'ailleurs extrêmement modeste, où, à raison de 30 ou 40 centimes le plat, on sert des viandes de qualité très-satisfaisante; mais c'est une exception qu'un étranger ne rencontrera pas une fois sur cent.

Disons maintenant quelques mots des **restaurants à la carte**, qu'on peut eux-mêmes partager en deux classes : une où l'on mange, et une où l'on *dîne* dans l'acception gastronomique du mot. Nous dirons d'abord quelques mots des premiers, qui comprennent à peu près tous les restaurants à la carte du second et du troisième ordre. Leurs prix varient entre 75 c. et 1 fr. le plat, pour les mets de consommation ordinaire, et les portions y sont habituellement assez fortes pour que deux plats suffisent à un appétit robuste; nous n'hésitons pas à les conseiller aux consommateurs qui préfèrent la qualité des mets à leur nombre; mais il ne faut pas compter y dépenser moins de 4 à 5 fr. en se renfermant dans le strict nécessaire. Pour en donner une idée, nous indiquerons la carte suivante : potage, 50 c.; plat de viande, 1 fr.; plat de légumes, 75 c.; dessert, 50 c.; vin (demi-bouteille), 75 c.; pain, 25 c.; total, 3 fr. 75 c., à quoi il faut ajouter 20 c. pour le garçon. Mais nous ferons remarquer que nous supprimons tout plat un peu recherché, tout poisson, toute primeur en légumes ou en fruits, pour nous en tenir aux mets les plus élémentaires. Si l'on sort de ce programme fort restreint, on atteint facilement à une addition de 6 à 7 fr. Un dîner dans des conditions identiques chez un restaurateur du premier ordre n'augmentera guère le total que de 1 fr. à 1 fr. 50 c. — Nous ne donnons pas ce renseignement comme base d'un bon dîner, mais nous le présentons, à ceux qui n'aiment pas le restaurant à prix fixe, comme moyen d'obtenir une nourriture saine sans trop surcharger son budget. — Comme les portions sont suffisantes pour être partagées, on peut dîner à deux bien convenablement, à la carte, au prix moyen de 5 à 6 fr. par tête. Les restaurants de cet ordre sont nombreux, répandus dans tous les quartiers; ils sont tenus sur le même pied quant aux prix, et à très-peu de chose près quant à la cuisine. La vogue va tantôt à celui-ci, tantôt à

celui-là : aujourd'hui elle favorisera le boulevard Montmartre, demain le boulevard Poissonnière, un autre jour le Palais-Royal. Nous nommerons, en réunissant dans notre nomenclature les restaurants du second et du troisième ordre : sur le boulevard Poissonnière, 26, l'ancien restaurant *Désiré Beauvain* ; au coin du faubourg Montmartre, 32, le restaurant *Vachette* ; boulevard Saint-Denis, 18, le restaurant *Maire* ; sur le boulevard du Temple, 29, le restaurant *Beauvalet*, qui a quelque peu hérité de la renommée et de la clientèle de l'ancien *Cadran bleu* ; rue Marivaux, le restaurant de l'*Opéra-Comique* ; rue du Helder, le restaurant de l'*hôtel du Tibre* ; rue Le Peletier, 19, le restaurant *Broggi*, qui réunit la cuisine française et la cuisine italienne ; place de la Bourse, 13,



Restaurant Ledoyen.

le restaurant *Champeaux* ; celui du *Petit Vatel*, au Palais-Royal ; rue de Valois, à côté du Palais-Royal, le *Bœuf à la mode* ; rue de Tournon, 33, le restaurant *Foyot*, qui se range parmi les bons établissements du deuxième ordre et qui a acquis une véritable renommée dans le quartier latin ; rue de l'Ancienne-Comédie, 18, le restaurant *Thomas*, successeur de *Pinson*, une vieille réputation bien connue de l'École de droit et de l'École de médecine, qui y font leurs parties fines ; enfin, quai de la Tournelle, 15, le restaurant de la *Tour d'argent*, l'un des meilleurs de ce quartier, et bien d'autres qui nous échappent et qui n'en valent certes pas moins pour cela.

Enfin viennent les restaurants du premier ordre : ceux où l'on ne doit

entrer qu'avec l'intention de dîner *sérieusement*, sans se préoccuper du montant de l'addition : on y vient chercher, non l'économie, mais les grands vins, les primeurs, le gibier de premier choix, les poissons délicats, les entremets ingénieusement combinés, en un mot les chefs-d'œuvre de l'art culinaire, tout ce qui en est beau et bon. Quel chiffre fixer à la dépense, quel menu indiquer là où le goût, la fantaisie dominent? ce serait essayer l'impossible. Pénétrez dans ces sanctuaires de la gastronomie, composez avec soin votre carte, prenez votre temps, et vous y dinerez bien; si vous désirez y dîner mieux encore, commandez à l'avance, discutez votre menu; ne dépensez pas pour le plaisir de dépenser et par faste, mais que les prix soient sans influence sur vos préférences.

La renommée des grands restaurants de Paris, européenne pour quelques-uns, dispenserait d'en nommer aucun; cependant nous citerons : au Palais-Royal, galerie Beaujolois, 81, *Véfour*; 98, les *Frères Provençaux*; galerie Montpensier, 9 et 11, le *café Corazza*, qui malgré son titre est exclusivement un restaurant; sur le boulevard des Italiens, 20, la *Maison-Dorée*; passage de l'Opéra, l'ancien restaurant *Leblond*; boulevard des Italiens, 13, le *café Anglais*, et, 38, le *café de Foy*, tous deux restaurants; boulevard Saint-Martin, 20, *Deffieux*, sinon le premier dans Rome, du moins le premier dans son village, nous voulons dire dans son arrondissement, et le rendez-vous des noces et des repas de corps depuis le faubourg du Temple jusqu'au faubourg Saint-Denis; rue Neuve-Saint-Eustache, *Diébout*, renommé pour sa cuisine et ses vins; rue Montorgueil, 70, *Philippe*. Dans le quartier latin, nous signalerons, rue Contrescarpe-Dauphine, 3, le restaurant *Magny*, dont la cuisine est réputée l'une des meilleures de Paris, et qui, sous une apparence assez modeste, tient un des premiers rangs dans la hiérarchie des restaurants parisiens; enfin, non loin du Palais de l'Industrie, aux Champs-Élysées, le restaurant *Ledoyen*; et le restaurant du *Pavillon d'Armenonville*, au bois de Boulogne, très-fréquenté l'été à la fois pour sa cuisine et pour sa situation. Tous ces restaurants, à peu près également recommandables, offrent néanmoins certaines nuances résultant de la différence de leur clientèle : ainsi, par exemple, les *Frères Provençaux* ou le *café Anglais* ne sont pas absolument dans les mêmes conditions que la *Maison-Dorée* et le *café de Foy*; mais ces nuances sont trop peu sensibles ou exigeraient trop d'explications pour être appréciées.

Nous ferons une dernière observation : nous avons cité un certain nombre de maisons qui nous paraissent correspondre aux considérations que nous présentions sur la cuisine parisienne; mais nous n'avons pas entendu établir une classification absolue, et tenir exactement compte du rang hiérarchique auquel elles peuvent prétendre, soit qu'elles se placent au 3^e, au 2^e ou au 1^{er} rang. Nous avons réservé pour les indiquer à part, en raison de leur caractère particulier, les restaurants dits anglais, dont la carte porte principalement le rosbif saignant, les pommes de terre écrasées et les légumes cuits à l'eau, les biftecks fortement épicés, les *puddings*, les tartes aux fruits, selon la saison, et les fromages

de provenance anglaise. Le restaurant *Lucas*, rue de la Madeleine, 14; la *Taverne anglaise* de la rue Saint-Marc-Feydeau, 18, entre la Bourse et l'Opéra-Comique; la *Taverne britannique* de la rue Richelieu, 104, près du boulevard, sont les principaux restaurants de cette spécialité qui fut inaugurée par le restaurant Kat Komb, aujourd'hui disparu. Enfin, parmi les restaurants du premier ordre, nous ne saurions omettre quelques cafés qui se conforment en partie et secondairement à leur titre, mais qui au fond sont surtout des restaurants et servent à la carte des déjeuners et des dîners le disputant par le mérite du service aux célébrités culinaires de Paris : place de la Madeleine, 2, le *café Durand*; sur le boulevard des Italiens, 16, le *café Riche*; boulevard des Italiens, 38, le *café Bignon* ou *de Foy*; au coin de la rue Richelieu, le *café Cardinal*; sur le quai d'Orsay, 1, le *café d'Orsay*; rue du Bac, 27, le *café Desmares*.

TABLES D'HÔTE.

Maintenant, le restaurant à prix fixe ou à la carte vous déplaît-il? voulez-vous un dîner régulier, servi à heure fixe, où votre goût soit mieux satisfait que dans les restaurants à prix fixe, où vous n'avez pas l'ennui de faire un menu? vous avez les restaurants des **tables d'hôte**. Nous avons déjà indiqué celle du *grand hôtel du Louvre* à 7 fr. et celle du *Grand-Hôtel* à 8 fr. Il y en a de moins chères : la plupart des hôtels de quelque importance en ont une, servie de 5 h. 1/2 à 6 h., au prix moyen de 4 fr. et 4 fr. 50, où les étrangers sont admis aussi bien que les locataires, et où l'on dîne délicatement et abondamment. Dans quelques maisons il est nécessaire de s'inscrire à l'avance ou d'être présenté, mais en général il suffit d'arriver... en même temps que le potage. L'exactitude est en effet une des conditions essentielles des habitués des tables d'hôte; autrement vous en seriez souvent réduit à vous redire la maxime bien connue : *Tarde venientibus*, etc. C'est ce qui fait la fortune des restaurants. Ils sont pour la liberté de la fourchette.

Puisque nous parlons tables d'hôte, nous rappellerons qu'il en existe un certain nombre dans les anciennes communes de la banlieue, notamment aux Batignolles, établies à des prix fort réduits : 1 fr. 25 et 1 fr. 50. Formées à l'époque où ces communes n'étaient pas placées sous le régime de l'octroi de Paris, elles se trouvaient alors dans des conditions exceptionnelles de bon marché; elles se sont maintenues depuis sans augmenter leur redevance, mais en rognant peut-être un peu les portions. Elles sont fréquentées par d'anciens militaires retraités, par des employés et par quelques artistes qui attendent la renommée; nous les nommons parce qu'elles ont eu une certaine réputation de gaieté insouciant, de chansons improvisées, à laquelle s'est jointe parfois celle de quelques baccarats hasardés comme complément des joies du festin; mais nous n'en conseillerons pas l'essai à nos lecteurs, ils n'y trouveraient certainement pas la compensation d'une course trop longue et d'un dîner trop exigü.

PENSIONS BOURGEOISES.

Ce genre d'établissements, dont on trouve encore quelques spécimens dans le quartier qui s'étend entre le Panthéon et le Jardin des plantes, notamment dans l'ancienne rue Copeau, aujourd'hui rue Lacépède, tend de plus en plus à disparaître devant les exigences de la vie nouvelle. A voir les choses au fond, ce sont de vrais hôtels avec leurs chambres meublées, leur table d'hôte, et le service commun; mais, par la physionomie, par les habitudes, par la nature des locataires, la plupart petits commerçants ou anciens employés qui viennent finir là une existence ignorée, dont les ressources leur commandent la plus stricte économie, les pensions bourgeoises ont un caractère entièrement à part, dont les traits distinctifs sont le bon marché, la stricte régularité de régime et la permanence de séjour des hôtes. Nous n'ajouterons rien de plus : aucun voyageur sans doute ne sera tenté d'aller s'enfouir dans ces maisons complètement séparées du mouvement parisien et plus éloignées de Paris par leurs mœurs que beaucoup de villes de nos départements. Quant à leur aspect, qui n'a pas lu *le Père Goriot* de Balzac, et qui par conséquent ne connaît la pension bourgeoise aussi bien qu'aucun Parisien? Ce que nous pourrions dire de la porte à claire-voie, du jardin plus ou moins grand situé derrière la maison, de l'escalier à lourde rampe, des chambres dont les boiseries et la décoration remontent au xviii^e siècle, de la table dont le bœuf bouilli, le ragoût de mouton pour les jours ordinaires, le gigot rôti pour les jours de fête forment l'invariable menu, n'ajouterait évidemment rien à la description si vraie et si pittoresque du célèbre romancier.

ÉTABLISSEMENTS DE BOUILLON.

Nous devons mentionner encore toute une classe d'établissements récemment organisés et très-fréquentés aujourd'hui, à savoir : les **établissements de bouillon**.

L'idée originaire avait été conçue et exploitée, il y a environ vingt-cinq ans, par une compagnie constituée sous le nom de *Compagnie hollandaise*, et qui avait ouvert sur divers points des boutiques où elle livrait, pour consommer sur place ou pour emporter, du bouillon, du bœuf bouilli, sans aucun accommodement, des petits pains et du vin. Soit que les actionnaires fussent trop riches, soit, ce qui est plus probable, que le résultat n'ait pas répondu à leur attente, les établissements de bouillon hollandais étaient allés rejoindre tant d'autres entreprises ensevelies dans les archives des idées incomprises. Pendant plusieurs années les établissements, dont la Compagnie hollandaise avait pris l'initiative, furent remplacés par des maisons analogues, qui, mêlant le bouillon, le lait, les côtelettes, le café et le chocolat au lait dans leurs combinaisons, finirent généralement par aboutir à ces restaurants



Établissement de bouillon Duval.

obscur, d'une propreté douteuse, pour lesquels on a inventé le mot de *gargotes*.

Il y a cinq ou six ans, le chef d'une des boucheries importantes de Paris eut la pensée, sans doute pour utiliser les viandes qui à la fin du jour ne sont pas vendues, d'ouvrir de nouveau des établissements de bouillon, en élargissant toutefois le cercle des objets de consommation. Comme ses restaurants étaient propres, bien tenus, approvisionnés de mets de bonne qualité et à bon marché, il eut bientôt avec lui le gros bataillon des consommateurs qui sont obligés de calculer très-exactement chacune de leurs dépenses. Les établissements de bouillon Duval donnent des viandes rôties et bouillies, des légumes, du dessert, et sont devenus de véritables restaurants où l'on peut, pour 1 fr. 50, prendre un repas fort simple, mais sain. Le succès a fait naître la concurrence, et M. Duval a eu de nombreux imitateurs, mais il garde la supériorité et pour la tenue du service et pour le développement de la clientèle. Parmi les établissements de la maison Duval, nous citerons celui qui est situé rue Montmartre, à l'angle de la rue Notre-Dame des Victoires, un des premiers ouverts, et un autre placé à l'angle du boulevard de Sébastopol et du boulevard Saint-Denis. Quant au bouillon à emporter, il se vend actuellement chez les fruitiers et dans quelques boucheries, qui utilisent ainsi leurs basses viandes.

CRÈMERIES.

Nous touchons au terme de notre course à travers les tables de toutes sortes que Paris prépare chaque jour pour ses nombreux commensaux. Nous avons indiqué, nous le croyons, tout ce qui peut être d'un usage pratique. Il nous reste à parler de quelques combinaisons exceptionnelles qui appartiennent plutôt à notre sujet comme traits de mœurs de la vie parisienne que comme renseignements utiles : aussi nous abstiendrons-nous d'entrer dans de longs détails.

D'abord, entre les restaurants où l'on compte plus ou moins avec sa bourse, mais où l'on dîne réellement après tout, et le petit traiteur qui prépare le souper de l'ouvrier, vient se glisser, pour ainsi dire, un commerce mixte, discret comme ses habitués, et connu sous le nom de **Crèmerie**, bien qu'on y vende peu de lait et encore moins de crème. — Pour le classer, nous dirions volontiers que c'est le restaurant de la misère en habit noir. Quelques plats dont le lait constitue la base, une terrine pleine d'une sorte de crème au chocolat, des œufs, des côtelettes, des herbes bouillies, chicorée ou épinards, en forment l'ordinaire. On y entre bien vite et l'on en sort modestement après avoir, tant bien que mal, trompé sa faim. Mieux vaut cent fois la cuisson épaisse, commune, mais plantureuse et nourrissante, du traiteur, cabaretier ou gargotier, comme on voudra, chez qui le maçon va prendre son repas à midi, à moins qu'il ne se rende, un morceau de pain et un morceau de charcuterie sous le bras. chez le marchand de vin, où il consomme ses

provisions, soit dans la boutique, soit dans l'arrière-boutique, en les assaisonnant d'un demi-litre de vin.

Nous venons de parler des crèmeries où l'on ne vend guère de lait ni de crème; mais il y en a, sur tous les points de Paris, qui, fidèles à leur titre, tiennent du lait, des œufs, du beurre et des fromages de consommation courante. Quelques boutiques même, d'une propreté exquise, se vouent exclusivement à la spécialité du lait que contiennent de vastes terrines posées sur des rayons et des tables de marbre. Enfin, des laitiers venus des environs de Paris, et stationnant dans chaque rue, sous une porte cochère, de 6 à 9 h. du matin, vendent le lait qui forme à Paris, on le sait, l'élément indispensable du premier déjeuner. Quelques-uns de ces établissements improvisés livrent au besoin le lait chaud et le café, qu'on n'a plus qu'à mélanger pour avoir un déjeuner tout fait.

TRAITEURS ET RESTAURANTS DES BARRIÈRES.

Autrefois les restaurants des barrières formaient une classe très-distincte, ayant ses allures propres; depuis l'annexion, ils tendent à se confondre avec les restaurants de l'ancien Paris, tout en ayant néanmoins conservé jusqu'ici quelque chose de leur physionomie primitive. Ils se divisent, d'une façon parfaitement marquée, en *marchands de vin-traiteurs* de bas étage et en *restaurants* du second ordre, tels que : le *Père Lathuile*, aux Batignolles; le restaurant *Tonnellier*, chaussée du Maine; le restaurant *Richesfeu*, rue de la Gaïeté, 1; le restaurant *Nicolet*, chaussée de Clignancourt; le restaurant *des Marronniers*, quai de Bercy. On y dine bien; les vins y sont généralement bons, mais les prix n'y sont pas inférieurs à ceux des restaurants secondaires de Paris.

Le trait commun aux restaurants des barrières, grands et petits, c'est la dimension du local, où l'annonce des salles de cent couverts pour noces et festins n'est pas trop exagérée; chez les uns et chez les autres, le jardin est également de rigueur. Pour l'aristocratie de l'endroit, ce sont quelques marronniers, entremêlés de bouquets de lilas et de plantes grimpantes, formant des bosquets plus ou moins discrets; pour les plus humbles, le jardin se borne à deux ou trois rangées d'acacias chétifs, en face de la vaste salle commune garnie de tables et de bancs de bois. Parmi les traiteurs du dernier ordre, qui, en raison même de leur misérable aspect et de leurs habitués encore plus misérables, ont conquis cette sorte de célébrité temporaire que Paris fait à toutes les époques à certains établissements excentriques, et qui jadis a conduit la foule chez Ramponneau, puis a rempli le cabaret de la mère Radig et illustré le ombre couloir de Paul Niquet, nous signalerons particulièrement la *Petite-Californie*, située entre la chaussée du Maine et le boulevard de Montrouge. C'est l'extrême limite du genre : qu'on se figure sous un hangar en planches une centaine de tables et de bancs de bois grossièrement in-

stallés; deux lignes d'acacias qui balancent mélancoliquement leurs feuilles flétries au-dessus de ces bancs où la misère apparaît à chaque place, et pour consommateurs des chiffonniers en haillons, la hotte sordide à côté d'eux, des ouvriers sans travail, réduits au plus pénible dénûment, quelques redingotes et quelques habits couverts de graisse et de poussière et tombant en lambeaux : telle est la Petite-Californie. Le dimanche, pendant toute la journée, et dans la semaine, de six ou sept heures du soir à dix heures, la Petite-Californie présente un tableau populaire qu'on doit voir une fois. Les mangeurs l'envahissent littéralement; les assiettes chargées de viande, la salade, les cruches d'un vin douteux circulent de toutes parts; les fourneaux de la vaste cuisine flambent à faire envie à plus d'un rival dédaigneux. On s'expliquera aisément cette sorte de vogue lorsque nous aurons ajouté qu'on peut largement se rassasier pour 50 à 60 centimes à la Petite-Californie. Quant au vain luxe de la forme, les habitués du lieu l'estiment une inutile vanité que leur philosophie n'achèterait pas au prix d'un petit verre. Le *Petit-Ramponneau* qui, par une combinaison bizarre d'industriel, est une annexe du *restaurant Nicolet*, où l'on dépense aisément 7 ou 8 francs à son dîner, où l'on boit à son gré les vins des crus renommés; le *Petit-Ramponneau* forme, disons-nous, à la chaussée de Clignancourt, le pendant de la Petite-Californie. Sur toute la ligne des boulevards extérieurs, du reste, de la Villette à la barrière du Maine, on rencontre, aux abords des quartiers pauvres et populeux, de vastes cabarets établis dans des conditions analogues.

CUISINES EN PLEIN VENT.

Quel que soit notre désir d'abrèger cette esquisse de Paris à table, nous ne pouvons omettre la cuisine en plein vent, dont on a, comme pour d'autres aspects populaires de Paris, un peu surfait la réputation pittoresque, mais qui cependant a sa place dans les habitudes de certaines classes. L'aménagement de la cuisine en plein vent est des plus élémentaires : un fourneau en tôle et un poëlon large et profond lui suffisent ordinairement; c'est le simple restaurant. Quelquefois il s'y joint une petite table supportant une bouteille d'eau-de-vie, quelques tasses et une énorme cafetière où bout éternellement un mélange de marc de café et de chicorée; c'est alors le vrai café-restaurant. On rencontre principalement celui-ci dans le voisinage des marchés, et particulièrement des marchés qui se tiennent, sans abris, sur l'un des côtés de la voie publique. L'établissement plus élémentaire que nous avons indiqué en premier lieu se trouve partout, mais surtout aux abords des anciennes barrières et dans les quartiers habités par la population des ateliers; tantôt les cuisines en plein vent circulent çà et là, selon les nécessités de la consommation, tantôt elles s'établissent en permanence à quelque coin de rue, principalement à la porte des marchands de vin, qui leur donnent volontiers l'hospitalité, l'expérience leur ayant

appris que la pomme de terre frite est l'amie du petit bleu. — La carte de ces restaurants improvisés se compose de saucisses chaudes, de pommes de terre frites, de beignets, parfois de poisson, mais assez rarement, depuis le renchérissement de ce comestible. 10 ou 15 centimes représentent le prix moyen de la portion; la demi-tasse, sans eau-de-vie, se vend 5 centimes et 10 centimes avec le petit verre. Les jours de fête, de cérémonies publiques et de grandes revues sont le triomphe des cuisines en plein vent : à chaque pas elles se révèlent par le grésillement du saindoux dans la poêle et par l'odeur âcre qu'elles dégagent; leurs clients sont nombreux alors, et, l'occasion et la faim aidant, on y aperçoit plus d'un consommateur qui en toute autre circonstance n'aurait pour elles qu'un regard de mépris.



Cuisine en plein vent.

Comme annexes naturelles de la cuisine en plein vent, nous mentionnerons encore : les marchands de châtaignes et de pommes de terre bouillies, qui partagent avec les frituriers la pratique des marchés, et les marchands de gaufres, dont les produits appétissants, placés sur une serviette blanche, attirent les friands de toutes les classes et de tous les âges : prendre une gaufre au passage est la chose du monde la plus naturelle, la plus autorisée à Paris, pour qui que ce soit. Enfin, quand l'hiver arrive, les marchands de marrons grillés s'établissent à la porte de chaque marchand de vin, jusqu'au retour des hirondelles, et c'est encore une de ces consommations qu'on peut se permettre à l'occasion, sans aucun mouvement de fausse honte. Les marchands de marrons en plein air sont uniformément les fournisseurs de toutes les classes, de la table du riche

aussi bien que de celle du petit ménage, qui se fait un régal de la châtaine grillée accompagnée d'une fine bouteille de vin blanc.

MARCHANDS DE COMESTIBLES.

Les marchands de comestibles, comprenant depuis les maisons du premier ordre jusqu'au modeste fruitier, sont nombreux à Paris. Les plus renommés sont : boulevard des Italiens, 25, et rue Vivienne, 28, *Ozanne et Letondeur*, successeurs de Chabot et Potel; rue Vivienne, 22, *Lemasson*; au Palais-Royal, galerie de Chartres, *Chevet*; galerie de Valois, *Dubarle*, successeur de Corcelet. Il y a aussi quelques marchands spéciaux pour les fruits de choix; nous nous bornerons à indiquer : boulevard des Italiens, 38, l'élégante boutique de *Couturier*, et rue d'Antin, 4, le magasin toujours remarquablement approvisionné de *Denis Cochon*.

PÂTISSIERS ET CONFISEURS.

Encore quelques mots, pour finir, sur deux commerces importants qui s'adressent également à l'estomac, et dont les Parisiens ont toujours fêté les produits : nous voulons parler des pâtisseries et des confiseurs.

En Allemagne, particulièrement à Vienne, les pâtisseries ont un salon où se trouvent quelques journaux, où l'on prend des gâteaux et des glaces et où l'on fait volontiers la conversation. Les pâtisseries parisiennes n'en sont pas là; mais de 3 h. à 5 h. après midi, il est rare que les boutiques les plus renommées ne soient pas remplies de femmes élégantes, d'hommes du monde le plus distingué, qui viennent y manger un gâteau trempé d'un verre de vin de liqueur. Lorsque par hasard, au milieu d'une course prolongée, on sent son estomac tirillé par une pointe d'appétit auquel l'heure n'est pas arrivée de faire l'honneur d'un repas en règle, le mieux est de prendre un gâteau qui, sans nuire au dîner, satisfasse provisoirement la faim. — Nous n'indiquerons aucun pâtissier, pour ce cas; il y en a dans tous les quartiers, et sauf ceux qui se dénoncent par une mine trop suspecte, les plus rapprochés sont les meilleurs. Pour les personnes qui veulent connaître la pâtisserie parisienne par ses confections de choix, nous nommerons : dans le passage des Panoramas, *Félix*; place de la Bourse, *Julien*; dans le passage de l'Opéra, le *Gâteau d'amandes*; rue de la Paix, à trois pas du boulevard, *Carême*, et les *pâtisseries anglo-françaises* situées rue Royale et rue de Rivoli à l'angle de la rue Castiglione. Dans un ordre tout différent, il est impossible de ne pas signaler, au moins en passant, les boutiques placées à côté du Gymnase et sur le boulevard Saint-Denis, où se vend du matin au soir, pour 5 ou 10 cent., la célèbre tranche de *galette*, si appréciée par une certaine classe d'estomacs robustes, et dont le débit, sou à sou, a déjà fait plus d'une fortune.

Les Parisiens n'aiment pas moins les bonbons que les gâteaux : aussi Paris compte-t-il un grand nombre de confiseurs dont les produits sont

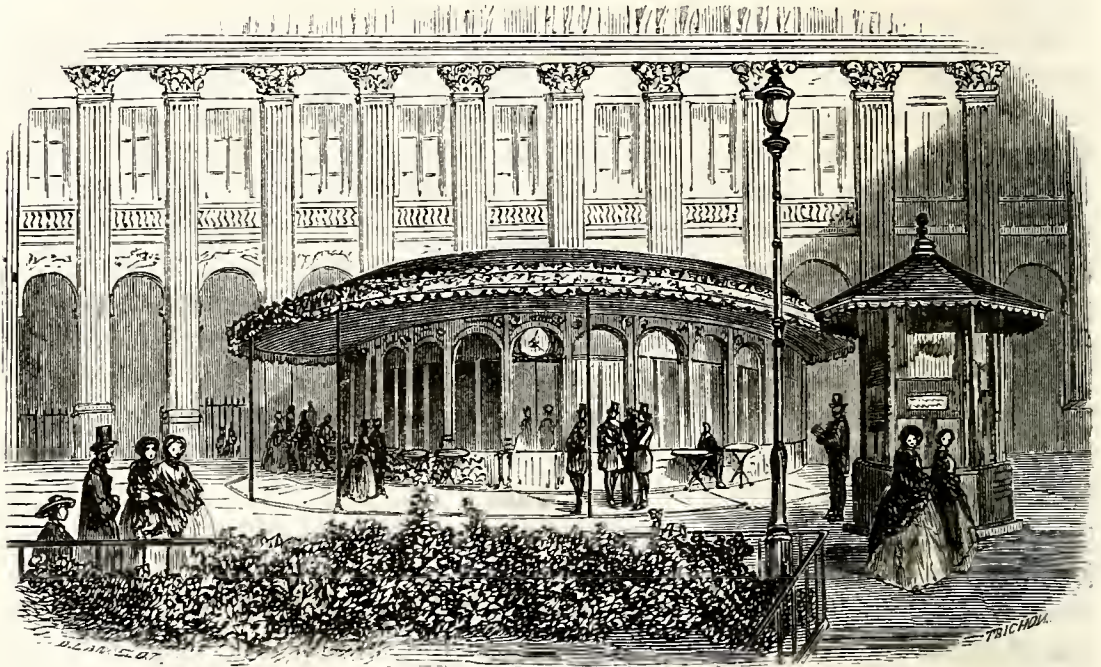
justement renommés. Il n'est certainement aucun étranger qui ne veuille apprécier par lui-même le mérite de cette industrie, ou, si l'on veut, de cet art; d'ailleurs, en dehors de tout péché de gourmandise, il est plus d'une occasion où l'on est nécessairement tributaire de la boutique du confiseur, notamment si l'on se trouve à Paris à l'une de ces époques où il est d'usage d'offrir des bonbons dans les maisons même où l'on ne va pas avec intimité. Citons pour ces diverses circonstances : boulevard des Capucines, 9, *Boissier*, une renommée en ce genre; rue de la Paix, 17, la confiserie *Siraudin*, dont le Vaudeville a fait le succès; boulevard des Italiens, 17, la maison *Achard*; place de la Bourse, *Marcou*; rue du Bac, 28, *Seugnot*.

CAFÉS.

La vie de café a pris, depuis quelques années surtout, des proportions considérables; que ce soit une chose regrettable à bien des égards, et notamment au point de vue des habitudes plus saines de la vie intérieure, qui s'en trouvent profondément atteintes, cela n'est point douteux. Mais nous n'avons pas à remplir ici le rôle de moraliste, et la simple constatation du fait nous impose l'obligation de dire quelques mots de ces lieux de réunion aujourd'hui si fréquentés. Il y a plus : tout en reconnaissant l'abus, il faut bien ajouter qu'en un grand nombre de circonstances, les cafés sont d'un usage utile, presque indispensable. Si une longue course vous a éloigné de votre demeure, il est très-commode de trouver un lieu convenable afin de se reposer et de se rafraîchir; si l'on a une heure à dépenser, on le fait, sans ennui, en allant lire au café quelques journaux ou une revue; a-t-on un rendez-vous à donner, il est tout indiqué, et l'on peut s'accorder réciproquement le quart d'heure de grâce sans se fatiguer à parcourir un passage ou un trottoir; le soir, s'installer sur le boulevard, en prenant paresseusement l'infusion digestive du moka, et regarder, en fumant un cigare de choix, la foule circuler devant soi, constitue une distraction très-agréable et fort à la mode à Paris, où pendant les soirées d'été, les cafés débordent de consommateurs qui envahissent jusqu'au tiers de la contre-allée. Entre 10 h. et minuit, ces cafés, les plus splendides de l'Europe, étincelants de lumières et de dorures, encombrés d'une foule élégante dont les rires et les saillies éclatent autour de vous, offrent certainement un des plus curieux et des plus brillants tableaux de la vie parisienne : voilà le beau côté. Mais passer sa vie au café dans une salle enfumée, la pipe à la bouche, entre quelques canettes de bière et un jeu de cartes, est, sans contredit, une des façons les moins intelligentes et les moins salutaires d'employer le temps; malheureusement, il faut en convenir, c'est le cas le plus général pour une grande portion de la population parisienne.

Sous ce rapport, les établissements dont Procope fut le créateur ont singulièrement dégénéré à notre époque : ce ne sont plus, à

de bien rares exceptions près, ces centres de conversation où les écrivains les plus célèbres du XVIII^e s., les philosophes de l'*Encyclopédie* se rencontraient pour discuter leurs doctrines; où Diderot, d'Alembert, J. J. Rousseau causaient et parfois disputaient. Plus tard, la politique, à défaut de la littérature, leur apporta encore un certain intérêt sérieux; au moment de la Révolution, on s'y retrouvait pour apprécier les événements qui se succédaient au pas de course, et pour préparer les résolutions; sous la Restauration, les hommes des divers partis s'y réunirent avec toutes les chaudes passions du jour: les *brigands de la Loire* remplissaient alors le café Lemblin des souvenirs de leurs immortelles campagnes; les royalistes purs rêvaient, au café de Valois, le retour du bon vieux temps. Chaque café avait un peu sa phy-



Café de la Rotonde.

sionomie, empruntée aux mœurs du jour; jusqu'à ce fameux *café de la Régence* où l'on suivait dans un silence attentif les victorieuses parties d'échecs de Philidor.

Actuellement, la fumée de tabac, la bière et, dans ces dernières années, l'absinthe ont effacé tous ces types originaux, pour ramener les consommations et à la longue les consommateurs à l'uniformité la plus monotone. Quoi qu'il en soit, les cafés existent, on y va; pour le voyageur c'est parfois une nécessité, généralement même un goût très-naturel, en certaines limites, et à ce titre nous ne saurions mieux faire que d'indiquer quelques-uns des principaux établissements qui ont en ce moment la vogue ou auxquels une ancienne réputation a donné une notoriété qu'on ne doit point passer sous silence.

Les plus beaux cafés se trouvent généralement sur les boulevards, au

Palais-Royal et dans le quartier latin. Nous nommerons en première ligne le *café de Foy*, au Palais-Royal, l'un des doyens du genre, où s'est le mieux conservée la bonne tradition de tenue dans le service et de qualité dans les consommations. Au commencement de la Restauration, il a été pendant un certain temps le point de réunion de l'opposition légale et constitutionnelle qui acceptait les Bourbons avec la pratique sincère de la Charte. Le café de Foy, après avoir attendu bien des années avant de toucher à son mobilier et à ses peintures de vieille date,

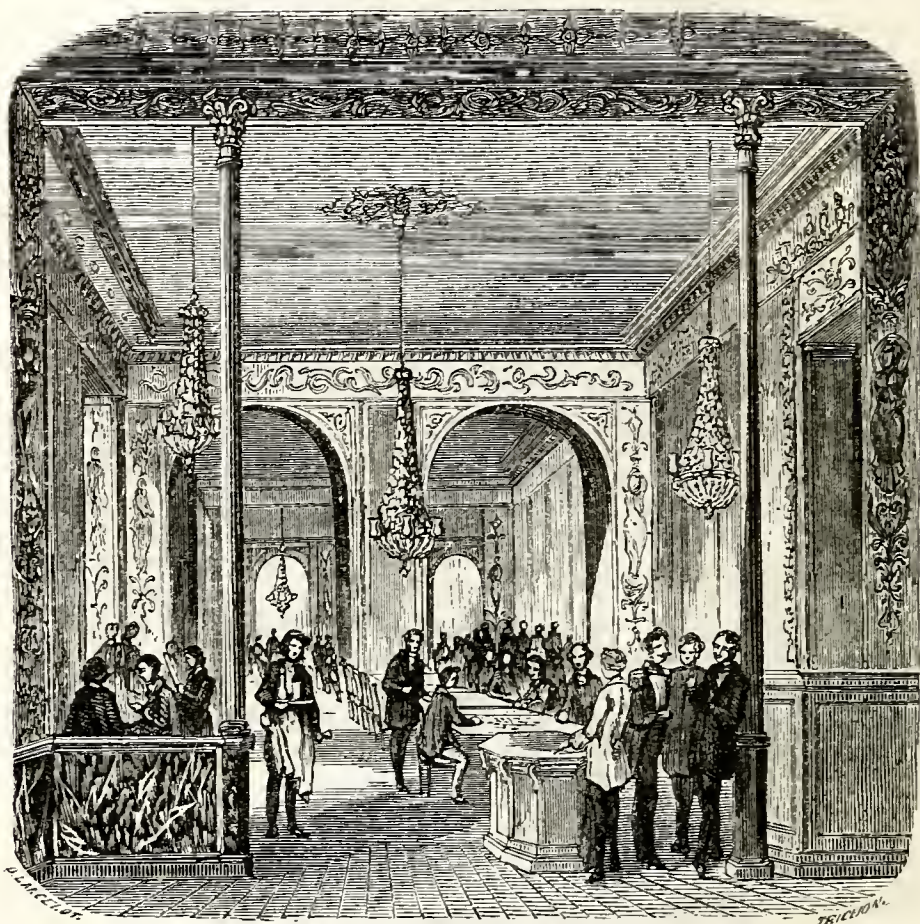


Café du Grand-Balcon.

vient de se rajeunir par une réparation complète, mais en conservant néanmoins sa physionomie primitive. Dans cette toilette nouvelle, il a conservé avec un juste respect la petite hirondelle peinte dans un jour de bonne humeur par MM. Carle et Horace Vernet au plafond de la salle du rez-de-chaussée. Le café de Foy a un salon élégant au premier, où le cigare est toléré, mais c'est la seule concession qu'il ait faite aux exigences modernes. Il n'a pas même encore admis le déjeuner à la fourchette, qu'on sert cependant dans tous les cafés. Nous ajouterons que le café de Foy est en général très-bien fréquenté et qu'on y peut conduire

convenablement une dame pour prendre une glace, un riz au lait ou quelque boisson rafraîchissante.

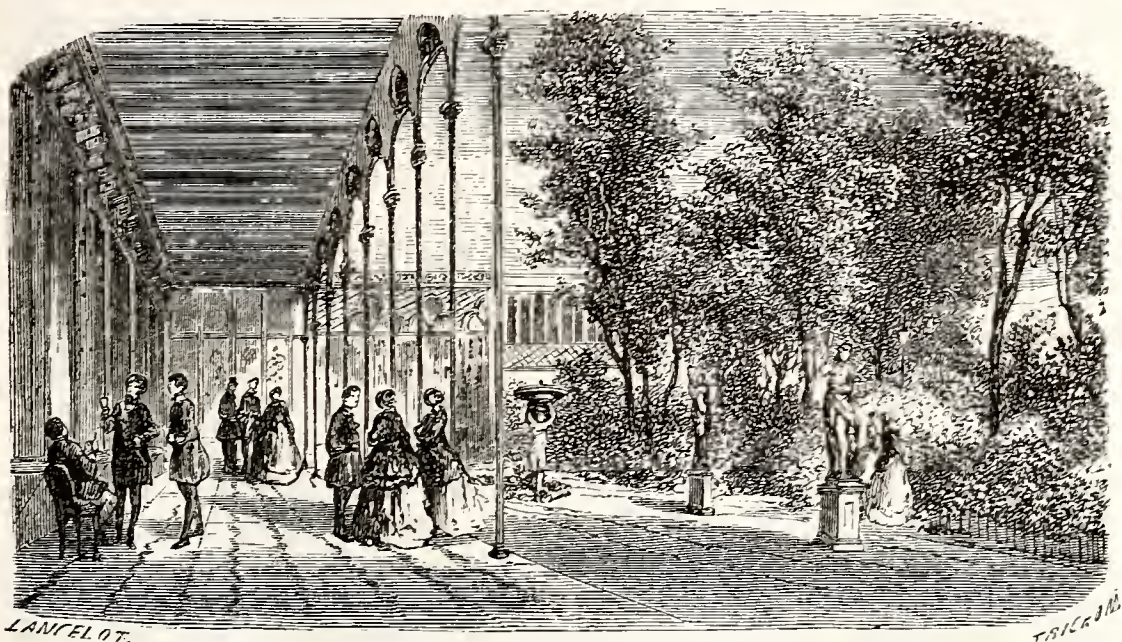
Sans quitter le Palais-Royal, citons encore : le *café de la Rotonde*, également très-bien tenu, et qui a sur le jardin un pavillon demi-circulaire spécialement affecté aux fumeurs ; il reçoit un grand nombre de journaux français et quelques feuilles importantes d'Allemagne et d'Angleterre ; le *café Lemblin*, où l'on ne fait plus guère de politique guerroyante, mais qui reste un des bons établissements de Paris ; le *café des Mille-Colonnes*, rendez-vous des officiers en garnison à Paris et des élèves de Saint-Cyr



Café Cardinal.

lorsqu'ils ont quelques jours de vacances ; rue Saint-Honoré, 161, à quelques pas du Palais-Royal, le *café de la Régence*, qui conserve sa renommée pour les parties d'échecs. En remontant au boulevard par la rue Vivienne, nous indiquerons en passant, le *café de la Bourse* ; sur le boulevard, nous n'avons que l'embarras du choix : en y arrivant nous trouvons d'abord, à notre droite, le *café Véron*, l'un des premiers qui soient entrés dans la voie de la décoration de grand luxe, et qui se recommande comme restaurant et comme café. En nous dirigeant vers la Madeleine nous rencontrons à l'angle de la rue Richelieu le *café Cardinal*, renommé

pour sa cuisine comme pour son café et ses glaces. Quelques pas plus loin, adossé à l'Opéra-Comique, le *café-estaminet du Grand-Balcon*, qui possède une réputation justement méritée pour ses bières de choix, ses magnifiques salles, son balcon d'où l'on a le spectacle animé du boulevard, et aussi pour ses billards, qui réunissent les amateurs les plus habiles de Paris. Ses déjeuners, d'une cuisine simple mais très-soignée, ont une clientèle nombreuse. Un peu au delà de la rue de Choiseul, le *café du Helder*, fort bon à tous égards, étale ses tables jusque sur le boulevard; il a pour l'absinthe une réputation que nous hésiterions à constater, si nous pensions en aucune façon donner un encouragement à ce déplorable goût. Mais quoi que nous puissions dire, on n'en boira ni un verre de plus ni un verre de moins, et, pour qui veut s'empoisonner à petite dose, mieux vaut consommer un poison de bonne qua-



Café Turc.

lité. Signalons, sans réserve, boulevard des Capucines, n° 1, le *café de la Ville de Naples*, qui, pour ses glaces et sorbets, dispute la vogue à Tortoni lui-même. Nous continuons de suivre le boulevard où s'offrent, de distance en distance, bien d'autres cafés brillants, et nous nous arrêtons, en face de la Madeleine, au *café-restaurant Durand*, qui se place incontestablement à côté du café Véron et du café Cardinal. Après avoir indiqué, rue Royale, 3, le *glacier Imoda*, qui se renferme dans la spécialité où il est maître, et avoir fait un détour dans la rue Saint-Honoré jusqu'au (n° 261) *café-restaurant Voisin*, l'un des meilleurs de Paris, nous remonterons par l'autre côté du boulevard, en passant devant le *café du Jockey-Club*, établi d'hier et déjà connu pour ses glaces et ses sorbets; devant *Tortoni*, qui, ainsi que le café de Foy, maintient sa physionomie particulière, son caractère exclusif de café : le soir on y voit

souvent stationner des voitures de maître, où les élégantes, au sortir de l'Opéra, ébrèchent volontiers une glace. Enfin, nous atteignons le *café Riche*, restaurant du premier ordre et l'un des cafés les plus à la mode. Plus loin, mais dans un milieu déjà moins éclatant, moins tumultueux, on trouve le *café Pierron*, boulevard Poissonnière; puis, à l'angle du boulevard Bonne-Nouvelle, le *café de France*. Nous en omettons bien d'autres et des meilleurs pour arriver au *café Turc*, dont le jardin et la salle principale avec sa décoration pittoresque font la gloire et les délices du boulevard du Temple. Un peu avant d'y arriver se trouve, sur le boulevard Saint-Martin, 26, en face du Château-d'Eau, le *grand café Parisien*, qui a eu son jour de célébrité, mais qu'on ne peut guère signaler que pour ses immenses dimensions : comme consommations et comme habitués, il ne sort pas de la ligne ordinaire des cafés de ce quartier. En face du café Parisien s'ouvre le *café du Hameau*, également remarquable par l'étendue de ses salles. En passant devant la rue Le Peletier nous aurions dû accorder un souvenir à l'ancien *Divan Le Peletier*, qui fut longtemps le lieu de réunion d'une sorte de club littéraire qu'a traversé toute la littérature fantaisiste de notre temps. Il a disparu, emportant peut-être avec lui la dernière tradition du café littéraire. Parmi les spécialités, nous devons citer aussi le *café des Variétés*, à côté du théâtre de ce nom, sur le boulevard Montmartre. Tous les théâtres ont leur café spécial, où les sommités du lieu apparaissent en paletot aux regards des simples mortels; mais le café des Variétés est principalement le rendez-vous des vaudevillistes et des acteurs en renom des différents théâtres. Avant de traverser la Seine, nous mentionnerons enfin le *café Colbert*, où l'École polytechnique fait volontiers sa partie de billard aux jours de sortie; puis les grands cafés des boulevards de Strasbourg et de Sébastopol (rive dr.), le *café du Globe*, le *café du XIX^e Siècle*, l'un de ceux qui possèdent le plus de billards, etc.

Si le café n'existait pas, on l'inventerait évidemment pour le quartier latin, pour cette joyeuse et jeune population d'étudiants en droit et en médecine qui doit avant tout travailler, mais qui nécessairement a aussi besoin de s'amuser. Les cafés sont donc nombreux et brillants, autant que leurs confrères de la rive droite, autour des Écoles de droit et de médecine. Le premier rang appartient au *café Procope*, rue de l'ancienne-Comédie, 13, le premier café établi à Paris, et dont les salles ont entendu les vives improvisations de Diderot. Le *café Tabouret (café du Palais du Luxembourg)*, rue de Vaugirard, 20, encore tout retentissant du triomphe de l'École du bon sens, mérite bien de prendre rang à côté du précédent; le café Tabouret a eu l'honneur de faire un académicien : c'est là en effet que *Lucrèce* s'est d'abord produite au grand jour de la vie parisienne, c'est là que M. Ponsard en a entendu applaudir pour la première fois les strophes élégantes; c'est du café Tabouret qu'il est parti, suivi d'un cortège d'admirateurs dévoués, pour monter au Capitole de l'Odéon et au fauteuil académique. Aujourd'hui, le café Tabouret est remis des chaudes émotions de la littérature, mais on y déjeune bien,



Grand café Parisien.

les consommations y sont de bonne qualité, et il garde toutes les sympathies des estomacs intelligents. Le restaurant *Foyot*, rue de Tournon, 33, a comme accessoire un café également très-fréquenté. Enfin, terminons en nommant, avec des éloges mérités, place de l'Odéon, le *café Voltaire*; à l'angle des rues Hautefeuille et de l'École-de-Médecine, le *café de la Rotonde*; rue Saint-Jacques, près du Panthéon, le *café de l'École de droit*; puis, dans le faubourg Saint-Germain, les *cafés Desmares* et *d'Orsay*, que nous avons déjà mentionnés en parlant des restaurants, et le *café des Saints-Pères*, à l'angle des rues de l'Université et des Saints-Pères. Nous ne disons rien ici des cafés-concerts, dont nous parlons suffisamment au chapitre XI (*Théâtres, lieux de plaisir et de réunion*).

ESTAMINETS ET BRASSERIES.

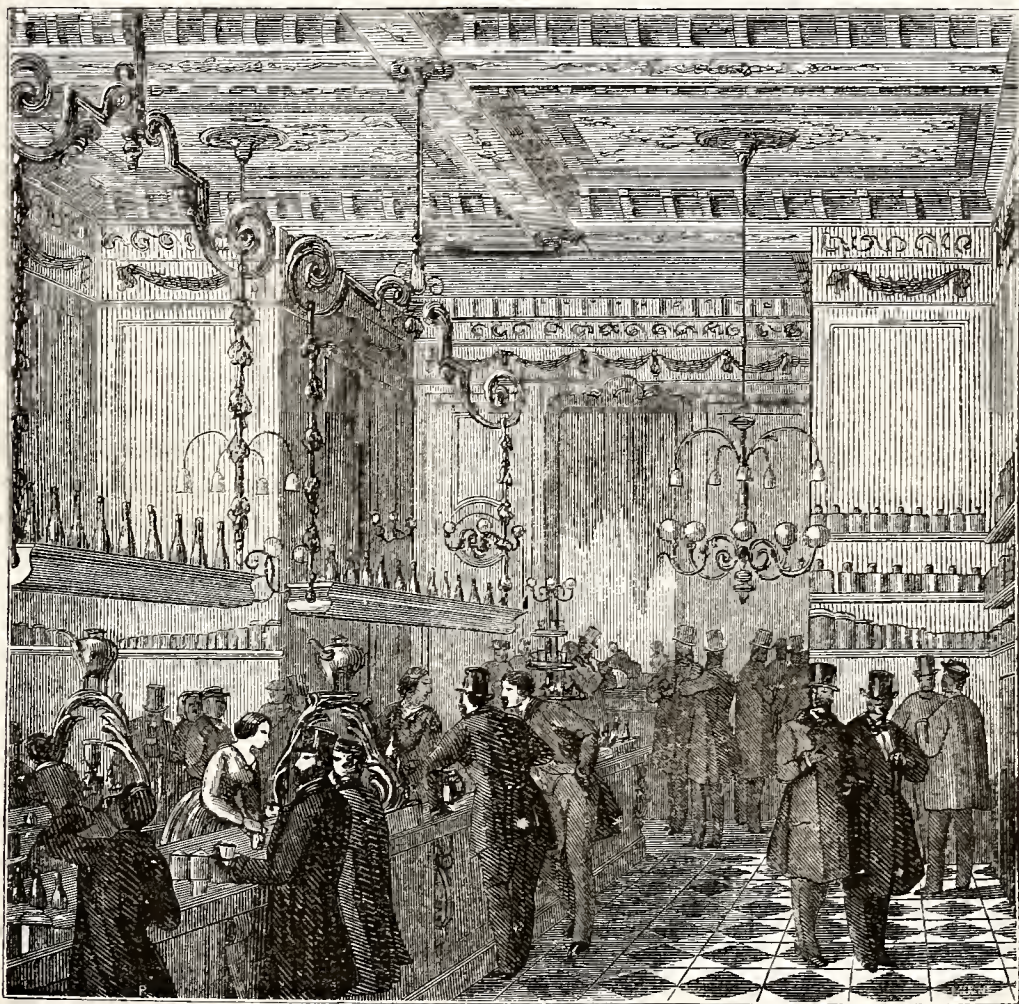
A l'époque bien éloignée de nous où les cafés n'admettaient même pas la possibilité de recevoir des fumeurs dans leurs salons, et où ceux-ci n'avaient guère de refuge que le cabaret, il s'était formé, soit isolément, soit comme annexes de certains cafés, des établissements connus sous le nom d'estaminets, où le tabac régnait souverainement. Ils ont eu leur vogue; à mesure que la passion de fumer devenait plus générale, le cercle de leurs habitués s'élargissait de jour en jour, et c'est sans doute un des motifs qui ont fait transiger les cafés sur la question du cigare. Aujourd'hui l'estaminet semble n'avoir plus de raison d'être; c'est un peu vrai, et ce le serait complètement si la pipe avait pu forcer la porte des cafés élégants, mais il n'en sera pas ainsi. Bien que quelques estaminets se soient placés hors ligne par suite de conditions spéciales, telles que l'aspect du boulevard, le voisinage immédiat des grands quartiers, une direction particulièrement intelligente, la plupart d'entre eux restent à un rang très-secondaire. A un échelon plus bas encore, viennent les *brasseries*, dont le nom dispense de toute explication. Le goût toujours croissant de la bière leur a donné naissance; mais il est rare qu'elles s'en tiennent à cet élément primitif de leur fondation : à mesure que le nombre des habitués augmente, les consommations varient, et bientôt la brasserie devient un véritable estaminet.

C'est ce qui s'est produit, par exemple, pour la *brasserie de la rue des Martyrs*, que son public habituel appelle simplement *la Brasserie*, comme si elle était le type par excellence : à l'origine, il en était ainsi, mais aujourd'hui ce n'est pas autre chose en réalité qu'un estaminet. L'héritage que cet établissement a fait de quelques-uns des littérateurs fantaisistes du *Divan*, qui sont venus installer rue des Martyrs leur chope et leur esthétique, et la présence d'un certain nombre d'artistes lui ont valu une sorte de notoriété qu'il justifie d'ailleurs par son vaste local bien distribué et par un service fort convenable. Le quartier latin compte diverses brasseries, dont une, celle de la rue Hautefeuille, garde fidèlement son type original. Elle est surtout fréquentée par des étudiants pris des allures pittoresques des universités allemandes.

Les bières anglaises, sans être aussi recherchées que le *bock-bier*, lui font cependant une certaine concurrence. Nous citerons particulièrement, pour les partisans de l'*ale* et du *porter*, le *café de la Rotonde* au Palais-Royal, et la *Brasserie anglaise* aux Champs-Élysées.

MARCHANDS DE VIN.

Les artisans, comme tout le monde, fréquentent volontiers le café ou la brasserie; mais pour beaucoup d'entre eux, principalement pour



Les chinois de la Mère Moreaux.

ceux qui travaillent en chantier, pour les commissionnaires, pour les cochers, le marchand de vin, dont la boutique s'ouvre presque à chaque coin de rue, est le café de préférence : c'est là qu'ils vont le plus volontiers faire leur partie de cartes dans l'obscur arrièreboutique, ou qu'ils viennent ouvrir leur journée par un *canon* pris sur le comptoir. Ils forment la clientèle sur place des marchands de vin qui, au dehors, approvisionnent au détail les ménages trop peu aisés pour se permettre l'avance d'une pièce de vin. On comptait avant l'annexion plus de 4000

cabaretiers et marchands de vin au détail; ce nombre s'est certainement accru dans une très-forte proportion depuis l'agrandissement de Paris.

LIQUORISTES.

Il fut un moment où nous aurions été obligés de citer avec une certaine étendue les liquoristes : on parlait d'eux; leurs prunes, pêches et cerises à l'eau-de-vie étaient presque devenues à la mode. Quelques-uns étalaient un luxe à faire pâlir les cafés voisins. Cette vogue est terminée, et les liquoristes restent ce qu'ils étaient jadis : une spécialité de débitants qui se place à côté des marchands de vin, et où il n'est pas de très-bon goût d'entrer, à moins qu'on n'ait vingt ans, qu'il ne soit onze heures du soir et que le hasard ne vous ait traîtreusement conduit au seuil de la maison de la *Mère Moreaux* (place de l'École, 4), la célébrité du genre; encore n'est-on excusable que si l'on peut répondre : « Une fois n'est pas coutume. » L'absinthe y a fait invasion, là comme ailleurs, et elle attire entre 4 et 5 h., chez quelques liquoristes, tout un monde de petits employés, de commis marchands, d'ouvriers qui viennent sacrifier à la farouche divinité du jour. Ces établissements n'ayant pas ordinairement d'arrière-boutiques, des chalands s'installent sans façon aux tables disposées devant le brillant comptoir d'étain poli qui fait le principal ornement des boutiques de liquoristes. Le commerce sérieux de ces marchands consiste dans la vente, soit sur place, soit au dehors, de fruits à l'eau-de-vie en bocaux, des liqueurs, de l'eau-de-vie et du rhum. Beaucoup de liquoristes, du reste, se distinguent par de si faibles nuances du marchand de vin lui-même, que les différences que nous avons indiquées disparaissent souvent.

DÉBITS DE TABAC.

On sait qu'en France la culture du tabac est l'objet d'un monopole réservé à l'État, et que les produits en sont vendus au détail dans des débits autorisés par l'administration. On serait dès lors disposé à croire que la marchandise de ces débitants, prise à un centre d'approvisionnement commun, doit être d'égale qualité. Il n'en est pas précisément ainsi; et l'on comprend, en effet, que les débits à qui l'étendue de leur clientèle permet de faire des achats sur une large échelle et qui conservent longtemps leurs cigares et leur tabac en magasin peuvent les fournir plus secs. Dans cette spécialité, le débit de *la Civette*, rue Saint-Honoré, en face du Théâtre-Français, a une renommée ancienne qui le place à la tête de ce commerce; nous nommerons également le débit de tabac du boulevard Montmartre, et deux autres situés sur le boulevard des Italiens, l'un près du passage Mirès, l'autre au coin de la rue de Choiseul. L'administration des tabacs offre en outre aux consommateurs un moyen d'approvisionnement peut-être encore plus choisi, pour les cigares de 20 c. et au-dessus, dans deux dépôts

tenus directement par elle et placés, l'un à la manufacture même, quai d'Orsay, 63, et l'autre au *Grand-Hôtel*, boulevard des Capucines. Pendant longtemps elle ne vendait, dans le premier de ces dépôts alors seul existant, que par caisses de cent cigares, ce qui restreignait nécessairement beaucoup le nombre de ses acheteurs; mais, par suite d'une décision récente, on y trouve toute espèce de cigares, à 20 c. et au-dessus, par lots de six. Les cigares de 15, 10 et 5 c. ne se vendent que dans les débits ordinaires. Nous ajouterons, pour les fumeurs étrangers, que les cigares bien secs de 20 et 25 c. (londrès et régalia), et à plus forte raison ceux de qualité supérieure, sont excellents à fumer. Les cigares au-dessous de ces prix sont très-médiocres.

MAISONS DE SANTÉ.

Parmi les nombreux établissements de ce genre que renferme Paris, nous signalerons en premier lieu la **Maison municipale de santé**, rue du Faubourg-Saint-Denis, n° 200, dont la création fut confiée, en 1802, au docteur Dubois. Cette maison appartient à l'administration de l'Assistance publique; elle était primitivement située au n° 112 du faubourg, mais la création du boulevard de Magenta en a nécessité la reconstruction plus loin et sur un plan beaucoup plus vaste. La Maison municipale est destinée aux personnes malades ou blessées qui ne peuvent se faire traiter chez elles, aux étrangers surpris par la maladie pendant leur séjour à Paris, ou à ceux qui veulent recourir à l'expérience et au talent des habiles médecins de cet établissement. La médecine y est confiée à M. Vigla, professeur agrégé de la Faculté de médecine; la chirurgie à M. Monod, professeur agrégé de la même Faculté. En outre, MM. les docteurs Andral et Rayer, médecins, Nélaton et Denonvilliers, chirurgiens des hôpitaux, sont appelés en consultation dans les cas de maladies ou d'opérations graves.

On trouve à la Maison municipale de santé des appartements composés d'une antichambre, d'un salon et d'une chambre à coucher, au prix de 15 fr. par jour; des chambres particulières, avec antichambre et cabinet, pour 12 fr. et 10 fr.; ou sans cabinet ni antichambre pour 8 fr. On peut aussi prendre un lit dans une grande chambre à 2 lits, pour 7 fr. et 6 fr.; dans une chambre à 3 lits, pour 5 fr. et 4 fr. 50; dans une chambre à 4 lits, pour 4 fr. Dans ces prix de journée sont compris tous les frais de pansements, de nourriture, de médicaments, de linge et de chauffage, les bains de toute nature, les accouchements et les opérations, ainsi que le traitement des maladies de la peau. Les gardes sont à la charge du malade. L'administration fait enfin donner, tous les jours, aux personnes du dehors, des bains de toute nature, moyennant une faible rétribution. Les maladies mentales et l'épilepsie ne sont pas traitées dans l'établissement.

La Maison municipale renferme 80 lits de médecine et 160 lits de chirurgie.

L'Établissement hydrothérapique des Néothermes, 56, rue de la Victoire, est dirigé par le docteur M. P. Bouland. Cette maison reçoit des pensionnaires et des externes; les locations se font à la quinzaine et au mois. Le prix des appartements varie de 80 à 300 fr. par mois. Quant à la nourriture, on peut se mettre en pension ou se faire servir à la carte. Le prix de la pension est de 8 fr. par jour : thé, chocolat, café, y compris une bouteille de vin de Médoc.

L'établissement ne prend pas de pensionnaires pour moins de 15 jours; il faut, pour être accepté, n'être atteint d'aucune maladie contagieuse ou mentale.

Prix du traitement hydrothérapique.

Un mois complet.....	150 fr.	} Le service compris.
— partiel.....	100	
Quinze jours complets.....	85	
— partiels.....	55	

On trouve aussi aux Néothermes des douches et des bains de toute espèce.

L'Établissement hydrothérapique de Tivoli, situé rue Saint-Lazare, n° 102, est établi à peu près dans les mêmes conditions que celui des Néothermes.

La *Maison de santé de M. le docteur Plouviez*, rue de Marbeuf, 36, se recommande par sa position et son excellente tenue.

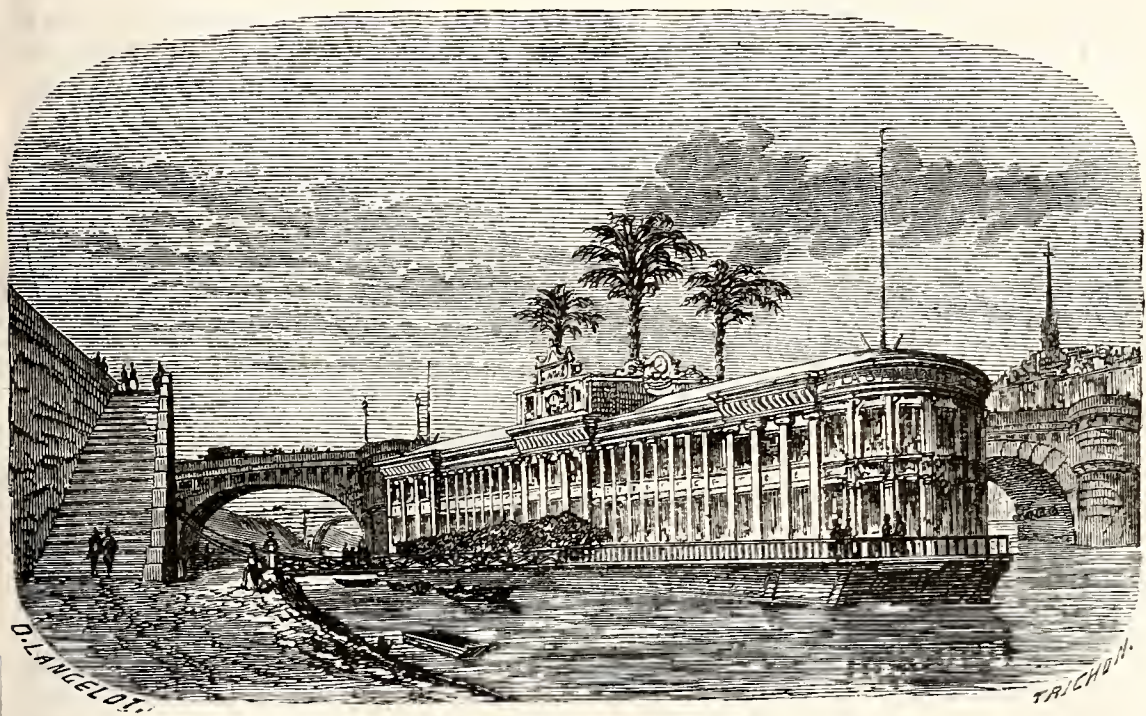
Nous nommerons encore : la *Maison de santé du docteur Ley*, avenue de Montaigne, 45, établissement hydrothérapique et maison d'accouchement; — la *Maison du docteur Pinel* neveu, au château de Saint-James, avenue de Madrid; — l'Établissement hydrothérapique d'Auteuil, rue Boileau, 10; — l'Établissement hydrothérapique du docteur Auguste Pinel, rue Balzac, 8; — la *Maison de santé du docteur F. Pinel* neveu, impasse Longue-Avoine, faubourg Saint-Jacques, entourée de vastes jardins; — la *Villa des dames*, tenue par Mme Potier de la Housaye, rue Notre-Dame des Champs, 77, à proximité du jardin du Luxembourg; — la *Maison de santé du docteur Wilkens*, rue des Moulins, à Montmartre, etc., etc.

BAINS.

Outre les établissements hydrothérapiques que nous venons de signaler et où les malades trouvent des bains de toute nature, nous devons indiquer quelques établissements spéciaux pour les bains ordinaires, après avoir fait remarquer, cependant, qu'on trouvera dans tous les quartiers des bains chauds, dont les prix varient entre 40 cent. et 1 fr., le linge non compris. Ces établissements n'ont, pour la plupart, rien de confortable. On n'y trouve guère que de petites cellules meublées d'une baignoire et de deux chaises de paille, avec une glace fort mesquine et du linge assez grossier.

Parmi les établissements qui affichent le plus de luxe, sans être beau-

coup plus chers, nous mentionnerons : les *bains Vivienne*, rue Vivienne, 15; — les *bains Thiéblemont*, rues Vivienne, 47, et Saint-Marc, 16, où l'on trouve, outre les bains ordinaires, des bains algériens, russes, orientaux, et des appareils d'hydrothérapie; — les *bains Florian-Cernette*, rue Neuve-Saint-Augustin, 9 (bains, douches de vapeur et d'air chaud, fumigations, etc.); — les *bains Parisiens*, rue du Bac, 142; — les *bains Racine*, rue Racine, 5; — les *bains chauds des Tuileries*, sur la Seine, en amont du pont Royal; — les *bains* justement renommés *de la Samaritaine*, sur la Seine, en aval du pont Neuf et contre le quai de l'École; — les *bains Sainte-Anne* (bains de vapeur, russes, etc.), rue Sainte-Anne, 63, et passage Choiseul; — les *bains Chinois*, ouverts de nouveau en 1861 sur le boulevard des Capucines, 13; — les *bains d'eau de mer*, à bord de



Bains de la Samaritaine.

la frégate-école, en aval du pont Royal, quai d'Orsay, et dans les deux établissements de la rue Taranne, 12, et de la rue de la Victoire, 15.

(Pour les bains froids pris en rivière, V. ci-dessous les Écoles de natation, chap. XII, p. 618.)

CABINETS INODORES.

Il y a à Paris, près des marchés et aux abords de quelques ponts, des lieux d'aisances publics et gratuits; mais, malgré la surveillance exercée afin de les tenir toujours propres, ils sont rarement d'un accès possible. Il existe de plus dans les différents quartiers, notamment dans les passages, dans les jardins publics et dans quelques rues voisines de

monuments particulièrement fréquentés, tels que la Bourse, des cabinets inodores, à 5, 10 et 15 c., généralement tenus très-convenablement. Nous indiquerons seulement ceux qui se trouvent : au *Palais-Royal*, galerie de Beaujolais, et près du Théâtre-Français; aux *Champs-Élysées*, à droite en montant vers l'Arc de triomphe; dans le *passage Delorme*, 4; dans le *passage des Panoramas*; dans le *passage de l'Opéra*; dans le *passage Jouffroy*; dans le *passage Véro-Dodat*, 16; dans le *passage Choiseul*; dans le *jardin des Tuileries*; sur la *place Saint-Sulpice*; sur la *place de la Bastille*, dans le *Jardin des Plantes*, au *Luxembourg*, etc.

— III

AMBASSADES ET CONSULATS. — MINISTÈRES. — PRINCIPALES ADMINISTRATIONS ET GRANDS ÉTABLISSEMENTS PUBLICS. — POLICE. — POSTE. — TÉLÉGRAPHIE ÉLECTRIQUE. — CHANGEURS. — ÉCRIVAINS PUBLICS. — CERCLES ET CLUBS. — CABINETS LITTÉRAIRES. — LA PHOTOGRAPHIE.

Après avoir donné tous les renseignements relatifs à l'installation du voyageur à Paris et aux détails de la vie matérielle, nous allons grouper ici ceux qui ont particulièrement trait aux affaires, en les faisant suivre de quelques indications relatives aux cercles et clubs, aux cabinets littéraires et à la photographie, dont l'usage se répand de plus en plus.

AMBASSADES ET CONSULATS.

La plupart des nations civilisées sont représentées à Paris par des ambassadeurs ou par des consuls chargés de veiller aux intérêts de leurs nationaux. C'est à eux que les étrangers doivent s'adresser en cas de litige avec les administrations françaises; c'est aussi dans leurs chancelleries qu'il faut faire viser ou légaliser les passe-ports demandés en France pour l'étranger, et réciproquement. Nous indiquons, autant que possible, les heures d'ouverture des chancelleries et le montant des frais de visa.

AUTRICHE, rue de Grenelle-Saint-Germain, 101, de 1 h. à 2 h. Visa, 3 fr.; légalisation, 5 fr.

BADE, rue Boursault, 17, de 1 h. à 3 h. Visa français, 5 fr.; étranger, prix divers.

BAVIÈRE, rue de Grenelle-Saint-Germain, 107, de 1 h. à 3 h. Visa, gratis pour les étrangers; 5 fr. pour les Français.

BELGIQUE, rue de la Pépinière, 97, de midi à 2 h. 1/2. Visa, 5 fr. pour les passe-ports français.

BRÉSIL, boulevard de Monceaux, un peu au-dessous de la grille du parc, dans un hôtel de construction récente, de midi à 3 h. Visa gratis.

BRUNSWICK, rue de Penthièvre, 19.

CHILI, rue des Martyrs, 43, de 10 h. à 2 h. Visa, 5 fr.; légalisation, 10 fr.

CONFÉDÉRATION ARGENTINE, rue Saint-Florentin, 14, de 1 h. à 3 h.

CONFÉDÉRATION GERMANIQUE (V. Villes anséatiques).

- CONFÉDÉRATION GRENADINE, rue Fortin, 3, faubourg Saint-Honoré.
 COSTA-RICA, place de la Bourse, 4, de 9 h. à 11 h. du matin. Visa gratis.
 DANEMARK, rue Ville-l'Évêque, 45, de 11 h. à 2 h. Visa gratis.
 RÉPUBLIQUE DOMINICAINE, rue de Ponthieu, 20, de midi à 3 h.
 ÉQUATEUR, avenue Matignon, 15, de 10 h. à 3 h. Visa gratis.
 ESPAGNE, quai d'Orsay, 25, de 1 h. à 3 h. Visa gratis des passe-ports au consulat général d'Espagne, rue de l'Oratoire, 7, aux Champs-Élysées, de 7 h. à 11.
 ÉTATS-ROMAINS, rue de l'Université, 69, de 11 h. à 1 h. Visa, 3 fr.; légalisation, 5 fr.
 ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE, rue de Marignan, 3, de midi à 3 h.
 GRANDE-BRETAGNE, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 39, de 11 h. à 2 h. Visa gratis.
 GRÈCE, avenue Gabriel, 46, de midi à 3 h. Visa, au consulat général, rue Richelieu, 110.
 GUATÉMALA, rue Fortin, 3, de midi à 1 h.
 HAÏTI, rue de l'Arcade, 20. Visa gratis.
 HANOVRE, rue de Penthièvre, 19, de 1 h. à 3 h. Passe-ports français et autres, prix divers; légalisation, 6 fr.
 HESSE-ÉLECTORALE, rue Jean-Goujon, 16, de 9 h. à 11 h. Visa, 5 fr.
 HESSE-GRAND-DUCALE, rue de Grenelle-Saint-Germain, 112, de 11 h. à 2 h.
 HONDURAS, rue d'Aumale, 18, de 10 h. à midi et de 4 h. à 6 h. Visa, 5 fr.
 ITALIE, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, 133, de 11 h. à 2 h. Visa, 3 fr.
 MECKLEMBOURG-SCHWERIN, faubourg Saint-Honoré, 168. Visa des passe-ports de 11 h. à 1 h., gratis, rue de la Madeleine, 29.
 MECKLEMBOURG-STRELITZ, rue de la Madeleine, 29. Visa des passe-ports, de 11 h. à 1 h., gratis.
 MEXIQUE, hôtel du Louvre, de 1 h. à 4 h. Visa étranger, 5 fr.
 NICARAGUA, rue Ville-l'Évêque, 38.
 PARAGUAY, Chaussée d'Antin, 53.
 PAYS-BAS, avenue des Champs-Élysées, 121, de 11 h. à 2 h. Visa gratis.
 PÉROU, rue de Marignan, 9.
 PERSE, rond-point de l'Étoile, 3, de midi à 2 h.
 PORTUGAL, rue d'Astorg, 12.
 PRUSSE, rue de Lille, 78, de midi à 1 h. 1/2.
 RUSSIE, faubourg Saint-Honoré, 33, de midi à 2 h. Visa, 5 fr.
 SAN SALVADOR, rue d'Aumale, 19, de 10 h. à midi et de 4 h. à 6 h. Visa, 5 fr.
 SAXE-ROYALE, faubourg Saint-Honoré, 170, de 11 h. à 1 h. Visa français, 5 fr.; étrangers, gratis.
 SAXE-COBOURG-GOTHA, rue Saint-Lazare, 92.
 SUÈDE ET NORVÈGE, rue d'Anjou-Saint-Honoré, 74, jusqu'à 2 h. Visa, 5 fr.
 SUISSE, rue d'Aumale, 9, de 11 h. à 3 h. Visa pour les étrangers, 3 fr.
 TURQUIE, rue de Grenelle-Saint-Germain, 116; bureaux du consulat, rue de la Victoire, 44, de midi à 3 h.
 VILLES ANSÉATIQUES DE LUBECK, BRÈME ET HAMBOURG, ET VILLE LIBRE DE FRANCFORT, rue Matignon, 12, de 10 h. à 2 h. Visa gratis.
 WURTEMBERG, rue de la Ferme-des-Mathurins, 18, de 11 h. à 1 h. Visa gratis.

MINISTÈRES.

Tous les ministres et les secrétaires généraux des ministères donnent des audiences aux personnes qui en font la demande par écrit, en spécifiant l'objet dont elles désirent les entretenir. La lettre de réponse in-

dique le jour et l'heure de la réception. Nous indiquons ailleurs en détail les attributions de chaque ministère, en y joignant, quand il y a lieu, quelques renseignements sur l'hôtel qu'il occupe (V. ci-dessous, chap. IX, p. 494).

MINISTÈRE D'ÉTAT, au nouveau Louvre; entrée par la rue de Rivoli, en face de la place du Palais-Royal.

MINISTÈRE DE LA MAISON DE L'EMPEREUR, aux Tuileries, place du Carrousel et rue de Rivoli.

MINISTÈRE DE LA JUSTICE, place Vendôme, 11 et 13; bureaux, rue de Luxembourg, 36.

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, rue de l'Université, 130; bureaux, rue d'Iéna. — Le bureau de la chancellerie est le seul ouvert au public, tous les jours, de 11 h. à 4 h., excepté les dimanches et les jours de fête.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, place Beauvau et rue de la Ville-l'Évêque; une partie des bureaux est encore installée rue de Grenelle-Saint-Germain, 103.

MINISTÈRE DES FINANCES, rue de Rivoli, 234, entre les rues de Castiglione et de Luxembourg. — Le bureau des renseignements est ouvert au public tous les jours, de 2 h. à 4 h., excepté les dimanches et les jours de fête. — Bureaux auxiliaires, à l'hôtel des Gardes, rue de Luxembourg.

MINISTÈRE DE LA GUERRE, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, 90; bureaux, même rue, 86 et 88. Ceux de l'enregistrement et des renseignements, n° 98, sont ouverts au public le mercredi, de 2 à 5 h. — Le *Dépôt de la guerre* se trouve rue de l'Université, 71.

MINISTÈRE DE LA MARINE ET DES COLONIES, rue Royale-Saint-Honoré, à l'angle de la place de la Concorde.

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES CULTES, rue de Grenelle-Saint-Germain, 110. — Les bureaux de la division des cultes sont installés place Vendôme, 13.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DU COMMERCE ET DES TRAVAUX PUBLICS, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, 58, 60, 62, 64. — Les bureaux de l'agriculture du commerce ont leur entrée rue de Varenne, 78 bis. — Les bureaux de l'administration centrale sont ouverts au public le mardi et le vendredi, de 2 h.

3 h. — Le secrétaire général donne des audiences particulières sur demande spéciale, et reçoit le mardi et le samedi, de midi à 2 h. — Le directeur général des travaux publics reçoit les lundis, mercredis et vendredis, de 11 h. à midi.

PRINCIPALES ADMINISTRATIONS ET GRANDS ÉTABLISSEMENTS PUBLICS.

Voici les adresses des principales administrations et des grands établissements publics, à l'exception des palais, musées, bibliothèques, etc., dont on trouvera l'indication plus loin (V. *Jours et heures d'ouverture des monuments, musées, etc.*). Les directeurs généraux des différentes administrations donnent des audiences particulières sur la demande qui leur en est faite par écrit, en spécifiant l'objet dont on désire les entretenir. Pour toutes les adresses particulières dont on peut avoir besoin et dont il était impossible de grossir ce volume, nous indiquerons aux étrangers l'*Annuaire général du commerce*, publié par M. Didot. On n'y trouve pas seulement les fonctionnaires publics, les notaires, les avo-

cats, les médecins, mais tous les négociants et les hommes qui, à quelque titre que ce soit, ont une certaine notoriété. Cet *Annuaire* est dans la plupart des hôtels, des cabinets littéraires et dans tous les cafés de quelque importance, où l'on peut demander à le consulter.

Académie de médecine, rue des Saints-Pères, 39.

Administration de l'Assistance publique, quai Lepelletier, 4, et avenue Victoria, 4.

Administration de l'enregistrement et des domaines, rue de Castiglione, 3.

Administration de l'octroi, place de l'Hôtel-de-Ville et rue de la Coutellerie, 3.

Administration des contributions directes, rue de Rivoli, 234.

Administration des contributions indirectes, rue du Mont-Thabor, 21.

Administration des douanes, rue du Mont-Thabor, 21.

Administration des eaux et forêts, rue de Luxembourg, 6.

Administration des haras, rue de la Victoire, 8.

Administration des lignes télégraphiques, rue de Grenelle-Saint-Germain, 103.

Administration des pompes funèbres, rue Alibert, 10.

Administration des postes, rue Jean-Jacques-Rousseau, 9.

Administration des tabacs, rue de Luxembourg, 2.

Administration municipale, à l'Hôtel de ville.

Atelier général du timbre, rue de la Banque, 9.

Bureau des passe-ports, à la Préfecture de police, tous les jours.

Collège de France, rue des Écoles.

Comité des travaux historiques et des sociétés savantes, au ministère de l'instruction publique, rue de Grenelle-Saint-Germain, 110.

Commission des monnaies et médailles, quai Conti, 11, hôtel des Monnaies.

Conservatoire de musique et de déclamation, rue du Faubourg-Poissonnière, 15.

Conservatoire des arts et métiers, rue Saint-Martin, 292. (V. ci-dessous, p. xc, pour la bibliothèque et les collections).

Direction générale des archives, rue Paradis-du-Temple, 20. — Toutes les demandes de renseignements, de communications et d'expéditions doivent être faites par lettres adressées au directeur général, ou en personne au secrétariat, de 10 h. à 3 h. Les expéditions et les recherches auxquelles elles donnent lieu sont soumises à certains droits. (V. ci-dessous, p. 801). La *salle du public* est ouverte tous les jours, de 10 h. à 3 h., excepté les dimanches et les fêtes, pour les communications autorisées par le directeur.

Direction générale des musées, au Louvre.

Direction générale des poudres et salpêtres, à l'Arsenal, rue de l'Orme.

École centrale des arts et manufactures, rue des Coutures-Saint-Gervais, 1.

École d'accouchement, rue de Port-Royal, 5.

École d'application des tabacs, quai d'Orsay, 63.

École d'application d'état-major, rue de Grenelle-Saint-Germain, 138.

École d'application du génie maritime, rue de Lille, 2.

École des beaux-arts, rue Bonaparte, 14.

École des mines, rue d'Enfer, 30.

École des ponts et chaussées, rue des Saints-Pères, 28.

École impériale des chartes, rue du Chaume, 14.

École normale de tir, au château de Vincennes.

École normale supérieure, rue d'Ulm, 45.

École polytechnique, rue Descartes, 1.

École spéciale de médecine et de pharmacie militaire, à l'hôpital du Val-de-Grâce, rue Saint-Jacques.

École spéciale des langues orientales vivantes, à la Bibliothèque impériale, rue Richelieu, 58, et rue Neuve-des-Petits-Champs, 8.

Grande chancellerie de la Légion d'honneur, rue de Lille, 64.

Imprimerie impériale, rue Vieille-du-Temple, 87.

Institut de France, quai Conti, 21 et 23.

Préfecture de la Seine, à l'Hôtel de ville.

Préfecture de police, rue de Harlay et place Dauphine, près du pont Neuf.

POLICE.

Nous donnons ailleurs (V. ci-dessous, chap. XVI, p. 843) des renseignements détaillés sur la Préfecture de police et les services qui en dépendent; nous rappellerons seulement ici certains points d'une utilité plus pratique.

La Préfecture de police est située rue de Harlay et place Dauphine. C'est au 4^e bureau de la 1^{re} division qu'il faut s'adresser pour obtenir des passe-ports à l'intérieur ou à l'étranger. Toute demande de passe-port doit être faite d'abord au commissaire de police du quartier, en présence de deux témoins patentés, domiciliés dans ce même quartier, et attestant l'identité du demandeur: Le commissaire de police délivre alors un certificat avec lequel on se rend à la Préfecture. Les passe-ports non périmés y peuvent être renouvelés sur leur simple présentation. On perçoit un droit de 2 fr. pour les passe-ports à l'intérieur, et de 10 fr. pour les passe-ports à l'étranger.

C'est aussi le 4^e bureau de la 1^{re} division qui recueille les plaintes contre les logeurs, brocanteurs, domestiques ou commissionnaires.

Les réclamations relatives à des objets oubliés ou perdus dans les voitures de place ou de remise doivent être adressées directement au préfet de police. Les plaintes contre les cochers peuvent être déposées soit chez le commissaire de police du quartier, soit à la fourrière, rue de Pontoise, 13, soit enfin à la Préfecture. Toute plainte ou réclamation doit être accompagnée du bulletin remis par le cocher au voyageur ou de l'indication du numéro de la voiture.

Les plaintes contre les conducteurs d'omnibus et les surveillants des bureaux de correspondance peuvent être inscrites sur un registre spécial, déposé dans chaque bureau, et que la police visite fréquemment.

Des sergents de ville stationnent ou circulent dans presque toutes les rues de Paris; c'est à eux qu'il faut avoir recours tout d'abord si l'on a quelque contestation avec son cocher. On fera bien aussi de s'adresser à eux de préférence si l'on a besoin de quelques renseignements pour se guider au milieu du dédale des rues et des carrefours.

Enfin, des postes de sergents de ville sont établis dans toutes les mairies et sur beaucoup d'autres points de la voie publique. On pourra y demander l'adresse du commissaire de police du quartier. Ces postes, ainsi que les habitations des commissaires de police, se font reconnaître le soir par des lanternes rouges portant ces mots en lettres blanches: *Poste de police*, ou *Commissaire de police.... quartier*.

POSTE.

L'administration des postes (rue Jean-Jacques-Rousseau, 9), qui relève du ministère des finances, a le monopole du transport des lettres, journaux, feuilles à la main, ouvrages périodiques, paquets et papiers du poids d'un kilogramme et au-dessous.

Sont exceptés de ce monopole :

- 1° Les lettres ou paquets de papier qu'un particulier expédie à un autre particulier par son domestique ou un exprès ;
- 2° Les registres, cartes et plans ;
- 3° Les dossiers de procédure ;
- 4° Les publications de librairie non périodiques ;
- 5° Les journaux, recueils, annales, mémoires et bulletins périodiques uniquement consacrés aux lettres, aux sciences, aux arts, à l'agriculture et à l'industrie, lorsqu'ils sont réunis en un paquet dont le poids dépasse un kilogramme ;
- 6° Les lettres de voiture ;
- 7° Les notes de commission, dont les messagers sont porteurs ;
- 8° Les papiers uniquement relatifs au service personnel d'un entrepreneur de transport et circulant par son propre matériel sur la ligne qu'il exploite.

N. B. Les objets désignés dans les trois derniers paragraphes doivent être expédiés à découvert et sous bande.

Les paquets de papiers dépassant le poids d'un kilogramme ne doivent contenir aucune lettre ou note ayant le caractère d'une correspondance.

Toute contravention portant atteinte au monopole attribué par les lois à la poste est punie d'une amende de 150 à 300 fr., avec affiche du jugement aux frais du contrevenant.

Taxe des lettres circulant en France.

	Affranchies.	Non affranchies.
Au-dessous de 10 gr. jusqu'à 10 gr. inclus.....	» f. 20 c.	» f. 30 c.
Au-dessus de 10 grammes à 20 grammes inclus....	» 40	» 60
Au-dessus de 20 grammes à 100 grammes inclus...	» 80	1 20
Au-dessus de 100 grammes à 200 grammes inclus..	1 60	2 40
Au-dessus de 200 grammes à 300 grammes inclus..	2 40	3 60

Et ainsi de suite, en ajoutant, par chaque 100 grammes ou fraction de 100 grammes excédant, 80 c. en cas d'affranchissement, et 1 fr. 20 c. en cas de non-affranchissement.

De Paris pour Paris, dans l'enceinte des fortifications.

	Affranchies.	Non affranchies.
Jusqu'à 15 grammes exclus.....	» f. 10 c.	» f. 15 c.
De 15 à 30 grammes exclus.....	» 20	» 25
De 30 à 60 grammes exclus.....	» 30	» 35
De 60 à 90 grammes exclus.....	» 40	» 45
De 90 à 120 grammes exclus.....	» 50	» 55

Et ainsi de suite, en ajoutant 10 c. par chaque 30 grammes ou fraction de 30 grammes excédant pour les lettres affranchies ou non affranchies.

N. B. A défaut de poids, on peut se servir de pièces de monnaie pour peser une lettre :

1 fr. 50 c. en argent pèsent.....	7 gr. 1/2
2 » — —	10

3 fr. »» en argent pésent.....	15 gr.
6 »» — —	30
20 »» — —	100 etc.

Lettres chargées.

Pour les lettres chargées, les valeurs cotées, les imprimés, les articles d'argent, etc., voir l'*Almanach-Annuaire des postes*.

Timbres-poste.

Les timbres-poste sont des figurines à l'effigie du souverain, qui servent à l'affranchissement des lettres, des imprimés et des échantillons. Ils sont de huit couleurs et représentent huit valeurs différentes, savoir : 1 c., 2 c., 4 c., 5 c., 10 c., 20 c., 40 c., 80 c.

On trouve des timbres-poste pour l'affranchissement des lettres ou des journaux dans tous les débits de tabac, dans tous les bureaux de poste, chez tous les *boitiers* de l'administration des postes. Les facteurs eux-mêmes sont tenus d'en avoir toujours au service du public pour une valeur de 10 fr. au moins.

Bureaux de poste dans Paris.

Administration centrale, rue Jean-Jacques-Rousseau, 9.

Affranchissement des lettres.

Le bureau, situé dans la première cour à gauche, au rez-de-chaussée, est ouvert au public, tous les jours sans exception, depuis 8 heures du matin jusqu'à 8 heures du soir.

On reçoit pour le départ du jour :

Jusqu'à 4 h. 45 min., les lettres à destination de l'étranger, affranchies en *numéraire*, aux guichets du bureau, et jusqu'à 6 h. celles affranchies en timbres-poste ;

Jusqu'à 4 h. 45 min., les lettres chargées et les valeurs cotées ;

Jusqu'à 8 h. du soir, pour les départs supplémentaires du lendemain, les lettres chargées, les valeurs cotées, les lettres à destination de l'étranger, ainsi que les avis de naissance, mariage ou décès ; les imprimés et les cartes de visite que le public veut faire comprendre dans la première distribution du jour suivant.

Affranchissement des imprimés.

Ce bureau, situé au rez-de-chaussée, dans la cour de l'arrivée, est ouvert tous les jours au public depuis 4 h. du matin jusqu'à 5 h. du soir. Les dimanches et jours fériés, il est fermé à 3 h.

Ouverture des guichets.

De 4 h. du matin à 5 h. du soir, les journaux et imprimés de toute nature, cartes de visite, échantillons, papiers de commerce ou d'affaires pour Paris et la banlieue ;

De 9 h. du matin à 1 h. du soir, les circulaires, prospectus, catalogues, avis divers et prix courants, livres, gravures, lithographies en feuilles, brochés ou reliés, pour les départements et l'étranger ;

De 9 h. du matin à 3 h. du soir, les journaux et ouvrages périodiques, avis de naissance, mariage ou décès, sous forme de lettre ou sous enveloppe ; imprimés divers sous enveloppe, cartes de visite, échantillons, papiers de commerce ou d'affaires pour Paris et les départements ;

De 9 h. du matin à 4 h. du soir, les journaux isolés, affranchis par les particuliers, pour les départements et l'étranger.

Bureaux principaux et supplémentaires.

Ouverts tous les jours, depuis 8 h. du matin jusqu'à 8 h. du soir, et les dimanches et fêtes jusqu'à 5 h. seulement.

Bureau **A**, rue Tirechappe, 1, au coin de la rue de Rivoli. — 1^{er} bureau supplémentaire, à l'Hôtel de ville. — 2^e bureau supplémentaire, rue Saint-Antoine, 170. — 3^e bureau supplémentaire, rue de la Sainte-Chapelle, 15.

Bureau **B**, boulevard Beaumarchais, 95. — 1^{er} bureau supplémentaire, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 174. — 2^e bureau supplémentaire, boulevard Mazas, 19.

Bureau **C**, rue des Vieilles-Haudriettes, 4 et 6. — 1^{er} bureau supplémentaire, rue d'Angoulême-du-Temple, 48. — 2^e bureau supplémentaire, rue Neuve-Bourg-l'Abbé, 4. — 3^e bureau supplémentaire, boulevard Saint-Martin, 6.

Bureau **D**, rue Sainte-Cécile, 2. — 1^{er} bureau supplémentaire, rue du Faubourg-Saint-Martin, 160. — 2^e bureau supplémentaire, rue la Fayette, 8. — 3^e bureau supplémentaire, gare du chemin de fer du Nord.

Bureau **E**, rue de Sèze, 24. — 1^{er} bureau supplémentaire, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75. — 2^e bureau supplémentaire, rue de Chaillot, 3.

Bureau **F**, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, 56. — 1^{er} bureau supplémentaire, petite rue du Bac, 5. — 2^e bureau supplémentaire, rue Saint-Dominique, 148, au Gros-Caillou.

Bureau **G**, rue de Seine, 13, et rue Mazarine, 12 et 14.

Bureau **H**, rue du Cardinal-Lemoine, 22. — 1^{er} bur. supplém., rue Mouffetard, 173. — 2^e bur. supplém., à la Salpêtrière. — 3^e bur. supplém., rue de la Harpe, 42. — 4^e bur. supplém., à la gare du chemin de fer d'Orléans.

Bureau **J**, place de la Bourse, 4. — Bureau supplémentaire, rue d'Antin, 19.

Bureau **K**, rue Bourdaloue, 5. — 1^{er} bureau supplémentaire, rue Saint-Nicolas d'Antin, 8. — 2^e bureau supplémentaire, gare du chemin de fer de Rouen.

Bureau **L**, rue de Tournon.

Bureau **M**, palais du Corps législatif, rue de Bourgogne, 2.

Bureau **N**, rue de l'Échelle, 5.

Heures des levées des boîtes dans Paris (anciennes limites).

Levée spéciale pour les départs de 5 h. à 8 h. 30 min. du matin : à 4 h. 1/2 du matin à l'hôtel des postes.

1^{re} levée, pour la 2^e distribution et pour les départs de 8 h. 40 min. à 11 h. du matin : à 7 h. du matin aux boîtes du quartier ; à 7 h. 1/2 aux bureaux de poste ; à 8 h. à l'hôtel des postes.

2^e levée, pour la 3^e distribution et les départ., de 11 h. à 1 h. 15 du soir : à 9 h. 1/2 aux boîtes du quartier ; à 10 h. aux bureaux de poste ; à 10 h. 1/2 à l'hôtel des postes.

3^e levée, pour la 4^e distribution et les départs, de 1 h. 15 min. du soir à 3 h. 5 du soir : à 11 h. 1/2 aux boîtes du quartier ; à midi aux bureaux de poste ; à 12 h. 1/2 à l'hôtel des postes.

4^e levée, pour la 5^e distribution : à 1 h. 1/2 aux boîtes du quartier ; à 2 h. aux bureaux de poste ; à 2 h. 1/2 à l'hôtel des postes.

5^e levée, pour la 6^e distribution : à 3 h. 1/2 aux boîtes du quartier ; à 4 h. aux bureaux de poste ; à 2 h. 1/2 à l'hôtel des postes.

6^e levée, pour la 7^e distribution, les départements et l'étranger : à 5 h. aux boîtes du quartier ; à 5 h. 1/2 aux bureaux de poste ; à 6 h. à l'hôtel des postes.

Levée spéciale : à 5 h. 45 aux bureaux principaux (celui de la Bourse excepté) ; à 6 h. au bureau de la Bourse et l'hôtel des postes.

La clôture des affranchissements et chargements est faite à 4 h. 30 du soir aux bureaux supplémentaires, et à 4 h. 45 du soir aux bureaux principaux et à l'hôtel.

7^e levée, pour la 1^{re} distribution du lendemain et pour le départ du Havre : à 9 h. aux boîtes du quartier ; à 9 h. 1/2 aux bureaux d'arrondissement ; à 9 h. 3/4 à l'hôtel des postes.

Les dimanches et fêtes, par exception, la 6^e et la 7^e distribution n'ont pas lieu. La 7^e levée des boîtes n'est faite, les dimanches et jours fériés, qu'aux bureaux principaux et supplémentaires. La 6^e levée est faite à 5 h. aux boîtes du quartier, pour la 1^{re} distribution du lendemain.

Heures des levées des boîtes dans les seize communes annexées à Paris.

1^{re} levée, pour la première distribution dans les localités, la 2^e dans Paris et pour les départs de Paris de 6 h. 40 min. du matin à 11 h. du matin : à 6 h. 30 du matin aux boîtes du quartier ; à 7 h. aux bureaux de poste.

2^e levée, pour la 2^e distribution dans les localités, la 3^e dans Paris et pour les départs de Paris de 11 h. du matin à 1 h. 15 min. du soir : à 8 h. 50 du matin aux boîtes du quartier ; à 9 h. 15 aux bureaux de poste.

3^e levée, pour la 3^e distribution dans les localités, la 4^e dans Paris, et pour les départs de Paris de 1 h. 15 à 3 h. 5 : à 10 h. 50 du matin aux boîtes du quartier ; à 11 h. 15 aux bureaux de poste.

4^e levée, pour la 3^e distribution dans les localités, et la 5^e dans Paris, à midi 50 aux boîtes du quartier ; à 1 h. 15 aux bureaux de poste.

5^e levée, pour la 4^e distribution dans les localités, et la 6^e dans Paris, à 2 h. 50 du soir aux boîtes du quartier ; à 3 h. 15 aux bureaux de poste.

6^e levée, pour la 5^e distribution dans les localités, la 7^e dans Paris, et pour les départs du jour de Paris pour les départements et l'étranger : à 4 h. 30 min. du soir aux boîtes du quartier ; à 4 h. 55 aux bureaux de poste.

7^e levée, pour la 1^{re} distribution du lendemain dans les localités et dans Paris, et pour les départs de Paris de 5 h. à 8 h. 30 du matin : à 8 h. 30 du soir aux boîtes du quartier ; à 9 h. aux bureaux de poste.

Nota. Les levées des boîtes ont lieu, à Auteuil, 5 min. plus tôt que dans les autres localités.

Les dimanches et fêtes, par exception, la 4^e et la 5^e distribution n'ont pas lieu ; la 7^e levée des boîtes n'est faite qu'aux bureaux.

Imprimés et échantillons.

Les imprimés adressés par la poste ne doivent porter aucune annotation manuscrite autre que la date ou la dédicace de l'expéditeur. Une exception est faite en faveur des épreuves corrigées qui circulent comme imprimés ordinaires, lorsque l'expéditeur a demandé, sur papier timbré, une autorisation spéciale au directeur général des postes, qui ne la refuse jamais. Ces imprimés ou paquets d'imprimés ne doivent pas dépasser un poids maximum de 3 kil. Ils ne peuvent avoir sur aucune de leurs faces (longueur, hauteur et largeur) une dimension supérieure à 45 centimètres.

Les échantillons expédiés par la poste doivent porter une marque de fabrique ou de marchand, indiquant aussi le prix, la nature et la qualité de la marchandise.

Les paquets d'échantillons ne doivent pas dépasser un poids de 300 grammes, ni avoir sur aucune de leurs faces une dimension de plus de 25 centimètres. Seuls, et par exception, les échantillons d'étoffe sur carte peuvent atteindre une dimension de 45 centimètres.

Les objets dont la circulation est soumise à des droits de douane et d'octroi, et ceux qui sont de nature à détériorer ou à salir les correspondances ou à compromettre la sûreté, notamment les liquides de toute nature, ne sont pas reçus dans le service des postes.

TÉLÉGRAPHIE ÉLECTRIQUE.

La loi du 3 juillet 1861 a autorisé les Français et les étrangers à correspondre au moyen des télégraphes électriques, par l'entremise des fonctionnaires de l'administration des lignes télégraphiques ou des agents qu'elle a délégués.

L'administration peut toujours exiger que l'expéditeur d'une dépêche établisse son identité.

Les dépêches télégraphiques privées sont soumises à des taxes fixées par des lois et perçues au départ.

L'indication de la date, de l'heure du dépôt et du lieu de départ, est transmise d'office. Sauf ces indications, tous les mots inscrits par l'expéditeur sur la minute de sa dépêche sont comptés et taxés.

L'expéditeur peut comprendre dans sa dépêche la demande de collationnement ou d'accusé de réception par le bureau de distribution. La taxe du collationnement est égale à celle de la dépêche. Copie de la dépêche collationnée est remise sans frais au domicile de l'expéditeur. La taxe de l'accusé de réception, avec mention de l'heure de la remise à domicile, est égale à celle d'une dépêche simple pour le même parcours télégraphique.

Le stationnaire de service transmet immédiatement la dépêche qui lui est remise, si la ligne est libre ; si la ligne est occupée, la dépêche prend le rang qui lui est assigné par l'ordre d'inscription.

L'ordre des transmissions entre les diverses destinations est réglé de manière à les servir utilement et également. Toutefois, la transmission des dépêches dont le texte dépasserait cent mots peut être retardée pour céder la priorité à des dépêches plus brèves, quoique inscrites postérieurement.

Les dépêches adressées hors du lieu de l'arrivée sont, à la diligence du directeur, ou portées par la poste, ou envoyées à destination par un exprès, selon que la demande en a été faite par l'expéditeur. Cependant l'envoi d'un exprès peut être refusé par l'administration, lorsque, soit à raison de la grande distance, soit à raison de l'état des communications, le bureau destinataire ne serait pas en mesure de faire le service demandé.

Il n'est admis de dépêches de nuit qu'entre les bureaux ouverts d'une manière permanente pendant la nuit ; ces dépêches qu'on y envoie ne sont soumises à aucune surtaxe. Après minuit, les dépêches ne sont portées que si l'extrême urgence est reconnue.

Aucune dépêche déposée à un bureau télégraphique ne peut être retirée de la transmission que par la personne même qui l'a remise ou envoyée. Dans ce cas, la taxe perçue n'est pas remboursée, sauf ce qui aurait été payé pour port de lettre ou pour frais d'exprès ou d'estafette.

Tarif intérieur.

Dépêche de un à vingt mots, entre deux bureaux de la même ville ou du même département, 1 fr.

Chaque dizaine de mots ou fraction de dizaine en plus, 50 cent.

Entre deux bureaux de la France continentale et de la Corse, sauf le cas précédent, de un à vingt mots, 2 fr.

Chaque dizaine de mots ou fraction de dizaine en plus, 1 fr.

Entre un bureau de la France, y compris la Corse, et un bureau de l'Algérie ou de la Tunisie :

De un à vingt mots : Algérie, 8 fr., Tunisie, 10 fr.; chaque dizaine ou fraction de dizaine en plus : Algérie, 4 fr.; Tunisie, 5 fr.

Taxes spéciales.

La taxe du collationnement est égale à la taxe de la dépêche.

La taxe de l'accusé de réception est aussi égale à celle de la dépêche.

Copie : 1° L'expéditeur ou le destinataire qui veut obtenir copie d'une dépêche par lui envoyée ou reçue paye un droit de 50 cent. par copie ;

2° Toute dépêche adressée à plusieurs destinataires dans la même ville est soumise à un droit de copie égal à autant de fois 1 fr. qu'il y a de destinataires, moins un.

Port à domicile.

Dans le lieu d'arrivée, gratuit.

Hors du lieu d'arrivée :

{	frais de poste, 40 cent. pour affranchissement, comme lettre chargée; 30 cent. seulement lorsque la dépêche est adressée poste restante.
	frais d'express pour le premier kil., 1 fr.
	pour chaque kil. suivant, 50 cent.
	frais d'estafette, par myriam., 3 fr. 75 cent.

Compte des mots.

Les mots composés, comme : *aujourd'hui, après-demain, contre-ordre, etc.*, ne comptent que pour un mot.

Les noms géographiques, de famille, de rues, de places, etc., etc., comptent pour autant de mots qu'il en faut pour les exprimer, ainsi : rue Saint-André des Arts égale 5 mots.

Même règle pour la signature.

Outre les chiffres, tout caractère isolé, lettre ou chiffre, compte pour un mot.

Les nombres écrits en chiffres sont comptés pour autant de mots qu'ils contiennent de fois 5 chiffres, plus un mot pour l'excédant.

Les virgules ou barres de division sont comptées pour un chiffre.

Les traits d'union, apostrophes et signes de ponctuation ne sont pas comptés.

Les guillemets et parenthèses ne sont plus comptés.

Les mots soulignés comptent double.

Tous les signes que l'appareil doit exprimer par des mots sont comptés pour le nombre de mots employés à les exprimer.

Avis. Les dépêches doivent être écrites lisiblement, en langage ordinaire et intelligible, sans abréviation de mots. Elles doivent être signées par l'expéditeur, et porter au bas son adresse. La réponse peut être payée d'avance

L'État n'est soumis à aucune responsabilité à raison du service de la correspondance par la voie télégraphique (art. 6 de la loi du 29 novembre 1850).

BUREAUX DANS PARIS.

1° *Ouverts à toute heure du jour et de la nuit :*

Direction générale des lignes télégraphiques, rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 103. — Place de la Bourse, n° 12.

2° *De 7 h. du matin en été, et de 8 h. en hiver, à 9 h. du soir :*

Grand-Hôtel, boulevard des Capucines (ouvert jusqu'à minuit 30 min.). — Hôtel du Louvre, rue de Rivoli, 166. — Hôtel des postes, rue Jean-Jacques-Rousseau, 9. — Hôtel de ville. — Boulevard de Sébastopol (r. gauche), 47. — Corps législatif (pendant la session), rue de Bourgogne. — Place de la Madeleine, 7. — Rue Saint-Lazare, 26. — Champs-Élysées (avenue des), 67. — Rue Flé-

LES CHANGEURS. — LES ÉCRIVAINS PUBLICS. LXXIX

chier, 2, près Notre-Dame de Lorette. — Boulevard Saint-Denis, 16. — Gare du Nord, place de Roubaix, 24. — Caserne du Prince-Eugène, rue de la Douane. — Rue de Lyon, nos 57 et 59. — Bercy, quai de Bercy, 27. — Gare d'Orléans, rue de la Gare, 77. — Les Gobelins, route d'Italie, 6. — Montrouge, route d'Orléans, 18. — Grenelle, rue du Théâtre, 1. — Passy, place de la Mairie, 4. — Batignolles, rue d'Orléans, 45. — Les Ternes, rue de Villiers, 1. — La Chapelle, rue Doudeauville, 10. — La Villette, rue de Flandre, 43.

N. B. Plusieurs autres bureaux seront prochainement établis dans des quartiers importants de Paris.

CHANGEURS.

Les changeurs sont établis en grand nombre dans les galeries du Palais-Royal, sur les boulevards et dans la rue Vivienne. On en trouve très-peu dans les autres quartiers de Paris. Nous indiquerons seulement : Galerie de Valois, 138, la maison *Cerf*; — galerie Montpensier, les maisons *Lévy (Félix)*, 1; — *Chêne frères*, 25; — *Nodé-Langlois*, 32; *Monteaux*, 70; — galerie de Nemours, 21, la maison *Lévy-Delpuget*. — Rue de Rivoli, 236, *Arthur William et Cie*; 220, *Webb*; — rue Saint-Honoré, 235, *Mayer et fils*; — rue Vivienne, 22, *Ochsé (Charles)*; 32, *Ochsé (Henri)*; 26, *Spielmann et Cie*; — rue de Castiglione, 10, *Arthur (John) et Cie*; — passage Véro-Dodat, 34, *Cheneau*; — rue Rougemont, 13, *Cohen Henri et Cie*; — rue Saint-Honoré, 281, *Delapierre*; — boulevard des Italiens, 5, *Eeckout et Neustadt*; 17, *Léon*; — boulevard des Capucines, 1, *Graverand et Cie*; — boulevard Montmartre, 17, *Monteaux (Ch.)*; — boulevard Saint-Martin, 63, *Lévy (E.)*; — boulevard de Sébastopol, 24, *Michel Jules*; — faubourg Saint-Honoré, 99, *Lalandre*; — passage Verdeau, 10, *Fabre*; — passage des Panoramas, 6, *Steffen*; — rue du Bac, 49, *Tierrez*; 144, *Lainville-Monferrier*; — rue Saint-Antoine, 110 bis, *Varat*, etc.

ÉCRIVAINS PUBLICS.

Aucun de nos lecteurs n'aura sans doute besoin du ministère d'un écrivain public, pour sa correspondance particulière ou pour la rédaction de pièces officielles; nous signalons cependant ce genre d'industriels comme un détail de mœurs de l'ancien Paris, qui tend chaque jour à disparaître par suite de la diffusion de l'instruction primaire. On rencontre encore au coin de quelques rues, dans les angles d'anciennes maisons, quelques échoppes d'écrivains, et l'on peut voir, en ce moment même, vis-à-vis du Palais de Justice, sur le bord du vaste chantier de construction du Tribunal de commerce, une de ces échoppes, pavoisée de drapeaux aux couleurs nationales et décorée de cette enseigne pittoresque : *au Tombeau des secrets*.

Pour remplacer les écrivains publics, qui disparaissent un à un, il s'est formé depuis quelques années des maisons spéciales d'entreprises d'écritures, qui se chargent en particulier des écritures de commerce, des copies d'autographes et d'actes sous seing privé, du calque et dessin des plans, d'adresses à la main, etc. Ce sont les maisons *Palis*, place de

la Bourse, 15; *Durand*, même place, 31; *Pold-Courrouve*, passage Feydeau, 28; *Prieur*, passage du Saumon, galerie des Bains; *Vallet*, boulevard Malesherbes, 4; *Vallette*, rue Boucher, 12; *Capitaine*, rue Saint-Germain-l'Auxerrois, 86; etc.

CERCLES ET CLUBS.

Les cercles ou les clubs, comme on voudra, ont eu quelque peine à s'acclimater à Paris, et ils sont encore loin d'y avoir atteint le développement qu'ils ont acquis en Angleterre. A Londres, en effet, la plupart des corporations, chaque groupe de gentlemen poursuivant une étude commune ou partageant un goût semblable, l'aristocratie de l'armée et celle de la marine, ont leur club installé dans un hôtel qui lui est exclusivement affecté et où se trouvent non-seulement les salons indispensables à ce genre d'institution, mais souvent même des chambres, des appartements meublés avec luxe à l'usage des sociétaires. A Paris, l'habitude du cercle est moins répandue, soit que la vie de café y supplée, soit à cause du plus petit nombre de grandes fortunes; cependant aujourd'hui on compte plusieurs de ces lieux de réunion qui, bien qu'établis sur un pied moins grandiose qu'à Londres, n'en sont pas moins tenus avec beaucoup de luxe. Ils comprennent, en général : salons de conversation et de lecture, tables de jeux : whist, reversi, boston, impériale, piquet, échecs, trictrac, etc.; salle de billard; divan pour les fumeurs; la plupart ont en outre une salle à manger, où les membres du cercle trouvent un excellent dîner au prix de 5 ou 6 fr. Nous citerons parmi les cercles les plus connus de Paris : le *Jockey-Club*, actuellement établi rue de Grammont, 30, à l'angle du boulevard des Italiens; mais on construit sur le boulevard des Capucines un hôtel dont une partie est spécialement distribuée pour l'installation du *Jockey-Club*; le *cercle des Chemins de fer*, à l'angle du boulevard des Italiens et de la rue de la Michodière; le *cercle Agricole*, rue de l'Abbaye, 3, dont le titre annonce suffisamment le but d'utilité; le *cercle de la Librairie*, rue Bonaparte, 1; le *cercle du Commerce*, rue Le Peletier; l'*Ancien Cercle*, boulevard Montmartre, 16; le *cercle des Arts*, rue de Choiseul, 22; etc.

Du reste, les cercles n'ont d'intérêt pour un étranger qu'autant que des relations particulières peuvent lui en ouvrir l'entrée et l'y patronner.

CABINETS LITTÉRAIRES.

Le développement des publications à bon marché, l'habitude bien plus générale aujourd'hui qu'autrefois de l'abonnement direct aux journaux et la place prise par les cafés dans la vie parisienne ont beaucoup nui à la prospérité des cabinets littéraires. Néanmoins, ils ont une utilité si pratique, qu'ils ont pu se maintenir malgré ces causes d'infériorité; en effet, on parcourt les journaux et les revues au café, mais pour les lire à son aise et tranquillement, les cabinets littéraires sont bien pré-

férables; c'est là aussi qu'on peut se procurer la nouveauté, la brochure, le roman du jour qu'on désire lire et qu'on ne veut pas acheter; enfin leur diffusion sur différents points de Paris permet à tout moment, au milieu d'une course qui vous a éloigné de votre demeure, de faire une correspondance pressée ou de réunir quelques notes. Sous ce dernier rapport, principalement, il est intéressant de les signaler à nos lecteurs, sans en mentionner d'ailleurs aucun, car ils sont à peu près tous dans des conditions avantageuses. Nous indiquerons seulement, pour les personnes qui se rendent spécialement à un cabinet littéraire afin de se tenir au courant des revues, des journaux français et étrangers et des ouvrages nouveaux, le *cabinet littéraire du passage de l'Opéra*, 11; celui du *passage Jouffroy*, 12, boulevard Montmartre, rendez-vous assez ordinaire des correspondants à Paris des journaux étrangers; le *cabinet littéraire de Rouillé*, rue des Saints-Pères, 33, toujours au courant des publications nouvelles; les *salons littéraires de Galignani*, rue de Rivoli, 224, et de *Fowler*, rue Saint-Honoré, offrent une collection très-complète des journaux, magasins et revues anglaises. Enfin, pour les recherches et les études d'histoire, de sciences, de jurisprudence, etc., on pourra visiter les cabinets littéraires de *Morin*, passage du Commerce, 7; de *Mlle Grassot*, rue Saint-Hyacinthe-Saint-Michel, 6; et quelques autres situés aux abords de l'École de droit. Le prix de la séance varie de 15 à 50 c., selon l'importance de l'établissement. Les cabinets louent, pour emporter au dehors, des romans et ouvrages de toute nature; il en est même quelques-uns dont c'est exclusivement la spécialité et qui n'ont pas de table de lecture: nommons en ce genre le cabinet littéraire de *Mme Cardinal*, rue des Canettes, 18, bien connu de tous ceux qui ont à compulsier la littérature ancienne et moderne, et l'histoire. L'abonnement est généralement de 4 à 5 fr. par mois pour un seul ouvrage, et au jour de 20 à 30 c. par volume. On trouve dans les jardins des Tuileries et du Palais-Royal de petits pavillons où l'on peut se procurer les journaux du jour. On lit aussi les journaux sous les galeries de l'Odéon, du côté du jardin du Luxembourg. La lecture d'un journal coûte 5 c. Pour plusieurs journaux on ne paye que 10 c.

LA PHOTOGRAPHIE.

La photographie a pris, à Paris, un développement considérable, peut-être exclusif. On se l'explique aisément lorsqu'on songe aux précieuses facilités qu'elle nous offre pour nous donner avec autant de rapidité que d'exactitude l'image d'une personne qui nous est chère, la vue d'un monument ou d'un paysage qui a frappé notre attention, la reproduction d'un tableau que nous avons admiré. Chaque jour on a lieu d'y recourir; l'étranger, surtout, se plaît à s'en servir pour aider sa mémoire. A ce titre, nous croyons utile d'indiquer quelques-uns des artistes à qui la supériorité de leurs travaux a valu une réputation incontestée; nous nommerons principalement :

Pour les portraits : MM. *Adam Salomon*, rue la Rochefoucauld, 58 ; *Bayard et Bertall*, rue de la Madeleine, 15 ; *Bisson frères*, rue Garancière, 8 ; *Pierre Petit*, place Cadet, 31, éditeur de la *Galerie des illustrations contemporaines* ; *Carjat*, le spirituel caricaturiste, rue Laffitte, 56 ; *Franck*, rue Vivienne, 18, et place de la Bourse, 15 ; *Disdéri*, dont on a pu voir l'exposition au n° 8 du boulevard des Italiens ; *Bingham*, rue la Rochefoucauld, 8 ; *H. de la Blanchère*, boulevard des Capucines ; *Aloph et C^e*, boulevard des Capucines, 35 ; *Mayer et Pierson*, photographes de l'Empereur, même boulevard, 3 ; *Legros*, galerie de Valois, 116, au Palais-Royal. MM. *Dagron et C^e*, rue Neuve-des-Petits-Champs, 66, font leur spécialité de la photographie microscopique ;

Pour les vues, paysages et reproductions de monuments : MM. *Baldus*, rue d'Assas, 25 ; *Bisson frères* ; *Moulin* (vues d'Algérie), rue Richer, 23 ; *Tournier*, rue de Seine, 57 ; *Lamotte*, rue du Pont-aux-Choux, 5 ; *Plaut*, 52, rue Vanneau ;

Pour les vues stéréoscopiques : MM. *Baldus*, *Tournier* et *H. de la Blanchère*, que nous avons déjà nommés ; *Berthet*, rue de Grenelle-Saint-Honoré, 41. Mentionnons spécialement les admirables collections de vues stéréoscopiques sur verre de MM. *Ferrier père, fils et Soulier*, boulevard de Sébastopol, 99.

Enfin, quelques photographes ont monté des établissements spéciaux pour les photographies hippiques. Ce sont, entre autres : MM. *Disdéri*, dont la succursale est située avenue de Saint-Cloud, 49 ; *Delton*, avenue de la Faisanderie, 6, près de l'avenue de l'Impératrice ; et la *photographie des Champs-Élysées*, 124.

IV

EMPLOI DU TEMPS. — MODÈLES D'ITINÉRAIRES. — JOURS ET HEURES D'OUVERTURE DES MONUMENTS, MUSÉES, ETC. — THÉÂTRES : PRIX DES PLACES.

EMPLOI DU TEMPS. — MODÈLES D'ITINÉRAIRES.

En donnant, ci-dessous, un programme d'itinéraire pour des séjours de différentes durées à Paris, il est bien entendu que nous voulons seulement esquisser un cadre qu'on transformera, qu'on modifiera, qu'on étendra ou qu'on abrégera selon ses goûts et ses ressources, selon le quartier où l'on résidera, et enfin selon ses forces. Toutefois, nous conseillons à nos lecteurs de s'y conformer comme donnée générale ; nous croyons qu'ils s'épargneront ainsi des pertes de temps et plus d'une course inutile. Nous indiquons un théâtre pour chaque soirée ; mais c'est encore, surtout en ce qui concerne les séjours de courte durée, un renseignement subordonné au jour de la semaine, pour l'Opéra, par exemple, qui ne joue que les lundis, mercredis et vendredis ; à l'attrait que peut offrir une pièce en vogue, et principalement aux goûts de chaque individu. Pour une ou deux journées de séjour, nous avons désigné l'en-

droit où il est préférable de dîner, en raison des théâtres que nous choisissons pour la soirée. — Nous imprimons en *italique* le nom des édifices publics lorsque l'intérieur nous paraît mériter une visite et que cette visite est possible dans les limites du temps dont on dispose. Il est évident, en effet, que le voyageur qui se borne à un séjour de 24 ou de 48 heures est obligé de se contenter de l'aspect extérieur de tel monument dont, au contraire, celui qui peut rester à Paris huit jours, quinze jours ou un mois, devra visiter l'intérieur. Enfin, nous avons placé parfois à côté du nom d'un édifice public imprimé en *italique* l'indication d'une visite partielle à l'intérieur, lorsque cependant il mérite d'être vu complètement et en détail; c'est que nous avons pensé, soit qu'il n'était pas possible dans la distribution du temps, soit qu'il serait trop fatigant de prolonger la visite. — Beaucoup d'édifices et établissements publics ne peuvent être visités que sur une permission spéciale. Nous les indiquons dans notre itinéraire, en admettant que le voyageur s'est procuré cette permission.

Un jour.

La Madeleine. — Faubourg Saint-Honoré. — Palais de l'Élysée. — Avenue Marigny et Champs-Élysées. — Arc de triomphe. — Palais de l'Industrie. — Place de la Concorde. — *Jardin* et palais des Tuileries. — Louvre. — Palais-Royal (*galeries et jardin*). — Déjeuner.

Bibliothèque impériale. — Halle au blé. — *Halles centrales.* — Square et fontaine des Innocents. — Tour Saint-Jacques-la-Boucherie. — Hôtel de ville. — Pont au Change. — Palais de Justice (*salle des Pas-Perdus*). — *Notre-Dame.* — Palais du Luxembourg (*jardin*). — Panthéon. — *Jardin des Plantes (ménagerie)*. — Pont d'Austerlitz. — Bassin du canal Saint-Martin. — Colonne de Juillet. — Boulevards. — Caserne du Prince-Eugène. — Château-d'Eau. — Porte Saint-Martin. — Porte Saint-Denis. — Dîner au boulevard des Italiens. — Le soir, Opéra ou Théâtre-Français.

Deux jours.

PREMIER JOUR. — *La Madeleine.* — Boulevard Malesherbes. — *Parc de Monceaux.* — *Église russe.* — Arc de triomphe de l'Étoile. — Champs-Élysées. — Palais de l'Industrie. — Diorama. — Palais de l'Élysée. — Place de la Concorde. — *Jardin* et palais des Tuileries. — Le Louvre. — *Galerie d'Apollon et Salon carré.* — Palais-Royal (*galeries et jardin*). — Déjeuner.

Bibliothèque impériale. — Mairie du 1^{er} arrondissement. — *Saint-Germain-l'Auxerrois.* — Pont au Change. — Palais de Justice (*salle des Pas-Perdus*). — *Notre-Dame.* — Tour Saint-Jacques-la-Boucherie. — Fontaine de la Victoire. — Théâtres Lyrique et du Châtelet (ancien Cirque). — Square et fontaine des Innocents. — *Halles centrales.* — Halle au blé. — *Palais de la Bourse.* — Dîner. — Boulevard des Italiens. — Le soir, Opéra.

DEUXIÈME JOUR. — Place et colonne Vendôme. — Ministères de la justice et des finances. — Pont de la Concorde. — Palais du Corps législatif. — Ministère des affaires étrangères. — *Invalides.* — Fontaine de la rue de Grenelle. — *Eglise Saint-Sulpice.* — Fontaine Saint-Sulpice. — Déjeuner.

Luxembourg (*palais, musée et jardin*). — *Bibliothèque Sainte-Genève.* — *Panthéon.* — *Jardin des Plantes (ménagerie)*. — Pont d'Austerlitz et bassin du canal Saint-Martin. — Colonne de Juillet. — Boulevards. — Caserne du Prince-

Eugène. — Château-d'Eau. — Porte Saint-Martin. — Porte Saint-Denis. — Diner au Palais-Royal. — Le soir, Théâtre-Français.

Cinq jours.

PREMIER JOUR. — *La Madeleine*. — Boulevard Malesherbes. — *Parc de Monceaux*. — *Eglise russe*. — Arc de triomphe de l'Étoile. — Champs-Élysées. — *Palais de l'Industrie*. — Diorama. — Palais de l'Élysée. — Place de la Concorde. — Déjeuner.

Jardin et palais des Tuileries. — *Le Louvre (musées de peinture et de sculpture ancienne)*. — Palais-Royal (*galeries et jardin*). — *Bibliothèque impériale*. — *Bourse*. — Passage des Panoramas. — Le soir, Opéra.

DEUXIÈME JOUR. — Place et colonne Vendôme. — Marché Saint-Honoré. — Fontaine Gaillon. — Passages Mirès, de l'Opéra, Jouffroy, des Panoramas). — *Conservatoire des arts et métiers*. — Déjeuner.

Porte Saint-Denis. — Porte Saint-Martin. — Château-d'Eau. — Colonne de Juillet. — Canal (partie en tunnel et partie découverte). — Gare du chemin de fer de l'Est. — Boulevard de Sébastopol. — Le soir, Théâtre-Français.

TROISIÈME JOUR. — Bois de Boulogne. — Champ de Mars. — École militaire. — Manufacture des tabacs. — *Invalides*. — Ministère des affaires étrangères. — *Palais du Corps législatif*. — Pont de la Concorde. — Déjeuner.

Palais des Beaux-Arts. — Institut. — *Bibliothèque Mazarine*. — *Monnaie*. — Pont Neuf et place Dauphine, statue de Henri IV. — Tour Saint-Jacques-la-Boucherie. — Le soir, Opéra.

QUATRIÈME JOUR. — *Bibliothèque impériale*. — *Palais de la Bourse*. — Caserne de la garde de Paris. — Place des Victoires. — Banque. — Halle au blé. — *Halles centrales*. — Square et fontaine des Innocents. — Déjeuner.

Fontaine de la Victoire. — Théâtres Lyrique et du Châtelet. — Hôtel de ville. — Pont d'Arcole. — *Notre-Dame*. — Pont Louis-Philippe. — Halle aux vins et quai. — *Jardin des Plantes* (sans le Muséum et les serres). — Pont d'Austerlitz. — Greniers de réserve. — Bassin du canal Saint-Martin. — Colonne de Juillet. — Boulevards. — Le soir, Gymnase.

CINQUIÈME JOUR. — Église Sainte-Clotilde. — *Musée d'artillerie*. — Fontaine de la rue de Grenelle. — *Eglise Saint-Sulpice*. — Fontaine de la place Saint-Sulpice. — Luxembourg (*palais, musée et jardin*). — Déjeuner.

Boulevard de Sébastopol (r. g.) — *Hôtel de Cluny*. — Fontaine Saint-Michel. — Palais de Justice (*salle des Pas-Perdus ; galerie de Saint-Louis*). — Quai de l'Horloge. — Le soir, Porte-Saint-Martin.

Huit jours.

PREMIER JOUR. — *La Madeleine*. — Boulevards. — Place et colonne Vendôme. — Ministère de la justice. — Passage de l'Opéra. — Passage Mirès. — *Bourse*. — *Bibliothèque impériale*. — Passage des Panoramas. — Porte Saint-Denis. — Porte Saint-Martin. — *Conservatoire des arts et métiers*. — Château-d'Eau. — Caserne du Prince-Eugène. — Colonne de Juillet. — Le soir, Opéra.

DEUXIÈME JOUR. — Bois de Boulogne. — Champ de Mars. — École militaire. — *Hôtel des Invalides*. — *Manufacture des tabacs*. — Ministère des affaires étrangères. — *Corps législatif*. — Ministère de la guerre. — *Eglise Sainte-Clotilde*. — Ministère de l'intérieur. — *Eglise Saint Germain des Prés*. — *Palais du Conseil d'Etat*. — Palais de la Légion d'honneur. — Pont de Solferino. — *Jardin des Tuileries*. — Rue de Castiglione. — Le soir, Théâtre-Français.

TROISIÈME JOUR. — Boulevard Malesherbes. — *Abattoir du Roule*. — *Parc de Monceaux*. — *Eglise russe*. — *Hospice Beaujon*. — Arc de triomphe de

l'Étoile. — Champs-Élysées. — Palais de l'Élysée. — *Palais de l'Industrie.* — *Pompe à feu de Chaillot.* — Place de la Concorde. — *Église de l'Assomption.* — *Église Saint-Roch.* — Rue de Rivoli. — Le soir, Gymnase.

QUATRIÈME JOUR. — *Église Saint-Eustache.* — Halle au blé. — Parc aux huitres. — *Halles centrales.* — Square et fontaine des Innocents. — Tour Saint-Jacques-la-Boucherie. — *Saint-Germain l'Auxerrois.* — Palais-Royal (*galeries et jardin*). — Louvre (*musée de peinture ancienne et moderne. musée de sculpture ancienne et moderne; musée des Souverains*). — Le soir, théâtre du Palais-Royal.

CINQUIÈME JOUR. — Pont des Saints-Pères. — *Palais des Beaux-Arts.* — *Monnaie.* — Palais de l'Institut. — *Musée d'artillerie.* — Fontaine de la rue de Grenelle. — *Église Saint-Sulpice.* — Fontaine Saint-Sulpice. — Luxembourg (*palais, musée et jardin*). — *Le Panthéon.* — Le soir, théâtre de la Gaité.

SIXIÈME JOUR. — Pont Neuf. — Quai de l'Horloge. — Pont au Change. — *Hôtel de ville et bibliothèque.* — Pont d'Arcole. — Quai Desaix. — *Palais de Justice.* — *Notre-Dame.* — *Hôtel-Dieu.* — *Morgue.* — Fontaine Saint-Michel. — *Musée de Cluny.* — École de médecine. — Le soir, Théâtre-Lyrique.

SEPTIÈME JOUR. — *Halle aux vins.* — *Jardin des Plantes.* — Hospice de la Salpêtrière. — Pont d'Austerlitz. — Bassin du canal Saint-Martin. — Colonne de Juillet. — Place Royale. — Canal Saint-Martin (partie en tunnel et partie découverte). — Gare du chemin de fer de Strasbourg. — Boulevard de Sébastopol. — Le soir, Opéra-Comique.

HUITIÈME JOUR. — *Observatoire.* — Boulevards extérieurs, de l'Observatoire à la barrière d'Italie. — *Gobelins.* — Marché aux chevaux. — *Cimetière du Père-Lachaise.* — Le soir, Théâtre-Français.

Quinze jours.

PREMIER JOUR. — L'itinéraire indiqué pour un jour. — Le soir, Opéra.

DEUXIÈME JOUR. — Boulevards. — Rue de la Paix et rue de Castiglione. — Place et colonne Vendôme. — Ministère de la justice. — Passages de l'Opéra, Mirès, Jouffroy, des Panoramas. — *Bourse.* — *Chambre de commerce.* — Porte Saint-Denis. — Porte Saint-Martin. — Caserne du Prince-Eugène. — Colonne de Juillet. — Place de la Bastille et canal souterrain. — Avenue de la Reine-Hortense. — Gare du chemin de fer de Strasbourg. — Boulevard de Sébastopol. — Le soir, Théâtre-Français.

TROISIÈME JOUR. — Rue Royale-Saint-Honoré. — Les Tuileries (*palais et jardin*). — Palais-Royal (*galeries et jardin*). — Le Louvre (*bâtiments; musées de peinture ancienne et moderne; musée des dessins*). — Mairie du 1^{er} arrondissement. — *Saint-Germain l'Auxerrois.* — Le soir, Gymnase.

QUATRIÈME JOUR. — *Bibliothèque impériale.* — Square Louvois. — *Église Saint-Eustache.* — Halle au blé. — Parc aux huitres. — Halle aux cuirs et *Halles centrales.* — Square et fontaine des Innocents. — *Hôtel de ville et bibliothèque.* — *Le Louvre (musées de sculpture ancienne et moderne, des Souverains, assyrien, de marine).* — Le soir, Porte-Saint-Martin.

CINQUIÈME JOUR. — Fontaine Gaillon. — Marché Saint-Honoré. — Pont des Arts. — *Palais des Beaux-Arts.* — Hospice de la Charité. — *Institut.* — *Bibliothèque Mazarine.* — *Monnaie.* — Pont Neuf. — *Palais de Justice.* — *Notre-Dame.* — *Hôtel-Dieu.* — Le soir, Opéra.

SIXIÈME JOUR. — Boulevard Malesherbes. — Hospice Beaujon. — Abattoir du Roule. — *Parc de Monceaux.* — *Église russe.* — Barrière de l'Étoile. — Champs-Élysées. — Palais de l'Industrie. — *Musée Campana.* — *Diorama.* — Palais l'Élysée. — Le soir, concert (Musard, l'été; Casino, l'hiver).

SEPTIÈME JOUR. — *Palais du Corps législatif.* — *Manufacture des tabacs.* —

Les Invalides (tombeau de Napoléon, cuisines; plans, église). — Champ de Mars. — *École militaire.* — Fontaine de la rue de Grenelle. — Ministères de l'intérieur, des travaux publics, de la guerre. — État-major. — *Conseil d'État* — Caserne Bonaparte. — Palais de la Légion d'honneur. — Le soir, Théâtre Français.

HUITIÈME JOUR. — Rue de Rivoli. — *Tour Saint-Jacques-la-Boucherie.* — Fontaine de la Victoire. — Pont Saint-Michel. — Fontaine Saint-Michel. — *Musée de Cluny.* — Sorbonne. — *Collège de France.* — Les quais. — Pont Neuf. — Le soir, Folies-Dramatiques.

NEUVIÈME JOUR. — Notre-Dame de Lorette. — *Cimetière Montmartre.* — *Abattoir du Roule.* — *Bois de Boulogne et Jardin d'acclimatation.* — Le soir, rien.

DIXIÈME JOUR. — *Musée d'artillerie.* — *Église Saint-Sulpice.* — Mairie. — Fontaine Saint Sulpice. — *Luxembourg (palais, musée et jardin).* — *Panthéon.* — *Bibliothèque Sainte-Genève.* — Boulevard de Sébastopol. — Le soir, bal (été, Mabilles; hiver, le Casino).

ONZIÈME JOUR. — *Boulangerie centrale des hôpitaux.* — *Val-de-Grâce.* — *Observatoire.* — *Institution des Sourds-Muets.* — Halle aux vins. — *Jardin des Plantes.* — L'Arsenal (*bibliothèque.*) — Place Royale. — Le soir, Variétés.

DOUZIÈME JOUR. — *Conservatoire des arts et métiers.* — École Turgot. — *Église Saint-Nicolas des Champs.* — *Synagogue.* — *Les Madelonnettes.* — *Le Temple.* — Square du Temple. — Archives impériales — Le soir, Palais-Royal.

TREIZIÈME JOUR. — Boulevards extérieurs. — *La Petite-Californie.* — Marché aux chevaux. — *Bicêtre.* — Marché aux fourrages. — *Entrepôt des glaces.* — *Salpêtrière.* — *Manufacture des Gobelins.* — Hospice des Quinze-Vingts. — Le soir, théâtre du Châtelet (ancien Cirque).

QUATORZIÈME JOUR. — *Prisons de la Roquette et des jeunes détenus.* — *Cimetière du Père-Lachaise.* — Mazas. — Vincennes. — Le soir, Théâtre-Lyrique.

QUINZIÈME JOUR. — Versailles (*musée, jardins, bâtiments.*) — Le soir, Gaité

Un mois.

PREMIER ET DEUXIÈME JOUR. — L'itinéraire indiqué pour deux jours.

TROISIÈME JOUR. — Rue de la Paix. — Ministère de la justice. — Place et colonne Vendôme. — Ministères de la marine et des finances. — *Jardin des Tuileries.* — *Palais des Tuileries.* — Louvre (*bâtiments, musée de peinture ancienne.*) — *Saint-Roch.* — Fontaine Gaillon. — Marché Saint-Honoré. — Fontaine Molière. — Palais-Royal (*galeries et jardin.*) — Le soir, Gymnase.

QUATRIÈME JOUR. — *La Banque.* — *Caisse d'épargne.* — Hôtel des postes. — Caserne de la garde de Paris. — *Saint-Eustache.* — *Parc aux huttes.* — *Halle aux cuirs.* — Square des Innocents. — *Halle au blé et Halles centrales.* — Oratoire. — Église Saint-Leu. — Rue de Rivoli. — Louvre (*musée de peinture moderne.*) — Le soir, Théâtre-Lyrique.

CINQUIÈME JOUR. — Louvre (*musées de gravure, d'ethnologie, de sculpture ancienne, moderne, de marine, assyrien, des Souverains.*) — Le soir, Vaudeville.

SIXIÈME JOUR. — *Palais de Justice.* — Notre-Dame. — Hôtel-Dieu. — *Hôtel de Cluny.* — Le soir, Porte-Saint-Martin.

SEPTIÈME JOUR. — *Bibliothèque impériale.* — Square Louvois. — *La Bourse.* — *Chambre de commerce.* — *Église Notre-Dame des Victoires.* — Messageries. — Marché Saint-Joseph. — *Entrepôt des glaces.* — *Église Bonne-Nouvelle.* — Porte Saint-Denis. — Boulevards. — *Bazars.* — Passages des Panoramas, Jouffroy, Mirès, de l'Opéra. — Le soir, concert (été, Musard; hiver, Casino).

HUITIÈME JOUR. — *Arts et métiers.* — École Turgot. — *Église Saint-Nicolas des Champs.* — *Synagogue.* — *Les Madelonnettes.* — Église Sainte-Élisabeth. —

Le Temple. — Square du Temple. — *Marché des Enfants rouges.* — Archives impériales. — Porte Saint-Martin. — Boulevards. — Le soir, rien.

NEUVIÈME JOUR. — *Tour Saint-Jacques-la-Boucherie.* — Caisse municipale. — Assistance publique. — *Hôtel de ville.* — Théâtres du Châtelet, Lyrique. — Colonne des Palmiers. — *Hôtel de ville et bibliothèque.* — Caserne Napoléon. — *Églises Saint-Paul, Saint-Gervais.* — *La Morgue.* — La fontaine Saint-Michel. — Le soir, Variétés.

DIXIÈME JOUR. — *Château et bois de Vincennes.* — *Asile impérial.* — Le soir, Ambigu-Comique.

ONZIÈME JOUR. — *Bibliothèque de l'Arsenal.* — L'Arsenal. — Raffinerie de salpêtre. — Caserne des Célestins. — Greniers de réserve. — Bassin du canal Saint-Martin. — *Jardin des Plantes (aspect général, jardins botaniques, la ménagerie, le labyrinthe.* — Colonne de Juillet. — Place Royale. — Marché des Blancs-Manteaux. — Le soir, Théâtre du Châtelet (ancien Cirque).

DOUZIÈME JOUR. — *Saint-Séverin.* — Sorbonne. — *Collège de France.* — *École de droit.* — Panthéon. — *Bibliothèque Sainte-Geneviève.* — *Salle d'asile (rue des Grès).* — *Luxembourg (musée, palais du Sénat, jardins).* — Le soir, théâtre Déjazet.

TREIZIÈME JOUR. — *Musée d'artillerie.* — *Église Sainte-Clotilde.* — *Église Saint-Sulpice.* — Mairie. — Fontaine Saint-Sulpice. — Le soir, Palais-Royal.

QUATORZIÈME JOUR. — *Val-de-Grâce.* — *Observatoire.* — *Hospice Cochin.* — *Institution des Sourds-Muets.* — *Cimetière du Montparnasse.* — Chaussée du Maine. — *Petite-Californie.* — Le soir, Gaité.

QUINZIÈME JOUR. — Repos. — Le soir, bal public (été, Mabilles; hiver, Casino).

SEIZIÈME JOUR. — *Sainte-Pélagie.* — *Hospice de la Pitié.* — *Marché des Patriarches.* — *Boulangerie des hôpitaux.* — *Amphithéâtre d'anatomie.* — Le soir, Théâtre-Français (nouveau répertoire).

DIX-SEPTIÈME JOUR. — *Palais des Beaux-Arts.* — *Institut.* — *Bibliothèque Mazarine.* — *Monnaie.* — *Hospice de la Charité.* — *Eglise Saint-Thomas d'Aquin.* — Prison militaire. — Hospice des Vieillards. — Les Carmes. — *Crèche de Notre-Dame de Nazareth.* — Le soir, rien.

DIX-HUITIÈME JOUR. — *Hôpital militaire.* — *Manufacture des tabacs.* — *Boucherie des Invalides (rue Saint-Dominique).* — *Les Invalides (tombeau de Napoléon, etc.).* — Champ de Mars. — *École militaire.* — Couvent du Sacré-Cœur. — *Conseil d'Etat.* — Hospice des Ménages. — *Hospice des Incurables.* — Ministères de l'intérieur, des travaux publics, de la guerre. — *État-major.* — *Palais du Corps législatif.* — Palais de la Légion d'honneur. — Le soir, rien.

DIX-NEUVIÈME JOUR. — *Chapelle expiatoire* de la rue d'Anjou. — Ministère de l'intérieur (hôtel de la place Beauvau). — Ambassade d'Angleterre. — *Abattoir du Roule.* — *Hospices de Sainte-Périne, Beaujon.* — Champs-Élysées. — Palais de l'Industrie (*exposition permanente des produits coloniaux*). — Élysée. — Place de la Concorde. — Le soir, Odéon.

VINGTIÈME JOUR. — *Cimetière Montmartre.* — *Les carrières.* — *Le Petit-Ramponeau (chaussée de Clignancourt).* — *Abattoir Rochechouart.* — *Notre-Dame de Lorette.* — Prison pour dettes. — *Synagogue.* — *Hôtel des ventes.* — Le soir, rien.

VINGT ET UNIÈME JOUR. — Entrepôt des sels. — Canal souterrain. — Pompes funèbres. — *Abattoir des porcs.* — Hôpital Saint-Louis. — *Prison Saint-Lazare.* — *Hôpital Lariboisière.* — *Saint-Vincent de Paul.* — Gare du chemin de fer du Nord. — Gare du chemin de fer de Strasbourg. — Boulevard de Sébastopol. — Fontaine de la Victoire. — Rue de Rivoli. — Le soir, Vaudeville.

VINGT-DEUXIÈME JOUR. — *Versailles (le musée, les jardins, les Triansons).* — Le soir, rien.

VINGT-TROISIÈME JOUR. — Puits de Passy. — Manutention. — *Pompe à feu.* — Avenue de l'Impératrice. — *Bois de Boulogne et Jardin d'acclimatation.* — Le soir, Bouffes-Parisiens.

VINGT-QUATRIÈME JOUR. — *Maison de retraite pour les Israélites* (rue Picpus). — Église Sainte-Marguerite. — *La Roquette.* — *Prison des jeunes détenus.* — Fourrages militaires. — Boulevard du Prince-Eugène. — Gare du chemin de fer de Lyon. — Bercy. — *Les Quinze-Vingts.* — *Maison Napoléon-Eugénie.* — Gare du chemin de fer d'Orléans. — *Mazas.* — Le soir, rien.

VINGT-CINQUIÈME JOUR. — *Les Gobelins.* — *La Glacière.* — *La Salpêtrière.* — *Marché aux chevaux.* — Marché aux fourrages. — *Bicêtre.* — Le soir, rien.

VINGT-SIXIÈME JOUR. — *Jardin des Plantes (musées).* — *Entrepôt des vins.* Le soir, Folies-Dramatiques.

VINGT-SEPTIÈME JOUR. — *Cimetière du Père-Lachaise.* — *Carrières de Belleville et de la butte Chaumont.* — Le soir, rien.

VINGT-HUITIÈME JOUR. — *Saint-Denis.* — *Cathédrale (caveaux).* — *Les fortifications.* — Le soir, concert.

VINGT-NEUVIÈME JOUR. — Les quais depuis Chaillot jusqu'au Jardin des Plantes. — Les ponts d'Iéna, de l'Alma, de Solferino, des Invalides, de la Concorde, Royal, des Saints-Pères, des Arts, Neuf, Saint-Michel, au Change, d'Arcole, Saint-Louis, Marie, d'Austerlitz). — Le bassin du canal Saint-Martin. — La rue de Rivoli jusqu'à la rue Royale. — Le soir, Opéra.

TRENTIÈME JOUR. — Les boulevards extérieurs. — Le soir, rien.

JOURS ET HEURES D'OUVERTURE DES MONUMENTS, MUSÉES, COLLECTIONS, BIBLIOTHÈQUES ET PROMENADES.

ABATTOIRS (abattoir de Montmartre, avenue Trudaine; abattoir du Roule, rue Miroménil; abattoir de Ménilmontant, rue Saint-Maur; abattoir de Villejuif, boulevard de l'Hôpital; abattoir de Grenelle, place de Breteuil). — S'adresser au concierge (pourboire).

ARC DE TRIOMPHE DE L'ÉTOILE, place du même nom. — S'adresser à l'invalidé de garde, pour obtenir l'autorisation de monter au sommet (pourboire).

ARCHIVES DE L'EMPIRE. — Une salle seulement est ouverte au public pour les communications de pièces autorisées par le directeur général.

ARSENAL, rue de l'Orme et place de l'Arsenal. — N'est pas ouvert au public. — [Bibliothèque de l']. — (V. ci-dessous).

ASILE DE VINCENNES, à l'extrémité méridionale du bois, commune de Saint-Maurice-Charenton. — Les mardis, mercredis, vendredis et samedis, de midi à 4 h.

ASILE DU VÉSINET, à Croissy (Seine-et-Oise). — Les mardis, mercredis, vendredis et samedis, de midi à 4 h.

BANQUE DE FRANCE, rue de la Vrillière. — Les bureaux seuls sont ouverts au public, pour les dépôts, les changes et l'escompte, tous les jours non fériés, de 9 h. à 4 h.

BIBLIOTHÈQUE DE L'ARSENAL, rue de Sully. — Ouverte tous les jours, de 10 h. à 3 h., excepté les dimanches et jours de fête. Vacances du 1^{er} août au 15 septembre.

— DE LA VILLE DE PARIS, à l'Hôtel de ville, rue Lobau. — Ouverte tous les jours, de 10 h. à 3 h., excepté les dimanches et jours de fête. Vacances du 15 août au 1^{er} octobre.

— DE L'ÉCOLE DE DROIT, à la Faculté de droit, place du Panthéon. — Ouverte tous les jours aux élèves de l'École, de 10 h. à 3 h., excepté les dimanches et fêtes. Vacances du 1^{er} septembre au 31 octobre.

JOURS ET HEURES D'OUVERTURE DES MONUMENTS. LXXXIX

BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE, à la Faculté, rue de l'École-de-Médecine.

— Ouverte aux élèves tous les jours, excepté les dimanches et fêtes, de 10 h. à 3 h., et de 7 h. du soir à 10 h. Vacances du 1^{er} septembre au 31 octobre.

— DE L'ÉCOLE DES MINES, à l'École des mines, boulevard de Sébastopol (rive gauche). — Ouverte aux élèves et aux personnes autorisées par le directeur de l'École, tous les jours, excepté les dimanches et fêtes, de 11 h. à 3 h.

— DE L'ÉCOLE DES PONTS ET CHAUSSÉES, à l'École, rue des Saints-Pères, 28. — Ouverte tous les jours aux élèves et aux ingénieurs des ponts et chaussées.

— DE L'INSTITUT, au palais de l'Institut, quai Conti, 21. — Ouverte seulement aux académiciens et aux personnes présentées par l'un d'eux.

— DE L'UNIVERSITÉ, à la Sorbonne, rue du même nom. — Ouverte tous les jours, excepté les dimanches et les jours de fête, de 10 h. à 3 h. Vacances du 12 juillet au 25 août.

— DU CONSERVATOIRE DES ARTS ET MÉTIERS. — Ouverte tous les jours, excepté le lundi, de 10 h. à 3 h.

— DU LOUVRE, au palais du Louvre. — N'est pas publique. La permission d'y travailler doit être demandée au ministre d'État par une lettre indiquant le motif de cette demande.

— DU MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE, au Jardin des Plantes. — Ouverte tous les jours, excepté les dimanches et fêtes, de 10 h. à 3 h.

— IMPÉRIALE, rue Richelieu, 58. — Ouverte aux lecteurs tous les jours, excepté le dimanche, de 10 h. à 4 h. ; ouverte au public le mardi et le vendredi de chaque semaine, aux mêmes heures. Vacances pendant la quinzaine de Pâques.

— MAZARINE, à l'Institut, quai Conti, 21. — Ouverte tous les jours, excepté les dimanches et fêtes, de 10 à 3 h. Vacances du 15 septembre au 1^{er} novembre. (Par suite de la restauration du palais de l'Institut, cette bibliothèque est provisoirement fermée.)

— SAINTE-GENEVIÈVE, place du Panthéon. — Ouverte tous les jours, excepté les dimanches et fêtes, de 10 h. du matin à 3 h., et de 6 h. du soir à 10 h. Vacances du 1^{er} septembre au 15 octobre.

BOIS DE BOULOGNE. — Les grilles de la porte Maillot, de Suresnes, d'Auteuil, de Boulogne et de Saint-Cloud, servant au passage des routes départementales, restent constamment ouvertes ; les grilles qui ne servent qu'aux promeneurs sont fermées à minuit (*V. ci-dessous Jardin zoologique d'acclimatation.*)

— DE VINCENNES. — Ce bois reste toujours ouvert.

BOURSE, place du même nom. — Ouverte tous les jours, excepté les dimanches et jours de fête, de 1 h. à 5 h.

CATACOMBES, entrée par le pavillon occidental de l'ancienne barrière d'Enfer. — Ne sont plus ouvertes au public. Deux ou trois fois par an, un certain nombre de personnes sont autorisées à les visiter, avec des billets délivrés par l'ingénieur en chef des mines, inspecteur général des carrières, à qui il faut adresser sa demande à l'Hôtel de ville.

CHAPELLE SAINT-FERDINAND, route de la Révolte, 10, à Neuilly. — S'adresser au concierge (pourboire).

CHARENTON [Maison de santé de], à Charenton-Saint-Maurice. — Visible le dimanche et le jeudi, de midi à 4 h.

CHATEAU DE VINCENNES. — Visible tous les jours, de midi à 4 h., avec une permission du directeur de l'artillerie, au ministère de la guerre.

CIMETIÈRES. — Ouverts de 6 h. du matin à 6 h. du soir, en été ; et de 7 h. du matin à 4 h. du soir, en hiver.

COLLECTIONS PARTICULIÈRES D'ŒUVRES D'ART. — Quelques-unes seulement sont

visibles avec la permission de leurs propriétaires; nous les avons indiquées, en en donnant la description, p. 700 et suiv.

COLLÈGE DE FRANCE, rue des Écoles. — S'adresser au concierge (pourboire).

COLONNE VENDÔME, place Vendôme. — S'adresser au gardien pour monter à la plate-forme.

CONSEIL D'ÉTAT [Palais du], rue de Lille, 62. — (*V. Palais du quai d'Orsay*).

CONSERVATOIRE DES ARTS ET MÉTIERS, rue Saint-Martin, 292. — Les galeries des collections et des machines sont ouvertes gratuitement au public les dimanches et jeudis, de 10 h. à 4 h.; les lundis, mardis et samedis, le prix d'entrée est d'un franc par personne. La bibliothèque, les galeries du portefeuille et des brevets sont ouvertes au public tous les jours, excepté le lundi, de 10 h. à 4 h.

COUR DES COMPTES, rue de Lille, 62. — (*V. Palais du quai d'Orsay*).

ÉCOLE DES BEAUX-ARTS. — (*V. Palais des Beaux-Arts*).

ÉGLISES. — Presque toutes les églises catholiques sont ouvertes depuis le matin jusqu'au soir; quelques-unes cependant se ferment à 5 h. du soir, même en été. (*V. ci-dessous pour Notre-Dame, la Sainte-Chapelle, Sainte-Genève, Saint-Sulpice et la Sorbonne*.) — Les temples protestants et la synagogue sont habituellement fermés; pour les visiter, il faut s'adresser au concierge (pourboire).

ENTREPÔT GÉNÉRAL DES GLACES, rue Saint-Denis, 212. — Tous les jours, excepté les dimanches et fêtes.

ENTREPÔT DES VINS, quai Saint-Bernard et rue des Fossés-Saint-Bernard. — Ouvert tous les jours, du matin au soir.

EXPOSITION PERMANENTE DES PRODUITS COLONIAUX, au Palais de l'Industrie, Champs-Élysées; entrée par le pavillon central du côté du Cours-la-Reine. — Tous les jours, de 9 à 4 h. Prix d'entrée, 1 fr. par personne.

EXPOSITION INTERNATIONALE PERMANENTE, à Auteuil.

EXPOSITION PERMANENTE DE TABLEAUX, boulevard des Italiens. — Tous les jours. Prix d'entrée, 1 fr. par personne.

FACULTÉS. — Visibles pendant les cours tous les jours, excepté le dimanche. Vacances du 15 août au 1^{er} novembre.

HALLE AU BLÉ, rue de Viarmes. — Ouverte tous les jours; les principaux jours de marché sont le mercredi et le samedi.

HALLS CENTRALES, rue de la Tonnellerie et rue Rambuteau. — Ouvertes tous les jours, du matin au soir.

HALLE AUX HUITRES, rue Montorgueil, 42. — Ouverte tous les jours. Rien de remarquable.

HALLE AUX CUIRS, rue Mauconseil, 34. — Ouverte tous les jours. Rien de remarquable.

HÔPITAL BEAUJON, faub. Saint-Honoré, 238. — Jeudi et dimanche, de 2 h. à 4 h.

— COCHIN, faub. Saint-Jacques, 47. — Le jeudi et le dimanche, de midi à 2 h.

— DE LA CHARITÉ, rue Jacob, 47. — Le jeudi et le dimanche, de 1 h. à 3 h.

— DE LA PITIÉ, rue Lacépède, 1. — Le jeudi et le dimanche, de 1 h. à 3 h.

— DE LOURCINE, rue de Lourcine, 111. — N'est pas ouvert au public.

— DES CLINIQUES, place de l'École-de-Médecine, 21. — N'est pas ouvert au public.

— DES ENFANTS MALADES, rue de Sèvres, 149. — Jeudi et dimanche, de 1 h. à 3 h.

— DU MIDI, rue des Capucins-Saint-Jacques, 15. — N'est pas ouvert au public.

— LARIBOISIÈRE, rue Ambroise-Paré. — Le jeudi et le dimanche, de 1 h. à 3 h.

— NECKER, rue de Sèvres, 151. — Le jeudi et le dimanche, de 1 h. à 3 h.

— SAINT-ANTOINE, faub. Saint-Antoine, 184. — Jeudi et dimanche, de 1 h. à 3 h.

— SAINT-LOUIS, rue Bichat, 5. — Le jeudi et le dimanche, de midi à 2 h.

JOURS ET HEURES D'OUVERTURE DES MONUMENTS. XCI

HOSPICE DE BICÊTRE (Vieillesse, hommes), à Gentilly. — Le dimanche.

— DE LA SALPÊTRIÈRE (Vieillesse, femmes), boulevard de l'Hôpital, 47. — Le jeudi et le dimanche, de midi 1/2 à 4 h.

— DES ENFANTS ASSISTÉS, rue d'Enfer, 100. — Les lundis et mardis, de midi à 2 h., avec une permission du directeur, accordée sur demande motivée.

— DES INCURABLES (hommes), rue Popincourt, 66. — Tous les jours, de 1 h. à 4 h.

— DES INCURABLES (femmes), rue de Sèvres, 42. — Tous les jours, de 1 à 4 h.

— DES MÉNAGES, rue de la Chaise, 28. — Tous les jours, de midi à 4 h.

HÔTEL DE CLUNY. — *V. Musée de Cluny et des Thermes.*

HÔTEL DE VILLE, place de ce nom. — Visible le jeudi, de midi à 4 h., avec une permission du préfet de la Seine.

HÔTEL-DIEU, place du Parvis-Notre-Dame. — Jeudi et dimanche, de 1 h. à 3 h.

HÔTEL DES MONNAIES, quai Conti. — Les ateliers et les laboratoires peuvent être visités le mardi et le vendredi, de midi à 3 h., avec une permission demandée par écrit au directeur de la fabrication ou au président de la commission des monnaies et médailles. — Le musée monétaire est public les mêmes jours et aux mêmes heures.

HÔTEL DES INVALIDES. — Tous les jours, excepté le dimanche, de 11 h. à 5 h., avec un passe-port ou une permission du maréchal gouverneur. — Tous les dimanches, à midi, messe, avec accompagnement de musique militaire, dans l'église Saint-Louis. — Le dôme et le tombeau de Napoléon (entrée par la place Vauban) sont ouverts au public le lundi et le jeudi, de midi à 3 h., et les autres jours, de 1 h. à 4 h., avec une permission du gouverneur. — La galerie des plans en relief des principales places fortes de France (très-curieuse) n'est ouverte que du 1^{er} mai au 15 juin de chaque année, aux personnes munies de billets délivrés par le président du comité des fortifications, au ministère de la guerre.

HÔTELS PARTICULIERS. — Quelques-uns seulement, en raison des souvenirs historiques qu'ils rappellent, sont ouverts par leurs propriétaires à la visite des étrangers (*V. ci-dessous*, chap. X, p. 534).

IMPRIMERIE IMPÉRIALE, rue Vieille-du-Temple, 87. — Le jeudi, à 2 h., avec des billets délivrés, sur demande écrite, par le directeur.

INSTITUT DE FRANCE, quai Conti, 21. — Tous les jours, de 11 h. à 1 h., excepté les dimanches et fêtes. S'adresser au concierge (pourboire). — Pour la bibliothèque de l'Institut et la bibliothèque Mazarine. *V. ci-dessus.*

INSTITUTION DES JEUNES AVEUGLES, boulevard des Invalides, 56. — Le mercredi, de 1 h. 1/2 à 5 h., avec un passe-port ou un billet du directeur. Pour les exercices publics de musique, qui ont lieu quatre ou cinq fois par an, il faut demander un billet au directeur.

INSTITUTION DES SOURDS-MUETS, rue Saint-Jacques, 256. — Le samedi, de 2 h. à 5 h., avec un billet du directeur.

JARDIN DE L'HÔTEL DE CLUNY, rue des Mathurins-Saint-Jacques, 99. — Tous les jours, de 11 h. à 4 h. 1/2. Entrée par la porte de l'hôtel.

— DES PLANTES, place Walhubert et rue Geoffroy-Saint-Hilaire. — Ouvert tous les jours depuis le matin jusqu'au soir. — La ménagerie est ouverte tous les jours au public, de 11 h. du matin à la nuit, en hiver, et de 10 h. du matin à 6 h. en été. — L'intérieur du bâtiment des loges des carnassiers et du palais des singes n'est ouvert qu'aux personnes munies d'une permission, lorsque les animaux ne sont pas exposés au dehors. — Les serres ne sont visibles que pour les personnes ayant une autorisation spéciale du directeur ou de l'un des professeurs. — L'École de botanique n'est ouverte qu'aux personnes munies d'une carte d'étudiant en médecine ou en pharmacie, ou

d'une permission d'un professeur. — Les galeries d'anatomie comparée, de zoologie, de botanique, de géologie et de minéralogie sont ouvertes au public le mardi et le jeudi, de 2 h. à 5 h., et le dimanche, de 1 h. à 5 h.; aux personnes ayant des permissions, le mardi, le jeudi et le samedi, de 11 h. à 2 h. — La bibliothèque est ouverte tous les jours, de 10 h. à 3 h. — Adresser les demandes de permissions, par lettre affranchie, à M. le directeur du Muséum; ou à l'un de MM. les professeurs. Il est toujours possible aux étrangers de se procurer une carte ou un billet à l'administration, par la simple exhibition de leurs passe-ports.

JARDIN DES TUILERIES. — Ouvert tous les jours, du matin au soir. Le jardin réservé et la terrasse du bord de l'eau ne sont accessibles au public qu'en l'absence de la cour. Il est défendu de traverser le jardin des Tuileries avec de lourds fardeaux. — Pendant la belle saison, on fait de la musique, tous les jours vers 4 h., dans le jardin des Tuileries.

— DU LUXEMBOURG. — Ouvert tous les jours, du matin au soir. La pépinière et le parterre situé à l'O. de l'orangerie se ferment environ 1 h. plus tôt que le jardin. En été, une musique de la garnison se fait entendre, le mardi et le samedi, de 6 à 7 h. ou de 5 à 6 h., dans le grand parterre.

— DU PALAIS-ROYAL. — Ce jardin, considéré comme un passage, s'ouvre le matin de très-bonne heure et ne se ferme qu'à minuit. En été, on y fait de la musique, les lundis, mercredis et vendredis, de 6 h à 7 h., ou de 5 h. à 6 h. du soir, près du bassin.

— ZOOLOGIQUE D'ACCLIMATATION, au bois de Boulogne, près de la porte Maillot. — Ouvert tous les jours. Prix d'entrée : en semaine, 1 fr. par personne, pour le jardin et les serres; le dimanche, 50 c. par personne pour le jardin seulement, et 50 c. pour les serres; tous les jours, 3 fr. pour une voiture et sa livrée, non compris le droit d'entrée des personnes que contient la voiture.

MANUFACTURE DE PORCELAINES DE SÈVRES. — Le public est admis tous les jours à visiter les *magasins* de la manufacture. L'entrée du *musée céramique* n'est publique que le jeudi; les autres jours de la semaine il faut, pour le visiter, une permission du ministre de la maison de l'Empereur. On ne pénètre dans les *ateliers* qu'avec l'autorisation du directeur.

— DES GOBELINS, rue Mouffetard, 254. — Ouverte aux personnes munies de billets délivrés par le ministre de la maison de l'Empereur, ou par l'administrateur, le mercredi et le samedi, de 1 h. à 3 h. en hiver, et de 2 h. à 4 h. en été. Les étrangers sont admis aux mêmes jours et aux mêmes heures sur la simple présentation de leurs passe-ports.

— DES TABACS, quai d'Orsay, 63. — Visible tous les jours, avec une permission du régisseur.

MANUTENTION MILITAIRE, quai de Billy, 34. — N'est pas ouverte au public.

MÉNAGERIE du Jardin des Plantes. — V. *Jardin des Plantes*.

MUSÉE D'ANATOMIE COMPARÉE OU MUSÉE ORFILA, à l'École de médecine, place du même nom. — Ouvert aux élèves de la Faculté et aux médecins, tous les jours, de 11 h. à 4 h., excepté le dimanche et pendant les vacances. Le public n'y est jamais admis.

— D'ARTILLERIE, place Saint-Thomas d'Aquin, 99. — Ouvert au public tous les jeudis, de midi à 4 h.

— DES MONNAIES ET DES MÉDAILLES. — V. *Hôtel des Monnaies*.

— DU LUXEMBOURG (peinture et sculpture contemporaines), entrée par la rue de Vaugirard, à l'angle N. E. du palais, près de la grille. — Tous les jours, de 10 h. à 4 h., excepté le lundi. Ouvert à l'étude les mêmes jours.

— DUPUYTREN, à l'École pratique, rue de l'École-de-Médecine, 15. — Ouvert tous

JOURS ET HEURES D'OUVERTURE DES MONUMENTS. XCIII

les jours aux étudiants et aux médecins, de 11 h. à 3 h., excepté le dimanche et pendant les vacances. Le public n'y est jamais admis.

MUSÉE DU PALAIS DES BEAUX-ARTS. — *V. Palais des Beaux-Arts.*

MUSÉES DE CLUNY ET DES THERMES, à l'hôtel de Cluny, rue des Mathurins Saint-Jacques. 99. — Public le dimanche, de 11 h. à 4 h. 1/2. Ouvert le mercredi et le vendredi aux mêmes heures, aux étrangers qui présentent leurs passe-ports et aux personnes munies de billets délivrés par l'administrateur.

— DU LOUVRE. — Ouverts au public tous les jours, excepté le lundi, de 10 h. à 4 h. Le musée de peinture est ouvert à l'étude tous les jours. — Pour l'emplacement des différents musées dans le palais, *V. les plans p. et .*

— MINÉRALOGIQUE ET GÉOLOGIQUE, à l'École des mines, boulevard de Sébastopol (rive g.). Ouverts au public le mardi, le jeudi et le samedi, de 11 h. à 3 h.

MORGUE, quai du Marché-Neuf. — Ouverte au public tous les jours, sans exception, depuis le matin jusqu'au soir.

NOTRE-DAME, place du Parvis-Notre-Dame, dans la Cité. — Fermée en ce moment pour cause de réparations. En temps ordinaire, le trésor est visible tous les jours de midi à 4 h., hors le temps des offices, et moyennant une carte d'entrée délivrée par l'un des sacristains pour 50 c. L'entrée des tours est située dans la tour du N. (20 c. par personne).

OBSERVATOIRE, allée de l'Observatoire, derrière le Luxembourg. — N'est pas public; on obtient difficilement du directeur la permission de le visiter.

PALAIS DE JUSTICE, boulevard de Sébastopol, dans la Cité. — Ouvert tous les jours, excepté le dimanche et les jours de fête (*V. ci-dessous pour la Sainte-Chapelle*).

— DE LA LÉGION D'HONNEUR, rue de Lille, 64. — N'est jamais ouvert au public.

— DE L'ÉLYSÉE, rue du Faubourg-Saint-Honoré. — Fermé en ce moment. En temps ordinaire, ce palais est visible sans permission lorsque la cour ne l'habite pas.

— DE L'INDUSTRIE, aux Champs-Élysées. — Ouvert tous les jours, du matin au soir.

— DES BEAUX-ARTS, rue Bonaparte, 14. — Ouvert tous les jours aux étrangers sur la présentation de leurs passe-ports, et aux personnes munies de permissions délivrées par le ministère d'État.

— DES THERMES ET DE CLUNY. — *V. Musées de Cluny et des Thermes.*

— DES TUILERIES. — Visible en l'absence de la cour, sans permission.

— ROYAL, place du même nom. — Les galeries et le jardin sont ouverts tous les jours depuis le matin jusqu'à minuit. L'intérieur du palais n'est pas public.

— DU CORPS LÉGISLATIF, rue de l'Université et quai d'Orsay, en face du pont de la Concorde. — Visible tous les jours, de 8 h. du matin à 5 ou 6 h. du soir, hors le temps des séances; s'adresser au concierge (pourboire). — Une seule tribune contenant 20 places est destinée au public pour les séances; mais 60 autres places sont réservées aux personnes qui obtiennent des billets d'entrée, en s'adressant quelques jours d'avance, soit aux questeurs, soit aux autres membres du Corps législatif.

— DU LOUVRE. — *V. Musées du Louvre.*

— DU LUXEMBOURG, rue de Vaugirard. — Visible tous les jours, de 10 h. à 4 h., hors le temps des séances du Sénat. S'adresser au concierge (pourboire).

— DU QUAI D'ORSAY, rue de Lille, 62. — Visible tous les jours, de 10 h. à 2 h. S'adresser au concierge (pourboire).

PARC DE MONCEAUX. — Ouvert tous les jours, du matin au soir.

PRISONS. — Ne sont visibles qu'aux personnes munies d'une permission spéciale délivrée par le préfet de police, sur *demande motivée*.

SAINTE-CHAPELLE, au Palais de Justice. — Visible tous les jours excepté le

dimanche et les jours de fête, de 11 h. à 4 h., avec une permission du ministre d'État.

SAINTE-GENEVIÈVE, place du Panthéon. — On trouve dans l'église des gardiens qui, moyennant un pourboire, laissent monter dans le dôme et font visiter la crypte.

SAINT-SULPICE, place du même nom — L'entrée des tours (20 c. par personne) est située dans la tour du N., rue Saint-Sulpice.

SORBONNE. — Les amphithéâtres sont ouverts aux heures des cours. Ils n'ont rien de remarquable. L'église n'est ouverte toute la journée que le dimanche et les jours de fête; pendant la semaine, elle est ouverte le matin jusqu'à 9 h., et l'après-midi depuis 1 h. jusqu'à 3 h. Pour voir de près le tombeau de Richelieu, il faut donner un pourboire au gardien.

SQUARES. — Ouverts au public tous les jours, depuis le matin jusqu'au soir.

THÉÂTRES : PRIX DES PLACES.

Tous les théâtres jouent chaque soir, à l'exception de l'Opéra, ouvert seulement le lundi, le mercredi, le vendredi, et du Théâtre-Italien, ouvert, du 1^{er} octobre au 1^{er} avril, les mardis, jeudis, samedis. Pendant l'hiver ces deux théâtres donnent aussi alternativement des représentations extraordinaires le dimanche. L'Odéon fait relâche du 1^{er} juin au 1^{er} septembre. Dans tous les théâtres, les places prises en location coûtent en plus de 50 c. à 2 fr. 50 c. selon la place louée; il n'y a aucune règle. Les prix varient selon les théâtres. Les représentations commencent de 6 h. à 8 h.

Opéra. — Premières loges de face, avant-scène des premières et stalles d'amphithéâtre, 12 fr. — Baignoires d'avant-scène et stalles d'orchestre, 10 fr. — Baignoires, premières loges, avant-scène des deuxièmes, et deuxièmes loges de face (1^{er} étage au-dessus du foyer), 8 fr. — Deuxièmes loges de côté, 7 fr. — Troisièmes loges de face, 6 fr. — Parterre, 5 fr. — Troisièmes loges de côté et quatrièmes loges de face, 4 fr. — Quatrièmes loges de côté, amphithéâtre des quatrièmes, et cinquièmes loges de face, 2 fr. 50.

Théâtre-Français. — Avant-scène du rez-de-chaussée et loges du premier rang, 9 fr. — Loges du rez-de-chaussée, loges du premier rang découvertes, et fauteuils de balcon, 6 fr. 60 c. — Loges du deuxième rang de face (fermées), 6 fr. — Loges du deuxième rang découvertes, fauteuils d'orchestre et fauteuils de la première galerie, 5 fr. — Loges du deuxième rang de côté, 4 fr. — Loges du troisième rang fermées ou découvertes, 3 fr. — Parterre et fauteuils de la galerie des loges du troisième rang de face, 2 fr. 50 c. — Loges du quatrième rang, 2 fr. — Troisième galerie, 1 fr. 50 c. — Amphithéâtre, 1 fr.

Théâtre-Italien. — Stalles d'orchestre et de balcon, loges du rez-de-chaussée et premières loges de face ou de côté, 11 fr. — Secondes loges de face et secondes loges de côté découvertes, 9 fr. — Secondes loges de côté fermées, 7 fr. — Stalles de galeries des troisièmes, troisièmes loges fermées et parterre, 5 fr. — Quatrièmes loges, 3 fr.

Opéra-Comique. — Avant-scène du rez-de-chaussée, avant-scène des premières, et premières loges avec salon, 7 fr. — Fauteuils de balcon, 6 fr. 50 c. — Fauteuils d'orchestre, fauteuils des premières, baignoires, premières loges de face sans salon, deuxièmes loges de face avec salon, 6 fr. — Avant-scène des deuxièmes,

deuxièmes loges de face sans salon, deuxièmes loges de côté avec salon, 5 fr. — Deuxièmes loges de côté sans salon et stalles d'orchestre, 4 fr. — Deuxième galerie et son avant-scène, 3 fr. — Parterre, 2 fr. 50 c. — Troisièmes loges de face, 2 fr. — Troisièmes loges de côté et quatrièmes loges, 1 fr. 50 c. — Amphithéâtre, 1 fr.

Odéon. — Avant-scène du rez-de-chaussée et des premières, 7 fr. — Loges à salon, 6 fr. — Premières loges fermées de face, 5 fr. — Fauteuils d'orchestre, 4 fr. — Fauteuils de la première galerie, 3 fr. 50 c. — Fauteuils de balcon, premières loges de balcon, stalles d'orchestre, baignoires, deuxièmes loges découvertes, 3 fr. — Avant-scène des deuxièmes loges, 2 fr. 50 c. — Deuxièmes loges et parterre, 2 fr. — Seconde galerie, 1 fr. 50 c. — Troisième galerie et avant-scène des troisièmes, 1 fr. — Amphithéâtre des troisièmes, 75 c. — Amphithéâtre des quatrièmes, 50 c.

Théâtre-Lyrique (nouveau théâtre de la place du Châtelet). — Avant-scène du rez-de-chaussée et baignoires d'avant-scène, 8 fr. — Baignoires, 5 fr. — Fauteuils d'orchestre, 5 fr. (en location, 7 fr. 50 c.). — Pourtour, 4 fr. — Stalles de parterre, 2 fr. 50 c. — Avant-scène d'entre-sol, 8 fr. — Loges d'entre-sol et fauteuils de balcon, 6 fr. — Avant-scène des premières loges, 4 fr. — Premières loges, 5 fr. — Avant-scène de la galerie et fauteuils de la galerie, 3 fr. — Stalles de face, 2 fr. 50 c. — Stalles de côté, 2 fr. — Amphithéâtre, 1 fr.

Gymnase dramatique. — Loges d'avant-scène du rez-de-chaussée, du premier et du deuxième étages, premières loges, 6 fr. — Fauteuils d'orchestre et de balcon, 5 fr. — Baignoires et deuxièmes loges de face, 4 fr. — Deuxièmes loges de côté, 3 fr. — Troisièmes loges d'avant-scène et stalles d'amphithéâtre, 2 fr. 50 c. — Troisièmes loges de côté et parterre, 2 fr. — Quatrièmes loges, 1 fr. 25 c. — Galerie des quatrièmes loges, 1 fr.

Vaudeville. — Avant-scène du rez-de-chaussée et des premières, baignoires de face à salons, premières loges de face et de côté, 6 fr. — Avant-scène des deuxièmes, fauteuils d'orchestre et de première galerie, baignoires de face sans salon, 5 fr. — Baignoires découvertes de côté, deuxièmes loges de face, 4 fr. — Deuxièmes loges de côté, 3 fr. — Avant-scène des troisièmes, 2 fr. 50 c. — Troisièmes loges de face, stalles de balcon des troisièmes, parterre, 2 fr. — Galerie, 1 fr.

Variétés. — Avant-scène des premières et du rez-de-chaussée, baignoires, 6 fr. — Fauteuils d'orchestre et du premier balcon, loges et stalles de la première galerie, 5 fr. — Loges de face du foyer, 4 fr. — Deuxièmes avant-scène du foyer et deuxièmes loges intermédiaires, 3 fr. — Deuxièmes loges de côté et stalles de pourtour, 2 fr. 50 c. — Galerie des troisièmes, troisièmes loges et parterre, 2 fr. — Balcon des troisièmes et premier amphithéâtre, 1 fr. 50 c. — Deuxième amphithéâtre, 1 fr.

Palais-Royal. — Avant-scène, 6 fr. — Premières loges de face et de balcon, fauteuils de balcon, d'orchestre et de première galerie, 5 fr. — Avant-scène des deuxièmes, deuxièmes loges de face, baignoires d'orchestre et de face, balcon des deuxièmes, 4 fr. — Deuxièmes loges de côté, pourtour du rez-de-chaussée, 3 fr. — Avant-scène des troisièmes, 2 fr. 50 c. — Troisièmes loges, stalles des troisièmes galeries, parterre, 2 fr.

Porte-Saint-Martin. — Avant-scène du rez-de-chaussée et des premières, 6 fr. — Premières loges de face et de balcon, baignoires, secondes loges d'avant-scène, fauteuils de balcon, 5 fr. — Fauteuils d'orchestre et secondes loges de face, 4 fr. — Stalles d'orchestre, 3 fr. — Secondes loges découvertes et stalles de galerie, 2 fr. 50 c. — Stalles des troisièmes (de face), 2 fr. — Galerie des troisièmes

et parterre, 1 fr. 50 c. — Quatrième galerie, 1 fr. — Amphithéâtre et galerie du cintre, 50 c.

Gaité. — Avant-scène du rez-de-chaussée et des premières loges de la première galerie, 6 fr. — Fauteuils d'orchestre et de la galerie, 5 fr. — Baignoires, 4 fr. — Avant-scène et fauteuils de la deuxième galerie, stalles d'orchestre, 3 fr. — Stalles de la deuxième galerie, 2 fr. 50 c. — Avant-scène et stalles de la troisième galerie, 2 fr. — Parterre, 1 fr. 50 c. — Amphithéâtre de la troisième galerie, 1 fr. 25 c. — Stalles du quatrième amphithéâtre, 1 fr. — quatrième amphithéâtre, 50 c.

Ambigu-Comique. — Avant-scène du rez-de-chaussée et des premières, premières loges de face à salon, 6 fr. — Fauteuils du premier rang des premières, fauteuils d'orchestre, et premières découvertes, 4 fr. — Stalles d'orchestre, fauteuils des premières et du pourtour, 3 fr. — Avant-scène des deuxièmes, baignoires, deuxièmes loges de face, et fauteuils du premier rang des deuxièmes, 2 fr. 50 c. — Stalles du pourtour et des secondes, 2 fr. — Secondes galeries et avant-scène des troisièmes, 1 fr. 50 c. — Avant-scène des quatrièmes et parterre, 1 fr. 25 c. — Troisième galerie, 1 fr. — Quatrième galerie, 50 c.

Théâtre impérial du Châtelet (ancien Cirque). — Loges de balcon, 6 fr. — Fauteuils de balcon et d'orchestre, 5 fr. — Stalles d'orchestre et baignoires, 4 fr. — Stalles de galerie et pourtour, 3 fr. — Parterre et premier amphithéâtre, 3 fr. — Deuxième amphithéâtre, 1 fr. — Troisième amphithéâtre, 75 c.

Délassements-Comiques. — Avant-scène du rez-de-chaussée et du premier étage, 6 fr. — Fauteuils d'orchestre, 5 fr. — Loges de balcon, 4 fr. — Fauteuils de balcon, 4 fr. — Loges de face, 3 fr. 50 c. — Stalles d'orchestre, 2 fr. 50 c. — Stalles de deuxième galerie, 1 fr. 50 c.

Théâtre Déjazet. — Avant-scène du rez-de-chaussée, 5 fr. — Loges des premières de face à salon et avant-scène des premières, 4 fr. — Loges et fauteuils d'orchestre, 3 fr. 50 c. — Fauteuils de balcon, 3 fr. — Loges des premières de côté et stalles d'orchestre, 2 fr. 50 c. — Avant-scène des deuxièmes, 2 fr. — Orchestre et stalles des deuxièmes, 1 fr. 50 c. — Parterre et deuxièmes de face, 1 fr. — Deuxièmes de côté, 75 c.

Théâtre Beaumarchais. — Avant-scène du rez-de-chaussée et des premières et loges grillées, 3 fr. — Fauteuils d'orchestre et de première galerie, 2 fr. — Stalles d'orchestre et des premières, avant-scène de deuxième galerie, 1 fr. 50 c. — Deuxième galerie de face, 1 fr. 25 c. — Orchestre, 1 fr. — Parterre et balcon des deuxièmes, 75 c. — Troisième galerie et amphithéâtre, 50 c.

Bouffes-Parisiens. — Avant-scène du théâtre, du rez-de-chaussée et de la première galerie, premières loges de face, fauteuils d'orchestre et de la première galerie, 5 fr. — Premières loges de côté, 4 fr. — Deuxièmes loges, 3 fr. — Stalles d'orchestre, 2 fr. 50 c. — Stalles de la galerie, 2 fr. — Parterre, 1 fr. 50 c. — Deuxième galerie, 1 fr.

Théâtre du Luxembourg. — Avant-scène des premières et du rez-de-chaussée, 2 fr. 50 c. — Fauteuils des premières et d'orchestre, 2 fr. — Loges découvertes, 1 fr. 75 c. — Baignoires, 1 fr. 50 c. — Stalles d'orchestre, 1 fr. 25 c. — Première galerie et secondes loges, 1 fr. — Seconde galerie et orchestre, 75 c. — Parterre, 50 c.

(Pour l'histoire et la description de chacun des théâtres, ainsi que pour les spectacles équestres et de curiosités, les bals et les concerts (V. ci-dessous le chap. XI, ayant pour titre : *Les théâtres, les lieux de plaisir et de réunion*).

V

EXCURSIONS. — BATEAUX A VAPEUR. — DÉPART. — CHEMINS DE FER.

EXCURSIONS.

L'étranger qui pourra consacrer un mois à Paris ne manquera certainement pas de faire, pendant son séjour, quelques excursions dans les environs; il visitera surtout le palais de Versailles et ses musées, les Trianons, Saint-Denis, Saint-Cloud, Compiègne, Saint-Germain, Rambouillet, Fontainebleau. Nous n'avons pu entrer dans aucun détail relativement à ces excursions, mais nous devons au moins les signaler; on trouvera du reste dans les *Environs de Paris illustrés*, par AD. JOANNE (Paris, Hachette et C^{ie}), tous les renseignements nécessaires.

Pour les promenades et les excursions dans la banlieue proprement dite, nous avons déjà indiqué les principaux omnibus de banlieue et le chemin de fer américain (p. xxv); il nous reste à donner quelques renseignements sur les bateaux à vapeur et sur les chemins de fer, dont deux au moins (chemin de fer de Vincennes et chemin de fer de Sceaux) ne desservent que la banlieue, et dont les autres ont tout à la fois un service de banlieue et un service de grande ligne.

BATEAUX A VAPEUR.

Pendant la belle saison, on trouve en aval du Pont-Royal, près du quai d'Orsay, de petits bateaux à vapeur, qui font un service irrégulier entre Paris et Saint-Cloud. Le prix des places est d'un franc par personne. Ces bateaux prennent des voyageurs au quai d'Orsay, au pont de la Concorde et à Billancourt. D'autres bateaux à vapeur qui transportaient des voyageurs de Paris à Corbeil et à Melun ont depuis quelque temps suspendu leur service. — Il est en ce moment question de la formation d'une Société pour le transport des voyageurs sur la Seine de Bercy à Neuilly.

DÉPART. — CHEMINS DE FER.

Les chemins de fer français ont à Paris huit têtes de lignes, pour nous servir du mot officiel, appartenant à cinq grandes compagnies; un neuvième chemin, dit de ceinture et qui ne sort pas de la ville, est administré par un syndicat commun.

MESURES GÉNÉRALES COMMUNES A TOUTES LES LIGNES.

Billets. — Les voyageurs doivent arriver aux stations un quart d'heure au moins avant l'heure fixée pour le départ. Les billets ne servent que pour le jour où ils sont pris et souvent même que pour le départ indiqué. On devra les présenter à l'entrée des salles d'attente, puis les conserver soigneusement pour les remettre à la station d'arrivée; pendant le trajet, les employés de la compagnie sont en droit d'en exiger plusieurs fois l'exhibition. Les voyageurs qui, pour une

cause quelconque, ne peuvent présenter leurs billets à la sortie, payent le prix de leur place calculé sur la distance la plus éloignée, à moins que le point de départ ne soit constaté par le bulletin de bagage. Les billets une fois pris, on n'en rend pas la valeur.

Enfants. — Les enfants au-dessous de trois ans sont transportés gratuitement, à la condition d'être assis sur les genoux des personnes qui les accompagnent. De trois à sept ans, les enfants payent demi place, et au-dessus de ce dernier âge ils payent place entière.

Militaires. — Les militaires et marins français, revêtus d'un uniforme et pourvus d'une feuille de route, ne payent pour eux et pour leurs bagages que la moitié ou le quart du tarif, suivant les lignes.

Places réservées. — Un compartiment de 1^{re} classe, et même sur certaines lignes un compartiment de chaque classe, est spécialement réservé aux dames voyageant seules, à tous les trains, sans augmentation de prix. Un compartiment est aussi réservé aux fumeurs, mais sur quelques lignes seulement.

AVIS IMPORTANTS.

Transports à prix réduits. — Les Compagnies délivrent à leurs gares ou à leurs bureaux des correspondances, des billets d'aller et retour à prix réduit, des cartes d'abonnement, et des billets de trains de plaisir valables pendant un certain temps (*V. l'Indicateur* du mois ou de la semaine).

Admission dans les voitures. — Le voyageur ne peut ni entrer dans les voitures sans être muni de son billet, ni se placer dans un compartiment d'une autre classe que celle indiquée sur ce billet. Il est défendu de passer d'une voiture dans une autre, et de se pencher en dehors; il n'est permis d'entrer dans les voitures que par la portière faisant face au côté extérieur du chemin de fer; enfin le voyageur ne doit sortir des voitures qu'aux stations et lorsque le train est parfaitement arrêté.

L'entrée des voitures est interdite : 1^o à toute personne en état d'ivresse ou vêtue de manière à salir ses voisins; 2^o à tous les individus porteurs de fusils chargés ou de paquets qui, par leur volume ou leur odeur, peuvent gêner ou incommoder les voyageurs.

Tout porteur d'une arme à feu quelconque doit, avant son admission, justifier qu'elle n'est pas chargée.

Police des trains. — Sur chaque train, un des conducteurs remplit les fonctions de contrôleur, afin de constater, pendant le trajet, que les voyageurs ont tous des billets, qu'ils sont dans une voiture de la classe à laquelle ils ont droit, et qu'ils n'ont pas dépassé leur point de destination.

Bagages. — Les bagages doivent être apportés à la station pour y être enregistrés 15 minutes au moins avant le départ. Les bagages qui sont présentés trop tard sont remis au départ suivant et taxés comme messagerie. Les voyageurs peuvent conserver leur bagage dans les voitures à la condition qu'il n'y cause aucun embarras par son volume ou son odeur. Tout paquet ou colis enregistré est placé dans les wagons à bagages. Les Compagnies ne répondent pas des objets non enregistrés. L'enregistrement est de 10 c. par chaque expédition. Les voyageurs doivent conserver avec soin leur bulletin de bagage pour le rendre contre la remise de leurs colis.

Il est alloué, en franchise de port, à chaque voyageur, 30 kilogrammes de bagages et 20 kilogrammes seulement aux enfants payant demi-place.

Excédant de bagages. — Les droits perçus pour les excédants de bagages sont de 50 centimes par 1000 kilogrammes et par kilomètre pour les expéditions de 1 à 40 kilogrammes, et de 40 centimes pour celles au-dessus de 40 kilogrammes.

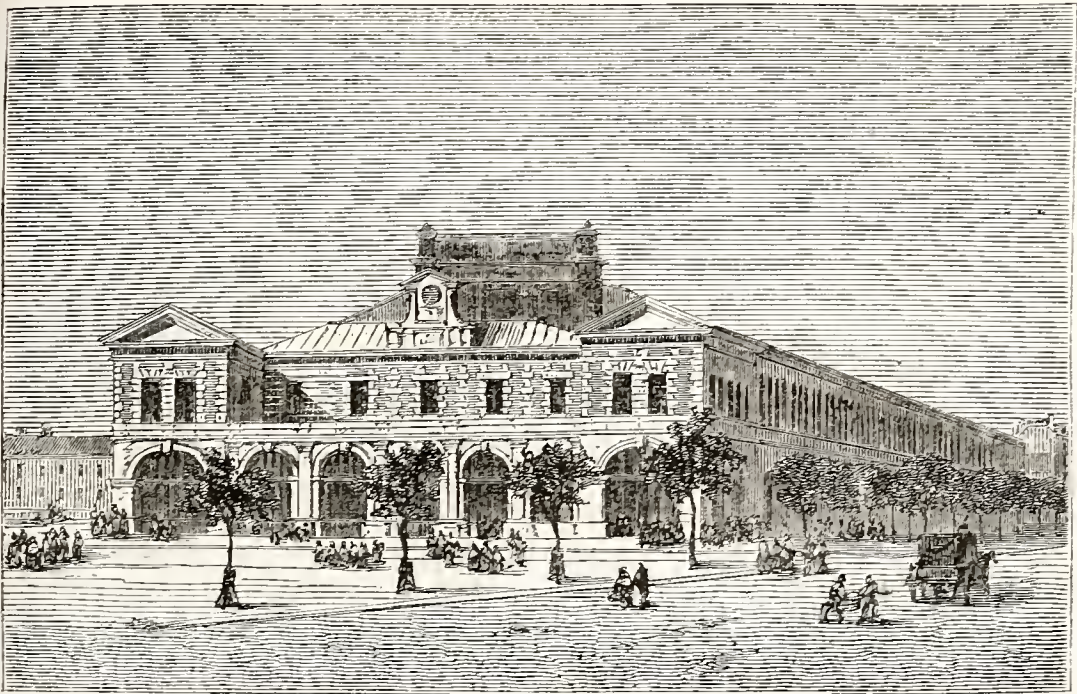
Dépôt des bagages. — Il est perçu pour la garde des bagages déposés dans les gares, sous la responsabilité de la Compagnie, soit avant le départ, soit après l'arrivée des trains, un droit de 5 centimes par article et par jour. Le minimum de perception est de 10 centimes.

Sont exempts de tous droits de garde et de dépôt les bagages des voyageurs forcés de s'arrêter dans les gares de bifurcation pour attendre le départ du train qui doit les conduire à destination.

Chemin de fer de ceinture.

Administration centrale, rue d'Amsterdam, 1.

Ce chemin est destiné à relier entre elles, à l'intérieur de Paris, les lignes de



SARGENT

Embarcadère du chemin de fer de Vincennes.

l'Ouest, du Nord, de l'Est, de Lyon et d'Orléans; son inauguration a eu lieu le 24 mars 1854. Des services réguliers de voyageurs viennent d'y être établis.

Chemins de fer de l'Est.

L'embarcadère des chemins de fer de l'Est, situé à l'extrémité supérieure du boulevard de Sébastopol (rive droite), qui s'appelle boulevard de Strasbourg du boulevard Saint-Denis à la place de Strasbourg, est jusqu'ici le plus beau de tous les monuments de ce genre construits à Paris. Il a la forme d'un rectangle long et présente sur sa façade une large galerie soutenue par un ordre de colonnes formant péristyle et terminé à chaque extrémité par un pavillon à deux étages. Cette galerie est dominée au fond par la face du bâtiment central, percé d'une large ver-

rière semi-circulaire et surmonté d'une statue allégorique de la Ville de Strasbourg. L'effet est grandiose. Une vaste cour précède l'embarcadère. Les billets pour la ligne de Paris à Strasbourg, Metz, Forbach et ses embranchements se délivrent dans le vestibule, à la gauche duquel se trouve l'entrée des salles d'attente de départ. Les diverses salles affectées à l'enregistrement des bagages s'ouvrent directement sur le vestibule.

La ligne directe de Paris à Mulhouse a une gare de départ particulière située à la gauche et en arrière du bâtiment principal.



Embarcadère des chemins de fer de l'Est.

Le chemin de fer de Vincennes et de la Varenne-Saint-Maur, dont la gare est située sur la place de la Bastille (V. p. xcix), appartient aussi à la compagnie de l'Est.

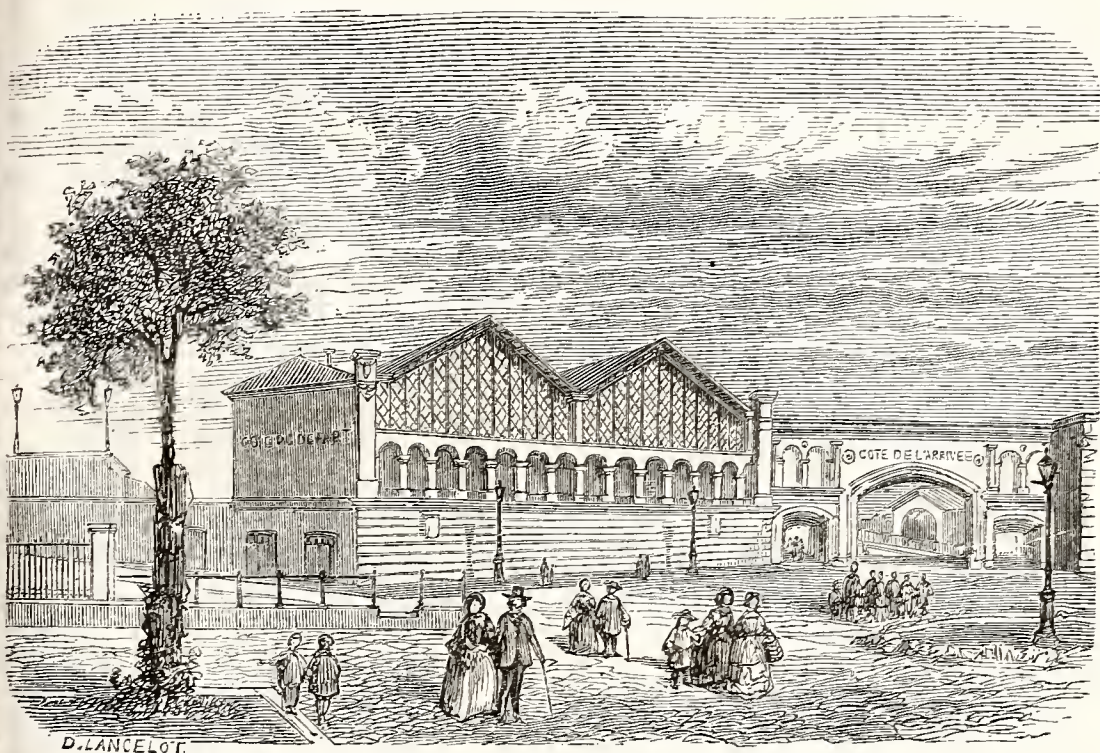
Siège social, à la gare, place de Strasbourg et rue de Metz.

Lignes en exploitation : de Paris à Strasbourg et à Kehl (correspondance pour Baden-Baden, Carlsruhe, Heidelberg, Francfort, Stuttgart, Munich, Vienne, etc.), par Épernay, Châlons, Blesmes, Bar-le-Duc, Frouard, Nancy, Lunéville, Vendenheim; d'Épernay à Reims et de Reims à Laon, Mézières, Givet, Sedan par le chemin des Ardennes; de Châlons au camp; de Blesmes à Chaumont par Joinville; de Frouard à Luxembourg par Metz et Thionville; de Metz à

Forbach (correspondance pour Mayence, Mannheim et Francfort); de Nancy à Epinal; de Vendenheim à Wissembourg (correspondance pour Mannheim et Spire); de Strasbourg à Bâle par Mulhouse et Thann (correspondance avec les chemins de fer suisses); de Paris à Mulhouse par Gretz, Longueville, Flamboin, Troyes, Chaumont, Langres, Port d'Atelier, Vesoul et Belfort; de Gretz à Conlommiers; de Longueville à Provins; de Flamboin à Montereau; de Troyes à Bar-sur-Seine; de Chalindrey à Gray; de Port-d'Atelier à Epinal; de Mulhouse à Thann; de la Bastille à Vincennes et à la Varenne-Saint-Maur.

BUREAUX DANS PARIS.

Bureau central n° 1, rue du Bouloi, 7 et 9. *Bureau central n° 2*, boulevard Sébastopol, 42, et rue Quincampoix, 47 et 49. *Bureau central n° 3*, place de la Bastille (gare du chemin de fer de Vincennes). *Bureau central n° 4*, place Saint-Sulpice, 6.



Embarcadère du chemin de fer de Lyon.

Les bureaux centraux se chargent de toutes les expéditions en grande et en petite vitesse pour les lignes de l'Est et leurs correspondances, ainsi que pour les lignes des Ardennes et le chemin de fer Guillaume-Luxembourg. — Expédition pour l'étranger par grande et petite vitesse. — Omnibus spéciaux à tous les bureaux.

Chemins de fer de Lyon et de la Méditerranée.

L'embarcadère des chemins de fer de Lyon se trouve situé sur le boulevard Mazas, à l'extrémité de la rue de Lyon, ouverte pour le mettre en communication directe avec la Bastille. Cet embarcadère a été construit sur les plans de M. Cendrier. L'accès des bureaux et des salles de départ a lieu par la rampe qui se trouve à gauche en arrivant à l'em-

barcadère. L'ensemble des bâtiments, sans avoir un caractère aussi monumental que celle de la gare de l'Est, ne mérite cependant que des éloges. La halle couverte a 220 mètr. de longueur sur 42 mètr. de largeur. Les rails sont, à leur point de départ, à 38 mètr. 75 au-dessus du niveau de la mer, soit 12 mètr. environ au-dessus du niveau ordinaire de la Seine. Les terrains seuls de Paris à Charenton ont coûté 10 millions. La gare des voyageurs et les établissements accessoires de Paris à Charenton contiennent 21 hectares; les établissements de Bercy (gare des marchandises), 12 hectares; et les voies jusqu'à la Marne, 19 hectares; total, 52 hectares.

Siège social : section Nord du réseau (Paris à Lyon), rue Neuve-des-Mathurins, 44. — Section sud (Lyon à la Méditerranée), rue Lafitte, 17.

Lignes en exploitation : de Paris à Marseille par Moret, la Roche, Tonnerre, Dijon, Chagny, Mâcon, Lyon, Saint-Rambert, Livron, Tarascon et Rognac; de Moret à Lyon par Nevers, Moulins, Saint-Germain des Fossés, Roanne, Saint-Étienne; de la Roche à Auxerre; de Dijon à Belfort par Auxonne, Dôle, Ranchot et Besançon; d'Auxonne à Gray; de Ranchot à Ougney; de Dôle à Salins par Mouchard; de Mouchard à Pontarlier (correspondance avec les chemins de fer suisses); de Mouchard à Lons-le-Saunier; de Chagny à Montceau-les-Mines; de Mâcon et de Lyon à Genève (correspondance à Genève avec les chemins de fer suisses, à Culoz avec le Victor-Emmanuel pour Aix, Chambéry, Turin); de Lyon et de Saint-Rambert à Grenoble (chemin de fer du Dauphiné); de Livron à Privas; de Rognac à Aix; de Marseille à Nice par Toulon et Cannes; de Tarascon à Cette par Nîmes; de Nîmes à Bessèges par Alais; d'Alais à la Grande-Combe; de Nevers à Saincaise; de Saint-Germain des Fossés à Vichy; de Saint-Germain des Fossés à Brioude et à Massiac par Clermont; de Saint-Étienne à Firminy; de Givors à Vienne.

BUREAUX DANS PARIS.

Renseignements et correspondances. — Bureau spécial, boulevard Mazas, à la gare des voyageurs. — *Marchandises.* — Rue Rambuteau, 6; bureau central, rue Coq-Héron, 6. — Rue Bonaparte, 59, ou place Saint-Sulpice, 12. — Rue Neuve-des-Mathurins, 44. — Rue Rossini, 1. — Boulevard de Strasbourg, 5. — *Voyageurs.* — Rue Neuve-des-Mathurins, 44. — Rue Coq-Héron, 6. — Rue Bonaparte, 59, et place Saint-Sulpice, 12. — Boulevard de Strasbourg, 5 et 7. — Rue Rambuteau, 6. — On trouve à ces bureaux des omnibus pour la gare à tous les trains.

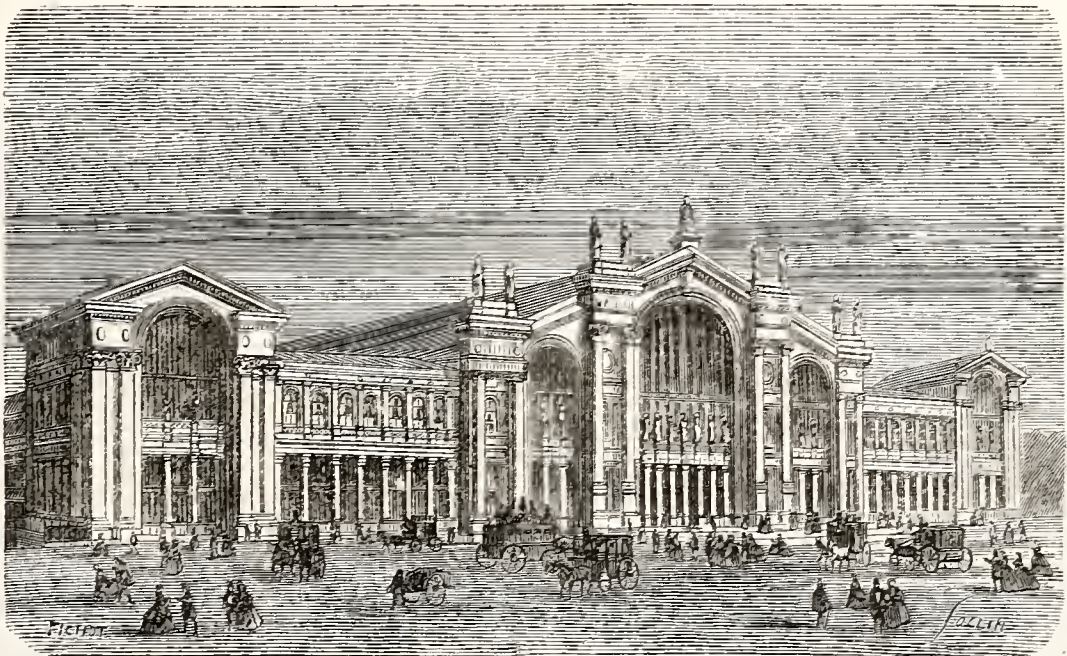
Chemins de fer du Nord.

L'embarcadère du chemin de fer du Nord (place Roubaix) est actuellement formé d'un bâtiment très-simple à un étage, flanqué en retour de deux pavillons, par lesquels on pénètre dans le vestibule. A l'extrémité de gauche de ce vestibule se déposent et s'enregistrent les bagages. Les bureaux où l'on délivre les billets se trouvent en face des portes d'entrée. Un de nos plus habiles architectes, M. Hittorf, construit en ce moment pour le chemin de fer du Nord une gare monumentale, qui doit être prochainement terminée, mais dont il n'est pas encore possible d'indiquer les aménagements intérieurs; notre dessin en reproduit l'aspect extérieur. La gare des marchandises et des grands ateliers de répara-

tion, à la Chapelle, a près de 26 hectares de superficie; les ateliers occupent 14 hectares et la gare des marchandises environ 16 hectares.

Administration, à la gare, place Roubaix, 24.

Lignes en exploitation : de Paris à Liège par Creil, Compiègne, Tergnier, Saint-Quentin, Busigny, Maubeuge, Erquelines, Charleroi, Namur (correspondance pour la Belgique, la Hollande, l'Allemagne, l'Autriche et la Russie); de Paris à Creil par Pontoise; de Paris à Beauvais; de Tergnier à Laon; de Busigny à Somain; de Paris à Bruxelles par Creil, Saint-Quentin, Maubeuge et Mons; de Paris à Givet et Sedan par Soissons et Reims; de Chantilly à Senlis; de Paris à Boulogne par Amiens, Abbeville et Noyelle (correspondance pour l'Angleterre); de Noyelle à Saint-Valery; de Paris à Calais par Amiens, Arras, Béthune, Hazebrouck et Saint-Omer (correspondance pour l'Angleterre, trajet de Paris à Lon-



Embarcadère du chemin de fer du Nord.

dres en 9 h. 1/2); de Hazebrouck à Dunkerque; de Douai et de Lille à Lens; de Paris à Bruxelles par Douai, Valenciennes, Mons; de Lille à Hazebrouck, Calais et Dunkerque.

BUREAUX DANS PARIS.

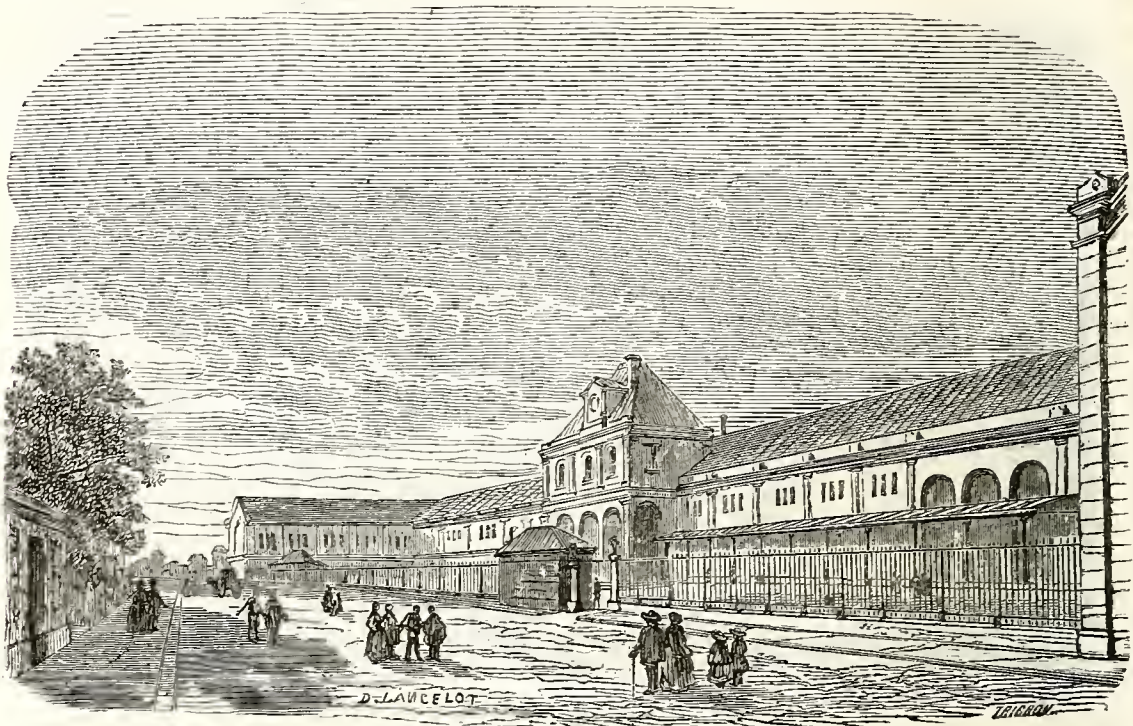
Rue de Rivoli, hôtel du Louvre. — Rue Saint-Martin, impasse de la Planchette. — Rue de Rivoli, 228, hôtel Meurice. — Rue de l'Arcade, 17-19, hôtel Bedford. — Rue Saint-Honoré, 211, hôtel de Lille et d'Albion. — Rue Bonaparte, 59. — Boulevard de Sébastopol, 33. — Rue de Rivoli, 170, hôtel des Trois-Empereurs. — Place de la Bourse, 6. — Rue Charlot, 3.

On trouve des omnibus pour la gare à chacun de ces bureaux.

Chemins de fer d'Orléans.

L'embarcadère du chemin de fer d'Orléans se trouve un peu au delà des bâtiments d'administration, qui ont leur entrée directe sur le boulevard

de l'Hôpital, 7. Pour s'y rendre, il faut prendre la rue de la Gare. Le bâtiment, qui doit être agrandi et reconstruit sur le quai (la rue de la Gare sera supprimée), n'a rien de remarquable, mais les dispositions en ont été conçues avec une parfaite intelligence du service. Les bureaux où se délivrent les billets se trouvent dans le vestibule, à gauche duquel s'ouvrent les salles de dépôt et d'enregistrement des bagages. Le vestibule, au lieu d'être en tête des voies, étant placé parallèlement à leur développement, l'entrée des salles d'attente se présente sur le côté droit du vestibule. L'intérieur de l'embarcadère forme trois nefs. Il a 515 mètr. de longueur, 26 mètres 50 centimètres de largeur, et 14 mètres 50 centimètres de hauteur. Les salles d'arrivée et de distribution des ba-



Embarcadère du chemin de fer d'Orléans.

gages s'ouvrent du côté opposé à celui du départ sur une vaste cour dans laquelle stationnent les omnibus et les voitures de place.

Le chemin de fer d'Orléans correspond avec le réseau du Midi, qui a sa tête de ligne à Bordeaux, et qui dessert Arcachon, Bayonne, Agen, Montauban, Toulouse, Carcassonne, Narbonne, Béziers, Perpignan, Foix, Tarbes, Mont-de-Marsan, Bagnères-de-Bigorre, Saint-Gaudens, etc.

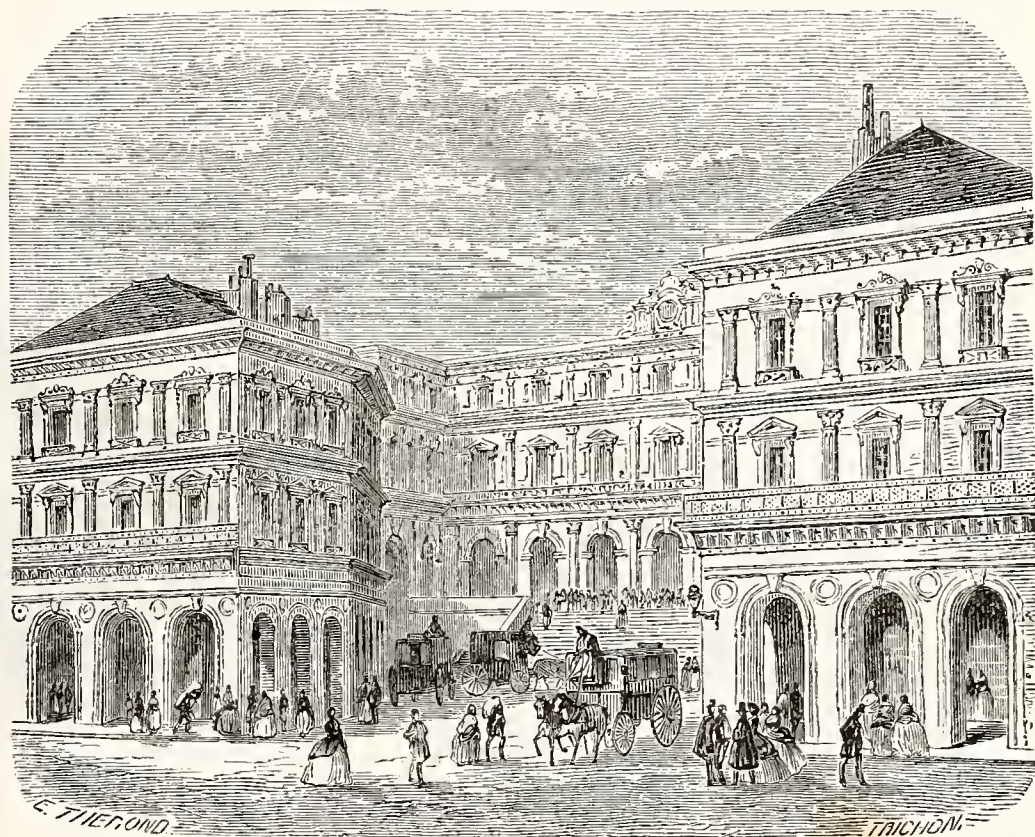
Siège de la Compagnie, rue de Clichy, 19.

Lignes en exploitation : de Paris à Bordeaux par Étampes, Orléans, Blois, Tours, Châtelleraut, Poitiers, Angoulême, Coutras, Libourne ; de Tours à Nantes par Saumur et Angers ; de Nantes à Savenay et à Saint-Nazaire ; de Savenay à Lorient par Vannes ; de Tours au Mans ; de Poitiers à Rochefort et à la Rochelle par Niort ; de Paris à Sceaux et à Orsay ; de Paris à Corbeil ; de Paris à Saincaise

par Orléans, Vierzon et Bourges; de Bourges à Montluçon, Bezenet et Moulins; de Paris à Coutras par Orléans, Vierzon, Châteauroux, Argenton, Limoges, Périgueux; de Périgueux à Brives; de Montauban à Rodez; de Viviers à Decazeville, etc.

Chemins de fer de l'Ouest.

Les chemins de fer de l'Ouest ont deux gares dans Paris, l'une, située rue Saint-Lazare, est spécialement affectée aux lignes de la Normandie, et accessoirement aux chemins de banlieue, d'Auteuil, de Versailles (rive droite), de Saint-Germain, etc.; l'autre, au boulevard Montparnasse, forme la tête de ligne des chemins de l'Ouest proprement dits.



Embarcadère des chemins de fer de l'Ouest (rive droite).

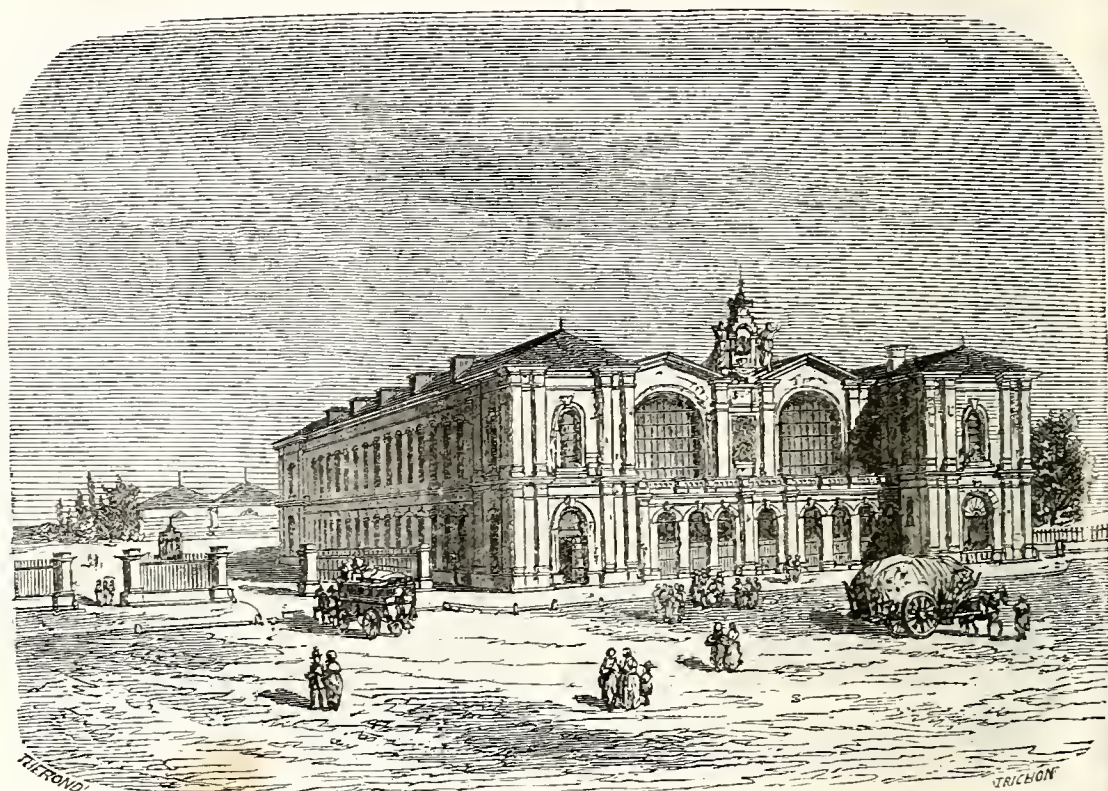
L'embarcadère de la rue Saint-Lazare a la forme d'un triangle tronqué à son sommet. Sous les deux corps de bâtiments latéraux règnent des aleries couvertes qui conduisent les piétons au vestibule, élevé de treize marches au-dessus du niveau de la cour d'entrée. En face de l'escalier principal qui aboutit à une salle des pas-perdus commune aux diverses lignes, sont les bureaux de distribution des billets pour Saint-Germain; dans une galerie, placée à droite, du côté de la rue d'Amsterdam et parallèlement à celle-ci, se trouvent ceux des chemins de Normandie (Rouen, Havre, Dieppe, Fécamp, Evreux, Caen et Cherbourg), ainsi que les salles d'enregistrement des bagages. Enfin

on monte à gauche, dans le vestibule, à une immense salle, où se délivrent les billets pour Versailles, Auteuil, etc.

L'embarcadère du boulevard Montparnasse rappelle le style de l'embarcadère des chemins de l'Est. On arrive par une vaste cour, placée à gauche de la façade, au vestibule où, d'un côté se délivrent les billets, et de l'autre, s'enregistrent les bagages. On monte aux salles de départ, disposées parallèlement aux voies, par un escalier de grandes dimensions, qui débouche à l'une des extrémités du vestibule.

Siège de la Compagnie, rue Saint-Lazare, 124.

Lignes en exploitation. — Lignes de Normandie (rue d'Amsterdam, 9). Rouen, le Havre, Dieppe, Fécamp, Caen, Cherbourg, Pont-Lévêque. Honfleur, Saint-Lô.



Embarcadère du chemin de fer de l'Ouest (rive gauche).

— Paris à Londres, par Dieppe et Newhaven (rue d'Amsterdam, 9). — Paris à Londres, par le Havre (idem).

Lignes de banlieue (rue Saint-Lazare, 124). — Paris à Versailles par Courbevoie, Puteaux, Suresnes, Saint-Cloud, Ville-d'Avray, Viroflay, — Paris à Auteuil par les Batignolles, Courcelles, la porte Maillot, l'avenue de l'Impératrice, Passy. — Paris à Saint-Germain par Asnières, Nanterre, Rueil, Chatou, le Vésinet, le Pecq. — Paris à Argenteuil.

Ligne de Bretagne (Rambouillet, Chartres, le Mans, Rennes, Redon, Vannes, Lorient, Alençon, Argentan, Mézidon, Falaise, etc.), et ligne de banlieue de Versailles par Clamart, Meudon, Bellevue, Sèvres, Chaville, Viroflay (rive gauche, boulevard Montparnasse, 44).

Omnibus. Bureaux. — Rive droite : place de la Bourse. — Boulevard Bonne-Nouvelle. — Pointe Saint-Eustache. — Place Saint-André-des-Arts, 9. — Rue du Bouloi, 7 et 9. — Place du Palais-Royal, 2. — Rive gauche : place de la Bourse — Rue Saint-Martin. — Rue de Rivoli, 41. — Rue Royale-Saint-Honoré, 14. — Place du Palais-Royal, 2.

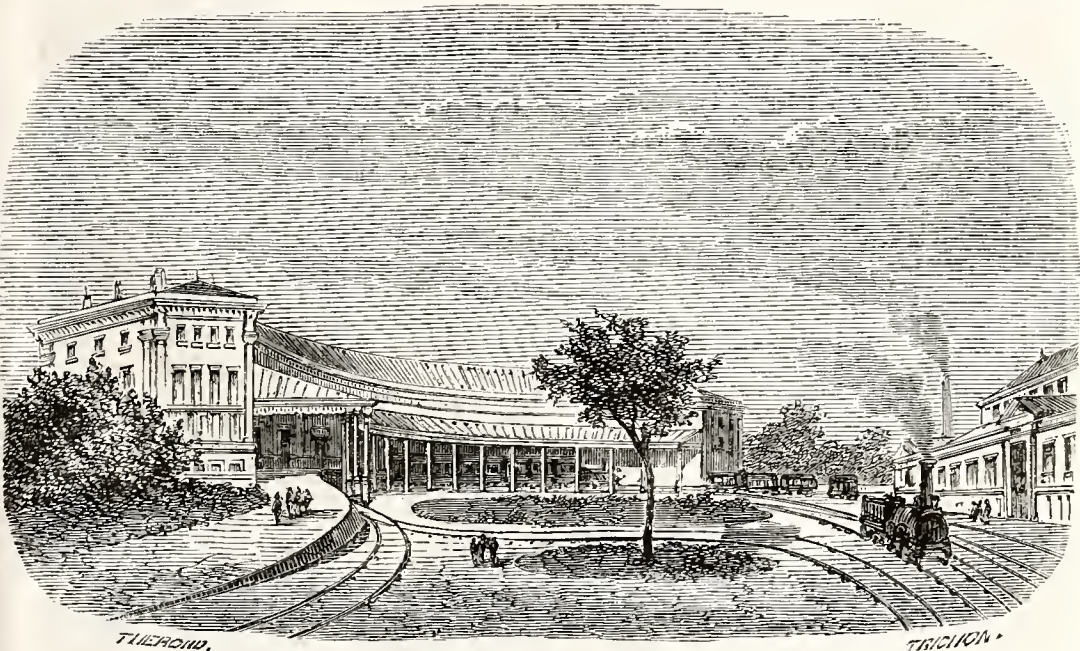
BUREAUX DE VILLE A PARIS.

Rue des Quatre-Fils. — Rue du Bouloi, 7 et 9. — Rue Neuve-Bourg-l'Abbé, 9. — Place Saint-André-des-Arts, 9. — Place de la Bastille (bâtiment du chemin de fer de Vincennes).

Bureau spécial pour l'exportation, rue d'Enghien 6, et à la Douane.

Chemins de fer de Sceaux et d'Orsay.

Barrière d'Enfer. — Concédé le 6 septembre 1844 pour 99 ans, inauguré le



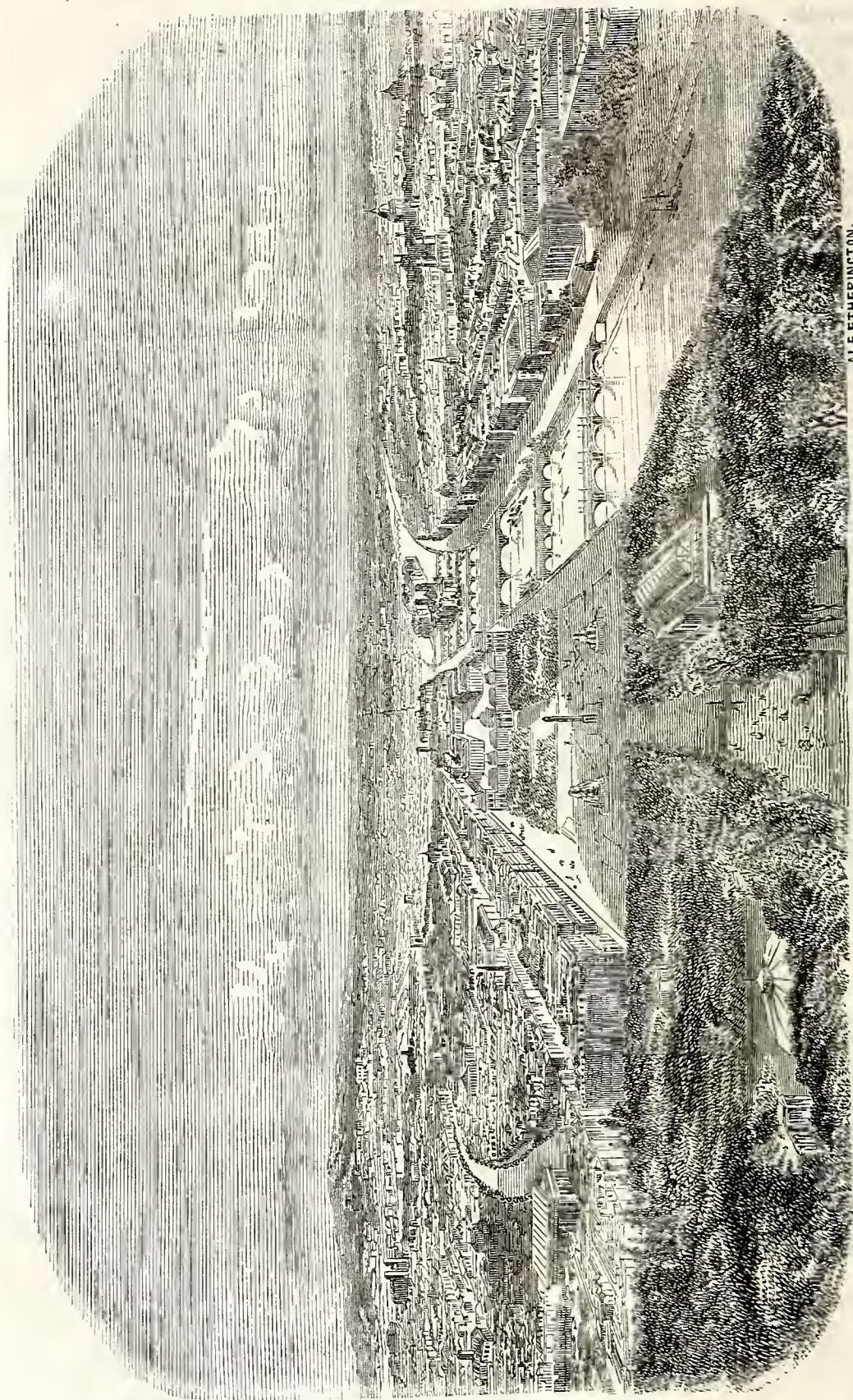
Embarcadère des chemins de fer de Sceaux et d'Orsay.

23 juin 1846, acquis depuis par la Compagnie d'Orléans, qui doit en faire la tête de ligne du chemin direct de Paris à Tours par Vendôme.

Correspondances pour Chatenay, Verrières, Lonjumeau, Palaiseau, Bièvre, Limours, Forges, Chevreuse, etc.

Omnibus spéciaux. — Rue Drouot, 4, rue de Clichy, 19, par la place des Victoires et la Bourse ; place Saint-Sulpice, 6 ; et rue Saint-Honoré, 130, [par le pont Neuf.

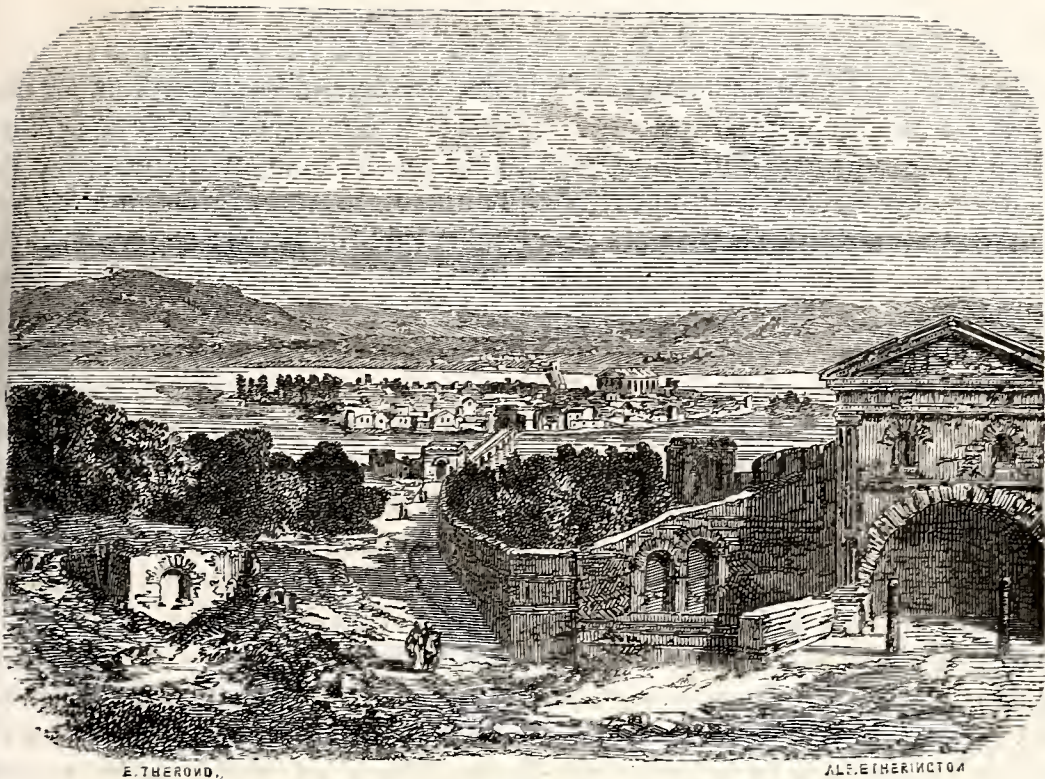
Les lignes d'omnibus **AG, J, AF**, et les *Montrougiennes*, conduisent de tous les points de Paris à la gare.



ALF. ETHERINGTON.

Paris vu de l'Arc de triomphe de l'Étoile.

D. LANCELOT.



Lutèce.

CHAPITRE I.

**SITUATION. — CLIMAT. — ORIGINE ET AGRANDISSEMENTS.
DIVISIONS ADMINISTRATIVES. — ENCEINTE.
FORTIFICATIONS. — POPULATION. — BUDGET.**

SITUATION.

Paris, la capitale de la France et le chef-lieu du département de la Seine, est situé par $48^{\circ} 50' 14''$ de latitude N. et 0° de longitude, dans la vallée de la Seine, au centre du plateau de la Neustrie, appelé aussi bassin de Paris. Cet immense bassin présente, de l'Orient à l'Occident, la forme d'un 8 dont la boucle supérieure est ouverte à l'O., et dont les contours sont dessinés par des proéminences de terrain jurassique, véritable ceinture de défense, composée, vers l'E., de six crêtes successives, s'enveloppant l'une l'autre

autour d'un centre commun. La vallée de la Seine coupe ce bassin du S. E. au N. O.

Trois ordres de terrains superposés forment, au-dessus du granit inférieur, cette vaste et riche portion du sol français au milieu duquel est assise la capitale de la France. Le terrain appelé *jurassique* en est la base; au-dessus s'étend le terrain *crayeux* ou *crétacé*; plus haut le terrain *tertiaire*, formé alternativement d'alluvions marines et fluviales.

Les nombreux bouleversements

qui ont donné lieu à ces couches variées ont en même temps amené sur plusieurs points l'érosion de la croûte terrestre et facilité l'extraction des matériaux nécessaires à la construction des édifices. A la base du terrain tertiaire éocène, on trouve fréquemment en effet le calcaire pisolitique, formé de dépôts de calcaire concrétionné et jaunâtre, bien connu sous le nom de *Pierre de Paris, de Meulan, d'Épernay*, etc.

On rencontre aussi fréquemment, dans les environs de Paris, des blocs de granit et de porphyre qui ont de 30 cent. à 40 cent. de côté. Ces débris paraissent avoir été charriés par les affluents de la Seine descendus du plateau central de la France, notamment par l'Yonne. Comme les blocs tertiaires, dont le volume dépasse souvent plusieurs mètres cubes, ils sont enfouis dans les sables et les cailloux roulés.

Enfin, outre le sol proprement géologique ou originel de Paris, il en existe un autre, de formation factice, qui se compose d'une couche de limon d'atterrissement provenant de la Seine, de débris de toutes sortes, et de terrains rapportés par suite des innombrables remaniements dont le sol a été l'objet.

Ces remaniements, souvent considérables, ont exhaussé en de certains endroits de trois à quatre mètres, et parfois davantage, la plaine basse qu'envahissait autrefois la Seine à peu près périodiquement. Quant aux inégalités du sol que l'on remarque çà et là dans cette plaine, qui dut être autrefois d'un niveau presque uniforme, elles sont factices aussi et proviennent de la formation des enceintes, du creusement

des fossés, de l'amoncellement des terres accumulées en remparts et déprimées aux portes; et enfin de l'entassement des immondices, gravois et débris de toutes sortes, dont il existe des traces importantes et dont les divers noms sont parvenus jusqu'à nous (buttes, voiries, monceaux, mottes, etc.).

La hauteur moyenne de Paris au-dessus du niveau de la mer est aujourd'hui de 30 à 40 mètr. Elle a dû être beaucoup moindre lorsque des marécages occupaient l'emplacement actuel de la ville.

Sur les deux rives de la Seine, s'élèvent deux chaînes de collines, d'altitude différente, qui circonscrivent Paris et en font le centre d'un petit bassin particulier, situé au cœur même du bassin plus étendu dont nous avons déjà parlé. La chaîne de la rive dr., la plus élevée des deux, commence près de Bercy, à l'E., et se termine à Chailot, à l'O., après avoir décrit une demi-circonférence vers le N. Ses principaux sommets sont les hauteurs de Charonne, de Ménilmontant, de Belleville ou de Chaumont (123 mètr.), de la Villette et de Montmartre (105 mètr.). La chaîne de la rive g., beaucoup moins élevée que celle de la rive dr., se compose des hauteurs de la Maison-Blanche et de la Butte aux Cailles, près desquelles s'étend le plateau d'Ivry, et que l'étroite mais profonde vallée de la Bièvre sépare de la montagne Sainte-Geneviève. Celle-ci se relie au plateau de Mont-Souris, incliné doucement à l'O. vers le Petit-Montrouge. Le terrain se relève ensuite près des anciennes barrières du Montparnasse et du Maine, pour s'incliner de nouveau

vers la plaine de Grenelle, qui s'étend jusqu'à la Seine. Les collines de Villejuif, de l'Hay, de Bagneux, de Meudon et de Saint-Cloud dominent cette première chaîne, et se terminent à l'O. par le sommet isolé du Mont-Valérien (136 mè.), le point le plus élevé des environs immédiats de Paris.

La Seine, entrant dans la ville par l'E. S. E., y décrit une forte courbe dont la convexité est tournée vers le N., et en sort à l'O., après y avoir formé plusieurs îles. La première était autrefois *l'île Louviers*, aujourd'hui réunie aux quais de la rive dr.; venaient ensuite *l'île aux Vaches* et *l'île Notre-Dame*, maintenant réunies sous le nom d'*île Saint-Louis*, puis *l'île de la Cité*, la plus grande de toutes.

Autrefois, au fond d'un vallon ouvert entre les boulevards et les collines du N., au milieu de ma-

rais immenses auxquels il servait d'écoulement naturel, existait un ruisseau descendant de Ménilmontant et aboutissant à la Seine, au pied des hauteurs de Chaillot. Le lit de ce ruisseau est devenu depuis longtemps un des égouts de la rive dr.

Sur la rive g., la Bièvre coule vers la Seine entre la colline Sainte-Geneviève et l'extrémité du coteau de Bicêtre. A son entrée dans Paris, près des anciennes barrières de la Glacière et de Croulebarbe, la Bièvre se divise en deux bras (rivière de Bièvre et rigole des Gobelins); ces deux bras se réunissent en avant de la rue Mouffetard et se jetaient, il y a peu de temps encore, dans la Seine au-dessus du pont d'Austerlitz. Mais de prochains travaux doivent leur donner un écoulement dans le grand égout collecteur de la rive gauche.

CLIMAT.

Le climat de Paris, qu'on peut prendre pour type du climat de la région N. O. de la France, est des plus variables. Les changements de temps y sont fréquents en toute saison, mais cette inconstance du temps n'exclut pas une certaine égalité dans la température qui, relativement à celle d'autres régions, est assez uniforme. En effet, le climat de Paris se rapproche beaucoup du climat insulaire ou marin, et tient le milieu entre le climat des côtes de la Manche et le climat continental du N. E. Moins froid en hiver que ce dernier, il l'est plus que ceux du S. et de l'O. En été, il est plus tempéré que les climats du S. et de l'E., plus chaud que celui de l'O.

La température moyenne de Paris, pour une période de 36 ans (1806-1841), a été de $+ 10^{\circ}74$.

De 1801 à 1853, la plus haute température, $+ 37^{\circ}2$, a été observée le 18 août 1842; et la plus basse, $- 19^{\circ}$, le 20 janvier 1838.

Pour une période de trente-trois années, la température moyenne a été, par saison :

Hiver.....	$3^{\circ}3$.
Printemps.....	$10^{\circ}3$.
Été.....	$18^{\circ}1$.
Automne.....	$11^{\circ}2$.

Enfin les températures moyennes mensuelles ont été (de 1806 à 1826) : janv., $2^{\circ}05$; fév., $4^{\circ}75$; mars, $6^{\circ}48$; avr., $9^{\circ}83$; mai, $14^{\circ}55$; juin, $16^{\circ}97$;

juill., 18°61; août, 18°44; sept., 15°76; oct., 11°35; nov., 6°78; déc., 3°96.

En moyenne, le 8 janvier est le jour où le thermomètre descend le plus bas, et le 19 juillet, celui où il s'élève le plus haut. Suivant M. Arago, la Seine ne gèle jamais sans que le thermomètre descende au-dessous de — 9°.

Pendant chacun des hivers de 1819-20 et 1829-30 la Seine a gelé deux fois sur toute son étendue de Bercy à Auteuil.

La quantité annuelle de pluie tombée à Paris varie beaucoup. Cette quantité est distribuée de la manière suivante entre les diverses saisons, d'après un relevé de 63 années comprises entre 1764 et 1827, dû à M. de Gasparin :

Hiver.....	116 ^{mm} 40.
Printemps.....	140 ^{mm} 76.
Été.....	171 ^{mm} 89.
Automne.....	134 ^{mm} 45.

La quantité qui tombe en un jour est en moyenne de 3^{mm} 61.

Enfin, de 1689 à 1824, il y a eu 3 mois sans pluie mesurable, savoir : janv. 1691, fév. 1725 et janv. 1810.

Le nombre annuel moyen des jours de pluie est de 144,5, dont 34 en hiver, 35 au printemps, 36 en été, 37 en automne. De 1806 à 1841, le maximum a été 204 j., en 1841, le minimum 112 j., en 1820.

Annuellement on compte en moyenne 12 j. de neige, 184 couverts, 181 nuageux, 180 de brouillards, 9 de grêle.

Le vent souffle en moyenne : N. 127 j., N. E. 106, E. 64, S. E. 65, S. 173, S. O. 181, O. 190, N. O. 94. Le vent le plus froid est le N. E., le plus chaud est le S.

On compte en moyenne un peu plus de 13 orages par an. Il y en a eu 25, maximum, en 1811, et 6, minimum, en 1823.

Enfin la hauteur moyenne du baromètre est 756^{mm} 03; on l'a vu à 780^{mm} 89 en février, et à 703^{mm} 26 en décembre 1821.

En toutes saisons, Paris est enveloppé d'une épaisse vapeur, mélange de brouillard et de fumée, qui le recouvre à la hauteur de plus de 100 mètr. Cette vapeur se voit facilement des hauteurs qui dominent la ville à une distance de 2 ou 3 kil.

ORIGINE ET AGRANDISSEMENTS.

L'histoire de Paris, c'est l'histoire de la France : pour la résumer, même sommairement, il faudrait au moins un volume. Or, la place nous manque. Cette histoire d'ailleurs a été souvent écrite; on est sûr de la trouver quand on éprouve le besoin de la connaître ou d'en rappeler à sa mémoire les principaux événements. Nous ne pouvons et nous ne voulons donc pas l'entreprendre dans cet ouvrage. Seulement, nous

allons essayer de montrer, aussi rapidement que possible, comment Paris est né et par quelles phases principales il a passé avant d'atteindre son développement.

Période gallo-romaine.

L'origine de Paris, comme celle de la plupart des villes dont l'existence remonte à une époque antérieure au christianisme, se perd dans une obscurité profonde. Ce

que nous en savons toutefois nous autorise à faire justice des fables diverses, devenues traditionnelles, au moyen desquelles on voulut, au xvi^e siècle, ramener toute origine aux premiers âges de l'antiquité. Ainsi il fut admis alors que Paris avait été fondé par Francus, fils d'Hector, qui lui aurait donné le nom de son oncle, Pàris.

D'après l'opinion généralement adoptée aujourd'hui, Paris dut être primitivement l'une de ces bourgades gauloises que nos aïeux établissaient dans les îles des grandes rivières, d'abord pour y grouper quelques cabanes de pêcheurs, puis pour y chercher un refuge en temps de guerre.

Il fallut que ce petit village fût enfin conquis, malgré la défense héroïque de ses quelques habitants sans armes et à demi nus, pour que son existence nous fût révélée.

Cet événement s'accomplit l'an 53 avant J. C.

« Labiénus, dit César au livre VII^e de ses Commentaires, part pour Lutetia avec quatre légions; c'est la forteresse des Parisii posée dans une île du fleuve Sequana. »

Ces Parisii (habitants de frontières) étaient-ils, ainsi qu'on le pense, une petite peuplade originaire de la Belgique qui, fuyant une patrie peu hospitalière, s'était retirée dans le territoire des bords de la Seine pour se mettre peut-être sous la protection des *Senones*, puissante tribu gauloise? Cette Lutetia (ville de boue) dut-elle son nom aux marais d'où elle émergea lentement, ou bien faut-il en chercher l'étymologie dans le mot celtique *Loutouhezi* (habitation au milieu des eaux)? Autant de ques-

tions restées jusqu'ici indécises. Quoi qu'il en soit, ce fut dans la plus grande des cinq îles marécageuses qui s'élevaient à peine au-dessus des eaux de la Seine, « dans ce navire échoué dans la vase, » comme l'appelle Sauval, que naquit Paris il y a deux mille ans environ.

On ne lira pas sans intérêt le passage suivant, emprunté au beau poème de M. Edgar Quinet, *Merlin l'Enchanteur*.

« Un jour (moment immortel!) au lever du soleil, ils arrivèrent (Merlin et Viviane) au bord d'un fleuve aux eaux tranquilles, verdâtres, qui serpentait dans un lit embarrassé d'herbes et de joncs, à travers une forêt de chênes, de bouleaux et de hêtres. Les deux rives étaient couvertes d'ombre et de mystère; le lieu paraissait inhabité, hormis par des hérons immobiles sur la lisière des marécages et par quelques pics-verts qui, debout contre le tronc des vieux chênes, attendaient qu'une voix d'oracle sortît de la moelle des arbres centenaires.

« Au milieu du fleuve, nos voyageurs aperçoivent une île boisée, plantureuse, bordée de peupliers qui perçaient un épais brouillard; elle avait la forme allongée d'une barque dont la proue fend le cours de l'eau. Ils n'y entendirent, en s'approchant, aucun bruit, si ce n'est le gloussement d'une poule et les cris d'une volée de moineaux effrayés qui s'abattaient bruyamment sur un pommier en fleurs. A ce bruit, Merlin tourna la tête; la brume, dont la terre était enveloppée, venait de s'éclaircir au premier souffle du jour; elle laissa voir un petit village de chaumines,

ramassé au milieu de l'ilot sous le massif frissonnant des aunes. La fumée des cabanes se perdait dans l'air bleu avec la vapeur matinale qu'un beau rayon d'automne achevait de dissiper.

« Quel lieu plaisant ! s'écria l'en-
« chanteur ; quel est ce fleuve ?

« — La Seine.

« — Et ce village ?

« — Lutèce ! »

Ce n'est qu'à partir du règne de l'empereur Julien que nous arrivent quelques indications précises. Jusqu'à cette époque, c'est-à-dire vers le milieu du IV^e siècle, Lutèce fut presque entièrement contenue dans l'île de la Cité, moins grande alors qu'elle ne l'est aujourd'hui, puisqu'on y a successivement ajouté, du côté de l'O., deux petites îles : l'île aux Juifs, l'ilot du Passeur aux vaches, appelé plus tard l'île à la Gourdaïne ; et, du côté de l'E., un monticule factice appelé la butte aux Prêtres.

La Cité ne s'étendait donc alors que depuis le chevet de Notre-Dame jusqu'à la rue de Harlay. Elle se rattachait aux deux rives par deux ponts : *le petit et le grand*, situés, selon toute apparence, sur l'emplacement du Petit-Pont et du pont Notre-Dame.

Diverses voies, rayonnant dans la plaine, indiquaient déjà le réseau futur des grandes artères de la ville. Au N. et parallèlement à la Seine, s'étendait une voie représentée de nos jours par les rues Saint-Honoré et Saint-Antoine ; une seconde, partant du Grand-Pont, aboutissait au Mont-Martre, où s'élevait un temple consacré au dieu Mars ; une troisième suivait la rue Saint-Denis ; une quatrième la rue

du Temple ; une cinquième enfin traversait les marais qui, par flaques plus ou moins vastes, bordaient la Seine suivant la direction de la rue de Bercy. Entre ces voies s'étendaient quelques terrains cultivés, des prairies, des bois, des marécages.

Au S., deux voies sillonnaient la campagne. L'une était la voie romaine, qui, venant de Boulogne-sur-Mer par Saint-Denis, traversait la cité par les deux ponts et allait jusqu'à Orléans, suivant la direction de la rue Saint-Jacques ; l'autre, partant du Petit-Pont, s'étendait au S. O. dans les prairies, suivant les rues de Saint-André-des-Arcs et de Sèvres.

Outre ces voies, on ne trouvait dans la campagne que quelques constructions isolées : une maladrerie (lieu de refuge des lépreux), à l'emplacement actuel de l'hospice des Ménages ; un temple d'Isis, à peu près sur l'éminence où s'élève l'église Saint-Germain des Prés. Le palais des Thermes, le plus beau et presque le seul monument de la ville naissante, inhabité désormais, va lentement tomber en ruine pendant les quinze siècles qui suivent.

Au N., quelques cabanes, des cimetières, l'un à l'emplacement actuel de la rue Vivienne, l'autre entre la place de Grève et le marché Saint-Jean. Plus bas, au S., des vignes quelques figuiers ; encore de champs de sépulture sur le revers du plateau Sainte-Geneviève ; une fabrique de poteries à la place du Panthéon : les restes d'un camp romain au Luxembourg ; enfin un autel à Bacchus sur l'emplacement de l'église Saint-Benoît.

Le bois de Boulogne actuel se confondait alors avec celui de Vir

cennes, dont les sombres carrefours abritaient des autels druidiques, semblables à celui qui, dans le quartier du Temple, occupait l'emplacement où se trouve aujourd'hui la rue Pierre-Levée.

C'est dans ces lieux, sur ce théâtre encore si restreint, que va vivre et s'agiter la race mérovingienne, que s'accompliront ces actes de férocité tristement célèbres, qui rempliront les premières pages de notre histoire. C'est là que pilleront, égorgeront, incendieront les Clovis, les Clotaire, les Chilpéric, les Dagobert; là que s'éteindra peu à peu cette dynastie systématiquement étouffée par les maires du palais Pépin d'Héristal, Charles Martel, Pépin le Bref.

L'île que Julien appelle la petite forteresse des Parisiens était protégée par un mur d'enceinte bâti vers la fin du iv^e siècle, et dont les vestiges ont été retrouvés en 1829. Elle renfermait un palais destiné à l'ordre municipal, et un autel dédié à Jupiter par les *nautes*, c'est-à-dire les bateliers marchands qui faisaient le commerce de la Seine, et qui formèrent plus tard la hanse parisienne. A la fin du iv^e siècle, Lutèce devint le siège d'un évêché, et s'appela *Paris*, du nom de la peuplade dont elle était le chef-lieu.

Le Misopogon, dont l'auteur, l'empereur Julien, habitait, on le sait, le palais des Thermes, contient le passage suivant : « Ma chère Lutèce est bâtie au milieu d'un fleuve, sur une petite île que deux ponts rattachent de chaque côté à la terre ferme. Ce fleuve ne change pas avec les saisons, et n'est pas moins navigable l'été que l'hiver. L'eau en est excellente à boire. Le

climat de Lutèce est doux et tempéré, peut-être à cause de la proximité de la mer, et les vignes y sont de bonne qualité et en grand nombre. »

Julien était à Lutèce lorsque ses soldats le proclamèrent Auguste. C'est de là qu'il partit pour aller combattre Constance. Après lui, sa chère Lutèce retomba dans l'obscurité.

Période mérovingienne.

La première muraille de Paris, mentionnée plus haut, était sans doute destinée à protéger la ville naissante contre les invasions des Francs; mais elle ne l'empêcha point de tomber entre leurs mains en 493, après la défaite de Syagrius. Paris devint, en 506, la résidence de Clovis, qui se fixa dans le palais des Thermes; mais il ne paraît pas que la présence de ce chef de la race franque ait influé d'une manière notable sur le développement de la ville qu'il avait choisie pour capitale. Clovis mourut à Paris, le 27 novembre 511. Sept ans après, y mourut aussi sainte Geneviève, âgée de 88 ans, et devenue plus tard la patronne de Paris.

Une inondation de la Seine, en 583, et trois ans plus tard, en 586, un incendie d'une extrême violence, ravagèrent la Cité, dont les édifices étaient construits en bois. Quant aux faubourgs situés sur les deux rives, on ne sait s'ils restèrent enfermés dans leurs anciennes limites ou s'ils reçurent un accroissement notable.

Période carlovingienne.

Sous les rois de la seconde race, Paris demeura, pour ainsi dire,

stationnaire, ou plutôt, si l'on s'en rapporte au témoignage d'Aimoin, il ne fit que décroître; car ce chroniqueur dit, en termes formels, que de son temps, comme au temps des vieux Gaulois, ce n'était plus qu'une île au milieu de la Seine. Charlemagne, qui avait transporté à Aix-la-Chapelle la capitale de son empire, ne résida que rarement à Paris, et le règne de ses successeurs fut marqué par une suite de désastres. Après que les hommes du Nord ou Northmans, remontant la Seine dans leurs barques de cuir, furent venus en 841, 856, 857 et 861, porter sur ses rives le meurtre, le pillage et l'incendie, Charles le Chauve jugea prudent d'ajouter à la première enceinte de Paris, qui s'en allait en ruine, quelques fortifications nouvelles. Ce furent des tours de bois établies sur des massifs de maçonnerie; l'une à l'extrémité occidentale de la cité, la *tour du Palais*; les deux autres aux extrémités des deux ponts.

Abbon, moine de l'abbaye de Saint-Germain des Prés, dans son poème latin sur le siège de Paris par les Normands, nous a transmis quelques détails intéressants: « Cité de Paris, dit-il, tu es heureuse d'être située dans une île. Un fleuve t'enserme doucement dans ses bras, et glisse autour de tes murailles; à ta droite comme à ta gauche, deux ponts, joignant les rives opposées, sont fermés par des portes et protégés par des tours élevées, tant du côté de la cité, qu'au delà des deux bras de la rivière. »

Le poème d'Abbon ne mentionne aucune enceinte protégeant les bourgs qui, au N. et au S. de la cité, s'étaient formés à l'ombre

des clochers des abbayes; si bien que bourgs et abbayes étaient fréquemment ravagés, soit par des pillards indigènes, soit par les Normands, qui, alléchés par les tributs réguliers que l'on consentit à leur payer, revinrent souvent et en grand nombre. Il en arriva 30 000 en 885, qui campèrent devant l'île de la Cité, et l'assiégèrent pendant huit mois.

Cette île fut vaillamment défendue par le comte Eudes et l'évêque Gozlin; et, comme preuve de l'importance que Paris avait déjà à cette époque, le moine Abbon prétend que le salut de cette ville fut celui de la monarchie. « Par ce siège héroïque, dit M. Henri Martin, Paris inaugura ses grandes destinées. Il fut désormais la tête et le cœur de la France. »

A la fin du x^e siècle, comme pendant la période romaine, deux faubourgs s'étendaient au S. et au N., et de petits bourgs, tels que Saint-Marcel, Sainte-Geneviève, Saint-Germain des Prés, Saint-Germain l'Auxerrois, Saint-Martin des Champs, formaient des agglomérations que l'enceinte de la capitale enferma successivement dans ses murs.

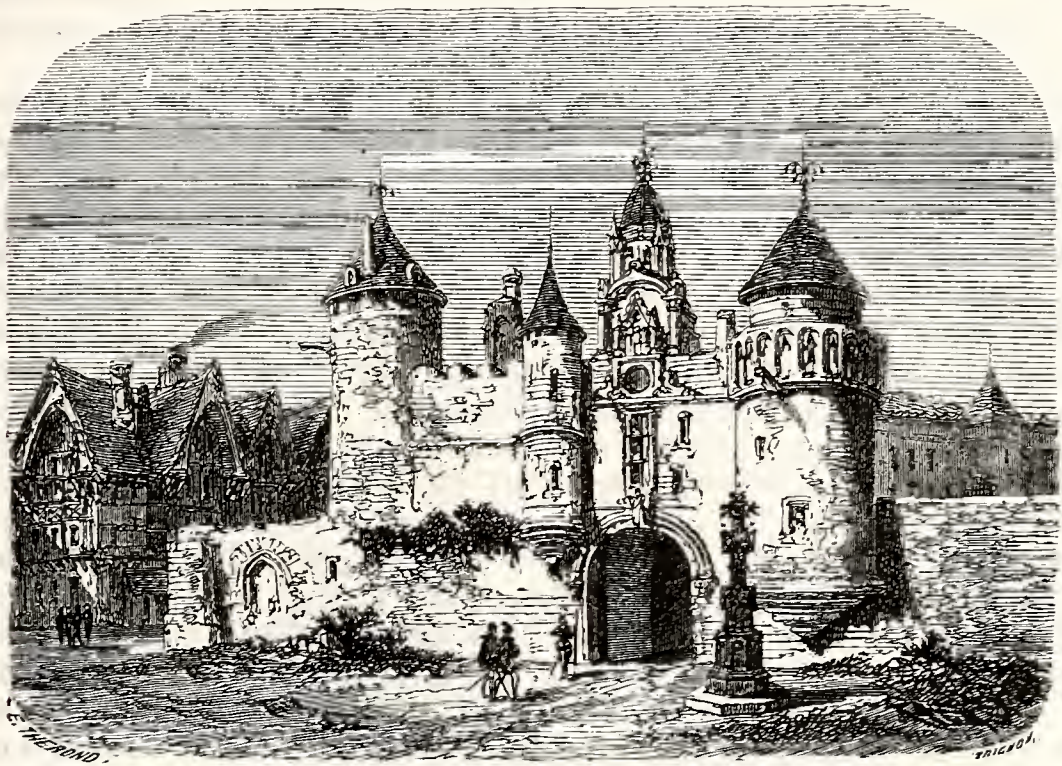
Capétiens.

Élu roi en 987, Hugues Capet fixa sa résidence dans le palais de la Cité, et, en s'établissant ainsi dans Paris, il désigna définitivement cette ville comme la capitale du royaume. Sous le règne de ses successeurs, Robert II, Philippe I^{er}, Louis VI et Louis VII, le palais de la Cité reçut des réparations importantes; des abbayes, des hôpitaux, des collèges furent fondés

Louis VI.

Les deux tours de bois dont nous avons déjà parlé, et qui, de part et d'autre, défendaient les deux ponts, furent remplacées sous le règne de Louis VI, dit le Gros, par un *petit* et un *grand Châtelet* en pierre, qui servit de demeure au prévôt de Paris; et c'est probablement de cette époque que date la deuxième enceinte de Paris, dont la situation n'est pas bien

connue. En effet, selon les uns, le mur partait, sur la rive droite, de la Seine, à la hauteur de Saint-Germain l'Auxerrois, suivait la direction des anciennes rues de Béthisy, des Deux-Boules, du Chevalier-du-Guet, d'Avignon, des Écrivains, enveloppait l'église Saint-Jacques la Boucherie, et regagnait de là le bord du fleuve, en laissant en dehors la place de Grève, aujourd'hui place de l'Hôtel-de-Ville. Sur la rive gau-



Grand Châtelet.

che, il partait du point où se tient encore le marché à la Volaille, sur le quai des Grands-Augustins, et suivait la direction des rues Saint-André-des-Arcs, Hautefeuille, Pierre-Sarrazin, des Noyers, arrivait à la place Maubert, et descendait de là vers la Seine à la hauteur de la rue des Bernardins.

Selon d'autres, et s'il faut en croire certaines cartes anciennes, l'en-

ceinte n'existait pas sur la rive gauche, et ne commençait, sur la droite, qu'au grand Châtelet. De là elle allait, suivant la direction du boulevard de Sébastopol, jusqu'à la rue des Lombards, où se trouvait une porte, puis se dirigeait à l'E. jusqu'au cloître Saint-Médéric ou Saint-Merry; là était une seconde porte qui s'appelait l'arc Saint-Médéric, au bout de la rue des Arcs. L'enceinte allait

ensuite presque en ligne droite jusqu'au cloître Saint-Jean, derrière l'hôtel de ville actuel, et le tournait pour aboutir à la Seine.

Autour de cette enceinte, quelle qu'elle fût, se trouvaient une foule de terrains cultivés ou bâtis, la plupart entourés de murailles et désignés sous le nom de *clos*. Il en existait une trentaine dans la partie méridionale, dont les plus importants étaient ceux de Sainte-Geneviève, de Saint-Germain des Prés, de Saint-Victor, de Saint-Médard et de Saint-Marcel, qui renfermaient des abbayes et leurs dépendances. On en comptait une douzaine sur la rive septentrionale, entre autres ceux du Temple, de l'abbaye Saint-Martin, de Saint-Méry et de Saint-Magloire. De plus, on trouvait encore, sous le nom de *courtilles*, des jardins environnés de haies et qui servaient de promenades, telles que les courtilles *Barbettes* et du Temple; sous le nom de *cultures*, des exploitations agricoles qui différaient des clos en ce qu'elles n'étaient point fermées: c'étaient entre autres la culture Saint-Gervais et la culture Sainte-Catherine.

Au delà d'un vaste marais qui, venant de Ménilmontant, se prolongeait jusqu'au pied du village de Challoy, depuis Chaillot, était située la Ville-l'Évêque, qui, de maison de plaisance des évêques de Paris qu'elle fut d'abord, devint plus tard un village important. Le Pré-aux-Clercs, mentionné en 1154, s'étendait entre l'abbaye de Saint-Germain et la Seine. Ce pré, ou plutôt ces champs vagues servirent d'abord de lieu de promenade aux écoliers, puis devinrent célèbres et le restèrent jusque sous Louis XIV, par

suite de tous les scandales, duels, débauches et désordres de toutes sortes, dont ils furent le théâtre habituel.

Deux grands faits doivent être signalés sous le règne de Louis le Gros, ce sont la création des écoles et l'établissement des communes. « De temporaires qu'elles étaient d'abord, dit Augustin Thierry, ces associations de défense mutuelle devinrent permanentes. On s'avisa de les garantir par une organisation administrative et judiciaire, et la révolution fut accomplie. »

L'administration parisienne commence également à cette époque à prendre une forme régulière. Un prévôt, officier du roi, remplace le comte et se trouve chargé de gouverner la ville et de faire la police. La prospérité matérielle de Paris se révèle. Elle trouvait un aliment dans la navigation du fleuve, et les plus dignes d'entre les Parisiens, réunis en corporation connue sous le nom de *hanse*, réglementent les droits et taxes perçus sur les marchandises que leur apporte la Seine.

Telle paraît être l'origine du blason de la ville de Paris. Ces armoiries sont de gueules, à un navire frété et voilé d'argent flottant sur les ondes de même, au chef semé de France.

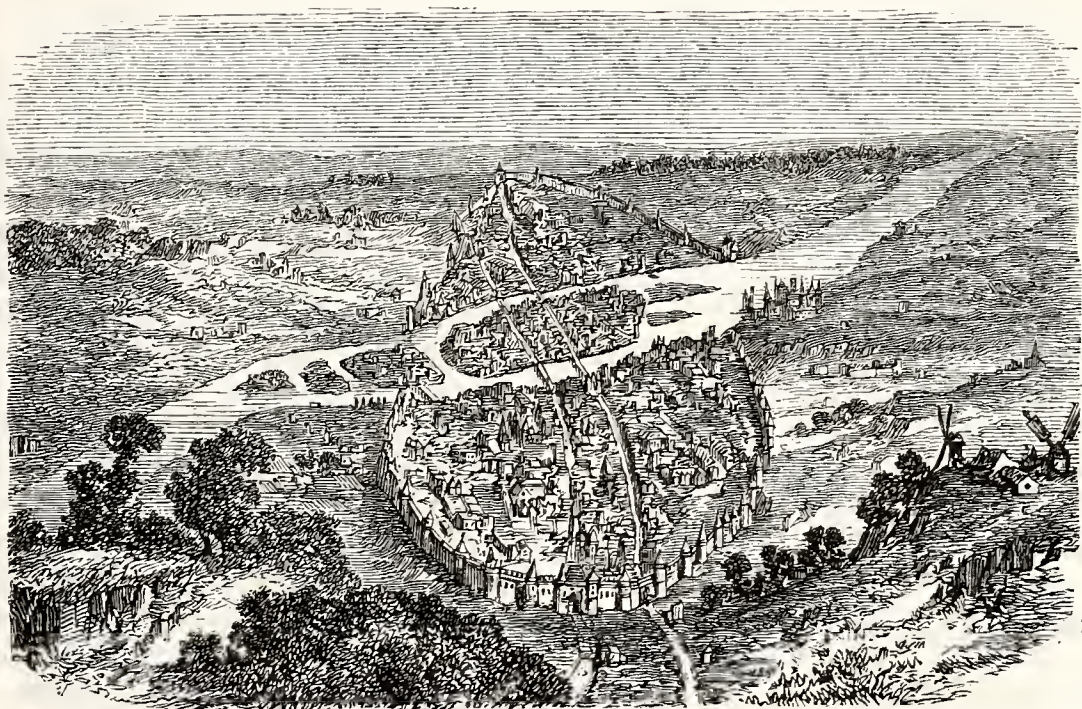
De Philippe Auguste à Charles V.

Le règne de Philippe Auguste est une des époques les plus importantes de l'histoire des agrandissements de Paris. Ce roi, en effet, contribua puissamment aux embellissements de la capitale. On vit s'élever sous son règne nombre d'églises, entre autres Notre-Dame, plusieurs couvents, des hôpitaux, des collé-

ges, des halles, le Temple et la forteresse du Louvre; puis des aqueducs, des fontaines, des ports, etc.; mais son œuvre la plus importante fut sans contredit la construction de la troisième enceinte de Paris. Cette enceinte fut commencée en 1190 sur la rive septentrionale, et terminée, suivant le chroniqueur Rigord, dans un très-court espace de temps.

Au N., cette enceinte partait de la

Seine, un peu au-dessus du pont des Arts; là s'élevait la *tour qui fait le coin*. La muraille passait sur l'emplacement actuel de la cour du Louvre, à peu de distance du corps de logis oriental, s'ouvrait, rue de la Charronnerie, aujourd'hui Saint-Honoré, par une porte de ce nom, puis continuait entre la Halle aux blés et la rue de Grenelle-Saint-Honoré, coupait la rue Coquillière (nouvelle porte), et aboutissait à la



Paris sous Philippe Auguste.

porte Montmartre, à l'extrémité septentrionale de la rue du Jour; de là elle repartait pour suivre la rue Mauconseil (porte aux Peintres), la rue aux Ours (porte Saint-Martin), traversait les rues Beaubourg, Sainte-Avoie, arrivait à l'intersection des rues du Chaume et Rambuteau, longeant la rue du Paradis jusqu'à la porte Barbette, près de la rue du Temple, passait entre les rues des Francs-Bourgeois et des Rosiers, puis

tournait par le val Sainte-Catherine, traversait la rue Saint-Antoine à la porte Baudet ou Baudoyer, coupait le collège de Charlemagne, et arrivait enfin au quai Saint-Paul, où se trouvait une tour appelée la tour Barbette.

Au S., en face de la *tour qui fait le coin* et de l'autre côté de la Seine, était la *tour de Nesle*, primitivement *tour de Philippe Hamelin*, à la place qu'occupe aujourd'hui le pavillon

oriental de l'Institut. De là, la direction du mur d'enceinte est à peu près indiquée par les noms des rues construites naturellement en dehors de la ligne de la muraille, puisque la direction de ces rues fut celle des fossés que l'on creusa plus tard extérieurement autour de l'enceinte. Ces rues sont celles des Fossés-de-Nesle, aujourd'hui rue Mazarine; des Fossés-Saint-Germain-des-Prés, aujourd'hui rue de l'Ancienne-Comédie, des Fossés-Monsieur-le-Prince, des Fossés-Saint-Michel, aujourd'hui rue Saint-Hyacinthe, des Fossés-Saint-Jacques; les rues de l'Estrapade, Contre-Escarpe, des Fossés-Saint-Victor et Saint-Bernard. A l'endroit où le mur méridional venait rejoindre la Seine en amont était la *Tournelle Saint-Bernard*. Six ou sept portes ou poternes mettaient la partie méridionale de la ville en communication avec la campagne: c'étaient les portes de Buci, de Saint-Germain, de Saint-Michel, de Saint-Jacques, de Bordet et de Saint-Victor.

Cette partie méridionale de l'enceinte, commencée en 1208, ne fut guère achevée qu'une vingtaine d'années après, vers la fin du règne de Philippe Auguste.

La muraille entière, percée de 13 portes ou poternes, couronnée de créneaux et fortifiée de 20 en 20 toises de tours rondes engagées, avait à sa base 8 pieds d'épaisseur.

Les démolitions opérées, en 1860, entre la rue de la Harpe et la rue de Cluny, ont mis à découvert un fragment de cette enceinte et l'une de ces nombreuses tours rondes, qui ont été conservées. Entre la tournelle Saint-Bernard, sur la rive gauche, et la tour Barbette, sur

la rive droite, se trouvait un large intervalle composé de deux bras de la Seine, et des deux îles qui, réunies depuis, sont devenues l'île Saint-Louis. L'une des deux, l'île Notre-Dame, reçut plus tard une fortification qu'on nomma la *tour Loriaux*. Le cours de la Seine, des deux côtés, et en amont comme en aval, était fermé de chaînes de fer supportées par des bateaux.

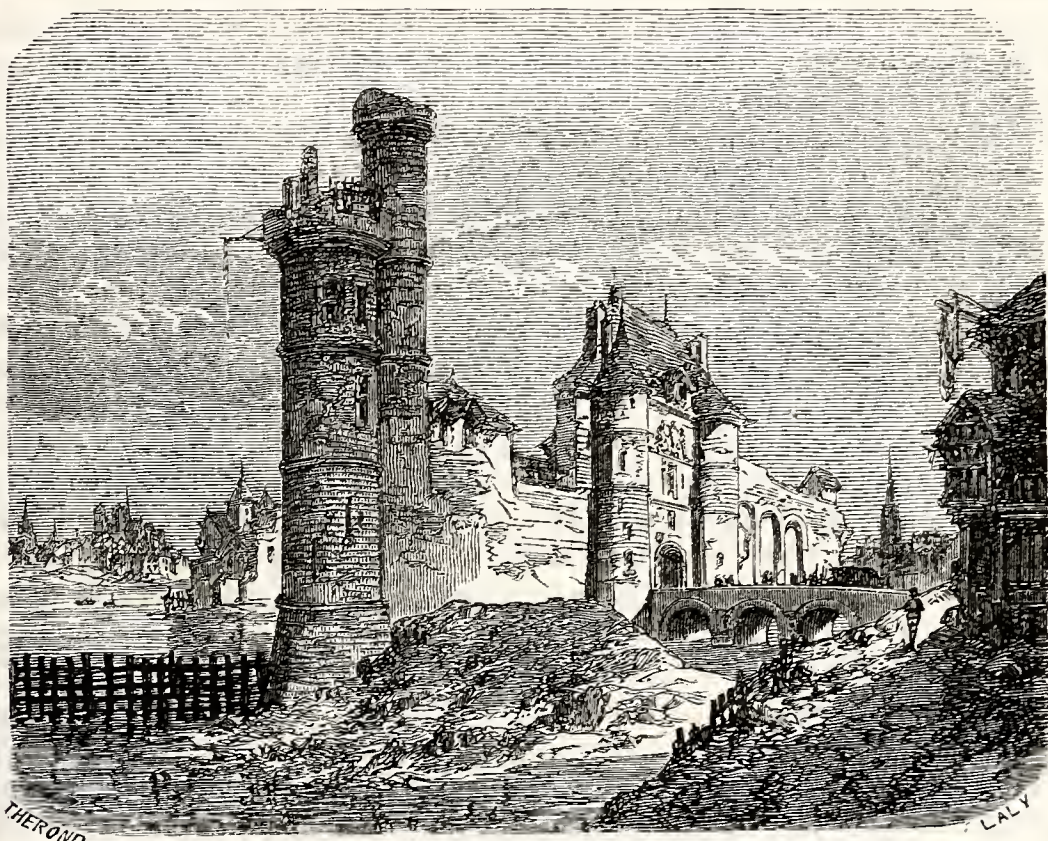
L'établissement de cette enceinte donna lieu, pour la première fois, à des droits d'entrée aux portes de la capitale.

Sauf la création de la nouvelle enceinte, la campagne voisine de Paris n'avait pas sensiblement changé depuis l'enceinte de Louis VI. Dans la partie septentrionale de la plaine, à l'O., un champ plus ou moins régulièrement planté remplissait l'espace qu'occupe maintenant le jardin des Tuileries. Audessus et au milieu de champs immenses, s'étendaient les cultures l'Évêque et Grange-Batelière; à droite le bourg l'Abbé, plus haut le clos Saint-Lazare et la chapelle Saint-Laurent, plus bas l'abbaye Saint-Martin, le Temple, encore des champs et toujours des marais; et enfin la culture Saint-Éloy. Sur la rive gauche, et en continuant circulairement, se trouvaient le bourg Saint-Victor, la terre d'Alletz, sur l'emplacement actuel du Jardin des Plantes, des clos, le bourg Saint-Marcel, l'ancien hôtel de Vauvert, bâti par le roi Robert le Pieux non loin du lieu qu'occupe aujourd'hui l'Observatoire; à gauche, en remontant, le bourg de l'abbaye Saint-Germain, et enfin, sur le bord de la Seine, s'étendaient de vastes terres appe-

lées terres de Laas; c'est là que se trouvait le Pré-aux-Clercs.

Philippe Auguste, avons-nous dit, fit plus encore que d'entourer Paris de murailles de défense; il songea aussi, sinon à l'embellir, mot trop ambitieux pour l'époque, du moins à le nettoyer un peu, afin de lui donner l'apparence d'une grande ville. Si l'on songe en effet

que Paris n'avait alors pour maisons, sauf quelques faibles exceptions, que de misérables constructions irrégulières entre lesquelles s'ouvraient, au lieu de rues, d'affreux passages étroits, tortueux, rendus infects par la chaleur et se transformant en cloaques inabordables pendant l'hiver, on comprendra toute la portée du passage suivant :



Tour de Nesle.

« En 1185, dit l'historien Rigord, le roi Philippe Auguste, occupé de grandes affaires et se promenant dans son palais royal (aujourd'hui Palais de Justice), s'approcha des fenêtres pour se distraire par la vue du cours de la Seine. Des voitures, traînées par des chevaux, traversaient alors la Cité et, remuant la boue, en faisaient exhaler une odeur insupportable. Le roi ne put y tenir

et même la puanteur le poursuivit jusque dans l'intérieur de son palais. Dès lors il conçut un projet très-difficile, mais très-nécessaire; il convoqua les bourgeois et le prévôt de la ville et, de par son autorité royale, leur ordonna de paver, avec de fortes et dures pierres, toutes les rues et voies de la Cité. »

En 1186, Philippe Auguste fit aussi environner de murailles le cimetière

des Innocents profané de cent manières. « C'était, dit Guillaume-le-Breton, un dépôt général d'immondices et de saletés, servant même de lieu de débauche. »

Vers 1204, le roi se bâtit le Louvre, forteresse et palais qui ne fut d'abord qu'une grosse tour entourée de formidables murailles et que Charles V compléta. Enfin, sous ce même règne, furent également reconstruits en pierre les deux ponts de bois que les eaux venaient de détruire avec les maisons qu'ils supportaient et les moulins bâtis entre leurs charpentes de soutènement.

La ville prit ainsi de jour en jour un caractère plus monumental. Outre de nombreuses églises, deux hôpitaux furent fondés et trois collèges ouverts.

C'est vers cette époque que les écoles de Paris, qui comptaient plus de vingt mille écoliers, furent réunies en une Université, et que celle-ci prit le titre de fille aînée des rois. Cette affluence d'étudiants, venus de toutes les provinces et de l'étranger, contribua d'une manière notable à l'accroissement de la population parisienne.

Tout occupé de la guerre des Albigeois, Louis VIII, dont le règne fut d'ailleurs si court, ne put continuer les travaux de son père; mais sous son successeur, Louis IX, un grand nombre de fondations pieuses et d'établissements civils vinrent s'ajouter aux travaux entrepris du temps de Philippe Auguste. On voit s'élever sous ce règne huit nouveaux collèges, parmi lesquels celui de Robert Sorbon; la Sainte-Chapelle, l'une des œuvres les plus parfaites de l'architecture du moyen âge, plusieurs autres églises et neuf

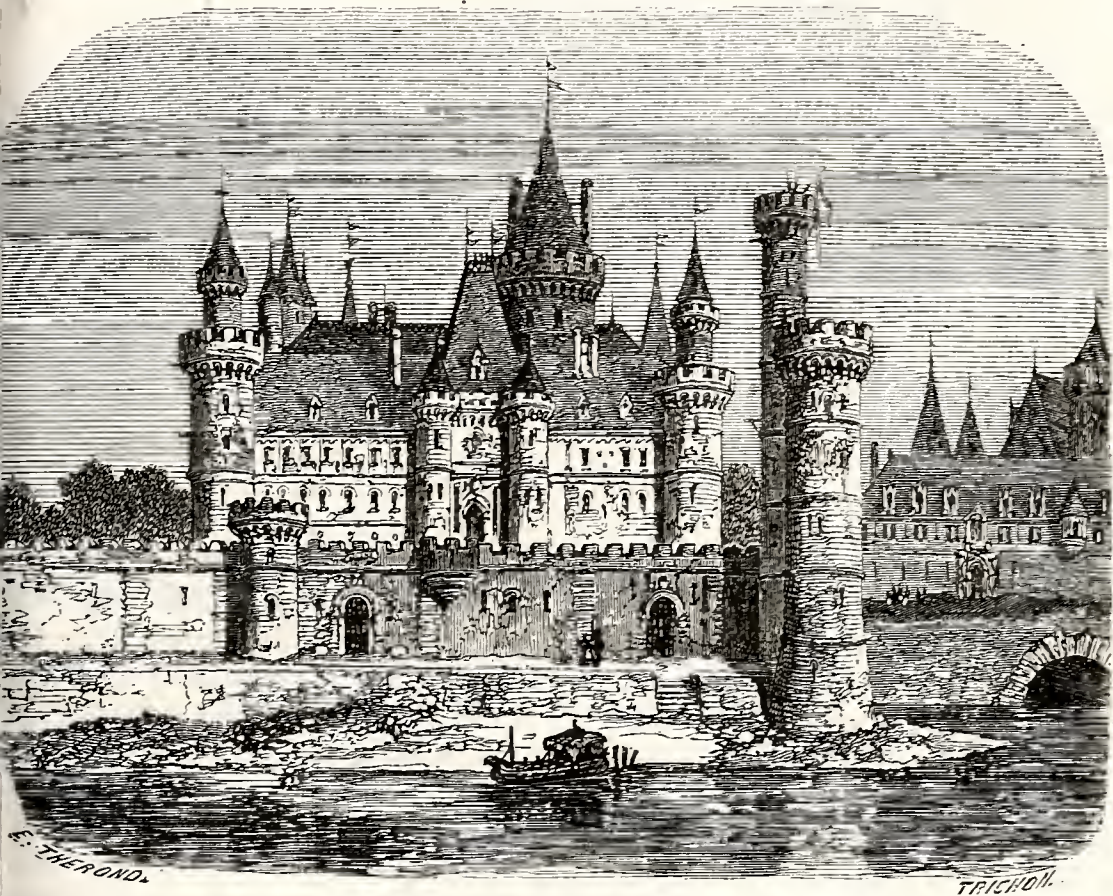
monastères ou abbayes. Dès lors, Paris s'agrandit d'une manière continue. La superficie de la capitale était en 1211, de 252 hect.; en 1272, de 349, et de 438 environ en 1367. La population s'augmentait dans la même proportion, et, bien qu'on n'ait aucun recensement précis, nous sommes porté à croire, avec M. Géraud, le regrettable éditeur de *Paris sous Philippe le Bel*, que le nombre des habitants s'élevait déjà, en 1328, à 274 000 individus environ.

Sous le règne de Philippe le Bel, Paris était divisé en trois grands quartiers : 1° la Cité; 2° la rive gauche, dite d'Outre-Petit-Pont; 3° la rive droite, dite d'Outre-Grand-Pont. Cette dernière était la plus peuplée. Les trois quartiers réunis renfermaient 350 rues, ruelles et impasses; 10 places, 11 carrefours, 25 portes de ville, 35 églises paroissiales, 50 couvents, hôpitaux ou églises non qualifiées paroisses; 3 ponts, 3 grandes boucheries, 7 grands collèges, 26 étuves ou bains publics. La population payait pour la taille une somme équivalente à 1 515 800 fr. de notre monnaie, et comme la taille représentait le cinquantième du revenu environ, on peut évaluer le revenu total des Parisiens, à cette époque, à 75 790 000 francs.

Bien que circonscrit encore dans des limites étroites, Paris, à la fin du XIII^e siècle, était déjà, par sa population, l'une des villes les plus importantes de l'Europe. Dans l'industrie, il avait, comme de nos jours, le monopole des objets de luxe et de toilette. Il était sans rival pour la coupe des habits, la fabrication des gants, la mise en œuvre des matières d'or et d'argent, la chapel-

lerie, etc. Il régnait par la mode, le goût, les futilités élégantes, et, dans l'ordre intellectuel, sa suprématie n'était pas moins assurée. Tous les peuples de l'Europe venaient suivre les cours de ses écoles, les leçons de ses maîtres, et l'on peut dire que dès cette époque son caractère et sa physionomie générale

étaient fixés. La capitale se développait d'après des lois constantes et régulières. Au S., c'était la ville savante : les collèges de Navarre, l'abbaye de Saint-Victor, c'est-à-dire la vie morale et philosophique, dans l'expression la plus élevée qu'elle ait jamais eue au moyen âge. Au N., c'était la ville commerçante,



Le vieux Louvre.

les halles, les changes, des métiers variés, c'est-à-dire la vie industrielle dans ce qu'elle avait de plus actif et de plus intelligent.

L'enceinte de Philippe Auguste renfermait encore un grand nombre d'espaces vides et de terrains cultivés. Ces espaces n'avaient point tardé à se remplir; la ville, qui depuis longtemps avait débordé par

delà ses murailles, marchait toujours en s'avancant vers le N.; et, lorsque, après la bataille de Poitiers, le royaume fut pour ainsi dire livré à la merci des Anglais, on sentit la nécessité, d'une part, de mettre en meilleur état de défense les anciennes fortifications, qui depuis longtemps avaient été négligées, et, de l'autre, d'enfermer dans une

nouvelle enceinte les quartiers qui s'étaient formés en dehors des murs de Philippe Auguste. Ce travail de restauration et d'agrandissement fut entrepris en 1356, par Étienne Marcel, prévôt des marchands. L'enceinte méridionale fut réparée, fortifiée et entourée de fossés dans lesquels on amenait quelquefois l'eau de la Seine. L'enceinte du N., rebâtie entièrement et considérablement étendue, partait de la Seine en avant du Louvre qu'elle englobait dans la ville, traversait la place actuelle du Carrousel, coupait l'extrémité de la rue de Richelieu qui, alors, n'était que *petits champs*, comme l'indique le nom d'une rue voisine, franchissait presque en diagonale le jardin du Palais-Royal, coupait la Banque, la place des Victoires, longeait la rue des Fossés-Montmartre, enfermait la ville neuve dont le nom est resté (Bourbon-Villeneuve), arrivait aux boulevards qu'elle laissait en dehors, suivait la rue du Rempart, aujourd'hui rue Meslay, enserrait le quartier du Temple, le quartier Saint-Antoine, et longeant, toujours à l'intérieur, la ligne des boulevards, arrivait à l'emplacement de la Bastille et aboutissait à la Seine non loin de l'embouchure du canal Saint-Martin, où se trouvait alors la tour de Billy. Plusieurs bastilles, outre celle de Saint-Antoine que Charles V fit construire quelques années plus tard, s'élevaient sur le parcours de cette enceinte qui reçut, dit-on, pour sa défense, un assez grand nombre de canons, et qui coûta, y compris les travaux exécutés sur la rive méridionale, 162 520 livres, ce qui équivaut à 800 000 francs environ de notre monnaie.

Dès cette époque, il y a comme trois villes dans une seule : dans l'île, la Cité, le cœur d'où rayonnèrent primitivement toutes les forces; au N. la ville proprement dite, groupée autour de l'hôtel de ville, nouveau centre de vie; au midi, sur la rive gauche, l'Université, nom collectif que prirent les écoles de Paris sous le règne de saint Louis.

De Charles V à Louis XIII.

A peine cinq ans s'étaient écoulés depuis l'achèvement de l'enceinte d'Étienne Marcel, *quatrième muraille* de Paris, que Charles V exécuta d'autres travaux pour la fortifier et l'exhausser, creuser les fossés et compléter l'œuvre de Marcel faite un peu à la hâte. Particulièrement, de ce qui n'était que la porte Saint-Antoine, il fit un formidable château fort, à huit grandes tours où devaient souffrir tant de misérables prisonniers. C'est à ces proportions gigantesques que cette forteresse dut le nom de *Bastille* par excellence. Aussi survécut-elle à toutes les autres et ne tomba-t-elle qu'avec l'ancienne monarchie, le 14 juillet 1789.

Ces travaux, commencés en 1365, ne furent terminés qu'en 1383, sous le règne de Charles VI. Le système de défense était complété par de grosses chaînes de fer qui barraient la Seine en aval et en amont, et par la construction de la tour Loriaux, dans l'île Notre-Dame ou Saint-Louis. Le fleuve avait alors 216 toises de largeur, l'enceinte septentrionale 2565 toises, l'enceinte méridionale 1539.

Durant la période qui s'étend du règne de Charles V à celui de

Louis XII, on s'occupa surtout d'embellir et d'assainir Paris; les travaux de pavage, qui, sous Philippe Auguste, n'avaient été exécutés que sur deux grandes lignes, furent étendus peu à peu aux rues secondaires. On s'occupa de l'écoulement des eaux; l'ancien lit du ruisseau de Ménilmontant servit de principal égout et reçut divers af-

fluents; mais ces égouts étaient à ciel ouvert, à l'exception de celui du *Pont-Perrin*, qui passait d'abord sous la bastille Saint-Antoine, et qui fut dirigé, en 1412, sur les fossés du Temple. Ces utiles travaux furent exécutés sous la direction de Hugues Aubriot, prévôt de Paris, le même qui avait fait construire l'enceinte de Charles V. On comp-



Abbaye de Saint-Victor.

tait alors quatorze ponts le long de la Seine : neuf sur la rive droite, trois sur la rive gauche, et deux dans la Cité. En 1416, on bâtit quatre grandes boucheries. Les travaux importants que Charles V avait fait exécuter au Louvre et à l'hôtel Saint-Paul répandirent le goût des constructions élégantes et commodes; et l'on vit s'élever sur plusieurs points de Paris de beaux hôtels,

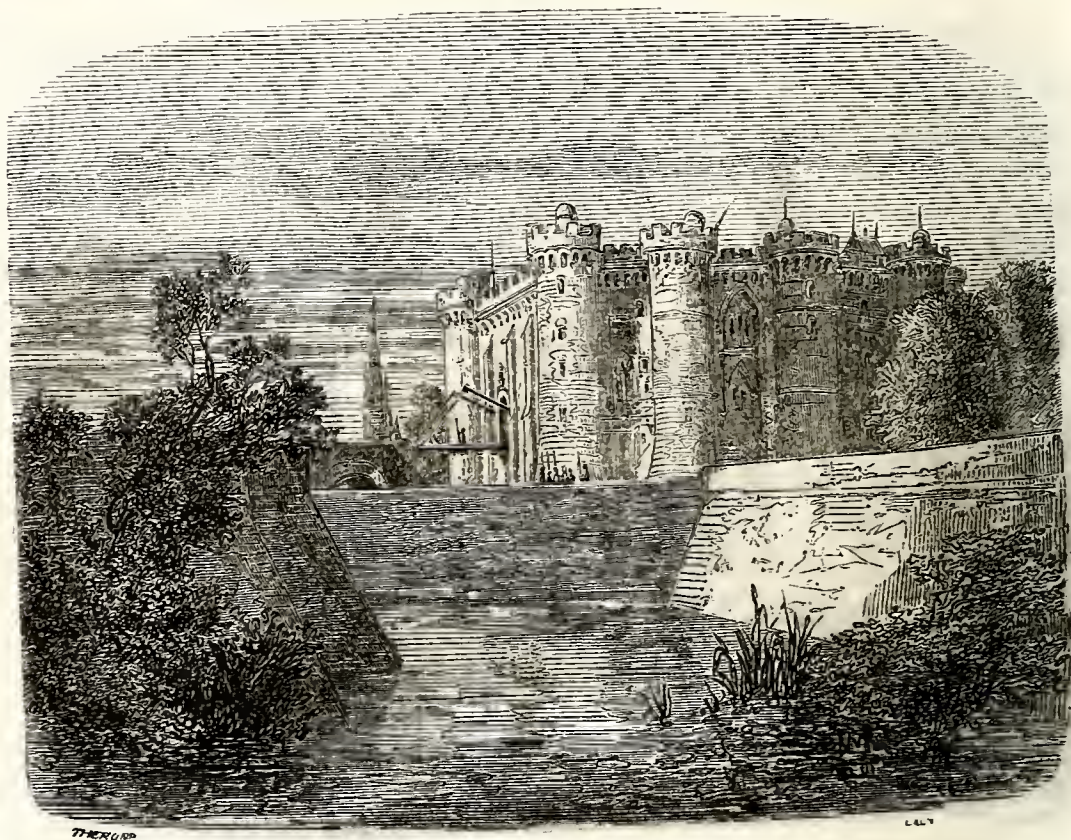
parmi lesquels il faut citer ceux de Cluny et de La Trémouille.

Bien que le moyen âge tout entier ait été pour la France et pour Paris une époque d'affreuses souffrances et d'agitations presque perpétuelles; bien que les *x^e*, *xi^e* et *xii^e* s. aient été appelés à juste titre *un âge de sang et de boue*, et que jusque vers le milieu du *xv^e* se soient renouvelées ces pestes et ces

famines effroyables qui décimaient périodiquement la France, ces inondations, ces incendies et tous les fléaux de la guerre civile et de la guerre étrangère, malgré toutes ces choses, la grande cité n'en continua pas moins de progresser d'une manière irrésistible, d'augmenter le nombre de ses monuments, parce qu'elle était, ainsi qu'on l'a dit avec

raison, *le trésor des rois et le marché des peuples.*

La partie d'*Outre-Grand-Pont*, devenue la *ville*, renfermait deux demeures royales : l'hôtel Saint-Paul et le Louvre ; une forteresse imposante, la Bastille ; quarante-quatre églises et un grand nombre de monastères. La partie d'*Outre-Petit-Pont*, devenue l'Université, comp-



La Bastille Saint-Antoine.

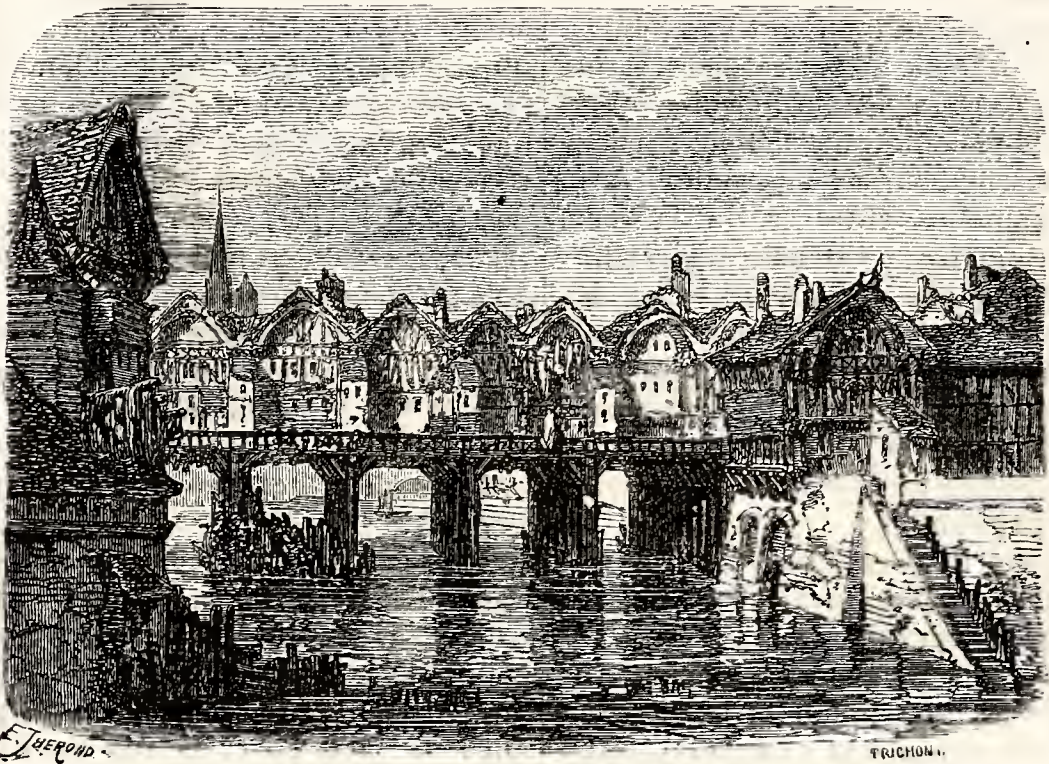
tait quarante-deux collèges ; la Cité était occupée par l'Hôtel-Dieu, le Palais et vingt-trois églises ; cinq ponts, *le pont Notre-Dame, le Pont-au-Change, le Pont-aux-Muniers, le Petit-Pont et le pont Saint-Michel*, réunissaient les deux rives entre elles ; les faubourgs Saint-Victor, Saint-Marceau, Saint-Jacques et Saint-Germain, formaient, au midi, de véritables petites villes.

Quelques établissements utiles signalèrent les règnes de Louis XI, de Charles VIII et de Louis XII, sans qu'il ait été fait cependant aucun de ces travaux qui font époque dans l'histoire d'une ville. Mentionnons seulement l'ancienne Cour des Comptes, bâtie en 1504 et qui se trouvait comprise dans l'enceinte du Palais de Justice. Il n'en fut pas de même sous le règne de Fran-

çois I^{er} ; malgré les guerres d'Italie et la captivité de ce prince en Espagne, de grands travaux furent entrepris dans la capitale : la première pierre de l'hôtel de ville fut posée le 15 juillet 1533, et le Louvre démoli en partie, pour être reconstruit sur un autre plan. Un art nouveau, né de la Renaissance, modifia profondément la physionomie de la vieille cité du moyen âge.

cardinal de Bellay, gouverneur de Paris, fit ajouter de nouvelles fortifications à l'enceinte de Charles V ; et en 1544 le duc de Guise ferma par des remparts les faubourgs du Temple, de Montmartre, de Saint-Antoine, de Saint-Jacques et de Saint-Marcel. Ce dernier faubourg tirait son nom du saint qui, à la fin du iv^e s., délivra Paris de l'un de ces dragons légendaires symbolisant l'incrédulité depuis l'avènement du

Pendant la captivité du roi, le



Pont Saint-Michel.

christianisme, et avec lesquels les demi-dieux, les héros et les saints eurent si souvent maille à partir depuis Hercule et Thésée jusqu'aux derniers preux de la chevalerie. Celui de Saint-Marcel ou Saint-Marceau n'était guère abordable, paraît-il, car son haleine empoisonnait et sa nourriture habituelle était les enfants du voisinage. Ce monstre fut sans doute empaillé et longtemps

conservé pour l'édification des fidèles, puisqu'en 1790 on le montrait encore dans l'église de l'apôtre qui l'avait vaincu. C'était, ajoutent naïvement les historiens qui racontent le fait, une espèce de cétacé à la tête duquel on avait fixé des cornes de bœuf.

Henri II continua les travaux commencés par son père. Il en confia la direction à deux grands ar-

tistes, l'architecte Pierre Lescot et le sculpteur Jean Goujon. La population, à cette date, afflua tellement vers Paris, qu'on révoqua la concession qui avait été faite des terrains vagues à ceux qui voulaient y bâtir des maisons, et que le roi interdit les constructions nouvelles dans les faubourgs. Cette lutte de la volonté royale contre l'incessante progression de la ville se manifeste périodiquement dans l'histoire de Paris. Ce ne fut que par suite d'une nécessité absolue que les enceintes, insuffisantes, furent reculées, et que des concessions de terrain furent faites pour la construction de nouveaux faubourgs; on voulut, mais vainement, entraver de la sorte la triomphante extension de la ville, vers laquelle convergent toutes les forces vives des provinces, depuis que la centralisation administrative, y créant toutes les autres centralisations, a fait de Paris le cœur organique de la France, le résumé du pays entier.

Sous Charles IX s'élevèrent les Tuileries, plusieurs beaux hôtels, deux collèges, et l'Arsenal fut reconstruit sur un plan plus vaste. Les guerres de religion et les guerres civiles ralentirent le progrès, mais ne purent l'arrêter complètement. Sous ce même règne, le palais des Tournelles fut rasé, et la résidence des rois fut enfin fixée au Louvre, après avoir été bien souvent déplacée. Les premiers avaient habité le palais des Thermes, puis le palais de la Cité (Palais de Justice), que saint Louis en particulier embellit d'une façon remarquable, en même temps qu'il y ajouta la Sainte-Chapelle, à peine commencée avant lui. On croit que ce fut Charles V qui,

pour s'abriter derrière la Bastille et s'éloigner de la Cité, où les maisons des bourgeois pressaient de tous côtés l'antique palais municipal, enferma dans une vaste enceinte un domaine royal situé tout près de la bastille Saint-Antoine, dans un espace aujourd'hui circonscrit entre la place de la Bastille, la rue Saint-Antoine et le quai des Célestins. C'est là qu'il fit sa résidence, dans ce fameux hôtel Saint-Paul, ainsi nommé à cause du voisinage de l'église de ce nom, et qui, composé d'une foule d'hôtels et comprenant dans sa vaste étendue des cours, des casernes, des couvents, des palais, des jardins, des ménageries et jusqu'à des pâturages, ressemblait plutôt à une ville qu'à un simple domaine royal. Charles V eut donc à la fois à Paris trois lieux d'habitation : le palais de la Cité, le Louvre et l'hôtel Saint-Paul, sans compter, hors de la ville, le château de Vincennes et celui de Beauté.

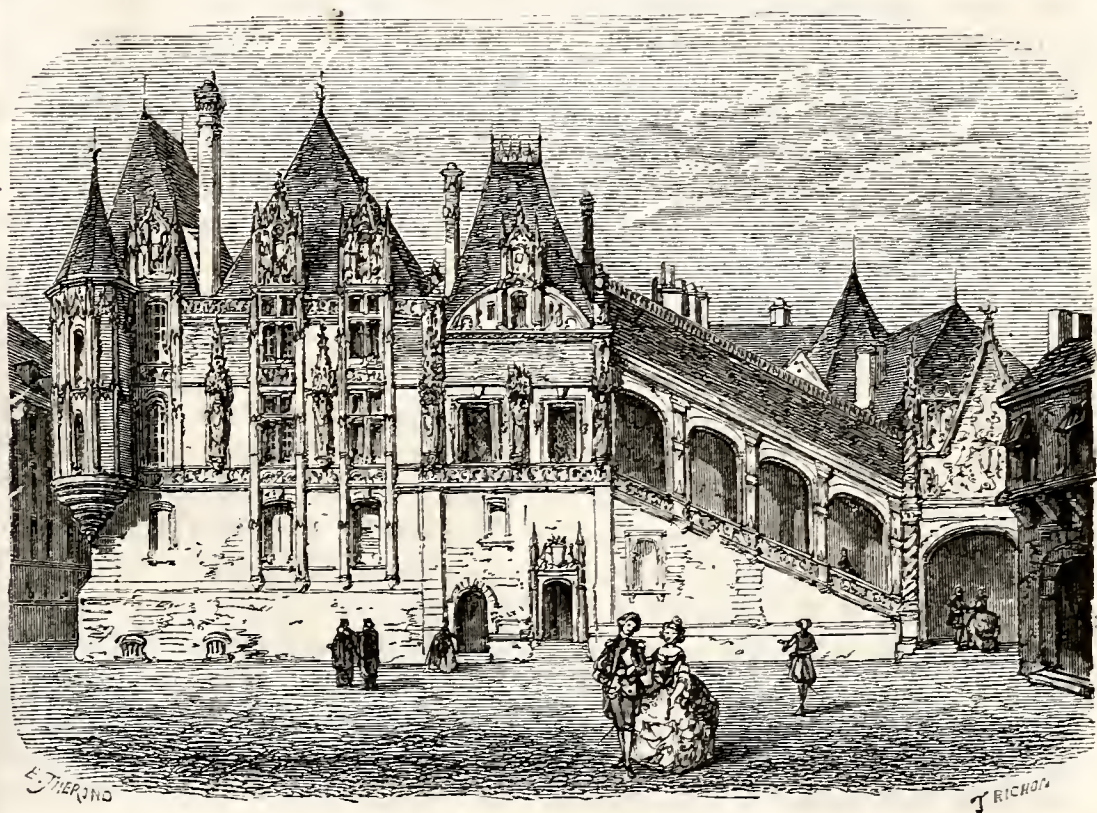
Sous Charles VII, l'hôtel Saint-Paul avait cessé d'être la résidence principale des rois. Il avait été remplacé par le palais des Tournelles, qui occupait tout le terrain compris entre le boulevard, la rue Saint-Gilles, la rue de l'Égout et la rue Saint-Antoine. Ce palais construit pour le chancelier d'Orgemont, habité ensuite par le duc de Berri, frère de Charles V, puis par le duc de Bedford, régent de France, pendant l'occupation de Paris par les Anglais, fut la demeure des rois de France depuis Charles VII jusqu'à Henri II. Ce dernier roi ayant été tué par Montgomery, dans un tournoi, à la porte même du palais des Tournelles, Catherine de Médicis,

sa veuve, ne voulut pas y rentrer. Elle le quitta le jour même et ne tarda pas à en ordonner la démolition (édit du 28 janv. 1573). Henri IV fit plus tard construire la place Royale sur l'emplacement du palais des Tournelles.

La continuation du Louvre est, pour l'histoire des monuments de Paris, le fait le plus important à

citer sous les règnes d'Henri II, François II, Charles IX et Henri III.

Sous Charles IX, la porte qui était près du Louvre et qui s'appelait la *Porte neuve*, fut reculée au delà des Tuileries, et un nouveau bastion fut construit à cette place. Le mur qui, de ce point, alla rejoindre le faubourg Saint-Honoré, mur commencé sous le règne d'Henri III,



Ancienne Cour des Comptes (1504).

ne fut terminé que sous Richelieu, de 1630 à 1633.

Non content d'avoir ainsi accru l'enceinte, Henri III ouvrit dans la Cité des rues nouvelles et posa, en 1578, la première pierre du pont qui devait faire communiquer la rive droite avec le faubourg Saint-Germain (pont Royal), utile construction que les malheurs publics firent abandonner et qui ne fut reprise que sous Henri IV. C'est aussi à

cette époque que Catherine de Médicis fit bâtir le palais des Tuileries et l'hôtel de Soissons, dont il reste un assez remarquable débris à côté de la Halle aux blés.

Le 18 mai 1588, Henri III, menacé dans son Louvre par les bourgeois révoltés et les partisans du duc de Guise, « sortit à pied, dit l'Estoile, une baguette à la main comme s'allant, selon sa coutume, promener aux Tuileries où était son

écurie; il monta à cheval avec ceux de sa suite qui eurent le moyen d'y monter; et se retournant devers la ville il jeta sur elle sa malédiction, lui reprochant sa perfidie et son ingratitude contre tant de biens qu'elle avait reçus de sa main, et jura qu'il ne rentrerait que par la brèche. »

L'histoire de Paris, après celle de Rome, est peut-être la plus douloureuse et la plus sanglante. A peine sortons-nous des horreurs du moyen âge qui, succédant elles-mêmes à la barbarie des premiers âges et aux terribles incursions des Normands, se continuèrent du VIII^e au XIII^e siècle, que nous retombons dans les troubles et les guerres civiles du XIV^e et du XV^e. Après les misères de la guerre de Cent ans, que le règne de Charles V commence à adoucir à peine, s'ouvre celui de Charles VI, règne de dissolution et de folie qui replonge la France au plus bas de l'abîme : les grandes compagnies dévastent le royaume, les Armagnacs et les Bourguignons ensanglantent la capitale, et le découragement des esprits est tel en France, qu'il lui faut l'intervention étrange et presque miraculeuse de la bergère de Domremy, pour qu'elle puisse enfin parvenir à chasser l'étranger.

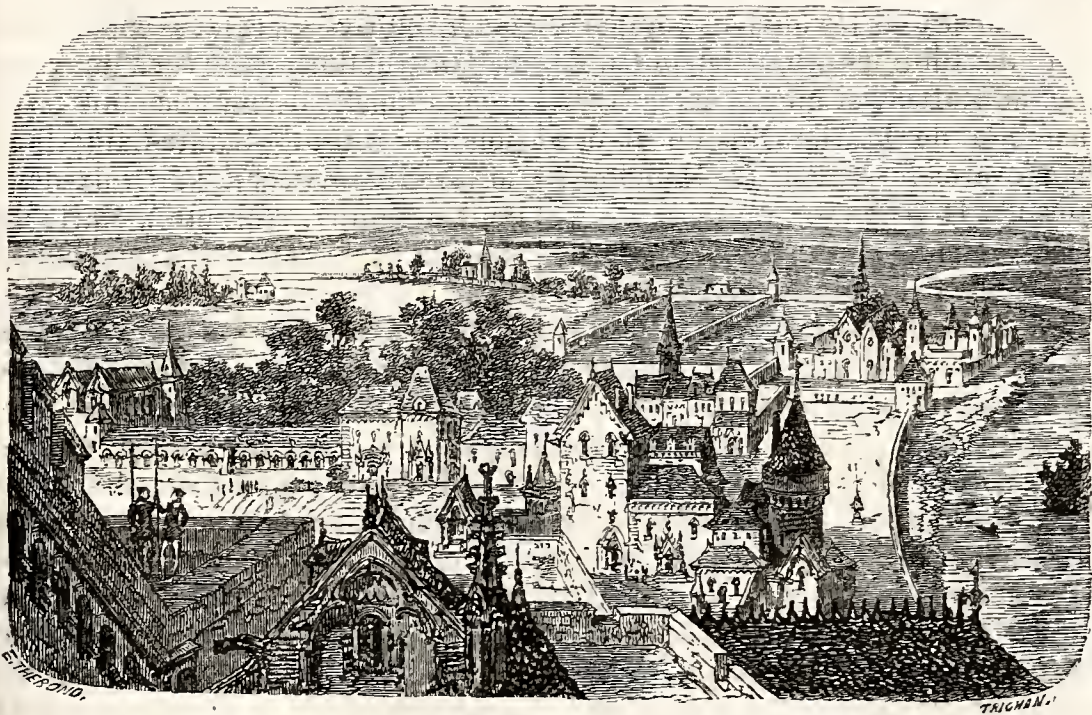
Plus tard viennent les persécutions de François I^{er} contre les protestants; l'inquisition trône au sein de la *Chambre ardente*, les bûchers s'allument sur les places de Paris, et quelques années après, en 1572, le tocsin de la nuit du 24 août vient donner le signal de la Saint-Barthélemy, l'un des plus grands crimes de l'histoire. Ce n'est pas tout en 1588, Paris fut livré

à toutes les horreurs de la guerre des rues, dans la journée des barricades, puis, en 1590, la malheureuse ville eut encore à soutenir, contre le roi de Navarre, un siège désastreux où plus de treize mille personnes périrent de misère. Ce n'est qu'en 1594 qu'elle fut enfin livrée par Brissac moyennant 694 000 livres, et qu'Henri IV put en prendre possession. « Il y avait alors, dit un auteur contemporain, peu de maisons entières et sans ruines. » L'herbe croissait dans les rues, les faubourgs étaient détruits.

Mais la France, il faut le reconnaître, est et fut toujours un pays d'incomparables ressources, où la prospérité succède pour ainsi dire sans transition aux plus grands désastres; Paris donc, malgré ses souffrances séculaires, parvint à réparer ses pertes. Henri s'en déclara le gouverneur, et aidé du prévôt des marchands, François Myron, auquel succéda Jacques Sanguin, il s'occupa très-activement des intérêts de sa capitale. Il agrandit le Louvre et les Tuileries et construisit la galerie du bord de l'eau qui réunit les deux palais, traça le plan de la place Dauphine, commença la place Royale, transforma la Cité et le quartier Saint-Germain, fit achever le Pont-Neuf, fonda une manufacture royale de tapis, construisit l'hôtel de ville déjà commencé, agrandit un peu l'enceinte de Paris à l'ouest, élargit et pava les rues et fit enfin établir dans la Seine la *Samaritaine*, machine hydraulique qui jusqu'en 1813 distribua les eaux sur la rive droite du fleuve. — Henri IV conçut d'autres grands projets qu'il ne put mettre à exécution, mais dont l'idée féconde se

perpétuant après lui fut réalisée sous ses successeurs. Les plans relatifs aux constructions de l'île Saint-Louis, poursuivis sous Louis XIII, s'achevèrent sous Louis XIV. Quant au projet de la place de France, il périt avec Henri IV. « Cette place, dit Sauval, aurait été appelée ainsi à cause que chacune des rues y aboutissant aurait porté le nom d'une des principales provinces du royaume. » Des vingt-quatre rues

qui devaient y aboutir, Richelieu n'en fit ouvrir que onze (Poitou, Bretagne, Beauce, Saintonge, la Marche, Berry, Crléans, etc.). Des quais, des ponts furent bâtis. Paris, en un mot, fut transformé par Henri IV, « ce Paris qui avant lui, dit M. Poirson, n'était composé que de misérables constructions, qui manquait d'air, d'espace, et n'avait pas un quartier, pas une place qu'il pût montrer sans rougir. »



Hôtel Saint-Paul.

**De Louis XIII à la Révolution
de 1789.**

Le règne de Louis XIII fut signalé tout à la fois par des progrès matériels et intellectuels. Paris devint alors officiellement la capitale scientifique et littéraire du royaume, par la création de l'Imprimerie royale, en 1620, du Jardin des Plantes, en 1626, et de l'Académie française, en 1635. On vit, en même temps, s'élever dans ses

murs 2 nouveaux palais, 3 ponts, 4 églises, 55 communautés religieuses, 3 hôpitaux, 1 manufacture de glaces et enfin 5 théâtres permanents. En 1616, on planta, parallèlement au cours de la Seine, au-dessous du jardin des Tuileries, trois allées d'arbres réservées aux promenades particulières de Marie de Médicis, et qui reçurent à cause de cela le nom de *Cours-la-Reine*. Ce sont ces allées qui, étendues de-

puis, sont devenues les Champs-Élysées. A la même époque, le faubourg Saint-Honoré, où s'établissait un grand nombre de maisons nouvelles, rejoignit les villages de la Ville-l'Évêque et du Roule, tandis qu'à l'extrémité opposée on prolongeait la grande rue Saint-Antoine. Enfin, en 1626, on construisit sur la rive septentrionale une nouvelle enceinte bastionnée, *la cinquième de la ville*, avec fossés et boulevards plantés d'arbres, pour remplacer tous les anciens remparts soit de Philippe Auguste, soit d'Étienne Marcel, et qui forma la ligne actuelle de la rue Royale et des boulevards, depuis la Madeleine jusqu'à la Bastille.

L'ancienne porte Saint-Honoré, située à l'angle des rues de Richelieu et Saint-Honoré, fut abattue, et la nouvelle porte fut établie à l'endroit où cette voie publique separe en deux portions la rue Royale. La porte Montmartre fut également déplacée et reportée dans la même rue à l'entrée de la rue des Jeuneurs (des jeux neufs). Une troisième porte fut élevée dans le haut de la rue de Richelieu, près de celle de Feydeau.

Cette fois, la nouvelle enceinte embrassa le quartier du Palais-Royal, celui de la place Vendôme, le palais et le jardin des Tuileries. Une porte, qu'on appela porte de la Conférence, s'éleva sur le bord de l'eau, un peu au-dessous du pont de la Concorde.

La butte Saint-Roch, dans cette nouvelle enceinte, conserva ses moulins à vent, qui lui valurent le nom de butte des Moulins ; la rue Neuve des Petits-Champs, encore bien nommée, n'était qu'un chemin

parmi les cultures. au milieu desquelles commencèrent à s'élever quelques maisons. De toutes parts, du reste, surgirent de nouveaux quartiers : celui du Pré-aux-Clercs, aujourd'hui faubourg Saint-Germain, le long de la Seine, celui de l'île Saint-Louis, celui du Marais, jusque-là presque désert, et qui devint rapidement un assez beau quartier, où abondèrent les hôtels de la noblesse et du Parlement. Tous ces champs, dont quelques-uns étaient encore cultivés çà et là, se couvrirent de constructions et de rues dont les noms rappellent leur ancienne physionomie (Culture Sainte-Catherine, Culture Saint-Gervais, Croix-des-Petits-Champs, etc., etc.). Marie de Médicis avait bâti le Luxembourg. Anne d'Autriche construisit le Val-de-Grâce. Alors aussi s'éleva le palais de Richelieu, aujourd'hui Palais-Royal, et à cette époque Palais-Cardinal. A la place de prairies entourées de fossés, on vit surgir comme par enchantement un palais, le commencement de la rue de Richelieu et tout le quartier que domine l'église Saint-Roch. La rapidité avec laquelle s'achevèrent ces constructions nouvelles a été pompeusement célébrée par Corneille, dans sa comédie du *Menteur* :

Paris semble à mes yeux un pays de romans.

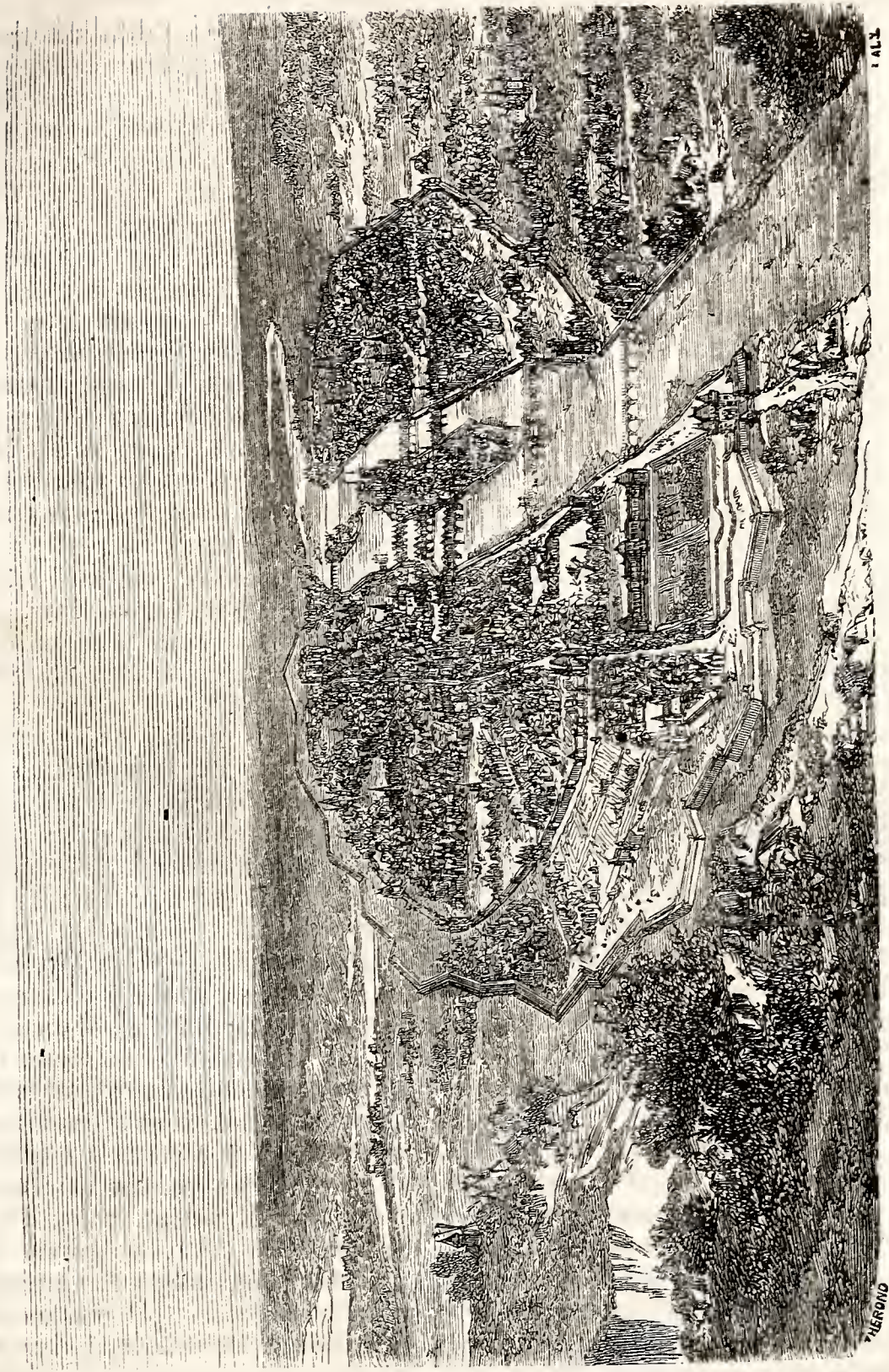
J'y croyais ce matin voir une île enchantée :

Je la laissai déserte et la trouve habitée.
Quelque Amphion nouveau, sans l'aide
des maçons,

En superbes palais a changé ces buissons.

.....
Toute une ville entière, avec pompe bâtie,
Semble d'un vieux fosse par miracle sortie

En dehors de l'enceinte, s'éten-



Paris sous Louis XIII.

143

PIERON

daient de tous côtés des terrains vagues plus ou moins boisés et de vastes cultures. Les cultures l'Évêque, les champs du village du Roule, qu'entourait au nord l'antique forêt de Rouvray, dont le parc de Monceaux est un dernier vestige ; la Grange-Batelière, la paroisse de Saint-Laurent et les immenses plaines basses qui entouraient celle de Saint-Antoine, conservaient à la partie septentrionale du bassin de Paris son aspect sauvage du moyen âge. La physionomie de la partie méridionale n'était guère plus riante.

A droite, entre l'embouchure de la Bièvre, qui se trouvait en amont beaucoup plus haut qu'aujourd'hui, et l'enceinte de Philippe Auguste, dont les vieilles murailles existaient toujours, s'étendaient les champs du faubourg Saint-Victor, les terres d'Alletz, le clos du Chardonnet ; puis venaient le grand faubourg Saint-Marcel, des champs, un couvent de chartreux, une maladrerie, et enfin les deux faubourgs Saint-Sulpice et Saint-Germain qui, le long de la Seine, couvraient progressivement le Pré-aux-Clercs.

Louis XIV quitta Paris après les troubles de la Fronde, et l'on peut dire que depuis ce temps jusqu'à la Révolution, la cour n'y revint plus ; car Louis XV n'habita les Tuileries que pendant sa minorité, et Louis XVI que dans sa captivité.

Les premières années du règne de Louis XIV ne furent signalées par aucune amélioration importante ; il faut toutefois mentionner l'organisation du service de la sûreté publique confiée au lieutenant du prévôt de Paris pour la police, le sieur de La Reynie. Les rues commencèrent à être éclairées pendant la nuit

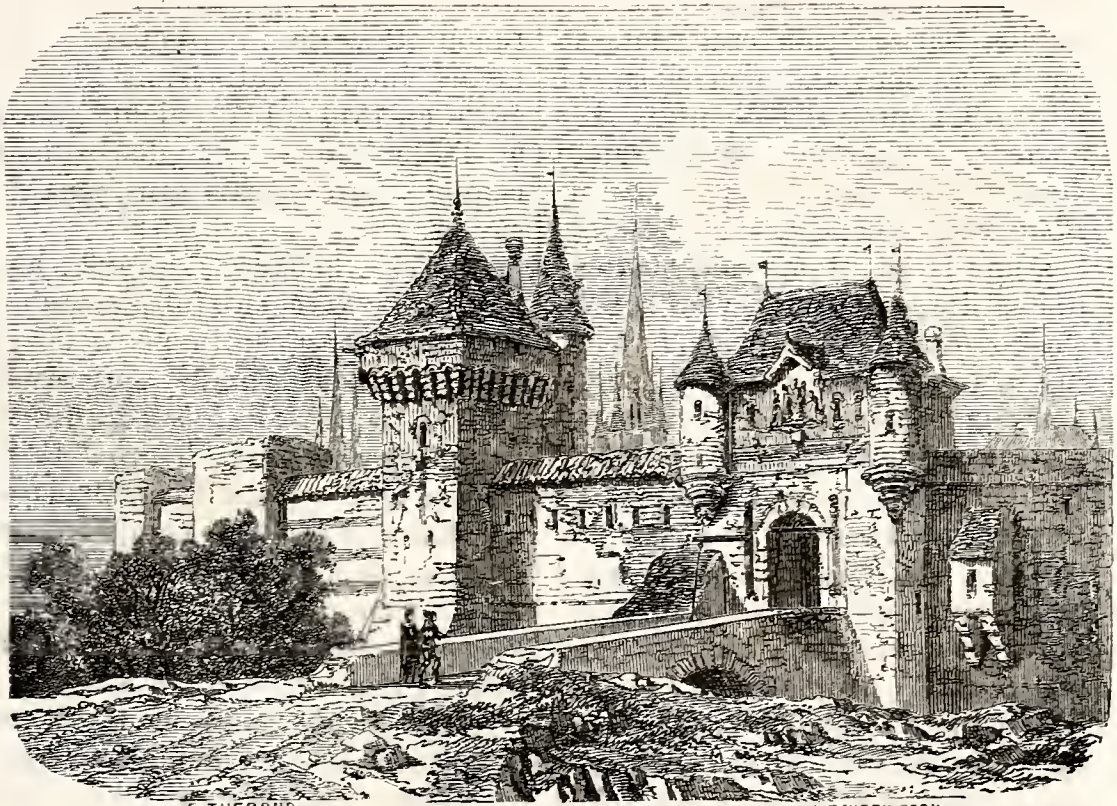
au moyen de lanternes garnies de chandelles, mais seulement en l'absence de la lune. Ce fut un grand progrès toutefois. Avant La Reynie, elles demeuraient plongées dans une obscurité complète, excepté en de certaines circonstances et en certains passages dangereux (rue Vide-Gousset, par exemple), véritable coupe-gorges où l'on ordonnait à chaque propriétaire de placer, après neuf heures du soir, sur la fenêtre du premier étage, une lanterne garnie d'une chandelle, pour préserver les passants des attaques des *mauvais garçons*. L'invention des lanternes à réverbères ne date que de 1745. Les Parisiens furent charmés de ce perfectionnement, et Valois d'Orville, en 1746, publia un poème sur les nouveaux luminaires. On comprend du reste cet enthousiasme, lorsqu'on songe qu'à cette époque la bonne ville de Paris ne comptait pas moins de quarante mille voleurs ou mendiants, sans parler d'une foule innombrable d'industriels dont la valeur morale, plus que problématique, n'inspirait guère plus de confiance que les voleurs proprement dits.

Au commencement du règne de Louis XIV, les murs, les tours et les fossés de la ville étaient dans un état de dégradation extrême. On prit les tours et les murs pour combler les fossés et pour y construire des maisons. Sur l'ancien fossé de la porte de Nesle, on éleva, en 1661, le *collège Mazarin*, aujourd'hui l'*Institut*. En 1672, le quartier de l'Université, qui s'était fort étendu, sur la rive gauche, principalement au faubourg Saint-Germain sur les anciens terrains du *petit* et du *grand Pré-aux-Clercs*, fut réuni à la ville.

En 1704, Louis XIV ordonna que des boulevards semblables à ceux du nord, qui aujourd'hui sont au centre de la ville, fussent plantés autour de la partie méridionale de Paris; ces boulevards neufs, comme on les appela, ne furent achevés que sous Louis XV, en 1761.

Louis XIV favorisa les études historiques, artistiques et scientifiques,

par la création des Académies des inscriptions, des sciences, de peinture, de sculpture et d'architecture, et l'admission du public dans la bibliothèque qui jusqu'alors avait été exclusivement la possession des rois. La direction des bâtiments ayant été confiée, en 1664, à Colbert, ce ministre continua les embellissements de la capitale avec son activité ha-



E. THEROND.

A. ETHERINGTON.

Porte Saint-Honoré

bituelle. Perrault, Mansard, tous les grands artistes de l'époque le secondèrent dignement; on traça le jardin des Tuileries, on planta les Champs-Élysées, et Paris vit s'élever, comme par enchantement, les Invalides, le collège des Quatre-Nations, la Salpêtrière, la colonnade du Louvre, l'Observatoire, les Gobelins, l'Hospice général, celui des Enfants-Trouvés, des places magni-

ifiques, entre autres, les places Vendôme et des Victoires, des boulevards, des quais, un grand nombre de fontaines, des ponts, des arcs de triomphe (Saint-Antoine, place du Trône, Saint-Denis, Saint-Martin). Trente-sept communautés religieuses, quatre séminaires furent fondés en même temps. « Les particuliers, dit Voltaire, élevèrent, à l'exemple du roi, mille édifices superbes. Le

nombre s'en est accru tellement que, depuis les environs du Palais-Royal et ceux de Saint-Sulpice, il se forma dans Paris deux villes nouvelles fort supérieures à l'ancienne. » Les rues furent nettoyées, éclairées et surveillées, ou du moins elles le furent en partie, car malheureusement l'attention se porta vers les nouveaux quartiers, et l'ancien Paris demeura ce qu'il était depuis des siècles, une ville aux rues tortueuses, sombres et fétides. Paris se composait alors de 653 rues, dont 123 nouvelles, 17 ports, 9 ponts, 9 faubourgs. Les anciens remparts du nord avaient été remplacés, depuis la porte Saint-Denis jusqu'à la porte Saint-Antoine, par une large promenade plantée, qui est devenue le boulevard actuel. On comptait à cette époque 25 000 maisons environ habitées par 560 000 âmes. Les malheurs sans nombre qui attristèrent les dernières années de Louis XIV firent suspendre tous les travaux; on les reprit sous son successeur, dans de moins grandes proportions, sans doute, mais pourtant avec une certaine activité. Quoique Louis XV n'aimât point Paris, et que son antipathie allât même jusqu'à lui faire faire de longs circuits pour éviter de le traverser, il le dota cependant de quelques beaux monuments, tels que l'École militaire, l'École de droit, l'église Sainte-Genève, le Garde-Meuble, la Monnaie, la Halle au blé; on construisit trois nouveaux théâtres; enfin des Invalides à l'Observatoire on acheva le *Boulevard du Midi*, commencé sous Louis XIV. Le nom des rues fut pour la première fois inscrit sur des plaques au coin de chacune d'elles, et les réverbères remplacèrent les lanternes.

Cependant la ville ne cessait de croître et de déborder hors de son enceinte, composée cette fois-ci non plus de tours et de murailles, mais d'une verte ceinture de plantations. En vain presque sous chaque règne on avait essayé, on essayait encore d'arrêter cette infatigable croissance. En 1548 et en 1554, Henri II avait fait défense de bâtir hors des murs; défense inutile. En 1627, en 1633 et en 1638, Louis XIII avait renouvelé cette interdiction, non moins inutilement. Louis XIV en 1670, en 1672 et 1673, ajouta même à l'interdiction des dispositions comminatoires, mais sans plus de succès.

En 1722, le bourg du Roule, annexé à la ville, ne fut plus qu'un *faux bourg*. Au centre même de la ville d'anciens bourgs sont restés portant ce nom: *Beaubourg*, *Richebourg*, *Bourtibourg*, *Bourg-l'Abbé*.

Vers 1720, on avait commencé à construire en pleine campagne le quartier Gaillon. Celui de la Chaussée-d'Antin n'existait pas encore: le vaste espace compris entre la Ville-l'Évêque et le bourg Montmartre était encore rempli de marais et de cultures. Le nom même de *chaussée* indique que cette rue fut d'abord un remblai jeté sur des terrains bas et humides; cette chaussée fut faite sous Louis XIV. On construisit d'abord de ce côté quelques maisons de campagne, appelées *folies*. Regnard en avait une à Montmartre. Il y avait, rue Saint-Lazare, le village des Porcherons, où se trouvait le château du Coq nommé aussi château des Porcherons et situé en face de la rue de Clichy, appelée alors rue du Coq. Sur la porte de ce château, on lisait: Hôtel du Coq, 1320.

Il avait été bâti par Jean Bureau, grand maître de l'artillerie sous Charles VII. Il y avait encore la Ferme des Mathurins, la Tour des Dames, moulin appartenant aux religieuses de Montmartre, la Ferme Chantrelle (rue Chantereine, aujourd'hui rue de la Victoire), et enfin la Grange Batelière qui existait dès le XII^e siècle, et dont le nom venait, suivant l'abbé Lebœuf, des joutes, batailles et exercices militaires qui se faisaient dans la plaine voisine.

Le long de la chaussée, nommée d'abord chaussée des Porcherons, puis chaussée de la Ferme de l'Hôtel-Dieu, puis chaussée de la porte Gaillon, puis chemin de la Grand'-Pinte, enfin chaussée d'Antin, à cause de l'hôtel d'Antin ou hôtel Richelieu (le pavillon de Hanovre, au coin de la rue Louis-le-Grand et du boulevard des Italiens, est un reste de cet hôtel), on vit s'élever sous Louis XV quelques bâtiments parmi les champs cultivés, plantés d'arbres de toutes sortes et bordés de haies vives. On peut voir encore dans tel jardin de la rue de Provence ou des rues voisines quelques arbres magnifiques datant de cette époque et que les maçons ont respectés jusqu'ici. Ce ne fut que vers les dernières années du règne de Louis XVI que la chaussée d'Antin commença à prendre la physionomie d'une rue proprement dite. Paris, jusqu'à la fin de ce règne, conserva les mêmes limites, et nous n'avons à signaler que la construction du théâtre de l'Odéon et du pont Louis XVI (pont de la Concorde), qui ne fut terminé qu'en 1791.

En 1770 les Champs-Élysées avaient été entièrement replantés. L'avenue et le pont de Neuilly fu-

rent terminés en 1772. Enfin, sous Louis XVI, cinq ans avant la Révolution, on commença une nouvelle enceinte, la *sixième muraille* de Paris, qui fut achevée en 1797. Cette enceinte, aux barrières de laquelle furent ajoutés 60 propylées plus ou moins grecs, et qui coûta 25 millions, fut élevée par suite des réclamations des fermiers généraux et destinée à protéger le fisc contre les fraudeurs. Aussi fut-elle peu populaire; mais les Parisiens, selon leur habitude, s'en consolèrent bien vite en faisant un jeu de mots.

Le mur murant Paris rend Paris murmurant,

s'écria un plaisant quelconque; dès lors tout fut dit, et les Parisiens vengés payèrent le fisc sans autre réclamation.

Déjà une sorte d'enceinte fiscale avait été tracée autour de la ville par les dispositions des ordonnances de 1638 et de 1672. Des clôtures ou barrières, au nombre de 58, avaient été placées à l'entrée des voies publiques pénétrant dans Paris, et décrivaient ensemble un périmètre dont on aura une idée approximative en traçant une ligne qui, partant du pont de l'Alma, irait à travers les Champs-Élysées (rue de Chaillot) suivre les rues de la Pépinière, Saint-Lazare, Lamartine, Montholon, remonterait la rue du Faubourg-Poissonnière, traverserait les faubourgs Saint-Denis et Saint-Martin, longerait les rues des Écluses, Saint-Maur, des Amandiers, le boulevard extérieur, et rentrerait dans Paris pour descendre la Seine entre les ponts d'Austerlitz et de Bercy, parallèlement au mur d'en-

ceinte ; puis qui, sur la rive gauche, suivrait les boulevards de l'Hôpital et des Gobelins, les rues du Champ-de-l'Alouette, du Petit-Champ, de la Glacière, de Lourcine, Méchain, et arriverait ensuite à la Seine par les boulevards du Montparnasse, des Invalides et la limite orientale de l'Esplanade.

En 1784, des bourgs entiers, tels que ceux de Chaillot et de Clichy, furent encore incorporés à la ville, mais aussitôt d'autres bourgs se formèrent en dehors de l'enceinte nouvelle; celui de Batignolles, par exemple, qui, en 1814, n'était qu'un groupe de quelques maisons et qui aujourd'hui compte près de 50 000 habitants.

Depuis la Révolution jusqu'à nos jours.

A partir de cette époque, l'histoire des monuments de Paris se confond avec l'histoire des événements contemporains. La Bastille s'écroule; le Panthéon, commencé en 1765, s'achève, et diverses modifications s'opèrent dans l'aspect général de Paris. Toutefois la Révolution n'eut pas le temps de bâtir; elle se borna à livrer à la spéculation de vastes terrains précédemment occupés par des monastères, et sur lesquels un grand nombre de rues furent ouvertes.

L'Empire fit subir à Paris d'importantes modifications. La rue de Rivoli borna au N. le jardin des Tuileries; des quartiers nouveaux s'élevèrent au N. et à l'O.; la magnifique avenue des Champs-Élysées fut achevée, la Bourse, l'Arc de Triomphe et la Madeleine commencés, la colonne Vendôme élevée; les Tuileries s'étendirent au N. jusqu'à l'ancienne rue Saint-Nicaise, et de nouveaux ponts facilitèrent les com-

munications entre les deux rives de la Seine.

La tour du Temple, où Louis XVI fut enfermé, avait été démolie sous le Consulat. L'Empire éleva plus tard sur cet emplacement des bâtiments destinés au ministère des cultes. La Restauration continua cet édifice inachevé, mais elle en fit un couvent. Elle acheva aussi la Bourse, commença la construction des églises Notre-Dame de Lorette et Saint-Vincent de Paul, construisit, rue d'Anjou-Saint-Honoré, un monument expiatoire en l'honneur de Louis XVI et de Marie-Antoinette, et ouvrit la grande rue de Charles X, nommée depuis rue Lafayette. Vers 1818 on construisit la partie du mur d'enceinte qui s'étendait de la barrière de Fontainebleau à la gare d'Ivry, en remplacement du mur qui longeait le boulevard de l'Hôpital.

Louis-Philippe achève l'Arc de Triomphe, répare et embellit les Champs-Élysées et les boulevards; il élève au N. de Paris le grand hôpital de Lariboisière; il construit des prisons, des ponts, l'École des Beaux-Arts, la bibliothèque Sainte-Geneviève, l'École normale; il agrandit le Collège de France, commence l'hôtel des affaires étrangères, achève le palais du quai d'Orsay, dont le rez-de-chaussée est approprié au service du Conseil d'État, bâtit près du palais Bourbon un hôtel pour la présidence de la Chambre des députés; il construit une salle pour les séances de la Cour des pairs, achève la Madeleine, Notre-Dame de Lorette, Saint-Vincent de Paul, et jette les fondements de Sainte-Clotilde. Il agrandit l'hôtel de ville et le met en rapport avec l'importance de la capitale. Il perce la Cité, qu'il

assainit, et débarrasse de ses plus vieilles constructions. L'hôtel Longueville et les écuries du roi disparaissent sur la place du Carrousel, l'espace s'agrandit enfin devant le palais des Tuileries, et, pour la première fois depuis Philibert Delorme, l'œil peut parcourir librement la distance qui sépare le palais de François I^{er} de celui de Catherine de Médicis. Sous ce règne, l'obélisque de Louqsor, rapporté d'Égypte, se dresse au milieu de la place de la Concorde aplanie, pavée et décorée, et la colonne de Juillet remplace la Bastille. Enfin, par une loi votée en 1840, Paris est transformé en ville de guerre par l'enceinte fortifiée qui lui sert aujourd'hui de limite et dont nous parlerons tout à l'heure.

Mais c'est surtout depuis 1852 que Paris s'est agrandi, embelli, transformé. Nous ne pouvons qu'indiquer rapidement ici les travaux les plus importants exécutés pendant les dix dernières années, en renvoyant pour les détails aux chapitres spécialement consacrés à la description des boulevards, des rues, des promenades et des monuments.

Voies publiques. Sept boulevards nouveaux ouverts autour de l'arc de triomphe de l'Étoile; le boulevard de Sébastopol, presque entièrement achevé, de la gare du chemin de fer de l'Est jusqu'à l'Observatoire; le boulevard Mazas, servant de dégagement au chemin de fer de Lyon; le boulevard de l'Empereur, continuant le Cours-la-Reine jusqu'à la grille de la Muette; le boulevard du Prince-Eugène, du Château-d'Eau à la barrière du Trône; le boulevard du Nord ou de Magenta, du Château-d'Eau à la barrière Poissonnière; le quartier

Saint-Victor mis en communication avec le quartier Latin, par la rue des Écoles et le boulevard Saint-Germain, ouvert depuis le quai Saint-Bernard jusqu'à la rue Hautefeuille; les boulevards Malesherbes et du Champ-de-Mars terminés; la rue de Rivoli ouverte depuis la rue de Rohan jusqu'à la rue Saint-Antoine: un grand nombre de nouvelles rues ouvertes et d'anciennes rues élargies ou prolongées; enfin, le chemin de fer de Vincennes livré à la circulation.

Promenades, fontaines, quais, ponts, etc. Le bois de Boulogne transformé et le jardin zoologique d'acclimatation créé; le bois de Vincennes métamorphosé en parc à l'imitation du bois de Boulogne; une partie de l'ancien parc de Monceaux ouverte au public, après de nombreux embellissements. Toute la partie méridionale des Champs-Élysées, la place Louvois, la place du Châtelet et le pourtour du palais des Thermes convertis en squares, ainsi que d'autres emplacements, situés devant le Conservatoire des Arts-et-Métiers, dans la rue du Temple, autour de la fontaine des Innocents déplacée et rebâtie, de la tour Saint-Jacques-la-Boucherie, etc.

Les travaux du puits artésien de Passy achevés; la colonne hydraulique de la place de Breteuil inaugurée; la fontaine Saint-Michel terminée; d'immenses réservoirs construits à Passy; l'abaissement du plan d'eau du canal Saint-Martin et la construction d'une voûte recouverte d'une promenade publique plantée d'arbres; d'immenses égouts collecteurs creusés sur les deux rives de la Seine; le quai d'Austerlitz terminé; les ponts de

l'Alma et de Solférino construits, les ponts d'Austerlitz, d'Arcole, Notre-Dame, au Change et Louis-Philippe rebâti.

Églises. Les églises Saint-Eugène de Belleville, de Clignancourt, de la barrière des Deux-Moulins, de la Chapelle-Saint-Denis, terminées; la flèche de Notre-Dame reconstruite et d'importantes restaurations entreprises à l'extérieur et à l'intérieur de la cathédrale; Saint-Étienne du Mont agrandie et restaurée; de grandes pages de peintures religieuses exécutées dans Saint-Philippe du Roule, Saint-Eustache, Saint-Germain des Prés, Saint-Sulpice, Sainte-Clotilde; la construction de l'église Saint-Augustin poussée avec activité; l'église américaine (rue de Berry) et l'église russe (rue de la Croix-du-Roule) inaugurées.

Palais et autres édifices publics. Le Louvre achevé, ses abords dégagés, plantés, entourés de grilles; le pavillon de Flore, aux Tuileries, démoli pour être bientôt réédifié; le palais de l'Élysée, dégagé et agrandi; le Palais de Justice continué et la Préfecture de police presque entièrement reconstruite; le tribunal de Commerce élevé vis-à-vis du Palais de Justice; la galerie-annexe de l'École des Beaux-Arts, la mairie du premier arrondissement et la tour qui la sépare de Saint-Germain l'Auxerrois terminées; d'importants travaux de reconstruction exécutés à la Bibliothèque impériale; le cirque d'hiver construit sur les boulevards; deux théâtres sur la place du Châtelet; un autre théâtre bâti près du Conservatoire des Arts-et-Métiers; une vaste place ouverte près du

boulevard des Capucines, pour la construction d'un nouvel Opéra; le Théâtre-Français agrandi; trois immenses casernes élevées pour l'infanterie derrière l'hôtel de ville et dans la Cité; un palais de l'Industrie, bâti aux Champs-Élysées; de magnifiques halles couvertes remplaçant l'ancien marché des Innocents, etc.

A cette liste déjà trop longue des travaux terminés ou en cours d'exécution, nous n'ajouterons pas celle des travaux décrétés ou simplement projetés. En effet, l'administration de la ville de Paris a peut-être eu le tort de rêver, dans un avenir trop rapproché, des améliorations et des changements qu'il lui sera, sinon impossible, du moins difficile de réaliser.

Ces immenses travaux n'ont pas été exécutés sans soulever, dans l'ensemble et dans les détails, de nombreuses protestations critiques. A en croire les économistes, ils ont été trop considérables et trop coûteux dans une période de temps aussi restreint; ils sacrifient l'avenir au présent, et d'ailleurs, avant d'être entrepris, ils auraient dû être soumis à l'examen et à l'approbation de commissions spéciales nommées directement par les contribuables. On a blâmé, au point de vue de la santé publique, l'ouverture dans la direction du N. au S. de grandes voies de communication macadamisées qui, bien qu'aérant certains quartiers justement réputés insalubres, supprimaient sur leur parcours la plupart des cours et tous les jardins, et exposaient la population, l'hiver, à des courants d'air dangereux, l'été, à des chaleurs et à des réverbérations intolérables, en

toutes saisons, soit à une boue aussi épaisse que malsaine, soit à une poussière non moins désagréable. Les artistes ont regretté la variété des constructions anciennes, et même l'irrégularité des rues. Toutes les maisons neuves, disent-ils, bâties sans style, sur un modèle à peu près uniforme, ressemblent pour la plupart à des casernes. Les gens de goût se sont moqués avec raison de certains monuments ridicules, construits avec trop de précipitation par des architectes inexpérimentés. Enfin, la classe la plus nombreuse attribuée aux démolitions périodiques qui se continuent l'élévation constante du taux des loyers et par suite le renchérissement universel. Il est, on le conçoit, des questions politico-économiques qu'il ne nous appartient pas de soulever et de traiter dans cet ouvrage. En signalant et en décrivant les rues, les places, les boulevards, les promenades, les monuments de Paris, nous examinerons avec impartialité les principales critiques qu'ont soulevées les grands travaux exécutés depuis dix ans dans Paris. Si quelques détails ne sont pas complètement

satisfaisants, l'ensemble mérite vraiment des éloges.

Tous les chemins de fer de la France et de l'Europe venant rayonner à Paris y amenaient chaque jour une si nombreuse population et une telle quantité de marchandises, que les voies de communication étaient devenues totalement insuffisantes. Le commerce et l'industrie ont aussi leurs exigences. D'ailleurs la population, sédentaire ou nomade, riche ou pauvre, augmentait sans cesse dans une si forte proportion qu'il fallait nécessairement lui construire des habitations appropriées à ses besoins croissants et aux goûts modernes. Il importait, dans cette révolution inévitable, de ne point ruiner le centre au profit des extrémités. Or, un tel problème ne pouvait pas être résolu autrement qu'il ne l'a été. La métamorphose complète de Paris, opérée sans doute trop violemment, trop précipitamment, était une nécessité, et, les justes réclamations de l'art écartées, cette métamorphose a été accomplie avec une promptitude qui fait un certain honneur à ceux qui l'ont conçue, préparée, réalisée.

DERNIÈRE ENCEINTE DE PARIS. — ANNEXION.

A la suite de l'invasion du territoire français par les armées étrangères, en 1814 et en 1815, l'idée de fortifier Paris, conçue par Vauban, et dont s'était préoccupé Napoléon I^{er}, pénétra dans tous les esprits. En 1840, les affaires d'Orient ayant compromis la paix européenne, on forma sérieusement le projet de mettre à l'abri de toute surprise la capitale de la France, et trois

ordonnances, en date du 20 septembre, déclarèrent d'utilité publique les travaux de fortifications à exécuter autour de la ville de Paris.

Malgré les nombreuses discussions auxquelles donna lieu ce projet, il finit cependant par être adopté, et l'enceinte continue fut construite telle qu'elle existe aujourd'hui. Dès lors l'annexion des communes suburbaines au territoire de

la ville de Paris parut inévitable. La question toutefois resta en suspens jusqu'en 1859. Dès la fin de 1853, une commission, composée de membres du conseil municipal de Paris, examina le parti qu'il y aurait à prendre, et depuis ce moment l'extension des limites de Paris resta débattue comme une mesure qu'il n'était plus possible d'ajourner indéfiniment. Le rapide accroissement de la population suburbaine témoignait, du reste, de l'urgence de la mesure. L'augmentation de la population de la Seine, qui n'a pas été moindre de 21 pour 100 de 1851 à 1856 pour tout le département, n'avait produit que 11 pour 100 dans Paris, tandis qu'elle avait donné 63 pour 100 dans la banlieue suburbaine, et 34 pour 100 dans la banlieue extérieure. D'un autre côté, les territoires qui avoisinaient Paris se couvraient de constructions avec une rapidité extraordinaire, et, comme ces constructions n'avaient d'autres règles que la convenance ou le caprice de chacun, sans nul souci de l'avenir, il importait de mettre un terme à cet arbitraire, qui préparait de jour en jour de nouvelles difficultés à la future juridiction de l'édilité parisienne.

Ces différents motifs, et beaucoup d'autres dont chacun comprenait l'importance, eurent pour résultat l'annexion à la ville de Paris de la banlieue suburbaine, décrétée par la loi du 16 juin 1859. Les limites de Paris ont donc été portées jusqu'au pied du glacis de l'enceinte

fortifiée de 1840, et la nouvelle commune de Paris a été divisée en 20 arrondissements municipaux, formant autant de cantons de justice de paix. Le conseil municipal se compose, depuis l'annexion, de 60 membres, nommés par l'Empereur, conformément à la loi du 5 mai 1855. Chaque arrondissement municipal a un maire et deux adjoints, et, à partir du 1^{er} janvier 1860, le régime de l'octroi de Paris s'est étendu jusqu'à ses nouvelles limites.

Les 20 arrondissements municipaux de la ville de Paris, créés par la loi du 16 juin 1859, et se composant chacun de quatre quartiers, portent les dénominations suivantes :

1 ^{er}	arrond., du Louvre.
2 ^e	— de la Bourse.
3 ^e	— du Temple.
4 ^e	— de l'Hôtel-de-Ville.
5 ^e	— du Panthéon.
6 ^e	— du Luxembourg.
7 ^e	— du Palais-Bourbon.
8 ^e	— de l'Élysée.
9 ^e	— de l'Opéra.
10 ^e	— de l'Enclos-Saint-Laurent.
11 ^e	— de Popincourt.
12 ^e	— de Reuilly.
13 ^e	— des Gobelins.
14 ^e	— de l'Observatoire.
15 ^e	— de Vaugirard.
16 ^e	— de Passy.
17 ^e	— de Batignolles-Monceaux.
18 ^e	— des Buttes-Montmartre.
19 ^e	— des Buttes-Chaumont.
20 ^e	— de Ménilmontant.

Il suffira de jeter les yeux sur le plan de Paris colorié qui accompagne ce volume pour se rendre compte de l'étendue et des limites de chacun de ces vingt arrondissements.

FORTIFICATIONS.

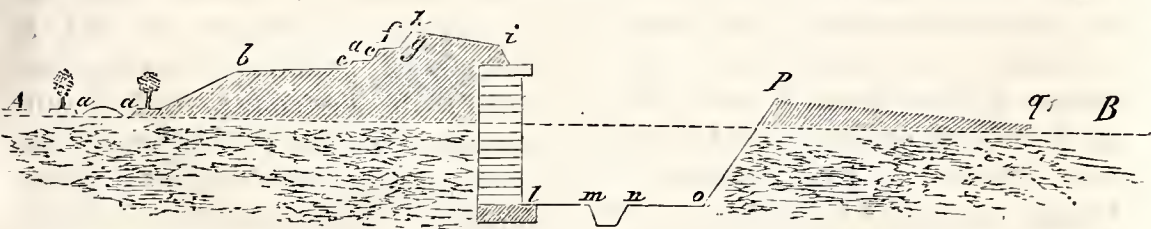
Les fortifications de Paris se divisent en deux parties : l'enceinte con-

tinue et les forts détachés, construits à des distances variables de la ville.

L'enceinte se compose d'une rue militaire, d'un rempart, d'un fossé et d'un glacis. Elle est bastionnée.

La *rue militaire*, qui longe toute l'enceinte à l'intérieur, se trouve au niveau du terrain naturel. Elle a 5 mètres de chaussée et 2 mètres d'accotement. Elle est macadamisée, sauf quelques endroits où elle est pavée, et plantée d'arbres dans toute son étendue. Viennent ensuite les terrassements ou remparts, comprenant : 1° le *terre-plein*, qui se lie avec la route par un talus intérieur; 2° les *gradins* ou *banquettes*, où se tiennent, pendant les sièges, des soldats qui font la fusillade; 3° le *parapet*, plus élevé

que les gradins, et qui protège les défenseurs de la place : il a 6 mètres d'épaisseur. Un talus extérieur surmonte le mur ou revêtement en maçonnerie qui soutient ces terrassements. Le *mur* a 10 mètres de hauteur, et en moyenne une épaisseur de 3 mètr. 50 cent. Renforcé, de 5 mètres en 5 mètres, par des massifs de maçonnerie qui entrent de 2 mètres dans les terres du parapet, il est construit en moellons et mortier hydraulique, revêtu d'un parement en meulière de 1 mètre d'épaisseur, et couronné d'une *tablette* en pierre de taille faisant saillie. Les chaînes d'angles saillants du mur sont en pierre de taille sur



A B Terrain naturel. — a a Rue militaire. — a b Talus intérieur. — b c Terre-plein. — a e f g Banquette. — h i Plongée. — i k Talus extérieur. — k l Escarpe. — m n Cunette. — o p Contrescarpe. — p q Glacis.

la face intérieure; il est protégé contre l'humidité par un enduit, et une chape en mortier bitumineux le préserve des filtrations de la pluie.

La ligne formée par la tablette se nomme la *magistrale*, et la face extérieure du revêtement s'appelle l'*escarpe*.

L'*escarpé* forme un des côtés du fossé, qui a 15 mètres de largeur, et au milieu duquel se trouve une rigole de 1 mètr. 50 de largeur, sur une profondeur égale, qui sert à l'écoulement des eaux, et qu'on nomme la *cunette*.

L'autre côté du fossé se nomme la *contrescarpe*; elle se compose,

à l'intérieur, d'un *talus* incliné à 45°. En avant du fossé, le terrain est disposé de façon à couvrir les maçonneries de l'escarpé. Le terrassement extérieur s'appelle *glacis*.

L'enceinte se compose d'une série de lignes brisées ayant des angles saillants et rentrants. Les angles saillants forment ce qu'on nomme les *bastions*; en arrière se trouvent les *courtines*. Un ensemble de courtines et de bastions s'appelle *front*. Presque tous les fronts de l'enceinte de Paris se développent en ligne droite Or, d'après un axiome bien connu en fortification, une suite de

fronts en ligne droite est inattaquable.

L'enceinte de Paris se développe sur une longueur de près de 36 kil. Elle ne compte pas moins de 94 fronts. L'enceinte de Metz, une des plus fortes places de France, n'en a que 20.

Sur la rive gauche, les bastions sont au nombre de 26. De ce côté, l'enceinte commence à l'extrémité occidentale du parc de Bercy, gagne Gentilly sur une ligne droite, s'y contourne en forme de fer à cheval, atteint directement Montrouge, d'où elle fait un coude, et s'étend en ligne droite jusqu'à la Seine, en face du Point-du-jour, après avoir enfermé Austerlitz, le Petit-Gentilly, le Petit-Montrouge, Vaugirard et Grenelle. De l'autre côté de la Seine, elle reprend à peu près à mille mètres en aval, contourne le Point-du-Jour, gagne Auteuil et Passy. en longeant le bois de Boulogne jusqu'à Sablonville, forme un rentrant à la porte Maillot, donne passage au chemin de la Révolte, et s'infléchit jusqu'au milieu de l'angle formé par l'avenue de Clichy et l'avenue de Saint-Ouen. De là elle atteint directement le canal Saint-Denis, où elle tourne au sud-est. Arrivée au canal de l'Ourcq, elle prend la direction du sud jusqu'au Pré-Saint-Gervais, fait un crochet à l'est, et reprend dans la direction du sud jusqu'à Saint-Mandé, d'où elle repart en faisant un coude pour arriver juste en face du point où commence l'enceinte de la rive gauche. La rive droite possède 68 fronts qui enveloppent le Point-du-Jour, Auteuil, Passy, les Ternes, Batignolles, Montmartre, la Chapelle, la Villette, Belleville,

Ménilmontant, la Grande-Pinte et Bercy.

Dans la plupart des places de guerre, les routes et toutes les voies de communication qui donnent accès à l'intérieur de la ville traversent des fossés sur des ponts-levis ou sur des ponts de bois qui peuvent être détruits en quelques minutes par l'assiégé; à Paris, l'enceinte laisse passage à 36 routes ou avenues. Sur ces différents points le fossé est comblé, et il n'y a pas de portes de ville; on a jugé qu'en cas d'attaque, l'assiégé aurait tout le temps nécessaire pour mettre ces trouées à l'abri. Dans ce but, le gouvernement a fait l'acquisition d'une bande de terrain, large de 100 mètres, et longue de 250, à droite et à gauche de chaque ouverture de l'enceinte. Enfin, sur une zone de 250 mètres en avant du revers extérieur du fossé, il est défendu d'élever aucune construction.

Quand Vauban conçut le projet de fortifier Paris, il voulait l'entourer d'une double enceinte. Ce projet, inexécutable de nos jours, a dû être modifié. Une ligne de *forts détachés* a été construite pour remplacer la première enceinte; en cas d'attaque, cette ligne des forts détachés aurait pour effet de tenir l'armée ennemie très-éloignée de la ville même, de façon que, durant la première partie du siège, il ne pût y jeter de bombes: en outre, elle permettrait d'abriter, dans le vaste espace qu'elle laisserait libre, les troupeaux nécessaires à l'approvisionnement de la place.

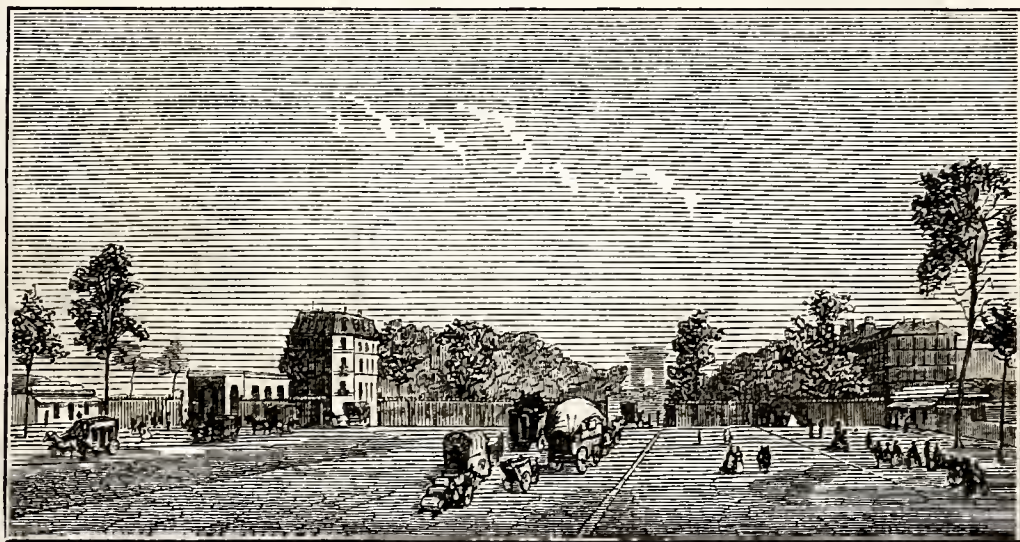
Les forts détachés sont au nombre de 16. Si nous les passons en revue, en commençant par le nord,

nous trouvons d'abord le *fort de la Briche*, appuyé sur la rive dr. de la Seine, le *fort du Nord*, la *lunette du Maine*, et le *fort de l'Est*, qui ont pour objet principal de protéger Saint-Denis. En nous dirigeant vers l'E., nous rencontrons le *fort d'Aubervilliers*, sur la route du Bourget. Viennent ensuite les *forts de Romainville*, de *Noisy*, de *Rosny* et de *Nogent*. Ce dernier se trouve à l'est de la citadelle de Vincennes. (V. ci-dessous chap. VI.)

Le premier *fort* de la rive g. de

la Marne est celui de *Charenton*, au nord de Vincennes. Sur la rive g. de la Seine, nous trouvons successivement les *forts d'Ivry*, de *Bicêtre*, de *Montrouge*, de *Vanves*, et de *Issy*; ce dernier est presque au bord de la rivière. Plus loin, s'élève la *forteresse du Mont-Valérien*. (V. les *Environs de Paris*, par AD. JOANNE. Paris, Hachette et Cie.)

Les fortifications de Paris ont été exécutées en trois ans, moitié par des entrepreneurs, moitié par le génie militaire, avec le concours



Nouvelles portes de Paris (porte de Neuilly).

de plusieurs régiments dont les soldats faisaient l'office de terrassiers.

Les forts détachés n'ont rien d'intéressant à l'intérieur. Ils renferment tous des magasins à poudre et des casernes casematées. On peut les visiter en en demandant la permission par écrit au général commandant la place de Paris, ou en s'adressant au commandant du fort dans lequel on désire entrer.

La nécessité d'exercer, aux abords de Paris, une surveillance active et

efficace, a fait établir, sur la ligne intérieure des fortifications, des postes-casernes dont le nombre, d'abord fixé à 10, vient d'être porté à 15.

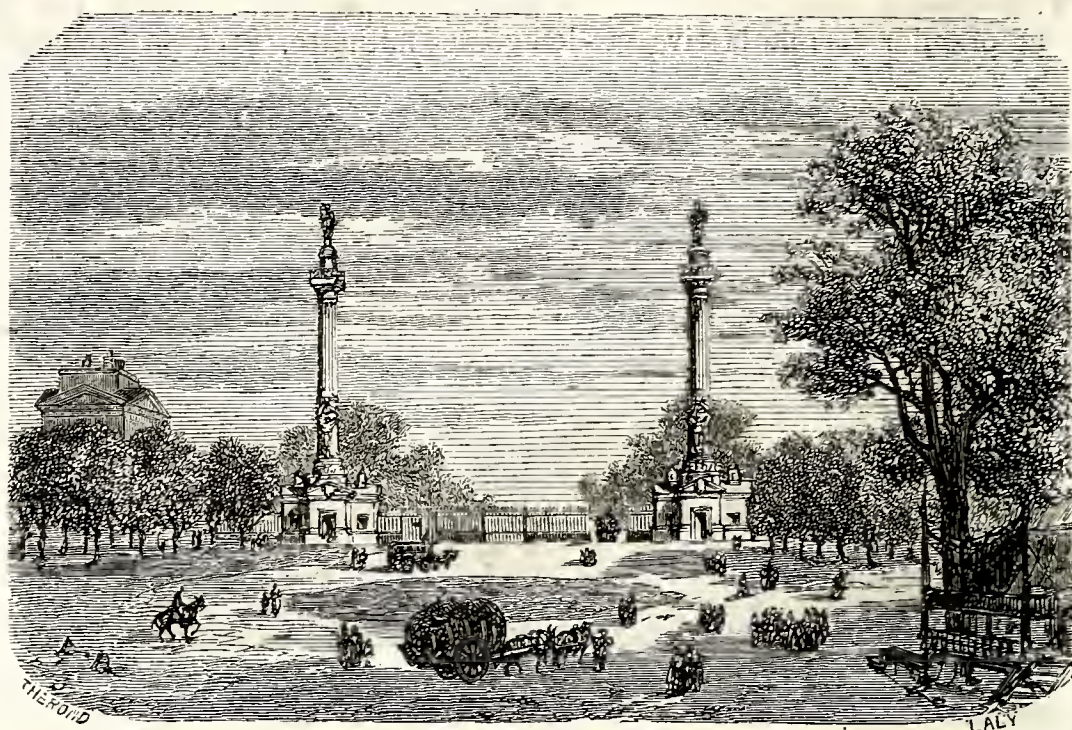
9 de ces postes se trouvent sur la rive dr. de la Seine, savoir : le poste n° 1, sur le territoire de Bercy; le n° 2, sur Charonne; le n° 3, sur Belleville; le n° 4, près de la tour de Pantin; le n° 5, sur la Chapelle-Saint-Denis; le n° 6, sur Batignolles; le n° 7, sur les Ternes; le n° 8, sur Passy, et le n° 9, sur Auteuil.

6 postes semblables sont ou seront établis sur la rive g., savoir : le poste-caserne n° 10, sur le territoire de Vaugirard (en construction); le n° 11, sur la même commune; le n° 12, bâti récemment sur Montrouge; le n° 13, sur la même commune; le n° 14, sur Villejuif (en construction); et le n° 15, à la Maison-Blanche.

Tous ces postes sont occupés par des compagnies d'infanterie de la

garde impériale ou de la ligne, à l'exception du poste-caserne n° 11, occupé par les cavaliers de remonte, et du poste-caserne n° 13, où est actuellement établie l'école de dressage de Paris.

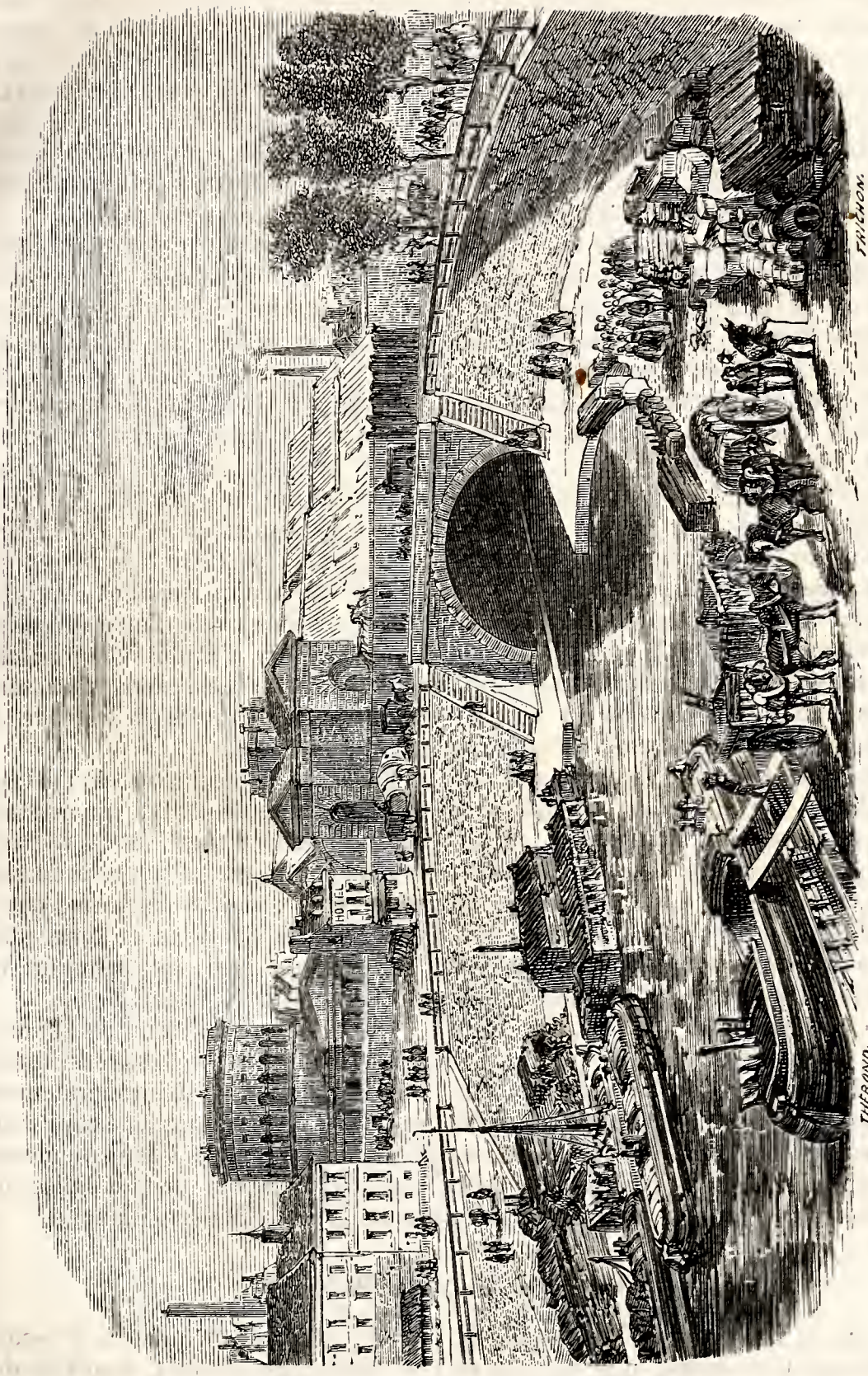
66 portes, sans compter les percées pratiquées pour le passage des différents chemins de fer, s'ouvrent dans l'enceinte fortifiée. On y a, depuis l'annexion, bâti des bureaux d'octroi et établi des grilles, à peu



Barrière du Trône.

près semblables à celle que représente votre gravure (p. 37). Quant aux anciennes barrières, construites en 1786, par l'architecte Ledoux, elles ont été démolies, ainsi que l'ancien mur d'octroi, ou consacrées à d'autres usages. La plupart de ces édifices n'offraient d'ailleurs rien d'intéressant, bien qu'ils fussent surchargés de colonnes, de frontons et de bossages, ornements peu en rapport avec leur destination. La seule barrière qui

méritât d'être visitée à titre de monument (sans parler bien entendu de l'arc de triomphe de l'Étoile), c'est la *barrière du Trône*, qui existe encore à peu près telle qu'elle était autrefois, à l'extrémité supérieure du faubourg Saint-Antoine. Elle est ainsi nommée parce que, le 26 août 1660, Louis XIV et Marie-Thérèse y reçurent, sur un trône magnifique, construit aux frais de la ville de Paris, les hommages et le ser-



Anciennes barrières de Pautin et de la Villette.

THÉRON.

ment de fidélité des habitants. Deux colonnes, assez hautes mais fort minces, surmontées des statues de saint Louis et de Philippe Auguste, forment une sorte de porte à la chaussée. Elles devaient faire partie d'un arc de triomphe immense que l'on se proposait d'élever à cet endroit en l'honneur de Louis XIV; mais les plans en étant peu satisfaisants et la dépense devant en être considérable, le roi fit cesser les travaux. En avant de ces colonnes, du côté du faubourg, s'étend une vaste place plantée de beaux arbres et où viennent aboutir plusieurs boulevards qui en font une des plus belles entrées de Paris. Ce sont : l'avenue de Vincennes, le boulevard Saint-Mandé, l'avenue du Bel-Air, trois boulevards projetés se dirigeant vers le S., le boulevard Mazas, la rue du Faubourg-Saint-Antoine, le boulevard du Prince-Eugène, le boulevard projeté de Philippe Auguste, l'avenue des Ormeaux, l'avenue des Triomphes et le boulevard de Montreuil.

Aux jours de fêtes nationales, le rond-point de la barrière du Trône sert de théâtre à toutes sortes de divertissements publics. C'est aussi là que se tient, pendant toute la quinzaine de Pâques, la foire au pain d'épices.

Nous signalerons encore aux étrangers les anciennes *barrières de la Villette* et de *Pantin*, distantes l'une de l'autre d'environ 100 mètr. Entre ces deux barrières s'élève,

sur la place de l'Ourcq, et dans l'axe du bassin de la Villette, un vaste monument, servant autrefois aux employés des deux barrières. C'est la *Rotonde Saint-Martin*, dont le rez-de-chaussée se compose de quatre péristyles uniformes, ornés chacun de huit colonnes carrées.

La *barrière de Clichy* était célèbre par la résistance courageuse que les gardes nationales parisiennes, commandées par le maréchal Mincey, y opposèrent, en 1815, à l'entrée des Alliés. Un des meilleurs tableaux d'Horace Vernet a immortalisé le souvenir de ce combat meurtrier et le cabaret (aujourd'hui restaurant) du *père Lathuille*, près duquel se tinrent le maréchal et son état-major pendant l'action. Cette barrière vient d'être démolie.

La *barrière d'Enfer* se composait de deux pavillons, dont l'un sert maintenant de poste à la garde à cheval de Paris.

La *barrière de Passy*, à l'extrémité du quai de Billy, un peu au delà du pont d'Iéna, était remarquable par le grand nombre de ses ornements : douze colonnes, deux arcs, quatre frontons et deux statues gigantesques, représentant la Bretagne et la Normandie.

La *barrière d'Italie* ou de *Fontainebleau* fut, en juin 1848, le théâtre de l'assassinat du général Bréa et de son aide de camp, le capitaine Mangin. On a élevé à leur mémoire une chapelle qui sert d'église au quartier de la Maison-Blanche.

SUPERFICIE. — POPULATION.

Paris, dans sa neuvième enceinte, couvre maintenant une surface de 7450 hectares; son périmètre est de 33 930 mètr. ou près de 8 lieues et demie. 685 300 mètr. courants de longueur développée et 35 millions

937 000 mètr. carrés de la superficie totale sont occupés par les voies publiques : boulevards, places et rues. En 1855, le rôle de la contribution foncière accusait 31 637 maisons imposées. Depuis, le nombre s'en est accru considérablement chaque année. Du 1^{er} octobre 1860 au 30 septembre 1861, il y a eu en effet 1144 maisons démolies en tout ou en partie, mais on en a construit 2932, ce qui donne une différence de 1788 en faveur des nouvelles constructions. De plus, en évaluant approximativement à 12 000 le nombre des maisons appartenant à la banlieue récemment annexée, on peut affirmer, sans crainte d'exagération, que Paris renferme actuellement plus de 45 000 maisons.

La population parisienne était :

en 1817, de.....	713 966	hab.
en 1831, de.....	785 862	—
en 1836, de.....	868 438	—
en 1841, de.....	935 261	—
en 1846, de.....	1 053 897	—
en 1851, de.....	1 053 262	—
en 1856, de.....	1 174 346	—
elle est aujourd'hui		
de.....	1 696 141	—

Cet accroissement successif n'a pas toujours suivi une marche égale,

et il semble actuellement devoir éprouver un ralentissement notable. De 1851 à 1856, en effet, il ne s'était pas élevé, pour l'ancien Paris, à plus de 11 pour %, mais il avait atteint, dans la zone suburbaine, la proportion de 63 pour %. De 1856 à 1861, il est tombé, pour l'ancien Paris et le territoire annexé, à une moyenne commune de 11,15 pour %.

Si l'on étudie le mouvement de la population parisienne, au point de vue des naissances, des mariages et des décès, on trouve que le chiffre des naissances et celui des décès s'abaissent insensiblement, relativement au chiffre des habitants, tandis que celui des mariages s'accroît considérablement depuis le milieu du xviii^e siècle.

En 1860, il y a eu dans Paris, suivant l'*Annuaire du bureau des longitudes pour 1862* : 51 056 naissances, dont 25 929 garçons et 25 127 filles. Dans ce nombre sont compris 14 092 enfants naturels, dont 3 483 seulement ont été reconnus. Les décès se sont élevés au chiffre de 41 261, ce qui donne, par comparaison avec le chiffre des naissances, un excédant de naissances de 9 795. 15 468 mariages ont été contractés.

BUDGET.

Le budget de la ville de Paris mérite, par son importance, de fixer l'attention. En 1860, dès la première année de l'annexion, il s'élevait à :

161 498 673 fr. 43 c. de recettes ;
138 544 981 fr. 17 c. de dépenses ;
ce qui donnait un excédant de recettes de : 22 953 692 fr. 26 c.

Mais, en déduisant d'une part le boni des exercices antérieurs, et, de l'autre, les restes à payer de ces exercices, on trouve que les recettes propres à 1860 n'ont excédé que de 5 732 964 fr. 15 c. les dépenses du même exercice.

D'après un mémoire présenté par le sénateur, préfet de la Seine, au

conseil municipal de Paris, le 18 novembre 1861, le résultat des recettes probables pour cette année 1861 était de

204 405 479 fr. 81 c. ;
celui des dépenses, de

182 732 237 fr. 81 c.

L'excédant des recettes monte donc à
21 673 512 fr.

Le budget de 1862 est fixé à une somme égale de 197 604 869 fr. 86 c. pour les recettes et les dépenses.

Cette somme se subdivise ainsi pour les recettes :

1° Recettes ordinaires, comprenant le revenu des contributions foncière, mobilière et personnelle, les droits d'octroi, etc.,

112 776 751 fr. 86 c.

2° Recettes extraordinaires, provenant de ventes de terrains, d'impositions extraordinaires, d'annuité versée par l'État pour sa part dans les grands travaux d'embellissement, etc..... 12 250 906 fr.

3° Recettes supplémentaires, se composant du reliquat de caisse de 1861, des restes à recouvrer du même exercice et des recettes non prévues de 1862.... 17 173 512 fr.

4° Recettes spéciales : dernier terme de l'emprunt de 1860, location et revente de diverses propriétés, etc..... 55 403 700 fr.

La somme des dépenses se répartit de la manière suivante.

1° Dépenses ordinaires :

Dettes municipales (charges annuelles)..... 14 224 581 fr. 02 c.

Préfecture de la Seine :

51 326 000 fr. 95 c.

Préfecture de police :

12 264 240 fr. 33 c.

2° Dépenses extraordinaires :

Amortissement des emprunts de la ville 6 986 141 fr. 01 c.

Rachat du péage des ponts, des droits de la Compagnie générale des Eaux et de la Compagnie du canal Saint-Martin..... 1 859 575 fr.

Opérations de voirie et acquisitions diverses.. 11 299 078 fr. 56 c.

Subvention annuelle à l'assistance publique..... 1 278 090 fr.

Architecture et beaux-arts :

4 240 667 fr.

Ponts et chaussées : 3 895 000 fr.

Améliorations de la voie publique 5 000 000 fr.

Réserve pour opérations entreprises avec le concours de l'État et pour dépenses extraordinaires motivées par l'extension des limites de Paris 21 500 000 fr.

3° Dépenses supplémentaires :

Solde de dépenses arriérées :

4 000 000 fr.

Réserve pour dépenses non prévues..... 13 173 512 fr

4° Dépenses spéciales :

Frais d'émission et de réalisation de l'emprunt 200 000 fr.

Dépenses des opérations autorisées par des lois spéciales et dépenses de toute nature motivées par l'extension des limites de Paris 55 203 700 fr.

Nous n'insisterons pas davantage sur les détails de cet énorme budget ; constatons seulement que Paris dépense plus que beaucoup d'États qui jouent en Europe un rôle assez honorable. En effet, suivant la *Géographie universelle* de Th. Lavallée :

En Hollande, pour une population de 3 433 372 hab., le budget des dépenses, en 1854, s'est élevé à 160 754 642 fr. 20 c., en évaluant les florins des Pays-Bas en monnaie de France ;

La Belgique, qui comptait 4 millions 548 507 hab., a dépensé dans la même année 129 560 323 fr. ;

En Portugal, où la population est de 3 millions 500 000 âmes, le roi et sa cour, l'armée, la flotte, l'administration intérieure et les relations étrangères n'ont pas coûté, en 1855, plus de 72 362 241 fr. 85 c. ;

Le budget des dépenses de la Suède (3 641 600 hab.) n'a pas dépassé, en 1856, 14 358 300 rixdallers, ou 30 870 345 fr. ;

Le Danemark (2 620 000 âmes) a dépensé, en 1857, 18 133 000 écus danois, soit 40 772 400 fr. ;

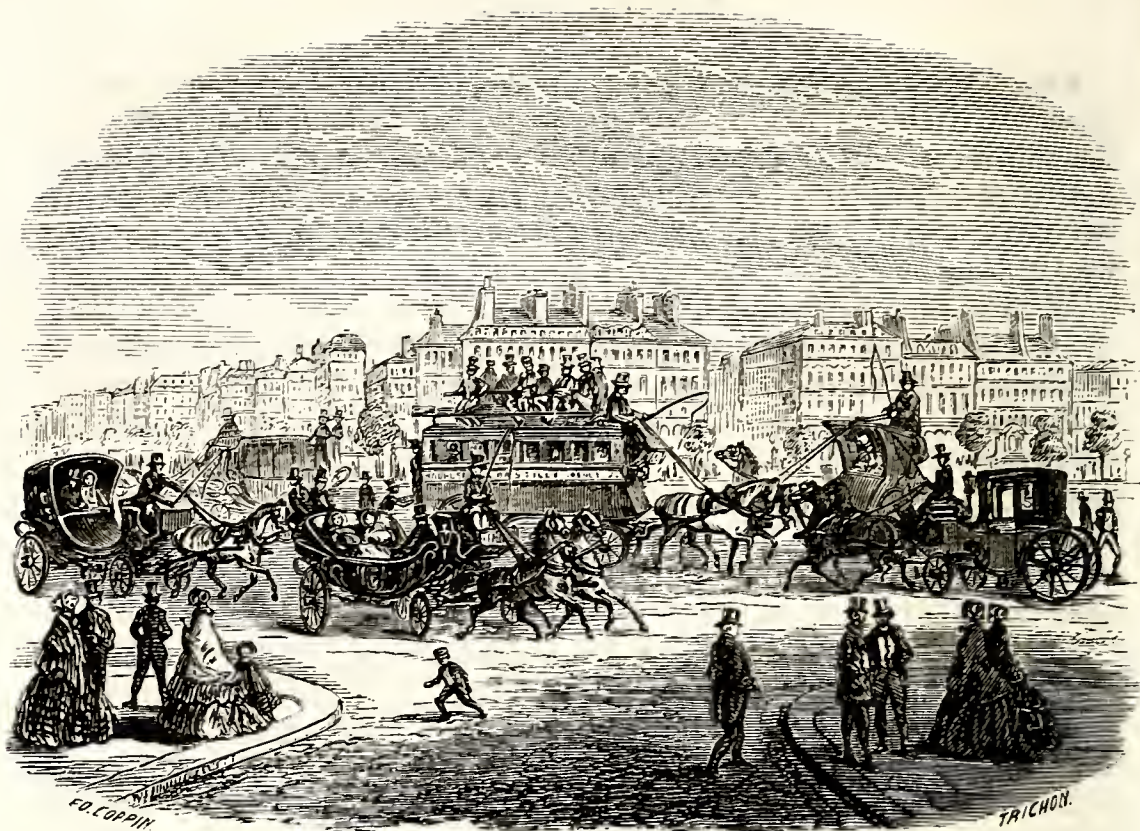
La Confédération helvétique, qui

compte 2 290 000 citoyens, ne dépense pas 20 millions par an.

Paris, qui, depuis l'annexion, ne renferme encore, que 1 696 141 habitants, c'est-à-dire, en nombres ronds, un million d'âmes de moins que la Suisse, dépensera en 1862, — toujours en nombres ronds, — 180 millions de plus que cette république, 157 millions de plus que le Danemark, puissance militaire et maritime, 166 millions de plus que la Suède qui a les mêmes charges, 125 millions de plus que le Portugal, 68 millions de plus que la Belgique, 37 millions, enfin, de plus que la Hollande, qui porte le fardeau d'une dette publique de près de 35 millions de florins.

Il faut remonter, sur l'échelle des puissances européennes, jusqu'à l'Espagne, pour trouver un budget supérieur à celui de Paris.





Voitures parisiennes.

CHAPITRE II.

LES BOULEVARDS¹.

Les plus belles capitales de l'Europe empruntent, selon nous, le principal charme de leur physionomie à leurs jardins et à leurs promenades. Que serait Londres sans ses squares aux pelouses appétissantes, sans ses grands parcs aux horizons champêtres? Que deviendrait Saint-Pétersbourg si l'on supprimait la délicieuse perspective Newski? Vienne, si l'on effaçait les nobles ombrages du Prater? Berlin, si l'on arra-

chait les majestueux tilleuls du Lustgarten? Madrid, si les maçons envahissaient les magnifiques avenues du Prado? Sevrées d'air, de lumière, de verdure, ces modernes Babylones n'offriraient plus au regard qu'un même aspect, plein de monotonie et d'ennui. Ne serait-ce pas alors l'insipide uniformité du désert, moins la touffe de palmiers et la fontaine cachée sous l'herbe, moins la rafraîchissante oasis?

¹ La première partie de cette ingénieuse et savante monographie est empruntée à un article de M. E. de C., publié dans *l'Illustration*.

Les jardins, les avenues aux belles lignes d'arbres font si bien partie de l'existence d'une grande cité, que partout ces aimables lieux de repos et de distraction se sont re-

vêtus d'une sorte de nationalité. Ils participent, du sein de leur riante immobilité, aux goûts, aux habitudes, à la constitution politique même du peuple qui les fréquente. Ainsi, tandis que Saint-Pétersbourg, Vienne, Berlin, ont conservé à leurs promenades la régularité qui sied aux monarchies absolues; tandis que Londres a maintenu dans les siennes une majesté exclusive ou une élégance étudiée conforme à ses mœurs encore si profondément aristocratiques; Paris, la ville de l'égalité, la ville démocratique par excellence, a voulu avoir dans son enceinte une promenade qui représentât, qui servît les besoins de la foule, et qui appartînt toute à tous. Respectueux envers de vieux souvenirs, il laissa subsister l'œuvre du passé, les Tuileries, le Palais-Royal, le Luxembourg; mais, en même temps, il créa avec amour la véritable promenade de l'avenir, le véritable jardin de la nation émancipée, les Boulevards.

N'en doutez pas, c'est sous l'influence féconde de la Révolution, c'est sous le souffle puissant de 1789 qu'une allée, encore à peine tracée au milieu des ruines, sur un sol inégal et encombré, est sortie tout à coup du chaos comme à la voix d'un dieu, se transformant au point d'être ce que nous la voyons aujourd'hui, la plus belle, la plus riche, la plus amusante, la plus originale de toutes les promenades du monde civilisé. Oui, nous le croyons, et si on y réfléchit attentivement, on verra qu'il n'y a rien de paradoxal dans notre assertion : pour que le boulevard prît aussi vite son développement grandiose, il a fallu qu'à ses deux extrémités opposées,

la Bastille s'écroulât en poussière et le palais Bourbon devînt le libre parlement de France.

Sans ces deux grands faits décisifs de notre histoire, les boulevards ne seraient pas devenus la terre neutre où fraternisent, dans une commune indépendance, toutes les classes de la société, le théâtre brillant où apparaissent, liées à jamais les unes aux autres par des liens indissolubles, toutes les industries et toutes les élégances; ils seraient restés ce qu'ils étaient quand on les appelait le cours, un rendez-vous banal pour les riches oisifs et pour les pauvres désœuvrés.

Quoi qu'il en soit, ces boulevards, dont la jouissance nous est aujourd'hui si précieuse, ces boulevards, qui, après avoir été si hospitaliers envers notre enfance, deviendront un jour si propices à notre vieillesse, n'existent réellement, comme nous allons essayer de le démontrer, que depuis la Révolution.

Le 16 juin 1670, le conseil d'État ordonna l'ouverture du boulevard, depuis la porte Saint-Denis jusqu'à la Bastille, sur l'emplacement à peu près occupé jadis par la vieille muraille qu'Étienne Marcel et Hugues Aubriot, ces deux cœurs énergiques, avaient élevée en face des Anglais. L'avenue devait être composée de trois rangées d'arbres, l'allée du milieu devait avoir 32 mètr. de largeur, et les contre-allées environ 6 mètr. Un an plus tard, le 17 mars 1671, un second arrêt décida la continuation des travaux à partir de la porte Saint-Denis jusqu'à la nouvelle porte Saint-Honoré, située entre la rue et le faubourg de ce nom. Les ordonnances du 4 nov. 1684 et du 7 avr. 1685, qui autori-

saient la démolition de l'ancienne porte du Temple, l'aplanissement des buttes et l'enlèvement des terres, complétèrent l'ensemble des opérations à exécuter. La grande ligne des boulevards fut ainsi déterminée.

A cette époque, tout le pays situé au N. du boulevard, appelé aussi le cours des remparts, était vide et désert. Au milieu des terres labourables, des prairies, des marais, des jardins, l'œil ne découvrait que l'ancien bourg de la Ville-l'Évêque, la vieille église de la Madeleine, quelques vastes monastères, quelques fermes isolées. Le grand égout ménagé dans l'ancien lit du ruisseau de Ménilmontant déroulait son ruban noir à travers tous ces terrains avant d'aller se vider dans la Seine au-dessous de Chaillot.

La partie méridionale, qui pénétrait dans la ville, n'était guère moins solitaire, quoique, à différentes époques, plusieurs grands seigneurs y fussent venus chercher un abri pour leurs complots ou du mystère pour leurs amours. Les quartiers qui touchaient au Marais, ayant été plus anciennement compris dans l'enceinte de Paris, étaient cependant plus peuplés que ceux qui s'étendaient jusqu'au Louvre et jusqu'aux Tuileries.

Les boulevards ne furent donc, sous Louis XIV, leur créateur, qu'une vaste promenade plantée de jeunes arbres et offrant aux Parisiens la double perspective de la ville et de la campagne, un cours où, à défaut d'ombre et de verdure, on était sûr de trouver du silence et de l'isolement.

Au début de leur excursion, les promeneurs apercevaient, à travers les vagues espaces qui forment au-

jourd'hui la place de la Concorde, la porte de la Conférence située au bord de la rivière, à l'extrémité du quai des Tuileries. Au terme de leur course, ils voyaient se dresser dans les airs les vieilles tours de la Bastille.

Ces deux monuments éveillaient déjà de nombreux souvenirs. La porte, bâtie sous François I^{er} et appelée dans l'origine porte Neuve, venait d'être rétablie sous son nouveau nom à l'occasion de ce fameux traité des Pyrénées, qui donna une femme au roi de France. La forteresse, qui avait englouti les victimes de l'implacable Richelieu, et qui allait dévorer celles de ses successeurs, évoquait dans l'esprit la mémoire de toutes les injustices, de toutes les violences, de toutes les ingrattitudes des règnes précédents. Élevée, par un prévôt de Paris, dans le but patriotique de protéger les habitants de la capitale contre l'invasion de l'ennemi, elle était devenue pour eux, entre les mains du despotisme, une éternelle menace et un éternel danger.

Pendant le trajet, les passants rencontraient successivement sur leur droite quelques-unes des anciennes portes de la ville, la porte Saint-Honoré, gros pavillon d'ardoises rétabli par Louis XIII; la porte Gaillon qui, environnée de granges et de maisons rustiques, s'ouvrait sur des terrains en culture et conduisit, jusqu'en 1667., à cette étrange butte Saint-Roch que dominaient deux moulins à vent; la porte Richelieu, située dans la rue du même nom, près de la rue Feydeau; la porte Montmartre, qui s'élevait dans l'angle compris entre les beaux magasins de la ville de Paris

et la rue des Jeûneurs ; la porte Saint-Louis, placée à l'entrée de la rue du Pont-aux-Choux ; la porte Saint-Antoine, sur laquelle rayonnait le soleil emblématique du fils d'Anne d'Autriche, soleil dont l'aube et le midi furent si éclatants, mais dont le déclin fut si morne et si voilé ; sur leur gauche, ils laissaient tour à tour les deux nouvelles portes Saint-Denis et Saint-Martin, deux arcs de triomphe où la jeune figure de Louis XIV s'encadrait encore et non sans gloire, puis la porte du Temple, reconstruite à l'entrée du faubourg, afin de dégager la ligne des boulevards.

Les espaces revêtus d'herbe et sillonnés de petits sentiers qui, depuis la rue Royale jusqu'à la rue Saint-Martin, séparaient le cours de toutes ces anciennes portes, indiquaient au premier coup d'œil le nouvel accroissement de Paris. A la hauteur du couvent des Filles-du-Calvaire, la chaussée du boulevard cessait d'être complètement isolée, parce qu'elle aboutissait exactement à l'enceinte tracée sous Louis XIII, et parce qu'elle se liait à la ville au moyen des vastes jardins d'hôtels et de monastères qui occupaient presque entièrement cette partie du Marais.

Les boulevards du Temple, des Filles-du-Calvaire, de Beaumarchais, qui étaient, il y a peu de temps encore, les plus abandonnés de tous, étaient alors les plus fréquentés ; les grands seigneurs et les grandes dames du Marais y venaient étaler leur luxe et leurs belles manières. Le carrosse de Mme de Sévigné y rencontra plus d'une fois la chaise à porteurs de Ninon de Lenclos.

En jetant les yeux sur un plan

de cette époque, on est surpris de voir combien les nobles et les moines tenaient de place sous le soleil parisien. Sans quitter les abords du boulevard, on côtoyait les murailles silencieuses de plusieurs grands couvents, tels que ceux des Filles-de-la-Conception, des Capucines, des Filles-du-Calvaire, ce qui n'empêchait pas d'apercevoir au second plan les Minimes, les Filles-de-la-Croix, les Feuillants, les Capucins, etc., et d'avoir en perspective dans la campagne, au milieu des vastes marais qui bornaient la ville au N., les sœurs de la Charité, les Récollets, les Annonciades, les Hospitalières.

La noblesse avait partagé avec les moines et les religieuses cette part du lion taillée sur le sol de la capitale. Depuis la porte Saint-Honoré jusqu'à la porte Saint-Denis, elle avait peuplé les grands hôtels de Lorges, de Chevreuse, de Grancey, de Grammont, tous groupés comme des nids d'aigles autour de la porte Richelieu, tandis qu'aux environs de la place Vendôme et de la place des Victoires, le long des Tuileries, une foule d'autres hôtels, décorés d'autres noms éclatants, formaient une sorte d'arrière-garde imposante. Quand on avait dépassé la porte Saint-Denis, puis l'historique enclos du Temple, on ne tardait pas à rencontrer les calmes et sévères demeures de la magistrature, les hôtels de Tresmes, de Vitry, l'hôtel Boucherat, où vécut ce savant homme à qui Louis XIV put dire avec sincérité : « Acceptez, monsieur, la dignité de chancelier qui vous est offerte, car elle n'eût pas été pour vous si un autre l'eût mieux méritée, » et non loin de là le noble

hôtel de Lamoignon, cet autre grand magistrat qui eut l'honneur d'être l'ami et l'hôte délicat des plus pures renommées de notre littérature, des Racine, des La Fontaine, des Boileau, des Molière.

On le voit, si ce léger aperçu l'indique suffisamment, du côté de Paris, les boulevards étaient bordés alors de telle façon qu'il n'y avait pas moyen d'y attirer l'éclat et la gaieté de la vie. Le silence, la solitude que les aristocraties répandent à plaisir autour d'elles devait y régner sans partage jusqu'au jour encore éloigné où le peuple, pour en prendre possession, sortirait, fourmilère irrésistible, de la vieille enceinte de François I^{er}.

De l'autre côté du cours, du côté de la campagne, l'imagination se fatigue à comprendre le vide immense que le temps a rempli. Il serait plus facile de se représenter une ville créée dans l'espace par un coup de baguette que d'oublier un instant tout ce monde bruyant qui s'agite aujourd'hui au nord du boulevard, pour y retrouver le désert d'autrefois.

Au temps où nous avons commencé nos recherches, c'est-à-dire vers l'origine de la promenade dont nous essayons de raconter l'histoire, toute la partie occidentale des boulevards était en culture. A vingt pas de la chaussée, l'heureux *badaud* pénétrait en plein champ, et trouvait à son gré le sentier aux marges vertes, la glèbe couverte d'épis, le buisson d'aubépine en fleur, l'arbre discret et hospitalier, *devia rura*.

Pour rompre la monotonie de cette vaste étendue de terres labourables s'élevaient, à l'ouest, le

vieux bourg de la Ville-l'Évêque, où les chefs de l'église métropolitaine avaient une maison de plaisance et une riche ferme; l'ancienne chapelle de la Madeleine, construite sous Charles VIII, rebâtie en 1659, sous les auspices de Mademoiselle de Montpensier, qui en posa la première pierre; la chapelle des Porcherons, qui porte aujourd'hui, avec une grâce trop mondaine peut-être, le doux nom de Notre-Dame-de-Lorette; le château du Coq, situé dans un terrain qu'occupe la rue Saint-Lazare, à peu près en face de la rue de Clichy; la petite chapelle Sainte-Anne, bénite en 1657, et détruite au commencement du règne de Louis XV; puis enfin le village des Porcherons, agglomération de chaumières où venaient s'abriter les jardiniers et les laboureurs d'alentour. Nous n'oublierons pas de mentionner, comme un naïf souvenir propre à faire naître le rêve, la logette isolée du garde-chasse, qui veillait, par l'ordre du roi, à la conservation des lièvres et des perdreaux de ce temps-là. Nous dirons encore, pour en finir vite avec cette touchante poésie des contrastes, que sur un plan contemporain, on voit passer dans les marais des Porcherons deux charrues attelées chacune de quatre chevaux, et conduites par des paysans en justaucorps. L'une mord le guéret précisément à l'endroit où commence le chemin de fer de Versailles; l'autre enfonce bravement ses sillons en plein faubourg Saint-Honoré. Entre les deux cultivateurs est figurée une bergère debout, au milieu d'un troupeau de brebis, et filant avec gravité sa longue quenouille. Sainte Geneviève, rustique et chaste patronne de notre

nouvelle Babylone, est-ce là votre dernière apparition ?

Après le groupe des Porcherons venait la Grange-Batelière, vieille maison de ferme qui, avec ses dépendances, avait appartenu aux évêques. Il y avait là autrefois, dit-on, trente arpents de grasses prairies où paissaient les vaches du métayer, et où parfois les Parisiens endimanchés se livraient à des batailles pour rire¹ et à mille jeux d'adresse. Ce toit champêtre, qui abritait les gerbes et les foin de monseigneur, avait peut-être recueilli Jsanne d'Arc gravement blessée au siège de Paris, comme la Grange des Mathurins avait recueilli ses soldats repoussés par les Anglais, maîtres de la ville. La Grange-Batelière était déjà entourée de quelques maisons, qui formèrent plus tard la partie de la rue Grange-Batelière qui débouche dans le faubourg Montmartre. L'autre partie, aboutissant au boulevard, ne fut ouverte qu'en 1707.

Plus loin, quelques perspectives de rues futures s'entr'ouvraient sur la nouvelle promenade. Les grands faubourgs commençaient à naître et à se peupler. Sans parler du faubourg Montmartre et du faubourg Poissonnière, dont les éléments furent lents à se développer, on rencontrait le faubourg Saint-Denis, la chaussée, la grand'rue Saint-Denis, comme on disait anciennement, qui introduisait dans leur bonne capitale les rois et les reines

1. Cette localité, qui, à coup sûr, ne devait rien aux bateliers, emprunta son nom, à ce que disent d'ingénieux étymologistes, aux joutes, aux combats qui s'y livraient, *grangia batailliæ*, grange de la bataille, d'où grange-batelière.

de France, puis le faubourg Saint-Martin, appelé d'abord faubourg Saint-Laurent, à cause de l'église de ce nom et du marché voisin, où se tenait durant trois mois, du 1^{er} juillet au 30 septembre, une foire célèbre, puis le faubourg du Temple, où la Courtille et les cabarets allaient bientôt attirer tous les nobles débauchés de la Régence, puis le quartier Popincourt, dans une maison duquel Louis XIV, enfant, se retira pour voir sa cousine de Montpensier tirer sur ses troupes les canons de la Bastille, puis enfin le faubourg Saint-Antoine, ce Vésuve révolutionnaire qui, depuis trois siècles, a lancé tant de lave.

Voilà donc ce qu'étaient le boulevard et ses environs sous le règne de Louis XIV, une avenue silencieuse entre deux solitudes, celle des jardins et celle des champs. Voyons maintenant ce qu'ils devinrent sous la Régence, sous Louis XV et sous Louis XVI; voyons les progrès qui s'opérèrent dans l'espace de cent années. Si nous ne nous trompons pas, tout en reconnaissant que Paris aspirait déjà à s'élargir au nord, on ne tardera pas à s'apercevoir qu'un obstacle insurmontable s'opposait au développement définitif; on comprendra que, comme nous l'avons dit, les boulevards ne pouvaient être enfantés, dans toute leur beauté originale, que par la Révolution.

En effet, vers 1780, les abords méridionaux du cours n'avaient subi aucun changement radical. Les terrains disponibles qu'avait créés l'établissement de la chaussée du rempart, entre la rue Saint-Denis et la rue Royale, avaient été aussitôt occupés par les maîtres de l'époque, par les grands seigneurs et par les

religieux. De nouveaux hôtels, de nouvelles maisons de dévotion étaient sortis de terre comme pour fortifier encore la ceinture qui défendait l'approche de l'avenue. Les splendides demeures des courtisans du jour étaient venues s'aligner avec celles des courtisans du temps passé. Les jeunes adorateurs de la Parabère, de la Pompadour, de la Dubarry, se mêlaient ainsi aux vieux esclaves de la Maintenon. Les Luxembourg, les d'Uzès, les Choiseul, les Grammont, les Richelieu avaient envahi l'espace qui sépare la rue Saint-Fiacre de la rue Saint-Honoré. C'est à peine si on remarquait dans l'intervalle, parmi quelques habitations bourgeoises, la jolie maison de Regnard, le seul poète qu'ait pu engendrer la finance ; cette maison était bâtie à peu près sur l'emplacement qu'occupe le café Cardinal, en face de la Grange-Batelière, découverte par le percement de la rue.

En se rapprochant de la Bastille, c'était encore le même entouragé et la même physionomie qu'au dix-septième siècle. La haute magistrature s'était maintenue, comme dans un retranchement, sur le sol où elle s'était établie. Le boulevard du Temple était entièrement bordé par les jardins du couvent des Filles-du-Sauveur et par ceux de l'hôtel de l'Hôpital ; le boulevard des Filles-du-Calvaire côtoyait l'enclos de ces religieuses et les charmilles de MM. de Harlay et d'Ecquevilly. Immédiatement après s'élevait l'hôtel du chancelier Voisin, situé entre la rue Saint-Claude et la rue du Pont-aux-Choux. A partir de la rue Neve-saint-Gilles jusqu'à la rue Saint-Antoine, tout l'espace était occupé, au

centre, par la place Royale, où se pressaient en foule les présidents à mortier, les conseillers au parlement, les avocats généraux ; à l'ouest, par les Minimes et les Hospitalières, et au sud par les somptueuses résidences des Guéméné, des Turgot, des Nicolaï. Quand on arrivait à la hauteur du château de la Bastille, on voyait se continuer, jusque dans les profondeurs de la rue Saint-Antoine, une interminable série d'hôtels et de monastères. Dans ce seul quartier on comptait cinq communautés d'hommes, quatre communautés de filles, neuf couvents et quatre maisons hospitalières.

Cela est évident, de ce côté du boulevard la place était prise à jamais. Le peuple n'avait que faire sur ces terrains privilégiés où vivaient dans un parfait accord les officiers du roi et les serviteurs de Dieu ; il n'essaya donc pas d'attenter aux droits acquis, mais il commença ailleurs ses conquêtes. Enjambant la ligne méridionale du boulevard, il lança, comme des enfants perdus, sur les terres vierges qui le bornaient au nord, une nombreuse armée de fournisseurs, de traitants, d'actrices, de danseuses, d'ivrognes et de philosophes.

Celui-ci, qui était fermier général ou mississipien, se hâtait de faire bâtir d'étincelantes villas ; celui-là, qui aimait le vin à bon marché, multipliait les cabarets : l'une demandait à son amant, qu'il fût prince ou financier, quelque séjour isolé, quelque réduit discret et voluptueux ; l'autre commandait à ses architectes un temple ou un théâtre. Derrière Mlle Guimard, la belle et spirituelle danseuse, accou-

rait le maréchal de Soubise; le comte d'Artois suivait, sans trop craindre le scandale, la trace légère de Mlle Duthé; le public s'empressait autour de Mlle Dervieux. Grâce à ce bourdonnant essaim de nouveaux venus, grâce à ces hommes dorés ou titrés, grâce à ces gentils-hommes amoureux, grâce surtout à ces charmantes aïeules de nos jeunes lorettes, le marais des Porcherons se couvrit, comme par enchantement, de riantes guinguettes, de petites maisons ou de magnifiques palais. Bientôt une foule de rues, la rue Chantreine, la rue de Provence, la rue Joubert, la rue Neuve-des-Mathurins, la rue Cauxmartin, etc., s'ouvrirent pour obéir au mouvement secret de la population. Bientôt les voitures armoriées, les laquais galonnés d'or, les piétons curieux et railleurs, les badauds, les flâneurs, les gens de lettres franchirent le Rubicon du boulevard. Le prince des cabaretiers, Ramponneau, M. Saint-Genest de Ramponneau, comme disait Voltaire, accapara les belles dames voilées et les gardes-françaises, les courtisans et les filles d'Opéra; Audinot, Salé, Nicolet, ces grands directeurs de petits théâtres, y vinrent préparer le terrain à Bobèche et à Galimafré, deux immortelles renommées contemporaines. Les chaussées du cours s'animent: elles n'étaient encore, il est vrai, qu'un but de promenade; mais elles révélaient à chaque pas le prochain avènement d'un autre état de choses. L'impulsion était donnée, le germe fécond était déposé dans le sol; il ne s'agissait plus que de laisser faire le temps et les révolutions.

Le temps substitua partout où il

le put les bâtisses au cordon de pierres de taille qui courait de la Madeleine à la Bastille le long des jardins et des rues basses; il combla, déblaya, nivela les champs limitrophes, entassa maisons sur maisons, étages sur étages, puis se reposa. La Révolution vint alors, comme Hercule, mettre la dernière main à l'œuvre ébauchée en dispersant les moines et les nobles. L'obstacle d'hôtels et de monastères qui barrait son passage s'évanouit comme une décoration de théâtre. Les deux flancs de l'avenue ouverte par Louis XIV se trouvèrent tout à coup dégagés. Une nouvelle ville, un nouveau monde allait naître, car les boulevards étaient libres.

Paris possède actuellement un grand nombre de boulevards. Le plus fréquenté, le plus animé, le plus varié, le plus célèbre est toujours celui qui, sous des noms différents, va de la Bastille à la Madeleine, celui qu'on appelle simplement le *boulevard*. C'est le seul que nous décrivons en détail, car, en le parcourant de l'une à l'autre de ses extrémités, sur une longueur de 4 kil. 1/2, nous pourrions donner aux étrangers une idée générale de Paris. Rien de plus facile ni de plus agréable qu'une pareille promenade. Les chaussées réservées aux piétons sont dallées ou bitumées, ombragées d'arbres et garnies de sièges. Les cafés et les cabinets de lecture sont peu éloignés l'un de l'autre. De distance en distance, des fiacres stationnent sur la chaussée. Enfin, des omnibus vont incessamment de la Bastille à la Madeleine.

Le premier boulevard que l'on

suit, en partant de la place de la Bastille, est le **boulevard Beaumarchais** (700 mètr. de longueur), ouvert en 1671 sous le nom de *boulevard Saint-Antoine*. Il s'étend jusqu'à la rue Saint-Sébastien à dr., et la rue du Pont-aux-Choux à g. Les grandes maisons qui le bordent de chaque côté étaient à peine terminées lorsqu'éclata l'émeute de juin 1848, dont le boulevard Beaumarchais fut un des principaux théâtres. Les premières constructions à dr. ont été élevées en partie sur les vastes terrains qui appartenaient au célèbre Beaumarchais. Cette propriété, d'une étendue de 4000 mètr., comprenait tout l'espace alors limité par la rue d'Avall, le boulevard, la rue Amelot et la place Saint-Antoine. L'hôtel de Beaumarchais était meublé avec un luxe de grand seigneur ; ses appartements regorgeaient des mille riens de cette époque si féconde en riens délicieux. Dans les jardins, on admirait des kiosques chinois, des grottes de coquillages, des statues, des volières peuplées d'oiseaux rares, des bassins et des jets d'eau. C'était le rêve d'un poète réalisé par un financier, car dans Beaumarchais il y eut à la fois un homme d'imagination et un homme de calcul. L'un groupait les chiffres tandis que l'autre évoquait devant lui, comme un magicien, ces aimables fantômes que nous aimons tant, Figaro, Suzanne, Chérubin et sa marraine, sa belle marraine, la comtesse Almaviva. Debout au pied des tours sourcilleuses de la Bastille, cet audacieux moqueur de Beaumarchais, qui osa tout et qui attaqua de front la monarchie, ressemblait à un nain qui défie un

géant. C'était David en face de Goliath. Mais, lui aussi, il avait sa fronde !

Quand on a dépassé la rue Jean-Beausire, qui s'appela au XIV^e s. la rue d'Espagne, et plus récemment la rue du Rempart, on aperçoit, à travers une grille, un charmant petit hôtel à trois étages et orné de balcons. Cette gentille retraite, à demi voilée par des arbres, entourée de plates-bandes fleuries, semble se reposer dans une attitude de nonchalance qui plaît au regard. On se prend du désir de transporter là ses dieux Lares et de venir cultiver les tulipes autour de cette pelouse d'un vert tendre. C'est là que demeurait Ninon de Lenclos et qu'elle mourut en 1706.

Le théâtre Beaumarchais vient ensuite. Il est flanqué de petites boutiques dont les tarifs ne sont pas plus élevés que ceux du théâtre. On y vend en toute saison des pains blancs, de la galette, des pommes et du coco.

La rue du Pas-de-la-Mule, qui s'ouvre au delà du théâtre, fait communiquer le boulevard avec la place Royale et la rue Saint-Louis. Entre cette dernière rue et le boulevard habitent un grand nombre d'ouvriers en bronze. C'est dans ces hautes maisons du XVII^e et du XVIII^e s. que se façonnent les élégantes statuettes qui vont ensuite orner les étalages de la rue Vivienne, du Palais-Royal et de la Chaussée-d'Antin. Le boulevard Beaumarchais revendique encore une spécialité qui touche aux arts, celle du bric-à-brac. On rencontre à chaque pas des magasins encombrés de vieux meubles renaissance ou rococo, de porcelaines de Saxe, du Japon et

de Chine, de tableaux enfumés où l'œil perceant des amateurs a parfois reconnu des œuvres de haute valeur.

Immédiatement après la rue du Pas-de-la-Mule, on doit percer à g. une large rue qui mènera en ligne directe à la rue du Temple et de là à la place des Victoires.

Au delà de la rue Saint-Gilles s'ouvre, à g. aussi, la rue des Tournelles, dont le nom évoque bien des souvenirs. Elle comprit, en effet, dans son enceinte le fameux palais où séjourna le duc de Bedford, ce prince anglais qui régna à Paris, où vécut Charles VI, le pauvre fou, où mourut Henri II, tué dans le voisinage par le coup de lance de Montgomery. Elle comprenait encore, il y a peu d'années, de charmants petits hôtels accompagnés de jardins microscopiques qui vous regardaient de loin avec une insouciance pleine de coquetterie. Toutes ces élégantes demeures du xvii^e s. se cachaient derrière un rideau de feuillage, comme la bergère de Virgile, et, comme elle, semblaient fuir le regard après l'avoir provoqué. L'hôtel de Ninon de Lenclos avait son entrée principale dans la rue des Tournelles.

Le **boulevard des Filles-du-Calvaire** (300 mètr. de longueur) qui fait suite au boulevard Beaumarchais, doit son nom à un monastère célèbre, fondé en 1633 par le P. Joseph, le confident de Richelieu, supprimé en 1790, et sur l'emplacement duquel ont été ouvertes les deux rues de Ménilmontant et des Filles-du-Calvaire, où se termine le boulevard. On retrouve encore sur ce boulevard les boutiques émaillées de bric-à-brac et quelques librairies où se réfugient les bouquins exilés des

autres boulevards. A dr., les rues Saint-Sébastien et de Ménilmontant conduisent toutes deux au boulevard de la Reine-Hortense. C'est dans la seconde, près de l'ancienne barrière, que les saint-simoniens avaient établi leur thébaïde, il y a une vingtaine d'années.

On ne trouvait guère autrefois sur les boulevards Beaumarchais et des Filles-du-Calvaire que les habitants du faubourg Saint-Antoine et du quartier Popincourt. Peu d'équipages sur la chaussée, peu de toilettes sur l'asphalte des trottoirs. Les blouses et les casquettes, les tartans et les robes d'indienne avaient le haut du pavé jusqu'au boulevard du Temple. Aujourd'hui tout est changé. En se promenant de la Bastille au boulevard du Temple, on se croirait presque sur le boulevard de la Madeleine, n'était le nombre des promeneurs qui est moins considérable.

Avec le **boulevard du Temple** (500 mètr. de longueur) commence le bruit. Ce pouls de la grande ville, dont tout à l'heure on sentait à peine les faibles pulsations, se met à battre avec énergie. Paris sort de son sommeil mélancolique. Voici le géant qui se lève, le voici qui marche, le voici bientôt qui court en gesticulant comme un insensé. Voyez-vous poindre là-bas les industries que ne peut faire vivre le boulevard dont nous nous éloignons? Regardez ce riche magasin de nouveautés où l'on possède déjà l'art d'allumer le chaland avec des étalages bariolés et à prix fixe; regardez ces pâtisseries mieux fournies, mieux parées, plus séduisantes à voir, où le *flan* n'écrase pas la meringue, où la galette ne tyran-

nise pas les biscuits au chocolat ; regardez enfin toutes ces petites boutiques qui s'empressent de se faire belles.

Le boulevard du Temple, appelé aussi *boulevard du Crime*, non par MM. les procureurs impériaux, mais par des vaudevillistes jaloux des lauriers du mélodrame, jouit, malgré cette injuste dénomination, d'une vieille réputation de bonhomie et de gaieté, qui a été consacrée dans ces quatre vers d'une chanson de Désaugiers :

La seule prom'nade qu'ait du prix,
La seule dont je sois épris,
La seule où j'm'en donne, où c' que je ris,
C'est l' bou'l'vard du Temple à Paris.

Avant la Révolution, en effet, le boulevard du Temple était le plus gai et le plus animé de tous ; il possédait les brillants cafés, les spectacles à bon marché, les restaurants, les joyeux cabarets. Aujourd'hui, il n'accapare plus, comme autrefois, la gaieté et la vie des boulevards, mais il offre encore de très-grandes ressources aux gourmands et aux amateurs de spectacles.

C'est d'abord le Cirque Napoléon, vaste édifice circulaire qui attire l'attention à dr., en face de la rue des Filles-du-Calvaire ; puis, du même côté, mais plus loin, d'autres théâtres qui vont incessamment disparaître par suite de l'ouverture du boulevard du Prince-Eugène : le Petit-Lazary, les Délassements-Comiques, les Funambules, la Gaieté, les Folies-dramatiques, le Théâtre impérial du Cirque et le Théâtre-Lyrique. (V. ci-dessous, ch.° XI.)

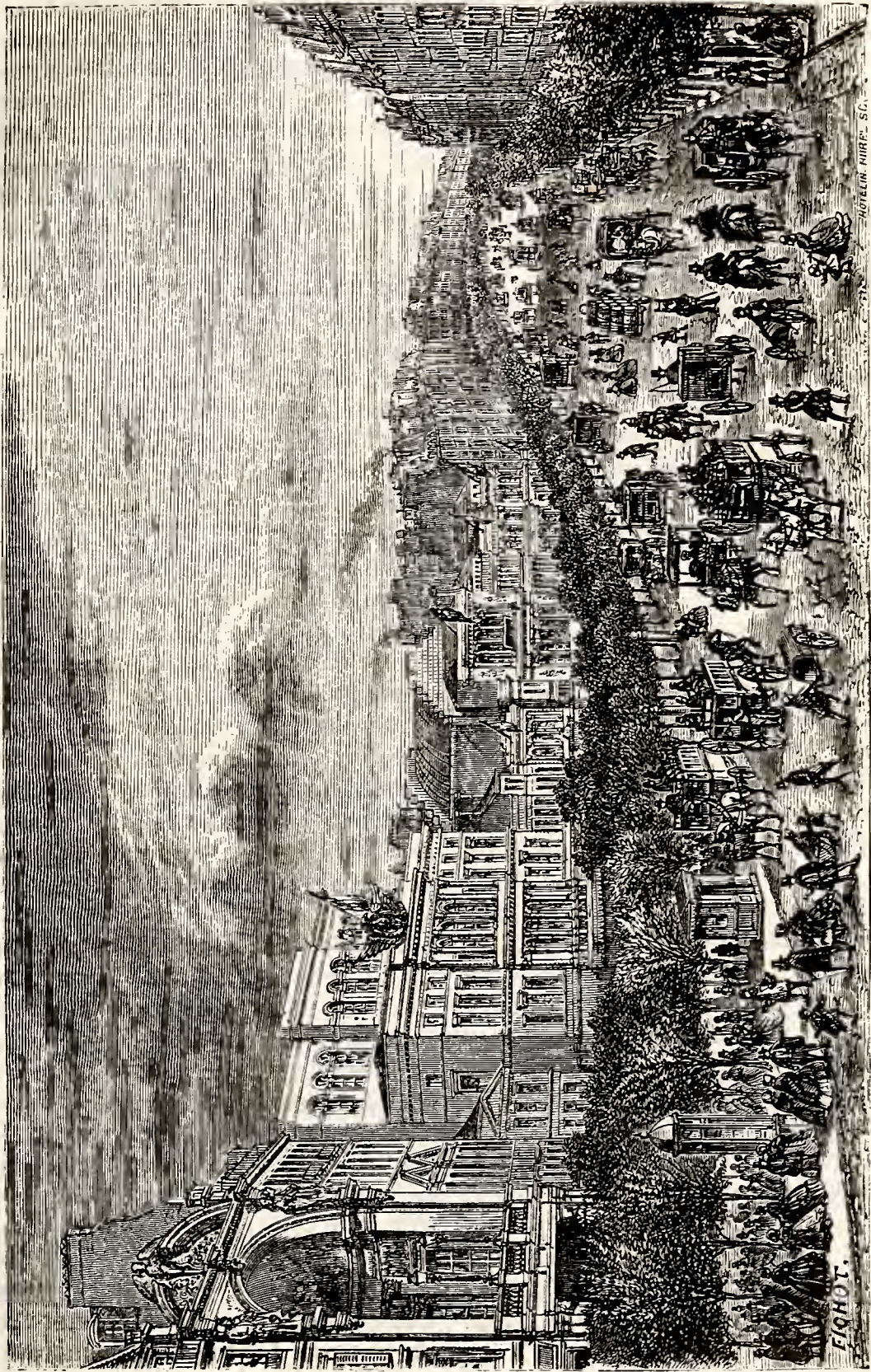
A côté du Petit-Lazary, on a construit, en 1842, une nouvelle maison sur l'emplacement de celle du

célèbre Fieschi, auteur de la machine infernale dont l'explosion tua, le 28 juillet 1835, quinze personnes parmi lesquelles se trouvait le maréchal Mortier.

Pendant le jour, ce côté dr. du boulevard du Temple est désert et silencieux. Les théâtres sont tristes comme des tombeaux. On voit errer çà et là, comme des âmes en peine, les marchands de billets et les *romains* en vacance. On a peine à comprendre comment tout cela pourra se reprendre à la vie et au bruit. Mais que le crépuscule vienne, aussitôt accourent, de tous les quartiers sombres, des nuées de blouses, des avalanches de casquettes. Des queues formidables se forment à la porte de chaque théâtre. Ce sont des cris, des glapissements, des lazzis plus ou moins spirituels, des poussées que cherchent à réprimer les sergents de ville et les gardes municipaux. Cinquante boutiques à roulettes s'installent vers 5 heures en face des théâtres : marchandes de bouquets, marchandes d'oranges et de sucre d'orge, marchandes de pommes et de petits gâteaux, dont les lanternes, entourées de papier de couleur, constellent le boulevard, tandis qu'on entend de tous côtés tinter la clochette des marchands de coco.

Outre les rues du Temple et du faubourg du Temple, qui le limitent au N., le boulevard du Temple offre à la foule qui s'y presse le soir quatre larges issues, savoir : à dr., les rues de Crussol et d'Angoulême, qui mènent au boulevard de la Reine-Hortense ; à g., les rues de Saintonge et Charlot, qui conduisent au Marais.

Au delà de ces deux dernières



Theâtres du boulevard du Temple

rues, on remarque le jardin Turc, le théâtre Déjazet, ancienne salle des Folies-Nouvelles, bâtie en 1854, et qu'il ne faut pas juger d'après sa façade, puis le café du Géant, le plus vaste de ce boulevard. En face des Folies-Dramatiques, s'ouvre la galerie Vendôme. Aucun passage n'est plus triste, plus désert, plus abandonné. Entre le boulevard, si gai, si animé, si étincelant, et la rue de Vendôme, silencieuse et morne, c'est vraiment le passage de la vie à la mort.

A la rencontre du boulevard du Temple et du boulevard Saint-Martin, on laisse à g. la rue du Temple, qui descend à l'hôtel de ville, à dr. la rue du faubourg du Temple, qui monte à la Courtille.

La rue du Temple s'appelait, en 1235, rue de la Milice du Temple, en 1252, rue de la Chevalerie du Temple. Elle doit ces dénominations au château fort des Templiers.

Le Temple et son enclos occupaient une immense étendue de terrain comprise aujourd'hui entre la rue de Vendôme, la rue Charlot, la rue de la Corderie et la rue du Temple.

La tour du Temple, bâtie en 1212, se composait d'un édifice carré, dont les quatre angles étaient formés par de sveltes tourelles et dont les murs étaient extrêmement épais. C'est dans cette tour que les rois ont longtemps déposé leurs épargnes, c'est dans cette tour que les chevaliers du Temple, puis les chevaliers de Malte, plaçaient leurs archives; c'est dans cette tour enfin que, le 11 août 1792, Louis XVI fut enfermé avec toute sa famille, pour ne plus la quitter que le 21 janvier 1793. Elle fut détruite en 1811.

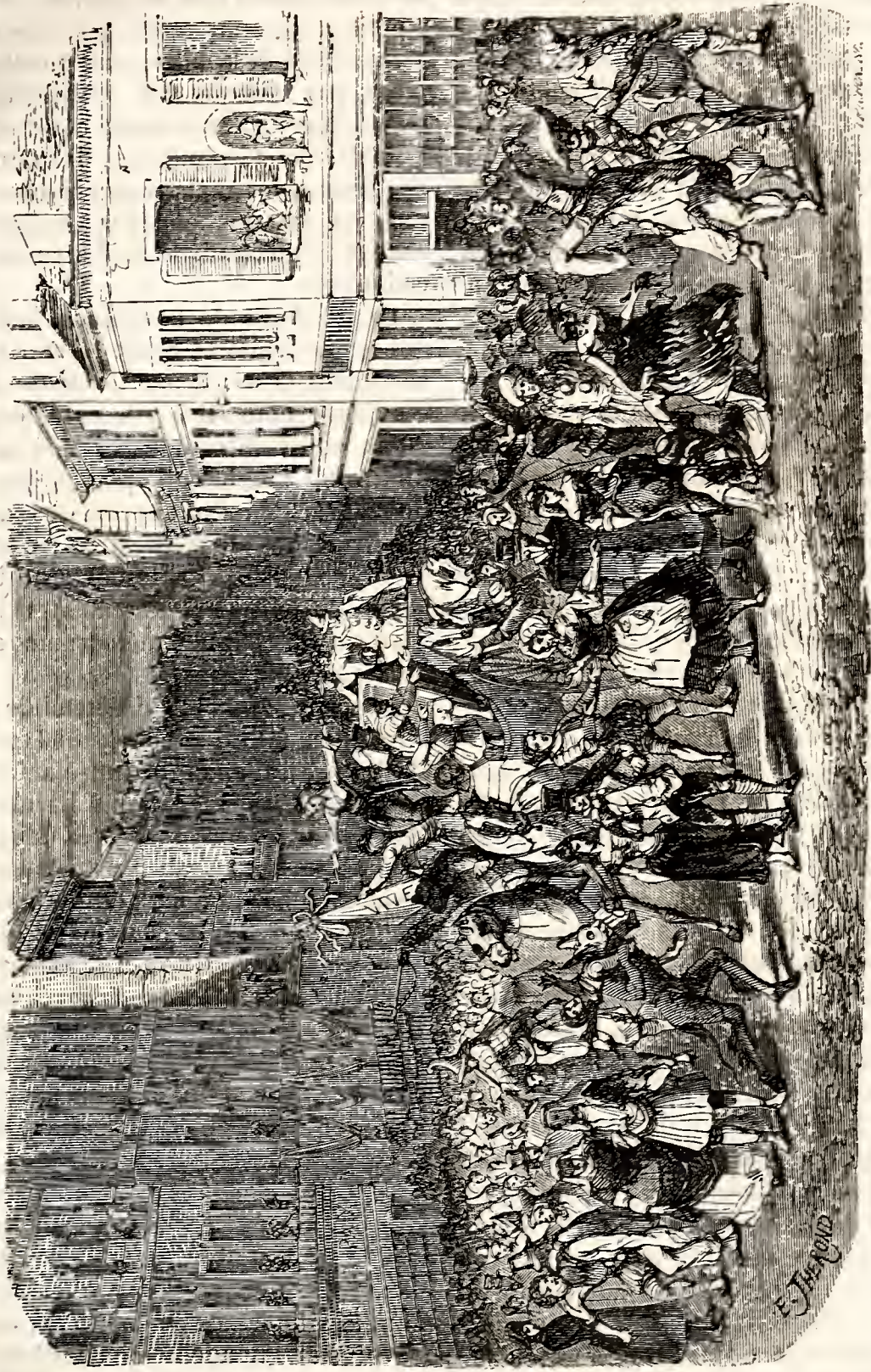
La rue du Faubourg-du-Temple est

l'une des plus anciennes de Paris. Sous Charles IX, c'était, comme les autres faubourgs du N., un simple chemin conduisant aux champs les habitants de la ville et les fameux chevaliers de Malte, qui demeuraient alors dans la forteresse du Temple. Ce fut seulement sous Louis XIII et Henri IV qu'elle se peupla et se couvrit de constructions, de manière à s'aligner comme nous la voyons aujourd'hui.

Deux cabarets célèbres contribuèrent beaucoup à faire la réputation de cette rue, la Courtille et les Marronniers. Sous la Régence, le premier attira tout ce que Versailles, Saint-Cloud et Paris comptaient de femmes légères et de gais gentils-hommes. Le second était surtout renommé pour le bon vin qu'on y buvait, les frais ombrages qu'on y trouvait, et une magicienne qui se piquait de dire la bonne aventure.

Aujourd'hui, le cabaret des Marronniers n'existe plus ou n'a plus de renom; quant à la Courtille, elle est demeurée célèbre par cette fameuse *descente*, spectacle hideux et peu amusant, qui termine dignement les orgies du mardi gras.

Chaque jour, vers 11 heures du matin et vers 5 heures du soir, la rue du Faubourg-du-Temple reçoit un surcroît considérable de population, car c'est à ces heures que descendent et montent les employés des administrations qui remplissent Belleville. Dans ce moment-là, il y a mille à parier contre un que le passant qui vous coudoie est un employé. Plus tôt ou plus tard, vous avez pu gager, avec les mêmes chances de gain, que le passant est un ivrogne. L'ivrogne et l'employé paraissent être les produits naturels



Descente de la Courtille.

du sol de Belleville. Enfin le voisinage du canal Saint-Martin et des docks Napoléon contribue aussi à donner de l'animation et de la vie à la rue du Faubourg-du-Temple.

A l'angle de cette rue, à g., s'élève la caserne du Prince-Eugène, à laquelle doivent aboutir les boulevards des Amandiers, du Prince-Eugène et de Magenta, venant, le premier, de l'ancienne barrière des Amandiers, le second, de la place du Trône, le troisième, de la porte de Clignancourt.

Un peu au delà de la caserne du Prince-Eugène, à dr., sur le **Boulevard Saint-Martin** (650 mètr. de longueur env.), s'élève la gracieuse fontaine du Château-d'Eau (V. ci-dessous, chap. IV), autour de laquelle se tient, deux fois par semaine, un marché aux fleurs dont l'aspect diffère un peu de celui du marché de la Madeleine, que nous rencontrerons plus loin. Le marché du boulevard Saint-Martin est moins fourni de plantes rares, de camélias, cette rose du riche, belle, noble et un peu triste; mais il abonde en bengales, en giroflées, en violettes, en pensées, en résédas et même en héliotropes. Pour délier la bourse de l'ouvrière ou du petit rentier, Flore prend des formes plus humbles et des robes moins splendides, mais elle conserve ses enivrantes odeurs.

Quand la partie du boulevard qui se trouve entre le Château-d'Eau et la rue du Faubourg-du-Temple n'est pas peuplée de jardiniers et d'horticulteurs, elle attire un grand concours de gamins, de soldats et de bonnes.

Entre le Château-d'Eau et l'Ambigu se trouve le grand café de Paris, une des curiosités de Paris.

Le boulevard Saint-Martin suit un plan incliné que de nombreuses améliorations ont rendu plus facile à gravir et à descendre, mais qu'elles n'ont pas encore fait disparaître complètement. De chaque côté, on a établi, pour les piétons, des rampes commodes mais disgracieuses, qui, en certains endroits, encaissent profondément la chaussée macadamisée.

Les théâtres de l'Ambigu-Comique et de la Porte-Saint-Martin se succèdent (à dr.) à peu de distance du même côté. Il n'y a entre eux qu'un court intervalle, occupé par un grand nombre de petites boutiques, la plupart appropriées au voisinage des deux théâtres : c'est le marchand de vin, le débitant de tabac, le pâtissier, les cafés et la librairie spéciale du mélodrame et du vaudeville.

La rue de Bondy, qui s'étend derrière, depuis le Faubourg du Temple jusqu'au faubourg Saint-Martin, et dont le nom a des sons si harmonieux pour les forçats libérés doués de quelque instruction, est surtout fréquentée par la population qui vit des théâtres Saint-Martin et de l'Ambigu, les auteurs, les acteurs avec leur suite de *romains*, et les ouvriers en tous genres qui sont appelés par leur vocation ou par le hasard à confectionner ces bruyantes machines qu'on appelle des mélodrames.

Le côté gauche du boulevard Saint-Martin ne laisse rien à envier au côté droit. Il n'y a pas de Château-d'Eau, mais en revanche voici des murailles tapissées de tableaux, de gravures et d'images; voici des boutiques de libraires où coule à grands flots le fleuve jaune des nouveautés

littéraires; voici des cafés splendides qui défient leurs modestes vis-à-vis; voici des pâtisseries qui vous offrent sur leurs tablettes toutes les combinaisons possibles de la pâte avec le sucre, la crème et le chocolat.

Sur ce boulevard déjà si brillant, règne dans sa toute-puissance la mode du prix fixe. Tout est à prix fixe, les meubles, les tapis, les livres, les étoffes, les montres, les pendules, les objets de nouveauté, de lingerie, d'épicerie même. Le passant peut, sans entrer nulle part, faire au juste le calcul de sa dépense et savoir combien il lui faudra acheter de marchandises au rabais et à prix fixe pour se ruiner... s'il n'y prend garde. Les ventes au rabais et à prix fixe sont deux leurs à tromper les plus fins.

Le **Boulevard Saint-Denis** (250 mètr. de longueur) fait suite au boulevard Saint-Martin. Il commence à la porte Saint-Martin pour finir à la porte Saint-Denis. Nous ne dirons rien ici de ces deux arcs de triomphe, dont nous ferons ailleurs l'histoire et la description. (V. ci-dessous, chap. IV.)

Le boulevard Saint-Denis, dont le sol était autrefois beaucoup plus élevé qu'aujourd'hui, a été, en 1828, l'objet de grands travaux d'aplanissement.

On pourrait comparer les boulevards de Paris à un arc immense dont la Seine est la corde et dont la rue Saint-Martin, le boulevard de Sébastopol et la rue Saint-Denis sont les flèches. La rue Saint-Martin (à g.) s'est enrichie lentement au fur et à mesure que Paris s'agrandissait. Ce fut seulement sous le règne de Louis XIII qu'elle entra

et s'enferma enfin dans les limites où nous la voyons aujourd'hui, c'est-à-dire du boulevard à la Seine. La rue du Faubourg-Saint-Martin (à dr.) aboutit au N. au bassin de la Villette et à l'ancienne barrière de ce nom.

De la rue du Faubourg-Saint-Martin à la rue du Faubourg-Saint-Denis, vastes laboratoires de la grande ville, immenses entrepôts du commerce et de l'industrie, rues toujours pleines de bruit et de mouvement, les maisons des deux côtés du boulevard sont encombrées de magasins du haut en bas. Magasins d'orfèvrerie et de bijouterie destinées à l'exportation ou à cette classe de riches bourgeois qui adore le luxe et ne connaît pas encore l'élégance; population affairée, principalement composée de marchands, tel est l'aspect de ce boulevard. La futilité, cette reine pimpante et gracieuse de la grande ville, secoue déjà devant nos regards et à nos oreilles ses mille grelots et chasse devant nous ses étincelantes bulles de savon. Voici venir le règne du superflu, « la chose la plus nécessaire à l'homme, » disait Voltaire.

L'abbé Châtel ouvrit, il y a quelques années, dans la rue Basse-Porte-Saint-Denis, qui a été comblée, une église catholique française, dont le siège fut ensuite transporté rue du Faubourg-Saint-Martin et qui se ferma peu de temps après.

Entre les deux portes, et presque à égale distance de chacune d'elles, s'ouvrent, à dr., le boulevard de Strasbourg, à l'extrémité duquel on voit s'élever l'élégante façade de la gare du chemin de fer de l'Est, et à g., le boulevard de Sébastopol, qui descend à la Seine, traverse le

fleuve et la Cité, puis se prolonge sur la rive g. jusqu'à l'Observatoire.

Nous atteignons l'embouchure de ce fleuve tortueux et encaissé qu'on appelle la rue Saint-Denis. Que de bruit, que de mouvement, et quel savant désordre ! C'est ici qu'il faut venir voir comment, d'un effroyable pêle-mêle de charrettes, de tombeaux, d'omnibus, de fiacres, de cabriolets, un homme peut encore sortir sain et sauf, avec tous ses membres, avec tous ses vêtements. A coup sûr, le Parisien est l'être de la création qui a le plus de sang-froid dans les rues.

La rue Saint-Denis était primitivement un chemin conduisant au tombeau de Saint-Denis. Transformé peu à peu en une rue, qui n'atteignit le boulevard que sous Louis XIV, ce chemin se nomma successivement la Sellerie de la Grand'Rue, la Grand'Rue des Saints-Innocents, la Grand'Chaussée de monsieur Saint-Denis, la Grand'Rue Saint-Denis, puis tout uniment la rue Saint-Denis. C'est par là que les rois et les reines de France faisaient leur entrée solennelle dans la capitale.

A la rue Saint-Denis commence le **Boulevard Bonne-Nouvelle** (350 mètr. de longueur) qui se termine à la rue Poissonnière. On rencontre d'abord à dr. la rue Mazagran, qui attire les regards par ses deux lignes de maisons sculptées ou richement ornées.

Au n° 20 du boulevard s'élève le palais Bonne-Nouvelle. Dans les caves on trouve une halle trop peu éclairée, mais propre et appétissante, où les gens de la campagne viennent, les mardis et les vendredis, vendre eux-mêmes leurs tas de choux et leurs bottes de ca-

rottes ; le rez-de-chaussée est occupé par un charmant bazar toujours en grande toilette et confortablement chauffé ; au-dessus s'étend le café de France, l'un des plus vastes cafés de Paris.

L'immense rue Hauteville, autrefois beaucoup plus basse que la chaussée, mène en ligne droite, vers le N., à la place La Fayette et à l'église Saint-Vincent de Paul. La petite façade du théâtre du Gymnase se présente ensuite. A côté de ce théâtre, l'attention de l'observateur est sollicitée par le spectacle d'une de ces petites industries parisiennes qui parfois remuent des millions. Voyez-vous cette humble boutique où une femme ne se lasse pas de découper un gâteau qui paraît éternel parce qu'il se renouvelle sans cesse ? Vous êtes en présence de la fameuse galette du Gymnase, vraiment digne de rivaliser avec les délicats chefs-d'œuvre des plus habiles pâtisseries.

A g., le boulevard Bonne-Nouvelle forme la partie la plus irrégulière des boulevards. Il brise l'alignement et détruit l'harmonie de l'effet général. La rue de Cléry, qui débouche de ce côté, communique d'autre part avec la rue Montmartre, et avec la place des Victoires par la rue du Mail. On trouve à côté de cette rue, à la *Renommée de la Brioche*, une rivale célèbre de la galette du Gymnase. Au fond de la petite rue Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle, qui vient ensuite, on peut apercevoir le clocher de l'église du même nom.

La rue Poissonnière, où commence le **boulevard Poissonnière** (350 mètr. de longueur) doit son nom aux marchands de marée qui la tra-

versaient autrefois pour se rendre aux halles. On voyait encore en 1836, à l'angle de cette rue, une plaque portant cette inscription : « Ici sont les limites de Paris. » En face de la rue Poissonnière s'ouvre le calme faubourg Poissonnière, qui conduit à l'ancienne barrière de Clignancourt.

L'aspect des boulevards que nous parcourons se modifie insensiblement. Sur le boulevard Poissonnière, on ne rencontre plus guère la blouse des ouvriers et le paletot

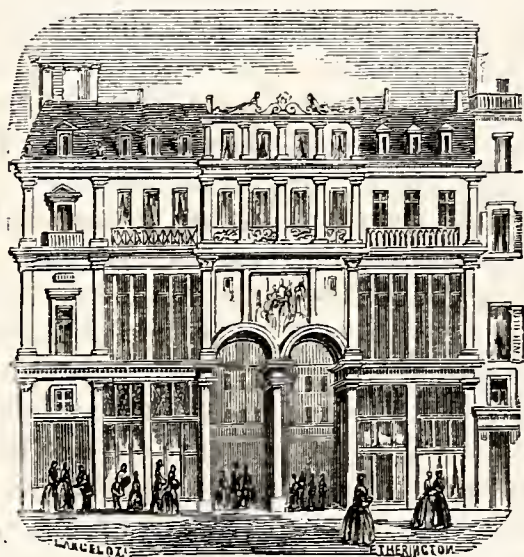
des petits marchands, mais on ne voit pas encore dominer les vêtements aux coupes orgueilleuses. Ce n'est plus un pays purement démocratique, ce n'est pas non plus une contrée tout à fait aristocratique ; c'est un terrain constitutionnel. Déjà cependant les goûts

et même les vices du riche trouvent ici leur satisfaction. Regardez plutôt ce marchand de comestibles dont l'étalage, diapré de crevettes et de homards, de rillettes de Tours et de pâtés de foies gras, de saucissons de Bayonne et de terrines de Nérac, fait un appel à la gourmandise de nos Apicius modernes. Ce n'est pas sur le boulevard de la Bastille qu'on trouverait ces séductions habilement assaisonnées. Ah ! que nous sommes loin des petits pains du théâtre Beaumarchais et du coco de la Gaieté !

A dr., la maison du Pont-de-Fer étale ses magasins de toutes sortes ; près d'elle sont le bazar du Voyage et la maison Barbedienne, où l'on vend des modèles antiques, reproduits par le procédé Collas, et les médaillons de David. Un peu plus loin, tout au bout de ce boulevard, au coin de la rue du Faubourg-Montmartre, les salons du restaurateur Vachette, qui terminent le côté dr. Nous laissons à g. la maison du Prophète, colossal établissement de tailleur pour les habits confectionnés, le bel hôtel

où sont exposés les tapis de la manufacture d'Aubusson et le bazar de l'Industrie française, dont les deux étages exposent à l'œil les richesses les plus variées.

La rue Montmartre sépare le boulevard Poissonnière du boulevard Montmartre (250 mètr.



Maison du Pont-de-Fer.

de longueur). C'est une longue rue, irrégulière, encombrée, traversée en tout sens par des fiacres, des omnibus, des charrettes, des haquets. Elle aboutit à Saint-Eustache et aux halles centrales. A l'entrée de cette rue, on remarque la façade des immenses magasins de la Ville-de-Paris. La rue du Faubourg-Montmartre, qui lui fait suite de l'autre côté du boulevard, conduit à la rue Notre-Dame - de - Lorette, près de l'église de ce nom.

Le boulevard Montmartre a déjà quelque chose du boulevard des Ita-

liens, qui va suivre. On dirait qu'on s'y recueille avant d'entrer sur le théâtre de la mode, ou après en être sorti. Il est en quelque sorte comme l'antichambre de l'autre.

Des maisons de construction moderne bordent des deux côtés les trottoirs; les enseignes s'étagent jusqu'aux toits. A chaque pas s'ouvre un splendide café; les magasins étalent les riches cachemires, les dentelles, l'orfèvrerie de luxe, les objets d'art, les chinoiseries. De vastes balcons décorent tous les étages.

A g., nous voyons quatre petites colonnes, formant une galerie ou un portique : c'est le théâtre des Variétés. Cette porte béante, tout auprès, c'est le passage des Panoramas. Un peu plus loin s'ouvre la rue Vivienne, dont on a résumé tout le passé, tout le présent, tout l'avenir, en disant qu'elle a été, qu'elle est, et qu'elle sera jusqu'à la consommation des siècles la plus aimée de toutes les rues par la plus florissante de toutes les jeunessees, la jeunesse parisienne. On y rencontre à chaque pas une curiosité ou un monument. Le principal édifice, c'est la Bourse. Les galeries Vivienne, Colbert et des Panoramas, ont une de leurs issues dans cette rue magnifique; le Palais-Royal est à l'extrémité. Entre la rue Vivienne et la rue Richelieu, on remarque surtout le beau magasin de MM. Goupil et Cie, où se montrent, reproduites par la gravure, les compositions les plus remarquables des maîtres. Cet étalage de gravures est un des principaux du boulevard; il est signalé de loin à tous les regards par un groupe de flâneurs qui s'y suspendent comme

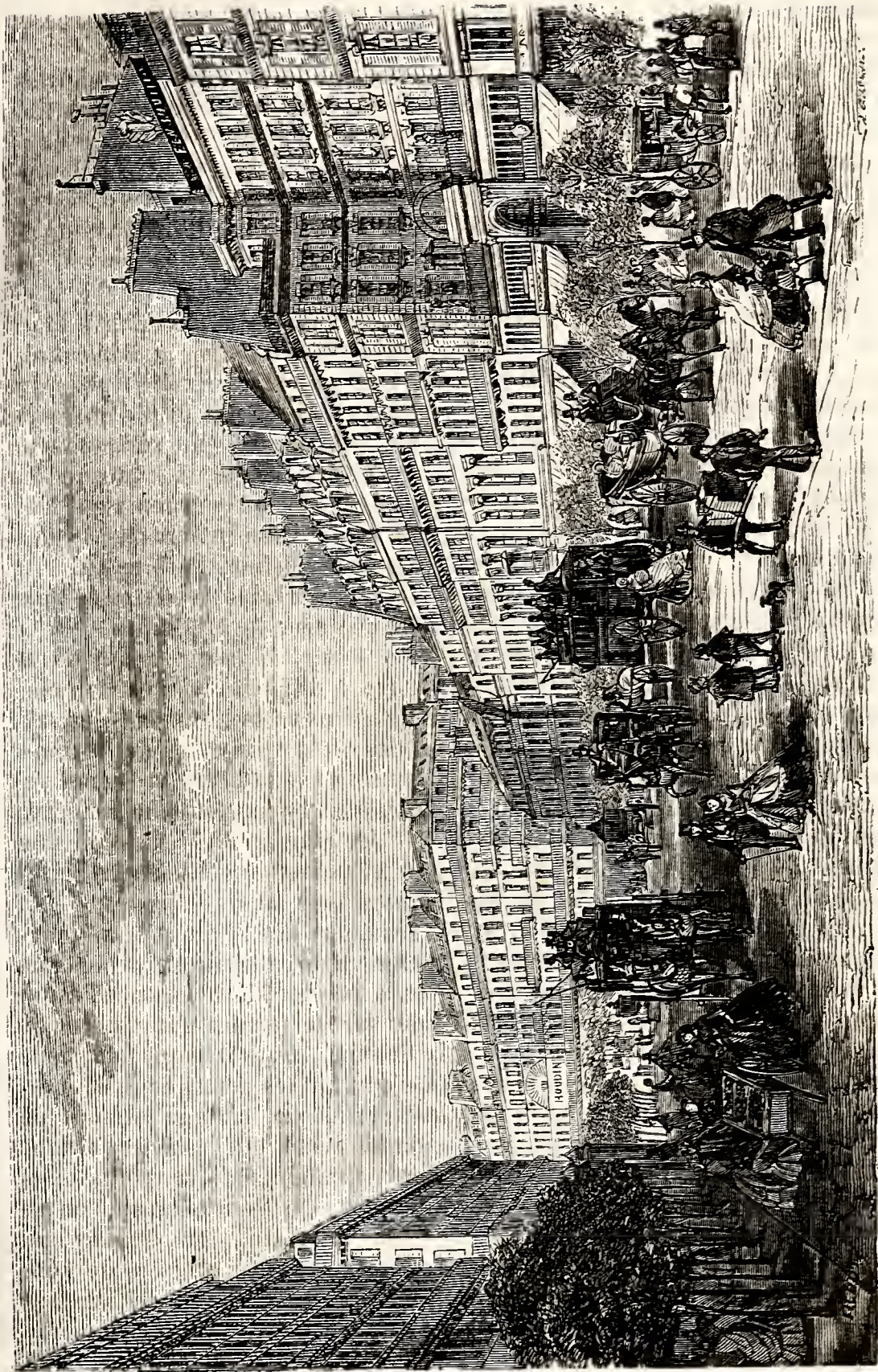
un essaim d'abeilles à une plate-bande de rosiers.

Le côté droit du boulevard rivalise de splendeur avec le côté gauche. Aux riches cafés, au joyeux théâtre, il oppose des cercles et des cabinets de lecture. Les étalages artistiques de Deforge attirent l'attention, en face des Variétés. A côté s'ouvre le passage Jouffroy, où semblent se donner rendez-vous les habitants les plus aristocratiques des quartiers de la Boule-Rouge, du Palais-Royal et de la Chaussée-d'Antin.

Les rues Drouot et Richelieu marquent la fin du boulevard Montmartre et le commencement du **boulevard des Italiens** (550 mètr. de longueur). La rue Drouot renferme le nouvel hôtel des commissaires-priseurs. Comme la rue Vivienne, la rue Richelieu, qui aboutit aussi au Palais-Royal, pourrait s'enorgueillir de ses boutiques splendides, mais elle est bien plus fière encore de ses nobles monuments, la Bibliothèque impériale et le Théâtre-Français.

Au coin de la rue Richelieu, à g., la pâtisserie de Frascati a remplacé l'ancienne maison de jeu du même nom. A côté, sur la rue, se trouve Janisset, l'un des premiers bijoutiers de Paris. A l'autre coin, le café Cardinal jouit d'une excellente réputation parmi les gourmands et les nombreux artistes qui viennent s'y établir. Ses belles salles, ornées de fleurs et d'arabesques, sont presque toujours pleines d'une société choisie. Ce café a été bâti à peu près sur l'emplacement de la maison du poète Regnard.

Le boulevard des Italiens, autrefois *boulevard de Gand*, est la



Boulevard Montmartre.

petite Provence de la jeune aristocratie parisienne. C'est sous le pâle soleil qui éclaire ses chaussées d'asphalte, c'est à la clarté de ses becs de gaz que, chaque jour et chaque nuit, viennent manœuvrer les êtres indéfinissables tour à tour appelés raffinés, beaux, merveilleux, incroyables, dandys, fashionables, lions, gandins, et qu'aujourd'hui, par épuisement d'épithètes appropriées au brillant objet qu'on veut peindre, on ne sait plus vraiment comment nommer.

Sur les autres boulevards, le promeneur s'en va en zigzag, le nez au vent, l'oreille au guet; il marche, il court, suivant le besoin ou le caprice du moment; on voit, en un mot, à l'indépendance de ses allures, qu'il a son affaire en tête et qu'il ne se soucie nullement de la galerie. Ici, au contraire, le Parisien se montre comme un acteur qui joue son rôle devant des spectateurs d'élite, et qui se sent emprisonné dans un regard difficile à satisfaire. S'il a du monde, les habitudes du luxe, le goût délicat, la taille svelte, la figure belle, il est sûr de réussir, c'est-à-dire d'être regardé. « C'est un premier sujet, » se dit-on tout bas. Si, malheureusement pour lui, il n'a qu'une beauté vulgaire, si ses habits, coupés par un tailleur anonyme, forment des plis roturiers, si sa barbe n'est pas irréprochable, si ses gants ne dessinent pas une main bien faite, s'il ne lance pas la fumée de son cigare avec l'aisance et la grâce des maîtres, on le regarde du coin de l'œil et on le dégrade de toutes ses prétentions... en le qualifiant de doublure. Être une doublure quand on a tout sacrifié pour briller au pre-

mier rang, oh! quel supplice et quel châtement!

Les gandins ont leurs principales stations sur le boulevard des Italiens, les uns en plein air, les autres à huis clos. Quand ils éprouvent le besoin d'éblouir les passants, ils s'arrêtent tantôt au passage de l'Opéra, tantôt sur le perron de Tortoni. Là, un cigare à la bouche, ils regardent s'écouler à leurs pieds la foule bigarrée du boulevard, les artistes, les écrivains, gens qui ne leur portent pas trop d'ombrage parce qu'ils cultivent surtout leur intelligence, les provinciaux qui les font sourire, les bourgeois qui leur font pitié. Rien n'échappe à leurs lorgnons fixés dans l'orbite de l'œil; c'est une véritable revue passée par les Napoléons de la fashion.

Au sortir du club, avant de se rendre à l'Opéra ou aux Italiens, les gandins se retirent dans les salles des cafés voisins et de Tortoni. C'est sous ces lambris parfumés d'odeurs gastronomiques que se discutent les plus graves questions du jour et que se nouent les mille intrigues de la vie des *viveurs*.

L'amour de l'argent, qui tourmente bien autant notre époque que la passion de l'élégance, attire aussi sur ce terrain l'état-major de la finance. Avant l'heure solennelle où s'ouvrent les portes de la Bourse, les agents de change et tout ce monde avide qui gravite autour d'eux, tiennent ici leurs petits états généraux. On se rencontre, on se prend la main, on s'interroge. Comme ces braves officiers de Fontenoy qui se saluaient avec politesse au moment de s'entre-tuer, on va, en attendant les jeux terribles de la hausse et de la baisse, déjeuner en-

semble dans ces splendides cafés. Mais que midi sonne, et aussitôt tous ces groupes se dissipent comme au son de la trompette, et courent, les uns à pied, les autres en voiture, chercher une place autour de la fameuse corbeille du temple de Plutus.

Enfin les voitures de luxe, les omnibus, la foule active qui au moindre rayon de soleil afflue des

rues environnantes, encombrant parfois le boulevard à tel point que la circulation y devient presque impossible.

De nombreux cercles ou clubs étendent leurs somptueux salons au premier étage des maisons du boulevard des Italiens. Le principal est le cercle des Arts, à l'angle du boulevard et de la rue de Choiseul.

Il nous faudrait nommer tou-



Boulevard des Italiens.

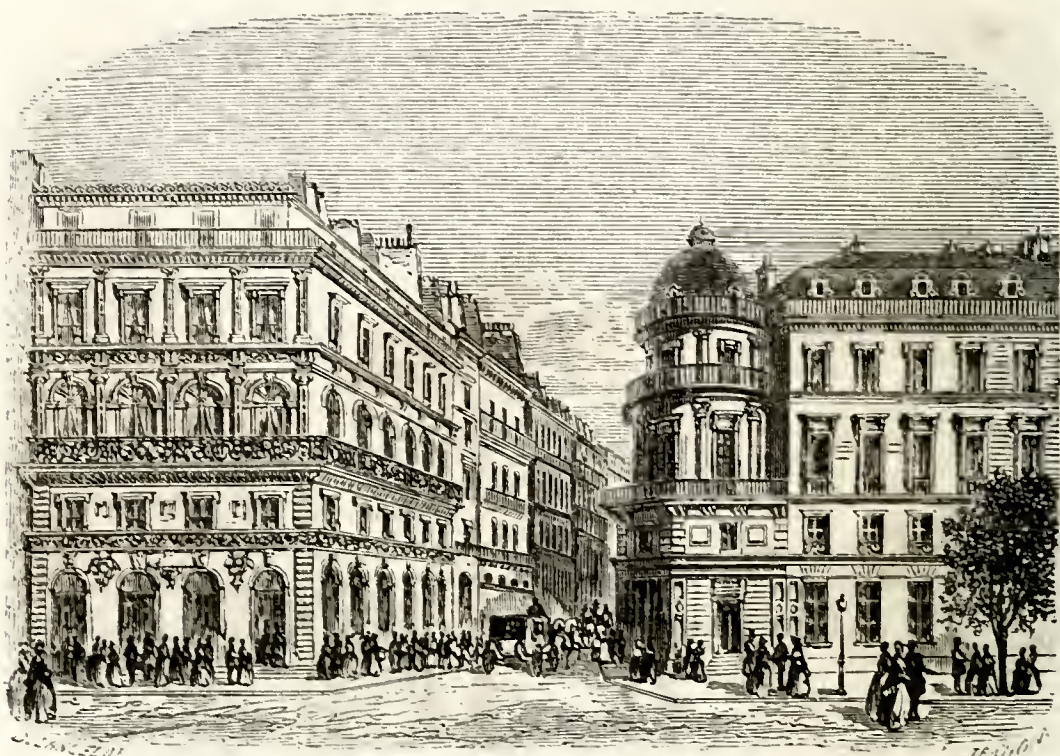
tes les maisons qui bordent de chaque côté le boulevard des Italiens, si nous voulions signaler toutes celles qui méritent d'attirer l'attention; mais nous ne pouvons indiquer ici que les principales. Ce sont d'abord, à dr., les salles d'exposition de l'habile photographe Disdéri; puis, le théâtre de Robert Houdin, le célèbre prestidigitateur, aujourd'hui remplacé

par Hamilton. A côté s'ouvre le passage de l'Opéra. Puis vient la rue Le Peletier, ainsi nommée du dernier prévôt des marchands, messire Louis Le Peletier, chevalier, marquis de Montméliant, seigneur de Mortefontaine. C'est dans cette rue que se trouve l'entrée principale du théâtre de l'Opéra, construit provisoirement en cet endroit il y a plus de quarante ans, et qui sera sans

doute démoli quand la nouvelle salle sera terminée sur le boulevard des Capucines. C'est aussi dans cette rue qu'eut lieu, le 14 janvier 1858, l'attentat d'Orsini et de ses complices. Nous trouvons ensuite le café Riche, à propos duquel un homme d'esprit a dit un jour : « Il faut être bien riche pour entrer chez Hardy et bien hardi pour entrer chez Riche. » Ce dernier s'est

agrandi et embelli, en changeant de propriétaire; le café Hardy est devenu la Maison-Dorée. Le café-restaurant de Tortoni suit presque immédiatement le café Riche.

Il est impossible de dépasser l'entrée de la rue Laffitte (à dr.) sans s'y arrêter un moment, ne fût-ce que pour jeter un coup d'œil sur ces magnifiques hôtels dont l'un fut habité par le plus populaire de tous



Maison dorée.

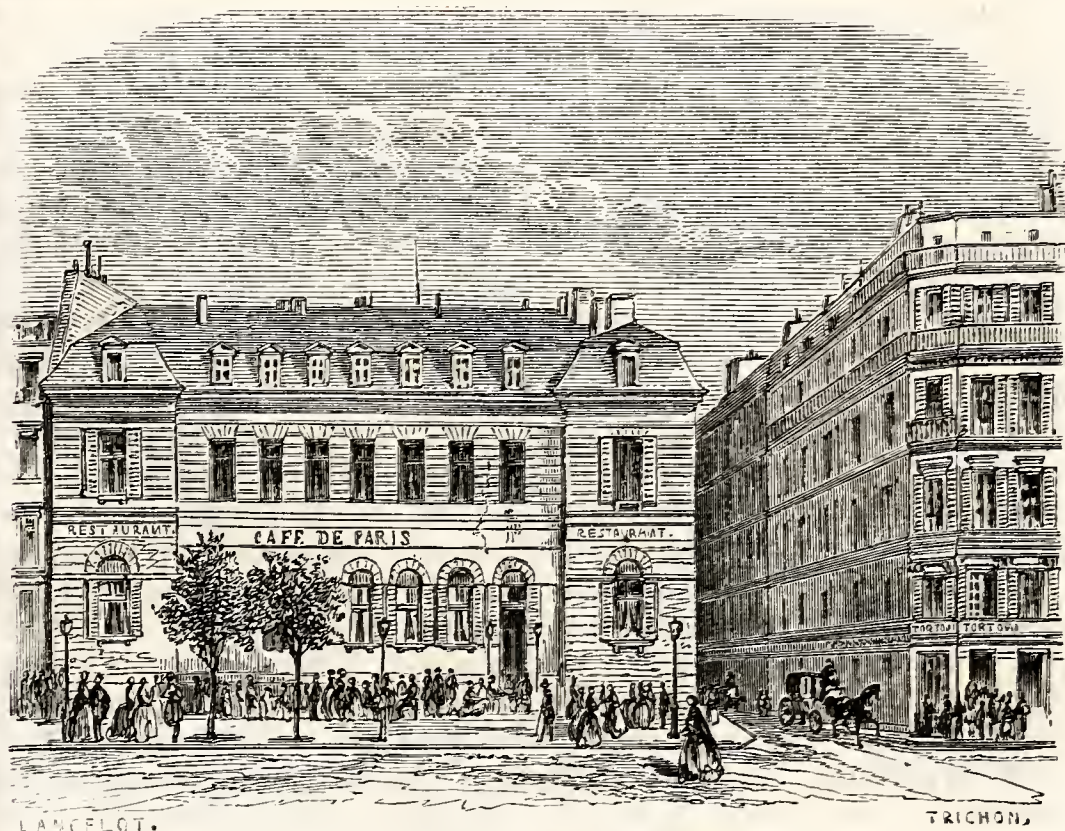
les hommes de finance et dont plusieurs autres appartiennent à ce haut et puissant personnage que nous nommons Rothschild, et que le peuple du quartier, dans son langage énergique, appelle quelquefois milord Million. Autrefois la perspective finissait à la rue de Provence, devant l'arcade cintrée de l'hôtel Thélusson, à travers laquelle on apercevait les massifs d'un gra-

cieux jardin, une rotonde, des colonnades, des statues mêlées à des rochers et à des fontaines. Cette habitation, qui fournissait un charmant point de vue aux promeneurs du boulevard, fut encore plus remarquable lorsqu'elle changea d'hôte, lorsque Murat y vint occuper les appartements du banquier genevois. Le héros d'Iéna, d'Austerlitz, d'Eylau, de Friedland, répandit

sur cette demeure une sorte d'éclat historique que n'eût jamais pu lui donner M. Thélusson, dont la principale gloire fut d'avoir pour caissier le fameux Necker, le père de Mme de Staël. Aujourd'hui, grâce au prolongement de la rue, le regard ne s'arrête plus que devant le portique de Notre-Dame de Lorette. La rue Laffitte eut pour

parrains de très-grands personnages : un roi, un jésuite, un banquier; elle s'appela successivement rue d'Artois, rue Cerutti, de nouveau rue d'Artois, puis rue Laffitte. Elle reçut son dernier baptême au bruit de la révolution de juillet, qui l'a consacré.

La rue Taitbout, qui se présente ensuite, ne saurait revendiquer une



Ancien café de Paris.

origine aussi glorieuse. Elle porte le nom d'un simple commis aux bureaux de la ville, ce qui d'ailleurs ne l'empêche point d'être une rue fort à la mode. A l'angle de la rue, du côté g., en face de Tortoni, se trouvait il y a peu d'années le café de Paris, remplacé par un magasin de nouveauté. Au n° 26 du boulevard, on a établi, dans de vastes salons, une exposition permanente

de peinture. Les riches magasins d'orfèvrerie, les cafés somptueux, se succèdent sans interruption. Voici plus loin le magasin de Devisme, le célèbre armurier; la rue du Helder, ainsi appelée, sous le Directoire, en mémoire de l'expulsion des Anglais du sol batave; et enfin le café de Foy, à l'angle de la rue de la Chaussée-d'Antin.

La partie du boulevard qui sépare

la rue Taitbout de la rue du Helder est le point central de la fashion. C'est là que durant les limpides soirées d'été, lorsque le jour se meurt à l'horizon et que la lune se lève sur nos toits comme dans une décoration fantastique, on trouve, au sein d'une atmosphère imprégnée de la senteur des œillets et des roses, les derniers débris du beau monde, tout ce que Paris a pu réunir dans son enceinte de femmes charmantes et d'hommes d'esprit.

De l'autre côté du boulevard, nous signalerons, outre le café Cardinal, le passage Mirès, tout nouvellement construit; de grands magasins de cachemires, entre la rue Favard et la rue Marivaux; le café du Grand-Balcon, qui se trouve adossé à l'Opéra-Comique, dont la façade, regardant la place Feydeau, tourne le dos au boulevard; le café Anglais; puis la Galerie de Fer, charmant bazar peuplé de boutiques, et ouvert sur les dépendances de l'hôtel de Boufflers, dont il porta longtemps le nom aristocratique. Ce fut après un incendie, arrivé en 1828, que, reconstruit en fer, il prit la dénomination sous laquelle on le connaît aujourd'hui. Les rues de Choiseul et de la Michodière conduisent au théâtre des Italiens, situé au delà de la rue Neuve-Saint-Augustin, sur une place oblongue formée par les rues Dalayrac et Marsollier. Enfin, au coin de la rue Louis-le-Grand, on trouve le pavillon de Hanovre, aujourd'hui occupé par l'orfèvrerie Christophle. Il fut construit vers 1760 par le maréchal de Richelieu, qui vint y cacher ses amours scandaleuses. Un jardin symétrique, planté de chaque côté de deux longues rangées d'arbres et

d'épais massifs de charmilles, reliait le pavillon à l'hôtel du maréchal, situé dans la rue Neuve-Saint-Augustin, à l'angle de la rue Louis-le-Grand.

Le **boulevard des Capucines** (500 mètr. de longueur) fait suite au boulevard des Italiens, à partir du pavillon de Hanovre. La rue de la Chaussée-d'Antin, qui établit de l'autre côté la ligne de démarcation entre les deux boulevards, se distingue par la richesse et l'élégance de ses magasins. Sa physionomie générale va, du reste, être complètement transformée par l'ouverture de la rue de la Fayette prolongée, et par la construction d'une nouvelle église à son extrémité septentrionale.

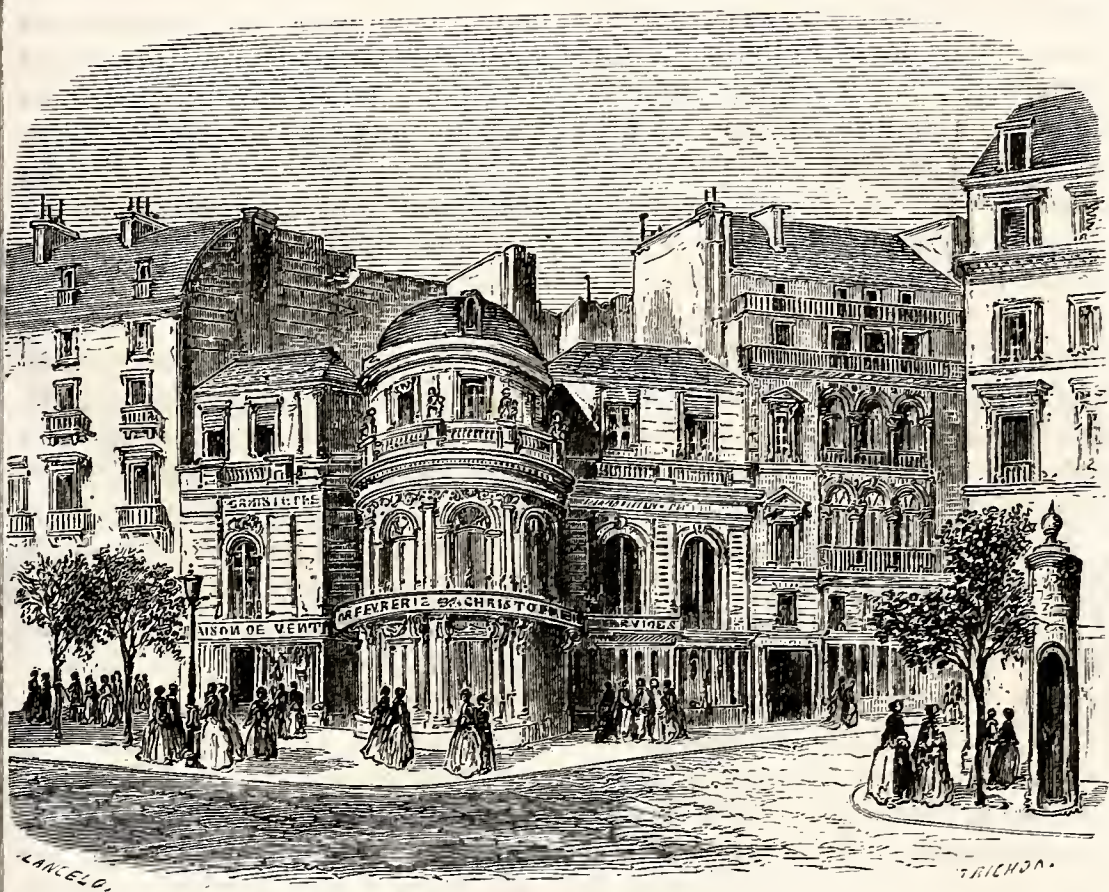
Au delà de la rue de la Chaussée-d'Antin, le boulevard des Capucines était bordé par une grille à hauteur d'appui, dominant une rue dont le sol était inférieur d'environ 4 mètr. à celui du boulevard. Cette rue, nommée rue Basse-du-Rempart, aura bientôt disparu complètement. En face de la rue de la Paix commence à s'élever le nouvel Opéra, sous la direction de M. Garnier, architecte. De nouvelles constructions ont aussi remplacé en partie les anciens hôtels de la rue Basse-du-Rempart, parmi lesquels on remarquait l'hôtel d'Osmond. Les regards sont attirés aujourd'hui par les riches magasins de la maison Delisle et par le bâtiment gigantesque, en forme de trapèze, du grand hôtel de la Paix, le rival du grand hôtel du Louvre. La maison qui fait le coin de la rue Caumartin est celle où mourut Mirabeau, le 2 avril 1791.

Sur la g., entre le pavillon de Hanovre et la rue de la Paix, le boulevard a un caractère de calme aris-

ocratique qui lui est particulier. C'est dans ces belles maisons que les princes russes et les lords anglais viennent volontiers s'établir; c'est dans ces beaux magasins que les riches habitants des rues voisines se fournissent d'une partie de leurs objets de luxe.

Le boulevard des Capucines a pris

son nom d'une communauté de femmes supprimée en 1790, et dont les bâtiments furent alors affectés à la fabrication des assignats. Les magnifiques jardins qui l'entouraient devinrent un rendez-vous de plaisir. On y établit successivement un théâtre, un cirque et un panorama, le premier qui ait été établi à Paris.



Pavillon de Hanovre.

Un décret de 1806 ordonna le percement de la rue de la Paix au milieu de ce vaste emplacement.

Avant d'atteindre cette rue, signalons les ateliers de photographie de Mayer et Pierron, la boutique du célèbre confiseur Boissier et les magasins de Tahan, où l'on trouve une admirable collection d'ouvrages sculptés et ciselés.

La rue de la Paix, qui s'ouvre à g., conduit à la place Vendôme, dont on aperçoit la colonne et les somptueux édifices. A partir de cette rue, le boulevard est un peu moins fréquenté. C'est que le jardin des Tuileries, dont les arbres se montrent au fond de la rue Castiglione, a déjà détourné le flot. D'ailleurs, il y a peu d'années encore que

cette partie du boulevard manquait presque complètement de constructions dignes d'attirer l'attention. Aujourd'hui, on y remarque des boutiques de luxe, les ateliers de photographie de Nadar et les brillants magasins d'Alphonse Giroux, qui s'élèvent, au coin de la rue Neuve-Saint-Augustin, à la place de l'ancien hôtel des affaires étrangères. C'est dans cet hôtel, nommé aussi hôtel de la Colonnade, que Bonaparte, alors simple général de la République, vit pour la première fois Eugène de Beauharnais qui, à l'âge de 12 ans, vint noblement réclamer l'épée de son père; ce fut là aussi que peu de mois plus tard, le 9 mars 1796, il épousa la mère de ce jeune héros, la douce et bonne Joséphine. Après la cérémonie nuptiale, les illustres époux allèrent occuper leur hôtel de la rue de la Victoire.

Le **boulevard de la Madeleine** (200 mètr. de longueur) commence à la rue de Luxembourg, au fond de laquelle se dressent aussi les massifs du jardin des Tuileries. Ce boulevard termine dignement la série des riches établissements et des beaux magasins. C'est là en effet que se trouvent, à g., la cité Vindé, les magasins de Le Goupy, de Gouache, des Trois-Quartiers. Le magasin de deuil de Sainte-Madeleine fait le coin du boulevard, de ce côté, au delà de la rue Duphot, qui laisse apercevoir au fond l'église de l'Assomption.

De l'autre côté du boulevard s'ouvrent les rues de Sèze, Godot-de-Mauroi et de la Ferme-des-Mathurins. On arrive enfin à la place qui entoure l'église monumentale de la Madeleine. Ici se termine la ligne

des boulevards du Nord, des grands boulevards, comme on pourrait les appeler. La partie de la place qui longe l'église à l'E. est plantée d'arbres et se transforme chaque semaine, le mardi et le vendredi, en un marché aux fleurs, véritable parterre, enrichi des plus doux parfums et des plus séduisantes couleurs de nos jardins. Là s'en viennent, comme à un rendez-vous poétique, les existences diverses qui s'écoulent à l'ombre de ces hautes maisons aux balcons dorés, l'artiste à l'œil pensif, le rentier au visage souriant et fleuri; puis les piquantes individualités de l'autre sexe : la femme du monde, dont le langage à la fois bref et câlin révèle des habitudes de commandement tempéré; la petite marchande; l'ouvrière qui, sans participer aux recherches aristocratiques de ses voisines, conserve intact, comme un instinct de son sexe, le noble amour des choses élégantes. Tout ce monde se promène pêle-mêle sur l'asphalte jonché de fleurs...

A l'extrémité de ce marché, derrière l'église, la rue Tronchet offre une superbe issue à ce fleuve humain qui roule sans cesse sur les boulevards, dont elle est un des plus magnifiques affluents. Parmi ses plus belles maisons, on remarque, n° 5, en venant de la Madeleine, l'hôtel Pourtalès, dont nous parlerons ailleurs.

En face de la Madeleine, la rue Royale, large elle-même comme un boulevard, ouvre une magnifique perspective sur la place de la Concorde et le palais du Corps législatif, au delà de la Seine. Enfin, à l'O. de la Madeleine commence le boulevard Malesherbes;

l'une des grandes voies de création récente, dont nous parlerons après avoir dit un mot des boulevards du Sud.

Les anciens boulevards intérieurs du Sud, ainsi que les anciens boulevards extérieurs qui, depuis l'annexion, sont aussi compris dans l'intérieur de Paris, n'ont absolument rien de commun avec les boulevards proprement dits, si ce n'est

qu'ils sont de longues avenues plantées de beaux arbres.

Les anciens *boulevards intérieurs du Sud* sont au nombre de six : les boulevards de l'Hôpital, des Gobelins, Saint-Jacques, d'Enfer, du Montparnasse et des Invalides.

Le **boulevard de l'Hôpital** commence à la place Walhubert, en face du pont d'Austerlitz, entre le Jardin des Plantes, à dr., et la gare du chemin de fer d'Orléans, à g.



Anciens boulevards extérieurs.

Percé en 1760, il doit son nom au vaste hôpital de la Salpêtrière, qui s'élève à g., au fond de la place de l'Hôpital. Un peu plus haut, à dr., doit aboutir le nouveau boulevard Saint-Marcel; près du marché aux chevaux, dont une des entrées donne sur le boulevard de l'Hôpital. On laisse aussi du même côté la petite église de Saint-Marcel, puis à g. le vaste enclos de l'abbatoir de Villejuif, avant d'arriver au rond-point de l'ancienne barrière de

Fontainebleau, après un parcours de 1435 mètr.

Le **boulevard des Gobelins**, ainsi nommé du voisinage de la manufacture impériale de tapisseries, commence à l'ancienne barrière de Fontainebleau et finit à la rencontre de la rue de la Glacière, après avoir croisé la petite rivière de Bièvre. Sa longueur est de 856 mètr. Il est aujourd'hui réuni à l'ancien *boulevard extérieur d'Italie*.

Le **boulevard Saint-Jacques**, qui s'étend de la rue de la Glacière à l'ancienne barrière d'Enfer, a 905 mètr. de longueur. La démolition de l'ancien mur d'octroi a fait réunir au boulevard Saint-Jacques les *boulevards de la Glacière, de la Santé et d'Arcueil*. L'embarcadère du chemin de fer de Sceaux est bâti sur ce dernier boulevard, près de la barrière d'Enfer.

Le **boulevard d'Enfer** a reçu sa dénomination de l'ancienne barrière à laquelle il commence, pour aboutir au boulevard du Montparnasse. Sa longueur totale est de 850 mètr. Il se confond aujourd'hui, sur plus de la moitié de son parcours, avec l'ancien *boulevard de Montrouge*, qui longe à dr. le cimetière du Montparnasse. C'est à l'extrémité septentrionale du boulevard d'Enfer, à g., près du boulevard du Montparnasse, qu'est établi le marché aux fourrages.

Le **boulevard du Montparnasse**, ainsi nommé d'un monticule où les écoliers de l'Université s'assemblaient autrefois pour discuter sur la poésie, part du carrefour de l'Observatoire pour finir à la rencontre de la rue de Sèvres. Sa longueur est de 1733 mètr. A 500 mètr. de l'avenue de l'Observatoire, il se raccorde, à g., avec le boulevard d'Enfer. Plus loin, on remarque du même côté l'embarcadère des chemins de fer de l'Ouest et du chemin de Versailles (rive g.). Cette gare donne, à de certaines heures, une assez grande animation à ce quartier désert, malgré le raccordement opéré, à quelque distance de Versailles, avec le chemin de la rive dr. L'avenue du Maine, qui se détache ensuite à dr., conduit au Petit-Montrouge.

Le **boulevard des Invalides** fait suite au boulevard du Montparnasse et se termine à la rencontre de la rue de Grenelle-Saint-Germain, au coin de l'esplanade des Invalides. Son parcours est de 1250 mètr. L'attention est attirée sur la g., à l'entrée de ce boulevard, par l'établissement impérial des jeunes aveugles. Plus loin, le boulevard reçoit une certaine majesté du voisinage des Invalides et des grands hôtels du faubourg Saint-Germain, dont les jardins s'étendent sur toute la dernière partie de son parcours. On voit à dr. la tour gothique de la chapelle de la congrégation de Notre-Dame (couvent des Oiseaux), puis à g. la colonne de la place de Breteuil (V. ci-dessous, chap. IV). De grandes et belles allées d'arbres qui, de la façade de l'église des Invalides, rayonnent en divers sens, peuvent être considérées comme le prolongement des boulevards.

Les anciens **boulevards extérieurs**, que nous ne mentionnerons que pour mémoire, suivaient dans toute leur étendue le mur d'octroi récemment démolí. Ils furent commencés en 1786 et terminés en 1817. Réunis maintenant à l'ancien chemin de ronde, ils forment de magnifiques promenades, plantées de plusieurs rangées d'arbres et remarquables surtout par leur largeur.

La plupart ont conservé les noms des communes annexées qu'ils longent ou des barrières auxquelles ils aboutissaient. Leur développement est d'environ 15 kil 1/2 sur la rive dr. et de 9 kil. sur la rive g.

Les nouveaux boulevards.

Depuis 1852, de nouveaux et magnifiques boulevards ont été et sont encore tous les jours ouverts dans toutes les directions. Ces boulevards de création récente ou projetée n'offrant aucun souvenir historique,

il nous suffira d'indiquer rapidement leur parcours et les monuments qui les bordent.

Devant la gare du chemin de fer de l'Est s'ouvre le **boulevard de Strasbourg**, qui croise le boulevard de Magenta, sur la place de la Fidélité, en face de l'église Saint-



Boulevard de Strasbourg.

Laurent, et aboutit au boulevard Saint-Denis, entre la porte Saint-Denis et la porte Saint-Martin. Sa longueur est de 850 mètr. environ ; sa largeur de 30 mètr., excepté aux abords de la gare de l'Est, où il forme un évasement de 67 mètr. On remarque dans sa partie inférieure

les cafés du XIX^e Siècle, des Mille Colannes et l'Eldorado.

Le **boulevard de Sébastopol**, qui fait suite au boulevard de Strasbourg, au delà du boulevard Saint-Denis, conserve la même largeur, ainsi répartie : 14 mètr. pour

la chaussée; 8 mètr. pour chacune des contre-allées. Ce boulevard aboutit à l'avenue de l'Observatoire, à l'extrémité du jardin du Luxembourg. Sa longueur totale est de 3700 mètr., dont 1550 mètr. environ sur la rive dr. de la Seine, du boulevard Saint-Denis à la place du

Châtelet, 400 mètr. pour la traversée du fleuve et de la Cité; et 1750 mètr. sur la rive g. La partie comprise entre la rue Soufflot et l'avenue de l'Observatoire n'est pas encore terminée.

En suivant le boulevard de Sébastopol de l'une à l'autre de ses extré-



Boulevard de Sébastopol (rive droite).

mités, on rencontre sur la rive dr., à g., le square des Arts-et-Métiers, devant le Conservatoire du même nom, et le théâtre du Prince impérial, près duquel le boulevard crociera la rue projetée de la Bourse. Un peu plus loin, au delà de la rue Turbigo et de la rue projetée qui doit

conduire de la place des Victoires à la rue du Temple, on trouve à dr. l'église Saint-Leu, puis les rues de Rambuteau et de la Cossonnerie, à l'extrémité desquelles on aperçoit les Halles centrales. La rue Aubry-le-Boucher qui s'ouvre à peu de distance, du même côté, conduit à



Boulevard de Sébastopol (rive gauche).

la fontaine des Innocents. Le boulevard de Sébastopol croise ensuite la rue de Rivoli, longe le côté occidental du square de la tour Saint-Jacques, traverse l'avenue Victoria, qui permet d'apercevoir à g. la façade de l'hôtel de ville, et aboutit enfin sur la place du Châtelet, entre le théâtre lyrique (à g.), d'une part, la fontaine monumentale de la Victoire et le théâtre du Cirque (à dr.), d'autre part.

Après avoir franchi la Seine sur le pont au Change, on passe, dans la Cité, entre la Sainte-Chapelle et le palais de Justice (à dr.), le tribunal de Commerce et la nouvelle caserne de la gendarmerie (à g.), qui commande l'entrée du pont Saint-Michel, sur lequel on traverse le petit bras du fleuve.

Sur la rive g., la fontaine Saint-Michel attire tout d'abord l'attention à dr., sur la place du même nom et près de la place Saint-André-des-Arcs. La rue Saint-Séverin, qui s'ouvre bientôt à g., est ainsi nommée de l'église voisine, dont on aperçoit le clocher surmonté d'un lanternon. Plus loin, on croise le boulevard Saint-Germain, près des ruines du palais des Thermes, qu'entoure un square fermé, vis-à-vis de la maison de M. Hachette. On laisse ensuite à g. la rue des Écoles, qui conduit au Collège de France; à dr. la rue de l'École-de-Médecine, qui aboutit à l'école de Médecine et à l'hôpital de la Clinique, puis la rue Racine, à l'extrémité de laquelle on découvre le théâtre de l'Odéon. L'église de la Sorbonne se montre à g., presque en face du lycée Saint-Louis. A partir de la rue Soufflot, qui laisse apercevoir la façade et le dôme du

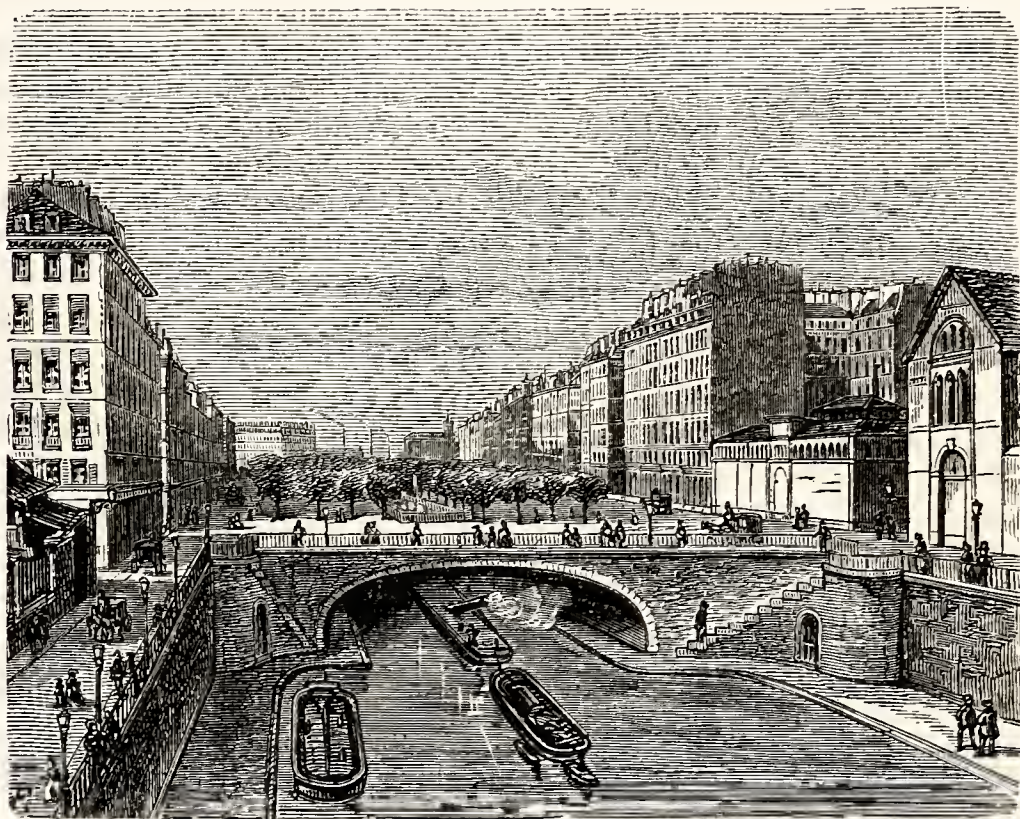
Panthéon, le boulevard longe le côté oriental du jardin du Luxembourg et le jardin botanique de l'école de Médecine. Les bâtiments de l'école des Mines sont les seules constructions qui s'élèvent à dr. A g., les rues de l'Abbé-de-l'Épée et du Val-de-Grâce permettent de voir, la première, la tour de l'église Saint-Jacques du Haut-Pas, la seconde, le dôme du Val-de-Grâce. C'est entre ces deux rues que doit s'ouvrir la rue des Feuillantines, destinée à mettre le boulevard de Sébastopol en communication avec le boulevard Mouffetard. On débouche enfin au carrefour de l'Observatoire, près de la statue du maréchal Ney. Le plus beau point de vue qu'offre le boulevard de Sébastopol est celui qu'a choisi notre dessinateur, M. Fichot. A dr., on a le palais des Thermes et son jardin moderne; à g. la maison vraiment monumentale que M. Hachette a fait élever entre les boulevards de Sébastopol et Saint-Germain: au fond, au delà de la Seine, le toit aux arêtes dorées et la flèche aiguë de la Sainte-Chapelle.

Le **boulevard Malesherbes**, inauguré le 13 août 1861, conduit de la Madeleine à la porte d'Asnières. Il a 2700 mètr. de longueur sur 34 mètr. de largeur. Pour ouvrir cette nouvelle voie, il a fallu enlever sur son parcours plus de 400000 mètr. cubes de déblais. A la hauteur de la place Laborde, près de la nouvelle église de Saint-Augustin, actuellement en construction, le boulevard Malesherbes se bifurque pour envoyer vers l'ancienne barrière de Monceaux un embranchement à peine commencé. 600 mètr. plus loin, le boulevard

Malesherbes passe, à g., près du parc de Monceaux, auquel conduit une avenue longue de 100 mètr.

Nous avons déjà dit que la place de l'Étoile est le point de départ de douze boulevards ou avenues, dont plusieurs sont livrés à la circulation depuis un temps plus ou moins long, et dont les autres sont

en voie d'exécution. Ces boulevards sont : — la grande avenue des Champs-Élysées, dont nous parlerons au chapitre des promenades ; — le **boulevard Sainte-Périne** (900 mètr. de longueur), aboutissant au pont de l'Alma, près de la pompe à feu de Chaillot et à l'extrémité du boulevard de l'Empereur : il n'est encore ouvert



Avenue de la Reine-Hortense.

que sur 200 mètr. de longueur, jusqu'à la rencontre de la rue du Chemin de Versailles ; — le **boulevard d'Iéna** (1300 mètr.), qui ira de l'arc de triomphe à l'extrémité S. de la place projetée du Roi de Rome, sur la rampe du Trocadéro ; — l'**avenue du Roi de Rome** (1200 mètr.), complètement terminée, qui conduit à l'extrémité occidentale de cette place ; — l'ave-

nue de Saint-Cloud, l'avenue de l'Impératrice et l'avenue de la porte Maillot, qui conduisent toutes trois, au bois de Boulogne (V. ci-dessous, chap. VI) ; — deux boulevards projetés, allant rejoindre au N. l'avenue des Ternes ; — le **boulevard de l'Étoile** (1600 mètr.), qui, croisant les anciens boulevards extérieurs de Neuilly et de Courcelles, relie, à travers la plaine de Courcelles, le

rond-point de l'arc de triomphe à l'extrémité septentrionale du boulevard Malesherbes, au point de rencontre de ce boulevard avec le chemin de fer d'Auteuil et le boulevard Péreire; — le **boulevard Monceaux** (800 mètr.), aboutissant au parc de ce nom; — le **boulevard Beaumont** (1800 mètr.), qui, à demi percé déjà, communiquera avec le parc de Monceaux par une rue ouverte sur la g., passera devant l'abbatoir du Roule, et débouchera sur le boulevard Malesherbes, un peu au-dessous de la place Laborde, vis-à-vis de la rue de Rouen, qui doit unir le boulevard Malesherbes à la place du nouvel Opéra.

Le **boulevard Péreire** est une double avenue établie à dr. et à g. du chemin de fer d'Auteuil, depuis la station de la porte Maillot (avenue de Neuilly), jusqu'à la rue de la Santé, près de la station des Bagnolles. Cette magnifique promenade croise successivement l'avenue des Ternes, la rue de Courcelles, le boulevard Malesherbes, au point de jonction du boulevard de l'Étoile, et la route d'Asnières.

De la place du Château-d'Eau partiront trois nouveaux boulevards importants : le boulevard du Nord, le boulevard des Amandiers et le boulevard du Prince-Eugène. Le **boulevard du Nord** ou de **Magenta** (2 kil.) se dirige vers la porte de Clignancourt. Il est terminé de la porte de Clignancourt à l'église Saint-Laurent, et en construction de l'église Saint-Laurent au Château-d'Eau. Le boulevard de Magenta croise les rues de Lancry et du Faubourg-Saint-Martin; le boulevard de Strasbourg, sur la place

de la Fidélité, vis-à-vis de l'église Saint-Laurent et non loin de la gare du chemin de fer de l'Est; la rue du Faubourg-Saint-Denis, au N. de la prison Saint-Lazare; la rue Lafayette, au point de rencontre de l'avenue de Denain, ouverte en face de la nouvelle gare du chemin de fer du Nord; et enfin la nouvelle rue de Maubeuge prolongée, à la croisée de la rue Saint-Vincent-de-Paul, derrière l'église du même nom. — Le **boulevard des Amandiers** (1800 mètr.) conduira à l'ancienne barrière du même nom, en coupant le boulevard de la Reine-Hortense, la rue de Ménilmontant et la rue projetée d'Austerlitz. Il n'est pas encore commencé. — Le **boulevard du Prince-Eugène** (3 kil.) aboutira à la barrière du Trône. Il est ouvert de la barrière du Trône au boulevard de la Reine-Hortense, et croise les rues de Montreuil, de Charonne, de la Roquette, des Amandiers et de Popincourt, près de l'église Saint-Ambroise.

L'avenue de la Reine-Hortense (1800 mètr.) est une jolie promenade, établie au-dessus du canal Saint-Martin, maintenant recouvert d'une voûte depuis la rue du Faubourg-du-Temple jusqu'à la place de la Bastille. Dix-huit parterres, entourés de grilles, avec fontaines jaillissantes au centre, masquent les prises d'air et de jour nécessaires à la navigation du canal. Cette navigation se fait au moyen d'un petit toueur dont rien ne trahit la présence, à part quelques bouffées de vapeur qui s'échappent, à son passage, de l'orifice des prises d'air. Trois cents candélabres à gaz, bronzés par les procédés galvani-

ques, forment sur le boulevard quatre lignes de feux.

De la place de la Bastille à la Seine, la gare de l' Arsenal est bordée par les **boulevards** déjà anciens de la **Contrescarpe** (à g.) et **Bourdon** (à dr.), qui ont chacun de 600 à 700 mètr. de longueur.

Le **boulevard Mazas**, de la place Mazas à l'ancienne barrière du Trône, offre un parcours de plus de 2 kil. Il dégage les abords du chemin de fer de Lyon et de la prison Mazas.

Le **boulevard Saint-Germain**, du quai Saint-Bernard à l'église Saint-Germain des Prés (1800 mètr.), n'est encore percé que jusqu'à la rencontre de la rue Hautefeuille (1150 mètr.). Il est question de le prolonger vers le N. jusqu'à la place de la Bastille (1 kil.), en lui faisant passer la Seine sur un pont appuyé à l'extrémité orientale de l'île Saint-Louis. Sur la rive g., le boulevard Saint-Germain commence près de l'entrepôt des vins, passe entre le marché aux Veaux (à dr.) et le chevet de l'église Saint-Nicolas du Chardonnet (à g.), longe le square du musée des Thermes et croise le boulevard de Sébastopol. Sur la rive dr., il passera derrière l'arsenal, sur l'emplacement de l'ancien hôtel Saint-Paul.

L'**avenue de Vincennes** (2200 mètr.), de la rue de Lyon à l'ancienne barrière de Reuilly, est en voie d'établissement.

Dans le même quartier, on doit ouvrir le **boulevard d'Austerlitz** (600 mètr.), du pont d'Austerlitz à la rue de Charenton. — L'**avenue**

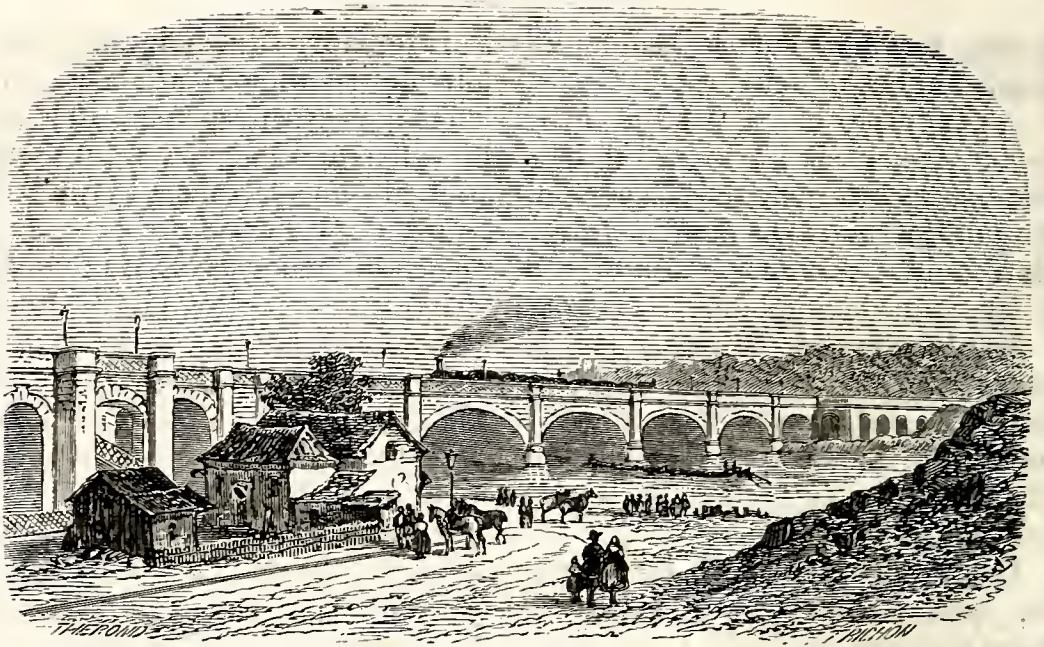
Parmentier, située devant l'abattoir de Ménilmontant, sera prolongée, au N., jusqu'à la rue d'Alibert, derrière l'hôpital Saint-Louis; au S., jusqu'à la rencontre du boulevard du Prince-Eugène et de la rue de la Roquette. Ces prolongements lui donneront une longueur totale de 1800 mètr. — Le **boulevard de Philippe-Auguste** (1100 mètr.) mettra la barrière du Trône en communication avec le cimetière du Père-Lachaise.

Le **boulevard de l'Alma**, des Champs-Élysées au pont d'Alma (750 mètr.), doit être prolongé sur la rive g. jusqu'au point d'intersection de la rue de Vaugirard et du boulevard du Montparnasse (2700 mètr.). Il coupera, aux abords des Invalides, les avenues de la Mothe-Piquet, de Tourville, de Lowendal, de Ségur et de Breteuil, en passant devant l'église projetée de Saint-François-Xavier.

Le **boulevard de l'Empereur** (2 kil.) est destiné à relier le pont d'Alma à la place projetée du Roi de Rome et au bois de Boulogne.

Sur la rive g., les boulevards suivants n'ont encore reçu aucun commencement d'exécution : le **boulevard Mouffetard** (900 mètr.), de l'église Saint-Médard à l'ancienne barrière de Fontainebleau ; — le **boulevard Saint-Marcel** (2 kil.), de l'allée de l'Observatoire au boulevard de l'Hôpital, près du marché aux chevaux ; — le **boulevard de la Santé** (1500 mètr.), de l'ancienne barrière d'Enfer à l'intersection des boulevards Mouffetard et Saint-Marcel.





Pont du chemin de fer de ceinture sur la Seine, à Bercy.

CHAPITRE III.

LES QUAIS. — LES PONTS. — LES PORTS.

Les bords de la Seine offrent une des promenades les plus variées que l'on puisse souhaiter : on y voit pourtant plus de gens affairés que de promeneurs. Mais l'étranger qui veut connaître la ville sous tous ses aspects ne se plaindra pas de la fatigue, s'il traverse Paris en ligne droite depuis le Jardin des Plantes jusqu'au champ de Mars. Il trouvera là un triple sujet d'observations : les quais, les ponts et les ports.

Les **quais** de Paris sont, dans presque toute leur étendue, plantés d'arbres et munis de trottoirs qui courent le long des parapets.

Il n'y pas moins de 27 **ponts** sur la Seine, dans l'intérieur de Paris, et presque tous sont remarquables à différents titres : ponts en pierre, à tablier droit ou à courbure, ponts

suspendus, ponts en fil de fer, ponts en fonte, ponts en bois, etc. Un ingénieur trouverait probablement un spécimen de tous les principaux systèmes en usage pour la construction des ponts, en parcourant les quais depuis le pont Napoléon III jusqu'à celui de Grenelle.

Les **ports**, que la plupart des Parisiens connaissent à peine de nom, sont, pour la plupart, devenus inutiles, par suite de la concurrence que les chemins de fer ont faite à la navigation fluviale.

Les bords de la Seine étant très-élevés et garnis de parapets, on peut suivre longtemps la ligne des quais sans songer à la population affairée qui s'agite au-dessous du niveau des rues et sur le bord même de l'eau. Il y aurait pourtant

là toute une étude de mœurs à faire. Mais, il faut en convenir, les nombreux lavoirs publics, échelonnés le long de la Seine, les écoles de natation, les bateaux à vapeur de Saint-Cloud, ceux de Corbeil, les steamers du Havre, les toueurs qui conduisent des trains de bateaux jusqu'à Rouen, en se remorquant eux-mêmes à une chaîne de fer cachée sous l'eau, les trains de bois flotté qui glissent silencieusement à la surface du fleuve, les chaloupes pontées, les canots de plaisir, ne parviennent pas à donner aux quais parisiens une apparence d'activité proportionnée à leur étendue et à l'immensité de la ville.

La Seine entre dans Paris un peu en amont du **pont Napoléon III**, construit à quelques mètres en deçà des fortifications, entre la porte de Bercy (rive dr.), et la porte de la Gare (rive g.). Ce pont, bâti en pierre et composé de 6 arches de 34 mètr. d'ouverture chacune, est double. Il sert tout à la fois au chemin de fer de ceinture et au passage des piétons, en prolongeant, au-dessus de la Seine, la route militaire qui suit intérieurement l'enceinte des fortifications. Sa longueur est de 400 mètr. entre les culées. De beaux viaducs en meulière, hauts de 8 mètr. au-dessus du quai, viennent y aboutir sur les deux rives du fleuve.

En aval du pont Napoléon III, s'étend sur la rive dr. le *quai de Bercy*, ainsi nommé d'une ancienne commune récemment annexée à Paris, et qui existait déjà du temps de Louis le Gros. On voit encore à dr., près du quai, un pavillon du petit château de Bercy, dont le parc a été presque entièrement détruit

depuis 1840. Bercy se divisait, avant l'annexion, en trois centres principaux de population : la *Grande-Pinte* au N., entre le chemin de fer de Vincennes et le chemin de fer de Lyon; *Bercy* et la *Rapée*, entre le chemin de fer de Lyon et la Seine, le long des quais. Rien de plus animé que le quai et le *port de Bercy*.

Ce quartier de Paris n'est autre chose, en effet, qu'un vaste entrepôt de vins, d'eaux-de-vie, d'huiles et de vinaigres qui arrivent, par la Seine et par le chemin de fer de Paris à Lyon et à Marseille, de la Bourgogne, du Beaujolais, de la Provence, etc. Nulle part on ne voit autant de tonneaux, autant de caves pleines, autant de bateaux chargés de futailles. Des rues tout entières sont bordées d'entrepôts et de magasins de liquides. Partout on reçoit (on fabrique même, dit-on), on vend, on expédie, on achète ou l'on consomme sur place du vin et de l'eau-de-vie. On n'aperçoit, le long du quai et dans les rues voisines, que restaurants, marchands de vin, cafés, cabarets et berceaux de feuillage. De tous côtés retentit le choc des verres; on ne s'y contente pas de boire, on y mange aussi, surtout des matelotes et des fritures. Ajoutons que Bercy fait de plus un commerce considérable de bois, de tuiles, d'ardoises, etc. On y trouve également un grand nombre d'usines et de fabriques.

Depuis 1787 jusqu'au milieu du règne de Louis-Philippe, les marinières de la Rapée réunies à ceux de Bercy donnaient chaque dimanche, pendant la belle saison, une joute sur l'eau, qui se terminait d'ordinaire par un feu d'artifice. Cet usage

a disparu. Les canotiers parisiens ont remplacé les jouteurs indigènes, qui ne figurent plus guère maintenant qu'une fois ou deux par an, dans les grandes fêtes publiques. Bercy et la Rapée sont devenus un des grands ports du canotage (V. ci-dessous, chap. XII).

En face de Bercy, sur la rive gauche, se trouve le *quai de la Gare*, bordé d'un côté par le *port aux bois*,

et de l'autre par des chantiers et des usines. La gare aux marchandises du chemin de fer d'Orléans est située dans ce quartier, qui, avant l'agrandissement de Paris, faisait partie de la commune d'Ivry. A gauche du quai, vers son extrémité, s'ouvre la *gare Triozon*, vaste bassin, dans lequel les bateaux peuvent, en hiver, se mettre à l'abri des glaces que charrie la Seine.



Pont de Bercy.

se terminent au **pont suspendu de Bercy**, qui relie le boulevard de la Gare au boulevard de la Rapée. Ce pont a été construit, en 1835, aux frais d'une société qui a joui depuis lors du privilège d'y prélever un droit de passage de 5 c. par piéton.

Le pont de Bercy offre un coup d'œil charmant. On a autour de soi, au premier plan, le mouvement, l'activité, la vie du quai où sont

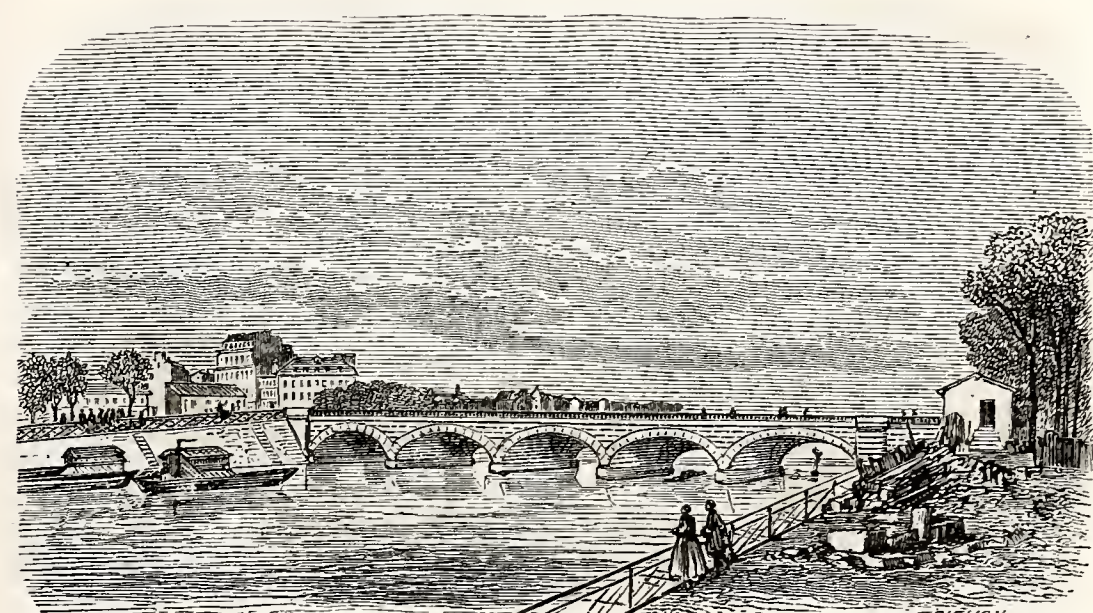
engerbés des milliers de tonneaux, où défilent en longues processions les voitures appelées *haquets* et dont Pascal fut l'inventeur. A l'E., le ruban blanc de la Seine se déroule au loin à travers les campagnes; à l'O., se dessinent les bizarres profils, les silhouettes fantastiques des maisons et des édifices de la grande ville.

Le *quai de la Rapée*, qui suit le quai de Bercy, doit son nom à

Les quais de Bercy et de la Gare une maison de plaisance que fit bâtir dans le voisinage un sieur de la Rapée, commissaire général des guerres sous Louis XV. Sur la rive g. le *quai d'Austerlitz*, que longe aussi le port aux bois, se termine à la *maison d'arrêt de la garde nationale*, appelée *l'hôtel des haricots*. C'est à côté de cette prison que la Bièvre se jetait dans la Seine, avant d'être détournée dans le grand égout collecteur.

La *place Walhubert*, sur laquelle s'ouvre l'entrée principale du Jardin des Plantes, et d'où part vers le S. le boulevard de l'Hôpital, termine le quai d'Austerlitz.

Le *pont d'Austerlitz* la met en communication avec la *place Mazas*, où aboutit le boulevard du même nom. Le pont d'Austerlitz a 130 mètr. de longueur. Commencé en 1802 par Beaupré, il fut entièrement achevé le 5 mars 1807. Il se composait alors de cinq ar-



Pont d'Austerlitz.

ches en fer fondu ; mais, en 1854-1855, les arceaux en fer ont été remplacés par des arches en pierre. Les anciennes piles ont été conservées mais élargies, afin de permettre de donner au tablier une largeur de 18 mètr. Les trottoirs, de 3 mètr. 50 de largeur, sont garnis de parapets en fonte très-élégants. Les noms des principaux officiers morts à Austerlitz sont inscrits au milieu des ornements qui forment la décoration du pont, dont la re-

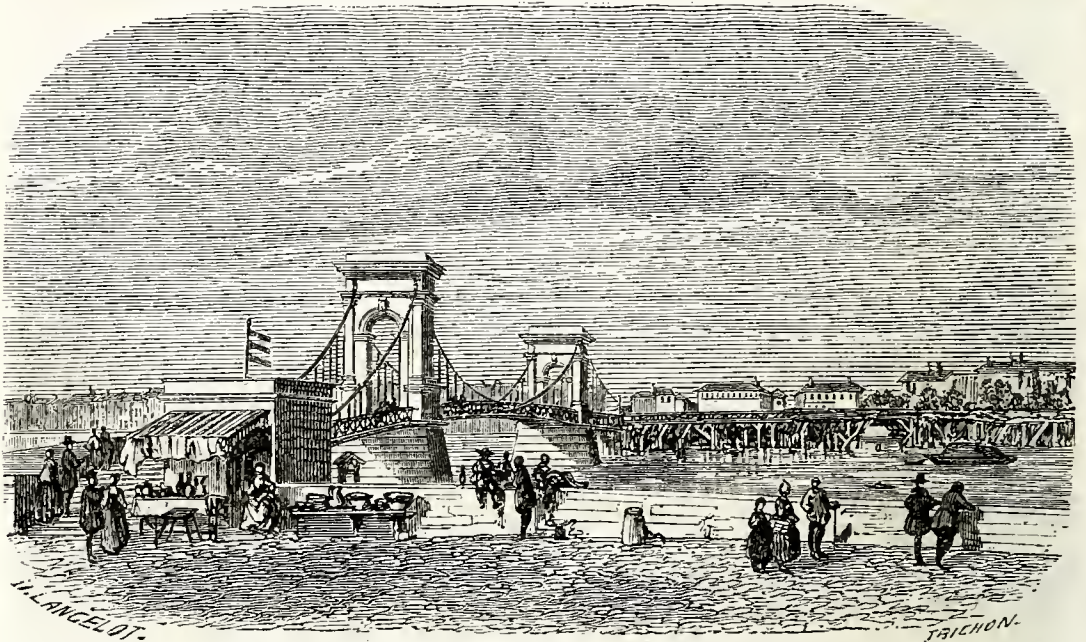
construction a coûté à la ville 1 135 000 fr.

« Du pont d'Austerlitz, dit le spirituel auteur des *Promenades de Paris (Illustration, t. IV, V, VI)*, à qui nous ferons dans ce chapitre plus d'un emprunt, on jouit aussi d'un spectacle admirable. Des barques légères et de gros bateaux chargés de vins ou de charbons, d'immenses trains de bois flottant sur la surface des eaux, couvrent la Seine. C'est un mouvement et une activité

sans fin qui lasseraient peut-être les yeux, s'ils ne trouvaient une sorte de repos à regarder le pêcheur à la ligne parcourant comme un oiseau de proie la grève de la rivière, et cette jolie chaloupe de canotier qui file à l'horizon. »

C'est au pont d'Austerlitz que commence le beau Paris, le Paris des monuments et des curiosités. A l'extrémité de la *gare de l' Arsenal*, premier bassin du canal Saint-

Martin, qui débouche dans la Seine au-dessous de la place Mazas, on découvre à dr. la colonne de Juillet élevée sur la place de la Bastille, le grenier d'abondance sur le boulevard Bourdon, et, sur le boulevard Morland, les bâtiments de la bibliothèque de l' Arsenal. Le *quai Henri IV*, tracé en partie sur l'ancienne *île Louviers*, maintenant réunie à la terre ferme, occupe la rive dr. jusqu'au delà de l'estacade. En face, le



Passerelle de Constantine.

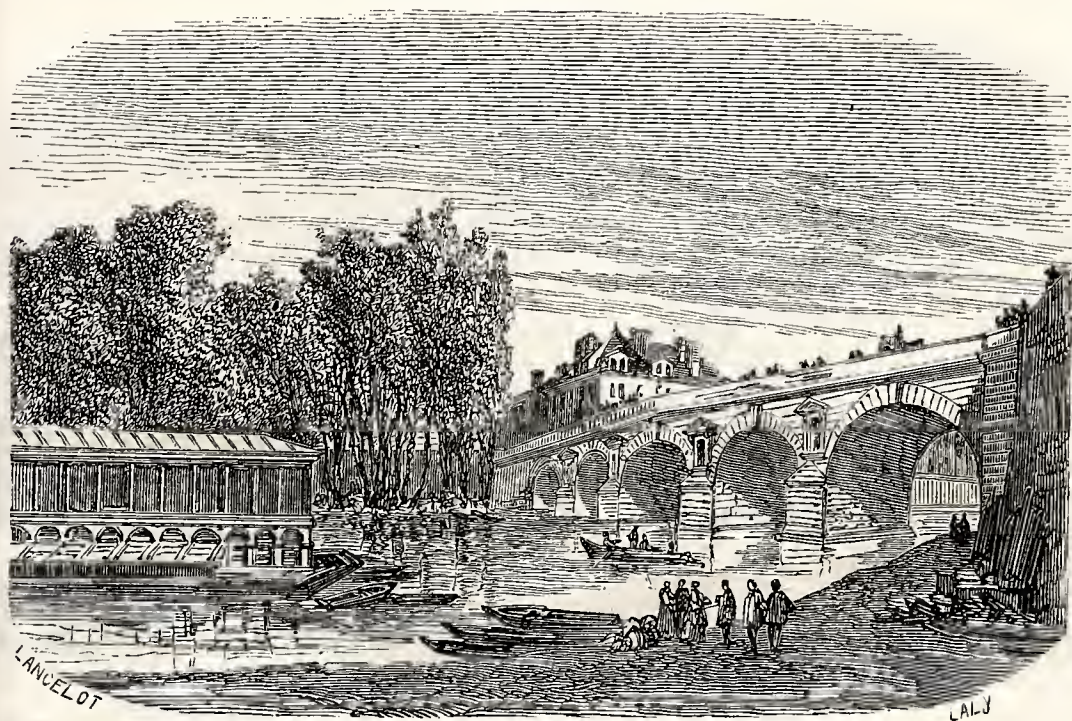
port aux Vins, port franc, le plus beau de tout Paris, et dont le développement est d'environ 800 mètr., longe le *quai Saint-Bernard*, bordé au S. par les grilles du Jardin des Plantes et de l'Entrepôt des vins. Autant le quai Saint-Bernard est bruyant et paré, avec cette aimable perspective du jardin des Plantes et ces jolies *cabanes* de la halle au vin, autant le quai opposé est silencieux et abandonné.

Vis-à-vis de l'Entrepôt commence

l'*île Saint-Louis*, dont la **passerelle de Constantine** unit la pointe orientale au quai de la rive g. Cette passerelle, suspendue et en fil de fer, fut commencée en 1836 par l'ingénieur Surville et livrée à la circulation en janvier 1838: Elle se compose d'une travée de 102 mètr. et de deux demi-travées de 23 mètr. Une *estacade* en bois, construite au N. de la passerelle, avec laquelle elle forme presque un angle droit, établit communication entre la rive g.

de la Seine, l'île Saint-Louis et le quai Henri IV. En suivant le bras septentrional de la Seine, on trouve : sur la rive dr., le prolongement du quai Henri IV, bordé par le *port Louviers*, les *quais des Célestins*, *Saint-Paul* et *des Ormes*, en contre-bas desquels se trouvent les anciens *ports au Poisson* et *aux Veaux*; sur la rive dr., c'est-à-dire dans l'île, les *quais de Béthune*, *d'Anjou*, où l'on remarque l'ancien hôtel Lam-

bert (V. ci-dessous, chap. X), et *de Bourbon*. Le quai des Célestins communiquait autrefois avec celui d'Anjou, par la *passerelle de Damiette*, construite de 1836 à 1838 et démolie lors de la révolution de février 1848. Un peu plus loin est situé le **pont Marie**, construit en pierre, de 1618 à 1635, à peu près sur l'emplacement d'un ancien pont de bois. Ce pont a reçu le nom de l'entrepreneur qui l'édifia. Il est composé de



Pont Marie.

de cinq arches en plein-cintre, de 12 mè. 80 cent. à 14 mè. 20 cent. d'ouverture; sa longueur entre les culées est de 93 mè. 97 cent.; sa largeur de 23 mè. 70 cent. Le pont Marie était autrefois chargé de maisons, démolies seulement en 1786. C'était en effet l'usage, il y a quelques siècles, de faire des ponts de véritables rues. Les constructions qui les surchargeaient ainsi nuisaient au coup d'œil et rendaient la

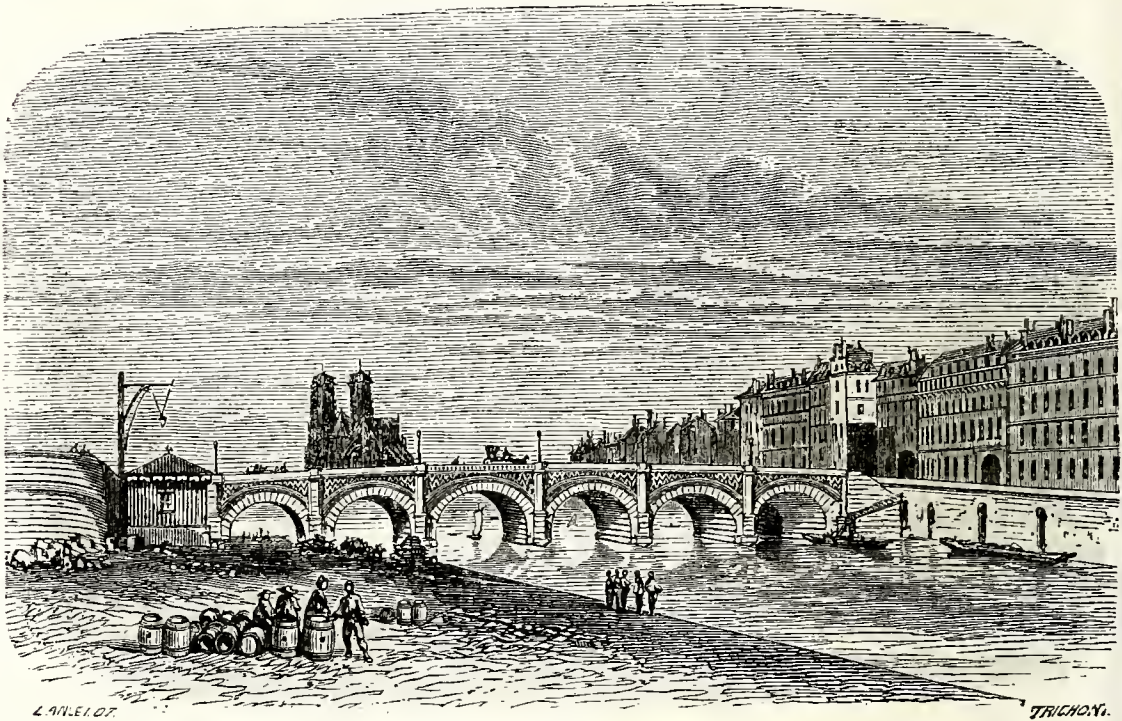
navigation difficile ou impraticable; mais les entrepreneurs y trouvaient un grand bénéfice, ainsi que les métiers et les fabriques dont l'eau est le moteur. Paris, avec ses ponts à quatre ou cinq étages, devait avoir alors quelque analogie avec Venise et ses lagunes, moins le soleil, les palais et les flots bleus de l'Adriatique.

L'île Saint-Louis présente, au milieu du tumulte et de l'agitation de Paris, un caractère tout parti-

culier de calme et de tranquillité. Elle est en quelque sorte le rendez-vous des magistrats, des artistes, des négociants retirés des affaires. On n'y voit point d'établissements industriels; les grands magasins y sont rares. A l'exception du bruit que fait parfois le noble hôtel Lambert, à l'exception des jolies baigneuses que l'école de natation ouverte dans le voisinage attire en ces lieux voués à la vie de province,

on n'entend que le silence et l'on ne voit que la solitude. Il fait bon vivre dans ces quartiers quand on a pris en horreur le genre humain.

Au S. de l'île, sur la rive dr. du bras méridional de la Seine, s'étendent le *quai de Béthune*, entre la passerelle de Constantine et le pont de la Tournelle, puis le *quai d'Orléans*. Sur la rive g., le quai Saint-Bernard, dont se détache à g. le boulevard Saint-Germain,



Pont de la Tournelle.

vient se terminer au **pont de la Tournelle**. Ce pont, le *port* et le *quai* du même nom, qui fait suite au quai Saint Bernard, ont emprunté leur dénomination à une tour ou *tournelle*, construite à côté de la porte Saint-Bernard, la première de l'enceinte méridionale de Philippe Auguste. Une longue chaîne, tendue entre cette tour et une autre, élevée dans l'île Notre-Dame, aujourd'hui Saint-Louis in-

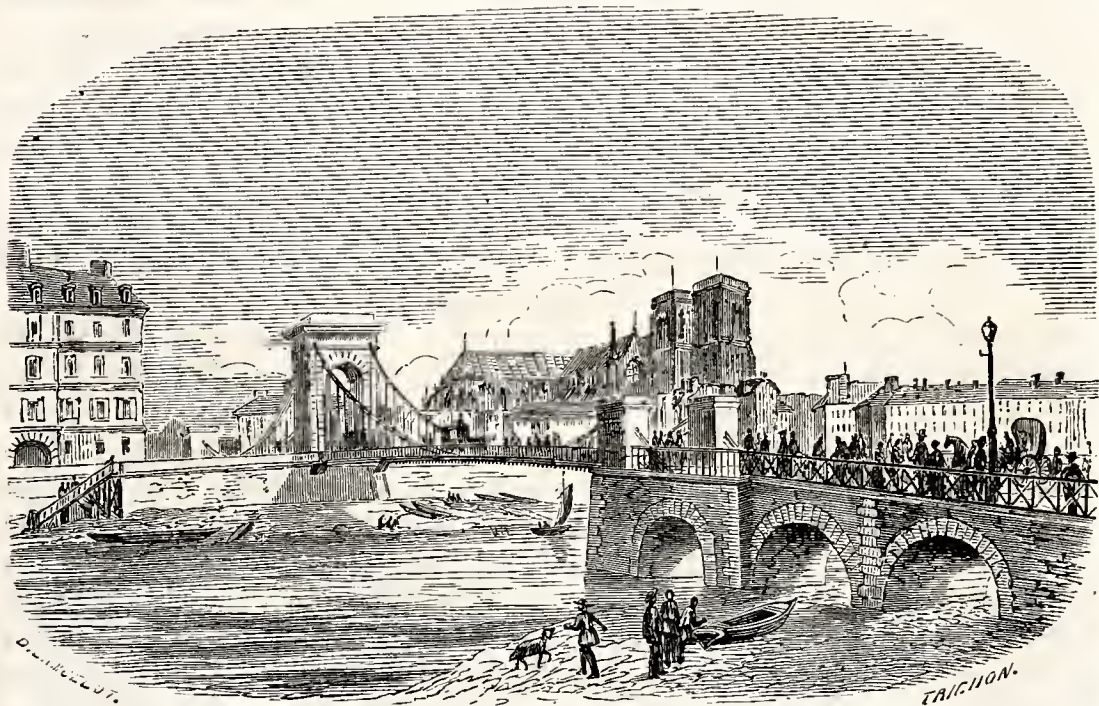
terceptait le passage de la rivière. Le pont de la Tournelle, construit par l'ingénieur Marie en 1614, fut refait en bois en 1638, après avoir été détruit par les glaces. Emporté de nouveau en 1651, il fut enfin rebâti en pierre et achevé en 1656. Il compte six arches à plein-cintre de 15 à 17 mètr. d'ouverture, et mesure 16 mètr. de largeur, y compris les trottoirs, sur 116 mètr. 60 cent. de longueur. Il a été

agrandi et restauré sous le gouvernement de Louis-Philippe.

Au-dessous du pont de la Tour-nelle, le bras méridional de la Seine se subdivise de nouveau pour former l'*île de la Cité*, ce premier centre de Paris, qui a conservé jusqu'aujourd'hui une partie de son ancien caractère. La Cité n'est plus le cœur de Paris, mais elle en est encore un membre considérable. Elle porte fièrement les deux plus

beaux monuments religieux de Paris, Notre-Dame et la Sainte-Chapelle, et les deux établissements les plus respectables de notre grande ville, le Palais-de-Justice et l'Hôtel-Dieu.

La passerelle de la Cité et le pont Louis-Philippe, qui unissaient naguère encore cette île à l'île Saint-Louis, ont été tout récemment l'objet d'une reconstruction complète. La *passerelle de la Cité* avait remplacé



Ancien pont Louis-Philippe.

le *pont Rouge*, pont en bois, emporté par les eaux dans les premières années de la Révolution, reconstruit d'abord en charpente, sur piles et culées en maçonnerie, et converti, en 1842, en une passerelle suspendue, en fil de fer, accessible aux piétons seulement. Cette passerelle vient de faire place à un pont pour les voitures. Mais, le bras de la rivière étant en cet endroit trop large pour qu'on pût y construire un

pont en pierre d'une seule arche et trop étroit pour qu'une pile ne gênât point la navigation, l'Administration a décidé l'établissement d'un pont en métal, dans le système du pont de Solférino (V. ci-dessous), dont l'arche unique a 65 mètr. d'ouverture et dont la largeur est de 16 mètr. Ce pont aboutit, d'une part, au quai de Bourbon, dans l'île Saint-Louis, et, d'autre part, au point d'intersection des axes du pont de

l'Archevêché, de la rue du Cloître-Notre-Dame et du quai Napoléon, dans la Cité. En même temps, on a reconstruit les murs du quai à l'extrémité de la Cité, formé un bas-port adjacent et établi une banquette de halage au pied du quai de l'île Saint-Louis.

Quant au **pont Louis-Philippe**, on l'a déplacé tout à fait. Construit en fil de fer, sous la direction de MM. Séguin frères, en 1833-1834, il partait, dans la Cité, du quai Napoléon, en face de l'*hôtel de l'État-Major des Sapeurs-Pompiers*, s'appuyait sur la pointe N. O. de l'île Saint-Louis, et se terminait, entre le quai des Ormes et le quai de la Grève, sur la rive dr. du grand bras de la Seine. Le pont nouveau, construit en pierre, a trois arches de 30 mètr. d'ouverture chacune et une largeur de 16 mètr. entre les parapets. L'une des culées s'appuie encore au quai de la Grève, mais l'autre repose sur le quai de Bourbon, dans l'île Saint-Louis. Une rue nouvelle, ouverte dans cette île, mettra directement en communication les deux nouveaux ponts, dont tous les travaux ont été exécutés sous la direction de M. Romany, ingénieur en chef, et de M. Savarin, ingénieur ordinaire des ponts et chaussées.

Le *quai de la Grève* fait suite au quai des Ormes, sur la rive dr. du bras septentrional ou grand bras de la Seine. Il a été ainsi nommé à cause de son voisinage de la place de l'Hôtel-de-Ville, autrefois place de la Grève. En contre-bas de ce quai se trouve le *port aux fruits*, anciennement le *port au Blé*, d'où partent les bateaux à vapeur pour la haute Seine. En face, dans la

Cité, le *quai Napoléon*, a été ouvert en 1802 sur l'emplacement des jardins du chapitre de Notre-Dame. On y remarque une maison moderne ornée des médaillons d'Héloïse et d'Abélard. Elle a remplacé la maison du chanoine Fulbert, oncle d'Héloïse. Avant la construction du tribunal de commerce, le quai Napoléon était une succursale du marché aux Fleurs établi plus bas sur le quai Desaix. Les jours de marché, les jardiniers poussaient leur domaine jusque vers ces extrémités. Aujourd'hui, c'est sur le pont d'Arcole et sur le pont Notre-Dame que les marchands de fleurs étalent leurs richesses.

Le **pont d'Arcole** fait communiquer le quai Napoléon avec la place de l'Hôtel-de-Ville. C'était primitivement une passerelle suspendue pour les piétons, établie en 1828, et dont le concessionnaire percevait un droit de péage. Elle s'appelait d'abord *pont de la Grève* ou *pont de l'Hôtel-de-Ville*; mais, le 28 juillet 1830, un jeune homme nommé d'Arcole y ayant été tué à la tête d'une bande de combattants qui se dirigeaient vers l'hôtel de ville, on voulut perpétuer ce souvenir en changeant la dénomination de la passerelle. Le pont d'Arcole a été reconstruit en 1854-1855. C'est aujourd'hui un pont fixe en fer, permettant le passage des voitures. Il a été établi d'après un système inventé par M. Oudry, ingénieur. La travée, bien que composée d'arcs extraordinairement surbaissés, est d'une très-grande portée. Elle a résisté à une épreuve de 800 000 kilog. Les frais de reconstruction du pont se sont élevés à 1 150 000 fr. Du pont d'Arcole, on

découvre d'un seul coup d'œil tout l'hôtel de ville, ce vieux monument de nos libertés, aujourd'hui trop embellie peut-être. Que nos pères seraient surpris s'ils retrouvaient sous ces parures modernes leur vénérable *parloir aux bourgeois*!

Le **pont Notre-Dame**, situé un peu plus bas, s'appuie sur le quai Napoléon d'une part, et de l'autre, sur le quai *le Pelletier* ou *Pelletier*

et le *quai de Gèvres*. Le quai Pelletier a reçu, après 1830, un élargissement de 11 mètr. environ, pris entièrement sur la rivière. Il était, il y a quelques années, paré de belles boutiques où les habitants du quartier trouvaient d'abondantes ressources en tous genres. Il est aujourd'hui déserté au profit de la rue de Rivoli. On vient de rétrécir le quai de Gèvres de 3 mètr. environ, pour le raccorder



Pont d' Arcole.

avec le quai Pelletier. Il recouvrait des voûtes profondes, formant un canal ayant pour but d'augmenter le débouché du fleuve dont il déversait les eaux en amont du Pont-au-Change; ces voûtes ont été supprimées.

Sous Julien l'Apostat, la Seine n'était traversée que par deux ponts : l'un entre la Cité et la rive dr., l'autre entre la Cité et la rive g. La plupart des historiens ont cru

trouver le premier dans le Pont-au-Change; mais M. Édouard Fournier, dans une récente *Histoire du pont Neuf*, établit que ce dût être le pont Notre-Dame. Quant au second, on s'accorde à dire que ce fut le Petit-Pont. Au moyen âge, le pont Notre-Dame, construit en bois, s'appelait le *pont de la Planche-Mibray*, c'est-à-dire le pont de planches sur le mi-bras ou moi-

tié de la Seine. Rebâti en 1421, il changea ce nom contre sa dénomination actuelle et reçut une soixantaine de maisons qui s'écroulèrent avec lui, en 1499. Un nouveau pont fut alors bâti en pierre et bordé de maisons comme l'ancien pont de bois. Le légat du pape y passa en revue, le 3 juin 1590, l'infanterie ecclésiastique de la ligue, prêtres et moines, qui faillirent le tuer en le saluant imprudemment d'une décharge de mousqueterie chargée à balle. Réparé à différentes reprises, notamment en 1659, débarassé en 1786 des constructions qui le bordaient, le pont Notre-Dame a été il y a quelques années rebâti en partie, à la suite du nivellement nécessaire par le prolongement de la rue de Rivoli, avec laquelle la rue Saint-Martin le met en communication.

Entre le pont Notre-Dame et le pont au Change, dans la Cité, s'étend le *quai Desaix*, ouvert sous l'Empire. C'est là qu'on avait établi le marché aux fleurs avec ses jolies fontaines et ses riches plantations. Nous avons déjà dit que le marché a été transféré sur les ponts voisins, en attendant l'achèvement d'un marché couvert; les fontaines et les plantations ont été détruites pour la construction du tribunal de commerce.

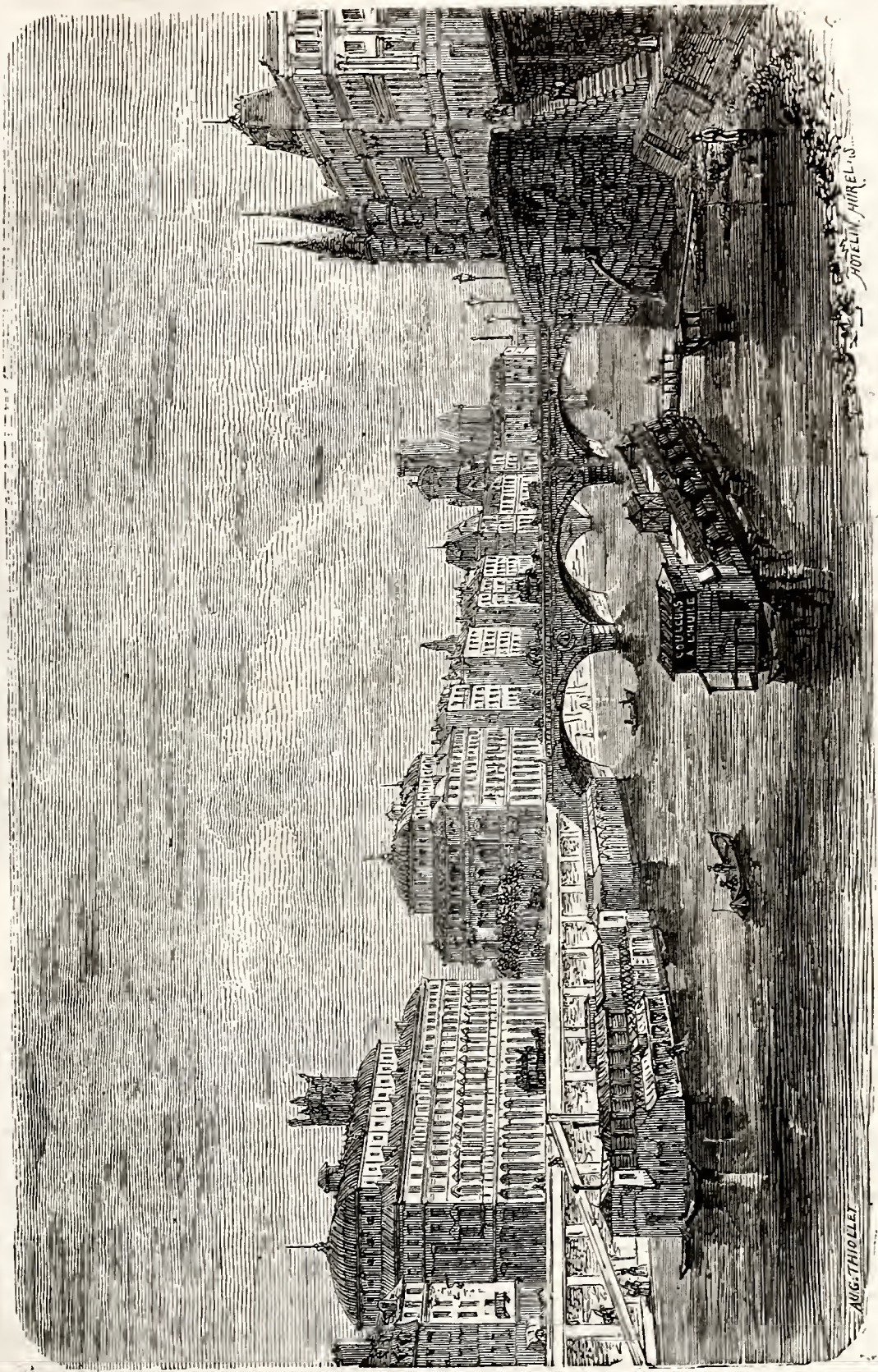
Le **pont au Change** est très-ancien, bien qu'il ne soit pas l'un des deux ponts existants déjà sous Julien l'Apostat. En 1141, le roi Louis VII prescrivit aux changeurs, orfèvres, marchands d'or, etc., d'avoir à s'y établir, et dès lors le pont s'appela *pont de la Marchandise, au Changeur, au Change*.

Les dimanches et jours de fête, les oiseleurs y tenaient le marché aux oiseaux. Cet emplacement leur

avait été concédé à la condition qu'ils donneraient la liberté à deux cents douzaines d'oiseaux au moment où les rois et les reines passeraient sur le pont, lors de leur entrée solennelle dans la ville. Fortement endommagé par une crue de la Seine, en 1616, puis incendié dans la nuit du 23 au 24 octobre 1621, le pont au Change fut reconstruit en pierre, de 1639 à 1647, et bordé de maisons qui ne furent démolies qu'en 1786 ou 1788. Vis-à-vis du pont, sur la façade d'une maison, on remarquait autrefois trois figures en bronze représentant Louis XIV enfant entre Louis XIII et Anne d'Autriche. Jusqu'au milieu du XVII^e s., il n'y eut pas, à Paris, de rue ou de place plus fréquentée que le pont au Change. Les oisifs, les nouvellistes, les badauds s'y rassemblaient tous les soirs pour prendre le frais, admirer les boutiques et s'amuser des tours des bateleurs.

Ce vieux pont a été remplacé en 1858-1859 par un pont un peu moins large, mais digne encore des grandes artères qui y aboutissent de toutes parts. Cette substitution était urgente. L'irrégularité de l'ancien pont, l'obstacle que ses énormes piles opposaient à l'écoulement des eaux, la nécessité enfin d'élargir le quai de l'Horloge, tout en motivait la reconstruction.

La pile droite du nouveau pont, la première fondée, repose à une profondeur de 3 mètr. 30 cent. au-dessous de l'étiage, sur une couche de marne compacte, au moyen d'un massif en béton coulé dans un caisson en charpente affectant la forme d'une pyramide quadrangulaire. La pile gauche, celle qui a coûté le



Nouveau pont au Change, la prefecture de police et les théâtres du Cirque et Lyrique.

plus de temps et d'efforts, a été bâtie comme la précédente, mais cette fois sur un fond de gravier et à 4 mètr. au-dessous de l'étiage. Des massifs épais en moellons et mortier de chaux hydraulique constituent les culées. Chacune des piles a 4 mètr. d'épaisseur à la base. Le pont a 30 mètr. de largeur entre parapets; il est formé de trois arches elliptiques de 31 mètr. 60 cent. d'ouverture. Il a été construit avec les matériaux de l'ancien, à l'exception seulement des têtes, qui sont en pierres neuves de Château-Landon et de Souppes. Les maçonneries des piles et des voûtes sont hourdées en mortier de ciment hydraulique de Portland. Chaque tympan du pont est décoré d'un N entouré d'une guirlande de lauriers; une corniche avec modillons couronne l'ouvrage. Les trottoirs sont bordés de granit, et le garde-corps est formé de balustres carrés en pierre du Jura qui offre le poli du marbre.

Du pont au Change on découvre un beau point de vue : au N., le regard s'étend librement sur la place du Châtelet, dominée par sa colonne et par la tour Saint-Jacques, puis sur le boulevard de Sébastopol (rive dr.), dont les constructions splendides se continuent au loin. Au S., le Palais de Justice déploie l'un de ses côtés et lance vers le ciel ses tourelles pittoresques et la flèche aiguë de la Sainte-Chapelle. En face du Palais s'élève la nouvelle chambre de commerce. Dans le fond, le boulevard de Sébastopol se prolonge sur la rive g.

Au-dessous du pont au Change, on trouve, sur la rive dr., le *quai de la Mégisserie*, naguère un des plus

vivants et des plus riches des bords de la Seine. S'il conserve encore quelque souvenir de son ancienne dénomination de *quai de la Ferraille*, il fait oublier le nom de *Val-lée-de-Misère*, qu'il portait jadis dans une de ses parties. Les marchands de fer ont abandonné leurs échoppes en plein vent pour se retirer dans de beaux magasins, vivant fraternellement avec les marchands d'instruments de pêche et les grainetiers fleuristes. Sous le Régent et sous Louis XV, ce quai était le quartier-général des racleurs, sous-officiers chargés d'enrôler à prix d'argent les jeunes gens qui, séduits par leurs belles promesses, consentaient à se faire militaires et à émigrer dans les colonies.

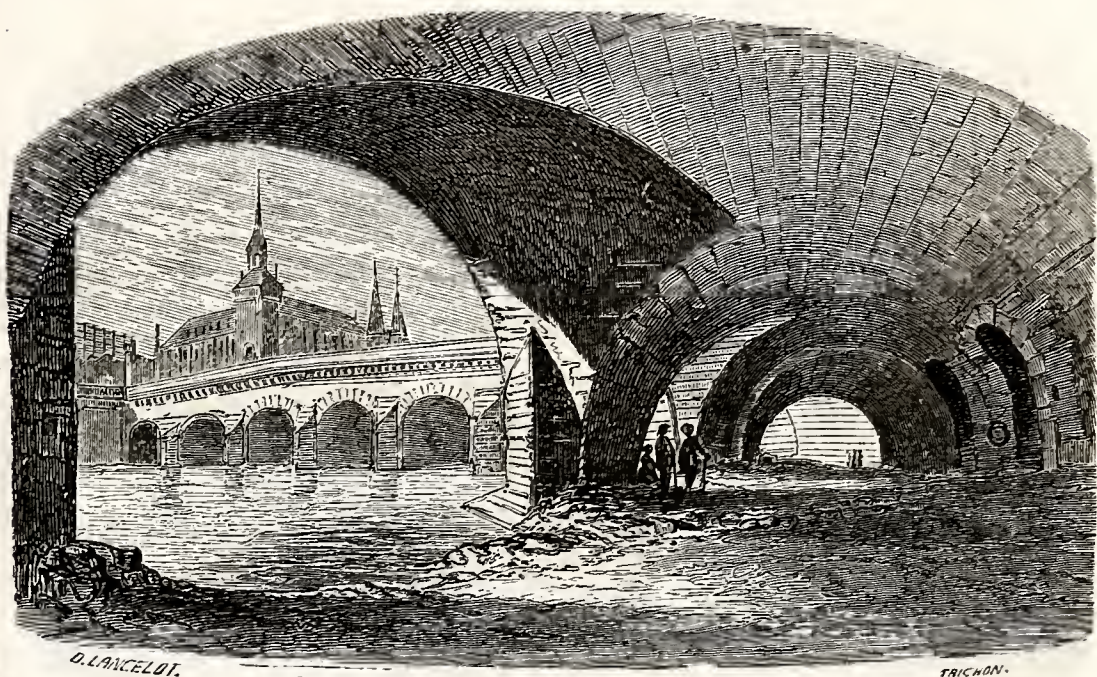
Sur la rive g. du grand bras, le long du Palais de Justice et jusqu'au pont Neuf, s'étend le *quai de l'Horloge*. Ce quai doit son nom actuel à l'horloge du Palais de Justice, placée dans la tour qui fait l'angle du quai et du boulevard de Sébastopol. On l'a appelé aussi le *quai des Morfondus*, à cause de son exposition au vent du N. qui morfond les passants, et *quai des Lunettes*, parce qu'il est habité par de nombreux opticiens. Là se trouvent en abondance les instruments de physique, les daguerréotypes et les lanternes magiques. La flânerie peut trouver une heure de pâture devant ces boutiques où viennent s'approvisionner les savants, les enfants et les myopes. Les élégantes tourelles du Palais de Justice donnent à ce quai une physionomie sérieuse que la préfecture de police actuellement en construction ne contribuera pas à égayer. Lors de la re-

construction du pont au Change, le quai de l'Horloge a été élargi de plusieurs mètres jusqu'à la rue de Harlay, c'est-à-dire sur la moitié de sa longueur environ.

Avant de parler du pont Neuf, auquel aboutissent les quais de la Mégisserie et de l'Horloge, il nous faut passer rapidement en revue les quais et les ponts du petit bras de la Seine.

A l'extrémité inférieure du quai

de la Tournelle s'appuie le **pont de l'Archevêché**, aboutissant d'autre part au *quai* du même nom, dans l'île de la Cité. Compris longtemps dans le jardin des chanoines de Notre-Dame, ce quai porta sous l'Empire le nom de Catinat. Son nom actuel lui vient du voisinage de l'archevêché, qui occupait, au S. de la cathédrale, l'emplacement du premier palais épiscopal construit, à la fin du XII^e siècle, par



Ancien pont au Change.

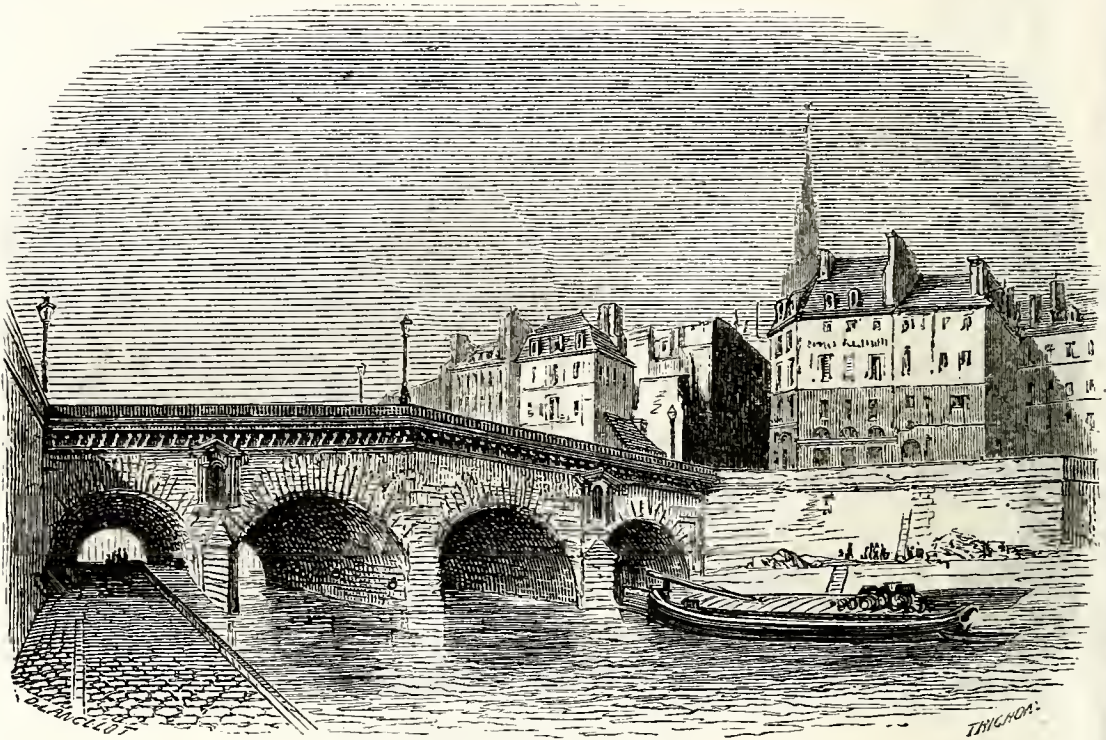
Maurice de Sully, évêque de Paris. Successivement agrandi et presque entièrement reconstruit à différentes époques, restauré enfin et richement meublé par Napoléon I^{er}, l'archevêché fut saccagé et démolí de fond en comble par le peuple, le 14 février 1831. C'est sur une partie de son emplacement qu'a été planté le joli jardin qui entoure aujourd'hui le chevet de Notre-Dame et près duquel on construit actuellement la nouvelle Morgue, en face de

l'île Saint-Louis. Le pont de l'Archevêché, construit en maçonnerie, dans le courant de l'année 1828, se compose de trois arches inégales. Celle du milieu a 17 mètr. d'ouverture, les deux autres n'ont que 15 mètr.

Le *quai de Montebello* fait face à celui de l'Archevêché et communique avec lui par le **pont au Double**, bâti en 1634 et reconstruit en 1835 avec une seule arche au lieu de deux. De ce quai, on peut admirer à loisir le chevet, le portail méridional, les

tours et la flèche de la cathédrale. Au delà du pont au Double, le quai de Montebello était autrefois pavé en bois (il est aujourd'hui macadamisé), afin de ménager la faiblesse des pauvres malades enfermés dans ces grands bâtiments grillés que le peuple nomme avec une certaine terreur l'hôpital. Ces grands bâtiments, en effet, sont l'Hôtel-Dieu, dont la partie la plus

importante occupe, sur la rive dr., le bord même de la Seine, sans y laisser de place pour un quai, et dont l'annexe longe à g. le quai de Montebello. Un pont en bois, le *pont Saint-Charles*, couvert d'une galerie vitrée, et un petit tunnel creusé sous le quai, établissent une communication entre ces deux sections du vaste hôpital, qui ne tardera pas à être démoli pour être recon-



Ancien pont Saint-Michel.

struit entre la rue d'Arcole et la rue de la Cité.

En aval de l'Hôtel-Dieu, on rencontre immédiatement le **Petit-Pont**, l'un des deux ponts qui existaient déjà sous la domination romaine. Reconstitué en pierres, en 1185, aux frais de Maurice de Sully, évêque de Paris, il fut neuf fois ruiné par les inondations de la Seine, avant d'être détruit par un incendie, en 1718. On le rebâtit

bientôt, mais sans le surcharger de maisons, comme on avait fait par le passé. Les abords du Petit-Pont furent défendus jusqu'en 1782 par le Petit-Châtelet, forteresse élevée sur la rive dr., à l'endroit qu'occupe aujourd'hui la place du Petit-Pont.

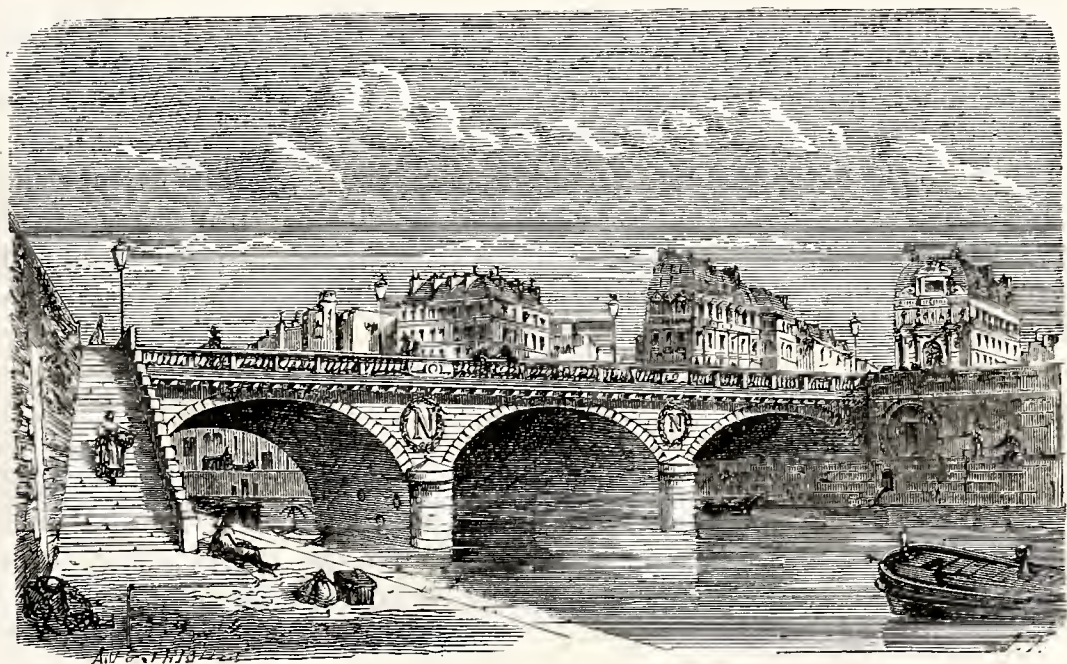
En 1854, on reconstruisit le Petit-Pont, dont le peu de largeur gênait la circulation, en même temps que la grosseur de ses piles rendait difficile la navigation du petit bras de

la Seine. Le pont actuel est formé d'une seule arche en pierre meulière.

Du Petit-Pont au pont Saint-Michel, on peut suivre sur la rive dr. le *quai du Marché-Neuf*, où l'on construit une vaste caserne pour la gendarmerie et où l'observateur rencontrait naguère un objet d'étude unique : nous voulons parler de la morgue (V. ci-dessous, chap. XXIII). Devant ce vitrage sinistre toutes les misères et tous les vices de l'homme vous reviennent en mémoire. Sur la

rive opposée, le *quai Saint-Michel* compte de nombreuses boutiques où le luxe commence à poindre.

Le *pont Saint-Michel*, construit tout d'abord en pierre, fut commencé en 1378 et terminé en 1387. Il reçut le nom de *Petit-Pont*, puis de *Petit-Pont-Neuf*, et simplement de *Pont-Neuf*. Le 31 janvier 1408, il fut entraîné par les glaçons, ainsi que le rapportent les registres du Parlement : « Iceux glaçons par leur impétuosité et heurt ont au-



Nouveau pont Saint-Michel.

jourd'hui rompu et abattu les deux petits ponts (le Petit-Pont et le pont Saint-Michel). L'un étoit de bois joignant le Petit-Chastelet, l'autre de pierre appelé le *Pont-Neuf*, qui avoit été fait depuis 27 ou 28 ans, et aussi toutes les maisons qui estoient dessus, qui estoient plusieurs et belles, en lesquelles habitoient moult ménagiers de plusieurs états et mestiers, comme taincturiers, escrivains, barbiers, cousturiers, esperonniers, fourbisseurs, frip-

piers, tapissiers, chasubliers, faiseurs de harpes, libraires, chaussetiers et autres. N'y a eu personnes de périllées, Dieu merci! » Rebâti tout de suite, le pont prit, en 1424, la dénomination de *pont Saint-Michel*. Emporté de nouveau en 1547 et reconstruit en bois, il fut détruit une troisième fois, en 1616. Une compagnie concessionnaire le bâtit alors en pierre avec trente-deux maisons qui subsistèrent jusqu'en 1809. Le pont Saint-Michel étoit l'un des

plus vieux ponts de Paris, lorsqu'en 1857 on le reconstruisit entièrement. Il a aujourd'hui 54 mètr. 90 cent. de longueur sur 30 mètr. de largeur. Les trottoirs de granit ont chacun 6 mètr. de largeur; les parapets à balustres sont en pierres du Jura. Le pont est composé de trois arches. Au-dessus de chacune des deux piles, on voit des écussons portant des N entourés d'une couronne de feuillage tressé.

De ce pont on jouit à peu près du même point de vue que du pont au Change. On découvre de plus les tours de Notre-Dame et la fontaine Saint-Michel, qui occupe le fond de la place du même nom, à l'entrée du boulevard de Sébastopol (rive g.). Ce pont est certainement l'un des plus animés de Paris; comme sur le pont au Change et le Pont-Neuf, les omnibus, les voitures de toutes sortes, de nombreux piétons, s'y croisent incessamment à toutes les heures du jour et de la soirée. C'est à peine si la nuit y diminue pour quelques instants le bruit et le mouvement.

Le long du Palais de Justice et de la préfecture de police, jusqu'au Pont-Neuf, le quai des Orfèvres attire les yeux par toutes ses boutiques étincelantes. Que de montres, que de bijoux, que d'argenterie, que de trésors enfin! L'agrandissement de la préfecture de police a cependant diminué le nombre de ces riches magasins. La rue de Jérusalem qui s'ouvre sur le quai des Orfèvres n'est plus aujourd'hui qu'une impasse sans issue. En face, le quai des Grands-Augustins appartient presque tout entier aux libraires, à l'exception du marché au gibier (V. ci-dessous, chap. XX).

Le **Pont-Neuf** est certainement le plus renommé des ponts de Paris. Et vraiment, ce pont, si célébré dans les chansons et dans les romans, ce pont dont les vaudevilles ont tant abusé, ce pont que les bateleurs, les marchands de chiens et les poètes ont tant exploité, ce pont que l'Étoile appelait *merveilleux*, que Ronsard chanta et que Germain Pilon avait décoré, dit-on, de ses charmantes sculptures, est digne de toute notre attention et de tout notre respect. « Il doit son origine, dit M. L. Derôme dans un compte-rendu de l'*Histoire du Pont-Neuf*, par M. Édouard Fournier (*Revue de l'Instruction publique*, 26 déc. 1861), à un barrage de pieux enfoncés transversalement dans la rivière en 861, dans le but d'arrêter une invasion de Normands. Il n'était pas situé d'ailleurs dans l'emplacement occupé par le pont actuel, mais beaucoup plus haut, à peu près dans l'axe de la rue de Harlay. On sait que l'île de la Cité était jadis séparée par un canal étroit de deux autres petites îles (*l'île Bussy* et *l'île aux Treilles*, nommées aussi *l'île aux Bureaux* et *l'île aux Juifs*), situées en aval de la grande, et depuis réunies à elle au moyen de terres rapportées. » C'est dans l'île aux Juifs que furent brûlés, le 11 mars 1314, le grand maître des Templiers, Jacques de Molay, et Guy, dauphin d'Auvergne, prieur de Normandie.

Le 31 mai 1578, le roi Henri III, accompagné de Catherine de Médicis, sa mère, de Louise de Vaudemont, sa femme, et des principaux magistrats, posa solennellement la première pierre du Pont-Neuf, destiné à rendre les communications

plus faciles entre la rive dr. de la Seine et la rive g., qui commençait à se couvrir de grands hôtels. Androuet du Cerceau fut le premier architecte de ce pont, dont les travaux, interrompus par les guerres civiles, ne furent achevés qu'en 1604, par Charles Marchand, sous le règne d'Henri IV.

Sur la pointe de l'île de la Cité, qui s'avance dans le fleuve, en aval du pont, on forma une espèce de môle carré ou terre-plein, où la régente Marie de Médicis fit ériger un cheval de bronze modelé par Jean de Bologne et son élève Pierre Tacca. Ce cheval, destiné d'abord à une statue équestre du grand-duc Ferdinand, avait été envoyé à Marie par son père, Côme II, grand-duc de Toscane. Embarqué à Livourne, il vint échouer sur les côtes de Normandie, et resta, dit-on, pendant une année entière couvert par les eaux de la mer. Retiré à grands frais et chargé sur un autre bâtiment, il arriva en 1614 au port du Havre, remonta la Seine, et fut enfin posé à Paris sur un piédestal de marbre, où il resta plusieurs années sans cavalier; de là le nom de *cheval de bronze* donné par le peuple au monument tout entier, après même qu'il fut surmonté par la figure d'Henri IV (sculptée par Dupré), qui n'y fut placée et inaugurée qu'en 1635. Les bas-reliefs du piédestal représentaient les principales victoires du roi et son entrée triomphale à Paris. Aux quatre coins on voyait des trophées d'armes en bronze et des statues, plus grandes que nature, représentant les quatre parties du monde vaincues et enchaînées.

Sur la seconde arche du pont, à

partir de la rive droite, et du côté du quai de l'École, s'élevait la pompe ou fontaine de *la Samaritaine*, dont les eaux, puisées dans la Seine, alimentaient, par divers canaux, le Louvre, les Tuileries, et plus tard le Palais-Royal. Construit sous Henri IV par le Flamand Jean Lintlaër, cet édifice se composait de trois étages, dont le second au niveau du pont. Il tirait son nom d'un groupe en plomb doré, décorant la façade et représentant Jésus-Christ et la Samaritaine, près du puits de Jacob, figuré par un bassin recevant un filet d'eau qui tombait d'une coquille. Au-dessus du troisième étage, une sorte d'arcade renfermait le cadran d'une horloge marquant les mois, les jours et les heures. Une petite figure de bronze, placée au-dessus de l'horloge, frappait les heures avec un marteau. Un campanile, dont la lanterne renfermait un carillon, couronnait l'édifice.

« Les premiers occupants du Pont-Neuf, dit M. L. Derôme, résumant le livre de M. Ed. Fournier, furent des filous. On les voit y établir un gouvernement et une justice à leur usage. Paris et ses environs étaient encore des coupe-gorges à cette époque, un peu à cause des guerres civiles à peine éteintes, davantage à cause de l'organisation très-incomplète de la police royale. Henri IV lui-même faillit être assassiné au Pont-Neuf... C'est aussi sur ce pont que les charlatans et les badauds de toute catégorie se donnent rendez-vous. Là se rencontrent également les bohémiens de la littérature et de l'art. Les marchands de gazettes et de bric-à-brac encombrant le pont et le quai des

Augustins. Maître Guillaume et Mathurine y vendent leurs *fadaises*. Les bouquinistes y font concurrence aux libraires. Le soir, tout ce monde bariolé cède la place aux duellistes, aux filous, aux assassins et aux filles perdues. »

C'est sur le Pont-Neuf que Mondor et Tabarin avaient établi leur théâtre, et que maître Gonin, si renommé pour sa dextérité, faisait ses tours de gobelets.

Le 22 avril 1617, le cadavre du maréchal d'Ancre, traîné par le peuple dans les rues de Paris, fut amené sur le Pont-Neuf et pendu à une potence que Concini y avait fait élever lui-même, après quoi on le coupa par morceaux et on en brûla les restes.

« L'avènement de la Fronde est l'apogée de la gloire du Pont-Neuf. C'est là que se débitent et aussi que se composent les *mazarinades*. « La Samaritaine estoit la bibliothèque de la Fronde. » Les libellistes signaient leurs factums : *le crocheteur de la Samaritaine*. « Comme il était difficile de mettre la main sur les coupables, la justice avait contracté l'habitude de s'en prendre au bonhomme de bronze, ce qui n'était pas mal plaisant.

« Le Pont-Neuf fut témoin de la plupart des exploits accomplis par la Fronde. Cela se conçoit. Le parlement siégeait à côté ; Gondi occupait un logis chez son oncle, près de Notre-Dame ; le conseiller Broussel habitait aussi dans le voisinage. Le coadjuteur vint un jour prêcher la foule du haut du parapet du Pont-Neuf : « Une grosse pierre, qu'il reçut dans les côtes, le paya de son œuvre pie et lui fit lâcher prise. » Quelque temps après, Mazarin était

pendu en effigie sur le terre-plein. Pendant plusieurs années, l'émeute passa et repassa d'un quai à l'autre sur le pont, au grand détriment des saltimbanques, des arracheurs de dents et des libraires, qui mouraient de faim. D'autre part, la police royale faisait des razzias continuelles sur les marchands de libellés qui osaient s'aventurer sur le marché ordinaire. Le duc de Beaufort, ne trouvant plus personne qui voulût venir débiter au Pont-Neuf les pamphlets écrits sous son inspiration, se risquait à venir lui-même les vendre aux passants. »

Cette physionomie du Pont-Neuf subit peu de changements pendant le règne de Louis XIV. Les airs populaires sur lesquels on y chantait alors les couplets satiriques, composés chaque jour contre les gens de la cour ou de la ville, ont conservé le nom de *ponts-neufs*.

En 1709, Cartouche fit de ce pont le théâtre de ses exploits illégaux :

S'il se fesoit en tout vingt vols sur le Pont-Neuf,
Cartouche avec sa bande en emportoit dix-neuf.

En 1742, ce fut le tour d'une bande d'assommeurs. Malgré cela, « le Pont-Neuf était véritablement alors le centre du mouvement de la ville entière, en même temps que l'endroit le plus curieux à visiter. Tout ce que la France renfermait d'illustre par la naissance ou par le talent y affluait sans cesse ; les étrangers de distinction n'avaient pas vu Paris, tant qu'ils n'avaient point assisté à cette exhibition qui ressemblait à une foire permanente.

« Les jeunes peintres qui, n'étant point de l'Académie de peinture, ne



Pont-Neuf

ALF. ETHERINGTON.

D. L'ANFLOT.

pouvaient exposer leurs ouvrages au Louvre, les apportaient chaque année à la place Dauphine : « Le 9 juin, dit Wille dans son journal, petite Feste-Dieu. Ce jour-là, les jeunes peintres exposent leurs ouvrages sur la place Dauphine. » On ignore quand commença cette exposition annuelle. On lui doit plusieurs artistes de mérite, parmi lesquels Siméon Chardin. La disparition de l'exposition de peinture de la place Dauphine date de l'époque révolutionnaire, où tous les talents, officiels ou non, furent admis à l'exposition du Louvre.

« Les dernières années de la splendeur du Pont-Neuf furent celles qui précédèrent immédiatement 1789. Le chancelier Maupeou y est exécuté en effigie. A quelque temps de là, la même cérémonie a lieu à propos du ministre Calonne, puis de son successeur Brienne. La Révolution s'installe au Pont-Neuf à son début. Le canon qui jadis servait à annoncer l'heure aux badauds de l'endroit se change en canon d'alarme et donne le signal de l'insurrection les jours d'émeute. Lorsqu'on proclame la patrie en danger, un bureau d'enrôlement pour les volontaires s'organise sur le terre-plein envahi par la foule, qui se presse à ce spectacle d'un nouveau genre. Du reste, le Pont-Neuf n'est étranger à aucune des scènes de la Révolution depuis les journées d'octobre jusqu'à l'apothéose de Marat.

« Mais la célébrité séculaire de ce champ de foire, ouvert sous la monarchie à tant d'exhibitions grotesques ou terribles, confident obligé des colères ou des quolibets de la populace, finit avec l'ancien régime. » Si le Pont-Neuf est encore

un des plus fréquentés de Paris, il le doit uniquement à sa position.

En 1792, la statue d'Henri IV fut fondue pour faire des canons. Napoléon avait le projet de la remplacer par un obélisque de 65 mè. d'élévation; mais les événements de 1814 l'empêchèrent d'exécuter ce projet. Enfin, en 1818, le gouvernement de la Restauration inaugura la statue que l'on voit encore aujourd'hui à cette place. Elle est l'œuvre de Lemot. Elle a été faite aux frais d'une souscription, et le bronze dont elle est formée provient des statues de Napoléon, élevées sur la place Vendôme et à Boulogne-sur-Mer, auxquelles on ajouta celle du général Desaix, qui décorait la place des Victoires.

Le piédestal, en marbre blanc, est orné de deux bas-reliefs en bronze, dont l'un représente l'entrée d'Henri IV à Paris, et l'autre, Henri IV faisant passer du pain aux assiégés par-dessus les murailles.

On lit sur ce piédestal une inscription latine dont voici la traduction :

« L'image sacrée d'Henri le Grand; prince illustre par son amour paternel pour ses sujets, renversée pendant la guerre civile, à l'indignation de toute la France, a été relevée par une souscription nationale, après le retour tant souhaité de Louis XVIII. On prit soin en même temps de faire rétablir l'inscription qui avait péri avec le monument. »

Et sur la face opposée, également en latin :

« Ce monument à la mémoire d'Henri IV, roi de France et de Navarre, a été achevé et agrandi par le fils d'Henri, Louis XIII, et rendu

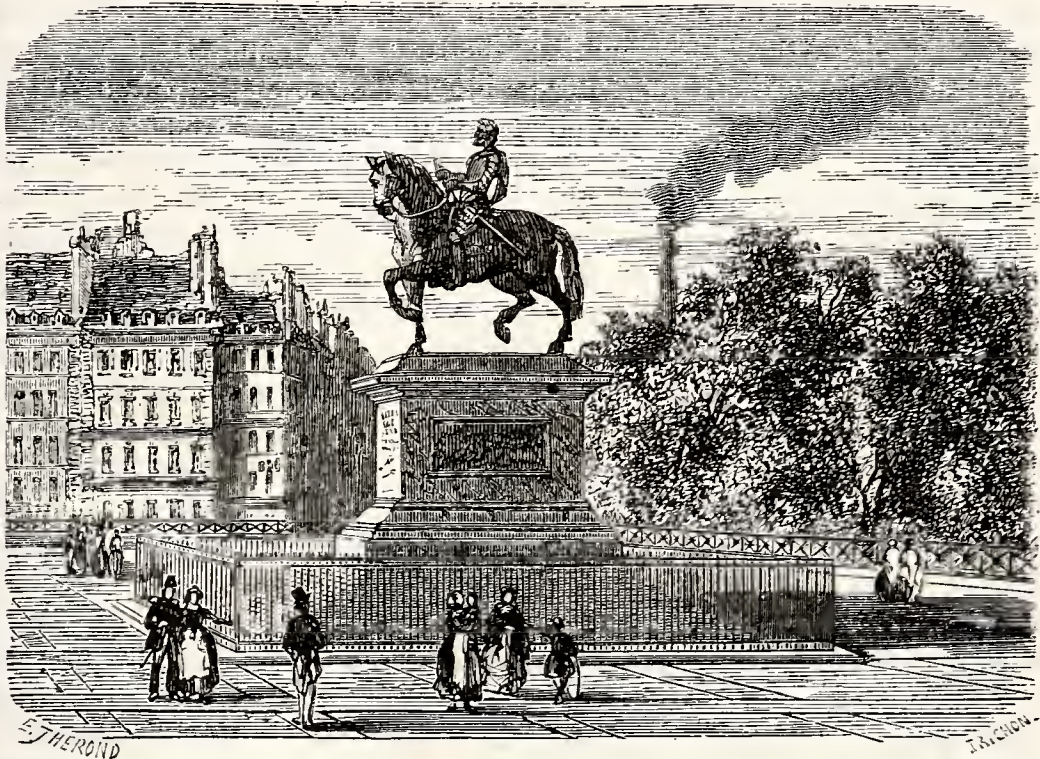
digne de la gloire de ce héros et de la grandeur de la France. Son Éminence le cardinal de Richelieu a exécuté ce que souhaitait la France entière. Deux trésoriers de l'épargne, de Bullion et Boutillier, ont présidé aux travaux, en l'année 1635.»

Cette seconde inscription est la copie de celle qui se trouvait sur la première statue.

Quant à la Samaritaine, elle fut

reconstruite entièrement en 1774, et conserva son gouverneur jusqu'à la Révolution, en qualité de maison royale. Elle a été démolie en 1813.

Sur le terre-plein du pont on voyait aussi, à la fin du siècle dernier, un café fréquenté par le célèbre astronome de Lalande, et un corps de garde où Gilbert, errant et affamé, reçut plus d'une fois un



Statue d'Henri IV.

morceau de pain et un gîte des soldats touchés de sa misère.

Le Pont-Neuf a une longueur totale de 229 mètr. 41 cent., sur 23 mètr. 10 cent. de largeur. Il se compose, outre le terre-plein, qui s'ouvre à l'E. sur la place Dauphine, de 12 arches en plein cintre, dont 7 sur le grand bras de la Seine et 5 sur le petit bras. Il est orné des deux côtés d'une corniche très-saillante, supportée par des conso-

les en forme de masques, de satyres, etc., qui ont remplacé celles qu'avait sculptées, dit-on, Germain Pilon. En 1775, on construisit, dans l'enfoncement des demi-lunes élevées à l'aplomb des piles, vingt loges de marchands, d'après les dessins de Soufflot. Ces boutiques ont subsisté jusqu'en 1854, année où elles furent remplacées par des banquettes. Réparé en 1825, puis en 1836 et 1837, le pont a été en 1852 l'objet

d'importantes modifications. Toutes les piles ont été consolidées, les arches et le tablier sensiblement baisés, sans que la circulation et la navigation fussent un seul instant interrompues, les ouvriers travaillant au-dessous du pont, et les matériaux leur étant amenés au moyen d'un chemin de fer établi au-dessus de la Seine. Ce travail difficile et si ingénieusement combiné a été exécuté sous la direction de M. de La Galissérie.

Sur les quais de la Seine, depuis le pont Royal jusqu'au Pont-Neuf, on voit distinctement la statue d'Henri IV.

Au-dessous du Pont-Neuf, sur la rive dr., on trouve le *quai de l'École*, ainsi nommé d'une école attenante, pendant le moyen âge, à l'église Saint-Germain l'Auxerrois. Il est séparé par la rue du Louvre du *quai du Louvre*, qui longe la partie méridionale du palais de ce nom. On peut, en passant, admirer à dr. la façade du palais et la colonnade qui la décore. Saint-Germain l'Auxerrois, sa tour-beffroi et la mairie du 1^{er} arrondissement font face au palais.

Le long du quai de l'École s'étend le *port de l'École*, aujourd'hui occupé par l'établissement des bains de la Samaritaine et par les bains des Fleurs.

Sur la rive g. du fleuve, à la pointe de l'île de la Cité, les deux bras de la Seine se réunissent au delà d'un barrage et de deux écluses que l'on remarque sur le petit bras. Il est question de construire un nouveau pont en face de la rue du Louvre et de l'hôtel des Monnaies. Ce pont s'appuierait sur la pointe extrême de l'île. Le *quai Conti*, qui fut jadis occupé dans

toute sa longueur par le fameux hôtel de Nesle, porta pendant quelque temps le nom de *quai Guénégaud*; il emprunta ensuite sa dénomination actuelle à l'hôtel Conti. La maison n^o 5, à l'angle de la petite rue de Nevers, qui vient déboucher sur ce quai, près de la rue Dauphine, fut habitée pendant plusieurs mois, en 1785, par Bonaparte, alors élève de l'école militaire. Un peu plus bas est la Monnaie (V. ci-dessous, chap. IX), puis l'Institut (V. chap. XIV), en face duquel s'ouvre le **pont des Arts**, construit de 1801 à 1803. Ce pont, réservé aux piétons, a neuf arches de fer fondu, de 16 mètr. 80 cent. d'ouverture; sa longueur est de 130 mètr. sur 10 mètr. de largeur. Son nom lui vient du Louvre, qui fut quelque temps appelé *palais des Arts*.

Depuis l'Institut jusqu'à la rue du Bac, les quais Malaquais et Voltaire offrent un spectacle sans fin dont les libraires, les marchands de curiosités, les marchands de gravures font les frais... aux dépens de votre bourse. Sur le *quai Malaquais* s'élève la nouvelle galerie de l'école des Beaux-Arts. Le **pont du Carrousel** ou **des Saints-Pères** unit ce quai à celui *des Tuileries*, bordé par la grande galerie du Louvre et le pavillon de Flore, actuellement en reconstruction. Ce pont, construit de 1832 à 1834, sous la direction de l'ingénieur Polonceau, est formé de trois arches en fer fondu, de 47 mètr. 67 cent. d'ouverture. Les arcs en fonte recouvrent des pièces de bois goudronnées; ils ont la forme de tuyaux courbés à section elliptique. Le pont a coûté un million, plus 100 000 fr. consacrés à l'ornementation, qui



Pont des Arts.

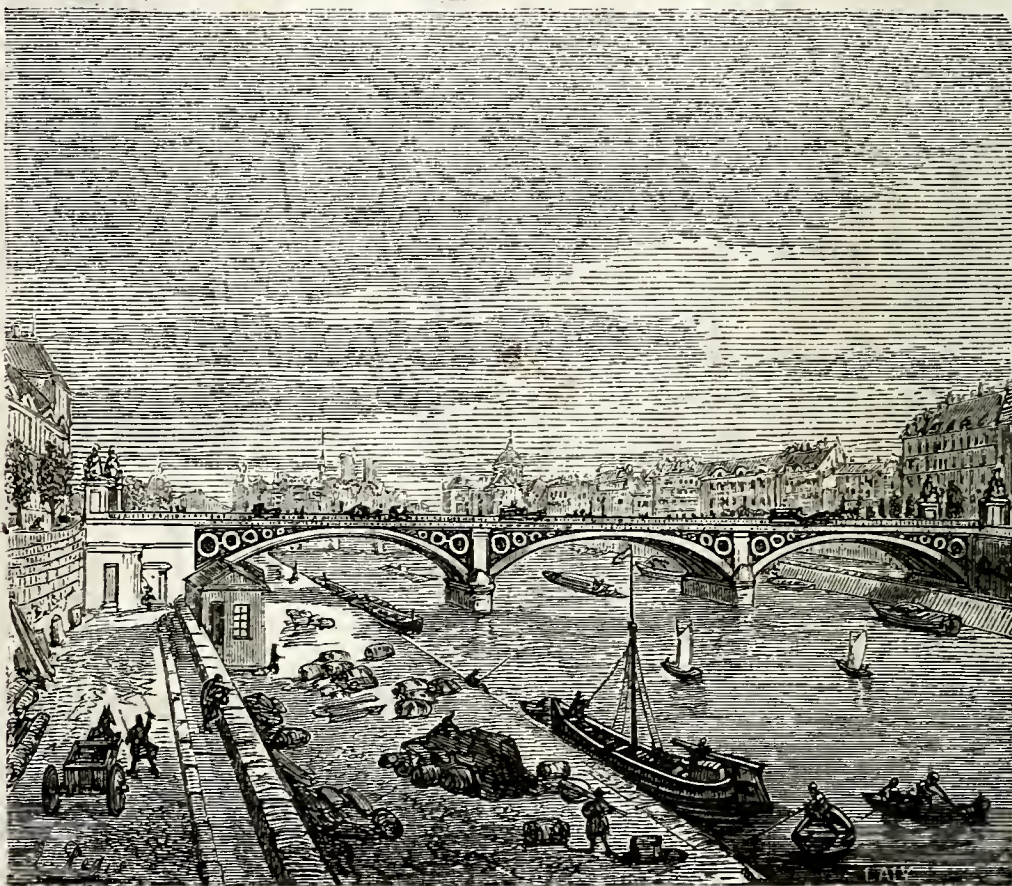
consiste en quatre statues colossales, en pierre, placées aux extrémités en 1847 seulement. Ces statues assises représentent, celles de la rive dr., l'*Abondance* et l'*Industrie*; celles de la rive g., la *Seine* et la *Ville de Paris*. Elles sont l'œuvre de M. Petitot, sculpteur. On les a restaurées en 1862.

Le port des *Saints-Pères*, situé

en contre-bas du quai Conti, n'a aucune importance.

C'est en amont du pont du Carrousel, sur la rive dr. de la Seine, au port *Saint-Nicolas* ou port du *Louvre*, que se trouve l'embarcadère des bateaux à vapeur pour Rouen, le Havre et l'Angleterre.

Le quai *Voltaire* portait autrefois le nom de quai des *Théatins* à cause



Pont des Saints-Pères.

du couvent de religieux qui s'élevait sur l'emplacement aujourd'hui occupé par les nos 15, 17, 19, 21 et 21 bis. Il emprunta plus tard sa dénomination actuelle à l'hôtel du n° 23, hôtel où Voltaire passa les derniers mois de sa vie.

Le pont Royal date de 1665. Jusqu'en 1632, il n'y avait d'autre communication entre les Tuileries

et le faubourg Saint-Germain qu'un bac qui a donné son nom à une rue voisine. Un sieur Barbier construisit à cette époque un pont de bois, successivement appelé *pont Barbier*, *pont Sainte-Anne*, *pont des Tuileries*, puis *Pont-Rouge*. Une crue de la Seine l'emporta en 1664. Louis XIV fit alors bâtir à ses frais le pont actuel, sous la direction du domini-

cain François Romain. Ce pont se compose de 5 arches, en pierre, à plein cintre, d'un diamètre moyen de 22 mèt.; sa longueur entre les culées est de 128 mèt., sa largeur entre têtes, de 17 mèt. Sur l'un des éperons de l'arche la plus voisine des Tuileries, une échelle métrique mesure la hauteur des eaux de la Seine et indique les plus fortes crues observées.

au delà du jardin des Tuileries, l'arc de triomphe de l'Étoile, dominant les Champs-Élysées. A l'E., on embrasse d'un seul coup d'œil la façade méridionale des Tuileries et du Louvre, puis la Cité, d'où s'élancent majestueusement les tours de Notre-Dame et les aiguilles de la Sainte-Chapelle et de la cathédrale. Sur la rive g., la coupole de l'Institut; sur la rive dr., les tours de Saint-Jacques la Boucherie et de Saint-

Du pont Royal on découvre à l'O.,



Pont Royal.

Gervais attirent aussi les regards. Sous Louis XIV, le maréchal de Catinat se rendait tous les jours sur le pont Royal pour y jouir d'un coup d'œil qu'il trouvait le plus beau du monde.

C'est entre le pont Royal et celui de la Concorde que se donnaient, il y a quelques années, la plupart des fêtes nautiques, joutes, régates, illuminations vénitiennes, etc., offertes au peuple, dans les jours de réjouissances nationales. La con-

struction du pont de Solférino a fait placer plus bas le théâtre de ces fêtes. Immédiatement en aval du pont Royal est amarrée la *frégate-école*, grand bateau à fond plat, qui fit quelque temps l'admiration des bourgeois désœuvrés avant de se transformer en établissement de bains d'eau de mer. Au-dessous on remarque l'embarcadère des bateaux à vapeur qui font, pendant la belle saison, le service de Paris à Saint-Cloud.

A la hauteur du pont Royal, les deux quais parallèles perdent leur physionomie bourgeoise et aussi leurs joyeuses allures. De la rue du Bac au pont de la Concorde, la rive g., bordée de plusieurs palais et d'un grand nombre d'hôtels aristocratiques, est silencieuse et solitaire. Néanmoins, grâce aux embellissements nouveaux, grâce à d'élégantes plantations d'ormes et d'acacias, grâce à l'élargissement des trottoirs, grâce aux perspectives variées des jardins limitrophes, des Tuileries et des Champs-Élysées, le *quai d'Orsay* (rive gauche) est une des plus jolies promenades de ce quartier. Et puis les écoles de natation qui se dressent sur la Seine avec leurs décorations diverses, donnent je ne sais quel charme à ces lieux, rafraîchis par de grands peupliers.

Le quai d'Orsay, qui s'appelait au xvi^e s. le *quai de la Grenouillère*, était alors une sorte de marais peu agréable à la vue. Sa construction, décidée dès l'année 1704, ne fut terminée qu'en 1812. Ses différentes parties portèrent les noms de quais d'Orsay, de Condé et des Invalides. Aujourd'hui, le nom d'Orsay a prévalu pour toute l'étendue de ce quai, depuis le pont Royal jusqu'à l'avenue de Suffren, au delà du Champ-de-Mars. Les principaux monuments qui le bordent sont : une caserne de la garde impériale, le palais du Conseil d'État et de la Cour des comptes, la grande Chancellerie de la Légion-d'Honneur, l'ambassade d'Espagne, le palais du Corps législatif, l'hôtel du président du Corps législatif, le ministère des affaires étrangères, puis, au delà de l'esplanade des Invalides, do-

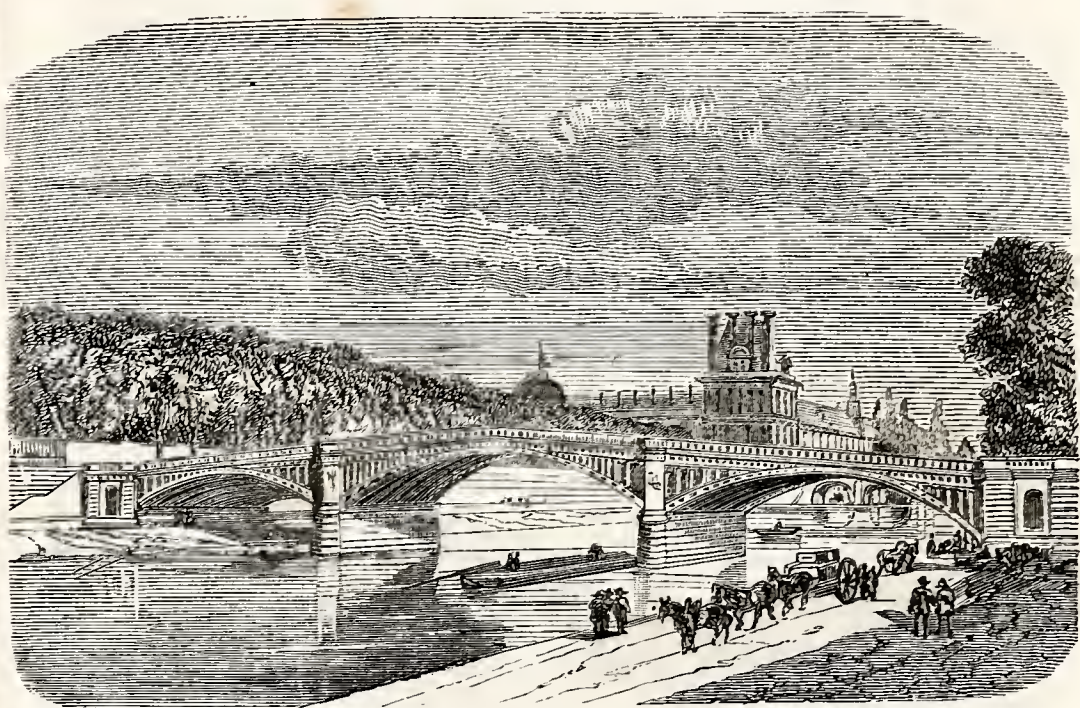
minée au fond par le dôme de cet hôtel, la manufacture des tabacs, le magasin central des hôpitaux militaires, les écuries de l'Empereur, construites en 1861-1862, le garde-meuble de la couronne et le dépôt des marbres de l'État. Outre le pont Royal, cinq autres ponts font aujourd'hui communiquer le quai d'Orsay avec la rive dr. : ce sont les ponts de Solférino, de la Concorde, des Invalides, de l'Alma et d'Iéna. Entre le pont Royal et le pont de la Concorde s'étend le *port d'Orsay* ou le *port aux Pierres*. La rive dr. est privée de tout spectacle. Elle côtoie les Tuileries et la Seine, sans s'égayer jamais ; aussi est-elle déserte, et quelques écrivains ont-ils proposé de l'interdire aux rares voitures qui la traversent pour la transformer en un beau jardin, qui se prolongerait, sur des pentes couvertes de fleurs et d'arbustes, jusque sur les bords de la rivière.

Le quai des Tuileries, continué le long du jardin du palais, n'a que deux jours, ou plutôt que deux nuits de triomphe ; il ne reçoit une foule empressée qu'à l'époque des feux d'artifice. Dans ces solennités, lorsque le ciel s'illumine de lueurs fantastiques et répand dans les eaux frissonnantes des gerbes d'étincelles, le quai des Tuileries est le plus beau de Paris. Mais qu'est-ce que deux demi-heures de succès dans une année tout entière ?

Le **pont de Solférino**, en face du palais de la Légion-d'Honneur, a été commencé à la fin de 1858 et terminé en août 1859, sous la direction de M. Savarin, ingénieur ordinaire, et de M. de La Galisserie, ingénieur en chef. Il a 144 mètr. 50

de longueur, 20 mètr. de largeur entre têtes, et se compose de trois arches de 40 mètr. d'ouverture, supportées par deux piles de 3 mètr. 25 et deux culées de 8 mètr. 80 d'épaisseur. Piles et culées sont en maçonnerie, fondées sur un massif de béton de 5 mètr. d'épaisseur et coulées à 5 mètr. sous l'eau dans un caisson de charpente. Les arches se composent de sept arcs en fonte, supportant, par l'intermédiaire de tym-

pans évidés, des poutrelles transversales de même nature, espacées de 1 mètr. 20. Ces arcs servent d'appui à des voûtes en briques de 22 cent. d'épaisseur, formant le tablier. La chaussée, large de 12 mètr., est bordée de trottoirs de 4 mètr. Les parements du pont sont décorés d'écussons portant les initiales impériales surmontées d'une couronne. La corniche à consoles, qui porte le garde-corps, est ornée de dés



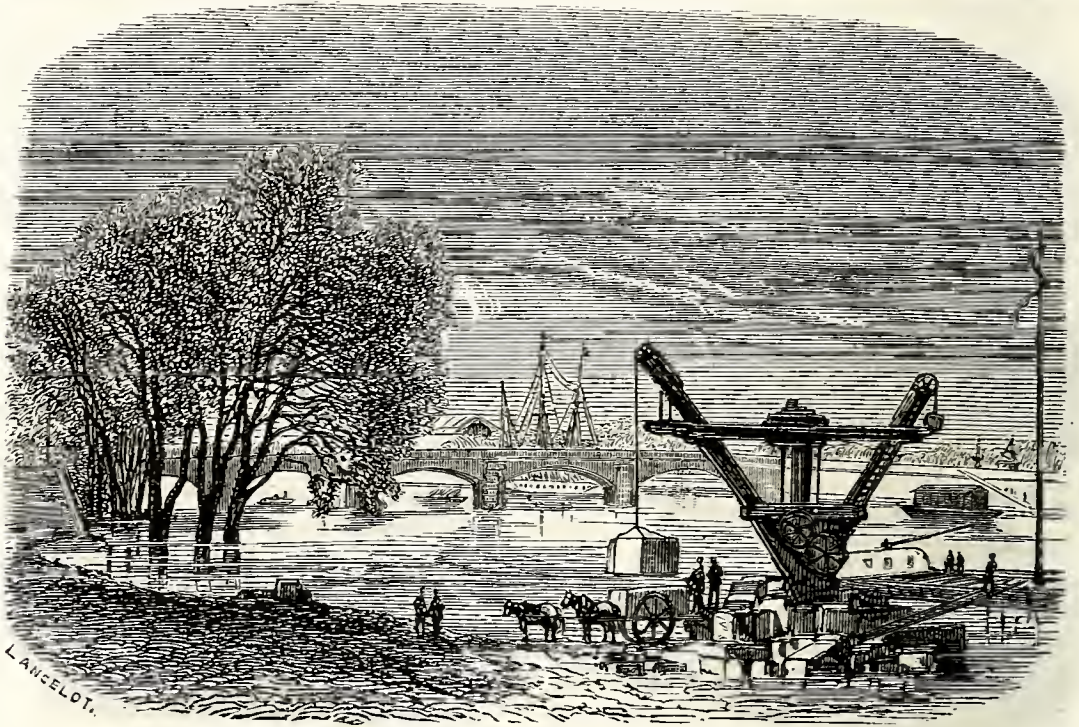
Pont de Solférino.

rectangulaires où sont inscrits les noms des principales victoires remportées par l'armée française dans la dernière guerre d'Italie : Solférino, Melegnano, Magenta, Turbigo, Palestro, Montébelllo. On a employé pour la construction de ce pont, qui a coûté 1 170 000 fr., 600 mètr. cubes de bois de chêne, 2500 mètr. cubes de béton, 1000 mètr. cubes de pierres de taille, 4500 mètr. cubes de maçonnerie,

moellons, briques, mortier, etc., 1 153 500 kilog. de fonte et fer.

Le **pont de la Concorde**, en face du palais du Corps législatif et de là place de la Concorde, fut commencé en 1787 sur les dessins de Perronet, et terminé en 1790. Il a été bâti presque entièrement, dans sa partie supérieure, avec des pierres provenant de la démolition de la Bastille. Après avoir porté pendant peu de temps le nom de *pont*

Louis XVI, il s'appela, de 1792 à 1795, *pont de la Révolution*, puis pont de la Concorde. La Restauration lui rendit le nom de *Louis XVI*, et le gouvernement de Juillet, celui de la Concorde, qu'il a conservé. Ce pont, l'un des plus fréquentés, car il relie la rive gauche à la plus belle promenade de Paris, les Champs-Élysées, a 150 mètr. de longueur sur 20 mètr. de largeur. Il est fondé sur pilotis et grillages et se compose de cinq arches surbaissées. Celle du milieu mesure 31 mètr. d'ouverture, les arches latérales 27 mètr., et les deux autres, voisines des culées, chacune 26 mètr. Les piles ont 3 mètr. d'épaisseur; leurs avant-becs et arrière-becs présentent des colonnes engagées, soutenant une corniche qui sert de parapet aux trottoirs. En 1810, Napo-



Pont de la Concorde et port aux Pierres.

l'éon avait fait placer sur ce pont les statues de huit généraux morts sur le champ de bataille; elles étaient enlevées depuis longtemps lorsque la Restauration les fit remplacer, en 1827, par douze statues colossales des principales illustrations de la France, que le gouvernement de Louis-Philippe a fait transporter en 1837 dans la grande cour du château de Versailles. Nous ne dirons rien de la vue dont on jouit sur le pont de la Con-

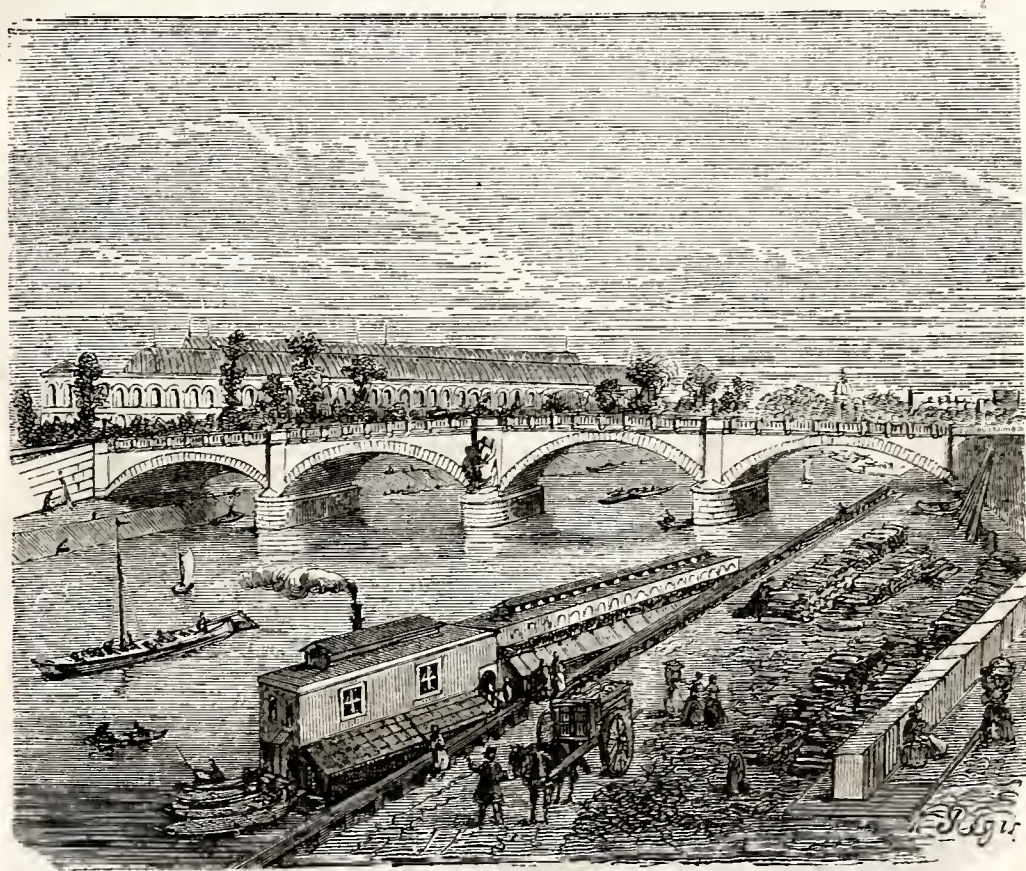
corde; il nous faudrait décrire la façade du Palais législatif, la place de la Concorde, la façade de la Madeleine et les abords du jardin des Tuileries et des Champs-Élysées, dont nous parlerons ailleurs.

En quittant la place de la Concorde, on arrive sur le *quai de la Conférence*. Il est au moins aussi désert que le quai des Tuileries; le *Cours-la-Reine*, qui le longe à dr., lui enlève tous les promeneurs.

Comment, en effet, s'aventurer sur ces pavés brûlants, le long de ces parapets chauffés par le soleil, lorsqu'à deux pas on trouve les plus agréables ombrages. C'est à l'entrée de ce quai que commence le chemin de fer américain.

Le **pont des Invalides** établit une communication du quai de la Conférence au quai d'Orsay, un peu

au-dessous de l'esplanade des Invalides. C'était originellement un pont suspendu, en chaînes de fer forgé, d'une seule travée, et construit en 1828-1829, en face de l'esplanade. Ce pont, le premier de ce genre qui ait été fait à Paris, n'ayant pu résister à l'épreuve réglementaire, fut démoli lentement, et on le remplaça, après 1830, par un au-



Pont des Invalides.

tre pont également suspendu, établi un peu plus bas et formant trois travées. Enfin, l'affluence considérable de personnes qui se portent de ce côté aux jours de fêtes nationales dont le principal théâtre est le Champ-de-Mars, faisant craindre depuis longtemps des accidents graves, on a substitué en 1854-1855 un pont en pierre au pont suspendu.

Les arches, au nombre de quatre, ont de 30 à 31 mètr. d'ouverture. A l'avant et à l'arrière de la pile du milieu, on remarque des statues en pierre représentant l'une la *Victoire terrestre*, l'autre la *Victoire maritime*. Ces statues sont de MM. Dieboldt et Villain. Le pont actuel a été bâti par MM. de La Galisserie, ingénieur en chef, et Darcel, ingé-

nier ordinaire, sous la direction de M. Michal, aujourd'hui inspecteur général des Ponts-et-Chaussées.

En aval du pont des Invalides, le quai d'Orsay longe le *port inutile des Invalides*.

L'extrémité occidentale du quai de la Conférence est aussi reliée au

quai d'Orsay par un pont : le **pont de l'Alma**, auquel viennent aboutir : sur la rive dr., l'avenue Montaigne des Champs-Élysées, les boulevards de l'Alma, Sainte-Pélerine et de l'Empereur; sur la rive g., le prolongement du boulevard de l'Alma et l'avenue du Champ-de-



Pont de l'Alma.

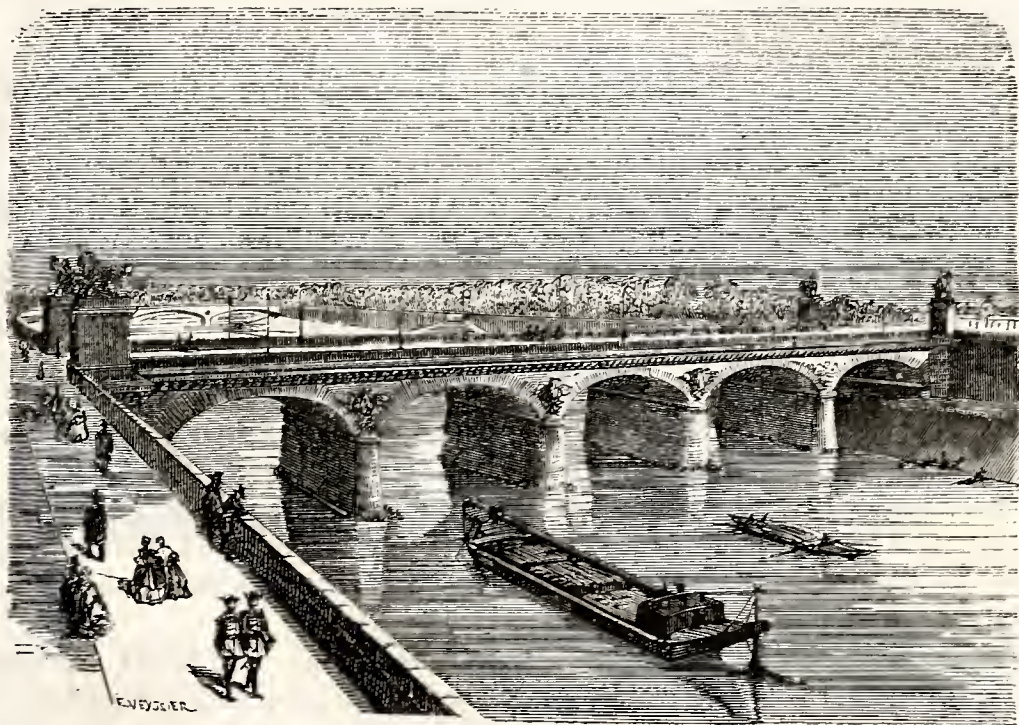
Mars. Ce pont, établi pour ouvrir une communication entre Chaillot et la partie des Champs-Élysées qui avoisine le Cours-la-Reine d'une part, et la rive g. d'autre part, a été commencé en 1854 et terminé en 1855. C'est un magnifique pont en pierre, portant sur trois arches en anses de panier, dont l'ouverture varie entre

39 et 43 mètres. Entre les arches, au sommet des piles, on a placé, de chaque côté, des statues représentant des soldats des diverses armes qui ont pris part à la bataille dont le pont porte le nom, savoir : un grenadier et un zouave, par M. Dieboldt, un chasseur à pied et un artilleur à pied, par M. A. Ar-

naud. Les deux premières statues se font remarquer par une grande exactitude du costume militaire, artistement alliée au caractère exigé par les traditions de la sculpture monumentale. Les deux dernières, moins académiques peut-être, se distinguent par une expression saisissante des qualités particulières aux armes qu'elles symbolisent en quelque sorte dans un type. Le pont de l'Alma a coûté 1 700 000 fr.

Au delà du pont de l'Alma, la Seine, qui jusque-là avait coulé du S. E. au N. O., décrit un coude et prend la direction du S. O. C'est un spectacle intéressant que de voir, le soir, du pont de l'Alma ou du pont d'Iéna, cette immense courbe s'illuminer des mille feux qui s'allument le long des quais, aux Champs-Élysées et sur les hauteurs de Chaillot et de Passy.

Le *quai de Billy* descend, sur la



Pont d'Iéna.

rive dr., du pont de l'Alma à l'ancienne barrière de Passy, un peu en aval du pont d'Iéna. Ce quai, autrefois nommé *quai de Chaillot* ou *Chemin de Paris à Versailles*, puis débaptisé en l'honneur d'un brave général tué à Iéna, s'anime surtout un peu à la hauteur de la pompe à feu établie par les frères Perrier pour l'alimentation des réservoirs de Chaillot, et l'un des premiers édifices que l'on voit sur le quai

de Billy. L'hôtel des subsistances militaires, que nous trouvons ensuite au n° 26, a remplacé la manufacture royale de tapis de la Savonnerie.

Sur la rive g., le long du quai d'Orsay, entre les ponts de l'Alma et d'Iéna, s'étend le *port de l'île des Cygnes*, qui ne sert plus qu'au débarquement des pierres.

Le **pont d'Iéna**, en face du Champ-de-Mars et de l'École mili-

taire, fut construit de 1806 à 1813. Il se compose de 5 arches elliptiques en pierre, avec piles et culées en maçonnerie. L'ouverture des arches est de 28 mèt., l'épaisseur des piles de 3 mèt., celle des culées de 15 mèt. Une corniche, ornée de guirlandes de laurier et de la couronne impériale, court entre les arches; des aigles aux ailes déployées sont sculptées au-dessus des piles. Le tablier a 140 mèt. de longueur sur 14 mèt. de largeur. Aux extrémités des parapets, des piédestaux carrés supportent des statues colossales, représentant des personnages allégoriques domptant des chevaux. Cette décoration n'a été achevée qu'en 1853. Lors de l'entrée des Alliés à Paris, en 1814, l'armée prussienne voulut faire sauter le pont d'Iéna, dont le nom lui rappelait une défaite. Un détachement de soldats commença à miner la partie inférieure des piles. Louis XVIII, averti à temps, fit dire au général prussien d'attendre un instant qu'il fût allé lui-même se placer sur le pont pour sauter avec lui. Cette parole courageuse mit obstacle à l'acte de vandalisme: mais le pont changea de nom pour s'appeler, de 1814 à 1830, le *pont des Invalides*.

La partie du quai qui longe le Champ-de-Mars formait autrefois une île connue sous le nom d'*île des Cygnes*. Le bras du fleuve qui la séparait de la rive g. a été comblé pendant la Révolution. Sur la rive dr., la rampe du Trocadéro, qui s'incline jusqu'à la Seine, est en ce moment le théâtre d'importants travaux ayant pour but l'établissement de la place du Roi de Rome à laquelle aboutiront de nombreux boulevards.

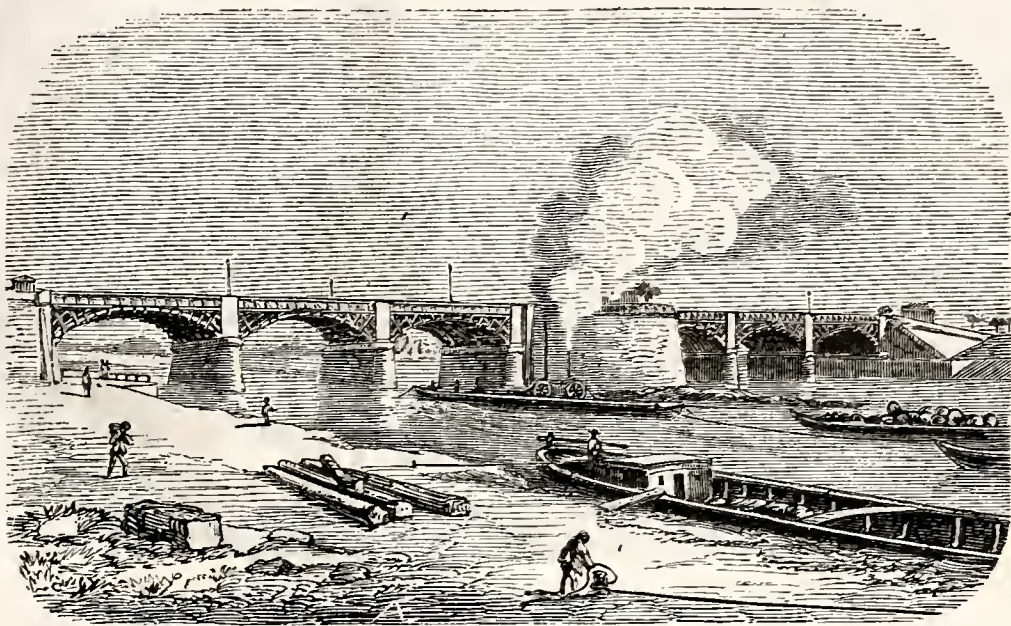
Le pont d'Iéna était, avant l'agrandissement de Paris, le dernier pont qui se trouvât dans l'intérieur de la ville. Les barrières de Passy (rive dr.) et de la Cunette (rive g.), étaient situées, en effet, à peu de distance en aval du Champ-de-Mars. Aussi les quais qui font suite aux quais de Billy et d'Orsay méritent à peine ce nom. Sur la rive dr., c'est d'abord le *quai de Passy* ou *route de Versailles*, planté d'arbres, mais solitaire; puis, au delà du pont de Grenelle, le *quai d'Auteuil*, ou plutôt un simple chemin sur le bord du fleuve. Les nombreuses maisons de campagne, les jardins et les arbres qui se montrent de ce côté attirent néanmoins l'attention et charment le regard. La rive g. est plus triste, mais plus active. Le *quai de Grenelle*, irrégulier et mal pavé, est bordé, sur une grande partie de sa longueur, par un *port* où se débarquent des quantités considérables de pierres, de bois, de charbon, de marchandises de toute espèce, pour les chantiers, les usines et les fabriques qu'on y longe à g.

Parmi les nombreux établissements industriels de Grenelle, nous citerons, en passant, la succursale de l'usine Cail et Cie, pour la construction des machines à vapeur, et la fabrique des produits chimiques de MM. Boutin et Poinsoy, fondée par M. Payen, le père du savant chimiste de ce nom. Elle est située rue Payen. Une autre fabrique de produits chimiques est maintenant établie près du fleuve, à Javelle, ancien hameau de Grenelle.

A l'entrée du quai de Grenelle, la Seine se divise de nouveau en deux bras, dont le plus étroit est encore

le bras méridional. Une langue de terre, fort longue mais très-étroite, s'avance au milieu du fleuve. Sur la pointe occidentale de cet îlot, s'appuie le **pont de Grenelle**, construit en bois, vers 1828, et composé de six arches dont trois de chaque côté de l'île. Le pont de Grenelle est soumis à un droit de péage.

La plaine de Grenelle, qui s'étend à g., en amont du pont, et qui commence à se couvrir de maisons, a été longtemps le lieu ordinaire des exécutions des jugements de la 1^{re} division militaire. Malet et ses complices y furent fusillés en 1812. Le général Labédoyère y périt de la même mort, le 19 août 1815, à six



Pont de Grenelle.

heures et demie du soir. Le général ayant été condamné aux frais du procès, sa veuve dut, entre autres choses, payer au fisc une somme de 36 fr., pour gratification aux douze soldats chargés de l'exécution.

Au Point-du-Jour, près d'Auteuil, et un peu en deçà des fortifications, on doit construire un nouveau pont destiné au passage *du chemin de fer*

de ceinture. Ce pont sera, comme le pont Napoléon III, à Bercy, à double voie, l'une pour les piétons, les voitures et les chevaux; l'autre pour les trains du chemin de fer. La grande élévation qu'il faudra lui donner au-dessus des eaux, pour le relier au coteau du Point-du-Jour, nécessitera des travaux gigantesques, évalués dès maintenant à plus de 3 millions.





Place de la Bastille.

CHAPITRE IV.

**PLACES. — COLONNES. — STATUES. — ARCS DE TRIOMPHE.
FONTAINES. — PUIITS ARTÉSIENS. — SERVICE DES EAUX.**

Paris renferme un nombre très-considérable de places; nous ne pouvons indiquer ici que celles qui sont particulièrement remarquables soit par les souvenirs historiques qu'elles rappellent, soit par leur aspect monumental, soit enfin par les œuvres d'art qui les décorent.

Place de la Bastille.

Il est inutile de chercher sur cette place les traces de la terrible for-

teresse qui lui a donné son nom; il n'en reste pas une seule pierre. Construite sous Charles V par le prévôt de Paris, Hugues Aubriot, qui lui-même y fut enfermé, la bastille Saint-Antoine, que plus tard on appela tout simplement la Bastille, était d'ailleurs un monument remarquable, composé de huit grosses tours rondes, qui, se reliant entre elles par de hautes courtines formaient une cour assez vaste.

où le soleil pénétrait rarement. De hautes murailles, flanquées de fossés profonds, entouraient la forteresse et comprenaient dans leur enceinte un vaste jardin, dépendance des appartements du gouverneur. Des statues placées sur la face principale représentaient Charles VI, Isabeau de Bavière, deux de leurs fils et saint Antoine. Sur les tours étaient des plates-formes d'où les prisonniers les plus favorisés pouvaient jouir de la vue de Paris, et quelquefois être aperçus des passants. Quand le duc de Richelieu fut mis à la Bastille, la rue Saint-Antoine devint la promenade favorite des dames de la cour; on passait devant la prison pour saluer le prisonnier. Les princes, les ducs, les maréchaux qu'on enfermait à la Bastille, y avaient leurs secrétaires et leurs officiers; le gouverneur ne leur parlait que debout et chapeau bas; leur table était délicatement servie; on leur permettait de se promener et de se réunir. Rien ne leur manquait, excepté leur famille et la liberté. Mais il y avait en revanche, à côté d'eux, des prisonniers, obscurs ou célèbres, que la vengeance ou l'indifférence condamnait à une vie de privations et de tortures; qui végétaient dans des cachots malsains, sans air, sans nourriture, sans consolation; qu'on enchaînait par le cou, par les pieds et par les mains, et qui pourrissaient au fond des oubliettes. Le comte d'Achon, sous Louis XIII, pour une étourderie d'enfant, fut enfermé dans un cachot qui n'avait ni fenêtre ni soupirail, et qui n'était éclairé que par une lampe. Quand il revit le ciel pour la première fois, après sept ans, cet homme de vingt-six ans était un

vieillard dont le corps était à jamais débile et dont les cheveux avaient blanchi. Nous citons celui-là, parce qu'il est du xvii^e siècle; en remontant plus haut, on trouverait des horreurs à faire pâlir les plus indifférents. La Bastille a compté parmi ses victimes le cardinal de La Balue enfermé onze ans dans une cage de fer; l'historien Comines, aussi dans une cage, pendant huit mois; le comte de Saint-Pol, un souverain; d'Armagnac, un prince du sang; le prince de Condé, le héros; l'illustre maréchal de Luxembourg. Sur la liste funèbre de ses prisonniers, le nom des héros et des martyrs se rencontre pêle-mêle avec celui des scélérats. Mme Guyon, l'amie de Fénelon, la célèbre illuminée, aurait pu y occuper la cellule de la Brinvilliers ou de la Voisin. Quelquefois, et trop souvent, le drame entier de la justice humaine s'accomplissait dans ses murs, depuis la question jusqu'à la potence, sans autres témoins que le juge et le bourreau. Toute la faveur qu'obtint le maréchal de Biron fut d'être décapité dans la Bastille, et non en place de Grève. Sous Louis XIV, furent décapités dans un fossé le chevalier de Rohan et la marquise du Vilars, tandis que Vanden Enden, leur complice, était accroché à une potence par les valets du bourreau. Au premier rang des hôtes étranges de la Bastille, on cite le Masque de Fer, dont le nom est resté une énigme; un pauvre écolier du collège Louis-le-Grand, qui, pour deux vers latins, resta trente-deux ans dans un cachot, et Latude, si célèbre par ses évasions. Quand le duc d'Orléans, le Régent, vint à la Bastille, il y eut d'anciens et misérables pri-

sonniers qui, rendus à la liberté, mais hébétés par la souffrance, demandèrent d'y demeurer, parce qu'ils n'avaient plus ni biens, ni famille, ni personne qui se rappelât même leur nom et qui voulût les recueillir. L'un d'eux, innocent de tout crime, n'avait jamais été interrogé et n'avait jamais su pourquoi on l'emprisonnait. Il fut impossible de le lui dire : l'écrou ne mentionnait que son nom, et les incarcérateurs étaient morts. Souvent même, ce n'était ni le roi, ni le ministre, ni le parlement qui remplissaient les cachots ; c'était un favori ou le favori d'un favori qui avait obtenu une lettre de cachet. On donnait en blanc de ces lettres, comme une autre faveur royale : Bon pour confisquer, à son plaisir, la vie et la liberté d'un citoyen innocent.

Ces vieilles et sinistres murailles furent enfin renversées le 14 juillet 1789. On comprend avec quel enthousiasme, et dans quels sentiments de représailles vengeresses, se rua le peuple révolutionnaire sur ces débris de l'un des plus formidables engins de la royauté tyrannique. M. de Launay était alors gouverneur de la Bastille, et M. de Flesselles prévôt des marchands. L'Assemblée décréta qu'elle serait démolie jusque dans ses fondements ; ses pierres servirent de matériaux pour achever le pont de la Concorde alors en construction.

Aujourd'hui, sur l'emplacement de la Bastille, s'étend une place large, animée, vivante, d'où la vue peut atteindre au loin, dans tous les sens, et sur le milieu de laquelle s'élève la **colonne de Juillet**, l'un des plus beaux monuments de la capitale. Déjà, avant la prise de la

Bastille, au mois de mai 1789, lors de la réunion des états généraux, le tiers état de Paris demanda « que, sur le sol de la Bastille détruite et rasée, on établît une place publique, au milieu de laquelle s'élèverait une colonne avec cette inscription : *A Louis XVI, restaurateur de la liberté publique.* » Bonaparte résolut d'élever, à la place de cette colonne, une fontaine en fonte, qui devait avoir la forme d'un éléphant colossal, et dont le modèle en plâtre se voyait encore jusqu'au milieu du règne de Louis-Philippe, à l'entrée du faubourg Saint-Antoine. Mais on revint au projet de colonne après la révolution de Juillet ; et Louis-Philippe posa, le 28 juillet 1831, la première pierre de ce monument, inauguré le 28 juillet 1840.

La colonne repose sur un massif circulaire entouré d'une grille, construit originairement pour supporter l'éléphant. Une porte pratiquée dans ce massif conduit à des caveaux souterrains où sont placés les cercueils des combattants de juillet 1830 et de février 1848. Au-dessus du massif est un soubassement carré, orné de vingt-quatre médaillons de bronze. Il supporte le piédestal en marbre blanc sur lequel s'élève la colonne. Sur la face occidentale du piédestal est un lion de bronze, bas-relief de Barye ; sur la face opposée, les armes de la ville ; sur les deux autres faces, le millésime de 1830 et les dates des 27, 28 et 29 juillet. A chacun des quatre angles est un coq de bronze, également modelé par Barye, et supportant une guirlande qui retombe en festons et entoure le piédestal. La colonne porte en lettres d'or les noms des six cent quinze combat-

tants de juillet dont elle couvre les restes. Son chapiteau, d'une forme très-évasée, supporte une lanterne à laquelle on parvient par un escalier intérieur, et que domine une statue du génie de la liberté, en bronze doré, fondue d'après le modèle de M. Dumont. Le génie tient d'une main des fragments de chaînes brisées, de l'autre le flambeau civilisateur. L'ensemble du monument (47 mètr.) dépasse de quatre mètres la hauteur de la colonne Vendôme. Il fait honneur au goût des architectes, MM. Alavoine et Duc. Il a les caractères les plus expressifs de la beauté architecturale, car il est à la fois clair, simple et grand.

La vue que l'on découvre du milieu de la place de la Bastille est presque aussi intéressante que celle de la place de la Concorde. A l'E. et à l'O. s'ouvrent la rue et le faubourg Saint-Antoine, belles et larges voies où le passant trouve à chaque pas un souvenir ou un spectacle. A l'entrée du faubourg, l'archevêque de Paris, Mgr Affre, a été frappé mortellement, le 25 juin 1848, au moment où il escaladait une barricade dans le noble but de mettre un terme à la guerre civile. Au n° 232, est la maison d'où sortit, en 1791, le brasseur Santerre pour conduire le peuple devant les Tuileries. Plus loin demeurait Réveillon. Au n° 333, à l'angle de la rue des Boulets, on voit encore la maison de santé où le général Malet conçut cette étonnante conspiration que Charles Nodier a si bien racontée. Enfin, à l'extrémité du faubourg, se trouve la barrière du Trône.

La rue Saint-Antoine n'offre pas moins d'intérêt. Aux souvenirs en-

core brûlants de 1830 et de la grande Révolution, elle réunit ceux du passé. C'est dans cette rue que se trouvaient les palais Saint-Paul et des Tournelles; c'est dans cette rue que le roi Henri III fut frappé à mort par le comte de Montgomery; que les mignons de Henri III et les favoris du duc de Guise se livrèrent ce célèbre combat où trois gentils-hommes, Quélus, Livarot et Maugiron, perdirent la vie. C'est là qu'est l'hôtel de Sully, longtemps habité par le sage et sévère ministre d'Henri IV; c'est là qu'est cette église Saint-Paul dont nous voyons le dôme étinceler au soleil. La rue Saint-Antoine, avec ses nombreuses boutiques coquettement parées, avec ses beaux magasins de meubles, ses marchands de nouveautés, ses trottoirs élargis, égale la rue de Rivoli qu'elle continue.

Derrière le monument de Juillet s'élève la gare du chemin de fer de Vincennes, au-dessus du bassin de l'Arsenal, auquel aboutit le canal Saint-Martin, bassin de 586 mètr. de longueur sur 58 mètr. de largeur, et qui peut contenir 70 à 80 bateaux. Sur la rive opposée s'étend le riant boulevard Bourdon, pris en partie sur le glacis de la Bastille et en partie sur les jardins de l'Arsenal, boulevard cher aux rentiers, aux amants de la solitude et aux amateurs de jambon. Au delà de l'Arsenal, on y remarque les vastes mais tristes bâtiments du grenier d'Abondance, et, plus loin, on aperçoit la Seine, le pont d'Austerlitz et le Jardin des Plantes.

A l'O. on découvre les grands boulevards égayés par des caravanes d'omnibus qui conduisent pour

30 c. à la Madeleine; à dr. s'ouvre l'avenue de la Reine-Hortense avec ses jardins naissants, au-dessus du canal Saint-Martin.

Place de la Bourse.

La place de la Bourse s'étend autour de l'édifice de ce nom, sur l'emplacement de l'ancien couvent des Filles-de-Saint-Thomas-d'Aquin. Elle est plantée d'arbres, à dr. et à g. du monument, dont une belle grille la sépare. Elle offre à toute heure du jour un aspect fort animé, surtout pendant les heures de la bourse (de midi à 3 h.). Dans la partie de la rue Vivienne qui la longe à l'E., on remarque le théâtre du Vaudeville. La Chambre de commerce est bâtie au N. E., à l'angle de la place et de la rue Notre-Dames-Victoires. Une grande rue projetée, qui s'appellera rue de la Bourse, doit mettre cette place en communication d'une part avec le boulevard des Capucines et la nouvelle place de l'Opéra, de l'autre avec la rue de Turbigo et le Conservatoire des Arts-et-Métiers.

Place et arc de Triomphe du Carrousel.

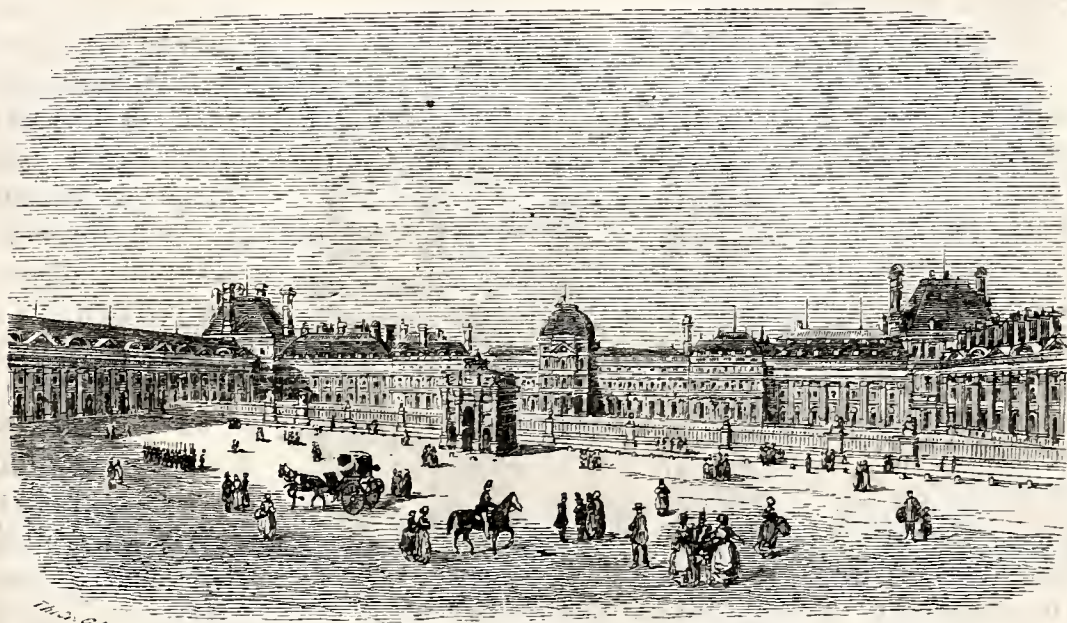
Lorsque les Tuileries ont été élevées, on ne pensait guère que l'espace qui sépare ce palais de celui du Louvre dût jamais être déblayé pour former une place unique. Il était alors couvert de rues, de places, d'hôtels, de maisons, d'établissements publics. On construisit donc le nouveau palais sans se préoccuper en aucune façon de l'ancien. Ce qui porta d'abord le nom de place du Carrousel n'était qu'un espace assez étroit, en face des Tuileries, où Louis XIV donna

un carrousel en 1662. La cour même des Tuileries, cernée dans toute sa longueur de bâtiments particuliers, était loin de présenter l'aspect qu'elle a maintenant. Elle était fermée par des planches, et séparée en trois compartiments à peu près égaux par deux lignes de baraques parallèles au palais, que remplacèrent depuis des chaînes tendues dont on ne s'expliquait pas aisément l'utilité, et auxquelles on a enfin renoncé. C'est le premier consul qui, pour faciliter les revues et dégager les abords du palais, fit abattre les deux lignes de baraques et remplacer la clôture en planches par la grille actuelle. Il éleva l'arc de Triomphe et fit démolir quelques maisons. En 1833, l'ancien hôtel des Pages ou de Longueville subsistait encore à 80 mètr. de la grille, dans l'axe à peu près du guichet qui mène à la rue de Rohan et de celui qui mène au pont des Saints-Pères. Cet hôtel fut alors démoli, mais les démolitions n'allèrent pas plus loin. En 1836, un incendie dévora le théâtre du Vaudeville, situé dans la rue de Chartres. Cette rue de Chartres, qui s'ouvrait d'une part sur la place du Palais-Royal et aboutissait d'autre part à la place actuelle du Carrousel, avait été, sous le Consulat, le théâtre de la tentative de Georges Cadoudal et de ses complices contre la vie du premier consul. A partir de 1848, on travailla avec activité à démolir cette rue et les rues environnantes. On porta aussi le marteau dans le quartier situé en arrière de l'hôtel des Pages, et où l'on voyait au premier rang la maison de la *Gazette de France*, le plus ancien des journaux de Paris aujourd'hui subsistants. Une allée

d'arbres, qui longeait les bâtiments du Musée, disparut avec les maisons derrière lesquelles elle était abritée. Les trois quarts de la place étaient déblayés en 1850. Il ne restait plus que l'ancien bâtiment des écuries du Roi, transformé en caserne, quelques maisons désormais inhabitées, et, au beau milieu de la nouvelle esplanade, l'hôtel de Nantes, qui avait résisté jusqu'au bout à toutes les propositions du jury d'expropriation. L'hôtel est mainte-

nant démoli, les écuries du Roi sont tombées à leur tour. enfin cette multitude de petites baraques qui, depuis le Musée jusqu'à la rue de Chartres, formaient comme une foire perpétuelle de curiosités, de vieilles ferrailles et d'oiseaux empaillés, après avoir tenu bon jusqu'à la dernière minute, ont disparu pour faire place au nouveau Louvre. (V. ci-dessous, chap. VIII.)

La grille qui sépare la place du Carrousel de la cour des Tuileries



Place du Carrousel.

est ornée de colonnes milliaires, portant une boule dorée, et de statues colossales en plâtre, représentant des figures allégoriques.

Au centre de cette grille, et à quelques mètres en avant, s'élève l'arc de triomphe du Carrousel, commencé en 1806, à peu près en même temps que l'arc de l'Étoile, sur les dessins de MM. Fontaine et Percier. Ces deux artistes ont essayé dans ce monument de faire un calque de l'arc de Septime Sévère,

qui existe encore à Rome. Leur copie a 14 mètr. 60 cent. de hauteur sur 19 mètr. 50 cent. de largeur, et 8 mètr. 65 cent. d'épaisseur. Comme son modèle, elle se compose dans sa largeur de trois arcades, mais elle compte de plus une arcade transversale. Quatre colonnes corinthiennes en marbre de couleur, décorées de chapiteaux et d'embases en bronze, supportent sur chacune des deux grandes façades un entablement en resaut surmonté d'une frise en marbre

griotte. Sur cet entablement on a placé dans l'axe de chaque colonne une statue de marbre blanc, représentant un soldat de l'Empire en grand uniforme, savoir : sur la façade regardant le Carrousel, un *Cuirassier*, par M. Launay ; un *Dragon*, par M. Corbet ; un *Chasseur à cheval*, par M. Foucou ; un *Carabinier*, par Chinard (de Lyon) ; sur la façade regardant les Tuileries, un *Grenadier*, par Dardel ; un *Carabinier*, par Montony ; un *Canonnier*, par Bridan ; un *Sapeur*, par Dumont père.

M. Taunay et Dupasquier ont sculpté les figures de *Renommées* placées dans les tympanes du grand arc qui font face aux Tuileries et au Louvre.

Les quatre faces de l'arc de triomphe du Carrousel sont ornées de six bas-reliefs en marbre, dont les sujets ont été empruntés à la campagne de 1805. Celui qui est placé du côté de la place du Carrousel, à dr. du grand arc, représente la *Bataille d'Austerlitz*, par Espercieux : celui qui lui fait pendant représente la *Capitulation d'Ulm*, par Cartellier. M. Ramey père a sculpté sur le côté qui fait face aux Tuileries, à dr., l'*Entrevue de Tilsitt* ; Clodion est l'auteur du pendant : l'*Entrée de l'armée française à Munich*. La face du N. est décorée de l'*Entrée à Vienne*, par Des-

sine, et la face du S. représente la *Paix de Presbourg*, par Lesueur.

L'attique est surmonté d'un double socle sur lequel on voyait autrefois un char antique attelé de quatre chevaux de bronze, connus sous le nom de chevaux de Saint-Marc, et conduits par les figures allégoriques de la Victoire et de la Paix.

Rendu à la ville de Venise en 1814, ce groupe célèbre, trophée des guerres de l'Empire, a été remplacé, sous la Restauration, par un

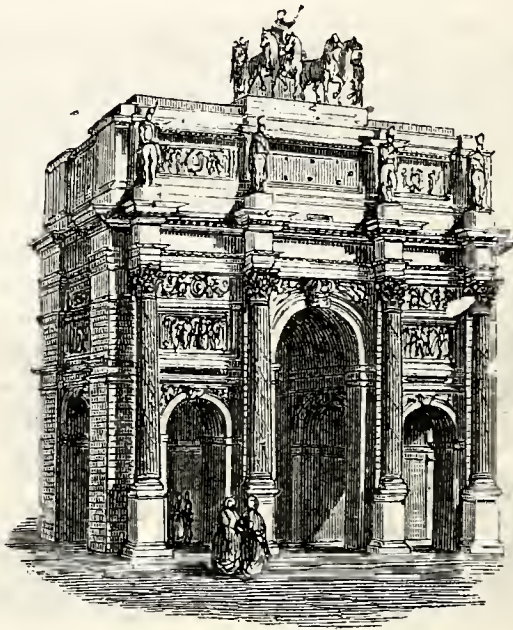
autre groupe en bronze de Bosio, qui se compose d'un char que traient aussi quatre chevaux et que dirige une femme chargée de personnifier la Restauration. Ce groupe est faible d'exécution.

La Restauration avait fait remplacer les bas-reliefs primitifs par d'autres bas-reliefs en plâtre qui représentaient

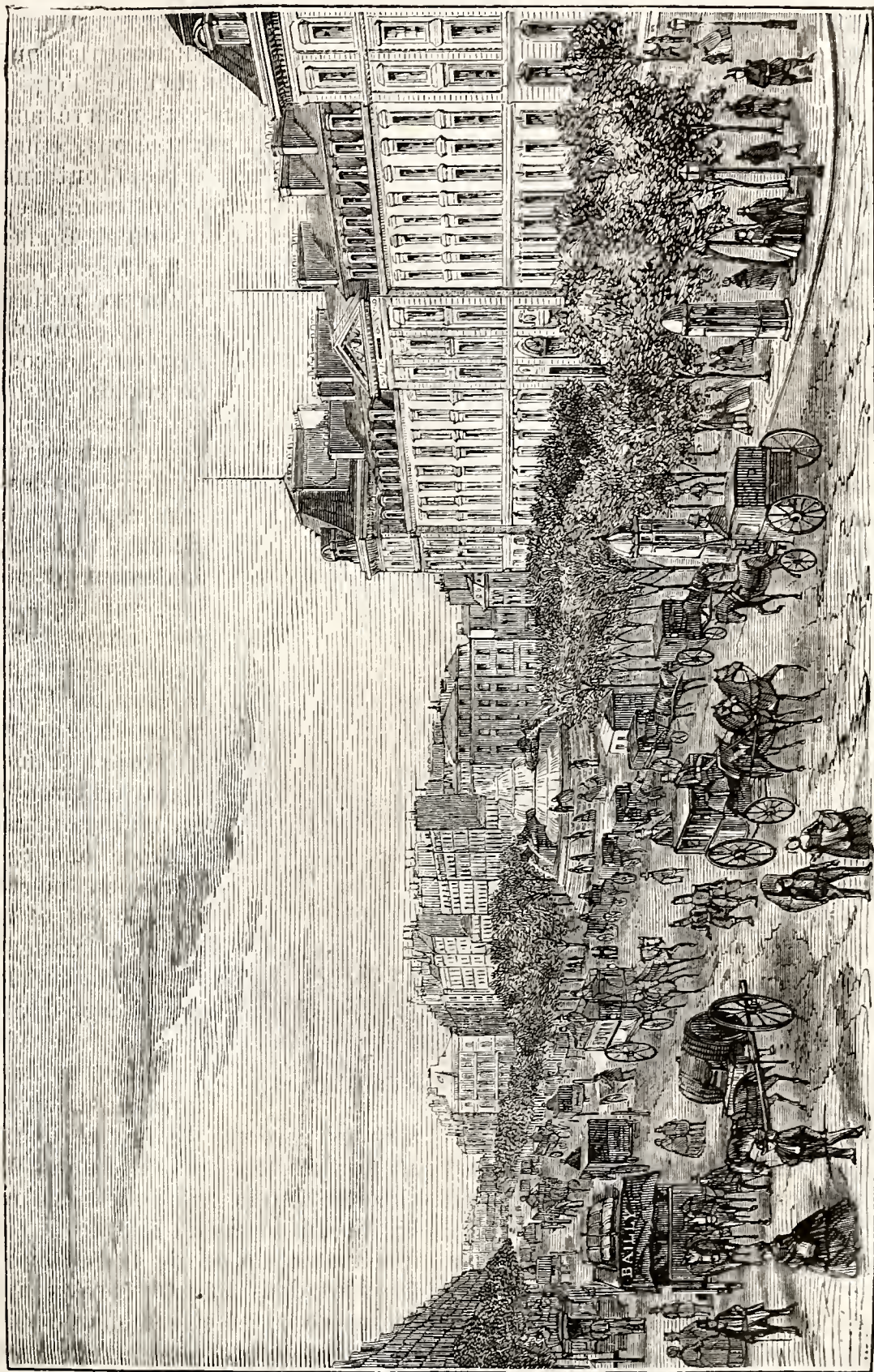
les différents épisodes de la campagne d'Espagne. Les premiers ont repris leur place quelque temps après 1830.

Place du Château-d'Eau.

Formée par la rencontre des boulevards du Temple, Saint-Martin, du Prince-Eugène, des Amandiers et de Magenta, cette place a reçu son nom d'une fontaine alimentée par le canal de la Villette et inaugurée le 15 août 1811. Quatre socles divisent le bassin circulaire ; sur chacun de ces



Arc de triomphe du Carrousel.



Château-d'Eau et caserne du Prince-Eugène.

socles sont assis, à côté l'un de l'autre, deux lions qui, dans la belle saison, lancent huit jets d'eau, et qui reçoivent, en hiver, de leurs majestueuses barbes blanches un aspect encore plus imposant.

Une gerbe étincelante, jaillissant hors de la fontaine, tombe en cascade dans une cuvette supérieure, retombe dans une autre placée au-dessous, qui la verse à son tour dans une troisième cuvette, puis enfin dans le bassin où elles s'endorment au soleil après toutes ces chutes et tout ce bruit.

On doit créer un square autour de la fontaine et devant la caserne du Prince-Eugène.

Place du Châtelet.

Cette place occupe une partie de l'espace où s'élevait autrefois la terrible prison du Grand-Châtelet, si célèbre

pendant la guerre civile des Bourguignons et des Armagnacs. Elle est formée d'un côté par le pont au Change, de l'autre par la Chambre des notaires, du troisième côté par le Théâtre-Lyrique, et du quatrième par le théâtre du Cirque. La rue Saint-Denis, le boulevard de Sébastopol, le quai de Gèvres, le quai de

la Mégisserie et l'avenue Victoria y aboutissent. Cette place est trop petite pour les monuments qui la bordent. Au milieu de l'étroit carré de marronniers réservé aux promeneurs et aux piétons, entre les deux théâtres s'élève la **fontaine de la Victoire**, construite, en 1807, sur les dessins de M. Bralle.

Un bassin entoure un piédestal en roche de Bagneux, décoré de grands sphinx dont le corps est à demi engagé dans la pierre. Au-dessus repose une seconde assise, également décorée, sur laquelle sont quatre statues représentant la *Foi*, la *Vigilance*, la *Loi* et la *Force*, et formant un groupe du milieu duquel s'élance une colonne en pierre dont le fût et le chapiteau imitent le tronc et le feuillage d'un palmier. Le fût est divisé de distance en distance



Ancienne fontaine du Châtelet.

par des cordons de bronze doré, et, sur ses tronçons, des noms de victoires sont inscrits en lettres d'or. Enfin, au-dessus du chapiteau, est une statue dorée de la Victoire, dont les deux mains, élevées au-dessus de sa tête, semblent distribuer des couronnes, et dont les pieds reposent sur une demi-sphère.

Toutes les sculptures de ce monument ont été exécutées par Bosio, dans le style théâtral de l'époque. L'ensemble ne manquait ni d'éléance ni de grâce. Il est seulement à regretter qu'en changeant la fontaine de place on lui ait fait subir dans sa partie inférieure des modifications qui l'ont alourdi.

Cette fontaine a été, en effet, le 22 avril 1858, l'objet d'une opération intéressante.

Le monument entier, du poids de 24 000 kil., a été placé sur des rails et poussé horizontalement à 12 mètr. 14 cent. de sa place primitive. Puis, soulevé au moyen de puissantes machines, il a été placé sur ce piédestal orné de sphinx

dont nous avons parlé tout à l'heure. Sa hauteur totale est maintenant, du sol à la tête de la Victoire, de 22 mètr.

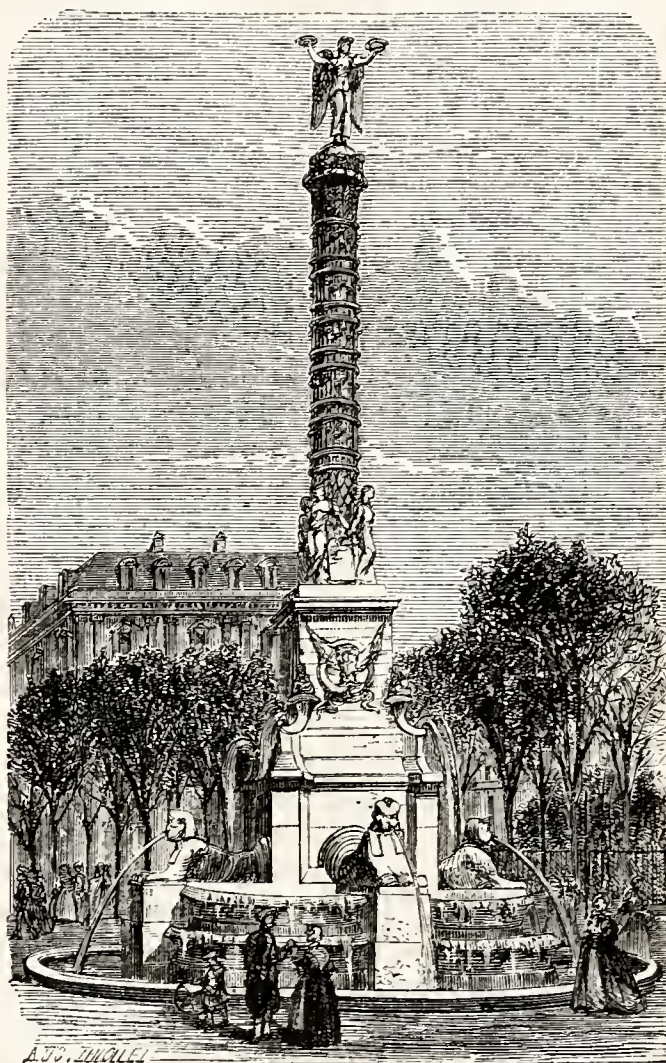
Cette translation intéressante, dirigée par M. Ballu et motivée par des exigences d'alignement, n'a demandé que 20 minutes.

Place de la Concorde et Obélisque de Louqsor.

En 1747, Louis XV ayant accordé au prévôt et aux échevins de Paris l'autorisation de lui élever une statue équestre, on s'occupait de choisir un emplacement. Plus de soixante

projets furent proposés; enfin le roi désigna le vaste terrain, alors inculte et abandonné, qui fut depuis la *place Louis XV*.

Vingt-huit plans furent soumis au roi sans obtenir son approbation. Gabriel les revit, et en tira un dernier projet qui fut exécuté. Quatre fossés, destinés à être plantés d'arbres, furent creusés et entourés de balustrades :



Nouvelle fontaine du Châtelet.

ils ont été comblés en 1852. Huit pavillons s'élevèrent aux angles de la place, pour servir de piédestaux à des groupes de statues: les deux bâtiments du Garde-Meuble, dont l'un sert aujourd'hui d'hôtel au ministre de la marine, garnirent la façade septentrionale de la place;

enfin une statue équestre, œuvre de Bouchardon, portée sur un piédestal que Pigalle avait orné aux quatre angles de figures allégoriques, fut inaugurée le 20 juin 1763. Les figures de Pigalle, symbolisaient la Force, la Prudence, la Justice et l'Amour de la paix. Deux bas-reliefs en bronze, de 2 mètr. de longueur sur 1 mètr. 50 de hauteur, représentaient, du côté du S., Louis XV couronné par la Victoire et présenté par la Renommée à des peuples empressés de se soumettre à lui ; du côté du N., le roi faisant jouir ses sujets de tous les bienfaits de la paix. Toutes ces flatteries attirèrent à Louis XV une sanglante épigramme. Un matin, on trouva ces deux vers affichés sur la base de la statue :

Grotesque monument, infâme piédestal :
Les vertus sont à pied, le vice est à cheval.

Quelques jours après, on lisait encore sur le monument :

Il est ici comme à Versailles :
Il est sans cœur et sans entrailles !

Enfin on y plaça sur un papier l'inscription suivante :

Statua statuae. (Image d'une image.)

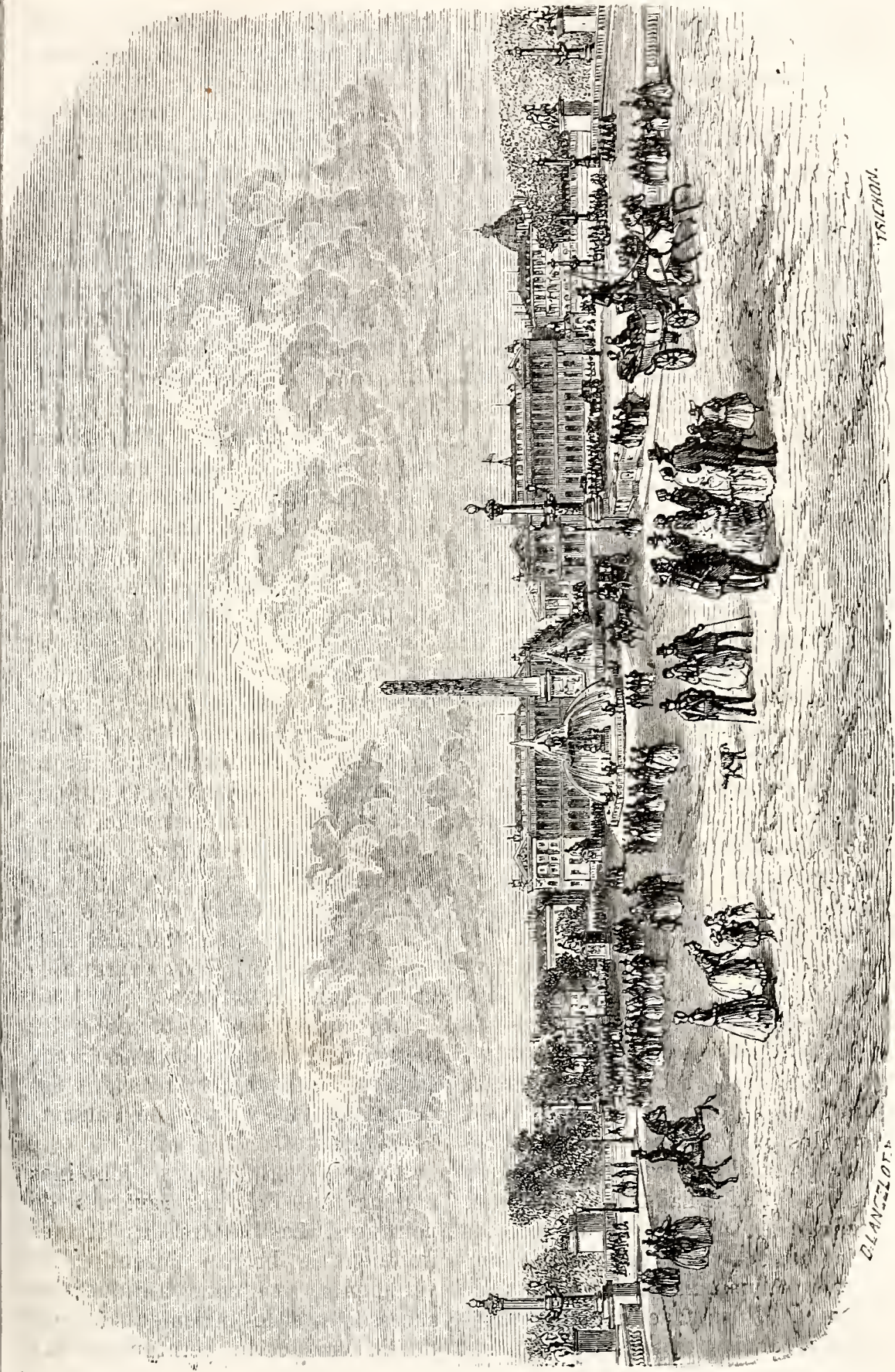
L'Assemblée législative fit démolir cette statue, en 1792, et la remplaça par une statue de la Liberté, en plâtre colorié, par Lemot. La place prit le nom de *place de la Révolution*. La Terreur y établit l'échafaud en permanence. Louis XVI et Philippe-Égalité périrent à l'endroit même où avait été la statue et où s'élève aujourd'hui l'obélisque de Louqsor.

Les bas-reliefs de Pigalle avaient subsisté sous l'échafaud. On les res-

taura en 1799, et on y plaça une colossale statue de la Liberté, en plâtre, par Dumont. La place de la Révolution, à partir de ce moment, s'appela *place de la Concorde*.

Sous la Restauration, nouvelle statue ; mais celle-ci demeura en projet. M. Corto fut chargé d'élever sur la place un monument expiatoire à la mémoire de Louis XVI. La première pierre fut posée le 3 mai 1826, et MM. Destouches et Lusson furent chargés d'achever la décoration de la place, qui reçut le nom de *place Louis XVI*. Lorsque, en 1836, l'obélisque s'empara définitivement du centre de cette place, redevenue encore une fois place de la Concorde, M. Hittorf fit dallier et macadamiser le sol, éleva le piédestal de l'obélisque, construisit les deux fontaines jaillissantes, et les colonnes rostrales qui supportent les candélabres. Les groupes de Coustou, si célèbres sous le nom de chevaux de Marly, avaient été placés à l'entrée des Champs-Élysées par un décret de la Convention ; M. Hittorf posa sur chacun des huit pavillons construits par Gabriel une statue colossale représentant une des grandes villes de France.

Telle qu'elle est aujourd'hui, la place de la Concorde est assurément une des plus belles du monde. Cette aiguille trente fois séculaire, ces statues, ces fontaines jaillissantes, ces colonnes, ces candélabres composent une décoration splendide ; mais ce qui fait surtout la beauté de la place de la Concorde, c'est ce qui l'entoure ; c'est la Seine et le palais Législatif ; c'est le Garde-Meuble et la Madeleine ; c'est le palais et le jardin des Tuileries ; c'est enfin l'immense avenue des Champs-Ély-



Piazza de la Concordo.

DIANZANO.

DIANZANO.

sées, avec l'Arc de Triomphe qui la termine et la couronne.

On peut critiquer les détails. Le dessin des fontaines, les colonnes et les candélabres ne sont pas à l'abri de tout reproche; mais l'effet général n'en est pas moins grandiose, et le premier sentiment de l'étranger qui traverse la place de la Concorde est à coup sûr l'étonnement et l'admiration.

Les huit statues ont été exécutées par divers artistes : Lyon et Marseille, par M. Petitot; Bordeaux et Nantes, par M. Callouet; Rouen et Brest, par M. Cortot; Lille et Strasbourg, par Pradier; ces deux dernières sont les plus remarquables.

Les **Fontaines**, qui versent chacune plus de 6716 mètr. cubes d'eau par 24 h., rappellent la disposition des châteaux d'eau élevés près de l'obélisque de Saint-Pierre de Rome. Elles se composent d'un vaste bassin de pierre polie, de 16 mètr. de diamètre, divisé dans sa circonférence par douze piédestaux accouplés, surmontés d'amortissements en fonte. Six figures de tritons et de néréïdes, tenant chacune un poisson qui rejette l'eau, sont placées dans ce bassin. Une première vasque, de 6 mètr. de diamètre, s'élève au milieu du bassin, supportée par un piédouche auquel sont adossées six figures colossales, de 3 mètr. de hauteur, assises sur un socle hexagone, les pieds posés sur des proues de navires. Entre ces figures sont des dauphins qui jettent de l'eau. La seconde vasque, renversée, n'a que 3 mètr. 50 de diamètre. Au piédouche qui la supporte s'appuient trois enfants de 1 mètr. 33 cent. de hauteur, et séparés par des cygnes qui lancent

de l'eau. La hauteur totale des fontaines, non compris la gerbe qui les surmonte, est de 9 mètr.

L'une de ces deux fontaines (la plus rapprochée de la rue de Rivoli) est dédiée à la navigation fluviale. Parmi les statues de la vasque inférieure, deux représentent le Rhône et le Rhin, par M. Gechter; et les quatre autres : la Récolte des fleurs et celle des fruits, par M. Lanno; la Moisson et la Vendange, par M. Aristide Husson. Les trois génies de la vasque supérieure, représentant l'Agriculture, la Navigation et l'Industrie, sont de M. Feuchères.

La deuxième fontaine est dédiée à la navigation maritime. Parmi les six figures de la vasque inférieure l'Océan et la Méditerranée sont de M. Debay père; les quatre autres représentent les différentes pêches, savoir : la pêche du corail et celle des coquillages, par M. Vallois; la pêche des perles et celle des poissons, par M. Desbœufs. Les trois génies qui supportent la petite vasque et figurent la Navigation maritime, l'Astronomie et le Commerce, sont de M. Brion.

Les Tritons et les Néréïdes des grands bassins sont de MM. Elschoët, Parfait-Merlieux; et du regrettable et infortuné A. Moyne.

Les figures des fontaines et les ornements, modelés par M. Hoëgler, sont en fonte de fer et sortent des usines de Tusey, près de Vaucouleurs (Meuse).

Dans l'origine, ces fontaines étaient tout entières revêtues de peintures. Les chairs des statues imitaient le bronze florentin; les vêtements, le bronze antique; les accessoires et les ornements étaient dorés. Mais cette peinture et ces

dorures se détériorant très-vite et réclamant de fréquentes restaurations, l'administration municipale s'est décidée à faire bronzer les fontaines d'après les procédés galvaniques inventés par M. Oudry. Les deux monuments ont été démontés et remontés pièce à pièce, dans le courant de l'année 1861. Les vingt colonnes rostrales et les deux cent vingt candélabres de la place et de ses abords doivent subir à leur tour la même transformation.

On pourrait regretter, puisque l'obélisque de Louqsor devait être la principale décoration de la place de la Concorde, que M. Hittorf n'ait pas cherché à mettre quelque harmonie entre cette aiguille égyptienne et les fontaines. Mais il faut songer qu'il n'était pas maître de créer un nouveau plan, et qu'il ne s'agissait pour lui

que d'achever et de compléter celui de Gabriel. Il y a tant de différence entre ce que nous faisons et ces restes presque éternels de l'art égyptien, qu'il vaut mieux les placer ainsi comme étrangers au milieu de nos colonnes et de nos statues, que d'essayer de maladroites imitations.

L'obélisque de Louqsor provient des ruines de Thèbes, dans la Haute-Egypte, où il était encore

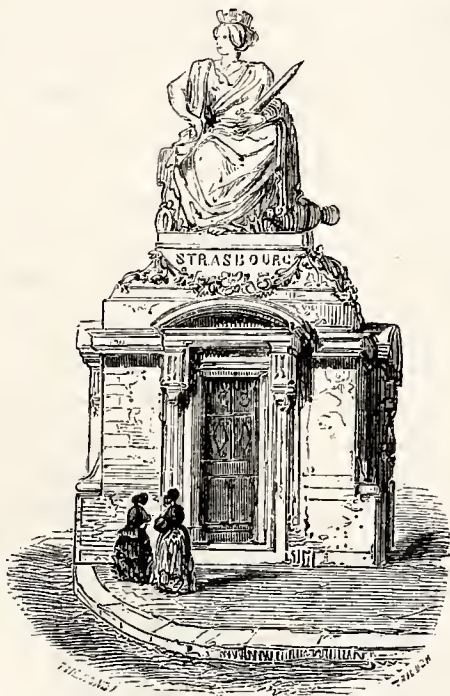
debout, lorsqu'il fut donné à la France par le vice-roi Mehemet-Aly, en même temps qu'un autre monolithe faisant partie des mêmes ruines et l'une des Aiguilles de Cléopâtre, à Alexandrie. M. Lebas, ingénieur de la marine, fut chargé d'aller choisir le plus précieux de ces monuments et de le ramener en France, sur une allège construite spécialement pour ce transport difficile. Embarqué sur le Nil le 19

décembre 1831, l'obélisque arriva à Paris le 23 décembre 1833. Il fut dressé sur la place de la Concorde, le 25 octobre 1836, en présence de Louis-Philippe et de la famille royale. L'opération, dirigée par M. Lebas, fut achevée en moins de trois heures et réussit complètement.

L'obélisque, formé d'un seul bloc de granit rose, mesure, y compris le pyra-

midion tronqué et fendu à son extrémité supérieure, une hauteur de 22 mètr. 83 cent. Il pèse 250 000 kilogrammes. Le piédestal, en granit des carrières bretonnes de Laber-Ildut, est également d'un seul bloc, de 4 mètr. de hauteur sur 1 mètr. 70 cent. de largeur.

Ce monument est couvert, comme tous ceux du même genre, d'hiéroglyphes taillés dans la pierre à une profondeur de 150 millim., et qui



Statue de Strasbourg.

célèbrent les travaux et les vertus de Rhamsès et de Sésostri. Il est vieux de plus de trente-quatre siècles. M. Lebas, qui l'a transporté d'Égypte sur la place de la Concorde, a eu l'heureuse idée de faire graver en creux, sur le piédestal, les figures des diverses opérations auxquelles ont donné lieu le voyage et le transport du monolithe.

Places de Courcelles et du boulevard de l'Étoile.

La place de Courcelles, située dans le nouveau quartier de Monceaux, au point d'intersection de la rue de Courcelles, du boulevard de Neuilly et du boulevard Péreire, qui longe à dr. et à g. le chemin de fer d'Auteuil, forme un octogone irrégulier, dont le diamètre (130 mètr.) égale presque celui de la place Vendôme. Les façades monumentales des maisons qui l'entourent sont décorées de pilastres corinthiens, embrassant le premier et le deuxième étage, et supportant un entablement au-dessus duquel une balustrade dissimule un troisième étage en mansarde. Un balcon, soutenu par d'immenses consoles, règne à la hauteur du premier étage.

Outre la place de Courcelles, on a récemment formé, dans le quartier de Monceaux, deux autres places qui méritent aussi une mention particulière. La première, au point de rencontre des boulevards Malesherbes, de l'Étoile, Péreire et du chemin de fer d'Auteuil, offre l'aspect d'un pentagone régulier dont les côtés présentent des façades entièrement semblables. Au-dessus d'un soubassement composé du rez-de-chaussée et de l'en-

tre-sol, s'élève un ordre de colonnes corinthiennes engagées, qui occupent toute la hauteur du premier et du deuxième étage. Le troisième étage, en attique, est surmonté de lucarnes soutenues par de larges amortissements.

La seconde place, à l'intersection des boulevards de l'Étoile et de Neuilly, occupe presque le centre du nouveau quartier. Ses maisons sont ornées aussi de façades régulières, qui ne le cèdent en rien à celles que nous venons de décrire. Elles sont de plus précédées de petits jardins.

Place Dauphine.

Cette place, un des derniers vestiges du Paris d'Henri IV et du commencement du règne de Louis XIII, est bordée de maisons dont le style rappelle celui des maisons de la place Royale. La maçonnerie est en briques, ornée de pilastres et d'arcades trapues en pierre de taille à refends.

La place Dauphine a la forme d'un triangle, au centre duquel on a érigé, en 1803, une fontaine monumentale en l'honneur de Desaix, d'après les dessins de MM. Fontaine et Percier.

Ce monument, restauré en 1830, représente la figure de la France, couronnant le buste de Desaix porté sur un cippe. Deux Renommées gravent les noms des batailles où il s'est illustré. Au-dessous on lit ces inscriptions :

« Allez dire au premier consul que je meurs avec le regret de n'avoir pas assez fait pour la postérité. »

« Landau, Kehl, Weissembourg, Malte, Chebreis, Embabé, les Pyramides, Sediman, Samanhout,



Boulevard de l'Étoile en cours de construction.

Kane, Thèbes, Marengo, furent les témoins de ses talents et de son courage. Les ennemis l'appelaient le Juste; ses soldats, comme ceux de Bayard, Sans peur et sans reproche; il vécut, il mourut pour sa patrie. »

« L.-Ch.-Ant. Desaix, né à Ayat, département du Puy-de-Dôme, le 17 août 1758; mort à Marengo le 25 prairial an VIII de la République (14 juin 1800). Ce monument lui fut élevé par des amis de sa gloire et de sa vertu, sous le consulat de Bonaparte, l'an X de la République. »

Place et Arc de triomphe de l'Étoile.

Une note écrite par M. Barbier, sous la dictée de Napoléon, le 14 mai 1806, prouve que l'Empereur avait le projet de faire élever dans Paris quatre arcs de triomphe. Les deux premiers, déjà commencés, ou dont les projets étaient approuvés, étaient l'arc de l'Étoile, qui devait s'appeler « l'arc de Marengo, » et l'arc du Carrousel, auquel Napoléon destinait le nom d'arc d'Austerlitz. Les deux autres auraient été consacrés, l'un à la religion, l'autre à la paix. La note ne dit pas dans quel quartier de Paris ils devaient être érigés; ni l'un ni l'autre, d'ailleurs, n'a été commencé.

MM. Chalgrin et Raymond, qui avaient été chargés ensemble de dessiner le projet de l'Arc de l'Étoile, ne purent pas s'entendre sur le plan. Le premier voulait que les faces du monument fussent ornées seulement de trophées, le second proposait une décoration de colonnes isolées. Le ministre de l'intérieur soumit alors la question pendante à plusieurs architectes.

Les architectes se prononcèrent pour les colonnes isolées et pour une seule ouverture au lieu de trois. Mais M. Raymond ayant donné sa démission, M. Chalgrin, restant seul chargé de la direction du monument, put faire prévaloir son système.

Le 15 août 1806, la première pierre fut posée sans aucune cérémonie officielle par les ouvriers eux-mêmes. Le 20 janvier 1811, M. Chalgrin mourut et fut remplacé par M. Goust, son inspecteur, qui dirigea les travaux jusqu'en 1814, où ils furent interrompus par la Restauration. Le gouvernement les fit reprendre en 1825, sous la direction de M. Huyot, et dédia ce monument, déjà élevé jusqu'à la naissance du grand arc, à l'armée d'Espagne et au duc d'Angoulême.

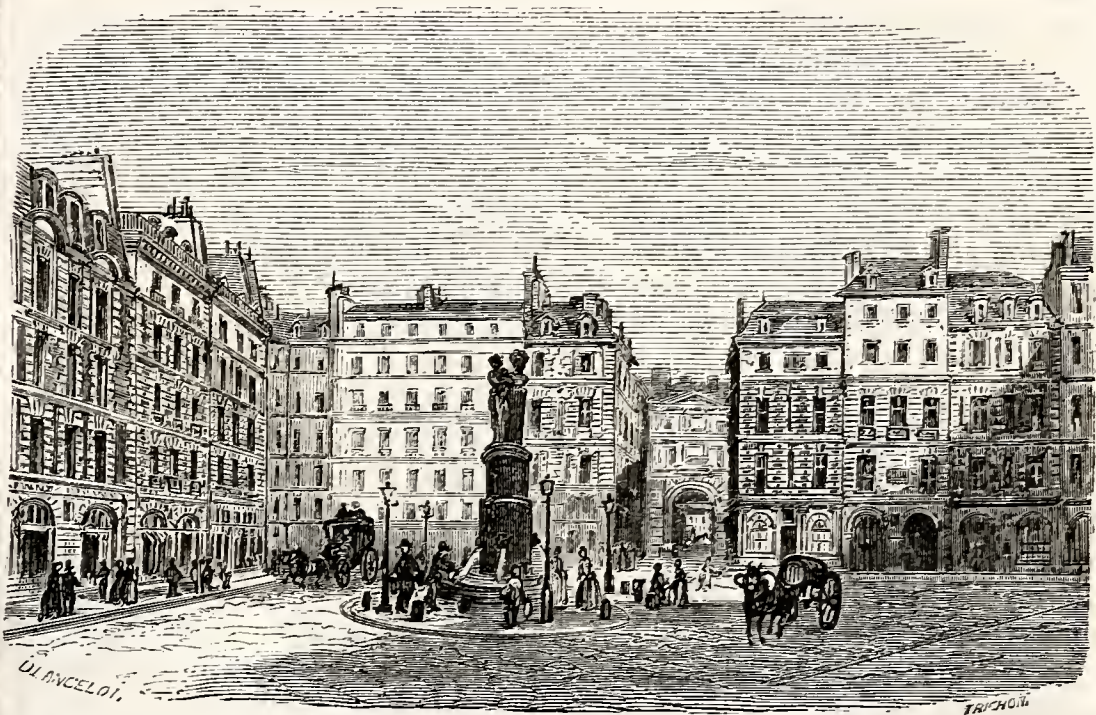
M. Huyot, tout en respectant le projet primitif, reprit en la modifiant la pensée de M. Raymond, c'est-à-dire qu'il faisait entrer quatre colonnes engagées dans la décoration des quatre faces. M. de Corbière, alors ministre, s'y opposa, et destitua même M. Huyot, en le remplaçant par une commission composée de MM. de Gisors, Fontaine, Labarre et Debret, qui firent exécuter la grande imposte décorée de grecques. M. Huyot, réintégré après la chute de M. de Corbière, éleva la construction jusqu'au-dessus du grand entablement; mais une nouvelle destitution le frappa en 1833, et remit la direction des travaux entre les mains de M. Blouet. Ce dernier termina l'édifice, en suivant pour l'attique le projet de son prédécesseur. Quand nous disons qu'il termina l'Arc de l'Étoile, nous ne parlons pas du couronnement; qui reste

encore à faire, et pour lequel plusieurs projets ont été successivement présentés et rejetés sous le gouvernement de Louis-Philippe.

M. Huyot avait proposé de surmonter l'attique de figures isolées sur le ciel, représentant les principales villes de France. Un illustre statuaire, Rude, proposa de placer sur une calotte sphérique la figure colossale de *la France*, tenant d'une main le flambeau civilisateur,

appuyée de l'autre main sur son épée victorieuse, et assise sur un lion, emblème de la force populaire. Aux quatre angles de l'attique, on aurait vu les quatre grandes puissances européennes, l'Angleterre, la Russie, la Prusse et l'Autriche, agenouillées et soumises. Un tel projet, malgré son beau caractère architectural, ne pouvait être exécuté en pleine paix.

Un autre grand statuaire, M. Ba-



Place Dauphine.

rye, voulait placer au-dessus d'une calotte sphérique, comme celle de M. Rude, un aigle gigantesque, en bronze, les ailes déployées. On assure que ce projet doit être repris par le gouvernement actuel. La direction des travaux publics, qui le rejeta, sous le règne de Louis-Philippe, alléguait, entre autres motifs, que les ailes de l'aigle présenteraient trop de surface aux efforts du vent et ne pourraient leur résis-

ter; mais cette crainte ne nous paraît pas fondée.

Les sommes dépensées jusqu'à ce jour, pour ce monument encore inachevé, s'élèvent à 9 051 115 fr. 62 c.

Le grand arc de l'Arc de Triomphe mesure sous clef 29 mètr. 19 cent. de hauteur; et dépasse de beaucoup la hauteur de l'arc d'Auguste, à Rimini, qui passait jusqu'ici pour le plus grand arc du monde. La lar-

geur de cet arc est de 14 mè. 62 cent. Les petits arcs transversaux ont 16 mè. de hauteur sur 8 mè. 44 cent. de largeur. La hauteur totale du monument est de 45 mè. 33 cent. au-dessus du sol, non compris l'acrotère qui s'élève encore de 3 mè. 50 cent. au-dessus du socle supérieur de l'attique. La largeur totale égale 44 mè. 82 cent. Les fondations, en pierre de taille, ont 8 mè. 37 cent. de profondeur.

Les quatre pieds-droits sont ornés de trophées de grandeur colossale. Les deux trophées qui font face à la grande avenue des Champs-Élysées représentent : l'un (celui du N.), *le Départ de 1792*, par Rude; l'autre, *le Triomphe de 1810*, par M. Cortot. Ce dernier est une apothéose de l'Empereur, conçue dans les plus pures traditions du style académique. M. Cortot a représenté Napoléon vêtu d'une chlamyde, couronné de lauriers par la Victoire, pendant que la Renommée proclame ses triomphes et que l'Histoire les grave sur des tablettes. Des figures de villes soumises sont aux pieds de l'Empereur.

Le trophée de Rude, *le Départ*, est sans contredit, avec le fronton du Panthéon, la page la plus monumentale de la sculpture contemporaine. Dans cet admirable morceau, la pierre crie et marche, l'enthousiasme guerrier, l'amour ardent de la patrie, éclatent avec une suprême éloquence.

Au-dessus du groupe, le génie de la Guerre, les ailes déployées, coiffé d'un casque, pousse le cri d'alarme et montre de son glaive nu l'ennemi à combattre et à vaincre. Au milieu, un guerrier d'un âge mûr agite son casque pour appeler

ses compagnons; un jeune homme, dont le corps tout entier tressaille d'enthousiasme, se presse contre lui. Plus loin, en avant du groupe, un guerrier tend son arc, un autre sonne du clairon, un autre dompte un cheval. Derrière le groupe principal, un soldat, qui a déjà jeté son manteau, tire son épée; un vieillard l'excite par ses paroles.

Les deux autres trophées, qui regardent l'avenue de Neuilly, sont dus au ciseau de M. Étex, et représentent, celui du N., *la Résistance*, celui du S., *la Paix*. Dans le premier, un jeune soldat, qu'une femme tenant un enfant dans ses bras cherche à arrêter, défend le sol de la patrie contre les envahisseurs; un jeune homme blessé embrasse ses genoux. Derrière eux, un cavalier tombe de cheval mortellement blessé. Une figure colossale, représentant le génie de l'Avenir, plane sur le groupe et semble encourager le jeune soldat. Dans le trophée de la Paix, un guerrier, placé au centre de la composition; remet son épée dans le fourreau. Une femme assise à ses côtés tient sur ses genoux et caresse un enfant dont le frère s'appuie sur elle en lisant. Plus loin, un homme ajuste un soc de charrue; un soldat laboureur dompte un taureau. Enfin, la figure de Minerve, emblème de la paix et des arts civilisateurs, domine l'ensemble de la composition.

Pradier a sculpté, dans les quatre tympans du grand arc, des figures de Renommées qui sont plus remarquables par l'exécution que par le style.

Les tympans du petit arc sont de M. Valois, pour le côté de Passy, et de M. Bra, pour le côté du Rcule.

Au-dessus des groupes, entre l'imposte et l'entablement, on voit quatre bas-reliefs. Le bas-relief de dr., du côté de l'E., est dû à M. Le-

maire et représente les *Funérailles de Marceau*. Sur le même côté, M. Seurre a exécuté la *Bataille d'Aboukir*. L'artiste a choisi le mo-



Arc de triomphe de l'Étoile

ment du combat où le pacha Moustapha est fait prisonnier par Murat. Le bas-relief de dr., du côté de l'O., dans lequel M. Feuchères a représenté le *Passage du Pont d'Ar-*

cole, une des meilleures œuvres de cet artiste, se distingue par la verve de son exécution pittoresque. On voit dans cette composition Muiron, aide de camp de Bonaparte, qui

tombe sous les balles ennemies, au moment où il vient de se précipiter au-devant de son général pour le couvrir de son corps. On a beaucoup loué jadis le bas-relief de Chaponnière, la *Prise d'Alexandrie*, qui fait pendant à celui de Feuchères. C'était justice, et cette œuvre est celle qui doit faire le plus regretter la mort prématurée de cet artiste. Dans cette composition, Kléber, qui vient d'être blessé à la tête, porte la main droite à son front; de l'autre, il montre l'ennemi à ses soldats.

M. Gechter a sculpté, sur la face latérale de l'arc qui regarde le midi, un grand bas-relief représentant la *Bataille d'Austerlitz*. C'est une composition fort compliquée, dans laquelle on voit Napoléon arrêtant la garde impériale, l'infanterie française chargeant les Russes, le général Friant s'élançant à la tête de ses soldats un fusil à la main, les Russes acculés sur la glace que brisent les boulets d'une batterie de la garde et engloutis dans les eaux.

L'autre bas-relief, placé sur le côté opposé, et qui représente la *Bataille de Jemmapes*, est de M. Marochetti. Dumouriez vient de ranimer l'ardeur de son armée, et le général Thévenot s'élanche sur le flanc droit de l'ennemi. Drouot est blessé, le duc de Chartres (Louis-Philippe) charge les batteries prussiennes. Les volontaires parisiens accourent au secours de l'infanterie et repoussent un corps de cavalerie.

La frise du grand entablement qui règne tout autour de l'édifice, et dont les figures ne mesurent pas moins de six pieds, a été confiée à MM. Brun, Jacquot, Laitié, Rude,

Caillouette et Seurre aîné. Elle représente sur toute la face orientale et sur la moitié des faces latérales le *Départ* des armées françaises; la seconde partie, c'est-à-dire la portion de cette frise qui entoure la face occidentale de l'arc et l'autre moitié des faces latérales, représente le *Retour* de ces armées. Dans la première partie (le *Départ*), on voit les représentants du peuple rangés autour de l'autel de la patrie et distribuant les drapeaux aux généraux de la République. A gauche et à droite, les troupes se mettent en marche. Dans la seconde partie (le *Retour*), la France distribue des couronnes aux généraux, dont les troupes victorieuses reviennent portant en triomphe des objets d'art et les dépouilles de l'ennemi. M. Brun a sculpté la partie du milieu de cette frise, du côté oriental (côté des Champs-Élysées); M. Jacquot a exécuté la partie du côté occidental (côté de Neuilly); M. Seurre, la partie de dr.; M. Rude, celle de g.

L'attique est décoré de boucliers sur lesquels on a gravé les noms des batailles suivantes : *Valmy, Jemmapes, Fleurus, Montenotte, Lodi, Castiglione, Arcole, Rivoli, Pyramides, Aboukir, Alkmaer, Zurich, Héliopolis, Marengo, Hohenlinden, Ulm, Austerlitz, Iéna, Friedland, Sommo-Sierra, Essling, Wagram, Moskowa, Lutzen, Bautzen, Dresde, Hanau, Montmirail, Montereau, Ligny*. D'autres noms de batailles ont été gravés sous les voûtes du grand arc.

Sous les massifs des arcades latérales on a inscrit les noms des généraux qui ont figuré dans les batailles de la République et de l'Empire. Les noms soulignés sont



Place de l'Arc de l'Étoile.

ceux des généraux morts sur le champ de bataille. Il y avait trois cent quatre-vingt-quatre noms sous le règne de Louis-Philippe; on y a ajouté depuis ceux de Louis Bonaparte, père de l'empereur actuel, et du prince Jérôme Bonaparte, son oncle.

Ces listes de noms sont complétées par des figures allégoriques en bas-relief également placées sous les petites voûtes, et qui sont dues à MM. Bosio neveu, Valcher, Debay père et Espercieux. Le premier de ces bas-reliefs représente les victoires du Nord; une Victoire inscrit sur des tablettes les batailles gagnées sur les Prussiens, les Autrichiens et les Russes. A côté sont deux jeunes guerriers dont l'un suspend des couronnes et des trophées conquis, et dont l'autre tient une palme. La Victoire de M. Valcher (allégorie des guerres de l'Est) cherche à entraîner un génie qui s'efforce de la retenir, et qui plante son étendard en terre comme pour marquer qu'il vaut mieux conserver le pays conquis que de tenter de nouvelles entreprises. Un autre génie place sur la tête de la Victoire une couronne de lauriers. Debay père a représenté sa Victoire (allégorie des guerres du Sud) inscrivant sur une tablette des noms de batailles, pendant que des génies forment des trophées et que la Sculpture taille le buste de Napoléon, couronné par le génie de la gloire. Dans le bas-relief de M. Espercieux (allégorie des batailles de l'Ouest) la Victoire couvre des génies de branches de lauriers qu'elle tient à la main. D'autres génies portent des guirlandes de fruits; d'autres enfin montrent à la

Victoire un sceptre et un diadème brisé.

L'intérieur de l'Arc de l'Étoile est occupé par de vastes salles et des escaliers qui conduisent au haut de l'édifice, d'où l'on jouit d'une vue splendide de Paris et des environs.

L'Arc de l'Étoile, le plus gigantesque des monuments de ce genre qui aient encore été construits, ainsi que nous l'avons dit en commençant, n'est pas un chef-d'œuvre d'architecture. Toutefois, l'impression qu'on éprouve en le contemplant est de celles qui ne sauraient s'oublier, parce qu'elle résulte à la fois des souvenirs glorieux qu'il consacre, de sa magnifique situation et de sa masse imposante.

Depuis l'inauguration de l'Arc de triomphe de l'Étoile, on avait formé divers projets pour mettre la place circulaire sur laquelle il s'élève en harmonie avec un monument de cette importance. Enfin un décret impérial, daté de Biarritz le 13 août 1854, régla que les terrains bordant la place seraient clos de grilles uniformes en fer avec ornements en fonte et qu'on ne pourrait élever de constructions qu'à 16 mètr. en arrière de ces grilles. Les façades des constructions, en pierre de taille, avec pilastres, balustres, moulures saillantes, corniches et autres ornements, sont complètement uniformes quant à leur élévation et leur décoration. Aucune de ces magnifiques constructions ne peut être consacrée au commerce ou à l'industrie de quelque genre que ce soit; toutes ont leurs entrées sur les avenues rayonnant vers la place ou sur une rue circulaire qui relie ces avenues. Quant aux terrains réservés

entre les grilles et les hôtels, ils sont cultivés en parterres d'agrément. Douze boulevards, pour la plupart déjà terminés, partiront de la place de l'Étoile, devenue, grâce à ces dispositions, l'une des plus belles places de l'Europe. Enfin, 54 candélabres à gaz, du plus beau modèle, et cuivrés par les procédés galvaniques, éclairent le rond-point, sans compter ceux qui ornent la tête des boulevards. Tous sont élevés sur un piédestal octogone, à pans coupés, ornés de moulures.

Place de l'Europe.

Située à la jonction des rues de Saint-Pétersbourg, de Berlin, de Londres, de Vienne, de Madrid et de Constantinople, cette place forme un octogone régulier de 130 mètr. de diamètre. Un jardin en occupe le milieu. On a modifié, en 1861, la disposition intérieure de ce jardin qu'entoure une grille et qui est réservé aux habitants de la place munis d'une carte. Les chemins de fer de Paris au Havre, à Saint-Germain et à Auteuil passent, en tunnels, sous la place de l'Europe.

Place François I^{er}.

Cette place, qui est circulaire et dont une fontaine décore le milieu, s'ouvre à la jonction des rues de Bayard et Jean-Goujon. Son diamètre est de 54 mètr. ; sa création date de 1823.

Place de Grève.

La place qui porte ce nom funeste a complètement perdu son aspect historique. Elle ne rappelle même plus les scènes de la révolution de 1848. C'est une place neuve qui n'a plus de remarquable que ses souve-

nirs et son étendue. La façade de l'hôtel de ville en couvre entièrement le côté oriental ; au N., s'élèvent les constructions de la rue de Rivoli. Aussi loin que la vue peut s'étendre dans l'axe de cette rue, ce ne sont que maisons modernes à triple étage de balcons : on dirait d'une ville qui vient de sortir de terre. Au S., on aperçoit, au delà du quai de la Grève, de la Seine et du pont d'Arcole, la rue de la Cité et les tours de Notre-Dame ; à l'O., l'avenue Victoria relie l'hôtel de ville à la place du Châtelet. Qu'on remplace maintenant en imagination ces larges rues, ces maisons splendides, par les pignons vermoulus, les tourelles et les murs de bois du moyen âge ; qu'on rende au quai de la Grève son ancienne pente ; que les vastes espaces envahis par la rue de Rivoli se couvrent de nouveau de ces portes à arceaux, de ces rues sombres, de ces maisons de bois et de boue, qui étouffaient, jusqu'à la Révolution, la façade de l'hôtel de ville ; et l'on pourra se faire une idée de cette Grève, qui semblait le domaine particulier du bourreau, et qui, fût-elle deux fois plus grande, ne suffirait pas à contenir la foule de tous ceux dont elle a bu le sang !

On ne saurait choisir parmi tant de noms célèbres. L'échafaud sur lequel fut décapité, en 1475, le connétable de Saint-Pol, s'appuyait sur les marches de l'hôtel de ville. Là périt, le 20 décembre 1559, le conseiller Anne Dubourg, victime de sa fidélité à ses convictions religieuses. Après que la Saint-Barthélemy eut jonché de cadavres les rues de Paris et teint tous les ruisseaux de sang, la cour, qui voulait trouver des complices, et qui s'était déjà

fait remercier de tant de massacres par le Parlement, fit arrêter, juger, condamner et exécuter Briquemont et Cavagnes, coupables d'être huguenots. On les traîna, le soir, sur une charrette jusqu'à la Grève, tête nue, et les cheveux blancs de Briquemont livrés au vent. Ils avaient entre eux le mannequin de l'amiral de Coligny, condamné par contumace deux mois après son assassinat ! Catherine mena en laisse son fils Charles IX et son gendre le roi de Navarre, pour voir pendre en Grève deux gentilshommes et souiller d'une dernière insulte la mémoire d'un héros. Quinze mois plus tard, c'était le tour des égorgeurs : La Mole et Coconnas, qui s'étaient signalés à la Saint-Barthélemy par-dessus tous les bourreaux, furent décapités en Grève pour crime de lèse-majesté. Le 27 mai 1574, Catherine y fit périr dans d'affreux supplices le comte de Montgomery, coupable d'un accident qui avait coûté la vie à Henri II. La douce reine faisait éclater ainsi sa piété de veuve ! On lut à Montgomery, sur son échafaud, l'arrêt qui dégradait de noblesse sa postérité : « Je consens à leur dégradation, dit-il, s'ils n'ont les vertus et le cœur d'un noble. » Catherine meurt, et le peuple, à son tour, va prendre possession de la place de Grève. Le 17 décembre 1591, le président Brisson, les conseillers Tardif et Larcher, étranglés dans une salle du Grand-Châtelet, sans avoir été ni accusés ni jugés, sont pendus à des crocs, en face de l'hôtel de ville. Le 7 janvier 1596, Henri IV est à Paris, et la preuve, c'est qu'il vient d'être blessé par Jean Châtel. Le jésuite Guignard, accusé de com-

plicité, monte sur l'échafaud et meurt en protestant de son innocence, pendant que les huissiers du Parlement conduisent la congrégation hors de Paris. Le 27 mai 1610, les toits regorgent de spectateurs. C'est qu'il s'agit d'un grand coupable et d'un beau supplice, de Ravillac, qui va être tenaillé, brûlé, mutilé, et pour conclusion tiré à quatre chevaux. Passons sept années : voici le premier des drames sanglants accomplis sous Louis le Juste, mais ce n'est pas encore Richelieu qui le commande, car c'est Léonora Galigai, sa première bienfaitrice, que l'on va décapiter, au XVII^e s., pour crime de sorcellerie. Le 22 juin 1627, Boutteville, un Montmorency, duelliste fameux, familier avec la mort, la voit venir sans peur, même sur l'échafaud. Le 10 mai 1632, c'est une noble et pure victime, le maréchal de Marillac, frère du garde des sceaux, jugé par les commissaires de Richelieu, condamné par ordre, non-seulement sans cause, mais en vérité sans prétexte. Le 16 juillet 1676, meurt la marquise de Brinvilliers, sous les yeux de ses anciennes amies, accourues pour voir brûler une marquise. Le 22 février 1680, c'est le tour de la Voisin. « A cinq heures, dit Mme de Sévigné, on la lia, et, avec une torche à la main, elle parut dans le tombereau, habillée de blanc : c'est une sorte d'habit pour être brûlée; elle étoit fort rouge et l'on voyoit qu'elle repoussoit le confesseur et le crucifix avec violence. A Notre-Dame, elle ne voulut jamais prononcer l'amende honorable, et, à la Grève, elle se défendit autant qu'elle put de sortir du tombereau; on l'en tira de force,

on la mit sur le bûcher, assise et liée avec du fer; on la couvrit de paille; elle jura beaucoup, elle repoussa la paille cinq ou six fois; mais enfin le feu s'augmenta, on la perdit de vue, et ses cendres sont en l'air maintenant. »

Sous le Régent, il n'y eut pas d'exécution politique en place de Grève. On cite le comte de Horn, parce qu'il était de maison princière, mais il fut roué pour crime d'assassinat.

L'illustre Cartouche fut rompu vif en 1721. Le 26 mars 1757, Damiens fut écartelé : un boucher de la ville avait proposé de se charger de l'écorcher tout vif. Le Parlement aima mieux le faire tenailler et rompre, pour rester fidèle aux précédents. Après tant de misérables, voici une grande

victime : le comte de Lally-Tollendal, gouverneur de Pondichéry, que l'on mena dans un tombereau, le bâillon sur la bouche, et dont la mémoire devait être réhabilitée douze ans après. Faut-il citer maintenant Foulon et Berthier, pendus à un réverbère, le marquis de Favras, l'ami et le confident du comte d'Artois, pendu par arrêt du Châtelet, et protestant de son innocence jusque sur l'échelle fatale?

Enfin, le 25 avril 1792, fut fait, sur la place de Grève, le premier essai de la guillotine. On ne tuait, ce jour-là, qu'un voleur. La guillotine fut transférée, en 93, sur la place de la Révolution (place de la Concorde), puis, le 21 juin 1794, sur la place Saint-Antoine, puis, le 26, à la barrière du Trône, remise sur la place de la Révolution pour l'exécution de Robespierre, et enfin rétablie, le 8 juillet 1795, sur la

place de Grève, qu'elle ne quitta qu'après la révolution de 1830. Pendant ces trente-cinq années, la place de Grève ne vit aucun événement digne de l'histoire; mais, en 1830 et en 1848, elle fut le théâtre des scènes les plus émouvantes de la révolution.

(Pour la description de l'hô-

tel de ville, V. ci-dessous, chapitre IX.)

Place Louvois.

Vers le milieu de la rue Richelieu, vis-à-vis de la Bibliothèque impériale, se trouve une petite place carrée, jadis ouverte, dallée et plantée d'arbres : c'est la place Louvois, aujourd'hui appelée la place Richelieu. On sait qu'en cet endroit même s'élevait la salle de l'Opéra, démolie en 1820 par ordre du gouvernement,



Fontaine Louvois.

après l'assassinat du duc de Berry. Le gouvernement de la Restauration avait résolu d'y construire une chapelle expiatoire : mais les travaux, commencés sous Charles X, furent interrompus par la révolution de juillet, et la chapelle a été définitivement remplacée par une élégante et gracieuse **fontaine**, qui fait le plus grand honneur au talent de l'architecte, Visconti. Cette fontaine consiste en deux vasques superposées, dont la plus élevée est soutenue par quatre statues en bronze, et surmontée d'un vase d'où s'échappent quatre jets d'eau. Les figures, dues à M. Klagmann, représentent la *Seine*, la *Loire*, la *Garonne* et la *Saône*. Ce beau monument ne laisse qu'un regret, c'est que les eaux y soient si parcimonieusement réparties. Cette fontaine vient d'être entièrement réparée. Les vasques et les statues ont été revêtues, à l'aide des procédés galvano-plastiques, d'une enveloppe de cuivre coloré du ton des bronzes florentins; les vasques ont reçu de plus intérieurement un lit de briques creuses, recouvertes de ciment romain et de feuilles de plomb, pour empêcher l'infiltration de l'eau. Une grille élégante, en forme de corbeille, entoure la place Louvois récemment transformée en square.

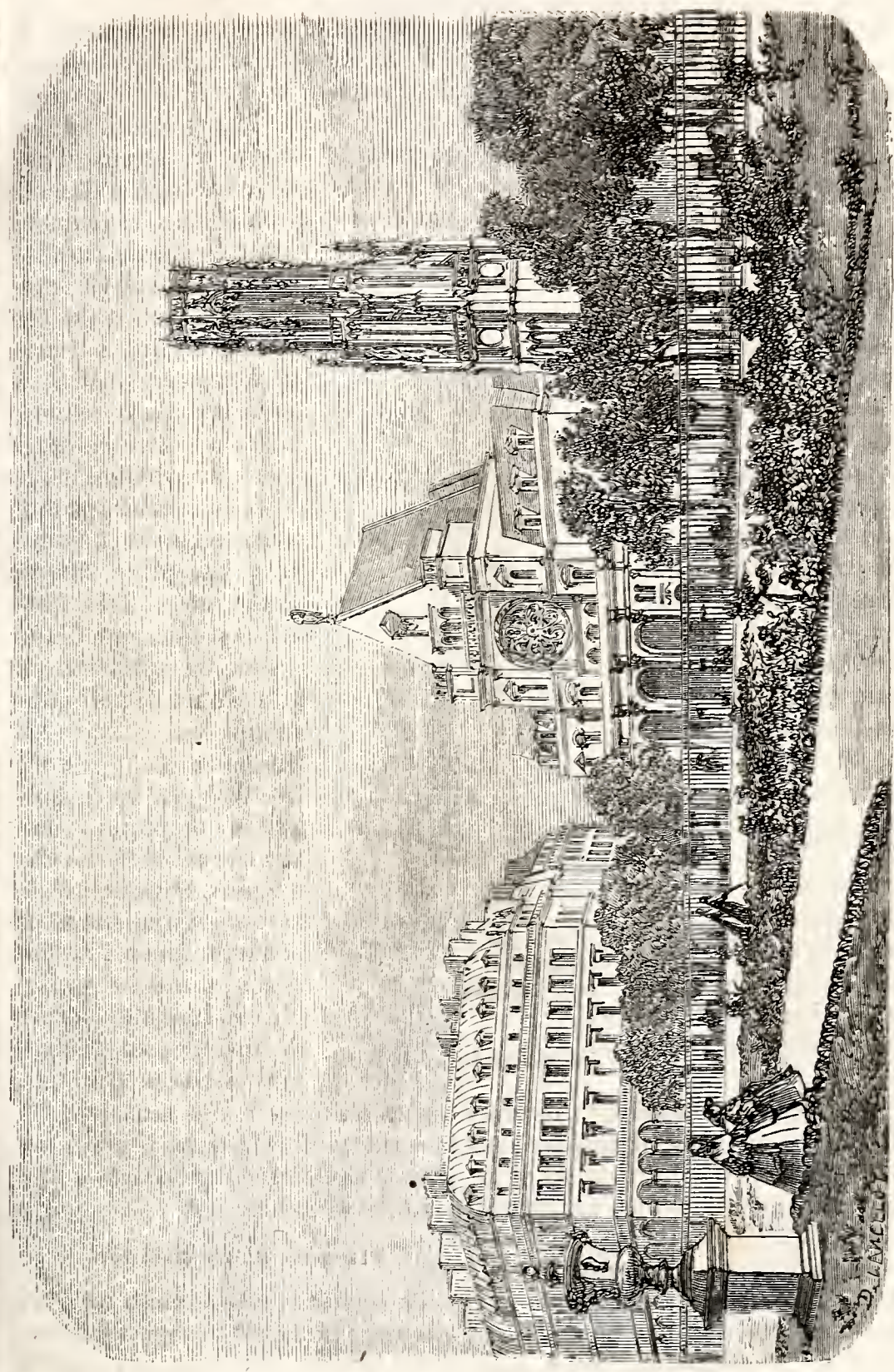
Place du Louvre.

Cette place, de création récente, du moins dans sa forme actuelle, s'étend au delà des jardins et de la rue du Louvre devant la célèbre colonnade de Perrault (V. ci-dessous, chap. VIII). Elle est plantée d'arbres et garnie de bancs. Au N. et au S., elle est formée par des maisons construites il y a peu d'an-

nées; à l'E., par l'église Saint-Germain l'Auxerrois (V. ci-dessous, chap. VII), la mairie du 1^{er} arrondissement et une tour-beffroi inaugurée le 15 août 1860.

La place du Louvre avait été projetée par Perrault lui-même; mais elle devait avoir, d'après son plan, des proportions beaucoup plus vastes, et s'étendre jusqu'au Pont-Neuf, en faisant disparaître l'église Saint-Germain l'Auxerrois et tous les pâtés de maisons qui s'élèvent à dr., à g. et derrière l'édifice jusqu'à la rue de la Monnaie.

Lorsque, après le percement de la rue de Rivoli, on songea à terminer la place du Louvre, on eut la malheureuse idée, pour dissimuler le défaut de parallélisme de l'église Saint-Germain l'Auxerrois (qu'on hésitait à démolir) avec le palais du Louvre, de rendre ce défaut plus saillant en l'imposant à la construction la plus ridicule, la plus laide, la plus absurde de tout Paris, une mairie du style de la Renaissance offrant les formes et les lignes du style gothique, un mélange hideux de toutes les architectures connues et inconnues. Enfin, pour combler le vide laissé entre ces deux monuments si dissemblables, bien que le plus moderne eût le faux air d'avoir été copié sur le plus ancien, et qui semblaient s'éloigner l'un de l'autre avec horreur, en se boudant, on les réunit par une tour gothique qui n'avait aucune raison de s'élever au XIX^e s. sur un pareil emplacement. Le tout terminé, on s'empressa de le cacher derrière un épais rideau d'arbres déjà grands; c'était ce qu'on avait de mieux à faire. Cet hommage rendu au bon goût si indi-



Place du Louvre.

gnement outragé ne mérite que des éloges.

Le **beffroi gothique** construit entre l'église de Saint-Germain l'Auxerrois et la mairie du 1^{er} arrondissement, sur les dessins de M. Bâlbe, a une hauteur de 40 mètr. Sa base forme un carré de près de 7 mètr. de côté, dont les faces sont percées de fenêtres en ogive trilobée. Des contre-forts hexagones, séparés par des arcs, flanquent l'étage au-dessus. A partir de cette hauteur, la tour devient octogone. Elle est surmontée d'une plate-forme fermée par une balustrade à jours, s'arrêtant sur des angles formant contre-orts. La statue de saint Germain, patron de l'église voisine, occupe une niche pratiquée à l'étage supérieur de la tour. Les deux statues placées à dr. et à g. sur les faces latérales sont celles de saint Denis et de saint Landry, deux des premiers apôtres de Paris. On a installé sur la tour Saint-Germain l'Auxerrois

trois cadrans qui indiquent : le premier, les heures; le deuxième, le jour et le quantième du mois; et le troisième, les différentes phases de la lune. Dans la chambre qui contiendra le mécanisme correspondant à ces cadrans sera le clavier du carillon, qui ne sera pas composé de moins de 24 cloches. Le beffroi doit en recevoir 6.

Place Notre-Dame.

La place Notre-Dame occupe, à l'E. de la cathédrale, l'emplacement de l'ancien archevêché, construit au XII^e s. par Maurice de Sully, agrandi et presque entièrement reconstruit depuis, saccagé et démoli par le peuple, en 1832. C'est dans la

grande salle de l'archevêché que, le 19 octobre 1789, l'Assemblée nationale tint à Paris sa première séance, à son retour de Versailles. Elle ne quitta ce local que le 9 novembre, pour aller s'installer au manège voisin des Tuileries. La place Notre-Dame est plantée d'arbres et entourée d'une grille. Au milieu s'élève une **fontaine** construite dans le style gothique en 1845, et dont les trois frères colonnettes supportent une aiguille entourée de clochetons. Sous les colonnettes est une statue de la Vierge avec l'Enfant Jésus, posée sur un socle triangulaire décoré de trois anges foulant aux pieds les Hérésies.



Fontaine Notre-Dame.

Les Hérésies sont des monstres qui laissent tomber par la bouche des filets d'eau dans deux bassins à huit pans, superposés.

Place du Palais-Bourbon.

Cette place, commencée en 1778 aux frais de Louis-Joseph de Bourbon, prince de Condé, est séparée par la rue de l'Université de la



Place du Palais-Royal.

FICHOT

MINNE

cour d'honneur du Corps législatif. La rue de Bourgogne, qui s'ouvre en face du palais, la fait communiquer avec les rues Saint-Dominique, de Grenelle-Saint-Germain et de Varennes. La place offre l'aspect d'un quadrilatère fortement évasé vers le palais. Sous la République, elle porta le nom de *place du Conseil des Cinq-Cents*, puis, sous l'Empire, celui de *place du Corps législatif*. Sa dénomination primitive lui a été rendue en 1852. Vers la fin du règne de Charles X, on y éleva un piédestal destiné à une statue de Louis XVIII. Après la révolution de février, ce piédestal, encore inoccupé, reçut une figure colossale de la République, en plâtre, qui a été définitivement remplacée, en 1855, par une statue de la Loi, présentant quelques rapports avec la sculpture qui décorait autrefois le tympan du fronton du palais, du côté du quai.

Place du Palais-Royal.

Cette place, ouverte devant la façade du Palais-Royal, a été considérablement agrandie depuis l'achèvement du Louvre. On y voyait autrefois une fontaine monumentale, appelée le Château-d'Eau, qui servait de façade à un poste de la garde municipale. Après avoir été mutilé en février 1848, à la suite d'un combat sanglant, ce monument a enfin disparu en 1851.

La place actuelle est formée au S. par le nouveau Louvre, au N. par le Palais-Royal, à l'E. par l'hôtel du Louvre, à l'O. par une grande maison monumentale qu'occupe en partie l'administration des omnibus. Elle offre à toute heure du jour et presque de la nuit une grande ani-

mation; non-seulement elle est traversée par de nombreuses voitures, mais plusieurs lignes d'omnibus y ont leur point de départ, et une station de fiacres y a été établie. — La porte qui s'ouvre dans le nouveau Louvre, en face du Palais-Royal, conduit dans la cour du Louvre.

Place du Panthéon.

La place du Panthéon, qui s'étend devant la façade et sur les côtés de l'église Sainte-Geneviève, mérite d'être signalée pour le monument qu'elle entoure et pour ceux qui la bordent. Ce sont : à g. de l'église, la faculté de droit et la bibliothèque Sainte-Geneviève; à dr., la mairie du V^e arrondissement, qui fait le pendant de la faculté de droit; au fond les sombres bâtiments du lycée Napoléon, sur la rue Clotilde ou rue des Irlandais, qui longe Sainte-Geneviève de ce côté. Enfin, à l'angle N. E. de la place, l'église Saint-Étienne du Mont dresse sa vieille tour et son portail ogival que précède la petite *place Sainte-Geneviève*.

Place du Roi de Rome.

Cette place, située sur le versant méridional des hauteurs de Chaillot, est l'ancienne *place du Trocadéro*, que des travaux gigantesques doivent prochainement transformer. Le sol, abaissé de 3 mètr. et nivelé d'après une pente régulière qui l rattachera graduellement à la ligne des quais, formera une vaste esplanade de 250 mètr. de diamètre, d'où rayonneront le boulevard de l'Empereur qui, faisant suite au Cours la-Reine, doit aboutir à la Muette, le boulevard du Prince Impérial qui débouchera à la porte Dauphine et le boulevard du Roi de Rome, qui s

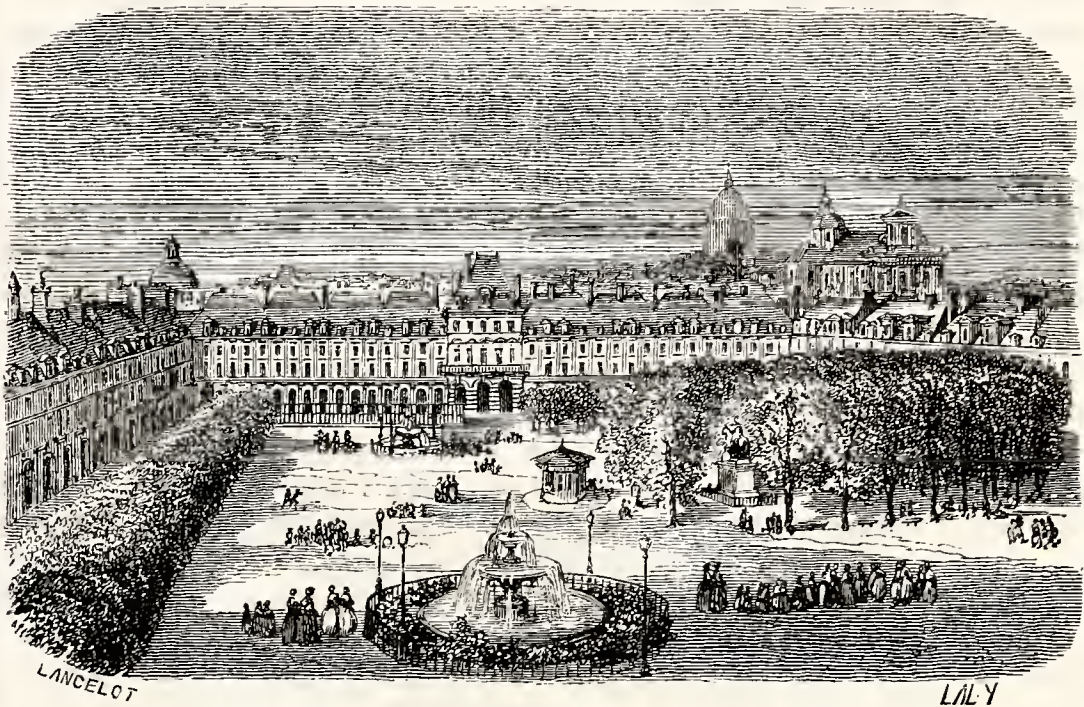
dirigera vers l'Arc de Triomphe; et enfin celui de Passy, qui traversera l'ancienne commune de ce nom.

La place du Roi de Rome sera ornée d'hôtels de grand style et d'architecture uniforme; la statue du roi de Rome s'élèvera au milieu sur une colonne de marbre blanc.

Place Royale.

En arrivant sur cette place, soit par la rue Saint-Antoine, soit par le

boulevard Beaumarchais, on se trouve tout à coup transporté dans un monde nouveau. Pas de voitures, pas de bruit, pas de tumulte; c'est à peine si l'on aperçoit un passant, il n'y a plus ici que des promeneurs. On se croirait dans un cloître. Des galeries couvertes, qui courent tout autour de la place, ajoutent à l'illusion. Devant ces galeries s'étend la chaussée, séparée par une grille de fer de la place



Place Royale.

proprement dite. Cette place, toute plantée de marronniers et de tilleuls, décorée de quatre petites fontaines jaillissantes, et au milieu de laquelle s'élève la statue équestre de Louis XIII, n'est fréquentée que par des enfants et des vieillards. Ces arbres, ce silence, ces maisons de briques rouges avec leurs refends de pierre de taille, et dont l'aspect n'a pas changé depuis le règne d'Henri IV, tout, jusqu'à la figure

de ce triste Louis XIII, inspire la mélancolie. C'est pourtant là, dans cet *Herculanum* merveilleusement conservé pendant deux siècles au milieu de Paris, que le beau monde affluait du temps de Louis XIII; c'était là que les raffinés étalaient leurs grâces: c'était le faubourg Saint-Germain de nos arrière-grands-pères.

Cette place fut ouverte vers 1604, pendant le règne d'Henri IV, sur

une partie de l'emplacement du palais des Tournelles. En 1639, le cardinal de Richelieu y avait fait ériger une statue équestre, dont le cheval avait été modelé par Daniel de Volterre. Ce monument était en bronze; il fut détruit en 1792 et remplacé par une **fontaine**. La statue actuelle a été érigée sous le règne de Charles X. Le roi est l'œuvre de M. Cortot, le cheval est de M. Dupaty; mais ni l'un ni l'autre ne nous arrêteront longtemps. La mairie du IV^e arrondissement est située sur cette place. Il faut jeter aussi un coup d'œil sur la maison du n^o 21; elle a été habitée par Richelieu; et sur celle du n^o 9, habitée autrefois, dit-on, par Marion Delorme, et de nos jours par M. Victor Hugo.

La place Royale a perdu son nom sous la République. Le département des Vosges, ayant l'un des premiers envoyé à la Convention nationale sa contribution patriotique, devint le parrain de cette place; on l'appela place des Vosges jusqu'à la Restauration, elle reprit un instant cette dénomination en 1848, pour la reperdre encore peu de mois après.

Place du Pont-Saint-Michel.

La place du Pont-Saint-Michel, ménagée à l'entrée du boulevard de Sébastopol (rive g.), est ornée d'une **fontaine** monumentale, inaugurée à la fête du 15 août 1860. Cette fontaine, dont la situation, le sujet, les bigarrures choquantes à l'œil, le manque de relief, la maigreur ridicule, qu'on nous permette cette expression, etc., etc., ont soulevé de si nombreuses et de si justes critiques, représente

un arc triomphal adossé, de 26 mè. de hauteur sur 15 mè. de largeur. Le soubassement de 6 mè. 40 cent. d'élévation est en pierre de Saint-Yllie (Jura), ainsi que les quatre vasques et le bassin inférieur. Le reste du monument est en pierre de Méry. A chaque extrémité de la dernière vasque s'élèvent deux piédestaux supportant des chimères dont la bouche laisse échapper un puissant jet d'eau.

Au-dessus de cette façade d'architecture se trouvent quatre statues en bronze représentant les quatre vertus cardinales. Ces statues, de près de 3 mè. de hauteur, sont posées sur des consoles supportées elles-mêmes par les chapiteaux en marbre blanc qui surmontent les quatre colonnes de marbre incarnat du Languedoc, élevées deux par deux à droite et à gauche de la niche centrale renfermant le groupe de *saint Michel terrassant le dragon*. Ce groupe, coulé en bronze et qui naturellement est le morceau capital, a 5 mè. 50 cent. de hauteur. Il est supporté par un rocher en pierre de Soignies (Belgique). Des chimères décorent les tympans de la niche. dont la clef porte les armes et la devise de la ville de Paris : *Fluctuat nec mergitur*.

Les colonnes de marbre incarnat ont 6 mè. 20 cent. de hauteur. Dans le panneau d'intervalle est une sorte de bouclier en bronze avec sceptre, palme, lauriers et l'initiale impériale. Le cartouche au-dessous est orné d'une tête d'ange et d'une plaque de marbre de lapis-lazzuli.

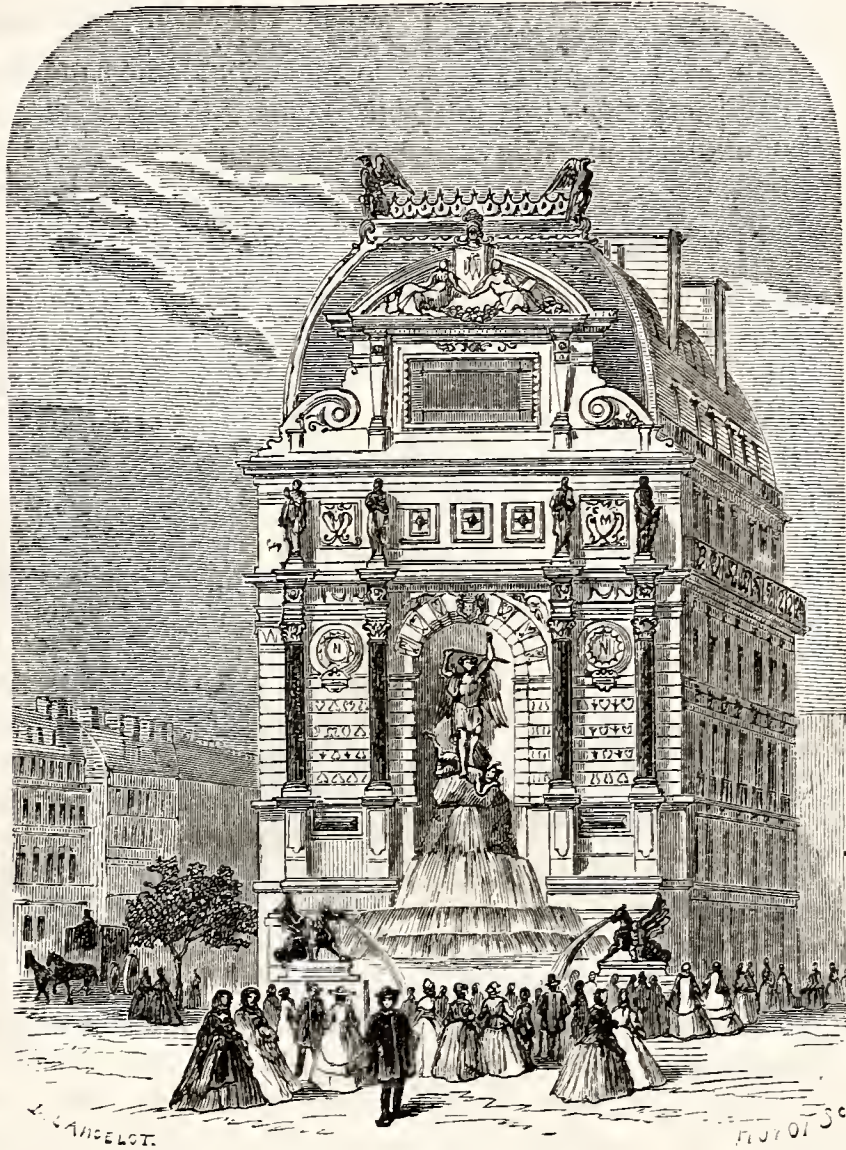
Des têtes d'anges, des écussons, des dessins en marbre de différentes couleurs complètent la décoration. Sur une table en marbre vert

de mer que port le fronton, on lit :

FONTAINE DE SAINT-MICHEL.
SOUS LE RÈGNE DE NAPOLÉON III,
EMPEREUR DES FRANÇAIS,

CE MONUMENT A ÉTÉ ÉLEVÉ PAR LA
VILLE DE PARIS,
L'AN MDCCCLX.

De chaque côté de la table se trouve
un pilastre avec la médaille de saint



Fontaine Saint-Michel.

Michel et le cordon de l'ordre de ce nom. Deux grandes volutes avec cornes d'abondance terminent les deux côtés du fronton. Un écusson aux armes de l'Empire, qu'accompagnent les figures allégoriques de la Puissance et de la Modération,

surmonte le tout. Un aigle en plomb repoussé marque chaque angle du sommet.

Les quatre statues du haut sont dues au talent de MM. Barre, Guillaume, Jussery et Robert. Elles ont été fondues en bronze par MM. Eck

et Durand. Le saint Michel est l'œuvre de M. Duret et a été fondu par M. Thiébaud.

Place Saint-Georges.

C'est une place circulaire, de 32 mètr. 50 cent. de diamètre, formée au point de rencontre des rues Notre-Dame de Lorette et Saint-Georges, au N. O. de l'église Notre-Dame de Lorette. Une fontaine jaillissante en décore le milieu.

Place Saint-Sulpice.

La place Saint-Sulpice, sur laquelle s'élèvent : à l'E., l'église, au S. le séminaire du même nom, et à l'O. la mairie du VI^e arrondissement, est une place spacieuse, dont une large chaussée d'asphalte, plantée d'arbres sur trois de ses côtés, forme le milieu. Le centre en est occupé par une **fontaine** monumentale, construite sur les dessins de M. Visconti et inaugurée en 1847. Cette fontaine se compose de trois bassins polygones et concentriques dont le plus élevé sert de base à une construction quadrangulaire terminée par une calotte sphérique. Sur chaque face de cette construction est une niche renfermant une statue. Quatre lions décorent le premier bassin. L'eau jaillit de quatre vases placés aux angles du bassin supérieur. L'ensemble du



Fontaine Saint-Sulpice.

monument est plein de noblesse. Les quatre statues représentent Bossuet, Fénelon, Massillon et Fléchier. La plus remarquable sans contredit est celle de Bossuet par M. Feuchères.

Place Vendôme. — La Colonne.

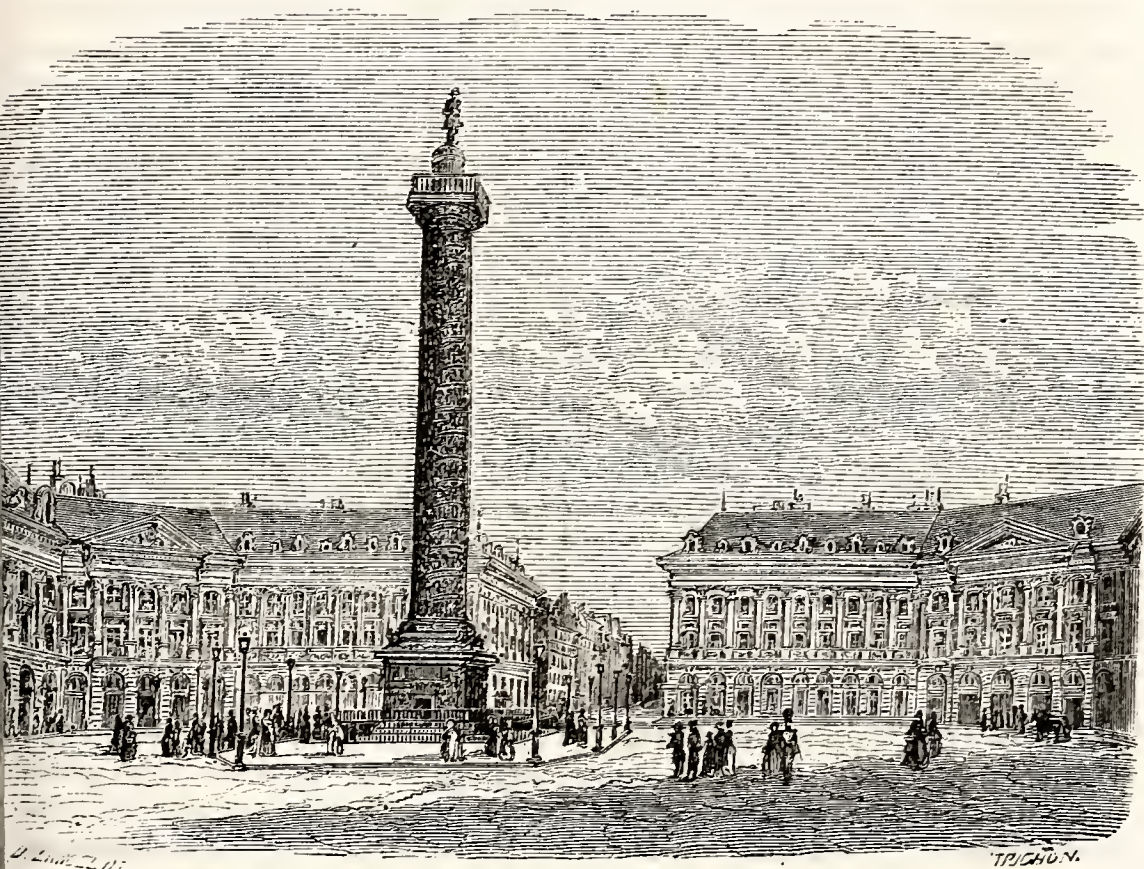
La place Vendôme a été construite sous Louis XIV. C'est le roi lui-même, dit-on, qui, rectifiant le plan des architectes, lui donna la forme octogone, ou plutôt la forme d'un carré à pans coupés. Elle devait porter le nom de *place des Conquêtes*, et les bâtiments qui l'entourent étaient destinés à loger la Bibliothèque royale, l'Imprimerie royale, les Académies, la Monnaie et l'hôtel des Ambassadeurs. La mort de Louvois interrompit les travaux, qui furent repris plus tard aux frais de la ville. Les maisons qui bordent la place, et

dont le plan a été fourni par Mansard, présentent un aspect un peu froid et monotone, mais ne manquent ni de majesté ni de grandeur. Au centre, s'élevait une statue équestre de Louis XIV, œuvre de Girardon, inaugurée avec une grande pompe en 1699, et détruite en 1792.

Sous la République, la place des Conquêtes prit le nom de *place des Piques*. Lorsque l'Empereur résolut d'y élever une colonne pour im-

mortaliser la campagne de 1805, il lui donna le nom de place Vendôme, sous lequel on l'avait souvent désignée, parce qu'elle avait été construite sur l'emplacement de l'hôtel de Vendôme, bâti par Henri IV pour son fils. La colonne, construite par MM. Denon, Gondouin et Lepère, architectes, fut inaugurée le 15 août 1810. De pierre

à l'intérieur, elle est recouverte extérieurement de plaques de bronze provenant des canons autrichiens. Ces plaques, en spirales, forment une série de bas-reliefs, retraçant les principaux faits d'armes de la campagne. La colonne portait primitivement à son sommet une statue en bronze, par Chaudet, représentant l'Empereur en costume de Cé-



Place Vendôme

sar. Le jour de la rentrée des Bourbons à Paris, des royalistes peu versés dans la mécanique entreprirent de renverser cette statue avec des cordes. On l'enleva de la colonne quelque temps après, et on la remplaça par un drapeau blanc. Enfin le gouvernement de Louis-Philippe commanda à M. Seurre aîné une statue de l'Empereur qui fut inau-

gurée le 28 juillet 1833, et que M. Barbier appelle :

Ce bronze que jamais ne regardent les mères.

La statue, fondue avec le bronze provenant des canons pris sur l'ennemi lors de la conquête d'Alger, est plus haute que l'ancienne et représente l'Empereur revêtu de la re-

dingote grise et coiffé du petit chapeau, costume traditionnel et populaire qu'il porta dans tant de batailles.

Vue de plus près, la colonne perd de son prestige. Les bas-reliefs qui la décorent, modelés sur les dessins de M. Bergeret, ont peu de valeur au point de vue de l'art.

Un escalier très-étroit, construit dans l'axe de la colonne, conduit à la plate-forme qui règne autour de la statue. Cette plate-forme est souvent pleine de spectateurs, quoique la vue y soit peu intéressante. La hauteur totale de la colonne, en y comprenant le piédestal, est de 43 mètres.

Place des Victoires.

Un simple particulier, le duc de Lafeuillade, fit construire, sur l'emplacement de l'hôtel d'Émery et de l'hôtel de Senneterre, cette place, aujourd'hui l'un des centres les plus actifs du commerce parisien. Elle fut commencée en 1685, sur les dessins de Mansard. Pridot dirigea les travaux des hôtels qui la bordent, et dont les façades uniformes devaient présenter un aspect majestueux, à l'époque où leurs pilastres ioniques, supportés par un soubassement d'arcades, n'étaient pas ensevelis sous des enseignes gigantesques, et où les rez-de-chaussée n'étaient pas éventrés par des devantures de boutiques.

La forme de la place des Victoires est une ellipse dont le grand diamètre mesure environ 77 mètres. En 1686, Lafeuillade érigea au centre une statue en bronze doré, de Desjardins (Van den Bogaert), représentant Louis XIV en costume royal, foulant à ses pieds un Cer-

bère dont les trois têtes personnifiaient la triple alliance vaincue par le monarque français. Une Victoire aux ailes déployées, d'une main, le couronnait de lauriers, et de l'autre, portait un faisceau de palmes et de branches d'olivier. Aux angles du piédestal figuraient quatre statues de nations enchaînées, que l'on voit aujourd'hui à l'hôtel des Invalides. Sur une des faces du piédestal on lisait cette dédicace superbe : *Viro immortalis* (à l'homme immortel). L'inscription et la statue furent détruites en 1792, et remplacées par une pyramide de plâtre, dont les flancs portaient les noms de plusieurs victoires remportées par les armées républicaines. En 1806, on remplaça cette pyramide par une statue en bronze de Desaix, qui fut fondue en 1814 pour construire la statue actuelle.

Le monument qui fut commencé à cette époque, inauguré le 25 août 1822, et qui subsiste aujourd'hui, est l'œuvre de Bosio. Il représente Louis XIV à cheval, vêtu en empereur romain et coiffé d'une perruque. Il est évident qu'en adoptant cette coiffure, qui fait un contraste étrange avec des bras et des pieds nus, l'artiste s'est proposé de faire un pastiche des statues équestres qui datent du XVII^e s., ou peut-être, comme Louis XIV n'a jamais été vu sans cet ornement, même par ses plus familiers, a-t-il désespéré de rappeler l'aspect général de sa figure, s'il le représentait avec ses cheveux; mais alors il ne fallait pas l'habiller à l'antique.

On reproche à cette statue d'être trop colossale pour la dimension de la place où elle est située. La sculpture est d'une exécution lourde et

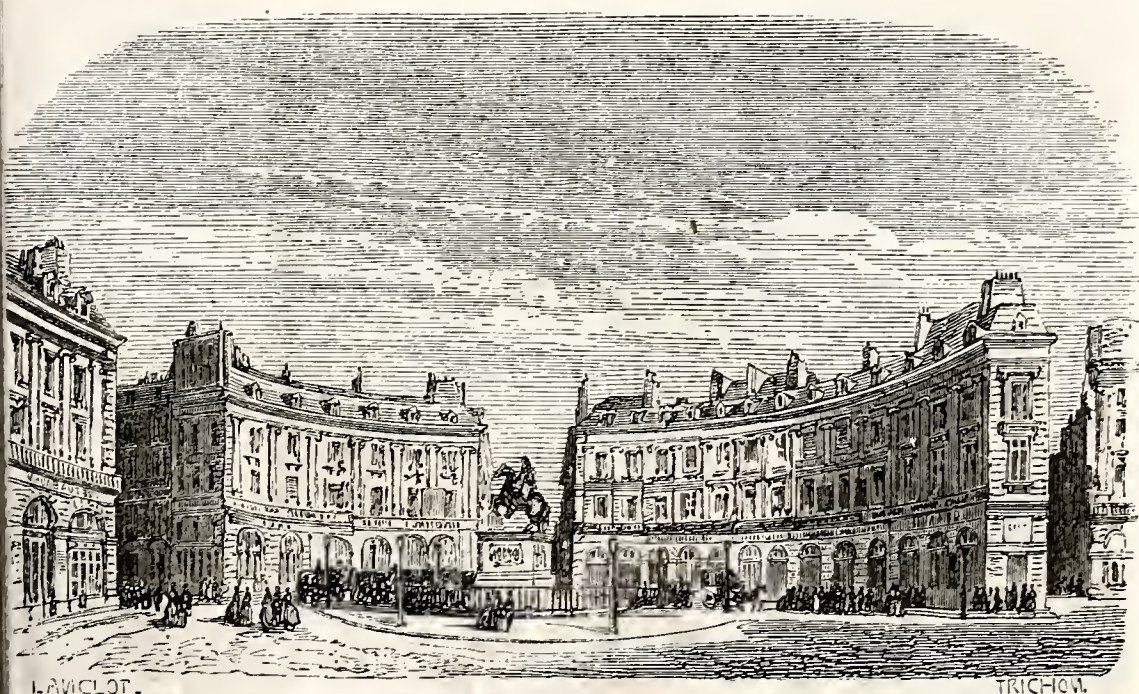
ronde ; mais l'ensemble a un caractère monumental qui résulte de l'harmonie des lignes principales et de la juste proportion qui existe entre la monture et le cavalier. Le piédestal est orné de deux bas-reliefs dus à M. Bosio neveu, et représentant, l'un *le Passage du Rhin*, et l'autre *Louis XIV distribuant des récompenses militaires*.

Sur la face principale on lit cette inscription : *Ludovico Magno*, à

Louis le Grand ; et sur la face opposée : *Ludovicus XVIII atavo suo*, Louis XVIII à son aïeul.

Place Vintimille.

La place Vintimille, tracée au mois de juin 1844, a une largeur de 56 mètr. 40 cent. On a récemment établi au milieu un petit square, car elle est maintenant entourée de constructions. L'hôtel qui fait l'angle de la rue de Douai et de la rue



Place des Victoires.

de Vintimille appartient à Mme Pauline Viardot.

Porte Saint-Denis.

La porte Saint-Denis est un arc de triomphe, érigé sur le boulevard Saint-Denis, près de la porte Saint-Martin, en 1672, aux frais de la ville de Paris et sur les dessins de Blondel, pour rappeler le souvenir des rapides conquêtes de Louis XIV en Allemagne. Cette porte est d'une construction et surtout d'une ornementation

plus belle que la porte Saint-Martin. L'arc principal a plus d'élévation et d'ouverture. Les deux façades sont ornées d'obélisques engagés dans les pieds-droits et reposant sur des socles percés d'une porte carrée pour le passage des piétons. Sur la façade méridionale, au-dessus de l'arcade, on voit un bas-relief représentant *le Passage du Rhin*.

Les obélisques sont couverts de bas-reliefs figurant des trophées ; les socles sont décorés d'armes an-

tiques. Au pied des obélisques du midi, les frères Auguier, qui ont exécuté toutes les sculptures de ce monument sur les dessins de Girardon, ont modelé deux figures allégoriques représentant, celle de l'obélisque de l'E., la Hollande éplorée et vaincue, et celle de l'obélisque de l'O., le Rhin s'appuyant

sur un gouvernail. Dans la façade septentrionale, les figures sont remplacées par des lions, et le bas-relief placé au-dessus de l'arcade représente la prise de Maestricht. Les tympans de l'arcade sont occupés par des Renommées. Au-dessus de l'arcade on ne lit que ces deux mots : *Ludovico Magno*, à Louis le Grand.



Porte Saint-Denis.

Porte Saint-Martin.

L'arc de triomphe de la porte Saint-Martin a été construit en 1674, aux frais de la ville. Il porte l'inscription suivante :

« Ludovico Magno, Vesontione
« Sequanisque bis captis, et fractis
« Germanorum, Hispanorum, Ba-

« tavorumque exercitibus, præf. et
« ædiles P. C. C. anno 1674. »

« A Louis le Grand, pour avoir pris deux fois Besançon et la Franche-Comté, et écrasé les armées allemande, espagnole et hollandaise : le prévôt des marchands et les échevins de Paris. 1674. »

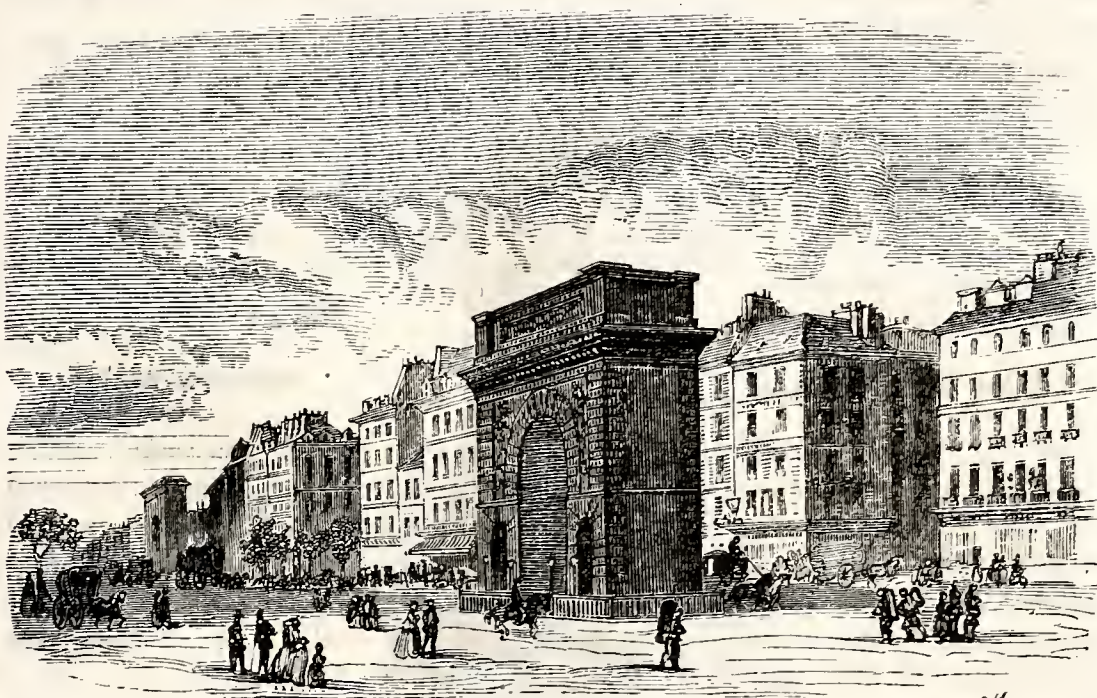
Les proportions de la porte Saint-

Martin sont élégantes ; la décoration sculpturale en est fort simple. Le bandeau et les pieds-droits sont vermiculés ; on a seulement placé sur chaque face deux bas-reliefs. Ceux qui regardent le midi sont de Dujardin et de G. Marty : ils représentent la *prise de Besançon* et la *triple alliance* ; les deux autres sont de Le Hongre et de Legros père ; ils représentent la *prise de Limbourg* et la *défaite des Allemands*.

L'architecte du monument est Pierre Bellet.

Statue du maréchal Ney.

Cette statue, en bronze, a été élevée en 1853, sur le carrefour de l'Observatoire, à l'O. de la grille du Luxembourg, à l'endroit même où le maréchal avait été fusillé, le 7 décembre 1815. On sait que le maréchal Ney, chargé par Louis XVIII de marcher à la rencontre de Napo-



Porte Saint-Martin.

léon, à son retour de l'île d'Elbe, s'était mis avec son armée aux ordres de l'Empereur. Accusé de haute trahison, lors de la seconde Restauration, il fut arrêté dans le département du Lot, le 5 août 1815, amené à Paris, enfermé au Luxembourg et traduit d'abord devant un conseil de guerre présidé par le maréchal Jourdan, et où siégeaient Masséna, Augereau et Mortier. Sur la demande de ses défenseurs, MM. Berryer père, Berryer fils et Dupin aîné, le

maréchal fut envoyé devant la Chambre des pairs, qui le condamna, le 5 décembre, à la peine de mort.

Après la révolution de 1848, on éleva à la hâte un cénotaphe improvisé à la mémoire du maréchal Ney, sur le carrefour de l'Observatoire où il avait été passé par les armes. Le gouvernement provisoire décréta l'érection d'un monument qui ne fut point exécuté. Le 6 avril 1852, le président de la République ordonna de nouveau l'érection de

ce monument, en ouvrant pour cet objet au ministère de l'intérieur un crédit de 50 000 fr. L'inauguration de la statue a eu lieu le 7 décembre 1853. Cette statue, modelée par Rude et fondue par MM. Eck et Durand, représente le maréchal dans l'attitude du commandement, le sabre à la main et se tournant pour donner des ordres. Rude a souvent été mieux inspiré. Le piédestal en marbre blanc repose sur un soubassement de granit rouge, et porte cette inscription :

A LA MÉMOIRE
DU MARÉCHAL NEY,
DUC D'ELCHINGEN,
PRINCE DE LA MOSCOWA,
LE 7 DÉCEMBRE 1853.

Fontaine de l'Arbre-Sec.

A l'angle formé par la rue de l'Arbre-Sec et la rue Saint-Honoré, s'élève une fontaine qui portait autrefois le nom sinistre de *Fontaine de la Croix du Trahoir*. L'emplacement où elle se trouve a été, jusqu'à la Révolution, un des lieux de Paris où s'exécutaient les sentences capitales. François I^{er} y fit construire une fontaine élégante, rebâtie par Soufflot, en 1775. L'ordonnance en est simple et ne manque pas de grâce : elle est ornée de pilastres qui semblent formés de stalactites. La nymphe qui verse l'eau dans le bassin est un ouvrage de Jean Goujon, et faisait sans doute aussi le principal ornement de la fontaine de François I^{er}.

Fontaines des Champs-Élysées.

La fontaine du rond-point, située au milieu de la grande avenue, n'est qu'une gerbe de jets d'eau au milieu d'un grand bassin. Les quatre fontaines situées dans les massifs, à dr. et à g. de l'avenue, représentent une femme qui peigne ses cheveux. Elles sont exécutées en fonte imitant le bronze. Les dessins de ces fontaines sont dus à Visconti. La plus rapprochée du cirque se compose, outre le bassin, de deux vasques superposées dont la plus petite est soutenue par un joli groupe (V. ci-dessous, p. 206).



Statue du maréchal Ney.

Fontaine Cuvier.

La fontaine Cuvier décore l'angle de la rue Cuvier et de la rue Saint-Victor, presque en face d'une des entrées du Jardin des Plantes.

M. A. Vigoureux est l'architecte de ce monument, construit sous le règne de Louis-Phi-

lippe, à la place d'une fontaine érigée sur les dessins de Bernin, en 1771. L'ancienne fontaine a dû être sacrifiée quand on a élargi la rue et le carrefour. Elle était adossée à une petite tourelle carrée par le bas, octogonale par le haut, surmontée d'un toit aigu en ardoises, et qui était l'unique reste de la célèbre abbaye de Saint-Victor où étudia Abélard. La fontaine consistait en

une urne soutenue par deux dauphins et posée sur un piédestal décoré des armes de France. On lisait sous le soubassement ces deux vers où Santeuil faisait allusion à la bibliothèque de Saint - Victor , située dans le voisinage :

Quæ sacros doctrinæ aperit domus intima fontes
Civibus exterior dividit urbis aquas.

« Cette maison , qui au dedans épanche les sources sacrées de la science, prodigue au dehors des eaux aux citoyens de la ville. »

Le monument moderne se compose d'un piédestal semi-circulaire, sur lequel repose une statue de femme dans une niche. A côté de cette statue, qui représente l'Histoire naturelle, sont un lion et un hibou. Elle tient des

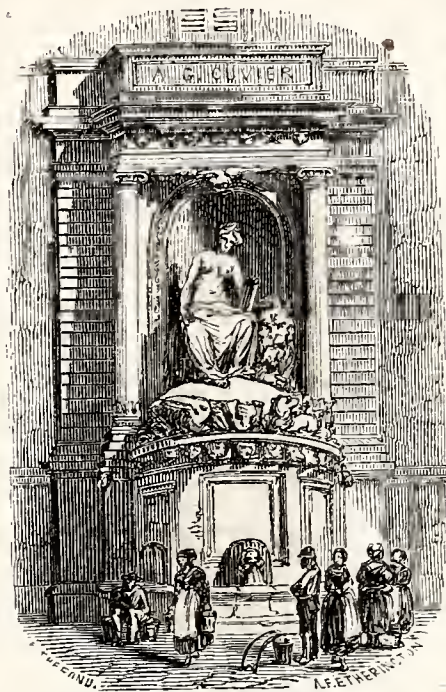
tablettes avec cette inscription : *Resurum cognoscere causas*. Ce sont les

trois derniers mots d'un vers de Virgile : « Heureux qui peut approfondir les principes des choses! »

Au tour d'une calotte de sphère, sur laquelle reposent ses pieds, on a sculpté plusieurs figures d'animaux amphibies. La clef de voûte de la niche est ornée d'un aigle tenant un anneau dans ses serres. Deux colonnes ioniques encadrent la niche et supportent un entablement sur lequel est inscrite la dédicace du monument : *A Georges Cuvier*. Le piédestal est surmonté d'une corniche ornée de différentes têtes d'animaux, parmi lesquels une tête d'homme.

M. Feuchères a sculpté la figure de l'Histoire naturelle. Les ornements et les animaux

sont de M. Pomateau ; l'exécution de ces sculptures, pleine de goût et d'habileté, fait le plus grand hon-



Fontaine Cuvier.



Fontaine de l'Arbre-Sec.

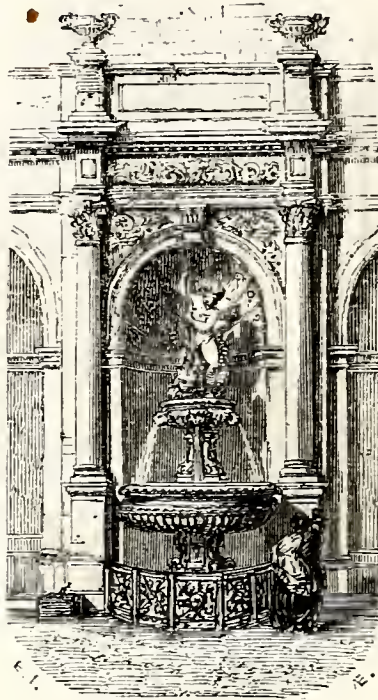
neur à la mémoire de cet ornemaniste, mort il y a quelques années, presque inconnu du public, et dans toute la force de son âge et de son talent.

Fontaine Gaillon.

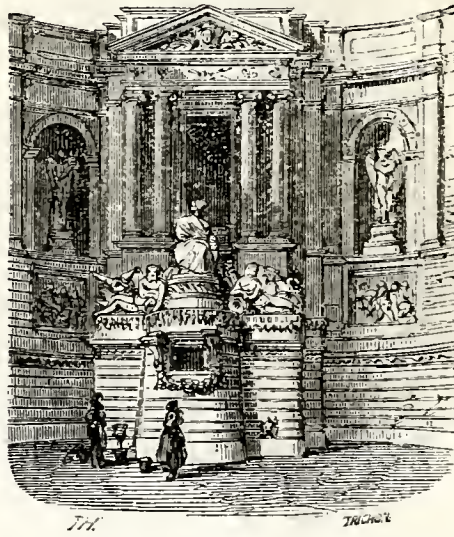
Cette fontaine, qui orne le carrefour Gaillon, a été faite sur les dessins de Visconti. Un petit génie, qui frappe méchamment d'un trident la tête d'un dauphin, sur lequel il est monté, repose sur un socle ayant la forme d'une coupe et dont les sculptures délicates figurent des plantes et des animaux aquatiques. De cette coupe

l'eau tombe dans une autre coupe beaucoup plus grande qui forme le bassin inférieur et qu'entoure une balustrade à jour. Le socle et la statue sont abrités par une niche pratiquée dans la façade d'une maison dont la décoration a été mise en harmonie avec celle de la fontaine. De chaque côté du monument, une colonne corinthienne soutient une corniche supportant elle-même

deux vases antiques.



Fontaine Gaillon.



Fontaine de la rue de Grenelle

Fontaine de la rue de Grenelle.

La fontaine de la rue de Grenelle est une des plus belles de Paris. C'est Bouchardon qui en a fourni les dessins, et qui a lui-même exécuté toutes les sculptures.

L'ensemble de la décoration forme un hémicycle avec des pilastres ioniques, surmonté d'un entablement et d'un acrotère. Entre les pilastres sont des croisées simulées, des bas-reliefs et des niches garnies des figures des quatre Saisons, en pierre de Tonnerre. Au milieu de l'hémicycle s'é-

lève un avant-corps composé de quatre colonnes accouplées, supportant un fronton triangulaire.

Cet avant-corps est décoré d'un groupe en marbre blanc, représentant la ville de Paris assise, avec les figures de la Seine et de la Marne appuyées sur des urnes entourées de roseaux.

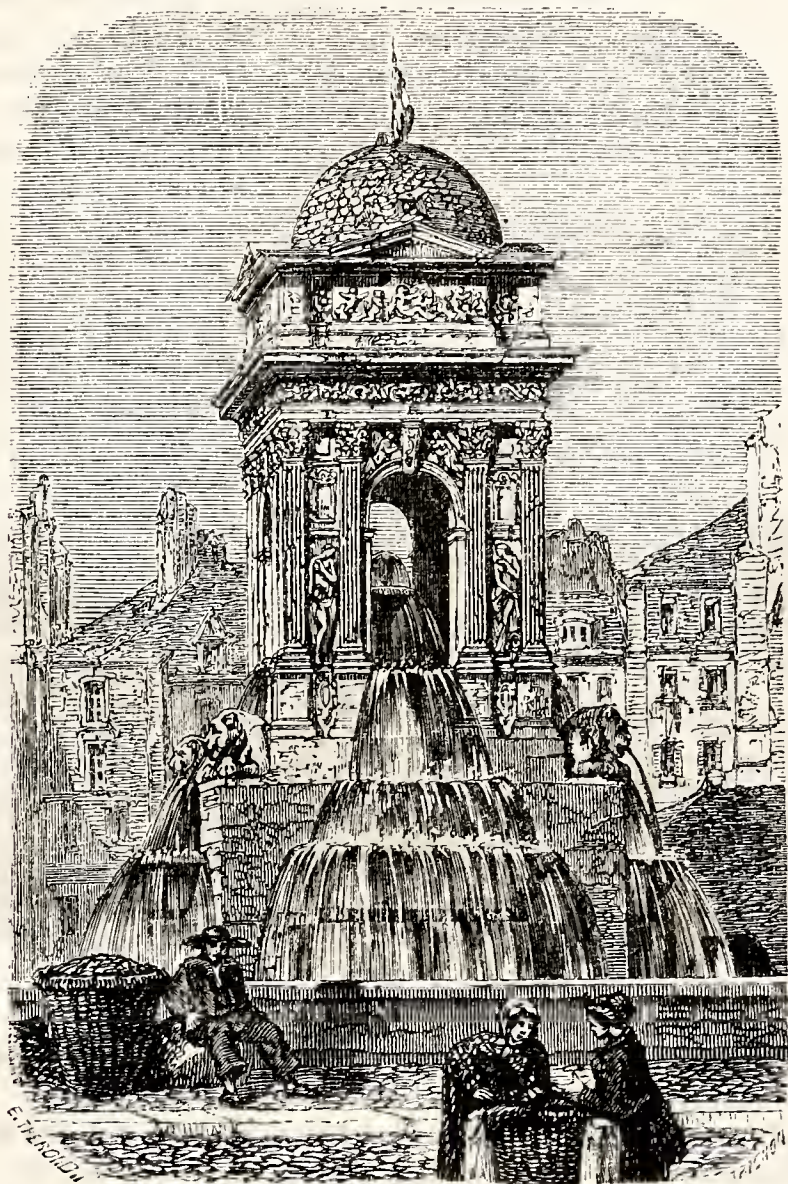
On lit sur l'imposte une inscription latine dont voici la traduction :

« Tandis que Louis XV, le père et les délices de son peuple, le gardien de la tranquil-

lité publique, qui, sans verser le sang, a reculé les frontières de la France, et qui a rétabli la paix entre l'Allemagne, la Russie et les Turcs, poursuivait le cours de son règne à la fois glorieux et pacifique, le pré-

vôt des marchands et les échevins ont fait construire cette fontaine pour la commodité des habitants et l'ornement de la ville, en 1739. »

Il est regrettable que cette riche et élégante fontaine soit placée



Ancienne fontaine des Innocents.

dans une rue dont la largeur, tout à fait insuffisante, ne permet pas d'en admirer l'effet. Nulle part, d'ailleurs, Bouchardon n'a montré un talent plus gracieux, une exécution plus savante et plus souple.

Fontaine des Innocents.

Sur l'emplacement actuel des halles centrales, là où affluent de toutes parts les denrées nécessaires à l'alimentation de tout Paris, s'é-

tendait jadis un cimetière hideux, entouré d'une enceinte de pierre qui remontait en partie au règne de Philippe Auguste, mais qui ne fut achevée que longtemps après. Le maréchal Boucicaut en fit élever la première partie, et le reste fut construit par le *physicien* Nicolas Flamel.

Au milieu du cimetière des Innocents s'élevait un pilier de pierre,

supportant une lanterne dont les rayons troubles et vacillants éclairaient les tombes. La nuit, les hommes et les animaux immondes erraient à leur gré dans cette enceinte de mort, et, le jour, les galeries du charnier servaient de lieu de promenade aux Parisiens qui s'entassaient sous leurs arceaux surbaissés, comme nous les voyons se presser aujourd'hui dans les passages les



Fontaine des Innocents.

plus luxueux. Dans un angle du cimetière s'élevait un échafaud destiné aux prédicateurs. Dans la galerie parallèle à la rue de la Ferronnerie, on voyait une peinture de la danse macabre ou danse des morts, sujet fort en vogue au moyen âge.

Tout auprès était l'église des Innocents; et, dans le bas côté de cette église qui longeait le cimetière, se trouvait la lucarne étroite

et grillée qui donnait du jour au réduit de *la Sachette*.

Un arrêt du conseil d'État ordonna, en 1785, que ce cimetière fût converti en marché. C'est à peine s'il avait changé d'aspect depuis sa première transformation. Il avait la forme d'un carré long, borné à l'est par la rue Saint-Denis, au nord et au sud par deux longues files de maisons à façades uniformes et grouillantes de popula-

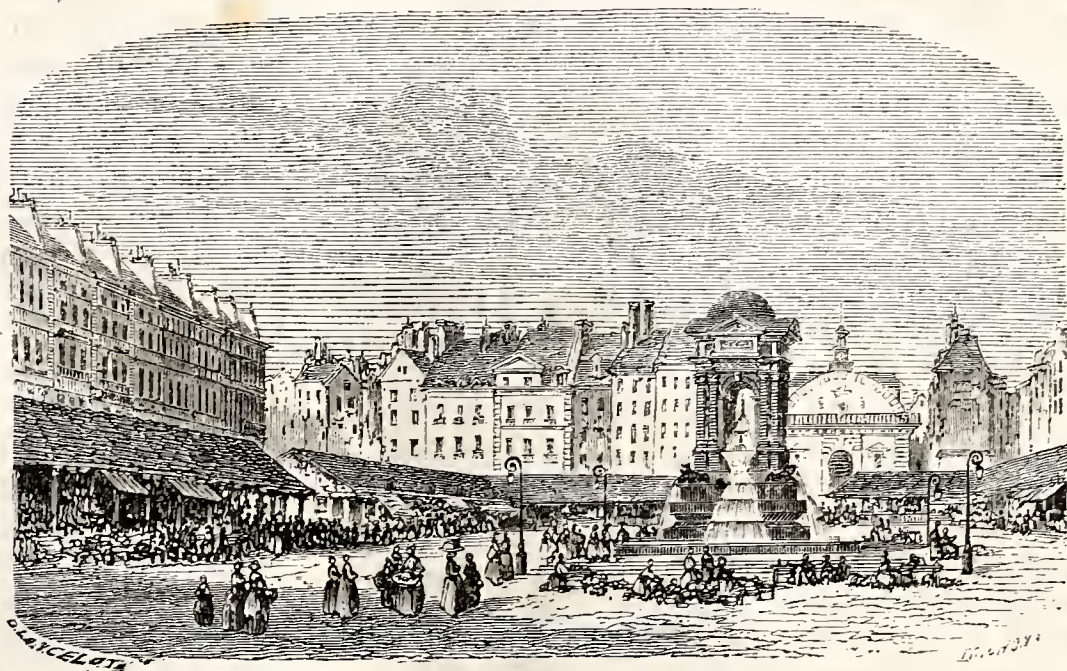
tion, dont les rez-de-chaussée étaient habités en grande partie par des marchands de vin et des liquoristes.

Sur le côté occidental du marché des Innocents, on voyait un vaste bâtiment de forme oblongue et de construction massive : c'était la halle aux draps.

Le marché des Innocents, que représente notre dessin, a été entièrement détruit il y a quelques années et remplacé par un square à l'O. du-

quel on a élevé une maison monumentale.

La célèbre **Fontaine des Innocents**, qui occupait le centre de la place, vient d'être reculée et si lourdement restaurée qu'on a peine à la reconnaître, au milieu de son charmant petit square. Elle avait été érigée au XIII^e s., à l'angle de la rue Saint-Denis et de la rue aux Fers; mais elle fut réparée, ou, pour mieux dire, reconstruite en 1550, sur le plan de Pierre Lescot,



Ancien marché des Innocents.

et ornée de sculptures par Jean Goujon. Nous avons les dessins de ce monument, véritable chef-d'œuvre de grâce et d'élégance. En 1788, un ingénieur du nom de Six proposa et fit adopter la malheureuse idée de transporter au milieu du marché toutes les parties de ce monument, dignes (suivant lui) *d'être conservées*, et la fontaine fut réédifiée sur un plan nouveau. L'œuvre des illustres artistes de la Renaissance se composait de trois faces

seulement, formées de trois arcade séparées l'une de l'autre par deux pilastres corinthiens, dont l'entablement supportait trois frontons. Dans cet état, le monument était peu élevé. MM. Poyet et Molinos, architectes de la ville, se chargèrent d'en faire une fontaine colossale. Comme elle devait être isolée, ils se virent obligés de lui donner quatre faces, qu'ils élevèrent sur trois gradins. Au faite des gradins est un vaste bassin carré, sur lequel

repose un soubassement décoré aux angles de quatre lions qui lancent de l'eau. Ils surmontèrent le tout d'une coupole, extérieurement lamée d'écaillés de cuivre. Au centre, une vasque en fonte laisse échapper un jet d'eau qui retombe en nappe dans des auges placées sur les quatre faces du soubassement.

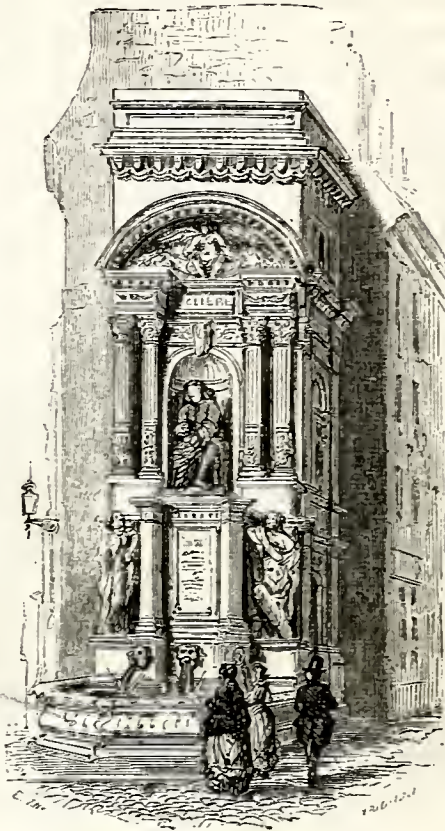
Cette amplification de l'œuvre de Pierre Lescot ne put se faire sans ajouter aux sculptures de Jean Goujon, qui consistaient surtout en figures de naïades sculptées en très-bas-relief entre pilastres. Pajou fit trois naïades nouvelles, dont l'une se voit sur la face occidentale et les deux autres sur la face méridionale; mais il ne put arriver à reproduire l'exécution à la fois si élégante et si naïve de son glorieux prédécesseur. Danjou, Lhuillier et Mézières complétèrent les autres ornements du monument ainsi agrandi et défiguré, mais bien supérieur encore à ce qu'il est aujourd'hui.

Fontaine Molière.

A l'angle formé par la rencontre de la rue Traversière (aujourd'hui rue Fontaine-Molière) et de la rue Richelieu, nous trouvons une fontaine construite par Visconti. C'est le

monument tardivement élevé à la mémoire de Molière. Elle a été inaugurée le 15 janvier 1844, après avoir été construite à l'aide d'une souscription nationale, dont l'initiative a été prise par M. Régnier, l'un des artistes les plus distingués de la Comédie-Française.

On a choisi cet emplacement, parce que Molière est mort dans la maison de la rue Richelieu située vis-à-vis. Il est cependant fâcheux d'appuyer un monument sur une muraille nue et d'un aspect désagréable. L'œuvre de Visconti, conçue dans le style d'ornementation du XVII^e s., se compose de la statue de Molière, assise entre la Muse de la comédie sérieuse et la Muse de la comédie légère. De chaque côté sont deux colonnes corinthiennes accouplées, dont l'entablement supporte un fronton circu-



Fontaine Molière.

laire, au centre duquel on voit un génie couronnant le nom de Molière. Le monument tout entier est exécuté en marbre blanc, à l'exception de la statue de Molière, qui est en bronze.

Sur la face septentrionale du piédestal, on lit l'inscription suivante : *A Molière, né à Paris le 15 janvier 1622, mort à Paris le 17 février 1673.* Les deux Muses sont de Pradier

On peut leur reprocher de manquer de caractère et de style ; mais elles se distinguent par une grâce, peut-être un peu efféminée, qui atteste un ciseau habile et exercé. La statue en bronze de Molière est l'œuvre de M. Seurre. L'ensemble se présente bien ; il y a de l'intelligence dans cette tête et dans cette attitude ; mais le modèle est un peu lourd, et l'effet général assez froid. En somme, ce monument, sans être de premier ordre, mérite de l'estime. On regrette que la commission chargée d'employer les fonds de la souscription ait eu l'idée de placer l'image de Molière au-dessus d'une fontaine. Pour élever une statue au plus grand poète comique de la France et du monde, il nous semble qu'on n'avait besoin d'aucun prétexte.

Puits artésien de Grenelle.

Lorsque l'administration municipale prit la résolution de faire forer un puits artésien à Paris, après les essais tentés à Épinay, à Saint-Denis, à Saint-Ouen, à Villetaneuse, et qui tous avaient été couronnés de succès, elle approuva les plans proposés par M. l'ingénieur en chef Emmerly, et comme emplacement, on fit choix d'abord de la place de la Madeleine, puis on se décida à exécuter le forage du nouveau puits au centre de l'abattoir de Grenelle, l'un des plus vastes de Paris. L'entrepreneur, M. Mulot, se mit à l'œuvre en 1834. Après sept années d'un travail opiniâtre, où l'habileté du sondeur fut souvent éprouvée par des difficultés de toutes sortes et des accidents entièrement imprévus, le 26 février 1841, la sonde, descendue à 547 mètr. 60 cent. de profondeur,

atteignit les sables verts ; les eaux montèrent et se répandirent avec une telle abondance, qu'autour de l'abattoir on crut à une véritable inondation.

Le volume des eaux que le puits de Grenelle débitait à la hauteur du sol était d'environ trois millions de litres en vingt-quatre heures. Il en fournit aujourd'hui un peu plus du tiers, depuis que les eaux ont été élevées afin de pouvoir être conduites sur les hauteurs du faubourg Saint-Jacques, où la ville a fait construire un réservoir à l'angle de la rue de la Vieille-Estrapade. L'appareil en charpente, disposé primitivement dans la cour de l'abattoir pour élever ainsi les eaux à la hauteur voulue, a été remplacé par une tour monumentale en fonte, qui se dresse sur la place de Breteuil, au centre d'un rond point d'où rayonnent diverses voies considérables. Cette tour, destinée à soutenir le tube ascensionnel, que des conduits souterrains mettent en communication avec le puits de la cour de l'abattoir, se compose d'un escalier à hélice et à jour, de 75 cent. de largeur, supporté par six montants également à jour. La cage de l'escalier, de 2 mètr. 10 cent. de diamètre, est formée par les parois internes des six montants. La tour a 3 mètr. 88 cent. de diamètre à sa base et 2 mètr. 90 au sommet. Quatre piliers extérieurs, simulant des vases, s'étagent tout le long de la colonne que surmonte un léger campanile, et dont la hauteur totale est de 42 mètr. La tour, coulée en fonte, repose sur un massif de béton de 3 mètr. d'épaisseur. Elle est fixée à son socle par des tiges en fer, de 4 cent. de diamètre, qui traversent la

maçonnerie et s'engagent dans les fondations par des boucliers et des ancras. Le socle, de forme circulaire, ayant 7 mètr. 10 cent. de rayon et 2 mètr. 50 cent. d'élévation, est construit en pierres de taille. Les eaux sont conduites au sommet au moyen de deux tubes de 33 mètr. 50 cent. d'élévation. Elles en redescendent par un tube de distribution et par un tube de décharge. Ces quatre tubes renfermés dans un même tuyau ascensionnel, laissent entre eux un espace libre, assez grand pour permettre à un homme de s'y glisser, en cas de réparations. Les eaux sont reçues dans une petite cuvette établie au-dessus du dernier palier. 100 000 kilogr. de fonte ont été employés dans cette construction, dont le projet a été étudié par M. Delaperche, ingénieur ordinaire des ponts et chaussées, sous la direction de M. Belgrand, ingénieur en chef des eaux, et sous le contrôle de M. Michal, inspecteur général des ponts et chaussées et directeur du service municipal des travaux publics de Paris.

Puits artésien de Passy.

Les heureux résultats obtenus par le percement du puits de Grenelle ont fait naître l'idée de doter Paris d'un nouveau puits exécuté dans des conditions semblables. Un nouveau forage a donc été entrepris, mais cette fois dans les hautes régions septentrionales de la ville, à Passy, dans les anciennes carrières situées près du bois de Boulogne (grille de la Muette), à l'angle de la rue du Petit-Parc et de l'avenue de Saint-Cloud.

Les travaux furent commencés en 1855 par M. Kind, ingénieur

allemand, sous la direction de M. Alphand, ingénieur des ponts et chaussées.

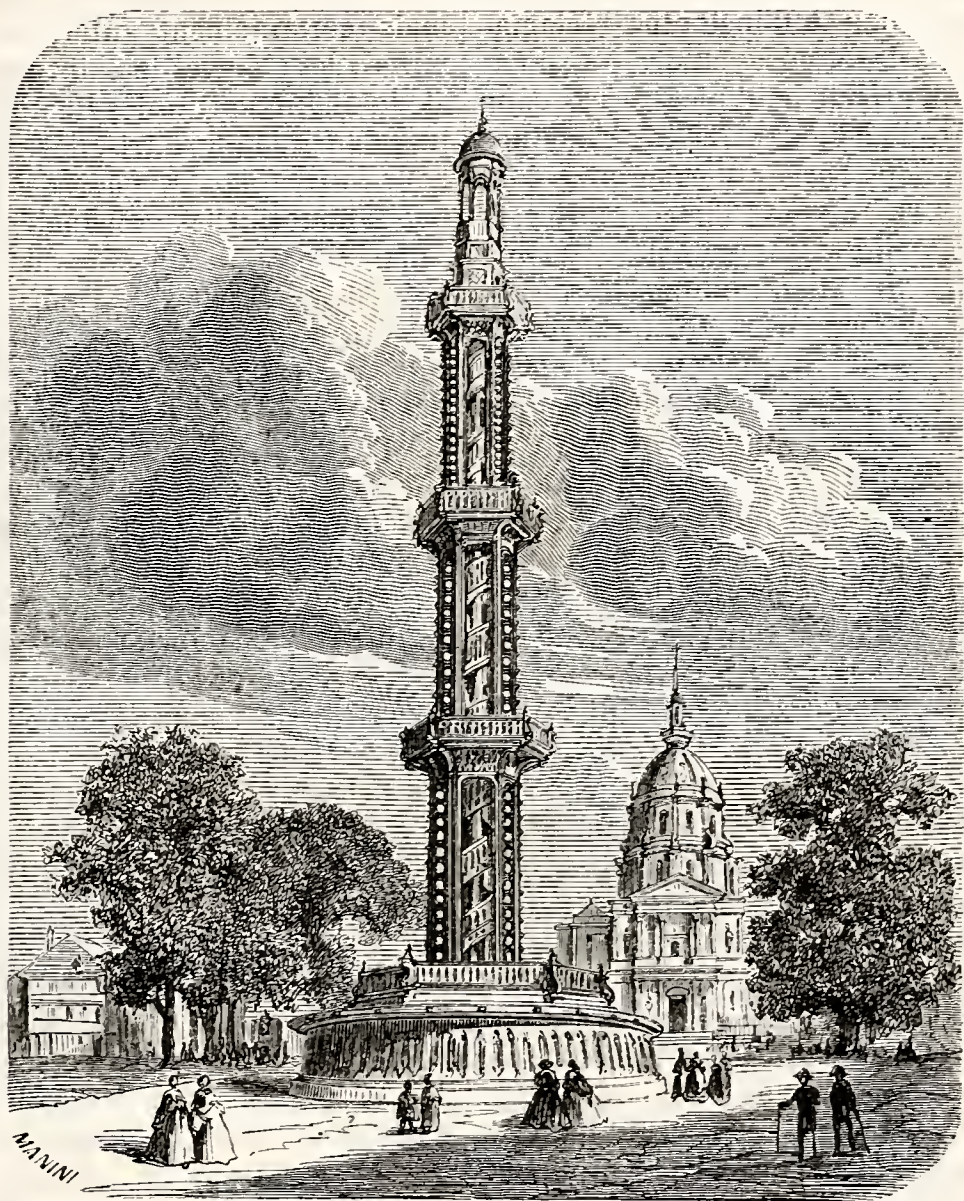
L'instrument de forage était un trépan en fer forgé d'un poids considérable, armé de dents en acier fondu, et assujéti à un déclic qui lui permettait de se détacher de sa tige de suspension. Le déclic, ou instrument à chute libre, est formé d'un chapeau en gutta-percha de 60 cent. de diamètre, auquel sont adaptées les branches d'une pince qui soutient la tige du trépan. Le mode de suspension du trépan consiste dans une série de tiges en bois de sapin, de plus de 20 mètr. de longueur, terminées par des douilles et des vis qui servent à les relier facilement les unes aux autres.

Les couches de terrain traversées par le puits de Passy ne diffèrent en rien, pour la nature et pour l'épaisseur, de celles qu'on a rencontrées lors du forage du puits artésien de Grenelle. Ce sont, outre les couches sablonneuses de l'argile plastique et la masse des terrains tertiaires, la craie blanche, les premières assises de la craie inférieure, et enfin les grès verts. Dans les couches de craie pure, on a pu creuser de 5 mètr. par vingt-quatre heures, tandis que sur d'autres points on avançait à peine de 1 mètr. dans un temps égal. Dans le silex, les dents du trépan s'usaient rapidement; elles perdaient près de 2 cent. en deux heures de travail, ce qui nécessitait des réparations fréquentes afin de maintenir la section du puits parfaitement cylindrique.

On avait atteint une profondeur de 535 mètr., lorsque les tubes de retenue compris entre le niveau du sol et une profondeur de 46 mètr.,

cédèrent en partie sous la pression des sables et se tordirent. Cet accident fut suivi d'éboulements qui créèrent des difficultés dont on ne put triompher qu'en creusant un puits ordinaire dans toute la

partie compromise. Ce puits a 3 mètr. d'ouverture. Il est formé de cylindres en fonte, solidement reliés les uns aux autres par des boulons. Un cuvelage en bois de chêne, formant tube de retenue, a de plus



Puits artésien de Grenelle.

été établi dans toute la profondeur du puits, où il maintient les parois des couches traversées par la sonde.

Le 24 septembre 1861, l'eau s'est

tout à coup frayé un passage à travers les sables qui l'avaient retenue jusque-là. La sonde venait d'atteindre une profondeur de 586 mètr.

Le débit du puits était alors de

20 000 mètr. cubes par 24 heures; il a baissé depuis de plus d'un sixième.

Service des eaux.

Le service des eaux est assurément l'un des plus importants de la ville de Paris. De tout temps il a donné lieu à d'instantes réclamations, à de sérieuses études, à de nombreux projets qu'il n'entre pas dans notre plan de signaler ici. Nous devons nous borner à exposer rapidement l'état actuel de ce service et les améliorations importantes que l'administration municipale se propose d'y apporter très-prochainement.

A la fin de l'année 1861, la ville de Paris disposait d'environ 150 000 mètr. cubes d'eau par jour. Le forage du puits de Passy vient d'ajouter journallement à ce volume 16 700 mètr. cubes.

Ces masses considérables d'eau se subdivisent d'après leur provenance. En nous conformant à l'ordre chronologique suivant lequel leur usage a été introduit à Paris, nous les diviserons en eau d'Arcueil, eau des sources du Nord, eau de Seine, eau d'Ourcq, eau des puits artésiens de Grenelle et de Passy.

L'eau d'Arcueil, provenant de sources jaillissant au S. de Paris, au pied des coteaux de Rungis, de l'Hay, de Cachan et d'Arcueil, fut amenée à Paris, dès le iv^e s., par un aqueduc dont on attribue la construction à l'empereur Julien, et qui aboutissait au palais des Thermes. Reconstitué en grande partie sous la régence de Marie de Médicis, l'**aqueduc d'Arcueil** déverse aujourd'hui ses eaux dans un bassin établi près de l'Observatoire, à 31 mètr.

de l'étiage de la Seine. Le produit de cet aqueduc est en moyenne de 1000 mètr. cubes par jour; pendant les sécheresses exceptionnelles de 1859, il est descendu au minimum de 240 mètr. cubes.

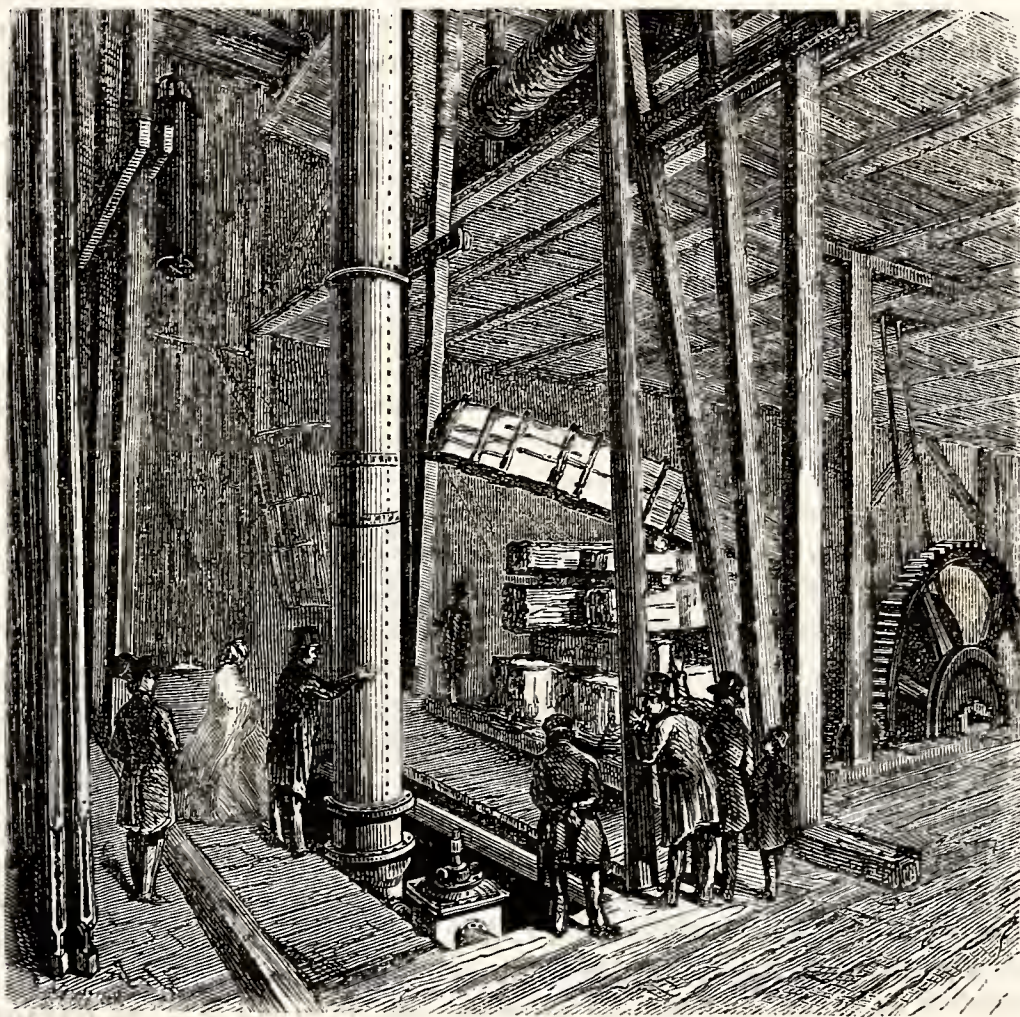
A une époque difficile à préciser mais certainement antérieure au xii^e s., les abbayes de Saint-Laurent et de Saint-Martin des Champs, situées au N. E. de Paris, dérivèrent, pour leur usage et pour celui des habitations qui les avoisinaient, les eaux des Prés-Saint-Gervais, venant des hauteurs de Romainville et de Ménilmontant, et celles des coteaux de Belleville. Philippe Auguste, en établissant les halles, y amena une partie de ces eaux qui alimentèrent longtemps la fontaine des Innocents. En 1457, l'**aqueduc de Belleville** fut reconstruit, tel qu'il existe aujourd'hui, par le prévôt des marchands et les échevins de Paris. Jusqu'au commencement du xvii^e s., les eaux de Belleville et des Prés-Saint-Gervais alimentèrent toutes les fontaines publiques de Paris; elles forment maintenant 1/500 seulement de la consommation totale et représentent 160 mètr. cubes par 24 heures.

La pompe de la Samaritaine, érigée par Henri IV, en 1608, sur le Pont-Neuf, fut le premier appareil destiné à puiser l'eau de la Seine et à la faire servir aux usages publics et privés. Elle a été démolie en 1813. Les pompes du pont Notre-Dame, installées vers 1670, ont subsisté jusqu'en 1858. En 1782, les frères Périer établirent à Chaillot deux **pompes à feu** ou machines à vapeur qui, puisant l'eau du fleuve, l'élevaient dans quatre réservoirs placés sur les hauteurs voisines, à

37 mètr. au-dessus de la Seine. Il a fallu remplacer, en 1853 et 1854, ces machines qui n'étaient pas en rapport avec l'état actuel de la science et qui ne pouvaient pas d'ailleurs élever un volume d'eau suffisant. Le volume d'eau obtenu actuellement est, en marche normale, de 19 000 mètr.

cubes par appareil et par jour, soit ensemble 38 000 mètr. cubes.

« Les machines à vapeur de Chaillot, dit M. Louis Figuier, dans son livre sur les *Eaux de Paris*, sont à simple effet, système Cornouailles, c'est-à-dire que la vapeur n'agit dans le cylindre que pendant l'as-



Puits artésien de Passy.

piration. Le refoulement de l'eau s'opère par des contre-poids qui chargent le piston des pompes. Elles travaillent sans détente; elles n'ont pas assez de masse; il faudrait donner au piston une vitesse initiale trop considérable, mais toutes les tentatives faites jusqu'à ce

jour ont causé de graves accidents. On les fait donc marcher à pleine vapeur, d'où il résulte que la consommation de charbon est un peu plus grande qu'elle ne devrait l'être.»

Les frères Périer avaient établi, en même temps que les pompes à feu de Chaillot, deux autres ma-

chines hydrauliques au Gros-Caillou, près de la manufacture des tabacs. On reconnut, en 1858, que l'eau puisée par ces machines en aval de l'égout des Invalides n'était pas acceptable dans le service, et on les supprima. Elles ont été remplacées depuis par une autre pompe à feu installée sur le quai d'Austerlitz, en amont de l'embouchure de la Bièvre, et donnant par jour 8600 mètr. cubes d'eau.

Au moment de l'annexion à Paris des communes situées entre l'ancien mur d'octroi et les fortifications, le service des eaux de ces communes était fait par une société ayant le titre de *Compagnie générale des Eaux*, et qui faisait payer à ses abonnés près du triple de ce que payaient pour le même volume d'eau les habitants de l'ancien Paris. Afin de faire disparaître cette différence choquante, un traité est intervenu entre l'administration municipale et la Compagnie générale des Eaux, qui a été chargée de la régie intéressée de toutes les eaux publiques, moyennant la cession à la ville de tous ses établissements hydrauliques. De cette manière le service municipal possède aujourd'hui six établissements nouveaux de machines élévatoires, dont deux situés en amont de Paris, au Port-à-l'Anglais et à Maisons-Alfort, et quatre en aval, à Auteuil, Neuilly, Clichy, Saint-Ouen. Le nombre total des machines élevant l'eau de Seine, dans ces différents établissements, est de 18, en y comprenant celles de Chaillot et du quai d'Austerlitz. Elles peuvent fournir ensemble 75000 mètr. cubes, mais les appareils ne marchant jamais tous à la fois, il ne monte guère plus de

42 000 mètr. cubes par jour. Nous mentionnerons encore deux machines de relais, situées à mi-côte de Charenton, et une petite machine, dont on ne se sert pas, établie sur le quai de Billy.

Le canal de l'Ourcq est actuellement la principale source d'alimentation de Paris. L'Ourcq, affluent de la rive dr. de la Marne, prend sa source dans la forêt des Ris, près de Fère-en-Tardenois, dans le département de l'Aisne. Les premiers travaux de canalisation de cette rivière furent commencés en 1529 et terminés en 1636 ; mais ce fut P.-P. Riquet, l'auteur du canal du Languedoc, qui eut le premier, en 1676, la pensée d'en dériver les eaux vers Paris. Ce projet, froidement accueilli d'abord, puis étudié avec lenteur, fut repris, en l'an x, avec quelques modifications, par le Premier Consul, qui décida la dérivation de l'Ourcq par un canal de navigation devant servir en même temps à l'alimentation des fontaines de Paris et des concessions privées.

Le canal de l'Ourcq commence à Mareuil, dans le département de l'Oise, et se termine au bassin de la Villette. Sa longueur totale est de 96 kil. ; sa pente, de 10 mètr. Les canaux Saint-Martin et Saint-Denis le mettent en communication avec la Seine au N. et au S. Les travaux d'établissement des trois canaux et de dérivation des eaux ont coûté plus de 23 millions ; ils n'ont été complètement terminés qu'en 1837.

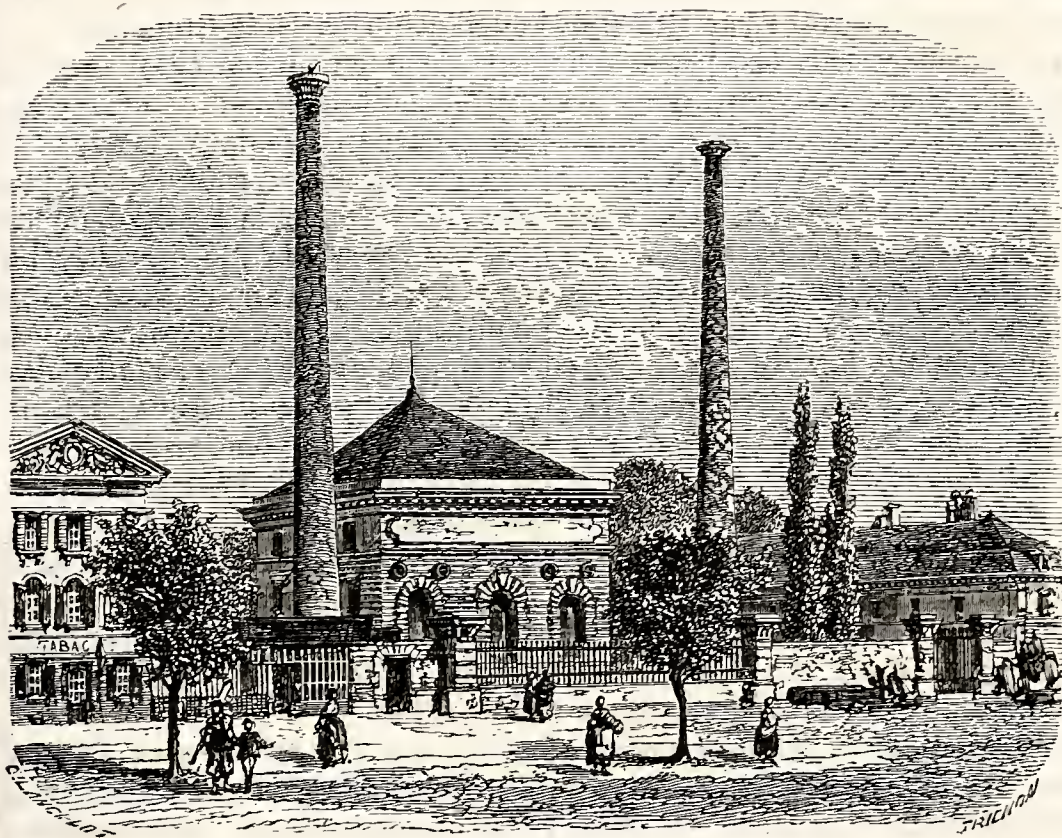
Le réservoir principal de l'eau d'Ourcq est une gare demi-circulaire, située au-dessus du bassin de la Villette, au point de départ du canal Saint-Denis. Cette gare peut fournir en 24 h. environ 1 million

100000 mètr. cubes d'eau, destinés par moitié au service général de la ville et au service des abonnements privés. De la gare part un aqueduc de ceinture, de 4 kil. de longueur, qui suivant le sommet des collines du N. de Paris, va remplir un vaste bassin établi près de Monceaux. A l'arrivée de l'aqueduc près du boulevard de la Villette, se trouve un *compteur - moteur*, dont le dou-

ble effet est de mesurer le volume d'eau qui passe dans son coursier, et d'élever, comme machine hydraulique, une certaine quantité d'eau sur les points les plus hauts du voisinage.

Nous avons parlé ci-dessus (V. p. 161 et suiv.) des puits de Grenelle et de Passy; nous n'y reviendrons point ici.

Un vaste système de réservoirs et



Pompe à feu de Chaillot.

de conduits souterrains distribués dans Paris les eaux dont nous venons d'indiquer l'origine.

« Sur divers points de l'aqueduc de ceinture, de distance en distance; dit un *Mémoire* présenté par M. le préfet de la Seine au conseil municipal de Paris, le 4 août 1854, s'ouvrent de grosses conduites (de 25 à 60 cent. de diamètre),

qui descendent perpendiculairement vers la Seine, franchissent les ponts, se relèvent sur le versant méridional de la vallée parisienne, jusqu'à une hauteur un peu inférieure au point de départ, et aboutissent à divers groupes de réservoirs (rue Saint-Victor, rue Racine et rue de Vaugirard), où elles épanchent le trop-plein de leurs eaux,

entraînées d'abord suivant la pente et remontant ensuite dans l'autre bras du siphon par leur propre poids.

« Tout le long du parcours de ces conduites principales s'embranchent de nombreuses conduites secondaires, de plus faible diamètre, qui puisent dans les gros vaisseaux, comme les petites artères du corps humain, le liquide salubre qu'elles font circuler, et que, chemin faisant, elles déversent par des milliers d'orifices sur les places publiques, dans les rues, dans les maisons. »

L'eau d'Ourcq est distribuée dans les quartiers les plus bas de la ville : sur la rive dr., entre la Seine et une ligne passant par les rues de Chaillot, Saint-Maur, de Monceau, Chabrol et de Bercy; sur la rive g., entre la Seine et une ligne contournant à mi-côte la montagne Sainte-Geneviève et suivant la rue de Vaugirard, pour redescendre vers le fleuve par les avenues de Breteuil et de Suffren.

L'eau de Seine est reçue presque entièrement dans les réservoirs de Passy. Elle est réservée aux quartiers hauts que ne pourrait atteindre l'eau d'Ourcq, à cause du peu d'élévation du plan d'eau du canal de la Villette. Il y a aussi quelques conduites d'eau de Seine dans les quartiers bas, concurremment avec l'eau d'Ourcq; mais les propriétaires préfèrent cette dernière, qui coûte moins cher et dont on use à robinet libre.

Les eaux de Grenelle et d'Arcueil sont dirigées vers les bassins de l'Estrapade, sur le versant de la montagne Sainte-Geneviève, d'où elles renforcent le service de l'eau

de Seine sur la rive g. Les eaux des sources du N. desservent directement quelques points élevés du N. E. de Paris.

En somme, il existe sous les rues de Paris 725 936 mètr. de conduites d'eau, desservies par 18 bassins, dont 8 sont alimentés exclusivement en eau d'Ourcq, 5 en eau de Seine, 2 en eau d'Arcueil, 1 en eau d'Ourcq et en eau de Belleville, et 2 en eaux de Seine, d'Arcueil et du puits de Grenelle.

« L'eau fournie par ces divers appareils, dit le *Mémoire* déjà cité, est répartie entre deux services :

« Elle s'écoule, pour l'usage public, par des fontaines monumentales qui servent à décorer la ville et à rafraîchir l'air de leurs eaux jaillissantes; par d'autres fontaines de simple utilité où chacun puise librement; par des bornes ou bouches d'eau qui suppléent à ces dernières fontaines dans les quartiers populeux, et qui s'ouvrent partout, à de certaines heures, pour le nettoyage des rues; par des poteaux d'arrosage ou des bouches d'incendie, dont les noms indiquent la destination.

« Elle se distribue, pour l'usage privé, par des fontaines marchandes, où les porteurs d'eau s'approvisionnent moyennant rétribution, et par des embranchements dont le produit, mesuré d'une manière exacte ou approximative, est concédé sous forme d'abonnement. »

Des 150 000 mètr. cubes d'eau dont l'administration municipale dispose chaque jour, 46 400 mètr. cubes sont affectés au service public par 50 fontaines publiques, 27 fontaines monumentales, 1779 bornes-fontaines, 105 bouches d'eau sous trot-

toirs, 111 poteaux d'arrosage et 58 bouches d'incendie.

30 600 mètr. cubes sont concédés aux établissements de l'État, du département, de l'assistance publique, de la ville, et au bois de Boulogne.

60 000 mètr. cubes sont cédés au service privé, dans 30 fontaines marchandes et par 20 948 conduites particulières desservant les maisons. Depuis le 1^{er} janvier 1861, les abonnés traitent avec la Compagnie générale des Eaux, chargée du service. Les abonnements sont annuels. Les eaux d'Ourcq se distribuent à robinet libre; les eaux de Seine, de source et du puits de Grenelle sont distribuées par un robinet de jauge, qui débite exactement le volume dû à l'abonné. L'eau d'Ourcq coûte 60 fr. le mètr. cube, délivré chaque jour pendant un an; le prix de l'eau de Seine s'élève à 120 fr. le mètr. cube; mais dans les deux services, les prix de concession s'abaissent à mesure que la quantité demandée est plus considérable. En 1860, le produit des abonnements s'est élevé à plus de 2 094 500 fr.

Les eaux des fontaines marchandes, clarifiées et passées au filtre, et les neuf dixièmes de l'eau des fontaines publiques de puisage, non clarifiée, sont vendus à domicile par les porteurs d'eau de profession, qui en retirent un bénéfice très-considérable.

Ces détails suffisent pour faire comprendre que si les services publics sont richement dotés, le service privé laisse encore beaucoup à désirer. L'insuffisance du volume actuel des eaux, plus sensible encore depuis l'annexion à Paris des anciennes communes suburbaines,

l'impossibilité d'amener les eaux de l'Ourcq et de la Seine dans les plus hauts quartiers du nouveau Paris, et surtout de les élever aux étages supérieurs des maisons particulières, enfin, la mauvaise qualité de ces eaux, tous ces motifs ont, depuis plusieurs années, poussé l'administration municipale à chercher un nouveau mode d'approvisionnement. Tout en conservant les eaux actuelles pour les services publics, on voudrait en offrir d'autres au service privé. Les différents systèmes mis en présence ont donné lieu à de longs débats, dont l'opinion publique s'est plus d'une fois émue. Le conseil municipal de Paris s'est enfin prononcé, sur la proposition de M. le préfet de la Seine, pour la dérivation d'eaux de sources. Trois aqueducs amèneront à Paris les eaux des sources de la Somme-Soude, prises dans une vallée crayeuse, entre Épernay et Châlons-sur-Marne, dans le département de la Marne; les eaux de la Dhuis, du Sourdon et autres petits cours d'eau, émergeant à Pargny, au S. E. de Château-Thierry (Aisne); et enfin celles de la Vanne, affluent de l'Yonne, que l'on captera au S. de Villeneuve-l'Archevêque (Yonne). Ces trois aqueducs amèneront ensemble 170 000 mètr. cubes d'eau, savoir : celui de la Dhuis, 40 000, celui de la Somme-Soude, 60 000, et celui de la Vanne, 70 000.

L'aqueduc de la Dhuis, le premier à construire parce qu'il doit desservir les points les plus élevés de Paris, aura 139 kil. 1/2 et coûtera 14 millions; l'aqueduc de la Somme-Soude, plus court mais plus considérable par son importance et sa largeur, coûtera 24 millions;

celui de la Vanne doit avoir 165 kil. et coûter 20 millions au plus; ce qui porte la dépense totale de ces immenses travaux à 62 millions.

Le projet des travaux à faire pour la dérivation des eaux de la Dhuis a été approuvé par un décret impérial, en date du 4 mars 1862, et qui autorise la ville de Paris à poursuivre, dans un délai de cinq ans, les expropriations des bâtiments nécessaires à l'exécution de ces travaux.

« L'aqueduc, dit M. Louis Figuier, se composera de galeries en maçonnerie et de tuyaux en fonte. Les galeries seront établies sur les coteaux qui bordent la Dhuis ou la Marne, les conduites en fonte serviront à franchir les vallées secondaires qui coupent ces coteaux.

« La largeur intérieure de l'aqueduc sera considérable; elle ne sera pas moindre de 1 mèt. 35 sur certains points, et, sur d'autres, de 1 mèt. 50. Les conduites de fonte pour la traversée des vallées, auront 1 mèt. et 1 mèt. 10 de diamètre intérieur.

« La pente des galeries en maçonnerie est de 10 cent. par kilo-

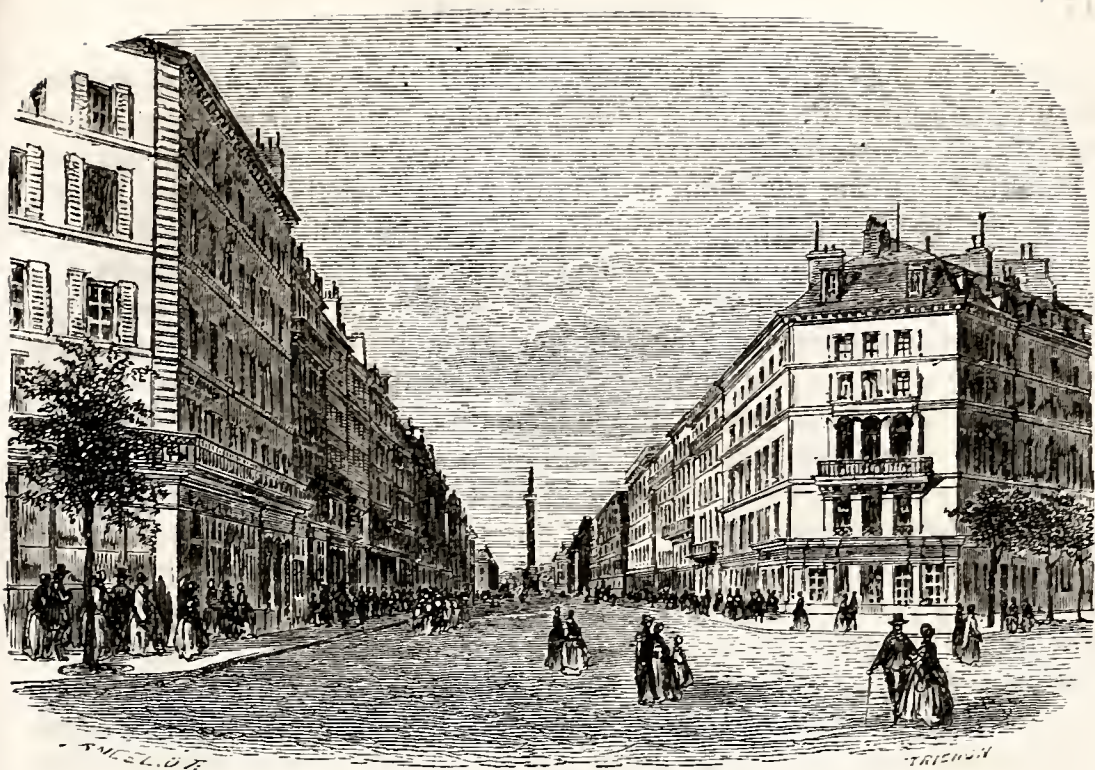
mètre. Celle des conduites de fonte ou siphons, dont le diamètre est plus petit et dans lesquelles l'eau doit prendre une plus grande vitesse, est portée à 55 cent. par kilomètre. L'aqueduc sera construit en pierre meulière et avec du ciment romain. »

La source de la Dhuis est située à 130 mèt. au-dessus de la mer; l'eau arrivera dans le réservoir de Ménilmontant, près des fortifications, à l'altitude de 108 mèt., soit 81 mèt. au-dessus du niveau de la Seine pris au zéro de l'échelle du pont de la Tournelle.

Les aqueducs de la Somme-Soude et de la Vanne ne doivent pas être commencés, le premier avant cinq ou six ans peut-être, le second avant huit ou dix ans.

En même temps que des eaux nouvelles seront distribuées dans Paris, l'administration se propose de modifier complètement le système général des conduites actuelles et de le rattacher à un vaste projet de canalisation souterraine dont on trouvera l'explication ci-dessous, au chapitre intitulé : *Paris souterrain* (chap. XXII).





Rue de la Paix.

CHAPITRE V.

LES RUES. — LA VOIRIE. — L'ÉCLAIRAGE.

LES PASSAGES. — LES CITÉS.

LES RUES¹.

Nous sommes loin de l'époque où quatre ou cinq voies tracées à travers les bois, les champs et les marécages de la vallée de la Seine, suffisaient au village de Lutèce. Aujourd'hui les voies de communication, en n'y comprenant ni les boulevards, les quais et les places, dont

nous avons déjà parlé, ni les passages et les cités dont nous parlerons plus loin, sont au nombre d'environ 1500 rues, 40 carrefours, 15 cours, 40 ruelles, 135 impasses, 7 enclos et 10 cloîtres. Ces voies furent ouvertes, dans le principe, bien moins pour les voitures que pour les piétons; aussi les rues anciennes sont-elles, pour la plupart, étroites et tortueuses.

1. Il nous est impossible, on le conçoit, de donner dans ce chapitre des renseignements particuliers même sur les principales rues de Paris. Un tel sujet demanderait de si longs développements qu'il remplirait un ou plusieurs volumes. Nous renverrons donc ceux de nos lecteurs qui trouveront notre nomenclature trop sèche, aux ouvrages de MM. Locke, Lazare, Fournier et P. Jacob (le bibliophile); voir la bibliographie.

Depuis la Révolution, le gouvernement et l'administration municipale ont exécuté de grands travaux pour l'embellissement de Paris et la facilité des communications intérieures.

« Nous avons vu percer des rues, dit le bibliophile P. L. Jacob (*Curiosités de l'histoire de Paris*), là où s'entassaient les maisons, ici où verdoyaient les jardins; de nouvelles rues ont donné du jour et de l'air aux vieux quartiers; de nouvelles rues, larges comme des voies romaines, se sont ouvertes dans des quartiers tout neufs; chaque année la grande ville, qui déborde son enceinte de toutes parts, multiplie les mille détours de son labyrinthe boueux, et la naissance d'une rue n'est guère plus remarquée que celle d'un enfant. »

Depuis dix ans, Paris s'est transformé, ainsi que nous avons déjà eu plusieurs fois l'occasion de le constater. La plupart des rues qui composaient ce qu'on appelait le vieux Paris, sont tombées sous la pioche des démolisseurs, au grand désespoir des artistes, mais à la grande satisfaction des habitants qui ont besoin d'air pour respirer et d'espace pour circuler. L'une des plus célèbres par son peu de largeur, son aspect sinistre, et surtout par la condition physique, intellectuelle et morale de ses habitants, la *rue aux Fèves*, qui renfermait le fameux cabaret du *Lapin Blanc*, a disparu seulement au mois de février 1862. Peu de jours avant que les maçons ne prissent possession de ses maisons abandonnées, M. Gustave Doré l'a dessinée tout exprès pour ce volume, afin d'en conserver un dernier souvenir.

Les rues de Paris se classent généralement, d'après leur direction, en rues parallèles et en rues transversales ou perpendiculaires à la Seine. Les rues parallèles ont leurs maisons numérotées suivant le cours

de la rivière, c'est-à-dire en descendant, et les rues perpendiculaires ou obliques commencent leurs numéros à partir du fleuve. Les numéros pairs sont inscrits à droite, et les numéros impairs à gauche.

Chaque rue porte, à ses extrémités et aux points de rencontre des rues transversales, des plaques émaillées fixées sur les maisons à la hauteur du premier étage et indiquant le nom de la rue. On installe en ce moment, sur plusieurs points de Paris, des plaques d'un nouveau modèle, qui indiquent outre le nom de la rue, le quartier et l'arrondissement à laquelle elle appartient. L'administration se propose, dit-on, de compléter cette amélioration, en employant des écriteaux transparents qui, éclairés au gaz, seraient aussi utiles la nuit que le jour.

« Pendant des siècles, dit encore le bibliophile Jacob, les rues ne portèrent pas de noms précis; on les distinguait entre elles par des indications plus ou moins vagues et plus ou moins prolixes; par exemple, on disait : « La rue qui va du « Petit-Pont à la place Saint-Michel » (vis-à-vis une chapelle de Saint-Michel, dans la rue de la Barillerie), pour désigner la rue de la Calandre. Il y avait seulement deux rues, celle du Petit-Pont et celle du Grand-Pont, qui traversaient la Cité; les autres, peu nombreuses il est vrai, étaient désignées de diverses manières, tantôt par le nom de l'église la plus proche, tantôt par le nom du principal bourgeois, tantôt par quelque particularité locale, un puits, une fontaine, une tour, une Notre-Dame, un crucifix, que tout le monde connaissait d'enfance; car,



Une rue du vieux Paris démolie en 1862.

en ces temps-là, on naissait, on vivait, on mourait dans la même maison et dans la même rue.

« Souvent, le caractère moral de la rue avait part au sobriquet que lui attribuait la voix du peuple, *vox populi*; ordinairement la rue énonçait ou son aspect physique, ou son genre de commerce, ou l'enseigne la plus remarquable de ses boutiques; quelquefois les bienfaits d'un riche paroissien se trouvaient rémunérés après sa mort par le legs de son nom fait à la rue encore pleine de sa mémoire. »

Lorsque Philippe Auguste eut institué le service de la voirie, pour veiller au pavage et à l'entretien des rues, les noms commencèrent à se fixer et l'on dressa des listes qui servirent de base aux opérations du maître-voyer.

C'est de cette époque que datent la plupart des noms des anciennes rues de Paris. Aujourd'hui toutes les rues existantes, « séculaires ou nouvellement nées, dont la généalogie a été reconnue et admise par les archivistes de la préfecture, toutes rues ayant écriteaux, bornes et réverbères, peuvent être classées, d'après leurs noms, aussi exactement que les plantes d'après leurs genres et leurs familles en botanique. C'est la seule ressemblance possible entre une rue et une fleur. »

On tracerait presque les limites de l'enceinte de Paris sous Philippe Auguste ou sous Charles V, en suivant les rues des Fossés-Saint-Bernard, des Fossés-Saint-Victor, des Fossés-Saint-Marcel, de la Contrescarpe-Saint-Marcel, des Fossés-Saint-Jacques, des Fossés-Monsieur-le-Prince, de la Contrescarpe-Dau-

phine, des Fossés-Saint-Germain-l'Auxerrois, des Fossés-Montmartre, des Fossés-du-Temple, du Rempart, etc.

Ce sont des chapelles et des églises qui ont donné leurs noms aux rues Saint-Benoît, Sainte-Croix, Saint-Séverin, Saint-Gervais, Saint-Honoré, Saint-Jacques, Saint-Sulpice, Saint-Joseph, Saint-Lazare, Saint-Laurent, Saint-Paul, Saint-Landry, Saint-Louis, Saint-Merry, Notre-Dame, Saint-Nicolas, Saint-Pierre, Sainte-Opportune, Saint-Thomas-d'Aquin, etc.

Ici, des ordres de moines ont légué leurs dénominations, véritables ou populaires, aux rues des Grands-Augustins, des Blancs-Manteaux, des Bernardins, des Carmes, des Billettes, des Saints-Pères, des Petits-Pères, des Récollets, du Temple, etc.

Là, certains couvents de femmes ont donné leurs noms aux rues des Cordelières, des Filles-du-Calvaire, des Filles-Saint-Thomas, des Nonnaindières (Nonnains d'Hières), des Ursulines, etc. Trois abbesses de Montmartre ont été marraines des rues Sainte-Anne, Bellefond et Rochechouart.

Des hôtels de princes, d'évêques, de grands seigneurs, ont fait nommer les rues d'Antin, Barbette, de Cléry, de Cluny, de Condé, de Duras, Gaillon, Garancière, de Jouy, Lesdiguières, de Montmorency, de Rohan, du Roi-de-Sicile, de Trévise, etc.

Quelques grands seigneurs ont baptisé les rues d'Aligre, Ventadour, de Vendôme, de Breteuil, de Choiseul, de Grammont, de Ménars, de Miroménil, etc.

Plusieurs rues du 4^e arrondisse-

ment ont conservé dans leur nom un souvenir de l'ancien hôtel Saint-Paul, habité par Charles V, et situé entre la Seine, la rue Saint-Antoine et les fossés de la Bastille. Les dépendances de cet hôtel se composaient de vergers, de vastes jardins et d'une ménagerie. La rue de la Cerisaie a remplacé une belle allée de cerisiers. La rue du Figuier marque la place qu'occupaient les premiers figuiers cultivés en France, et la rue Beautreillis celle d'une vigne cultivée en treillis. Enfin, la rue des Lions a été tracée sur l'emplacement de la ménagerie.

Des bourgeois ont laissé leurs noms, plus ou moins bien conservés, aux rues Baillet, Bertin-Poirée, Coquillière, Geoffroy-Lasnier, Gît-le-Cœur (Gilles le Queux), Guillemin, Joquelet, Pagevin, Pastourel, Quincampoix (Kiquenpoit), Simon-le-Franc (Franque), Taranne, etc.; — des marchands, aux rues Aubry-le-Boucher, Charlot, Tiquetone; — des officiers de la ville, aux rues Boucher, Fourcy, Mercier, Thévenot; — et des officiers du parlement, aux rues Bailleul, Béthisy, Férou, Meslay, Popincourt, etc.

Autrefois les classes ouvrières, industrielles ou marchandes, habitaient des rues qui rappelaient leurs professions. Ainsi, on trouvait les tisserands, rue de la Tixéranderie; les corroyeurs, rue de la Corroyerie; les drapiers, rue de la Draperie; les lingères, rue de la Lingerie; les orfèvres, rue Saint-Éloi; les bouchers, rue de la Boucherie; les tonneliers, rue de la Tonnelerie; les poissonniers, rue de la Poissonnerie; les verriers, rue de la Verrerie; les armuriers, rue de la Haumerie; les changeurs, sur le

pont au Change; les potiers, rue de la Poterie; les mégissiers, rue de la Mégisserie; les pelletiers, rue des Fourreurs; les blanchisseuses, rue des Lavandières; les tabletiers, rue de la Tabletterie; les fromagers, rue de la Fromagerie; les charrons, rue de la Charronnerie; les cordonniers, rue de la Cordonnerie; les cordiers, rue de la Corderie; les parcheminiers, rue de la Parcheminerie; les jongleurs ou ménétriers, rue des Ménétriers; les bains, dans la rue des Étuves; les usuriers, rue des Lombards; les fripiers, rue de la Friperie; les écrivains, rue des Écrivains; les marchands de fourrage, rue du Foin; etc., etc.

Aujourd'hui, toutes les professions, tous les états, tous les métiers sont éparpillés dans Paris. On trouve tout ce dont on a besoin dans tous les quartiers. Tout est mêlé, confondu, dans l'intérêt commun. Tout est mis à la portée des fantaisies comme des nécessités de la population.

Parmi les rues qui ont dû leurs noms à des enseignes, on peut citer les rues de l'Arbalète, de l'Arbre-Sec, de la Boule-Rouge, de la Calandre, des Canettes, du Chaudron, de la Clef, du Coq, du Croissant, de l'Écharpe, des Deux-Écus, de l'Hirondelle, de la Huchette, de la Licorne, de la Perle, des Oiseaux, des Ciseaux, du Paon, des Quatre-Fils, du Sabot, du Cherche-Midi, etc.

Plusieurs rues empruntent leurs dénominations à des faits historiques ou légendaires dont elles furent le théâtre. Dans la rue Pierre-Levée, les druides avaient autrefois élevé un dolmen. La rue des Martyrs est

le chemin que prirent saint Denis, saint Rustique et saint Éleuthère pour gagner Montmartre où ils furent décapités. La rue des Frondeurs vit commencer les barricades de la Fronde, en 1648. La rue des Francs-Bourgeois était exempte de taxe. La rue d'Enfer, nommée d'abord *via inferior*, pour la distinguer de la rue Saint-Jacques, sa voisine, vit son nom se corrompre sous le règne de saint Louis, lorsque le diable hantait le château de Vauvert, etc.

Les rues Vide-Gousset, des Mauvais-Garçons, Mauconseil (mauvais conseil), etc., indiquent assez quel était autrefois le degré de moralité de leurs habitants.

Une foule de rues doivent leurs noms à des hommes célèbres, comme les rues Molière, Bossuet, Racine, Corneille, Voltaire, Grétry, Rameau, Marivaux, Massillon, d'Aguesseau, de Harlay, Buffon, Cuvier, Montesquieu, Richelieu, Jean-Jacques Rousseau, Descartes, Cassini, Montaigne, Jean-Goujon, Pigalle, Soufflot, etc. Le XIX^e siècle a aussi imposé des noms de victoires aux nouvelles rues, comme celles du Mont-Thabor, de Castiglione, de Rivoli, des Pyramides, de Marengo, de Lodi, d'Ulm, d'Alger.

Les plus belles rues de Paris sont celles de Rivoli, de Castiglione, de la Paix, et l'avenue Victoria ; les rues les plus fréquentées et qui possèdent les plus beaux magasins sont les rues Saint-Honoré, Richelieu, Vivienne, Montmartre et de la Chaussée-d'Antin ; les plus commerçantes sont, outre celles qui viennent d'être désignées, les rues Saint-Denis, Saint-Martin, du Faubourg-Saint-Antoine, Saint-Louis

au Marais, sur la rive dr., et la rue du Bac, sur la rive g.

La **rue de Rivoli**, ainsi nommée en mémoire de la bataille de Rivoli, gagnée par Bonaparte sur les Autrichiens, en 1797, s'étend depuis la rue Culture-Sainte-Catherine jusqu'à la place de la Concorde. Commencée en 1802, par son extrémité inférieure, elle fut ouverte d'abord de la rue de l'Échelle à la rue Saint-Florentin, sur l'emplacement des anciennes écuries du roi, de la salle du Manège où avaient siégé l'Assemblée constituante, l'Assemblée législative et la Convention, et sur des terrains provenant des couvents de l'Assomption, des Capucins et des Feuillants. Elle fut, depuis, prolongée successivement jusqu'à la rue de Rohan, jusqu'à l'hôtel de ville, et enfin, en 1855, jusqu'à la rue Culture-Sainte-Catherine. Sa longueur actuelle est de plus de 3 kil. Les façades des maisons qui la bordent jusqu'à la rue du Louvre ont été construites d'après un dessin uniforme. Le rez-de-chaussée est précédé d'arcades cintrées formant une galerie couverte, où se pressent incessamment des flots de promeneurs. Le soir, quand les becs de gaz suspendus à chacune de ces arcades sont allumés, et que les brillants étalages étincellent de toutes parts, la rue de Rivoli présente réellement un coup d'œil magnifique. En descendant cette rue dans toute sa longueur, on longe, à g., la caserne Napoléon, l'hôtel de ville, la place et la tour de Saint-Jacques-la-Boucherie, le Louvre et les Tuileries, avec leur jardin ; à dr., la place du Palais-Royal et le ministère des finances.

La **rue de Castiglione**, qui a pris



MINNE

FICHTOT

Rue de Rivoli, tour Saint-Jacques, hôtel de ville, caserne Napoléon.

le nom d'une victoire remportée, le 5 août 1796; par Bonaparte sur les Autrichiens, a été ouverte sur l'emplacement de l'ancien monastère des Feuillants. Les Feuillants étaient des religieux de l'ordre de Cîteaux, qu'Henri III appela à Paris en 1587 et qui ont laissé leur nom à la terrasse septentrionale du jardin des Tuileries. La rue de Castiglione a 22 mètr. 50 cent. de largeur; elle est bordée d'arcades, comme la rue de Rivoli, qu'elle met en communication avec la place Vendôme.

La **rue de la Paix**, qui relie la place Vendôme au boulevard des Capucines, a été percée en 1807 sur les dépendances de l'ancien couvent des Capucines, et porta jusqu'en 1814 le nom de *rue Napoléon*. Sa longueur est de 280 mètr. Chacun des magnifiques magasins qui la bordent mériterait une mention spéciale. Aux nos 3 et 5, d'élégantes constructions s'élèvent à la place qu'occupait avant 1854 l'administration du timbre. C'est au n° 7 qu'ont lieu les *Entretiens et lectures*, fondés en 1861 par MM. Albert Leroy et Lissagaray.

L'**avenue Victoria** est une magnifique rue plantée d'arbres, ouverte, depuis 1855, de la rue des Lavandières à la place de l'Hôtel-de-Ville, qu'elle met ainsi en communication avec la place du Châtelet. De belles constructions la bordent de chaque côté. Sa longueur est de 400 mètr. environ. Elle a pris le nom de la reine d'Angleterre, dont elle rappelle une visite à Paris.

La **rue Saint-Honoré** commence à la rue de la Lingerie, près des Hallés centrales, et finit à la rue Royale, en face de la Madeleine.

Construite par petites portions, du commencement du xiv^e s. à la fin du xvii^e, elle porta longtemps, dans chacune de ses parties, des noms différents. Dès le xiv^e s., la rue Saint-Honoré fut très-fréquentée, à cause des nombreux marchands qui vinrent s'y établir. On y remarquait surtout des bonnetiers, des marchands drapiers, des pelletiers-fourreurs et des orfèvres. Ce fut dans cette rue qu'eut lieu, au mois d'août 1648, la première collision entre le peuple et les troupes royales, collision qui fut le signal des troubles de la Fronde. En 1720, la banqueroute de ses banques ayant donné lieu à une émeute, Law se réfugia au Palais-Royal, mais son carrosse fut mis en pièces dans la rue Saint-Honoré. C'est aussi dans cette rue et près du Palais-Royal que fut tiré, le 27 juillet 1830, le premier coup de fusil de la révolution qui renversa Charles X. Enfin, en 1848, les mêmes lieux furent le théâtre d'une lutte très-vive entre les insurgés et l'armée. Ravillac avait logé pendant quelques jours à l'auberge des Trois-Pigeons, en face de Saint-Roch, avant de commettre son crime près de la maison de la rue Saint-Honoré qui porte aujourd'hui le n° 3 (V. ci-dessous, chap. X).

Nous avons déjà parlé des rues Vivienne, Richelieu, Saint-Martin et Saint-Denis (V. ci-dessus, chap. II); disons un mot de la rue Saint-Louis et de la rue du Bac.

La **rue Saint-Louis**, au Marais, commence rue de l'Écharpe et finit rue Charlot, après avoir croisé la rue projetée de la place des Victoires au boulevard Beaumarchais, et la rue Vieille-du-Temple, à son extrémité supérieure. Sa lon-

gueur totale est d'environ 900 mètr. Appelée d'abord *rue de l'Égout*, de *l'Égout vert*, *rue Neuve-Saint-Louis*, et simplement *Saint-Louis*, elle porta, de 1806 à 1814, le nom de *Turenne*, à cause du célèbre maréchal, dont l'hôtel, transformé en un monastère en 1684, puis démoli pendant la Révolution, occupait l'emplacement actuel de l'église Saint-Denis du Saint-Sacrement. Le poète Crébillon demeurait, en 1742.

à côté de l'hôtel de Turenne. Enfin le chancelier Boucherat, dont le nom fut conservé jusqu'en 1851 à la partie de la rue Saint-Louis qui s'étend de la rue Vieille-du-Temple à la rue Charlot, occupait, à la fin du xvii^e s., la maison qui porte le n° 49 et qui fut, depuis, l'hôtel d'Ecquevilly.

La **rue du Bac**, ainsi nommée d'un bac établi en 1550 pour le passage de la Seine, à peu près à l'en-



Rue de Rivoli vue des Tuileries.

droit où est aujourd'hui le pont Royal, s'étend du quai d'Orsay à la rue de Sèvres. Saint-Lambert, Marmontel, Fouché, duc d'Otrante, Lanjuinais et Chateaubriand ont habité, dans cette rue, des hôtels aujourd'hui presque tous démolis. Au n° 128 sont l'église et le séminaire des Missions-Étrangères; au n° 140, l'hôtel de la Vallière, devenu la maison-mère des Sœurs de Charité. C'est dans la rue du Bac que se

trouvent les boutiques les plus riches et les plus achalandées du faubourg Saint-Germain.

Nous avons signalé précédemment les principales améliorations dont les voies de communication ont été l'objet depuis la fin du siècle dernier. Nous n'entrerons pas dans le détail de tous les travaux de voirie exécutés, surtout depuis dix ans, avec une activité et une promptitude incroyables; mais nous

indiquerons rapidement les principaux travaux qui sont actuellement en cours d'exécution ou à l'étude.

Sur la rive dr., des rues nouvelles et commodes ; aboutissant à de nombreux boulevards, vont métamorphoser les quartiers de Chailot, des Champs-Élysées et de Monceaux.

La *rue de Rome* (1200 mètr. environ) doit joindre le pont Cardinet

(parc de Monceaux) aux rues Saint-Lazare et de la Pépinière prolongées.

L'installation définitive de l'Opéra sur une vaste place, à côté du boulevard des Capucines, donne lieu à la création de nouvelles rues : la *rue de Rouen*, de la place de l'Opéra au boulevard Malesherbes, où elle aboutira en face du boulevard Beaujon, après un parcours de plus de 900 mètr., sur



Rue Richelieu.

22 mètr. de largeur ; — le prolongement de la *rue Lafayette*, entre la rue des Mathurins et la rue du Faubourg-Poissonnière (1350 mètr.) ; — l'ouverture d'une rue dite *rue de la Bourse*, entre le boulevard des Capucines (place de l'Opéra) et la rue de Turbigo, près du Conservatoire des Arts-et-Métiers (1800 mètres) ; — la création d'une rue (800 mètr.) entre le même point du boulevard

des Capucines et la place de l'Impératrice, près du Palais-Royal.

La *rue Notre-Dame-de-Lorette*, élargie et prolongée jusqu'à concurrence de 800 mètr., mettra la rue Lafayette en communication directe avec l'extrémité septentrionale de la chaussée d'Antin et la nouvelle église de la Trinité.

La *rue de Maubeuge*, partant du point de rencontre des rues Notre-

Dame-de-Lorette et Le Peletier prolongée, aboutira à l'O. de l'embarcadère du chemin de fer du Nord (1200 mè.), en rencontrant au N. la rue de Laval, prolongée de 600 mè.

L'avenue Denain (150 mè.) ouvrira à la nouvelle gare du chemin

de fer du Nord un magnifique débouché sur la rue Lafayette et le boulevard de Magenta.

La rue de Turbigo (1200 mè.) partira de la Pointe-Saint-Eustache pour aboutir en haut de la rue du Temple, après avoir croisé, derrière le Conservatoire des Arts-et-Métiers,



Avenue Victoria.

la nouvelle rue de la Bourse et une rue projetée de ce point à l'hôtel de ville (1 kil.).

Une rue nouvelle, de plus de 2 kil de longueur, s'étendra de la place des Victoires au boulevard Beaumarchais.

Les rues qui avoisinent les halles

centrales seront, pour la plupart, rectifiées et élargies.

La nouvelle rue d'Austerlitz, faisant suite au boulevard du même nom, aboutira d'une part à la rue de Charenton et de l'autre à la chaussée de Ménilmontant (1800 mè.), après avoir croisé le boulevard du

Prince-Eugène. Les *rues de la Roquette, de Charonne et du Faubourg-Saint-Antoine* seront élargies, depuis la place de la Bastille jusqu'au point d'intersection de la rue d'Austerlitz.

La *rue de Reuilly*, prolongée au nord jusqu'à la rue de Charonne (400 mè.), croisera, près de l'hospice Saint-Antoine, les rues du Faubourg-Saint-Antoine, de Montreuil, et la nouvelle *rue de l'Empereur*, qui sera ouverte entre le boulevard du Prince-Eugène, au point d'intersection de la rue de Charonne, et la rue de Charenton, à la rencontre de la rue de Rambouillet (1100 mè.)

De ce dernier point partira une rue de 700 mè., pour aller aboutir à la rue du Faubourg-Saint-Antoine, vis-à-vis de la rue Sainte-Marguerite.

Entre cette nouvelle rue, la rue de l'Empereur et le boulevard Mazas, qu'elles croisent toutes deux, il est question de bâtir un nouveau quartier, sous le nom de *quartier Saint-Antoine*.

Sur la rive g. de la Seine, une rue de plus de 1200 mè. de longueur doit contourner à l'E. la montagne Sainte-Geneviève et ouvrir un large débouché au faubourg Saint-Marceau, entre le boulevard Saint-Germain (ancienne place Maubert, et le commencement du boulevard Mouffetard, au S. de l'église Saint-Médard.

Des rues larges et régulières remplaceront les rues étroites et tortueuses qui font actuellement communiquer le boulevard Saint-Germain avec les quais, entre le pont de l'Archevêché et le pont Saint-Michel. La *rue Saint-Jacques*, en particulier, sera considérablement élar-

gie, depuis le Petit-Pont jusqu'au lycée Louis-le-Grand.

La *rue des Écoles* sera prolongée de 300 mè., jusqu'à la rencontre des rues Saint-Victor, du Cardinal Lemoine, des Fossés-Saint-Bernard et des Fossés-Saint-Victor, près de l'Entrepôt des vins.

La *rue Descartes*, sensiblement élargie et continuée jusqu'au boulevard Saint-Germain (250 mè.), près du Collège de France, sera mise directement en communication avec la rue Saint-Jacques, par une rue ouverte entre le Collège de France et le lycée Louis-le-Grand.

La *rue de l'École de Médecine*, élargie aussi, aboutira au boulevard Saint-Germain prolongé, au point de jonction de la rue de l'Ancienne-Comédie. Une rue nouvelle, partant de ce point, reliera le boulevard Saint-Germain à la place Saint-André-des-Arcs.

Derrière l'Odéon on perce une rue qui, traversant la partie orientale du jardin du Luxembourg, rejoindra la rue Soufflot, sur une petite place ouverte à dr. du boulevard de Sébastopol. Une autre rue, de 650 mè., partira de cette place pour aboutir, en croisant la rue Saint-Jacques, au point de rencontre de la rue d'Ulm. et de la *rue projetée des Feuillantines*, ouverte entre le boulevard de Sébastopol, vis-à-vis du jardin botanique de la Faculté de Médecine, et le boulevard Mouffetard, près de Saint-Médard (1 kil.)

De la rue des Feuillantines, près du nouveau quartier Rollin, partira vers le S. la *rue de la Glacière*, qui aboutira au boulevard Saint-Jacques (1 kil.) après avoir croisé les boulevards Saint-Marcel et de la Santé.

Enfin, la rue de *Rennes* doit être prolongée depuis la rue de *Vaugirard* jusqu'au quai *Conti* (1350 mètr.), en face du pont projeté de la *Monnaie*. Dans ce nouveau par-

cours, elle croisera la rue *Bonaparte* et le boulevard *Saint-Germain* prolongé, à leur point de rencontre, près de l'église *Saint-Germain des Prés*.

LA VOIRIE.

La grande **voirie**, c'est-à-dire le pavage, l'empierrement, le dallage, les plantations et les bancs de la voie publique, imposent à la ville de Paris une lourde charge; mais elle aurait mauvaise grâce de regretter ce sacrifice, car, si l'on en croit nos vieux chroniqueurs, qui n'expliquent pas suffisamment cette étymologie, c'est au pavage qu'elle doit son nom: « Un jour, disent les naïves chroniques de *Saint-Denis*, le bon roi *Philippe Auguste* se mit à une fenêtre de son palais, pour regarder la *Seine* couler... Si advint en ce point qu'une charrette qui charroit vint à mouvoir si bien la boue et l'ordure dont la rue étoit pleine, qu'une pueur en issit, si grande qu'elle monta vers la fenêtre où le roi estoit. Quand sentit cette pueur si corrompue, il s'entourna de cette fenestre en grande abomination de cueur; lors fit mander le prévost et borgeois, et li commanda que toutes les rues fussent pavées bien soigneusement de grés gros et forts. De ce moment, le nom de *Lutèce* fut changé en celui de *Paris*. »

Plusieurs siècles s'étaient écoulés, en effet, depuis le commencement de la monarchie jusqu'au premier pavage de Paris, et l'on n'avait pavé d'abord que deux rues, qui se croisaient au centre de la ville. Quant aux autres rues, quelques-unes étaient empierrées, à peu près comme nos boulevards; partout ailleurs le sol

était simplement pilonné ou battu. L'impulsion une fois donnée par *Philippe Auguste*, les particuliers vinrent en aide à l'administration municipale pour mener à bonne fin une entreprise aussi considérable que celle du pavage de toutes les rues. Un financier, non moins libéral qu'opulent, *Gérard de Poissy*, avança 14 000 livres, somme qui représenterait peut-être 2 millions de notre temps. La dépense d'entretien a été en augmentant, à mesure que s'est élargie la surface entretenue. Sous *Louis XIII*, on consacrait environ 100 000 livres au pavage; pendant les plus belles années du règne de *Louis XIV*, 233 000 livres; avant la Révolution, 600 000 livres; sous le premier Empire, environ 800 000 francs. Aujourd'hui le service de la voirie est devenu l'un des plus importants des services municipaux.

En 1860, immédiatement après l'agrandissement de Paris, les chaussées pavées et empierrées, entretenues par la ville, avaient une longueur développée de 685 300 mètr. courants et une superficie totale de 5 689 000 mètr. carrés. En 1861, par suite de l'ouverture de nouvelles voies, elles ont acquis une longueur totale de 694 000 mètr. courants et une superficie de 5 788 000 mètr. carrés. Les travaux achevés en 1861 portent ces chiffres, pour 1862, à 710 300 mètr. courants et à 5 937 000

mèt. carrés. Dans ces deux derniers chiffres, les chaussées pavées figurent pour 531 400 mètr. courants et 4 183 000 mètr. carrés; les chaussées empierrées, pour 178 000 mètr. courants et 1 754 000 mètr. carrés.

D'après un *Mémoire* présenté par M. le préfet de la Seine au conseil municipal de Paris, le 24 décembre 1861 : « Les dépenses d'entretien des chaussées pavées et empierrées ont coûté 5 901 656 fr. 52 c. en 1860. Elles ont motivé, en 1861, des allocations montant à 6 320 500 f. On les évalue, pour 1862, à 6 856 800 f.

« L'établissement des trottoirs et des aires bitumées a suivi, depuis dix ans, une progression assez rapide dans l'ancien Paris. La surface totale qu'ils formaient, à la fin de 1852, était de 915 000 mètr. carrés. En 1860, au moment de l'agrandissement de la ville, ce chiffre était porté, dans l'ancien Paris, à 1 161 000 mètr. » La banlieue annexée renfermait 400 000 mètr. de trottoirs et d'aires bitumées; la nouvelle ville en avait donc, en tout, 1 561 000 mètr. En 1861, ce chiffre était porté à 1 615 000 mètr. La dépense d'entretien de cette partie de la voie publique était, en 1860, de 414 784 fr. 68 c.; elle est évaluée à 470 000 fr. au budget de 1862.

En réunissant le chiffre de l'entretien des trottoirs et des aires bitumées à celui de l'entretien des chaussées pavées et empierrées, on a, pour la dépense totale de l'entretien ordinaire des voies publiques, la somme de 7 326 800 fr.

Aux termes d'un décret du 21 avril 1856, les dépenses d'entretien des chaussées pavées et empierrées de Paris, et les frais de balayage et d'enlèvement des boues des chaus-

sées empierrées, sont supportés, moitié par l'État, et moitié par la ville, sauf déduction du prix de vente des pavés de rebut, de toutes les dépenses de remaniement de la voie publique, dont le montant peut être remboursé à la ville par des tiers, et de celles qui sont faites en vue d'opérations d'intérêt purement municipal. Suivant un autre décret du 23 mars 1861, la part contributive de l'État, pour 1861, 1862 et 1863, doit être maintenue dans la limite d'un maximum de 4 millions.

Si l'on cherche le rapport des surfaces pavées et empierrées avec leurs frais d'entretien, on trouve qu'une surface pavée de 4 183 000 mètr. carrés coûte d'entretien seulement 2 792 500 fr., c'est-à-dire 66 c. 70/100^{m^{es}} par mètre carré, tandis qu'une surface empierrée de 1 754 000 mètr. carrés coûte 3 518 500 fr., soit 2 fr. 06 c. par mètr. carré. En présence de ce résultat, on ne peut que regretter le développement toujours croissant des surfaces empierrées ou macadamisées, qui non-seulement nécessitent d'énormes frais de premier établissement et d'entretien, mais ont de plus l'immense désavantage de se métamorphoser, en temps de pluie, en de véritables bourbiers.

Le nettoyage des voies publiques, leur arrosage et l'enlèvement des neiges et des glaces ont coûté 3 086 866 fr. 89 c., en 1860; ils figurent pour 3 500 000 fr. aux budgets primitif et supplémentaire de 1861 et pour 3 689 700 fr. au projet de budget de 1862. La dépense du personnel préposé à ces différentes opérations est évaluée à 545 800 fr.

L'enlèvement des immondices et des boues des chaussées pavées est

mis en adjudication. Les adjudicataires s'entendent avec des cultivateurs de la banlieue, qui ne demandent pas mieux que de transporter gratuitement les immondices sur leurs terres. A cet effet, la ville est divisée en sections correspondant à la contenance d'un tombereau, et les cultivateurs viennent de grand matin déblayer les sections qui leur sont assignées. Les boues liquides des chaussées macadamisées sont précipitées dans les égouts par les bouches ouvertes sous les trottoirs. Le balayage est exécuté par de pauvres gens distribués en escouades sous la conduite d'un inspecteur de police ; des cantonniers locaux sont chargés de la surveillance des grandes voies publiques.

« Lorsqu'on connaît, dit M. le Préfet de la Seine dans son *Mémoire*, l'énorme surface de la voie publique dans Paris, on comprend

les difficultés extrêmes, pour ne pas dire les impossibilités de l'enlèvement des neiges et des glaces, quand la chute des neiges a été abondante et que les gelées sont de longue durée. Une couche de neige de 10 centimètres seulement donne un cube de près de 600 000 mèt., et en supposant même qu'on pût réduire de moitié ce volume par le tassement, il n'en faudrait pas moins 300 000 voyages de tombereaux pour l'enlever, sans parler des bras nécessaires au ramassage et au chargement. Il serait donc insensé de prétendre qu'une administration quelconque pût entreprendre de réaliser une telle œuvre. Sauf les trottoirs, les ruisseaux et certains points des chaussées pavées et empierrées, où il est plus particulièrement nécessaire de débarrasser la voie publique de la neige, il faut renoncer à lutter contre ce fléau, lorsqu'il sévit sérieusement. »

L'ÉCLAIRAGE.

Les villes, à ce qu'il paraît, n'étaient pas éclairées pendant le moyen âge. La lampe fumeuse était un luxe : les bonnes gens se levaient et se couchaient avec le soleil. En ce qui concerne Paris, la plus ancienne ordonnance relative à l'éclairage date de 1524. On ordonne aux bourgeois de mettre des lanternes à leurs fenêtres. Sous le règne d'Henri IV, on commence à comprendre que l'éclairage des rues constitue une dépense d'utilité publique. On établit dans les carrefours des falots ardents qui brûlent une partie de la nuit. Sous Louis XIII, et pendant les premières années du règne de Louis XIV, on institua un

corps de porte-flambeaux, par lesquels on pouvait se faire accompagner. Mais leur service était fort coûteux, et il n'était guère requis que par les gens de qualité. Aux termes d'une ordonnance de 1662, les flambeaux des éclaireurs de nuit devaient être divisés en dix portions, et il fallait payer pour chaque portion, même lorsqu'elle n'était qu'entamée, 5 sous, c'est-à-dire la valeur de 75 centimes en monnaie actuelle. La gloire du premier lieutenant de police, M. de La Reynie, est d'avoir fait poser des lanternes aux frais des bourgeois. Dans chaque lanterne, une grosse chandelle du quart à la livre four-

nissait comme à regret une lueur tremblotante : il en fut ainsi pendant cent vingt ans. Un peu avant la Révolution, M. de Sartines, lieutenant de police, mit au concours le perfectionnement de l'éclairage. Le prix fut mérité par un ingénieur nommé Sangrain, qui proposa ces lanternes à réflecteurs appelées réverbères. Pendant les vingt premières années de notre siècle, l'éclairage à l'huile reçut d'importantes améliorations. Mais tous les anciens procédés devaient disparaître devant la splendeur du gaz.

On l'introduisit à Paris en 1816. Les premiers essais furent malheureux. Plusieurs compagnies qui se fondèrent jusqu'en 1822 perdirent 4 millions. L'incontestable supériorité du nouveau système triompha à la fin de la routine. Sur tous les points de la voie publique, dans l'ancien Paris, et presque partout dans la banlieue annexée, le réverbère à l'huile a cédé la place au bec de gaz. La Compagnie parisienne jouit seule aujourd'hui d'un monopole qui lui a été concédé par la ville jusqu'au 31 décembre 1905.

Lors de l'extension des limites de Paris, le service de l'éclairage comprenait 17 753 becs d'éclairage (14 941 dans l'ancien Paris, 2812 dans les nouveaux territoires) et 1186 becs à l'huile (434 dans l'ancien Paris, et 752 dans les nouveaux territoires), en tout 18, 939 becs. Au 1^{er} janvier 1861, ce total

était porté à 21 248 becs (18 469 becs de gaz, 1879 à l'huile et 900 au schiste); l'augmentation était de 2309 becs, établis principalement dans la division suburbaine, où l'on a aussi substitué l'éclairage permanent à l'éclairage intermittent. On doit mettre en service, en 1862, 902 nouveaux appareils de gaz et 60 appareils à l'huile, dans des voies de la division suburbaine, où il n'est pas encore possible d'amener le gaz.

Suivant un *Rapport* du conseil d'administration de la Compagnie parisienne, en date du 12 mars 1862, la quantité de gaz fournie au service public et au service privé pendant l'année 1861, s'élève à 84 230 676 mètr. cubes. Il faut remarquer cependant que ce total comprend le gaz livré aux communes de Saint-Denis, Charonne, Saint-Mandé, Vincennes, Charenton, Maisons-Alfort et Saint-Maurice, que la Compagnie dessert également.

Les frais de l'éclairage public se sont élevés, en 1860, à 2 193 943 fr. 25 cent.; en 1861, à 2 890 901 fr. 90 cent.; ils doivent atteindre, en 1862, 3 089 600 fr. L'élévation de ce chiffre résulte de la pose de nouveaux appareils, des améliorations apportées aux anciens et de la création d'un double service ayant pour but, d'une part, le contrôle de la fabrication du gaz aux usines, et, d'autre part, la vérification du pouvoir éclairant et de la pureté du gaz livré à la consommation.

LES PASSAGES.

Paris renferme plus de cent cinquante passages ou galeries, sortes de rues praticables seulement pour les piétons et vitrées par

le haut. Plusieurs de ces passages, bordés de riches magasins et splendidement éclairés au gaz, servent de lieu de promenade ou de rendez-

vous, le soir surtout et en temps de pluie. Nous ne pouvons mentionner ici que ceux qui sont le plus fréquentés, soit à cause de leur situation, soit à cause de leur aspect monumental.

Le *passage de l'Ancre*, de la rue Saint-Martin, n° 223, au boulevard de Sébastopol, faisait face au *passage Bourg-l'Abbé*, qui commence à la nouvelle rue Palestro, pour finir à la rue Saint-Denis, n° 240.

Le *passage du Caire*, entre la rue Saint-Denis, n° 333, et la place du Caire, n° 2, projette un embranchement à dr., vers la rue des Filles-Dieu, et un autre à g. vers la rue du Caire. C'est l'un des plus fréquentés des nombreux passages de ce quartier industriel et commerçant.

Le *passage Choiseul*, de la rue Neuve-des-Petits-Champs, 44, à la rue Neuve-Saint-Augustin, 19, est situé à l'E. et tout près du théâtre des Italiens. Le *passage Sainte-Anne*, qui le croise, le fait communiquer avec la rue du même nom, 59, et la rue Dalayrac, 40. C'est dans le passage Choiseul, au n° 65, qu'avait été établi, en 1826, le théâtre de M. Comte, dit des jeunes élèves et devenu le théâtre des Bouffes-Parisiens. Le passage Choiseul est un des plus fréquentés de Paris. Il s'y fait un grand commerce d'oranges.

Le *passage ou galerie Colbert*, entre la rue Neuve-des-Petits-Champs, 6, et la rue Vivienne, 4, est ainsi nommé, parce qu'il a été ouvert sur une partie de l'emplacement qu'occupait l'ancien hôtel Colbert. On y trouve plusieurs magasins de luxe.

Le *passage Delorme*, de la rue

Saint-Honoré, 287, à la rue de Rivoli, en face des Tuileries, a pris le nom d'un propriétaire qui le fit construire en 1808. Malgré sa situation, ce passage est peu fréquenté.

Le *passage du Grand-Cerf* commence à la rue Saint-Denis, n° 237, et finit à la rue des Deux-Portes-Saint-Sauveur, n° 8.

Le *passage du Havre* s'ouvre dans la rue Caumartin, 69, près de l'église Saint-Louis-d'Antin et du lycée Bonaparte, et débouche dans la rue Saint-Lazare, n° 121, près du chemin de fer de l'Ouest.

Le *passage Hulot*, de la rue Montpensier, 31, à la rue Richelieu, 34, a été ouvert à travers une propriété particulière dont la façade sur la rue Richelieu porte une plaque de marbre avec cette inscription : « Molière est mort dans cette maison, le 17 février 1673. »

Le *passage Jouffroy* fait communiquer le boulevard Montmartre, 10, avec la rue Grange-Batelière, 9. Du côté du boulevard, il fait face au passage des Panoramas ; dans la rue Grange-Batelière, il s'ouvre vis-à-vis du passage Verdeau (V. ci-dessous). On trouve dans le passage Jouffroy plusieurs restaurants à prix fixe, parmi lesquels nous signalerons le *Dîner du Rocher* et le *Dîner de Paris*.

Le *passage de la Madeleine* — passage non couvert — conduit de la place de la Madeleine, 19, à la rue de l'Arcade, 4, au N. du boulevard Malesherbes. Il ne faut pas le confondre avec la *galerie de la Madeleine*, qui commence même place, n° 9, et finit à la rue de la Madeleine, au S. du boulevard Malesherbes.

Le *passage Mirès* a été ouvert, en 1861, de la rue Richelieu au boulevard des Italiens.

Le *passage Molière*, de la rue Saint-Martin, 159, à la rue Quincampoix, 82, a reçu son nom d'un petit théâtre qui y fut établi en 1791 et qui est aujourd'hui transformé en une salle de bal public.

Le *passage de l'Opéra* s'ouvre sur le boulevard des Italiens, n° 2, entre la rue Drouot et la rue Le Peletier. Il conduit au vestibule de l'Opéra et à la rue Le Peletier par deux galeries vitrées; à la rue Rossini et la rue Drouot, par d'ignobles et indécentes allées dont la police ne devrait pas tolérer l'ouverture. Ses deux galeries principales, parallèles entre elles et connues sous les noms de *galeries du Baromètre* et de *l'Horloge*, ne sont fréquentées qu'à de certaines heures du jour et de la nuit. On y remarque, outre un cabinet de lecture qui reçoit un grand nombre de journaux, l'ancien estaminet de l'Opéra.

Le *passage des Panoramas* met le boulevard Montmartre, n° 11, en communication, par son artère principale ou par ses embranchements, avec les rues Vivienne, n° 38, Saint-Marc, n°s 8, 10, 16, et Montmartre, n° 151. Il se composait primitivement d'une seule galerie, construite, en 1800, sur l'emplacement de l'hôtel Montmorency, et qui reçut son nom de deux rotondes élevées sur le boulevard Montmartre pour l'exposition des panoramas de Rome, Naples, Florence, etc. Aujourd'hui on distingue les *galeries Montmartre, Saint-Marc, Vivienne, Feydeau, de la Bourse* et des *Variétés*. Cette dernière longe le théâtre du même nom. Parmi les riches magasins du

passage des Panoramas, on remarque ceux du chocolatier Marquis, des libraires Cahen et Fontaine, du pâtissier Félix, etc.

Le *passage des Petits-Pères* relie le passage Vivienne et la rue des Petits-Pères à la place du même nom, près de l'église Notre-Dame des Victoires.

Le *passage du Pont-Neuf*, de la rue de Seine, 45, à la rue Mazarine, 44, vis-à-vis de la rue Guénégaud, est l'un des plus fréquentés de la rive g., parce qu'il ouvre une communication directe entre la rue de Seine et le Pont-Neuf.

Le *passage du Saumon*, l'un des plus vastes et des plus commerçants de Paris, met en communication la rue Montmartre, 80, avec la rue Montorgueil, 65, et projette des embranchements vers les rues Mandard et Saint-Sauveur.

Le *passage Vendôme*, du boulevard du Temple, 43, à la rue de Vendôme, 16, est, comme nous l'avons déjà constaté, triste et solitaire.

Le *passage Verdeau* commence à la rue Grange-Batelière, 4, et finit à la rue du Faubourg-Montmartre, 31.

Le *passage Véro-Dodat* fait communiquer la rue de Grenelle-Saint-Honoré, 29, avec la rue Croix-des-Petits-Champs, 12. C'est une belle galerie vitrée, assez fréquentée.

Le *passage* ou *galerie Vivienne*, qui va de la rue Neuve-des-Petits-Champs, 4, à la rue Vivienne, 14, communique aussi avec le passage des Petits-Pères (V. ci-dessus). C'est, après le passage Choiseul et le passage des Panoramas, le passage le plus fréquenté, le plus riche et le plus commerçant de Paris.

LES CITÉS.

On désigne sous le nom de **cités** des rues ouvertes par des particuliers sur leurs propres terrains et qui ne sont point livrées à la circulation publique. Plusieurs de ces cités, situées dans des quartiers riches et luxueux, sont devenues, grâce aux magnifiques hôtels qu'elles renferment et au calme dont on y jouit, le séjour privilégié de l'aristocratie et de la finance; d'autres, au contraire, dans certains quartiers pauvres et populeux, semblent être le refuge naturel de la misère la plus abjecte.

Parmi les premières, nous signalerons : les cités d'Antin, Bergère, Trévisse et Vindé.

La *cité d'Antin* s'étend de la rue de la Chaussée-d'Antin, 40, à la rue de Provence, 63. Elle occupe l'emplacement de l'ancien hôtel de Montesson, où le prince Schwarzenberg, ambassadeur d'Autriche, donna, à l'occasion du mariage de Napoléon avec Marie-Louise, une fête splendide interrompue par un violent incendie dans lequel périt l'ambassadrice.

La *cité Bergère*, de la rue du Faubourg-Montmartre, 6, à la rue Bergère, 21, a été bâtie en 1825.

La *cité Trévisse*, construite en 1840, de la rue Richer, 8, à la rue Bleue, 5, sur les jardins de l'ancien hôtel du maréchal Maison, est la plus remarquable des cités de Paris. Elle décrit une ligne brisée, dont le milieu, s'élargissant en forme de place, est décoré d'une

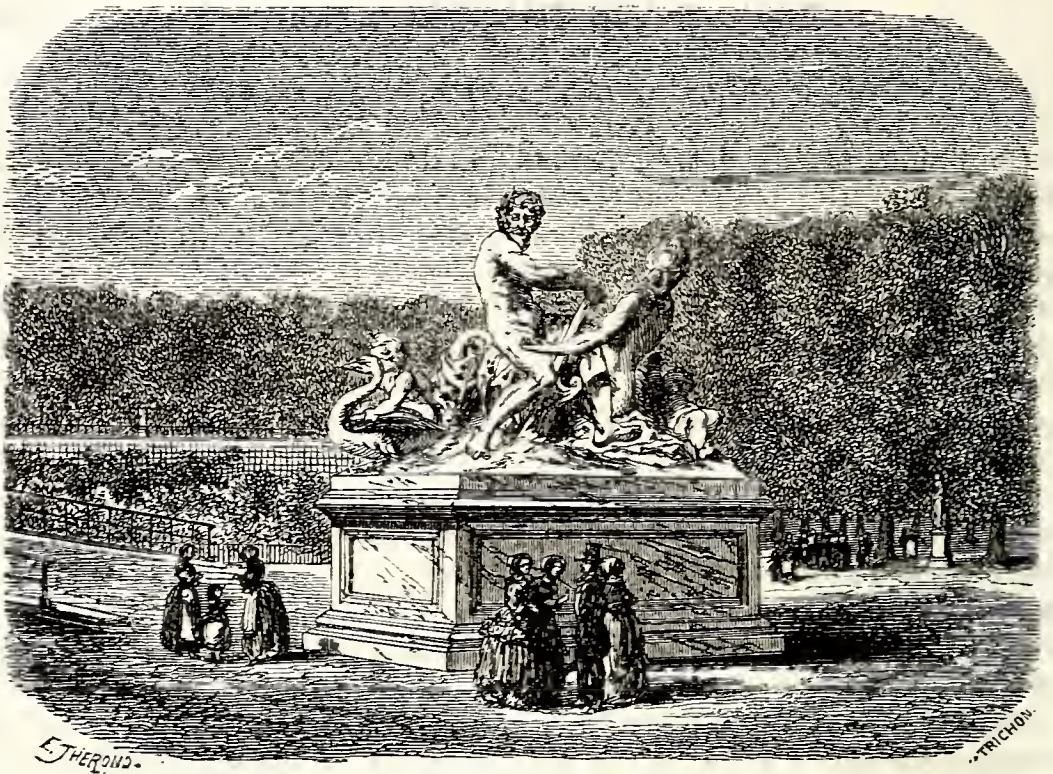
fontaine jaillissante qu'entoure un gracieux parterre. Les entrées de la cité Trévisse sont fermées de belles grilles.

La *cité Vindé*, sur le boulevard de la Madeleine, occupe l'emplacement de l'hôtel de M. Vindé, bibliophile distingué, mort en 1842.

Nous devons signaler aussi les **cités ouvrières**, construites par l'administration municipale ou par des compagnies concessionnaires, dans le but d'offrir aux ouvriers des logements commodes, bien aérés et à bon marché. Les règlements qui régissent ces sortes d'établissements inspirent malheureusement aux ouvriers une certaine défiance qui les a jusqu'à présent tenus éloignés de ces habitations spéciales.

La *cité Napoléon*, construite, en 1849, rue Rochechouart au coin de la rue Péterelle, a dû, pour ne pas demeurer déserte, ouvrir ses logements à d'autres qu'à des ouvriers. Depuis, de nouvelles cités se sont élevées, notamment sur le boulevard Mazas, et dans la rue Campagne-Première, près du boulevard d'Enfer. Ces nouveaux essais paraissent avoir mieux réussi. On trouve dans les cités ouvrières des logements de ménages et des logements de célibataires, à des prix modiques, qui varient suivant la grandeur et la situation des appartements. Plusieurs de ces logements sont meublés entièrement ou en partie.





Le Rhône et la Saône.

CHAPITRE VI.

LES PROMENADES.

LES TUILERIES. — LE LUXEMBOURG. — LES CHAMPS-ÉLYSÉES. — LE PARC DE MONCEAUX. — LE JARDIN DES PLANTES. — LE JARDIN DU PALAIS-ROYAL. — LES SQUARES. — LE BOIS DE BOULOGNE. — LE BOIS DE VINCENNES. — MONTMARTRE. — BELLEVILLE. — LES BUTTES CHAUMONT.

LE JARDIN DES TUILERIES.

Le **Jardin des Tuileries** s'étend entre le palais dont il porte le nom (V. ci-dessous, chap. VIII) à l'E., la place de la Concorde à l'O., la rue de Rivoli au N., et le quai des Tuileries au S. Il se compose d'un parterre restreint de plus de moitié depuis quelques années et d'un vaste terrain planté de marronniers et de tilleuls, disposés en quinconces et séparés en deux massifs par une allée centrale. Deux terrasses, qui viennent, en s'arrondissant, se ter-

miner par une pente douce à l'extrémité occidentale du jardin, le bordent au N. et au S. Celle du N. porte le nom de *terrasse des Feuillants*, à cause d'un monastère de Bénédictins ou Feuillants qui l'avoisinait et qui devint, en 1791, le lieu de réunion du club des républicains modérés. Le manège, où l'Assemblée législative tint ses séances, était situé aussi près de cette terrasse, sur l'emplacement actuel de la rue de Rivoli.

La terrasse du S., appelée *terrasse du bord de l'eau*, offre un beau point de vue sur la Seine, les quais, la place de la Concorde et les Champs-Élysées. Elle est aujourd'hui réservée à l'Empereur, ainsi qu'une partie considérable du parterre, ouverte seulement au public quand la cour ne séjourne pas à Paris. Un passage souterrain pratiqué sous la terrasse du bord de l'eau conduit jusque dans les caves des Tuileries.

Comme le château dont il dépend, le jardin des Tuileries a subi d'étranges vicissitudes. Sous Henri IV, c'était un vaste terrain clos de murailles sordides où l'œil entrevoyait, dans un vague pêle-mêle, des bosquets, un étang, une immense volière, une ménagerie et un labyrinthe. Il y avait, en outre, à l'endroit où est maintenant la nouvelle orangerie, une garenne, que Louis XIII donna à Renard, valet de chambre du commandeur de Souvré, à condition de la défricher et de la remplir de plantes et de fleurs. Renard y établit un cabaret qui fut célèbre jusque sous la minorité de Louis XIV. Quand Levau restaura le palais, en 1665, Le Nôtre fut chargé de créer le jardin. On fit main basse sur tout ce qu'il contenait; on abattit même plusieurs maisons, entre autres un hôtel habité par Mlle de Guise, et le célèbre artiste eut devant lui un vaste terrain parfaitement libre, qu'il put décorer à sa fantaisie. La seule difficulté venait d'une pente d'environ 1 mètr. 75 cent. dans le sens de la largeur. Cette inégalité fut masquée avec art par un talus imperceptible et au moyen des deux terrasses latérales.

Le Nôtre établit aussi une terrasse devant le palais, à la place d'une rue qui le séparait du jardin, et la peupla de vases et de statues de marbre. En avant, il dessina un parterre bordé d'ifs et de buis taillés à la mode du temps. Au bout de ce parterre, qui a été récemment replanté et entièrement modifié, il planta les quinconces de tilleuls et de marronniers, des deux côtés de la grande allée, au bout de laquelle il creusa un vaste bassin octogone d'où s'élance un superbe jet d'eau. Des statues animèrent les parterres et les allées.

Pendant la longue éclipse de la royauté, le jardin des Tuileries perdit ses parures surannées, ses ajustements du xvii^e s. La Convention célébra la fête de l'Être suprême dans l'allée du milieu, puis elle fit planter des pommes de terre dans une autre allée qui longe la terrasse des Feuillants, et qui sert aujourd'hui de principal lieu de promenade, croyant encourager ainsi la culture de ces tubercules, alors nouveaux en France, et fort dédaignés.

En revanche, en 1796, la même assemblée fit faire des embellissements au jardin. Par ses ordres, l'allée centrale fut élargie et la terrasse des Feuillants replantée. On voit encore aujourd'hui, dans chacun des massifs, une salle de verdure terminée, à l'une de ses extrémités, par un hémicycle en marbre blanc qui fut élevé sur l'avis de Robespierre. C'est ce qu'on appelle les *carrés d'Atalante*. De plus, on répara les escaliers qui conduisent aux deux terrasses, et l'on reconstruisit les bassins.

Napoléon voulut aussi laisser des

traces de son règne dans le jardin. M. Fontaine, son architecte, fit modifier le parterre. A la place des compartiments ornés d'ifs et de buis, on sema des pelouses bordées de plates-bandes de fleurs. Les deux terrasses latérales, en se recourbant à l'extrémité occidentale du jardin, avaient laissé des angles de terrain inculte, on les nivela et l'on y planta des bosquets.

Sur la terrasse du bord de l'eau, on éleva un pavillon pour les jeux du roi de Rome; la terrasse entière fut réservée à ce prince, comme elle le fut plus tard au duc de Bordeaux, puis au comte de Paris. Ce fut aussi Napoléon qui fit placer une grille à l'entrée du jardin, du côté de la place de la Concorde. Jusqu'à la Révolution, le jardin ne communiquait avec la place que par un *pont tournant* jeté sur d'anciens fossés alors comblés et remplacés par une clôture vulgaire.

La Restauration ne toucha guère au jardin que pour y faire placer des statues et pour substituer la grille actuelle au mur qui longeait la terrasse des Feuillants, du côté de la rue de Rivoli. Le règne de Louis-Philippe fit disparaître la terrasse située devant le château, et la remplaça par un jardin particulier, qui a été depuis fort agrandi aux dépens du parterre public, dont il est maintenant séparé par une barrière grillagée et par un fossé gazonné de 2 mètr. de profondeur. Louis-Philippe fit aussi prolonger jusqu'aux caves du palais, en le modifiant, le souterrain du bord de l'eau.

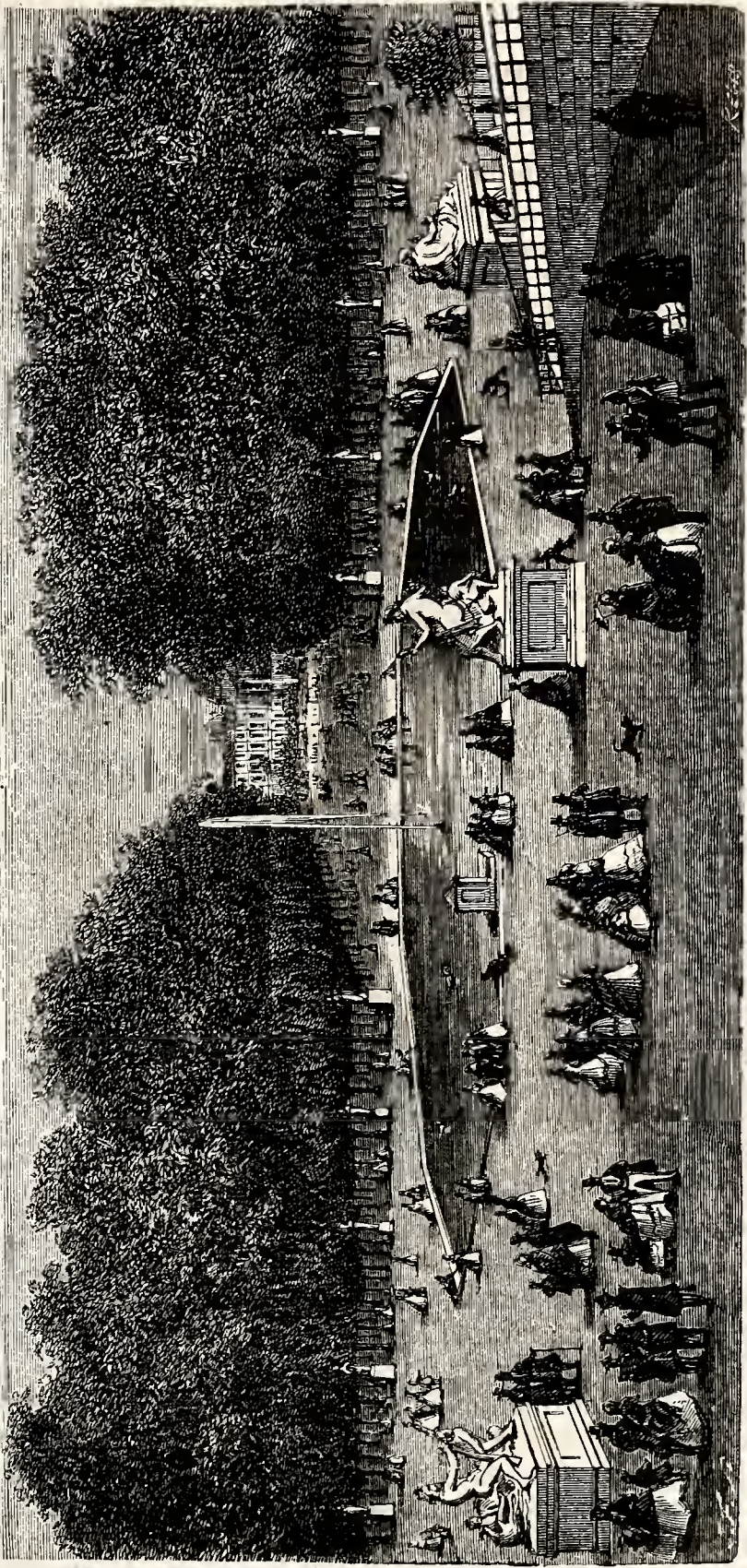
Sous le règne actuel, on a détruit les bosquets situés à l'extrémité occidentale de la terrasse du bord de

l'eau, pour y établir une orangerie (1853). Vis-à-vis, au milieu des bosquets de la terrasse des Feuillants, on a bâti, en 1861, un jeu de paume pour le Prince Impérial. La façade principale de cet édifice, tournée du côté de la place de la Concorde, est décorée de quatre colonnes ioniques rudentées supportant un fronton triangulaire. L'entrée du jeu de paume est publique à certaines heures. On y pénètre par la petite porte située sur le côté, à dr. de la façade principale. La porte qu'on remarque à l'extrémité, du côté de la rue de Rivoli, donne accès dans un petit bâtiment contigu servant de vestiaire. La salle de jeu, peinte en vert pâle, est éclairée à hauteur de premier étage par quatorze grandes croisées cintrées, dont sept de chaque côté.

La muraille qui soutenait du côté de la Seine la terrasse du bord de l'eau, et qui datait du règne de Louis XIV, a déjà été remplacée sur un assez long espace par un mur élégant que termine à hauteur d'appui une sorte de balustrade à colonnettes. De légères passerelles relie, au-dessus des ouvertures pratiquées pour le public, les diverses parties de la terrasse.

Les portes du parterre public, qui se trouvaient autrefois vis-à-vis des deux petits bassins et que l'agrandissement du jardin réservé a fait supprimer, ont été reportées plus bas, vis-à-vis du bassin principal. Une autre entrée nouvelle a aussi été ouverte, en 1859, sur le quai, vis-à-vis du pont de Solférino.

Enfin la disposition du parterre public a été complètement modifiée et mise en accord parfait avec la



Jardin des Tuileries.

nouvelle distribution du jardin réservé.

Aujourd'hui les Tuileries n'offrent guère l'aspect d'un véritable jardin. On n'y trouve ni les accidents pittoresques du Jardin des Plantes, ni les riants perspectives du Luxembourg, ni les vastes pelouses ombragées du parc de Monceaux. Ce n'est, à vrai dire, qu'une immense promenade sablée, plantée et décorée de statues. Ce n'est que cela, et cependant cette promenade est pleine de charme.

D'abord, pour le rêveur est-il sous le ciel un morceau de terre plus historique que celui dont le Louvre et l'Arc de Triomphe marquent les frontières? Est-il, dans aucune capitale de royaume ou d'empire, une perspective comparable à celle que découvre l'œil du fond de

ces allées, aujourd'hui pleines de rires d'enfants?

Quel poème égalera jamais ce spectacle? Là-bas, au levant, le Louvre, avec tous ses souvenirs d'amour et de gloire; vieux donjon où gémissent les prisonniers d'État; noble palais hanté par les ombres d'Henri II et de Diane de Poitiers; imposantes murailles illustrées par les grands sculpteurs; majestueuses galeries,

le Livre d'Or des peintres; plus près, les carrousels de Louis XIV et les revues de Napoléon; sous nos yeux, ce fatal château des Tuileries, qui n'a jamais su défendre ses hôtes, quel que fût leur nom, Louis XVI, Robespierre, Napoléon, Charles X ou Louis-Philippe; monument du destin aux sévères enseignements. Autour de nous, ce frais jardin où le mélancolique enfant qui fut

Louis XIII poursuivait les oiseaux d'arbre en arbre; où le fils de Catherine de Médicis pêchait à la ligne dans les étangs; où jouèrent tour à tour, sous le regard enivré de leurs mères, tant de princes, de toutes les races, qui partirent de là pour l'exil.

Et de l'autre côté des Tuileries, quand on a dépassé la grille qui s'ouvre sur la place de la Concorde, au même en-

droit où nos pères passaient sur un pont tournant, comme le poème continue, comme la tragédie se renoue avec plus de fureur! D'abord cette place qui a été tour à tour nommée du nom de Louis XV, qui y fut roi; du nom de Louis XVI, qui y fut décapité; du nom de la Révolution, qui y fut bourreau; du nom enfin que nous lui donnons aujourd'hui comme une pru-



L'Hiver.

dente concession aux principes opposés qui semblent avoir choisi ce terrain pour champ de bataille. Au milieu, l'aiguille mystérieuse qui, après avoir vu couler le Nil et passer à ses pieds les hippopotames et les crocodiles, assiste à toutes nos fêtes nationales ! Voici les Champs-Élysées, avenue grandiose qui semble devoir aboutir à un rêve des *Mille et une Nuits* ! Puis enfin, à l'extrémité, dans une vapeur dorée, l'Arc de Triomphe, l'immense page de granit qui résume avec des noms de soldats l'épopée impériale.

Les parterres sont ornés de trois bassins de marbre, où frétilent des légions de poissons rouges qui font l'admiration des bourgeois attroupés sur les bords. Deux de ces bassins sont aujourd'hui compris dans le jardin réservé. Le bassin du parterre public est le plus important des trois par ses dimensions. De nombreuses statues décorent aussi les parterres. Il y en a de fort remarquables parmi celles qui furent placées sous le règne de Louis XIV et au commencement du règne de Louis XV.

Nous signalerons, dans le parterre réservé, outre deux *sphinx* en

marbre blanc, rapportés de Sébastopol et placés à l'entrée, du côté des quais : *Flore et Zéphyr*, de Coysevox ; une *Hamadryade*, du même ; le *Faune flûteur*, du même ; *Vénus à la colombe*, la *Nymphe au carquois*, un *Chasseur* ; ces dernières sont de Guillaume Coustou ; *Diane*, l'*Apollon du Belvédère*, la *Vénus de Médicis*, toutes les trois en bronze ; *Énée enlevant Anchise*, *Lu-*

crèce et Collatin, de Lepautre. Le parterre public renferme les statues suivantes : le *Laocoon* en bronze, *Spartacus*, par M. Foyatier ; *Thésée vainqueur du Minotaure*, par M. Ramey fils ; *Thémistocle*, par Lemaire ; l'*Enlèvement d'Orithye*, par Flaman ; l'*Enlèvement de Cybèle*, par Regnaudin ; *Périclès*, par M. Debay ; le *Soldat de Marathon*, par M. Cortot ; *Phidias*, par Pra-

dier, et enfin le *Rémouleur antique*, en bronze¹.

Une fois hors des parterres, de ces terrains fleuris, on ne trouve plus que des arbres et du sable : les belles oasis de marronniers, au mi-

1. Vis-à-vis des statues que nous indiquons ici, on doit, par suite de la nouvelle disposition du parterre, en élever d'autres dont les sujets ne sont point encore connus.



Énée enlevant Anchise.

lieu du splendide désert où toutes les aristocraties de l'Europe ont leurs heures de rendez-vous. Parmi ces arbres nous signalerons le *marronnier du 20 mars*, ainsi nommé parce qu'il donne habituellement ses premières feuilles à cette époque, avant la plupart des autres arbres de la même espèce.

L'allée des Orangers, le long de la terrasse des Feuillants, est bordée d'un côté par des marronniers et des tilleuls séculaires, et, de l'autre, par ces arbres en caisse dont les fruits rappellent aux yeux les pommes d'or du jardin des Hespérides. Cette allée est particulièrement chère aux jeunes et élégantes mères de famille. C'est ici que, par la variété, l'originalité du costume de leurs fils ou de leurs filles, elles semblent vouloir protester contre les modes ridicules de notre siècle, et maintenir les droits sacrés du caprice et de la fantaisie sur le costume de l'homme. L'allée des Orangers est aussi la promenade favorite des jeunes gens. C'est le rendez-vous de toutes les élégances, de tous les luxes, de toutes les aristocraties. Elle est décorée, à l'une de ses extrémités, d'un *Hercule* en bronze, de Bosisio, et à l'autre, d'un *Méléagre*.

En quittant cette allée et en laissant à g. le grand bassin, on trouve un lieu abrité du N., qui porte, sans indignité, le doux nom de Petite-Provence. Tandis que l'allée des Orangers offre de l'espace aux jeux des hardis garçons et des sveltes petites filles, au cerceau qu'on lance comme un cheval fougueux, à la balle qui bondit en tous sens, à la corde qu'on fait tourner avec adresse, la Petite-Provence enferme dans son étroite enceinte toutes les fragiles

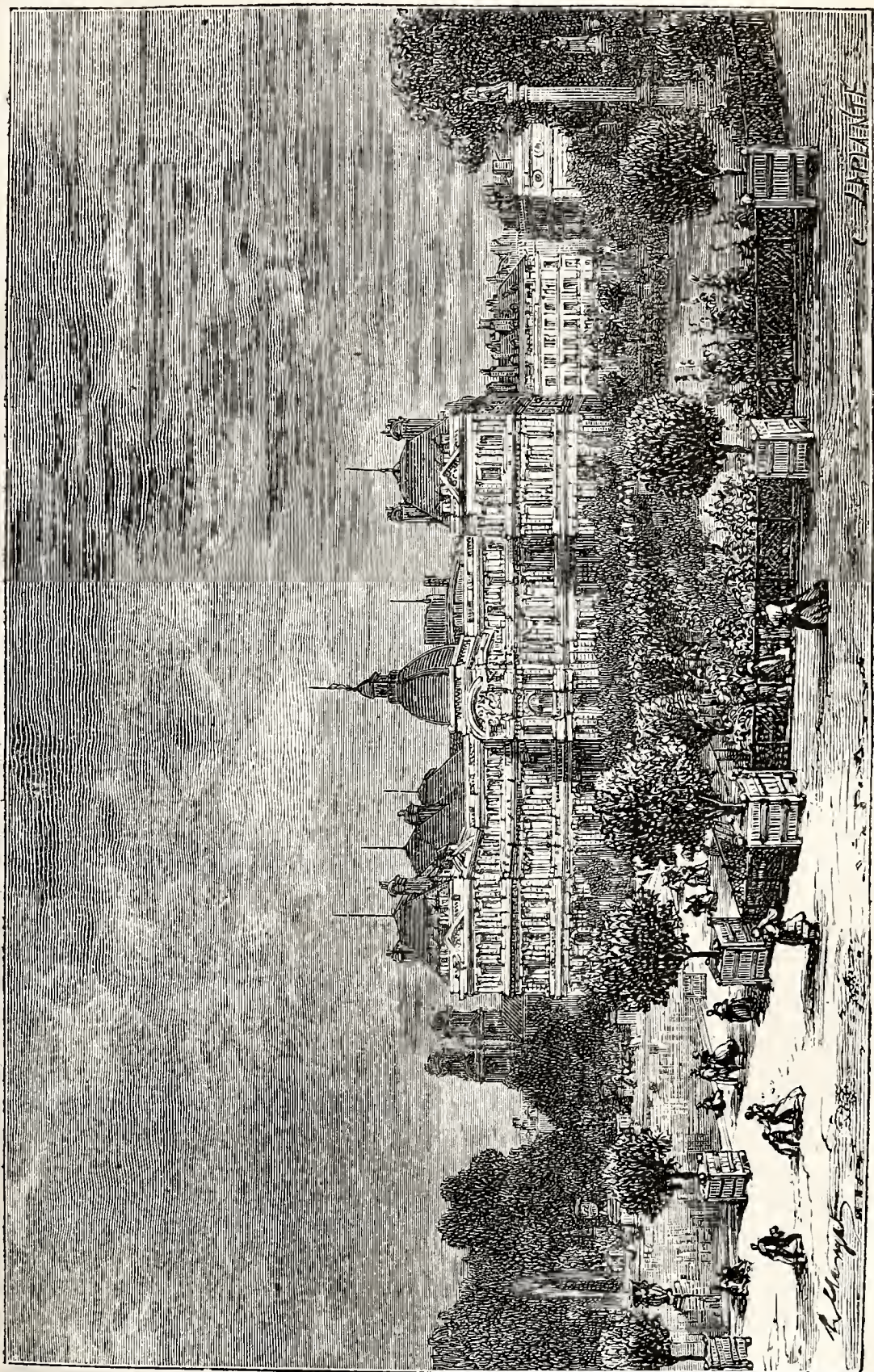
créatures à peine échappées au biberon et au maillot. Enfin, la Petite-Provence est, pour les vieillards et les invalides, non moins que pour les enfants, un délicieux endroit. On y trouve des bancs que le soleil favorise, des fleurs précoces, et je ne sais quelle tiédeur dans l'air qui rappelle le climat du Midi.

La salle de verdure située dans le massif attenant à l'allée des Orangers, est décorée de deux statues, justement célèbres, de Lepautre et de Guillaume Coustou, *Hippomène* et *Atalante*. L'autre salle est ornée de deux autres figures de Théodon, *Apollon* et *Daphné*. Devant l'hémicycle de chacune de ces salles, on voit en outre une statue moderne, qui est d'une exécution médiocre. Sur la lisière des massifs, à l'O., on trouve, en partant de la g., une statue de *Scipion*, deux Termes, *l'Été* et *le Printemps*; deux statues, *Agrippine* et *Silène*, par G. Coustou. A dr., sont la statue d'*Annibal*, par Slodtz, les Termes de *l'Hiver* et de *l'Automne*, du même; une *Vestale* et un *Bacchus*, de Legros.

De l'autre côté du grand bassin octogone, on voit, à dr., les groupes suivants : *le Tibre*, par Van Clève; *le Rhône* et *la Saône*, par G. Coustou; à g., *le Nil*, par Bourdic; *le Rhin* et *la Moselle*, par Van Clève.

Dans le reste du jardin on peut remarquer, entre autres, *Cincinatus*, le *Soldat laboureur*, *Caton*, *Philopœmen*, un *Hercule* en marbre, etc., etc.

Enfin, les deux pilastres de l'entrée donnant sur la place de la Concorde sont ornés de deux groupes équestres de Coysevox. L'un représente une *Renommée*, l'autre un



Le palais du Luxembourg vu du jardin.

Mercur; mais ces deux groupes ont toujours semblé indignes de l'artiste éminent qui les a exécutés :

Le jardin des Tuileries a 702 mètr. de longueur sur 317 mètr. de largeur; sa superficie totale est d'en-

viron 30 hectares. Il est ouvert tous les jours au public, depuis le matin jusqu'au coucher du soleil. Pendant la belle saison, une musique de la garnison de Paris s'y fait entendre chaque jour, de 4 h. à 5 h.

LE JARDIN DU LUXEMBOURG.

La forme du **jardin du Luxembourg** n'a pas autant de régularité que celle du jardin des Tuileries, mais il est cependant facile de la saisir dans son ensemble. C'est d'abord un parterre garni de fleurs, d'arbustes et de gazons, qui se déroule en face du palais, enfermant dans sa partie centrale un bassin octogone. A dr. et à g. des talus soutiennent des terrasses ombragées qui, à vrai dire, forment la plus grande partie du jardin. Ces talus, plantés de rosiers et clos par des balustrades en pierre, vont se relier à une grande allée qui se dirige vers l'Observatoire. A l'O. du palais, se trouvent l'Orangerie, plusieurs parterres et de magnifiques rosariums qui renferment une admirable collection de roses.

Le jardin du Luxembourg est, comme le palais, l'œuvre de Jacques Desbrosses, et peut-être ne lui fait-il pas moins d'honneur.

Jusqu'en 1867, tous les changements qui y avaient été faits avaient eu pour but et pour résultat de l'embellir en l'agrandissant. En 1750, les arbres périssaient faute de soin; il fallut les remplacer. En 1795, la Convention fit planter la magnifique allée qui s'étend du grand parterre à l'Observatoire. Quelque temps après, elle créa, sur un terrain dépendant de l'ancien couvent des Chartreux, la

pépinière, détruite en 1867, véritable plaine champêtre au milieu de la ville, forêt de rosiers entremêlée de bosquets, où l'on se promenait dans d'étroites allées, pour goûter les charmes du silence et respirer un air pur.

Louis-Philippe laissa aussi des traces de son règne dans le jardin. D'abord il agrandit le palais, et ce n'est pas ce dont il faut le féliciter. Puis il construisit l'Orangerie le long du Petit-Luxembourg, acheta les masures de la rue de Vaugirard qui déshonoraient toute cette partie du jardin jusqu'à la rue Madame, fit planter des arbustes, semer des fleurs et tracer des allées sur l'espace qu'elles ont laissé libre; enfin, une grille élégante fut établie jusqu'à l'extrémité du jardin. De l'autre côté du palais, il commença des logements de dépendance, démolis depuis, et fit réparer et isoler la belle fontaine de Jacques Desbrosses attribuée quelquefois à Rubens.

Depuis 1848, on a couronné d'une balustrade de pierre les talus qui entourent le grand parterre, et placé partout des groupes, des colonnes et des statues.

Une seule des améliorations exécutées, ou du moins commencées sous Louis-Philippe, ne nous paraît pas heureuse. Les statues du jardin menaçaient ruine; on eut l'idée, pour les remplacer, de commander



Fontaine de Jacques Desbrosses.

les statues de toutes les femmes illustres de la France. L'idée par elle-même était excellente; malheureusement on oublia que les exigences du costume moderne donneraient à ces figures un aspect roide et gauche, et que les figures nues ou ornées de draperies présenteraient seules les silhouettes pittoresques propres à la statuaire de décoration.

Voici la liste de ces statues :

Sur la terrasse, à dr. du palais : *sainte Clotilde*, par M. Klagmann; *Marguerite de Provence*, par M. Husson; *Anne de Bretagne*, par M. J. Debay; *Anne d'Autriche*, par M. Ramus; *Blanche de Castille*, par M. A. Dumont; *Anne de Beaujeu*, par M. Gatteaux; *Valentine de Milan*, par M. Huguenin; *Marguerite de Valois*, par M. Lescorné; *Marie de Médicis*, par M. Clésinger; *Laure de Noves*, par M. Otin.

Sur la terrasse à g. : *sainte Bathilde*, par M. Thérasse; *Berthe* ou *Bertrade*, par M. Oudiné; une *reine de France* (sans indication de nom), par M. Carle Elshoect; *sainte Geneviève*, *Marie Stuart*, *Jeanne d'Albret* (ces trois statues ne sont pas signées); *Clémence Isaure*, par Auguste Préault; *Mademoiselle de Montpensier*, par M. Demesmay; *Louise de Savoie*, par M. Clésinger; *Jeanne d'Arc*, par Rude.

Parmi ces figures nous signalerons l'élégante statue de *Mademoiselle de Montpensier*, par M. Demesmay, la *Clémence Isaure* de M. Préault, et surtout la *Jeanne d'Arc* de Rude.

L'administration actuelle a placé devant l'un des parterres du centre, en face du grand bassin, une statue de M. Lemaire, *Archidamas s'ap-*

prêtant à lancer le disque. Les autres parterres sont décorés d'une copie du *gladiateur Borghèse*, et d'une copie de la *Diane à la Biche*. Dans le parterre situé en face de l'Orangerie, se trouve une belle œuvre de Pigalle, un *Mercur* en plomb peint en bronze. Le grand bassin qui se trouve au milieu des parterres du centre est orné d'un groupe d'enfants portant une coupe d'où s'élançait un jet d'eau, œuvre du XVIII^e s.

Dans les deux parterres latéraux qui environnent le bassin, on voit, sur deux colonnes en griotte d'Italie, une statue de *David vainqueur de Goliath* et une statue de *Nymphe*, œuvres de la Renaissance italienne dont les auteurs sont inconnus, et qui sont remarquables par leur caractère d'élégance un peu raffinée particulier à cette époque de l'art. Dans le parterre, à g., en tournant le dos au palais, se trouve la statue de *Velléda* en marbre, par Maindron.

Sur les balustrades établies autour du talus, M. de Gisors, l'architecte du palais, avait multiplié des vases en marbre de différentes grandeurs, et qui, sans être d'une forme irréprochable, meublent et égayaient le jardin.

Les parterres du Luxembourg sont renommés pour la beauté de leurs fleurs, et passent, à bon droit, pour les mieux entretenus de tous les jardins publics. Ce ne sont pendant la belle saison que renoncules, tulipes, œillets, marguerites, rhododendrons et dahlias.

Entre l'Orangerie et l'aile occidentale du palais se trouve un jardin réservé au président du Sénat. Il renferme de gracieuses allées, de

fraîches pelouses, des cèdres du Liban, une joyeuse volière et d'admirables collections de roses.

En 1861, de nombreux changements eurent lieu dans le jardin du Luxembourg. Les dépendances, construites sous le règne de Louis-Philippe, ayant été démolies, on perça, sur leur emplacement, la *rue de Médicis* qui, partant de l'Odéon, aboutit au boulevard Saint-Michel. Cette partie du Luxembourg fut transformée en un jardin anglais, orné d'un groupe en marbre, *Adam et sa famille*, par M. Garraud. Quant à la belle allée de platanes, au fond de laquelle s'élevait la belle fontaine de Jacques Desbrosses, elle fut coupée à son extrémité supérieure par la nouvelle rue. Comme il avait été question de déplacer la fontaine pour la reconstruire dans une autre partie du jardin, tout le quartier s'émut de ce projet conçu par M. le Préfet de la Seine ; une foule d'artistes adressèrent des pétitions au Sénat et ce corps protesta à l'unanimité (deux voix seulement furent données au projet de M. Haussman) contre ce déplacement vraiment regrettable. Au mois de mai 1862, on se borna donc à démolir la fontaine pour la reconstruire à quelques mètres de distance.

La fontaine, dite de Médicis, se compose de trois niches en cul-de-four, que séparent des colonnes doriques dont les fûts sont coupés dans la moitié de leur hauteur par des tambours. La niche centrale renferme la statue de *Polyphème*, un genou sur un rocher et prêt à écraser *Galatée* et *Acis*, par M. Otтин. Les niches de droite et de gauche ont été, en mai 1866, décorées de deux statues par M. Otтин. De cha-

que côté du fronton demi-circulaire qui couronne le monument, le sculpteur a représenté un fleuve épanchant ses ondes au milieu des herbes et des joncs sur lesquels il est couché. Les fûts des colonnes, l'intérieur des niches, les tympans, le fronton, etc., figurent des stalactites. En avant de la fontaine s'étend un long bassin bordé de vases et de platanes qu'unissent des guirlandes de lierre. Sur la face de la fontaine, regardant la rue de Médicis, est encastrée la *fontaine de Léda*, qui était autrefois à l'angle des rues du Regard et de Vaugirard. Cette fontaine, démolie pour l'ouverture de la rue de Rennes, et donnée au Sénat par le préfet de la Seine, est ornée d'un bas-relief représentant la métamorphose de Jupiter. Le cygne, dont le dieu emprunte la forme, est pourvu d'une tête en cuivre qui verse l'eau dans une vasque gracieusement coupée.

En 1862, le jardin botanique de la faculté de médecine, dont le sol était beaucoup plus bas que celui de la grande allée, fut exhaussé ; on le sépara par une belle grille du boulevard Saint-Michel récemment ouvert ; à côté de ce jardin on bâtit deux serres pour les camélias et une habitation pour le jardinier.

Tous ces changements avaient eu lieu depuis deux ans à peine, quand, le 26 nov. 1865, le *Moniteur* publia un décret de l'Empereur, qui limitait le jardin du Luxembourg par deux voies publiques partant : la première du boulevard Saint-Michel, en face de la rue de l'Abbé-de-l'Épée ; la seconde de la rue de Vaugirard en face de la rue Férou et aboutissant toutes les deux en un

même point près de la rue de l'Ouest. Ce décret produisit dans Paris et même dans toute la France une pénible impression. Une pétition, couverte en quelques jours de plus de douze mille signatures et appuyée par une consultation des principaux avocats du barreau de Paris, fut adressée au Sénat, et, le 21 février 1866, parut dans le *Moniteur* une lettre de l'Empereur adressée à M. de la Valette qui déclarait, « qu'il y avait avantage à ne pas prolonger la rue Férou et à laisser ainsi intacte la partie O. de cette utile promenade publique. »

Sauf le prolongement de la rue Férou, le décret du 25 novembre, confirmé par un décret ultérieur, a été complètement exécuté. La rue Bonaparte est prolongée par l'avenue de platanes qui aboutit à la rue Vavin; l'allée de l'Observatoire est conservée, comme boulevard, entre deux rangées de maisons, avec des bassins et des parterres; la pépinière de l'Est est complètement détruite et plus des trois quarts de la pépinière de l'O., enlevés au jardin, ne tarderont pas à se couvrir de maisons.

La pépinière, si regrettable, si regrettée de tous les habitants du quartier du Luxembourg, et dont la disposition datait seulement de 1848-1849, offrait une promenade unique en son genre dans la capitale. Elle contenait, entre autres collections, une collection de vignes de toute espèce. D'habiles jardiniers faisaient à la pépinière un cours public d'horticulture et un cours d'agriculture, à l'aide de quelques ruches établies près d'un petit chalet.

En ce moment (mars 1867) d'im-

portants travaux de terrassement s'exécutent dans le jardin réduit du Luxembourg.

Avant la Révolution, malgré les bacchanales dont le palais fut témoin pendant la Régence, le jardin du Luxembourg était solitaire et triste. Placé à l'extrémité du faubourg Saint-Germain, il était environné de cloîtres et d'églises. Rien que des chants d'oiseaux, des sons de cloches et le roulement lointain du carrosse qui apporte à Dieu les épaves de l'amour : hier, la belle Fontanges, qui vient mourir à Port-Royal d'une mort mystérieuse ; aujourd'hui, la blonde la Vallière, qui, victime résignée, vient offrir sa tête au voile des Carmélites ; demain, Mme de Montespan qui la suit, toujours fière et impatiente de régner ; une autre fois, Mme de Maintenon, qui voudrait interroger la mémoire de ses rivales, pour s'instruire dans l'art difficile de fixer le cœur de Louis XIV.

Le Luxembourg a changé de physionomie. Les cloîtres se sont écroulés, les moines ont disparu. Au lieu de ces flèches d'églises qui, de tous côtés, perçaient la nue, quelques cheminées d'usines, s'élevant à l'O., projettent vers le ciel des tourbillons de fumée ; là comme ailleurs, le siècle a fait invasion. Seuls, le dôme du Val-de-Grâce et les tours de Saint-Sulpice sont là comme d'austères témoins du passé, auxquels sont venus se joindre, à l'E. le dôme du Panthéon, à l'O. le dôme des Invalides que l'on aperçoit au loin, au milieu de la grande allée, au-dessus des arbres.

Les habitués du jardin du Luxembourg n'offrent pas moins d'intérêt aux observations du visiteur que les

groupes divers qui peuplent le jardin des Tuileries.

Les enfants ont établi leur quartier général le long de la façade méridionale de l'Orangerie. Ce ne sont plus ces beaux enfants que nous admirions aux Tuileries; ces fronts hardis, ces fiers regards, ces tailles flexibles, mais déjà hautaines, de l'aristocratie. Nous sommes en pleine Bohême. Ceux de là-bas étaient plus jolis, ceux d'ici sont plus amusants. Aux Tuileries nous trouvions plus de gentillesse, au Luxembourg nous remarquons plus de franchise. Rien ne peut contenir leur *furia francese*, ni la présence d'un gardien rébarbatif, ni le regard tendrement répressif de la grand'mère qui tricote assise sur le banc de l'Orangerie. Vous verrez là dans sa fleur naïve le gamin de Paris, à qui l'héroïsme deviendra familier.

Outre les esplanades ouvertes à l'enfance, on trouvait encore, le long de la grande pépinière de l'O., une avenue encaissée, que les indigènes avaient appelée la Petite-Provence du Luxembourg. Celle-ci jouissait, comme la Petite-Provence des Tuileries, d'un climat favorisé; elle était tournée vers le plein midi qui l'échauffait. Mais, au lieu de la pelouse grillée qui borne l'Éden des Tuileries, les habitués de cette promenade avaient devant eux une pépinière fertile et savoureuse à l'œil. Des plantations de roses, des planches de fraisier, où la baie charnue

se mêlait aux fleurs sans cesse renaissantes, des quenouilles chargées de poires, des vignes qui rappelaient aux petits Hébreux du faubourg les raisins de la terre promise, voilà quels appétissants spectacles étaient gratuitement offerts dans l'ancien jardin des Chartreux. On pouvait y assister à tous les mystères de Pomone, on voyait naître la fleur, on voyait mûrir le fruit.

C'est aussi sur les bancs de la Petite-Provence que l'on trouvait les plus intrépides champions de tous les ordres de choses, les paisibles bourgeois, les partisans du *statu quo*.

Il y a quelques années, les étudiants fréquentaient beaucoup le jardin du Luxembourg. Aujourd'hui, si l'on n'y rencontre plus guère d'étudiants, on y retrouve, en revanche, les jours de congé, ou dans l'intervalle des classes, un grand nombre de pensions du voisinage. Les terrasses de l'E. et de l'O. leur sont abandonnées, ces jours-là ou à ces heures-là, par les rentiers et les fonctionnaires en retraite. A g. de l'allée qui conduit à la rue de Fleurus, les joueurs de paume attirent presque constamment, dans les beaux jours, une nombreuse affluence d'amateurs et de curieux.

Pendant la belle saison, une musique militaire vient se faire entendre, dans le grand parterre, deux fois par semaine (mardi et vendredi), tantôt de 5 h. à 6 h., tantôt de 6 h. à 7 h.

LES CHAMPS-ÉLYSÉES.

Les **Champs-Élysées**, situés en face du jardin des Tuileries, de l'autre côté de la place de la Con-

corde, s'étendent jusqu'à l'Arc de triomphe de l'Étoile. Le quai de la Conférence les borne au S., les jar-

dins du faubourg Saint-Honoré les longent au N. C'était, il y a deux siècles et demi, un vaste terrain presque inhabité, couvert de vergers et de prairies et souvent envahi par les eaux de la Seine, lors des crues du fleuve. En 1616, Marie de Médicis fit planter, près du quai de la Conférence, trois allées d'arbres dont l'accès était interdit au public et qui ont conservé le nom de *Cours-la-Reine*. En 1670, le reste de la plaine, également planté d'arbres, s'appela promenade du *Grand-Cours*. Un peu plus tard seulement, la promenade entière prit son nom actuel de Champs-Élysées. Le surintendant des bâtiments royaux, Marigny, fit niveler entièrement le terrain et renouveler les plantations, en 1764. Après la Révolution, la Convention nationale décora l'entrée principale, du côté de la place de la Concorde, des deux groupes en marbre sculptés par Coustou, et connus sous la dénomination de *chevaux de Marly*. Lors des invasions de 1814 et 1815, les soldats anglais bivaquèrent aux Champs-Élysées et les dévastèrent tellement qu'il fallut les replanter en partie en 1818 et 1819. Cette belle promenade faisait autrefois partie du domaine de la couronne. En 1828, l'État en a concédé la propriété à la ville de Paris, qui n'a pas cessé de l'embellir. C'est aujourd'hui, avec le bois de Boulogne, la promenade la plus fréquentée de Paris.

Le matin, les Champs-Élysées sont déserts. Ils commencent à s'animer vers 2 heures de l'après-midi. De 4 à 6 heures, quand le temps est beau, l'avenue principale est presque entièrement remplie d'équipages et de cavaliers qui vont

au bois de Boulogne ; et les contre-allées, surtout celle de dr., sont envahies par la foule des promeneurs ou des curieux. Le soir, pendant l'hiver, les Champs-Élysées offrent encore un aspect plus désert que le matin, bien qu'ils soient remarquablement éclairés ; mais, pendant l'été, ils deviennent plus animés et plus bruyants qu'au milieu du jour.

L'avenue principale est bordée, à dr. et à g., de deux contre-allées où l'asphalte permet au piéton de circuler à pied sec, depuis la place de la Concorde jusqu'à l'Arc de triomphe de l'Étoile. Des rangs de chaises et de fauteuils sont placés au bord de l'avenue. Du côté des jardins, un rang de petites boutiques foraines, d'un modèle uniforme, offre aux enfants des macarons, du pain d'épices et des joujoux. Plusieurs équipages de chèvres traînent d'élégantes voitures, presque toujours chargées de marmots. Des musiciens ambulants, des montreurs de curiosités, le théâtre du fameux Guignol, celui de Gringalet, avec leur auditoire liliputien, les jeux de bague, les cafés-concerts, avec leurs chanteurs et leur chanteuses en plein vent, donnent à cette partie des Champs-Élysées l'aspect d'une foire perpétuelle. Les cafés et les restaurants abondent. Des deux côtés de la grande allée, au milieu des massifs, on remarque d'élégantes fontaines aux eaux jailissantes. Un peu plus loin, l'ancien palais de l'Exposition (V. ci-dessous, chap. XIII) occupe l'emplacement de l'ancien carré Marigny, cher aux amateurs du jeu de boule ; plus loin encore, à dr., le Cirque d'été ou Cirque de l'Impératrice, derrière lequel s'étend l'avenue Gabriel, termine



Grande avenue des Champs-Élysées.

une place que décorent deux pavilions et une belle fontaine. Enfin, vis-à-vis de la façade occidentale du palais de l'Industrie, s'élève un monument circulaire semblable, pour la forme et l'architecture, au Cirque de l'Impératrice, et dans lequel a été transférée l'exposition permanente des panoramas.

Presque en face du palais de l'Industrie, de l'autre côté des Champs-Élysées, le jardin du palais de l'Élysée (V. ci-dessous, ch. VIII) fait saillie sur l'avenue Gabriel.

L'aspect général des Champs-Élysées vient d'être transformé d'une manière complète : à dr. et à g. de l'avenue, et tout autour du palais de l'Industrie, s'étendent de charmantes pelouses

qu'ombragent des arbres verts et diverses plantes exotiques apportées à grands frais de la Hollande. Les Champs-Élysées sont maintenant un jardin anglais, dont les frais massifs encadrent des fontaines jaillissantes et des établissements de toutes sortes, au nombre desquels se distingue l'élégant pavillon consacré aux concerts Musard, pendant la saison d'été.

Un grand bassin avec jet d'eau, situé au milieu de la grande ave-

nue, à l'endroit qu'on nomme le Rond-Point, marque le commencement de la seconde partie des Champs-Élysées. Arrivés là, nous voyons s'ouvrir sur la g. deux autres avenues : l'avenue d'Antin, qui aboutit au pont des Invalides ; l'avenue Montaigne, qui se termine au pont d'Alma ; toutes deux conduisant au Cours-la-Reine.

L'avenue Montaigne, où est située la maison pompéienne du prince Napoléon (V. ci-dessous, ch. X), s'appela longtemps l'*allée des Veuves*, parce que, sous la République, elle n'était fréquentée que par les voitures des veuves en deuil, à qui les convenances défendaient de paraître en public. A l'O. de cette avenue



Fontaine des Champs-Élysées.

s'élève le quartier François I^{er}, ainsi nommé de la maison que ce prince avait fait bâtir à Moret, près de Fontainebleau, et qu'on a transportée, en 1826, au coin de la rue Bayard et du Cours-la-Reine (V. ci-dessous, chap. X). Près de l'entrée de l'avenue Montaigne est situé le bal Mabille.

A dr. l'avenue Matignon et le prolongement de l'avenue d'Antin conduisent au faubourg Saint-Honoré. Mais rentrons dans la principale ave-



Jardins des Champs-Elysées.

nue et avançons vers l'Arc de l'Étoile. Les Champs-Élysées, à partir de ce point, ne sont plus qu'une avenue bordée de contre-allées, le long desquelles s'élèvent de magnifiques hôtels, pourvus de jardins pour la plupart. Le Jardin d'Hiver, qui n'existe plus, se trouvait à g., près du Rond-Point; la rue Matignon l'a remplacé; le Château des Fleurs est

du même côté, beaucoup plus haut, au delà de la rue d'Albe et du boulevard de l'Alma. La rue d'Albe a été ouverte en partie sur l'emplacement occupé par le magnifique hôtel de la duchesse d'Albe, sœur de l'impératrice Eugénie, et par l'élégant pavillon qu'habitait M. Émile de Girardin. De belles maisons, aux façades richement sculptées, et parmi



Ancien Jardin d'Hiver.

esquelles on remarque celles de la comtesse Lehon et de Mme de Montijo, mère de l'impératrice, bordent la grande avenue jusqu'à la place de l'Étoile (pour cette place, V. ci-dessus, chap. IV).

LE PARC DE MONCEAUX.

Le parc de Monceaux, *Monceau* ou *Mousseaux*, ainsi appelé du nom d'un ancien village sur l'emplacement duquel il a été créé, au N. O. de Paris, fut planté, en 1778, par Philippe d'Orléans (le père du roi Louis-Philippe), alors duc de Chartres, sur les dessins de Carmontel, qui en fit un délicieux jardin anglais. Le terrain était nu et aride; Car-



Parc de Monceaux.

montel y créa des accidents et y conduisit l'eau en abondance. Il y éleva des tombeaux, des temples, des pagodes, des obélisques, des kiosques, des grottes, un château fort en ruine, un moulin à vent hollandais, une pompe à feu ; il y planta des vignes à l'italienne, y établit des jeux de bague, des jets d'eau, des fontaines et des cascades.

Un décret de la Convention (floreal an 11) ordonna que ce parc serait affecté à divers établissements d'utilité publique. On y établit un jardin, une promenade ; on y plaça des jeux, un bal ; mais quelques an-



Parc de Monceaux : la Pyramide.

nées plus tard, son éloignement du centre de Paris et la difficulté des communications le firent abandonner du public. Napoléon le donna à Cambacérès, qui le rendit ensuite à l'Empereur, à cause des frais énormes d'entretien que cette propriété exigeait. Louis XVIII le restitua à la famille d'Orléans, qui le

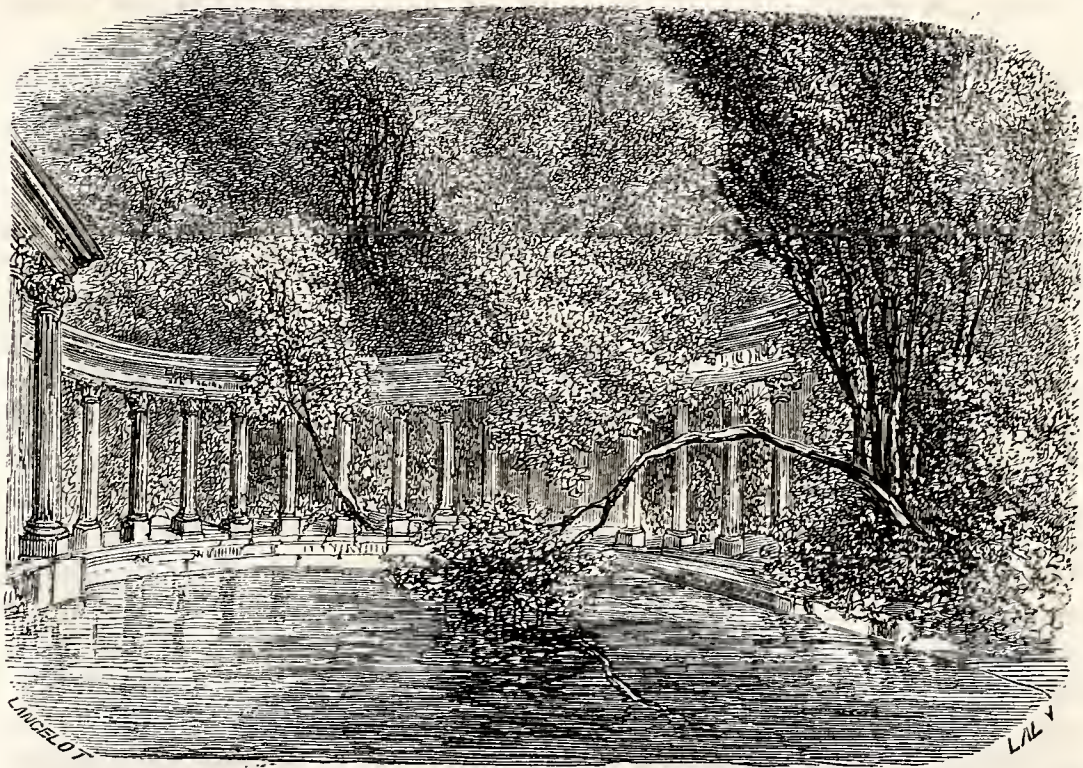
posséda jusqu'aux décrets présidentiels du mois de janvier 1852.

Il y a peu d'années encore, le parc de Monceaux n'était point ouvert au public ; on obtenait cependant la permission de le visiter. Il était, en effet, la propriété indivise de l'État et des héritiers de la princesse d'Orléans qui, depuis, ont

cédé leurs droits à M. Émile Péreire. Une partie (11 000 mètr. env.) appartenait à l'État seul; enfin le sol du large fossé qui séparait au N. le parc de l'ancien boulevard extérieur était la propriété de la ville.

La création des boulevards Malesherbes et de Monceaux fit céder à la ville de Paris la propriété entière du parc, destiné désormais à servir de promenade publique. Mais en même

temps elle nécessita de nombreuses modifications. Des 190 749 mètr. carrés qui formaient autrefois la superficie totale du parc, 87 923 mètr. seulement ont été conservés en jardin. Le reste a été affecté à l'établissement d'un riche quartier et de nouvelles voies de communication. L'étendue du parc de Monceaux paraîtra cependant agrandie par le voisinage immédiat du bou-



Parc de Monceaux : la Naumachie.

levard et par la servitude, imposée aux acquéreurs de lots en bordure sur les voies publiques qui y seront ouvertes, de conserver en jardins une zone de 15 mètr. de largeur, close de grilles d'un modèle uniforme. Ces nouvelles voies publiques sont le prolongement de la rue de Lisbonne jusqu'à la rue de Courcelles, et une rue nouvelle qui sera tracée entre le point d'intersection

de la rue de Courcelles par l'avenue de Monceaux et l'ancien boulevard extérieur.

Dans le voisinage immédiat du parc, les rues de Valois et de Courcelles seront élargies : la première, à 15 mètr. entre le boulevard de Malesherbes et le carrefour des rues de Lisbonne et de Messine, à 12 mètr. de ce carrefour à la rue de Courcelles; la seconde, à 20 mètr. de la

rue de Valois à l'ancien boulevard extérieur.

Le jardin a une entrée principale à la rotonde de l'ancienne barrière de Chartres; deux autres entrées pour les voitures sont établies, l'une, rue de Courcelles, en face de l'avenue de Monceaux, l'autre, sur le boulevard Malesherbes. On vient de terminer la pose de la grille sur la rue de Courcelles. Elle est percée de cinq portes : une grande, dite Impériale, au centre; deux autres, à dr. et à g., pour les voitures; deux plus petites, aux extrémités, pour les piétons. Toutes ces portes sont séparées par des pilastres à jour d'ordre ionique, surmontés de gracieux amortissements. La grille est aux armes de la ville et au chiffre de l'Empereur.

Deux entrées secondaires sont placées, l'une sur l'ancien boulevard extérieur de Courcelles, en face des rues nouvelles à ouvrir dans la plaine de Monceaux, et l'autre sur la rue de Valois, au carrefour formé par les rues de Lisbonne et de Messine.

Les entrées que nous venons d'indiquer sont reliées entre elles par deux voies carrossables, de 15 mètr. de largeur, garnies d'élégants candélabres à gaz et de bordures en granit.

Indépendamment de ces deux grandes artères et d'une allée de ceinture destinée à donner accès

aux hôtels qui entoureront le parc, toutes les autres allées sont conservées, ainsi que les massifs, dont une profusion de fleurs forme la bordure. Pour assurer l'écoulement des eaux, deux égouts ont été établis dans chacune des grandes allées du jardin. Une conduite principale, embranchée sur celles qui entourent le parc, alimente les bouches d'eau réparties de côté et d'autre pour l'arrosage des pelouses ainsi que pour l'approvisionnement de la naumachie et de la cascade.

On a soigneusement restauré toutes les curiosités que le démembrement du parc avait laissé subsister, telles que la *rivière*, le *pont*, le massif pittoresque de *rochers* et la *grotte*, le *bois* de haute futaie et le *tombeau* qui s'y cache, et surtout la *naumachie*, vaste bassin ovale, entouré en partie d'une colonnade corinthienne. La *rotonde*, complètement transformée, sert d'habitation aux gardiens-chefs du parc. De plusieurs points de cette délicieuse promenade, on découvre l'arc de triomphe de l'Étoile et les coupoles dorées de la nouvelle église grecque. L'aspect enchanteur du parc de Monceaux, le silence et le calme dont on y jouit, feront certainement des somptueux hôtels qui s'élèvent alentour les habitations les plus recherchées du nouveau quartier bâti au N. O. de Paris.

LE JARDIN DU PALAIS-ROYAL.

Nous renverrons, pour le jardin du Palais-Royal, à la description du palais dont il forme une dépendance et dont les galeries l'entourent de toutes parts. Ce jardin n'est d'ail-

leurs un lieu de promenade que pour les habitants des quartiers voisins; il n'offre qu'un intérêt secondaire à la curiosité des étrangers (V. ci-dessous, chap. VIII).

LE JARDIN DES PLANTES.

La ménagerie et les nombreuses collections d'histoire naturelle réunies au Jardin des Plantes font ranger naturellement ce jardin parmi les établissements scientifiques (V. ci-dessous, chap. XV).

LES SQUARES.

Nous avons déjà parlé des squares de la place Louvois, du Château-d'Eau et des Innocents (V. ci-dessus, chap. IV); les squares



Square du Temple.

du Conservatoire des Arts et Métiers, du Temple et de Saint-Jacques la Boucherie, méritent aussi quelques détails.

Le **square du Conservatoire des Arts et Métiers** occupe une superficie de 4650 mètr.; il est entouré d'une élégante balustrade en pierre de Saint-Yllie (Jura), de 216 mètr. de

développement et coupée par 48 pilastres. Ces pilastres supportent 28 coupes et 20 candélabres en bronze, aux armes de la ville de Paris.

Quatre grilles en fer forgé, d'un beau style, donnent accès dans le square. Celles qui sont placées sur le boulevard de Sébastopol et dans la rue Saint-Martin ont chacune

9 mètr. 30 cent. de largeur ; celles des rues latérales n'ont que 4 mètr. 40 cent. Des deux côtés du square se trouvent deux bassins en pierre, ornés de figures en bronze, représentant les Arts, le Commerce, l'Industrie et l'Agriculture. Des têtes de lions et des guirlandes de fleurs et de fruits complètent la décoration. Les statues de l'Agriculture et de l'Industrie ont été exécutées par M. Gუმery. Une femme, armée d'une faucille et s'appuyant sur une gerbe d'épis, personnifie l'Agriculture. L'Industrie se présente sous les traits d'un jeune homme qui tient un marteau d'une main ; une enclume et divers instruments sont près de lui.

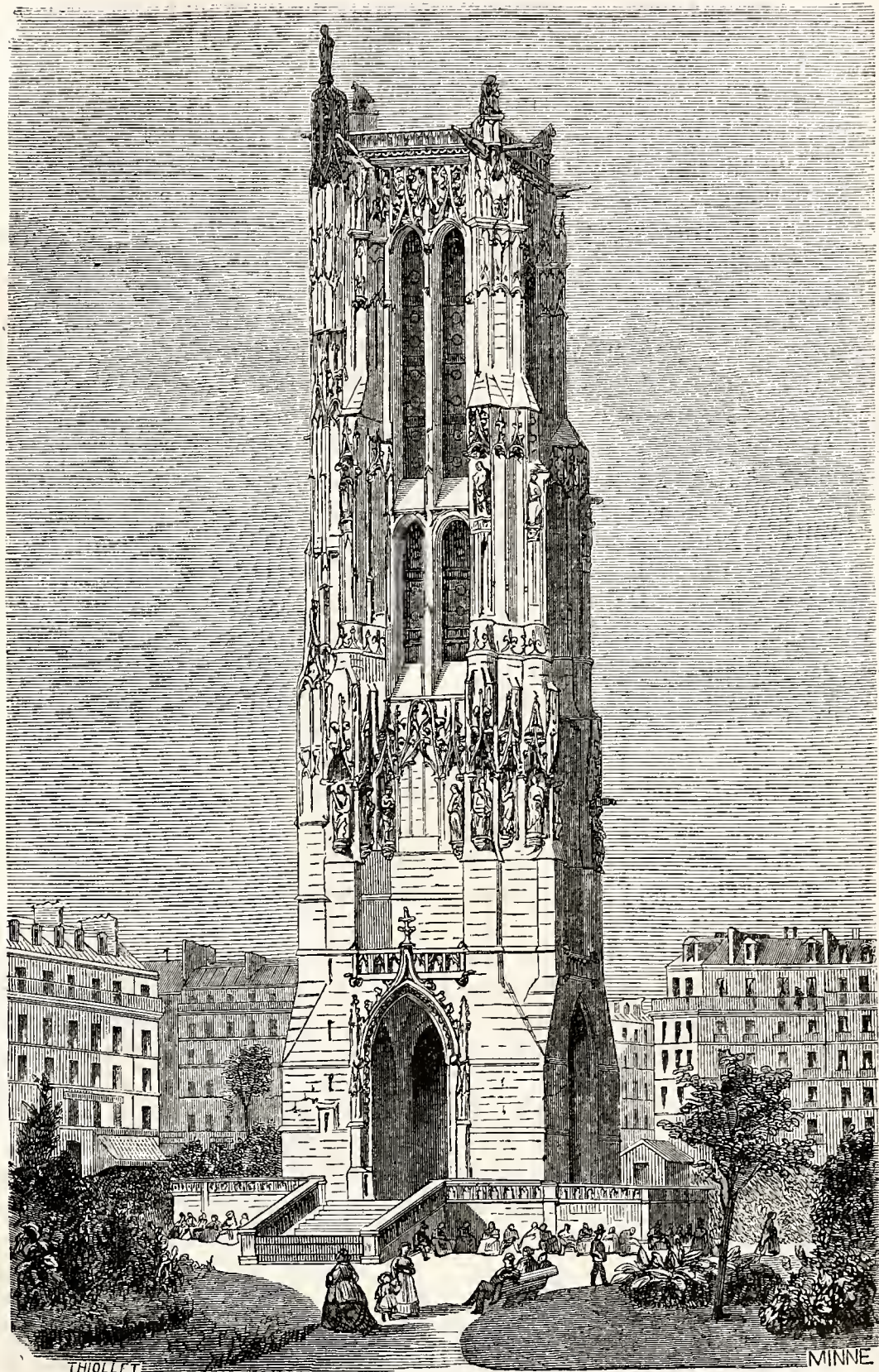
A l'autre fontaine, dont les statues sont de M. Ottin, le Commerce est figuré par un jeune homme qui s'appuie sur une ancre et qui tient de la main droite une bourse et de l'autre une balance. Une statue, caractérisée par une lyre, un laurier et le flambeau du génie, personnifie les Beaux-Arts sous les traits d'une femme.

Le **square du Temple** est situé au sud du marché du même nom, entre les rues Perrée, Molay, de Bretagne et du Temple. Il remplace le jardin du couvent des Bénédictines du Saint-Sacrement, établies en 1814, par la princesse de Condé, dans l'ancienne forteresse du Temple. Ce square a été dessiné et planté sous la direction de M. Alphand, ingénieur en chef du service des promenades et des plantations de la ville de Paris, par MM. Soulard, ingénieur, Barillet, jardinier en chef du bois de Boulogne, et Chantain, chargé plus spécialement du choix des essences. Sa superficie to-

tale est de 7221 mètr. carrés, dont 3269 sont occupés par les pelouses, 1717 par les allées, et 2035 par les massifs. Sa forme est celle d'un rectangle trapézoïde, de 128 mètr. de longueur sur 57 mètr. de largeur moyenne. Une grille en fer, de 1 mètr. 60 cent. de hauteur, forgée d'après les dessins de M. Davioud, entoure le square de tous côtés. Une *cascade*, tombant au milieu d'un groupe de rochers apportés de Fontainebleau, alimente une petite pièce d'eau qui peut contenir 750 mètr. cubes. 14000 arbres ou arbustes, pour la plupart à feuilles persistantes, se partagent en 16 massifs. On remarque surtout un saule pleureur qui, assure-t-on, compte quatre siècles d'existence, et un groupe de tilleuls sous lesquels Louis XVI aimait à se reposer pendant sa captivité au Temple. C'est là que l'infortuné monarque vint quelquefois donner ses leçons au Dauphin, pendant l'automne de 1792.

Le **square Saint-Jacques** occupe, entre la rue de Rivoli au N., la rue Saint-Martin à l'E., l'avenue Victoria au S. et le boulevard de Sébastopol à l'O., une partie de l'emplacement de l'ancienne église Saint-Jacques la Boucherie.

Cette église, antérieure au XII^e s., souvent restaurée et agrandie depuis, fut vendue, en 1797, comme propriété nationale, et démolie peu après. La **Tour**, qui subsiste au milieu du square, en est aujourd'hui le seul reste. Elle s'élevait à l'angle S. O. de la façade occidentale. Commencée en 1508, sous le règne de Louis XII, et achevée en 1522, elle fut construite, dit-on, aux frais de Nicolas Flamel, libraire et écrivain juré de l'Université de



Tour Saint-Jacques la Boucherie.

Paris. Ce savant modeste avait acquis, par son travail et son économie, une fortune si considérable que ses contemporains le considèrent comme un sorcier ou comme un alchimiste qui avait trouvé la pierre philosophale.

La tour Saint-Jacques a 52 mètr. d'élévation depuis le sol jusqu'à la balustrade de la plate-forme. A l'angle N. O. de cette plate-forme s'élevait autrefois, sur un gracieux clocheton, la statue colossale de saint Jacques le Majeur; les autres angles étaient décorés des animaux symboliques des évangélistes, l'aigle, le lion et le bœuf. Pendant la Révolution, la statue de saint Jacques fut abattue et les figures d'animaux furent mutilés.

« Un marché de friperie, appelé la cour du Commerce, occupa longtemps le sol devenu libre après la destruction de l'église, dit M. de Guilhermy; dans son *Itinéraire archéologique de Paris*. Une fabrique de plomb de chasse s'installa dans l'étage le plus élevé de la tour. Enfin cette tour fut mise en vente par les héritiers de son dernier propriétaire, en 1836, au moment où la faveur publique revenait aux monuments du moyen âge, délaissés depuis tant d'années. L'administration municipale s'en rendit adjudicataire au prix de 250 000 fr. Par un bonheur inespéré, la tour Saint-Jacques ne s'est trouvée sur aucun de ces alignements inflexibles que rien ne peut faire dévier. Elle continue de dominer le vieux Paris, au milieu duquel sa structure élégante et fine forme la perspective la plus pittoresque. On monte à la plate-forme par 291 degrés, et de là, comme le dit

Sauval, en promenant ses regards sur la ville, on voit la distribution et le cours de toutes les rues, comme les veines du corps humain. »

Cette tour a été, il y a quelques années, habilement restaurée, et consolidée à sa base par l'établissement d'un terre-plein en forte pierre de taille que surmonte une balustrade. En 1855, on a placé au sommet de la tour une nouvelle statue saint Jacques et restauré les animaux des autres angles. La statue de Pascal, par M. Cavelier, a été installée sous la clef de voûte. Pascal renouvela, en effet, dans cette tour ses expériences sur la pesanteur de l'air, qu'il avait faites pour la première fois sur la montagne du Puy-de-Dôme. 19 autres statues contribuent à la décoration du monument.

Le square qui environne la tour Saint-Jacques, ses frais gazons, ses massifs de fleurs et de verdure, les grandes voies qui le longent, ont fait du quartier voisin, autrefois encombré de masures l'un des plus beaux quartiers de la capitale.

D'autres squares, semblables à ceux que nous avons décrits, sont ou doivent être prochainement ménagés autour de l'église Sainte-Clothilde, sur les places Vintimille et Laborde. L'administration veut en doter aussi les quartiers de la Chaussée-d'Antin et des Batignolles, du faubourg Poissonnière et du faubourg Montmartre. Il est même question de faire un jardin public dans de plus grandes proportions, et qui occuperait l'espace triangulaire situé entre l'hôpital de la Riboisière, le boulevard de Magenta et la rue projetée de Maubeuge.



Mare aux Biches.

LE BOIS DE BOULOGNE.

ous allons indiquer maintenant un certain nombre de promenades situées dans l'ancienne banlieue. Deux d'entre elles, le bois de Boulogne et le bois de Vincennes, sont encore en dehors de l'enceinte fortifiée; mais ces bois appartiennent à la ville et méritent d'ailleurs, à tous les titres, d'être comptés au nombre des promenades de Paris. Ce sont, en effet, les plus vastes, les plus variées, les plus belles, les plus fashionables, les mieux dessinées, les mieux entretenues des promenades que fréquente la population parisienne.

Le **bois de Boulogne**, dont nous nous occuperons d'abord, ce *bois* qui a eu jadis le droit de s'appeler *forêt*, et qui serait autorisé à pren-

dre maintenant le nom de *parc*, n'est séparé que par une faible distance des Champs-Élysées, auxquels le relie de magnifiques avenues.

Nous indiquerons d'abord aux promeneurs les nombreux moyens de transport dont ils peuvent se servir pour se rendre au bois de Boulogne; nous esquisserons ensuite rapidement les principaux traits de son histoire; enfin, après avoir décrit ses curiosités actuelles, nous passerons en revue les villages et les châteaux qui l'entourent, et dont la plupart rappellent un grand nombre d'événements historiques ou d'anecdotes littéraires.

MOYENS DE TRANSPORT.

Dix, quinze et vingt minutes suffisent pour aller à pied de l'Arc de l'Étoile aux portes du bois de Boulogne connues sous les noms de portes Maillot, des Sablons, Dauphine, et grille de la Muette. Quand on a dépassé l'Arc de Triomphe, on voit s'ouvrir en face de soi et sur sa gauche trois larges avenues. En face, et continuant les Champs-Élysées, descend l'*avenue de Neuilly*; à g., le long de l'Hippodrome, monte l'*avenue de Saint-Cloud*, autrefois l'*avenue Charles X*; et, entre ces deux routes, qui mènent l'une à Neuilly et l'autre à Saint-Cloud, l'*avenue dite de l'Impératrice* attire surtout l'attention par sa largeur, par son animation, par son encadrement, par le paysage qui la termine. Cette avenue, ouverte en 1855, a une longueur de 1300 mètr. sur 100 mètr. de largeur; elle est formée: d'une chaussée centrale de 16 mètr. pour les voitures; de deux contre-allées de 12 mètr.

chacune: l'une pour les piétons (à g.), l'autre pour les cavaliers (à dr.); de deux zones de 27 mètr. chacune, converties en pelouses plantées; et enfin de deux rues latérales, de 8 mètr., pour le service des propriétés riveraines. Ces propriétés sont closes, sur toute l'étendue de l'avenue, d'une grille très-riche, d'un modèle uniforme. Les habitations ne peuvent être élevées à une distance moindre de 10 mètr. de la grille de clôture, et des parterres sont établis dans l'intervalle. Huit mille arbres et arbustes ont été plantés sur les pelouses de l'avenue. Ils sont groupés en massifs et représentent une collection des espèces les plus rares employées dans les parcs et les jardins. On a eu recours, pour se les procurer, aux principales pépinières des environs de Paris, des rives de la Loire, du midi de la France, de l'Algérie et de la Belgique.

Quand on descend l'avenue de l'Impératrice, on aperçoit, au-dessus du bois de Boulogne, le mont Valérien et les coteaux de Saint-Cloud, de Bellevue, de Meudon. Avant d'arriver à la *porte Dauphine*, — on appelle ainsi cette entrée du bois, — on ne traverse que deux routes, la route de Saint-Denis et la route stratégique qui longe les fortifications parallèlement au chemin de fer d'Auteuil. Des plantations d'arbres verts cachent autant que possible les talus et les fossés du mur d'enceinte. Ce passage franchi, il faut, si l'on veut gagner les lacs, suivre la *route du Lac*, qui s'ouvre en face et qui conduit en 10 min. à l'extrémité du lac inférieur.

A-t-on pris, au contraire, l'avenue de Neuilly, on passe devant la

chapelle saint-Ferdinand (V. ci-dessous, chap. VII), avant d'atteindre, en 10 min., la *porte Maillot*, située à 20 min. de l'embarcadère du lac inférieur; ou, en 20 min., la *porte des Sablons*, qui est un peu moins éloignée de cet embarcadère. Quant à l'avenue de Saint-Cloud, elle mène directement, en 20 ou 25 min., à la *grille de la Muette*.

Si l'on se rend au bois de Boulogne par Passy, on peut, de l'extrémité de la Grande-Rue, où la station du chemin de fer d'Auteuil a été établie, gagner en 5 min. soit la *porte de Passy* par l'avenue de g. que côtoie le chemin de fer, soit la *grille de la Muette* en longeant à dr. les murs et les fossés du jardin de la Muette.

Enfin si l'on va au bois par Auteuil, on trouve la porte du même nom tout à côté de l'embarcadère du chemin de fer.

N. B. Afin de bien comprendre toutes ces indications préliminaires, quand on est étranger, on doit consulter le plan ci-joint.

Pour aller au bois de Boulogne, si l'on ne sait pas ou bien si l'on ne veut pas marcher, on peut prendre des chevaux, des voitures de place ou de remise, divers omnibus et deux chemins de fer.

Les *chevaux* de selle se louent de 6 à 10 fr. la course, — non pas, bien entendu, les affreuses bêtes éreintées qui se trouvent encore aux abords du bois en compagnie d'ânes aussi peu recommandables, — mais de beaux et bons chevaux de maître. On pourra s'en procurer chez les principaux loueurs ou marchands de chevaux de Paris.

On trouvera aux renseignements généraux, en tête du volume, le prix

des *voitures de place* et de remise, ainsi que l'indication des *omnibus* qui conduisent au bois de Boulogne et dans les localités environnantes.

Les *chemins de fer* sont au nombre de deux, desservis, l'un par des chevaux, l'autre par des locomotives.

Les voitures du *chemin de fer* desservi par des *chevaux* stationnent sur la place de la Concorde, à la descente du pont. Elles conduisent de cette station, par le Cours-la-Reine et les quais, à Passy, au Point-du-Jour, aux ponts de Sèvres et de Saint-Cloud. On paye pendant la semaine :

	Intér.	Extér.	Militaires.
Pour Passy.....	15 c.	10 c.	05 c.
Pour Auteuil et le Point-du-Jour..	30	20	10
Pour Sèvres ou Saint-Cloud....	45	30	15

Les dimanches et les jours de fêtes, les prix sont ainsi fixés :

	Intér.	Extér.	Militaires
Pour Passy.....	25 c.	15 c.	05 c.
Pour Auteuil et le Point-du-Jour..	40	25	10
Pour Sèvres ou Saint-Cloud.....	55	35	15

Ce chemin de fer a été construit en 1854 par M. Loubat. De la place de la Concorde à Sèvres ou à Saint-Cloud on compte 8 kil. La durée du trajet est de 45 min.

Le *chemin de fer* desservi par des *locomotives* part de l'embarcadère des chemins de fer de l'Ouest, situé dans la rue Saint-Lazare. Il a été concédé en 1852 et inauguré en 1854. Sa longueur totale est de 9 kil. Il a deux voies sur tout son parcours, et il a nécessité des travaux considérables, car il court d'une extrémité à l'autre dans une tranchée qui, en certains endroits, a

8 mètr. de profondeur. Aussi la compagnie a-t-elle cru devoir faire planter les talus qui le bordent de plantes et d'arbustes de toutes sortes destinés à former un double rideau de verdure et de fleurs. On n'y compte pas moins de quatorze ponts tous en fonte et en tôle, d'un modèle solide, uniforme, et d'une élégante simplicité. Les stations, très-rapprochées l'une de l'autre, sont au nombre de cinq, sans y comprendre les deux stations extrêmes. Des convois partent toutes les demi-heures, aux heures et aux trente minutes de Paris, aux vingt-six et

aux cinquante-six minutes d'Auteuil, de huit heures du matin à six heures trente minutes du soir, et toutes les heures, aux trente minutes de Paris, aux vingt minutes d'Auteuil, de six heures trente minutes du soir à huit heures trente minutes. Les derniers départs ont lieu à dix heures du soir de Paris, à neuf heures vingt minutes d'Auteuil. Mais un train part de Paris à minuit dix minutes. Tous les trains desservent toutes les stations. On peut s'abonner pour six mois ou pour un an.

Le prix des places est ainsi fixé (les enfants payent place entière) :

PRIX DES PLACES DE PARIS A :	LA SEMAINE.				DIMANCHES ET FÊTES.			
	Voyage simple.		Aller et Retour.		Voyage simple.		Aller et Retour.	
	Wag.	Dilig.	Wag.	Dilig.	Wag.	Dilig.	Wag.	Dilig.
	cent.	cent.	cent.	cent.	cent.	cent.	cent.	fr. c.
Batignolles.....	20	30	25	50	30	40	50	» 75
Courcelles.....	20	30	25	50	30	40	50	» 75
La porte Maillot (Neuilly).....	30	40	50	70	45	60	75	1 »
L'avenue de l'Impé- ratrice.....	30	40	50	70	45	60	75	1 »
Passy.....	30	40	50	70	45	60	75	1 »
Auteuil.....	30	40	50	70	45	60	75	1 »
Trajet entre deux stations.....	20	30	»	»	30	60	»	» »

Le chemin de fer d'Auteuil suit d'abord le chemin de Saint-Germain; mais, au delà du double souterrain des Batignolles, et vers les ateliers de réparation, il s'en sépare à g. C'est là qu'est établie la *station de Batignolles* (2 kil.). A peu de distance, dans la plaine où s'élève le nouveau quartier de

Monceaux, au point de rencontre du boulevard de Neuilly, se trouve la *station de Courcelles* (3 kil.), destinée surtout à la population du village Levallois, qui, créé depuis dix ans à peine, a déjà pris une extension considérable. De Batignolles jusqu'à la *station de la porte Maillot* (5 kil.), construite

sur l'avenue de Neuilly, près de la chapelle Saint-Ferdinand et de l'entrée du bois de Boulogne, s'étend un double boulevard, le boulevard Péreire, large, sablé, planté d'arbres, et qui forme une belle promenade. De la porte Maillot à (6 kil.) la *station de la porte Dauphine* (avenue de l'Impératrice) et de la porte Dauphine à Passy, on longe presque constamment les fortifications à dr., mais on ne les voit pas. Les ponts deviennent des tunnels, tant ils sont longs, tant l'obscurité y est grande. A la *station de Passy* (7 kil.), non-seulement on revoit la lumière du jour, mais on sort des tranchées pour dominer, à g., la chaussée de la Muette, à dr., les quinconces au milieu desquels se trouve le Ranelagh. Enfin, après s'être rapproché des fortifications dont on ne s'éloigne plus, on aperçoit à g. la villa Montmorency (V. ci-dessous, p. 260). La *station d'Auteuil* (9 kil.), le point le plus extrême de ce chemin de fer, qui devait être continué jusqu'à Saint-Cloud, jusqu'à Sèvres, et même jusqu'au chemin de fer de la rive g., est établie à la porte du bois, à 5 min. de la mare d'Auteuil, à 10 min. à peine de la butte Mortemart. (V. le plan, la description du bois et *Auteuil*.)

RÉSUMÉ HISTORIQUE.

La Seine, au sortir de Paris, incline vers le S. O., jusqu'au pied du coteau que domine le château de Meudon. Là, elle se redresse et coule vers le N. et le N. E. jusqu'après de Saint-Denis. La presque île étroite et allongée qu'elle embrasse dans cette circonvolution était, aux premiers temps de la monarchie

française, couverte dans presque toute son étendue par une forêt qu'on appelait *Rouvray* ou plutôt *Rouvet* (*Roveretum*), car le chêne-rouvre (*quercus robur*) en était l'essence dominante.

Cette forêt paraît avoir été entamée pour la première fois vers la fin du VI^e s. de l'ère chrétienne. Quelques huttes de paysans en échancrèrent alors la lisière orientale, sur le bord du fleuve. Ce premier village s'appela *Nimio* en latin, *Nijon* en langue vulgaire. Peu à peu, le terrain environnant fut défriché, et l'on y planta de la vigne. Vers le commencement du VII^e siècle, en 623, saint Bernard, évêque du Mans, qui, soit par donation du roi Clotaire II, soit par des acquisitions subséquentes, était devenu propriétaire de Nijon et de tout son territoire, légua ce domaine à la ville de Paris, ou, plus vraisemblablement, à l'évêque de cette ville.

Tout porte à croire que *Nijon* était situé au bas du coteau où s'élevèrent plus tard Chaillot et Passy. Ces deux villages, ainsi qu'Auteuil, existaient au commencement du XIII^e s., et la forêt de Rouvray avait considérablement diminué de ce côté-là. A l'occident, le hameau nommé d'abord Menuz-lez-Saint-Cloud, puis Boulogne, et un petit port établi sur le point où la route de Paris à Nanterre rencontrait la Seine, en avaient aussi dévoré une partie.

On trouvera dans les paragraphes spécialement consacrés à Neuilly, à Passy, à Auteuil, à Boulogne, à Longchamp, des détails plus précis sur les diminutions successives qu'eut à subir la fo-

rêt de Rouvray avant de devenir le bois de Saint-Cloud, puis le bois de Boulogne. « A la révolution de 1789, les débris de cette forêt parsemaient encore de leurs bosquets touffus les grandes plaines qui entourent le bois actuel au N. et au S. C'étaient de vastes enclos, appelés *remises du roi*, et dans lesquels des gardes nourrissaient et propageaient le gibier. Plusieurs de ces remises couvraient le versant septentrional de la colline de Montmartre et s'étendaient même jusqu'aux portes de la ville de Saint-Denis. Aujourd'hui, les parcs de Monceaux et de Saint-Ouen témoignent seuls de la vaste étendue qu'avait jadis la forêt de Rouvray¹. »

Au xiv^e s., le bois de Saint-Cloud était infesté de voleurs et d'aventuriers. Un convoi qui contenait les bagages de Duguesclin y fut attaqué et pillé en plein jour. « C'est grand'pitié, sire, écrivit le connétable au roi Charles V, qu'à deux lieues de votre capitale on ne puisse voyager en sûreté, et qu'on soit exposé aux coups de main des larrons. A la paix prochaine, je ferai avec mes hommes d'armes, si Votre Majesté le permet, une chevauchée durant laquelle je purgerai la contrée de cette vermine. » Mais, malgré la permission accordée par le roi, Duguesclin n'eut pas le temps de faire main basse sur ces malandrins téméraires, « qui ne respectaient pas, selon les expressions de Charles V, les nippes de ses capitaines et qui dépouillaient son peuple. » Pendant plus d'un siècle, la réputation du bois de Saint-Cloud

ne fut guère meilleure que celle de la forêt de Bondy, de sinistre mémoire. Louis XI et son barbier Olivier le Daim, nommé grand *gruyer*¹ de la garenne de Rouvray, parvinrent à garantir d'abord au gibier, puis à la gent humaine, toute la sécurité désirable.

Louis XI avait donné la forêt de Rouvray, érigée en seigneurie, à son médecin Jacques Cottier, que le parlement en dépouilla dès que son royal malade eut rendu le dernier soupir. Ce fut à peu près à la même époque que le nom de bois de Boulogne prévalut. Plus tard, François I^{er}, ce roi si passionné pour la chasse, régularisa l'enceinte du bois, qui s'étendait encore jusque dans la plaine de Clichy; il l'entoura de murs; il y fit des plantations; il le peupla de gibier; il l'exonéra d'anciennes redevances et servitudes; enfin, il y éleva le château de Madrid. Henri II et Diane de Poitiers y donnèrent des fêtes brillantes; Charles IX y construisit la Muette et y présida à des chasses splendides; Henri IV y fit planter des mûriers pour y acclimater l'industrie de la soie; Louis XIII y chassa quelquefois, mais Louis XIV l'abandonna pour Versailles; et, si Louis XV y revint, ce ne fut que pour se livrer plus librement à ses débauches dans le château de la Muette. Vers la fin du xviii^e s., les premières courses de chevaux organisées en France eurent lieu au bois de Boulogne, que les pèlerina-

1. Le *gruyer* était le dignitaire chargé de juger les délits forestiers ou fluviaux. Le dernier grand *gruyer* du bois de Boulogne a été le maréchal prince de Soubise, gouverneur du château royal de la Muette.

1. M. Lobet, *le Bois de Boulogne*. Paris, L. Hachette et C^{ie}, 1856.



Bois de Boulogne : le parc aux Daims.

LALU

DEL. Goussier

ges mondains de Longchamp avaient mis à la mode. Louis XVI y passait tous les ans la revue des gardes françaises; Parmentier y fit, en dehors de la porte Maillot, les premiers essais de naturalisation de la pomme de terre; enfin, de nouveaux châteaux, Bagatelle, Neuilly, Boulogne, Madrid-Maurepas, Saint-James et le Ranelagh, s'élevèrent autour de son enceinte.

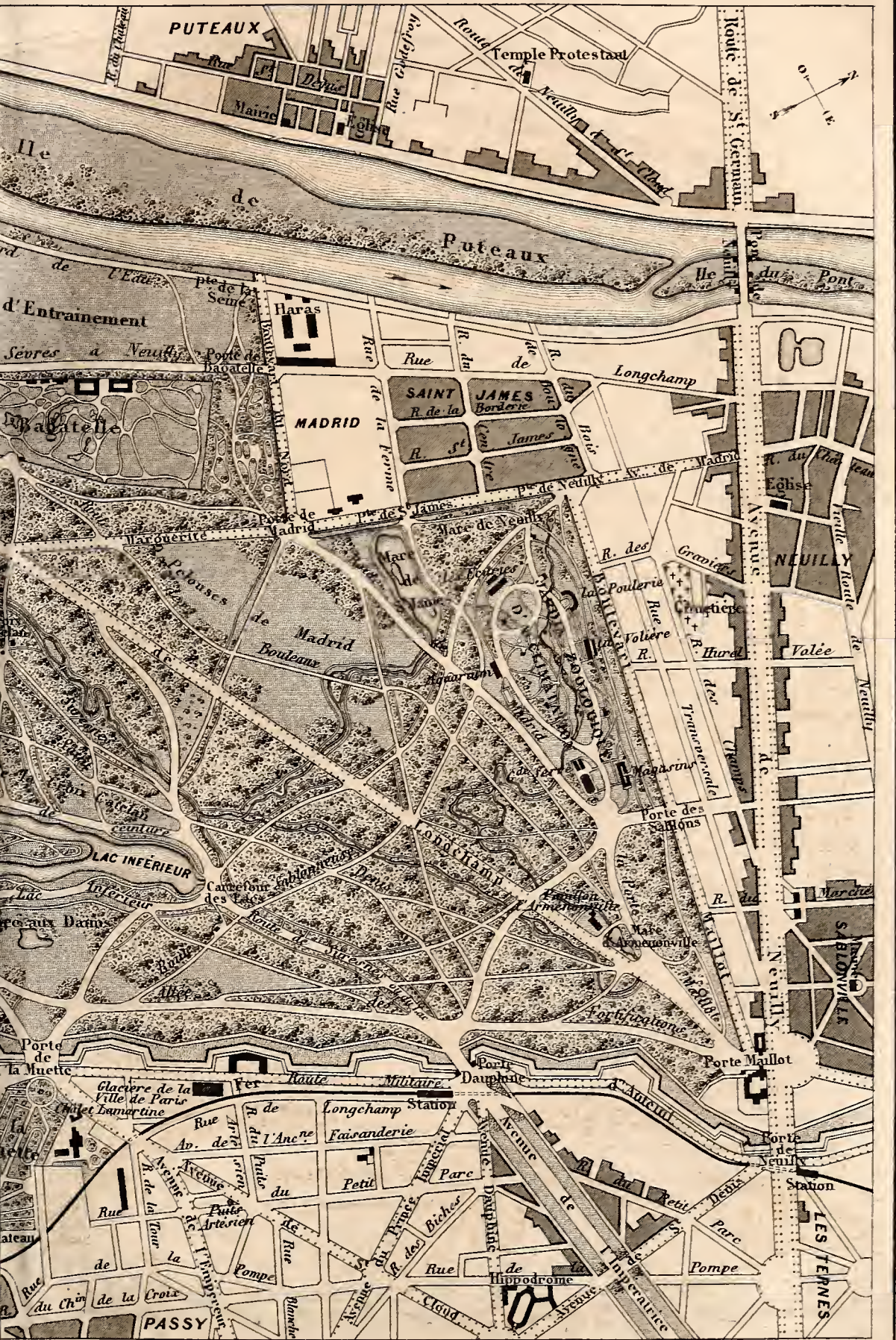
La Révolution dispersa, puis décima la société aristocratique ou littéraire, qui peuplait alors le bois de Boulogne et ses environs; elle détruisit une partie de leurs habitations; elle fit plus, elle abattit, pour se procurer du combustible, d'immenses taillis rendus depuis à la culture ou devenus des villages et des villes. Négligé, abandonné par l'État, saccagé par les populations voisines, le bois de Boulogne redevint un repaire de vagabonds et de voleurs, qui y détroussèrent souvent des promeneurs imprudents, s'ils n'osèrent pas y voler les nippes des capitaines obligés de le traverser pour aller à Saint-Cloud auprès de l'Empereur. Napoléon, voulant lui rendre sa beauté et sa sécurité perdues, y ordonna de grands travaux. Sous son règne, on le reboisa, on en releva les murs, on y traça de nouvelles allées, on y renouvela le gibier presque entièrement détruit, on y établit des gardes qui en expulsèrent les malandrins. Mais tous les projets conçus et préparés ne purent pas être exécutés. En outre, lors de la seconde invasion, l'armée anglaise abattit la partie comprise entre le Ranelagh et la porte Maillot, pour s'y installer et se chauffer. Un incendie détruisit son camp, qui dut être recon-

struit aux dépens des arbres restés debout. Bien des chênes, contemporains de François I^{er}, tombèrent alors sous les cognées britanniques. Les Prussiens et les Russes commirent aussi quelques dégâts sur d'autres points. Bref, quand les Alliés se retirèrent, le bois de Boulogne n'était plus qu'une sorte de lande couverte de débris et de bruyères. Un petit nombre de massifs situés autour de la croix Catelan, de la porte Maillot, de la mare d'Auteuil et de la porte de Longchamp, avaient seuls échappé à leurs ravages. Louis XVIII entreprit de faire disparaître les traces trop visibles de ces désastres. D'immenses plantations furent faites dans les allées. On substitua aux chênes, qui ne se couvrent de feuilles qu'au mois de juin, des platanes, des sorbiers, des acacias, des marronniers, des sycomores; on planta des massifs d'érables, de sapins, de cèdres, de genévriers, d'yeuses ou chênes verts, de mélèzes; mais les beaux arbres ne s'improvisent pas. Pendant une partie de la Restauration, le bois de Boulogne reçut peu de visiteurs fashionables. Après la révolution de juillet, pendant laquelle on avait détruit le gibier, il reprit toutefois plus d'animation. Ses allées droites et mal entretenues redevinrent aussi fréquentées qu'aux beaux jours de sa vogue d'autrefois; on s'y promenait surtout pour s'y faire voir. La foule, qui s'y entassait par caprice et par vanité dans les parties les plus poudreuses, n'avait pas assez d'esprit pour découvrir les rares promenades qu'il pouvait offrir encore aux véritables amateurs et aux artistes. Sa contenance était alors de 765 hectares





Dessiné par Aug. Thiollet



Gravé par F. Lefèvre, la Lettre par Varinot et Marquis



(13 760 mètr. de clôture), et on y entrait par douze portes. « On y trouvait, écrivait en 1836 l'auteur des *Chroniques de Passy*, des endroits assez solitaires pour s'y livrer à plus d'un genre de combat, et les rendez-vous qui s'y donnaient n'avaient pas toujours pour objet d'heureuses rencontres. »

Parmi les duels célèbres dont le bois de Boulogne a été le théâtre, figure en première ligne celui du comte d'Artois (Charles X) avec le duc de Bourbon (le dernier des Condé) en 1778. Le comte d'Artois avait insulté au bal la duchesse de Bourbon. Le duc, qui faisait d'ailleurs fort mauvais ménage, lui demanda raison de cette injure. Les deux adversaires se rendirent donc sur le terrain ; mais à peine avaient-ils croisé le fer qu'un ordre du roi mit fin au combat qui n'était pas même commencé. Aussi le peuple appela-t-il cette rencontre *le duel pour semblant*.

M. Quillet cite un autre duel, plus singulier et dont le résultat fut plus sérieux. C'est celui d'une Française et d'une Polonaise qui se disputèrent, l'épée à la main, le cœur d'un chanteur de l'Opéra nommé de Chassé. La Française fut blessée : après sa guérison, on l'enferma dans un couvent. La Polonaise se vit forcée de quitter la France. Quant à de Chassé, le duc de Richelieu le pria, au nom du roi, d'être plus réservé dans sa conduite.

« Dites à Sa Majesté, répondit de Chassé, que ce n'est pas ma faute, mais celle de la Providence qui m'a créé l'homme le plus aimable du royaume.

— Apprenez, faquin, répliqua le duc, que vous ne venez qu'en troi-

sième : le roi passe avant vous, et moi après le roi. »

Aujourd'hui on ne se bat plus en duel au bois de Boulogne, on s'y brûle rarement la cervelle, on ne s'y pend presque jamais, on a presque cessé de s'y promener à âne ou sur des chevaux de louage. Si quelques amoureux s'y donnent encore des rendez-vous, ils ne peuvent plus s'y égarer dans les bosquets trop bien percés ou trop bien surveillés ; car le bois a subi une transformation telle que les habitudes, les manières, les mœurs, la toilette même des populations diverses qui en habitent les alentours ou qui le fréquentent d'ordinaire, ont dû nécessairement se modifier. En un mot, ce n'est plus un bois, c'est un parc.

Diminué du côté d'Auteuil, le bois s'est augmenté du côté de Boulogne et de Longchamp de 200 hectares de terrain acquis par la ville de Paris, et comprenant la plaine de Longchamp, les sports de Longchamp et l'ancien parc de Madrid-Maurepas. Ses limites sont actuellement : à l'E., les fortifications ; à l'O., la rive dr. de la Seine, depuis le village de Boulogne jusqu'à Neuilly ; enfin, au N. et au S., deux vastes boulevards, défendus par un saut de loup, et qui s'étendent, sur une longueur de plus de 8 kil., des fortifications à la Seine. Ces deux boulevards sont bordés d'une grille élégante, d'un modèle uniforme, au delà de laquelle s'élèvent de belles villas et de pittoresques cottages.

LE BOIS DE BOULOGNE EN 1862.

Vers la fin du xvi^e s., Henri III avait eu une singulière idée : il s'é-

tait proposé de transformer le bois de Boulogne en cimetière. Il aurait fait élever dans un point central, auquel auraient abouti six grandes allées, un magnifique mausolée pour y déposer son cœur et ceux des rois ses successeurs. Chaque chevalier de l'ordre du Saint-Esprit, qu'il avait fondé en 1598, se serait construit un tombeau de marbre orné de statues et séparé des tombeaux voisins par un petit espace sur lequel on aurait planté des ifs taillés de diverses manières. « Dans cent ans, disait Henri III, ce sera une promenade bien amusante; il y aura au moins quatre cents tombeaux dans ce bois. »

Heureusement l'empereur Napoléon III a plus d'esprit et de goût que n'en avait Henri III. Il a vécu longtemps en Angleterre avant que la République lui permît de rentrer en France; il sait mieux que personne combien les jardins publics de Londres sont supérieurs aux nôtres. Dès les premiers mois de l'année 1852, il songeait à doter Paris de l'un de ces parcs qui font l'agrément et la gloire de Londres. De 1848 à 1852, le bois de Boulogne avait fait partie du domaine de l'État; un décret du 2 juin 1852 l'a cédé à la ville de Paris aux conditions suivantes : 1° de subvenir à toutes les dépenses de surveillance et d'entretien; 2° de faire, dans un délai de quatre années, des travaux jusqu'à concurrence de 2 millions pour l'embellissement du parc et de ses abords; 3° de soumettre à l'approbation du gouvernement les projets de travaux à exécuter, et 4° de conserver leur destination actuelle aux terrains concédés.

A peine ce décret était-il rendu,

que la ville prenait possession de son nouveau domaine. Un habile architecte-paysagiste, M. Varé, remplacé depuis par un ingénieur des ponts et chaussées, M. Alphand, et par M. Barillet-Deschamps, jardinier en chef, traça les plans du parc projeté, d'après les indications que lui avait fournies l'empereur Napoléon III.

Les plans adoptés, — sauf modifications, — les travaux commencèrent. Ils ont duré plusieurs années et coûté bien des millions; mais aussi le bois de Boulogne a subi une transformation complète et il est devenu l'une des plus magnifiques promenades de l'Europe.

« Le principe appliqué à tous les travaux, dit M. Édouard Gourdon (*Le Bois de Boulogne*), consistait à tirer parti de tout et à ne rien détruire de ce qui peut concourir à l'effet de l'ensemble ou à l'agrément des détails. En procédant ainsi on se fait, non pas le régent de la nature, mais son collaborateur; on ne la gouverne pas, on l'invoque, et c'est elle qui, heureuse de cette déférence et de cette adoration, finit par vous inspirer, par vous prendre la main et vous conduire.

« On a ouvert de nouvelles allées, et pour cela il a fallu couper dans les taillis, mais pas un seul bel arbre n'a été abattu. Là où la voie en exécution en a rencontré un, elle s'est détournée un peu pour le conserver et s'en faire un ornement. C'est ainsi que s'expliquent la plupart des ondulations gracieuses que décrivent les sentiers et les chemins : elles ne sont pas le résultat de la fantaisie ou du parti pris : elles ont été dessinées, pour ainsi dire, par la nature elle-même,



Rivière, îles et chalet.

Therond

LALY

puisqu'elles sont nées d'un incident naturel. On ne s'est pas montré moins scrupuleux à l'égard des pierres. Aucun monument, petit ou grand, n'a été détruit. On en a même réparé quelques-uns, non pour les embellir, mais pour les conserver dans leur caractère primitif, et comme souvenir des temps passés. Le moulin de Longchamp et la tour de l'ancien monastère ajoutent au charme du paysage que présente cette partie du bois ; la Croix-Catelan est debout, et elle est le centre d'un rond point que l'on s'est complu à orner.

« Il n'y a guère que deux des anciennes allées, sans compter la route des fortifications et celle d'Auteuil à Boulogne, qui aient été conservées. Sur le plan, on les reconnaît facilement, car elles sont les deux seules lignes droites. L'une est l'avenue de Longchamp, qui va de la porte Maillot à la grande cascade ; l'autre est l'allée de la reine Marguerite, qui conduit de la porte de Neuilly à la porte de Boulogne ; encore décrit-elle maintenant une légère courbe avant d'arriver à ce dernier point. Une ancienne route sinueuse, celle de Boulogne à Saint-Denis, tracée un peu au hasard, sous le pas des hommes, il y a plusieurs siècles, a subi quelques modifications dans son parcours. Il en est de même de la route Fortunée, qui n'était que le prolongement de celle de Madrid à la Muette, et qui se dirigeait aussi, en serpentant, jusqu'à Boulogne. Plusieurs de ses tronçons primitifs subsistent, mais quelques autres parties du tracé ont subi des changements rendus nécessaires par l'économie du plan général. Toutes les autres voies, qui

s'entre-croisaient en formant une multitude d'angles droits, aigus ou obtus, ont disparu et ont été remplacées par de gracieuses lignes courbes, dont le premier mérite est de restituer au parc son caractère mystérieux et d'en chasser la monotonie et la froideur inséparables de la ligne droite.

« Toutes les grandes avenues et la plupart des routes cavalières sont bordées de contre-allées où l'on circule à l'ombre entre deux bandes de gazon frais. D'autres sentiers, peut-être plus charmants encore et tout pleins de mystère, accompagnent les frais ruisseaux qui, alimentés par le trop-plein de la grande rivière, s'en vont, l'un vers le jardin d'acclimatation, en passant par l'élégant pavillon d'Armenonville, l'autre vers la mare de Madrid, le troisième enfin, le plus long et le plus sinueux, jusqu'à la grande cascade de Longchamp. »

Les critiques, car il y en a toujours et partout, ne doivent plus juger la promenade de Boulogne comme un bois, mais comme un parc ; ils deviendront alors moins sévères à son égard, et ils conviendront que, si l'art a retranché quelques-uns de ses charmes à la nature, il lui en a certainement ajouté. En effet, outre qu'il a donné de gracieux contours aux allées, il a abattu un certain nombre d'arbustes qui empêchaient les regards des promeneurs d'atteindre les plus beaux arbres ; il a ménagé à la vue de plus larges perspectives et groupé en massifs, sur divers points, les essences les plus propres à l'attirer ; il a étendu sur ces terres sablonneuses de brillantes nappes d'eau et de vastes tapis de gazon. Enfin, on



Vue prise de la butte Mortemart.

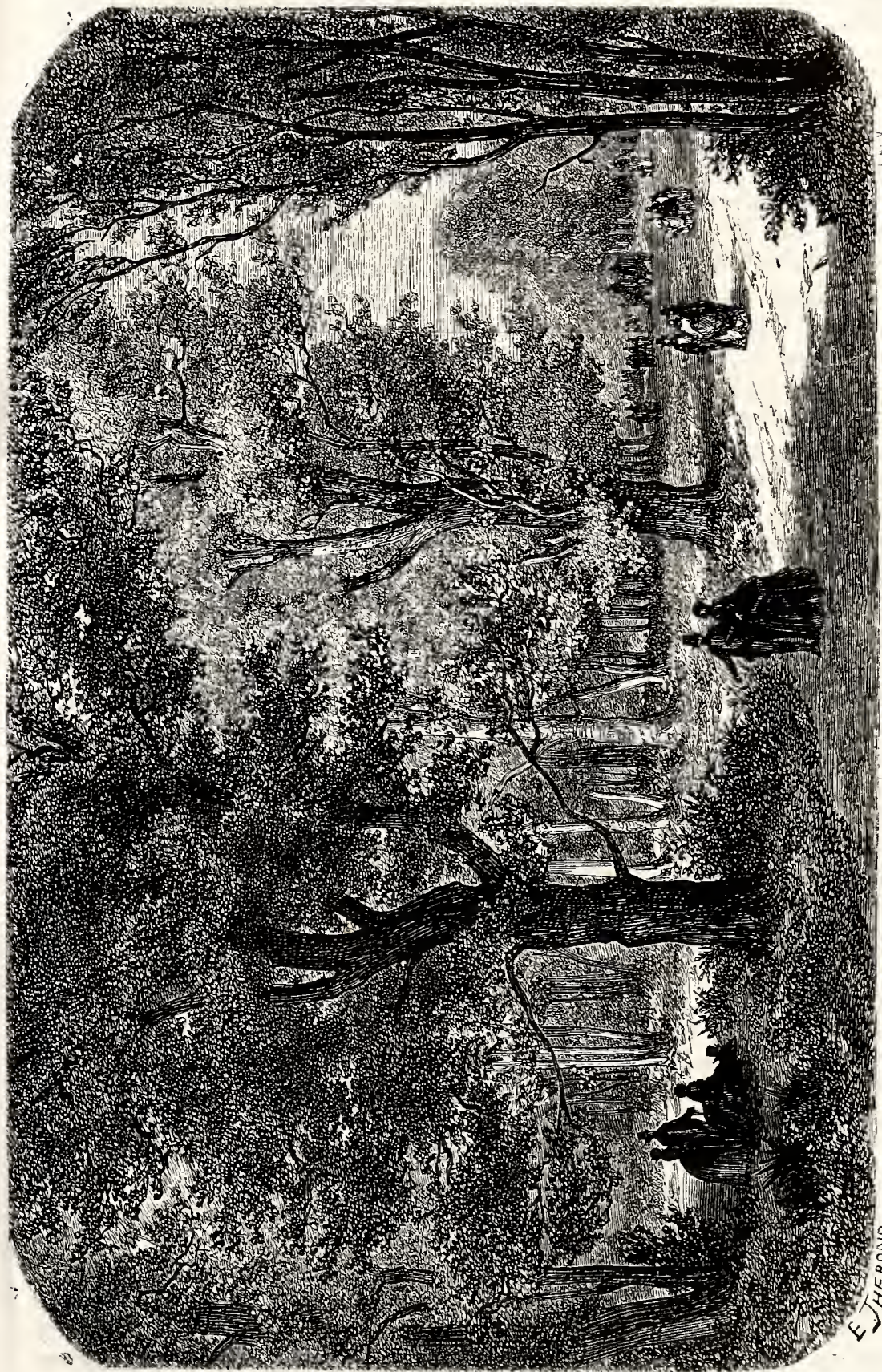
a construit de différents côtés, dans ces dernières années, des abris rustiques pour les cavaliers et les piétons surpris par l'orage.

Le parc de Boulogne n'a maintenant qu'un défaut : il est trop éloigné de Paris. Il faut être oisif et riche pour pouvoir aller s'y promener souvent ; car, à moins d'habiter les villages voisins, on est obligé de s'y faire transporter en voiture. Le dimanche, cependant, la foule y est grande et très-mélangée : toutes les classes de la société parisienne se trouvent représentées dans cette multitude qui s'entasse à pied, à cheval, en voiture, le long de l'avenue de l'Impératrice et sur les bords des rivières et des lacs. Le jour aristocratique, pour nous servir d'une expression consacrée, est le samedi. En général le bois de Boulogne reste presque complètement désert jusqu'à deux heures de l'après-midi. A partir de deux heures, il commence à s'animer ; entre quatre et cinq heures il est dans tout son éclat. C'est le moment le plus favorable pour y observer les toilettes, les équipages, les chevaux, les manières, les vices, les ridicules de tous ces types des divers mondes, — grand monde ou monde entier, petit monde ou demi-monde, — qui s'y donnent rendez-vous pour s'y montrer, s'y envier, s'y critiquer mutuellement. Sur ce théâtre moins varié et moins amusant qu'on ne le croirait au premier aspect, bien des acteurs se font applaudir qui mériteraient d'être sifflés. Mais ce n'est pas ici le lieu d'aborder de pareilles questions ; qu'il nous suffise d'indiquer aux promeneurs, parfaitement libres de s'y livrer ou non à des études morales, les principales cu-

riosités de ce parc, où ils sont toujours sûrs, quels que soient le jour et l'heure, d'être seuls avec la nature et l'art, s'ils consentent à s'écartier des lieux fréquentés par la foule.

Entrons au bois de Boulogne par l'avenue de l'Impératrice ; croisons la route des fortifications et suivons la belle *route du Lac*, qui a 800 mètr. de longueur et 20 mètr. de largeur. Cette route, bordée de trottoirs à dr. et à g., conduit à l'extrémité du **lac inférieur**. De ce point, on découvre une des plus jolies vues du parc, sur ce lac aux bords plantés de pins, sur les deux îles qu'il renferme et sur la double rivière qui vient les former. Cette vaste pièce d'eau, désignée tour à tour sous les noms de **rivière** et de **lac**, a une superficie de 11 hect. Sa longueur est de 1152 mètr. ; sa plus grande largeur de 102. Sa profondeur varie de 60 cent. à 1 mètr. 50. Elle contient 83 676 mètr. cubes d'eau. Les deux **îles** ont une contenance de 5 hect. : la plus grande, celle du nord (3 hect.), est longue de 416 mètr. ; la plus petite, celle du sud, a 332 mètr. de longueur. Elles sont réunies l'une à l'autre par un pont de bois : mais pour aller s'y promener, il faut absolument traverser en bateau le lac ou la rivière. Un service de *bateaux-omnibus* a été établi pour le passage dans les îles. Le prix du passage, aller et retour, est de 50 c. par personne. Les départs ont lieu de la grotte de la Muette tous les quarts d'heure, ou plus souvent, si le nombre des passagers le réclame.

Des *bateaux pour la promenade* sont mis en outre à la disposition du public. Le prix de location de ces



LALY

Rond des Chènes, près de la mare d'Auteuil.

E. JHEROND

bateaux (pour une demi-heure) est fixé de la manière suivante :

Une personne.....	1 fr.
Deux personnes.....	2
De trois à sept personnes.....	3
De huit à quatorze personnes....	5

La première demi-heure écoulée, on compte par quarts d'heure.

N. B. Pour les promenades sur le lac supérieur, le tarif est réduit de moitié.

A l'ombre d'un petit bois de pins, qui couvre la partie supérieure de la grande île, s'élève le **Chalet**, café-restaurant tenu par les glaciers Poiré-Blanche. On y déjeune et on y prend des glaces avec toutes les autres sortes de rafraîchissements. Aux deux extrémités des deux îles, on a construit deux *kiosques* ou pavillons.

En moins de 15 min., on atteint l'extrémité supérieure de la rivière, soit par les routes de voitures, soit par les sentiers qui la bordent. Dans ce trajet, on aperçoit sur la g. la grille de la Muette, à travers le **parc aux Daims**. Les deux chutes d'eau artificielles, qui tombent l'une près de l'autre dans la rivière. sur des blocs de rochers, ont fait donner le nom de *rond des Cascades* à l'espace compris entre la rivière et le lac supérieur. A ce carrefour, garni de chaises et de fauteuils, viennent aboutir les routes des portes de la Muette, de Passy et de Boulogne, et se réunissent celles qui font le tour des lacs.

Le **lac supérieur**, formé aussi par une cascade, a une contenance de 3 hect., une longueur de 412 mè., et une largeur moyenne de 55 mè. Sa profondeur varie de 65 cent. à 1 mè. 40 cent. Il contient 27 391 mè. cubes d'eau. En 1855, 100 000 œufs de saumons, d'om-

bres-chevaliers et de truites, provenant du Danube, avaient été soumis, dans les laboratoires du Collège de France, aux nouveaux procédés d'incubation artificielle. L'opération réussit à merveille. A peine éclos, 50 000 de ces poissons allemands furent transportés dans les lacs du bois de Boulogne, où ils ont pris des développements qui ne laissent rien à désirer. Au mois de février 1856, deux saumons et une truite ont eu l'honneur d'être présentés à l'Académie des sciences. Un compte rendu de la séance contenait ce qui suit : « La truite est très-belle et pèse déjà un kilog. Les deux saumons, plus petits qu'elle, sont très-vivaces et de belle apparence. Quand on a commencé à s'occuper de pisciculture, deux questions se présentaient. La première était la possibilité de faire vivre dans nos bassins des poissons que l'on rencontre habituellement dans des fleuves plus ou moins éloignés, et dont les eaux peuvent être essentiellement différentes par leurs qualités. Cette question-là paraît jusqu'ici se résoudre affirmativement. Reste maintenant à savoir si la saveur des poissons ne sera pas fort altérée par le séjour dans des eaux stagnantes ou très-différentes. Ainsi, les brochets du Rhin sont fort supérieurs à ceux qu'on pêche dans certaines rivières, et ceux que l'on trouve dans quelques viviers ont un goût fadasse qui les rend sans valeur. »

(Pour le tarif des bateaux, V. ci-dessus.)

Les eaux des lacs, des rivières et des ruisseaux du bois de Boulogne sont des eaux de la Seine, qu'y montent du quai de la Conférence

les machines à vapeur de Chaillot. La conduite d'eau est en fonte, de 40 cent. de diamètre. Elle descend la plaine de Passy à 1 mètr. sous terre, puis elle entre dans le bois par la grille de la Muette.

Cinq minutes suffisent pour se rendre du rond des Cascades au *rond de la Source*, à l'extrémité du lac supérieur, d'où l'on monte

aisément en 2 ou 3 min. au sommet de la **butte Mortemart**. Cette butte artificielle a été construite avec les terres retirées des lacs et de la rivière, dont elle ne domine, d'ailleurs, le niveau que de 10 à 12 mètr. A son point culminant où l'on a, dit-on, le projet de bâtir une tour haute de 33 mètr., s'élève un *cèdre* d'assez chétive apparence, bien connu des



Mare d'Auteuil.

anciens habitués du bois. En effet, il marquait autrefois le centre d'un carrefour sur lequel on a élevé la butte actuelle. C'est grâce à un ingénieux appareil inventé par M. Stewart-Mac-Glathen, qu'il a pu être, mais à grands frais, déraciné et replanté à plus de 10 mètr. au-dessus du sol sablonneux dans lequel il végétait autrefois. Ce changement de résidence ne lui a pas

encore beaucoup profité. Il est aussi chétif qu'auparavant. Du reste, malgré son élévation subite, il a conservé son air modeste. Si nous voulions sortir de notre programme, nous le citerions comme modèle à un grand nombre de parvenus qui viennent en faire le tour. L'*ascension* de la butte Mortemart mérite d'être recommandée. On ne s'exposera à aucune fatigue, on ne bra-

vera aucun danger et on sera amplement récompensé de la peine que l'on n'aura pas prise. En effet, on découvrira non un magnifique panorama, mais de jolis points de vue sur les hauteurs d'Issy, de Meudon, de Bellevue, de Saint-Cloud, de Suresnes, du mont Valérien. A l'extrémité des lacs, à la gauche de l'Arc de Triomphe, apparaissent à l'horizon les coteaux de Montmorency et de Saint-Leu.

Entre la butte Mortemart et la porte d'Auteuil, à 3 ou 4 min. de distance, se trouve la **mare d'Auteuil**, l'une des rares pièces d'eau naturelles du bois. Entourée de saules pleureurs, qui trempent l'extrémité de leurs branches dans ses eaux peu limpides, et dominée par un petit tertre qui a été disposé en labyrinthe, cette mare n'est plus comme autrefois « le rendez-vous des amis, des amants, des dîners sur l'herbe, » pour nous servir des propres expressions de l'auteur des *Chroniques de Passy*. C'était là, nous apprend le même écrivain, que jadis la *poste aux ânes* se dirigeait, et venait souffler et reprendre haleine pour se livrer à de nouvelles courses.

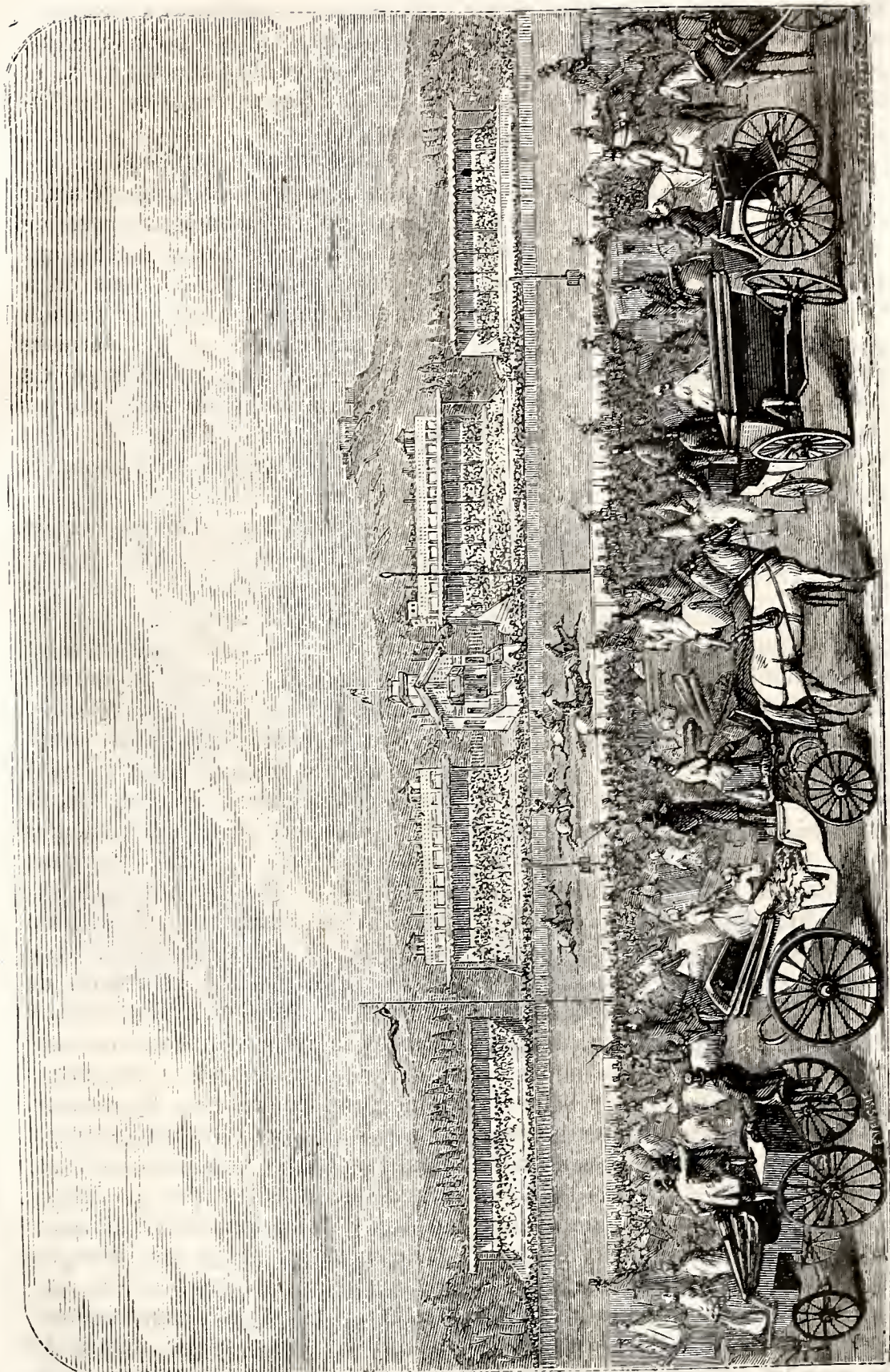
Près de la mare d'Auteuil, entre les deux *pépinières d'études*, est le **rond des Chênes**, la partie la plus belle du bois pour les promeneurs qui viennent le voir, au lieu de s'y donner eux-mêmes en spectacle. On y admire, en effet, quelques vieux *chênes* du *xvi^e s.*, qui ont échappé comme par miracle aux ravages du temps et des hommes.

Une belle *chaussée*, longue de 1200 mètr. environ et éclairée au gaz, conduit de la porte d'Auteuil à la porte de Boulogne. A g. de

cette chaussée s'ouvrent plusieurs routes qui vont aboutir à la *porte des Princes*, au delà de laquelle s'étend le village de la *Retraite*. (V. ci-dessous *Auteuil*.)

De la porte de Boulogne (V. ci-dessous *Boulogne*), on peut : 1° revenir à la butte Mortemart ou au rond des Cascades ; 2° gagner presque en ligne droite la porte Maillot par la route de Saint-Denis ; 3° se rendre directement à Longchamp par l'avenue des Gravilliers ; 4° aller visiter d'abord l'Hippodrome, en longeant le saut de loup qui a remplacé l'ancien mur et en passant devant la *porte de l'Hippodrome*.

Le bois de Boulogne finissait autrefois en deçà de la porte de l'Hippodrome. Il s'étend actuellement jusqu'à la Seine, sur la vaste *plaine de Longchamp*, comprise entre l'ancien mur qui a été démoli et le fleuve, depuis le village de Boulogne jusqu'au pont de Suresnes. Cette plaine a été achetée, en 1854, par la ville de Paris, qui y a fait exécuter des travaux considérables pour la réunir au bois et y créer un vaste hippodrome, répondant à toutes les exigences pour les courses du gouvernement et celles de la Société d'encouragement. Un bras de la Seine, inutile à la navigation, coupait la plaine en deux parties ; un mur de clôture et un mamelon élevé, au sommet duquel se trouvait l'ancien cimetière de Boulogne, la séparaient du bois. Le mur a disparu ; le mamelon a fourni 420 000 mètr. cubes de déblais qui ont été employés à niveler le terrain et à combler le bras du fleuve. Toutefois, afin d'économiser les remblais, on a conservé certaines parties de ce vaste fossé, qui forment aujourd-



Hippodrome de Longchamp.

d'hui trois pièces d'eau réunies par un petit ruisseau. Ce ruisseau aboutit au carrefour de Longchamp, où il baigne le pied d'un ancien moulin à vent, converti en une ruine pittoresque.

« Le nouvel **Hippodrome**, dit un rapport publié par un journal officiel du 8 mars 1856, contient deux pistes de 30 mètr. de largeur : l'une, tracée dans la plaine, a 2000 mètr. de longueur; l'autre, qui se développe en partie sur le plateau en pente douce reliant la plaine au bois, est de 4000 mètr. De vastes et élégantes tribunes, adossées à la Seine et faisant face au bois, peuvent recevoir 5000 spectateurs. Douze kilomètres de routes, de 20 mètr. de largeur, ont été disposés autour des pistes et sur les rives de la Seine. »

La plaine de Longchamp offre maintenant l'aspect d'une verdoyante pelouse. On y a planté 200 000 pieds d'arbres et d'arbustes qui forment des massifs isolés, de manière à ménager des perspectives sur le mont Valérien. Saint-Cloud, Meudon, le viaduc du chemin de fer de Versailles, le pont de Suresnes, Neuilly et le clocher de Boulogne.

Près de la porte de Saint-Cloud on a établi une pépinière, destinée à fournir sans cesse de nouveaux arbres pour l'entretien du bois.

Quant à la partie de la plaine comprise entre le pont de Suresnes et Neuilly, on y a établi, en 1856, un champ d'entraînement, complément indispensable de l'hippodrome. L'allée du bord de l'eau le longe à l'O. et le sépare de la Seine, où l'on aperçoit la petite île boisée de la Folie, ainsi nommée sans doute du

voisinage du pavillon de Bagatelle (V. ci-dessous), qui porta quelque temps le nom de Folie d'Artois, et la grande île marécageuse de *Puteaux*.

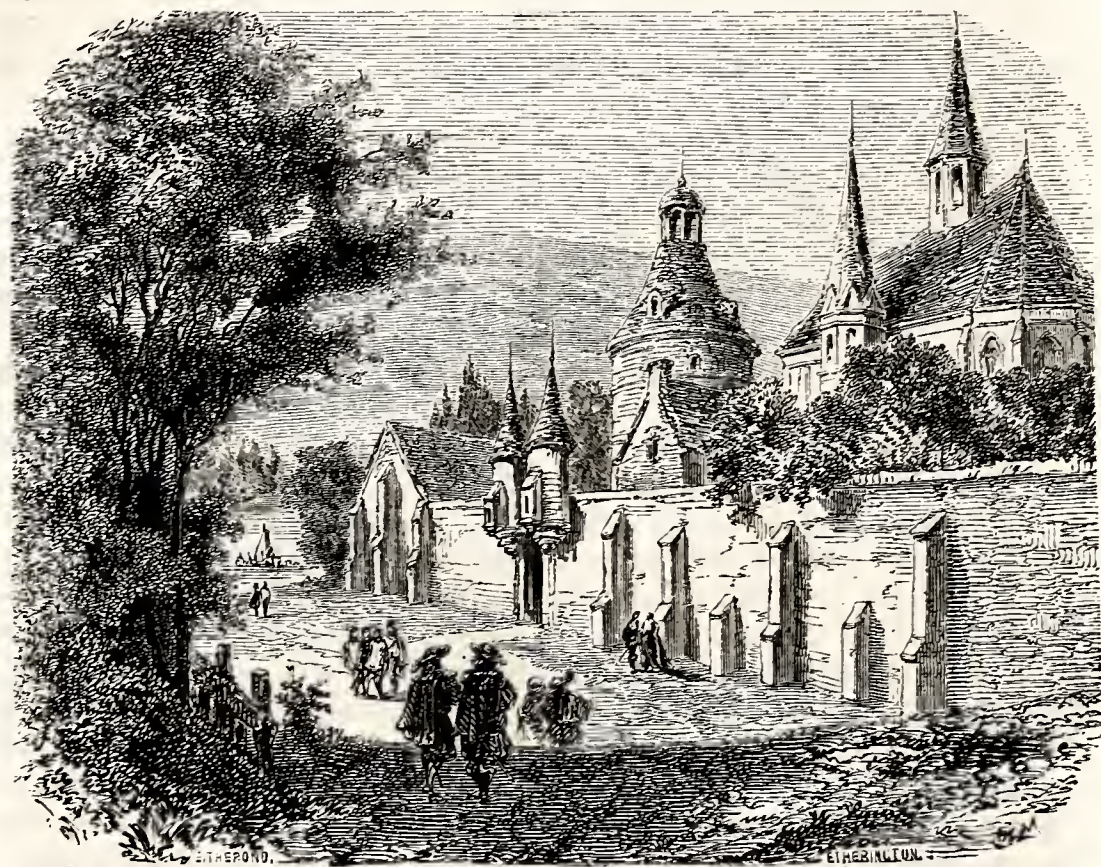
Les maisons de gardes et les habitations particulières qui s'étaient élevées près de l'ancienne *porte de Longchamp* (porte supprimée), ont été démolies en 1856, mais on a conservé deux tours et le pignon d'une grange. Ce sont les derniers débris de la fameuse **abbaye de Longchamp**, fondée vers 1256 par Isabelle de France, sœur de saint Louis, que le pape Léon X canonisa le 19 janvier 1521.

On raconte qu'un chancelier de Notre-Dame de Paris, nommé Hémeric, fut consulté un jour par cette princesse sur la question de savoir laquelle serait plus agréable à Dieu de la fondation d'un couvent de filles ou de celle d'un hôpital, et que le chancelier se prononça en faveur du couvent. Isabelle passa dans cette maison le reste de sa vie, livrée aux pratiques de la plus austère dévotion. Après sa mort (1269), il se fit beaucoup de miracles sur sa tombe, si l'on en croit sœur Agnès, son *historienne*. L'abbaye acquit un grand renom de sainteté et plusieurs princesses y prirent le voile. On doit supposer que quelques grands personnages jouissaient du privilège d'y recevoir l'hospitalité, car Philippe le Long y tomba malade et y mourut, en 1321. Du reste, tous les rois de France se firent gloire tour à tour d'imiter et de surpasser même les libéralités de saint Louis à l'égard de ce monastère. Les papes s'empressèrent de lui accorder toutes sortes de privilèges et de l'exempter de la

juridiction diocésaine. Mais les religieuses finirent par abuser de ces richesses et de ces libertés dont on se plaisait à les accabler. En effet Longchamp ne conserva pas toujours sa sainte renommée. Aux ^{xvi}^e et ^{xvii}^e s., il devint un sujet de tristesse pour les âmes pieuses et de scandale pour les esprits sévères. Henri IV, qui y séjourna, y distin-

gua une jeune religieuse appelée Catherine de Verdun, et il fut si content d'elle que, pour lui témoigner sa reconnaissance, il lui donna le prieuré de Saint-Louis de Vernon, après avoir octroyé à son frère la charge de président au Parlement de Paris.

Dans une lettre adressée au cardinal Mazarin, saint Vincent de



Abbaye de Longchamp au ^{xvii}^e siècle.

Paul tonne en ces termes contre les dérèglements des religieuses : « Depuis deux siècles le doux parfum du Christ, qui régnait dans ce monastère, a fait place à l'odeur infecte de l'indiscipline et de la corruption des mœurs.... Loin d'être fermés, les parloirs sont ouverts à tout le monde, même à des jeunes gens qui n'ont point de parentes

dans le couvent. Là, et quand il leur plaît, accourent les religieuses, seules et sans témoins.... Contrairement aux statuts, on a pratiqué dans ces parloirs certaines ouvertures ou fenêtres qui offrent des périls évidents pour les jeunes filles. Les frères recteurs du couvent ne portent pas de remède au mal; loin de là, ils l'augmentent

eux-mêmes. En effet, à titre de confesseurs et aux heures indues de la nuit, ils se glissent dans le couvent et viennent y causer avec les religieuses.... » Saint Vincent de Paul parla dans le désert. Les religieuses, ne relevant que du saint-siège, refusèrent d'obéir aux remontrances de l'évêque et persévèrent dans leurs désordres. Mais les fidèles, indignés de leur conduite, s'éloignèrent, et le tombeau de sainte Isabelle ne reçut ni hommages ni présents. Ce fut alors que, pour ramener la foule, les religieuses de Longchamp chantèrent l'office des Ténèbres en musique les mercredi, jeudi et vendredi de la semaine sainte; et elles reconquirent ainsi, sinon la considération, du moins la notoriété et la vogue qu'elles avaient perdues.

Une chanteuse du grand Opéra de Paris contribua pour beaucoup à cette petite révolution. En 1727, Mlle Le Maure quitta tout à coup la scène et prit le voile à l'abbaye de Longchamp. Mais elle avait renoncé au théâtre et non à la musique. La beauté de sa voix fut aussitôt remarquée, ainsi que le mérite de son exécution, et le public accourut en foule à l'église de Longchamp, heureux de retrouver pendant quelques heures la cantatrice si longtemps applaudie et si vivement regrettée. Affriandée par ce succès, l'abbesse se mit en quête de belles voix, et alla, dit-on, jusqu'à demander l'assistance des chœurs de l'Opéra pour soutenir la réputation et augmenter l'éclat des concerts religieux de la semaine sainte. La foule prit donc l'habitude d'aller à Longchamp pendant les trois jours saints, et cette habitude

devint assez forte pour survivre à la cause qui l'avait fait naître. En effet, l'archevêque de Paris, Christophe de Beaumont, si célèbre pour sa haine contre les spectacles et sa querelle avec J. J. Rousseau, eut beau fermer au public l'église de Longchamp, il ne fit point cesser la promenade. La mode avait pris cet usage sous sa protection. C'était une si belle occasion d'inaugurer les toilettes du printemps, dont le retour *coïncidait* avec la semaine sainte! On vit donc la cour et la ville, princes, grands seigneurs, étrangers de distinction, banquiers, fermiers généraux, etc., etc., défilier, chaque année, trois jours de suite dans l'allée du bois de Boulogne qui menait à Longchamp, et dans les Champs-Élysées, qui menaient au bois de Boulogne; et, comme on s'en doute bien, les femmes y mirent beaucoup plus d'ardeur encore que les hommes. Ce fut à qui s'y ferait voir avec la plus belle toilette et le plus riche équipage. La lutte devint vive entre ces dames, et la victoire resta naturellement à celles qui avaient le plus d'hommes à ruiner. La Guimard, la Duthé et autres beautés fameuses, — les *impures*, comme on les appelait alors, — remportèrent sur ce champ de bataille d'éclatantes victoires, qui ne leur furent guère disputées que par la duchesse de Valentinois. En 1780, la duchesse de Valentinois se promena dans un carrosse de porcelaine, traîné par quatre chevaux gris pommelé, dont les harnais étaient de soie cramoisie brodée en argent.

Cela dura jusqu'à la Révolution. La terrible lutte que la France eut à

soutenir contre l'Europe et contre elle-même suspendit pendant quatre ou cinq années la promenade de Longchamp; mais l'usage s'en rétablit en 1797, et il a régné depuis lors sans interruption et sans conteste. Il est vrai de dire que si la vanité des gens du bel air y trouve

son compte, les mille industries parisiennes qui exploitent cette vanité n'ont pas lieu de s'en affliger. « Gloire à Longchamp s'écriait le *Miroir* du 36 germinal an v, aux niais qui y galopent, aux badauds qui les considèrent! ils font travailler, ils font vivre le pauvre



Grande cascade.

monde. » Il sera donc de mode, pendant bien longtemps encore, d'aller à Longchamp les mercredi, jeudi et vendredi de la semaine sainte, quoique les promeneurs aient abandonné la grande allée qui conduit à Longchamp, depuis nombre d'années, pour d'autres avenues. Le caprice de la mode change

chaque année; mais c'est toujours le même programme, exécuté de la même manière et avec les mêmes ridicules; car, pour nous servir des propres expressions d'un poète de l'Empire :

Qu'y trouve-t-on?

Maint badaud à cheval, en fiacre, en phaéton,

Maint piéton vomissant mainte injure grossière,
Beaucoup de bruit, d'ennui, de rhume et de poussière.

Ainsi, pour revoir Longchamp, on doit bien se garder d'y aller; il faut parcourir simplement les Mirrors et les Almanachs de modes du temps passé.

L'abbaye de Longchamp fut démolie, comme tant d'autres, par la Révolution. Il n'en reste plus que les débris dont nous avons parlé.

La porte de Longchamp était à 2300 mètr. de Passy et à 800 mètr. environ du pont de Suresnes, d'où l'on peut monter, en 30 min., au Mont Valérien (V. les *Environs de Paris* par AD. JOANNE. — Paris. Hachette et C^{ie}).

Près de la porte de Suresnes. à dr., se trouve l'étang de l'Abbaye et, à l'E. des ruines de Longchamp, l'étang de Bagatelle, voisin du parc de ce nom.

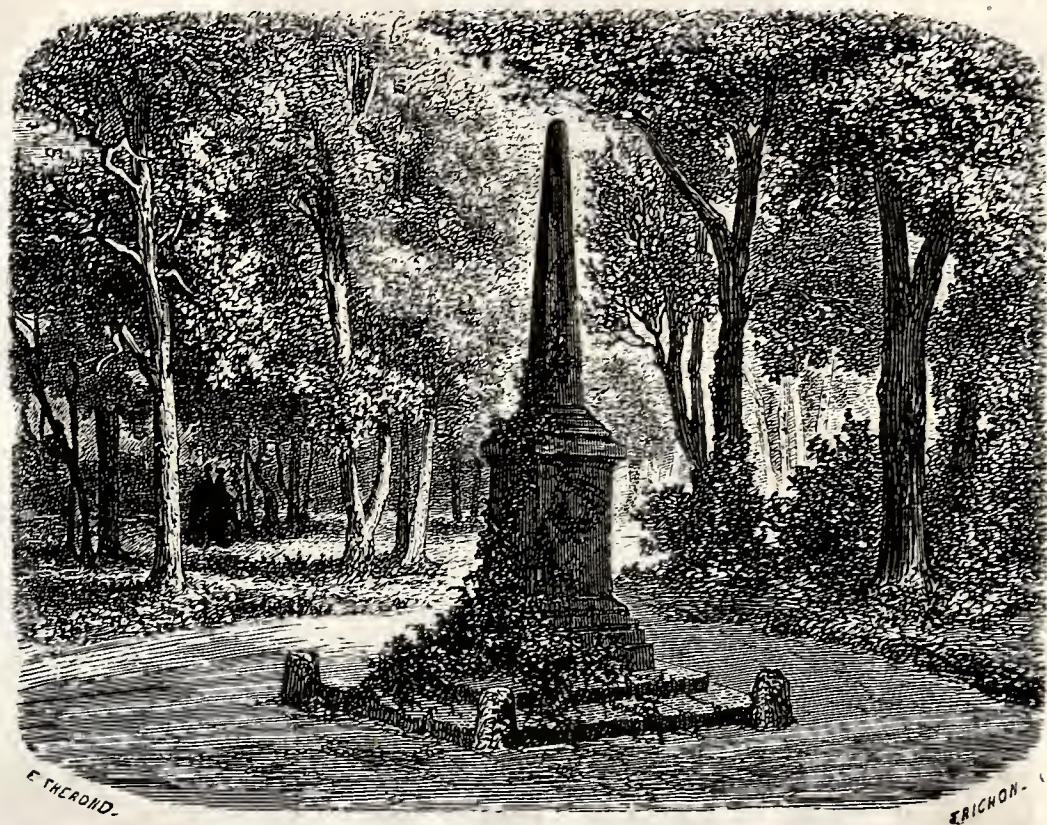
En face de la route qui conduit à Suresnes, au carrefour de Longchamp, la **grande cascade**, formant une seule nappe de 14 mètr. de hauteur, tombe sur des blocs de rochers d'un volume total de 2000 mètr., apportés de la forêt de Fontainebleau. Cette cascade fournit l'eau nécessaire au ruisseau et aux trois pièces d'eau de la plaine de Longchamp. Elle est elle-même alimentée par la **mare de Longchamp**, parsemée d'îlots et où vient se jeter la *rivière de Longchamp*, qui forme l'écoulement des lacs. Cette rivière serpente agréablement à travers le bois jusqu'à son origine. D'agréables sentiers, habilement dessinés, longent ses bords. Ça et là, elle embrasse dans ses plis et replis des

îles boisées. Des ponts de rochers la traversent de distance en distance. En la remontant, on ne tarde pas à trouver la **mare aux Biches** (V. page 217), mare naturelle qui jadis était à sec pendant une grande partie de l'année. Cette jolie pièce d'eau, entourée de beaux arbres et de charmants gazons, est surmontée d'une voûte rocheuse qu'embellissent des plantes grimpantes, et que domine l'allée de la *Reine-Marguerite*. Après avoir traversé cette allée d'acacias, qui conduit en ligne droite des portes de Madrid et de Neuilly aux portes de Boulogne et de l'Hippodrome, on laisse d'abord à droite le *rond-point* ou *pré Catelan*, sur lequel on a bâti des cafés, des bals, des restaurants, puis la **croix Catelan**, dont la légende mérite une mention.

Catelan vivait sous le règne de Philippe le Bel, à la cour de Béatrice de Savoie, l'épouse du dernier Raymond Béranger, comte de Provence. C'était un des plus célèbres troubadours de son temps. Sa réputation devint si grande que Philippe le Bel désira l'avoir à sa cour. Il le demanda à Béatrice, qui s'empressa de le lui envoyer. A son arrivée à Paris, Catelan n'y trouva pas le roi, qui était alors retiré à Poissy. Philippe le Bel, craignant qu'il ne pût pas traverser sans accident la forêt de Rouvray, infestée de malfaiteurs et de vagabonds, lui envoya une escorte de sa garde. Cette précaution devait le perdre. Catelan eut l'imprudence de parler des riches présents que sa maîtresse l'avait chargé de porter au roi, et que contenait une petite cassette. Le chef de l'escorte et ses soldats l'entraînèrent aussitôt avec son do-

mestique à l'endroit même où s'élève aujourd'hui la pyramide qui porte son nom, et, après les avoir égorgés, ils les enterrèrent. Mais quelle ne fut pas leur stupéfaction ? La cassette ne contenait que des liqueurs et des parfums. Ils se rendirent alors auprès du roi pour lui déclarer que le troubadour n'était pas venu au rendez-vous indiqué.

Le roi, désolé, fit fouiller le bois. On retrouva sans peine les deux cadavres, et les assassins se trahirent bientôt eux-mêmes. Un jour, le chef de l'escorte se présenta devant le roi, les cheveux parfumés d'une essence qui ne se fabriquait qu'en Provence. On fit une perquisition à son domicile, et on y saisit des preuves matérielles du crime. Les coupables



Croix Catelan.

furent brûlés vifs, et le roi fit élever sur le théâtre du crime une croix monumentale, remplacée au xvii^e s. par la pyramide actuelle.

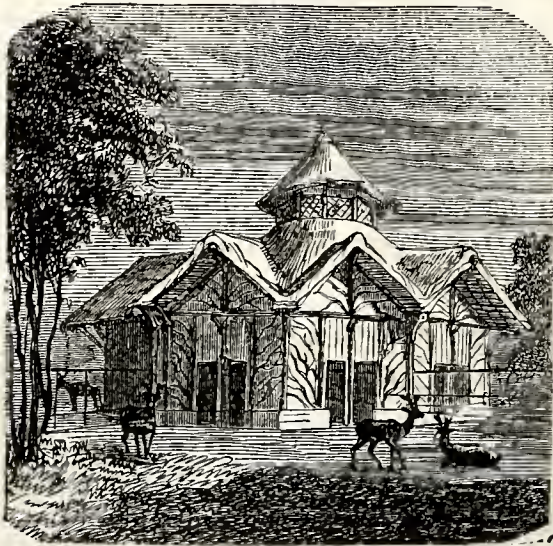
L'extrémité du lac inférieur, où nous avons commencé notre excursion, n'est qu'à 5 ou 6 min. de la croix Catelan. Du point où le lac forme la rivière de Longchamp, part un autre ruisseau se divisant bientôt en deux branches, qui vont for-

mer au N. l'une la *mare Saint-James*, l'autre la *mare d'Armenonville* derrière le pavillon de ce nom (café-restaurant), près de la porte Maillot, avant de se jeter toutes deux dans la *mare de Neuilly*, au jardin d'acclimatation.

Jardin zoologique d'acclimatation.

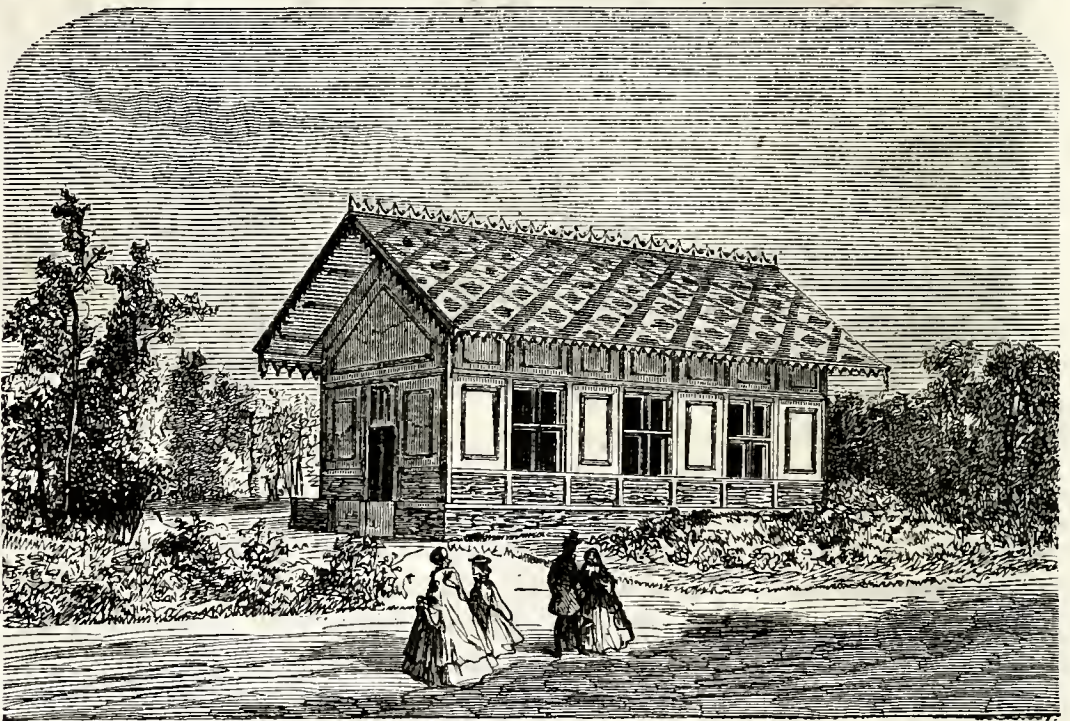
Le **jardin zoologique d'acclimatation** (On paye : en semaine

1 fr., pour le jardin et les serres; l'extrémité E., près de la porte de
 les dimanches et jours de fêtes, 50 c. | Sablons, se trouve l'entrée princi-
 pour le jardin | pale; et à l'ex-
 seulement, et | trémité O., près
 50 c. pour les | de la porte de
 serres; tous les | Madrid, une en-
 jours, 3 fr. pour | trée sur la route
 une voiture et | de Neuilly.
 sa livrée, non |
 compris le droit |
 d'entrée des per- |
 sonnes que con- |
 tient la voi- |
 ture.) est situé |
 dans l'enceinte |
 du bois de Bou- |
 logne, entre la |
 porte des Sa- |
 blons et celle de



Parc aux daims.

Madrid, le long du boulevard Mail- | cours et sous la direction de cette
 lot. Il affecte la forme elliptique. A | Société; par conséquent à acclima-



Magnanerie du jardin d'acclimatation.

ter, multiplier et répandre dans le | nouvellement introduites en France
 public toutes les espèces animales ou | et paraîtraient dignes d'intérêt par
 végétales, qui sont ou qui seraient | leur utilité ou par leur agrément. »

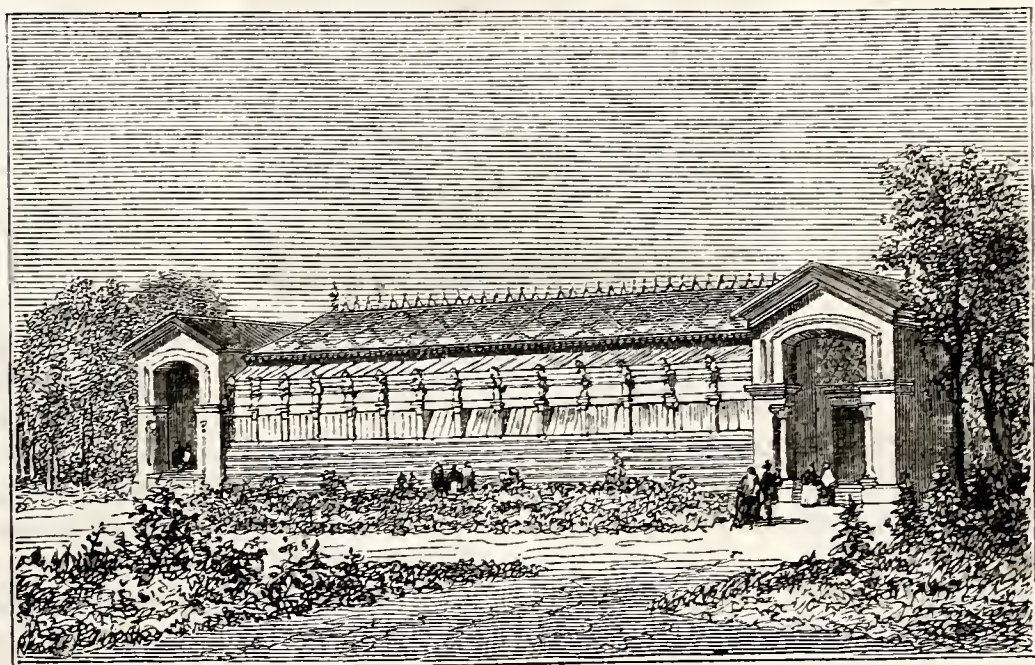
Dès l'origine de la Société impériale d'acclimatation, au mois de mai 1854, ses fondateurs avaient annoncé l'intention de fonder plusieurs établissements spéciaux indispensables au but qu'ils se proposaient d'atteindre. Des établissements zoologiques furent créés, en effet, par les Sociétés régionales d'acclimatation établies à Grenoble et à Nancy. La Société mère acquit elle-même la ferme de Souillard, en Auvergne, où elle

installa un important dépôt d'animaux. Mais cette localité n'est propre qu'à l'élevage des animaux de montagne, et, pour les autres espèces, la Société d'acclimatation n'avait pu qu'entreprendre, chez quelques-uns de ses membres, des essais imparfaits. On pensa donc à former un établissement plus im-

portant à Paris. Une souscription, au capital d'un million divisé en 4000 actions, fut ouverte. Les membres de



Parc aux autruches.



Aquarium du jardin d'acclimatation.

a Société d'acclimatation souscrivirent les trois quarts environ de ces actions, et, dès l'année 1858,

15 hectares et demi de terrain leur furent concédés dans le bois de Boulogne, par la ville de Paris. Les li-

mites de la concession furent bientôt portées à 20 hectares.

Après les études préparatoires faites par l'architecte de la ville, et approuvées par un conseil composé de 34 des principaux actionnaires, on se mit à l'œuvre au mois d'août 1859. La direction des travaux fut d'abord confiée, sous la surveillance d'un comité, au directeur du jardin zoologique de Londres, M. Mitchell. A la mort de M. Mitchell, arrivée peu de temps après, le comité prit lui-même la direction des travaux, en chargeant plus spécialement de leur surveillance M. Albert Geoffroy Saint-Hilaire.

Suivant la Notice publiée par la Société, « MM. Debains, Jacquemard et Albert Geoffroy Saint-Hilaire s'occupèrent plus particulièrement des plans et de leur exécution ; MM. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, Pomme et le comte d'Eprémesnil, de la formation du premier noyau de la collection des animaux.

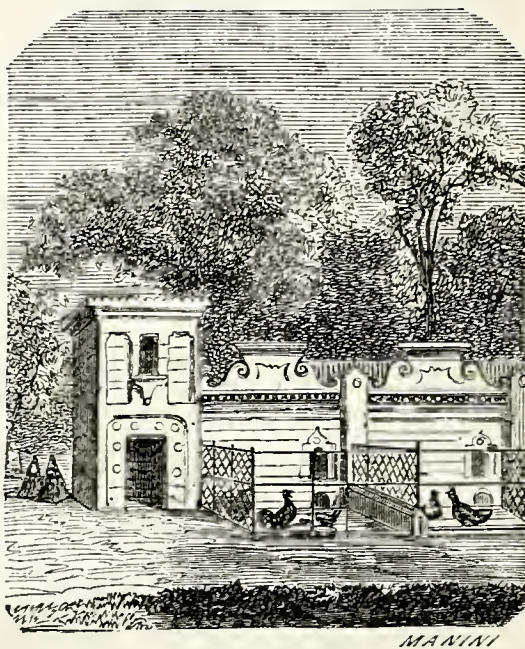
« Les travaux pour les constructions restèrent confiés à M. Davioud ; et pour les dessins et la disposition du jardin, M. Barillet-Deschamps, architecte paysagiste du bois de Boulogne, sous la haute direction de M. Alphan, ingénieur en chef des promenades et plantations de la

ville de Paris, prêta à l'entreprise le concours de sa grande expérience.

« Le 1^{er} août 1860, M. le docteur Rufz de Lavison, ancien président du conseil général de la Martinique, fut nommé directeur du jardin et chargé de l'organisation des services ; à M. Albert Geoffroy Saint-Hilaire fut spécialement confié ce qui concerne l'installation, l'hygiène, l'éducation et la propagation des animaux. »

Le 6 octobre, l'Empereur fit l'inauguration du jardin, ouvert au public le 9 du même mois.

Le plan général de ce jardin est un val-lon à pentes insensibles, dont le milieu est occupé par une rivière qui, sur plusieurs points de son parcours, s'élargit en bassins où s'ébattent en liberté les oiseaux d'eau les plus variés.



Poules.

Le côté droit (au N.), en entrant, dont les constructions regardent le midi, a été réservé aux animaux habitués à de douces températures. C'est là qu'on voit la *magnerie* pour les diverses sortes de vers à soie dont l'introduction en Europe est due à la Société d'acclimatation : vers à soie du ricin, de l'ailante, du chêne, du prunier, placés à côté des vers du mûrier. Les dispositions adoptées permettent au public d'étudier ces animaux

sans leur nuire. Autour de la magnanerie sont des plantations de mûriers, d'ailantes, de ricins et de chênes.

Plus loin on trouve la grande *volière*, vaste palais en fil de fer, de 65 mètr. de longueur sur 5 mètr. de hauteur. Cette volière est composée de 21 logements, chacun avec un parquet, et de deux pavillons carrés en grillages.

Les oiseaux les plus variés, réunis dans cette cage immense, y jouissent cependant d'une grande liberté de mouvements. Les autruches et les casoars de la Nouvelle - Hollande, dont la présence eût pu être dangereuse pour les autres oiseaux moins forts qu'eux, occupent, dans une autre partie du jardin, des parcs spéciaux avec pavillons de retraite.

La *poulerie*, contenant 31 logements avec parquets, forme l'annexe de la volière. C'est un hémicycle, de plus de 100 mètr. de longueur, construit d'un seul bloc, avec le ciment Coignet, imperméable à l'humidité, et ne laissant aucune fissure où les insectes puissent se loger. Puis vient le bâtiment des gardes.

Le grand bâtiment qui est au fond

du jardin renferme les écuries, partagées en dix boxes pour les grands mammifères, hémiones, zèbres, yaks, zébus, tapirs, etc., etc. Au centre de ce bâtiment est un pavillon à balcon, dont le rez-de-chaussée est occupé par un des buffets; le premier étage est destiné aux exhibitions des représentations d'animaux et de plantes par

MM. les peintres et sculpteurs qui voudront y exposer leurs œuvres.

Sur le côté g. du jardin (au S.), en remontant des grandes écuries vers l'entrée, on trouve l'*aquarium*, construit sous la direction de M. Lhoyd, qui jouit pour ces sortes de travaux d'une réputation spéciale. C'est un bâtiment rectangulaire, de 50 mètr. de longueur, bâti et peint à fresques

d'après le modèle des *aquaria* trouvés à Herculanium.

Sur l'un des côtés sont rangés quatorze bacs ou réservoirs de 1 mètr. 80 cent. de longueur sur 1 mètr. de largeur, contenant chacun 1000 litres d'eau douce ou d'eau de mer. Trois des parois de ces réservoirs sont en ardoises d'Angers. La quatrième est formée par une belle



Cigognes.

glace sans tain de Saint-Gobain qui laisse passer la lumière. Celle-ci vient d'en haut; elle est dirigée de telle sorte qu'en traversant l'eau, elle éclaire parfaitement les réservoirs et permet d'étudier les mœurs des poissons, coquillages et mollusques, marins ou d'eau douce, les plus intéressants. De petits rochers et des végétations aquatiques décorent le fond des réservoirs. Les quatre premiers bacs sont consacrés aux animaux d'eau douce, les deux autres aux animaux marins.

A l'aide d'une machine disposée derrière l'aquarium, l'eau de mer est distribuée dans les divers compartiments, puis reprise, révivifiée, ramenée à une température convenable et rendue propre à la vie des animaux.

On voit aussi dans l'aquarium plusieurs appareils de pisciculture.

Au delà de l'aquarium viennent les *fabriques* destinées aux mammifères, cerfs, antilopes, lamas, moutons, chèvres, kangourous, etc., etc. Ces fabriques et d'autres que l'on aperçoit en diverses parties du jardin où elles servent de logis aux grands échassiers, sont entourées de plus de 60 parcs enclos d'un grillage léger.

Au centre de l'un de ces parcs s'élève un rocher artificiel percé, à sa base, d'une *grotte* qui sert de passage et de lieu de repos pour les promeneurs, et dont le sommet porte souvent des mouflons à manchettes et des mouflons de Corse qui s'y suspendent pittoresquement.

Un peu plus loin est le *jardin d'expériences*, composé d'un grand nombre de plates-bandes où sont cultivés tous les végétaux nouvellement envoyés à la Société d'accli-

matation, et susceptibles de venir à l'air libre sous notre climat. De ce nombre sont l'igname, le sorgho de Chine et plusieurs autres plantes introduites par M. de Montigny, diverses variétés nouvelles de pommes de terre, de céréales, etc.

Le grand bâtiment vitré que l'on voit, en retour, à g. près de l'entrée principale, renferme la *grande serre* ou jardin d'hiver; c'était autrefois la serre des frères Lemichez, admirée par la population parisienne au village de Villiers, sous le nom de palais des fleurs. Cette serre a été agrandie et embellie depuis sa translation au jardin zoologique. Un salon de lecture et un buffet en occupent une des extrémités; à l'autre est l'entrée principale, indiquée par la marquise qui la surmonte. Les petites serres que l'on voit alentour sont des serres de reproduction destinées à l'entretien de la grande. L'exploitation des serres, où l'on peut se procurer toutes les espèces exposées, a été affermée à M. Linden, renommé pour ses collections de plantes exotiques.

La Société d'acclimatation a fait aussi établir dans le jardin une grande vacherie, une bergerie, une porcherie et même un chenil. Elle a obtenu enfin, en addition à ses statuts, le droit de répandre, par des expositions et des ventes, les animaux et les végétaux de choix, d'origine française et étrangère. Le perfectionnement des espèces déjà acquises lui paraît, en effet, aussi important que l'acclimatation des espèces nouvelles; elle estime que transporter dans nos provinces du Midi les espèces qui sont la richesse de celles du Nord, et réciproquement, c'est encore acclimater.



Grande serre du jardin d'acclimatation.

PASSY.

Chemins de fer pour Passy (V. ci-dessus, p. 219).

Omnibus. Lettre A, de la place du Palais-Royal à Auteuil. — Lettres AB, de la place de la Bourse à Passy. — On peut prendre aussi pour aller à Passy les *omnibus* de la rue de Rivoli, près de l'hôtel de ville; qui partent toutes les 20 minutes, et qui conduisent dans la Grande Rue (35 c.), ou bien les *voitures de Saint-Cloud et de Boulogne*, rue du Bouloi, 9, à Paris, et sur le quai, près de l'ancienne barrière, à Passy (35 c.).

Passy était, avant son annexion à Paris, une ville de plus de 12 000 âmes de l'arrond. de Saint-Denis. Bâti sur la colline qui domine la rive dr. de la Seine, à l'extrémité occidentale de Paris, il couvre de ses maisons et de ses jardins tout l'espace compris entre la route de Versailles, qui longe le fleuve, Auteuil, le bois de Boulogne, l'avenue de l'Impératrice et Paris. La belle vue qu'il offre en certains endroits sur la vallée de la Seine, l'air sain que l'on y respire, le voisinage du bois de Boulogne, la commodité et la multiplicité des moyens de transport, accroissent chaque jour sa population. De tous côtés des parcs s'abattent, des rues se tracent, des maisons s'élèvent. C'est déjà une fort agréable résidence. Toutefois, dans son état actuel, Passy n'a rien d'intéressant pour un étranger, si ce n'est sa situation, ses eaux minérales et ses souvenirs; mais il offre de beaux points de vue à ceux de ses habitants qui occupent la pente ou le sommet de sa colline; ses eaux minérales jouissaient autrefois d'une vogue extraordinaire, et les souvenirs qu'il rappelle ont fourni à

Quillet, l'auteur des *Chroniques de Passy*, la matière d'un volume intéressant.

Passy naquit un jour entre Auteuil et Nijon. A quelle époque? Personne ne le sait. Toutefois il paraît certain que le village appelé de ce nom, c'est-à-dire *Paciacum*, existait au milieu du XIII^e s. Au XIV^e, c'était un hameau de la paroisse d'Auteuil. « Le véritable fondateur de Passy fut le roi Charles V, » a dit M. Albéric Second. Ce fut lui, en effet, qui accorda aux habitants de ce hameau la permission de clore leurs héritages de murs et le privilège de prendre, d'étrangler et de manger les lapins qui leur feraient du dégât. Ces faveurs attirèrent à Passy de nombreux habitants.

Au XV^e s., un château s'élevait auprès du hameau devenu une seigneurie; sous le règne de Charles VIII, Anne de Bretagne, épouse de ce monarque, cédant aux sollicitations de saint François de Paule, y fonda un monastère de Minimes, que le peuple désigna sous le nom de *Bons-Hommes*. Anne de Bretagne, ayant réuni au monastère la chapelle voisine de *Notre-Dame de Toutes-Grâces*, jeta, en 1496, les fondements d'une nouvelle église, qui ne fut terminée qu'en 1578. Il faut croire néanmoins qu'on n'attendit pas si longtemps pour la consacrer, puisque Françoise de Veynes, femme du chancelier Duprat, morte en odeur de sainteté, y fut inhumée. On y voyait aussi, avant la Révolution, le tombeau du maréchal de Rantzau, ce glorieux mutilé qui n'avait plus, à l'heure de sa mort,

qu'un bras, une jambe et un œil, et à qui « Mars n'avait rien laissé d'entier que le cœur. »

La chapelle du couvent des Bons-Hommes, qui s'était enrichie de tableaux des maîtres du XVIII^e s., a été démolie après 1789 ; les rues Franklin et Vineuse sont tracées sur l'emplacement qu'elle occupait. Le quartier qui s'est élevé à la place du couvent et de ses jardins a conservé le nom de Bons-Hommes.

Passy fut érigé en paroisse indépendante en 1672, mais sa grande prospérité ne commença qu'au XVIII^e s. ; elle date, en effet, de la découverte des *eaux minérales*.

Le terrain qui entoure les eaux minérales de Passy était autrefois un clos de vignes où jaillissaient plusieurs sources. Aussi s'appelaient-elles *Fontanitum*. Un médecin nommé Le Givre prétendit, en 1685, que l'eau de ces sources avait des vertus médicales. L'abbé Le Ragois, qui possédait une maison au-dessus de la source de Le Givre, découvrit, en 1719, dans son jardin, une autre source également minérale. Après avoir décrié l'ancienne, il soumit la sienne à la Faculté de médecine, qui, l'ayant fait examiner par une commission, déclara « que les eaux de cette fontaine, ferrugineuses, sulfureuses et balsamiques, étaient propres à calmer les intempéries chaudes des viscères abdominaux. » Cette déclaration fit à la fois la fortune de l'abbé Le Ragois et de Passy ; les malades, et surtout les oisifs, accoururent en foule ; on ne trouvait bientôt plus à se loger dans la commune. Des maisons, des hôtels, des villas, des châteaux mêmes s'élevèrent alentour. Il devint du bon ton d'aller aux eaux de Passy, qui furent bien-

tôt louées en vers et en prose, puis chantées par Panard et par d'autres poètes d'opéras-comiques, après avoir fourni le sujet de plusieurs romans.

J. J. Rousseau lui-même suivit la foule. Il vint à Passy pour se guérir d'une strangurie. Il ne s'y guérit pas, mais il y commença le *Devin de village*.

Après J. J. Rousseau, Franklin vint aussi prendre les eaux de Passy. Il captiva tellement l'amitié de Leveillard, alors directeur de l'établissement, que celui-ci, qui était en outre syndic de la commune, n'ayant pu se résoudre à se séparer de l'ambassadeur américain, le suivit aux États-Unis.

Les eaux de Passy ne jouissaient pas seulement d'une bonne renommée pour la guérison « des intempéries chaudes des viscères abdominaux ; » on croyait aussi qu'elles pouvaient rendre fécondes toutes les femmes stériles. Elles ont perdu depuis bien des années leur vogue et leur réputation ; cependant elles ne sont pas complètement abandonnées aujourd'hui. Seulement la plupart des malades les boivent d'ordinaire dans leur chambre ou dans leur lit. Un très-petit nombre remplissent eux-mêmes leurs verres aux sources ; car ils n'y trouvent, dans la partie du jardin qui leur est réservée, qu'un petit pavillon renfermant un salon de lecture ou de repos, et une salle de billard : on ne peut plus s'y installer à demeure. Chaque litre d'eau minérale se vend 25 cent. Si l'on vient boire aux sources, on paye 15 fr. par mois pour 30 cachets, et 50 cent. pour une séance, mais on a le droit d'emporter un litre d'eau.

Les sources de Passy sont au nombre de cinq : deux dites *anciennes* et trois appelées *nouvelles*. Ces cinq sources, longtemps rivales, appartiennent aujourd'hui au même propriétaire. Les anciennes jaillissent à 3 mètr. au-dessous du sol, sur la dr. du pavillon, en entrant; un escalier facile y conduit. Les nouvelles coulent à 100 mètr. et à la g. des anciennes, dans le fond d'un souterrain. Près des sources, on voit une vaste galerie contenant un grand nombre de jarres dans lesquelles est déposée l'eau minérale qu'on laisse épurer pendant un temps plus ou moins long.

Fournies par un terrain de sédiment supérieur, sous le calcaire grossier, et venant probablement des argiles plastiques, ces eaux sont froides, sulfatées, calcaires, ferrugineuses, limpides, incolores, inodores, légèrement styptiques; elles laissent dans la bouche une saveur métallique un peu amère; leur surface se recouvre à l'air d'une pellicule irisée; elles enduisent les canaux qu'elles traversent d'un dépôt ocreux, qui trouble facilement leur transparence, si quelque corps étranger les agite. Leur saveur ferrugineuse est plus prononcée par les temps orageux, et on a remarqué qu'elles répandaient alors une légère odeur sulfureuse. Leur pesanteur spécifique est de 1,0046; leur température de 3°, 88.

Les eaux de Passy sont toniques, excitantes de l'appareil digestif et de l'hématose, résolutes de certains engorgements, par exemple ceux de la rate à la suite des fièvres intermittentes; elles disposent ordinairement à la constipation. Elles se prennent seulement à l'intérieur, à la dose d'un à six verres,

le matin en se promenant. Elles pèsent un peu à l'estomac.

Indiquées dans les cas suivants : anémie, chlorose, atonie du tube digestif, dyspepsie, elles sont contre-indiquées dans les pléthores, pour les constitutions nerveuses, irritables, dans les grossesses, quand il y a une disposition à la phthisie, et dans les affections organiques du cœur. M. le docteur Chenu a publié un *Essai sur l'action thérapeutique des eaux ferrugineuses de Passy* (Paris, Franck, 1845). Ce volume, de 64 pages, contient une *Bibliographie* complète. (V. des *Bains d'Europe*, par AD. JOANNE et A. LE PILEUR. Paris, Hachette et C^{ie}.)

L'entrée des jardins où jaillissent les sources est située sur le quai de Passy, n° 24. Le plus grand nombre des maisons qui dominent ces jardins au sommet du coteau de Passy (on y entre par la *rue Basse* qui devrait s'appeler la *rue Haute*) appartiennent à la famille Delessert. Un pont suspendu en fil de fer, le premier qui ait été construit en France, les met toutes en communication. Au milieu d'un beau parc réservé s'élève une de ces jolies maisons suisses, qu'on a le tort d'appeler des chalets; elle a coûté, dit-on, plus de 60 000 fr. Sa façade est ornée de peintures représentant les armoiries des cantons, la bataille de Sempach et Guillaume Tell visant la pomme sur la tête de son fils.

La *raffinerie* de sucre voisine, fondée par M. Benjamin Delessert, fut l'une des premières où l'on fabriqua en France du sucre de betterave.

Parmi les propriétés situées au-dessous des nombreuses maisons de

la famille Delessert, se trouve, à l'angle de la rue de Seine, la *maison de santé* du docteur Blanche fils. Cette maison a été habitée autrefois par Lauzun et par la princesse de Lamballe.

Les *rues de la Montagne, des Bons-Hommes* et *Benjamin Deles-*

sert se réunissent à un carrefour où viennent aboutir les *rues Franklin, Vineuse, de la Tour, la Grande-Rue* et la *rue Basse*. Si l'on veut aller directement au bois de Boulogne, il faut suivre la *Grande-Rue*, la plus belle rue de Passy, à l'extrémité de laquelle on trouve : sur la dr., le



Villa de M. Rossini.

château de la Muette; sur la g., l'embarcadère du chemin de fer et Beau-Séjour; en face, le Ranelagh. En remontant cette rue, on remarque bientôt, à dr. (n° 24), un *hôtel* du XVIII^e s., occupé longtemps par M. le docteur Tavernier, qui y avait fondé, en 1835, un établissement

médical. Cet hôtel porte le nom de *la Folie*. Son histoire mérite une mention.

Un jour Louis XV aperçut aux Tuileries une jeune fille de quinze ans, d'une beauté remarquable, qui donnait le bras à un chevalier de Saint-Louis, vêtu d'un vieil ha-

bit de lustrine. Le soir même, Lebel fut averti, et, peu de jours après, Mlle de Romans (c'était le nom de cette jeune fille) devenait la maîtresse du roi. Son père l'avait vendue pour une pension viagère que ne lui avaient pas valu ses services. Louis XV ne donna point à Mlle de Romans la place qu'occupait Mme de Pompadour, mais il lui témoigna une considération particulière. Il la logea près de la Muette, dans ce joli hôtel nommé la Folie, qu'il avait fait bâtir pour elle, et, quand elle devint mère, elle reçut un billet de la main du roi, conçu en ces termes : « Monsieur le curé de Passy, en baptisant l'enfant de Mlle de Romans, lui donnera les noms suivants : Louis de Bourbon. »

Plus loin, dans la même rue, le *Quartier Guichard* a été ouvert sur l'emplacement d'une propriété appelée *Sillery-Genlis*, parce qu'elle avait appartenu à Brûlard de Sillery, ancien député à la Constituante et à la Convention nationale, le mari de Mme de Genlis, qui y amena souvent le jeune duc de Chartres (le roi Louis-Philippe); plus loin encore (n° 56), est l'ancien *hôtel d'Estaing*, à quelques pas duquel se trouvait celui de la *présidente de Boudeville*.

Au coin des rues Basse et des Vignes, s'élevait *la Vista*, grande maison de campagne à laquelle sa position avait fait donner ce nom. Près de la Vista (rue Basse, 40), on remarquait l'*hôtel de Valentinois* qui, depuis un siècle, a changé bien souvent de propriétaire, de forme, d'étendue et d'aspect. La duchesse de Valentinois y fut, dit-on, la reine d'orgies tellement

scandaleuses, qu'il nous est interdit d'en parler. En 1777, Franklin vint l'habiter comme pour le purifier. Le paratonnerre de l'hôtel passe pour être le premier qui fut érigé en France; il servit aux expériences de l'immortel Américain qui, selon un vers latin bien connu,

Eripuit cælo fulmen, sceptrumque tyrannis.

« Ravit la foudre au ciel, et le sceptre aux tyrans. »

Le *petit hôtel de Valentinois*, maison de campagne bâtie avec les offices du grand hôtel, a été longtemps habité par Dumersan, le vaudevilliste et chansonnier.

La famille Delessert possède actuellement (rue Basse, 2 et 3), l'ancien *hôtel Bertin*, qui fut jadis le théâtre de fêtes brillantes. Dans la maison n° 25 de la même rue, Mlle Contat, la célèbre comédienne, a reçu — outre les plus aimables, les plus belles, les plus renommées de ses rivales — Mmes Raucourt, Vestris, Sainval, Laruelle, Trial Guimart, — Molé, Dazincour, Préville, Dugazon, Collé, Marmontel, Cailhava, Lemierre, Parny, le marquis de Bièvre.

Depuis un siècle surtout, Passy a exercé une puissante attraction sur les littérateurs, les savants, les artistes, les généraux, etc. A tous ceux que nous venons de nommer, nous ajouterons encore : « l'abbé Prévost, homme très-aimable et très-simple, dit J. J. Rousseau dans ses *Confessions*, dont le cœur vivifiait les écrits dignes de l'immortalité, et qui n'avait rien, dans la société, du sombre coloris qu'il donnait à ses ouvrages; le médecin Procope, petit Ésope à bonnes fortunes; Bou-

langer, le célèbre auteur posthume du *Despotisme oriental*; » La Tour d'Auvergne, le premier grenadier de France; le général Moreau (3, Grande-Rue); Goldoni; Marie-Joseph Chénier; André Chénier, qui y fut arrêté dans la maison de M. Pastoret; Marsollier; Hoffmann,

le critique du *Journal des Débats*; Picard; Piccini, qui y est mort le 7 mai 1800; l'abbé Raynal; l'abbé Gérard, l'auteur du *Comte de Valmont*; Brazier; Renouard; Michaux; Las-Cases; Droz; Deyeux; Monteil; Orfila; Lepeintre aîné; notre immortel *chansonnier*, Béranger.



Chalet de M. Jules Janin.

M. Rossini s'est fait bâtir, il y a quelques années, une charmante villa, entre le chemin de fer d'Auteuil, les fortifications et le Ranelagh, près de la porte du bois de Boulogne nommée porte de Passy, et vis-à-vis du boulevard qui a pris le nom de l'immortel maestro. La

maison a été construite par M. Dous-sault, architecte. Dans le beau jardin qui l'entoure, on remarque une fontaine surmontée du groupe des trois Grâces, d'après Germain Pilon. Enfin M. de Lamartine et M. Jules Janin possèdent aussi à Passy de petits chalets, que notre dessina-

teur a reproduits et qui méritent une courte description.

Le chalet de M. Jules Janin, bâti en 1856 par M. Seiler, constructeur suisse, est situé rue de la Pompe, n° 5 bis. Il se compose, suivant la description qu'en a donnée le propriétaire lui-même dans les *Contes du Chalet*, « d'un rez-de-chaussée et d'un premier étage; une mansarde couronne l'édifice. Un joyeux toit de briques abrite et complète ce logis, frais en été, tiède en hiver, tout imprégné des douces senteurs du sapin des Alpes. »

Trois des façades du logis portent une inscription. Au N., on lit ce distique du poète Régnier :

Et que Dieu nous préserve, en ce bas monde, icy,
De froid, d'un importun, de faim et de soucy!

Un vers d'Horace est inscrit sur a façade orientale :

*Sumite materiam vestris (qui scribitis)
[æquam Viribus...*

La façade occidentale, enfin, porte « ce conseil et cette consolation de Despréaux :

Qui ne sait se borner ne sut jamais écrire!

« Si le logis est modeste, en revanche on peut affirmer que le parc, les jardins, le labyrinthe et le verger sont des merveilles. M. Seiler a fabriqué la maison, il est vrai, mais un architecte ingénieux, M. Godde (il est le digne fils de l'architecte de la ville), a présidé à toutes les magnificences intimes, à toute la décoration extérieure. » Les jardins ont été dessinés et plantés par M. Lemichez. On y trouve un petit bassin, un réservoir, un

bosquet de pins et « un bouquet de vieux arbres, un chêne, un charme, un orme centenaire. Arbres sacrés! ils ont vu se promener sous leurs ombrages la reine de France, Marie-Antoinette, et ce beau petit dauphin, le martyr, et Madame Élisabeth, une reine de France par la grâce, par la beauté, par la piété, par le malheur. » La superficie totale de l'enclos est de 1100 mètr.

Le cabinet de M. Jules Janin, qui occupe toute la longueur du chalet, mérite la visite des bibliophiles et des artistes. Il renferme en effet, outre un grand nombre d'œuvres d'art, une des plus riches et des plus belles bibliothèques de Paris.

Le chalet dont la ville de Paris a offert l'usufruit, sa vie durant, à M. de Lamartine, s'élève à l'extrémité de l'avenue de Saint-Cloud, près de la Muette, au milieu d'un joli jardin. Derrière la maison d'habitation sont une basse-cour et une petite étable. « M. de Lamartine, a dit l'auteur anonyme du *Paris nouveau*, publié par le journal *l'Illustration*, M. de Lamartine, dans la situation désespérée où l'avaient précipité les événements, craignant que, malgré son courage, qui lui a fait entreprendre et poursuivre un travail surhumain, il ne fût forcé d'abandonner ses biens et ses maisons à ses créanciers, a accepté le don de la concession qui lui a été faite par la ville de Paris, pour être sûr d'avoir toujours un petit refuge en cas de catastrophe. L'illustre poète a passé toute sa vie dans les châteaux, n'est-il pas juste qu'il puisse au moins mourir dans une chaumière? »

L'église de Passy, de construction

moderne, n'a rien d'intéressant. Les *écoles communales* et la *salle d'asile* ont été fondées par la famille Delessert, qui les entretient. Parmi les *pensionnats*, il faut citer au premier rang le *pensionnat des frères de la Doctrine chrétienne*, au coin de la rue Basse et de la rue

Singer. Cet établissement, qui occupe une partie de l'emplacement de l'ancien château, attire de loin les regards par son élévation et son étendue.

Le puits artésien de Passy, dont nous avons déjà parlé (V. ci-dessus chap. IV), est situé à g. de l'avenue



Chalet de M. de Lamartine.

de Saint-Cloud, non loin de la jonction de cette avenue avec le boulevard de l'Empereur.

Passy est la patrie de Baillot, le célèbre violoniste, et de M. Paul de Kock.

BOULAINVILLIERS.

Boulainvilliers était, avant l'annexion, un quartier de Passy, situé entre Passy et Auteuil. Les rues de *Boulainvilliers* et du *Ranelagh*

s'y croisent en y formant un angle aigu. Il doit son nom à l'ancien château seigneurial de Passy, qui, construit par M. de Fontaine, en 1678, s'élevait au sommet de la colline. Après avoir appartenu aux fils de Samuel Bernard, il échet par succession à M. le marquis de Boulainvilliers, qui se vit bientôt obligé de le vendre à M. Le Riche de La Poplinière, fermier général, aussi connu par ses prétentions au bel esprit que par ses disgrâces conjugales, dit l'auteur des *Chroniques de Passy*.

En 1762, à la mort de M. de La Poplinière, le marquis de Boulainvilliers rentra en possession de la

seigneurie de Passy. Sa femme, parente de Mme de Genlis, y recueillit un jour, par charité, une petite fille de sept à huit ans, qui devint la trop fameuse comtesse de Lamotte, condamnée à la marque, au fouet et à une détention perpétuelle, dans la scandaleuse affaire du collier. Après la mort du marquis, un notaire de Paris, nommé Cabal, avait acheté le château de Passy. Il fut obligé de le vendre, en 1826, à des spéculateurs qui le démolirent pour y tracer des rues. Boulainvilliers, qui s'accroît et s'embellit tous les ans, deviendra certainement, avant peu de temps, un des plus agréables quartiers de Paris.

BEAU-SÉJOUR. — LA MUETTE. — LE RANELAGH.

Beau-Séjour est actuellement un quartier de petites maisons de campagne et de belles villas, bâti sur l'emplacement des anciennes écuries du roi, à g. de la Grande-Rue de Passy, près de l'embarcadère du chemin de fer, en face de la Muette. Il doit son nom à une maison plus belle que celles qui l'entouraient jadis, et appelée pour cela *Beau-Séjour*. On nommait autrefois cette maison *la Chaise*, parce qu'elle avait été une des résidences d'été du P. Lachaise, le célèbre jésuite, qui fut confesseur de Louis XIV.

La Muette, dont la porte d'entrée actuelle fait face à la station de Passy, au delà des communs de l'ancien château, était dans l'origine un simple rendez-vous de chasse, une maison où l'on conservait les *mues* des cerfs. Embellie par le Régent, au commencement du XVIII^e s., elle devint bientôt le séjour favori de sa fille, la

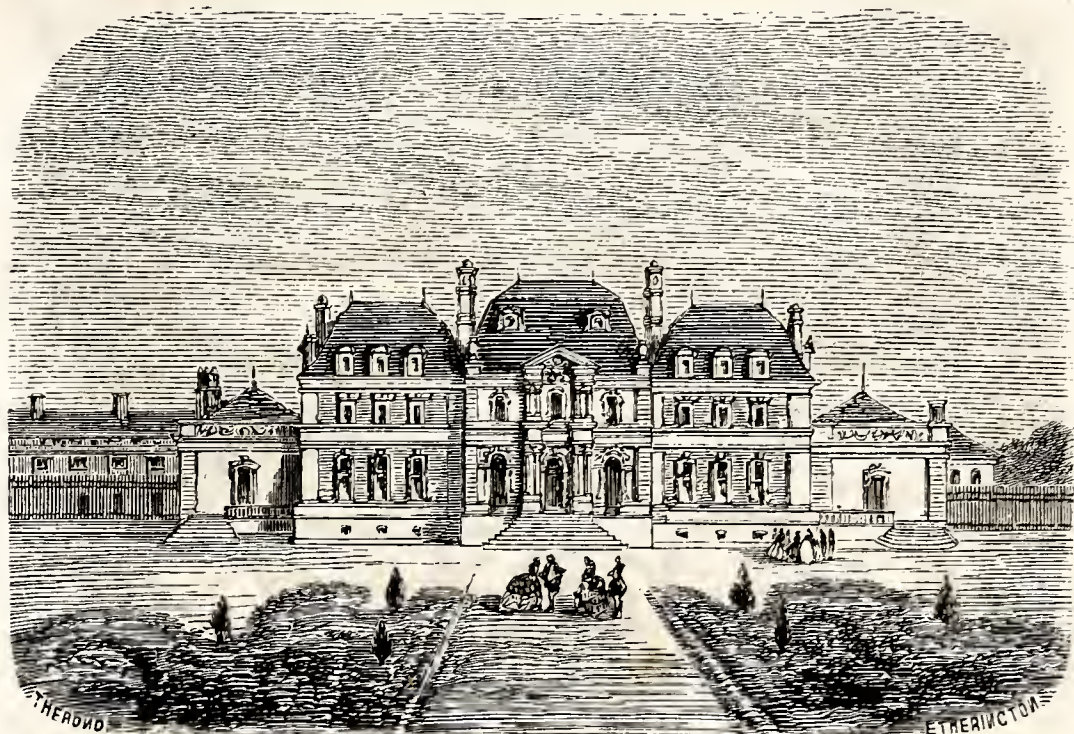
duchesse de Berri. La vie scandaleuse qu'elle y mena — elle avait pris pour devise *courte et bonne* — est étalée au grand jour dans les Mémoires contemporains : il nous répugne de remuer cette fange. La duchesse de Berri morte (1719), Louis XV rebâtit la Muette, qui devint le *Parc-aux-Cerfs*. On sait ce que c'était que le *Parc-aux-Cerfs*, nous n'avons pas besoin de le rappeler. A cette époque, la Muette se composait d'un corps de bâtiment flanqué de deux pavillons. Le roi de France en fit son séjour de prédilection. Il s'y reposait des fatigues que ne lui donnaient pas les affaires de l'État; mais, au milieu des orgies les plus dégoûtantes, il ne permettait jamais à ses compagnons de débauche de trop s'écarter des lois de l'étiquette. Lorsque l'un d'eux oubliait le véritable titre du baron de Gonesse (c'est ainsi qu'il se faisait appeler à la Muette) : « Mes-

sieurs, le roi! » s'écriait-il, et à la familiarité la plus éhontée succédait aussitôt, a dit un historien, le maintien le plus respectueux.

Quand Marie-Antoinette vint en France, elle coucha à la Muette, avant de se rendre aux Tuileries. Louis XV osa lui faire présenter la Dubarry, et la fiancée du dauphin de France dut souper avec la favorite de son beau-père!

Après la mort de Louis XV (1774),

la cour était partie pour Choisy-le-Roi; mais une des tantes du roi y ayant été atteinte de la petite vérole, on revint à la Muette, où Louis XVI s'empressa de rendre l'*édit de la Muette*, par lequel il renonçait au droit de *joyeux avènement*. Les affaires publiques rappelèrent bientôt le roi à Versailles. La Muette fut abandonnée. Toutefois Louis XVI y vint tous les ans au mois de mai monter à cheval pour



La Muette au XVIII^e siècle.

aller passer, dans la plaine des Sablons, la revue des gardes françaises et des gardes suisses. Marie-Antoinette, qui aimait à s'y reposer des ennuis de Versailles, la visitait plus souvent. En 1783, toute la cour y assista à la première expérience aérostatique, faite par Pilâtre Durosier, qui s'éleva dans l'air avec le marquis d'Arlande, aux applaudissements de tous les assistants.

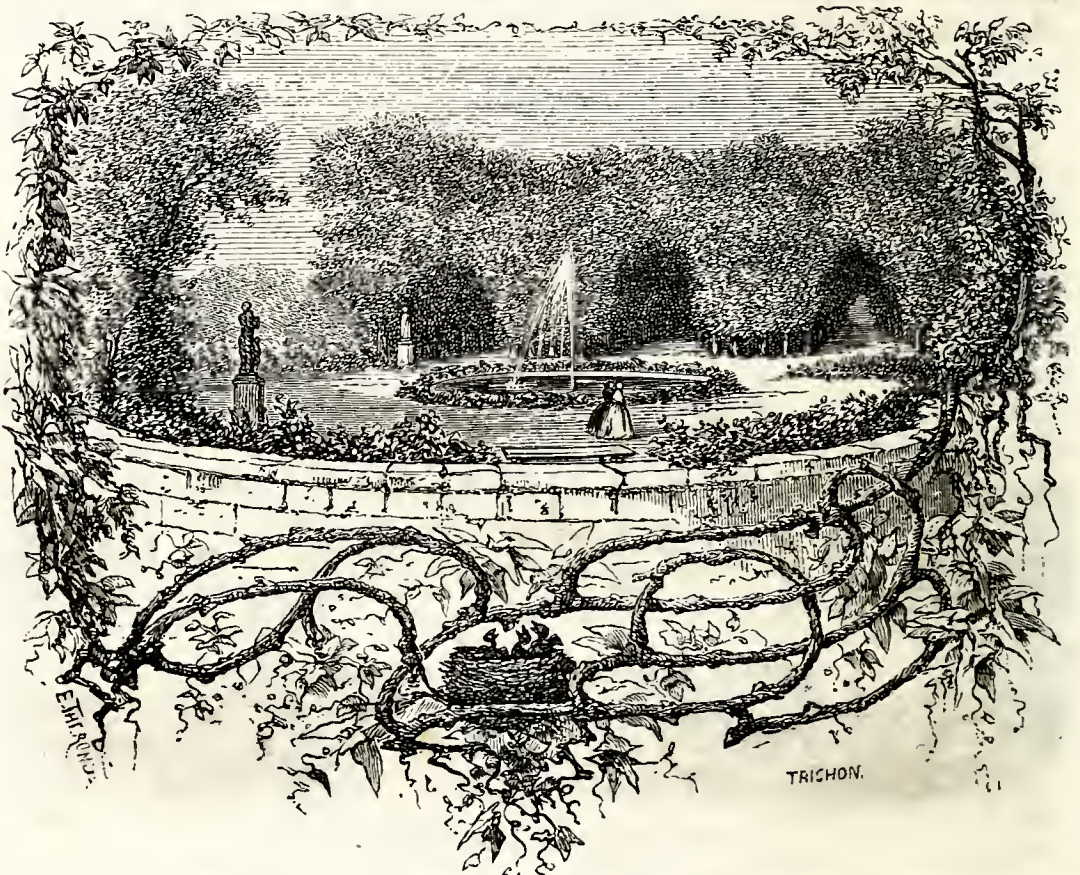
En 1787, la Muette avait été clas-

sée parmi les châteaux royaux destinés à être vendus. Elle cessa dès lors d'être une résidence royale; cependant elle ne fut vendue qu'en 1791. L'année précédente, la ville de Paris avait donné, dans les jardins de la Muette, le 14 juillet, jour de la fête de la Fédération, un banquet de 15 000 couverts à tous les députés de tous les corps de l'armée et de toutes les communes de France.

Il ne reste aujourd'hui de ce château royal qu'un pavillon trop surchargé de constructions modernes. Ce pavillon appartient à Mme veuve Érard. Érard, le père, qui y avait réuni une célèbre collection de tableaux, y était mort en 1832; Érard, le fils, y est mort en 1855. En se rendant de Passy à la grille de la Muette, on découvre

une partie des jardins, séparés de la route par un saut de loup de forme circulaire, que représente notre dessin. Ces jardins, dont l'avenir peut paraître douteux, ont encore un grand et beau caractère.

Entre le mur de la Muette, le chemin de fer d'Auteuil, les fortifications et l'extrémité supérieure de la Grande-Rue de Passy, s'étend la



Rond-point de la Muette.

pelouse, qui fut autrefois le rendez-vous le plus brillant de la cour et de la ville. C'est sur cette pelouse, aujourd'hui plantée d'acacias, presque en face de la Grande-Rue, que se trouvait le **Ranelagh**, établissement public qu'ont rendu célèbre ses fêtes et ses réunions galantes. Fondé en 1774 par Morisan, garde de l'une des portes du bois de

Boulogne, le Ranelagh avait été nommé ainsi parce que son créateur en avait emprunté l'idée première à l'établissement analogue de Chelsea, ouvert près de Londres, sur la propriété d'un lord irlandais nommé Ranelagh. Protégé par la reine Marie-Antoinette, Morisan vit la faveur publique s'attacher à son établissement, jusqu'à ce que la Révolution

vint le forcer à le fermer. Reconstruit en 1796, ruiné en 1815, réouvert en 1826, restauré en 1854, le Ranelagh a, depuis, complètement disparu, par suite des embellissements du bois de Boulogne.

AUTEUIL.

Omnibus. La ligne A de la compagnie générale part de la place du Palais-Royal et conduit à la place de l'embarcadère à Auteuil. — Il y a aussi des omnibus spéciaux, rue du Bouloi, 9. On paye : de Paris à Auteuil, avant 10 h. du soir, 45 c. en semaine, et 60 c. le dimanche; après 10 h. du soir, 60 et 75 c.; à minuit et à minuit 15 m., 75 c. et 1 fr.; — de Passy à Auteuil, 30 c. en semaine, et 40 c. le dimanche, avant 10 h. du soir; 40 et 50 c., après 10 h. du soir. — A quatre ans, les enfants payent place entière.

Chemins de fer (V. p. 219).

Couché au pied de la colline de Passy, sur la rive dr. de la Seine, entre Boulainvilliers et le bois de Boulogne, Auteuil n'a point de vue, mais de frais et tranquilles ombrages, chers aux hommes qui ont besoin de repos.

Oh! que de fois j'errai dans tes belles retraites,
Auteuil, lieu favori, lieu saint pour les poètes!
Que de rivaux de gloire unis sous tes berceaux!

a dit Marie-Joseph Chénier dans sa pièce de vers intitulée la *Promenade*.

Auteuil ressemble d'ailleurs, comme l'a dit un autre écrivain, à un village d'opéra-comique; ses rues sont sablées comme celles d'un jardin anglais, ses maisons et ses villas revêtent toutes les formes de toutes les architectures de tous les pays et de tous les siècles. Ici s'élèvent des chalets suisses, là des palazzini ita-

liens, plus loin des cottages anglais, des tourelles gothiques, des châteaux aux toits mansardés, contemporains du XVIII^e s. ou imités de cette époque, des kiosques plus ou moins chinois, des chaumières, mais des chaumières de roman, couvertes d'un lierre lavé, peigné, émondé. De véritables chaumières, on en chercherait vainement à Auteuil; il n'y en a pas plus que de paysans.

Pendant quelques-uns des habitants d'Auteuil sont jardiniers; un certain nombre élèvent des chèvres et des ânesses, dont le lait est destiné à consolider les poitrines délicates de la grande ville; d'autres cultivent le peu de vignes qui restent sur le territoire de leur ancienne commune, plutôt pour vendre le raisin qu'ils récoltent que pour le mettre en cuve. Depuis longtemps le vin d'Auteuil a perdu sa bonne réputation, et on n'en exporte plus en Danemark, comme à l'époque où la seigneurie appartenait à l'abbaye de Sainte-Geneviève.

Dès que la bise d'automne fait tomber les feuilles jaunies, Auteuil commence à se dépeupler; l'hiver venu, c'est une véritable solitude. En revanche, la population se double et se triple au retour du printemps; les rues, désertes tout à l'heure, sont sillonnées d'équipages; de chaque fenêtre entr'ouverte s'échappent les sons d'un piano. On ratisse les allées des jardins; on peint en blanc, en rose, en vert,

en mille couleurs, les façades des maisons; on les pare autant que possible pour attirer les locataires : car la plupart de ces habitations, plus bizarres qu'élégantes, plus coquettes que commodés, villas et châteaux, sont des maisons à louer, que leurs propriétaires habitent seulement pendant l'hiver, s'ils ne sont pas domiciliés à Paris.

L'administration du chemin de fer, ayant été obligée d'acheter l'ancien château de la famille Boufflers, qui appartint plus tard à la famille Montmorency, a imaginé d'utiliser le terrain qui lui restait en y faisant bâtir de petites maisons de campagne. Elles sont toutes isolées, entourées d'un petit jardin et renfermées dans l'ancien enclos, où l'on entre par une grille ornée avec plus de prétention que de goût.

La villa *la Thuilerie*, créée depuis, rivalise maintenant avec la villa *Montmorency*, postérieure à la villa *Boileau*. Plus près du bois se sont formés, dans ces dernières années, deux nouveaux quartiers : l'*Alma*, entre Auteuil et le Point-du-Jour; la *Retraite*, entre Auteuil et Boulogne.

Au xvii^e s., Boileau eut à Auteuil une maison que l'on peut voir encore aujourd'hui, rue Boileau, n° 18 (institution de Mme Fressard). Cette maison, qui fut toujours assez laide, à en juger d'après le témoignage de Voltaire, a été badigeonnée il y a quelques années. Il n'en reste que la partie où se trouvait l'escalier, une petite salle basse et un premier étage de trois pièces. Une villa a été bâtie au milieu du jardin dessiné à l'anglaise, et l'on n'a conservé de l'ancien verger qu'un groupe de vieux arbres.

Lorsque, dans ses vieux jours, Boileau se vit forcé de vendre sa maison, ce fut un de ses amis, Leverrier, qui l'acheta. « Vous y viendrez quand vous le voudrez, avait-il dit au poète; vous pouvez toujours la regarder comme la vôtre. » Boileau y retourna, en effet : il revit avec une émotion mélancolique ce coin de terre où il avait passé la meilleure partie de sa vie, entouré de ses amis. Et quels amis! Molière, Racine, La Fontaine, Chapelle. Il revit Antoine : car Leverrier avait pris Antoine avec le petit domaine. Tout à coup la physionomie de l'auteur du *Lutrin* s'altère; il jette autour de lui un regard inquiet. « Antoine, qu'as-tu fait de mon berceau? Où est mon berceau? — Il est détruit, répond le jardinier. — Comment! détruit? — C'est M. Leverrier qui l'a commandé. — Ah! c'est M. Leverrier... reprend Boileau d'une voix un peu émue. C'est juste: la maison n'est plus à moi. » Et, sans vouloir en écouter davantage, il repartit pour Paris. Il ne remit jamais les pieds à Auteuil.

Après la mort de Leverrier, la maison de Boileau fut achetée par un de leurs amis communs, un médecin nommé Gendron. Voltaire alla un jour rendre une visite à Gendron, et il fit cet impromptu qu'il désavoua peu de temps après :

C'est ici le vrai Parnasse,
Des vrais enfants d'Apollon;
Sous le nom de Boileau, ces lieux virent
Horace,
Esculape y paraît sous celui de Gendron.

Aujourd'hui on peut faire impunément des fautes de français dans la maison de Boileau. Le poème de Chapelain n'est plus là pour punir

les coupables. «La faute était grande, dit Racine le fils, quand on était condamné à lire vingt vers de *la Pucelle*; lire la page entière était considéré à l'égal de la peine de mort.»

Molière eut aussi une maison de campagne à Auteuil. C'est là que, dans les beaux jours, il réunissait

ses amis : Boileau, La Fontaine, Chapelain, etc. C'est là qu'un soir, le souper s'étant prolongé trop longtemps pour la raison des convives, ils prirent l'héroïque résolution d'aller sur-le-champ se jeter dans la rivière, sous le prétexte que, si le premier bonheur est de ne point naître, le second est de mou-



Maison de Boileau.

rir promptement. Ils allaient donc à la rivière, lorsque Molière leur représenta qu'une si belle action ne devait pas être ensevelie dans les ténèbres de la nuit, et qu'elle méritait d'être faite en plein jour. Ils s'arrêtèrent, et se dirent en se regardant les uns les autres : « Il a raison. » A quoi Chapelain ajouta :

« Oui, messieurs, ne nous noyons que demain ; et, en attendant, allons boire le vin qui nous reste ! »

Voltaire a nié cette plaisante aventure, mais Racine le fils en affirme l'authenticité, et Andrieux l'a mise sur le théâtre, sous ce titre : *le Souper d'Auteuil*.

La maison de Molière n'existe

plus. Un temple en occupe maintenant la place. Ce temple, puisque c'est ainsi qu'on l'appelle, a la forme d'une rotonde en briques, avec un péristyle dorique orné de quatre colonnes. Sur le fronton on voit un bas-relief qui représente Thalie laissant tomber son masque, et cette inscription : *Ici fut la maison de Molière*. On a placé sous la rotonde les bustes de Molière, La Fontaine, Corneille et Racine. Outre ce temple, on avait construit sur l'emplacement de la maison de Molière, et dans le jardin attenant, un hôtel, appelé l'hôtel Praslin, qui, en 1827, fut le théâtre d'un affreux événement : la princesse de Carignan écrivait au coin du feu ; une étincelle tomba sur sa robe, qui s'enflamma ; elle s'élança dans la cour pour appeler du secours, et elle périt au milieu des flammes.

L'hôtel Praslin (rue Molière, n° 1) est occupé par une pension. Les jardins ont été vendus et dépecés. Quant au temple consacré à Molière, il existe toujours, mais il a été transformé en une maison de campagne qui se loue à l'année, à la saison ou au mois.

Dans la même rue (rue Molière) se trouvait la maison où Mme Helvétius, devenue veuve, réunit souvent Diderot, Fontenelle, l'abbé Morellet, Turgot, Chamfort, Cabanis, Boufflers, Thomas, etc. Franklin y venait aussi : il appelait Mme Helvétius Notre-Dame d'Auteuil : il voulut l'épouser. Turgot partagea ce désir ; mais elle resta fidèle à la mémoire de son mari. Ils ne s'en aimèrent et ne s'en estimèrent que plus tous les trois.

Pendant la Révolution, Mme Helvétius compta parmi ses hôtes ha-

bituels le général Bonaparte ; mais Napoléon ne retourna jamais à Auteuil quand il fut devenu empereur, et Mme Helvétius ne lui rendit point aux Tuileries les visites qu'il lui avait faites. Un jour (sous le Consulat) qu'elle se promenait avec lui dans son jardin, elle lui dit : « Vous ne vous doutez pas combien on peut trouver de bonheur dans trois arpents de terre. » Sa mort excita des regrets universels.

Sur la place de l'Église s'élève une *pyramide* en marbre rouge, posée sur une base de marbre blanc, surmontée d'un globe et d'une croix en cuivre doré. L'une des faces porte cette inscription :

*La nature ne fait que prêter
Les grands hommes à la terre.
Ils s'élèvent, brillent,
Disparaissent. Leur exemple
Et leurs ouvrages restent.*

Sur une autre face on lit :

*Aux mânes de d'Aguesseau.
Monument
Restauré par ordre du gouvernement.
An IX.*

Ce monument est le tombeau du chancelier d'Aguesseau et de sa femme Anne Lefèvre d'Ormesson, dont Coulange a dit, à l'époque de leur union, « qu'on avait vu pour la première fois les Grâces et la Vertu s'allier ensemble. » Mme d'Aguesseau mourut à Auteuil le 1^{er} déc. 1735. Son mari lui survécut seize ans. Leurs enfants leur élevèrent ce monument en 1753.

Parmi les personnages célèbres à des titres divers qui ont habité Auteuil, on doit mentionner encore : la marquise de Boufflers et le maréchal de Boufflers ; le duc de Montmorency ; Talleyrand, qui, sous le

Consulat, occupa la Tuilerie; Destutt de Tracy, Gérard le peintre, l'ingénieur Polonceau. M. Arnal y habite une des plus jolies maisons de la rue de La Fontaine. M. Gavarni occupe au Point-du-Jour une charmante villa, n° 49.

Les *eaux* qui coulent de la fontaine établie sur la promenade Benoît ont joui pendant longtemps

d'une grande réputation comme eaux minérales; mais au xvii^e s., la découverte des eaux de Passy, reconnues plus puissantes et plus efficaces, leur fit perdre leur vogue et leur renommée. Longtemps oubliées, elles sont exploitées de nouveau, depuis quelques années. On peut suivre un traitement hydrothérapique dans la *maison de santé* du doc-



Temple élevé à la mémoire de Molière.

teur Boullay. 10, rue Boileau, ou aller boire les eaux à la source.

L'eau d'Auteuil est froide, ferrugineuse, limpide, inodore, à saveur sucrée d'abord, puis fortement atramentaire. Conservée dans un vase clos, elle reste longtemps limpide, mais elle finit par déposer un sédiment légèrement ocracé. Elle agit comme tonique sur l'appareil diges-

tif, et active l'hématose. Elle peut être utile dans la chloro-anémie et dans certaines affections gastro-intestinales. Son emploi est contre-indiqué, comme celui des ferrugineux en général, par une constitution pléthorique ou l'hypérémie de certains organes.

On la prend en boisson, à la dose d'un à trois verres, le matin; on

peut aussi en faire usage aux repas. (V. *les Bains d'Europe*, par AD. JOANNE et A. LEPILEUR, Paris, Hachette et C^{ie}.)

Les principaux établissements industriels et commerciaux d'Auteuil sont : la *pompe à feu* (V. ci-dessus chap. IV) ; des *entrepôts* de bois à brûler, de charbon, de bois à ouvrer, de planches, etc. ; des *fabriques* de parquets, de savon, de produits chimiques, d'huiles, etc. L'*Institution*

Notre-Dame, dirigée par M. l'abbé Lévêque, chanoine honoraire de Paris, compte environ 300 élèves, qui peuvent y faire un cours d'études complet. Auteuil possède encore de nombreux *pensionnats de demoiselles*. On y trouve aussi une *pension pour les chevaux*, connue sous le nom de la *Ferme anglaise* et située à Billancourt, sur la route de Paris à Sèvres.

BOULOGNE.

OMNIBUS. — Rue du Bouloi, 9. De Paris à Boulogne ou à Saint-Cloud, et *vice versa*, on paye, avant 10 h. du soir, en semaine, 60 c., et 75 c. le dimanche ; après 10 h. du soir, 75 c. et 1 fr. De Passy à Boulogne ou à Saint-Cloud, et *vice versa*, on paye, avant 10 h. du soir, 30 c. en semaine, et 40 c. le dimanche ; après 10 h. du soir, 40 et 50 c. Les départs sont très-fréquents. Il y a un départ à minuit et un autre à minuit 15 min. : 75 c. la semaine, 1 fr. le dimanche. Les enfants payent place entière. Le prix des bagages est ainsi fixé : 2 kil., 15 c. ; 5 kil., 20 c. ; 8 kil. 25 c. ; 12 kil., 30 c. ; 20 kil., 40 c.

CHEMIN DE FER. — Le chemin de fer américain, fondé par M. Loubat, et dont les voitures stationnent sur la place de la Concorde, conduit à Boulogne, pont de Saint-Cloud. (V. p. 219 pour les prix et la durée du trajet.) Ce chemin suit le Cours-la-Reine et les quais jusqu'au delà du pont de Grenelle. Il laisse Auteuil à dr., et, s'éloignant un peu de la Seine, il se dirige, entre des maisons de campagne et des fabriques, sur le Point-du-Jour. A l'extrémité de ce village, près des fortifications, il se bifurque. Un embranchement suit jusqu'au pont de Sèvres la route de Versailles, l'autre suit l'avenue de la Reine, qui aboutit à Boulogne, près du pont de Saint-Cloud. Dans cette dernière partie du trajet, on découvre de jolis points

de vue sur les coteaux d'Issy, de Meudon, de Bellevue, de Saint-Cloud. Le parc d'Issy, à g., le viaduc de Fleury, le parc de Mme Delisle à Bellevue, le parc de Saint-Cloud en face, et le Mont-Valérien, à dr., attirent surtout l'attention.

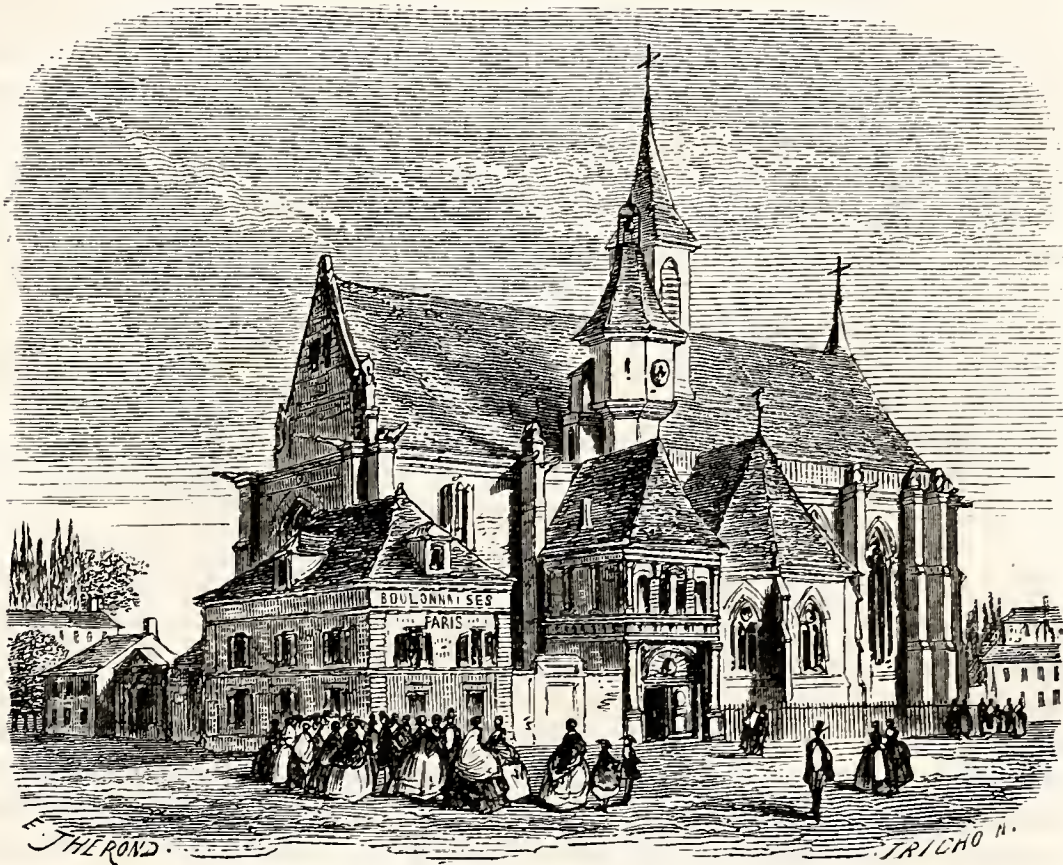
DISTANCES. — Boulogne est à 9 kil. 400 mètr. de Paris (Notre-Dame), 2 kil. d'Auteuil, 4 kil. de Passy, 2 kil. 300 mètr. du Point-du-Jour, 500 mètr. de Saint-Cloud, 5 kil. 600 mètr. de Neuilly.

Le premier acte où il soit fait mention de **Boulogne** porte la date de 1134. Cette ville était alors un petit hameau perdu au milieu des bois et des marécages qui bordaient la rive dr. de la Seine, à l'O. de Paris, ou qui couvraient la plaine et le coteau de Chaillot. Il s'appelait *Menus-lez-Saint-Cloud*. En 1134, Louis le Gros en fit donation avec droit de haute et de basse justice à l'abbaye de Montmartre qu'il venait de fonder. En 1319, des habitants de Paris et des villages voisins, revenant d'un pèlerinage à Boulogne-sur-Mer, obtinrent l'autorisation de bâtir une église à Menus et d'y établir une confrérie. Ils appelèrent l'église Notre-Dame de Boulogne-sur-Seine. Plus tard, la

commune fut érigée en paroisse, en 1343, et prit le nom de l'église, qu'elle donna, comme nous l'avons vu, à la forêt de Rouvray, appelée aussi souvent, à cette époque, bois de Saint-Cloud.

Boulogne n'est pas une ville de plaisance ou de loisir, malgré le château qu'y bâtit le duc de Choiseul — après avoir servi tour à

tour de résidence à Cambacérès et à La Fayette, ce château appartient aujourd'hui à M. James de Rothschild — et d'autres propriétés situées dans son voisinage. C'est une ville de travail, dont l'industrie principale consiste dans le blanchissage du linge. On n'y compte pas moins de 400 buanderies. Aussi la plus belle fête de l'endroit n'est



Église de Boulogne, avant sa restauration.

pas la fête patronale, mais la mi-carême, la fête des blanchisseuses et de leur reine. La *fête patronale* s'y célèbre les premier et deuxième dimanches de juillet.

L'église de Boulogne, commencée en 1319 et consacrée seulement en 1469, a été entièrement restaurée en 1860. A la fin du *xiv^e* s., on avait élevé contre l'abside une sa-

cristie qui en bouchait complètement les fenêtres à meneaux; deux siècles plus tard, on avait construit au S. un porche surmonté d'un premier étage formant habitation; enfin, des bâtiments sans caractère et affectés à différentes destinations étaient accolés à l'église du côté du N. Toutes ces constructions parasites ont aujourd'hui disparu, et

le nivellement des voies environnantes a achevé de dégager l'église de Boulogne, qui offre maintenant un beau spécimen de l'art religieux du XIV^e au XVI^e s. Les transepts rectangulaires qui flanquent ce monument à dr. et à g. ont été entièrement construits lors des derniers travaux. Ils faisaient, en effet, partie du plan primitif de l'église, demeurée inachevée, mais qui devait reproduire l'église de Boulogne-sur-Mer, dont elle avait emprunté le nom. Au centre de la croisée s'élève une flèche nouvelle, recouverte en plomb et dorée sur toutes ses arêtes. Sa hauteur est de 27 mètr. au-dessus du faîtage et de 49 mètr. environ au-dessus du pavé de l'église. Une belle balustrade en pierre entoure l'édifice à la naissance du toit. A l'intérieur, on a réparé le sanctuaire, les fenêtres de l'abside

et toutes les parties basses des éperons du chœur. Les travaux de restauration ont été dirigés par M. E. Millet, architecte. L'église de Boulogne attire encore aujourd'hui un certain nombre de pèlerins; le pape Pie IX a, en effet, attaché des indulgences à la visite de ce sanctuaire.

Boulogne fait partie du départ. de la Seine et de l'arrond. de St-Denis. Sa population se monte à 13 944 hab. Cette ville communique avec Auteuil par une belle route éclairée au gaz et longue d'un kil., et avec Saint-Cloud par le pont de Saint-Cloud (V. les *Environs de Paris*, par AD. JOANNE. Paris, Hachette et C^{ie}). Les portes de Boulogne, de l'Hippodrome et de Saint-Cloud lui donnent accès dans le bois ou parc qui porte actuellement son nom (V. le plan et le *Bois de Boulogne*).

BAGATELLE.

Le château de **Bagatelle**, qui est aujourd'hui compris dans l'enceinte du bois de Boulogne, entre le champ d'entraînement et la grande allée de la reine Marguerite, près de Longchamp, ne fut dans l'origine qu'un simple pavillon, appartenant à une demoiselle de Charolois, fille de Louis, prince de Condé, troisième du nom.

Mlle de Charolois était belle, elle possédait un cœur aimant et facile à toucher; elle inspira, elle partagea un grand nombre de passions. Voltaire, l'ayant vue peinte en cordeleur, fit cet impromptu :

Frère Ange de Charolois,
Dis-moi par quelle aventure
Le cordon de saint François
Sert à Vénus de ceinture.

Presque tous les ans Mlle de Charolois se retirait pour un mois ou deux, sous prétexte de maladie, dans son pavillon du bois de Boulogne. Toute la cour envoyait aussitôt par malice demander de ses nouvelles. Un jour, un suisse, qu'elle venait de prendre à son service, trahit le secret depuis longtemps deviné, et répondit naïvement à tous venants : « La princesse se porte aussi bien que son état le permet, et l'enfant aussi. »

Le pavillon de Bagatelle étant devenu la propriété du comte d'Artois, frère de Louis XVI, son nouveau possesseur voulut créer à la place un second petit Trianon. Il y fit en conséquence bâtir un château qu'on appela d'abord la *Folie d'Artois*, et

qui reprit plus tard le nom de Bagatelle. Le comte d'Artois avait parié contre Marie-Antoinette qu'il le construirait en un mois, et il gagna son pari. La dépense s'était élevée à 600 000 livres. *Parva, sed apta*, telle était la devise qu'il avait fait graver sur la façade. Vendue pendant la Révolution, la propriété de

Bagatelle devint un jardin-restaurant à l'instar de Tivoli. Les événements de 1815 la rendirent au comte d'Artois (Charles X). Le duc de Berry, auquel son père la donna, l'habita souvent. Elle appartient actuellement à M. le marquis de Hertford. Le parc est l'une des plus agréables promenades des environs



Bagatelle.

de Paris; mais on ne peut pas le visiter sans la permission du propriétaire. Sa contenance est de 21 hectares 75 ares.

MADRID.

En 1528, François I^{er} se fit bâtir un château sur la rive dr. de la Seine, entre Longchamp et Neuilly, au N. de l'emplacement occupé plus tard par Bagatelle. Ce château, appelé d'abord *Château du bois de Boulogne*, ou simplement *Château du bois*, prit plus tard le nom de **Madrid**. Pourquoi? On l'ignore; mais ce n'était certainement pas à

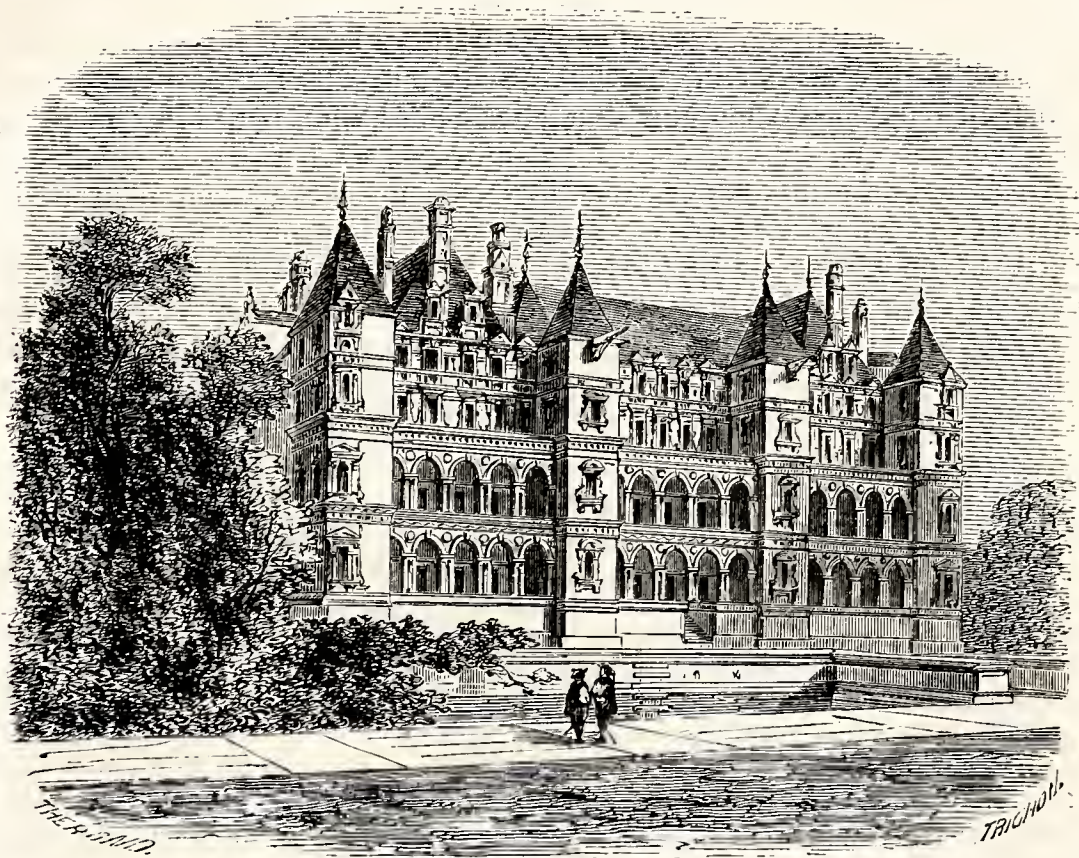
cause de la ressemblance qu'il offrait, suivant certains écrivains, avec le château qui avait servi de prison à François I^{er}, dans la capitale de l'Espagne, car cette prétendue ressemblance n'existait pas. Notre dessin nous dispense de toute description. Nous ajouterons seulement que Madrid se distinguait des autres châteaux royaux par son ornementation extérieure, imitée de celle des palais de l'Alcazar et de l'Alhambra. Des pièces de faïence, émaillées en relief et de couleurs étincelantes, recouvraient les façades, ou du moins leurs parties principales. Aussi le peuple l'appelait-il le *château de faïence*. Cette brillante décoration avait été fabriquée et appliquée sous la direction de Girolamo della Robbia, que François I^{er} avait fait venir exprès de Florence. A la mort de François I^{er}, la façade du nord n'était pas terminée. Philibert Delorme, chargé par Henri III de l'achever, en exclut les figures émaillées. Les évaluations les plus modérées portent la dépense totale à un chiffre qui représenterait aujourd'hui sept millions de francs.

Sous François I^{er}, Madrid, presque interdit aux courtisans, avait vu fréquemment la duchesse d'Étampes y présider avec son royal amant des réunions composées d'artistes, de savants et de poètes. Henri II y laissa régner en souveraine Diane de Poitiers. Charles IX s'y retira souvent avec ses maîtresses. Henri III y établit une ménagerie, qu'il ne tarda pas à détruire lui-même. Henri IV ne vint passer à Madrid que les jours où il put y donner un rendez-vous à Catherine de Verdun (V. ci-dessus, Longchamp, p. 237).

Il fit faire ensuite dans le jardin les premiers essais tentés en France pour y acclimater l'industrie de la soie. Plus tard (1595), Marguerite de Navarre, l'héritière d'Henri III, réclama ce château pour venir l'habiter, après avoir accordé à son époux Henri IV le droit de se remarier, en consentant à leur divorce. Louis XIII se retira à Madrid en 1636, quand une maladie contagieuse le força de quitter Saint-Germain. Anne d'Autriche y fit enfermer le conseiller Broussel en 1648. Louis XV y fonda, en 1724, une chapelle royale sous l'invocation de saint Louis. Mais dès lors, ce beau château, qui avait fait retour à la couronne après la mort de Marguerite de Navarre, ne fut plus habité que par des grands seigneurs qu'y logeait à tour de rôle la faveur royale. Au nombre de ces hôtes voyageurs on doit citer surtout le maréchal d'Estrées, Fleuriau d'Armenonville et M. de Rosambo. Fleuriau d'Armenonville accueillit dans son appartement la première fabrique de bas de soie établie en France, et il se contenta d'un modeste pavillon qu'il avait fait construire près de la porte Maillot, et qui est encore connu sous son nom.

Le domaine de Madrid, compris parmi les châteaux royaux dont la démolition avait été ordonnée en 1787, fut vendu comme bien national, le 27 mars 1793, pour 648 205 livres assignats. L'acquéreur s'empressa de le dépecer. La revente du plomb lui rapporta seule 155 000 livres. Les marbres et les boiseries passèrent à l'étranger; les émaux de della Robbia, achetés par un maître paveur, furent pulvérisés et convertis en ciment. Restaient

les murailles. On essaya en vain de les détruire par le feu; il fallut avoir recours au marteau et à la pioche. Les frais de démolition absorbèrent et dépassèrent la valeur des matériaux. Peu de temps après, à la suite d'une folle enchère, l'État procéda à une nouvelle vente. Deux des cinq lots qui furent faits comprenaient les communs et les écuries; ils restèrent au domaine. Plus tard on établit dans les écuries un haras royal, supprimé en 1825 et acheté par un marchand de chevaux dont la veuve y fit construire une belle villa. Sur les communs on bâtit un petit château. Ce château, appelé ensuite *Madrid-Maurepas*, parce qu'il avait appartenu à Mme de Maurepas, a été démoli en 1847. La jo-



Ancien château de Madrid.

lie maison de plaisance, bâtie sur les caves de l'ancien château, a été habitée pendant trois années, avant 1848, par M. de Lamartine. En face du *restaurant Born*, on remarque un vieux chêne, désigné sous le nom de *chêne de François 1^{er}*.

SAINT-JAMES.

L'espace compris entre le bois de Boulogne, l'avenue de Neuilly et la Seine, est presque entièrement couvert de villas, de parcs et de jardins, fermés en grande partie pendant l'hiver et habités seulement

pendant l'été. On l'appelait jadis la *chambre*. Le cardinal de Retz s'y fit construire une maison dans laquelle il mourut. Cette maison, agrandie et embellie par un fermier général, nommé Lenormand, oncle de la marquise de Pompadour, devint plus tard la propriété du célèbre financier Beaudard, qui se faisait appeler de Saint-James, parce qu'il était né dans le village de ce nom (département de la Manche). Beaudard chargea Bellanger, l'architecte du pavillon de Bagatelle, de lui construire un château digne d'un financier tel que lui. Ce château, qui n'a rien de remarquable, reçut le surnom, qu'il a conservé, de **Folie Saint-James**. Il dut surtout à son parc la réputation dont il jouit vers la fin du siècle dernier. Son fondateur y dépensa des sommes si considérables qu'il se ruina et

mourut dans la plus profonde misère.

Sous l'Empire, la Folie Saint-James fut louée à divers financiers. Chateaubriand et la duchesse d'Angoulême l'occupèrent successivement. En 1815, Wellington y installa son état-major; mais il la quitta bientôt pour s'établir à Neuilly. Après son départ, une bande de chasseurs hanovriens s'y abattit et la saccagea. Sous la Restauration, le parc fut vendu et dépecé; on y traça des rues le long desquelles sont bâties des maisons, entourées de jardins. Le château a été depuis converti en maison de santé par le docteur Pinel.

Saint-James communique avec le bois de Boulogne par les portes de Neuilly et de Saint-James ou de Madrid. L'avenue de Madrid le relie à l'avenue de Neuilly.

NEUILLY.

OMNIBUS. — Lettre C, de la rue du Louvre à Neuilly; trajet en 45 min., pour 30 c. (l'intérieur) et 15 c. (l'impériale), du Louvre à la barrière de l'Étoile; 40 et 30 c. du Louvre au pont de Neuilly.

On peut prendre aussi les voitures de Suresnes et de Puteaux, rue de Rivoli, 74.

On paye : de Paris à Neuilly, 50 c.; de Paris à l'ancienne barrière de l'Étoile, 30 c.; de l'Étoile à Neuilly, 20 c. De 11 h. du soir à minuit, on paye 50 c. de Paris à l'Étoile, 50 c. de l'Étoile à Neuilly, 90 c. le trajet entier. Les dimanches et jours de fêtes, le prix des places est augmenté de 10 c.

DISTANCES. — Neuilly est à : 7 kil. de Notre-Dame, 3 kil. de l'ancienne barrière de l'Étoile; 6 kil. de Boulogne.

L'avenue de Neuilly est, au delà de l'Arc de Triomphe de l'Étoile, la prolongation de la grande ave-

nue des Champs-Élysées. Quand on la descend, on laisse à g. l'avenue de l'Impératrice (V. ci-dessus, p. 218), et à dr. les Ternes. Près de la station du chemin de fer d'Auteuil, on sort de l'enceinte des fortifications, et bientôt on voit s'ouvrir sur la g. la porte du bois de Boulogne appelée porte Maillot, en face de laquelle commence la route de la Révolte.

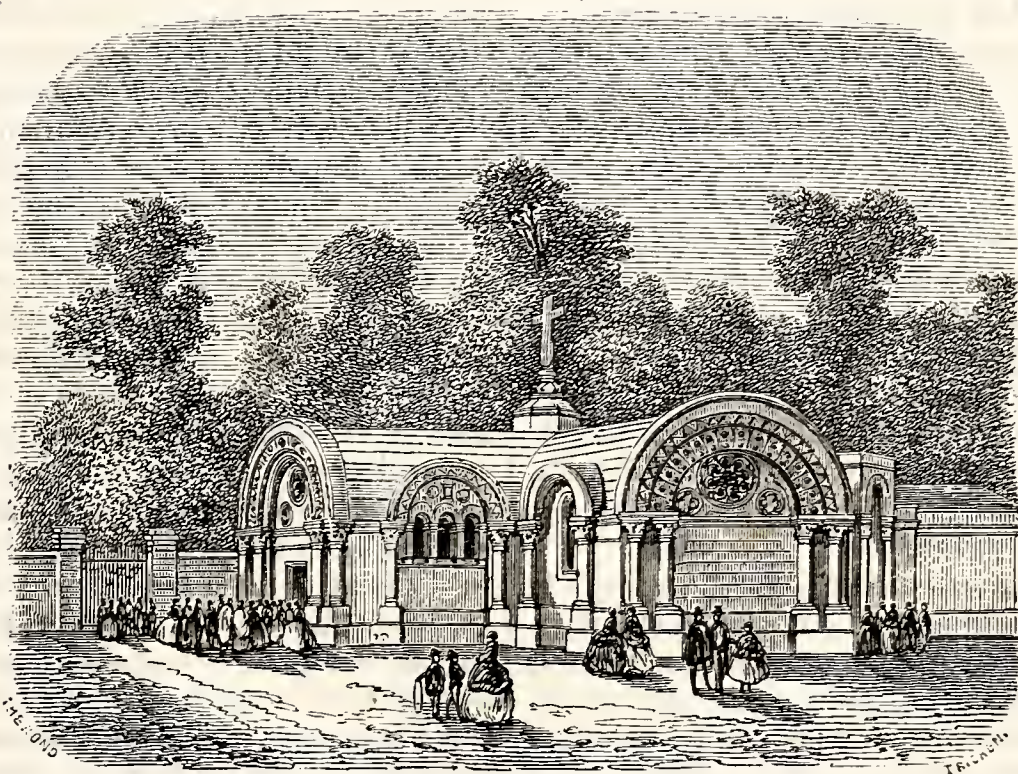
La *porte Maillot*, qui était autrefois l'entrée principale du bois de Boulogne, doit sans doute son nom à un ancien *jeu de mail* qui existait en cet endroit. Elle est entourée de cafés et de restaurants. Les allées qui en partent conduisent aux lacs, à Longchamp et à Madrid (V. le plan).

La route de la Révolte fut ouverte en 1770, par ordre de Louis XV. Voici à quelle occasion.

La populace de Paris, s'étant ameutée à la suite de l'enlèvement d'un enfant par un exempt de police, avait commis toutes sortes d'excès. Le roi devait, à cette époque de l'année, se rendre de Versailles à Compiègne. Il ne voulut pas traverser une ville qui avait osé

se révolter contre les agents de son autorité. La route qu'il se hâta donc de faire construire pour aller à Saint-Denis, sans passer par Paris, prit et retint le nom de route de la Révolte.

C'est sur la route de la Révolte, à 100 pas environ de la porte Maillot, à dr., en se dirigeant vers Saint-Denis, que s'élève la **chapelle Saint-Ferdinand**. Cette chapelle, inaugurée le 11 juillet 1843, a été



Chapelle Saint-Ferdinand.

construite sur l'emplacement de la maison où mourut le duc d'Orléans, après la fatale catastrophe du 13 juillet 1842. Visible tous les jours (il suffit de s'adresser au gardien (pourboire) et de sonner à la porte de la maison n° 10), la chapelle appartient au style byzantin mitigé par quelques détails d'architecture antique. Elle forme une croix grecque. Les vitraux de ses trois

portails et de ses fenêtres ont été exécutés à Sèvres d'après des compositions de M. Ingres. Le cenotaphe (le duc d'Orléans a été enterré à Dreux) a été exécuté par M. de Triqueti d'après les dessins de M. Ary Scheffer. Un piédestal de marbre noir porte la figure du prince étendu sur un matelas et revêtu du costume d'officier général. Sur un socle qui forme le prolongement du pié-

destal, à dr., est un ange en prière, l'une des dernières œuvres de la princesse Marie. Ces deux statues sont en marbre blanc de Carrare. Un enfoncement demi-circulaire ménagé dans le piédestal renferme un bas-relief d'un beau caractère: la France, sous la forme d'un ange, étreint du bras gauche une urne qu'elle arrose de larmes, et tient de la main droite un drapeau tricolore renversé.

Les *prie-Dieu* que l'on voit dans la chapelle ont été brodés: celui du roi, par la reine Amélie; celui de la reine, par la reine des Belges; celui du comte de Paris, par la duchesse d'Orléans. Derrière le maître autel, dans une sorte de niche éclairée par le haut, on a placé une *Descente de croix*, remarquablement sculptée, par M. de Triqueti.

Dans la sacristie, située derrière le maître autel, se trouve un *tableau* de Jacquand (1844), représentant les derniers moments du duc d'Orléans.

La cour dans laquelle est bâtie la chapelle Saint-Ferdinand est plantée de cyprès, au milieu desquels s'élève un beau cèdre du Liban, rapporté d'Afrique par le duc d'Orléans, planté par lui dans le parc de Neuilly et replanté à l'endroit où on le voit aujourd'hui par M. le comte de Paris.

Dans le salon de la maison occupée, en face de la chapelle, par le concierge et par le desservant, ont été placées deux pendules qui marquent l'heure de la chute du prince (midi moins 10 min., 13 juill. 1842) et l'heure de sa mort (4 heures 10 minutes); sur la table du milieu est un coussin brodé par la reine pour l'archevêque de Paris, lors de la

consécration de la chapelle. On voit aussi, dans ce salon, une pirogue qui avait été rapportée du Canada par le prince de Joinville, et dont le duc d'Orléans s'est souvent servi pour se promener sur la Seine.

Au delà de la porte Maillot et de la route de la Révolte, s'étend, sur la dr., un village qui dépend de Neuilly, et au milieu duquel se trouve la mairie; on l'appelle **Sablouville**. Il doit son nom à la plaine des Sablons, sur laquelle il a été bâti et qui ne servait autrefois que de champ de revue ou de manœuvres. En 1795, la Convention y créa un camp de jeunes gens de seize ans à dix-sept ans et demi, qu'elle appela les *élèves de l'École de Mars*; ce camp n'exista que quatre mois.

Une double ligne de maisons, de villas et d'hôtels, borde l'avenue de Neuilly, de la porte Maillot au pont, près duquel s'arrêtent les omnibus.

Neuilly est une ville tout à fait moderne. Sur l'emplacement qu'elle occupe, il n'y avait, au moyen âge, qu'un petit port, appelé *portus de Lulliac*. On y passait la Seine dans un bac, pour aller à Saint-Germain. Henri IV, ayant failli s'y noyer avec la reine Marie de Médicis, y fit construire (1609) un pont en bois de 18 arches, reconstruit sous Louis XIII, et remplacé, au XVIII^e s., par le pont actuel. Ce pont, magnifique ouvrage de l'ingénieur Perronnet, auquel on doit également le pont de la Concorde, fut inauguré par Louis XV, le 22 septembre 1778. Il est long de 250 mètr. et se compose de 5 arches qui ont chacune 40 mètr. d'ouverture et 10 mètr. de hauteur sous clef, au-dessus du niveau des eaux moyennes. C'est le premier pont horizontal qui ait été construit. Quand il fut achevé,

on prolongea jusqu'au sommet de la colline qui le domine, sur la rive g. du fleuve, l'avenue de Neuilly, qui s'arrêtait à la porte Maillot. Ce fut au pont de Neuilly, alors dépourvu de garde-corps, que Pascal faillit être précipité dans la Seine par des chevaux emportés. Le danger qu'il courut en cette rencontre fit une telle impression sur son esprit, qu'il renonça à la vie mondaine où il était sur le point de s'engager peut-être par un mariage, pour se tourner uniquement vers Dieu, en se livrant exclusivement à la lecture des saintes écritures. « Cette rupture avec le monde, dit M. Geruzez (*Essais d'histoire littéraire*), ramena Pascal vers les solitaires de Port-Royal, et établit entre Arnould, Nicole et lui, une étroite liaison. »

En 1740, le comte d'Argenson, alors ministre de la guerre, acheta de son beau-frère, Hérault de Séchelles, une modeste habitation, située à Neuilly, sur la rive dr. de la Seine; et, à la place de cette maison, il fit bâtir un **château** par l'architecte Castand. Le comte d'Argenson et son frère, le marquis d'Argenson, y reçurent un grand nombre d'illustres visiteurs: Montesquieu, Voltaire, Fontenelle, Duclos, Diderot, d'Alembert, Grimm, Dorat, etc. Le chevalier de Sainte-Foy, que ses efforts pour sauver Louis XVI de la prison du Temple ont rendu célèbre, Talleyrand, Murat, la princesse Pauline Bonaparte, possédèrent successivement le château de Neuilly. En 1814, Louis XVIII le donna au duc d'Orléans, en échange des écuries de Chartres. Après la Restauration, Louis-Philippe agrandit les bâtiments et le parc. Le château proprement dit

contenait 30 logements de maître, 500 lits de suites, des écuries pour 200 chevaux, des remises pour 40 voitures. Le *grand parc* et le *petit parc*, séparés par une large avenue qui réunissait le château de Neuilly au *château de Villiers*, s'étendaient de la Seine aux fortifications.

C'est à Neuilly que naquirent presque tous les princes et toutes les princesses d'Orléans. C'est à Neuilly que, en 1830, la couronne de France fut offerte à Louis-Philippe; c'est à Neuilly que se rendait, le 13 juillet 1842, le duc d'Orléans lorsque ses chevaux s'emportèrent et qu'il se tua si malheureusement en s'élançant de sa voiture sur la chaussée. En 1848, une bande de voleurs, composée en majorité des habitants des villages voisins, se rua sur le château de Neuilly, le pilla et l'incendia. Après le coup d'État du 2 décembre 1851, Louis-Napoléon, alors président de la république, rendit deux décrets, dont l'un confisquait le domaine de Neuilly, et l'autre interdisait aux membres de la famille d'Orléans, à leurs époux, épouses et descendants, de posséder aucuns meubles ou immeubles en France, et leur enjoignait de vendre d'une manière définitive tous les biens qui leur appartenaient dans l'étendue du territoire de la république. En vertu de ces décrets, les parcs des châteaux de Neuilly et de Villiers ont été vendus. De vastes avenues sont tracées dans le grand parc de Neuilly; d'élégantes maisons de campagne s'y construisent chaque année. Le petit parc est encore intact. Les pavillons de Mme la duchesse d'Orléans et de Mme Adélaïde, qui avaient échappé à l'incendie du château, sont loués

pendant la belle saison à diverses personnes. Quant au château de Villiers, la résidence favorite du dernier duc d'Orléans, il est complètement démoli. Une rue passe maintenant sur l'emplacement qu'il occupait. Les îles, dont les ponts n'existent plus, ne sont pas louées.

Aujourd'hui l'ex-reine des Français, la veuve de Louis-Philippe, Marie-Amélie, porte dans l'exil le titre de comtesse de Neuilly.

Parmi les personnages illustres qui ont habité Neuilly au XVIII^e s., on doit citer surtout Gouvion Saint-Cyr, Cambronne, Chaptal, Millevoye, Hérold, de Mirbel et Delisle de Sales, cerveau exalté, esprit ardent, qui avait composé près de 120 volumes.

A part ses souvenirs, Neuilly n'a rien d'intéressant. Son église est moderne. Les portes des Sablons et de Madrid le mettent en communication avec le bois de Boulogne (V. le plan). De son pont, qui traverse l'île

du Pont, on découvre de charmants points de vue sur la Seine, ses îles, ses bords, Courbevoie, Puteaux, Suresnes, le mont Valérien (V. les *Environs de Paris illustrés*, par AD. JOANNE, Paris, Hachette et C^{ie}).

Neuilly a aujourd'hui une population de 13 216 hab. Cette ville fait partie du département de la Seine, arrondissement de Saint-Denis. Sa *fête patronale* se célèbre le jour de la Saint-Jean ou le dimanche qui le précède.

Autrefois Neuilly dépendait de *Villiers-la-Garenne*. C'est aujourd'hui Villiers qui dépend de Neuilly. On appelle Villiers le hameau compris entre le petit parc et Courcelles. La rue de Villiers mène à Courcelles et au village Levallois.

Une des curiosités de Neuilly est le bel établissement fondé, place de Villiers-la-Garenne, 10 (1 fr. d'entrée), par les célèbres jardiniers fleuristes MM. Lemichez frères.

VINCENNES.

OMNIBUS. — La ligne AE conduit du boulevard de Sébastopol (Conservatoire des Arts et Métiers) à la porte de Vincennes. — Des omnibus spéciaux partent aussi de la Bastille (boulevard Beaumarchais, 10), et de la porte Saint-Martin (hôtel de l'Union, impasse de la Planchette, rue Saint-Martin, 256). On paye en semaine : de la porte Saint-Martin à Vincennes, 60 c. le coupé, et 50 c. l'intérieur ou la banquette; — de la Bastille ou de la barrière du Trône, 40 c. le coupé, et 30 c. l'intérieur ou la banquette. Les dimanches et fêtes, 90 c. et 75 c., 60 c. et 50 c. — Il y a des *départs extraordinaires* de 11 h. du soir à minuit, de Paris pour Vincennes. Les prix sont ainsi fixés : de la porte Saint-Martin à la barrière du Trône, 70 c., Vincennes, 1 fr.; de la Bastille au

Trône, 50 c., à Vincennes, 75 c.; de la barrière du Trône à Vincennes, 50 c. — Il y a des *départs extraordinaires* de Vincennes pour Paris, depuis 9 h. du soir : 60 c. le coupé et 50 c. l'intérieur ou la banquette, pour la porte Saint-Martin; 50 c. et 40 c., pour le Trône ou la Bastille. — Les dimanches et fêtes, les prix des places de la semaine sont perçus, savoir : en allant vers Paris, depuis le matin jusqu'à 3 h. du soir; en venant de Paris, depuis 6 h. du soir jusqu'à la fin du service.

Moyennant un supplément de 20 c., les voitures de Vincennes correspondent de la Bastille avec tous les omnibus.

CHEMIN DE FER. — Le chemin de fer de Vincennes et de la Varenne-Saint-Maur, commencé en 1856, a été inauguré





Dessiné par Aug. Thiollet



Gravé par E. Lefèvre, la Lettre par Varinot et Marquis

1000



pendant l'été de 1857. Il part de la place de la Bastille, sort de Paris à dr. de la porte de Montempoivre, après avoir croisé le chemin de fer de ceinture, pénètre dans le bois de Vincennes près de la porte de Saint-Mandé, en ressort à peu de distance pour passer en tunnel sous la route de Paris à Vincennes, traverse la plus grande partie de Vincennes dans un souterrain qui a 400 mètr. de longueur, rentre dans le bois près de l'église, va toucher à Fontenay, puis à la porte de Nogent, en décrivant une grande courbe au fond d'une profonde tranchée; enfin, après avoir longé Joinville-le-Pont et Saint-Maur, il gagne, par d'autres courbes, la Varenne-Saint-Maur. Il est question de le prolonger jusqu'à Briecomte-Robert. Sa longueur est actuellement, de Paris à la Varenne, de 17 kil.

Le chemin de fer de Vincennes a été construit sous la direction de MM. de Bassompierre, de Sappel et Laudon. La dépense totale s'est élevée à plus de 20 millions.

Des stations sont établies à Saint-Mandé, à Vincennes, à Fontenay, à Nogent, à Joinville-le-Pont, à Saint-Maur, au parc de Saint-Maur, à Champigny et à la Varenne.

Des convois partent toutes les demi-heures, aux heures et aux 30 min., de Paris pour Saint-Mandé et Vincennes; aux 15 et aux 45 min., de Vincennes pour Saint-Mandé et Paris, depuis 8 h. du matin jusqu'à 6 h. 45 min. du soir. Après 6 h. 45 min., les départs n'ont plus lieu que d'heure en heure jusqu'à 10 h.; mais un dernier train part de Paris à minuit 30 min. Les dimanches et jours de fêtes, des trains supplémentaires sont organisés dans la soirée.

Le prix des places de Paris à Saint-Mandé et à Vincennes, et réciproquement, est ainsi fixé :

	SAINT-MANDÉ.		VINCENNES.	
	1 ^{re} cl.	2 ^e cl.	1 ^{re} cl.	2 ^e cl.
Semaine.....	40 c.	25 c.	40 c.	25 c.
Dimanches et fêtes.....	40	30	50	35

Il n'y a de voitures de 3^e classe que

dans les trains de 6 h. 15 min. du matin, de Vincennes à Paris, et de 9 h. 30 min. du soir, d Paris à Vincennes, les dimanches et jours de fêtes. Le prix de ces places est uniformément de 15 c.

De Saint-Mandé à Vincennes, et réciproquement, le prix des places est : pendant la semaine, 25 c. et 15 c.; les dimanches et jours de fêtes, 30 c. et 20 c.

Les militaires payent seulement, de Paris à Saint-Mandé et à Vincennes, et *vice versa* : 15 c. en 1^{re} cl., 10 c. en 2^e cl.

DISTANCES. — Vincennes est à : 2 kil. 600 mètr. de l'ancienne barrière du Trône; 5 kil. 100 mètr. de la Bastille, par la route de terre, 6 kil. par le chemin de fer; 7 kil. 600 mètr. de Notre-Dame; 1 kil. de Saint-Mandé.

Au delà de l'ancienne barrière du Trône, s'ouvre une triple avenue, composée d'une route pour les voitures et de deux larges allées plantées d'arbres pour les piétons. Cette avenue, bordée de guinguettes et de restaurants, conduit directement à Vincennes, dont le donjon apparaît un peu sur la droite. Le chemin de fer de ceinture la croise (malheureusement à niveau) en deçà des fortifications. Un peu au delà du mur d'enceinte, près du restaurant de la *Tourelle*, elle perd plus de la moitié de sa largeur pour devenir une simple route ou plutôt la rue principale de Vincennes. Sur la dr., on laisse la route de Saint-Mandé, dont la mairie n'est qu'à 200 ou 300 mètr. Si l'on est venu à pied, on peut, pour gagner le château, entrer dans le bois par l'ancienne *porte de la Tourelle*, car la route ou rue plus directe que suivent les omnibus n'a rien d'intéressant. Les omnibus s'arrêtent du reste en face de l'entrée du château.

N. B. Le château est visible tous les samedis, de midi à 4 h. du soir,

pour les personnes munies d'une permission que délivre la direction de l'artillerie de Paris.

Le château.

L'étymologie du nom de Vincennes est restée douteuse. Ce qui paraît certain c'est qu'en 847 le bois de Vincennes s'appelait *Vilcenna*. Ce bois avait renfermé autrefois un collège consacré au dieu Sylvain. Les anciens rois de France venaient souvent chasser à Vincennes, mais Louis VII (1164) eut le premier l'idée d'y construire une demeure royale. Il établit aussi dans le voisinage des religieux de Grammont, remplacés depuis par des *Bonshommes* ou *Ermites*. En 1183, Philippe Auguste rebâtit le **château** de Louis VII, qui fut reconstruit de nouveau par Philippe de Valois et continué sous ses successeurs. En 1560, Catherine de Médicis fit jeter les fondations des pavillons du roi et de la reine, situés à dr. et à g. de la cour, au delà du donjon. Ces pavillons furent terminés en 1614. En 1662, Louis XIV réunit les deux extrémités de ces pavillons par deux galeries couvertes, dont l'une a été démolie en 1843 et dont l'autre est cachée actuellement par des casemates. Le château de Vincennes formait alors, comme aujourd'hui, un rectangle de 382 mètr. de longueur sur 224 de largeur, mais il était flanqué de neuf tours adjacentes au mur d'enceinte. Toutes ces tours avaient 31 mètr. 60 cent. de hauteur, sauf la tour principale, qui avait 34 mètr. 56 cent. Rasées au niveau du mur d'enceinte, de 1808 à 1811, elles servent aujourd'hui de bastions.

Au milieu du XVIII^e s., le château de Vincennes avait de nouveau cessé

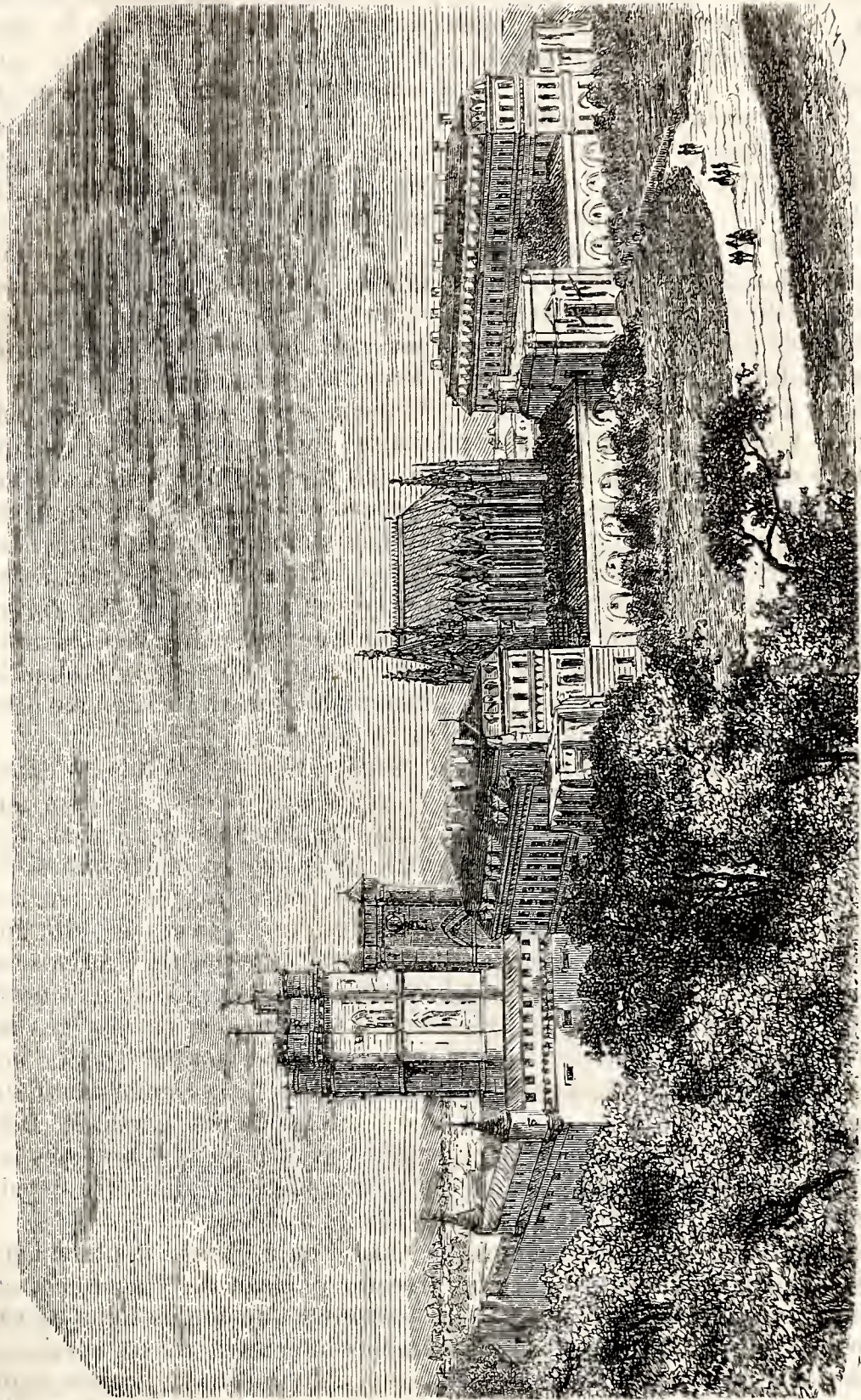
d'être une résidence royale. On y avait établi tour à tour (1740) une *fabrique de porcelaine*, transférée à Sèvres en 1750; une *école militaire* (1751), transférée à Paris en 1756, et enfin (1757) une *manufacture d'armes*. En 1788, il fut compris parmi les châteaux royaux qui devaient être vendus, mais il ne trouva pas d'acquéreur. En 1808, Napoléon ordonna les travaux nécessaires pour pouvoir y garder un approvisionnement de poudre, de projectiles, d'armes et de matériel.

En 1812, on construisit la *flèche* en maçonnerie percée de créneaux qui couvre l'entrée du château. En 1819, on y bâtit la salle d'armes.

Enfin, de 1832 à 1844, le roi Louis-Philippe y fit construire un grand nombre de casemates, et il annexa du côté de l'E. un fort entièrement neuf. Les constructions, complétées de 1848 à 1852, comprennent des magasins, un manège, un hangar et environ 10 corps de bâtiments pour le casernement des hommes et des chevaux.

Avant d'introduire les promeneurs dans l'intérieur du château, dont nous venons de rappeler par des dates les constructions successives, il importe de résumer sommairement les principaux événements historiques qui s'y sont passés.

Saint Louis aimait beaucoup Vincennes; il y venait souvent et se plaisait, comme tout le monde le sait, à rendre la justice sous un chêne du bois. Ce fut au couvent des frères mineurs de Vincennes qu'il reçut la *sainte Couronne*, que lui avait cédée Baudouin, empereur de Constantinople. Ce fut aussi de Vincennes qu'il partit pour ses deux croisades.



J. H. KUNZ

Vue générale de Vincennes, prise du côté du bois.

En 1315, Enguerrand de Marigny y comparut devant les juges qui le condamnèrent à être pendu à Montfaucon.

Louis X mourut à Vincennes en 1316, Philippe V en 1322, Charles IV en 1328. Charles V y naquit, en 1337; il y passa la plus grande partie de sa vie; il y rendit ses plus célèbres ordonnances et arrêts, entre autres l'édit de la régence et de la tutelle des rois de France, dont la majorité fut fixée à 14 ans. La reine Isabeau de Bavière se retira au château de Vincennes pour s'y livrer à toutes sortes de désordres.

En 1422, Henri V, ce roi d'Angleterre qui avait conquis la plus grande partie de la France, mourut à Vincennes, sept semaines avant Charles VI. Le château, plusieurs fois repris sur les Anglais, ne leur fut définitivement enlevé qu'en 1434. Louis XI en fit une prison d'État; mais ses successeurs continuèrent à l'habiter temporairement, bien qu'il eût cessé d'être une de leurs résidences habituelles. Charles IX y mourut le 30 mai 1574. Henri III y vint souvent. Après la journée des barricades, les ligueurs s'emparèrent du château et ne le rendirent à Henri IV qu'en 1594, après l'entrée du roi dans Paris.

Mazarin mourut à Vincennes, le 3 mars 1661.

Louis XIII et Louis XIV étaient venus quelquefois à Vincennes pour chasser dans le bois, mais ils n'y avaient fait que de courts séjours. Louis XV y passa quelques jours au commencement de son règne.

En 1784, après l'*Essai* de Mirabeau sur les lettres de cachet, Vincennes cessa d'être une prison d'État. En 1791, les habitants du faubourg

Saint-Antoine marchèrent sur le donjon de Vincennes pour le jeter bas. L'œuvre de destruction était commencée, quand La Fayette arriva à la tête de forces suffisantes pour y mettre obstacle. Il faillit plusieurs fois être assassiné dans cette expédition.

Le 20 mars 1804, le duc d'Enghien, le dernier des Condés, enlevé violemment cinq jours auparavant du territoire de la confédération germanique, fut jugé à Vincennes par une commission militaire, condamné à mort et exécuté la nuit même. On le fusilla dans les fossés du château, et on l'ensevelit au lieu même où il était tombé. Ses restes, exhumés le 20 mars 1816, par ordre de Louis XVIII, furent d'abord déposés dans une chambre du château, puis renfermés dans le monument élevé à sa mémoire dans la chapelle.

Sous le règne de Louis-Philippe, Vincennes a donné son nom aux bataillons de chasseurs à pied, formés par le duc d'Orléans et si renommés pour la justesse de leur tir.

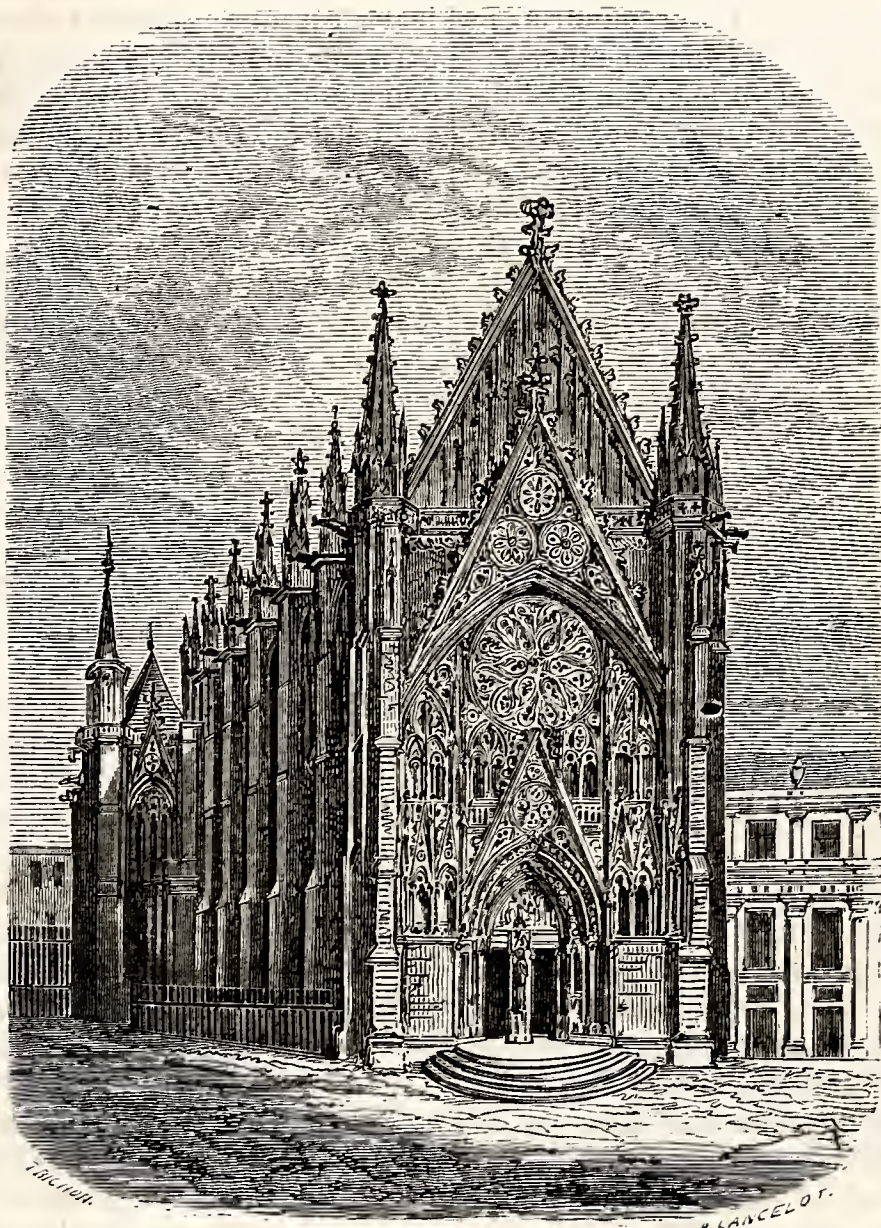
Aujourd'hui Vincennes est une forteresse, une caserne, un arsenal et une école de tir; c'est là que se font la plupart des expériences relatives au perfectionnement des armes à feu. M. le commandant Minié, qui a donné, avec M. Delvigne, son nom à nos carabines les plus redoutées, y demeure depuis plusieurs années.

Quand on a franchi la porte d'entrée du château de Vincennes, on passe entre une double ligne de bâtiments affectés à divers services, avant d'atteindre la grande cour dans laquelle s'élèvent : à g., la salle d'armes, la chapelle, le pa-

villon de la reine ; à dr., le donjon et le pavillon du roi.

La *salle d'armes* de Vincennes, construite en 1819, se divise en deux parties : le rez-de-chaussée, réservé

au matériel d'artillerie ; la salle d'armes proprement dite, au premier étage. La décoration en est vraiment belle. Elle renferme une quantité d'armes suffisante pour 120 000



La chapelle du château de Vincennes.

hommes. Le second étage est affecté à la sellerie.

Entre la salle d'armes et la chapelle est l'entrée du fort neuf.

La **chapelle** actuelle — il y en

eut deux autres, construites par saint Louis (1248) et Philippe de Valois (1337) — fut fondée, en 1379, par Charles V, continuée par Charles VI et par François I^{er}, ache-

vée, en 1552, par Henri II. Le 18 août de cette année, Henri II y entendit la première messe sur un trône qui n'a été détruit qu'en 1792. En 1557, on y transféra l'ordre de Saint-Michel; en 1694, on y annexa la chapelle de Vivier en Brie. Le chapitre fut supprimé en 1784.

Convertie en un magasin après la révolution de juillet, puis rendue au culte en 1842, la chapelle de Vincennes a été complètement restaurée il y a quelques années. On admire surtout la légèreté et l'élégance de ses voûtes. Sept de ses vitraux sont de Jean Cousin (la rosace est neuve). Ils représentent : les cinq du chœur, des sujets tirés de l'Apocalypse, et les deux de l'extrémité de la nef, les *quatre Saisons* et le *Jugement dernier*. Dans ce dernier, le peintre a représenté Diane de Poitiers, qu'on distingue à sa nudité et au ruban bleu qui entoure ses cheveux blonds.

En 1816, on avait élevé dans la chapelle (à g., à l'entrée du chœur) un monument à la mémoire du duc d'Enghien. Ce monument, enlevé de cette place après les événements de décembre 1851, est aujourd'hui dans l'ancienne sacristie (à g. du chœur), pièce trop basse et trop étroite pour le contenir. C'est du reste une œuvre fort médiocre du sculpteur Deseine. Il se compose de quatre figures en marbre : au second plan, le duc s'appuie sur la Religion; au premier plan, une femme éplorée représente la France en face du Crime armé d'un poignard et de serpents.

Le *pavillon du roi* a été transformé en caserne depuis 1793; le *pavillon de la reine* est affecté à divers services.

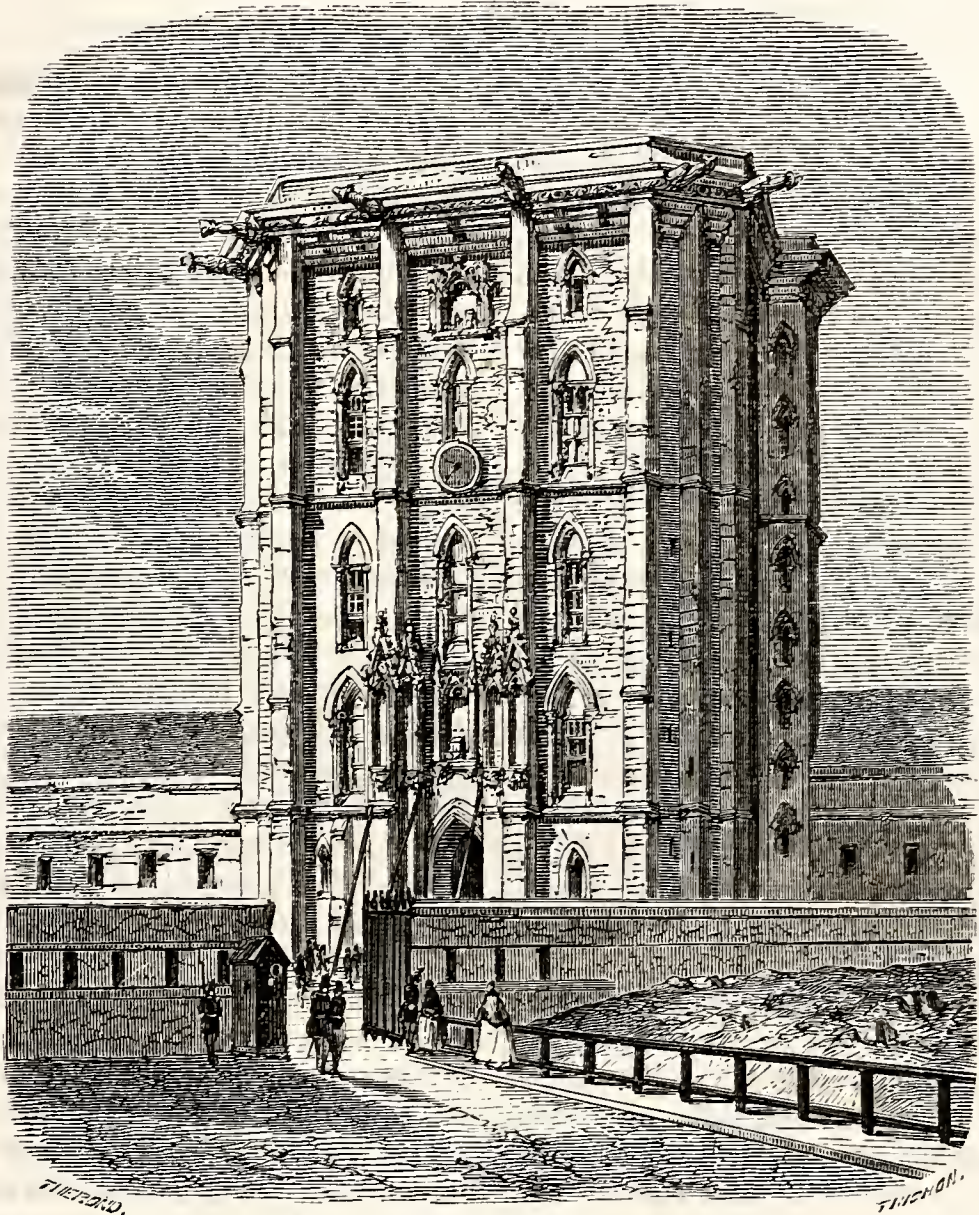
Le **donjon** est généralement visité après la salle d'armes et la chapelle. On découvre de la plateforme un superbe panorama.

Ce donjon, entouré autrefois d'un fossé indépendant de celui du château, est une grande tour carrée avec une tourelle en saillie à chaque angle. Cette tour a 52 mètr. de hauteur. Ses murs ont 3 mètr. d'épaisseur. Un escalier en spirale, de 237 marches, conduit à la plateforme. Dans la tourelle S. E. se trouve un autre escalier en spirale, plus large, et qui ne règne que du premier au deuxième étage; on le nomme l'escalier royal.

Le donjon a cinq étages. Le rez-de-chaussée, où étaient les cuisines, se compose d'une grande salle carrée, de 10 mètr. de côté (elle a été divisée). Sa voûte, élevée de 7 mètr. 15 cent., est soutenue sous clef par un fort pilier. Dans chaque tourelle est une chambre de forme octogonale. Quand Vincennes était une résidence royale, le roi occupait le premier étage; la reine et les enfants, le deuxième; les frères et proches parents du roi, le troisième; les officiers de service et les domestiques étaient logés aux quatrième et cinquième; les grands officiers de la couronne, dans les tours de l'enceinte.

L'histoire des prisonniers renfermés dans le donjon de Vincennes remplirait un volume; nous ne pouvons pas même mentionner leurs noms, nous citerons seulement les plus célèbres : Enguerrand de Marigny; le roi de Navarre, qui fut depuis Henri IV, et le duc d'Alençon; le colonel d'Ornano, le duc et le chevalier de Vendôme, tous trois fils naturels d'Henri IV; le duc de Beaufort, surnommé le *roi des*

halles; les princes de Condé, de Conti, et le duc de Longueville, chefs de la Fronde; le cardinal de Retz; le surintendant Fouquet; Mme Guyon; Latude; Diderot; le comte de Mirabeau, qui y composa le *Mémoire à mon père*, l'*Essai sur les lettres de cachet et les prisons d'État*, et les *Lettres à Sophie*; le duc d'Enghien; les complices de



La porte d'entrée du château de Vincennes.

Georges Cadoudal; les ministres de Charles X, MM. de Polignac, de Peyronnet, Guernon-Ranville et de Chantelauze; enfin, en 1848, MM. Raspail, Barbès, Blanqui, etc. du château sont transformées en magasins pour l'artillerie de la place. On les montre rarement aux étrangers. Du reste, elles n'ont rien de bien curieux. On y voit, au rez-de chaussée, une porte (la seconde)

Aujourd'hui les anciennes prisons

qui provient, dit-on, de la tour du Temple, où elle fermait la chambre de Louis XVI. La salle dans laquelle elle donne accès passe pour avoir été la salle de la question. Mirabeau fut, dit-on, enfermé dans l'oratoire du second étage, restauré il y a quelques années.

Le village de Vincennes.

Vincennes est la localité la plus laide, la plus malpropre et la moins intéressante de tous ces anciens villages de la banlieue de Paris, qui prennent peu à peu le titre de villes. Ce fut dans l'origine la *basse-cour* de Charles VI, construite en 1384. Vers la fin du siècle dernier seulement, la basse-cour royale et un hameau voisin nommé *la Pissotte* (à l'O.) se réunirent pour former un village qui s'est constamment agrandi depuis. C'est une affreuse agglomération de cabarets et de petites maisons occupées, pour la plupart, par les officiers de la garnison du fort. L'église moderne ne mérite pas une visite.

A l'entrée du village et à l'O. du donjon se trouve l'hôpital militaire, inauguré le 1^{er} juin 1858. C'est un vaste rectangle de 60 000 mètr. carrés, dont 4350 sont occupés par les bâtiments. Presque en face s'élève une petite chapelle, érigée en 1858. Une inscription rappelle que cette chapelle a été construite à la suite d'un vœu fait par l'impératrice Eugénie pour obtenir de Dieu la naissance d'un fils.

La fête patronale de Vincennes se célèbre le dimanche qui suit le 15 août. La population de cette ville dépasse actuellement 13 000 hab.

On trouve à Vincennes quelques bons restaurants ; nous mentionne-

rons surtout ceux de Paolo Broggi et de Denizet Poirrée, sur le cours Marigni. L'hôtel de l'Europe et les cafés français et Husson sont en face du château. Le bal d'Idalie est situé à l'entrée du bois.

Le bois de Vincennes.

En 1162, le bois de Vincennes n'était entouré que de petits fossés. Louis VII le fit clore de murs du côté de Paris, et bâtit à l'entrée, pour y loger un garde, la tourelle de Saint-Mandé. En 1183, Philippe Auguste continua la construction de la clôture, car il renferma dans ce bois des cerfs, des daims et des chevreuils que lui avait envoyés Henri II, roi d'Angleterre. Saint Louis éleva plus tard les murs qui longent la Marne. Cependant le bois s'agrandit à diverses reprises. L'enceinte actuelle ne date que de 1671.

En 1731, Louis XV fit abattre, puis replanter le bois de Vincennes, pour en rendre les promenades plus agréables aux habitants de Paris. On éleva, à cette occasion, la pyramide située sur l'ancienne route de Saint-Maur et qui portait une inscription indiquant la pensée qui avait présidé à ces remaniements.

Depuis le commencement de ce siècle, le bois de Vincennes a été diminué de près de moitié par le génie militaire et par le chemin de fer. En 1816, on y établit, en face du château, un polygone reporté plus au S. E. en 1839. On y construisit, en 1839, une nouvelle salle d'artifice (l'ancienne, située derrière le donjon, ayant sauté en 1837), et un corps de garde dans le champ de manœuvres, qui s'étend au S. du château ; en 1844, une école de pyrotechnie, entre le château et Saint-

Mandé; de 1841 à 1844, le nouveau fort; en 1846, les deux redoutes de la Faisanderie et de Gravelle, au S. E. du champ de manœuvres; en 1860, le tir national français, le long du polygone, à l'E. Une grande partie du bois, comprise entre le champ de manœuvres et le château, a été abattue à son tour; enfin le chemin

de fer de Saint Maur s'est creusé des tranchées ou élevé des remblais entre Saint-Mandé et Vincennes, et entre Vincennes et Joinville-le-Pont.

Le bois de Vincennes n'offrait donc plus aux Parisiens les promenades agréables qu'ils devaient à Louis XV, lorsque l'empereur Napoléon III résolut d'y faire exécuter des travaux



Cascade du lac des Minimes.

analogues à ceux qui ont transformé, dans ces dernières années, le bois de Boulogne. Ces travaux ont été exécutés, depuis 1857, sous la direction de M. Vicaire, administrateur général des forêts et domaines de la couronne, par M. Bassompierre, ingénieur principal de la Compagnie des chemins de fer de l'Est. En moins d'un an et demi, des

rivières coulèrent, des lacs furent creusés, au milieu de ces terrains arides où l'on ne voyait pas auparavant la plus petite flaque d'eau. Des chaussées macadamisées remplacèrent les routes impériale et départementale qui traversent le bois; d'autres routes, moins droites que les anciennes, furent ouvertes à travers les fourrés, dont les arbres

magnifiques, habilement dégagés, forment de toutes parts d'agréables perspectives. Toutes ces routes sont bordées de larges trottoirs. Elles sont aussi pourvues de conduites d'eau, avec bouches de sortie, qui permettent d'arroser à la lance, ainsi qu'on le fait au bois de Boulogne. « Plus de 40 kil. d'allées tracées à l'anglaise, de 4 à 8 mètr. de largeur, dit un journal officiel, ont été ouverts pour les voitures et les cavaliers. La nature sablonneuse du sol a dispensé de les empierrer. Près de 15 kil. de sentiers de 2 mètr., à l'usage des piétons, ont été établis sous bois, de manière à favoriser la circulation le long des routes principales, ou à établir des raccourcis. »

Malgré tous ces embellissements, le bois de Vincennes a conservé assez intacte, jusqu'à présent, la physionomie d'un bois pour continuer d'en porter le nom. Il n'est pas encore devenu un parc, comme l'ancien bois de Boulogne. Les bouquets d'arbres exotiques y sont plus rares et la végétation y conserve partout un caractère pittoresque et sauvage qui ne manque pas de charme. Malheureusement le bois est séparé en deux parties distinctes par le champ de manœuvres, vaste plaine, aride et nue, qu'il faut traverser pendant plus d'un kil., dans sa moindre largeur, si l'on veut visiter le bois en entier.

Nous signalerons d'abord les principales curiosités de la partie orientale du bois, la plus intéressante des deux.

La *rue de Paris*, qui passe devant la porte d'entrée du château, y conduit directement. On laisse, à g., le *cours Marigny* et le bal d'Idalie; à dr., le nouveau fort, à l'extrémité duquel on se trouve sur un carrefour.

La *route des Sabotiers* rentre dans Vincennes, à g., et longe à dr. le côté oriental du fort; celle du *Grand-Maréchal*, en face, conduit, à travers bois, à la porte de Nogent; les *routes de Nogent et de Joinville*, qui se séparent un peu plus loin à dr., aboutissent aux portes du même nom. On peut prendre indifféremment l'une ou l'autre de ces deux dernières routes pour se rendre aux Minimes (2 kil. environ de la porte du château). On passe alors devant une jolie *villa*, qu'on laisse à g. Les **Minimes** étaient autrefois un enclos circulaire, de 600 mètr. de diamètre, et de 18 hectares de superficie, où Louis VII, établit, en 1164, des religieux de Grammont, remplacés sous Louis XI par des Bons-Hommes ou Ermites, auxquels Henri III substitua, en 1584, des minimes, qui furent supprimés par un arrêt du conseil d'État du 17 mars 1784.

En 1857, les Minimes formaient encore un parc réservé, ou garenne, entouré de murs et planté d'arbres verts. Ce fut sur ce point que l'on commença les travaux d'embellissement du bois. On y creusa un lac de 8 hectares de superficie, coupé par trois îles, en partie boisées et d'une contenance totale de 6 hectares. 200 000 mètr. cubes de terre, extraits de ce vaste bassin, furent employés aux remblais du chemin de fer de Saint-Maur, entre Nogent et Joinville-le-Pont. L'activité des travaux était telle qu'on n'enlevait pas moins de 800 mètr. cubes de déblais par jour. Ces déblais étaient transportés à l'aide d'un chemin de fer provisoire, établi dans une allée du bois.

Un pont conduit aujourd'hui dans l'île du N. ou de *Porte-Jaune*, la plus petite des trois. Elle renferme un

chalet dans lequel est installé un café-restaurant. Les deux autres îles communiquent entre elles, mais on ne peut y parvenir qu'en bateau. A l'O. du lac, au bord d'une pelouse bordée de beaux marronniers et d'où l'on découvre tout le champ de manœuvres, la pyramide de Louis XV (600 mètr.) et le polygone de l'artillerie, se trouvent deux pavillons élégants construits sur l'emplace-

ment de bâtiments qu'habitait autrefois le garde général du bois.

Le lac des Minimes est alimenté par une belle cascade, située à son extrémité supérieure, près de l'île de Porte Jaune, et formée par deux ruisseaux dont on peut remonter le cours à travers bois. Le ruisseau de Nogent, à l'E., a 900 mètr. environ de longueur. Il longe à peu de distance la route de la Ménagerie, et



Chalet du bois de Vincennes.

traverse l'une des belles pelouses qui s'étendent de la porte de Fontenay à celle de Joinville-le-Pont. Ce ruisseau forme l'écoulement d'une mare située près de la station de Nogent, à peu près au point de rencontre des routes de Nogent et de la Ménagerie.

Le ruisseau des Minimes coule au S., dans la plus belle partie du bois. Il a près de 1200 mètr. de longueur et entoure plusieurs petites îles boisées d'un grand effet. Son point d'é-

mergence se trouve, au delà de la route de Vincennes à Joinville, près de la redoute de la Faisanderie. La source de ce ruisseau n'est pas naturelle, mais tout à fait artificielle. L'eau est amenée en cet endroit par des conduites souterraines en tôle bitumée, dont le point de départ est au lac de Gravelle (V. ci-dessous), et qui, après avoir donné naissance au ruisseau des Minimes, se continuent jusqu'à la mare de Nogent,

pour y former le ruisseau du même nom et alimenter les conduites d'arrosement des routes voisines.

La source du ruisseau des Minimes marque de ce côté la fin du bois. A l'O. et au S. s'étendent le champ de manœuvres et la plaine de Gravelle, réunis pour former le *camp de Saint-Maur*, où les troupes de l'armée d'Orient bivouaquèrent, en 1856, jusqu'au jour de leur entrée triomphale à Paris. A l'E., la route de Joinville à Nogent conduit au *rond de Beauté* (500 mè.), tracé probablement sur l'emplacement qu'occupait autrefois (dans la partie du bois appelée le Faux parc) un château nommé *Château de Beauté*, et dont il ne reste aucun vestige. Près du rond de Beauté on découvre de beaux points de vue sur la vallée de la Marne.

Au S., la *route militaire* conduit aux redoutes, après avoir laissé à dr. la *route de la Ferme*. La **Ferme Napoléon** occupe l'emplacement d'une ancienne faisanderie, détruite en 1844, lors de l'établissement du champ de manœuvres. Cette ferme, située à 500 mè. de la source du ruisseau des Minimes, à 1 kil. 1/2 de la Pyramide, à 2 kil. 1/2 de l'esplanade qui s'étend derrière le château, à plus de 3 kil. du donjon, a été établie pour l'expérimentation des méthodes nouvelles d'agriculture et de tout ce qui intéresse l'exploitation agricole. M. Guérin-Meneville s'y livre depuis quelques années à des essais d'acclimatation des vers à soie de l'ailante. Un petit kiosque a été élevé à côté de la Ferme pour les personnes qui, sans la visiter, désirent y boire du lait chaud.

Les *redoutes de la Faisanderie*

et de *Gravelle*, reliées entre elles par une enceinte bastionnée, sont destinées à remplir la lacune qui existait entre les forts de Nogent et de Charenton, éloignés entre eux de plus de 5 kil., et à défendre la presqu'île de Saint-Maur, notamment la tête du pont de Joinville. Leurs deux grandes faces, parallèles à la Marne, sont flanquées de tours ou bastionnets à mur crénelé. L'intérieur renferme une caserne voûtée à l'épreuve de la bombe, et deux magasins à poudre. Leur entrée est fermée par un pont-levis.

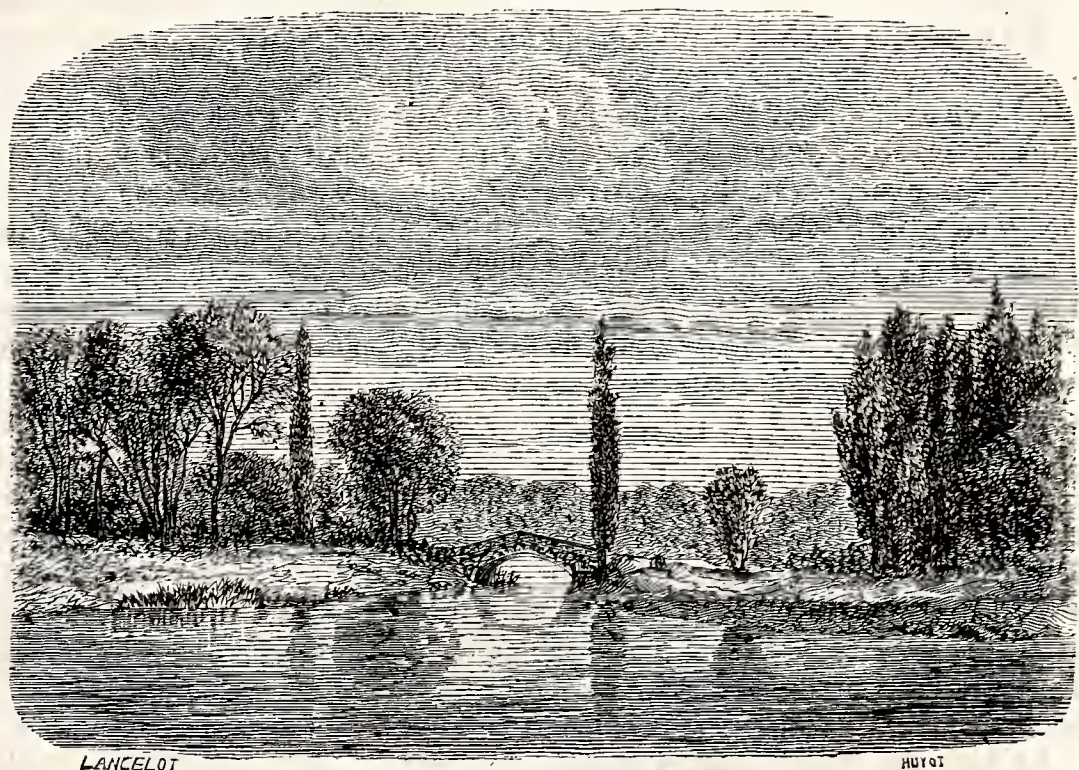
A la redoute de la Faisanderie est établie une école normale de gymnastique pour les sous-officiers et soldats de l'armée.

A 100 mè. environ de la redoute de Gravelle, à l'O., se trouve le **lac de Gravelle**. C'est un vaste réservoir qui reçoit toutes les eaux destinées à l'alimentation des ruisseaux et des lacs du bois. « Pour obtenir l'eau nécessaire au bois de Vincennes, on a eu recours à la portion de force motrice non utilisée par MM. Darblay dans leur usine de Saint-Maur à la chute de 3 mè. 50 cent. du canal créé par Napoléon I^{er}. Cette portion de force met en mouvement deux turbines à double effet du système dit *géméné* de M. Fourneyron, qui actionnent, chacune séparément, deux corps de pompes. Celles-ci refoulent l'eau dans une grosse conduite en fonte de 35 cent. de diamètre, qui jette son débit dans le réservoir bitumé de Gravelle, établi sur le point culminant du bois de Vincennes, à près de 40 mè. au-dessus du niveau de la Marne, à 14 mè. au-dessus du lac des Minimes et à 25 mè. au-dessus du lac de Saint-Mandé. Le

débit de la conduite est de 5 à 6000 mètr. cubes d'eau par 24 heures. Le réservoir de Gravelle contient 20 000 mètr. cubes environ ; il a été bétonné, à cause de la mauvaise nature du sol et des carrières exploitées au-dessous. Le béton a 10 cent. d'épaisseur et une chape en mortier de 3 cent. » Du lac de Gravelle part, à l'E., la conduite qui va donner naissance au ruisseau des Minimes

et de Nogent, après avoir fourni de l'eau, en passant, à la ferme Napoléon. A l'O. s'écoule le *ruisseau de Saint-Mandé*.

Avant de suivre les capricieux détours de ce ruisseau et de rentrer dans le bois, on peut gagner en 2 ou 3 min. le *rond-point* de Gravelle, où l'on jouit d'un magnifique point de vue sur le cours de la Marne, les îles nombreuses



Lac des Minimes.

qu'elle forme près de Gravelle, la vallée de la Seine, le confluent des deux rivières, le champ de manœuvres et les différentes parties du bois.

Le ruisseau de Saint-Mandé alimente le lac du même nom, près de la porte du Bel-Air, au N., après un parcours de 3 kil. 1/2. Pour gagner ce lac, on peut prendre les sentiers qui bordent le ruisseau, la

route de la Tourelle ou l'*avenue de Gravelle*.

Les bords du ruisseau sont très-agréables. Après avoir traversé une longue pelouse, on croise, à 1200 mètr. du lac de Gravelle, la route de la Tourelle, en un point où le ruisseau de Saint-Mandé doit se bifurquer pour envoyer à l'O. l'eau nécessaire au lac projeté de Charenton. A partir de ce point, la route de la

Tourelle et le ruisseau se côtoient, à peu près jusqu'à l'extrémité du polygone de l'artillerie, qu'ils longent à l'O. Le ruisseau passe ensuite à g. de l'école de pyrotechnie que la route va contourner à dr. ; enfin tous deux se rejoignent à 200 mètr. env. à l'E. du lac. Un écoulement du lac des Minimes, qui passe sous le champ de manœuvres, près de l'esplanade du château, se réunit au ruisseau de Saint-Mandé, un peu en deçà du lac.

L'avenue de Gravelle, qui s'étend entre le rond-point de ce nom et la Marne, passe, à l'O., à côté des jardins de la maison de santé de Charenton-Saint-Maurice (V. les *Environs de Paris illustrés* par AD. JOANNE. Paris, Hachette et Cie) et de l'asile impérial de Vincennes, pour les ouvriers convalescents (V. ci-dessous, ch. XVIII). Ces deux établissements se cachent derrière des bouquets d'arbres. Si l'on veut aller au lac de Saint-Mandé, il faut quitter l'avenue de Gravelle près de l'asile impérial et prendre soit *la route Aimable*, soit *la route de l'Asile* qui, passant devant la porte de Saint-Mandé, mènent à l'extrémité occidentale du lac.

Le lac de Saint-Mandé a été établi dans une dépression de terrain traversée autrefois par un égout venant de Montreuil et formant en cet endroit une sorte de cloaque dont les émanations pesti-

lentielles éloignaient tous les promeneurs. La création du lac permet aujourd'hui d'aller visiter cette partie du bois, l'une des plus belles au point de vue de la végétation. Une île boisée occupe le milieu de la pièce d'eau.

La superficie totale du bois du bois de Vincennes, en y comprenant le champ de manœuvres, le polygone d'artillerie, le tir national et leurs dépendances, est actuellement de 1009 hectares; les murs de clôture ont un périmètre de 16632 mètr. Il est question d'augmenter considérablement cette belle promenade, en y annexant un immense plateau presque désert, qui s'étend à l'O. entre Saint-Mandé, les fortifications de Paris, le chemin de fer de Lyon, Charenton et le bois actuel. Ce plateau dépendait autrefois presque entièrement du château de Bercy; il a été acheté en partie par la ville de Paris. On doit y creuser, dit-on, un lac de 20 hectares de superficie, renfermant deux îles. De grandes avenues relieront cette nouvelle partie du bois avec les points principaux du bois actuel: Gravelle, l'asile impérial, Joinville, Saint-Mandé, l'esplanade du château, etc. Enfin, c'est sur ce plateau, près de la porte de Picpus, que la société d'arboriculture a établi ses jardins.

(Pour Fontenay, Nogent, Joinville-le-Pont et Saint-Maur, V. les *Environs de Paris illustrés*.)

MONTMARTRE ET CLIGNANCOURT.

OMNIBUS. — Lettre H, de l'Odéon au boulevard de Clichy. — Lettre I, du boulevard Saint-Germain (ancienne place Maubert) à la rue Marcadet, à Clignancourt. — Lettre J, de l'ancienne barrière

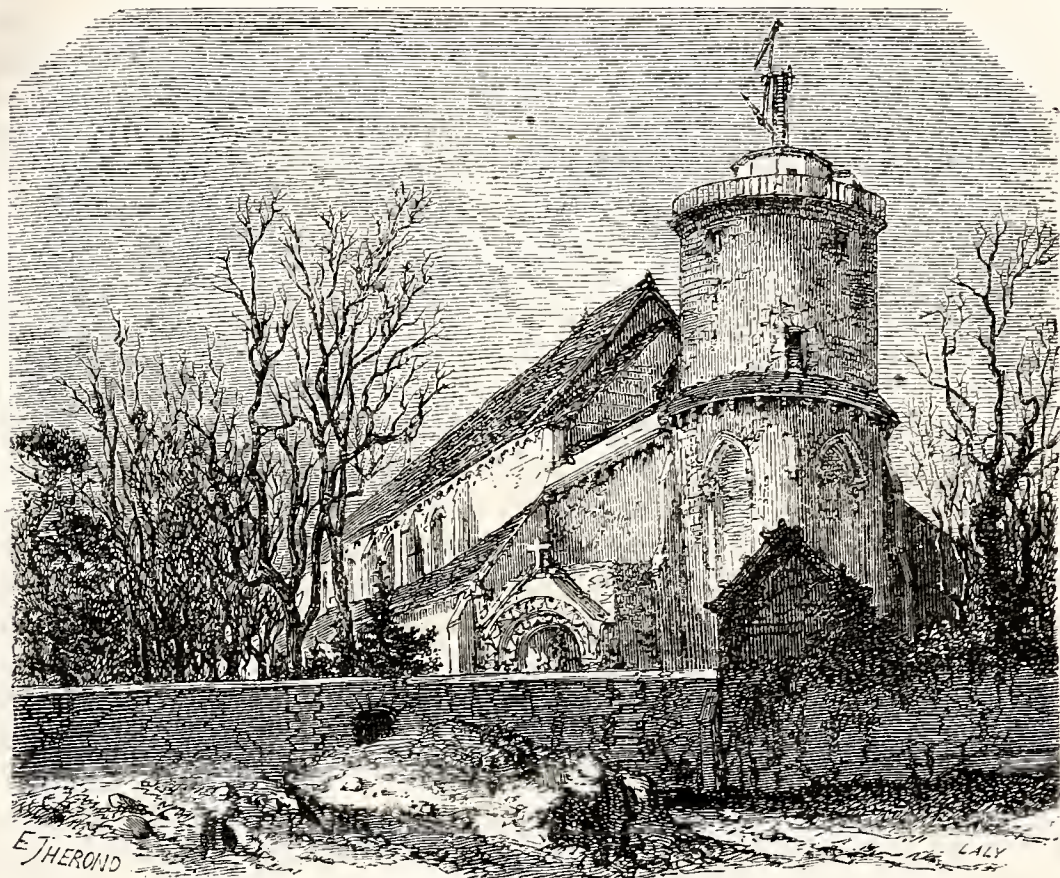
Saint-Jacques au boulevard des Martyrs. — Lettre M, de Belleville à l'arc de triomphe de l'Étoile, par les anciens boulevards extérieurs.

DISTANCES. — Montmartre est à 4 kil.

de Notre-Dame et à 800 mètr. de Clignancourt. 10 ou 15 min. suffisent pour monter à pied des anciens boulevards extérieurs au point culminant de la butte.

Montmartre et Clignancourt, qui forment maintenant, avec la Chapelle Saint-Denis, le xviii^e arrondissement de Paris, sont situés au N. de la ville, au pied, sur les

pentcs et sur le plateau d'une colline gypseuse, conique, isolée, dont les coquilles, les plantes et les ossements fossiles ont, depuis plus d'un demi-siècle, fait faire d'immenses progrès à la géologie. Le point culminant de cette colline atteint 129 mètr. au-dessus de la mer et 104 mètr. au-dessus de la Seine.



Église paroissiale de Montmartre au xix^e siècle.

On a fait dériver tour à tour le nom de Montmartre de *mons Mercurii* (mont de Mercure), de *mons Martis* (mont de Mars) et de *mons Martyrum* (mont des Martyrs). Les deux premiers noms auraient pour origine un temple païen élevé sur le sommet de la colline. La dernière de ces étymologies s'appuie sur une tradition d'après laquelle

saint Denis et ses compagnons, Rustique et Éleuthère, auraient été décapités sur la colline de Montmartre. La *chapelle des Martyrs*, élevée très-anciennement à leur mémoire, au-dessus d'une crypte plus ancienne encore, découverte au commencement du xvii^e s., a aujourd'hui complètement disparu. C'est dans cette chapelle,

qui était située entre l'église actuelle et le boulevard des Martyrs, que saint Ignace de Loyola, fondateur de l'ordre des Jésuites, prononça ses premiers vœux avec neuf de ses compagnons, le 15 août 1534.

L'histoire de Montmartre ne se compose que de sièges et de batailles. Toutes les armées qui ont attaqué Paris ont occupé tour à tour cette forteresse naturelle. Les Normands s'y installèrent en 886. Othon II vint y camper (978). Il n'attaqua cependant point Paris, et se retira après avoir fait chanter, par une multitude de clercs auxquels répondaient en chœur 60 000 combattants, le cantique *Alleluia te martyrurum*, etc., dont Hugues Capet et tout le peuple de Paris eurent, au dire des chroniques, les oreilles assourdies.

Lors du siège de Paris, en 1592, Henri IV fit braquer des canons sur une terrasse qui passait pour un débris du temple de Mars, et il envoya de là un certain nombre de projectiles à ses futurs sujets.

En 1814, Montmartre ne fut pas défendu. Pendant la journée du 30 mars, ce fut à cet observatoire que le roi Joseph, lieutenant général de l'Empereur, accompagné du ministre de la guerre Clarke, vint se placer pour juger et attendre les événements. Lorsque, dans l'après-midi, il vit s'avancer dans la plaine Saint-Denis les nouvelles troupes amenées par Blücher, il chargea deux de ses officiers de porter aux maréchaux qui défendaient Paris l'autorisation de traiter avec l'ennemi, et, montant à cheval, il s'élança au galop dans la direction de Versailles. En ce moment-là même arrivait à Montmartre le général Dejean, que Napoléon avait

envoyé à Joseph pour lui annoncer son retour et lui enjoindre de tenir jusque-là. En vain cet officier s'élança sur les traces du roi, et, l'ayant atteint au milieu du bois de Boulogne, le conjura de retirer l'ordre donné aux maréchaux ou d'en suspendre au moins l'exécution; Joseph refusa formellement et reprit sa course, toujours suivi par Clarke. Blücher occupa Montmartre et garnit de batteries toutes les plates-formes de la butte.

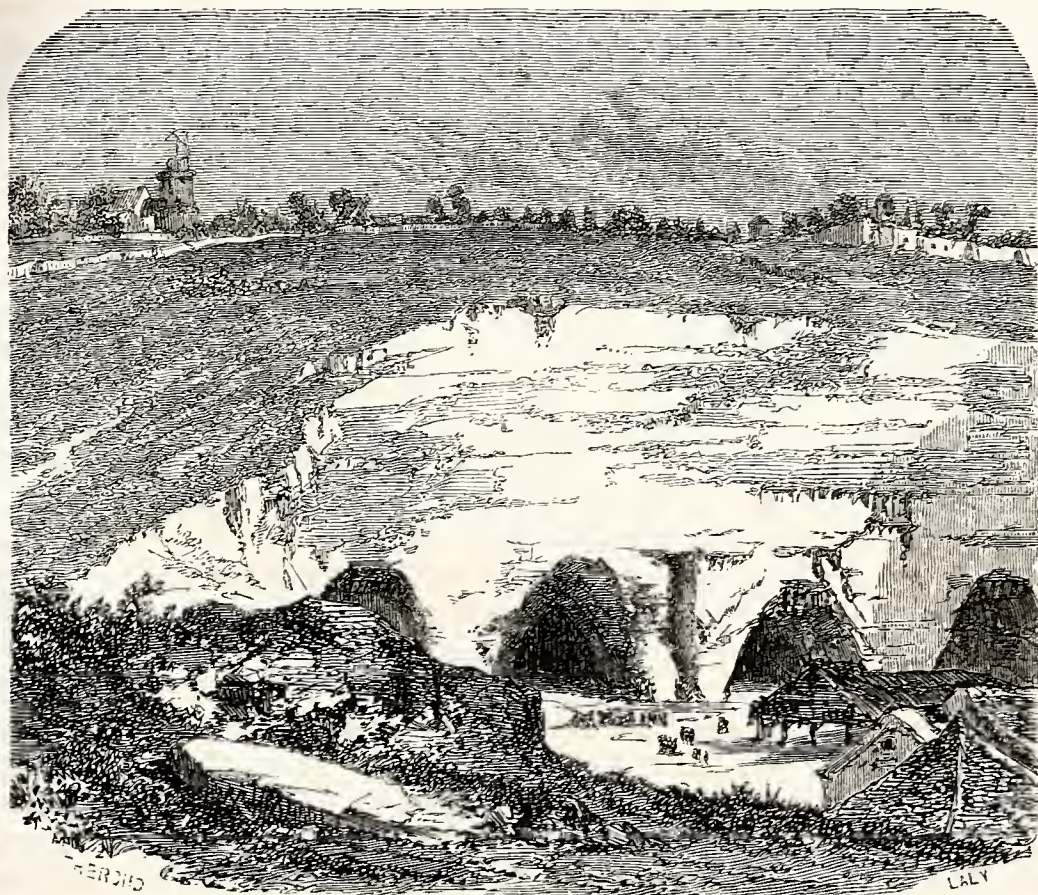
En 1815, la butte Montmartre avait été fortifiée, mais elle ne fut pas attaquée, une trahison ayant livré aux alliés le pont de Saint-Germain. Les Anglais ravagèrent cependant les vignes de Clignancourt.

Jusqu'au XVIII^e s., le sommet de la butte, consacré au culte des martyrs, passa pour être hanté par des esprits malfaisants qui contraignaient la piété des fidèles. A partir de cette époque, les pèlerinages devinrent plus rares, et les apparitions des lutins aussi. Montmartre était alors un village de vigneron, de laboureurs et de meuniers. Les moulins surtout jouissaient d'une grande célébrité; leurs propriétaires tenaient en même temps des cabarets, et déjà, comme aujourd'hui, ils voyaient chaque dimanche le peuple gravir le sommet du coteau pour venir s'asseoir sous leurs tonnelles et boire le vin du cru.

Le Montmartre actuel ne ressemble plus au Montmartre du siècle passé. Il a perdu de son aspect pittoresque; mais il s'est enrichi et il a gagné la sécurité qui lui manquait, lorsque ses carrières ouvertes offraient un refuge aux voleurs et aux vagabonds de la grande ville.

Depuis que l'exploitation des carrières a cessé, et que leur entrée est interdite même aux curieux, la population s'est en partie renouvelée. Les cabaretiers, les propriétaires de guinguettes et de tables d'hôte en forment la majorité; la minorité se compose généralement d'employés, d'ouvriers, de petits

rentiers qu'attire le prix des loyers moins chers qu'au centre de Paris. Ses rues étroites, tortueuses, et ses maisons d'un autre siècle donnent à ce quartier l'aspect d'une vieille ville de province perdue dans l'intérieur de la France. Il est telle de ses rues, par exemple celle des Rosiers, où l'on se croirait à cent



Anciennes carrières de Montmartre en 1835.

lieues de la capitale. D'assez belles maisons de campagne, entourées de jardins, voient s'ouvrir leur entrée principale dans des ruelles solitaires, tandis que leurs parterres et leurs massifs de verdure s'allongent sur le versant septentrional de la butte. Un des plus beaux jardins de Montmartre est celui de la maison de santé du docteur Wilkens, dont la

façade donne sur la rue des Moulins, en face de la rue du Vieux-Chemin.

Les *moulins* sont situés au sommet de la montagne, un peu plus bas que l'église. Ils n'ont aujourd'hui d'autre destination que de broyer du noir animal. Le *moulin de la Galette* sert d'enseigne à un cabaret qui porte le même nom et qui a une antique origine. Celui du

Point de vue est construit sur une plate-forme où le public peut entrer moyennant une rétribution de 10 c. par personne, et où l'on jouit d'une des plus belles vues panoramiques des environs de Paris. On découvre : au S., tout Paris, le bois de Boulogne, le Mont-Valérien; au N., la vallée de la Seine, la plaine Saint-Denis et l'entrée de la vallée de Montmorency. Tout près de là se trouve un obélisque sur lequel était gravée l'inscription suivante, que le temps a effacée en partie :

L'an 1736

*cet obélisque a été élevé par ordre du roi
pour servir d'alignement
à la méridienne de Paris du côté du nord.*

Son axe

*est à 2931 toises 2 pieds de la face
méridionale de l'Observatoire.*

Aux coins des rues de l'Empereur et du Vieux-Chemin, en face d'un petit réservoir octogone des eaux de Paris, sur les bâtiments du *café de la Tour Montmartre*, dont l'enseigne porte cette inscription prétentieuse : *Au plus beau point de vue du monde*, s'élève une tour-belvédère à deux étages, avec balcons, et du haut de laquelle on découvre absolument la même vue que de la terrasse des Moulins. D'autres belvédères ont été construits, dans ces dernières années, sur différents points du versant méridional de la butte. Ce côté de Montmartre s'est aussi garni depuis vingt ans d'un nombre considérable de maisons; il est sillonné de rues qui ressemblent beaucoup aux rues des autres quartiers de Paris. Quelques-unes cependant ont conservé leur aspect primitif : telles sont la rue du Vieux-Chemin, en partie bordée d'arbres, et les voies qui escaladent en droite

ligne le sommet de la montagne et qu'*accidentent* çà et là des escaliers gigantesques.

La partie N. O. de la montagne, où se trouve l'entrée des carrières, est la seule qui soit restée tout à fait jusqu'à ce jour ce qu'elle était au siècle dernier.

Les jardins qui subsistent encore sur le flanc méridional de la butte appartiennent presque tous aux bals publics, parmi lesquels il faut citer le Château-Rouge. Le *Château-Rouge*, situé sur la chaussée de Clignancourt, est une charmante maison, contemporaine du règne d'Henri IV, et que ce monarque avait fait construire pour Gabrielle d'Estrées. Son nom lui vient des briques avec lesquelles il est en partie bâti. A l'extérieur, il a conservé à peu près son antique physionomie et le caractère pittoresque qu'on retrouve dans les maisons de la place Royale.

Montmartre possède un grand nombre de tables d'hôte, dont les prix modiques attirent chaque soir, du centre de Paris, une armée d'employés, de dames aux allures équivoques et de rentiers nécessiteux. Le *Petit-Ramponneau* n'est qu'une gargote, pour parler la langue populaire, mais c'est la plus grande de Paris. Elle renferme, en effet, dans son enceinte, sa boucherie, sa fruiterie et sa charcuterie. Le chiffre de ses affaires est énorme, et ses propriétaires font presque toujours une magnifique fortune.

Clignancourt, ancien hameau de Montmartre, situé au bas du versant N. E. de la butte, n'offre de remarquable qu'une belle propriété qui appartient à M. Michel de Tretaigne, et qui renferme une curieuse

collection de verreries et de peintures modernes, parmi lesquelles on remarque des tableaux de MM. Delacroix, Decamps, Diaz, Théodore Rousseau, Troyon, etc.

(Pour l'église Saint-Pierre, le calvaire de Montmartre, ainsi que pour la nouvelle église Notre-Dame de Clignancourt, V. ci-dessous, chap. VII.)

BELLEVILLE ET LES BUTTES CHAUMONT.

OMNIBUS. — Lettre M, du boulevard de l'Étoile à l'ancien boulevard extérieur de Belleville. — Lettre N, de la place des Victoires (rue Catinat) à la rue de Paris, à Belleville. — Pour aller aux buttes Chaumont, on peut prendre aussi l'omnibus de Pantin, rue Saint-Martin, 256, impasse de la Planchette; 35 c. en semaine, 50 c. le dimanche, 60 c. à minuit. Correspondance avec les lignes de la Compagnie générale, moyennant 20 c. de supplément.

DISTANCES. — Belleville est (un peu au delà de l'église, rue de Charonne) à 4 kil. 500 mètr. de Notre-Dame.

Belleville, qui renfermait, avant son annexion à Paris, plus de 50 000 hab., est située sur les pentes et sur le plateau de la chaîne de collines gypseuses qui domine Paris au N. E.; elle s'appelait autrefois *Savegium* ou *Saviæ*, puis *Poitronville*, avant de prendre son nom actuel. Sous Philippe Auguste, on y construisit des aqueducs, qui alimentèrent les premières fontaines de la capitale de la France.

Belleville doit sa célébrité aux combats dont son territoire fut le théâtre en 1814. Lorsque les armées alliées s'avancèrent pour la première fois sur Paris, elles débouchèrent justement entre Rosny-sous-Bois et la Villette, c'est-à-dire sur les points où il était naturellement fortifié par le saillant de Romainville. Malheureusement, il n'existait aucun ouvrage; même en terre, capable d'arrêter l'ennemi; et

aucun préparatif de défense n'avait été fait quand, le 30 mars au matin, commença la lutte désespérée connue sous le nom de **Bataille de Paris**.

Les troupes des ducs de Raguse et de Trévise, réunies aux deux petits corps des généraux Arrighi et Compans, furent les seules qui prirent une part sérieuse à cette journée, avec plusieurs bataillons tirés des dépôts de la garde impériale, quelques centaines de gardes nationaux parisiens, les élèves de l'École polytechnique et plusieurs détachements d'artilleurs de la garde, de la marine et des invalides, en tout de 21 à 23 000 baïonnettes ou sabres. En outre, ces forces insuffisantes, mal armées, mal approvisionnées de vivres et de munitions, obéissaient à de nombreux chefs, tous jaloux de leur indépendance, et agissant, sans direction commune, isolément les uns des autres. Les hauteurs de Belleville et de Chaumont, comprises entre le saillant de Romainville et la Villette, et qui devaient être le principal champ de bataille, se trouvaient armées d'une soixantaine de pièces de campagne ou de position.

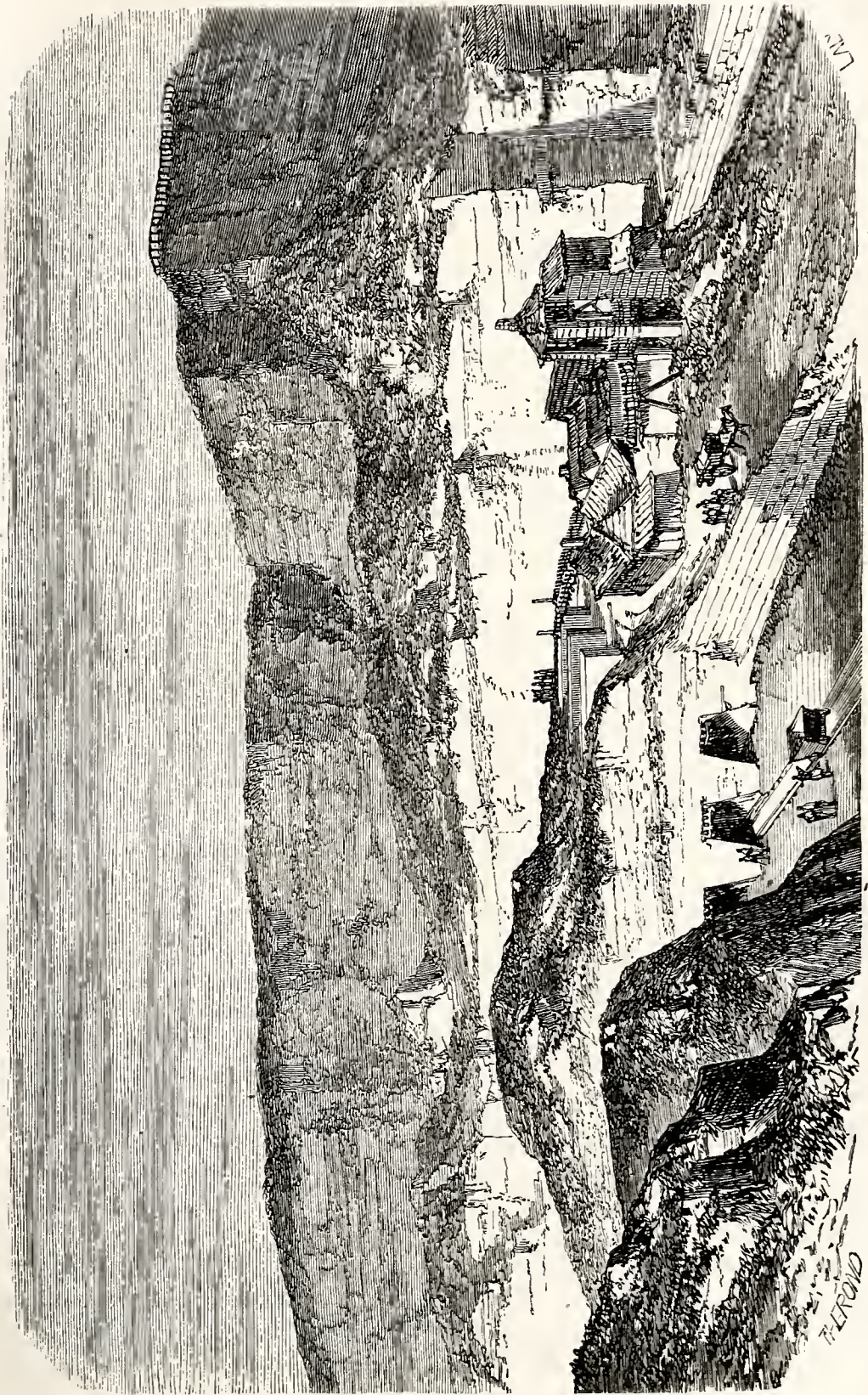
Pendant toute la matinée du 30 mars, les troupes du général Compans et celles de Marmont, obligées de se replier, les unes sur la Villette, les autres sur Belleville,

avaient cependant résisté héroïquement à des forces très-supérieures. La garde royale prussienne avait essayé deux fois inutilement d'aborder les troupes de Marmont par la pente découverte des premières buttes de Belleville, lorsque, vers une heure de l'après-midi, on vit s'avancer lentement, dans la plaine, près de 100 000 soldats nouveaux, amenés par Blücher et divisés en trois colonnes qui se dirigeaient vers Aubervilliers, Pantin et Romainville.

Ce fut alors que le roi Joseph, lieutenant général de l'Empereur, le ministre de la guerre Clarke (le duc de Feltre), postés à Montmartre qu'ils n'avaient pas essayé de défendre, abandonnèrent à tous les hasards de la lutte le gouvernement, Paris et ses braves défenseurs (V. ci-dessus, p. 290). Avant de prendre cette fatale décision, Joseph avait envoyé aux deux maréchaux l'autorisation écrite d'entrer en pourparlers avec l'empereur de Russie et le prince de Schwarzenberg. On sait le reste. La lutte devenait trop inégale. Malgré des prodiges de bravoure, les défenseurs de Paris furent bientôt accablés par le nombre. En vain les élèves de l'École polytechnique essayèrent, avec une batterie de 28 pièces, de repousser la colonne ennemie qui s'approchait de Vincennes par Bagnolet et Montreuil. Chargés avec vigueur par les cavaliers alliés, ils durent se retirer sous la protection de deux autres batteries de 6 pièces chacune, placées à la barrière du Trône. Repoussé de ce côté, le prince de Wurtemberg tourna le bois de Vincennes, descendit la rive droite de la Marne et s'empara du pont de Charenton,

tandis que Blücher occupait Montmartre et que le prince de Schwarzenberg se rapprochait de plus en plus de la barrière de Belleville. A ce moment, Marmont, après la lutte la plus désespérée, se voyait littéralement acculé au mur d'octroi, mais sans avoir laissé, assure-t-on, ni un canon ni un prisonnier entre les mains de l'ennemi. On raconte que dans les derniers instants, enveloppé au milieu de la grande rue de Belleville par les corps alliés qui venaient de ramener sa droite depuis Bagnolet, il dut combattre en simple soldat. Son chapeau, ses habits, furent troués de balles. A pied, une épée à la seule main qui lui restât libre (ayant eu le bras droit cassé par un biscaïen à la bataille des Arapiles, il le portait encore en écharpe), et à la tête de quarante grenadiers, il parvint à se faire jour et à gagner la barrière. Ce fut là que pour sa gloire le maréchal aurait dû mourir, ajoute M. de Vaubelle, à qui nous empruntons la plupart de ces détails (*Histoire des deux Restaurations*). Le soir même, en effet, il signait la capitulation de Paris.

Les Parisiens ou les étrangers qui ont pris part, en 1814, à cette lutte ne reconnaîtraient pas leur champ de bataille, s'ils allaient le visiter aujourd'hui. Avant sa réunion à Paris, Belleville formait déjà une grande ville avec la Courtille et Ménilmontant; elle se relie à la Villette, aux Prés-Saint-Gervais, à Romainville et à Charonne. Si elle conserve encore, surtout près des anciens boulevards extérieurs, un grand nombre de ses guinguettes, elle a perdu presque tous ses jardins



Buttes Chaumont en 1860.

publics et privés. Sa principale curiosité est la belle église construite en 1854-1855 par Lassus (V. ci-dessous, chap. VII).

La partie inférieure de la grande rue de Belleville ou rue de Paris se nomme *la Courtille*. C'était là qu'autrefois (les temps sont bien changés) l'immense majorité des individus masqués et costumés qui s'étaient amusés ou ennuyés dans les bals publics de Paris, venaient achever la nuit du mardi gras au mercredi des cendres. C'était de là qu'ils rentraient dans Paris au petit jour, ou même au grand jour, le matin du mercredi des Cendres, à pied, à cheval ou en voiture. Cette procession s'appelait la *descente de la Courtille* (V. ci-dessus, p. 59).

Après avoir dépassé le *théâtre*, dont l'intérieur est très-bien disposé et sur la scène duquel plus d'un artiste aimé du public parisien a fait ses premiers pas, la rue de Paris continue à monter, passe devant l'église et atteint son point culminant (122 mètr.) près de la rue de Charonne.

Les **buttes Chaumont**, les promontoires les plus occidentaux de la colline de Belleville, ne rappellent généralement qu'un seul souvenir aux habitants de Paris, c'est-à-dire leur belle défense contre l'invasion étrangère, en 1814 (V. ci-dessus, p. 293).

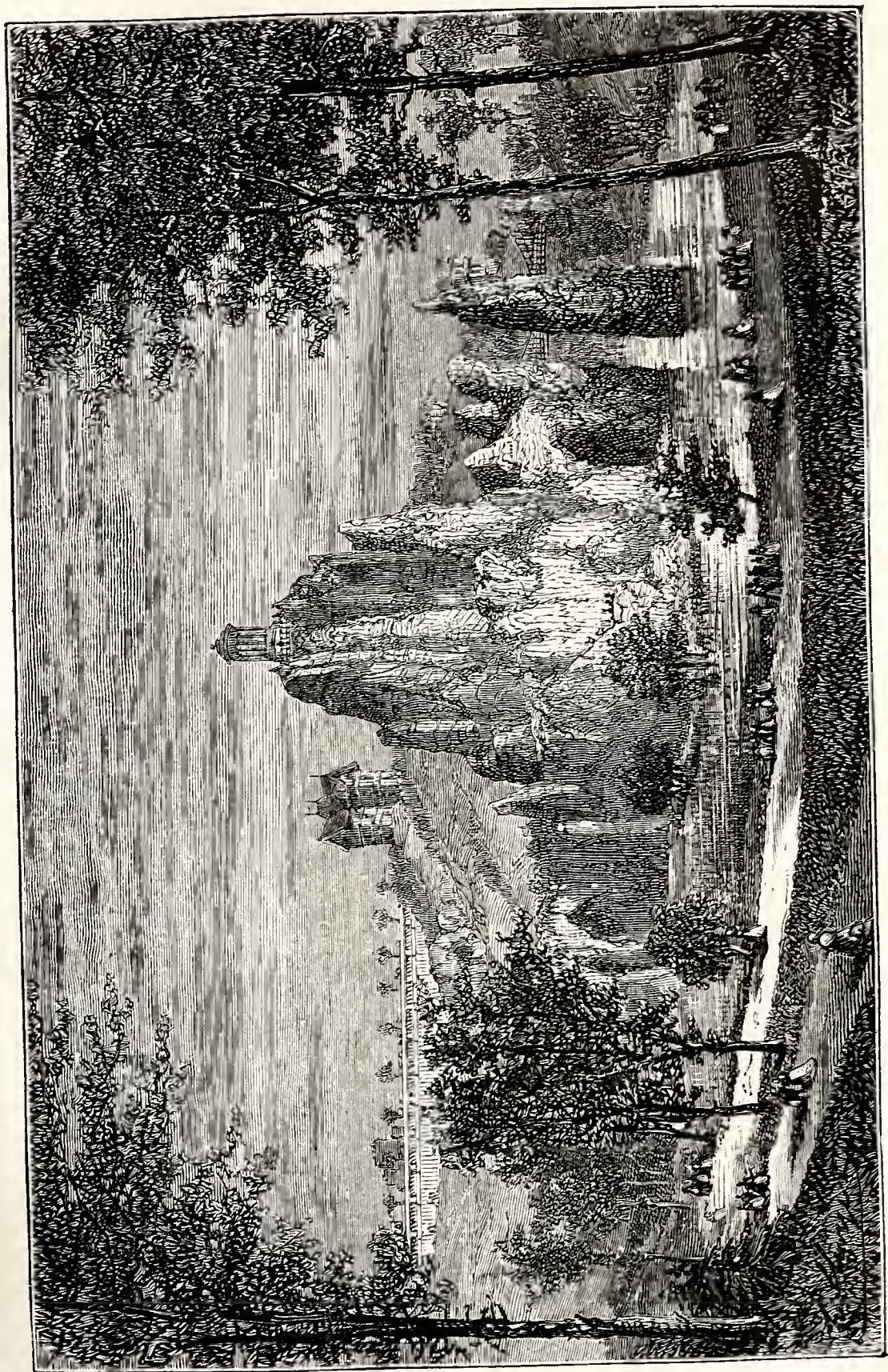
Elles se trouvent comprises entre les anciennes barrières du Combat et de la Chopinette, d'une part, et l'enceinte fortifiée, de l'autre.

Leurs points culminants ont 83 mètr. au-dessus du niveau de la mer, près de la barrière du Combat; 99 mètr., près du quartier de Montfaucon; 101 mètr., près des fortifica-

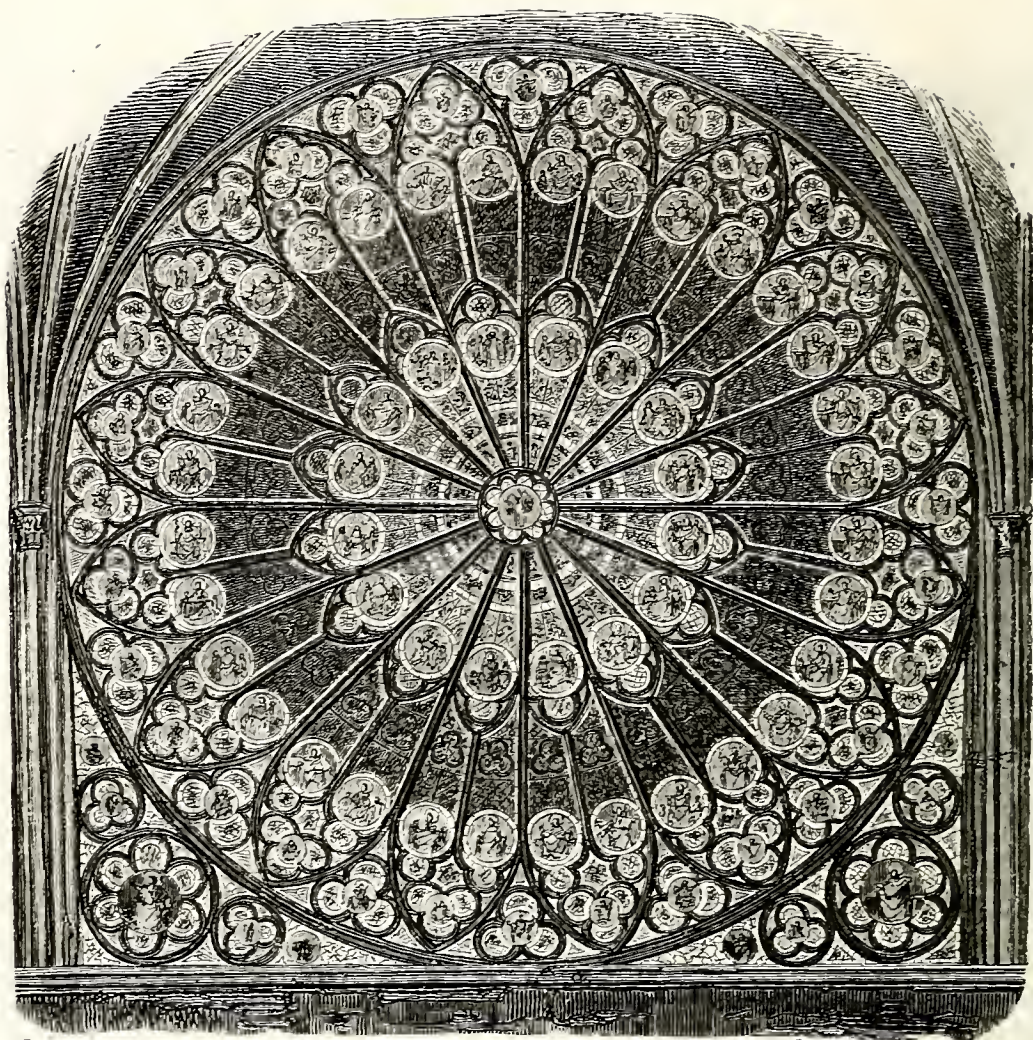
tions. C'étaient autrefois de vastes carrières de plâtre qui avaient un caractère tout à fait original.

Les trois principales carrières portaient les noms suivants : *Butte-Chaumont, du Centre, d'Amérique*. Cette dernière possédait de vastes galeries qui n'avaient pas moins de 1000 mètr. de profondeur, et dont les voûtes, hautes de 15 mètr. étaient supportées par d'énormes piliers. Ces carrières employaient environ 800 ouvriers (de 250 à 275 par carrière) qui gagnaient de 3 à 4 fr. par jour. Elles produisaient chaque année 150 000 mètr. cubes de plâtre (50 000 mètr. par carrière) qui se vendent 15 fr. le mètr. Depuis plus de vingt années elles se livraient à trois sortes d'industries. Elles ne se contentaient plus de fabriquer du plâtre : comme au-dessus des bancs de pierre à plâtre qu'elles exploitaient il y avait de 20 à 25 mètr. d'argile et de marne, elles fabriquaient aussi des briques et de la chaux.

Les buttes Chaumont ont été transformées, pendant les années 1866-1867, en un parc magnifique de 22 hect. de superficie. Ce parc, qui présente la forme d'un triangle curviligne compris entre la rue de Crimée et deux boulevards courbes en construction, renferme des lacs, des cascades, des grottes, des pelouses, etc. Sur la pointe d'un promontoire, a été élevé un petit temple, qui offre une reproduction exacte du célèbre temple de la Sibylle de Tivoli. On y découvre de très-jolies vues sur divers points de Paris et sur ses environs immédiats : Montmartre, Clignancourt, la Chapelle, la Villette, Pantin, les Prés Saint-Gervais, etc.



Le parc des buttes Chaumont en 1867.



Grande rosace de Notre-Dame.

CHAPITRE VII.

LES ÉGLISES ET LES CHAPELLES CATHOLIQUES. LES TEMPLES PROTESTANTS. — L'ÉGLISE RUSSE. LA SYNAGOGUE.

Paris ne possède pas moins de 65 églises paroissiales, sans compter les chapelles, dont quelques-unes ont de l'importance. Dans ce grand nombre d'édifices religieux, une vingtaine seulement méritent d'être attentivement étudiés. Les autres églises de Paris ne peuvent être visitées que pour les peintures ou les sculptures qu'elles renferment ; et nous devons

même avouer qu'elles ne sont pas très-riches sous ce rapport. Nous aurons soin d'indiquer tout ce qu'elles contiennent de curieux. La dotation annuelle assurée aux édifices religieux par le budget du conseil municipal s'élève annuellement à 3 millions, dont 1 million pour les édifices existants (travaux de grosse réparation, reconstruction, etc.

800 000 fr. ; décoration, 200 000 fr.), et 2 millions pour l'achat ou la construction d'édifices nouveaux.

Notre-Dame.

Dès les premiers temps de l'établissement du christianisme à Paris, vers 365, une église épiscopale fut fondée à l'extrémité orientale de la Cité. On croit que plus anciennement un temple païen s'élevait à la même place. Cette première basilique chrétienne était située au midi de l'emplacement qu'occupe l'église actuelle. Elle devint insuffisante lorsque Clovis eut fait de Paris la capitale d'un royaume chrétien. Childebart I^{er}, son successeur, cédant aux prières de saint Germain, fit construire, vers 555, à côté et au N. de la première église, une seconde cathédrale, sous l'invocation de saint Étienne, premier martyr. Fortunat, évêque de Poitiers, nous a laissé une description pompeuse, mais malheureusement très-peu précise, de cet édifice, « soutenu par trente colonnes de marbre et décoré d'admirables vitraux. »

L'église de Saint-Étienne, fondée par Childebart, partagea longtemps avec l'église primitive, nommée Sainte-Marie ou Notre-Dame, le titre de cathédrale. C'est au pied de l'autel de Notre-Dame que Frédégonde se réfugia avec ses trésors et trouva un asile inviolable après l'assassinat de Chilpéric (584). Les conciles tenus à Paris, sous les deux premières races, s'assemblèrent tantôt à Notre-Dame, tantôt à Saint-Pierre (plus tard Sainte-Geneviève); et, lorsque les Normands vinrent assiéger Paris, en 886, c'est dans cette dernière église que les religieux de Saint-Germain des Prés déposèrent, pour

les soustraire aux barbares, les reliques vénérées de leur saint patron.

Les deux cathédrales menaçaient ruine au commencement du x^e s.; mais la sollicitude des évêques avait surtout pour objet l'église de Notre-Dame, le principal siège de l'évêché. Elle fut restaurée en 907, par les soins de l'évêque Anschéric, au moyen des libéralités du roi Charles le Simple. On répara sa toiture en 1123; peu d'années après, l'archidiacre Étienne de Garlande y fit faire quelques travaux d'embellissement, et, vers le même temps, l'illustre Suger, le grand abbé de Saint-Denis, l'enrichit d'un vitrail d'une remarquable beauté. Les bas-reliefs du tympan et une partie des voussures de la porte Sainte-Anne appartiennent aux travaux entrepris par Étienne de Garlande; ils ont été replacés au xiii^e s., après la construction de la façade actuelle.

Malgré ces améliorations, la vieille basilique mérovingienne ne répondait ni aux besoins de la population croissante de Paris ni aux exigences de cette rénovation de l'art chrétien qui prévalut dans la seconde moitié du xii^e s. et qui produisit alors tant de chefs-d'œuvre. En 1160, Maurice de Sully, soixante-douzième évêque de Paris, conçut le projet de réunir en une seule les deux basiliques de Notre-Dame et de Saint-Étienne, et de bâtir une nouvelle église dans des proportions beaucoup plus vastes.

Suivant le récit du moine d'Auxerre, la première pierre de la nouvelle cathédrale fut posée, en 1163, par le pape Alexandre III, alors réfugié en France. Le maître autel fut consacré, le mercredi d'après la Pentecôte de 1182, par le cardinal

Henri, légat du saint-siège, et par l'évêque Maurice de Sully. Trois ans plus tard, en 1185, le patriarche de Jérusalem, Héraclius, venu à Paris pour prêcher une troisième croisade, officia dans le chœur de la cathédrale.

Le chœur était achevé à l'époque de la mort de Maurice de Sully, son fondateur (1196). Eudes de Sully, successeur de Maurice, fit travailler à la nef jusqu'en 1208. Les premières travées de cette nef s'élevèrent vers 1215, ainsi que la façade principale, qui paraît avoir été terminée, sauf la partie supérieure, avant la fin du règne de Philippe Auguste (1223).

En 1218, on abattit les restes de l'antique église de Saint-Étienne, qui aurait nui aux constructions nouvelles. Le portail latéral du côté du midi fut commencé le 12 février 1257, par les ordres de l'évêque Renaud de Corbeil et par les soins de maître Jean de Chelles, architecte, comme l'atteste une inscription latine bien conservée qui se lit encore sur le soubassement.

Quant au portail septentrional, on peut affirmer, en dépit des textes, dit M. de Guilhermy, à l'ouvrage remarquable duquel nous empruntons quelques détails (*Itinéraire archéologique de Paris*), qu'il a été construit à la même époque. C'est le même style, la même sculpture, et jusqu'à la même nature de pierre. En 1312 ou 1313, Philippe le Bel employa à la construction des chapelles du chevet une partie des biens confisqués sur les Templiers.

Les chapelles latérales à la nef ont été bâties de 1240 à 1250.

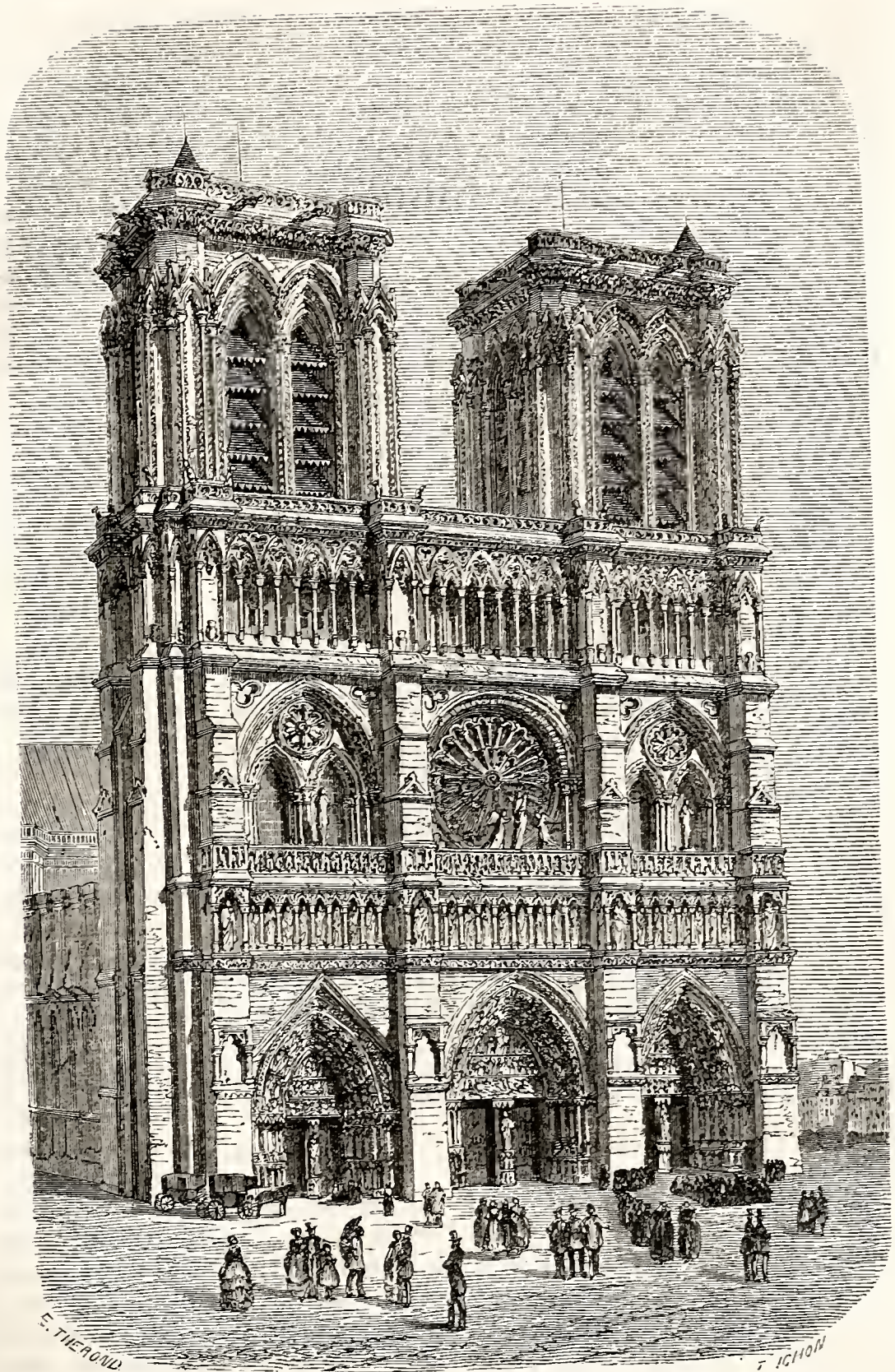
La porte Rouge, située du même côté que le portail du N., mais plus près du chœur, date de 1250.

La cathédrale de Paris, commen-

cée en 1161, était achevée en réalité vers 1230, toutes les constructions postérieures n'ayant fait que modifier son plan primitif, en agrandissant le transept et en élevant des chapelles qui n'existaient pas dans le premier édifice.

Suivant une tradition longtemps accréditée, Notre-Dame aurait été bâtie sur pilotis. C'est une erreur. Il a été constaté plusieurs fois que les fondations reposent sur de puissantes assises en pierre dure.

Du XIV^e au XVII^e s., la cathédrale paraît avoir conservé intacte sa physionomie première. Mais l'exécution du vœu de Louis XIII ouvrit pour la vieille église, en 1699, une série de changements et de mutilations qui se sont succédé jusqu'à nos jours. Ainsi, de 1699 à 1753, la cathédrale perdit ses anciennes stalles du XIV^e s., son jubé, toute la clôture à jour du rond-point, l'antique maître autel avec ses colonnes de cuivre et ses châsses, tous les tombeaux du chœur, les vitraux de la nef, du chœur et des chapelles. Mais l'une des mutilations les plus graves fut accomplie, en 1771, sous la direction du célèbre architecte Soufflot, avec l'assentiment et le concours du chapitre. Pour laisser le passage plus libre aux processions, Soufflot fit disparaître le trumeau qui divisait la grande porte occidentale en deux parties. Ce pilier fut supprimé avec la statue du Christ et les curieux bas-reliefs qui s'y trouvaient. Puis on entailla toute la partie inférieure du tympan, sans respect pour la belle sculpture du Jugement dernier, afin d'y introduire l'arc de la porte nouvelle. Les années 1773 et 1787 virent dégrader de la manière la plus déplorable, sous prétexte de restau-



Portail de Notre-Dame.

ration, le mur méridional des chapelles de la nef, les arcs-boutants du chœur, etc.

Toutefois, depuis 1845, la cathédrale se trouve en bonnes mains et l'on peut être tranquille sur son avenir; MM. Lassus et Viollet-le-Duc en ont commencé la restauration, et M. Viollet-le-Duc est resté seul chargé des travaux depuis la mort regrettable de Lassus.

L'église Notre-Dame a, dans œuvre, 126 mètr. 68 c. de longueur, 48 mètr. 07 cent. de largeur, et 33 mètr. 77 cent. de hauteur. La hauteur des tours est de 68 mètres.

La cathédrale de Paris est peut-être, après celle de Reims et celle d'Amiens, le plus beau monument de l'art gothique en France, parce qu'elle en est l'expression la plus complète. Quoique modifiée à plusieurs reprises, et bien que chaque époque ait marqué de son cachet les constructions postérieures au plan primitif, on est presque tenté d'affirmer que la façade a été conçue d'un seul jet et par un seul ar-

tiste, tant elle est empreinte à la fois d'unité et de grandeur.

« Il est, à coup sûr, peu de plus belles pages architectoniques que cette façade où, successivement et à la fois, les trois portails creusés en ogive, le cordon brodé et dentelé

des vingt-huit niches royales, l'immense rosace centrale flanquée de ses deux fenêtres latérales, comme le prêtre du diacre et du sous-diacre, la haute et frêle galerie d'arcades à trèfle qui porte une lourde plate-forme sur ses fines colonnettes, enfin les deux noires et massives tours avec leurs auvents d'ardoises, parties harmonieuses d'un tout magnifique superposées en étages gigantesques, se développent à l'œil, en foule et sans trouble, avec leurs in-



Bas-reliefs du grand portail, porte de dr.

nombrables détails de statuaire et de sculpture, ralliés puissamment à la tranquille grandeur de l'ensemble; vaste symphonie en pierre, pour ainsi dire, œuvre colossale d'un homme et d'un peuple, tout ensemble une et complexe comme les iliades et les romanceros dont

elle est sœur; produit prodigieux de la cotisation de toutes les forces d'une époque, où, sur chaque pierre, on voit jaillir en cent façons la fantaisie de l'ouvrier disciplinée par le génie de l'artiste; sorte de création humaine, en un mot, puissante et féconde comme la création divine, dont elle semble avoir dérobé le double caractère: variété, éternité¹. »

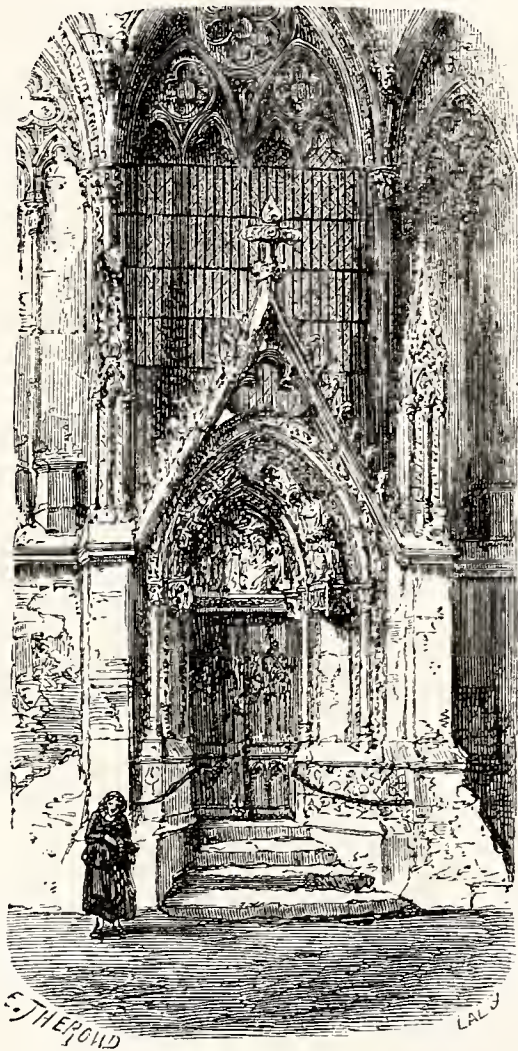
Pour traduire en langage précis et avec plus de détails cette magnifique description du poëte, nous dirons que la façade de Notre-Dame se divise en trois parties ou étages bien distincts. Le portail et ses trois ouvertures, surmontés de la galerie à jour qui se voit dans les églises romanes, forment la première partie, dont les bas-reliefs sont

faits pour exciter la curiosité des antiquaires et des artistes. Dans la seconde, s'ouvre la grande rose (*Poculus* des Latins), flanquée à dr. et à g. de quatre grandes fenêtres sans meneaux. La troisième partie

est une belle galerie ouverte, composée de colonnettes élégantes, formant transition entre ce troisième étage et les deux tours qui le couronnent. Les trois portes ogivales, partagées chacune en deux baies rectangulaires par un pilier trumeau, et surmontées de tympans sculptés, s'ouvrent sous des voussures profondes toutes peuplées de figures. Quatre contre-forts s'élèvent jusqu'au sommet de l'édifice et le divisent aussi en trois parties, dans le sens de la largeur. Ils marquent en même temps la largeur des tours et celle des collatéraux. Les cintres des arcs encadrent de magnifiques sculptures. Celles de la grande porte viennent d'être complétées par un grand bas-relief sculpté par

M. Toussaint, et qui occupe la partie inférieure de l'ogive. La plupart de ces sculptures représentent des scènes du Jugement dernier.

Le temps et les révolutions avaient dégradé cette façade. Les niches inférieures des trois portails étaient vides; les vingt-huit statues qui or-



Porte Rouge.

1. M. V. Hugo : *Notre-Dame de Paris*.

naient la première galerie¹ avaient disparu ; la grande rosace était lézardée ; les gargouilles qui s'élançaient de toutes les extrémités et peuplaient ce monde de pierre étaient abattues ou mutilées ; on ne voyait plus la petite tourelle qui s'élevait autrefois à l'angle de la tour septentrionale. Tout cela vient de renaître sous la main des architectes, qui se sont efforcés de nous rendre l'ancienne cathédrale dans toute sa splendeur. Aujourd'hui on a remis dans les niches des portails, à la place des statues de saints qui ont été enlevées ou détruites pendant la Révolution, vingt autres statues en pierre. Huit niches seulement (quatre à chacune des extrémités) sont encore vides au moment où nous écrivons ces lignes (mai 1862). On a rétabli aussi, au-dessus de la première galerie, la figure de la Vierge, flanquée de deux anges portant des flambeaux. A dr. de ce groupe est la statue d'Adam ; à g., celle d'Ève. La figure de la Vierge est de M. Geoffroy Dechaume, celles des anges

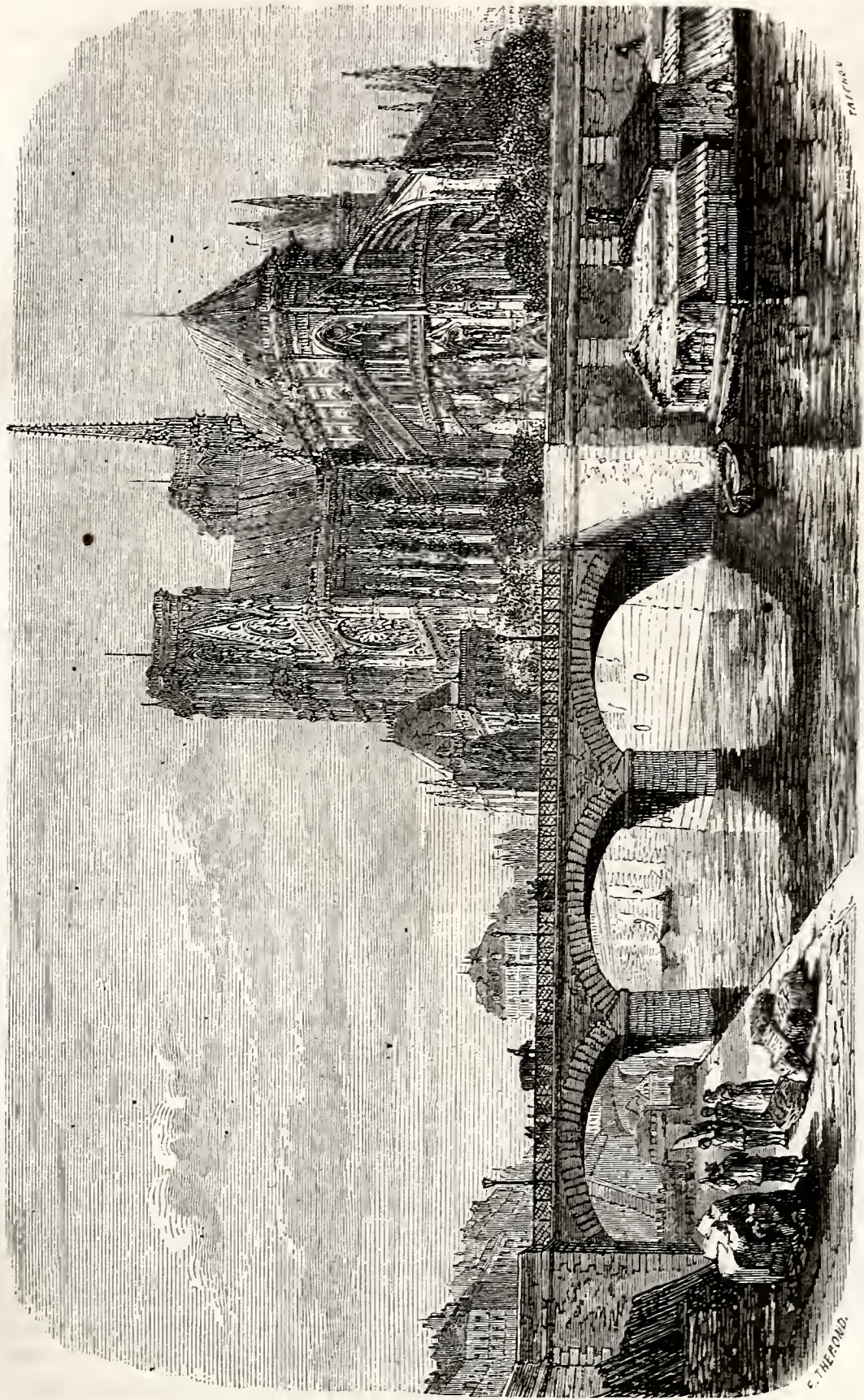
sont de MM. Toussaint et Chenillon, celles d'Adam et d'Ève de M. Chenillon. Le trumeau qui divisait la grande porte et que Soufflot avait détruit, a été rétabli. La belle statue du Christ bénissant qui le décore est l'œuvre de M. Geoffroy Dechaume.

Les vantaux des portes latérales sont couverts d'ornements en serrurerie d'un style fort remarquable et qu'on a rétablis sur les portes du milieu. Sur chacun des quatre contre-forts, à la hauteur où les vousures des portes s'infléchissent, on remarque une niche plate formée de deux colonnes, que surmonte une triple ogive avec entablement composé de tourelles et de petits châteaux. Deux niches semblables se trouvaient en retour d'équerre, une à chaque bout de la façade ; celle du N. a complètement disparu. Des statues neuves ont remplacé les figures qui ornaient primitivement ces niches et dont il ne restait, depuis la Révolution, que des silhouettes mutilées. Les statues du mur de face représentent : saint Étienne, vers le

1. On a cru longtemps que ces statues étaient celles des premiers rois de France, depuis Childebert jusqu'à Philippe Auguste. Lebeuf dit que ce sont les statues des ancêtres de Jésus-Christ. Dans ses *Dissertations sur Paris* (t. I, p. 100), il remarque qu'il a pu y avoir anachronisme dans le costume, ainsi que cela s'est fait à Reims et ailleurs, sans donner lieu à la même méprise. Il rappelle la coutume où l'on était alors d'écrire à la porte des principales églises la liste des rois. Or, un manuscrit du fonds Colbert (XIII^e s.) qu'il avait sous les yeux, renferme le nom de 39 rois, quoiqu'il n'y eût que 28 statues (27 du temps de Lebeuf) au portail, qui est du XIII^e s., c'est-à-dire contemporain de ce manuscrit. Suivant Lebeuf, cet usage d'inscrire le nom des rois à la porte des églises a cessé au XV^e s., à cause des

prétentions des rois d'Angleterre. Le rapprochement des noms et des statues a sans doute été la source d'une erreur que Lebeuf, puis MM. Guilhermy et Viollet-le-Duc (*Dict. d'architecture*) ont combattu, et qui n'est plus admise aujourd'hui par les hommes compétents.

Au mois d'août 1793, un arrêté de la Commune décida que sous huit jours les statues seraient enlevées. Chaumette réclama leur conservation, en affirmant que le système planétaire de Dupuis lui avait été inspiré par le zodiaque du portail. Dupuis ayant été adjoint à la commission chargée de l'exécution de l'arrêté, son intervention sauva ce qui restait. Au mois de brumaire an II, un nouvel arrêté ordonna la suppression immédiate de tous les saints du portail.



Abside de Notre-Dame.

cloître, saint Denis, vers l'évêché, et, dans le milieu, deux femmes couronnées, personnifications de l'Église et de la Synagogue, l'une fière et triomphante, l'autre humiliée et vaincue.

Si l'ensemble de la façade de Notre-Dame produit, par son harmonie, un effet saisissant, il y a peut-être quelques restrictions à apporter à la louange pour certains détails dont les dimensions paraissent exagérées. Telle qu'elle est, en

effet, cette façade n'est point achevée. Elle devait être surmontée de deux flèches de pierre, pour lesquelles « tout avait été si bien préparé, dit M. Viollet-le-Duc (*Entretiens sur l'architecture*), qu'on peut regretter leur absence. Il y a dans la construction des tours une force qui n'est pas justifiée, puisqu'elles ne portent rien. Combien leurs piles si habilement plantées, combien leurs grandes baies terminées par de mâles archivoltés, combien cette



E. THIÉRY.

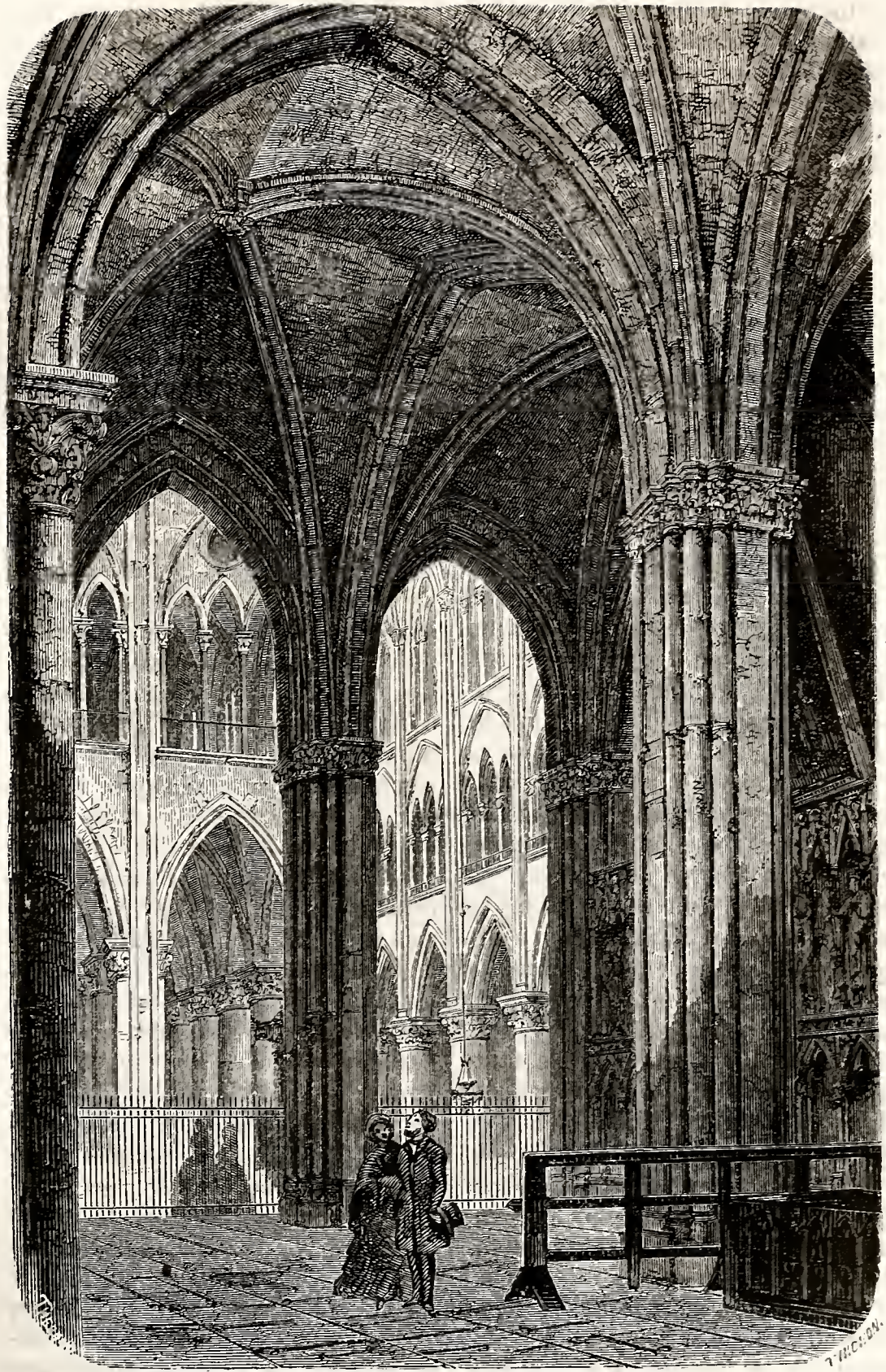
Bas-relief du tympan du portail méridional.

structure quelque peu lourde pour un couronnement, paraîtraient élégantes si les flèches eussent été faites. »

Pour monter dans les tours, il faut s'adresser à une porte pratiquée dans le portail septentrional de la façade, et au-dessus de laquelle on voit une inscription indicative. On paye une rétribution de 20 c. par personne. Les tours sont égales en hauteur et l'œil n'y saisit d'abord aucune différence.

La tour méridionale est cependant un peu moins volumineuse que celle du N. Le motif de cette dissemblance est inconnu. L'escalier qui conduit au sommet de chaque tour, dont la hauteur totale est de 65 mètr. environ, compte 380 ou 385 degrés. Du sommet des tours, on jouit d'une admirable vue.

Les façades latérales et l'abside de Notre-Dame se composent de trois étages distincts, en retraite l'un sur l'autre et indiquant les divisions lon-



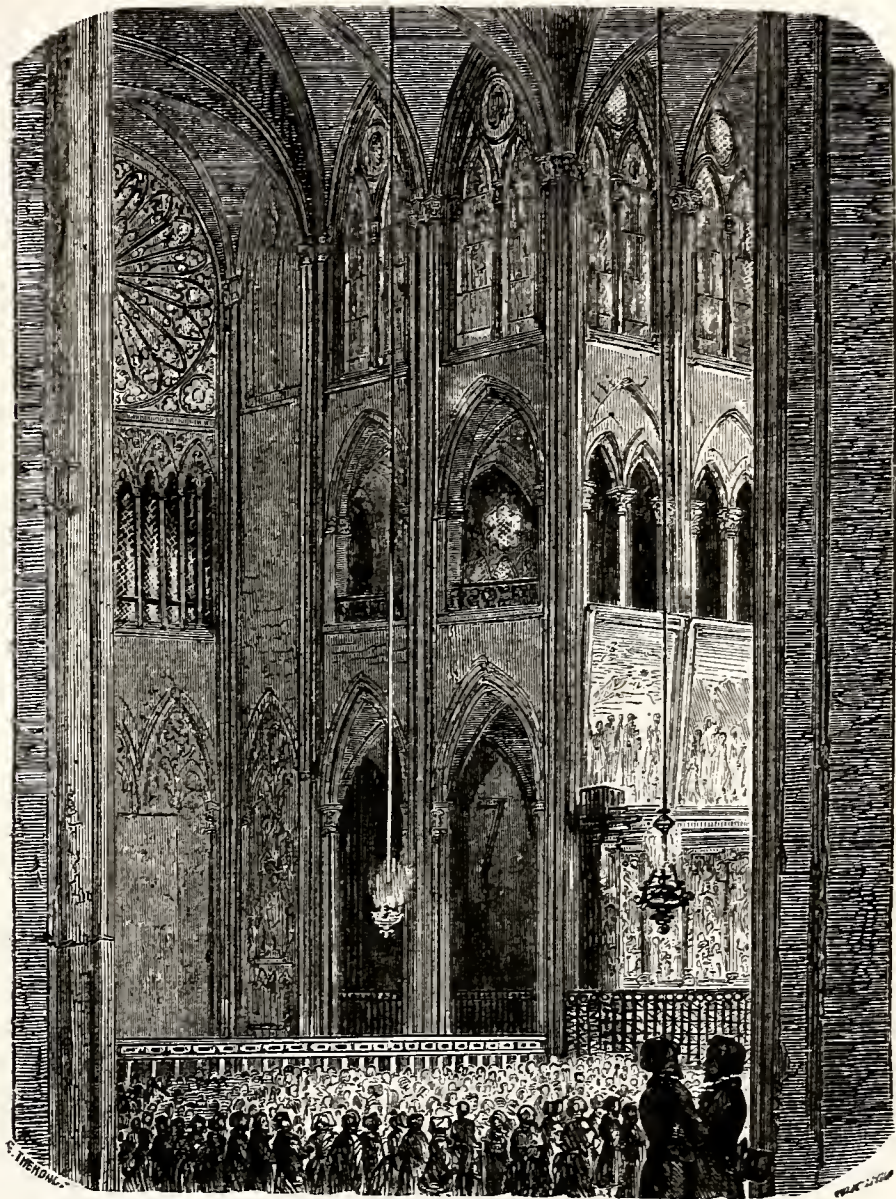
Intérieur de Notre-Dame.

gitudinales du plan. L'extrême élévation du troisième étage a motivé les arcs-boutants dont on admire la hardiesse et l'élégance. Ces arcs-boutants s'appuient sur des piles décorées de clochetons splendidement ornés. La corniche du troisième étage porte une balustrade à jour qui fait le tour du grand comble. D'immenses fenêtres percent cet étage, dont elles occupent toute la hauteur; le second étage est couvert par une terrasse; ses petits arcs-boutants soutiennent la poussée des voûtes. La partie basse, portant, comme l'étage supérieur, une galerie découpée à jour, est divisée par autant de fenêtres, couronnées chacune d'un fronton aigu, qu'il y a de chapelles autour des bas-côtés. Sur ces trois étages domine, de chaque côté de l'édifice, une grande construction avancée qui forme l'un des bras de la croix ou du transept de l'église. Chacune des façades du transept se compose de trois pignons aigus, surmontés d'une galerie à jour décorée de vitraux; une rose immense s'ouvre au-dessus de cette galerie; enfin un pignon triangulaire, couronné par une statue et flanqué de deux clochetons à jour, termine la façade. Tout le luxe de la sculpture, toute la fécondité du *tailleur d'images* s'étale encore dans la décoration de ces deux façades. Le portail du transept méridional, construit, en 1257, par Jean de Chelles, présente un tympan orné de remarquables bas-reliefs. Les bas-reliefs du portail du N., qui a été élevé à la même époque, sont particulièrement réservés à l'histoire de la Vierge. Un peu plus loin, on voit, du côté du N., la

porte Rouge, par laquelle les chanoines passaient du cloître dans l'église.

L'intérieur de Notre-Dame n'offre pas, à première vue, autant de grandeur et de magnificence que l'extérieur. Il faut que l'œil s'y accoutume avant d'en comprendre la majesté. Peu à peu cependant on se rend compte de l'immensité des nefs, de la hardiesse des voûtes, et de l'harmonie austère et élégante à la fois qui règne dans la distribution et dans les proportions de cette forêt de piliers et de colonnes. Toutefois il y a en France des édifices religieux dont l'aspect intérieur semble d'abord plus émouvant, plus religieux et plus solennel. Cela venait surtout, jusqu'à ces derniers temps, de ce que l'intérieur de Notre-Dame a subi plus d'outrages encore que la façade. L'église avait été couverte du haut en bas d'un enduit jaunâtre, sale et terne, remplacé pendant quelques années par un badigeon polychrome qu'on est en train de gratter. Le sanctuaire avait disparu en partie sous des ornements de marbre rouge qui rompaient l'unité de l'édifice, isolaient le chœur, et faisaient contraster le luxe un peu théâtral du XVII^e s. avec la naïve et religieuse grandeur des constructions du moyen âge. Toutes ces décorations parasites viennent heureusement de disparaître. Enfin, les statues, les tombeaux, les saints, les rois, les chevaliers de bronze, de pierre ou de marbre, qui peuplaient les entre-colonnements et animaient les vastes nefs, tout ce monde est tombé sous le marteau des démolisseurs. De tous les splendides ornements qui paraient autrefois

la cathédrale de Paris, un seul lui reste, le plus magnifique, ce sont les trois roses. Lorsqu'on se place au milieu de la grande nef et de la croisée, le dos tourné au sanctuaire, on voit à la fois ces trois rosaces gigantesques, dont les mille couleurs enchantent et ravissent le regard, surtout quand elles sont traversées par un rayon de soleil. Des



Vue intérieure prise au milieu de la grande nef.

vitraux étincelants ont été récemment remplacés dans les baies du chœur.

L'intérieur de Notre-Dame se compose d'une nef principale, flanquée, de chaque côté, de deux col-

latérales qui se prolongent autour du chœur. Un rang de chapelles, interrompu seulement par les transepts, fait également le tour de l'édifice. Ces chapelles sont aujourd'hui au nombre de trente-sept.

Au-dessus du premier étage de la nef principale règne, dans toute son étendue, une galerie ou tribune, beaucoup plus vaste que celles qu'on rencontre d'ordinaire, et qui peut contenir un grand nombre de fidèles. C'est au-dessus de cette tribune que sont pratiquées les grandes fenêtres qui éclairent la nef et qui s'élèvent jusqu'à la naissance des voûtes. 121 gros piliers soutiennent les principales voûtes. Ils ont, en général, 1 mèt. 30 cent. de diamètre; mais ils acquièrent plus de volume à l'entrée de la nef principale et du sanctuaire. On ne compte pas moins de 297 colonnes ou colonnettes, tant dans les bas côtés que dans les parties hautes. L'église est éclairée par 113 vitraux. A l'entrée de la nef se trouvait jadis une statue colossale de saint Christophe, qui datait de 1413; elle a été abattue en 1785. Le bel orgue de Notre-Dame est du célèbre facteur Cliquot.

Le chœur est maintenant fermé d'une petite grille fort élégante, aux extrémités de laquelle s'élèvent deux colonnettes en pierre supportant des candélabres. Les magnifiques boiseries qui le décorent sont l'œuvre de du Goulon, de Belleau, de Taupin et de Le Goupel. Leur ensemble se compose de 52 stalles hautes et de 26 stalles basses (il y avait primitivement 114 stalles en tout), exécutées par Louis Marteau et Jean Nel, et d'une série de bas-reliefs séparés entre eux par des trumeaux décorés d'arabesques et des instruments de la Passion, d'après les dessins de René Charpentier, sculpteur, élève de Girardon. Ces boiseries se terminent, de chaque côté, par une chaire archiépiscopale

en cul-de-lampe, surmontée d'un baldaquin avec des groupes d'anges sculptés par du Goulon, d'après les dessins de Vassé. Le fond de la chaire de dr. est décoré d'un bas-relief représentant le *Martyre de saint Denis*; celui de la chaire de g. représente la *Guérison de Childébert par saint Germain*, évêque de Paris. Nous indiquerons le sujet des autres bas-reliefs de la boiserie du chœur, en partant du haut; ce sont, à dr. : 1° *Jésus-Christ donnant les clefs à saint Pierre*; 2° *la Naissance de la Vierge*; 3° *sa Présentation au temple*; 4° *son Éducation par sainte Anne*; 5° *son Mariage*; 6° *l'Annonciation*; 7° *la Visitation*; 8° *la Naissance de Jésus-Christ*; 9° *l'Adoration des mages*; 10° *la Circoncision*; et à g. : 1° *les Noces de Cana*; 2° *la Vierge au pied de la croix*; 3° *la Descente de croix*; 4° *la Pentecôte*; 5° *l'Assomption*; 6° *la Religion*; 7° *la Prudence*; 8° *la Vigilance*; 9° *la Douceur*; 10° *les Pèlerins d'Emmaüs*.

Des anges en bronze, modelés par Chavannes et posés sur des colonnettes en pierre, et la *Pieta* de Coustou aîné, connue sous le nom de *Vœu de Louis XIII*, complètent la décoration du chœur.

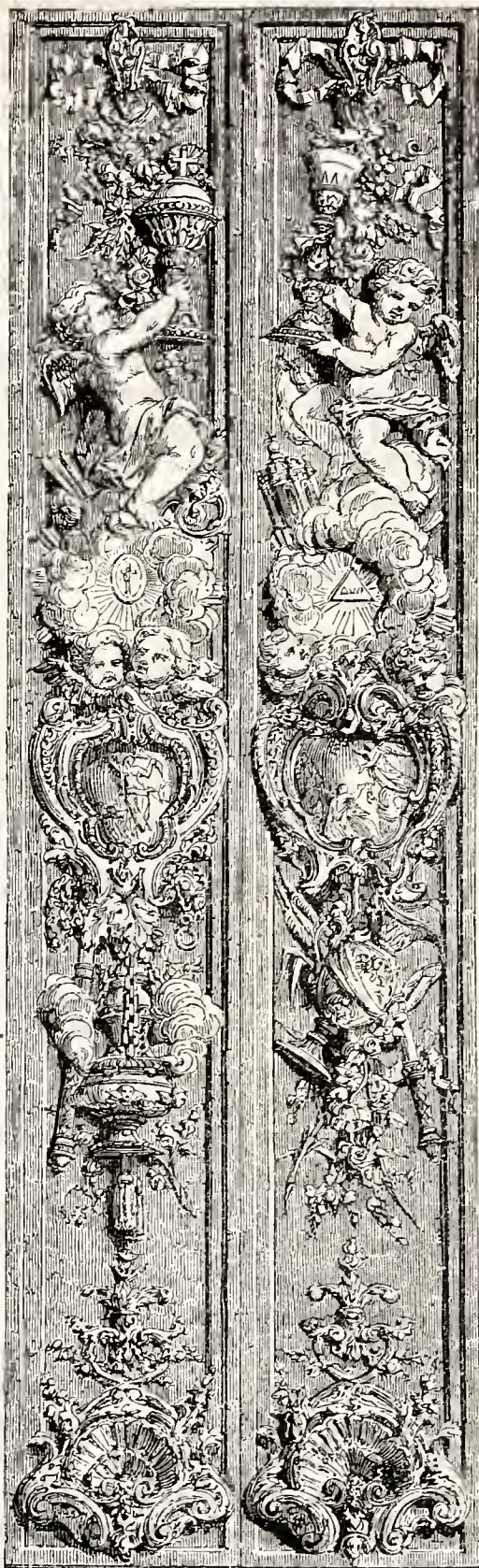
Le groupe du *Vœu de Louis XIII* se compose de quatre figures, la Mère de Dieu, le Christ et deux anges. Les statues de Louis XIII et de Louis XIV, qui faisaient autrefois partie de la décoration du sanctuaire, viennent d'y être remplacées. La statue de Louis XIII est un des plus admirables ouvrages de Coustou.

Le maître autel a été rétabli suivant la forme ancienne.

La clôture du chœur est décorée

extérieurement de bas-reliefs jadis peints et dorés, fort remarquables par la naïveté souvent élégante, mais toujours pleine de sentiment, de la composition. On a longtemps laissé dans l'oubli ces précieuses sculptures, qui furent, à différentes reprises, couvertes de badigeon et mutilées par le percement de deux portes.

Dans ces bas-reliefs la scène commence du côté du N. et marche, de ce côté, de l'E. à l'O. Un soubassement, divisé en dix-neuf ogives trilobées, reposant sur des faisceaux de colonnettes, porte quatorze sujets relatifs à la naissance et à la vie du Christ avant sa passion. Depuis les mutilations que nous venons d'indiquer, la *Visitation de la Vierge* forme la première page de cette histoire évangélique. Indépendam-



E. JHERONIM.

MOREL.

Une boiserie du chœur.

ment du bas-relief dont nous donnons le dessin (*Jésus lavant les pieds à saint Pierre*), qui est le treizième, nous signalerons aussi le sixième, représentant la *Fuite en Égypte*. C'est l'un des plus complets spécimens du talent de Jean Ravy et de Jean Bouteillier, auteurs de ces sculptures.

Ces bas-reliefs se continuaient autrefois sur le jubé, où l'on voyait les scènes de la Passion et de la Résurrection. Les différentes apparitions de Jésus-Christ après sa résurrection sont représentées sur le côté méridional de la clôture du chœur. Elles forment neuf sujets différents, en remontant de l'O. à l'E. Les sculptures de ce côté n'ont été terminées qu'au milieu du XIV^e s.; aussi sont-elles fort inférieures, tant pour le style que pour l'exécution,

à celles du N., qui datent du siècle précédent.

Il règne maintenant autour du sanctuaire, entre les colonnes, une belle grille ouvragée qui permet de voir de près le maître autel et les statues qui l'entourent.

Notre-Dame possédait autrefois un très-grand nombre de pierres tombales et de monuments funéraires qui ont tous disparu, lors du pavage de l'église sous Louis XIV, ou pendant la Révolution. La statue de Simon de Matiffas de Bucy, évêque de Paris, mort en 1304, a été seule conservée. Longtemps reléguée dans une sacristie, elle a enfin été replacée dans la chapelle du rond-point de l'abside, fondée par ce prélat. D'autres chapelles autour du chœur renferment des monuments plus modernes, élevés à la mémoire des archevêques de Paris, Jean-Baptiste cardinal de Bello, Leclercq de Juigné et Denis-Auguste Affre. Dans le croisillon septentrional, une inscription indique le lieu où repose le cœur du cardinal de Talleyrand-Périgord, mort en 1821.

Le tombeau d'Henri-Claude d'Harcourt, lieutenant général des armées du roi, mort en 1769, attire aussi l'attention dans une chapelle à dr. du chœur. C'est un groupe en marbre blanc de fort mauvais goût, sculpté par Pigalle. La veuve du guerrier, agenouillée près du sépulcre, appelle son époux, qui, soulevant la pierre du tombeau, essaye de se débarrasser de son linceul; mais la mort, sous la forme d'un affreux squelette, refuse de rendre sa proie, et un génie, debout au pied de la tombe, déplore tristement ce cruel arrêt.

Signalons aussi, à côté de la porte de la tour septentrionale, un bas-relief du *Jugement dernier*, œuvre du xv^e s., qui servit jadis de pierre sépulcrale au chanoine Pierre Yvers. Jésus-Christ y est représenté entouré d'anges; deux glaives sortent de sa bouche; ses pieds reposent sur un globe; il tient de sa main g. un livre ouvert. A ses pieds on voit un cadavre rongé des vers sortant d'un tombeau entre les apôtres saint Jean et saint Étienne, qui intercèdent pour lui.

L'église Notre-Dame renferme encore quelques tableaux et quelques statues, mais tout fait présumer qu'ils ne resteront pas en place lorsqu'on aura complété la restauration de l'édifice. La plupart sont d'ailleurs de grandes toiles exécutées sous l'Empire et sous la Restauration, ou des groupes et des figures en plâtre qui ne présentent pas d'intérêt.

Le trésor de Notre-Dame (il suffit pour le visiter de s'adresser au suisse ou au sacristain) a été de tout temps célèbre par sa magnificence. Les évêques, les rois, les personnages les plus illustres de l'État l'avaient enrichi successivement d'une foule d'objets du plus grand prix.

On y comptait, en 1763 : quatre bustes et deux images en vermeil, or et pierreries; un livre d'épîtres relié en vermeil; six reliquaires de même matière et trois autres en argent; deux grands reliquaires en or; cinq châsses de vermeil; quatre crosses; une armoire pleine de chandeliers de vermeil; six croix de vermeil; une croix d'or attribuée à saint Éloi, et une d'argent; trois vases de vermeil et trois d'ar-

gent ; sept calices en vermeil, un en or et deux en argent ; trois burettes en vermeil ; un grand ciboire en argent ; deux paix en vermeil ; un soleil de vermeil et un d'argent ; deux encensoirs d'argent ; une baguette de vermeil ; un bâton cantoral en vermeil ; un réchaud d'argent à placer sur l'autel pendant l'hiver ; un tombeau d'argent pour le jeudi saint ; un bras en vermeil, et un grand nombre d'autres vases ou reliquaires.

Ces objets n'étaient pas, pour la plupart, antérieurs au xvi^e s. ; mais il y en avait aussi de beaucoup plus anciens, comme nous l'apprennent MM. de Guilhermy et Viollet-le-Duc dans leur *Description de Notre-Dame*, qui nous fournit en partie ces détails.

On peut citer dans le nombre : la sainte couronne d'épines, en l'honneur de laquelle saint Louis construisit la Sainte-Chapelle ; le saint clou qui appar-

tenait auparavant à l'abbaye de Saint-Denis ; la croix d'or de l'empereur Manuel Comnène (xii^e s.), que la princesse Anne de Gonzague légua, en 1683, aux moines de Saint-Germain des Prés ; deux calices en vermeil du xiii^e s. ; la relique de la vraie croix envoyée en 1109 à Galon, évêque de Paris, par Anseau, chantre de l'église du Saint-Sépulcre, à Jérusalem ; la crosse en bois et cuivre de l'évêque Eudes de Sully ; le crucifix que tenait saint Vincent de Paul lorsqu'il assista le roi Louis XIII à ses derniers moments ; la discipline de saint Louis ; plusieurs fragments d'étoffe qui passent pour avoir fait partie d'un vêtement de ce prince ; un sac de soie tissu d'or, une ceinture de lin rehaussée d'ornements de



Jésus-Christ lavant les pieds des apôtres
(bas-relief de la clôture du chœur).

couleur, et d'autres linges qui lui auraient appartenu. En outre de ces précieuses et antiques reliques,

de nombreux dons sont encore venus à différentes époques accroître la richesse du trésor de l'église cathédrale de Paris.

L'église entière de Notre-Dame est construite en bonnes pierres de taille provenant des carrières des environs de Paris. Une charpente énorme en bois de chêne, longue de 119 mètr. et qu'on appelle la forêt, soutient la couverture en plomb de toute la partie haute du monument. Cette couverture se compose de 1236 tables de plomb, dont chacune a 3 mètr. de longueur sur 1 mètr. de largeur, et dont le poids total est évalué à 210 120 kilogr.

La flèche, également couverte de plomb, et qui avait 31 mètr. depuis le faitage du comble jusqu'au coq placé à l'extrémité de la croix, avait été détruite en 1801, par suite des craintes qu'inspirait sa solidité fort contestable; mais elle vient d'être remplacée. La flèche nouvelle, exécutée sur un plan octogonal et dont la base a 7 mètr. de largeur, se compose d'un étage fermé dégageant le comble, de deux étages à jour portant plates-formes accessibles, et de la pyramide supérieure. Sa hauteur est de 45 mètr. Elle est entièrement en bois de chêne de Champagne, recouvert de plomb. Des crochets, des chapiteaux, des gargouilles et des frises en rehaussent l'aspect. Quatre grandes contre-fiches, décorées d'arcatures rampantes et de statues, étayent la flèche dans les quatre nœuds du comble.

Cette flèche pèse en tout 750 000 kilogr. (charpente 500 000, plomb 250 000 kilogr.). Par un savant artifice de l'art du charpentier, ce poids énorme, équivalant à peu près à celui de l'obélisque de Louqsor,

au lieu de peser sur la voûte de l'église, a été reporté sur les contreforts.

Les travaux de restauration générale entrepris dans l'église métropolitaine sont poussés avec activité, sous l'habile direction de M. Viollet-le-Duc.

La façade méridionale, restaurée de fond en comble, est à peu près terminée. La grande rose qui décore cette partie du monument apparaît de nouveau avec son quatre-feuilles, ses gracieuses ogives et ses compartiments tréflés à la circonférence. Les vitraux, soigneusement enlevés pendant la durée des travaux, ont été remis en place en temps convenable.

Ces vitraux, dont rien ne surpasse l'éclat et auxquels il a été à peine nécessaire de rapporter quelques morceaux pour combler les vides faits par le temps, présentent, en quatre cercles, le chœur des douze apôtres. Vient ensuite une armée d'évêques et de saints personnages de divers ordres, qui tous ont en main les palmes du triomphe ou les instruments de leur glorieux supplice; des anges leur apportent des couronnes d'or. Dans un des médaillons de la rose, saint Denis porte sa tête à la main. Ailleurs sont figurés l'arrivée de saint Matthieu en présence du roi Égyptus et le baptême de ce prince par le saint apôtre.

Les recherches des archéologues ont établi que le Christ, entouré de ses apôtres et de ses martyrs, occupait autrefois le centre de la rose. Mais, après les restaurations exécutées dans cette partie de l'église par les soins du cardinal de Noailles, lorsque Guillaume Brice

remit en plomb neuf, suivant l'ordre primitif, tous les vitraux de la rose, le peintre verrier Michu fut chargé de peindre, en 1726, les armoiries du prélat à la place centrale de la rose, où elles se sont maintenues.

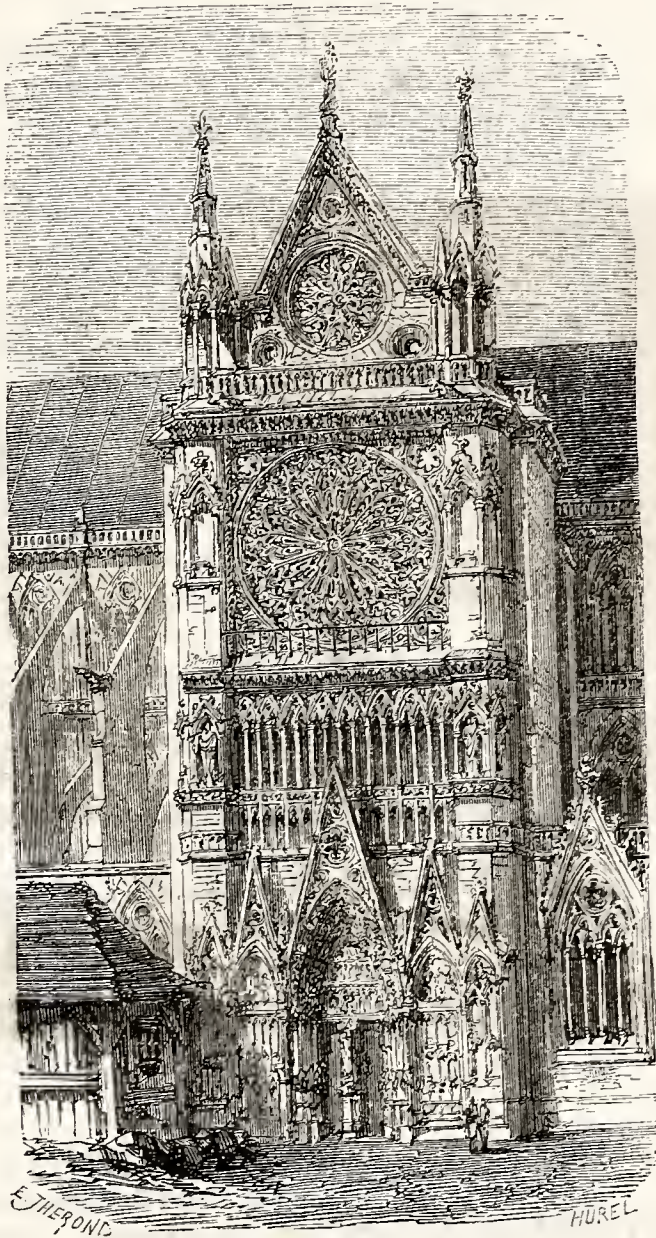
Les travaux de restauration du grand portail sont terminés en ce qui concerne la maçonnerie. On achève de réparer les différentes sculptures qui décorent les trois larges baies ogivales dont il est formé, et qui présentaient de nombreuses traces de dégradations. Le portail placé à la droite du spectateur, et qui s'ouvre sous la tour méridionale, est connu sous

le nom de portail Sainte-Anne. Sur le pilier du centre est adossée une statue longue et étroite représentant saint Marcel, évêque de Paris, foulant sous ses pieds un dragon ailé,

symbole de l'idolâtrie, dont les restes furent éteints par ce saint pontife. Plus bas, sur le piédestal de la statue, on aperçoit le cadavre d'une femme enveloppée d'un linceul, couchée dans

un cercueil et que le dragon vient de déterrer pour la dévorer. Le tympan qui occupe le fond de l'arc ogival, au-dessus de la porte, est divisé en plusieurs compartiments, dans lesquels sont sculptés, en figures de moyenne proportion, les traits du Nouveau-Testament qui ont rapport à l'enfance du Christ.

Les grandes statues qui décoraient les faces latérales de ce portail ont été dé-

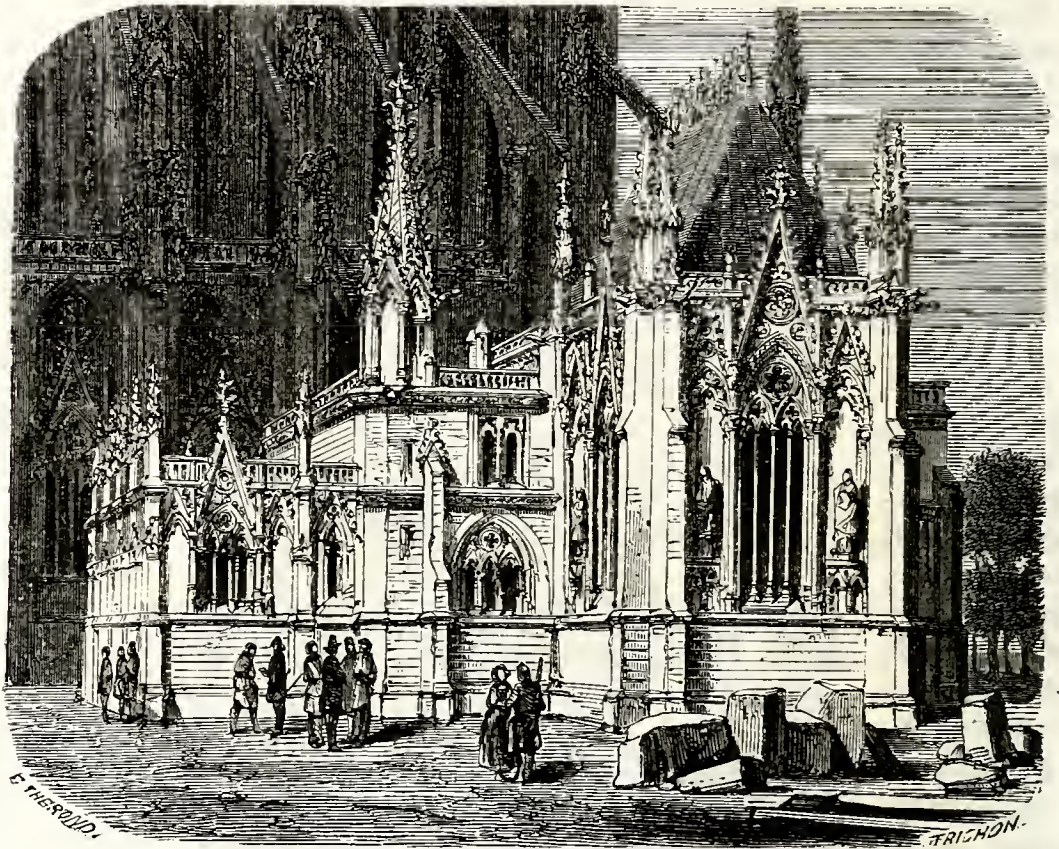


Portail du transept méridional.

truites. Elles représentaient saint Pierre et les personnages les plus notables parmi les ancêtres de la Vierge. D'après le sentiment des antiquaires les plus célèbres, ces

statues étaient d'une époque beaucoup plus ancienne que celle de la construction de l'église actuelle. Elles avaient fait partie, sans doute, de l'ancienne cathédrale, démolie sous le règne de Philippe II et pendant le pontificat de Maurice de Sully, évêque de Paris. Leur destruction, dit M. Gilbert dans sa description historique de la basi-

lique métropolitaine, est une perte d'autant plus grande pour l'histoire des arts et pour celle des costumes français, que toutes les statues exécutées à cette époque sont devenues extrêmement rares en France depuis la fin du siècle dernier. De nouvelles statues, semblables autant que possible aux anciennes, ont été installées sur ce portail, ainsi que cela



Sacristie de Notre-Dame.

avait déjà eu lieu pour le portail du milieu.

On vient d'appliquer aux cloches composant la sonnerie de Notre-Dame un ingénieux système de coussinets articulés qui permet de les mouvoir sans ébranler les tours. On sait que la sonnerie de Notre-Dame jouissait autrefois d'une grande réputation. La tour du N.

renfermait 7 cloches, et il y en avait 6 autres dans le clocher central du transept. La plus grosse de toutes, appelée le *Bourdon*, est aujourd'hui placée dans la tour du midi. Elle pèse 16 000 kilog. Elle a 2 mètr. 60 cent. de diamètre et autant de hauteur. Le battant seul pèse 488 kilog. Elle s'appelait autrefois *Jacqueline*, ainsi que l'in-

dique une inscription ; puis, refon- due en 1686, elle reçut les noms d'*Emmanuel-Louise-Thérèse*, en l'honneur de Louis XIV et de Marie-Thérèse d'Autriche. Le bourdon est la plus grosse cloche de France ; sa voix puissante couvre tous les bruits de la ville et s'entend à plusieurs lieues de distance.

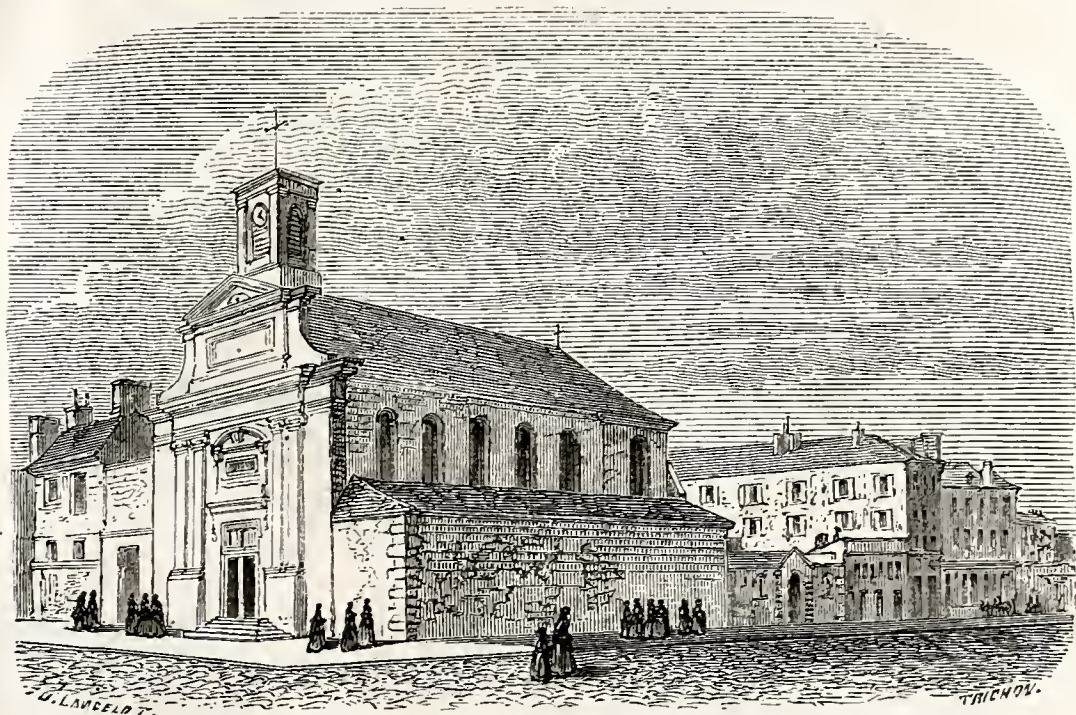
Ajoutons pour dernier renseignement que la nouvelle sacristie, située à dr. du chevet de l'église, a

été construite par M. Viollet-le-Duc, il y a quelques années. Notre dessin nous dispense d'en faire la description.

Saint-Ambroise.

(Rue Popincourt.)

Cette église, construite dans la seconde moitié du xvii^es., et agrandie en 1818, par M. Godde, était d'abord la chapelle du couvent des *Annonciades*. On y voit : une *Annon-*



Saint-Ambroise.

ciation, par Hallé ; un *Saint Ambroise* protégeant un arien contre ses persécuteurs, par Wafflard ; un beau *Christ* en pierre, et une statue de *Saint Jean-Baptiste*, par Guichard. Il y a aussi à Saint-Ambroise un *Ecce Homo* et une *Madeleine* de l'école de Mignard, et plusieurs fresques modernes. L'ouverture du boulevard du Prince-Eugène va prochainement dégager les abords de cette église.

Saint-Antoine.

(Rue de Charenton.)

C'est la chapelle de l'hospice des Quinze-Vingts, installé depuis 1780 dans l'ancien hôtel des Mousquetaires noirs. Cette chapelle sert en même temps d'église paroissiale. Elle n'offre rien de remarquable. Quelques inscriptions, sur plaques de cuivre rappellent les fondations pieuses faites à l'église primitive ; la plus ancienne date de 1481.

L'Assomption.

(A l'angle des rues Saint-Honoré et de Luxembourg.)

L'église de l'Assomption fut construite, de 1670 à 1676, par Charles Érard, ancien directeur de l'Académie de France à Rome, pour un

couvent de religieuses Augustines, aujourd'hui transformé en caserne.

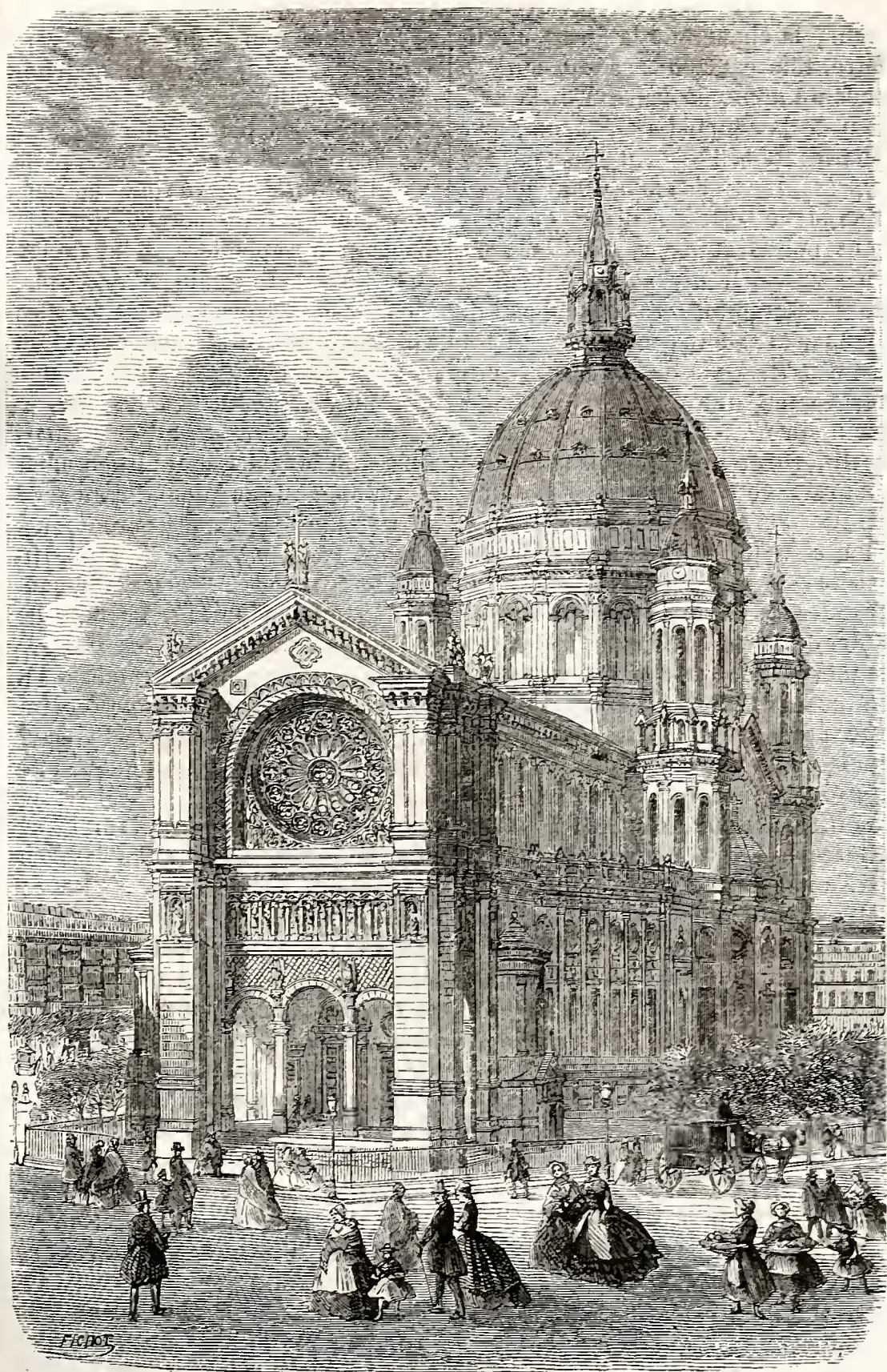
Pendant la Révolution, cette église fut transformée en magasin pour les décors des théâtres; elle devint ensuite église paroissiale jusqu'à l'achèvement de la Madeleine; ce n'est plus maintenant qu'une



L'Assomption.

succursale de cette paroisse employée surtout pour les catéchismes. La façade, tournée vers la rue de Luxembourg, se compose d'un péristyle formé par huit colonnes d'ordre corinthien, aux chapiteaux richement fouillés et supportant un

fronton triangulaire. Cette façade est précédée d'une cour, fermée de grilles. Du côté du midi s'élève un petit bâtiment dans lequel sont installées les écoles chrétiennes de la Madeleine. Quatre ou cinq degrés conduisent au péristyle. A l'inté-



Saint-Augustin.

rieur, la chapelle a la forme circulaire. Elle est comprise tout entière sous un dôme un peu lourd. Le milieu de la coupole a été orné, par Charles de la Fosse, d'une peinture représentant l'*Assomption de la Vierge*; le reste est divisé en caissons peints et dorés dans le goût du XVIII^e s. Il n'y a, dans l'église de l'Assomption, ni chapelles, ni chœur, ni sanctuaire nettement indiqués. Vis-à-vis de la porte, ouverte dans une grande arcade en plein-cintre, se trouve l'autel principal, surmonté d'un retable de mauvais goût et encadré par une arcade surbaissée. L'autel de la Vierge, à dr., et la porte de la sacristie, à g., occupent aussi de grandes arcades en plein-cintre. Entre ces arcades, des pilastres cannelés, de style corinthien, et appliqués au mur, s'élèvent jusqu'à une première corniche, au-dessus de laquelle s'ouvrent des fenêtres carrées. Plusieurs tableaux, sans valeur artistique, sont placés sans symétrie contre les murailles. A g. de l'autel de la Vierge, près d'une petite porte donnant sur la rue Saint-Honoré, une plaque de marbre blanc indique la place où repose le cœur de Mgr Feutrier, évêque de Beauvais, pair de France, ministre des affaires ecclésiastiques, ancien curé de la Madeleine, décédé le 26 juin 1830.

Saint-Augustin.

(Boulevard Malesherbes.)

La nouvelle église Saint-Augustin, dont nous devons le dessin à une bienveillante communication de l'architecte M. Baltart, est actuellement en construction sur le boulevard Malesherbes, au point où il

se bifurque pour se diriger à g. vers Monceaux, à dr. vers le quartier des Batignolles.

D'après les plans adoptés pour l'édification de cette église, le portail, aussi élevé que la nef, sera pourvu d'un porche dont la disposition rappellera celui de l'église Saint-Germain l'Auxerrois. Au-dessus de trois grandes arcades à plein-cintre, ouvertes depuis le sol jusqu'à la première corniche, une large frise présentera les figures des douze apôtres. D'autres statues, ainsi que les images traditionnelles et emblématiques des dogmes de la religion, accompagneront une grande rose découpée à jour. Un pignon triangulaire formera le couronnement du portail. La base de ce pignon, coupée par les décorations accessoires de la grande rose, s'appuiera sur deux colonnes corinthiennes; son sommet sera surmonté de deux anges soutenant une grande croix.

Sur le vaste rond-point pratiqué dans la partie reculée de l'espace triangulaire occupé par l'édifice, s'élèvera un dôme surmonté d'une élégante lanterne, et qui n'aura pas moins de 50 mètr. de hauteur sur 25 de diamètre. Quatre tourelles à deux étages, terminées elles-mêmes par une petite coupole, flanqueront le dôme. Le rond-point sera précédé d'une nef de 40 mètr. de longueur, où de larges passages de circulation tiendront lieu de bas-côtés. Des chapelles de différentes grandeurs, suivant la forme et l'exigence du terrain, contiendront, de chaque côté de la nef, les autels secondaires et les confessionnaux.

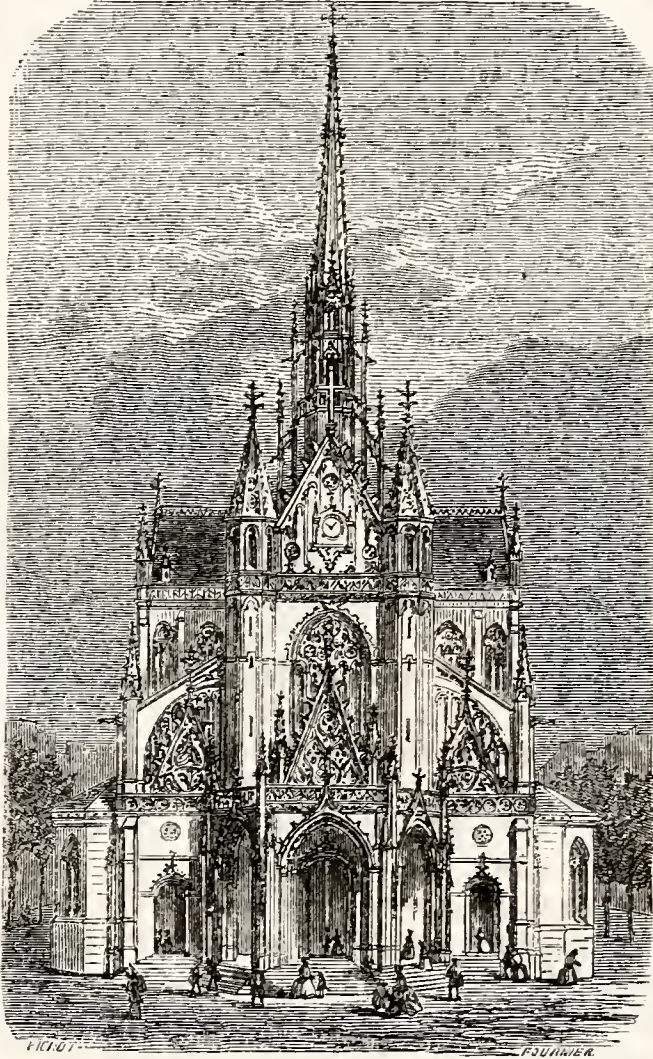
Au-dessous du maître autel régnera une crypte. Derrière, dans le pro-

longement de l'axe de l'édifice, sera la chapelle de la Vierge ; deux autres chapelles principales seront ménagées aux extrémités de l'axe transversal. Nous ne pouvons donner aucun renseignement sur la décoration intérieure de cet édifice.

Saint-Bernard.

(Rue d'Alger, à la Chapelle-Saint-Denis.)

Commencée le 10 août 1858, d'après les plans et sous la direction de M. Magne, architecte, cette église a été consacrée le 29 octobre 1861.



Saint-Bernard.

Le caractère général de son architecture est celui de l'art ogival du XIV^e s. : pinacles avec arcs-boutants, trèfles, quatre-feuilles, crochets, ogives accouplées, galeries et rosaces sont merveilleusement exécutés.

Le porche, dans lequel s'ouvrent

trois ogives ornementées, est surmonté d'un pignon à jour très-élégant, qu'une balustrade également à jour relie à deux autres pignons du même genre, élevés au-dessus des portes latérales. Deux tourelles octogones flanquent à dr. et à g. le pignon supérieur de la

façade, et une flèche, en bois et en fonte, remarquable par la pureté de ses formes, s'élance du faite de l'édifice.

L'intérieur se compose d'une nef, de deux bas côtés qui font le tour du chœur, d'un transept et de douze chapelles latérales fort étroites, dédiées aux apôtres. Au-dessus des collatéraux règne une galerie à ogive trifoliée, formant tribune et se continuant dans les transepts et autour du chœur. Les nervures de la nef sont d'une grande hardiesse. La chaire de vérité est l'œuvre de M. Parfait. Elle est surmontée d'un baldaquin finement sculpté en pierre de liais. Les piliers sont en pierre de Chauvigny. Les vitraux des fenêtres du transept, ainsi que ceux du chœur et des chapelles latérales, ont été exécutés par MM. Oudiné, Laurent et Exelle; M. Pascal est l'auteur du chemin de la croix. Les peintures murales sont de M. Franz-Petro. Dans la chapelle de la Vierge, placée à l'abside, quatre peintures à l'huile représentent la *Vierge visitant sainte Anne*, l'*Annonciation*, l'*Adoration des bergers* et l'*Ascension*. Les deux premières sont dues au pinceau de M. Lousteau, et les deux autres à celui de M. Marquerie.

La longueur du monument est, à l'intérieur, de 70 mètr. ; sa hauteur, du sol au sommet de la flèche, est de 60 mètr.

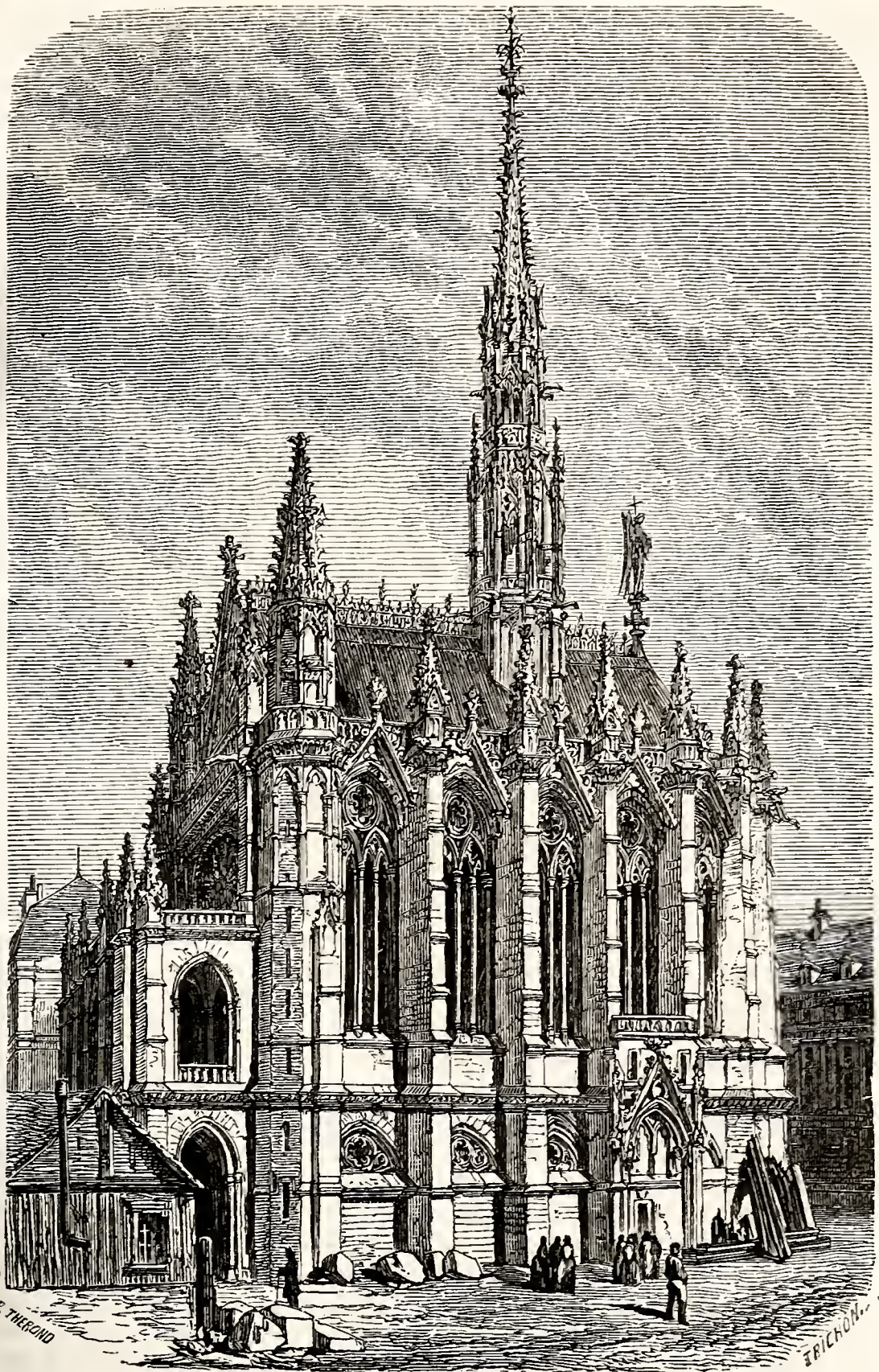
Sainte-Chapelle

(Au Palais de Justice.)

La Sainte-Chapelle du Palais de Justice est peut-être le plus bel édifice religieux de Paris. Depuis la Révolution, elle était restée interdite au culte, et les archives judiciaires l'avaient envahie. On entre-

prit de la réparer dans les dernières années du règne de Louis-Philippe, et cette restauration fut confiée à MM. Duban, Lassus et Viollet-le-Duc; ce dernier en est resté seul chargé, après la mort de M. Lassus. Aujourd'hui la chapelle supérieure est complètement achevée; on y célèbre chaque année, depuis 1853, la messe du Saint-Esprit, pour la rentrée de la magistrature. La restauration de la chapelle basse n'est point encore terminée. L'entrée de la Sainte-Chapelle n'est pas publique, mais on obtient facilement du ministère des cultes l'autorisation de la visiter: il suffit même de s'adresser au gardien, au fond du grand escalier, dans la cour de la Sainte-Chapelle, à dr. (pourboire).

On croit que, sous les rois de la première race, la chapelle du palais, dédiée à saint Barthélemy, occupait l'emplacement de la Sainte-Chapelle. Robert le Pieux, qui fit de grandes constructions dans le palais, remplaça la chapelle de Saint-Barthélemy par une autre, plus spacieuse, sous le vocable de saint Nicolas. Deux siècles plus tard, lorsque saint Louis eut reçu de Jean de Brienne, empereur de Constantinople, la couronne d'épines, et de Baudouin, successeur de Jean de Brienne, une portion considérable de la vraie croix, il les déposa provisoirement dans la chapelle de Saint-Nicolas, et conçut l'idée de faire construire un monument digne, par sa grandeur et sa magnificence, du dépôt sacré qu'il voulait lui confier. Pierre de Montereau fut chargé d'élever une nouvelle chapelle sur l'emplacement de celle de Saint-Nicolas et d'un oratoire voisin dédié à la Vierge. Il commença



La Sainte-Chapelle.

le nouvel édifice en 1242 ou 1245, et l'eut complètement terminé en 1247. « Lorsqu'on parcourt la Sainte-Chapelle du Palais, dit M. Viollet-le-Duc (*Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI^e au XVI^e s.*), on ne peut concevoir comment ce travail, surprenant par la multiplicité et la variété des détails, la pureté d'exécution, la richesse de l'ornementation et la beauté des matériaux, a pu être achevé pendant un laps de temps aussi court. De la base au faite, la chapelle est entièrement bâtie en pierre dure de choix, liais, cliquant; chaque assise est cramponnée par des agrafes en fer, coulées en plomb; les tailles et la pose sont exécutées avec une précision rare; la sculpture en est composée et ciselée avec un soin particulier. Sur aucun point on ne peut constater ces négligences, résultat ordinaire de la précipitation; et cependant, telle qu'elle est aujourd'hui, la Sainte-Chapelle du Palais est privée d'une annexe importante qui, à elle seule, était un monument: nous voulons parler du trésor des chartes, accolé à son flanc N., bâti et terminé en même temps qu'elle. » 800 000 livres tournois furent employées à la construction de la Sainte-Chapelle, ainsi qu'à sa décoration, et 2 millions de francs environ à l'acquisition des reliques ou à la confection des châsses où elles furent déposées.

Les deux chapelles furent consacrées le dimanche de Quasimodo, 25 avril 1248: la chapelle supérieure, sous le titre de la Sainte-Couronne et de la Sainte-Croix, par Eudes de Châteauroux, évêque de Tusculum et légat du pape: la chapelle inférieure, sous le vocable de

la vierge Marie, par Philippe Beruier, archevêque de Bourges.

L'édifice, contenant deux chapelles superposées, sans bas côtés apparents ni transept, semble, relativement à sa longueur et à sa largeur, d'une élévation extrême. Le côté septentrional et une partie du chevet sont engagés dans des constructions modernes, au-dessus desquelles on aperçoit les fenêtres de la chapelle supérieure. Le côté méridional, qui donne dans la cour, se verra en entier, quand il sera débarrassé des magasins établis provisoirement contre le mur, pendant les travaux de restauration. Un double rang de fenêtres éclaire la chapelle basse et la chapelle haute. Des contre-forts, qui portent tout le poids des voûtes, s'élèvent entre les fenêtres et se terminent par des clochetons fleuronnés et des gargouilles. Des frontons, délicatement sculptés, surmontent les fenêtres hautes. Au-dessus, une élégante balustrade fait tout le tour de l'édifice. La charpente des combles, renouvelée il y a quelques années en chêne de Bourgogne, est recouverte de feuilles de plomb, dont toutes les arêtes sont dorées, ainsi que la crête dentelée du toit et toutes les lignes saillantes de la flèche. A la hauteur de la quatrième fenêtre, au premier étage, est un petit réduit éclairé par deux baies carrées et que Louis XI fit construire pour y entendre la messe sans être vu. Le rez-de-chaussée, au-dessous, forme une chapelle dédiée autrefois à saint Louis.

Suivant M. Viollet-le-Duc, rien n'indique que la Sainte-Chapelle fût surmontée d'une flèche dès le règne de saint Louis. Charles VI en

fit construire une en charpente recouverte de plomb. Brûlée en 1630 avec la charpente des combles, cette flèche fut, sous Louis XIII, remplacée par une autre, détruite à son tour pendant la Révolution. M. Lassus a élevé, il y a quelques années, une nouvelle flèche dans le style fleuri du commencement du xv^e s. Cette flèche se trouve placée au-dessus d'une voûte de 17 centim. seulement d'épaisseur; mais, par une heureuse combinaison, tout le poids de la charpente et du plomb repose sur l'arbre central qui traverse la flèche dans toute sa hauteur et qui est lui-même suspendu par un groupe de huit contre-fiches énormes s'appuyant sur les contre-forts de l'édifice. La charpente est de M. Ballu; les travaux de plomberie, de MM. Durand frères; la sculpture d'ornements, de M. Pyanet; la dorure, de M. Divet. Les statues des douze apôtres, placées dans les baies de l'étage inférieur, et les huit anges, porteurs des instruments de la Passion, du dernier étage, sont de M. Geoffroy Dechaume. A la pointe de l'abside, un ange en plomb, du même auteur, tourne sur son axe, au moyen d'un mécanisme d'horloge, et montre successivement la croix à tous les points de l'horizon.

Le portail de la Sainte-Chapelle est tourné à l'O., vers les bâtiments qui servent actuellement d'hôtel au préfet de police. Il est formé par deux porches superposés, en avant-corps, ouverts par plusieurs arcs en ogives, et décorés de colonnettes et de voûtes à nervures. Au-dessus de la plate-forme qui recouvre le porche supérieur, on remarque la grande rose à meneaux flamboyants,

reconstruite sous le règne de Charles VIII. Elle est surmontée d'une balustrade découpée en fleurs de lis, et de clochetons qui flanquent à dr. et à g. le pignon dont le centre est occupé par une autre rose beaucoup plus petite. Sur l'appui de la balustrade, deux anges couronnent le chiffre du roi Charles.

La porte de la chapelle basse est divisée en deux baies par un trumeau auquel était autrefois adossée une statue de la *Vierge*, qui a disparu ainsi que le bas-relief de la *Mort de Marie*, sculpté dans le tympan. La chapelle inférieure se compose d'une nef avec bas côtés étroits, faisant le tour du vaisseau. Quarante colonnes monostyles, ornées de chapiteaux de feuillage, soutiennent les arcs des voûtes, dont les clefs, en bois de chêne sculpté, sont très-remarquables. Les fenêtres, peu élevées, affectent la forme de triangles curvilignes; elles étaient autrefois garnies de vitraux colorés ou en grisaille. Avant la restauration dont elle est actuellement l'objet, on voyait dans cette chapelle de nombreuses traces de peintures du XIII^e s., des médaillons enrichis d'incrustations de verre, des dorures et des sculptures d'une finesse rare, qui permettront sans doute de donner aux décorations nouvelles tout l'éclat des anciennes. La chapelle inférieure servait jadis de paroisse aux employés subalternes du Palais. On y enterrait les chanoines de la Sainte-Chapelle, et le dallage y est entièrement composé de pierres tombales. Le poète Boileau y fut aussi enterré. On disait qu'il reposait à la place même du lutrin qu'il avait chanté; mais le lutrin était dans le chœur de la chapelle haute,

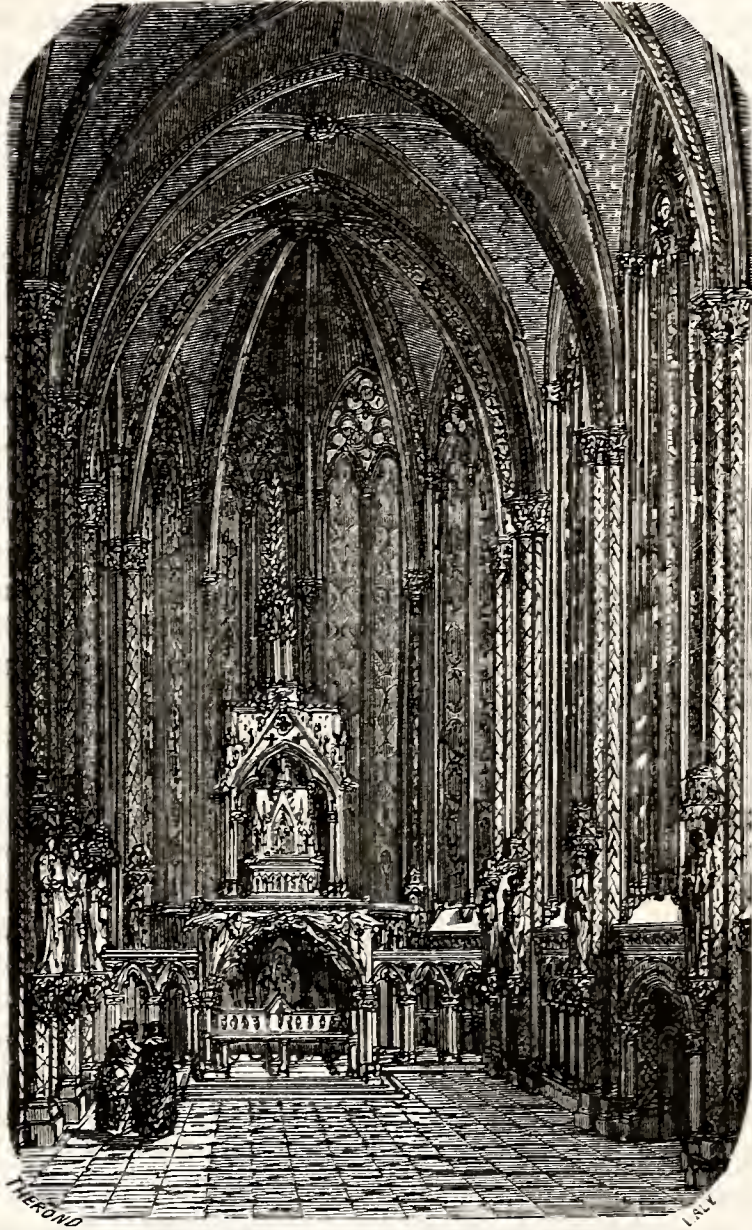
et jamais les offices du chapitre ne se dirent ailleurs.

Un escalier de pierre conduit de chaque côté du portail à la plateforme du porche supérieur, formant comme un vaste balcon couvert, de plain-pied avec l'église et en communication, du côté du N., avec les galeries du palais. On entre dans la chapelle haute par une double porte ogivale. « Avant 1793, dit M. Viollet-le-Duc, au trumeau de la porte était adossée une statue du *Christ bénissant et tenant l'Évangile*. Au-dessus, dans le linteau, étaient sculptés un *Jugement dernier*, le *Pèsement des âmes*, et, dans le tympan, le *Fils de l'homme montrant ses plaies*, ayant la sainte Vierge à sa dr., saint Jean à sa g., tous deux agenouillés comme à la porte centrale de la cathédrale de Paris. »

Rien de plus élégant, de plus riche, de plus splendide que l'intérieur de la chapelle haute. Les colonnettes, les sculptures sont en profusion. Toutes les parties de l'édifice, sans aucune exception, disparaissent sous les dorures et les enluminures; mais l'ornement principal, ce sont les vitraux. Chacune des fenêtres est un écrin éblouissant; et elles sont si hautes et si rapprochées, qu'on croirait être sous une voûte de pierres précieuses. Ces fenêtres sont au nombre de quinze, dont huit divisées en quatre baies chacune, dans les quatre travées de la nef, et sept à deux ogives seulement, dans l'abside. Elles sont à peine séparées les unes des autres par des faisceaux de colonnettes supportant les arcs des voûtes. Les vitraux, brisés en partie pendant et depuis la Révo-

lution, ou changés de place par des ouvriers ignorants, lors des différents nettoiemens des vitres et de la remise en plomb, ont été l'objet d'une restauration intelligente et complète. M. Lusson a réparé tous les panneaux et comblé toutes les lacunes, d'après les dessins de M. Steinheil, et sous la direction de M. de Guilhermy. Des scènes tirées de l'Ancien-Testament remplissent sept fenêtres de la nef et quatre de l'abside; l'Évangile, la légende et l'histoire de la translation des saintes reliques en occupent seulement trois dans l'abside et une dans la nef. Nous signalerons surtout un panneau de la deuxième fenêtre de l'abside à g. Il représente *Isaïe réprimandant Mahomet*, en qui se personnifie l'idolâtrie. « Le nom du législateur arabe a été tracé par le verrier du XIII^e s., absolument comme nous l'écrivons aujourd'hui. » La première fenêtre de la nef, à dr., est consacrée à la légende de la sainte croix et à la *translation de la couronne d'épines et du bois de la croix*. « Saint Louis, son frère Robert, et une reine, probablement Blanche de Castille, sont représentés plusieurs fois dans les différentes scènes de la translation. Ces figures, dit M. de Guilhermy, nous paraissent extrêmement précieuses; elles sont l'œuvre d'artistes qui avaient certainement assisté à la réception des reliques, et qui en ont retracé les principales circonstances comme elles venaient de se passer sous leurs yeux. Ne pouvons-nous pas croire aussi qu'ils auront voulu nous conserver au moins quelque chose de la physionomie et de l'attitude des augustes personnages ? »

La grande rose du portail, qui date du règne de Charles VIII, se divise en 79 panneaux dont les sujets sont empruntés à l'Apocalypse. Ces vitraux n'ont pas le même éclat ni la même vivacité de tons que ceux des fenêtres; mais plusieurs des petits tableaux dont ils se composent sont remarquables au point de vue du dessin et de l'exécution.



Intérieur de la Sainte-Chapelle.

Sous les fenêtres règne une arcature reposant sur un banc continu, et dont les quatre-feuilles sont remplies de sculptures représentant des scènes de martyres. Les statues des douze apôtres s'élèvent sur des culs-de-lampe adossés aux piliers et portent des croix indiquant que la chapelle a été consacrée par un évêque. Les 4^e, 5^e et 6^e statues à g., les 3^e, 4^e et 5^e à dr., sont les mêmes que la Sainte-Cha-

pelle possédait autrefois. « Quatre autres ont été mises au point, d'après les originaux qui existaient encore, mais brisés en plusieurs endroits. Deux statues manquaient : on n'en avait pu récupérer que des fragments de la partie inférieure ; elles ont été refaites à nouveau. »

Deux niches, de 1 mèt. de profondeur environ, sont ouvertes sous les fenêtres de la quatrième travée, à dr. et à g. de la nef. C'étaient les places d'honneur réservées au roi, à la reine et aux autres membres de la famille royale. Dans la cinquième travée, à dr., une petite ouverture grillagée, tournée de biais vers l'autel, permettait à Louis XI de suivre toutes les cérémonies de la messe du réduit qu'il s'était fait construire contre le mur extérieur. Dans la seconde travée, à g., une petite porte mettait autrefois la galerie extérieure en communication directe avec la chapelle.

L'autel de la Sainte-Chapelle, détruit pendant la Révolution, mais que d'anciens dessins ont permis de reproduire très-exactement, est fort simple. Une moulure enrichie de roses forme le seul ornement de la table, supportée par un dossier et quelques colonnettes. Une construction accessoire qui accompagne cet autel, et dont les débris, conservés au musée des Augustins, ont été rétablis à leur place, mérite en revanche toute l'attention du visiteur. Nous en empruntons la description à M. de Guilhermy. « Un peu en arrière de l'autel, une arcature à jour traverse l'abside dans toute sa largeur ; la disposition en est semblable à celle des anciens jubés ; mais elle n'a pas la même

destination. Elle se compose de sept ogives légères, portées par de fines colonnettes, rehaussées de mosaïques de verre et décorées d'anges. L'arcade médiane, plus spacieuse que celles qui l'accompagnent, est couronnée d'une plateforme où s'élève, à une grande hauteur, un baldaquin ogival, sculpté en bois, à l'abri duquel la châsse des saintes reliques était autrefois exposée. Cette châsse, étincelante de pierreries, dominait, du sommet de son estrade, la chapelle entière. Deux escaliers de bois, renfermés dans des tourelles à claire-voie, montent à la plate-forme. Celui qui se trouve posé vers le N. est ancien ; saint Louis en a gravi les marches pour montrer lui-même au peuple le bois sacré de la croix. L'autre a été refait sur le même modèle. » Les rois de France s'étaient réservé le privilège de prendre dans la grande châsse le reliquaire contenant une partie du bois de la vraie croix ; et un panneau de vitres blanches avait été laissé au bas de la grande verrière absidale, afin qu'aux jours de fête le peuple pût apercevoir, du dehors de la chapelle, le reliquaire entre les mains du roi.

Les reliques de la Passion, c'est-à-dire la couronne d'épines, un clou et un morceau de la vraie croix, font aujourd'hui partie du Trésor de Notre-Dame.

Le 15 mai 1843, les ouvriers occupés à la restauration de la chapelle découvrirent sous une dalle, à peu près au centre de l'abside, une boîte d'étain renfermant un cœur, qu'on crut d'abord être celui de saint Louis. De graves difficultés historiques ayant été soulevées contre

cette opinion, et nul signe ne permettant d'acquérir à ce sujet une certitude absolue, l'administration fit remettre la boîte à l'endroit même où elle avait été trouvée.

Sous les rois, et plus tard, quand le Palais ne fut plus que le siège du Parlement, la Sainte-Chapelle fut desservie par des chanoines qui n'obéissaient point à l'évêque de Paris et ne relevaient que du pape dans l'ordre spirituel. Le trésorier portait la mitre et officiait pontificalement. Nous connaissons ses prérogatives, que Boileau a chantées dans le poème du *Lutrin*. Le premier qui en jouit, Hugues Boileau, confesseur de Charles V, appartenait, dit-on, à la même famille que le poète.

Lorsque éclata la Révolution, le personnel de la Sainte-Chapelle

se composait du trésorier, d'un chantre, de douze chanoines, de dix-neuf chapelains et de treize clercs.

Indiquons en terminant les proportions de ce beau monument : longueur hors d'œuvre, 36 mètr. ; dans œuvre, 33 mètr. ; largeur hors d'œuvre, 17 mètr. ; intérieur, d'un mur à l'autre, 10 mètr. 70 cent. ; élévation extérieure depuis le sol de la chapelle basse jusqu'à la pointe du pignon de la façade, 42 mètr. 50 cent. ; hauteur de la flèche au-dessus du comble, 33 mètr. 25 cent. ; hauteur de la voûte de la chapelle basse, 6 mètr. 60 cent. ; et de celle de la chapelle supérieure, 20 mètr. 50 cent.

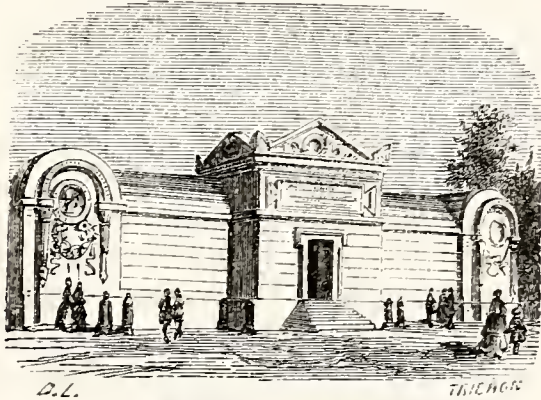
Chapelle expiatoire.

(Rue d'Anjou-Saint-Honoré.)

Cette chapelle a, par sa destination et par son architecture, un caractère tout particulier. Louis XVIII en ordonna la construction, qui ne fut achevée qu'en 1826. Les architectes furent MM. Percier et Fontaine. Elle est consacrée à la mémoire de Louis XVI et de Marie-Antoinette, qui avaient été ensevelis en cet endroit.

Ce monument, auquel on arrive par une avenue bordée de lierre, a une entrée principale que les archi-

tectes ont essayé de faire ressembler à un tombeau antique. Des deux côtés règnent deux galeries représentant une série de tombeaux du même style. Un escalier conduit à une plate-



Chapelle expiatoire.

forme sur laquelle est placée la chapelle, dont l'entrée est ornée d'un portique d'ordre dorique avec un fronton. L'édifice a la forme d'une croix dont les trois branches sont terminées en hémicycle. Au milieu de l'hémicycle de droite, un groupe en marbre blanc, de Bosio, représente *Louis XVI soutenu par un ange et montant au ciel*. *Marie-Antoinette et la Religion* forment un autre groupe placé dans l'hémicycle de gauche. Un autel de marbre blanc, décoré d'un Christ en bronze, occupe l'hémicycle du milieu.

Deux escaliers pratiqués à dr. et à g. conduisent à des caveaux sou-

terrains, où sont érigés d'autres cénotaphes dédiés aussi à Louis XVI et à Marie-Antoinette.

Sainte-Clotilde.

(Place Bellechasse.)

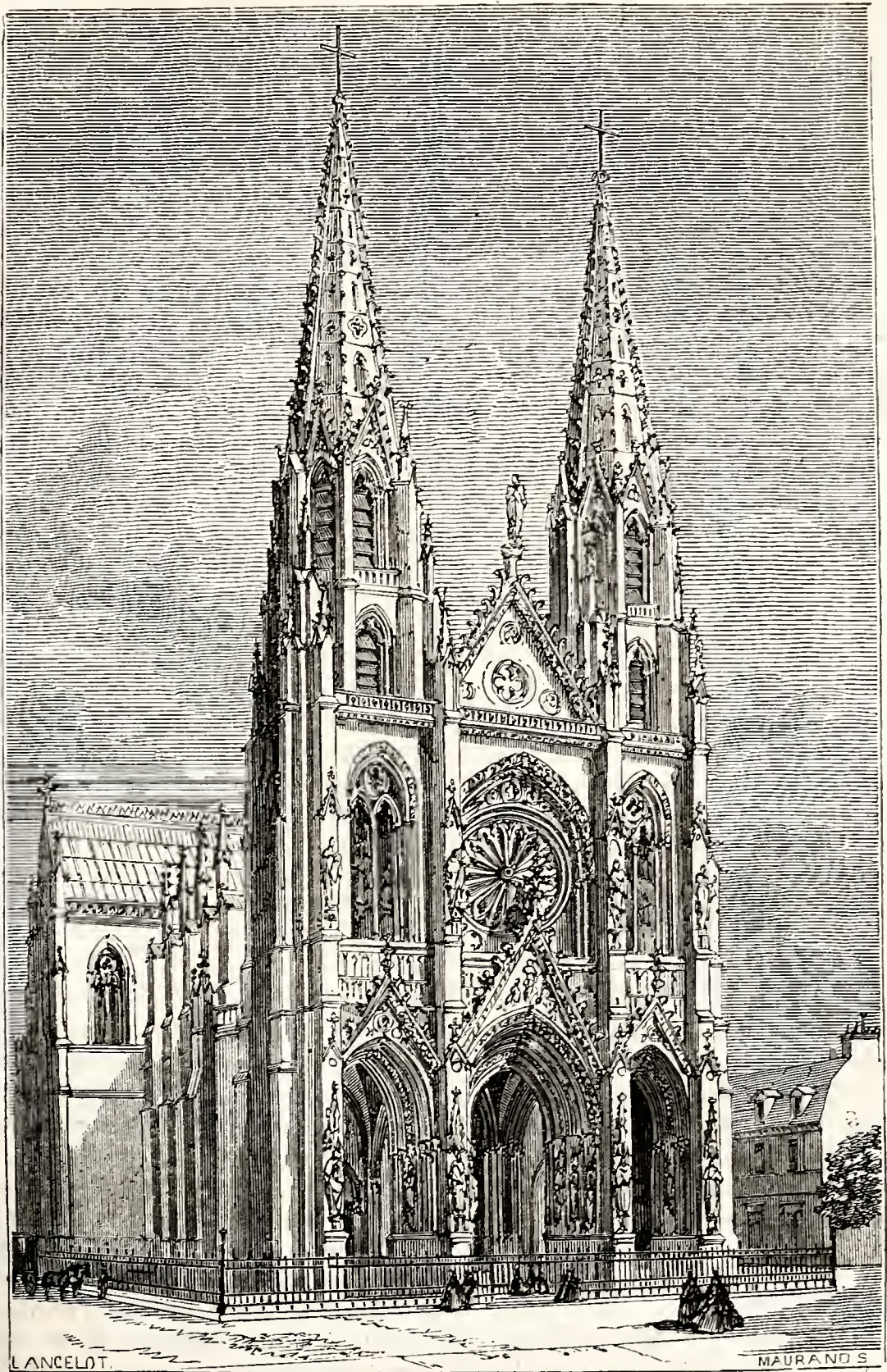
L'église Sainte-Clotilde fut commencée en 1846, sur les instances de la reine Marie Amélie, et sous la direction de M. Gau. Les travaux, poussés avec une extrême lenteur et continués par M. Ballu, après la mort de M. Gau, n'ont été achevés qu'en 1857. L'église est construite dans le style du *xiv^e s.* Sa façade principale se compose de trois grandes ogives surmontées de frontons aigus et donnant entrée dans le porche qui précède la nef. Quatre contre-forts à ressauts, terminés à la naissance des tours par des clochets adossés, divisent cette façade en trois parties. Un grand bas-relief représentant *Jésus-Christ montrant ses plaies* et entouré de deux anges décore le fronton central. M. Toussaint est l'auteur de ces sculptures ainsi que de celles du tympan de la grande porte.

Au-dessus du portail règne une double balustrade qui marque la limite du premier étage. La rose occupe le centre de la seconde partie; de chaque côté sont deux fenêtres ogivales. Une seconde galerie termine le deuxième étage; au-dessus s'élève un pignon aigu percé d'un *oculus* à museaux et couronné par une statue de sainte Clotilde.

Deux tours latérales flanquent la façade; elles sont octogonales à partir du premier étage, et se terminent par des flèches de 66 mèt. 20 cent. au-dessus du sol, en y comprenant la croix en fer doré. La hauteur du pignon est de 28 mèt. 50

cent. A l'intérieur, l'église a 90 mèt. de longueur sur 37 de largeur. La longueur de la nef est de 34 mèt.; sa largeur de 10; sa hauteur de 26.

L'intérieur de Sainte-Clotilde comprend une nef centrale avec transept et deux collatérales faisant le tour de l'édifice. Derrière le chœur est une chapelle consacrée à la Vierge. Les autres chapelles sont placées, quatre autour du chœur et deux à l'entrée, celles des baptêmes et des mariages. A dr. du chœur est la sacristie des prêtres; en face, celle des chantres. Cinquante-six piliers soutiennent les voûtes. La nef se divise en six travées. Elle est éclairée par des fenêtres à vitraux en grisaille, reposant sur une arcature régnant au pourtour de l'édifice. Dans chacune des travées on voit une station du chemin de la croix, sculpté par MM. Duret et Pradier. Les vitraux du chœur sont de M. Maréchal; les verrières basses du transept, de MM. Amaury Duval et Husson; les roses, de M. Thibaut. Les verrières des chapelles absidales sont de M. Auguste Hesse; celles des bas côtés, de M. Galimard et de M. Jourdy. Diverses peintures légendaires ornent les chapelles absidales. M. Lehman est l'auteur des peintures murales des transepts. Des stalles en bois sculpté occupent deux travées de chaque côté du chœur. Elles sont adossées à un mur plein qui forme la clôture du chœur, et que décorent quatre bas-reliefs de M. Guillaume, représentant les légendes de sainte Clotilde et de sainte Valère. Le maître autel, constellé de pierreries et de verres niellés d'or qui rappellent les émaux du moyen âge, est tout en pierre,



Sainte-Clotilde.

sauf l'exposition, qui est en bois. Les cloches de Sainte-Clotilde ont été fondues par Hildebrand. Quatre d'entre elles ont figuré à l'exposition de 1855. L'orgue est un grand seize pieds en montre, composé de 40 jeux divisés en trois claviers. Le buffet est de M. Ballu, à qui l'on doit la flèche en bois de la Sainte-Chapelle.

Bien qu'il y ait beaucoup à louer dans l'église Sainte-Clotilde, « la critique, dit M. de Guilhermy (*Itinéraire archéologique de Paris*), y trouverait largement à s'exercer, soit sur l'ensemble, soit sur les détails. Quand on considère certaines parties du monument, à l'extérieur, on croirait voir un édifice du moyen âge dont les murs auraient été en quelque sorte rabotés, les gargouilles et les corniches abattues, les moulures amaigries, les clochetons privés de leur ornementation nécessaire. » Nous ajouterons que l'œil est choqué, à l'intérieur, par le peu de largeur des nefs latérales et le peu de profondeur des transepts.

Chapelle Beaujon.

(Rue du Faubourg-Saint-Honoré, à l'angle de la rue de Balzac.)

La chapelle Beaujon, dédiée à saint Nicolas, a été construite en 1780, pour le célèbre financier Beaujon, par Girardin, dans un style qui faisait prévoir l'architecture pseudo-romaine en honneur sous l'Empire. Elle n'offre rien de particulièrement intéressant.

Saint-Denis du Saint-Sacrement.

(Rue Saint-Louis, au Marais.)

Cette église, bâtie sur l'emplacement d'une chapelle détruite en

1828, est précédée d'un péristyle dont le fronton a été décoré par M. Feuchères d'un bas-relief représentant *la Foi, l'Espérance et la Charité*. Les statues de saint Pierre et de saint Paul occupent des niches carrées, à dr. et à g. de la porte principale. A l'intérieur, l'église se compose de trois nefs séparées par des colonnes d'ordre ionique, en marbre, avec chapiteaux dorés. La voûte en plein cintre est divisée en caissons peints et dorés. Les bas côtés, qui se prolongent au delà du chœur, le long de la sacristie, située derrière le maître autel, se terminent, aux deux extrémités, par des chapelles assez tristes. On remarque cependant des peintures de MM. Abel de Pujol, dans le chœur; Court, dans la chapelle de la Vierge, à dr. du chœur; Picot, dans la chapelle de saint Denis, à g. du chœur; et Decaisne, dans la chapelle des fonts baptismaux, à g. de l'entrée. Mais ce qui attire surtout à Saint-Denis du Saint-Sacrement les amateurs de la belle et grande peinture, c'est une *Pieta* magnifique de M. Eugène Delacroix.

Sainte-Élisabeth.

(Rue du Temple.)

Sainte-Élisabeth, dont Marie de Médicis posa la première pierre, fut bâtie, en 1628, pour des religieuses du tiers-ordre de Saint-François, et consacrée en 1646.

Le portail, orné de pilastres doriques et ioniques, est à peu près le seul reste des constructions primitives. Une sculpture, qui représente *la Vierge recevant le cadavre du Christ*, décore le tympan; à dr. et à g. de la porte principale, des niches renferment les statues de saint

Louis et d'une sainte entourée des attributs du martyr.

L'intérieur a été reconstruit en 1829. Il a la forme d'une croix n'ayant qu'un seul bras, celui de g., occupé par la chapelle de Sainte-Élisabeth. A dr., en entrant, se trouve la chapelle des fonts baptismaux, décorée d'un tableau de M. Bézard, le *Baptême de Jésus-Christ*. Les fonts consistent en une belle coupe de marbre blanc portant la date de 1654. A g., dans la chapelle des catéchismes, on remarque trois fresques assez belles : *Jésus-Christ au milieu des docteurs*, *Jésus bénissant les enfants*, et le *Sermon sur la montagne*.

Dans la coupole du chœur, une peinture représente l'*Apothéose de sainte Élisabeth*; on lui reproche des intentions de style primitif assez déplacées dans une construction moderne. Le pourtour du sanctuaire est orné de tableaux de M. Jourdy et de boiseries de la fin du xvi^e s., provenant d'une église d'Arras. C'est une suite de bas-reliefs représentant des scènes de l'Ancien et du Nouveau-Testament; mais, malgré les légendes qui les accompagnent, il est difficile d'en bien juger, à cause de la petitesse des sujets et de l'obscurité de l'église.

Les vitraux de Sainte-Élisabeth sont les premiers essais qui aient été faits de nos jours, en 1826, pour remettre en honneur la peinture sur verre. Les bénitiers, en bronze, sont assez remarquables. L'orgue est de Suret.

Saint-Étienne du Mont.

(Place Sainte-Geneviève.)

La première mention certaine d'une église bâtie en ce lieu, sous

le vocable de saint Étienne, remonte à 1221. Cet édifice ne faisait en quelque sorte qu'une même église avec celle de l'abbaye fondée par Clovis au sommet de la colline qui domine Paris au S., sous le vocable de saint Pierre, qu'elle changea ensuite contre celui de sainte Geneviève, quand la patronne de Paris y eut été inhumée. Les accroissements de la population à laquelle n'avait pas suffi la chapelle de l'abbaye, accroissements qui avaient déterminé la construction de Saint-Étienne, au xiii^e s., en rendirent nécessaire la reconstruction sur une place beaucoup plus vaste, trois siècles plus tard. Ce fut en 1517, sous François I^{er}, qu'on se mit décidément à l'œuvre. L'abbé de Sainte-Geneviève, Ph. Lebel, fit construire le chœur, en 1537. En 1541, la bénédiction des autels fut célébrée. En 1600, on commença le jubé. En 1610, l'année même de la mort d'Henri IV, sa première femme, Marguerite de Valois, posa la première pierre du grand portail.

Malgré les irrégularités de son architecture et peut-être même à cause de ces irrégularités, l'église Saint-Étienne du Mont séduit par la grâce de son ensemble et la variété de ses détails. Trois étages se dessinent au dehors : les chapelles, les collatéraux, et le grand vaisseau, surmonté d'une toiture aiguë qui en augmente encore la hauteur. Autour de l'édifice se dressent de minces contre-forts, dont les uns, coiffés de clochetons, soutiennent les retombées des voûtes, et dont les autres, plus élevés, sont munis d'arcs-boutants.

La tour du clocher, plantée sur

le côté septentrional de la nef et flanquée à l'O. d'une tourelle ronde, est coquette, svelte, légère, percée de longues baies, les unes ogivales les autres cintrées. Une lanterne octogone domine la plate-forme. Du côté du N. aussi, une galerie couverte se prolonge au-dessous des fenêtres des chapelles pour mettre en communication le porche construit à la seconde travée de l'église, un peu en avant de la tour, avec le charnier qui en entoure le chevet.

« Le grand portail occidental, élevé dans les premières années du XVII^e s., se distingue, dit M. de Guilhermy, par l'originalité de sa forme et par la belle exécution de sa sculpture. Il a perdu les statues de ses niches, les figures et les armoiries des tympans et des frontons. Les balles ne l'ont pas épargné non plus dans les dernières années de nos luttes civiles. Au premier ordre, quatre colonnes composites soutiennent un fronton triangulaire. Les fûts sont cannelés et coupés de distance en distance par des banderoles historiées de rosaces et de palmettes, comme on en voit aux colonnes de l'ordre inférieur du dôme des Tuileries. La facture des chapiteaux est excellente. Les guirlandes qui accompagnent les colonnes, les rinceaux des frises et des encadrements, les modillons et les rosaces du fronton sont remarquables par l'ampleur du style et par le fini du travail. Dans la région supérieure de la façade, une rose à compartiments s'inscrit sous un fronton demi-circulaire. Une seconde rose est percée dans le pignon, dont la décoration comprend aussi des pilastres cannelés

et des vases richement ciselés. Deux petites portes et des fenêtres à meneaux s'ouvrent dans les parties latérales. »

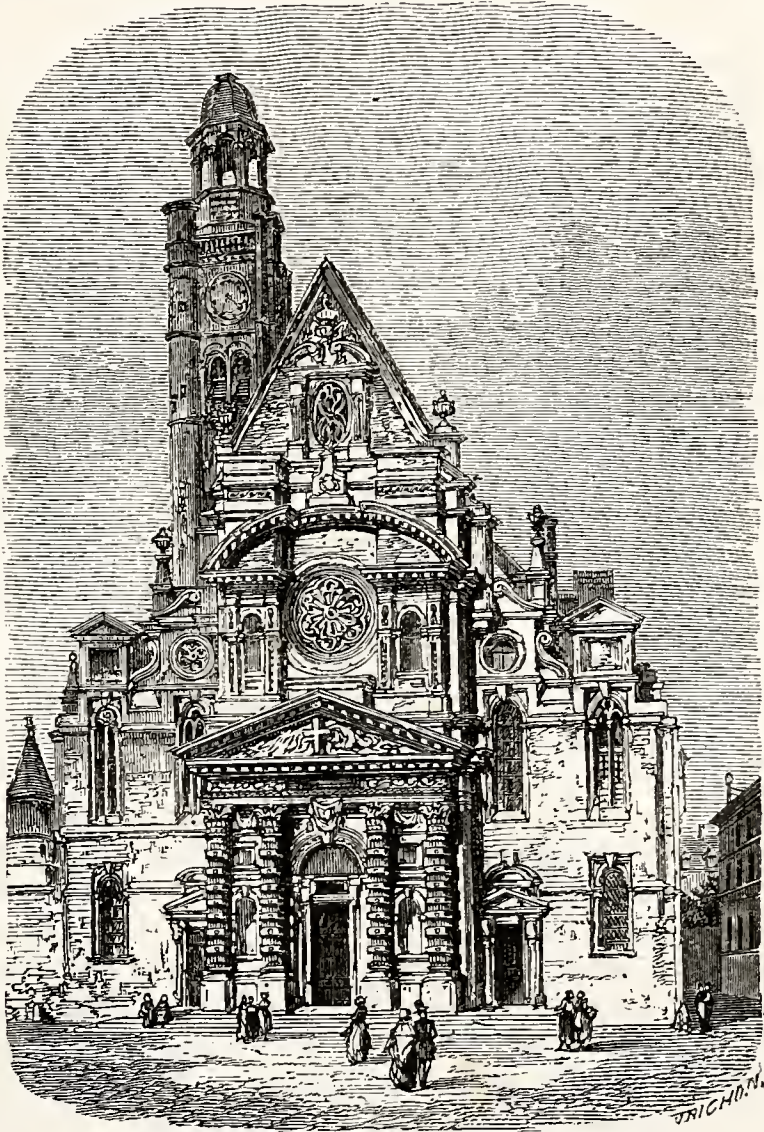
Ce portail est actuellement l'objet d'une restauration complète. Bien que Saint-Étienne du Mont ait à peine deux siècles et demi d'existence, la pierre était rongée en maints endroits et le ciment des joints avait fait place aux mousses parasites; il faut donc rejointoyer à dr. et à g., réparer les nervures des baies et toutes les sculptures.

A l'intérieur, les mêmes restaurations ont été déjà exécutées : les défauts produits par le temps ont disparu; tout a été regratté du haut en bas; après quoi les décorateurs se sont mis à l'œuvre. Toutefois l'or et la peinture n'ont été employés qu'avec une sobriété de bon goût; les croisillons des arêtes et les clefs ont seuls subi l'ornementation. Ce regrattage fait mieux ressortir une multitude de beautés qui, auparavant, échappaient à l'œil.

L'église est construite en forme de croix, avec bas côtés et chapelles latérales. Une triple rangée de fenêtres à meneaux y laisse entrer une lumière trop abondante peut-être et trop crue. Des colonnes, très-élevées, ayant à peine un rudiment de chapiteau, s'élancent du sol à la voûte, qu'elles paraissent soutenir sans effort. Au tiers de leur hauteur, une galerie en arcs surbaissés fait tout le tour de la nef et du chœur, et forme saillie en cul-de-lampe à la rencontre des colonnes. Quelques auteurs ont voulu voir dans cette galerie un artifice de l'architecte pour dissimuler le peu de largeur des col-

latéraux et raffermir les colonnes ; il vaut mieux y reconnaître, avec M. Viollet-le-Duc, une disposition qui se prête aux décorations dans les solennités. L'étroitesse de la galerie ne permet d'ailleurs d'y donner passage qu'à une personne.

La nef se compose de cinq travées : le chœur en compte trois, et le pourtour de l'abside, cinq. Les nervures, qui s'élancent partout dans la voûte, se réunissent au milieu de chaque travée pour former des clefs pendantes d'une ornemen-



Saint-Étienne du Mont.

tation variée. La plus remarquable de ces clefs est celle du transept ; d'une dimension tout à fait extraordinaire (elle a 3 mètr. de saillie sur le nu de la voûte), elle est ornée de rosaces, de guirlandes, de

têtes d'anges et des symboles des quatre évangélistes.

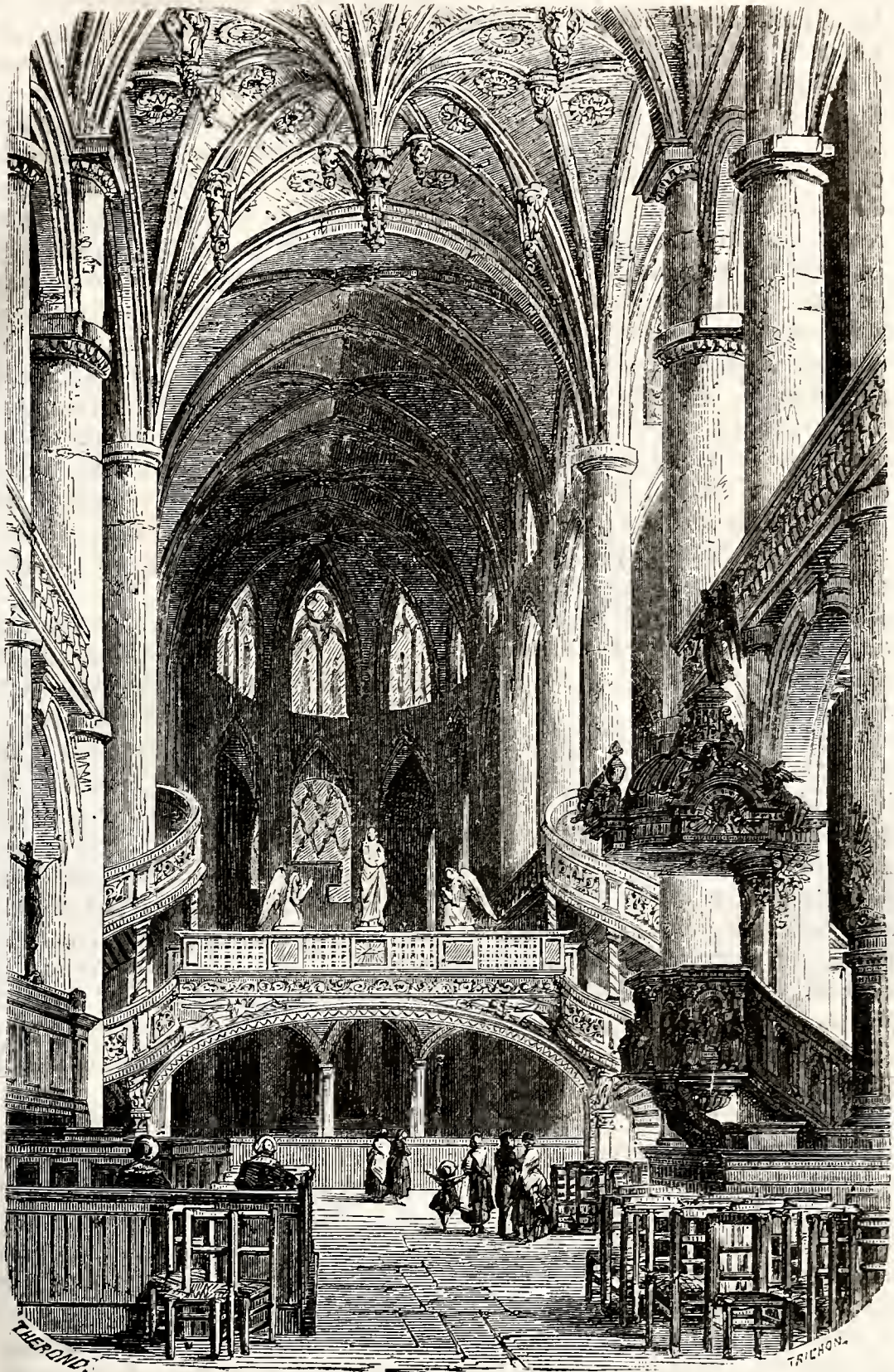
Le chœur est séparé de la nef par un jubé, dont les sculptures sont l'œuvre de Biard le père, un de ces grands artistes français dont

notre pays, jaloux de recueillir les moindres détails de la vie des maîtres étrangers, connaît à peine le nom et dédaigne les œuvres. Ce jubé, le seul qui existe encore à Paris, passe, suivant M. de Guilhermy, pour un chef-d'œuvre. « Sa voûte, en cintre surbaissé, hardiment jetée à travers le chœur, les tourelles à jour qui en contiennent les escaliers et qui montent en spirale bien au-dessus de la plate-forme, les rampes suspendues en l'air et les minces colonnettes qui forment points d'appui, sont autant de difficultés que l'architecte s'est proposées pour mieux déployer toutes les ressources de son adresse. Des anges, des palmes, des rinceaux, des entrelacs, des mascarons décorent les archivoltes et les frises. Le jubé se complète de deux portes qui ferment les bas côtés du chœur. Leurs vantaux sont à claire-voie; au-dessus de leur entablement sont assis, au milieu de frontons triangulaires interrompus, deux adorateurs d'une gracieuse exécution. » Les deux anges agenouillés autrefois au-dessus de la galerie supérieure du jubé (voir la gravure de la page 337), et qui se recommandaient par leur belle tournure, un peu maniérée cependant, accompagnaient un Christ qui a disparu. Ce Christ, attribué à Jean Goujon, était de Biard le père. On a eu, en 1861, la malencontreuse idée d'installer sur ce jubé un orgue d'accompagnement qui produit un déplorable effet.

Le buffet d'orgues est une immense et monumentale boiserie du xvii^e s. Les sculptures de la chaire, dont Laurent de La Hire donna le dessin, sont de Claude Lestocard.

Un Samson la porte sur ses épaules. Sur les parois sont représentées les Vertus, l'histoire de saint Étienne et les quatre évangélistes.

Le plein cintre domine dans les fenêtres de la nef; l'ogive, dans celles du chœur. Les vitraux forment un véritable musée de peinture sur verre, depuis le milieu du xvi^e s. jusqu'aux derniers peintres de talent du xvii^e s. On cite parmi les maîtres qui ont travaillé à ces vitraux : Pinaigrier, Jean Cousin, Claude Henriet, Leprince, Michu, François Périez, Desengives, Nicolas Levasseur, Jean Mounier. Les dégradations et les déplacements successifs qu'ont eus à subir ces verrières ne permettent pas de déterminer aujourd'hui ce qui appartient à chacun des artistes. Les verrières les plus anciennes garnissent les fenêtres hautes de l'abside. Nous signalerons aussi : la rose occidentale; une fenêtre du collatéral de gauche, représentant une scène de l'Apocalypse, l'*Agneau ouvrant le livre des Sept Sceaux*; la première fenêtre du chœur, à dr., le *Christ sous le pressoir*. Sauval affirme que les principales figures de cette verrière sont les portraits très-ressemblants du pape Paul III, de Charles-Quint, de François I^{er}, de Henri VIII et de plusieurs autres personnages historiques. La chapelle de sainte Geneviève (dans le pourtour du chœur, à dr.) renferme, depuis quelques années, neuf verrières, autrefois placées sous les arcs du charnier. Elles présentent, pour la plupart, à côté d'un fait évangélique ou d'un symbole chrétien, l'action qui en a été la figure dans l'Ancien-Testament : l'Église et le Temple de Salomon; l'Arche de Noé



Intérieur de Saint Étienne du Mont.

et la Barque de Pierre ; la Pâque et la Cène ; la Manne et l'Eucharistie, etc.

Le style de la chapelle Sainte-Geneviève est le gothique flamboyant. La statue qui orne l'autel est la copie de celle qui existait dans l'ancienne abbaye et qu'on a retrouvée ; la tête seule manquait. Le tombeau de la sainte, retrouvé en 1801, dans la crypte de l'église abbatiale, est recouvert d'une châsse en cuivre, à jour. Une affluence considérable de pèlerins remplit presque constamment la chapelle, aux murs de laquelle sont suspendus de nombreux ex-voto.

La chapelle de la Vierge, à l'abside, a été décorée par M. Caminade, de quatre peintures représentant : l'*Annonciation*, l'*Adoration des mages*, la *Visitation*, la *Résurrection de la fille de Jaire par Jésus-Christ*.

La chapelle des fonts baptismaux, la première à dr. en entrant, est ornée de deux tableaux de M. Desgoffes : la *Prédication de saint Jean-Baptiste* et le *Baptême du Christ*.

La troisième chapelle du même côté est consacrée à la commémoration des morts illustres inhumés dans les églises et cimetières supprimés de Sainte-Geneviève, de Saint-Étienne des Grés, de Saint-Hilaire, de Saint-Benoît, des Jacobins, de Saint-Victor, des Carmes et du collège de Navarre.

Parmi ces illustrations, on remarque : sainte Geneviève, morte en 512 ; Clovis I^{er} ; Clotilde sa fille, mariée au roi des Visigoths Amalric ; puis sainte Clotilde, mère de la précédente. Pascal, Tournefort, Lesueur, Ch. Perrault, Rollin, Le-maistre de Sacy reposent dans l'é-

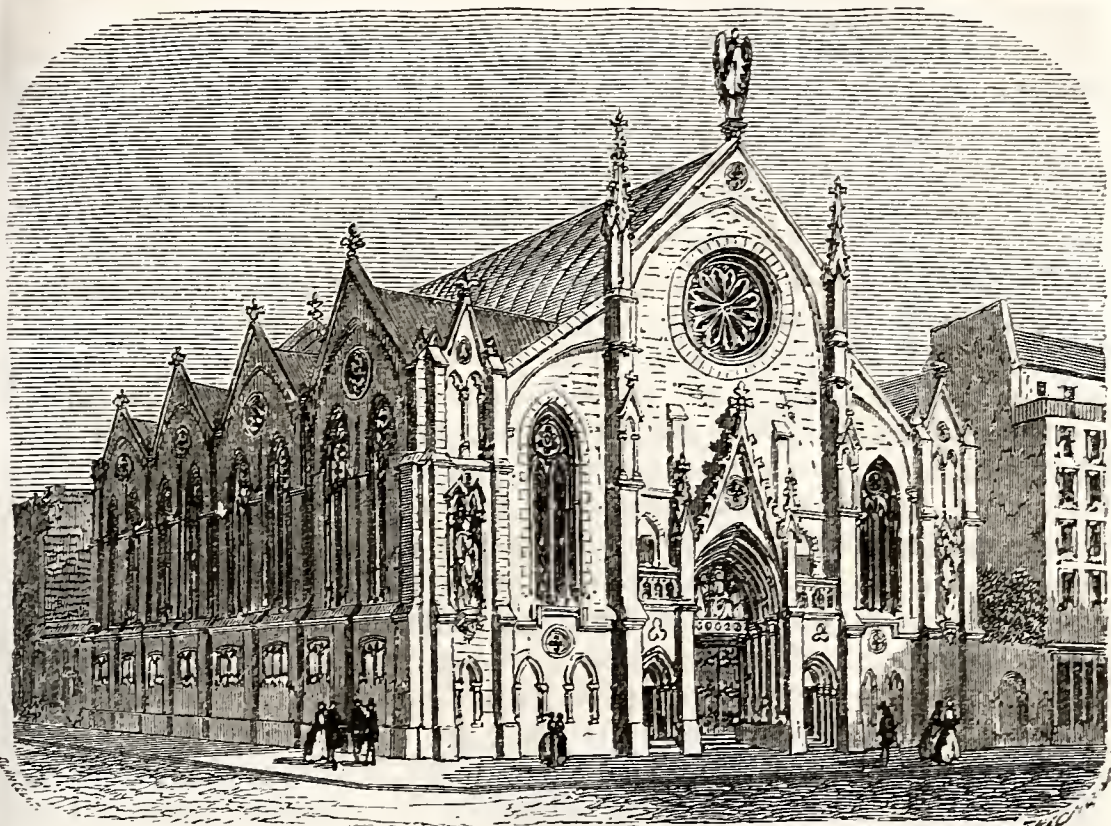
glise même de Saint-Étienne du Mont. Leurs tombeaux ont aujourd'hui disparu. L'épithaphe de Pascal est fixée au mur du collatéral du chœur ; à côté de celle de Racine, dont les cendres ont été transférées, en 1710, de l'abbaye de Port-Royal des Champs dans un caveau de la chapelle de la Vierge. L'épithaphe latine de Racine, composée par Boileau, fut longtemps oubliée dans l'église de Magny-les-Hameaux avec d'autres débris de l'abbaye ; elle n'est à Saint-Étienne du Mont que depuis 1818. Dans le bas côté septentrional de l'église, une autre épithaphe rappelle la mémoire du célèbre anatomiste Jacques-Bénigne Winslow, converti au catholicisme par Bossuet.

Dans la cinquième chapelle à dr., on trouve un très-remarquable groupe de huit personnes, en terre cuite, représentant le *Christ au tombeau*. C'est une œuvre naïve du xvi^e s., provenant de l'église de Saint-Benoît, et attribuée longtemps à tort à Germain Pilon. Un ancien tableau placé dans cette chapelle représente *Louis XIII offrant sa couronne au Christ* qui meurt sur la croix. La chapelle suivante renferme une toile attribuée à tort à Jean Cousin : le *Jugement dernier*. On remarquera aussi, dans le collatéral du même côté, près du chœur, une *Lapidation de saint Étienne*, par M. A. de Pujol, donnée à Saint-Étienne du Mont par la ville de Paris. Nous signalerons encore, dans le collatéral de g., une autre *Lapidation de saint Étienne* par Étienne Coypel (au-dessus de l'arcade par laquelle on pénètre dans le bas-côté). Plus loin, la chapelle de Saint-Joseph (la 7^e de ce côté)

est décorée de peintures du xvi^e ou du xvii^e s., représentant *la Conversion et le Martyre de 10 000 soldats chrétiens* sous le tyran Maxilien. Ces peintures, longtemps recouvertes d'une teinte uniforme, ont été retrouvées en 1861 et restaurées par les soins de l'administration municipale. Dans la chapelle qui suit, on voit un portrait de

Saint Vincent de Paul, peint par Bourdon en 1649.

Le charnier qui embrasse l'église au N. est bâti en forme de cloître, avec pilastres doriques, arcades cintrées et voûtes en berceau, autour d'une cour étroite qui formait autrefois le petit cimetière de Saint-Étienne. On n'y arrive que par l'intérieur de l'église.



Saint-Eugène.

La chapelle des catéchismes, bâtie en 1856, dans le style des charniers, occupe l'emplacement d'une tourelle qui formait bastion à l'angle N. de l'enceinte fortifiée de l'abbaye. La courtine de ce bastion sert de charnier au rez-de-chaussée.

Pendant la Révolution, les élèves des écoles se réunissaient à Saint-Étienne du Mont tous les quinzidis et les décadis, pour lire le

Bulletin décadaire et chanter des hymnes patriotiques. Les théophilanthropes y tinrent aussi leurs séances.

Mgr Sibour fut assassiné dans cette église le 3 janvier 1856.

Saint-Eugène.

(Rue Sainte-Cécile, près du faubourg Poissonnière.)

L'église Saint-Eugène, bâtie sur l'emplacement de l'ancien garde-

meubles, et d'après les plans de M. Boileau, a été livrée au culte dans le courant de décembre 1855, après avoir été terminée en vingt mois.

Une succession de frontons aigus accuse à l'extérieur les travées des nefs collatérales.

L'intérieur, entièrement peint et tout étincelant de dorures, présente un aspect vraiment original. Il est conçu dans le style du *xiii^e s.*, avec cette particularité que les murs seulement sont en pierre de taille. Toute l'ornementation extérieure et intérieure est en fonte de fer, ainsi que les colonnes qui séparent la nef. Les meneaux des fenêtres et des roses sont également en fonte. Les bas côtés sont divisés en deux parties, dans le sens de leur longueur, par des colonnes à mi-hauteur desquelles règne une galerie à rampe élégante, qui permet de recevoir un nombre considérable de fidèles dans un espace relativement assez restreint. Au-dessous de ces galeries s'ouvrent de petites fenêtres carrées dont les vitraux représentent le *Chemin de la croix*; les verrières des baies ogivales du premier étage retracent les principales scènes de la *Vie de Jésus-Christ*.

Saint - Eustache.

(Rue du Jour, près des Halles centrales.)

En 1213, une chapelle du titre de Sainte-Agnès existait sur la route de Paris à Montmartre, près du cimetière des Saints-Innocents. Dès l'année 1223, cette chapelle avait reçu le nom de Saint-Eustache. Son enceinte fut, au *xiv^e s.*, le théâtre d'une des plus tristes scènes de l'insurrection des Pastoureaux, rapportée en ces termes par la *Chro-*

nique de Saint-Denis: « Tant monta le maître de Hongrie (chef des Pastoureaux) en grand orgueil, qu'il s'habilla en prêtre dans l'église Saint-Eustache de Paris, et prêcha, mitre en tête, comme un évêque, et se fit grandement honorer et servir. » Il n'existe de cette ancienne église qu'une partie du pilastre d'une tour, enclavée maintenant dans le portail méridional de la croisée.

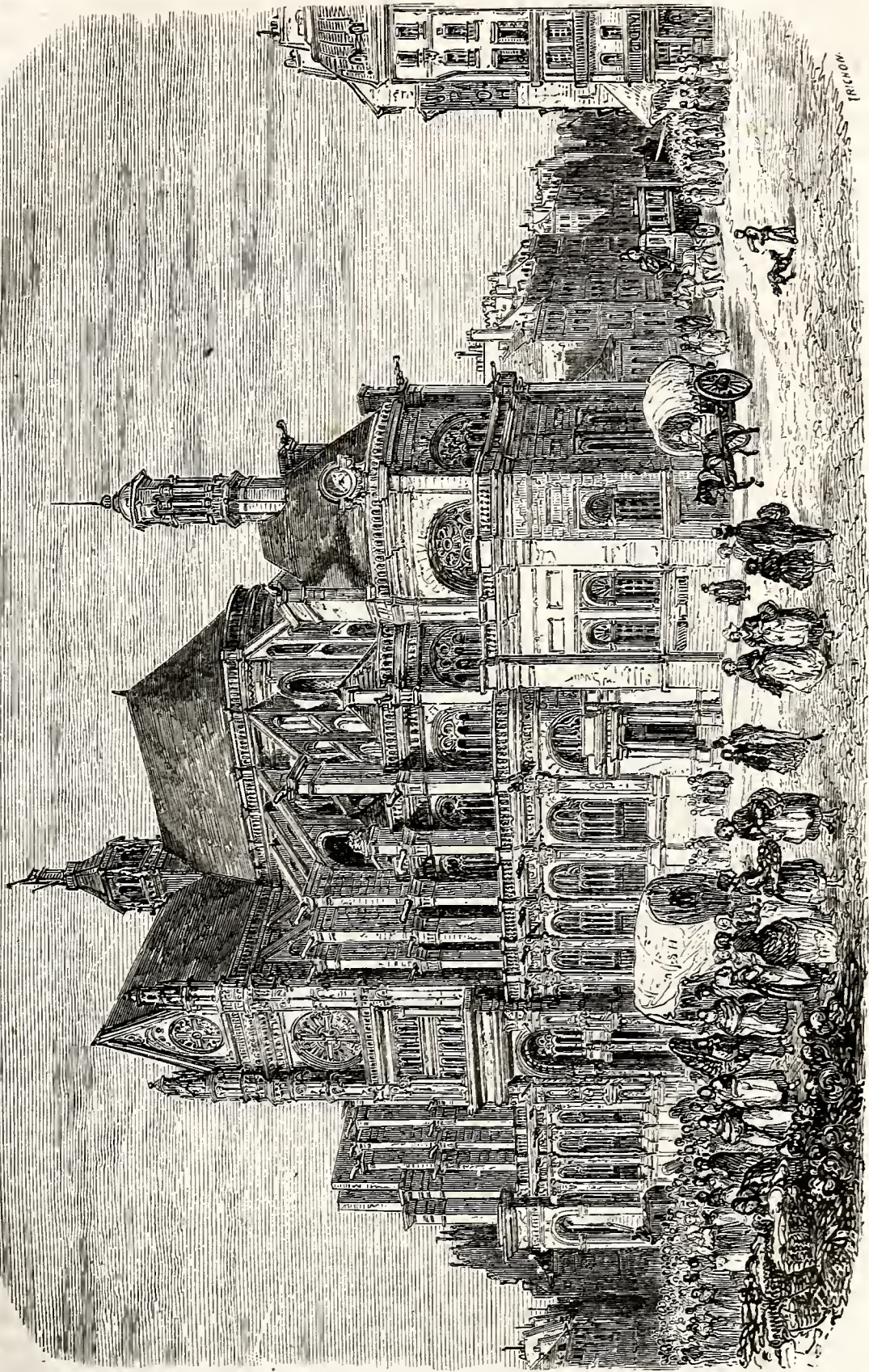
La première pierre de l'église actuelle fut posée le 19 août 1532, mais l'édifice ne fut terminé qu'en 1641, à l'exception du portail, qui, demeuré inachevé, fut plus tard démoli, puis rebâti en 1752, sur les dessins de Mansart, et terminé enfin par Moreau, en 1788.

La chapelle de la Vierge, reconstruite au commencement du *xix^e s.*, a été consacrée par le pape Pie VII, le 28 décembre 1804.

La voûte de Saint-Eustache a 33 mètr. d'élévation; la longueur de l'église est de 104 mètr., et la largeur, dans le transept, de 43 mètr.

Cette église est une des plus visitées de Paris, et, il faut le dire, une des plus admirées. Cela tient d'abord à l'effet saisissant que l'intérieur ne manque jamais de produire, et peut-être aussi à l'étrangeté de cette conception, qui n'a pas eu d'analogue.

L'architecte de Saint-Eustache a voulu réunir dans un même édifice les deux arts dont l'antagonisme partageait le monde, en laissant à chacun d'eux sa physionomie distincte. Au lieu de suivre l'exemple des grands artistes qui édifièrent Chambord, Amboise, Chenonceaux, et d'unir la forme ogivale aux formes nouvelles dans une harmonieuse



Saint-Eustache.

fusion, ou d'imiter les Pierre Les-cot, les Ducerceau, les Philibert Delorme, qui répudièrent hardiment toutes les traditions gothiques, il essaya cet impossible problème de contenter à la fois et les partisans entêtés du passé et les enthousiastes du présent.

Au milieu des façades du N. et du S., s'ouvrent des portails exactement calqués, quant à leur disposition générale, sur les portails du xv^e s. Seulement les choux, les trèfles, toute cette végétation de pierre, luxuriante et touffue, qu'on voit grimper et s'épanouir au sommet des ogives, le long des moulures gothiques, sont remplacés par des oves, par des feuilles d'acanthé et d'autres ornements de la Renaissance.

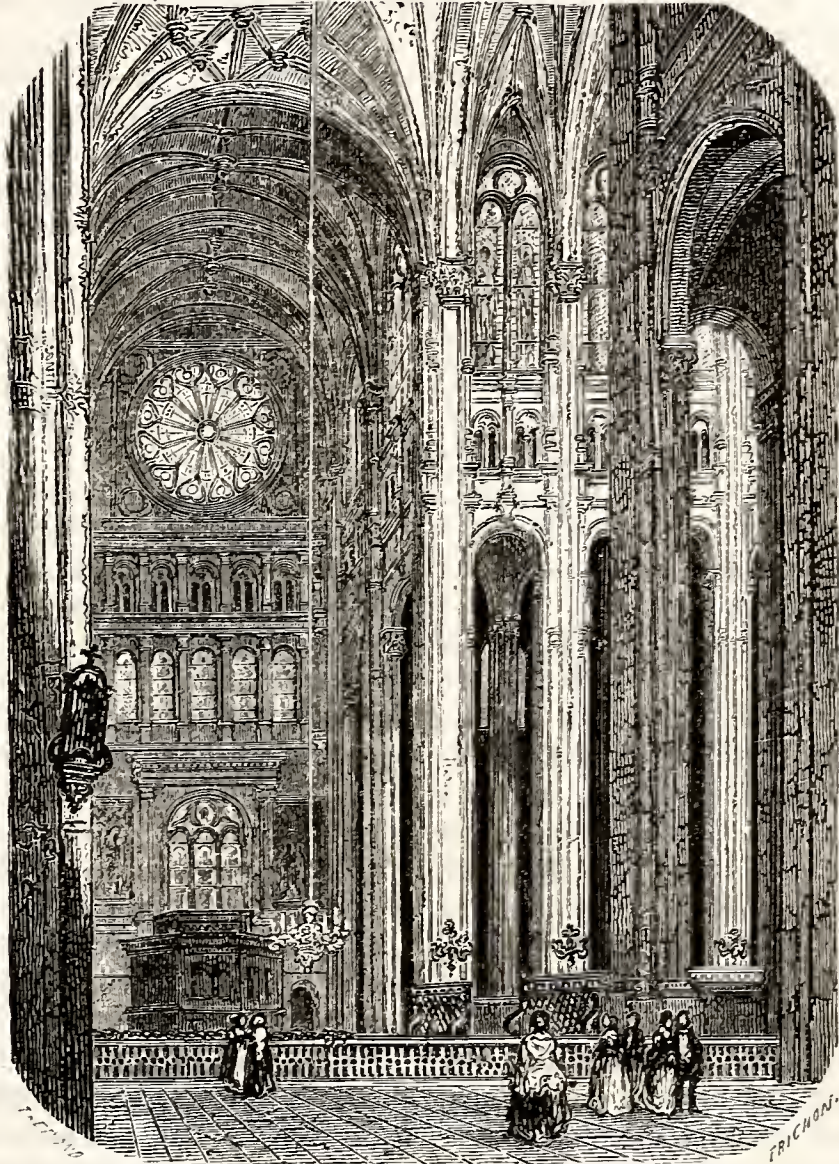
« Chacun de ces portails présente d'abord, dit M. de Guilhermy, une large porte cintrée, décorée avec luxe, dont le tympan est à claire-voie; de grands pilastres chargés de rinceaux; puis deux étages de galeries; plusieurs rangs de balustrades; une rose à meneaux; deux clochetons terminés par des lanternons à jour; une seconde rose à la hauteur des combles, et enfin, sous la pointe du pignon, comme un souvenir de la conversion miraculeuse de Saint-Eustache, une tête de cerf entre les bois de laquelle apparaît un crucifix. Une ogive, qui se dessine en relief dans chacun de ces pignons, accuse la forme des travées de la charpente. » La voussure de la porte du S., divisée en quatre cordons, était autrefois ornée de 59 statuette; celle de la porte du N. n'a que trois cordons et 40 niches. Trois rangs de balustrades pleines ou à jour couron-

nent les murs des chapelles, des collatéraux et de la grande nef. Des pilastres composites s'élèvent entre les fenêtres des chapelles. D'autres pilastres, de différents ordres, décorent les contre-forts qui supportent de toutes parts les arcs-boutants destinés à soutenir les voûtes. Mais ces contre-forts ne sont pas surmontés de clochetons, comme dans les édifices de style ogival, et les gargouilles représentent des grotesques antiques au lieu des chimères ou des monstres de nos vieilles cathédrales. Au centre de la croisée on remarque un campanile à jour autrefois terminé par une flèche et que l'administration a fait tronquer pour y établir un télégraphe aérien qui a disparu à son tour. La chapelle de la Vierge, au chevet de l'édifice, est aussi surmontée d'un élégant campanile du xvii^e s. A côté de cette chapelle, au S., l'architecte Moreau a élevé, sous le règne de Louis XVI, un bâtiment qui renferme à la fois un corps de garde, la chapelle des catéchismes et le trésor.

Le portail principal de Saint-Eustache, situé dans la rue du Jour, est une œuvre plus que médiocre, composée de deux ordres, dorique et ionique, formant un porche au rez-de-chaussée et une tribune extérieure au-dessus. Un lourd fronton surmonte cette tribune. Une petite tour, ornée de colonnes corinthiennes cannelées, s'élève au N. La tour du S. n'est pas achevée. Trois portes donnent entrée dans la nef.

L'intérieur de l'église présente le même aspect que l'extérieur; toutefois, il ne manque pas de grandeur, malgré l'étrangeté du parti pris. Avant de pouvoir se rendre

compte de ses impressions, on éprouve un mélange d'admiration et de surprise, qui explique et justifie la réputation de Saint-Eustache. Peu à peu, quand on analyse les détails, on comprend que le goût manque à cette œuvre, et qu'on serait même en droit de lui contester l'originalité. C'est un édifice gothique construit en matériaux modernes.



Intérieur de Saint-Eustache.

Deux collatérales et un rang de chapelles s'étendent de chaque côté de la nef principale et se prolongent derrière le chœur.

Les voûtes sont extrêmement élevées. 48 piliers libres et beaucoup

d'autres engagés dans les murs les soutiennent. Ces piliers, de forme carrée, sont flanqués de trois étages de colonnes de tous les ordres, qui s'arrondissent dans le grand vaisseau, à l'étage le plus élevé.

L'édifice est éclairé par quatre rangs de fenêtres, situés : le premier, dans les chapelles : le second, dans les collatéraux : le troisième, à la galerie ; le quatrième, vers la maîtresse voûte. On compte cinq travées dans la nef, trois dans le chœur, et cinq dans le pourtour de l'abside. Les clefs de voûte, pour la plupart très-saillantes, sont toutes décorées de belles sculptures.

On découvrit en 1849, dans plusieurs chapelles, des traces importantes de peintures murales, datant du règne de Louis XIII et qu'un épais badigeon avait recouvertes. La restauration en fut d'abord confiée à MM. S. Cornu et Basset, pour les figures, et à M. Sechan, pour l'ornementation ; puis, l'administration municipale fit peindre de la même manière toutes les autres chapelles.

La première, à g. de la nef, a été décorée par M. Gleize. Elle est fermée par une boiserie à claire-voie, du xvi^e s. La chapelle suivante est de M. Marquis ; la troisième de M. Riésener, qui y a peint quatre tableaux : le *Repos de la sainte famille* pendant la fuite en Égypte, la *Présentation au temple*, le *Portement de croix*, et le *Crucifiement*. Les peintures de la voûte, représentant des anges qui portent les instruments de la Passion, font partie des anciennes peintures du xvii^e s., découvertes en 1849. La quatrième chapelle est décorée d'anciennes peintures, restaurées par M. Basset. Les chapelles suivantes sont : de M. Le Hénaff (*Conversion* et *Martyre de saint Eustache*) ; de M. Barrias (*Consécration de la Sainte-Chapelle* ; *Saint Louis portant des pestiférés à l'am-*

balance ; *Mort de saint Louis*) ; de M. Pichon ; de M. Serrus ; de M. Basset (restaurations) ; de M. Delorme et de M. Bézard. L'entrée de la sacristie, qui interrompt la suite de ces chapelles, est remarquable par sa décoration en boiserie.

La chapelle de la Vierge, au centre de l'abside, a été peinte par M. Couture. Ces peintures s'arrondissent en hémicycle, derrière l'autel, et forment trois compartiments. Au milieu est représentée l'*Assomption de la Vierge* : à g., une *mer furieuse*, où des marins sont sauvés par des anges ; à dr., *trois jeunes filles prient à genoux*, tandis que des pauvres et des malades s'approchent pour demander la force.

Ces peintures sont assez remarquables, mais on reproche à l'auteur de n'avoir point su trouver l'expression qui convient à la mère du Christ. Les traits sont vulgaires et insignifiants, le regard terne et vague ; il n'y a là ni grandiose, ni douceur, ni majesté. Quant à l'enfant Jésus, l'attitude est bonne et le dessin correct ; mais il manque du ton calme et suave qu'on aime à voir dans l'enfant-Dieu.

A l'entrée de la chapelle, deux colonnettes de marbre supportent des anges adoreurs.

L'autel, en marbre gris, est décoré de statuette et surmonté d'une belle statue de la Vierge-mère, sculptée par Pigalle pour le dôme des Invalides. Une inscription, gravée sur une plaque de marbre, à dr. de l'autel, rappelle que « cette statue a été bénite par le pape Pie VII, le 28 décembre 1804, en présence du cardinal du Belloy, archevêque de Paris. » Une autre inscription, placée à g., constate

que « la chapelle a été décorée de peintures, enrichie d'un nouvel autel, par les soins de l'administration municipale, sous le règne de l'empereur Napoléon III, et que les travaux terminés ont été inaugurés le 15 août 1858. » Enfin on a placé dans cette chapelle des inscriptions commémoratives des principaux personnages enterrés dans l'église Saint-Eustache et dont les tombeaux n'existent plus.

En partant de la chapelle de la Vierge pour redescendre vers l'entrée de l'église, on trouve les chapelles décorées par MM. Signol, Damery et Biennoury, Pils, Cornu (restauration), Lazerges, Vauchelet, Larivière, Magimel, Gourlier, et Basset (restauration).

Dans la chapelle des âmes du purgatoire (la quatrième à dr.), on voit, au-dessus de l'autel, un groupe de la *Flagellation*, et, vis-à-vis, une belle statue en marbre blanc. Le mur de la première chapelle de ce côté porte plusieurs inscriptions commémoratives de la consécration de l'église en 1637 et des principaux travaux de restauration.

Dans les transsepts, décorés de pilastres, de médaillons et de sculptures, on vient de placer les statues des douze apôtres, rehaussées d'or et de riches couleurs. Les verrières qui garnissent les onze fenêtres du chœur et de l'abside représentent aussi les douze apôtres, les quatre Pères de l'Église latine, et saint Eustache, le patron de l'église. Plusieurs de ces verrières sont attribuées à Jean-Pinaigrier.

L'*Adoration des Mages*, la *Guérison des Lépreux*, l'*Adoration des bergers*, par Carle Vanloo, peuvent être considérées comme les meil-

leurs tableaux que possède Saint-Eustache. Nous citerons ensuite : *Saint Jean prêchant dans le Désert*, les *Disciples d'Emmaüs*, *Moïse dans le Désert*, par Lagrenée jeune; la *Mort de sainte Monique*, composition dramatique de Pallière; un *Baptême du Christ*, par Stella (de Lyon); *Saint Louis recevant le Viatique*, de Doyen; *Jésus prêchant dans le Désert*, et le *Martyre de saint Eustache*, par Dechaux.

On estime, comme un bon travail de sculpture en bois, la *chaire*, exécutée par Fixon (et non par Lepointre), sur les dessins de Soufflot (et non de Lebrun, comme on l'a dit à tort); elle était autrefois à Notre-Dame, et fut transportée à Saint-Eustache pendant la Révolution. Le *banc d'œuvre* a été exécuté par Lepautre, sur les dessins de Cartault, pendant la régence du duc d'Orléans, qui le paya 2000 livres. Enfin, l'*orgue* de Saint-Eustache, détruit deux fois, notamment en 1844 par un violent incendie, a été reconstruit par M. Cavalhié. C'est un des instruments les plus complets et les plus sonores qui existent.

Les personnages célèbres dont Saint-Eustache possède les restes sont : Colbert, les poètes Voiture et Benserade, Vaugelas, Furetière, La Mothe-Levayer, le maréchal de La Feuillade, l'amiral de Tourville, le garde des sceaux d'Armenonville, Chevert et le peintre Charles de La Fosse. Le corps de Mirabeau y fut déposé le 3 avril 1791; mais on le transporta le même jour au Panthéon.

Le tombeau de Colbert, œuvre de Coysevox, exécuté sur les dessins de Ch. Lebrun, après avoir été transporté pendant la Révolution au musée des Petits-Augustins, puis

rétabli dans la chapelle de la Vierge, a été enfin transféré dans celle de Saint-Louis de Gonzague (12^e à dr.). Le grand Colbert est représenté à genoux, en habit de ministre d'État, sur le mausolée; à la base et aux deux extrémités sont deux statues en marbre blanc comme celle de Colbert. Ces statues représentent la Religion et l'Abondance.

La statue de Colbert et celle de l'Abondance sont du célèbre Coysevox; celle de la Religion est de Tuby. Les pieds du cénotaphe sont enrichis d'ornements en bronze ciselé et doré, qui tranchent heureusement sur le marbre de couleur.

Un charnier, commencé en 1647, subsiste encore entre la chapelle de la Vierge et celle de Colbert, par laquelle on y entre. Il est peu considérable et n'offre rien d'intéressant.

Suivant Lebeuf, il existe à l'intérieur de Saint-Eustache une crypte ou chapelle souterraine dédiée à sainte Agnès; mais on n'en voit nulle part aucun indice.

Saint-François-Xavier.

(Boulevard des Invalides.)

Une nouvelle église, sous le vocable de Saint-François-Xavier, doit être élevée entre le boulevard des Invalides et l'avenue de Breteuil. Les plans de cet édifice ont été soumis récemment à l'Empereur par l'architecte, M. Lusson, et les travaux ne tarderont sans doute pas à commencer.

Saint-François-Xavier des Missions étrangères.

(Rue du Bac, 120.)

Cette église, qui sert de chapelle au séminaire des Missions étrangères, a été construite en 1683. Elle

se compose d'une église inférieure, qui n'a rien de remarquable, et d'une église supérieure à laquelle on arrive par un perron à double rampe. Le maître autel est décoré d'un bas-relief de Bernard, représentant *la Foi, l'Espérance et la Charité*. Sur le retable, on voit un tableau moderne de M. Couderc, *l'Adoration des mages*. Parmi les autres peintures, nous signalerons deux toiles de Bon Boulogne : *Jésus-Christ chassant les vendeurs du temple*, le *Lavement des pieds*, et une *Adoration de l'enfant Jésus*, par Restout.

Dans le séminaire attenant à cette église, se trouve un musée composé d'instruments de supplice rapportés des pays étrangers par les missionnaires, et qui est unique en son genre. Il suffit pour le visiter d'en demander l'autorisation à l'économiste du séminaire.

Sainte-Geneviève.

(Place du Panthéon.)

Louis XV posa, en 1764, la première pierre de cette église, destinée à remplacer l'ancienne église abbatiale du même nom. Soufflot fut l'architecte du nouvel édifice, auquel la Constituante donna, dès le commencement de la Révolution, le nom de Panthéon, en décidant qu'il serait désormais consacré à perpétuer le souvenir des hommes illustres, des grands citoyens, dont le dévouement, la science ou le génie, faisait la gloire du pays. On traça alors sur le fronton cette inscription :

AUX GRANDS HOMMES
LA PATRIE RECONNAISSANTE.

Plus tard, en 1822, le gouverne-

ment de la Restauration remplaça cette dédicace par la suivante :

D. O. M.
 SUB. INVOC. S. GENOVEFÆ.
 LUD. XV. DICAVIT.
 LUD. XVIII. RESTITUIT.

« A Dieu très-bon, très-grand, sous l'invocation de sainte Geneviève. Dédié par Louis XV, restitué au culte par Louis XVIII. »

Le gouvernement de Juillet rendit au Panthéon le nom, l'inscription et la destination que la Constituante lui avait données. Une ordonnance de 1851 a, pour la seconde fois, restitué cet édifice au culte catholique.

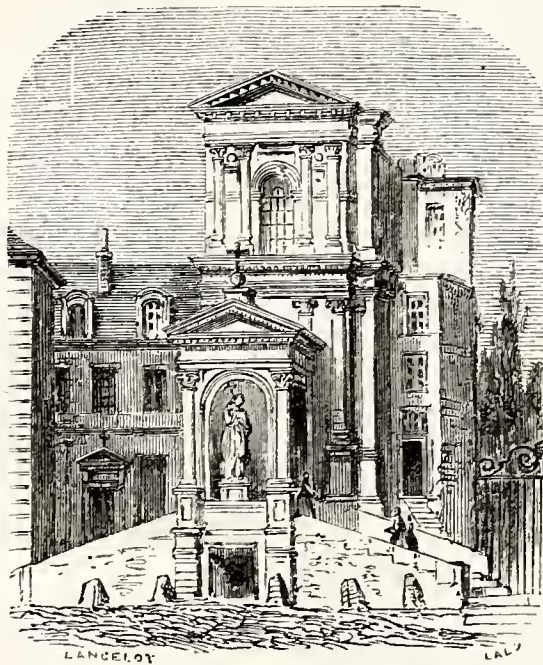
Le Panthéon, temple ou église, est un remarquable monument, le plus beau sans contredit de tous ceux que nous a légués le xviii^e siècle. S'il n'offre, en effet, ni la mystérieuse poésie, ni le luxe infini d'ornementations et de sculptures des édifices gothiques, on ne saurait nier le caractère imposant et majestueux de l'ensemble, la sévérité du style, la puissante et calme audace de la construction. Assurément Soufflot a commis plus d'une erreur. Mais personne avant lui n'avait aussi bien compris la nécessité et les moyens d'unir les traditions de l'art antique à celles qui

avaient été laissées à l'architecture française par les maîtres du temps de Louis XIV, sans tomber dans la copie servile et dans le pastiche intelligent. Peut-être a-t-il trop sacrifié à la réaction gréco-romaine de son époque, dans la construction du dôme, dont la silhouette, dominant un fronton grec, produit un assez bizarre effet; mais, ce qui importe surtout, les dimensions de ce dôme sont en proportion parfaite avec le reste de l'édifice.

La description du Panthéon ne saurait longtemps nous arrêter, tant le plan de l'édifice est simple et sobre de détails.

Une grille entoure le monument, que précède un escalier de 11 marches.

Le péristyle, avec ses vingt-deux colonnes cannelées, supportant un fronton triangulaire, annonce et



Saint-François-Xavier des Missions étrangères.

décore majestueusement l'entrée principale. Il est adossé à un mur gigantesque, sans autres ornements que de lourdes guirlandes sculptées dans l'entablement, et un pilastre à chacune de ses extrémités. Ce mur, sans refend ni bossage, donne un aspect de sévère grandeur à l'ensemble de la façade, sur laquelle le péristyle se détache par des lignes nettes et fermes. Les façades latérales ont le même caractère d'austère et robuste simplicité,

elles accusent nettement le plan de l'intérieur de l'édifice. Malheureusement le derrière du monument, occupé par un étroit portique décoré de pilastres mesquins, dépare l'ensemble et paraît attendre des embellissements ou plutôt une reconstruction.

Le dôme repose sur un soubassement quadrangulaire à pans coupés, auxquels s'appuient quatre escaliers servant à la fois de contre-forts et d'arcs-boutants, et conduisant à quatre portes, par lesquelles on pénètre dans l'intérieur de la coupole. Un second soubassement supporte un mur lisse, circulaire, percé de douze fenêtres, entouré d'une colonnade et couronné d'un entablement surmonté d'une galerie. Audessus de cette galerie s'élève un attique percé de fenêtres en arcades et supportant un dôme à seize côtes saillantes. Puis, une lanterne, ornée de dix colonnes et percée de dix fenêtres, domine l'ensemble de l'édifice. De cet endroit, on découvre un des plus curieux panoramas qui soient au monde, au pied du monument la ville géante avec ses nombreux édifices, autour desquels se pressent des maisons entassées comme les alvéoles d'une ruche, les méandres infinis de ses rues et de ses boulevards, le cours sinueux de la Seine, les plaines qu'elle arrose, et enfin, sans un lointain bleuâtre, les silhouettes des collines brumeuses qui ferment cet immense horizon.

Mais, pour jouir d'un pareil spectacle, il faut pénétrer dans l'intérieur du Panthéon. Or, avant de franchir le seuil du monument, levons nos regards vers le fronton, et étudions cette grande page de sculp-

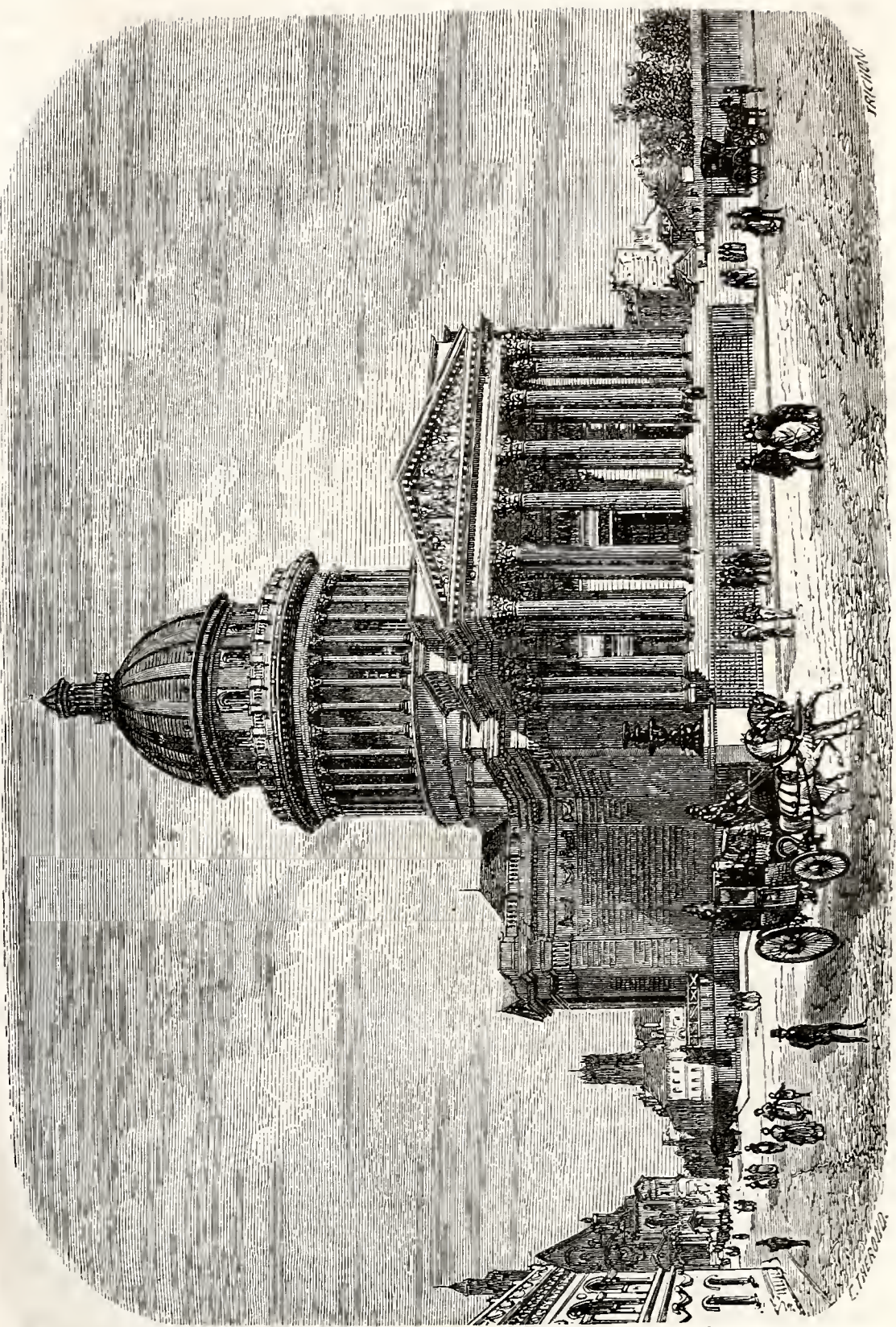
ture monumentale, l'un des principaux chefs-d'œuvre de David (d'Angers).

Au centre de la composition, la Patrie, placée sur les marches d'un trépied, distribue des palmes aux groupes des grands hommes disposés à sa droite et à sa gauche. Elle incline doucement sa tête sereine pour voir passer à ses pieds les générations. Le mouvement des bras est d'une grande beauté. A g., la Liberté, ceinte du glaive, offre à la Patrie les couronnes que celle-ci distribue, et fixe sur elle ses regards comme pour interroger l'avenir. A dr., l'Histoire inscrit sur ses tablettes les noms des lauréats de la Patrie.

La forme même du fronton imposait à David la nécessité de diviser sa composition en deux parties. Il s'est heureusement tiré de cette difficulté, en plaçant d'un côté les professions civiles, de l'autre, les professions militaires. Les premières se rangent du côté de la Liberté; les autres se pressent derrière l'Histoire.

A la tête du premier groupe civil, on voit d'abord Malesherbes, Mirabeau, Monge et Fénelon. Viennent ensuite Manuel, Carnot, Berthollet, Laplace. Le second groupe se compose du peintre L. David, de Cuvier, de La Fayette. Derrière eux se trouvent Voltaire et Rousseau, puis Bichat, qui, mourant, dépose son manuscrit sur l'autel de la Patrie; enfin, dans l'angle du fronton, des groupes de jeunes gens étudiant les arts, les sciences et les lettres, en attendant qu'ils deviennent des grands hommes à leur tour.

Les divisions principales de l'autre



Sainte-Geneviève

partie de ce bas-relief sont semblables. C'est la même pensée, mais transformée dans l'attitude des figures et dans leur aspect. Au lieu de quelques personnages illustres, c'est la foule, c'est le peuple armé que David a figuré par des statues représentant des soldats de différentes armes, depuis la Révolution. Un seul personnage, Napoléon, est un portrait. L'artiste nous a montré le général des armées d'Égypte et d'Italie. Derrière lui, une figure grave, austère et pensive, personnifie le soldat des quatorze armées de ces guerres héroïques et fabuleuses. Cette figure est à elle seule un chef-d'œuvre. Le vieux soldat s'appuie sur son fusil, il regarde, sans les suivre, ses compagnons d'armes qui se précipitent au-devant des couronnes. Quant à lui, résigné, mélancolique, il représente et symbolise la religion du devoir, qui trouve sa récompense dans le rayonnement intérieur de la conscience satisfaite. Un groupe d'élèves de nos écoles militaires et des instruments de guerre occupent de ce côté l'extrémité du fronton.

Le dessus des portes, sous le péristyle, est orné de bas-reliefs, de guirlandes et d'autres sculptures. A g. de la grande porte, on voit un groupe en marbre de *sainte Geneviève et Attila*, par Maindron.

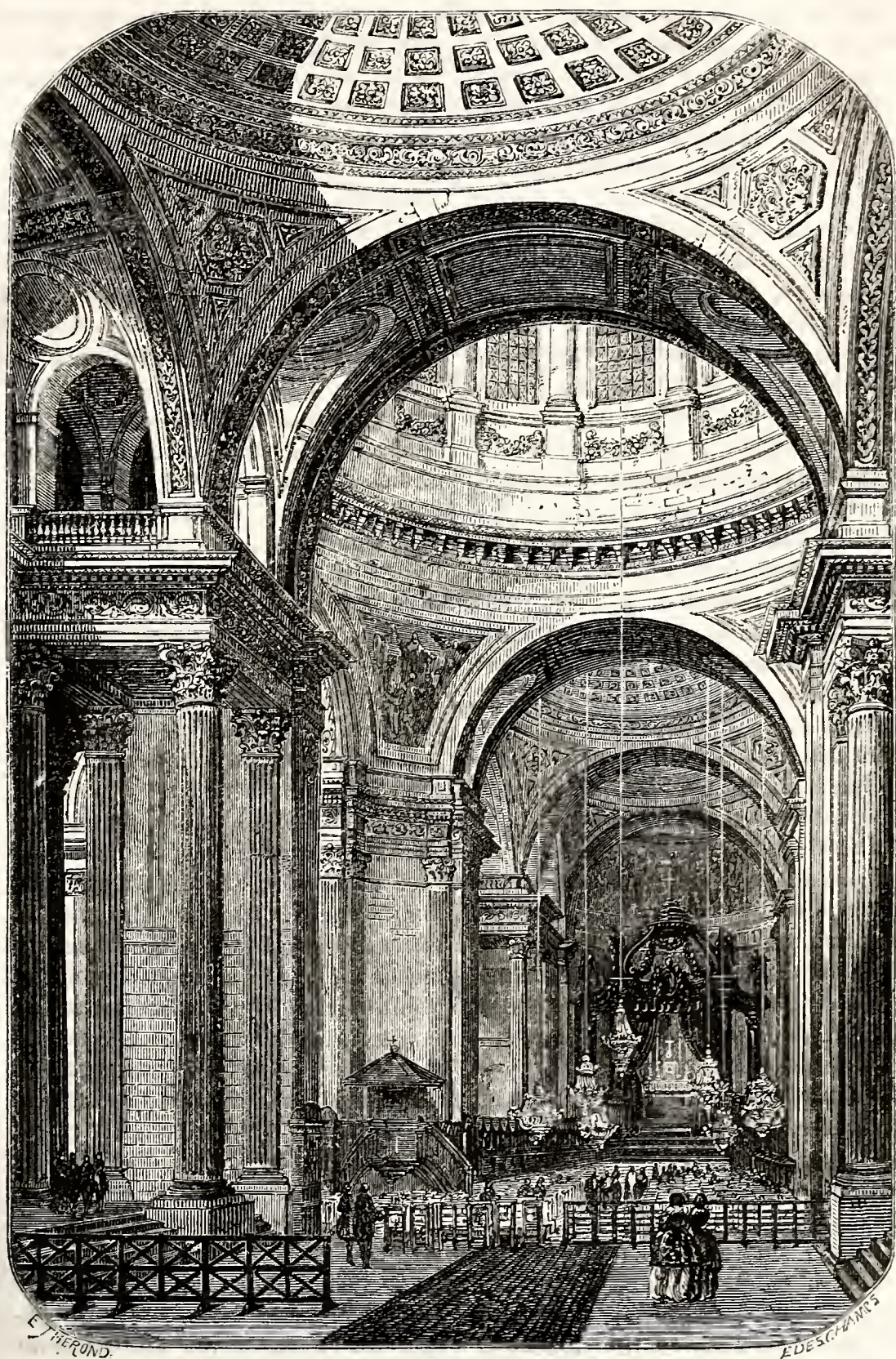
Attila est debout et remet lentement son glaive dans le fourreau; sainte Geneviève, à genoux près de lui, d'une main lui aide à replacer son arme, de l'autre tient l'image du Christ sous les regards troublés du barbare.

L'intérieur de Sainte-Geneviève, majestueux mais froid, répond, par l'élégance sévère de son or-

donnance et l'harmonie de ses proportions, à l'aspect extérieur du monument. Il se compose de deux nefs principales formant la croix et accompagnées chacune de collatéraux. Les bas côtés et les transepts sont de quelques marches plus élevées que la grande nef. Des colonnes corinthiennes supportent un entablement dont la frise est ornée de festons et de rinceaux découpés en feuilles d'ornement.

Le dôme, qui occupe le centre de l'édifice, formait d'abord à sa base un carré parfait; les angles en sont aujourd'hui tronqués par d'énormes piliers que réunissent quatre arcades, construites par l'architecte Rondelot, au lieu des colonnes que Soufflot y avait placées, et qui ne pouvaient porter le poids de la coupole. Au-dessus des pendentifs formés par les arcades, règne un entablement circulaire supportant un stylobate sur lequel repose une colonnade corinthienne. L'ensemble du dôme comprend trois coupoles, dont la seconde est décorée de peintures à fresque par Gros, dignes en tout point de l'illustre auteur de la *Bataille d'Aboukir* et de la *Peste de Jaffa*. Cette composition, où les rois de France les plus célèbres figurent avec Louis XVI et Louis XVIII, représente l'*Apothéose de sainte Geneviève*. On a beaucoup loué jadis la figure de Clovis. Malheureusement, les piliers substitués par Rondelot aux colonnes primitives gênent la vue, et il faut admirer ce chef-d'œuvre au-dessus de la galerie de la première coupole, car il n'est pas facile de le voir depuis le pavé de l'édifice.

Gérard a peint sur les pendentifs du rez-de-chaussée diverses allégo-



Intérieur de Sainte-Geneviève.

ries relatives au premier Empire. L'indication du sujet est au bas de chacune de ces compositions.

La longueur de l'édifice, y compris le péristyle, est de 110 mètr.; la largeur hors d'œuvre, de 82 mètr. La hauteur totale du dôme mesure 83 mètr. 11 cent. Le point culminant de la lanterne est à 117 mètr. 60 cent. au-dessus du zéro du pont de la Tournelle, à 143 mètr. 36 cent. au-dessus du niveau de la mer.

Le décret de décembre 1851, qui rendait Sainte-Geneviève au culte, a été exécuté dès le 3 janvier 1852. Les travaux d'appropriation ne sont cependant encore que provisoires. On s'est borné jusqu'à présent à inscrire sur les colonnes le chiffre de l'Empereur et à placer dans l'église trois autels et le mobilier le plus indispensable. Le maître autel est surmonté d'un baldaquin en toile peinte, semée d'abeilles d'or. Au-dessus, une fresque représentant *Jésus-Christ bénissant*, orne le cul-de-four de la voûte. A la dr. du Christ sont placés saint Pierre et saint Germain; à sa g., saint Paul et sainte Geneviève. Une boiserie provisoire entoure le chœur, le sanctuaire et les croisées. Dans le transept de g. se trouve l'autel de la Vierge; dans celui de dr., l'autel de sainte Geneviève, surmonté de quatre anges qui supportent une châsse en forme de tabernacle. Ces figures ont été moulées sur celles que Germain Pilon avait sculptées en bois pour la châsse primitive, et qui sont aujourd'hui au Louvre. La véritable châsse, celle qui renferme des reliques de la sainte, est placée à côté de l'autel. On a laissé dans Sainte-Geneviève des copies des *stanzas* de Raphaël,

par MM. Balze frères. Un seul de ces tableaux, la *Dispute du saint sacrement*, est à sa place dans cette église, où l'on peut s'étonner de voir le *Parnasse* et l'*École d'Athènes*.

L'église Sainte-Geneviève porte le titre d'*église patronale*. Elle est desservie par six chapelains nommés pour trois ans et présidés par un doyen. Leur unique emploi est de prier pour la France et de s'exercer à la prédication. D'après un décret du 22 mai 1862, le doyen sera, à partir du 1^{er} octobre 1862, le supérieur de l'École des hautes études ecclésiastiques; les chapelains seront choisis parmi les élèves boursiers de l'école (V. ci-dessous, chap. XIV).

Des gardiens, conduisent, moyennant une légère rétribution, dans le dôme et dans la crypte. Cette construction souterraine est l'emplacement destiné par la Convention à recevoir les tombeaux des hommes illustres. On y pénètre par le portique extérieur situé derrière l'église. Des piliers trapus, d'ordre de Pestum, divisent la crypte en plusieurs galeries éclairées d'un jour rare et mystérieux. Le gardien ne manquera pas de faire observer au visiteur un effet d'écho assez remarquable, et de lui indiquer des monuments peu intéressants au point de vue de l'art, mais qui renferment les restes de Lagrange, de Bougainville, de Soufflot, de Lannes, de Voltaire, de Rousseau, et de hauts dignitaires du premier Empire.

Le corps de Mirabeau fut déposé dans ces caveaux le 5 avril 1791. On y transporta aussi celui de Marat; mais ses restes, comme ceux du grand orateur, furent bannis ensuite du Panthéon par un décret de la Convention.

La statue placée dans le caveau de Voltaire est de Houdon. Sur le tombeau de l'auteur de *la Henriade*, on lit l'inscription suivante :

« Poète, historien, philosophe, il agrandit l'esprit humain et lui apprit qu'il devait être libre. Il défendit Calas, Sirven, de la Barre et Montbailly ; il combattit les athées et les fanatiques ; il inspira la tolérance ; il réclama les droits de l'homme contre la servitude de la féodalité. »

Le tombeau de J. J. Rousseau porte cette épitaphe : « Ici repose l'homme de la nature et de la vérité. »

Saint-Germain des Prés.

(Place du même nom, rue Bonaparte.)

On prétend que sur l'emplacement de l'église Saint-Germain des Prés s'élevait autrefois un temple d'Isis. Childebart I^{er}, fils de Clovis, remplaça ce temple par une église dédiée à saint Vincent. Cette église faisait partie d'une abbaye de religieux qui suivirent primitivement la règle de saint Basile, puis celle de saint Benoît. Saint Germain, qui était évêque de Paris sous Childebart, consacra l'église Saint-Vincent le jour même de la mort du roi, le 23 décembre 558. Cet évêque fit construire, au midi de l'église, la chapelle de Saint-Symphorien, dans laquelle il fut inhumé. Plus tard, son corps fut transféré dans l'église de Saint-Vincent, qui prit alors le nom de basilique de Saint-Germain et de Saint-Vincent, et finit par conserver seulement celui de Saint-Germain. Jusqu'à la fondation de Saint-Denis, cette église servit de sépulture royale aux princes mérovingiens. Elle fut brûlée par les Normands,

ainsi que l'abbaye, en 861. Réparée huit ans après par l'abbé Gozlin, elle eut à subir, en 886, un nouveau désastre. Une église provisoire fut, selon toute apparence, élevée à cette époque. Quant à l'édifice actuel, commencé par l'abbé Morard, de 1001 à 1014, il ne fut complètement achevé que dans le siècle suivant. Le pape Alexandre III en fit la dédicace le 21 avril 1163, et confirma le privilège dont jouissait l'abbaye de dépendre immédiatement du saint-siège, sans être soumis en aucune manière à la juridiction épiscopale.

L'abbé de Saint-Germain des Prés exerçait l'autorité seigneuriale sur le territoire de l'abbaye ; il avait ses officiers de justice ; l'évêque de Paris pour le spirituel, et, pour l'administration temporelle, le gouverneur de Paris, le prévôt de l'île, l'échevinage, l'Université, et même le Châtelet et le Parlement, étaient obligés de compter avec lui. Les immenses richesses de l'abbaye, son antiquité, et le rang illustre qu'elle tenait dans l'Église, la firent presque toujours donner à un cardinal, quelquefois à des princes et même à des rois, puisque le monastère a compté parmi ses abbés un roi de France, Hugues Capet, et un roi de Pologne, Casimir V, le prédécesseur de Jean Sobieski. Au xvi^e siècle, l'abbaye adopta la réforme de saint Maur, et c'est surtout à partir de cette époque que ses moines devinrent célèbres par leur science et leurs immenses travaux. Mabillon, Montfaucon, Martène, Félibien, Ruinart, y vinrent étudier tour à tour.

Isolée au milieu du célèbre Pré aux Clercs, l'abbaye de Saint-Ger-

main fut longtemps environnée de fossés et d'une enceinte fortifiée. Son enclos comprenait tout l'espace délimité par les rues de l'Échaudé, de Sainte-Marguerite, de Saint-Benoît et du Colombier (aujourd'hui rue Jacob). On voit encore, rue Sainte-Marguerite, un reste de porte, décoré de pilastres doriques, de niches et d'un fronton. La porte Saint-Benoît, dans la rue de ce nom, subsiste tout entière. Le réfectoire des moines et la grande chapelle de la Vierge avaient été construits, de 1239 à 1255, par Pierre de Montereau sur l'emplacement actuel de la rue de l'Abbaye. La chapelle de la Vierge n'avait de rivale que la Sainte-Chapelle du Palais. Quelques débris de cette chapelle et des autres bâtiments de l'abbaye se trouvent dispersés dans les maisons et dans les jardins attenants à l'église. La porte de la chapelle et la statue de la Vierge qui en décorait le trumeau sont à Saint-Denis.

« Le palais abbatial (conservé presque intact dans la rue de l'Abbaye, en face de la rue de Furstemberg) est, dit M. de Guilhermy, un monument de la munificence du cardinal de Bourbon, qui le fit construire vers 1586. L'architecture en briques et pierres, décorée de refends, de pilastres et de frontons, a le mérite de plaire aux yeux par l'harmonie de ses couleurs et par le pittoresque de ses dispositions. Au sommet d'un pavillon, une femme assise tient un écusson aux armes du fondateur. L'édifice est habité, en majeure partie, par des artisans et des industriels. En avant du palais abbatial, des bâtiments très-simples et conservés en partie servaient d'écuries, de greniers, d'ap-

partements pour les officiers de la maison, d'auditoire pour le bailli. »

La prison de l'Abbaye, rebâtie au xvii^e s., à l'angle S. E. de l'enceinte, et si célèbre par les tristes scènes dont elle fut le théâtre en 1792, a subsisté jusqu'en 1854. Elle était devenue, après la Révolution, une prison militaire.

L'église Saint-Germain des Prés est enclavée dans des maisons qui la cachent entièrement, à l'exception d'une porte au midi, décorée dans le style du xvii^e s., et d'un portail à plein cintre, surmonté d'une tour, qui sert d'entrée principale. Ce portail ou porche n'est qu'un placage du xvii^e s., et n'offre rien qui mérite l'attention; mais la tour carrée qui s'élève au-dessus frappe tout d'abord les regards par son austère simplicité. A son étage supérieur, deux baies cintrées (xii^e s.), accompagnées de colonnes, s'ouvrent sur chacune de ses quatre faces. Une haute flèche, couverte en ardoises, la surmonte. Deux tours, un peu moins hautes que celle de l'O., se trouvaient placées dans les angles du chœur et du transept; elles donnaient une physionomie originale à l'édifice, que le peuple appelait l'église aux trois clochers. On les a détruites en 1822, pour n'avoir pas à les restaurer; il n'en reste aujourd'hui que les bases.

L'église a la forme d'une croix; elle mesure 65 mètr. de longueur, 21 mètr. de largeur et 19 de hauteur. Les réparations et les embellissements modernes lui ont donné un air de jeunesse qui contraste avec son âge véritable. De l'église de Childebert il ne subsiste plus que des chapiteaux de marbre blanc qui ont été dispersés et quelques co-

lonnes employées dans la galerie absidale. Il n'y a rien dans la basilique qui soit antérieur aux premières années du XI^e s.

L'intérieur est remarquable à

plus d'un titre, et surtout en ce qu'il nous montre, à côté du style roman, comme les premiers linéaments de l'ogive. Tandis que l'étage inférieur, avec ses lourds piliers,



Saint-Germain des Prés.

dont les chapiteaux font l'admiration des archéologues, ne présente que des arcades à plein cintre, l'ogive apparaît dans la partie supérieure de l'édifice. Cette église est d'ailleurs une des premières où les

nefs latérales se soient prolongées de façon à encadrer le chœur.

Le chœur et l'abside sont entourés de chapelles carrées et polygonales. La chapelle de la Vierge, au chevet, a été rebâtie au commence-

ment de ce siècle et manque complètement de style. Le pape Pie VII a posé la première pierre de l'autel qu'elle renferme.

La nef, accompagnée de collatéraux simples, compte cinq travées. Les piliers carrés, qui soutiennent les arcs latéraux en plein cintre, sont flanqués chacun de quatre colonnes dont les chapiteaux du xi^e s. ont été, pour la plupart, transportés au palais des Thermes, vers 1824, et remplacés par d'autres chapiteaux sans intérêt.

Le chœur, du xii^e s., a quatre travées. Ses colonnes, presque toutes en marbres rares, ont appartenu à l'église primitive; les socles et les chapiteaux en sont admirablement sculptés.

Dans le collatéral de dr., près de la porte, on remarque une grande *statue de Notre-Dame la Blanche* en marbre, donnée en 1340 par la reine Jeanne d'Évreux à l'abbaye de Saint-Denis. La chapelle de Saint-Symphorien, du même côté, occupe l'endroit où fut inhumé d'abord saint Germain. La chapelle de Sainte-Marguerite, dans le transept du S., est ornée de colonnes de marbre, de la *statue* en marbre de la sainte, et du *tombeau d'Olivier et de Louis de Castellan*, tués au service du roi, en 1644 et 1669. Dans le transept de g. se trouvent la *statue de saint François-Xavier*, par Coustou le jeune, et le *tombeau du roi de Pologne*, Jean-Casimir, qui devint abbé de Saint-Germain en 1669 et mourut en 1672. La statue du roi est de Marsy; le bas-relief est l'œuvre de Jean Thibaut, religieux bénédictin. Ces tombeaux ont été rétablis à Saint-germain des Prés en 1824, ainsi que ceux de Guil-

laume Douglas, prince d'Écosse, et de son petit-fils Jacques Douglas (2^e chapelle à dr.). Les restes de Descartes et des bénédictins Mabilion et Montfaucon sont dans la chapelle dite de Saint-François de Sales; ceux de Boileau, dans la chapelle de Saint-Paul. Boileau reposait autrefois dans la Sainte-Chapelle, Descartes à Sainte-Geneviève, mais leurs cendres avaient été transportées au musée des Petits-Augustins pendant la Révolution. Parmi les rois et les reines ensevelis à Saint-Germain, on remarquait surtout Childebart I^{er}, Caribert, Chilpéric I^{er}, Clotaire II, Childéric II, Ultrogothe et Frédégonde; ce qu'on a pu recueillir de leurs tombes a été transféré à Saint-Denis.

Entre tous les tableaux qui décorent l'église, nous signalerons: la *Résurrection de Lazare*, par Verdier, le *Baptême de l'Eunuque*, par Bertin, le *Christ entrant à Jérusalem*, par un maître du xviii^e s., *Saint Germain faisant l'aumône*, par M. Steuben, la *Mort de Saphira*, par J. Lelerc (neveu de Sébastien).

Saint-Germain des Prés a été, pendant ces dernières années, l'objet d'importantes restaurations. Chacune des parties de l'édifice a d'abord été rectifiée par des sculpteurs qui ont fait disparaître les guirlandes et les mille autres détails anachroniques introduits par les architectes du xviii^e s. Les boiseries à colonnes coniques du buffet d'orgue ont été enlevées pour la même raison. On a rétabli dans le chœur des stalles, en bois sculpté, dans le style de l'édifice. Le chœur a été ensuite entièrement peint depuis la base des piliers jusqu'aux clefs de voûte, et l'effet de cette décoration poly-

chrome a charmé ceux-là mêmes qui s'étaient jusqu'ici montrés les plus rebelles à ce système. Tout le monde a rendu justice aux grandes peintures exécutées à la cire par M. H. Flandrin, et représentant : l'*Entrée du Christ à Jérusalem*, à l'entrée du chœur, à g.; le *Portement de croix*, à dr.; et des figures de *Prophètes*, au-dessus des arcades. Dans cette partie de l'église, en effet, éclairée seulement par le reflet des verrières dessinées par le même artiste, l'or des fonds et les couleurs des motifs produisent un effet remarquable. Enfin M. H. Flandrin a été chargé d'appliquer le même système de décoration à toute la nef, et il a terminé ses travaux seulement en 1861. Les couleurs des nouvelles fresques paraissent touchées à la manière des fresques antiques. Les colonnes sont en vert uni, les pilastres sont en rouge avec une arabesque, les motifs des chapiteaux sont dorés et les archivoltés décorées de palmettes. Au-dessus des ogives, des sujets tirés de l'Histoire sainte ornent les murailles. « M. Hippolyte Flandrin, dit M. Théophile Gautier, a pris pour point de départ de ses compositions cette pensée générale : « le Christ dévoilé aux chrétiens après avoir été voilé pour les patriarches et les juifs. »

« La nef présente, de chaque côté, cinq arcades plein cintre. Au-dessus de ces arcades se déroulent les peintures de M. Flandrin, divisées en dix compartiments par de larges lignes de couleur pourpre formant cadre; ce qui porte à vingt le nombre des sujets traités, car la même disposition règne sur les deux parois. »

Au-dessus de la 1^{re} arcade à g., on

voit l'*Annonciation* et le *Buisson ardent*, figure prophétique de la maternité divine. — Sur la 2^e arcade, la *Naissance de l'enfant Jésus* est séparée par la bande colorée de la *Promesse d'un Rédempteur* faite par Jéhovah à Adam et à Ève dans le paradis terrestre. — L'*Adoration des Mages* et la *Prophétie de Balaam* occupent l'arcade suivante. — Le *Baptême du Christ dans le Jourdain* précède le *Passage de la mer Rouge*. « Cette dernière composition est une des plus belles qu'ait réalisées l'art moderne. Moïse, drapé de rouge et debout sur le rivage, d'un geste irrésistible commande à la mer de se refermer. Les murailles liquides, entre lesquelles a passé le peuple d'Israël, s'écroulent en engloutissant Pharaon et son armée; des guerriers et des chars se débattent vainement parmi l'écume. Dans l'exaltation de la joie, les femmes dansent et jouent du tympanon, d'autres prient et rendent grâces à l'Éternel. Un enfant dans un berceau symbolise l'avenir promis à la race protégée de Dieu. Dans le fond, on aperçoit la colonne de fumée noire qui servait à guider, pendant le jour, les Hébreux à travers la terre de la soif et de l'égarement. » — L'*Institution de l'Eucharistie* et le *Sacerdoce de Melchisédech* nous conduisent au transept. La peinture continue alors sur l'autre paroi, en redescendant vers le portail.

La *Trahison de Judas* et la *Vente de Joseph* sont les deux premiers sujets de ce côté. — La *Mort du Christ* correspond au *Sacrifice d'Abraham*. — La *Résurrection* a pour symbole *Jonas* rendu par la baleine après trois jours. « Cette compo-

sition est admirablement réussie. Une vague énorme enroule de sa volute immense le prophète nu et l'apporte au rivage. Jonas lève les bras et les yeux au ciel, d'où tombe un rayon d'or. » — La *Dispersion des apôtres*, se répandant sur tous les points du globe pour réunir les nations dans une même foi, a été prédite dès la *Dispersion des hommes* après la folle entreprise de Babel.

« Deux compositions dont l'exécution a été retardée par la restauration des orgues, l'*Ascension de Notre-Seigneur* et les *Préliminaires du Jugement dernier*, compléteront, sous peu de temps, ce grand poème pictural, où les deux Testaments se confondent dans une pensée unique (la venue du Christ), prophétie dans l'un, réalité dans l'autre.

Au-dessus des tableaux dont nous venons d'esquisser les principaux traits, dans la zone des vitraux, sont figurés des personnages de l'Ancien Testament posés là comme témoins. Ces figures sont du galbe le plus superbe et le plus magistral. » La voûte de la nef, peinte d'azur, est constellée d'étoiles d'or. On restaure en ce moment les murailles des transsepts, que M. H. Flandrin doit aussi décorer de fresques. On replace les orgues qui ont été entièrement refaites, et l'on va, dit-on, supprimer les lourdes colonnes du porche.

Saint-Germain l'Auxerrois.

(Place du Louvre.)

Saint-Germain l'Auxerrois, désigné d'abord sous le nom de Saint-Germain le Rond, à cause de sa forme circulaire, devint le baptistère de la cathédrale, après Saint-Jean le

Rond. Cette église, achevée, selon toute apparence, par Chilpéric I^{er}, fut bâtie, dit-on, en mémoire de Saint-Germain d'Auxerre, fort vénéré à Paris après le séjour qu'il fit dans cette ville. Située hors de la première enceinte de la ville, elle fut prise, en 886, par les Normands qui s'y retranchèrent, l'environnèrent de fossés, dont une rue voisine a conservé le nom, et la détruisirent lorsqu'ils s'éloignèrent des bords de la Seine; le roi Robert le Pieux la rebâtit (997-1031). Mais l'édifice actuel est de beaucoup postérieur. Le clocher, dont la flèche n'existe plus, appartient au XII^e s.; la porte principale, le chœur et l'abside, à la première moitié du XIII^e; le porche, la plus grande partie de la façade, la nef, les croisillons, les chapelles de la nef et du chevet, datent des XV^e et XVI^e s. Un cloître environnait autrefois l'église. Sous le règne de Charlemagne, il renfermait une école célèbre, encore mentionnée en 1292, et qui a donné son nom au quai et à la place de l'École.

Divers événements remarquables se sont passés dans ce cloître.

Au XIV^e s., il fut témoin des fureurs populaires soulevées par le chef de la Jacquerie, Étienne Marcel, prévôt de Paris, qui habitait une maison située sur la place de l'École.

En entrant dans le cloître, à g., à peu près sur l'emplacement de la tour actuelle, Coligny, qui sortait de l'audience du roi, à 11 heures du soir, dans la nuit du 20 au 21 août 1572, pour se rendre à son hôtel, rue de Béthisy, fut blessé de deux balles, l'une au bras gauche, l'autre à la main droite, dont l'index fut coupé. Son assassin, Maurevel, s'était introduit dans la maison

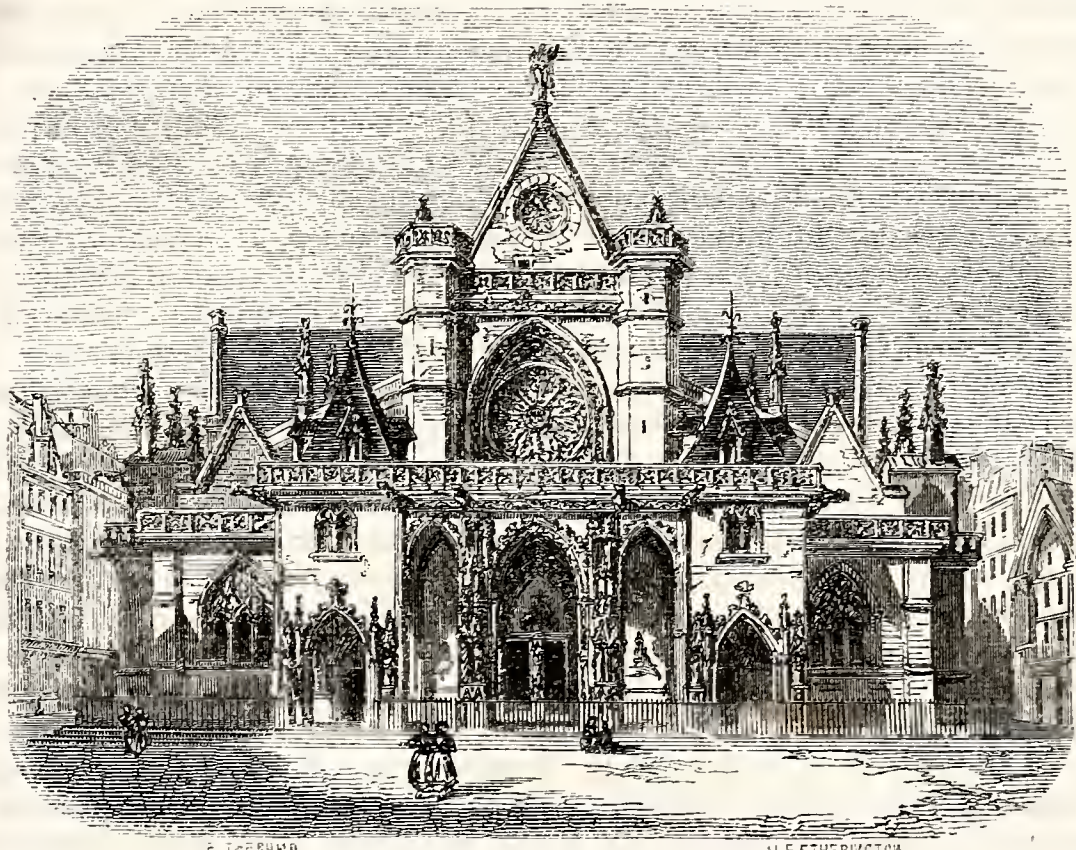
d'un chanoine, où il avait des intelligences, et dont l'entrée, située rue des Fossés, lui permit de se sauver.

Plus loin habita sans doute Calvin, quand il vint à quatorze ans suivre les cours du collège de la Marche. Suivant l'historien Papire Masson, son oncle Richard, qui exerçait la profession de serrurier, l'installa dans une chambrette donnant sur

l'église, dont les chants le réveillaient le matin.

Entre le Louvre et le portail, se trouvait la maison du doyen, où mourut subitement, la veille de Pâques 1599, Gabrielle d'Estrées, duchesse de Beaufort.

C'est à Saint-Germain l'Auxerrois que fut inhumé, en 1617, le maréchal d'Ancre. On sait que son corps



E. THERIAULT.

ALF. ETHERINGTON

Saint-Germain l'Auxerrois.

fut déterré le lendemain, traîné dans les rues, pendu, puis brûlé, et que son cœur fut grillé sur des charbons et mangé publiquement avec du vinaigre.

Au S. du cloître, dans la rue des Prêtres, se trouvent aujourd'hui les presses du *Journal des Débats*.

L'église Saint-Germain l'Auxerrois, illustre, aux yeux des fidèles,

par son antiquité même, était desservie par un chapitre, qui venait immédiatement dans la hiérarchie ecclésiastique après celui de Notre-Dame. Enfin, quand le Louvre fut la demeure des rois de France, Saint-Germain l'Auxerrois compta le fils aîné de l'Église au nombre de ses paroissiens.

Il y a deux dates mémorables

dans l'histoire de cette église : le 24 août 1572 et le 14 février 1831. Le 24 août 1572, la cloche de Saint-Germain l'Auxerrois donna le signal de la Saint-Barthélemy. Le 14 février 1831, tandis que le clergé de la paroisse célébrait un service pour l'anniversaire de la mort du duc de Berri, le peuple fit irruption dans l'église et la saccagea. Elle resta quelque temps fermée, puis servit de mairie au IV^e arrondissement, et ne fut rendue au culte qu'en 1838.

La façade se compose d'un porche auquel on arrive par plusieurs degrés et qui est percé de cinq arcades ogivales indiquant les cinq nefs. Les trois arcades du milieu sont de pareille hauteur ; les deux arcades septentrionale et méridionale sont moins élevées. Au-dessus du porche, règne une élégante balustrade qui se continue tout autour de l'édifice. Ce porche date de 1435 et fut construit par Jean Gausse. De chaque côté, deux fenêtres ogivales indiquent la ligne des chapelles. La façade se termine par un pignon aigu en retraite, percé d'une ogive encadrant une rose, et flanqué de deux élégantes tourelles.

La tourelle de g. renfermait autrefois la cloche qui appelait les chanoines à l'office et qui donna le signal de la Saint-Barthélemy. On prétend sans raison que cette cloche historique est aujourd'hui comprise dans le matériel du Théâtre-Français. Au sommet du pignon est une statue moderne de M. Marochetti, qui représente l'Ange du jugement dernier tenant d'une main la trompette et de l'autre montrant le ciel. Cet ensemble, un peu grêle, manque d'unité et de caractère plutôt que d'élégance.

Au XVII^e s., où l'on n'aimait guère le gothique, Colbert ayant projeté une rue qui, partant de la colonnade du Louvre, devait aboutir à la barrière du Trône, voulait démolir « la maussade église de Saint-Jacques de Boucherie et celle de Saint-Germain, sa rivale en laideur, » quoiqu'elles ne fussent pas dans l'axe de la nouvelle voie. Saint-Germain subit du moins une restauration qui la défigura grandement. Sous le gouvernement de Juillet, le projet de Colbert, de nouveau présenté, fut repoussé par M. Guizot et le roi Louis-Philippe. On fit alors repeindre les chapelles et restaurer les vitraux, mais nous n'hésitons pas à dire que cette seconde restauration a été presque aussi funeste à l'édifice que la première.

M. Mottez a peint, il y a quelques années, sous le porche, une série de tableaux à fresque, aux grands applaudissements de certains archéologues, et au grand déplaisir de plusieurs autres. Cette décoration à fond d'or, qui se relie tant bien que mal aux sculptures gothiques conservées ou remplacées, et qui ont été en partie peintes et dorées, contraste d'une façon fâcheuse avec les teintes sales et ternes du reste de la façade. Nous disons sales et ternes, parce qu'elles ne sont pas le résultat du temps ; lorsqu'on a restauré la façade de Saint-Germain l'Auxerrois, il y a quelques années, on a imaginé, pour éviter de la gratter tout entière, de peindre en gris les pierres nouvelles.

Trois portes donnent accès du porche dans l'église. Les deux latérales sont du XV^e s. Celle du milieu date de la première moitié du XIII^e s. On y a rétabli le pilier-trumeau

qu'elle avait perdu, vers la fin du règne de Louis XIV, et on y a adossé une statue toute neuve de la Vierge. Six statues sont rangées dans les embrasures du tympan, et représentent : à g., saint Vincent diacre et martyr, un roi et une reine ; à dr., saint Germain, sainte Geneviève et un ange. Ces statues sont dues au ciseau de M. Després. Le Jugement dernier est sculpté en bas-relief dans le tympan.

Le portail méridional du transept est remarquable par l'élégance de ses détails et la richesse de ses sculptures, qui ont jusqu'ici évité les restaurations.

« A l'extérieur, dit M. de Guilhermy, la nef et ses accessoires sont décorés, suivant le goût du xv^e s., d'une quantité de balustrades à jour, pignons, gargouilles, consoles historiées, corniches feuillagées et peuplées de petites bêtes, grandes fenêtres à meneaux avec tympan à compartiments multipliés. Des arcs-boutants contre-butent la maîtresse voûte. Les contre-forts se terminent par des clochetons auxquels se tiennent suspendus des animaux de toutes sortes, oiseaux fantastiques, griffons, singes, loups, chiens, etc. »

Le clocher, du xii^e s., occupe l'angle formé par le chœur et le transept du S. Il a perdu, pendant le xviii^e s., sa flèche de pierre et ses quatre clochetons. On a établi dernièrement, sur le faîtage de l'église, une belle crête d'arabesques travaillées à jour.

Le plan de l'église est cruciforme. Des bas côtés doubles, bordés de nombreuses chapelles, accompagnent la nef, le chœur et le rond-point de l'abside. La nef a quatre travées; le chœur en compte un

pareil nombre, et l'abside sept en pourtour.

La restauration de 1745, entreprise par l'architecte Bocarit, a laissé, à l'intérieur, des traces nombreuses. Elle a fait disparaître le jubé, dessiné par Pierre Lescot et sculpté par Jean Goujon, arrondi en plein cintre les ogives du chœur, transformé les vieux piliers en colonnes cannelées, exhaussé leurs chapiteaux et marié le style du xv^e s. au style pseudo-romain du xvii^e. En revanche nous avons, de la même époque, un admirable morceau de menuiserie, le banc d'œuvre, dessiné par le Brun et par Ch. Perrault, puis exécuté par François Mercier, et la splendide grille du chœur, par Deumier.

Les restaurations plus récentes, même celles qui ont eu pour but de rétablir dans l'église le style ogival, ont encore fait disparaître une foule de détails intéressants : peintures, sculptures, inscriptions, pierres tumulaires, etc. Les peintures des chapelles, les autels, les boiseries ont été entièrement renouvelés, sous la direction de M. Lassus.

Aux deux côtés du porche, au-dessus des portes latérales, on a ménagé deux salles. Celle de g., dite des Archives, a conservé son pavé ancien, ses lambris, son plafond de bois sculpté, et, jusqu'à ces derniers temps, des registres qui remontaient à 1568; c'est une des curiosités de l'église, bien rarement visitée, faute d'être signalée aux amateurs et aux étrangers.

La chapelle de Notre-Dame, la première à dr. en entrant, forme une petite église complète, séparée du collatéral par une boiserie sculptée à jour. Au retable se trouve un

arbre de Jessé en pierre (xiv^e s.), provenant d'une église de Champagne. Au-dessus de l'autel gothique enluminé, composé par M. Viollet-le-Duc, M. A. Duval a peint un tableau dans la manière de Fra Angelico. Il a également dessiné les vitraux de cette chapelle.

Une immense *Descente de croix*, de M. Guichard (de Lyon), décore le mur occidental du transept de dr. ; en face, une fresque représente une scène de la *Nativité*; près de la porte du S., est un bénitier en marbre, sculpté sur les dessins de Mme de Lamartine par M. Jouffroy, et qui obtint un succès mérité au salon de 1846.

On voit ensuite, toujours du même côté, une charmante petite porte ornée d'une *Vierge* du xiv^e s. Les fresques qui entourent, un peu plus loin, la porte de la sacristie sont dues au pinceau de M. Mottez. La peinture qui est au-dessus de la porte rappelle la restauration de l'église, rendue au culte en 1838. A g. de cette composition, la *Charité*, représentée par saint Martin et par une pauvre veuve, est récompensée dans le ciel par le Christ et par la Vierge, dont les figures sont empreintes d'une touchante mansuétude. Nous signalerons aussi, près de la sacristie et de la porte du S., le *tronc* des pauvres, en fonte. A dr. et à g. du coffret, deux anges, qui invitent à l'aumône, semblent détourner les yeux pour ne point voir l'obole des fidèles. Cette petite composition est pleine de goût et de sentiment religieux. Sur la face principale du tronc, une mauvaise peinture représente saint Martin.

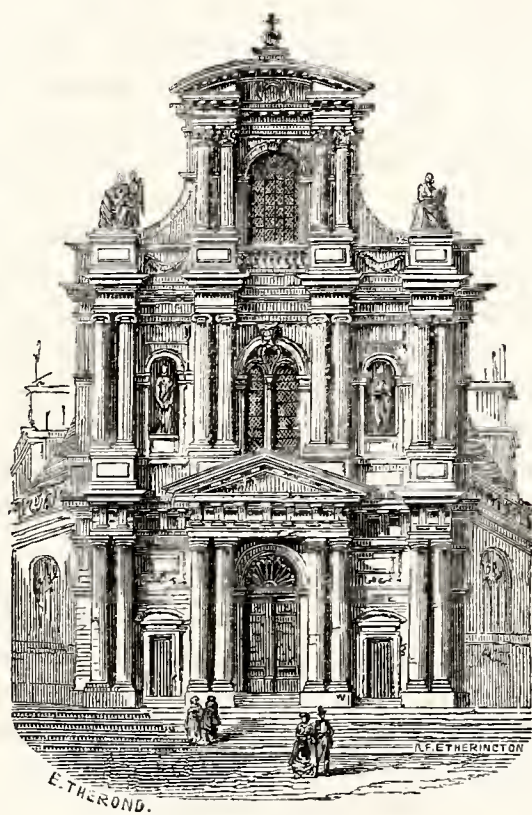
Les chapelles du chevet sont au

nombre de treize. M. Viollet-le-Duc est l'auteur des vitraux de plusieurs d'entre elles. C'est dans ces chapelles que se trouvent les seuls monuments funéraires possédés aujourd'hui par Saint-Germain l'Auxerrois, savoir : les effigies en marbre d'Étienne d'Aligre et de son fils, tous deux chanceliers de France pendant le xvii^e s. ; deux statues et plusieurs bustes en marbre, provenant des mausolées de la famille de Rostaing; l'épithèque d'une dame de Mortemart, duchesse de Lesdiguières; quelques marbres modernes. Parmi les morts inhumés à Saint-Germain l'Auxerrois et dont on n'y retrouve plus les tombes, nous citerons : le poète Malherbe; le savant André Dacier, les peintres Coypel, Houasse, Stella et Santerre; les sculpteurs Sarazin, Desjardins et Coysevox; l'architecte Louis Levau; le géographe Sanson; le comte de Caylus.

La chapelle située derrière le maître autel est décorée de peintures de M. Couderc et représentant *l'Église* et la *Synagogue*, à dr. et à g. du *Christ en croix*. Ces fresques sont malheureusement appliquées sur un fond blanc à ramages d'or, figurant une draperie de mauvais goût. — M. J. Gigoux a peint des épisodes de la vie de sainte Geneviève dans la deuxième chapelle après celle-ci, en redescendant vers le collatéral de g. — La chapelle de Notre-Dame de la Compassion, dans ce collatéral, possède un magnifique retable en bois, de la dernière époque du style ogival et provenant d'une église de Belgique. Les sculptures dont il est couvert représentent, entre autres sujets, la *Généalogie* et *l'Histoire de la Vierge*, la *Vie* et la *Mort du Christ*.

Les deux vitraux placés à l'entrée de l'église sont de M. Maréchal, de Metz. Il ne reste plus des magnifiques verrières du xv^e et du xvi^e s. que les deux roses du transept (le *Père éternel*, entouré d'anges, de martyrs et de confesseurs; la *Descente du Saint-Esprit*), les quatre fenêtres du croisillon septentrional (scènes de la *Passion*; *Miracles*

du Christ; *Saints et saintes*), et deux fenêtres du croisillon méridional (*Ascension de Jésus-Christ*; *Assomption de la Vierge*). Toutes ces verrières se distinguent par la vivacité du coloris et par mille détails pleins d'originalité. Les autres vitraux sont modernes: quelques panneaux ont été copiés sur ceux de la Sainte-Chapelle, par MM. Didron et Lassus.



Saint-Gervais.

Saint-Germain l'Auxerrois mesure 78 mètr. de longueur, et 39 mètr. de largeur dans la croisée.

Saint-Gervais et Saint-Protais.

(Derrière l'hôtel de ville.)

Suivant l'abbé Lebeuf, l'église actuelle de Saint-Gervais et Saint-Protais a été construite seulement à la fin du xv^e s. Le portail grec qui la précède fût bâti plus tard par Jac-

ques Desbrosses; Louis XIII en posa la première pierre, le 24 juillet 1616. Quoiqu'il s'adapte mal à un édifice de style gothique, ce portail, dont la valeur a été exagérée, est cependant une œuvre de mérite.

Il est divisé en trois ordres, de différents styles. Le premier se compose de huit colonnes doriques, dont quatre supportent un fronton trian-

gulaire. Au-dessus règne un ordre ionique, lequel est lui-même couronné par quatre colonnes corinthiennes. La hauteur totale de la façade est de 50 mètr. On prétend, à l'époque où fut élevée cette façade, qu'elle offrait un spécimen unique de l'emploi des trois ordres antiques dans une construction religieuse. Au second étage, deux statues oc-

cupent des niches cintrées: celle de dr. est un *Saint Protais*, du regrettable et infortuné A. Moine; l'autre, un *Saint Gervais*, d'A. Préault. On a ajouté, dans ces derniers temps, à la décoration de la façade, deux groupes de dimensions colossales, placés à la base et de chaque côté de l'ordre corinthien. Ces deux morceaux sont dus, celui de dr. à M. Jouffroy, et l'autre à

M. Dantan aîné. L'église est cruciforme, mais ses croisillons servent de chapelles et n'ont point de portails. Elle est éclairée par de nombreuses fenêtres à meneaux.

La tour, placée dans l'angle du croisillon septentrional et du chœur, appartient au style ogival par sa partie inférieure; à la fin du xvi^e et peut-être au xvii^e s., par ses deux autres étages en plein cintre.

A l'intérieur, l'édifice se compose d'une nef avec collatéraux simples, bordés de chapelles; il compte quatre travées à la nef, deux au chœur et cinq en pourtour, à l'abside.

Saint-Gervais a perdu la meilleure partie des beaux vitraux exécutés par Jean Cousin et Robert Pinagrier. Celui qui est le mieux conservé, c'est le *Jugement de Salomon*, du premier de ces artistes, dans la seconde chapelle à dr. du chœur. Perfection de dessin, beauté d'exécution, vivacité de coloris, tout contribue à rendre ce vitrail vraiment admirable.

Les six chandeliers et la croix de bronze doré du maître autel sont des chefs-d'œuvre du xviii^e s., qui ont appartenu à l'église abbatiale de Sainte-Geneviève. Les stalles du chœur datent du xvi^e s.; elles sont ornées de très-belles sculptures. Chaque bras de la croix est coupé, dans sa hauteur, par une voûte qui forme tribune.

A l'entrée de la collatérale de g., au-dessus de la porte, on voit un beau tableau qui pourrait bien être de Valentin. La première chapelle de ce côté est décorée d'une réduction en bois du portail de Desbrosses. La chapelle de Saint-Laurent et celle de Sainte-Anne, qui suivent,

renferment deux petites constructions en bois, dans le style de la Renaissance. On voit de plus, dans la chapelle de Saint-Laurent, un bas-relief en pierre, du xiii^e s., représentant *Jésus-Christ recevant l'âme de Marie* au moment de sa mort.

On a dit longtemps que Saint-Gervais possédait un Pérugin et un Albert Dürer. On désignait ainsi, pour le premier, un tableau placé au-dessus de la chaire (le *Père éternel entouré d'anges*), et qui n'est d'aucun maître connu ou inconnu; pour le second tableau, une *Passion*, en plusieurs sujets, peinte sur des volets de bois par quelque maître allemand du xv^e s. Cette dernière peinture orne la chapelle de Saint-Denis, dans le bas côté de g. Dans cette même chapelle se trouve l'entrée d'un édicule connu sous le nom de *chapelle de Scarron*, et qui fut, selon la tradition, bâti par la veuve du poète en dehors de l'église, à l'endroit où avait été inhumé « le malade de la reine. » C'est une petite pièce carrée, garnie de panneaux peints dans le genre de l'époque. Les saints y sont représentés avec des perruques et déguisés en céladons, ce qui ne convient ni au lieu ni au sujet. Plusieurs personnes veulent y voir des portraits historiques; il faut avouer, dans ce cas, que les originaux ne sont pas flattés.

Tout près de la sacristie, dont la grille en fer est du xvii^e s., on lit, sur une pierre scellée dans la muraille, l'inscription suivante, se rapportant à l'édifice qui a précédé l'église actuelle :

« Bonnes gens plaise vous sauoir que ceste presente esglise de Mes-

seigneurs Saint Geruais et St Prothais fut dédiée le Dimanche deuant la feste de Saint Simon et Saint Jude, l'an mil quatre cens et vint par la main du Reuerend Pere en Dieu maistre Gombaut, eueque d'Agreance, et sera à tousjours la feste de la sainte dedicace le dimâche deuant la dicte feste de Saint Simon et Saint Jude. Si vous plais y venir, gangnier les grans pardons et priez pour les biens-faicteurs de cette esglise et aussi pour les trespassez. Pater noster aue Maria. »

A côté de cette inscription, une plaque de marbre noir porte l'épithaphe de Mgr Nicolas de Bouillé, comte de Lyon, évêque d'Autun, inhumé dans le chœur de Saint-Gervais, le 25 février 1767.

A g. du chœur, près de l'abside, on remarque un *Christ en croix* de M. A. Préault, dont le modèle en plâtre excita l'enthousiasme des uns et l'indignation des autres au salon de 1848.

La chapelle de la Vierge, à l'abside, avec ses nervures et son ornementation élégante, avec ses clefs de voûtes pendantes, offre un beau spécimen de gothique flamboyant; malheureusement, on l'a couverte de peintures et d'or, il y a une dizaine d'années, et, malgré les prétentions des auteurs de cette restauration, on n'a pas réussi à y faire revivre le style de l'architecture. Les peintures de cette chapelle sont de M. Delorme. A dr. et à g. de l'autel deux ouvertures en quart de cercle laissent apercevoir des fenêtres garnies de vitraux. La chapelle est fermée par une grille affreusement peinte.

Le mausolée du chancelier Michel le Tellier occupe une chapelle à dr.

de celle de la Vierge. La statue du chancelier, en marbre blanc, est à demi couchée sur un cénotaphe de marbre noir, accompagné de figures allégoriques. Mazeline et Martrelle sont les auteurs de ce monument, qui fut conservé au musée des Petits-Augustins pendant la Révolution. Près de ce mausolée est une colossale *Descente de croix*, en plâtre, par M. Gois. L'archevêque de Reims le Tellier, fils du chancelier et fondateur de la bibliothèque Sainte-Genève; les chanceliers Boucherat et Charles Voysin; Philippe de Champagne; Ducange et Crébillon, ont été aussi inhumés dans les caveaux de Saint-Gervais; mais il ne reste plus trace de leurs monuments.

Nous signalerons enfin, dans la deuxième chapelle, en revenant de la chapelle de la Vierge par le collatéral de dr., des peintures de M. Guichard; dans la troisième, une toile de M. Heim; dans la dernière, c'est-à-dire la première à dr. en entrant dans l'église, les décorations de M. Caminade.

Saint-Jacques du Haut-Pas.

(Rue Saint-Jacques.)

Cette église, qui n'a rien de remarquable, fut commencée en 1630 et terminée en 1684. Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII, en posa la première pierre. Mais l'édifice ne put être achevé que grâce aux libéralités de la duchesse de Longueville et au zèle des ouvriers de la paroisse, qui sacrifièrent un jour par semaine, tandis que les carriers fournissaient gratuitement la pierre.

L'église tout entière est construite dans le style dorique. Le portail, bâti sur les dessins de Daniel Git-

tard, est flanqué à g. d'une tour carrée.

L'intérieur se compose d'une nef et de deux bas côtés. Le bas côté de g. n'a point de chapelles avant l'abside; celui de dr. en renferme deux grandes qui précèdent la sacristie. Dans le transept de dr., on remarque un tableau de Degeorge, l'*Ensevelissement du Christ*; dans le transept de g., la statue de *Saint Jacques*, par Foyatier; et dans la chapelle de Saint-Pierre, la deuxième à g. dans le pourtour, quatre tableaux attribués à Lesueur: la *Foi*, l'*Espérance*, la *Charité* et la *Religion*.

L'église possède encore quatre tableaux de l'école de Valentin, représentant: *Saint Jérôme*, *Saint Ambroise*, *Saint Augustin* et *Saint Grégoire*;

un *Saint Pierre*, de Restout, et un *Christ aux enfers*, de Gérard.

L'abbé Cochin, fondateur de l'hôpital de ce nom, et l'astronome Cassini sont inhumés dans cette église.

Saint-Jacques et Saint-Christophe.

(Place de la Mairie, à la Villette.)

L'église Saint-Jacques et Saint-Christophe, située à l'extrémité du

grand bassin de la Villette, près des entrepôts de grains et de farines, a été bâtie en 1844 par M. Lequeux, dans un style mixte. Les statues des deux patrons ornent le portail de chaque côté de la porte principale.

L'intérieur, composé d'une nef, de deux bas côtés sans chapelles, d'un chœur et de deux chapelles absidales, a été orné de peintures à fresque par M. Brémond. Les deux tableaux du sanctuaire représentent: le *Martyre de saint Jacques* et celui de *saint Christophe*.

Dans le bas côté de dr., on voit: la *Guérison de l'aveugle-né*; la *Résurrection de Lazare*; *Saint Paul prêchant devant l'aréopage*; dans le bas côté de g., l'*Apparition de Jésus - Christ*



Saint-Jacques du Haut-Pas.

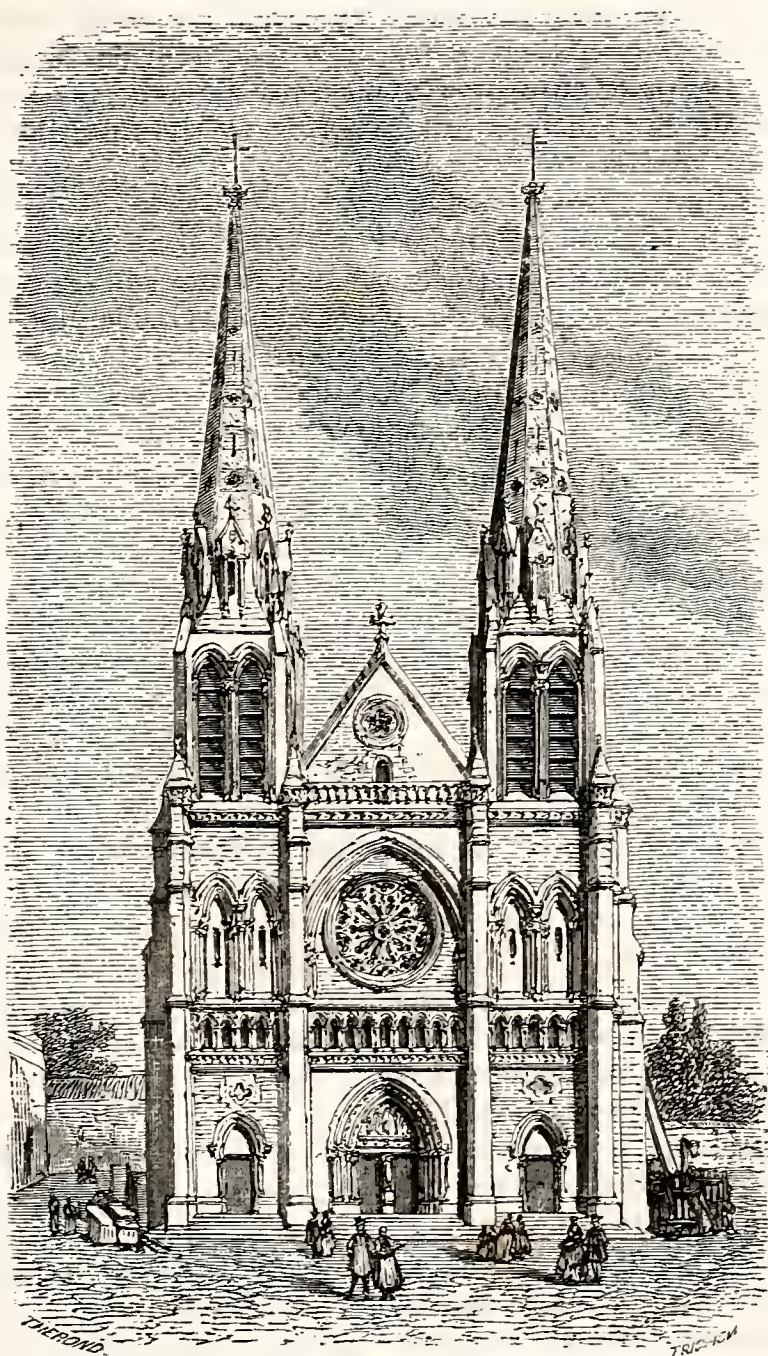
aux disciples d'Emmaüs; le *Sermon sur la montagne*; le *bon Samaritain*.

Saint-Jean-Baptiste.

(Rue de Paris, à Belleville.)

L'église Saint-Jean-Baptiste, bâtie de 1854 à 1856, fait le plus grand honneur à M. Lassus, qui venait de la terminer lorsqu'il est mort. Bien que l'architecte se soit per-

mis un certain degré d'originalité, | un remarquable caractère de gra-
 l'église a été conçue dans le style | vité et d'élégance. Les croix pla-
 du XIII^e s. Elle se distingue par | cées au sommet des deux flèches



Saint-Jean-Baptiste.

en pierre qui couronnent les deux | d'œuvre; sa largeur, de 24 mètr.;
 tours de la façade, sont à 58 mètr. | sa hauteur à l'intérieur, de 19 mètr.
 au-dessus du sol. La longueur de | Une statue, adossée au trumeau
 l'édifice est de 67 mètr. 50 cent. hors | de la porte principale du grand

portail, représente le *Bon Pasteur*. Le tympan est divisé en trois parties : dans les deux premières sont sculptés des sujets tirés de la *vie de saint Jean-Baptiste* ; dans la troisième, le *Christ bénissant, entre deux anges*. Les deux autres portes sont ornées de bas-reliefs symboliques.

Le portail du transept de g. est également décoré de sculptures. Au sommet du trumeau, une niche renferme une petite statuette de la *Vierge*. Dans le tympan, on voit, au centre d'une enceinte fortifiée, le plan de l'église, et les figures de saint Jean-Baptiste, d'un évêque et de la Foi.

Au portail du transept de dr., la *Vierge et le Christ mort* occupent la niche du trumeau. La bordure du tympan, figurant encore une enceinte crénelée, encadre la *Résurrection des morts*.

L'église, entourée d'une grille sur deux de ses côtés, sera sans doute prochainement dégagée de toutes parts.

Dans l'intérieur, on compte 4 travées pour la nef et 3 pour le chœur et le sanctuaire. Les bas côtés se prolongent autour du chœur. Les chapelles latérales sont malheureusement très-étroites. Des faisceaux de colonnes forment les piliers ; quelques-unes de ces colonnes, commençant à mi-hauteur des autres, ne sont soutenues que par des têtes d'anges et de saints.

Au-dessus des ogives qui séparent la nef des collatérales, s'ouvrent des quatre-feuilles, puis des fenêtres ogivales géminées, et enfin un cinq-feuilles. La voûte est construite en petites pierres carrées.

Saint-Jean-Baptiste a sept cha-

pelles absidales. Celle de la Vierge, qui occupe deux travées, derrière le maître autel, est décorée de beaux vitraux. Parmi les autres, quatre chapelles de forme pentagonale se font remarquer par la délicatesse de leurs colonnettes. La tribune de l'orgue mérite aussi d'être signalée.

Saint-Jean-Saint-François.

(Rue Charlot.)

Saint-Jean-Saint-François est une ancienne chapelle de Capucins, bâtie en 1623, sous le vocable de saint François d'Assise. Elle est décorée avec un certain luxe et renferme plusieurs tableaux, parmi lesquels nous citerons un *Baptême du Christ*, de Paulin Guérin, et un *Saint Louis visitant les soldats malades de la peste*, de M. Ary Scheffer.

Nous signalerons aussi deux belles statues en marbre : un *Saint François d'Assise*, par Germain Pilon, et un *Saint Denis*, que Jacques Sarazin avait sculpté pour l'abbaye de Montmartre, à la demande d'Anne d'Autriche.

Saint-Jean-Saint-François fournit les ornements qui servirent à célébrer la messe au Temple, devant Louis XVI, la veille de sa mort.

Le Jésus.

(Rue de Sèvres, 33.)

C'est une charmante petite église ogivale, dans le style du *xiv^e s.*, bâtie il y a quelques années par les Pères Jésuites, dans la cour de leur couvent. Elle se compose d'une nef et de bas côtés qu'on a eu la déplorable idée de couper par des murs de refend pour y établir des chapelles. Au-dessus des ogives des nefs, règne une fausse galerie à double arcade avec rosaces ; les

fenêtres supérieures sont à ogive géminée.

Saint-Joseph des Carmes.

(Rue de Vaugirard, n° 78.)

Cette église, qui faisait autrefois partie du couvent des Carmes déchaussés, a été bâtie dans la première moitié du xvii^e s. Elle est surmontée d'un petit dôme, le premier qui ait été construit à Paris; une tour carrée s'élève à l'extrémité de la nef. Le portail est décoré de pilastres corinthiens et d'un bas-relief représentant *la Vierge et l'enfant Jésus*. On remarque, à l'intérieur : les fresques de la coupole (*Élie enlevé au ciel*) par Bartholet Flamaël, peintre liégeois; le bas-relief en marbre du maître autel, représentant la *Cène*; les épitaphes des cardinaux de Bausset et de la Luzerne; et le monument funéraire qui renferme le cœur de Mgr Affre.

Les bâtiments de l'ancien couvent des Carmes sont occupés aujourd'hui par une communauté de Dominicains qui desservent l'église, et par l'*École normale ecclésiastique des Carmes* (V. ci-dessous, chap. XIV). Dans le jardin de cette école, se trouve une petite *chapelle* où furent égorgés un grand nombre de prêtres et plusieurs évêques pendant les journées des 2 et 3 septembre 1792.

Saint-Julien le Pauvre.

(Rue du même nom, derrière l'Hôtel-Dieu.)

Cette église, l'une des plus anciennes de Paris, servant actuellement de chapelle aux malades et au personnel de l'Hôtel-Dieu, nous renvoyons pour sa description au chapitre XI : *Établissements d'utilité publique et de bienfaisance*.

Saint-Lambert.

(Place de l'Église, à Vaugirard.)

L'église Saint-Lambert, construite de 1848 à 1853, par M. Naissant, architecte, dans le style roman, est précédée d'un porche que surmonte une tour flanquée à sa base de tourillons simulant des ouvrages militaires. A l'intérieur, on remarque surtout le maître autel, en marbre blanc, sculpté par M. Geoffroy. Une crypte s'étend sous l'édifice.

Saint-Laurent.

(Place de la Fidélité et rue du Faubourg-Saint-Martin.)

L'église Saint-Laurent fut bâtie, en 1429, pour un monastère du même nom aujourd'hui détruit. Elle a été agrandie en 1548 et 1595. La façade principale date de 1622. Elle se compose d'un ordre dorique surmonté de quatre colonnes ioniques engagées, ornées de cannelures et de draperies, et supportant un fronton trilobé que couronne la croix. Cette façade doit être prochainement reconstruite, à quelques mètres plus en avant, sur le boulevard de Strasbourg. Au N., le portail du transept, aujourd'hui condamné, est aussi construit dans le style grec. Dans le tympan de la porte, deux anges tiennent un cartouche portant le monogramme de saint Laurent; les sculptures du fronton représentent *Dieu le Père dans sa gloire*. Dans l'angle du chœur et du transept, s'élève une tour carrée, à fenêtres ogivales, surmontée d'un lanternon. La chapelle de la Vierge forme, à l'abside, un petit édicule rond, percé de baies en plein cintre. Une corniche historiée couronne les murs extérieurs.

A l'intérieur, l'église appartient au style ogival, mais elle a subi de nombreuses retouches. La nef est flanquée de bas côtés doubles jusqu'au transept; une seule galerie fait le tour du chœur. Les baies inférieures de l'abside ont été fermées au xvii^e s. par l'architecte Lepautre, et décorées de statues, de pilastres, de frontons et de moulures d'ordre corinthien. Un tableau de Greuze, le *Martyre de saint Laurent*, décore le transept de dr.; en face, dans le transept de g., une peinture de M. Trézel montre *Saint Laurent au milieu des pauvres*, qu'il présente à ses persécuteurs comme le véritable trésor de l'Église. Le chœur a été décoré par Blondel. Les vitraux, peints par M. Galimard, occupent neuf fenêtres. Celle du centre représente le *Christ*, debout, sous un dais supporté par des colonnettes. Dans les verrières de dr., on voit successivement : quatre apôtres, *saint Pierre, saint Paul, saint Jude* et *saint Jacques*, réunis dans une basilique chrétienne; *Sainte Philomène*; le *Martyre de saint Laurent et son Triomphe*; dans les verrières de g., *Saint Domnole*, abbé de l'ancienne basilique de Saint-Laurent, puis évêque du Mans; le *Supplice de sainte Apollonie* et la *Sainte triomphante*. On reproche à ces vitraux une certaine crudité de tons et quelques incorrections de dessin.

La chapelle de la Vierge, décorée de colonnes ioniques et de peintures du xviii^e s. sans aucune valeur artistique, est dédiée à Notre-Dame des Malades; de nombreux ex-voto en garnissent les murailles. Une chapelle des catéchismes a été construite, il y a quelques années, à

dr. de l'abside. Le buffet d'orgues et la chaire de Saint-Laurent méritent d'être signalés pour leurs sculptures du xvii^e et du xviii^e s.

Saint-Leu-Saint-Gilles.

(Rue Saint-Denis et boulevard de Sébastopol, rive dr.)

Saint-Leu-Saint-Gilles, qui dépendait avant la Révolution de l'ancienne abbaye de Saint-Magloire, date du commencement du xiv^e s. La façade fut presque entièrement retaillée vers 1727. A la même époque, la charpente du clocher fut transportée par un habile ouvrier du temps, Guillaume Guérin, de la tour qui la supportait et qui menaçait ruine, sur une autre tour nouvellement bâtie au S. La petite flèche de la tour du N. est toute moderne. A l'intérieur, la nef, de style ogival, est flanquée de bas côtés construits au xvi^e s. Le chœur et l'abside ont été rebâties au xvii^e s. L'architecte de Wailly, qui répara le maître autel en 1780, l'a tellement élevé, que le prêtre officiant paraît dire la messe au premier étage. Cette disposition a permis de construire sous l'autel une chapelle basse dédiée au Christ sur le Calvaire. On y voit, en effet, sous l'autel, une statue du *Christ couché*, en pierre, qui remonte au xv^e ou xvi^e s., et qui provient de l'ancienne église du Saint-Sépulcre. Enfin, dans ces dernières années, le chœur a été l'objet d'une restauration complète. Les verrières ont été renouvelées; les huit piliers du pourtour ont été ornés de statues placées dans des niches en saillie, et une belle grille en fer forgé a été établie du côté de la nef.

Toutes les chapelles du collatéral de dr. viennent d'être reconstrui-

tes. Dans la première, on remarque un tableau légendaire peint en 1772, et rappelant le « signalé miracle arrivé à Paris, rue aux Ours, paroisse de Saint-Leu-Saint-Gilles, le 3 juillet de l'an 1415, en mémoire duquel les bourgeois de ladite rue, tous les ans, à pareil jour, brûlent l'effigie du malfaiteur qui malheureusement frappa l'image de la Vierge, de laquelle sortit du sang, et fut puni par arrêt de la cour du parlement, comme il est représenté ci-dessous. »

La chapelle de la Vierge, du même côté, beaucoup plus grande que toutes les autres, forme un quadrilatère s'ouvrant sur l'église par trois arcades et éclairé sur la rue par d'élégantes verrières. L'intérieur en est orné d'une menuiserie ouvragée, et la voûte supportée par des arceaux découpés à jour. Ces arceaux, que l'on croirait en pierre, sont en ciment de Grenoble. Des stuettes placées le long des rinceaux, comme ornements, ont été coulées en même matière. Six tableaux modernes décorent cette chapelle.

Au-dessus de la chapelle de la Vierge se trouve celle des catéchismes, où l'on arrive par la porte du presbytère, ouverte sur la rue Saint-Denis.

Sur le côté latéral g., on refait le mur en bordure de la rue du Cygne prolongée. Cette reconstruction permettra d'établir, de ce côté comme de l'autre, une chapelle dans chaque travée.

La chapelle du Sacré-Cœur, à g. près du chœur, est décorée d'un tableau de M. Cibot, une *Vision de la B. Marie Alacoque*, religieuse de la Visitation. On y voit aussi

des fragments de deux peintures à fresque : *Adam et Ève chassés du paradis terrestre*, et la *Communion sacrilège*.

Dans les tympanes des arcades de l'abside, M. Tardy a peint : *la Foi, l'Espérance et la Charité*, et deux *Scènes de l'Apocalypse*.

Saint-Leu possède un portrait de *Saint François de Sales*, peint après sa mort, par Philippe de Champagne; deux tableaux de Delaval, *la Femme adultère*, et *Saint Charles Borromée*, dans le collatéral de g.; et plusieurs toiles de Picot, de Vaines, de Degeorges, de Montvoisin. On y remarque enfin un curieux bas-relief en marbre, du xv^e s., représentant la *Cène* et la *Flagellation*; et une *Sainte Geneviève* en marbre, du xvii^e s.

Saint-Louis d'Antin.

(Rue Caumartin.)

Saint-Louis d'Antin est une église moderne sans importance, construite, en 1783, pour un couvent de Capucins, sur les dessins de Brongniart.

Elle n'a qu'une nef et un bas côté. Sur les piliers de la nef, M. S. Cornu a peint des fresques représentant des saints et des saintes. Les peintures du chœur sont de M. Signol. La fresque du cul-de-four, au-dessus du maître autel, représente : *Jésus sauveur* entre deux anges; à sa dr., saint Louis portant l'oriflamme; à sa g., saint François.

A côté de la chapelle du Christ, la première à g. en entrant, on voit une urne de marbre gris sur une colonne de marbre noir, avec une inscription indiquant qu'à cette place repose le corps du comte de

Choiseul-Gouffier, ministre d'État, décédé le 20 juin 1817.

L'unique bas côté de l'église se prolonge au delà du chœur, pour former une chapelle des catéchismes.

Les bâtiments du couvent sont maintenant occupés par le lycée Bonaparte.

Saint-Louis des Invalides.

(Aux Invalides.)

Cette église sert de paroisse aux nombreux habitants du territoire compris dans l'enceinte de l'hôtel, dont elle forme une des principales dépendances.

Les étrangers visitant naturellement l'église en même temps que l'hôtel des Invalides et que le tombeau de l'Empereur, qui se trouve sous le Dôme, nous renvoyons pour sa description au chap. XIX, ayant pour titre : *Établissements militaires.*

Saint-Louis en l'Île.

(Rue du même nom, dans l'île Saint-Louis.)

Commencée en 1664 par L. Leveau, continuée par G. Leduc, et terminée en 1726 par Jacques Danet, l'église de Saint-Louis en l'Île n'a de remarquable, à l'extérieur, qu'un clocher à jour en pierres de taille, de 30 mètr. de hauteur, d'un effet plus bizarre qu'agréable, et

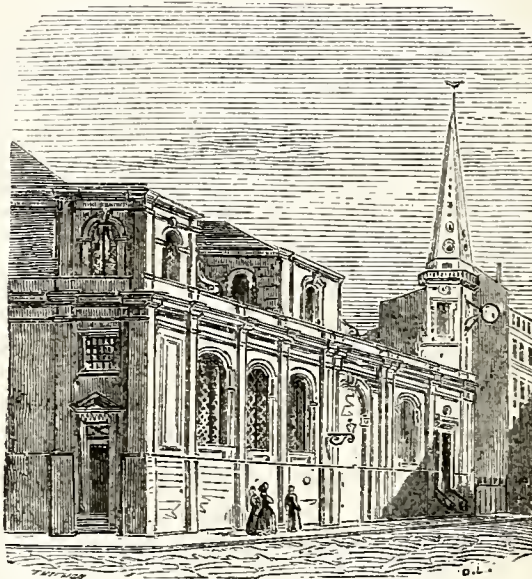
qui fut ajouté à l'édifice en 1765. L'intérieur, orné de pilastres corinthiens supportant d'élégantes arcades, est d'une ordonnance pittoresque. Les sculptures d'ornement ont été exécutées sous la direction de J. B. de Champagne, neveu de Philippe de Champagne. La disposition des croisées et leur ornementation fleurie sont surtout d'un aspect fort séduisant, sinon très-religieux. La longueur de l'église est de 57 mètr. et la largeur de

28 mètr. Seize piliers quadrangulaires, flanqués sur chaque face d'un pilastre à chapiteau corinthien, soutiennent la grande voûte, dont l'élévation est de 20 mètr.

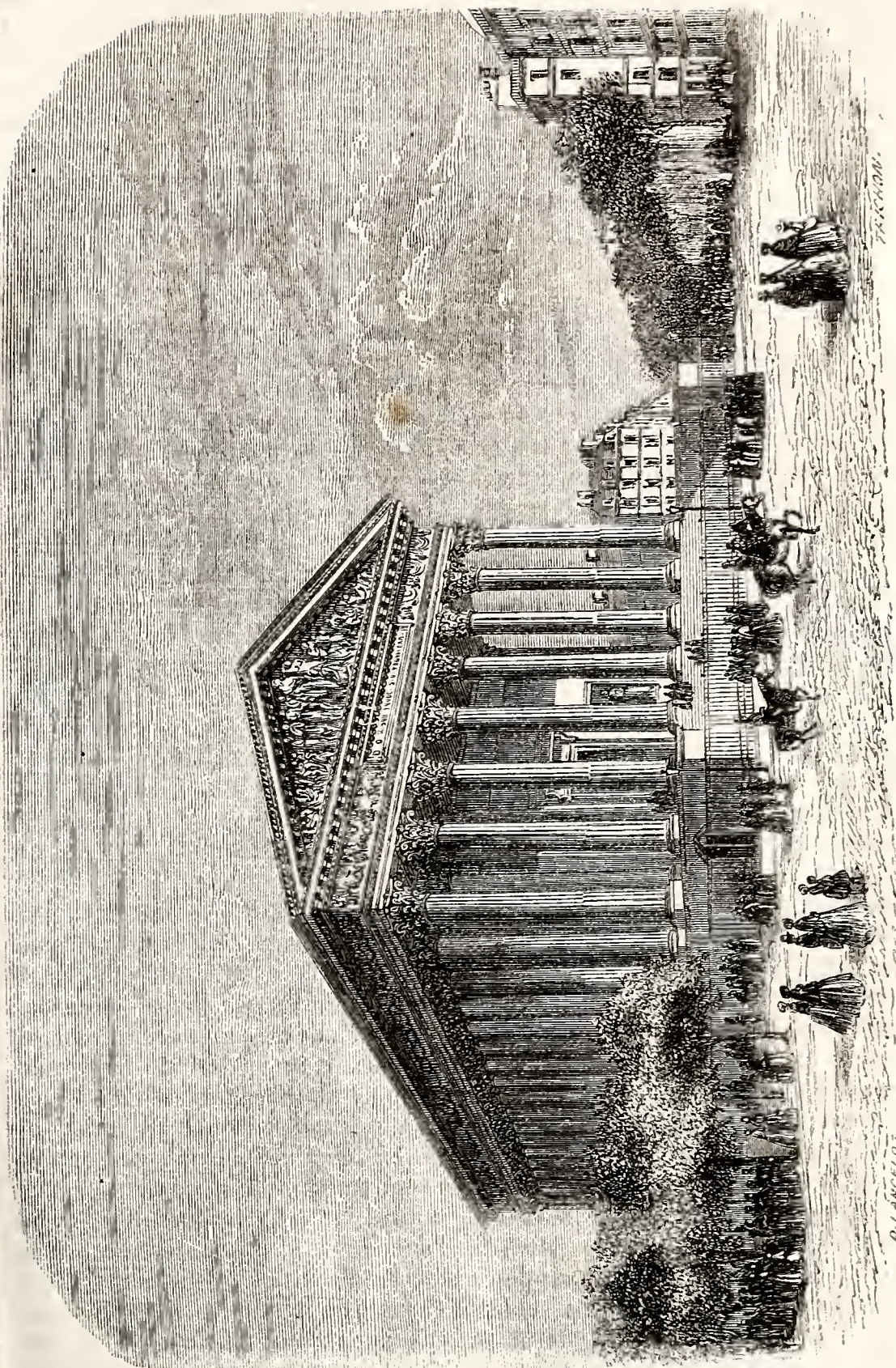
Les principales peintures sont : un *Saint Louis*, de Vauthier, sur le retable du maître autel; dans la

première chapelle à dr., une *Vierge*, de Mignard; dans la chapelle de la communion, *les Disciples d'Emmaüs*, d'Antoine Coypel; une *Ascension*, par Perron; une *Adoration des Mages*, par Perrin; et dans les autres chapelles, *Saint Louis recevant le viatique*, par Simon Vouët, une *Assomption*, par Lemoine, un *Saint François de Sales*, par D. Hallé.

Nous devons signaler, parmi les statues, une *Sainte Geneviève*, la *Vierge*, *Saint Jean-Baptiste*, un



Saint-Louis en l'Île.



La Madeleine.

FRANCOIS.

D. LANGELOT.

beau *Christ* en marbre; et deux statues de Bra, *Saint Pierre* et *Saint Paul*.

M. Norblin a peint les chapelles situées derrière le maître autel. Le buffet d'orgues a été réparé par Cliquot.

Quinault a été inhumé dans l'église Saint-Louis.

La Madeleine.

(Place et boulevard du même nom.)

Ce n'est pas la faute de l'architecte, ou plutôt des architectes, car la Madeleine en a eu plusieurs, si personne ne peut reconnaître une église dans cette contrefaçon colossale d'un temple païen, à laquelle il a été impossible d'ajouter un clocher, et qu'on n'a pas osé percer de fenêtres. Comme presque toutes les constructions modernes, ce monument a, en effet, changé plusieurs fois de destination.

Commencée sous Louis XV, qui en posa la première pierre le 3 avril 1764, la Madeleine devait d'abord être une église. Le premier architecte, qui fut Coutaut d'Ivry, avait adopté un plan analogue à celui de Sainte-Geneviève. A sa mort, tout fut bouleversé par Couture, son successeur. Les colonnes s'élevaient aux deux tiers de leur hauteur quand la Révolution vint suspendre les travaux. Ils furent repris, mais pour un but tout différent, en vertu d'un décret impérial rendu à Posen, le 2 décembre 1806.

Napoléon ordonna, par ce décret, de transformer l'église de la Madeleine en un temple grec, dont le fronton porterait cette inscription : « L'empereur Napoléon aux soldats de la grande armée. » L'art. 5 du décret est ainsi conçu : « Tous les

ans, aux anniversaires des batailles d'Austerlitz et d'Iéna, le monument sera illuminé, et il y sera donné un concert précédé d'un discours sur les vertus nécessaires au soldat, et d'un éloge de ceux qui périrent sur le champ de bataille dans ces journées mémorables.... Dans les discours et odes, il est expressément défendu de faire mention de l'Empereur. »

L'architecte Pierre Vignon fut chargé de construire ce temple de la Victoire, en utilisant ce qui existait déjà; mais 1814 en suspendit de nouveau la construction. Une ordonnance royale du 14 février 1816 rendit au temple de la Victoire sa destination primitive; Vignon ne changea cependant rien à son plan. Lorsqu'il mourut, en 1828, il eut pour successeur M. Huvé, qui, après une longue interruption, put enfin terminer le monument, grâce à une loi rendue sous Louis-Philippe, le 23 mars 1832.

La Madeleine a 103 mètr. de longueur hors d'œuvre et 79 mètr. 30 cent. dans œuvre; sa largeur est de 43 mètr. à l'extérieur et de 21 mètr. 40 cent. à l'intérieur; et sa hauteur, mesurée sous les coupes, de 30 mètr. 30 cent. Elle a la forme d'un carré long, entouré, sur toutes les faces, d'un rang de colonnes corinthiennes supportant une frise. Un large peron, de 28 marches et d'un aspect monumental, conduit au péristyle, où la colonnade forme un double rang. On compte 14 colonnes sur le devant, 15 à l'E. et autant à l'O. de l'église, et 8 sur le derrière, à la façade du N. Ces colonnes mesurent 15 mètr. de hauteur. Celles du péristyle supportent un fronton sculpté par Lemaire, d'un développement

de 38 mètr. 35 cent. de longueur, sur 7 mètr. 15 cent. de hauteur à l'angle. On lit au-dessous de ce fronton l'inscription suivante :

D. O. M. SVB INVOC. S. M. MAGDALENÆ.

« A Dieu très-bon, très-grand, sous l'invocation de sainte Marie-Madeleine. »

Le fronton, trop admiré lorsqu'il

fut découvert, représente le *Jugement dernier*. La composition en est simple et claire, et c'est là son principal mérite. Le Christ est au milieu, ayant à sa dr. l'ange du salut et les bienheureux ; à sa g., l'ange de la justice et les réprouvés. Sainte Madeleine, agenouillée devant lui, implore sa miséricorde pour les pécheurs. Les figures sont



Intérieur de la Madeleine.

colossales; comme elles devaient l'être, pour être vues à cette distance. On pourrait souhaiter que la frise qui entoure l'édifice eût plus de distinction et de style; quant aux colonnes, elles sont d'une belle proportion. Sous les galeries, on a pratiqué dans le mur une niche carrée dans l'intervalle d'une colonne à l'autre, et dans ces niches on a dis-

posé une suite de statues ¹. Sous le péristyle s'ouvrent des portes en bronze, où M. de Triquetti a modelé,

1. Nous donnerons seulement l'énumération de ces statues, au nombre de 34.

Sous le péristyle sont deux statues de M. Nanteuil : à dr., saint Philippe ; à g., saint Louis.

Le portique qui fait face à la rue Tronchet est décoré de 4 statues : saint

avec une énergie qui ne manque ni de grandeur ni de verve, plusieurs sujets tirés de l'Ancien Testament et relatifs aux Commandements de Dieu.

L'intérieur de l'église de la Madeleine présente un luxe extraordinaire d'or et d'enluminures. Il n'y a qu'une seule nef, divisée dans sa longueur par trois travées, dont les voûtes figurent autant de calottes sphériques, ornées de caissons peints et dorés. Des colonnes accouplées formant avant-corps indiquent la division des travées; un petit ordre ionique adossé contre les murs latéraux essaye de motiver l'emplacement des autels des chapelles. A proprement parler, le chœur n'existe pas : le maître autel est placé dans une travée exactement semblable à toutes les autres. N'oublions pas les deux chapelles qu'on a pratiquées de chaque côté du buffet d'orgues, et qui sont tellement obscures qu'à peine peut-on saisir les lignes principales des deux groupes en marbre qui les décorent. Celui de g., par M. Rude, représente le *Baptême de Jésus-Christ*; celui de dr., par Pradier, le *Mariage de la Vierge*.

La décoration de l'ensemble, mal-

Matthieu, par M. Desprez; saint Marc, par M. Lemaire; saint Jean et saint Luc, par M. Ramey fils.

La colonnade du côté du boulevard de la Madeleine et du marché aux Fleurs contient 14 statues : saint Gabriel, par M. Duret; saint Bernard, par M. Husson; sainte Thérèse, par M. Feuchère; saint Hilaire, par M. Huguenin; sainte Cécile, par M. Dumont; saint Irénée, par M. Gourdel; sainte Adélaïde, par M. Bosio neveu; saint François de Sales, par M. Molchn t; sainte Hélène, par M. Mercier; saint Martin de Tours, par M. Grenevich; sainte Agathe, par M. Dantan jeune; saint Grégoire de Tours, par Terrasse; sainte Agnès,

gré les critiques qu'elle soulève, n'en produit pas moins une sorte d'éblouissement, grâce à l'éclat des caissons de la voûte, aux figures colossales sculptées sur les pendentifs, au miroitement des dorures et à la richesse des marbres. On s'aperçoit, au premier coup d'œil, que tous les efforts pour arriver à l'unité n'auraient pu aboutir à un résultat sérieux : et l'on excuse le style quasi Renaissance du buffet d'orgues et de la chaire au milieu de ces motifs, tantôt grecs, tantôt romains, qui diminuent et rétrécissent à l'excès la grandeur de l'édifice, à ce point que la nef paraît de moitié plus petite que le périmètre enfermé dans la colonnade extérieure.

M. Marochetti a sculpté, pour le maître autel, une *Assomption* en marbre blanc, à laquelle on a, bien à tort suivant nous, reproché une coquetterie de style parfaitement convenable dans cette église. La composition de M. Ziegler, qui occupe une demi-coupole derrière l'autel, est singulièrement compliquée. Au centre, Madeleine, placée aux pieds du Christ qui lui a accordé son pardon, est entourée des apôtres et des évan-

par M. Duseigneur; saint Raphaël, par M. Dantan aîné.

Les 14 statues de la galerie opposée sont : saint Michel, par M. Raggi; saint Denis, par M. Debay fils; sainte Anne, par M. Desboeufs; saint Charles Borromée, par M. Jouffroy; sainte Elisabeth, par M. Caillouete; saint Ferdinand, par M. Jaley; sainte Christine, par M. Walcher; saint Jérôme, par M. Lanno; sainte Jeanne de Valois, par M. A. Guillot; saint Grégoire de Valois, par M. Maindron; sainte Geneviève, par M. Debay père; saint Jean Chrysostome, par M. Gœchter; sainte Marguerite d'Écosse, par M. Caunois; et enfin l'Ange gardien, par M. Bra.

gélites. Un monde de figures, la plupart historiques, occupe le reste de cette peinture. On y reconnaît Constantin, Godefroy de Bouillon, Clovis, Barberousse, Jeanne d'Arc, Raphaël, Dante et Napoléon. Les autres peintures occupent, comme celle-ci, les espaces demi-circulaires qui se trouvent le long des faces latérales, au-dessus de l'ordre ionique, et représentent aussi divers épisodes de la vie de sainte Madeleine.

Voici la liste de ces peintures et celle des statues qui décorent les chapelles : dans la 1^{re} chapelle à dr., la statue de *Sainte Amélie* par M. Bra, et, au-dessus, la *Conversion de Madeleine* par M. Schnetz; dans la 2^e. *Jésus-Christ* de M. Duret, et *Madeleine au pied de la croix*, peinture très-remarquable de M. Bouchot; dans la 3^e, *Sainte Clotilde* par M. Barye, et *Madeleine en prière* par M. Abel de Pujol. Dans la 1^{re} chapelle à g., *Saint Vincent de Paul* par M. Raggi, et le *Repas chez Simon le Pharisien* par M. Couderc; dans la 2^e, la *Vierge* par M. Seurre, et *Madeleine apprenant la résurrection du Christ* par M. Cogniet; dans la 3^e, *Saint Augustin* par M. Étex, et la *Mort de Madeleine* par M. Signol.

Les sculptures des voûtes sont de MM. Rude, Foyatier et Pradier. Les bénitiers sont d'A. Moynet.

• Sainte-Marguerite.

(Rue Saint-Bernard, 28.)

Cette église, presque entièrement rebâtie après 1712, n'est remarquable que par les œuvres de peinture et de sculpture qu'elle renferme.

Nous citerons d'abord un *tombeau* placé derrière le maître autel. Au-dessus du sarcophage en marbre

vert s'élève une croix au pied de laquelle la Vierge gémit près du corps inanimé du Christ. Ces figures et celles des anges qui les accompagnent ont été sculptées en marbre blanc et en demi-relief par Robert le Lorrain et Nourrisson, d'après les dessins de Girardon, leur maître, pour l'église de Saint-Landry. Elles sont à Sainte-Marguerite depuis 1817.

Dans la chapelle des âmes du Purgatoire, construite en 1765 par Louis, et dont les grisailles rappellent un portique de tragédie, on voit deux peintures de Brunetti : *Adam et Ève chassés du paradis terrestre*, et la *Mort des patriarches*.

A dr., en entrant, on trouve contre le mur de la façade un *Massacre des Innocents* du XIII^e s.; à g., une *Descente de croix*, belle peinture sur bois du XVI^e s.; à l'entrée de la nef, à dr., le *Martyre de sainte Marguerite*, groupe en plâtre, de Maindron; à g., *Sainte Élisabeth*, autre groupe donné par la ville en 1844; dans une chapelle de dr., des tableaux de Galloche, de Suzée et de Restout; dans une autre chapelle, à g., avant la chapelle décorée par Brunetti, des peintures de Galloche, de Vafflard, de Restout et de Baptiste; citons enfin le tombeau d'Antoine Fayet, ancien curé de Saint-Paul; le buste de M. Haumet, curé de Sainte-Marguerite, et plusieurs tableaux anciens de la vie de saint Vincent de Paul, intéressants par l'exactitude des portraits historiques. Vaucanson a été inhumé à Sainte-Marguerite; les restes du Dauphin, fils de Louis XVI, mort au Temple, reposent dans le cimetière qui entourait autrefois l'église.

Saint-Médard.

(Rue Mouffetard.)

Fondée avant le XII^e s., réparée et agrandie en 1561, 1586 et 1655, l'église Saint-Médard a acquis une certaine célébrité à l'occasion des querelles religieuses. Le 21 décembre 1561, plus de 2000 protestants en firent le siège. Mais c'est au XVII^e s. surtout qu'elle fut le théâtre de scandales et d'extravagances de toute espèce. On sait de quelle renommée le diacre Paris jouit, après sa mort, parmi les Jansénistes. On sait aussi qu'il fut enterré dans le cimetière de Saint-Médard, et l'on se rappelle les scènes jouées par les convulsionnaires sur le tombeau de ce personnage, qu'ils regardaient comme un prophète. Il fallut, pour y mettre obstacle, fermer le cimetière, et ce fut alors qu'un plaisant attacha sur les portes l'inscription suivante :

De par le roi, défense à Dieu
De faire miracle en ce lieu.

Saint-Médard se compose de trois nefs sans transept. Les nefs collatérales font le tour du chœur que Petit-Radel a défiguré, en 1784, en taillant dans les piliers des colonnes de l'ordre de Pestum. Le même architecte a élevé, entre les chapelles de l'abside, des colonnes d'ordre dorique. Il a aussi construit la chapelle de la Vierge, où l'on voit un tableau de M. Caminade, le *Mariage de la Vierge*, et une autre toile représentant *Saint Germain donnant le voile à sainte Geneviève*.

Malgré tous les changements qu'elle a subis, l'église Saint-Médard a conservé des fragments de vitraux du XVI^e s., notamment dans la deuxième chapelle à dr. Deux autres

chapelles à dr. et à g. du chœur, renferment des peintures modernes. On voit aussi dans l'église quelques statues peu remarquables.

Patru et Nicole ont été enterrés dans l'église Saint-Médard.

Le cimetière existe toujours : il est derrière l'église et reste continuellement fermé, même à la dévotion des fidèles qui ont conservé un culte pour la mémoire du diacre Paris; mais on peut le voir moyennant rétribution.

Saint-Merri.

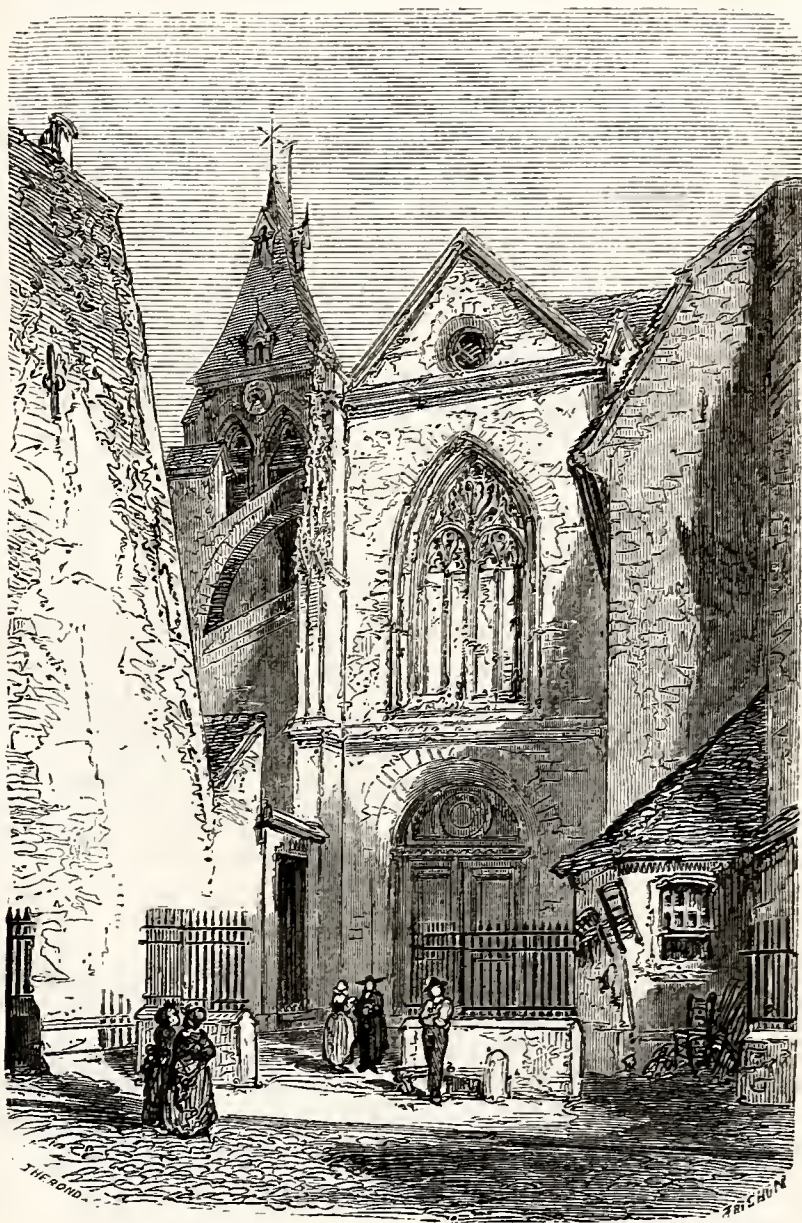
(Rue Saint-Martin.)

Si l'on en croit plusieurs historiens, Saint-Merri devrait s'appeler Saint-Médéric, du nom d'un prieur-abbé du monastère d'Autun, enterré vers l'an 700 dans la chapelle de Saint-Pierre, qui occupait l'emplacement de l'église actuelle. Ce fut seulement au IX^e s. que la chapelle, rebâtie, prit le nom de Saint-Merri. Mais des constructions de cette époque il ne reste plus rien. L'église que nous voyons aujourd'hui, commencée sous François I^{er}, fut terminée seulement en 1612. Le portail est bien plus remarquable par l'élégance et la grâce des détails que par l'ensemble et la disposition générale. Sous Louis-Philippe, on y entreprit des travaux de restauration qui repeuplèrent le porche de statues médiocres couronnées de nimbes en bois peint en jaune, de l'effet le plus grotesque. Les 20 statuets de la voussure de la porte principale furent faites d'après des moules pris à Notre-Dame, sur la porte du transept méridional.

Des deux côtés du porche se trouvent deux petites entrées latérales. Au-dessus de la porte de dr., s'é-

lève une tour, ogivale dans sa partie inférieure et cintrée à ses derniers étages, avec pilastres du xvii^e s. De l'autre côté du portail est une légère tourelle revêtue d'une arcature et

surmontée d'un campanile en bois travaillé à jour. Le tout présente un aspect inachevé assez ordinaire dans les constructions du moyen âge, surtout dans cette période de l'art ogival



Saint-Médard.

à laquelle appartient Saint-Merri, et qu'on appelle le gothique *fleuri* ou *flamboyant*. Néanmoins, toute cette façade, chargée d'ornements gracieux exécutés avec beaucoup d'élégance

et de finesse, est très-pittoresque. Construite sur un plan cruciforme, l'église a deux autres portails, mais des maisons qui se pressent autour de l'édifice n'en laissent rien voir.

A peine a-t-on pénétré dans l'intérieur de Saint-Merri, que l'œil est frappé des embellissements que cette église eut à *subir* sous Louis XIV. L'architecture véritable de l'édifice est celle des dernières années du style ogival : ogives bordées de nervures anguleuses, piliers sans chapiteaux, meneaux flamboyants, etc. Mais, pour retrouver les dispositions sveltes et hardies de la construction primitive, il faut reconstruire avec l'imagination les ogives élancées, les trèfles à jours, les piliers, les colonnettes que les frères Slotdz et l'architecte Boffrand transformèrent en pleins cintres, en feuilles d'acanthe, en colonnes corinthiennes. Cette décoration, qui a envahi le chœur et les croisées, est d'ailleurs resplendissante de dorure et ne manque pas d'un aspect pittoresque avec ses boiseries contournées.

Quoi qu'il en soit de cette transformation et du mal, difficilement réparable, qu'elle a causé à Saint-Merri, il reste encore à admirer les dispositions élégantes du plan, les sculptures des chapiteaux gothiques, celles qui ont été exécutées dans le chœur par les frères Slotdz, la légèreté et la grâce de la construction des voûtes, et de nombreux fragments d'admirables verrières du xvi^e s.

Le maître autel a la forme d'un tombeau; il est surmonté d'un grand *Christ* en marbre. La travée terminale du chœur est décorée d'une *Gloire* ridicule, dorée et entourée d'anges en adoration devant le Père éternel. Un peu au-dessous, on voyait, il y a quelques années, un tabernacle suspendu renfermant le saint sacrement. Plus bas était

une châsse de saint Merri, en bois doré. Cette châsse avait remplacé un reliquaire en argent, du xv^e s., qui renfermait les ossements et la chasuble du saint. Elle vient d'être enlevée à son tour pour être remplacée, dit-on, par un reliquaire plus convenable.

Saint-Merri est entouré d'une ceinture de chapelles presque toutes décorées de boiseries et d'autels exécutés au xviii^e s. Dans la première à dr., dont l'architecture est de Boffrand, on remarque des statues de *Saint Jean-Baptiste*; de *Saint Sébastien*, par Debay; de *Saint Jérôme* et de *Saint Antoine*.

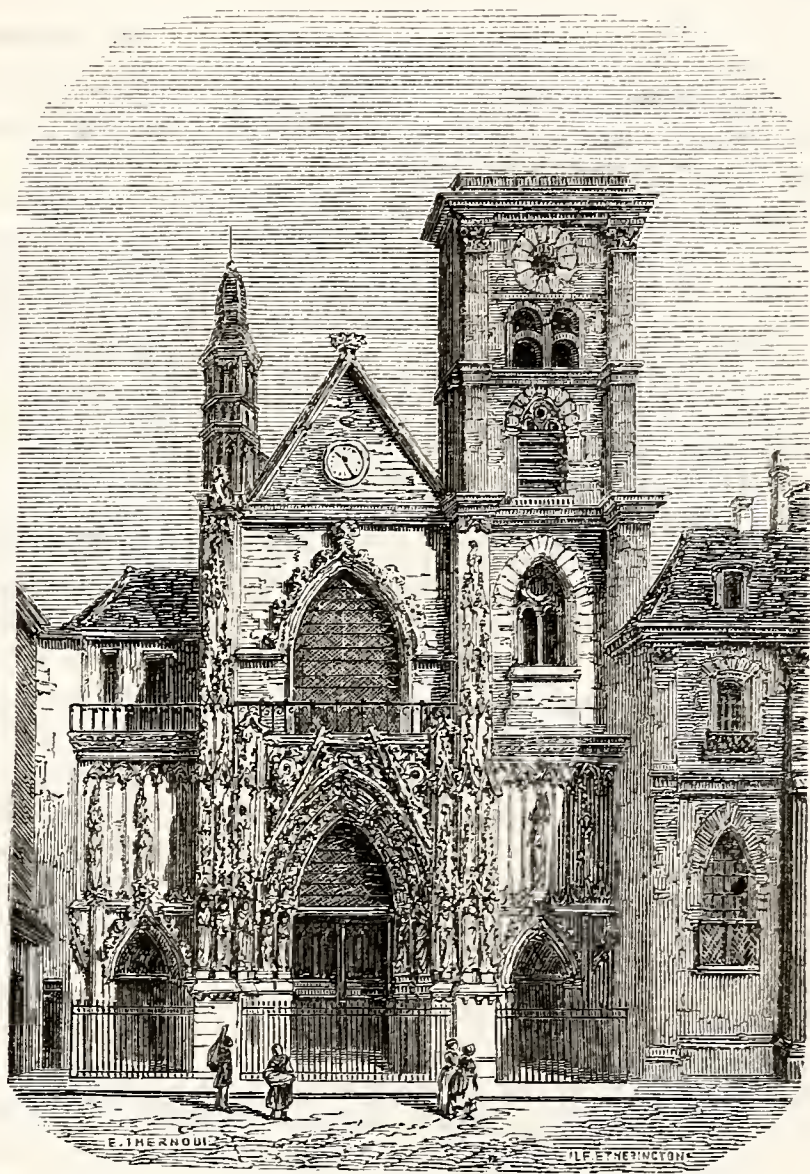
Dans le transept de dr., on voit, au-dessus d'un autel, un tableau de Restout, *saint Pierre*; dans le transept de g., une toile de Belle, *Réparation d'un sacrilège*, composition dramatique pleine de verve, et un *Saint Merri*, de Simon Vouët. Nous signalerons enfin, de chaque côté du chœur, un beau tableau de Carle Vanloo, savoir : une *Vierge et l'enfant Jésus*, à dr.; un *Saint Charles Borromée*, à g. Cette dernière peinture peut compter parmi les chefs-d'œuvre du maître. Les autres tableaux, pour la plupart modernes, ne méritent aucune attention, non plus que les statues, si l'on en excepte une *Pieta* de Slotdz. La chaire, du même auteur, est décorée de chaque côté de palmiers et surmontée d'une figure allégorique de la Religion.

Les chapelles situées à g. du chœur ont été successivement ornées de peintures décoratives. La première, par M. Sébastien Cornu, est consacrée à la B. Marie de l'Incarnation, mariée à M. Acarie, avant d'être carmélite, et célèbre au xvi^e s.

par ses relations avec saint François de Sales.

« Dans trois compositions principales, dit M. A. J. D. (*Illustration*), conçues aux trois points de vue de la foi, de la charité et de l'espé-

rance, l'artiste montre : 1° *Mme Acarie communiant avec ses enfants et ses domestiques* ; 2° *soignant les malades et les soldats blessés* ; 3° *dans l'extase d'une vision céleste, étendue sur son lit de mort et voyant*



Saint-Merri.

venir à elle le Christ et la Vierge, qui lui apportent une couronne d'immortelles. Ces diverses compositions sont sagement ordonnées et empreintes de calme et d'ascétisme. »

Dans la seconde chapelle, M. Le-

paulle a peint *Saint Vincent de Paul esclave, convertissant les infidèles*, et vis-à-vis, le même saint, seul sur un fond gris entouré d'une guirlande de fleurs, ce qui représente assez bien un papier de tenture.

La chapelle de Sainte-Marie l'Égyptienne, qui vient ensuite, a été peinte par M. Chassériau, dans un ton sourd et grisâtre. La muraille de dr. offre trois compartiments superposés : en haut, *le moine Zozime communie la sainte dans le désert*; au milieu, *Marie la pécheresse, dans l'église d'Alexandrie*, est debout appuyée contre une image de la Vierge qu'elle vient d'invoquer; en bas, *Zozime ensevelit la sainte avec l'aide d'un lion*.

M. Duval a décoré la chapelle de Sainte-Philomène. La composition se divise en quatre sujets : *Sainte Philomène au tribunal de Dioclétien*; *son martyre*; *son arrivée au ciel*; *son introduction dans le chœur des Vierges*. Un petit tableau, au-dessus de l'autel, montre *deux anges visitant la sainte dans sa prison*.

Enfin, M. Lehmann a représenté dans la cinquième chapelle, la *Descente du Saint-Esprit sur la Vierge et sur les apôtres*. La tête de la Vierge se distingue par une grande élévation morale, mais on reproche à ce tableau la symétrie systématique des groupes.

A la cinquième travée du collatéral de g., un étroit escalier de quinze marches descend dans une chapelle souterraine reconstruite au xvi^e s., en même temps que l'église, en souvenir de la crypte où le tombeau de saint Merri avait été primitivement placé. La voûte de cette chapelle, divisée en quatre travées, est soutenue par une grosse colonne libre et par des colonnes engagées. Le jour arrive à peine dans la chapelle par d'étroites ouvertures grillées.

Le cloître de Saint-Merri fut le théâtre d'une lutte longue et ter-

rible, pendant l'émeute des 5 et 6 juin 1832.

L'auteur de la *Pucelle*, Chapelain, et le ministre de Louis XIV, Arnaud, marquis de Pomponne, avaient jadis leurs sépultures dans cette église.

Saint-Nicolas des Champs.

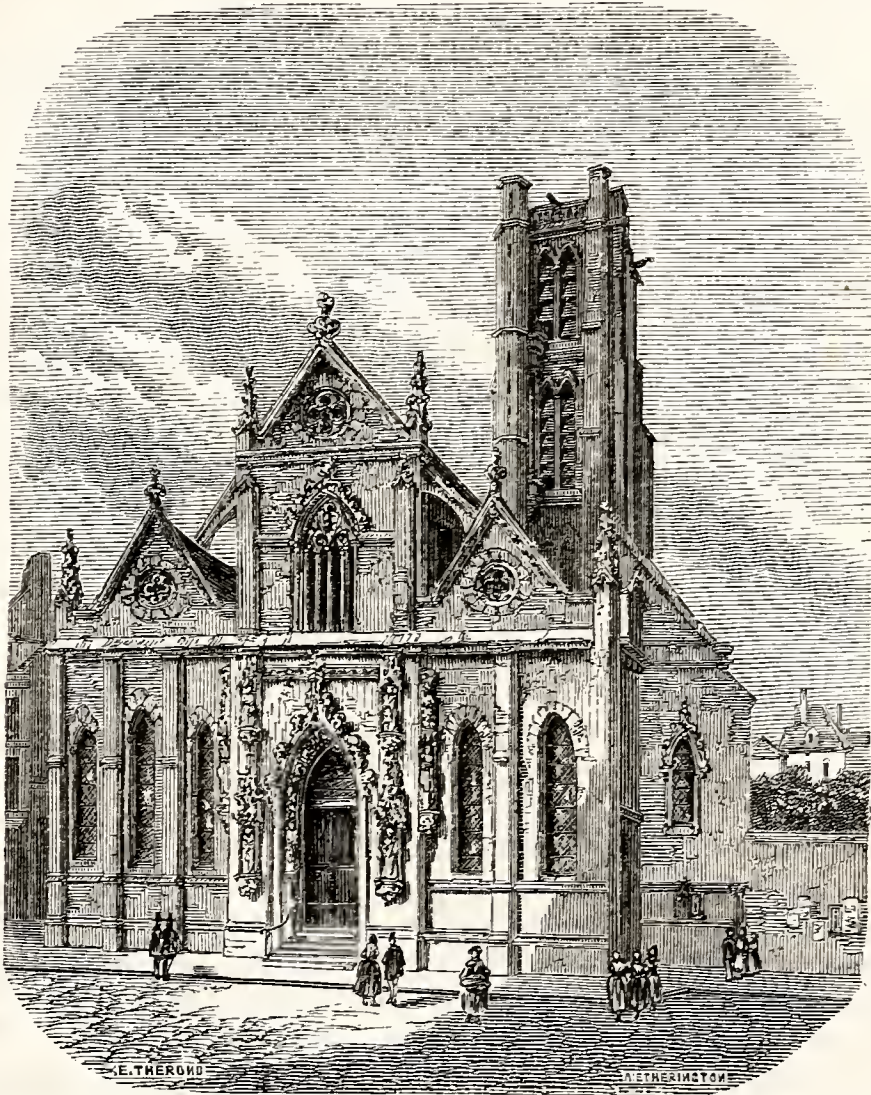
(Rue Saint-Martin.)

D'abord chapelle du prieuré de Saint-Martin, Saint-Nicolas des Champs devint église paroissiale en 1176; elle fut rebâtie en 1420, puis agrandie en 1576. La façade principale se compose de trois pignons; le portail, de style ogival, est décoré de niches délicatement sculptées; des statues modernes ont remplacé, en 1842, celles qu'on y voyait autrefois. Une tour carrée s'élève à dr. Elle est divisée en trois étages, percés de baies ogivales. Le portail du S., dans la rue Aumaire, a été construit au xvi^e s., par l'architecte Colo. Des pilastres cannelés, d'ordre composite, soutiennent le fronton où règne une grande richesse d'ornementation. Les sculptures des portes sont très-belles. Le prolongement de la rue de Turbigo dégagera prochainement l'église de ce côté.

L'intérieur de Saint-Nicolas des Champs a été fort défiguré au xvi^e et au xviii^e s. A partir de la sixième travée de la nef, le plein cintre a été substitué à l'ogive et les piliers convertis en colonnes doriques ou ioniques avec cannelures. Le maître autel est surmonté d'un retable (xvii^e s.), décoré, d'un côté, d'une *Assomption* de Simon Vouët, de l'autre, de deux tableaux de Godfrey, *Saint Charles Borromée* et *Dieu le Père*. Les quatre anges

adorateurs, en stuc, ont été modelés par Sarazin. MM. Delestre et Caminade ont peint la chapelle de la Vierge. Nous signalerons en core : un *Jésus bénissant les enfants* (chapelle des catéchismes) ; une *Descente de croix*, de Sébastien

Bourdon ; une *Sainte Cécile*, de M. Landelle ; un *Martyre de Saint-Étienne* et un *Saint Étienne visitant des malades*, excellentes toiles de M. L. Cogniet. L'orgue, dont la boiserie est très-remarquable, a eu pour facteur le célèbre Cliquot.



Saint-Nicolas des Champs.

Le savant Guillaume Budé, mort en 1540 ; le philosophe Pierre Gassendi ; Mlle de Scudéry, et plusieurs membres des familles de Rochouart et de Crillon ont été inhumés à Saint-Nicolas, où l'on voit encore plusieurs pierres tombales.

Saint-Nicolas du Chardonnet.

(Rue Saint-Victor.)

Ce n'était d'abord qu'une chapelle fondée en 1230, mais qui fut bientôt (1243) érigée en paroisse. Elle a été reconstruite de 1656 à 1709 avec

un certain luxe de décoration. Le chœur est pavé en marbre. Les socles des piliers composites qui supportent la voûte sont revêtus également de marbre. Malheureusement la façade, à g. de laquelle s'élève une tour carrée, consiste en un mur plat qui manque des ornements les plus indispensables. Il est question, dit-on, d'y élever un portail.

Saint-Nicolas possède de fort remarquables peintures : le *Martyre de saint Sébastien*, de Dupuy, dans un coin obscur, à g. de la porte; *Jésus au jardin des Olives*, par Destouches, à dr.; la *Vierge et le Christ mort*, énergique peinture attribuée à Valentin (4^e chapelle à dr.); un *Miracle de Moïse*, de Lebrun, dans la chapelle du Calvaire; la *Manne*, de Ch. Coypel; *Saint Bernard*, par Lesueur; la *Résurrection de la fille de Jaire*, dans le transept de g.; un *Christ au tombeau*, par Mignard, et d'autres toiles attribuées à ce peintre, et qui sont tout au moins de son école : le *Repos en Égypte* et le *Mariage de la Vierge*.

On voit dans la chapelle des fonts, la première à dr., le *Baptême du Christ*, de M. Corot, et une peinture de M. Desgoffes; dans la 2^e chapelle du même côté, deux tableaux de Natoire; dans la 6^e, le *tombeau de Jérôme Bignon*, par Anguier et Girardon; dans la chapelle dite de Saint-Charles, 4^e à g., où sont les tombeaux de Lebrun et de sa mère, un *Saint Charles Borromée*, de Lebrun.

Mais ce qui attire surtout les visiteurs à Saint-Nicolas du Chardonnet, c'est l'admirable tombeau de la mère de Lebrun, exécuté par

Collignon et Tuby, sur les dessins du peintre de Louis XIV, et un autre monument élevé à la mémoire de l'illustre artiste lui-même. Ce dernier monument se compose de figures allégoriques et d'une pyramide avec le buste de Lebrun, par Coysevox. Santeuil a été aussi enterré dans cette église.

On vient de restaurer le chevet de Saint-Nicolas du Chardonnet, qui se trouve maintenant sur le boulevard Saint-Germain.

Notre-Dame (d'Auteuil.)

(Place de l'Église, à Auteuil.)

L'église Notre-Dame d'Auteuil appartient en grande partie au xvii^e s. Sa tour date, dit-on, du xi^e. A l'intérieur (à g. en entrant), on remarque un monument funéraire, signé Debay 1819, et portant cette inscription :

Caroline Blanche Rousseau

1786-1817

: par son époux Ternaux.

Notre-Dame de Bon-Secours.

(Rue Notre-Dame des Champs.)

Cette chapelle construite, il y a quelques années, dans l'intérieur du couvent des religieuses de Bon-Secours, est un gracieux monument de style ogival, décoré de sculptures, de vitraux et de boiseries.

Notre-Dame de Bonne-Nouvelle.

(Rue de la Lune, près du boulevard Bonne-Nouvelle.)

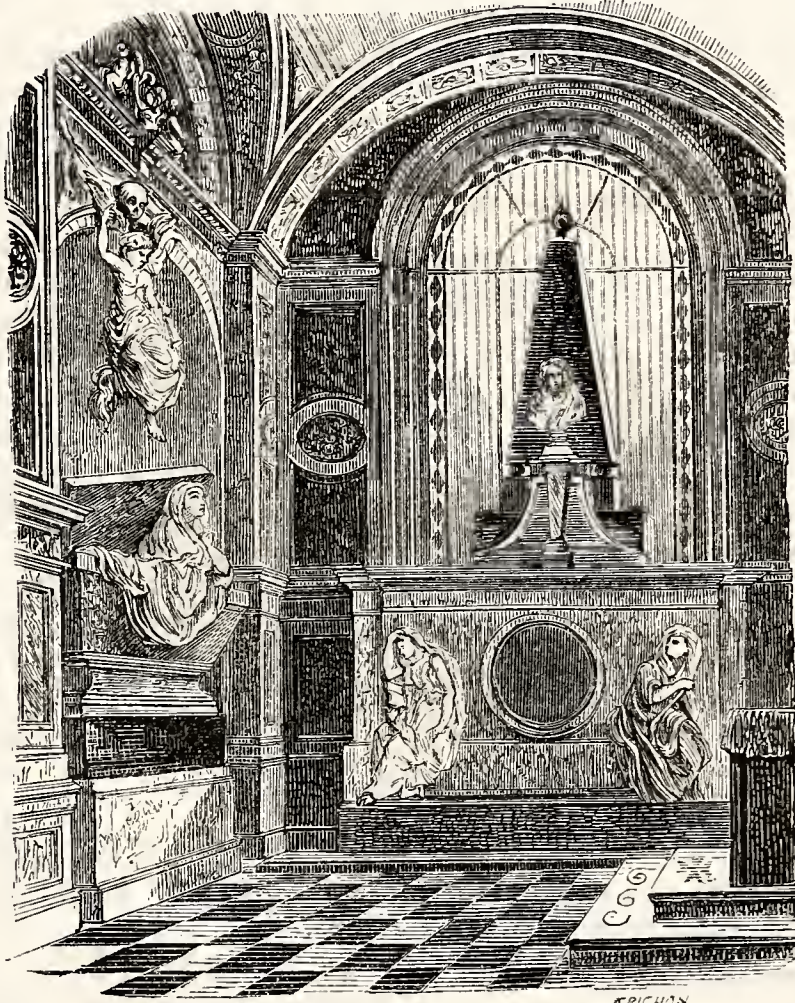
Détruite pendant le siège de Paris par Henri IV, vers 1593, cette église fut rebâtie de 1624 à 1725, et presque entièrement refaite en 1825, par M. Godde.

Deux colonnes doriques et deux

pilastres de même ordre supportent, au portail, un fronton triangulaire. A dr., dans la rue Notre-Dame de Bonne-Nouvelle, l'église est flanquée à son extrémité d'une tour quadrangulaire peu élevée.

L'intérieur est partagé en trois nefs. Le bras gauche de la croix

est formé par la chapelle de la Vierge. Cette chapelle est ornée de fresques, représentant, celles de l'entrée, l'Annonciation et la Visitation, les autres, des *Saints* et des *Saintes*, dans des niches de style grec. Plusieurs de ces figures ont une expression remarquable.



Tombeaux de Lebrun et de sa mère.

Notre-Dame (de Clignancourt).

(Petite rue Saint-Denis, à Montmartre.)

L'église de Clignancourt, commencée en 1859, avant l'annexion de la commune de Montmartre à Paris, d'après les plans et sous la direction de M. Lequeux, architecte

de l'arrondissement de Saint-Denis, qui a bâti l'église Saint-Jacques et Saint-Christophe de la Villette, n'est pas encore entièrement terminée. Une petite place la précède. La longueur totale de l'édifice est de 99 mét., hors d'œuvre; la largeur, mesurée dans la nef et les collaté-

raux, égale 20 mèt., et dans le transept, 33 mèt.; la hauteur sous clef est de 14 mèt. 80 cent.

Autour du bas côté qui enveloppe le sanctuaire, rayonnent, au chevet de l'église, les sacristies, la salle des mariages, et la chapelle de la Vierge. Sous cette dernière chapelle, la déclivité du terrain extérieur a permis à l'architecte d'en établir une autre destinée aux catéchismes. Le clocher s'élèvera entre le sanctuaire et la chapelle de la Vierge.

A l'intérieur, toutes les voûtes sont à nervures et les arcs en plein cintre. La sobriété des ornements et la non-interruption des grandes lignes architecturales donnent à l'ensemble de l'édifice un caractère de simplicité et d'élégance vraiment remarquable. Les

frais de construction ne dépasseront pas 800 000 fr., non compris la décoration intérieure de l'église.

Notre-Dame de l'Abbaye aux Bois.

(Rue de Sèvres, n° 16.)

Cette église, située au fond d'une cour et qui fait partie d'un couvent de chanoinesses de Saint-Augustin, sert d'église paroissiale depuis 1802 jusqu'à l'achèvement de Sainte-Clotilde en 1857.

Elle date de 1718 et possède un *Christ* de Charles Lebrun, une *Assomption*, une *Descente de croix*,

une *Sainte Famille*, d'autres toiles de maîtres inconnus, et une *Madone* vénérée sous le nom de Notre-Dame de toute aide.

A côté de l'église est une maison de retraite pour les dames, longtemps habitée par Mme Récamier.

Notre-Dame de Lorette.

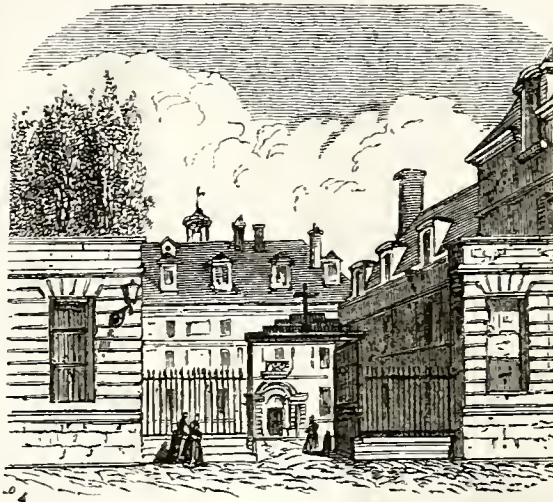
(Rue Notre-Dame de Lorette.)

Notre-Dame de Lorette est l'imitation d'une basilique romane des premiers siècles du christianisme, ou plutôt c'est la copie d'un temple antique approprié aux exigences du catholicisme.

Au-dessus de l'édifice se dessine un véritable clocher. Une rotonde indique la forme de l'abside. Derrière le péristyle, le mur de la façade forme un avant-corps dont la largeur égale celle de la nef principale ; les deux

murs en retraite de chaque côté de cet avant-corps annoncent les bas côtés.

Le portique est formé de quatre colonnes corinthiennes supportant un fronton, dont le tympan a été décoré par M. Nanteuil d'une composition sculptée, en pierre, représentant *les Anges adorant l'enfant Jésus*, que leur présente la Vierge. Les trois angles du fronton, sur l'entablement duquel on lit l'inscription: BEATÆ VIRGINI LAURETANÆ, portent les statues de la *Foi*, par M. Foyatier, de l'*Espé-*



Notre-Dame de l'Abbaye aux Bois.

rance, par M. Lemaire, et de la *Charité*, par M. Laitié.

L'intérieur de l'église se compose d'un porche, d'une nef principale, de bas côtés séparés de la nef par des colonnes ioniques, et de dix chapelles. La nef se termine par un chœur et par un hémicycle où est placé le maître autel.

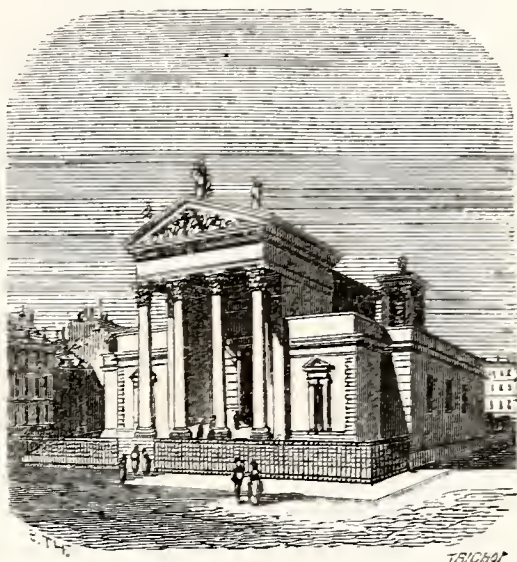
Parmi les peintures de Notre-Dame de Lorette, les juges compétents réservent leurs préférences pour les chapelles décorées par MM. Orsel, Perrin et Roger. Une fois admise, en effet, la pensée d'archaïsme qui a présidé à leurs travaux dans les chapelles de la Vierge, du Saint-Sacrement et des baptêmes, il serait injuste de leur refuser l'unité du style, et une véritable érudition dans le goût et le choix des ornements dont ils ont entouré

leurs compositions. Cependant, le style et le dessin restent froids, et l'inspiration ne paraît peut-être pas suffisamment énergique.

M. Roger est mort peu de temps après avoir terminé ses travaux de Notre-Dame de Lorette, et M. Orsel a quitté la vie avant d'avoir pu achever les siens. La chapelle de M. Roger (chapelle des fonts) est située à l'entrée de la nef latérale de dr., et fait face à celle des Morts, décorée par M. Blondel; celle de M. Perrin occupe l'extrémité de la

nef latérale occidentale, et fait pendant à celle de M. Orsel.

M. Perrin a consacré vingt ans à la décoration de la chapelle du Saint-Sacrement. Au-dessus de la porte de la sacristie, il a peint la *Cène*. Dans l'arc situé au-dessus de l'autel, *le Christ sort du tombeau*, et deux anges, descendant du ciel, présentent aux hommes l'Eucharistie sous les deux espèces. Vis-à-vis, *le Christ sur son trône* brise les sceaux du livre de vie. Au-dessus de la *Cène*, *Saint Pierre* est représenté debout entre *saint Matthieu* et *saint Jean*; en face de cette peinture, *Saint Paul* montre la première épître aux Corinthiens, entre *saint Marc* et *saint Luc*. Sur les quatre pendentifs, M. Perrin a symbolisé l'Espérance, la Foi, la Force morale et la Charité, par les



Notre-Dame de Lorette.

peintures suivantes : *la Naissance du Christ*; *le Christ guérissant les aveugles et les sourds*; *le Christ couronné d'épines*, et *le Christ au tombeau*. « Ces pendentifs, dit M. Planche (*Revue des Deux-Mondes*), ne sont pas inférieurs à la coupole. C'est la même grandeur de conception, la même élévation de style. En contemplant ces murailles animées par la pensée religieuse, il n'est pas difficile de comprendre que toutes ces figures ont été créées lentement, qu'il n'y a pas

dans ces compositions un seul personnage improvisé. Chaque mouvement paraît nécessaire, il ne semble pas possible de le concevoir autrement; mais, pour atteindre à cette simplicité, à cette évidence, il a fallu passer par de nombreux tâtonnements. Aux yeux des improvisateurs, c'est un signe de faiblesse; aux yeux des hommes sensés, c'est une preuve de respect pour l'art et pour le public. »

Les quatre pieds-droits de la chapelle sont couverts des deux côtés de scènes chrétiennes se distinguant nettement des compositions précédentes, mais qui leur sont subordonnées dans la pensée générale.

Les autres chapelles ont été décorées de peintures dans l'ordre suivant : à dr., première chapelle, deux peintures de M. Hesse : *Conversion et Martyre de saint Hippolyte*; les *Funérailles de saint Hippolyte*, par M. Coutant; *portrait du saint*, par M. Bézard. Deuxième chapelle (Saint-Hyacinthe) : deux compositions, par A. Johannot; *portrait du saint*, par Mme Varcollier. Troisième chapelle (Sainte-Thérèse) : deux compositions, le *Vœu* et l'*Extase de la sainte*, par M. Langlois; sa *Mort*, par M. Caminade; le *portrait*, par M. Decaisne. A g., première chapelle (Sainte-Geneviève) : la *Sainte guérissant sa mère aveugle*; *Apothéose de la sainte*, par M. E. Devéria; *Saint Germain bénissant la sainte*, par M. Dejuinne; *portrait*, par Mme Deherain. Deuxième chapelle (Saint-Philibert) : le *Saint secourant les voyageurs* et *rachetant les captifs*, deux compositions, par M. Schnetz; *portrait*, par M. Étex-jeune. Troisième chapelle

(Saint-Étienne) : *Saint Étienne distribuant des aumônes*, et *Saint Étienne traîné au supplice*, par M. Champmartin; le *Martyre, de saint Étienne*, par M. Couderc; *portrait*, par M. Goyet. Entre les six croisées de la nef principale on voit les compositions suivantes, en commençant par la dr. : la *Naissance de la Vierge*, par M. Monvoisin; sa *Consécration*, par M. Vinchon; le *Mariage de la Vierge*, par M. Langlois; l'*Annonciation*, par M. Dubois; la *Visitation*, par M. Coutant; la *Nativité*, par M. Hesse; l'*Adoration des Mages*, par M. Gran-ger; l'*Assomption*, par M. Dejuinne. M. Heim a peint à g. de l'entrée du chœur la *Présentation au Temple*; M. Drolling a représenté *Jésus-Christ au milieu des docteurs*. Les *Quatre Évangélistes* du pendentif sont de M. Delorme; M. Picot a peint sur fond d'or la composition qui occupe le fond de l'hémicycle, le *Couronnement de la Vierge*.

Presque toutes les peintures sont accompagnées d'inscriptions ou de textes de l'Écriture sainte, qui en indiquent le sujet.

Notre-Dame de Lorette a été bâtie en vertu d'une ordonnance royale du 2 janvier 1822. Cette église a coûté 2 millions 50 000 fr. Elle mesure 68 mètr. 90 cent. de longueur sur 31 mètr. 85 cent. de largeur et 18 mètr. 20 cent. de hauteur.

Notre-Dame des Blancs-Manteaux.

(Rue du même nom, n° 14.)

Cette église a pris son nom d'un ancien monastère de religieux appelés les *serfs de Marie* et que le peuple reconnaissait à leurs manteaux blancs. Les serfs de Marie furent remplacés au XIII^e s. par des

ermite de Saint-Guillaume, réunis plus tard à la congrégation des Bénédictins réformés. Les bâtiments du monastère sont aujourd'hui affectés au Mont-de-piété. L'église, reconstruite en 1687, possède une belle peinture représentant *Sainte Pétronille*, et un tableau de G. Audran, la *Multiplication des pains*.

Notre-Dame des Carmélites.

(Rues d'Enfer et du Val-de-Grâce.)

Bâtie au-dessus d'une crypte qui, suivant les vieilles légendes du diocèse, a servi de refuge à saint Denis, cette église existait déjà au commencement du VIII^e s. Elle devint plus tard le chef-lieu d'un prieuré de Bénédictins; puis, rebâtie au XII^e s., elle fut cédée, en 1604, aux Carmélites d'Espagne de la réforme de sainte Thérèse. Marie de Médicis,

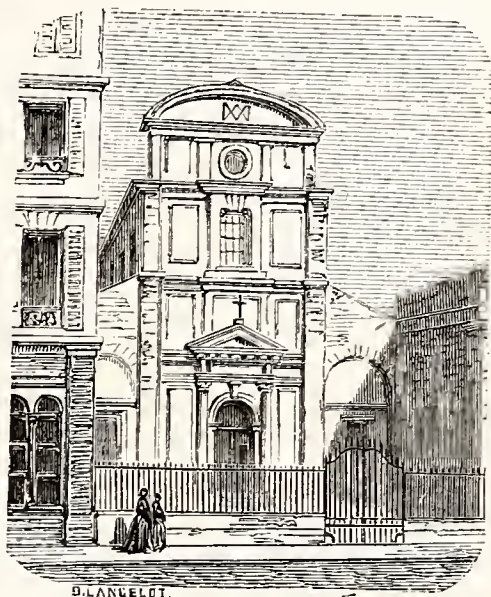
qui protégeait ces religieuses, fit décorer l'église avec un grand luxe par des artistes en réputation. Parmi les travaux qui y furent exécutés, on cite une fresque de Philippe de Champaigne représentant le *Christ entre la Vierge et saint Jean*; une *Madeleine repentante* et un *Christ au désert* par Lebrun; l'*Apparition du Christ aux trois Marie*, par Lahyre. Toutes ces toiles sont depuis longtemps au musée du Louvre.

Le monastère des Carmélites devint célèbre au XVII^e s., par la re-

traite de Mlle de la Vallière, qui y mourut en 1710, après trente-six ans de pénitence, sous le nom de sœur Louise de la Miséricorde. On montre encore dans une partie de l'ancien enclos, transformée naguère en un chantier de menuiserie, une petite chapelle construite au XVII^e s., et où l'on prétend que le corps de l'illustre pénitente reposa longtemps. Sur la porte de cette chapelle sont sculptés les noms de Jésus et de Marie. Le monastère fut presque

entièrement détruit pendant la Révolution.

Les Carmélites, qui se sont établies de nos jours dans le même lieu, n'ont pu recouvrer de tous les chefs-d'œuvre de leur ancien couvent que la statue, en marbre, du cardinal de Bérulle, le fondateur de l'ordre en France, par Jacques Sarazin. L'église



Notre-Dame des Blancs-Manteaux.

vient d'être restaurée presque complètement.

Notre-Dame des Champs.

(Rue de Rennes.)

C'est une église provisoire en bois, construite dans ces dernières années, pour desservir un quartier populeux. Nous ne l'indiquons ici que parce que son petit clocher attirera nécessairement l'attention des voyageurs arrivant à Paris par le chemin de fer de Bretagne (gare de Montparnasse).

Notre-Dame des Oiseaux.

(Rue de Sèvres, n° 106.)

Cette chapelle, construite dans le style ogival, s'élève au milieu du monastère des religieuses de la congrégation de Notre-Dame, dont le pensionnat est plus connu sous le nom de *Couvent des Oiseaux*. Outre les sculptures et les vitraux, on y remarque de belles stalles exécutées sous la direction de Lassus, d'après celles du XIII^e s. qui ornent le chœur de la cathédrale de Poitiers. « Ces stalles, dit M. de Guilhermy, peuvent être comparées aux plus beaux ouvrages de ce genre que le moyen âge nous ait laissés. »

**Notre-Dame des Victoires
ou les Petits-Pères.**

(Place des Petits-Pères.)

Le premier de ces noms a été donné à cette église, parce que Louis XIII, qui en posa la première pierre en 1656, la dédia à Notre-Dame des Victoires, en mémoire des succès remportés sur les protestants de la Rochelle; le second, parce que les Augustins déchaussés, connus du peuple de Paris sous le nom de *Petits-Pères*, firent reprendre, sur les dessins de Pierre Lemuet, les travaux longtemps interrompus. Libéral Bruant et Gabriel Leduc continuèrent l'œuvre de Lemuet, mais l'édifice ne fut terminé qu'en 1740 par Cartault, auquel on doit le portail, composé de deux ordres superposés.

L'église des Petits-Pères est formée d'une seule nef, d'ordonnance ionique, longue de 43 mètr., large de 10 mètr. 70 cent., élevée de 18 mètr. et entourée de chapelles. Au milieu de la croisée est une coupole

dont la voûte est décorée d'une gloire. Les chapelles des croisées, dessinées par Perrault, sont ornées de verres de couleur.

Autour du chœur est une boiserie richement sculptée. On remarque, dans le chœur, sept tableaux de C. Vanloo, disposés ainsi : au centre, *Actions de grâces* de Louis XIII et du cardinal de Richelieu *pour la prise de la Rochelle*; le premier à dr., *Baptême de saint Augustin*; le deuxième, *Sacre de saint Augustin*; le troisième, *Sa mort*; le premier à g., *Prédication devant l'évêque d'Hippone*; le deuxième, *Conférence de saint Augustin avec les Donatistes*; le troisième, la *Translation de ses reliques*.

Dans une chapelle à g. est le tombeau du compositeur Lulli, par Cotton, et dans la première chapelle à dr., celui de Jean Vassal, secrétaire du roi, par le même artiste. La chapelle de la Vierge, but de nombreux pèlerinages, est presque entièrement décorée d'ex-voto.

Saint-Paul-Saint-Louis.

(Rue Saint-Antoine.)

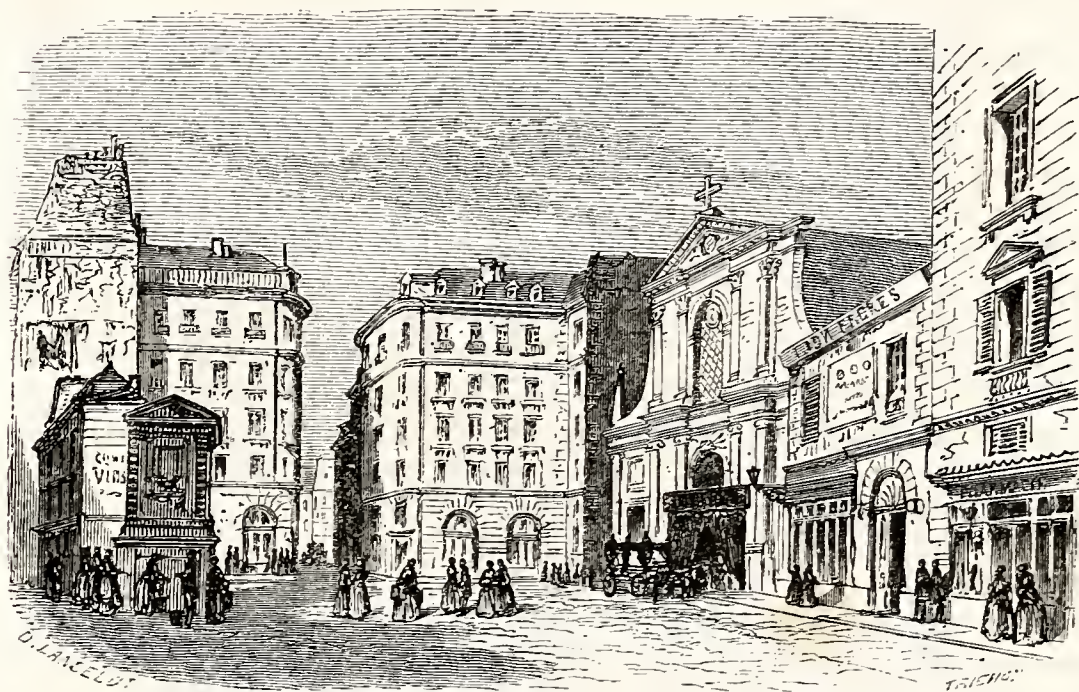
Le cardinal de Bourbon possédait autrefois, sur l'emplacement de Saint-Paul-Saint-Louis, un hôtel qu'il céda aux Jésuites pour y fonder leur maison professe, en 1580. Les pères y construisirent aussitôt, sous le vocable de saint Louis, une petite église, que Louis XIII remplaça par l'église actuelle.

Cette seconde église a eu pour architecte le P. François Derrand. La première pierre en a été posée en 1627. Louis XIII fit les frais de cette construction; et les Jésuites frappèrent une médaille avec cette inscription : *Vicit ut David, ædificat*

ut Salomon. « Il a vaincu comme David, il bâtit comme Salomon. » Ce fut Richelieu qui fit élever le portail exécuté par le jésuite Marcel Ange, et une inscription placée sur la façade du monument consacrait aussi cette munificence du ministre de Louis XIII. L'église fut définitivement terminée en 1641. Elle prit le nom de Saint-Paul-Saint-Louis, après la démolition de l'église Saint-Paul, qui eut lieu en l'an v.

Les bâtiments de la maison professe des Jésuites sont maintenant occupés par le lycée Charlemagne.

Déjà, dans l'ordonnance de la façade de Saint-Gervais, on peut reconnaître les efforts faits par les architectes français pour adapter aux églises le genre de décoration qui avait prévalu dans les églises italiennes de la fin du xvi^e s. L'édifice dont nous avons à nous occuper maintenant indique encore plus



Notre-Dame des Victoires.

nettement ces tentatives, et marque l'origine d'une école que l'on a appelée dans ces derniers temps l'école jésuite, école qui compte le P. François Derrand et d'autres membres de l'ordre parmi ses architectes les plus connus, et dont Mignard peut être considéré comme le peintre de prédilection. Le style de cette école, à laquelle nous devons aussi l'église des Petits-Pères et Saint-Thomas d'Aquin, ne brille ni par la

simplicité, ni par la correction, ni par la logique, mais il ne manque ni de richesse ni de séduction.

Bien que les architectes de Saint-Paul, les PP. François Derrand et Marcel Ange, se soient évidemment inspirés des églises romaines du Jésus, de Saint-André della Valle et de Saint-Ignace, la décoration de la façade se ressent du voisinage de Saint-Gervais. Ainsi, la façade des églises italiennes que nous venons

de citer ne se compose que de deux ordres superposés; celle de Saint-Paul en compte trois, comme le portail de Desbrosses; mais les ornements ambitieux, l'accouplement des colonnes et le manque de proportion des diverses parties en font un morceau en tout point inférieur au portail de Saint-Gervais.

L'écusson royal placé au-dessus du troisième ordre s'y étale avec un apparat qui pourrait faire croire d'abord que l'église a été dédiée « à Louis le Juste et au Grand Armand. » Il faut remarquer aussi la richesse un peu lourde de l'ornementation moderne des portes.

Le portail a 48 mètr. de hauteur sur 24 mètr. de largeur à la base. Les niches, demeurées longtemps vacantes, qui ornent le dessus des portes, viennent de recevoir les statues de saint Louis par M. Lequenne, de sainte Catherine par M. Aug. Préault, et de sainte Anne par M. Étex, comme souvenir du monastère de Sainte-Catherine, du Val des Écoliers et de la fondatrice de l'ancienne église Saint-Paul.

L'intérieur de l'église a les mêmes caractères que l'extérieur. Le chœur et les croisées étalent surtout une magnificence et une splendeur d'ornementation qui ne portent pas au recueillement. Au-dessus des piliers de la grande nef règne une galerie à balustres carrés, d'un modèle riche, mais lourd. La nef, d'une assez grande hauteur, est accompagnée de deux rangs de bas côtés. Les piliers qui soutiennent la voûte supportent des arcades chargées d'enroulements et de volutes compliquées. C'est à Saint-Paul qu'on vit le second exemple d'une coupole (la première coupole

construite à Paris fut celle de l'église des Carmes, en 1620); et nous ajouterons qu'à l'examiner du pavé de la croisée, cette partie du monument ne manque pas d'une certaine élégance riche et pittoresque.

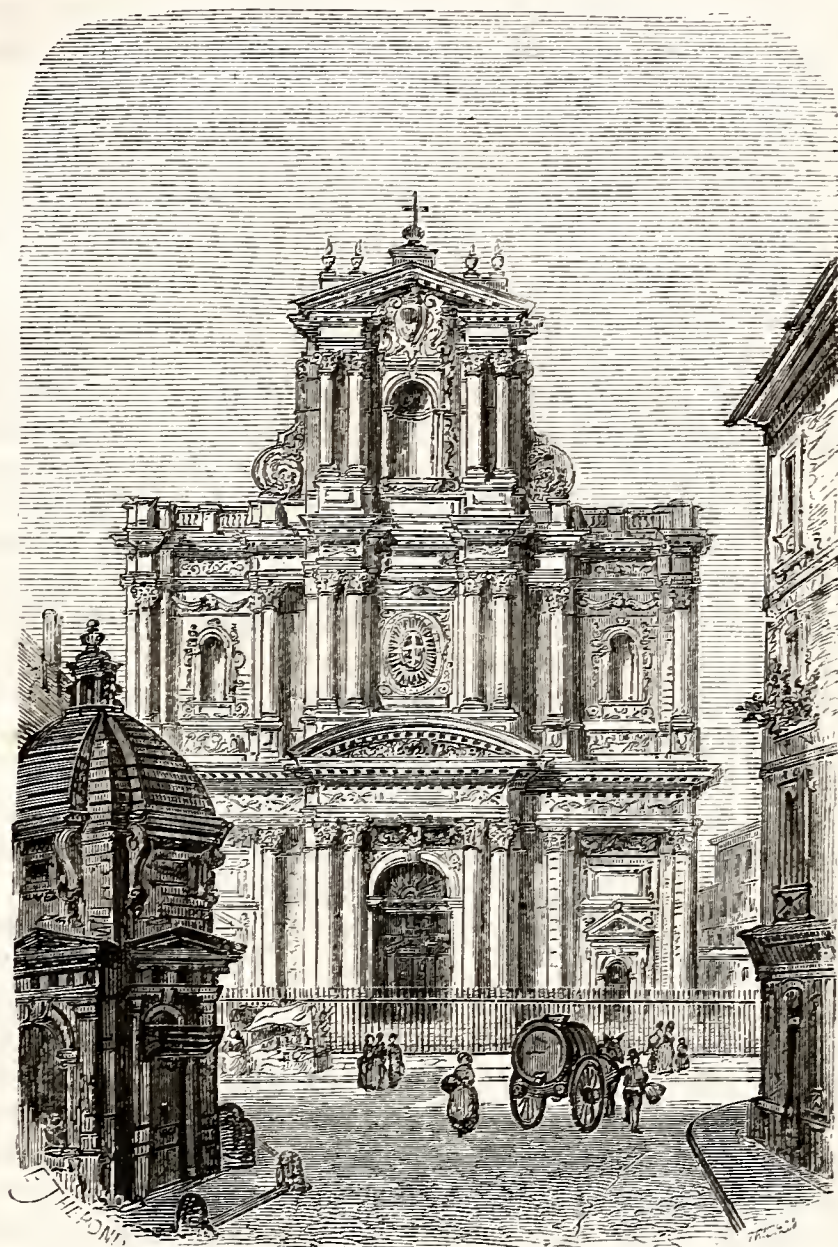
L'autel, restauré en 1851, a été reconstruit avec des marbres concédés par le gouvernement et qui formaient le superflu des marbres achetés pour le tombeau de l'empereur Napoléon, aux Invalides.

Saint-Paul renferme les cendres de Bourdaloue et de Huet, évêque d'Avranches. De plus, dans les caveaux qui règnent sous l'église, indépendamment de ceux des chapelles qui appartiennent à des familles particulières, se trouvent les corps des jésuites décédés dans la maison professe depuis sa fondation jusqu'à la suppression de l'ordre. Enfin, dans un caveau séparé, sont réunis les corps d'un certain nombre de personnages enterrés à Sainte-Catherine et transférés là lors de la démolition de cette église, à la fin du xviii^e s. Saint-Paul possédait aussi de somptueux monuments, entre autres ceux du grand Condé et de son père, Henri de Bourbon. Le cœur de Louis XIII y était déposé sous un riche sarcophage sculpté par Sarazin. Ces monuments ont disparu, comme le tabernacle d'argent et de vermeil qui ornait le maître autel. La seule œuvre d'art qui mérite aujourd'hui l'attention du visiteur est une toile moderne d'Eugène Delacroix, *Le Christ au jardin des Olives*; elle est placée dans la croisée de gauche. Cette peinture, la première œuvre connue du maître, fort remarquable déjà par l'harmonie de la couleur et l'éloquence de la composition, trahit

des ressouvenirs des écoles flamandes et italiennes, qui prouvent l'élève en même temps qu'ils annoncent chez le jeune artiste des préoccupations et des tendances

tout à fait nouvelles en ce temps-là (1819).

On peut citer aussi : les *quatre Évangélistes*, peinture à la cire par M. Decaisne, dans le chœur ; — un



Saint-Paul-Saint-Louis.

tableau qui représente *Sainte Isabelle*, sœur de saint Louis, offrant à la sainte Vierge le modèle de l'abbaye de Longchamps. Ce tableau n'est pas signé, mais on attribue la

tête de la Vierge à Philippe de Champaigne, et le reste à l'un de ses élèves ; — le *Serpent d'airain*, par Smith ; — dans la chapelle des catéchismes, derrière l'église, une

fresque de Valbrun, représentant le *Christ entouré de petits enfants*; deux statues de *saint Pierre* et *saint Paul*, par M. Legendre-Hérald, placées à l'entrée de la nef, contre le mur de l'orgue; et deux autres, des mêmes apôtres, en plâtre, par Bra. Le dôme est orné de quatre grandes figures peintes en grisaille, et représentant *Charlemagne*, *Clovis*, *Robert le Pieux* et *Saint Louis*. Les autres peintures du dôme sont de M. Abel de Pujol.

La sacristie de Saint-Paul contient les portraits de plusieurs curés de la paroisse et un christ en croix, qui n'est pas un chef-d'œuvre, mais qui provient de l'ancienne chapelle de la Bastille.

Un grand nombre de personnages illustres, dont les tombes ont disparu, avaient jadis leur sépulture dans le cimetière de l'ancienne église Saint-Paul. Nous citerons : Robert Cénal, évêque d'Avranches, un des premiers annalistes français; le maréchal de Biron François et Hardouin Mansart, Jean Nicot, Rabelais et *l'homme au masque de fer*.

Saint-Philippe du Roule.

(Faubourg Saint-Honoré, n° 154.)

Cette église, construite de 1769 à 1784 en forme de basilique, sur les dessins de Chalgrin, a été agrandie il y a quelques années. On y voit le *Martyre de saint Jacques*, tableau de Degeorges. La voûte a été peinte récemment en caissons, ce qui est assez peu d'accord avec le goût du XVIII^e s.

M. T. Chassériau, chargé de décorer la coupole de l'hémicycle, y a exécuté une *Descente de croix*. Les fresques de la chapelle des catéchismes sont de M. Jacquard.

Saint-Pierre de Chaillot.

(Rue de Chaillot, 32.)

Saint-Pierre de Chaillot est une église ogivale presque complètement reconstruite et défigurée en 1750. L'abside, qui est la partie la plus ancienne, date du milieu du XVII^e s.

Saint-Pierre de Montmartre.

(Rue Saint-Denis, à Montmartre.)

Construite au XII^e s., sur les ruines d'une église plus ancienne, par le roi Louis VI et sa femme Alix de Savoie, l'église Saint-Pierre de Montmartre fut consacrée par le pape Eugène III, en présence de saint Bernard et de Pierre le Vénéral. Elle servit d'abord de chapelle à une abbaye de Bénédictines fondée par Louis VI, vers la même époque, tout à côté de l'église, et rebâtie en 1681 par Louis XIV, au pied du versant méridional de la butte, dans un vaste enclos qui comprenait la chapelle des Martyrs (V. ci-dessus, p. 289). La dernière abbesse de ce couvent, dont il ne reste plus de traces, fut Marie-Louise de Laval, duchesse de Montmorency, guillotinée en 1794.

La façade moderne de l'église, à g. de laquelle se dresse une vieille tour carrée, n'a aucun caractère architectural. A l'intérieur, l'édifice est divisé en deux parties. La première, seule consacrée au culte, a été restaurée avec plus de luxe que d'intelligence et de goût. Elle a la forme d'un carré long, sans transsepts, avec une nef et deux bas côtés. Du côté des collatéraux, dont la voûte, jadis ogivale, a été remplacée par un plafond, les piliers sont formés de jolies colonnes ac-

couplées. A l'intérieur de la nef, les colonnes sont remplacées par des boudins montant jusqu'à la naissance de la voûte badigeonnée en bleu. Sur la clef de voûte de la troisième travée sont sculptées et peintes les armes de l'abbaye. Aux deux piliers les plus rapprochés du chœur, de chaque côté, les boudins ont été coupés à 3 mètr. environ du sol et s'appuient sur une console en pierre taillée. On a gravé sur ces piliers des inscriptions relatives au martyre de saint Denis et de ses compagnons. De chaque côté de la porte principale, à l'intérieur de l'église, se voient deux colonnes en marbre vert antique, d'un style de décadence, mais qui ont certainement appartenu à un édifice païen. Leurs chapiteaux sont malheureusement peints. Deux autres colonnes, un peu plus élevées,

mais de la même époque, et qui ont évidemment la même origine, se trouvent dans le chœur des Dames (V. ci-dessous). Le buffet d'orgues provient d'une ancienne chapelle de Notre-Dame de Lorette. La chaire est une menuiserie du XVIII^e s.

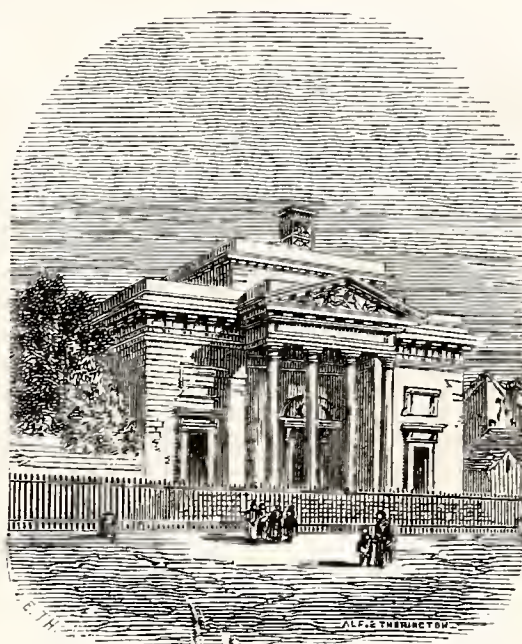
La cuve des fonts baptismaux est richement ornée dans le style de la Renaissance. On y remarque deux clefs en sautoir et un écusson portant la date de 1537.

L'église de Montmartre possède

encore aujourd'hui quelques-unes des anciennes reliques données à l'abbaye et à la chapelle des Martyrs.

A dr. de la petite cour qui précède l'église, on a bâti, en 1861, une chapelle des catéchismes. Entre cette chapelle et l'église se trouve l'entrée d'un jardin dans lequel on voit un chemin de la croix ou calvaire, en neuf stations, érigé en 1805. Au fond du jardin, derrière l'église, le *calvaire*, proprement dit, s'élève au-dessus d'un petit

oratoire, à dr. duquel une grotte souterraine reproduit la forme et les dimensions du Saint-Sépulcre de Jérusalem. Un *Christ au tombeau*, en terre cuite, provenant du Mont-Valérien et placé dans cette grotte, y attire de nombreux pèlerins. Le calvaire de Montmartre a d'ailleurs été enrichi de nombreuses indul-



Saint-Philippe du Roule.

gences par le pape Pie VII.

C'est aussi par le jardin du calvaire qu'on pénètre aujourd'hui dans la seconde partie de l'église appelée le *chœur des Dames*, parce qu'elle était autrefois réservée aux religieuses de l'abbaye. Convertie en un magasin où l'on dépose les cercueils, elle renferme l'escalier de la tour qui s'élève à l'abside, et dont le sommet portait, avant l'invention du télégraphe électrique, un télégraphe aérien établi en 1795.

L'administration se propose, dit-on, depuis longtemps de restaurer le chœur des Dames et de le rendre au culte.

Saint-Pierre du Gros-Caillou.

(Rue Saint-Dominique, n° 168.)

Cette église, érigée en 1822 sur les dessins de M. Godde, est un monument sans caractère, dans lequel on a voulu imiter un temple antique. Le portail est formé de quatre colonnes d'ordre toscan supportant un fronton triangulaire.

Saint-Pierre du Gros-Caillou a remplacé une église construite en 1738, reconstruite en 1775 et démolie à la Révolution. L'église actuelle a été consacrée sous le vocable de Notre-Dame de Bonne-Délivrance, mais elle est plus connue sous celui de Saint-Pierre. Elle a 54 mètr. de longueur sur 24 mètr. de hauteur.

Saint-Roch.

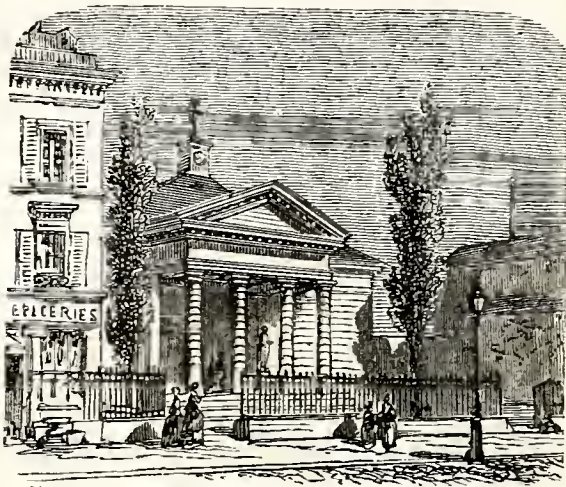
(Rue Saint-Honoré.)

Louis XIV posa la première pierre de Saint-Roch en 1653. Les escaliers qui conduisent au portail ont une place dans l'histoire; c'est là en effet que Bonaparte fit tirer le canon sur les sections insurgées en vendémiaire contre la Convention nationale.

La décoration de ce portail se compose de deux ordres superpo-

sés : le premier dorique, l'autre corinthien. Robert de Cotte avait fourni les dessins de cette façade, et ils furent exécutés malgré sa mort, arrivée avant 1736, époque à laquelle on commença les travaux sous la direction de Jules de Cotte, son neveu et son élève. Robert de Cotte, neveu de Mansart et homme de talent, s'efforçait de réagir contre les innovations importées d'Italie depuis le Bernin; il ne réussit toutefois que médiocrement à Saint-Roch et ne parvint guère

à produire un effet imposant et grandiose. Jacques Lemercier ne fut pas plus heureux pour l'intérieur de l'édifice. Son plan, composé d'une nef principale et de deux nefs latérales bordées de dix-huit chapelles; d'un chœur, derrière lequel se



Saint-Pierre du Gros-Caillou.

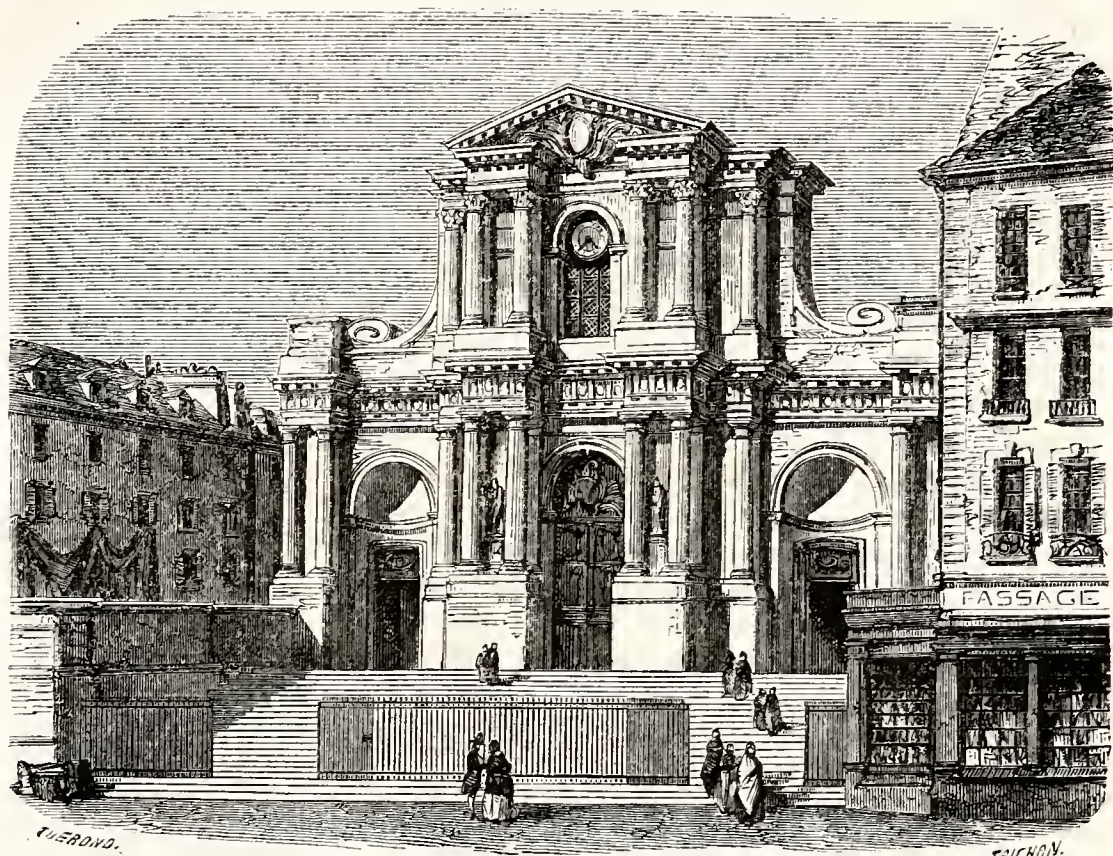
trouvent trois chapelles de grande dimension, et de deux autres chapelles qui occupent l'extrémité de la croisée, pêche par la confusion et l'incohérence. Vingt piliers isolés, ornés de pilastres doriques, et quarante-huit piliers engagés dans les murs latéraux soutiennent les voûtes.

Dès qu'on pénètre dans l'intérieur de Saint-Roch, l'œil est surpris de cette confusion. Le maître autel s'amoindrit sous l'arcade trop vaste du chœur, à travers laquelle on aperçoit les chapelles qui l'entou-

rent. La chaire attire aussi presque immédiatement l'attention par la lourdeur de sa masse et la bizarrerie de ses ornements. Dessinée par Charles et restaurée par Laperche avec une grande profusion de sculptures, cette chaire est soutenue par les statues des Vertus théologiques et décorée d'un rideau également sculpté, chargé de représen-

ter, suivant le détestable goût allégorique du milieu du siècle dernier, le voile de l'erreur que le génie de la Vérité catholique s'efforce d'arracher. L'or dont les figures sont couvertes contraste singulièrement avec la blancheur éclatante du rideau.

Malgré ces défauts, Saint-Roch mérite d'être visité avec l'intérêt



Saint-Roch.

qui s'attache aux époques de transition dans l'art. Un observateur exercé y voit facilement la décadence de la grande école d'architecture du siècle de Louis XIV, et les commencements d'une réaction qui essaya de remplacer le style pompeux du xvii^e s. par ce style d'un pittoresque déclamatoire et faux, qui fait le caractère de la

chapelle de la Vierge, située derrière le chœur de Saint-Roch. C'est une véritable décoration de théâtre importée dans l'église que le *Calvaire* placé au milieu de rochers peints, sur lesquels sont endormis des soldats de pierre enluminés. Dans le groupe principal, un beau Christ en croix de Michel Anguier, qui décorait jadis le maître autel

de la Sorbonne, reçoit le jour par un soupirail, pendant que le reste de la chapelle est plongé dans une demi-obscurité blafarde. La statue qui représente *Madeleine*, à genoux au pied de la croix, est celle de la comtesse de Feuquières, sculptée par Lemoine et placée jadis auprès du tombeau de Mignard, père de la comtesse. On voit aussi, dans la chapelle du Calvaire, un tableau de M. Schnetz, le *Vœu à la Madone*, qui passe à bon droit pour la meilleure toile de cet artiste, et une toile d'Abel de Pujol, le *Christ crucifié*.

Boulée et Falconet sont les architectes de cette chapelle, construite en 1753; la grotte et les personnages peints sont de Deseine et datent de 1807.

Depuis dix ou douze ans, les chapelles latérales de Saint-Roch ont été décorées de peintures d'aspects très-divers par différents artistes. La première chapelle à g. est de M. Chassériau. Il y a représenté *Saint François-Xavier*, au milieu d'un groupe d'Indiens, dans lequel nous signalerons la femme qui élève son enfant dans ses bras. Vis-à-vis de ce tableau, se trouve *Saint Philippe baptisant l'Eunuque*, trésorier de Candace, reine d'Éthiopie.

Nous signalerons aussi la deuxième chapelle à dr., par M. L. Duveau; la deuxième du même côté, au delà du transept, par M. A. Teissier; la troisième, par M. H. Scheffer; du côté dr., la première, par M. Lepaulle (peinture au-dessus de l'autel) et M. Landelle; la deuxième, par M. Bouchet; la quatrième, par M. Brisset.

La paroisse de Saint-Roch, située

dans un des plus riches quartiers de Paris, devait posséder et possède en effet un grand nombre de tableaux et de statues. L'ensemble de ces œuvres, assez médiocres d'ailleurs, sauf quelques exceptions remarquables, offre le même intérêt pour l'étude de l'art que l'architecture de l'édifice. Jouvenet, avec son tableau du *Triomphe de Mardochee*, représente les traditions de l'école de Lebrun; Pierre a peint la coupole de la chapelle de la Vierge, de cette brosse maniérée qui en faisait un émule de Boucher. Citons encore : *Jésus ressuscitant Lazare*, de Vien; *Jésus chassant les vendeurs du Temple*, de M. Thomas, peinture moderne; la *Fille de Jaire*, de Delorme; le *Christ bénissant les enfants*, de Vien; *Saint Sébastien*, par Remy; *Capucins d'Italie distribuant des aumônes*, par Ogier; une *Circoncision*, d'une brosse facile et d'une couleur agréable, par Restout; *Saint Jean-Baptiste prêchant dans le désert*, de M. Champmartin.

Deux autres tableaux, la *Prédication de saint Denis*, par Vien, et la *Guérison du mal des Ardents*, par Doyen, passionnèrent, au moment de leur apparition, le monde artistique, et furent dans les journaux le sujet d'une polémique animée. « C'était déjà, dit M. A. J. Du Pays (*Illustration*, t. XXIII), une querelle anticipée entre les classiques et les romantiques. Les jeunes gens s'enthousiasmèrent pour la composition théâtrale et pleine de Doyen; les burgraves du temps crièrent à la décadence de l'art, et réservèrent leur admiration exclusive pour la composition sage, calme et harmonieuse, de Vien. »

Pour la sculpture, nous indiquons : deux groupes de Lemoine, *Saint Joachim et sainte Anne*, et le *Baptême du Christ* (deuxième chapelle à dr.); la *Nativité du Christ*, par François Anguier, groupe qui décore l'autel de la Vierge après avoir longtemps orné le maître autel du Val-de-Grâce; un *Saint Roch*, par Coustou, provenant de l'ancienne église Saint-Honoré, dont il ne reste que le cloître; les statues des *Pères de l'Église latine*, faites pour les chapelles du dôme des Invalides; un *Christ agonisant*, par Falconet; le *tombeau de l'abbé de l'Épée*, par M. A. Préault (troisième chapelle à g.); un *buste de Mignard*, par Desjardins (deuxième chapelle à dr.); le *buste de Le Nôtre*, par Coysevox aîné; la *statue du cardinal Dubois*, par Guillaume Coustou; les *médailleurs* du maréchal de Lesdiguières, par Coustou, du comte d'Harcourt, par Renard, et du maréchal d'Asfeld; le *médailillon* de Mme Lalive de Jully, par Falconet; la *statue du duc de Créqui*; le *tombeau de Maupertuis*, tout à fait dans le goût du temps, par d'Huez.

Sur l'un des piliers de la galerie des orgues, on voit un *médailillon* assez médiocre de *Pierre Corneille* avec une inscription rappelant la mort du poète, arrivée rue d'Argenteuil, le 1^{er} oct. 1684, et son inhumation à Saint-Roch. Deux tables en marbre contiennent la liste des personnages célèbres et des bienfaiteurs de la paroisse, dont les tombes, qui se trouvaient dans les églises des environs, ont disparu pendant la Révolution. Parmi les morts illustres dont on n'a pu retrouver les restes, se trouvent les frères Anguier, Mme Deshoulières,

Pontchartrain, le président Hénault et l'abbé de Mably.

M. Faudet, curé actuel de Saint-Roch, a fait placer dans la seconde chapelle à g. un monument à la mémoire de Bossuet, mort en 1704 sur cette paroisse, rue Neuve-Sainte-Anne. Les armes du défunt, entourées des attributs de l'épiscopat, surmontent une table de marbre, sur laquelle se trouve copié l'acte mortuaire de Bossuet, et à la suite les noms du curé, du maire et des membres de la fabrique qui érigèrent ce monument, inauguré le 14 nov. 1856.

Saint-Séverin.

(Rue des Prêtres-Saint-Séverin.)

L'église Saint-Séverin doit son origine à un oratoire érigé sur la sépulture d'un pieux solitaire du même nom qui vécut en ce lieu au vi^e s., du temps de Childebert. L'oratoire fut brûlé par les Normands. Rebâtie vers la fin du xi^e s., l'église reçut le titre d'archipresbytérale. Une reconstruction fut entreprise au xiii^e s. En 1489, on commença l'édifice actuel, dont la construction fut longue et souvent interrompue. En 1794, Saint-Séverin devint un atelier pour la fabrication du salpêtre et ne fut rendue au culte qu'à l'époque du Consulat. L'église a la forme d'un parallélogramme terminé par une abside demi-circulaire et sans transept. La façade offre un aspect assez irrégulier. Le portail appartenait autrefois à l'église Saint-Pierre aux Bœufs, rue d'Arcole, dans la Cité. Lors de la démolition de cette église, en 1837, il a été transporté pierre par pierre à Saint-Séverin et rétabli tel qu'on le voit aujourd'hui. Il date de la pre-

mière moitié du ^{xiii}e s. La porte a conservé ses vantaux du ^{xvii}e s., ornés des médaillons de saint Pierre et de saint Paul. Les trois étages supérieurs de la façade, indiqués par autant de balustrades, appartiennent au ^{xvi}e s. La statue de la Vierge qui couronne le pignon n'a été sculptée qu'en 1842. A g. de la façade s'élève une tour carrée dont les deux étages sont percés de longues baies ogivales. Cette tour, d'une structure élégante, se termine par une flèche peu élevée, mais très-aiguë, décorée de lucarnes et coiffée d'un lanternon. Au pied de la tour, du côté du N., s'ouvre un porche voûté, qui a longtemps servi d'entrée principale à l'église. On y voyait autrefois deux lions sculptés sur le mur, de chaque côté de la porte, et les sentences de l'archiprêtre de Saint-Séverin se terminaient par cette mention : *Datum inter leones*. Une seule de ces sculptures subsiste aujourd'hui ; encore est-elle fort mutilée. A g. du porche, la saillie des chapelles est percée d'une fenêtre, au-dessus de laquelle on remarque, pour ses détails d'ornementation, l'encadrement ogival de l'horloge. L'angle voisin est occupé par une niche élégante renfermant la statue de saint Séverin. Des frontons triangulaires, ornés d'arcatures et de moulures, surmontent toutes les chapelles. Les contre-forts, sur lesquels s'appuient les arcs-boutants qui soutiennent la maîtresse voûte, se terminent par de gracieux clochetons.

L'intérieur conserve très-peu de vestiges de la première église. Quelques parties datent du ^{xi}e s.; les trois premières travées de la nef et

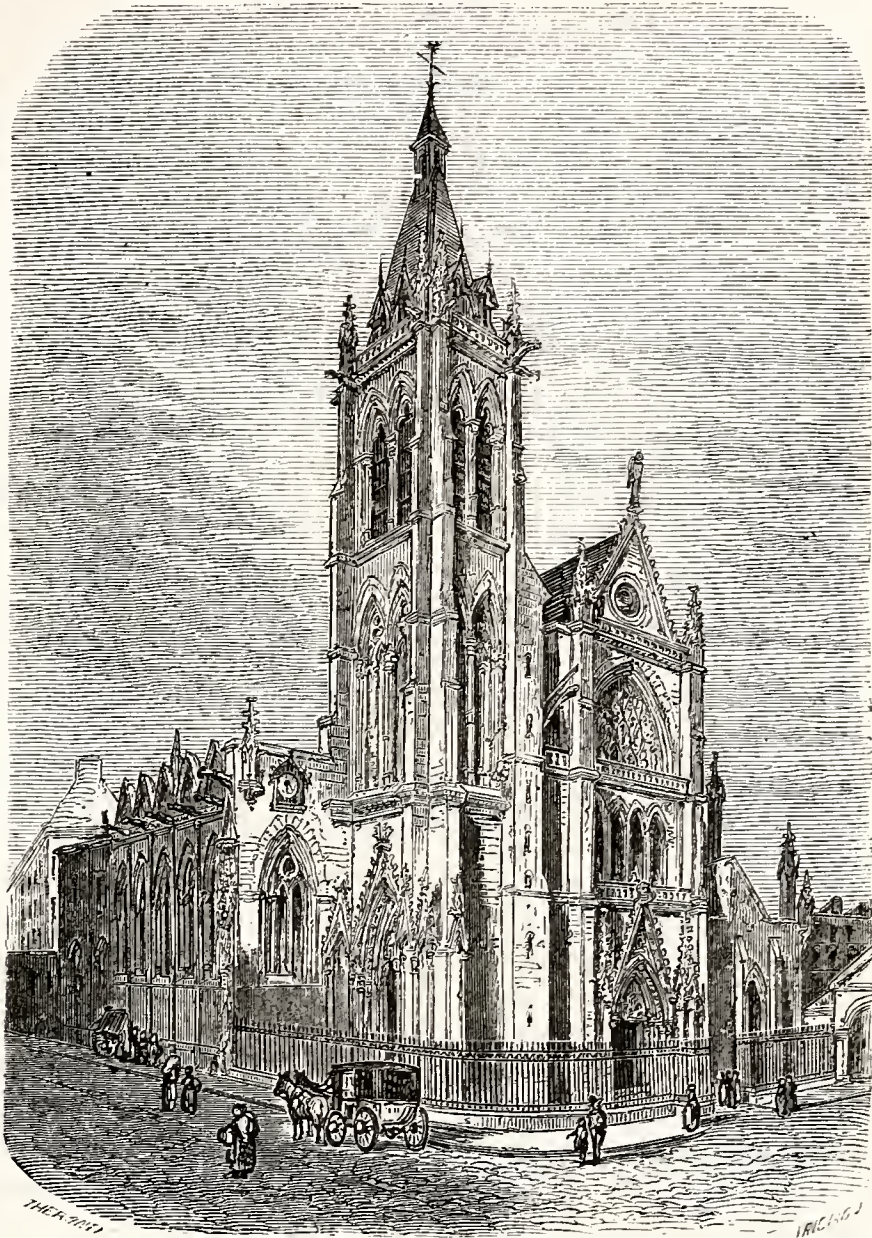
la partie correspondante du premier collatéral de dr. ont été élevées au commencement du ^{xiv}e s.; mais presque tout le reste est du ^{xv}e. La trace du ^{xvii}e s. se fait aussi sentir dans plusieurs détails de l'ornementation. Malgré ces disparates, on ne peut nier que l'ensemble ne frappe l'esprit par sa régularité.

Un double rang de collatéraux et un rang de chapelles flanquent de chaque côté la grande nef, qui compte 5 travées; le chœur en a 3, l'abside 5 en pourtour. Au-dessus des ogives qui font communiquer la nef avec les bas côtés, règne une galerie indiquant, par les modifications de son dessin, à quelle époque répondent les différentes parties de l'édifice. Des clefs et des pendentifs, d'une sculpture aussi élégante que hardie, décorent partout les voûtes. Les travées de l'abside ont été défigurées au ^{xvii}e s. par des placages de marbre qui recouvrent les piliers et transforment les ogives en plein cintre. Cette décoration de mauvais goût et le baldaquin du maître autel ont été exécutés par Baptiste Tubi, sur les dessins de Charles Lebrun, et aux frais de Mlle de Montpensier. Le buffet d'orgues est de 1747.

Les 15 fenêtres hautes de la nef, à partir de la quatrième travée, sont ornées de vitraux du ^{xv}e et du ^{xvi}e s., assez maladroitement restaurés il y a quelques années. Nous signalerons surtout l'*Arbre de Jessé*, figuré dans la rosace du portail principal.

Derrière le maître autel, la chapelle de Notre-Dame des Sept Douleurs renferme un groupe représentant *la Vierge tenant sur ses genoux le cadavre du Christ*. A dr. du che-

vet de l'église se trouve la chapelle de Notre-Dame d'Espérance, reconstruite dans la seconde moitié du xvii^e s. Les statues de la Vierge et de l'enfant Jésus, par Bridan, qui surmontent l'autel, ont été couronnées, il y a quelques années, au nom du chapitre de Saint-Jean de Latran à Rome. Les murs de la chapelle sont couverts d'ex-voto et de



Saint-Séverin.

plaques de marbre blanc portant des inscriptions commémoratives.

Toutes les autres chapelles de Saint-Séverin ont été récemment décorées de peintures murales. Dans

la chapelle des fonts baptismaux, la première à dr. en entrant, M. Paul Flandrin, frère de M. Hippolyte Flandrin, a représenté la *Prédication de saint Jean-Baptiste*, et le

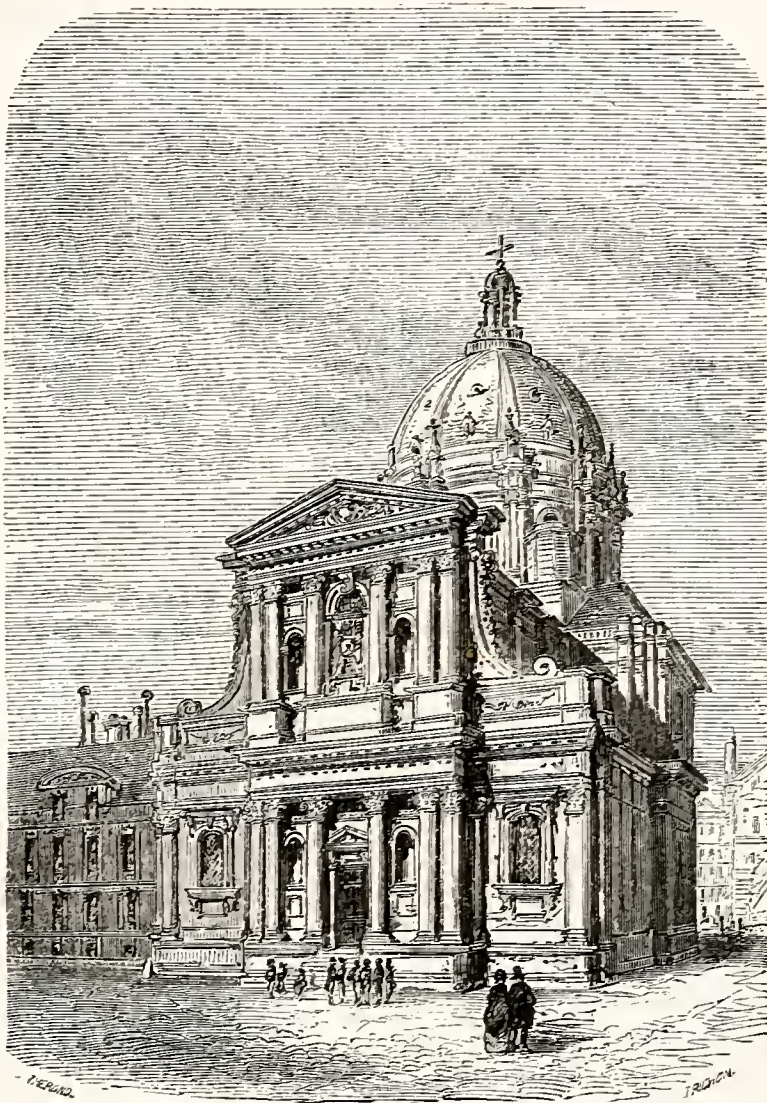
Baptême du Christ, deux ouvrages dans lesquels, suivant M. Gustave Planche, on trouve « un heureux souvenir de Nicolas Poussin. » — La chapelle de Sainte-Anne (la 2^e) renferme trois compositions de M. Heim : la *Naissance de la Vierge*, sa *Présentation au temple*, son *Éducation*. — M. Signol a tracé d'un pinceau trop indépendant, dans la chapelle suivante, le *Mariage de la Vierge*, la *Fuite en Égypte*. — Dans la 4^e chapelle, les peintures de M. Schnetz : *Saint Pierre prêchant*, *Arrestation de Saint André*, son *Martyre*, « ne se recommandent que par l'exactitude de l'exécution. » — M. Biennoury a décoré la chapelle de Saint-Pierre et de Saint-Paul (la 5^e) de quatre sujets, dont deux grands : *Repentir de saint Pierre après son reniement*; *Saint Pierre et saint Paul dans la prison Marmertine*; et deux petits : *Conversion de saint Paul*; *Glorification des deux apôtres*. « Les deux grands compartiments, dit un critique, prennent rang parmi les meilleurs de Saint-Séverin. Ils ne laissent à désirer que sous le rapport de la couleur. » — M. Murat a peint (6^e chapelle) : *le Christ chez Marthe et Marie*; *Marie-Madeleine dans le désert*; *Madeleine répandant des parfums sur les pieds de Jésus*. — La chapelle de Saint-Jean (la 7^e) est le coup d'essai de M. Hippolyte Flandrin dans la peinture murale, mais il y a beaucoup à louer dans cet essai. Sur l'un des côtés de la chapelle, M. Flandrin a représenté la *Cène*, et, au-dessus, *l'Évangéliste dans l'île de Pathmos*, écrivant l'Apocalypse sous la dictée d'un ange. Sur l'autre mur, on voit *l'Apôtre plongé dans une chaudière d'huile*

bouillante : la foi du martyr, l'effroi des assistants et l'enthousiasme des chrétiens sont rendus avec une grande puissance d'expression. Au-dessus de cette scène, l'artiste a retracé la *Vocation de saint Jean et de saint Jacques*. — M. Alexandre Hesse a représenté (8^e chapelle) avec finesse et simplicité : *Sainte Geneviève distribuant des aumônes*; la *Peste de Paris*; une *Communion de la sainte*; *Sainte Geneviève gardant son troupeau*. — La chapelle de *Saint-Séverin*, la 9^e à dr., est consacrée à la fois aux deux saints qui portent le nom de Séverin. Le premier vivait sous Clovis, qu'il guérit de la fièvre par l'imposition de sa chasuble; le second, sous Childebart, donna l'habit religieux à saint Cloud. Les fresques de M. Cornu retracent ces deux faits. — *Belzunce pendant la peste de Marseille* et la *Communion de saint Jérôme*, par M. Gérôme, décorent la première chapelle, en revenant par le collatéral du N. — La chapelle suivante est de M. Leloir. On y voit : la *Mort de saint Louis*, et *le Roi portant la couronne d'épines à la Sainte-Chapelle*. — La chapelle de Saint-Charles renferme deux peintures de M. Jobbé-Duval : *Saint Charles Borromée pendant la peste de Milan*; la *Mort du saint*. — La chapelle de Saint-François de Sales est décorée de plusieurs scènes de la vie du saint par M. Steinheil. — Enfin la chapelle suivante est actuellement fermée pour être aussi peinte à fresque.

« Après avoir étudié la décoration des chapelles de Saint-Séverin, si l'on se demande, dit M. Gustave Planche (*Revue des Deux-Mondes*, 1^{er} nov. 1856), quelle pensée a pré-

sidé à la distribution de ces travaux, on est assez embarrassé. Il est probable que les sujets à traiter ont été indiqués successivement. Sans pouvoir rien affirmer à cet égard, je suis amené à le croire en voyant dans quel ordre sont disposés les épisodes

évangéliques et les épisodes historiques. Il y aurait en effet trois parts à faire dans la décoration de l'église : l'Évangile, la légende, l'histoire. Pourquoi donc n'a-t-on pas rapproché les compositions qui traduisent la même pensée?... Mais la néces-



La Sorbonne.

sité d'un enchaînement logique ne s'est pas présentée à l'esprit de ceux qui distribuent les travaux de peinture murale. Il n'y a qu'une manière de comprendre la place assignée aux diverses compositions : c'est d'admettre qu'on a commencé par la

première chapelle à dr. et fini par la première à g. »

La Sorbonne.

(Place du même nom.)

La chapelle de la Sorbonne, fondée au XIII^e s., a été reconstruite,

de 1635 à 1659, par Charles Lemer-
cier, aux frais et sur l'ordre du car-
dinal de Richelieu.

La façade principale se compose
de deux ordres, corinthien et com-
posite, superposés. L'ordre du rez-
de-chaussée est formé par des col-
onnes, celui de l'étage supérieur
par des pilastres engagés. Le dôme,
la partie capitale de l'édifice, orné
de quatre campaniles à sa base,
s'élève au centre de l'église. Il est
le premier exemple d'un véritable
dôme élevé à Paris, les coupoles de
l'église des Carmes et de Saint-
Paul-Saint-Louis n'ayant été que
de timides essais.

L'église forme, dans le sens de sa
longueur, un des petits côtés de la
cour intérieure de la Sorbonne. Elle
a sur cette cour un second portail
formé d'un seul ordre de dix col-
onnes corinthiennes, élevé sur un
perron de dix marches et suppor-
tant un fronton. Une inscription
placée au-dessous du fronton rap-
pelle que l'édifice a été construit
par le cardinal de Richelieu.

L'intérieur de l'église n'a rien de
bien remarquable comme architec-
ture; peut-être même semble-t-il un
peu triste et maussade plutôt que
grave et sévère, malgré les beaux
pendentifs de la coupole, peints
par Philippe de Champaigne.

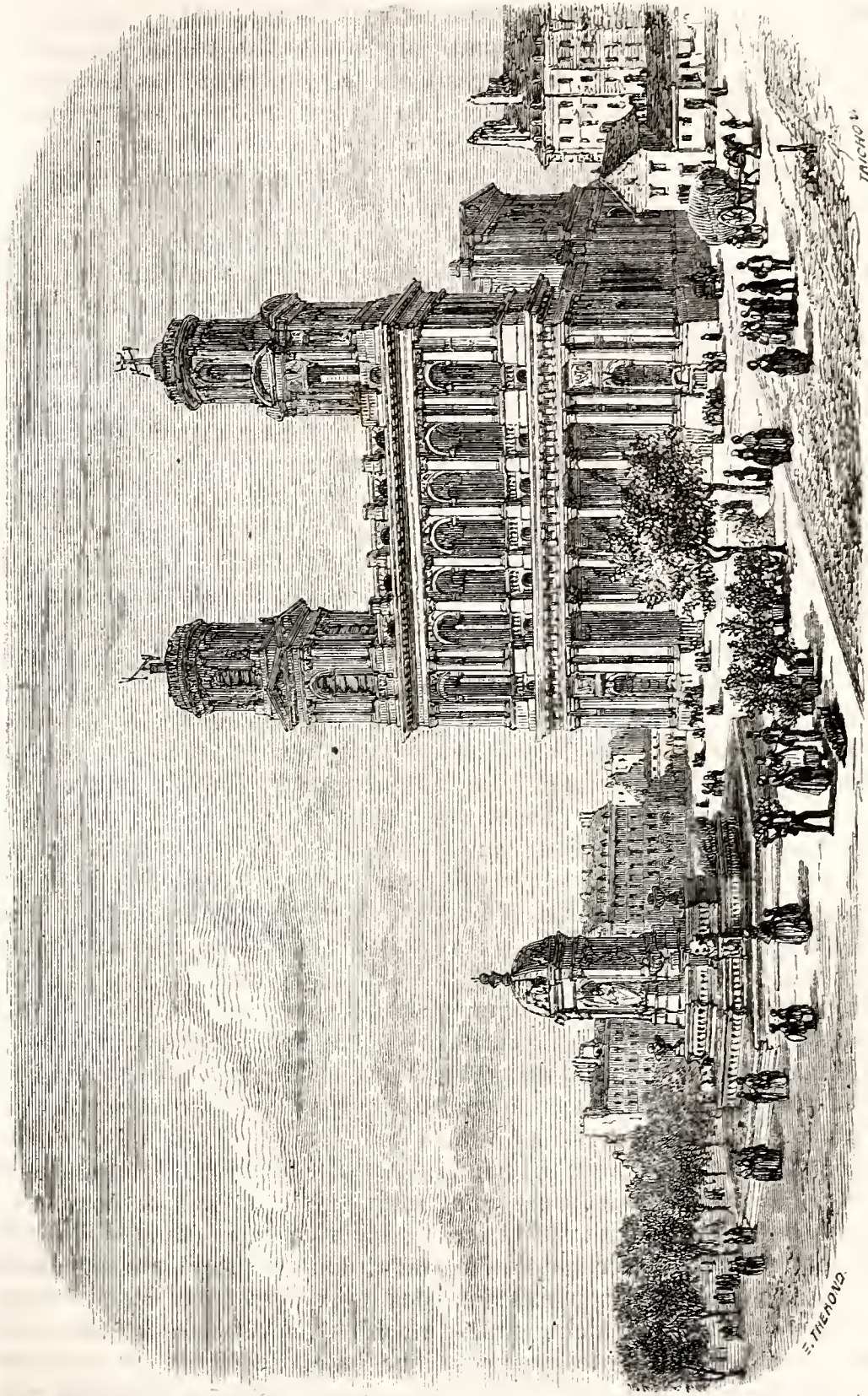
Toutefois l'église de la Sorbonne
renferme un chef-d'œuvre : le tom-
beau du cardinal de Richelieu, taillé
dans le marbre par le ciseau souple
et habile de Girardon, en 1694, d'a-
près une composition grandiose et
pittoresque de Lebrun. Rien de plus
beau que le groupe de Richelieu
soutenu par la Religion. Auprès de
cette dernière figure sont deux Gé-
ies; à l'extrémité opposée, la

Science se courbe dans l'attitude
d'une saisissante douleur. Derrière
ce tombeau se trouve une grande
toile de M. Hesse : *Robert de Sor-
bon présentant à saint Louis de
jeunes élèves en théologie*. On voit
aussi dans la nef les statues du
Christ à la colonne, par Ramey
fils, et de *saint Louis de Gonzague*;
puis, dans les bas-côtés du chœur,
les *cénotaphes du duc de Richelieu*,
par Ramey fils, et de *Napoléon I^{er}*,
par Bure.

Saint-Sulpice.

(Place Saint-Sulpice).

Sur l'emplacement de l'église ac-
tuelle de Saint-Sulpice s'élevait, dès
le XII^e s., une église paroissiale pla-
cée sous la juridiction de l'abbaye de
Saint-Germain des Prés. Au XVI^e s.,
la population du faubourg Saint-Ger-
main croissant toujours, Saint-Sul-
pice ne pouvait plus contenir la foule
des fidèles. On l'agrandit sous les
règnes de Louis XII et de Fran-
çois I^{er}; en 1614, on y ajouta six
chapelles latérales; trente ans après,
on n'en fut pas moins forcé de son-
ger à bâtir un nouvel édifice.
En 1646, le duc d'Orléans, Gaston,
posait la première pierre de cette
église, commencée sur les dessins
de Charles Gamart; mais bientôt on
s'aperçut que l'édifice serait encore
trop petit et il fallut changer les
plans. Anne d'Autriche posa à son
tour la première pierre, et les tra-
vaux furent recommencés par Louis
Levau, l'architecte de l'hôtel Lam-
bert; puis, après une longue inter-
ruption occasionnée par le manque
d'argent, ils furent continués par
Oppenord et Daniel Gittard, chargés
des portails latéraux. La nef entière
est de Levau; Oppenord est l'auteur



Saint-Sulpice.

du portail qui donne sur la rue Palatine.

L'église ne put être achevée que grâce à la persévérance des curés qui se succédèrent, aux libéralités des paroissiens, et aux ressources considérables que produisit une loterie établie, en 1721, par le curé Languet. Jean Servandoni la termina en 1749. Il ne s'asservit point à suivre les indications de ses prédécesseurs; il sut être original sans tomber dans aucune dissonance avec les parties déjà construites, et mérita d'être considéré comme le véritable architecte de Saint-Sulpice.

Sous la Révolution, cette église fut appelée le temple de la Victoire. Elle devint ensuite le principal temple des théophilanthropes. Le 15 brumaire an VIII (15 novembre 1799), on y donna un banquet par souscription au général Bonaparte lors de son retour d'Égypte.

La façade de Saint-Sulpice appartient à un genre de décoration tout à fait nouveau dans l'architecture religieuse du XVII^e s. Ces deux rangs de portiques, dorique et ionique, d'une certaine profondeur et d'une très-grande proportion, flanqués à leurs extrémités de deux tours élevées, peuvent être considérés comme le plus grand effort qu'on ait jamais tenté pour retrouver dans les conditions de l'art moderne la grandeur et la majesté de l'art ogival. Le seul reproche qu'on fasse avec raison à l'œuvre de Servandoni, c'est que cette façade n'explique et n'annonce en aucune façon l'intérieur de l'église. Enfin, les quatre piédestaux qui surmontent la corniche supérieure attendent encore les groupes ou les statues qui devaient achever la décoration de la façade.

Les tours, dont les trois étages offrent les trois ordres dorique, ionique et corinthien superposés, ne sont pas entièrement de Servandoni. Les étages supérieurs de la tour du N. ou de g. ont été reconstruits en 1777, sur un nouveau dessin, par l'architecte Chalgrin. La tour du S. ou de dr., bâtie en 1749 par Maclaurin, est la meilleure des deux, au double point de vue des proportions et du style; elle est malheureusement demeurée inachevée.

Ces deux tours ont 70 mètr. d'élévation, c'est-à-dire 3 mètr. de plus que les tours de Notre-Dame.

On peut voir dans Piganiol de la Force la façade de Saint-Sulpice avec les tours surmontées de clochers qui n'ont jamais été élevés pour ne pas compromettre la solidité de l'édifice.

On a placé, en 1858, dans deux niches à dr. et à g. de la porte principale, sous le péristyle, les statues assises de *Saint Pierre* et de *Saint Paul*, par M. Émile Thomas.

Saint-Sulpice mesure 140 mètr. de longueur, sur 33 mètr. de hauteur et 56 mètr. de largeur.

Aux extrémités du portail, au rez-de-chaussée des tours, se trouvent deux chapelles ornées de quatre statues sculptées par Mouchy et Boizot. Les fonts baptismaux qui se trouvent dans une de ces chapelles ont été dessinés par Chalgrin.

Le plan de Leveau a été respecté dans l'ordonnance intérieure de Saint-Sulpice; l'œil se complait à mesurer la vaste étendue des trois nefs, dont la principale est séparée des deux autres par des piliers corinthiens, revêtus de brèche rose à leur base. Le chœur et la croisée ne gâtent point cet ensemble véritablement majestueux. Le maître

autel, un peu maigre de détails, a été placé en 1826 ou 1827; on remarque surtout le riche bas-relief qui le décore. Une balustrade de bronze et de marbre ferme le chœur, orné, ainsi que le transept, de 12 statues en pierre de Tonnerre, représentant des anges et des apôtres. Les vitraux du chœur et de l'abside ont été peints par Leclerc.



Intérieur de Saint-Sulpice.

Une plaque de cuivre, incrustée dans le pavé du transept, indique à g. Henri Sully a établi cette méridienne en 1743, pour fixer d'une manière certaine l'équinoxe du printemps et le jour de Pâques. Les collatéraux se prolongent autour du chœur terminé en abside.

Derrière le maître autel, la chapelle de la Vierge forme une construction à part. Elle est l'œuvre de Servandoni, et sa splendide décoration vabien, quoi qu'on en dise, au reste de l'église. Difficilement on réunirait aujourd'hui autant de richesse et d'imagination à plus de charme et d'élégance qu'il ne s'en trouve dans l'ensemble de cette chapelle, de forme semi-circulaire. Vanloo en a peint les panneaux de sa brosse la plus élégante; les frères Sloodtz en ont modelé les ornements; les voussures enfin sont richement sculptées et les pilastres revêtus de marbres de différentes couleurs. Au-dessus de l'autel, dans une niche qui ne reçoit la lumière que par une étroite ouverture supérieure, on voit une gracieuse statue de la *Vierge*, en marbre blanc, par Pajou. Une coupole de très-belle proportion couronne la chapelle. Lemoine y a peint une *Assomption* avec cette verve saisissante et cette magie de couleur argentine et harmonieuse qui lui ont fait acquérir une si belle place dans l'École française.

En face de cette chapelle, derrière le chœur, est le *tombeau* de M. de Pierre, curé de Saint-Sulpice, mort en 1836.

La *chaire*, donnée en 1788 par le maréchal de Richelieu, est surmontée d'un beau groupe sculpté : la *Charité* entourée d'enfants.

L'*orgue*, de Cliquot, repose sur une tribune supportée par des colonnes composites d'un aspect tout à fait grandiose, et qui sont l'œuvre de Servandoni. Cet orgue vient d'être complètement reconstruit par M. Cavailhé-Coll. Il possède aujourd'hui 5 claviers complets et un

pédalier, 118 registres, 20 pédales de combinaison et environ 7000 tuyaux, dont les plus petits ont à peine 5 millimètres et dont les plus grands atteignent près de 10 mètres de longueur. L'étendue des sons est de 10 octaves. L'intérieur de l'instrument est divisé en sept étages dont quatre pour le mécanisme et les trois autres pour les tuyaux. Les mouvements se communiquent par des moteurs pneumatiques de récente invention. L'orgue, ainsi réparé, est, dit-on, le plus considérable de l'Europe. Son inauguration solennelle a eu lieu le mardi 30 avril 1862.

Les *bénitiers*, placés à l'entrée de la nef, ne sont autre chose que deux énormes coquillages de l'espèce appelée *tridachnagigas*. Ils ont été donnés à François 1^{er} par la république de Venise. Pigalle a sculpté les deux rochers de marbre blanc qui les supportent.

La première chapelle à dr. vient d'être décorée de peintures murales par M. Eugène Delacroix. Son titre de chapelle des Saints-Anges a inspiré au grand artiste les trois scènes suivantes : *Saint Michel triomphant de Lucifer* (dans le plafond); *Héliodore terrassé et battu de verges* (à dr.); la *Lutte de Jacob et de l'ange dans le désert* (à g.).

Pour le premier tableau, M. Delacroix a imité Raphaël (tableau du Louvre). Cependant « cette reproduction, dit M. L. Vitet (*Revue des Deux-Mondes*, 1^{er} avril 1862), est tout à la fois littérale et infidèle.... Les accessoires qu'il a ajoutés ne sont pas sans poésie, et l'on y sent la main d'un maître; mais ils ne changent rien au groupe principal, ils ne déguisent pas ce caractère d'imitation dont tout d'abord on est

si étrangement frappé. » L'archange a une grâce juvénile incomparable ; mais peut-être le peintre, en voulant le rendre de plus en plus aérien, lui a-t-il donné trop peu de consistance.

L'*Héliodore* a été peint aussi par Raphaël (au Vatican), mais cette fois M. Delacroix a composé, avec les mêmes personnages et la même action, un tout autre tableau. « Il a d'abord eu soin de changer le lieu de la scène : ce n'est plus au milieu du sanctuaire, devant l'autel, devant le pontife en prières, que le spoliateur est foudroyé, c'est hors du temple, sur un immense escalier qui conduit aux parvis extérieurs. » Les acteurs sont aussi transformés. Un cavalier, des épaules duquel tombent de grandes ailes, foule aux pieds le profanateur. Ce cavalier a peut-être quelque chose de plus serein, de plus noble, de plus idéal que celui de Raphaël. Deux anges suspendus au-dessus du sol battent Héliodore de verges. Le caractère de ces deux figures est vraiment remarquable, bien que ces ministres du ciel paraissent prendre un plaisir trop vif et trop personnel à la vengeance. Malgré certaines témérités, et même quelques étrangetés de détail, il faut convenir, avec M. Vitet, que « la scène est grande, extraordinaire, attachante et d'un piquant effet. Glissez sur les détails, chassez les souvenirs et les comparaisons, ne pensez ni à Raphaël ni à rien de complet, d'achevé, de fini en peinture, laissez-vous franchement aller, et vous serez, je ne dis pas charmé, mais profondément remué par l'intelligente vie cachée sous ce fracas de couleurs et de formes. »

La *Lutte de Jacob avec l'ange* est

la plus admirée de ces trois grandes peintures de M. Delacroix. « Les figures ne tiennent pas ici la place principale. On pourrait presque dire qu'elles ne sont qu'accessoires, tant la passion, la vie, le rôle actif et animé sont dévolus au paysage. Depuis les premiers plans jusqu'à la crête de ces montagnes dorées par le soleil levant, tout vous captive et vous attache dans cette puissante conception, qui n'a guère d'analogues, même chez les maîtres italiens qui ont traité le plus largement le paysage décoratif. Rien de banal, rien d'inutile. Comme ce chemin creux est habilement jeté dans ce coin perdu du tableau ! comme on y sent passer, à travers la poussière, ces troupeaux, ces pasteurs, ces femmes, ces enfants ! Comme on suit au loin les méandres de cette longue caravane, et comme tout ce monde court bruyamment sans se douter qu'un combat solitaire se livre à deux pas de là ! » Quatre anges, peints en grisaille aux quatre coins de l'ovale du plafond, complètent la décoration de cette belle chapelle.

La 2^e chapelle à dr., dédiée aux âmes du purgatoire, a été peinte par M. Heim ; la 3^e (Saint-Roch), par M. Abel de Pujol ; la 4^e (Saint-Maurice), par M. Vinchon. Dans la 5^e, on admire le *mausolée* du curé Lenglet, par Michel-Ange Slodtz. La figure principale de ce monument est très-remarquable de sentiment et d'exécution.

Les chapelles du collatéral de g. ont été peintes : la 1^{re} (Saint-François-Xavier), par M. E. Lafon ; la 2^e (Saint-François de Sales), par M. A. Hesse ; la 3^e (Saint-Paul), par M. Drolling, et la 4^e (Saint-Vin-

cent de Paul), par M. Guillemot. Celle de M. Drolling est la plus remarquable. Cet artiste a peint à la cire : la *Conversion de saint Paul sur le chemin de Damas*; *Saint Paul devant l'aréopage* et un *Ravisement du saint*. « Dans le premier de ces sujets, dit M. A. J. Du Pays, M. Drolling a mis une vigueur et une animation qui contrastent avec le calme ordinaire régnant dans la majeure partie de ses œuvres ; mais, pour obtenir la force, il a un peu sacrifié l'élégance. Dans le *Saint Paul devant l'aréopage*, on retrouve la manière tempérée du peintre. Le *Ravisement de saint Paul* est la plus satisfaisante des trois peintures, tant sous le rapport de la bonne disposition pittoresque que sous celui des couleurs. » La chapelle du Sacré-Cœur, qui vient

ensuite, est ornée de belles boiseries. Dans le pourtour du chœur, la chapelle de Saint-Denis (à dr.) est de M. Duval ; celle de Saint-Jean l'Évangéliste (à g.) est de M. Glaize. Quatre autres chapelles sont actuellement fermées pour être aussi décorées de peintures.

Sous l'église Saint-Sulpice s'étendent des cryptes considérables, qui servent aux catéchismes et à de nombreuses réunions d'ouvriers. L'une d'elles renferme les statues

de *saint Paul* et de *saint Jean l'Évangéliste*, par Pradier. Au chevet de l'édifice, une chapelle, qui a son entrée sur la rue Palatine, est réservée aux catéchismes de persévérance des jeunes filles.

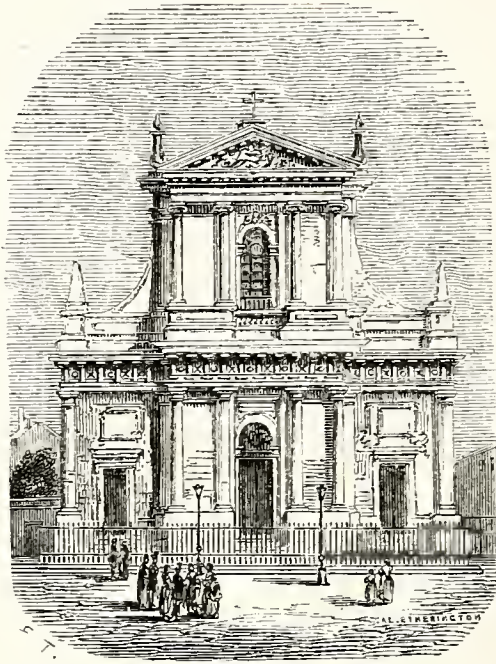
Saint-Thomas d'Aquin.

(Sur la place de ce nom, entre la rue du Bac et la rue de Grenelle.)

Saint-Thomas d'Aquin dépendait autrefois du noviciat général des Dominicains, dont les bâtiments sont maintenant occupés par le dépôt central et par le musée d'artillerie.

Pierre Bullet donna les dessins de l'église ; elle fut commencée en 1682 et terminée en 1740.

Le portail, rebâti en 1787 par le frère Claude, se compose de deux ordres (dorique et ionique) superposés, surmontés d'un fron-



Saint-Thomas d'Aquin.

ton orné d'un bas-relief représentant la *Religion*.

L'intérieur de l'église mesure 44 mètr. de longueur sur 24 mètr. de hauteur. Le plan a la forme d'une croix grecque ; l'ordonnance se compose d'arcades soutenues par des pilastres corinthiens et surmontées d'une galerie.

On y voit une *Transfiguration*, peinte à fresque en 1724 par Lemoine, dans la coupole du chœur ; une *Descente de croix*, de Guille-

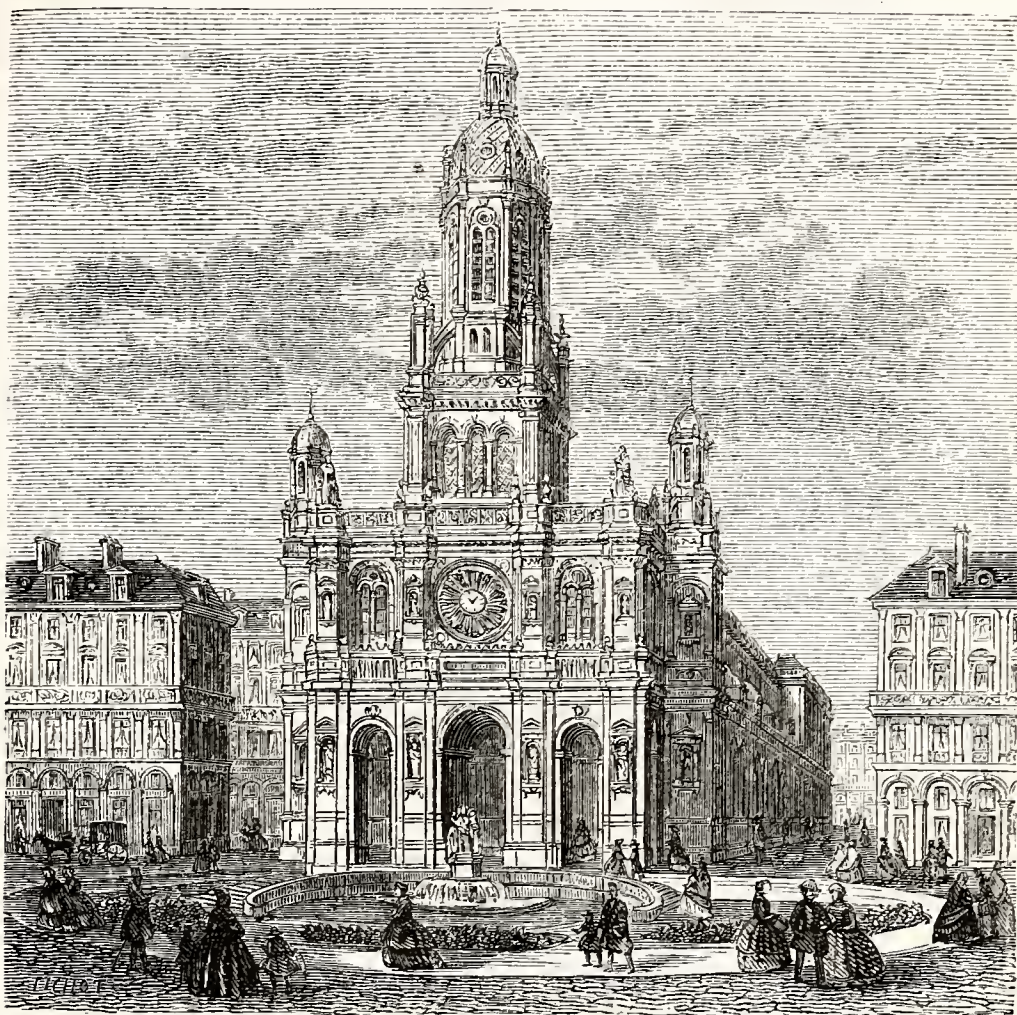
mot; *Saint Thomas apaisant la tempête*, de M. Ary Schœffer.

La chapelle située derrière le maître autel, le rond-point et les transepts ont été décorés de peintures murales par M. Blondel. On a également redoré les ornements de cette partie de l'édifice.

Saint-Thomas de Villeneuve.

(Rue de Sèvres, n° 27.)

Cette chapelle, qui fait partie d'un couvent de femmes consacrées au soin des malades, possède une *Vierge noire*, provenant de l'église Saint-Étienne des Grès, où saint



La Trinité.

François de Sales, étudiant, allait souvent se prosterner devant elle.

La Trinité.

Rue Saint-Lazare, vis-à-vis de la Chaussée-d'Antin.)

La nouvelle église de la Trinité, qui sera précédée d'un square et

d'une fontaine, est actuellement en construction. Elle doit remplacer une église du même nom, bâtie provisoirement rue de Clichy. La partie des travaux qui concerne la maçonnerie et la serrurerie a été adjugée le 28 juin 1861 moyennant le prix de 1804465 fr. 06 c., rabais

déduit. La dépense totale de la construction, approuvée par une délibération du conseil municipal du 9 juillet 1861, doit s'élever à 3 millions 231 252 fr. L'architecte de la Trinité, M. Ballu, a bien voulu nous communiquer ses dessins.

Le Val-de-Grâce.

(Rue Saint-Jacques.)

L'église du Val-de-Grâce fut élevée, ainsi que l'abbaye du même nom, par Anne d'Autriche, pour remercier Dieu de la naissance de Louis XIV. A peine âgé de sept ans, ce roi en posa la première pierre, en 1645; mais la construction fut entravée par les troubles de la Fronde, et l'édifice changea plusieurs fois d'architecte. Le premier, François Mansart, qu'il ne faut pas confondre avec Hardouin Mansart, en mena la construction à 8 mètr. environ au-dessus du sol. Ch. Lemercier l'éleva jusqu'à la hauteur de la corniche; Pierre Lemuet, secondé par Gabriel Leduc et Duval, la termina en 1665. L'abbaye du Val-de-Grâce, supprimée en 1790, a été transformée en hôpital militaire (V. ci-dessous, chap. XIX). L'église a servi longtemps de magasin et n'a été rendue au culte qu'en 1826.

Elle est précédée d'une grande cour fermée d'une grille, où l'on voit à g. une des dernières œuvres de David (d'Angers), la statue en bronze du chirurgien Larrey. Les bas-reliefs du piédestal méritent d'être signalés.

La décoration de la façade de l'église est à peu près pareille à celles du même temps que nous avons déjà décrites (V. ci-dessus *Saint-Paul-*

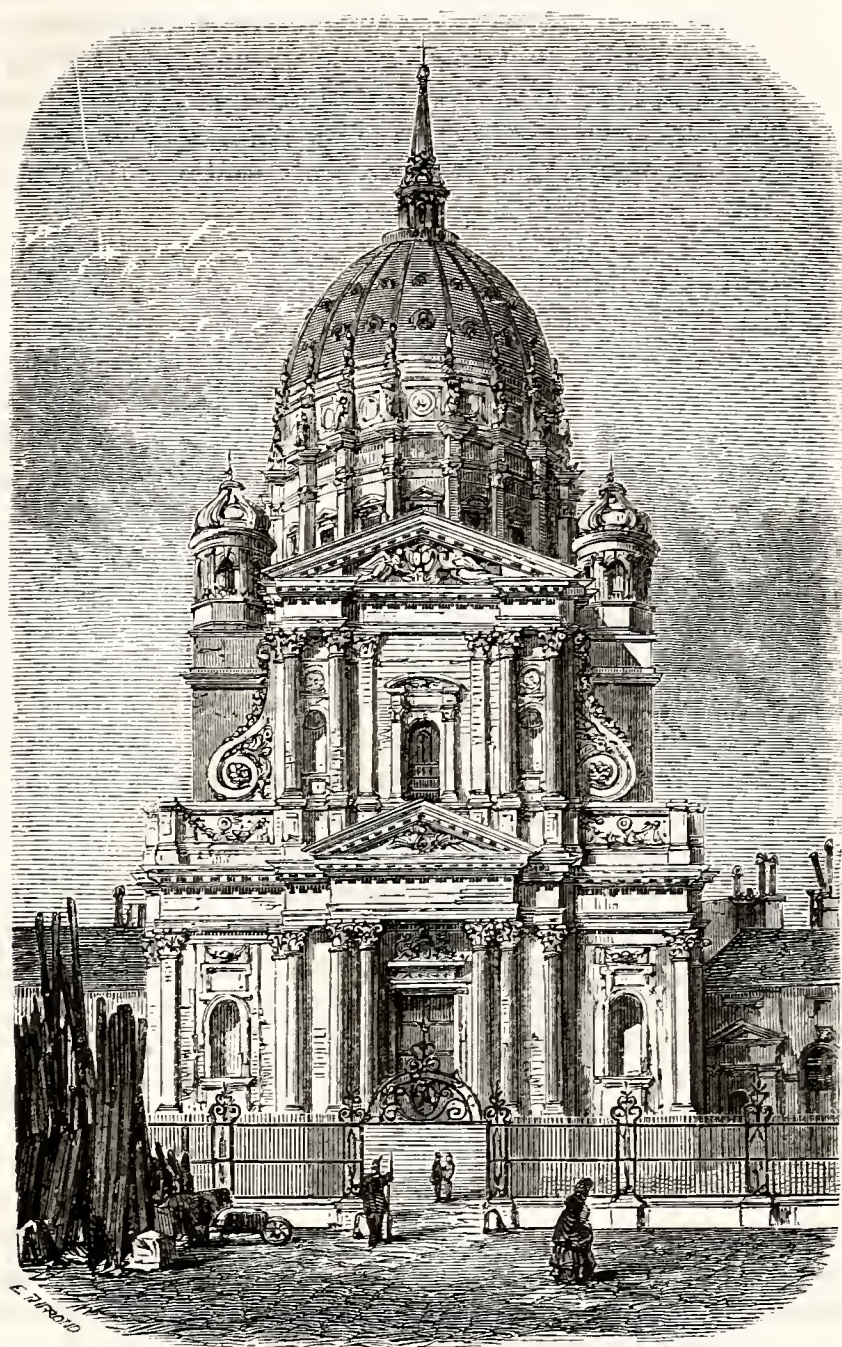
Saint-Louis et la *Sorbonne*). On en loue l'élégance et les heureuses proportions.

Le dôme du Val-de-Grâce, une des nombreuses imitations du dôme de Saint-Pierre de Rome, est une de celles qui ont le mieux réussi. Cette coupole, d'une courbe élégante, flanquée de ses campaniles, domine l'horizon de Paris entre le Panthéon et les Invalides.

Intérieurement, l'église ne présente pas de dispositions nouvelles, et, depuis qu'on lui a enlevé une grande partie de ses magnificences décoratives, il ne faut s'arrêter qu'à la coupole. Elle est soutenue par quatre grands arcs-doubleaux et quatre pendentifs, selon le système adopté à l'époque où elle fut bâtie, pour la construction d'un dôme à base cylindrique, élevé sur un plan carré. Personne n'ignore que cette coupole a été peinte par Pierre Mignard. Elle comprend plus de 200 figures, dont les plus grandes, celles du premier plan, n'ont pas moins de 2 mètr. 50 cent. de hauteur. L'artiste a fait entrer dans sa composition, une des plus gigantesques, comme superficie, une population véritable de tous les saints personnages du catholicisme, outre la sainte Trinité et Anne d'Autriche.

Les peintures exécutées dans la chapelle du Saint-Sacrement par Philippe et Jean-Baptiste de Champagne sont remarquables par une grande sévérité de style. Dans les sculptures des pendentifs et dans les bas-reliefs qui décorent les arcades des neuf chapelles, on reconnaît du premier coup l'exécution pleine de verve et la composition pompeuse de Michel Anguier, le sculpteur de la porte Saint-Denis.

De même que le dôme rappelle, à l'extérieur, celui de Saint-Pierre de Rome, le maître autel du Val-de-Grâce, avec ses six grandes colonnes torsées, en marbre de Brabançon, chargées de rinceaux et de palmes



Le Val-de-Grâce.

en bronze doré, est une imitation flagrante et splendide du maître autel de la plus grande des basiliques chrétiennes.

L'église du Val-de-Grâce contient les restes de la reine Henriette de France, fille de Henri IV et femme de Charles I^{er}, roi d'Angleterre.

Saint-Vincent de Paul.

(Place La Fayette.)

L'église Saint-Vincent de Paul, située sur une place fortement inclinée, est précédée d'un amphithéâtre de rampes en pierres de taille, traversées par un large escalier conduisant au péristyle de l'édifice. Comme Notre-Dame de Lorette, elle ressemble extérieurement aux basiliques italiennes des premiers siècles du christianisme, et sa façade reproduit en partie les mêmes dispositions. Le péristyle, formant avant-corps, est orné de trois rangs de colonnes ioniques cannelées, supportant un fronton décoré d'un bas-relief qui représente *Saint Vincent de Paul accompagné de la Foi et de la Charité*, et entouré des principaux personnages sur lesquels il a exercé son influence. Ce bas-relief est de M. Nanteuil. Au-dessus du fronton s'étend un attique orné de deux pilastres à chacune de ses extrémités et flanqué de deux tours carrées de 54 mètr. de hauteur, entre lesquelles règne une terrasse dont la balustrade supporte les statues des quatre *Évangélistes*, par MM. Barre, Brion, Foyatier et Valois. Les statues de *saint Pierre* et de *saint Paul*, placées dans des niches, au premier étage des tours, sont de M. Ramey. Chacune des tours porte un cadran qui indique, l'un la date du mois, l'autre l'heure.

Les murs latéraux, au-dessus desquels on aperçoit ceux de la nef principale, n'ont d'autres ornements que les fenêtres et des pilastres doriques cannelés. Un arrière-corps carré termine l'édifice et marque l'emplacement du chœur.

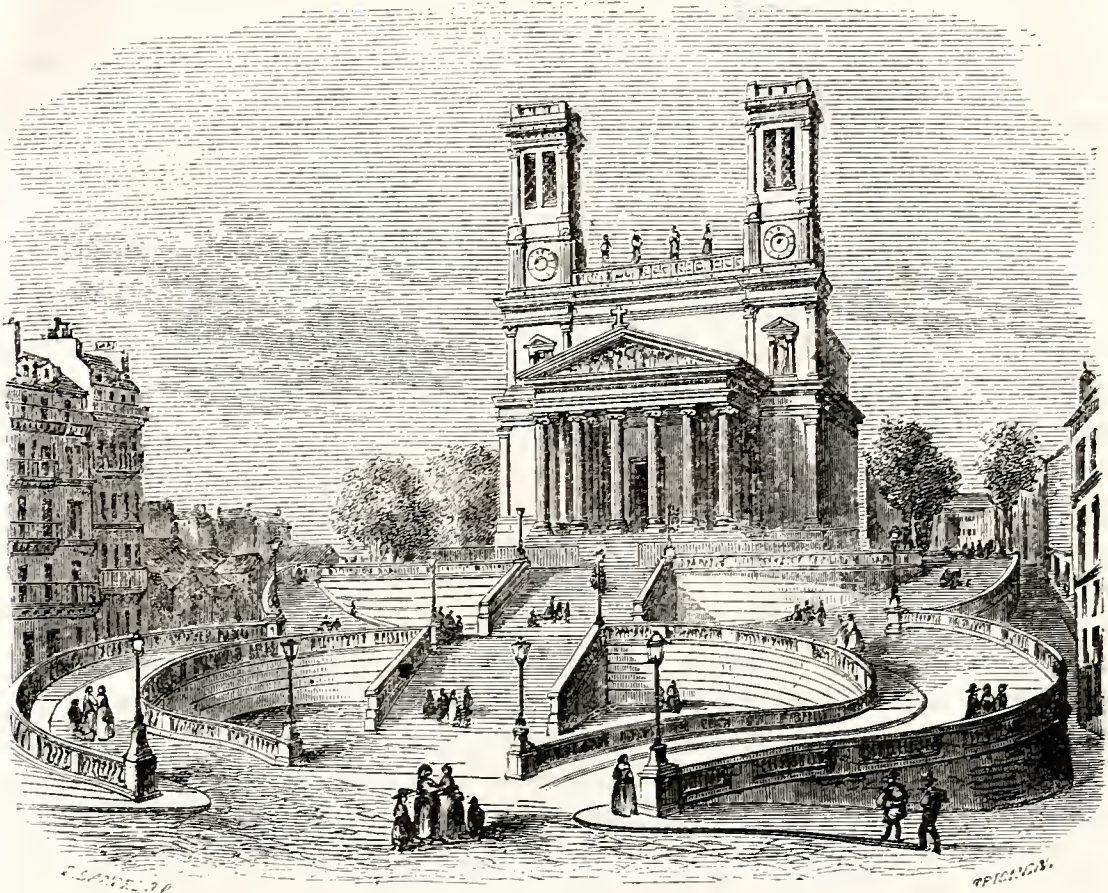
Les murs du péristyle sont ornés de laves émaillées sur lesquelles on a peint des scènes tirées de la Bible. La principale de ces peintures, au-dessus de la grande porte, représente la *Trinité entourée des quatre grands prophètes et des Évangélistes*. Elle est due à M. Jollivet. Les portes en fonte sont décorées des douze *apôtres*, en très-bas-relief. Dans la frise de l'imposte se montrent les *symboles des quatre Évangélistes* et la *colombe* qui représente le Saint-Esprit. Toutes ces figures ont été modelées par M. Farochon.

A l'intérieur, l'église Saint-Vincent de Paul se compose d'une nef principale, de deux nefs latérales et d'un chœur. Il n'y a pas de transept. Les deux nefs latérales se prolongent autour du sanctuaire et prennent, à partir de l'entrée du chœur, l'ordonnance de la nef principale. Derrière l'autel, le mur du fond s'ouvre et laisse voir la chapelle de la Vierge. Quatre rangs de colonnes ioniques revêtues de stuc séparent les nefs entre elles, et les chapelles des nefs latérales. Dans la nef principale, un second rang de colonnes corinthiennes s'élève au-dessus du premier ordre et soutient la voûte de l'édifice. Derrière ces colonnes règne une galerie dont la largeur est égale à celle des plafonds des nefs latérales. Les plafonds de la nef principale accusent la forme de la toiture, et les pièces de la charpente, revêtues de couleurs éclatantes, sont employées dans la décoration. Des caissons en forme d'étoiles et de croix, des incrustations en bois de chêne sur bois de sapin, rehaussées par des fonds d'azur, des fonds rouges et des reliefs dorés, complètent l'or-

nementation. Tous ces détails sont exactement reproduits des monuments byzantins. Les plafonds des nefs latérales sont plats; ceux des chapelles accusent les formes apocryphes d'une série de toitures qui n'existent pas, ce qui est une faute, tout comme c'en est une d'avoir terminé par des lignes droites exté-

rieurement un monument qui finit à l'intérieur par un cul-de-four. Le sol de la nef est parqueté d'acajou, d'amarante et de chêne massifs.

La frise qui sépare les deux ordres de la nef principale mesure 170 mètr. de longueur sur 3 mètr. de hauteur environ. M. Hippolyte Flan- drin l'a décorée d'une immense com-



Saint-Vincent de Paul.

position peinte sur fond d'or et représentant deux longues processions de chrétiens et de chrétiennes, depuis la plèbe des fidèles jusqu'aux évangélistes et aux docteurs, se déroulant de chaque côté de l'édifice, avec la majestueuse placidité des théories grecques. C'est la traduction pittoresque de cette idée : l'Évangile prêché aux nations eu

ouvre le chemin du ciel. « Au centre de la composition, dit un critique de la *Revue des Deux-Mondes*, c'est-à-dire à l'entrée de l'église, sous le buffet d'orgues, les deux princes des apôtres prêchent la parole de vie, et, à leur voix, les Gentils convertis se dirigent vers les palmes promises, dans un grave et religieux cortège, les hommes

d'un côté, les femmes de l'autre. Cette longue chaîne de personnages, marchant dans un ordre hiérarchique et divisée par groupes, forme un ensemble à la fois symétrique et accidenté qui remplit admirablement la frise. » Cette décoration se termine aux pieds-droits qui soutiennent l'arcade de l'entrée du chœur, et sur lesquels M. Flandrin a peint deux Anges tenant des palmes.

La frise qui règne au-dessus du deuxième rang de colonnes est ornée de médaillons. Dans la coupole du chœur, M. Picot a représenté le *Christ sur un trône*. A sa dr. et à sa g. sont deux anges, dont l'un tient un sceptre et l'autre une épée. Aux pieds, saint Vincent de Paul adore le Seigneur au milieu de groupes d'enfants. Des groupes d'évangélistes, d'apôtres et de docteurs remplissent le reste de la composition. « Ces figures ne sont ni conçues ni exécutées dans le style qu'aurait commandé le système adopté dans la nef; mais, considérées à part, en elles-mêmes, comment n'en pas admirer le dessin vigoureux, le large caractère, la ferme exécution? » Malheureusement on n'en peut dire autant du reste de l'hémicycle, notamment de la frise où M. Picot a peint les *Sept Sacrements*.

Un double rang de stalles, sculptées par M. Millet, entoure le chœur; celles du sanctuaire sont de M. Derre. Les sculptures de ces boiseries présentent la réunion des patrons de tous les princes de la famille d'Orléans. Mutilées en 1848, les statuettes ont été restaurées depuis. Un beau calvaire en bronze, par Rude, orne le maître autel. La prin-

cipale décoration de la chaire, par M. Duseigneur, se compose de deux anges debout et de cinq bas-reliefs : la *Charité*, la *Foi*, l'*Espérance*, la *Prédication de saint Jean-Baptiste* et la *Prédication du Christ*.

MM. Maréchal et Gugnion ont exécuté pour Saint-Vincent de Paul des vitraux qui sont peut-être les plus beaux de Paris. La rose du portail représente *Saint Vincent de Paul montant au ciel*; la fenêtre de l'abside, la *Vierge et l'enfant Jésus*; les fenêtres des chapelles latérales de dr., le *Baptême du Christ*, *Saint Martin*, *Sainte Elisabeth*, *Saint François de Sales*; celles de g., la *Résurrection du Christ*, *Saint Denis*, *Sainte Clotilde*, *Saint Charles Borromée*.

Des grilles en fonte de fer, d'un dessin compliqué, séparent les chapelles entre elles; une autre grille les isole du reste de l'édifice. Les *fontes baptismaux*, situés dans la première chapelle à dr., présentent la forme d'une riche coupe ornée de coquilles, de guirlandes et de festons. Deux cerfs sont couchés au pied. Une boule qui surmonte le couvercle porte la statue de saint Jean-Baptiste. Ces fontes baptismaux font le plus grand honneur à la fonderie de M. Calla, d'où sont sorties aussi toutes les autres fontes placées dans l'intérieur de l'église, telles que les bénitiers, les grilles, les colonnes, les candélabres, et enfin la porte principale.

L'église Saint-Vincent de Paul, commencée en 1824 par M. Lepère, a été terminée par M. Hittorf, et livrée au culte en 1844. Elle a 80 mètr. de longueur sur 37 mètr. de largeur. Les frais de construction se sont élevés à 4 200 000 fr.

Église arménienne.

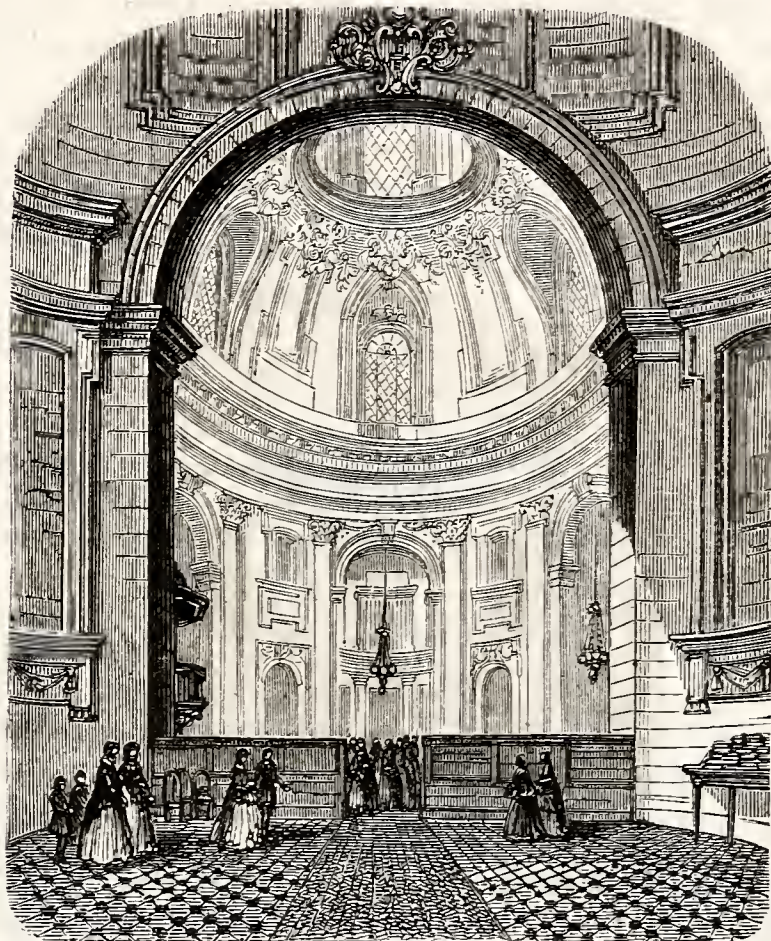
(Rue de Monsieur, 12.)

Parmi les églises catholiques, nous pouvons signaler encore l'église du séminaire arménien. Toutes les cérémonies du culte s'y font suivant le rit oriental. Les étrangers sont admis tous les jours à la visiter.

Églises anglicanes.

Le culte anglican compte quatre temples dans Paris :

1° L'église épiscopale, construite en 1833, rue d'Aguesseau, n° 5; on y voit un orgue et des tableaux d'Annibal Carrache. Le service s'y fait en anglais, le diman-



D. LANCELOT.

TRICHON.

Église calviniste de la Visitation.

che, à 11 h. 1/2, à 3 h. 1/2, et à 7 h. 1/2.

2° La **chapelle Marbeuf**, construite, comme la précédente, dans le style ogival, au n° 10 bis de l'avenue de Marbeuf (Champs-Élysées). Service en anglais, le dimanche, à 11 h. et à 3 h. 1/2.

3° Une autre *chapelle*, rue de la Madeleine, n° 17, est ouverte pour le service, le dimanche, à 11 h 1/2, à 3 h. et à 7 h. 1/2.

4° Le service se célèbre, le dimanche, à 11 h. 1/4 et à 3 h., dans la *chapelle de l'ambassade anglaise*, faubourg Saint-Honoré, 39.

Églises calvinistes.

La principale église calviniste est l'ancienne chapelle de l'**Oratoire** (rue Saint-Honoré, 157). Bâtie de 1621 à 1630, par Jacques Lemercier, sur l'emplacement de l'hôtel de Gabrielle d'Estrées, pour la congrégation du cardinal de Bérulle, elle a été cédée aux calvinistes en 1811. Le portail, composé d'un ordre dorique et d'un ordre corinthien, a été bâti, en 1745, par Pierre Caqué. L'intérieur appartient au style corinthien. On a restauré entièrement, il y a quelques années, cet édifice dont le chevet n'est séparé de la rue de Rivoli que par une grille. Le service s'y fait en français, le dimanche, à 11 h. 1/2, et en anglais, à 3 h., pour l'église presbytérienne d'Écosse.



Église luthérienne des Carmes.

L'église de la **Visitation** (rue Saint-Autoine, 26) fut commencée, en 1632, par Fr. Mansard, pour le couvent des Visitandines, aujourd'hui détruit. Elle fut consacrée à Notre-Dame des Anges en 1634. Deux colonnes corinthiennes ornent le portail. Le dôme est supporté par quatre arches, décorées de pilastres corinthiens. Le surintendant Fouquet a été inhumé, en 1680, dans une chapelle de cette église. Le service s'y fait en français, le diman-

che, à 11 h. 1/2, et en allemand, à 3 h.

Églises luthériennes.

L'**église des Carmes** (rue des Billettes, 18) a été bâtie en 1754, d'après les dessins du frère Claude, dominicain, et sur l'emplacement d'une église du XIII^e s. Un petit cloître ogival du XV^e s. touche à l'édifice du côté du N. Cette église appartient depuis 1812 au culte luthérien. Contre l'usage des temples protestants, elle possède quelques tableaux sans grande valeur. Le service s'y fait le dimanche, à midi, en français, et à 2 h., en allemand.

L'**église évangélique de la Rédemption** (rue Chauschat, 5) occupe une partie des bâtiments de l'ancienne halle de déchargement. Elle a été

appropriée à sa nouvelle destination par M. Gau, architecte de la ville, et inaugurée à la fin du mois de juin 1843. Le service s'y fait en français, le dimanche, à 11 h. 1/2.

L'**église de Pantemont** (rue de Grenelle-Saint-Germain, 106) faisait partie d'un couvent de religieuses de l'ordre de Cîteaux, établi d'abord à Pantemont, dans le diocèse de Beauvais, et transféré à Paris, en 1671. Cette église, construite, en 1755, sous le titre de

Sainte-Clotilde, est couverte d'un dôme. Elle a la forme d'une croix grecque. Le service s'y célèbre le dimanche, à 11 h. 1/2. L'abbaye adjacente est devenue une caserne

de cavalerie, ayant son entrée rue de Bellecha se.

Paris compte aussi quelques chapelles protestantes de moindre importance : la *chapelle Taitbout*, rue



L'église russe.

de Provence, et une autre, située rue Chabrol, 29, appartenant à l'*Église évangélique réformée*; la *chapelle Wesleyenne*, rue Royale Saint-

Honoré, 23, service en anglais et en français; l'*église des Suisses*, rue Saint-Honoré, 357; l'*église des Frères moraves*, rue Miroménil, 75, etc.

Église grecque.

Une *chapelle* du rit grec était autrefois ouverte à l'ambassade de Russie (rue de la Fraternité, 12) : mais cette chapelle étant tout à fait insuffisante pour les Russes résidant à Paris, M. J. Wassilieff, aumônier de l'ambassade, a eu la pensée de faire bâtir une église plus vaste et tout à fait monumentale. Cet édifice, connu sous le nom d'**église russe**, est situé rue de la Croix-du-Roule, entre l'arc de triomphe de l'Étoile et le parc de Monceaux.

L'église russe a été construite dans le style byzantino-moscovite, par M. Strohm, élève et membre de l'Académie des Beaux-Arts de Saint-Pétersbourg, sur les dessins de M. Kouzmine, élève et professeur de la même Académie.

Elle a la forme d'une croix grecque, c'est-à-dire d'une croix à branches égales, non compris le parvis placé sur le devant. Elle est dominée par une grande coupole dorée, de forme pyramidale, surmontée d'un petit dôme doré et d'une croix étincelante. Le petit dôme a la forme elliptique. A chacun des quatre angles principaux du monument s'élève une coupole semblable à celle du centre, mais beaucoup moins haute.

La riche ornementation des coupoles de cet édifice, leur élévation, leurs fenêtres élégantes, donnent à l'ensemble quelque chose d'élancé, quoique dans sa construction on ait conservé le plein cintre, qui est le principal caractère du style byzantin.

Un escalier en pierre, composé de 11 marches, conduit à un parvis

dont le toit en pierre est supporté par quatre colonnes élégamment sculptées. Au-dessus du parvis s'élève une croix dorée, fixée sur un dôme elliptique semblable à ceux des cinq coupoles.

L'église est divisée en trois parties : le vestibule, la nef et le sanctuaire.

Le sanctuaire, élevé de quelques marches au-dessus de la nef, en est séparé par une cloison en bois sculpté, ornée d'images, et qu'on appelle pour cela *iconostase*. Dans cette cloison s'ouvrent trois portes. Le sanctuaire contient l'autel et l'*offertoire*, c'est-à-dire une table, recouverte d'une riche étoffe et destinée à la préparation du pain et du vin pour le saint sacrifice.

L'autel est en bois et de forme cubique. Il est aussi recouvert de draperies.

L'église est entièrement décorée de fresques. Dans la coupole principale, une inscription en anciens caractères slaves entoure le sujet de la peinture, qui est *Jésus-Christ*.

Dans la zone disposée au-dessous des fenêtres de la grande coupole, on a représenté l'*Ancien Testament* ou plutôt le Messie prédit et salué de loin par les prophètes dans le sein de la Vierge. Après l'*Ancien Testament* vient le *Nouveau Testament*, représenté par les quatre évangélistes, peints sur les pendentifs qui surmontent les quatre principaux piliers de l'édifice.

Sur l'*iconostase* on voit les images suivantes : sur le premier rang, *Jésus-Christ* et la *Vierge*, de chaque côté de la porte principale; sur les portes latérales, l'archange *Saint Michel* et le diacre *Saint Étienne*; *Saint Alexandre Newsky*,

patron de l'église, et *Saint Nicolas*, évêque de Mire en Lycie, dont la mémoire est en grande vénération parmi les Russes; sur le deuxième rang, la *Sainte Trinité* au-dessus de la porte, et de chaque côté, l'*Ancien* et le *Nouveau Testament*.

Les peintures de l'iconostase et les fresques sont de MM. Eugraphe Sorokine, Paul Sorokine et Bronnikoff. Les figures des prophètes sont de M. Wassilieff. L'église a été inaugurée par Mgr Léonce, coadjuteur de Saint-Pétersbourg, le 30 août (style russe), qui répond au 11 septembre 1861 du calendrier grégorien, fête de saint Alexandre, patron de la nouvelle église.

La première pierre du monument ayant été posée le 19 février (3 mars du calendrier grégorien) 1859, l'église a été terminée en deux ans et demi environ. Elle a coûté un million 200 000 fr., y compris l'acquisition du terrain.

Elle repose tout entière sur une crypte ou église souterraine. Cette crypte et les fondations sont en pierre de roche de Bagneux; le socle, en pierre de roche d'Euville; les murs et les piliers, jusqu'à la naissance des voûtes, en bancroyal de Méry; le reste, en pierre de verget de Saint-Vaast. Les arêtes des flèches, les coupoles et les croix sont en fer recouvert de cuivre doré.

Le toit en pierre du parvis est doré en son entier.

La dimension du plan de l'église est en longueur de 34 mètr. et en largeur de 28. La hauteur des grandes voûtes, au-dessous de la coupole centrale, est de 14 mètr.; la hauteur de la coupole sous la calotte sphérique, de 26 mètr.; le diamètre

de la coupole sur ses piliers, de 9 mètr.; la hauteur totale jusqu'au sommet de la grande croix, de 48 mètr.

La Synagogue.

(Rue Notre-Dame de Nazareth.)

« La façade extérieure de ce temple, dit M. L. Rosier (*Illustration*, t. XIX), offre un mélange piquant du style oriental et du style byzantin. Elle présente deux plans successifs, dont le premier sert à masquer les dépendances du temple et manque, jusqu'à un certain degré, de caractère. Le second, au contraire, a un style monumental et rappelle vaguement l'architecture des Orientaux. Des refends colorés impriment à cette façade un caractère particulier. Le couronnement, terminé par les tables de la loi, est d'un effet simple et grave. »

Le temple proprement dit est précédé d'un atrium couvert, près duquel se trouvent, à dr., le secrétariat; à g., la salle des mariages et deux escaliers conduisant aux tribunes des dames. On arrive ensuite à un porche d'entrée, divisé en deux parties dont l'une est publique, et l'autre est convertie en places réservées. Des escaliers conduisent de ce porche aux tribunes des hommes. Six arcades de chaque côté font communiquer la nef avec les collatéraux; 24 vitraux l'éclairent dans sa partie supérieure. Le sanctuaire, plus élevé que la nef de quatre marches, en est séparé par une grille en fonte dorée. Il renferme la *théba* ou autel sur lequel se fait la lecture des livres saints. Six marches de marbre blanc conduisent au tabernacle, dont l'intérieur, de forme demi-circulaire,

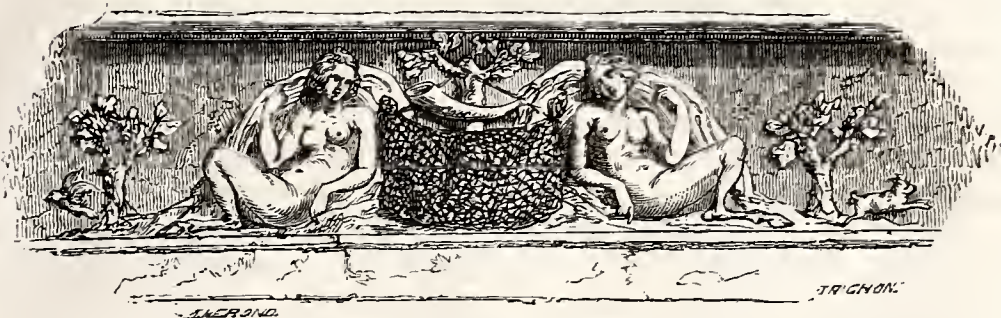
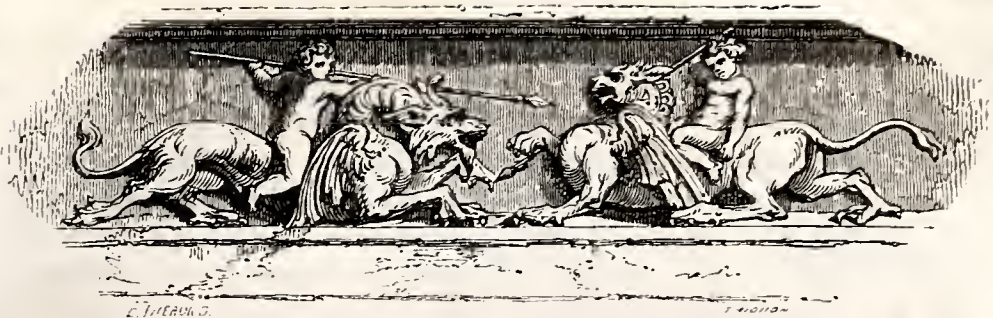
est décoré de colonnes supportant des arcades dans lesquelles s'ouvrent de petites croisées fermées par des vitraux de couleur. C'est dans le tabernacle que sont renfermés les livres sacrés, le chandelier d'argent à sept branches, et les autres objets du culte israélite. L'entrée en est fermée par une porte bronzée, recouverte d'un rideau dont la richesse



La Synagogue.

varie selon les fêtes. Les candélabres placés à l'entrée du sanctuaire sont sortis des ateliers de Denières; ils ont été donnés par M. James de Rothschild. La porte du tabernacle est encadrée par un plein cintre; au-dessus, les tables de la loi couronnent un pignon interrompu. L'architecte de la synagogue est M. Thierry.





Détails de la frise du Louvre.

CHAPITRE VIII.

LES PALAIS.

LE LOUVRE. — LES TUILERIES. — L'ÉLYSÉE. — LE PALAIS-ROYAL. — LE LUXEMBOURG ET LE PETIT-LUXEMBOURG. — LE PALAIS DU CORPS LÉGISLATIF ET L'HÔTEL DE LA PRÉSIDENTE. — LE PALAIS DU QUAI D'ORSAY. — LE PALAIS DE LA LÉGION D'HONNEUR. — L'INSTITUT DE FRANCE. — LE GARDE-MEUBLES. — L'ARCHEVÊCHÉ.

LE LOUVRE.

L'origine du Louvre remonte aux premiers temps de la monarchie. Le nom de cette demeure royale apparaît cependant pour la première fois en 1204, sous Philippe Auguste, qui la reconstruisit entièrement. C'était alors une forteresse redoutable, où saint Louis fit plus tard disposer une grande salle qui porta longtemps son nom.

Le Louvre était l'emblème du pouvoir féodal de nos rois; les grands fiefs de la couronne relevaient de la grosse tour érigée au centre de son enceinte, et qui ser-

vait de prison pour les princes et les grands seigneurs coupables de lèse-majesté.

Charles V transforma de nouveau la forteresse. Il ne changea rien à son périmètre, mais il l'éleva de 8 à 9 mètr.; il y perça des fenêtres; il y ajouta de nouvelles tours; il fit construire sur une façade intérieure, par Raymond du Temple, un escalier à vis, qui passa longtemps pour une merveille; il bâtit, aux alentours du château, des dégagements, greniers, écuries, maisons de plaisance, reliés entre

eux par de vastes jardins. Parmi les tours, on remarquait, outre la grosse tour centrale qui avait 46 mètr. de circonférence sur 32 mètr. de hauteur, la tour de la librairie, où étaient déposés les premiers éléments de la bibliothèque royale. Le château avait la forme d'un grand carré, dont l'étendue correspondait à peu près au quart de celle du Louvre actuel. Si l'on divise la cour intérieure en quatre parties, on retrouvera l'emplacement de la forteresse antique dans la portion du S. O. Des fossés larges et profonds, alimentés par les eaux de la Seine, environnaient le monument. La grosse tour avait de plus son système particulier de défense.

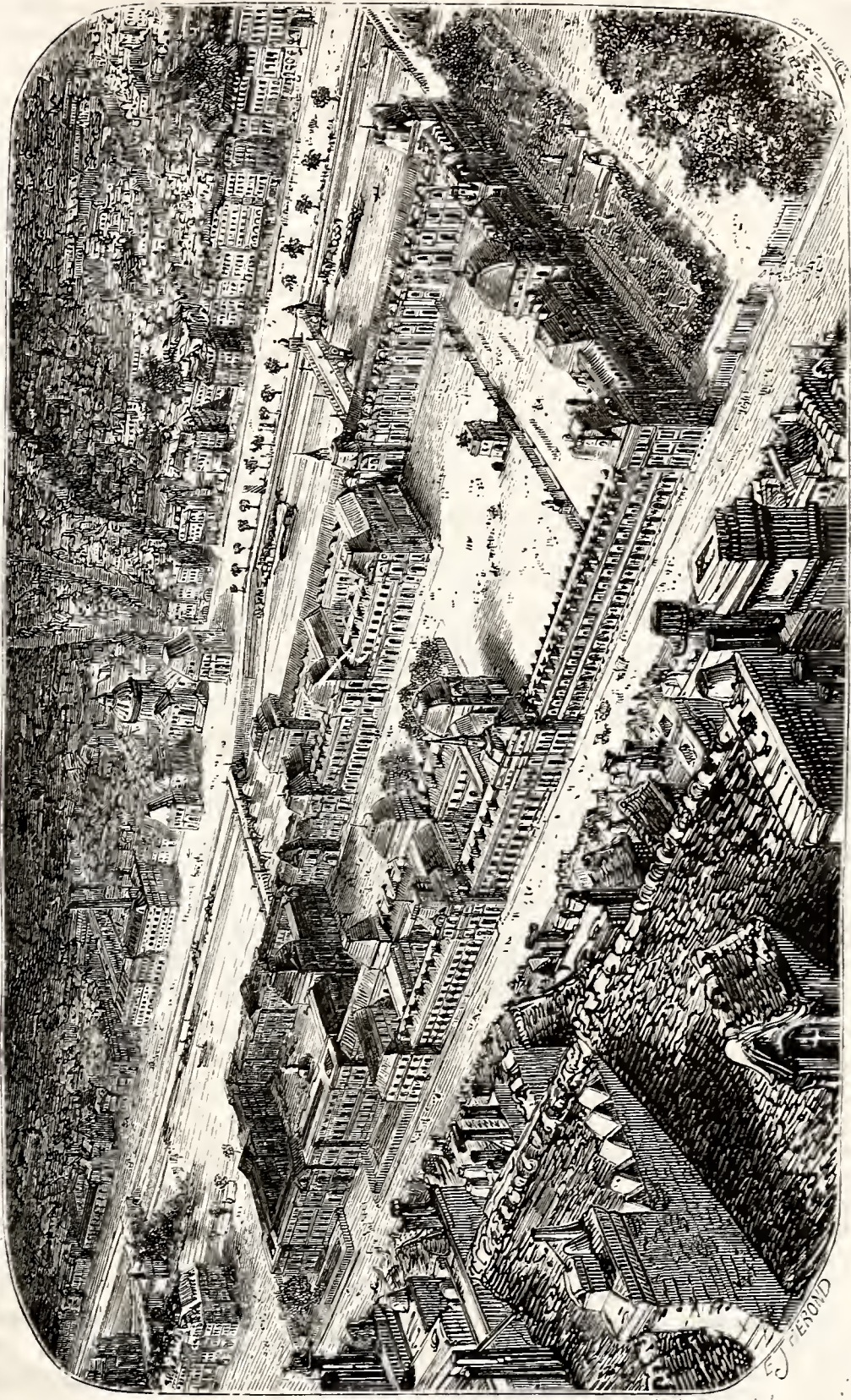
Charles V ne resta pas au Louvre jusqu'à la fin de son règne; mais il se fit bâtir et habita l'hôtel Saint-Paul, près de la rue Saint-Antoine. Charles VII quitta l'hôtel Saint-Paul, pour le palais des Tournelles. Là vécut, pendant leur séjour à Paris, Louis XI, Charles VIII, Louis XII, et François I^{er}, qui conçut l'idée de remplacer l'édifice féodal du Louvre par un palais élevé d'après le nouveau système d'architecture du xvi^e s. Charles-Quint traversant la France, une armée d'ouvriers avait été employée à décorer splendidement le Louvre pour l'y recevoir; mais le palais menaçait ruine de toutes parts et cette magnificence ne dura guère. Le roi comprit qu'il fallait y substituer de nouvelles constructions. La grosse tour fut abattue en 1527; mais les travaux ne commencèrent qu'en 1541, sous la direction de Pierre Lescot.

D'après le plan de cet architecte.

le nouveau palais devait se renfermer dans le périmètre de l'ancien et se composer de quatre façades reliées par de grands pavillons. Il utilisa les solides fondements de la forteresse de Philippe Auguste, sur lesquels repose encore aujourd'hui la partie de l'aile occidentale qu'il a construite, et qui s'étend du pavillon de l'Horloge au Musée. Quand François I^{er} mourut, en 1547, il n'y avait d'achevé que des bâtiments de dépendances situés en dehors du château, à peu près devant la porte actuelle du Musée; l'aile qui s'étend du pavillon de l'Horloge au Musée n'était pas encore terminée, et sur l'aile parallèle à la Seine on avait tout au plus commencé les démolitions.

Les douze années du règne de Henri II furent employées par Pierre Lescot à terminer l'aile qui regarde l'O. et à conduire jusqu'aux deux tiers à peu près celle qui regarde le midi. Le pavillon qui réunit ces deux ailes fut aussi construit alors et prit le nom de *Pavillon du Roi*. Après la mort d'Henri II, sa veuve fit abattre le palais des Tournelles et vint habiter avec ses enfants le vieux Louvre, dont une moitié subsistait encore accolée au nouveau palais. Catherine campa deux ans dans cette étrange habitation, sans y rien changer. Au bout de ce temps, elle voulut étendre le palais vers la Seine, et, abandonnant le plan et jusqu'au périmètre de Pierre Lescot, elle fit construire par un architecte que Sauval appelle Chambiche, nom probablement corrompu¹, le bâti-

1. « Un artiste, né dans l'île-de-France, et nommé Martin Cambiche, dit M. de Guilhermy dans son *Itinéraire*



Le Louvre vu à vol d'oiseau.

ment qui s'avance sur le quai, en faisant un angle droit avec la façade méridionale de Pierre Lescot. Ce bâtiment n'avait pas alors de premier étage : c'était un portique surmonté d'une terrasse, et dont les appartements faisaient partie de l'habitation personnelle de la reine. Les bâtiments en retour sur le quai, et qui servent maintenant d'assises au grand salon, remontent également à Catherine de Médicis, qui voulait y établir son musée. Les constructions s'étendirent peu à peu jusqu'au pavillon de Lesdiguières; mais, de ce côté encore, elles ne dépassaient pas la hauteur du rez-de-chaussée. Catherine suspendit les travaux, pendant les vingt-quatre dernières années de sa vie, pour élever les Tuileries et l'hôtel de Soissons.

Charles IX et Henri III firent au Louvre quelques changements sans importance. Henri IV, à peine rentré dans Paris, après la défaite des ligueurs, entreprit, en 1595, de relier le Louvre avec les Tuileries, en prolongeant la nouvelle galerie du bord de l'eau. Les Tuileries se trouvaient encore alors en dehors de l'enceinte de la ville, et le nouveau roi voulait se ménager le moyen de sortir de Paris, sans que personne pût s'y opposer, dans le

archéologique de Paris, a travaillé au portail méridional de la cathédrale de Beauvais, vers le milieu du XVI^e s.; il fut aussi chargé d'élever ou de terminer la façade de la cathédrale de Troyes. C'est probablement le même. Il paraît que Jean Waast, collaborateur de Martin Cambiche à Beauvais, fut employé aux Tuileries sous la direction de Philibert Delorme. Ainsi, le Chambiche de la galerie du Louvre serait un artiste français, et non un italien, comme on l'a cru. »

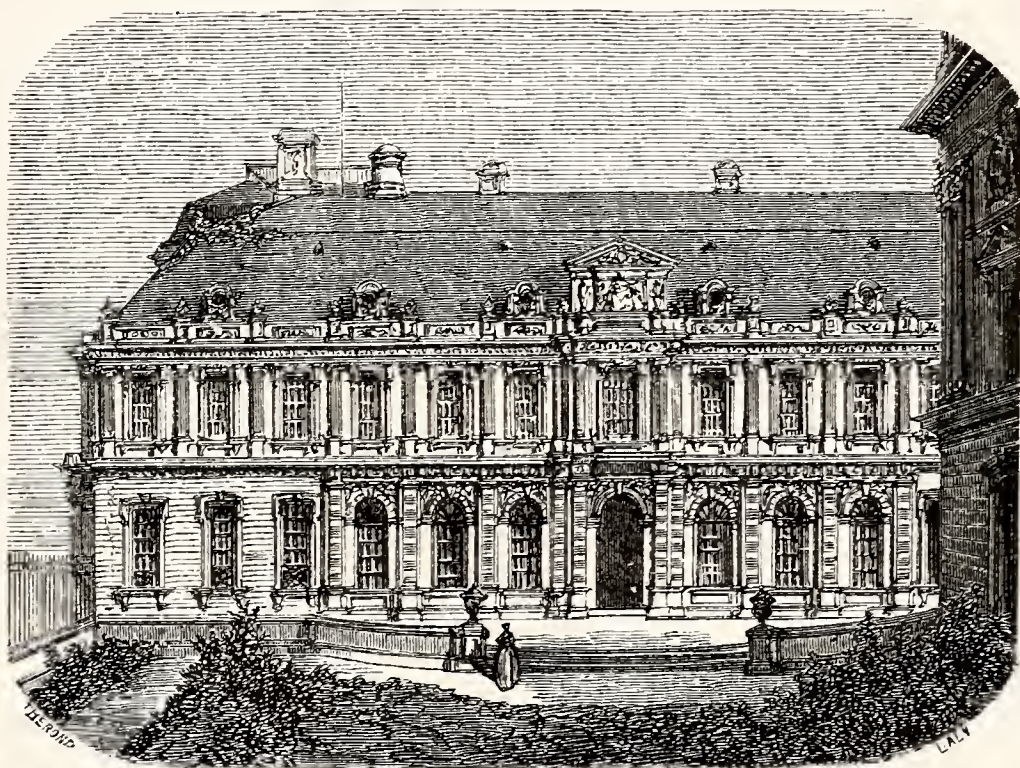
cas où, comme son prédécesseur, il ne s'y trouverait plus en sûreté. Pour atteindre ce but, l'architecte Jacques Androuet Ducerceau dut d'abord élever le pavillon de Flore, à l'extrémité méridionale des Tuileries, et le réunir par une construction intermédiaire au palais construit par Philibert Delorme (V. ci-dessous les *Tuileries*, p. 454). Il bâtit ensuite la galerie du Louvre depuis le pavillon de Flore jusqu'au pavillon de Lesdiguières. Dans cette partie de l'édifice, de lourds et immenses pilastres corinthiens remplacèrent les fines et élégantes colonnettes qui décorent les bâtiments de Pierre Lescot.

Quand Ducerceau eut quitté la France, Dupeyrac, puis Thibault Métézeau, exhausèrent d'un entresol et d'un premier étage les portiques construits sous les Valois depuis l'ancien Louvre jusqu'au pavillon de Lesdiguières, pour les raccorder avec la galerie de Ducerceau.

Avant la mort d'Henri IV, la grande galerie était achevée, et le bâtiment élevé par Catherine en retour sur ce qu'on a appelé depuis le *Jardin de l'Infante* était surmonté d'un étage, et tel à peu près que nous le voyons aujourd'hui. Le Louvre proprement dit restait cependant toujours composé des débris d'un château féodal incomplètement soudés aux élégantes constructions de Pierre Lescot. Marie de Médicis, devenue régente, le laissa dans cet état et ne s'occupa que d'élever pour elle-même le palais du Luxembourg. Mais Richelieu, à peine arrivé au pouvoir, conçut le projet d'achever le Louvre.

On commença par démolir tout ce qui était demeuré debout de l'ancien château féodal, à savoir la façade du N. et celle de l'E., puis la reprise de l'œuvre fut confiée à Jacques Lemercier. Obligé de modifier le plan primitif, parce que Richelieu voulait un palais quatre fois plus grand que celui entrepris par Pierre Lescot, Lemercier considéra chacune des façades

de son prédécesseur comme la moitié d'une façade nouvelle, décorée d'un pavillon central. Deux façades parallèles aux premières, et copiées à peu près sur le même plan, devaient achever d'enfermer la cour du palais dans un carré parfait. Louis XIII posa, le 28 juin 1624, la première pierre des nouvelles constructions. Lemercier construisit le pavillon de l'Horloge, la suite de



Pavillon d'Henri IV.

l'aile occidentale, le pavillon de l'angle N. O. et une partie de l'aile septentrionale. Il y eut sous la minorité de Louis XIV une nouvelle interruption de travaux, pendant qu'Anne d'Autriche habitait avec ses enfants le Palais-Cardinal devenu Palais-Royal. En 1660, L. Leveau fut chargé de la continuation des travaux. Secondé par son gendre, François Dorbay, il se mit à

l'œuvre avec une activité fiévreuse. Il releva le premier étage construit par Henri IV sur le jardin de l'Infante et qu'un incendie venait de détruire; modifia quelques-uns des travaux de Lemercier au pavillon de l'Horloge; acheva l'aile septentrionale; rasa la tour de Charles V encore subsistante au bord de l'eau, à peu près en face de l'emplacement actuel du pont des Arts,

et construisit la façade du S. Enfin, il venait de jeter les fondements de la façade de l'E., où devait s'ouvrir la principale entrée du palais, et pour la construction de laquelle le roi avait fait démolir les hôtels de Bourbon, de Longueville, de Villequier, d'Aumont, de la Force et de Créqui, lorsqu'il reçut, au mois de mai 1664, l'ordre de tout suspendre. Le nouveau ministre Colbert avait persuadé au roi que le plan de Levau manquait de magnificence.

On établit une sorte de concours ; les projets affluèrent, entre autres le projet d'une colonnade extérieure dont l'auteur anonyme était Claude Perrault, médecin de la Faculté de Paris. Dans l'embarras de choisir, on appela de Rome l'Italien le Bernin, qui passait pour le premier architecte du siècle. Il fut accueilli en France avec des honneurs extraordinaires ; mais fatigué des difficultés et des embarras qu'on lui suscita bientôt, il repartit pour l'Italie, et la colonnade dont le projet avait séduit l'esprit du roi fut commencée sous la direction de Claude Perrault (1665).

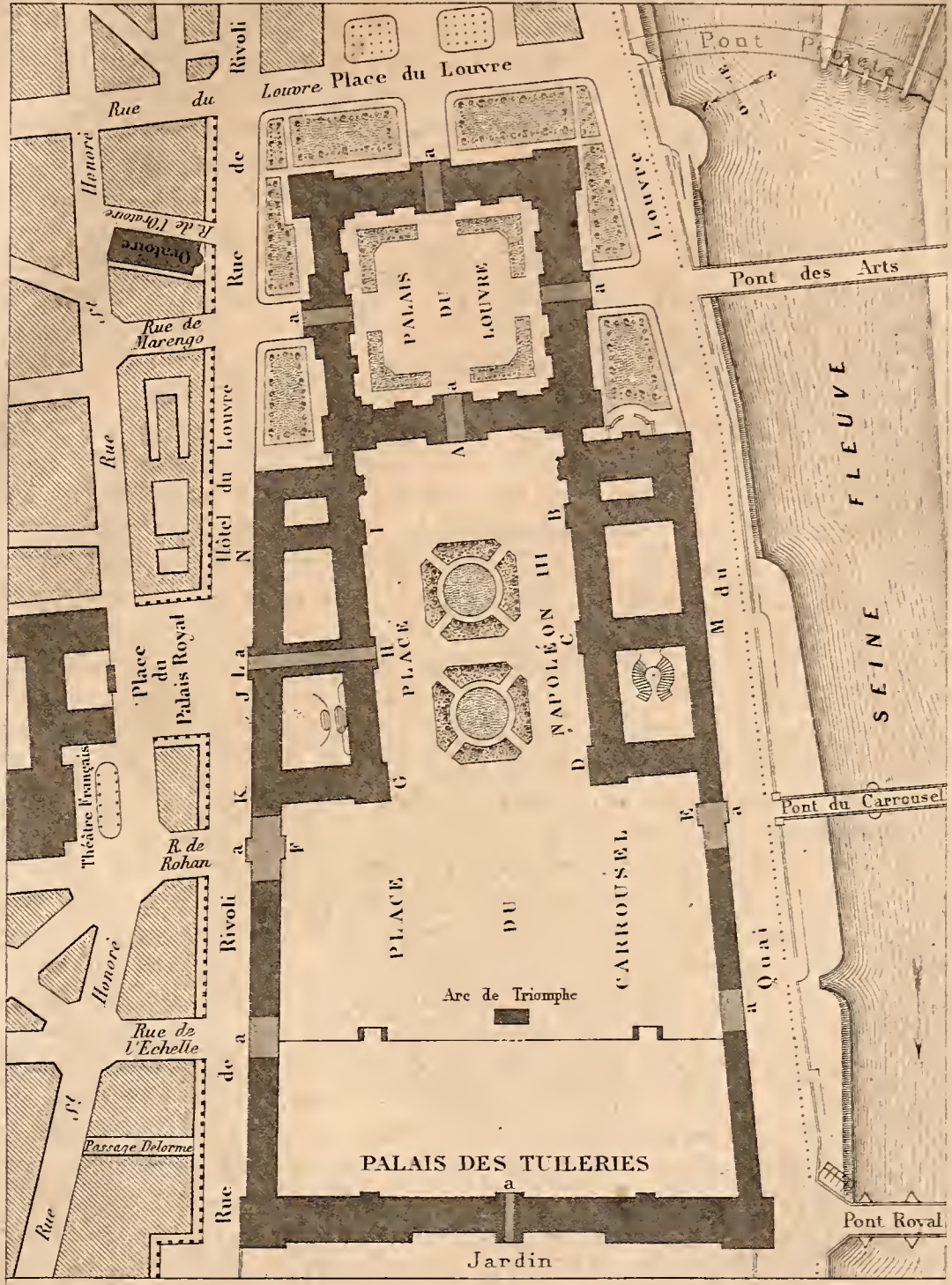
En 1670, l'architecte posait le couronnement de sa façade. Déjà Versailles avait remplacé le Louvre dans la faveur royale, et, à partir de cette époque, les travaux furent menés avec une extrême lenteur. Ils cessèrent tout à fait en 1680. La colonnade terminée était plus élevée que la façade de la même aile qui donne sur la cour. Il avait donc fallu ajouter de ce côté un étage aux anciennes constructions. Elle était aussi trop longue et dépassait l'alignement de la façade méridionale. Perrault avait donc été obligé

de recommencer cette façade à quelques mètres de celle de Levau. Il avait seulement construit ses pilastres, derrière lesquels la façade de Levau apparaissait encore à demi masquée. Tout cela resta dans cet état pendant la Régence. Enfin, le 16 février 1755, les travaux furent repris. Gabriel, qui en fut chargé, ne fit rien de son propre fonds. Il se borna à terminer à peu près la façade du bord de l'eau, et à pousser les trois étages que Perrault avait malencontreusement ajoutés, sur la cour, aux façades du S., de l'E. et du N., pour les mettre au niveau de la colonnade. Il restait encore cependant après lui à mettre la dernière main à tous ces travaux ; mais la Révolution survint, et ce ne fut qu'en 1803 que Percier et Fontaine furent chargés d'achever définitivement le Louvre. Ils travaillèrent jusqu'en 1812 à réparer tout le palais, à terminer la décoration commencée, à ériger les deux escaliers de la colonnade, et aussi à achever la construction d'un troisième ordre sur les deux façades du N. et du S. de la cour intérieure.

Le premier consul ayant formé le projet de construire sur la rue de Rivoli une galerie parallèle à celle de la rivière, les architectes la commencèrent des deux côtés à la fois. Du côté des Tuileries, elle s'étendit du pavillon de Marsan jusqu'à la rue de Rohan, où on la voyait encore arrêtée en 1853 ; du côté du Louvre, elle fut à peine commencée, et les travaux entrepris vis-à-vis de l'entrée du Musée restèrent à l'état de ruines.

On ne fit rien au Louvre, du moins à l'extérieur, sous la Restau-

PLAN DES PALAIS DU LOUVRE ET DES TUILERIES.



LÉGENDE

- A Pavillon Sully (soubre des Mucios)
- B Pavillon-Daru
- C id — Devon
- D id — Mollien
- E id — de Levaliquères
- F id — de Rohan
- G id — Turgot
- H id — Richelieu
- I id — Colbert
- J Entrée du Ministère d'État
- K Entrée des bureaux du Ministère d'État
- L Bibliothèque Impériale du Louvre
- M Administration des Écuries de l'Empereur
- N Coarves
- a Passages



ration et sous Louis-Philippe. Le sol de la cour resta inculte, sans gazon, sans fleurs, sans pavé, éclairé par cinq ou six tristes réverbères suspendus à des potences. Vers la fin du règne de Louis-Philippe, on éleva au milieu une statue équestre du duc d'Orléans, œuvre de M. Marchetti, que la révolution de février a fait disparaître.

Jusqu'alors aussi la plus grande partie de l'espace compris entre le Louvre et la cour des Tuileries était restée couverte d'hôtels et de maisons particulières, au milieu desquelles s'ouvraient de petites rues étroites et malpropres. On y voyait en particulier les Écuries du roi, l'hôtel d'Elbœuf, l'hôtel et le gymnase des pages, etc. (V. ci-dessus, p. 118).

Le 24 mars 1848, un décret du gouvernement provisoire frappait d'expropriation tous les immeubles situés sur la place actuelle du Carrousel, mais le gouvernement ne put tomber d'accord avec la Constituante sur la destination des bâtiments qu'on se proposait d'élever, et dont la construction fut ainsi retardée. Enfin, au mois de février 1852, le Prince-Président chargea M. Visconti de préparer un plan définitif de jonction du Louvre aux Tuileries. Dès les premiers jours de mai de la même année, ce plan était prêt et adopté; l'adjudication des travaux de terrassement avait lieu le 24 mai, et, le 25 juillet, la première pierre des nouvelles constructions était solennellement posée.

« Entre le Louvre et les Tuileries, élevés en dehors de toute intention de rapport à venir, il existe une différence d'axe, assez peu sensible cependant pour ne se trahir, au

milieu de l'immensité de l'espace, qu'autant que l'œil rencontre un jalon intermédiaire. Il s'agissait donc de masquer la direction des deux axes, et en égarant, autant que possible, l'attention à dr. et à g., d'intercepter complètement, jusqu'à une certaine hauteur, la vue de l'entrée de la cour du Louvre et celle des Tuileries. » Voici comment le nouveau plan a triomphé de cette difficulté.

La galerie de la rue de Rivoli a été continuée jusqu'à l'alignement de la façade occidentale du Louvre et reliée à ce palais par une aile faisant le pendant de la galerie d'Apollon. Puis, les deux façades septentrionale et méridionale du Louvre ont été prolongées, vers le Carrousel, parallèlement aux deux grandes galeries, avec lesquelles elles se raccordent par des bâtiments en retour d'équerre, un peu en deçà des pavillons de Lesdiguières et de Rohan. Ces façades intérieures coupées, comme les galeries, par des pavillons formant saillie d'environ 7 mètr., sont bordées de portiques supportant des terrasses et se prolongeant le long des bâtiments en retour d'équerre. Des bâtiments transversaux relient aussi ces façades aux galeries du N. et du S., et forment de chaque côté trois cours intérieures. Enfin, dans l'espace compris entre les nouvelles constructions, et désigné sous le nom de *place Napoléon III*, on a tracé deux jardins dont les plantations, empêchant le regard de s'étendre librement de l'arc de triomphe du Carrousel au vieux Louvre, dissimulent suffisamment la divergence des axes des Tuileries et du Louvre. Ces immenses travaux,

commencés en 1852, étaient terminés, pour le gros œuvre, le 1^{er} janvier 1856, et pour les détails, dans le courant de l'année suivante. L'inauguration du nouveau Louvre a eu lieu le 14 août 1857. Depuis la mort de Visconti, arrivée à la fin de 1853, la direction des travaux était confiée à M. Lefuel, ancien pensionnaire de Rome. Pendant la dernière année des travaux, il a fallu 300 000 journées d'ouvriers sur place, sans compter les journées des ouvriers à domicile, nombreuses aussi.

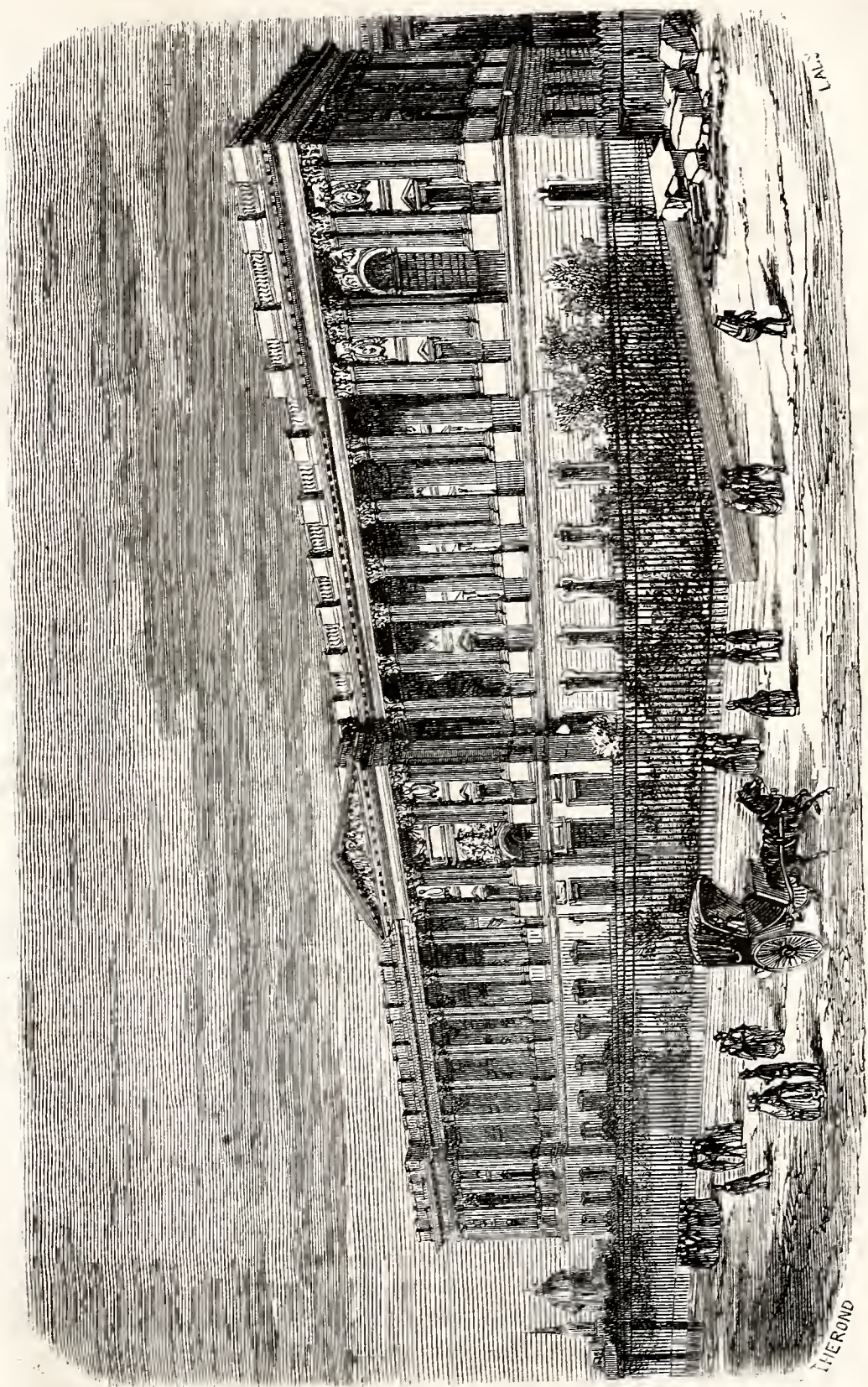
Les étrangers qui visitent le Louvre pour la première fois se font d'abord conduire devant la **colonnade**, dont la renommée est européenne. Il est certain qu'elle a un grand caractère. Ces riches colonnes corinthiennes accouplées, qui se développent avec grâce et majesté le long d'une immense façade, cette galerie aérienne, qui se découpe sur le ciel, ce rez-de-chaussée si simple, trop simple même, et dont la nudité exagérée fait si énergiquement ressortir la richesse de la colonnade, composent une décoration d'un grand caractère. Malheureusement, ce péristyle est sans relation avec la distribution des pièces du premier étage ; c'est un hors-d'œuvre qui n'a d'autre destination que celle de charmer les yeux, et qui empêche le palais d'avoir des jours sur la place Saint-Germain l'Auxerrois. Ce portique de temple grec sert d'ailleurs de péristyle à une œuvre de la Renaissance ; jamais contraste ne fut plus absolu ; et il faut convenir que rien n'est plus opposé à la logique des beaux-arts que ce préambule majestueux à une œuvre dont la

grâce fait surtout le charme. Rappelons enfin que Perrault n'avait pas même mesuré les dimensions de sa façade, et qu'il fallut, pour que la colonnade ne s'aperçût pas de la cour, ajouter le second étage qui règne aujourd'hui sur trois côtés de la cour, véritable superfétation qui détruit la pureté de la création primitive.

Les piédestaux de la balustrade qui règne sur toute la longueur de la façade devaient être ornés de trophées qui n'ont jamais été exécutés. Le tympan du fronton de l'avant-corps central est décoré d'un bas-relief, œuvre médiocre de Lemot, représentant le buste de Louis XIV placé sur un piédestal par Minerve, tandis que l'Histoire y grave cette dédicace : *Ludovico Magno*. L'artiste a fait figurer dans cette composition l'Amour et les Muses. Sous l'Empire, Cartellier a sculpté, au-dessus de la porte principale, une Renommée montée sur un char conduit par des génies et distribuant des couronnes.

La longueur totale de la façade principale du Louvre est de 166 mètr. 87 cent. ; sa hauteur, de 27 mètr. 61 cent. Les colonnes et pilastres de la colonnade sont au nombre de 52.

Devant la colonnade s'étendent des parterres fermés par de belles grilles, et qui se prolongent au N. et au S. en retour d'équerre, le long d'une ordonnance composée d'un soubassement pareil à celui de la façade principale, et d'un étage décoré de pilastres corinthiens. Le parterre du S., sur le quai, porte le nom de *jardin de l'Infante*, en souvenir de la jeune princesse espagnole, fiancée, en 1721, à Louis XV, qui ne l'épousa jamais. Il



Colonnade du Louvre.

est fermé à l'O. par le bâtiment perpendiculaire dont le rez-de-chaussée est dû à Catherine de Médicis, et le premier étage à Henri IV. Rien de plus pittoresque et de plus élégant que l'architecture du rez-de-chaussée, avec ses pilastres divisés par assises alternées de pierre et de marbre. Le premier étage, habilement et savamment restauré par M. Duban, n'a ni la même grâce ni le même mérite : mais il ne manque pas d'une certaine élégance riche et abondante, et l'on admire volontiers la belle décoration de ses lucarnes et la somptueuse ornementation du toit, qui vient de lui être restituée. Le centre de ce bâtiment s'appelle aujourd'hui **pavillon de Henri IV**. M. Cavellier a sculpté une Renommée dans le tympan du fronton qu'on a rétabli. Les charmantes sculptures qui décorent les tympanes des arcades du rez-de-chaussée sont de Barthélemy Prieur.

L'extrémité de cette construction, qui renferme à l'intérieur la salle des Antiques et la galerie d'Apollon, forme pavillon du côté de la Seine. L'unique fenêtre du rez-de-chaussée présente une baie profonde, ouverte à l'air, et fermée du côté du balcon par une simple grille. L'intérieur de cette baie a été décoré de marbres, de peintures et de dorures, ornements qui forment disparate avec le ton général de la façade extérieure. La commune de Paris fit placer, en l'an III, au-dessous de cette fenêtre, un poteau portant l'inscription suivante : « C'est de cette fenêtre que l'infâme Charles IX, d'exécrable mémoire, a tiré sur le peuple avec une carabine. » L'inscription fut enlevée six ans plus tard. La tradition qu'elle rappelait

s'appuie uniquement, dit M. A. J. Du Pays (*Illustration*, t. XX), sur l'autorité suspecte de Brantôme. C'est historien, tout en racontant que le roi « tira tout plain de coups » aux huguenots qui traversaient la rivière pendant la Saint-Barthélemy, avoue que ce fut en vain, « car l'harquebus ne tiroit si loin. » Sous Henri III d'ailleurs, la galerie ne s'avancait pas aussi loin ; ce fut Henri IV qui la prolongea jusqu'au point qu'elle occupe aujourd'hui, en y faisant ajouter trois fenêtres sur le jardin de l'Infante.

Au delà du bâtiment construit par Catherine de Médicis, la **galerie du bord de l'eau** a été entièrement restaurée et décorée de sculptures par M. Duban, de 1850 à 1853. Aujourd'hui « l'œil, charmé par les ingénieux détails que l'architecte y a semés, n'est plus blessé que par le manque d'unité, par les défauts d'une irréparable bigarrure. » Cette longue façade se compose en effet de cinq bâtiments, d'aspect différent, et dont les lignes principales ne se raccordent même pas.

On trouve d'abord, un bâtiment à cinq fenêtres, d'un style plus simple que tout le reste de la galerie, mais surélevé d'un étage, et écrasant de sa masse et de sa hauteur l'étroit pavillon à une seule fenêtre, qui termine la galerie d'Apollon.

La partie de la galerie commencée sous les Valois et achevée par Dupeyrac et Métezeau se présente ensuite. Elle se compose de deux ordres : un ordre toscan dans le soubassement, un ordre corinthien dans le sommet, séparés par une sorte d'attique intermédiaire, ou de demi-ordre. L'ordre corinthien supporte

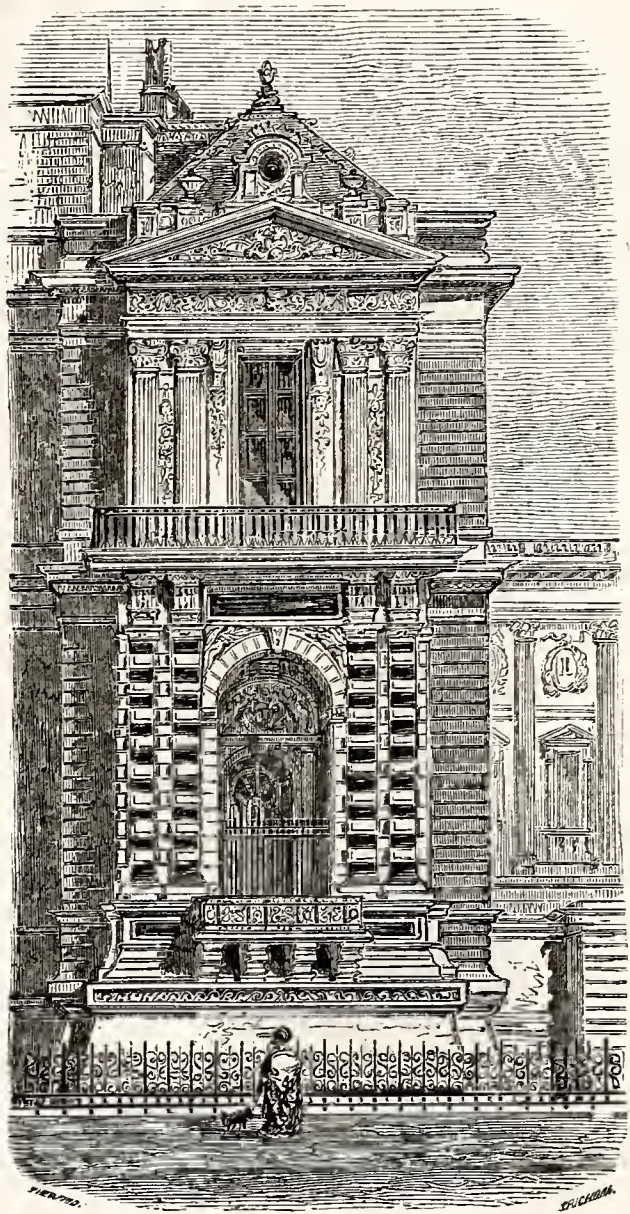
des frontons alternativement circulaires et triangulaires. « Cette façade, dit M. A. J. Du Pays (*Illustration*, t. XXII), était, quand M. Duban

en entreprit la restauration, nue et dégradée en partie. L'ordre toscan du soubassement, avec ses pilastres à bossages et ses bandeaux vermiculés, traversant les pilastres et formant à dr. et à g., là où les fenêtres les interrompent, des appendices latéraux d'un fâcheux effet, appelait seulement un travail de restauration. Mais, à partir de la frise (sculptée par Pierre et François L'Heureux), toute l'ornementation de l'étage supérieur était à faire à

nouveau. Les reliefs des grands détails étaient seulement épannelés ; et, sur ce premier travail de dégrossissement, quelques amorces jetées çà et là fournissaient des

motifs d'ornements à suivre ; pour un plus grand nombre il fallait les inventer... Il y avait ici des difficultés d'ajustement de plus d'une sorte, dont l'architecte du Louvre

a très-heureusement triomphé, en se tenant le plus près possible des indications éparses dans les diverses parties de la façade... Dans tout ce vaste travail, M. Duban a fait preuve d'invention, de tact et de goût, en même temps que d'abnégation. » Dans le fronton on voit les figures allégoriques de la Paix, de la Guerre, de l'Agriculture, des Arts, de la Navigation, etc. Les chapiteaux des pilastres sont composés de fleurs de lis



• Pavillon de la galerie d'Apollon.

et de colliers de l'ordre de Saint-Michel. Dans la frise sont représentés des jeux d'enfants ou de petits génies. Les chiffres d'Henri II, d'Henri IV, de Catherine de Médicis,

de Diane de Poitiers et de Gabrielle d'Estrées, se montrent partout sur cette partie de la galerie que l'ancien **pavillon de la Bibliothèque** coupe irrégulièrement, entre le sixième et le septième fronton.

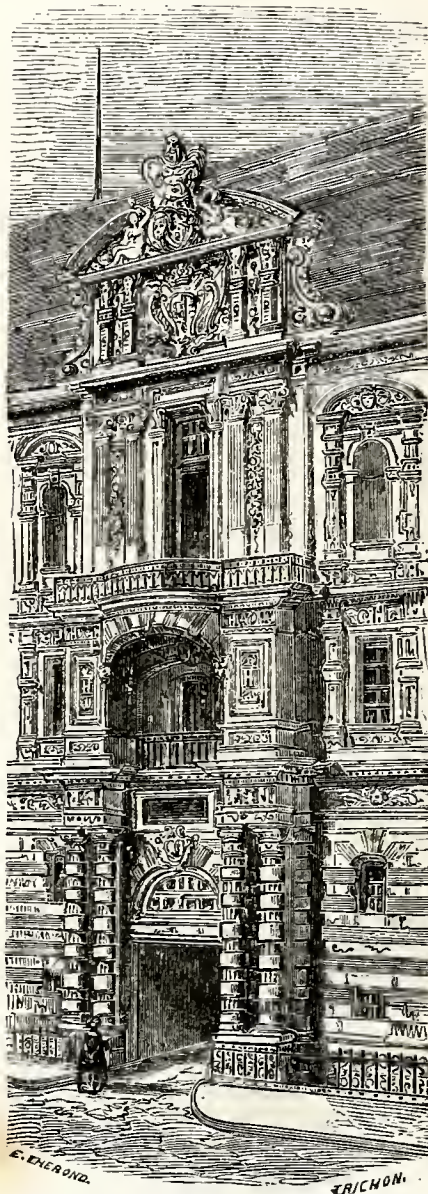
Un second bâtiment à cinq fenêtres, très-simple d'ornementation, et auquel on a ajouté un second étage, lors de la restauration, précède le **pavillon de Lesdiguières**. Ce pavillon, d'un style tout différent, est surmonté d'un œil-de-bœuf renfermant un cadran d'horloge, d'un fronton brisé, récemment sculpté, et d'un campanile.

La partie du Louvre construite par Ducerceau, qui s'étend ensuite jusqu'aux Tuileries, présente une longue et majestueuse façade composée d'un ordre corinthien colossal, dont les pilastres accouplés encadrent deux rangs de fenêtres et supportent des frontons alternativement circulaires et triangulaires, tous ornés de sculptures. Jusqu'à Napoléon I^{er}, les fenêtres du premier étage étaient carrées et surmontées d'un fronton; mais l'Empereur, qui se préoccupa

beaucoup, et personnellement, de la restauration du Louvre et des Tuileries, leur fit donner la forme du plein cintre.

Le pavillon de Flore, qui termine les Tuileries au S. et auquel se relie la galerie du bord de l'eau, est actuellement en reconstruction, ainsi qu'un tronçon de cette galerie, comprenant les sept derniers frontons de Ducerceau. (V. ci-dessous les *Tuileries*, p. 456.)

Au N. du Louvre, un jardin longe l'ancien palais, et reproduit, sur la rue de Rivoli, les dispositions du jardin de l'Infante, sur le quai. La façade de ce côté, construite par Leveau, de la colonnade au guichet, et par Lemercier au delà du guichet, est d'un aspect assez triste: elle se compose d'un soubassement percé de fenêtres à cintres surbaissés, d'un premier étage avec consoles et d'un attique surmonté



Ancien pavillon de la Bibliothèque

d'un entablement semblable à celui de la colonnade.

Dans le bâtiment neuf, en retour d'équerre, qui clôt le jardin à l'O., les fenêtres, identiques pour la forme et les moulures à celles du

vieux Louvre, ont une hauteur différente, ce qui brise la perspective d'une façon tout à fait désagréable.

Pour les deux extrémités et pour le rez-de-chaussée de la nouvelle

façade sur la rue de Rivoli, on a

adopté le style des constructions qui l'avoisinent. Mais la décoration du premier étage, au centre, rappelle le style de la fin du *xvi^e* s.,

par ses panneaux sculptés et par l'ornementation des fenêtres et de la frise. Afin de déguiser

autant que possible la différence de hauteur qui existe entre les bâtiments anciens et les bâtiments modernes,

on a construit entre eux le pavillon de Rohan, terminé par un toit aigu, décoré d'une sorte de beffroi,

et dont l'attique supporte des trophées qu'on retrouve d'ailleurs au-dessus de l'attique

dans toute l'étendue de la façade comprise entre ce pavillon et l'ancien Louvre. On voit,

en effet, dans cette partie de l'édifice une profusion d'ornements qui blesse le goût, et dont le but est peut-être de cacher le vide de l'invention et l'absence de style sous le luxe de la décoration. « Cette fa-

çade, dit encore M. Du Pays, qui a emprunté beaucoup de jolis motifs à celle de la galerie du Musée, sur le quai, si bien restaurée par M. Duban, semble couverte de ciselures.

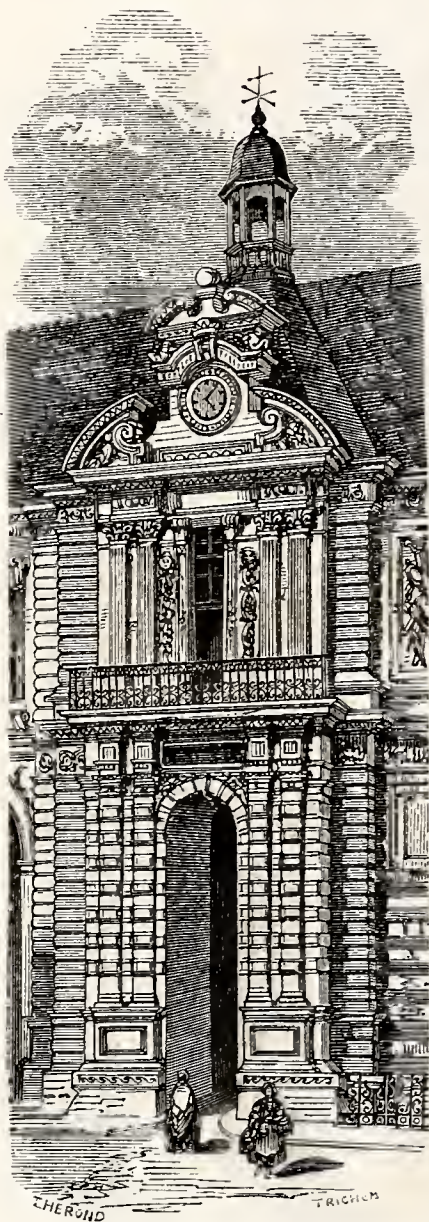
Dans le pavillon central (vis-à-vis du Palais-Royal), principalement, il y a un épanouissement universel d'ornements et de fines sculptures qui, de la base, montent sans interruption et sans repos pour la vue jusqu'à l'attique, brodé comme de la dentelle. »

On aperçoit aussi le chiffre de l'Empereur dans la frise de la façade et dans les entrecolonnements.

La façade du **pavillon de Rohan**, percée dans le sous-bassement de grands guichets à plein cintre, se compose d'un premier étage et d'un attique surmonté d'un entablement avec balustrades. Huit statues la décorent; ce sont celles de Marceau, d'Hoche, de Desaix, de Klé-

ber, de Masséna, de Soult, de Ney et de Lannes.

Au delà du pavillon de Rohan, la partie ancienne de la galerie se continue jusqu'aux Tuileries, dans un style très-simple. Le rez-de-chaus-



Pavillon de Lesdiguières.

sée, percé de baies cintrées, et l'étage supérieur ont pour unique ornement des niches sans statues.

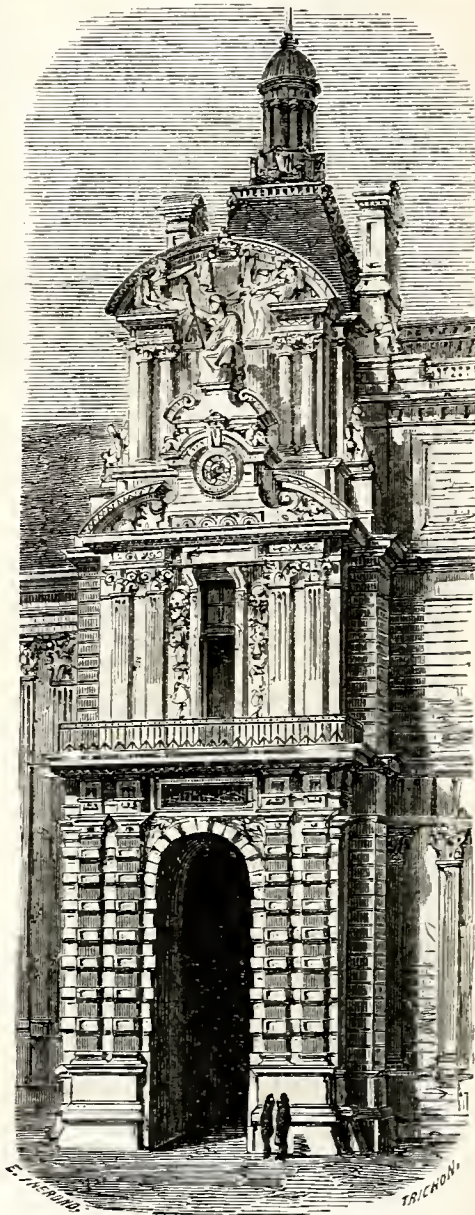
Après avoir donné un coup d'œil aux façades extérieures du palais, c'est dans la cour intérieure du **Louvre** qu'il faut venir se placer, pour y voir briller d'un éclat sans pareil toutes les splendeurs de l'architecture. Nous avons déjà dit cependant que les bâtiments qui entourent cette cour avaient été élevés à des époques différentes. Les dates diverses de leurs constructions s'y lisent d'ailleurs facilement. « Sur les bâtiments de l'angle S. O., dit M. de Guilhermy (*Itinéraire archéologique de Paris*), les chiffres de Henri IV s'enlacent avec ceux de la reine Catherine de Médicis. Au dôme de l'horloge, sur la suite de l'aile occidentale, au rez-de-chaussée de

l'aile du N., le roi Louis XIII et la reine Anne d'Autriche ont fait sculpter les initiales de leurs noms. Les chiffres de Louis XIV et de la reine Marie-Thérèse, sa femme, apparaissent dans la frise supérieure de la

même façade septentrionale. Plus loin, toujours au N., les lettres L B, qui se montrent aussi une fois vers le S., et qui signifient, nous le pensons, « Louis de Bourbon », seraient

une forme nouvelle du chiffre de Louis XIV. Il n'y a plus de monogrammes sur la façade de l'E., mais des aigles y rappellent le souvenir du premier Empire. »

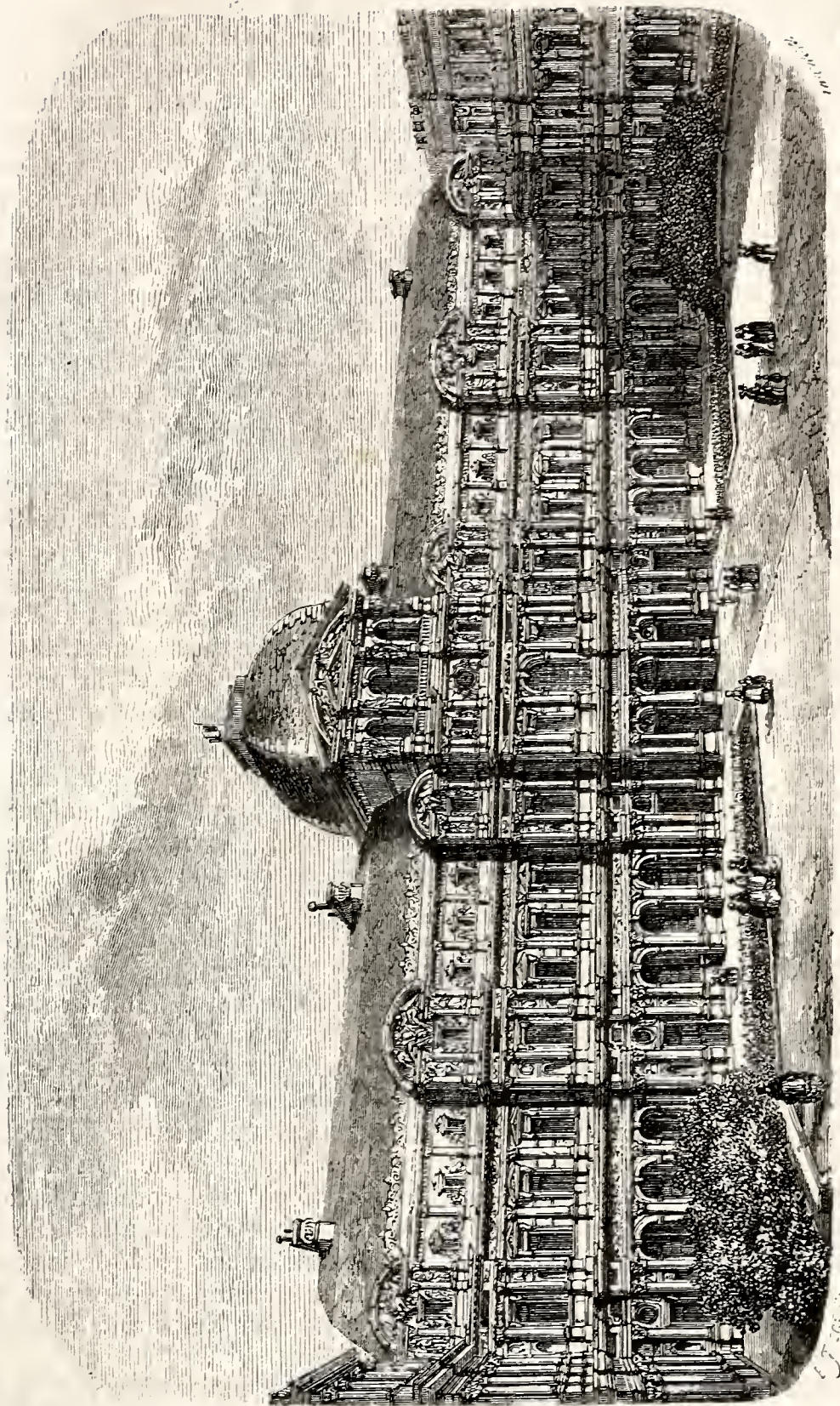
Pierre Lescot n'avait achevé que la partie de la façade occidentale qui s'étend du pavillon de l'Horloge à l'angle S. O. de la cour; mais cette partie peut être considérée comme la plus haute expression de l'art sous les règnes de François 1^{er} et d'Henri II. Dans cette façade, le Louvre est un édifice tout français, où aucune influence étrangère, chose rare à cette époque, n'a laissé sa trace, dont on chercherait vainement en Italie le



Pavillon de Rohan.

modèle et même l'égal, et qui n'a jamais pu être surpassé depuis.

La division des façades de la cour du Louvre comprend un rez-de-chaussée, un premier étage et un attique. Le rez-de-chaussée est par-



Façade principale de la cour du Louvre.

tagé en arcades qui, par leur saillie sur les murs des salles, donnent un grand caractère de solidité à la partie inférieure de l'édifice. Au-dessus du rez-de-chaussée s'élève l'étage principal. Les avant-corps, au milieu desquels sont placées les portes du rez-de-chaussée, se dessinent plus énergiquement au premier par suite de la retraite des murs des appartements, qui laisse subsister une terrasse au-dessus de l'entablement du rez-de-chaussée, et motive dans l'attique une suite de frontons dont les formes curvilignes rompent d'une façon pittoresque la ligne de la corniche supérieure. C'est surtout dans l'attique que Pierre Lescot déploya toutes les ressources de son heureuse et féconde imagination. Il faut dire qu'il fut admirablement secondé par Paul Ponce, qui sculpta sous les trois frontons de l'attique la *Terre*, la *Mer*, l'*Abondance*, un *Satyre* et un *Faune*; *Mars*, *Bellone*, des *captifs* et des *génies*; *Euclide* et *Archimède*, le *Commerce*. Paul Ponce avait aussi décoré l'attique en retour du côté du S.; lors de la destruction de cette partie, les figures furent sciées et placées, les unes (la *Justice* et la *Piété*) sous le vestibule qui traverse le pavillon central de la colonnade: les autres à l'école des Beaux-Arts, où on les voit encore. Jean Goujon avait été chargé de l'ornementation des œils-de-bœuf des avant-corps. Il y sculpta des *Renommées*, des *Victoires* et des *Génies*. Pierre Lescot ne se borna pas à décorer la pierre. Les combles reçurent aussi une splendide ornementation, qui fut détruite par Louis XIV, et qu'on a pu facilement rétablir.

Dans la seconde partie du bâtiment occidental, les sculptures ont été exécutées sous l'Empire, par Chaudet et Rolland, avec une intention évidente de se rapprocher du style de Sarazin. On voit dans les frontons: la *Législation*, la *Victoire* et l'*Abondance*, la *Poésie héroïque*; dans l'attique, sous le premier sujet, les figures de *Moïse*, *Numa*, *Isis* et *Manco-Capac*; sous le second, la *Force* et la *Sagesse*, le *Nil* et le *Danube*; sous le troisième, *Homère*, *Virgile* et deux *génies*.

Le **pavillon de l'Horloge**, nommé aujourd'hui **pavillon de Sully**, et que Lescot fit élever sous Louis XIII, au bout de la façade de Lescot, forme maintenant le centre de cette partie du bâtiment. Il offre au rez-de-chaussée et au premier étage la même décoration que les façades qui le flanquent. Au-dessus des deux premiers ordres, de chaque côté de trois grandes fenêtres à plein cintre, Lescot fit sculpter par Pierre Sarazin huit cariatides groupées par deux. « Ces figures de femmes, dit M. de Guilhaemy, sont ajustées avec goût, dessinées de main de maître, empreintes, suivant les traditions de l'art, d'un caractère grave et sévère. » Elles supportent trois frontons inscrits l'un dans l'autre et surmontés d'un dôme. On a longtemps blâmé la décoration somptueuse de ce pavillon, à laquelle on rend maintenant plus de justice, et qui se recommande par un aspect à la fois imposant et pittoresque.

Les trois autres façades de la cour n'ont pas besoin d'une longue description. Les deux premiers éta-

ges sont copiés sur ceux de Pierre Lescot. Malheureusement Gabriel, chargé, comme nous l'avons dit, d'élever le troisième au niveau de la colonnade de Perrault, se vit forcé de remplacer l'attique par un troisième ordre coupé dans le milieu par trois frontons aux profils maigres, dont les tympanons sont ornés de sculptures médiocres.

Le fronton du N., *Minerve encourageant les sciences et les arts*, est de Lesueur ; celui du S., *le Génie de la France faisant succéder les travaux de la législation à ceux de la guerre*, est de M. Ramey père. Ces deux bas-reliefs datent de l'Empire. Au XVIII^e siècle, Coustou jeune avait sculpté sur le fronton de l'E. les *Armes de la France* entourées de figures allégoriques.

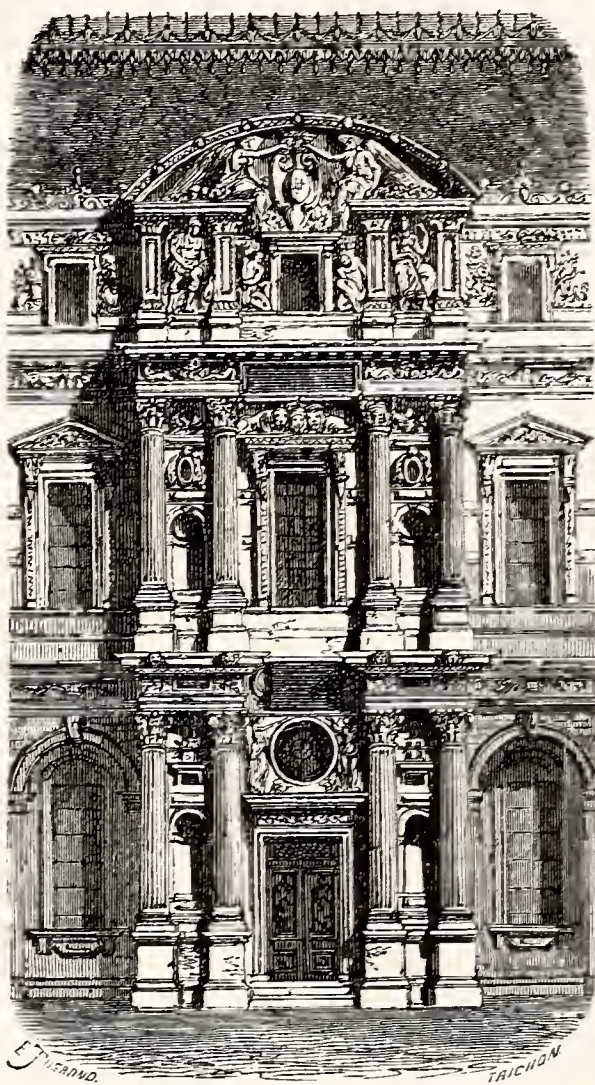
Lors de la dernière restauration du Louvre, la cour a été pavée, bitumée et ornée à ses angles de parterres gazonnés. On avait placé au centre, en 1855, une statue éques-

tre de François I^{er}, par M. Clésinger, mais on l'a enlevée depuis. Sous les pavillons centraux de chaque façade existent des passages, ouverts aux piétons depuis le point du jour jusqu'à minuit, et conduisant, celui de l'E. à la place du

Louvre, devant la colonnade; celui du N. à la rue de Rivoli, en face de la rue de Marengo; celui du S. au quai du Louvre, vis-à-vis du pont des Arts et de l'Institut; celui de l'O. à la place Napoléon III, dont il nous faut maintenant décrire les nouvelles constructions.

Nous avons déjà dit que cette place est coupée par deux jardins destinés à dissimuler le défaut de parallélisme entre le Louvre et les Tuileries,

et qu'elle est bordée au N. et au S. par le prolongement des deux façades septentrionale et méridionale de la cour du Louvre. Le bâtiment occidental du vieux Louvre, qui la borde à l'E., se termine au S. par un pavillon à pans coupés servant



Un des pavillons de la cour du Louvre.

d'entrée au Musée, et au N. par un pavillon semblable, achevé seulement avec le nouveau Louvre, et devant, d'après le plan primitif, servir de chapelle. Comme pour la façade donnant sur la cour du Louvre, la partie qui s'étend du pavillon de l'Horloge au Musée est l'œuvre de Pierre Lescot; le reste a été fidèlement copié d'après lui. L'austère simplicité de cette façade est un des traits auxquels se reconnaît l'école française de la Renaissance, qui gardait quelque chose des traditions de l'architecture féodale : la force au dehors, la grâce au dedans.

Après l'achèvement du nouveau Louvre, on a encasté dans la façade du pavillon de Sully, du côté de la place Napoléon III, deux tables de marbre portant les inscriptions suivantes :

1541, *François I^{er} a commence
le Louvre.*

1564, *Catherine de Médicis commencé
les Tuileries.*

1852-1857, *Napoléon III réunit
les Tuileries au Louvre.*

Les façades neuves des deux autres côtés de la place sont précédées, au rez-de-chaussée, d'un **portique** établissant une circulation à couvert et continué au rez-de-chaussée de la façade de l'O. Ce portique, percé d'arcades cintrées, est décoré d'un ordre corinthien que supporte un stylobate continu. Les tympans des arcades sont ornés de feuillages sculptés, et la frise est richement décorée. Une corniche saillante forme le bord de la terrasse qui s'étend au-dessus des portiques. Un peu en arrière de cette corniche, un bahut ou appui peu élevé porte,

à l'aplomb des colonnes corinthiennes des portiques, des statues colossales d'hommes illustres dans la politique, les sciences, la littérature ou les arts. Les fenêtres du premier étage, en retraite sur les terrasses, sont surmontées de frontons triangulaires. Au-dessus du premier étage règne un attique, surmonté d'une balustrade interrompue de distance en distance par des piédestaux sur lesquels s'élèvent des groupes allégoriques représentant les Sciences, les Arts, l'Agriculture, le Commerce, les Saisons, etc. Chacune des façades neuves est coupée dans sa longueur par trois pavillons en avant-corps, où le luxe décoratif atteint des proportions plus exagérées qu'en aucune autre partie du nouveau Louvre. Cet excès est rendu plus sensible encore par le contraste avec les parties lisses des galeries intermédiaires et l'ordonnance sage et régulière de leurs fenêtres, formant la continuation de l'architecture du vieux Louvre. Dans les pavillons centraux, le rez-de-chaussée et le premier étage sont ornés chacun d'un double rang de colonnes corinthiennes accouplées, supportant, à la hauteur de l'attique, celles des extrémités des consoles renversées, celles du milieu des groupes colossaux, entre lesquels s'épanouit un écusson supporté par des figures symboliques. Le second étage, au-dessus de l'attique, imité de celui du pavillon de l'Horloge, dans la cour du Louvre, est percé de trois baies à plein cintre, entre lesquelles se groupent, deux par deux, huit cariatides supportant un fronton richement sculpté. Un dôme à quatre pans couronne le tout.



Place Napoléon III.

D. LANCELOT

Les pavillons latéraux et les pavillons d'angles, entre la place Napoléon et les bâtiments en retour d'équerre sur la place du Carrousel, se composent seulement, comme les galeries adjacentes, d'un premier étage et d'un attique, au-dessus du soubassement ou rez-de-chaussée, et cette partie de la construction est, relativement aux pavillons centraux, assez sobre d'ornements. Mais le même luxe se retrouve dans les ouvrages en plomb repoussé qui décorent les arêtes de leurs toits aigus, dans les cariatides et autres sculptures des fenêtres des mansardes, et enfin dans les statues monumentales assises à chacun des angles.

Les façades en retour sur la place du Carrousel présentent absolument le même aspect que celles qui encadrent la place Napoléon III. On les a raccordées avec les constructions anciennes en restaurant complètement les pavillons de Lesdiguières et de Rohan, et en y ajoutant de nouvelles décorations. La figure principale du pavillon de Lesdiguières représente la *France* assise sur un siège entièrement caché par les plis du manteau qui la couvre. Dans le tympan du fronton, deux Renommées sont assises de chaque côté d'un écusson aux armes impériales. La *Paix* et la *Guerre* se font aussi remarquer à dr. et à g. Toutes ces sculptures sont de M. Dumont. M. Diebolt a décoré d'une manière analogue le pavillon de Rohan.

Voici l'indication des principaux artistes qui ont concouru à la décoration des autres pavillons :

Pavillon Turgot, à l'angle g. sur la place du Carrousel, en regardant

le vieux Louvre : fronton et cariatides, par M. Cavelier ; façade sur la place Napoléon : fronton et cariatides, par M. Guillaume.

Pavillon Richelieu : fronton, par M. Duret ; cariatides, par MM. Bosio, Pollet, Cavelier ; deux groupes colossaux, par M. Barye ; écusson de l'Empire, supporté par les figures de la *Force* et du *Travail*, par M. Gruyère.

Pavillon Colbert et Pavillon Daru : frontons et cariatides, par M. Vilain.

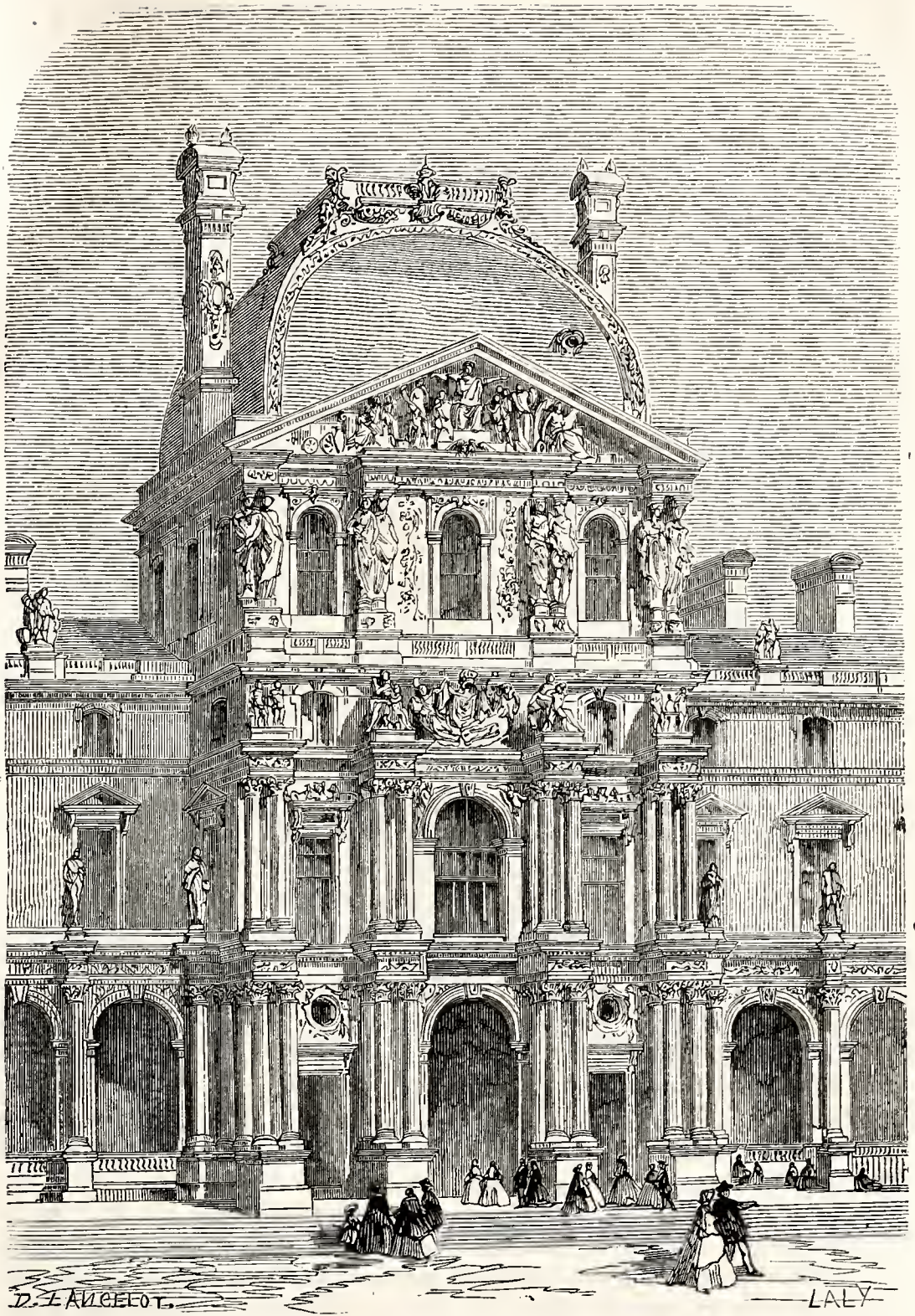
Pavillon Denon : fronton, par M. Simart ; cariatides, par MM. Briant jeune, Jacquot, Otin et Robert ; écusson de la France, porté par l'*Art* et l'*Industrie*, par M. Gruyère ; deux groupes colossaux en avant-corps, par M. Barye.

Pavillon Mollien, façade sur la place Napoléon : fronton et cariatides, par M. Jouffroy ; façade sur la place du Carrousel : fronton et cariatides, par M. Lequesne.

On compte 63 groupes allégoriques au sommet des façades. Les statues des terrasses, auxquelles on reproche d'écraser l'architecture par leur masse et de confondre leurs profils quand on les considère à distance, sont au nombre de 86 ; savoir :

Sur la place du Carrousel, près du pavillon de Rohan : La Fontaine, B. Pascal, Mézerai, Molière, Boileau, Fénelon, La Rochefoucault et P. Corneille.

Sur la place Napoléon III, galerie du N. : Grégoire de Tours, Rabelais, Malherbe, Abélard, Colbert, Mazarin, Buffon ; Froissard, J. J. Rousseau, Montesquieu, Mathieu Molé, Turgot, saint Bernard, La Bruyère, Suger, De Thou, Bourdaloue, Racine, Voltaire et Bossuet.



Pavillon Richelieu.

Du pavillon Colbert au pavillon Sully : Condorcet, D. Papin, Sully, Vauban, Lavoisier, Lalande, Louvois, Saint-Simon, Joinville, Fléchier, Ph. de Comines, Amyot, Mignard, Massillon et Ducerceau.

Du pavillon Sully au pavillon Daru : Cl. Lorrain, Grétry, Regnard, J. Cœur, Marigny, A. Chénier, Jean Goujon, Keller, Coysevox, J. Cousin, Le Nôtre, Clodion, G. Pilon, Gabriel et Lepautre.

Galerie du S. : L'Hospital, Lemercier, Descartes, A. Paré, Richelieu, Montaigne, Houdou, Dupeyrac, J. Desbrosses, Cassini, D'Aguesseau, Mansart, Poussin, Audran, J. Sarazin, Coustou, Lesueur, C. Perrault, Ph. de Champagne et Puget.

Sur la place du Carrousel, près du pavillon de Lesdiguières : Pierre Lescot, J. Bullant, Lebrun, Cambiche, Bruand, Ph. Delorme, Bernard de Palissy et Rigault.

Des trottoirs en dalles de granit et des chaussées macadamisées règnent tout autour de la place Napoléon III, en avant des bâtiments et entre les jardins que sépare une large plate-forme.

Dans le bâtiment transversal qui relie la façade du N. à la galerie de la rue de Rivoli s'ouvre, dans l'axe du Palais-Royal, un passage qui sert de vestibule à la bibliothèque du Louvre, installée maintenant au premier étage de ces nouvelles constructions (V. ci-dessous, ch. XV). Ce vestibule est divisé en plusieurs arcades ornées de clefs de voûte et d'écussons richement sculptés. Les bâtiments de g. ont été aménagés en caserne pour la garde impériale; ceux de dr. sont occupés par le **ministère d'État**. Les aménagements intérieurs sont dus partout à

M. Lefuel. Le grand *salon* du ministère d'État a été peint à la détrempe sur les cartons de M. Maréchal fils. On voit dans le plafond : *la Sagesse et la Force présidant au règne de Napoléon III*; et dans quatre tympans à pénétration, des sujets relatifs à la fondation et aux agrandissements successifs du Louvre. Un autre *salon*, décoré par M. Gendron, et la *salle à manger*, dont M. Appert a peint le plafond, sont aussi, dit-on, très-remarquables; mais ces appartements restent fermés au public.

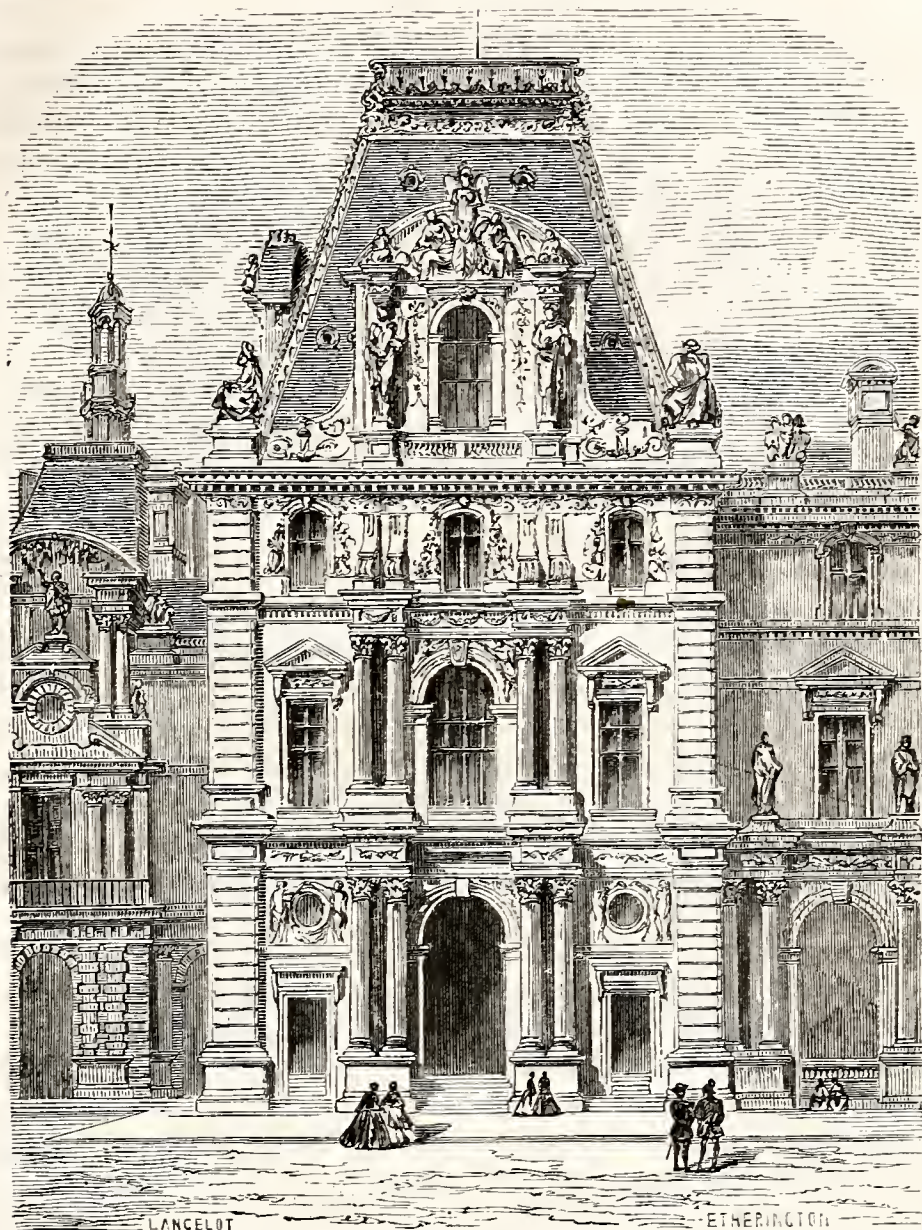
Les constructions au S. de la place Napoléon III sont occupées en grande partie par les **écuries** de l'Empereur, qui ont leurs entrées sur le quai du Louvre. Dans la *cour Caulaincourt*, la première en partant du pavillon de Lesdiguières, sont les écuries proprement dites, qui peuvent loger 96 chevaux, les selleries et l'abreuvoir. Les stalles des écuries sont en bois de chêne, les râteliers en bronze, les mangeoires en marbre brun, les colonnes et les soffites du plafond en briques revêtues de stuc.

Du côté de l'E., une double rampe à pente douce conduit à un *manège* qui occupe tout le rez-de-chaussée du grand bâtiment transversal construit entre le pavillon central de la cour Napoléon III et l'ancien pavillon de la bibliothèque, sur le quai. Au premier étage de ce bâtiment se trouve la salle des États (V. ci-dessous, p. 453).

La *cour Visconti*, à l'E. de la cour Caulaincourt, est entourée de remises, renfermant en tout 62 voitures ordinaires et de demi-gala, deux traîneaux, et la *voiture du mariage*, complètement dorée. La

partie supérieure de cette magnifique voiture est ornée de glaces. Sur les panneaux des portières, ainsi que sur le devant et sur l'arrière, des génies soutiennent les

armes impériales. Les quatre panneaux latéraux offrent des figures symboliques et religieuses. Une galerie surmonte la voiture et sert de base à un groupe de bronze d'un



Pavillon Turgot.

mètre de hauteur, portant la couronne impériale. L'intérieur est garni en velours cramoisi frangé d'or. Le poids total de la voiture dépasse 6500 kilogr.

L'administration des Écuries est installée à l'entresol et au premier étage des bâtiments, au-dessous de la grande galerie du Musée, dans l'ancienne bibliothèque Les écuries

impériales comprennent en tout 180 voitures et de 300 à 320 chevaux de selle, d'attelage ou de poste, répartis entre le Louvre, les Tuileries, la rue Montaigne, la rue de Monceaux et Saint-Cloud, en attendant que les grandes écuries, actuellement en construction sur le quai d'Orsay, vis-à-vis du pont d'Alma, soient entièrement terminées.

Nous n'avons rien à ajouter à ce que nous avons dit ailleurs de la place du Carrousel (V. ci-dessus, chap. IV), sinon que les façades qui la bordent au N. et au S. reproduisent exactement celles de la rue de Rivoli et du bord de l'eau. Six guichets de chaque côté suffisent à peine à la circulation. Jusqu'en 1759, il n'y avait dans toute la longueur de la galerie du Louvre que trois guichets fort étroits, servant à la fois aux voitures et aux piétons : le premier, près de l'endroit où la galerie se rattache au Louvre; le second, vis-à-vis de la rue Saint-Thomas du Louvre, dans le pavillon de la Bibliothèque; le troisième, vers le Pont-Royal. Le guichet du Carrousel, composé de trois entrées, fut ouvert en 1759 par M. de Marigny, intendant des bâtiments.

C'est de la place du Carrousel qu'il faut juger l'ensemble du Louvre et les constructions nouvelles qui viennent de le réunir aux Tuileries. L'ornementation de cet immense palais, est assurément du plus grand luxe. « Mais, dit, M. A. J. Du Pays (*Illustration*, t. XXIX), lorsque, sans se laisser imposer par l'étonnement que causent toujours des dimensions colossales ou éblouir par un étalage pré-

tentieux de richesse, on cherche à en apprécier la valeur réelle, on ne peut échapper nulle part à l'impression causée par l'opposition continuelle d'architectures de styles différents et disparates, rapprochées, soudées l'une à l'autre. Sous ce point de vue, ce monument capital de la France reflète bien l'inconséquence et la légèreté du caractère national. A la vérité, une partie de cette incohérence est le produit inévitable du temps et des hasards, qui ont réuni des palais destinés dans le principe à être séparés. Mais elle se retrouve sur d'autres points où elle est, ainsi que dans les constructions nouvellement achevées, la conséquence fatale d'une exécution trop hâtée....

« Cette suite de palais à élever a été une bonne fortune inespérée de notre temps; une de ces occasions offertes, dont les siècles sont avarés; elle a été, il faut bien le dire, perdue pour l'art, pour le grand art. Il s'y est dépensé sans doute beaucoup d'activité et de talent dans la multiplicité des détails à improviser, beaucoup d'habileté dans l'exécution de plusieurs parties isolées; mais dans ce vaste ensemble, où se trahissent tant de prétentions, on ne sent pas la forte unité d'un but déterminé; il y a du luxe, il n'y a pas un sentiment élevé; c'est comme un poème ambitieux, où la parole est retentissante, mais ne dit rien à l'âme. Il reste à cette architecture, outre d'heureux détails, deux principaux mérites pour attirer l'attention et justifier l'étonnement : ses dimensions étendues et la rapidité merveilleuse, mais fatale, de son exécution. »

D'après un *rapport* présenté à l'Empereur par le ministre d'État, après l'achèvement du Louvre, 261 morceaux de sculpture, répartis entre les nouveaux bâtiments et exécutés par 155 artistes, ont coûté 1 645 000 fr. Dans la seule campagne de 1855, après l'exécution de 85 000 mètr. cubes de fouilles et de déblais, on a mis en œuvre :

4000 mètr. cubes de béton;
47 000 mètr. cubes de pierre moellons, meulières, granit;
1250 mètr. cubes de briques;
85 000 mètr. carrés de planchers en poterie;
4008 mètr. carrés d'ouvrages en plâtre;
11 000 mètr. cubes de bois de charpente;



Le grand escalier du Louvre.

8000 mètr. carrés d'ardoise et de zinc;

250 000 kilogr. de plomb et de tôle pour couvertures;

280 000 kilogr. de plomb orné;

3 154 000 kilogr. de fer pour combles et planchers;

94 000 kilogr. de fonte;

8000 kilogr. de bronze pour candélabres;

15 000 mètr. carrés de menuiserie;

78 000 mètr. carrés de peinture à

l'huile;

3500 mètr. carrés de vitrerie;

1700 mètr. carrés de dallage et de bordure en granit;

37 000 mètr. carrés d'enduits en asphalte, etc.

En pénétrant dans l'intérieur du Louvre, pour en visiter les somptueux appartements, on éprouve le besoin de rappeler à sa mémoire les faits historiques dont il a été le théâtre. Catherine de Médicis vint la première habiter ce palais, après la mort d'Henri II, son mari. Nous trouvons dans les *Mémoires* de Tavannes les détails d'un grand tournoi qui eut lieu au milieu de la cour du Louvre le 19 août 1572, le lendemain du mariage de Marguerite de Valois, sœur de Charles IX, avec le roi de Navarre, depuis Henri IV. Cinq jours après, dans la nuit du 24 août, la reine mère, le duc d'Anjou et quatre conseillers qui étaient dans le complot, arrachaient à Charles IX l'ordre de mettre à mort Coligny et de donner le signal de la Saint-Barthélemy. Sous la Ligue, les Seize ayant offert la couronne au roi d'Espagne, le duc de Mayenne, alors absent, revint en toute hâte à Paris, les manda au Louvre, et, sous prétexte de venger le meurtre du premier président Brisson et de deux conseillers, en fit pendre trois dans la salle même où Catherine de Médicis avait coutume de donner ses fêtes (salle des Cariatides). L'année suivante (1592), les États généraux de la Ligue se réunirent dans une salle voisine, pour aviser à l'élection d'un roi catholique en la place du Béarnais.

Le 14 mai 1610, Henri IV, assassiné par Ravailac, fut ramené au Louvre, puis exposé sur son lit, qui existe encore aujourd'hui, et où le corps fut visité par tous les seigneurs de la cour et la plupart des officiers du parlement. Louis XIII

passa au Louvre tout le temps qu'il n'habita pas Saint-Germain. C'est sur le pont dormant par lequel on traversait les fossés du palais que le baron de Vitry assassina le maréchal d'Ancre, le 24 avril 1617.

Louis XIII mourut à Saint-Germain, et sa veuve, Anne d'Autriche, s'établit au Palais-Cardinal avec le jeune roi. Le Louvre fut donc abandonné, jusqu'au moment où on le donna pour demeure à la reine d'Angleterre, femme de l'infortuné Charles I^{er}. Mais cette triste royauté ne rehaussa guère l'éclat du palais. L'incurie du cardinal Mazarin laissa la reine manquer de tout dans ce palais qu'avait habité son père Henri IV.

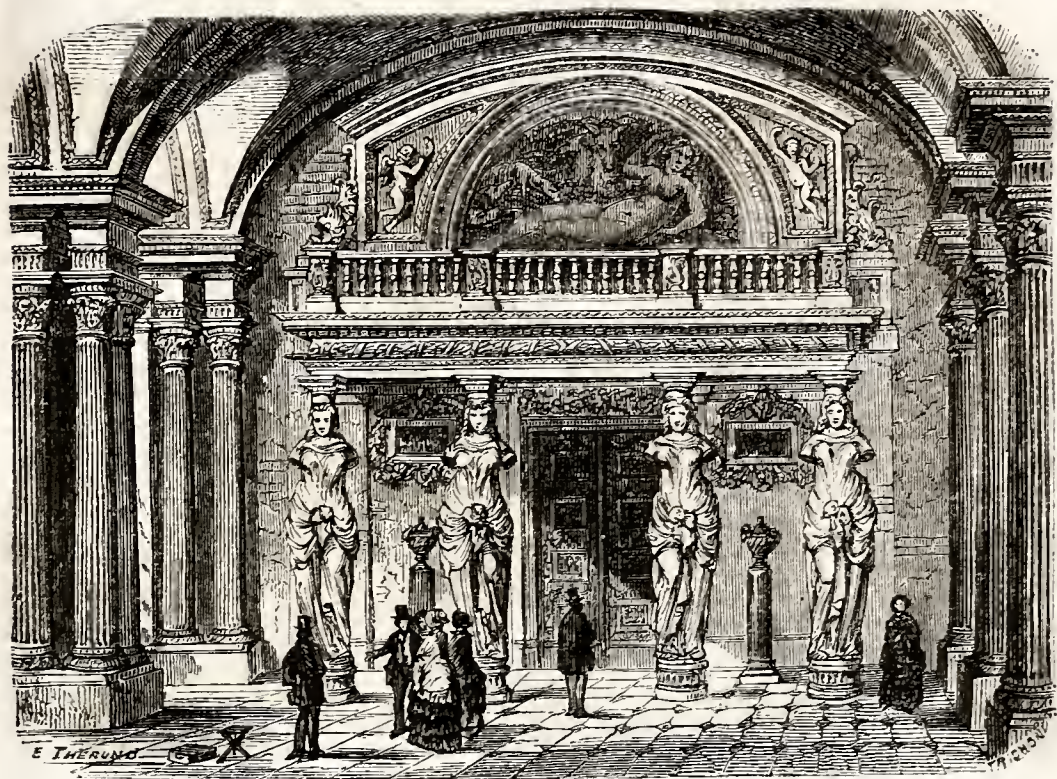
Lorsque Louis XIV rentra dans la capitale, le 21 octobre 1652, en revenant de Compiègne, où le cardinal de Retz était allé le chercher avec tous les curés de Paris, ce fut au Louvre qu'il se rendit et qu'il manda le parlement pour y tenir un lit de justice. Le 24 octobre 1658, le roi fit dresser dans la salle des gardes du vieux Louvre un théâtre sur lequel la troupe de Molière représenta la tragédie de *Nicomède*. Le 20 janvier 1666, Anne d'Autriche mourut au Louvre. La colonnade de Perrault fut commencée vers le même temps; mais Louis XIV, qui déjà avait presque complètement quitté Paris pour Fontainebleau, Saint-Germain et Versailles, ne revint plus au Louvre.

En 1789, ce palais n'était plus occupé que par les académies, l'imprimerie royale et les bureaux du secrétaire d'État, qui avait la ville de Paris dans ses attributions. Plusieurs artistes, des poètes, des grands seigneurs, et même, on ne

sait par quels motifs, de simples particuliers y avaient aussi obtenu des logements. Les portiques, les entre-colonnements, les niches mêmes de la façade étaient envahis par des échoppes. Les cours avaient servi longtemps d'asile, de lieu de refuge, aux voleurs de toute espèce et aux condamnés à la contrainte par corps. Il avait fallu des ordres formels du roi pour purger le palais

de ces deux dernières classes d'habitants. La Convention nationale chassa les autres et convertit les appartements en musées.

On pénétrait autrefois dans le Louvre par le pavillon du Musée, à l'angle S. E. de la place Napoléon III. Un magnifique escalier, construit par Fontaine et Percier, conduisait aux étages supérieurs. Cet escalier a été récemment dé-



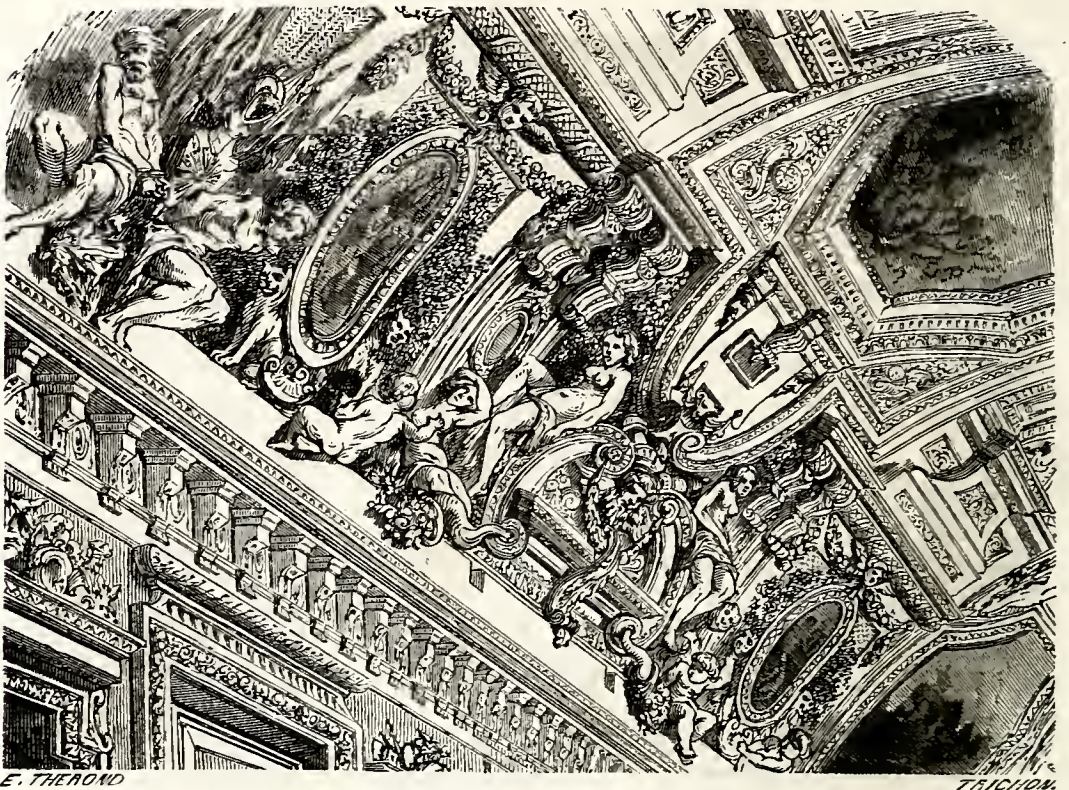
Salle des Cariatides.

moli, et il faut maintenant entrer au Louvre, pour visiter les musées, par une porte ouverte sous le pavillon de Sully, à g. en venant de la cour du Louvre. Nous décrivons ailleurs les riches collections de tout genre que renferme le Louvre; nous ne voulons ici que rechercher ce qui reste de l'ancienne décoration du palais. Au rez-de-chaussée, nous trouvons la fameuse salle basse où

Catherine de Médicis tenait sa cour (salle des Antiques). Charles IX, Henri III et Henri IV l'ont habitée à peu près telle que nous la voyons aujourd'hui. Cette salle, connue sous le nom de **salle des Cariatides**, a pour principal objet de décoration une tribune supportée par quatre cariatides de Jean Goujon, qui le premier, en France du moins, fit usage de ce système d'ornementation, et

dont ce coup d'essai n'a jamais été surpassé ni même égalé. Les panneaux de la porte située au-dessous de la tribune ont été composés avec des bas-reliefs en bronze d'André Riccio. De chaque côté de cette porte sont des cartouches entourant une tablette en marbre, sculptés par Jean Goujon. Le grand bas-relief en bronze au-dessus de la tribune

est une copie de la *Nymphe de Fontainebleau* par Benvenuto Cellini. L'original de ce bas-relief se trouve dans la salle du musée des sculptures de la Renaissance, appelée *salle de Jean de Douay ou de Bologne* (V. ci-dessous, chap. XIII, Louvre, musée de sculpture, § 2). La décoration du reste de la salle se divise en travées que séparent des colon-



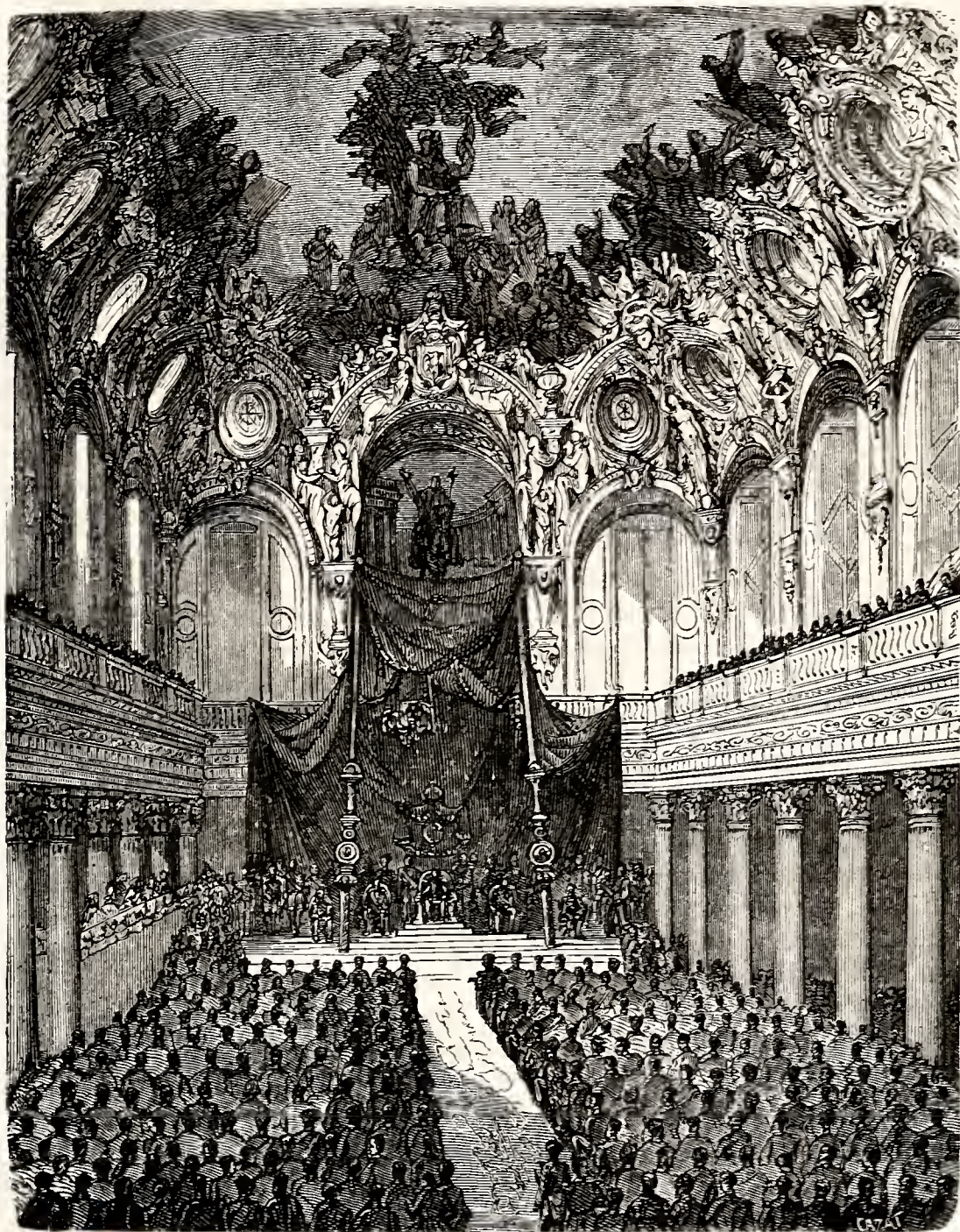
Détails du plafond de la galerie d'Apollon.

nes cannelées, groupées par quatre, supportant une voûte à cintre surbaissé dont les bordures ou bas-reliefs sont de Jean Goujon. En face de la tribune, et à l'autre extrémité de la salle, Percier et Fontaine ont composé une cheminée avec des sculptures attribuées à Jean Goujon, et qui sont tout au moins de son école.

Retournant sur nos pas, nous prenons, près de la porte d'entrée,

dans le pavillon de Sully, un escalier dont le plafond est en pierres de taille richement sculptées et qui nous conduit au premier étage. Nous traversons à dr. la *Salle des batailles de Lebrun* et la *Salle des émaux*. Cette dernière a conservé un plafond du temps d'Henri II. La grande salle restaurée par M. Duban et improprement appelée *Salle des Sept Cheminées* lui fait suite. Dans cette salle, deux portes s'ouvrent

à g. sur une double ligne d'appar- | étage de l'aile méridionale du Lou-
tements qui occupent tout le premier | vre. Les pièces qui donnent sur la



Salle des États.

cour renferment des antiquités | la rivière sont consacrées aux ta-
grecques, romaines, étrusques et | bleaux de l'école française.
égyptiennes; celles qui donnent sur | Au bout de cette double galerie,

à l'angle formé par la façade du quai et celle de la colonnade, est un vaste escalier, d'un style grandiose répété à l'autre bout de la colonnade, à l'angle de la rue de Rivoli. La première porte que nous trouvons à notre g. ouvre sur les appartements ornés de boiseries que l'on appelle l'**appartement d'Henri IV** et qui forment aujourd'hui les trois premières salles du musée des Souverains. L'appartement d'Henri IV n'était pas situé dans cette aile inachevée au commencement du xvii^e s., mais dans l'aile parallèle, à côté du pavillon de l'Horloge. Ces boiseries ont été habilement transportées de la salle des Sept-Cheminées à l'endroit où elles se trouvent, et forment une très-belle décoration. Elles offrent un curieux spécimen du goût et de la richesse de l'ornementation adoptée par Pierre Lescot dans les appartements du premier étage. Il est impossible de voir un ensemble plus magnifique que celui que présente la première de ces trois salles avec son lambris, ses portes et son superbe plafond en bois : quant à la *chambre à coucher* adjacente à celle-ci, elle ne saurait nous donner une idée aussi complète du style du temps d'Henri II, à cause des changements exécutés dans les boiseries sous Henri IV. C'est dans l'alcôve placée là sous nos yeux que ce dernier roi rendit le dernier soupir.

Revenant à la salle des Sept-Cheminées, nous prenons une porte située presque en face des salles consacrées aux antiquités grecques et égyptiennes, nous traversons une *salle* renfermant des bronzes grecs et romains, puis un *salon circulaire*, servant d'entrée à la galerie d'Apollon, dont il est séparé par une très-

belle porte en fer forgé et ciselé, provenant du château de Maisons.

La **Galerie d'Apollon** occupe l'étage élevé par Henri IV, au-dessus du rez-de-chaussée qui borde à l'O. le jardin de l'Infante. Incendiée en 1661, elle fut reconstruite sous Louis XIV. Elle est toute entière l'œuvre de Ch. Lebrun ; c'est lui qui a fourni le dessin de toutes les compositions peintes sur les voûtes, à l'exception de celle du milieu, de tous les groupes de sculptures qui ornent les voussures, de l'ornementation touffue et pleine de verve suspendue aux plafonds, des arabesques qui décorent les panneaux et les portes. Cette salle magnifique, à laquelle rien ne peut être comparé, même à Versailles, a été restaurée (1848-1851) avec beaucoup de goût, de savoir et d'intelligence, par M. Duban, après avoir été abandonnée pendant plus de deux siècles. M. Eugène Delacroix a peint au centre du plafond une coupole représentant *Apollon vainqueur du serpent Python*, composition splendide, digne de Lebrun par l'abondance pittoresque, digne de notre temps par un sentiment plus profond et plus dramatique, et digne surtout de son auteur par une science et un éclat de couleur qu'il est impossible d'égaliser de nos jours. « Le fond du paysage, dit M. Gustave Planche (*Revue des Deux Mondes*, 1851, t. IV) s'accorde très-bien avec la nature de l'action à laquelle nous assistons, car la mort du serpent Python marque la fin du déluge et la retraite des eaux. La forme des montagnes a quelque chose d'antédiluvien.... Le mérite poétique n'est pas le seul qui recommande cette belle œuvre ; l'œil n'est pas

moins satisfait que la pensée, c'est-à-dire que les conditions principales de la peinture sont rigoureusement respectées.... Quant à la couleur du plafond, elle mérite les plus grands éloges et nous rappelle les plus belles œuvres de l'école vénitienne. »

La composition de M. Eugène Delacroix occupe le cartouche dans lequel Lebrun se proposait de représenter Apollon, dieu du jour, au milieu de sa carrière. On voit à côté, en prenant pour point de départ le fond de la galerie vers le quai : l'*Aurore*, tableau moderne par M. Ch. Muller, d'après la gravure de Saint-André, faite sur l'esquisse de Lebrun; *Castor ou l'Étoile du matin*, toile ovale par Ant. Renou (1781); le *Soir et la Nuit*, par Ch. Lebrun. A dr. sont représentés : l'*Automne*, par Hugues Taraval (1769); le *Printemps*, par Callet (1781); à g. : l'*Été ou Cérès et ses compagnes implorant le Soleil*, par Durameau (1775); et l'*Hiver ou Éole déchainant les vents*, par Lagrenée le jeune (1775). M. Guichard a peint, au-dessus de la porte d'en-

trée, le *Triomphe de la terre*, d'après un dessin de Lebrun conservé au Louvre. Lebrun a décoré lui-même la voussure de la fenêtre qui donne sur le quai. Cette peinture représente le *Triomphe des eaux*.

A l'extrémité de la galerie, une porte s'ouvre à dr. sur le *Salon carré* qui précède immédiatement la *grande galerie du Louvre*. A peine entré dans cette galerie, on laisse à dr. une petite *galerie* contenant des tableaux de l'école italienne. Plus loin, à dr. aussi, se trouve l'entrée de la nouvelle **salle des États**, dont l'architecture et la décoration ont donné lieu à de nombreuses critiques. Cette salle, qui n'est pas encore achevée, va déjà changer de destination. Elle recevra, dit-on, les tableaux placés dans la salle des Sept-Cheminées, où l'on doit installer le nouveau musée Napoléon III. Nous attendrons pour la juger qu'elle soit terminée.

(Pour la description des autres salles du Louvre, et pour les collections qu'elles renferment, V. ci-dessous, chap. XIII.)

LES TUILERIES.

Ce palais a pris son nom des tuileries établies depuis un temps immémorial sur l'emplacement qu'il occupe et qui s'appelait au xiv^e s. la *Sablonnière*. Pierre des Essarts y possédait alors un hôtel qu'il donna à l'hospice des Quinze-Vingts. Au xvi^e s., Louise de Savoie conseilla à son fils François I^{er} d'acheter en ce lieu la maison de campagne de Nicolas de Neuville; mais, s'en étant bientôt dégoûtée, elle la céda par donation viagère à un officier de

la cour. Lorsque Catherine de Médicis vint habiter le Louvre, cette reine accrut par de nouvelles acquisitions le terrain dont elle pouvait disposer aux Tuileries et ordonna à Philibert Delorme d'y bâtir un château de plaisance. Les travaux commencèrent en 1564.

D'après le plan de Philibert Delorme, le palais des Tuileries devait se composer d'une façade du côté des jardins, et, vers les cours, d'une série de portiques, entouran

une cour ovale et propres à recevoir tous les services accessoires d'une résidence royale. L'illustre architecte ne put construire que la façade.

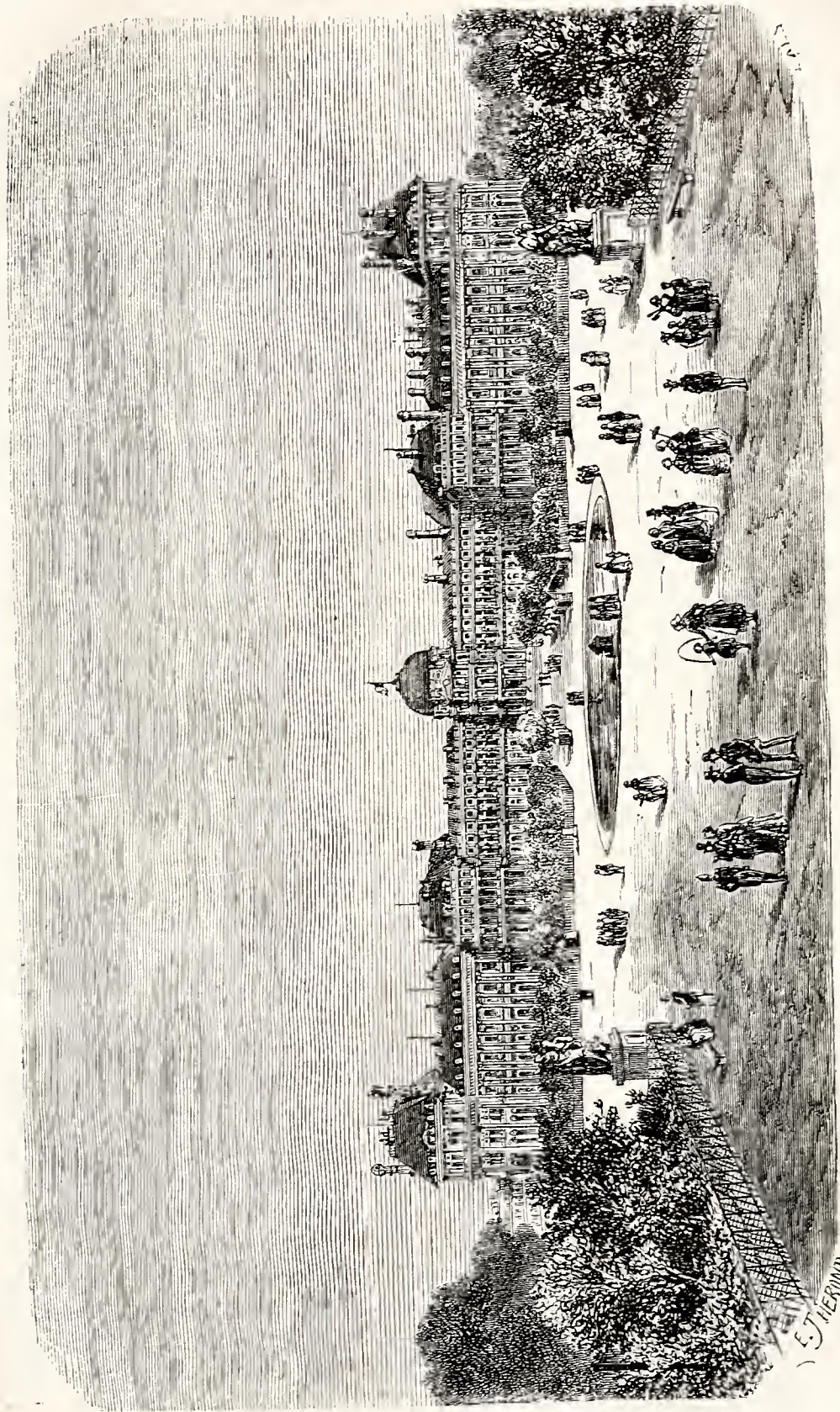
De chaque côté d'un pavillon central, composé d'un rez-de-chaussée, d'un premier étage et d'un attique circulaire, surmonté d'une gracieuse coupole et d'une lanterne, il éleva deux portiques couverts de terrasses du côté du jardin, et portant, du côté de la cour, un étage en mansardes. Ces portiques devaient aboutir, au S. et au N., à deux corps de bâtiments percés de trois fenêtres à chacun de leurs deux étages. Mais ces deux constructions furent exécutées par Jean Bullant. Le pavillon du milieu ne contenait qu'un vestibule et un escalier circulaire, dont le P. Du Breul fait le plus grand éloge et dont il ne reste aujourd'hui aucun vestige.

Les appartements d'apparat et d'habitation remplissaient le portique et le pavillon qui s'avancent vers la Seine; le portique et le pavillon du N. contenaient la chapelle et un logement de suites. Les communs et les écuries étaient situés un peu au delà, sur l'emplacement qu'occupe aujourd'hui la rue de Rivoli.

Cette construction de Philibert Delorme mérite d'autant plus d'être étudiée qu'il semble avoir eu pour but d'appliquer dans ce palais tous les principes développés dans ses ouvrages. C'est là qu'il fit surtout usage de la colonne et du pilastre divisés par tambours, qu'il imagina pour remédier à l'inconvénient que présente la nécessité de construire des colonnes par assises impossibles

à dissimuler. Seulement, il appelle ce genre de colonnes des « colonnes françoises, » et croit les avoir inventées : c'est là une erreur. Vignole avait fait usage de colonnes du même genre en Italie; mais ce qui appartient véritablement à Philibert Delorme, c'est le parti ingénieux qu'il en a tiré, c'est l'ornementation qu'il leur a donnée, à la fois élégante, sévère et robuste.

Lorsque Henri IV entreprit, comme nous l'avons dit (V. ci-dessus, p. 426) de joindre le Louvre aux Tuileries, il existait déjà, du côté du Louvre, une aile avancée et des constructions en retour, qui fixaient la place de la galerie du bord de l'eau. Le roi commanda à Ducerceau de continuer les Tuileries du côté du quai pour arriver au niveau de la galerie de jonction; et c'est alors que cet architecte éleva le *pavillon de Flore*, en le raccordant avec celui de Bullant par un nouveau corps de bâtiment. Ducerceau poussa ensuite les constructions de la galerie en retour sur le quai, jusqu'au pavillon de Lesdiguières. Il modifia aussi le pavillon central des Tuileries, en lui donnant les proportions colossales et le dôme massif que nous lui voyons aujourd'hui. Ce pavillon était alors situé aux deux tiers environ de la ligne de la façade; et ce fut seulement sous Louis XIV, de 1660 à 1665, que L. Levau et son gendre François d'Orbay furent chargés de régulariser, autant que possible, l'ensemble des constructions diverses dont se composait le palais. Ils terminèrent le pavillon commencé par Bullant au N. et construisirent à la suite un corps de bâtiment et le pavillon de *Mar-*



Les Tuileries.

E. HEROND.

san, copiés sur les édifices correspondants du côté de la rivière. Sur les deux galeries qui règnent de chaque côté du pavillon de l'Horloge, et à la place de l'étage en mansarde bâti par Philibert Delorme, L. Leveau éleva un autre étage qui subsiste encore, à l'exception de la partie donnant à dr. sur le jardin et qui a été reconstruite à fleur du rez-de-chaussée, sous le règne de Louis-Philippe, par M. Fontaine. Enfin les mansardes qui surmontaient les pavillons attribués à Bullant, furent remplacées, sous Louis XIV, par un attique. L'aile qui longe la rue de Rivoli a été construite sous l'Empire. La longueur totale de la façade est de 346 mètres.

Le pavillon de Flore et la partie de la galerie du bord de l'eau qui s'étend des Tuileries au pavillon de Lesdiguières viennent d'être reconstruits dans le style de la galerie d'Henri II, sous la direction de M. Lefuel, architecte.

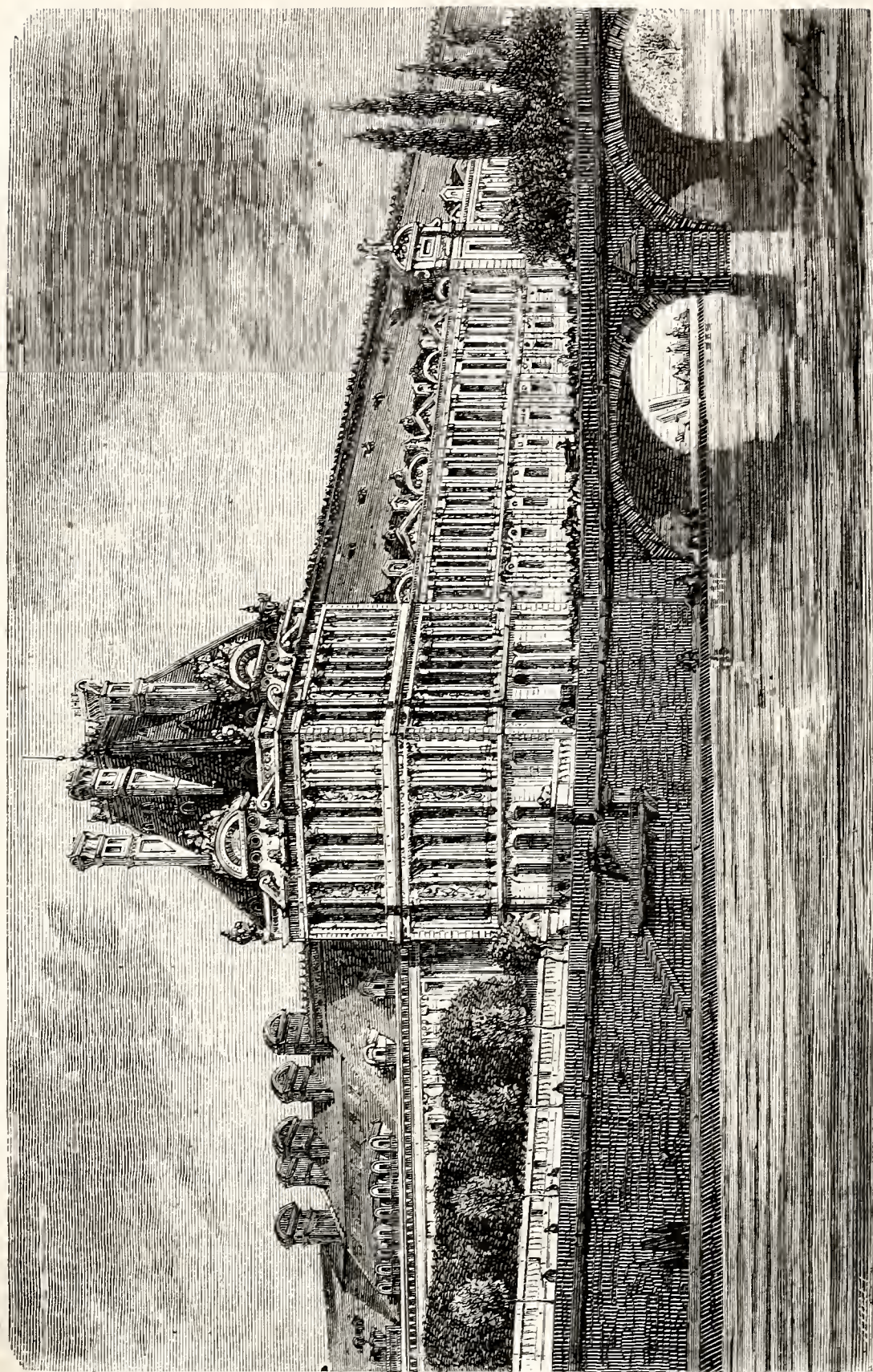
C'est un préjugé très-répandu, que les Tuileries ont été depuis Catherine de Médicis la demeure des rois, et que l'intérieur de ce palais doit étaler des splendeurs sans égales. Louis XV et Louis XVI habitèrent seulement les Tuileries, le premier pendant sa minorité, le second à partir du 6 octobre 1789. Le 20 juin 1792, le peuple envahit le palais et força le roi à se coiffer du bonnet rouge. Le 10 août, l'émeute eut un caractère plus grave encore et un résultat plus décisif. La foule se présenta en armes et la garde suisse fut massacrée.

Bonaparte entra aux Tuileries le 1^{er} février 1800, et depuis lors ce palais a été habituellement le siège

du pouvoir exécutif. Le 29 juillet 1830 et le 24 février 1848, le peuple s'en empara de nouveau et le pilla. On y fit, en 1849, l'exposition annuelle de peinture. Depuis le rétablissement de l'Empire, les Tuileries sont redevenues l'habitation ordinaire de l'Empereur.

La décoration et l'ameublement des appartements des Tuileries ont souvent varié depuis le commencement du siècle, et offrent assez peu d'intérêt, comme nous l'avons dit déjà. Le palais ne peut d'ailleurs être visité qu'en l'absence de la Cour et avec l'autorisation du ministre d'État ou du gouverneur du château. En pénétrant dans les Tuileries par le pavillon de l'Horloge et par le côté de la cour, on trouve, à g., dans le vestibule, l'entrée des appartements du rez-de-chaussée réservés à la famille impériale. A dr. est une *salle des gardes*, et plus loin, du même côté, un escalier droit, construit sous Louis-Philippe, par M. Fontaine. Cet escalier conduit directement à la chapelle. Du même côté se trouvent une salle affectée longtemps au conseil d'État, et, en arrière, la salle de spectacle.

La **Chapelle**, réparée par l'empereur Napoléon I^{er}, occupe la hauteur de deux étages. Elle est ornée de deux ordres de colonnes en stuc et en pierre, formant un rang de tribunes des trois côtés du premier étage. La tribune impériale fait face à l'autel, au-dessus duquel est placé l'orchestre, dans une autre tribune voilée. La principale décoration de cette chapelle est le plafond qui représente l'*Entrée d'Henri IV à Paris*. On peut obtenir du grand maître du palais ou de l'aumônerie l'autorisation d'assister à la messe



Le nouveau pavillon de Flore (1867).

célébrée chaque dimanche, en présence de l'Empereur et de la Cour.

La **salle de spectacle**, de forme ovale, est décorée d'un rang de colonnes ioniques. Au centre se trouve la loge impériale, ayant de chaque côté des amphithéâtres en corbeille que l'ancienne étiquette réservait aux dames de la cour. Les personnes invitées trouvent place au parterre et dans deux rangs de loges situées au-dessus des amphithéâtres. Aux quatre angles de la salle, on voit les bustes de Corneille, de Racine, de Molière et de Voltaire.

La chapelle, la salle de spectacle et l'ancienne salle du conseil d'État ont été bâties sous le Consulat, par Percier. Elles occupent l'emplacement de la grande salle des Machines, construite par ordre de Louis XIV, sur les dessins et sous la direction de Vigarani, pour la représentation de la *Psyché* de Molière. Cette salle, dont le plafond avait été peint par Noël Coypel, sur les dessins de Lebrun, fut abandonnée parce que la voix des acteurs s'y perdait. Servandoni, peintre, architecte et décorateur, obtint du roi la permission d'y donner des spectacles qui obtinrent un grand succès pendant plus de quinze ans.

Lors du premier incendie qui consuma, en 1763, la salle de l'Opéra, le roi permit à l'Académie de musique de disposer de la salle des Machines. L'emplacement seul du théâtre suffit alors pour construire une salle provisoire, tant était grande l'ancienne salle des Machines. En 1770, la Comédie Française prit aux Tuileries la place de l'Opéra, et y demeura jusqu'en 1783. C'est là que Voltaire vint assister, le 30 mars 1778, à la troi-

sième représentation d'*Irène*, et qu'il fut couronné en plein théâtre. De 1783 à 1789, la salle des Tuileries ne servit qu'aux concerts spirituels; en 1789, la reine y introduisit une troupe de comédiens ou bouffons italiens, qui ne tardèrent pas à être chassés par la Révolution.

La salle des Machines reçut, quelques années après, une destination bien différente. En même temps que Louis XVI s'établissait à demeure à Paris, la Convention nationale quittait Versailles, et venait tenir ses séances dans la salle du Manège, située entre la rue Castiglione et la rue des Pyramides, sur l'emplacement actuel de la rue de Rivoli. C'est là que Louis XVI se rendit le 10 août; c'est là qu'il fut jugé. La Convention abandonna le Manège le 10 mai 1793, pour venir siéger aux Tuileries, jusqu'à la fin de sa session, dans une nouvelle salle de séances construite sur l'emplacement du théâtre, et dans laquelle elle fut remplacée, le 4 novembre 1796, par le conseil des Anciens, qui ne la quitta qu'au 18 brumaire.

Revenant au pavillon de l'Horloge, on y visite la **salle des Maréchaux**, qui en occupe deux étages tout entiers. Cette salle a vue sur la cour et sur le jardin; elle est éclairée par un lustre immense, et entourée d'une balustrade à la hauteur du second étage. Elle contient des portraits en pied d'un grand nombre de Maréchaux de France, plusieurs bustes de généraux célèbres, et de beaux trophées d'armes par Hubert.

La tribune qui se trouve dans la salle des Maréchaux est soutenue par des cariatides copiées sur celles de Jean Goujon au Louvre.

C'est dans la salle des Maréchaux

qu'a été célébré, le 28 janvier 1853, le mariage civil de l'Empereur et de l'Impératrice.

On passe de là dans la salle des Gardes, décorée de grisailles et qu'on appelle aussi le *salon des Nobles*. Le **salon de la Paix**, qui vient ensuite, a un plafond de Nicolas Loir, représentant *Apollon, dieu du jour, commençant sa carrière*. Son nom vient d'une colossale statue allégorique de Chaudet offerte à Napoléon I^{er} par la ville de Paris. Le salon de la Paix est meublé avec une certaine richesse, de bronzes, de bustes et de vases, et on y remarque un beau lustre; mais l'ensemble manque d'unité.

La **salle du Trône**, tendue de tapisseries des Gobelins, possède un lustre célèbre; sur le plafond, Flamaël a peint la *Religion protégeant la France*. Depuis le rétablissement de l'Empire on y a fait des travaux de décoration exécutés sous la direction de M. Despleschin.

La décoration de la **salle du Conseil**, que l'on traverse ensuite, semble, au premier aspect, dater de Louis XIV; et, en effet, toutes ces dorures et toute cette ornementation éblouissante sont dignes du grand siècle; cependant cette décoration est moderne, à l'exception des tapisseries des Gobelins qui cachent les murs. On y voit deux vases de Sèvres, très-remarquables, sinon par la beauté de leur décoration et de leur forme, au moins par leurs dimensions et la qualité de la matière. Ils datent de la Restauration. Les sculptures de la cheminée sont de M. Taunay.

La **galerie de Diane**, située à l'extrémité des grands appartements, reçoit la lumière de la cour. Le

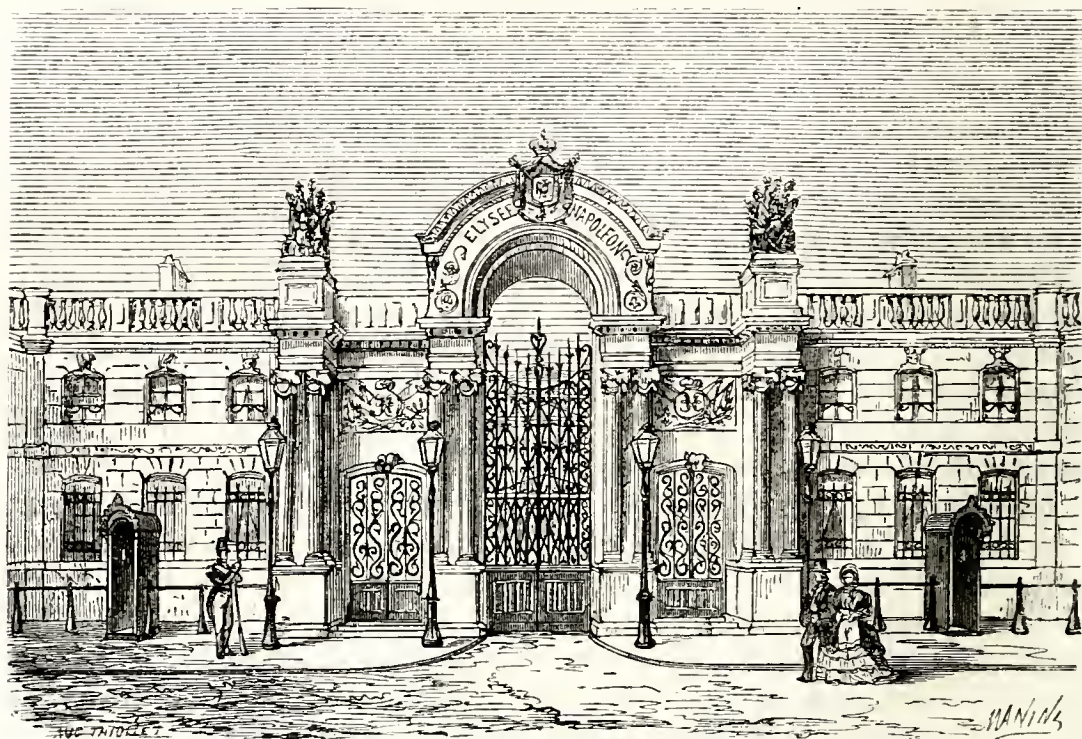
plafond est décoré de copies de la *Farnesine*, exécutées par des élèves de l'École française à Rome. Cette galerie est ornée aussi de tapisseries des Gobelins représentant des épisodes de la vie de Louis XIV, et de huit petits tableaux retraçant des épisodes de la vie de Louis XVI. On y voit deux vases égyptiens de 2 mètr. 60 cent. de hauteur.

Les **appartements particuliers** longent la galerie de Diane du côté du jardin. Leur entrée se trouvait autrefois dans le pavillon de Flore. Ils se composaient alors : d'une antichambre servant de *salle des gardes*; d'une salle à manger, dite *salon bleu*; du *cabinet* particulier de l'Empereur, où Louis-Philippe signa son abdication; de la *bibliothèque* privée, cabinet de travail de l'Empereur, où furent signées les ordonnances de 1830; d'une *chambre à coucher* et d'un *cabinet de toilette*. Les *appartements de l'Impératrice*, au rez-de-chaussée, ont été décorés par M. Faustin Besson, dans le style de Boucher et de J. B. Pierre.

L'aile des Tuileries qui longeait le quai et que l'on a démolie en même temps que le pavillon de Flore, était occupée entièrement, au premier étage, par la galerie des tableaux, au rez-de-chaussée, par les casernes de la garde. Le pavillon de Marsan, sur la rue de Rivoli, était affecté, sous Louis-Philippe, à Mme la duchesse d'Orléans. L'aile en retour sur la rue a été affectée au logement des principaux dignitaires de la couronne ainsi qu'aux bureaux du ministère de la maison de l'Empereur. (Pour ce ministère, V. ci-dessous, chap. IX; pour le jardin des Tuileries, V. ci-dessus, chap. VI.)

L'ÉLYSÉE-NAPOLÉON.

Construit en 1718, par Molet, pour le comte d'Évreux, le palais de l'Élysée, l'une des plus charmantes résidences de Paris, fut habité ensuite par Mme de Pompadour, puis par son frère, le marquis de Marigny, qui le fit agrandir. Louis XV le lui acheta pour y loger les ambassadeurs extraordinaires ; mais on y installa le mobilier de la couronne, jusqu'à l'achèvement des bâtiments destinés à servir de garde-meuble. Devenu propriétaire de l'hôtel d'Évreux, en 1773, le financier Beaujon y fit faire, par l'architecte Boullée, des embellisse-



Entrée du palais de l'Élysée.

ments considérables. En 1786, il le céda à Louis XVI, en s'en réservant la jouissance durant sa vie. A sa mort, la duchesse de Bourbon-Condé vint habiter l'hôtel, auquel elle donna le nom d'Élysée-Bourbon. Propriété nationale à partir de 1793, le palais fut loué à divers entrepreneurs de fêtes publiques, sous les dénominations d'*Élysée* et de *Hameau de Chantilly*. Murat, qui l'acheta en 1803, y demeura jusqu'à son départ pour Naples en 1808. Napoléon I^{er} le fit décorer, et en modifia beaucoup l'ordonnance intérieure. Il s'y retira après la défaite de Waterloo, et y signa son abdication dans le salon de travail, sa chambre favorite. Ce fut le duc de Wellington qui habita l'Élysée après lui. L'empereur de Russie, Alexandre I^{er}, y logea aussi pendant les deux invasions de 1814 et de 1815. Puis, comme si ce palais

devait voir toutes les révolutions, il passa sous la Restauration au duc de Berry, et reçut de nouveau le nom d'Élysée-Bourbon. Lorsque ce prince eut été assassiné par Louvel, le 13 février 1820, sa veuve abandonna cette demeure, où plus tard cependant le duc de Bordeaux résida quelque temps. La révolution de 1830 donna l'Élysée à la liste civile; celle de 1848 en fit le siège de la

commission des récompenses nationales. Enfin, le prince Louis-Napoléon s'y installa le jour de sa nomination à la présidence de la République, le 20 décembre 1849, et n'en sortit que pour aller aux Tuileries, après la proclamation de l'Empire. C'est dans la salle du Conseil qu'il prépara, avec quelques rares confidents, le coup d'État du 2 décembre 1851. Depuis 1852, le



Jardin de l'Élysée.

palais a repris le nom d'Élysée-Napoléon. Il a été pendant quelques jours la résidence de la comtesse Eugénie de Téba avant son mariage avec l'Empereur.

L'Élysée est l'un des plus remarquables édifices construits à Paris dans la première moitié du XVIII^e s. Cependant, jusqu'à ces dernières années, sa façade sur le faubourg Saint-Honoré était loin d'être en rapport avec l'architecture et les décorations du palais. Mais, en 1854

et 1855, d'importants travaux y ont été exécutés sous la direction de M. Lacroix.

La création d'une nouvelle rue parallèle à l'allée de Marigny, et percée en partie sur l'emplacement de l'hôtel du maréchal Sébastiani, où la duchesse de Praslin fut, en 1847, assassinée par son mari, a isolé le palais à l'E., comme il l'était déjà des autres côtés. De plus, une galerie, composée d'un étage et d'un attique, que surmonte une

terrasse et que couronne une balustrade en pierre, à la manière italienne, ferme la cour du côté du faubourg Saint-Honoré, en faisant retour à dr. et à g. Au milieu s'ouvre une porte monumentale, en forme d'arc de triomphe, et dont le sommet est décoré d'un écusson aux armes de l'Empereur. De chaque

côté des grilles d'entrée, un groupe de colonnes corinthiennes, semblables à celles qui ornent la porte principale, supporte un trophée d'armes et de drapeaux. Les jardins de l'Élysée, qui se prolongent jusqu'à l'avenue Gabriel des Champs-Élysées, sont plantés de beaux arbres et très-bien entretenus.

LE PALAIS-ROYAL.

Sur l'emplacement occupé maintenant par le Palais-Royal, s'élevaient jadis les hôtels de Mercœur et de Rambouillet, dont le dernier est resté si célèbre dans les annales littéraires du XVII^e s. Le cardinal de Richelieu acheta ces deux édifices en 1624, pour y faire construire une maison qui porta le nom d'hôtel de Richelieu; et bientôt après, en 1629, il la fit remplacer par un palais dont Lemercier dessina les plans et dirigea la construction.

Par les ordres du ministre, on démolit ce qui restait des anciennes murailles de Paris qui, depuis Charles V, traversaient l'emplacement du jardin actuel; on combla les fossés, et les travaux furent achevés dès 1634.

Ce nouveau palais fut, pendant quelque temps, la merveille de Paris. On admirait surtout : une chapelle d'un luxe extraordinaire, la *galerie des hommes illustres*, dont la voûte était peinte par Philippe de Champaigne, et un grand théâtre, situé du côté de la rue de Valois, et sur lequel on représenta pour la première fois la tragédie de *Mirame*. Ce théâtre pouvait contenir trois mille spectateurs. Tout a péri, chapelle et théâtre, et même la galerie des hommes illustres, dont on sait

au moins ceci : c'est que le cardinal ne comptait que vingt-cinq hommes illustres, parmi lesquels il donnait, en courtisan, la vingt-quatrième place au roi Louis XIII, et, en homme qui sait s'apprécier, la vingt-cinquième au cardinal de Richelieu.

Richelieu, après cette fameuse course dans le Midi qu'illustra la catastrophe de Cinq-Mars, vint mourir dans son palais, le 4 décembre 1642. Il avait auparavant légué au roi la propriété de cette demeure, intitulée Palais-Cardinal. Mais Louis XIII ne lui survécut guère que cinq mois.

Le 7 octobre 1643, Anne d'Autriche vint prendre possession du Palais-Cardinal avec ses deux enfants, Louis XIV, alors âgé de cinq ans, et Philippe d'Orléans. Le jeune roi occupa la chambre de Richelieu; pour faire un appartement à son frère, on détruisit la magnifique galerie bâtie par le cardinal. C'est à partir de cette époque, et malgré les réclamations de la famille de Richelieu, que le palais prit le nom de Palais-Royal.

Bien des souvenirs se rattachent au séjour d'Anne d'Autriche dans le palais de Richelieu. C'est là qu'en 1645 elle donna une fête splendide

à Marie de Gonzague, fille du duc de Nevers, devenue reine de Pologne. C'est là que, le 26 août 1648, le peuple, menaçant, vint redemander à grands cris Broussel, conseiller de la grand'chambre, et Blancmesnil, président aux enquêtes, arrêtés deux jours auparavant. C'est là enfin que, le 10 février 1651, le même peuple voulut voir de ses yeux le jeune roi, et s'assurer qu'Anne d'Autriche n'avait pas de nouveau quitté furtivement la capitale avec ses enfants.

Le roi partit cependant, mais après son retour à Paris (1652), il ne rentra pas au Palais-Royal.

La reine d'Angleterre (Henriette de France, fille d'Henri IV, femme de Charles I^{er}), obligée de quitter le Louvre où elle résidait avec sa fille, reçut en échange la permission d'habiter le Palais-Royal; mais déjà elle passait la plus grande partie du temps au couvent de Chaillot, qu'elle avait fondé.

En 1672, Louis XIV donna le Palais-Royal à son frère Philippe I^{er}, duc d'Orléans. Ce prince y ramena Henriette d'Angleterre, la jeune princesse qui l'avait habité en fugitive avec sa mère, et dont Bossuet devait immortaliser la mémoire.

La première exposition des Beaux-Arts eut lieu, en 1673, dans la cour du Palais-Royal.

Après le frère de Louis XIV, le Palais-Royal eut pour maître Philippe II d'Orléans, le Régent, et devint le théâtre de ces débauches étranges, de ces fameux soupers que Saint-Simon décrit dans ses *Mémoires*. Sous ce prince, le Palais-Royal eut aussi son émeute : les victimes de la banque du Mississippi poursuivirent Law

jusque dans le palais de son protecteur.

Après le Régent, son fils Louis, qui vécut obscurément et finit par se retirer dans l'abbaye de Sainte-Geneviève, ne fit d'autre changement au Palais-Royal que de replanter les jardins. Sous son petit-fils, Louis-Philippe, un incendie détruisit la salle de spectacle et nécessita des constructions nouvelles; mais ce fut le duc d'Orléans qui suivit celui-ci, Louis-Philippe-Joseph (Philippe-Égalité), qui apporta la modification la plus considérable à la physionomie du palais.

Pour subvenir aux frais de la cour brillante qu'il entretenait, il construisit tout autour du jardin d'immenses bâtiments destinés à être loués, et les livra sur-le-champ à l'industrie. Il fit de son palais un bazar (1781-1786), mais le plus splendide bazar qu'il y eut au monde. Ce ne fut pas cependant sans avoir soutenu un procès contre les habitants des rues voisines, qu'il privait de la vue du jardin et qu'il enterrait dans des rues obscures, et sans essuyer les railleries des Parisiens, qui se vengèrent par des épigrammes et des caricatures. Le peuple déplorait surtout la perte de l'ancien jardin, qui comprenait, outre le jardin actuel et les bâtiments qui l'entourent de trois côtés, tout l'emplacement occupé par les rues de Valois, de Montpensier et de Beaujolais.

Les novellistes regrettaient amèrement les belles allées où il allaient chaque soir lire le *Courrier de l'Europe* et la *Gazette de Leyde*. Il y avait surtout un arbre appelé l'*arbre de Cracovie*, sous lequel s'étaient réunis les partisans de la Pologne,

et dont la destruction leur semblait une sorte de sacrilège. Peu à peu cependant on s'accoutuma à ne plus trop regretter les vieilles maisons, que remplaçaient des constructions magnifiques, et le manège que le duc d'Orléans fit construire à la place où est aujourd'hui le bassin devint le rendez-vous des oisifs et des politiques. L'Opéra brûla pour la seconde fois, le 8 juin 1781, pendant qu'on exécutait ces travaux, et le duc d'Orléans fit aussitôt élever le théâtre occupé aujourd'hui par la Comédie-Française. Le théâtre actuel du Palais-Royal date de la même époque et s'appelait d'abord le *théâtre des petits comédiens du comte de Beaujolais*.

Le 13 juillet 1789, Camille Desmoulins, montant sur une table au milieu du jardin, appelle aux armes la foule qui s'y presse, et l'invite à prendre une cocarde verte en signe d'espérance. On prit la cocarde verte (des feuilles d'arbre), remplacée bientôt par la cocarde tricolore, et la Révolution fut commencée.

On sait quel rôle y joua le duc d'Orléans. Arrêté le 4 avril 1793 avec son troisième fils, le comte de Beaujolais, il mourut le 6 novembre de la même année. Il passa devant son palais pour aller au supplice, et les bourreaux, par un raffinement de cruauté, y firent arrêter un instant la fatale charrette....

Ses créanciers avaient déjà mis en vente son palais, dont le principal lot échut aux directeurs de la salle de spectacle, et qui prit le nom de Palais-Égalité. Il fut alors envahi par des restaurateurs, des maisons de jeu et de débauche, jusqu'à ce que le premier consul y établit le

Tribunat, qui siégea, de 1801 à 1807, dans une salle construite exprès pour lui, et détruite seulement en 1827. Nommé pendant ce temps le Palais du Tribunat, l'édifice resta désert de 1807 à 1814.

Lucien, prince de Canino, l'habita pendant les Cent-Jours. En 1814, il reprit le nom de Palais-Royal et entra dans la famille d'Orléans, qui racheta ce qui avait été aliéné et s'occupa activement de réparer les désordres causés par la Révolution. La Bourse et le tribunal de Commerce, qui, pendant l'Empire, avaient été établis sous la salle du Tribunat, au rez-de-chaussée du palais, durent chercher un autre asile; les galeries furent purifiées de leur monde de filles perdues et d'escrocs; les constructions parasites disparurent; l'alignement et la symétrie furent rétablis partout où l'industrie particulière les avait altérés; enfin la *galerie de bois*, sorte de foire perpétuelle, ignoble repaire de la débauche, élevée, en 1786, entre la cour du palais et le jardin et appelée un moment le *camp des Tartares*, disparut en 1829, pour faire place à la galerie vitrée, ou galerie d'Orléans.

Ce fut au Palais-Royal, le 31 mai 1830, que le duc d'Orléans donna au roi de Naples une fête illustrée par ce mot de M. de Salvandy: « Nous dansons sur un volcan. » Ce fut là aussi que, quelques mois plus tard, le général La Fayette vint offrir la couronne à Louis-Philippe.

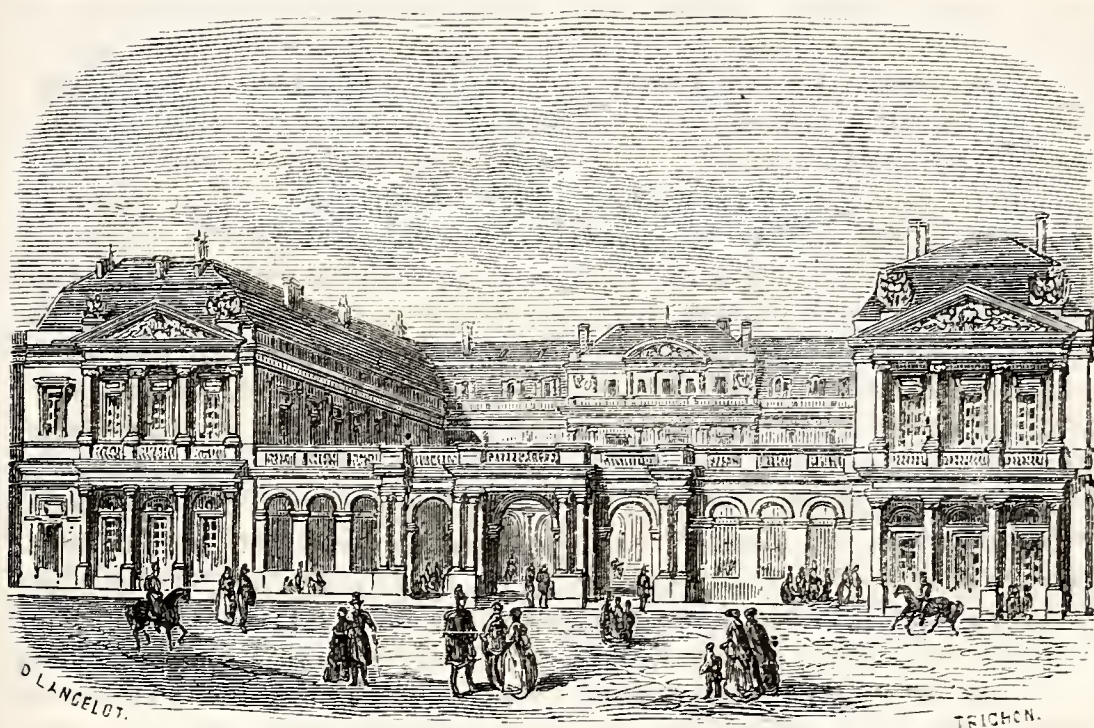
Le palais ne subit plus de transformations jusqu'à la révolution de 1848. Envahi et saccagé, le 24 février, par une populace furieuse, qui détruisit ou mutila la plupart des chefs-d'œuvre de peinture et de

sculpture qu'il renfermait, il fut occupé révolutionnairement par le club des Droits de l'homme, puis servit successivement d'asile à la garde mobile, au comptoir national d'escompte et à l'état-major de la légion d'artillerie de la garde nationale. Débaptisé encore une fois par la seconde république, qui lui imposa le nom de Palais-National, il s'est vu restituer de nouveau, par un décret du 2 décembre 1851, le titre de

Palais-Royal. On y a fait, de 1850 à 1852, l'exposition des tableaux, pour laquelle on avait élevé dans la seconde cour une immense salle en planches.

En 1852, le palais est devenu la résidence du prince Jérôme, qui y est mort, et de son fils le prince Jérôme Napoléon, qui l'habite encore.

Le Palais-Royal présente sur la place une cour fermée au midi par



Palais-Royal, façade sur la place.

un mur percé de portiques. Ce mur réunit deux pavillons composés des deux ordres, dorique et ionique, superposés. Pajou en a sculpté les frontons dans lesquels on voit les armoiries de la maison d'Orléans, accompagnées, dans le fronton de dr., de la *Justice* et de la *Force*, et dans celui de g., de la *Prudence* et de la *Libéralité*. Au-dessus de l'attique auquel sont adossés les frontons, s'é-

lèvent des trophées d'armes supportés par des génies. L'ordonnance des deux ailes latérales de cette première cour se compose de pilastres doriques et ioniques.

Le bâtiment du fond répète cette ordonnance ; il a pour décoration centrale un avant-corps avec un attique surmonté d'un fronton circulaire. La façade donnant sur la seconde cour, à laquelle on arrive par

trois arcades percées dans l'avant-corps du milieu et formant un portique d'une belle disposition et d'une proportion élégante et harmonieuse malgré quelques défauts dans les détails, présente à chacune de ses extrémités un avant-corps orné de huit colonnes, à l'aplomb desquelles sont autant de statues, la plupart d'un très-beau caractère. Cette façade fut construite par l'architecte Moreau en 1764. A dr. et à g., une galerie formant portiques à colonnes doriques, construite sous la Restauration, soutient des terrasses de niveau avec le premier étage du bâtiment central, et sur lesquelles s'ouvrent aussi des corps de bâtiment qui s'avancent jusqu'à la galerie vitrée.

L'intérieur du palais ne répond pas à la beauté de l'extérieur. Nous signalerons cependant : le *grand escalier*, construit par Desorgues, sous le vestibule d'honneur, et dont la rampe est un chef-d'œuvre de serrurerie ; la *salle des aides de camp* ; les *salles de réception* ; la fameuse *salle du trône*, où Louis-Philippe reçut en 1830 toutes les députations de la France ; la *salle à manger*, ornée de stucs et de peintures, parmi lesquelles on remarque surtout celle du fond qui représente un aigle immense tenant dans ses serres une couronne de lauriers ; et la *galerie des fêtes*, vaste salon décoré de colonnes de marbre à chapiteaux corinthiens dorés, qui s'étend depuis le Théâtre-Français jusqu'à la rue Saint-Honoré.

La *galerie d'Orléans*, dont l'architecture extérieure reproduit les dispositions des portiques qui entourent la seconde cour du palais, surpasse en magnificence les plus beaux passages de Paris. C'est, en

hiver surtout, une promenade très-intéressante pour les étrangers. On s'y promène entre une double ligne de boutiques dont le gaz fait étinceler les dorures et flamboyer les glaces, et l'on jouit d'une température adoucie par la présence d'une foule un peu trop compacte. Ce charmant abri, où se donnent habituellement rendez-vous les provinciaux et les étrangers, est très-fréquenté pendant le jour par les artistes appartenant aux théâtres du voisinage. Le soir, il est envahi par cette nombreuse population qui dîne chez Véfour, ou même dans les restaurants à 2 fr. Le Russe y coudoie le Provençal, le Gascon y lorgne l'Anglais. On y entend parler à la fois tous les idiomes de la terre.

Les autres galeries qui entourent le jardin du Palais-Royal s'appellent, celle de l'E. *galerie de Valois*, celle de l'O. *galerie de Montpensier*, celle du N. *galerie de Beaujolais*. Les brillants magasins qu'on y remarque appartiennent surtout à des orfèvres, à des bijoutiers en or ou en faux, à des tailleurs et à des marchands de lunettes. Cent quatre-vingts arcades, surmontées de deux étages décorés de pilastres cannelés et supportant une balustrade, enferment avec la galerie d'Orléans le jardin du Palais-Royal dans un carré long, qui présente à chaque arcade, et, bien mieux, à chaque fenêtre des étages supérieurs, une boutique, un restaurant, un café. Sur l'alignement parallèle à la galerie vitrée, est une rotonde faisant saillie sur le jardin; elle appartient à un célèbre établissement de glacier.

Rien n'est plus simple que le célèbre *jardin* du Palais-Royal. Un

vaste parallélogramme, avec un bassin de 20 mètr. environ de diamètre au centre, avec deux pelouses ornées de plates-bandes et de grilles à chaque extrémité, avec plusieurs lignes d'ormes et de tilleuls, voilà tout ce qui le compose. Trois statues égayent chacune de ces deux pelouses. Celles de la pelouse du N. sont deux statues en marbre blanc : un *Jeune homme se mettant au bain*, par Espercieux, un *Enfant jouant avec*

une chèvre, par M. Lemaire; et une copie en bronze de l'*Apollon du Belvédère*. Dans la pelouse du midi, on voit : un *Ulysse*, de M. Bra; une *Nymphe blessée par un serpent*, de M. Nanteuil; et une copie en bronze de *Diane à la biche*.

Derrière ces statues, sur une simple borne de granit, est braqué le canon-horloge du Palais-Royal. Personne, en Europe, n'ignore qu'un peu avant midi, lorsque le



Galerie d'Orléans.

soleil rayonne dans le ciel, un groupe de badauds se forme dans ce lieu et autour de cette pacifique pièce d'artillerie. Il arrive fort souvent que le canon ne fait pas explosion; mais lorsqu'il se décide à parler, il dit un gros mensonge, s'il faut en croire les savants.

Quoi qu'il en soit, le jardin du Palais-Royal est la moins fraîche de toutes les oasis parisiennes. En vain l'immense palais forme autour de lui une espèce d'enceinte fortifiée,

une sorte de bataillon carré, il a peine à le protéger contre les mille bruits et les grands éclats de voix de la capitale. Aussi le Parisien n'a-t-il jamais hanté ce square ouvert aux impétueux courants de la multitude. Il a pu le traverser, mais il n'y a point fait séjour.

Aucune promenade parisienne n'a subi autant de changements que celle-ci. On n'est arrivé aux modestes plantations de tilleuls et d'ormes qui couvrent aujourd'hui le terrain

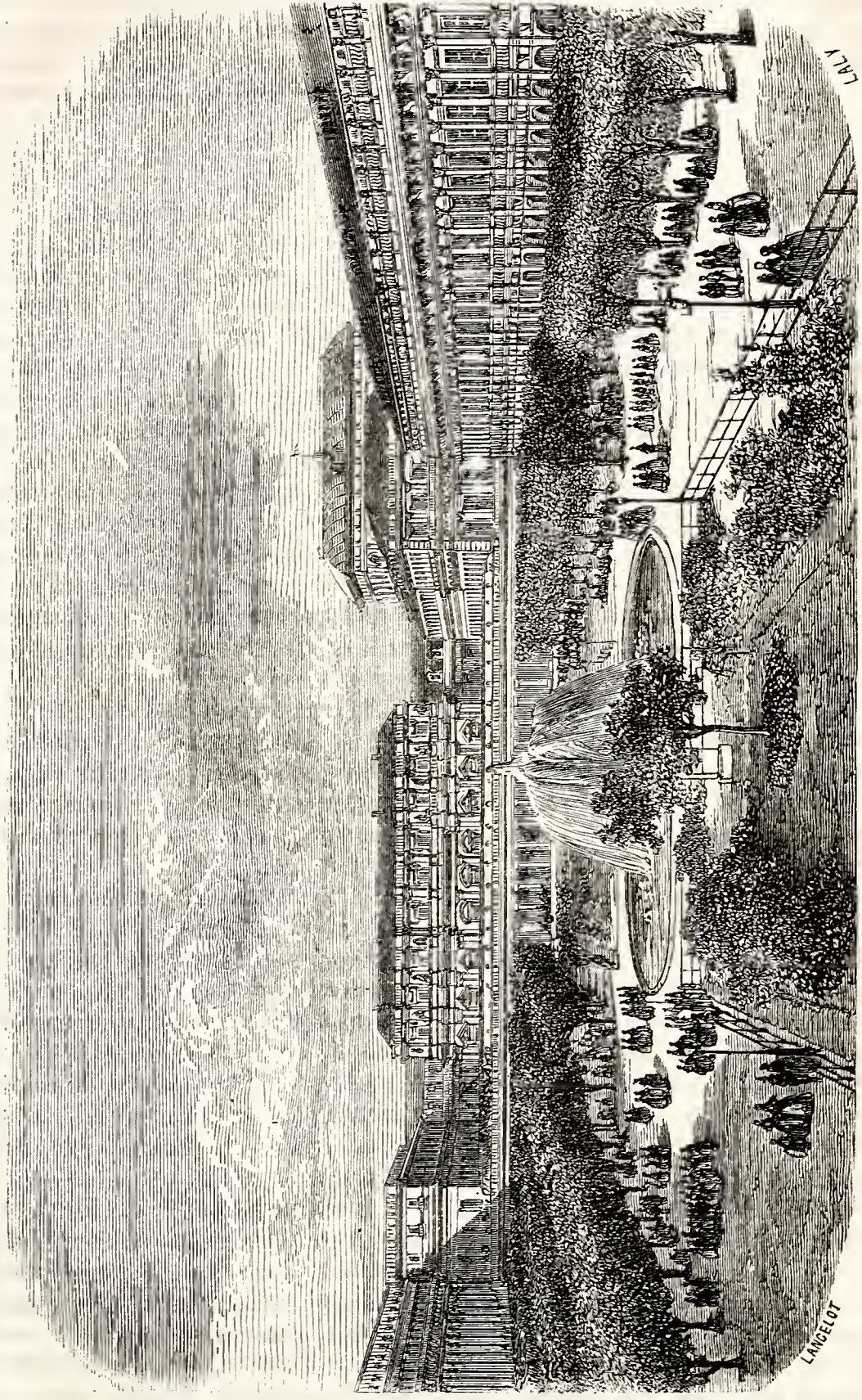
qu'après l'avoir profondément et fréquemment bouleversé. Ainsi, durant le séjour d'Anne d'Autriche et de la reine Henriette-Marie d'Angleterre, le jardin renfermait un mail, un manège et deux bassins, dont l'un, appelé le *Rond d'eau*, se déroba sous de beaux ombrages. Le Régent, avec cet esprit novateur qui le caractérisait, entama le dessein exécuté un demi-siècle auparavant. Le duc d'Orléans, son fils, ordonna de nouveaux établissements. Conservant la majestueuse allée plantée par le cardinal de Richelieu, il fit disposer des pelouses bordées d'ormes taillés en boules et creuser un bassin en demi-lune, orné de treillages et de statues. Au-dessus de l'eau s'élevait un épais quinconce de tilleuls, impénétrable aux rayons du soleil. Plus tard, avant la Révolution, le jardin du Palais-Royal renfermait encore assez d'ombre pour attirer et retenir les promeneurs. Un cirque, qui fut brûlé en 1798, en occupait alors la partie centrale. C'était un bâtiment renfermant une vaste salle souterraine, couverte d'une plate-forme qu'ornaient des arbustes et des vases de fleurs. A la clarté du soleil, on se promenait et l'on causait d'affaires ou de politique; à la lueur des lustres, dans ces galeries magnifiques, on jouait ou l'on dansait avec une liberté que ne tempérerait pas encore la présence du sergent de ville ou du garde municipal.

Ce fut après l'incendie du cirque qu'on donna au jardin du Palais-Royal sa physionomie actuelle, physionomie sans expression et sans poésie, mais assez bien accommodée à sa situation.

Près de la pelouse du fond est une large avenue bordée au S. par la pelouse, au N. par le café de la Rotonde, à l'E. et à l'O. par deux lignes d'ormes et de tilleuls. Ce lieu partage avec la galerie d'Orléans l'honneur d'être un point de rendez-vous connu du monde entier; mais il possède bien d'autres privilèges; c'est là que les politiques sans foyer viennent lire leur journal, c'est là que les bonnes d'enfants et les nourrices viennent causer de leurs affaires. Dans les beaux jours, une légion de tabliers blancs et de bonnets villageois occupe les chaises et produit un bourdonnement d'abeilles.

L'allée de la Rotonde est la plus chère aux observateurs. Il est doux, lorsque l'on a dîné dans quelqu'un de ces beaux restaurants qui vous entourent, aux Frères Provençaux ou chez Véfour, lorsqu'on a pris une glace au café de Foy ou au pavillon de la Paix, de s'asseoir devant cette grille à hauteur d'appui et de regarder s'écouler le torrent de la foule.

Les deux allées de tilleuls qui traversent le jardin dans toute sa longueur, ont chacune quelques traits distinctifs. C'est dans l'allée de la galerie de Valois que s'ébattent les enfants échappés au cercle étroit de la Rotonde; c'est aussi là que se promènent au printemps les artistes dramatiques sans emploi. Dans l'allée Montpensier se retirent de préférence les quelques promeneurs élégants de ce jardin, les couples attirés par la vieille réputation du café de Foy. En été, durant les chaleurs, on dresse des tables entre les arbres, et la scène s'anime. Ces plateaux



Jardin du Palais-Royal.

chargés de sorbets et de glaces, ces vives causeries sous les feuillages, tout cela rappelle un moment les cafés de Venise ou de Naples.

Pendant la belle saison, on fait de la musique militaire plusieurs fois par semaine dans le jardin du Palais-Royal, près du bassin.

LE LUXEMBOURG.

Sur l'emplacement occupé aujourd'hui par le palais du Sénat, Robert de Harlay de Sancy avait fait bâtir, dans la première partie du xvi^e s., un hôtel acheté un peu plus tard par le duc de Piney-Luxembourg, dont le palais a retenu le nom, malgré toutes les tentatives faites depuis pour lui en donner un autre. La reine Marie de Médicis acheta, en 1612, l'hôtel du Luxembourg, moyennant 90 000 livres tournois. Pendant les années suivantes, elle accrut ce domaine par des acquisitions successives, et fit jeter, par Jacques Desbrosses, en 1615, les fondements du palais, qui fut achevé en grande partie en 1620.

« Dans l'étude de la décoration extérieure, dit M. de Gisors, l'architecte actuel du Luxembourg, Desbrosses s'appliqua, par ordre de la régente, à prendre pour type l'architecture du palais Pitti, à Florence, dans lequel Marie était née; mais il n'est pas vrai, malgré l'opinion généralement accréditée, que l'un de ces édifices ait été la copie de l'autre. En effet, le plan général des deux palais, l'ensemble des élévations, la décoration et la distribution, offrent fort peu de ressemblance. »

Le palais formait, originairement, un parallélogramme presque symétrique, de 98 mètr. de longueur du côté des façades principales, et de 118 mètr. sur les façades laté-

rales. La façade principale, vis-à-vis de la rue de Tournon, composée d'un pavillon central surmonté d'une coupole et flanqué de deux galeries le reliant à des pavillons d'angles, est restée telle que Desbrosses l'avait conçue, à cela près qu'on a ouvert des fenêtres sur la rue. Dans le plan primitif, en effet, la façade était complètement fermée, et les deux galeries latérales qui relient les trois pavillons ressemblaient extérieurement à deux murailles placées là pour supporter les terrasses et pour accompagner la porte d'entrée.

Les façades latérales de l'E. et de l'O. se composaient chacune du pavillon d'angle sur la rue, d'une galerie et de deux pavillons reliés entre eux par un petit arrière-corps.

La façade du S., du côté du jardin, avait, comme aujourd'hui, deux corps de bâtiments saillants à ses extrémités, et un arrière-corps, au centre duquel se trouvait un petit pavillon surmonté d'un dôme. Seulement le portique ouvert dans l'arrière-corps ne s'élevait que d'un rez-de-chaussée terminé par une terrasse.

L'architecte Chalgrin construisit, vers 1804, au-dessus de ce rez-de-chaussée, une galerie où furent établies plus tard les petites archives de la chambre des Pairs. Il remplaça en même temps par des fenêtres les arcades à jour qu'on y

voyait auparavant. Le même architecte termina la galerie de l'E., qui contient maintenant le musée de peinture. Sur l'emplacement de l'escalier situé primitivement au centre du bâtiment principal, il construisit, du côté de la cour, le vestibule qui fait face à la porte d'entrée. Il laissa aussi subsister, telle que Desbrosses l'avait bâtie, la façade du fond avec les deux gros pavillons avancés dans les angles; mais, afin de permettre aux voitures d'arriver jusqu'au vestibule, il supprima une petite terrasse à fleur des deux pavillons et qui les réunissait l'un à l'autre en s'élevant seulement à la hauteur du rez-de-chaussée. Cette terrasse était bordée d'une balustrade en marbre ornée de statues; on y montait par un perron circulaire. Enfin, on doit à Chalgrin les deux avant-corps à colonnes situés au milieu des galeries latérales de l'E. et de l'O., et l'escalier d'honneur de cette dernière galerie.

Au premier étage du principal corps de bâtiment, Chalgrin avait établi en même temps une salle des séances destinée à contenir quatre-vingts sénateurs. Cette salle et la plupart des autres appartements du palais s'étant trouvés insuffisants sous Louis-Philippe, M. de Gisors, l'architecte, fut chargé, en 1834, d'agrandir le Luxembourg. Le projet auquel on s'arrêta définitivement, vers le milieu de 1836, comprenait le prolongement des galeries de l'E. et de l'O. vers le S., par l'addition d'un second arrière-corps et d'un troisième pavillon, et la construction, dans le jardin, d'un corps de bâtiment adossé à l'ancienne façade de ce côté, et ne

faisant qu'un avec elle. Ce corps de bâtiment forme au rez-de-chaussée une vaste galerie éclairée par des fenêtres en arcades, et qui sert d'annexe à l'orangerie. Au premier étage, sur le jardin, se trouve une bibliothèque. La nouvelle salle des séances occupe, au même étage, tout l'espace compris entre cette bibliothèque et l'ancienne galerie des Petites Archives. La façade actuelle du côté du jardin se compose, comme les pavillons d'angles, de deux étages superposés. Le petit avant-corps qui en occupe le milieu est décoré, dans sa partie supérieure, de statues, de bas-reliefs et de frontons circulaires. Un petit dôme le couronne.

Les travaux, commencés à la fin de 1836, interrompus en 1839, repris et interrompus de nouveau en 1840, ont été repris la même année d'une manière définitive et terminés en 1844. Ces nouvelles constructions ont nécessairement alourdi l'aspect général du palais; et quoique l'architecte se soit imposé l'obligation de copier fidèlement l'œuvre de Desbrosses, il est difficile de ne pas regretter cette addition qui a défiguré un chef-d'œuvre.

Dans la situation actuelle du palais, la façade N., du côté de la rue de Tournon, a 89 mètr. 30 cent. de longueur et 21 mètr. de hauteur. La façade méridionale mesure en longueur 89 mètr. 84 cent.; sa plus grande élévation est de 21 mètr. 70 cent. Les façades latérales ont chacune 149 mètr. 10 cent. de longueur.

« Il est des monuments, dit M. de Gisors, qui, par leur élégante sy-

métrie et leur aspect imposant, vous frappent tout d'abord d'admiration, sans qu'aucun autre sentiment vienne s'y mêler. Il n'en est pas ainsi du palais de Marie de Médicis ; au sentiment d'admiration que la vue de cet édifice éveille en nous, se joint bientôt une émotion plus grave : c'est la pensée des scènes de joie et de deuil dont ses murs ont été successivement les témoins ; c'est le souvenir de toutes ces grandeurs et de toutes ces souffrances qui y ont passé tour à tour. »

Marie de Médicis, qui l'avait élevé à grands frais, n'y passa que quelques années, moins en reine qu'en prisonnière et le quitta définitivement en 1631. Il s'appelait alors le *Palais-Médicis*. Elle le légua à Gaston, duc d'Orléans, son second fils ; et il devint le *Palais d'Orléans*. Après Gaston, le Luxembourg échut à Mademoiselle de Montpensier, l'héroïne de la Fronde.

Le 1^{er} mai 1672, le palais passa à Élisabeth d'Orléans, duchesse de Guise, qui en fit don à Louis XIV, le 16 mai 1694. A la mort du grand roi, il retourna à la famille d'Orléans. Ce même palais du Luxembourg, qui avait vu auparavant les amours de Mademoiselle avec le duc de Lauzun, fut alors témoin des désordres de la duchesse de Berry, fille du Régent. Une autre fille de ce prince, Louise-Élisabeth d'Orléans, qui fut un moment reine d'Espagne, vint y finir tristement ses jours (1725-1742), condamnée à la solitude par son titre de reine et par une grandeur qu'on ne voulait ni méconnaître ni subir. Enfin, au mois de décembre 1778, Louis XVI donna le Luxembourg à son frère, le comte

de Provence, depuis Louis XVIII, qui occupa l'hôtel du Petit-Luxembourg, jusqu'à son départ pour l'émigration (20 juin 1791).

La Révolution fut embarrassée des palais royaux et princiers qu'elle avait dépeuplés. Elle mit la Convention aux Tuileries et fit du Luxembourg une prison. Là furent renfermés : Philippe de Noailles, **m**aréchal de France, exécuté à l'âge de 79 ans, avec sa femme qui, malgré son grand âge et ses infirmités, avait voulu partager sa captivité, et qui partagea sa mort ; le vicomte de Beauharnais et sa femme Joséphine Tascher de la Pagerie, la future impératrice des Français ; puis, des victimes d'une autre catégorie : Hébert, Danton, Camille Desmoulins, Philippeaux, Lacroix, Héault de Séchelles, Thomas Payne, Bazire, Chabot, Fabre d'Églantine.

Robespierre fut conduit aussi au Luxembourg, aussitôt après son arrestation ; mais le concierge refusa de le recevoir, et, comme on le menait à une autre prison, il s'échappa pour aller diriger le mouvement insurrectionnel à l'hôtel de ville. David, prisonnier au Luxembourg après le 9 thermidor, y fit la première esquisse de son tableau des *Sabines*.

La même année, le Directoire, qui venait d'être installé, résolut de faire du Luxembourg le siège du gouvernement. En un clin d'œil la prison redevint palais ; mais il était plus aisé de la vider que de la remplir, et l'on raconte que, quand le Directoire voulut tenir sa première séance, il ne trouva qu'une table vermoulue, un paquet de plumes, une main de papier, et, pour se



Palais du Luxembourg.

chauffer, deux ou trois bûches empruntées au concierge.

Ce gouvernement, qui commençait par la misère, ne tarda pas à donner, par les fêtes de Barras, le signal du luxe et de la débauche; les temps de la duchesse de Berry revinrent pour le Luxembourg.

Le 10 décembre 1797, le général Bonaparte, au retour de sa première campagne d'Italie, y présenta au Directoire le traité de paix conclu à Campo-Formio, entre la République française et l'empereur d'Autriche. A la suite du 18 brumaire (9 novembre 1799), dont les événements avaient été préparés et arrêtés au Luxembourg, le *palais Directorial* fut un moment le *palais du Consulat*. Puis il resta désert lorsque le premier consul alla habiter les Tuileries, le 1^{er} février 1800. Il devint le palais du Sénat sous l'Empire, et plus tard de la pairie. De tous les souvenirs de la pairie sous la Restauration, comme cour de justice, nous ne voulons rappeler qu'un seul : le 21 nov. 1815, le maréchal Ney fut condamné à mort; le 7 déc., il fut exécuté dans l'allée de l'Observatoire, au bout du jardin du Luxembourg. Pendant son procès, le maréchal avait pour prison l'ancien cabinet du bibliothécaire, situé à l'extrémité O. de la grande galerie des archives. La porte, ouverte sur l'escalier par lequel on le conduisait à l'audience, conserve encore le guichet en fer qu'on y fit alors pratiquer. Sous Louis-Philippe, ce fut aussi au Luxembourg que furent jugés : les ministres de Charles X, MM. de Polignac, de Peyronnet, de Chantelauze et de Guernon-Ranville, en 1830; les accusés politiques d'avril

1834, au nombre de 121; ceux de l'attentat de juillet 1835, Fieschi, Pepin, Moret, Boireau; puis Alibaud, Meunier, Laity, Barbès; et enfin, le prince Louis-Napoléon Bonaparte, après l'attentat de Boulogne, en 1840.

Sous la République de 1848, M. Louis Blanc présida au Luxembourg les séances de la *Commission du gouvernement pour les travailleurs*. Depuis 1852, le palais est de nouveau affecté aux réunions du Sénat.

Les seuls appartements qu'on puisse visiter au rez-de-chaussée du palais du Luxembourg et les seuls d'ailleurs qui méritent une visite, sont : la chapelle et les salles qui l'avoisinent, vers l'extrémité méridionale de la galerie de l'E. La **chapelle**, terminée en 1844, est décorée de peintures modernes. M. Gigoux a peint les quatre grands tableaux qui font face aux fenêtres : *Saint Philippe apôtre* guérissant un malade; *Saint Louis pardonnant aux révoltés*, après la bataille de Taillebourg; *Saint Louis en Palestine*, enterrant les morts sur un champ de bataille; le *Mariage de la Sainte Vierge*. M. Vauchelet a représenté sur la grande voûte les *Quatre Évangélistes*. Au-dessus du maître autel se trouve un tableau de M. Abel de Pujol, dont le sujet est tiré de l'Apocalypse de saint Jean. Un autre tableau de Carlo Maratti, adossé au maître autel, représente l'*Adoration des Bergers*. Dans la grande niche au-dessous du buffet d'orgues, M. Jaley a sculpté sur le marbre un *groupe d'anges*; sur les frontons de l'orgue, on voit *deux enfants couchés*, sculpture sur bois de M. Klagmann. Toutes les pein-

tures d'ornementation sont de MM. Adam; les sculptures sont de MM. Walet et Huber.

La première **salle de réunion**, attenant à la chapelle, renferme des tableaux de Philippe de Champagne : le *Christ en croix*; la *Vierge au pied de la croix*; la *Cène*. Les principaux solitaires de Port-Royal sont représentés sous les traits de Jésus-Christ et des Apôtres.

Auprès de la chapelle, se trouve aussi une curieuse pièce qu'on appelle à tort la **chambre à coucher** de Marie de Médicis, et qui a recouvré en 1817 sa décoration primitive, que la Révolution lui avait enlevée. Les murs sont recouverts d'arabesques et les plafonds peints dans le style de Rubens.

Dans une salle contiguë, l'ancienne **salle du Livre d'or**, qui servait, sous la Restauration et sous Louis-Philippe, à conserver les titres et les armoiries des pairs, on admire une autre décoration contemporaine de la fondation du palais, transportée là pièce à pièce des anciens appartements de Marie de Médicis. La salle se compose de deux parties. La première est une petite galerie à pilastres d'ordre corinthien et décorée de neuf panneaux à glaces, dont les médaillons ont été peints, dit-on, par Van Thulden et Van Huden. Le plafond de cette galerie représente l'*Apothéose de Marie de Médicis*, par Van Hoeck. La partie principale de la salle est carrée. Jean d'Udine passe pour avoir peint les arabesques sur fond d'or qui ornent les boiseries. Le plafond, attribué à Van Hoeck, est une grande peinture allégorique représentant *Marie de Médicis rétablissant en*

France la paix et l'unité de gouvernement.

La **galerie** qui longe le jardin au S. est décorée à ses extrémités des statues en marbre des *quatre Saisons*, celles de l'E. par M. Jouffroy, celles de l'O. par M. Droz.

Le grand référendaire du Sénat occupe toute la partie méridionale de l'aile occidentale du palais, au rez-de-chaussée.

Pour monter au premier étage, on prend ordinairement l'**escalier d'honneur** bâti par Chalgrin au milieu de cette aile du palais, dans la cour d'entrée. En haut de cet escalier on voit les statues de *J. Desbrosses* et du *duc de Sully*. L'emplacement du grand escalier et les salles qui le suivent, au premier étage, vers la rue de Vaugirard, étaient primitivement occupés par une grande galerie, que Rubens avait décorée, de 1621 à 1623, de vingt-quatre tableaux magnifiques représentant, sous forme d'allégorie, toute la vie de la Régente. Les salles situées au S. de l'escalier, jusques et y compris le pavillon d'angle sur le jardin, composaient les appartements de Marie de Médicis. La première salle que l'on traverse, et qui s'appelle aujourd'hui la **salle des Gardes**, a été formée de l'oratoire de la reine et d'un cabinet particulier. Elle renferme des trophées d'armes et les statues de *Cicéron*, de *Léonidas*, de *Périclès*, de *Cincinnatus*, d'*Aristide* et de *Solon*. — La **salle des messagers d'État**, qui vient ensuite, était primitivement la grande chambre à coucher de la reine. Elle s'appelait il y a quelques années la *salle d'Hercule*, parce qu'on y voyait la statue en marbre de ce héros, par P. Pu-

get. Elle est aujourd'hui décorée des statues en marbre de l'*Espérance*, de *Jules César*, de *Napoléon I^{er} en empereur romain*, et du groupe d'*Achille et Briséis*. Le plafond, par M. Jadin, représente l'*Aurore*. — Le **salon de Napoléon I^{er}**, ancien cabinet de réception de la Régente, renferme des tableaux de : MM. Vinchon (*Entrevue du duc de Guise et du président Achille de Harlay*); Champmartin (*Charlemagne dictant ses capitulaires*); Flandrin (*Saint Louis dictant ses établissements*); Caminade (*Le chancelier de l'Hospital remettant les sceaux au roi Charles IX*). Le plafond de cette salle est orné de peintures de M. Decaisne, représentant la figure allégorique de la *Loi* entourée de la *Justice* et de la *Force*, et celles de la *Gloire* et de la *Bienfaisance*.

Tournant ensuite à g., dans le principal corps de bâtiment, on pénètre dans la **salle du Trône**, dont la décoration a été entièrement renouvelée, il y a peu d'années. Elle occupe l'emplacement de l'ancienne salle des Conférences, de la salle du Conseil et de l'ancienne salle du Trône, sous Louis-Philippe. « M. de Gisors, l'architecte du Palais, a déployé dans l'ornementation de cette salle, dit M. A. J. Du Pays (*Illustration*, t. XXXI, 1858), une grande abondance de savoir et d'imagination. Empruntant ses motifs au style décoratif de différentes époques, aux fantaisies ingénieuses et élégantes de l'art de la Renaissance, aux somptuosités du xvii^e s., et accidentellement aux ornements moins caractérisés du xviii^e s. lui-même, il a semé à profusion les détails, accumulé toutes les formes, et fait preuve d'habileté dans l'art

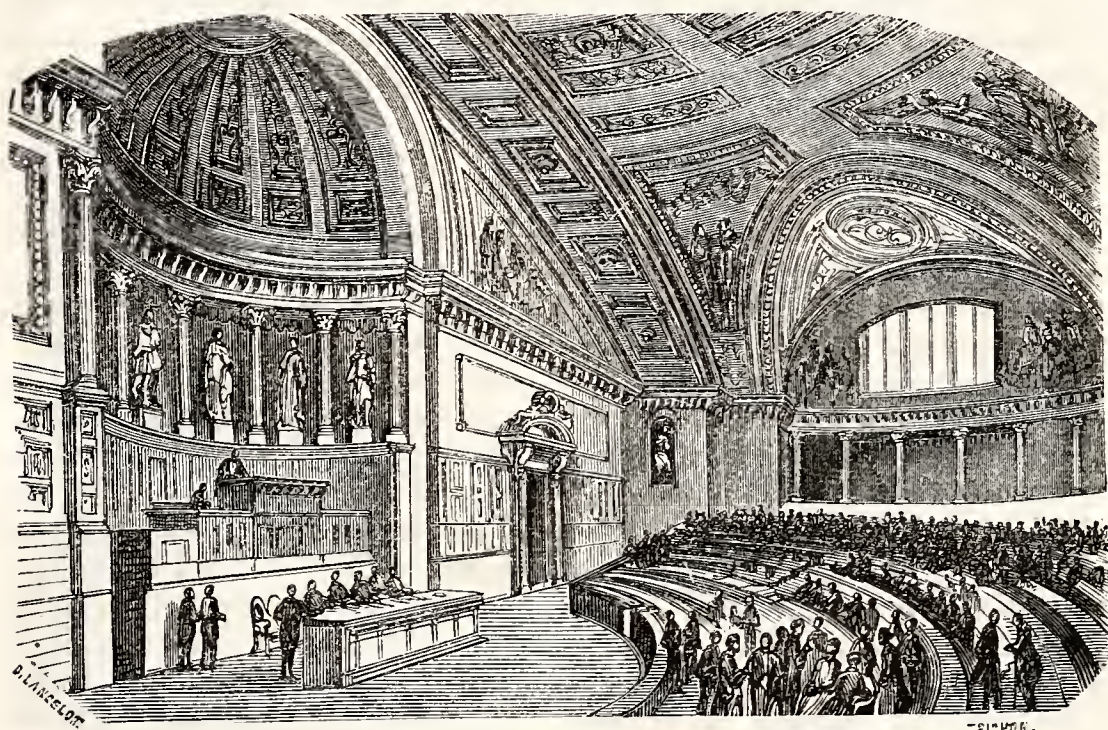
de combiner des éléments si variés et souvent disparates. L'or ruisselle de toutes parts; les décorateurs y ont associé l'argent, et le plafond semble être une vaste pièce d'orfèvrerie. »

Le trône est adossé au mur, au milieu de la galerie, dans une travée dont la coupole représente, d'une manière assez obscure, l'*Apothéose de Napoléon I^{er}*. Dans les pendentifs de cette coupole sont peints des vases de fleurs, motif vulgaire d'ornementation qui ne convient pas à une pareille salle. Le trône, de forme lourde et peu gracieuse, vient, dit-on, du premier Empire. En face et au-dessus, MM. Balze ont peint des compositions allégoriques. M. Ad. Brune a exécuté, d'un pinceau facile et harmonieux, plusieurs médaillons de la voûte et deux compositions plus importantes, la *Paix* et la *Guerre*. Les peintures des trumeaux de la galerie, confiées à différents artistes, manquent malheureusement d'unité, non-seulement dans le style, mais encore dans les procédés d'exécution. Elles représentent différentes scènes du premier et du second Empire. Chacune des extrémités de la salle se termine par un hémicycle de 13 mètr. de longueur, que M. H. Lehmann a été chargé de décorer. Ces deux tableaux sont l'œuvre capitale de la salle du Trône et méritent toute l'attention des visiteurs. Le sujet du premier hémicycle est celui-ci : *La France, sous les Mérovingiens et les Carolingiens, naît à la foi et à l'indépendance*. Dans le coin à g., Mérovée triomphe d'Attila, que n'ont pu arrêter les forces expirantes de l'Empire romain, représenté par le général Aétius. Au centre de

la composition, trois anges plantent la croix sur les autels ruinés du paganisme. Une idole brisée, un prêtre et une druidesse, gisent pêle-mêle au pied du nouveau symbole. A dr. de la croix (à g. du spectateur), Clovis et son peuple sont amenés à saint Remi par la reine Clotilde; à g., Witikind et les Saxons reçoivent le baptême sous les yeux de Charlemagne. Enfin, à l'angle du ta-

bleau, Charles Martel repousse Abd-er-Rhame et les bandes arabes.

Le deuxième hémicycle est consacré à *la France sous les Capétiens, les Valois et les Bourbons*. A g., Pierre l'Ermitte prêche la croisade. Philippe Auguste fonde ensuite l'unité du royaume, en soumettant les provinces liguées avec l'Empire. Au centre, Jeanne d'Arc chasse les Anglais. A sa dr., saint



Salle des séances du Sénat.

Louis dicte ses Établissements sous l'inspiration de la Justice et la Piété. A sa g. François I^{er} est entouré de Benvenuto Cellini, de Rabelais et du fou Triboulet, personnages dont le voisinage immédiat est pour le moins singulier à côté de la chaste et sainte fille. La Renaissance arrache le linceul qui recouvre l'antiquité sous les traits de Minerve. Henri IV à cheval se montre ensuite au milieu des ligueurs

désarmés. Enfin Louis XIV apparaît entouré des hommes illustres de son siècle.

« Il est regrettable, dit encore M. A. J. Du Pays, qu'en confiant à M. H. Lehmann un champ si vaste on ait mis à la gêne son talent en lui imposant les dures exigences d'un programme démesuré. Si sa liberté a été enchaînée, il a du moins conservé sa force au milieu de ses entraves. Il est impossible

d'écrire plus nettement sa pensée qu'il ne l'a fait, particulièrement dans le premier hémicycle... Au milieu des difficultés du sujet, un mérite principal brille dans l'ensemble de ces compositions : c'est la dignité du style ; ce sont les hautes convenances de cette peinture monumentale avec la solennelle destination de cette riche galerie.»

La *galerie des bustes*, autrefois consacrée aux petites archives de la Cour des pairs sépare, la salle du Trône de la salle des séances. Elle doit son nouveau nom aux bustes des anciens pairs et sénateurs qui la décorent.

La **salle actuelle des Séances** est formée de deux hémicycles opposés, au centre desquels s'élevait jadis la tribune. Le plus grand de ces hémicycles contient les sièges concentriques des sénateurs. Le plus petit renferme le bureau. Autour de l'un et de l'autre hémicycle règne une boiserie de chêne, sculptée par MM. Klagmann, Triqueti et Elschœt. Dix-huit colonnes de stuc s'élèvent au-dessus de cette boiserie, laissant entre elles, dans le grand hémicycle, l'espace jadis occupé par les tribunes publiques.

La statue de *Saint Louis*, par M. Dumont, et celle de *Charlemagne*, par M. Étex, sont placées de chaque côté du grand hémicycle. Dans le petit hémicycle, l'espace qui se trouve entre les colonnes est rempli par des statues de législateurs célèbres. La voûte cylindrique, percée dans sa voussure de deux larges baies vitrées, offre un fond d'or semé d'arabesques ; celle du petit hémicycle est ornée de caissons dorés. Dans les pieds-droits des voussures sont exécutées

des peintures à la cire. Les peintures de M. Blondel, placées au-dessus des deux portes principales, représentent : *Les pairs offrant la couronne à Philippe le Long, et les États de Tours décernant le titre de père du peuple à Louis XII.*

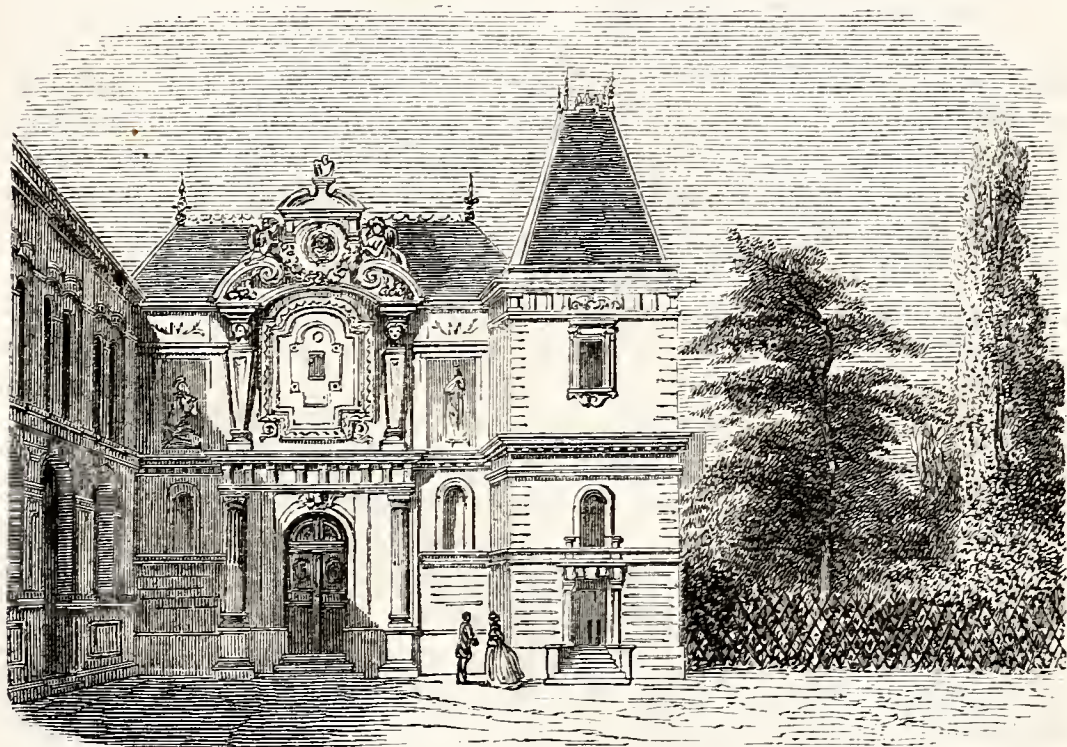
La salle des séances, dont une partie a été gravement endommagée par un incendie au mois d'octobre 1859, a été depuis entièrement réparée. Des travaux importants y ont été exécutés et diverses améliorations réalisées. Les tableaux qui décoraient les quatre pendentifs ont été remplacés par des motifs d'architecture où figurent des médaillons de Charles V, de Louis XII, de Louis XIV et de Napoléon I^{er}, surmontés de sujets camaïeux se rapportant au règne de chacun de ces souverains. Les pénétrations formées par l'ouverture des grands châssis vitrés qui éclairent la salle, sont couvertes de peintures monumentales dues à M. Vauchelet. Le sommet de la coupole est divisé en compartiments ; chaque compartiment contient un sujet allégorique dont l'exécution a été confiée à M. Brune. Les magnifiques boiseries sculptées que l'incendie a épargnées ont été remises à neuf.

A l'extrémité de la salle du Trône s'ouvre le **salon particulier de l'Empereur**. MM. Brisset, Vinchon, Couderc et Robert-Fleury y ont peint : *le Traité de Campo-Formio, la Constitution de l'an VII, l'Entrée de Napoléon III à Paris, son mariage*. Le salon de l'Empereur communique à g. avec une ancienne *salle des gardes*, qui a conservé des boiseries du temps de Marie de Médicis, et où l'on voit aussi un *Christ en croix*, peint par Ph. de Cham-

paigne. A côté de cette salle, on trouve un escalier qui aboutit au rez-de-chaussée près de la chapelle, par laquelle on termine la visite du Luxembourg (V. ci-dessus, p. 474).

La **Bibliothèque** (on ne la visite pas), qu'un large couloir circulaire sépare de la salle des séances, est surtout remarquable par les peintures de la coupole, représentant les limbes décrits par le Dante,

au IV^e livre de son Enfer. Cette peinture de M. Eugène Delacroix est une des œuvres du maître les plus éblouissantes par l'éclat et l'harmonie de la couleur. Elle est disposée en quatre groupes principaux. Dans le premier on voit Homère, accompagné des poètes Ovide, Lucain et Horace, et accueillant le Dante qui lui est amené par Virgile. Achille, Pyrrhus et



Chapelle du Petit-Luxembourg.

Annibal sont les autres personnages de ce premier groupe. Le second est celui des Grecs illustres. Alexandre s'appuyant sur Aristote tourne le visage vers le peintre Apelle; près de lui sont Aspasia, Platon, Alcibiade, Socrate discutant avec ses disciples, Xénophon et Démotène. Le troisième groupe se compose d'Orphée, d'Hésiode et de Sapho. Le quatrième est consacré aux Romains. Caton d'Utique s'entre-

tient avec sa fille Porcia et Marc-Aurèle; à g. on aperçoit Trajan, César, Cicéron, etc; à dr. Cincinnatus. Dans l'hémicycle, au-dessus de la fenêtre principale, M. Delacroix a peint aussi : *Alexandre après la bataille d'Arbelles*. Le plafond est divisé en dix compartiments, dont cinq à g. de la coupole ont été ornés de peintures allégoriques par M. Riésener, et dont les cinq autres ont été confiés à M. C. Roqueplan.

MM. Foyatier et Nanteuil sont les auteurs des statues de *Pasquier* et de *Montesquieu*. Dans une des niches placées sous la coupole est une statue de la *Philosophie*, de Simart. Les peintures du salon à l'O. de la bibliothèque sont de M. Boulanger; celles du salon de l'E., de M. H. Scheffer. (Pour le jardin du Luxembourg, V. ci-dessus, chap. VI; pour le musée de tableaux, V. ci-dessous, chap. XIII.)

LE PETIT-LUXEMBOURG.

Le palais, ou mieux l'hôtel du Petit-Luxembourg, contigu aux bâtiments que nous venons de décrire, n'offre dans sa construction rien de plus remarquable qu'un grand nombre d'hôtels du Marais ou du faubourg Saint-Germain. Bâti par Richelieu, ou plus vraisemblablement par Marie de Médicis, il a subi toutes les vicissitudes du palais dont il dépend. Il compta parmi ses hôtes le prince de Condé et le comte de Provence (Louis XVIII). Il fut ensuite le siège provisoire du Directoire et du Consulat. Sous le premier Empire, il a été successivement occupé par le savant Laplace, chancelier du Sénat, et par Joseph, frère de Napoléon. Il est maintenant habité par le président du Sénat.

Le cloître et la chapelle de l'ancien couvent des Filles du Calvaire, que Marie de Médicis avait installées à côté de son palais, font au-

jourd'hui partie du Petit-Luxembourg. Le *cloître* sert de jardin d'hiver; il est orné d'un jet d'eau. La *chapelle*, précédée d'une petite cour sur la rue de Vaugirard, a été restaurée, il y a quelques années, par M. de Gisors. C'est une œuvre charmante de la fin du XVI^e ou du commencement du XVII^e s. Au sommet du fronton de la façade on remarque une sculpture représentant le *Pélican nourrissant ses petits de son sang*. A l'intérieur de la chapelle, on voit le buste en bronze de *Marie de Médicis*.

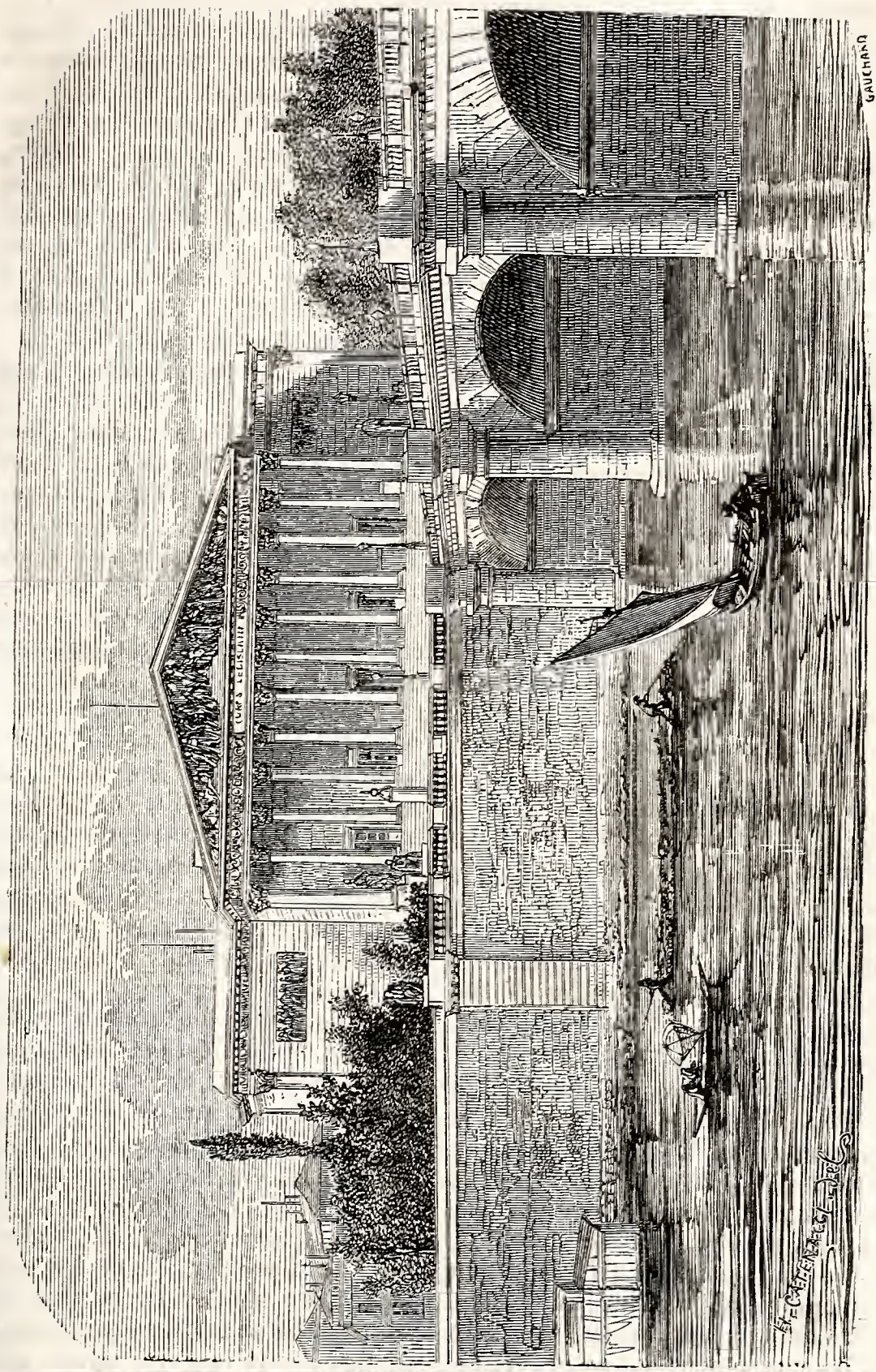
Une prison, qui avait été élevée, sous le règne de Louis-Philippe, en avant de la chapelle du Petit-Luxembourg, près de la rue, pour renfermer les prisonniers jugés par la cour des pairs, a été démolie en 1848. Les autres dépendances de l'hôtel, écuries, remises, etc., sont situées en face, de l'autre côté de la rue de Vaugirard.

LE PALAIS DU CORPS LÉGISLATIF.

Le terrain sur lequel s'élève aujourd'hui le palais du Corps législatif faisait autrefois partie du Pré-aux-Clercs, et appartenait, vers la fin du XVII^e siècle, à l'abbaye de Saint-Germain des Prés. Le Régent l'acheta pour y construire un hôtel des mousquetaires, mais ce projet fut abandonné par suite du mau-

vais état du Trésor. La duchesse douairière de Bourbon y fit bâtir, en 1722, par l'Italien Girardini, un hôtel dont l'entrée principale, sur la rue de l'Université, subsiste encore.

Le prince de Condé, petit-fils de la duchesse, ne trouvant point ces constructions suffisantes pour lui,



Palais du Corps législatif.

acheta tout le terrain compris entre le quai, la rue de Bourgogne. et ce qu'on appelait à cette époque le marais des Invalides. L'ancien hôtel de Larsey, habité aujourd'hui par le président du Corps législatif (V. ci-dessous, p. 485), fut alors incorporé au palais, dont les travaux coûtèrent 20 millions et ne furent terminés qu'en 1789. Les décorations de la façade et des appartements intérieurs étaient également renommées pour le faste et l'élégance qui les distinguaient. En 1795, on éleva au centre de la façade, sur la cour, l'avant-corps actuel, destiné à servir d'entrée au conseil des Cinq-Cents, dont les architectes Gisors et Lecomte établirent la salle des séances sur l'emplacement du grand appartement de réception.

De 1804 à 1807, Napoléon I^{er} fit construire par Poyet le péristyle de style grec que nous voyons aujourd'hui du côté du pont de la Concorde. Un perron divisé en deux rampes, large d'environ 33 mètr. et haut de 8 mètr., conduit au portique composé de 12 colonnes corinthiennes qui supportent un entablement et un fronton. Sur ce perron se trouvent les statues colossales de *Minerve*, par Rolland, et de *Thémis*, par Houdon; au bas sont les statues colossales assises, en plâtre, de *Sully*, *Colbert*, *L'Hospital* et *d'Aguesseau*, par Beauvalet, Dumont, Deseine et Foucou. Le bas-relief du fronton a changé suivant les gouvernements qui se sont succédé en France depuis 1807. Celui qu'on voit aujourd'hui, sculpté par M. Cortot, a été achevé en 1841. C'est une composition un peu froide, un peu lourde, mais convenable-

ment agencée et dans laquelle l'auteur a sacrifié les détails à l'effet général des lignes : elle représente *la France* tenant des tablettes, *entre la Liberté et l'Ordre public*, et appelant à elle les génies du Commerce, de l'Agriculture, de la Paix, de la Guerre et de l'Éloquence. Les tablettes que tient la France ont tour à tour représenté la Charte de 1814, celle de 1830, la Constitution de 1848, et celle de 1852.

Dans le mur de la façade, on voit à dr. un bas-relief de Rude; à g. un bas-relief de Pradier. Malgré ces bas-reliefs, les deux murs insignifiants pour l'art qui forment, de ce côté, l'aile dr. et l'aile g. du palais, déparent la beauté réelle du péristyle, en sorte que la véritable entrée du palais est encore celle que Girardini a construite du côté de la rue de l'Université. Elle se compose d'une grande porte occupant le centre d'une colonnade corinthienne dans le style du xviii^e siècle. Au delà de cette colonnade est une avant-cour précédant une cour d'honneur ornée de portiques d'une belle distribution. Un portique corinthien décore le pavillon du fond, élevé en 1795.

Le bas-relief du fronton représente *la Loi protégeant l'Innocence et la Vertu*. A dr. et à g. du portique sont les statues de *Minerve* et de *la Force*, par Bridan jeune et Espercieux. Les figures qui ornent l'horloge sont de Fragonard. Au mois de janvier 1860, les piédestaux de l'escalier d'honneur ont reçu deux statues en marbre de Gayraud. L'une représente *la France votant*, l'autre *la Force légale*, que son auteur n'eut pas le temps d'a-

chever avant de mourir, et qui a été terminée par M. Desprez.

On reproche à l'ensemble du Palais-Bourbon de manquer d'unité. Ce défaut, causé par le trop grand nombre d'architectes chargés tour à tour des travaux, était déjà sensible au dernier siècle, mais il a encore été aggravé par les changements qu'ont nécessités plus tard les nouvelles destinations de l'édifice.

Habité successivement par la duchesse de Bourbon, par son fils et par son petit-fils, le Palais-Bourbon devint, en 1790, propriété nationale, sous le nom de *Maison de la Révolution*. Il fut alors occupé momentanément par l'administration des convois militaires, puis par la commission des travaux publics. La Convention y installa également l'École centrale des Travaux publics, appelée plus tard École polytechnique, et qui y resta jusqu'en 1805. Un décret de l'an III décida que le conseil des Cinq-Cents y tiendrait ses séances. A partir de cette époque, le Palais-Bourbon a été le siège de nos assemblées délibérantes. En 1806, on y fit la quatrième exposition des produits de l'industrie française. Napoléon l'assigna au Corps législatif ; la Restauration y mit en 1814 la Chambre des Députés.

Une loi du 5 décembre 1814 ayant rendu le Palais-Bourbon au prince de Condé, la Chambre continua à y siéger, moyennant un loyer annuel de 124 000 francs. En 1827, le prince de Condé vendit à l'État une partie de sa propriété au prix de 5 500 000 francs, et en 1830, le duc d'Aumale, héritier du prince, céda le reste pour la somme de 5 047 475 francs.

Pendant 36 ans, de 1815 à 1851, le palais-Bourbon a fixé constamment l'attention du monde entier. C'est dans son enceinte que retentirent les accents éloquents des Foy, des Benjamin Constant, des Manuel, des de Serre, des Royer-Collard, des Casimir Périer, des Martignac, des Guizot, des Thiers, des Berryer, des Lamartine, des Montalembert, des Jules Favre, et de tant d'autres qui ont porté si haut le renom de la tribune française.

La salle où le Corps législatif tient ses séances a été construite par Joly et terminée seulement en 1832. La salle des Cinq-Cents avait été remplacée, en 1829, par une salle provisoire en bois, élevée dans le jardin, et dans laquelle Louis-Philippe vint, le 9 août de la même année, prêter le serment de fidélité à la Charte, et recevoir celui des Pairs et des Députés. En 1848, ce fut dans la salle actuelle que la duchesse d'Orléans se présenta en vain pour réclamer la régence et qu'elle reçut cette triste réponse : « Il est trop tard ! » La salle étant insuffisante pour les membres des assemblées constituante et législative, on éleva, à cette époque, dans la seconde cour, une salle en charpente et en toile peinte. Cette salle, appelée la *salle de carton*, fut envahie le 15 mai 1848 et démolie en 1851. Depuis l'Empire, le Corps législatif a repris possession de l'ancienne salle des séances.

On pénètre dans le Palais-Bourbon par la *salle des Quatre-Colonnes*, ainsi nommée de ses colonnes d'ordre corinthien. Le **salon de la Paix**, qui précède la salle des séances, contient une copie du *Laocoon* et une *Minerve* en bronze. Le pla-

fond, peint par Horace Vernet, représente : *la Paix*, sous la figure d'une jeune fille qui tient dans sa main gauche une branche d'olivier et dans sa main droite des fleurs qui s'effeuillent ; les *divinités de la mer fuyant devant la navigation à vapeur* ; les *progrès des sciences et de l'industrie*, figurés par un génie qui médite, appuyé sur une enclume, et par un homme dirigeant une locomotive. Dans la partie inférieure de ce plafond, le même artiste a figuré d'un côté les pairs et les magistrats, de l'autre les membres de l'Université et du corps diplomatique, attendant l'ouverture des chambres.

La **salle des Séances** forme un hémicycle orné de 20 colonnes ioniques de marbre, à chapiteaux de bronze, supportant une voûte éclairée par le haut et décorée de caissons et d'arabesques, par Fragonard.

La face droite, au centre de laquelle sont placés les bureaux, et où se trouvait autrefois la tribune, offre trois grandes divisions séparées par deux ajustements composés chacun de deux colonnes ioniques, encadrant des niches qui renferment les statues de *la Liberté* et de *l'Ordre public*, par Pradier. Au-dessus des colonnes et dans l'attique, on voit les statues de la *Raison*, de la *Justice*, de la *Prudence* et de l'*Éloquence*, par MM. Desprez, Dumont, Allier et Foyatier. Entre les piédestaux des colonnes sont des bas-reliefs dont le principal, de M. Coutant, représente *la France distribuant des récompenses aux arts et à l'industrie*. Les deux autres représentaient, l'un *Louis-Philippe acceptant la Charte*

de 1830, l'autre *Louis-Philippe distribuant les drapeaux à la garde nationale*, par MM. Ramey et Petitot. Ces bas-reliefs ont été voilés, depuis 1848, par une draperie verte, et le tableau de M. Court, qui se trouvait au-dessus du bureau et représentait *Louis-Philippe prêtant serment à la Charte*, a également disparu.

La belle sculpture qui orne aujourd'hui le bureau du président, et qui représente la *Renommée* et l'*Histoire*, par Lemot, décorait autrefois la tribune des orateurs. Un bureau destiné aux ministres sans portefeuille et aux conseillers d'État, commissaires du gouvernement, a remplacé cette tribune, supprimée en 1852. Les députés, dont le nombre est aujourd'hui fixé à 261, siègent sur des banquettes garnies de velours et disposées en amphithéâtre. Ils ont devant eux un pupitre fermé pour écrire ou pour s'appuyer. Deux rangs de tribunes garnies de drap rouge ont été ménagés entre les colonnes de l'hémicycle. Six seulement de ces tribunes sont restées ouvertes sous le régime actuel. Quatre d'entre elles sont réservées à la famille impériale, au corps diplomatique, aux sénateurs et aux conseillers d'État ; la cinquième (60 places) est destinée aux personnes munies de billets distribués par les questeurs et par les autres membres du Corps législatif ; la sixième seule (20 places) est véritablement ouverte au public.

Les salles principales qui se groupent autour de la salle des séances sont la salle Casimir Périer, la salle des distributions, la salle du trône, la salle des conférences et la bibliothèque.

La **salle Casimir Périer** sert d'entrée du côté de la cour. Au-dessus de la porte principale, ornée en bronze, et sur la surface correspondante vis-à-vis, M. de Triqueti a sculpté deux bas-reliefs : la *Loi vengeresse* et la *Loi protectrice*. On voit encore dans cette salle les statues de *Mirabeau* et de *Bailly*, par Jaley, de *Casimir Périer*, par Durret, et du général *Foy*, par Desprez.

La **salle du Trône** a été décorée par M. E. Delacroix. Le plafond se compose de quatre caissons où sont peintes les figures de la *Justice*, de la *Guerre*, de l'*Industrie* et de l'*Agriculture*. Quatre génies portant les attributs de ces diverses personifications sont représentés dans les caissons plus petits des angles.

Les pieds-droits des arcades sont occupés par des grisailles représentant les mers et les fleuves de la France. Dans ces compositions diverses, M. Delacroix a développé toutes ses hautes qualités de couleur, d'imagination et de poésie.

Dans la **salle des Distributions**, ainsi nommée parce qu'on y distribue aux députés les rapports des commissions et tous les documents imprimés, on voit un plafond de M. A. de Pujol, représentant sous des figures allégoriques : la *Loi salique*, les *Capitulaires de Charlemagne*, l'*Édit de Nantes*, la *Charte de 1830*.

Les peintures qui décorent la **salle des Conférences** sont de

M. Heim. Les sujets principaux représentent : *Charlemagne dictant ses capitulaires*; *Louis VI affranchissant les communes*; *Saint Louis donnant ses Établissements*; *Louis XII présidant la Chambre des comptes*. Sur un fond d'or figurent les allégories de la *Prudence*, de la *Justice*, de la *Vigilance* et de la *Force*. Des médaillons offrent les portraits de L'Hospital, de Montesquieu, de Suger, de Sully, de Colbert et d'autres hommes d'État.

Au fond de la salle, qui est éclairée par le haut, une belle cheminée en marbre vert de mer, est décorée de deux statuette de la *Renommée* et de l'*Histoire*, exécutées par A. Moyne, dans le style du xvi^e s.

La **Bibliothèque** est précédée d'un vestibule où l'on remarque divers tableaux et les statues de *Cicéron* et de *Démosthène*. Riche de 80 000 vol., elle possède les manuscrits originaux de la *Nouvelle Héloïse* et des *Confessions* de J.-J. Rousseau. Elle forme une longue galerie décorée par M. Eugène Delacroix des peintures allégoriques de la *Justice*, de la *Guerre*, de l'*Agriculture*, de l'*Industrie*, etc. Ces vastes compositions, d'une exécution moins terminée que celles du salon de la Paix, et qui trahit çà et là comme une sorte de fatigue du maître, accusent cependant une puissance de couleur et d'invention qui en fait une œuvre remarquable.

L'HOTEL DE LA PRÉSIDENTENCE.

L'hôtel de la présidence du Corps législatif est, comme nous l'avons déjà dit, l'ancien hôtel de Larsey, incorporé par le prince de Condé à l'hôtel Bourbon. Le style de la con-

struction est celui de la Renaissance. L'étage ajouté, il y a quelques années, a un peu défiguré son élégante façade. L'entrée principale (rue de l'Université, 128) est précé-

dée d'un vestibule que décore un gracieux groupe d'enfants (belle galerie de tableaux). Un jardin s'étend devant l'hôtel, du côté du quai.

LE PALAIS DU QUAÏ D'ORSAY.

Le palais du quai d'Orsay ! Pourquoi ce nom, qui n'en est pas un ? C'est qu'il a été longtemps impossible d'en donner un autre à ce palais, et qu'aujourd'hui même cela serait difficile.

La première pierre de l'édifice fut posée le 10 avril 1810. Commencés alors par l'architecte Bonard, les travaux furent interrompus en 1820, repris en 1833, et terminés seulement en 1835, après avoir coûté 11 millions 340 000 fr.

Destiné d'abord au Ministère des Affaires étrangères, puis à la Cour de cassation, à la Cour des comptes, à la Chambre des députés, à l'Exposition de l'Industrie, à l'Institut, à l'Académie de médecine, à diverses Sociétés savantes, aux Ponts et Chaussées, à l'École des mines, occupé un instant par le Ministère de l'intérieur, le palais du quai d'Orsay est affecté depuis 1840 au Conseil d'État, et en même temps à la Cour des comptes, depuis 1842.

De toutes ces variations dans la destination du palais, il résulte que le monument manque de caractère, sans que personne ait le droit d'en faire un reproche à l'architecte, M. Laçornée.

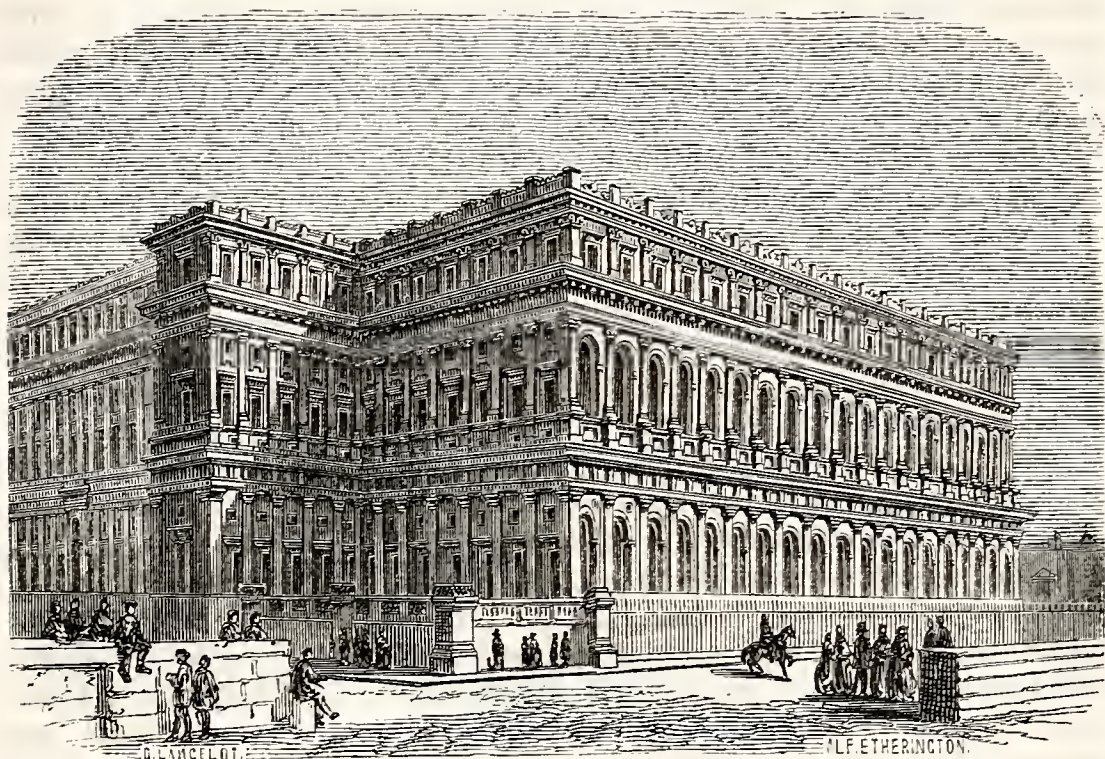
Le palais du quai d'Orsay jouit cependant, et à juste titre, d'une certaine réputation ; il est à la fois élégant et somptueux. Il se compose de quatre corps de bâtiments entourant une cour carrée, sans verdure, sans arbres, sans fontaine et sans statues. L'entrée principale est sur la rue de Lille ; il y a aussi des

entrées sur les deux faces latérales ; mais la façade principale, seulement percée de fenêtres, est celle qui donne sur le quai. Elle est formée de deux ordres, toscan et ionique, superposés, et surmontés d'un attique avec pilastres corinthiens. Les fenêtres, en arcades, sont au nombre de 19 par étage. Les angles rentrants de chaque côté présentent une ordonnance différente, et sont percés de cinq rangs de fenêtres, sur une élévation qui n'excède pas celle de la façade. La cour principale est entourée d'une double série d'arcades à plein cintre superposées, dont l'ordonnance générale produit un bel effet. Les frises sont ornées de plaques de marbre de diverses couleurs. Sous ces arcades, près de la porte principale, on a placé, il y a quelques années, le modèle en plâtre d'une statue de Tronchet, par H. Ferrand.

Tous les services du conseil d'État sont établis au rez-de-chaussée. Ce conseil, réorganisé par un décret du 25 janvier 1852, est divisé en six sections : 1° législation, justice et affaires étrangères ; 2° contentieux ; 3° intérieur, instruction publique et cultes ; 4° travaux publics, agriculture et commerce ; 5° guerre, marine et colonies ; 6° finances. Chacune de ces sections occupe une salle particulière. Dans la **salle des Pas-perdus**, la première que l'on visite, quatre colonnes doriques, cannelées et rudentées, supportent une galerie formant vestibule au premier étage et éclairée

par le haut. Les compartiments légèrement concaves de la voûte ont été décorés, en 1855, par M. Gendron, de douze sujets allégoriques représentant : ceux du milieu, dans chaque division, *l'Aurore*, *le Matin*, *le Midi*, *le Soir*; les autres, *les quatre âges de la vie*, considérés chacun sous le double point de vue physique et moral. « Il y a, dit M. A. J. Du Pays (*Illustration*,

t. XXV), dans cet ensemble décoratif, un sentiment poétique et une liaison qui donnent une valeur particulière à un sujet dès longtemps rebattu. L'aspect général et la couleur en sont gais et agréables. Les grandes compositions centrales, que nous préférons aux sujets latéraux de moindre étude, sont d'un style facile et élégant, sans caractère individuel tranché, mais harmonieuses



Palais du quai d'Orsay.

d'agencement et de lignes, et d'un aspect satisfaisant. » Au-dessous de ces peintures, qu'il faut voir de la galerie dont nous avons parlé, s'épanouit tout le luxe de la décoration; plus bas encore, de grands ronds de marbre rouge s'encadrent de marbre blanc dans des tympanes de marbre jaune.

La **salle du Comité de commerce** contient une belle vue du

Port de Marseille, par Isabey. — Presque tout le bâtiment qui forme avant-corps sur le quai est occupé par deux salles parallèles, dont l'une, qui donne sur la cour, est consacrée aux audiences publiques de la section du contentieux; l'autre, dont les fenêtres ont vue sur le quai, est destinée à l'assemblée générale du conseil. La **salle du Contentieux** est privée de lumière

par la galerie qui règne tout autour des cours intérieures. Sur le mur qui fait face aux fenêtres, trois grandes toiles représentent : *Mathieu Molé arrêté par les barricades de la rue Saint-Denis*, et *Bussy Leclerc*, gouverneur de Paris sous la Ligue, par Thomas; la *Mort du président de Renty*, par P. Delaroche. — Une antichambre voisine renferme la *Mort du président Bresson*, par Marigny. — Dans la **grande salle du Conseil**, plus vaste et parfaitement éclairée, on voit vingt colonnes corinthiennes de marbre blanc, destinées primitivement au palais du roi de Rome, que Napoléon I^{er} voulait faire construire sur la hauteur du Trocadéro. Entre ces colonnes, on a représenté les grands hommes d'État de la France, anciens et modernes. Les portraits les plus remarquables sont ceux de *Sully*, de *Colbert* et de *d'Aguesseau*. Au-dessus, une suite de médaillons figurent les conseillers d'État du premier empire. Au plafond, des figures de femmes, un peu froides, symbolisent le *Commerce*, l'*Agriculture*, les *Vertus* morales et intellectuelles de l'homme d'État. Tout est encadré d'or et de marbre. En face de la fenêtre du milieu, un tableau de Flandrin représente *Napoléon I^{er} législateur*. — La **salle du Comité de législation**, dont le magnifique plafond est supporté par des cariatides dorées, renferme quatre belles peintures : *Justinien*, par E.

Delacroix; *Moïse*, par Marigny; *Solon*, par Papety; *Numa*, par Murat.

La Cour des comptes, divisée en trois chambres et dont les attributions sont de vérifier les comptes des recettes et des dépenses publiques, occupe le premier étage et l'attique du palais. A chaque angle, un escalier en pierre conduit du rez-de-chaussée à l'étage supérieur. L'escalier d'honneur, situé dans l'aile occidentale, est orné de vastes compositions peintes à la cire par M. Théodore Chassériau, peintures éclectiques, dans lesquelles l'auteur s'est efforcé d'allier le dessin de l'école de M. Ingres au coloris de M. Delacroix. On ne peut nier cependant que l'effet général n'en soit saisissant. La composition qui représente *la Paix protégeant les arts et l'agriculture*, offre surtout des groupes d'un agencement ingénieux et d'un beau style.

La **salle d'Audience** est ornée de deux tableaux d'Alaux : *Saint Louis entre la Justice et la Sagesse*; *Napoléon entre la Guerre et les Arts*. Le plafond, œuvre remarquable de menuiserie, est divisé en trois compartiments représentant : l'*Abondance*, la *Justice* et le *Travail*, par M. Bézard. La cheminée, en marbre blanc, est flanquée de deux cariatides supportant une horloge.

On peut visiter le palais du quai d'Orsay tous les jours, de 9 h. du matin à midi; il suffit de s'adresser au concierge (pourboire).

LE PALAIS DE LA LÉGION D'HONNEUR.

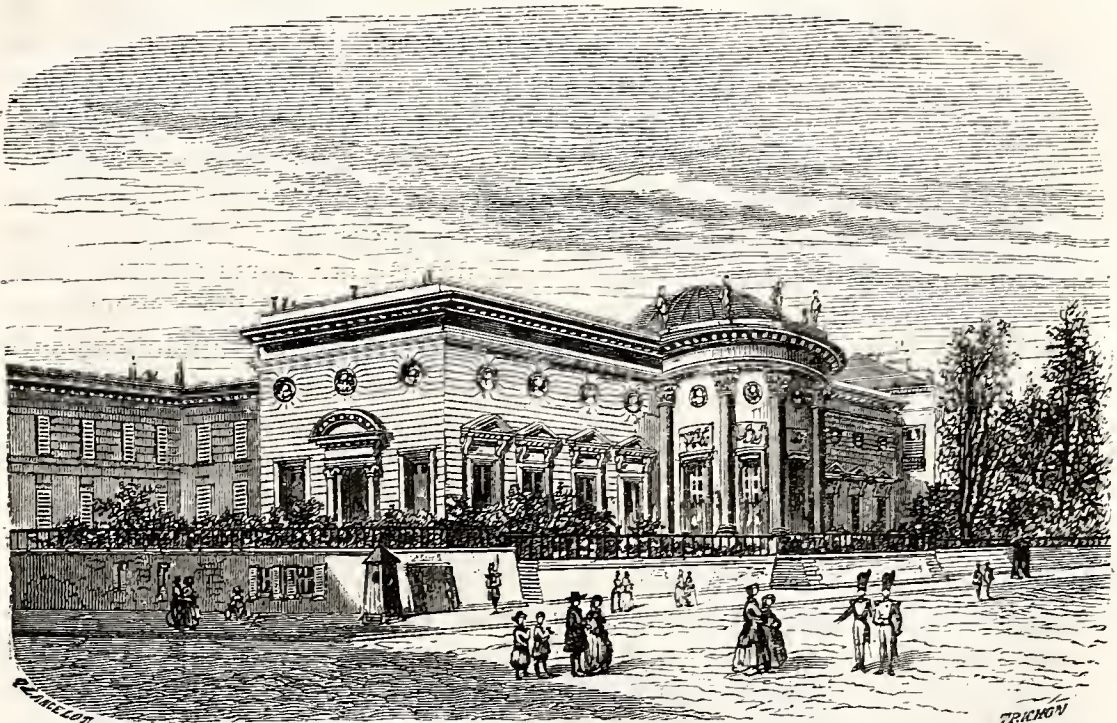
Ce palais a été bâti en 1786 par l'architecte Rousseau pour le prince de Salm. Après la mort de ce seigneur, victime de la Révolution, il

servit un moment aux séances du *club de Salm*, fut mis en loterie, gagné par un garçon coiffeur, puis acheté par un intrigant qui se faisait

appeler le marquis de Boisregard et que la police renvoya bientôt au baigneur, d'où il était sorti. Mme de Staël habita pendant quelque temps l'hôtel de Salm, sous le Directoire. Enfin, en 1803; le gouvernement l'acheta pour y établir la grande Chancellerie et les bureaux de la Légion d'honneur, qui venait d'être instituée.

Le palais de la Légion d'honneur

est une des plus charmantes résidences de Paris. On y retrouve, avec une imitation de l'antique, le maniéré élégant de l'architecture du siècle de Louis XV. La porte d'entrée, établie sur la rue de Lille, offre la forme d'un arc de triomphe d'ordre ionique flanqué de chaque côté par une colonnade du même ordre, servant de vestibule à deux pavillons d'angle qui forment sail-



Palais de la Légion d'honneur.

lie, et dont l'attique a été décoré de bas-reliefs par Roland.

La colonnade se réunit dans l'intérieur de la cour à celles des ailes ou parties latérales, pour former tout autour un promenoir couvert et aboutir à un portique d'ordre corinthien précédé d'un perron et donnant entrée dans le vestibule du corps de logis principal.

La frise du portique corinthien est ornée d'arabesques surmontant

la devise : *Honneur et Patrie*. Deux aigles s'élèvent aux angles.

La façade du côté de la rivière présente, au milieu d'un rez-de-chaussée élevé sur une terrasse et percé d'un rang de fenêtres à frontons triangulaires, une rotonde décorée de colonnes corinthiennes et de bustes allégoriques. Au-dessus de cette rotonde qui forme saillie sur l'alignement règne une galerie supportant six statues d'un bon effet

décoratif. La terrasse qui précède le palais, de ce côté, est plantée en jardin. On a remplacé dernièrement la grille qui la bordait par une belle balustrade en pierre.

L'intérieur du palais rappelle, par son élégante simplicité, l'aspect extérieur de l'édifice. Le grand *salon* de forme circulaire, situé dans

la rotonde, a été décoré par Boccuet, peintre des Menus-Plaisirs de Louis XVI. On a exécuté en 1859, dans les principaux appartements, d'importantes restaurations.

Les bureaux de la chancellerie de la Légion d'honneur sont placés dans l'aile gauche du palais, ainsi que le cabinet du secrétaire général.

LE PALAIS DE L'INSTITUT.

Le palais de l'Institut a été construit sur l'emplacement de l'ancien hôtel de Nesle, en exécution du testament du cardinal Mazarin, qui consacrait 2 millions en argent et 45 000 livres de rente sur l'hôtel de ville pour l'érection d'un collège destiné à 60 gentilshommes de Pignerol et des États de l'Église, d'Alsace, de Flandre et de Roussillon.

Louis Levau traça les dessins de cet édifice; Lambert et d'Orbay, après avoir fait démolir ce qui restait de l'hôtel de Nesle, dirigèrent les travaux, qui furent achevés en 1662. Le nouveau collège porta officiellement le titre de collège Mazarin, mais le public l'appela *collège des Quatre-Nations*. Pendant la Révolution, le collège Mazarin devint une maison d'arrêt, puis le lieu de réunion du Comité de salut public. L'Institut y fut installé le 26 octobre 1795 (3 brumaire an v).

L'Institut est admirablement situé sur le bord de la Seine, en face du Louvre, auquel le relie le pont des Arts. Malheureusement, l'extérieur du palais est complètement indigne de servir de pendant au Louvre; c'est une des erreurs de l'habile architecte Levau.

Au centre de la façade principale,

sur le quai Conti, se trouve un avant-corps décoré d'un ordre corinthien fort lourd, servant de portail à l'ancienne église du collège, devenue la salle des séances solennelles des cinq académies. Les quatre colonnes qui composent cet avant-corps ont porté longtemps les traces du combat livré sur l'autre bord de la Seine, devant le palais du Louvre, en juillet 1830. Dans le tympan du fronton, on voit une horloge soutenue par les figures de l'*Art* et de la *Science*, en bas-relief. De chaque côté du perron qui conduit au portail; deux lions en fonte, peints en bronze, versent, à certaines heures, deux maigres filets d'eau dans des auges en pierre. Des ailes semi-circulaires, également d'ordre corinthien, réunissent le portail à deux pavillons aussi lourds que lui, supportés par des arcades à jour.

L'ensemble de la façade est dominé par un dôme circulaire, décoré de pilastres composites et surmonté d'une lanterne. Ce dôme est d'une élévation démesurée, si on le compare aux autres constructions; son isolement est d'autant plus fâcheux qu'il fait mieux ressortir la nudité et la sécheresse de l'architecture.

On pénètre, par une porte située à g. du dôme, dans une première cour octogonale où l'on trouve deux portiques ornés de colonnes corinthiennes : celui de dr. est une seconde entrée de la grande salle des séances : celui de g. conduit à la bibliothèque Mazarine. L'escalier qui mène à la salle des séances ordinaires est dans la cour suivante, dans l'angle N. O. D'autres escaliers y

conduisent à la bibliothèque particulière de l'Institut.

La **salle des Séances solennelles**, dans laquelle ont lieu les réceptions des académiciens et les séances annuelles de l'Institut, présente une disposition assez singulière. Circulaire au dehors, elle est elliptique au dedans. Quatre arcades, dont l'une servait d'entrée, et les trois autres de chapelles, s'ou-



Palais de l'Institut.

vrent autour de cette ellipse; dans les intervalles, quatre loges de tribunes ont été percées. L'appropriation de cette enceinte à sa nouvelle destination a été faite par M. Vaudoyer. Cet architecte l'a restaurée depuis le pavé, dont les compartiments étaient jadis de marbre noir et blanc, jusqu'à la voûte, dont les caissons et les rosaces avaient été exécutés par Bocciardi. On y voit les statues de *Bossuet* et de *Descar-*

tes, par Pajou; de *Fénelon*, par Lecomte; et de *Sully*, par Mouchy.

Lorsque cette salle était la chapelle du collège des Quatre-Nations, elle renfermait aussi le tombeau du cardinal Mazarin, en marbre noir. Ce tombeau, l'une des œuvres les plus remarquables de Coysevox, fut transféré, pendant la Révolution, au musée des Petits-Augustins, et plus tard au palais des Beaux-Arts. Il fait actuellement partie du musée du

Louvre. Une statue en pied de Chateaubriand a été placée dans le vestibule de la salle des séances solennelles, le 26 décembre 1859.

Dans les salles voisines, se trouvent les bustes de Molière, qui ne fut pas de l'Académie, par Coffieri; de Pascal, par Pajou; de d'Alembert et de Rollin, par Lecomte; de Corneille, par Coffieri; de La Fontaine et du Poussin, par Julien; de Montausier, par Mouchy; de Montesquieu, par Clodion; de Racine, par Boizot, etc.

La bibliothèque de l'Institut n'est pas ouverte au public, et l'on ne peut être admis à la visiter et à y travailler que sur la présentation d'un académicien. Elle renferme environ 60 000 vol., parmi lesquels on remarque de nombreux livres

d'histoire et d'archéologie, une grande quantité d'ouvrages orientaux, et la collection presque complète des publications de toutes les sociétés savantes du monde entier. On y admire aussi une belle statue de *Voltaire*, par Pigalle.

Le palais de l'Institut, qui menaçait ruine de toutes parts, est en ce moment l'objet d'une importante restauration. Le pavillon occidental de la façade a été entièrement réparé pendant les années 1860 et 1861; le pavillon de l'E. est actuellement (1862) soumis à un semblable travail.

(Pour la composition de l'Institut et des cinq Académies, V. ci-dessous, chap. XIV; pour la bibliothèque Mazarine, V. chap. XV.)

LE GARDE-MEUBLE DE LA COURONNE.

Jusqu'en 1658, les meubles, curiosités et bijoux appartenant à la couronne de France, furent conservés à l'hôtel du Petit-Bourbon, près du Louvre. Lors de la démolition de cet hôtel, ils furent transférés à l'hôtel Conti, et, en 1770, dans les magnifiques bâtiments qui décoraient au N. la place de la Concorde, et dont l'un est aujourd'hui le Ministère de la Marine (V. ci-dessous, chap. IX). En 1806, le mobilier et les bijoux furent transportés dans l'ancien hôtel du général Junot, rue des Champs-Élysées. La Restauration établit le Garde-Meuble rue du Faubourg-Poissonnière, dans l'hôtel des Menus-Plaisirs. Il est au-

jourd'hui dans un grand bâtiment, construit il y a quelques années, rue de l'Université, 182, et quai d'Orsay, 103. Cet édifice renferme une immense collection de meubles, tentures et tapisseries, destinés à l'ameublement et à la décoration des palais impériaux. La collection des diamants, perles et pierreries, est évaluée à 21 millions de francs. Les plus gros diamants sont le *Sancy* et le *Régent*. Ce dernier vaut, à lui seul, près de 12 millions. Une parure en perles d'Orient est estimée un million. Le mobilier et les bijoux forment la dotation mobilière de la couronne. Le Garde-Meuble n'est pas ouvert au public.

LE PALAIS DES BEAUX-ARTS.

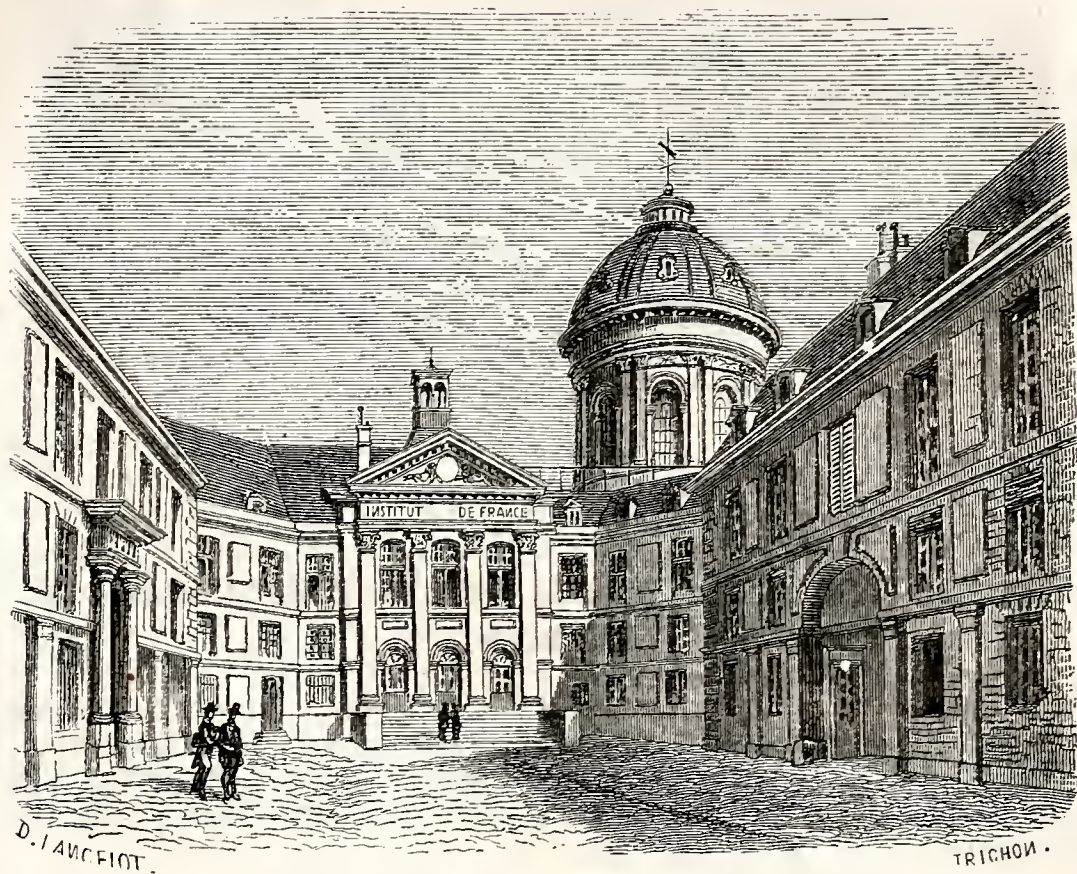
Le palais des Beaux-Arts mérite plus le titre de palais que plusieurs

des édifices que nous venons de décrire. Les précieuses collections ar-

tistiques qu'il renferme pourraient également le faire classer parmi les musées; mais le monument et les collections étant spécialement affectés à l'École des Beaux-Arts, nous renverrons pour leur description au chap. XIV, qui a pour titre : *Instruction publique*.

L'ARCHEVÊCHÉ.

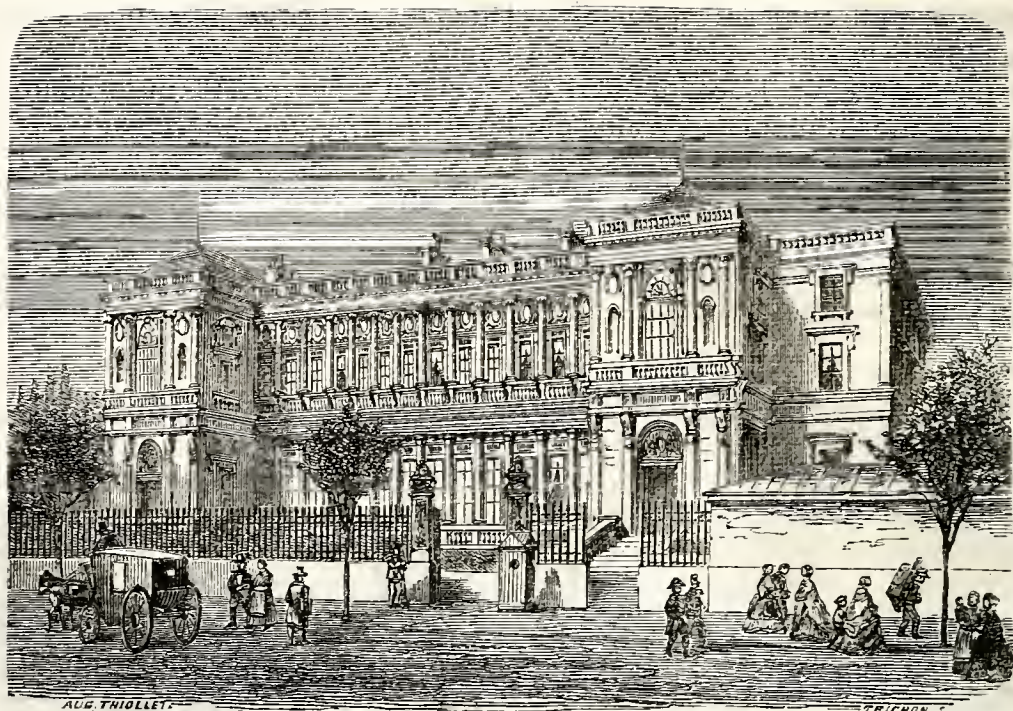
Le palais archiépiscopal de Paris | l'église Notre-Dame et le bras mé-
était autrefois situé dans la Cité, entre | ridional de la Seine. Son emplace-



Cour intérieure du palais de l'Institut.

ment est maintenant occupé par la sacristie de la métropole et par la place Notre-Dame (V. ci-dessus, chap. IV, p. 142). L'archevêque de Paris habite aujourd'hui l'ancien hôtel Duchâtelet, longtemps affecté à l'ambassade d'Autriche, rue de Grenelle-Saint-Germain, 127, près de l'Esplanade des Invalides. Cet hôtel est l'une des plus belles constructions particulières du règne de Louis XIV. Il est question, depuis plusieurs années, de bâtir un palais archiépiscopal dans la Cité.





Ministère des Affaires Étrangères.

CHAPITRE IX.

LES ÉDIFICES CIVILS ET LES GRANDS ÉTABLISSEMENTS PUBLICS.

LES MINISTÈRES. — L'HÔTEL DE VILLE. — LES MAIRIES. — LA BANQUE DE FRANCE. — LA BOURSE. — LA MONNAIE. — LES GOBELINS. — LA MANUFACTURE DE SÈVRES. — L'IMPRIMERIE IMPÉRIALE. — LA MANUFACTURE DES TABACS. — L'HÔTEL DU TIMBRE. — L'HÔTEL DES POSTES. — L'ENTREPÔT DES GLACES.

LES MINISTÈRES.

Les différents ministères entre lesquels se répartit l'administration des affaires générales de l'Empire sont au nombre de dix. Outre les ministres qui en ont la direction, on compte trois ministres sans portefeuille qui font partie, ainsi que les premiers, du conseil des ministres, et qui sont, de plus, chargés d'expliquer et de défendre la politique du gouvernement de-

vant le Sénat et le Corps législatif. Nous allons indiquer rapidement le siège et les attributions de chacun des ministères. (V. ci-dessus les *Renseignements généraux*, pour les jours et heures d'audience et d'admission dans les bureaux).

Ministère d'État.

Le ministère d'État est installé, ainsi que nous l'avons dit ailleurs,

dans une partie de la galerie du nouveau Louvre, sur la rue de Rivoli. Les appartements du ministre occupent le premier corps de bâtiment en retour sur la place du Carrousel et la place Napoléon III (V. ci-dessus, chap. VIII). Ce ministère, créé sous le premier Empire, supprimé ensuite, puis rétabli en 1852, a pour attributions : les rapports du gouvernement avec le Sénat, le Corps législatif et le conseil d'État ; le contre-seing des décrets impériaux en matières étrangères aux autres départements ; la direction de la partie officielle du *Moniteur* ; l'administration du conseil d'État, de la Légion d'honneur, de l'Asile impérial de Saverne, des Archives de l'Empire ; la direction des Beaux-Arts (Écoles de Paris, de Rome et d'Athènes), des Musées, des Théâtres et des écoles de dessin et de musique ; de l'Institut, des bibliothèques, etc. ; la recherche et la conservation des antiquités et des monuments historiques ; la direction, au point de vue de la convenance monumentale, des projets de constructions publiques ; la direction générale des haras.

Ministère de la maison de l'Empereur.

Ce ministère, établi au Louvre comme le précédent, a son entrée principale sur la place du Carrousel. Au ministre de la maison de l'Empereur sont confiées l'administration de la liste civile, des domaines (palais, forêts, parcs, jardins, mobilier, bibliothèques, musées, manufactures) composant la dotation de la couronne ; celle du domaine privé de l'Empereur ; et la présentation aux emplois des maisons de l'Empereur et des princes et princesses de la famille impériale.

Ministère de la Justice.

Un bel hôtel, situé sur la place Vendôme, nos 11 et 13, est la résidence du ministre et du secrétaire général ; mais les bureaux sont installés rue de Luxembourg. Le ministre de la Justice est chargé de l'organisation et de la surveillance de toutes les parties de l'autorité judiciaire ; le régime et l'organisation du notariat et des officiers ministériels sont aussi placés sous son autorité. C'est à lui qu'on adresse les demandes de dispenses d'âge et de parenté pour mariage, les demandes de naturalisation, les recours en grâce et en commutation de peines. Le ministre de la Justice est en même temps garde des sceaux de l'État, qu'il appose sur les lois, décrets et autres actes de chancellerie. Il promulgue les lois et en conserve les originaux. Enfin, il a encore dans ses attributions la direction de l'Imprimerie impériale et la présidence du Conseil du sceau des titres.

Ministère des Affaires Étrangères.

Le ministère des Affaires Étrangères occupe un magnifique hôtel bâti en 1845, par M. Lacornée, à côté de l'hôtel de la Présidence du Corps législatif, dont les jardins ont été entamés pour cette construction. L'entrée du ministère est située rue de l'Université, 130 ; celle des bureaux se trouve rue d'Iéna ; mais la façade principale de l'édifice est celle qui regarde le quai d'Orsay, et que précède une terrasse défendue par une belle grille. Cette façade se compose d'un principal corps de bâtiment, flanqué à ses extrémités de deux pavillons en avant-corps, et décoré de deux ordres, dorique et

ionique superposés. Au-dessus des fenêtres du premier étage, quinze médaillons en marbre blanc portent les armes des principales puissances. Une balustrade à jour couronne l'édifice. Cette partie de l'hôtel est l'habitation du ministre. Entre tous les appartements, richement décorés, on remarque surtout le *salon des Ambassadeurs*, où se tint en 1856 le congrès de Paris. Il est situé du côté de la terrasse, sur laquelle s'ouvrent trois grandes portes vitrées. Les tentures et le meuble entier sont en satin cramoisi. Le plafond et le dessus des portes sont peints et dorés avec luxe. Les portraits en pied de l'Empereur et de l'Impératrice ornent le mur, en face des fenêtres. Le pavillon occidental se relie au corps de bâtiment qui longe la rue d'Iéna et où sont installés les bureaux. Un beau jardin occupe la plus grande partie du parallélogramme intérieur formé par les bâtiments.

Le ministre des Affaires Étrangères est chargé de tout ce qui concerne les relations avec les pays étrangers. Il négocie les traités d'alliance et de commerce et en poursuit l'exécution. Il correspond avec les ambassadeurs et autres agents diplomatiques et consulaires accrédités auprès des puissances étrangères, et entretient des rapports avec les agents accrédités auprès de l'Empereur.

Les *archives* du ministère des Affaires Étrangères renferment une collection de traités, de correspondances et de documents d'un intérêt aussi grand pour les autres pays que pour la France; c'est un trésor de pièces historiques, où il ne serait pas absolument impossible de

puiser, en présentant une sollicitation motivée. Le *bureau de la chancellerie* sert d'intermédiaire avec les puissances étrangères pour la protection des intérêts privés.

Ministère de l'Intérieur.

En 1861, le ministère de l'Intérieur a été transféré en partie de la rue de Grenelle-Saint-Germain dans l'ancien hôtel Beauvau, sur la place du même nom, en face du palais de l'Élysée. L'hôtel Beauvau est précédé d'une vaste cour, fermée par une belle grille, qui fait pendant à celle du palais de l'Élysée. A dr. et à g. de la grille, des colonnes doriques accouplées supportent des aigles aux ailes déployées. Cet hôtel fut construit au xviii^e s. par l'architecte Le Camus de Maizières, pour le maréchal de Beauvau. Le poète Saint-Lambert y mourut en 1803, sous les yeux de la comtesse d'Houdetot. Le duc de Noailles, puis la comtesse Dupont, veuve du général Dupont qui signa la capitulation de Baylen, l'habitèrent ensuite. Une partie des bureaux du ministère a été installée près de l'hôtel du Ministre, rue de la Ville-l'Évêque, 41; l'autre partie est restée dans la rue de Grenelle-Saint-Germain, 103. L'ancien hôtel du ministre, dans la première de ces deux rues est devenu l'ambassade d'Autriche. (V. ci-dessous, p. 542).

Le ministère de l'Intérieur est le centre où aboutissent les innombrables services intéressant la prospérité et la police générale de l'Empire. Ses attributions comprennent: la direction politique des préfectures; la tutelle des intérêts communaux; la sécurité publique; la distribution de la bienfaisance offi-

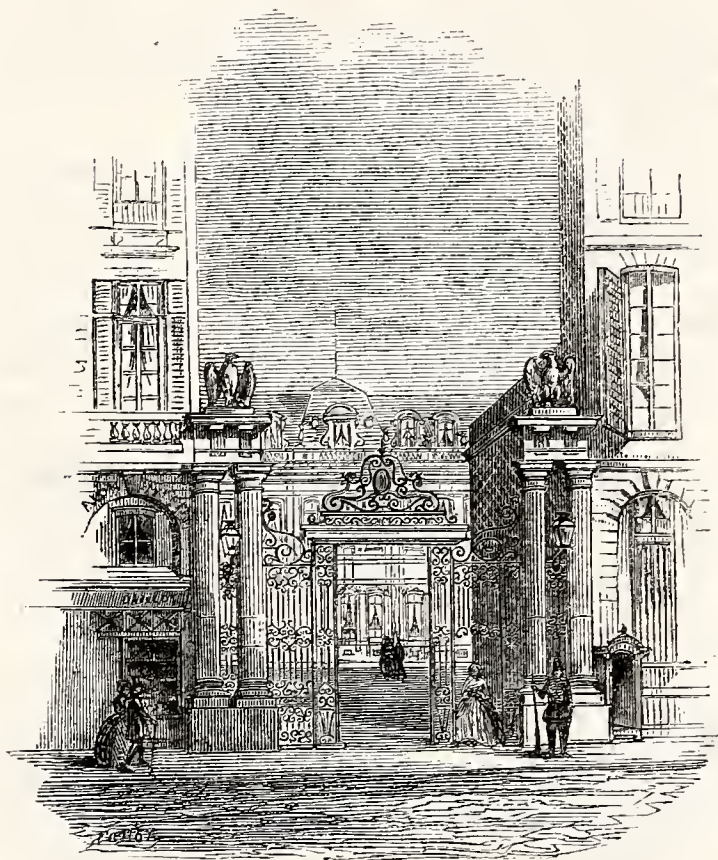
cielle; le régime des établissements pénitentiaires; la surveillance de l'imprimerie, de la librairie, de la presse et du colportage; la direction de la télégraphie électrique.

Ministère des Finances.

Ce ministère occupe un immense bâtiment situé rue de Rivoli, 48, entre les rues de Castiglione et de

Luxembourg. L'aspect extérieur de cet hôtel, élevé sur le plan général de la rue de Rivoli, n'offre rien de saillant; à l'intérieur, on trouve un véritable dédale de cours, de couloirs et d'escaliers.

Le ministre des Finances gère toute la fortune de l'État. Il est chargé de l'administration des revenus publics provenant de la per-



Ministère de l'Intérieur.

ception des impôts directs ou indirects, de l'exploitation des domaines, des forêts, des tabacs, des postes et de toutes les régies et entreprises qui donnent un produit au Trésor. Il acquitte toutes les dépenses publiques, ordonnancées par les divers ministres, conformément aux crédits législatifs; il inscrit les rentes, pensions et cautionne-

ments; il paye les dettes de l'État; il prépare le budget général, et surveille les caisses publiques, les employés comptables et la fabrication des monnaies.

Ministère de la Guerre.

Le ministère de la guerre est installé rue Saint-Dominique-Saint-Germain, dans l'ancien couvent des

Filles de Saint-Joseph et dans une série de grandes maisons particulières, acquises l'une après l'autre et assez mal aménagées pour leur nouvelle destination. L'hôtel du ministre est au n° 90; l'entrée des bureaux se trouve aux n°s 86 et 88.

Au ministre de la guerre appartient le soin de tout ce qui regarde la défense de l'État : recrutement et organisation de l'armée de terre; administration des écoles militaires, des arsenaux et des manufactures d'armes, des hôpitaux et prisons militaires; fabrication des poudres et salpêtres; service des vivres, des fourrages, de l'habillement des troupes, de la remonte de la cavalerie, des équipages militaires. Il est chargé en outre de la conservation du dépôt de la guerre, des archives et de l'état civil de l'armée.

Le **Dépôt de la guerre**, rue de l'Université, 71, exécute et publie la magnifique *carte de France* dressée par les officiers du corps d'État-Major. Sa *bibliothèque* renferme près de 20 000 vol., parmi lesquels on remarque : la Correspondance complète de tous les ministres de la guerre, depuis le règne de Louis XIII jusqu'à 1814; des lettres autographes de Louis XIV à son petit-fils, Philippe V, roi d'Espagne; des Mémoires relatifs à la guerre de la succession d'Espagne; la Correspondance de Napoléon et du général Berthier; des lettres autographes des maréchaux du premier Empire; les manuscrits de Vauban; des plans exacts des batailles de Napoléon I^{er}; une collection complète de cartes manuscrites et gravées; des aquarelles militaires, etc. Il existe aussi au ministère de la guerre une remarquable *galerie d'armures*.

Ministère de la Marine et des Colonies.

Le ministère de la marine est établi, depuis 1806, dans une des grandes constructions, on pourrait presque dire un des palais, qui bordent au N. la place de la Concorde. Ces deux édifices, situés de chaque côté de la rue Royale-Saint-Honoré, furent élevés de 1760 à 1768, sur les dessins de Gabriel. Ils ont chacun 96 mètr. environ de façade sur 25 mètr. de hauteur. Au-dessus d'un soubassement à arcades ornées de bossages, règne une colonnade composée de douze colonnes corinthiennes, supportant une frise couronnée par une balustrade à jour. Aux extrémités de chacun des corps de bâtiment s'élèvent des pavillons en avant-corps, terminés, du côté de la place, par des frontons triangulaires. Ces magnifiques hôtels étaient destinés primitivement au logement des ambassadeurs et des étrangers de distinction, mais ils servirent de garde-meuble jusqu'en 1806. La Restauration installa dans celui de l'O. l'état-major de la 1^{re} division militaire; mais depuis longtemps déjà l'État a cédé à des particuliers la propriété de cet immeuble, dont une partie est connue sous le nom d'*hôtel Crillon*. Le ministère de la Marine et des Colonies, que surmonte le pavillon français, a son entrée principale dans la rue Royale-Saint-Honoré.

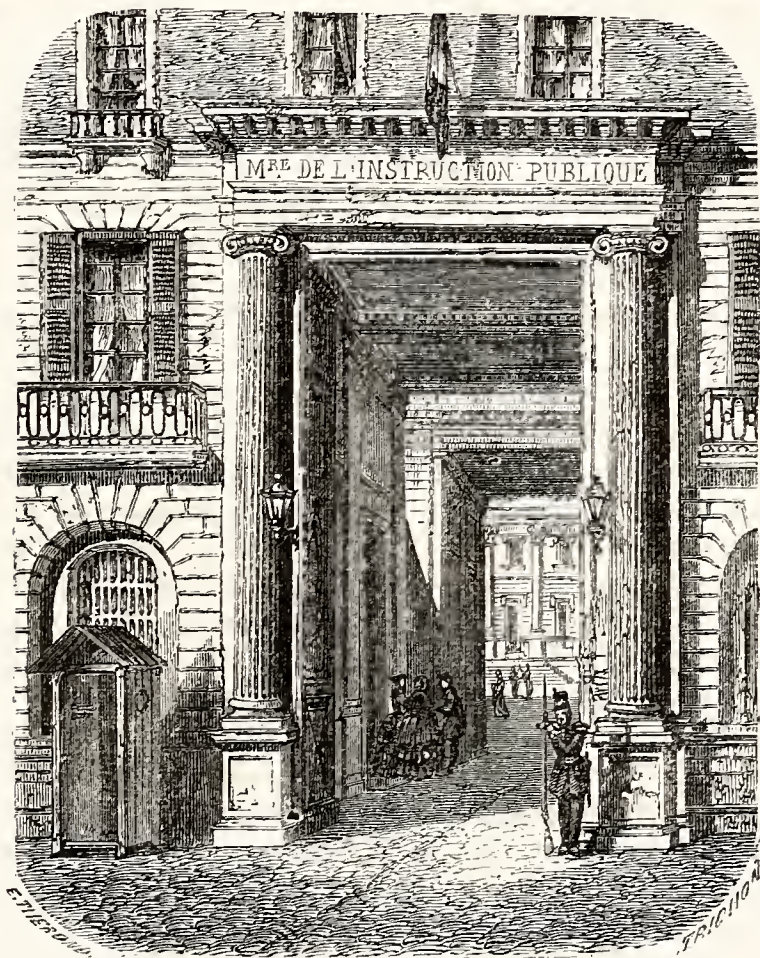
Ce département comprend : le personnel et le matériel de la marine; l'inscription maritime; la police de la navigation commerciale et de la pêche maritime; les tribunaux maritimes; les constructions navales; les arsenaux, les fonderies, forges,

usines et hôpitaux de la marine; l'entretien des ports militaires; la liquidation et le contrôle des pensions de la marine.

L'administration générale des colonies, un moment distraite de ce ministère pour former le *ministère particulier de l'Algérie et des colo-*

nies, est rentrée définitivement dans les attributions du ministre de la marine. L'Algérie est seule aujourd'hui administrée par un gouverneur général ne relevant que de l'Empereur.

Le **Dépôt de la Marine** (rue de l'Université, 13), annexe impor-



Ministère de l'Instruction publique.

tante du ministère du même nom, comprend : 1° des *archives* où l'on conserve les dessins originaux de toutes les cartes ou plans nautiques depuis le xvi^e s. jusqu'à nos jours, les journaux manuscrits de toutes les expéditions, des mémoires, les cartons des dessinateurs attachés aux grandes expéditions, etc. ; 2° un

dépôt où sont emmagasinées toutes les cartes modernes, tous les ouvrages publiés pour le compte de la marine (150 000 exemplaires de cartes et plusieurs milliers de volumes); 3° un *atelier* de gravure, une *imprimerie* et un atelier de collage; 4° une *bibliothèque* spéciale de 28 000 vol. On est admis a

y travailler de 11 h. à 4 h., moyennant une autorisation du conservateur des archives.

Ministère de l'Instruction publique et des Cultes.

Ce ministère, dont l'entrée principale est décorée de deux colonnes ioniques, n'est guère plus remarquable que beaucoup d'autres hôtels du faubourg Saint-Germain. Il est situé rue de Grenelle, 110, au centre d'un quartier que le voisinage des ministères de la guerre, de l'agriculture et de l'instruction publique a fait appeler quelquefois le *quartier des ministères*.

Le ministre de l'Instruction publique a la haute direction des écoles publiques, supérieures, secondaires et primaires, et des établissements scientifiques et littéraires. Il surveille les institutions libres. Un *Conseil impérial de l'Instruction publique*, composé de 32 membres nommés chaque année par l'Empereur, est appelé à donner son avis sur les questions pédagogiques et disciplinaires concernant l'éducation en France.

L'administration des cultes comprend les divisions suivantes : personnel ecclésiastique ; administration temporelle des églises et travaux diocésains ; cultes non catholiques ; comptabilité. Cette administration a ses bureaux, place Vendôme, 13.

Ministère de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics.

Le ministère de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics occupe, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, n° 62, un hôtel qui appartint d'abord à l'archichancelier de l'Empire, Cambacérès, puis à la

duchesse douairière d'Orléans. Les bureaux des Travaux publics sont répartis dans les hôtels attenants, nos 58, 60, actuellement en reconstruction, et 64 ; ceux de l'Agriculture et du Commerce sont situés rue de Varennes, 78 bis.

Législation de l'agriculture, et accessoirement subsistances ; enseignement agricole et vétérinaire ; distribution de secours pour pertes résultant de sinistres et d'épizooties ; — foires et marchés ; commerce intérieur : police et hygiène de l'industrie ; écoles industrielles ; manufactures ; industrie nationale ; sociétés industrielles ; brevets d'invention ; surveillance des caisses d'épargne et de retraite, des compagnies d'assurances, des sociétés anonymes ; relations commerciales avec l'étranger ; législation douanière ; statistique générale ; — ponts et chaussées, chemins de fer ; police du roulage ; travaux destinés à faciliter la navigation fluviale et maritime : dessèchements ; irrigations et plantations, mines, eaux minérales et usines métallurgiques, telles sont les attributions multiples de ce ministère, sous la direction duquel sont placées les deux publications des *Annales des Mines* et des *Annales du commerce extérieur*. Les *archives* et le *dépôt des cartes et plans géologiques et agronomiques* sont installés rue des Saints-Pères, 28. Le dépôt publie une carte géologique de la France.

L'administration des haras, qui faisait partie autrefois du ministère de l'agriculture, en a été détachée pour être confiée au premier écuyer, directeur général des écuries de l'Empereur, au Louvre, ancien pavillon de la bibliothèque, sur le quai.

L'HOTEL DE VILLE.

L'hôtel de ville ne fut pas toujours le somptueux monument que l'on voit aujourd'hui; il eut des commencements fort modestes. Au XII^e s., la première charge civile de Paris était celle du prévôt de Paris, mais c'était une charge vé-nale; les échevins ou magistrats municipaux datent d'une ordonnance de Philippe Auguste, ainsi que les armoiries de la ville. Vers le milieu du XIII^e s., le chef de la hanse des marchands reçut le titre de prévôt des marchands ou maître des échevins. La hanse ou communauté des marchands était l'ancienne corporation des *nautæ parisiaci*, déjà connue sous la domination romaine. Elle obtint aussi au XIII^e s. un accroissement de privilèges et d'attributions, et devint le corps municipal.

Dans le principe, le local consacré aux délibérations de ce corps fut désigné sous une appellation qui montre, par sa naïveté même, ce que l'institution était à sa naissance : on le nomma le *Parloir aux Bourgeois*. Il ne se composait guère alors que d'une grande pièce où les citoyens venaient traiter de leurs affaires, de celles de la commune et de quelques dépendances. Le premier parloir était situé près du Grand-Châtelet, dans la partie du quai de la Mégisserie alors appelée la *Vallée de Misère*; plus tard, il fut transporté vers la place Saint-Michel, d'où le nom donné à la rue des Francs-Bourgeois (aujourd'hui confondue avec la rue de Monsieur-le-Prince), en mémoire des privilèges octroyés par Philippe Auguste

aux citoyens. Il fut transféré ensuite au Grand-Châtelet; enfin, en 1357, le prévôt Étienne Marcel acheta, au nom des bourgeois, une grande maison située sur la place de Grève et nommée *la Maison des Piliers*, à cause des piliers polis qui supportaient sa façade, ou *Maison au Dauphin*, parce que le Dauphin du Viennois l'avait possédée en dernier lieu.

Cette maison, achetée 2880 livres parisis, était fort simple, et le corps municipal se contenta d'y faire d'abord quelques réparations. Mais, en 1532, le plan d'un nouvel édifice fut arrêté, et le 15 juillet de l'année suivante, Pierre Viole, alors prévôt des marchands, en posa la première pierre. Cet édifice était déjà élevé jusqu'au second étage, lorsqu'on en suspendit tout à coup l'exécution. Henri II agréa le nouveau projet qui lui fut présenté, dit-on, en 1549, par Domenico Boccadoro dit de Cortone. M. de Guilhermy croit au contraire que Boccadoro donna le plan primitif. Quoi qu'il en soit, le palais ne fut entièrement terminé que dans les premières années du XVII^e s., par un architecte nommé Marin de la Vallée, sous le règne d'Henri IV et l'administration de François Miron. Il n'occupait guère que le quart de l'emplacement du palais actuel. Il se composait d'un seul corps de bâtiment flanqué de deux pavillons à toits aigus.

L'hôtel de ville eut beaucoup à souffrir pendant la Fronde, et surtout pendant la Révolution. Sous le Consulat, l'Empire et la Restaura-

tion, on y fit quelques additions peu importantes. Sous le règne de Louis-Philippe il devint évident que les bâtiments n'étaient plus assez vastes pour les besoins de l'administration et le logement du préfet de la Seine. D'un autre côté, l'hôtel de ville était entouré d'un pâté de maisons hideuses, établies le long de ruelles étroites et sales, où le soleil n'arrivait jamais, sortes de cloaques infects où languissait une population étiolée. On résolut d'agrandir l'hôtel, tout en assainissant le quartier, et MM. Godde et Lesueur, architectes, dont le projet fut accepté, se virent chargés de diriger ces immenses travaux (1837-1841).

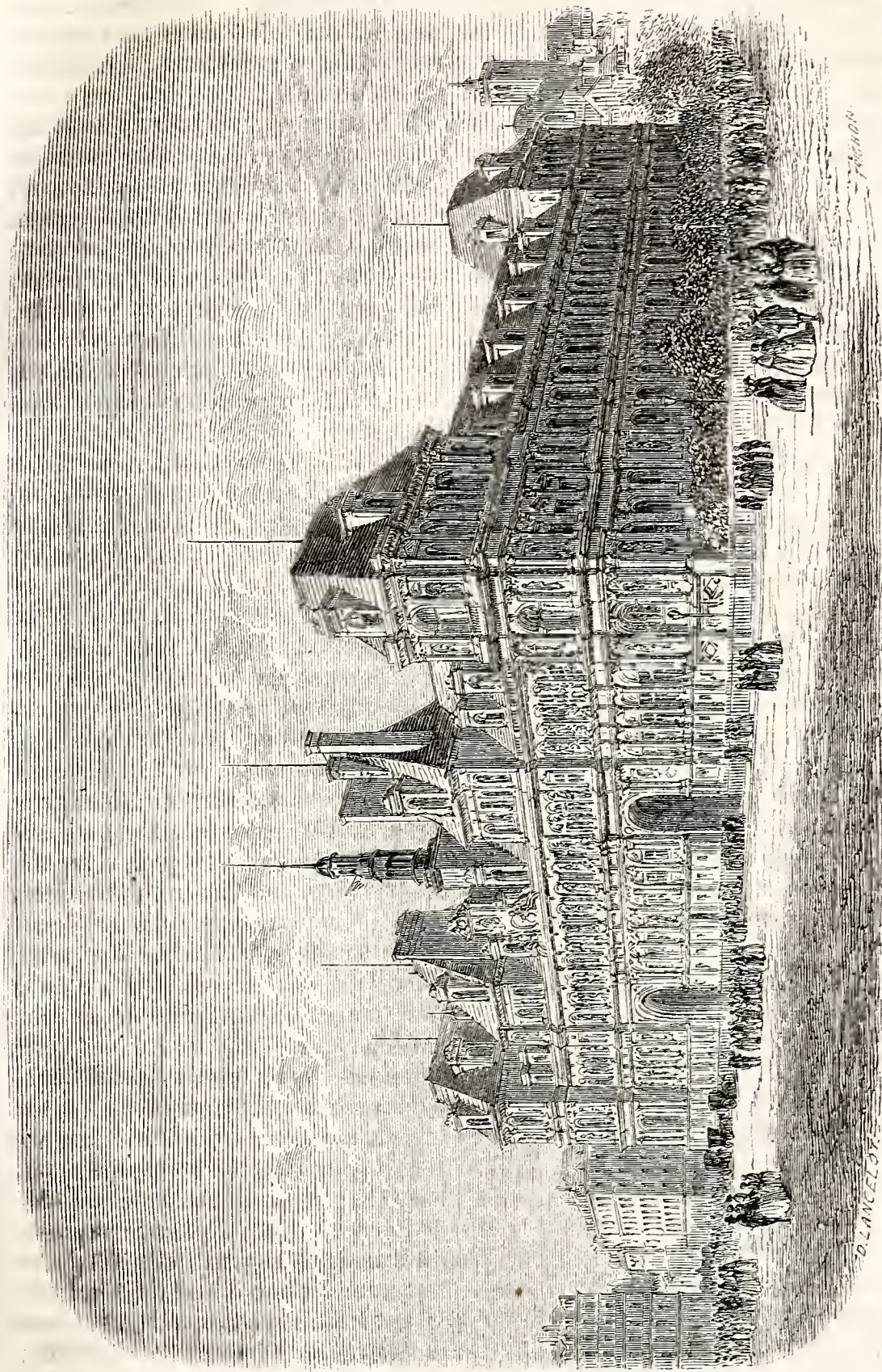
Les constructions nouvelles couvrent l'emplacement de l'ancien hôpital du Saint-Esprit, de l'ancienne église Saint-Jean en Grève et d'une grande quantité de maisons particulières. Elles comprennent : sur la place de l'Hôtel-de-Ville, deux nouveaux corps de bâtiments attenants à des pavillons d'angles ; au N., sur la rue de Rivoli, et au S., sur le quai de la Grève, deux longues galeries latérales qui relient la façade de la place à une nouvelle façade élevée sur la rue Lobau. La forme actuelle de l'édifice est celle d'un immense parallélogramme que des bâtiments transversaux divisent intérieurement en trois cours parallèles.

« Le corps de logis central de la façade sur la place se compose, dit M. de Guilhermy, d'un rez-de-chaussée et d'un étage supérieur ; les pavillons ont un étage de plus. Les fenêtres, les unes carrées, les autres cintrées, sont pour la plupart surmontées de frontons et di-

visées en croix par des meneaux de pierre. Des colonnes cannelées, d'un ordre composite, s'ajustent entre les baies du rez-de-chaussée ; elles ne servent à supporter aucun des membres de l'architecture ; mais elles vont se relier par des consoles renversées à des niches placées entre les fenêtres du premier étage. Sous les niches, des culs-de-lampe historiés présentent des génies, des têtes d'anges, le vaisseau des armoiries de la ville, des H couronnés. Les statues qui occupent les niches n'ont été sculptées que pendant le cours des travaux de restauration. Au-dessus de la porte, une figure équestre de *Henri IV*, coulée en bronze d'après le modèle de M. Lemaire, remplace celle qui passait pour le chef-d'œuvre de Pierre Biard, et que la Révolution a brisée. Le roi est couvert de son armure : mais il a la tête nue, et sa main droite tient, en signe de paix, un rameau d'olivier.

« De grandes fenêtres de pierre coupent les combles au-dessus de la corniche ; elles sont ornées d'enroulements et de figures de femmes qui tiennent des palmes. Au milieu un attique contient le cadran de l'horloge environnée de statues de pierre : la *Seine*, la *Marne*, la *Force*, la *Justice* et la *Ville de Paris* ; à l'entablement, deux *génies* accompagnent un écusson aux armes municipales. Un campanile à huit pans renferme les timbres. »

Les pavillons attenants au corps de logis central sont percés de grandes portes en arcades à plein cintre, dont les tympans sont décorés de sculptures. Dans le reste des constructions, MM. Godde et Lesueur ont continué autant que



Hôtel de ville.

possible la décoration de Dominique de Cortone. Les pavillons d'angles de la façade principale ne diffèrent des pavillons plus anciennement existants que par le toit, qui est tronqué au lieu d'être terminé par une vive arête. Quarante-six statues d'hommes illustres, nés à Paris ou qui ont joué un rôle important dans l'histoire de cette ville¹, remplissent les niches de cette façade, percée de 25 fenêtres dans sa longueur. L'horloge, de Lepaute, marque l'heure vraie, qui lui est communiquée de l'Observatoire par un fil électrique.

Les deux façades latérales, de 120 mètr. de longueur, se composent chacune d'un corps de bâtiment semblable à ceux de la place et réunissant les pavillons d'angles. Celle du quai est précédée d'un jardin fermé d'une grille et réservé au préfet de la Seine, dont les appartements occupent l'entre-sol de ce côté. La façade de l'E. est à peu près copiée sur celle de l'O., moins le campanile et les toits aigus.

L'attique des façades du S., de l'E. et du N., est chargé de statues allégoriques des Sciences, des Arts,

1. Ce sont : dans le pavillon méridional : Condorcet, La Fayette, Colbert, Catinat, Molière, Boileau, Lavoisier, de La Reynie et J. A. de Thou; dans la partie centrale : Frochot, premier préfet de la Seine, S. Bailly, premier maire de Paris, Turgot, l'abbé de l'Épée, Rollin, Matthieu Molé, J. Aubry, premier juge consulaire, Robert Étienne, F. Miron, Budé, Lallier, de Viole, Juvénal des Ursins, Sully, l'évêque Landry, Aubriot, Boyleaux, Jean Goujon, Pierre Lescot, l'évêque Goslin, Philibert Delorme, de La Vacquerie, saint Vincent de Paul, Lesueur, Lebrun, Mansart, Voyer d'Argenson et Perrone; dans le pavillon du Nord : A. J. Gros, Buffon, Achille de Harlay, Monge, Montyon, Voltaire, d'Alembert, Ambroise Paré et Papin.

des Lettres, etc. Les figures sculptées en bas-relief dans les tympans des portes de la façade orientale sont de M. Jouffroy.

L'histoire de l'hôtel de ville est intimement liée à celle de Paris, et même de la France entière. Parmi les événements dont il fut le témoin avant la Révolution, nous citerons : l'émeute des Maillotins, en 1358; les premières fêtes qu'on y donna, en 1606, à l'entrée d'Henri IV dans la capitale; les troubles de la Fronde. L'importance de cet édifice date surtout de 1789.

Les trois cents électeurs nommés par les districts de Paris en firent le lieu de leurs réunions. C'est de là qu'ils dirigèrent les premiers événements de la Révolution. Le 17 juillet 1789, Louis XVI y reçut des mains de Bailly, maire de Paris, la cocarde tricolore. Les 172 commissaires désignés par les sections de Paris et installés à leur tour à l'hôtel de ville, y donnèrent le signal de l'insurrection du 10 août 1792. Robespierre, qui s'y était réfugié avec ses amis, y fut arrêté, le 9 thermidor an II (27 juillet 1794), pour être conduit à l'échafaud. Par décret du 5 frimaire 1803, l'hôtel de ville devint le siège de la préfecture de la Seine et de son conseil, qui y donnèrent des fêtes splendides pour le mariage de Napoléon avec Marie-Louise, en 1810; pour la naissance du roi de Rome, en 1811; pour l'entrée de Louis XVIII, en 1814; pour le mariage du duc de Berry, en 1816; pour le baptême du duc de Bordeaux, en 1821; pour le retour du duc d'Angoulême après la guerre d'Espagne, en 1825; pour le sacre de Charles X, en 1825; et pour le mariage du duc d'Or-

léans, en 1837. Les Suisses de la garde royale y résistèrent intrépidement dans les journées de 1830. En 1848, le gouvernement provisoire tint ses séances à l'hôtel de ville. La France se souvient encore de cette journée où M. de Lamartine refusa d'y arborer le drapeau rouge, malgré les clameurs d'une populace furieuse. Le 15 mai, les principaux membres du gouvernement provisoire, Barbès, Blanqui, etc., y furent arrêtés. Dans les funestes journées de juin, l'édifice ne dut sa conservation qu'à l'intrépidité d'une poignée de combattants.

L'une des plus belles fêtes données à l'hôtel de ville, sous le régime actuel, a été celle du 23 août 1854, à l'occasion de la visite de la reine d'Angleterre et du prince Albert.

Les grandes portes cintrées des pavillons de la façade principale donnent entrée dans des cours d'architecture corinthienne et composite. Le perron du milieu, du haut duquel ont été acclamés tous les gouvernements qui se sont succédé en France depuis la fondation de l'hôtel de ville, mène à un vestibule qui aboutit à la cour centrale, nommée **cour Louis XIV** et entourée d'un portique supporté par des colonnes ioniques en marbre avec embases et chapiteaux dorés. On y voit, à g., une *statue* en bronze de *Louis XIV*, œuvre médiocre de Coysevox, et à dr., une *statue* de *Charlemagne*. Le portique est orné de médaillons en terre cuite, dans le style de Luca della Robbia, représentant les *Arts*, la *Paix*, la *Gloire*, etc. Dans la frise, des inscriptions rappellent les événements

les plus importants du règne de Louis XIV. Au-dessus de l'ordre ionique règne un ordre corinthien non moins riche. Les hautes lucarnes qui s'ouvrent dans ce second étage sont décorées de magnifiques sculptures. La cour entière est recouverte d'un vitrage. Le sol, planchéié depuis la visite de la reine d'Angleterre, doit être prochainement dallé en marbre. Au fond de cette cour, un bel escalier en fer à cheval, construit en stuc et en marbre, conduit directement à la galerie des Fêtes (V. ci-dessous).

L'escalier à dr., en entrant dans l'hôtel de ville, est recouvert d'une voûte élégante à nervures, du temps d'Henri II. Il conduit à dr. à la *salle des Huissiers*, ouvrant elle-même sur la **salle du Trône** (actuellement fermée au public), qui occupe toute la longueur du bâtiment primitif et mesure 31 mètr. de longueur sur 12 mètr. de largeur et 8 mètr. de hauteur. On y voit deux magnifiques cheminées sculptées sous Henri IV par Biard et Bodin. La salle du Trône est éclairée par 12 lustres. Les panneaux sont décorés de peintures provisoires exécutées sous la direction de M. Séchan, et dont les compositions seront reproduites en tapisseries des Gobelins. Elles représentent des figures allégoriques de Paris aux v^e, xii^e, xvii^e et xix^e s. A dr. de la salle du Trône se trouvait autrefois le *cabinet Vert*, ainsi nommé de la couleur de sa tenture. C'est dans ce cabinet que le 5 thermidor, à 7 heures du soir, Robespierre, Couthon, Saint-Just et leurs plus fidèles partisans, furent surpris par les troupes de la Convention, au moment où ils rédigeaient une proclamation au peuple de Pa-

ris. Robespierre y apposait sa signature, lorsqu'il fut arrêté par le gendarme Méla, qui lui fracassa la mâchoire d'un coup de pistolet. Le cabinet Vert a été depuis réuni à la salle du Trône. C'est de la fenêtre centrale de cette même salle que Louis XVI se montra coiffé du bonnet rouge, et qu'en 1830, le général La Fayette présenta Louis-Philippe au peuple.

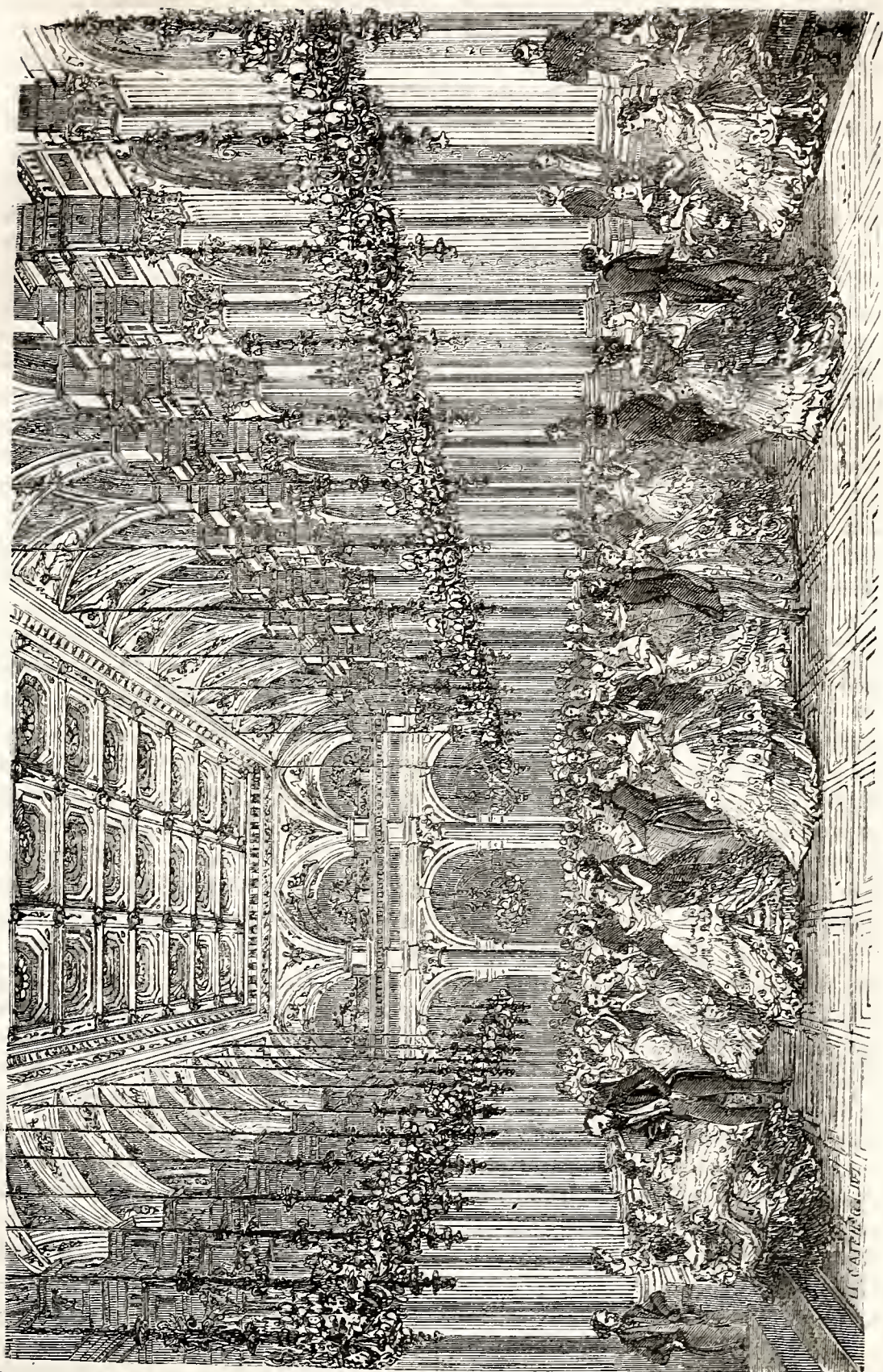
A côté de la salle du Trône, sont deux autres salles fermées aussi au public : la *salle du Zodiaque*, décorée de sculptures de Jean Goujon et d'un plafond de M. Coignet; et le *salon du Vote*, dont le plafond, peint par Schopin, représente les principales villes de France acclamant le nouvel Empire. La *salle du Conseil* ou *salon Victoria*, où se réunit la commission municipale, renferme les bustes de la reine d'Angleterre et du prince Albert, donnés en 1854 par les illustres visiteurs.

A g. de l'escalier d'Henri II s'ouvre la *galerie de pierre*, par laquelle on arrive aux appartements que le public est admis à visiter. Cette galerie est décorée de paysages représentant différentes vues des bords de la Seine, par MM. Lecomte, J. Flandrin, Desgoffes, Hédouin et Bellel. Elle aboutit au principal escalier de l'aile méridionale, sur le palier duquel se trouve une charmante réduction en bronze de la *statue équestre d'Henri IV* que l'on voit sur le Pont-Neuf. Cet escalier, décoré de bas-reliefs par MM. Debau et Briou, est supporté par des colonnes ioniques. On traverse ensuite, le long du quai : une *antichambre*, ornée de tapisseries flamandes et d'une statue en bronze d'*Henri IV enfant*,

par Bosio. En juin 1848, le général Négrier fut apporté mortellement blessé dans cette salle où il rendit le dernier soupir sur un canapé que l'on montre encore; — une *salle d'Attente*, peinte par Court (1842); — une *salle de Jeu*, dont le plafond a été peint sur stuc par Lachaize, et dont la magnifique pendule en cuivre doré est sortie des ateliers de Denière.

On arrive alors au **salon des Arcades**, ainsi nommé parce que de x rangées d'arcades le divisent en trois parties. Ce salon a 23 mètr. de longueur sur 13 de largeur et 7 de hauteur. Les colonnes, d'ordre corinthien, portent des chapiteaux dorés. Le premier plafond, par M. Schopin, représente les signes du *Zodiaque* et les figures allégoriques de la *Nuit* et du *Jour*; le second, par M. Picot, *Paris récompensant les beaux-arts*; le troisième, par M. Vauchelet, la *Vérité* et l'*Inspiration*, entourées de génies portant les noms des principaux artistes connus. C'est dans le salon des Arcades que le gouvernement provisoire s'établit en 1848. Le préfet de la Seine y donne des soirées, pendant l'hiver. — Le *salon de jeu* qui suit a été peint par M. Vauchelet. Pendant les journées de juin, les balles des insurgés arrivèrent jusqu'à cet appartement; une des portes en a conservé la trace parfaitement visible. — Une *salle à manger*, qui peut contenir 58 convives, fait suite au salon de jeu. Dans la frise de cette salle, M. Jardin a représenté divers sujets relatifs à la chasse, à la pêche, etc.

Les appartements qui viennent ensuite sont particulièrement réservés aux grandes cérémonies. Le



Galerie des fêtes à l'hôtel de ville.

luxe de décoration qu'on y remarque surpasse de beaucoup celui des palais impériaux eux-mêmes. Trois salles précèdent de ce côté la splendide galerie des fêtes. Ce sont : le salon de Napoléon, le premier salon des Arts et la première salle des Prévôts.

Dans le **salon de Napoléon**, on voit sur la cheminée un *portrait de Napoléon I^{er}*, revêtu du manteau impérial, par Girard. Le plafond, auquel M. Ingres a consacré sept mois (1854), représente l'*Apothéose de Napoléon*. Autour de la composition principale, quelques figures, personnifications des capitales où s'est étendue la domination impériale, sont distribuées dans des caissons de forme allongée.

« Dès le premier aspect, dit M. A. J. Du Pays (*Illustration*, t. XXIII), ce plafond frappe par le dur contraste que font, au milieu de la décoration blanc et or de la salle, l'intensité du bleu de ciel et l'éclat inharmonieux du coloris. Pour la mieux apprécier, il faut isoler cette peinture du lieu pour lequel elle a été faite, et la considérer en elle-même. Ce qui frappe dans cette œuvre, c'est en général le caractère monumental que l'artiste a cherché à lui imprimer; ce sont les tendances au style élevé, à la noblesse de la forme. Le tracé graphique a toute la fermeté désirable; l'exécution est soignée et minutieuse; c'est le charme pittoresque qui manque à cette composition toute sculpturale. Telle qu'elle est, elle serait un beau bas-relief; mais comme peinture, elle n'a pas d'unité poétique et saisissante. »

Des colonnes corinthiennes et des statues mythologiques décorent le

salon des Arts. Les fresques (*l'Architecture*, la *Sculpture*, la *Gravure*) sont de M. Landelle. — Les *salles des Prévôts*, ont été ainsi nommées parce qu'elles renferment les bustes des prévôts de Paris depuis Évreux, prévôt en 1205, jusqu'à Trudaine, prévôt en 1705. M. Riesener a peint dans le plafond de la première : le *Repos après l'anarchie*.

La **galerie des Fêtes** est séparée, à chacune de ses extrémités, des salons des Arts par des arcades supportant des tribunes d'orchestre. Elle a 50 mètr. de longueur sur 12 mètr. 50 cent. de largeur et autant d'élévation. Sa décoration est blanc et or. Dans la courbe des voûtes, M. H. Lehmann a peint, en dix mois (1852), 28 pendentifs et autant de pénétrations, composant, sur une étendue de 140 mètr. carrés, plus de 180 figures. A l'uniformité de structure qu'il devait subir, il a su opposer la variété des sujets. « Il s'est donné pour thème, dit M. A. Planche (*Revue des Deux Mondes*), *l'Histoire de l'humanité*, depuis les premiers combats de l'homme contre la nature jusqu'aux dernières conquêtes de l'industrie, de la science et de l'art. Cette épopée, dont l'homme est le héros, prête à la grande peinture. On peut la trouver sévère pour une salle de bal; mais l'auteur a bien fait, selon nous, de rester sérieux même à côté des violons. L'allégorie mythologique l'eût entraîné, à moins d'un miracle, à la décoration subalterne, à la fadeur, à la monotonie : l'allégorie philosophique, la poésie de l'humanité, lui ouvraient une longue série de contrastes et d'oppositions. De tant de sujets si divers, les mieux réussis sont les plus sim-

ples, ceux qui offrent les personnalités les plus faciles et les plus claires. Ainsi, l'homme combattant les animaux féroces, l'homme domptant des animaux domestiques, l'homme forgeant le fer, la femme filant le lin, la moisson, la navigation, l'étude, la poésie, l'astronomie, la justice, voilà les sujets qui ont inspiré à M. Lehmann les lignes les mieux senties, les expressions les plus vraies et les plus franches. Là tout s'explique du premier jet sans commentaires; là rien n'est subtil ni tourmenté. D'autres sujets plus complexes manquent de développements et sont comme gênés et rétrécis par les contours du pendentif; mais tous, et ceux-là même que nous ne préférons pas, sont pleins d'idées ingénieuses, d'heureux ajustements, de motifs élevés. » Lorsque la ville de Paris y donne un bal, la galerie des fêtes est éclairée par 26 lustres portant chacun 100 bougies; les galeries supérieures, qui font le tour de cette immense salle, sont converties en buffets et en salle de jeu, à l'exception de celles des extrémités réservées à l'orchestre et aux chœurs.

La *salle des Cariatides*, décorée par MM. Gosse, Benouville et Cabanel, est située à g. de la galerie des Fêtes, à laquelle font suite : le second *salon des Arts*, où M. Landelle a représenté la *Poésie*, la *Musique* et la *Peinture*; le salon de la Paix; et la seconde *salle des Prévôts*, dont le plafond, par M. Muller, représente *les Communes remerciant Louis le Gros*.

Le **salon de la Paix**, qui forme le pendant du salon de Napoléon, présente un vaste ensemble décoratif, composé d'un grand plafond cir-

culaire (*la Terre explorée obtenant le retour de la paix*), de huit caissons allongés consacrés à différents dieux et déesses, et de onze tympans demi-circulaires, remplis par des épisodes de la vie d'Hercule.

« Ces dernières compositions, dit M. A. J. Du Pays (*Illustration*, t. XXIII), nous paraissent les plus remarquables de cette salle, et devoir prendre rang parmi les meilleures inspirations du peintre.... Il est aussi un mérite qu'il faut signaler dans les peintures décoratives du salon de la Paix : c'est que ce sont bien réellement des peintures décoratives, c'est-à-dire harmonieusement calculées pour une impression d'ensemble, et non pas des morceaux de peinture encastrés dans une décoration architectonique et en complet désaccord avec elle. »

Nous signalerons encore la *salle Saint-Jean* (au rez-de-chaussée, sous la galerie des Fêtes), qui sert aux réunions de plusieurs sociétés littéraires.

L'ornementation peinte et sculptée de la plupart de ces salles, dans un style mi-parti Renaissance, mi-parti Louis XIV, a été dirigée presque entièrement par M. Baltard, architecte.

On peut visiter l'hôtel de ville le jeudi, de midi à 4 h., avec une permission du Préfet de la Seine, qui se demande par écrit. (Pour la bibliothèque, V. ci-dessous, chapitre XV.)

En face de l'hôtel de ville, de l'autre côté de la place, on a élevé, dans ces dernières années, deux vastes bâtiments, qui, sous le nom d'*annexes*, renferment une partie des bureaux de la mairie centrale, réunie à la Préfecture de la Seine.

LES MAIRIES.

La plupart des mairies de Paris n'offrent rien de monumental. Nous allons cependant les passer rapidement en revue, en indiquant aux étrangers la situation de chacune d'elles.

La *mairie du 1^{er} arrondissement* est située sur la place du Louvre, à côté de l'église Saint-Germain l'Auxerrois. Nous avons parlé ailleurs (V. ci-dessus, chap. IV, p. 140) de cet édifice dont M. Hittorf est l'architecte.

La *mairie du 2^e arrond.*, rue de la Banque, 8, en face de l'hôtel du Timbre et à côté d'une caserne d'infanterie, a été construite par M. Baltard, dans le style néo-classique. C'est un des plus vastes édifices de ce genre. Notre dessin nous dispense d'en décrire l'extérieur.

La *mairie du 3^e arrond.* occupe, rue de Vendôme, 11, en face du passage du même nom, un ancien hôtel dont la cour est fermée d'une grille en fer.

La *mairie du 4^e arrond.* est située rue Sainte-Croix de la Bretonnerie, 20.

La *mairie du 5^e arrond.*, bâtie sur le plan de l'École de Droit (V. ci-dessous, chap. XIV), dont elle fait le pendant sur la place du Panthéon, est l'une des plus belles de Paris.

La *mairie du 6^e arrond.*, sur la place Saint-Sulpice (rue Bonaparte, 78), a été construite peu de temps avant la révolution de 1848, pour l'ancien XI^e arrond. La façade se compose de deux ordres, dorique et corinthien, superposés. Un gracieux campanile couronne l'édifice.

La *mairie du 7^e arrond.*, rue de Grenelle-Saint-Germain, 7, et celle du VIII^e arrond., rue d'Anjou-Saint-Honoré, 11, n'ont absolument rien de remarquable.

La *mairie du 9^e arrond.* est installée dans l'ancien hôtel Aguado, rue Drouot, 6. Une avenue d'arbres conduit à la cour d'honneur.

La *mairie du 10^e arrond.*, rue du Faubourg-Saint-Martin, 72, est une ancienne caserne de la garde municipale, dévastée en février 1848.

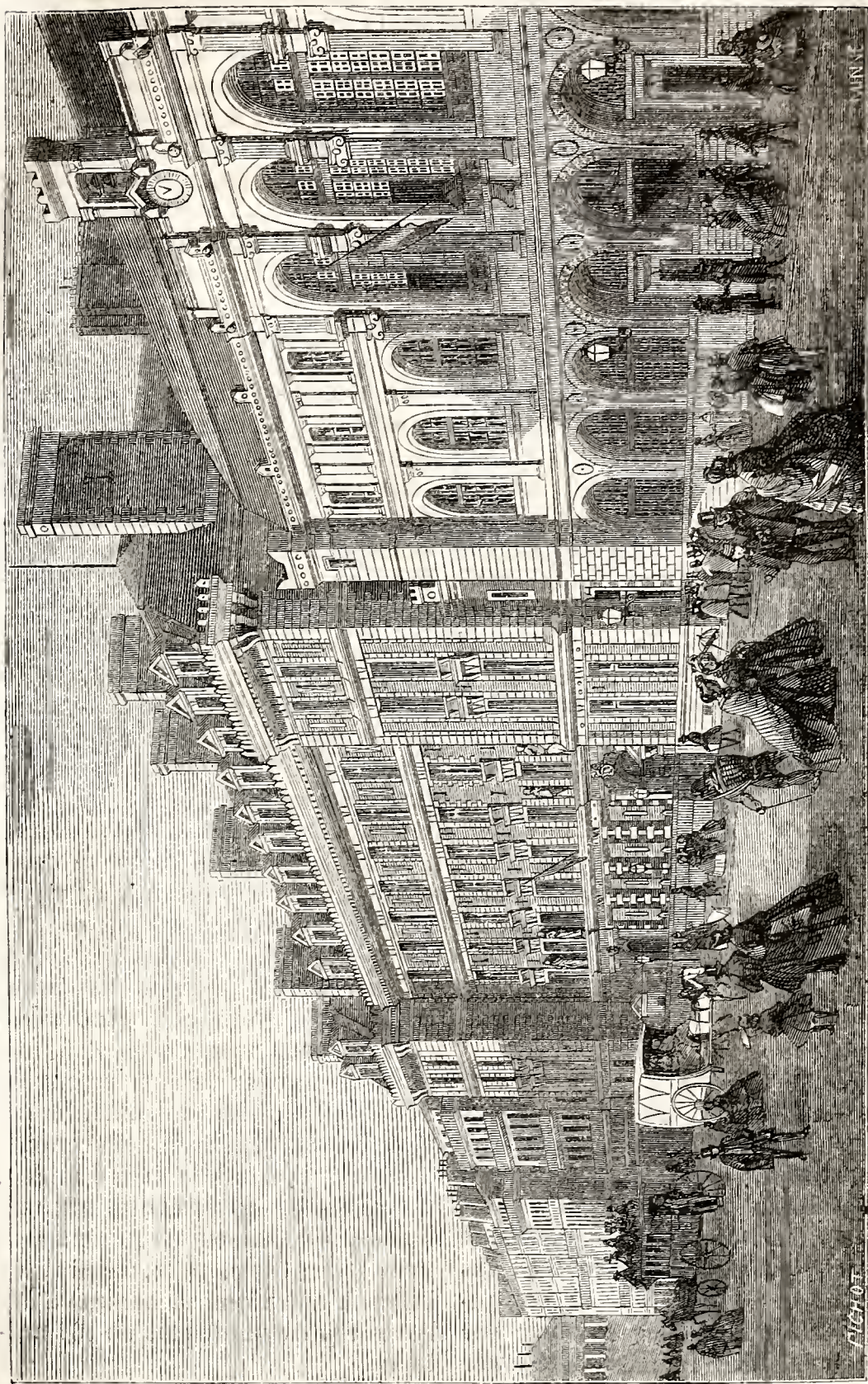
La *mairie du 11^e arrond.* se trouve dans la rue Keller, à l'angle projeté de cette rue avec la rue de La Roquette élargie.

La *mairie du 12^e arrond.* est située place de l'Église, à Bercy. Celle du XIII^e arrond. occupe un des pavillons de l'octroi de l'ancienne barrière de Fontainebleau.

Le XIV^e arrond. a pour mairie l'ancienne mairie du Petit-Montrouge, sur la place de ce nom, près de la chaussée du Maine. Cet édifice, construit en 1852, et surmonté d'un campanile qui rappelle un peu les anciens beffrois, est un des plus beaux de ce genre. À dr. et à g. s'élèvent des écoles. On dessine actuellement un square sur la place qui le précède.

L'ancienne mairie de Vaugirard (grande rue de Vaugirard, 108), sans caractère architectural, est aujourd'hui la *mairie du 15^e arrondissement*.

La mairie de Passy (Grande rue de Passy, 67), est devenue celle du XVI^e arrond.; celle des Batignolles-Monceaux (rue de l'Hôtel-de-Ville, 6), est affectée au XVII^e arrond.



Mairie du 11^e arrondissement.

C'est un édifice assez élégant, bâti de 1847 à 1849, sur les dessins de M. Lequeux, et qui a coûté 800000 fr.

La *mairie du XVIII^e arrond.*, ancienne mairie de Montmartre (place de l'Abbaye), et celle du

XIX^e arrond., rue de Bordeaux, n° 17, à la Villette, sont plus que modestes. Celle du *XX^e arrond.* (Grande rue de Paris, 128, à Belleville), est une ancienne guinguette (*l'Île d'amour*) tout à fait indigne de sa nouvelle destination.

LA BANQUE DE FRANCE ET LES GRANDS ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS.

L'hôtel occupé aujourd'hui par la Banque de France, entre les rues de La Vrillière, Croix des Petits-Champs et Neuve des Bons-Enfants, porta d'abord le nom du duc de La Vrillière, Raymond Phelippeaux, pour lequel il fut bâti, en 1620, par François Mansart. En 1719, Robert de Cotte le restaura magnifiquement. Après le duc de La Vrillière, le comte de Toulouse, fils adultérin de Louis XIV et de Mme de Montespan, habita cet hôtel, qui resta dans sa famille jusqu'à la Révolution, et prit dès lors le nom d'*hôtel de Toulouse*. En 1789, il servait de résidence au duc de Penthièvre et à sa fille, l'infortunée princesse de Lamballe. Florian y demeura aussi. La Révolution y établit l'imprimerie nationale qui y resta installée jusqu'en 1808. Dès l'année 1803, la Banque de France avait acheté l'hôtel au gouvernement, au prix de 2 millions; mais elle ne l'occupa qu'en 1812. Les bâtiments, restaurés depuis et considérablement agrandis par M. Crétin, architecte, n'offrent extérieurement rien de bien remarquable. A l'intérieur, la magnifique *galerie* qui sert aux assemblées des actionnaires de la Banque est encore telle qu'elle fut dessinée par François Mansart, sculptée par Vassé et peinte par François Perrier.

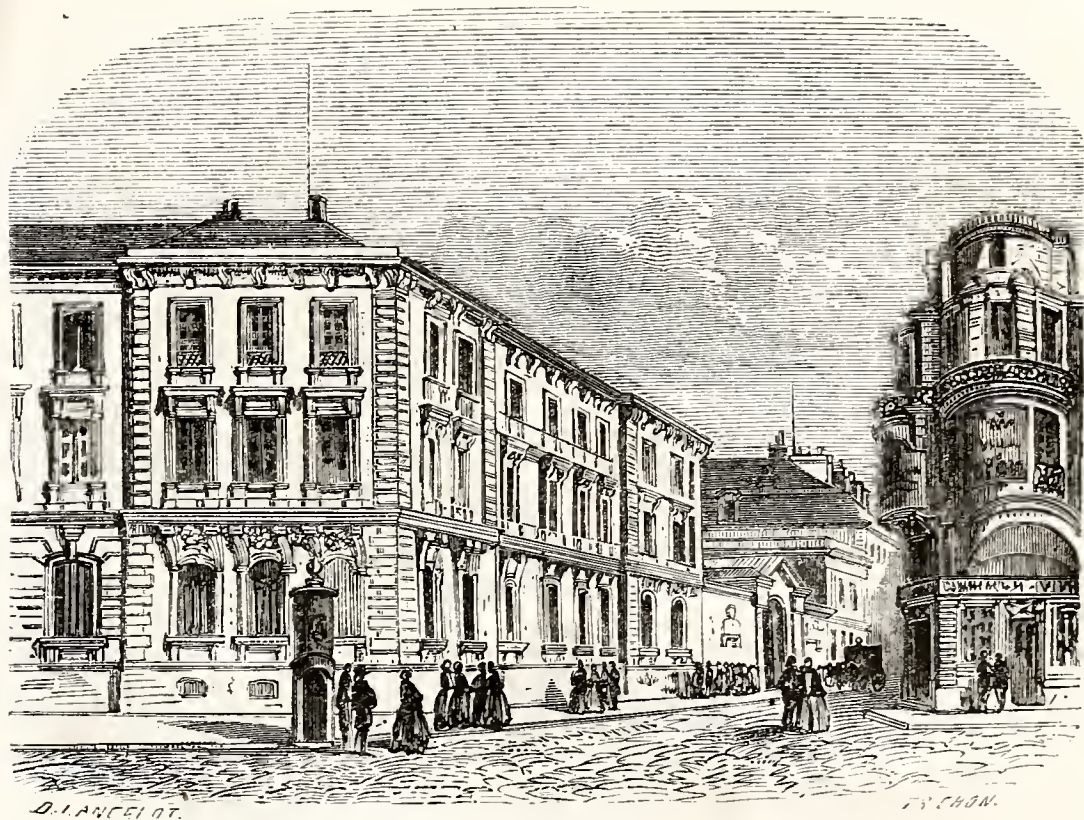
La banque de France s'est formée, en l'an xi (1803), par la fusion, ordonnée par le gouvernement, de plusieurs établissements de crédit appropriés aux besoins divers du commerce. Elle occupa jusqu'en 1812 l'hôtel Massiac, où était installé le plus important des comptoirs supprimés (la caisse des Comptes courants), place des Victoires, au coin de la rue des Fossés-Montmartre. En 1848, toutes les banques françaises ont été réunies en une seule, dont le capital est aujourd'hui de 108 millions, y compris la valeur des immeubles et les placements en rentes, à titre de réserve.

Cette administration a le privilège d'émettre seule des billets de banque, jusqu'au 31 décembre 1897. Son service des recettes dans Paris seulement et la banlieue s'est élevé, en 1859, à 2 millions 378 000 effets, représentant 3 milliards 655 millions de francs; le mouvement général des espèces, des billets et des virements, à l'établissement central, a atteint, pendant la même année, un chiffre de 25 milliards 222 millions; les dépenses ont été de 2 millions 672 910 fr. 26 c.; enfin, les billets à ordre que la banque a délivrés représentent plus de 201 millions.

En comprenant les banques dé-

partementales qu'elle a absorbées, et les comptoirs qu'elle a ouverts dans les principales villes, la banque de Paris compte actuellement trente succursales, où se reproduisent toutes les opérations pratiquées dans l'établissement central. Ces opérations consistent : 1° à escompter des effets de commerce à ordre, timbrés, à trois signatures,

ayant au maximum trois mois d'échéance ; 2° à faire des avances sur lingots et effets publics ; 3° à prendre en compte courant, mais sans intérêt, les sommes dont on lui fait le dépôt, à charge d'effectuer gratis les paiements et les recouvrements commandés par les déposants ; 4° à garder les titres, valeurs et objets précieux, moyen-



Banque de France.

nant un droit de garde d'un huitième pour cent pour six mois ; 5° à délivrer des billets à ordre, payables dans les villes où elle a des succursales. La Banque de France est dépositaire des fonds disponibles de l'État. Elle escompte tous les jours non fériés ; le taux de l'escompte est déterminé par le conseil général de la Banque.

La Banque est gérée par un gou-

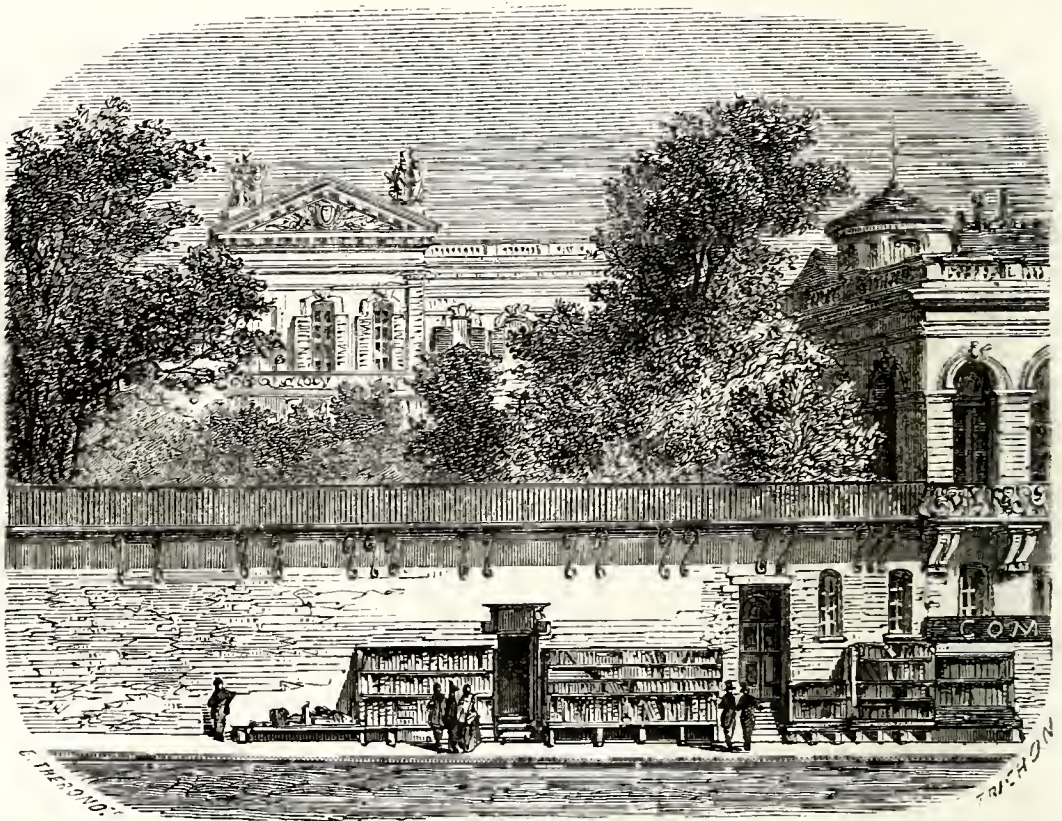
verneur et deux sous-gouverneurs nommés par l'État, par quinze régents, trois censeurs et douze conseillers que choisissent les actionnaires. Chaque année, une assemblée des deux cents principaux actionnaires entend le rapport du gouverneur sur les opérations de la Banque.

Le fonds de réserve, les dépôts d'espèces et de lingots faits par les particuliers ou par l'État, entre-

tiennent à la Banque une accumulation prodigieuse de valeurs. Les caves recèlent un immense amas d'or et d'argent. Les espèces n'en sont extraites qu'avec les plus grandes précautions. On y descend par un puits garni d'un escalier en spirale, praticable pour une seule personne, et fermé par une porte en fer à plusieurs clefs. On dit même

qu'en cas d'alarme l'escalier pourrait être aussitôt comblé avec de l'argile, les caves inondées et même infectées par des évaporations méphitiques qui les rendraient inabordables. Lors de l'invasion des Alliés, en 1814, on prit des précautions de ce genre, et, depuis, le système défensif a encore été perfectionné.

Parmi les autres grands établis-



Hôtel de Belle-Isle, avant sa restauration.

sements financiers de Paris, un seul occupe un édifice qui mérite d'être signalé : c'est la **Caisse d'Amortissement**, installée, ainsi que celle **des Dépôts et Consignations**, dans l'ancien *hôtel de Belle-Isle*, bâti par Bruant, rue de Lille, 56. La façade septentrionale de cet hôtel, sur le quai d'Orsay, près du Pont-Royal, se compose d'un grand

bâtiment précédé d'une terrasse et flanqué de deux ailes. En restaurant l'hôtel, il y a quelques années, on a remplacé par une grille le mur de terrasse sur le quai.

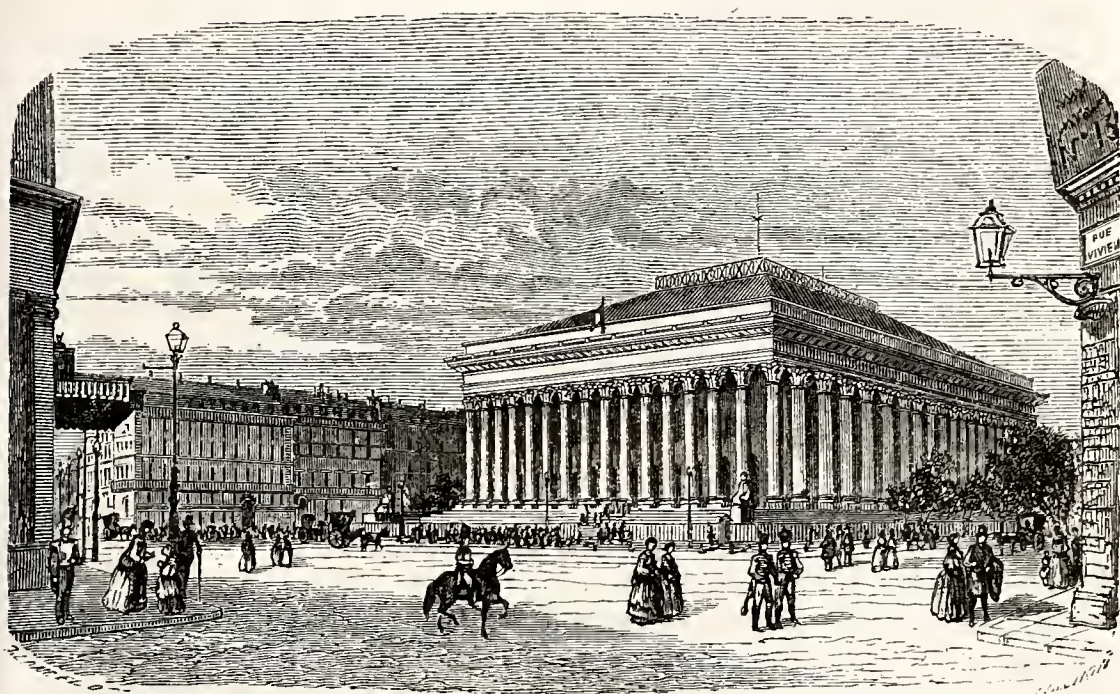
La Caisse d'Amortissement a pour objet l'amortissement de la dette publique, à l'aide de dotations annuelles. La Caisse des Dépôts et Consignations est chargée de recevoir,

sous sa responsabilité et sous la garantie de billets, les consignations et dépôts obligatoires ou volontaires qui lui sont présentés, et d'administrer les fonds appartenant aux divers services publics. Le remboursement, soit partiel, soit total, a lieu dix jours après la demande.

Le **Comptoir national d'Es-compte**, rue Bergère, 14, a été fondé en 1848, pour rendre au com-

merce des services analogues à ceux de la Banque de France ; mais il ne jouit pas de la faculté d'émettre des billets de crédit.

Le **Crédit foncier de France** fait aux propriétaires d'immeubles des prêts à long terme, qui se remboursent par annuités. Il a le privilège de créer des obligations foncières en représentation de ses prêts. Il est aussi autorisé à recevoir des



La Bourse.

capitaux en compte courant, avec intérêts. Ses bureaux sont situés rue Neuve des Capucines, 17 et 19.

Les opérations du **Crédit mobilier** (Place Vendôme), fondé au capital de 60 millions de fr., consistent : à souscrire ou à acquérir des effets publics, des actions et

des obligations industrielles ; à émettre ses propres obligations pour une somme égale à celle employée dans ces acquisitions ; à soumissionner tous emprunts ; à prêter sur effets publics, sur dépôts d'actions et d'obligations ; à recevoir des sommes en compte courant, etc.

LA BOURSE.

Après la chute du système de Law, et dans le but de modérer

l'agiotage qui s'était développé tout à coup d'une manière prodigieuse,

le gouvernement déclara nulle et illicite toute négociation faite en dehors d'un lieu soumis à la surveillance de l'autorité et sans le concours des intermédiaires commissionnés par elle. Telle fut l'origine de la Bourse, tenue d'abord, de 1725 à 1790, dans les dépendances de l'ancien hôtel Mazarin (aujourd'hui Bibliothèque impériale); pendant la Révolution, dans l'église des Petits-Pères; sous l'Empire, au Palais-Royal; puis, après l'Empire, rue Notre-Dame des Victoires, dans l'ancien magasin des décoris de l'Opéra.

Le monument actuel a été élevé en vertu d'un décret du 16 mars 1808, sur une partie de l'emplacement du couvent des Filles de Saint-Thomas-d'Aquin, cédé par l'État à la ville de Paris. L'architecte Brongniart, qui dirigea les grosses constructions jusqu'en 1813, eut pour continuateur fidèle M. Labarre. L'inauguration fut faite le 3 nov. 1826, bien que les travaux n'aient été terminés qu'en 1827. La dépense totale s'est élevée à 8 149 192 fr., non compris la valeur des terrains (3500 mè.), qui représente des sommes considérables.

La Bourse forme un vaste parallélogramme d'environ 71 mè. de longueur sur 49 mè. de largeur et 19 mè. de hauteur mesurée au-dessus du pavé de la place au droit des faces extérieures, ou 30 mè. de hauteur jusqu'au sommet des combles. L'ensemble de la construction présente à distance des lignes qui ne manquent pas de majesté.

Les constructions reposent sur un soubassement massif où sont ménagés quelques couloirs, des bureaux et une buvette. Un péristyle étroit, orné de 66 colonnes corin-

thiennes, de 10 mè. de hauteur sur 1 mè. de diamètre, et supportant un entablement et un attique, forme autour de l'édifice une galerie couverte qui malheureusement ne donne un abri ni contre le soleil, ni contre la pluie. Derrière le péristyle, auquel on arrive par un perron de 16 marches, s'élève un mur percé de deux étages de larges fenêtres à plein cintre. Aux quatre angles du soubassement, se trouvent des statues assises. Ce sont : sur la place, la *Justice consulaire*, par M. Duret, et le *Commerce*, par M. Dumont; sur la rue Notre-Dame des Victoires, l'*Agriculture*, par M. Seurre, et l'*Industrie*, par Pradier. Cette dernière est remarquable par la délicatesse et la suavité des lignes. Sur la frise du péristyle, au-dessus de l'entrée principale, on lit cette inscription : BOURSE ET TRIBUNAL DE COMMERCE.

Une salle immense, longue de 32 mè. et large de 18, occupe le milieu du palais, à l'intérieur et au rez-de-chaussée. Elle sert de bourse pour les marchandises et pour les fonds publics. Elle n'est éclairée que par le haut; aussi est-elle en certaines saisons sombre et humide, et manque-t-elle d'air pendant toute l'année. De belles grisailles, peintes par MM. A. de Pujol et Meynier, et représentant des allégories relatives au commerce et à l'industrie, ornent les voussures du plafond (*la France recevant les tributs des cinq parties du monde; les figures des principales villes de France, etc.*). De chaque côté de la salle s'élèvent deux étages de galeries à arcades. Au fond, une enceinte, entourée d'une grille à hauteur d'appui, est réservée aux agents de change.

Au centre de ce *parquet* est une grille circulaire appelée la *corbeille*, sur laquelle les agents de change s'appuient, de manière à former un cercle en s'offrant les uns aux autres les valeurs qu'ils ont à vendre. Chaque fois qu'une vente au comptant vient modifier le cours, le prix est annoncé à haute voix par un crieur. A la fin de chaque séance, les agents de change se réunissent pour faire constater par leur syndic le cours des valeurs et du change ; les courtiers de commerce se réunissent également pour arrêter les prix courants des diverses marchandises.

Observé de la galerie supérieure



Intérieur de la Bourse.

qui encadre la grande salle, l'aspect de la Bourse offre un spectacle tellement animé et bruyant que les étrangers ont peine à comprendre comment on peut suivre les transactions au milieu d'un tel tumulte. Et pourtant que de millions remués en une minute, et, pour quelques

gens habiles ou heureux qui arrivent à l'opulence, combien de familles ruinées!

Le *tribunal de commerce* est situé au premier étage qu'il occupe tout entier. La *chambre de commerce*, établie primitivement dans la galerie qui longe la rue des Filles-Saint-

Thomas, est installée maintenant place de la Bourse, 2. Cette chambre et ce tribunal doivent occuper prochainement le palais actuellement en construction dans la Cité, vis-à-vis du Palais-de-Justice.

La Bourse est ouverte de 1 h. à 5 h. du soir à tous les citoyens jouissant de leurs droits politiques et aux étrangers; mais le parquet est interdit à tout autre qu'aux agents de change. L'ancien droit d'entrée de 1 fr. par personne a été supprimé au mois de nov. 1861.

Les agents de change de Paris sont nommés par l'Empereur sur la présentation du ministre des Finances. Ils ont seuls le droit de constater le cours des effets publics et des papiers de commerce.

Les courtiers sont aussi nommés par l'Empereur sur la présentation du ministre de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics. Seuls ils sont chargés de constater légalement les opérations de vente et d'achats de marchandises entre négociants.

LA MONNAIE.

Dès le règne de Charles le Chauve, la ville de Paris fut en possession du droit de fabriquer des monnaies, mais cette fabrication se fit longtemps dans le palais même du souverain. Vers le XIII^e s., un hôtel spécial fut affecté à la Monnaie, d'abord dans la rue de la Vieille-Monnaie; ensuite sur un emplacement concédé plus tard aux religieux de Sainte-Croix de la Bretonnerie: puis, au commencement du XIV^e s., dans la rue actuelle de la Monnaie, entre le Pont-Neuf et la rue du Roule. Trois siècles plus tard, la Monnaie tombant en ruine, on choisit, pour y élever un nouvel édifice, un vaste emplacement occupé par le grand et le petit hôtel de Conti, emplacement que la ville de Paris avait acheté au prix de 160 000 livres. L'architecte Jacques-Denis Antoine donna les dessins de cet édifice, dont l'abbé Terray, ministre de Louis XV, posa la première pierre en 1771, et qui fut achevé en 1775.

La façade principale, sur le quai Conti, mesure 120 mètr. de longueur et compte trois étages. Au

milieu s'élève un avant-corps, décoré de six colonnes ioniques, reposant sur un soubassement percé de cinq arcades à plein cintre. Un entablement à consoles sépare l'ordre ionique d'un attique orné de six statues, qui représentent: la *Loi*, la *Prudence*, la *Force*, le *Commerce*, l'*Abondance* et la *Paix*. Ces statues sont de Le Comte, de Pigalle et de Mouchy.

La façade en retour sur la rue Guénégaud n'est que de deux mètres moins longue que celle du quai Conti. Elle se compose d'un pavillon central, lié à deux pavillons en ailes par deux bâtiments à deux rangs d'ouvertures. L'attique du pavillon central est orné de quatre statues: La *Terre*, l'*Air*, l'*Eau* et le *Feu*, dues au ciseau de Dupré et à celui de Cafféri.

L'entrée principale, sur le quai, se compose d'un vestibule décoré de vingt-quatre colonnes cannelées, d'ordre dorique, formant galerie à dr. et à g.

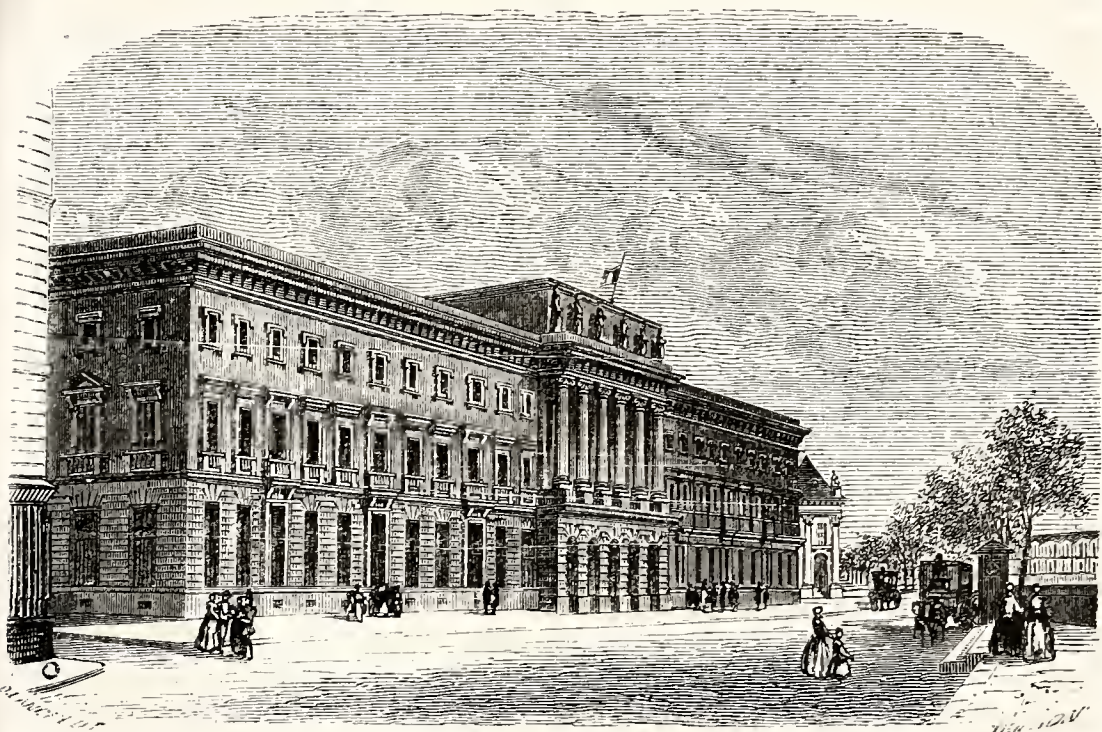
Les bâtiments intérieurs circonscrivent huit cours de différentes di-

mensions. La première où l'on pénètre en sortant du vestibule est la plus grande; elle occupe un espace à peu près semi-circulaire, de 40 mètr. de profondeur sur 30 de largeur. Au fond, en face du vestibule, s'élève un péristyle orné de quatre colonnes doriques et des bustes d'*Henri II*, de *Louis XIII*, de *Louis XIV* et de *Louis XV*.

A dr. de cette cour un portail conduit à la cour des remises; à g., se

trouve un autre portail conduisant à la cour des ateliers, qui donnent sur la rue Guénégaud.

A dr. du vestibule d'entrée, un escalier double conduit au premier étage; un couloir mène aux bureaux de la commission; un superbe escalier, faisant pendant au premier, à g., aboutit aux logements des employés; un autre couloir, que l'on nomme le *couloir des Médailles*, se prolonge jusqu'aux ateliers.



Hôtel des Monnaies.

Le grand escalier de dr. est orné de seize colonnes doriques. Au premier palier, on remarque le buste de l'architecte *Antoine*, placé sur un piédestal.

Dans l'antichambre qui ouvre sur le second palier, est exposée une presse monétaire, due à M. Thonnelier.

Vient ensuite une salle magnifique, consacrée au **musée des Médailles et des Monnaies**, et oc-

cupée autrefois par le cabinet de minéralogie fondé par Sage, qui y a fait longtemps ses cours. Plus tard, on y réunit des dessins et des modèles de machines qui, depuis, ont été transportés au Conservatoire des Arts et Métiers. Cette salle est décorée de 20 colonnes corinthiennes recouvertes de stuc et supportant une belle galerie. Dans des vitrines inclinées, à hauteur d'appui, sont disposées : 1° les médail-

les, depuis Charlemagne jusqu'à nos jours; 2° les jetons particuliers; 3° les monnaies.

Les médailles occupent toutes les vitrines à g. en entrant, plus les premières à dr.

Les jetons particuliers sont renfermés dans les trois vitrines les plus rapprochées des fenêtres donnant sur la cour.

Quant aux monnaies, elles occupent toutes les autres vitrines. Ce sont d'abord toutes les monnaies de France, depuis les Mérovingiens jusqu'à l'Empire actuel; puis, selon l'ordre chronologique, les monnaies de tous les États européens et même d'Afrique (Barbarie, Maroc, Alger et Égypte).

Entre les vitrines éclairées par les fenêtres du quai, sont deux petites consoles renfermant, l'une les pièces des concours pour les monnaies, depuis 1815 jusqu'à ce jour, l'autre les médailles commémoratives des visites des souverains à la monnaie et des médailles étrangères. Entre l'une de ces consoles et le mur on voit un ancien mouton à frapper la monnaie. Deux consoles semblables et symétriquement disposées sont éclairées par les fenêtres de la cour et renferment : la première, les monnaies de l'Inde, du Japon et de quelques autres États de l'Asie; la seconde, les monnaies seigneuriales de France.

Tout est à voir dans cette collection admirable.

Parmi les médailles, il en est une de Charlemagne, unique, d'une exécution parfaite, digne de l'antiquité; une autre, unique aussi, de Charles VII (1461), l'une des plus anciennes dont on ait conservé l'original; d'autres de Louis XII, de Fran-

çois I^{er}, de François II; de Marie Stuart, qui fut un instant reine de France; une d'Ignace de Loyola; une du cardinal de Richelieu, ouvrage de Varin (elle représente le Val-de-Grâce); une qui représente la réunion des États du Languedoc, etc., etc. La plupart ont été frappées en commémoration d'événements publics, de naissances de princes, de batailles, ou en l'honneur d'hommes illustres. Les médailles particulières frappées sous le règne de Louis-Philippe et depuis sont en si grand nombre qu'elles forment plus de la moitié de la collection.

Parmi les monnaies, nous citerons : les pièces françaises de dix louis du temps de Louis XIII; les pièces frappées à l'étranger, à l'effigie de Napoléon, pendant nos conquêtes; les rixthalers de Cologne, en forme de losange; les monnaies mexicaines, de forme polygonale; les monnaies turques de 1730 à 1754, d'une très-grande valeur intrinsèque, puisque quelques-unes contiennent jusqu'à 996 parties d'or pur sur 1000.

A g. de la porte d'entrée est une armoire vitrée, renfermant des modèles de bigornes, de poinçons et d'instruments servant à la marque et à la contre-marque des ouvrages d'or et d'argent. Une porte, sur laquelle est cette inscription : *Coins des monnaies*, laisse apercevoir, à travers un vitrage, un cabinet où sont conservés les coins des monnaies; trois serrures en défendent l'entrée.

A dr., une armoire semblable renferme les étalons des poids et mesures, des modèles d'instruments de précision et de vérification des poids et mesures. Tout à côté,

une porte sur laquelle on lit cette inscription : *Médailleur*, conduit aux bureaux de la commission.

En face, à dr. de la cheminée, une troisième armoire est occupée par les instruments usités dans l'ancien monnayage ; à g., une quatrième armoire contient les instruments employés dans l'affinage de l'or et de l'argent, et dans l'analyse des métaux et des alliages.

Sur la cheminée on voit le *buste de l'impératrice Eugénie*, et au-dessus, dans un médaillon, celui de *Louis XVIII*.

La porte à g. de la cheminée ouvre sur un petit cabinet consacré aux instruments et aux réactifs employés dans l'essayage des métaux.

C'est en quelque sorte l'antichambre de deux salles plus vastes, dont la première contient des modèles de fourneaux et de machines servant à la fabrication des monnaies et un médaillier d'hommes illustres. La seconde salle, qu'on nomme **salle Napoléon**, renferme : un beau *buste de l'Empereur*, exécuté en 1806 par Canova pour Fouché ; le *masque* pris à Sainte-Hélène sur la figure du captif, vingt heures après sa mort ; le *buste de l'Empereur Napoléon III*, par Desbœufs ; le modèle de la *colonne Vendôme* en bronze, exécuté par Brenet, dans la proportion de 1 à 24. La statue qui décore cette réduction représente, comme celle qui surmontait la colonne avant la Restauration, l'Empereur en manteau impérial. Dans une armoire vitrée sont les reproductions en cire, sur trois sections cylindriques, des bas-reliefs de la colonne.

Dans cette salle on voit encore : sur une console, un coffret renfermant les monnaies d'or, d'argent

et de billon d'Italie en 1806 ; enfin les coins des médailles de l'Empire, conservés dans de grandes armoires surmontées d'aigles.

Rentrons dans la grande salle du musée. A dr. de la cheminée est un petit cabinet renfermant des coins de médailles. De ce cabinet un escalier conduit à des couloirs qui règnent tout autour de la galerie et se prolongent sur le grand escalier. Ils sont remplis par des armoires renfermant des coins et des poinçons des médailles tant officielles que particulières.

Le cabinet des médailles de la Bibliothèque impériale a été autorisé, en 1861, à compléter ses collections en prenant dans le musée monétaire les pièces qui lui manquaient.

Le musée monétaire est ouvert au public le mardi et le vendredi, de midi à 3 h. Les ateliers et les laboratoires peuvent être visités, les mêmes jours, par les personnes munies d'une permission spéciale de M. le directeur de la fabrication ou de M. le Président de la *Commission des Monnaies et Médailles*.

Cette commission, qui siège à la Monnaie, relève du ministère des Finances. Elle surveille la fabrication des monnaies, fait exécuter les lois sur la matière, vérifie le titre des monnaies, est consultée sur tout ce qui est relatif à leur échange, règle la comptabilité relative aux ateliers et aux hôtels des Monnaies, vérifie enfin le titre des monnaies étrangères.

Les **ateliers** de la Monnaie se composent d'une salle pour les machines, de deux salles pour les fourneaux, du grand atelier, de l'atelier où l'on travaille l'or, et de la salle où sont les machines à frapper.

La première *salle* dans laquelle on pénètre, au fond de la deuxième cour de g., est éclairée par en haut. Elle renferme deux magnifiques machines à vapeur d'une force totale de 32 chevaux et qui communiquent le mouvement à toutes les machines de l'établissement.

A côté de cette salle se trouvent les *fourneaux* où les métaux sont fondus, puis coulés en barres dans des moules de fer. Dix fourneaux employés à cet usage peuvent contenir chacun de 300 à 1200 kilogr. de matière. Tout à côté est un fourneau pour le recuit.

On passe ensuite, à dr., dans le *grand atelier*, qui occupe un bâtiment transversal. Tout autour règne une galerie supportée par vingt arcades en fer creux. Trente laminoirs environ, mis en mouvement par les machines à vapeur dont nous avons parlé plus haut, sont presque constamment en activité. Ces laminoirs, destinés à amener les barres à l'épaisseur et à la densité convenables, sont employés aussi à effacer l'empreinte des pièces que l'on démontise.

Des laminoirs, les barres sont portées dans le fourneau de recuit, où elles sont exposées à la chaleur rouge. Après cette préparation, elles sont essayées au découpage. Le découpage se fait au moyen de balanciers mus à bras. Si la pièce découpée est trop légère, les barres sont, ainsi que les découpures, soumises de nouveau à la fusion; si les pièces sont trop lourdes, elles sont réduites au moyen d'une machine fort ingénieuse que l'on voit fonctionner.

Les pièces, une fois amenées à la dimension voulue et au poids requis, sont traitées par un mélange

d'eau et d'acide sulfurique qui les débarrasse de toute impureté.

La *galerie* est éclairée par les fenêtres du premier étage. Le sol de cette galerie, ainsi que celui du grand atelier, est couvert de barres de fer entre-croisées qui forment un treillage destiné à préserver les pièces qui tombent, ainsi que la poussière des métaux que l'on recueille avec soin.

En retour du grand atelier et parallèlement à la salle des fourneaux se trouve l'*atelier de l'or*, où le public ne pénètre pas. Les opérations que l'or subit sont les mêmes que celles auxquelles est soumis l'argent, et que nous venons de décrire. Les ouvriers qui accompagnent les visiteurs leur font d'ailleurs voir les pièces d'or dans les différents états où elles se trouvent après chaque opération.

Les pièces découpées sont portées dans la *salle dite des Monnaies*, occupée par les machines à frapper les coins. Cette salle se trouve dans la première cour, en face du portail d'entrée. Le nombre des machines en activité est de 12 à 16. Elles peuvent frapper chacune de 50 à 72 pièces par minute.

Au fond de la salle des Monnaies, le bureau du contrôle occupe une petite salle ronde, décorée de colonnes corinthiennes et éclairée par une coupole vitrée. On y remarque une belle statue de la *Fortune*.

La Monnaie de Paris jouit du privilège exclusif de fabriquer les timbres-poste, et toutes les médailles officielles ou privées, à l'exception des médailles de religion dont la fabrication est libre. Le local et le matériel de cet établissement, qui appartiennent à l'État, sont exploités par des entrepreneurs particuliers.

Tout individu possesseur d'un lingot peut l'envoyer à la Monnaie; on lui en rend la valeur légale en pièces monnayées, et en exigeant seulement une très-légère rétribution pour la main-d'œuvre. Pour l'achat des médailles comprises au catalogue, il faut s'adresser au bureau de vente établi près de la caisse de change de la Monnaie.

LA MANUFACTURE IMPÉRIALE DES GOBELINS ET DE LA SAVONNERIE.

Cette importante manufacture, située rue Mouffetard, 254, est ouverte au public muni de billets accordés par le ministre d'État ou par l'Administrateur, le mercredi et le samedi de chaque semaine, de 1 h. à 3 h. en hiver, et de 2 h. à 4 h. en été. Les étrangers y sont admis aussi sur la simple présentation de leur passe-port, les mêmes jours et aux mêmes heures.

Une famille de teinturiers de Reims, dont le chef s'appelait Jean Gobelin, était venue s'établir, au xv^e s., sur les rives de la Bièvre, attirée par une vieille tradition qui attribuait aux eaux de cette rivière des qualités précieuses pour la teinture en écarlate. A la troisième ou quatrième génération, cette famille, devenue fort riche, renonça à l'industrie et profita de son immense fortune, pour acquérir des titres et des emplois. Elle compta parmi ses membres le marquis de Brinvilliers, dont la femme acquit au xvii^e s. une si triste célébrité, par ses empoisonnements et sa mort en place de Grève.

Les sieurs Canaye, qui succédèrent aux Gobelins, joignirent à la

teinture la fabrication des tapis de haute lisse.

En 1655, un Hollandais, nommé Gluck, vint s'établir à côté des Gobelins et importa en France les procédés de teinture écarlate dits à la mode hollandaise. La beauté de ses produits et la vogue qu'ils ob-

tinrent attirèrent l'attention de Colbert. Sur la proposition de son ministre, Louis XIV acheta l'hôtel des Gobelins et éleva à sa place, en 1662, une partie des bâtiments qui existent encore aujourd'hui. Un



Entrée des Gobelins.

édit de novembre 1667 établit sur des bases solides la nouvelle fondation qui reçut le nom de : *Manufacture royale des meubles de la Couronne*.

D'après cet édit, la manufacture devait posséder non-seulement des peintres et des maîtres tapissiers, mais aussi des orfèvres, des graveurs, des lapidaires, des menuisiers, etc., chargés de l'entière fabrication des meubles destinés aux palais et châteaux royaux.

Le premier directeur de l'établissement fut Ch. Lebrun, premier peintre du roi. En 1694, les derniers

revers du règne de Louis XIV obligèrent le roi à fermer la plupart des ateliers, et dès lors, la *Manufacture royale des meubles de la Couronne* tendit à devenir seulement une manufacture de tapis et de tapisseries. Entièrement négligée pendant la Révolution, elle se releva sous l'Empire, et elle a conservé depuis sa réputation européenne. On y réunit en 1826 une autre manufacture royale de tapis connue sous le nom de *la Savonnerie*. Cet établissement créé en 1604 par Marie de Médicis, en faveur de Pierre Dupont et de Simon Bourdet, et d'abord installé au Louvre, avait été ensuite transféré à Chaillot, dans une ancienne fabrique de savon d'où lui vint son nom.

Les bâtiments des Gobelins n'ont rien de remarquable : ils semblent avoir été construits sans aucun plan, à différentes époques, et agrandis selon les besoins du service.

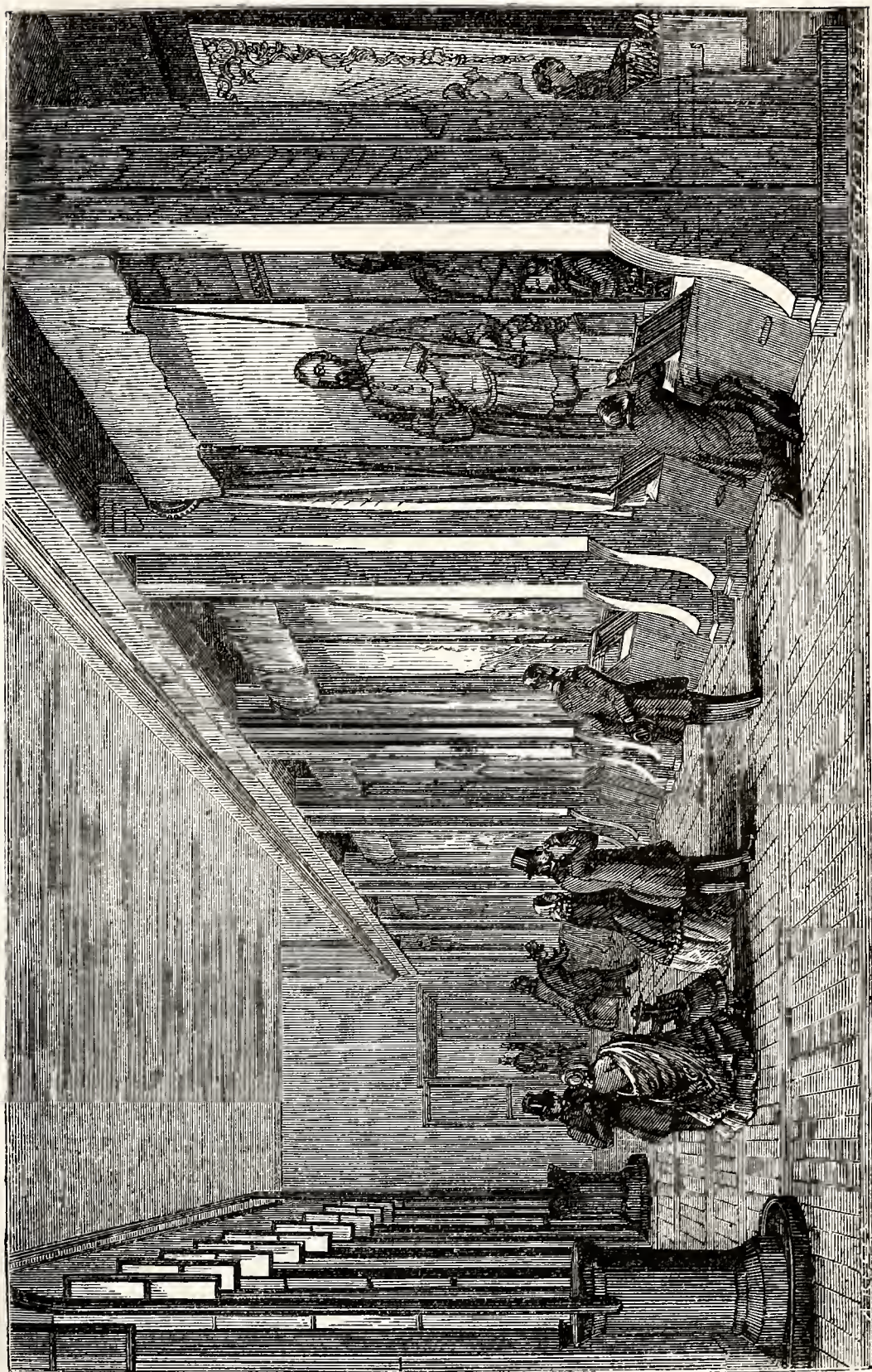
On trouve au premier lieu trois *salles d'exposition* où sont conservées de magnifiques tapisseries exécutées dans l'établissement depuis sa fondation, puis six ateliers contenant vingt-cinq métiers. Les *ateliers de tapisserie* sont au premier étage; les *ateliers de tapis* se trouvent au rez-de-chaussée.

Les métiers dits de haute lisse, parce que la chaîne est placée verticalement, sont employés dans les deux fabrications. Ils ne diffèrent que par leurs dimensions et par quelques détails peu importants. Les plus grands sont ceux sur lesquels on fabrique les tapis; leurs dimensions sont calculées sur celles des appartements impériaux; quelques-uns n'ont pas moins de 10 à 11 mètr. de longueur.

Dans le métier à tapisserie, l'ouvrier est placé sur un siège entre le métier et le tableau qui lui sert de modèle, la face tournée du côté du jour et le métier interposé entre lui et les fenêtres de l'atelier. Il ne voit son travail qu'à l'envers; il doit quitter sa place et passer devant le métier pour juger de l'effet général ou partiel, et corriger, s'il y a lieu, soit en serrant plus ou moins telle ou telle partie du tissu avec l'aiguille à presser, soit même en coupant le travail fait, si le défaut constaté dans le contour ou dans le coloris ne peut être réparé d'une autre manière.

Les artistes-ouvriers, indépendamment du tissage des tapisseries, exécutent eux-mêmes tout ce qui concourt à la fabrication. Ils ourdissent la chaîne, l'appliquent sur le métier, calquent et décalquent le tableau, assortissent les laines dont ils ont besoin. Il y a pour la tapisserie un chef d'atelier, un chef d'atelier adjoint, deux sous-chefs, 35 artistes tapisseries et 4 élèves. Ces artistes reçoivent un traitement annuel dont le taux le plus élevé ne dépasse pas 1850 francs; ils sont astreints à fournir un minimum de travail calculé sur les difficultés plus ou moins grandes de leur tâche. On peut évaluer en moyenne la surface de tapisserie fabriquée en un jour à 34 cent. carrés par personne. L'émulation est entretenue parmi ces ouvriers par des récompenses accordées à la perfection beaucoup plus qu'à la quantité.

Le tissu des tapis de la Savonnerie présente une surface veloutée résultant d'une suite de points ou autrement de fils de laine dont on ne voit que les extrémités, et arrê-



Ateliers de tapisserie.

tés chacun par un double nœud sur deux fils de la chaîne. Chaque dixième partie des fils de la chaîne est d'une couleur différente des neuf autres ; ces dixièmes fils répondent à des lignes de points tracés sur le modèle et forment des carrés correspondants. C'est là ce qui tient lieu de dessin ; les artistes-ouvriers n'en ont pas d'autres sur la chaîne pour les guider dans leur travail. Ces carrés ont 25 millimètres de côté ; ils comprennent 10 points en largeur, 7 en hauteur, en tout 70. Les artistes travaillent à l'endroit, tournant le dos au côté par lequel la lumière arrive ; ils sont en face tant du métier que du modèle placé un peu au-dessus de leur tête, et fixé par bandes horizontales à la perche des lisses.

Les instruments dont ils se servent sont : une broche sur laquelle s'enroule la laine colorée ; un tranche-fil, formé d'une tige de fer ronde armée à l'une des extrémités d'une lame tranchante ; un peigne en fer pour tasser le tissu ; des ciseaux pour ébarber et tondre le velours ; une aiguille à presser ; enfin une aiguille servant à refaire les points isolés qui, pour une raison quelconque, doivent être recommencés dans une partie achevée du tapis.

Le fil de laine employé dans les tapis de la Savonnerie se compose habituellement de 6 brins de tons différents, mais de valeur à peu près égale, s'harmonisant entre eux. Dans certains cas, ces brins sont portés jusqu'à 9. La combinaison de ces nuances exige de la part de l'ouvrier une aptitude particulière pour le coloris ; il dessine avec ces brins de laine comme le peintre

avec son pinceau, mais en procédant par points dont la plus grande superficie n'excède pas 9 millimètres carrés. Il arrive, selon la nature du modèle, à de très-remarquables résultats.

Les tapis de la Savonnerie sont supérieurs aux tapis de Perse pour la perfection du dessin et de la couleur, le moelleux, la finesse et la force du tissu. Ils exigent quelquefois de 5 à 10 ans de travail et coûtent de 60 à 150 000 fr.

La Savonnerie compte un chef d'atelier, 2 sous-chefs, 37 artistes-ouvriers et 4 élèves. Ils sont soumis au même régime que les ouvriers en tapisserie, c'est-à-dire qu'ils reçoivent un traitement annuel et qu'ils doivent produire un minimum de travail. Ils n'ont cessé d'être payés à la tâche qu'à l'époque de leur translation aux Gobelins.

La surveillance des ateliers et l'inspection du travail appartiennent aux chefs d'ateliers, que suppléent, en leur absence, les sous-chefs, choisis parmi les anciens ouvriers les plus habiles ; de plus, les ateliers sont visités, deux fois par semaine, par un peintre d'histoire portant le titre d'inspecteur des travaux d'art.

Huit personnes, ordinairement choisies parmi les anciens artistes-ouvriers, font le service des magasins de la manufacture, qui renferme en outre des écoles de dessin, de tapis, de tapisserie, et un atelier de rentrature. L'école d'apprentis tapissiers fondée en 1848, contient maintenant 22 élèves qui passent aux ateliers, après 5, 6, ou même 7 ans d'étude.

Des élèves libres, du dehors,

sont admis en assez grand nombre à suivre les cours de l'école de dessin, qui embrassent le dessin élémentaire, l'étude de l'antique et du modèle vivant. Ce dernier cours, supprimé en 1792, rétabli en 1828, supprimé en 1848, rétabli de nouveau en 1850, a lieu chaque année pendant quatre mois, du 1^{er} novembre au 1^{er} mars. Quelques élèves apprennent de plus à dessiner au pastel et à peindre.

L'atelier de rentrature occupe 5 personnes : un premier rentrateur, 2 anciens tapissiers et 2 ouvrières. Le travail de cet atelier consiste à réunir ou rentrer les parties de tapis ou de tapisseries faites séparément sur le métier, à refaire les parties déchirées, trouées ou attaquées par les vers. Le rentrateur fait à l'aiguille ce que le tapissier fait avec la broche : il rétablit en premier lieu les portions de chaîne endommagées ou détruites, et refait la trame avec des laines de couleurs assorties à la tapisserie en réparation.

Un atelier de teinture pour les laines est annexé à la manufacture. Il se compose d'un séchoir, d'une grande pièce où sont les chaudières à mordants et à teinture, et d'un couloir souterrain donnant accès aux 7 fourneaux qui font bouillir les liquides colorants. On ne se sert plus depuis longtemps, pour les teintures des Gobelins, des eaux croupissantes et corrompues de la Bièvre, mais bien des eaux de la Seine, qui les ont avantageusement remplacées, même pour le lavage des laines. On teint aux Gobelins, outre les laines nécessaires à l'établissement, les laines et les soies destinées à la manufacture Impé-

riale de Beauvais. Les laines viennent du comté de Kent et se filent à Nonancourt, dans le département de l'Eure. Elles sont dégraissées avant la teinture. C'est dans le séchoir que se trouvent les cercles chromatiques de M. Chevreul, directeur de l'atelier de teinture depuis 1824. Il y en a 10, au moyen desquels il est facile de déterminer toutes les couleurs franches, ainsi que celles qu'on nomme rabattues ou rompues.

La simplicité de l'ancienne fabrication des tapisseries a fait place à de savantes combinaisons, et l'artiste tapissier est arrivé, par degrés, à exécuter, avec une matière ingrate employée brin à brin, de véritables peintures, avec toutes leurs dégradations d'ombre et de lumière et leur infinie multiplicité de tons. « Chaque teinte a sa gamme, dit M. Turgan (*Les grandes Usines de France*), c'est-à-dire ses 24 tons environ se dégradant de l'intense au plus pâle; ainsi du rouge au rose blanc, du gris foncé de l'ardoise au gris clair de la nacre. Rien n'est plus charmant à voir que ces 24 écheveaux placés à côté les uns des autres de manière à donner l'aspect de la gamme. » Chaque année, du 15 octobre au 15 janvier, M. Chevreul fait un cours public de chimie appliquée à la teinture, et, tous les deux ans, à l'issue de ce cours, un cours de *contraste des couleurs*.

Les salles d'exposition, fermées pendant plusieurs années, ont été ouvertes de nouveau au mois de mai 1851. Le défaut d'étendue des salles ne permet qu'une exposition successive des tapisseries désignées dans le catalogue. Parmi ces tapisseries, il faut citer celles du xvii^e et

du XVIII^e s., et un petit nombre de tapisseries modernes d'après Raphaël, Gros, MM. Ingres, Horace Vernet, etc. Le catalogue se vend 75 c. au profit de la caisse des retraites de la maison.

L'IMPRIMERIE IMPÉRIALE.

On est admis à visiter l'Imprimerie impériale (rue Vieille-du-Temple, 87), le jeudi à 2 h., avec des billets délivrés, sur demande écrite, par le directeur.

On peut faire remonter jusqu'à François I^{er} l'origine de cet établissement. Il ne fut pas créé alors tel qu'il existe aujourd'hui, mais le premier germe en fut conçu. En même temps que l'on fondait le collège de France pour le haut enseignement des lettres renaissantes, on fit graver, pour l'exacte reproduction des ouvrages de l'antiquité, des caractères dont Robert Estienne se servit dans ses belles et correctes éditions.

Richelieu fut plus tard l'organisateur de l'imprimerie telle qu'elle existe. Vers 1640, ce ministre ayant formé le projet d'étendre les relations de la France avec l'Orient fit imprimer à cet effet des livres remis gratuitement aux missionnaires. L'imprimerie, qui occupait jusque-là une partie du pavillon de la Reine, aux Tuileries, fut alors transférée dans le rez-de-chaussée de la grande galerie du Louvre. On y réunit une collection de caractères français, grecs, syriaques, arméniens, persans, et samaritains; mais les types fondus par Garamond, sous François I^{er}, demeurèrent célèbres entre tous. Louis XIV fit fonder, sous la surveillance d'une commission de l'Académie des sciences, une série complète de types français, remarquables par leur élé-

gance. Sous Louis XV, on grava, à l'Imprimerie royale, des caractères chinois et hébraïques. En 1789, l'imprimerie quitta le Louvre pour s'établir dans l'ancien hôtel de Toulouse, où elle resta jusqu'en 1809. Par un décret du 14 frimaire an II, la Convention ordonna l'organisation immédiate d'une *imprimerie spéciale*, régie aux frais du budget, pour le service du Bulletin des lois. Cet établissement fut d'abord distinct de l'*imprimerie des administrations nationales*, ainsi que de l'*imprimerie scientifique*, mais les trois services furent ensuite réunis et occupèrent ensemble l'emplacement d'un vaste hôtel, commencé en 1712 par le cardinal de Rohan, sur des terrains dépendant de l'hôtel de Soubise. La superficie actuelle de l'établissement est de plus de 10 000 mèt. Il est attenant aux Archives impériales, établies dans l'hôtel de Soubise (V. ci-dessous, chap. XV).

Voici quelles sont actuellement les attributions de l'Imprimerie impériale :

1^o Elle imprime tout ce qui s'imprime pour le compte de l'État, ouvrages scientifiques, statistiques, projets de lois, documents administratifs, tableaux et pièces comptables, etc.;

2^o Elle est chargée du service complet et de l'administration du *Bulletin des lois*, des *Arrêts* de la Cour de cassation, du *Bulletin officiel de la marine*, de la *Revue des*

sociétés savantes et du *Moniteur des communes* ;

3° Elle imprime quelquefois pour son compte des ouvrages ou collections qui se distinguent par leur caractère de haute science, ou, dans la forme, par la perfection typographique de l'exécution;

4° Elle consacre chaque année 40 000 fr. à l'impression gratuite des ouvrages de science ou de littérature qui, en raison de leur nature spéciale ou exceptionnelle, ne trouveraient point de débouché dans la librairie. Ce fonds est réparti suivant les décisions d'une commission prise parmi les membres de l'Institut.

5° Elle imprime pour le compte des particuliers, avec l'autorisation du ministre de la Justice, les ouvrages composés en langues anciennes ou étrangères, qui ne pourraient être imprimés ailleurs. Elle prête aussi aux imprimeries privées les caractères anciens ou étrangers dont elles peuvent avoir besoin pour des intercalations dans les ouvrages qui leur sont confiés.

6° Enfin elle est chargée, comme arbitre, de régler les différends entre les administrations départementales et les imprimeurs privés, en matière d'impression.

En 1860, l'Imprimerie impériale a fait 3 820 000 fr. de dépenses, et 3 853 900 fr. de recettes, dont 253 000 fr. provenant de la vente du *Bulletin des lois* et autres journaux spéciaux.

« L'entrée de l'Imprimerie impériale, dit M. Turgan (*Les grandes Usines de France*), est monumentale; dans la cour d'honneur, entourée de tous côtés de bâtiments sévères, s'élève une statue en fonte

de fer représentant *Gutenberg* relevant à son œuvre. Au fond, des marches abritées par une marquise donnent accès au vestibule et au salon d'attente qui reçoit les visiteurs aux jours d'entrée publique. A dr., une voûte conduit à la *cour de la fonderie*, égayée d'agréables massifs de verdure et décorée des *Chevaux à l'abreuvoir*, beau bas-relief attribué à Coustou et envié par l'administration des musées. A g., une autre porte conduit à la *cour longue*, sorte de rue latérale qui se prolonge jusqu'à l'extrémité des bâtiments, en donnant aux voitures un accès facile près d'un grand nombre des ateliers. En traversant le vestibule et le salon d'attente, où l'on peut admirer quatre *tableaux* de Boucher, on arrive à un jardin bien entretenu. Autour du quadrilatère réservé aux arbres et aux fleurs, s'étagent divers bâtiments qui renferment : les presses à bras, encore très-nombreuses, les presses à vapeur, dont le chiffre et l'importance augmentent tous les jours, la tremperie; le satinage, le séchoir mécanique, la composition, la réserve des formes composées; puis des annexes très-importantes, qui seraient à elles seules autant d'industries : une lithographie dont on doit les progrès récents à M. Derénemesnil, chef actuel du service des travaux; des ateliers de brochure, de reliure, de réglure; une galvanoplastie; une photographie; enfin tout ce qui se rattache, par un côté quelconque, à l'imprimerie et à la librairie. Rien n'y manque. D'immenses approvisionnements de papier blanc remplissent les vastes bâtiments qui longent la rue Vieille-du-Temple. »

Le *cabinet des poinçons*, dont le plafond à voûte surbaissée est richement décoré, renferme les poinçons et les matrices de presque tous les caractères connus, les matrices de très-nombreuses vignettes, et des bois anciens, dont quelques-uns gravés par les célèbres Papillon. On y remarque, entre autres, les types royaux gravés par Garmond sous François I^{er}.

Les *presses à bras*, au nombre de 88, établies sur deux rangs, le long d'une grande galerie, pourraient imprimer en un seul jour 3000 exemplaires d'un volume de 80 feuilles. On compte en outre 19 *presses à vapeur*, dont une à *réaction* pour le tirage du *Moniteur des communes*, et de plus une presse hydraulique pour le papier. La vapeur est aussi utilisée pour le séchage des feuilles imprimées et pour le chauffage des ateliers pendant l'hiver. Un vitrage sépare la salle des machines de l'atelier des cartes à jouer, dont l'Imprimerie impériale confectionne environ 12000 paquets par jour. Les *presses lithographiques* sont au nombre de 20. L'*atelier de réglure* renferme 18 machines, servies chacune par 3 femmes.

La *bibliothèque* occupe l'ancienne chambre à coucher du cardinal de Rohan, autrefois décorée de peintures attribuées à Boucher. L'oratoire du cardinal a été transformé

en une armoire. Les livres réunis dans cette salle ont été pour la plupart imprimés dans l'établissement. On y voit cependant aussi quelques belles éditions étrangères. Mais il faut signaler en particulier l'*Imitation de Jésus-Christ*, traduite en vers par P. Corneille, et qui a remporté la grande médaille d'honneur à l'exposition universelle de 1855. L'ornementation de ce livre unique, sorti des presses de l'Imprimerie impériale, a été dirigée par MM. Lassus et Dauzats; M. Steindheil a peint les miniatures; M. et Mme Toudouze ont exécuté les dessins en or et en couleur, à l'imitation des manuscrits italiens du xv^e s.

« Les ornements ont nécessité la gravure de 64 planches présentant une surface de 6 mètr. carrés; le clichage galvanique a produit 350 planches donnant 36 mètr. carrés de superficie. Quelques feuilles ont demandé 24 tirages, les autres, au moins 7. Enfin les dessins en noir gravés sur bois sont : un grand titre et 5 faux titres, 4 grandes planches admirables, 114 têtes de chapitre; 114 lettres ornées et environ 100 culs-de-lampe. »

L'Imprimerie impériale occupe un personnel d'environ 1000 ouvriers des deux sexes, et près de 80 employés répartis en 6 divisions administratives.

LA MANUFACTURE DE PORCELAINES DE SÈVRES.

Nous ne pouvons que mentionner ici cet important établissement, situé à Sèvres, près de Saint-Cloud (départ. de Seine-et-Oise), à plus de 11 kil. de Paris, en renvoyant pour la description aux *Environs*

de Paris illustrés, par AD. JOANNE (Paris, Hachette et C^{ie}). Le chemin de fer de Versailles, rive g. (gare Montparnasse), conduit à Sèvres en 21 min. Les départs ont lieu toutes les heures, depuis 8 h. du matin jusqu'à

11 h. du soir; les trains de retour vers Paris passent à Sèvres aux heures 15 min. On peut prendre aussi soit les omnibus spéciaux, rue du Bouloi, 24, soit le chemin de fer américain, place de la Concorde, à l'angle du quai de la Conférence (V. ci-dessus, chap. VI, p. 219). Le public est admis tous les jours à visiter les magasins de la manufacture. L'entrée du musée céramique

n'est publique que le jeudi; les autres jours de la semaine, il faut pour le visiter une permission du ministre d'État. On ne pénètre dans les ateliers qu'avec l'autorisation du directeur de la manufacture, à qui l'on doit la demander par écrit. La manufacture de Sèvres sera prochainement transférée à l'extrémité du parc de Saint-Cloud, presque en face des bâtiments actuels.

LA MANUFACTURE DES TABACS.

La Manufacture impériale des tabacs occupe un immense quadrilatère, entre le quai d'Orsay (n° 63) et les rues Saint-Jean, de l'Université et de la Boucherie-des-Invalides. D'immenses corps de bâtiments à cinq étages entourent de nombreuses cours et renferment les magasins et les ateliers.

Cette manufacture, la plus importante de France (on en compte 15 autres en province) par la variété et la somme totale de ses produits, laisse encore à désirer sous le rapport de l'outillage, bien que de nombreuses améliorations y aient été apportées depuis quelques années.

Les feuilles de tabac arrivent à la fabrique en petites bottes (*maniques*) préparées et fortement pressées dans des toiles d'emballage ou dans des barils spéciaux nommés *boucauts*. Avant de passer dans les ateliers de fabrication, elles subissent trois opérations préliminaires, savoir : l'*épouillage*, c'est-à-dire le nettoyage et le triage; le *mouillage*, qui se fait avec de l'eau salée, pour leur donner de la souplesse et les préserver de la moisissure, et l'*écôtage* qui consiste à enlever la

côte médiane des feuilles. Elles sont alors susceptibles de se transformer en cigares, en tabac à fumer, en tabac à priser ou en rôles à mâcher, vulgairement appelés *chiques*.

Les cigares étrangers ou cigares de luxe arrivent tout faits à la Manufacture, qui leur sert seulement de lieu de contrôle et d'entrepôt. On n'y fabrique que les cigares de cinq et de dix centimes, avec de bonnes feuilles de tabac d'Amérique et de France. Les plus belles feuilles de ces tabacs servent pour les robes ou couvertures. La fabrication des cigares et celle des cigarettes est entièrement réservée à des femmes.

Pour le tabac à fumer ou *scaferlati*, les feuilles sont hachées à l'aide de machines mues par la vapeur. On torréfie ensuite le tabac au moyen d'un ingénieux appareil, inventé et perfectionné par M. Rolland, aujourd'hui directeur général de l'administration; on le fait sécher, et on l'empaquette un mois environ après la torréfaction.

Le tabac à priser se compose principalement de tabacs gras, corsés et forts, comme ceux de la Virginie, du Kentucky et du nord de la France. Les feuilles sont d'abord

soumises en tas à une fermentation pendant laquelle elles atteignent 70° centigrades de chaleur; puis, elles sont râpées. La poudre obtenue est alors soumise à une nouvelle fermentation avant d'être tamisée et versée dans des tonneaux.

La préparation du tabac à mâcher est des plus simples. Elle consiste uniquement à écôter les feuilles et à les filer avec un rouet dit à la *Bayonnaise*. On emploie pour cet usage du tabac de Virginie pur ou du Kentucky.

La production de la Manufacture de Paris peut se résumer ainsi pour 1862 :

Tabacs ordinaires	{	en poudre ..	2 000 000	kil.
		en rôles....	130 000	
		en scaferlati.	3 100 000	
Tabacs étrangers	{	en poudre ..	7 000	
		en rôles	70 000	
		en scaferlati.	46 000	
Cigares	{	à 5 cent.....	470 000	
		à 10 cent...	12 000	
Cigarettes.....			6 000	

La *salle des forces motrices* est l'endroit de la manufacture le plus intéressant à visiter. La plus minutieuse propreté y règne partout. « Une plate-forme en dalles de fonte

cannelées, dit M. Turgan (*Les grandes Usines de France*), entourée de balustrades intelligemment placées, de légers escaliers et une galerie supérieure aussi en fonte permettent de circuler sans danger au milieu des énormes volants, des fléaux et des courroies, mis en mouvement par deux corps de pompe qui déterminent une force totale d'environ 100 chevaux. »

La Manufacture des tabacs occupe plus de 1800 ouvriers, savoir : 1300 femmes, 450 hommes, 70 enfants.

La permission de visiter les ateliers est accordée par le régisseur.

Une *école d'application*, où l'on enseigne la chimie, la physique et la mécanique, dans leurs rapports avec la culture et la mise en œuvre des tabacs, est annexée à l'établissement. Les élèves doivent sortir de l'École polytechnique.

Une *succursale* de la Manufacture des tabacs est installée à Bercy, rue de Charenton, 107, pour la fabrication spéciale des cigares en tabac de la Havane. Cette succursale occupe environ 700 ouvriers des deux sexes.

L'HÔTEL DU TIMBRE.

Cet hôtel, construit par M. Baltard, rue de la Banque, 9, dans le style néo-classique, est un des plus beaux monuments administratifs de Paris. Il se compose d'un pavillon central formant portail, de deux corps de bâtiments principaux et de deux ailes se développant à dr. et à g. Dans le tympan de la porte d'entrée, M. Jacquemard a sculpté un écusson surmonté d'un coq gaulois

et entouré des faisceaux de la République et de deux lions couchés. Au-dessous, deux médaillons, par M. Oudiné, représentent la *Loi* et la *Sécurité*. La construction de l'hôtel du Timbre a coûté 1 million 298 000 fr. La direction du Timbre et de l'Enregistrement et les ateliers du timbre occupent les bâtiments du N.; la direction des Domaines, les bâtiments du S.

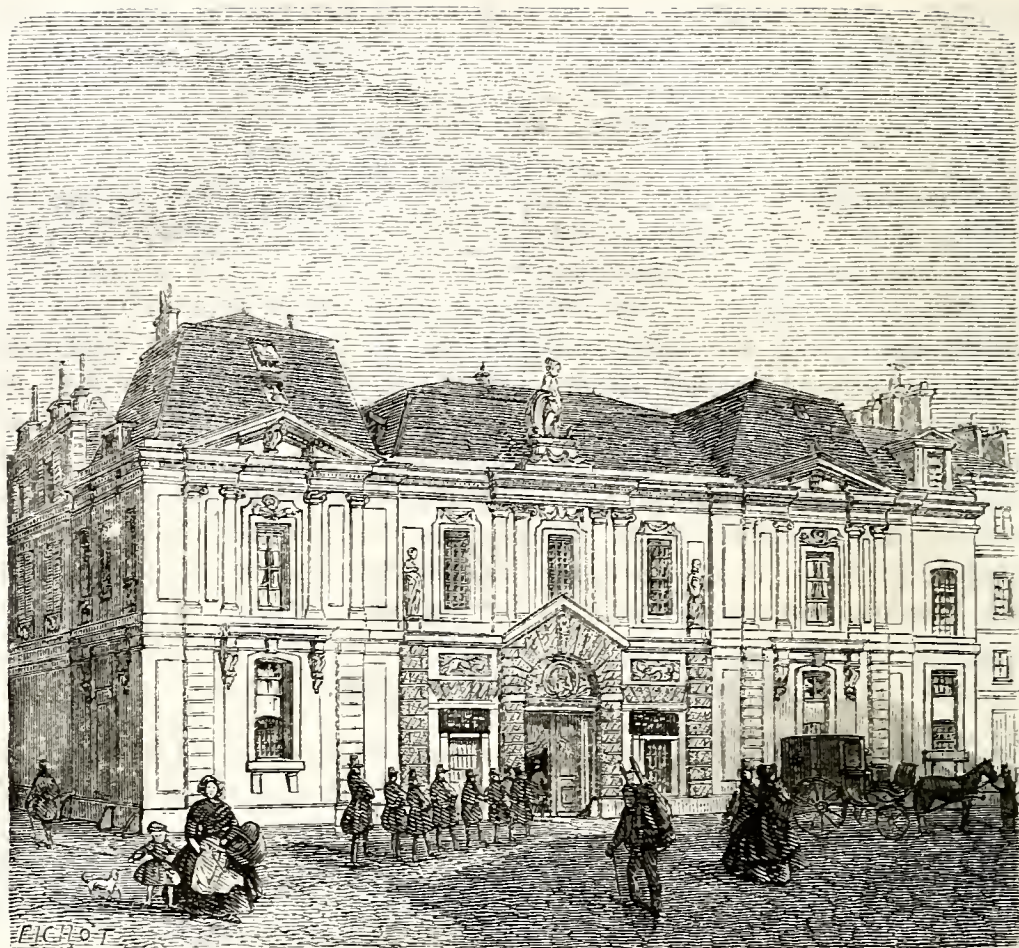
L'HÔTEL DES POSTES.

La Direction générale des Postes occupe, rue Jean-Jacques-Rousseau, 9, un groupe de bâtiments sans caractère, acquis successivement et appropriés tant bien que mal aux besoins du service. La partie principale de ces bâtiments est l'ancien hôtel d'Armenonville, construit par le duc d'Épernon sur l'emplacement de l'ancien palais des comtes de Flandre, où les confrères de la Passion donnèrent pendant quelque temps, au xv^e s., leurs représentations théâtrales. (V. ci-dessous, chap. XI, p. 548; pour les renseignements relatifs au service des postes, V. les *Renseignements généraux*, en tête du volume.) Il est question depuis quelques années de construire un nouvel hôtel des Postes, mais l'emplacement destiné à cette construction n'est pas encore déterminé au moment où s'imprime ce volume.

L'ENTREPÔT DES GLACES.

L'ancienne Manufacture des glaces établie par Colbert rue de Reuilly, dans le faubourg Saint-Antoine, a été transférée il y a quelques années dans la rue Saint-Denis, 212. Cet établissement porte le nom d'Entrepôt général, parce qu'on y reçoit les glaces fabriquées dans les manufactures impériales de Tournai, près de Cherbourg, et de Saint-Gobain, près de la Fère. La seule opération que l'on fasse subir à Paris aux glaces entreposées est l'étagage. L'Entrepôt général, dont les bâtiments n'ont rien de remarquable, peut être visité tous les jours, les dimanches et fêtes exceptés.





Hôtel Carnavalet.

CHAPITRE X.

LES HÔTELS PARTICULIERS. — LES MAISONS HISTORIQUES OU CURIEUSES.

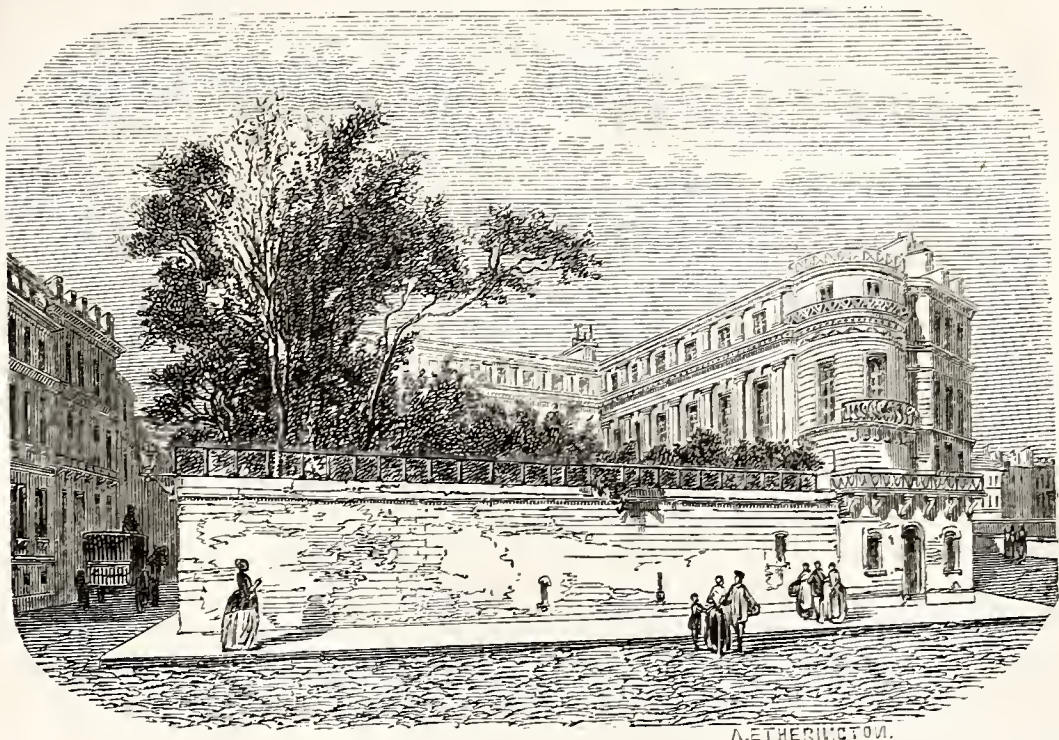
Hôtel de Béthune, rue Saint-Antoine, presque en face de la rue Saint-Paul. — Maximilien de Béthune, duc de Sully, ministre et ami d'Henri IV, fit élever cet hôtel par l'architecte Ducerceau, sur une partie de l'emplacement du palais des Tournelles. Quatre corps de bâtiments aux façades richement sculptées encadrent une cour carrée. Les principaux bas-reliefs représentent des génies tenant des casques et des armes, et les figures des quatre

saisons. Les fenêtres de tous les étages sont décorées de rinceaux et de mascarons assez curieux.

Hôtel de Bourgogne, rue du Petit-Lion, 23, derrière la Halle aux cuirs. — L'hôtel de Bourgogne, appelé d'abord hôtel d'Artois, parce qu'il fut bâti par le comte d'Artois au XIII^e s., occupait autrefois tout l'emplacement compris entre les rues du Petit-Lion, Montorgueil, Mauconseil et Saint-Denis. Il fut souvent, sous Charles VI, la rési-

dence du duc de Bourgogne Jean sans peur. C'est là que ce prince prépara la plupart des scènes sanglantes qui attristèrent le règne de Charles VI. En 1548, les confrères de la Passion en achetèrent une partie pour y représenter des mystères, puis ils l'abandonnèrent à une troupe d'acteurs qui donnèrent naissance à la Comédie-Française. Vers la fin du XVII^e s., les acteurs

de la Comédie Italienne prirent aussi possession de la salle de Bourgogne, où ils demeurèrent jusqu'à la construction du théâtre de l'Opéra Comique (V. ci-dessous, chap. XI). Il ne reste aucun vestige de la salle de spectacle. Le palais a été aussi entièrement remplacé par des constructions modernes, à l'exception d'une grosse tour quadrangulaire, qui s'élève dans une cour,



Hôtel Lambert.

et qui, suivant M. de Guilhermy (*Itinéraire archéologique de Paris*), « est un bien précieux échantillon de l'importance de ces anciennes habitations princières. L'édifice est solidement construit en pierres de taille, soigneusement appareillé, percé de baies ogivales et couronné de mâchicoulis. Il contient un large escalier à vis et une haute salle voûtée en ogive, qui se trouve aujourd'hui divisée en plusieurs éta-

ges. Les degrés de l'escalier tournent autour d'une colonne qui se termine par un chapiteau très-simple; mais ce chapiteau sert de support à une caisse ronde en pierre, cerclée de trois anneaux doubles, d'où s'élancent les tiges vigoureuses d'un chêne, dont les branches décrivent quatre travées d'ogives, et dont le feuillage abondant tapisse la voûte tout entière. C'est un système d'ornementation non moins

remarquable par sa rareté que par son élégance. Dans le tympan ogival d'une des baies extérieures, deux rabots et un fil à plomb sont sculptés au milieu de fleurons gothiques. On sait que le duc Jean sans peur prit les rabots pour emblème, par opposition aux bâtons nouveaux qu'avait choisis le duc d'Orléans. » La tour paraît avoir été construite au commencement du xv^e s. par le duc Jean sans peur; peut-être a-t-elle été commencée par son père Philippe le Hardi.

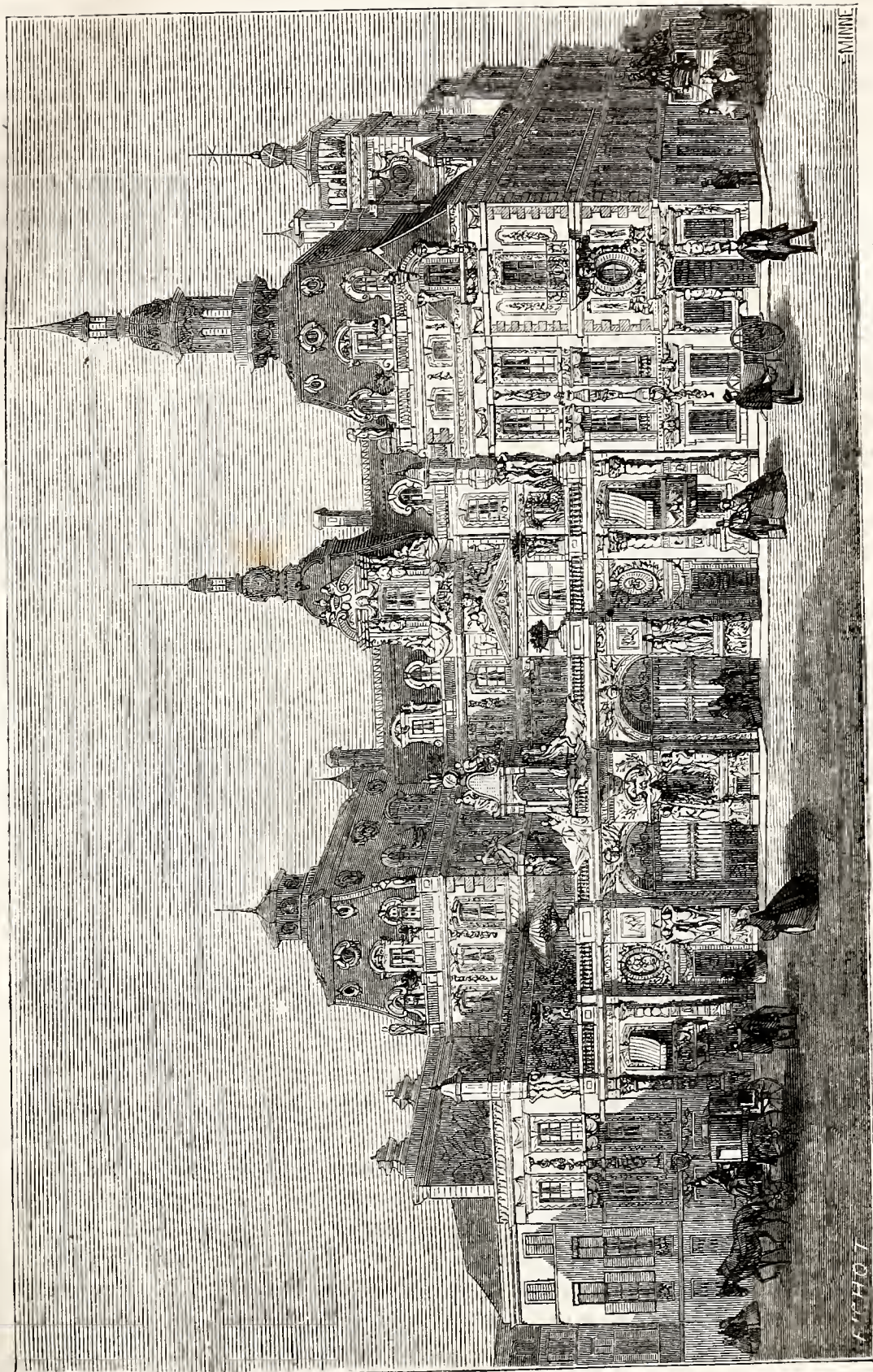
Hôtel Carnavalet, rue Culture-Sainte-Catherine, 23, à l'angle de la rue Neuve-Sainte-Catherine. — Commencé en 1570 par J. Bullant, pour le président de Ligneris; vendu en 1578 à Françoise de la Beaune, dame de Carnavalet, qui lui laissa son nom; continué par Ducerceau et achevé par F. Mansard, au xvii^e s., l'hôtel Carnavalet est surtout célèbre comme ayant été la demeure de l'illustre marquise de Sévigné et de sa fille la comtesse de Grignan. Le corps principal de logis sur la rue Culture-Sainte-Catherine est flanqué de deux pavillons en avant-corps, surmontés de frontons triangulaires. Le rez-de-chaussée, orné de refends vermiculés, forme le soubassement d'un ordre de pilastres ioniques accouplés. Les principaux bas-reliefs de cette façade, représentant des trophées, des lions, une renommée, des enfants qui soutiennent un cartouche, ainsi que les statues de la *Force* et de la *Vigilance*, sont attribués à Jean Goujon. Dans la cour, le bâtiment qui fait face à la porte d'entrée, est décoré des statues des quatre *Saisons*. L'hôtel Carnavalet

est aujourd'hui converti en une maison d'éducation pour les jeunes gens; mais on obtient facilement du propriétaire la permission de le visiter. On y voit encore: les *chambres* de Mme de Sévigné et de sa fille, transformées en dortoirs; le *cabinet* où furent écrites un grand nombre des lettres de la marquise; et un *portrait* de Mme de Sévigné par Mignard. Dans le jardin de l'hôtel, il y a, dit-on, deux sycomores qui ont été plantés du temps de Mme de Sévigné.

Hôtel de Hollande, rue Vieilledu-Temple, 47. — Cet édifice a pris son nom de l'ambassade de Hollande, qui y fut établie sous Louis XIV. Bâti au xvii^e s. par Pierre Cottard, il servit aussi pendant quelque temps d'habitation à Beaumarchais. Des sculptures assez remarquables ornent les façades de la cour. On voit entre autres, au revers de la porte d'entrée, un grand bas-relief par Regnaudin, représentant *Romulus et Rémus allaités par la louve*. Les bas-reliefs et les tableaux qui décoraient autrefois l'intérieur avaient été sculptés ou peints par Sarazin, Poerson, Vouet, Dorigny et Corneille.

Hôtel Lambert, rue Saint-Louis en l'Île, 2. — Cet hôtel fut construit par L. Levau, vers le milieu du xvii^e s., pour le président Lambert de Thorigny, qui chargea Lebrun et Eustache Lesueur, auxquels il adjoignit ensuite François Périer, de peindre les décorations de cette somptueuse demeure. Le sculpteur flamand Van Obstal modela en stuc toute l'ornementation, sous la direction de Lepautre.

L'hôtel eut à subir des vicissitudes diverses. Voltaire y demeurait



MINNE

FICHO 7

Hôtel Lavalette.

lorsqu'il conçut le plan de la *Henriade*. Napoléon I^{er} y eut en 1815 une conférence avec M. de Montalivet et y convint que tout était perdu. Depuis quelques années, l'hôtel Lambert est devenu la propriété de la princesse Czartoriska, qui l'a fait restaurer avec intelligence et avec goût.

Les travaux d'architecture ont été exécutés par M. Lincelle, qui a eu l'esprit de n'altérer en rien le caractère de l'édifice et de conserver dans sa pureté le style de l'ornementation. Enfin les raccords des peintures ont été faits par M. Eugène Delacroix avec tant d'intelligence et d'adresse qu'il est impossible de les reconnaître. Du reste, la façade extérieure et celle de la cour, qui est d'une grande magnificence, sont dans un état de parfaite conservation. Quant aux peintures, la galerie dite *Galerie de Lebrun* a conservé toutes ses splendides parures. On y admire surtout, outre les gaines et les médaillons de Van Obtal, les tableaux du plafond, peints par Lebrun, et représentant le *Mariage d'Hercule et d'Hébé*.

De Lesueur, il ne reste plus qu'une grisaille placée sous l'escalier, les grisailles d'une antichambre ovale du premier étage, et l'*appartement des bains* dans l'attique. Les décorations du *Salon de l'Amour* et du *Cabinet des Muses*, formant douze compositions, ont été depuis longtemps transportées au Musée du Louvre.

Hôtel Lamoignon, rue Pavée, 24, au Marais. — Diane de France, fille légitimée d'Henri II, fit commencer, vers 1550, cet hôtel, terminé seulement par Charles de Valois, duc d'Angoulême. Le prési-

dent de Lamoignon l'acheta en 1681 et lui donna son nom. Aujourd'hui l'hôtel est occupé en partie par un pensionnat de demoiselles. C'est une imposante construction, consistant en un corps de bâtiment principal, décoré d'un ordre corinthien presque colossal et flanqué de deux ailes dont l'une vient d'être en partie restaurée. Les murs sont ornés de bas-reliefs où, par allusion au nom de Diane de France, les sculpteurs ont représenté des croissants, des cors de chasse, des têtes de cerfs et de chiens.

Hôtel La Valette, quai des Célestins, 6. — L'hôtel La Valette portait avant la Révolution le nom d'*hôtel Fieubet*. Après avoir servi successivement de pensionnat et de raffinerie de sucre, il a été acheté, en 1857, par M. le comte Adrien de La Valette, propriétaire d'une nombreuse et remarquable collection d'objets d'art. Notre dessin représente la façade vraiment monumentale de cet hôtel, telle qu'elle sera lorsqu'elle aura été entièrement restaurée ou plutôt reconstruite, d'après les dessins de M. Jules Gros, architecte.

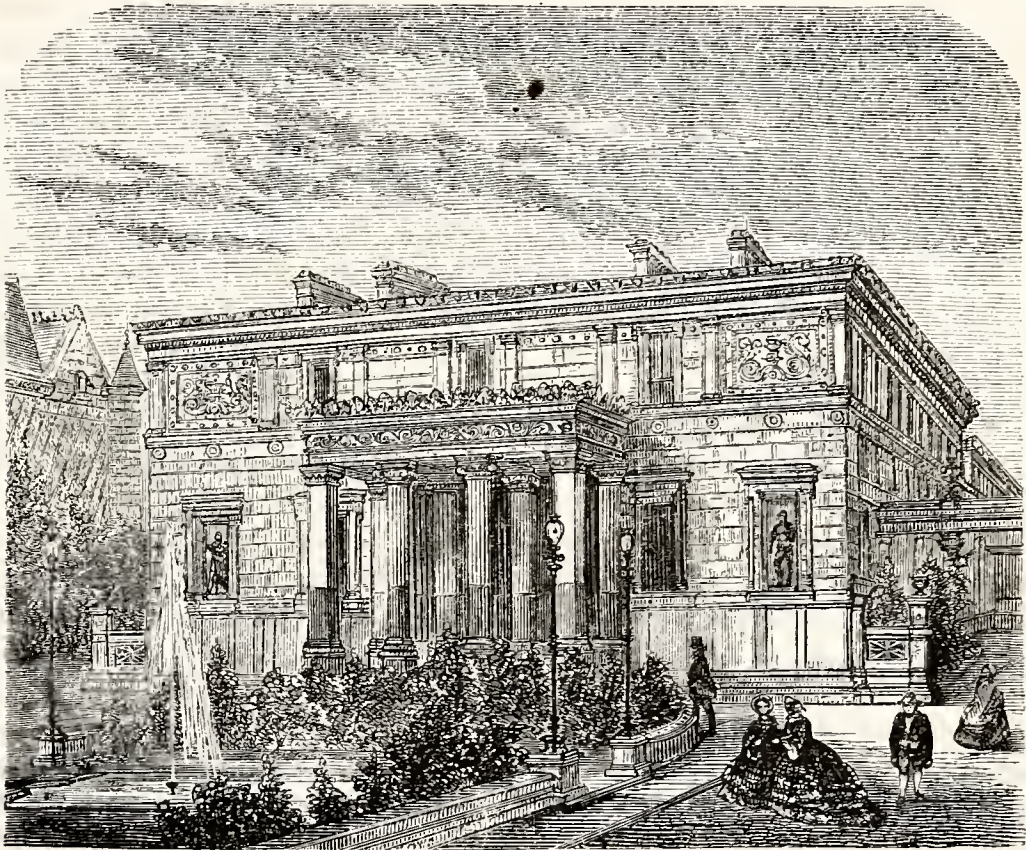
Hôtel de Luynes, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, 33. — Cet hôtel, bâti par Pierre Lemuet, pour Marie de Rohan-Montbazon, duchesse de Chevreuse, appartient depuis longtemps à la famille de Luynes. L'architecture en est simple, mais d'un bel effet. Les peintures de l'escalier représentent des portiques et des groupes de personnages. Le propriétaire actuel a réuni dans cet hôtel plusieurs collections précieuses de livres, tableaux, curiosités, etc.

Hôtel de Matignon ou de Mo-

naco, rue de Varennes, 53. — Construit par Brongniart, pour la princesse Adélaïde, sœur du roi Louis-Philippe, l'hôtel Monaco, l'un des plus vastes et des plus somptueux de Paris, est entouré d'un beau jardin et précédé d'une avenue aboutissant à la rue de Babylone. Le général Cavaignac y demeura en 1848; le duc de Gal-

liera en est actuellement le propriétaire.

Hôtel de Ninon de Lenclos, rue des Tournelles, 28. — Nous avons déjà signalé sur le boulevard Beaumarchais (V. ci-dessus, chap. II) cet hôtel, dont la principale entrée se trouve dans la rue des Tournelles, et qui date de la fin du règne d'Henri IV ou du commencement



Hôtel Pompéien.

du règne de Louis XIII. Les plafonds ont pour décoration des *Amours* d'une exécution assez gracieuse, et l'on voit encore sur l'escalier un beau médaillon, parfaitement conservé, de Louis XIV.

Hôtel d'Ormesson, rue Saint-Antoine, 212. — Bâti par Ducerceau pour le duc de Mayenne et possédé ensuite par un président

au parlement, qui lui a donné son nom, l'hôtel d'Ormesson est aujourd'hui occupé par l'institution Favard. L'architecture, de style bizarre, produit extérieurement un assez bon effet, malgré une couche de badigeon dont on a recouvert la façade.

Hôtel Pompéien, rue Montaigne, 27. — Ce curieux édifice, bâti

par M. Normand et inauguré au mois de février 1860, appartient au prince Napoléon. C'est une vraie maison de Pompéï, construite et ornée avec goût et un grand tact archéologique, d'après les débris exhumés de la cité fossile. Elle est peinte à l'extérieur selon la chromolithie des anciens, dans laquelle le rouge, le vert et l'ocre servaient de bases. Une grille la sépare de la rue; à dr. et à g. s'élèvent deux pavillons à terrasses. Le portique précédé d'un jardinet et d'un petit vieuvier est soutenu par quatre pilastres droits, dont deux engagés, et par quatre colonnes pseudo-corinthiennes, le tout rehaussé de filets de diverses couleurs. Au-dessus du portique s'ouvrent d'étroites fenêtres; à dr. et à g. s'arrondissent deux niches, sur le fond rouge desquelles ressortent deux statues en bronze antique : *Achille* et *Minerve*. A l'intérieur on trouve d'abord le *prothyrum*, sorte de corridor qui suivait la porte d'entrée. Sur le seuil est écrit le salut hospitalier *Salve*, et l'inscription habituelle : *Cave canem* (Prenez garde au chien).

« On pénètre de là, dit M. Édouard Fournier, dans l'*atrium*, au milieu duquel se trouve un bassin, et qui est entouré de colonnes supportant le toit ouvert de l'*impluvium*. Le jardin (*xystos*) vient ensuite, rattaché à l'*atrium* par le large passage appelé *tablinum*. Les diverses salles, notamment les *triclinia* (salles à manger), y prennent leur entrée. Toutes sont meublées et décorées à l'antique. » On trouve en même temps dans cette heureuse habitation tout ce qui compose le confort de la vie moderne (salons, tableaux, fumoirs, bibliothèque, serres,

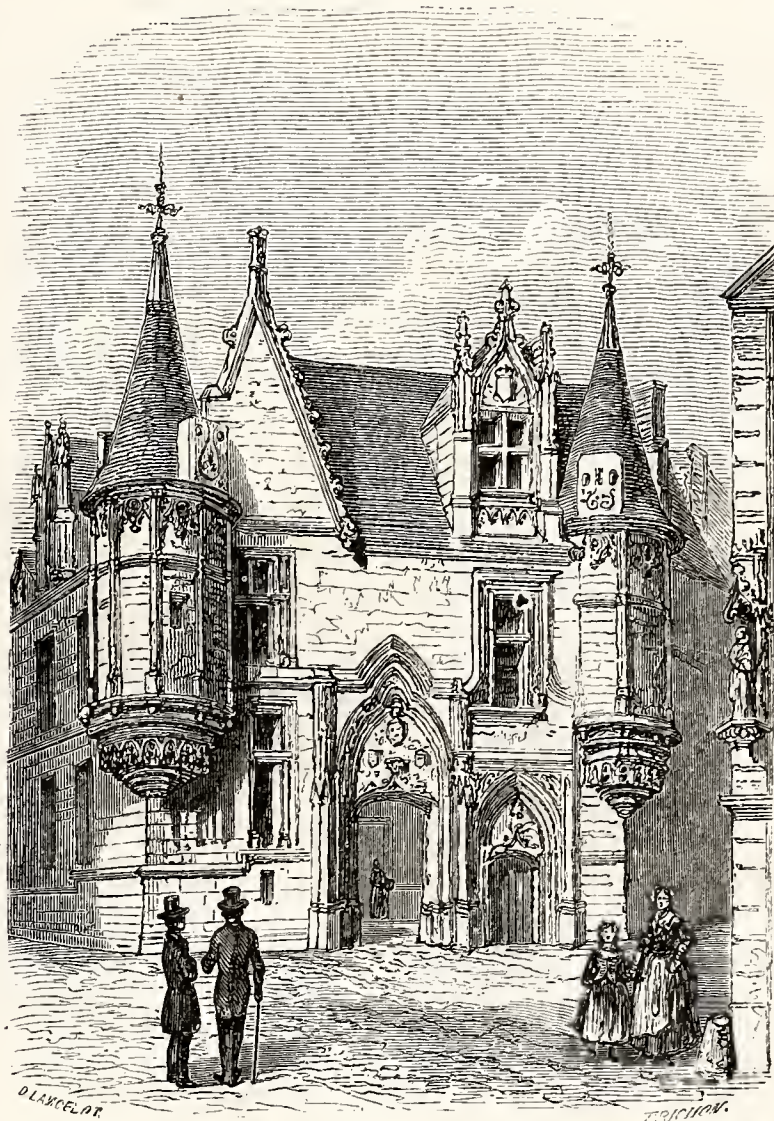
bains turcs, etc.). Les peintures sont de M. S. Cornu. On remarque surtout les deux panneaux qui personnifient les *Saisons*, à dr. et à g. du vestibule, et les symboles mythologiques qui reproduisent dans l'*atrium* les principaux sujets de la *Théogonie* d'Hésiode : la Création et la Mort, l'Eau et la Terre, la Douleur et la Joie, la Matière et l'Esprit, le Repos et le Travail. La *Création de l'homme*, le *Combat des Titans* et la *Naissance de Vénus*, sont les sujets les plus admirés. L'*atrium* est aussi décoré des bustes en marbre de Napoléon I^{er}, de son père, de sa mère, de ses frères et de ses sœurs. Les peintures d'ornements sont de M. Chauvin, à qui l'on doit la reproduction des Loges de Raphaël à l'École des Beaux-Arts.

Hôtel de Saint-Aignan, rue du Temple, 71, presque à l'angle de la rue de Rambuteau. — Cet hôtel, bâti par Pierre Lemuet, appartient au comte d'Avaux, célèbre diplomate du xvii^e s., puis au duc de Saint-Aignan, chef du conseil royal des finances, sous Louis XIV. Il occupe l'emplacement de la maison où le connétable Anne de Montmorency mourut des suites des blessures qu'il avait reçues à la bataille de Saint-Denis, le 12 novembre 1567. On y remarque surtout une porte monumentale et une cour environnée d'arcades et de grands pilastres d'ordre corinthien; mais des restaurations maladroites ont défiguré l'édifice.

Hôtel de Sens, rue du Figuier, 1. — L'hôtel de Sens faisait primitivement partie de l'ancien hôtel Saint-Paul, résidence royale dont il reste à peine quelques débris dans l'*Établissement des eaux*

filtrées de la Seine, quai des Célestins et rue Saint-Paul, 4. Charles V le céda aux archevêques de Sens, dont il prit alors le nom. De 1475 à 1519, l'archevêque Tristan de Salazar le fit reconstruire à peu

près tel qu'on le voit encore. Il a été habité depuis par le cardinal Duprat, qui y fit exécuter quelques travaux d'achèvement; par le cardinal de Lorraine; par Marguerite de Valois et par le cardinal Duper-



Hôtel de Sens.

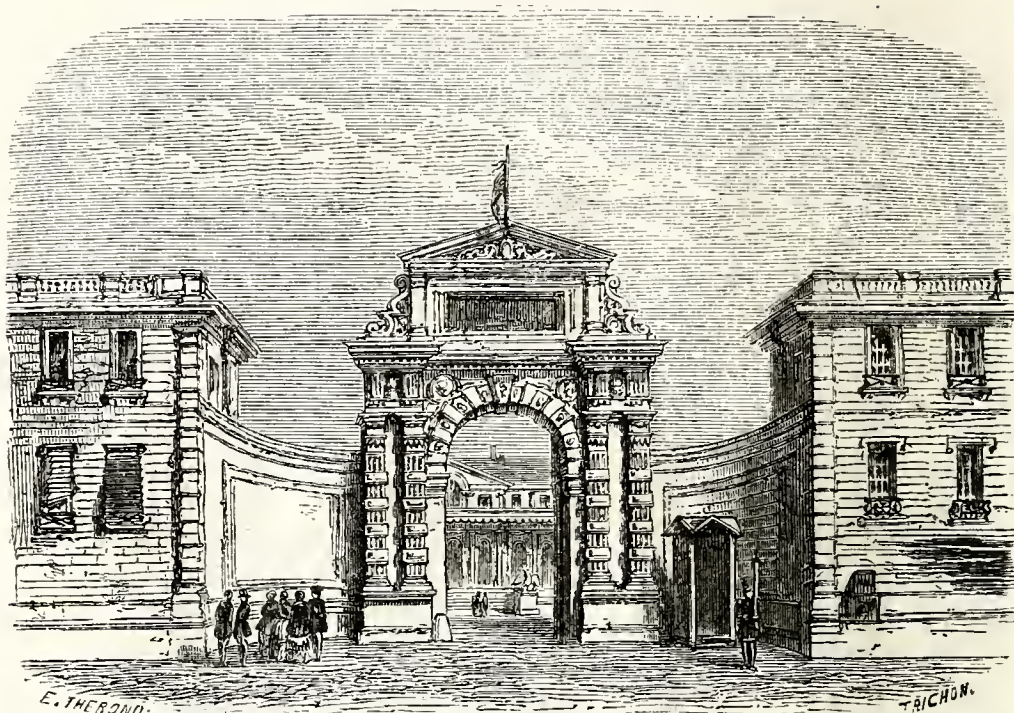
ron. Malgré les dégradations et surtout malgré les restaurations qu'il a subies, l'hôtel de Sens offre encore un curieux spécimen de l'architecture civile de la fin du moyen âge, avec sa vaste enceinte,

ses portes en ogive, ses tourelles, ses fenêtres à croix de pierre et à moulures, son porche voûté, ses cheminées de brique, ses grandes salles et surtout le donjon carré qui s'élève au fond de la cour.

Paris renferme encore un grand nombre d'hôtels remarquables sur lesquels le cadre trop restreint de cet ouvrage ne nous permet pas de donner des renseignements détaillés. Nous signalerons seulement les plus importants.

L'hôtel d'Albret, rue des Francs-Bourgeois, 5, est un édifice du style de la Renaissance. — L'hôtel Bezenval (rue de Grenelle, 142) et

l'hôtel de Biron (rue de Varennes, 77), aujourd'hui occupé par le couvent du Sacré-Cœur, appartiennent tous deux aux constructions du xviii^e s. L'hôtel de Biron fut bâti par Peirenc de Moras, ancien barbier qu'avait enrichi la banque de Law, et qui abandonna son premier état pour se faire maître des requêtes. — L'ambassade d'Angleterre, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n^o 39, est



Ancien hôtel Conti.

l'ancien *hôtel Borghèse*, résidence de la princesse Pauline Bonaparte. — L'ancien *hôtel Conti*, rue de Grenelle-Saint-Germain, 101, autrefois occupé par le Ministre de l'intérieur, est maintenant habité par l'ambassadeur d'Autriche. — L'ambassade ottomane s'est installée, rue de Grenelle-Saint-Germain, 116, dans le bel *hôtel de Forbin-Janson* ou *de Brissac*, dont la porte d'entrée est surtout remar-

quable et qui fut souvent occupé par le ministère de l'intérieur. — L'*hôtel de Gabrielle d'Estrées*, rue des Francs-Bourgeois, 14, renferme une cour entourée de façades de la Renaissance bien conservées. — Le nouvel *hôtel de M. L. Fould*, rue du Faubourg-Saint-Honoré, près de l'Élysée-Napoléon, a été bâti par M. Labrousse, en briques et en pierre, dans le style Louis XIII. — L'*hôtel Furtado*, son voisin, est

une élégante demeure, dont il serait assez difficile de déterminer le caractère architectural. MM. Conwens et Noleau en ont dirigé la construction; MM. Faustin Besson et Lévy en ont décoré les appartements de belles peintures. — Rue Geoffroy-l'Asnier, 26, on voit

l'hôtel de Châlons ou de Luxembourg, édifice du xvii^e s., précédé d'un perron, et dont les murs, appareillés en briques et en pierre, sont ornés de pilastres, rinceaux, mascarons, etc. — L'hôtel de Bouillon ou de Juigné, quai Malaquais, 17, date du xviii^e s. Il fut occupé



Hôtel Pourtalès.

sous l'Empire par le ministère de la police. — L'hôtel de la Vrillière, rue Saint-Florentin, 11, fut longtemps l'habitation de M. de Talleyrand, qui y reçut l'empereur Alexandre I^{er}, en 1814. — Les hôtels de Marbeuf, rue du Faubourg-Saint-Honoré; de Montmorency, rue de Lille, 90,

sont des spécimens de l'architecture civile du xviii^e s. — L'hôtel Nesmond, quai de la Tournelle, 55, à côté de la Pharmacie centrale des Hôpitaux, remonte au règne d'Henri IV. — L'hôtel d'Orsay, rue de Varennes, 69, bâti au xviii^e s., a été restauré entièrement depuis par le comte

Duchâtel. — Dans le Faubourg-Saint-Honoré, M. Armand, architecte de l'hôtel du Louvre, a construit, il y a quelques années, l'hôtel *Péreire*, dans le style du temps de Louis XIV. — L'hôtel de *Périgord*, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, 115, est la propriété du prince Demidoff. — Dans l'île Saint-Louis, sur le quai d'Anjou, n° 17, non loin de l'hôtel Lambert, l'hôtel *Pimodan* ou de *Lauzun*, renferme aussi de somptueux appartements et une riche galerie. — L'hôtel *Pontalba*, construit par Visconti dans un style bâtard qui tient le milieu entre le style Louis XIV et le style Louis XV, est le plus élégant et le plus riche peut être du faubourg Saint-Honoré (41 et 43). La décoration des principaux appartements a été copiée sur celle des appartements de Versailles. La galerie de bal peut contenir plus de 200 danseurs. — Rue Tronchet, M. Duban a élevé, dans le style de la Renaissance, le magnifique hôtel *Pourtales*, qui renferme une des collections scientifiques les plus remarquables de Paris (V. ci-dessous, chap. XIII).

— Rue des Champs-Élysées, 1, se trouve l'hôtel de la *Reynière*, autrefois occupé par le fameux Grimod de la Reynière, auteur de l'*Almanach des gourmands*, puis par les ambassades russe et ottomane, et enfin par le *Cercle Impérial*. — L'hôtel de la *duchesse de Savoie*, rue Garancière, 8, bâti au xvii^e s. par Jacques Desbrosses, l'architecte du Luxembourg, présente une façade décorée de pilastres coniques. Les volutes des chapiteaux sont formées par des têtes de béliers sculptées en relief. — L'hôtel de M. *Thiers*, place Saint-Georges, 27, renommé pour ses collections artistiques (V. ci-dessous, chap. XIII), contraste par sa simplicité avec un autre hôtel, situé vis-à-vis, au n° 28, et dont la façade, dans le style de la Renaissance, est ornée de sculptures élégantes. — Dans la rue Montmartre, on remarquait naguère, au n° 176, un portail dorique orné de trophées. C'était la porte de l'hôtel d'*Uzès*, bâti au xviii^e s. par l'architecte Ledoux, et possédé actuellement par M. Delessert.

MAISONS HISTORIQUES OU CURIEUSES.

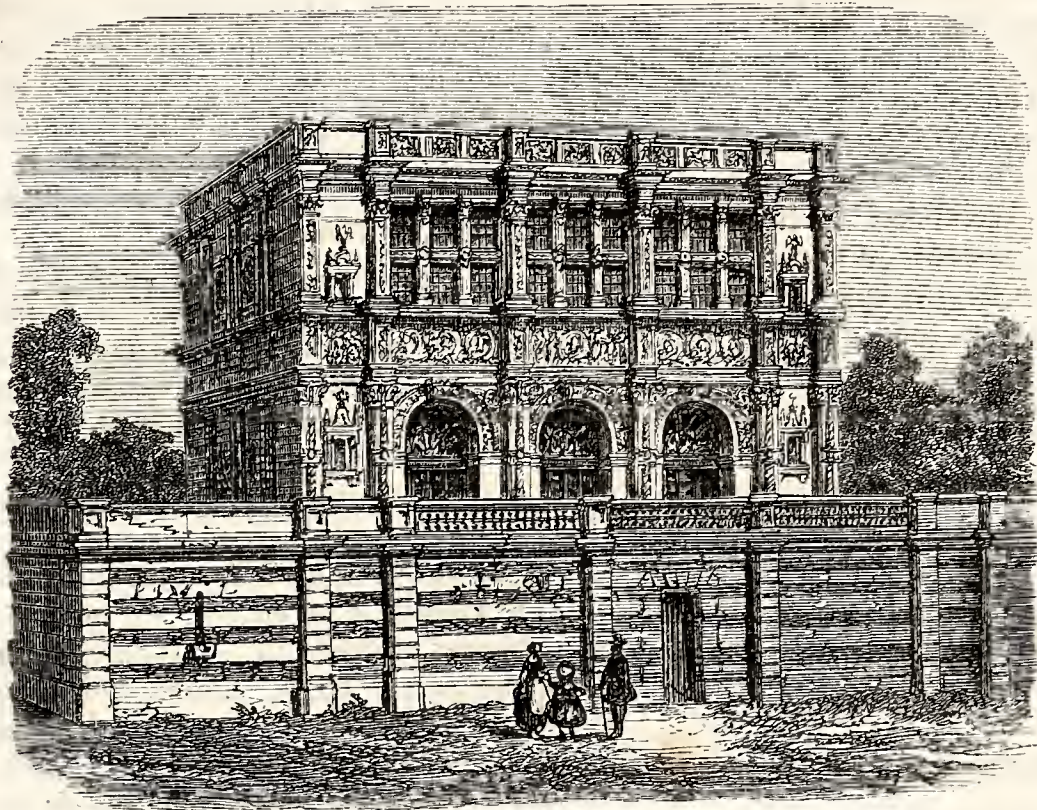
Les souvenirs historiques abondent sans doute à Paris, mais rien n'a encore été fait pour en assurer la conservation. Les grands travaux de voirie qui se succèdent sans interruption, et les reconstructions incessantes des différents quartiers tendent au contraire chaque jour à les faire disparaître de plus en plus. « L'administration de la ville, dit M. de Guilhermy (*Itinéraire archéologique de Paris*), a plus d'une fois formé le projet de rap-

peler par des inscriptions les événements les plus notables dont les maisons et les rues de Paris ont été le théâtre, et de constater de la même manière l'existence des grands édifices qui ont été détruits. L'exécution de ce projet aurait appris au Parisien sa propre généalogie, qu'il ne connaît guère; l'étranger aurait rencontré à chaque pas ces souvenirs historiques, en l'absence desquels un monument n'est souvent qu'une lettre morte. Les inscrip-

tions posées jusqu'à ce jour sont très-peu nombreuses. » Nous devons donc nous borner à signaler rapidement quelques-unes des maisons que l'étranger pourra retrouver le plus facilement, et dont l'histoire ou l'architecture mérite d'arrêter un instant l'attention.

Sur le Cours-la-Reine, à l'angle de la rue Bayard, se trouve la

maison de François I^{er}, ainsi nommée parce que ce roi la fit bâtir en 1523, à Moret, près de la forêt de Fontainebleau, pour sa sœur Marguerite ou pour l'une de ses maîtresses. Le gouvernement l'ayant vendue en 1826, elle fut achetée par un particulier, qui en fit transporter à Paris toutes les pierres soigneusement numérotées, pour



ETHEROND.

TRICHON.

Maison de François I^{er}.

la reconstruire sur l'emplacement qu'elle occupe aujourd'hui. Elle a donné son nom à tout le quartier qui s'étend du Rond-Point des Champs-Élysées au Cours-la-Reine, entre l'allée d'Antin et l'avenue Montaigne. Ce gracieux édifice semble dater d'hier, tant il est solidement bâti et soigneusement entretenu. L'architecture est simple et sobre d'ornements. Les frises repré-

sentent des scènes de vendanges; la façade principale est décorée de quelques trophées et de sept médaillons, représentant : *Louis XII, Anne de Bretagne, François II, Marguerite de Navarre, Henri II, Diane de Poitiers* et *François I^{er}*. Toutes les sculptures sont attribuées à Jean Goujon : ce sont autant de chefs-d'œuvre. L'édifice entier forme un carré parfait, élevé seulement de

deux étages. On lit cette inscription sur la façade postérieure :

Qui scit frenare linguam sensumque domare
Fortior est illo qui frangit viribus urbes.

« Celui qui sait mettre un frein à sa langue et dompter ses sens est plus fort que celui qui emporte les villes d'assaut. »

Rue d'Argenteuil, n° 18, on voit encore la *maison de P. Corneille*. Cette maison, aujourd'hui dépourvue de tout caractère architectural, se composait au XVII^e s. d'un carré de constructions ayant une seconde façade sur la rue l'Évêque, n° 15. Ces bâtiments ont été divisés depuis en plusieurs habitations distinctes. Une plaque de marbre noir, scellée dans le mur du côté de la rue d'Argenteuil, rappelle que Corneille mourut dans cette maison. Au fond de la cour, un buste du grand poète occupe une niche presque toujours ornée de fleurs. On y lit cette inscription :

Le Cid (1636).

Le grand Corneille est mort dans
cette maison,
le 1^{er} octobre 1684.

Et au-dessous :

Je ne dois qu'à moi seul toute ma renommée.

Corneille est mort dans une chambre du second étage sur la rue. On conserve pieusement l'alcôve dans laquelle il a rendu le dernier soupir, et quelques petites croix faites avec du bois de la porte de sa maison de Rouen. C'est pendant qu'il habitait la rue d'Argenteuil que Corneille fut cité devant le commissaire de police de son quartier, afin de répondre de certain amas de

paille laissé devant sa porte par une litière sur laquelle avait été rapporté l'un de ses fils blessé au siège de Douai. Il faut lire dans la *Gazette rimée* de Robinet, ou dans le *Paris démoli* de M. Édouard Fournier, la plaisante histoire de cette assignation.

Thomas Corneille demeurait près de son frère, dans la petite rue du Clos-Georgeau.

Voltaire habita pendant quelque temps la maison qui fait l'angle des rues du Clos-Georgeau et de la Fontaine-Molière. Il est mort à l'hôtel Villette, sur le quai auquel il a laissé son nom, n° 23, au coin de la rue de Beaune.

A l'angle des rues Sainte-Anne et Neuve-des-Petits-Champs, le musicien J.-B. Lulli fit construire en 1670, sur les dessins de Gittard, une fort belle maison. « On peut en admirer encore, dit M. Édouard Fournier, la magnifique ordonnance, les riches pilastres d'ordre composite, qui donnent un air tout à fait monumental à la façade, et les neuf hautes croisées qui s'ouvrent sur la rue Sainte-Anne, tandis que cinq autres prennent jour sur la rue Neuve-des-Petits-Champs. Au-dessus de celle qui occupe le milieu de la principale façade se voient encore sculptés dans la pierre plusieurs attributs qui rappellent le premier propriétaire. Ce sont des instruments de musique, une timbale, des trompettes, des cornets, une guitare, etc. »

Sur la façade de la maison n° 3 de la rue Saint-Honoré, on remarque un buste d'Henri IV avec cette inscription :

Henrici Magni recreat præsentia cives,
Quos illi æterno fœdere junxit amor.

« La présence d'Henri le Grand est un bonheur pour les citoyens dont tous les cœurs lui appartiennent à jamais. »

C'est là qu'Henri IV fut assassiné par Ravallac, le vendredi 14 mai 1610. Le couteau dont se servit l'assassin est aujourd'hui conservé au musée d'artillerie.

Nous avons déjà signalé (V. ci-dessus, p. 187) la maison où est mort Molière, rue Richelieu, n° 34; la maison où il naquit, rue de la Tonnelierie, n° 33, porte aussi une inscription commémorative.

Bonaparte, simple officier d'artillerie sortant de l'école de Brienne, demeura, en 1785, au cinquième étage de la maison n° 5 du quai Conti, à l'angle de la rue de Nevers.

Une maison du quai Napoléon, nos 9 et 11, porte une inscription rappelant qu'Héloïse et Abélard l'habitaient vers 1118, et que la construction actuelle succéda, en 1849, au logis du chanoine Fulbert.

Nous avons décrit ailleurs (V. ci-dessus, chap. VI) les anciennes maisons de Boileau et de Molière à Auteuil, et les charmantes habitations que possèdent aujourd'hui à

Passy MM. Rossini, de Lamartine et Jules Janin.

Parmi les maisons curieuses au point de vue architectural, nous nous bornerons à signaler : une maison du xv^e s., et quelques maisons du xvii^e s., dans la rue Hautefeuille : elles sont flanquées de tourelles rondes, en encorbellement; — une maison de la place du Caire, à l'entrée du passage de ce nom, bâtie dans le style égyptien en vogue vers 1804; — la *Maison Dorée*, bâtie en 1839 par M. Lemaire, sur le boulevard des Italiens, dans un style pseudo-Renaissance, qui fut à la mode cinq ou six ans: on remarque dans cette maison, au-dessus du rez-de-chaussée, une frise d'une bonne exécution, sculptée par M. Rouillard (V. ci-dessus, p. 66); — le n° 9 de la rue de Laval, maison construite en 1840 par M. Courtiler, et remarquable par la merveilleuse exécution de l'encadrement sculpté d'une grande fenêtre du rez-de-chaussée; — enfin, rue de Douai, non loin de la place Vintimille, une maison grecque jusqu'au quatrième étage et égyptienne dans l'attique.





L'Opéra..

CHAPITRE XI.

LES THÉÂTRES. — LES LIEUX DE PLAISIR ET DE RÉUNION.

LES THÉÂTRES IMPÉRIAUX. — LES THÉÂTRES SECONDAIRES. — LES SPECTACLES ÉQUESTRES. — LES SPECTACLES DE CURIOSITÉS. — LES CONCERTS. — LES CAFÉS-CONCERTS. — LES BALS PUBLICS.

LES THÉÂTRES IMPÉRIAUX.

Origine et histoire générale du théâtre à Paris.

C'est à une association de jongleurs et de ménestriers établie à Paris, de 1265 à 1270, dans la rue Saint-Jean-des-Ménétriers, et non à une troupe de pèlerins venue de la Terre-Sainte, comme le dit Boileau, qu'il faut attribuer l'origine du théâtre moderne. Les confrères de la Passion, qui leur succédèrent, donnèrent leurs premières représentations en 1398 à Saint-Maur-des-Fossés, près de Vincennes; mais ils ne purent les continuer qu'en

1402, après en avoir reçu l'autorisation de Charles VI. Ce roi leur ayant permis en outre de s'établir dans Paris, les confrères s'installèrent d'abord dans l'ancien hôpital de la Trinité, dont il reste encore quelques débris, rue Saint-Denis, entre les n^{os} 278 et 286. Ils y demeurèrent jusqu'en 1539, époque à laquelle ils allèrent occuper l'hôtel de Flandre. Des troupes rivales ne tardèrent pas à se former; ce furent les *Clercs de la Basoche* et les *Enfants sans Souci*: les premiers opposant les *Moralités*, c'est-

à-dire la comédie d'imagination, aux *Mystères*, espèce de drames sacrés représentés par la confrérie ; les seconds inventant la *sottie*, sorte de pièce plus bouffonne et plus satirique que les moralités. Congédiés de l'hôtel de Flandre, en 1543, les confrères de la Passion construisirent un nouveau théâtre dans une dépendance de l'hôtel de Bourgogne, près de l'ancienne halle aux cuirs. Le Parlement, en confirmant leurs privilèges à cette occasion, leur défendit de jouer à l'avenir « les mystères de la Passion de notre Sauveur, ni aultres mystères sacrez, sous peine d'amende arbitraire, leur permettant néanmoins de pouvoir jouer aultres mystères profanes, honnêtes et licites, sans offenser ni injurier aulcunes personnes. » Découragés par ces restrictions et s'obstinant à ne point toucher aux sujets profanes, les confrères louèrent, en 1588, leur salle et leur privilège à une troupe nouvelle, dont les membres, appelés par Louis XIII ses *comédiens ordinaires*, obtinrent, quelques années après, la révocation du privilège des confrères de la Passion et la confiscation arbitraire de la salle même de l'hôtel de Bourgogne. Ce fut sur ce théâtre, on le sait, que Corneille fit représenter ses principales pièces, *Horace*, *Cinna* et *Polyeucte*.

En 1600, la troupe du *Marais* s'établit à l'hôtel d'Argent, rue de la Poterie; puis on vit s'organiser successivement : en 1653, les comédiens italiens au théâtre du Petit-Bourbon; en 1658, la troupe de Molière, et en 1671, l'Opéra. Ces cinq théâtres furent réduits à trois lorsque Louis XIV réunit les comé-

diens du Marais et ceux de l'hôtel de Bourgogne à la troupe de Molière (1680).

Sous Louis XV, le nombre des spectacles et surtout des spectacles de curiosités s'accrut considérablement. Plus tard, l'Assemblée Constituante ayant déclaré, le 19 janvier 1791, que « tout citoyen pourrait élever un théâtre public et y faire représenter des pièces de tous les genres, » Paris compta immédiatement une quarantaine de salies de spectacle. Mais ces théâtres ne subsistèrent pas longtemps; un décret impérial du 29 juillet 1807 en réduisit le nombre à huit : l'Opéra, le Théâtre-Français, l'Opéra-Comique, l'Odéon, les Variétés, le Vaudeville, la Gaieté, l'Ambigu-Comique. Peu à peu cependant ce nombre s'est accru de nouveau, car on trouve aujourd'hui à Paris 30 théâtres dignes de ce nom, et que nous allons passer rapidement en revue, en suivant l'ordre qui leur a été assigné par les ordonnances de police. Parmi ces théâtres, cinq seulement reçoivent des allocations du gouvernement et prennent le titre de théâtres impériaux; ce sont : l'Opéra, le Théâtre-Français, l'Opéra-Comique, le Théâtre-Italien et l'Odéon.

Chacune des pièces jouées dans les théâtres de Paris est soumise préalablement à une commission de censure, composée d'examineurs attachés au ministère d'État; imposée, en 1538, par le Parlement, supprimée en 1791, rétablie en 1806, supprimée encore en 1830, la censure théâtrale est de nouveau en vigueur depuis le mois de septembre 1835. Tout spectacle, bal public, concert, cirque, etc., est

soumis à un impôt égal au onzième des recettes brutes et prélevé chaque année par l'administration des hospices, sous le nom de taxe des pauvres.

L'Opéra.

(Rue Le Peletier, 2, et rue Drouot, près du boulevard des Italiens. Une nouvelle salle est en construction sur le boulevard des Capucines.)

Représentations le *lundi*, le *mercredi* et le *vendredi*. En hiver, on donne quelquefois des représentations extraordinaires le *dimanche*. L'administration loue des places pour un an ou pour six mois. Ces places donnent le droit d'assister à une ou à trois représentations par semaine, suivant le prix.

C'est en 1581, à l'occasion du mariage du duc de Joyeuse, favori d'Henri III, avec Mlle de Vaudemont, que fut joué en France le premier ouvrage dramatique vraiment digne du nom d'opéra, le *Ballet comique de la Royné*. Cette pièce, où l'on chantait et où l'on dansait, avait été composée par Baltazarini, surintendant de la musique de Catherine de Médicis, et par Beaulieu et Salmon, musiciens de la chambre du roi.

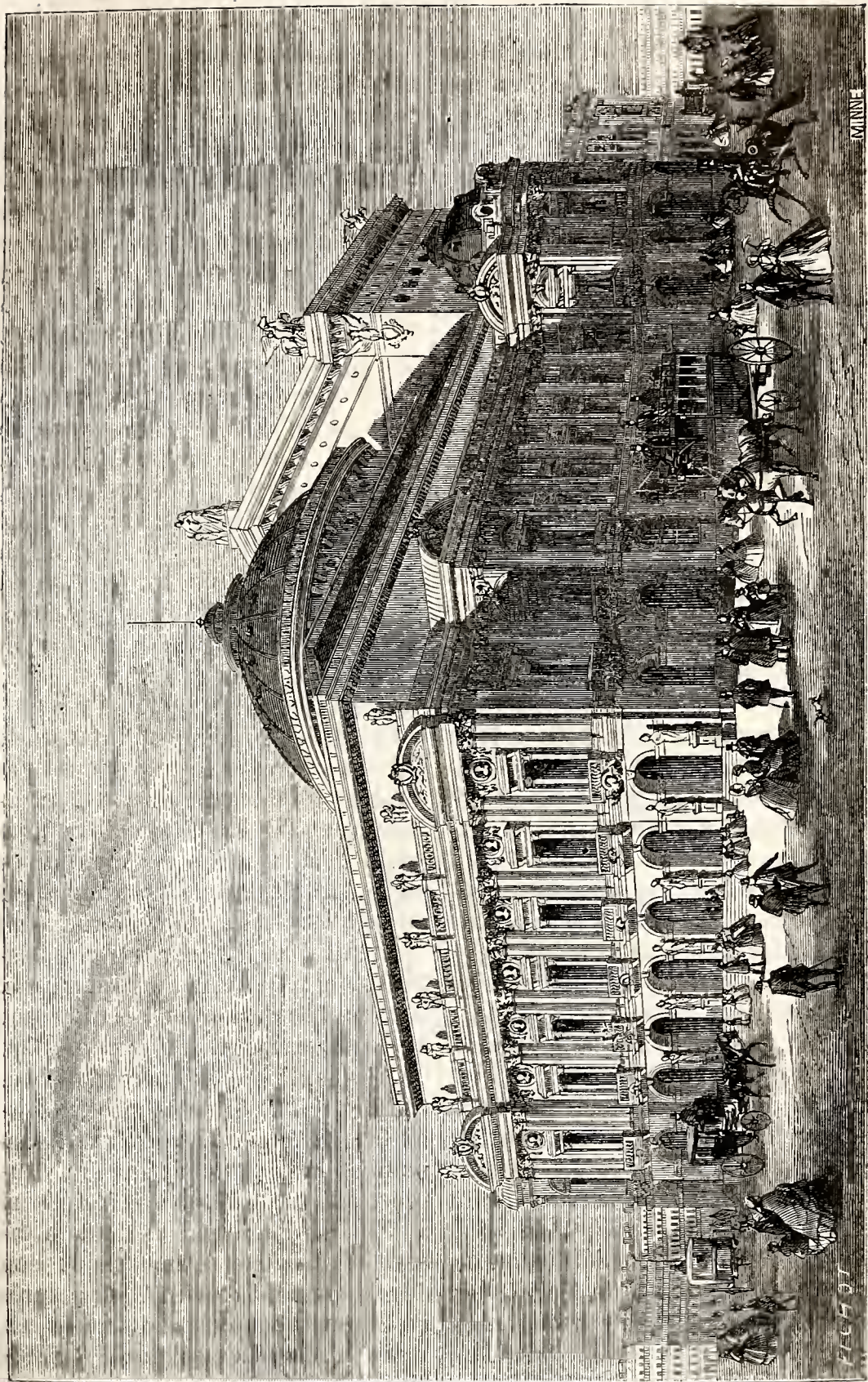
Près d'un siècle après cette tentative, le théâtre de l'Opéra, fondé par l'abbé Perrin, Cambert, et le marquis de Sourdéac, s'ouvrit en 1671, à l'hôtel de Guénégaud, par l'opéra de *Pomone*. Il eut ensuite pour directeur le célèbre musicien Lulli. Ce fut sous la direction de ce dernier que le théâtre prit le nom d'*Académie royale de Musique* et que les gentilshommes reçurent l'autorisation d'y chanter sans déroger. Lulli et son collaborateur Quinault firent ensemble 14 opéras, qui tous réussirent. *Armide* est leur chef-d'œuvre.

Les successeurs de Lulli s'étant montrés moins habiles que lui, l'État dut payer leurs dettes et confier l'administration de l'Opéra à la prévôté des marchands; celle-ci, après huit années d'exercice, afferma pour trente années cette direction à Francœur et à Rebel; plus tard, la maison du roi s'en empara et institua un comité chargé de la direction.

Pendant la Révolution, l'Opéra devint une entreprise privée, sous le nom de *Théâtre de la République et des Arts*, puis seulement de *Théâtre des Arts*. En 1803, il fut soumis de nouveau à la direction du gouvernement, qui lui accorda une subvention et lui donna, en 1806, le titre d'*Académie impériale de Musique*. Sous la Restauration, la direction de ce théâtre fut placée dans les attributions du ministre de la Maison du roi, et son administration dépendit de la liste civile. En 1830, on le confia à un entrepreneur et il devint un simple théâtre subventionné.

Aujourd'hui l'Opéra, dépendant de la liste civile, est régi par un administrateur que nomme le chef du gouvernement; une commission supérieure, présidée par le ministre d'État, a été instituée pour l'examen des affaires relatives à la gestion de ce théâtre.

Lulli avait d'abord installé l'Académie royale de Musique près du Luxembourg, dans une salle de la rue de Vaugirard, nommée le *Théâtre du Bel Air*, puis dans la rue Mazarine, en face de la rue Guénégaud. En 1674, il le transporta au Palais-Royal, dans une nouvelle salle construite sur l'emplacement de la cour intérieure du palais. Un



Le nouvel Opéra.

incendie détruisit cette salle, le 6 août 1763.

C'était là qu'avaient été jouées les œuvres de Quinault, de Campistron, de Fontenelle et de Lamotte; là que J. J. Rousseau avait fait représenter son *Devin du Village* ; là enfin qu'avaient dansé la Camargo et Vestris I^{er}, cet artiste phénoménal qui disait avec conviction : « Il y a trois grands hommes en Europe : le roi de Prusse, Voltaire et moi. »

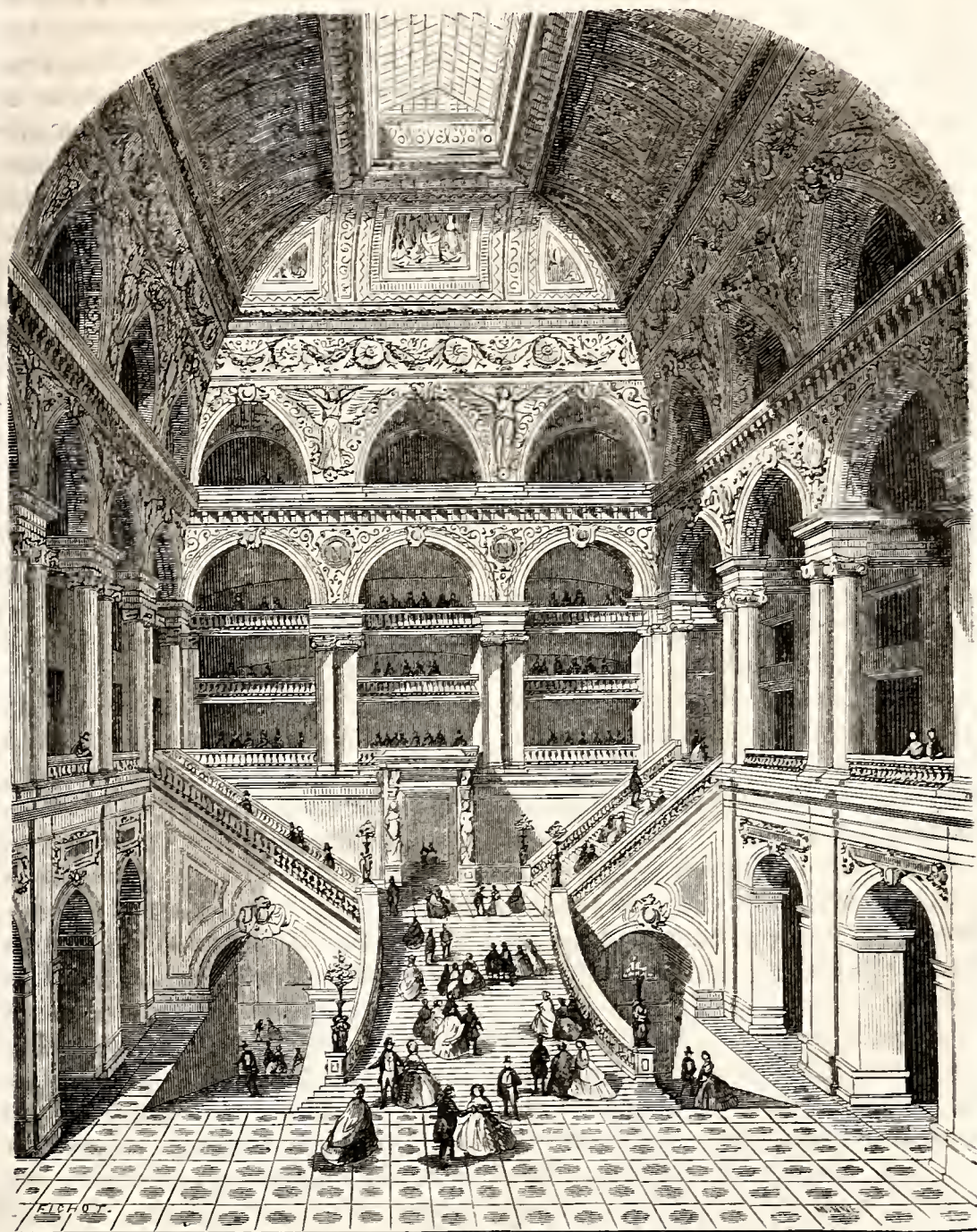
A la suite de cet incendie, les acteurs furent autorisés à jouer au théâtre des Tuileries, où ils restèrent pendant une période de six années. La nouvelle salle, située sur l'emplacement de l'ancienne, s'ouvrit en 1770. Plusieurs chefs-d'œuvre de Gluck : *Orphée* , *Iphigénie en Aulide* , *Alceste* , *Armide* , *Iphigénie en Tauride* , la *Didon* de Piccini et les *Danaïdes* de Salieri, y furent représentés. Le public était alors partagé par la fameuse querelle musicale des gluckistes et des piccinistes. La salle ayant été incendiée de nouveau le 8 juin 1781, une salle provisoire, qui est aujourd'hui le théâtre de la Porte Saint-Martin, fut construite sur le boulevard. C'est dans cette salle que fut joué l' *OEdipe à Colone* de Sacchini. En 1793, l'Opéra quitta le boulevard pour aller s'installer, rue Richelieu, dans un théâtre construit par l'architecte Louis. Parmi les œuvres remarquables qui y ont été représentées, nous citerons : la *Stratonice* de Méhul; la *Caravane* , *Panurge* , *Anacréon* et *Colinette à la cour* , de Grétry; *Démophon* , de Vogel; les *Abencerrages* et d'autres ouvrages de Cherubini; les *Bardes* , de Lesueur; *Proserpine* , de Paesiello;

la *Vestale* et *Fernand Cortez* , de Spontini.

La salle de la rue Richelieu venait d'être restaurée lorsque le duc de Berry fut assassiné au moment où il en sortait, le 13 février 1820. Le gouvernement ordonna la démolition du théâtre, dont le voisinage avait d'ailleurs été jugé dangereux pour la bibliothèque Richelieu, et l'Opéra actuel fut construit, rue Le Peletier, par l'architecte Debret. Le premier ouvrage remarquable qu'on y ait joué pour la première fois est le *Siège de Corinthe* , de Rossini; vinrent ensuite : *Moïse* et *le comte Ory* , du même auteur; *la Muette* d'Auber; *Guillaume Tell* , de Rossini; *Robert le Diable* , de Meyerbeer; *la Juive* , d'Halévy; les *Huguenots* , de Meyerbeer; *la Favorite* , de Donizetti; *la Reine de Chypre* , d'Halévy; *le Prophète* , de Meyerbeer, etc.

Les artistes chargés d'interpréter ces chefs-d'œuvre ne restèrent pas au-dessous de leur mission, et illustrèrent l'Opéra d'une gloire nouvelle. Dès le commencement de ce siècle, la classe que dirigeait Garat au Conservatoire de musique avait formé Roland, Nourrit père, Despéramons, Derivis, Levasseur, etc. A cette génération en succéda une autre non moins remarquable. Élève de Garcia, l'heureux père de Mmes Malibran et Pauline Viardot, Nourrit fils fut pendant quinze ans l'honneur et la fortune de l'Opéra. Duprez, qui avait débuté à l'Odéon et à l'Opéra-Comique, et dont le talent n'avait pas atteint tout son développement, revint à Paris après un séjour de quelques années en Italie; il fut dès lors l'idole des habitués de l'Opéra.

A côté de Nourrit et de Duprez se | que, si passionnée, mais qui eut
 faisaient remarquer de grandes can- | le malheur de perdre sa belle voix
 tatrices : Mlle Falcon, si dramati- | dans toute la force de la jeunesse;



Vestibule du nouvel Opéra.

Mmes Damoreau-Cinti, Dorus-Gras, | créé avec un si grand talent le
 Stolz, Mlle Cruvelli et Mme Pauline | rôle de Fidès, et qui, après avoir
 Viardot qui, dans *le Prophète*, a | chanté plus de 120 fois *Orphée*, au

Théâtre-Lyrique, nous a rendu, à l'Opéra, *Alceste*, le chef-d'œuvre de Gluck, négligé depuis trente ans. La danse, elle aussi, a brillé d'un vif éclat pendant cette même période. Citons seulement parmi les artistes les plus célèbres : Fanny Essler, Marie Taglioni, qui n'a jamais été égalée, Mmes Ceritto, Emma Livry, Rosati et Ferraris.

L'Opéra reçoit une subvention annuelle de 620 000 fr. Les recettes s'élèvent actuellement (1861) à 1 150 000 ou 1 200 000 fr. par an.

L'Opéra emploie un personnel interne de 642 personnes, sans compter les ouvriers externes. Ce personnel touche par année une somme de 1 635 000 fr. Le chant figure dans la dépense pour 760 000 fr.; la danse, pour 337 000 fr.; l'orchestre, pour 137 000 fr.; les ouvriers, machinistes et autres, pour 168 000 fr. Les recettes, jointes à la subvention et à quelques autres revenus, les bals masqués, par exemple, couvrent à peu près cette énorme dépense. Nourrit touchait autrefois 30 000 fr. par année, Tamberlick en touche 150 000 à Londres, à Pétersbourg et à Paris. Le moindre premier ténor touche aujourd'hui dans les grandes villes de province jusqu'à 4000 fr. par mois.

La salle actuelle de l'Opéra est fort belle à l'intérieur, mais diverses raisons et surtout le peu de largeur des rues qui l'entourent ont fait décider la reconstruction définitive de ce théâtre. Les plans adoptés, à la suite d'un concours, ont été ceux de M. Ch. Garnier, jeune architecte de talent et de goût, qui a bien voulu nous communiquer ses dessins et une description manuscrite à laquelle nous emprun-

tons la plus grande partie des détails qui vont suivre.

L'Opéra occupera le centre d'un vaste emplacement, situé entre le boulevard des Capucines et la rue Neuve des Mathurins. Les rues prolongées de Rouen, de Mogador et de Lafayette, ainsi qu'une nouvelle rue percée entre la rue de la Chaussée d'Antin et la rue Neuve-des-Mathurins circonscrivent cet emplacement et lui donnent la forme d'un losange. En avant de la façade principale de l'édifice, une nouvelle place, trop étroite, qui prendra le nom de *place de l'Opéra*, s'ouvre sur le boulevard, vis-à-vis de la rue de la Paix, d'une rue projetée qui aboutira à la place de l'Impératrice, près du Palais-Royal, enfin d'une troisième rue, la rue de la Bourse, allant rejoindre la rue Turbigo, près du Conservatoire des Arts-et-Métiers.

La façade principale se compose au rez-de-chaussée d'un soubassement à arcades, donnant entrée dans une vaste salle des Pas-Perdus. Entre les arcades, des statues colossales symbolisent les arts lyriques. Le soubassement, sobre de lignes et d'ornementation, laisse à l'étage noble toute son importance. Le premier étage est décoré d'une colonnade d'ordre corinthien à fûts accouplés, formant un portique ou galerie ouverte, au-dessus de laquelle règne un attique en terrasse. Entre les colonnes corinthiennes s'élève un autre ordre d'architecture, de proportions beaucoup moins monumentales et qui par conséquent fait valoir la richesse et l'ampleur du premier : il se découpe sur le fond obscur du portique supportant, entre d'élégantes consoles qui sou-

tiennent l'entablement, les bustes ou médaillons des grands compositeurs. Deux avant-corps peu saillants, terminés par des frontons circulaires, occupent les angles de la façade. Ces avant-corps et la balustrade de l'attique sont surmontés de groupes sculptés, destinés à rompre la monotonie des lignes droites.

L'architecte a cru devoir franchement accuser dans la façade chacune des grandes divisions du monument : le foyer, la salle et la scène. Aussi, derrière le péristyle et la terrasse, qui forment une partie intégrante des foyers (V. ci-dessous), s'élève la coupole de la salle, percée de jours de ventilation séparés par des arêtes fortement accusées. L'emplacement de la scène est indiqué, au delà de la coupole, par un immense fronton triangulaire dont les angles sont décorés de sculptures colossales (des *Génies domptant des chevaux ailés*). Au sommet du fronton, point culminant de l'édifice, un groupe allégorique se détache sur le ciel.

Les façades latérales, très-sobres d'ornementation, sont coupées vers leurs extrémités par de petits avant-corps semblables à ceux de la façade principale, et par des pavillons centraux, de forme cylindrique, réservés spécialement, celui de l'E., à l'entrée des abonnés, celui de l'O., à l'entrée de l'Empereur. Tout a été prévu en effet par l'architecte; et, pour bien comprendre la distribution intérieure et extérieure de l'édifice, il faut se rappeler qu'il avait à isoler les uns des autres, sans nuire à l'aspect monumental des constructions, six services bien

distincts : celui du public proprement dit, celui des abonnés, celui de l'Empereur, la salle, la scène et l'administration.

Le public éventuel, celui qui prend ses billets aux guichets des bureaux, s'engagera sous des portiques latéraux donnant accès au contrôle et aboutissant, à dr. et à g. du monument, à des escaliers qui conduisent uniquement aux étages supérieurs de la salle.

Le pavillon des abonnés est percé au rez-de-chaussée d'arcades qui permettent l'entrée et la sortie de plusieurs voitures à la fois. Il communique avec un *salon d'attente*, situé immédiatement au-dessous de la salle et circulaire comme elle. De ce salon, qui rappelle celui du Théâtre-Français, les abonnés passeront dans le vestibule où se trouvera l'escalier d'honneur, construction vraiment monumentale, décorée de belles arcades à plein cintre, coupées dans leur hauteur par les balcons des couloirs des différents étages. Grâce à cette disposition ingénieuse les spectateurs des loges supérieures pourront assister à l'arrivée et à la sortie des spectateurs des premières loges. Entre le salon circulaire et le vestibule, une salle d'attente réservée aux valets de pied leur permettra d'observer la sortie de leurs maîtres, afin de faire avancer les voitures en temps utile.

Les foyers, en communication directe avec la salle, occuperont toute la largeur de la façade vers le boulevard. Ils seront au nombre de deux, superposés et flanqués tous deux d'une promenade en plein air, l'une sur le péristyle, l'autre sur la terrasse que nous avons déjà signalés. Des fumoirs seront établis

dans des galeries latérales à l'édifice.

Le pavillon occidental, affecté à l'entrée de l'Empereur, sera précédé d'une double rampe permettant aux voitures d'arriver sous un vestibule couvert d'où un escalier conduit à dr. à la loge impériale, à g. à un salon et à des appartements réservés.

La *salle* reproduira la disposition de la salle actuelle, aussi belle d'ordonnance que favorable aux lois de l'acoustique. M. Ch. Garnier a cependant profité avec intelligence des progrès qu'a faits la science depuis que l'architecte Louis employa pour la première fois cette disposition dans la salle de la rue Richelieu.

L'ornementation, la ventilation et l'éclairage de la salle seront combinés avec soin. La salle actuelle renferme 1950 places; la nouvelle en contiendra beaucoup plus. Le maximum des recettes, qui ne peut dépasser aujourd'hui 9800 fr. par soirée, pourra, dit-on, s'élever jusqu'à 16 000 fr. Cet accroissement permettra à l'Opéra de lutter pour l'engagement des grands artistes avec Londres, Pétersbourg, et les théâtres d'Amérique, dont les salles sont immenses et dont les recettes s'élèvent quelquefois, par l'augmentation facultative des prix, à des sommes considérables.

La scène aura 15 mètr. d'ouverture, c'est-à-dire, 2 mètr. de plus que celle de la rue Le Peletier. Le service en sera rendu facile par l'établissement à dr. et à g. de dépôts provisoires de décors. Les loges des artistes et des comparses seront vastes et bien disposées.

De grands magasins, des remises

pour les pompes à incendie, des corps de garde, un musée d'armures, des galeries d'accessoires, des archives pour les partitions, une bibliothèque et des bureaux de copistes, forment avec les logements de fonctionnaires et d'employés, la partie septentrionale des constructions, suffisamment distincte du reste de l'édifice, et dont la façade, sur la rue Neuve des Mathurins, se relie bien aux grandes lignes des façades latérales.

Nous signalerons enfin plusieurs innovations, telles que : une entrée particulière et un foyer spécial pour les musiciens de l'orchestre; un escalier particulier pour les princes et les ministres; un salon de glacier établi dans le pavillon de l'E., avec escalier de service, laboratoires et buffets, etc. Les constructions couvriront une superficie de 11 226 mètr. carrés, le double de l'Opéra actuel avec ses dépendances; or, 14 000 mètr. ayant été affectés au nouvel édifice et à ses abords, 2774 mètr. resteront pour les squares et les plantations. Les travaux ont commencé le 1^{er} août 1861; ils doivent être terminés en trois ans et coûter 16 millions de fr. environ.

Le Théâtre-Français.

(Rue Richelieu et place de l'Impératrice, à côté du Palais-Royal. Représentations tous les soirs : tragédies, comédies, drames).

La création du Théâtre-Français ou Comédie-Française date de la réunion des comédiens de l'hôtel de Bourgogne avec l'ancienne troupe de Molière, à laquelle s'était déjà réunie la troupe du théâtre du Marais (V. ci-dessus, p. 549). Un rè-



Nouvel Opéra : Entrée de l'Empereur.

glement royal de 1681 fixa le nombre des acteurs et dota leur société d'une pension annuelle de 12 000 livres. La Comédie-Française était alors installée dans la rue Mazarine, en face de la rue Guénégaud. Forcés de déménager, en 1689, par suite des exigences de la Sorbonne qui avait accepté le collège des Quatre-Nations, à la condition qu'on en éloignerait le théâtre, les comédiens firent construire une autre salle, au prix de 200 000 fr., rue des Fossés-Saint-Germain-des-Prés (aujourd'hui de l'Ancienne-Comédie), vis-à-vis du café Procope. Cette salle subsiste encore en partie n° 14; un marchand de papiers en occupe actuellement la scène. Le Théâtre-Français y resta 82 ans. Cette période, une des plus brillantes de son histoire, vit représenter toutes les comédies de Regnard, de Dancourt, de Baron, de Destouches, de Lachaussee; la plupart de celles de Dufresny, de Le-grand, de Boissy, de Marivaux, etc. A la même époque appartiennent *le Turcaret*, de Lesage; *l'Avocat Pate-lin*, arrangé par Brueys; *l'École des Bourgeois*, de Dalainval; *le Méchant*, de Gresset; *la Métromanie*, de Piron; *la Partie de chasse d'Henri IV*, par Collé; *le Cercle*, de Poinset; *le Philosophe sans le savoir*, et *la Gageure imprévue*, de Sédaine; *Eugénie* de Beaumarchais; *le Père de famille*, de Diderot; plusieurs drames, de Mercier; les tragédies de Crébillon, de Campistron, de La Fosse, de La Motte, de Guimond de la Touche, de Sauvignat, de Du Belloy, de Lemierre, enfin toutes les pièces de Voltaire.

C'est dans cette salle et à propos de *Mérope* (20 février 1743) que,

pour la première fois, le public a voulu que l'auteur d'une pièce nouvelle vint recevoir en personne les applaudissements provoqués par le mérite de son ouvrage.

Les acteurs et les actrices les plus remarquables de cette époque furent : Bellecour, Philippe Poisson, F.-A. Poisson, Granval, Quinault aîné et Quinault-Dufresne, Lekain, Prévillo, Molé, Sarrazin, Brizard, Mmes Dangeville, Lecouvreur, Gaussin, Clairon, Luzy, Beaumarnard, Sainval (l'aînée), Dumesnil, etc., etc.

Cette troupe admirable avait fait du Théâtre-Français le premier théâtre de l'Europe; mais la salle de la rue des Fossés-Saint-Germain des Prés était indigne de la Comédie-Française. Le bâtiment se trouvait dans un état de délabrement tel que pour le réparer, il eût fallu l'abattre. En attendant qu'un nouvel édifice, dont on jeta les fondements sur l'emplacement de l'hôtel de Condé, aujourd'hui l'Odéon, eût été construit, la Comédie-Française se transporta aux Tuileries, dans la *salle dite des machines*, élevée sous Louis XIV par Vigarani, et y resta de 1770 à 1782 (V. ci-dessus, p. 458). Il ne sera pas sans intérêt de faire remarquer que Voltaire étant venu à Paris à l'âge de 83 ans, pour assister à la troisième représentation d'Irène, une de ses plus médiocres tragédies, fut couronné par le public dans cette salle des machines, non loin de la salle du Trône et dans le palais même de la royauté.

A peine installée dans le nouveau théâtre de l'hôtel de Condé, la Comédie-Française y représenta le chef-d'œuvre de Beaumarchais, le *Mariage de Figaro*. Là débuta le

tragédien le plus accompli des temps modernes, Talma (à ce nom il n'est pas permis d'ajouter un éloge); là brillèrent Molé, Monvel, Fleury, Dugazon, Brizard, Larive, Mmes Contat, Vestris, les deux Sainval et Raucourt.

Divisés par des dissensions intestines, puis jetés en prison comme suspects de royalisme, les Comédiens Français virent leur théâtre fermé en 1793, bien qu'il eût pris les noms de *Théâtre de la Nation* et de *Théâtre de l'Égalité*. Rendus à la liberté le 9 thermidor (1794), ils se dispersèrent sur trois ou quatre scènes différentes. Par un décret du 27 germinal an XIII, le premier Consul réunit tous ces talents épars et leur prescrivit de passer entre eux un acte d'association qui rétablissait l'ancienne organisation du Théâtre-Français et leur en confiait l'exploitation. Ainsi reconstituée, la Comédie-Française vint s'établir dans la salle de la rue de Richelieu, qu'elle n'a point quittée depuis. « Devenue le théâtre favori de l'Empereur, a dit M. Régnier (*Histoire du théâtre en France*, dans *Patria*), la Comédie-Française le suit non-seulement à Saint-Cloud et à Fontainebleau, ses résidences impériales, mais encore à Erfurth, à Dresde, où il lui donnait pour spectateurs « un parterre de rois. » En 1812 cependant Napoléon signait à Moscou un décret qui modifiait l'acte de société et soumettait à la puissance discrétionnaire de l'autorité tous les acteurs de ce théâtre; la Restauration à son tour fit droit aux légitimes réclamations que souleva un pareil acte. Néanmoins, ce n'était pas un règlement, mais des auteurs et des acteurs nouveaux

qu'il fallait alors au Théâtre-Français, pour faire face au mouvement littéraire des dernières années de la Restauration. L'indifférence du public et le peu de protection que lui accordait le gouvernement précipitaient sa décadence. Fatigués enfin de jouer leur vieux répertoire dans une salle presque déserte, les Comédiens finirent, sous Louis-Philippe, par offrir au gouvernement la liquidation de leur société. M. Thiers repoussa cette demande de dissolution; une réaction classique, soutenue par le talent de Mlle Rachel, vint donner raison au ministre, et, bien que Mlle Rachel soit morte dans tout l'éclat de sa gloire, le Théâtre-Français a fini par reconquérir la faveur publique; le répertoire de Molière suffit pour remplir la salle.

Du reste les bons acteurs ne lui ont jamais manqué. Outre ceux que nous avons cités plus haut, et dont quelques-uns, des plus illustres, ont joué pendant les vingt premières années du siècle: Fleury, Saint-Prix, Michot, Baptiste aîné, Baptiste cadet, Talma, mort dans toute la splendeur de son talent, le 19 octobre 1826, le théâtre de la rue Richelieu peut encore nommer avec orgueil des artistes vraiment dignes de leurs prédécesseurs: Armand; Michelot; Cartigny; Firmin, acteur plein de feu, dont la jeunesse semblait devoir être éternelle; Monrose, un des masques les plus admirables, une des voix les meilleures, une des physionomies les plus mobiles qu'ait possédées la scène française; Grandville, Mlles Dupont, Bourgoïn, Georges, Duchesnois, Rose Dupuis, et Menjaud; Mlle Mars, qui, de 1791 à 1841,

a tenu les emplois si divers d'ingénue, d'amoureuse et de grande coquette avec tant d'éclat et de perfection; Mme Allan, et enfin Mlle Rachel, qui fut dans la tragédie et dans le drame ce que Mlle Mars avait été dans la comédie.

Aujourd'hui encore, la troupe du Théâtre-Français se compose d'artistes distingués, à la tête desquels nous citerons MM. Samson, comique fin, spirituel, distingué; Provost, financier au jeu large et vrai; Geffroy, intelligent, studieux et correct; Régnier, si plein de verve, de gaieté, de sentiment et de naturel; Bressant, le transfuge du Gymnase; Got, l'heureux créateur du *Duc Job*; Delaunay, le plus charmant jeune-premier de notre temps; Mme Arnould Plessy; Mlles Augustine et Madeleine Brohan, Natalie, Fix, Favart, Emma Fleury, Émilie Dubois, etc.

Les auteurs n'ont pas manqué non plus à cette période du Théâtre-Français. Les plus connus des premières années du siècle furent Colin d'Harleville, Fabre d'Églantine, Lemercier, Alexandre Duval, Hoffmann, Legouvé, Laya, Arnault, Étienne, Raynouard, Roger, de Jouy, Andrieux, etc., etc. En outre, depuis 1815 jusqu'à nos jours, des talents d'un ordre tout à fait élevé ont fourni des pièces à la scène française; ce sont : Casimir Delavigne, Victor Hugo, Casimir Bonjour, Alexandre Dumas, Alfred de Musset, de Vigny, Scribe, Ponsard, Émile Augier, Jules Sandeau, Léon Laya, T. Barrière, Mme de Girardin, etc., etc.

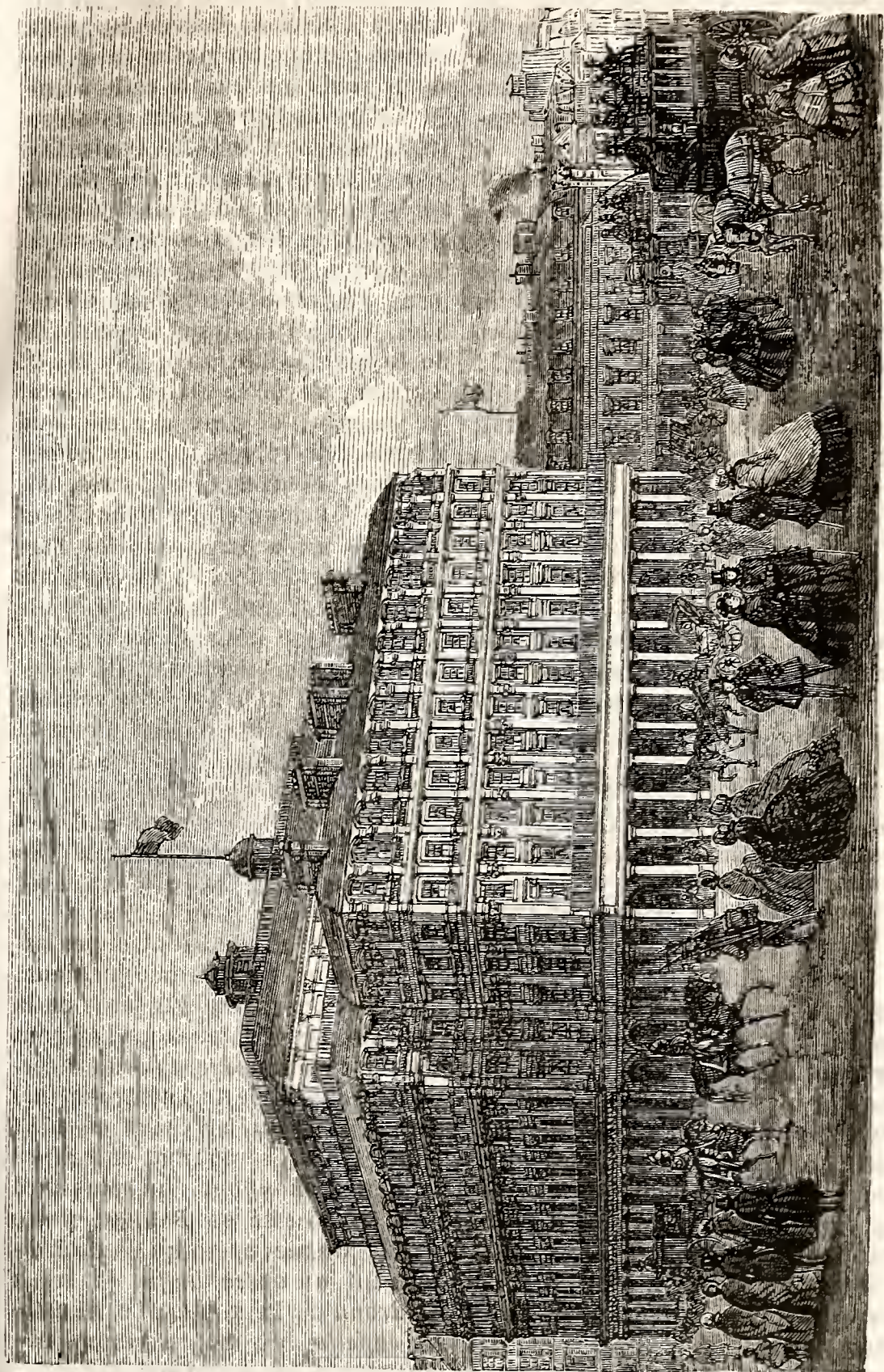
La Comédie-Française est maintenant soumise à un régime spécial. Elle est toujours constituée en so-

ciété, mais le gouvernement nomme l'administrateur. L'administrateur actuel est M. Édouard Thierry, l'un de nos critiques dramatiques les plus sensés et les plus littéraires. La Comédie-Française a le privilège de prendre dans les autres théâtres les acteurs qui lui conviennent, à la seule condition d'avertir un an d'avance le théâtre qui doit être dépouillé. Elle jouit d'une subvention annuelle de 240 000 fr., et l'État lui donne la salle. Elle a enfin, avec le théâtre de l'Odéon, le privilège exclusif du grand répertoire.

L'administration loue des places à l'année, pour six mois et pour un certain nombre de jours. L'entrée personnelle, pour un an, est de 300 francs. La salle renferme 1522 places.

Les droits d'auteur, réglés à la suite du rapport de la commission nommée le 22 mars 1859, sont de 15 pour 100 sur toute la recette, à partager dans les proportions des actes.

La longueur de l'édifice construit par Louis, l'architecte du théâtre de Bordeaux, était, à l'extérieur, de 55 mètr. sur 35 mètr. de largeur et 33 mètr. de hauteur totale. La façade de la rue de Richelieu et la nouvelle façade que l'on termine en ce moment sur la place de l'Impératrice, en face de la rue Saint-Honoré, se composent, au rez-de-chaussée, d'un péristyle à colonnes doriques, surmonté d'un ordre corinthien embrassant deux rangs de fenêtres, et de deux étages décorés de pilastres. Au centre des constructions s'élève un attique dont le toit à pans coupés est couronné par une terrasse supportant un petit belvédère et une lanterne.



Théâtre Français.

M. Chabrol, l'architecte chargé de construire la façade de la place de l'Impératrice, s'est cru, peut-être à tort, obligé d'imiter sur cette place le style adopté par son prédécesseur pour une rue étroite.

Le *vestibule*, de forme elliptique, est décoré d'un double rang de colonnes doriques. On y voit une statue en marbre de *Voltaire*, par Houdon, et des *statues de la Tragédie et de la Comédie*, représentées, la première sous les traits de Mlle Rachel, la seconde sous les traits de Mile Mars. Ces deux statues sont de Duret. Le foyer du public renferme les bustes des principaux auteurs qui ont écrit pour le Théâtre-Français; le foyer des artistes, les portraits des meilleurs acteurs de la troupe depuis Molière. Le Théâtre-Français conserve aussi une précieuse collection d'objets ayant appartenu à Molière et à d'autres célébrités dramatiques.

Le Théâtre Italien.

(Place Ventadour, près du passage Choiseul Représentations trois fois par semaine, du 1^{er} octobre au 1^{er} avril, les mardis, jeudis et samedis. Représentations extraordinaires les dimanches).

Des comédiens italiens parurent pour la première fois en France, en 1577. Après avoir joué à Blois, pendant la durée des États, ils vinrent un instant à Paris, mais ils ne purent y réussir. En 1645, puis en 1660, à l'occasion du mariage de Louis XIV, le cardinal Mazarin en appela successivement deux troupes qui donnèrent quelques représentations (la seconde joua l'*Ercole amante*) et ne tardèrent pas à se retirer. Plus tard, cependant, des comédiens italiens s'installèrent au

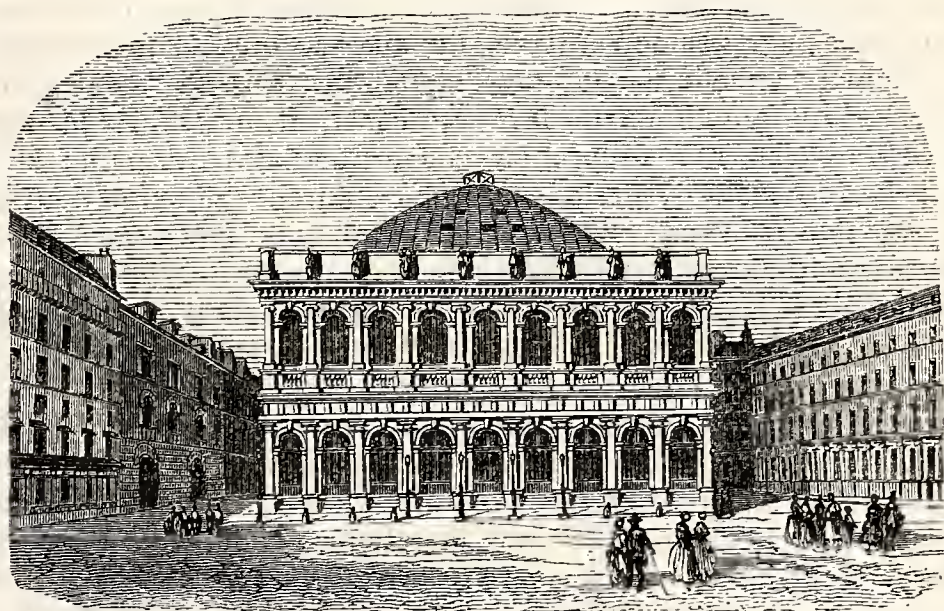
Palais-Royal, d'où ils passèrent ensuite à l'hôtel de Bourgogne, déjà occupé par une troupe française. Devenus seuls maîtres de cette scène en 1680, ils y restèrent jusqu'en 1697, époque à laquelle Louis XIV leur enjoignit de sortir de France, après la représentation de *la Fausse Prude*, pièce dirigée contre Mme de Maintenon. En 1716, une nouvelle troupe italienne, dirigée par Riccoboni, vint à Paris, sur la demande du Régent. « Elle jouait, dit M. P. Régnier, tantôt en italien et tantôt en français, et c'est par elle que Marivaux fit représenter ses comédies des *Fausse Confidences*, du *Jeu de l'Amour et du Hasard*, et quelques autres dans lesquelles l'actrice Silvia Benozzi a laissé de la réputation. Vers le milieu du siècle dernier, pour ranimer leur répertoire, les comédiens italiens appelèrent à leur aide leur compatriote Goldoni, et plus tard sollicitèrent la réunion de l'Opéra-Comique à leur théâtre. Cette grâce leur fut accordée au mois de janvier 1762, et dès lors l'histoire de l'ancienne Comédie-Italienne se confond avec celle de l'Opéra-Comique. »

Jusqu'à là en effet, les troupes italiennes venues en France jouaient, non pas l'opéra, mais la farce ou la comédie. Les chanteurs que l'on peut regarder comme ayant donné directement naissance au Théâtre-Italien actuel parurent à l'Opéra en 1752 et en 1778. Ils reçurent en France le nom de *Bouffons*, qui plus tard s'est transformé en *Bouffes*, parce que le premier opéra qu'ils chantèrent fut un *opéra buffa*, la *Serva Padrona* de Pergolèse. Le *Maestro di capella*, du même auteur, obtint ensuite un grand succès.

En 1789, une nouvelle troupe de bouffons arriva en France, sous la protection de la reine, qui en avait fait donner le privilège à son coiffeur Léonard. Ils chantèrent d'abord au théâtre de Monsieur, aux Tuileries, puis dans la salle de Nicolet à la foire de Saint-Germain, et enfin, en 1790, dans la salle Favart (salle actuelle de l'Opéra-Comique), voisine du boulevard qui prit le nom de boulevard des Italiens. Ils s'y associèrent avec la troupe française

d'opéra-comique. L'association dura deux ans; mais, le 10 août 1792, les Italiens furent renvoyés et le théâtre Favart ne joua plus que l'opéra-comique et le vaudeville.

Napoléon I^{er}, devenu roi d'Italie, installa à l'Odéon une troupe permanente de chanteurs italiens, chargés de faire connaître à Paris les différentes productions de l'école italienne. La Restauration donna à cette troupe la salle Louvois, rue Louvois. Mais une chapelle expia-



Théâtre-Italien.

toire devant être construite sur l'emplacement de l'ancien Opéra, après l'assassinat du duc de Berry, on jugea convenable d'en éloigner les *bouffons* et on les transféra, en 1826, dans la salle Favart, qu'ils occupèrent jusqu'à l'incendie de 1839. Ils revinrent alors à l'Odéon et s'installèrent enfin deux ans après dans la salle Ventadour, leur salle actuelle.

Parmi les directeurs qui se sont succédé dans l'administration du

Théâtre-Italien, depuis sa véritable fondation en 1789, nous nommerons MM. Paër, Rossini, Robert, Severini, Viardot, Vatel, Lumley. Quelques-uns de ces directeurs se sont enrichis, d'autres ont été moins heureux; mais durant cette période, le Théâtre-Italien n'a pas cessé d'être la plus magnifique académie de chant qui ait jamais existé. Il suffit de citer quelques-uns des noms les plus éminents : Bordogni, Pellegrini, Rafanelli, Ta-

chinardi, Graziani, Donzelli, Galli, Manuel Garcia, Rubini, Lablache, Tamburini, Mario, Ronconi, etc.; Mmes Pasta, Pisaroni, Mainvielle-Fodor, Catalani, Malibran, Pauline Viardot, Sontag, Damoreau-Cinti, Grisi, Persiani, Alboni, Frezzolini, etc., pour comprendre la vogue inouïe qui s'attacha pendant de longues années au Théâtre-Italien.

Depuis 1856, la direction de M. Calzado a fait connaître au public français six ouvrages nouveaux : *Marta*, de Flotow; *Il Giuramento*, de Mercadante; *Poliuto*, de Donizetti; et trois ouvrages de Verdi, le compositeur à la mode dans la péninsule : la *Traviata*, *Rigoletto* et *Il Ballo in Maschera*. Elle a repris en outre : *Il Matrimonio segreto*, de Cimarosa; *Don Giovanni*, l'éternel chef-d'œuvre de Mozart, et *l'Otello* de Rossini, dans lequel Tamberlick fit entendre pour la première fois son fameux *ut dièze*.

Bien qu'elles soient étrangères à la musique, nous ne pouvons passer sous silence les belles représentations données, pendant plusieurs années de suite, aux Italiens, par Mme Ristori, et dans lesquelles cette grande tragédienne, jusqu'alors inconnue en France, a obtenu un si grand et si légitime succès.

La subvention accordée par l'État n'est que de 100 000 fr., et ne suffit pas à payer le loyer de la salle.

La salle occupée par le Théâtre-Italien avait été construite en 1829 pour l'Opéra-Comique, qui y resta peu de temps. La façade présente une rangée de neuf arcades surmontées d'un attique; le péristyle donne entrée dans un vestibule d'où l'on monte à la salle qui est richement décorée. Il est, dit-on,

question de transférer le Théâtre-Italien au boulevard Malesherbès.

L'Opéra-Comique.

(Place Boieldieu, près du boulevard des Italiens. Représentations tous les soirs. Opéras-comiques).

La première origine de l'Opéra-Comique fut le *théâtre de la foire*. On comprenait sous cette dénomination les spectacles qui se donnaient pendant les foires Saint-Germain, Saint-Laurent et Saint-Ovide. La foire Saint-Germain se tenait chaque année, pendant les mois de février et de mars, sur l'emplacement de l'hôtel des rois de Navarre, où a été construit, en 1811, le marché couvert de Saint-Germain; la foire Saint-Laurent s'ouvrait, au mois d'août, dans le faubourg Saint-Martin; la foire Saint-Ovide, moins importante, se tenait sur la place actuelle de la Concorde. Ce fut en 1596 que des comédiens de province, profitant des privilèges et franchises accordés aux industries foraines, entreprirent de donner des représentations pendant la foire Saint-Germain. Les confrères de la Passion protestèrent et obtinrent que le nouveau théâtre leur payât une redevance. Plus tard, les comédiens ordinaires du roi, héritiers des droits des confrères, firent défendre aux acteurs forains « de représenter aucune comédie par dialogue ou même par monologue. » Ne pouvant plus parler, les acteurs de la foire écrivirent. « Chaque acteur, dit M. P. Régnier, portait son rôle imprimé en gros caractères sur un carton. D'abord en prose, ces inscriptions furent bientôt converties en couplets sur des airs connus; l'orchestre en jouait l'air, l'acteur

en mimait l'intention, et le public, excité par quelques compères placés dans la salle, les chantait en chœur.» Enfin, en 1715, l'Opéra vendit aux théâtres de la foire le droit de jouer des vaudevilles mêlés d'ariettes. Supprimé plus tard, puis autorisé de nouveau à la condition de ne pas faire parler plus d'un personnage dans chaque pièce, le théâtre de la foire triompha de cette difficulté en représentant *Arlequin Deucalion*

et d'autres pièces composées spécialement pour lui par Piron.

Favart et sa femme ayant pris ensuite la direction de l'Opéra-Comique créèrent la véritable comédie à ariettes. La *Chercheuse d'esprit* est l'un des modèles du genre. Mme Favart y fut ravissante de naïveté; tout Paris voulut l'applaudir. Cette faveur dura jusqu'en 1745. A cette époque, les théâtres concurrents réussirent encore une fois



Opéra-Comique.

à faire supprimer l'Opéra-Comique. Enfin, en 1752, Monnet obtint un nouveau privilège et la permission de faire bâtir une salle de spectacle à la foire Saint-Laurent.

La première pièce jouée avec succès dans la salle de Monnet avait pour titre *les Troqueurs*, paroles de Vadé, musique de Dauvergne. Un peu plus tard, l'Italien Duni écrivit spécialement pour cette scène *le Peintre amoureux*, dont la musique,

simple et naturelle, fut très-goutée. A Duni, succédèrent Philidor et Monsigny. Dès lors, l'Opéra-Comique devint le théâtre à la mode.

Nous avons déjà dit comment la Comédie-Italienne avait sollicité et obtenu, en 1762, sa réunion à l'Opéra-Comique, qui perdit momentanément sa dénomination propre. C'est à l'hôtel de Bourgogne que furent représentés les princi-

paux chefs-d'œuvre de Grétry : *Sylvain*, *le Huron*, *le Tableau parlant*, *Zémire et Azor*, *l'Ami de la maison*, *la Fausse magie*, etc.

A partir de 1779, la Comédie-Italienne ne joua plus que des pièces françaises, la faveur du public étant particulièrement acquise à l'Opéra-Comique. Depuis cette époque, ce théâtre est resté, sauf de rares intermittences, un des théâtres les plus heureux de Paris, quel qu'ait été le lieu dans lequel s'exploitait ce genre éminemment national. En 1783, on l'a vu dans la salle qu'il est revenu occuper aujourd'hui, et qui venait d'être construite spécialement pour lui. Un peu plus tard, il s'est installé dans la salle Feydeau (qui n'existe plus), puis dans la salle Ventadour (aujourd'hui le Théâtre-Italien), puis dans la salle de la place de la Bourse (aujourd'hui le théâtre du Vaudeville), puis enfin dans cette même salle qu'il avait inaugurée. En 1840, on donna, pour l'ouverture de la salle reconstruite, la reprise d'un des chefs-d'œuvre d'Hérold, *le Pré-aux-Clercs*. C'est là que, selon toute apparence, l'Opéra-Comique est fixé d'une façon définitive.

Pendant une période de 78 ans (1783-1861), l'Opéra-Comique a produit un grand nombre d'ouvrages remarquables et d'artistes justement illustres. *Nina*, *Azemia*, *les Petits Savoyards*, *Adolphe et Clara*, *Camille*, *Picaros et Diego*, *Gulistan*, par Dalayrac ; *l'Irato et Joseph*, par Mehul ; *Lodoïska* et *les Deux Journées*, par Chérubini ; *la Caverne*, par Lesueur ; *Paul et Virginie*, par Rodolphe Kreutzer ; *Montano et Stéphanie*, *Alinereine de Golconde* et *le Délire*, par Berton ; *le Prisonnier*, par

Della-Maria ; *Joconde*, *Cendrillon*, *Jeannot et Colin*, *les Rendez-vous bourgeois*, par Nicolo ; *le Calife de Bagdad*, *Ma tante Aurore*, *Jean de Paris*, *le Nouveau Seigneur*, *les Voitures versées*, *le Petit Chaperon rouge*, *la Dame blanche* (succès exceptionnel entre les plus grands succès), par Boïeldieu : *le Muletier*, *Marie*, *Zampa*, *le Pré-aux-Clercs*, par Hérold ; *la Neige*, *le Maçon*, *Fiorella*, *Fra Diavolo*, *les Diamants de la couronne*, *le Domino noir*, *l'Ambassadrice*, *la Sirène*, *la Part du Diable*, *Haydée*, par Auber ; *le Solitaire* et *Mazaniello*, par Carafa ; *le Chalet*, *le Postillon de Lonjumeau*, *le Brasseur de Preston* et *Giralda*, par Adolphe Adam ; *la Mantille*, par Bordèse ; *les Deux reines*, *Piquillo*, par Monpou ; *l'Éclair*, *le Val d'Andorre*, *les Mousquetaires de la reine*, *la Fée aux roses*, par Halévy ; *le Songe d'une nuit d'été*, *le Caïd*, par Ambroise Thomas ; *le Père Gaillard*, par Reber ; *les Porcherons*, *Gille ravisseur*, *Bonsoir monsieur Pantalon*, *l'Eau merveilleuse*, par A. Grisar ; *la Chanteuse voilée*, *Galathée*, *les Noces de Jeannette* et *Miss Fautette*, par Victor Massé ; *l'Étoile du Nord* et *le Pardon de Ploërmel*, par Meyerbeer ; *Lalla-Rookh*, par Félicien David.

Parmi les artistes qui se sont distingués dans ces ouvrages, nous nommerons : Caillaud ; Clairval ; Laruelle et sa femme ; Trial, qui a donné son nom à l'emploi qu'il remplissait ; Mme Dugazon, qui, ainsi que Trial, est restée un type ; Michu ; Grangé ; Chenard ; Mlle Regnault ; Mme Saint-Aubin, Solié ; Elleviou, charmant acteur ; Martin, moins bon acteur que le précédent, mais

qui le surpassa comme chanteur, et fit, pendant 34 ans, les délices des habitués de l'Opéra-Comique. Au brillant Elleviou succéda Ponchard, autre exception ; puis Chollet, chanteur d'un grand talent.

Citons encore Mmes Scio, Gavaudan, Saint-Aubin ; Mlle Prévost, Mme Pradher ; Mme Boulanger, comédienne et cantatrice tout à la fois, et Mme Casimir ; puis, dans ces dernières années, Mlle Darcier ; Roger, qui, passé depuis à l'Opéra, est revenu au berceau de ses succès ; Bataille ; Mme Miolan-Carvalho, la meilleure élève de Duprez ; Mlle Caroline Duprez (Mme Vandenheuvel) ; Bussine ; Sainte-Foy ; Couderc, Jourdan, Mocker, Riquier, Faure, Ponchard fils, Nathan, Troy, Montaubry ; Mmes Faure-Lefebvre, Lemerrier, Boulard, Ugalde, Andrea-Favel, Révilly, Marimon, Cico, etc.

L'Opéra-Comique reçoit de l'État une subvention annuelle de 240 000 f. Mais il faut se rappeler qu'un chanteur de quelque mérite ne peut pas se résigner aujourd'hui à gagner moins de 25 ou 30 000 fr. par an ; Montaubry en gagne même 45 000.

Les droits d'auteurs sont de 18 pour 100 sur la recette à partager entre les auteurs suivant le nombre d'actes des pièces.

Le théâtre de l'Opéra-Comique, construit de 1781 à 1783, a été entièrement rebâti après l'incendie de 1837. La façade se compose d'un portique formé de six colonnes ioniques ; la salle et le foyer sont richement décorés. Ce théâtre, ouvert toute l'année, contient 1500 places. L'administration loue des entrées et des loges pour six mois et pour un an. L'entrée personnelle pour six mois se paye 200 fr. ; pour un an, 300 fr.

L'Odéon.

(Place du même nom, près du Luxembourg. Représentations tous les jours ; vacances du 1^{er} juin au 1^{er} septembre. Tragédies, comédies et drames.)

Le théâtre de l'Odéon, bâti sur l'emplacement de l'ancien hôtel de Condé, et dont la construction, dirigée par les architectes Wailly et Peyre, avait coûté 2 millions, s'ouvrit le 9 avril 1782, sous le titre de Théâtre-Français (ci-dessus p. 558). Fermé en 1793, il rouvrit en 1794, sous la direction de la Montansier, et prit le nom de *Théâtre de l'Égalité*.

L'entreprise ne fut pas heureuse : la salle ne servit bientôt plus qu'à des bals, des banquets et des réunions politiques. Le nom d'*Odéon*, qui lui fut alors donné, lui resta lorsqu'elle rouvrit une seconde fois en 1797, pour servir aux représentations d'artistes réunis en société.

Incendié le 18 mars 1799, l'Odéon ne fut reconstruit qu'en 1808, avec le titre de *Théâtre de l'Impératrice*. On y réunit les acteurs du théâtre de la place Louvois et de l'Opéra-Italien, sous la direction de Picard. En 1815, le théâtre fut placé sous l'autorité du ministre de la Maison du roi, et ses acteurs, assimilés à ceux de la Comédie-Française, reçurent le nom de comédiens ordinaires du roi.

Un nouvel incendie détruisit l'Odéon le 20 mars 1818, mais Picard en reprit possession l'année suivante. Depuis cette époque et bien qu'il ait eu de grands succès, l'Odéon a presque toujours été malheureux. Les premiers ouvrages de Casimir Delavigne : *les Vêpres Siciliennes*, *les Comédiens*, *le Paria*, y obtinrent pourtant une très-grande vogue.

En 1826, Bernard, qui en était alors le directeur, obtint l'autorisation d'y faire représenter le *Frey-schütz* de Weber, sous le titre de *Robin des Bois* : ces représentations, dont le succès fut immense, sont restées célèbres.

Le théâtre n'en ferma pas moins trois ans plus tard. En 1829, son nouveau directeur, Harel, malgré son intelligence et son habileté, malgré le concours de Frédérick Lemaître, de Provost, de Mlle Georges, interprétant les chefs-d'œuvre d'Alfred de Vigny, d'Alexandre Dumas, de Frédéric Soulié, malgré une subvention de 180 000 fr., Harel, disons-nous, fut forcé d'abandonner l'Odéon et d'émigrer à la Porte Saint-Martin.

Depuis lors, jusqu'en 1841, ce théâtre passa par de nombreuses vicissitudes et fut livré à des exploitations diverses. Après l'incendie de la salle Favart, en 1839, les Italiens s'y réfugièrent pour quelque temps. Enfin, ce n'est guère que depuis une douzaine d'années que l'Odéon se trouve dans des conditions sérieuses de viabilité.

Après Harel, l'Odéon avait eu cependant d'autres directeurs intelligents, parmi lesquels on doit citer MM. Lireux et Bocage. Sous la direction de ce dernier, la subvention, réduite depuis 1841 à 60 000 fr., a été élevée à 100 000 fr. ; mais cette somme, qui eût pu paraître considérable à une autre époque, est à peine suffisante aujourd'hui, par suite de l'élévation progressive des appointements des artistes et des frais d'exploitation.

Ces frais atteignent en effet 1100 fr. par jour, pour les 9 mois d'exercice, ce qui, avec les dépen-

ses des mois de clôture, qui sont d'environ 15 000 fr., donne, pour la dépense totale de l'année, une somme supérieure à 320 000 fr. Les frais seuls d'éclairage sont de 120 fr. par jour ; ceux du personnel dépassent 110 000 fr. par an.

Depuis 1841, des ouvrages importants ont ramené le public à ce théâtre si longtemps abandonné. Nous citerons parmi les plus remarquables : *la Grandeur et la Décadence de Joseph Prud'homme*, qui a obtenu 100 représentations successives ; *Lucrèce, l'Honneur et l'Argent, la Bourse*, de M. Ponsard ; *la Conscience*, de M. Alexandre Dumas, qui a été le grand succès de 1854 ; *la Ciguë et la Jeunesse*, de M. Émile Augier, *François le Champi*, de George Sand.

Mais ce qui a dignement signalé l'intelligente direction de M. de La Rounat, c'est la révélation de talents nouveaux qui, sans le théâtre de l'Odéon, seraient peut-être encore complètement ignorés.

Citons : M. Louis Bouilhet, auteur de *Madame de Montarcy* et d'*Hélène Peyron* ; M. Belot, auteur du *Testament de César Girodot*, joué 205 fois dans la même année ; M. Amédée Rolland, auteur du *Marchand malgré lui*, de *l'Usurier de village* et des *Vacances du docteur* ; M. Édouard Pailleron, auteur du *Mur mitoyen* ; etc., etc.

En 1861, Mme Ristori a joué en français, à l'Odéon, avec un grand succès, un drame en 5 actes de M. E. Legouvé, intitulé *Béatrix ou la Madone de l'art*.

Parmi les artistes actuels de l'Odéon, nous mentionnerons en première ligne M. Tisserant, qui a créé avec un talent supérieur les princi-

paux rôles des comédies et des drames joués à l'Odéon depuis dix ans, puis MM. Thiron, Saint-Léon et Ribes; Mmes Thuillier, Rousseil et Delahaye dans le drame et dans la comédie; enfin Mmes Karoly et Agar dans la tragédie.

Le théâtre de l'Odéon forme un parallélogramme de 56 mètr. de longueur, sur 37 mètr. de largeur et 21 mètr. environ de hauteur. La façade principale est précédée d'un

perron et d'un portique d'ordre corinthien. De larges galeries, percées d'arcades cintrées et occupées en partie par des libraires et des marchands de journaux, font le tour de l'édifice. Le vestibule, qui sert de foyer, est décoré avec goût, ainsi que la salle; le lustre est le plus beau des théâtres de Paris.

L'Odéon partage avec le Théâtre-Français le privilège du grand répertoire; aussi lui donne-t-on quel-



Odéon.

quefois le nom de second Théâtre-Français. Les droits d'auteurs sont de 12 pour 100 sur la recette

brute, à partager suivant le nombre d'actes composant le spectacle. La salle contient 1650 places.

LES THÉÂTRES SECONDAIRES.

Théâtre Lyrique.

(Place du Châtelet.)

Ce théâtre fut fondé en 1846 par M. Alexandre Dumas et une société en commandite qui fit construire, sur le boulevard du Temple, d'après les dessins de MM. de Dreux et

Séchan, une salle de spectacle assez bizarre, qu'on appela le *Théâtre Historique*. L'inauguration eut lieu le 20 février 1847, par la représentation de la *Reine Margot*, de M. Alex. Dumas. La première année du théâtre fut très-brillante, mais, dès 1848, les recettes diminuèrent

considérablement, et il fallut fermer la salle en 1851. Elle se rouvrit bientôt pour l'*Opéra national* qui avait déjà essayé de vivre dans une salle voisine (la salle du Cirque), sous la direction d'Ad. Adam, et que la révolution de 1848 avait tué. Le nouveau théâtre devait être exclusivement destiné aux jeunes compositeurs et aux artistes sortant du Conservatoire, qui n'étaient encore ni en âge ni en situation de réussir sur les premières scènes lyriques. La direction d'Edmond Seveste, qui avait obtenu le privilège de l'Opéra National, ne sembla guère répondre à ce programme. Elle reprit quelques opéras d'Adolphe Adam, joua la *Perle du Brésil*, de Félicien David, et reprit même avec un certain succès *Robin des bois*.

A Ed. Seveste succéda M. Carvalho, dont la direction intelligente fut pour le Théâtre Lyrique une ère de succès complet. Il est vrai de dire que M. Carvalho venait d'épouser Mlle Miolan, dont le talent supérieur s'était fait admirer déjà à l'Opéra-Comique dans *les Noces de Jeannette*, *la Chartreuse voilée* et la reprise du *Pré aux Clercs*. Ce talent sembla grandir encore dans *la Fanchonnette*, de M. Clapisson, *la Reine Topaze*, de M. V. Massé, et surtout dans *les Noces de Figaro*, où Mme Carvalho fut puissamment secondée par Mmes Ugalde et Caroline Duprez. *Robin des Bois*, *Obéron*, de Weber, continuèrent cette succession de triomphes que couronna dignement la reprise triomphante de *l'Orphée* de Gluck, joué et chanté 120 fois de suite par Mme Pauline Viardot.

La salle que le Théâtre-Lyrique occupait sur le boulevard du Temple

a été démolie dans l'été de 1862, pour le raccordement du boulevard du Prince-Eugène. La nouvelle salle construite à l'E. de la place du Châtelet, en face du nouveau théâtre du Cirque, a soulevé avec raison de sévères critiques. C'est certainement un des plus laids monuments du Paris nouveau. La façade principale sur la place mesure 42 mètr. de longueur. Au-dessus du péristyle, percé de cinq arcades en plein cintre, s'ouvre un foyer large de 5 mètr. 50 sur 25 mètr. de longueur et 7 mètr. 50 cent. de hauteur. Un second foyer-terrasse, pour les places secondaires, couronne cette partie de la façade, derrière laquelle apparaît un attique percé de lucarnes rondes et surmonté d'un toit à pans coupés. Des statues, des sculptures et des plombs ouvragés décorent l'édifice depuis le rez-de-chaussée jusqu'au comble.

« La salle, dont les dimensions sont à peu près celles de la Comédie-Française, dit le *Moniteur*, contient environ 1500 places. Elle comprend un balcon, un premier et un second étage de loges (toutes à salon), une galerie, et un amphithéâtre au-dessus. Deux riches avant-scènes encadrent le rideau et supportent une élégante voussure formant conque acoustique. La scène, agencée de la manière la plus complète, a la même profondeur que celle de l'Opéra-Comique; mais elle est de 7 mètr. 50 cent. plus large.

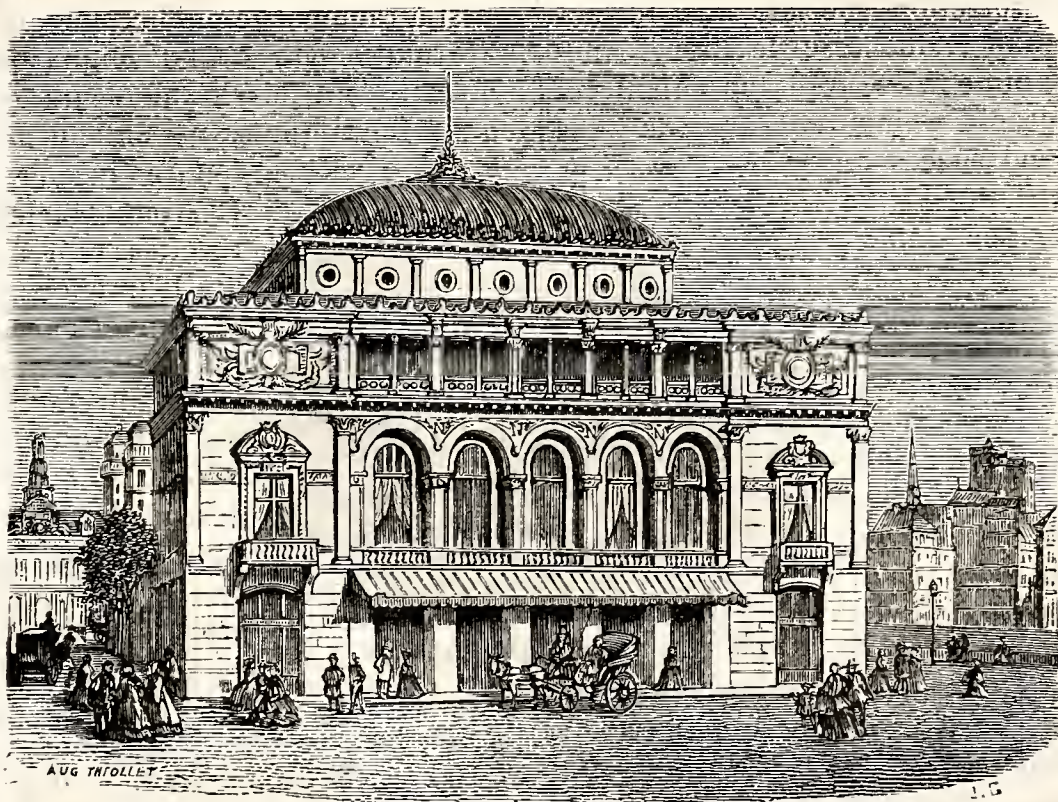
« Au Théâtre Lyrique, de même qu'au théâtre voisin, le public est entièrement soustrait aux effets de la combustion du gaz, l'éclairage se faisant sans lustre ni bec appa-

rent d'aucune sorte. La lumière, produite dans le cintre, est ramenée par un réflecteur d'une grande force sur un plafond en cristal, d'où elle se répand dans toutes les parties de la salle.

« Chaque catégorie de places, y compris le parterre, est munie de conduits de rentrée d'air, qui sont en communication avec le cintre de la salle. L'air nouveau, puisé

au centre du square de la tour de Saint-Jacques-la-Boucherie par un conduit passant sous l'avenue Victoria, et dont la section n'est pas inférieure à 9 mètr., sera chauffé, en hiver, par deux puissants calorifères. »

Le système employé permet, assure-t-on, d'introduire constamment dans la salle 30 mètres cubes d'air par heure et par spectateur.



Théâtre-Lyrique.

Le répertoire du Théâtre-Lyrique comprend des opéras, des drames lyriques et des ballets. Ce théâtre ferme du 1^{er} juin au 1^{er} septembre.

Le Gymnase dramatique.

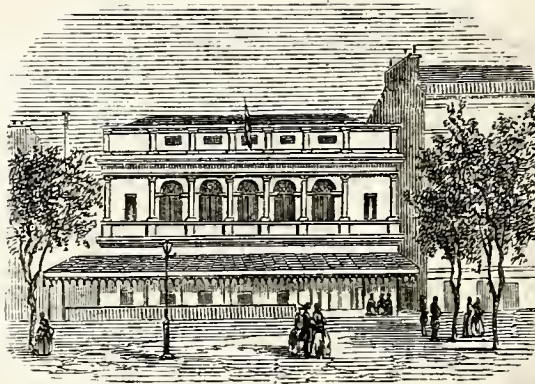
(Boulevard Bonne-Nouvelle.)

Le Gymnase dramatique, construit, d'après les dessins de

MM. Rougevinet et de Guerche, sur l'emplacement de l'ancien cimetière de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle, fut fondé en 1820 comme une succursale de la Comédie-Française et de l'Opéra-Comique. L'exploitation des répertoires de ces deux théâtres lui fut accordée à la condition de réduire en un acte chacune des pièces qu'il leur emprunterait. Mais M. Poir-

son, premier directeur du Gymnase, s'attacha bientôt M. Scribe qui s'engagea à n'écrire que pour ce théâtre et les quatre théâtres royaux, moyennant une rente viagère de 6000 fr., un droit proportionnel sur les recettes (de 5000 à 8000 fr.), et enfin une prime de 750 f. par chaque acte de lui qui serait joué au Gymnase.

Le Gymnase prit bientôt le nom de *théâtre de Madame*, à cause de la protection spéciale que lui accordait la duchesse de Berry. Mlles Léontine Fay, presque enfant, et Déjazet, y jouèrent avec le plus grand succès *la Petite sœur et le Mariage enfantin*; Perlet s'y distinguait dans *l'Artiste* et dans *Michel et Christine*. Enfin d'autres artistes d'élite y brillèrent presque simultanément; c'étaient: Bernard-



Gymnase-Dramatique.

Léon, Dormeuil, Moreau, Camel, Gontier, Numa, Ferville, Paul, Allan, Legrand, Klein; et Mmes Grévedon, Perrin, Fizelier, Julienne, Allan, Théodore, Jenny Vertpré, Jenny Colon, Léontine Volnys, Eugénie Sauvage, etc. Mlle Rachel parut aussi au Vaudeville avant de monter sur la scène du Théâtre-Français; elle n'y réussit que médiocrement. Bouffé y fut plus heureux, de 1831 à 1842; plusieurs de ses rôles sont restés des types: *le Gamin de Paris*; Trimm, des *Enfants de troupe*; le père Grandet, de *la Fille de l'avare*; *Michel Perrin*, etc.

Une querelle survenue entre

M. Poirson et la société des auteurs dramatiques compromit gravement l'existence du Gymnase, de 1842 à 1844. Il fallut à M. Lemoine-Montigny, successeur de M. Poirson, quatre années d'efforts persévérants, pour relever cette scène discréditée. Les pièces de M. Scribe, *Jeanne et Jeanneton*, *Geneviève*, *Irène*, etc.; la présence de Bressant, qui a passé depuis au Théâtre-Français, et de Mme Rose Chéri, avaient à peine réussi à ramener le public, lorsque la révolution de 1848 l'éloigna de nouveau. Cette fois, les meilleurs acteurs furent impuissants. Il fallut at-

tendre jusqu'en 1853 pour voir les recettes reprendre leur ancienne importance. Cet heureux résultat fut dû à *Un Fils de famille*, le chef-d'œuvre de Bayard, mort au milieu de ce triomphe, et à

Philiberte, comédie de M. Émile Augier.

Le Gymnase a donné depuis avec un égal succès: *Diane de Lys*, d'Alexandre Dumas fils; *Victorine*; *le Pressoir*; *Flaminio*, de George Sand; *le Gendre de M. Poirier*, de MM. Jules Sandeau et Émile Augier; *Ceinture dorée*, de M. Émile Augier; l'une des pièces les plus productives dont on ait souvenir au théâtre, *le Demi-Monde*, d'Alexandre Dumas fils; *la Question d'argent*; *le Père prodigue*, du même auteur; *les Pattes de Mouche*, de M. Sardou; *le Voyage de M. Perrichon*, de MM. Labiche et Ed. Martin.

Pour faire comprendre cette persévérance du succès, nous devons dire qu'on ne joue nulle part la comédie avec autant de soin qu'au Gymnase et que nulle scène de Paris ne peut offrir une troupe dans laquelle tous les emplois principaux soient tenus comme ils le sont dans ce théâtre par Lesueur, Lafontaine, Landrol, Derval, Ferville, etc.; Mmes Victoria, Delaporte, Bressant, Chéri, Lesueur, Mélanie, etc.

Mais qui remplacera jamais Mme Rose Chéri, ce talent si fin, si pur, si sympathique, si distingué, cette jeune femme si aimée de tous, enlevée prématurément à sa famille et à l'art dans tout l'éclat de sa renommée?

Le droit des auteurs du Gymnase est de 12 pour 100 par soirée, sauf le cas où le spectacle se compose

de cinq pièces; alors le droit augmente de trois pour cent.

On avait longtemps reproché à la salle du Gymnase son aspect un peu sombre et ses loges obscures. Une restauration des plus heureuses a supprimé ces imperfections. Cette salle, aujourd'hui blanc et or, est tout à la fois l'une des plus coquettes et des plus commodes de Paris. Elle contient 1300 places. La loge de l'Impératrice, louée 10 000 fr. par an, est située à l'entre-sol; elle se

compose de la loge proprement dite, d'un salon richement meublé et d'un cabinet de toilette.

Le Gymnase donne des représentations tous les soirs. On y joue des comédies, des drames et des vaudevilles.

Le Vaudeville.

(Rue Vivienne, 29, en face de la Bourse.)

Le 12 janvier 1792, Piis et Barré ouvraient, rue de Chartres, le théâtre du Vaudeville, dont les

couplets politiques firent tout d'abord le succès. Interdits sous l'Empire, ces couplets furent remplacés par des pièces dites *de galerie*, puis par de petites comédies et de petits drames fort goûtés du public.

C'est au théâtre de la rue de Chartres que M. Scribe a fait ses premières



Vaudeville.

armes, avant de travailler pour le Gymnase. Il y donna successivement, à partir de 1812, *l'Auberge* ou *les Brigands sans le savoir*, et *Une Nuit de la garde nationale*, en société avec M. Delestre-Poirson; *Farinelli*, en société avec M. Dupin; *le Nouveau Pourceaugnac*, avec M. Poirson; *le Petit Dragon*, avec MM. Poirson et Mélesville; *la Visite à Bedlam*, avec M. Poirson; *la Volière de frère Philippe*, *le Fou de Péronne*, *le Mystificateur*, et en-

fin *la Somnambule*, une de ses meilleures pièces.

Lorsque M. Scribe se fut engagé à ne plus écrire que pour le Gymnase dramatique et les théâtres royaux (V. ci-dessus, p. 571), le Vaudeville réussit cependant à se maintenir. Le spirituel chansonnier Désaugiers, devenu directeur de ce théâtre, composa tout exprès pour cette scène *Va de bon cœur* et *la Parisienne en Espagne*.

D'autres auteurs accoururent. C'étaient Théaulon, Ouvry, Sewrin, Gentil, Mélesville, Bayard, le plus jeune et le plus ardent de tous, Saintine, Dupeuty, Duvert et Lausanne. Les artistes du Vaudeville étaient alors : Arnal, Lafont, Lepeintre aîné, Lepeintre jeune, Bernard-Léon, Volnys, Mme Suzanne Brohan (qui n'avait pas moins de talent que ses deux filles), Mlle Louise Mayer, etc. Les succès se multiplièrent.... Un incendie, qui éclata dans la nuit du 16 au 17 juillet 1838, obligea le Vaudeville à se réfugier dans une petite salle du boulevard Bonne-Nouvelle, où il resta jusqu'au 16 mai 1840. Depuis lors, il occupe la salle de la rue Vivienne.

De 1840 à 1851, le Vaudeville n'a pas été heureux. Il a été fermé 7 fois dans ces 11 années, et s'est rouvert le 1^{er} octobre 1861, après 9 mois consécutifs de fermeture.

La *Dame aux Camélias*, pièce de M. Alexandre Dumas fils, a commencé pour ce théâtre une nouvelle série de succès. Jouée au commencement de 1852, elle produisit en 100 représentations 307 000 fr. ; reprise l'année suivante, elle fut encore jouée 80 fois de suite. Nous nommerons parmi les meilleures

pièces qui ont été représentées depuis : *les Faux Bonshommes*, par MM. Barrière et Capendu, *les Filles de Marbre*, *les Parisiens*, par M. T. Barrière; *la Fée*, *Dabila* et *le Roman d'un jeune homme pauvre*, par M. Octave Feuillet; *Nos intimes*, par M. Vict. Sardou, etc.

Depuis quelques années, la troupe du Vaudeville a d'ailleurs offert au public des acteurs d'un grand talent: Félix, Volnys, Parade, Delannoy, Fechter, etc., et Mmes Fargueil, Duche, Théric, Bader, Marie Dupuis, Page, etc.

Le droit des auteurs au Vaudeville est de 12 pour 100 sur la recette.

Le répertoire du Vaudeville, outre les pièces auxquelles le théâtre a emprunté son nom, comprend des comédies et des drames. Les représentations ont lieu tous les soirs. La salle contient 1300 places.

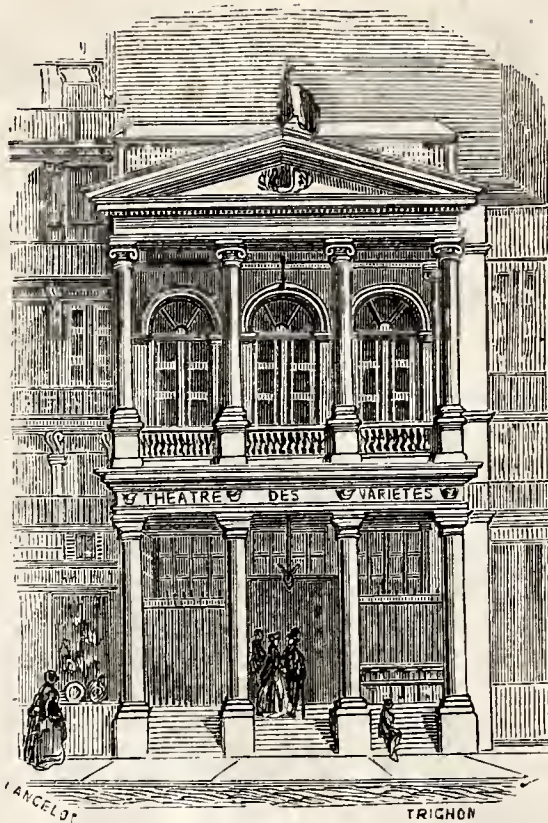
Les Variétés.

(Boulevard Montmartre, 7.)

Mlle Montansier, plus célèbre encore par ses procès comme directrice que par son talent et sa grande beauté, fonda le théâtre des Variétés, en 1790, au Palais-Royal, et l'installa dans l'ancien théâtre Beaujolais, qu'elle avait fait réparer. On y joua avec succès l'opéra comique et la comédie. Mlle Mars, alors presque enfant, faisait partie de la troupe où brillaient Damas, Caumont, Baptiste cadet, qui plus tard appartenirent au Théâtre-Français, et les deux Grammont père et fils, qui ne tardèrent pas à quitter le théâtre pour jouer un rôle dans la révolution. En 1778, les Variétés-Montansier s'enrichirent de deux talents qui changèrent bientôt

le genre de cette scène et le firent dévier vers la bouffonnerie : Tiercelin, qui excellait dans les rôles populaires, et Brunet, qui acquit bientôt une immense réputation dans les *Jocrisse* et les *Cadet-Roussel*. Ces deux acteurs avaient déserté le théâtre des Variétés de la Cité ; grâce à eux le Palais-Royal devint le théâtre à la mode.

Le 24 juin 1808, les acteurs des Variétés, chassés du Palais-Royal à la demande du Théâtre-Français et de l'Opéra, ouvrirent la nouvelle salle du boulevard Montmartre, construite par Cellierier. Désaugiers, Moreau et Francis avaient composé la pièce d'inauguration : *le Panorama de Momus*, dont le succès fut immense, et qui fut interprété par toute la



Variétés.

troupe où l'on remarquait alors, à côté de Brunet et de Tiercelin : Dubois, Cazot, Lefèvre, Vaudoré, Duval ; Mmes Barroyer, Caroline, Granger, Flore, Drouville, etc., etc.

En 1809, Potier, l'inimitable acteur, parut aux Variétés ; après quelques hésitations du public, il y fut enfin apprécié à sa juste valeur.

Le théâtre des Variétés a eu d'autres illustrations que Potier, aux-

quelles il serait injuste de ne pas accorder une mention : Vernet, acteur naturel et vrai ; Odry, grotesque des plus amusants ; Lepeintre aîné ; Legrand qui passa ensuite au Gymnase Dramatique ; Leclère, et beaucoup d'autres dont les noms nous échappent et qui ont longtemps fait le succès de ce théâtre.

Aujourd'hui, le théâtre des Variétés possède encore des acteurs de talent, parmi lesquels nous citerons : Arnal, Dupuis, Kopp et Charles Potier ; et de charmantes actrices : Mmes Alphonsine, Fromentin, Tautin, transfuge des Bouffes-Parisiens, Ulric-Lejars, Caroline Bader, etc., etc.

Le théâtre des Variétés joue tous les jours des vaudevilles, des parodies ou des

revues. La salle contient 1240 places. Les droits d'auteur sont fixés à 12 pour 100 sur la recette brute.

Le Théâtre du Palais-Royal.

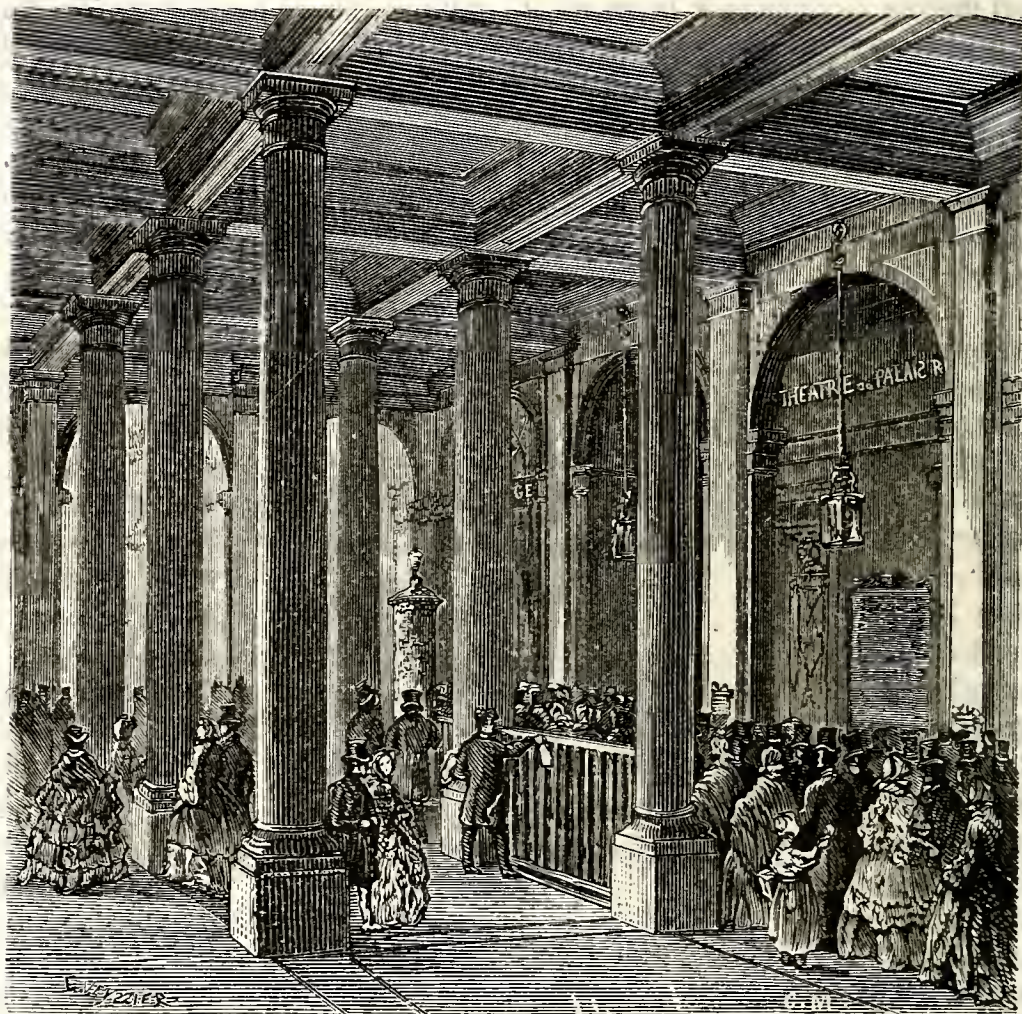
(Au Palais-Royal, péristyle Montpensier.)

La salle occupée aujourd'hui par le théâtre du Palais-Royal a été construite en 1784 pour celui des Beaujolais, qui n'était autre qu'un

théâtre de marionnettes, auxquelles se joignirent bientôt des enfants, puis des hommes faits. Achetée en 1790 par Mlle de Montansier, qui lui donna le nom de théâtre des Variétés (V. ci-dessus, p. 574), cette salle fut occupée successivement, après 1808, par des danseurs de

corde, des marionnettes, des chiens savants, et enfin par un café où l'on recommença à jouer timidement des intermèdes et des vaudevilles à deux ou trois personnages.

En 1830, MM. Contat-Desfontaines, dit *Dormeuil*, acteur du



Théâtre du Palais-Royal.

Gymnase, et Charles Poirson, frère du directeur de l'ex-théâtre de Madame, obtinrent l'autorisation d'y établir un théâtre de vaudeville.

On restaura la salle, on l'agrandit, et la réouverture se fit, le 6 juin 1831, par un prologue de MM. Mélesville, Bayard et Brazier, intitulé :

Ils n'ouvriront pas. La troupe, composée d'acteurs recrutés dans la banlieue et sur quelques théâtres de Paris, était heureusement composée. On y remarquait : Samson, qui s'était dérobé, pour quelque temps, à la société du Théâtre-Français ; Régnier, qui arrivait de Nan-

tes ; Philippe, qu'on avait applaudi au Vaudeville ; Paul, Derval, Lepeintre aîné, etc. ; Mmes Dormeuil, Zélie-Paul, Éléonore, et la mère Barroyer. Peu à peu de nouveaux engagements fortifièrent ces premiers éléments d'une bonne troupe. Parmi les débutants, on distingua Alcide Tousez, Achard, Levasor, Sainville, Leménil, Hyacinthe ; Mmes Leménil, Dupuis, Pernon,

Wilmen, Emma ; et enfin l'incomparable Déjazet, merveille de gaieté, d'audace et d'élégance de mauvais ton. Quelques années plus tard, survinrent Ravel, comédien chaleureux et spirituel, et Grassot, créature fantasque, modèle de laidteur comique et d'extravagance bouffonne.

Grâce à ces acteurs passés maîtres dans l'art de la charge, grâce



Théâtre de la Porte-Saint-Martin.

à l'heureuse situation de la salle, grâce à la fécondité de MM. Bayard, Dumanoir, Mélesville, Duvert, Labiche, Marc-Michel, Paul de Kock, Siraudin, etc., le théâtre du Palais-Royal a joui d'une vogue constante pendant près d'un quart de siècle. Il est encore aujourd'hui l'une des meilleures entreprises théâtrales de Paris, malgré l'exiguïté de la salle, qui ne contient que 980 places. Les

représentations ont lieu tous les soirs. Elles comprennent des vaudevilles, des parodies, des chansonnettes et des comédies. Les droits d'auteurs sont de 12 pour 100 sur la recette brute.

Théâtre de la Porte-Saint-Martin.

(Boulevard Saint-Martin, 16 et 18.)

Élevé en 76 jours par Lenoir, pour y installer provisoirement l'O-

péra dont un incendie venait de détruire la salle, le théâtre de la Porte-Saint-Martin fut occupé par l'Académie impériale de musique jusqu'en 1793, puis fermé jusqu'au 30 septembre 1802. Il se rouvrit alors sous le nom de Porte-Saint-Martin. Ses pièces à grand spectacle et ses ballets lui méritèrent le surnom d'*Opéra du peuple*. Fermé de nouveau en 1807, ouvert en 1810 comme *théâtre des jeux gymniques*, il devint, à partir de 1814, la scène favorite du mélodrame. Hâtons-nous d'ajouter qu'il est resté cependant plus littéraire que la plupart des autres théâtres du boulevard.

Les acteurs distingués qui ont paru sur cette scène sont nombreux. Chacun des genres que ce théâtre a exploités tour à tour ou simultanément a eu ses illustrations. La danse comique a produit Mazurier; le mélodrame fantastique, Philippe; le vaudeville, Potier et Jenny Vert-pré; le drame, Frédérick Lemaître, Bocage, Mélingue, Mmes Dorval, Georges, Marie Laurent, etc.

Parmi les pièces les plus remarquables qui ont été représentées sur ce théâtre, nous mentionnerons seulement : *Marino Faliero* de Casimir Delavigne; *Antony*, *Angèle*, *Catherine Howard*, *Don Juan de Marana* et *l'Orestie*, par Al. Dumas; *la Tour de Nesle*, par Alexandre Dumas et Gaillardet; *Lucrèce Borgia*, *Marion Delorme* et *Marie Tudor*, par Victor Hugo; *Richard d'Arlington*, par Dinaux; *Trente ans ou la vie d'un joueur*, par Victor Ducange; *Perrinet-Leclerc*, par Lockroy; *Marie-Jeanne*, un des meilleurs rôles de Mme Dorval; *la Dame de Saint-Tropez*, succès de scandale; *l'Auberge des Adrets*, le triomphe

de Frédérick Lemaître. Citons encore parmi les pièces féeriques: *les Petites Danaïdes*, *la Biche au bois* et la reprise du *Pied de mouton*.

La façade de la Porte-Saint-Martin se compose d'un soubassement à refends, orné de 8 cariatides et supportant une ordonnance de 8 colonnes doriques, entre lesquelles l'architecte a placé les bustes de Quinault, de Lulli, de Rameau et de Gluck. Au-dessus est un vaste bas-relief exécuté par Boquet. La salle renferme 1800 places.

La Porte-Saint-Martin ne joue plus que des drames, des mélodrames, des vaudevilles, des ballets et des féeries; il y a spectacle tous les jours. Les droits d'auteurs sont de 10 pour 100 sur la recette brute.

Théâtre de la Gaîté.

(Rue du Caire prolongée, en face u square des Arts-et-Métiers.)

Fondé en 1760, à la foire Saint-Germain, le théâtre de la Gaîté ne donnait d'abord que des représentations de tours de force et de danses sur la corde. Il avait été reconstruit en 1770 au boulevard du Temple. En 1772, ses acteurs, qui avaient déjà essayé, sous la direction du sieur Nicolet, des parodies, des farces et des parades, obtinrent le titre de *grands danseurs du roi*. En 1792, le théâtre prit le nom de *théâtre de la Gaîté*, pour l'échanger bientôt contre celui de *théâtre d'Émulation*, et le reprendre ensuite définitivement.

La féerie du *Pied de mouton* fut un coup de fortune pour la Gaîté, en 1805.

Cinq ans plus tard, M. Peyre remplaça l'ancienne salle, triste et incommode, par une construction

élégante, où le public vint en foule applaudir, pendant vingt-cinq ans, *l'Ange tutélaire*, *Peau d'âne*, *la Tête de bronze*, *la Citerne*, *l'Homme de la forêt noire*, *le Précipice*, *Marguerite d'Anjou*, *les Ruines de Babylone*, *Polder*, et plusieurs au-

tres mélodrames qui ont été longtemps les modèles du genre.

Un incendie ayant détruit la salle le 21 février 1835, elle fut reconstruite en neuf mois par Bourlat; mais les différentes directions qui s'y succédèrent ont presque toutes



Théâtre de la Gaîté.

échoué. Depuis quelques années seulement le théâtre de la Gaîté semble avoir reconquis la faveur populaire. Paulin Menier est un artiste justement aimé et applaudi.

Le prolongement du boulevard du Prince-Eugène ayant nécessité la

démolition du théâtre de la Gaîté, on lui a élevé tout récemment une nouvelle salle, près du square du Conservatoire des Arts et Métiers. La façade principale, décorée de pilastres composites, est percée, au milieu, d'un double rang d'ar-

cadres cintrés, avec vousoirs en bossages et triglyphes alternés. Au premier étage, dont les arcades sont séparées par des colonnes de marbre, se trouve un foyer ouvert, semblable à celui des nouveaux théâtres de la place du Châtelet (V. ci-dessus, p. 570). L'attique est surmonté d'un fronton curviligne, richement sculpté, et d'un toit à pans coupés, couronné d'ornements en plomb. Pour éviter l'encombrement, la sortie du parterre et des secondes galeries a été ménagée sur la rue Réaumur. L'architecte de cette nouvelle salle est M. Hittorf de l'Institut.

Le répertoire de la Gaîté comprend des drames, des mélodrames, des féeries et des vaudevilles. Les représentations ont lieu tous les jours. Les droits d'auteurs sont de 10 pour 100 sur la recette brute, à partager suivant le nombre d'actes.

L'Ambigu-Comique.

(Boulevard Saint-Martin, 2.)

L'Ambigu-Comique occupait autrefois sur le boulevard du Temple l'emplacement actuel du théâtre des Folies-Dramatiques. Il avait été fondé en 1769 par un ancien acteur de la Comédie Italienne, nommé Audinot, qui, après avoir montré des marionnettes à la foire Saint-Germain, fit jouer, sur le boulevard, des enfants, puis des acteurs véri-

tables. Seulement, afin de ne pas éveiller les susceptibilités des grands théâtres (il payait déjà à l'Opéra une redevance annuelle de 12 000 livres), Audinot ne risqua que des pantomimes à spectacle. Quelques-unes de ces pièces eurent un grand succès, comme *le Diable ou la Bohémienne*, *l'Enfant du malheur*, *l'Héroïne américaine*, etc. Plus tard cependant on ne joua plus à l'Ambigu-Comique que des mélodrames et des vaudevilles.

Au commencement de ce siècle, un acteur assez obscur du théâtre

Montansier. Corse, étant devenu directeur de l'Ambigu, y fit sa fortune, en représentant *Mme Angot au sérail de Constantinople*, pièce qui fut jouée deux cents fois de suite; *le Jugement de Salomon*; *la Forêt d'Hermanstad*;

Tékéli; *la Femme à deux maris*, etc.

Dans la nuit du 13 au 14 juillet 1827, un incendie dévora l'Ambigu-Comique. Pour obéir aux exigences de l'autorité, qui voulut isoler le nouveau théâtre, on le reconstruisit à l'angle du boulevard Saint-Martin, sur l'emplacement de l'hôtel de Murinais. Le terrain seul coûta près de 400 000 fr.; le prix des constructions, des peintures et de l'agencement scénique, s'éleva à plus de 900 000 fr. Depuis la réouverture (juin 1829), une quinzaine de directions se sont succédé à ce théâtre.

Parmi les derniers succès de



Théâtre de l'Ambigu-Comique.

l'Ambigu-Comique, nous citerons : *la Closerie des Genêts, les Fugitifs, Fanfan la Tulipe, la Dame de Monsoreau, Héloïse et Abeilard, le Juif-E ant et les Mousquetaires*. Mélingue, Castellano, Omer; Mmes Lacressonnière, Page et Marie Laurent, s'y font souvent applaudir.

La salle de l'Ambigu-Comique peut

contenir 1900 personnes. On y joue, tous les soirs, des drames, des mélodrames, des féeries et des vaudevilles. Les droits d'auteurs sont de 10 pour 100 sur la recette brute.

Théâtre du Cirque.

(Place du Châtelet.)

Un écuyer anglais nommé Astley établit en 1780 dans la rue du



Théâtre du Cirque.

Faubourg du Temple, 24, un manège et un spectacle de voltiges. Franconi père succéda à Astley en 1794, et fit élever dans le manège un théâtre où l'on joua la pantomime. Ce théâtre prit le nom de Cirque Olympique, qu'il conserva jusqu'en 1830. Successivement transféré dans la rue de la Paix, puis dans la rue du Mont-Thabor, et réintégré enfin dans la salle du Faubourg

du Temple, le Cirque Olympique devint la proie des flammes, le 16 mars 1826. Une nouvelle salle fut alors construite sur le boulevard du Temple; mais les recettes ne purent pendant longtemps couvrir les frais d'exploitation. Le successeur des frères Franconi essaya d'exploiter deux cirques à la fois : celui du boulevard, réservé aux ouvrages dramatiques, et un nouveau cirque

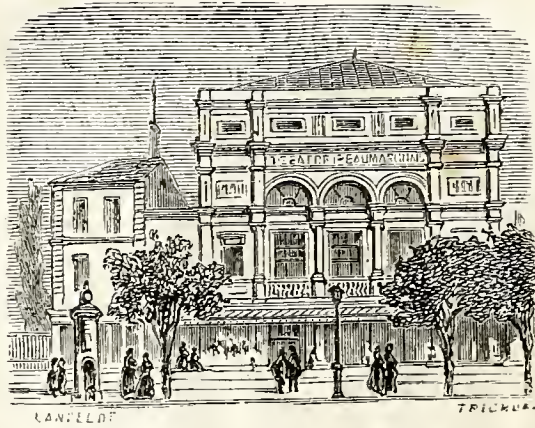
bâti aux Champs-Élysées, pour les exercices d'équitation pendant la saison d'été. Les deux cirques se séparèrent bientôt définitivement (V. ci-dessous, p. 586). Le Cirque Olympique dut fermer trois ou quatre fois en quelques années. M. Ad. Adam tenta en vain dans cette salle, en 1847, l'exploitation d'un privilège lyrique. Enfin, le Cirque a rouvert sous le nom de *Théâtre National*, puis de *Théâtre Impérial du Cirque*. Son privilège lui donne le droit de jouer le mélodrame militaire, la féerie et le vaudeville ; mais il se borne le plus souvent à représenter soit des épisodes de la vie de Napoléon I^{er}, soit des féeries.

La salle du boulevard du Temple ayant dû être aussi démolie pour le passage du boulevard du Prince-Eugène, on en a construit une nou-

velle qui occupe tout l'espace rectangulaire compris entre la place du Châtelet, le quai de la Mégisserie, l'avenue Victoria et la rue des Lavandières. La façade principale de ce nouveau théâtre, qui regarde celle du Théâtre Lyrique, a donné lieu également à de nombreuses et sévères critiques. M. le préfet de la Seine a d'ailleurs eu l'idée peu ingénieuse de faire construire cette salle au milieu d'un pâté de maisons destinées à des cafés, à des hôtels garnis, à des logements privés. Partout ailleurs on isole à grands frais les salles de spectacle : là on

les a entourées de constructions si peu architecturales que depuis leur achèvement on dépense des sommes considérables à pallier un peu leurs défauts. Ainsi on a appliqué à leurs façades trop nues et trop plates des balcons ridiculement petits qui ne font pas une saillie suffisante.

Quant à la salle proprement dite, elle égale presque en dimension la salle actuelle de l'Opéra. Elle se compose de neuf grandes arcades portées sur des points d'appui apparents, en fonte ornée. Pourvue d'un seul étage de loges à salon, avec balcon saillant par devant, et de trois étages de galeries, cette salle est disposée pour recevoir 3000 personnes. Elle est éclairée, chauffée et aérée par les mêmes procédés que la nouvelle salle du Théâtre Lyrique (V. ci-dessus, p. 570).



Théâtre Beaumarchais.

Les droits d'auteurs sont au Cirque de 7 pour 100 pour tout le spectacle.

Théâtre des Délassements Comiques.

(Rue de Provence, 26.)

Ouvert en 1768, au n° 52 du boulevard du Temple, ce théâtre prit successivement les noms de *théâtre des Associés*, de *théâtre patriotique du sieur Sallé*, et de *théâtre sans prétention*. Un décret de 1807 en ordonna la fermeture, et le café d'Apollon remplaça le théâtre ; mais en 1815, Mme Saqui obtint l'autorisation d'y établir une salle de spectacle, où l'on voyait des acrobates,

et où l'on donnait des pantomimes. Vers 1830, les mimes furent remplacés par une troupe de vaudeville et de drame. En 1841, le théâtre fut démoli et reconstruit au même endroit, sous le nom de *théâtre des Délassements Comiques*. Le premier directeur des Délassements Comiques avait cru pouvoir soutenir facilement la concurrence contre le théâtre voisin des Folies Dramatiques, mais l'exiguïté de la salle lui fut longtemps funeste. Par suite de la démolition d'une partie

du boulevard du Temple, le théâtre des Délassements Comiques a été transféré rue de Provence. Aux Délassements Comiques, les droits d'auteurs sont de 35 fr. pour un spectacle composé de 3 pièces, de 40 fr. pour 4 pièces, de 45 fr. pour 5 pièces, et de 54 fr. pour 6 pièces. Les représenta-

tions ont lieu tous les soirs. Elles comprennent des vaudevilles, des parodies et des féeries.

Théâtre Déjazet.

(Boulevard du Temple, 41.)

Ce petit théâtre, dont le privilège a été concédé au fils de la célèbre actrice du même nom, a remplacé le théâtre des *Folies-Nouvelles*, illustré il y a quelques années par les succès de l'inimitable pierrot *Paul Legrand*. On y joue des vaudevilles, des comédies-vaudevilles et des opé-

rettes où se font applaudir : Tissier, acteur excellent dans les paysanneries ; Raynard, qui a obtenu un véritable succès de fou rire dans les *Chevaliers du pince-nez* ; Déjazet, toujours jeune et chantant toujours à ravir. *Les Prés Saint-Gervais* de M. V. Sardou ont fait courir tout Paris, selon l'expression consacrée, pendant tout l'été de 1862.

Théâtre Beaumarchais.

(Boulevard Beaumarchais, 25.)

Le théâtre Beaumarchais, inauguré le 3 décembre 1835, avec un certain fracas, a été depuis cette époque beaucoup plus souvent fermé qu'ouvert. On y a essayé de tous les genres, même des pièces de M. Méry, et jamais aucun n'y a complètement prospéré. Depuis 1857, le répertoire du théâtre Beaumarchais comprend sur-



Bouffes-Parisiens.

tout des drames et des comédies-vaudevilles. La salle renferme 1200 places.

Bouffes-Parisiens.

(Passage Choiseul et rue Monsigny, 4.)

Le théâtre des Bouffes-Parisiens, fondé aux Champs-Élysées par M. Offenbach, est établi, depuis 1857, dans l'ancien théâtre Comte ou théâtre des Jeunes Élèves, qui a été décoré de nouveau avec un luxe peut-être un peu exagéré.

Les Bouffes-Parisiens ont le pri-

vilège de chanter des airs nouveaux, d'exécuter des ouvertures et de grands morceaux d'ensemble, et de jouer des opérettes-bouffes et des parodies. M. Offenbach est tout à la fois l'Halévy, l'Auber, le Meyerbeer et le Verdi de ce *grand opéra* en miniature.

Depuis sa fondation, ce petit théâtre a donné quelques pièces qui ont obtenu le plus franc et le plus légitime succès : *les Deux aveugles*, *Ba-ta-clan*, *le Numéro 66*, *le Pont des soupirs*, *Orphée aux enfers*, *les Petits prodiges*, *Bruschino*, par Rossini, et *l'Impresario*, de Mozart.

Il a de plus présenté au public des acteurs recommandables : Darcier, déjà connu; Pradeau; Berthelier, passé depuis à l'Opéra-Comique; Désiré; Léonce; et de bonnes actrices : Mmes Tautin, Garnier, Schneider, Coralie, Guffroy, etc.

La salle peut contenir 700 spectateurs.

Théâtre des Funambules.

Le titre même de ce théâtre, qui vient de disparaître du boulevard du Temple, indique qu'autrefois (avant 1830) on y dansait sur la corde. C'est là que se fit connaître Débu-reau, ce pierrot célèbre qu'a cependant surpassé Paul Legrand, et qui depuis n'a pas été égalé par son fils. Depuis 1830, on y jouait le vaudeville, le drame et la pantomime. Au moment où nous met-

tons sous presse (18 juillet 1862), la reconstruction des Funambules n'est pas encore décidée.

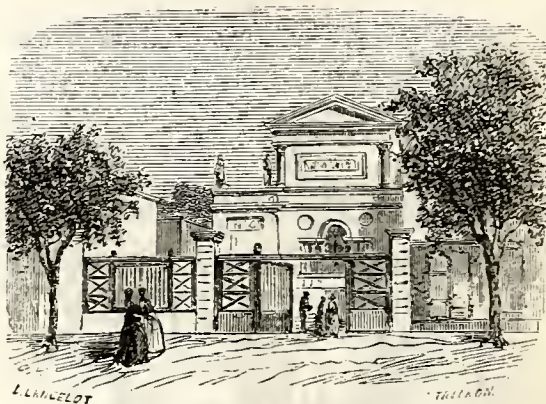
Théâtre du Luxembourg.

(Rues de Fleurus et de Madame.)

C'était autrefois un spectacle forain dirigé par M. Sain dit *Bobino*, qui y faisait exécuter des parades, des pantomimes et des danses sur la corde. On y joue aujourd'hui des vaudevilles et des drames, empruntés, pour la plupart, à l'ancien répertoire des autres théâtres.

M. Clairville le vaudevilliste y a fait ses premières armes comme acteur et comme auteur.

Cette salle doit son nom actuel au voisinage du Luxembourg. Il est question, depuis quelque temps, de reconstruire le théâtre du



Théâtre du Luxembourg.

Luxembourg et le théâtre Saint-Marcel, dans la Cité, vis-à-vis du Palais de Justice.

Théâtre Saint-Marcel.

(Rue Pascal, 31.)

Ce théâtre a été bâti par M. de Lussy, en 1830. On y joue des drames, des comédies et des vaudevilles de l'ancien répertoire.

Théâtre des Champs-Élysées.

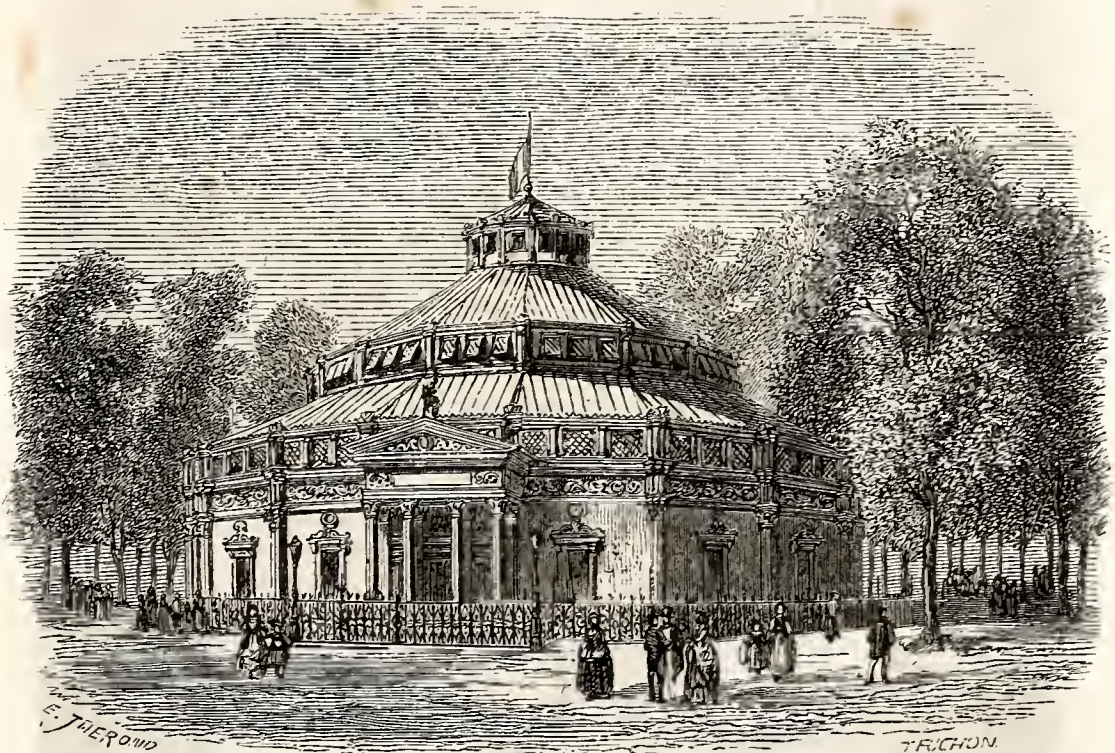
(Avenue Marigny, aux Champs-Élysées.)

Ce petit théâtre, l'ancien théâtre d'été des Bouffes-Parisiens; nouvellement restauré, joue des vaudevilles et des opérettes.

Théâtres de l'ancienne banlieue.

Les théâtres de l'ancienne banlieue doivent jouir pendant quatre ans, à dater du 1^{er} janvier 1860, du droit, qu'ils possédaient avant l'annexion, d'emprunter les pièces de leur répertoire aux théâtres de l'ancien Paris. Ils peuvent de plus représenter des pièces inédites. Nous signalerons surtout : le **théâtre des Ternes**; ceux de

Batignolles (boulevard du même nom, 78), et de **Montmartre** (rue des Acacias), desservis alternativement par la même troupe : le **théâtre de Belleville** (grande rue de Paris); le **théâtre de Bercy**; le **théâtre du Montparnasse** (rue de la Gaîté), et le **théâtre de Grenelle** (rue de Paris, 38). Presque tous ces théâtres donnent des représentations quotidiennes; les prix des places varient entre 2 fr. et 40 c.



Cirque de l'Impératrice.

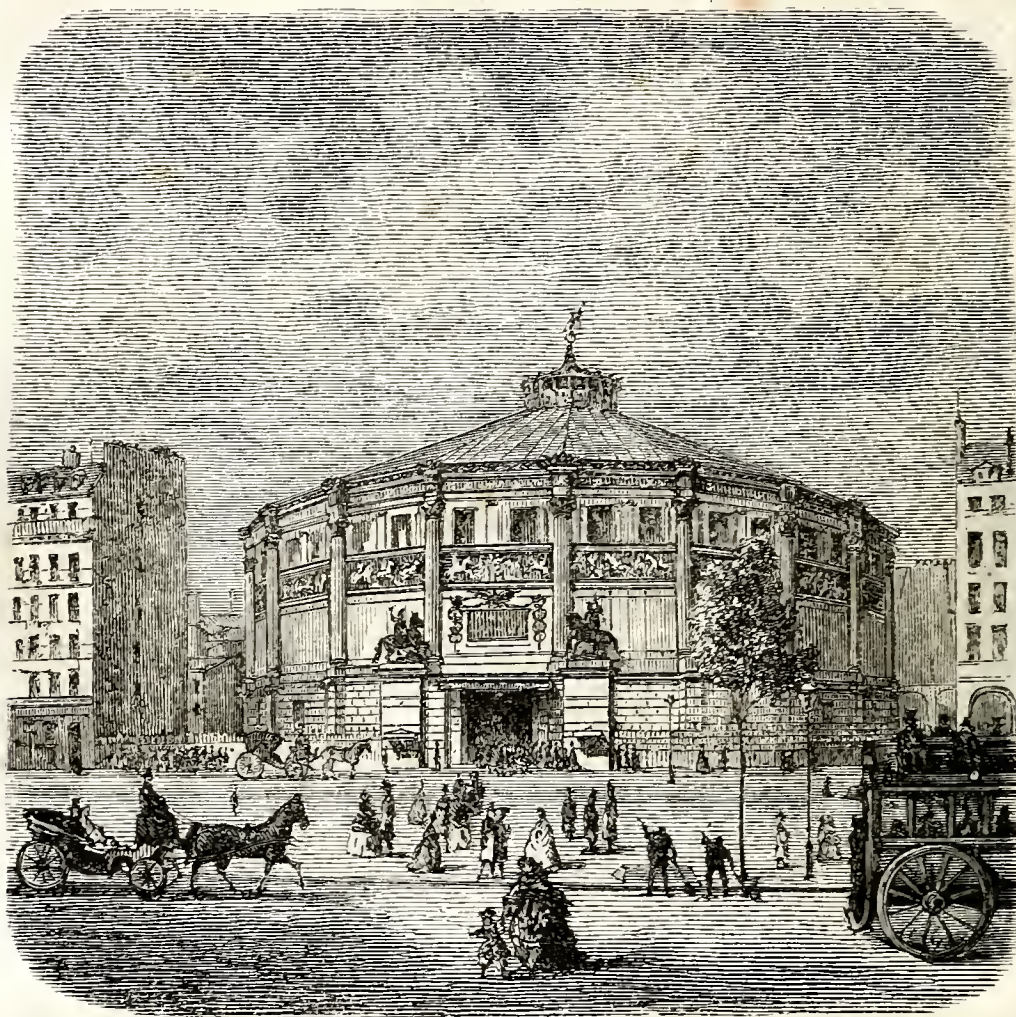
Théâtres d'élèves.

On appelle ainsi des théâtres particuliers où de jeunes amateurs des deux sexes s'exercent à l'art dramatique, soit par pure distraction, soit dans l'intention de monter un jour sur une scène d'un degré supérieur. Les représentations ne sont pas régulières (il y en a ordinairement une ou deux par semaine),

et le prix des places varie suivant l'importance du spectacle. Les principaux théâtres particuliers sont : le **théâtre de l'École lyrique** (rue de la Tour-d'Auvergne), desservi par des élèves du Conservatoire et de professeurs particuliers; le **théâtre Molière** (passage du Saumon); et le **théâtre** de la rue du Banquier (quartier Saint-Marcel).

LES SPECTACLES ÉQUESTRES.

Le **Cirque de l'Impératrice**, aux Champs-Élysées. — Ce cirque, situé un peu en deçà du rond-point des Champs-Élysées, à dr., est destiné à des exercices gymnastiques et aux jeux de manège. Primitivement placé sous la même administration que le théâtre impérial du Cirque, il forme depuis longtemps une entreprise distincte. Le direc-



Cirque Napoléon.

teur a été autorisé, en 1852, à ouvrir un cirque d'hiver (V. ci-dessous), celui de l'Impératrice ne pouvant être ouvert que depuis le mois de mai jusqu'à la fin d'octobre. Le Cirque de l'Impératrice, bâti en pierre, est décoré à l'intérieur dans le style mauresque, et peut contenir

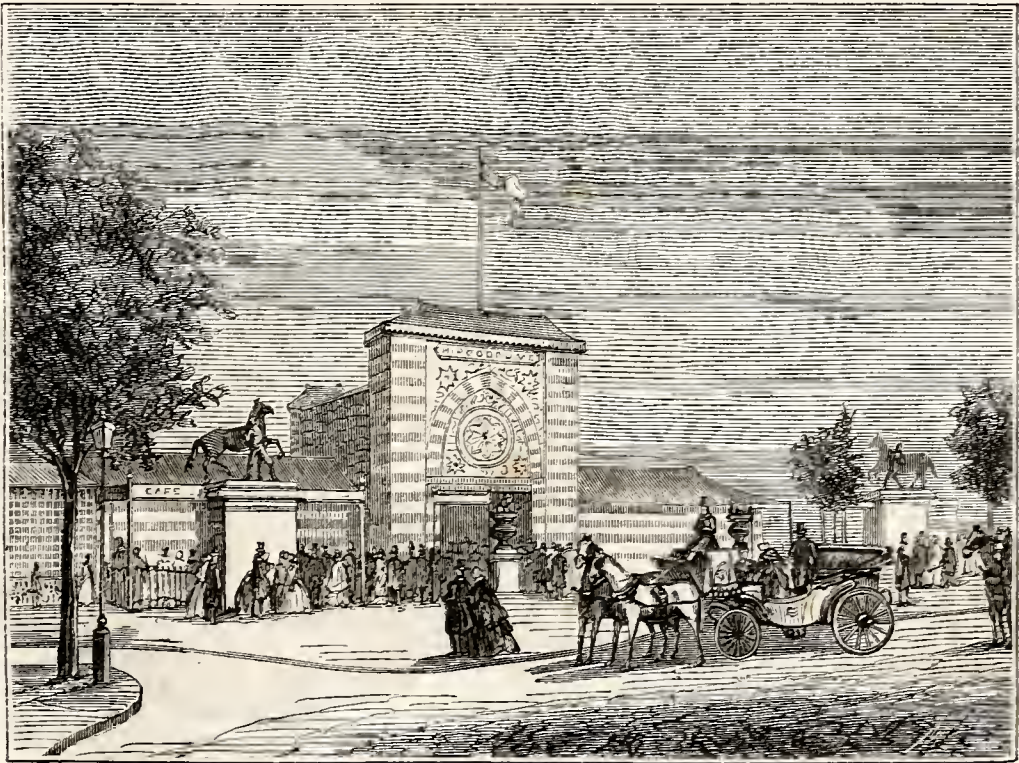
6000 spectateurs. Les représentations ont lieu tous les soirs, à 8 h. Prix des places : premières, 2 fr. ; secondes, 1 fr.

Le **Cirque Napoléon**, boulevard des Filles-du-Calvaire. — Cet édifice, inauguré en 1852 et destiné au

même genre de représentations que le précédent, n'est ouvert que du 1^{er} novembre au 30 avril. Prix des places : premières, 2 fr.; secondes, 1 fr.; troisièmes, 50 c.

L'**Hippodrome**, rond-point de l'avenue de Saint-Cloud, près du bois de Boulogne. — Autrefois situé près de l'Arc de Triomphe de l'Étoile (V. ci-dessous, p. 596), l'Hip-

podrome a été transféré il y a peu d'années sur son emplacement actuel. On s'y rend soit par l'avenue de Saint-Cloud, soit par l'avenue de l'Impératrice. C'est un vaste manège à ciel ouvert, entouré de galeries couvertes pour les spectateurs. Les exercices de gymnastique sont analogues à ceux des cirques dont nous venons de parler. Les exercices d'équitation sont d'un



Hippodrome.

autre genre ; ils comprennent des courses de grande vitesse à cheval et en chars, des steeple-chases avec saut de haies et de rivières, des cavalcades historiques ou burlesques. Enfin l'Hippodrome s'est fait une spécialité de l'ascension des

ballons et représente des épisodes militaires. Les représentations ont lieu tous les jours, à 3 h., depuis le 1^{er} mai jusqu'au mois d'octobre. Prix des places : premières, 2 fr. 50 c.; secondes, 1 f. 50 c.; troisièmes, 1 f.; quatrièmes, 50 c.

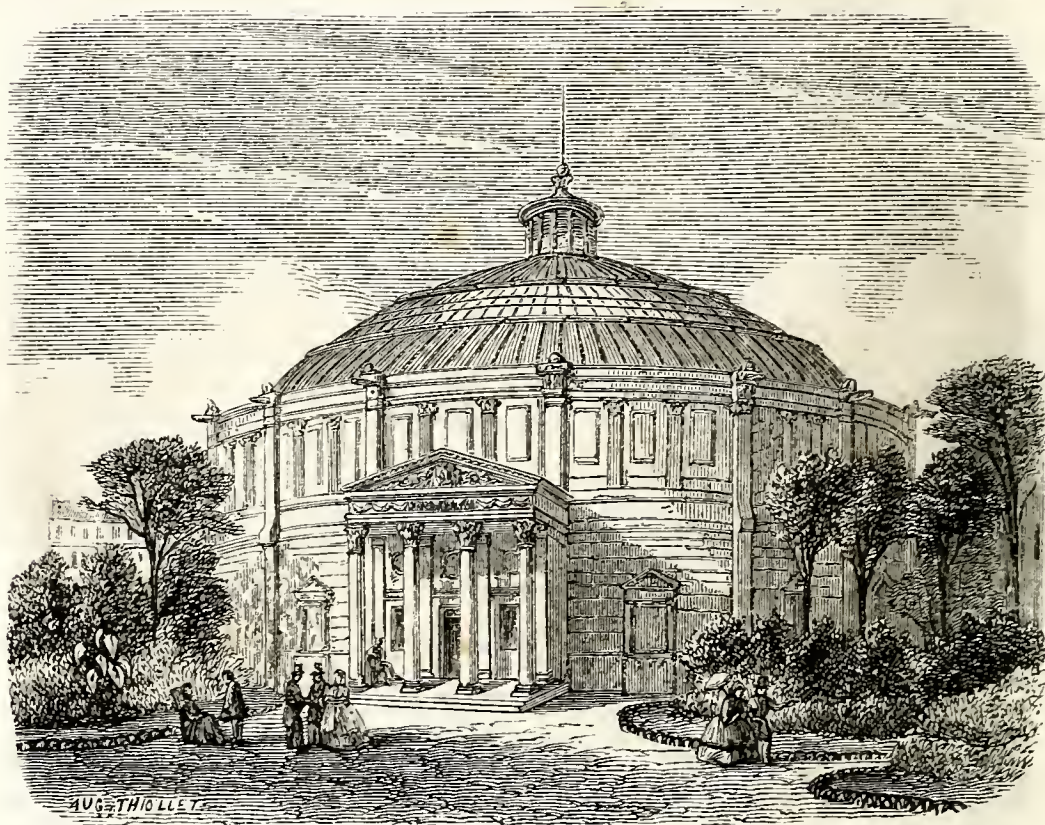
LES SPECTACLES DE CURIOSITÉS.

Le **Panorama national**, aux Champs-Élysées, près du Palais de l'Industrie. — Le Panorama des Champs-Élysées, démoli pour faire

place au Palais de l'Industrie, a été reconstruit en 1859, sur un terrain concédé par la ville de Paris à M. le colonel Langlois, jusqu'au 31 avril 1897. Il occupe une superficie de 1760 mèt.; le diamètre de la rotonde mesure 40 mèt. Le colonel Langlois y a fait exécuter une magnifique vue du *Siège de Sébastopol*. Le Panorama national

est certainement un établissement sans rival en Europe, et qui mérite une visite des étrangers. Il est ouvert de 10 h. à 5 h. Le prix d'entrée est de 2 fr. les jours de la semaine et de 50 c. le dimanche.

Les **Soirées fantastiques de Robert Houdin**, boulevard des Italiens, 8. — Scènes de ventriloquie,



Panorama national.

tours de mécanique et de physique amusante. Robert Houdin est maintenant remplacé par son gendre M. Hamilton. Séances, tous les soirs à 8 h. Prix des places : loges et avant-scène, 4 fr.; stalles et balcon, 3 fr.; galerie, 1 fr. 50 c. Les enfants payent place entière.

Le **Théâtre Séraphin**, boulevard

Montmartre, 12. — Ce théâtre, situé jadis au Palais-Royal, est une exhibition de poupées et de figures mécaniques connues sous le nom d'*Ombres chinoises*. Représentations tous les soirs, à 7 h. 1/2; les dimanches, jeudis et jours de fêtes, il y a de plus une représentation à 2 h. Prix des places : loges, 2 fr.; fauteuils, 1 fr. 50 c.; stalles, 1 fr.

25 c. ; galerie, 1 fr. ; parterre, 75 c. Les enfants payent place entière.

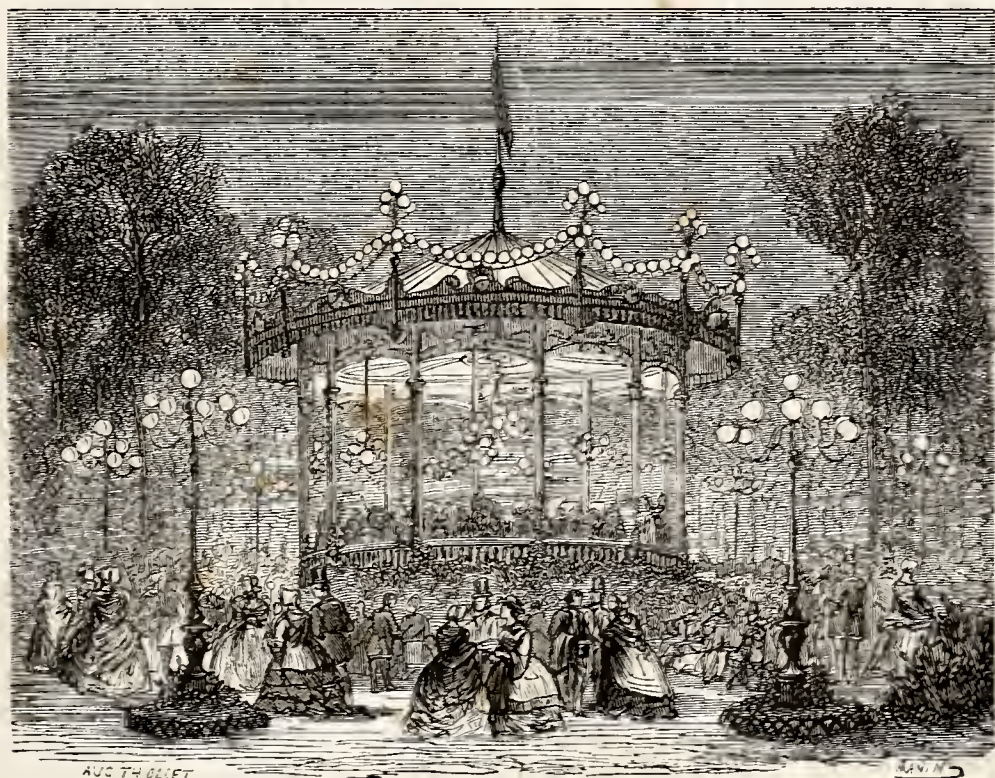
Il faut citer encore parmi les spectacles de curiosités les théâ-

tres de Guignol, établis pour les enfants aux Champs-Élysées, et dans les jardins des Tuileries et du Luxembourg.

LES CONCERTS.

Les concerts les plus renommés de Paris, et à bon droit, sont assurément les **Concerts du Conservatoire de musique** (rue du

Faubourg - Poissonnière, 11). Les exécutants, au nombre de 187, dont 102 chanteurs et 85 instrumentistes, sont choisis parmi les meil-



Concert des Champs-Élysées.

leurs artistes. Ils font partie presque tous de la *Société des concerts du Conservatoire*, fondée en 1828, pour rendre à cet établissement la réputation qu'il avait acquise par ses exercices publics. On n'exécute habituellement au Conservatoire que les compositions des grands maîtres. Ces concerts commencent, chaque année, le deuxième dimanche de janvier, et se continuent sans inter-

ruption, de quinzaine en quinzaine, jusqu'au mois d'avril. Il y a en outre trois concerts supplémentaires, dits *Concerts spirituels*, pendant la semaine sainte et la semaine de Pâques. Il est très-difficile de se procurer des billets pour les concerts du Conservatoire. Les loges et stalles d'orchestre et de galerie sont louées par abonnement; aucune place ne change de locataire, si ce

n'est en cas de départ ou de mort. Pour se procurer les places qui deviennent vacantes, il faut s'adresser au bureau de location, le vendredi qui suit chaque concert, de bon matin.

Le bureau s'ouvre, pour les billets de parterre et d'amphithéâtre qui ne portent point de numéro, le 20 octobre au matin. On s'inscrit ce jour-là, pour les sept concerts ordinaires. Il faut se présenter de bonne heure si l'on tient à être inscrit. Les concerts se donnent dans la salle destinée aux exercices publics des élèves du Conservatoire. C'est aussi au Conservatoire, en entrant par la rue du Faubourg-Poissonnière, qu'est le bureau de location. Le prix des places est ainsi fixé : balcon et premières loges : 9 fr. ; stalles d'orchestre, loges du rez-de-chaussée, couloirs de l'orchestre et du balcon, secondes loges, 6 fr. ; troisièmes loges et stalles d'amphithéâtre, 3 fr. 50 c. ; parterre et amphithéâtre, 3 fr. ; loges sur le théâtre, 2 fr.

Nous devons nommer, immédiatement après les concerts du Conservatoire, les **Concerts populaires** fondés et dirigés par M. Padeloup, au Cirque Napoléon, boulevard du Temple. Ces concerts, fondés en 1861-1862, et destinés à propager dans toutes les classes de la société le goût de la musique dite classique, ont obtenu un immense et légitime succès. Trente concerts successifs n'ont pu lasser l'enthousiasme des nombreux auditeurs qui applaudissaient tout à la fois les chefs-d'œuvre de Beethoven, de Mozart, de Haydn, de Mendelsohn, et le mérite des

exécutants. Ces fêtes musicales, qui se renouvelleront sans doute chaque hiver, avaient lieu le dimanche à 2 heures. Le prix des places était ainsi fixé : parquet, 5 fr. ; en location, places numérotées, 3 fr. ; premières, 2 fr. 50 c. ; secondes, 1 fr. 25 c. ; troisièmes, 75 c.

Les **Concerts des Champs-Élysées** (près de l'aile occidentale du Palais de l'Industrie), inaugurés le 21 mai 1859, ont lieu chaque soir, de 8 h. à 11 h., pendant l'été. Ils sont dirigés depuis 1862 par Arban, qui a succédé à Musard fils. L'estrade de l'orchestre occupe le centre d'un jardin anglais situé entre le Palais de l'Industrie et le Cours-la-Reine. Le prix d'entrée est de 1 fr. par personne. Les femmes ne peuvent y entrer sans être accompagnées.

Les **Concerts du Chalet des Iles**, au bois de Boulogne, ont lieu plusieurs fois la semaine pendant la belle saison. On y donne aussi des représentations théâtrales.

Les **Concerts du Casino**, rue Cadet, 16, ont lieu les mardis, jeudis et samedis. Arban en était autrefois le chef d'orchestre.

Nous signalerons enfin, comme servant pendant l'hiver à des concerts presque journaliers :

La **salle Pleyel**, rue Rochecouart, 22 ; la **salle Herz**, rue de la Victoire, 38, et la **salle Érard**, rue du Mail, 13. C'est dans ces trois salles que se font entendre d'ordinaire les artistes français ou étrangers qui désirent fonder ou consolider leur réputation à Paris. Mais Paris n'a pas encore une salle de concert digne de son importance.

LES CAFÉS-CONCERTS.

L'établissement des cafés-concerts remonte seulement à quelques années. Des chanteurs ou des chanteuses, en habit de ville, y font entendre, pendant toute la soirée, des airs sérieux ou comiques qui, suivant les règlements de police, ne peuvent être empruntés au répertoire des principales scènes lyriques. Dans quelques-uns de ces cafés seulement, on fait de la musique instrumentale. Le prix d'entrée se paye en consommation et ne peut nulle part être



Café-Concert aux Champs-Élysées.

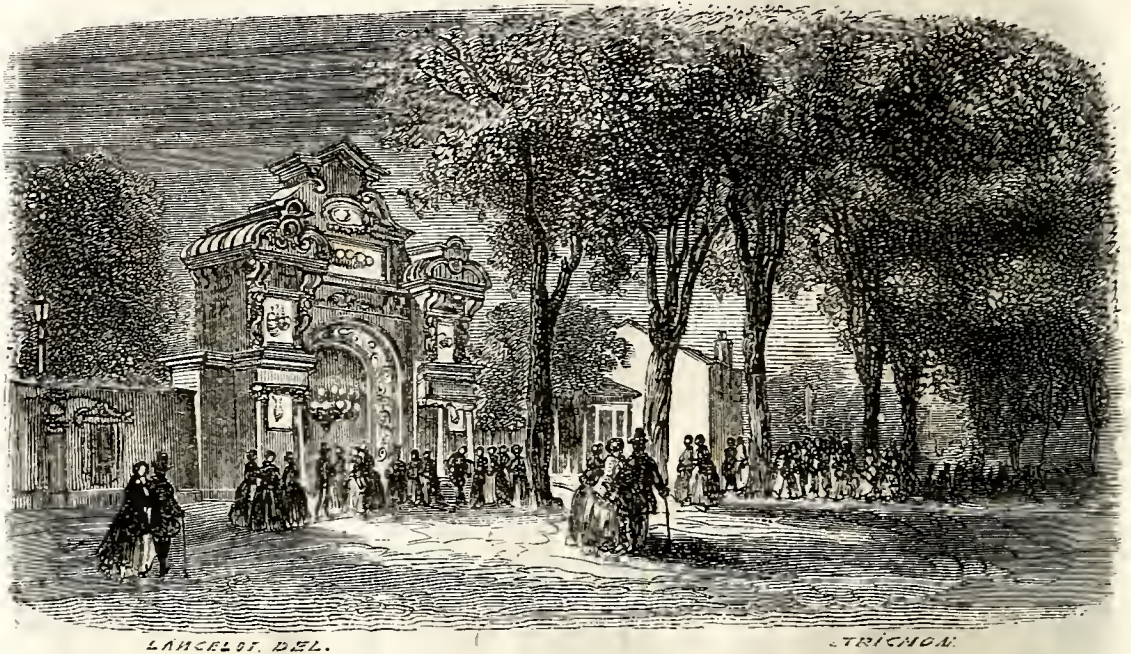
inférieur à 50 cent. Une collecte est faite dans les entr'actes par les artistes du sexe féminin. Outre les **Cafés-concerts des Champs-Élysées**, ouverts en plein air dans d'agréables jardins, nous signalerons : l'**Eldorado** (boulevard de Strasbourg), dont la salle et la scène sont richement décorées; — le **Casino Français** (galerie Montpensier, 18, Palais-Royal): — le **Café des Aveugles ou du Sauvage** (péristyle de Valois, Palais-Royal), ainsi nommé de ce qu'un orchestre de musiciens aveugles est attaché à l'établissement, outre un timbalier déguisé en sauvage; — le **café Aublin** (rue Contrescarpe-Dauphine, 5); — le **café-concert des Folies** (boulevard de

Strasbourg, 16); — le *café-concert du Cheval Blanc* (faubourg Saint-Denis, 16); — le *café-concert du* *Cadran* (rue Montmartre, 86); — le *café des Arts* (boulevard du Temple, 47), etc., etc.

LES BALS PUBLICS.

Les bals publics de Paris peuvent se diviser en bals d'été et en bals d'hiver. La plupart d'entre eux, fréquentés par un public particulier, nettement déterminé, donnent lieu, pour l'observateur et pour l'étranger, à des études de mœurs fort intéressantes; mais la mère ne doit pas y conduire sa fille.

Les principaux bals d'été sont : le bal Mabille, le Château des fleurs, la Closerie des Lilas, le Château



Bal Mabille.

Rouge, le Pré aux Clercs et les bals d'Asnières.

Le bal Mabille, avenue Montaigne, aux Champs-Élysées, est surtout fréquenté par les étrangers et par les femmes du demi-monde. C'est là qu'ont brillé successivement les célébrités chorégraphiques, plus ou moins suspectes, connues du public sous les pseudonymes de reine Pomaré, de Céleste Mogador, de Rigolboche, etc. Le jardin Mabille se distingue par le luxe de ses décorations intérieures. Bien que restreint

dans ses limites, il offre un aspect charmant, le soir, lorsque ses bosquets, ses corbeilles de fleurs et ses bassins sont illuminés par de nombreux becs de gaz. L'orchestre jouit d'une réputation méritée. Le jeudi est à Mabille le jour favori des célébrités de la danse dans les bals publics. Bals les mardis, jeudis, samedis et dimanches. Prix d'entrée : cavalier, 3 francs; dames, 50 cent.

Le Château des Fleurs, rue des Vignes, 5, près des Champs-Élysées,

ouvre ses portes les soirs où Mabile ferme les siennes; sa direction est la même; son public est un peu mieux composé. Prix d'entrée : cavalier, 2 fr.; dame, 50 c. avec abonnement; sans abonnement, 1 fr.

La **Closerie des Lilas**, ou *jar-din Bullier*, située carrefour de l'Observatoire, près de l'entrée méridionale du jardin du Luxembourg, prend l'hiver le nom de **Prado**, depuis qu'elle a été réunie par leur



Château des Fleurs.

propriétaire commun à ce dernier établissement, situé autrefois dans la Cité et démolie pour faire place au tribunal de commerce. Ses portes sont les premières à s'ouvrir dès qu'arrivent les beaux jours. Les étu-

dians, qui forment la plus grande partie de son public, se distinguent par un grand esprit de corps. Bals les lundis, jeudis et dimanches. Prix d'entrée : 1 fr. pour les cavaliers seulement.

Le **Château-Rouge**, chaussée de Clignancourt, près de l'ancienne barrière de Rochechouart, attire un grand nombre de personnes, les dimanches, lundis et jeudis. C'est là que se donna en 1847 le premier banquet pour la réforme électorale. Nous avons décrit ailleurs cet édifice historique (V. ci-dessus, p. 292). Prix d'entrée : 2 fr. par cavalier.

Le **Jardin du Pré aux Clercs**, ouvert en 1861, sur la chaussée du Maine, semble destiné à remplacer l'ancien bal de la Grande-Chaumière, autrefois célèbre parmi les étudiants et qui était situé sur le boulevard du Montparnasse. Les bals y ont lieu les dimanches, lundis, jeudis et samedis.

Les **bals d'Asnières** peuvent aussi être considérés comme des bals parisiens. C'est de Paris en effet que viennent leurs nombreux habitués; cinq minutes suffisent d'ailleurs pour s'y rendre, par le chemin de fer de Saint-Germain et d'Argenteuil. Ces bals se donnent les dimanches et les jeudis, au Casino fondé récemment sous le nom de la *Folie-Asnières*, entre la station du chemin de fer et le pont d'Asnières. Entrée les dimanches et les jeudis, pour le bal, 3 fr. par cavalier; les jours de fêtes extraordinaires, de 3 à 5 fr. par cavalier; entrée gratuite pour les dames. (Pour les moyens de transport, V. ci-dessus, p. 616; pour la description détaillée d'Asnières, V. les *Environnements de Paris illustrés*, par AD. JOANNE. Paris, Hachette et Cie.)

Parmi les bals d'hiver, il faut mettre au premier rang les **bals masqués de l'Opéra**. Malgré les efforts tentés à différentes reprises pour

conserver aux bals de l'Opéra les traditions de bonne compagnie qui en avaient fait autrefois la réputation, l'Académie impériale de musique se voit chaque année envahie dans ces circonstances par une foule tapageuse et très-peu réservée. Une femme honnête ne pourrait sans inconvénient quitter sa loge, surtout pour s'aventurer dans le foyer ou dans la salle. L'orchestre, d'ailleurs, dirigé par Strauss, est excellent. Les bals de l'Opéra commencent vers le milieu du mois de décembre et se continuent, chaque samedi, jusqu'au mardi gras. Les portes s'ouvrent à minuit. Le prix d'entrée est de 10 fr. par personne. On délivre des billets, non-seulement au bureau de location de l'Opéra, mais chez les marchands de musique, les costumiers et les principaux coiffeurs de Paris. Un habit noir est de rigueur pour les hommes non masqués qui veulent entrer au foyer.

Le **Casino** (rue Cadet, 16) est installé dans les dépendances de l'ancien hôtel du maréchal de Clausel, acheté par le Grand-Orient de France, qui s'est réservé le principal corps de bâtiment. La salle de bal a été construite par M. Duval, architecte. Elle est très-richement décorée. Les bals y ont lieu les lundis, mercredis, vendredis et dimanches; les autres jours de la semaine sont consacrés à des concerts.

Nommons encore : le *bal Valentino*, rue Saint-Honoré, 251; — le *Vauxhall*, rue de la Douane, 24, derrière le Château-d'Eau; — la *salle Barthélemy* (bals les mardis, jeudis, samedis et dimanches), rue du Château-d'Eau, 20, fréquentée surtout par des commis-négociants;

— le *Salon de Mars*, rue du Bac, 85, lieu habituel de réunion des domestiques des deux sexes du faubourg Saint-Germain; — le *bal Molière*, passage Molière, 6; — le *bal Boïeldieu*, rue du Four-Saint-Germain, 34, rendez-vous des plâtriers, des maçons, des charpentiers; — le *bal des Croque-Morts*, rue des Aman-diers-Popincourt; — le *bal du vieux Chêne*, rue Mouffetard, dont les

chiffonniers et les chiffonnières forment le public d'élite.

Les bals des anciennes barrières sont encore très-fréquentés, en toutes saisons, par la population ouvrière et par les militaires. Parmi les principaux, nous citerons sur la rive g. : à l'ancienne barrière du Montparnasse, le *bal Tonnelier* (les dimanches), le *bal Constant*



Closierie des Lilas.

(les lundis, mardis et dimanches), le *bal Grados* (les lundis, mardis, jeudis et dimanches), et le *bal du Jardin de Paris* (les dimanches); — à l'ancienne barrière de l'École, près de Grenelle, plusieurs établissements de ce genre, à peu près réservés aux militaires, fort nombreux dans ce quartier, et le *grand salon Ragache* (rue de Sèvres), principalement fréquenté par les

marâchers et les blanchisseuses; — à la barrière des Deux-Moulins, le *bal de la Belle-Moissonneuse*, très-fréquenté par les maquignons du marché aux chevaux; et des *bals d'Auvergnats*, dans lesquels on danse la bourrée au son d'une champêtre mais discordante musette.

Sur la rive dr., citons : le *bal Dourlans*, boulevard de l'Étoile, établissement qui, sous la Restau-

ration, jouissait d'une grande vogue parmi la petite bourgeoisie; — le *bal de la Reine Blanche*, boulevard de Clichy; — l'*Élysée des Arts*, boulevard Bourdon, 6; — l'*Élysée Montmartre*, barrière Rochechouart; — la *Boule Noire*, boulevard des Martyrs; — le *bal Favié*, rue de Paris, à Belleville; — le *bal des Folies-Robert*, boulevard Rochechouart, 18; — enfin les nombreux bals de la barrière du Trône, spécialement affectés aux militaires casernés dans les environs, et, pour cette raison, peu fréquentés par les ouvriers.



Ancien Hippodrome.



École de natation Deligny.

CHAPITRE XII.

LE SPORT.

LES COURSES DE CHEVAUX ET LES STEEPLE-CHASES. — L'ÉQUITATION ET LES MANÈGES. — LES CHASSES. — LES ÉCOLES DE TIR. — LA GYMNASTIQUE. — LES SALLES D'ARMES, LA BOXE, LE BÂTON ET LA CANNE. — LE JEU DE PAUME. — LE BILLARD. — LE CANOTAGE, LA NATATION ET LE PATINAGE.

LES COURSES DE CHEVAUX ET LES STEEPLE-CHASES.

Sport est un mot anglais d'importation récente qui sert à désigner l'ensemble des exercices propres à développer, à diriger et à assouplir les facultés corporelles, tels que l'escrime, la natation, l'équitation, la chasse, le patinage et les divers jeux qui exigent l'emploi de la force, de l'agilité ou de l'adresse. L'usage a de plus rangé parmi les exercices du sport les courses de chevaux.

Il y a, à Paris, deux réunions de courses par an : celle du printemps,

en avril ; celle d'automne, en septembre et en octobre. Elles sont placées toutes deux sous le patronage de la Société d'encouragement ou Jockey-Club.

Le Jockey-Club organise les courses, à ses risques et périls. Il fournit les prix principaux de la réunion du printemps. C'est en son nom que se délivrent les billets de faveur ; c'est pour son compte que se réalisent les recettes. En conséquence, pour tout ce qui concerne l'organisation et les détails maté-

riels des réunions hippiques, le public doit s'adresser au Jockey-Club, rue de Grammont, 30.

Les prix offerts par le gouvernement sont divisés en deux catégories : prix classés au règlement, prix non classés. Chaque année, le ministère détermine les répartitions et les conditions relatives aux prix non classés. Les prix classés sont répartis et réglés comme il suit : 1^{re} classe, grand prix de l'Empereur, 20 000 fr.; grand prix de l'Impératrice, 15 000 fr.; grand prix du prince impérial, 10 000 fr.; 2^e classe, prix impériaux; 3^e classe, prix principaux; et 4^e classe, prix spéciaux.

Le grand prix de l'Empereur de 20 000 fr., qui se dispute à la réunion d'automne, ne peut être gagné qu'une seule fois par le même cheval, et nul cheval ou jument ne peut disputer un prix d'une classe inférieure à celui qu'il a déjà obtenu, quelle que soit la somme affectée à ce prix; mais il peut être admis à courir un prix de la même classe en portant, outre le poids, une surcharge de quelques kilogrammes.

Les courses de Paris n'ont plus lieu au champ de Mars, mais dans les plaines de Longchamp, entre Suresnes et Boulogne (V. ci-dessus, page 234 et suiv.).

Outre les courses de Longchamp, on en a organisé d'autres à Chantilly, à Versailles et à Fontainebleau.

Le Jockey-Club.

C'est en 1833 que la Société d'encouragement, plus connue sous le nom de Jockey-Club, s'est organisée pour populariser les courses, seules épreuves certaines des qualités du

cheval de sang, et engager le gouvernement à augmenter la valeur des prix. Les fondateurs furent MM. le comte Maxime Caccia, le comte de Cambis, Delamarre, le comte Demidoff, Fasquel, Charles Laffitte, Ernest Le Roy, le chevalier de Machado, le prince de la Moskowa, de Normandie, Rieussec et lord Henry Seymour, puis le duc d'Orléans et le duc de Nemours, en qualité de membres honoraires.

Non content de propager sa doctrine, qui donnait la préférence au cheval pur sang anglais sur le cheval arabe, le Jockey-Club institua des prix et introduisit en France une organisation nouvelle des courses empruntée aux meilleurs usages de l'Angleterre. On créa des règlements, un code de courses et un tribunal compétent.

Un comité, composé de 15 membres fondateurs et de 15 membres adjoints, est chargé exclusivement de tout ce qui a rapport aux courses et de l'emploi des fonds destinés à cet objet. Trois commissaires, nommés chaque année par ce comité, sont les ordonnateurs et les juges souverains des courses. L'administration du cercle est confiée à un autre comité de 35 membres, nommé à ce seul effet.

Le code du Jockey-Club, dont les principales dispositions avaient déjà été adoptées par la plupart des autres sociétés de courses, est devenu la base du dernier arrêté ministériel en date du 31 janvier 1860. Ce règlement officiel, obligatoire désormais pour toutes les sociétés de courses en France, sans exception, fixe uniformément la jurisprudence du turf. C'est un document utile à consulter pour les propriétaires de

chevaux qui veulent faire courir. Toute personne à laquelle l'entrée des courses est interdite par décision du Jockey-Club anglais, ne peut ni monter, ni entraîner, ni posséder, en totalité ou en partie, un cheval courant pour les courses de la Société. Le comité des courses, à la majorité des deux tiers des voix sur quinze membres présents au moins, peut prononcer la même interdiction contre toute personne ayant manqué aux prescriptions du règlement de la Société qui tendent à sauvegarder la moralité et la loyauté des courses.

Le nombre des membres permanents, honoraires ou temporaires, du Jockey-Club est illimité, selon les statuts, mais nul ne peut aspirer à faire partie du cercle s'il n'est présenté par deux membres permanents.

Chaque membre permanent paye à son entrée 1000 fr., savoir : 550 fr. d'entrée pour le cercle, 100 fr. pour la souscription annuelle de la Société, et 350 fr. pour celle du cercle. Les années suivantes, il ne paye que 100 fr. pour la Société et 350 fr. pour le cercle.

Les ambassadeurs et les ministres étrangers près le gouvernement français peuvent, sur leur demande, faire partie de la Société et du cercle sans ballottage, à titre soit de membres permanents, soit de membres temporaires. Enfin, tout membre du Jockey-Club d'Angleterre est admis dans la tribune des courses et obtient son entrée au cercle sur l'invitation du président, pendant la durée d'un mois. Les étrangers dont le séjour à Paris n'est que momentané peuvent être admis comme membres temporai-

res du cercle, pour le terme de quatre mois, moyennant le payement de 200 fr., dont 100 fr. sont applicables à la Société. Le membre temporaire qui demande à être admis de nouveau en cette qualité au bout de quatre mois, ou qui désire devenir membre permanent, se soumet aux formalités prescrites pour la réception d'un candidat présenté pour la première fois.

Les courses de Longchamp.

Les réunions du printemps à Longchamp ont surtout le privilège d'attirer la foule élégante. Les tribunes découvertes et l'enceinte du pesage, qui réunissent le public aristocratique, offrent un aspect brillant et animé; les banquettes des grands pavillons se garnissent de spectateurs; l'intérieur de l'hippodrome est rempli de cavaliers et de riches équipages. Quant au public qui ne peut pas ou ne veut pas payer plus de 1 fr., il se presse autour des cordes qui forment la piste.

Prix d'entrée : pavillons, 5 fr.; enceinte du pesage, 20 fr.; voitures attelées d'un cheval, 15 fr.; voitures attelées de deux ou plusieurs chevaux, 20 fr.; cavaliers, 5 fr. pour pénétrer dans l'intérieur de l'hippodrome; piétons autour de l'hippodrome, 1 fr.

Il est recommandé aux personnes qui sont dans l'enceinte du pesage, de porter très-ostensiblement leur carte d'entrée; les unes l'attachent au bouton de leur habit, les autres la portent à leur chapeau, maintenue par le galon. Cette précaution permet à chacun d'aller de l'enceinte du pesage au dehors, sur le champ de courses, à la tribune

du Jockey-Club, de franchir les barrières qui séparent les divers classements du public, sans avoir à mettre la main sans cesse à la poche, pour circuler librement.

A partir de 1863, il y aura chaque année, au mois de juin, une réunion spéciale à l'hippodrome de Longchamp pour un prix de 100 000 fr. offert aux chevaux de trois ans du monde entier. Ce prix, créé sous le nom de *grand prix de Paris*, se compose de 50 000 fr. votés par la commission municipale, d'un don de 10 000 fr. alloué par chacune des cinq grandes compagnies de chemins de fer, et d'un magnifique objet d'art donné par l'Empereur. La distance à parcourir est de 3000 mètr., c'est-à-dire 600 mètr. de plus que pour le grand prix du Jockey-Club. Les listes d'engagement, arrêtées au 1^{er} août 1862, comprennent : pour 1863, 83 chevaux, dont 51 anglais et 26 français; et pour 1864, 126 chevaux, dont 70 anglais et 39 français.

Les courses de Chantilly.

Itinéraire : Le chemin de fer du Nord (embarcadère, 24, place Roubaix) conduit directement à Chantilly (40 kil. de Paris), en 48 min., 1 heure ou 1 h. 26 min. Les jours de courses, des trains spéciaux partent de Paris toutes les deux heures. — Prix ordinaire : billets simples, 1^{re} cl., 4 fr. 60 ; 2^e cl., 3 fr. 45 ; 3^e cl., 2 fr. 55.; aller et retour, 1^{re} cl., 6 fr. 90 ; 2^e cl., 5 fr. 20 ; 3^e cl., 4 fr. 35. — Les jours de courses, des affiches apposées sur tous les murs de Paris annoncent les prix particuliers du voyage (aller et retour).

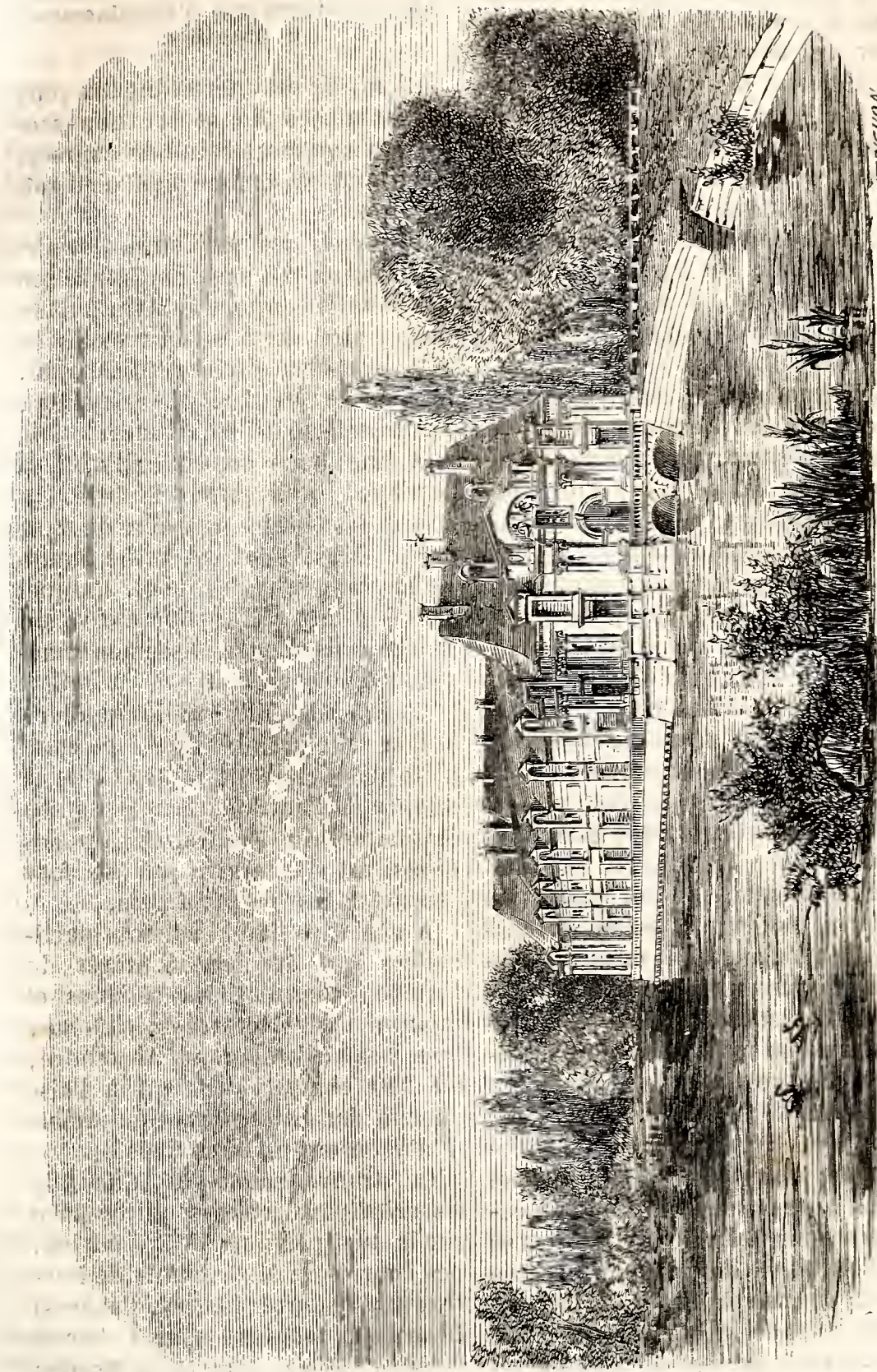
Hôtels à Chantilly : Hôtel du Grand-Cerf, vis-à-vis des grandes écuries. C'est celui où le Jockey-Club retient un logement à l'année. Hôtels du Cygne, des Bains, d'Angleterre et du Lion-d'Or.

On trouve partout des remises, des chambres et des appartements meublés à louer, pendant le temps des courses.

Chantilly est un bourg du département de l'Oise, peuplé de 2454 hab. Nous ne ferons ici ni l'histoire ni la description de son château, construit par le connétable Anne de Montmorency, habité par les Condés et dont la magnificence l'emportait, avant 1789, sur celle de Versailles. Nous réverrons pour ce qui regarde cette demeure princière aux *Environs de Paris illustrés*, par AD. JOANNE (Paris, Hachette et Cie.)

Dès l'année 1832, le duc d'Orléans et le duc d'Aumale avaient accepté le patronage des courses que la Société d'encouragement se proposait d'établir à Chantilly. En 1834, l'hippodrome fut dessiné et les courses organisées. Il y a maintenant trois réunions de courses à Chantilly : la première, au printemps, commence dans la seconde semaine du mois de mai ; les deux dernières en automne, l'une vers la fin du mois de septembre, le dimanche qui précède les courses de Paris ; l'autre en octobre, le dimanche qui suit ces mêmes courses. En mai, le premier jour, qui tombe un dimanche, et le second jour, qui est un jeudi, sont consacrés aux courses ordinaires. Le dimanche suivant, on dispute le grand prix du Jockey-Club, par lequel se clôt la campagne.

Le jour du Jockey-Club est un grand jour pour les habitués des courses. Chacun se prépare aux émotions de la course définitive par les émotions préliminaires du livre de paris (*betting book*). Faire son book, dans le langage du turf,



TRICHON.

Château de Chantilly.

D'ANGELOT.

c'est combiner ses paris sur divers chevaux, de manière à réaliser des bénéfices, toutes chances de pertes et de gains compensées. Cette science, en anglais, s'appelle *hedging*. Le jeu et les opérations aléatoires, qui prennent en Angleterre des proportions si gigantesques, sont extrêmement restreints sur l'hippodrome de Paris; toutes les opérations de ce genre sont réservées pour les courses de Chantilly.

L'**Hippodrome**, qui a 2000 mètr. de circuit, est de forme ellipsoïde. Il occupe environ la moitié de l'étendue de la *pelouse*; d'un côté, il est encadré par les épais rideaux de la forêt à laquelle il est adossé, et de l'autre par une rangée de maisons dont les fenêtres le regardent; au levant se trouvent les écuries historiques et la demeure des Condés. Les constructions destinées au public sont d'une architecture élégante, légère et coquette.

Le terrain, presque plat, permet aux spectateurs de bien suivre les courses du regard. « Le sol, peu végétal, à cause du tuf qu'un peu de terre recouvre à peine, et couvert d'un léger gazon, offre aux chevaux le précieux et rare avantage d'une consistance solide, que n'altère presque pas une pluie ordinaire, tant est rapide l'absorption des eaux. »

A Chantilly, l'intérieur de l'hippodrome s'ouvre aux voitures de toutes sortes pour 10 fr. et aux cavaliers pour 5 fr. Le prix d'entrée de l'enceinte du pesage est de 20 fr. comme à Paris; celui des pavillons et des tribunes est de 5 fr.; les piétons payent 1 fr. le droit d'entrer sur la pelouse.

Les établissements d'entraînement à Chantilly.

Chantilly est intéressant aux yeux des amateurs du sport, non-seulement comme localité de courses, mais encore comme lieu d'entraînement.

Plusieurs des meilleurs éleveurs de chevaux pur sang en France ont leurs établissements à Chantilly. Les principales écuries sont celles de MM. le comte d'Hédouville, Lupin, le duc de Morny, A. Schickler, H. Delamarre et Th. Carter.

A une lieue de Chantilly, à la Morlaye, sans quitter le bois, on trouve les écuries associées de M. le baron Nivière et de M. le comte de Lagrange; celles de M. Fasquel sont à Courteuil, également voisin de Chantilly. Ces établissements méritent d'être visités.

C'est à Chantilly qu'il faut aller, si l'on veut prendre une idée complète des détails pratiques et de la science de l'entraînement dans son état actuel en France. L'allée des Lions est le terrain où se font ces exercices préparatoires.

A côté des établissements particuliers qui éveillent l'intérêt du turfiste, viennent les célèbres et monumentales écuries du château, que visita l'empereur Alexandre, où 240 chevaux tenaient à l'aise chacun dans sa stalle, et où jamais il n'y en eut un de malade.

On trouve encore à Chantilly les principaux jockeys qui figurent sur le turf parisien: W. Boldrick, des écuries de M. le comte de Perregaux; T. Carter fils, W. Carter et Dean, qui montent pour T. Carter l'aîné; Chifney, pour M. de Morny; Flatman, pour M. H. Delamarre;

Kitchener, pour M. Lupin; Lamplugh; Spreoty, pour M. P. Aumont.

La liste des jockeys qui se montrent sur l'hippodrome de Paris se complète par d'autres noms : E. Hardy, à Rostralon, près Saint-Briec; Joseph, chez M. le comte de Baracé, à Écouflant, près d'Angers; Rackley, à Paris; Trudgett, au Pin, etc., etc.

Enfin, au nombre des entraîneurs il faut citer : T. Carter l'aîné, qui dirige ses propres écuries et plusieurs autres; H. Jennings, à la tête du stud de MM. de Lagrange et L. Nivière; H. Gibson, chez M. le baron E. Daru; T. Smith, chez M. le duc de Morny; Schikler, chez M. le baron Reiset, etc., etc.

Les courses de Versailles.

Itinéraire. — On se rend à Versailles par le chemin de fer de l'Ouest (embarcadères rue Saint-Lazare, n° 124, et boulevard du Montparnasse, n° 44). Versailles est à 23 kil. de la gare Saint-Lazare, et à 18 kil. de la gare du Montparnasse. Prix : pendant la semaine et les dimanches ordinaires, 1^{re} cl. 1 fr. 50, 2^e cl. 1 fr. 25; les jours de grandes eaux, voyage simple, 1^{re} cl. 2 fr., 2^e cl. 1 fr. 50; aller et retour, 1^{re} cl. 4 fr., 2^e cl. 3 fr.

Les courses de Versailles ont lieu vers la fin de mai et au commencement de juin. L'hippodrome situé sur la lisière du bois de Satory offre les inconvénients que présentait celui du Champ de Mars : le terrain de la piste, sablonneux et mobile, nuit à la vitesse des chevaux. Le tarif des entrées a été réglé sur celui de Chantilly.

La facilité des communications et le beau temps qui favorise ordinairement ces courses y attirent un grand nombre d'étrangers.

Les courses de Fontainebleau.

Itinéraire. — Le chemin de fer de Lyon conduit à la station de Fontainebleau (59 kil.) en 1 h. 30 min. et 1 h. 50 min. environ. Billets simples : 1^{re} cl., 6 fr. 60; 2^e cl., 4 fr. 95; 3^e cl., 3 fr. 65; aller et retour : 1^{re} cl., 8 fr. 20; 2^e cl., 6 fr. 20; 3^e cl., 4 fr. 50.

La ville de Fontainebleau est à 3 kil. du chemin de fer, mais on trouve à la gare des omnibus qui y conduisent pour 30 et 50 cent., et qui en repartent en correspondant avec tous les trains pour Paris. On trouve aussi à la gare des voitures particulières pour la forêt et le champ de course.

En 1862, des courses de chevaux ont été établies à Fontainebleau, au milieu de la forêt, dans la partie basse de la vallée de la Solle, où se trouvait jadis le camp. Dès la première réunion, ces courses ont attiré une foule considérable d'amateurs et de curieux.

Les couleurs sur le turf de Paris.

Nous avons emprunté à l'Angleterre non-seulement presque tous ses règlements, mais la plupart de ses usages de mise en scène. En effet, outre les jockeys, nous avons adopté les costumes officiels, la toque et la casaque aux nuances variées. Ces couleurs contrastées sont des signaux muets, et ne peuvent être arbitrairement arborées par tous ceux qui entrent dans l'hippodrome. Chaque propriétaire de chevaux de course a la sienne.

M. J. Bains, casaque bleue, manches jaunes, toque noire; — M. le duc de Caderousse, casaque bleue, manches rouges, toque noire; — M. Th. Carter, casaque bleue, ceinture jaune, toque noire; — M. Henri Cartier, casaque blanche et pois bleus, toque bleue; — M. le prince

Max de Croy, casaque rouge et blanche rayée, toque idem; — M. le baron E. Daru, casaque orange, manches noires, toque idem; — M. H. Delamarre, casaque marron, manches rouges, toque noire; — M. Fasquel, de Courteuil, casaque jaune paille, toque noire; — M. le baron J. Finot, casaque marron, toque noire; — M. le duc de Fitz-James, casaque écossaise, manches bleues, toque bleue; — M. Ach. Fould, casaque rouge, toque rouge; — M. le comte H. Greffulhe, casaque bleue, toque jaune; — M. le comte d'Hédouville, casaque blanche, toque noire; — M. le comte A. de Komar, casaque rayée bleue et rouge, toque rouge; — M. le comte F. de la Grange, casaque bleue, manches rouges, toque rouge; — M. Auguste Lupin, casaque noire et galons d'or, toque rouge; — M. le duc de Morny, casaque rose et galons d'argent, toque idem; — M. H. Mosselman, casaque verte, toque orange; — M. de la Motte, casaque cerise et raies blanches, toque noire; — M. le baron Nivière, casaque blanche, toque bleue; — M. Jacques Reiset, casaque marron et galons d'argent, manches bleues, toque noire; — M. le comte P. de Rœderer, casaque rayée bleue et jaune, toque idem; — M. le vicomte de Saint-Roman, casaque bleue et coutures jaunes, toque noire; — M. le baron N. de Rothschild, casaque bleue, toque jaune; — M. le vicomte de Salverte, casaque bleue et jaune, toque jaune; — M. le baron A. Schickler, casaque blanche, manches cerises, toque idem; — M. le vicomte A. Talon, casaque bleue et galons d'or, toque noire.

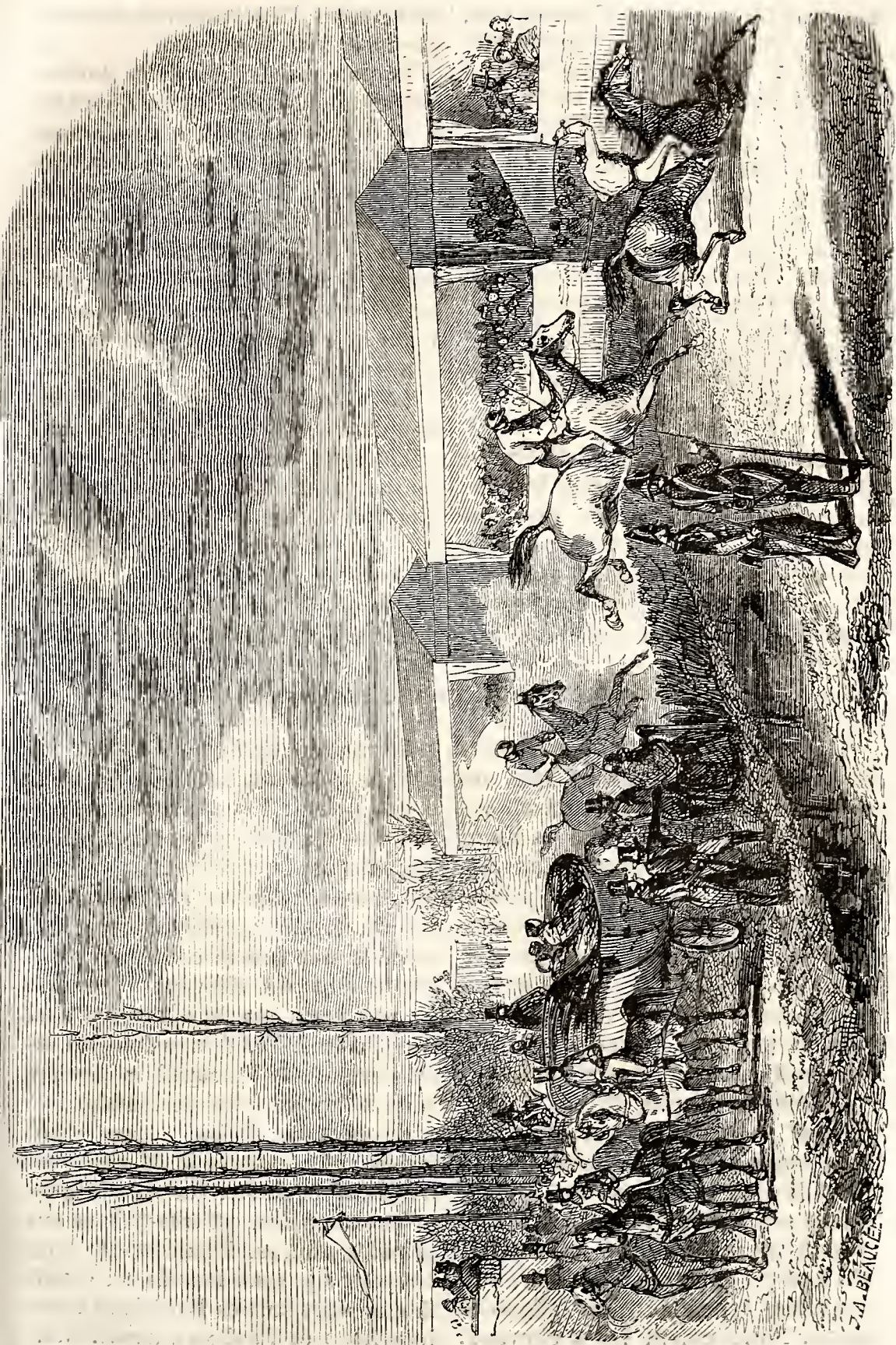
Les principaux propriétaires de chevaux de course à Paris, et les sportsmen.

Dans cette liste des propriétaires de chevaux dont les noms figurent constamment sur le programme des courses de Paris, quelques-uns prennent les autres par l'importance de leurs écuries. Aujourd'hui, les chefs de notre turf sont MM. le comte F. de Lagrange et le baron L. Nivière (écuries associées), Paul Aumont, Auguste Lupin, le prince Étienne de Beauvau, le comte d'Hédouville, de Morny et Fasquel. Enfin le sport parisien compte au nombre de ses cavaliers les plus adroits et les plus audacieux, dans les courses de haies et les steeple-chases, des hommes du meilleur monde. Au premier rang figurent MM. le comte de Perregaux, le vicomte Artus Talon, de Saint-Roman, de Lauriston, le baron Finot, H. Cartier, H. A. Blount.

Les steeple-chases de la Marche.

Itinéraire. — On peut se rendre à la Marche par le chemin de fer ou par la route de terre. Dans le premier cas, on prend le chemin de fer de Versailles rive dr., dont la gare est rue Saint-Lazare. On descend à la station de Ville-d'Avray, située à 17 kil. de la gare de Paris et à 2 kil. du château de la Marche, auquel une route conduit directement. Les prix du chemin de fer sont ainsi fixés : pendant la semaine, voyage simple, 1^{re} cl. 90 c., 2^e cl. 60 c.; les dimanches et jours de fêtes, voyage simple, 1 fr. 25 et 1 fr.; aller et retour, 2 fr. et 1 fr. 50.

Si l'on est à cheval ou en voiture, on se dirige vers Saint-Cloud. Au delà du pont de cette ville et de la route de Neuilly, qui longe la Seine, on prend à dr. une route qui gravit le coteau de Montretout. On traverse le chemin de fer spécial de Saint-Cloud, puis après



Steeple-chase à la Marche.

avoir atteint la porte de Ville-d'Avray, qu'on laisse sur la g., on longe le mur du parc de Saint-Cloud, et l'on arrive à la *Porte-Jaune*. Au delà de cet endroit, la route de la Marche continue à longer le mur du parc, auquel succède celui de Villeneuve-l'Étang; on laisse sur la dr. plusieurs chemins qui conduisent à Garches, on traverse un petit hameau dépendant de cette commune, et bientôt on arrive à l'*hospice de la Reconnaissance* ou *hospice Brezin*, à dr. duquel sont situés le parc et le château de la Marche.

On revient ordinairement à Paris pour l'heure du dîner, à moins que l'on ne préfère rester à Saint-Cloud.

Instituées d'abord à la Croix-de-Berny, dans la vallée de la Bièvre, très-suívies pendant dix ans, et ensuite presque abandonnées à cause des nombreux accidents auxquels elles donnaient lieu, les courses au clocher ont repris une grande vo-

gue depuis l'inauguration des steeple-chases de la Marche.

Le parc du château de la Marche, dans lequel la piste du steeple-chase a été tracée, est d'une très-grande étendue. Il est semé d'accidents naturels qu'on a dû compléter par des appendices artificiels, en vue de sa nouvelle destination. Ces obstacles, fort difficiles à franchir, sont actuellement au nombre de vingt à vingt-quatre, distribués sur un parcours de 4500 mètr.

Les réunions de la Marche ont lieu chaque année au mois de mai.

Les steeple-chases sont annoncés longtemps à l'avance par des affiches qui indiquent les prix d'admission : 25 et 15 fr. une voiture; 5 fr. un cavalier; 3 fr. un piéton. (V. les *Environs de Paris illustrés*, par AD. JOANNE. Paris, Hachette et C^{ie}.)

L'ÉQUITATION ET LES MANÈGES.

L'équitation est l'un des fleurons du sport parisien; nulle part on n'apprend mieux à monter à cheval qu'à Paris, dont les manèges sont, avec raison, fort estimés. Nous indiquerons rapidement les principaux établissements de ce genre.

Le *manège Latry*, avenue des Champs-Élysées, 82, est très-fréquenté par les femmes de bon ton, surtout par les dames anglaises, qui l'ont adopté. Elles y reçoivent d'excellentes leçons de M. Latry, qui est particulièrement écuyer de selle anglaise. Les chevaux de promenade sont très-bons; les équipements sont tenus avec le soin qu'on trouve dans une écurie de maître. M. Latry, quoique prudent, accoutume cependant ses élèves à mener franchement leurs chevaux.

Le *manège de la rue Duphot*, 12, près de la Madeleine, offre un vaste et beau local. Il est propre au travail de manège proprement dit et aux allures de carrière.

Le *manège des frères Leblanc*, situé rue du Faubourg-Montmartre, 42, possède une écurie composée principalement de chevaux allemands en bon état. Les équipages y sont très-propres. Les dimensions du local permettent le travail de carrière aussi bien que celui de manège.

Le *manège Pellier*, rue d'Enghien, 42, mesurant 37 mètr. de longueur environ, sur une largeur proportionnelle, est très-propre aux grandes allures. Beaucoup de bons écuyers s'y sont formés: c'est de là que sont sorties la célèbre Caroline Loyo et Pauline Cuzent. Non-

seulement on y devient cavalier habile, mais on s'y amuse.

M. Pellier fils, s'étant séparé de son père, vient de fonder un *manège* rue de Suresnes, 25.

M. *Lalanne*, ancien écuyer du Cirque, tient un petit *manège* rue des Fossés-du-Temple, 64. Citons enfin les *manèges* de M. Boucher, rue de Penthièvre, 29; de M. Blaisel, avenue Montaigne, 29; de M. René-Dauvergne et C^{ie}, rue de la Pépinière, 20 (cours spéciaux pour les dames); le *manège* de M. Lebreton, et le *manège du Luxembourg*, dirigé par MM. Parvais et Dehys.

Au centre du faubourg Saint-Germain, rue de Varennes, 90 bis, sur l'emplacement du manège du prince de Conti, se trouve le *manège* de M. Ernest Marquis, ancien employé de la maison royale. Ce manège est peut-être un peu exigü, mais les chevaux et les équipages en sont en bon état.

Les voitures et les chevaux.

La promenade à cheval ou en voiture tient une large place dans la vie élégante à Paris. C'est sur les boulevards, aux Champs-Élysées et au bois de Boulogne, que se rendent surtout ceux qui jouissent de ce genre de luxe. Le dimanche, le nombre des piétons qui se mêlent à la foule des voitures et des cavaliers est très-considérable. C'est pendant la semaine que se montrent de préférence les équipages de maîtres et les cavaliers de choix.

Il y a cinquante ans la carrosserie parisienne n'existait pas. On ne parlait que des voitures de Bruxelles et des voitures d'Allemagne pour la solidité, des voitures d'Angle-

terre pour le luxe, l'élégance et le confortable.

Aujourd'hui, le fait n'est pas contesté, nous avons dépassé deux de nos rivales; l'Angleterre seule balance encore notre gloire. Elle a pour elle l'originalité de ses coupes, bien qu'elles soient généralement un peu lourdes, le fini des couleurs, de la ferrure, et la souplesse de ses cuirs; nous avons plus de pureté dans la forme, plus d'art dans les peintures, plus de perfection dans les dorures, plus d'éclat dans les garnitures intérieures; notre main-d'œuvre surtout est moins chère.

Quelques fabricants méritent d'être signalés comme ayant le plus travaillé, de nos jours, à faire disparaître notre infériorité sur ce point; c'est d'abord M. Ehrler, le carrossier de l'Empereur (rue de Ponthieu, 51). La maison Binder, rue d'Anjou-Saint-Honoré, 72, fondée en 1805, expédie ses voitures en Russie, en Italie, en Autriche, en Belgique, en Espagne, dans les deux Amériques; Bouillon (avenue de Montaigne, 95) excelle dans la fabrication des berlines; mentionnons encore le bel établissement de M. Thomas Baptiste, avenue des Champs-Élysées, n° 55.

En ce qui regarde les chevaux, Paris offre dans le roulement de son maquignonnage un choix très-varié et très-beau de bêtes de selle. Les principaux marchands habitent le quartier des Champs-Élysées. Quelques-uns se sont fait une spécialité des chevaux anglais et comptent dans leur clientèle la fashion et la grande propriété. Ce sont: MM. Ch. Devedeux, les fils de Crémieux, MM. Benedic, Tony-Montel, Moïse

frères. MM. Marx, également aux Champs-Élysées, trafiquent principalement des chevaux allemands. La maison Lasouche et Cie, qui a succédé à M. Avon, rue de Lancry, fait beaucoup d'affaires, sans pourtant viser à la vente des chevaux de premier prix. M. Chéri, rue de Ponthieu, 49, dirige un établissement

pour la vente aux enchères et l'achat des chevaux. Les chevaux mis en pension chez lui pour la vente payent 4 fr. par jour. Ils sont tenus avec un soin particulier qui assure à cette maison la confiance des amateurs. (Pour le Tattersall et le marché aux chevaux, V. ci-dessous chap. XX.)

LES CHASSES.

La France a longtemps été la terre classique de la chasse à courre, dont les rois et les seigneurs avaient fait une de leurs plus chères prérogatives. Autrefois on poursuivait le gibier pendant plusieurs heures sans le voir, grâce au flair excellent des limiers poitevins, bourguignons ou normands, aux *brisées*, au *vol-ce l'est*, etc. Des chevaux d'origine française suffisaient alors pour cette chasse. Sous la Restauration, le désir d'imiter l'Angleterre apporta de grands changements dans la chasse à courre, qui est devenue une véritable course au clocher. Aujourd'hui le chasseur, monté sur un cheval de sang, moins solide, mais dont l'allure est plus allongée que celle des chevaux de race française, poursuit à vue l'animal ayant à ses trousses une meute de chiens anglais, sans voix, sans flair, courant fort vite et qui forcent facilement un cerf en quarante minutes.

La vénerie impériale.

C'est dans ces conditions qu'a été créée la Vénerie impériale, qui est maintenant au grand complet. Elle se compose : du grand veneur, M. le maréchal Magnan; d'un premier veneur, M. le prince de la Moskowa; d'un commandant des chasses à

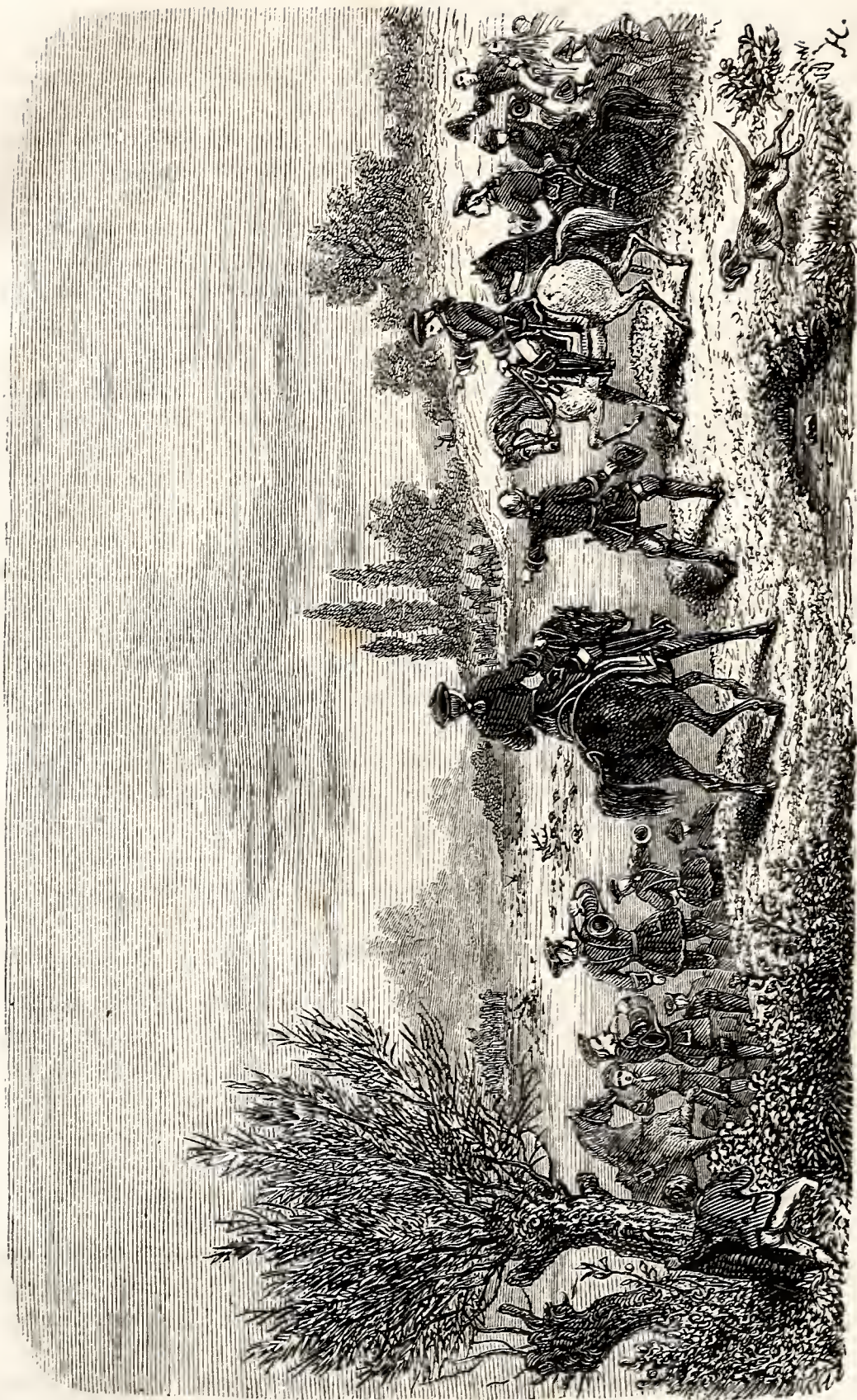
tir, M. le marquis de Toulangeon; de deux lieutenants de vénerie, MM. Lambert et de Latour-Maubourg; et d'un lieutenant des chasses à tir, M. de Lage du Chaillou.

L'équipage, sous les ordres d'un commandant, compte : un premier piqueur, deux deuxièmes piqueurs, deux valets de limiers à cheval, deux valets de limiers à pied et dix valets de chiens à pied. Le chenil renferme environ 100 chiens de race anglaise; les écuries, 50 chevaux pur sang, très-étouffés, fournis par Crémieux.

Les chasses de cet équipage, en raison du sol des forêts et de leur étendue, ont lieu dans l'ordre suivant : à Saint-Germain et à Marly, pendant les mois de janvier, février, et mars; à Versailles et dans les petits environs, Verrières, Meudon et la vallée de Bièvre, en avril; à Rambouillet, en mai, juin et juillet; à Compiègne, en août et septembre; à Fontainebleau, en octobre, novembre et décembre.

Les chasses particulières.

La subdivision infinie du sol ne permet guère les chasses à courre en France, particulièrement aux environs de Paris, si ce n'est dans les grands domaines de l'État. Le



Hallali aux étangs de Commelle.

duc d'Orléans et le duc d'Aumale, voulant ajouter à l'intérêt des réunions du printemps à Chantilly, avaient établi une chasse à courre pour le jeudi compris entre les deux dimanches de courses. Le cerf était ordinairement forcé aux étangs de Commelle, un des points les plus pittoresques de la forêt de Chantilly. (V. les *Environs de Paris* illustrés, par AD. JOANNE. Paris, Hachette et Cie.) Après la révolution de 1848, cette tradition de vénerie continua d'être observée, avec la permission du duc d'Aumale, mais elle a été abandonnée il y a quelques années.

La chasse aux environs de Paris.

La campagne qui entoure Paris est plus giboyeuse que ne le laisserait supposer sa réputation. Ainsi on trouve des perdreaux, des lapins et des faisans, sur la lisière du bois de Saint-Germain, à partir de Carrière jusqu'à Maisons, en passant par le Ménéil : ce sont des transfuges du domaine impérial. Les bosquets de Montaigu, les vignes de

Fourqueux, de Mareil et de la vallée de l'Étang, voisines de la forêt de Marly, sont aimés des perdreaux et des grives. Le lapin se montre dans les plaines de Montesson et de Houille, de Sannois, de Cormeil en Parisis, au N. du bois du Vésinet. Dans la vallée de Bièvre, aux étangs de Saclé, on peut tirer la sauvagine dans la saison. Les coteaux pierreux de Champigny et de Chezevières sont d'excellentes garennes. L'alouette se rencontre dans les plaines de Longjumeau, qui ont de nombreuses remises où le perdreau s'abrite. *A la Saint-Denis*, dit le proverbe, *bécasses en tout pays*. Pour que le chasseur parisien puisse en vérifier la vérité, c'est principalement aux environs de Bondy qu'il devra se rendre. Enfin, une chasse fort agréable est celle du bécasseau, au commencement et à la fin de mai, au mois d'août et vers le temps des premières gelées, le long des berges sablonneuses de la Seine. On trouve ce gibier en amont de Paris, à partir de Charenton, et en aval, à partir de Sèvres.

LES ÉCOLES DE TIR.

La principale école de tir de Paris est le **tir national**, établi en 1860 à l'E. du polygone de Vincennes. Ce tir, ouvert d'abord comme un concours annuel, est maintenant permanent. On y admet les étrangers de tous les pays; mais, après les Français, ce sont les Suisses, les Belges et les Anglais, qui s'y sont montrés en plus grand nombre. Le tir contient 58 cibles pour armes de guerre, de chasse ou d'agrément (fusils, carabines, pistolets, arcs et arbalètes). On paye de 5 à

20 fr. pour une série de cinq coups, suivant l'importance du prix qui doit être accordé au vainqueur. Le produit net des recettes est consacré à l'établissement d'un certain nombre de prix, d'une valeur de 40 fr. à 6000 fr. La distance du but varie entre 100 et 300 mètr.

Les établissements particuliers de tir au fusil, au pistolet et à la carabine sont devenus fort rares depuis quelques années.

Le **tir au pigeon**, fondé en 1833 par Brion dans les jardins de l'ancien

Tivoli, et transféré plus tard à la barrière Monceau, puis près de la porte Dauphine, par M. Gastine-Renette, n'existe plus aujourd'hui, mais M. Devisme doit en établir prochainement un nouveau à Argenteuil. Voici en quoi consiste le tir au pigeon.

Sur une ligne circulaire et à quelques mètres d'intervalle, sont placées cinq petites boîtes renfermant chacune un pigeon. De longues cordes sont attachées à des trappes qui ferment ces cages; elles viennent aboutir comme cinq rayons à un centre dont la distance varie et qu'on appelle le *poste*. C'est là que se tient le tireur. Tout tireur a un adversaire qui se place derrière lui, ayant à la main le faisceau de cordes qu'il agite à son gré. A peine une corde est-elle tirée que la trappe à laquelle elle correspond tombe et permet au pigeon de s'enlever d'un vol énergique. Le tireur épaulé vite et lâche son coup. Le coup, tel qu'il est, bon ou mauvais, est annoncé à haute voix par un *marqueur* d'office. Autrefois cela se faisait invariablement en anglais par ces deux mots, *down* et *missed*. Aujourd'hui la formule est française. On n'a conservé d'anglais, dans le vocabulaire du tir, que le mot *pull*, par lequel le tireur prévient son adversaire qu'il est prêt.

M. Gastine-Renette possède encore, allée d'Antin, n° 39, aux Champs-Élysées, un *tir* ordinaire, rendez-vous de la plupart de nos bons tireurs, et lieu de réunion pour les étrangers qui veulent juger de l'habileté des Parisiens. L'emplacement en est vaste, les armes en sont toujours parfaites et nombreuses.

Le *tir de M. Devisme*, établi à Argenteuil près de la station du che-

min de fer, est fréquenté par un public tout spécial composé d'officiers, d'hommes de lettres, d'artistes et de chasseurs de profession. Là le pistolet ne se tire pas gravement, superbement, ennuyeusement : on y cause, on s'y amuse et l'on peut y assister à l'expérimentation de la merveilleuse balle à pointe d'acier qu'a inventée M. Devisme, et dont la force de pénétration est exactement double de celle de la balle ordinaire. A trente pas de distance, elle traverse neuf planches de 3 cent. d'épaisseur, et elle entame la dixième. On y fait tous les dimanches de curieuses expériences sur les balles explosibles pour la destruction des animaux féroces.

En 1861 il s'est formé à Argenteuil une Société pour l'exercice du tir à la carabine et au pistolet (sous le titre de *Société des carabiniers Parisiens*). Nous empruntons aux statuts et règlements les renseignements suivants qui pourront intéresser nos lecteurs.

La Société est sous la direction d'un Comité composé de cinq membres : un président, un vice-président, un secrétaire et deux membres adjoints.

Les fonctions de ce Comité sont de surveiller les intérêts de la Société quels qu'ils soient : de veiller à l'exécution du règlement et d'appliquer les peines y portées; de convoquer les membres de la Société en assemblée générale, toutes les fois que cette convocation a été jugée nécessaire par le président, et de prononcer sur l'admission des candidats.

Nul ne peut faire partie de la Société s'il n'est âgé de 21 ans accomplis.

Toute demande d'admission doit être formulée par écrit, adressée au président, et appuyée par deux membres de la Société; elle reste, pendant quinze jours consécutifs, affichée dans la salle du tir.

La cotisation est fixée à 50 fr. par an, qui doivent être versés d'avance au bureau du *Journal des Chasseurs*, organe officiel de la Société, dans la première quinzaine de mai de chaque année.

Chaque candidat admis doit en outre verser à titre d'entrée une somme de 10 fr. une fois payée.

La Société admet à titre de correspondants, les membres ne résidant pas dans le département de la Seine, avec une cotisation fixe de 20 fr. Les sociétaires appartenant

à l'armée sont considérés comme membres correspondants et ne payent que 20 fr.

Les réunions sont fixées au jeudi et au dimanche de chaque semaine; les sociétaires ont en outre la faculté de se rendre au tir pendant les autres jours de la semaine, mais il ne leur est dû aucun service.

Le *tir du jardin Mabille* n'est guère fréquenté que par certaines célébrités chorégraphiques du demi-monde.

Signalons encore les *tirs* de M. Desseme, avenue Montaigne, 93; de M. Géerinckx, boulevard Montparnasse, 93; de Mme Bailly, boulevard Montparnasse, 142; et de M. Bernard, avenue de la Motte-Piquet, 16.

LA GYMNASTIQUE.

La gymnastique ne fait pas partie du sport; mais elle est comme le préambule de tous les exercices et de tous les plaisirs dont il se compose.

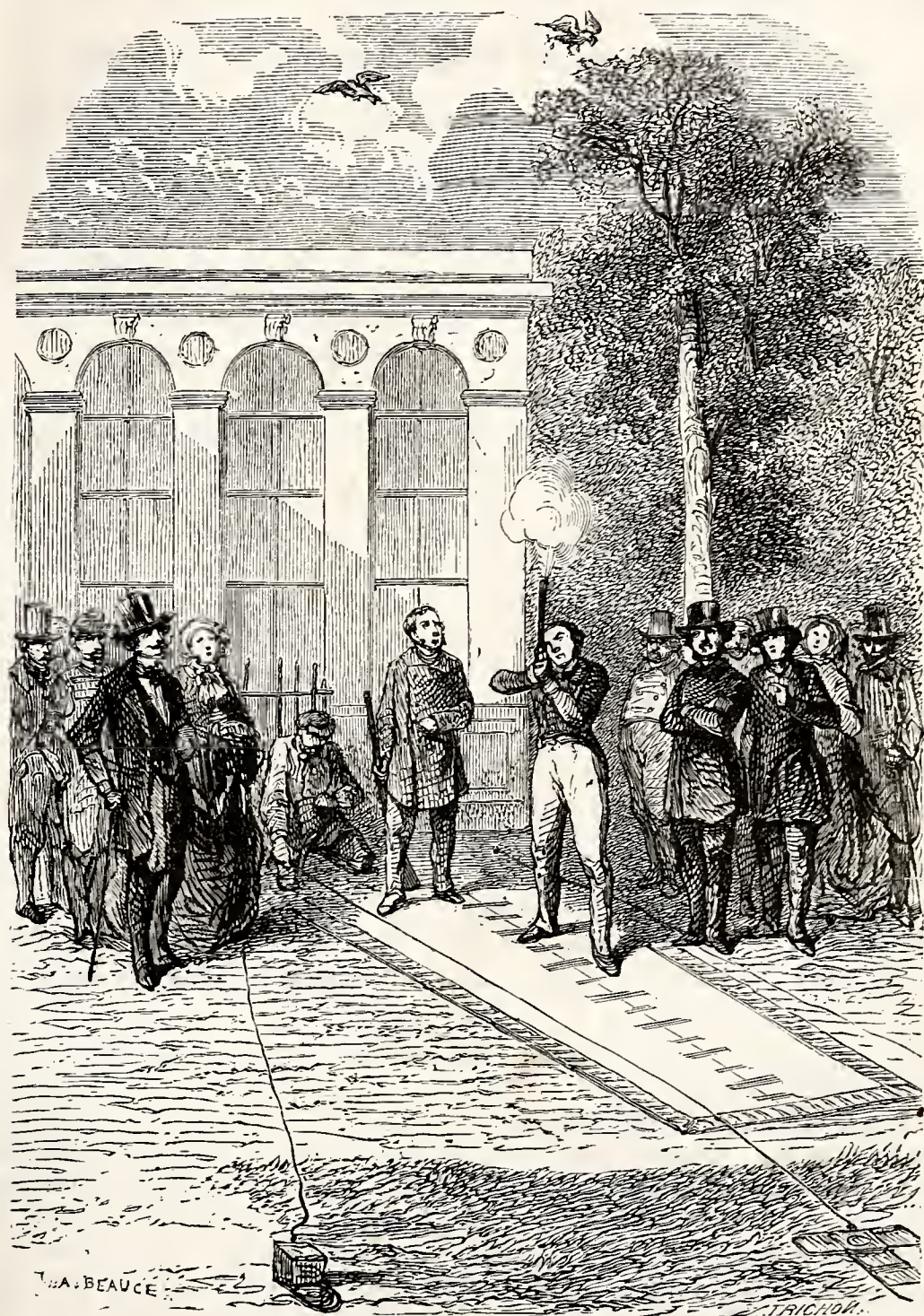
Le **Gymnase moderne**, avenue Montaigne, 36, aux Champs-Élysées, est le plus remarquable des établissements de ce genre que l'on puisse voir à Paris. C'est un vaste bâtiment, autour duquel règnent intérieurement trois rangs de galeries élégantes, ouvertes au public de 4 h. à 8 h. du soir. Ce qui frappe surtout dans cette salle immense, c'est la profusion des cordages, des poutres, des mâts, des anneaux, des échelles qui remplissent l'intérieur, se croisent, tombent de la voûte, s'élancent en fuseaux, se dessinent en arceaux, en trèfles, en guipures, en rosaces. C'est une décoration fantastique, où le sentiment de l'art

le plus pur n'a rien à reprendre, et qui ne se compose cependant que des auxiliaires indispensables des exercices. Ce bel établissement doit malheureusement être bientôt démoli pour céder la place à un boulevard. Mais M. Triat, son fondateur, le transférera avenue Montaigne, presque en face, au n° 55.

Les autres gymnases principaux, de Paris, sont :

Le *gymnase l'Olympe*, dirigé par MM. Foucart frères, rue de Lille, 103; — le *gymnase Saint-Honoré*, faubourg Saint-Honoré, 14; — le *gymnase normal*, rue Bayard, 31, près des Champs-Élysées; — le *gymnase du Mont-Blanc*, rue Saint-Lazare, 50; — le *gymnase hygiénique* de la Chaussée-d'Antin, rue Buffault, 13; — le *gymnase du Luxembourg*, rue de Vaugirard, 71; et le *gymnase du Marais*, rue

Saint-Gilles, 18, dirigés tous deux | nase *Thévelin*, rue de Berry, 9,
par M. et Mme Pascaud; — le gym- | aux Champs-Élysées; — le *gymnase*



Tir au pigeon.

du Jeune âge, rue Saint-Maur- | trouve aussi à Paris plusieurs pro-
Saint-Germain, 18; etc. — On | fesseurs de gymnastique de cham-

bre, tels que MM. Chéron, rue de Provence, 78; M. Pichery, rue de la Michodière, 12, inventeur d'une gymnastique de chambre qui a eu un retentissement mérité; M. Sanguinède, rue de Bagneux, 8.

LES SALLES D'ARMES, LA BOXE, LE BATON ET LA CANNE.

L'escrime est à coup sûr moins en honneur que jamais; cependant c'est encore à Paris que se trouvent les meilleurs professeurs et les élèves les plus distingués dans cet art maintenant trop délaissé, et non moins utile que la gymnastique.

Jusqu'aux dernières années de la Restauration, l'escrime n'avait eu qu'une école, dite classique, que caractérisaient l'élégance, la belle tenue, l'exactitude de la garde et le dédain des ferrailleurs. Gomards et Bertrand en étaient les plus dignes représentants; mais à cette époque une nouvelle école se forma sous l'impulsion des frères Lozès et de Roussel, maître d'armes des gardes du corps, qui vinrent battre en brèche les règles immuables sur lesquelles avait jusque-là reposé la science de l'épée. Aujourd'hui les meilleures salles combinent les deux systèmes. Parmi les premiers maîtres d'armes de Paris, nous mentionnerons : Bertrand, Grisièr,

Bonnet, Pons, Raimondi, Gatechair et les frères Lozès.

Les exercices du tir et la salle d'armes se complètent par les exercices de la **boxe**, du **bâton** et de la **canne**, jadis dédaignés, et fort en vogue depuis quelques années. Les professeurs les plus célèbres de boxe et de canne sont les frères Lecour, qui ne peuvent suffire à l'affluence de leurs élèves, soit en ville, soit dans leurs salles. Les lundis, mercredis et vendredis, ils donnent séance au passage des Panoramas, galerie Montmartre, 27; les mardis, jeudis et samedis, ils ouvrent leur succursale de la rue de Tournon, 9, où se presse la foule des étudiants. La leçon particulière en ville se paye 4 fr.; dans leurs salles, 3 fr., et à forfait 25 fr. pour douze cachets.

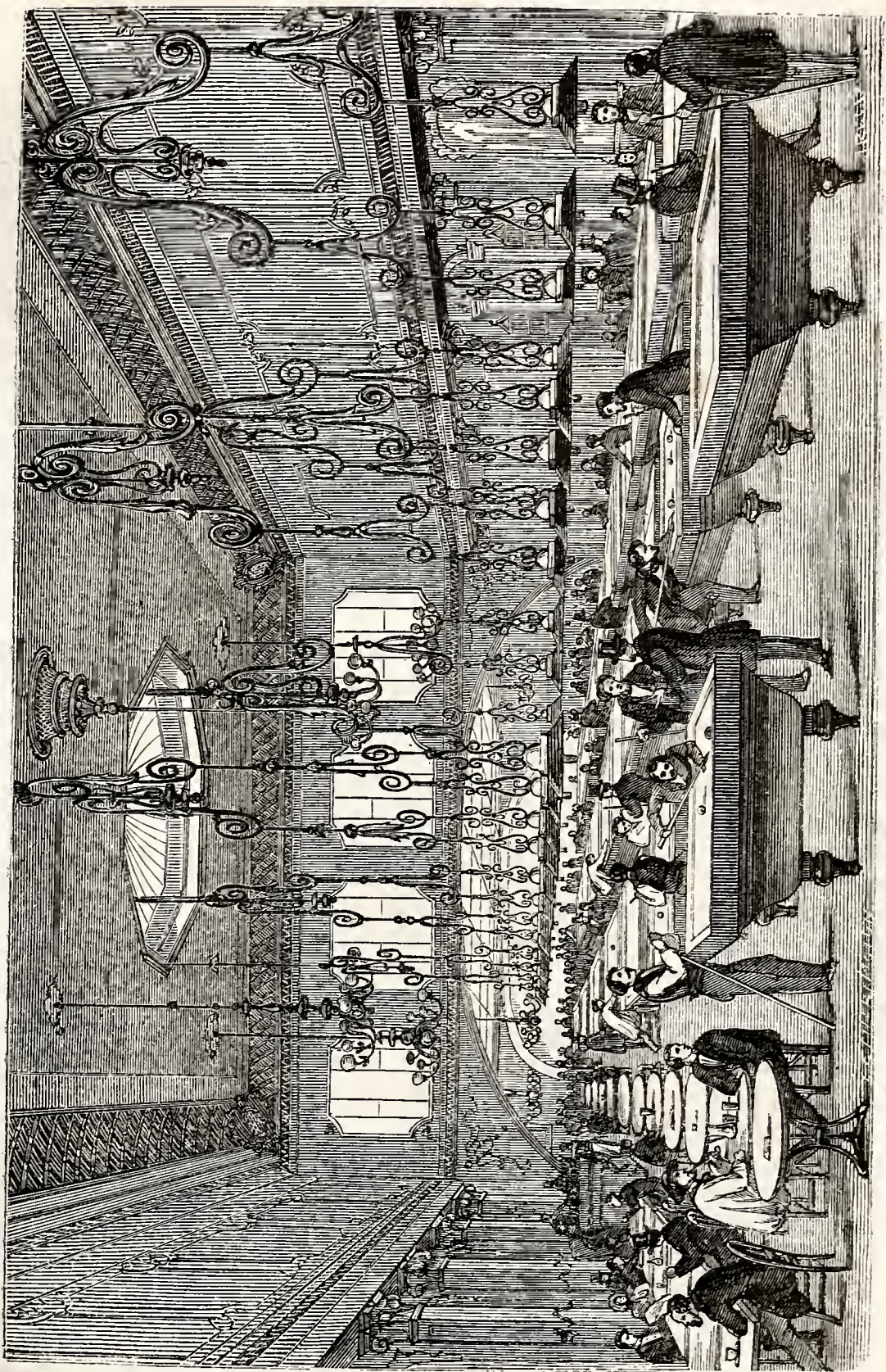
M. Lozès, rue de Tournon, 20, et M. Leboucher, passage Verdeau, 13 bis, sont également des maîtres très-distingués de boxe et de canne.

LE JEU DE PAUME.

Le jeu de paume, jeu éminemment français, dans lequel nous avons acquis une habileté hors ligne, était, avant 1789, le délassement de prédilection de la noblesse. A une certaine époque, on comptait 22 établissements de ce genre à Paris; 5 dans la seule rue Mazarine. Ce jeu fut l'un des plaisirs favoris de François I^{er}, d'Henri IV et de Louis XIV. A ces noms, il faut ajouter ceux de

Sully, O'Brien, Bassompierre, Grammont, Condé, Turenne et Nemours.

Il y a peu de temps encore Paris possédait un magnifique jeu de paume au passage Sandrié, mais cet établissement a disparu dans les démolitions nécessitées par la construction du nouvel Opéra. On vient d'en construire un sur l'une des terrasses du jardin des Tuileries (V. ci-dessus p. 192). Un bel empla-



Café du XIX^e siècle (boulevard de Strasbourg).

cement découvert et sablé est aussi | jours et à certaines heures, [une
réservé au jeu de paume dans le | grande affluence de curieux y ap-
jardin du Luxembourg. A certains | plaudit les joueurs habiles.

LE BILLARD.

A Paris, chaque café, chaque estaminet a son billard, ou même plusieurs billards, tant ce jeu est populaire parmi nous. Quelques-uns de ces grands établissements en comptent jusqu'à 20 et sont des écoles permanentes, où les maîtres, à titre gratuit ou autrement, ne manquent pas à celui qui veut apprendre ou se perfectionner. Ainsi en est-il du café du Grand-Balcon, boulevard des Italiens; du café de l'Opéra; de l'estaminet de Paris, boulevard Montmartre, du café Parisien, boulevard Saint-Martin, du café du XIX^e s., boulevard de Strasbourg, etc., etc.

Le doublé et le carambolage sont seuls admis, depuis plusieurs années, dans la partie parisienne. Le carambolage prévaut même sur le doublé, qui est plus difficile et dont le caractère est plus national, car il fut inventé en France. Le prix de location des billards dans les cafés varie de 40 c. à 1 fr. 50 c. par heure.

LE CANOTAGE, LA NATATION ET LE PATINAGE.

Il y a, qui le croirait? à Paris, 6000 individus environ qui se livrent au **canotage** avec l'ardeur d'une véritable passion. Ils ont deux centres de réunion : la *Société des Régates* et le *Club des Canotiers*. Pour beaucoup d'entre eux, c'est en même temps une affaire de costume excentrique; ils aiment cet uniforme de marin gros bleu, chapeau rond en cuir bouilli, col de chemise à la Colin et brodé, pantalon large et court, ceinture éclatante. Tous d'ailleurs sont passablement habiles à la rame et dirigent la voile avec sûreté. Leurs embarcations sont très-élégantes, bien équipées, et portent le pavillon aux couleurs du patron. Les canotiers parisiens se distinguent non-seulement dans les fréquentes régates des villages de Charenton, de Bercy, de Sèvres, de Saint-Cloud, d'Asnières et de Saint-Ouen, mais ils vont même conquérir des médailles et des mentions honorables aux fêtes nautiques de Nantes et du Havre, où cependant figurent des matelots de long cours et de redoutables adversaires venus d'Angleterre. Asnières et Charenton demeurent toutefois les points importants du canotage parisien. On y trouve à louer des flottilles de barques à la rame et à la voile. Le prix d'un canot est de 75 c. à 1 fr. par heure, et de 3 à 4 fr. par jour. Si l'on prend un marinier, un guide, un pilote, on traite avec lui de gré à gré.

Le chemin de fer de Saint-Germain conduit à Asnières (6 kil.) en 10 min. Il y a des trains toutes les demi-heures : aux heures 05 min. et aux heures 35 min., de Paris; aux heures 35 min. et aux heures 2 min. d'Asnières. Le prix des places est ainsi fixé : pendant la semaine, 1^{re} cl. 50 c., 2^e cl. 35 c.; le dimanche, voyage simple, 1^{re} cl. 65 c., 2^e cl. 50 c.; aller et



Canalage à Asnières.

J. BOUCHON.

FOURNIER

retour, 1^{re} cl. 1 fr. 25 c., 2^e cl. 1 fr.—La lettre F des omnibus conduit de la Bastille à la route d'Asnières.

Le chemin de fer de Lyon conduit à Charenton (5 kil.) en 8 min. Le prix des places est de 50 c. en 1^{re} cl., et de 30 c. en 3^e cl. Il n'est pas délivré de billets de deuxième classe. — La lettre R des omnibus conduit du faubourg Saint-Honoré à la barrière de Charenton, à 3 kil. du village. Des omnibus spéciaux, partant du boulevard Beaumarchais, n° 10, conduisent directement de Paris à Charen-

ton pour 30 c. en semaine, et 60 c. le dimanche.

La **natation** est devenue pour le Parisien un art dans lequel il excelle. Les professeurs en sont nombreux : chaque établissement de bains froids a les siens : ce sont généralement d'anciens marins ou des sauveteurs émérites, dont le sang-froid, l'adresse et le courage ôtent tout danger à cet amusement.



Glacière.

L'école impériale de natation, située quai d'Orsay et dirigée par M. Deligny (V. la gravure, page 597). est un modèle parfait d'aménagement commode, de propreté, de goût et de bonne tenue. Elle forme un parallélogramme de 106 mètr. de longueur sur 30 mètr. de largeur, et contenant 350 cabinets et 16 salles dans chacune desquelles 20 personnes tiennent à l'aise. Le charme du bain s'accroît

là par une foule d'accessoires qu'on ne trouverait en nul autre lieu : de longues galeries couvertes et dont le parquet est garni de tapis; un vaste divan décoré en style mauresque, kiosque et parloir tout à la fois; des salles de café, les unes abritées contre le soleil et la pluie, les autres ouvertes à l'air, etc.

Chaque quartier de Paris a ses établissements de bains froids placés dans les meilleures eaux du

fleuve. Pour ne compter que les plus importants, nous indiquons, après celui du quai d'Orsay, l'établissement du Pont-Royal, celui du Pont-Neuf (bains Henri IV), et celui du quai de Béthune. Les écoles de natation pour femmes sont également en grand nombre : celles du quai Voltaire, des Bains des Fleurs (quai de l'École), et des bains de l'hôtel Lambert (à l'île Saint-Louis), sont particulièrement en possession de la vogue.

Les plaisirs en plein air ne cessent pas à Paris avec les jours d'été. Lorsque l'hiver fait sentir ses rigueurs, le **patinage** succède aux promenades en canot et à la natation. La rivière et les lacs du bois de Boulogne sont maintenant le principal théâtre où se réunissent Parisiens et Parisiennes pour se

livrer à ce gracieux exercice, ou pour admirer les mille évolutions des traîneaux et des patineurs. Avant la création de ce nouveau centre de réunion, les prairies de la Glacière, près du Petit-Gentilly, étaient le rendez-vous des patineurs de la capitale. Ces prairies, arrosées par la Bièvre et appartenant en grande partie à l'administration des glaciers réunies, sont inondées pendant l'hiver au moyen d'une vanne qui se trouve dans la rue du Pot-au-Lait. Comme l'eau a peu de profondeur, elle gèle facilement dès que le thermomètre descend au-dessous de zéro. Le canal Saint-Denis, au N. E. de Paris, et les grands bassins des jardins des Tuileries et du Luxembourg, servent aussi, quand ils sont gelés, aux ébats plus simples des enfants des quartiers voisins.





Grande galerie du Louvre.

CHAPITRE XIII.

LES MUSÉES. — LES EXPOSITIONS. — LES COLLECTIONS D'ŒUVRES D'ART.

LES MUSÉES DU LOUVRE. — LE MUSÉE DU LUXEMBOURG. — LE MUSÉE DE CLUNY.
— LE MUSÉE D'ARTILLERIE. — LE PALAIS DE L'INDUSTRIE ET LES AUTRES
EXPOSITIONS. — LES COLLECTIONS PARTICULIÈRES D'ŒUVRES D'ART.

MUSÉES DU LOUVRE.

Les nombreuses collections du Louvre se divisent ainsi : 1° le musée de peinture; 2° le musée des dessins; 3° le musée des gravures (la chalcographie); 4° le musée de sculpture antique; 5° le musée de sculpture du moyen âge et de la Renaissance; 6° le musée de sculpture moderne française; 7° le musée des antiquités Assyriennes; 8° le musée des antiquités Égyptiennes; 9° le musée des antiquités Grecques et Étrusques; 10° le musée Égyptien; 11° le musée Algérien; 12° le musée Asiatique et Américain, proprement appelé ethnographique; 13° le musée de la Marine; 14° le musée des Souverains; 15° le musée Sauvageot; 16° le musée Napoléon III ou musée Campana.

L'arrangement actuel des musées du Louvre (1862) est en partie provisoire; et ce provisoire doit durer jusqu'à l'achèvement, soit de la reconstruction, déjà commencée, de la grande galerie voisine du palais des Tuileries, soit de la décoration des salles du nouveau Louvre des-

tinées à recevoir les statues au rez-de-chaussée.

Plusieurs des collections que nous venons d'énumérer n'occupent pas un local bien distinct, auquel il soit possible d'arriver sans traverser un autre musée que celui que l'on cherche. Il importe donc avant d'énumérer les richesses artistiques dont se composent ces collections, de donner une idée exacte de la situation respective des différents musées. Plusieurs salles d'ailleurs, outre les salles historiques dont nous avons parlé ailleurs (V. ci-dessus chap. VIII), renferment des décorations dont la description ne saurait trouver place au milieu de nos études sur les collections mêmes.

En entrant dans le Louvre par la façade de la colonnade, on trouve à dr., au rez-de-chaussée, dans le pavillon central, la galerie du *musée des antiquités Assyriennes* qui se continue dans le corps de bâtiment en retour sur la rue de Rivoli. A g., s'ouvre le *musée Algérien*, situé sous la colonnade, du côté de la place du Louvre (ce musée n'est pas ouvert au public); puis le *musée des antiquités Égyptiennes*, le long de la cour intérieure. A l'extrémité du musée Assyrien et du musée Égyptien, des escaliers conduisent au premier étage et aux collections que nous y signalerons tout à l'heure.

En arrivant dans la cour du Louvre, on aperçoit à g., dans la première partie de l'aile méridionale du palais, les portes d'entrée du *musée de sculpture au moyen âge et de la Renaissance* (V. ci-dessous p. 669); et à g. du pavillon de Sully, dans la façade occidentale, l'entrée

du *musée de sculpture moderne française* (V. ci-dessous p. 670).

Sous le pavillon de Sully, on trouve à g., près d'un escalier, le *musée de sculpture antique*. La première salle que l'on traverse est la grande salle des Cariatides (V. ci-dessus, p. 449). On y remarque deux coupes colossales de brèche, près desquelles on peut constater ce singulier phénomène d'acoustique, que tout ce qui se dit à voix basse dans l'une est parfaitement entendu par les personnes qui approchent l'oreille de l'autre, bien que les deux coupes occupent chacune une extrémité de la salle. Au fond de la salle des Cariatides, à dr. se trouve la *salle de Diane*, ainsi nommée de la principale statue qu'elle renferme. Les salles qui lui font suite en se prolongeant au-dessous de la galerie d'Apollon sont actuellement fermées par suite de la construction du grand escalier du musée de peinture, destiné à remplacer celui que Fontaine et Percier avaient élevé et qu'on a si déplorablement sacrifié (V. ci-dessus, p. 447). A g., en sortant de la salle des Cariatides, s'étend une double galerie, le long du quai et de la cour du Louvre, jusqu'au pavillon central du corps de bâtiment méridional. Des piliers massifs, recouverts de marbres et de bas-reliefs, et des arcades cintrées divisent cette double galerie en une suite de salles, les unes presque carrées (du côté de la cour), les autres beaucoup plus longues que larges (du côté du quai). La huitième salle sur la cour est réservée à la *Vénus de Milo*.

Revenant au pavillon de Sully, nous prenons, à côté de la porte

d'entrée de la salle des Cariatides, un escalier qui nous conduit au premier étage. Là, laissant à g. un couloir qui conduit au musée des Dessins, nous entrons à dr. dans une grande salle, consacrée aux peintures de l'école française moderne (batailles d'Alexandre, par Lebrun) et à une collection de curiosités. Cette salle, d'ordre corinthien, est entourée d'une élégante galerie en bois. — La salle suivante appelée quelquefois *salle d'Henri II*, et dont les murs sont tendus d'anciennes tapisseries, contient des verres, des faïences et des émaux. Le plafond, dont les sculptures remontent à Henri II, est décoré de trois peintures, par Blondel. Celle du milieu représente : *le différend de Neptune et de Minerve*, au sujet d'un nom à donner à la ville de Cécrops : les deux autres, *Mars* et la *Paix*. — De la salle d'Henri II on passe dans une grande saile monumentale, improprement appelée *des Sept-Cheminées*, et où sont réunis plusieurs tableaux de David, Gros, Girodet, Prudhon, Géricault. Des médaillons renfermant les bustes des principaux peintres de l'école française, et des figures triomphales en stuc, sculptées par M. Duret et revêtues d'une légère couche de peinture, ornent les voussures du plafond. — La salle des Sept-Cheminées communique par deux portes à g. avec le musée Étrusque et celui de l'école française (nous y reviendrons tout à l'heure). A dr. elle communique avec une salle plus petite renfermant des *poteries gallo-romaines*, trouvées pour la plupart en France. Le plafond, par Mauzaisse, représente *le Temps accumulant les*

ruines et découvrant des chefs-d'œuvre. — Cette salle aboutit à un vestibule circulaire, pavé d'une riche mosaïque. La décoration de la coupole est formée de cinq compartiments : au centre, la *chute d'Icare*, par Blondel ; sur les côtés, *Éole déchaînant les vents contre la flotte Troyenne*, par le même artiste ; le *combat d'Hercule et d'Antée*, *Achille près d'être englouti par le Xanthe et le Simois*, *Vénus recevant de Vulcain les armes d'Énée*, par M. Couderc. Les grisailles des pendentifs sont de Mauzaisse. Le buste colossal de *Caracalla* qu'on admire dans cette salle, a été découvert près de Philippi, en Macédoine. — Ce vestibule précède immédiatement la magnifique *galerie d'Apollon* (V. ci-dessus, p. 452), où l'on a disposé récemment dans les vitrines les bijoux, les émaux, les cristaux, les faïences, autrefois conservés dans une petite salle voisine, aujourd'hui supprimée et à laquelle aboutissait le grand escalier de Fontaine et Percier. — A l'extrémité de la galerie d'Apollon, à g., une porte donne accès dans le *salon carré*, où sont réunis les principaux chefs-d'œuvre de peinture du musée, et qui a été nouvellement décoré par M. Duban. Ses murs sont revêtus d'un coutil peint en imitation de cuir de Cordoue, avec des soubassements en imitation d'ébène ; des panneaux de soie cramoisie tronquent les angles de la salle jusqu'à la moitié de sa hauteur. Les voussures offrent des imitations d'émaux, des trophées et des statues allégoriques des Beaux-Arts par M. Simart. La *grande galerie du Louvre*, qui s'étend parallèlement à la Seine, forme le prolongement

REZ-DE-CHAUSSÉE.

LÉGENDE.

CULPTURES ANTIQUES.

- A Entrée. Escalier Henri II (conduisant au musée de peinture, etc.).
- a Salle des Cariatides.
- b — de la Diane.
- c — des Empereurs romains.
- d — du Gladiateur.
- e — de Melpomène.
- f — de la Vénus de Milo.

SCULPTURES MODERNES.

- B Entrée. g Salle du Puget.
- h Salle de Coysevox.
- i — des Coustou.
- j — de Houdon.
- k — de Chaudet.

SCULPTURES DU MOYEN AGE ET DE LA RENAISSANCE.

- C Entrée. l Cheminée de Bruges.
- m Salle de Jean Goujon.
- n — des Anguiers.

- o Salle de Jean de Douaÿ.
- p — de Michel Colombe.

ANTIQUITÉS ASSYRIENNES ET GRECQUES.

- D Entrée. q Antiquités assyriennes.
- r Antiquités grecques.
- s — juives.

ANTIQUITÉS ÉGYPTIENNES.

- E Entrée. t Antiquités égyptiennes.

- u Musée de l'Algérie.

- F Escalier conduisant à la Colonnade, au musée des Souverains, etc.

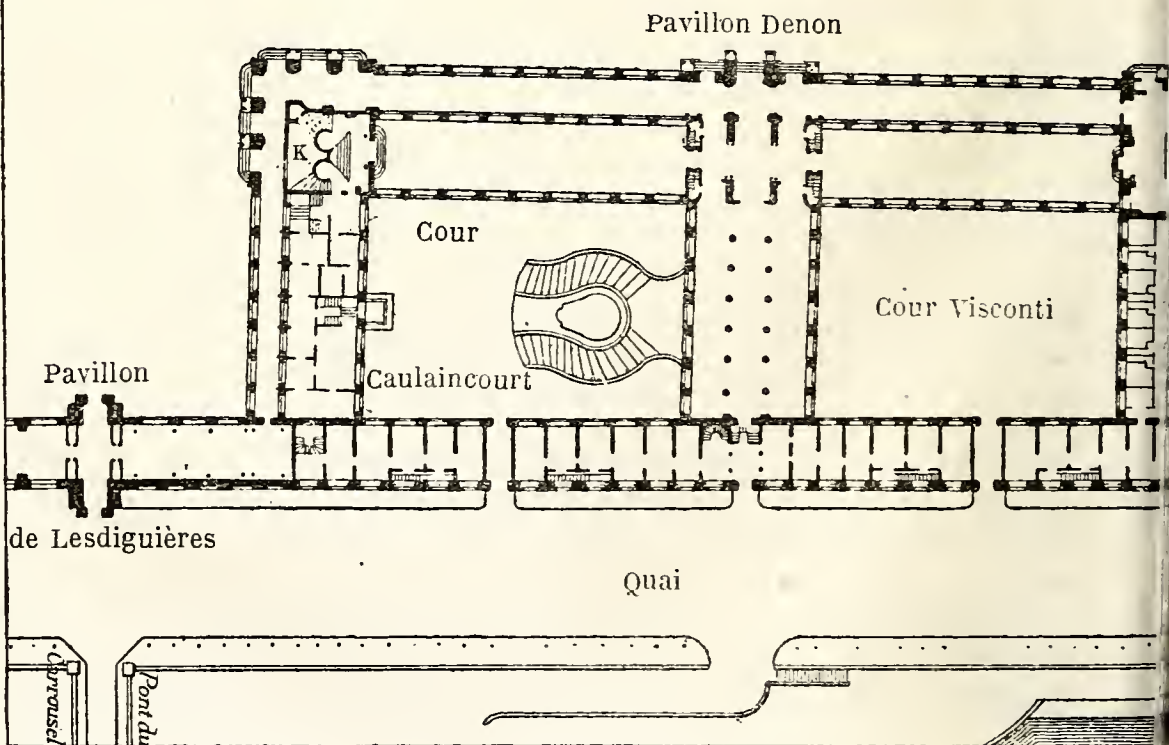
- G Escalier conduisant au musée des desins, de la Marine, etc.

- H Calcographie.

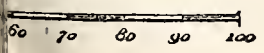
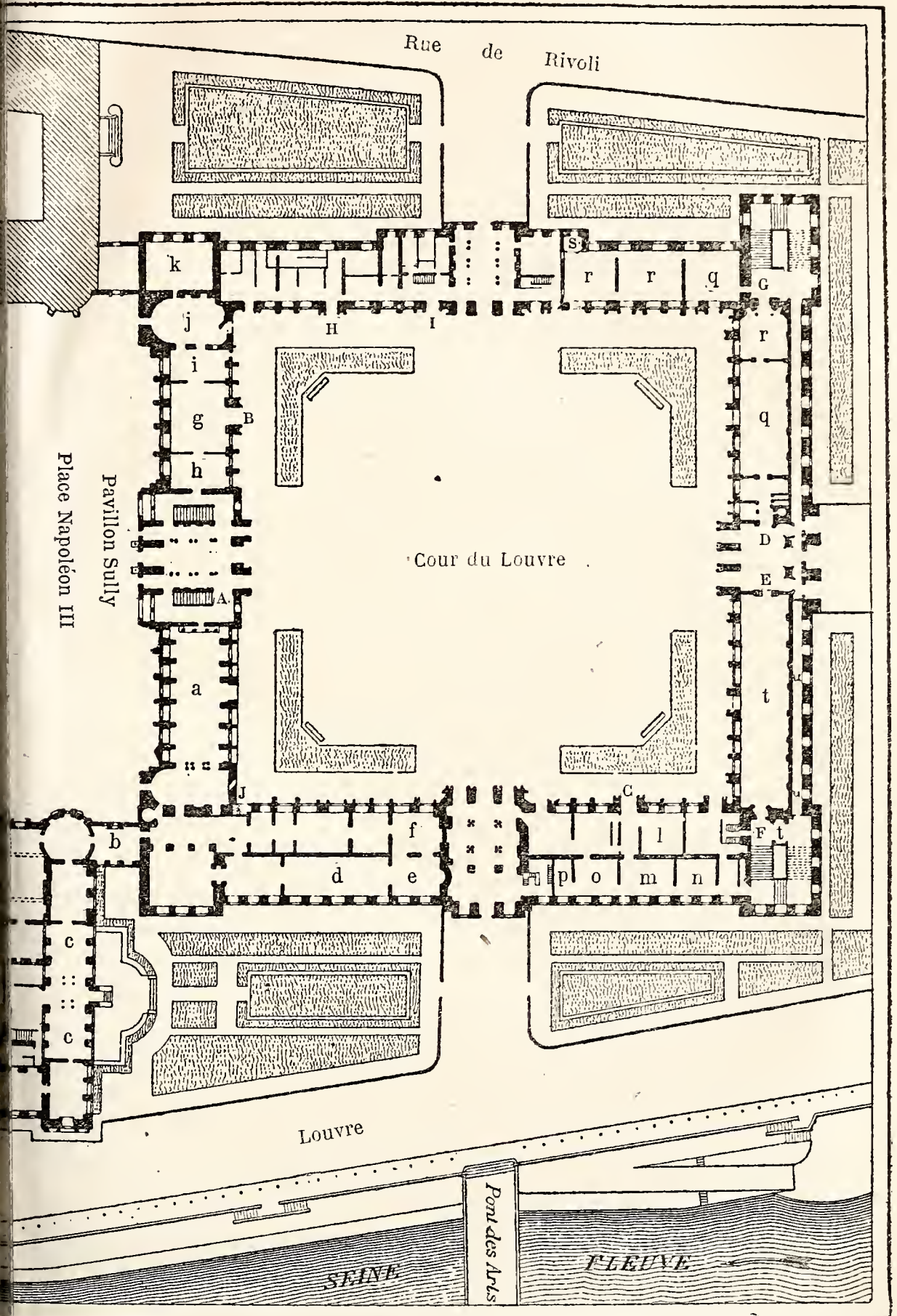
- I Escalier du directeur général.

- J Escalier conduisant aux bureaux de l'administration.

- K Escalier conduisant à la salle des États



Dessiné par Aug. Thollet





du salon carré; elle est tronquée à son extrémité par suite des reconstructions en cours d'exécution. — A peine entré dans la galerie, on laisse à dr. une petite galerie récemment ouverte et contenant des tableaux de l'École italienne. — Plus loin, une seconde porte à dr. ouvre sur la nouvelle *salle des États*, dont l'architecture et la décoration ont soulevé de nombreuses critiques.

Si, revenant sur nos pas, nous retournons à la salle des Sept-Cheminées, une des deux portes, dont nous avons parlé, nous conduira dans les salles consacrées jadis aux peintures de l'École française (du côté du quai). Voici l'indication des sujets qui décorent les plafonds de ces salles et les noms des principaux peintres dont les ouvrages y sont réunis. 1^{re} salle : *Richelieu présentant le Poussin à Louis XIII*, par Alaux; *Vouet*, *Mignard*. — 2^e salle : *Bataille d'Ivry*, par Seuben; *Lebrun*, *Jourenet*, *Restout*, *Coypel*, *Patal*. — 3^e salle : *Le Puget présentant à Louis XIV son groupe de Milon de Crotone*, par Devéria; *Coypel*, *Detray*, *La Fosse*. — 4^e salle : *François I^{er} recevant le Primatice à son retour d'Italie*, par Fragonard; *Carle Vanloo*, *Subleyras*, *Lancret*, *Pater*. — 5^e salle : *la Renaissance des arts en France*, et huit scènes de l'histoire de France, depuis le règne de Charles VIII jusqu'à la mort d'Henri II, par M. Hein; *Joseph Vernet* (les ports de France). — 6^e salle : *François I^{er} armé chevalier par Bayard*, par Fragonard; *Desportes*, *Oudry*. — 7^e salle : *Charlemagne recevant des livres d'Alcuin*, par M. Schnetz; *Boucher*, *Chardin*. — 8^e salle : *Louis XII proclamé père du peuple*

aux États de Tours, par M. Drolling; *Greuze*, *David* (les Horaces), *Guérin*, *Drouais*, *Mme Vigée Lebrun*. — 9^e salle : *l'Expédition d'Égypte*, par M. L. Cognet; *David* (Pâris et Hélène), *Prudhon*, *Guérin* (Didon), *Sigalon*, *Léopold Robert*. — Cette salle communique avec la dernière salle du musée Égyptien (sur la cour), fondé par Charles X. Les plafonds des salles de ce musée sont aussi décorés de peintures, dans l'ordre suivant : 1^{re} salle, en revenant vers la salle des Sept-Cheminées : *le Génie de la France encourageant les Arts et prenant la Grèce sous sa protection*, par Gros; bas-reliefs en grisaille, par Fragonard. — 2^e salle : *Jules II donnant des ordres pour la construction de Saint-Pierre à Bramante*, à Michel-Ange et à Raphaël, par H. Vernet; médaillons, par M. Abel de Pujol. — 3^e salle : *l'Égypte sauvée par Joseph*, par A. de Pujol; voussures et grisailles, par le même. — 4^e salle : *l'Étude et le Génie dévoilant l'Égypte à la Grèce*, par Picot; grisailles, par MM. Gosse et Vinchon. — La 5^e salle, qui servait, sous Louis XVIII, à l'ouverture des Chambres, est divisée en trois parties par des colonnes d'ordre corinthien. Le centre du parquet est occupé par une riche mosaïque. Le plafond, peint par Gros, forme neuf compartiments; ceux du milieu représentent : *Mars couronné par la Victoire et arrêté par la Modération*, *la Gloire s'appuyant sur la Vertu*, *le Temps mettant la Vérité sous la protection de la Sagesse*; les six autres sont consacrés aux siècles les plus célèbres dans les arts. Une belle statue de Minerve orne cette

salle. — Les quatre salles suivantes sont consacrées aux *antiquités grecques et étrusques*. — 1^{re} salle : *Cybèle protégeant Herculanium et Pompéi contre les feux du Vésuve*, par Picot; grisailles, par Fragonard. — 2^e salle : *les Nymphes de Parthénope, portant leurs pénates, arrivent sur les bords de la Seine*, par Meynier; grisailles, par MM. Gosse et Vinchon. — 3^e salle : *le Vésuve recevant de Jupiter le feu qui doit consumer Herculanium et Pompéi*, par M. Heim; grisailles, par MM. Gosse et Vinchon. — 4^e salle : *Apothéose d'Homère*, d'après M. Ingres, par MM. Balze frères et Dumas (l'original est au musée du Luxembourg); grisailles par MM. Gosse et Vinchon.

Revenant sur nos pas à travers le musée Étrusque et le musée Égyptien, nous arrivons à un vestibule, à dr. duquel un escalier descend à la galerie des antiquités égyptiennes. A g. une porte ouvre sur le *musée des Souverains*, établi le long de la colonnade, du côté de la cour du Louvre. Les deux premières salles renferment d'anciennes boiseries et portent le nom d'appartement d'Henri IV (V. ci-dessus, p. 452); la 3^e renferme la chapelle de l'ordre du Saint-Esprit; la 4^e, appelée *Salle des Bourbons*, est décorée de fleurs de lis d'or sur fond d'azur; deux médaillons représentent Louis XVIII et Charles X; la 5^e, nommée *Salle de l'Empereur ou de Napoléon*, est peinte en rouge avec abeilles d'or.

A la 6^e salle recommence un mélange de *tableaux Flamands et Français*, provisoirement déplacés de la grande galerie. — La 7^e salle renferme l'histoire de saint Bruno,

par *Lesueur*; — la 8^e des *tableaux Italiens du xvi^e s.*, etc.

On arrive dans un vestibule à l'angle formé par la façade de la colonnade et la façade septentrionale de la cour du Louvre. Le grand escalier que l'on y voit descend au musée des antiquités Assyriennes (V. ci-dessus). Prenant à g. un petit couloir, on y trouve un escalier de chétive apparence conduisant au *musée de la Marine*, situé au deuxième étage de la façade du N. Ce couloir aboutit à la *Chalcographie ou musée des Estampes*, qui occupe sept salles. Vient ensuite le *musée des Dessins*. La 8^e salle en effet renferme les *pastels*; la 9^e, les *crayons français du xvi^e s.*; la 10^e, les *émaux*, les *miniatures*; la 11^e, des dessins de *Prudhon*, d'*Isabey*, etc., une *esquisse du Serment du jeu de paume, de David*; la 12^e, des dessins de *Watteau*; la 13^e des dessins de divers (on y remarquera le portrait de la *Brinwilliers*, esquissé par *Lebrun*, au moment du supplice); la 14^e, des dessins de *Lesueur*, *Poussin*, *Claude Lorrain*. De là, traversant une petite pièce, on arrive à une grande salle où sont exposés des dessins de maîtres *allemands et flamands*. — Parvenu à cette dernière salle, située à l'extrémité de l'aile qui s'étend sur la rue de Rivoli, on laisse à dr. l'escalier qui conduit au *musée Asiatique et Américain* (2^e étage, façade du N.), et l'on entre à g. dans les salles, au nombre de cinq, où sont exposés les dessins des *maîtres Italiens*. Ces salles étaient occupées autrefois par le conseil d'État. La première, qui formait alors antichambre, manque de décorations. — Le plafond de la 2^e, par *Mauzaisse*, re-

présente la *Sagesse divine donnant des lois aux rois et aux législateurs*.

— Dans la 3^e, M. Drolling a peint : *la Loi descendant sur la terre*.

— Dans la 4^e on voit *la France recevant la Charte des mains de Louis XVIII*. Ce tableau central du

plafond est entouré de huit bas-reliefs et de figures allégoriques.

— Dans la 5^e, M. Blondel a représenté *la France victorieuse à Bouvines*.

— A l'issue de ces salles, on arrive à l'escalier qui conduit au *musée*

Sauvageot (2^e étage de la façade occidentale); puis, au delà d'un

petit couloir, à l'ancienne chapelle du Louvre, dans le pavillon de

Sully. Cette chapelle est depuis peu convertie en une salle où sont ex-

posés des *bronzes antiques*, provenant en partie de la collection Du-

rand et primitivement du musée royal de Portici. Une ancienne

grille du château de Maisons ferme la salle des bronzes, qui précède

immédiatement l'escalier par lequel nous sommes montés au premier

étage.

I. Musée de peinture.

NOTICE HISTORIQUE.

Si l'on pouvait faire remonter la création de notre musée national jusqu'à la première formation du cabinet des rois de France, il serait le contemporain de la galerie *degli Uffizzi* de Florence, c'est-à-dire de la plus ancienne collection publique d'objets d'art qui se soit ouverte en Europe. François I^{er} en serait le fondateur. C'est lui, effectivement, qui attira à sa cour Léonard de Vinci, Andrea del Sarto, Benvenuto Cellini, il Primaticcio, il Rosso, etc.; c'est lui qui, ne pouvant enlever à Rome et à Venise

les Raphaël, les Titien, obtint du moins quelques-uns de leurs chefs-d'œuvre; c'est lui enfin qui, malgré l'état du Trésor épuisé par les nécessités de la politique et de la guerre, envoya des commissaires en Italie, le Primaticcio entre autres, qui lui rapportèrent des tableaux, des statues, des bronzes, des médailles, des nielles, des ciselures, enfin une collection choisie des œuvres de l'art antique et des arts de la Renaissance.

Mais c'était à Fontainebleau, dans le cabinet du roi, qu'étaient placés tous ces objets précieux. Au milieu des embarras de longues guerres civiles et religieuses, les successeurs de François I^{er} ne songèrent point à accroître sa collection. A l'avènement de Louis XIV, et dans toutes les résidences royales, on ne comptait pas deux cents tableaux. Ce fut Mazarin, l'Italien, qui, se formant un cabinet à lui-même, et principalement des dépouilles de celui de Charles I^{er} d'Angleterre, vendu aux enchères publiques par ordre du parlement, fit plus que tripler la collection des rois de France. A sa mort, en effet, Colbert racheta pour Louis XIV tous les objets d'art laissés par le ministre, et, avec l'aide de Lebrun, il ne cessa d'en accroître le nombre, faisant des emprunts successifs à tous les pays, à toutes les écoles et à tous les genres. Mais Louis XIV, par malheur, fut si enchanté de la collection que son ministre et son peintre lui avaient formée, qu'il donna l'ordre que tableaux, statues, bronzes et bijoux fussent immédiatement transportés dans ses appartements de Versailles. Ce qui aurait pu, dès lors, être un musée, resta donc cabinet du roi.

Ce ne fut qu'en 1793 que toutes ces œuvres immortelles furent enfin rendues au jour et à la vie. La Convention nationale ordonna, par son décret du 27 juillet, la formation du *Muséum français*, nommé bientôt *Musée central des arts*. Avant la fin de cette même année 1793, on avait rassemblé, dans la grande galerie, jusque-là meublée des plans et modèles des forteresses et villes de France (aujourd'hui à l'hôtel des Invalides), toutes les œuvres d'art qui garnissaient les palais royaux, y compris celui du Luxembourg.

Le musée du Louvre, comme on le voit, n'a guère plus de soixante-dix ans d'existence. Cependant, bien que si nouveau, il est un des plus vieux de l'Europe, tant cette pensée sage et féconde d'une collection publique des œuvres d'art a été longue à se former, et plus longue encore à triompher des préjugés, de la routine et de l'insouciance. La *Galleria degl' Uffizzi* à Florence, la galerie de Dresde et celle d'Amsterdam, sont les seules collections publiques formées avant celle du Louvre.

Louis XV avait, par l'achat de la collection des princes de Carignan, quelque peu grossi la collection de son bisaïeul; quant à Napoléon, accroissant le Musée comme la France même, il mit à contribution l'Europe entière pour l'enrichir et le compléter. Ces dépouilles universelles formèrent la partie nouvelle, la partie inappréciable du *Musée Napoléon*. Mais c'étaient des trophées de la victoire, que les Alliés revendiquèrent après la chute de l'Empire. Vainement on alléguait des traités solennels qui attribuaient nominativement ces objets d'art à la

France; aidés de cosaques et de pandours, les commissaires de la Sainte-Alliance accomplirent leur œuvre et consommèrent la spoliation de notre Musée.

Ces vides étaient irréparables, et d'ailleurs, de 1815 à 1848, on fit peu de chose pour le musée du Louvre. Louis-Philippe n'ajouta à ce musée qu'une masse assez mal choisie de tableaux espagnols. Mais, acquis pour le compte personnel du roi, ces tableaux sont revenus, après son expulsion et sa mort, aux héritiers du domaine privé. Pendant cette période de trente-trois années, toute de paix, toute donnée à la culture des lettres et des arts, et qui vit s'ouvrir et se grossir tant de galeries étrangères, le musée du Louvre n'a fait d'autre acquisition capitale que celle de la *Vénus de Milo*.

Ce qui était pire peut-être que l'insouciance pour acquérir de nouvelles richesses, c'était l'abandon et le désordre où l'on s'obstinait à laisser celles que l'on possédait depuis longtemps. Ce fut seulement en 1848 et dans les années suivantes que le Musée reçut enfin une forme raisonnée, bien entendue et digne de lui. D'abord, on affranchit le musée du Louvre des expositions annuelles, qui en privaient le public et les artistes plusieurs mois de l'année, et faisaient toujours courir de grands dangers aux vieux cadres cachés sous les neufs. Ensuite on pratiqua des ouvertures dans le faite de la galerie, pour lui donner des jours d'en haut et répandre dans toutes les travées une lumière non-seulement suffisante, mais mieux distribuée que par des jours latéraux. Enfin, tous les tableaux furent clas-

sés dans un ordre méthodique : d'abord par grandes écoles, puis, dans chaque école, à peu près par rang d'ancienneté du maître ; et, pour donner une destination spéciale au vaste et riche salon qui précède la longue galerie du Louvre et la sépare de la galerie d'Apollon ; on y réunit, sous l'invocation de Raphaël, de Rubens, de Murillo et de Poussin (l'Italie, les Flandres, l'Espagne et la France), quelques œuvres choisies des plus illustres maîtres de toutes les écoles. Le salon carré est, dans notre Musée, comme la *Tribuna* du musée *degli Uffizi* de Florence, comme la salle des *Capi d'opera* au musée *degli Studi* de Naples.

Dans son état actuel, la galerie du Louvre comprend, d'après les catalogues numérotés, 543 tableaux des écoles italiennes¹, 18 des écoles espagnoles, 618 des écoles d'Allemagne, de Flandre et de Hollande, et 640 environ de l'école française. Cela fait un nombre de tableaux égal à celui des plus grandes collections de l'Europe : le *Museo del Rey* de Madrid, la *Galerie* de Dresde, ou le *Belvédère* de Vienne, et supérieur à toutes les autres.

Le musée du Louvre est ouvert au public tous les jours, à l'exception du lundi, de 10 h. à 4 h.

Comme nous n'avons pas l'intention de refaire, même en abrégé, le livret du Musée, dressé avec le plus

grand soin et selon l'ordre alphabétique, par M. Frédéric Villot, conservateur des peintures (1 vol. in-12 de 1125 pages, en trois parties, Paris, Vinchon, rue J.-J. Rousseau, 8), il est bien entendu que nous voulons simplement signaler à l'attention des visiteurs, sous la classification adoptée pour les grandes écoles, les principales œuvres des principaux maîtres que le Musée se glorifie de posséder. Grâce au plan du Musée qui accompagne notre texte, le visiteur pourra se transporter immédiatement dans les salles consacrées aux diverses écoles ; et, comme le nom du peintre est écrit au-dessous de chaque cadre, rien ne lui sera plus facile que de suivre nos indications¹.

ORIGINES DE L'ÉCOLE ITALIENNE.

Le musée du Louvre ne possède, jusqu'ici, aucune de ces œuvres byzantines qui forment le lien traditionnel entre l'art antique et celui de la Renaissance. Le cycle brillant de la peinture italienne y commence au Florentin **Cimabué** (1240-1300). On date de lui abusivement la Renaissance de la peinture. Avec lui, l'art est encore enfermé dans l'imitation des Grecs de Byzance. Sa *Vierge aux anges* (n° 174), faite pour Pise, est un échantillon de ce vieux maître, égal de tout point à ses grandes œuvres de Florence. Le Musée n'a pas le même bonheur

1. La *Notice du Musée* (école d'Italie) a poussé jusqu'à l'abus l'exactitude, en rangeant tous les artistes également d'après leurs noms de famille, quelle que fût d'ailleurs la célébrité qu'ils ont acquise sous d'autres noms. N'y a-t-il pas en vérité une sorte de pédantisme, bien fait pour dérouter le lecteur, à substituer au nom si connu de Raphaël celui de

Sanzio ; à remplacer Corrège par Allegri, Giorgion par Barbarelli, Paul Véronèse par Caliarì, Tintoret par Robusti, Perugin par Vanucci, Jules Romain par Pippl, Titien par Vecellio, Dominiquin par Zampieri, etc. ?

1. Voir, pour plus de détails, l'excellent ouvrage de M. Louis Viardot : *les Musées de France*, 1 vol. in-18, Hachette et C^{ie}.

à l'égard de **Giotto** (Angiolo) (1276-1336), le véritable fondateur de l'art italien, auquel il communiqua une puissante impulsion. Le *Saint François aux stigmates* (n° 209), bien qu'il mérite assurément d'être signé *opus Joeti*, n'est pourtant qu'une œuvre de sa jeunesse, où ne se révèle point tout entier le grand homme qui fut peintre, sculpteur, architecte et ingénieur.

Entre Giotto, qui marque les débuts de l'art moderne émancipé, et la grande époque de la perfection que vit fleurir dans l'Italie entière la fin du xv^e s., se trouve une période d'au moins un siècle et demi, qui est celle des recherches, des tentatives et du progrès. Pour cette période si pleine d'intérêt, le musée du Louvre n'est pas non plus fort riche. On y trouve cependant (n° 199), un beau gradin d'autel de **Taddeo Gaddi** (1300-1366), honneur de l'école de Giotto; une œuvre importante du saint et admirable **Frà Angelico** (Giovanni da Fiesole (1387-1455) : le *Couronnement de la Vierge* (n° 214), dont la partie inférieure, ou gradin, contient de petits cadres représentant les *Miracles de saint Dominique*; quelques pages choisies de **Frà Filippo Lippi**, de **Benozzo Gozzoli**, des deux **Ghirlandajo**; enfin, sur une *tavola* très-longue en largeur (n° 184), cinq portraits que l'on attribue à ce **Paolo Uccello** (di Dono), qui passe pour le principal inventeur des règles de la perspective : cinq portraits bien précieux, puisqu'on y voit, outre les portraits d'Uccello lui-même et du grand peintre Giotto, ceux du grand statuaire Donatello et du grand architecte Brunelleschi.

ÉCOLE ITALIENNE.

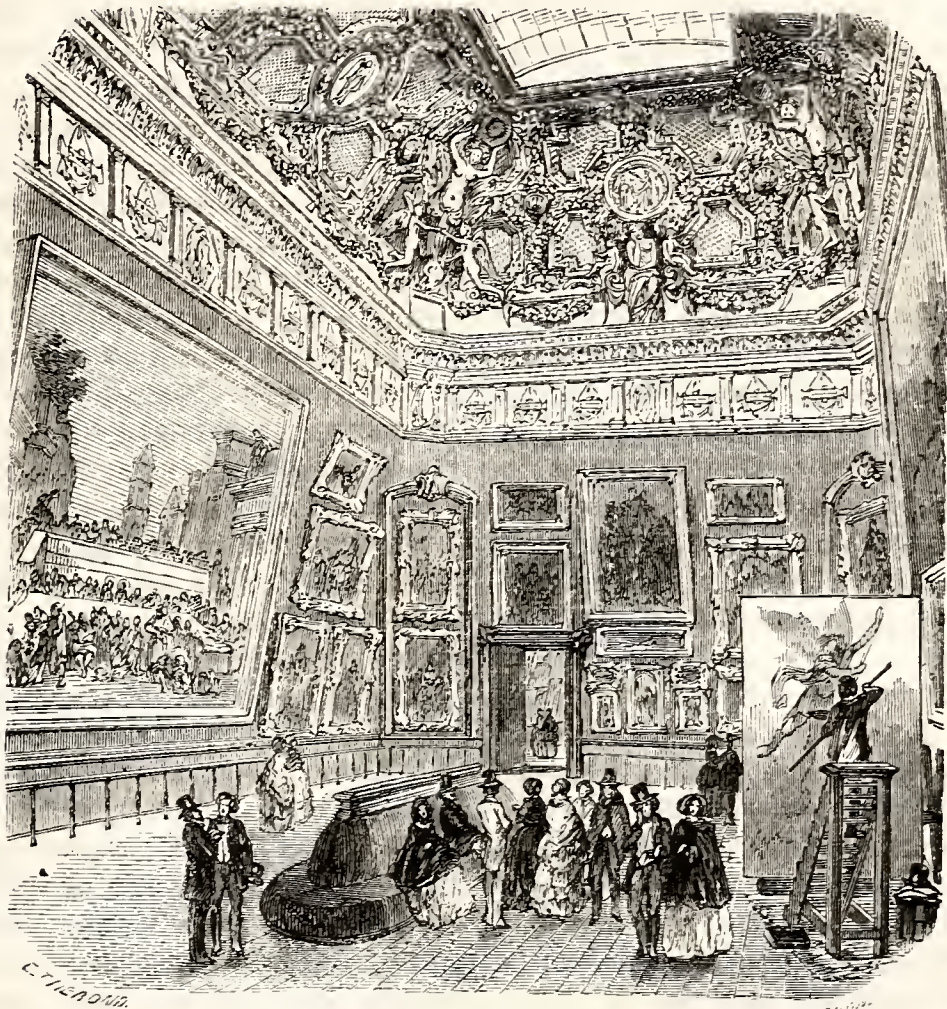
Andrea Mantegna. D'abord gardien de moutons, comme Giotto, puis, grâce aux leçons du vieux Squarcione, maître aussi précoce que Raphaël, Andrea Mantegna, né à Padoue (1431), s'attacha à l'école vénitienne après son mariage avec la sœur des Bellini. Il exerça, par ses œuvres et ses élèves, la plus grande influence sur les écoles lombarde et ferraraise, et nous a laissé quatre ouvrages importants : un *Calvaire* en figurines (n° 249), peint à la détrempe, mais pourtant d'une admirable fermeté de dessin et d'une profonde expression ; — la *Vierge de la Victoire* (n° 250), belle allégorie chrétienne en l'honneur du marquis de Mantoue, Francesco di Gonzaga ; — enfin le *Parnasse* (n° 251) et la *Sagesse victorieuse des vices* (n° 252), autres allégories, païennes cette fois, où Mantegna montre, avec ses puissantes qualités d'artiste, cette grande et rare science de l'antiquité, qu'il a pleinement déployée dans la célèbre série de cartons peints appelés le *Triomphe de Jules César*, et qui sont aujourd'hui en Angleterre, dans la galerie d'Hampton-Court.

Piero di Cosimo Rosselli. Un *Couronnement de la Vierge* (n° 291), bien différent, par la composition comme par les procédés, de celui de Frà Angelico, mais que son grand style et sa vigoureuse couleur approchent des belles œuvres de Francia.

Léonard de Vinci (1452-1519). Cultivant presque tous les arts et toutes les sciences à la fois, Léonard de Vinci n'a pu donner à la peinture qu'une faible partie de son temps et de ses labeurs. D'une

autre part, il terminait tous ses travaux avec le soin et la patience d'un artiste qui n'est jamais pleinement satisfait de lui-même, qui cherche et qui veut trouver la suprême perfection. C'est l'une des raisons qui rendent si rares les œuvres de son pinceau. L'autre rai-

son, c'est que plusieurs de celles qu'il a laissées ont à peu près péri sous les coups du temps. On ne saurait donc rien exiger de plus, pour notre Louvre, que cinq tableaux de Léonard. On y trouve : un *Saint Jean-Baptiste* à mi-corps (n° 480), qui a le tort de ressembler à une



Salon carré.

jeune femme délicate ; — *la Vierge aux Rochers* (n° 482), très-dégradée, que tous les connaisseurs n'acceptent pas, quant à l'exécution du moins, pour une œuvre de Léonard ; — *Sainte Anne, la Vierge et Jésus* (n° 481), œuvre authentique, au contraire, et vraiment capitale ; remar-

quable par la finesse du travail, bien qu'elle soit seulement ébauchée en quelques endroits, et par son charme naïf plus que par la hauteur du style ; — le portrait de femme appelé *la Belle Ferronnière* (n° 483), représente, selon la tradition commune, la dernière maîtresse de

François I^{er}, femme d'un marchand de fer; quelques critiques la donnent pour une duchesse de Mantoue, ou pour la célèbre maîtresse de Ludovico Sforza, Lucrezia Crivelli; — enfin le portrait non contesté de la *Belle Joconde* (n° 484, salon carré), Monna Lisa, femme de Francesco del Giocondo. Ce portrait, auquel Léonard travailla, dit-on, quatre années sans l'avoir pleinement terminé, et dont il existe quelques répétitions, l'une entre autres au *Museo del Rey* de Madrid, passe avec raison pour l'un des chefs-d'œuvre du maître, du genre et de l'art. Sans doute ces ouvrages, surtout à cause de leur état de dégradation, ne donnent pas de Léonard une idée aussi complète que la *Sainte Famille* de Madrid, par exemple; mais ils sont dignes cependant de représenter chez nous cet homme prodigieux qui a précédé Corrège dans la grâce, Michel-Ange dans la force et Raphaël dans la beauté.

Bernardino Luini (1460-1530). Il serait injuste de ne point mentionner, immédiatement après Léonard, Luini, son imitateur plutôt que son disciple, dont on ne peut bien apprécier le gracieux talent qu'après avoir admiré toutes les œuvres qu'il a répandues dans la Lombardie. Le *Sommeil de Jésus* (n° 241); la *Sainte Famille* (n° 240), en demi-nature, et plus encore la *Salomé recevant la tête de saint Jean-Baptiste* (n° 242, salon carré), sont des œuvres excellentes, où le Milanais égale, en l'imitant toutefois, le Florentin son maître, et qui ont le bonheur d'ajouter à tous leurs mérites celui d'une conservation parfaite.

Andrea di Solario, surnommé *il Gobbo*, le Bossu (1458-1509), dont le musée possède une charmante *Vierge allaitant* (n° 403 salon carré), se rattache à l'école directe de Léonard, ainsi que Marco da Oggione, Cesare da Cesto, etc.

Le Pérugin (Pietro Vanucci, 1446-1524), né près de Pérouse (Perugia), est le prince de l'école ombrienne. Comme Francia, comme Bellini, c'est l'un de ces peintres, placés à l'apogée des écoles primitives, qui les résument et les complètent. Venu si pauvre à Florence, qu'il couchait, faute de lit, dans un coffre, il devint bientôt si célèbre, que Raphaël fut amené d'Urbino dans son école par son père Giovanni Sanzio, lequel, bien que peintre lui-même, ne se crut pas digne d'instruire un tel élève. Le Louvre a tout récemment acquis quelques belles œuvres du Pérugin : une *Nativité* (n° 441), presque identique, pour la composition, avec celle du Vatican, qu'on appelle *Presepe della Spineta*; — une *Vierge glorieuse* (n° 442, salon carré), adorée par deux saintes et deux anges, acquise en 1850, à la vente du roi des Pays-Bas, pour le prix de 53 000 fr.; — une autre *Madone* (n° 443), avec le Bambino, entre saint Joseph et sainte Catherine; — le *Combat de la chasteté et de l'Amour* (n° 445). Ce dernier ouvrage, qui n'est guère qu'une esquisse faite à la détrempe, appartient aux premières années du maître, tandis qu'au contraire la *Madone* (n° 443), le dernier en date de ces quatre tableaux, appartient manifestement à l'époque où le Pérugin, qui survécut de quatre ans à son glorieux disciple, avait agrandi et perfec-

tionné sa manière sous l'exemple de Raphaël.

Francia (Francesco Raibolini, 1450-1517). On a donné récemment à Francia, l'orfèvre bolonais devenu peintre à quarante ans, un magnifique *Portrait de jeune homme*, vêtu de noir et vu à mi-corps (n° 318), qui avait passé jusqu'à présent pour le meilleur des portraits de Raphaël recueillis au Louvre. Il a semblé aux ordonnateurs du Musée qu'une certaine recherche et une grande puissance de clair-obscur, qui s'approchait de la manière de Giorgion lui-même, ne permettaient pas de laisser ce portrait à Raphaël. Mais alors pourquoi l'attribuer à Francia? Né trente ans au moins avant Raphaël, et mort trois ans avant lui, Francia, loin de se lancer dans la recherche des effets de coloris, est toujours resté beaucoup plus simple et plus naïf que l'auteur de la *Transfiguration*. Lorsqu'on a vu les œuvres précieuses de Francia, dans les galeries de Bologne, de Parme, de Munich, de Dresde, de Berlin et de Londres, on ne peut que regretter que le musée du Louvre ne possède pas une œuvre plus authentique de ce maître de l'école bolonaise.

Frà Bartolommeo (ou Baccio della Porta, ou il Frate, 1469-1517). Une *Salutation angélique* (n° 64), en figurines, et une grande *Vierge glorieuse* (n° 65, salon carré), sont toute la part, dans notre Musée, du célèbre moine de Saint-Marc, qui, disciple en théologie du fougueux Savonarola, et redevenu peintre par ordre de son prieur, essaya avec succès de former un compromis entre les styles de Raphaël et de Michel-Ange. Sa *Vierge glorieuse* préside au mariage mystique de

sainte Catherine avec l'Enfant-Dieu et comme ce tableau se trouve au salon carré, assez près du tableau de Corrège qui porte le même titre, il est facile de reconnaître, dans une intéressante comparaison, quelle différence peut séparer deux œuvres traitant le même sujet, et toutes deux excellentes, mais par des moyens presque opposés. Pour rester chrétien, le *Frate* reste austère; pour se faire gracieux, le Corrège se fait presque païen. Dans l'un, l'action est grave et solennelle; c'est le mariage mystique. Dans l'autre, tout sourit, tout charme; c'est vraiment l'Amour.

Corrège (Antoine-Allegri, da Correggio, 1494-1534). Nous venons de citer son ravissant *Mariage de sainte Catherine* (n° 27, salon carré), et de l'apprécier brièvement en le comparant à celui de Fra Bartolommeo; il suffit d'ajouter qu'il y a dans le musée degli Studi un autre *Mariage de sainte Catherine*, également précieux, également célèbre, et qu'il est difficile de décider, entre Paris et Naples, qui a l'original, qui a la répétition. Cette circonstance suffirait pour faire donner la préférence à l'autre tableau de Corrège que nous avons au Louvre, le *Sommeil d'Antiope* (n° 28, salon carré). Plus important d'ailleurs par la dimension, et mieux approprié par le sujet au goût et aux penchants du maître, ce merveilleux *Sommeil d'Antiope* n'a de comparable en son genre que l'*Éducation de l'Amour* (aujourd'hui dans la *National Gallery* de Londres).

Raphaël (Raffaello Sanzio d'Urbino, 1483-1520). C'est surtout quand on arrive, dans la série des maîtres italiens, au *divin jeune*

homme, que les galeries comptent avec orgueil les œuvres qui peuvent porter son nom glorieux. Le Louvre s'en attribue douze, nombre considérable, puisque le Vatican seul, avec ses *chambres*, ses *loges* et son *musée*, peut en offrir un plus grand. De ce nombre, il faut probablement retrancher les deux portraits d'hommes dans le même cadre (n° 386), dont on conteste l'authenticité; le portrait de Jeanne d'Aragon en riche toilette rouge (n° 384), repoussé par la plupart des connaisseurs, et la *Sainte Marguerite* (n° 379), dont Raphaël n'aurait fait que le dessin. Sur les neuf autres, il se trouve deux petites miniatures, *Saint Michel* et *Saint Georges* (nos 380 et 381, salon carré), qui n'auraient pas une grande importance sans le nom que porte leur cadre, et deux excellents *portraits*, celui du célèbre comte Baldassare Castiglione, intime ami du peintre (n° 383), et celui d'un jeune homme de quinze à seize ans (n° 385), qu'on a longtemps pris pour Raphaël lui-même, comme s'il avait pu se peindre à un âge si tendre dans une manière si avancée. Restent cinq tableaux véritables : *Saint Michel terrassant le Démon* (n° 382, salon carré), et quatre *Saintes Familles* de proportions diverses : l'une, fort petite (n° 378, salon carré), qui pourrait bien, comme la *Sainte Marguerite*, n'appartenir à Raphaël que par le dessin; une autre en demi-nature, connue sous le nom de la *Vierge au Linge* ou *au Voile* (n° 376, salon carré), qui semble bien tout entière de sa main adorable; une autre encore, en petite nature, qu'on appelle la *Belle Jardinière* (n° 375, salon carré), aussi ravissante, aussi

parfaite que la *Vierge au Chardonneret* de la Tribune de Florence; enfin la grande *Sainte Famille* (n° 377, salon carré), à laquelle on attache d'habitude le nom de François I^{er}, non qu'elle ait été faite réellement pour ce prince, mais parce que François I^{er}, l'ayant achetée avec le *Saint Michel* d'un duc d'Urbin, la reçut en grande pompe dans son palais de Fontainebleau. Le nom de Raphaël porte avec lui tous les éloges, et rien n'est plus inutile que de vanter ses œuvres. Il nous reste donc seulement à dire que la *Sainte Famille* de François I^{er}, peinte vers la fin de sa trop courte vie et dans sa plus grande manière, est au moins l'égale de toutes ses autres *Saintes Familles* les plus célèbres.

Jules Romain (Giulio Pippi, 1499-1546). Au-dessus de la grande *Sainte Famille* de Raphaël, on a placé l'œuvre, la plus importante à Paris, de son principal disciple, une *Nativité* (n° 295, salon carré). Le voisinage du maître est accablant pour Jules Romain. On voit d'un seul coup d'œil ce qu'est cette science de la composition, si difficile à définir; on voit ce qui fait, dans l'art, la différence entre l'imitation et l'invention, entre le talent et le génie. Toutefois, cette *Nativité* de Jules Romain est assurément un bel ouvrage, et de ses meilleurs. Il y a, par exemple, une heureuse idée à mettre près du Dieu nouveau-né saint Longin portant la lance dont il perça le flanc de Jésus sur la croix. C'est placer la mort près de la naissance, et marquer par ce rapprochement toute la vie du Sauveur des hommes. Quelques ouvrages profanes de Jules Romain,

entre autres le triomphe de Titus et de Vespasien (n° 295), et son portrait par lui-même (n° 297), complètent sa part au musée du Louvre.

Il Garofalo (Benvenuto Tisio, 1481-1559). Il ne serait pas juste de passer sous silence le plus aimable peintre de l'école ferraraise. Une *Circoncision* (n° 418) et deux *Saintes Familles* (nos 419 et 420), toutes en figurines, suivant l'habitude du peintre à l'œillet (Garofalo, surnom provenant de ce qu'il mettait souvent cette fleur dans ses ouvrages), nous montrent suffisamment sa manière fine, élégante, gracieuse, solide également, et qui, dans de petites proportions, s'élève souvent jusqu'au grand style.

Andrea del Sarto (Andrea Vannucchi, 1488-1530). Un moment arrêtés par les deux maîtres de Parme et de Rome, Corrège et Raphaël, nous retrouvons l'école de Florence dans l'un de ses plus illustres représentants, Andrea del Sarto. Malheureusement, *le fils du tailleur* est bien incomplet au Louvre, et moins par le petit nombre des œuvres que par leur faible importance. Le tableau de la *Charité* (n° 437) montre plus ses défauts que ses mérites : un peu de lourdeur dans l'arrangement, des figures grimaçantes et des proportions trop fortes, trop hommases, dans les femmes et les enfants. Cette peinture a été gâtée, d'ailleurs, par les restaurations. Assurément, la *Sainte Famille* (n° 438, salon carré) est un ouvrage bien supérieur et digne du plus grand coloriste de l'école florentine.

Bellini (Giovanni et Gentile). Ces deux illustres frères nous placent aux débuts de la grande école véni-

tienne. Le Louvre possède de Gentile Bellini (1421-1507) la *Réception d'un ambassadeur de Venise à Constantinople* (n° 68), tableau anecdotique, très-curieux, très-intéressant, dans le genre de ceux que le peintre a laissés à sa patrie et qui représentent aussi des scènes de l'Orient, où il passa nombre d'années; deux portraits d'hommes, réunis dans le même cadre (n° 69, salon carré), sont-ils bien ceux des frères Bellini? et sont-ils l'ouvrage de Giovanni, qui, disciple de son père et de son frère, prit une place bien plus éminente dans l'école, où il devint le maître de Giorgion et de Titien? Il est assurément permis d'en douter, et l'on peut regretter que le musée du Louvre n'ait pas un seul ouvrage authentique de ce maître fécond, qui travailla jusqu'à la fin de sa longue vieillesse.

Giorgion (Giorgio Barbarelli, 1477-1511). Mort à trente-trois ans, et principalement occupé à peindre des fresques, soit au palais des Doges, soit sur des façades de maisons aujourd'hui détruites, *Giorgion* a laissé bien peu d'ouvrages de chevalet. Il faut dès lors nous estimer riches d'en posséder jusqu'à deux : une superbe *Sainte Famille* (n° 43), qui a traversé les collections des ducs de Mantoue et de Charles I^{er} pour arriver à celle de Louis XIV, et un *Concert champêtre* (n° 44, salon carré). Ces deux tableaux nous offrent également un admirable exemple de ce savant clair-obscur, de ce puissant coloris, dans le culte duquel Giorgion jeta toute l'école de Venise.

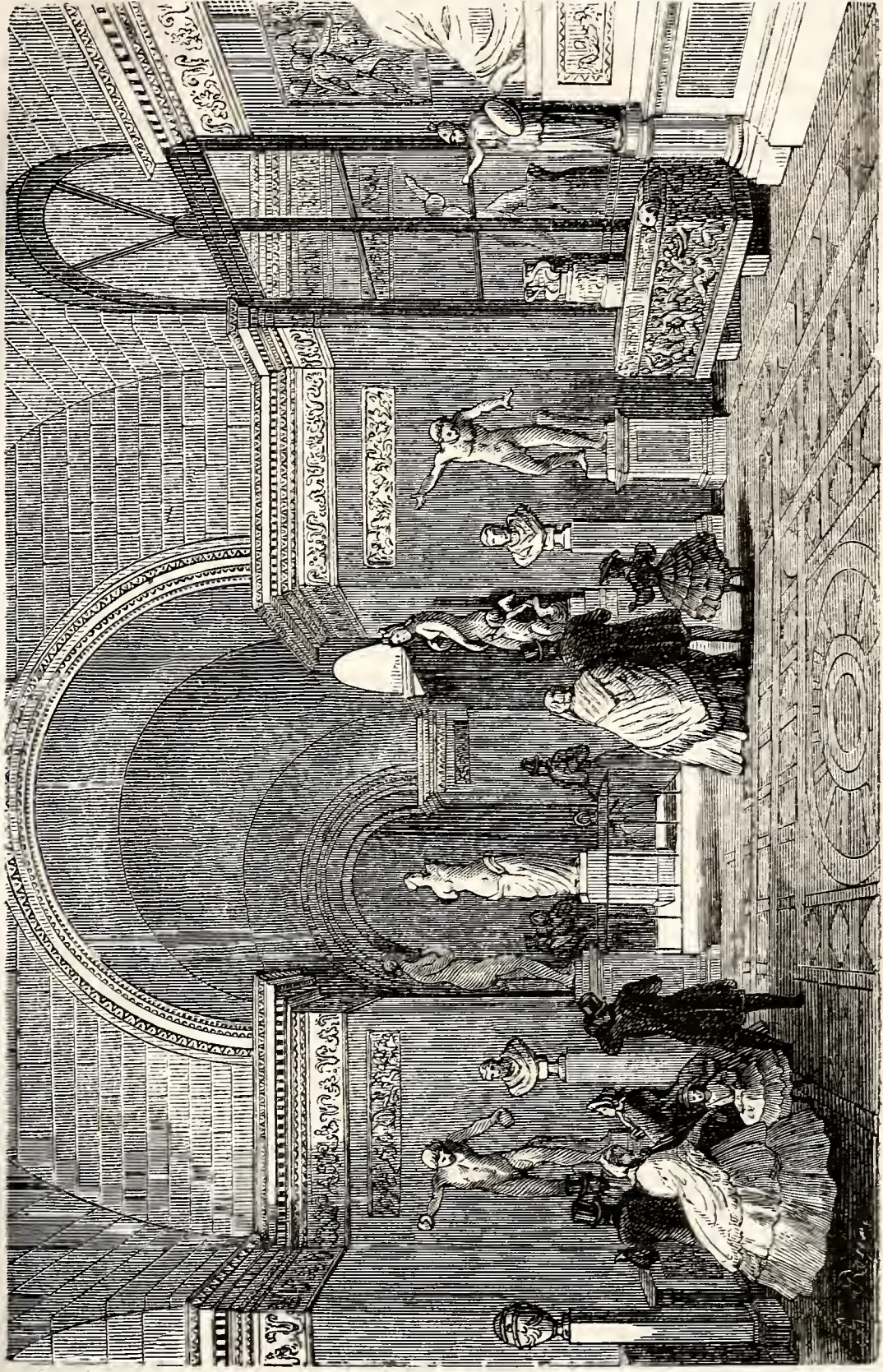
Titien (Tiziano Vecelli ou Vecellio, 1477-1576). Bien différent de son condisciple Giorgion, auquel il

survécut soixante-cinq ans, Titien a dispersé dans le monde une foule énorme de tableaux. Nous ne pouvons donc nous montrer bien fiers d'en posséder dix-huit. Ce nombre, toutefois, serait bien suffisant s'il comprenait tous les genres d'ouvrages qu'a laissés Titien, si l'on y rencontrait au moins une de ces vastes compositions où le maître révèle l'extrême degré de talent et de génie auquel il lui fut donné d'atteindre. Par malheur, Venise a repris la grande *Assomption de la Vierge*, qui fut quelques années au musée Napoléon, et c'est au *museo del Rey* de Madrid que l'Escorial a rendu la grande *Apothéose de Charles-Quint*. Pour nous consoler de ces vides, nous avons, du moins, plusieurs excellents ouvrages de peinture sacrée et de peinture profane. Parmi les premiers, outre quatre *Saintes Familles* (n^{os} 458, 459, 460, 461), qui n'ont pas une très-grande importance, le *Christ mis au tombeau* (n^o 465, salon carré), les *Pèlerins d'Emmaüs* (n^o 462) et le *Couronnement d'épines* (n^o 464, salon carré) sont trois pages admirables, de grand style, de merveilleuse exécution, et tout à fait dignes du plus grand des coloristes italiens. Le *Christ au tombeau*, supérieur aux deux autres par le sentiment et l'expression, n'est cependant qu'une des répétitions d'un sujet traité plusieurs fois par le maître, et dont la galerie du palais Manfrin, à Venise, se vante de posséder le premier original. Mais nous avons assurément la meilleure de ces répétitions.

Dans ses œuvres profanes, il faut remarquer l'*Antiope*, connue sous le nom de la *Venus del Pardo* (n^o 468). C'est une composition décousue, dis-

persée; mais la plupart des détails, et surtout l'*Antiope* endormie, rappellent, par leur beauté, les fameuses *Vénus* de Madrid et de la *Tribuna* de Florence. Il faut surtout remarquer les portraits, genre où Titien excella et où il n'a pas été surpassé. Nous ne citerons point celui de François I^{er} vu de profil (n^o 469), qui n'a pu être fait sur nature, mais probablement d'après une médaille. Nous citerons plutôt les autres portraits d'hommes (n^{os} 473, salon carré, 472 et 474), inconnus, sauf le marquis de Guast (del Vasto), représenté avec sa maîtresse (n^o 470), et un portrait de femme qu'on nomme la *Maîtresse de Titien* (n^o 471, salon carré). D'une beauté ravissante, d'une perfection vraiment achevée, et par le dessin cette fois non moins que par la couleur, ce portrait égale la fameuse *Salomé* du musée de Madrid, devant laquelle Tintoret, dit-on, s'écria: «Cet homme peint avec de la chair broyée.»

Tintoret (Jacopo Robusti, il Tintoretto, 1512-1594). On peut dire hardiment que, sauf son propre portrait fait à l'âge des cheveux blancs (n^o 352), et celui d'un homme inconnu (n^o 353), tous deux fort beaux, le fils du teinturier de Venise n'a rien au Louvre. Son *Paradis* (n^o 351) n'est, ainsi que son *Christ mort et deux anges* (n^o 350), qu'une esquisse confuse, l'une de celles qu'il prépara pour le grand plafond du palais ducal; et, dans sa *Suzanne au bain* (n^o 349, salon carré), peinte sans doute pendant ces fièvres de travail d'où lui vint le nom d'*il furioso*, qui pourrait reconnaître et apprécier le puissant auteur du *Miracle de saint Marc*, une



Galerie des sculptures antiques.

des plus merveilleuses peintures de la galerie des beaux-arts, à Venise?

Sébastien del Piombo (Sébastien Luciano). Les ouvrages de ce gardien des *plombs* de la chancellerie romaine, qui ne fit plus rien dès qu'il eut une rente, sont encore plus rares que ceux de son maître Giorgion. Soyons donc satisfaits d'en avoir un, la *Visitation de la Vierge* (n° 239, salon carré). Ce tableau brille surtout par son grand style, et l'on admet volontiers que Michel-Ange en traça le dessin, lorsqu'il cherchait à susciter un rival redoutable au jeune Raphaël.

Le Bassan (Jacopo da Ponte, de Bassano). De ce maître fécond, qui forme, avec son père et ses trois fils, une petite école bornée à la petite ville dont ils portent tous le nom, le Louvre n'a pas moins de dix à douze cadres. La plus grande partie des sujets, tels que l'*Entrée des animaux dans l'Arche* (n° 298), l'*Adoration des Bergers* (n° 300), les *Noces de Cana* (n° 301), ne sont guère que des prétextes pour mettre en scène des animaux, pour peindre des espèces de basses-cours. Mais, dans le nombre, il se trouve une page, la *Sépulture du Christ* (n° 303, salon carré), qui, par le style et l'expression sainte, comme par la vigoureuse exécution, mérite d'entrer en parallèle même avec le *Christ au tombeau* de Titien. Cette page ne serait-elle pas plutôt de Leandro, fils de Jacopo, qui a traité les sujets saints plus fréquemment et avec plus de succès que son père? Il faut remarquer une autre rareté dans l'œuvre de Bassano : c'est un beau portrait d'homme (n° 307), qu'on croit être celui du sculpteur Jean Bologne (G. Bologna), qui,

né à Douai, vécut en Italie, où il fit entre autres l'admirable statuette en bronze du *Mercur* volant.

Véronèse (Paolo Cagliari ou Cagliari, de Vérone, 1528-1588). Paul Véronèse est plus grand et plus complet à Paris qu'à Venise même. Lorsque le sénat de cette république fit présent à Louis XIV du *Repas chez Simon le Pharisien* (n° 104, salon carré); lorsque Napoléon fit apporter à Paris les *Noces de Cana* (que l'on put conserver en donnant en échange au gouvernement autrichien un *Repas chez le Pharisien*, de Lebrun), la France hérita de la moitié des quatre grandes *Cènes* peintes par Véronèse dans le cours de sa vie laborieuse. Venise n'a conservé que le *Souper chez Lévi* et le *Repas chez Simon le Lépreux*. On sait que, sous prétexte de ces *Cènes* évangéliques, Véronèse peignait tout simplement les festins de son époque, et que les personnages rassemblés dans ces vastes compositions formaient d'ordinaire une réunion de portraits. Ainsi, dans les *Noces de Cana* (n° 103, salon carré), on reconnaît parmi les convives : François I^{er}, Charles-Quint, le sultan Soliman I^{er}, Marie la Catholique, reine d'Angleterre, le marquis de Guast, le marquis de Pescaire, Vittoria Calonna, etc., et, dans le groupe des musiciens, outre Paul Véronèse lui-même, jouant de la viole, son frère Benedetto, Titien vêtu d'une robe rouge, et Tintoret. Cette circonstance augmente assurément l'intérêt du tableau; toutefois, en lui ôtant les grandes et supérieures qualités qu'il faut chercher dans un poème pittoresque où l'unité règne, où dominant la pensée et le style

du sujet, peut-être place-t-elle ces vastes toiles de Véronèse un peu au-dessous des œuvres analogues de ses illustres rivaux. Mais, cette réserve faite, on ne peut trop louer la magnifique ordonnance de ces compositions théâtrales, la vérité et la variété des portraits, la recherche et l'élégance des ornements, la justesse et l'ampleur du dessin, le charme et la vivacité de la couleur argentine, enfin la connaissance profonde et la pratique éminente de toutes les qualités qui forment l'art de peindre. Cette grande toile a subi une restauration, il y a quelques années.

Outre ces deux grandes *Cènes*, dont l'une est probablement la plus vaste toile que jamais peintre ait couverte des couleurs de sa palette, outre d'autres toiles qu'on appellerait grandes sans le voisinage de celles-là, telles que l'*Évanouissement d'Esther* (n° 99) et la *Cène avec les pèlerins d'Emmaüs* (n° 107), qui contient de si charmants détails domestiques, le Louvre possède encore quelques œuvres de l'autre genre où Véronèse excella, celui des tableaux de dimension fort petite et de très-fine exécution. En ce genre, il a rarement surpassé un *Calvaire* (n° 106), dont la composition pourtant est un peu vide, et peut-être jamais une *Vierge glorieuse* entre saint Georges et sainte Catherine (n° 100). On suppose que, dans ce ravissant chef-d'œuvre, sainte Catherine présente saint Benoît à l'Enfant-Dieu. N'est-ce pas une erreur? et, dans ce personnage agenouillé, vêtu d'une longue robe noire, ne faut-il pas plutôt voir simplement le commettant du tableau que le fondateur du Mont-Cassin? Outre

l'usage du temps et l'emploi si commun de ce genre de composition, on peut faire remarquer combien ce personnage, en qui ne se trouve nulle recherche de beauté physique ou morale, est plus réel et plus vivant, enfin plus *portrait* que les autres.

Il faudrait, pour compléter l'école vénitienne à Paris, citer encore des œuvres de **Palma**, de **Bonifazio**, de **Pâris Bordone**, **Carpaccio**, etc. L'espace nous manque, mais on ne saurait se dispenser de recommander à l'attention du visiteur l'une des plus vastes et des plus belles œuvres du portraitiste de Venise, **Canaletti** (Antonio da Canal), la vue de l'église nommée la *Madona della Salute* (n° 113).

Les Carraches (Lodovico et Annibal Carracci). Faute d'aucune œuvre de la vieille et primitive école de Bologne, contemporaine de celle de Florence au xiv^e s., et faute d'aucune œuvre de Francia, l'histoire de cette école commence, au Louvre, à sa rénovation sous les Carraches.

Louis Carrache (1555-1619) se présente d'abord avec quatre ou cinq toiles remarquables, entre autres une grande *Apparition de la Vierge et de Jésus à saint Hyacinthe* (n° 128), et une charmante *Madone* (n° 126) en plus petites proportions. On y voit de grandes et solides qualités, et, sinon un complet retour au beau simple et sévère de la grande époque, au moins l'abandon des excès, des abus, des fautes de goût qui marquaient dans l'époque intermédiaire une décadence anticipée. — Il est regrettable que notre musée n'ait pas le moindre échantillon d'Augustin Carrache, qui, quoique mort jeune et partageant sa vie en-

tre le travail du pinceau et celui du burin, a laissé pourtant d'assez nombreux tableaux. — Quant au fécond **Annibal Carrache** (1560-1609), qui, dans une vie moindre d'un demi-siècle, a produit un œuvre immense, sa part est plus considérable au Louvre que celle d'aucun autre maître : vingt-six cadres. Nous recommandons spécialement, parmi les sujets sacrés, une vaste *Apparition de la Vierge à saint Luc et à sainte Catherine* (n° 138, salon carré), d'un très-grand style et d'une vigoureuse couleur ; la charmante madone appelée la *Vierge aux Cerises* (n° 137), une autre madone peut-être plus charmante encore, et qu'on nomme le *Silence de Carrache* (n° 136), parce que Marie fait signe à saint Jean de ne point éveiller son fils endormi ; une *Résurrection du Christ* en demi-nature (n° 142), et un *Martyre de saint Étienne* en figurines (n° 146). Nous recommandons aussi deux *Paysages* curieux (n°s 153, 154) et deux pendants appelés la *Chasse* et la *Pêche* (n°s 151, 152). Ils sont précieux, bien que fort assombris, parce que c'est assurément Annibal Carrache qui a donné à Dominiquin d'abord, puis à notre Poussin, l'idée et l'exemple du paysage historique.

Dominiquin (Domenico Zampieri, 1581-1641). Louis Carrache était fils d'un boucher ; Annibal, d'un tailleur, comme Andrea del Sarto ; leur meilleur élève fut fils d'un cordonnier. Cette humble origine lui laissa une invincible timidité, qui se retrouve dans le caractère de ses œuvres. C'est la hauteur du style qui a manqué au Dominiquin. Au Louvre, par exemple, il est beaucoup plus grand dans ses petits ta-

bleaux que dans ses grands. Bornons-nous donc à l'admirer : dans une belle *sainte Cécile* (n° 494), dans la *Punition d'Adam et d'Ève* (n° 489), le *Ravisement de saint Paul* (n° 493) et l'*Apparition de la Vierge à saint Antoine de Padoue* (n° 492), trois pages d'une très-fine et très-délicate exécution ; dans le *Triomphe de l'Amour* (n° 499), précieuse miniature, et même dans ses paysages représentant les *Combats d'Hercule contre Cacus et Achéloüs* (n°s 495, 496), qui, bien que devenus très-sombres, marquent évidemment, par le style comme par le sujet, la voie tracée à Poussin.

Guide (Guido-Reni, 1578-1642). Peut-être le Guide ne s'est-il jamais élevé à la hauteur qu'a parfois atteinte son condisciple Dominiquin ; mais il fut plus fécond, et peut-être aussi plus égal, du moins jusqu'à la manière pâle et délayée qu'il adopta vers la fin de sa vie. Le nombre de ses œuvres au musée du Louvre égale presque celui des œuvres de son maître, Annibal Carrache. On y remarque : un *David vainqueur de Goliath* (n° 320), bizarrement accourti, mais d'une vigueur d'exécution que le peintre n'a jamais surpassée ; le *Christ donnant à saint Pierre les clefs de l'Église* (n° 326) ; deux *Madeleïnes* (n°s 329 et 330) ; une tête d'*Ecce Homo* (n° 328) cent fois copiée et répétée ; puis, dans le genre profane, l'*Enlèvement de Déjanire par le centaure Nessus* (n° 337), tableau qu'a popularisé la belle gravure de Bervic ; l'*Enlèvement d'Hélène* (n° 339), ouvrage déjà très-célèbre du vivant du peintre ; une allégorie sur l'*Union du dessin et de la couleur* (n° 334), etc.

Albane (Francesco-Albani, 1578

1660). Le musée du Louvre ne compte pas moins de vingt-deux cadres de ce maître. Il y a d'abord quelques sujets saints, de ceux qu'il a traités par exception, tels que ses deux *Repos en Égypte* (nos 4 et 5); puis quelques beaux échantillons des sujets mythologiques où il excella davantage, tels que la *Toilette de Vénus* (n° 9), le *Repos de Vénus* (n° 10) et les *Amours désarmés* (n° 11). Le Musée possède en outre (ce qui est peut-être un excès de richesse) trois *Actéons métamorphosés en cerf* (nos 15, 16 et 17), et un grand nombre de tableaux du *Peintre des petits Amours*.

Guerchin (Giov. Francesco Barbieri, dit *il Guercino*, le Louche, 1591-1666). Sans avoir été l'élève direct des Carraches, Guerchin se rattache évidemment à leur école par la direction de ses études, et on doit le considérer comme le condisciple de Dominiquin, d'Albane et de Guide. C'est avec ce dernier qu'il a le plus de points de ressemblance et qu'il est partout en rivalité, au Louvre comme ailleurs, non-seulement dans la recherche des effets de clair-obscur, mais jusque dans le choix et l'arrangement des sujets. Par exemple, sa grande composition des *Saints protecteurs de Modène* (n° 55), la plus belle, il me semble, et la plus importante des quinze toiles que nous avons, rappelle directement la *Notre-Dame de la Pitié*, où se trouve aussi, sous le groupe céleste de la Vierge et des anges, le groupe terrestre des cinq bienheureux patrons de Bologne. La *Résurrection de Lazare* (n° 48, salon carré), comme il arrive souvent dans les œuvres de Guerchin, est un sujet confus, sans grandeur et

sans pompe, mais d'un beau dessin dans les détails et d'un coloris prodigieux par la science et l'effet. On peut faire le même blâme et le même éloge de la *Vierge avec saint Pierre repentant* (n° 49), de la *Salomé recevant la tête de saint Jean-Baptiste* (n° 52), où le bourreau est vraiment superbe, et de *Loth avec ses filles* (n° 46), sujet fort vilain et fort peu religieux, que Guerchin, cependant, a souvent traité, bien qu'il fût lui-même pieux jusqu'au mysticisme. Mais celle de ses œuvres qui mérite tous les éloges, sans aucun blâme, c'est la *Vision de saint Jérôme* (n° 53), en figurines (collection de Louis XIV).

Caravage (Michel-Angelo-Ameghri, de Caravaggio, 1569-1609). Lombard de naissance, tenant, par ses études, aux écoles vénitienne et bolonaise, et menant une vie errante à travers l'Italie, Caravage se fit une manière toute personnelle, inconnue avant lui, qui se perpétua dans Ribera et Valentin. Il n'est pas facile de le reconnaître et de l'étudier pleinement au Louvre. Sa *Mort de la Vierge* (n° 32), où l'on voit sur-le-champ l'absence de tout style religieux, de toute noblesse même mondaine, est un de ces tableaux qu'il peignit sans vocation, sans goût et sans succès. Sa *Diseuse de bonne aventure* (n° 33), son *Concert* (n° 34, salon carré) et son *portrait* d'un grand maître de Malte (n° 35, salon carré) montrent bien mieux la manière d'un maçon devenu peintre, qui faisait profession de mépriser l'antique et Raphaël, ne voulant étudier que la nature, triviale et grossière, mais qui, du moins dans l'exécution, atteignait à une énergie, à une puissance, à une

vérité, dont le seul défaut est leur propre excès.

Salvator Rosa (1615-1673). Par sa vie aventureuse, par son caractère mobile et emporté, comme par sa manière de reproduire la nature, Salvator ressemble à Caravage. Il ne l'égalait point lorsqu'il voulut faire de la haute histoire; et, par exemple, son *Apparition de l'ombre de Samuel à Saül* (n° 359) est une composition très-confuse et d'une très-faible exécution. Ce n'est pas non plus dans une grande *Bataille antique* (n° 360) que Salvator prend pleinement sa revanche; c'est plutôt dans un simple *Paysage animé* (n° 361), où il se sent à l'aise et déploie ses vraies qualités.

L'inépuisable **Lucas Giordano**, cet homme qui reçut dès son enfance le nom de *Fa Presto*, n'a que deux ou trois petites toiles à Paris. Encore n'en faut-il compter qu'une seule, *Mars et Vénus* (n° 208), en figurines, qui vaille la peine qu'on la recherche et qu'on l'étudie.

Les limites imposées à cet ouvrage nous obligent à passer sous silence les peintres florentins : Rosso del Rosso, Daniel de Volterre, le Bronzino, Matteo Rosselli; les Lombards : le Parmesan, Lanfranc; les Bolognais : Mola, Spada; les Romains : Pietre de Cortone, Sasso Ferrato, C. Maratta, Panini; le Napolitain Solimène, etc.

ÉCOLE ESPAGNOLE.

L'Espagne compte pour le moins six écoles de peinture : celles de Valence, de Tolède, de Séville, de Grenade, de Cordoue et de Madrid; et, réunit-on en une seule les trois écoles andalouses, il en resterait encore quatre principales. Or, sous

ce nom : *Écoles d'Espagne*, le catalogue du Musée ne compte pas une vingtaine de numéros. **Ribera** (dit *l'Espagnolet*, 1588-1656) seul représente Valence, qu'il quitta dès sa première jeunesse pour habiter Naples et se faire Italien, et Ribera n'est représenté que par un seul échantillon, mais cet échantillon est un chef-d'œuvre. *L'Adoration des Bergers* (n° 553, salon carré) est une page à la fois forte et charmante, et qui a même le mérite de la rareté, car elle appartient évidemment à l'époque où Ribera, s'inspirant de Corrège, adoucit par une certaine grâce la manière énergique et sombre qu'il avait héritée de Caravage. Il ne faut pas oublier en l'admirant qu'elle montre Ribera dans son exception et non dans sa manière habituelle.

Moralès (1509-1586) peut être rattaché à l'école de Tolède, bien qu'il ait vécu à Badajoz; cette école se trouve ainsi représentée par un seul maître et par un seul ouvrage, *Jésus portant sa croix*. Mais ce tableau n'est sans doute qu'une des nombreuses imitations de Moralès, qui, par la délicatesse et la fluidité de son pinceau, non moins que par le choix de ses sujets et l'expression de douleur religieuse qu'il sut donner à ses Christs et à ses Vierges, mérita le surnom de *divino*. — Le Musée n'a aucune toile de l'école de Grenade ni de celle de Cordoue. — L'école de Madrid fournit un simple échantillon, le *Buisson ardent* de **Collantès** (n° 544), qui n'est qu'un paysage, beau d'ailleurs et intéressant. — Reste l'école de Séville, la plus nombreuse par les maîtres, la plus importante par les œuvres, et qui est représentée au Louvre par

deux noms illustres, deux émules de gloire, Velasquez et Murillo.

Le premier, don Diego Rodriguez de Silva y Velasquez (1599-1660), n'apporte au concours que trois petits cadres : une réunion de dix à douze personnages en figurines, simple esquisse (n° 557) ; le portrait en buste d'un doyen du chapitre de Tolède (n° 556), acceptable sans doute, mais non très-remarquable, et celui, bien supérieur, de l'infante Marguerite, seconde fille de Philippe IV, seulement à mi-corps (n° 555).

Murillo (Bartolome - Esteban, 1618-1682) a comparativement une part considérable au Louvre. Nous n'y comptons point une madone avec l'Enfant-Dieu, qu'on appelle la *Vierge au Chapelet* (n° 547), parce que, bien qu'imitation flagrante, et peut-être simple copie de Murillo, elle est vraiment trop dure de contours et de touche pour qu'on puisse l'accepter comme une œuvre de sa main. Le *Jésus au Jardin des Oliviers* (n° 549) et le *Jésus à la Colonne* (n° 550), peints tous deux sur marbre en très-petites figurines, sont remarquables parmi les miniatures.

Parmi les sujets de la vie réelle, que Murillo traitait dans celle de ses trois manières appelée par les Espagnols le *genre froid*, et qu'il prenait d'habitude dans la vie *picaresque*, celle des mendiants et des vagabonds, il est difficile de trouver une œuvre plus parfaite, plus excellente que le *Jeune mendiant* (n° 551), l'une des perles de notre Musée. C'est le sublime du genre trivial. Trois sujets de la vie céleste reportent Murillo sur les hauteurs de l'art. Sa *Conception de la Vierge*

(n° 546, salon carré), traitée dans le *genre chaud*, est plus remarquable par un groupe de cinq portraits nichés dans un coin du cadre que par la figure principale. L'autre *Conception*, sujet fréquemment traité par l'artiste (n° 546 bis, salon carré), est un remarquable tableau qui provient de la collection du maréchal Soult, et qui a été acquis de ses héritiers pour la somme énorme de 615 300 fr. Ce haut prix, donné dans un moment d'engouement irréfléchi, a valu à cette toile, fatiguée et déparée par une foule de repeints, une admiration particulière de la part du public.

Nous possédions déjà et nous pouvions montrer, avec un légitime orgueil, une œuvre capitale de Murillo dans sa plus belle manière, le genre chaud et vapoureux, et dans son plus haut style. C'est le tableau n° 548, que le catalogue nomme la *Sainte Famille*, et qui devrait plutôt porter le nom de la *Trinité*. Semblable par le sujet et la disposition générale au grand tableau que la *National Gallery* de Londres a récemment acheté moyennant 5000 guinées (126 000 fr.), il l'égalé aussi par la merveilleuse beauté de l'exécution, et l'on peut dire de l'un comme de l'autre que l'on chercherait vainement, hors de l'Espagne, une plus belle œuvre de l'artiste inspiré, du grand et puissant coloriste qui mérita d'être appelé le *peintre du ciel*.

De récentes acquisitions ont augmenté d'une assez triste manière la part de Murillo à notre musée : une toile, représentant la *Naissance de la Vierge*, bien que dégradée par le temps et par les restaurations, conserve encore quelques-unes de

ses beautés primitives; mais une composition ridicule, la *Cuisine des anges*, est d'un aspect déplaisant, partout où des repeints durs et criards ont effacé l'œuvre du maître.

Deux autres tableaux faisant partie de ces acquisitions nouvelles n'attestent pas un choix plus heureux : l'un, par **Herrera le Vieux**, est une *Prédication de saint Hilaire*, d'une âpreté de goût et d'une rudesse singulières; l'autre, l'*Enterrement d'un évêque*, est une œuvre insignifiante qui ne saurait donner une idée du talent énergique et profond du **Zurbaran**, de celui qui fut nommé le Caravage espagnol.

ÉCOLE ALLEMANDE.

L'école allemande, qui vit naître les écoles de Nuremberg, d'Augsbourg et de Dresde, n'est pas très-bien représentée au Musée, et le grand nom d'Albert Dürer n'est pas même écrit sur le catalogue.

A défaut du Raphaël de l'Allemagne, nous avons une petite page de son Pérugin, le vieux **Michaël Wohlgemuth** (1434-1519), le *Christ devant Caïphe* (n° 564), en figurines; une autre page, le *Christ sur le chemin du Calvaire*, copie sans variantes (n° 611) d'après son contemporain **Martin Schoengauer** (ou **Martin Schoen**, appelé en France le beau Martin); une table à compartiment (n° 14), où **Beham** (1500-1550) a retracé quelques épisodes de la vie de David.

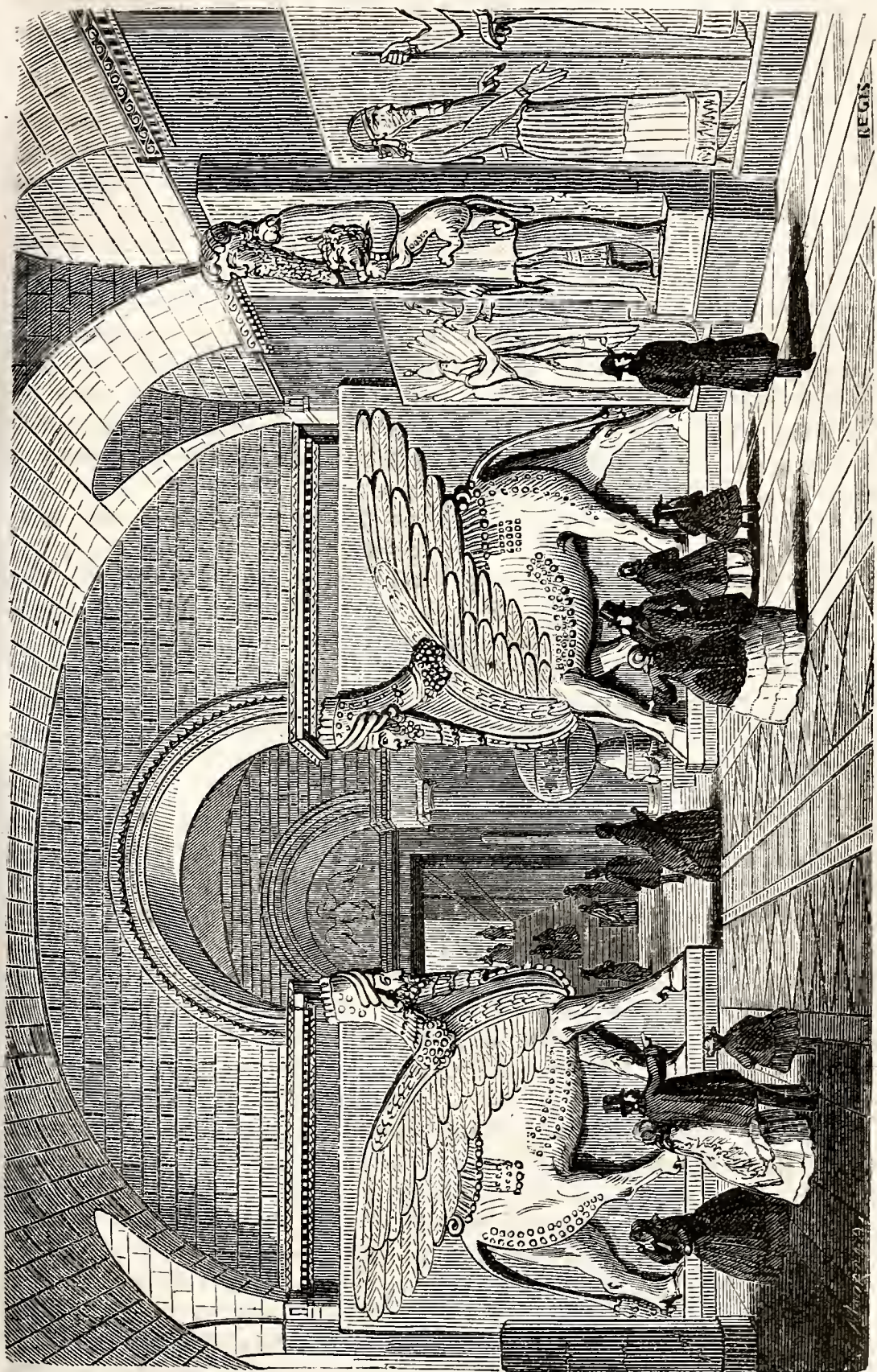
Le nom d'**Holbein** se lit sur quelques portraits, grands ou petits, et tous en buste (nos 206 à 213). Mais de quel Hans Holbein sont-ils? du père ou du fils? Avant de quitter Bâle et de passer en Angleterre, Holbein fils avait une

manière si parfaitement semblable à celle de son père, que leurs œuvres se confondent aisément. Cette confusion semble se produire au Louvre. Toutefois on peut regarder comme une œuvre authentique le spirituel portrait d'Erasmus par le grand Holbein; elle semble appartenir, malgré les noms et les dates, à l'époque où il ne s'était pas encore élevé au-dessus des leçons paternelles.

Lucas Kranach (Cranach, 1472-1553) est représenté au musée par un portrait d'homme inconnu (n° 100), par celui d'un électeur de Saxe qui fut son protecteur (n° 99), et par une petite *Vénus* à peu près nue, coiffée d'un chapeau de cardinal (n° 98). C'est sans doute une malice de peintre protestant. **Balthazar Denner**, qu'on ne connaissait à Paris que par un échantillon de son imitateur **Christian Seibold** (n° 485), se fait maintenant connaître lui-même, comme un prodige de patience et de fini, dans une tête de vieille femme (n° 117) récemment achetée 18 900 à la vente de M. de Morny. **Adam Elzheimer** a deux tout petits cadres traités suivant la façon italienne (nos 159 et 160); et **Raphaël Mengs** (1728-1779) n'a qu'un insignifiant portrait de la reine d'Espagne, femme de Charles III (n° 290).

ÉCOLE FLAMANDE ET HOLLANDAISE.

Au xv^e et au xvi^e s., on ne trouve point de différence notable entre les Hollandais et les Flamands. Ces deux écoles sont si bien liées l'une à l'autre, d'un côté par la filiation des maîtres et des disciples, de l'autre par le style, les procédés et les genres, qu'il n'y a, pour ainsi dire,



Antiquités assyriennes.

entre elles qu'une division géographique.

Mieux vaut, s'il faut, pour plus de clarté, former des divisions, adopter celle qu'ont faite le bon sens public, le goût des amateurs, et jusqu'aux usages du commerce; dire enfin les *grands* et les *petits* Flamands. Cette division est facile, naturelle, et raisonnable en outre; car elle indique, par le mot seul et sans plus de définition, une notable diversité dans le choix des sujets, partant dans le style et dans les procédés. Après cette division, il suffit de choisir, dans l'ordre chronologique, parmi les maîtres, les plus renommés, parmi leurs œuvres, les meilleures.

Le premier grand nom qui se rencontre, en remontant jusqu'à son origine l'histoire des écoles flamandes, c'est naturellement celui de **Jean van Eyck** (1390-1441), sinon l'inventeur de la peinture à l'huile, du moins celui qui en a facilité l'application à la peinture des tableaux. Son nom ne figure au catalogue que pour un seul petit tableau qu'on appelle la *Vierge au Donateur* (n° 162), parce que l'Enfant-Dieu, porté par sa mère, bénit un vieillard agenouillé, qui a commandé son portrait dans cette posture d'*ex-voto*. — Le musée ne possède rien d'Hubert van Eyck, frère aîné du précédent.

L'illustre rival du grand Van Eyck, **Hans Memeling**, ou Hemling, n'a rien de plus que deux figurines, un *Saint Jean-Baptiste* (n° 288) et une *Sainte Marie-Madeleine* (n° 289), qui formaient les deux volets d'un triptyque dont le panneau central a disparu. Ces faibles échantillons ne peuvent faire

connaître que bien imparfaitement l'auteur de la *Chasse de sainte Ursule* et du *Mariage de sainte Catherine* que l'on admire à Bruges.

Quintin Matzys (Massys, Metsys), mort en 1531, le *Maréchal ferrant d'Anvers*, inaugure un style nouveau, en prenant pour but la seule réalité. Le livret du musée lui restitue une grande *Descente de croix* (n° 280), longtemps attribuée à Lucas de Leyde, dont malheureusement le musée du Louvre ne possède rien. Matsys figure aussi au musée comme peintre de portraits : le n° 279 représente *Un banquier et sa femme*.

L'excellent **Jean Gossaert**, mort en 1532, qu'on appelle souvent **Mabuge**, ou **Mabuse**, parce qu'il était né à Maubeuge, n'a que les deux panneaux d'un diptyque, bornés chacun à un simple buste (nos 277, 278). Dans la seconde moitié de ses travaux, Gossaert inclina fortement vers l'Italie, et l'on peut le considérer comme un des principaux auteurs du compromis qui se forma entre l'art primitif des Flandres et l'art italien. Signalant rapidement une *Résurrection du Christ* de **Porbus le Vieux** et quelques bons portraits de **Porbus le Jeune** (nos 394 à 397) et d'**Antonis de Moor** (nos 342 et 343), que les Espagnols nomment Antonio Moro, nous arrivons aux auteurs de cet heureux compromis qui donna naissance à l'art flamand de la seconde époque. On possède à notre musée, pour échantillon de cette période de l'art, un *Mariage de la Vierge* (n° 367), par **Bernard van Orley**, compté parmi les disciples de Raphaël, et une toile d'**Otto Venius** (Otho van Veen), le maître de Rubens, qui

contient les portraits réunis des membres de sa famille (n° 535).

Son illustre élève, **Rubens** (1577-1640) règne sur l'art flamand de la seconde époque, en même temps qu'il est un des plus grands maîtres de la peinture. Il n'a pas moins de 41 cadres dans notre musée. La plus nombreuse moitié de ces tableaux représente l'*Histoire de Marie de Médicis*, composée pour la décoration du Luxembourg (V. ci-dessus, chap. VIII, p. 475). Sans doute, dans ce vaste livre en vingt et un chapitres (n°s 434 à 454), qui n'est pas précisément un livre d'histoire, mais une suite de flatteries allégoriques, il ne se trouve pas une page aussi haute, aussi puissante, aussi magistrale que la *Descente de Croix* de la cathédrale d'Anvers, ou le *Jugement dernier* de la Pinacothèque de Munich, ou le *Saint Ildefonse* du Belvédère de Vienne. Mais, par la grandeur de l'ensemble, et d'ailleurs aussi par la prodigieuse exécution des détails, l'*Histoire de Marie de Médicis* n'en est pas moins au premier rang dans l'œuvre de Rubens.

Au Louvre, on trouve Rubens à peu près tout entier. Outre ses chères allégories, qu'il avait tant prodiguées dans la galerie du Luxembourg, il y a quelques tableaux d'histoire sacrée, et même quelques tableaux en figurines, d'autant plus précieux qu'ils appartiennent à l'époque de sa maturité et qu'ils sont entièrement de sa main : par exemple, la *Fuite de Loth* (n° 425), peinture fine, soignée, excellente, et la *Vierge aux anges* (n° 428), qui, bien que semblable à une belle esquisse, offre un périlleux tour de force au point de vue

du coloris, celui de la peinture de chair sur chair couvrant d'une manière brillante toute la surface du tableau. Il y a également des portraits, ceux du père et de la mère de Marie de Médicis (n°s 455 et 456); celui du baron de Vicq, qui conseilla le choix de Rubens à la reine (n° 458); celui de la belle Hélène Fourment, seconde et bien-aimée femme du peintre (n° 460). Il y a même des paysages, même une *Kermesse* (n° 462), ou fête de village, la plus puissante pochade peut-être qui soit au musée du Louvre. D'imprudentes restaurations ont récemment contribué à ruiner l'harmonie de plusieurs grandes toiles du grand maître flamand; les réclamations que ces malheureuses tentatives ont soulevées ont éveillé la sollicitude de l'Académie des Beaux-Arts. Un arrêté a été pris par le ministre de la maison de l'Empereur (18 mars 1861) suivant lequel désormais « la direction générale des musées impériaux ne devra autoriser aucune restauration de tableaux qu'après avoir préalablement consulté la section de peinture de l'Académie des Beaux-Arts. » Une commission consultative a été créée et devra donner son avis tant pour les acquisitions d'œuvres nouvelles que pour la restauration des anciennes peintures.

Près de Rubens se trouve un peintre de la même époque, lequel, sans échapper cependant à son irrésistible influence, resta toutefois plus fidèle aux traditions antérieures pour le choix des sujets, le style et l'exécution; c'est **Gaspard de Crayer**, mort en 1669. Sa *Madone entourée d'un chœur de saints* (n° 101) et son *Extase de saint*

Augustin (n° 102) sont deux excellents ouvrages, faits pour lui assurer une haute place dans l'école.— Près de Rubens encore est un autre de ses contemporains, **François Sneyders**, qui fut son collaborateur habituel, soit que Sneyders plaçât des animaux dans les compositions de Rubens, soit que Rubens plaçât des personnages dans les compositions de Sneyders. Cette collaboration suffit seule pour prouver jusqu'à quelle hauteur Sneyders porta la peinture des animaux. Le Louvre possède sept toiles de cet habile artiste (nos 489 à 495).

Parmi les nombreux disciples de Rubens, on ne rencontre au Louvre ni Just Van Egmont, ni Simon de Vos, ni Corneille Schut, mais seulement **Abraham Diepenbeck** et **Théodore van Thulden**, qui ont, le premier une *Clélie passant le Tibre avec ses compagnes* (n° 118), le second un *Christ apparaissant à sa mère* (n° 530).

Il faut citer un autre coloriste éblouissant, **Jacques Jordaëns** (1593-1678). Son *Christ chassant les vendeurs du temple* (n° 251) n'a de religieux que le nom; il est peint d'ailleurs avec la fougue et l'énergie outrée qui sont habituelles à ce maître. Ses *Quatre Évangélistes* (n° 253) semblent une sorte de caricature, si l'on considère le sujet de la composition; mais ce tableau n'en est pas moins une œuvre d'une singulière vigueur de coloris. Dans son portrait de l'amiral Ruyter (n° 257), Jordaëns donne à ce grand homme de mer la face enluminée d'un pilier de tabagie. Mais, dans *le Roi boit* (n° 255), dans *le Concert de famille* (n° 256), sujets tout à fait vulgaires, Jordaëns, plus à

l'aise, montre enfin les vigoureuses qualités de sa nature un peu grossière, et la puissance d'un coloris qui a le tort, dépassant les tons les plus ardents de Rubens, d'aller jusqu'au ton de fournaise embrasée.

Le plus illustre disciple de Rubens, celui qui devint presque son émule dans les hauts sujets d'histoire, et qui le surpassa dans le portrait, **Anton van Dyck**, né à Anvers en 1599, mourut en Angleterre en 1641. Parmi ses tableaux sacrés, au Louvre, le plus précieux peut-être, et même le plus grand, est un tout petit cadre qui représente, en figurines de 20 à 30 cent., le *Christ mort*, pleuré par sa mère et par les anges (n° 138). Ce Christ n'est sans doute que l'esquisse d'une vaste composition; mais elle est très-finement terminée, et ne brille pas moins par la sainteté du sentiment que par la hauteur du style. Au contraire, le *Saint Sébastien secouru par les Anges* (n° 139) est fort peu religieux, et la *Vierge au Donateur* (n° 137) se recommande surtout par les beaux portraits des commettants, homme et femme, agenouillés devant elle. Dans le genre du portrait, vrai domaine de van Dyck, où le premier rang ne peut lui être disputé que par Raphaël, Titien, Holbein et Velasquez, notre Louvre est plus riche. Voici le protecteur du peintre, **Charles I^{er}** d'Angleterre (n° 142), en pied et de grandeur naturelle, œuvre excellente et magnifique, que la Dubarry disputa à l'impératrice de Russie et acheta fort cher, pour conserver, disait-elle, un portrait de famille: voici les trois *Enfants de Charles I^{er}* (depuis, Charles II, Jacques II et Marie, femme de Guillaume d'O-

range), autre charmante esquisse en miniature d'un grand tableau (n° 143) : voici le général espagnol *Francisco de Monçada*, à cheval et en armure de guerre (n° 146) : voici l'*Infante Claire-Eugénie*, fille de Philippe II d'Espagne, en abbesse des Clarisses (n° 145) : voici enfin des portraits d'homme et de femme ayant à côté d'eux une jeune fille (nos 148 et 149), qui s'approchent fort près du bourgmestre d'Anvers et de sa femme, que l'on admire à Munich, et au-dessus desquels il n'est plus rien. Après ces portraits en pied, viennent quelques portraits à mi-corps : le *Président Richardot* (n° 150), un *Duc de Richmond* (n° 151), et *Van Dyck* lui-même (n° 152), dans sa plus fraîche jeunesse : car, mort à quarante-deux ans, il atteignit à peine à la maturité.

Gérard Honthorst (1592-1666 ou 1680) a une belle part au Louvre : d'abord un *Pilate se lavant les mains de la mort du Juste* (n° 215), scène de nuit, effet de lumière factice, genre tout particulier au peintre, et qui lui fit donner par les Italiens le nom de *Gherardo della notte* ; puis, le *Triomphe de Silène* (n° 217), œuvre très-animée, très-fortement peinte, autant que les Bacchanales de Jordaëns, mais plus retenue par la composition et plus sobre dans les effets.

Quant à **Barthélemy van der Helst**, s'il est un géant dans sa patrie, au musée d'Amsterdam, ce n'est plus qu'un nain dans celui de Paris. Sans doute les figurines de son *Prix de l'arc* (n° 197) sont de charmants et précieux portraits : mais notre tableau du Louvre n'est que la répétition, en proportions réduites, de la même composition

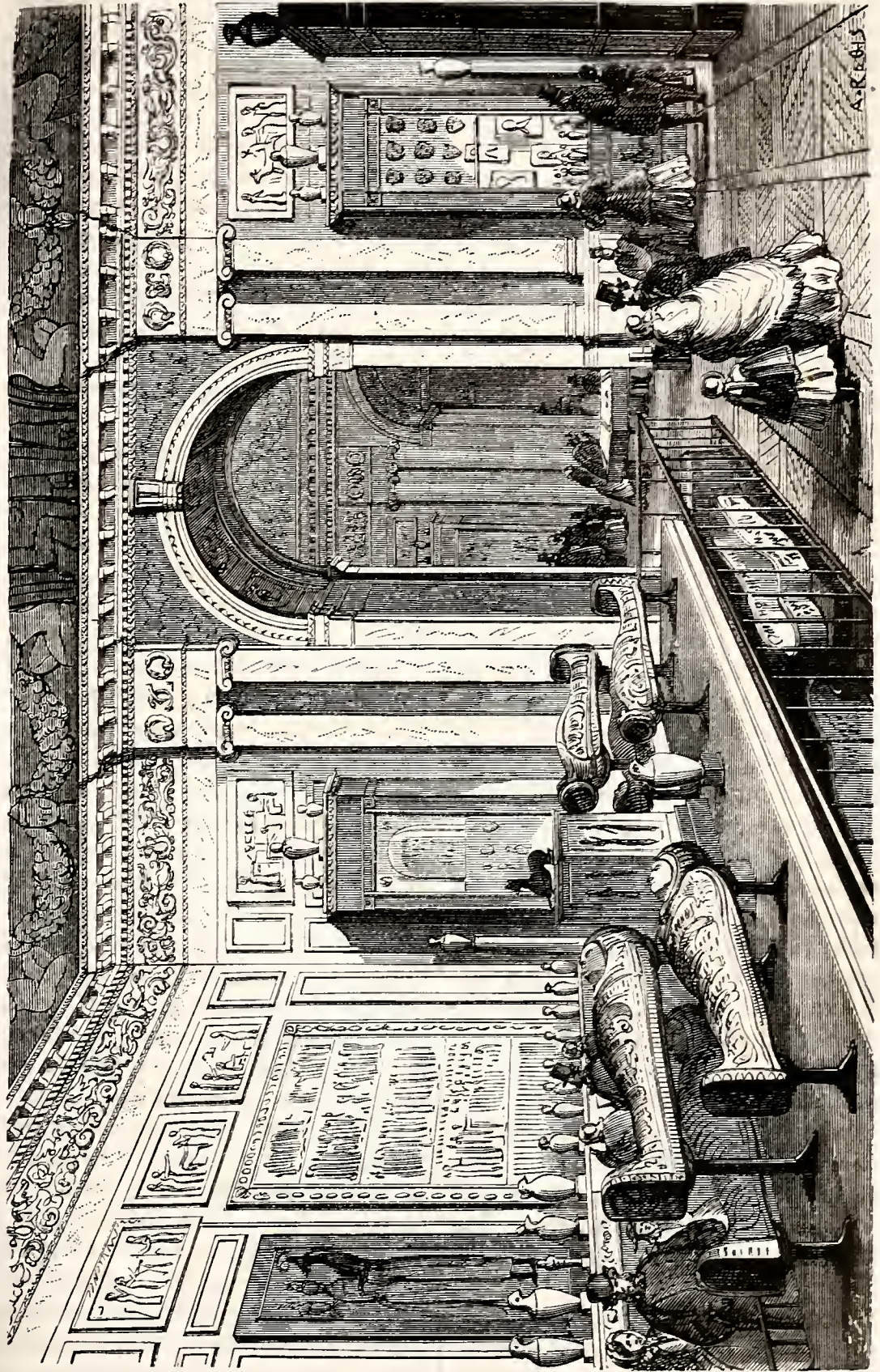
en figures de grandeur naturelle, que possède le *Trippen-Huis* d'Amsterdam. Il ne peut pas plus donner l'idée complète de ce tableau célèbre, qui se nomme là-bas les *Chefs de la confrérie des Arbalétriers*, ou de l'autre tableau, plus célèbre encore, appelé le *Banquet de la garde civique*, qu'une copie réduite ne donnerait une suffisante idée des grandes *Cènes* de Véronèse.

Pour ceux qui veulent absolument séparer en deux l'école des Pays-Bas, faire une école flamande et une école hollandaise, pour ceux même qui voudraient, changeant les appellations communes, faire une école catholique et une école protestante ; si Rubens est la plus haute expression de la première, c'est **Rembrandt van Ryn** (1608-1669), à coup sûr, qui occupe le même rang dans la seconde. Le fils du meunier Gerritz, qui fut illettré toute sa vie, et qui s'instruisit même en peinture, à peu près sans maître, marque bien, en effet, le dernier point du pur *naturalisme*, d'un art qui, dépourvu de style, de pensée, de profondeur, de noblesse, de haute expression et de vraie beauté, de tout ce qui constitue enfin l'*idéalisme*, arrive cependant, par la seule étude de la nature visible, par la seule science du clair-obscur, à constituer non-seulement un art, mais une poésie. Ce n'est pas toutefois à Paris que Rembrandt monte à ce degré suprême. Bien que son *Ange Raphaël quittant Tobie* (n° 404) soit merveilleusement lancé dans les airs, au milieu d'une atmosphère lumineuse ; bien que ses *Pèlerins d'Emmaüs* (n° 407), autre peinture prodigieuse par l'éclat du coloris,

brillent même par une certaine noblesse relative; pourtant aucun de ces tableaux, de grande ou de moyenne dimension, n'égale les célèbres chefs-d'œuvre qui se nomment la *Ronde de nuit* à Amsterdam, la *Leçon d'anatomie* à la Haye, l'*Ecce-Homo* à Vienne (dans la galerie des princes Esterhazy), ou la *Danaé* à Saint-Pétersbourg. Il en est de même de ses portraits. Le Louvre en possède au moins une demi-douzaine, dont quatre de lui-même à différents âges (nos 412 à 415), car Rembrandt eut la manie de se peindre au moins chaque année de sa vie. Ces portraits sont beaux assurément; mais on en voit de plus beaux encore dans plusieurs collections de l'Europe, à Londres, entre autres, au palais Buckingham. C'est dans les tout petits tableaux de chevalet, dans les espèces de miniatures à l'huile, que Rembrandt s'élève chez nous à sa dernière hauteur. Les deux *Philosophes en méditation* (nos 408 et 409), et plus encore peut-être le *Ménage du menuisier* (n° 410), sont bien le triomphe de ce que nous appelions tout à l'heure non-seulement l'art, mais aussi la poésie du *naturalisme*.

Après Rembrandt, les dates nous amènent aux Flamands devenus Français, Philippe de Champaigne (1602-1674), et van der Meulen (1635-1690). Ayant été, dès sa jeunesse, condisciple de Poussin, et bientôt peintre de la reine mère, c'est à Paris que **Philippe de Champaigne** a passé toute sa vie d'artiste. Cette circonstance explique comment la plupart de ses grandes œuvres nous sont restées. Elle explique aussi comment Philippe de Champaigne

semble moins, dans la filiation de l'art, descendre de Rubens qu'enfanter Lebrun. Il a, en effet, dès Louis XIII, préparé l'art du grand siècle. Déjà son style est savant, noble, correct et froid, ses caractères sans force et ses situations immobiles. C'est ce que prouvent évidemment les deux immenses toiles faites sur la légende de *Saint Gervais et saint Protais* (nos 80 et 81); c'est ce que prouvent aussi la *Pâque de Jésus* (n° 77), le *Repas chez Simon le Pharisien* (n° 76), et même le beau *Christ mort étendu sur le linceul* (n° 79). Dans cette ordonnance régulière, ce dessin châtié, cette couleur calme et pâle, on sent un éloignement systématique de Rubens, on entrevoit les *Batailles d'Alexandre*. Philippe de Champaigne semble plus grand dans le portrait que dans le tableau d'histoire. Son *Louis XIII* (n° 86), qui, malgré des cuirasses, des brassards, des cuissarts et les lauriers dont le couronne la Victoire, paraît si faible et si maussade; son *Richelieu* (n° 87), bien autrement fort et impérieux sous une simple robe de soie, sont d'heureuses et puissantes figures historiques, et, dans les deux *Religieuses de Port-Royal* (n° 83), l'une malade, l'autre en prières, où Philippe de Champaigne a retracé la guérison miraculeuse de sa fille, il a marqué certainement la dernière perfection que pût atteindre son talent sage et noble. On peut faire un éloge égal de son propre portrait (n° 89) et de ceux des architectes *Mansard* et *Perroult*, réunis dans le même cadre (n° 94). — Quand on cherche avec curiosité ces belles peintures où



Musée égyptien.

revivent des hommes célèbres, où le nom du modèle rehausse l'œuvre du peintre, il ne faut pas oublier de donner un regard de respect au portrait de Descartes, par **Franz Hals** (n° 190). Ce n'est point en France que Hals a pu peindre le père de la philosophie moderne, car il n'a guère quitté les cabarets de Harlem; mais c'est en Hollande, lorsque Descartes, dans sa prudence extrême, alla s'y fixer avec l'espoir chimérique de penser et d'écrire plus librement.

C'est un compatriote de Philippe de Champaigne, né comme lui à Bruxelles, c'est **van der Meulen**, qui est devenu, si l'on peut ainsi dire, l'historiographe de Louis XIV. Il n'est pas étonnant que le Louvre ait recueilli plus de vingt pages de Van der Meulen, et des plus parfaites de son œuvre. Dans ce genre, qui exige une savante ordonnance, du mouvement sans confusion, de l'ordre même au sein d'une mêlée, la représentation d'une foule d'objets divers, hommes, animaux, monuments, paysages, et l'art, enfin, très-difficile de composer un véritable ensemble avec tant de détails, il paraît impossible de surpasser les bonnes toiles de Van der Meulen, telles que *l'Arrivée du roi devant Maëstricht* (n° 309), un *Combat près du canal de Bruges* (n° 306), la *Prise de Dinan* (n° 310), et la magnifique *Entrée de Louis XIV et de Marie-Thérèse à Arras* (n° 304), au mois d'août 1667.

Le chevalier **Adrien van der Werf** (1659-1722), beaucoup trop admiré de son temps, a au Louvre sept ouvrages. Si l'on consulte les titres assez fastueux de ses compositions : *Moïse sauvé des eaux*

(n° 558), les *Anges annonçant aux bergers la bonne nouvelle* (n° 560), etc., il semble qu'il doive être placé dans la catégorie des *grands flamands*. Mais si l'on observe, outre la petite dimension des personnages, sa manière de peindre, fine, soignée, léchée, qu'il imita de Poelenburg et de Wouwerman, en dégénéralant de ses maîtres, à coup sûr il ne doit prendre rang que dans la catégorie des *petits flamands de la décadence*.

En arrivant aux *petits maîtres flamands et hollandais*, et pour s'orienter dans cet océan, dans ce *mare magnum*, on fera bien d'introduire une sous-division, et de séparer le genre en espèces : sujets anecdotiques, paysages, marines, intérieurs, animaux, fruits et fleurs.

PETITS SUJETS. — C'est **Pierre Breughel**, le Vieux, ou le Rustique, ou le Jovial, mort vers 1600, qui ouvre la série des peintres de petits sujets. Mais la *Vue d'un village* (n° 56) et les *Danses de paysans* (n° 57), qu'on lui attribue, sont fort loin d'approcher des œuvres excellentes qu'il a laissées au musée du Belvédère, à Vienne. — Son fils, **Jean Breughel**, Breughel de Velours, est mieux représenté. Dans ses deux pendants, la *Terre* et l'*Air* (n°s 58 et 59), ou plutôt les *Quadrupèdes* et les *Oiseaux*, ainsi que dans son immense *Bataille d'Arbelles* (n° 60), on trouve bien sa touche patiente, fine, douce et lumineuse. Mais cette *Bataille d'Arbelles* n'est-elle pas du vieux Pierre Breughel? Du moins, quand on voit cette fourmilière de personnages lilliputiens, cette étrange mêlée, tant d'anachronismes accu-

mulés, et toutes ces scènes diverses rassemblées dans le même sujet, il semble qu'on revoie la *Tour de Babel* et le *Portement de croix* du Belvédère. Il n'y a rien à Paris du troisième Breughel, Breughel le Jeune, qu'on appela Breughel d'Enfer, parce qu'il mettait partout des fournaises ou des incendies.

Corneille Poelenburg a le mérite d'avoir, le premier, fixé le genre où tant d'autres l'ont suivi, où plusieurs l'ont dépassé. Il a droit, dans toutes les galeries, à une place très-honorable. Sa manière fine, minutieuse, veloutée, bien plus chaude d'ailleurs que l'ivoire mat de van der Werf, et si différente de son caractère emporté qui le fit appeler, en Italie, *il Brusco*, convient mieux aux petits cadres sur panneaux qu'aux toiles ambitieuses. Aussi, malgré le mérite éminent de ses *Anges annonçant aux bergers la naissance de Jésus* (n° 383), malgré les qualités encore supérieures du *Bain de Diane* (n° 388), on leur préférera sans doute les *Femmes sortant du bain* (n° 386), charmante miniature que rien peut-être ne surpasse dans son œuvre entier. — **Gérard Dov** (1613-1680) fut l'élève de Rembrandt; et il serait difficile d'imaginer une plus grande différence de manière entre l'élève et le maître. Dans le genre dont il a fait choix, Gérard Dov surpasse tous les peintres qui l'ont précédé, tous ceux qui l'ont accompagné et tous ceux qui l'ont suivi. Il en est le chef incontestable. Paris, heureusement, a d'excellentes œuvres de Gérard Dov, et peut-être la plus excellente, celle qui se nomme la *Femme hydropique* (n° 121). Ce ta-

bleau sans prix fut donné au musée par un soldat sans fortune : le général Clausel, depuis maréchal de France, qui l'avait reçu en présent du roi de Savoie, Charles-Emmanuel IV. Ce chef-d'œuvre n'est même pas seul à Paris. Il est entouré d'une dizaine d'autres précieux bijoux : l'*Épicière de village* (n° 123), la *Cuisinière hollandaise* (n° 125), l'*Arracheur de dents* (n° 128), une *Lecture de la Bible* (n° 129), enfin le *Portrait du peintre* (n° 130), qui s'est représenté, comme toujours, avec les instruments de son art, la palette et les pinceaux, mais oubliant cette fois d'y joindre celui d'un autre art qu'il cultivait également, son violon.

L'émule de Gérard Dov, **Gérard Terburg** (1608-1681), ne saurait, à Paris du moins, rien présenter de pareil au concours. C'est ailleurs seulement qu'il pourrait soutenir la lutte. Sans doute, ses deux *Concerts* (nos 527 et 528) et son *Officier faisant l'amour*... non, achetant l'amour tout fait (n° 526), sont des pages distinguées dont pourrait se glorifier un cabinet d'amateur; mais rien ne les élève au-dessus des autres ouvrages de Terburg qu'on peut rencontrer dans toutes les galeries.

David Téniers (1610-1694) travailla sans relâche et avec une facilité merveilleuse jusqu'à plus de quatre-vingts ans. Lorsqu'on présenta pour la première fois à Louis XIV ces tableaux de Téniers : « Ah ! s'écria-t-il en détournant les yeux, ôtez de là ces magots. » Cet arrêt du grand roi, non ratifié par son époque, moins encore par la nôtre, est sans doute la cause qui a longtemps exclu Téniers du Louvre.

Venu tard, il y est encore incomplet, malgré les quinze numéros portés sous son nom au catalogue. Sans doute sa *Tentation de saint Antoine* (n° 514) est pleine d'ingénieuses drôleries, finement et fortement touchées; mais où Téniers n'a-t-il pas laissé une bonne et réjouissante *Tentation de saint Antoine*? Madrid seul en a trois, et toutes trois plus importantes que la nôtre. Sans doute aussi son *Intérieur de cabaret* (n° 518), ses *Sept OEuvres de miséricorde* (n° 513), son *Enfant prodigue* buvant avec des courtisanes (n° 512), et même son *Reniement de saint Pierre* (n° 511), étrangement placé dans un corps de garde du xvii^e siècle, montrent bien sa touche à la fois si fine et si forte, si simple et si habile. Mais pour un musée, pour le musée de Paris, on voudrait quelque œuvre plus capitale encore, quelque œuvre hors ligne, comme les *Arquebusiers d'Anvers*, que Decamps nommait « le plus beau tableau de Téniers, » et qui de la Malmaison a passé à l'Ermitage de Saint-Petersbourg, ou du moins comme la *Foire italienne* de Munich.

Adrien van Ostade (1610-1685) nous a laissé, dans les portraits réunis de sa famille (n° 369), un ouvrage curieux, singulier, hors de ses habitudes, et très-beau d'ailleurs; il nous a laissé de plus, dans son *Intérieur de chaumière* (n° 372), dans son *Marché au poisson* (n° 371), et surtout dans son admirable *Maître d'école* (n° 370), des modèles achevés de ces petites scènes familiales que l'esprit des détails, l'habileté de la touche et la prodigieuse entente du clair-obscur placent aux

premiers rangs dans l'art de peindre. — De son côté, son frère **Isaac van Ostade** ne pouvait pas faire mieux apprécier son talent secondaire qu'en présentant son frais et gai paysage appelé la *Halte* (n° 377), et le paysage d'hiver qui représente un *Canal hollandais glacé* (n° 278).

Karel du Jardin (1635-1678) est traité comme Adrien van Ostade. Son *Calvaire* (n° 242), sujet entièrement hors de ses habitudes, n'est guère curieux que par cela même, et n'offre pas trace de style religieux; tandis que le *Gué* (n° 244), d'une extrême finesse, le *Bocage* (n° 246), plein de charmants détails, enfin le beau et lumineux *Paysage* où l'on voit l'aumône d'un voyageur (n° 247), nous montrent l'artiste dans son naturel et, conséquemment, avec toutes ses qualités ordinaires.

Jean Steen (1626-1679), dont les tableaux sont si recherchés aujourd'hui, n'a qu'une *Fête flamande* dans un cabaret (n° 500), peu finie peut-être, mais pleine de gaieté, d'esprit, d'animation, et douée enfin de cette qualité supérieure qui se nomme la vie.

Quant à **Philippe Wouwerman** (1620-1668), sa part est de treize pages, et ce n'est pas beaucoup pour un maître qui, n'ayant pas vécu la moitié de la vie de Téniers (entendez de la vie d'artiste), l'a égalé par la fécondité du travail. Le tout petit *Bœuf gras* (n° 565), le *Départ pour la chasse* (n° 567), l'*Intérieur d'écurie* (n° 571), le *Choc de cavalerie* (n° 573), et surtout le *Manège* (n° 570), sont d'excellents échantillons de la manière de Wouwerman, sans qu'aucun ce-

pendant s'élève au-dessus de son habituelle perfection.

Avec lui nous arrivons à la nombreuse pléiade des élèves de Gérard Dov : **Metsu** d'abord, l'excellent **Gabriel Metsu**, qui, dans l'imitation de son maître et dans celle de Terburg, a su se rendre tout à fait original par la richesse et l'harmonie de son coloris. Si la *Femme adultère* (n° 291) n'est pas plus un tableau religieux que ceux de Rembrandt, en revanche, et par l'exquise perfection de toutes ses parties, le *Marché aux herbes d'Amsterdam* (n° 292) est, dans l'œuvre de Metsu, comme la *Femme hydropique* dans l'œuvre de Gérard Dov, le dernier mot de son talent, que l'on retrouve encore tout entier dans ses petits cadres, tels que la *Leçon de musique* (n° 294), le *Chimiste* (n° 295), la *Cuisinière hollandaise* (n° 297), etc. — Puis les deux **Miëris**, François et Guillaume fils de celui-ci, dont les parts ne sont pas très-équitablement faites, en ce sens que le fils, plus heureux chez nous que le père, semble au moins l'égaliser. Mais les *Bulles de savon* (n° 326), qu'on donne à Guillaume, ne seraient-elles pas l'ouvrage de François? ils reprendraient ainsi tous deux leur rang véritable. — Puis **Gaspard Nestcher**, avec ses *Leçons* de chant et de violoncelle (nos 358 et 359). — Puis **Slingelandt**, le plus petit des petits flamands, avec sa *Famille hollandaise* (n° 486). — Puis enfin **Godefroid Schalken**, l'autre *peintre des nuits*, traitant à la façon de Gérard Dov les sujets de Honthorst, qui s'est avisé, comme une fois Watteau, de peindre une étrange *Sainte famille* (n° 478), mais qui se retrouve lui-

même dans la *Cérès cherchant Proserpine une torche à la main* (n° 479), et dans les deux *Femmes s'éclairant d'une bougie au clair de la lune* (n° 480).

PAYSAGES. — Les paysagistes renommés des Flandres se trouvent à peu près tous au musée du Louvre, à commencer (nos 67 à 74) par le vieux **Paul Bril** (1554-1626), qui précéda notre Claude Lorrain en Italie, et, comme lui, se fit Italien. — Un élève de ce dernier, **Hermann Swanevelt** (nos 506 à 510), autre Flamand fait Italien, se trouve auprès de Paul Bril; mais franchement, dans les œuvres qui lui sont attribuées, il est difficile de reconnaître un habile imitateur de Claude, un émule de Patel, et même de reconnaître le Swanevelt des musées de l'Allemagne. — C'est **Jean Wynants** qui commence le cycle des vrais paysagistes de la Flandre, de ceux qui naquirent et restèrent Flamands. Sa *Lisière de forêt* (n° 579) et l'autre *paysage* (n° 580), où Adrien van den Velde a placé des figures et des animaux, tous deux pleins d'air et de profondeur, tous deux coupés par le chemin fuyant si cher au peintre, sont deux pages remarquables de ce vieux maître, que ses disciples ont rendu non moins célèbre que ses œuvres. — **Albert Cuyp** en a trois : un vaste *paysage* (n° 104), non très-fini, sans doute, mais d'un bel ensemble, puis le *Départ pour la promenade* (n° 105), puis enfin la *Promenade* (n° 106), qui ne laisse rien à désirer de mieux, même pour la minutieuse finesse des détails. — Dans les deux tableaux de **Jean Both** (nos 43 et 44), et surtout dans le plus petit, on retrouve bien les tons chauds,

dorés, lumineux, des contrées méridionales, qui le font appeler communément Both d'Italie. — **Asselyn** (nos 1 à 4), **Moucheron** (n° 344), **Pynacker** (nos 401, 402 et 403), ont plusieurs bons échantillons; **Van der Neer**, un de ces *Clairs de lune* (n° 355) qui forment, comme on dit de nos jours, sa spécialité; et **Nicolas Berghem**, une dizaine de toiles choisies (nos 18 à 25).

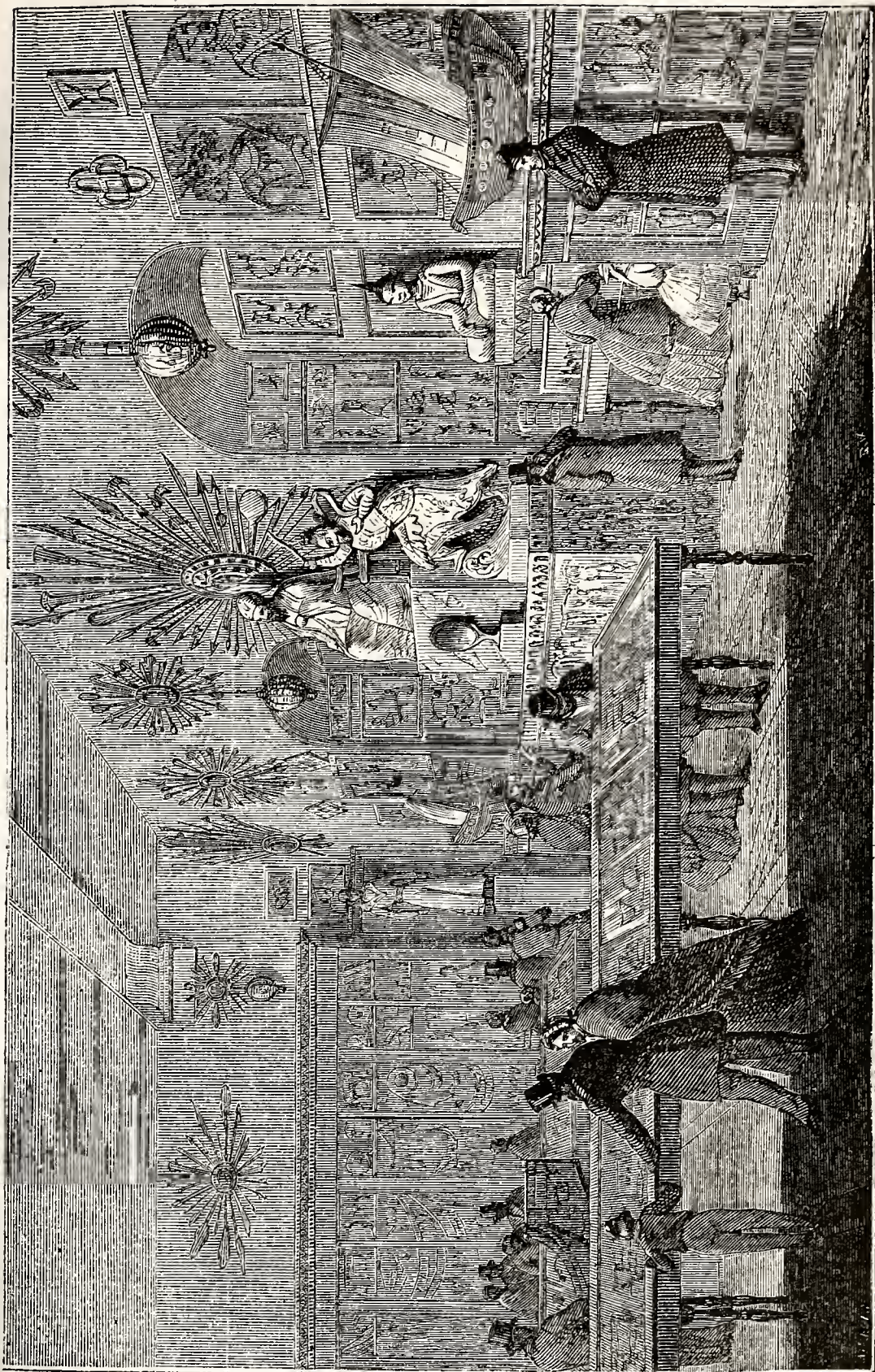
A **Jacques Ruisdaël** (1630-1681), il faut s'arrêter comme au plus illustre. Ruisdaël a au Louvre d'excellents tableaux : la grande *Forêt* (n° 470), qui rappelle, mais d'un peu loin, la célèbre *Forêt* du Belvédère de Vienne et la *Chasse au cerf* du musée de Dresde : une *Tempête sur la plage de Hollande* (n° 471), sombre et forte, admirable par l'exécution des vagues ; un charmant paysage, très-finement terminé, qui se nomme le *Coup de soleil* (n° 473), et un autre paysage, appelé le *Buisson* (n° 472), où se trouve toute sa poésie rêveuse et mélancolique. C'est ce côté, ce sens poétique, qui met Jacques Ruisdaël seul au premier rang. De son élève **Hobbéma**, le Louvre possédait déjà un des fort rares ouvrages (n° 205), lorsqu'en 1861 il a acquis les *Moulins* au prix de 52 000 fr. — **Conrad Dekker**, émule d'Hobbéma, mérite encore qu'on signale et qu'on recherche ses œuvres (nos 113 et 114). — A côté de Ruisdaël, il faut nommer **Everdingen**, dont les ouvrages sont quelquefois confondus avec les siens, et dont le Louvre n'a qu'un seul paysage (n° 161).

Si quelqu'un pouvait aspirer à partager le premier rang avec Jacques Ruisdaël, ce serait sans doute **Adrien van den Velde** (1639-1672),

qui a même ce genre de supériorité qu'il savait peindre les personnages comme Poelenburg, et les animaux presque à l'égal de Paul Potter. Six pages de choix lui forment une belle part au Louvre : outre une *Plage hollandaise* (n° 536) et un *Canal gelé* (n° 541), outre la *Famille du Pâtre* (n° 540), charmant bijou, il a trois *paysages* garnis d'animaux, son sujet habituel, dont l'un entre autres (n° 539), doré de teintes chaudes à la manière de Claude, semble montrer le point culminant et inaccessible de son talent.

Pour ne pas faire d'un seul peintre une catégorie, nous plaçons **van der Heyden** parmi les paysagistes. On sait toutefois que ce ne sont pas des paysages proprement dits qu'il a peints, mais des vues de villes et de monuments. On sait aussi quelle prodigieuse patience il apportait dans ce genre de travail, jusqu'à figurer chaque pierre d'une muraille et chaque tuile d'un toit, et en même temps quels beaux effets d'ensemble il savait tirer d'aussi minutieux détails. Ses *Vues* d'un village et d'une ville de Hollande (nos 203 et 204), et surtout sa *Vue de la maison commune d'Amsterdam* (n° 202), sont le dernier mot d'un genre où il est sans devanciers, sans rivaux et sans imitateurs.

MARINES. — Dans ce genre, deux noms célèbres sont au Louvre : **Ludolph Backuysen**, que représentent très-honorablement quatre ou cinq toiles, parmi lesquelles se distinguent celle qui porte le n° 6, ayant à l'horizon une vue d'Amsterdam, et celle plus vaste et plus importante qui se nomme l'*Escadre hollandaise* (n° 5); et **Guillaume van den**



Musée ethnographique.

Velde, le digne frère d'Adrien, qui n'a malheureusement que deux tout petits cadres, charmants, il est vrai, par la beauté des ciels et des eaux, mais d'une faible importance (nos 542 et 543).

INTÉRIEURS. — Trois noms remplissent cette catégorie : d'abord **Peter Neefs** (nos 346 à 353) et **Steinwick** (nos 502 à 505), pour les représentations architecturales, pour la science et l'emploi de la perspective. Leurs œuvres habituelles sont des *Vues d'églises*, seuls monuments qui, de nos jours, offrent à l'œil de longues percées, de hautes et larges proportions. La *Vue d'une cathédrale* (n° 348), par Peter Neefs, peut être donnée comme un modèle achevé du genre. **Peter de Hoogh** ou **Hooch**, réduisant les proportions de ses édifices et satisfait d'une simple chambre de maison, cherche moins les effets de la perspective que ceux de la lumière. Dans cette science, Rembrandt lui-même ne l'a pas surpassé; et Peter de Hoogh sait, en outre, animer ses petits intérieurs par des personnages aussi vivants que leurs demeures sont lumineuses. C'est ce que prouvent ses deux cadres numérotés 223 et 224.

ANIMAUX. — Ici devrait régner **Paul Potter** (1625-1654). Par malheur, il est en quelque sorte absent du Louvre. Sa *Prairie* (n° 400), où sont trois bœufs au repos, est une œuvre signée et datée de 1652, alors qu'il avait 26 ans et qu'il lui restait seulement deux ans de vie. Elle est, de plus, d'une simplicité charmante et d'une parfaite vérité. Mais elle est peinte avec peu de soin, peu de fini, comme une ébauche; elle ne saurait laisser deviner ni le *Taureau*

ou la *Vache qui se mire* de la Haye, ni la *Vache qui pisse* (c'est le nom consacré) de Saint-Pétersbourg, ni même le *Troupeau* de la galerie des marquis de Westminster à Londres, ou la *Chaumière* de la galerie des comtes Czernin, à Vienne. Paul Potter peignait les animaux vivants : **Jean Fyt** et **Jean Weenix** se sont contentés de les peindre morts. Ils choisissaient d'habitude des pièces de gibier, qu'ils groupaient avec des ustensiles de chasse, ou sous la garde d'un chien. Leurs *tableaux de salle à manger* (nos 177 à 179, 554 et 555) sont justement célèbres. **Hondekoeter**, élève de Weenix, excella à peindre les oiseaux; il n'a au musée qu'un seul tableau : des *Oiseaux dans un parc* (n° 214).

FRUITS ET FLEURS. — Le musée a bien fait aussi d'accepter des tableaux qui seraient d'un ordre encore inférieur, si la difficulté vaincue et la perfection du travail n'élevaient pas les ouvrages d'art bien au-dessus de leurs sujets. **David de Heem**, dans ses deux tableaux de fruits, l'un fort petit (n° 192), l'autre fort grand (n° 193), et **van Huysum**, dans ses corbeilles et ses vases de fleurs (nos 235 à 240), marquent aussi les limites du genre qui tombe, avec van Huysum, dans un fini trop précieux. Van Huysum a, de plus, quelques paysages (nos 231 à 234), aussi finis que ses fleurs.

ÉCOLE FRANÇAISE¹.

Avant d'arriver au dernier chapitre rempli par l'école française, on

1. Le classement définitif des tableaux de l'école française n'étant pas terminé

doit signaler la lacune formée par l'absence des œuvres de l'école anglaise, qu'on s'accoutume un peu trop à dédaigner en France; il suffit de nommer Hogarth, Reynolds, Wilkie et Landseer, pour montrer qu'elle pourrait occuper sa place au musée du Louvre. Passons donc, sans intermédiaire, de l'école flamande à l'école française.

On ne saurait, dans l'histoire de l'école française, remonter plus haut qu'aux élèves des peintres italiens que François I^{er}, après sa campagne de Marignan, appela et retint à sa cour. Il est fâcheux que les œuvres de ces premiers maîtres français ne soient pas plus nombreuses. Il n'y en a que deux à citer : d'abord une *Vénus couchée*, ayant auprès d'elle Mars que désarment les Amours, par **Martin Fréminet** (1567-1619). Dans ce tableau, remarquable à plus d'un titre, même par son sujet très-profane, on reconnaît immédiatement l'imitation du Primitice, celui des maîtres italiens qui se donna sans retour à la France. Puis le *Jugement dernier* de **Jean Cousin**, ouvrage plus remarquable encore que le précédent. Autant que de petites figurines sur une toile de chevalet peuvent se comparer aux puissantes et gigantesques figures qui remplissent la célèbre fresque de la Sixtine, Jean Cousin rappelle Michel-Ange. L'ensemble est fort et harmonieux, les personnages habilement groupés, les nus bien étudiés et bien rendus, et tout cela rehaussé par une forte couleur à la véni-

tienne.— Quelques portraits, en très-petites proportions, de **Clouet**, dit Janet ou Jehannet (1500-1572), qui, flamand d'origine, se rattache, en modifiant sa manière, à l'école de van Eyck, ne manifestent aucune trace d'entraînement vers l'imitation italienne. On conteste d'ailleurs à Jean Clouet l'attribution de plusieurs portraits que le livret du Louvre lui donne. — **Simon Vouet** (1590-1649), nommé prince de l'académie romaine de Saint-Luc après un long séjour en Italie, fit pour l'art français une sorte de rénovation comme les Carraches la faisaient en Italie. Son dessin est maigre, son coloris insuffisant, et la multitude de ses commandes l'entraîna à peindre d'une manière expéditive qui affaiblit de plus en plus ses ouvrages. Sa plus grande gloire peut-être est d'avoir eu pour élèves Le Sueur, Lebrun et Pierre Mignard.

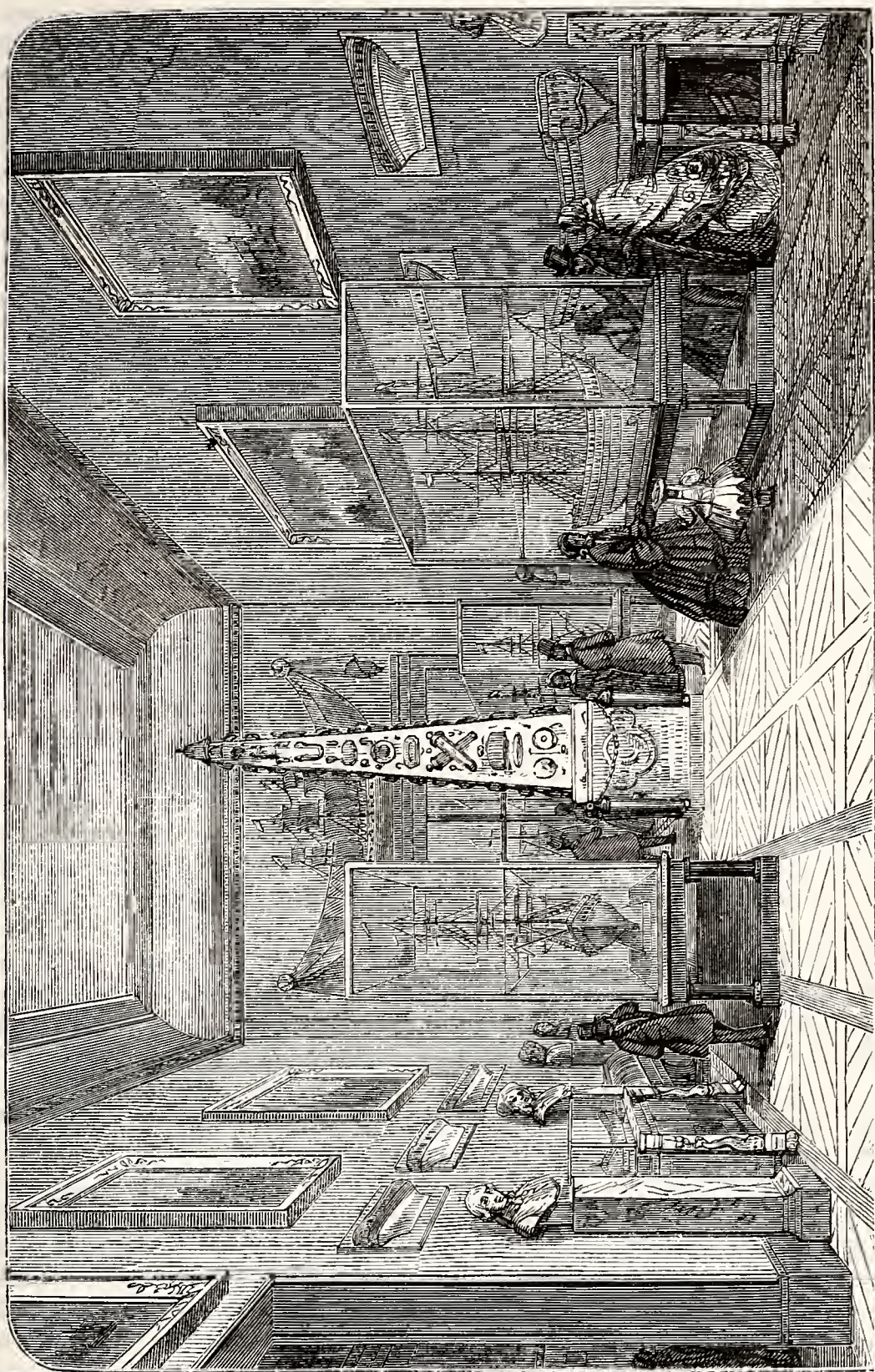
Le prince de l'école française est **Nicolas Poussin** (1594-1665). Par bonheur, bien qu'il ait vécu plus en Italie qu'en France, c'est la France qui a recueilli les principales œuvres de son pinceau. En un seul point nous avons des regrets à exprimer. C'est à propos de ses *Bacchantales*, sujet où il a fait revivre la comédie antique, ces vives *Atellanes* venues à Rome du pays des Osques. Le Louvre a bien une *Bacchanale* de notre Poussin, et même jolie, mais peut-être moins fine et moins folle, moins charmante enfin que celles du musée de Londres. Pour tous les autres sujets qu'il a traités, nous n'avons rien à envier, même au reste entier de l'Europe. Voici d'abord son portrait, le seul qu'il ait fait probablement. On y voit

au moment où nous mettons sous presse, il nous est impossible de faire suivre de son numéro d'ordre chacun des tableaux mentionnés ici.

une forte intelligence, et surtout une forte application, ce qui justifie une fois de plus le mot de Buffon, si souvent vérifié, que le génie est une grande puissance d'attention. Voici ensuite plusieurs de ces paysages historiques, dont Poussin prit sans doute l'idée dans les ouvrages d'Annibal Carrache et de Dominiquin, mais dont il étendit la portée et l'exécution; tels sont le *Diogène*, le *Phocion*, le *Retour de la terre promise*. Voici de plus quelques vastes tableaux où les personnages sont de grandeur naturelle, à peu près les seuls de son œuvre, car il n'en existe nul autre hors de France, sauf le *Martyre de saint Érasme*, qui est au musée du Vatican. Mais ce ne sont les plus grands ouvrages de Poussin que par la dimension des cadres; car Poussin semble, en quelque sorte, grandir à mesure qu'il se rapetisse, et ses meilleures œuvres sont assurément de simples tableaux de chevalet, qui n'appartiendraient qu'à la peinture anecdotique, s'ils n'avaient pas au plus haut degré toutes les qualités de la peinture d'histoire. Peut-être n'est-il aucun maître qui puisse mieux expliquer que Poussin, par la seule vue de ses ouvrages, bien étudiés toutefois, les mots, assez difficiles à définir, de style, de composition, d'expression. Veut-on découvrir un modèle de style? Qu'on examine le *Ravissement de saint Paul* (n° 433), groupe superbe, excellent, qui rappelle, par la sublimité de ses figures, l'un des chefs-d'œuvre de l'école romaine, la *Vision d'Ézéchiël*, une des merveilles de la galerie du palais Pitti, à Florence. Est-ce pour la science en quelque sorte inexplicable de la composition que l'on cher-

che un modèle? il est dans le *Moïse sauvé* (n° 417); il est plus encore, s'il est possible, dans les *Bergers d'Arcadie* (n° 445), ravissante pastorale et profonde poésie. Veut-on surprendre les secrets de cette autre science appelée le mouvement, la pantomime, l'expression enfin? on la trouvera claire et palpable dans le *Jugement de Salomon*, la *Femme adultère*, la *Guérison des aveugles*. Veut-on enfin la réunion suprême de ces diverses qualités de la haute peinture? qu'on la cherche alors dans le *Déluge* (n° 451), où l'art est tout entier.

L'autre grand peintre, Français aussi par la naissance, Italien par les études et le séjour, celui qui fut le fidèle compagnon de Poussin pendant sa vie, et qui est resté le compagnon de sa gloire, **Claude Gellée**, dit le Lorrain (1600-1682), montre bien au musée du Louvre tout son merveilleux talent, mais non toutefois porté jusqu'à ses extrêmes limites. Il s'y trouvait une des œuvres de Claude, admirable en tout point, partout citée et célèbre, poétique et parfaite comme le plus beau fragment des Géorgiques : le *Passage du gué* (n° 231); mais elle a été défigurée par une prétendue restauration. Une belle marine a subi le même sort. Il reste aussi de Claude quatre petits tableaux ronds, dans le genre des *lunettes* d'Annibal Carrache, en deux séries de pendants, charmants bijoux d'un fini prodigieux; une *Danse de paysans* près d'un pont, une *Marine* et la vue du *Campo Vaccino* à Rome (c'est-à-dire l'ancien *forum* où se tient maintenant la foire aux vaches), tous trois d'une dimension intermédiaire, et tous trois excel-



Musée de marbre.

lents, le dernier surtout; deux pendants, *Marine* et *Paysage*, de dimension presque grande, clairs et lumineux comme les premiers rayons du soleil levant; enfin deux autres pendants plus grands encore, deux *Marines*, chaudes et dorées comme le coucher du soleil. Elles sont dans la forme que Claude affectionnait, et que personne, après lui, n'a plus osé tenter: la mer au lointain, resserrée dans les premiers plans entre deux rangées de palais et de jardins, et le soleil très-bas à l'horizon, illuminant de ses feux la surface des flots. Tous ces ouvrages, nous le répétons, sont dignes de Claude, et suffisent à le faire connaître, c'est-à-dire admirer profondément, comme le plus grand paysagiste du monde, comme le plus grand poète qui ait traduit la nature dans la langue qui parle aux yeux. Cependant aucun d'eux n'a l'extrême importance du *Saint Jérôme* et de la *Madeleine* du *Museo del Rey* à Madrid, ou de la *Reine de Saba* de la *National Gallery*, ou de l'*Adoration du veau d'or* et du *Sermon sur la montagne* du cabinet du marquis de Westminster.

C'est à **Eustache Le Sueur** (1617-1655) qu'appartient la troisième place dans l'ancienne école. Il est un des rares artistes qui ne furent point entraînés dans ce long pèlerinage vers l'Italie, resté obligatoire pour l'école française. Mort à trente-huit ans, sans avoir quitté la France, et méconnu de son vivant, pendant le règne de Lebrun. Eustache Le Sueur a laissé presque toutes ses œuvres à son pays. Le Louvre a recueilli ce bel héritage. On y trouve, en premier lieu, la longue histoire de *Saint Bruno*, en

vingt-cinq cadres, formant autant de chapitres, dont la plupart sont très-justement célèbres par la beauté de l'arrangement, la hauteur du style, la chasteté, la simplicité de la pensée, la profondeur du sentiment. On y trouve aussi une très-vaste toile où deux jeunes chrétiens, *Gervais et Protas*, amenés devant le proconsul, refusent d'adorer les faux dieux; puis deux petits cadres, l'un haut, l'autre large, un *Christ à la colonne* et un *Christ portant sa croix*, en proportions aussi réduites que les œuvres ordinaires de Poussin, et qui nous semblent, encore comme les œuvres de Poussin, l'emporter sur de plus grandes toiles par le style et la perfection; puis enfin la *Prédication de saint Paul* à Éphèse (n° 521), qui est grand dans tous les sens du mot. par la dimension du cadre et par la réunion des plus hautes qualités. C'est un des plus beaux tableaux de l'école française, qui figurait à juste titre dans le salon carré parmi les chefs-d'œuvre de notre musée, et qu'on a eu tort de déplacer récemment. Après ces œuvres de grand style, on retrouve toute la suavité du pinceau harmonieux de Le Sueur dans les peintures mythologiques décoratives qui ornaient jadis l'hôtel Lambert, dans l'île Saint-Louis.

L'œuvre capitale de **Charles Lebrun** (1619-1690), celle qu'on nomme les *Batailles d'Alexandre*, est, jusqu'à nouvel arrangement sans doute, placée dans une salle particulière (V. ci-dessus, p. 622), et non dans le musée proprement dit. Mais Lebrun s'y trouve cependant avec plusieurs autres ouvrages: le *Christ servi par les anges* (n° 58), la *Vierge parmi les Apôtres*, Mlle

de la Vallière en Madeleine repentante (n° 66), l'Entrée de Jésus-Christ dans Jérusalem (n° 59), etc. Dans toutes ces pages, il est facile de reconnaître le peintre officiel de Louis XIV, se modelant sur le maître en habile courtisan. C'est aussi de la grandeur avec plus encore d'apparat, du style avec de la recherche, une pompe quelque peu guindée, théâtrale et monotone. On peut citer, comme le meilleur de ces grands tableaux religieux, le *Saint Étienne lapidé* (n° 65), et placer plus haut encore le tableau de moindre dimension représentant *Jésus portant sa croix* (n° 60), d'une plus fine et plus solide peinture, d'un style plus simple, d'une expression plus profonde.

La *Résurrection de Lazare* (n° 298) et la *Pêche miraculeuse* (n° 297) de Jean Jouvenet (1644-1717) sont deux vastes décorations peintes à grands coups de brosse, et, comme on dit, à l'effet. Sa *Déposition de croix* (n° 301), qui est beaucoup plus simple, plus calme et plus recueillie, est aussi plus belle assurément. — Valentin (1600-1634), qui passa une partie de sa vie à Rome, est un peintre réaliste, ainsi que Jouvenet qui n'alla jamais en Italie; il ne se rattache guère à l'école française que par sa naissance. Son *Jugement de Salomon* (n° 584), la *Bohémienne disant la bonne aventure* (n° 588), et ses *Concerts* sont traités dans la manière forte et outrée de Caravage, agrandie par Ribera. Il montre d'ailleurs, dans ces pages malheureusement fort assombries, beaucoup de puissance et de vérité.

Il serait injuste de ne point mentionner parmi les artistes français

du xvii^e siècle dont les œuvres ornent le musée du Louvre : Sébastien Bourdon (1616-1617), qui, dans le *Martyre de saint André* et divers paysages historiques, se montre l'heureux et sage imitateur de Poussin; Laurent de Lahyre (1606-1656), qui a du style aussi et de la sagesse, rappelant, dans sa peinture pâle et délicate, la manière de Sassoferrato; De la Fosse (1636-1716), sorte de Lebrun amoindri; Joseph Parrocel (1648-1704); Santerre (1650-1717), talent gracieux qui, ainsi que Le Sueur avant lui, ou Prud'hon après lui, échappa aux tyrannies académiques; Jacques Courtois dit le Bourguignon, dont les *Batailles*, assez énergiques, mais peu finement touchées, se rapprochent plus de Salvator Rosa que de Wouwerman.

Parmi les portraitistes de la même époque (le xvii^e siècle) nous trouvons de Pierre Mignard (1610-1695), un groupe, la famille du fils de Louis XIV, et son propre portrait, outre cette charmante *mignardise* qui se nomme la *Vierge à la grappe*; de Rigaud (1649-1743), ses images en pied de Bossuet et de Louis XIV, reproduites par la gravure; enfin les portraits de Claude Lefèvre, qui rappellent, sans infériorité notable, ceux de Philippe de Champaigne.

On tient généralement Watteau pour contemporain de Mme de Pompadour; c'est une erreur. Mort en 1721, Antoine Watteau a terminé le règne de Louis XIV et commencé le xviii^e siècle, en créant un genre de décadence, assurément, mais avec une telle supériorité personnelle, avec tant d'esprit, de grâce et de finesse, avec un si

charmant coloris, que son nom, quelque blâme qu'il encoure, doit occuper une place très-honorable parmi ceux des artistes français. Dans les mains de ses successeurs, les **Vanloo**, les **Coyppel**, et surtout avec **François Boucher** (1704-1770), la décadence est arrivée au dernier terme: l'art s'est rapetissé et déshonoré dans de ridicules bergeries en rubans de satin, et les tableaux n'ont plus été que des *dessus de portes*. Mais Watteau mérite de ne point périr, et l'on s'étonne de ne pas le trouver au Louvre, car ce n'est pas lui sans doute que représente cette grande ébauche de jardin avec des bergers en culottes de soie, où l'on voit tous les défauts du genre sans les qualités du maître. Il est remplacé par son élève **Nicolas Lancret**, qui est un Watteau amoindri, fort amoindri, mais encore aimable et gracieux.

Le XVIII^e siècle est partout vide pour l'art, ou à peu près. Les Flandres n'ont rien de plus que les porcelaines du chevalier van der Werf; l'Italie en est réduite au Saxon Raphaël Mengs, et l'Espagne produit seulement une individualité bizarre, Francisco Goya. La France compte quelques maîtres habiles, tels que: le **Moyne** (1688-1737), peintre fécond de plafonds et de coupes et à qui est due l'immense décoration du salon d'Hercule, au palais de Versailles, vaste composition qui n'a pas moins de 142 figures beaucoup plus grandes que nature; les **Restout**; **Pierre Subleyras** (1699-1749), qui passa de longues années à Rome et rappelle la manière de peindre de Pietre de Cortone; **Charles Natoire** (1700-1777), en-

core un *Romain*, qui ne rapporta de l'Italie qu'un pinceau maniéré, et une facilité de faire qui a été remise en honneur par plusieurs peintres de nos jours.... David disait des peintres français de la décadence: «Lorsqu'on considère les plafonds de le Moyne, les peintures des Natoire, des Vanloo et d'autres, c'est peut-être moins encore la faiblesse du style et le défaut de goût qui choquent en les examinant, que la faiblesse et la fadeur extrême de leur coloris.» A défaut d'une grande école, on ne peut citer que des artistes isolés, et dans des genres secondaires. Le meilleur, comme le plus célèbre, c'est à coup sûr Jean-Baptiste **Greuze** (1725-1805). Il cherche à introduire la morale dans l'art, petite préoccupation qui, à défaut de style, donne une valeur particulière à plusieurs de ses compositions. Il appartient, par son genre, à l'école littéraire contemporaine qui prêchait le retour à la *nature*. Lui aussi s'en rapprocha, non comme les peintres de Watteau à Boucher, par de ridicules caricatures pastorales, mais en traitant des scènes villageoises vraies et naïves, des scènes qui s'élèvent jusqu'au drame. Telles sont la *Malédiction paternelle*, le *Retour du fils maudit* et l'*Accordée de village*, toutes trois au Louvre. La dernière peut être regardée comme le chef-d'œuvre du genre où Greuze est resté sans rival. Les **Lenain** au XVI^e s., et **Chardin** au XVIII^e s., sont des peintres bien plus vrais; ils comptent encore parmi les plus *réalistes* de notre école. **François Desportes** et **Jean-Baptiste Oudry** se sont fait également un genre spé-

cial en imitant Sneyders, Fyt et Weenix dans la peinture des animaux, et en se bornant presque à celle des chiens. Leurs animaux sont très-bien étudiés et très-bien rendus. Enfin, avec eux et de leur temps, nous trouvons encore à citer les *Ruines d'Hubert Robert*, et les *Paysages*, garnis de ruines également, où **Pierre Patel** se montre assez heureux imitateur de Claude.

Joseph Vernet (1714-1789) mérite une mention séparée. Une salle entière est pleine de ses œuvres, et l'on en compte près de cinquante réunies. De ce nombre sont les *Vues des principaux ports de mer français*, qui lui furent commandées par Louis XV. Mais à cette collection le Louvre en joint une autre de *Marines* proprement dites, que le peintre était libre de traiter à son gré. Il y en a de toutes sortes et sous tous les aspects, de jour et de nuit, du matin et du soir, avec le soleil et la lune, le beau temps et la pluie, le calme et la tempête. Ces *marines* de Joseph Vernet n'ont point assurément la poésie enivrante de Claude ou la poésie rêveuse de Ruisdaël, ni la puissante réalité de Guillaume van den Velde ou de Backuysen; mais ce sont de bons ouvrages, consciencieux, intéressants. Le nombre en est trop grand toutefois; ils se nuisent l'un à l'autre; ils produisent, malgré leur diversité, une monotonie fâcheuse, et la gloire du peintre augmenterait si l'on diminuait la quantité de ses œuvres par un choix sévère. Joseph Vernet nous amène aux commencements de l'école française moderne.

Joseph Vien (1716-1809), le pre-

mier, tenta la rénovation de l'école par un retour aux grands sujets et au grand style, par la recherche du beau, par l'abandon de l'afféterie et des futilités. C'est ce qu'on peut reconnaître déjà dans son tableau de *Saint Germain et saint Vincent* (n° 684), auxquels un ange apporte la couronne du martyr. Mais il était réservé à son élève, David, d'accomplir cette rénovation.

Jacques-Louis David (1748-1825), petit-neveu de Boucher, le peintre affadi des boudoirs du XVIII^e siècle, était destiné à arracher l'art de la décadence où l'avait fait tomber le mauvais goût du siècle, et à substituer à ces grâces maniérées un caractère viril. Pour ouvrir à l'école française un avenir nouveau, il retourna dans le passé; et plus loin que son maître Vien, qui avait cherché des modèles dans Poussin et Lesueur; il retourna jusqu'à l'antique. C'était assurément puiser aux sources du beau; mais c'était s'éloigner de son siècle: il faut étudier l'antique, et non le copier. C'est ce que l'école de David a trop oublié. Toutefois, son illustre fondateur gardera toujours l'honneur d'avoir rendu à l'art français plus même que l'importance et la dignité, de lui avoir rendu la vie, une vie féconde et glorieuse. Les œuvres de David sont partagées entre Paris et Versailles. Celles qu'on peut appeler plus particulièrement historiques, telles que le *Couronnement de Napoléon* et la *Distribution des aigles*, se trouvent au musée de cette dernière ville. Le Louvre a conservé une copie réduite de *Bélisaire demandant l'aumône* (1780), le *Serment des Horaces*, tableau qui excita un transport

universel au salon de 1785, et fit tout à coup passer l'art des mignardises de Dorat au style mâle de Corneille : *Marcus Brutus*, tableau commandé à l'artiste par Louis XVI, et qui par sa date (1789) et le sujet se lie au mouvement politique des idées de la fin du XVIII^e siècle; les *Amours de Paris et d'Hélène*, ouvrage de la même époque, fait pour le comte d'Artois; les *Sabines*, un de ses tableaux les plus célèbres, où la vérité, ou pour parler plus juste, la probabilité historique, est sacrifiée à l'élégance académique; *Léonidas aux Thermopyles*, le dernier ouvrage exécuté par David en France et dont la date, 1814 (les Alliés envahissaient alors la France), peut aussi donner lieu à un rapprochement historique. Il y a dans l'œuvre de David un tableau en petites proportions supérieur à toutes ces grandes pages, au point de vue de la composition, la *Mort de Socrate*. Mais par malheur ce n'est pas le Louvre qui le possède. — Les grands élèves de Louis David lui forment un brillant entourage : **Girodet-Trioson**, avec une *Scène du déluge*, *Endymion et Diane*, *l'Enterrement d'Atala*; — **Pierre Guérin**, avec *Pyrrhus et Andromaque*, *Hippolyte devant Thésée*, *Clytemnestre*, *Énée et Didon*, *Marcus Sextus*, *l'Offrande à Esculape*; — **François Gérard**, avec *l'Amour et Psyché*, *l'Entrée d'Henri IV à Paris*. Mais Gérard est plutôt un peintre de portraits qu'un peintre d'histoire, et plutôt un homme d'esprit qu'un grand artiste. — Quant à Antoine-Jean **Gros** (1771-1835), il marque une seconde phase et un grand progrès dans l'école fondée par David. Resté fi-

dèle au maître par le choix des sujets, le style et le goût, il le surpasse dans l'exécution en y introduisant deux éléments nouveaux, le mouvement et la couleur. C'est ce que prouvent les *Pestiférés de Jaffa*, le *Champ de bataille d'Eylau*, et les grandes *Batailles* qui sont à Versailles.

Pierre-Paul **Prudhon** (1758-1823) est le seul peintre de cette époque qui ait échappé complètement à l'autorité de David. Aussi fut-il, comme Le Sueur, sinon tout à fait méconnu, au moins fort négligé. On ne l'a bien apprécié, on ne lui a rendu pleine justice qu'après sa mort. Prudhon sacrifiait à la grâce dans un temps de froide austérité; quand la ligne régnait seule, il cultivait le coloris, et, parmi des peintures généralement ternes et maussades, les siennes brillaient par une fraîcheur vive et attrayante. Le Louvre a recueilli ses tableaux de haut style : le *Christ en croix*, le *Crime poursuivi par la justice et la vengeance célestes*; mais, dans de simples tableaux de chevalet mieux appropriés à son genre, tels qu'un *Zéphire se balançant sur l'eau*, une *Pauvre famille*, etc., dispersés dans quelques salons d'amateurs, Prudhon montre mieux encore tous les charmes de son aimable talent, qui lui a fait donner à juste titre le nom de Corrège français.

Après Prudhon, après Gros, tous deux coloristes, tous deux échappant par ce côté à l'école de David, et dès le temps de l'Empire, vint un homme qui, mort très-jeune, à ses débuts, n'ayant presque laissé que des ébauches, acheva pourtant l'œuvre d'émancipation. Cet homme est Théodore **Géricault** (1791-1824).

Ses œuvres sont : le *Radeau de la Méduse*, un *Cuirassier*, un *Hussard*, quelques *Études de chevaux*, etc. Il y avait là une originalité puissante, une couleur hardie, une expression forte, que l'école de David n'avait pas connues ou pas atteintes; et, comme les temps étaient venus, l'exemple de Géricault suffit pour rendre à l'art français sa pleine et complète liberté.

Ensuite, nous voyons **Granet** (1775-1849) restaurer le genre des *intérieurs*, honorer la science de la perspective et de la lumière. Ses compositions sont vastes, plus que celles, par exemple, du vieux Peter de Hoogh, moins belles toutefois, moins puissantes, et surtout moins solides, car la peinture de Granet, comme celle de Girodet et de tant d'autres plus modernes, est si fragile et si *craquelée* qu'elle tombera bientôt en poussière. — Nous voyons enfin **Léopold Robert** (1794-1835), de graveur devenu peintre au milieu de sa vie, et presque aussitôt enlevé à l'art par une mort précoce et volontaire. Celui-ci est vrai, fort, puissant. Si l'on veut à toute rigueur lui trouver un défaut, il faut le chercher dans les habitudes de son premier métier; c'est une certaine dureté de contours. Mais ses sujets sont très-heureusement choisis, soigneusement étudiés, pleins de charme, de poésie et de profondeur. On y sent toujours, dans les hommes et dans la nature, le pur amour du beau. Sa peinture est châtiée, correcte, solide; et, pour le génie de l'arrangement, pour la vérité de la pantomime, pour la justesse de l'expression, il faut, si l'on veut honorer Léopold Robert par une haute et

légitime comparaison, remonter jusqu'à Nicolas Poussin. Notre musée a de lui l'*Improvisateur italien*, la *Fête de la madone de l'Arc* à Naples, les *Moissonneurs dans les marais Pontins*. Il est fâcheux qu'à ces trois pages magistrales on n'ait pas réuni le *Départ des pêcheurs de l'Adriatique*, qui appartient au cabinet de M. Paturle. Ce serait à peu près tout l'œuvre de Léopold Robert.

On a porté récemment du Luxembourg au Louvre deux ouvrages assez importants de **Xavier Sigalon** (1788-1837), *Saint Jérôme éveillé par la trompette céleste*, et la *Jeune courtisane*, tous deux dans la manière de Caravage. C'est à Sigalon qu'est due la belle copie du *Jugement dernier* de Michel-Ange qui a été placée dans une salle du Palais des Beaux-Arts. — Un artiste dont on déplore la mort récente, arrivée par accident, **Decamps**, n'est représenté au musée que par un seul tableau donné par un amateur. Quant aux maîtres de l'école actuelle, heureusement pleins de vie et continuant leur œuvre, soit par eux-mêmes, soit par leurs élèves, ce n'est pas le Louvre, destiné aux morts, mais le Luxembourg, ouvert aux vivants, qui reçoit celles de leurs productions que le gouvernement acquiert. C'est là qu'il faut les étudier, et nous recommandons vivement aux étrangers la visite du musée du Luxembourg. (V. ci-dessous p. 680)

II. Musée des Dessins.

Grâce au grand développement des salles du Louvre, la direction des musées a pu faire jouir les artistes et les amateurs de la vue de nos

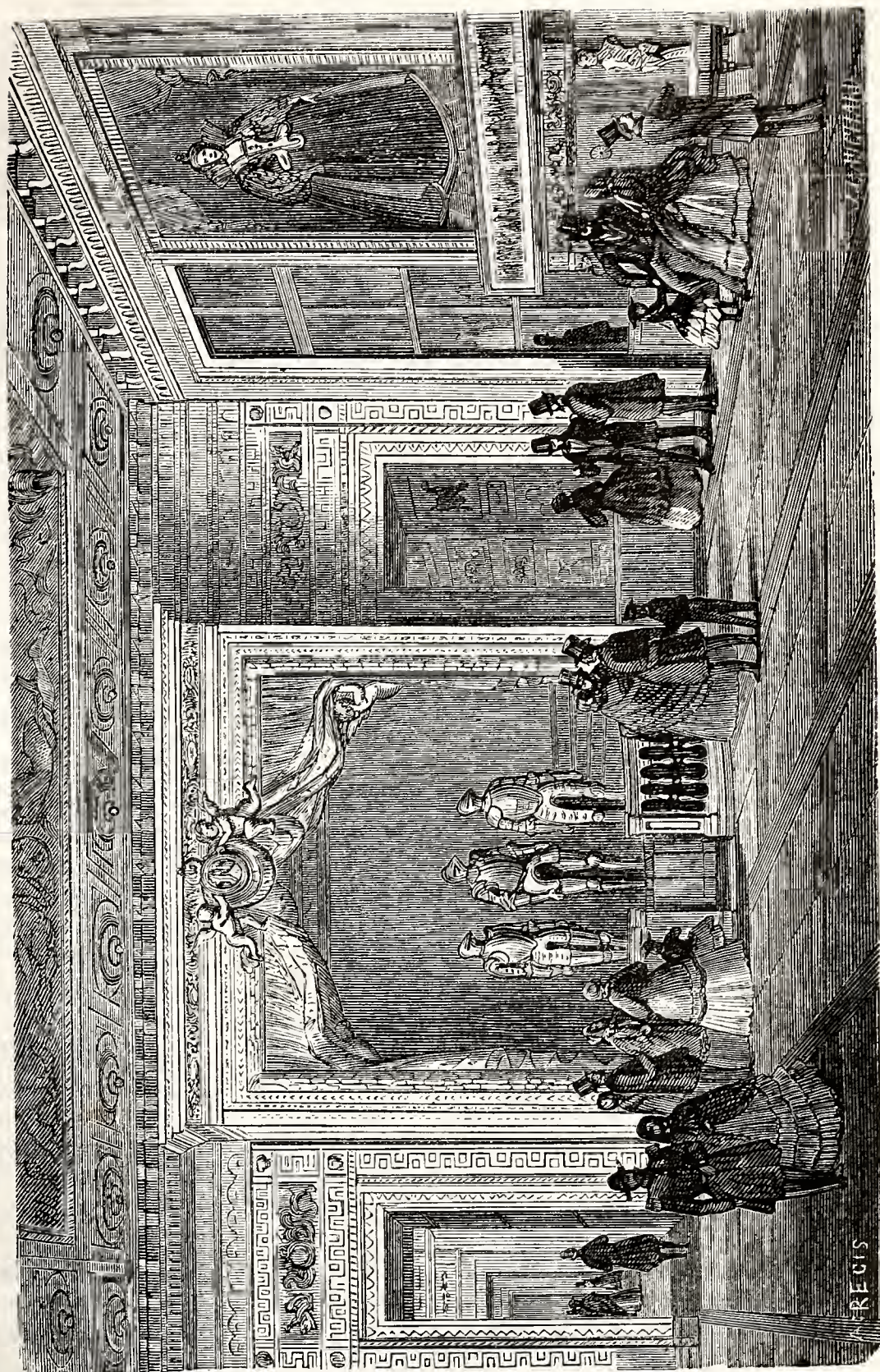
meilleurs dessins originaux, sans nul danger pour ces fragiles reliques de l'art, en les exposant sous des vitrines. C'est une des plus heureuses améliorations qu'ait reçues le Louvre au profit du public. Nous ne saurions entrer dans le détail de cette intéressante collection, où l'on trouve, comme dessinateurs, une grande partie des maîtres que le musée principal nous a montrés comme peintres. Mais nous pouvons la recommander encore en ce sens, que plusieurs des peintres dont nous regrettons l'absence figurent du moins parmi les dessinateurs. Tels sont Michel-Ange, Bellini et quelques autres. Cette collection se complète et s'enrichit par celle des pastels ou crayons de couleur, qui sont comme un intermédiaire entre le dessin et la peinture, participant de l'un par les procédés, le trait et les hachures, participant de l'autre par les effets, la couleur et la fusion des nuances. Comme il ne se trouve guère, dans cette petite collection de pastels, que des œuvres d'artistes français, le premier rang appartient naturellement au célèbre **Latour**, du siècle dernier; mais on admire à côté de lui la Vénitienne **Fosalba Carriera**, qui vivait de son temps, et qui a tracé quelquefois les portraits des mêmes modèles, le maréchal de Saxe, par exemple.

III. Musée de gravure ou Chalcographie.

Louis XIV, voulant encourager l'art de la gravure, décida en 1660 qu'on confierait aux plus habiles artistes du temps la reproduction des vues des palais royaux, des jardins, des tableaux et des objets d'art qui les ornaient; des fêtes et des

événements militaires de son règne. C'est dans cette collection, connue sous le nom de Cabinet du roi, que parurent les batailles d'Alexandre d'après Lebrun, par *Ger. Audran*; la Sainte Famille de Raphaël, par *G. Edelinck*; les compositions de *Poussin*; les tableaux de *van der Meulen*, etc... Louis XV et Louis XVI continuèrent l'œuvre de Louis XIV. La République hérita de ces richesses; aux planches du Cabinet du roi vinrent se joindre celles provenant de l'Académie de peinture, du dépôt des Menus-Plaisirs, de la maison de ville de Paris... Afin de fournir une nouvelle branche de revenus à l'État, et pour soutenir l'art de la gravure, menacé alors d'abandon et d'une décadence imminente, le général Pommereul proposa de créer, à l'exemple de la chalcographie romaine, une *chalcographie française* ou musée de gravure, contenant à la fois une salle d'exposition, des ateliers de gravure et un magasin de vente des estampes. Ce projet fut adopté et mis à exécution le 23 floréal an V. Des catalogues furent imprimés en l'an VII et en l'an IX; des commandes furent faites aux graveurs de talent. (La Belle Jardinière, de Raphaël, gravée par *Desnoyers* et payée 5000 fr., rapporta. l'an XII et l'an XIII, environ 15 000 fr.) Mais l'impulsion donnée se ralentit, et le produit de la vente, baissant d'année en année, descendit, en 1847, à la modique somme de 924 fr.

Depuis la révolution de 1848, le fonds de la chalcographie s'est enrichi d'acquisitions importantes, telles que celles des planches de la galerie de Rubens, de l'iconographie de van Dyck, comprenant 124 plan-



Salle d'Henri IV (Musée des Souverains).

ches de portraits d'artistes et de personnages célèbres. Enfin, en 1851, l'administration du musée mit à exécution la partie du projet conçu par le général Pommereul relative à l'exposition des estampes; et le public put désormais prendre connaissance des plus belles gravures composant le fonds de la chalcographie. Le catalogue publié en 1860 contient 4609 articles, systématiquement classés en 12 catégories. Chaque article indique la dimension de l'estampe et le prix de vente. Toutes les planches des recueils, qu'on ne détachait pas autrefois, se vendent aujourd'hui séparément.

Quelle que soit la valeur de la collection de planches gravées composant le fonds de la chalcographie du Louvre, cette collection, limitée dans son choix, ne saurait, en aucune façon, être comparée à la riche collection des estampes de la Bibliothèque impériale (V. ci-dessous, chap. XV) ¹

1. On compte parmi les principaux graveurs français : *Jacques Callot* (1593-1635); plusieurs artistes des familles des *Poilly* et des *Audran*. Le plus célèbre parmi ces derniers fut *Gérard Audran* (1640-1703), l'habile graveur des batailles d'Alexandre d'après Lebrun. *Claudine Stella* (1634-1697), née à Lyon et nièce du peintre Jacques Stella, est l'unique femme qui ait réussi dans la grande gravure et qui ait su interpréter le mâle génie de Poussin. La France pourrait peut-être réclamer un artiste qui tient le premier rang parmi les maîtres de la gravure, *Gérard Edelinck* (1649-1707), né à Anvers, mais venu jeune en France, où son talent se forma et où il exécuta ses plus belles œuvres: la *Sainte Famille*, d'après Raphaël; le *Crucifiement* et la *Visite d'Alexandre à la famille de Darius*, d'après Lebrun, etc. *Nicolas Dorigny* (1657-1746) prend rang après Audran. Trois artistes acquièrent de la célébrité comme

IV. Musée de sculpture.

Les œuvres de la sculpture, au musée du Louvre, forment deux grandes divisions, les **antiques** et les **modernes**. La première division occupe les salles du rez-de-chaussée qui ont la même entrée que la galerie des tableaux ¹.

§ 1^{er}. ANTIQUES.

Sauf les marbres du Parthénon, qu'on sait, par l'histoire, être de Phidias, sauf un très-petit nombre de statues dont les auteurs sont connus, soit parce qu'elles portaient une sorte de signature authentique, soit parce qu'il était facile de reconnaître en elles celles qu'ont dé-

portraitistes : *Nanteuil* (1630), *Masson* (1636), et surtout *Pierre Drevet* (1664-1739) et son fils; on doit à ce dernier, né en 1697 et mort en 1739, un chef-d'œuvre, le portrait de Bossuet, d'après Rigaud. *Baléchou* (1715) se distingue dans le portrait d'Auguste. *Cochin* (1715) et *Lebas* (1708) gravent les Ports de J. Vernet. *Wille*, né à Königsberg (1717), vient à dix-neuf ans à Paris, y passe sa vie et y meurt en 1807. Il traduit avec un burin ferme et trop brillant les compositions familières des peintres hollandais. *Alliamet* (1727) interprète Berghem et Wouwerman. *Beauvarlet* (1723) s'amollit avec son modèle, le peintre Detroy. *Fiquet* (1731) traite avec une exquise délicatesse le genre des petits portraits. Citons enfin *Massard* (1740), *Ingouf* (1747), et *Bervic* (1756-1822), qui exagère encore le brillant du burin de son maître Wille. Pour compléter ces indications sommaires, il faudrait ajouter les noms d'un très-grand nombre d'artistes habiles qui ont honoré l'art de la gravure en France au XIX^e siècle.

1. Les salles situées au-dessous de la galerie d'Apollon sont en ce moment (1862) en réparation, et l'on ne voit pas les statues qui y étaient placées. Cet état de choses devant se prolonger encore longtemps, nous croyons inutile, jusqu'à un arrangement définitif, de donner une description plus détaillée des *Antiques*.

crites Pausanias ou Pline, aucune œuvre du ciseau des Grecs ou des Romains ne renferme, à côté de son propre nom, le nom du statuaire qui l'a faite. Tout change quand on arrive aux modernes; chaque nom est sur chaque œuvre.

Le plus précieux débris de l'art antique que Paris puisse s'enorgueillir de posséder, c'est assurément la statue de Vénus qu'on appelle de Milo, parce qu'elle fut trouvée, en 1820, dans la petite île de ce nom. Cette admirable *Vénus de Milo* est fort endommagée, fort incomplète; mais, si l'on regrette les mutilations que le temps et les hommes lui ont fait subir, il faut s'applaudir du moins qu'on ne l'ait pas traitée comme sa célèbre sœur la *Vénus de Médicis*, qu'on ne l'ait point gâtée par de maladroitesses et inutiles restaurations. L'imagination suffit bien pour la compléter. Venue au monde des arts pendant la grande époque, entre Phidias et Praxitèle, au point précis de la perfection, la *Vénus de Milo* est le plus magnifique spécimen de l'art grec que Paris puisse offrir à l'admiration des nationaux et des étrangers, et nous dirions de l'Europe entière, si le *British Museum* n'avait reçu de lord Elgin les fameux *marbres du Parthénon*, c'est-à-dire les débris des deux frontons, des métopes et des frises, ces magnifiques créations de Phidias et de son école, dont le noble lord a dépouillé le temple de l'Acropole d'Athènes.

Dès son arrivée à Paris, la *Vénus de Milo*, qui ne fut du moins prise à personne, détrôna du premier rang la *Diane chasserresse* ou *Diane à la biche*, cette digne sœur de l'*Apollon Pythien*, dont la statue, en-

levée du Louvre en 1815, est aujourd'hui l'honneur suprême du Vatican. Forte, virile, élancée et chaste aussi parce qu'elle n'a rien dans sa forme ou dans sa pose des molleses de l'amour, la *Diane chasserresse* est en outre plus simple et moins affectée que cet *Apollon du Belvédère*, peut-être trop vanté sur la foi de Winckelmann. Le bras g., au-dessous du deltoïde, est moderne. La troisième place du musée appartient sans aucun doute au *Gladiateur combattant*, statue grecque et dès lors statue mal nommée, car ce n'est pas un gladiateur du cirque de Rome, mais un athlète des jeux olympiques. Très-beau de forme, de geste, d'exécution fine et hardie, il rappelle le fameux groupe des *Lutteurs*, de la Tribune de Florence, par l'énergie du mouvement, de la force en action.

Après ces trois excellents modèles, il reste encore un grand nombre de morceaux précieux très-dignes de recherche et d'admiration : un *Marsyas attaché*, savante étude anatomique; une *Polymnie*, que d'autres nomment *l'Étude* ou *la Réflexion*, statue romaine, charmante par la pose, admirable par le plissement des étoffes; 18 statues de *Vénus* (*génitrice*, *marine*, *accroupie*, etc.); la *Vénus d'Arles*, trouvée dans cette ville en 1651; 9 statues d'*Apollon* (une des plus remarquables est celle de l'*Apollon sauroctone* ou tueur de lézards); la *Pallas de Velletri*; une *Melpomène* colossale; le *Faune à l'enfant*, et deux *Faunes dansants*, tous trois remarquables dans cette famille d'êtres que les anciens douaient surtout d'animation et de gaieté; deux *Hermaphrodites*, bizarres créations du génie

grec; un *Centaure* avec l'Amour en croupe; un *Pollux*; un *Achille*; un Germanicus en *Mercur*; des *Bacchus*, des *Mercur*, des *Cupidons*, des *Hercules*, des *Esculapes*, des *Muses*, des *Fleuves*, des *Cariatides*; de belles statues d'*Antinoüs*, de *Démosthène*, de *Posidonius*, d'*Auguste*, de *Tibère* et de plusieurs empereurs romains; des bustes de Romains et de Romaines célèbres, sans compter les bas-reliefs de nombreux sarcophages, autels, trépieds, vases, inscriptions votives, etc.

§ II. SCULPTURES DU MOYEN AGE
ET DE LA RENAISSANCE.

Le catalogue de ce musée est le même que celui de la sculpture romaine. La sculpture du moyen âge pourra fournir, dès qu'on songera sérieusement à en réunir des échantillons bien choisis, au moyen de moulages, à défaut d'œuvres originales, une division intéressante du musée des statuaires; mais dans l'état actuel, il n'y en a pour ainsi dire que le titre.

Salle à gauche de l'entrée. — On y a réuni les moulages en plâtre : 1° des *tombeaux du duc de Bourgogne, Charles le Téméraire* et de sa fille *Marie de Bourgogne*, morte en 1482; tombeaux qui sont une des curiosités de l'église Notre-Dame à Bruges; 2° de la fameuse *Cheminée* du Palais de Justice de la même ville, ouvrage qui date de 1529. — Le couloir faisant face à la porte d'entrée, et où sont rangés quelques fragments du moyen âge, mène à une première salle : **Salle de Jean Goujon**. On y voit, au milieu, le groupe en marbre de *Diane* nue et assise sur un soubassement où sont enlacés les chiffres de Diane

de Poitiers et d'Henri II. Ce groupe ornait une fontaine du château d'Annet, appartenant à la rivale de Catherine de Médicis. Le catalogue regarde comme plus que douteuse la ressemblance que l'on s'accorde généralement à reconnaître entre les traits de cette Diane et ceux de la duchesse de Valentinois. (On remarquera deux beaux *chiens* en bronze, placés près de ce monument.) On a réuni encore ici quelques bas-reliefs de J. Goujon, un des restaurateurs de la sculpture en France : une *Déposition* et des *Naiades*. **Germain Pilon**, mort en 1590, est représenté au musée par plusieurs ouvrages, par les *bustes d'Henri II*, de *Charles IX*, d'*Henri III*, par un charmant petit buste d'enfant (n°132) et par son chef-d'œuvre peut-être : le groupe de trois figures vulgairement appelé *les Grâces*, soutenant une urne qui a contenu le cœur d'Henri II. — A g. de cette salle s'ouvre la **Salle des Anguier** : au milieu s'élève le *monument funéraire des ducs de Longueville*, entouré de quatre statues symboliques, par **François Anguier** (1604-1669). Un buste en marbre de *Colbert* est de **Michel Anguier**. On y voit aussi : de **P. Franqueville** (1548-1618), élève affaibli de Jean de Bologne, quatre figures d'*esclaves* en bronze, qui entouraient le piédestal de la statue d'Henri IV sur le Pont-Neuf; de **S. Guillain** (1581-1658), les statues en bronze de *Louis XIV*, de *Louis XIII* et d'*Anne d'Autriche*, et un buste en bronze du *grand Condé*. — A dr. de la salle de Jean Goujon s'ouvre la **Salle de Jean de Douay**, dit de **Bologne** (on lui avait donné ce nom parce qu'on attribuait à *Giam-Bologna*,

comme l'appellent les Italiens, un groupe en bronze de *Mercure et Psyché*, que l'on a restitué à son élève, le Hollandais **Adrien de Vries**). Cette salle ne devrait-elle pas, en tous cas, porter le nom de Michel-Ange, puisqu'elle contient deux ouvrages authentiques de ce grand artiste, deux figures de *prisonniers*, destinées à faire partie de la décoration du tombeau de Jules II. L'une de ces deux statues, en marbre, n'est qu'à l'état d'ébauche avancée; l'autre est un admirable morceau de sculpture, tant sous le rapport de la science du dessin et de la puissance du rendu que sous celui de l'expression. On ne sait pas assez, en France, que nous possédons ce chef-d'œuvre du Titan de la sculpture; égal en beauté à plusieurs de ses ouvrages dont s'enorgueillit l'Italie. L'administration du musée devrait le signaler particulièrement à l'attention publique en le mettant à une place d'honneur, comme cela a lieu pour quelques-unes des statues les plus remarquables du musée. Michel-Ange, ayant été obligé de restreindre son projet de tombeau de Jules II, donna ces deux statues, qui n'y avaient plus leur place, à Robert Strozzi, qui en fit don à François I^{er}. Un grand bas-relief en bronze par **Benvenuto Cellini**, représentant la *Nymphe de Fontainebleau*, est le seul qui nous soit resté des grands ouvrages qu'il fit pour ce souverain. Cette salle contient encore plusieurs ouvrages en terre cuite émaillée, par les **della Robbia**. Une statue en marbre, allégorie bizarre et recherchée de *l'Amitié*, est un ouvrage agréable de **P. P. Olivieri** (1551-1599). — Dans la **salle de Michel**

Colombe, sculpteur français de la fin du xv^e s. on remarque une statue en albâtre de *Louis XII*, par le Milanais **Laurent de Mugiano**.

§ III. SCULPTURE MODERNE FRANÇAISE.

Le catalogue du musée de sculpture moderne française date de 1855, et se vend 1 fr. 25.

La salle d'entrée s'appelle **salle du Puget**, parce qu'elle contient plusieurs ouvrages célèbres de ce grand artiste (né à Marseille en 1622 et mort dans la même ville en 1694), qui fut le premier statuaire du siècle de Louis XIV : le *Milon de Croton*e dévoré par un lion, *l'Hercule au repos*, le groupe de *Persée délivrant Andromède*, et le grand bas-relief (haut-relief en partie) qui représente la scène si connue d'*Alexandre et Diogène*. Dans ces ouvrages, on ne trouve, il est vrai, ni la beauté ni le calme antiques, mais beaucoup de mouvement, d'action et de force. On voit dans la même salle les plâtres moulés d'après les *cariatides* colossales dont Puget décora l'hôtel de ville de Toulon. — A g. de la salle d'entrée est la **Salle de Coysevox** (1676-1720). On sait que c'est à cet habile sculpteur que sont dus les deux chevaux ailés portant Mercure et la Renommée et qui sont placés à l'entrée du jardin des Tuileries, du côté de la place de la Concorde. Son *Tombeau de Mazarin*, ses statues de *Louis XIV* et de la *Duchesse de Bourgogne* en *Diane* sont d'importants ouvrages, auxquels on préférera peut-être ses bustes de *Bossuet*, de *Fénelon*, de *Lebrun* et de *Mignard*. — Revenant sur ses pas, on traverse la salle d'entrée et l'on visite celles qui lui font suite,

à dr. : **Première salle** (des **Coustou**) : on y voit, outre quelques ouvrages des deux frères Coustou (dont plusieurs statues ornent le jardin des Tuileries), des œuvres intéressantes : de **Bouchar-don** (1698-1762), d'**Allegrain** (1710-1795), de **Pigalle** (1714-1785), de **Falconnet** (1716-1791). — **Salle suivante** (de **Houdon** 1741-1828) : On remarquera de cet habile artiste, auteur du modèle anatomique connu dans les écoles sous le nom d'*décorché*, et de la belle statue de Voltaire qui appartient au Théâtre-Français, la *Diane nue*, statue en bronze, et le buste en bronze de *J. J. Rousseau*; de **Pajou** (1730-1809) : *Psyché*, les bustes de *Buffon* et de *Mme Dubarry*. — **Dernière salle** (de **Chaudet**, 1763-1810) : *OEdipe enfant rappelé à la vie par le berger*, *l'Amour*; de **Bosio** (1769-1845) : *Hyacinthe couché*, *Aristée*, *Salmacis*; de **Cortot** (1809-1843) : *Daphnis et Chloé*; de **Pradier** (1790-1852) : *Un fils de Niobé*, *la Toilette d'Atalante*, le *Prométhée* qui était naguère placé dans le jardin des Tuileries; de **David d'Angers** (1789-1856) : le *Philopæmen* qui a été aux Tuileries; de **Rude** (1784-1855) : *Mercure*, statue en bronze, et la charmante statue en marbre du *Jeune pêcheur napolitain*. On a placé dans la même salle deux groupes de *l'Amour et Psyché* du célèbre **Canova** (1757-1822).

V. Musées assyrien, égyptien, étrusque, algérien et américain.

Le **Musée assyrien**, qui n'est encore qu'à sa naissance, renferme quelques monuments très-précieux de l'antique civilisation que fondèrent Assur et Nemrod, en éle-

vant, 4500 ans avant notre époque, les empires de Ninive et de Babylone. Les fouilles entreprises récemment sur les bords du Tigre et de l'Euphrate se faisant à la fois par la France et par l'Angleterre, Paris et Londres s'en partagent les intéressants produits. Le *British-Museum* peut s'enorgueillir d'une collection plus nombreuse et plus variée; mais le Louvre a des objets plus considérables et plus importants, entre autres les quatre énormes *taureaux* à tête d'homme, accompagnés de leurs gigantesques statues latérales, où quelques archéologues croient découvrir la personnification d'anciens rois d'Assyrie nommés dans les livres saints, tels que Nabuchodonosor et Sennachérib. Nous signalerons aussi : les beaux fragments de *sarcophages* extraits par M. de Saulcy du sépulcre taillé dans le roc aux portes de Jérusalem, et connu sous le nom de *tombeaux des rois*; et un *sarcophage phénicien*, de marbre blanc, découvert près de Beyrouth, par M. Pérétié. Les monuments recueillis dans ces dernières années par M. Ernest Renan ont fait jusqu'à ce jour partie du Musée Napoléon III, exposé au Palais de l'Industrie, et qui va prochainement être installé au Louvre (V. ci-dessous, p. 676).

Le **Musée égyptien** se divise en deux parties : dans l'une (*musée des antiquités égyptiennes*, au rez-de-chaussée), les grandes et lourdes pièces de sculpture tenant au culte et aux monuments publics, statues, bustes, sarcophages, sphinx, lions, etc. ; dans l'autre (*musée égyptien*, proprement dit, au 1^{er} étage, le long des salles de l'école française de peinture), sous les vitrines des

armoires, les petits objets tenant plus aux mœurs domestiques, statuettes, vases, ustensiles, armes, amulettes, etc. Dans la vaste collection du Louvre, on peut suivre l'art égyptien à travers les trois époques principales que l'on est convenu de lui assigner, savoir : la plus ancienne, appelée du *style archaïque*, qui, des temps les plus reculés, s'étend jusqu'à la douzième dynastie (vers l'an 2400 avant J. C.) et pendant laquelle la sculpture, encore dans l'enfance, est purement hiératique ou sacrée; la seconde époque, la plus grande, qui va de la douzième dynastie à l'invasion des Pasteurs ou Arabes Kouschytes (vers l'an 2200), où l'art prend de l'harmonie, des proportions justes, de la délicatesse et un extrême fini; et la troisième époque ou renaissance, après l'expulsion des Pasteurs, où l'art égyptien revient au style hiératique de la première période pour les formes, mais en conservant, en accroissant même la minutieuse perfection de travail qui caractérise la seconde. A ces trois époques, on en peut même ajouter une quatrième, celle de l'imitation que, sous Adrien et les Antonins, les sculpteurs romains tentèrent du vieil art égyptien, par une de ces modes stériles qu'on voit surgir souvent dans les temps de décadence. Le Louvre possède aussi plusieurs peintures et inscriptions égyptiennes; cependant l'on ne peut s'empêcher de concevoir le regret que nous n'ayons pas, dans cette partie importante de notre Musée, quelques-uns de ces monuments célèbres et renommés dont le nom est devenu comme populaire, et que nous n'ayons à opposer à la *Table*

d'Abydos et à la *Pierre de Rosette* du *British-Museum*, que le *Zodiaque de Dendérah* qui, après avoir été regardé comme appartenant à la plus haute antiquité, a été reconnu depuis contemporain des derniers Ptolémées.

Les salles du premier étage contiennent surtout une riche collection d'objets de toute nature, provenant du cabinet de Clot-Bey, qui a longtemps attiré au Caire la curiosité des voyageurs, et des fouilles du Sérapeum de Memphis, dirigées par M. Mariette. Tels sont des figurines de divinités, des boîtes de momies, des porcelaines, des ivoires, etc. M. le comte Tyszkiewicz a donné aussi au musée du Louvre, en 1862, une collection formée par lui en Égypte, et comprenant surtout des figurines en bronze et des scarabées en pierre dure émaillée.

Sous le nom de **musée grec et étrusque**, on a réuni quelques productions de l'art grec primitif et de l'ancien art italien, qui n'était pas cultivé seulement dans l'Étrurie proprement dite, mais encore et davantage dans l'Italie du midi, nommée alors la Grande-Grèce; enfin ces beaux et fameux *vases étrusques*, ou vases en terre cuite, vernissée et peinte, qui se fabriquaient aussi moins dans l'Étrurie que dans la campagne de Rome et dans l'ancienne Apulie.

Le **musée algérien** ne contient encore qu'un petit nombre d'antiquités; mais il ne peut manquer de prendre d'importants développements. Ce musée n'est pas ouvert au public.

Si l'on peut donner le nom d'œuvres d'art aux informes ébauches laissées par les peuplades primiti-

ves de l'Amérique, le Louvre a même un **musée** de l'art **américain**. On y trouve quelques fétiches, quelques ornements, quelques ustensiles, enlevés aux temples des divinités aztèques de Mexico et aux palais des Incas du Pérou. Le musée américain a reçu récemment quelques accroissements. On y remarque surtout une idole de grandeur naturelle, installée sur un autel richement travaillé, et dont l'approche est défendue par un monstre menaçant.

VI. Musée de la marine.

Ce musée, créé en 1827, se compose de deux parties distinctes : le **musée naval**, formant une collection de modèles de navires, de machines, de gréements, de canons, d'instruments nautiques, etc., exécutés avec une fidélité et une perfection rares. On voit dans le même musée les plans en relief de nos ports de guerre (la notice de cette première partie est publiée et se vend 1 fr. 50 c.). La seconde partie, ou **musée ethnographique** (la notice n'est pas encore publiée), forme une curieuse collection d'armures indiennes, de pagodes, de parures sauvages, trophées des excursions scientifiques de notre marine. Un grand nombre d'autres objets provenant de l'Afrique centrale ont été donnés par M. Delaporte, consul de France au Caire.

Parmi les objets les plus remarquables du musée naval, nous signalerons : les *plans en relief* des villes et ports de Toulon, de Brest, de Rochefort et de Lorient; l'abatage et l'érection de l'*obélisque de Luxor*; le modèle d'un *cône* de la digue de Cherbourg; le navire *Suf-*

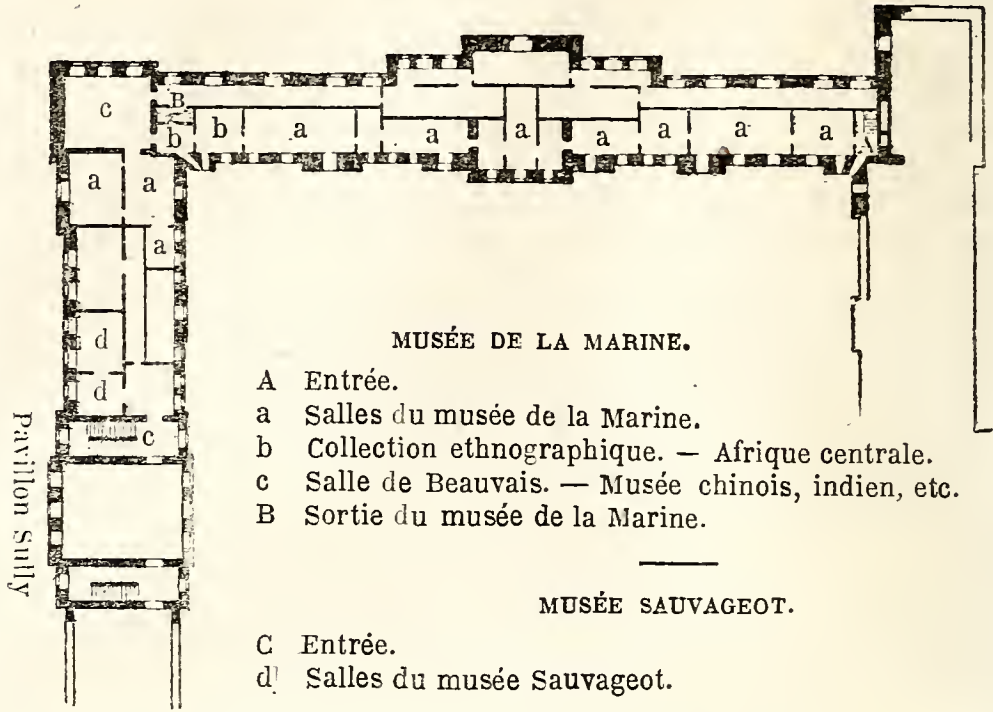
fren, prêt à être lancé à la mer; une boussole (n° 567) ayant servi au célèbre *Tourville*, en 1680; différents *modèles de navires* des xvii^e, xviii^e et xix^e s.; des pirogues de peuples sauvages (nos 749-759); des sculptures ornementales exécutées par le célèbre *Puget*; les bustes des amiraux et marins célèbres. Enfin on s'arrêtera avec intérêt et émotion devant la pyramide formée des *débris du naufrage de Lapérouse*, recueillis, tant par le capitaine du commerce anglais Peter Dillon, que par le capitaine de la marine française Dumont d'Urville (en 1828). La dernière *lettre* écrite par le malheureux navigateur avant son départ de Brest juillet (1785) a été placée dans un cadre d'or et d'ébène.

VII. Musée des souverains.

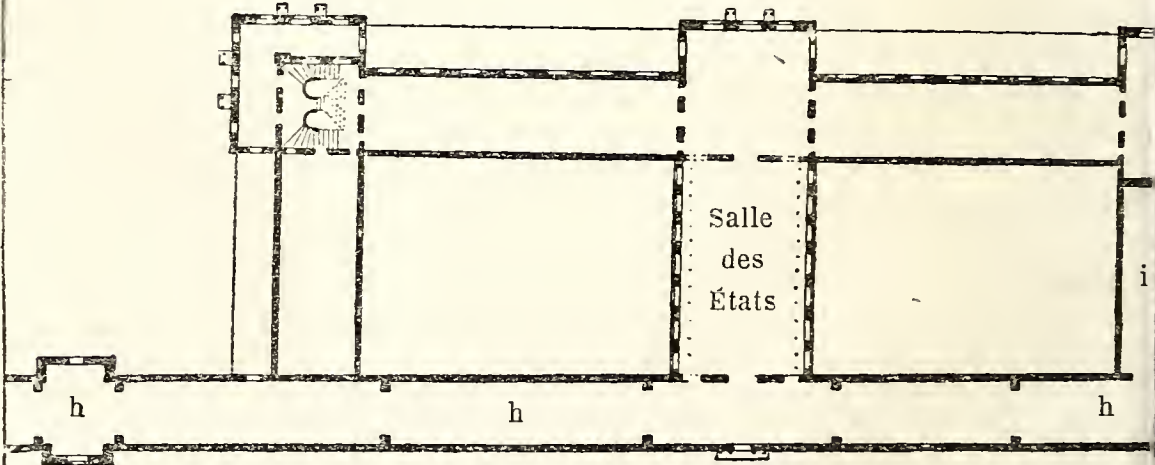
Le **musée des souverains** est une collection de divers objets qui ont authentiquement appartenu à un souverain français. Les deux premières salles (V. ci-dessus, p. 452) renferment les armures des rois de France depuis François I^{er} jusqu'à Louis XIV. On remarque surtout la splendide armure de Henri II damasquinée *alla gemina*. Dans la troisième salle se trouve la chapelle de l'ordre du Saint-Esprit, sous Henri III. Dans la quatrième, on voit : de belles panoplies, le fauteuil du roi Dagobert, la couronne de Hurald, le sceau de la reine Constance, le psautier de saint Louis, le coffret où ce roi déposait son cilice et sa discipline, les bibles et les heures de plusieurs souverains, de Charlemagne, de Marie-Stuart, d'Anne de Bretagne, d'Henri II, d'Henri IV, la bible of-



2^{me} ÉTAGE

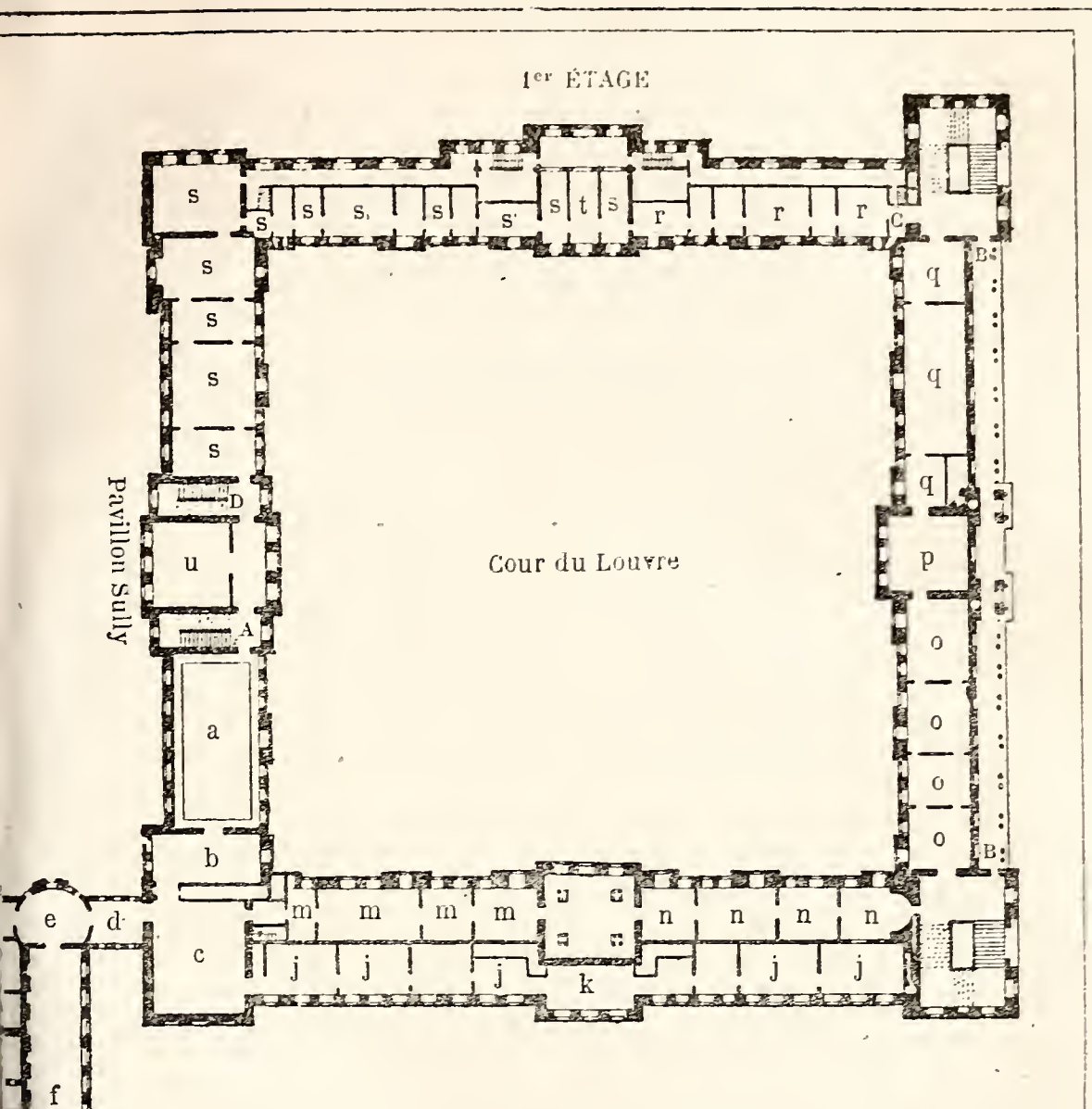


Pavillon Denon



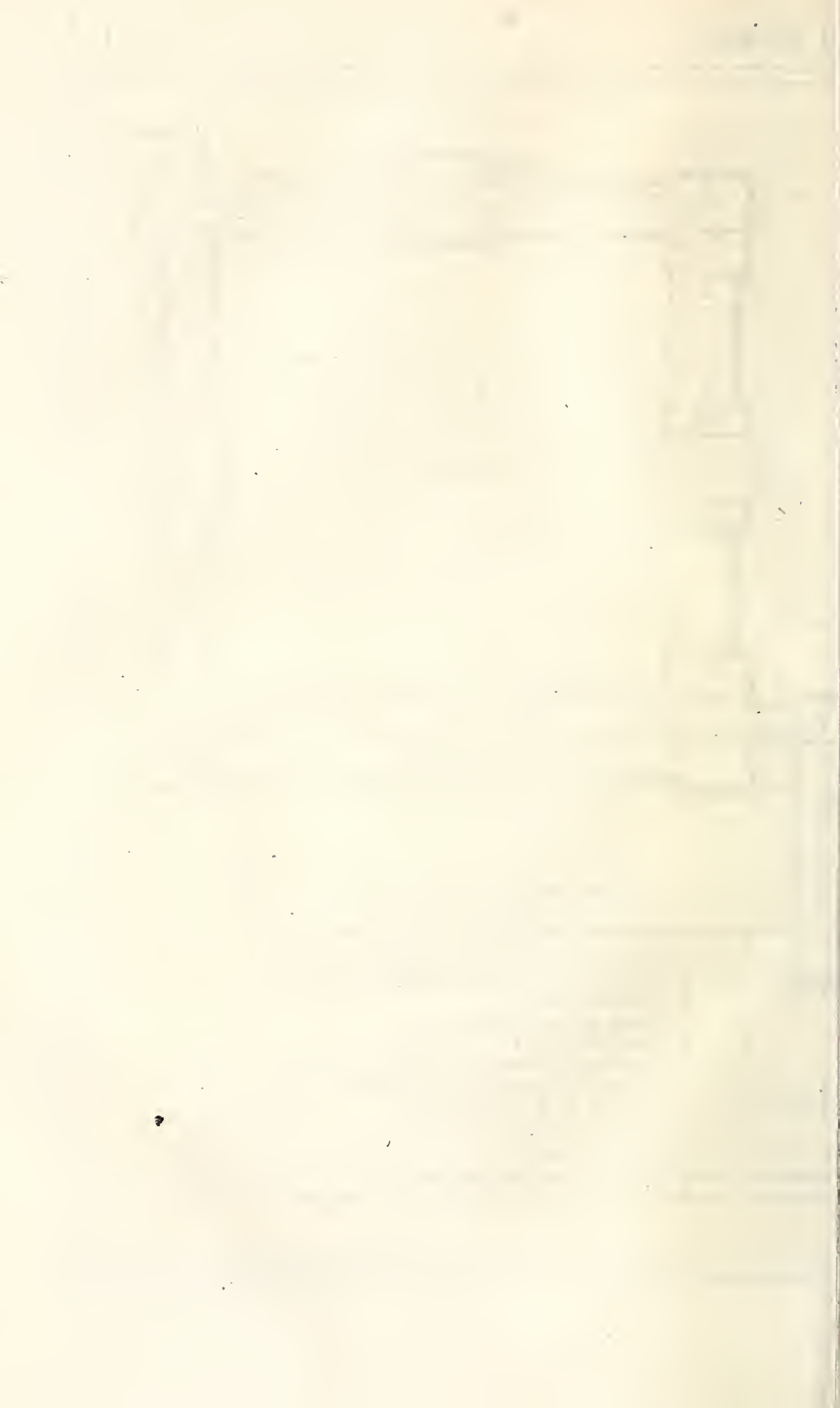
LÉGENDE DES MUSÉES DU 1^{er} ÉTAGE.

- | | |
|---|---|
| <p>A Entrée. — Escalier Henri II.
 a Salle des séances (peintures de l'école française).
 b Salle des émaux.
 c Salon des Sept-Cheminées (peintures de l'école française).
 d Salle de passage.</p> | <p>e Vestibule.
 f Galerie d'Apollon (m
 g Grand salon carré (F
 écoles).
 h Grande galerie de p
 lienne, espagnole
 mande, française).</p> |
|---|---|



- i Salle des Sept-Mètres (école italienne).
- j Peintures de l'école française.
- k Salle des ports de mer, de J. Vernet.
- m Antiquités grecques, étrusques et romaines.
- n Antiquités égyptiennes, bronzes, etc.
- B La Colonnade.
- o Musée des Souverains.
- p Salle Napoléon I^{er}.
- q Peintures de diverses écoles.
- C Escalier conduisant au musée de la Marine.
- r Gravures de la calcographie.
- s Musée des dessins.
- t Salle des pastels.
- u Musée de bronzes antiques.
- D Escalier conduisant au musée Sauvageot.

ux).
diverses
les ita-
e, fla-



ferte à Charles le Chauve en 850, etc. Cette collection a été formée par les ordres de l'empereur actuel, pendant le cours de sa présidence. Une cinquième salle a été réservée aux nombreux objets ayant appartenu à Napoléon I^{er} : la couronne de fer dite de Charlemagne, des gants, des tuniques, un lit de campagne, des selles de luxe, la redingote grise et le petit chapeau si populaire, etc.

VIII. Musée des émaux et des bijoux

Le musée du Louvre offre à l'étude la collection la plus complète qui existe des divers genres d'**émaux**. « L'histoire de l'émaillerie, dit M. de Laborde, dans la savante notice qu'il a publiée (2 vol.), y est tout entière. » On y trouve les produits d'un art national, auquel Limoges a donné son nom. Depuis les chasses du XII^e s. jusqu'aux portraits de Petitot, la France a produit les émaux les plus remarquables. Les émaux du Louvre sont classés en deux sections : émaux des orfèvres et émaux des peintres. Les plus anciens de la première section ne datent que du XII^e s. au XV^e s. La grosse émaillerie en taille d'épargne étant tombée en décadence à Limoges, les peintres-verriers transforment complètement la fabrication et ouvrent aux émaux une nouvelle et brillante carrière de deux siècles de faveur. L'Italie elle-même, à l'imitation de Limoges, se livre à ce nouveau procédé de peinture inaltérable. La collection du Louvre contient en ce genre une série d'ouvrages de nos artistes français les plus célèbres : les *Pénicaud*, les *Léonard Limosin*, les *Courtois*, etc. — La collection des **Bijoux** est la plus riche qui existe.

La plus grande partie des vases en pierres précieuses date de François I^{er}. « Les bijoux. coupes en cristal de roche gravé et monté en or émaillé, vases en lapis-lazuli, en agates de tous les noms, de toutes les couleurs et de tous les aspects, pièces d'orfèvrerie, etc., s'étagent sur les gradins des trois tables dressées dans l'axe de la galerie d'Apollon. » Nous signalerons surtout les bustes des douze Césars en pierres fines, montées sur argent. Les émaux de Limoges occupent les vitrines droites placées dans les embrasures des portes qui font face aux fenêtres; les vitrines plates des fenêtres renferment les faïences italiennes et françaises, et les laques de l'ancienne abbaye de Choisy. Une table de mosaïque de Florence, provenant du château de Richelieu, des colonnes en granit surmontées de vases en porphyre, des vases de Sèvres, etc., complètent cette magnifique collection.

IX. Musée Sauvageot¹.

Le musée *Sauvageot* est une sorte d'annexe aux anciennes collections du Louvre, relatives aux curiosités du moyen âge et de la Renaissance.

Il a été donné à l'État par A. C. Sauvageot (né à Paris en 1781 et mort en 1860), qui, dans son désintéressement, ne voulut rien accepter qu'un logement dans ce Louvre où il apportait une fortune. « Employé à la douane, premier prix de violon au Conservatoire, violon à l'Opéra, c'est avec le pro-

1. On ne visite ce musée que le mardi, le samedi et le dimanche, et avec une permission dont la demande doit être adressée au directeur général des musées. (Le catalogue, publié en 1861, se vend 2 fr.)

duit de ces emplois, avec les ressources créées par son talent de musicien, qu'il commença la collection d'objets d'art qui fut la grande passion de sa vie. » Toutefois il ne fit point de ces trouvailles étonnantes qu'on a supposées.

Les objets qui composent le musée Sauvageot sont distribués en trois salles : dans la première sont les *vitreaux de couleur*. Voici les principales divisions de la collection : *Bois sculpté* : meubles, cabinets et coffrets avec incrustations d'ivoire; bas-reliefs: médaillons, portraits, peignes, etc.; — *bronze* : bas-reliefs, statuettes; — *cire* : portraits (on remarque celui (n° 1090) de la célèbre cantatrice, Mme Saint-Huberti, mariée en 1791 au comte d'Entraigues); — *peinture* : plusieurs portraits de l'école de Clouet; des *miniatures* à l'huile et sur vélin; — des *médailles* (celle d'Alexandre de Médicis, n° 558, a été gravée par *Benvenuto Cellini*); — des *armes orientales*; — des *instruments de musique* (un clavecin de 1691; une mandoline de 1777); — des *émaux* de Limoges; des *faïences* de diverses fabriques, *italiennes, allemandes, flamandes, hollandaises*. Parmi les *faïences françaises*, on examinera avec intérêt plusieurs pièces de *Palissy* et de son école, et surtout cinq pièces de faïence dite d'Henri II, d'une très-belle conservation et qui sont d'autant plus précieuses, qu'elles sont plus rares : on n'en connaît jusqu'à ce jour que quarante-sept; — des *porcelaines* de Chine, du Japon et de l'Inde; — des *grès* d'Allemagne et de Flandre; — de la *verrerie* de Venise et d'Allemagne; — de l'*orfèvrerie* et de la *bijouterie*; — de

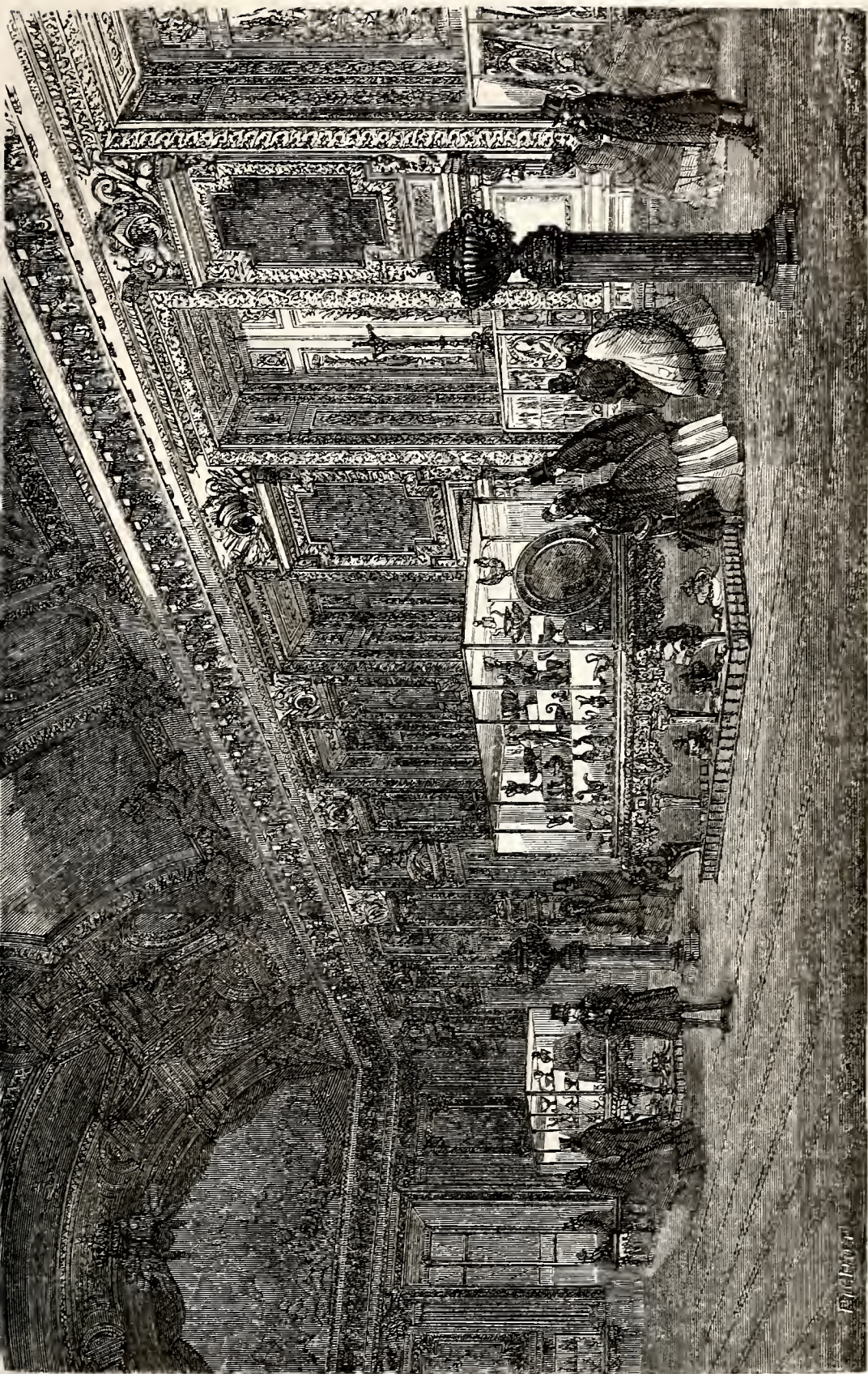
l'*horlogerie*; — de la *coutellerie* (on remarquera des couteaux de réfectoire de couvent, sur la lame desquels sont gravés le *benedicite* et les *grâces*, notés en plain-chant); — divers objets mobiliers en fer, en cuivre, en étain; — des sculptures sur pierre lithographique (on remarquera le groupe de *la jolie fille d'Augsbourg et le prince de Bavière*; gravé par Aldegrever).

X. Musée Napoléon III.

Le musée Napoléon III se compose de l'ancienne collection Campana, acquise en 1861 du gouvernement romain pour la somme de 4 364 000 fr., de quelques acquisitions complémentaires d'antiquités rapportées : de Syrie par M. Ernest Renan; de Macédoine, par MM. Heuzey et Daumet, et enfin, d'Asie Mineure, par MM. Perrot et Guillaume. Les collections de ce musée ont été provisoirement exposées au palais de l'Industrie, du 1^{er} mai au 1^{er} novembre 1862; elles doivent être installées prochainement au Louvre, dans la salle des Sept-Cheminées. En attendant que le classement définitif en soit effectué, nous nous bornerons à indiquer les principaux objets d'art ou de curiosité qu'elles renferment¹.

La collection Campana, grossie de diverses acquisitions particulières faites par ordre de l'Empereur, comprend : des sculptures antiques, des bronzes, des bijoux, des ivoires et des verres; des peintures antiques, des poteries étrusques, des inscriptions, des faïences italiennes, des sculptures et des terres cuites

1. Des catalogues partiels de collections ont déjà été publiés; les autres sont en préparation.



Galerie d'Apollon (émaux et bijoux).

P. BOYER

de la Renaissance; et enfin des peintures modernes. Parmi les *sculptures antiques*, on remarque surtout : les bas-reliefs de plusieurs sarcophages; une *Vénus marine* trouvée à Porto-d'Anzo, d'où provient aussi l'*Apollon du Belvédère*, le torse d'un *Actéon* en marbre, un *Marcus Brutus* malheureusement mutilé, un *Bacchus* incomplet, mais achevé dans toutes les parties qui restent, l'*Amour bandant son arc*; et d'autres statues de dieux, d'empereurs et de grands hommes. — Plusieurs *bronzes* ont une très-grande valeur; ce sont : la *Vénus Astarté* des Étrusques avec l'Amour, une *Vénus Anadyomène*, un fragment repoussé représentant la *Vénus voilée* et l'Amour, un casque légionnaire, des objets de toilette, une collection complète d'ustensiles de cuisine des Romains, des cistes ou vases fermés surmontés de figurines, etc. Il faut y ajouter 300 pièces composant le moulage complet de la colonne Trajane, exécuté par l'ordre de Napoléon III. — Les *bijoux* d'or et de pierres précieuses, étrusques, grecs et romains, sont au nombre de plus de 1200, d'une grande beauté artistique. Les plus anciens des *ivoires* antiques remontent au x^e s. avant notre ère; les *verres* colorés sont d'origine phénicienne, grecque ou romaine. Nous signalerons surtout les *vases de Canosse*, surchargés de figurines du plus beau modèle. — Parmi les *peintures antiques*, qui peuvent donner une idée du caractère et des procédés de l'art chez les Romains, il faut citer : la *Primavera* (le Printemps), trouvée par fragments dans les fouilles de Tusculum; un groupe de *deux amants*,

une *procession d'ombres*, une *tête de Méduse*, etc. — La collection céramique ou de *poterie étrusque* et *grecque* contient 4500 vases environ. « Sauf quelques morceaux vraiment hors ligne, dit M. H. Lavoix (*Illustration*), cette collection n'est pas une collection des œuvres les plus parfaites de la céramique; c'est surtout un rare et précieux musée ouvert aux études archéologiques, à cette histoire de l'art ancien, pour laquelle nous possédons à Paris si peu d'éléments; musée considérable, varié dans tous ses points, et par lequel revit tout l'art d'un peuple, depuis sa naissance jusqu'à son extinction. » Entre tous ces vases, dont M. le baron de Witte a été chargé de dresser le catalogue, et qu'il a divisés en plusieurs classes, on remarque surtout les *vases de Corinthe*, trouvés pour la plupart à Cervetri, village bâti sur les ruines de la ville étrusque de Cœre ou Agylla. Les sujets de peintures qui les décorent sont surtout empruntés à la légende de la guerre de Troie. Un tombeau lydien trouvé à Cervetri et trois sarcophages étrusques font aussi partie de cette collection. — Les *terres cuites* comptent, outre les vases, 1800 objets : statues, bustes, figurines, sarcophages, urnes cinéraires, rhytons (verres à boire), lampes, et surtout de magnifiques bas-reliefs représentant, comme les vases, des scènes homériques. — Les *inscriptions*, au nombre de 1000 environ, presque toutes inédites, sont en partie gravées sur des cippes funéraires antérieurs à l'ère chrétienne ou sur des briques plus récentes. — La collection des *faïences italiennes* présente des produits de

fabriques tout à fait inconnues dans les autres musées. Outre des faïences d'Urbino (les *Grimpeurs* de Michel-Ange), de Pesaro, de Faenza, de Caltagirone, de Savone, de Gênes, de Venise, de Castelli, on y voit en effet des faïences de Gubbio (*Horatius Coclès*, par Giorgio Andreoli, et plusieurs grandes compositions allégoriques), de Castel-Durante (belles arabesques), de Deruta (la *Vierge à la crèche*), de Forli (*Masacre des Innocents*). Citons encore : la *Chasteté de Joseph* ; la *Cène*, et l'*Enlèvement d'Hélène*, d'après Raphaël ; le *Banquet du peuple romain*, attribué à Horace Fontana d'Urbino ; les *chevaliers portant des bannières*, de Mantegna, etc. — La *sculpture de la Renaissance* est représentée par quelques bas-reliefs en marbre (la *Vierge et l'enfant Jésus*, de Donatello ou de Rosellino ; une autre *Vierge avec l'enfant Jésus*, attribuée à Michel-Ange ; une *Vierge* de Mino de Fiesole) ; plusieurs faïences de Luca della Robbia ou autres (*Jésus au jardin des Oliviers*, attribué à Verrochio), et quelques terres cuites (la *Vierge et les saints*, de Ghiberti ; la *Vierge et les anges*, de Luca della Robbia). — Les *peintres modernes* rempliront un vide du musée du Louvre, en lui apportant quelques toiles des maîtres primitifs : Cimabue (*saint Christophe*), Giotto (une *Vierge*), Orcagna (une *Vierge*), Spinello (*l'Incoronata*), Antonio Veneziano Memmi (*l'Annonciation*). D'autres tableaux de Fra Angelico, de Verrochio, de Lorenzo di Credi (*Noli me tangere*), de Ghirlandajo, de Melozzo de Forli, de Pinturichio, ajoutent encore à la valeur de cette collection, qui possède en outre

deux toiles du Pérugin (une *Vierge, saint Pierre marchant sur les eaux*) ; un *Portrait de Raphaël enfant*, par son père ; une *Vierge* peinte par Raphaël à seize ans ; une admirable *sainte Catherine*, d'Andrea del Sarte ; une esquisse du *martyre de saint Placide et de sainte Flavie*, par le Corrège ; un Tintoret, un Titien, un Claude Lorrain ; quelques tableaux attribués à Rubens, et de belles gouaches de la campagne romaine par Guaspre Poussin.

Les *antiquités syriennes*, recueillies par M. Renan, se composent de 16 magnifiques sarcophages en marbre blanc, presque tous intacts ; d'une multitude de bijoux d'or et de pierres fines, de bronzes, de verreries, de poteries, d'inscriptions, etc., et surtout d'une immense mosaïque trouvée dans le palais de Djebel (Ninive). Cette mosaïque, la plus grande que l'on possède en France, mesure 10 mètr. de longueur sur 6 ou 7 de largeur. Elle est divisée en compartiments carrés, où sont figurés des bustes d'hommes, des animaux et des poissons.

Les collections formées par MM. Heuzey et Daumet en Macédoine, Perrot et Guillaume en Asie Mineure, offrent des spécimens intéressants de l'art grec du temps d'Alexandre, et de la décoration des tombeaux à cette époque. M. Perrot a découvert à Angora (Asie Mineure) une inscription renfermant le *testament d'Auguste*, depuis longtemps l'objet des recherches des savants, et l'un des monuments les plus importants de l'épigraphie romaine. M. Guillaume, ancien élève de Rome, a reproduit dans la grandeur de l'original les murs d'Angora.

MUSÉE DU LUXEMBOURG.

On entre au musée du Luxembourg par une porte située dans l'angle N. E. du palais, à côté de grille de l'Odéon, dans la rue de Vaugirard. Un escalier de mesquine apparence conduit au premier étage de l'aile orientale du palais, où sont installés les chefs-d'œuvre officiels de l'art contemporain.

La première idée de nos musées est due à la Font de Saint-Yenne, qui publia, en 1747, deux brochures intitulées : *Sur quelques causes de l'état présent de la peinture en France et l'Ombre du grand Colbert*. Après avoir signalé l'état d'abandon où se trouvaient les tableaux enfouis dans les appartements et les greniers des châteaux royaux, et notamment les dangers qui menaçaient la galerie de Rubens, se perdant faute de soins au Luxembourg, la Font de Saint-Yenne émettait le vœu que tous ces chefs-d'œuvre fussent réunis dans la grande galerie du Louvre, et livrés à l'étude et à la curiosité des artistes et du public.

Ce projet, que la Convention seule devait réaliser, ne reçut un commencement d'exécution qu'en 1761. M. de Tournehem, et après lui M. de Marigny, réunirent au Luxembourg, dans l'appartement de la reine d'Espagne, une collection publique de tableaux pris au cabinet du roi. Cette collection, qui se composait de 98 tableaux, comprenait des toiles de Raphaël, d'Andrea del Sarto, du Titien, de Véronèse, du Corrège, du Poussin, du Lorrain, de Caravage, de Van Dyck, de Rembrandt, etc. Les fondateurs y joigni-

rent les tableaux de Rubens connus sous le nom de la *Galerie de Médicis*, et qui furent comme la seconde partie du nouveau musée.

En 1779, le Luxembourg étant devenu un apanage du comte de Provence, on en enleva tous les tableaux, même ceux de Rubens. Quelque temps avant 1789, M. d'Angeviller les fit transporter au Louvre pour les restaurer, car ils se trouvaient dans un état déplorable.

En 1802, on résolut de créer un nouveau musée dans le palais du Luxembourg, et dans ce but on prit au musée central (musée du Louvre) tous les tableaux de la galerie Médicis, quelques toiles italiennes, et surtout des toiles de l'école française, du Poussin, de Lesueur, de Philippe de Champagne, auxquelles on ajouta, quelques mois après, la collection des ports de France par J. Vernet et Hue.

Les choses restèrent en cet état jusqu'en 1815. Cette fois encore, les tableaux du Luxembourg durent retourner au Louvre pour combler les lacunes que les Alliés y avaient faites. Louis XVIII décida alors que le Luxembourg deviendrait l'asile des chefs-d'œuvre des peintres et sculpteurs vivants, acquis par la liste civile et par l'État à la fin de chaque *Salon*, et que ces œuvres y resteraient 10 ans après la mort de leurs auteurs, en attendant qu'on fît un choix parmi elles pour en doter le Louvre. Cette pensée était excellente : elle n'a malheureusement pas produit les résultats qu'on devait en attendre.

Le catalogue du musée du

Luxembourg comprend 285 numéros, savoir : 159 tableaux, 9 cartons de dessins (dans ce nombre, une série de cartons de M. Ingres est inscrite sous un seul numéro), environ 30 sculptures, 61 gravures et 17 lithographies.

Peinture. — Au premier rang, il faut nommer d'abord l'illustre doyen de la peinture française contemporaine, M. **Ingres**, né en 1781; son chef-d'œuvre, *Homère déifié* (n° 81), a été récemment enlevé du Louvre, où il décorait un plafond dans une salle de passage menant aux galeries des antiquités étrusques, et transporté au musée du Luxembourg, où l'on peut désormais contempler sans fatigue la belle ordonnance de cet ouvrage. Il est regrettable qu'une autre composition capitale de M. Ingres, le *Martyre de saint Symphorien*, ne puisse pas venir prendre place à côté de l'apothéose d'Homère, afin de montrer le talent du maître se manifestant sous deux aspects divers : dans le mouvement et la passion d'une scène dramatique, aussi bien que dans le calme et la quiétude; ce dernier tableau appartient à Montauban, la ville natale de l'auteur. Une autre grande toile : *Jésus-Christ donnant à saint Pierre les clefs du paradis*, était destinée à l'église de la Trinité du Mont, à Rome, où elle a été remplacée par une copie. *Roger délivrant Angélique* (1819) et *Jeanne d'Arc* (1854) sont des ouvrages conçus dans une manière archaïque, plus curieux que beaux. M. Ingres a conservé presque seul, parmi nous, le secret de faire des portraits dignes des vieux maîtres, comme le prouve le beau *portrait de Chérubini*, où, réunissant la fan-

taisie allégorique à la réalité, il a figuré la muse de la musique étendant la main sur la tête du célèbre compositeur.

En regard de M. Ingres, disciple de Raphaël et représentant la tradition, se place son rival, le peintre révolutionnaire, M. **Eugène Delacroix**, né en 1799, le plus mouvementé des peintres modernes, en même temps qu'il en est le plus puissant coloriste. Quatre tableaux de M. E. Delacroix résument presque toutes les qualités et toutes les modifications de la manière de cet illustre maître. Le premier par ordre de date représente *Dante et Virgile traversant le lac qui entoure la ville infernale de Dité*. Dans cet ouvrage, où ne se montrent pas encore toutes les éminentes qualités de palette de M. Delacroix, ce qui frappe surtout, c'est la sombre et pathétique poésie de la composition. Il y a peu de succès comparables à celui qu'obtint ce tableau au Salon de 1822. Il a fallu restaurer dernièrement cette toile, dont la peinture s'était écaillée sous l'influence d'un vernis trop frais. Viennent ensuite les *Massacres de Scio* (1824), belle composition, dramatique, d'une exécution déjà magistrale; puis les *Femmes d'Alger* (1834), d'un éclat et d'une richesse de couleurs qui ont été rarement égalés, et enfin *la Noce juive dans le Maroc* (1841), un chef-d'œuvre de lumière, de composition pittoresque et d'harmonie.

Après ces deux grands artistes, il est juste de nommer un peintre occupant aussi un premier rang, et qu'on pourrait considérer comme placé au *centre* d'une sorte de sénat artistique où M. Ingres représenterait la *droite* et M. Delacroix la *gauche*.

— M. **Delaroche**, surnommé Paul Delaroche (1797-1845), a, au musée du Luxembourg, deux compositions d'un intérêt dramatique : les *Enfants d'Édouard* dans leur prison, au moment où l'on vient pour les mettre à mort ; et une vaste composition représentant la *Mort d'Élisabeth*, reine d'Angleterre. L'ensemble est théâtral et faiblement exécuté, mais la figure de la reine est magnifique¹. C'est au palais des Beaux-Arts qu'il faut aller pour apprécier justement le talent de M. Delaroche, dans la vaste composition de l'hémicycle qu'il y a peint (V. ci-dessous, chap. XIV).

M. **E. Devéria**, né en 1805, a un tableau de la *Naissance d'Henri IV*, tout empreint de réminiscences vénitiennes et flamandes. exécuté en 1827, avec une verve de brosse et de composition d'autant plus admirable que l'auteur n'avait alors que 22 ans. Ce premier tableau est resté jusqu'ici l'œuvre capitale du peintre. On peut faire la même observation à l'occasion des deux tableaux qui suivent.

Un autre tableau, datant également de l'année 1827, la *Mort de César*, de M. **Court**, né en 1797, est une vaste peinture dont le mouvement est dramatique, et qui a toujours le privilège d'attirer et de fixer la foule.

M. **Couture**, né en 1815, a au Luxembourg une toile immense, les *Romains de la décadence*, qui, en 1847, fut le grand succès de l'Exposition.

M. **Ary Scheffer** (1794-1858) a trois tableaux au Luxembourg, deux

tableaux de sa jeunesse : les *Femmes souliotes* et le *Larmoyeur* ; et un de ses derniers ouvrages : *Jésus-Christ tenté sur la montagne*.

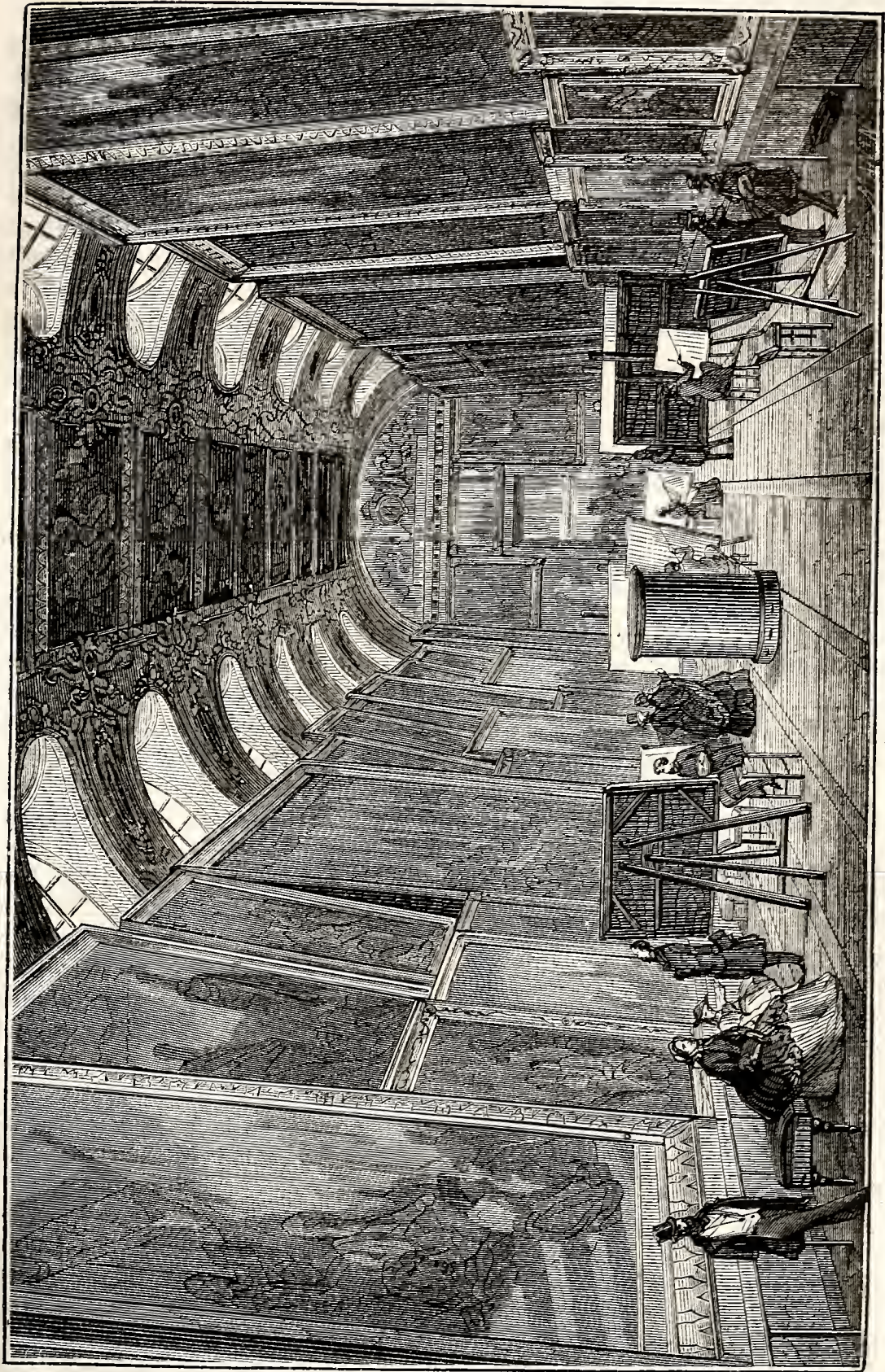
A côté de lui, son frère, M. **Henri Scheffer**, expose sa *Charlotte Corday*, qui a le privilège d'exciter vivement la sympathie de toutes les femmes.

Deux toiles de M. **Muller** (Charles-Louis) excitent un intérêt puissant par des qualités qui ne sont pas précisément des qualités de peintre. Sa *Lady Macbeth* ressemble à une scène de Shakspeare traduite par Ducis, et son *Dernier appel des condamnés* est une vaste composition dont la mise en scène fait le principal mérite.

M. **Horace Vernet**, né en 1789, l'un des artistes contemporains les plus féconds, les plus variés et les plus populaires, n'est représenté comme peintre de batailles que par le *Combat de la barrière de Clichy*. Son *Massacre des Mamelucks* et son *Raphaël et Michel-Ange* sont deux grandes toiles où le talent de l'artiste se montre avec un sentiment et un coloris trop conventionnels. Les visiteurs restent fidèles à sa *Judith*, qu'ils connaissent par une assez bonne gravure.

M. **Heim**, né en 1797, doit encore être cité parmi les représentants des anciennes écoles. Outre son tableau du *Massacre des Juifs à Jérusalem*, une série de portraits au crayon exécutés par lui sont exposés dans la galerie de bois provisoire qui unit la grande galerie d'entrée aux salles situées dans l'autre aile du palais. — A côté de M. Heim, nommons M. **Couder**, né en 1790, et dont le *Lévite d'Éphraïm* (1817) fonda la réputation. — Puis

1. Ces tableaux, actuellement au Luxembourg, doivent être bientôt transférés au Louvre.



Musée du Luxembourg.

M. Schnetz, autre élève de David, né en 1787, qui a 3 tableaux : *Boétius en prison*, une *Scène d'inondation* et le *Vœu à la Madone*. — Enfin **M. Steuben**, dont le tableau populaire de *Pierre I^{er}* date de 1812.

Parmi les ouvrages des peintres appartenant à notre époque, il faut citer : de **Ziegler** (1804-1859), la *Vision de saint Luc*; — de **M. Jalabert**, *Virgile, Horace et Varius chez Mécène*; — de **M. Gleyre**, né en 1807, une composition poétique intitulée *le Soir* (1847); puis les tableaux suivants récemment placés au Luxembourg : les *Océanides* de **M. H. Lehmann**, né en 1814; — le *Baiser de Judas*, la *Malaria*, de **M. Hébert**, né en 1817; — les *Exilés de Tibère*, de **M. Barrias**, né en 1822; — la *Fortune*, de **M. Baudry**, né en 1824; — *Saint François d'Assise*, de **M. Bénouville**; — le *Tepidarium*, de **M. Théodore Chasseriau**; ces deux derniers peintres ont été récemment enlevés à l'art.

Dans le principe, la peinture du paysage était à peine représentée dans le musée des peintres vivants. Depuis 1848, on a fait des acquisitions qui ont diminué cette lacune, qu'il sera facile de combler. Parmi ces acquisitions, nous citerons deux paysages de **M. Théod. Rousseau**; une belle marine de **Roqueplan** (1802-1855); un joli paysage de **M. Giroux**; un paysage poétique de **M. Corot**, né en 1796; des paysages de **MM. Cabat, Daubigny, Flers, Paul Huet**, etc.; des marines de **MM. Isabey et Gudin**; des vues de villes, par **MM. Joyant, Dauzats, Ziem**; et, parmi les peintres d'animaux : de **Mlle Rosa Bonheur**, née en 1822, le *Labourage nivernais* et la *Fenaïson*; de

M. Troyon, les *Bœufs allant au labour*; et de **M. Brascassat**, *Paysage et animaux* (Salon de 1845).

La peinture de genre a aussi fort peu de numéros, mais elle compte plusieurs toiles très-distinguées. Nous citerons le *Colloque de Poissy*, de **Robert-Fleury**. Les cardinaux et les docteurs catholiques entourent Charles IX et Catherine de Médicis; Théodore de Bèze prend la parole pour les protestants. **M. Comte** a un tableau représentant *Henri III et le duc de Guise*, qui a été remarqué au Salon de 1855; **MM. Eellangé et Eugène Lami** doivent aussi être cités pour leurs tableaux de batailles.

Il ne faut pas quitter la grande galerie du Luxembourg sans donner un coup d'œil au plafond, dont le cintre est décoré d'une composition de Callet, représentant le *Lever de l'Aurore*. Mais ce n'est point là ce qui doit surtout attirer les regards. De chaque côté de la composition de Callet se trouvent douze tableaux de Jordaëns, d'une couleur et d'une exécution qui peuvent lutter avec les plus beaux Rubens. Ces douze tableaux, remarquables en outre par un excellent caractère décoratif, représentent des figures allégoriques ayant pour attributs les signes du zodiaque. Nous n'hésitons pas à placer ces morceaux au-dessus des tableaux du même peintre que l'on voit au Louvre, pour la solidité, la puissance et l'harmonie de la couleur.

Dessins. — La collection des dessins et des cartons, de formation récente, ne présente qu'un intérêt médiocre, sauf les cartons que **M. Ingres** a dessinés pour les vitraux de la chapelle de Dreux. Ces

cartons forment surtout un contraste assez bizarre avec trois ravissants dessins de M. Vidal. — Un *Réfectoire de moines grecs*, par M. Bida, est un dessin très-remarquable pour la vérité des types et la précision élégante de l'exécution. Nous avons déjà cité la collection de *portraits* de divers membres de l'Institut, dessinés par M. Heim.

Gravures. — Collection assez insignifiante. Citons pourtant les trois gravures du baron **Desnoyers**, d'après Raphaël; *Il Giucatore di violino*, de **Pollet**, d'après le même peintre; les gravures de M. **H. Dupont**, et surtout celle qu'il a faite d'après le magnifique portrait de M. Bertin, par M. Ingres.

Lithographies. — Cette collection est encore au-dessous des autres, non par l'infériorité des œuvres qu'elle contient, mais parce qu'il n'existe pas de collection d'a-

mateur, si mince qu'elle soit, qui n'offre un plus grand nombre d'échantillons des belles lithographies de Mouilleron, E. Nanteuil, A. Lecomte, Soulange, Teissier, Raffet, et de quelques autres.

Sculptures. — Le musée du Luxembourg possède plusieurs statues remarquables, parmi lesquelles on distingue l'*Amour tourmentant l'âme*, par **M. Dumont**; la meilleure des productions de Duret, le *Danseur napolitain* (bronze). Parmi les marbres on doit citer encore la *Pudeur* et la *Prière*, deux statues d'un sentiment poétique, par **M. Jaley**; une composition plus vantée il y a dix ans qu'aujourd'hui, le *Secret confié à Vénus*, de **M. Jouffroy**; *Agrippine et Caligula*, de **M. Maillet**; *Ariane*, de **M. Millet**; un *Jaguar dévorant un lièvre*, de **M. Barye**; le *Chien blessé*, de **M. Frémiet**.

MUSÉES DE CLUNY ET DES THERMES.

Hôtel et musée de Cluny.

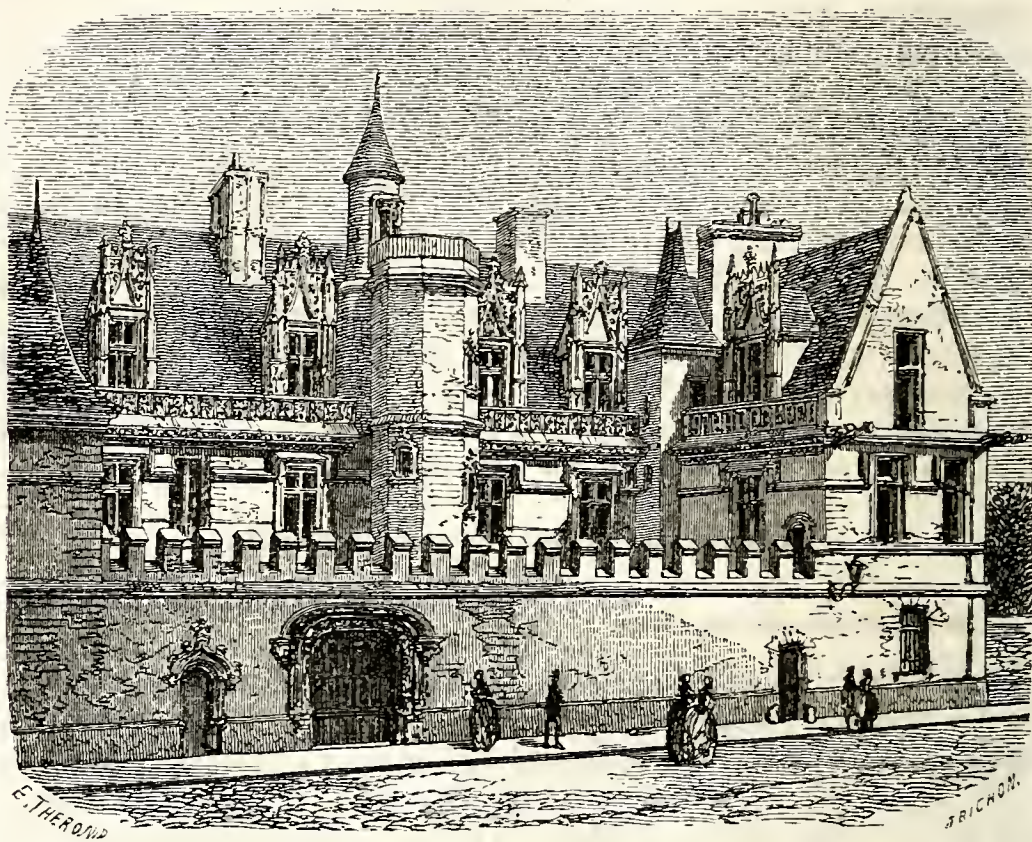
L'hôtel de Cluny et l'ancien palais des Thermes forment avec leur jardin un vaste pentagone compris entre la rue des Mathurins-Saint-Jacques, le boulevard de Sébastopol, le boulevard Saint-Germain et la rue Fontanes, qui doit être prochainement prolongée à l'E.

Dans la seconde moitié du xv^e s., les abbés de Cluny résolurent de bâtir, sur l'emplacement du palais romain des Thermes (V. ci-dessous), acquis au nom de leur communauté, une demeure élégante et commode. L'abbé Jean, bâtard du duc de Bourbon Jean I^{er}, en jeta les premiers fondements; elle fut terminée par

l'abbé Jacques d'Amboise, le sixième frère du ministre de Louis XII. Malgré la somptuosité de cet hôtel, les abbés de Cluny, dès l'origine même, y résidèrent rarement. Ils le prêtèrent à Marie d'Angleterre, veuve de Louis XII (la chambre habitée par cette princesse a conservé le nom de chambre de la reine Blanche, parce que les reines de France portaient le deuil en blanc). Jacques d'Écosse y épousa la fille de François I^{er}; le cardinal de Lorraine, le duc de Guise et le duc d'Aumale y séjournèrent en 1556. Une troupe d'acteurs s'y installa même en 1579, et y resta jusqu'en 1584, époque à laquelle elle en fut expulsée par un arrêt du parlement. Devenu pro-

priété particulière au moment de la Révolution, l'hôtel de Cluny fut occupé jusqu'en 1833 par des locataires de professions fort diverses. A cette époque, M. du Sommerard, conseiller à la cour des comptes, y installa les nombreux objets du moyen âge et de la Renaissance qu'il avait passé sa vie à rassembler. Homme de science et de goût,

autant qu'aimable et obligeant, M. du Sommerard, dont les belles collections étaient depuis longtemps admirées du public, mourut en 1842. L'année suivante, ses collections furent acquises par l'État. ainsi que le précieux monument qui les renfermait, et nous ne devons pas oublier de dire que sa veuve, repoussant des offres con-



Hôtel de Cluny.

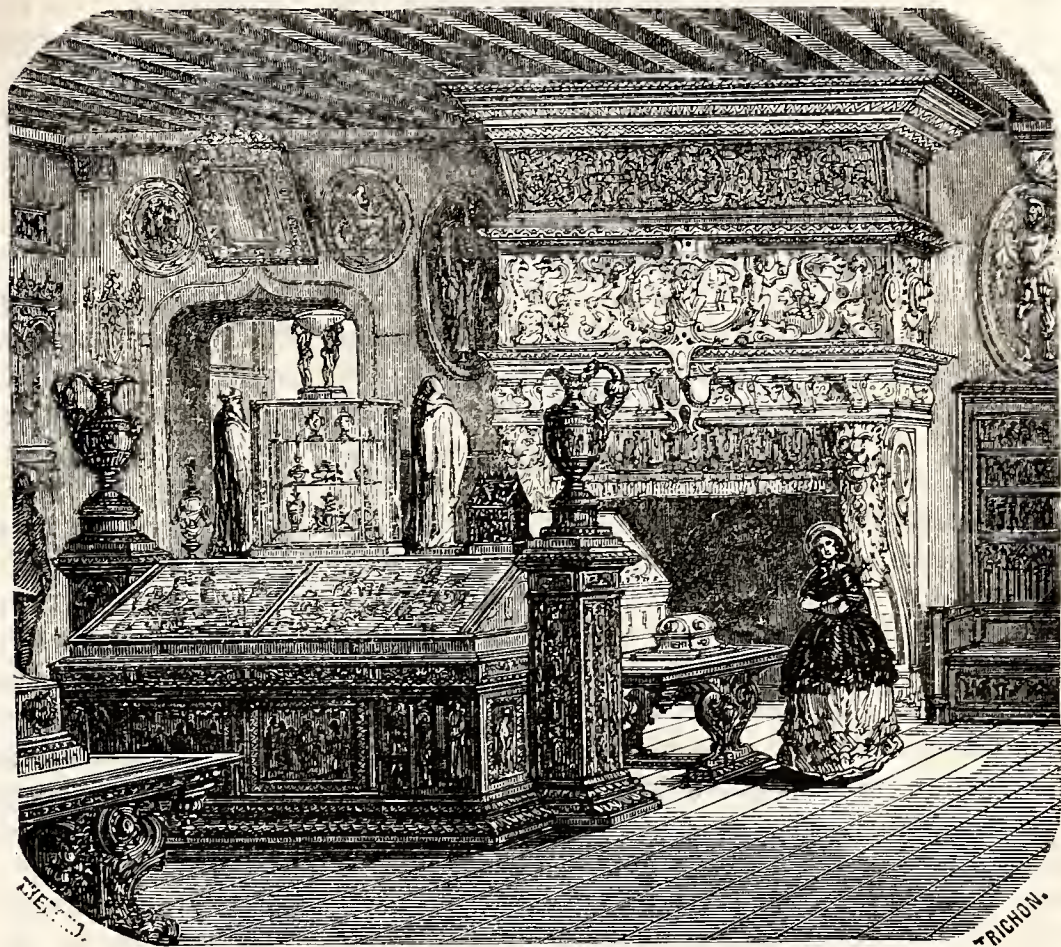
sidérables, a préféré, moyennant une somme comparativement fort modique, l'État à tous les autres acquéreurs. Le 16 mars 1844 eut lieu l'ouverture du musée des Thermes et de l'hôtel de Cluny.

Cet hôtel, situé entre cour et jardin, se compose d'un vaste corps de bâtiment, flanqué de deux ailes qui s'avancent sur la rue des Mathurins.

On pénètre dans la cour par une porte en arc surbaissé, surmontée des armes de l'abbaye de Cluny, et percée dans un mur que couronnent des créneaux récemment rétablis dans leur ancien état. Le principal corps de logis fait face à la porte. Il parait avoir été construit avant les autres parties de l'édifice, et appartient au style gothique. Une tou-

relle à pans coupés se détache sur sa façade. Cette tourelle renferme un large escalier de pierre, et présente, à sa base, sur les parois extérieures, les attributs de saint Jacques, les bourdons et les coquilles des pèlerins, par allusion au nom du fondateur, Jacques d'Amboise. Le corps de logis de l'O.

(à g. de la porte d'entrée) est beaucoup plus orné. Outre quatre portes ogivales, on y remarque une salle dite *la chapelle basse*, dont la voûte à nervure est supportée par une colonnette très-élégante, décorée sur la corbeille de son chapiteau d'un K couronné (*Karolus*), chiffre de Charles VIII. Un escalier dans le



Intérieur du musée de Cluny.

style ogival flamboyant conduit de cette salle à la chapelle proprement dite qui se trouve au premier étage. L'aile de l'E. contenait anciennement au rez-de-chaussée les cuisines de l'hôtel. C'est de ce côté que se trouve tracé sur le mur un grand cercle de 9 mètres de circonférence, que l'on dit être le con-

tour de la fameuse cloche de Rouen, connue sous le nom de *Georges d'Amboise*, laquelle pesait 18680 kilogr., et avait été fondue, si l'on en croit une tradition du reste fort suspecte, dans l'hôtel même.

En examinant de la cour l'ensemble du bâtiment, on est frappé de la riche ornementation de certains

détails; il faut surtout remarquer la double frise et la balustrade à jour qui terminent le mur au-dessus du premier étage, les magnifiques fenêtres de pierre qui coupent les combles, et les élégantes cheminées de la façade principale, qui sont sans aucun doute les plus belles cheminées du moyen âge qu'on trouve aujourd'hui dans Paris.

Du côté du jardin, l'hôtel de Cluny est disposé en équerre. Le corps de logis principal reproduit le système de la façade antérieure, mais avec une ornementation moins brillante et, à notre avis, un aspect plus sévère. La chapelle se détache parfaitement à l'O. Des restaurations très-habiles ont depuis quelques années rajeuni et consolidé, tout en respectant sa vieillesse, l'antique demeure des abbés de Cluny, l'une des plus belles habitations particulières que nous ait léguées l'art du moyen âge, au moment même où il allait disparaître.

En pénétrant dans l'intérieur du musée de Cluny pour visiter les curiosités qu'il contient, nous dirons d'abord que ce musée renferme environ deux mille objets, tels que sculptures en marbre, en bois, en pierre, ivoires, émaux, terres cuites, bronzes, meubles, tableaux, vitraux, faïences, tapisseries, verrieres, orfèvrerie, horlogerie, armes, objets de serrurerie et bijoux. Ces reliques du passé, dont le plus grand nombre appartient aux XIV^e, XV^e et XVI^e s., sont rangées selon les convenances du local, plutôt que d'après l'ordre chronologique, au rez-de-chaussée et au premier étage.

Nous ne décrivons point en détail les divers objets dont se compose le musée; il faut, pour en compren-

dre la valeur, les étudier le catalogue à la main : c'est le seul moyen de les apprécier comme œuvres d'art, tout en se fixant sur leur âge, leur provenance et leur destination. Nous appellerons cependant plus particulièrement l'attention sur les émaux, les tableaux sur bois et les ivoires, les armes, les fers ciselés et repoussés, les dressoirs et les petits meubles dits *cabinets*, la belle collection de vêtements ecclésiastiques qui se trouvent dans la grande salle du rez-de-chaussée, le magnifique retable d'or donné vers 1019 par l'empereur saint Henri à la cathédrale de Bâle, etc. De cette salle on communique avec le premier étage par un escalier que M. A. Lenoir a nouvellement construit avec des fragments d'un ancien escalier de la cour des comptes, dont les montants portent les chiffres d'Henri IV et de Marie de Médicis. La salle la plus remarquable, sous le rapport des objets qui s'y trouvent déposés, est celle qui porte le nom de M. du Sommerard, et qu'on a eu l'excellente idée de décorer de son buste. La première pièce après celle-là contient de très-beaux objets d'archéologie ecclésiastique, tels que croix, custodes, crosses, etc. Enfin, la pièce suivante renferme les poteries, parmi lesquelles on distingue un magnifique médaillon de Luca della Robbia, *la Vierge et les Anges adorant Jésus*, et divers morceaux de Bernard de Palissy.

Outre les quatre salles qui occupent le principal corps de logis, il existe encore, dans la partie en retour sur le jardin, deux pièces fort intéressantes : la première est désignée sous le nom de *Chambre de*

la reine *Blanche*, probablement en souvenir du séjour qu'y fit Marie d'Angleterre, veuve de Louis XII, au mois de janvier de l'année 1515. La seconde pièce est la **chapelle**, véritable chef-d'œuvre d'ornementation sculpturale; les nervures des

voûtes retombent en faisceaux sur un pilier central complètement isolé, qui s'appuie sur la colonnette de la salle dite chapelle basse, dont nous avons parlé plus haut. Douze niches en relief, de la plus belle exécution, décorent les murs;



Chapelle de l'hôtel de Cluny.

mais, par malheur, elles ont été dépouillées, à la fin du XVIII^e s., des statues de la famille d'Amboise pour lesquelles elles avaient été faites. A la voûte, on voit des statues en ronde bosse, qui représentent le Père éternel bénissant son

fil mourant, et des anges qui portent les instruments de la Passion et des banderoles sur lesquelles se lisent des sentences de la Bible; enfin l'autel est situé dans une abside en encorbellement presque entièrement peinte à fresque; ce sont là les

seules peintures anciennes qui restent à l'hôtel de Cluny. Le mot *Carbon*, qui se lit en caractères romains de la Renaissance sur un cartouche au milieu d'arabesques, est sans aucun doute le nom de l'un des artistes qui ont contribué à la décoration de cette chapelle.

Le musée de Cluny a pour conservateur M. E. du Sommerard. Il est ouvert au public le dimanche, de 11 h. à 4 h. 1/2. Les mercredis et vendredis, les visiteurs sont admis aux mêmes heures avec des billets d'entrée délivrés par l'administration; les étrangers sont reçus sur la présentation de leurs passe-ports.

Le palais des Thermes.

Le palais des Thermes est contigu au musée de Cluny. La façade, ou du moins la partie des ruines qui en tient lieu, donne sur le boulevard de Sébastopol, dont elle est séparée par une grille.

Sous la domination romaine, un palais entouré de jardins s'élevait sur la rive méridionale de la Seine, et s'étendait, ainsi que l'indiquent des vestiges de murs découverts à différentes époques, depuis le petit bras de la Seine jusqu'à l'emplacement actuel de la Sorbonne. D'après une opinion mise en avant pour la première fois dans le xvi^e s., ce palais aurait été bâti par l'empereur Julien; mais on a tout lieu de croire qu'il est l'œuvre de son aïeul, Constance Chlore, qui séjourna dans les Gaules de 292 à 306. Ce qu'il y a de certain, c'est que Julien y résida plusieurs années avec sa femme Hélène; qu'il faillit, un jour, y être asphyxié par des charbons ardents qu'on avait, pendant un hiver rigoureux, placés dans sa

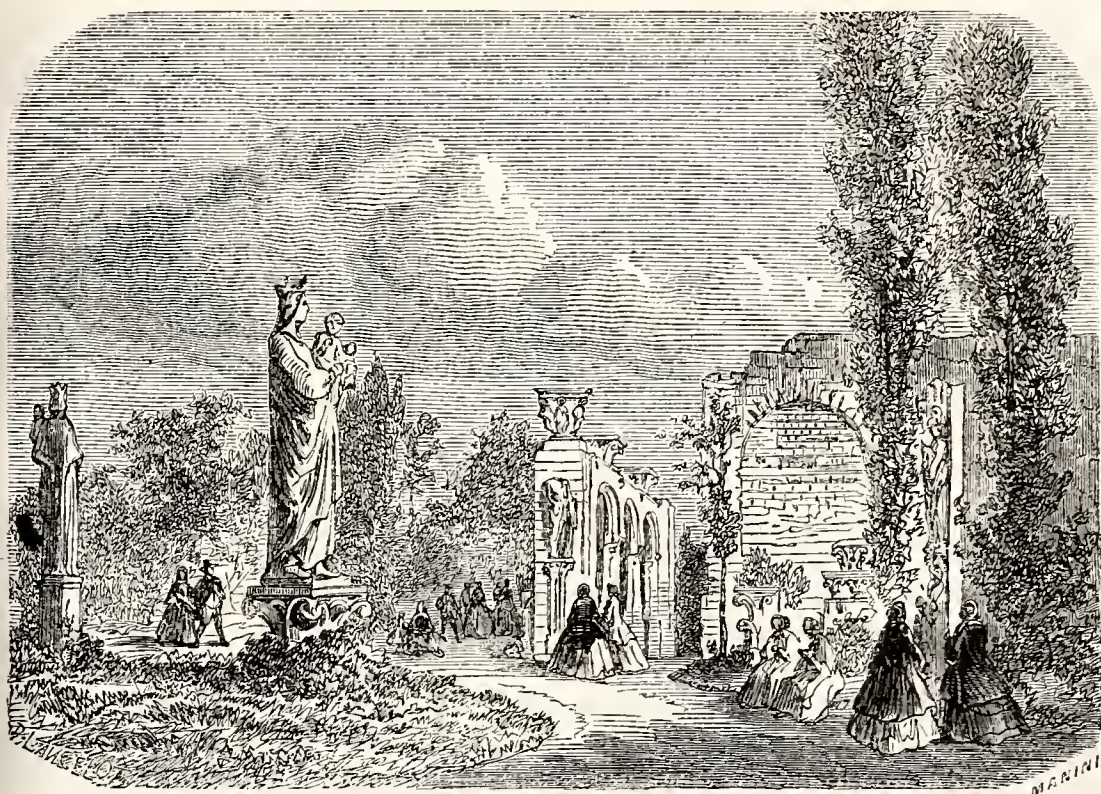
chambre pour en faire sécher les murs, et qu'en 360 il y fut proclamé *Auguste* par des troupes auxiliaires qui devaient se rendre sur les frontières de la Perse, et qui se révoltèrent pour ne point faire ce long voyage.

A partir de Clovis, le vieux palais romain fut habité par les rois francs. Délaissé par les rois de la seconde et de la troisième race, il était encore, à en juger par le témoignage des chroniqueurs, un édifice important en 1180. Philippe Auguste, à cette date, en fit présent à Henri son chambellan. En 1360, l'abbé de Cluny, Pierre de Chalus, s'en rendit acquéreur au nom de sa communauté. Depuis cette époque jusqu'à nos jours, les restes de la demeure des césars et des rois francs ont été désignés sous le nom de *palais des Thermes*; c'est qu'en effet la seule partie de l'antique édifice que le temps ait laissée parvenir jusqu'à nous est celle qui servait à prendre des bains. En 1787, la voûte de la grande salle portait un jardin suspendu, divisé en parterre et en potager, et dont le poids énorme, non plus que l'infiltration des eaux, n'a pu altérer la maçonnerie.

Pour bien juger dans leur ensemble les ruines du palais des Thermes, il faut se placer contre la grille qui s'ouvre sur le boulevard de Sébastopol. On se trouve alors au milieu d'une cour, entre deux murs construits en pierre de petit appareil, et soutenus de distance en distance par des chaînes de briques: c'est là qu'était le *tepidarium*, c'est-à-dire l'endroit où l'on prenait les bains tièdes, dans des niches à plein cintre dont on voit encore

les restes à l'extrémité de cette cour. Parallèlement à la grille d'entrée, s'élève un mur romain qui sert de façade à l'édifice. Ce mur est percé de trois portes à plein cintre et d'une grande fenêtre de même forme. Au delà, on se trouve dans une petite chambre qui servait à faire communiquer la salle des bains tièdes avec le *frigidarium*, c'est-à-dire la salle des bains

froids. Cette grande salle, la seule en son genre que possède la France, est un parallélogramme de 20 mèt. de longueur sur 11 mèt. 50 cent. de largeur; sa hauteur est de 18 mèt. : elle est fermée par une voûte dont une partie est en berceau, et l'autre en arête; la retombée de ces voûtes est soutenue par huit colonnes sculptées en forme de proue de navire. Peut-être cet ornement



Jardin du palais des Thermes.

n'est-il pas autre chose qu'un emblème de la ville de Paris, dont les *nautes*, marchands qui faisaient le commerce par la Seine, étaient déjà puissants sous Tibère. Le navire qui a toujours figuré dans les armes de la capitale semble autoriser cette conjecture. Le mur méridional du *frigidarium* était percé de deux larges arcades, aujourd'hui fermées, qui communiquaient avec

deux autres salles de moindre importance, dont l'une est encore intacte. Le mur occidental et le mur oriental sont semblables à celui du *tepidarium*, dont nous avons parlé plus haut; au nord on trouve la *piscine*, de forme quadrilatère, et d'une longueur de 10 mèt. sur une largeur de 5 mèt. Cette piscine communique avec le *frigidarium* par une large voûte. L'eau qui servait

aux bains était distribuée dans les salles par des conduits dont les traces sont encore visibles ; ces conduits partaient d'un réservoir placé au midi du *frigidarium*. Comme les Romains ne négligeaient rien lorsqu'il s'agissait de se procurer des eaux salubres, ils étaient allés chercher, à trois lieues de Lutèce, dans un endroit nommé Rungis, celles qui servaient au palais des Thermes, et ils les avaient conduites à leur destination au moyen de canaux souterrains reliés entre eux, au-dessus de la vallée de la Bièvre, par un aqueduc dont on voit encore les restes au village d'Arcueil.

Outre les diverses constructions que nous venons de mentionner, il existe encore sous les ruines du palais des Thermes des souterrains, et les traces d'un égout de dégagement placé près de la grille du boulevard de Sébastopol, et destiné à porter à la Seine les eaux qui avaient servi dans les bains.

Oubliées pendant de longs siècles, les ruines du palais des Thermes furent achetées en 1831 par la ville de Paris, et l'on s'occupait d'y réaliser le projet d'un musée gallo-romain, projet conçu par le duc d'Angoulême vers la fin de 1818, et qui avait reçu, en 1831, un commencement d'exécution. Une loi du 29 juillet 1843, en sanctionnant l'établissement du **musée gallo-romain**, décréta la réunion du palais romain à l'hôtel de Cluny, et, le 16 mars 1844, les deux monuments, devenus les dépôts de précieuses collections, furent enfin ouverts au public.

Un assez grand nombre d'objets gallo-romains, trouvés à diverses

époques sur différents points de Paris, ornent aujourd'hui les derniers restes de l'ancien palais des Thermes. Parmi ces objets, ceux qui attirent plus particulièrement les regards proviennent du monument qui fut découvert, le 16 mars 1711, en creusant sous le chœur de l'église de Notre-Dame pour construire le caveau sépulcral des archevêques. Ce monument, composé de pierres cubiques, formait, selon toute apparence, un piédestal de 2 mètr. de hauteur environ, et on a tout lieu de croire qu'il était accompagné de deux petits autels. L'inscription votive s'est conservée jusqu'à nous, et peut se traduire ainsi : *Sous Tibère César Auguste, les nautes parisiens ont publiquement élevé ce monument à Jupiter très-grand et très-bon*. Les figures sculptées sur les pierres représentent, les unes des hommes armés dans lesquels on a cru reconnaître des peuples gauloises voisines de Lutèce, les autres des divinités romaines, telles que Castor, Pollux, Jupiter, Vulcain, Vénus, Mars et les *divinités* barbares, dont on n'a du reste jusqu'ici donné aucune explication satisfaisante. Quoique en général très-défectueux sous le rapport de l'art, les objets réunis dans le musée des Thermes ne doivent pas moins être placés au premier rang de nos trésors archéologiques, puisqu'ils sont, comme la salle même qui les renferme, les seuls vestiges de la Lutèce païenne que le temps ait laissés arriver jusqu'à nous.

Depuis l'annexion du musée des Thermes à l'hôtel Cluny, le monument gallo-romain a son entrée par la grande porte de cet hôtel.

Les jardins de l'hôtel de Cluny et

du palais des Thermes s'étendent derrière ces deux édifices, du côté du boulevard de Sébastopol et du boulevard Saint-Germain. Ils ont été disposés en jardins anglais d'un style sévère, parfaitement d'accord avec l'architecture des constructions voisines. Les colonnes et les statues antiques qui les décorent proviennent, pour la plupart, de l'ancienne demeure abbatiale. On y voit aussi le portail de l'ancienne

église de Saint-Benoît, qui sert d'entrée du côté de l'hôtel; trois arcades romanes, d'un bel effet, provenant d'un ancien couvent d'Argenteuil; une croix de pierre enlevée à l'église Saint-Vladimir, de Sébastopol, etc. Ces jardins sont ouverts au public tous les jours, de 11 h. à 4 h. 1/2; on y pénètre par la porte de l'hôtel de Cluny. Le palais des Thermes n'est ouvert au public que le dimanche.

MUSÉE D'ARTILLERIE.

Sous le règne de Louis IV, on réunit, dans le magasin d'armes de la Bastille, une collection des modèles de l'artillerie alors en usage, pour l'instruction des jeunes officiers de l'arme; ce fut l'origine du musée d'Artillerie. Négligée pendant de longues années, cette collection fut remise en ordre et augmentée par le général de Gribeauval, premier inspecteur général de l'artillerie en 1788. Mais la prise de la Bastille entraîna la ruine presque complète.

Le système de réquisition employé de 1791 à 1794 fit arriver dans les arsenaux des armes de toute sorte. M. Regnier, membre de la commission chargée de rechercher celles qui pourraient être utiles à l'armée et à la garde nationale, eut l'heureuse idée de réunir, dans un local séparé, tout ce qui, ne pouvant être employé, présentait quelque intérêt au point de vue de l'art. Telle fut l'origine du musée actuel.

A la création du comité central de l'artillerie, en 1795, cette collection, d'abord placée au couvent des Feuillants, fut installée en même

temps que le comité dans l'ancien couvent des Dominicains-Jacobins de Saint-Thomas d'Aquin, où elle est encore aujourd'hui.

Le comité, reprenant les projets de Gribeauval, travailla avec ardeur au classement et surtout à l'accroissement de ces richesses. On puisa dans les arsenaux, dans les demeures royales, dans celles des grandes familles, dispersées ou en fuite, et surtout dans les salles d'armures de Sedan et de Chantilly. En outre chaque campagne de Napoléon I^{er} contribua à enrichir le musée d'armes et d'armures prises sur l'étranger.

En 1820, la bibliothèque de l'ancien couvent et les quatre galeries placées au-dessus du cloître furent ornées à peu près comme on les voit aujourd'hui. De 1820 à 1830, le musée s'augmenta considérablement; mais, le 28 juillet 1830, le peuple l'envahit et le pilla; toutefois, dès le lendemain, la plus grande partie des objets enlevés fut rapportée, et la perte se borna à quelques armes malheureusement trop regrettables. Pendant les 23 et 24 février 1848, le musée, mieux

protégé, fut soustrait aux dévastations des insurgés.

Tel qu'il est actuellement, cet établissement renferme la collection, aussi complète que possible, de toutes les séries d'armes offensives et défensives, depuis la hache en silex des premiers âges, jusqu'au dernier modèle de nos armes à feu. Il réalise l'idée de son second fondateur, le général de Gribeauval, en fournissant tous les documents nécessaires à l'intéressante histoire des armes, si intimement liée à la grande histoire du passé, et en offrant à chacun les éléments d'un enseignement facile et sérieux.

Le musée est ouvert au public, sans carte d'entrée ni passe-port, tous les jeudis, de midi à quatre heures.

Distribution du musée.

Les armes proprement dites offensives et défensives sont placées au premier étage; elles y occupent une grande salle et quatre galeries.

Dans la grande salle, ou *salle des armures*, sont les vitrines des armes antiques, les armures du moyen âge, les collections des casques, boucliers, masses d'armes, etc. — On a appendu le long des murs une série de drapeaux ayant appartenu à des régiments français, et dont quelques-uns ont figuré dans les principaux combats des 50 dernières années. Dans cette salle on doit signaler à l'attention du public, parmi toutes les richesses qu'elle contient :

1° Le casque, la rondelle et l'épée à fond d'or et à figurines ciselées; qui présentent un des plus remarquables spécimens de l'art italien au *xiv^e* s.;

2° L'armure aux lions, dont les dessins sont attribués à Jules Romain;

3° L'armure donnée par la ville de Nancy au duc de Bourgogne, petit-fils de Louis XIV;

4° La collection des casques du *xiv^e* s., placée au fond de la galerie; collection unique en Europe;

5° Les armures authentiques des Montmorency, du bâtard de Bourgogne, etc.

La galerie n° 1 présente une collection nombreuse de demi-armures et la série des armes blanches: sabres, épées, poignards, lances, piques, halberdes, etc., en usage depuis le *xii^e* s. jusqu'à nos jours.

La galerie n° 2 contient la collection des arbalètes et une partie de celle des armes portatives.

La galerie n° 3 renferme les armes d'hast, les armes à feu réglementaires françaises depuis 1717, et les projets d'armes à feu.

Enfin, dans la galerie n° 4 sont les vitrines des moulages des armes antiques et le reste de la collection des armes portatives.

Dans chacune des galeries, des armoires vitrées renferment les armes, fragments d'armes et objets précieux sur lesquels l'attention doit se porter de préférence.

Le rez-de-chaussée du musée se compose d'une grande salle, de deux galeries de l'ancien cloître et d'une cour. La grande salle contient les collections des petits modèles de bouches à feu, d'instruments et de machines de guerre, ainsi que la série des armes portatives actuellement en usage dans les armées étrangères. Les petits modèles sont placés sur les tables disposées au milieu et autour de la salle. Des

râteliers fixés le long des murs supportent les armes étrangères.

Au fond de la salle sont exposées les armes chinoises et japonaises provenant de l'ambassade de 1846 et des campagnes de ces dernières

années, ainsi que l'habit de guerre et les armes de l'empereur de Chine prises au palais d'été en 1861. (Don de S. M. l'empereur Napoléon III.)

Dans les galeries du cloître, on voit une suite complète des bou-



Musée d'artillerie.

ches à feu en usage depuis le milieu du XIV^e s. jusqu'à nos jours; des canons français qui ont servi aux sièges de Constantine et de Sébastopol, et des pièces russes et autrichiennes, trophées des campagnes

de Crimée et d'Italie en 1855 et 1859.

Enfin, dans la cour du cloître, décorée avec des canons et des ancres pris à Sébastopol, on vient de déposer 12 pièces en bronze prises

en 1523 à Rhodes par les Turcs, et qui ont été données par le sultan Abdul-Aziz à l'empereur Napoléon III.

Les personnes qui désirent des

renseignements plus étendus et plus détaillés, peuvent se procurer chez le concierge *le nouveau catalogue du Musée d'Artillerie*, rédigé par le directeur, M. Penguilly l'Haridon.

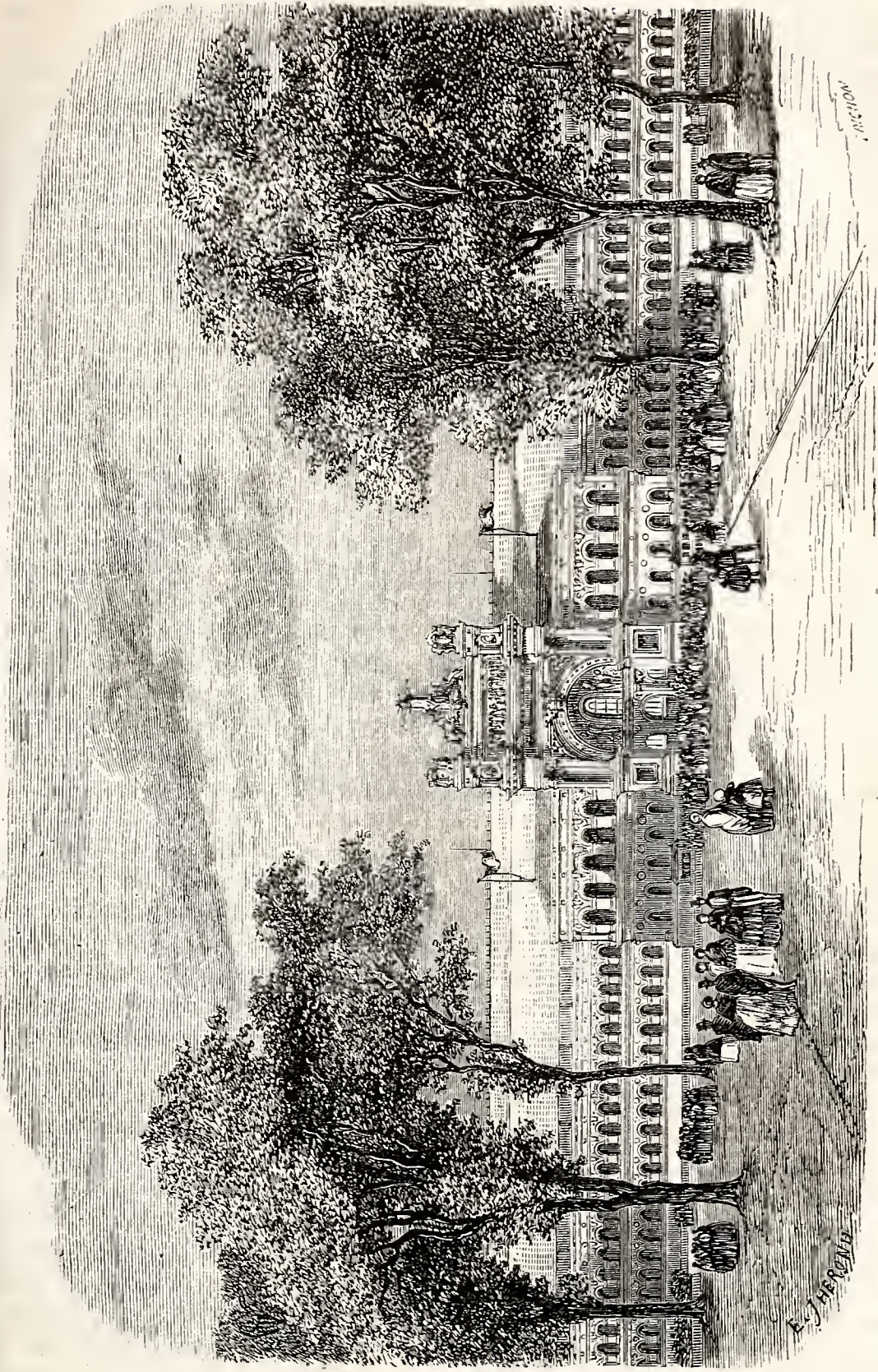
LE PALAIS DE L'INDUSTRIE ET LES AUTRES EXPOSITIONS.

La première exposition publique des produits de l'industrie eut lieu à Paris, pour toute la France, en 1798, sur le Champ de Mars. Sous l'Empire et sous la Restauration, il y en eut six autres qui ne comptèrent chacune qu'un nombre d'exposants très-restreint. En 1834, le gouvernement de Louis-Philippe établit des expositions dont la durée habituelle fut de deux mois et dont les frais furent payés par l'État. L'exposition universelle de Londres, en 1851, au palais de Cristal, donna l'idée de bâtir à Paris un vaste palais qui pût servir à une exposition semblable, indiquée pour 1855. Le 27 août 1852, Louis-Napoléon, président de la République, ordonna en conséquence la construction du **palais de l'Industrie**. On se mit immédiatement à l'œuvre.

Ce palais, situé dans la partie méridionale des Champs-Élysées, occupe un vaste emplacement désigné sous le nom de *grand carré* ou *carré Marigny*. Il forme un immense parallélogramme dont les façades principales ont 252 mètr. 20 c. de développement, et les latérales 108 mètr. 20 c. L'extérieur, en pierre de taille, est d'un style simple et un peu lourd. La hauteur totale de l'édifice est partagée en deux étages percés de 408 fenêtres. Un pavillon central et des pavillons d'angles en avant-corps rompent la

monotonie des grandes façades. Sur la frise qui fait le tour du bâtiment sont inscrits en lettres d'or les noms des plus illustres savants, philosophes, artistes, mathématiciens, économistes et industriels. L'entrée principale, dans le pavillon central, du côté de la grande avenue des Champs-Élysées, se compose d'une immense arcade en saillie, flanquée de chaque côté de colonnes corinthiennes et surmontée d'un attique, que décorent un bas-relief et des médaillons de grands hommes. Deux groupes de génies soutiennent les armes impériales, de chaque côté d'une statue colossale de la *France*, qui, debout sur le faite, offre des couronnes aux statues allégoriques de l'*Art* et de l'*Industrie*, assises à ses pieds. Ces trois statues sont de M. Regnault; les renommées sculptées dans les tympans et les génies sont de M. Dieboldt; le bas-relief de l'attique, représentant les *arts et les industries diverses apportant leurs produits à l'exposition*, est du ciseau de M. Desbœufs. Sous la voûte de la porte, M. Vilain a sculpté un aigle impérial de 4 mètr. d'envergure et quatre figures allégoriques de l'*Art*, de l'*Industrie*, du *Commerce* et de l'*Agriculture*.

A l'intérieur, le palais de l'Industrie présente une nef principale de 192 mètr. de longueur sur 48 mètr. de largeur et 35 mètr. de hauteur. Cette nef est entourée au rez-de-



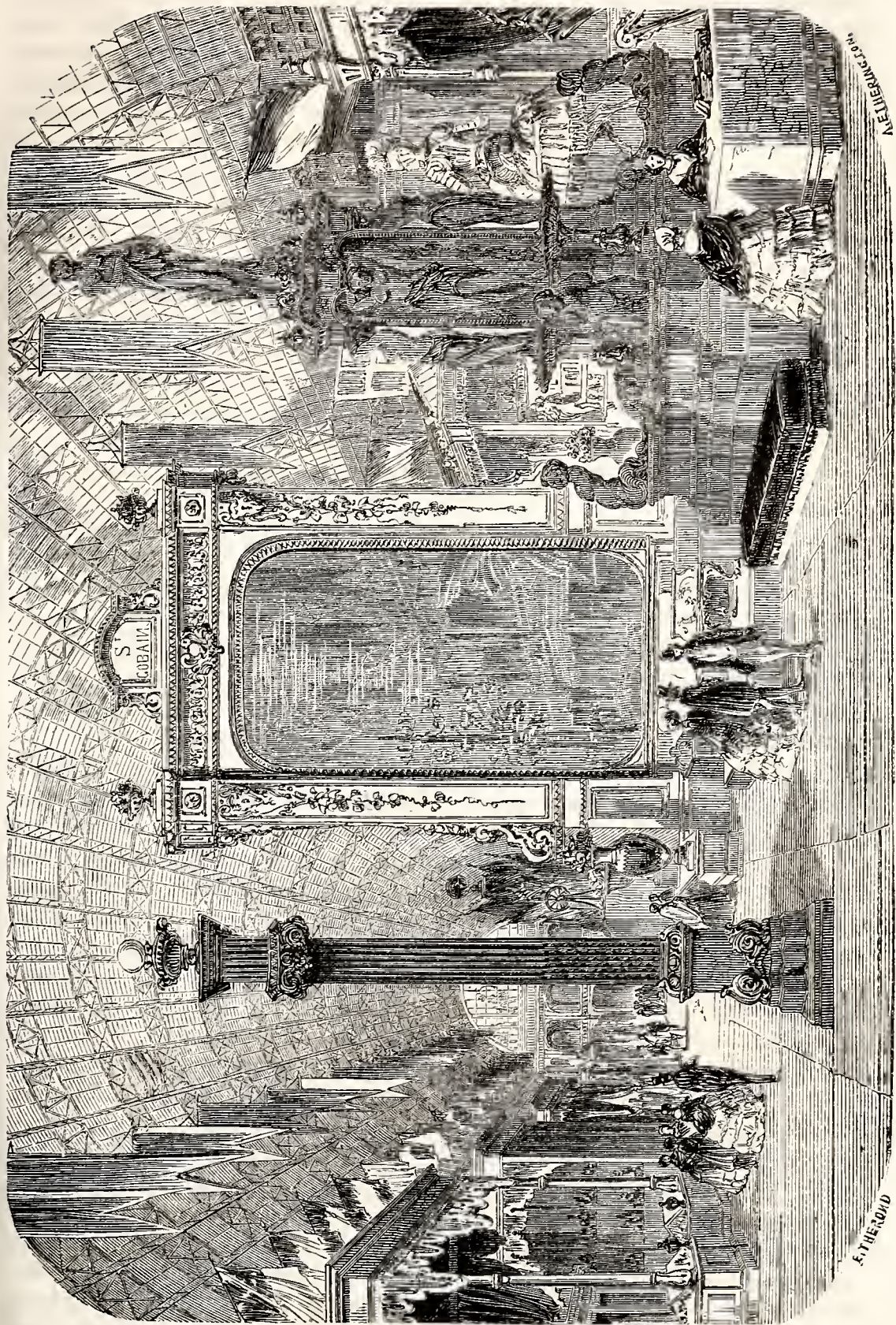
Entrée principale du palais de l'Industrie.

chaussée d'une triple galerie formée par quatre rangées de colonnes de fonte supportant une galerie supérieure qui fait également le tour de l'édifice et forme balcon sur la nef principale. Des escaliers larges et commodes, ménagés dans chacun des pavillons centraux et des pavillons d'angles, conduisent aux galeries supérieures. Les voûtes en verre dépoli, supportées par des fermes en fonte et en fer, qui reposent sur les colonnes des galeries supérieures et sur les murs, recouvrent une superficie de 31 632 mètr. carrés. Aux deux extrémités de la grande nef, le verre dépoli est remplacé par des vitraux sortis des ateliers de M. Maréchal, de Metz, et représentant *la France conviant toutes les nations à l'exposition universelle de 1855, et la bonne Foi présidant au commerce international*. Les galeries du rez-de-chaussée sont éclairées par les fenêtres du même étage et par des ouvertures rectangulaires percées dans le plafond des galeries supérieures.

Malgré son étendue, le palais de l'Industrie ne put suffire en 1855 à l'exposition universelle; il fallut lui construire des annexes et y réunir l'ancien Panorama situé au S. du palais. Une galerie, élevée sur le quai de la Conférence, depuis la place de la Concorde jusqu'au pont de l'Alma, et mesurant 1168 mètr. de longueur, était consacrée aux produits bruts et aux machines. Un pont, jeté au-dessus du Cours-la-Reine, la reliait au Panorama qui communiquait lui-même avec le palais proprement dit. L'exposition des beaux-arts occupait une autre galerie, entre l'avenue Montaigne et la rue Marboeuf. Enfin

les jardins nouvellement plantés sur l'emplacement du carré Marigny et divers hangars ou bâtiments secondaires avaient reçu l'exposition d'horticulture, des instruments d'agriculture et des machines de différentes espèces. Les frais d'établissement du palais principal s'élevèrent à 13 millions, les annexes et le Panorama coûtèrent 5 millions. Ces différents bâtiments furent construits sur les dessins de MM. Viel et Barrault, par MM. Yorck et C^{ie} entrepreneurs, aux frais d'une compagnie concessionnaire, qui devait en conserver la propriété pendant quatre-vingt-dix-neuf ans, mais qui l'a cédée à l'État il y a quelques années. Les annexes ont été démolies après l'exposition de 1855; on a dû, en 1860, en rétablir momentanément une partie pour l'exposition d'agriculture et le concours d'animaux domestiques.

L'exposition universelle de 1855 s'ouvrit le 1^{er} mai et dura jusqu'au 30 septembre suivant. Pendant ces 153 jours, le nombre des visiteurs atteignit le chiffre de 4 533 464, qui payèrent 2 941 668 fr. d'entrée. Les exposants étaient au nombre de 25 000. Depuis 1855, le palais a servi aux expositions annuelles de peinture et de sculpture, connues sous le nom de *salons*, à l'exposition agricole de 1860, et à plusieurs expositions de la société impériale d'horticulture, qui a transformé le sol de la grande nef en un jardin anglais, entremêlé de parterres et arrosé par un petit ruisseau. Notre dessin représente l'aspect intérieur du palais pendant l'exposition universelle. Le musée Napoléon III, ou musée Campana, y a été exposé provisoirement depuis le 1^{er} avril



Palais de l'Industrie. (Exposition universelle de 1855.)

1862 jusqu'au 31 octobre de la même année. Enfin on y a établi depuis quelques années l'**exposition permanente des produits coloniaux** (entrée par le pavillon central, du côté du Cours-la-Reine), organisée par le ministère de la marine et le gouverneur général de l'Algérie. Cette exposition comprend des spécimens des principales productions agricoles et industrielles de l'Algérie, de la Guadeloupe, de la Martinique, du Sénégal, etc. On y remarque une chambre et quelques manuscrits arabes.

Dans le cours de l'été de l'année 1862 on a construit à Auteuil un *Palais d'exposition internationale permanente*. La façade principale a 500 mètres de longueur; l'architecte est M. Liandier.

Depuis quelques années, des expositions permanentes de tableaux français ou étrangers, anciens ou modernes, ont lieu dans un local spécial, boulevard des Italiens.

Le prix d'entrée est d'un franc; les tableaux sont renouvelés de mois en mois.

LES COLLECTIONS PARTICULIÈRES.

Les collections particulières de tableaux anciens et modernes sont plus nombreuses à Paris — même proportionnellement — qu'en aucune autre ville de l'Europe. L'*Annuaire des artistes et des amateurs* (Paris, V^e. J. Renouard, 1862) donne les adresses de plus de deux cents collectionneurs!

Sur les deux à trois cents collections de Paris, une douzaine sont de premier ordre, et il est indispensable de les voir quand on étudie, ou seulement quand on aime l'histoire de l'art. Telles sont, par exemple, les galeries de lord Hertford, de MM. de Rothschild, de M. Delessert, de M. de Pourtalès, de M. de Morny, de MM. Émile et Isaac Pereire, de M. Duchâtel, de M. Sellière, de Mme de Pastoret, de M. Lacaze, etc.; et les collections de M. de Luynes, de M. Thiers, de M. Fould, de M. Schneider, de M. Maison, de M. Demidoff, de M. de Galliera, de MM. d'Espagnac, du Blaizel, d'Harcourt, d'Hautpoul, de Crillon, de Chimay, de Gouvello, Czartoriski,

Chaix d'Est-Ange, Boittelle, Doazan, Viardot, Lavalard, Escudero, Parturle, Moreau, de la Salle, de Villars, Laperlier, Walferdin, etc.; après quoi il faut encore compter une centaine de cabinets dans lesquels on trouve toujours des œuvres dignes d'intérêt.

En général, il est assez difficile de visiter ces collections. Pour trois ou quatre seulement, on obtient, sur demande, une carte d'entrée. Pour quelques-unes, en écrivant d'avance au propriétaire, on est sûr d'un bon accueil. Pour le plus grand nombre, il faudrait des relations personnelles, et beaucoup de temps. Les amateurs de Paris, les artistes et les critiques ne connaissent pas eux-mêmes le dixième de ces collections.

Lord Hertford. — Dans ses châteaux en Angleterre, dans son hôtel à Paris, rue Laffitte, 2, lord Hertford possède certainement la plus riche collection de tableaux anciens qui ait été réunie en dehors des musées publics. A toutes les

ventes célèbres, depuis un quart de siècle, dans tous les pays, aux ventes Aguado, cardinal Fesch, Guillaume II de Hollande, Patureau, lord Northwick, etc., il a toujours fait acheter les pièces capitales et les plus chères. Ce qu'il possède de chefs-d'œuvre, lui-même sans doute ne se le rappelle point, car ils sont disséminés dans ses diverses habitations, et même entassés dans des réserves et des ateliers. Pour exposer sa collection, il faudrait presque un Louvre. A l'exhibition de Manchester¹, on lui avait consacré une salle spéciale, qui portait son nom et où l'on voyait réunis, en exemplaires de première beauté, Andrea del Sarto, Poussin, Velazquez, Murillo, Rubens, van Dyck, Rembrandt, Hobbema, Ruisdael, Adriaan et Willem van de Velde, Reynolds, Gainsborough, Watteau, Greuze, Paul Delaroche, Horace Vernet, Decamps, etc.

De toutes les écoles, lord Hertford a des trésors, surtout de l'école hollandaise, et même de l'école française du XVIII^e s., de Boucher entre autres. Voir seulement les tableaux qui sont exposés dans son hôtel à Paris, ce n'est pas facile. Les étrangers de distinction peuvent le tenter par leurs relations avec les ambassades ou avec le grand monde.

Le baron James de Rothschild.

— Dans les appartements du vaste hôtel de la rue Laffitte, 19, sont dispersés des tableaux des écoles primitives, plus spécialement recueillis par Mme de Rothschild, des italiens de la Renaissance, des alle-

mands, des espagnols, des flamands, et des hollandais du XVII^e s., et même aussi des modernes. Parmi les primitifs, on remarque van Eyck et Memling, ce qui est rare et même introuvable à Paris; un superbe portrait de Holbein; puis Andrea del Sarto, Luini, Carlo Dolci, Velazquez, Rubens, Teniers; le *Porte-drapeau* de Rembrandt; un paysage de Hobbema, première qualité; Berchem, Philips Wouwerman, Gerard Dov, Metsu, Willem et Adrien van de Velde, Cuyt, Pieter de Hooch, Jan Steen, Karel du Jardin, van der Heyden; puis Watteau et Greuze; Decamps, Ingres, Meissonier, etc. Soit, sans parler des modernes et pour ne citer que les chefs-d'œuvre, une vingtaine de tableaux qui marqueraient dans les musées les plus distingués. — Il faut encore s'adresser à des relations du haut monde ou de la haute finance. — On doit visiter aussi les collections de tableaux, d'objets d'art, de faïences, etc., des autres membres de la famille Rothschild, MM. Nathaniel, Alphonse et Lionel.

Le comte **Pourtalès**, rue Tronchet, 7. — Véritable galerie (plus de deux cents tableaux), composée surtout de maîtres italiens.

Le catalogue imprimé en 1841 contient 239 numéros. Depuis, il est entré dans la collection une quarantaine d'œuvres nouvelles, entre autres deux Rembrandt, un Quentin Massys, un Lucas de Leyde, un Lenain, etc. Peu de galeries ont réuni des italiens aussi précieux : Fra Angelico et Masaccio; Antonello de Messine, un portrait d'homme, signé et daté 1475; Botticelli, Luini, Andrea del Sarto, Luca

1. Voir *Trésors d'art*, exposés à Manchester, par W. Bürger; Paris, 1857; veuve J. Renouard; p. 16 et passim.

Penni, Bellini, Bronzino, Francia, Tintoret, Véronèse, Carlo Dolci, etc. En allemands, les trois grands maîtres, Albrecht Dürer, Holbein et Cranach; en hollandais, Antonis Mor, Frans Hals, etc.; en flamands, Mabuse, Rubens, van Dyck, Snyder; en espagnols, Velazquez (superbe), Murillo (de premier ordre), etc.; en français, deux Janet délicieux, un beau Claude le Lorrain, un Greuze très-admiré, l'*Innocence*, jeune fille tenant un agneau; et puis tous les peintres français depuis le commencement de ce siècle : David, Girodet, Gérard, Grànet, Léopold Robert, Paul Delaroche (le *Richelieu* et le *Mazarin*, la *Sainte Cécile*, etc.), un petit Decamps, M. Ingres, M. Horace Vernet, M. Gudin, M. Schopin, etc., etc.

Une collection d'antiques, marbres et bronzes, une collection de vases étrusques, une collection de faïences, où l'on remarque une des belles pièces de la *faïence d'Henri II*, une collection de bijoux et d'objets de haute curiosité, font de l'hôtel Pourtalès un véritable musée.

La galerie est accessible, le mercredi, au moyen d'une carte d'entrée que l'on obtient sur une demande écrite.

M. François Delessert. — Dans son hôtel, rue Montmartre 172, est une belle galerie, précédée de serres avec des fleurs rares. Le catalogue (imprimé) de la collection de tableaux comprend 236 numéros. C'est d'abord Raphaël, la délicieuse petite *Madone* de l'ancienne galerie du régent d'Orléans, achetée par M. Delessert à la vente Aguado, en 1843. Puis, des esquisses de Murillo et de Rubens. Puis, une série

de hollandais : Jan Steen, Metsu, Terburg, les Ostade, Albert Cuyp, superbes; un Hobbema très-bon; deux Pieter de Hooch extraordinaires : l'un, effet de plein air, signé des initiales P. D. H. et daté 1665, chose rare; l'autre, intérieur avec quatre figures, une merveille, qui pourrait bien être de van der Meer de Delft. Puis, Backhuysen, Berckheyden, Berchem, Both, Dubbels, dont les marines sont si rares, Karel du Jardin, Gerard Doy, portrait de vieille femme, Lingelbach, Mierevelt, un beau portrait d'homme, nommé à tort Jacques d'Arteveld, Paulus Potter, Pynacker, Ruisdael, van der Heyden, Aart van der Neer, Adrien et Willem van de Velde, Philips Wouwerman, Wynants, etc. De l'école française, un petit Claude délicieux; le portrait de Jean-Jacques Rousseau, pastel de Latour; des Greuze de la plus haute qualité; le *Bélisaire* de Gérard, une *Vierge* de Girodet, une *Brasserie* de Géricault, un Paul Delaroche, un Ary Scheffer, un Horace Vernet. Le *François I^{er}* et *Marguerite de Navarre*, par Bonington. La plupart des étrangers contemporains qui ont eu de la célébrité : Omme-ganck, Koekkoek, Schelfout, van Schendel, Verboekhoven, Leys, Madou, etc. — On peut obtenir une lettre d'introduction, en s'adressant par écrit à M. Delessert.

Le duc de Luynes. — Il possède des objets d'art de toute sorte, depuis des antiques jusqu'à des tableaux de M. Ingres; depuis des reliquaires du moyen âge jusqu'à la *Minerve* de M. Simart, restituée conformément à celle du Parthénon.

Le duc de Morny. — Sa galerie, attenante au palais Législatif, contient des chefs-d'œuvre de toutes les écoles : un Rembrandt, signé et daté 1640, portrait d'homme à grand chapeau, dit le *Doreur de Rembrandt*; l'*Accouchée* de Metsu, une des productions capitales de ce charmant maître; le fameux Hobbema de la vente Patureau; des Pieter de Hooch excellents; Jan Steen, Terburg, Jacob Ruisdael, Hackert, Philips Wouwerman, Adrien van Ostade, Karel du Jardin, Pynacker, Everdingen, Wynants, etc. Un Velazquez magnifique, petite *Infante* debout, en costume noir. Une brillante série de maîtres français : Watteau, le *Rendez-vous de chasse*, de la galerie du cardinal Fesch; des Chardin délicieux; des Greuze, des Fragonard, des Prud'hon, des Géricault; une partie de ces tableaux français ont été admirés à l'exposition du boulevard en 1860. Viennent ensuite des contemporains : Decamps, Saint-Jean, MM. Robert Fleury, Gudon, et quatre ou cinq Meissonier. On entre assez facilement dans cette galerie, en remettant aux huissiers du palais Législatif une demande écrite.

Le baron Sellière. — Son hôtel, rue Saint-Dominique (l'ancien hôtel Hope), est orné d'un petit nombre de tableaux, mais qui sont tous de premier ordre : quatre Rembrandt d'une beauté extraordinaire : portrait d'amiral hollandais, vu jusqu'aux genoux, et, en pendant, le portrait de la femme, qui se place à la hauteur des magnifiques portraits de la galerie van Loon, d'Amsterdam, et de la galerie de Buckingham Palace à la reine d'Angleterre; un portrait d'homme,

nommé à tort le bourgmestre Six, de l'ancienne galerie du baron de Mecklenburg; et le portrait de Nicolas Tulp, le docteur de la *Leçon d'anatomie*, dans le célèbre tableau du musée de la Haye; ce portrait, en buste, est signé et daté 1632. Il y a ensuite Murillo, Pontormo, et même une peinture de M. Ingres.

MM. Émile et Isaac Pereire. — Tous deux habitent le splendide hôtel qu'ils ont fait construire rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 35. En bas est la grande galerie de M. Émile; en haut, la collection de M. Isaac.

Au milieu de la galerie de M. Émile, éclate un Velazquez d'une couleur exquise, petite *Infante*, debout, en robe gris argenté; cette Infante et celle de M. de Morny feraient dans un musée deux nobles pendants. D'autres portraits de la famille de Philippe IV, une *Madone* de Murillo, un *Crucifix* de Pedro de Moya, etc., représentent encore l'école espagnole, sans compter une collection de grandes œuvres par Ribera, Alonzo Cano, Zurbaran, le Greco, etc., qui n'ont pas trouvé place dans la galerie, et sont encore reléguées dans le pavillon de Monceaux.

En italiens, la galerie a pu réunir Angelico da Fiesole, Sandro Botticelli, Vittore Carpaccio, Tintoretto, etc. En allemands, Holbein, Elzheimer, Denner, Raphaël Mengs, Plazer, etc. En français, Nicolas Poussin, une esquisse extrêmement magistrale; Mignard, une *Madeleine* qui paraît être le portrait de Mlle de la Vallière, etc. En flamands, Rubens, van Dyck, Teniers, etc. En hollandais, plusieurs chefs-d'œuvre : un portrait de

femme, par Albert Cuyp, et un portrait de femme, par Frans Hals, peinture presque comparable à un Rembrandt; plusieurs autres Cuyp, le superbe Berchem de l'ancienne galerie Mecklenburg; le grand paysage de Hobbema, de la collection Piérard; quatre Jacob Ruisdael; quatre van der Neer, de fine qualité; deux Adrien van Ostade; un bijou d'Adrien van de Velde; une grande marine de son frère Willem; et Slingeland, et van der Werff, et les Mieris, et van Huysum, etc.

Chez M. Isaac, deux Hobbema, un petit Claude, un grand Albert Cuyp, paysage et animaux, d'une ampleur et d'une lumière étonnantes; plusieurs Philips Wouwerman, Adrien van de Velde, Wynants, et même une rareté incomparable: un van der Meer de Delft! C'est un des deux *Géographes* dont on retrouve la trace dans les ventes hollandaises du xvii^e s.; le pendant est dans une collection de Cambrai, chez M. Dumont; avec la scène d'intérieur, appartenant à M. Dufour, de Marseille, et une petite vue de ville que possède W. Bürger, ce sont peut-être les seuls van der Meer de Delft qu'on puisse jusqu'à présent signaler en France.

Dans les appartements de l'hôtel, du haut en bas, sont encore accrochés quantité d'excellents tableaux décoratifs: des Snyders, des Fyt, des Zegers, des van Son, etc. Il faut ajouter des Greuze, des Paul Delaroche, Ary Scheffer, Eugène Delacroix, Robert Fleury, etc., etc. — En s'adressant à l'hôtel, on obtient la facilité de visiter la galerie.

Le comte **Duchâtel**, rue de Varrenne, 69. — Collection très-choisie. Quelques italiens de la belle époque :

une *Vierge* de Pietro della Francesca, un portrait d'homme attribué à Antonello de Messine; un chef-d'œuvre de l'école flamande primitive, attribué à Memling par quelques amateurs français; un *Enfer*, par Hieronimus Bosch, de Boisle-Duc; un portrait par Holbein; deux portraits attribués à Antonis Mor; un portrait de femme, par van Dyck; plusieurs Teniers; la *Cascade* de Ruisdael, achetée à la vente van den Schrieck, de Louvain; Ostade, Wynants, Berchem, van der Heyen, de Heem, etc.; l'*OEdipe* et la *Source*, de M. Ingres, etc., etc.

Mme la marquise de **Pastorêt**, place Louis XV. — 400 tableaux dans une galerie vitrée. Des italiens, parmi lesquels une répétition de la *Vierge aux Rochers*, du Vinci; des hollandais: un paysage de Rembrandt; des français: Prud'hon, David, Girodet, Gérard, M. Ingres, etc.

M. **Schneider**, rue Boudreau, 1. — Tableaux anciens, des écoles flamande et hollandaise: Hobbema et Ruisdael, Ostade et van de Velde, etc.

M. **Lacaze**, rue du Cherche-Midi, 118. — Environ 400 tableaux de toutes les écoles. Des merveilles de l'école française du xviii^e s., que M. Lacaze a beaucoup contribué à réhabiliter: des Watteau exquis: le *Gilles*, figure de grandeur naturelle, un chef-d'œuvre; l'*Indifférent* et la *Finette*, deux bijoux, qui ont passé chez Mme de Pompadour; d'autres encore: des Pater et des Lancret, d'une qualité rare; des Chardin, des Boucher, des Fragonard, des Greuze en quantité, et des meilleurs; Lemoyne, Oudry, Raoux, Hubert Robert, etc.; plusieurs mai-

tres du xvii^e s. : Mignard et Philippe de Champaigne; un Lenain signé; de Rigaud et de Largillière, des portraits éclatants; et Nattier, et Tocqué, et la plupart des portraitistes des règnes de Louis XIV et de Louis XV.

Des hollandais, Rembrandt en tête : un chef-d'œuvre, la *Bethsabée*, figure nue, de grandeur naturelle, c'est rare ! provenant de la collection Paul Périer; une *Suzanne* qui va entrer au bain et qui rappelle celle du musée de la Haye. Des portraits par Mierevelt, Ravestein, Frans Hals; puis les van Ostade, Brouwer, les van de Velde, Terburg, Jan Steen, Backhuyzen, Hondecoeter, etc.; puis, Rubens et des flamands : de Rubens, une peinture capitale, la *Marie de Médicis*, symbolisant la France pacifiée, figure debout, de grandeur naturelle, une grande *Chasse aux lions* et plusieurs esquisses très-intéressantes; 3 ou 4 van Dyck, dont un *Saint Sébastien*, superbe; Snyders et Jan Fyt; une vingtaine de Teniers, etc.

Quelques espagnols, d'une vigueur extraordinaire, surtout le *Nain* de Ribera, signé et daté 1642, et ses *Philosophes*. Velazquez et Murillo. Puis, des italiens, Tintoret, Véronèse, les Bassano, etc.

Le duc de Galliera. — Ses collections sont en Italie. Dans son magnifique hôtel (ancien hôtel Monaco), rue de Varenne, 53, il n'y a guère que les tableaux achetés récemment. On y remarque un petit Adrien van Ostade, le *Vielleur*, avec 8 personnages; un *Intérieur de cabaret*, de Jan Steen; un *Corps de garde*, de Teniers; un Willem Mieris; deux Zurbaran et deux Mu-

rillo; un petit Pater; le *Hussard* de Géricault; un Léopold Robert, de 1824; l'*Antiquaire* de Camille Roqueplan. — La fameuse *Madeleine* de Canova, en marbre, orne un des salons. Elle vient, comme on le sait, de la galerie Aguado, qui la tenait de la galerie Sommariva.

Le prince Czartoriski, hôtel Lambert, île Saint-Louis. — Tableaux anciens, principalement de l'école italienne, parmi lesquels le charmant portrait de Raphaël gravé en tête de l'ouvrage de Passavant. Quelques hollandais, même un paysage de Rembrandt, avec la scène du bon Samaritain en figurines.

Le marquis Maison, rue Royale Saint-Honoré, 5. — Une des belles collections de maîtres français, depuis le xviii^e s. Des Watteau de première qualité; Greuze et Prud'hon représentés par leurs chefs-d'œuvre. 4 fins Bonington; l'esquisse de la *Peste de Jaffa*, par Gros; un des chefs-d'œuvre de Decamps, la *Patrouille turque*, et une douzaine d'autres peintures de ce maître, que M. Maison patronna dès le commencement; plusieurs Marilhat, des Léopold Robert, des Camille Roqueplan, etc. — Chez le comte Maison, frère du marquis, on admire une série de grands tableaux espagnols: 5 Murillo; Velazquez, Alonzo Cano, Pedro Orrente, etc.

M. Eudoxe Marcille, rue d'Hauteville, 54. — M. Marcille le père fut, comme M. le marquis Maison et M. Lacaze, M. Carrier, M. Laperlier et quelques autres, un de ces collectionneurs passionnés qui s'attachèrent à réhabiliter les charmants maîtres français du xviii^e s. Il avait récolté peut-être un millier de tableaux. Son fils aîné, M. Eu-

doxe Marcille, a conservé, de ces collections, un choix extrêmement intéressant. C'est Prud'hon qui domine là : 7 ou 8 peintures, dont l'adorable esquisse, *Vénus et Adonis*, provenant de la galerie Sommariva; l'*Ame*, grande figure de femme nue; un petit portrait de M. de Talleyrand, un portrait de femme, etc.; des dessins et des croquis innombrables; une miniature, le portrait de Mlle Mayer; même un pastel, tête de femme. Après Prud'hon, c'était Chardin qu'affectionnait M. Marcille. La *Fontaine*, un des chefs-d'œuvre de ce maître, plusieurs petites scènes d'intérieur, du gibier, des instruments de musique, des fruits, etc. Des Boucher, des Greuze, des Fragonard, de la plus belle qualité; plusieurs pastels de Latour et des portraits par Rigaud et par Largillière; un portrait par Tintoret; un portrait par Velazquez; une esquisse de Rubens, etc., etc.

M. **Thiers**, rue Notre-Dame de Lorette, 27. — Peu de tableaux, mais une réunion précieuse d'objets d'art: des vases chinois, du XIII^e s.; des terres cuites grecques; des bronzes par les grands sculpteurs italiens, et même une *Madone* de Michel-Ange; des della Robbia; des émaux et des ivoires. Une collection d'estampes très-distinguée, et une série d'habiles dessins que M. Thiers a fait exécuter d'après les tableaux les plus célèbres de l'Italie : le *Jugement dernier* de Michel-Ange, la *Dispute du Saint-Sacrement* et l'*École d'Athènes* de Raphaël, la *Communion de saint Jérôme* du Dominiquin, etc.

M. **Fould**, rue du Faubourg-Saint-Honoré. — Tableaux anciens

et modernes. Philips Wouwerman, Mieris; Decamps, Meissonier, etc.

Le comte **d'Espagnac**, rue de Clichy, 27. — Nombreuse collection, de grand aspect. Beaucoup de tableaux italiens. Une ancienne copie de la *Cène* de Léonard de Vinci. La plupart des noms illustres de la Renaissance. Quelques peintures très-rares et de haute qualité. — On peut visiter la galerie, les dimanches, en été, moyennant une rétribution affectée à des œuvres charitables, etc.

M. le marquis **du Blaizel**, rue Saint-Lazare, 96. — Des italiens : Luini, Timoteo della Vite, Solario, Garofolo, Sassoferrato, etc. Des flamands : Rubens, van Dyck, Cornelis de Vos, Jordaens, Teniers. Quelques hollandais : Backhuyzen, Pynacker, Netscher, etc. Des français, dont 4 Greuze de belle qualité.

Le marquis **d'Harcourt**, rue Saint-Dominique, 63. — C'est un choix de la riche galerie qu'avait formée le vicomte d'Harcourt. Plusieurs hollandais : Albert Cuyp et Jacob Ruisdael, Philips Wouwerman, Weenix, Terburg, Backhuyzen, etc. Puis, des modernes : une marine de Bonington et plus de 25 Decamps, tableaux ou aquarelles.

Le comte **d'Hautpoul**, place du Palais-Bourbon, 7. — Des portraits de Rigaud, une tête par Greuze, le *Contrat* de Fragonard; un Murillo; 2 Sassoferrato; quelques bons hollandais : Philips Wouwerman, Metsu, Berchem, Wynants, Schalcken, etc.

La marquise **de Crillon**, place de la Concorde. — Belle collection, distribuée dans les appartements de l'hôtel. Beaucoup de français : Lancret, Pater, van Loo, Drouais, Lépi-

cié, Raoux, Joseph Vernet, Fragonard, Prud'hon, etc. Des hollandais : Wouwerman, Jan Steen, les Mieris, Pieter de Hooch, van der Neer, van der Heyden, Palamedes, Stoop, etc.

La baronne **Schikler**, place Vendôme, 17. — La galerie avait été formée par feu le baron Schikler. Il reste dans les appartements de l'hôtel grand nombre de belles peintures anciennes et modernes.

Le comte **de Valory**, rue du Bac, 115. — Beaucoup de portraits historiques, et plusieurs œuvres très-intéressantes de Greuze, qui fut lié avec la famille de Valory.

M. **Doazan**, rond-point des Champs-Élysées, 14. — Quelques italiens, le Guide et Sassoferrato; des hollandais surtout : Everdingen et Ruisdael, Jan Steen et Brekelenkam, Cuyp, Wouwerman, Weenix; l'intérieur de la cathédrale de Haarlem par Delorme, maître rare; un Jan Victor, un van Kessel d'Amsterdam, peintres également peu connus en France, etc.

M. **Louis Viardot**, rue de Douai, 48. — M. Viardot, qui connaît tous les musées de l'Europe, sur lesquels il a écrit une série de volumes bien appréciés, aime toutes les écoles. Dans sa belle petite galerie, il a des espagnols : Velazquez et Ribera; des français : Prud'hon, qui a peint les portraits de M. Viardot père et de sa femme; Ary Scheffer, l'esquisse de la *Francesca de Rimini*; quelques flamands : Teniers et Jan Fyt; mais surtout des hollandais : Rembrandt, un portrait de rabbin; Gerard Doy, un *Saint Jérôme*, curieux; Albert Cuyp, le *Mangeur d'huîtres*, tableau d'intérieur, rare dans l'œuvre du maître, et très-important; un petit Hobbema, ce n'est

pas commun! plusieurs beaux Ruisdael; des Aart van der Neer exquis; deux Adrien van Ostade, de la vente van den Schrieck à Louvain; un fin Wouwerman et deux Teniers, de la même vente; un grand intérieur d'église d'Anton Delorme, signé et daté 1660. Plusieurs autres maîtres qu'on ne connaît guère en France, A. van Borssum, Otto Marseus, Job Berkheyden, etc.

M. **Escudero**, rue de Provence, 6. — Vraie collection d'amateur. Des hollandais principalement. Mais il y a néanmoins Watteau, un bijou, des Guardi étincelants, etc. Ruisdael, Jan Steen, Ostade, Cuyp, van der Neer et d'autres hollandais y sont excellents, et certains peintres réputés secondaires, tels que Heemskerk, Dusart, etc., rivalisent avec les maîtres consacrés.

MM. **Lavalard** frères, rue de la Pépinière, 27. — Collection également très-distinguée, et pourtant fort récente. Aussi est-elle un peu bariolée. Il y a des français : Chardin; van Loo, Nattier, Boucher, Fragonard, Grimoux, Hubert Robert, etc.; des italiens : Salvator, Tiepolo, Guardi, etc.; des flamands, van Dyck, Jordaens, van Artois, Peter Neefs, Huysmans de Malines, et des Craesbeck très-amusants, etc.; des hollandais : Frans Hals, un portrait superbe; Govert Flinck, van der Neer, Stoop; plusieurs Salomon Ruisdael et plusieurs van Goien, qui font honneur à ces deux maîtres trop peu estimés en France. Un tableau très-curieux de cette collection est la *Mort de Charles I^{er}* sous les fenêtres de White-Hall, composition importante, de grande dimension et très-dramatique; on l'attribue à Gonzalès Coques, qui

n'ayant qu'environ 20 ans à la mort de Charles I^{er}, n'était probablement pas alors à Londres, et ne paraît pas avoir jamais aimé ces sujets terribles. Cette peinture doit être plutôt d'Emmanuel Biset, qui imita Gonzalès et qui a peint beaucoup de sujets historiques d'assez grande dimension.

M. de Villars, rue Blanche, 42. — M. de Villars continue M. Marcille et M. Lacaze : il collectionne avec passion l'école française du dernier siècle. Il a Rigaud, Lancret, Chardin, Drouais, Boucher, Grimoux, Fragonard (une douzaine), etc.

M. Burat, rue de l'Arcade, 4. — M. Burat aussi s'est spécialisé dans l'école française. On peut étudier chez lui la plupart des peintres qui ont eu quelque succès depuis le commencement du xviii^e s., de Watteau à l'école romantique : on y trouvera Lancret, Lemoyne, Chardin, Nattier, Tocqué, Oudry, Subleyras, Boucher, Jeaurat, Lagrenée, Fragonard, Danloux, Lépicié, Casanova, Huet, Louterbourg, Joseph Vernet, Lantara, Hubert Robert, Leprince, Eisen, Théolon, Boilly, Taunay, etc.; même quelques maîtres du xvii^e s., les Lenain, Philippe de Champaigne, Jouvenet, etc.

M. Marcotte d'Argenteuil, rue Saint-Lazare, 15. — M. Marcotte a été l'ami de Léopold Robert et de M. Ingres, et il possède, de ces deux peintres, les morceaux les plus précieux : la *Chapelle Sixtine* et une des *Odalisques* de M. Ingres, 4 ou 5 Léopold Robert, etc. Il a aussi quelques tableaux anciens, de Ruisdael, de Cuyp, de Willem van de Velde, etc.

Mme Paturle, rue de Paradis-Poissonnière, 23. — Tableaux de l'école française moderne, de premier choix : les *Pêcheurs* de Léopold Robert, etc.

M. Moreau, rue Neuve des Mathurins, 39. — Collection de tableaux de peintres français contemporains, également de premier ordre : Delacroix, plusieurs de ses chefs-d'œuvre; Decamps, Théodore Rousseau, etc.

M. Laperlier, quai de la Rapée, 10. — École française du xviii^e s.; une centaine de tableaux distingués : Chardin, Boucher, Greuze, Fragonard, Prud'hon, etc.

M. Walferdin, rue Guillaume, 1, île Saint-Louis. — Cet amateur est l'accapareur des Fragonard : il en a des centaines et des plus curieux : peintures, dessins, croquis, etc. Il a aussi des œuvres intéressantes de quelques autres maîtres français du xviii^e s.

M. Carrier, rue de Douai, 69. — Encore un des fanatiques de la charmante école française du xviii^e s., de Prud'hon, qui fut son maître, et aussi des flamands et des hollandais. M. Carrier possède des trésors de Prud'hon, entre autres le portrait de Mlle Mayer, qui a été gravé par Flameng; des peintures, des aquarelles et des dessins de Bonington, qui fut son condisciple chez Gros; des Gros et des Géricault; quantité de dessins par des artistes modernes; aussi des pastels de Latour, des esquisses de Rubens et de van Dyck, des dessins de Watteau, etc.

M. Delasalle. — Il possède une des plus précieuses collections de dessins qu'il y ait à Paris, et des estampes d'un rang distingué. 11

a aussi des tableaux, de l'école française principalement.

M. Desperret, rue de l'Abbaye. — Autre collection de dessins très-remarquables : des Rembrandt de belle qualité. Des tableaux aussi. On parle même d'un Corrège; c'est à voir.

M. Auguiot, rue d'Enghien, 2. — Il a un Rembrandt très-singulier : buste d'homme, d'une énergie extraordinaire, quoique des premiers temps du maître; plusieurs autres hollandais; un Prud'hon superbe, venant de la galerie de M. Maison, et beaucoup d'autres tableaux de toutes les écoles.

M. Barroilhet, rue Blanche, 68. — Riche collection de français contemporains : Delacroix, Théodore Rousseau, Jules Dupré, Diaz; des anglais : Reynolds et Bonington; de beaux français du xviii^e s. : Watteau, Chardin, Fragonard, Prud'hon, en qualité supérieure; quelques anciens : Botticelli, Holbein, Tintoret, Falcone, etc.

M. Arsène Houssaye, avenue des Champs-Élysées, 120. — Tableaux de l'école française du xviii^e s., et beaucoup de portraits historiques du temps de Louis XIV et de Louis XV.

M. Gigoux, rue Beaujon, 17. — Nombreuse collection de dessins par des maîtres de toutes les écoles; beaucoup de tableaux, beaucoup d'estampes.

M. Tencé, fils, rue Sainte-Anne, 34. — Son père, M. Tencé, de Lille, collectionneur et spéculateur bien connu, lui a laissé des tableaux importants : les *Miracles de saint Benoît*, par Rubens, chef-d'œuvre provenant de la vente Schamp, de Gand; le *Piqueur*, de Jordaens, si-

gné et daté 1635; un grand Peter Neefs, de la vente de la duchesse de Berry; un Wynants signé et daté 1675; Karel du Jardin, Berchem, Craesbeck, etc.

M. Otto Mündler, rue de Laval, 9. — C'est lui qui a cédé à M. de Morny le Metsu, le Terburg, le Velazquez. Il a maintenant un grand portrait de Velazquez, un Rubens superbe, un Murillo délicieux et beaucoup d'autres tableaux de toutes les écoles.

M. van Cuyck, rue Taitbout, 82. — Tableaux anciens et modernes.

La seule analyse des autres collections qui méritent encore d'être visitées à Paris tiendrait un volume. Nous ne pouvons qu'en donner une nomenclature.

M. Chaix d'Est-Ange, rue Saint-George, 25 bis. — Environ 150 tableaux italiens, flamands et français.

Le comte **Pillet-Will**, rue de la Chaussée-d'Antin, 70. — Belle collection de l'école française moderne.

Le docteur **Ricord**, rue de Tournon, 16. — Tableaux anciens, des écoles italienne, espagnole et flamande.

M. Boittelle, préfet de police. — Collection récente, mais très-nombreuse, de tableaux français principalement.

Le duc de **Cambacérès**, rue de l'Université, 21. — Belle collection de tableaux anciens et modernes.

Le prince de **Chimay**, quai Malaquais, 17. — Tableaux anciens de toutes les écoles.

M. de Gouvello, rue Jacob, 48. — Environ 150 tableaux italiens et espagnols, de grande tournure.

M. Eugène Pelouse, rue de l'Université, 17. — Tableaux anciens et modernes. Ribera, Murillo; une tête

de Christ, qui peut être du Corrège; quelques flamands; le *Sardanapale* d'Eugène Delacroix, des paysages de Jules Dupré, etc.

M. **Deurbroucq**, rue Blanche, 32. — Tableaux anciens.

M. **Paul de Saint-Victor**, passage Sainte-Marie, 3. — Un grand et beau Tintoret, deux Cranach très-curieux, et quelques autres tableaux des diverses écoles.

Le docteur **Girou de Buzareingues**, place Royale. — Tableaux italiens et français.

M. **Henri Didier**, à Clichy-la-Garenne. — École française : Greuze, Boucher, Fragonard, etc.

Mme **de Balzac**, rue Balzac; 12. — Balzac avait toujours eu l'idée de faire des collections de toutes sortes. il avait commencé à réunir des tableaux anciens, des bronzes et d'autres objets d'art. Mme de Balzac possède maintenant près de 100 tableaux.

M. **Baptistin Guilhiermoz**, quai de Gèvres, 4. — Tableaux et dessins anciens et modernes.

M. **Claye**, rue Saint-Benoît. — Tableaux anciens, qui ont été exposés au boulevard des Italiens.

Le docteur **Stevens**, rue Neuve des Mathurins, 10. — Nombreuse collection de tableaux anciens, dont plusieurs ont été exposés à l'exhibition du boulevard.

M. **Blanc**, rue Taitbout, 18. — Tableaux anciens et modernes, Rubens, Guardi, Boucher, Géricault, etc.

Le baron **Corvisart**, rue de la Ferme-des-Mathurins, 21. — École française moderne: Decamps, Rousseau, Dupré, Diaz, Troyon, etc.

M. **Bonnet**, rue Taitbout. — École du XVIII^e s. (la *Danaé* de Greuze, exposée à la grande exhibition du boulevard des Italiens, etc.), et tableaux modernes, Decamps, etc.

Le docteur **Benoist**, boulevard Beaumarchais, 74. — Une centaine de tableaux, principalement de l'école française.

M. **Cottini**, rue de Buffault, 22. — Curieux tableaux de toutes les écoles.

M. **Luquet**, rue Caumartin. — École française: Boucher, Prud'hon, Géricault, Rousseau, Diaz, Courbet, Doré, etc.

M. **Didot**, rue Jacob, 56. — École française moderne: Prud'hon, David, Gérard, etc.

Le baron **Michel**, rue Marcadet; à Montmartre. — Tableaux anciens et modernes.

M. **Tarral**, rue Newton, 8. — Tableaux anciens, principalement de l'école italienne.

M. **Worms de Romilly**, rue d'Isly, 9. — Tableaux anciens et modernes.

Il faudrait encore ajouter à cette liste bien des collectionneurs modestes, et quantité d'amateurs spéculateurs; il faudrait peut-être y joindre aussi les collections spéciales de sculpture, d'objets d'art, de gravure, etc.; mais cette énumération nous entraînerait trop loin.





Collège de France.

CHAPITRE XIV.

L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

L'INSTITUT. — L'ACADÉMIE DE MÉDECINE. — LE COLLÈGE DE FRANCE. — L'UNIVERSITÉ, LA SORBONNE ET LES FACULTÉS. — LES LYCÉES. — LES COLLÈGES ET LES AUTRES ÉTABLISSEMENTS D'INSTRUCTION SECONDAIRE. — LES ÉCOLES PRIMAIRES ET LES SALLES D'ASILE. — LES ÉCOLES SPÉCIALES. — LES ÉCOLES ÉTRANGÈRES. — LES SOCIÉTÉS SAVANTES.

L'INSTITUT.

L'Institut de France, dont le but est de travailler au perfectionnement des lettres, des sciences et des arts, par des recherches, des publications et des encouragements, fut fondé par un décret de la Convention nationale (25 octobre 1795), pour remplacer les anciennes académies détruites par une loi de cette même assemblée, en date du 8 août 1793. Il se divisait d'abord en trois classes : sciences physiques et mathématiques ; sciences morales et politiques ; littérature et beaux-arts ; mais un décret consulaire du 22 janvier 1803 supprima la classe

des sciences morales et politiques, et subdivisa la classe de littérature et beaux-arts en trois autres classes : langue et littérature françaises ; histoire et littérature anciennes ; beaux-arts. Une ordonnance de Louis XVIII (21 mars 1816) substitua le nom d'académies à celui de classes et les rangea d'après leur ordre d'ancienneté. Le rétablissement de la classe des sciences morales et politiques, par Louis-Philippe (26 octobre 1832), porta définitivement à cinq le nombre des académies. Ce sont : 1° l'Académie française ; 2° l'Académie des

inscriptions et belles-lettres; 3° l'Académie des sciences; 4° l'Académie des beaux-arts; 5° l'Académie des sciences morales et politiques. Ces différentes académies sont soumises à une organisation commune, mais leur gouvernement intérieur est réglé par des statuts particuliers.

Organisation commune.

L'Institut se compose de membres titulaires, de membres libres, d'associés étrangers et de membres correspondants, tous élus, à la majorité des suffrages, par l'académie dont ils doivent faire partie. L'élection des académiciens et des secrétaires perpétuels doit être confirmée par le chef de l'État, ainsi que la nomination de certaines commissions permanentes.

Les membres correspondants perdent leur qualité en venant résider à Paris. Chacun des académiciens titulaires a le droit d'assister aux séances de chacune des académies, mais il n'a voix délibérative que dans la sienne. Les membres d'une académie peuvent cependant être élus membres titulaires d'une ou de plusieurs autres académies. Les cinq académies ont, le premier mercredi de chaque trimestre, des réunions non publiques, dont le bureau est composé d'un président et de quatre vice-présidents choisis dans chacune des académies.

Une séance publique, où l'on n'est admis que sur présentation de billets, a lieu tous les ans, le 15 août. On y distribue le prix de linguistique de Volney et le prix biennal de l'Empereur, décerné à l'ouvrage ou à la découverte que l'Institut juge le plus honorable ou la plus utile pour le pays. Le prix biennal

de 20 000 fr., fondé par l'Empereur, est décerné sur la proposition de chaque académie alternativement; le prix de linguistique, fondé par Volney, est remis au choix d'une commission composée de trois membres de l'Académie française, de trois membres de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, et d'un membre de l'Académie des sciences. Chacune des académies peut aussi provoquer des réunions générales extraordinaires. Le palais, la bibliothèque, et en général tout ce qui est commun aux cinq académies, est administré par une commission de dix membres, composée de deux académiciens par académie.

Chaque année, le ministère de l'instruction publique alloue à l'Institut un fonds suffisant pour payer les indemnités et traitements accordés aux membres, secrétaires perpétuels et employés, et pour les divers travaux littéraires, les expériences, impressions, prix et autres objets. Ce fonds est réparti entre les diverses académies, de manière à ce que chacune d'elles ait la libre jouissance de ce qui lui est assigné. Les académiciens titulaires ont droit à une indemnité annuelle de 1500 fr.; les secrétaires perpétuels reçoivent 6000 fr.; les académiciens libres n'ont d'autre indemnité que celle du droit de présence. Le droit de présence se paye avec le fonds commun provenant des 300 fr. prélevés à cet effet sur le traitement de chacun des académiciens.

Les propriétés et fonds particuliers de chaque académie sont régis en son nom par des commissions.

Le costume officiel des académiciens se compose d'un habit vert foncé, brodé de palmes vert clair,

d'un pantalon de même couleur que l'habit, d'un chapeau demi-claque et d'une épée. (Pour le palais et la bibliothèque de l'Institut, V. ci-dessus, p. 490.)

Académie française.

L'Académie française, placée en 1635 sous le patronage de Richelieu, se composait primitivement de quelques littérateurs qui se réunissaient chaque semaine chez l'un d'entre eux, nommé Conrart, pour lire en commun leurs productions. Elle est aujourd'hui spécialement chargée : de la révision du *Dictionnaire de la langue française*, publié pour la première fois par elle en 1694, et pour la sixième fois en 1835 ; de la rédaction du *Dictionnaire historique de la langue française*, en cours de publication ; et de l'examen, au point de vue de la langue, des ouvrages importants de littérature, d'histoire et de sciences.

Elle compte quarante membres titulaires, et n'admet ni académiciens libres, ni associés étrangers, ni correspondants. Son bureau se compose de trois dignitaires : un directeur et un chancelier élus pour trois mois, et un secrétaire perpétuel qui remplit en même temps les fonctions de trésorier, et régit les propriétés de l'Académie, de concert avec une commission spéciale. Le directeur, ou, en son absence, le chancelier, est chargé de présider l'Académie, d'y faire exécuter les règlements, et de porter la parole au nom de tous, quand il y a lieu.

Lorsque un fauteuil¹ devient va-

cant, notification en est faite par le bureau à la plus prochaine réunion. Après un délai d'au moins un mois, on procède en séance à l'élection. Le nombre des académiciens présents doit être au moins de vingt, la première fois, ou de dix-huit la seconde fois. Le secrétaire donne lecture à haute voix de la liste des candidats, parmi lesquels les académiciens doivent choisir. La nomination se fait au scrutin secret et à la majorité absolue. Le résultat en est transmis au gouvernement ; en cas de refus de ratification, on recommence l'élection dans les mêmes formes.

La réception du nouvel élu a lieu en séance publique. Il y prononce un discours qui doit renfermer, outre l'éloge de son prédécesseur, des considérations littéraires. Le soin de répondre au récipiendaire appartient habituellement au directeur en charge au moment où la vacance a été notifiée à l'Académie.

L'Académie française se réunit le jeudi de chaque semaine, de 2 h. 30 min. à 4 h. 30 min. Dans une séance annuelle et publique, tenue au mois de mai ou de juin, elle décerne les prix dont la distribution lui est confiée et ceux qu'elle a mis elle-même au concours, depuis au moins un an. L'Académie française, comme toutes les autres, se réserve le droit de partager les prix dont elle dispose entre plusieurs concurrents, et de les remettre au concours s'ils ne lui paraissent pas suffisamment mérités. Voici la liste de ces récompenses :

Prix de l'Académie : 2000 fr., à décerner alternativement au meilleur morceau de poésie ou d'éloquence sur un sujet déterminé.

1. On sait que cette expression, bien que consacrée par l'usage, est tout à fait inexacte : les académiciens siègent sur des banquettes et non dans des fauteuils.

Fondation du baron Montyon :
 1° Un prix de vertu d'une valeur annuelle de 22 465 fr., pour le Français pauvre qui aura accompli dans l'année l'action la plus vertueuse. Ce prix est habituellement partagé entre un grand nombre de candidats proposés par les autorités ou par les personnes notables du pays qu'ils habitent. Un mémoire très-détaillé, apostillé par le préfet du département, doit être envoyé à l'Académie. 2° Un prix de 21 940 fr. pour l'ouvrage littéraire le plus utile aux mœurs, publié dans le courant des deux années qui précèdent le concours. Pour ce prix, comme pour tous les prix analogues décernés par l'une des Académies, les concurrents doivent déposer au secrétariat de l'Institut, avant un terme fixé, deux exemplaires de l'ouvrage proposé, portant une épigraphe qui est répétée dans un billet cacheté renfermant le nom de l'auteur. Ce billet n'est ouvert que si l'œuvre est jugée digne d'être couronnée; les manuscrits demeurent aux archives, mais on peut en faire prendre des copies. Les académiciens sont exclus du concours.

Fondation Gobert : 11 249 fr. pour l'ouvrage le plus éloquent sur l'histoire de France. L'Académie fractionne cette somme en deux parties, savoir : neuf dixièmes pour la meilleure œuvre dans ces conditions; un dixième pour celle qui approche le plus de la première.

Fondation Bordin : 3000 fr. pour encouragement à la haute littérature.

Fondation Lambert : Prix annuel, donné alternativement par l'Académie française et par celle des beaux-arts, aux artistes et aux hommes

de lettres qui se trouvent dans la pauvreté.

Fondation du comte de Maillé-Latour-Landry : Prix annuel, décerné à tour de rôle par l'Académie française et l'Académie des beaux-arts, en faveur d'un jeune homme pauvre qui a montré des talents pour les lettres ou les arts.

Fondation Edmond Halphen : Prix à décerner tous les deux ou trois ans à l'auteur de l'ouvrage le plus remarquable au point de vue littéraire et historique, et le plus digne au point de vue moral.

Une commission de sept membres est chargée spécialement du *Dictionnaire historique de la langue française*.

Académie des inscriptions et belles-lettres.

L'Académie des inscriptions et belles-lettres, fondée en 1663 par Colbert, étudie les médailles, les inscriptions, les monuments, les antiquités, les relations diplomatiques de la France avec l'étranger, les langues anciennes, les idiomes du moyen âge et les langues orientales. Elle compte 40 académiciens ordinaires, 10 académiciens libres, 8 associés étrangers et 50 correspondants. Pour être académicien ordinaire, il faut être Français, âgé de 25 ans au moins, demeurer à Paris, et s'être acquis une réputation méritée par quelque ouvrage remarquable. L'élection se fait suivant les règles qui régissent l'Académie française. Le bureau se compose d'un président, d'un vice-président et d'un secrétaire perpétuel. L'organisation financière de l'Académie des inscriptions et belles-lettres offre une particularité singulière :

parmi les académiciens titulaires qui ne sont pas fonctionnaires publics, l'ancienneté donne droit à un accroissement d'indemnité pris sur le traitement des académiciens plus récemment admis, et proportionnellement établi suivant une division des académiciens en cinq catégories.

Obligation est imposée à tous les académiciens ordinaires, et invitation est faite aux académiciens libres de fournir au moins un mémoire par an, pour être inséré dans le recueil de la compagnie (Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres). Une *Commission d'impression*, composée de cinq académiciens ordinaires, détermine le choix des mémoires qui doivent entrer, soit par extrait, soit en entier dans ce recueil. Elle est renouvelée pour chaque livraison des *Mémoires*.

Indépendamment de cette commission, il en existe d'autres, soit permanentes, soit annuelles. Les commissions permanentes sont : la *Commission des inscriptions et médailles*, et la *Commission de l'histoire littéraire de la France*, composées chacune de quatre membres. Les commissions annuelles sont : la *Commission des travaux littéraires*, chargée de surveiller la continuation de la Notice des manuscrits, du Recueil des ordonnances des rois de France, du Recueil des historiens des Gaules et de la France, du Recueil des historiens des croisades, etc.; la *Commission des antiquités de la France*, pour l'examen et le classement des notices et documents sur les anciens monuments de notre histoire et les mesures à prendre pour leur conser-

vation; la *Commission de l'école française d'Athènes*.

Les séances ordinaires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres ont lieu le vendredi de 3 h. à 5 h. Chaque année, au mois de juillet, on donne publiquement le programme du concours pour l'année suivante, on proclame le jugement de l'Académie sur les mémoires qui ont été envoyés au concours de l'année présente, et l'on décerne les prix mérités.

Prix de l'État : 2000 fr. pour l'auteur du meilleur mémoire sur une question d'histoire ou de philologie.

Prix de l'Académie : Trois médailles de 500 fr. chacune, pour les meilleurs travaux sur les antiquités de la France.

Fondation Allier de Hauteroche : Prix de numismatique, d'une valeur de 400 fr.

Fondation du baron Gobert : Prix annuel de 10 835 fr. pour l'ouvrage le plus savant sur l'histoire de France.

Fondation Bordin : Prix donné suivant les conditions du programme annuel.

Fondation Louis Fould : Pour l'histoire des arts et du dessin jusqu'au siècle de Périclès.

Académie des sciences.

Cette académie, dont le nom indique suffisamment les travaux, et qui fut fondée en 1666 par Colbert, publie, depuis 1699, des *Mémoires* importants. Elle se divise en onze sections : *Sciences mathématiques* : Géométrie, 6 académiciens titulaires, 5 membres correspondants; — Mécanique, 6 titulaires, 5 correspondants; — Astronomie, 6 titu-

lares, 15 correspondants; — Géographie et navigation, 3 titulaires, 8 correspondants; — Physique générale, 6 titulaires, 9 correspondants. *Sciences physiques* : Chimie, 6 titulaires, 8 correspondants; — Minéralogie, 6 titulaires, 7 correspondants; — Botanique, 6 titulaires, 10 correspondants; — Économie rurale, 6 titulaires, 9 correspondants; — Anatomie et Zoologie, 6 titulaires, 10 correspondants; — Médecine et Chirurgie, 6 titulaires, 6 correspondants.

L'Académie des sciences nomme deux secrétaires perpétuels, l'un pour les sciences mathématiques, l'autre pour les sciences physiques. Ils sont membres titulaires de l'Académie, mais ils n'appartiennent à aucune section. Le nombre des académiciens titulaires est ainsi de 65; auxquels il faut ajouter 10 académiciens libres, 8 associés étrangers et les 92 correspondants.

Le Président de l'Académie des sciences, nommé pour un an, est le vice-président de l'année précédente. Tous les ans, dans la première séance de janvier, l'Académie nomme, à la majorité absolue, un vice-président choisi alternativement dans les sections des sciences mathématiques et dans les sections des sciences physiques, sans que le président sortant puisse être immédiatement réélu vice-président.

Les séances ordinaires de l'Académie des sciences ont lieu le lundi de 3 à 5 h. Une séance publique annuelle se tient au mois de novembre.

Le bureau des séances publiques, composé du président, du vice-

président, des deux secrétaires perpétuels et des deux membres délégués près de la Commission administrative de l'Institut, est chargé de l'impression des ouvrages que publie l'Académie: 1° le *compte rendu* hebdomadaire de ses séances; 2° le Recueil de ses *Mémoires*; 3° un Recueil de *Mémoires présentés par les savants étrangers* à l'Académie.

Les prix décernés dans la séance publique du mois de novembre sont les suivants :

Prix annuel de 3000 fr., alternativement donné pour une question de mathématiques ou une question de physique.

Fondations Montyon : 1° Prix annuel de statistique, médaille d'une valeur de 530 fr.; 2° prix annuel de physiologie expérimentale, d'une valeur de 895 fr.; 3° prix annuel de mécanique, d'une valeur de 500 fr.; 4° prix annuels de médecine et de chirurgie, pour des découvertes ou pour des perfectionnements apportés dans le traitement d'une maladie interne ou d'une maladie externe, et aussi en faveur de celui qui aura trouvé les moyens de rendre un art ou un métier moins insalubre; valeur totale annuelle de 44 845 fr.

Fondation de Lalande : prix annuel d'astronomie, valeur de 635 fr.

Fondation Alhumbert : prix annuel de 150 fr. pour l'encouragement des sciences.

Fondation Bréant : prix de 100 000 fr. pour la solution des questions concernant le choléra asiatique. En attendant que les conditions imposées aux concurrents soient remplies, la rente des

100 000 fr. est distribuée entre diverses questions médicales.

Fondation Trémont : prix destiné à aider un savant sans fortune dans les frais de travaux ou d'expériences qui feront espérer une découverte ou un perfectionnement très-utile dans les sciences ou dans les arts industriels.

Fondation Barbier : prix institué en faveur de celui qui a fait une découverte précieuse pour la science chirurgicale, médicale, pharmaceutique ou la science botanique dans ses rapports avec l'art de guérir.

Fondation de Mme de Laplace : Œuvres complètes du marquis de Laplace données, chaque année, au premier élève sortant de l'École polytechnique (valeur : 215 fr.).

Fondation Bordin, *fondation Jecker*, et *prix Cuvier* : prix donnés suivant le programme.

Fondation Birot de Molrogues : prix quinquennal, décerné alternativement par l'Académie des sciences et par l'Académie des sciences morales et politiques, à l'ouvrage qui aura fait faire le plus de progrès à l'agriculture, ou qui aura le mieux traité de l'état du paupérisme et des moyens d'y remédier.

Académie des beaux-arts.

L'Académie des beaux-arts a été formée par la réunion des trois académies de sculpture et peinture, organisée en 1648, de musique, fondée en 1666, d'architecture, instituée en 1671. Elle compte : 40 membres titulaires, plus un secrétaire perpétuel, qui ne fait partie d'aucune section ; 10 académiciens libres ; 10 associés étrangers et 40 correspondants. Les académi-

ciens titulaires sont répartis en cinq sections : Peinture, 14 membres ; — Sculpture, 8 membres ; — Architecture, 8 membres ; — Gravure, 4 membres ; — Composition musicale, 6 membres.

Le bureau comprend, outre le secrétaire perpétuel, un président et un vice-président ; le président est de droit le vice-président de l'année précédente.

Les conditions de nationalité, d'âge et de domicile pour la candidature au titre d'académicien ordinaire ou libre, et le mode d'élection, sont les mêmes qu'à l'Académie des sciences.

Outre la Commission d'administration, l'Académie des beaux-arts renferme dans son sein : une *Commission permanente*, composée de 6 membres, un par section (plus le secrétaire perpétuel), chargée de la préparation du *Dictionnaire de la langue des beaux-arts* ; une *Commission annuelle* (un membre par section, plus un académicien libre), pour l'examen des discours, notices historiques et rapports, rédigés par un académicien au nom de l'Académie entière.

L'Académie des beaux-arts jouit du droit : 1° de présenter au Ministre d'État un des candidats à chacune des chaires de professeurs vacantes à l'École des beaux-arts de Paris ou à celles des départements ; 2° de présenter, tous les six ans ou plus tôt en cas de rappel ou de décès, 3 candidats pour remplacer le directeur de l'École française à Rome ; 3° de surveiller les travaux de cette école et de proposer au Ministre les améliorations jugées utiles dans son régime intérieur.

Les séances ordinaires de l'Aca-

démie ont lieu le samedi de 3 à 5 h. Le 1^{er} samedi d'octobre, la séance est publique. L'Académie y distribue aux élèves de l'École des Beaux-Arts et du Conservatoire de Musique des **grands prix** de Peinture, de Sculpture, d'Architecture, de Gravure, de Composition musicale et de Paysage historique. Ces grands prix donnent droit, les uns à un voyage gratuit en Allemagne et en Italie, les autres à un séjour de cinq ans aux écoles françaises de Rome ou d'Athènes (V. ci-dessous, p. 752). Voici la liste des autres récompenses décernées annuellement dans la même séance :

Fondation Vve Leprince : 3000 fr., distribués entre les premiers grands prix de peinture, sculpture, architecture et gravure.

Fondation Deschaume : prix annuel d'encouragement à un jeune architecte peu favorisé de la fortune, et tous les cinq ans à un poète dans la même condition.

Fondation Achille Leclerc, en faveur de l'élève qui aura obtenu le second grand prix d'architecture.

Fondation Chartier, pour les meilleures œuvres de musique de chambre.

Fondation Lambert, en faveur des artistes pauvres ou de leurs veuves.

Fondation Maillé-Latour-Landry : prix donné tous les deux ans à un jeune artiste sans fortune.

Fondation Benoît Fould : une rente servie pendant cinq ans à deux jeunes israélites cultivant, l'un la peinture, l'autre la sculpture, et dont les dispositions méritent d'être encouragées.

Fondation Bordin : prix décerné

suivant les conditions du programme annuel.

Académie des sciences morales et politiques.

L'Académie des sciences morales et politiques, rétablie en 1832, renferme : 40 membres titulaires, plus un secrétaire perpétuel, qui ne fait point partie des sections; 6 académiciens libres; 6 associés étrangers et des membres correspondants, qui ne peuvent être moins de 37 et plus de 47. Elle se subdivise en 6 sections : Philosophie; Morale; Législation, Droit public et Jurisprudence; Économie politique et Statistique; Histoire générale et philosophique; Politique, Administration et Finances. Chacune des cinq premières sections comprend 6 membres; la dernière, créée en 1855, en a 10.

L'Académie des sciences morales et politiques publie des *Mémoires*. Elle tient ses séances ordinaires le samedi, de midi à 2 h. La séance publique annuelle a lieu en avril. On y distribue les prix suivants :

Deux *prix de 1500 fr.* chacun pour des questions se rapportant à tour de rôle aux objets spéciaux des diverses sections de l'Académie.

Fondation Félix de Beaujour : prix quinquennal de 1000 fr. au meilleur mémoire sur le paupérisme et la mendicité.

Fondation Léon Faucher : prix triennal à l'auteur du meilleur mémoire sur une question déterminée d'économie politique ou sur la vie d'un économiste célèbre français ou étranger.

Fondation Achille Edmond Halphen : prix à décerner tous les

deux ou trois ans, soit à l'auteur de l'ouvrage littéraire qui aura le plus contribué au progrès de l'instruction primaire, soit à la personne qui, d'une manière pratique, par ses efforts ou son enseignement personnel, aura le plus contribué à

la propagation de l'enseignement primaire.

Fondation Bordin : prix à décerner suivant les conditions du programme annuel.

Fondation Molroques (V. ci-dessus, *Académie des sciences*).

L'ACADÉMIE DE MÉDECINE.

Héritière de la *Société royale de Médecine* et de l'*Académie royale de Chirurgie*, qu'avait supprimées un décret du 8 août 1793, l'académie de Médecine a été fondée par une ordonnance du 20 décembre 1820, et organisée définitivement en 1829, 1835 et 1856.

La médecine et la chirurgie sont déjà représentées à l'Institut, dans l'académie des Sciences, par une section qui porte leur nom, mais il a paru que la santé publique nécessite un ensemble de soins, de recherches scientifiques et de services pratiques dont le contrôle ne peut être mieux exercé que par une académie spéciale. L'académie de Médecine est donc instituée principalement pour répondre aux demandes du gouvernement sur tout ce qui intéresse la santé publique, en particulier sur les épizooties, les différents cas de médecine légale, la propagation de la vaccine, l'examen des remèdes nouveaux et des remèdes secrets, les eaux minérales naturelles ou factices, etc.

Elle occupe actuellement la chapelle de l'ancien couvent des Frères de la Charité, rue des Saints-Pères, 36. Le portail, précédé d'une grille, est décoré de quatre colonnes doriques engagées. On a placé au-dessus de la porte une *statue*

d'*Esculape*, et, dans l'intérieur de la chapelle, convertie en salle des séances, une *statue du baron Larrey*.

L'académie de Médecine compte 100 membres titulaires; elle peut avoir 10 associés libres, 20 associés nationaux, 20 associés étrangers, et des correspondants nationaux et étrangers en nombre illimité.

Les candidats au titre de membre titulaire doivent être docteurs en médecine ou en chirurgie, ou bien avoir été reçus dans une école spéciale de pharmacie ou de médecine vétérinaire.

Le costume officiel des académiciens consiste en un habit noir à la française avec broderies violettes, un chapeau demi-claque et une épée à poignée d'or.

Le bureau de l'Académie est formé de 5 officiers : un président, un vice-président, un secrétaire perpétuel, un secrétaire annuel et un trésorier. Ces dignitaires, à l'exception du vice-président, font partie d'un conseil d'administration, qui se réunit tous les huit jours au moins sur la convocation du président.

Il est formé dans le sein de l'Académie des commissions temporaires pour l'examen des questions et des mémoires particuliers soumis à l'étude des académiciens, et des commissions permanentes pour les ser-

vices qui ont un caractère public. Ces dernières sont les commissions de publication des *notices et mémoires*, des épidémies, des eaux minérales, de vaccine, de topographie, de statistique médicale, enfin des remèdes secrets. Ces commissions étudient les questions spéciales que leur soumet le gouvernement et y répondent au nom de l'Académie.

La commission de vaccine est présidée de droit par un directeur du service de la vaccine, choisi par le ministre de l'Instruction publique parmi les académiciens. C'est à lui que doivent s'adresser les personnes qui désirent avoir du vaccin. Les mardis et samedis, à midi, on vaccine gratuitement dans une des salles de l'Académie.

La *bibliothèque*, renfermant les archives et les collections de l'Académie, est mise à la disposition des académiciens. Les *laboratoires* de chimie ne sont ouverts qu'aux membres des commissions qui ont besoin de s'y livrer à quelques travaux.

L'Académie tient ses séances tous les mardis, de 3 h. à 5 h. Une séance publique a lieu tous les ans, le premier mardi de mai. On y proclame les noms des auteurs qui ont mérité les prix mis au concours par l'Académie, et l'on y annonce les sujets proposés pour l'année suivante.

Un *prix annuel de 1000 fr.* est accordé par l'Académie pour des travaux basés sur des observations et des expériences positives. Les autres prix proviennent tous de fondations particulières.

Fondation Portal : prix annuel de 500 fr. pour un mémoire sur les maladies organiques.

Fondation de Mme Bernard de Civrieux : prix annuel de 750 fr. pour un mémoire sur les affections nerveuses.

Fondation du marquis d'Argenteuil : prix de 12 000 fr., décerné tous les six ans, pour un mémoire sur les maladies des voies urinaires.

Fondation Itard : prix triennal de 3000 fr. pour le meilleur ouvrage de médecine pratique ou de thérapeutique appliquée, imprimé depuis deux ans au moins.

Fondation Capuron : prix de 2000 fr., à diviser en deux parties.

Fondation Barbier : prix annuel de 2000 fr.

Fondation Amussat : prix de 1000 fr. pour la chirurgie expérimentale.

Fondation Lefèvre : prix triennal de 1800 fr.

Fondation Orfila : prix annuel de 2000 fr., pour une question relative à l'une des branches de la médecine légale.

L'Académie augmente quelquefois la valeur des prix en y ajoutant des fonds restés disponibles les années précédentes. Elle distribue aussi des médailles aux médecins vaccinateurs, aux inspecteurs d'eaux minérales et aux médecins d'épidémies qui se sont signalés par leur zèle et leur belle conduite.

Les médecins, les savants et les différentes administrations de la France peuvent correspondre avec l'Académie de médecine sous le couvert du ministre d'État ou du ministre de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics. A l'étranger, les communications ont lieu par l'intermédiaire des ambassadeurs et des consuls français.

LE COLLÈGE DE FRANCE.

Le collège de France fut fondé en 1529, par François I^{er}, sur la sollicitation de son aumônier Parvi et de l'illustre Budé. On n'y enseigna d'abord que le grec, l'hébreu, les mathématiques, la médecine, la philosophie, puis l'éloquence latine. Henri II réunit dans les bâtiments des collèges de Tréguier et de Cambrai les professeurs jusqu'alors dispersés. A la fin du xvi^e s., 400 à 500 élèves suivaient leurs leçons; mais les guerres civiles et religieuses compromirent un instant l'existence du collège de France. Henri IV, voulant lui donner un local spécial, fit démolir les collèges de Tréguier et de Cambrai. Louis XIII posa, en 1610, la première pierre d'un nouvel édifice; mais les travaux, bientôt interrompus, ne furent repris et terminés qu'en 1774, par l'architecte Chalgrin. Les bâtiments ont été restaurés et considérablement agrandis il y a quelques années, surtout du côté de la rue Saint-Jacques. La cour d'honneur, sur la rue des Écoles, place Cambrai, est entourée de trois corps de bâtiments composés d'un rez-de-chaussée, d'un premier étage et d'un attique. On y pénètre par une porte en plein cintre, surmontée d'un fronton sculpté. L'aile de g. contient des laboratoires de chimie et des salles de cours. L'aile de dr. renferme d'autres salles et un vestibule décoré des bustes de Rémusat, Vauquelin, Ampère, Sacy, Daunou, Portal et Joffroy. Ce vestibule conduit à une seconde cour, séparée de celle qui longe la rue Saint-Jacques par un portique de

colonnes doriques accouplées. L'entrée, du côté de la rue Saint-Jacques, est ornée des bustes de la *Science* et de la *Littérature*. Dans la salle de physique, on voit deux tableaux de Lethiers et de Thévénin, représentant, l'un *François I^{er} signant l'acte d'établissement du collège de France*, l'autre *Henri IV dotant les chaires de ce collège*. La *Mort de J. Delille*, par Camus, décore la salle des langues orientales. L'attique est occupé par les cabinets de minéralogie et d'histoire naturelle et par la bibliothèque. Les étrangers et les amateurs ne devront pas manquer de visiter, dans le jardin, l'*aquarium* destiné aux expériences de pisciculture de M. Coste et à l'élève des huîtres.

Un décret impérial du 8 octobre 1857 a donné au collège de France son régime actuel; un autre décret, en date du 24 octobre 1860, l'a placé sous la direction du ministre d'État, ainsi que les autres établissements scientifiques et littéraires qui ne font point partie de l'Université. Le nombre des chaires du collège, successivement accru depuis sa fondation, pour maintenir cet établissement au courant des progrès de la science, est aujourd'hui de 29, savoir : Mécanique céleste; — Mathématiques; — Physique générale et mathématique; — Physique générale et expérimentale; — Chimie; — Médecine; — Histoire naturelle des corps inorganiques; — Histoire naturelle des corps organisés; — Embryogénie comparée; — Droit naturel et droit des gens; — Histoire des législa-

tions comparées; — Économie politique; — Histoire et morale; — Épigraphie et antiquités romaines; — Philologie et archéologie égyptiennes; — Langues hébraïque, chaldaïque et syriaque; — Arabe; — Persan; — Turc; — Langues et littératures chinoises et tartares mandchoux; — Langue et littérature sanskrites; — Langue et littérature grecques; — Éloquence latine; — Poésie latine; — Philosophie grecque et latine; — Langue et littérature françaises du moyen âge; — Langue et littérature françaises modernes; — Langues et littératures étrangères de l'Europe moderne; — Langue et littératures slaves.

Les cours sont publics et gratuits. Ils se divisent en deux semestres : du premier lundi de décembre au samedi qui précède la quinzaine de Pâques; et du lundi qui suit cette quinzaine au 31 juillet. Des affiches, apposées aux portes du collège de France, font connaître les jours et

heures des cours, les noms des professeurs et les matières qu'ils doivent traiter. Les élèves sont libres et ne reçoivent aucun diplôme. Les professeurs sont nommés par l'Empereur, sur la proposition du ministre d'État. Quand une chaire est vacante, l'assemblée des professeurs a le droit de présenter au ministre deux candidats, concurremment avec la classe de l'Institut qui correspond, par la spécialité de ses études, à la chaire vacante. Aucun titre académique n'est exigé des candidats. Les aides et préparateurs de chimie, de physique et d'anatomie, sont nommés par le ministre, sur l'avis de l'administrateur et l'indication du professeur auquel ils sont attachés. La bibliothèque est réservée au personnel enseignant.

L'administrateur et son secrétaire demeurent au collège de France; quelques logements, à la disposition du ministre, y sont aussi concédés par lui à des professeurs titulaires.

L'UNIVERSITÉ, LA SORBONNE ET LES FACULTÉS.

L'Université.

L'Université de France a été fondée par décret impérial du 17 mars 1808. Elle jouit du monopole de l'enseignement donné au nom de l'État, qui choisit et paye les professeurs de ses lycées et de ses collèges, approuve ses programmes d'enseignement, et en surveille l'application. La haute administration de l'Université est confiée au ministre de l'Instruction publique, qui porte le titre de Grand Maître de l'Université, et qui est assisté par un conseil impérial de l'Instruction publique, composé de 32 membres

nommés chaque année par l'Empereur.

L'enseignement public en France comprend trois degrés : l'enseignement primaire, l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur.

Les établissements d'enseignement primaire sont : les salles d'asile, les écoles primaires, les ouvroirs, toutes les pensions de demoiselles, et les pensions de garçons dans lesquelles on n'apprend pas les langues anciennes.

Les établissements d'enseignement secondaire sont : les lycées, les collèges et les institutions libres

dans lesquelles les langues mortes font partie de l'enseignement.

Les établissements d'enseignement supérieur sont : les facultés de théologie, de droit, de médecine, de pharmacie, des sciences et des lettres, et les écoles de pharmacie. Il faut y ajouter, pour Paris, l'École normale supérieure (V. ci-dessous p. 741).

Au point de vue de la surveillance générale et de la direction, ces différents établissements sont répartis pour toute la France en *académies*, gouvernées chacune par un *recteur*. Des inspecteurs généraux, attachés à Paris au ministère de l'instruction publique, et des inspecteurs d'académie, en résidence dans les chefs-lieux d'arrondissement, surveillent l'enseignement à tous ses degrés. Le ministre de l'instruction publique est de droit recteur de l'Académie de Paris, mais il est suppléé dans ces fonctions par un vice-recteur.

La Sorbonne.

La Sorbonne est en quelque sorte le quartier général de l'enseignement public à Paris. C'est là que sont établis les bureaux de l'Académie de Paris, comprenant dans sa circonscription les neuf départements de la Seine, d'Eure-et-Loir, du Cher, de Loir-et-Cher, du Loiret, de la Marne, de l'Oise, de Seine-et-Marne, de Seine-et-Oise; c'est là que se font les cours et que se passent les examens des trois facultés de théologie catholique, des lettres et des sciences; c'est là enfin que se célèbrent les solennités universitaires, notamment la distribution des prix du grand concours ouvert chaque année entre les élèves

des lycées et collèges de Paris et de Versailles. La Sorbonne est d'ailleurs depuis longtemps célèbre, et les décisions de sa faculté de théologie avaient autrefois une autorité presque sans égale.

Fondée en 1253 par Robert de Sorbon, aumônier et conseiller de saint Louis, la Sorbonne n'était primitivement qu'un humble collège ouvert à seize pauvres étudiants en théologie et à leurs professeurs. A cette époque les chaires de théologie étaient nombreuses à Paris. Celle de la Sorbonne devint bientôt l'une des plus renommées. Le collège ne fut plus dès lors habité que par des docteurs et des bacheliers. Le cardinal de Richelieu, qui en était proviseur en 1629, fit reconstruire les bâtiments et l'église par l'architecte Jacques Lemercier, et y incorpora le collège Duplessis fondé tout à côté en 1322 par Geoffroy Duplessis, secrétaire de Philippe le Long. Six chaires de théologie y furent successivement fondées par le roi et par de riches particuliers. La Révolution a fait entrer la Sorbonne dans le domaine de l'État. Depuis 1855, il est question d'agrandir cet édifice au N. et de lui construire une nouvelle façade du côté de la rue des Écoles. La superficie totale des constructions et de leurs dépendances sera alors de 12 000 mètr. environ. Les anciens bâtiments entourent une cour rectangulaire, assez triste, bordée au S. par l'église. Les salles d'examen des diverses facultés et leurs amphithéâtres n'ont rien de remarquable. Nous signalerons seulement le *cabinet de physique* qui renferme une belle collection d'instruments, la *bibliothèque* et le *grand*

amphithéâtre situé au premier étage. Cet amphithéâtre, décoré de peintures fort médiocres, peut contenir de 1500 à 2000 auditeurs. C'est là qu'a lieu chaque année la distribution des prix du concours général.

L'entrée de tous les cours et de tous les examens qui se font à la Sorbonne est publique et gratuite. Les dames seules n'y sont pas admises. Des affiches indiquent les jours et heures des cours, les noms des professeurs, l'objet de leur enseignement et l'époque des examens pour les différents grades.

Des cinq facultés d'enseignement supérieur établies à Paris, il en est deux, celles de Droit et de Médecine, qui occupent chacune un local spécial, dont nous parlerons plus loin, en indiquant rapidement l'organisation et les cours de chacune des facultés. (Pour l'église de la Sorbonne, V. ci-dessus, chap. VII, p. 403; pour la bibliothèque, V. ci-dessous, chap. XV.)

La Faculté de théologie catholique.

(A la Sorbonne.)

Depuis son rétablissement à la Sorbonne, la Faculté de théologie n'a vu ses cours suivis avec assiduité qu'à dater de l'année 1854. De 1808 à 1854, en effet, elle n'avait délivré que 57 diplômes, tandis que, dans l'espace des huit dernières années, 140 candidats se sont présentés aux examens, et 106 ont obtenu les grades qu'ils sollicitaient. Les chaires de cette faculté sont au nombre de sept :

Théologie dogmatique; — Théologie morale; — Histoire et Discipline ecclésiastiques; — Droit ecclésiastique; — Écriture sainte; —

Langue hébraïque; — Eloquence sacrée.

Aux termes du décret du 22 août 1854, les aspirants aux grades de théologie sont tenus de prendre quatre inscriptions pour le baccalauréat, quatre pour la licence et quatre pour le doctorat. Les droits académiques sont ainsi fixés : chaque inscription, 5 fr.; chaque examen, 10 fr.; le certificat d'aptitude à l'un des trois grades, 10 fr.; le diplôme de bachelier ou de licencié, 5 fr.; le diplôme de docteur, 40 fr.; la thèse de doctorat est gratuite.

La Faculté des sciences.

(A la Sorbonne.)

La Faculté des sciences comprend 18 chaires, savoir : Astronomie physique; — Astronomie mathématique; — Algèbre supérieure; — Géométrie supérieure; — Calculs différentiel et intégral; — Mécanique rationnelle; — Mécanique physique et expérimentale; — Calcul des probabilités et physique mathématique; — Physique (2 chaires); — Chimie (2 chaires); — Minéralogie; — Géologie; — Botanique; — Physiologie générale; — Anatomie, Physiologie comparée et Zoologie (2 chaires).

Le baccalauréat ès sciences donne lieu à deux séries d'épreuves, entre lesquelles les candidats ne peuvent mettre plus de trois ans d'intervalle. La première série consiste en une composition écrite sur la physique et un examen oral sur la physique et l'histoire naturelle; la seconde série comprend une version latine, une composition écrite sur les mathématiques et un examen oral sur le reste des matières scientifiques de l'enseignement secon-

daire. Un baccalauréat restreint est institué, depuis 1857, pour les étudiants en médecine. Pour être admis à l'examen de licence, il faut justifier du diplôme de bachelier ès sciences, et avoir pris à deux cours quatre inscriptions. Les aspirants au doctorat doivent être licenciés et présenter deux thèses ou une seule thèse, à la condition de répondre aux questions posées par la faculté. Il y a trois sortes de licence et de doctorat ès sciences : la licence ou le doctorat ès sciences mathématiques; la licence ou le doctorat ès sciences physiques; la licence ou le doctorat ès sciences naturelles. Des conférences et manipulations de chimie facultatives ont lieu à la Faculté dès le 1^{er} novembre de chaque année pour le doctorat, dès le 1^{er} janvier pour la licence.

Un décret du 22 août 1854 a créé des certificats de capacité pour les sciences appliquées; ces certificats peuvent être obtenus soit des Facultés des sciences, soit dans les Écoles préparatoires à l'enseignement supérieur.

La Faculté des lettres.

(A la Sorbonne.)

Les cours de la Faculté des lettres sont, avec ceux du collège de France, les cours qui attirent le plus grand nombre d'étudiants et d'étrangers. Les matières qui font l'objet de ces cours offrent sans doute un intérêt plus général, mais il est juste d'ajouter que le talent des professeurs est souvent une des principales causes de leur succès. Tout le monde en France a entendu parler des éloquentes leçons de MM. Guizot, Villemain et Cousin, qui sont restés professeurs honoraires de la Faculté

des lettres, et l'on peut après ces maîtres nommer encore M. Saint-Marc-Girardin, le titulaire actuel de la chaire de poésie française.

Les cours de la Faculté comprennent : la Philosophie; — l'Histoire de la philosophie; — la Littérature grecque; — l'Éloquence latine; — la Poésie latine; — l'Éloquence française; — la Poésie française; — la Littérature étrangère; — la Grammaire comparée; — l'Histoire ancienne; — l'Histoire moderne; — la Géographie.

La Faculté des lettres délivre des diplômes de bachelier, de licencié et de docteur, suivant des règlements analogues à ceux de la Faculté des sciences.

La Faculté de droit.

(Place du Panthéon, 8.)

La première école de droit régulière fut tenue à Paris, en 1384, par Gilbert et Philippe Ponce, rue Saint-Jean de Beauvais. Louis XV la réorganisa en 1762, et en 1771, Soufflot commença, sur la place Sainte-Geneviève, aujourd'hui place du Panthéon, les bâtiments actuels de la Faculté, achevés seulement en 1823. Les réformes de l'Assemblée constituante ayant donné à la France un droit unique, un décret du 22 ventôse an XII (13 mars 1804) réorganisa de nouveau les écoles de droit, qui ne tardèrent pas à faire partie de l'Université (1806).

L'entrée de l'École de Droit est décorée de quatre colonnes ioniques supportant un fronton. A l'intérieur des bâtiments, on trouve deux beaux amphithéâtres pour les cours, et une *bibliothèque* de 10 000 vol. environ, ouverte aux élèves tous les jours de 10 h. à 3 h.,

excepté les dimanches, les jours de fêtes et pendant les vacances.

L'enseignement de la Faculté de droit comprend : le Droit romain (4 chaires); — le Code Napoléon (6 chaires); — la Législation criminelle et la Procédure civile et criminelle; — la Procédure civile; — le Droit criminel et la Législation pénale comparée; — le Code de

commerce; — le Droit administratif; — le Droit des gens; — l'Histoire du Droit; — le Droit français dans ses origines féodales et coutumières.

Les grades de bachelier, de licencié et de docteur en droit ne peuvent être obtenus de la Faculté qu'après deux ans d'études spéciales pour le premier, après trois ans



Ecole de Droit.

pour le second, après quatre ans au moins pour le troisième.

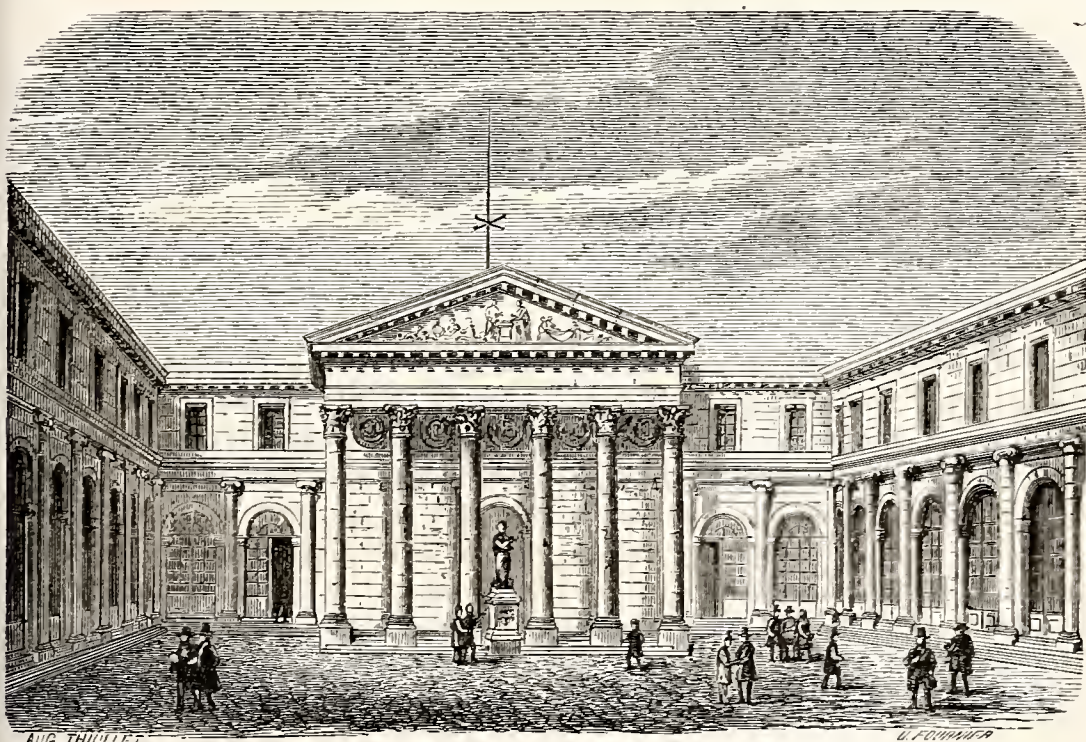
Les étudiants mineurs dont les parents n'habitent point Paris, doivent être accompagnés, lors de leur première inscription, d'un correspondant domicilié dans cette ville, et qui est tenu d'inscrire lui-même sur un registre son nom et son adresse.

Les frais généraux d'inscriptions, d'examens et de thèses, s'élèvent à 620 fr. pour le baccalauréat; à 600 fr. pour la licence; à 560 fr. pour le doctorat. Des conférences facultatives, préparatoires aux examens, coûtent de plus 60 fr. par an. Les étudiants en droit sont obligés de prendre chaque année deux inscriptions à deux cours de la Fa-

culté des lettres; ils peuvent cependant remplacer l'un de ces cours par un cours de la Faculté des sciences ou de la Faculté de théologie.

Chaque année, vers le mois d'août, des prix sont distribués : 1° aux élèves de troisième année; 2° à ceux de quatrième année aspirants au doctorat et aux docteurs reçus pendant l'année courante ou l'an-

née précédente. Pour les élèves de troisième année, deux premiers prix et deux seconds prix sont accordés à ceux qui traitent le mieux une question de Droit romain et une question de Droit français; les lauréats sont dispensés des frais d'inscription, d'examen et de diplôme pour l'admission au doctorat. Le concours de quatrième année porte



Cour de l'École de Médecine.

sur un sujet choisi par le ministre, publié huit mois d'avance, et qui doit faire l'objet d'une dissertation écrite; deux médailles d'or sont décernées aux lauréats.

Ces divers concours ont été institués par une ordonnance du 17 mars 1840. Vers la même époque, Mme veuve Beaumont fit don à la Faculté de droit d'une somme de 50 000 fr., dont les intérêts sont distribués chaque année en prix et en médailles, en mémoire de son

filz Ernest Beaumont, mort à 23 ans, pendant le cours de ses études.

La Faculté de médecine et les établissements qui en dépendent.

La Faculté de médecine se constitua à Paris, comme corporation distincte, vers la fin du XIII^e s. En 1331, ses statuts furent confirmés par Philippe de Valois; mais, jusqu'en 1427, elle n'eut pas de maison d'école. Les assemblées des bacheliers, licenciés et régents, se

tenaient, sous le nom de *scholares*, au bénitier ou parvis Notre-Dame; les leçons journalières étaient faites par les bacheliers, dans la rue du Fouarre, près de la place Maubert. Les actes ou examens étaient soutenus chez les maîtres ou docteurs-régents nommés par l'assemblée générale. Les doyens conservaient les registres, désignés sous le nom de *commentarii*. Le premier médecin de Charles VII, Jacques Dépars, donna 300 écus d'or pour la construction d'une école, rue de la Bûcherie. La première pierre de l'école actuelle (place de l'École-de-Médecine) fut posée en 1769, sur l'emplacement de l'ancien collège de Bourgogne. L'édifice ne devait servir d'abord qu'à l'école de chirurgie, mais l'inauguration des écoles réunies de médecine et de chirurgie y eut lieu en 1776. En 1792, la Faculté de médecine périt avec toutes les institutions savantes. Les écoles spéciales des départements furent créées en 1795 pour la remplacer. Enfin le décret de 1808, qui établit l'Université, donna en même temps à la Faculté de médecine sa constitution définitive.

L'École de Médecine se compose d'un corps principal de bâtiment qui renferme le grand amphithéâtre, et de deux ailes reliées entre elles par une galerie à jour, formée de deux rangs de colonnes corinthiennes, et surmontée d'un premier étage. Au-dessus de la porte d'entrée, un bas-relief représente *Louis XV*, entre la Sagesse et la Bienfaisance, accordant des privilèges à l'école de chirurgie, dont le Génie des arts lui présente le modèle. L'ordre ionique de la galerie se continue tout autour de la cour

jusqu'à un portique de 6 colonnes corinthiennes formant avant-corps sur le bâtiment principal. Les sculptures du fronton de ce portique, par Berruer, représentent *la Théorie et la Pratique* se donnant la main sur un autel. La frise intérieure supporte des médaillons renfermant les *bustes*, en bas-reliefs, de *Pitard*, de *la Peyronnie*, de *Paré*, de *Maréchal* et de *Petit*. En avant du portique, on a placé, en 1857, une *statue* en bronze de *Bichat*. Le grand *amphithéâtre*, qui peut contenir 1400 auditeurs, renferme les *bustes de la Martinière* et de *la Peyronnie*, par Lemoine. A g. de la galerie qui forme façade sur la place, se trouve un escalier près duquel on remarque une *statue* en plâtre de *Bichat* comptant les pulsations d'un enfant, par David d'Angers. Cet escalier conduit à la bibliothèque et au musée d'Anatomie (V. ci-dessous).

Les cours de la Faculté de médecine sont les suivants : Anatomie; — Anatomie pathologique; — Physiologie; — Physique médicale; — Chimie médicale; — Histoire naturelle médicale; — Hygiène; — Pathologie médicale (2 chaires); — Pathologie chirurgicale (2 chaires); — Pathologie générale et thérapeutique; — Opérations et appareils; — Thérapeutique et matière médicale; — Médecine légale; — Accouchements et maladies des femmes et des enfants; — Clinique médicale (4 chaires); — Clinique chirurgicale (4 chaires); — Clinique d'accouchements; — Pharmacologie; — Médecine comparée; — Histologie. Outre les professeurs titulaires, il y a trois sections d'agrégés : 1° pour les sciences ana-

tomiques; 2° pour la médecine et la médecine légale; 3° pour la chirurgie et les accouchements. Ces agrégés suppléent les professeurs en cas de maladie ou d'absence, et font partie des jurys d'examen.

En vertu d'un arrêté ministériel récent (août 1862), les agrégés libres, pourvu qu'ils soient médecins ou chirurgiens des hôpitaux, peuvent être nommés, pour trois ans, professeurs de cours complémentaires spéciaux, créés par le même arrêté. Ces cours comprennent les cliniques des maladies de la peau, des maladies syphilitiques, des maladies des enfants, des maladies mentales et nerveuses, d'ophtalmologie et des maladies des voies urinaires.

La Faculté confère les titres de docteur en médecine et d'officier de santé. La durée normale des études préparatoires au doctorat est de quatre ans. Le prix des inscriptions, les droits d'examen et les frais du diplôme de docteur, s'élèvent au total de 1260 fr. Les frais d'inscription et d'examen pour le brevet d'officier de santé s'élèvent seulement à 780 fr.

Les élèves de la Faculté de médecine peuvent, après leur quatrième inscription et en vertu de dispositions prises par l'administration de l'assistance publique, concourir pour être reçus en qualité d'externes dans un service de médecine ou de chirurgie. Après une année d'externat, ils sont admis à concourir pour devenir internes. La durée de l'internat est de quatre ans; mais, l'interne de troisième ou de quatrième année qui obtient le premier rang au concours reçoit une médaille d'or et jouit du privilège de prolonger son

internat de deux années dans un service à son choix. Le nombre des internes et des externes est réglé chaque année d'après les besoins des hôpitaux. A chacune des cliniques de médecine est attaché un chef de clinique, choisi par le professeur parmi les jeunes docteurs qui réunissent le plus de titres scientifiques.

La Faculté possède aussi une clinique de chirurgie et une clinique d'accouchement, dans un hôpital spécial, situé en face de l'École de médecine (V. ci-dessous, chap. XVIII). Elle met enfin à la disposition des élèves et des médecins une bibliothèque, un jardin botanique, des amphithéâtres de dissection et deux musées d'anatomie.

La bibliothèque. — La bibliothèque, située au premier étage de l'aile occidentale de l'École de médecine, est ouverte tous les jours aux étudiants et aux médecins, de 10 h. à 3 h. et de 7 h. du soir à 10 h., excepté le dimanche et pendant les mois de septembre et d'octobre. Riche de 30 000 vol. environ, elle possède la collection la plus complète qui existe en Europe de livres grecs, latins, arabes, anglais, allemands, italiens, espagnols, français, relatifs : 1° à la médecine proprement dite; 2° à la chirurgie; 3° aux accouchements; 4° à la physique; 5° à la chimie; 6° aux diverses branches de l'histoire naturelle et aux sciences accessoires. — Les *Commentaires*, écrits de la main même des doyens de la Faculté, depuis 1324 jusqu'à 1786, y sont conservés précieusement, ainsi que les archives des anciennes Sociétés et Académies de médecine et de chirurgie.

Le musée d'anatomie compa-

rée ou musée Orfila. — Le musée d'anatomie comparée, considérablement enrichi par les soins de l'illustre docteur Orfila, est installé dans cinq salles qui occupent le premier étage de la façade et de l'aile droite de l'École. Il est ouvert aux élèves de la Faculté et aux médecins tous les jours, de 11 h. à 4 h. (excepté pendant les vacances); le public n'y est jamais admis. La première salle, entourée d'une galerie, contient : 1° de nombreux squelettes d'hommes et d'animaux; 2° les préparations des muscles, des viscères et du système nerveux; 3° des injections variées des artères, des veines et des vaisseaux lymphatiques; 4° une importante collection phrénologique réunie par le docteur Dumoutier; 5° les crânes en plâtre des plus célèbres criminels exécutés dans le ressort de la Cour d'appel de Paris; 6° une collection de fœtus et quelques momies. On y remarquera surtout : le crâne de Fieschi, l'auteur de la machine infernale de 1832; la dissection de l'organe de l'ouïe chez les plus petits mammifères, par M. Hyrtl, de Vienne; les belles préparations de MM. Robin, Gosselin, Maissiat, Mandl, Suquet, etc.; trois modèles d'*écorchés*, par M. Auzou (le plus petit reproduit la pose du *Gladiateur combattant* dont la statue est une des principales richesses du musée des antiques, au Louvre). A l'extrémité de cette première salle est une statue en marbre de *Cuvier*. La seconde salle, ornée d'une belle copie de l'*Apollon du Belvédère*, en marbre blanc, renferme la suite des collections commencées dans la première, et un modèle d'homme éventré, plus grand que nature. La troisième

est réservée à l'histoire naturelle (animaux empaillés, oiseaux, insectes, bois). On y voit le modèle en cire de Bébé, nain de Stanislas, roi de Pologne, qui mourut à 25 ans, ayant environ 52 cent. de hauteur. Des échantillons du plus beau choix des substances médicamenteuses les plus employées sont répartis entre la troisième salle et la quatrième, qui renferme en outre l'arsenal de chirurgie, composé de tous les instruments usités dans les opérations d'autrefois ou de nos jours et dans les accouchements. Une case spéciale est consacrée aux instruments qui ont servi à l'autopsie de Napoléon I^{er}. Le cabinet de physique, qui vient ensuite, n'est pas ouvert aux élèves. Il est, dit-on, le plus riche de la capitale.

Le jardin botanique. — Ce jardin était autrefois situé sur l'emplacement actuel de l'hôpital de la Clinique, vis-à-vis de l'École de médecine. Il occupe aujourd'hui la partie orientale du jardin du Luxembourg, le long de la grande allée; son entrée est sur le boulevard de Sébastopol. Les travaux auxquels a donné lieu l'établissement de ce boulevard ont été pour le jardin botanique la cause d'une destruction momentanée et d'une réduction assez considérable de l'espace qui lui est consacré. Le sol de ce jardin, autrefois moins élevé que celui de l'allée voisine, va être exhaussé; le jardin sera replanté et une simple grille le séparera dorénavant de l'allée de l'Observatoire.

L'école pratique et le musée Dupuytren. — On appelle tout à la fois *École pratique* les pavillons de dissection de la Faculté, des amphithéâtres ouverts à des

cours libres, et une réunion de 150 élèves, jouissant de facilités spéciales pour s'exercer aux dissections et aux manipulations chimiques. Ces élèves, admis au concours et partagés en trois années, subissent chaque année un examen de capacité. Ils concourent, à la fin de leur troisième année, pour les prix suivants : un premier grand prix d'une valeur de 900 fr.; un deuxième grand prix d'une valeur de 515 fr.; et trois seconds prix de 250 fr.

Deux autres prix sont décernés chaque année par la Faculté de médecine, dans sa séance de rentrée : 1° *fondation Montyon* : une médaille d'or de 400 fr., à l'auteur du meilleur mémoire sur la maladie qui a prédominé pendant l'année précédente ; 2° *fondation Corvisart*, une médaille d'or de 400 fr., à l'auteur du meilleur mémoire sur une question de clinique déterminée par la Faculté et résolue d'après des observations recueillies dans les cliniques de la Faculté.

A la tête des travaux de dissection de l'école pratique se trouve un chef des travaux anatomiques, nommé au concours, ainsi que trois prosecteurs et quatre aides d'anatomie placés sous sa direction immédiate. Les prosecteurs sont en général des docteurs, les aides sont de simples élèves ; le chef des travaux doit être docteur en médecine ou en chirurgie. L'illustre Dupuytren a rempli ces fonctions qui ont aussi formé ses plus dignes successeurs.

L'école pratique occupe ce qui reste de l'ancien couvent des Cordeliers (rue de l'École-de-Médecine, 15), établis à Paris dès le XIII^e s., et dont l'église a été démolie depuis la Révolution, pour l'ouverture de

la place de l'École-de-Médecine. En 1790, un club, dont Camille Desmoulins et Danton furent les principaux orateurs, s'installa dans la salle d'étude de l'ancien couvent et prit de là le nom de club des Cordeliers. Des *pavillons de dissection*, dont l'entrée est interdite au public, mais où peuvent pénétrer tous les élèves de la Faculté, ont été construits dans le jardin. Au fond de la cour on remarque un *buste de Cuvier*. Un grand bâtiment du XV^e s., qui servait de réfectoire aux moines, renferme le **musée Dupuytren**, précieuse collection pathologique, formée en 1835 par les soins d'Orfila. On y voit des exemples de toutes les altérations morbides des différents tissus et organes. Une collection de cas pathologiques modèles en cire ou en carton-pâte, qui se trouvait autrefois au musée d'anatomie comparée de la Faculté, a été récemment transférée au musée Dupuytren. Les étudiants et les médecins sont seuls admis dans ce musée, tous les jours, de 11 h. à 3 h., excepté le dimanche et pendant les vacances. L'entrée du musée est précédée d'une *statue d'Ambroise Paré*.

Dans une partie des bâtiments se trouvent trois amphithéâtres destinés, comme nous l'avons déjà dit, à des cours publics ouverts par des professeurs libres. Ces professeurs, qui peuvent traiter de tous les sujets se rattachant à la science médicale, doivent seulement solliciter et obtenir l'autorisation du ministre. Leurs cours, généralement plus élémentaires que ceux de la Faculté, sont particulièrement suivis par les commençants.

L'amphithéâtre des hôpitaux. — Construit en 1833 sur l'emplace-

ment du cimetière de Clamart (rue du Fer-à-Moulin, quartier Saint-Marcel), qui, depuis 1545, servait uniquement aux hôpitaux, cet amphithéâtre a remplacé les amphithéâtres particuliers qui existaient autrefois dans les hôpitaux et les hospices. Il est exclusivement réservé par l'administration de l'assistance publique, à qui il appartient, aux élèves en médecine ou en chirurgie qui lui rendent des services gratuits en qualité d'externes ou d'internes dans les hôpitaux. Ces élèves y sont admis, moyennant un léger droit de présence, aux cours, aux dissections et aux démonstrations anatomiques. Les hôpitaux y envoient, pendant la saison des dissections, la moitié des corps des individus non réclamés par leurs familles; l'autre moitié est portée à l'école pratique.

Les écoles d'accouchement.

—Annexée à l'hôpital de la Maternité, rue de Port-Royal (V. ci-dessous, chap. XVIII), la principale école d'accouchement est destinée à former des sages-femmes pour tous les départements. On y enseigne : 1° la théorie et la pratique des accouchements; 2° la vaccination; 3° la saignée; 4° la botanique des plantes usuelles dont l'usage convient aux femmes enceintes ou en couches. Les élèves, au nombre de 80 environ, y sont logées, nourries, chauffées, éclairées en commun et fournies de linge, de lit et de table, moyennant une pension de 600 fr., habituellement payée par les départements auxquels elles appartiennent. La durée des cours est d'un an au moins et de deux ans au plus. Le diplôme de sage-femme est conféré aux élèves après un examen passé devant les profes-

seurs de l'école, présidés par un professeur de la Faculté.

Une autre école d'accouchement a été établie à l'hôpital de la Clinique. Les élèves sages-femmes y sont inscrites comme externes et sont admises, à la fin de l'année scolaire, à concourir pour un prix consistant en une médaille d'argent et des livres.

L'école de pharmacie. — L'école supérieure de pharmacie de Paris occupe, rue de l'Arbalète, 21, l'emplacement d'un ancien couvent appelé l'hôpital de Lourcine, et qu'il ne faut pas confondre avec l'hôpital actuel de ce nom (V. ci-dessous, chap. XVIII). La bibliothèque, peu fournie de livres mais bien composée, est ouverte les lundis, mercredis et vendredis, de 11 h. à 4 h. La salle des collections d'histoire naturelle, qui renferme une collection minéralogique fort intéressante, est ouverte tous les jours aux mêmes heures, ainsi que le jardin botanique.

L'école de pharmacie confère le diplôme de pharmacien de 1^{re} cl., et le certificat d'herboriste de 1^{re} cl., valable pour toute la France; et aussi les diplômes de pharmacien et d'herboriste de 2^e cl., pour le ressort de l'Académie de Paris.

La durée des cours, les frais d'examen et de diplôme varient suivant le titre que postulent les élèves et sont déterminés par des décrets impériaux et des instructions ministérielles.

Les cours de l'école de pharmacie comprennent : la Chimie inorganique; — la Chimie organique; — la Toxicologie; — la Physique; — la Pharmacie; — l'Histoire naturelle pharmaceutique; — la Botanique; — la Zoologie.

LES LYCÉES.

On compte à Paris cinq lycées ayant ensemble, en moyenne, 1830 élèves pensionnaires et 2960 élèves externes, soit, au total, 4780 élèves. Trois de ces lycées admettent des pensionnaires et des externes; les deux autres ne reçoivent que des externes. Chaque année, il y a un concours général entre les élèves éminents des classes supérieures des lycées et collèges de Paris et du lycée de Versailles. La distribution des prix du concours a

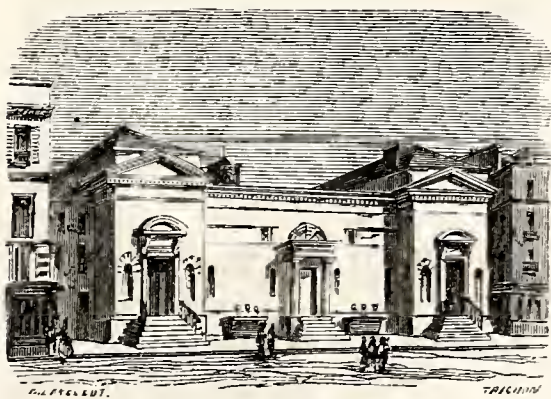
lieu solennellement dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, sous la présidence du ministre de l'Instruction publique, qui invite ensuite les lauréats à sa table. Cette solennité, qui existait dans

l'ancienne Université, a été rétablie par Napoléon I^{er}, en 1808, pour entretenir l'émulation parmi les professeurs et les élèves. Beaucoup de noms devenus illustres dans les lettres ou dans les sciences se trouvent inscrits sur les registres des concours généraux.

Le **lycée Bonaparte**, rue Caumartin, 65, occupe les bâtiments de l'ancien couvent des Capucins de la Chaussée-d'Antin, construit en 1781, sur les dessins de Brongniart. La façade, qui mesure 54 mètr. de longueur sur 42 mètr. de hauteur, se termine par des pavillons en

avant-corps, dont l'un sert d'entrée à l'église Saint-Louis d'Antin (V. ci-dessus chap. VII, p. 371). La porte centrale est décorée de deux colonnes doriques supportant un entablement, et flanquée de fontaines publiques. Le lycée Bonaparte a une autre entrée rue du Havre. Ce lycée, qui portait autrefois le nom de *collège Bourbon*, ne reçoit que des élèves externes, dont le nombre moyen s'élève à 1150.

Le **lycée Charlemagne**, rue Saint-Antoine, 120, est installé dans l'ancienne maison professe des Jésuites, dont la chapelle est devenue l'église paroissiale Saint-Paul-Saint-Louis (V. ci-dessus chap. VII, p. 390). Les voûtes de la grande salle



Lycée Bonaparte.

de la bibliothèque et le plafond de l'escalier étaient encore, il y a quelques années, décorés de fresques remarquables du xvi^e s. Le lycée Charlemagne compte environ 825 externes libres ou surveillés; il ne reçoit pas de pensionnaires.

Le **lycée Louis-le-Grand**, rue Saint-Jacques, 123, est l'ancien *collège de Clermont*, fondé en 1560 par Guillaume Duprat, évêque de cette ville. Les Jésuites l'administrèrent jusqu'à leur expulsion de France en 1594. Ils n'y rentrèrent qu'en 1618, époque à laquelle ils le firent reconstruire et lui donnèrent

le nom de Louis XIV. Chassés de nouveau en 1763, ils furent remplacés par les professeurs du collège de Lisieux. Depuis 1792, le lycée Louis-le-Grand a porté successivement les noms de *collège de l'Égalité*, de *Prytanée français*, de *Lycée impérial*, de *lycée Louis-le-Grand*, de *lycée Descartes*. Sa dénomination actuelle lui a été

rendue sous la seconde République. Il renferme une importante bibliothèque et de vastes salles d'exercices. Le nombre des élèves est de 950 internes et de 450 externes. Une succursale a été établie à Vanves, près de Paris, pour les élèves des classes inférieures jusqu'à la sixième (V. les *Environnements de Paris illustrés*, par AD. JOANNE, Paris, Hachette et Cie). Une

école des langues orientales est annexée au lycée Louis-le-Grand.

Le **lycée Napoléon**, rue Clovis, 1, porta, sous la Restauration et sous le gouvernement de Juillet, le titre de *collège Henri IV*. Il est établi dans l'ancienne abbaye de Sainte-Geneviève, fondée au vi^e s., ainsi que l'église voisine de Saint-Pierre et Saint-Paul (plus tard Sainte-Geneviève), par le roi Clovis et sa femme sainte Clotilde. Cette abbaye

fut successivement habitée par des moines, puis par des chanoines séculiers, et enfin, à partir du xii^e s., par des chanoines réguliers de saint Augustin, sortis de l'abbaye de Saint-Victor. Les bâtiments conventuels, reconstruits en partie au xiv^e et au xv^e s., subsistent encore presque entièrement. Le cloître a été rebâti en 1746. L'église et quelques bâtiments accessoires ont seuls

été démolis pendant et depuis la Révolution.

« La haute et belle tour qui accompagnait le chœur de l'église abbatiale du côté du S., et dont la présence au sommet de la montagne produit, dans le panorama de Paris, un effet si grandiose, ne serait pas restée debout, dit M. de Guilhermy (*Itinéraire archéologique de Paris*), si par

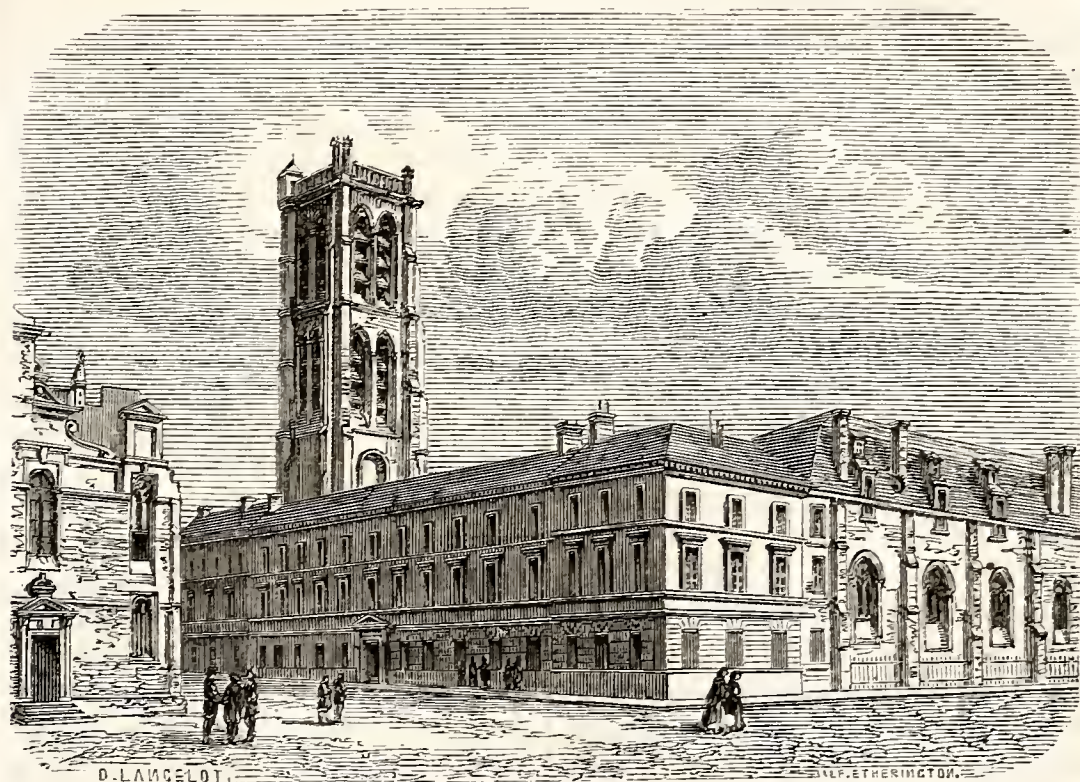


Lycée Louis-le-Grand.

hasard elle avait troublé l'alignement de la rue Clovis; heureusement pour elle et pour nous, les ingénieurs n'ont pas eu à statuer sur son sort. Romane à sa base et percée de baies en plein cintre, elle passe ensuite à l'ogive, et ses deux étages supérieurs appartiennent l'un au xiv^e, l'autre au xv^e s. La balustrade et les quatre clochetons du couronnement sont du style flamboyant. » Ce qu'il y a de plus intéressant à

visiter dans l'intérieur du lycée, c'est l'ancien réfectoire des religieux, œuvre élégante du XIII^e s., qui fait partie de l'aile occidentale. « Il reçoit la lumière par des ogives ornées de colonnettes, et s'étend sur une longueur de six travées, couvertes d'une voûte en pierre à nervures croisées. Cette salle sert de chapelle pour le collège. » La bibliothèque Sainte-Geneviève oc-

cupait, avant 1840, à l'étage supérieur des bâtiments, quatre galeries principales disposées en forme de croix, parfaitement aménagées, et surmontées à leur point de rencontre par une coupole que Jean Restout avait décorée, en 1730, d'une belle peinture : l'*Apothéose de saint Augustin*. La plus grande de ces galeries mesurait environ 100 mètr. de longueur. Leur ensemble formait



Lycée Napoléon.

la plus belle salle de lecture qui existât en Europe.

Casimir Delavigne a été élève du lycée Napoléon, qui conserve son buste; les princes d'Orléans y ont aussi fait leurs études. Ce lycée compte en moyenne 480 élèves internes et 170 élèves externes.

Le **lycée Saint-Louis**, boulevard de Sébastopol (rive g.), occupe l'emplacement de l'ancien collège

d'Harcourt, fondé en 1280 par Raoul d'Harcourt, chanoine de Notre-Dame. La plus grande partie des bâtiments actuels datent seulement de 1814 à 1820; mais le prolongement du boulevard de Sébastopol vient de nécessiter la reconstruction de la façade. Le lycée Saint-Louis est habité en moyenne par 400 pensionnaires et fréquenté par 350 externes.

**LES COLLÈGES ET LES AUTRES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT
SECONDAIRE.**

Outre ses cinq lycées, la ville de Paris entretient un collège communal ou municipal : c'est le **collège Rollin**, rue des Postes, 42, qui ne reçoit que des élèves pensionnaires (450 environ), et dont les cours sont absolument les mêmes que ceux des lycées.

Le **collège Stanislas**, rue Notre-Dame des champs, 22, fondé sous la Restauration par l'abbé Liautard, est moins un collège qu'une institution particulière à laquelle on a accordé toutes les immunités des collèges. L'administration en est dirigée par des ecclésiastiques, mais l'enseignement y est donné par des professeurs laïques. Ce collège a deux annexes pour les commençants : la première, rue Bonaparte, 90; la seconde, rue de Berry (quartier du Roule), 16; toutes deux sont dirigées par des prêtres; elles comptent chacune de 110 à 120 élèves; la maison principale en a 275.

Il faut signaler encore parmi les établissements d'instruction secondaire, un grand nombre d'institutions particulières, dont plusieurs ont plus d'importance que certains collèges. Ce sont : l'*institution Sainte-Barbe*, rue Saint-Étienne-des-Grès, à l'angle de la place du Panthéon et près de la bibliothèque Sainte-Geneviève, fondée en 1460 dans les bâtiments de l'ancien hôtel de Châlon, par Geoffroi Lenormant, régent de grammaire au collège de Navarre. Sainte-Barbe possède à Fontenay-aux-Roses une succursale pour les enfants de 6 à 11 ans. Les anciens élèves de la

maison se réunissent chaque année dans un banquet, le 4 décembre. M. J. Quicherat, professeur à l'école des Chartes, a publié en 1861 le premier volume de l'*Histoire de Sainte-Barbe*; — l'*école Sainte-Genève*, rue des Postes, 18 et 24, tenue par les Jésuites pour la préparation aux grades universitaires et aux écoles du gouvernement; — l'*institution de l'Immaculée Conception*, Grande-Rue, 229, à Vaugirard, fondée par l'abbé Pouloup, et dirigée aussi depuis quelques années par des Jésuites; — l'*institution Notre-Dame*, rue du Buis, 2, à Auteuil (V. ci-dessus, p. 264); — l'*institution de Sainte-Croix*, rue Demours, 10, aux Terres; — les *institutions Delacour*, rue des Fossés-Saint-Victor, 13; *Delavigne* (école préparatoire à l'École de Saint-Cyr), même rue, 33; *Barbet*, rue des Feuillantines, 9; *Longchamps*, rue Saint-Jacques, 289, dans le quartier des Écoles; — à proximité du lycée Charlemagne, dont leurs élèves suivent les cours, les *institutions Favart*, rue Saint-Antoine, 212, dans l'ancien hôtel d'Ormesson (V. ci-dessus, p. 539); *Fontaine*, rue de Montreuil, 31; *Massin*, rue des Minimes, 12, au Marais; *Jauffret*, rue Culture-Sainte-Catherine, 29; et *Verdot*, rue Culture-Sainte-Catherine, 23, dans l'ancien hôtel Carnavalet (V. ci-dessus, p. 536); — à proximité du lycée Bonaparte, les *institutions Bellaguet*, rue de la Pépinière; *Boumard*, boulevard Malesherbes, 53; *Comte*, avenue Saint-Denis, 63;

Genty, rue des Martyrs, 76; enfin les *institutions Leroy*, impasse Longue-Avoine, 12, près de l'ancienne barrière Saint-Jacques; *Marc-Dastès*, rue des Dames, 53, aux Batignolles, etc., etc.

LES ÉCOLES PRIMAIRES ET LES SALLES D'ASILE.

La ville de Paris a consacré en 1862 une somme de 2 millions 487 724 fr. 50 c. à l'entretien de ses écoles communales, salles d'asile, écoles d'adultes, écoles spéciales, ouvriers, etc. Ces établissements sont au nombre de 419, les uns dirigés par des laïques, les autres par des congrégations d'hommes ou de femmes. La Ville subventionne en outre 38 établissements privés gratuits. Le nombre des enfants ou adultes qui fréquentent ces écoles, salles d'asile et ouvriers, s'est élevé, en 1861, à un chiffre total de 71 802, dont 44 807 garçons et 26 995 filles. Nous manquons de renseignements pour l'évaluation, même approximative, des enfants qui fréquentent les écoles non subventionnées. Parmi les écoles municipales, deux écoles primaires supérieures pour les garçons ont une importance toute particulière; ce sont : le collège Chaptal et l'école Turgot.

Le **collège Chaptal**, rue Blanche, 29, est spécialement consacré aux études industrielles, agricoles, artistiques et commerciales. La durée des cours est de six ans. Les études embrassent toutes les connaissances exigées pour le baccalauréat ès sciences, l'École polytechnique et l'École centrale des arts et manufactures. Le collège Chaptal reçoit en moyenne 600 pensionnaires et 300 externes.

L'**école municipale Turgot**, rue du Vert-Bois, 17, n'embrasse

que les études industrielles et commerciales. Les élèves sont externes et subissent un examen d'admission; la durée des études est de trois ans. Les jeunes gens qui se destinent à l'École des beaux-arts, à l'École centrale ou à la haute industrie peuvent faire une quatrième année.

L'**École supérieure du commerce**, rue Saint-Pierre-Popincourt, 24, près du boulevard des Filles-du-Calvaire, est placée immédiatement sous le patronage du gouvernement, qui y entretient des boursiers. Le conseil de surveillance, composé de membres de l'Institut, de banquiers, de négociants, est présidé par le ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics. L'enseignement comprend toutes les connaissances nécessaires pour former des comptables, des banquiers, des négociants, des administrateurs. L'École ne reçoit que des pensionnaires âgés de 15 à 25 ans. Le prix de la pension est de 1600 fr. On construit en ce moment une nouvelle École de commerce, aux frais de la chambre de commerce de Paris, sur un vaste terrain situé entre la rue de Laval prolongée et l'avenue Trudaine.

Une *École primaire supérieure* pour les filles, passage Saint-Pierre, 2, compte environ 50 élèves.

Les écoles communales laïques sont au nombre de 53 pour les garçons et de 49 pour les filles; les écoles communales ou libres diri-

gées par les frères de la Doctrine chrétienne sont également au nombre de 53 ; ce chiffre est aussi celui des écoles dirigées par les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul. La plupart des écoles communales de filles et un grand nombre d'écoles congréganistes renferment des ouvriers.

6 écoles communales spéciales pour les garçons et 3 pour les filles sont ouvertes aux enfants sourds-muets ou aveugles, qui sont instruits sans quitter leurs familles. Ces écoles ont été fondées par le docteur Blanchet, chirurgien en chef de l'Institution des sourds-muets, à qui l'on doit aussi un internat pour les orphelins sourds-muets et aveugles, instruits avec les parlants (rue de Vaugirard, 112).

Il faut ajouter à ces chiffres : 27 écoles d'adultes laïques, 14 écoles d'adultes congréganistes ; 250 écoles ou pensionnats pour les garçons, ouverts par l'industrie privée et dont l'instruction primaire est le but principal (le pensionnat des frères de la Doctrine chrétienne, rue Basse, à Passy, est l'un des principaux établissements de ce genre, V. ci-dessus p. 255) ; et enfin plus de 450 pensionnats de demoiselles, dont les principaux sont ceux : des religieuses de la congrégation de Notre-Dame, rue de Sèvres, 106 (couvent des Oiseaux, V. ci-dessus p. 390) ; des dames du Sacré-Cœur, rue de Varenne, 75 et 77 ; des religieuses augustines de l'Abbaye-aux-Bois, rue de Sèvres, 16 (V. ci-dessus p. 386) ; des dames de l'Assomption, rue de l'Assomption, 7, à Auteuil, etc., etc.

Un *cours normal général*, gratuit, établi par M. A. D. Lourmaud, sous les auspices de la préfecture

de la Seine et de la commission municipale, se tient tous les dimanches, de 1 à 3 h., dans la grande salle du conseil des prud'hommes, rue de la Douane, 16, pour les dames qui se consacrent à l'enseignement de tous les degrés.

Nous devons signaler encore : l'*Athénée polytechnique*, de M. Clipet, rue d'Ulm, 42, pour la préparation gratuite des aspirantes aux examens de tous les degrés ; — les *cours spéciaux d'enseignement mutuel*, fondés par la ville de Paris, rue des Tournelles, 21, pour les instituteurs ; rue du Faubourg-Montmartre, 60, pour les institutrices ; — enfin les *cours publics et gratuits*, en faveur des ouvriers, ouverts tous les jours, de 8 h. à 10 h. du soir (à l'École de médecine, à l'École centrale et à l'École communale de la rue Jean-Lantier, 3), par les membres de l'*Association polytechnique*. Cette association, fondée en 1830 par les anciens élèves de l'École polytechnique, donne gratuitement des leçons très-suivies de mathématiques, de géométrie, de langue française, de chimie, de législation usuelle, de physique, de géographie, d'hygiène, de comptabilité générale, de mécanique, de dessin et de chant.

Les **Salles d'asile** sont au nombre de 100 environ, réparties dans les 20 arrondissements de Paris. Un *asile modèle* a été de plus installé rue Saint-Antoine, 162, et un *cours pratique* ou *école normale de salles d'asile*, pour la formation des maîtresses, est ouvert rue des Ursulines, 10. Des dames patronnesses, organisées en comité central sous la présidence de l'Impératrice, surveillent tous ces établissements.

LES ÉCOLES SPÉCIALES.

Les écoles dont il nous reste à parler ne font pas partie, comme celles qui précèdent, de l'enseignement général, et ne sont point soumises à la direction ou à la surveillance de l'Université. Elles dépendent, à quelques exceptions près, de ministères autres que celui de l'instruction publique et dont les attributions se rapprochent davantage de l'enseignement spécial de ces écoles.

Les Séminaires et l'École des hautes études ecclésiastiques.

Le **Séminaire Saint-Sulpice** porte le titre de Séminaire diocésain de l'archevêché de Paris, bien que le plus grand nombre de ses élèves appartienne à d'autres diocèses. Fondé en 1645 par M. Olier, curé de la paroisse Saint-Sulpice, il est dirigé par les prêtres de la congrégation du même nom et sert de résidence à leur supérieur général. Les bâtiments qu'il occupe aujourd'hui au S. de la place Saint-Sulpice ont été élevés en 1820, sur l'emplacement de l'ancien couvent des Filles de l'Instruction chrétienne, supprimé en 1790. Ces constructions, qui manquent complètement de caractère, peuvent recevoir 250 élèves. L'enseignement du séminaire Saint-Sulpice comprend : la Théologie dogmatique (3 chaires); la Théologie morale (3 chaires); l'Écriture sainte (2 chaires); l'Hébreu (2 chaires); l'Histoire ecclésiastique; le Droit canonique et la Liturgie. Le cours normal des études y est de 3 ans et 3 mois; mais les élèves qui veulent les prolonger peuvent en-

suite prendre part à des conférences qui, sous le nom de *grands cours*, ont une durée indéterminée. Une succursale du séminaire Saint-Sulpice est établie à Issy, près de Paris, pour l'enseignement de la philosophie, des sciences physiques, mathématiques et naturelles.

Le **Séminaire des Missions étrangères**, rue du Bac, 120, fondé en 1663, supprimé en 1792 et rétabli en 1804, est destiné à former des missionnaires pour l'Inde, la Chine et l'Océanie. Nous avons décrit ailleurs l'église Saint-François-Xavier attenante à ce séminaire, et signalé en même temps le musée d'un genre tout particulier que renferme cet établissement (V. ci-dessus, p. 346). Le séminaire des Missions étrangères est dirigé par d'anciens missionnaires appartenant au clergé séculier.

Le **Séminaire du Saint-Esprit**, rue des Postes, 30, confié aux prêtres de la congrégation du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie, forme des missionnaires pour les colonies françaises. Il occupe un bâtiment construit en 1769, lors de la fondation du séminaire. Le tympan de la porte principale de la chapelle est décoré d'un bas-relief représentant la *Prédication d'un missionnaire*.

Plusieurs des congrégations religieuses établies à Paris ont dans leurs maisons professes un séminaire ou noviciat; ce sont : les prêtres de la Mission ou Lazaristes, fondés par saint Vincent de Paul, rue de Sèvres. La chapelle de la communauté renferme le corps du

saint, exposé dans une châsse de cristal au-dessus de l'autel; — les pères de la congrégation des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie ou de Picpus, rue de Picpus, 33, — et les prêtres de l'Oratoire, rue du Regard, 11. Les frères des écoles chrétiennes ont aussi à Paris, rue Oudinot, 27, leur maison mère et leur noviciat.

Outre les grands séminaires exclusivement consacrés à l'étude de la théologie et des autres sciences ecclésiastiques, l'archevêché de Paris a encore sous sa direction et sa surveillance spéciale plusieurs **petits séminaires** ouverts aux enfants qui se destinent au sacerdoce et qui n'ont point encore commencé ou du moins terminé leurs études de grammaire et d'humanités. Ces établissements, qui portent le titre officiel d'*écoles secondaires ecclésiastiques*, sont : le *petit séminaire de Notre-Dame des Champs*, rue du même nom, qui renferme toutes les classes depuis la huitième jusqu'à la philosophie, et le *petit séminaire de Saint-Nicolas du Chardonnet*, rue de Pontoise, dont les cours s'arrêtent à la troisième. L'enseignement donné dans ces maisons est le même que celui des autres établissements d'instruction secondaire.

Un troisième petit séminaire a été ouvert, en 1861, sous le nom de *Petite Communauté de Saint-Sulpice*, rue Molière, 1, à Auteuil, dans l'ancien local d'une institution particulière.

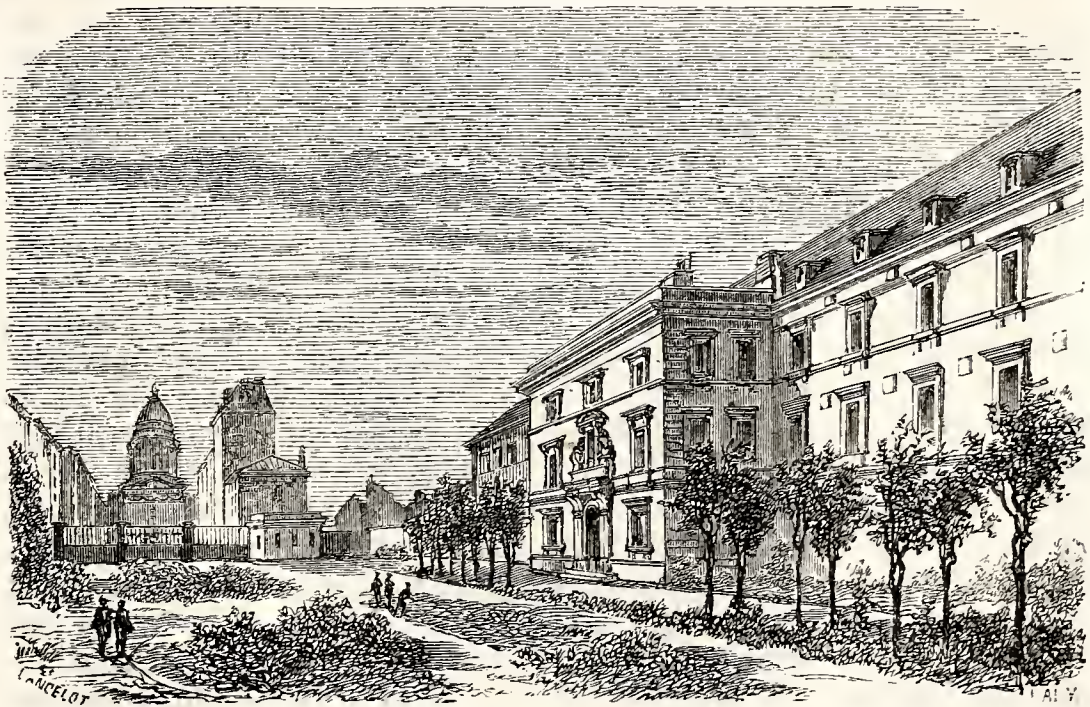
L'**École des hautes études ecclésiastiques**, appelée aussi *École normale ecclésiastique*, fondée par Mgr Affre, archevêque de Paris, dans le but de former des professeurs ecclésiastiques pour les établissements libres d'ensei-

gnement secondaire et les petits séminaires, occupe, rue de Vaugirard, 76, les bâtiments de l'ancien couvent des Carmes déchaussés. (Pour l'église Saint-Joseph des Carmes, V. ci-dessus; p. 369.) Les élèves de l'École des hautes études suivent les cours publics de la Sorbonne et du collège de France, et se présentent surtout aux examens des Facultés de théologie, des lettres et des sciences, pour les grades de bacheliers, de licenciés ou de docteurs. Une division d'élèves laïques est annexée à l'école ecclésiastique et reçoit des aspirants aux grades universitaires ou aux écoles du gouvernement. Le supérieur et les directeurs des deux divisions sont ecclésiastiques; les professeurs et répétiteurs sont laïques. En vertu d'un décret impérial en date du 21 mai 1862, la communauté de chapelains chargés de desservir l'église Sainte-Geneviève se composera, à partir du 1^{er} octobre de la même année, du supérieur de l'École des hautes études, comme doyen, et de six chapelains choisis parmi les élèves boursiers de l'École. Une somme de 26 500 fr. a été affectée à fonder des indemnités pour les chapelains et des bourses ou fractions de bourse qui seront accordées, sur la demande des archevêques et évêques de France et sur l'avis de l'archevêque de Paris, par le ministre de l'instruction publique et des cultes. En retour de ces dotations, l'École des hautes études soumettra les programmes de son enseignement scientifique et littéraire au ministre, qui se fera représenter par un délégué dans le conseil de perfectionnement de l'École.

L'École normale supérieure.

L'École normale supérieure, rue d'Ulm, 45, fondée par un décret du 9 brumaire an III, supprimée le 6 septembre 1822, puis rétablie en 1826 sous le nom d'*École préparatoire*, a repris sa première dénomination le 6 août 1830. Elle doit son organisation actuelle aux décrets du 10 avril 1852, du 17 juillet 1857 et du 20 juillet 1858.

Établie dans le but de former des professeurs pour les lycées et les collèges de l'Université, elle se recrute par la voie du concours. Chaque année, le ministre de l'instruction publique détermine le nombre des places qui peuvent être occupées. Les candidats se font inscrire dans les chefs-lieux d'Académie. Ils ne doivent pas avoir moins de 18 ans, ni plus de 24 ans révolus. Ils doivent être bacheliers



École normale supérieure.

ès lettres ou ès sciences, suivant la section de l'École à laquelle ils se destinent. Ceux d'entre eux qui sont jugés admissibles, après des compositions écrites faites dans les départements, sont convoqués à Paris le 15 octobre pour y subir les épreuves orales. Les élèves de l'École normale contractent par écrit l'engagement de se vouer pour 10 ans à l'instruction publique; en retour, ils sont exemptés du

service militaire. L'enseignement donné à chacune des deux sections des Lettres et des Sciences dure trois ans. Il comprend pour la section des Lettres : les Langues et Littératures grecques, latines et françaises; la Philosophie, la Grammaire comparée, l'Histoire et la Géographie; pour la section des Sciences : la Chimie, la Minéralogie, la Botanique, l'Astronomie, la Mécanique, la Physique, le Calcul

différentiel, infinitésimal et intégral; la Géologie, la Zoologie. Les langues vivantes sont enseignées dans des conférences communes aux deux sections. En dehors des conférences intérieures de l'École, les élèves suivent les cours du collège de France et des Facultés où ils doivent prendre leurs diplômes. Ceux qui ont subi avec succès les examens de sortie sont chargés de cours dans les lycées, et reçoivent un certificat d'aptitude, qu'ils peuvent changer plus tard contre un diplôme d'agrégé, soit en se présentant au concours public de l'agrégation, après un an de professorat, sans condition d'âge, soit en justifiant par une pratique plus ou moins longue des qualités essentielles du professeur.

Le personnel de l'École comprend, outre le directeur : un administrateur, directeur des études scientifiques; un directeur des études littéraires; un aumônier, un économiste, un surveillant général, 4 surveillants, 4 préparateurs conservateurs des collections, un bibliothécaire.

Jusqu'en 1847, l'École normale était reléguée, rue Saint-Jacques, dans des bâtiments insuffisants attenants au lycée Louis-le-Grand. Elle occupe aujourd'hui une maison construite pour elle à l'extrémité de la rue d'Ulm, derrière les jardins du Val-de-Grâce. Ce bâtiment a la forme d'un carré régulier enfermant une cour entourée d'un cloître. Il renferme de beaux laboratoires de chimie, un cabinet de physique important, des collections de minéralogie, et une fort belle bibliothèque, composée en partie de la bibliothèque de Georges Cuvier, acquise par le gouvernement en 1833.

L'École des chartes.

L'École des chartes est établie, rue du Chaume, 14, dans l'ancien hôtel de Clisson, construit vers 1371 par le connétable Olivier de Clisson, rebâti depuis par les ducs de Guise et par les princes de Soubise, et qui fait aujourd'hui partie du palais des Archives de l'Empire (V. ci-dessous, ch. XV). La porte d'entrée, de forme gothique, flanquée de tourelles et accompagnée de colonnettes, appartient aux constructions primitives. Elle a été débarrassée il y a peu d'années de masures qui l'obstruaient.

L'École des chartes a été fondée par une ordonnance du 22 fév. 1821, pour remettre en honneur la lecture et l'étude des anciens titres, et former des archivistes-paléographes qui pussent aider les académies dans leurs travaux et occuper dignement certains emplois administratifs qui exigent des connaissances spéciales. L'École se divisait primitivement en deux sections de 6 élèves chacune; un des cours se faisait à la Bibliothèque royale, l'autre aux Archives. Charles X autorisa, le 12 novembre 1829, l'admission d'un nombre d'élèves illimité, parmi lesquels six ou huit pensionnaires furent choisis après une année d'études. La réorganisation définitive de l'École et son installation dans l'hôtel de Clisson datent du 31 décembre 1846. Depuis cette époque les cours sont publics, mais les élèves inscrits, qui seuls passent des examens et peuvent obtenir le diplôme d'archiviste-paléographe, doivent être bacheliers ès lettres et avoir moins de 24 ans lors de leur première inscription. Le personnel de l'École comprend : un

directeur, trois professeurs, un répétiteur général sous-directeur des études, trois professeurs adjoints et un secrétaire-trésorier. Un conseil de perfectionnement est préposé à la surveillance et à la direction des études. Ce conseil se compose de cinq membres délégués par l'Académie des inscriptions et belles-lettres, du directeur général des Archives de l'Empire, de l'administrateur général de la Bibliothèque impériale et du directeur de l'École.

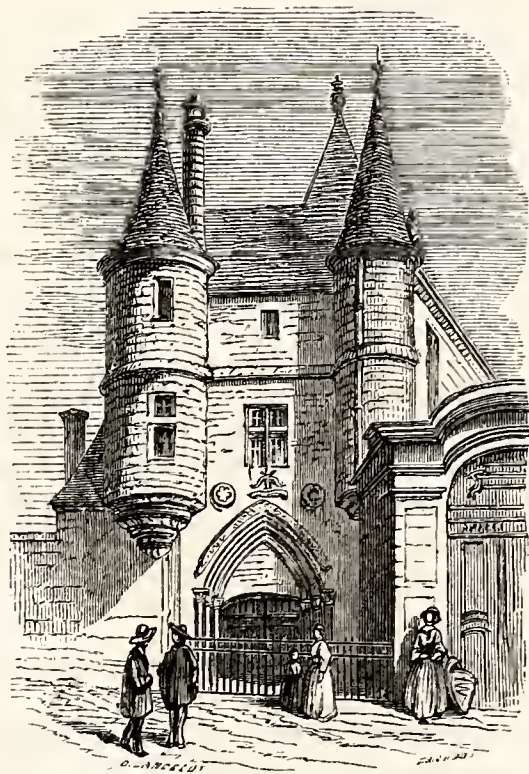
La durée des cours est de trois ans. L'enseignement de la première année porte sur le déchiffrement et la lecture des écritures des divers siècles, les caractères extrinsèques des chartes et des manuscrits; l'usage des sceaux, la valeur des monnaies; l'étude du latin du moyen âge, de la lan-

gue vulgaire dans ses principaux dialectes, et la formation de la langue nationale. Celui de la seconde année comprend : les monuments écrits considérés dans leurs diverses espèces, leurs caractères intrinsèques, leur authenticité et leurs rapports avec l'histoire et les usages du temps; le classement des archives et des bibliothèques publiques. Celui de la troisième

année embrasse : la géographie politique, ecclésiastique et civile; le système des monnaies, poids et mesures; l'histoire des institutions politiques de la France au moyen âge; l'archéologie; l'histoire de l'art et de l'industrie; les éléments du droit civil, du droit canonique et du droit féodal.

A la fin de chaque année les élèves inscrits passent un examen comprenant une composition écrite et une épreuve orale subie devant les professeurs de l'École et les membres du conseil de perfectionnement. Après le classement par ordre de mérite, les deux premiers élèves de la première année et les trois premiers de la seconde année reçoivent une bourse de 600 fr. pour l'année suivante. Le diplôme d'archiviste-paléographe est

accordé aux élèves qui, après les vacances de la troisième année, ont été admis à soutenir une thèse et qui l'ont fait avec succès. Quelques-uns d'entre eux obtiennent de plus, pendant trois ans, une bourse de 600 fr. s'ils ne sont point pourvus d'un emploi salarié. C'est parmi les élèves munis du diplôme que sont choisis exclusivement les archivistes des départements, et, de préf-



École des chartes.

rence, les professeurs de l'École, les auxiliaires aux travaux de l'Académie des inscriptions, les bibliothécaires ou employés dans les bibliothèques publiques de l'État, les archivistes aux Archives de l'Empire.

Les Écoles spéciales des langues orientales vivantes.

Fondée par un décret du 13 germinal an III (2 avril 1795), et réorganisée par une ordonnance du 22 mai 1838, la principale *École spéciale des langues orientales* ouvre ses cours à la Bibliothèque impériale (rue Neuve-des-Petits-Champs, 12), dont les riches collections viennent en aide aux professeurs. Depuis le commencement de ce siècle, cette école a formé les orientalistes les plus célèbres non-seulement de la France, mais encore de l'Allemagne, de l'Angleterre et de la Russie. Elle est une pépinière inépuisable d'interprètes, de drogman et de consuls pour le Levant. Le développement toujours croissant des relations politiques et commerciales entre l'Occident et l'Orient ajoute sans cesse à son importance. Les cours, réduits primitivement à l'enseignement de l'arabe littéral et vulgaire, du persan et du malais, du turc et du tartare de Crimée, comprennent aujourd'hui : l'arabe littéral ; — l'arabe vulgaire ; — le persan ; — le turc ; — l'arménien ; — le grec moderne et la paléographie grecque ; — l'hindoustani ; — le chinois moderne ; — le malais et le javanais.

Une *École des langues orientales* est aussi annexée au lycée Louis-le-Grand (V. ci-dessus, p. 733).

L'École de droit.

L'École de droit dépendant de la Faculté de droit et étant installée dans le même local, nous avons dû donner tous les renseignements relatifs à cette École en traitant de la Faculté (V. ci-dessus, p. 725).

L'École de médecine, l'École pratique de dissection et les Écoles d'accouchement.

Comme l'École de droit, l'École de médecine, l'École pratique et les Écoles d'accouchement sont intimement unies à une Faculté dont nous avons déjà parlé (V. ci-dessus, p. 726 et suiv.).

L'École de pharmacie.

Bien que parfaitement distincte de la Faculté de médecine, quant au local, à l'enseignement et au règlement, l'École de pharmacie lui est nécessairement unie par la nature même des études, et nous l'avons signalée aussi comme une dépendance importante de cette Faculté (V. ci-dessus, p. 732).

L'École militaire de Saint-Cyr.

L'École spéciale militaire, créée par Louis XV, au mois de janvier 1751, « pour y élever cinq cents gentilshommes dans toutes les sciences nécessaires et convenables à un officier, » fut organisée d'abord dans le château de Vincennes, puis transférée dans les vastes bâtiments construits pour elle à une extrémité du Champ-de-Mars et qui sont aujourd'hui transformés en casernes (V. ci-dessous, ch. XIX). Napoléon I^{er} l'installa à Saint-Cyr (Seine-et-Oise), dans la célèbre maison fondée au xvii^e siècle par

Mme de Maintenon pour l'éducation des jeunes filles nobles.

Réorganisée par décret du 11 août 1850, l'École militaire est aujourd'hui destinée à former des officiers pour l'infanterie, la cavalerie, le corps d'état-major et l'infanterie de marine. L'admission à l'École a lieu chaque année par voie de concours. Les candidats ne peuvent être âgés de moins de 16 ans et de plus de 20 ans, à moins qu'ils ne justifient de deux ans de présence effective sous les drapeaux; dans ce cas, ils ne doivent point avoir accompli leur vingt-cinquième année. Les élèves admis sont répartis en deux sections, infanterie et cavalerie. Ils restent deux ans à l'École. Ceux qui satisfont à leurs examens de sortie sont nommés sous-lieutenants dans l'infanterie et la cavalerie, ou appelés, sur leur demande et dans l'ordre successif des mérites, à concourir avec les sous-lieutenants de l'armée pour l'admission à l'École d'application du corps d'état-major. L'École est soumise au régime militaire et à l'autorité suprême du ministre de la guerre. Elle est commandée par un général de brigade. Les études embrassent, outre la théorie et la pratique militaire particulières à l'infanterie et à la cavalerie, suivant la section : la Topographie et les Mathématiques; l'Histoire et l'Administration militaires; les Fortifications; la Littérature militaire; l'Histoire et la Géographie; la Géométrie descriptive; la Physique et la Chimie; le Dessin; l'Allemand et l'Anglais. (Pour plus de renseignements, V. les *Environs de Paris illustrés*, par AD. JOANNE. Paris, Hachette et C^{ie}.)

L'École d'application d'état-major.

L'École d'état-major est installée rue de Grenelle-Saint-Germain, 138, dans l'ancien hôtel de Sens. Cette École, créée en 1818, a pour objet de former les officiers du corps d'état-major qui s'y recrute exclusivement.

Les officiers d'état-major servent, en temps de paix, d'aides de camp aux officiers généraux autres que ceux de l'Artillerie et du Génie; ils sont attachés aux états-majors des divisions territoriales; de plus, ils sont employés au Dépôt général de la guerre, à la collection et à la conservation des archives historiques militaires, et enfin, depuis 1831 seulement, au lever et à la rédaction de la nouvelle carte de France. Avant cette époque, ces derniers travaux étaient faits par le corps des Ingénieurs géographes, qui a été réuni à celui de l'état-major. En temps de guerre les officiers d'état-major sont chargés de la transmission des ordres des généraux, de l'établissement des camps et cantonnements, et des reconnaissances militaires. Ils doivent fournir aux généraux tous les renseignements nécessaires sur les effectifs, la position, les marches et les opérations des différents corps.

L'École d'état-major se recrute : 1° à l'École polytechnique, qui lui fournit de 2 à 4 élèves par an; 2° au moyen d'un concours ouvert chaque année entre les élèves de l'École spéciale militaire et les sous-lieutenants de l'armée. Chaque promotion se compose ordinairement de 25 élèves. Ce nombre s'augmente en temps de guerre, en raison des besoins du service. La

durée des études est de deux ans. Quand ils ont satisfait aux examens de sortie, les élèves sont nommés lieutenants et détachés pendant deux ans comme *officiers à la suite* dans un régiment d'infanterie, puis dans un régiment de cavalerie. Une troisième année est quelquefois consacrée à l'artillerie ou au génie. Après ce stage, les officiers d'état-major remplissent les fonctions normales de leur arme et de leur grade. Quelques-uns sont attachés à des missions diplomatiques et mis, à cet effet, à la disposition du ministre des affaires étrangères.

Les professeurs militaires de l'École enseignent : la Topographie; la Fortification; la Géographie et la Statistique; l'Artillerie, l'Administration militaire, l'Art et l'Histoire militaires; la Géométrie appliquée. Deux officiers-écuyers exercent les élèves à l'équitation; enfin des professeurs civils donnent des leçons de langues étrangères, de dessin et d'escrime.

Le commandement de l'École est confié à un général de brigade, ayant sous ses ordres : un colonel d'état-major, directeur des études; un chef d'escadron d'état-major; un capitaine d'état-major de 1^{re} classe; deux capitaines d'état-major de 2^e classe, et 11 professeurs militaires.

L'École d'application du génie maritime.

Depuis 1857, l'École des ingénieurs de constructions navales a été transférée de Lorient à Paris, rue de Lille, 2. Elle est établie provisoirement sur les mêmes bases que l'École des ponts et chaussées (V. ci-dessous, p. 749). Les places

d'élèves ingénieurs sont réservées aux élèves de l'École polytechnique. La durée des cours est de 3 ans. Les cours théoriques ont lieu à Paris pendant l'hiver; l'été est employé par les élèves à leur instruction pratique dans les ports de mer, où le gouvernement leur fournit les moyens de s'utiliser. Un directeur des constructions navales est chargé de l'administration de l'École.

L'École spéciale d'hydrographie.

L'École d'hydrographie, établie rue de l'Université, 13, au Dépôt de la marine, se compose d'un nombre très-limité d'élèves fournis par l'École polytechnique et destinés aux fonctions d'ingénieurs hydrographes. Leur instruction spéciale commence à Paris sous la surveillance du contre-amiral directeur général du Dépôt de la marine. Elle comprend d'abord l'hydrographie théorique, la comptabilité administrative, la théorie des constructions navales. Ces études théoriques sont suivies d'études pratiques faites par les élèves dans les ports et dans une campagne sur mer.

L'École d'application de médecine et de pharmacie militaires.

L'École d'application de médecine et de pharmacie militaires (au Val-de-Grâce, rue Saint-Jacques) a pour but de fournir des membres habiles au corps médical de l'armée, en complétant par un stage d'un an leur instruction dans ses rapports pratiques avec les besoins et les lois militaires. Les candidats doivent être âgés de moins de 28 ans et avoir obtenu le diplôme de docteur en médecine avec la note « Satisfait, » s'ils sont élèves de

l'École spéciale militaire de Strasbourg. On reçoit en outre chaque année, à la suite d'un concours, des médecins civils pour lesquels la limite d'âge est reculée jusqu'à 30 ans et qui doivent, comme les autres élèves, être munis du diplôme de docteur. Il est alloué à chaque stagiaire, outre une indemnité de premier équipement, un traitement de 2060 fr. Ils suivent des cours particuliers et font le service dans les salles de l'hôpital militaire du Val-de-Grâce, sous les ordres des médecins traitants. A la fin de l'année, ceux qui satisfont à leur examen de sortie reçoivent le titre d'aide-major de 2^e classe. Le conseil de santé des armées est chargé d'arrêter le programme des cours, qui comprennent : la clinique médicale, les opérations et les appareils ; l'anatomie des régions, l'hygiène et la médecine légale, les épidémies des armées, la clinique chirurgicale, la toxicologie et la chimie appliquée à l'hygiène. Le directeur de l'École a sous ses ordres un professeur sous-directeur, six autres professeurs et sept agrégés chargés de suppléer les professeurs. La surveillance disciplinaire est confiée à des aides-majors. Un bibliothécaire, un pharmacien-major conservateur du jardin botanique, et un agent comptable complètent le personnel.

Les Écoles de tir.

Une **École normale de tir** est établie au château de Vincennes (V. ci-dessus, p. 276 et suiv.), dans le but de former des officiers instructeurs pour les armées de terre et de mer. Ces officiers, du grade de lieutenant ou de sous-

lieutenant, sont envoyés par les régiments, au commencement de chaque année; le temps consacré à leur instruction est d'environ 5 mois. L'École est commandée par un officier supérieur d'infanterie. Des capitaines d'infanterie instructeurs de tir et des capitaines d'artillerie chargés du cours oral composent l'état-major de l'École. (Pour les tirs particuliers, V. ci-dessus, p. 611.)

Les Écoles de gymnastique.

Une **École normale militaire** de gymnastique est installée à la redoute de la Faisanderie, près de Vincennes (V. ci-dessus, p. 286). Cette École, destinée à former des sous-officiers instructeurs de gymnastique pour les régiments d'infanterie, est commandée par un officier supérieur ayant sous ses ordres le nombre nécessaire d'officiers et de sous-officiers instructeurs. (Pour les Écoles particulières de gymnastique, V. ci-dessus, p. 613.)

L'École de dressage.

C'est un établissement situé sur la route militaire des fortifications, entre les portes d'Orléans et d'Arcueil, et où les jeunes chevaux envoyés par les dépôts de remonte pour le service des officiers de toutes armes sont façonnés graduellement au régime des corps de cavalerie. Des cavaliers dits de remonte, casernés dans le poste-caserne n° 13, leur donnent tous les soins nécessaires. L'École est placée sous le commandement d'un chef d'escadron ; deux lieutenants de cavalerie y remplissent les fonctions de professeurs.

L'École polytechnique.

L'École polytechnique occupe, rue de la Montagne-Sainte-Genève,

viève, l'emplacement des anciens collèges de Navarre et de Boncourt. Le collège de Navarre, qui compta au nombre de ses élèves le chancelier Jean Gerson, Henri III, Henri IV, le duc de Guise, Richelieu et Bossuet, avait été fondé par Jeanne de Navarre, femme de Philippe le Bel. Le bâtiment principal de ce collège qui subsiste encore ne remonte pas au delà du XVII^e s. Le collège de Boncourt avait été bâti en 1353 pour huit écoliers du diocèse de Thérouanne. Sa chapelle, de style ogival, a été transformée en salle de cours.

L'entrée de l'école est décorée de bas-reliefs allégoriques et de cinq médaillons représentant les bustes de Lagrange, de Laplace, de Monge, de Berthollet et de Fourcroy. Il est question, depuis plusieurs années, de reconstruire l'École polytechnique, mais son nouvel emplacement n'est pas encore choisi.

Créée le 11 mars 1794 sous le nom d'*École centrale des travaux publics*, l'École polytechnique reçut, dès le 1^{er} septembre 1795, sa dénomination actuelle; mais ce fut en 1804 seulement qu'elle s'installa dans le local qu'elle occupe aujourd'hui. Un des souvenirs les plus glorieux de cette École est celui de la part qu'elle prit à la défense de Paris en 1814 (V. ci-dessus, p. 294).

Réorganisée par un décret du 1^{er} novembre 1852, l'École polytechnique dépend maintenant du ministre de la guerre. Son état-major comprend : un général de brigade, commandant supérieur; un colonel ou lieutenant-colonel, commandant en second, chargé spécialement de la police et de la discipline; six ca-

pitaines et anciens élèves, qui portent le titre d'inspecteurs des études; six adjudants-sous-officiers. Trente-neuf professeurs, maîtres ou répétiteurs, enseignent : l'Analyse, la Mécanique, la Géométrie descriptive, la Physique, la Chimie, la Géodésie, l'Architecture, l'Art militaire, l'Art des fortifications, l'Art de lever les plans, la Composition française, la Langue allemande et le Dessin. Le personnel de l'enseignement est placé sous la surveillance d'un directeur des études. Un *conseil de perfectionnement* est chargé d'arrêter les programmes des examens et de proposer au ministre toutes les améliorations disciplinaires ou autres dont les règlements de l'École sont susceptibles. Un *conseil d'instruction* surveille plus spécialement les études; un *conseil d'administration* règle toutes les affaires administratives; enfin, un *conseil de discipline* est appelé à statuer au besoin sur l'exclusion des élèves accusés de désordres graves.

Les élèves sont admis au concours; ils ne peuvent avoir moins de 16 ans ni plus de 20, à moins qu'ils ne justifient de deux ans de service effectif sous les drapeaux; dans ce cas la limite d'âge est fixée à 25 ans. Le prix de la pension est de 1000 fr. par an, plus le trousseau. La durée des études est de deux ans. Tous les six mois, un nouveau classement par ordre de mérite est effectué entre les élèves de la même promotion. Après avoir satisfait aux examens de sortie, tous les élèves sans exception ont le droit d'entrer dans les corps ordinaires de l'armée de terre et de mer, en qualité de sous-lieutenants. Les premiers élèves par ordre de classement défini-

tif sont admis en outre à choisir, jusqu'à concurrence des places vacantes, entre les armes spéciales et les administrations suivantes : l'artillerie de terre, l'artillerie maritime, le génie militaire et le génie maritime, la marine impériale et le

corps des ingénieurs hydrographes, les ponts et chaussées, les mines, le corps d'état-major, les poudres et salpêtres, l'administration des télégraphes et celle des tabacs. Un complément d'instruction, puisé dans les écoles spéciales d'applica-



École polytechnique.

tion, devient nécessaire aux élèves qui ont choisi l'une de ces carrières.

L'École des ponts et chaussées.

L'École des ponts et chaussées est installée, depuis 1845, rue des Saints-Pères, 28, dans un hôtel occupé précédemment par le ministère des affaires ecclésiastiques,

sous la Restauration, et par le ministère des travaux publics, sous le gouvernement de Juillet. Fondée en 1747, elle a été réorganisée à différentes reprises, et en dernier lieu par un décret du 13 octobre 1851. Elle est placée sous l'autorité du ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, et

dirigée par un inspecteur général, et par un ingénieur en chef, directeur des études. La décision des affaires importantes est réservée à un conseil présidé par le ministre.

L'École des ponts et chaussées reçoit : 1° des élèves internes, sortis de l'École polytechnique; 2° des élèves externes français ou étrangers, admis à suivre les travaux intérieurs de l'École ou seulement les leçons orales. Les élèves de la première catégorie peuvent seuls aspirer au brevet d'ingénieur de troisième classe. Ils passent trois hivers à l'École, subissent chaque année des examens, et vont pendant la belle saison s'exercer à la pratique, en suivant des travaux en cours d'exécution, sous les ordres des ingénieurs qui en ont la direction.

L'enseignement a pour objet : la Mécanique appliquée; l'Hydraulique; la Minéralogie; la Géologie; la Construction et l'Entretien des routes; la Construction des ponts; la Construction et l'Exploitation des chemins de fer; l'Amélioration des rivières et la Construction des canaux; l'Amélioration des ports et la Construction des travaux maritimes; l'Architecture; le Droit administratif; l'Économie politique et la Statistique; la Construction et l'Emploi des machines et du matériel roulant des chemins de fer; les Dessèchements et les Irrigations; l'Anglais, l'Allemand. Les dessins et les plans sont exécutés sous la direction d'un chef des travaux graphiques.

La *bibliothèque* et les *galeries de modèles* sont ouvertes aux élèves ingénieurs, aux élèves externes et aux ingénieurs des ponts et chaussées.

L'École des mines.

L'École des mines, projetée par le cardinal de Fleury, et fondée le 19 mars 1793, est installée, depuis 1816, dans l'ancien hôtel Vendôme (boulevard de Sébastopol, rive g.), construit en 1706 par les Chartreux, dont le couvent était voisin. Le prolongement du boulevard de Sébastopol a nécessité la reconstruction presque complète de cet hôtel, qui n'est pas encore achevé au moment où nous mettons sous presse (septembre 1862). Les *Musées minéralogiques et géologiques* qu'il renferme ont été déplacés en grande partie et ne peuvent être actuellement l'objet d'une description complète. On y remarque surtout : la collection statistique des minéraux utiles de la France; la collection géologique du bassin de Paris, formée par Cuvier et Brongniart; le modèle en relief du mont Etna par M. Élie de Beaumont, et du mont Vésuve, par M. Dufresnoy; un plan en relief de la vallée de Chamounix; une collection paléontologique; la collection du marquis de Drée, achetée plus de 100 000 fr., etc. La *bibliothèque*, riche de 6000 vol., est ouverte tous les jours, excepté les dimanches et jours de fête, de 11 h. à 3 h., aux élèves de l'École et aux personnes étrangères qui désirent y étudier. L'entrée des collections est habituellement publique les mardis, jeudis et samedis, aux mêmes heures.

L'École des mines dépend du ministère de l'agriculture, du commerce et des travaux publics. Elle a pour but de former des ingénieurs pour le corps impérial des Mines, et des praticiens propres à diriger des

entreprises privées d'exploitation de mines et d'usines minéralurgiques. Elle réunit et classe les matériaux nécessaires pour compléter la statistique minéralogique de la France et des colonies. Elle tient ses collections au niveau des progrès de l'industrie des mines et des usines. Enfin elle exécute, sur la demande de l'État ou des particuliers, les essais et analyses des échantillons qui lui sont soumis. Toute demande d'analyse d'une substance minérale, déposée au *bureau des essais*, doit mentionner la localité d'où provient l'échantillon. Les expériences sont faites gratuitement.

L'organisation actuelle de l'École des mines a été fixée par un décret du 15 septembre 1856. Les élèves sont divisés en trois catégories : les élèves ingénieurs, internes, sortis de l'École polytechnique ; les élèves externes admis par voie de concours, et les élèves étrangers dont l'entrée à l'École est autorisée par une décision spéciale du ministre. L'enseignement comprend : l'Exploitation des mines ; la Métallurgie ; la Docimasie ; l'Exploitation et la Construction des chemins de fer ; le Drainage et les Irrigations ; la Législation des mines ; l'Allemand, l'Anglais ; la Minéralogie, la Paléontologie et la Géologie. Ces trois derniers cours sont publics. Des cours préparatoires d'analyse et de méca-

nique, de géométrie descriptive et de chimie générale ont été institués, depuis quelques années, en faveur des élèves externes.

La durée des études est de trois ans pour les élèves ingénieurs, qui doivent consacrer leurs vacances à des excursions géologiques ou à des visites de mines et d'établissements minéralurgiques. A la fin de la troisième année, s'ils satisfont à leur examen de sortie, ils sont pourvus du diplôme d'ingénieur des mines. Les élèves externes font quatre années d'études. Au sortir de l'École, ils reçoivent, lorsqu'ils en

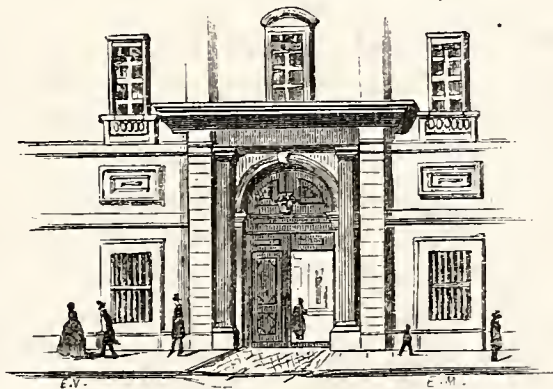
sont jugés dignes, le titre d'élèves brevetés, et peuvent diriger des exploitations et des usines particulières.

L'École des mines est dirigée par un inspecteur général de 1^{re} classe ; un ingénieur en

chef de 1^{re} classe est chargé de la surveillance des études. Le conseil de l'École, présidé par le ministre, et le conseil de perfectionnement statuent sur tous les points importants des programmes d'étude et de direction générale.

L'École d'application des tabacs.

Après leur sortie de l'École polytechnique, les élèves qui se proposent de devenir inspecteurs dans le service de fabrication des tabacs étudient cette spécialité à la Manufacture de Paris, quai d'Orsay, 63 (V. ci-dessus p. 531). Les études,



École des ponts et chaussées.

dont la durée est d'un an, embrassent : la chimie appliquée au tabac et la chimie agricole, l'application de la chaleur, les machines, et la fabrication du tabac. Les élèves suivent en outre plusieurs cours à l'École des ponts et chaussées (V. ci-dessus, p. 749).

L'École des beaux-arts.

L'École des beaux-arts, rue Bonaparte, 14, dont le nom indique suffisamment le but, a été substituée aux corps enseignants de l'Académie de peinture et sculpture, établie en 1648, et de l'Académie d'architecture, fondée en 1671. Elle dépend du ministère d'État et se divise en deux sections, l'une de Peinture et Sculpture, l'autre d'Architecture (la Musique a une école spéciale, le Conservatoire, V. ci-dessous, p. 758). L'enseignement y est à la fois théorique et pratique. L'enseignement théorique peut être donné par des professeurs étrangers à l'Institut; il comprend : l'Histoire de l'art et l'Étude des antiquités; l'Anatomie appliquée aux beaux-arts; les Mathématiques, la Perspective; l'Histoire et la Théorie de l'architecture; la Stéréotomie et la Construction. Tous ces cours sont publics.

L'enseignement pratique se borne à un cours de dessin d'après le modèle vivant et l'antique, qui a lieu tous les soirs dans le grand amphithéâtre de l'École. Ce cours est professé par douze membres de l'Institut (Académie des beaux-arts), élus par leurs collègues pour venir à tour de rôle pendant un mois corriger les dessins des élèves et donner la pose au modèle.

Pour être admis à suivre le cours

pratique, il faut avoir été reçu élève de l'École à la suite d'un concours, d'après le modèle vivant. Tous les ans les élèves de chaque catégorie doivent prendre part à divers concours, en rapport avec leurs études. Les lauréats de ces concours reçoivent des médailles de trois catégories; ils sont de plus exemptés jusqu'à 30 ans des concours semestriels de classement. Tous les ans également, un concours est ouvert pour les grands prix de Rome par l'Académie des beaux-arts. Les élèves peintres d'histoire et les sculpteurs qui remportent ces prix jouissent du privilège d'être entretenus à Rome pendant cinq ans, dans le palais Médicis. Ils peuvent pendant ce temps obtenir des permissions de voyager en Italie, avec indemnité. L'architecte lauréat peut être envoyé à Athènes pour deux ans. Mais les pensionnaires de Rome et d'Athènes sont obligés d'envoyer chaque année à l'École des beaux-arts des œuvres qui justifient du bon emploi de leur temps en Italie et en Grèce.

Les candidats aux grands prix de Rome doivent être Français, célibataires, et n'avoir pas plus de trente ans; plusieurs épreuves préparatoires leur sont imposées avant l'admission en loges pour le concours définitif. On appelle *loges* des ateliers distribués dans l'intérieur de l'École, et où les concurrents doivent exécuter, sans avoir de relations entre eux ni avec le dehors, et sans y apporter des livres, dessins, gravures, etc., les travaux déterminés par l'Académie. Les élèves architectes se divisant en deux classes, auxquelles on arrive par des examens successifs,

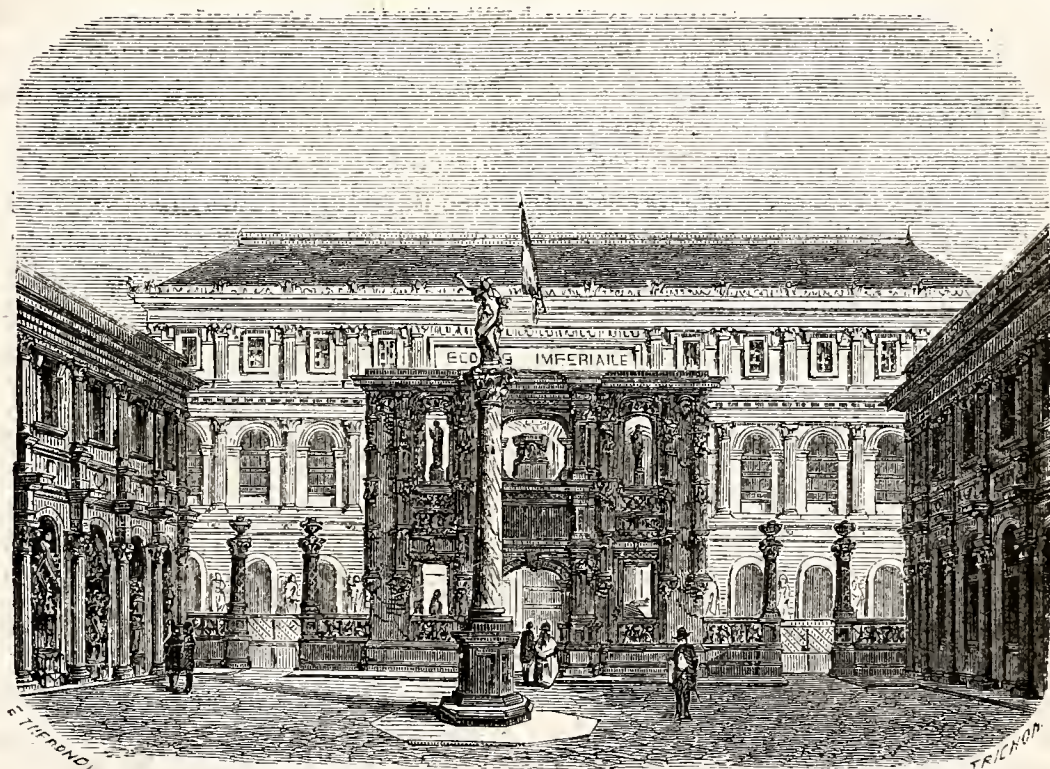
aucun d'entre eux ne peut concourir pour le prix de Rome, s'il n'a subi avec succès les différents examens et concours de la deuxième classe en mathématiques et en histoire.

Tous les quatre ans, il y a un concours pour le paysage historique et pour la gravure en médailles; un concours pour la gravure en taille-douce a lieu tous les deux ans.

Chaque année, les travaux des élè-

ves peintres, sculpteurs, architectes, graveurs en médailles et en taille-douce, sont l'objet d'une exposition publique, avant et après le jugement de l'Académie.

Les concours pour les grands prix de Rome ont lieu dans le second semestre de l'année; la moyenne de leur durée est de trois mois. Ils sont d'ordinaire terminés dans le courant du mois de septembre.



Cour du palais des Beaux-Arts.

L'École des beaux-arts occupe un véritable palais, renfermant des œuvres d'art dont le nombre et l'importance peuvent aisément lui mériter aussi le nom de musée. Ce palais, commencé sous Louis XVIII par M. Debret et terminé sous Louis-Philippe (1838) par M. Duban, a coûté 3 515 907 fr. Il a été construit sur l'emplacement de l'ancien couvent des Petits-Augustins, fondé

en 1609 par Marguerite de Valois, première femme de Henri IV. Pendant la Révolution, ce monastère fut désigné par l'Assemblée constituante comme devant servir de lieu de dépôt pour les monuments dont la conservation serait jugée utile à l'étude des beaux-arts ou de l'histoire. Le 1^{er} septembre 1795, M. Alexandre Lenoir y ouvrit le *Musée des monuments français*. Plus de 1200

monuments, chapelles sépulcrales, colonnes, fontaines, sarcophages, statues, bas-reliefs, mosaïques, boiseries, etc., y furent réunis depuis l'origine jusqu'au mois de décembre 1816, époque à laquelle le gouvernement prononça la suppression du musée en exprimant le désir que chacun des monuments fût, autant que possible, rendu à sa première destination. La plupart des intéressés n'ayant point sollicité les restitutions qu'on leur proposait, une partie des richesses du musée a été concédée successivement aux galeries du Louvre et de Versailles; une autre partie a été transportée dans les magasins de l'église de Saint-Denis; le reste est encore exposé dans le palais des Beaux-Arts.

L'ancien monastère a aujourd'hui presque complètement disparu : la chapelle conventuelle, une petite chapelle, dite de Marguerite de Valois, et quelques constructions secondaires subsistent seules.

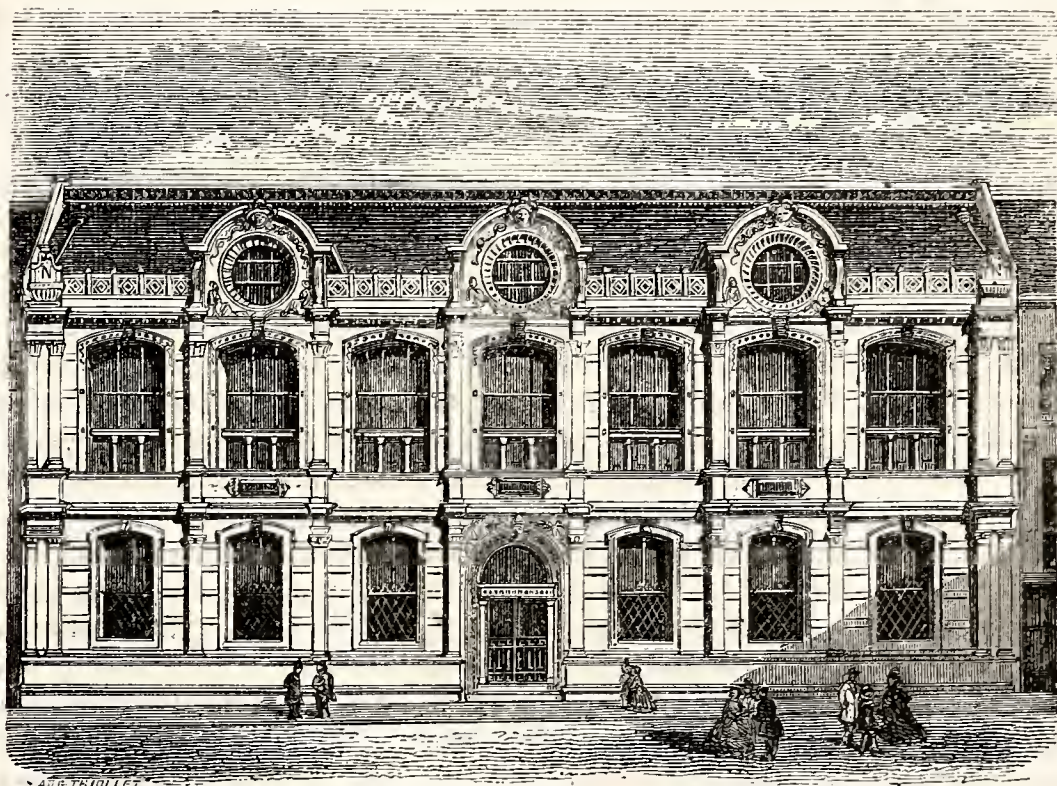
On entre au palais des Beaux-Arts par une porte décorée de deux bustes colossaux représentant *Pugget* et *le Poussin*, et flanquée de chaque côté d'une belle grille en fonte. Les bustes sont l'œuvre de Mercier, élève de David d'Angers. Le bâtiment principal est précédé de deux cours. Au milieu de la première, qui a la forme d'un carré long, se dresse une haute colonne corinthienne en marbre, surmontée d'une *Abondance* en bronze, dans le style de Germain Pilon. A g., dans une série de fausses baies, on remarque d'admirables sculptures du xv^e s. provenant des façades de l'hôtel de la Trémouille, autrefois situé rue des Bourdonnais et démoli en 1841. A

dr. se trouve l'ancienne chapelle conventuelle dont le portail a été remplacé par celui de la cour intérieure du château d'Anet, bâti en 1548 par Henri II pour Diane de Poitiers. Ce portail, chef d'œuvre de Jean Goujon et de Philibert Delorme, composé de trois ordres de colonnes doriques, ioniques et corinthiennes superposées; est décoré de bas-reliefs et de statues parmi lesquelles on admire surtout l'*Amour bandant son arc*, d'après Phidias. Au fond de la première cour, séparée de la seconde par une balustrade, s'élève une des façades du château de Gaillon, construit par le cardinal d'Amboise dans les premières années du xvi^e s. Cette façade à jour, transportée là, pierre par pierre, laisse voir à travers ses arcades, richement ornementées, le bâtiment principal du palais des Beaux-Arts.

La seconde cour s'arrondit en hémicycle. Elle est décorée de fragments de sculpture et d'architecture formant une sorte de musée, spécimen de l'art français depuis l'époque gallo-romaine jusqu'au xvi^e s. « On y remarquera aussi, dit M. de Guilhermy (*Itinéraire archéologique de Paris*), sur des pilastres sculptés pour la chapelle de Philippe de Comines, aux Grands-Augustins, des sujets symboliques très-curieux, entre autres, le Triomphe de l'Amour, le Fabliau d'Aristote, et le Mauvais tour joué à Virgile par une dame romaine...; dans d'autres parties de la même cour, les chapiteaux de l'ancienne église de Sainte-Geneviève, xi^e s.; deux portiques de Gaillon, dont un surtout est d'une légèreté extraordinaire; la tombe magnifique d'un chanoine de Noyon, qui trépassa

en 1350, et celles de deux grands prieurs de Saint-Denis. Au milieu se trouve le bassin en pierre de liais, de 12 pieds (4 mètr.) environ de diamètre et d'un seul morceau, que fit faire, dans les dernières années du XII^e s., un abbé de Saint-Denis, appelé Hugues, et qui était placé dans le cloître du monastère, à l'entrée du réfectoire, pour servir à l'ablution des mains. 28 têtes en

relief sont sculptées sur le rebord de cette cuve. » Les sculptures représentent des dieux ou des héros du paganisme, des animaux et les quatre éléments. Sur les côtés du bâtiment qui occupe le fond de la cour se trouvent : à g. des ateliers de moulage; à dr. des fragments de toute espèce, parmi lesquels nous signalerons les bas-reliefs des frontons supprimés dans la cour



Palais des Beaux-Arts : galerie d'exposition.

du vieux Louvre, lors de l'élévation des façades (V. ci-dessus p. 438), et l'étage inférieur de l'hôtel de Torpane, dont les sculptures portent la date de 1567.

La façade principale de l'École, qui peut être considérée comme une des plus belles productions de l'art architectural au XIX^e siècle, fait le plus grand honneur à l'architecte, M. Duban. Elle se compose de deux

rangs d'arcades superposées, ornées de pilastres corinthiens. Au rez-de-chaussée, on a placé, entre les arcades, des copies de statues antiques, exécutées par les élèves de l'école de Rome. Les deux étages sont couronnés par un attique régnant sur toute la longueur de la façade. Au-dessus s'élève le toit, bordé, à son sommet et le long de sa corniche, d'ornements en fer fort élégants.

Une cour intérieure vient ensuite, bordée de quatre façades du même style que celle de l'extérieur, et décorées de médaillons renfermant les bustes de *Léon X*, de *François I^{er}*, de *Périclès* et de *Auguste*, par MM. Perrin et Orsel. Sur les murs sont inscrits les noms des artistes les plus célèbres. On voit aussi dans cette cour les statues de *Vénus et Cupidon*, par Cavelier, de *Vénus pudique*, par Vilain, et de *Mars au repos*, par Godde. Au fond de la cour se trouve le bâtiment consacré à l'École proprement dite. L'entrée, ornée de deux médaillons sur fond d'or, représentant *Michel-Ange* et *Raphaël*, conduit à une salle demi-circulaire, formant amphithéâtre. La coupole de cet amphithéâtre est décorée d'une vaste et magnifique peinture à la cire où M. P. Delaroche a représenté les principaux maîtres de toutes les écoles et de toutes les époques, groupés autour d'Ictinus et de Phidias, l'architecte et le sculpteur du Parthénon. En 1855, la veille d'une distribution de médailles aux élèves de l'École, un incendie se déclara dans l'amphithéâtre et causa aux peintures de Delaroche un dommage que l'on crut irréparable. Des boursoflures se formèrent de toutes parts et la cire, ne pouvant en plusieurs endroits résister à la chaleur, coula jusqu'au bas de la muraille. Aujourd'hui ces traces de l'accident ont disparu, et l'on a peine à croire à sa gravité, tant il paraît inadmissible que les dégâts aient été si merveilleusement réparés. La restauration a été confiée à MM. Mercier et Robert Fleury.

L'intérieur du palais n'offre rien de bien remarquable, excepté çà et

là des détails de plafonds dans le style de la Renaissance. La *salle de Louis XIV* et la *salle du Conseil* contiennent une collection de portraits des membres les plus éminents de l'ancienne Académie, Vanloo, Servandoni, Lemoine, etc. Les deux Anges de la cheminée, dans la salle de Louis XIV, sont de Germain Pilon. La *salle des Modèles* a reçu les modèles en plâtre des principaux monuments de l'art assyrien, égyptien, grec et romain, tels que les jardins de Sémiramis, le Parthénon, le Colisée, le Propylée, le théâtre d'Éphèse, le temple de Palmyre, les amphithéâtres de Nîmes et d'Arles, l'arc de triomphe d'Orange, etc. Dans la *galerie des Prix*, à l'étage supérieur, divisée en trois parties par des pilastres corinthiens, on a installé la collection de presque toutes les toiles qui ont obtenu le grand prix de Rome. Le premier de ces tableaux, par Sarrabat, est daté de 1688. Les galeries qui conduisent à ces différentes salles d'exposition prennent jour sur la cour intérieure. Elles ont été ornées avec un goût exquis par M. Duban, qui s'est inspiré du style des loges de Raphaël au Vatican, pour encadrer les 52 copies de ces fameuses loges exécutées, en 1836, par MM. Balze frères, sous la direction de M. Ingres.

L'ancienne *chapelle* des Augustins, qu'il ne faut pas manquer de visiter dans la première cour du palais des Beaux-Arts, a été construite sous Louis XIII. Elle renferme les rudiments d'un *musée de la Renaissance*. Le fond de la nef est occupé tout entier par une copie du *Jugement dernier* de Michel-Ange, exécutée par Sigalon d'après le beau tableau de la chapelle Sixtine.

Dans la *chapelle de Marguerite de Valois*, de forme hexagonale, on trouve les moulages de la *Pietà* et de la statue de *Moïse* par Michel-Ange; les tombeaux de Julien et de Laurent de Médicis, par le même artiste; enfin les moulages des portes en bronze du baptistère de Florence, par Lorenzo Ghiberti, et dont Michel-Ange disait qu'elles étaient dignes de décorer l'entrée du paradis.

Le bâtiment à dr. de la première cour enferme une cour carrée, bordée de portiques, et qui ressemble à un cloître de la Renaissance. Sous les portiques est exposée la collection, malheureusement incomplète, des ouvrages qui ont remporté les grands prix de sculpture.

En 1860-1861, on a construit, d'après les dessins de M. Duban, qui a toujours été mieux inspiré, le long du quai Malaquais, à côté de l'École des beaux-arts, un nouveau bâtiment que notre dessin nous dispense de décrire et qui est destiné à l'exposition des ouvrages exécutés pour les concours. Ce monument regrettable est l'erreur d'un homme de goût; mais si l'ensemble en est péniblement désagréable, les détails ne méritent que des éloges. Une belle porte de bronze donne entrée dans la salle du rez-de-chaussée, réservée à l'exposition des envois de Rome. Un double et large escalier de pierre, précédé de colonnes corinthiennes en marbre, conduit dans la salle du premier étage, éclairée du côté du N. par 12 fenêtres et par 3 baies en œil-de-bœuf. Sur les murs de cette salle, splendidement décorés, sont inscrits les noms des plus grands artistes anciens et modernes. Une spacieuse galerie reliera

plus tard la nouvelle construction aux anciens bâtiments de l'École.

Les Écoles spéciales de dessin.

Il existe à Paris plusieurs écoles gratuites de dessin fréquentées par de nombreux élèves; mais les deux principales sont celle de la rue de l'École-de-Médecine, 5, pour les garçons, et celle de la rue Dupuytren, 7, pour les filles.

Fondée en 1766 par lettres patentes de Louis XV et sur la demande des six corps de métiers de la ville de Paris, l'*École spéciale de dessin et de mathématiques* de la rue de l'École-de-Médecine occupe l'ancien amphithéâtre de Saint-Côme, un des spécimens les plus remarquables de l'architecture du commencement du XVII^e s. On pénètre dans la cour par un portique richement orné et dû à M. Constant Dufeux. Au fond, la porte principale de l'amphithéâtre est encadrée de deux colonnes ioniques supportant un entablement avec consoles et fronton triangulaire. Au-dessus s'élève un dôme dont les murs, à huit pans, flanqués de larges pilastres composites et décorés de consoles, supportent une coupole percée de fenêtres. Les autres façades des bâtiments de la cour forment une galerie en arcades d'un bon aspect. L'amphithéâtre et les galeries ont été ornés de bas-reliefs propres à former le goût des élèves. M. Constant Dufeux a construit il y a quelques années sur la rue Racine une seconde façade de style grec.

Les classes s'ouvrent tous les jours à 7 h. 1/2 du matin en été, à 8 h. 1/2 en hiver; elles durent 4 h., par tagées en deux exercices, et se rou-

vrent le soir de 7 h. à 9 h., mais seulement pour les élèves âgés de plus de 15 ans. Les lundis et jeudis, on enseigne : la géométrie pratique, l'arithmétique et le toisé, l'arpentage, la coupe des pierres, la charpente, les éléments d'architecture ; — le mardi et le vendredi : le dessin de la figure humaine et le dessin d'animaux ; — le mercredi et le samedi : le dessin des ornements et des fleurs ; — le mercredi soir et le samedi soir : la composition d'ornement. Le dessin d'après la bosse et la sculpture d'ornement sont enseignés tous les jours, matin et soir.

Pour être admis à suivre les cours du matin, il faut que l'élève soit âgé au plus de 9 ans, qu'il sache lire et écrire, qu'il soit présenté par un parent, un protecteur ou un maître d'apprentissage, et qu'il paye un droit d'entrée de 5 fr. 75 c. Les classes du soir pour les adultes n'exigent qu'une carte d'entrée de 25 c., une fois payée. En outre, la Ville, la Société d'encouragement et les particuliers peuvent faire entrer gratuitement des enfants à l'École, en leur assurant 40 fr. pour un étui de mathématiques et quelques autres instruments.

L'enseignement de l'École spéciale a eu la plus heureuse influence sur l'industrie. Un grand nombre de chefs d'atelier, des praticiens habiles, des sculpteurs sur bois, d'un véritable talent, sont sortis de cette École, et il n'est presque pas un des habiles dessinateurs sur étoffes de Paris qui n'ait commencé son apprentissage à l'École de dessin.

L'École spéciale de dessin pour les jeunes personnes est placée, comme la précédente, sous l'auto-

rité du ministre d'État. Les cours ont lieu tous les jours, excepté le samedi. Ils comprennent tous les genres de dessin : la figure, l'ornement, le paysage, les animaux, les fleurs. Les élèves concourent tous les ans pour des prix consistant en médailles d'argent et un grand prix d'honneur représenté par une grande médaille et un diplôme.

Le Conservatoire de musique et de déclamation.

Le Conservatoire de musique est situé rue du Faubourg-Poissonnière, 15, à l'angle de la rue Bergère, sur une partie de l'emplacement de l'ancien hôtel des Menus-Plaisirs. L'entrée principale est décorée d'un ordre ionique que surmontent les statues de la *Tragédie*, de la *Comédie*, de l'*Opéra* et de l'*Opéra-Comique*.

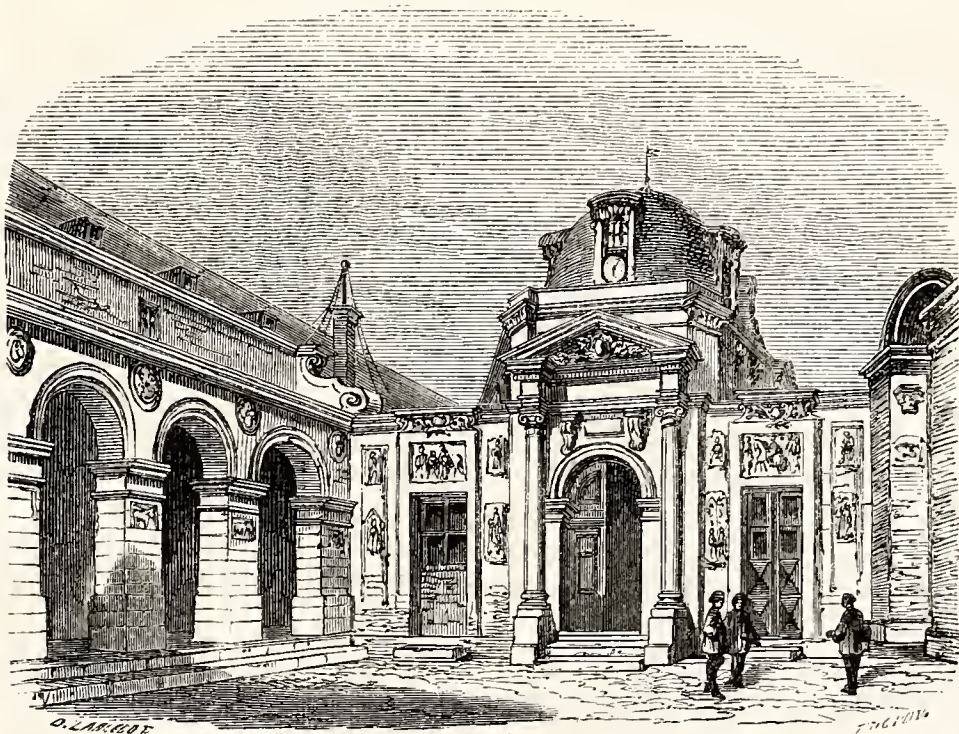
Cet établissement fut créé, sur la proposition du baron de Breteuil, par arrêt du conseil en date du 3 janv. 1784, et porta d'abord le nom d'*École royale de chant*. On y enseignait le chant, la musique instrumentale, l'harmonie, la composition musicale et la danse. En 1786, une école de déclamation dramatique y fut annexée. Talma en fut le plus illustre élève. Menacé de ruine en 1789, et sauvé par son second directeur, Sarrette, qui fit adopter par la Convention, en 1793, un nouveau principe d'organisation, le Conservatoire de musique fut définitivement constitué par Napoléon I^{er}. La classe de déclamation, supprimée en 1828, rétablie en 1830, puis supprimée de nouveau en 1831, est définitivement rétablie, depuis 1836, sous le nom de classe d'études dramatiques. L'école de danse

est aujourd'hui annexée à l'Opéra et installée rue Richer.

Le Conservatoire compte environ 600 élèves externes des deux sexes, qui reçoivent gratuitement les leçons des meilleurs professeurs. Ces élèves n'y sont admis que par voie de concours et d'examen. Bien que destinée à fournir des sujets aux théâtres impériaux, l'École en fournit aussi aux autres théâtres de Pa-

ris et à ceux des départements. Elle forme même des professeurs. M. Auber, l'illustre auteur de la *Muette de Portici* et du *Domino noir*, est actuellement le directeur du Conservatoire. Deux comités spéciaux surveillent les études musicales et les études dramatiques.

Il y a au Conservatoire des classes de lecture à haute voix, de déclamation lyrique et dramatique, de



École spéciale de dessin.

maintien théâtral, d'escrime, d'étude des rôles, de solfège individuel et collectif, d'ensemble vocal, d'histoire et de littérature dramatiques. Il y a également des classes pour les instruments. De petits théâtres sont mis à la disposition des élèves, qui s'y exercent à l'exécution scénique, soit parlée, soit chantée. On y a construit de plus une salle assez grande, avec un parterre, des loges et des ga-

leries. A certains jours de l'année, les élèves qui se sont le plus distingués y sont réunis. On forme un orchestre des meilleurs élèves des classes instrumentales, et un public de choix est admis à des représentations dramatiques, qui offrent parfois un grand intérêt. Des classes d'harmonie écrite, de composition idéale, de contre-point et de fugue, renommées dans toute l'Europe, complètent l'enseigne-

ment en ajoutant la théorie à la pratique.

Tous les ans, ceux des élèves de composition que l'on juge les plus avancés sont admis, après certaines épreuves préparatoires, à concourir pour un **grand prix** fondé par le gouvernement et décerné par l'Institut. Le sujet du concours est ordinairement une cantate à plusieurs voix, avec accompagnement d'orchestre. Le lauréat reçoit une pension de 3000 fr. pendant cinq années, qu'il doit employer à parcourir l'Italie et l'Allemagne, afin d'étudier l'art dans toutes ses manifestations. Des prix particuliers sont aussi chaque année l'objet d'un concours, suivi d'une distribution solennelle pendant laquelle les lauréats se font entendre successivement, comme en un concert.

La plupart des compositeurs qui, depuis quarante ans, ont honoré l'école française, Hérold, Halévy, A. Adam, etc., sont sortis du Conservatoire. Cet établissement a produit aussi beaucoup d'artistes remarquables.

Un *pensionnat*, ouvert au Conservatoire même, ne reçoit à la fois que dix élèves du sexe masculin, choisis parmi les jeunes chanteurs qui se destinent aux théâtres lyriques et qui possèdent une belle voix de basse ou de ténor.

Le Conservatoire comprend aussi une division d'*élèves militaires*, destinée à former des chefs de musique pour l'armée. Cette division suit des cours spéciaux d'harmonie et de composition, de solfège et d'instruments.

Enfin, une *classe gratuite* de chant populaire s'ouvre tous les soirs pour les adultes.

Le Conservatoire possède une *bibliothèque* musicale réservée aux élèves, et une intéressante *collection d'instruments de musique*, achetée en 1861 par le ministre d'État à M. Clapisson. On y voit, entre autres : une harpe, datée de 1612, et enrichie de peintures par Téniers et Paul Baille ; des clavecins anciens dont l'un a été orné de guirlandes de fleurs et d'Amours par Poupin ; une harpe ayant appartenu à la princesse de Lamballe ; une lyre peinte par Prud'hon ; et une foule d'autres instruments de toutes espèces : guitares, mandolines, violons, etc., de la plus grande richesse. Pour visiter cette collection, il suffit de s'adresser au concierge (pourboire).

Nous avons parlé ailleurs des concerts du Conservatoire, dont la fondation et la direction sont du reste tout à fait indépendantes de cette École de musique (V. ci-dessus ch. XI, p. 589).

Le Conservatoire des arts et métiers.

Le Conservatoire des arts et métiers méritait surtout la visite des étrangers et des amateurs, par ses précieuses collections de machines et d'instruments de toute nature, nous renverrons sa description au ch. XV : *Les Établissements et les Collections scientifiques*.

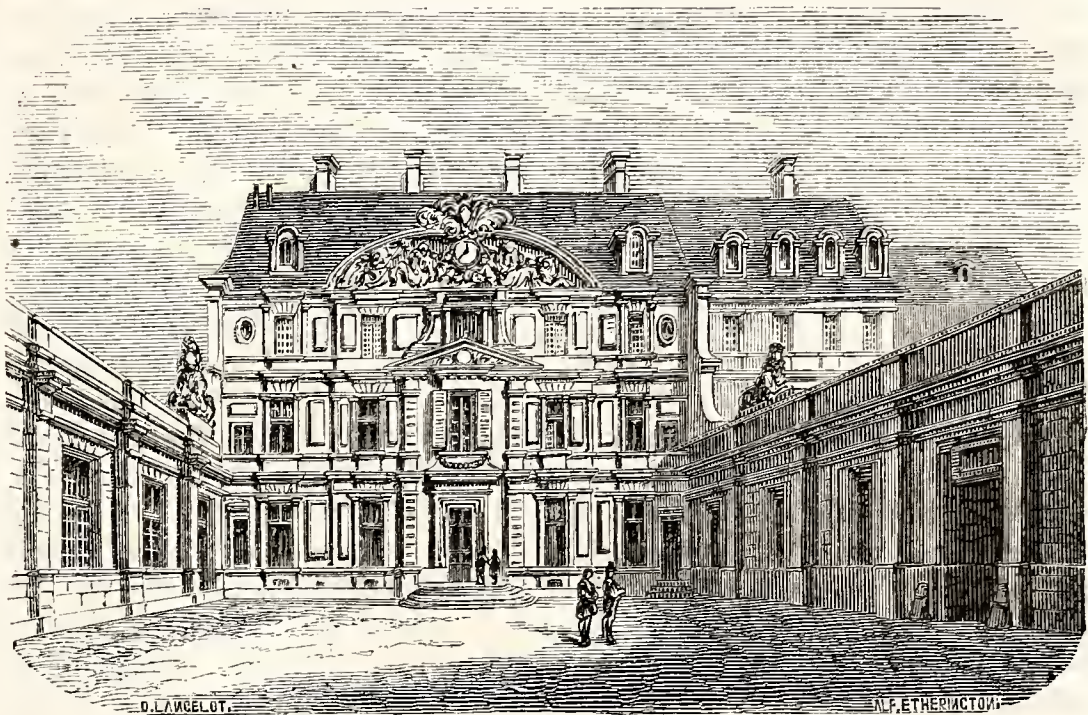
L'École centrale des arts et manufactures.

L'École centrale des arts et manufactures (rue de Thorigny, 7, et rue des Coutures-Saint-Gervais, 1, au Marais), fondée en 1829 par MM. Dumas, Pécelet, Olivier et quelques autres savants, est devenue établissement de l'État depuis

le 1^{er} octobre 1857. Elle occupe l'ancien hôtel de Juigné, appelé quelquefois l'hôtel *Salé*, parce qu'il fut bâti en 1656 par un financier dont l'impôt sur le sel avait fait la fortune. L'illustre maréchal de Villeroy habita longtemps cette belle demeure.

L'École est administrée par un directeur et un sous-directeur; les études sont surveillées et dirigées par un directeur, assisté aussi d'un

sous-directeur, et par un conseil composé des principaux professeurs. Elles embrassent : la chimie générale, analytique et industrielle; la physique générale et industrielle, le calcul infinitésimal, la mécanique générale et industrielle, la géométrie descriptive, l'histoire naturelle, les travaux publics, les chemins de fer, la métallurgie, la construction des machines, l'exploitation des mi-



École centrale des arts et manufactures.

nes, la transformation du mouvement, la céramique et la teinture, la législation industrielle. Les élèves se livrent, sous la direction de chefs spéciaux, à des travaux chimiques, graphiques et topographiques. La durée des études est de trois ans. Les élèves admis, par voie de concours, sont externes, mais ils passent la plus grande partie de la journée à l'École, où ils trouvent une buvette. Quelques-uns sont en-

tretenus aux frais de l'État ou des départements. A la fin de la troisième année, ils reçoivent, après des examens de sortie, et suivant leur mérite, le brevet d'ingénieur civil ou de simples certificats d'aptitude.

Les Écoles professionnelles.

Nous comprenons sous ce titre le collège Chaptal, l'école municipale Turgot et les écoles supérieures

du commerce, spécialement consacrés aux études industrielles, artistiques, commerciales et agricoles, et dont nous avons déjà suffisamment parlé dans le paragraphe relatif aux écoles primaires (V. ci-dessus, p. 737).

Les Écoles d'équitation, d'escrime, de natation.

On trouvera des renseignements sur ces différentes écoles, et sur les arts d'agrément qu'on y enseigne, dans le ch. XII, intitulé : *le Sport*.

LES ÉCOLES ÉTRANGÈRES.

Les Établissements britanniques.

Avant la Révolution, divers établissements avaient été fondés en France, avec l'autorisation et sous la protection des rois, pour l'éducation de jeunes catholiques d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande, qui se destinaient à exercer l'état ecclésiastique dans leur pays. A Paris, ces établissements étaient au nombre de trois : le collège des Anglais, rue des Postes, 22 ; le collège des Écossais, rue des Fossés-Saint-Victor, 33 ; et le collège des Irlandais, rue des Irlandais, 5. Supprimés pendant la Révolution, ces établissements ont été rétablis par Napoléon I^{er}, mais réunis dans l'ancien **collège irlandais**, dont la porte d'entrée est aujourd'hui surmontée de cette inscription : *Chef-lieu des collèges britanniques*. Les bâtiments de ce collège forment trois côtés d'une cour spacieuse plantée d'arbres. Dans la chapelle, construite par Bellanger, en 1780, on voit une statue de la Vierge, en marbre, sur l'autel, et, de chaque côté, des tableaux représentant saint Patrick et sainte Brigitte, les deux patrons de l'Irlande. Les cours du collège comprennent : la rhétorique, l'histoire et la littérature française et anglaise ; la philosophie, la théologie dogmatique, la

théologie morale, l'histoire et le droit ecclésiastiques. Le nombre des élèves est en moyenne de 100.

Les établissements britanniques, placés sous la protection du ministre de l'intérieur, sont administrés par deux prêtres, l'un sujet anglais résidant en Angleterre, l'autre sujet français résidant à Paris ; le collège irlandais seul n'a qu'un administrateur, à Paris. Les revenus des anciens collèges des Anglais et des Écossais sont maintenant affectés à entretenir des bourses au collège des Irlandais. Le *collège des Anglais* avait été établi en 1684, sous Louis XIV ; il est occupé actuellement par l'école Sainte-Geneviève. Le *collège des Écossais*, occupé aussi par une institution particulière, fut fondé en 1325 par David, évêque de Moray en Écosse, et reconstruit en 1665 par Robert Barclay. La chapelle, dédiée à saint André, date de 1672. Elle est actuellement divisée en deux parties. Dans la première, servant de vestibule, on voit le mausolée de Jacques II, roi d'Écosse, mort à Saint-Germain en Laye, le 16 septembre 1701, et les épitaphes de sa femme et d'une de ses filles. Le mausolée, exécuté en 1703 par Louis Garnier, renfermait autrefois les entrailles du roi. Dans la seconde partie de la chapelle, de nombreuses

inscriptions rappellent les noms de plusieurs Anglais et Écossais qui partagèrent l'exil de Jacques II.

L'École nationale polonaise.

L'École polonaise, fondée depuis une vingtaine d'années, sur le boulevard des Batignolles, a pour but de conserver, dans la colonie émigrée, les croyances, la langue, les souvenirs de la Pologne. Les études y sont organisées comme dans les lycées. Une annexe à cette École a été construite, il y a quelques années, sur le boulevard du Montparnasse, pour recevoir les élèves les plus âgés qui se préparent aux Écoles des mines et des ponts et chaussées.

L'École impériale ottomane.

L'École ottomane a été fondée, en 1857, à Grenelle, par ordre du sultan et sous le patronage de l'empereur Napoléon III, pour réunir les jeunes Ottomans qui viennent chercher en France une éducation solide et libérale. La plupart des élèves de cette École sont destinés à remplir un jour des emplois publics dans leur patrie. Elle est dirigée par une commission composée de représentants du gouvernement ottoman et de délégués du gouvernement français. L'ambassadeur de la Sublime-Porte à Paris en a la surveillance spéciale.

LES SOCIÉTÉS SAVANTES.

Parmi les sociétés savantes qui ne sont pas à la charge de l'État, les unes sont simplement tolérées, les autres doivent une existence moins précaire à la sanction officielle d'un décret impérial. Ces dernières sont considérées comme *établissements d'utilité publique*, et jouissent à ce titre du droit de recevoir des legs et des donations, d'acquérir, d'aliéner, etc.; elles peuvent avoir de plus, sur leur demande, une part variable dans des allocations accordées quelquefois par le ministère.

Les sociétés libres cherchent des ressources dans des règlements financiers qui fixent une cotisation des membres et un droit de diplôme, et dans une administration bien entendue de sommes provenant soit des publications livrées au commerce, soit de toute autre source. D'ordinaire, elles ont deux commissions chargées, l'une de la comptabilité, et l'autre de l'im-

pression. Un bureau dirige les séances de chacune d'elles. Le plus souvent, ces séances donnent droit à des jetons de présence et ne sont pas publiques.

L'organisation particulière des sociétés savantes est loin d'être uniforme; les unes, à l'exemple de l'Institut, ont un nombre limité de membres, et ces membres titulaires, honoraires ou correspondants, ne peuvent être admis qu'en remplissant certaines conditions de talent et de nationalité énoncées dans les statuts; d'autres, destinées à une plus grande vulgarisation, se contentent d'adhérents assujettis seulement à verser régulièrement leurs souscriptions. Dans ce cas, un comité permanent représente les membres et agit pour eux. Plusieurs de ces sociétés établissent des concours; la plupart possèdent de bonnes bibliothèques.

Pour relier entre eux les efforts

isolés des différentes sociétés et ajouter au bien qu'elles produisent, un arrêté du 22 février 1858 a réorganisé le Comité des travaux historiques, institué depuis 1834, près le ministère de l'instruction publique, et en a fait comme le centre des sociétés libres.

Le **Comité des travaux historiques et des Sociétés savantes** siège au ministère. Il se compose de membres honoraires, qui peuvent assister à toutes les séances, mais qui ne font partie d'aucune section, et de membres titulaires, partagés en trois sections : 1° histoire et philologie; 2° archéologie; 3° sciences.

Les sections tiennent chacune une séance par mois et se réunissent en séance générale quatre fois par an. Le ministre est de droit président de la Société. Le Comité des travaux historiques donne son avis sur les divers projets de publication des documents inédits relatifs à l'histoire de France; sur la formation des listes de correspondants du ministère; sur les encouragements qui peuvent être accordés aux sociétés savantes; sur les demandes de reconnaissance légale formées par elles. Les sections présentent au ministre la liste des correspondants et des membres des sociétés savantes qui leur paraissent mériter des encouragements et des récompenses honorifiques. Elles examinent les communications des correspondants et les publications des sociétés savantes. Un concours est ouvert chaque année entre les diverses sociétés; le Comité est juge des travaux présentés à ce concours. Il publie, aux frais de l'État, la *Revue des Sociétés savantes*, qui

paraît tous les mois et qui contient, depuis 1859, l'ancien *Bulletin des travaux historiques* et les *Archives des missions historiques et littéraires*.

I. Sciences historiques et géographiques.

La **Société de l'Histoire de France**, organisée le 27 juin 1833 pour la publication des documents relatifs à l'histoire de l'ancienne France, ne se réunit qu'au mois de mai. Elle est représentée par un conseil permanent de quarante membres qui s'assemblent le premier lundi de chaque mois dans une des salles de la Bibliothèque impériale. Elle fait paraître un *Bulletin* et un *Annuaire* périodique de l'histoire de France.

La **Société des Antiquaires de France** a son siège rue Taranne, 12. Elle a été fondée en 1805 sous le nom d'*Académie celtique*, et s'occupait d'abord exclusivement de rechercher les antiquités gauloises. Réorganisée en 1814, puis en 1829, elle a élargi le cercle de ses études, qui comprennent aujourd'hui : les langues, la géographie, la chronologie, l'histoire, la littérature, les arts, l'archéologie générale, mais surtout celle de la Gaule et de la France jusqu'au xvi^e siècle inclusivement. La Société se compose de quarante-cinq membres résidants, de dix membres honoraires et d'un nombre illimité de correspondants nationaux et étrangers. Elle se réunit en séances particulières les 9, 19 et 29 de chaque mois, au Louvre, et publie un *Recueil de mémoires*. De temps en temps, elle décerne une médaille d'or au meilleur

leur mémoire sur une question mise au concours.

L'**Institut historique**, fondé le 24 décembre 1833, pour propager l'étude de l'histoire en France et à l'étranger, publie dans le journal *l'Investigateur*, envoyé à tous ses membres résidants et correspondants, français et étrangers, le résultat des travaux de ses nombreux sociétaires. L'Institut historique est divisé en quatre classes : 1° histoire générale et histoire de France; 2° histoire des langues et des littératures; 3° histoire des sciences physiques, mathématiques, sociales et philosophiques; 4° histoire des beaux-arts. Ces différentes classes se réunissent successivement le mercredi. Une assemblée générale a lieu chaque mois. Pour faire partie de l'Institut historique, il faut être auteur d'une œuvre imprimée et être présenté par deux membres. Quatre prix sont décernés chaque année à la suite d'un concours, dans un congrès tenu à l'hôtel de ville. Les membres de la Société professent toute l'année, rue Saint-Guillaume, 12, des cours publics et gratuits, sur les matières de leurs études.

La **Société française d'archéologie**, rue Bonaparte, 44, s'est donné pour mission de veiller à la conservation des monuments.

La **Société de l'École des chartes**, fondée en 1838, est exclusivement composée d'anciens élèves de cette École. Elle se réunit le dernier jeudi de chaque mois à la Bibliothèque impériale, et publie, par livraisons qui paraissent tous les deux mois, une revue consacrée à l'histoire de France pendant le moyen âge, sous le nom de *Bibliothèque de l'École des chartes*.

La **Société des bibliophiles français** (à l'hôtel Pimodan, quai d'Anjou, 17, dans l'île Saint-Louis) fait tirer à un nombre plus ou moins grand d'exemplaires des ouvrages inédits, ou du moins très-rare, intéressant l'histoire ou la littérature de l'ancienne France. Elle compte vingt-quatre membres payant une cotisation de 100 fr. et cinq associés étrangers.

La **Société ethnologique**, organisée par M. d'Orbigny, le 23 mai 1839, s'occupe d'histoire au point de vue de la différence des races humaines. Ses membres, dont le nombre est illimité, publient des *Mémoires* sur les caractères distinctifs des peuples, leur organisation physique, leurs langues, leurs traditions, leurs mœurs, etc.

La **Société d'ethnographie**, dont le but est le même, fait paraître la *Revue orientale et américaine*.

La **Société asiatique**, fondée en 1822 par MM. de Sacy, Rémusat, Saint-Martin, etc., étudie l'histoire, la philosophie et la littérature des peuples orientaux. Elle se compose de membres souscripteurs en nombre illimité, résidants ou non résidants, et d'associés étrangers. Pour en faire partie, il faut être présenté par deux membres et payer une cotisation annuelle de 30 fr. Un conseil, aux délibérations duquel peuvent assister tous les membres souscripteurs, se réunit le second vendredi de chaque mois. La Société tient chaque année une séance générale. Outre des grammaires, des dictionnaires, des textes et des traductions de langues orientales, elle publie, aux frais de l'État, un recueil mensuel intitulé le *Journal*

asiatique. Le siège de la Société est situé quai Malaquais, 3.

La **Société orientale de France**, dont le bureau se trouve rue de l'École-de-Médecine, 20, publie la *Revue de l'Orient et de l'Algérie*.

L'**Institut d'Afrique**, place Vendôme, 22, s'occupe de la colonisation et de la civilisation de nos possessions d'Afrique.

La **Société de géographie**, instituée en 1821 pour concourir aux progrès de la géographie, et approuvée en 1829, comprend des membres souscripteurs dont la cotisation annuelle s'élève à 36 fr. plus 25 fr. de diplôme en entrant, et des membres donateurs qui doivent offrir au moins une somme de 300 fr. Une commission centrale, chargée de l'administration, se subdivise en trois sections, dites de correspondance, de publication, et de comptabilité. La commission entière se réunit le premier et le troisième vendredi de chaque mois. Deux assemblées générales sont tenues, l'une au mois de mars, l'autre au mois de novembre. Dans la première, la Société décerne des prix et propose des questions pour l'année suivante; dans la seconde, elle entend des comptes rendus sur les travaux accomplis, sur la correspondance et sur l'état de ses finances. Outre des prix spéciaux, décernés dans des circonstances particulières, la Société donne chaque année un prix de 1000 fr. au voyageur qui a fait la découverte géographique la plus importante dans le courant de l'année précédente, et, depuis 1855, un prix de 800 fr. à l'auteur d'un mémoire sur une expédition faite pour la première fois entre la colonie du Sénégal et l'Algérie, en pas-

sant par Tombouctou. La Société de géographie publie un *Recueil de voyages*, des *Mémoires*, des *cartes* et un *Bulletin* périodique. Une précieuse bibliothèque et une belle collection de cartes sont à la disposition des associés, au siège de la Société, rue Christine, 3.

II. Sciences naturelles.

La **Société anthropologique**, de fondation récente, a déjà conquis par l'importance de ses travaux une des premières places parmi les Sociétés savantes de Paris. Elle a pour but l'étude scientifique des races humaines, et se compose de trente membres titulaires, de membres honoraires, de membres associés nationaux ou étrangers, et de correspondants dont le nombre n'est pas limité. Elle publie des *Bulletins* et des *Mémoires*. Les séances ont lieu le premier et le troisième jeudi de chaque mois, dans l'ancien palais abbatial de Saint-Germain des Prés (V. ci-dessus, p. 354), rue de l'Abbaye, 3.

La **Société zoologique d'acclimatation**, fondée le 10 février 1854, autorisée le 30 avril suivant et reconnue établissement d'utilité publique le 26 février 1855, compte actuellement plus de 2500 membres nationaux et étrangers. Son but est de contribuer par des travaux, des encouragements honorifiques et pécuniaires, des publications et des expositions publiques : 1° à l'introduction, à l'acclimatation et à la domestication des animaux utiles ou d'agrément; 2° au perfectionnement et à la multiplication des races nouvellement introduites ou domestiquées. Elles'occupent en même temps d'introduire et de multiplier

des végétaux utiles. L'administration de la Société est confiée à un conseil de 24 membres, qui peut accorder le titre d'affiliées, d'agrégées ou de correspondantes, aux Sociétés étrangères qui en manifestent le désir, en déclarant être fondées dans un but analogue à celui de la Société d'acclimatation. Les membres titulaires doivent être présentés par trois sociétaires, et payer un droit d'entrée de 10 fr. et une cotisation annuelle de 25 fr., à moins qu'ils ne préfèrent donner une fois pour toutes 260 fr. Les membres titulaires ont droit à l'envoi gratuit du *Bulletin* et des autres publications de la Société, et à douze entrées gratuites par an au Jardin d'acclimatation du bois de Boulogne. Le salon de lecture et les salles des collections de la Société leur sont toujours ouverts; enfin ils participent, quand il y a lieu, à une distribution d'animaux ou de végétaux appartenant à la Société, à charge par eux de lui faire connaître avec détails le résultat de leurs essais et de tenir une partie de leurs produits à sa disposition.

La Société d'acclimatation se réunit deux fois par mois, depuis le mois de décembre jusqu'au mois de juin, rue de Lille, n° 19, dans l'ancien hôtel Lauraguais. Dans une séance publique annuelle, tenue habituellement le 10 février, elle distribue des récompenses consistant en médailles d'or, d'argent et bronze, en valeurs pécuniaires et en mentions honorables. (Pour le jardin zoologique d'acclimatation, V. ci-dessus, p. 241.)

La **Société entomologique** fut formée, en 1832, par Latreille, membre de l'Institut et professeur

au Muséum. Elle étudie cette partie de la zoologie qui a rapport aux crustacés, aux arachnides et aux insectes. Le nombre des membres titulaires est illimité; celui des membres honoraires est fixé à 12. La cotisation annuelle pour les premiers est de 24 fr. Les séances ordinaires ont lieu le deuxième et le quatrième mercredi de chaque mois, à l'hôtel de ville, à 7 h. 1/2 du soir, dans la salle de la Caisse d'épargne. Une commission de publication est chargée de faire paraître, au nom de la Société, des *Annales* trimestrielles.

La **Société géologique**, fondée en 1830, travaille au progrès de la géologie en général, et principalement à l'exploration du sol de la France. Elle a été reconnue établissement d'utilité publique par ordonnance du 3 avril 1832. Pour en faire partie, il suffit d'être présenté par deux membres et de payer un droit d'entrée de 20 fr. et une cotisation annuelle de 30 fr. Cette cotisation peut être remplacée par une somme de 300 fr., une fois payée. L'administration de la Société est confiée à un conseil de 12 membres et à un bureau, composé d'un président, de quatre vice-présidents, de deux secrétaires, de deux vice-secrétaires, d'un trésorier et d'un archiviste. Une bibliothèque et des collections sont mises à la disposition de tous les membres. Les séances ordinaires de la Société se tiennent le premier et le troisième jeudi de chaque mois, au siège de la Société, rue du Vieux-Colombier, 24, depuis le mois de novembre jusqu'au mois de juillet. Pendant les vacances, plusieurs séances extraordinaires ont lieu en province ou à l'étranger,

sur un point déterminé d'avance par le conseil. Les publications de la Société comprennent un *Bulletin* périodique, un recueil de *Mémoires* et une *Histoire des progrès de la géologie*, par M. le vicomte d'Archiac.

La **Société cuviérienne** a été fondée en 1838 par M. Guérin-Méneville, pour l'étude de la zoologie, de l'anatomie comparée et de la paléontologie. Elle se compose d'un nombre illimité de membres qui payent annuellement 18 fr. de cotisation et se réunissent le 15 de chaque mois chez le fondateur. Leurs communications sont recueillies et publiées sous le nom de *Revue zoologique*.

Parmi les Sociétés qui s'occupent de sciences naturelles, nous citerons encore : la **Société d'apiculture**, rue Dauphine, 38; — la **Société météorologique**, rue du Vieux-Colombier, 24, dont les règlements sont à peu près les mêmes que ceux de la Société géologique : elle se réunit le deuxième mardi de chaque mois et publie un *Annuaire*; — la **Société botanique**, qui siège aussi rue du Vieux-Colombier, 24; — la **Société protectrice des animaux**, rue de Lille, 19, à l'hôtel Lauraguais; — et la **Société d'encouragement pour l'amélioration des races de chevaux en France**, rue de Grammont, 30, au Jockey-Club (V. ci-dessus, p. 598).

III. Sciences médicales, chirurgicales et pharmaceutiques.

Plusieurs Sociétés libres s'occupent des sciences médicales et chirurgicales, avec ou sans le patronage de l'École et de l'Académie impériale de médecine.

La **Société de chirurgie de Paris**, fondée en 1843 et reconnue établissement d'utilité publique en 1859, a pour but l'étude et les progrès de la chirurgie. Elle compte 35 membres titulaires et un nombre indéterminé de membres honoraires, d'associés étrangers et de correspondants nationaux ou étrangers. Chaque membre, à l'exception des membres honoraires, doit verser : 1° un droit de diplôme de 20 fr.; 2° une cotisation fixe de 75 fr. par trimestre pour les dépenses générales; 3° une cotisation variable pour frais d'impression. Ces différentes allocations, jointes au montant des amendes pour travaux en retard et au produit de la vente des publications, permettent à la Société de faire paraître chaque année un beau volume contenant ses travaux. Le compte rendu des séances qui ont lieu tous les mercredis, rue de l'Abbaye, 3, dans l'ancien palais abbatial, est inséré dans la *Gazette des hôpitaux*. Le dernier mercredi de juin est consacré à une séance publique.

La **Société anatomique**, créée par Dupuytren en 1803, et reconstituée par M. Cruveilhier en 1826, se compose de 90 membres titulaires et adjoints, et d'un nombre illimité de correspondants et de membres honoraires. Ces derniers sont d'anciens membres titulaires; tout professeur des Facultés de France et des Universités étrangères peut aussi obtenir ce titre. Pour être nommé membre titulaire, il faut être membre adjoint depuis un an, présenter un travail à l'appui de sa candidature et payer un droit de diplôme de 5 fr. si l'on est élu. Les formalités nécessaires pour être

reçu membre adjoint sont les suivantes : être présenté par trois membres, soumettre un mémoire à la Société et lui donner les pièces anatomiques qui ont servi de base à ce travail. Un examen particulier est de plus subi dans une séance. Le prix du diplôme accordé aux membres adjoints et aux correspondants est de 10 fr. Un comité veille à la rédaction et à l'impression du *Bulletin* des travaux de la Société anatomique. Les séances ordinaires se tiennent à l'École pratique, rue de l'École-de-Médecine, le jeudi de chaque semaine, à 3 h., excepté pendant les mois de septembre et d'octobre; une séance publique a lieu le premier mercredi de février. Toutes les pièces d'anatomie dont la Société ordonne la conservation sont déposées au musée Dupuytren (V. ci-dessus, p. 731).

A l'École pratique se réunit aussi la **Société biologique**.

La **Société médicale d'émulation** est surtout destinée à l'instruction mutuelle de ses membres. Instituée par Bichat et Larrey, elle a été autorisée par le ministre de l'intérieur en l'an iv. Le nombre des membres titulaires est fixé à 100; celui des membres honoraires et des correspondants est illimité. Le diplôme des membres correspondants coûte 20 fr.; celui des membres titulaires coûte 25 fr. Ces derniers doivent payer de plus chaque année une allocation variable pour l'impression des *Mémoires*. Le compte rendu des séances est inséré dans la *Gazette des Hôpitaux*. Les séances ordinaires se tiennent le premier samedi de chaque mois, à 7 h. 1/2 du soir; elles sont publiques. Les séances extra-

ordinaires, au contraire, consacrées aux affaires d'administration intérieure, aux élections, aux délibérations intimes, ne sont pas publiques. Chaque année, dans une séance annuelle, la Société décerne trois médailles d'or et trois médailles d'argent, frappées à l'effigie de Bichat, aux auteurs des meilleurs ouvrages qui lui ont été adressés pendant l'année. Il y a en outre un prix principal, dont la valeur varie suivant l'importance de la question proposée au concours.

La **Société de médecine pratique** s'occupe particulièrement de thérapeutique. Elle compte 40 titulaires, des membres honoraires, des associés résidants et des correspondants en nombre illimité. Les membres titulaires sont élus parmi les associés résidants; les membres honoraires sont d'anciens titulaires qui font partie de la Société depuis au moins dix ans. Les membres associés résidants doivent être docteurs en médecine ou en chirurgie. Le prix des diplômes est de 20 fr.; la cotisation annuelle de 36 fr. Quatre secrétaires rapporteurs sont chargés de donner des consultations et de vacciner gratuitement tous les mardis de midi à 2 h. Les réunions ont lieu le premier jeudi de chaque mois, à 2 h. 1/2, à l'hôtel de ville, salle de la Caisse d'épargne. Des concours sont quelquefois ouverts par la Société sur des questions qu'elle propose. Une commission de rédaction publie, tous les trois ans au moins, les principaux travaux de la Société.

La **Société de médecine de Paris**, fondée en 1796, travaille au perfectionnement des sciences médicales et chirurgicales. Ses mem-

bres doivent, avant leur réception, présenter un ouvrage imprimé ou manuscrit; le nombre des membres honoraires est de 20, celui des membres résidants et des correspondants n'est pas fixé. Les droits de diplôme sont de 10 fr., la cotisation annuelle de 24 fr. La Société tient ses séances à l'hôtel de ville, le premier et le troisième vendredi de chaque mois. Elle ouvre quelquefois des concours et décerne des prix aux auteurs des meilleurs mémoires.

La **Société médico-pratique**, fondée en 1805, siège aussi à l'hôtel de ville. Elle compte : 60 membres titulaires, 12 membres honoraires et un nombre illimité de correspondants nationaux et étrangers. Tous ses membres doivent être docteurs en médecine ou en chirurgie, à l'exception de trois pharmaciens et de quelques savants spécialistes. Les séances ordinaires ont lieu le deuxième et le quatrième jeudi de chaque mois; une séance générale se tient en mai. Tous les deux ans la Société met une question au concours et décerne un prix en séance publique. Le compte rendu des séances paraît dans la *Gazette des Hôpitaux*. Les mémoires les plus intéressants présentés par les membres sont publiés par un comité de rédaction, dans le *Bulletin* des travaux de la Société. Un règlement particulier de la Société médico-pratique assure à ses membres tous les bienfaits d'une Société de secours mutuels. La caisse commune est entretenue : 1° par les droits de diplôme, fixés à 5 fr.; 2° par un droit d'entrée de 25 fr.; 3° par une cotisation annuelle de 36 fr.; 4° par

des coupons de rentes inscrits au grand-livre de la dette publique.

Outre ces diverses Sociétés de médecine et de chirurgie, il en existe une foule d'autres, parmi lesquelles nous signalerons seulement : la **Société de médecine vétérinaire**, à l'hôtel de ville; — la **Société d'hydrologie médicale de Paris**, quai Malaquais, 3; — la **Société médicale d'observation**, dont les réunions ont lieu à l'Hôtel-Dieu, le samedi, à 7 h. du soir; — la **Société des accouchements**, 3, rue de l'Abbaye, qui donne des consultations et des soins gratuits, et se réunit le premier mercredi de chaque mois.

La **Société de pharmacie de Paris**, inaugurée le 17 avril 1791, a succédé au Collège de pharmacie qui exista pendant quelque temps avant la Révolution. Elle compte : 60 membres résidants qui doivent être reçus pharmaciens, 20 associés libres, 120 correspondants nationaux, 80 correspondants étrangers et un nombre indéterminé de membres honoraires. Le bureau veille à l'honneur de la profession en provoquant l'exclusion de tout membre qui, par des actes blâmables et en particulier par des annonces de médicaments au moyen des journaux ou par toute autre voie, compromettrait sa considération et la dignité de la Société.

Les séances ordinaires de la Société de pharmacie ont lieu le premier mercredi de chaque mois, à l'École de pharmacie, rue de l'Arbalète, 21. Dans une séance publique annuelle, un ou plusieurs prix sont décernés aux meilleurs mémoires envoyés à la Société.

A la Société de pharmacie de

Paris, il faut ajouter, comme se proposant un but analogue : la **Société d'émulation pour les Sciences pharmaceutiques**, fondée en 1838, et dont les séances se tiennent le premier et le troisième mardi de chaque mois, à l'École de pharmacie; et surtout la **Société de chimie médicale de Paris**, qui siège place de l'École-de-Médecine, 4.

IV. Sciences agricoles.

La **Société centrale d'agriculture**, fondée en 1761, organisée en 1788 et supprimée en 1793, a été rétablie par les ordonnances du 4 juillet 1814 et du 4 février 1815. Elle se compose de 52 associés ordinaires résidants, d'un nombre d'associés libres qui ne peut dépasser le chiffre de 40, de 20 associés étrangers et d'un nombre de correspondants nationaux qui peut être porté à 300. Elle sert de centre commun et de lien aux différentes Sociétés d'agriculture de la France. Ses travaux ont pour objet l'amélioration des diverses branches de l'économie rurale et domestique. Elle tient ses séances ordinaires tous les mercredis, à 3 h., rue de l'Abbaye, 3, au palais abbatial. Les préfets des départements et les membres des Sociétés d'agriculture départementales peuvent y assister. Une séance publique a lieu tous les ans, le premier dimanche après Pâques. On y distribue des prix et des médailles et on y fait connaître le programme des nouveaux concours. La Société publie un *Annuaire*, des *Mémoires* et des *Instructions particulières* pour les agriculteurs.

La **Société centrale d'horticulture**, instituée le 11 juin 1827 et déclarée établissement d'utilité pu-

blique le 30 novembre 1852, se propose le perfectionnement de toutes les spécialités de l'horticulture. Elle se compose de membres titulaires et honoraires, de correspondants français et étrangers, et de dames patronesses. Les dames patronesses payent une cotisation annuelle de 25 fr. Une place spéciale leur est réservée dans la salle des séances, lors des réunions de la Société; elles reçoivent enfin, comme tous les membres, les publications de la Société et une carte d'entrée personnelle aux expositions florales. Le Conseil d'administration comprend, outre le bureau, six comités d'Arboriculture, de Culture potagère, des Plantes d'ornement, des Arts et Industries agricoles, des Cultures expérimentales et des Secours. Une commission de rédaction et de publication fait paraître un recueil mensuel intitulé : *Journal de la Société impériale et centrale d'Horticulture*. Les séances ordinaires de la Société, dont le siège particulier est rue de Grenelle-Saint-Germain, 84, ont lieu le premier et le troisième jeudi de chaque mois, quai Malaquais, 3. Une assemblée solennelle se tient le troisième jeudi de décembre. Les membres titulaires sont élus sur la présentation de deux membres; les membres honoraires sont choisis parmi les membres titulaires qui ont 25 ans d'exercice. La Société ouvre des concours et organise des expositions florales, à la suite desquelles elle décerne des médailles et des primes. Elle fonde aussi, à la caisse des retraites, des livrets en faveur des ouvriers horticulteurs, nécessaires ou infirmes, les plus méritants.

V. Sciences industrielles.

La **Société d'encouragement pour l'industrie nationale**, rue Bonaparte, 44, fondée en 1801 et reconnue établissement d'utilité publique en 1824, est une importante Société dont le but est l'amélioration de toutes les branches de l'industrie française. Pour atteindre ce but, elle distribue des prix dont la valeur est souvent considérable, à la suite de concours ouverts par elle; des médailles accordées aux auteurs d'inventions ou de perfectionnements dans les arts industriels; des récompenses aux ouvriers et aux contre-mâîtres qui se distinguent par leur conduite et par leur travail. Elle fait expérimenter les procédés qui lui sont soumis; elle essaye les machines, examine les projets, ne donne communication d'aucune découverte sans le consentement de l'auteur; elle procure à ceux qui ont fait une invention utile les fonds nécessaires pour payer les annuités de leurs brevets. Elle accorde aussi des secours aux inventeurs atteints par l'âge ou par des infirmités. Enfin elle dispose de huit places dont six à bourse entière et deux à trois quarts de bourse dans les Écoles d'Arts et Métiers; pour ces places tous les membres de la Société ont le droit de présentation. Le titre de sociétaire s'accorde sur la présentation d'un seul membre et moyennant une souscription annuelle de 36 fr. Les Sociétaires, à l'exception des membres du conseil d'administration, ont la faculté de concourir pour les prix que propose la Société. Les étrangers peuvent être admis membres correspondants souscripteurs. Le

comité d'administration se compose d'un bureau et de six commissions de neuf membres chacune, chargées spécialement de la Comptabilité, des Arts mécaniques, des Arts chimiques, de l'Agriculture, de l'Économie domestique et du Commerce. Le comité se réunit deux fois par mois, le mercredi; deux assemblées générales doivent avoir lieu chaque année, l'une en hiver, l'autre en été. C'est dans la dernière que se distribuent les prix, médailles et récompenses de la Société; on y indique en même temps le programme du prochain concours. Ce programme est distribué gratuitement au siège de la Société; il renferme l'exposé des conditions que doivent remplir les concurrents. La Société publie chaque mois un *Bulletin* contenant l'annonce raisonnée des découvertes utiles à l'industrie. On correspond avec la Société d'encouragement pour l'industrie nationale sous le couvert du ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics.

Après la Société d'encouragement, nous devons en citer plusieurs autres qui ont aussi pour objet principal le progrès de l'art industriel et manufacturier: l'*Académie des Arts et Métiers, Industrie et Belles-Lettres*, qui se réunit tous les samedis à l'hôtel de ville; — l'*Académie nationale, agricole, manufacturière et commerciale*, rue Louis-le-Grand, 21, qui publie une *Revue*; — l'*Académie internationale des Sciences de chimie, physique et minéralogie, appliquées aux Arts et aux Manufactures*, rue de la Verrerie, 79; — la *Société des Sciences industrielles, Arts et Belles-Lettres de*

Paris, rue Neuve-des-Petits-Champs, 55, qui tient ses séances le premier et le quatrième vendredi de chaque mois à l'hôtel de ville.

VI. Sciences économiques et morales.

La **Société internationale des études pratiques d'économie sociale**, quai Malaquais, 3, se propose surtout de constater, par l'observation directe des faits, dans toutes les contrées, la condition physique et morale des personnes occupées de travaux manuels, et les rapports qui les lient soit entre elles, soit avec les personnes appartenant aux autres classes. Cette Société se compose de membres honoraires payant une subvention annuelle de 100 fr., et de membres titulaires dont la cotisation est de 20 fr. Elle est représentée par un comité d'administration, assisté d'un conseil de 50 membres, subdivisé en commissions spéciales.

La **Société française de statistique universelle** a été fondée en 1829, pour concourir aux progrès de la statistique générale. Elle publie tous les mois un *Recueil* de ses travaux qui comprennent : la statistique physique et descriptive, la statistique positive et appliquée, la statistique morale et philosophique. La cotisation annuelle des membres est de 30 fr. La Société entretient une correspondance avec les corps savants de tous les pays. Les séances publiques ont lieu à l'hôtel de ville; les séances des comités, au siège de la Société, rue Louis-le-Grand, 21.

La **Société de statistique de Paris**, rue de la Sourdrière, 19, se propose de populariser les recher-

ches statistiques : 1° en publiant un *Journal* mensuel; 2° en fondant une chaire de statistique comparée; 3° en distribuant annuellement des médailles d'honneur aux personnes qui lui ont adressé les meilleurs mémoires ou qui ont le mieux répondu aux questions mises au concours; 4° en ouvrant, par l'intermédiaire de ses membres et de ses correspondants, des enquêtes sur les grands intérêts du pays. Les membres titulaires payent une cotisation de 25 fr. par an ou 250 fr. une fois donnés.

La **Société pour l'Instruction élémentaire**, fondée en 1815 et reconnue établissement d'utilité publique en 1831, est une des associations les plus utiles de Paris. Elle veille à l'instruction et à la moralisation des classes populaires, établit des écoles, édite des ouvrages, encourage les maîtres, propose des médailles et des prix pour l'introduction des meilleures méthodes d'enseignement et la publication des livres les plus utiles en cette matière, correspond avec les Sociétés analogues de France et de l'étranger, et fait paraître un *Bulletin* de ses travaux.

Les membres résidants et correspondants sont en nombre illimité. Les premiers payent une cotisation annuelle de 25 fr. Une assemblée générale a lieu une fois par an, au siège de la Société, quai Malaquais, 3.

La Société paternelle pour l'éducation des jeunes détenus libérés, la Société de la morale chrétienne, la Société des amis de l'enfance, et diverses autres Sociétés, dont les études embrassent sans doute les sciences morales, mais dont les

œuvres sont surtout des œuvres de charité et de philanthropie, seront mieux placées parmi les Sociétés de bienfaisance (V. ci-dessous, chapitre XVIII).

VII. Sciences, Arts, Belles-lettres.

La **Société philomathique**, fondée en 1788, compte 60 membres titulaires répartis en trois sections, et qui deviennent membres honoraires après dix ans; le nombre des membres correspondants est illimité. Cette Société se réunit tous les samedis rue d'Anjou-Dauphine, 8. Un compte rendu sommaire des réunions et une analyse des mémoires communiqués à la Société philomathique sont insérés dans le *Journal de l'Institut*.

La **Société philotechnique**, dont la fondation remonte aux premiers mois de 1795, tient ses séances publiques à l'hôtel de ville, deux fois par an, et ses séances particulières le 2, le 12 et le 22 de chaque mois, au Palais-Royal, galerie de Valois, 138. Elle se divise en trois classes : littérature, sciences physiques et morales, beaux-arts, et se compose de 60 titulaires résidants, de 30 associés libres, de 10 membres honoraires, et d'un nombre indéterminé d'associés correspondants. Elle publie un *Annuaire* et des *Comptes rendus* de ses travaux.

L'**Athénée des Arts, Sciences et Belles-Lettres**, fondé en 1792 sous le nom de *Lycée des arts*, tient aussi ses séances à l'hôtel de ville, le lundi de 7 h. à 10 h. du soir. Pendant la Révolution, cette Société s'illustra en offrant une couronne à Lavoisier, dans son cachot, trois jours avant sa mort. Elle décerne,

chaque année, un prix de 100 fr., fondé par M. Turrelle. Ses publications se bornent aujourd'hui à un *Annuaire*.

La **Société académique des Enfants d'Apollon**, rue Neuve-Bréda, 8, date de 1741.

La **Société des Amis des Arts**, supprimée pendant la Révolution et rétablie en 1816, tient ses séances au Louvre. Ses membres payent une cotisation annuelle de 100 fr. Les huit dixièmes des fonds communs servent à acquérir des œuvres d'art qui sont mises en loterie, et les deux autres dixièmes à dédommager par des épreuves gravées les souscripteurs qui n'ont rien gagné dans ces loteries.

La **Société des Beaux-Arts** tient une séance publique au mois de mai et des séances ordinaires le premier et le troisième mardi de chaque mois, à l'hôtel de ville. Elle publie la *Revue des Beaux-Arts*.

Aux Sociétés savantes peuvent se rattacher certaines associations qui défendent des intérêts spéciaux, et dont les membres s'accordent au besoin des secours mutuels, telles sont : la *Société des gens de lettres*, cité Trévisse, 14; — la *Société des auteurs et compositeurs dramatiques*, rue Saint-Marc, 30; — la *Société pour la défense de la propriété littéraire en France et à l'étranger*, rue Bonaparte, 1; — l'*Institut international de Paris*, société pour la défense de la propriété intellectuelle, de l'union commerciale, industrielle et artistique entre tous les peuples, rue du Bac, 40; — l'*Association des chefs d'institution* du département de la Seine, rue Culture-Sainte-Cathe-

rine, 23; — la *Société centrale des architectes*, quai Malaquais, 3; — le *Comité central des artistes*, rue du Paradis-Poissonnière, 2; — la *Société fraternelle des protes des imprimeurs-typographes de Paris*, rue Bonaparte, 1, au Cercle de la librairie; etc., etc.

Diverses associations fondées par le baron Taylor ont leurs bureaux rue de Bondy, 68: ce sont: l'*Association des musiciens*; celle des *peintres, sculpteurs, architectes et dessinateurs*; celle des *artistes dramatiques*; celle des *inventeurs et des artistes industriels*.

D'autres ont pour but d'entretenir des relations amicales et au besoin charitables parmi leurs membres. Ce sont entre autres: l'*Association des anciens élèves de Sainte-Barbe*, rue Jacob, 26; du *lycée Louis-*

le-Grand, rue Taitbout, 11; de *Grignon*, quai Malaquais, 3; des *Écoles impériales des Arts et Métiers*, rue des Petits-Hôtels, 9; des *internes en pharmacie*, rue Saint-Marc, 9.

Nous ne ferons que signaler l'existence de nombreuses conférences de droit, de médecine et de littérature, fréquentées surtout par les jeunes gens. Les plus importantes sont les diverses *conférences des avocats stagiaires*, au Palais de Justice; la *conférence Molé* (conférence de droit), le vendredi soir, au siège de l'Académie de Médecine, rue des Saints-Pères, 36; les *conférences de littérature*, fondées sous le nom de *Labruyère et de Montesquieu*, au Cercle des sociétés savantes, quai Malaquais, 3.





Intérieur de la Bibliothèque impériale.

CHAPITRE XV.

LES ÉTABLISSEMENTS ET LES COLLECTIONS SCIENTIFIQUES.

LES BIBLIOTHÈQUES. — LES ARCHIVES DE L'EMPIRE. — L'OBSERVATOIRE ET LE BUREAU DES LONGITUDES. — LE JARDIN DES PLANTES OU LE MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE. — LE CONSERVATOIRE DES ARTS ET MÉTIERS.

LES BIBLIOTHÈQUES.

Paris possède six bibliothèques publiques : la Bibliothèque impériale, la bibliothèque Sainte-Geneviève, la bibliothèque Mazarine, la bibliothèque de l'Arsenal, la bibliothèque de la ville de Paris et la bibliothèque de l'Université. Les quatre premières appartiennent à l'État, la cinquième est une propriété municipale, la sixième appartient à l'Université. Le Muséum, le Conservatoire des Arts et Métiers, les Facultés de Droit et de Médecine ont aussi leurs bibliothèques, dont nous avons parlé ou dont nous parlerons

en décrivant ces divers établissements.

Il existe, en outre, à Paris un nombre assez considérable d'autres grandes bibliothèques, qui, sans être publiques, sont néanmoins administrées et entretenues par l'État : l'usage des livres et des autres richesses qu'elles contiennent est réservé aux membres des corps politiques, des corps judiciaires ou des corps savants. Nous signalerons parmi ces bibliothèques : celle du Louvre, dont nous dirons un mot plus loin, et celles du Corps légis-

latif, du Sénat, du Conseil d'État, de la Cour de cassation, de l'Institut, de l'École des Mines, etc.

Beaucoup de personnes se figurent qu'on ne peut aller dans une bibliothèque qu'à titre de lecteur. et qu'on n'y voit pas autre chose que des livres entassés sur des rayons. C'est une erreur : si les bibliothèques de Paris, et surtout la Bibliothèque impériale, méritent d'être visitées par les savants, elles présentent un intérêt réel même pour les ignorants et les simples curieux. Comme il y a des musées de peinture et des musées d'artillerie, il y a des musées de médailles, d'antiques, d'estampes, de manuscrits et de livres : ces derniers ne sont pas les moins intéressants.

Bibliothèque impériale.

(Rue Richelieu, 58.)

Compris entre les rues Richelieu, Colbert, Vivienne et Neuve-des-Petits-Champs, l'espace occupé par la Bibliothèque impériale formerait un quadrilatère régulier, si, conformément aux plans plusieurs fois proposés, l'État se rendait acquéreur des maisons particulières situées à l'angle des rues Vivienne et Colbert. Dans toute sa longueur, cet espace est partagé par un vaste corps de bâtiment à deux faces, l'une qui regarde la rue Vivienne, l'autre qui regarde la rue Richelieu. Des deux côtés règnent de vastes cours, parmi lesquelles on en distingue deux principales. Celle qui longe la rue Vivienne présentait encore, il y a quelques années, l'aspect d'un vaste amas de terres en désordre, au milieu desquelles s'élevaient des constructions inachevées. Aujourd'hui ces constructions ont fait

place à une grille qui laisse voir de beaux bâtiments en pierre et en brique devant lesquels l'œil se repose sur quatre tapis de verdure. L'autre cour principale, du côté de la rue Richelieu, est en partie plantée d'arbres et en partie pavée ; mais elle va bientôt changer d'aspect, car on y construit en ce moment une vaste salle de lecture.

Le cardinal Mazarin habitait autrefois un corps de logis à l'angle de la rue Vivienne, sur la rue Neuve-des-Petits-Champs, construit par l'architecte Lemuet pour le président Tubeuf, et auquel il avait fait ajouter de nouveaux bâtiments par François Mansard. Après la mort du cardinal, le palais fut divisé en deux parties. L'une, vers la rue Vivienne, conserva le nom d'hôtel Mazarin et appartint au duc de La Meilleraie ; l'autre, vers la rue Richelieu, passa au marquis de Mancini et s'appela l'hôtel de Nevers. En 1719, les deux hôtels, achetés au nom du roi, furent réunis pour recevoir les bureaux de la Compagnie des Indes et de la banque de Law. Cinq ans plus tard, une ordonnance royale prescrivit l'installation de la bibliothèque dans l'hôtel de Nevers. Sous l'Empire, l'hôtel Mazarin reçut le trésor public, qui y resta jusqu'à sa translation au ministère des finances, rue de Rivoli.

ADMINISTRATION. — RÉGLEMENT.

Le personnel supérieur de la Bibliothèque impériale se compose d'un administrateur général directeur, M. J. Taschereau ; de quatre conservateurs sous-directeurs et de quatre conservateurs. Il y a en outre un certain nombre de conservateurs adjoints qui, avec les con-

servateurs, sont répartis entre quatre départements : le département des imprimés, cartes et collections géographiques; le département des manuscrits, le département des médailles et antiques, et le département des estampes. L'administrateur général a la surveillance et la direction de tous les services.

Les savants étrangers qui, se trouvant à Paris, voudraient être admis à emprunter des volumes imprimés ou manuscrits, doivent, pour abrégér les formalités, adresser directement à l'administrateur général directeur de la bibliothèque une demande signée par leur ambassadeur, et contenant sa garantie. Les communications réclamées par des savants domiciliés à l'étranger se font par voie diplomatique, et sous la responsabilité des gouvernements : elles ne sont pas accordées aux gouvernements qui refusent les mêmes facilités aux savants français. Les savants français qui n'habitent pas Paris ne peuvent emprunter que par l'intermédiaire du ministre de l'instruction publique. Les savants français et littérateurs qui résident à Paris peuvent être admis au prêt, après avoir fait connaître leurs titres littéraires et prouvé leur solvabilité. Le prêt n'a pas lieu, au département des imprimés, les jours consacrés au public, c'est-à-dire les mardis et vendredis. La restitution des volumes prêtés n'a pas lieu non plus ces jours-là. On ne prête au dehors aucun des objets appartenant aux départements des médailles, des estampes et des cartes et plans. Dans le département des manuscrits, on ne prête au dehors aucun ouvrage remarquable par son ancienneté et sa

rareté, aucun volume orné de vignettes peintes, aucune pièce originale, aucun ouvrage, aucune lettre autographe. Le département des imprimés ne peut prêter au dehors aucun volume faisant partie d'une collection, ni aucun livre rare, livre de luxe, livre à figures, sur vélin, sur grand papier, enrichi de notes autographes, etc. Tous ces volumes de choix sont placés dans une réserve.

La Bibliothèque impériale est ouverte de 10 h. à 4 h., tous les jours, excepté les dimanches, aux personnes qui viennent s'y livrer à l'étude. Tous les ouvrages demandés sont immédiatement communiqués, si ce n'est, au département des imprimés, les romans, les pièces de théâtre, les ouvrages de littérature frivole, les brochures politiques et les livres qui ne sont pas publiés depuis plus d'un an; et, au département des manuscrits, quelques manuscrits autographes ou à figures. La communication de ces ouvrages n'est faite par les employés que sur une autorisation spéciale des conservateurs. Pour être admis au département des médailles, on fait remettre la veille au conservateur un bulletin où l'on inscrit son nom, son adresse, et l'indication de la classe de monuments que l'on veut consulter. Les médailles, pierres gravées et autres objets ne sont communiqués qu'en présence et sous l'inspection d'un conservateur ou d'un employé. Aucune communication particulière n'est faite le mardi et le vendredi, au département des médailles. On est reçu, les jours de travail, au département des estampes, au moyen d'une carte délivrée par le conservateur. Les

communications cessent pendant la dernière heure, c'est-à-dire de 3 h. à 4 h. En entrant, il faut déposer les cannes et les parapluies; mais ce dépôt est gratuit. Pour sortir avec des papiers, livres ou portefeuilles, il faut demander un laissez-passer aux bibliothécaires.

Le public est admis indistinctement à visiter les collections, le mardi et le vendredi de chaque semaine; mais il n'entre point dans les salles d'étude réservées aux travailleurs.

Depuis le 1^{er} janvier 1859, la Bibliothèque impériale reste ouverte toute l'année, excepté pendant la quinzaine de Pâques.

NOTICE HISTORIQUE.

On ne peut guère faire remonter au delà de Charles V l'histoire de la Bibliothèque impériale. Alain nous donne quelques détails sur la bibliothèque de Charlemagne; on possède plus de renseignements sur la bibliothèque de saint Louis; mais c'est Charles V qui, le premier, réunit au Louvre, dans un dépôt spécial, un nombre considérable de volumes, dont il fit dresser l'inventaire en 1373 par Giles Malet, son valet de chambre. Cet inventaire, que nous possédons encore, ne mentionne que 910 volumes. L'usage n'en était pas réservé au roi seul; les savants pouvaient aussi être admis à les consulter. Aussitôt après la mort de Charles V, les oncles et les officiers de Charles VI mirent la bibliothèque au pillage : chacun d'eux y prit ce qui lui convint, et les gens de leur suite en firent autant. En 1423, la collection de Charles V ne s'élevait plus, malgré les accroissements qu'elle avait reçus depuis la rédac-

tion du catalogue, qu'à 853 volumes. Pendant la domination des Anglais, le duc de Bedford, régent du royaume, acheta ces volumes à vil prix et les fit passer en Angleterre. Louis XI, qui s'occupa de réformer toutes les parties de l'administration publique, ne négligea pas de reconstituer sa bibliothèque. Elle ne se composait alors que de volumes dispersés dans toutes les résidences royales. Il les fit rassembler, et par ses soins cette collection nouvelle ne tarda pas à devenir bien plus considérable que la première. L'imprimerie venait d'être inventée. Elle augmenta rapidement le trésor littéraire de nos rois. Louis XII fit transporter la bibliothèque du Louvre dans son château de Blois, et l'augmenta des livres de la bibliothèque de Pavie. En outre, elle recouvra sous son règne une partie des manuscrits enlevés par le duc de Bedford. François I^{er}, ayant choisi Fontainebleau pour sa résidence habituelle, y fit construire une bibliothèque dont il confia l'administration à Guillaume Budé. Par ses ordres, on recueillit dans toute l'Europe tous les manuscrits grecs ou latins qu'on put acquérir à prix d'argent. On fit copier les autres par les doctes copistes de la Grèce et de l'Italie. Jérôme Fondule revint d'une mission scientifique en Orient, rapportant soixante manuscrits grecs. Divers ambassadeurs, parmi lesquels nous devons citer Georges d'Armagnac, Guillaume Pellissier et Jean de Pins, évêque de Lavaur, enrichirent à leur tour de précieux volumes la nouvelle collection de Fontainebleau. A la mort de Budé, François I^{er} lui

donna pour successeur Pierre Duchâtel, qui augmenta la bibliothèque de Fontainebleau de 400 volumes et d'un nombre considérable de manuscrits orientaux. Il fit aussi transporter à Fontainebleau la collection royale de Blois. Sous Henri II, en 1556, une ordonnance enjoignit de déposer à la Bibliothèque du roi un exemplaire en vélin et relié de tous les ouvrages imprimés avec privilège. En 1596, Henri IV l'enrichit de 800 manuscrits confisqués sur le maréchal de Strozzi par Catherine de Médicis, et la fit transporter à Paris, au collège de Clermont, sur la montagne Sainte-Geneviève.

La bibliothèque fut ensuite transférée au couvent des Cordeliers, puis rue de la Harpe, et, en 1666, rue Vivienne. Elle s'était accrue, sous Louis XIII, des grandes collections de Béthune, de Brienne, de Dufresne; sous Louis XIV, les accroissements furent encore plus considérables. Non-seulement le roi faisait acquérir, sur les divers marchés de l'Europe, tous les livres nouveaux qui paraissaient offrir quelque intérêt; mais les principaux libraires, marchands d'estampes, d'antiquités et d'objets d'art des pays étrangers étaient en correspondance régulière avec les gardes de la bibliothèque, et, sur leur avis, tous les documents précieux pour l'étude étaient aussitôt achetés pour la France, même à grand prix; en outre, des missions étaient données à des savants français, qui allaient parcourir toute l'Europe, et de préférence les villes de l'Italie et du Levant, recueillant en tous lieux des manuscrits, des médailles, des camées, précieuses

reliques du moyen âge ou de l'antiquité grecque. Enfin, de riches personnages qui, par goût ou par ostentation (car on avait alors le luxe des livres), avaient rassemblé de précieuses collections, les donnaient au roi pour obtenir quelque faveur à la cour, ou pour témoigner, au terme de leur vie, leur reconnaissance des faveurs obtenues. Pendant le règne de Louis XIV, la bibliothèque s'accrut de 20 000 volumes et d'un nombre considérable de gravures et de médailles. On la nommait déjà la Bibliothèque publique du roi, pour la distinguer de la collection particulière de Versailles, et elle était considérée comme faisant partie du domaine inaliénable de la couronne.

C'est en l'année 1706 qu'eut lieu le vol fameux du ministre Aymon, prêtre apostat du Dauphiné : venant, disait-il, chercher dans les manuscrits des arguments pour combattre les hérétiques, il enleva des pièces du plus grand intérêt, en vendit quelques-unes et publia les autres en Hollande, avec une effronterie qui n'a pas encore été égalée. Quelques-unes de ces pièces ont été restituées par les États de Hollande, après de longues négociations, ou par des particuliers qui les avaient achetées.

Le cabinet de d'Hozier fut une des premières acquisitions de Louis XV. Cet immense recueil de documents généalogiques fut continué jusqu'en 1790 par les héritiers du nom et du titre de Pierre d'Hozier, juge d'armes de la noblesse de France. La Bibliothèque vient d'acheter récemment, au prix de 22 000 francs, la suite de ces travaux. Sous le règne de Louis XV, l'administration de la

Bibliothèque, confiée aux soins éclairés de l'abbé Bignon, ne fut pas un seul instant négligée. L'hôtel de la rue Vivienne étant devenu tout à fait insuffisant, la Bibliothèque fut transférée dans l'hôtel de Nevers, distrait du palais Mazarin, rue Richelieu. Ce dernier déplacement eut lieu en 1724, et, depuis cette époque; le local de la Bibliothèque a été considérablement agrandi; elle a envahi la plupart des maisons contiguës, mais elle n'a pas subi d'autre déplacement. C'est sous l'administration de l'abbé Bignon qu'on vit entrer à la Bibliothèque les collections de Louvois, de Philibert de Lamare, de Baluze, de Morel de Thoisy, de Saint-Martial de Limoges, de de Mesmes, de Beringhen, de Duchesne, de Balesdens, de Dupuy, de Cangé, de Drouin, de Ducange, de Falconnet, de Huet, de Fontanieu, de Blondeau de Charnage, de Pellerin, de Mariette, de La Vallière, etc., richesses aujourd'hui inestimables. C'est aussi vers ce temps que fut principalement formée, par les soins des missionnaires français, la collection des livres chinois. L'Assemblée constituante, la Convention, les commissaires de la République, les directoires des départements rivalisèrent de zèle pour enrichir la Bibliothèque. Les collections formées depuis les temps les plus anciens dans les monastères et les couvents de Paris entrèrent à la Bibliothèque impériale, quand fut décrétée la suppression de ces couvents et de ces monastères. C'est ainsi qu'elle s'augmenta des fonds de Saint-Germain des Prés, de Saint-Victor, de la Sorbonne, de l'Oratoire, du collège de Navarre, des Missions étrangères,

des Grands et des Petits-Augustins, des Minimes, de Saint-Martin des Champs, des Célestins, des Carmes, des Barnabites, etc. : ces fonds réunis se composent d'environ dix-huit mille manuscrits, grecs, latins, orientaux, français, italiens, etc.; le nombre des volumes imprimés provenant de ces maisons religieuses est incalculable. C'est vers l'an v de la République que commencèrent les envois de l'étranger. Nous ne les énumérerons pas, puisqu'aux jours de revers ces trophées des jours de gloire ont été ravés, malgré la courageuse résistance des administrateurs de la Bibliothèque. Interrompues depuis l'avènement de Louis XVI, les acquisitions recommencèrent dans les dernières années de la République, et quelques-unes furent considérables. Depuis longtemps les imprimeurs ne déposaient plus régulièrement les ouvrages qui sortaient de leurs presses. Une loi nouvelle, qui porte la date de l'année 1811, exigea ce dépôt sous des peines sévères, et des fonds furent consacrés à acquérir les ouvrages que la Bibliothèque n'avait pas reçus. Sous l'Empire et sous la Restauration, elle acheta les collections d'Anquetil du Perron, de d'Ansse de Villoison, de Ville-Vieille, de dom Caffiaux, de l'abbé de Camps, du président Lévrier, de La Porte du Theil, de Visconti, de Mortemart, etc., et le zodiaque de Denderah. Un vol considérable eut lieu, dans la nuit du 5 au 6 novembre 1831, au département des médailles. L'insuffisance des inventaires ne permit pas de constater toute l'étendue de la perte que l'on avait faite; mais on reconnut sur-le-champ que des pièces capitales, du

plus grand intérêt, du plus grand prix, avaient été soustraites. Quelques-unes ont été retrouvées au fond de la Seine, sur l'indication donnée par un des voleurs; mais ses complices en avaient fondu le plus grand nombre. Parmi les récentes acquisitions de la Bibliothèque, les plus considérables sont les vases de Bernay, la collection Rousseau, les manuscrits éthiopiens apportés par M. d'Héricourt, la suite de la collection d'Hozier. Deux legs importants, l'un de M. Back, en 1846, l'autre de M. Jecker, en 1851, ont enrichi les départements des médailles et des estampes. Ce dernier département vient d'ajouter à ses richesses la belle collection de portraits formée par Debure. Le département des imprimés a acquis chaque année, de 1834 à 1860, un nombre très-considérable d'ouvrages étrangers.

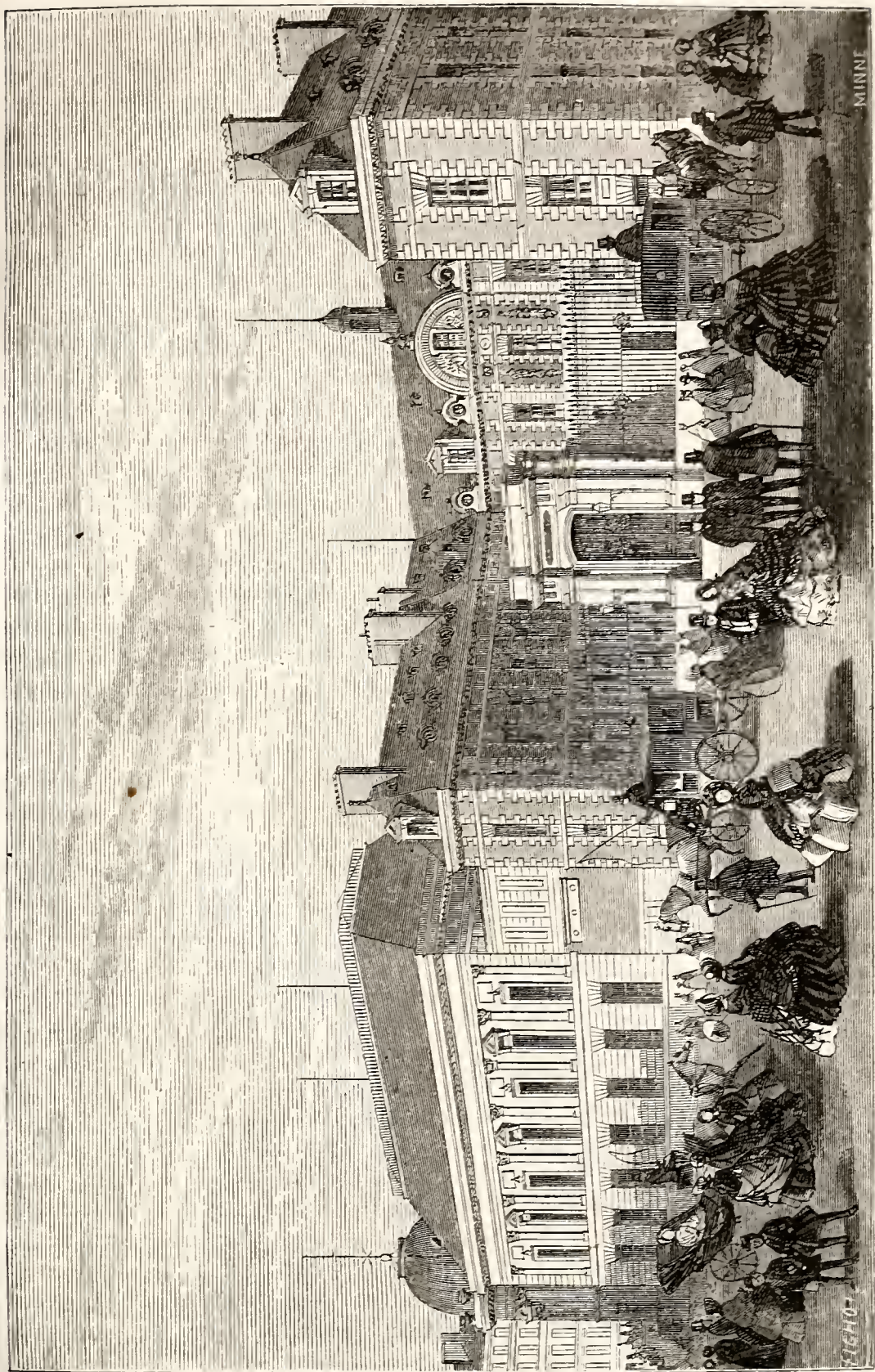
Le budget actuel de la Bibliothèque impériale est, pour le personnel, de 265 050 fr.; pour le matériel, de 76 350 fr.; pour la rédaction des catalogues, de 50 000 fr. Malgré l'énormité apparente de ce chiffre, bon nombre d'employés et de bibliothécaires n'ont encore qu'un traitement bien insuffisant après de longues années de service.

Tant de richesses sont entassées dans ce vaste dépôt qu'il s'agit moins aujourd'hui d'acquérir que de conserver, de mettre en bon ordre et d'améliorer les conditions du service. Les travaux entrepris dans ce but aux départements des manuscrits et des estampes ne datent guère que de 1848, et l'on prévoit déjà qu'ils ajouteront au département des manuscrits environ 20 000 volumes. La plupart de ces volumes, de récente formation,

sont déjà reliés et communiqués au public. Les bâtiments réclament aussi des additions et des réparations, qui chaque jour deviennent plus urgentes. Quelques-unes de ces réparations indispensables viennent d'être faites au département des manuscrits. On y a formé une salle d'études spacieuse, convenablement éclairée, ornée de tables suffisantes, où les communications sont promptes et la surveillance facile. Le département des estampes a été placé sous la galerie Mazarine, dans une salle du rez-de-chaussée, parfaitement restaurée et appropriée à sa nouvelle destination. Quand les travaux entrepris sur la rue Richelieu seront terminés, le département des imprimés aura deux salles de lecture: l'une, ouverte au public, avec une collection de livres classiques et usuels, qui y seront seuls communiqués; l'autre, réservée aux personnes qui justifieront d'un but d'études sérieuses, et présenteront des garanties suffisantes pour que les richesses de la Bibliothèque soient mises à leur disposition.

DÉPARTEMENT DES LIVRES IMPRIMÉS, CARTES ET COLLECTIONS GÉOGRAPHIQUES.

I. Section des imprimés. — Personne n'a fait encore une supputation du nombre de volumes que contient le département des imprimés. On se rendra peut-être un compte approximatif de l'immensité de cette collection, quand on saura que la superficie des rayons occupés intégralement par les volumes mesure plus de 28 kilomètres. Un calculateur sérieux ne place pas moins de 1 800 000 volumes sur cette immense étendue. C'est une mer-



Bibliothèque impériale

veille que le service quotidien puisse être fait par une douzaine d'employés seulement. Des appareils conducteurs, disposés dans l'intérieur des murailles, devant le bureau des conservateurs, transmettent aux employés qui stationnent dans les divers étages du bâtiment, de petits carrés de papier où est consignée l'indication des ouvrages réclamés. Chaque jour, 300 ou 400 personnes prennent place autour des tables de la **salle de lecture**.

Aucune bibliothèque de l'Europe ne contient autant d'ouvrages rares. Outre les plus précieux monuments de l'origine de l'imprimerie, on trouve, à la Bibliothèque impériale, la plus riche collection des livres publiés par Antoine Vérard, les plus beaux des Aldes, des Elzeviers. Cet établissement possède en outre une riche collection d'anciennes reliures parmi lesquelles on remarque de superbes Grollier, d'une conservation parfaite. La Bibliothèque, jalouse de conserver les types les plus remarquables de la reliure à toutes les époques, a fait relier de nos jours, par nos plus habiles artistes, des ouvrages qui seront sans doute plus tard très-recherchés par les amateurs.

La Bibliothèque n'a qu'une entrée provisoire; elle se trouve dans la rue Richelieu, en face de la place Louvois. Après avoir traversé la cour, on arrive à dr. sous un vestibule orné d'inscriptions antiques scellées dans la muraille. Sous ce vestibule, on remarque à g. les bureaux de l'administration; à dr. le cabinet des estampes, qui lui-même donne accès à la section des cartes géographiques. Nous y reviendrons. On a alors devant soi

un large escalier avec une rampe en fer, au haut duquel se trouve, à g., l'entrée du département des manuscrits; en face, celle des imprimés, où nous entrons dans une vaste **salle d'étude**. Cette salle contient d'immenses tables autour desquelles peuvent s'asseoir simultanément environ 150 lecteurs. Au milieu se tiennent les conservateurs auxquels doivent s'adresser les personnes qui ont besoin de consulter quelques-uns des ouvrages gardés dans cet immense dépôt littéraire.

Deux portes latérales placées en face du bureau des conservateurs donnent accès dans la **salle des Globes**, que l'on peut visiter en demandant l'autorisation. Là encore on remarque des travailleurs auxquels on a cru pouvoir communiquer des livres rares, des éditions spéciales, des ouvrages à figures, et surtout des volumes placés dans la réserve. Le parquet de cette salle est traversé par deux globes placés au rez-de-chaussée et qui n'ont pas moins de 3 mètr. 87 cent. de diamètre. L'un représente la figure de la terre et peut être ainsi considéré comme un monument curieux de l'état des sciences géographiques vers la fin du xvii^e s.; l'autre représente l'état des constellations célestes au moment où naquit Louis XIV. Ces globes furent exécutés par le Vénitien Vincent Coronelli, d'après les ordres du cardinal d'Estrées, qui les offrit à Louis XIV en 1683, ainsi que le prouve une inscription gravée sur une plaque de cuivre. Au point de vue de l'art, les globes de Vincent Coronelli méritent beaucoup d'estime. Ils ont été peints par un homme très-habile, tous les noms des lieux ou des planètes y sont

écrits en français, en latin, en grec et en arabe, et les supports en cuivre qui les tiennent suspendus dans l'espace sont d'une exécution fine, pure, du meilleur goût. Ils ont été réclamés en 1848 par le musée de Versailles. C'était la place qui leur convenait le mieux alors, de l'avis même de l'administration ; mais nous croyons aujourd'hui qu'ils seraient mieux placés au musée des souverains. Ils viennent de Marly, où ils occupaient deux pavillons ; ils ont été plus tard déposés au Louvre, puis dans une des salles basses du palais Mazarin, où pendant longtemps il sont restés à terre. Au Louvre, du moins, on les verrait, et il paraît impossible de les montrer à la Bibliothèque impériale.

II. Section des cartes et collections géographiques. — Cette section occupe l'ancien local du département des estampes. On y parvient par une porte venant de ce dernier département. Créée en 1828, la collection des cartes géographiques forma d'abord un département séparé ; puis, en 1832, on la réunit aux estampes. En peu de temps elle s'enrichit de cartes anciennes ou modernes, également précieuses pour l'histoire et la géographie, et fut reconstituée en département au mois de juillet 1854. Cependant quatre ans après, par suite d'une nouvelle réorganisation de la Bibliothèque, elle est devenue une section du département des imprimés. Grâce aux soins de son fondateur, M. Jomard, qui est encore aujourd'hui son conservateur, elle forme actuellement un ensemble unique, en Europe, de cartes et plans en relief. Les cartes y sont conservées dans des portefeuilles, sans aucun pli, et à plat

sur des tablettes mobiles, afin de faciliter les recherches et de conserver les pièces. L'usage de l'encre est interdit dans cette partie de la Bibliothèque.

DÉPARTEMENT DES MANUSCRITS.

Conservateur sous-directeur, M. Natalis de Wailly ; conservateurs, MM. Hase et Reinaud ; conservateurs adjoints, MM. Berger de Xivrey, Stan. Julien, Lacabane et Paulin Paris. — L'entrée de ce département se trouve à g. de celle des imprimés. Après avoir franchi une première pièce récemment restaurée et appropriée à sa nouvelle destination, on arrive à la belle galerie Mazarine. Cette galerie, dont les fenêtres donnent sur la rue Vivienne, a conservé son magnifique plafond peint par Jean-François Romanelli, de Viterbe, le même auquel on doit les peintures des salles des Antiques au Louvre. Endommagé dans quelques parties, ce plafond attend une restauration jugée depuis longtemps indispensable. Il y a dix ans environ, des artistes de talent en ont copié, pour le ministre, les principaux sujets, qui sont : Apollon et Daphné ; Vénus dans son char ; le Parnasse ; le Jugement dernier ; Vénus éveillée par l'Amour ; Jupiter foudroyant les géants ; Narcisse ; l'embrasement de Troie ; Romulus et Rémus allaités par une louve ; l'enlèvement d'Hélène et celui de Ganymède. Ces divers sujets, sur lesquels la critique a dit son dernier mot en les louant, sont distribués, avec un goût admirable, dans certains compartiments qu'espacent des médaillons, des ornements et de charmantes figures.

Des montres, placées dans l'embrasement des croisées, présentent des spécimens de manuscrits précieux, d'autographes, de feuilles écrites dans la plupart des langues d'Orient. Aux autographes, exposés dans la montre qui leur a été réservée, l'administration a joint le nom du personnage célèbre de qui chaque pièce est émanée. Ce sont des lettres d'Henri IV, de Louis XIV, de Turenne, de Mlle de La Vallière (Louise de la Miséricorde), de Mme de Sévigné, de Racine, de Corneille, de Boileau, de Bossuet, de Franklin, de Rousseau, etc., etc. On ne négligera pas de remarquer dans cette montre une quittance soustraite à la Bibliothèque, et qui a été l'occasion d'un grand procès. La dernière addition faite à ce recueil d'autographes est une lettre de lord Byron, offerte à la Bibliothèque, il y a quelques années, par le comte d'Orsay. A l'extrémité de la galerie est une inscription en chinois et en syriaque, contenant le récit de l'arrivée des missionnaires syriens et de la propagation du christianisme en Chine, dans les VII^e et VIII^e s. de notre ère. Cette inscription, parfaitement conservée, porte la date de 781, et a été découverte à Sian-fou en 1625.

Les plafonds de plusieurs autres salles de ce département sont décorés de peintures qui ont subi de graves altérations. Les conservera-t-on, ou laissera-t-on le temps achever son œuvre de destruction? On ne peut le savoir; mais en perdant ces monuments de l'art, il nous en resterait bien d'autres qui ont un grand prix : c'est le manuscrit des campagnes de Louis XIV; ce sont les lettres

d'Éginhart, la collection des lettres de Voltaire à Moussinot, un célèbre recueil de lois barbares, etc.; ce sont encore des ivoires sculptés avec la plus grande perfection, des bas-reliefs en argent enrichis de pierres précieuses, et la monture d'un immense volume, en écaille, travail fort remarquable du XVII^e s. Les recueils de ce département sont divisés en fonds portant les noms de ceux qui les ont légués ou vendus. Tels sont les fonds de Béthune, de Dupuy, de Brienne, de Baluze, de Colbert, de Lancelot et autres, ou bien encore les fonds de Saint-Germain des Prés, de Saint-Victor, ayant appartenu à des maisons religieuses supprimées.

Les grandes divisions du département des manuscrits ont été faites par langues : manuscrits orientaux et livres imprimés chinois; manuscrits grecs; manuscrits latins; manuscrits français, italiens, espagnols, etc., etc. On compte dans ce département environ 100 000 volumes, parmi lesquels les manuscrits enrichis de vignettes, de lettres ornées, de figures peintes, sont au nombre d'environ 8000. De ces précieux manuscrits, quarante ont été placés dans une réserve, pour n'être jamais communiqués sans l'autorisation du conservateur. Mis trop souvent entre les mains des visiteurs, ils ont déjà subi de graves altérations. L'administration n'a pas voulu les soustraire aux regards des savants et des artistes; mais elle les communique aux seuls travailleurs sérieux, et elle parvient ainsi à préserver ces splendides reliques des atteintes d'une ignorante et frivole curiosité. Il nous est impossible de

signaler même les principales richesses du département des manuscrits. Papyrus, manuscrits sur vélin de la plus haute antiquité, manuscrits autographes, peintures, archives historiques, documents de toutes les controverses philosophiques et religieuses, ces richesses sont si nombreuses et si variées qu'on ne saurait désigner quelques volumes sans faire injure à une foule d'autres qui les valent à d'autres titres. A quelque étude que l'on se livre, on n'a pas achevé ses recherches si l'on n'a pas interrogé les manuscrits. La littérature de l'Orient est là presque tout entière, avec l'histoire des peuples, différents d'origine, de religion, de gouvernement, répandus sur les plages qui s'étendent des limites septentrionales de l'Asie Mineure aux extrémités du Maroc. On y trouve les textes les plus anciens de l'antiquité grecque et de l'antiquité latine. Tout le moyen âge y figure avec ses annales religieuses et civiles, ses poètes si nombreux, ses philosophes plus nombreux encore, dont les œuvres, pour la plupart inédites, sont étudiées de nos jours avec tant de zèle et de fruit. Les temps modernes, jusque vers la fin du règne de Louis XIV, y livrent aux érudits leurs mémoires secrets, leurs correspondances diplomatiques. Toutes les familles qui ont marqué à quelque titre dans notre histoire, y trouvent leur généalogie, accompagnée de preuves et d'autres documents.

DÉPARTEMENT DES MÉDAILLES
ET ANTIQUES.

Conservateur sous - directeur,
M. Chabouillet; conservateur sous-
directeur adjoint, M. Lacroix.

Ce département, auquel on arrive provisoirement par la grande porte de la rue Colbert, a cependant conservé son entrée à l'extrémité de la galerie principale du département des imprimés. Il est un des plus riches de la Bibliothèque impériale. Cependant l'origine en est moins ancienne que celle des imprimés et des manuscrits. François I^{er} fut le premier roi qui eût le goût des médailles; il le transmit à ses enfants. Charles IX fit classer un grand nombre d'antiquités que l'on garda au Louvre; mais elles furent dispersées pendant les guerres civiles. Henri IV n'en recueillit que des débris que Louis XIII négligea, et que Louis XIV, au contraire, fit placer avec grand soin au palais du Louvre. Longtemps après, seulement, on installa ce riche cabinet dans le lieu qu'il occupe encore aujourd'hui. Dès que l'on apprécia l'importance des médailles, dès que l'on apprit à lire sur ces monnaies la vieille histoire des peuples qui n'ont pas eu d'autres fastes, et à redresser avec ces documents originaux les aventureuses hypothèses des narrateurs fabuleux, on fit partout des recherches pour en découvrir. Les voyageurs français, les ambassadeurs près des cours étrangères, Petis de La Croix, Vaillant, de Nointel, et quelques autres d'une moindre renommée, firent des envois considérables, du temps de Louis XIV et de Louis XV. Il n'est pas facile de dresser l'inventaire des plus précieux objets que possède le cabinet des médailles. Ce département de la Bibliothèque n'a pas moins de 170 000 médailles, dont un grand nombre sont d'une rareté extrême; quelques-unes même sont

uniques. Dernièrement ce département, qui a eu le malheur d'être plusieurs fois indignement volé, s'est enrichi d'environ 2500 pièces provenant de la Monnaie, de 1500 à 1800 pièces tirées de la collection de l'Arsenal et de 11 500 monnaies grecques, romaines et musulmanes, données à l'empereur par le vice-roi d'Égypte Saïd-pacha. Dès que le classement en sera fait, l'Administration commencera un inventaire général de cette magnifique collection, qui reste encore, après les pertes nombreuses et regrettables qu'elle a faites, une des plus belles de l'Europe.

Nous citerons, parmi les objets qu'on peut voir exposés dans les embrasures des croisées ou sous les montres : des figurines en bronze, en argent, des camées, des médailles de tout module, quelques-unes de la plus haute antiquité, des sceaux, des intailles, des ornements de femmes, de guerriers, des ustensiles domestiques et autres menus objets du plus grand prix, parmi lesquels on voit des abraxas, des talismans, etc. Nous désignerons particulièrement aux visiteurs : le magnifique camée qui représente l'apothéose d'Auguste ; les figurines en argent massif découvertes en 1830 par un paysan qui labourait son champ à Berthouville, aux portes de Bernay ; un vase en agate dit des Ptolémées, provenant du trésor de Saint-Denis ; un casque orné avec une rare perfection, et que l'on appelle, sans motif sérieux, le *casque de François I^{er}* ; un buste en calcédoine avec une chlamyde d'or, qui surmontait le bâton du grand chantre de la Sainte-Chapelle ; un grand plat en argent représen-

tant Briséis enlevée à Achille, et vulgairement nommé le *Bouclier de Scipion* ; le prétendu *bouclier d'Annibal*, grande patère plate de fabrication moderne, offerte à Louis XIV pour compléter sa collection ; le bétyle babylonien dit *caillou de Michau* ; trois statuette en terre cuite, et quelques empreintes de sceaux babyloniens rapportées par M. Botta ; quatre fragments de tables iliaques qui servaient aux enfants de la Grèce à apprendre à distinguer les personnages de l'ancienne mythologie ; des coins romains du temps de Tibère, trouvés à Auxerre ; un camée représentant l'apothéose de Germanicus, donné à Louis XIV par les chanoines de Toul ; un autre camée représentant Jupiter, donné par Charles V à la cathédrale de Chartres ; une aigle-marine avec monture carlovingienne, ayant servi à un reliquaire donné par Charles le Chauve à Saint-Denis, et passant pour avoir appartenu à Charlemagne.

La salle où ces objets sont placés sous les yeux du public est elle-même ornée de tableaux de Natoire, de Vanloo, de Boucher, et d'antiquités diverses, dont on trouvera la description dans une notice écrite en 1833 par un ancien conservateur, M. du Mersan. Toutefois, pour connaître la valeur des objets renfermés dans ce département, il faut consulter aussi un excellent ouvrage de feu Duchalais sur la collection des médailles gauloises, et le catalogue, rédigé par le conservateur actuel, M. Chabouillet, des camées et pierres gravées, vases, statuette, bijoux et autres monuments exposés dans le cabinet des médailles.

DÉPARTEMENT DES ESTAMPES.

Conservateur sous-directeur : M. Henri de Laborde ; conservateur sous-directeur adjoint , M. Dauban.

Le département des estampes, récemment déplacé, occupe aujourd'hui le rez-de-chaussée du palais Mazarin, au-dessous de la galerie des manuscrits. On y parvient en traversant la cour principale qui s'ouvre sur la rue Richelieu. A l'angle du jardin se présente un vaste vestibule. Après l'avoir franchi, on trouve, à dr., le nouveau local du département des estampes, dont l'élégante et fraîche parure forme un étrange contraste avec l'extérieur désolé du bâtiment. C'est une galerie, œuvre du grand Mansard, qui reproduit toutes les dimensions de la galerie mazarine placée au-dessus. Comme celle-ci, elle est éclairée par huit fenêtres, avec une porte à chacune de ses extrémités ; la voûte est divisée, selon le goût italien, par des panneaux de formes variées, avec des bordures de feuillage en relief ; la retombée de la voûte est ornée de grands rinceaux où sont inscrits le chiffre et les armes de Mazarin. Mais avant d'entrer dans cette belle galerie, jadis destinée à renfermer les statues et les objets d'art acquis par le cardinal, on trouve une première salle richement décorée d'objets d'art. Ce sont des gravures de Marc-Antoine, de Rembrandt, d'Albert Dürer, de Nanteuil, d'Audran, etc., Un ancien conservateur, M. Duchesne aîné, a décrit autrefois toutes les pièces de cette salle et a publié cette description ; mais on a récemment remis dans les cartons

un nombre assez considérable de gravures mentionnées par M. Duchesne, pour les remplacer par d'autres qui proviennent du legs important fait à l'État par le docteur Jecker.

Au milieu de cette salle, on remarque tout d'abord le *Parnasse français* en bronze, exécuté sur les dessins de Titon du Tillet commissaire provincial des guerres, dont cette œuvre a sauvé le nom de l'oubli. C'est un monument sur lequel sont échelonnés avec beaucoup de goût les littérateurs et les artistes du xvii^e siècle. Il fut achevé en 1718 et l'auteur en a donné la description dans un ouvrage qui a pour titre le nom même du monument. Titon du Tillet proposa, mais vainement, de le faire exécuter en grand. La dépense devait dépasser deux millions. Le modèle que possède la Bibliothèque impériale est l'œuvre de Louis Garnier, élève de Girardon.

La création du cabinet des estampes eut lieu sous l'administration de Colbert. C'est, dit-on, sous le règne d'Henri III que fut formée en France la première collection d'estampes, par Claude de Maugis, abbé de Saint-Ambroise, aumônier de la reine. Cette collection fut acquise à sa mort par le médecin Jean Delorme. Elle passa plus tard, presque entière, dans le cabinet déjà fort considérable de l'abbé de Marolles. Colbert acheta ce cabinet en 1667. Il se composait de 264 vol. contenant près de 125 000 gravures. Telle fut l'origine du département des estampes de la Bibliothèque impériale. Louis XIV fit, pour accroître ce premier fonds, d'énormes sacrifices continués après lui par Louis XV. C'est à cette

époque que le cabinet fut doté de la collection Gaignières (1711), composée de 155 volumes, de la collection Beringhen (1731), 450 volumes, et des collections de Retz (1753), Lefèvre de Fontette (1770), Mariette (1775), Begon (1776) et de Bure. La Révolution française l'enrichit de la collection formée au couvent des Petits-Pères par le P. Placide. La collection des estampes, partagée suivant le système de Heineken en vingt-quatre grandes classes, subdivisées elles-mêmes presque à l'infini, n'offre pas assez de facilités à l'étude. On s'occupe aujourd'hui de simplifier cette classification. Toutes les pièces nouvelles sont rangées alphabétiquement, au nom du graveur ou du lithographe, dans des volumes dont la reliure mobile se prête à toutes les additions, à tous les déplacements. Les pièces doubles sont seules réparties entre les séries anciennes. Les gravures de haut prix, les épreuves uniques, les dessins originaux qui ont été attribués à la Bibliothèque impériale comme ayant plus de valeur au point de vue de l'histoire qu'au point de vue de l'art, forment une réserve précieuse dont on a fait l'inventaire.

Curiosités et monuments divers. — Les travaux de restauration et de reconstruction des bâtiments de la Bibliothèque impériale ont fait disparaître momentanément certains monuments qui méritent d'être cités. Ainsi, nous devons mentionner comme un charmant échantillon du travail des Chinois deux tours de porcelaine exécutées à Canton et offertes à Louis XIV,

par les missionnaires jésuites; un fragment de mosaïque ancienne, représentant Thétis et Triton; une immense tapisserie provenant du château de Bayard, donnée par M. Achille Jubinal; le plâtre mis au point de la statue de Voltaire par Houdon, dont l'original orne le vestibule du Théâtre-Français; le plan en relief des pyramides d'Égypte, ouvrage du colonel Grobert; une cuve de porphyre ayant servi, dit-on, au baptême de Clovis; le zodiaque de Denderah; des fragments antiques; des empreintes, des inscriptions, et enfin un petit édifice apporté de Carnac par M. Prisse. La liste des donateurs qui ont successivement enrichi la Bibliothèque serait fort longue. Nous laissons aux employés le soin de faire connaître la provenance des divers objets dont la garde leur est confiée. Nous avons cité les noms des fonctionnaires placés à la tête de cet établissement; mais, pour être juste, nous devons signaler aussi les bibliothécaires et employés qui font honneur à cette administration par leurs travaux scientifiques, littéraires, historiques, ou bibliographiques: pour les imprimés, MM. Th. Baudement, Eugène d'Auriac. P. Chéron, G. Depping et Joannis Guigard; pour les cartes et collections géographiques, M. Cortambert; pour les manuscrits, MM. L. Deslille et Michelant; pour les médailles, M. Henri Cohen; pour les estampes, MM. Duplessis et Arnauld. Tous ces employés, chacun dans sa spécialité, se font un plaisir de venir en aide aux travailleurs, et l'on trouve en eux autant d'instruction que d'envie d'être utiles aux artistes, aux savants et aux gens de lettres.

Catalogues. — Les curieux, les savants eux-mêmes se plaignent, quelquefois avec beaucoup d'amertume, de ne pas obtenir à la Bibliothèque impériale toutes les communications qui leur sont dues. Ces plaintes sont fondées; mais elles sont injustes quand elles s'adressent à l'administration actuelle : celle-ci fait ce qu'elle peut pour répondre aux légitimes exigences du public, mais elle est bien empêchée de le satisfaire complètement. Un siècle entier d'incurie ou de mauvaise gestion est une charge bien lourde à supporter. Quelques renseignements sur l'état des catalogues de la Bibliothèque impériale seront utiles aux personnes qui sont appelées par une recherche dans cet établissement. Le catalogue du département des imprimés se compose de six volumes, qui, publiés de 1739 à 1753, ne contiennent aucune indication des ouvrages introduits depuis cette époque. Ajoutons même que ce catalogue inachevé ne concerne que la théologie, les belles-lettres et la jurisprudence. Depuis 1753, on ne s'est pas tout à fait reposé. Des suppléments manuscrits ont été joints aux six volumes dont nous venons de parler; mais ces suppléments, rédigés sans aucune suite, ne mentionnent eux-mêmes qu'un petit nombre d'ouvrages, si l'on compare le fonds *porté* au fonds *non porté*. Voilà la part de l'administration ancienne jusqu'en 1839. Voici maintenant la part de l'administration nouvelle depuis cette époque. Elle a fait ranger par matières, par formats et par ordre alphabétique avec noms des auteurs, tous les ouvrages *non portés*, et maintenant il n'est plus

un seul livre imprimé qui ne puisse être trouvé sur les rayons. Cette recherche n'est pas encore prompte et facile; elle le serait plus, si les employés étaient divisés par spécialités, et s'ils pouvaient y consacrer le temps qu'ils emploient à satisfaire de prétendus lecteurs pour lesquels la Bibliothèque est un chauffoir public, dont les demandes dénotent la plus profonde ignorance, ou qui voudraient qu'on leur communiquât des livres frivoles et même infâmes. Plusieurs volumes, imprimés depuis 1855 par les presses de MM. Didot, viennent maintenant en aide aux bibliographes et aux travailleurs : deux pour la médecine et sept pour l'Histoire de France. Il est malheureusement à regretter qu'on y ait trop multiplié les divisions. Cependant, quels qu'ils soient, ces catalogues sont fort utiles. La grande affaire était de commencer, c'est-à-dire de frayer un chemin dans cet empire du désordre : l'achèvement de l'œuvre réclame encore du temps, de l'argent et des soins, mais l'on peut espérer que l'on parviendra au but.

Le département des manuscrits n'est pas beaucoup mieux pourvu, et c'est ici beaucoup plus grave. Comment, en effet, soupçonner l'existence d'un manuscrit, si la mention n'en est pas consignée quelque part? Les catalogues du département des manuscrits ne regardent que les anciens fonds des langues orientales, de la langue grecque et de la langue latine; l'ancien fonds français, ainsi que tout ce qui a été acquis, depuis 1740, en manuscrits de diverses langues, n'est mentionné que sur des inventaires partiels, pièces administratives qui ne peuvent être

sans péril mises entre les mains du public. Cette absence de catalogues sérieux, vraiment bibliographiques, au département des manuscrits, a beaucoup trop servi les spéculations des malhonnêtes gens. Deux jeunes érudits viennent de publier un catalogue des pièces autographes volées depuis trente ans dans les bibliothèques publiques. Ce catalogue permet d'apprécier les pertes qu'a subies le département des manuscrits. C'est un bien triste bilan. On a commencé, au mois d'octobre de l'année 1849, l'exact dépouillement de tous les volumes de cette grande collection qui, jusqu'à ce jour, n'avaient obtenu qu'une mention sommaire, toujours incomplète, souvent infidèle, sur les anciens inventaires. On n'estime pas à moins de 40 000 les volumes sur lesquels ce travail doit être poursuivi. Un grand nombre de cartons, de portefeuilles ont été vidés, et les pièces qu'ils contenaient, placées en bon ordre et reliées, peuvent être désormais communiquées sans péril.

Le catalogue du département des estampes a été entrepris en 1848, et l'on y travaille avec un zèle éclairé. C'est une entreprise d'un grand labeur, puisque chaque pièce gravée doit être tour à tour portée au nom du graveur, à celui du peintre, et à la matière qu'elle concerne.

Quand seront terminés les divers catalogues de la Bibliothèque impériale? Il est impossible de le savoir encore; mais les travaux se poursuivent toujours avec activité, et l'on espère que dans peu d'années plusieurs séries achevées de ces catalogues seront livrées au public par la voie de l'impression.

Cours publics. — Une chaire d'archéologie a été établie près de la Bibliothèque impériale. Elle est occupée par M. Beulé, qui professe le mardi et le vendredi de chaque semaine, dans une des salles du rez-de-chaussée, dont l'entrée est dans la rue Neuve-des-Petits-Champs. Dans cette même salle ont lieu les cours de l'École des langues orientales (V. ci-dessus, chap. XIV).

Bibliothèque Sainte-Geneviève.

(Place du Panthéon.)

Conservateur - administrateur : M. de Brotonne; conservateurs : MM. Bernard, Ferd. Denis, X. Marmier, Cuheval-Clarigny, Avenel.

La bibliothèque est ouverte au public tous les jours, le dimanche excepté, de 10 h. du matin à 3 h., et de 6 h. du soir à 10 h. L'institution des lectures du soir est due à une ordonnance de M. de Salvandy, ministre de l'instruction publique : elle date du 1^{er} janvier 1838. Cette innovation a eu les plus heureux résultats et l'affluence des lecteurs aux séances du soir est souvent très-considérable.

Les vacances de la bibliothèque Sainte-Geneviève ont lieu tous les ans du 1^{er} septembre au 15 octobre.

La bibliothèque Sainte-Geneviève doit son origine à la célèbre abbaye de ce nom, dont les bâtiments sont aujourd'hui occupés par le lycée Napoléon (V. ci-dessus, p. 734). Le cardinal de La Rochefoucauld, ayant été nommé abbé commendataire de Sainte-Geneviève, en 1624, n'y trouva pas un seul ouvrage imprimé. Il envoya chercher aussitôt 500 ou 600 volumes de sa propre bibliothèque; ce fut là le commencement

d'une des plus belles collections de livres de France.

Les frères Chanteau et Lallemant, tous les deux chanceliers de l'Université, s'occupèrent activement de rechercher et d'acquérir des livres de choix pour Sainte-Geneviève ; et, en 1675, il fallut construire un vaste local pour la bibliothèque, qui s'accroissait rapidement. On commença une galerie, décorée d'après les dessins de P. de Creil, et agrandie cinquante ans après par les soins et aux frais du duc d'Orléans, fils du régent. Jean Restout en peignit la coupole en 1730, et cette galerie devint, ainsi que nous l'avons dit ailleurs, la plus magnifique salle de lecture qu'il y eût en Europe.

Tel fut le rapide développement de la bibliothèque Sainte-Geneviève, que le catalogue, imprimé en 1692 par les soins du P. Claude du Molinet, remplit un immense volume in-folio. Voici le titre de cet ouvrage ; il donnera une idée des riches collections accumulées à l'abbaye : « Le cabinet de la bibliothèque de Sainte-Geneviève, contenant les antiquités de la religion des chrétiens, des Égyptiens et des Romains, des tombeaux, des poids et des médailles, des monnaies, des pierres antiques gravées et des minéraux, des talismans, des lampes antiques, des animaux les plus rares et les plus singuliers, des coquilles les plus considérables, des fruits étrangers et de quelques plantes exquises. » Beaucoup des curiosités si complaisamment énumérées par le P. du Molinet provenaient du célèbre cabinet de M. de Peiresc, conseiller au parlement d'Aix.

La bibliothèque ne tarda pas à s'enrichir des livres de l'abbé de Flecelles, et, en 1709, le cardinal Charles-Maurice Le Tellier, archevêque de Reims, légua à MM. de Sainte-Geneviève un cabinet composé de 16 000 volumes de choix. La bibliothèque de l'abbaye devint dès lors la plus considérable de Paris après celle du roi, et les chanoines l'ouvrirent au public de 2 h. à 5 h. de l'après-midi. Au nombre des hommes distingués qui se succédèrent dans les fonctions de bibliothécaire de Sainte-Geneviève, on ne peut s'empêcher de citer les PP. Le Couroyer, Gillet, Prévot, Pingré, Mongez, depuis membre de l'Institut à sa fondation, et le célèbre bibliographe Mercier de Saint-Léger.

En 1790, l'abbaye de Sainte-Geneviève fut supprimée, et la bibliothèque devint propriété de l'État. Elle comptait alors 80 000 volumes et de 2 à 3000 manuscrits. Elle fut mise au nombre des quatre bibliothèques dont la conservation fut décidée et dont l'usage fut rendu public. Seulement, en l'an v, le cabinet de curiosités fut supprimé. Millin, professeur d'archéologie, qui était obligé de venir faire une partie de son cours à Sainte-Geneviève, alors beaucoup plus riche en médailles précieuses que la Bibliothèque nationale, obtint que le cabinet de numismatique fût transféré rue Richelieu et réuni avec celui qui provenait du cabinet du roi. Les autres collections de l'abbaye furent réparties en même temps entre les divers établissements scientifiques auxquels elles pouvaient convenir.

La bibliothèque Sainte-Geneviève

fut amplement dédommée de cette perte, lorsque M. Daunou, son administrateur, en mission en Italie, obtint du Directoire l'autorisation d'acheter les livres de prix provenant de la bibliothèque particulière du pape Pie VI. C'est à ces acquisitions de M. Daunou que la bibliothèque Sainte-Geneviève doit les superbes éditions de Sweynheim et de Pannartz qu'elle possède, et une collection unique de Variorum. Ces livres sont, pour la plupart, reliés aux armes de Pie VI.

En 1843, les livres de la bibliothèque furent transférés provisoirement dans les bâtiments de l'ancien collège de Montaigu. aujourd'hui détruit. Ils y restèrent sept ans, en attendant l'achèvement de la bibliothèque actuelle, qui fut inaugurée solennellement au commencement de 1850.

Le bâtiment actuel, construit sur les plans de M. H. Labrousse, est situé sur la place du Panthéon, entre l'église Saint-Étienne du Mont, l'École de Droit et l'institution Sainte-Barbe. La façade se compose d'un soubassement percé de fenêtres cintrées et surmonté d'arcades de même style, dans le haut desquelles s'ouvrent les fenêtres de la salle principale. Au-dessous des fenêtres, dans les arcades, sont inscrits en lettres d'or les noms des principaux auteurs, anciens et modernes, nationaux et étrangers, dont la bibliothèque possède les œuvres. Dans le vestibule, dont le plafond est soutenu par des pilastres de style corinthien, on remarque les bustes des écrivains les plus célèbres de la France. Le mur du grand escalier est décoré d'une copie de l'*École d'Athènes* par M. Balze, d'a-

près l'original de Raphaël qui est au Vatican. Des médaillons représentent la *Poésie*, la *Théologie*, la *Philosophie* et la *Justice*.

On entre dans la salle de lecture, la plus vaste de Paris (elle peut contenir 420 personnes assises), par deux portes entre lesquelles on a placé une belle tapisserie des Gobelins, l'*Étude surprise par la Nuit*, exécutée d'après les cartons de M. Balze. La salle de lecture occupe tout le premier étage du bâtiment; le cabinet des estampes est au rez-de-chaussée.

La bibliothèque Sainte-Geneviève compte aujourd'hui 110 000 volumes imprimés. Sur ce nombre, 40 000 vol. forment la collection la plus considérable et la mieux choisie qui existe en fait de théologie.

Les bibliophiles y trouveront en outre :

Une admirable collection de livres de la fin du xv^e s., dits Incunables. Plusieurs de ces précieux ouvrages ont excité les transports du célèbre Dibdin, qui en donne une description détaillée dans son *Voyage bibliographique*;

Une collection d'Aldes aussi complète que possible, et plus remarquable encore par le bel état de conservation des exemplaires;

Une collection d'Elzeviers qui peut soutenir la comparaison avec toutes les collections de ce genre;

Un très-grand nombre de livres italiens du xvi^e s., dont quelques-uns sont des chefs-d'œuvre de typographie et dont plusieurs sont rarissimes;

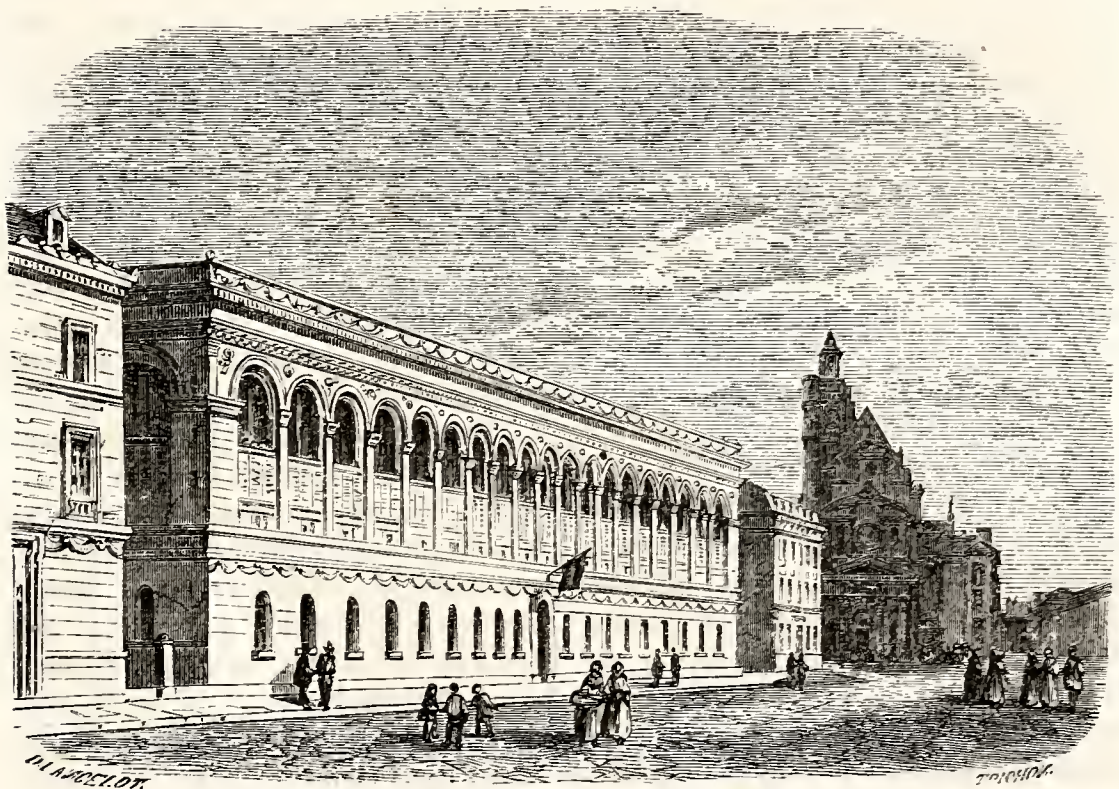
Un choix remarquable, et fait par Daunou lui-même, de grands ouvrages à gravures sur la colonne Trajane, sur les fresques du Vati-

can, sur le musée Clémentin et sur tous les musées et toutes les collections artistiques de l'Italie.

On y trouve enfin l'exemplaire le plus complet des *OEuvres dramatiques* de Lope de Vega, un Torres Naharro, un *Cancionero* général, unique en son genre, une multitude de précieuses chroniques espagnoles et italiennes, et la collection la plus complète qui existe

des journaux, mercures et recueils littéraires ou politiques, depuis le xvii^e s. jusqu'à l'Empire.

La bibliothèque possède environ 3000 manuscrits, parmi lesquels on remarque une série de manuscrits du ix^e au xvii^e s., ornés d'admirables miniatures. On doit citer surtout un précieux évangélaire in-4° du ix^e s., une bible en trois volumes in-folio écrits à



Bibliothèque Sainte-Geneviève.

Cantorbéry au xiii^e s., un Tite Live ayant appartenu au duc de Bedford, et une traduction de saint Augustin, dont la calligraphie est merveilleuse et dont les peintures sont d'une exquise beauté.

Il existe encore à Sainte-Geneviève un cabinet de 5 à 6000 estampes, parmi lesquelles on remarque : une très-belle collection de portraits aux trois crayons, des xvi^e et

xvii^e s., œuvres de Geoffroy, Cosme et Daniel Dumoustier; une série de portraits au pastel des rois de France de la maison de Bourbon : trois portraits de Marie Stuart, dont l'un a été donné par cette reine elle-même aux religieux de Sainte-Geneviève; et l'unique portrait qui existe de la *religieuse de Moret*, cette religieuse négresse qui était la fille naturelle de Louis XIV.

Bibliothèque Mazarine.

(Au palais de l'Institut, quai Conti, 21.)

Conservateur - administrateur : M. Silvestre de Sacy ; conservateur : M. Philarète Chasles ; conservateur adjoint : M. L. Moreau. La bibliothèque Mazarine est ouverte tous les jours de 10 h. à 3 h. Ses vacances durent six semaines.

C'est le cardinal Mazarin qui fonda cette bibliothèque pour l'usage du collège des Quatre-Nations. Elle occupa d'abord une partie des bâtiments de l'hôtel habité par Mazarin, sur l'emplacement duquel on a élevé les nouvelles constructions de la Bibliothèque impériale. Elle compte 150 000 volumes environ, dont près de 4000 manuscrits provenant, pour la plupart, des abbayes et des couvents. Il serait bien utile qu'un catalogue imprimé les indiquât aux érudits. Quand on ne trouve pas à la Bibliothèque impériale, dans les fonds de la Sorbonne, de Saint-Victor, des Jacobins, des Feuillants, etc., etc., un volume décrit par les bibliographes du siècle dernier, on croit que ce volume est perdu : le plus souvent il a été conservé ; mais il faut l'aller chercher dans les autres bibliothèques, entre lesquelles on a réparti les volumes distraits de son ancien fonds ; et cette recherche est nécessairement faite au hasard. Si l'on ne peut plus réunir ce qui a été séparé, il faudrait, du moins, le faire connaître.

La bibliothèque Mazarine possède beaucoup de livres rares : ce sont des curiosités bibliographiques, aujourd'hui très-estimées. Elle eut pour premier garde Gabriel Naudé, qui commença sa collection vers 1643 par l'achat des livres de l'abbé

Decordes. Le cardinal Mazarin voulut, par son testament, que cette bibliothèque fût consacrée aux gens de lettres, et demanda qu'elle leur fût ouverte deux fois par semaine. Cette disposition du cardinal ne put être réalisée qu'en 1688, époque à laquelle la bibliothèque fut transportée dans le monument où elle est encore aujourd'hui placée. Parmi les objets d'art conservés dans la bibliothèque Mazarine, il faut citer la curieuse collection formée par M. Petit-Radel. Ce sont les plans en relief des monuments pélasgiques de la Grèce et de l'Italie. M. Petit-Radel habitait Rome en 1792, et, pour occuper ses loisirs, il cultivait les jardins de son ami, l'astronome François Gaetani, duc de Sermonetta, prince de Caserta. Un jour qu'il errait dans la campagne, cherchant un palmier éventail, plante dont les jardiniers de Rome avaient négligé la culture, il trouva ce palmier parmi les décombres d'un monument dont les formes insolites étonnèrent ses yeux. C'était, il ne tarda pas à le soupçonner, un monument pélasgique. Les recherches que M. Petit-Radel entreprit dans la suite sur tout le littoral de l'Italie lui firent connaître d'autres monuments semblables, que de mensongères légendes attribuaient aux Étrusques, aux Romains, aux Goths et aux Sarrasins. M. Petit-Radel les compara, les étudia, et le premier résultat de ses études fut la découverte d'une architecture pélasgique. Il put ensuite, ayant apprécié les caractères communs de ces monuments, établir l'origine, l'antiquité des villes, des bourgades, où se retrouvaient les mêmes constructions. Ce fut le

12 brumaire an -XII (3 novembre 1803) que M. Petit-Radel fit à l'Institut ses premières confidences au sujet des monuments pélasgiques. M. Petit-Radel, qui mourut administrateur de la bibliothèque Mazarine, lui a donné les copies des monuments sur lesquels il avait fait ses importants travaux. Ces copies, au nombre de soixante, sont exécutées en gypse colorié, d'après les dessins faits à la chambre obscure ou claire par Dodwel et divers voyageurs de toute nation. L'auteur de ces reliefs est un simple gardien de la bibliothèque Mazarine, qui travaillait sous la direction de M. Petit-Radel.

On a tout récemment restauré la bibliothèque Mazarine. Parmi les objets d'art autrefois enfouis dans les magasins et qu'on a remis au jour, nous signalerons une sphère terrestre de 3 mètres de diamètre, à laquelle Louis XVI a, dit-on, travaillé, et des bustes en marbre représentant les grands hommes de l'antiquité et des temps modernes. Au fond de la grande salle de lecture on voit les *bustes de Mazarin et de Richelieu*, et, au milieu de la salle, celui de *Gabriel Naudé*.

Bibliothèque de l' Arsenal.

(A l' Arsenal, rue de Sully.)

Conservateur - administrateur : M. Laurent (de l'Ardèche); conservateurs : MM. Labiche et Paul Lacroix; conservateurs adjoints : MM. Vaissade, Ravaisson et Ed. Thierry.

Le fondateur de cette bibliothèque est le marquis de Paulmy d'Argenson, ancien ambassadeur en Pologne, en Suisse et à Venise, auteur des *Mélanges d'une grande*

Bibliothèque et de plusieurs autres ouvrages encore estimés. C'était moins un érudit qu'un curieux; aussi avait-il rassemblé dans la bibliothèque un grand nombre de petites pièces, déjà rares de son temps, des recueils de vers, de comédies, des romans, des essais tragiques du XVI^e s., des mystères, des noëls, etc., etc. Cette collection fut considérablement augmentée quand le comte d'Artois l'eut achetée et y eut joint, en 1781, la plus grande partie de la bibliothèque célèbre du duc de La Vallière. C'est à la bibliothèque de l' Arsenal qu'il faut aujourd'hui rechercher les œuvres des poètes obscurs de nos premiers siècles littéraires. Nulle part on n'en trouverait un recueil plus complet. Elle possède actuellement 6000 manuscrits et plus de 230 000 vol., dont un grand nombre sont remarquables par la beauté et la rareté des éditions.

La bibliothèque de l' Arsenal est ouverte tous les jours de 10 h. à 3 h. Ses vacances commencent le 1^{er} août et finissent le 15 septembre.

Bibliothèque de la ville de Paris.

(A l'hôtel de ville, rue Lobau.)

Bibliothécaire - administrateur : M. H. Rolle.

La bibliothèque de la ville est ouverte tous les jours de 10 h. à 3 h. Les vacances commencent le 15 août et finissent le 1^{er} octobre.

Cette bibliothèque doit sa première fondation à M. Moriau, procureur du roi et trésorier de la ville de Paris, qui légua sa bibliothèque à la ville par testament en date du 20 mai 1759. Elle se composait de livres d'histoire, de cartons d'estampes, de médailles et du fonds de

manuscripts de Denys Godefroy. Dans ce fonds on remarquait des lettres autographes des empereurs, rois, papes, princes et autres personnages, depuis Philippe IV jusqu'à Louis XIV. Elle fut installée successivement rue Pavée, n° 24, dans l'hôtel Lamoignon, puis dans la maison professe des jésuites. Vers 1793, plusieurs établissements littéraires, tels que l'Institut, la Bibliothèque nationale, les Archives, la bibliothèque de l'Arsenal, furent autorisés (on ne sait ni comment ni par qui) à faire, dans la bibliothèque de M. Moriau, un choix à leur convenance; une partie même de la bibliothèque des jésuites disparut dans une vente aux enchères publiques, et celle de M. Moriau cessa d'exister; il n'en resta pas le plus modeste in-12.

Lors de la création des *écoles centrales*, une de ces écoles fut établie au collège Charlemagne, et se forma une bibliothèque, puisée surtout dans les anciens couvents supprimés. M. Nicoleau en fut le premier bibliothécaire et occupa cette place jusqu'en 1810, où M. Rolle père le remplaça. La bibliothèque fut transférée du collège Charlemagne à l'hôtel des Vivres, rue Saint-Antoine, n° 110, où elle resta jusqu'en 1817. A partir de cette année, elle fut établie à l'hôtel de ville, dans la galerie Saint-Jean, rue du Tourniquet, aujourd'hui rue Lobau. En 1836, elle fut exilée quai d'Austerlitz, n° 35, à cause des travaux de l'hôtel de ville; elle y resta jusqu'en 1847; ensuite elle fut réintégrée dans la galerie Saint-Jean. Le déménagement en fut alors opéré et la classification faite par M. Prosper Bailly, sous-bibliothé-

caire, dans l'espace d'un mois et quinze jours.

C'est sous l'administration de M. Rolle père que la bibliothèque s'est enrichie de bons ouvrages sur la littérature classique et sur l'histoire des villes, et de collections importantes; avant lui, elle ne contenait guère que de 10 à 15 000 volumes, tandis que, en 1832, elle en comptait 45 000. La bibliothèque de la ville possède une série de livres donnés par divers États de l'Union américaine. Elle a aussi quelques copies incomplètes des registres du parlement, et 160 manuscrits. Cependant on ne saurait y trouver les registres du bureau de la ville (ancien corps municipal) ni les manuscrits de Godefroy, car les premiers sont aux Archives de la rue du Chaume, et les autres à la bibliothèque de l'Institut.

La bibliothèque de la ville de Paris s'accroît toujours à l'aide d'un fonds qui lui est alloué sur le chapitre 18 du budget de la ville. Ce fonds est de 18 700 fr., sur lequel il faut prélever 10 900 fr. pour le personnel; restent 7 800 fr. pour payer les abonnements, les suites aux collections, les acquisitions nouvelles, les reliures, les frais de bureau.

Bibliothèque de l'Université.

(A la Sorbonne.)

Conservateur-administrateur : M. Léon Rénier; conservateur adjoint : M. Corneille.

Cette bibliothèque, qui doit son origine à l'Université, fut successivement appelée bibliothèque de l'Université de Paris, du collège Louis-le-Grand, du Prytanée français, de l'Université de France, de

l'Académie de Paris, et enfin de la Sorbonne. Un décret impérial lui a rendu en 1860 son premier titre. Elle était autrefois réservée aux membres des Facultés de Paris, et n'est devenue publique que depuis quelques années. Le public, qui la connaît peu, la fréquente peu; mais elle rend d'incontestables services aux jeunes gens qui se préparent à concourir pour les grades universitaires. Elle possède environ 100 000 volumes, entre lesquels il y a quelques manuscrits. Ce petit nombre de volumes permet aux bibliothécaires de tenir toujours leurs catalogues au courant, et fait de la bibliothèque un des dépôts littéraires les mieux tenus. On y est admis tous les jours de 10 h. à 3 h. Les vacances commencent le 12 juillet et finissent le 25 août.

Bibliothèque du Louvre.

(Au palais du Louvre.)

Conservateur - administrateur : M. Louis Barbier; conservateurs : MM. A. de Courson et Pillon.

Formée sous l'Empire et placée au Louvre, où les souverains de la France eurent toujours ce qu'on appelait les livres du cabinet du roi, cette bibliothèque est restée presque constamment particulière à la couronne. De 1848 à 1852 seulement elle fut publique; mais, après

le rétablissement de l'Empire, elle reprit son règlement, et l'on n'y est plus admis que sur une permission spéciale du ministre d'État. Longtemps située dans un entre-sol, sur le quai du Louvre, cette bibliothèque était aussi inabordable que difficile à surveiller. Aujourd'hui elle occupe, dans les nouveaux bâtiments (V. ci-dessus, p. 444), un magnifique local orné de peintures, et vient de s'enrichir des bibliothèques des Tuileries, de l'Élysée, de la liste civile et de quelques autres, qui ont multiplié ses collections et porté le nombre de ses ouvrages à plus de 90 000 volumes.

Quant aux bibliothèques appartenant à des particuliers, et dans lesquelles le public n'est pas admis, nous ne citerons que : celle de M. Cousin, riche en ouvrages philosophiques; celle de M. Amb. F. Didot, où abondent les incunables et les ouvrages relatifs à la typographie; celle de M. Thiers, qui renferme de précieux documents sur l'histoire de France; celles du prince Louis-Lucien Bonaparte et de M. Burgaud des Marets, les plus complètes en livres sur les patois; celle de M. Jules Janin, une des plus riches de Paris; et celle de M. de Sacy, composée de bons livres entretenus avec un goût parfait. C'est le trésor d'une érudition éclectique et solide.

LES ARCHIVES DE L'EMPIRE.

Les Archives de l'Empire sont un dépôt renfermant tous les documents politiques, administratifs ou judiciaires qui ne sont plus nécessaires au service des diverses administrations, mais dont la conserva-

tion a été jugée utile à l'histoire générale ou particulière.

Camus, membre de l'Assemblée constituante et son archiviste, émit le premier, en 1790, l'idée de former un dépôt où seraient con-

centrées les richesses des diverses archives de l'ancienne monarchie, celles provenant des archives des couvents supprimés, et généralement toutes les pièces d'un intérêt public. Sa proposition fut rejetée. Un décret du 25 juin 1794 établit une *commission des archives* chargée d'examiner les documents contenus dans les dépôts publics et d'en faire le triage. Toutes les pièces relatives à l'histoire, aux sciences et aux arts devaient être déposées à la Bibliothèque nationale. Les titres de propriété privée ou publique, intéressant les familles ou l'État, devaient être séparés en deux classes, l'une domaniale, l'autre judiciaire. Quant au reste des documents, il était condamné à être détruit. Le travail de la *commission des archives*, ou *agence temporaire* des titres, dura jusqu'en 1801.

Les pièces de la première classe, qui, aux termes du décret de 1794, auraient dû être déposées à la Bibliothèque nationale, furent réunies aux archives de l'Assemblée, sous la garde de Camus. Les pièces de la seconde classe et celles de la troisième composèrent d'abord deux dépôts établis, l'un dans les salles du Louvre, l'autre au Palais de Justice. Mais Camus avait à cœur de réaliser son plan d'un dépôt unique, véritablement national. Après plusieurs années de luttes contre les administrateurs des archives domaniales et judiciaires, il obtint leur suppression et la réunion de tous les documents entre ses mains. Peu après (28 mai 1800) un arrêté des consuls établit que les archives confiées à Camus cesseraient d'être les archives de l'Assemblée et por-

teraient le titre d'*Archives nationales*. Elles restèrent néanmoins dans le palais du Corps législatif jusqu'en 1808. Elles furent transportées alors dans les bâtiments de l'ancien hôtel Soubise où elles sont encore actuellement, rue de Paradis-du-Temple, 20.

Les trois hôtels de Clisson, de la Roche-Guyon et de Laval formaient au xvi^e s. un quadrilatère irrégulier entre la rue des Quatre-Fils, la rue du Chaume, la rue de Paradis et l'emplacement de l'hôtel de Rohan, aujourd'hui occupé par l'Imprimerie impériale. Les ducs de Guise en devinrent propriétaires vers cette époque; mais en 1696, Élisabeth d'Orléans, veuve du dernier duc, étant morte sans enfants, ce vaste domaine fut acquis par François de Rohan, prince de Soubise, qui fit raser l'hôtel de Laval et construire à sa place une vaste cour d'honneur en forme de fer à cheval. Cette cour, entourée d'une magnifique colonnade composée de 56 colonnes accouplées et supportant une galerie, subsiste encore. La porte d'entrée était autrefois décorée de trophées et de statues sculptées par Coustou père. La façade principale de l'hôtel Soubise, reconstruite au fond de la cour par l'architecte de la Maire, est ornée de deux ordres de colonnes corinthiennes et composites, surmontées d'un fronton triangulaire. « Deux grandes figures allégoriques, dit M. H. Bordier (*Archives de la France*), représentant la Force et la Sagesse, Hercule et Pallas, sont à demi couchées sur ce fronton, et de petits génies des arts et des sciences occupent les encoignures. Des groupes de colonnes

s'élèvent en outre de chaque côté de la façade, deux à dr., deux à g., supportant les statues des quatre Saisons. Tous ces ouvrages sont dus au ciseau de Robert le Lorrain. A l'intérieur, la chapelle avait été décorée au xvi^e s. de belles peintures par Nicolo dell' Abbate; il en reste à peine quelques vestiges cachés par un faux plafond.

Les autres appartements, restaurés ou reconstruits par le prince de Soubise, étaient d'une richesse remarquable. On y voit encore, au-dessus des portes, des peintures de Boucher, de Carle Vanloo, de Restout, de Trémolière, et dans le *salon octogone de Mme de Rohan*, des toiles plus grandes de Ch. Natoire, représentant les Aventures de Psyché. La *salle du Trésor des chartes*, ancienne salle des Gardes, est l'une des plus belles salles, au point de vue de l'architecture, « quoique gâtée par les casiers qui l'entourent et par de hideuses colonnes de bois qui supportent un balcon supérieur. Par sa hauteur, son étendue et la voûte qui la surmonte, elle offre l'aspect d'une nef d'église. » De 1838 à 1846, on a ajouté à l'hôtel Soubise, du côté de l'Imprimerie impériale, des constructions nouvelles d'un style différent, et l'on a commis la faute plus grave encore de défigurer une partie de l'ancien hôtel pour la mettre d'accord avec ces constructions récentes. L'hôtel Clisson est aujourd'hui occupé par l'École des chartes (V. ci-dessus, p. 742).

Les Archives dépendent du ministère d'État. Elles sont administrées par un directeur général, par quatre chefs de section (1^o secrétariat; 2^o section historique;

3^o section administrative; 4^o section législative et judiciaire); un commis d'ordre, quatre sous-chefs, des archivistes et un agent comptable. Les chefs des sections sont choisis parmi les membres de l'Institut, les hommes connus par leurs travaux ou les archivistes. Les employés inférieurs sont choisis parmi les élèves de l'École des chartes, les archivistes des départements ayant au moins trois ans d'exercice, et les surnuméraires auxiliaires.

Pour avoir communication d'une pièce, il faut s'adresser d'abord au *bureau des renseignements*. Ce bureau est ouvert tous les jours, excepté les dimanches et fêtes, de 10 h. à 3 h. La demande de communication se fait par écrit, sur une feuille de papier fournie par les employés. La réponse n'arrive généralement que plusieurs jours après. C'est le directeur général qui autorise ou refuse la communication. En cas de refus, le demandeur peut en appeler au ministre; dans le cas contraire, la communication a lieu dans la *salle du public*. Cette salle est ouverte, comme le bureau des renseignements, de 10 h. à 3 h.; mais on ne communique plus rien après 2 h. 1/2. En quittant la salle, le lecteur doit remettre au président les documents communiqués, et demander un laissez-passer pour les livres ou portefeuilles dont il peut être muni.

On ne peut prendre un calque ou un *fac-simile* des pièces sans une autorisation spéciale du directeur.

Pour obtenir l'expédition authentique d'une pièce, les formalités sont les mêmes que pour une demande en communication; mais il faut en outre déposer au bureau des

renseignements le montant approximatif des droits à payer. Voici le tarif des droits de recherche et d'expédition : 3 fr. pour les recherches relatives à chaque demande; 2 fr. par rôle d'expédition (2 pages ou 40 lignes, de 12 à 15 syllabes par ligne); 1 fr. 25 par feuille de papier timbré, in-fol.

L'expédition des plans topographiques est payée 3 fr. ou 6 fr. par décimètre carré, selon que le plan contient des lignes droites, ou des lignes droites et courbes. Les épreu-

ves de sceaux se payent : 3 fr. par sceau de 10 centimèt. de diamètre et au-dessus; les moindres, 2 fr. et 1 fr.

Les Archives ne sont point ouvertes au public, mais on peut les visiter le jeudi, de midi à 3 h., avec l'autorisation du directeur. (Pour les pièces contenues aux Archives, leur classement, les lettres et numéros qui servent à les désigner, *V. Archives de France*, de M. Henri Bordier, in-8, Paris, Dumoulin, 1855.)

L'OBSERVATOIRE ET LE BUREAU DES LONGITUDES.

L'Observatoire.

Colbert, le fondateur de l'Académie des sciences, eut le premier l'idée de fonder un établissement supérieur où pussent se faire des recherches et des observations sur l'astronomie, la météorologie, la gravitation universelle, la lumière, la température du globe, le magnétisme terrestre, etc. L'édifice fut construit en 1667, d'après les dessins de Perrault, et achevé en 1672. Il est situé au S. de Paris, à l'extrémité d'une avenue qui forme le prolongement de la grande allée du Luxembourg. Ses quatre faces correspondent aux quatre points cardinaux, et la façade méridionale se confond avec la latitude de Paris. La ligne méridienne ou méridien de Paris la coupe en deux parties égales. Ce sont ces deux lignes qui ont servi de point de départ aux nombreuses triangulations d'après lesquelles on lève encore en ce moment la carte de France.

Il n'est entré ni bois ni fer dans toute cette vaste construction, à la-

quelle ont été ajoutées, en 1834, les deux ailes renfermant, l'une les cabinets d'observation, l'autre l'amphithéâtre, qui peut contenir 800 auditeurs.

L'intérieur de l'Observatoire n'est pas public; néanmoins, moyennant une gratification, le concierge montre certaines parties de l'édifice; mais le sanctuaire s'ouvre seulement aux personnes qui obtiennent une permission du directeur.

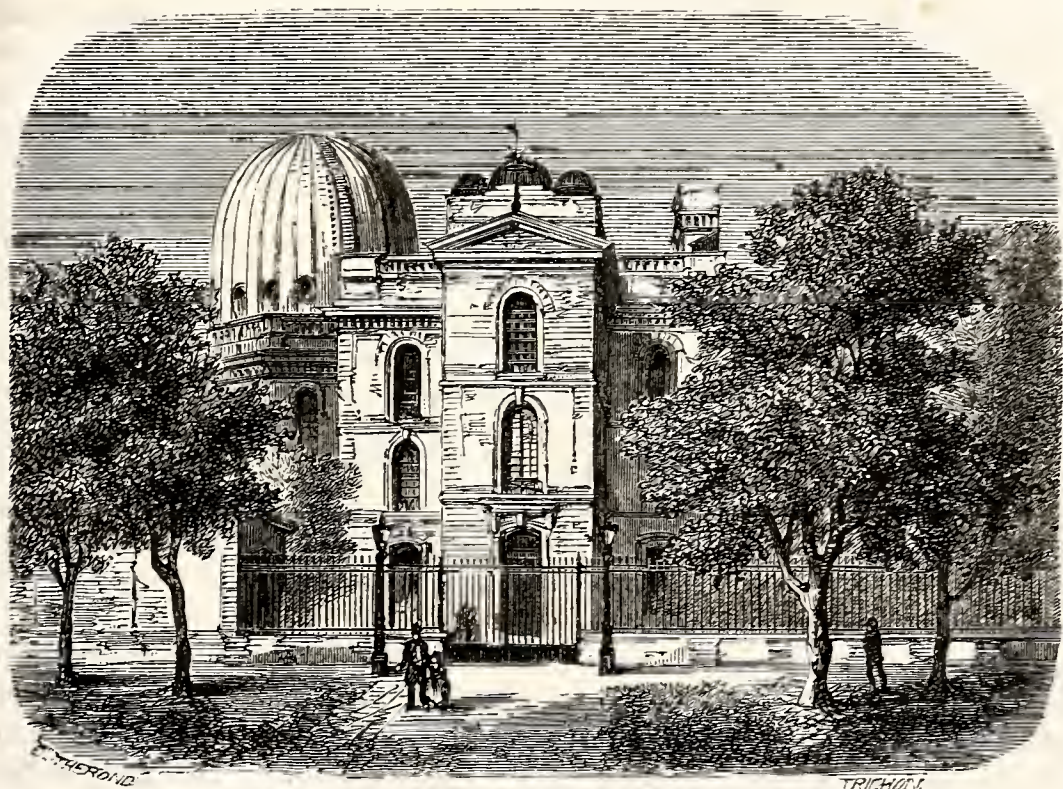
A dr. du vestibule, un magnifique escalier de pierre conduit aux étages supérieurs. Au second étage, à g., est l'entrée de la méridienne, voûtée et dallée en pierre. Sur les dalles, du S. au N., a été tracée la ligne méridienne de Paris. D'un côté elle est divisée en mètres, et de l'autre en pieds. Cette salle renferme plusieurs instruments anciens, tels que des lunettes, des lentilles creuses propres à être remplies d'eau, des machines électriques, des appareils employés pour la mesure de la dilatation des solides, des boussoles, d'énormes thermomètres, etc. On y remarque aussi les bus-

tes en marbre de plusieurs savants, astronomes et navigateurs français : Lalande, Descartes, Cassini, Pengué, La Condamine, Laplace, etc.

Un petit escalier tournant conduit à la plate-forme et aux coupoles qui y ont été construites par Cassini. Au sommet de cet escalier, à 27 mètr. du sol, est placé l'*udomètre*, qui sert à mesurer la quantité de pluie tombée dans l'année. Un autre udo-

mètre, placé au pied de l'édifice, sert à apprécier la différence entre la quantité d'eau tombée sur la plate-forme et celle qui tombe sur la terrasse.

Dans la coupole qui fait pendant à l'*udomètre* est un cercle répéteur de Reichenbach. Le cercle est mobile sur un pied très-solide, de telle sorte qu'en restant toujours perpendiculaire, il peut faire avec le plan



Observatoire.

méridien des angles qu'il est impossible de mesurer, sinon au moyen de microscopes qui permettent de les apprécier jusqu'à la plus faible fraction. La coupole, toute en tôle, est pourvue de glissoirs que l'on ouvre pour faire les observations. Un mécanisme très-simple sert à la faire tourner et à en amener l'ouverture dans la direction de la lunette. Au pied de la coupole

s'élève, sur la terrasse, la grande girouette, qui indique la direction des vents au moyen d'une aiguille mobile sur un cadran placé au premier étage, dans la salle du Bureau des longitudes.

Dans la coupole du centre, construite sur le même modèle, mais sur une plus grande échelle, se trouve le cercle parallactique de Gambey, plus parfait que celui de

Reichenbach, mais inférieur à celui de M. Madden. De là on peut, en traversant la terrasse, arriver à la grande coupole construite récemment sur le pavillon octogonal de l'E. Toute cette coupole est en cuivre, garnie de glissoirs, et mobile comme les précédentes, mais au moyen d'un mécanisme différent. Le plancher même de la coupole est mis en mouvement sur une série de roues que fait tourner une manivelle. Il suffit d'un seul bras pour lui imprimer la force nécessaire. Au centre de la coupole est un modèle en bois de l'immense appareil parallaxique que l'on a construit il y a peu d'années, et dont la lunette est armée d'un objectif d'un diamètre considérable. Le pied qui sert à supporter l'instrument est d'une grande solidité. Il repose sur une base immobile au milieu du plancher tournant; il est maintenu par d'énormes branches de fer. Dans le plancher mobile est pratiquée une ouverture donnant passage à un escalier en fer et en spirale qui suit le mouvement de rotation. Cet escalier conduit à une chambre dont la nef est un peu inférieure à la terrasse. On y remarque la charpente en fer qui maintient le pied de l'instrument parallaxique, celle qui supporte le plancher mobile, et les roues sur lesquelles il se meut. Un autre escalier en fer descend au second étage du pavillon. On se trouve alors dans une salle octogonale magnifiquement éclairée, et renfermant encore des instruments anciens. Entre cette salle et la salle de la méridienne est une petite chambre obscure pour les expériences sur la lumière. L'escalier en fer se continue jusqu'à l'étage inférieur,

qui forme le rez-de-chaussée sur la terrasse. La salle où il aboutit renferme des chronomètres, des régulateurs, trois grandes lunettes pour observer les éclipses, et un télégraphe électrique destiné à mettre l'Observatoire de Paris en communication avec les principaux observatoires français et étrangers.

De cette salle on passe de plain-pied dans les cabinets d'observation où sont les instruments actuellement en usage : les instruments méridiens, le cercle de Fortin, le cercle mural de Gambey, dont la direction est protégée et maintenue par des constructions en pierre; des chronomètres et des régulateurs de la plus grande précision. Tous ces instruments sont armés de microscopes, de vis destinées à mettre en mouvement, dans l'intérieur des lunettes, des cheveux parallèles ou croisés à angle droit, de manière à fixer les points précis d'observation, etc. On peut dire qu'aucun observatoire dans le monde ne contient des instruments d'une égale perfection.

Le toit des cabinets d'observation est plat. Comme celui des coupoles, il est en métal. Des glissoirs y sont pratiqués et s'ouvrent au moyen d'un mécanisme très-simple. Un point de mire placé à l'extrémité de la terrasse indique la direction du méridien. A l'extrémité E. de ces cabinets se trouve la salle de météorologie.

Sur la terrasse sont établis trois cabinets pour les observations magnétiques, dans la construction desquels il n'est entré aucun morceau de fer.

C'est dans le sol de cette terrasse qu'on enferme les thermomètres

destinés à indiquer la température de la terre à diverses profondeurs. Les fondations en pierre sont assises à 27 mètr. au-dessous du sol.

Cette description tout à fait succincte ne peut donner qu'une idée bien imparfaite de ce magnifique établissement, non moins remarquable par ses richesses que par les savants illustres qui s'y sont succédé.

Le Bureau des longitudes.

Le Bureau des longitudes siège à l'Observatoire. Il se compose de treize membres titulaires, d'un artiste ayant rang de titulaire, et de deux artistes adjoints. Les membres titulaires sont toujours trois membres de l'Académie des sciences, cinq astronomes, trois membres appartenant au département de la marine, un membre appartenant au département de la guerre et un géographe.

Le Bureau des longitudes publie la *Connaissance des temps*, à l'usage des astronomes et des navigateurs. Il en assure la publication trois ans au moins à l'avance. Il publie aussi un *Annuaire*. Ces publications sont appelées à porter des idées de progrès dans toutes les parties de la science astronomique et de l'art d'observer : 1° en signalant les améliorations à introduire dans la construction des in-

struments astronomiques et dans les méthodes d'observation, soit sur terre, soit sur mer ; 2° en publiant des instructions concernant les études sur l'astronomie physique, sur les marées et le magnétisme terrestre ; 3° en faisant connaître les missions extraordinaires ayant pour but d'étendre les connaissances actuelles sur la configuration ou la physique du globe ; 4° en travaillant à l'avancement des théories de la mécanique céleste et de leurs applications ; au perfectionnement des tables du soleil, de la lune et des planètes ; 5° enfin, en publiant les observations anciennes qui seraient restées inédites dans les registres de l'Observatoire ou dans les manuscrits appartenant à sa bibliothèque. Sur la demande du gouvernement, le Bureau des longitudes donne son avis : 1° sur les questions concernant l'organisation et le service des observatoires existants, ainsi que sur la fondation de nouveaux observatoires ; 2° sur les missions scientifiques confiées aux navigateurs chargés d'expéditions lointaines.

C'est comme président du Bureau des longitudes que M. François Arago a fait, pendant un grand nombre d'années, à l'Observatoire, le célèbre cours d'astronomie qui a tant contribué à rendre cette science populaire.

LE JARDIN DES PLANTES OU MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE.

Résumé historique.

La fondation du Muséum d'histoire naturelle remonte à l'année 1626. Louis XIII, à la sollicitation d'Hérouard, son premier médecin, et de Guy La Brosse, son médecin or-

dinaire, autorisa par lettres patentes l'acquisition d'un terrain de vingt-quatre arpents, rue Saint-Victor, à l'effet d'établir un Jardin des plantes destiné à l'étude des sciences naturelles, et conféra au premier médecin du roi et à ses successeurs

la surintendance de ce Jardin, avec le droit de choisir un intendant qui y résiderait et en aurait la direction.

La mort d'Hérouard et diverses circonstances retardèrent l'exécution des lettres patentes. En 1635 seulement, un édit régla l'organisation de l'enseignement et détermina les ressources affectées aux dépenses. Guy La Brosse fut nommé intendant en 1641. En moins d'un an, il fit réparer et disposer pour leur nouvel usage les bâtiments existants, dessina un parterre de 45 toises de longueur (87 mètr. 70) sur 35 de largeur (68 mètr. 20), y planta toutes les plantes qu'il put se procurer, et dont la plupart lui furent données par Jean Robin, *arboriste* du roi et père de Vespasien Robin, le premier sous-démonstrateur.

Le Jardin, dont le plan avait été tracé sur une étendue de 10 arpents par Guy La Brosse lui-même, fut ouvert au public en 1650. On écrivit sur la porte principale : *Jardin royal des herbes médicinales*. Cette inscription y resta jusqu'au moment où Buffon agrandit le bâtiment. Le nombre des plantes, qui n'était en 1636 que de 1800 en y comprenant les variétés, s'élevait quatre ans plus tard, en 1640, selon le catalogue publié par Guy La Brosse, à 2360.

L'établissement avait été d'abord ce qu'on appelle aujourd'hui une École de pharmacie. Des *conseillers-médecins* y enseignaient la matière médicale, la pharmacie et la botanique médicale ; mais le cours de démonstration de l'intérieur des plantes ayant été remplacé en 1650 par un cours d'anatomie, l'enseignement comprit dès lors la

botanique proprement dite, la chimie et l'anatomie.

En 1660, Colbert fait acheter par le roi, pour le cabinet, les peintures que Gaston d'Orléans avait fait exécuter, sur vélin, des espèces les plus remarquables contenues dans son jardin de Blois. Robert, auteur de ce beau travail, est chargé de le continuer et prend le titre de peintre du Jardin. Telle est l'origine de cette belle collection de peintures sur vélin, d'après les plantes vivantes et les animaux de la ménagerie, qui forme aujourd'hui plus de cent volumes in-folio, et qui se continue encore.

En 1671, Colbert réunit la surintendance du Jardin à celle des bâtiments du roi, dont il était pourvu, laisse l'intendance au premier médecin, et rend les professeurs inamovibles. La surintendance fut rétablie en 1693, en faveur du neveu de La Brosse, Fagon, devenu premier médecin du roi.

Fagon entreprit, à ses frais, des recherches importantes dans diverses provinces, dota le Jardin d'un grand nombre de plantes, et remplit pendant plusieurs années, avec une grande supériorité, les chaires de botanique et de chimie. Sous son administration, et jusqu'à la mort de Louis XIV, en 1715, la prospérité de l'établissement ne fait que s'accroître. Duverney professe l'anatomie ; Geoffroy, la chimie ; Tournefort, la botanique. Vaillant est préposé à la direction des cultures ; Antoine de Jussieu attaché à l'enseignement en qualité de sous-démonstrateur, puis bientôt désigné comme successeur de Tournefort (1709). Fagon fait construire les premières serres chaudes et le

premier amphithéâtre, pouvant contenir 600 personnes; il organise des correspondances avec l'Amérique, augmente la collection des plantes et y joint des pièces d'ostéologie.

Tournefort, après avoir enrichi le Jardin d'un grand nombre de plantes rapportées du Levant, lègue au cabinet son herbier et sa belle collection d'histoire naturelle. Enfin, les successeurs de Robert, Joubert et Aubriet, ajoutent aux vélins un grand nombre de dessins de plantes et d'animaux.

Sous les successeurs de Fagon, les cultures sont négligées, les correspondances mal suivies, les fonds mal employés. Néanmoins Hunaud et Lemery maintiennent l'enseignement de l'anatomie et de la chimie à une grande hauteur. Antoine de Jussieu, dignement secondé par Vaillant, immortalise son nom par ses découvertes. En 1776, Vaillant, chargé de suppléer Antoine de Jussieu, prononce le discours d'ouverture du cours de botanique, où il démontre, pour la première fois, l'existence des deux sexes dans les plantes, décrit le phénomène de la fécondation des végétaux, et établit sur des preuves incontestables ces deux faits importants, jusque-là à peine entrevus et toujours contestés. L'herbier de Vaillant, acquis en 1722 et disposé depuis dans un ordre méthodique, fait encore la base de l'herbier actuel.

A partir de 1732, la charge d'intendant et d'administrateur du Jardin est séparée de celle de premier médecin du roi. Du Fay, nommé administrateur, offre au cabinet sa belle collection de pierres précieuses, répare autant que possible les

fautes de ses prédécesseurs, et met le comble à ses services en désignant Buffon pour le remplacer.

Buffon a fait du Jardin du roi l'établissement le plus considérable du monde entier, en son genre. Lors de sa nomination, en 1739, le Jardin n'occupait que l'espace compris entre le parterre actuel des plantes vivaces d'ornement, les serres, les galeries d'histoire naturelle et les nouvelles galeries; deux petites salles composaient le cabinet; une autre pièce renfermait des squelettes qu'on ne montrait pas au public; les herbiers étaient entassés dans l'appartement d'un démonstrateur.

Buffon ajoute deux salles de collections, aux dépens de son appartement; bientôt il le cède tout entier et va habiter rue des Fossés-Saint-Victor, n° 13. Il place Daubenton à la tête du cabinet; il publie, dès 1749, les premiers volumes de son *Histoire naturelle*; il embellit le Jardin; à force de patience et d'habileté, il y adjoint successivement les terrains qui le séparent de la Seine et des deux rues qui portent maintenant les noms de Buffon et de Cuvier; il prolonge jusqu'au quai (1783) les deux allées de tilleuls qu'il a fait planter en 1740; il fait construire le grand amphithéâtre et le laboratoire de chimie; il agrandit les galeries d'histoire naturelle; il dresse le plan du Jardin à peu près tel qu'il existe aujourd'hui, et en confie l'exécution à André Thouin; il obtient des fonds pour l'achat d'objets d'art, des pensions et des brevets pour des correspondants; la collection d'anatomie de Hunaud est cédée par l'Académie des sciences au ca-

binet; le roi de Pologne lui fait présent d'une belle collection de minéralogie; l'impératrice de Russie, qui n'avait pu déterminer Buffon à faire le voyage de Saint-Pétersbourg, obtient qu'il lui envoie son fils, et, au retour de ce jeune homme, lui fait présent de quelques animaux du Nord et de divers objets d'histoire naturelle: enfin, le Jardin, terminé en 1786, est encore, en 1788, étendu du côté de la rue Saint-Victor par l'achat de l'hôtel de Magny.

Winslow, Ferrein, Antoine Petit, Vicq d'Azir, Portal avaient illustré la chaire d'anatomie; les trois de Jussieu, Antoine, Bernard et Antoine-Laurent, l'école de botanique; Fourcroy, digne héritier des Macquer et des Rouelle, vulgarisait la nomenclature française, propageait les découvertes des Lavoisier, des Guiton de Morveau, des Cavendish, et exposait avec éclat les théories naissantes de la chimie moderne; Daubenton dirigeait les collections; ce vaste et magnifique enseignement faisait l'admiration de l'Europe; Buffon était à l'apogée de sa gloire: ses contemporains, devant le jugement de la postérité, lui avaient élevé une statue, qui, confiée au ciseau de Pajou, avait été placée, en 1786, dans les galeries où on la voit encore aujourd'hui. Après avoir accompli cette œuvre grandiose, il était réservé à ce savant illustre de mourir sans avoir vu s'amoinrir une renommée si légitimement acquise.

Le 20 août 1790, Lebrun présente à l'Assemblée constituante, au nom du comité des finances, un rapport et un projet de décret relatifs à l'organisation et aux dépenses de l'ancien

Jardin du roi. L'Assemblée invite MM. les officiers du Jardin (les professeurs et les démonstrateurs) à lui soumettre un projet de règlement. Ce projet est discuté et arrêté par les professeurs réunis pour la première fois en assemblée, sous la présidence de Daubenton.

Le successeur de Buffon, M. de la Billarderie, ayant quitté la France en 1792, est remplacé par Bernardin de Saint-Pierre.

Prenant pour base le projet de règlement rédigé par les professeurs, la Convention, sur le rapport de Lakanal, rend, le 10 juin 1793, un décret qui fixe l'organisation nouvelle de l'établissement, sous le nom de *Muséum d'histoire naturelle*.

Le décret institue une chaire pour chacun des cours de minéralogie, chimie générale, arts chimiques, botanique dans le Muséum, botanique dans la campagne, culture, anatomie humaine, anatomie des animaux, géologie, iconographie naturelle, et deux chaires de zoologie: en tout douze chaires. C'est à partir de cette époque que le Muséum a pris la plus rapide extension. La création de la ménagerie eut lieu en novembre 1793, par une détermination hardie de Geoffroy Saint-Hilaire, qui mit à profit une circonstance favorable, et reçut comme premier noyau les animaux de trois ménageries particulières saisis par l'administration de la police. Un peu plus tard, ce qui restait des ménageries royales de Versailles et du Raincy fut transporté à Paris, comme l'avait demandé Bernardin de Saint-Pierre en 1792, et compléta la ménagerie naissante.

Le 7 septembre 1794, la bibliothèque est ouverte au public; une loi du 11 décembre, rendue sur le rapport de Thibaudeau, crée une troisième chaire de zoologie, à laquelle est appelé Lacépède, porte à 5000 fr. les appointements des professeurs, qui n'étaient que de 2800 livres, et fixe à 194 000 fr. la dépense de l'année suivante, sans compter les fonds nécessaires à l'achat de nouveaux terrains pour l'agrandissement et la régularité du Jardin.

Le laboratoire de chimie et les trois pavillons de l'amphithéâtre sont achevés; le 25 janvier 1795, on y fait l'ouverture de l'école normale.

En 1796, le capitaine Baudin obtient de l'État un vaisseau pour aller chercher une belle collection d'histoire naturelle qu'il avait laissée dans l'île de la Trinité; quatre naturalistes lui sont adjoints par ordre du ministre. En 1798, MM. Le Dru et Riedley rapportent de cette expédition un grand nombre de plantes des Antilles; Maugé, une belle collection d'oiseaux. Au mois d'avril de la même année, arrivent au Muséum les deux éléphants mâle et femelle provenant de la ménagerie du stathouder, que la conquête de la Hollande nous avait donnée.

L'année suivante, la détresse fut grande au Jardin. Tout manquait à la fois, l'espace aux collections, le fourrage aux animaux, l'argent pour faire face aux plus pressants besoins. Les professeurs suppléèrent à tout à force d'intelligence et de zèle; quelques-uns même firent deux fois autant de leçons que le règlement leur en imposait.

En 1802, ils commencent la pu-

blication des *Annales*, continuées depuis sous le titre de *Mémoires du Muséum*; dans la même année, la collection de minéralogie d'un Allemand nommé Weiss est échangée contre une valeur de 150 000 fr., tant en pierres précieuses qu'en numéraire.

Geoffroy Saint-Hilaire rapporte d'Égypte plusieurs animaux sacrés, conservés depuis des siècles dans des tombeaux, à Thèbes et à Memphis, et en outre une immense collection d'animaux vivants.

Le cabinet s'était déjà enrichi, outre la collection du capitaine Baudin et celle du stathouder de Hollande :

En 1796, de la collection des insectes de Barbarie, de M. Desfontaines;

En 1797, de la collection d'oiseaux faite en Afrique par Levaillant;

En 1798, de celle de Brocheton, composée à la Guyane;

En 1800, des animaux achetés de M. Penbrock à Londres;

En 1804, il reçoit de Napoléon les collections de poissons fossiles ayant appartenu au comte Gazzola et à la ville de Vérone; puis les échantillons des roches de Corse; enfin les collections de botanique et de zoologie recueillies à l'île de France par les naturalistes de la seconde expédition scientifique entreprise en 1800 sous la direction des capitaines Baudin et Hamelin, commandant les deux vaisseaux *le Naturaliste* et *l'Astrolabe*.

En 1805, il reçoit de M. de Humboldt un herbier rapporté des régions tropicales de l'Amérique, et comprenant 4500 espèces, dont plus de 3000 inconnues jusqu'alors.

Dans la même année, la ména-

gerie est encore augmentée et étendue; l'enseignement de l'anatomie comparée est développé; Cuvier achève ses travaux sur les fossiles et fait don de sa collection au cabinet.

De 1808 à 1810, le bâtiment des galeries est de nouveau agrandi et mis en l'état où il est aujourd'hui. Geoffroy Saint-Hilaire rapporte de Lisbonne une collection de toutes les parties de l'histoire naturelle.

Haüy avait remplacé Daubenton dans l'enseignement de la minéralogie. Vauquelin et Laugier remplissaient les deux chaires de chimie; Lacépède, Geoffroy Saint-Hilaire et Lamarck, les trois chaires de zoologie; Faujas de Saint-Fond, la chaire de géologie; Desfontaines et A. L. de Jussieu, celles de botanique; Portal, celle d'anatomie; Cuvier, la chaire d'anatomie comparée; André Thouin, celle de culture; enfin Van Spaendonck, celle d'iconographie. C'est assez dire ce qu'était le Muséum en 1814, lorsque les armées étrangères pénétrèrent dans la capitale. Grâce à l'intervention de M. de Humboldt, le sanctuaire des sciences fut respecté.

En 1815, les collections provenant de nos conquêtes ne soulevèrent de réclamations que de la part de la Hollande. Le cabinet du stathouder fut payé par une collection non moins riche, choisie dans les échantillons doubles du Muséum. Quelques pierres précieuses furent aussi rendues au pape.

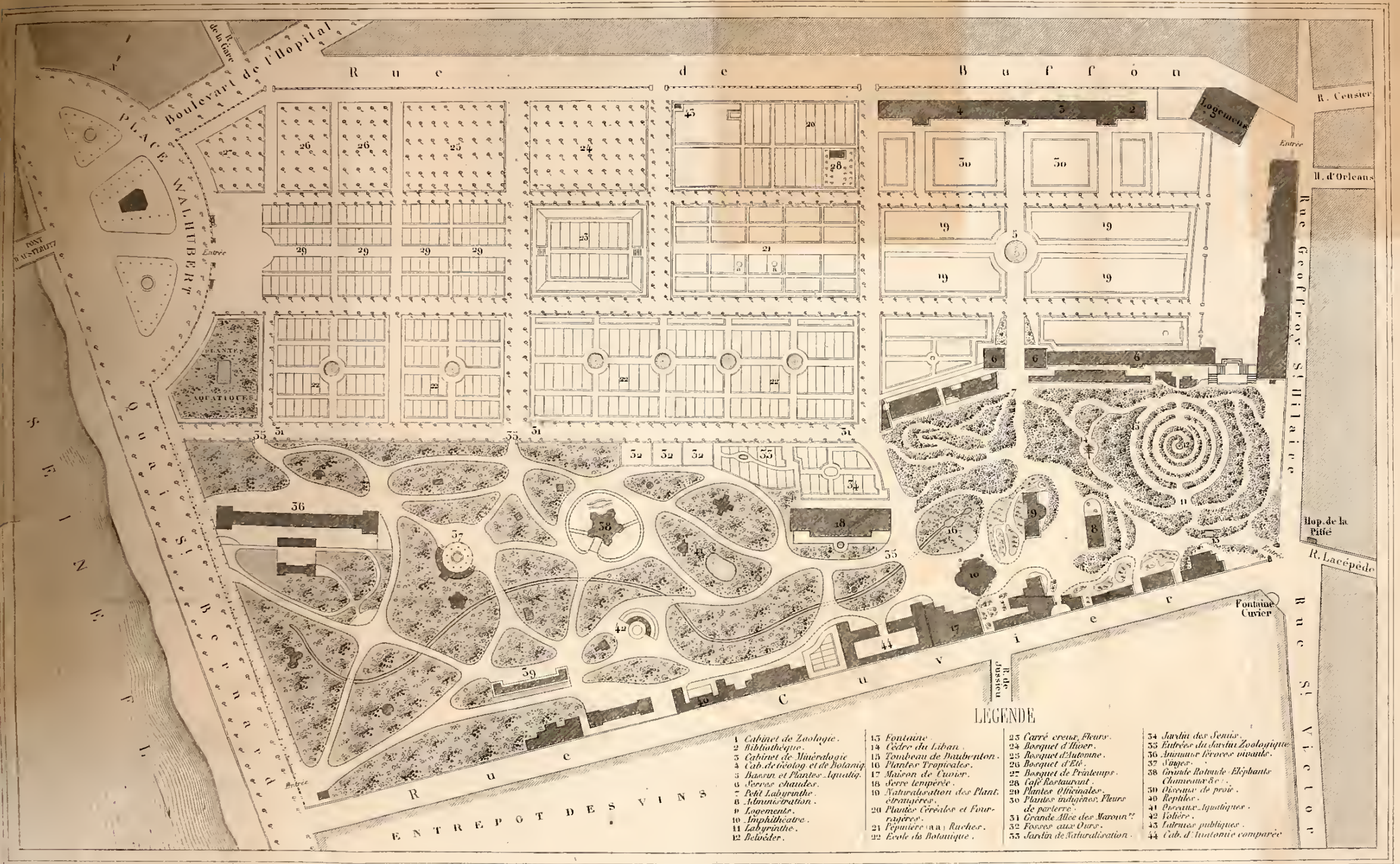
Sous la Restauration et depuis, de nouveaux et fréquents voyages scientifiques ont été entrepris par de savants explorateurs; tels sont entre tous: pour l'Afrique continen-

tale, ceux de M. Delalande, qui, par ses seules explorations au cap de Bonne-Espérance, a enrichi le Muséum de plus de 14 000 animaux; de ses neveux et dignes continuateurs, MM. Verreaux; de M. Levailant et de ses collègues de l'expédition d'Algérie; de MM. d'Arnaud, Petit et Quartin-Dillon, dont les voyages dans le N. E. et dans l'intérieur de l'Afrique ont offert un si grand intérêt pour la zoologie géographique; de MM. Aubry-Lecomte et Delaporte; pour Madagascar, de MM. Goudot et Bernier; pour l'Asie et ses archipels, de MM. Duvancel, Diard, Dusammier, Leschenault et Reynaud; pour l'Océanie, de MM. Quoy et Gaimard, Garnot et Lesson, Eydoux et Souleyet, d'Urville, Hombron et Jacquinet, Jaurès, de Montigny et Steenstra-Toussaint; pour l'Amérique enfin, dont Geoffroy Saint-Hilaire, par son voyage en Portugal, avait procuré avant tout au Muséum les riches productions, de M. Delalande encore, de MM. Martin, Maugé, Poiteau, Milbert, Auguste de Saint-Hilaire, Plée, d'Orbigny, Gay, Castelnau, Deville et Lewy.

En 1819, un fonds annuel de 20 000 fr. est affecté à l'entretien d'élèves voyageurs attachés à l'établissement. Les parcs de la ménagerie sont agrandis, multipliés; les loges des animaux féroces sont construites du côté du quai Saint-Bernard; la volière et la faisanderie sont adossées à la partie inférieure de la rue Cuvier.

Le 27 juin 1830, une somme de 2 400 000 fr. est votée pour la construction de nouvelles galeries de minéralogie, de géologie et de botanique; des fonds sont portés au

JARDIN DES PLANTES



- LEGENDE**
- | | | | |
|-------------------------------------|---|--|---------------------------------|
| 1 Cabinet de Zoologie. | 15 Fontaine. | 25 Carré creux, Fleurs. | 34 Jardin des Sens. |
| 2 Bibliothèque. | 14 Cèdre du Liban. | 24 Bosquet d'Hyver. | 35 Entrée du Jardin Zoologique. |
| 3 Cabinet de Minéralogie. | 13 Tombeau de Daubenton. | 23 Bosquet d'Automne. | 36 Animaux vivants. |
| 4 Cab. de Géologie et de Botanique. | 12 Plantes Tropicales. | 26 Bosquet d'Été. | 37 Vignes. |
| 5 Bassin et Plantes Aquatiques. | 17 Maison de Cuvier. | 27 Bosquet de Printemps. | 38 Grande Rotonde - Elephants |
| 6 Serres chaudes. | 18 Serre tempérée. | 28 Café-Restaurant. | Chameaux &c. |
| 7 Petit Labyrinthe. | 19 Naturalisation des Plantes étrangères. | 29 Plantes Officinales. | 30 Animaux de proie. |
| 8 Administration. | 20 Plantes Céréales et Fourragères. | 30 Plantes indigènes, Fleurs de pot-terre. | 40 Reptiles. |
| 9 Logements. | 21 Pépinière aux Roches. | 31 Grande Allée des Marquises. | 41 Oiseaux Aquatiques. |
| 10 Amphithéâtre. | 22 Ecole des Botaniques. | 32 Fosses aux Ours. | 42 Vallée. |
| 11 Labyrinthe. | | 33 Jardin de Naturalisation. | 43 Salles publiques. |
| 12 Belvédère. | | | 44 Cab. d'Anatomie comparée. |



budget de 1831 pour l'acquisition des terrains situés à l'angle du quai et de la rue Cuvier; les nouvelles galeries sont terminées en 1834; un pavillon est réservé à la bibliothèque.

On a créé depuis une quatrième chaire de zoologie, une chaire de physiologie comparée, une chaire de physique appliquée, une chaire d'anatomie et d'histoire naturelle de l'homme ou d'anthropologie, enfin une chaire de paléontologie et une chaire de physique végétale.

Vue générale du Jardin et de la Ménagerie.

Le Jardin des plantes, successivement agrandi, couvre aujourd'hui une étendue de 90 arpents, encore insuffisante pour les nombreuses collections qu'il renferme. Dégagé de tous les côtés, il a pour limites : au N. E., le quai Saint-Bernard et la place Valhubert; au N. O. la rue Cuvier; au S. O., la rue Geoffroy-Saint-Hilaire, qui le sépare de l'hôpital de la Pitié; au S. E., la rue de Buffon.

En entrant dans le Jardin par la porte principale, située sur la place Valhubert, en face du pont d'Austerlitz, on a devant soi un vaste espace partagé en quatre parties par trois allées longitudinales : deux allées de tilleuls plantées par Buffon et conduisant au cabinet de zoologie; une allée de marronniers, à dr., aboutissant au pied de la petite butte.

Étudions successivement chacune de ces parties.

L'espace compris entre la rue de Buffon et la première allée de tilleuls à g. présente d'abord une promenade ombragée de grands ar-

bres divisés en quatre bosquets : *bosquet de printemps*, *bosquet d'été*, *bosquet d'automne*, *bosquet d'hiver*. Un grand quadrilatère entouré d'une grille de fer renferme ensuite l'école des arbres fruitiers à noyau. Un second quadrilatère également enclos d'une grille contient la collection des arbres à fruit qui restent à l'étude. Un troisième carré est destiné aux *pépinières*. Arrivé en cet endroit, on voit à g. le *café-restaurant* du Jardin des plantes, ombragé d'arbres magnifiques. Un peu plus loin s'élève un vaste bâtiment moderne occupé par la bibliothèque et les galeries de botanique, de géologie et de minéralogie, sur l'emplacement de l'ancienne école des arbres de Tournefort, à laquelle appartenait le micocoulier de Virginie, encore debout près de la grille. On remarque, devant l'entrée principale de ce bâtiment, la *statue de Michel Adanson*, célèbre naturaliste.

Enfin, tout à l'extrémité du Jardin, entre la bibliothèque et les galeries de zoologie qui longent la rue Geoffroy-Saint-Hilaire, se trouve la maison nommée autrefois l'Intendance, et qui fut le logement de Buffon depuis 1773 jusqu'à sa mort.

Revenons à notre point de départ, et suivons, depuis la grille jusqu'aux galeries de zoologie, l'espace compris entre les deux grandes allées de tilleuls. Des plates-bandes découpées par de petites allées transversales renferment, étiquetées, les *plantes alimentaires*, *industrielles* et *médicinales*. Deux sections sont consacrées aux plantes alimentaires des bestiaux; la troisième comprend les plantes cultivées pour l'alimentation de

l'homme; la quatrième, les plantes oléagineuses; la cinquième, les plantes textiles; la sixième, les plantes tinctoriales; la septième, les plantes employées dans les industries spéciales, comme le houblon et le tabac; la huitième, les plantes exotiques, soit alimentaires comme le bananier, le caféier, le thé, etc., soit industrielles comme le cotonnier, le vétyver, le patchouli, etc. Une allée transversale sépare les plantes alimentaires et industrielles des plantes médicinales et d'un carré comprenant l'école des plantes alimentaires et industrielles, dont les graines sont envoyées à nos colonies.

Ces différentes collections occupent l'emplacement de ce que l'on nommait autrefois l'école des plantes économiques.

On croise une grande allée transversale, plantée de *robinia umbraculifera* ou robiniers en parasol, avant d'atteindre un carré creux, orné sur ses côtés de plates-bandes de fleurs que des talus de verdure unissent à un parterre d'un dessin élégant.

Une seconde grande allée transversale, plantée d'un côté de *mespilus linearis* (néflier parasol), de l'autre de sorbiers, forme au S. O. la limite entre ce parterre et celui des plantes annuelles d'ornement.

En traversant une allée non bordée d'arbres, nous arrivons aux

carrés Chaptal, consacrés aux plantes vivaces d'ornement. A l'endroit où se croisent leurs diagonales est un bassin circulaire où l'on cultive quelques plantes aquatiques indigènes.

Là encore une allée transversale conduit à g. aux galeries de géologie, à dr. aux serres et aux deux collines.

Dans le carré le plus rapproché des galeries, M. Decaisne a su, par une habile disposition des fleurs, faire ressortir tout ce qu'a d'ingénieux, d'élégant, la théorie de M. Chevreul sur le contraste des couleurs.

Une grille en fer sépare ce beau parterre de la cour, au fond de laquelle s'élèvent les galeries de zoologie connues autrefois sous le nom de cabinet.

A g. des carrés Chaptal, en revenant vers le quai Saint-Bernard, on aperçoit un véritable palais de cristal, construction féérique, à la fois majestueuse et élégante, qui renferme, sans les cacher, les plus riches productions végétales du monde. Ce sont les serres, qui se composent de deux étages de galeries. L'étage inférieur contient des plantes de serre chaude; l'étage supérieur es divisé en trois compartiments, dont deux sont consacrés aux plantes grasses. Des deux petits pavillons, le moins élevé forme une espèce de vestibule, et reçoit



Moutons.

l'hiver les plantes rempotées et les camélias; le plus élevé est occupé par des plantes de la Nouvelle-Hollande.

Le grand pavillon contient des palmiers. On y remarque : le baquois, ou *pandanus odorantissimus*; le bananier ravenala de Madagascar; le strelitzia du Cap; le *caryota urens*, palmier de l'Inde; le *psidium*, ou goyavier; l'*Eugenia jambos* ou *jamrose*; le *buceea ferrugina*, apporté de l'Abyssinie par Brive; le *novonhia*, arbre superbe qui croît dans l'Inde et à Madagascar; le *litchy* de la Chine; le *sapium* des Antilles, aussi vénéneux que le mancenillier; le *ficus elastica* de l'Inde, d'où découle la gomme élastique; le *ficus macrophylla*, rapporté de Timor par Riedley.

Un autre grand pavillon

fait pendant au pavillon des palmiers et doit former plus tard l'extrémité d'une construction semblable à celle que nous venons de décrire.

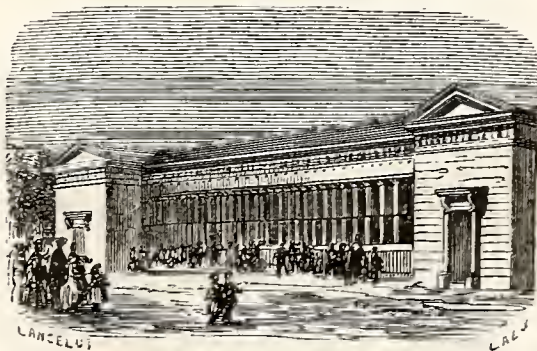
Entre la seconde allée de tilleuls et l'allée des marronniers, voici deux grands carrés entourés chacun d'une grille en fer, et séparés l'un de l'autre par une allée transversale, qui fait suite à celle des *robinia* et qui est elle-même plantée de *ginkgo biloba* de la Chine, de *gladrastris tinctoria* ou bois jaune de l'Amérique septentrionale, et de *virgilia lutea*. Ces deux carrés sont exclusivement consacrés à l'École de botanique, qui renferme environ

13 000 espèces de plantes et qui passe avec raison pour la plus riche de l'Europe.

Arrivés à l'extrémité de l'allée, nous avons en face de nous, séparé du quai par une allée et un rideau de thuyas de la Chine, un charmant *parterre anglais*, avec un joli bassin, du gazon et de beaux saules pleureurs.

La quatrième partie du Jardin, limitée latéralement au S. E. par l'allée des marronniers et au N. O. par la rue Cuvier, nous présente : la ménagerie; l'école des arbres fruitiers; un groupe de bâtiments; et un véritable jardin anglais, com-

posé de l'orangerie, des jardins de naturalisation et de semis, de la petite butte et du labyrinthe, et limité par la terrasse qui domine la rue Geoffroy-Saint-Hilaire.



Loges des animaux féroces.

Dans les parcs de la ménagerie et le long des allées qui les contourment, on a réuni tous les arbres et tous les arbrisseaux étrangers qui peuvent passer l'hiver en pleine terre. Ces arbres n'ont été plantés que successivement depuis 1797, et l'on a lieu de s'étonner de leur hauteur, qu'explique seule l'excellente qualité du terrain. Ils sont tous étiquetés.

Dans la *ménagerie*, chacune des espèces d'animaux a son parc réservé et son habitation spéciale. Le long de l'allée des marronniers se voient des *parcs* de béliers et de brebis d'Astrakan et de Barbarie,

des chèvres du Thibet, puis des cerfs, des hémiones, etc. A dr., non loin du quai, sont les *loges des animaux féroces*, où lions, tigres de l'Inde, ours, hyènes, panthères, jaguars, sont séparés des spectateurs par une double grille. Une autre grille, à l'O., laisse apercevoir la cour intérieure située derrière les loges : c'est le chenil des loups, des chiens et des métis. Il faut être muni d'une carte pour visiter cette cour et les galeries intérieures des loges.

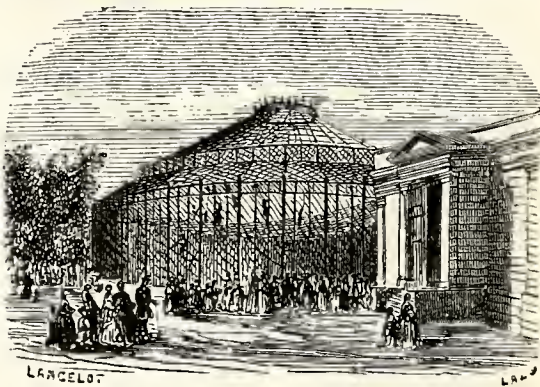
Un peu plus loin, du même côté, l'attention est attirée par les éclats de rire que provoque sans cesse, de la part des curieux et des enfants, une nombreuse colonie de singes de toute espèce. Ces pétulants quadrumanes sont installés en été dans une vaste cage en fil de fer, précédant une construction demi-circulaire, qui leur sert de palais d'hiver et de lieu de retraite en cas de pluie.

Après avoir fait le tour d'un parc renfermant ordinairement des cerfs et des axis, nous nous trouvons auprès d'un grand bâtiment polygonal entouré d'une forte palissade. C'est la *Rotonde*, consacrée aux grands herbivores : éléphants, hippopotames, dromadaires, chameaux, girafes, etc.

Prenant l'allée à g., le long de laquelle on aperçoit des vaches, des onagres, des bisons, des cochons d'Inde, on gagne les *fosses aux*

ours, entourées d'un mur à hauteur d'appui. C'est là que se promènent ou que grimpent à l'arbre, pour mériter les bonnes grâces des enfants et gagner quelques gâteaux, l'ours Martin, l'un des *préférés* du public, et l'ours blanc de Sibérie, dont la tête subit un balancement perpétuel. Si l'on revient vers la Rotonde, en laissant à g. les cerfs-cochons, on voit à dr. un parc accidenté au fond duquel se trouve un bassin. Dans ce parc vivent, de compagnie avec les buffles, des troupes entières d'oiseaux aquatiques : des oies, des stercoraires à cravate, des goëlands à manteaux gris ou noirs, des canards, des grues, des cigognes, etc.

On laisse encore à g., le long de l'orangerie, le parc des chèvres de la haute Égypte, des moutons de Corse et d'Algérie, de l'hé-



Amphithéâtre des singes.

mione, etc.; et l'on aperçoit, dans un même parc partagé en plusieurs compartiments, des mouettes rieuses de France, des pintades, des grues couronnées, des cazoars, des autruches, etc. On passe devant la *grande* et la *petite volière*, ainsi que devant le bâtiment réservé aux reptiles et dont nous parlerons tout à l'heure, pour atteindre les cages des *oiseaux de proie* où s'entre-croisent les cris des perroquets, des vautours, des aigles, des condors et des éperviers.

Entre l'allée qu'on prend ensuite à dr. et la rotonde des singes, s'étendent les parcs des cerfs et des biches d'Aristote. Entre le chenil

des loups et l'école des arbres fruitiers (V. ci-dessous, p. 818), on passe entre des parcs de biches, de daims, de marsupiaux, et l'on arrive à la grille qui s'ouvre sur le quai, à l'angle de la rue Cuvier.

Si, tournant alors à g., on longe l'école des arbres fruitiers, en passant derrière les loges des oiseaux de proie, on se trouve dans une rue bordée de maisons d'un seul côté, et conduisant à un autre groupe d'habitations, remises, ateliers, bureaux, à demi perdus au milieu de frais jardins.

On entre à dr. dans une cour entourée d'une galerie vitrée. C'est la *ménagerie des reptiles*, dont la fondation remonte au mois d'octobre 1839. Le Muséum fit alors en effet l'acquisition de deux *pythons molures* et de trois

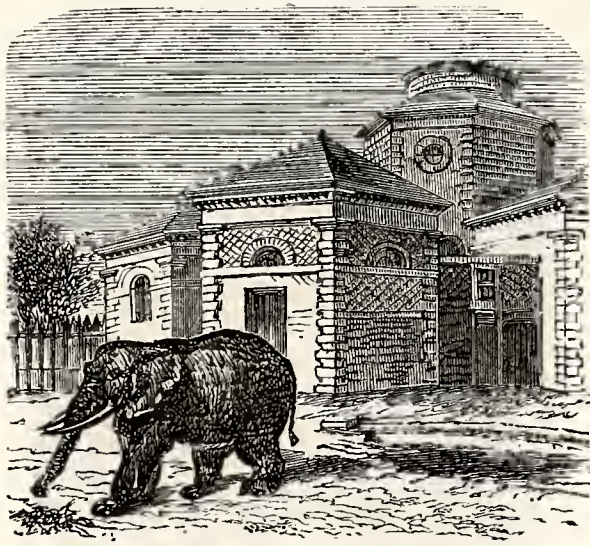
caïmans à museau de brochet. Un livre d'entrée, tenu avec beaucoup d'exactitude depuis l'origine de cette collection, a fourni la matière d'intéressantes observations. En résumant les indications fournies par ce catalogue, on trouve que la ménagerie des reptiles possède aujourd'hui 38 espèces de *chéloniens*, de *sauriens*, d'*ophidiens* et enfin de *batraciens*. On peut aussi constater qu'un trigonocéphale existant encore est entré à la ménagerie en 1842, ce qui lui donne déjà vingt années de séjour au Muséum.

On remarque principalement, parmi ces nombreux reptiles, des individus des quatre grandes familles de l'ordre des *chéloniens*: chersites, élodites, potamites et thalassites; parmi les *sauriens*, des *caïmans* de l'espèce dite à museau de brochet, des *varaniens*, des *iguaniens*, etc., plus une grande quantité de lézards.

La classe des ophidiens est la plus riche en espèces et fournit à la ménagerie un contingent considérable. Citons seulement : les *boas*,

le *spilote variable*, les différentes espèces de vipères et de couleuvres; enfin, parmi les serpents les plus venimeux, le *cabra di capello* et le *naja-haje* d'Égypte.

Les *batraciens* présentent quelques individus des espèces con-



D'LANCLOTT

BOETZEL

Rotonde de l'éléphant.

nues sous le nom de *grenouilles*, *rainettes*, *crapauds* et *salamandres*; on remarque surtout : le *crapaud accoucheur*, la *rainette bleue* et la *grenouille-bœuf* ou *mugissante* de la Nouvelle-Orléans, longue de 40 c.

Une des principales conditions à remplir pour conserver vivants pendant un temps un peu long des reptiles recueillis ainsi dans les différentes parties du monde, et spécialement dans les contrées les plus chaudes, était de les placer au milieu d'une température assez élevée. Il fallait surtout arriver à les pré-

server des transitions brusques du chaud au froid. Le chauffage des salles étant insuffisant à lui seul pour parer à cet inconvénient, il était nécessaire d'y remédier en chauffant les cages. M. Sorel y a pourvu au moyen d'un ingénieux appareil à eau chaude, où la combustion se trouve constamment réglée par les effets mêmes qu'elle produit, et qui donne aux animaux une température toujours égale.

Au delà de la ménagerie des reptiles, sont les galeries d'anatomie comparée (V. ci-dessous), puis, à dr., les bureaux de l'administration, une cour donnant sur la rue Cuvier, et les logements des professeurs.

A g. s'élève l'**amphithéâtre**, dont la façade principale est exposée au midi. Sur ses trois autres côtés se détachent des pavillons

circulaires. L'amphithéâtre renferme les deux laboratoires de chimie, le laboratoire de physique et la salle des cours.

En face de l'amphithéâtre est un emplacement pour les arbres de serre tempérée, que l'on sort de l'orangerie pendant la belle saison. Ordinairement on place à l'entrée de l'amphithéâtre les deux beaux palmistes donnés à Louis XIV au commencement du xvii^e s. par le margrave de Bade-Dourlach. Ils avaient alors 4 mètr. de hauteur, ils en ont plus de 10 aujourd'hui.

Un peu à g. et au S., ce beau bâtiment en pierres de taille et en briques, est l'orangerie, au pied de laquelle se trouvent le jardin des semis et le jardin de naturalisation (V. ci-dessous).

La **petite butte**, plantée d'arbres verts (pins d'Alep, sapinettes noires et rouges, cèdres, bois de Mahon, néflier du Japon, etc.), et coupée par des allées sinueuses, s'élève entre l'orangerie et le labyrinthe. Le haut de cette butte forme une esplanade à l'extrémité de laquelle on jouit d'un beau point de vue.

Franchissons l'allée qui sépare la petite butte du labyrinthe, engageons-nous dans ces chemins qui se croisent et s'élèvent en spirale. Voici le **cèdre du Liban**, le premier que l'on ait vu en France.



Fosses aux ours.

Il fut planté en 1734 par de Jussieu, à qui Collinson, médecin anglais, en avait fait présent. Il n'avait alors que quelques centimètres de haut. C'est de ses graines que sont sortis plusieurs de ceux qui ombragent aujourd'hui les parcs. Il serait de beaucoup plus élevé encore si la cime n'en avait été cassée par un accident.

Continuons à monter; cette colonne, au milieu d'un massif, est un **monument** à la mémoire de **Daubenton**.

Voici, enfin, tout au sommet, le

belvédère, légère construction de bronze, sur le soubassement de laquelle on lit cette inscription : *Horas non numero nisi serenas*. « Je ne compte que les heures heureuses. »

Placés sur ce belvédère, nous avons à nos pieds les serres étincelantes aux rayons du soleil; sous nos yeux, le Jardin comme un tapis de verdure et de fleurs; tout autour, la ville de Paris avec ses toits pressés, que dominant çà et là une flèche, une tour, une colonne, un arc de triomphe; dans le lointain, au N., la crête de Montmartre; au S. O., Sceaux et son parc; à l'E., Saint-Mandé, Vincennes et son bois.

La terrasse, s'inclinant en pente douce du côté du Jardin, conduit à la porte située au point de rencontre des rues Geoffroy-Saint-Hilaire et Saint-Victor, près de la fontaine Cuvier (V. ci-dessus, page 154).

Au moment où nous mettons sous presse, on exécute diverses modifications dans le dessin du Jardin des plantes et l'on creuse une rivière qui le traversera dans toute sa longueur. Notre plan indique suffisamment ces modifications.

École de botanique. — Elle occupe une superficie de plus de deux hectares, le double de son ancienne

étendue, et comprend un très-grand nombre de compartiments séparés par des allées transversales et longitudinales. L'allée longitudinale du milieu, dans chacun des grands carrés, est coupée, dans le sens de sa longueur, par des bassins d'arrosement.

De grandes étiquettes de couleur rouge indiquent les classes et les familles; d'autres étiquettes désignent le genre : elles sont placées en tête de la première espèce. Les

étiquettes des espèces contiennent, sur une première ligne, le nom classique latin; sur une seconde, le nom français; sur une troisième, le nom du pays où la plante croît naturellement. Des signes spéciaux indiquent si elle est annuelle, vivace ou ligneuse, si elle est de pleine terre, de serre ou



Oiseaux aquatiques.

d'orangerie. Au-dessous de ces signes, des bandes colorées en rouge, en vert, en bleu, en jaune, en noir, marquent si la plante est d'usage dans la médecine, dans l'économie domestique, dans les arts, si elle est recherchée pour l'ornement des jardins, où enfin si elle est vénéneuse.

L'école de botanique reçoit, des naturalistes français ou étrangers, les graines ou les plantes recueillies par eux sur tous les points du globe et qui ne sont point encore

connues sous notre climat. C'est ainsi que nous possédons : le *gléditizia* ou févier sans épines, envoyé, en 1748, du Canada par M. de la Galissonnière; le premier acacia apporté d'Amérique et planté en 1635 par Vespasien Robin : c'est de cet arbre que sont venues les graines qui l'ont rendu si commun en France; le *gincko biloba*, grand arbre appelé aussi noyer du Japon, et apporté en France par M. Petigny; les aylantes, dont les graines furent envoyées de la Chine, en 1751, par le P. d'Incarville, ainsi que la reine-marguerite, etc.

Aussi ne saurait-on trop louer la Convention d'avoir, dans son décret sur l'organisation du Muséum, consacré un titre spécial à l'établissement des correspondances.

Non-seulement elles enrichis-

sent le Jardin des plantes, mais elles lui permettent de reconnaître magnifiquement les plus généreuses largesses. On peut en juger par ce seul fait : Antoine de Jussieu remit, en 1720, au chevalier Declieux, enseigne de vaisseau, un pied de café. Or ce pied, transporté à la Martinique, y a produit tous ceux qu'on cultive maintenant aux Antilles.

École des arbres fruitiers.

— L'école des arbres fruitiers était anciennement comprise dans un rectangle de 80 mè. de longueur

sur 54 de largeur. Elle a été plantée en 1792 sous le ministère de Roland. Située aujourd'hui le long de la rue Cuvier, elle comprend les arbres à fruit à pépins et spécialement les poiriers, qui s'élèvent à environ 900 variétés. Cette collection unique donne lieu à une publication importante ayant pour titre le *Jardin fruitier du Muséum*.

École de culture. — L'enseignement expérimental et théorique qui se fait au Muséum comprend les semis, les boutures, les marcottes, les greffes, les plantations, la taille des arbres, les haies, les palissades, etc.

Des exemples de ces différentes opérations sont maintenant répartis dans toute l'étendue des cultures. Le cours de culture se faisait autrefois dans un amphithéâtre, au rez-de-chaussée



Cabane de l'hémione.

des galeries de zoologie. M. Decaisne le fait actuellement dans un nouvel amphithéâtre du pavillon de la bibliothèque.

Jardin des semis. — Le jardin des semis n'existe que depuis 1786. Il a une superficie de 3362 mè. carrés. Il est destiné à peupler toutes les autres parties du Jardin, à multiplier et à renouveler ses richesses. C'est là que Bernard de Jussieu a fait ses belles observations sur la germination des graines. Ce jardin, qui n'est pas ouvert au public, pos-

sède des couches chaudes pour les graines venues des pays situés sous les tropiques, pour les plantes bulbeuses du cap de Bonne-Espérance; des couches simples destinées aux plantes de la zone tempérée; des couches sourdes pour les plantes des pays froids; une petite serre pour faire des élèves des plantes de la Nouvelle-Hollande et du Cap.

Jardin de naturalisation. — Un peu moins grand que le précédent, il reçoit, à l'exposition du levant, pendant l'été, les arbres et arbustes de la Nouvelle-Hollande, qui ont passé l'hiver dans la serre tempérée. Au midi sont des pistachiers, des jujubiers, des grenadiers; au nord, des arbrisseaux et des plantes vivaces des pays froids, des spirea de Sibérie, quelques fougères, etc. Deux allées de thuyas protègent

de leur ombre les plantes qui croissent dans les plus épaisses forêts ou sur le sommet des plus hautes montagnes, et que l'on désigne sous le nom de *plantes alpines*. Ces plantes, qui ne peuvent passer l'hiver en pleine terre, parce qu'elles ne sont pas, comme dans leur pays natal, couvertes de neige de puis les premières gelées, fleurissent au printemps dans l'orangerie. D'autres plates-bandes sont destinées à la culture des plantes vivaces en pleine terre. Le jardin

de naturalisation n'est point ouvert au public.

Grande serre tempérée ou Orangerie. — Commencée en 1795, sous la direction et sur les plans de l'architecte Molinos, elle fut achevée en 1800. Sa longueur est de 66 mètr. environ, sa largeur de 8 mètr., sa hauteur, jusqu'au sommet de la voûte, de 9 mètr. Elle abrite des arbres originaires, les uns de l'Asie Mineure, de la Grèce, de la Floride et d'autres contrées dont la température est à peu près celle

du midi de l'Espagne; les autres de la terre de Diémen et de la Nouvelle-Zélande. C'est qu'il est nécessaire d'entretenir dans une serre tempérée les arbres qui, sur leur sol natal, entrent en sève à l'époque correspondante à notre automne et fleurissent pendant notre hiver. Ce



Chèvres.

n'est qu'après avoir obtenu des graines fécondes de ces divers végétaux que l'on a pu multiplier les plus remarquables d'entre eux, tels que l'héliotrope, la belle-de-nuit, apportée du Pérou par J. de Jussieu, et les superbes dahlias envoyés du Mexique en Espagne et remis au Muséum par M. Cavanilles, en 1802. Parmi les plantes que l'on voit encore à l'orangerie, citons: les mimosas, ou sensitives de la Nouvelle-Hollande, remarquables par leur beauté; puis les sophoras de la

Nouvelle-Zélande, les camphriers, les lauriers de Madère, les banksias, les rhododendrons de l'Himalaya, les deux remarquables charmarops humilis donnés à Louis XIV par le margrave de Bade-Dourlach, Charles, etc. Au commencement de mai, les arbres les plus remarquables sont placés dans le rond qui est en face de l'amphithéâtre.

Serres chaudes. — Autrefois, au pied du labyrinthe, étaient cinq petites serres. La première, construite par Dufay, était destinée aux plantes grasses, la plupart originaires d'Afrique. Dans la seconde on entretenait des ficoïdes et des plantes analogues du cap de Bonne-Espérance. Immédiatement après, dans un enfoncement, venait la serre du Cafier, la plus ancienne du

Jardin (1714) et ainsi appelée parce que c'est là que fut élevé le premier pied de café envoyé de Leyde à Louis XIV.

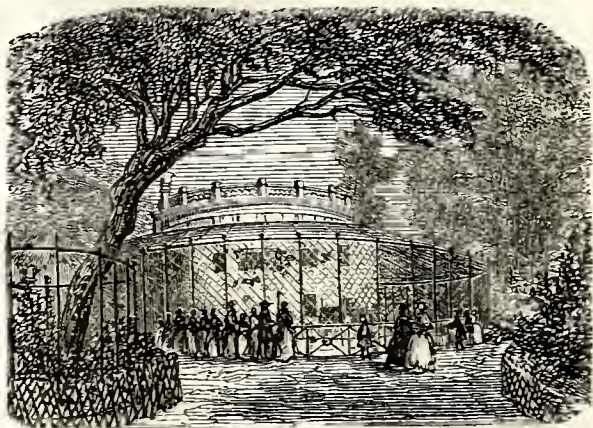
Enfin, les serres du Cierge et de Bernardin-de-Saint-Pierre, réunies en un seul corps et adossées à la montagne, aboutissaient à la terrasse. La serre du Cierge était séparée en deux parties par un grand cierge du Pérou, au-dessus duquel on avait construit une galerie vitrée de 13 mètr. de hauteur. La troisième section, terminée en 1792, sous l'administration de Bernardin de Saint-Pierre, avait reçu le nom

de ce dernier. Les végétaux qui étaient renfermés dans les anciennes serres sont maintenant disposés plus convenablement dans les pavillons modernes. On y ajoute chaque année de nouvelles richesses.

Entre les serres que nous venons de décrire, au pied des terrasses sur lesquelles s'élèvent les nouveaux pavillons, sont des parterres où, dans la belle saison, on place les plantes qu'elles protègent pendant l'hiver. Celui de ces parterres qui est le plus rapproché des galeries servait d'emplacement à l'ancienne orangerie et à son jardin.

Galeries de zoologie.

— L'édifice connu autrefois sous le nom de *cabinet* ou *galeries d'histoire naturelle* a 120 mètr. de longueur. Sa façade principale, tournée à l'E., est



Grande volière.

divisée en trois parties égales. La partie du milieu, flanquée de chaque côté d'un petit pavillon en avant-corps, est la plus ancienne. Elle formait autrefois le logement de l'intendant et le cabinet. L'aile du midi a été presque entièrement bâtie par Buffon. La partie qui s'étend du second pavillon jusqu'à la butte a été ajoutée en 1808. Deux escaliers occupent les pavillons et conduisent aux galeries.

En entrant par le pavillon du S., on trouve à dr. les laboratoires, à g., au rez-de-chaussée, une salle et une galerie contenant, la première,

des reptiles, des vers et des zoophytes; la seconde, de grands mammifères, tels que des bisons, des hippopotames, des rhinocéros et des éléphants. Sept salles composent le premier étage; les deux premières à g. comprennent les poissons et une partie des reptiles. Dans la première salle on voit la *statue* qui fut élevée à Buffon de son vivant, par ordre du roi, et sur la demande de M. d'Angivillier.

La 3^e salle, donnant sur le pavillier, est remplie par la suite des reptiles; les tortues et les chéloniens sont étalés sur une étagère vitrée qui règne dans toute la longueur de la salle. Les échantillons de cette classe d'animaux sont au nombre de plus de 2000 et embrassent plus de 500 espèces.

Les crustacés sont rangés par ordre dans la 4^e salle, où l'on voit aussi des tiroirs d'insectes.

La 5^e est occupée par les singes. A g., en entrant, sont exposés les daguerréotypes du gorille adulte et du jeune chimpanzé. Celui-ci est le premier daguerréotype qui ait été fait d'après un animal vivant non dressé à poser. Un chimpanzé et des orangs-outangs adultes ou non ont été placés dans l'armoire à côté des portraits. Des gorilles adultes, remarquables par leur prodigieuse musculature, sont dans

des armoires spéciales, leur taille gigantesque ne permettant point de les placer parmi les autres singes. Le Muséum possède huit individus de cette espèce, dont la découverte, récemment faite au Gabon, a tant occupé l'attention publique.

Dans la 6^e salle sont disposés, dans des armoires vitrées et sur des étagères, les coquilles, les échinots et les mollusques bivalves et univalves.

Au milieu de la 7^e salle, provisoirement occupée par la série des mammifères domestiques, s'élève une *statue de la Nature vivifiante*, due au ciseau de Dupaty. De cette salle on monte à l'étage supérieur par l'escalier du pavillon N. Aux murs de cet escalier sont attachés des cétaqués qui n'ont pu trouver place dans les armoires.

Dans la 1^{re} salle

du second étage sont exposés, d'un côté la suite des marsupiaux, de l'autre les ours et les autres carnassiers qui commencent la série.

Dans la 2^e, les carnassiers, les rongeurs, les phoques. Sur l'étagère, on remarque des coquilles, des écailles, des nids de guêpes, et des échantillons montrant les dévastations que peuvent produire les insectes dans les corps organisés.

Les oiseaux occupent les armoires de la 3^e salle.

On aperçoit sur les corniches



Amphithéâtre.

des armoires un eunecte et un murin de Cayenne qui ont chacun 6 mètr. de longueur, et aussi un énorme python des Antilles.

Ce sont encore des oiseaux qui occupent la 4^e salle. Au milieu, de riches cases octogonales en verre contiennent les oiseaux-mouches et les autres espèces de la plus petite taille.

Une belle *horloge*, construite en 1785 par Robin, et remarquable par son pendule-compensateur, indique le temps moyen et le temps vrai. Cette horloge occupe la seule croisée ouverte au second étage, du côté du Jardin, la galerie étant éclairée par en haut.

Dans la 5^e salle, consacrée encore aux oiseaux et aux insectes, des œufs d'épiornis (oiseau détruit aujourd'hui et dont la taille égalait celle de la girafe) attirent les yeux par leur grosseur. Un *buste de Guy La Brosse*, le fondateur du Muséum, par David, est placé au point de jonction de cette salle et de la suivante.

Celle-ci contient de grands mammifères de la tribu des ruminants, et quelques poissons de grande dimension, la scie, la sélache ou pèlerin, etc.

La collection zoologique du Mu-

séum est l'une des plus riches du monde. Au mois d'août 1861, les mammifères étaient au nombre de 4000, savoir : 680 individus primates, 900 carnassiers, 960 rongeurs, 630 ruminants, 830 animaux divers. Les oiseaux étaient représentés par 15 000 individus, savoir : 1000 oiseaux de proie nocturnes ou diurnes, 630 perroquets, 730 oiseaux mouches, 1500 grosbecs, 11 640 oiseaux divers.



Cèdre du Liban.

Bibliothèque. — La bibliothèque occupe la partie méridionale du vaste bâtiment situé à l'E. des carrés Chaptal. Ce bâtiment, qui mesure 170 mètr. de longueur sur 15 mètr. de profondeur et 12 d'élévation, est décoré de deux portiques d'ordre dorique surmontés de frontons sculptés par Leconte. La bibliothèque comprend d'abord au

rez-de-chaussée une *salle* partagée en plusieurs compartiments par des armoires remplies de volumes et supportant des *bustes*, parmi lesquels on remarque ceux de Fourcroy, de Chaptal, de Berthollet, de Fourier, de Delambre, de Cuvier, de Geoffroy Saint-Hilaire et de Duméril. Une *statue d'Adanson*, en marbre, donnée par la famille de ce célèbre naturaliste, occupe le milieu de la salle. La *salle de lecture*,

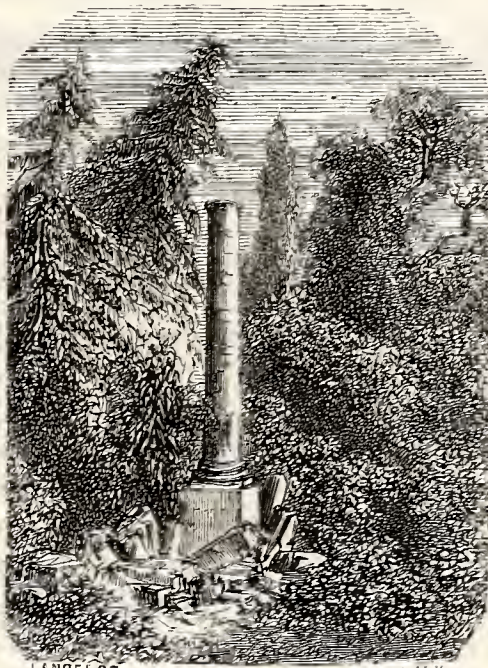
au premier étage, renferme un *buste de Buffon*.

Installée depuis 25 ans dans son local actuel, la bibliothèque renferme environ 60 000 volumes et un assez grand nombre de manuscrits. La bibliothèque de Ch. Bonaparte, prince de Canino, acquise, il y a peu d'années, par l'État et donnée au Muséum, forme un fonds à part dans la salle du rez-de-chaussée. C'est une des bibliothèques d'histoire naturelle les plus remarquables, surtout pour les ouvrages d'ornithologie.

Parmi les manuscrits de la bibliothèque, on compte : les manuscrits de Tournefort ; ceux du P. Barrellier ; ceux du P. Plumier, accompagnés de plusieurs milliers de dessins de plantes et d'animaux qu'il avait étudiés aux Antilles ; des manuscrits de Buffon et de ses collaborateurs ; ceux de

Guettard, de Lamarck, de Haüy et de plusieurs autres professeurs du Muséum ; la plus grande partie des manuscrits de Commerson, et tous les dessins de plantes et d'animaux qu'il avait recueillis pendant le voyage de Bougainville auquel il prit part, et pendant son séjour à Madagascar et à l'île de France ; un manuscrit chinois, en 8 vol. petit in-fol., avec figures ; des peintures chinoises sur papier, etc. Le Muséum possède aussi le *Traité d'ologie* de

l'abbé Manesse, ainsi que des peintures chinoises. Mais la partie la plus précieuse des manuscrits que possède la bibliothèque est assurément le don qui lui a été fait par les enfants d'Adrien de Jussieu, mort en 1853. Cette série se compose des ouvrages manuscrits d'Antoine, de Bernard, de Joseph, d'Antoine-Laurent et d'une partie de ceux d'Adrien de Jussieu, qui tous ont illustré le Muséum par leurs travaux pendant plus d'un siècle et demi.



Monument de Daubenton.

La richesse la plus considérable de la bibliothèque consiste dans la collection des végétaux ou dessins d'histoire naturelle, commencée par Robert pour Gaston d'Orléans, acquise après la mort de ce prince par Louis XIV, et continuée jusqu'à nos jours par Joubert, Aubriet, Mlle Basseporte, Van Spaendonck, les frères Redouté, Maréchal, et plu-

sieurs peintres ou dessinateurs modernes très-distingués. Cette collection forme 100 volumes in-folio comprenant environ 6000 dessins, dont 3500 de plantes, 600 de mammifères, 600 d'oiseaux, 200 de reptiles, 400 de poissons, 600 d'insectes, de crustacés et de coquilles. C'est un monument unique dans son genre, un chef-d'œuvre de peinture et de dessin que l'on ne saurait trop admirer.

Galleries de minéralogie. — Le

centre du bâtiment de la bibliothèque, entre les deux portiques, est occupé par les collections de minéralogie et de géologie. Haüy est le véritable fondateur de la galerie de minéralogie, telle qu'elle existe aujourd'hui. Les collections de Dufay et de M. Weiss, les produits mêmes de nos conquêtes, ne sont rien auprès des richesses que Haüy a laissées au Muséum après l'avoir illustré comme professeur et comme savant. La première salle est entièrement occupée par sa collection.

Entrons dans la seconde salle à gauche. 18 colonnes doriques, surmontées de frises d'ordre corinthien, s'élèvent de chaque côté dans sa longueur. Entre les colonnes sont des armoires vitrées et numérotées en commençant par l'extrémité O. du couloir de g. et en revenant par le couloir de dr. Les 33 premières renferment les caractères généraux des minéraux et des cristaux. Les cristaux obtenus par M. Becquerel au moyen de l'électrochimie sont très-remarquables.

Voici la distribution actuelle des minéraux : les armoires de 34 à 43 contiennent la première classe des minéraux, dite des corps simples ; celles de 43 à 45 renferment la seconde classe, ou classe des sels alcalins : la troisième classe, composée des terres alcalines et autres, orne les armoires du n° 45 au n° 78 ; les métaux et leurs composés, formant la quatrième classe des minéraux, occupent les armoires de 78 à 133 ; les silicates, qui forment la cinquième classe, sont répartis dans les armoires 187 à 191 ; enfin l'armoire 192 est consacrée aux minéraux *hors rang*, ainsi nommés parce que

leur véritable place n'est pas encore bien connue ou suffisamment consentie par les savants.

Au piédestal de chaque colonne est adossée une armoire également vitrée. Il y en a en tout 36, renfermant les échantillons de la minéralogie technologique, ou application de la minéralogie aux arts, des pierres d'ornement, des pierres à lithographier ou à peindre, des mosaïques, des pierres précieuses, brutes et taillées ; puis des échantillons de roches météoriques, des eaux de diverses sources, des reliefs géologiques, des marbres de diverses couleurs, etc.

Les huit premières armoires renferment les pierres qui servent à la construction, au revêtement et à l'ornementation des habitations.

On ne verra pas sans intérêt dans les armoires suivantes :

Nos 9 et 10, des quartz, des agates, des jaspes verts, bruns et rouges ; n° 11, des jades, des porphyres, des diallages ; n° 12, des pierres pour la sculpture, le moulage ; n° 13, des minéraux pour tissus, des silex taillés par les anciens habitants du globe, des pierres lithographiques ; n° 14, des pierres pour la coloration, à dessiner, à aiguiser, à polir ; nos 15 et 16, des minéraux pour les arts céramiques ; n° 17, des pierres pour parures : diamants, rubis, saphirs, émeraudes, topazes, grenats, péridots, améthystes, etc.

Les 17 armoires qui sont en regard des précédentes font partie de la collection de géologie. L'une de ces armoires renferme une précieuse et très-intéressante collection de *roches météoriques*.

Des tableaux représentant des éruptions du Vésuve et de l'Etna,

des terrains d'alluvion, des sites géologiques, décorent les extrémités de la salle.

Une coupe de la croûte terrestre, parfaitement dessinée et coloriée, se voit au centre de la salle, derrière la statue de Cuvier.

Un couloir transversal sépare la galerie en deux parties égales. Aux extrémités de ce couloir se trouvent, du côté du jardin, dans une belle pyramide de verre, au grand jour d'une fenêtre du rez-de-chaus-

sée, une riche collection de pierres précieuses; à l'autre extrémité une statue de *Georges Cuvier*, par David. L'illustre savant est représenté en costume de membre du Conseil de l'instruction publique. Sa main gauche pénètre dans les entrailles du globe à travers les fissures de la croûte terrestre brisée. Derrière cette statue est une belle table en albâtre blanc et rouge. Des tables en mosaïque de Venise, des urnes et des vases en porphyre partagent



Serres.

la distance qui sépare la statue de la pyramide de pierres précieuses.

Galerie géologiques. — Le grand meuble épine placé au milieu de la salle, ainsi que les galeries hautes auxquelles conduisent des escaliers partant des extrémités et du centre, sont consacrés aux diverses collections géologiques et paléontologiques. Cet espace est malheureusement fort insuffisant pour les richesses que possède en ce genre le Muséum.

Les collections géologiques se

composent de quatre divisions principales, basées sur les divers points de vue d'après lesquels on peut étudier et représenter la constitution du globe terrestre; savoir: 1° une collection spécifique des roches; 2° une collection des terrains, ou étages géologiques; 3° une collection paléontologique; 4° une collection géographique.

La collection systématique des terrains comprend tous les matériaux qui constituent l'écorce terrestre. Cette importante collection

commence dans les cages vitrées du meuble épine de la galerie basse et se continue dans les cages de même forme des deux galeries hautes du S. et du N. C'est peut-être la seule collection complète qui existe en Europe. Elle se compose d'environ 10 000 échantillons et a été formée par l'illustre professeur Cordier.

La *collection spécifique des roches* occupe toutes les armoires verticales adossées au mur dans la galerie haute du N. ; elle est fondée principalement sur la considération des caractères différentiels que présente chaque espèce de roche au point de vue de sa composition.

La *collection géographique* occupe la plupart des tiroirs des galeries basses et des galeries hautes. Elle présente aujourd'hui des échantillons de presque toutes les contrées du globe, classés suivant un ordre géographique.

Quant à la *collection paléontologique*, placée provisoirement dans les armoires de la galerie haute du S., elle ne comprend qu'une faible partie de la magnifique série des vertébrés fossiles que possède le Muséum. Cette série doit être réunie aux invertébrés fossiles pour former une galerie paléontologique spéciale. Toutefois les nombreux débris de vertébrés déjà exposés, et qui pour la plupart appartiennent à des séries actuellement éteintes, offrent un très-grand intérêt, au double point de vue de l'anatomie comparée et des révolutions que notre globe a éprouvées. Ils sont classés suivant l'ordre géologique, qui coïncide d'ailleurs d'une manière générale avec l'ordre chronologique de leur apparition à la surface du

globe : poissons, reptiles, oiseaux et mammifères.

Parmi les mammifères, nous citerons deux portions de squelette humain trouvées, l'une dans la brèche osseuse de l'île de Crète, l'autre dans un calcaire marin de la Guadeloupe; des molaires du grand éléphant fossile (*elephas primigenius mammoth*) qui n'existe plus à l'état vivant, et dont les débris se rencontrent en assez grande abondance dans les dépôts diluviens des environs de Paris. On peut voir aussi dans des bocaux du poil et de la peau du même animal, dont le squelette a été trouvé, encore enveloppé de sa chair et de sa peau, dans les glaces de l'embouchure de la Lena, après un enfouissement de plusieurs milliers d'années.

A la suite des ossements d'éléphants perdus figurent les débris du mastodonte reconstruit par Cuvier; puis des ossements d'hippopotames, de rhinocéros, de tigres, de lions, etc., etc.; une remarquable série d'ossements de *paleotherium* et d'*anoplotherium*, genres perdus, retrouvés dans le gypse ou pierre à plâtre des environs de Paris.

Les oiseaux d'espèces éteintes sont surtout représentés par un œuf énorme d'épiornis. La capacité de cet œuf est d'environ 8 litres $\frac{3}{4}$; elle égale celle de six œufs d'autruche.

Enfin, parmi les reptiles, nous citerons le ptérodactyle ou ancien reptile volant, genre qui a complètement disparu, et l'*ichthyosaurus*, saurien éteint, qui avait le museau d'un marsouin, la tête d'un lézard, les dents d'un crocodile, les vertèbres d'un poisson et les nageoires

d'une baleine. Le nombre des échantillons de géologie et de minéralogie que possède le Muséum dépasse 200 000 et forme la plus riche collection du monde en ce genre.

Galerias de botanique. — Ces galerias font suite aux galerias de minéralogie et de géologie, dont elles sont séparées par un vestibule qui donne aussi directement entrée sur le Jardin.

Ce vestibule offre dans son milieu une *statue* en marbre de *A. L. de Jussieu* par Heral.

Autour du vestibule, sont disposées des tiges de grands végétaux des régions tropicales, palmier, fougères en arbre, pandanus ou vaguois, et autres qui n'atteignent que rarement dans les serres leurs dimensions naturelles.

Le bâtiment se partage ensuite en deux étages, l'un consacré aux collections publiques, l'autre aux collections spécialement réservées aux études des savants.

Dans les collections publiques, on trouve : 1° une belle suite de modèles en cire de champignons, exécutés au commencement de ce siècle par Pinson ou donnés par l'empereur d'Autriche. On y a joint un assez grand nombre de champignons naturels conaces, la plupart exotiques. Cette collection occupe les meubles vitrés du milieu de la salle ; — 2° une collection de fruits secs et de fleurs conservés dans l'alcool. Ces fruits, souvent d'une grande dimension, offrent des exemples intéressants empruntés aux végétaux des régions les plus diverses du globe ; — 3° une collection de tiges de végétaux, de bois ; d'écorces et de fibres, intéressante soit au point de vue de la

structure comparée des végétaux, soit par leurs usages dans l'industrie. Cette collection n'est qu'une faible partie de ce que le Muséum possède en ce genre, le peu d'étendue des galerias ayant obligé d'en conserver une grande partie dans des meubles de l'étage supérieur ; — 4° une très-nombreuse collection de végétaux fossiles, dont les plus remarquables sont mis sous les yeux du public dans les armoires vitrées du côté S. de cette galerie, mais dont le plus grand nombre est rangé méthodiquement dans les meubles à tiroirs que renferme la salle.

L'origine de cette collection remonte au don fait en 1832 par M. Ad. Brongniart de la collection qu'il avait formée lui-même ; depuis lors, elle s'est considérablement accrue par les soins de ce professeur.

Cette salle renferme encore, dans des cadres, de grands échantillons de plantes marines, une table de grande dimension d'un seul morceau provenant d'un arbre des Moluques et une série remarquable de peintures à l'huile représentant les fruits les plus intéressants des régions équinoxiales, exécutées avec un grand talent dans l'île de la Réunion.

L'étage supérieur, destiné plus spécialement à l'étude, comprend cependant des collections qui pourraient être mises avec intérêt sous les yeux du public. Telles sont des collections précieuses de bois exotiques de la Guyane, de la Nouvelle-Hollande, des Antilles, de Taïti, de la Nouvelle-Calédonie, et de plusieurs autres contrées, qui n'ont pu être représentées dans

les armoires du rez-de-chaussée. Telle est aussi une nombreuse collection de produits végétaux intéressant spécialement les sciences industrielles et pharmaceutiques. Elle provient en partie de l'ancien droguier du Jardin du roi, et surtout des collections formées depuis le commencement de ce siècle par les voyageurs ou réunies dans nos grandes expositions publiques.

Mais ce qui occupe la plus grande partie des salles de cet étage, c'est la collection des plantes sèches formant ce qu'on appelle des herbiers, les *hortus siccus* des anciens botanistes. Les herbiers sont en effet le seul moyen de conserver dans un petit volume des plantes entières ou des rameaux de plantes, déformées, il est vrai, par la pression et la dessiccation, mais sur lesquelles le botaniste peut encore étudier la structure des divers organes et les caractères distinctifs des genres et des espèces.

Cette collection de plantes sèches, dont l'origine remonte à Tournefort et à Vaillant, c'est-à-dire au commencement du siècle dernier, s'est accrue successivement des herbiers formés depuis par de nombreux voyageurs, parmi lesquels on peut citer : Commerson, naturaliste du voyage de Bougainville; Dombey, compagnon des naturalistes espagnols envoyés au Pérou; Olivier de Bruguères, pour l'Orient; Gaudichard, pendant ses divers voyages; Bompland, le compagnon de Humboldt en Amérique; Auguste Saint-Hilaire, le savant explorateur du Brésil; l'infortuné Jacquemont, pour l'Inde; d'Orbigny et Weddel, pour l'Amérique équatoriale; Claude Gay au Chili; et bien

d'autres encore qu'il serait trop long d'énumérer.

Des échanges avec les principaux musées de l'Europe et avec les botanistes étrangers, les collections formées dans nos colonies, soit par les botanistes attachés aux jardins coloniaux, soit par des médecins ou pharmaciens de la marine, ont encore ajouté des séries précieuses à ces grandes collections.

Enfin elles ont reçu un accroissement d'un grand intérêt scientifique et historique, du don fait par les enfants d'Adrien de Jussieu, le dernier représentant botaniste de cette famille illustre, des herbiers réunis par elle depuis le commencement du siècle dernier.

Ces collections considérables sont contenues dans des casiers couvrant les parois d'une grande salle et de nombreux cabinets. On peut évaluer le nombre des cases à 5000, celui des échantillons à plus de 500 000, et le nombre des espèces différentes, représentées souvent par plusieurs échantillons de diverses origines, à au moins 100 000.

Les collections constituent : 1° un herbier général dans lequel doivent figurer à peu d'exceptions près toutes les espèces; 2° des herbiers locaux de divers pays comprenant des espèces qui sont déjà représentées dans l'herbier général, mais dont la réunion facilite les études des voyageurs et de la géographie botanique; 3° des collections spéciales de botanistes célèbres, ayant souvent servi de types à des ouvrages importants, et qu'on n'a pas voulu démembrer : tels sont l'herbier de Tournefort, celui d'Antoine Laurent de Jussieu, celui de la Flore atlantique de Desfontaines, légué par ce

savant professeur; celui de l'Amérique équinoxiale de Humboldt et Bompland, offert par les célèbres voyageurs; celui de Michaud, l'auteur de la Flore de l'Amérique septentrionale.

Parmi les collections locales, on doit citer un herbier de la Flore française, dont le noyau a été formé par la collection de M. de Candolle, accrue par les dons d'un grand nombre de botanistes français, herbier très-utile à consulter pour les personnes qui s'occupent spécialement de l'étude de nos plantes indigènes.

Toutes les plantes sont attachées avec soin sur des feuilles de papier et accompagnées d'étiquettes qui indiquent leur origine et leur nom scientifique; plusieurs, remontant au commencement du siècle dernier, sont étiquetées de la main de Tournefort ou de Vaillant; d'autres plus modernes ont été nommées par Desfontaines, auquel on doit le premier arrangement de cet herbier général, qui n'occupait pas alors la dixième partie de l'espace qu'il exige actuellement.

L'accroissement de ces diverses collections botaniques depuis cinquante ans a été si rapide, que l'emplacement qui a été construit pour elles en 1835 ne peut plus suffire à les contenir.

Galleries d'anatomie comparée.

— Les galleries d'anatomie comparée occupent tout un bâtiment situé à l'O. du Jardin des plantes, et flanqué de deux pavillons en avant-corps à ses extrémités. Sous le portail, huit os de mâchoire de baleine sont suspendus aux murs et forment deux à deux comme les piliers d'une voûte massive. Une première salle

à dr. offre aux regards des visiteurs des os et des squelettes de fossiles gigantesques, notamment ceux du *dinotherium giganteum*, de l'ichthyosaurus, du *plesiosaurus*, animaux antédiluviens dont quelques-uns ont été trouvés en Angleterre. La salle suivante est occupée par des squelettes de cétacés et de baleines de différentes grandeurs.

Tournons à dr. Nous arrivons dans une troisième salle où sont rangés des squelettes de toutes les races humaines et de toutes les tailles; quelques momies y sont aussi conservées. Parmi ces squelettes, nous signalerons : celui du nain Bébé, celui de Soliman-el-Haleby, l'assassin du général Kléber, et surtout celui d'un Italien qui a une vertèbre lombaire de plus que les autres. Enfin, dans la salle anthropologique on remarque une nombreuse série de têtes des animaux vertébrés et des os dont elles sont composées. Les plus dignes d'attention sont celles d'Européens, de Tartares, de Chinois, de nègres, de Hottentots, d'Américains et d'habitants de la Nouvelle-Zélande.

Un escalier conduit au premier étage.

Dans la première salle sont des têtes d'oiseaux, de reptiles et de poissons. Les armoires renferment aussi un grand nombre de pièces d'ostéologie des mammifères.

La seconde salle contient des squelettes de mammifères de moyenne et de petite taille. Sur des tables sont rangées les dents d'un grand nombre d'animaux dans leurs divers degrés de développement.

La troisième salle nous offre le reste de la série des dents, des squelettes d'oiseaux et des tortues.

Des squelettes de poissons et de reptiles occupent la quatrième salle. Sur les corniches des armoires on remarque le squelette d'un serpent de Java de 5 mètr. de longueur ; celui d'un requin et celui d'un grand espadon de la Méditerranée : au plafond pendent plusieurs becs de poissons à scie et des mâchoires de raies et de chiens de mer.

Dans la cinquième salle, les armoires renferment des os hyoïdes de beaucoup d'animaux, des larynx desséchés de quadrupèdes et d'oiseaux, des squelettes de fœtus, et encore des squelettes de poissons et de crocodiles.

La sixième salle est consacrée aux préparations de muscles. Au milieu est la statue en plâtre d'un homme écorché, peinte de couleur naturelle. Outre un grand nombre d'imitations en cire et en plâtre d'animaux écorchés, de bras et de jambes d'hommes et de quadrupèdes, de grandeur naturelle, contenus dans les armoires ou disposés sur les tables, on voit dans cette salle des préparations d'animaux et d'organes conservés dans l'esprit-de-vin.

Dans la septième salle sont exposées les préparations des organes et des viscères ; des cerveaux, des yeux, des oreilles des divers animaux. Sur les tables se trouvent des figures en cire représentant la situation des différents viscères dans la poitrine et l'abdomen ouverts ; et aussi l'anatomie de la poule exécutée en cire.

La huitième salle est consacrée aux organes de la circulation et à ceux des différentes sécrétions : cœur, glandes, vessies, etc. Elle renferme aussi des injections des veines et des artères.

Dans la neuvième salle sont des cerveaux, des zoophytes, des mollusques, des coquilles, et un grand nombre de préparations en cire de ces différents modèles.

Enfin, la dernière salle est consacrée à l'ovologie, à la phrénologie et aux monstruosité.

Parmi les crânes moulés ou conservés, on remarque ceux de Gall et de Spurzheim, ceux de César et de Constantin Faucher, mis à mort en 1815 pour cause politique ; ceux de Socrate, du Tasse, de François Bacon, de Descartes, de J. J. Rousseau, de Voltaire, de Burdach, de Buffon, de Grétry, de Gluck, de Legouvé, de Goëthe ; celui de Bréguet, ceux de la Fontaine, de Gresset, d'Iunger, de Blumaner et du poëte Alxinger ; enfin, ceux d'un grand nombre de criminels, entre autres celui de Cartouche.

L'escalier du pavillon méridional ramène au rez-de-chaussée, où l'on voit d'abord dans une salle des squelettes de bœufs, de bisons, de buffles, avec des débris fossiles des mêmes animaux suspendus aux murs, une tête de bœuf Apis qu'adoraient les Égyptiens ; des têtes fossiles trouvées dans des tourbières, etc.

A dr., dans la plus grande salle, on trouve les squelettes des grands mammifères, de l'éléphant, de l'hippopotame, du rhinocéros, puis des ruminants, des pachydermes et des édentés ; signalons un squelette du grand cerf fossile d'Islande, et surtout un squelette presque complet du mastodonte fossile de Sansan.

En sortant de cette salle on se retrouve sous le portail, en face de la première salle où l'on a pénétré.

Pour terminer l'examen de cette riche et belle collection, il faut aller dans la cour examiner le squelette immense du cachalot à grosse tête, qui, exposé forcément à toutes les intempéries, se détériore et n'est conservé qu'à force de réparations. Sous une couverture en verre se trouvent en outre un grand squelette de baleine australe et la réduction en plâtre colorié de l'animal entier; deux moules de la tête d'un rosqual, un squelette de dauphin globiceps et un squelette de rhinocéros. Toutes ces préparations ont été montées récemment sous la direction de M. le professeur Serres.

Le cabinet contient près de 25 000 préparations dont 6000 deséchées, 5000 conservées dans l'esprit-de-vin, et le reste en cire ou en plâtre.

La galerie d'anatomie, si riche et si féconde en même temps pour le développement scientifique, doit son existence et son importance à G. Cuvier.

La collection d'anthropologie ou anatomie humaine, fondée par M. Serres, est aujourd'hui placée sous la direction de M. de Quatrefages. Elle est désormais publique.

Cours publics. — Les cours qui se font au Muséum sont au nombre de quinze. Voici leur nomenclature :

Physiologie comparée; — Anatomie comparée; — Anatomie et histoire naturelle de l'homme; — quatre cours de Zoologie (oiseaux et

mammifères, reptiles et poissons, insectes, crustacés et arachnides, annélides, mollusques et zoophytes); — Botanique; — Culture; — Géologie; — Minéralogie; — Paléontologie; — Physique appliquée à l'histoire naturelle; — Chimie appliquée aux corps organiques; — Chimie appliquée aux corps inorganiques.

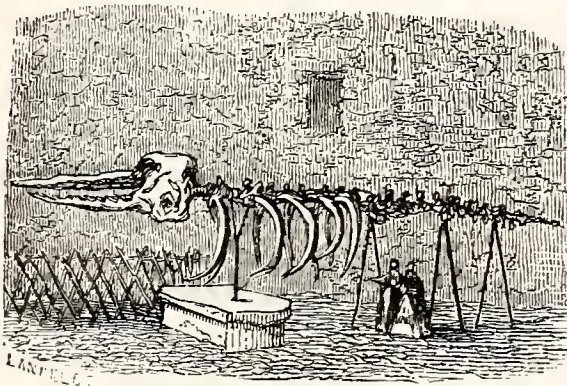
On fait de plus chaque année, dans la salle du rez-de-chaussée de la bibliothèque, des cours gratuits de dessin d'histoire naturelle.

Les jours et heures des cours, ainsi que les noms des professeurs, sont annoncés par une affiche placardée aux

portes du Jardin, des galeries et du grand amphithéâtre.

Laboratoires. — A chaque cours est attaché un laboratoire.

Chaque professeur est se-



Squelette du cachalot.

condé par un ou plusieurs aides, ayant le titre d'aides-naturalistes ou de préparateurs. Quatre laboratoires seulement sont pourvus de collections. Le laboratoire de culture, situé au rez-de-chaussée des galeries de zoologie, contient plusieurs modèles d'instruments d'agriculture.

Le laboratoire de physique possède plusieurs instruments ayant appartenu à des savants illustres, entre autres à Newton. Enfin, depuis le commencement de ce siècle, Vauquelin, Gay-Lussac et M. Chevreul ont doté les deux laboratoires

de chimie de très-belles préparations.

Catalogue. — Le catalogue du Muséum d'histoire naturelle est en cours d'exécution, mais on conçoit tout ce que ce travail présente de difficultés.

Jours et heures d'entrée au Muséum. — Le Jardin est ouvert tous les jours au public et toute la journée, depuis le matin jusqu'au coucher du soleil.

L'école de botanique n'est ouverte qu'aux personnes munies soit d'une carte, soit d'un billet du directeur, soit d'une permission de l'un de MM. les professeurs, et seulement du 1^{er} mars au 1^{er} septembre, de 6 à 9 h. du matin, et de 3 à 6 h. de l'après-midi. Les serres ne sont visibles que pour les personnes munies d'autorisations spéciales.

La ménagerie est ouverte au pu-

blic, de 11 h. du matin à la nuit en hiver, et de 10 h. du matin à 6 h. en été.

L'intérieur du bâtiment des loges des carnassiers n'est ouvert qu'aux personnes munies d'une carte ou d'une permission, lorsque les animaux ne sont pas exposés au dehors.

Les galeries d'anatomie comparée, de zoologie, de botanique, de géologie et de minéralogie sont ouvertes au public les mardis et jeudis de 2 à 5 h., et le dimanche de 1 h. à 5 h.; aux personnes munies de cartes ou de permissions, les mardis, jeudis et samedis, de 11 h. à 2 h.

La bibliothèque est ouverte tous les jours de 10 h. à 3 h.

Il est toujours possible de se procurer une carte ou un billet à l'administration, en exhibant son passe-port.

LE CONSERVATOIRE DES ARTS ET MÉTIERS.

Le Conservatoire des arts et métiers occupe, rue Saint-Martin, 292, l'emplacement de l'ancien prieuré de Saint-Martin des Champs, fondé en 1060 par le roi Henri I^{er}. Comme son nom l'indique, ce prieuré avait été bâti en dehors des murs de Paris; il ne fit partie de la ville qu'après la construction de la quatrième enceinte, commencée au xiv^e s. par Étienne Marcel et achevée par Charles V et Charles VI. Cette situation avait nécessité l'établissement de murailles crénelées et de tours épaisses, dont on voit encore un beau spécimen rue Saint-Martin, près de la fontaine du Vert-Bois.

L'enceinte du prieuré comprenait tout l'espace limité au N. par la rue

du Vert-Bois, à l'O. par la rue Saint-Martin, au S. par la rue Aumaire, à l'E. par la rue Volta. Au xviii^e s., de grandes maisons de location furent substituées au mur de clôture sur la rue Saint-Martin, et l'entrée principale du monastère fut décorée d'une grille. Les moines de Saint-Martin relevaient de l'abbaye de Cluny. Leurs biens étaient considérables; le trésor de l'église renfermait les reliques les plus vénérées et les vases les plus précieux; la bibliothèque était extrêmement riche en livres rares et en manuscrits. Le prieur, qui jouissait d'un revenu de 80000 livres environ, nommait à 29 prieurés et à plus de 60 cures. Le cardinal de Riche-

lieu fut l'un des plus illustres titulaires de ce prieuré.

En 1790, le monastère fut déclaré propriété nationale et converti en une manufacture d'armes. Le 19 vendémiaire an III (octobre 1794), un décret de la Convention nationale, rendu sur la proposition de Grégoire, ancien évêque de Blois, ordonna la création du Conservatoire des Arts et Métiers, par la réunion de trois collections de machines alors existantes à Paris. La première, conservée au Louvre, se composait des machines données à l'Académie des sciences par M. Pajot d'Ozembray; la seconde, léguée à l'État par Vaucanson, occupait l'hôtel de Mortagne, rue de Charonne, et comptait plus de 800 machines; la troisième, à l'hôtel d'Aiguillon, rue de l'Université, était formée d'instruments aratoires. Ce ne fut cependant que le 17 floréal an VI (6 mai 1798), que le Conseil des Cinq-Cents affecta les bâtiments de l'ancien prieuré de Saint-Martin des Champs au nouvel établissement national.

La Convention nationale avait décidé que le Conservatoire serait « un dépôt public de machines, modèles, outils, dessins, descriptions et livres de tous les genres d'arts et métiers, dont la construction et l'emploi seraient expliqués par trois démonstrateurs attachés à l'établissement. » En 1806, M. de Champaigny, ministre de l'intérieur, y créa une école gratuite, dont les jeunes élèves devaient être choisis dans tout l'Empire, particulièrement dans la classe ouvrière, sur la présentation des maires et des préfets. En 1810, Chaptal y ajouta une école de filature. Une ordonnance

du 25 novembre 1819 institua aussi au Conservatoire une haute école d'application des connaissances scientifiques au commerce et à l'industrie, au moyen d'un enseignement public et gratuit.

Aujourd'hui, en vertu de modifications successives, les chaires d'enseignement du Conservatoire sont au nombre de quinze : Géométrie appliquée aux arts; — Chimie appliquée aux arts; — Physique appliquée aux arts; — Mécanique; — Chimie industrielle; — Géométrie descriptive; — Législation industrielle; — Agriculture; — Chimie agricole; — Arts céramiques; — Filature et tissage; — Teinture, impression et apprêt de tissus; — Zoologie appliquée à l'agriculture et à l'industrie; — Constructions civiles; — Administration et Statistique industrielles.

Le Conservatoire des Arts et Métiers occupe tout ce qui reste de l'ancien prieuré, c'est-à-dire les bâtiments qui servaient d'habitation aux moines et qui contenaient les grandes salles de réunion, l'église, le cloître et le réfectoire. Toutes ces constructions ont été restaurées avec soin, il y a quelques années, par M. Vaudoyer.

Le public entre maintenant au Conservatoire, pour en visiter les galeries ou se rendre aux amphithéâtres, par la cour du milieu, sur la rue Saint-Martin. Le portail, d'architecture moderne (1848-1850), est surmonté d'un fronton décoré, sur la rue, ainsi que sur la cour, d'une tête emblématique sculptée, autour de laquelle on lit ces mots : *Industrie française*, puis, au-dessous : *Agriculture, Commerce, Industrie*; et enfin, mais à l'extérieur seule-

ment : *Conservatoire des Arts et Métiers*. A dr. et à g. de la porte, à l'extérieur, se trouvent les *statues de la Science et de l'Art*.

Au-dessous du fronton, à l'intérieur, on a placé, outre la légende : « Agriculture, Commerce, Industrie, » quatre inscriptions commémoratives : 1° de la fondation de l'abbaye de Saint-Martin-des-Champs; 2° de l'institution du Conservatoire; 3° de son installation dans les bâtiments du prieuré; 4° de l'agrandissement et de la restauration de ces bâtiments.

Au fond de la cour, en face de l'entrée, s'élève un second portail, aussi d'architecture moderne et que représente notre dessin. Là se trouvent le vestibule et le grand escalier qui conduisent aux galeries du rez-de-chaussée et du premier étage. L'escalier double, en pierre, est remarquable par l'ampleur de ses dimensions. Il est magnifiquement éclairé. La voûte, très-élevée et de forme parabolique, est d'une grande hardiesse et d'une élégance sévère.

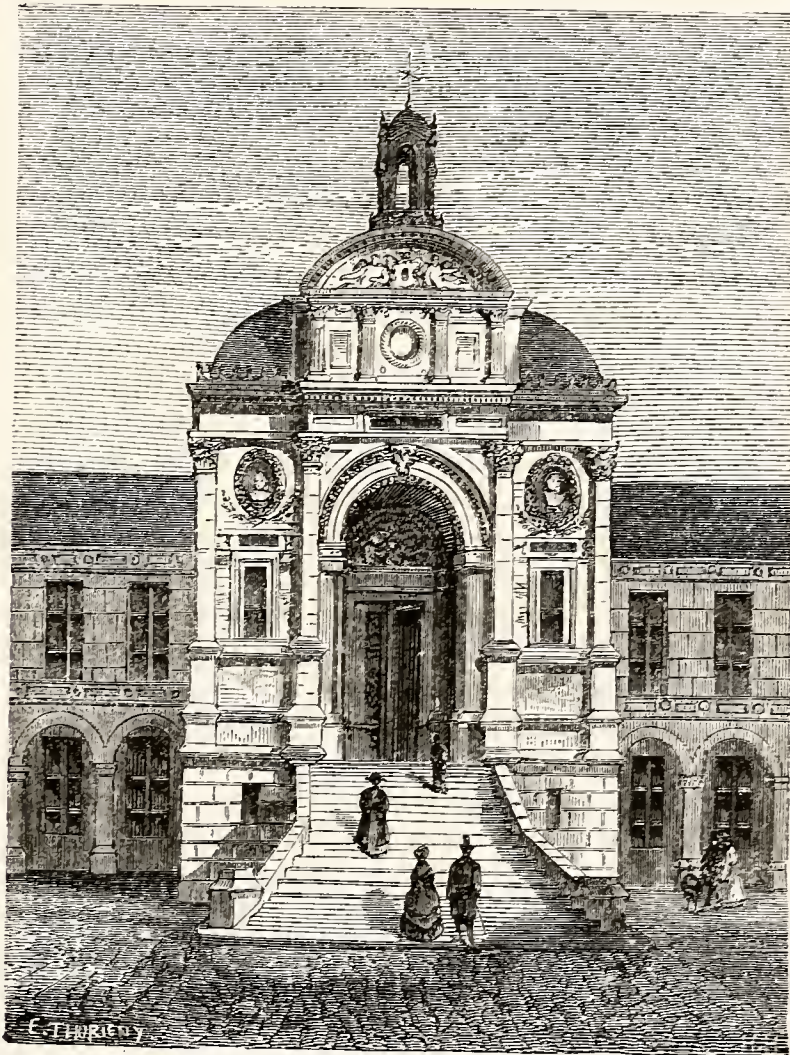
L'architecture de l'ancien corps de logis du prieuré, où sont aujourd'hui les galeries, n'offre rien de particulier. L'administration occupait naguère la partie N. du rez-de-chaussée du bâtiment principal. Le directeur habite le rez-de-chaussée de l'aile septentrionale sur le jardin. On a construit, il y a peu d'années, une aile nouvelle s'avancant vers la rue Saint-Martin. Elle renferme, au premier étage, la galerie des brevets et du portefeuille.

L'ancienne **église** du prieuré appartient à deux époques bien distinctes. « La nef, dit M. de Guilhermy (*Itinéraire archéologique de Paris*), grande et large, sans

piliers et sans collatéraux, percée sur ses deux côtés de fenêtres ogivales à meneaux, couverte d'une voûte en bois, aura été rebâtie vers le milieu du XIII^e s. Le chœur et l'abside, entourés de galeries collatérales et de chapelles, nous paraissent du milieu du XII^e s. environ. L'abside a la forme d'une vaste rotonde, et la chapelle terminale à peu près celle d'un trèfle. » M. Paul Huguot, dans la notice dont il a fait précéder le *Catalogue des Collections du Conservatoire*, publié par M. le général Morin, émet la pensée que l'abside remonte à la fondation d'Henri I^{er} et regrette que cette partie remarquable de l'édifice n'ait pu être comprise dans les travaux de restauration entrepris en 1854. En exécutant ces travaux, on a trouvé, dans la nef et dans le chœur, de nombreuses tombes fort anciennes. Depuis, on a placé dans l'église des machines hydrauliques et en général toutes les machines à l'essai. Notre dessin la représente telle qu'elle est aujourd'hui. Le long du mur méridional, des réservoirs, étagés les uns au-dessus des autres, jusqu'à une hauteur de 14 mètr., déversent l'eau dans un canal de distribution qui la porte à chacun des récepteurs de machines hydrauliques. De l'autre côté de la nef, sont rangées les machines à vapeur dont le mouvement se transmet par un arbre de couche.

Le réfectoire, appelé communément la *petite église*, et dont on attribue la construction à Pierre de Montereau, est aujourd'hui consacré à la **bibliothèque**. A l'extérieur, c'est un superbe édifice du XIII^e s., percé de fenêtres à rosaces et à ogives, que l'on a eu la mal-

heureuse idée de murer au S., pour la construction d'un amphithéâtre. Au N., les murs sont étayés de puissants contre-forts. L'intérieur est des plus remarquables. C'est une magnifique nef, de 42 mètr. de longueur sur 7 de largeur, partagée en deux par sept colonnes de la plus gracieuse légèreté, et peintes dans toute leur hauteur. Le fût de ces colonnes est divisé en deux parties égales par un tambour octogonal. Le long des murs, des colonnes engagées, au nombre de



Conservatoire des Arts et Métiers.

sept de chaque côté, sont supportées par des socles situés à la même hauteur que les tambours des colonnes du milieu.

Une porte au S., dont les sculptures extérieures méritent d'être signalées, a été décorée intérieurement d'une belle peinture par

M. Steinheil, représentant *saint Martin*. M. Gérôme a peint sur le mur de l'E., à g. : l'*Art*, représenté par une tête dans un médaillon; au-dessous, la *Peinture* et le *Dessin*; à dr. la *Science*, et au-dessous, la *Physique* et la *Chimie*. A l'une des extrémités de la salle on admire la

chaire du lecteur, dont l'escalier est pratiqué dans le mur. La bibliothèque contient 17 000 volumes relatifs aux sciences, aux arts, et à leurs applications industrielles.

La chapelle et le réfectoire ont été reliés récemment par un corps de bâtiment qui contient les *laboratoires de physique et de chimie*. Ces trois bâtiments et le corps de logis principal ferment une cour que la construction de deux amphithéâtres a beaucoup resserrée.

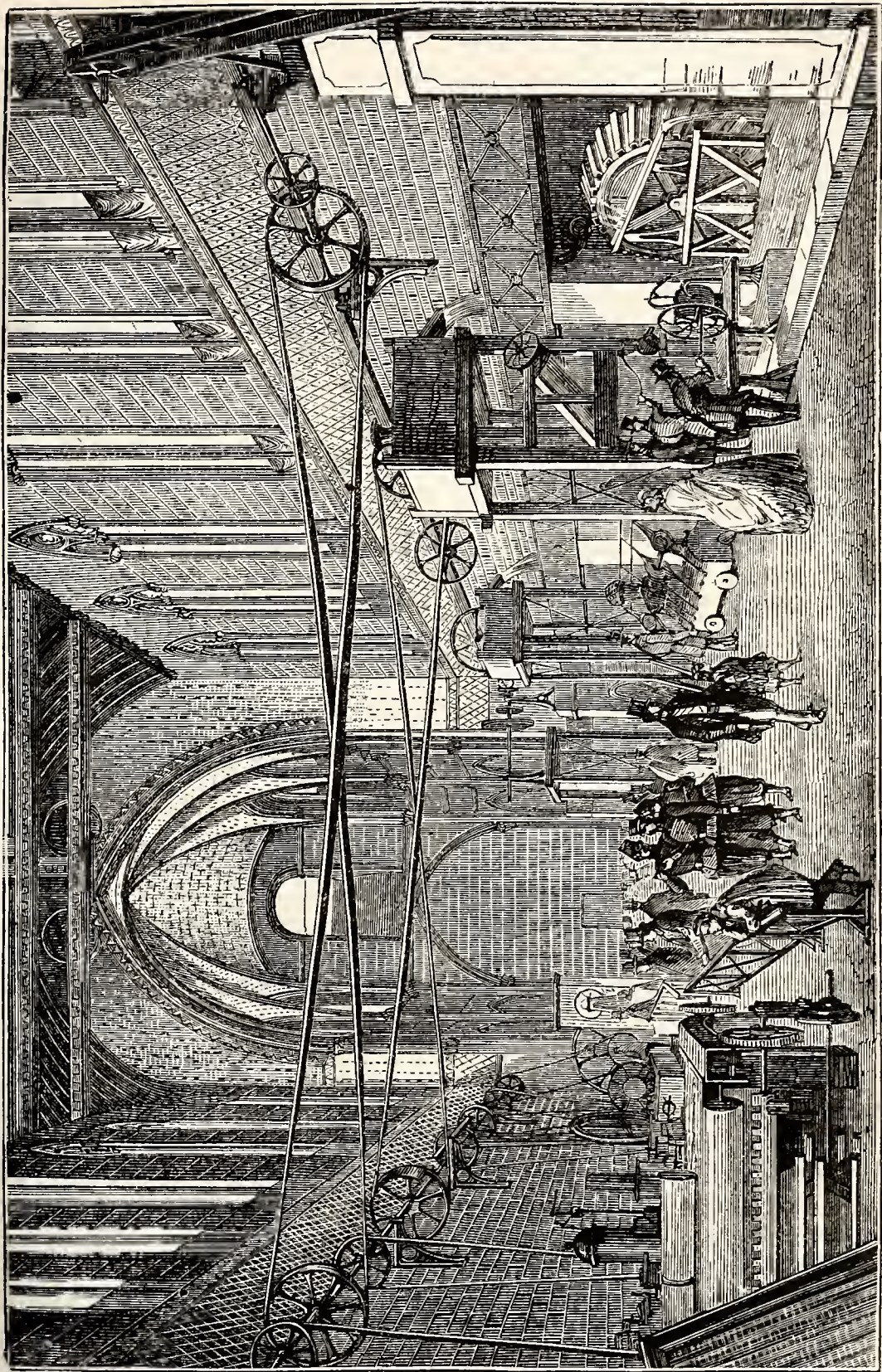
L'*ancien amphithéâtre*, qui est le plus petit, est adossé au réfectoire et peut contenir de 400 à 500 personnes. Le *nouvel amphithéâtre*, adossé à la chapelle, est un peu plus grand; il peut contenir de 700 à 750 auditeurs. L'intérieur de ces amphithéâtres n'offre rien de remarquable. Ils sont éclairés par en haut. Sur le mur qui fait face aux auditeurs, dans l'ancien amphithéâtre, sont inscrits les noms de plusieurs savants illustres. Dans le même mur sont pratiquées quatre niches vides qui semblent attendre des statues. Dans le nouvel amphithéâtre il y a, de chaque côté de l'horloge, un médaillon. Ce sont les portraits à fresque de Laurent Lavoisier et de Denis Papin.

Outre la *galerie d'essai*, établie dans l'église, le Conservatoire possède les collections suivantes, ouvertes au public :

AILE DU N., 1^{er} étage. — Une galerie de vieux modèles, parmi lesquels on distingue ceux des machines hydrauliques de Marly, de Genève, de Bicêtre; — une galerie d'appareils de chauffage et d'éclairage; — une galerie des arts de reproduction : typographie, lithographie, photographie, galvanoplastie;

— une galerie d'optique, située dans l'ancien cabinet de physique du célèbre Charles : divers appareils sont montés dans une chambre noire, et fonctionnent devant le public quand le temps est favorable; — une galerie d'acoustique en voie de formation; — une galerie de céramique comprenant : les fourneaux et les appareils usités dans la fabrication; des échantillons des matières premières les plus employées dans les arts céramiques; des échantillons de cristaux de la fabrique de Baccarat; des échantillons d'objets d'art et d'objets usuels provenant des fabriques françaises et étrangères; des animaux et des monstres dorés, coloriés, émaillés, produits de l'art chinois; des porcelaines anglaises, du Japon, de Sèvres, et parmi ces dernières la *Coupe du Travail*, en biscuit de porcelaine, donnée au Conservatoire par la manufacture de Sèvres et représentant, en bas-relief, les opérations de différents arts et métiers; — une galerie de produits chimiques.

AILE DU CENTRE, *rez-de-chaussée*. — Du côté du jardin, on trouve successivement, en partant de l'extrémité N. du bâtiment : des salles consacrées aux produits minéraux ainsi qu'aux modèles des appareils et des machines employés dans les diverses industries qui exploitent ces produits; — une galerie des poids et mesures, contenant une riche collection d'instruments et de mesures de France et de différents pays étrangers, et notamment la collection donnée au Conservatoire par le gouvernement des États-Unis; — la *Salle d'Écho*, dans laquelle se trouve le modèle des appareils qui ont servi à élever l'obélisque de



Galerie d'essai (ancienne église).

Louqsor; — une galerie de tours et outils au nombre desquels on peut voir le tour exécuté par Mercklein et dont se servait Louis XVI; un tour à portraits donné par le czar Pierre le Grand à l'Académie des Sciences; 25 objets de tour, en ivoire et en ébène, d'une admirable délicatesse, exécutés par Barreau; trois pièces de tour de Petrus Leyssen; — une galerie de machines des arts textiles, de la teinture et de l'impression des tissus. Dans cette galerie figure le beau métier de Vaucanson, pour la fabrication des étoffes façonnées, type primitif des métiers construits depuis par Jacquard. Ce métier, restauré et remonté par M. Marin, de Lyon, est en état de fonctionner. — Le côté du rez-de-chaussée qui donne sur les cours est occupé, à dr. et à g. de l'escalier d'entrée, par des collections de graines et des imitations de fruits et de racines en matière plastique.

Premier étage. — Une galerie latérale du côté du jardin renfermant : la série des modèles et dessins relatifs à l'enseignement de la géométrie descriptive, de la coupe des pierres, des engrenages et des appareils pour mesurer, compter et dessiner; — une série de modèles de l'art des constructions, où l'on remarque les réductions du comble de l'église de Saint-Denis et de la charpente en fer du marché des Blancs-Manteaux; un modèle de temple toscan; de pagode indienne; des modèles de ponts de bateaux, de ponts-levis, de ponts suspendus en fil de fer, d'après le système des frères Séguin, etc., etc.; — une galerie dite *des chemins de fer*; — une galerie de cinématique, ou mé-

canique géométrique, contenant en outre une collection complète des appareils d'observation employés pour l'étude expérimentale des machines de l'industrie; — sur les cours, la grande galerie renfermant les modèles des machines motrices, manèges, moulins à vent, roues hydrauliques, machines à vapeur, et des machines servant à diverses fabrications; — une galerie de géodésie où l'on remarque d'anciens astrolabes, des globes et divers instruments anciens, un magnifique appareil uranographique à mouvement d'horlogerie, des plans en relief.

AILE DU S., *rez-de-chaussée.* — Il contient une riche collection de machines et d'instruments d'agriculture, qui s'est accrue d'un grand nombre de modèles achetés à l'Exposition de Londres. Cette collection est installée dans l'ancienne chapelle de Notre-Dame, oratoire particulier, qui longe le jardin au S. et l'abside de l'église au N. Plusieurs dignitaires du prieuré de Saint-Martin-des-Champs y avaient été inhumés.

Premier étage. — La riche collection d'instruments de physique formée par Charles et par ses successeurs dans la chaire de physique. On y remarque l'une des plus puissantes batteries électriques qui existent; une pompe à feu d'après Papin; un bélier hydraulique de John Whitehurst; plusieurs boussoles marines; des miroirs et des réflecteurs métalliques; des aimants de grande dimension; des lentilles; des fusils à vent; un magnifique appareil chronométrique pour déterminer la loi de la chute des graves, d'après M. Morin, exécuté par M. Wagner; un billard de mar-

bre blanc, pour la démonstration de certaines lois de la mécanique; des ballons, des parachutes; une série d'appareils de télégraphes électriques, etc., etc. — Une belle galerie d'horlogerie, renfermant la série des essais faits par le célèbre Ferdinand Berthoud pour la construction des montres marines, ainsi que ses machines-outils et plusieurs pièces de Bréguet.

La galerie du portefeuille et des brevets, dans la cour du N., renferme les plans, dessins et modèles relatifs aux brevets, que les titulaires sont obligés, aux termes de la loi de 1798, de déposer au Conservatoire des Arts et Métiers, et que tous les industriels peuvent y étudier.

La voûte de l'escalier qui y conduit est moins élevée que celle du grand vestibule, mais elle est décorée de bas-reliefs représentant les *Arts*, les *Sciences*, l'*Agriculture* et l'*Industrie*. On y lit ces inscriptions : « Léonard Limousin, 1519 à 1568. — Les frères Keller, 1635 à 1702. — J. Marie Jacquard, 1752 à 1834. — Ch. Philippe Oberkampf, 1738 à 1815. — J. B. Joseph Delambre, 1749 à 1822. — F. André Mé-

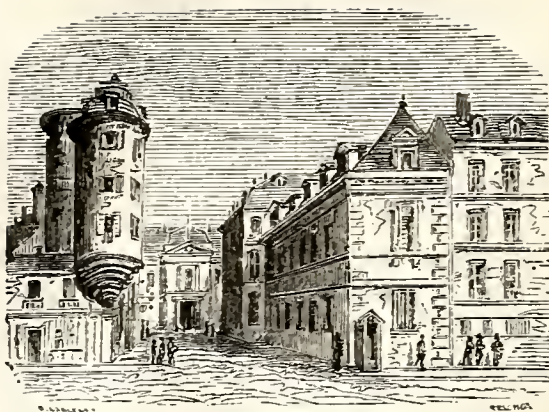
chain, 1744 à 1805. — A. Auguste Parmentier, 1737 à 1813. »

Les archives du Conservatoire renferment encore une grande partie des planches de cuivre qui ont servi à la gravure du *Recueil des machines*, publié par l'Académie des Sciences; plusieurs pièces d'un haut intérêt, telles qu'un grand nombre des épures de Vaucanson, et la lettre autographe par laquelle Fulton offrait au gouvernement français de lui céder son invention sur la navigation à vapeur.

Les galeries du Conservatoire des Arts et Métiers sont ouvertes gratuitement au public, les dimanches et les jeudis, de 10 h. à 4 h.; les lundis, mardis et samedis, le prix d'entrée est de 1 fr. par personne. On trouve chez le concierge un catalogue des collections, publié par M. le général Morin, le savant directeur du Conservatoire. Ce catalogue (il coûte 1 fr. 50 c.) est indispensable à qui veut visiter avec fruit les riches collections de ce bel établissement.

La bibliothèque et la galerie du portefeuille et des brevets sont ouvertes au public de 10 h. à 3 h., tous les jours, excepté le lundi.





Rue de Jérusalem.

CHAPITRE XVI.

L'ADMINISTRATION MUNICIPALE ET LA POLICE.

LA PRÉFECTURE DE LA SEINE. — LA PRÉFECTURE DE POLICE.

L'administration du département de la Seine et de la ville de Paris est confiée à deux magistrats : le préfet de la Seine et le préfet de police, placés sur la même ligne, mais dont les sphères d'action sont parfaitement distinctes et indépendantes l'une de l'autre. Leurs attributions, sauf quelques services spéciaux que les modifications apportées depuis soixante-dix ans à l'organisation politique du pays ont agrandis, diminués, créés ou supprimés, se composent en majeure partie de celles qui se répartissaient avant la Révolution entre le lieutenant de police, le prévôt des marchands, l'intendant de Paris, tous nommés par le roi, et le conseil de la ville, composé d'échevins électifs et de conseillers à la nomination royale. En 1789, au moment où éclata la Révolution, toute l'organisation municipale, ou plutôt administrative, de la ville disparut, et fut remplacée par une municipalité avec

un maire à sa tête : ce fut l'illustre et malheureux Bailly qui le premier exerça ces fonctions. On sait le rôle important que joua la commune de Paris durant la Révolution : nous n'avons pas à le raconter ici ; nous dirons seulement qu'après le 18 brumaire, les souvenirs terribles qui s'y rattachaient contribuèrent beaucoup, sans doute, avec d'autres considérations politiques et administratives, à la transformation de la municipalité parisienne. L'administration de la ville de Paris et du département de la Seine fut alors confiée à un préfet assisté d'un conseil municipal et d'un conseil général nommés par le chef de l'État ; en même temps les attributions relatives à la police proprement dite, furent remises à un fonctionnaire spécial qui prit le titre de préfet de police. L'organisation de la préfecture de la Seine n'a guère éprouvé de changement jusqu'à nos jours, sauf deux excep-

tions. Sous Louis-Philippe, le conseil municipal devint électif ; mais le gouvernement républicain sorti de la révolution de 1848, par des motifs que nous n'avons pas à discuter ici, rendit au pouvoir exécutif la nomination directe du conseil municipal, tandis que, d'un autre côté, il rétablissait le titre de maire pour le chef de l'administration de la ville de Paris. Lorsque l'agitation publique fut un peu calmée, on revint aux anciennes dispositions : un préfet administrant la ville et le département avec le concours d'un conseil général et d'un conseil municipal nommés par l'Empereur. Quant à la préfecture de police, sauf quelques changements d'attributions, elle est restée ce qu'elle était dès sa création.

Nous ne saurions entrer, ici, dans l'examen détaillé des divers services de ces deux vastes administrations chargées de veiller à la sécurité, au bien-être d'une population de 1 600 000 hab. ; de pourvoir aux nécessités d'hygiène, d'approvisionnement, d'assistance publique, de voirie, d'une ville comme Paris, dont le budget spécial s'élève à près de 200 millions, dépassant ainsi celui d'un grand nombre d'États importants, tels que le Hanovre, la Saxe, le Danemark, le Portugal (V. ci-dessus, chap. 1^{er}, p. 41). Nous nous bornerons à indiquer les divisions générales, en insistant seulement sur les parties qui peuvent, comme renseignements usuels, intéresser plus particulièrement nos lecteurs.

LA PRÉFECTURE DE LA SEINE.

La préfecture de la Seine est installée à l'hôtel de ville. Les attributions du préfet de la Seine sont très-diverses, comme les intérêts dont la gestion lui est confiée. Empruntées, ainsi que nous l'avons dit, aux anciennes fonctions du prévôt des marchands, de l'intendant de Paris et même du lieutenant de police, pour certains services de voirie attribués par un décret récent (10 oct. 1859) à la préfecture de la Seine, elles rentrent, en ce qui concerne le département de la Seine, dans la sphère des pouvoirs administratifs appartenant aux préfets, tandis qu'en ce qui touche la ville de Paris, elles sont tout à la fois municipales et administratives. Conformément à cette distinction principale, l'administration de la préfecture de la

Seine comprend tout d'abord deux grandes divisions : le service départemental, et le service municipal, ou de la ville proprement dit. Ce dernier est, du reste, de beaucoup le plus important, comme il est facile de le voir par la comparaison du budget départemental et du budget municipal. Alors, en effet, que celui-ci aligne 197 millions en dépenses ordinaires et extraordinaires, le premier ne va pas au delà de 11 à 12 millions.

Au sommet de l'administration, et à côté du préfet, se trouve un conseil municipal composé de 60 membres, procédant, sous la présidence du préfet, par le vote du budget municipal, à l'examen de toutes les grandes affaires concernant la ville : entreprises d'utilité publique, percement de rues, insti-

tutions nouvelles, hygiène, instruction publique, etc. Le même conseil, avec l'adjonction de 8 membres, 4 pour l'arrondissement de Saint-Denis, et 4 pour celui de Sceaux, fait également fonction du conseil général. Enfin, le préfet de la Seine, comme ceux des autres départements, est assisté par un conseil de préfecture formant le premier degré de la juridiction administrative.

L'organisation administrative proprement dite comprend : 1° Le cabinet du préfet, divisé en quatre bureaux dont les principales attributions sont la correspondance, le service intérieur, les beaux-arts, les fêtes et les réceptions. Toutefois, c'est par lettre directe au préfet qu'on doit adresser les demandes pour visiter les appartements de réception de l'hôtel de ville; 2° Le secrétariat général divisé en 2 sections, composées de deux bureaux chacune, et comprenant : le personnel, les élections, le conseil de préfecture, le contentieux, le dépôt des archives de la ville et du département qui contient, notamment, les registres des paroisses avant 1793 et ceux des mairies de Paris et des communes annexées, jusqu'en 1860, pour les actes de naissances, mariages et décès; la bibliothèque de la ville (V. ci-dessus, p. 797); l'histoire de la ville, la topographie, etc. Les services du cabinet et du secrétariat sont communs à l'administration départementale et à l'administration municipale.

Le service départemental se compose de trois sections comprenant le domaine de l'État, les contributions, les travaux publics, l'agriculture et le commerce auxquelles se

rattachent notamment les concours agricoles et les courses de chevaux; le service des carrières, des routes impériales et des canaux dans le département de la Seine, l'instruction publique et les cultes, les routes et chemins départementaux et l'administration des communes en dehors de Paris.

Enfin l'administration municipale se partage en trois directions : 1° *Affaires municipales* : mairies d'arrondissement et registres de l'état civil; bourse de Paris, chambre de commerce et conseil des prud'hommes; établissements municipaux d'instruction publique, tels que les collèges Rollin et Chaptal, l'école Turgot, les écoles primaires et salles d'asile, les écoles de chant et de dessin; assistance publique, hôpitaux, bureaux de bienfaisance, maisons de santé, consultations gratuites; pompes funèbres, taxes des inhumations; cimetières et concessions de terrains; halles et marchés; taxes et perceptions locales; comptabilité, etc.; — 2° *Voirie*: plans d'alignements et de percements; contraventions de voirie; logements insalubres; carrières sous Paris (catacombes); ouverture de rues, boulevards, places, squares; élargissements de rues; acquisitions à l'amiable ou par voie d'expropriation; gestion, ventes et échanges d'immeubles, etc.; — 3° *Service municipal des travaux publics* : renouvellement et entretien de la voie publique, travaux des chaussées et trottoirs, pavage, balayage, arrosement, enlèvement des boues et immondices; éclairage; promenades et plantations, bois de Boulogne et de Vincennes; fontaines monumentales; eaux de Paris, con-

servation des aqueducs, dérivation de nouvelles sources ; distribution et concession d'eau ; curage des égouts et fosses d'aisances, etc. Nous mentionnerons encore, à côté de cette organisation générale, deux institutions de création récente : la caisse de la boulangerie et la caisse des travaux de Paris, qui fonctionnent en dehors de ce cadre.

Au personnel sédentaire, déjà nombreux, affecté à ces différents services, il faut joindre un personnel extérieur bien autrement considérable : ingénieurs des mines et des ponts et chaussées, détachés au service de la ville ; agents voyers, géomètres, architectes, jardiniers et cantonniers chargés de l'entretien des rues, monuments, squares et jardins ; receveurs et inspecteurs de la navigation et des ports dans Paris, des halles et des marchés ; agents financiers ; directeurs du mont-de-piété et de ses succursales ; percepteurs des contributions et taxes locales, employés de l'octroi répandus à toutes les barrières ; employés des hôpitaux ; puis encore le personnel spécial à chacune des mairies d'arrondissement ; le personnel enseignant : professeurs des collèges commu-

naux, instituteurs et institutrices primaires, etc. Enfin plusieurs commissions sont attachées à la préfecture de la Seine pour l'étude et la surveillance de diverses parties de ce vaste ensemble. Ce sont : la *commission de répartition des contributions* ; le *comité consultatif contentieux* ; le *conseil départemental de l'instruction publique* ; la *commission des logements insalubres* ; la *commission des beaux-arts* ; la *commission de surveillance de l'enseignement du chant*, etc. On le voit, par l'étendue et la diversité de ses attributions, par l'énorme budget dont elle dispose, par le nombre de ses agents, la préfecture de la Seine marche certainement à l'égal d'un ministère et n'a pas des intérêts moins considérables à diriger. Les bureaux de la préfecture de la Seine, ouverts de 10 h. à 3 h., sont situés : la direction des affaires municipales et celle de la grande voirie, à l'hôtel de ville même, avec entrée par la place ; une partie des bureaux de la voirie, la direction des travaux publics, le service des eaux de Paris et la caisse de la boulangerie, rue de la Coutellerie ; enfin le service de l'assistance publique, place de l'Hôtel-de-Ville (bâtiment annexe).

LA PRÉFECTURE DE POLICE.

La préfecture de police (rue de Harlay) est l'héritière directe des lieutenants de police dont les fonctions furent créées par Louis XIV, qui en caractérisa les devoirs par cette devise significative : *vigilat ut quiescant*. Le premier titulaire fut, comme on le sait, M. de la Reynie. Parmi les mesures qu'il prit afin de

ramener un peu d'ordre et de sécurité dans cette ville, en comparaison de laquelle, selon Boileau, « le bois le plus funeste était un lieu de sûreté, » il faut signaler l'éclairage des rues à l'aide de lanternes placées de distance en distance. Ce service, resté célèbre dans l'histoire de la police, a été cependant,

par une exception au moins peu conforme à la tradition historique, enlevé, ainsi que quelques autres attributions de petite voirie, à la préfecture de police pour passer à la préfecture de la Seine (décret du 10 oct. 1859). Dans son ensemble, toutefois, la préfecture de police a conservé la plupart des pouvoirs qui appartenaient aux fonctions de lieutenant de police. Celles-ci disparurent à l'époque de la Révolution, et c'est au commencement du premier empire, par un décret du 21 messidor an XII, que Napoléon I^{er} organisa l'administration de la préfecture de police, en remplacement de l'ancienne institution. Depuis son origine, la préfecture a subi quelques modifications de détail qui ont tantôt restreint, tantôt augmenté son action ; mais, en définitive, elle n'a éprouvé, ainsi que nous l'avons fait observer, aucune altération essentielle. C'est peut-être sous le régime actuel qu'elle a reçu les changements les plus considérables : ainsi d'une part, elle a perdu quelques-uns de ses services traditionnels, tels que l'éclairage et le balayage de la voie publique; la surveillance du curage des égouts et fosses d'aisances; le règlement des traités et tarifs relatifs aux voitures publiques et de leurs lieux de stationnement; la fixation et la perception des droits dans les halles et marchés, etc. : tandis que d'un autre côté, le préfet de police était chargé, sous l'autorité du ministre de l'intérieur, de la direction de la sûreté publique. Nous n'avons pas à nous occuper de cette partie de ses fonctions qui est générale et s'étend à toute la France.

Le ressort de la préfecture de police proprement dite comprend tout le département de la Seine et les communes de Saint-Cloud, Sèvres, Meudon, Enghien, du département de Seine-et-Oise, ainsi que le marché de Poissy. Cette importante administration, pour résumer brièvement ses obligations, est chargée du maintien de l'ordre et de la tranquillité publics, sous le rapport des mœurs, de l'hygiène publique et de la politique; à ce titre elle est appelée à veiller tout particulièrement à la sûreté du chef de l'État; à surveiller la population dangereuse qui vient chercher un refuge dans la capitale; à réprimer la débauche dans l'intérêt de la morale et de la santé publiques; à pourvoir aux secours à donner en cas d'incendie et d'accidents; à empêcher les tumultes, désordres, rassemblements, etc.; à maintenir la bonne tenue des marchés, au point de vue de l'ordre, de la probité des transactions et de la qualité des denrées et approvisionnements, etc. Ces différents devoirs classent son service en trois grandes catégories : police politique, police de sûreté, police administrative. Elle a, pour exercer cette triple surveillance, un budget d'environ 7 à 8 millions, compris dans le vote du budget de la ville de Paris, mais dont la libre disposition et l'ordonnancement appartiennent directement au préfet de police. Le personnel se compose des employés de l'administration centrale, au nombre de 300 à 350, en moyenne; et extérieurement, des commissaires de police, des officiers de paix, des sergents de ville et autres agents de surveillance, formant ensemble un cadre de 4500 à

5000 employés de tous grades. Le préfet de police a en outre sous ses ordres le corps des sapeurs pompiers et la garde de Paris. Sans entrer dans des détails qui ne pourraient être assez circonstanciés pour avoir de l'intérêt, nous indiquerons cependant d'une façon sommaire l'organisation des services de la préfecture de police. Ils se répartissent de la manière suivante, sous la haute direction du préfet qui correspond directement avec les ministres pour tout ce qui dépend de son administration :

Le *Secrétariat particulier*, chargé des affaires réservées, de l'ouverture de la correspondance, de l'examen des journaux, des secours particuliers distribués au nom et sous le patronage de LL. MM. ; — le *Cabinet*, dont relèvent les affaires politiques et de sûreté générale, les renseignements confidentiels. Celui-ci se divise en deux bureaux : au premier appartiennent les mesures politiques, les mesures à prendre pour la sûreté de l'Empereur, l'étude des documents politiques, la surveillance des condamnés et transportés politiques, l'exécution des lois et décrets relatifs à la sûreté générale et aux amnisties, la circulation des étrangers, la vérification des passe-ports, la surveillance des réfugiés et l'exécution des mesures qui les concernent ; au second, les mesures d'ordre à l'occasion des fêtes et cérémonies, la surveillance des théâtres, bals et concerts, de la librairie et de l'imprimerie, le rapatriement, etc. Comme on le voit par ce simple énoncé, c'est dans le secrétariat particulier et le cabinet que se concentre la police politique à laquelle

se rattache plus particulièrement cette police secrète dont les agents, pris dans tous les rangs et toutes les habitudes de la société, exercent mystérieusement leur action. Un ancien préfet de police, M. Vivien, a fait au sujet de ces fonctions, plus nécessaires qu'estimées, une triste observation : « La concurrence, dit-il, est très-grande, les consciences se tarifent à bas prix. Chaque jour de nombreux candidats se présentent, et la correspondance est pleine d'offres de service. » — Le *Secrétariat général*, qui a surtout un caractère administratif, comprend le personnel, la comptabilité, la caisse, les archives et le matériel. Enfin, vient la police administrative et municipale qui s'occupe particulièrement de l'hygiène publique, du bon ordre dans la ville, de la surveillance et de la répression des crimes ou délits contre les personnes, la propriété et les bonnes mœurs. Son action s'exerce en général au grand jour ; et si ses fonctions, souvent pénibles, ont parfois des exigences désagréables au public, on doit savoir reconnaître les services qu'elle rend au bien-être et à la sécurité de tous. Elle se partage en deux divisions, formées, la première de cinq bureaux, la seconde de quatre seulement. Les attributions générales de la première division sont : la surveillance des crimes et délits, les arrestations et expulsions, le service des mœurs, les prisons, les passe-ports, les livrets d'ouvriers, les hôtels garnis, les hospices, les maisons d'aliénés, etc. Parmi les divers bureaux de cette division, nous signalerons le premier bureau,

chargé de la recherche des individus disparus de leur domicile, des suicides et morts accidentelles, des maisons de jeu clandestines, des propositions d'expulsion relatives à des étrangers non détenus, de l'éloignement du département de la Seine des individus non arrêtés, tombant sous l'application de la loi du 9 juillet 1852, et enfin des valeurs et objets trouvés ou abandonnés ailleurs que dans les voitures publiques. — Pour les réclamations de cette dernière classe, il suffit de se présenter chez le commissaire de police du quartier qu'on habite, et de lui faire une déclaration dont il dresse un procès-verbal, qui est transmis à la préfecture de police. Si celle-ci se trouve en possession de l'objet perdu, elle invite, par lettre, le réclamant à se présenter afin qu'il lui soit remis.

C'est aussi dans le premier bureau de la 1^e division que se dresse ce fameux sommier judiciaire, si souvent cité dans les affaires criminelles et correctionnelles, au singulier désappointement de tant de repris de justice, dont il vient démentir les protestations d'innocence et établir la biographie peu édifiante. Ce sommier n'est autre chose que le relevé et le classement méthodique de toutes les condamnations prononcées, en France, par les cours et par les tribunaux, civils et militaires. « Plus de huit cent mille noms, écrivait, il y a déjà plusieurs années, M. Vivien, y sont inscrits, et chacun est suivi de la liste complète des jugements ou condamnations où il figure. Cet état, qui occupait quatre cents registres et dont les feuilles supplémentaires remplissaient quarante caisses en

bois, est aujourd'hui distribué sur des bulletins individuels, contenant chacun tout ce qui concerne un même individu, et placés sur des rayons, par ordre alphabétique, de manière à en rendre le triage simple et commode. »

Nous mentionnerons encore, dans la 1^{re} division, le 4^e bureau, chargé du service des passe-ports pour la France et l'étranger, des permis de séjour, du mouvement des voyageurs dans les hôtels et maisons garnies, de la surveillance des logeurs, brocanteurs, domestiques et commissionnaires.

Pour obtenir un passe-port, on doit se présenter à ce bureau, muni d'un certificat d'identité, délivré gratuitement par le commissaire du quartier, sur l'attestation de deux témoins patentés et domiciliés dans la circonscription du commissariat. Tout porteur d'un passe-port non périmé, c'est-à-dire n'ayant pas un an de date, en obtient un nouveau, sans autre formalité que la présentation de celui dont il est en possession. On perçoit un droit de 2 fr. pour les passe-ports à l'intérieur et de 10 fr. pour ceux à l'étranger; il est accordé aux indigents des passe-ports non-seulement gratuits, mais leur donnant droit à un secours de route de 25 cent. par lieue.

Les 2^e, 3^e et 5^e bureaux comprennent le service des poursuites judiciaires; la surveillance des filles publiques, des cabarets, des cafés; la répression des outrages à la morale publique; les prisons, les hospices et maisons d'aliénés.

La deuxième division, formée de quatre bureaux, a dans ses attributions la vérification des poids et me-

sures, la police des halles et marchés, celle relative à la qualité et à la quantité des denrées et marchandises vendues, la police de la Bourse, des chemins de fer, des voitures publiques, les secours en cas d'incendie, les travaux de salubrité, la navigation, les bains et lavoirs publics, la police des cimetières, les exhumations et les réinhumations, la Morgue, etc.

Nous indiquerons, comme pouvant avoir un intérêt direct pour nos lecteurs, le 2^e bureau chargé de la police des chemins de fer, et le 3^e, auquel appartient la surveillance des voitures publiques. Un service dépendant de la préfecture de police est en outre installé, pour ces dernières, rue de Pontoise, n^o 13, à ce qu'on nomme la *fourrière*. C'est là que sont amenées les voitures publiques en contravention avec les règlements; c'est là, ou chez le commissaire de police, que les personnes qui ont une plainte quelconque à faire contre leur cocher peuvent aller la déposer, à moins qu'elles ne préfèrent, ce qui est plus facile, écrire au préfet de police, en formulant leurs griefs et en donnant le numéro de leur voiture. On trouve de 9 à 4 h. à la fourrière des employés chargés d'exécuter les ordres, de recevoir les déclarations, de recueillir ou de rendre les objets envoyés à la fourrière par l'autorité compétente. — Les réclamations relatives à des objets oubliés dans les voitures doivent être adressées directement au préfet de police. — Nous devons ajouter que si les cochers ne sont pas toujours exempts de reproches en ce qui concerne la politesse et la bonne volonté, ils font preuve, en général, d'une

grande probité, et il est rare qu'ils ne s'empressent pas de déposer entre les mains de l'autorité tout ce qu'on laisse par négligence ou par oubli dans leurs voitures. Chaque année on décerne des récompenses à ceux qui se sont le plus distingués par leur zèle et leur exactitude.

Le préfet de police est membre du conseil d'administration des hospices et de celui du mont-de-piété; il est en outre président du conseil de salubrité, qui relève directement de son administration. Ce dernier embrasse dans ses attributions: l'hygiène publique, l'examen sanitaire des établissements insalubres, la visite des prisons, les mesures à prendre en cas d'épidémies, la statistique médicale et les tableaux de mortalité, les recherches pour assainir les lieux publics et perfectionner les procédés des professions dangereuses pour la salubrité. — On a pu remarquer, dans la nomenclature que nous avons présentée des attributions de la préfecture de la Seine et de la préfecture de police, certains services communs à l'une et à l'autre, tels que les halles et marchés, la Bourse, etc.; il ne faudrait pas en conclure qu'il y a là quelque confusion. Ces services relèvent des deux administrations à des points de vue très-différents; ils se rattachent à l'une par la perception des taxes et redevances, et à l'autre par les nécessités de police et de bon ordre.

Les bureaux de la préfecture de police ont été longtemps installés dans les bâtiments de l'ancien hôtel des premiers présidents du parlement de Paris, situés près du quai des Orfèvres, dans la rue de Jérusalem, dont le nom est si souven

cité dans les monographies et les romans de la vie parisienne. Cet hôtel lui-même avait été construit sur l'emplacement occupé originellement par les jardins du Palais, lorsque celui-ci formait la résidence des rois de France, et par une hôtellerie où l'on donnait l'hospitalité aux pèlerins revenant de Jérusalem, et plus tard, enfin, par le bailliage royal. L'hôtel des premiers présidents, élevé de 1607 à 1611, sur la proposition d'Achille de Harlay, comprenait de vastes bâtiments dont il ne reste plus que deux corps de logis, destinés sans doute aussi à disparaître à leur tour; l'un va se rattacher à l'édifice élevé, en 1740, sur les dessins de Gabriel, pour la cour des Comptes, et qui forme aujourd'hui la résidence du préfet de police; l'autre vient aboutir par son extrémité au quai des Orfèvres. En pénétrant dans la cour formée par l'ancienne rue de Jérusalem, et dont l'entrée s'ouvre sur le quai des Orfèvres, on peut voir sur la gauche une aile des anciens bâtiments, encore conservée; elle donne, par aperçu, une idée du style de l'hôtel des premiers présidents. On examinera également avec intérêt l'arcade élégante par laquelle cette aile se relie à celle qui se prolonge dans les cours intérieures. Cette arcade, dont le tympan renferme deux figures, d'une excellente exécution, soutenant une double couronne de feuillage, surmontait l'entrée de la rue de Nazareth, aujourd'hui supprimée et devenue une cour intérieure de la préfecture de police. Les autres constructions anciennes ont été abattues pour faire place aux travaux d'agrandissement et

de réparation du palais de Justice et de la préfecture. Il n'y a guère d'ailleurs à en regretter que la cour d'honneur, dont les bâtiments avaient un certain caractère et étaient décorés à l'extérieur de médaillons peints à fresque, représentant les connétables, maréchaux et premiers présidents, devenus célèbres comme justiciers. Ces portraits étaient malheureusement presque effacés, dans ces derniers temps, par l'action de l'air.

Les bureaux de la préfecture de police sont actuellement établis dans les maisons de la rue de Harlay, aménagées à cet effet. Ils sont ouverts de 9 h. à 4 h. — Le bureau des passe-ports se trouve, à g. en regardant le Pont-Neuf, sous l'arcade qui fait communiquer la rue de Harlay avec la place Dauphine. La surveillance des théâtres et de la librairie, la police municipale, et notamment le bureau des objets trouvés et des voitures publiques sont situés dans la rue de Harlay, à dr., en y entrant par le quai des Orfèvres; l'entrée principale est en face de l'arcade de la place Dauphine.

Les bâtiments neufs de la préfecture de police reprendront l'ancien emplacement sur le quai des Orfèvres, où ils auront leur façade, et se prolongeront, derrière l'aile gauche du palais de Justice, depuis la rue de Harlay jusqu'aux abords de la rue de la Barillerie, maintenant boulevard de Sébastopol.

Nous ne terminerons pas les renseignements relatifs à la préfecture de police, sans dire quelques mots des services extérieurs, notamment en ce qui concerne les commissaires de police et la surveillance exercée

par les sergents de ville. Les commissaires de police, chargés spécialement de la police judiciaire et administrative, forment une sorte de magistrature officielle et parfois officieuse, par laquelle passent d'abord tous les faits de nature à intéresser l'ordre public. C'est devant eux que sont portées les plaintes et réclamations de toute espèce, sauf, selon la gravité des circonstances, à remonter à d'autres juridictions. En cas d'accident, d'incendie, de tumulte, ils interviennent immédiatement afin de prendre les premières mesures; pour les faits de suicide, de mort violente, de meurtre, de vol, ils sont chargés des premières constatations. C'est devant eux encore que sont amenés tous les délinquants pour contraventions, délits ou crimes, et selon qu'ils jugent les présomptions fondées ou suffisantes, ils ordonnent le renvoi à la préfecture de police et en réfèrent à l'autorité judiciaire. En résumé, leur action embrasse la vie de la ville à tous ses moments; leur surveillance est immédiate et leur donne une influence considérable sur la police de Paris. Aussi dans toutes les petites difficultés qui s'élèvent, au point de vue de l'ordre, soit entre particuliers, soit entre les habitants et les agents inférieurs, le premier mot est presque toujours: « Allons chez le commissaire de police. » En cas de contestations, les étrangers ont là un recours facile qui peut résoudre bien des embarras. Il y a à Paris 78 commissaires de police, soit, pour 80 quartiers compris dans les 20 arrondissements municipaux, 1 par quartier dans 76 quartiers, et 1 par deux quartiers, dans quatre

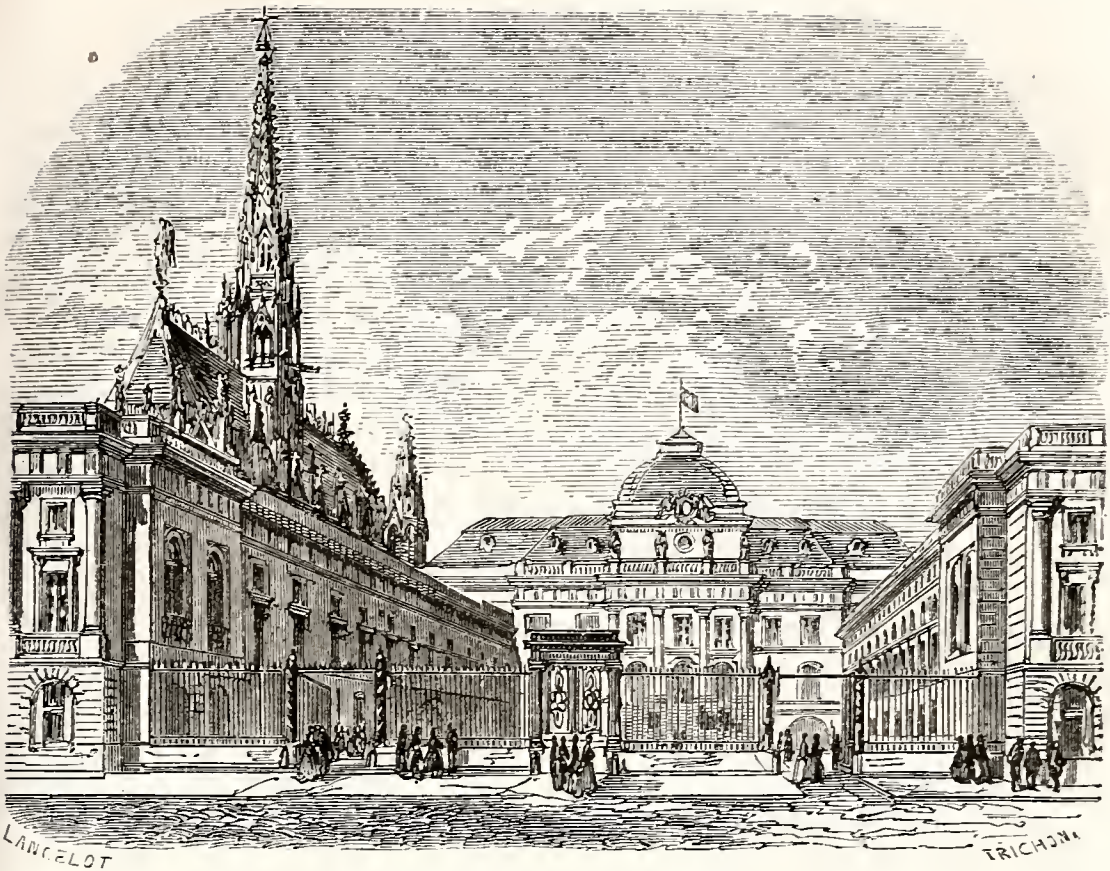
quartiers moins peuplés que les autres. Le bureau du commissaire de police est indiqué, extérieurement, dans chaque quartier, par une lanterne en verre rouge portant ces mots sur ses faces latérales: *Commissaire de police... quartier*. Chacun des arrondissements départementaux de Saint-Denis et de Sceaux a 7 commissaires de police répartis entre les différentes communes rurales. C'est en totalité 92 commissaires de police pour le département de la Seine, sans compter un certain nombre de ces fonctionnaires attachés à l'administration centrale avec des missions spéciales: ainsi par exemple, le commissaire de police placé à la tête de la police municipale; celui qui est particulièrement préposé à la surveillance des résidences impériales; le commissaire de police chargé de la police de la Bourse; enfin les commissaires de police attachés au service judiciaire proprement dit, aux gares des chemins de fer à Paris, aux poids et mesures, etc.; et quatre commissaires placés dans les communes du département de Seine-et-Oise soumises à la juridiction du préfet de police. Le traitement de ces fonctionnaires varie de 5000 à 7000 fr. pour Paris; et de 3000 à 3600 fr. hors de Paris. Il y a en outre, dans chaque arrondissement de Paris, un officier de paix investi de la direction du service de surveillance dans l'intérêt de l'ordre et de la sûreté publique. Les officiers de paix ont sous leurs ordres environ 4000 sergents de ville, y compris les brigadiers et sous-brigadiers, soit en moyenne deux cents agents par arrondissement, répartis par

escouades qui ont différents corps de garde pour centre de réunion. Les sergents de ville, à chacun desquels est confiée la surveillance spéciale de deux ou trois rues, y demeurent en permanence jour et nuit, constatant les contraventions, assurant la circulation, opérant au besoin les arrestations provisoires en cas de flagrant délit. Tout étranger embarrassé sur le chemin qu'il doit suivre, ayant besoin d'une information quelconque, se trouvant en contestation avec son cocher ou tout autre individu, etc., fera bien de recourir au premier sergent de ville qu'il rencontrera. Celui-ci l'écouterà, lui répondra en général avec politesse, et lui fournira les renseignements qui seront en son pouvoir. Six ou sept brigades supplémentaires de sergents de ville,

dites brigades centrales, restent constamment à la préfecture de police pour le service des halles, des marchés, des concerts, et pour être dirigées à toute heure de jour et de nuit sur un point quelconque en cas d'alerte. Ces agents reçoivent un traitement de 1200 à 1300 fr.

On le voit, le commissaire de police et le sergent de ville qui en est, en quelque sorte, l'agent exécutif, forment deux éléments essentiels de l'organisation de la cité, et quand ces fonctionnaires savent joindre à la fermeté de caractère, qui ne leur fait point habituellement défaut, l'esprit de conciliation et la modération dans l'exercice de leur autorité, ils sont appelés à rendre des services d'autant plus efficaces que c'est un des pouvoirs les mieux acceptés par la masse de la population.





Façade du Palais de Justice.

CHAPITRE XVII.

LES TRIBUNAUX ET LES PRISONS.

LES TRIBUNAUX. — LE PALAIS DE JUSTICE. — LE PALAIS DU TRIBUNAL DE COMMERCE. — LES PRISONS.

LES TRIBUNAUX.

Paris réunit tous les degrés de juridiction qui constituent en France l'administration de la justice, soit au point de vue purement judiciaire, soit au point de vue du contentieux administratif. Quelques-uns des tribunaux qui ont leur siège à Paris, comme le tribunal de première instance, la Cour impériale, le tribunal de commerce, etc., exercent leur autorité dans un ressort limité ainsi que les autres cours et tribunaux. Mais d'autres, tels que le conseil

d'État, en qualité de tribunal suprême au contentieux administratif, la Cour de cassation et la Haute Cour de justice, qui n'en est, à parler exactement, qu'une section, et enfin la Cour des comptes, ont un caractère souverain, général, et étendent leur juridiction à la France entière. Nous n'avons à entrer ici ni dans le détail de leur organisation, ni dans celui de leurs attributions; c'est un sujet trop étendu et qui appartient aux ouvrages spéciaux; nous

voulons seulement indiquer très-sommairement, comme point de départ, la nature de leur pouvoir et leur composition.

Conseil d'État.

(Rue de Lille, n° 62, au palais du quai d'Orsay.)

Le conseil d'État, dont les attributions très-étendues ont un caractère à la fois législatif et judiciaire, statue, en tant que pouvoir judiciaire, comme tribunal suprême administratif sur les affaires contentieuses qui se produisent entre les particuliers et les administrations publiques, sur les conflits entre l'autorité judiciaire et l'autorité administrative, sur les demandes de poursuites contre les fonctionnaires publics, et, comme tribunal spécial, sur les déclarations d'abus au sujet des actes du clergé qui lui sont déferés par le gouvernement. Les séances de la section contentieuse, qui se tiennent au rez-de-chaussée du corps de logis central du palais, sont publiques. Au point de vue législatif, le conseil d'État est chargé de la préparation et de l'examen des projets de lois, décrets et règlements d'administration publique, et de soutenir, par des commissaires choisis dans son sein, la discussion des lois devant le Sénat et le Corps législatif.

Cour des Comptes.

(Rue de Lille, n° 62, au palais du quai d'Orsay.)

La Cour des comptes est investie de la vérification financière des dépenses générales de l'État, par l'examen des budgets des recettes et des dépenses qui, à la fin de chaque exercice, lui sont soumis avec toutes

les pièces à l'appui et dont elle est appelée à déclarer la régularité, conformément aux votes législatifs et aux règlements de comptabilité. Elle surveille en outre la gestion des comptables, de tous les degrés, au service de l'État, et juge, enfin, les pourvois formés contre les arrêts rendus, en matière de finances, par les conseils de préfecture. Ses décisions sur les dépenses générales sont formulées en manière d'arrêts déclarant, oui ou non, la conformité de ses vérifications avec les comptes fournis par les divers ministères. La Cour des comptes, divisée en trois chambres, se compose d'un premier président, de trois présidents de chambre, de conseillers maîtres, de conseillers référendaires, d'auditeurs, d'un procureur général et d'un greffier en chef.

Cour de Cassation.

(Au palais de Justice.)

La Cour de cassation se place, avec une autorité également souveraine, mais exclusivement judiciaire, à côté des deux juridictions d'une nature spéciale, dont nous venons de parler. Le rôle de la Cour de cassation, dans notre organisation judiciaire, est tellement connu qu'il est à peine nécessaire de rappeler d'une manière générale qu'elle statue sur les pourvois formés en matière criminelle et civile contre les arrêts des cours impériales. Elle n'a à examiner, à cet égard, que la question de l'exacte application de la loi et sa saine interprétation, en laissant toute question de fait à l'écart. La Cour de cassation ou Cour Suprême, comme on la désigne quelquefois, forme le degré le plus élevé de la hiérarchie judiciaire ;

elle se recrute parmi les membres les plus éminents des cours impériales, qui ambitionnent l'honneur d'y siéger, comme le plus beau couronnement de leur carrière. La Cour de cassation se compose de trois chambres : la chambre des pourvois au criminel, la chambre des pourvois au civil et la chambre des requêtes, qui décide par un examen préalable sur l'admissibilité des pourvois au civil ; ceux sur lesquels elle rend une décision affirmative sont seuls portés devant la chambre civile. Les pourvois au criminel ne subissent pas cette double épreuve.

La **haute Cour de justice**, formée pour juger, sans appel ni recours en cassation, les personnes qui sont renvoyées devant elle comme prévenues de crimes contre l'Empereur et la sûreté de l'État, se compose de membres choisis dans le sein de la Cour de cassation et assistés d'un haut jury pris parmi les membres des conseils généraux des départements. Elle se partage en deux chambres : la chambre des mises en accusation et la chambre de jugement, qui comptent chacune 5 juges et 2 suppléants désignés chaque année par décret impérial. La convocation de la haute Cour est facultative, et jusqu'ici le gouvernement n'a pas eu recours à sa juridiction.

Au-dessous de ces cours souveraines et dont, en cette qualité, la résidence devait être naturellement dans la capitale de l'Empire, se trouvent la Cour impériale et les tribunaux ordinaires, exerçant leurs attributions au même titre et dans les mêmes conditions que les juridictions du même ordre dans les autres départements de la France.

Cour impériale.

(Au palais de Justice.)

La Cour impériale comprend dans son ressort sept départements : Aube, Eure-et-Loir, Marne, Seine, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne, Yonne. Elle se divise en quatre chambres civiles, une chambre des appels de police correctionnelle et une chambre des mises en accusation. Elle fournit en outre pour la tenue régulière de la Cour d'assises, qui juge en premier ressort tout acte qualifié crime, trois membres (conseillers) dont l'un, délégué par le garde des sceaux, remplit les fonctions de président, et les deux autres celles d'assesseurs. La Cour d'assises de la Seine ne se distingue des autres Cours d'assises que par le nombre de ses sessions, qui sont à peu près permanentes.

Tribunal de 1^{re} instance.

(Au palais de Justice.)

Le Tribunal de 1^{re} instance de la Seine ne diffère des tribunaux de même ordre qu'en ce que sa juridiction s'étend aux trois arrondissements départementaux de la Seine, au lieu d'être, comme celle des autres tribunaux, limitée à un seul arrondissement. Il compte 5 chambres pour les affaires civiles, les saisies immobilières, les ventes d'immeubles (celles-ci ont lieu à la 1^{re} chambre, les mercredis et samedis), et trois chambres de police correctionnelle et d'appels de simple police. Parmi ces trois dernières, ce sont les 6^e et 7^e chambres, et surtout la 6^e, qui sont réputées avoir le privilège des affaires les plus intéressantes en matière de délits, et c'est particulièrement à celles-ci que les

rédacteurs spéciaux de *la Gazette des Tribunaux* et du *Droit* vont chaque jour recueillir ces anecdotes piquantes, ces aventures comiques, ces récits parfois pénibles et attristants, qui, sous le titre de *faits divers*, fournissent à ces deux journaux les tableaux de mœurs souvent les plus vrais de la grande cité. Les diverses chambres du tribunal de 1^{re} instance ont audience tous les jours de la semaine, excepté le dimanche et le lundi.

Il nous reste à signaler deux dernières juridictions : le tribunal de simple police et les justices de paix, qui forment le premier degré de l'échelle judiciaire. Nous devons d'autant moins les omettre que ce sont vraisemblablement les seules devant lesquelles nos lecteurs, à titre de voyageurs, peuvent être appelés à comparaître d'une façon active soit comme plaignants, soit même comme inculpés, car la nomenclature des faits qualifiés contraventions est si étendue, si variée, que nul, avec les meilleures intentions du monde, n'est bien certain de n'en commettre jamais.

Tribunal de simple police.

(Au palais de Justice.)

Ce Tribunal connaît, en premier ressort, de toutes les contraventions aux règlements et arrêtés de police; il peut condamner, sauf appel devant la chambre de police correctionnelle, à des amendes qui ne sauraient excéder 15 fr. et à un emprisonnement dont la durée ne peut dépasser 5 jours. Le tribunal de simple police est présidé par un juge de paix et les fonctions du ministère public y sont remplies par un commissaire de police.

Justices de paix.

Il y a à Paris un juge de paix par arrondissement, et ce magistrat tient généralement ses audiences à la mairie de l'arrondissement. Cependant, pour quelques arrondissements, le local de la justice de paix est distinct; mais il est toujours facile de se renseigner à la mairie même à cet égard, ainsi que sur les jours d'audience. Avant de prononcer au fond, le juge de paix doit préalablement citer les parties en conciliation, c'est-à-dire les appeler à comparaître devant lui afin d'arranger amiablement le différend, s'il est possible. Pour beaucoup de difficultés qui peuvent s'élever constamment dans les transactions quotidiennes, c'est un recours facile, assez prompt, offert à tout individu qui se croit lésé. Dans la comparution pour conciliation, chaque partie est invitée à expliquer simplement, clairement, son affaire, et si l'on n'arrive pas toujours à une solution immédiate, il est rare qu'on ne se trouve pas mieux édifié sur la valeur de sa réclamation. On rencontre assez habituellement, aux abords des mairies, des individus qui prennent le titre de praticiens et offrent, moyennant indemnité, leur concours aux intéressés. Mais c'est une aide sans utilité; pour la conciliation surtout, où il s'agit d'un pur exposé de faits, il vaut beaucoup mieux s'expliquer soi-même, et dans le cas où la question a de la gravité et soulève réellement des difficultés de droit, c'est à un avocat bien choisi qu'il faut s'adresser. Les audiences des juges de paix, soit comme conciliateurs, soit comme juges, ont habituellement lieu de 10 h. à 3 h.

Conseils de guerre.

Les conseils de guerre formant une catégorie de tribunaux d'un ordre tout particulier, nous renverrons, pour les détails qui les concernent, au chap. XIX ayant pour titre : *Les établissements militaires.*

Tribunal de commerce.

(Place de la Bourse, au palais de la Bourse.)

On sait que les tribunaux de commerce, dont les membres sont désignés à l'élection par les notables commerçants, connaissent de toutes contestations relatives aux engagements et transactions entre négociants, marchands ou banquiers, et des contestations relatives à des actes de commerce entre toutes personnes; les articles 632 et 633 du Code de commerce définissent ce qu'on doit entendre par acte de commerce. C'est également devant le tribunal de commerce que sont portées les déclarations de faillites et toutes les questions qui s'y rattachent. En principe, la justice commerciale veut que les parties comparaissent et s'expliquent en personne; mais dans la pratique, notamment dans les grands centres de commerce, on admet, sous le nom d'agréés, des intermédiaires qui représentent les intéressés devant le tribunal. Ils ne sont d'ailleurs revêtus d'aucun caractère public, et leur mission n'est pas obligatoire; mais il est bien rare, à Paris surtout, qu'on ne s'adresse pas à eux pour toute affaire de quelque importance. Une charge d'agréé se vend à Paris de 200 000 à 300 000 francs; on peut ainsi apprécier toute l'importance de ces fonctions presque officieuses. Le tribunal de com-

merce tient séance tous les jours à 10 heures du matin; mais c'est aux audiences du lundi et du mercredi que viennent les causes les plus considérables. Le tribunal de commerce statue en appel sur les décisions du conseil des prud'hommes dont nous allons dire quelques mots.

D'ici à une année, c'est-à-dire vers la fin de 1863, le tribunal de commerce, ainsi que les conseils des prud'hommes, seront installés dans l'édifice qu'on construit en face du Palais de Justice (V. ci-dessous).

Conseils des prud'hommes.

(Rue de la Douane, n° 12.)

Ces conseils, qu'on peut nommer les justices de paix de l'industrie, étaient depuis longtemps installés dans la plupart de nos grandes villes de commerce, avant qu'on eût accordé cette institution à Paris, où elle date seulement de 1844. Les conseils de prud'hommes ont des attributions diverses, dont la principale est « de concilier et juger au besoin les différends qui naissent dans l'intérieur de la fabrique ou de l'atelier, soit entre les ouvriers seulement, soit entre eux et le fabricant, relativement à leurs travaux habituels. » Ils connaissent aussi des différends relatifs à l'exécution des contrats d'apprentissage, et sont en outre investis de la police des ateliers. De même que les juges de paix, les prud'hommes n'interviennent comme juges qu'après avoir appelé préalablement les parties en conciliation. Il y a à Paris 4 conseils (métaux, produits chimiques, tissus et industries diverses) composés, chacun, de patrons et d'ouvriers, en nombre égal, désignés par l'élection, indépen-

damment d'un président et d'un vice-président qui sont à la nomination du gouvernement. Chaque conseil forme deux bureaux : le bureau de conciliation (qui se réunit tous les jours) et le bureau de jugement. Sur cent procès, il s'en concilie au moins quatre-vingt-quinze.

Conseil de préfecture de la Seine.

(A l'hôtel de ville.)

Il statue, ainsi que les autres conseils de préfecture, sur certaines matières contentieuses, en qualité de tribunal administratif du 1^{er} degré.

LE PALAIS DE JUSTICE.

Le palais de Justice forme un vaste quadrilatère limité à l'E. par la rue de la Barillerie, ou pour parler plus exactement, par la section du boulevard de Sébastopol qui traverse la Cité, sur l'emplacement de l'ancienne rue de la Barillerie; au N. par le quai de l'Horloge; à l'O. par la rue de Harlay, et enfin au S. par le quai des Orfèvres. Il comprend, dans ce périmètre étendu, la Conciergerie et la Préfecture de police, qui peuvent être considérées comme des annexes du palais de Justice. Depuis vingt ans, environ, le palais de Justice est l'objet de travaux considérables qui, d'abord entrepris à titre de réparations, de remaniements partiels, d'adjonctions, ont fini par aboutir à une reconstruction générale destinée à renouveler l'édifice dans son ensemble. Il formera, après son achèvement, un des monuments les plus importants de Paris, par ses dimensions, par les services qu'il renferme et par ses souvenirs historiques; mais, comme conception architecturale, il est à craindre que tous ces projets successivement remaniés, agrandis, et incessamment modifiés en présence de nécessités reconnues après coup, n'aient pour résultat une construction sans caractère et sans unité. Le palais de Jus-

tice ne nous paraît pas se recommander non plus par la facilité des aménagements, embarrassé qu'il est de détours, de couloirs, d'escaliers multipliés qui en font déjà un labyrinthe, parfois inextricable pour le public, malgré les nombreuses indications placées afin de le diriger. Il serait difficile de décrire actuellement, au milieu de l'encombrement d'échafaudages, de clôtures en planches, de constructions ébauchées qui l'enveloppent, l'aspect qu'il doit avoir. Nous dirons seulement que le palais de Justice aura, sur la rue de Harlay, une façade, formant pendant à celle de la cour d'honneur, dans le même style, mais avec des dispositions différentes. La nouvelle façade est décorée d'un ordre de dix colonnes doriques engagées, entre lesquelles s'ouvrent de hautes fenêtres à cintre fortement surbaissé; elle présente un avant-corps légèrement saillant, se développant sur presque toute l'étendue du bâtiment, mais bien moins accentué que le pavillon central qui, du côté opposé, supporte le dôme; les deux ailes qui s'avancent à dr. et à g. en encadrant la cour d'honneur, ne semblent pas devoir être reproduites de ce côté du palais. Trois escaliers extérieurs rappelant, mais dans des proportions moins grandioses, le de-

gré de la façade principale, donnent accès dans un large vestibule, formant galerie, qui précédera également de ce côté les salles intérieures.

Deux corps de bâtiments, entre lesquels on ménage des cours intérieures, rattacheront cette nouvelle partie du palais de Justice à l'édifice actuel. Cette construction, qui ne manque pas d'une certaine grandeur sévère, occupe l'emplacement de l'ancienne cour de Harlay; elle touche presque aux maisons qui font face à la place Dauphine, et qui disparaîtront pour laisser apercevoir la façade. On dit même que les maisons formant la place seront également supprimées de façon à dégager complètement ce côté du palais de Justice, en face du Pont-Neuf, et qu'on les remplacera par des abris bas et légers où s'établiraient tous les petits commerces qui vivent du voisinage du palais, et dont quelques-uns en occupaient autrefois les galeries intérieures. Mais ce n'est encore qu'un projet qui peut subir bien des ajournements, et dont l'achèvement des travaux pourra seul faire apprécier l'opportunité. Après ces indications générales sur ce qui doit être, nous allons revenir au palais tel qu'il existe à cette heure, en retracer l'histoire et en indiquer les dispositions et les appropriations actuelles.

Il paraît prouvé que sous la domination romaine, il y avait déjà un château à la place qu'occupe aujourd'hui le palais de Justice, à l'extrémité de la Cité. Partageait-il avec le palais des Thermes l'honneur de servir de résidence au César? N'était-il habité que par le gouverneur de la ville ou de la province? On ne sait; mais, quand la

domination romaine eût été remplacée par la monarchie franque, il est certain que les rois chevelus se partagèrent entre les Thermes, construits dans la campagne, et ce palais, élevé à l'intérieur des fortifications. Plus tard, Eudes, d'abord comte de Paris, puis roi, fut le premier qui s'établit définitivement dans ce palais. Robert le Pieux l'agrandit; Louis le Gros, Louis le Jeune y moururent. Philippe Auguste y épousa, au XIII^e siècle, la sœur du roi de Danemark. Nous savons que c'était le palais de saint Louis, qui le fit en partie reconstruire; que la Sainte-Chapelle et la pièce qui porte encore le nom des *Cuisines de saint Louis* ont été élevées sous son règne; et que la salle actuelle des Pas-Perdus occupe la place d'une salle immense et magnifique, destinée par lui aux actes solennels et aux fêtes de la cour; nous rappellerons à ce sujet que M. V. Hugo, dans sa *Notre-Dame de Paris*, a placé là les premières scènes de son roman, et donné une curieuse et intéressante description de la salle des Pas-Perdus, ou plutôt de la Grande-Salle, telle qu'elle existait sous Louis XI. Philippe le Bel, Louis XI, Charles VIII et Louis XII firent des agrandissements au palais, quoiqu'il ne fût plus leur résidence principale, et que le Louvre et l'hôtel Saint-Paul commençassent à le remplacer. François I^{er}, qui résidait surtout à l'hôtel Saint-Paul et au palais des Tournelles, habita néanmoins aussi le palais de la Cité: il fut le dernier. Henri II s'établit complètement aux Tournelles, et sa veuve, Catherine de Médicis, au Louvre, dont la reconstruction venait d'être commen-

cée. A partir du règne d'Henri II, le Parlement qui, depuis saint Louis, partageait le palais avec les rois, en demeura seul possesseur.

Il ne reste, d'ailleurs, de cet ancien palais que la tour de l'Horloge et les deux tours voisines, la Sainte-Chapelle, une partie de la galerie dite de saint Louis, les cuisines et un corps de bâtiment récemment découvert et dont nous parlerons plus loin. Avant la construction de la place Dauphine et l'établissement des quais, la résidence royale couvrait de ses édifices et de ses jardins une superficie équivalente à plus d'un tiers de l'étendue totale de la Cité; les jardins s'étendaient sur l'emplacement du quai des Orfèvres, des anciens bâtiments de la Préfecture de police et de la cour de Harlay, jusqu'au terrain qui forme aujourd'hui la place Dauphine, dont ils étaient séparés par un canal de communication entre les deux bras de la Seine. De nombreuses tours s'élevaient aux portes et aux angles de l'enceinte. La grande salle de saint Louis fut détruite, en 1618, par un incendie que quelques personnages importants, notamment le duc d'Épernon, auraient allumé, a-t-on dit longtemps, afin de détruire certaines pièces du procès de Ravillac où on prétendaient qu'ils se trouvaient compromis; mais les recherches les plus récentes ne semblent pas confirmer cette assertion. Quoi qu'il en soit, le désastre fut considérable. « Le feu, dit Félibien, prit à la charpente de la Grand'-Salle, et tout le lambris qui était d'un bois sec et vernissé s'embrasa en peu de temps. Les solives et les poutres qui soutenaient les combles tombèrent par grosses pièces

sur les boutiques des marchands, sur les bancs des procureurs et sur la chapelle, remplie alors de cierges et de torches qui s'enflammèrent à l'instant et augmentèrent l'incendie. L'embrasement, augmentant par un vent du midi fort violent, consuma en moins d'une demi-heure les requestes de l'hôtel, le greffe du trésor, la première chambre des enquêtes et le parquet des huissiers, etc. » La grande salle fut reconstruite, en 1622, par Jacques Desbrosses, l'architecte du Luxembourg. Un nouvel incendie, qui éclata le 10 janvier 1776, obligea de reconstruire presque tout l'édifice. C'est alors que fut élevée la façade sur la cour du palais, avec son bel escalier et ses deux avant-corps. Auparavant on entrait au palais, aux jours solennels, par une galerie qui communiquait avec le palier de l'escalier de la Sainte-Chapelle; l'emplacement en est aujourd'hui occupé par une galerie ou vestibule qui se rattache également de niveau à la Sainte-Chapelle, et où débouchent, au milieu, l'escalier conduisant aux chambres civiles de la Cour impériale, et, à l'extrémité opposée à la Sainte-Chapelle, l'entrée de la salle des Pas-Perdus. Les architectes des nouvelles constructions furent Moreau, Desmaisons, Couture et Antoine. En 1787, on débâta les abords du palais, en abattant un certain nombre d'échoppes et de maisons parasites qui s'appuyaient sur la façade; en même temps on ferma la cour d'honneur par la belle grille qu'on y voit encore. Enfin, c'est sous le règne de Louis-Philippe que furent commencés les immenses travaux d'agrandissement et d'appropriation, qui

se poursuivent avec activité, sans que cependant on puisse en prévoir l'achèvement prochain.

Dans son état actuel, le palais comprend diverses cours, dont les principales sont la cour du Mai ou cour d'Honneur, celle de la Sainte-Chapelle au S., et celle de la Conciergerie au N.; l'ancienne cour de Harlay, qui avait une issue sur la rue du même nom, a disparu, comme nous venons de le dire, pour faire place au nouveau bâtiment du palais de Justice. La cour de la Conciergerie est devenue à peu près inaccessible, depuis que les galeries en ogive qui forment un cloître autour de son préau ont été transformées en une prison.

Le palais, vu du côté de la cour d'honneur, a quelque chose de sérieux et d'imposant; à chaque extrémité de la grille sont deux pavillons d'ordre dorique supportant un fronton triangulaire. Entre ces pavillons s'étend la cour du palais. Au fond se développe un bel escalier conduisant au vestibule, et sur lequel donne l'avant-corps du bâtiment principal, composé de quatre colonnes doriques supportant un entablement à balustrade, orné de quatre statues : la *France* et l'*Abondance*, par Berruyer; la *Justice* et la *Prudence*, par Leconte. Au-dessus s'élève un dôme quadrangulaire dont la base, ornée de sculptures dues à Pajou, est d'un effet pittoresque. Le corps de bâtiment qui touche au pavillon de gauche et qui termine la façade du palais sur le nouveau boulevard, fait un retour d'équerre sur la rue de la Sainte-Chapelle; construit dans ces derniers temps, il n'offre que des lignes monotones et froides, avec ses longs

et maigres pilastres encadrant deux étages de fenêtres, et ses moulures presque sans saillie, suivant le goût regrettable introduit dans l'architecture contemporaine depuis quelques années.

Du côté droit, les bâtiments se prolongent jusqu'à la tour de l'Horloge, qui fait angle sur le quai. Une partie de ces bâtiments, qui forment galerie au premier étage sur le boulevard de Sébastopol, et servent de façade à la salle des Pas-Perdus, a été construite dans le style de l'architecture du xiv^e s., qui est celui de la tour de l'Horloge.

Les expositions publiques, aujourd'hui effacées de notre Code, avaient lieu, avant la révolution de février, en face de la grille, sur une place à peu près absorbée par les constructions du tribunal de Commerce; cette place avait été originairement formée aux dépens de la maison du père de Jean Chastel, rasée par arrêt du parlement.

Entre l'avant-corps de droite, qui présente une entrée par laquelle on peut gagner la salle des Pas-Perdus, et la tour de l'Horloge, se trouve un vaste corps de garde construit au rez-de-chaussée du palais, et en face duquel était autrefois un marché aux Fleurs, actuellement remplacé par le palais, en construction, du tribunal de Commerce; c'est le poste dont Barbès tenta de s'emparer en 1839. Il a été reconstruit depuis, et peut maintenant passer pour une véritable forteresse. La tour de l'Horloge, complètement réparée, attire les regards par ses proportions élégantes et sévères et par l'énorme cadran, dans le style de la Renaissance, qu'on y a rétabli depuis quelques années.

Charles V avait fait poser à cette même place une horloge qui fut longtemps la plus ancienne de Paris. Construite par un célèbre horloger allemand, du nom de Vic, elle était devenue, au xvii^e s., à force d'avoir été réparée, une machine toute neuve : le cadran fut complètement restauré sous Henri II, Charles IX et Henri III. Voici la description qu'en donne l'historien Rabel :

« L'an 1585, sur la fin du mois de novembre, fut achevé l'ouvrage du quadran du palais, lequel, avec la décoration, est estimé le plus haut de toute la France. Le conducteur d'icette ouvrage fut Germain Pilon, maître statuaire, et l'un des premiers en son art, lequel a rendu des ouvrages sy parfaits en notre ville de Paris et autres lieux de France que la mémoire en sera perpétuelle.

« Du haut d'icelui quadran y a premièrement le pourtraict d'une colombe signifiant le Saint-Esprit, sous laquelle est une couronne de laurier qui est dessus, et deux autres couronnes qui sont sur les écus de France et de Pologne; le tout enclos d'un collier de l'ordre du Saint-Esprit..... et au dessous cet écrit :

Qui dedit ante duas, triplicem dabit ille coronam.

« Celui qui lui a déjà donné deux couronnes lui en donnera une troisième. »

« En l'un des côtés du quadran est représentée la Piété, tenant un livre ouvert, auquel est écrit :

Sacra Dei celebrare pius, regale time jus.

« Observateur pieux de la loi de Dieu, respecte le droit royal. »

« Et de l'autre côté, la Justice

tenant une balance. Au bas dudit quadran est écrit :

Machina quæ bis sex tam juste dividit horas.

Justitiam servare monet legesque tueri.

« La machine qui divise si exactement les douze heures du jour nous avertit d'observer la Justice et d'obéir aux lois. »

« Ces inscriptions sont de Jean Passerat, professeur royal en éloquence. »

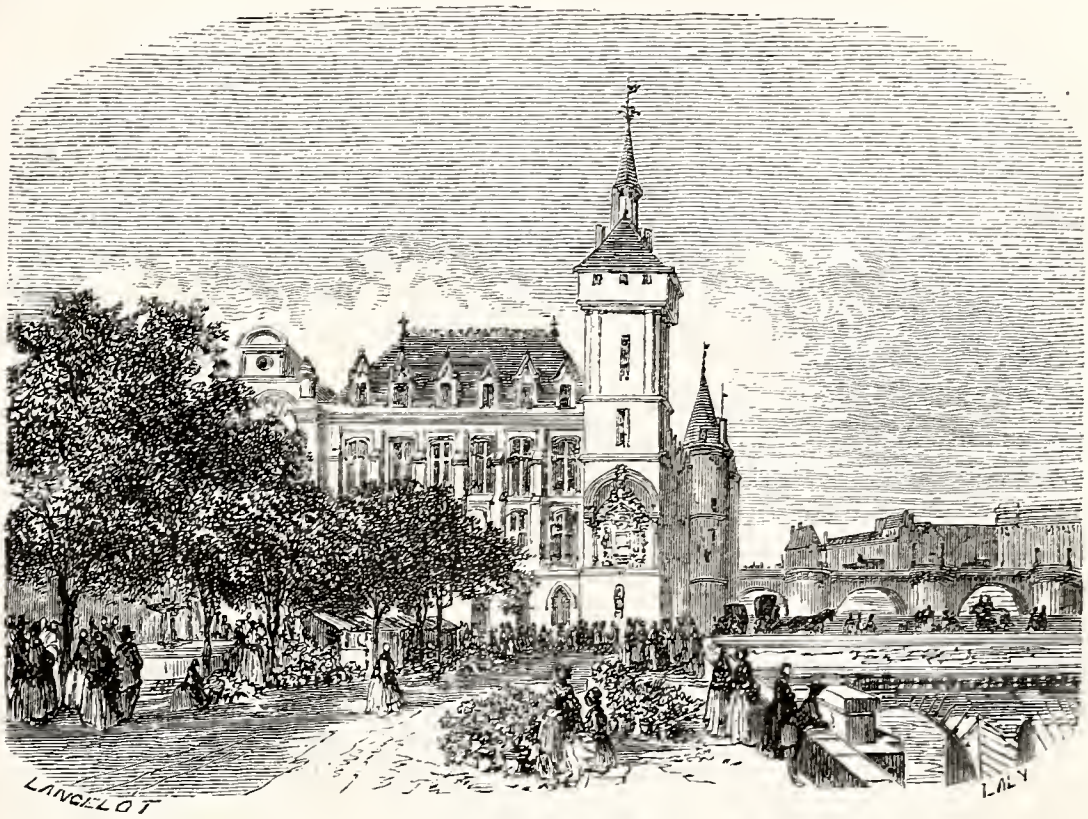
Rabel oublie de dire que le fond du tableau, abrité par une sorte de porche en bois sculpté, représentait le manteau royal parsemé de fleurs de lis d'or.

Ce cadran avait été complètement détruit : on s'est efforcé de le reproduire exactement. M. Tous-saint a modelé les figures qui soutiennent le cadran. Le tout, bien que n'étant guère en harmonie avec le caractère assez sévère de la tour de l'Horloge, forme une décoration agréable. Malheureusement la vivacité des couleurs commence déjà à s'altérer sous l'action de l'air.

Lorsqu'on a dépassé la tour de l'Horloge on arrive, en tournant à gauche, au quai de l'Horloge, d'où l'on a une belle vue d'ensemble sur une partie des quais de la rive droite, depuis la galerie du Louvre jusqu'au delà de l'hôtel de ville. La face latérale du palais de Justice se présente, de ce côté, en regard de la rivière, et ce qui tout d'abord attire la vue ce sont les trois tours rondes qui font saillie sur le quai dont elles sont séparées par un fossé surmonté d'une grille. L'étage inférieur, en partie placé en contre-bas, renferme un corps de garde et diverses pièces, d'origine ancienne, affec-

tées au service de la Conciergerie. On y pénètre par une porte en ogive, couverte il y a quelques années, et placée un peu en retraite de la première des trois tours rondes. La plus grande portion des étages supérieurs, dont la section entre la tour de l'Horloge et la première tour ronde a été réédifiée, en se rapprochant autant que possible du style des constructions primiti-

ves, est consacrée au service des tribunaux. Au delà des deux tours de César et de Montgomery, se présente l'entrée du dépôt de la Préfecture de police, transféré à côté de la Conciergerie, depuis la démolition de l'ancien édifice de la rue de Jérusalem. Toute cette partie se continuera par des constructions nouvelles jusqu'à la rue de Harlay. Les quatre grosses tours : la tour de



Tour de l'Horloge.

l'Horloge, les tours de César et de Montgomery et une quatrième également de forme circulaire, encore couronnée de créneaux et un peu moins élevée que les autres, donnent au quai de l'Horloge une physionomie sévère, un peu sombre sans doute, mais d'un effet pittoresque, surtout quand on le considère à quelque distance, soit du Pont-Neuf, soit du quai de l'École.

La rue de Harlay, qu'on rencontre à g. et qui fait communiquer les quais de l'Horloge et des Orfèvres, n'est plus, à proprement dire, qu'une cour de la Préfecture de police, bien que le passage n'en soit pas interdit au public. Autrefois, elle avait à gauche, en y entrant par le quai de l'Horloge, dans l'axe de la place Dauphine, un large passage voûté, percé sous les mai-

sons qui masquent la nouvelle façade du palais et qui doivent disparaître. On pouvait arriver par ce passage, jusqu'au palais de Justice, en traversant la cour de Harlay, encadrée de hautes et noires maisons construites en pierres de taille, qui seryaient jadis d'habitation aux chanoines de la Sainte-Chapelle et aux officiers subalternes du Parlement. Ce passage n'existe plus; il est remplacé par un escalier conduisant à quelques-uns des bureaux de la Préfecture de police. La cour de Harlay a été également supprimée, ainsi que nous l'avons dit, pour faire place aux nouvelles constructions; c'est encore un souvenir du Paris des vieux jours effacé par le marteau moderne; mais, à parler vrai, il n'y a guère à regretter de celui-là.

La cour de Harlay pouvait avoir sa physionomie curieuse, pittoresque; le nom de Boileau, qui était né dans son enceinte, lui avait même acquis une sorte de notoriété littéraire, mais rien ne la recommandait à l'attention sous le rapport architectural. La démolition des vieilles demeures qui l'encombraient a même eu l'avantage de mettre à découvert une construction intéressante, composée de deux grosses tours carrées reliées par un bâtiment central qui s'appuie, à sa base, sur quatre grandes arcades en plein cintre. Cette construction semble avoir formé la façade du palais à l'époque où les rois de France y faisaient leur résidence habituelle. « On voit, à n'en pouvoir douter, dit un écrivain, M. Baïssas, dans un travail qu'il a publié sur les souvenirs archéologiques qu'offre le palais de Justice, que le palais vers le couchant fut toujours limité à

cette façade, dont la structure a précédé le règne de Louis IX.... La tour de droite a été remaniée et agrandie à une époque très-éloignée de nous, et c'est dans cette partie de la façade que la tradition place la chambre à coucher de saint Louis. Le haut des tours est bordé d'un parapet qui prouve qu'elles se terminaient en terrasse. On devait découvrir de cette hauteur une immense étendue de pays, surtout alors que des masses de maisons n'obstruaient pas la vue. »

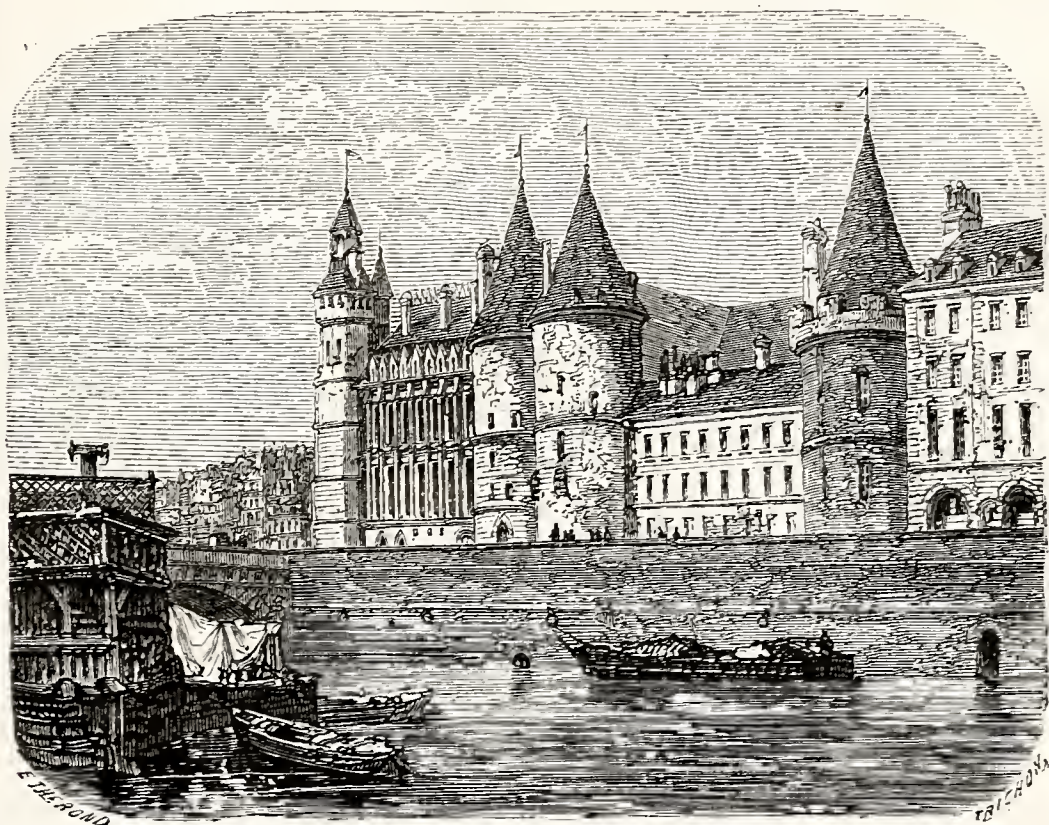
Enfin, en faisant retour à g., au débouché de la rue de Harlay sur le quai des Orfèvres, on trouve un bâtiment, reste de l'ancien hôtel des présidents du Parlement, que nous avons précédemment signalé. (V. ci-dessus, *Préfecture de police*, p. 848.) C'est celui qu'occupait autrefois l'état-major du corps des sapeurs-pompiers, placé maintenant rue Chanoinesse: il vient appuyer au quai l'extrémité d'un corps de logis formant équerre et qui n'a de ce côté qu'une seule fenêtre. Le service de la sûreté générale y est actuellement installé.

En continuant à remonter le quai dans la direction du pont Saint-Michel, on rencontre la rue de la Sainte-Chapelle, où s'ouvre une large porte voûtée conduisant à l'ancien hôtel de la cour des Comptes, aujourd'hui résidence du Préfet de police, et à la vaste cour intérieure dite de la Sainte-Chapelle. L'hôtel de la cour des Comptes, qui date de 1740, a été élevé d'après les dessins de Gabriel, à la place même où se voyait une des merveilles de la Renaissance, l'hôtel des Comptes, bâti sous Louis XII par Jean Joconde, l'architecte du château

d'Amboise, et incendié en 1737. Parvenu dans la cour de la Sainte-Chapelle, on a d'un côté la Sainte-Chapelle, dont la façade est tournée vers l'hôtel du préfet de police, et le chevet vers le boulevard de Sébastopol; de l'autre côté, en arrière, se trouve le bâtiment neuf du palais de Justice. Cette cour communique directement avec la cour d'honneur du palais de Justice par trois passages

voûtés situés au delà du chevet de la Sainte-Chapelle, en face de l'entrée de l'aile neuve du palais. (Pour la Sainte-Chapelle, V. ci-dess., p. 322.)

Jusqu'au règne de Louis XVI, les rois se rendirent au Parlement par la cour et par l'escalier de la Sainte-Chapelle. Il n'y avait alors, à la place de la cour d'honneur actuelle et de la belle grille dont elle est fermée, que deux portes cin-



Tours de Montgommery et de César.

trées, assez basses, par lesquelles entraient ordinairement les conseillers. Les rois et les pairs, se rendant à la grand'chambre pour les lits de justice et les séances solennelles, étaient reçus au bas des degrés par une députation composée de deux conseillers et de deux présidents. Ils entraient ensuite le plus souvent à la chapelle, et, après en être sortis, ils s'avançaient à dr. jusqu'à

l'extrémité de la façade, où quelques marches les conduisaient à la galerie aboutissant à la salle des Pas-Perdus. On traversait cette salle, au milieu de laquelle s'ouvrait la grand'chambre.

La salle actuelle des Pas-Perdus était, au moyen âge, la principale salle du palais. C'était là que s'accomplissaient les grandes solennités de la monarchie. Il paraît que le

peuple n'en était pas exclu, et, dans plus d'une circonstance, les seigneurs de la cour eurent peine à fendre la foule qui y était réunie. Elle avait été reconstruite avec une grande magnificence par saint Louis, qui avait construit également la salle des Cuisines, placée immédiatement au-dessous... « Une double voûte en ogive, lambrissée en sculptures de bois, peinte d'azur, fleurdelisée en or, un pavé alternatif de marbre blanc et noir ; sept piliers dans la longueur de la salle, soutenant, au milieu de sa largeur, les retombées de la double voûte ; autour des quatre premiers piliers, des boutiques de marchands ; autour des trois derniers, des bancs de bois de chêne, usés et polis par le haut-de-chausse des plaideurs et la robe des procureurs. Autour de la salle, le long de la haute muraille, entre les portes, entre les croisées, entre les piliers, l'interminable rangée des statues de tous les rois de France depuis Pharamond ; puis, aux longues fenêtres ogives, des vitraux aux mille couleurs ; aux larges issues de la salle, de riches portes finement sculptées, et le tout, voûtes, piliers, murailles, chambranles, lambris, portes, statues, recouverts, du haut en bas, d'une splendide enluminure bleu et or¹... »

A l'extrémité de ce gigantesque parallélogramme était la fameuse table de marbre, si longue, si large et si épaisse que jamais on ne vit, disent les vieux papiers terriers, « pareille tranche de marbre au monde. » Sur cette table se don-

naient les festins royaux ; sur cette table se signaient les contrats de mariage de la famille royale ; sur cette table, les maréchaux rendirent dans la suite leurs jugements d'honneur ; là se tenaient aussi, par un contraste bizarre, les assises de la basoche. A l'autre extrémité de la salle, Louis IX fit plus tard construire une chapelle dans ce goût charmant d'architecture délicate, de sculpture merveilleuse, de fine et profonde ciselure qui marque chez nous la fin de l'ère gothique et se perpétue jusque vers le milieu du xvi^e s. dans les fantaisies féeriques de la Renaissance.

On voudrait pouvoir retrouver par l'imagination les splendeurs d'un palais digne d'une telle salle et d'une église telle que la Sainte-Chapelle. « Où est la chambre de l'empereur Sigismond ? celle de Charles IV ? celle de Jean sans Terre ? Où est l'escalier d'où Charles VI promulgua son édit de grâce ? la salle où Marcel égorgea, en présence du Dauphin, Robert de Clermont et le maréchal de Champagne ? le guichet où furent lacérées les bulles de l'antipape Bénédict, et d'où repartirent ceux qui les avaient apportées, chapés et mitrés en dérision, et faisant amende honorable par tout Paris ? Et la grande salle, avec sa dorure, son azur, ses ogives, ses statues, ses piliers, son immense voûte toute déchiquetée de sculptures ? et la chambre dorée ? et le lion de pierre qui se tenait à la porte, la tête baissée, la queue entre les jambes, comme les lions du trône de Salomon, dans l'attitude humiliée qui convient à la force devant la justice ? et les belles portes ? et les

1. Voyez *Notre-Dame de Paris*, par Victor Hugo.

beaux vitraux?... Qu'a fait le temps, qu'ont fait les hommes de ces merveilles ? »

Épargnée par l'incendie du 10 janvier 1776, la salle des Pas-Perdus s'est conservée telle que Jacques Desbrosses, l'architecte du Luxembourg, la reconstruisit en 1622, à la suite de l'incendie qui avait détruit, en 1618, l'ancienne grande salle. Elle frappe tout d'abord par la hardiesse de ses dimensions, par

la coupe heureuse de sa voûte, par les larges ouvertures qui y versent la lumière et qui l'éclairent dans toutes ses parties, malgré son étendue. On y arrive soit par un escalier pratiqué dans l'avant-corps de dr. du palais de Justice, et dont l'entrée se trouve en face du tribunal de commerce, soit par la galerie à laquelle conduit directement l'escalier de la cour d'honneur, et qu'on doit suivre en tournant à dr. La salle



Salle des Pas-Perdus.

des Pas-Perdus se compose de deux immenses nefs collatérales voûtées, en pierre de taille, et séparées entre elles par un rang d'arcades qui portent sur des piliers. Deux grandes ouvertures circulaires vitrées et quatre vastes fenêtres cintrées, pratiquées à l'extrémité des nefs, y répandent la lumière. La décoration est d'ordre dorique, et cette sévérité d'ornement convient à son ca-

ractère. En 1821, on a érigé contre la muraille de fond de la salle des Pas-Perdus, vis-à-vis de l'entrée de la grand'chambre, un *monument* à la mémoire de *Malesherbes*, composé par Bosio. La statue du défenseur de Louis XVI, représenté debout, en robe de magistrat, ayant à ses côtés la France et la Fidélité, en forme le motif principal. Un bas-relief assez médiocre de Cortot, placé dans le soubassement, montre Louis XVI dans sa prison avec son

1. *Notre-Dame de Paris.*

défenseur. Le tout se complète par l'inscription suivante :

*Strenue, semper fidelis
Regi suo,
In solio veritatem,
Præsidium in carcere
Attulit.*

Sur le côté de la salle des Pas-Perdus, opposé à l'entrée principale par la galerie, et précisément vis-à-vis de cette entrée, se trouve la porte du couloir conduisant à la salle des audiences solennelles de la Cour de cassation, couloir d'un aspect assez triste, et qui forme un vestibule peu digne de la Cour suprême. Le local où siège la Cour souveraine, depuis le règne de Napoléon, est celui-là même qu'occupait autrefois la grand'chambre du Parlement. C'est encore un lieu fécond en souvenirs. Que de scènes judiciaires dans cette grand'chambre ! et que de scènes politiques ! C'est là qu'à la mort de Louis XIV on décida souverainement de la régence. C'est là que, en dépit de la protection du régent, furent rendus tant d'arrêts contre Law, là encore que se manifestèrent les premiers symptômes de la révolution de 1789. Depuis que le Parlement avait quitté la salle des Augustins, où il siégea longtemps sous la Ligue, sous Henri IV et sous Louis XIII, pour rentrer au palais, les lits de justice se tenaient dans cette salle. Le roi était sur son trône, dans l'angle qu'on appelait pour cette raison le Coin du roi. A sa dr. étaient les princes et les pairs, à sa g. le président et les présidents à mortier. Les conseillers suivaient et garnissaient la salle vis-à-vis des pairs de France, en se repliant sur une triple rangée de bas sièges,

disposés parallèlement aux hauts sièges. Le côté de la salle où se trouvait la cheminée, opposé au siège des présidents, était réservé au public, qui se pressait derrière les gens du roi, assis sur des bancs et faisant face aux présidents à mortier. Le chancelier se tenait au bas du trône, sur une chaise à bras sans dossier. Des tribunes permettaient aux seigneurs étrangers et aux dames de la cour d'assister aux cérémonies.

Cette salle est aujourd'hui disposée à peu près de la même manière, sauf les tribunes qui n'existent plus. Le premier président, dans les audiences ordinaires, siège au fond, sur la g., ayant, un peu en arrière de lui, au fond de la salle, un fauteuil doré qu'il occupe seulement lors des audiences solennelles. Le procureur général, assisté de son parquet, a son siège, en retour, sur la dr. du président. En face de celui-ci sont placés, comme de coutume, les bancs du barreau. On voit, dans la partie de la salle réservée à l'auditoire, les *statues de l'Hôpital et de d'Aguesseau*, par Deseine. La chambre des pourvois au criminel tient ses audiences dans la salle des assemblées solennelles; elles sont publiques, et ont lieu les jeudi, vendredi et samedi de chaque semaine.

Les salles d'audience des chambres civiles de la cour impériale et celle de ses séances générales sont situées au premier étage du bâtiment central du palais de Justice donnant sur la cour d'honneur. On y arrive par un escalier qui débouche vis-à-vis même du palier du grand degré, et que décore une *statue de la Loi* dans le style du

xviii^e siècle, portant un livre ouvert sur lequel on lit : *In legibus salus*. Si, au pied même de cet escalier, on tourne à g., on aperçoit l'entrée d'un couloir obscur qui, à travers une série compliquée de détours et d'escaliers, conduit à un étage inférieur où se trouve la *bibliothèque* de l'ordre des avocats. Cette bibliothèque renferme d'importantes collections d'ouvrages de jurisprudence, d'économie politique, d'histoire, etc. ; mais elle est si malheureusement placée qu'il est bien difficile, avec les dispositions les plus libérales, d'en faire profiter les étrangers qui désireraient la consulter. Les salles affectées aux réunions de l'ordre des avocats, basses, sombres, pauvrement décorées, ne répondent à aucune des convenances que réclame leur destination, et l'on a le droit de s'étonner que le Barreau de Paris soit si mal partagé dans une demeure qui, après tout, est un peu la sienne. Il faut espérer que, dans les nouvelles constructions, on ménagera pour les réunions de l'ordre des avocats un local plus digne d'un corps célèbre depuis plusieurs siècles par tant d'illustrations, et dont tant de membres ont eu l'honneur d'être appelés aux plus hautes fonctions de l'État. — On peut encore arriver à la bibliothèque des avocats par un autre passage, sinon absolument obscur, du moins mal éclairé, également très-irrégulier et s'ouvrant, à g., dans le vestibule qui précède la chambre des appels de police correctionnelle.

Pour se rendre à la Cour d'assises et à la chambre des appels de police correctionnelle, on doit, en sortant de la salle des Pas-Perdus, par son

issue principale sur la galerie parallèle à la cour d'honneur, tourner immédiatement à dr., dans un long corridor, assez large, mais mal éclairé, à peine recouvert d'un badigeonnage sali depuis longtemps, écaillé par places. Ce triste local, désigné sous le nom de *galerie des Merciers*, en raison des commerces divers qui y étaient autrefois installés, a eu cependant sa vogue, sa célébrité. On y trouvait des marchands de toutes sortes, et c'était un lieu de rendez-vous très-fréquenté, non-seulement par les habitués du palais, mais même par les oisifs de toutes classes. Il y a peu d'années encore qu'il était garni de boutiques occupées par des cabinets littéraires, des papetiers, des cartonnières, des costumiers, des établissements de bouillon, etc., remplaçant eux-mêmes les marchands de rubans, de mercerie, d'objets de mode, qui s'y tenaient jadis. Tout cela a disparu ; l'ancienne galerie des Merciers est déserte, ou du moins ne voit plus guère que les robes noires des avocats.

On a peine à comprendre, d'ailleurs, en la parcourant, qu'elle ait pu être, il y a deux siècles, un lieu de plaisir, et que la mode l'ait prise un instant sous son patronage. En la suivant, on rencontre sur la g. l'escalier à double rampe qui conduit à la salle de la Cour d'assises. L'entrée de cette salle est d'ailleurs suffisamment indiquée par le soldat de la garde municipale, qui s'y tient de planton pendant la durée des audiences. La salle des assises, qui n'a rien de remarquable comme décoration, est le rendez-vous préféré des désœuvrés de la classe inférieure, très-curieux du

spectacle des drames judiciaires. Aussi, une fois l'audience ouverte, est-il difficile d'y pénétrer; les étrangers qui désirent assister aux débats d'une affaire criminelle, feront bien d'essayer d'obtenir une carte d'entrée pour l'enceinte réservée. Toutefois, au besoin, ils trouveront dans la queue formée dès le matin, avant l'ouverture de la salle, quelque amateur disposé à céder son rang moyennant une rétribution qui varie selon l'intérêt de la cause à juger. Du même côté que la Cour d'assises, à quatre ou cinq pas plus loin, se présente une sorte de vestibule à peine éclairé, auquel on arrive en descendant quelques marches et qui conduit à la chambre des appels de police correctionnelle, salle assez grande, sombre et mal décorée, plus aisément accessible que la Cour d'assises, bien qu'également très-fréquentée. Au delà de l'entrée de la chambre des appels correctionnels, on trouvait autrefois un escalier descendant à la cour de Harlay; l'accès en est actuellement interdit par une clôture en planches, et l'on est obligé de revenir sur ses pas pour sortir du palais. En avançant encore dans la galerie des Merciers, on aperçoit sur la dr., à travers une porte vitrée, une galerie très-ornée, dite *galerie de Saint-Louis*. Elle était comprise dans l'ancien palais des rois de France, et elle fut une des premières parties du palais restaurées sous Louis-Philippe: elle est ouverte au public et mérite d'être visitée.

La galerie de Saint-Louis se compose de 10 travées, indiquées chacune par une arcade en plein cintre fortement surbaissé, dont les extré-

mités reposent sur trois minces colonnettes accouplées; avec chapiteaux en feuillage; elle est entièrement et richement peinte. Sa décoration générale offre un fond rose très-pâle avec ornements bleus et or. A dr. elle prend jour sur la cour du dépôt provisoire de la préfecture de police; à g. s'ouvrent des portes en chêne sculpté, conduisant aux différentes salles affectées au parquet, au greffe, à l'ordre des avocats de la Cour de cassation. A l'extrémité de la galerie, on voit à g. quatre médaillons, sur fond d'or, représentant Charles V, Justinien, Louis XII et Charlemagne. Du même côté s'ouvre un couloir également décoré de peintures et formant entrée à la chambre des requêtes de la Cour de cassation et au grand greffe; sur les deux côtés on remarque les portraits: à g., de Gerbier, Cujas, Séguier, Omer Talon, Henrion de Pansey et Mathieu Molé; à dr., de Patru, Dumoulin, Servin, d'Aguesseau, la Vacquerie et l'Hôpital. En rentrant dans la galerie de Saint-Louis, on aperçoit, à l'extrémité faisant face à l'entrée, la statue peinte du pieux roi. A dr., enfin, se trouve un passage particulier servant aux magistrats et aux avocats de la Cour de cassation pour se rendre aux chambres civile et criminelle.

Nous rentrerons maintenant dans la salle des Pas-Perdus pour indiquer à nos lecteurs l'emplacement des chambres civiles du tribunal de 1^{re} instance. Elles sont situées du côté opposé à celui où s'élève le monument consacré à Malesherbes. La 1^{re} et la 5^e chambre, de plain-pied avec la salle des Pas-Perdus, sont séparées par un escalier en

Pierre à double rampe, qui aboutit à un vestibule sur lequel s'ouvrent les 2^e, 3^e et 4^e chambres. Pour visiter les chambres de police correctionnelle (6^e, 7^e et 8^e chambres), il est nécessaire de redescendre dans la cour d'honneur; de là on entre dans la cour de la Sainte-Chapelle, par le passage voûté pratiqué sous l'aile droite du palais, et en face de soi on voit l'entrée des chambres correctionnelles. La 8^e est à g., dans le vestibule; la 6^e et la 7^e sont à dr. et à g., au premier étage, aux deux extrémités d'un vestibule bien éclairé; on y parvient par un large escalier en pierre d'un beau dessin. Les salles d'audience du tribunal de 1^{re} instance, auxquelles on reproche avec raison l'exiguïté de leurs dimensions, sont uniformément décorées d'une tenture, fond vert ou bleu, semée d'abeilles d'or, s'arrêtant à hauteur d'appui à une boiserie imitant le chêne. Quand on en a vu une, on les a vues toutes.

Le tribunal de simple police est installé dans une salle basse à laquelle on descend par quelques marches placées au côté gauche de l'escalier de la cour d'honneur, et dont l'emplacement fait pendant à la petite entrée de la Conciergerie, située à dr. Parvenu dans une petite cour en contre-bas, on tourne

à dr. et on se trouve dans le vestibule précédant la salle d'audience. Même pour une juridiction inférieure, ce local, qui rappelle les sous-sols de nos grandes maisons neuves, semble peu convenable.

Nous ne quitterons pas le palais de Justice sans rappeler que, de tous les commerces qui s'y abritaient autrefois, il ne reste qu'un ou deux costumiers et un cabinet de lecture, installés dans la galerie où aboutit le grand escalier, et quelques écrivains publics, dont les bureaux sont espacés dans la vaste enceinte de la salle des Pas-Perdus. Ces écrivains, au nombre de cinq, tout à fait au courant des habitudes du palais, servent volontiers de *cicerone* aux curieux et peuvent leur fournir des renseignements utiles, toujours contre argent comptant, bien entendu. Enfin nous signalerons encore aux visiteurs les archives judiciaires, disposées dans les combles du palais. On visite avec intérêt ces longues galeries, encombrées de curieuses archives, et où les gardiens montreront une salle dans laquelle a siégé le tribunal révolutionnaire, et un panier qui contient encore quelques objets lugubres, entre autres la veste de serge rouge que portait le régicide Damiens le jour de son supplice.

LE PALAIS DU TRIBUNAL DE COMMERCE.

En face du palais de Justice, à l'angle du quai Desaix et du boulevard de Sébastopol (fraction de la Cité), s'élève en ce moment, sur l'emplacement de l'ancien marché aux Fleurs, un nouveau palais pour le tribunal de commerce.

Ce monument, dont le style doit

être en harmonie avec celui du palais de Justice, contiendra une salle des Pas-Perdus, une salle de délibération pour le conseil, des chambres d'audience et une salle pour les faillites. Les conseils des prud'hommes, qui siégeront aussi dans cet édifice, y auront une salle des Pas-

Perdus, une chambre du conseil, un salon de conciliation et une vaste salle d'exposition pour les dessins de fabrique.

La nouvelle construction forme un parallélogramme s'étendant en profondeur, entre le pont au Change et le pont Notre-Dame, sur la moitié du terrain autrefois consacré au marché aux Fleurs, et occupant, en largeur, l'espace compris entre le quai et la place du Palais-de-Justice, où elle absorbe l'emplacement de l'ancien Prado. L'édifice présente sur la façade, en regard du palais de Justice, un seul étage surmonté d'un attique. Le rez-de-chaussée se compose d'un avant-corps peu saillant avec cinq grandes arcades donnant entrée dans un vestibule; de deux

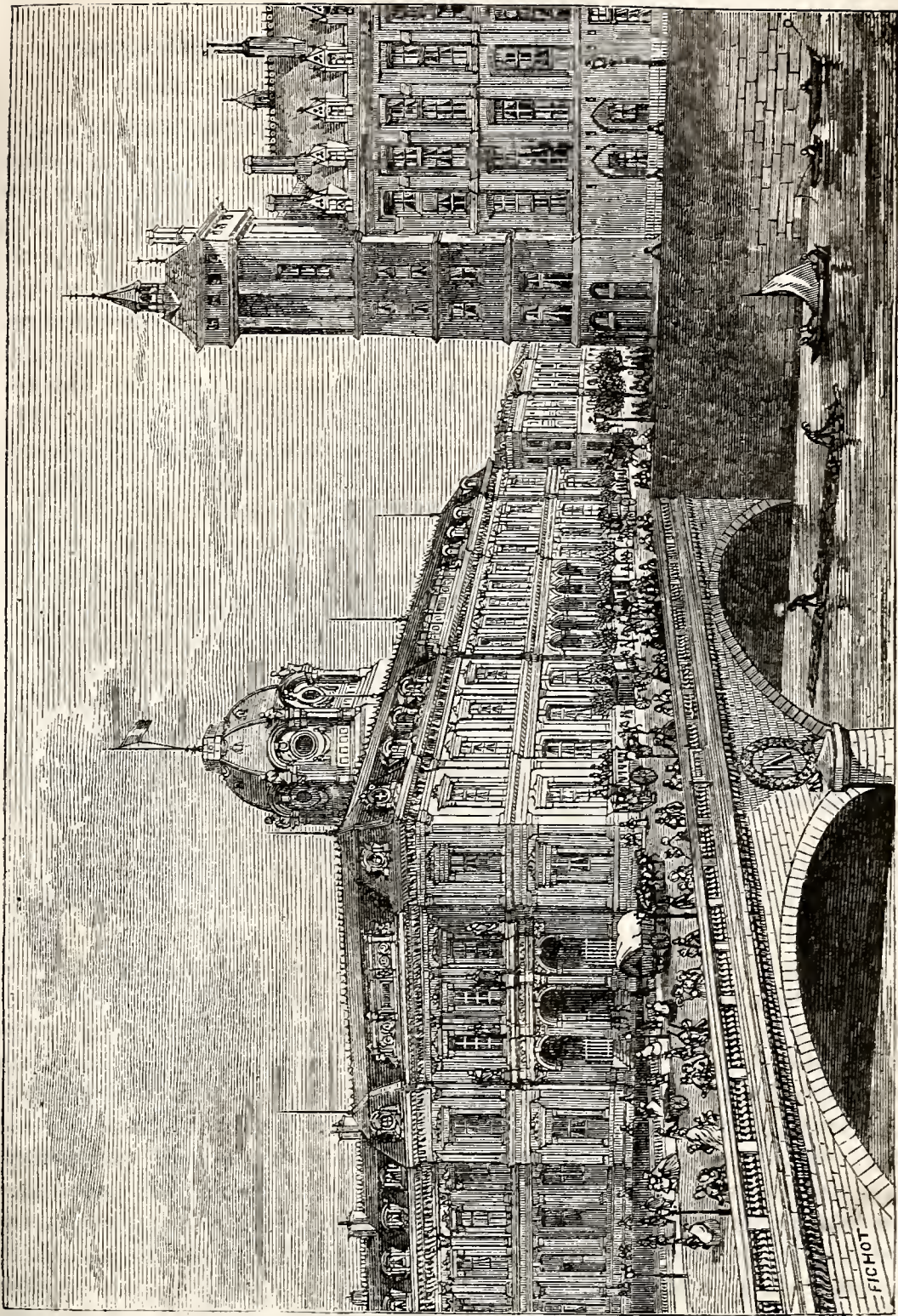
corps rentrants, percés chacun de trois arcades, et de deux pavillons d'angle, faiblement accusés, à une seule ouverture. Le premier étage, qui prend jour par treize grandes fenêtres ouvertes dans l'aplomb des arcades du rez-de-chaussée, reproduit les dispositions architecturales de celui-ci.

Pour faire pendant au tribunal de commerce, on doit construire, sur l'autre partie du boulevard de Sébastopol, près du quai du Marché-Neuf, une caserne pour la garde de Paris. Elle occupera tout l'espace compris entre le quai élargi du Marché-Neuf et la rue Constantine; tous les immeubles qui doivent lui céder la place ont été expropriés et sont déjà démolis.

LES PRISONS.

Le régime pénitentiaire de la ville de Paris et du département de la Seine comprend douze maisons de détention ou prisons, en comptant trois établissements situés en dehors de la capitale et affectés, deux à la répression de la mendicité et un au dépôt provisoire des individus arrêtés dans le département de la Seine. Les prisons situées dans Paris même, et qui correspondent chacune aux divers degrés de l'instruction suivie contre les détenus, depuis l'arrestation préventive jusqu'à la condamnation, ainsi qu'aux différentes catégories de condamnés, sont : le dépôt de la Préfecture de police, la maison d'arrêt cellulaire, la Conciergerie, la maison d'arrêt de Sainte-Pélagie, les Madelonnettes, la prison ou dépôt de condamnés de la Roquette, la

maison d'arrêt et de correction de Saint-Lazare, la prison pour dettes et la maison de détention de la garde nationale. Nous mentionnerons simplement pour mémoire les dépôts de mendicité de Saint-Denis et de Villers-Cotterets, et la maison de sûreté de Saint-Denis, qui n'appartiennent pas à Paris proprement dit. En général, il n'y a que les condamnés d'un jour à un an de prison, au plus, qui subissent leur peine à Paris. Les individus dont la détention doit dépasser cette limite ne sont renfermés au dépôt des condamnés que jusqu'à l'époque où l'on peut les transférer au lieu définitif de leur expiation. Certains détenus de cette dernière classe obtiennent cependant, par décision administrative, de subir leur emprisonnement à Paris. Le régime des



Palais du tribunal de commerce.

prisons est uniforme et appliqué sans exception à tous les condamnés ; mais les individus détenus préventivement peuvent obtenir, en payant, des chambres séparées, un peu moins mal meublées, plus propres que les chambres communes, et où ils ont l'avantage d'être seuls : c'est ce qu'on nomme être à la pistole ; cette désignation même trahit suffisamment son origine. Le préfet de police a le service des prisons de la Seine dans ses attributions ; il est chargé, sous l'autorité du ministre de l'intérieur, de tout ce qui en concerne le régime administratif et économique, ainsi que la police. Il nomme tous les employés, sauf les directeurs qui, sur sa présentation, sont à la nomination du ministre de l'intérieur. C'est au préfet de police qu'on doit s'adresser, soit par lettre, soit par demande verbale, en sollicitant une audience, pour visiter les prisons ; mais cette autorisation ne s'accorde que très-difficilement et sur des motifs graves. C'est également la préfecture de police qui délivre les permissions pour communiquer avec les détenus. Pour tous les renseignements relatifs à ce service, on doit s'adresser au 3^e bureau de la 1^{re} division de la Préfecture de police, rue de Harlay.

On évalue à 25 ou 30 000 le nombre des individus qui entrent annuellement dans les prisons de Paris, dont la population moyenne, en tenant compte des sorties par suite d'acquittements, d'expiration ou de remise de peine, etc., s'élève d'ordinaire à 4 ou 5000 personnes.

Après ces observations générales, nous nous bornerons à donner sur chacune des prisons que nous avons

indiquées les renseignements principaux qui peuvent offrir quelque intérêt à nos lecteurs.

Dépôt de la Préfecture.

(Quai de l'Horloge.)

C'est un lieu de détention essentiellement provisoire, où l'on amène d'abord les personnes arrêtées par la police, soit en flagrant délit, soit en vertu d'instructions du préfet de police. On procède, à la Préfecture même, à une information sommaire, à la suite de laquelle les individus incarcérés sont ou remis en liberté, ou dirigés, s'il y a des motifs suffisants, sur la maison d'arrêt du boulevard Mazas ou sur les Madelonnettes. La détention au dépôt ne devrait pas, dans un cas comme dans l'autre, dépasser 24 heures ; quelquefois, cependant, par suite de retard dans les interrogatoires, elle va au delà de ce terme. Les arrestations opérées en vertu d'un mandat du juge d'instruction entraînent l'incarcération immédiate à la maison d'arrêt. — Le dépôt de la Préfecture a un quartier spécial affecté aux filles publiques, qui y subissent parfois une courte détention ; lorsque cette détention doit se prolonger, on les transfère à la prison de Saint-Lazare.

Le dépôt n'est ni vaste, ni propre, ni commode, et l'on doit d'autant plus le regretter que les prisonniers qu'il renferme ne sont pas même en état de prévention légale, et doivent être présumés innocents, selon le vœu de la loi et les prescriptions de l'humanité. Il est question d'y établir le régime cellulaire, qui serait là une grande amélioration ; il éviterait à des personnes arrêtées par erreur, ou sur

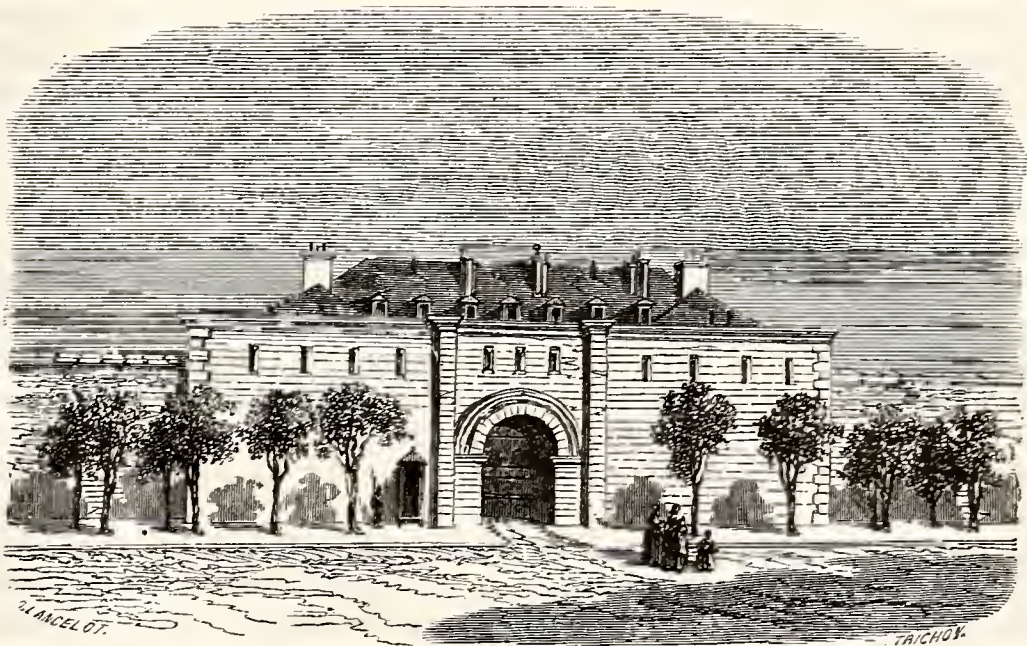
des causes sans gravité, d'être confondues pendant plusieurs heures avec le rebut de la population.

Maison d'arrêt cellulaire.

(Boulevard Mazas, n° 23.)

La maison d'arrêt cellulaire, dont l'entrée se trouve en face de la rampe d'accès du chemin de fer de Lyon, est de construction récente. Ouverte au mois de mai 1850, elle a été établie pour faire un essai du régime complet d'isolement de jour

et de nuit, ou système cellulaire, originaire des États-Unis. L'application du régime cellulaire, contre lequel s'étaient produites de très-fortes objections, a bientôt révélé, au point de vue de l'humanité, des inconvénients graves qui en ont amené l'abandon partiel. M. le docteur de Pietra-Santa, médecin en chef des Madelonnettes, résumait ainsi, dans un mémoire présenté à l'Académie de médecine, les conséquences du système de l'isolement :



Maison d'arrêt cellulaire.

« Le système cellulaire employé à la maison d'arrêt amène fatalement le trouble des fonctions intellectuelles; la cellule développe les engorgements scrofuleux; elle pousse au suicide; en prenant la moyenne de 4 années, sur 25 268 prisonniers, on trouve 26 suicides et 43 tentatives; sur ces 26 suicides, 21 étaient prévenus, 2 d'entre eux avaient cessé de vivre le lendemain même de leur arrestation; 14 sur 26 n'avaient pas dépassé la

huitaine. » L'Académie de médecine, de son côté, concluait à blâmer l'emprisonnement cellulaire comme contraire aux principes d'hygiène et comme exerçant sur la santé des détenus une influence d'autant plus fâcheuse que la détention doit être plus prolongée. Ces motifs, dont l'expérience a démontré la gravité, ont fait renoncer à l'application rigoureuse du régime d'isolement; et comme la prison de Mazas avait été construite

sur un plan qui ne permettait pas la transformation du système pénitencier, on l'affecta exclusivement aux détentions préventives. Dans ce cas, en effet, la claustration isolée, loin d'être un inconvénient, présente, en général, l'avantage de ne pas mêler des prévenus arrêtés pour des causes très-diverses et sous des préventions dont le caractère moral diffère essentiellement. En outre, l'individu qui peut être acquitté le lendemain n'a pas à subir un contact toujours regrettable, souvent dangereux.

Comme nous l'avons dit, c'est à la maison d'arrêt de Mazas que sont immédiatement conduits les individus incarcérés sur mandat d'arrêt. On y renferme également quelques individus frappés seulement d'une peine de courte durée, et, *par faveur*, les condamnés qui demandent à subir leur détention en cellule. La nouvelle maison d'arrêt, bien que d'installation récente, compte déjà quelques prévenus célèbres, entre autres un banquier renommé par la rapidité de sa fortune aussi bien que par celle de sa chute. C'est aussi à la prison de Mazas qu'ont été incarcérés momentanément plusieurs généraux et représentants du peuple arrêtés le 2 décembre 1851.

Cette vaste prison, de forme semi-circulaire, et dont la façade regarde le chemin de fer de Lyon, se compose de six corps de logis principaux, divisés en trois étages et rayonnant autour d'un centre commun. Chaque étage contient six couloirs où s'ouvre une double rangée de cellules, et vient aboutir à un bâtiment central qui renferme une chapelle et le poste du sur-

veillant. De ce poste on embrasse d'un coup d'œil ce qui se passe dans chacun des couloirs, et réciproquement, de chaque couloir et de chaque cellule, dont on entr'ouvre la porte à l'heure de la messe, on a vue sur la chapelle, en sorte que les détenus assistent sans déplacement à l'office divin. Chaque cellule est pourvue d'un siège d'aisance inodore, d'un escabeau, d'une table et d'un matelas qui sert de lit et doit, d'après les règlements, être roulé de jour et ne servir que la nuit. Un système convenable de ventilation fournit au prisonnier une quantité suffisante d'air salubre. Le nombre total des cellules est de 1260. La maison d'arrêt cellulaire, qu'on nommait autrefois *prison Mazas*, a perdu cette désignation depuis 1858, sur la réclamation de la famille de M. Mazas, ancien officier de l'Empire, dont le nom avait été donné à la place ouverte sur ce point vers 1814. Du haut du viaduc du chemin de fer de Vincennes, dans la traversée du faubourg Saint-Antoine, on aperçoit rapidement sur la droite l'ensemble des bâtiments de cette prison.

Conciergerie.

(Au palais de Justice.)

La Conciergerie, contiguë au palais de Justice, où elle occupe l'étage inférieur placé sous l'aile droite de l'édifice, se prolonge sur le quai de l'Horloge, jusqu'aux deux vieilles tours, percées de rares fenêtres, qu'on connaît sous le nom de tour de Montgommery et de tour de César, restes encore remarquables de l'ancien séjour des rois de France. Elle a une entrée de ce côté sur le quai,

et une autre qu'on aperçoit en pénétrant dans la grande cour du palais de Justice, à dr. de l'escalier d'honneur. Les annales de la Conciergerie, qui remontent loin dans le passé, n'ont cependant de souvenirs vraiment intéressants pour nous que ceux qui se rapportent à notre histoire moderne. Nous rappellerons seulement que, le 12 juin 1418, le comte d'Armagnac y fut massacré, avec un grand nombre de ses partisans, par les sicaires du duc de Bourgogne. A partir de l'époque de la Révolution, les noms les plus illustres viennent s'inscrire douloureusement sous ses sombres voûtes. C'est d'abord Marie-Antoinette, qui y passa les derniers instants de sa vie, et dont la cellule, située au fond d'un couloir obscur, fut transformée en chapelle expiatoire sous la Restauration : elle forme aujourd'hui la sacristie de la chapelle de la Conciergerie ; puis, à partir de 1792, ce sont tour à tour Bailly, Malesherbes, Mme Roland, Camille Desmoulins, Danton, Fabre d'Églantine, Robespierre, qui y passent pour monter de là à l'échafaud ; en septembre 1792, 288 prisonniers y furent massacrés. Plus tard, Georges Cadoudal y a été détenu. Parmi d'autres prisonniers que les réactions politiques y ont amenés, nous nommerons encore le comte de la Valette, sauvé par le dévouement de sa femme ; les quatre sergents de la Rochelle, qui en sortirent pour aller expier, en place de Grève, leur conspiration contre les Bourbons. De notre temps, M. Teste, dont le procès eut un si grand retentissement dans la dernière année du règne de Louis-Philippe, et M. Proudhon, à la suite d'une condamnation pour dé-

lit de presse, y ont occupé des cellules, et l'on pourrait encore citer, à diverses époques, d'autres condamnés politiques qui y ont été incarcérés. Enfin il faut aussi mentionner, depuis Louvel, les individus, malheureusement en trop grand nombre, qui sont venus y attendre l'expiation d'attentats commis contre le chef de l'État. Nous ne pouvons qu'indiquer rapidement ces noms, qui montrent l'intérêt spécial que présente une visite à la Conciergerie.

Malgré ses souvenirs pénibles et son aspect un peu sombre, la Conciergerie est soumise à un régime assez doux, et plus d'un prisonnier a demandé la faveur d'y passer le temps de sa condamnation. Aujourd'hui, sauf quelques exceptions, cette prison sert de dépôt pour les individus qui sont sur le point de passer en jugement ; on les y amène successivement, selon les indications du rôle, et ils y séjournent pendant la durée de leur procès : il est rare qu'ils y restent plus d'une quinzaine de jours. On y dépose provisoirement aussi les prévenus appelés devant le juge d'instruction pour l'instruction préliminaire de leur affaire. — A l'époque où les exécutions se faisaient sur la place de Grève, actuellement la place de l'Hôtel-de-Ville, c'est à la Conciergerie que les condamnés à mort attendaient, après le prononcé de leur arrêt, le moment fatal. Autrefois la Conciergerie avait des cachots, hors d'usage d'ailleurs depuis bien des années, dont le sol était au-dessous du niveau des eaux de la Seine. Ils ont été complètement supprimés par suite des travaux d'agrandissement et de réparation du palais de Justice.

**Dépôt des condamnés, dit prison
de la Roquette.**

(Rue de la Roquette, n° 168.)

La maison de Dépôt des condamnés, construite en 1836 pour remplacer le dépôt établi précédemment à Bicêtre, s'aperçoit à distance en remontant la rue de la Roquette, à quelques centaines de pas de l'entrée principale du cimetière du Père-Lachaise. Entourée par le mur du chemin de ronde, qui laisse cependant apercevoir les fenêtres des étages supérieurs, garnies de persiennes fixes en tôle, elle a, dans sa simplicité, un aspect sombre qui ne manque pas d'un certain caractère. L'impression qu'on éprouve à sa vue s'accroît encore à la pensée des hôtes qu'elle renferme. Comme l'indique son nom, c'est là qu'on détient provisoirement, jusqu'au moment où on les transfère dans les prisons centrales, dans les bagnes ou dans la colonie pénitentiaire de Cayenne, les condamnés pour crime, à la réclusion ou aux travaux forcés à temps et à perpétuité. Le Dépôt des condamnés peut contenir 440 détenus; la moyenne de sa population est de 420 individus. Le régime de la prison est mixte, c'est-à-dire que, sauf le cas de maladie ou d'infirmités, les prisonniers sont renfermés isolément dans des cellules pendant la nuit, et réunis le jour dans des ateliers de travail, où ils doivent garder un silence absolu. C'est actuellement le lieu final de détention des condamnés à mort; ils occupent pendant ces derniers jours une chambre où ils demeurent, jour et nuit, sous la surveillance continue de deux gardiens. Les rares visiteurs du Dépôt sont habituellement in-

troducts dans les cellules qui furent occupées pendant quelques jours par Verger, l'assassin de Mgr Sibour, par Orsini et ses complices.

Les exécutions capitales se font aujourd'hui en face de l'entrée principale du Dépôt des condamnés, sur le terrain compris entre la prison et la rue de la Roquette. Cinq dalles oblongues, enchâssées dans le pavé de l'avenue conduisant à la prison, et qui servent d'appui à la charpente de l'échafaud, indiquent l'emplacement même de l'instrument de supplice.

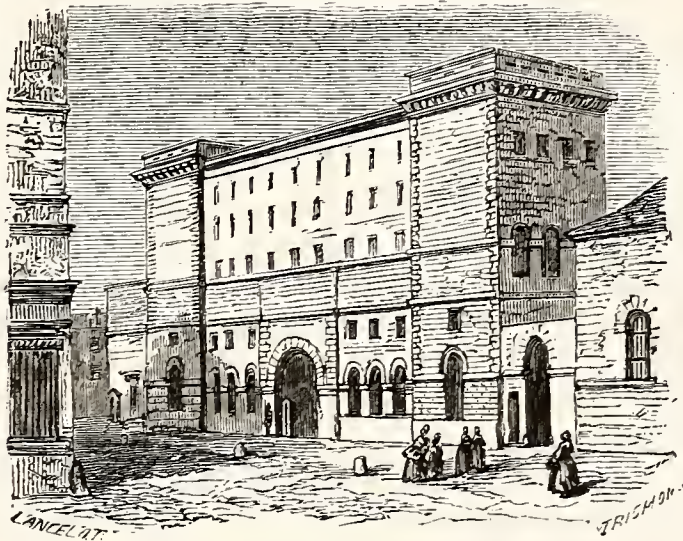
Maison d'arrêt de Sainte-Pélagie.

(Rue du Puits-de-l'Ermite, n° 14.)

L'édifice où cette prison est établie formait, avant la Révolution, une maison de correction où l'on enfermait les filles de mauvaise vie et un couvent ouvert à celles qui voulaient s'y retirer de bonne volonté. Cet établissement, moitié couvent, moitié geôle, supprimé en 1790, fut remplacé par une prison publique qui reçut d'abord des détenus condamnés pour des délits de droit commun, puis, bientôt après, des prisonniers politiques : ex-nobles, girondins et montagnards. Mme de Beauharnais, depuis l'impératrice Joséphine, y fut enfermée dans une chambre que l'on montre encore au deuxième étage. En 1797, la prison de Sainte-Pélagie fut affectée aux prisonniers pour dettes, et elle conserva cette destination jusqu'en 1834. Parmi les détenus les plus célèbres de cette catégorie, nous nous bornerons à mentionner un fournisseur fameux qui y fut transféré pour une dette de quatre millions. Il y vivait au milieu d'un

grand luxe, déclarant qu'il ne connaissait pas de moyen plus facile pour gagner 800 000 fr. par an. Outre les détenus pour dettes, Sainte-Pélagie renfermait des prisonniers politiques, et notamment des écrivains condamnés pour délits de presse. Sous la Restauration, ainsi que sous le gouvernement de Juillet, un grand nombre de journalistes éminents y séjournèrent; nous devons ajouter toutefois que jamais le régime de la prison ne fut pour eux bien sévère. Parmi les noms les

plus connus inscrits à ces diverses époques sur les registres de Sainte-Pélagie, nous citerons: Béranger, P. L. Courier, Chatelain, Jay et Jouy, Ch. Philipon, Carrel, Armand Marrast, La Mennais, Proudhon, etc. Aujourd'hui on enferme dans cette prison les individus condamnés pour délits à un emprisonnement de moins d'un an. Sainte-Pélagie peut contenir 650 détenus; le nombre des incarcérés est en moyenne de 500 à 550 individus, soumis au régime commun.



Sainte-Pélagie.

Les Madelonnettes.

(Rue des Fontaines-du-Temple, n° 12, derrière le marché Saint-Martin et le Conservatoire des arts et métiers.)

C'est un ancien couvent de filles repenties fondé en 1618 par le P. Mol, capucin, et par un marchand nommé Robert Martreux, qui, touchés de la misère et de la dépravation des femmes de mauvaise vie, avaient voulu leur ouvrir un asile. Plus tard, les Madelonnettes devinrent une véritable prison d'État, où l'on enfermait sur lettre de cachet

des femmes et des jeunes filles détenues à la demande de leurs maris ou de leurs parents. Pendant la Révolution, les Madelonnettes, transformées en prison ordinaire, reçurent également leurs fournées de suspects, et notamment les artistes du Théâtre-Français, Saint-Prix, Fleury, Dazincourt, Saint-Phal et autres, qui y furent enfermés en 1794 pour cause d'incivisme. De 1795 à 1831, les Madelonnettes ont été affectées à la détention des femmes, concurremment avec la prison Saint-Lazare, et, depuis 1831, à

celle des jeunes détenus ordinaires et quelquefois des simples prévenus. Cette prison a, en outre, renfermé à diverses époques des détenus de toutes catégories, condamnés pour délits ou crimes de droit commun, et des condamnés politiques. Parmi ces derniers nous pouvons citer M. Cabet et MM. Sarrans, G. Sarrut, Buvignier, anciens représentants. Aujourd'hui cette maison de détention, où il y a place pour 600 individus, contient en moyenne de 400 à 450 prévenus ou condamnés à moins d'un an d'emprisonnement. Elle est d'ailleurs destinée à disparaître par suite du percement d'une rue entre le boulevard du Temple et la pointe Saint-Eustache.

**Maison d'arrêt et de correction
de Saint-Lazare.**

(Faubourg Saint-Denis, n° 107, près du boulevard de Magenta et de la gare du chemin de fer de l'Est.)

L'emplacement actuel de la prison de Saint-Lazare fut originairement occupé par une léproserie; puis, vers le milieu du xvii^e siècle, saint Vincent de Paul y établit une société de lazaristes ou prêtres de Saint-Lazare, destinés principalement à faire dans les diocèses des tournées d'enseignement religieux. La maison des lazaristes servait également de lieu de retraite pour les ecclésiastiques et pour quelques laïques qui venaient s'y livrer à des exercices pieux. Enfin, on y enfermait, sur simple décision du lieutenant de police, et à la demande de leurs familles, des jeunes gens dont l'inconduite exigeait une correction. L'abbé Prévost a placé, à ce titre, une des scènes de son célèbre roman de *Manon Lescaut* à Saint-

Lazare, et il fait une peinture assez fidèle du régime de la maison au xviii^e siècle. C'est à Saint-Lazare que le baron de Breteuil fit jeter, en 1787, l'illustre auteur du *Mariage de Figaro*, pour le punir de l'audace de ses allusions. Beaumarchais, qui n'avait cru s'exposer qu'à la Bastille, fut singulièrement affecté d'être placé dans un lieu dont le séjour passait pour infamant. Il y resta trois jours, et le ministre dut céder à l'indignation publique et lui rendre la liberté; mais les ennemis de Beaumarchais continuèrent longtemps à l'appeler *le chevalier de Saint-Lazare*.

La maison de Saint-Lazare fut le théâtre d'une des premières scènes de tumulte de la Révolution. Le 13 juillet 1789, sur le bruit qu'il s'y trouvait un dépôt d'armes et de subsistances, le peuple envahit et pilla Saint-Lazare, dont les habitants furent obligés de se disperser. On ne trouva que trois fusils rouillés, mais d'assez grandes quantités de grains. Sous le règne de la Convention, Saint-Lazare devint une des principales maisons de détention pour les prisonniers politiques, et compta alors dans son histoire quelques épisodes intéressants, presque romanesques, auxquels se rattachent les noms de Mlle de Coigny et d'André Chénier. Parmi les autres détenus qui y passèrent, pour monter ensuite à l'échafaud, nous nommerons encore Roucher, le baron de Trenck, le comte de Montalembert. Aujourd'hui, la prison de Saint-Lazare est exclusivement consacrée à la détention des femmes. On y renferme les femmes prévenues de crimes ou délits, celles condamnées à moins d'un an d'emprisonnement,

celles frappées d'une peine plus forte et qui attendent leur transfèrement dans une maison centrale; les jeunes filles arrêtées pour vagabondage ou pour inconduite, sur la sollicitation de leurs parents, et enfin les filles publiques détenues, par mesure administrative, à la suite d'infractions aux règlements spéciaux auxquels elles sont soumises. La prison de Saint-Lazare, confiée à la surveillance de sœurs de Saint-Vincent de Paul, est placée sous le régime du travail en commun, avec l'obligation du silence absolu. Elle est disposée pour recevoir 1200 détenues, et la moyenne approche habituellement très-près de ce chiffre.

Saint Vincent de Paul est mort en 1660 à la maison de Saint-Lazare, dont il avait conservé la direction; son corps y fut inhumé dans l'église; mais il est aujourd'hui déposé dans la chapelle du nouveau couvent des Lazaristes, rue de Sévres.

Maison centrale d'éducation correctionnelle, ou prison des jeunes détenus.

(Rue de la Roquette, n° 143, en face du Dépôt des condamnés.)

L'entrée principale de cette prison a une physionomie moins sévère que celle du Dépôt; mais lorsqu'on se place sur les côtés et qu'on aperçoit au-dessus du mur de ronde les murs percés de fenêtres grillagées et les grosses tours qui se détachent aux angles, on croirait plutôt voir une prison d'État qu'une maison de détention destinée à des enfants, ou tout au moins à des adolescents. Les jeunes détenus, enfermés autrefois dans un quartier de Sainte-Pélagie, puis aux Made-

lonnettes, occupent la maison actuelle de détention depuis 1836. Après un essai de travail en commun tenté, sans succès, en 1836, on en est revenu, à quelques exceptions près, au régime de l'isolement; le silence absolu et le travail obligatoire sont les deux règles essentielles de la maison. La population de la maison d'éducation correctionnelle se compose : 1° des enfants au-dessous de 16 ans qui, acquittés comme ayant agi *sans discernement*, sont envoyés par les tribunaux, conformément à l'art. 66 du Code pénal, dans des maisons de correction pour y demeurer pendant un temps qui ne peut dépasser leur vingtième année; 2° des enfants détenus, pour mécontentement grave, sur la demande de leurs parents. Les enfants envoyés à la maison centrale d'éducation correctionnelle par décision des tribunaux forment la grande majorité des jeunes détenus. Pendant leur séjour dans cette maison, ils apprennent des métiers, et nous devons ajouter qu'à leur sortie ils trouvent, pour les soutenir dans la bonne voie, la protection active et bienveillante de la Société de patronage des jeunes libérés, qui rend ainsi un important service à la moralité publique (V. ci-dessous, chap. XVIII, p. 927). La maison d'éducation correctionnelle, où se trouvent, en outre, quelques enfants *condamnés* comme ayant agi avec discernement, peut contenir 500 détenus; le nombre des enfants qui y sont enfermés s'élève en moyenne à 400 ou 450. Ainsi que nous l'avons dit, c'est à Saint-Lazare qu'on renferme les jeunes filles placées dans des conditions analogues de correction.

Maison d'arrêt pour dettes.

(Rue de Clichy, n° 70.)

Cette prison, construite sur l'emplacement de deux anciens hôtels, a remplacé Sainte-Pélagie, depuis 1834, pour l'incarcération des détenus pour dettes. Nous n'entrerons pas ici dans l'examen de la question de principe, vivement discutée à diverses époques, et notamment lorsqu'il fut question de rendre à la prison de Clichy sa destination primitive, qui lui avait été retirée à la suite de la révolution de 1848. Nous nous bornerons à dire qu'aux arguments à l'appui de la détention pour dettes, on a opposé de bien graves objections présentées par d'incontestables autorités, parmi lesquelles nous nommerons M. le duc de Broglie et M. Laffitte.

La prison de Clichy, qui peut contenir 250 détenus, en renferme en moyenne de 150 à 200, au maximum. Elle est organisée, on le comprend aisément, dans des conditions moins rigoureuses que les autres prisons. Les cellules y sont plus propres et moins exigües; le préau y forme un jardin qui serait presque agréable s'il n'avait des grilles et des verrous pour clôtures. Pendant la journée les détenus ont toute faculté de se voir, de se réunir; ils ne sont renfermés dans leur cellule que durant la nuit. Il y a un fourneau commun, où chacun, moyennant une rétribution de 5 centimes, dont les plus pauvres même sont exonérés, peut faire cuire ses aliments; les détenus ont en outre

organisé une société de secours mutuels pour venir en aide aux plus malheureux d'entre eux. Le premier de chaque mois, le créancier doit déposer, à titre de provision alimentaire, pour l'individu qu'il a fait incarcérer, une somme fixée autrefois à 30 fr., et qu'une loi récente a portée à 45 fr. en raison de la cherté croissante des subsistances; à défaut de l'accomplissement rigoureux de cette formalité, le détenu est mis immédiatement en liberté. — C'est à la Préfecture de police (1^{re} division, 3^e bureau) que se délivrent les permissions pour visiter les détenus; on les accorde sans difficulté, mais à la condition que les prisonniers aient eux-mêmes autorisé la visite par demande écrite.

Maison d'arrêt de la garde nationale.

(Rue de la Gare, n° 92.)

Le nom de cette maison de détention indique assez sa destination pour nous dispenser de toute explication. Nous nous bornerons à dire que les bâtiments n'offrent absolument rien de curieux; ils doivent être supprimés prochainement, dit-on, par suite de l'agrandissement de la gare du chemin de fer d'Orléans, en face de laquelle ils se trouvent.

Prisons militaires.

Pour ces prisons, comme pour les conseils de guerre, nous renverrons nos lecteurs au chapitre XIX ayant pour titre : *Les établissements militaires.*





Hôtel-Dieu.

CHAPITRE XVIII.

LES INSTITUTIONS ET LES ÉTABLISSEMENTS D'UTILITÉ PUBLIQUE ET DE BIENFAISANCE.

L'ASSISTANCE PUBLIQUE. — LES HÔPITAUX GÉNÉRAUX. — LES HÔPITAUX SPÉCIAUX. — LES HOSPICES ET LES MAISONS DE RETRAITE. — LES BUREAUX DE BIENFAISANCE. — LES ÉTABLISSEMENTS GÉNÉRAUX DE BIENFAISANCE. — L'ORPHELINAT ET LA SOCIÉTÉ DU PRINCE IMPÉRIAL. — LE MONT-DE-PIÉTÉ. — LES CAISSES D'ÉPARGNE ET DE PRÉVOYANCE, LES SOCIÉTÉS DE SECOURS MUTUELS. — LES ÉTABLISSEMENTS ET LES ŒUVRES DE CHARITÉ PRIVÉE. — LES SOCIÉTÉS DE BIENFAISANCE.

L'ASSISTANCE PUBLIQUE.

L'administration générale de l'Assistance publique est officiellement chargée de secourir la population indigente de Paris dans tous ses besoins. La haute direction des établissements hospitaliers et des maisons de retraite appartenant à la ville, la distribution des secours

et du traitement à domicile, par l'intermédiaire des bureaux de bienfaisance, sont les deux branches principales de cet important service, créé, après la Révolution de 1789, pour centraliser l'administration des établissements charitables, qui jusqu'alors étaient indépendants les

uns des autres. Fondés, pour la plupart, par des rois, des évêques, des seigneurs ou de riches particuliers, ils s'entretenaient à l'aide des libéralités des personnes pieuses. Un conseil général et une commission administrative eurent d'abord la direction de la nouvelle administration. La loi du 10 janvier 1849 et le règlement d'administration publique du 24 avril de la même année ont confié l'Assistance publique à un directeur responsable, placé sous l'autorité du préfet de la Seine et sous la surveillance d'un conseil de vingt

membres. Le siège de l'administration se trouve quai Lepelletier, 4, et avenue Victoria, 4, dans l'un des bâtiments annexes construits récemment en face de l'hôtel de ville. Les bureaux sont répartis entre quatre divisions : secrétariat, hôpitaux et hospices, secours à domicile et enfants assistés, domaine et comptabilité.

L'administration de l'Assistance publique a publié, en 1862, le recensement de la population indigente de Paris. Cette opération a donné les résultats généraux ci-après :

Arrondissements.	Nombre de ménages.	Nombre d'individus qui composent les ménages.	Rapport du nombre des indigents à la population.
			1 indigent sur
1 ^{er}	1378	2903	30.83 habitants.
2 ^e	886	1686	48.40 —
3 ^e	1580	3181	31.15 —
4 ^e	2894	6112	17.75 —
5 ^e	4298	10 073	10.69 —
6 ^e	1953	3994	24.01 —
7 ^e	1818	3588	20.33 —
8 ^e	943	2075	33.64 —
9 ^e	1250	2315	46.36 —
10 ^e	2584	6139	18.49 —
11 ^e	3434	9154	13.73 —
12 ^e	1690	4402	14.93 —
13 ^e	2785	7952	7.14 —
14 ^e	1242	3317	15.85 —
15 ^e	1384	3862	14.51 —
16 ^e	732	1913	19.19 —
17 ^e	1055	2961	25.40 —
18 ^e	1598	4243	25.06 —
19 ^e	1430	5138	14.87 —
20 ^e	1779	5279	13.25 —
Totaux	36 712	90 287	18.47 —

Ainsi l'on compte aujourd'hui, dans les limites nouvelles de la capitale, 36 713 ménages indigents qui se composent de 90 287 individus. C'est 2 personnes 46 pour chaque ménage, et, par rapport à la popu-

lation générale de la ville, 1 indigent pour 18, 47 habitants.

Le dernier recensement, opéré en 1856, avait constaté qu'il y avait alors à Paris 1 indigent par 16,59 habitants.

Voici quel a été, pendant l'année 1860, le mouvement de la population dans les hôpitaux et les hospices de Paris :

	Hôpitaux.	Hospices.
Existant au 1 ^{er} janvier 1860.....	6 315	9 410
Entrés pendant l'année.....	83 817	3 155
Total.....	90 132	12 565
Sortis guéris ou autrement.....	74 510	1 655
Morts.....	9 307	1 812
Total.....	83 817	3 467
Restant au 31 décembre 1860.....	6 315	9 098
Journées de malades pendant l'année....	2 317 619	—
Journées d'administrés.....	—	3 312 001

Ne sont pas compris dans les chiffres ci-dessus les enfants trouvés ou assistés, entretenus à la campagne, dont le nombre s'élevait, au 31 décembre 1860, à 13 822 (6978 garçons et 6844 filles). Il y en avait en outre 360 en dépôt à l'hospice des enfants assistés.

La mortalité moyenne a été, dans les hôpitaux, de 9 pour 100, et le nombre de journées de présence de 25,17; dans les hospices, la mortalité a été de 6,20 pour 100.

Le personnel employé à soulager tant de maux est fort nombreux. Outre 362 employés de l'administration centrale et les nombreuses religieuses qui desservent les hôpitaux et les hospices, on compte dans ces établissements : 38 aumôniers, 91 médecins, 42 chirurgiens, 18 pharmaciens, 222 élèves internes ou externes, et 1515 employés de salles.

Les places de médecins, de chirurgiens, de pharmaciens, d'élèves internes et d'élèves externes, s'obtiennent au concours. Les médecins et chirurgiens donnent leurs soins gratuitement; une indemnité de 1500 fr. par an, à peine suffisante

pour couvrir leurs frais de déplacement, leur est seulement accordée par l'administration. Néanmoins, le titre de médecin ou de chirurgien des hôpitaux est fort envié. Il permet en effet à celui qui l'obtient de se livrer à des études sérieuses et pratiques, de professer une clinique intéressante, suivie quelquefois par de nombreux élèves, et de s'illustrer par des découvertes utiles, des cures remarquables ou des opérations habiles. Les pharmaciens jouissent d'un traitement de 2500 à 6000 fr. Nous avons dit ailleurs (V. ci-dessus, p. 729) quels avantages étaient offerts aux élèves externes et internes.

Les hôpitaux sont les établissements consacrés au traitement des indigents malades, dont les maladies sont curables. Ils se divisent en *hôpitaux généraux*, destinés au traitement des maladies aiguës et des blessures, et en *hôpitaux spéciaux*, exclusivement réservés au traitement d'affections d'une nature particulière, telles que les maladies de la peau, la syphilis, etc. Les premiers, au nombre de huit, contiennent ensemble 4161 lits; les seconds,

au nombre de sept, renferment 2923 lits; en tout, 7084 lits.

Une maison municipale de santé est ouverte aux personnes malades ou blessées qui peuvent payer un prix de journée assez élevé. (V. ci-dessus : *Introduction*, p. LXV.)

Les hospices sont destinés à recevoir les indigents que la vieillesse ou des infirmités incurables mettent hors d'état de pourvoir à leur existence. L'admission y est gratuite.

Quelques-uns de ces hospices, établis dans des conditions particulières en vertu de donations récentes, dont les revenus doivent être uniquement consacrés à leur entretien, portent le nom d'hospices fondés: tels sont l'hospice de la Reconnaissance, l'hospice de Villas, etc.

Les maisons de retraite, dont plusieurs portent aussi le nom d'hospices, ont été créées, pour la plupart, par des fondations particulières. L'admission y est subordonnée à des conditions spéciales d'âge ou de position, et au paiement d'une pension annuelle ou d'un capital proportionnel à l'âge du postulant.

L'administration de l'Assistance publique subvient aux frais de ces divers établissements et aux dépenses considérables que nécessitent les secours à domicile, à l'aide des revenus de ses propriétés immobilières, de fondations et de dons particuliers, de concessions de terrains dans les cimetières dont elle partage le produit avec la ville, de quêtes faites dans les cérémonies religieuses et dans les fêtes publiques, d'un impôt prélevé sur les théâtres, les bals et les concerts, enfin d'une allocation annuelle qui lui est accordée

par la ville pour couvrir le surplus de ses dépenses.

Les propriétés immobilières de l'administration comprennent, outre celles qui sont affectées à un service public et qui ne produisent point de revenus: des propriétés urbaines (maisons et terrains à bâtir), et des propriétés rurales (maisons, fermes, champs, terrains à bâtir, bois), d'une étendue superficielle de 7025 hectares.

Les fondations particulières sont spécialement affectées à l'entretien des établissements en faveur desquelles elles ont été faites. Le produit des dons manuels et des quêtes est essentiellement variable. L'impôt prélevé sur les théâtres, les bals et les concerts égale le onzième de la recette brute de ces différents lieux de plaisir. Établi par Louis XIV le 25 février 1699, tombé en désuétude pendant les premières années de la Révolution, rétabli ensuite sous différentes formes et notamment par la loi du 7 frimaire an V qui en détermina la valeur actuelle, il a été déclaré permanent par un décret du 18 février 1861. L'allocation accordée par la ville, n'ayant d'autre but que de rétablir l'équilibre dans les finances de l'administration de l'Assistance publique, subit nécessairement des variations proportionnelles à l'élévation de la dépense et à la diminution des recettes.

La donation la plus importante qui ait été faite à l'administration de l'Assistance publique est sans contredit celle du baron Auget de Montyon, mort le 29 décembre 1820, après avoir été successivement avocat du roi au Châtelet, intendant de province, conseiller d'État et

chancelier du comte d'Artois. Ce philanthrope, ne laissant pas d'enfants ni de proches parents, légua l'immense fortune qu'il avait amassée par son économie à l'administration de l'Assistance publique, pour trois quarts, et, pour l'autre quart, à l'Académie française et à l'Académie des sciences (V. ci-dessus, p. 714 et 716). Sur un actif total de 6 493 045 fr., la part revenant aux hôpitaux et hospices montait à 4 859 220 fr.; elle fut destinée à « être distribuée en gratifications ou secours aux pauvres qui sortiraient de ces hospices et qui auraient le plus besoin de secours. » Ce capital, placé en rentes sur

l'État, donne un revenu annuel de 275 000 fr. environ, dont l'emploi est régulièrement fait conformément à la volonté du fondateur.

Les hôpitaux de Paris font payer des frais de journées à ceux des malades qui ne sont pas absolument dénués de ressources; mais ce n'est là qu'un très-modique revenu dont le maximum ne dépasse presque jamais 50 000 fr.

Le tableau ci-dessous, résumé des recettes et des dépenses de l'Assistance publique pendant l'année 1860, fera comprendre, par quelques détails, l'importance des différents services de cette administration.

RECETTES.

Revenus immobiliers.....	1 022 509 fr. 38 c.
Intérêts des capitaux.....	752 915 23
Rentes sur l'État.....	1 331 063 64
Bonis des établissements de services généraux.....	7 584 20
Produits divers des hôpitaux et des hospices.....	92 419 76
Recettes diverses.....	29 217 18
Concession de terrains dans les cimetières.....	159 199 50
Profit sur les spectacles.....	1 614 340 48
Remboursements divers.....	3 719 671 86
Subvention municipale.....	7 537 647 »
Revenu des fondations.....	560 598 07
Total	16 904 499 fr. 69 c.

DÉPENSES.

Services des rentes et fondations.....	90 194 fr. 99 c.
Dépenses d'administration générale.....	756 984 32
— du domaine, etc.....	226 229 68
— des hôpitaux	5 229 797 24
— des hospices et des maisons de retraite...	4 495 765 13
— des hospices fondés.....	274 952 62
— des enfants placés à la campagne.....	2 524 717 52
— des secours à domicile	3 702 387 30
Total	17 310 728 fr. 90 c.

Afin d'assurer la bonne qualité de réaliser sur les approvisionnements de cette nature une économie bien légitime, l'administration des vivres et des médicaments nécessaires à chacun des hôpitaux et hospices, et aussi, sans doute, afin de l'Assistance publique a successi-

vement créé des établissements spéciaux de service général qu'il nous suffira d'indiquer rapidement.

La **boulangerie centrale**, place Scipion, 13, a été fondée en 1801, dans un vaste hôtel bâti au xvi^e s. par Scipion Sardini, gentilhomme italien. On voit encore dans la cour un corps de logis qui fit partie des constructions primitives. La boulangerie centrale renferme de beaux moulins à blé et fabrique tout le pain nécessaire à la consommation des hôpitaux, des hospices et de plusieurs établissements municipaux ou de bienfaisance indépendants de l'Assistance publique. La moyenne de la fabrication s'élève à 25 000 kilogr. de pain par jour. La boulangerie reçoit, en outre, comme magasin central, divers articles de consommation.

La **boucherie centrale**, établie à l'abattoir de Villejuif, boulevard de l'Hôpital, 181, ne date que de 1849. Les animaux destinés à la consommation des hôpitaux et des hospices y sont livrés et examinés sur pied, puis abattus. La boucherie centrale expédie chaque matin aux divers établissements hospitaliers les quantités de viande qui leur sont nécessaires. La consommation d'une année est de 1 120 000 kilogr.

La **cave centrale**, à l'entrepôt général des vins, quai Saint-Bernard, a été ouverte en 1816. Elle reçoit tous les vins achetés pour le service des hôpitaux et des hospices. La consommation totale pour une année s'élève à 13 800 hectolitres environ. Un atelier de boissellerie est annexé à cette cave.

La **pharmacie centrale** occupe, sur le quai de la Tournelle, 47,

l'ancien couvent des Miramiones. Le service pharmaceutique des hôpitaux et des hospices, des bureaux de bienfaisance et des prisons du département de la Seine, fut institué sous la république en 1796. Les dépenses annuelles de la pharmacie centrale s'élèvent à 515 000 fr. On y prépare, pour toute la France, les boîtes de médicaments nécessaires au service des épidémies, et les boîtes chirurgico-pharmaceutiques pour les noyés et les asphyxiés. Mais les établissements qui dépendent de l'administration de l'Assistance publique à Paris ont seuls le droit de s'approvisionner gratuitement à la pharmacie centrale; tous les autres établissements payent les livraisons qui leur sont faites. La pharmacie centrale sert aussi d'entrepôt pour le sucre, le sel, la cire, etc.

Un *directeur pourvoyeur* est chargé spécialement de la centralisation des achats de la halle: poisson, œufs, volaille, fruits et légumes.

La **filature des indigents**, impasse des Hospitalières, près de la place Royale, a été établie pour procurer du travail à toutes les femmes pauvres qui se présentent avec un certificat du bureau de bienfaisance ou du maire de leur arrondissement, du curé ou du commissaire de police de leur quartier. Fondée en 1791, rue des Récollets, elle a été déclarée établissement d'utilité publique par l'Assemblée constituante et installée dans l'ancien couvent des Filles de la Charité-Notre-Dame. Les femmes qui viennent y réclamer du travail reçoivent 3 kilogr. de filasse qu'elles emportent à leur domicile. L'administration leur confie également les instruments de tra-

vail qui leur sont nécessaires, soit contre un léger dépôt d'argent, soit sous la caution d'un propriétaire ou d'une personne patentée. La main-d'œuvre est payée de 30 à 75 cent. par jour. Le nombre des fileuses est habituellement de 3500 à 4000. Les fils provenant de leurs travaux sont employés à confectionner des toiles pour l'usage des établissements hospitaliers et des bureaux de bienfaisance. La filature centralise aussi les fournitures des objets de lingerie, d'habillement et de coucher nécessaires aux hôpitaux et aux hospices.

Le **bureau de la direction des nourrices**, rue Sainte-Apolline, 18, a pour but de servir d'intermédiaire entre les parents des enfants nouveau-nés et les nourrices qui viennent à Paris pour louer leurs services. Il se charge de procurer aux habitants de Paris de bonnes nourrices à des prix modérés, d'assurer aux familles une surveillance assidue sur les nourrices et sur les enfants qui leur sont confiés, en transmettant aux parents des informations fréquentes sur l'état des enfants; et enfin de garantir aux nourrices le paiement de leur salaire.

Nous avons parlé ailleurs (V. ci-

dessus, p. 731) de l'amphithéâtre d'anatomie, établi rue du Fer-à-Moulin, et qui est aussi un des établissements du service général de l'Assistance publique.

Enfin, un **bureau central** d'admission dans les hôpitaux et les hospices est constamment ouvert, place du Parvis-Notre-Dame, 2. De nombreux médecins et chirurgiens examinent les malades qui sollicitent leur admission dans les hôpitaux et dirigent sur les établissements qui ont des lits disponibles ceux dont la position réclame un traitement immédiat. Les autres malades reçoivent des consultations gratuites ou sont admis au traitement externe, établi dans le bureau même, pour la teigne, le pansement des ulcères, l'orthopédie et les maladies des yeux. Le bureau central délivre aussi des certificats aux indigents atteints de maladies incurables, qui demandent à entrer dans les hospices.

Par décret impérial en date du 29 août 1862, il a été établi, sous la présidence du ministre de l'intérieur, un comité consultatif chargé de toutes les questions relatives à l'hygiène et au service médical des hôpitaux.

LES HÔPITAUX GÉNÉRAUX.

Hôtel-Dieu.

(Place du Parvis-Notre-Dame.)

828 lits de médecine, d'accouchement et de chirurgie. — Moyenne des entrées, 13000; moyenne des décès, 1400. — 8 médecins, 3 chirurgiens. — Cet hôpital est desservi par des religieuses de l'ordre de Saint-Augustin.

Fondé par saint Landry, évêque de Paris, vers l'an 660, l'Hôtel-

Dieu consistait uniquement, à la fin du XII^e s., en deux bâtiments qui ne contenaient que deux salles. Il fut agrandi par Philippe Auguste; saint Louis et Henri IV, Louis XIV et Louis XV s'en montrèrent également les bienfaiteurs. En 1535, le cardinal Duprat, légat du pape, y fit construire, entre les anciens bâtiments et le Petit-Pont, une

grande salle qui retint longtemps le nom de *salle du Légal*.

En 1737 et 1772, deux incendies causèrent à l'Hôtel-Dieu des dégâts considérables. En 1838, l'hôpital se composait de deux immenses corps de logis, élevés sur les deux rives du petit bras de la Seine; mais, à cette époque, l'édilité parisienne, pour continuer la ligne des quais sur la rive g., exigea le dédoublement du bâtiment du S., qui était contigu à la rivière. Le nombre des lits qu'a perdus l'hôpital, par suite de cette diminution, a été reporté dans des constructions nouvelles, élevées dans l'enclos Saint-Julien, de l'autre côté de la rue de la Bûcherie. Il résulte de ces dispositions que, pour arriver du bâtiment de la rive dr. au bâtiment de la rive g. (bâtiment Saint-Charles), il faut traverser une passerelle (la passerelle Saint-Charles), et que, pour parvenir dans la partie de l'hôpital située dans l'enclos Saint-Julien, il faut encore traverser un pont volant jeté au-dessus de la rue de la Bûcherie. Sur la rive dr. de la Seine, un passage souterrain établit aussi une communication entre le bâtiment principal et un autre bâtiment situé en face, de l'autre côté de la rue Neuve-Notre-Dame. Cette annexe, où se trouve le bureau central d'admission dans les hôpitaux, renferme 300 lits. La nature de ces communications, l'éloignement des bâtiments de la rive g. de celui de la rive dr., où sont placés tous les services généraux, le nombre et l'élévation des étages, ont depuis longtemps fait décider la reconstruction de l'Hôtel-Dieu. L'emplacement actuellement proposé est le vaste espace compris

entre la rue d'Arcole rectifiée, le quai Napoléon, la rue de la Cité et la place du Parvis-Notre-Dame.

S'il faut en croire une évaluation prématurée, le nouvel Hôtel-Dieu coûterait une vingtaine de millions, dont sept ou huit employés en expropriations; chaque lit, en prenant pour base un chiffre de 600 malades, reviendrait donc à 30 000 fr., tandis qu'à Londres, dans les principaux hôpitaux, le prix de revient d'un lit est de 5 à 6000 fr. Il est vrai, ajoute le docteur Lefort, à qui nous empruntons ce renseignement (*Note sur quelques points de l'hygiène hospitalière en France et en Angleterre*), que les Anglais, avec leur sens éminemment pratique, ont compris qu'il faut élever des asiles pour beaucoup de malades et non des palais pour un petit nombre.

La principale entrée de l'Hôtel-Dieu se compose aujourd'hui d'un porche avec colonnes de Pestum, élevé en 1803 par Clavereau, sur l'emplacement d'une ancienne chapelle. Sous le péristyle on remarque, à dr., la *statue* en marbre de *M. de Montyon*, par Bosio. L'inscription du piédestal, composée par l'Académie des inscriptions et belles-lettres, rappelle que l'inépuisable bienfaisance et l'ingénieuse charité du célèbre philanthrope ont assuré « des encouragements aux sciences, des récompenses aux actions vertueuses, des soulagements à toutes les misères humaines. » Depuis 1838, les restes de M. de Montyon reposent sous cette statue. En face est une *statue de saint Vincent de Paul*. Un monument de marbre a été élevé aussi dans le vestibule à Desault et à Bichat, dont les portraits ornent les cours, ainsi que

ceux de plusieurs autres médecins illustres. Une des salles du bâtiment Saint-Charles est ornée des *statues de saint Landry, de saint Louis et de Henri IV*. Des inscriptions sur plaques de marbre y conservent le souvenir des principaux bienfaiteurs de l'établissement.

Mais ce que l'Hôtel-Dieu possède de plus remarquable, c'est l'église **Saint-Julien-le-Pauvre** (rue du même nom), qui lui sert de chapelle depuis 1826. Cette église, rebâtie dans la seconde moitié du

xii^e s., sur l'emplacement d'une basilique datant du i^{er} siècle de notre monarchie, faisait autrefois partie d'un prieuré qui subsista jusqu'au milieu du xvii^e s., et où se tinrent longtemps les assemblées générales de l'Université. Le portail et la tour ont été démolis en 1675, pour être rem-

placés par une façade d'ordre dorique, surmontée d'un fronton triangulaire. A l'intérieur, l'édifice se compose de trois petites nefs terminées par trois absides. Depuis la démolition du portail, la nef principale ne compte plus que quatre travées, dénaturées en partie par des restaurations maladroites. « Mais les deux travées du chœur, dit M. de Guilhermy (*Itinéraire archéologique de Paris*), l'abside médiane et les deux absidioles latérales n'ont rien perdu de leur ajustement primitif.

Elles conservent leurs élégantes colonnes, les unes monostyles, les autres groupées en faisceaux, leurs chapiteaux à feuillage, leurs voûtes portées sur des nervures toriques, leurs clefs historiées. Des colonnettes et des moulures décorent les fenêtres. L'aspect de cette partie de l'église est d'un noble caractère. Avec les moyens les plus simples et sur des dimensions très-restreintes, l'architecte qui l'a construite a obtenu un grand effet. La sculpture de tous les détails a été traitée

avec le plus grand soin. Nous avons compté plus de 150 chapiteaux, tous variés dans leur ornementation. »

Saint-Julien-le-Pauvre renferme quelques tableaux assez remarquables : *le Christ recommandant aux Juifs de rendre à César ce qui est à César ; — la Résurrection du Christ ;*

— sa Flagellation ; — le Jugement de Salomon, etc. On y voit aussi : un *Calvaire* du xiv^e s., bas-relief en pierre enchâssé dans la boiserie de l'autel; le bas-relief funéraire de Henri Rousseau, avocat au Parlement (xv^e s.); quelques chapiteaux de l'ancien portail; une *statue de saint Landry*, en pierre (xvii^e s.); une Vierge en marbre, moderne; une prétendue *statue de Charlemagne*, en terre cuite, d'un travail grossier, etc. L'église Saint-Julien-le-Pauvre est habituellement fermée



La Charité.

au public; dans le courant de l'été 1862, elle a été provisoirement ouverte pendant la restauration de la nef de Notre-Dame, où il a fallu suspendre les exercices du culte. En temps ordinaire, on peut visiter Saint-Julien le mercredi et le samedi, de 1 h. à 3 h.; les étrangers sont admis tous les jours sur la présentation de leur passe-port. (S'adresser à l'Hôtel-Dieu.)

L'Hôtel-Dieu reçoit les malades et les blessés, à l'exception des enfants, des incurables, des aliénés, des vénériens et de ceux qui sont atteints de maladies de peau. Cet hôpital renferme deux chaires de clinique médicale et deux chaires de clinique chirurgicale. On le considère comme l'établissement d'instruction pratique le plus renommé de l'Europe. C'est là que se sont formés, en effet, sous les savants maîtres qui sont la gloire médicale du pays, les plus habiles praticiens de la France et de l'étranger.

Entrée publique, le jeudi et le dimanche, de 1 h. à 3 h. Consultations gratuites, tous les jours, de 8 h. à 9 h. du matin.

Hôpital Beaujon.

(Faubourg Saint-Honoré, 238.)

238 lits de médecine, dont 18 d'accouchement; 178 lits de chirurgie. — Moyenne des entrées, 6400; moyenne des décès, 680. — 5 médecins; 2 chirurgiens. — Cet hôpital est desservi par les sœurs de Sainte-Marthe.

Fondé en 1780 par le financier Beaujon, cet établissement fut, dans l'origine, affecté à l'entretien et à l'éducation de 24 pauvres enfants de la paroisse Saint-Philippe du Roule. Par décret du 17 janvier 1795, la Convention ouvrit aux ma-

lades l'institution de Beaujon et lui donna le nom d'hôpital du Roule, qu'elle a gardé jusqu'à nos jours. Dans ces dernières années on a considérablement agrandi cet hôpital. On y a construit de nouveaux pavillons reliés entre eux par des galeries et des terrasses qui facilitent les communications intérieures. Les salles y sont dans d'excellentes proportions et contiennent un petit nombre de malades. Aux extrémités de plusieurs d'entre elles, il y a de petites salles de deux lits, où l'on est admis en payant, et qui sont très-recherchées. L'hôpital Beaujon passe pour être le mieux aménagé de tous les hôpitaux de Paris et le plus visité par les étrangers. On y a appliqué un nouveau système de ventilation dont les résultats sont très-satisfaisants. Le bâtiment primitif, construit sur les dessins de Girardin, mesure 32 mètr. de façade sur la rue.

Entrée publique, le jeudi et le dimanche, de 2 h. à 4 h.

Hôpital Cochin.

(Faubourg Saint-Jacques, 47.)

119 lits de médecine, d'accouchement et de chirurgie. — Moyenne des entrées, 2000; moyenne des décès, 160. — Un médecin, un chirurgien. — Cet hôpital est desservi par les sœurs de Sainte-Marthe.

Fondé en 1779 par M. Cochin, curé de Saint-Jacques du Haut-Pas, pour les pauvres ouvriers blessés, il ne fut d'abord destiné à recueillir que 38 malades; la Convention en porta le nombre à 80 et, depuis, ce nombre a encore été augmenté. La porte principale est décorée de colonnes d'ordre dorique.

Entrée publique, le jeudi et le dimanche, de midi à 2 h.

La Charité.

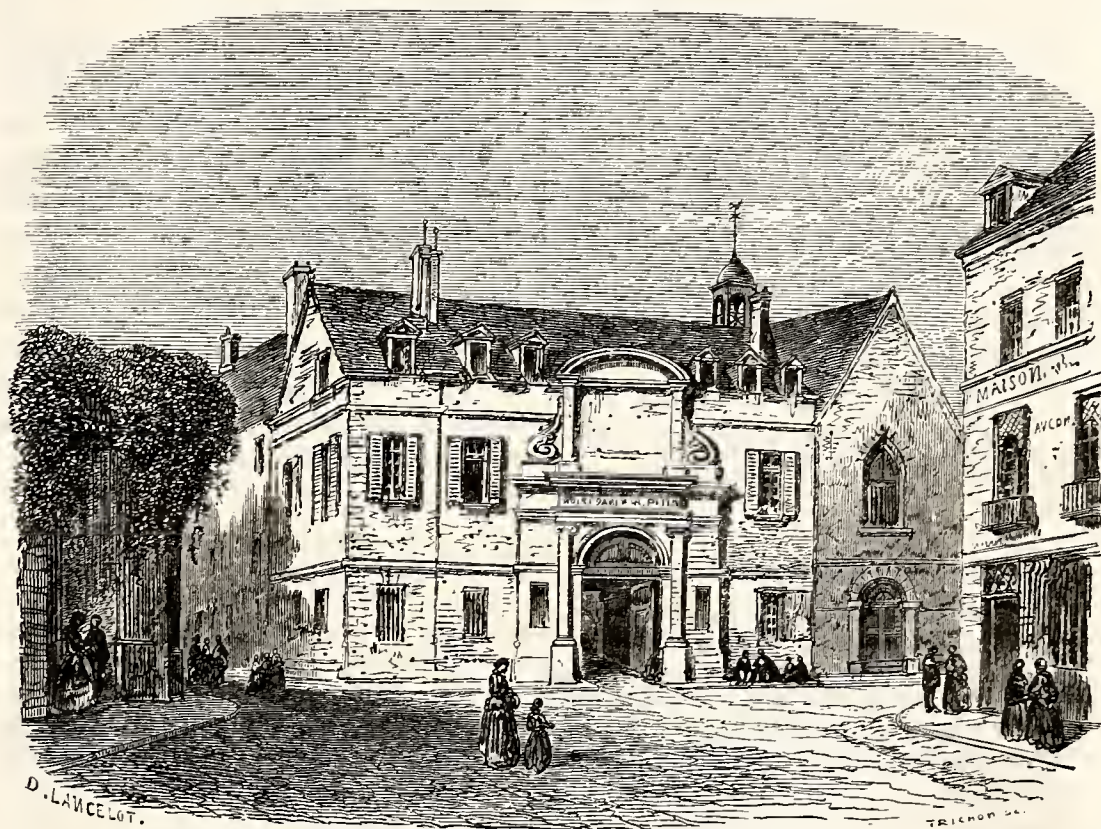
(Rue Jacob, 47.)

474 lits de médecine, d'accouchement et de chirurgie. — Moyenne des entrées, 8500; moyenne des décès, 750. — 7 médecins, 5 chirurgiens. — Cet hôpital est desservi par les religieuses de l'ordre de Saint-Augustin.

En 1602, Marie de Médicis fit venir d'Italie cinq religieux de la con-

grégation de Saint-Jean-de-Dieu, autrement dits frères de la Charité, que leur règle astreignait à être à la fois médecins et pharmaciens. Telle fut l'origine de l'hôpital de la Charité. Il reçut en 1793 le nom d'hospice de l'Unité, et ne recouvra son ancien nom que sous le Consulat.

Cet hôpital renferme deux clini-



La Pitié.

ques médicales et une clinique chirurgicale. La salle des internes de garde a été décorée, en 1859, de dessins et de peintures par MM. S. Baron, Hamon, Doré, Français, Fauvel, etc., etc. La première clinique de médecine fut créée à la Charité par le célèbre Corvisart, dans l'ancienne chapelle du couvent, qui a une façade monumentale sur la rue

des Saints-Pères et qui est occupée aujourd'hui par l'Académie de médecine (V. ci-dessus, p. 719). L'hôpital de la Charité est en ce moment l'objet d'agrandissements importants du côté de la rue des Saints-Pères. Notre dessin (p. 889) représente son entrée principale, rue Jacob.

Entrée publique, le jeudi et le dimanche, de 1 h. à 3 h.

La Pitié.

(Rue Lacépède, 1.)

620 lits de médecine, d'accouchement et de chirurgie. — Moyenne des entrées, 9300 ; moyenne des décès, 850. — 5 médecins, 2 chirurgiens. — Cet hôpital est desservi par les religieuses de Sainte-Marthe.

La Pitié fut dans le principe une maison construite par ordre de Louis XIII pour renfermer les pauvres et les mendiants (1612). Elle doit son nom à sa chapelle consacrée à Notre-Dame de Pitié. En 1657, on fit de cet hôpital une succursale de la Salpêtrière ; il reçut des enfants mendiants, des enfants trouvés et des orphelins ; ceux-ci ayant été transférés en 1809 au faubourg Saint-Antoine, la Pitié devint un hôpital général.

Cet établissement renferme une chaire de clinique chirurgicale. Entrée publique, le jeudi et le dimanche, de 1 h. à 3 h.

Lariboisière.

(Rue Ambroise-Paré, clos Saint-Lazare, près du chemin de fer du Nord.)

432 lits de médecine, dont 28 d'accouchement ; 204 lits de chirurgie. — Moyenne des entrées, 9200 ; moyenne des décès, 1150. — 6 médecins, 2 chirurgiens. — L'hôpital est desservi par des dames Augustines.

Cet hôpital, fondé en 1846, après avoir porté successivement les noms de Louis-Philippe, de la République et du Nord, a définitivement reçu le nom de Mme la comtesse de Lariboisière, qui légua, en mourant, aux pauvres de Paris, une somme de 2 900 000 fr. Les constructions, terminées en 1853, se composent d'un bâtiment d'administration et de dix pavillons,

séparés par des promenoirs, mais reliés par une galerie.

Au fond de la cour d'entrée s'élève la chapelle, qui renferme le tombeau de Mme de Lariboisière, morte en 1851, par Marochetti. Le sarcophage, en marbre noir, supporte un groupe représentant un ange entre un pauvre malade et un enfant orphelin. A dr. et à g. se trouvent des figures allégoriques du Repos de la Vieillesse et de la Sollicitude maternelle. On remarque aussi les sculptures qui décorent les deux frontons extérieurs de l'édifice et qui ont été exécutées par M. Girard. L'architecte de l'hôpital est M. Gauthier.

M. le docteur Léon Lefort, comparant l'hôpital Lariboisière et celui de Glasgow, a constaté que le loyer annuel seul du lit d'un malade coûte à Lariboisière 660 fr., tandis qu'il ne coûte à Glasgow que 66 fr. 40 c.

Hôpital Necker.

(Rue de Sèvres, 151.)

386 lits de médecine, d'accouchement et de chirurgie. — Moyenne des entrées, 4300 ; moyenne des décès, 440. — 4 médecins, 2 chirurgiens. — Cet hôpital est desservi par les sœurs de Saint-Vincent de Paul.

La maison qu'occupe l'hôpital Necker était autrefois un couvent de Bénédictines. En 1779, Louis XVI ayant accordé une somme annuelle de 42 000 fr. pour fonder 120 lits de malades, Mme Necker prit la direction de cette œuvre de bienfaisance. Elle loua le couvent qui avait été supprimé et y installa l'œuvre en lui donnant le nom d'*hospice des paroisses de Saint-Sulpice et du Gros-Caillou*. Pendant la Révolution, ce fut l'*hospice de l'Ouest* :

il porte aujourd'hui le nom de sa première directrice. On conserve, dans le parloir particulier des religieuses, les portraits de Mme Necker et de sa fille. Ces deux toiles, bien que médiocrement peintes, paraissent ressemblantes. La chapelle renferme deux belles statues d'Aaron et de Melchisédech, en marbre. Les bâtiments de l'hôpital ont été reconstruits il y a peu d'années.

Entrée publique, le jeudi et le dimanche, de 1 h. à 3 h.

Saint-Antoine.

(Rue du Faubourg-Saint-Antoine, 184.)

480 lits de médecine, d'accouchement et de chirurgie. — Moyenne des entrées, 5000; moyenne des décès, 450. — 4 médecins, un chirurgien. — Cet hôpital est desservi par les religieuses de Sainte-Marthe.

L'hôpital Saint-Antoine occupe les bâtiments d'une ancienne abbaye

de femmes, soumise à la règle de Cîteaux, et qui avait été fondée en 1198 par Foulques, curé de Neuilly, et prédicateur de la quatrième croisade. Ces bâtiments furent reconstruits, en 1770, par l'architecte Lenoir, dit le Romain, puis affectés à leur nouvelle destination en vertu d'un décret de la Convention du 17 janvier 1795. En 1799, on commença la construction de nouveaux bâtiments en aile, mais ils n'ont pas été achevés. L'hôpital possède de vastes terrains qui permettront de l'agrandir considérablement. L'ancienne église de l'abbaye, bâtie dans le style ogival, par Blanche de Castille, en mémoire de la naissance de saint Louis, a été totalement détruite pendant la Révolution, bien qu'elle fût un des plus beaux monuments religieux de Paris.

Entrée publique, le jeudi et le dimanche, de 1 h. à 3 h.

LES HÔPITAUX SPÉCIAUX.

Saint-Louis.

(Rue Bichat, 40 et 42.)

654 lits de médecine, dont 32 d'accouchement; 156 lits de chirurgie. — Moyenne des entrées, 8000; moyenne des décès, 200. — 6 médecins, 4 chirurgiens. — Cet hôpital est desservi par les dames Augustines.

Fondé par Henri IV en 1607, pour les pestiférés des deux sexes, l'hôpital Saint-Louis prit sous la Révolution le nom d'hôpital du Nord. Il est destiné au traitement des maladies cutanées, et il doit la réputation méritée dont il jouit dans le monde entier autant à l'habileté des médecins qu'à la réunion de tous les moyens curatifs. Précédemment les

galeux formaient la moitié de sa population; maintenant il n'y a même plus de lits consacrés au traitement de cette affection, depuis que le docteur Bazin a trouvé le moyen de la guérir radicalement en quelques heures. Les malades externes qui ne réclament pas leur admission à l'hôpital y reçoivent tous les jours des consultations, des médicaments et des bains de toutes sortes. On y a créé, depuis quelques années, 25 chambres particulières pour les malades qui consentent à payer 2 fr. 50 c. par jour. Deux services de chirurgie y sont aussi installés pour les blessés, hommes et femmes.

Dans la cour d'entrée de l'hôpi-

tal, on remarque la *statue de Montyon*. La chapelle, du style ogival, fut commencée sous Henri IV. Sa façade est décorée des *statues de saint Louis et de saint Roch*.

Entrée publique dans l'hôpital, le jeudi et le dimanche, de midi à 2 h.

Hôpital du Midi.

(Rue des Capucins-Saint-Jacques, 15.)

336 lits, dont 96 de médecine, et 240 de chirurgie. — Moyenne des entrées, 3360 ; moyenne des décès, 10. — Un médecin, deux chirurgiens. — Le service des salles est confié à des infirmiers laïques.

L'hôpital du Midi, ainsi nommé de sa situation au S. de Paris, est consacré au traitement des maladies vénériennes, qui furent observées pour la première fois en France vers 1496. Un arrêt du parlement de 1497 ordonna que les étrangers venus à Paris avec cette affection seraient renvoyés dans le pays où ils étaient nés ou qu'ils habitaient précédemment ; que les gens aisés se tiendraient enfermés chez eux jusqu'à parfaite guérison ; que les artisans et ouvriers pourraient aussi se faire traiter dans leurs maisons, en demandant des secours aux curés et marguilliers, et qu'enfin les pauvres sans domicile et sans parents seraient traités à l'hôpital des *Petites-Maisons*. L'arrêt portait la peine de *la hart* contre les étrangers ou les malades de l'hôpital qui rentreraient à Paris avant leur guérison. Une ordonnance du prévôt de Paris, du 25 juin 1498, menaçait les contrevenants d'être jetés à la rivière. L'affection se manifestait alors par des signes extérieurs évidents. On croyait qu'elle se commu-

niquait par le véhicule de l'air, et qu'elle était épidémique. En 1559, les masures formant les *Petites-Maisons* ayant été détruites parce qu'elles tombaient en ruine, les malades furent transférés dans l'hôpital de Lourcine (aujourd'hui l'École de pharmacie), rue de l'Arbalète, au faubourg Saint-Marcel. En 1658, un an après la fondation de l'hôpital général, les vénériens furent envoyés à Bicêtre. Ils y étaient *fustigés* avant et après le traitement. Ce châtement s'infligeait encore en l'année 1700. A partir de 1690, les femmes vénériennes furent également traitées à Bicêtre. Elles subissaient la même correction que les hommes. Il n'y avait guère alors qu'un lit pour huit malades. Les uns restaient debout ou étendus par terre depuis huit heures du soir jusqu'à une heure du matin, et faisaient alors lever ceux qui occupaient le lit pour les remplacer. En 1785, les vénériens furent établis dans l'ancien couvent des Capucins du faubourg Saint-Jacques. On y transféra d'abord les malades de Bicêtre, puis les nourrices et les enfants, précédemment placés dans l'hospice de Vaugirard. Aujourd'hui cet établissement ne reçoit plus que des hommes ; les femmes et les jeunes enfants sont traités à l'hôpital de Lourcine (V. ci-dessous). L'entrée de l'hôpital n'est jamais publique. Il faut, pour le visiter, obtenir une permission spéciale du directeur.

L'hôpital du Midi renferme environ vingt chambres particulières, où l'on est traité à raison de 2 fr. par jour.

Traitement externe tous les jours, de 9 h. à 10 h. du matin.

Hôpital de Lourcine.

(Rue de Lourcine, 111.)

276 lits, dont 78 de médecine (36 d'accouchement) et 198 de chirurgie. — Moyenne des entrées, 1200; moyenne des décès, 20. — Un médecin, deux chirurgiens. — Le service des salles est confié aux dames de la Compassion de la Sainte-Vierge.

Jusqu'en 1836, les femmes atteintes de la maladie vénérienne n'étaient traitées spécialement qu'à l'hôpital du Midi; l'hôpital de Lourcine, où elles sont reçues aujourd'hui (à l'exception des filles soumises à la surveillance de la police, qui sont traitées à l'infirmerie de la prison Saint-Lazare), occupe une partie des bâtiments de l'ancien couvent des Cordelières, fondé vers l'an 1284 par Marguerite de Provence, sœur de saint Louis.

Les femmes enceintes ou non, les filles et les garçons, jusqu'à l'âge de trois ans, sont admis aux consultations, qui ont lieu les mardis, jeudis et samedis, de 8 h. à 9 h. Ceux des malades dont l'affection est peu grave reçoivent une ordonnance sans médicaments.

On ne peut pas visiter l'hôpital de Lourcine; les élèves en médecine eux-mêmes n'y pénètrent qu'avec une carte spéciale.

Hôpital des Cliniques.

(Place de l'École-de-Médecine, 21.)

152 lits, dont 61 de chirurgie pour adultes, 54 d'accouchement, et 37 lits d'enfants. — Moyenne des entrées, 3200; moyenne des décès, 110.

La pensée première de cet hôpital est due à Lamartinière, chirurgien de Louis XV. Il a été fermé à plusieurs reprises et rouvert définitivement depuis le 1^{er} décembre

1834. On y reçoit surtout les malades dont les affections présentent, au point de vue de l'art médical et chirurgical, un intérêt particulier. La faculté de médecine y a établi une clinique de chirurgie, une clinique d'accouchement et une école externe d'élèves sages-femmes (V. ci-dessus, p. 732).

L'hôpital des Cliniques, qui fait pendant à l'École de médecine, a été bâti sur l'emplacement du cloître de l'ancien couvent des Cordeliers, dont l'École pratique (V. ci-dessus, p. 730) occupe la plus grande partie. La façade, du style dorique, a remplacé une fontaine dont les eaux tombaient de la voûte. On remarque sous le péristyle une statue colossale d'Hippocrate.

Maison d'accouchement.

(Rue de Port-Royal, 5.)

402 lits. — Moyenne des entrées, 2800; moyenne des décès, 20; moyenne des naissances, 2600; moyenne des décès, 280. — Un médecin, deux chirurgiens, une sage-femme en chef.

La maison d'accouchement, qu'on appelle aussi *l'hôpital de la Maternité*, occupe les bâtiments de l'ancienne abbaye de Port-Royal. Le nom de *la Bourbe*, sous lequel on désigne encore quelquefois cet hôpital, était autrefois celui de la rue où il est situé, et qui a pris depuis le nom du monastère. Au commencement du xvii^e s., l'emplacement actuel de la maison d'accouchement était occupé par une grande maison de campagne, dite hôtel de Clagny. Mme Arnaud l'acheta, vers 1620, pour y transférer, en 1625, sa communauté que l'abbaye de Port-Royal-des-Champs ne pouvait plus contenir. On sait le rôle important

que joua cette communauté dans l'affaire du jansénisme. Pendant la Révolution, les bâtiments abandonnés devinrent une prison, sous le nom dérisoire de *Port-Libre*. Depuis 1796, ils sont transformés en hôpital. Sous la Restauration, le cadavre du maréchal Ney y fut déposé pendant quelques heures, après son exécution militaire au carrefour de l'Observatoire.

La chapelle a été bâtie par Lepautre, de 1646 à 1648. Elle renfermait autrefois deux tableaux de Philippe de Champaigne, qui sont aujourd'hui au Louvre : la *Guérison miraculeuse* de la fille du peintre, et la *Cène*.

La maison d'accouchement reçoit les femmes enceintes arrivées au neuvième mois de leur grossesse et habitant Paris ou la banlieue depuis un an au moins. Celles qui sont en péril imminent d'accoucher peuvent cependant être reçues d'urgence, ainsi que dans les hôpitaux ordinaires. Les accouchées sont tenues d'allaiter elles-mêmes leurs enfants, à moins d'impossibilité constatée par le médecin. Elles sortent de la maison neuf jours après leurs couches. Celles qui gardent leurs enfants reçoivent une layette et des secours provenant des legs de M. de Montyon. L'administration y ajoute le prix du premier mois de nourrice quand la mère ne peut pas allaiter elle-même. Personne ne peut pénétrer dans l'intérieur de l'hôpital sans une permission expresse du directeur ; les élèves en médecine sont soumis eux-mêmes à cette prescription.

Une école spéciale d'accouchement pour les élèves sages-femmes est annexée à l'hôpital de la Maternité (V. ci-dessus, p. 732).

Hôpital des Enfants malades.

(Rue de Sèvres, 149.)

698 lits. — Moyenne des entrées, 4000 ; moyenne des décès, 500. — 5 médecins, un chirurgien, un dentiste. — Cet hôpital est desservi par les dames de Saint-Thomas de Villeneuve.

Cet établissement a été fondé en 1735 par Laurent de Gergy, curé de Saint-Sulpice, et avec le patronage de Marie Leczinska, femme de Louis XV, sous le nom de maison des Filles de l'Enfant-Jésus, pour procurer de l'éducation à un petit nombre de filles pauvres de la paroisse. Converti plus tard en une maison d'éducation pour les filles des gentilshommes pauvres, il a été transformé en hôpital le 8 mai 1802. Les enfants des deux sexes, de 2 à 15 ans, y sont reçus, quelle que soit leur maladie. Ceux atteints de maladies contagieuses sont placés dans des bâtiments séparés du reste de l'hôpital par de vastes jardins.

Depuis quelques années, on a fait dans cet hôpital des améliorations nombreuses. On a notamment construit un gymnase où, sous la direction d'un professeur, les enfants se livrent à des exercices extrêmement favorables à leur santé. C'est aussi à l'aide de ce moyen qu'on guérit en peu de temps la chorée, ou danse de Saint-Guy, la plus invétérée.

Un traitement externe, comportant la délivrance gratuite des médicaments, bains, douches et fumigations, y est établi pour les affections de toute nature. Il y existe enfin un traitement spécial pour la teigne.

Entrée publique, le jeudi et le dimanche, de 1 h. à 3 h.

Sainte-Eugénie.

(Rues de Charenton, 89, et du Faubourg-Saint-Antoine, 124.)

405 lits, dont 300 de médecine et 105 de chirurgie. — 3 médecins, un chirurgien. — Le service des salles est confié aux sœurs de Saint-Vincent de Paul.

Cet hôpital, fondé en 1660, par M. et Mme d'Aligre, sous le nom d'*hôpital Sainte-Marguerite*, était jusqu'à ces dernières années une succursale de l'Hôtel-Dieu. L'impératrice Eugénie ayant réclamé de

l'administration de l'Assistance publique la construction d'un second hôpital d'enfants, Sainte-Marguerite a été affecté provisoirement à un service semblable à celui de l'hôpital de l'Enfant-Jésus. Les enfants y sont recus dans les mêmes conditions.

Deux *succursales des hôpitaux d'enfants* sont établies à Berck (Pas-de-Calais) et à Forges-les-Bains (Seine-et-Oise); elles contiennent chacune 100 lits et sont affectées spécialement au traitement des scrofuleux.

LES HOSPICES ET LES MAISONS DE RETRAITE.**Hospice de la Vieillesse (Hommes).**

(A Bicêtre.)

3589 lits, dont 854 pour les aliénés. — Moyenne des entrées : aliénés, 1400 ; vieillards 2100 ; moyenne des décès : aliénés, 700 ; vieillards, 430. — Un médecin des infirmeries, trois médecins des aliénés, un chirurgien.

L'hospice de Bicêtre, qui dépend de la commune de Gentilly, est situé à 3 kil. de l'ancienne barrière de Fontainebleau, sur une hauteur qui domine Paris au S. Sous le règne de saint Louis, c'était un monastère. En 1290, Jean, évêque de Winchester (d'où l'on a fait, par corruption, Bicêtre), en Angleterre, y fit bâtir un château, que le duc de Berri remplaça, sous Charles V, par un riche palais, brûlé plus tard sous Charles VI. En 1632, l'édifice actuel fut élevé par ordre de Richelieu pour recevoir les invalides militaires. Sous Louis XIV, après la construction de l'hôtel des Invalides, Bicêtre ne reçut que des pauvres qui s'y rendaient volontai-

rement et des vagabonds arrêtés pour mendicité. A la fin du siècle dernier, c'était à la fois un hospice, un hôpital et une prison. En 1837, la prison a été transférée à la Roquette, et Bicêtre est devenu simplement un hospice. On y remarque surtout un *puits* immense, construit sur les dessins de l'architecte Boffrand. Il a 5 mètr. 33 c. de diamètre. Le fond en est creusé dans le roc vif; des sources qui ne tarissent jamais y entretiennent constamment 3 mètr. d'eau. Le réservoir qui y est adjoint peut contenir 5000 hectolitres.

L'hospice de Bicêtre reçoit les aveugles, les épileptiques, les cancérés incurables, les vieillards septuagénaires et les indigents moins âgés qui sont atteints d'infirmités incurables et qui se trouvent dans l'impossibilité absolue de travailler. Les anciens serviteurs de l'administration de l'Assistance publique y sont aussi admis. Enfin une division de l'hospice est réservée aux aliénés du département de la Seine.

Ils y sont admis soit d'office, sur un ordre du préfet de police, soit à titre de placement volontaire, à la requête des personnes intéressées.

L'établissement entretient pour son propre usage des ateliers de tailleurs, de tapissiers, de lampistes, de couvreurs, de charronnerie, de tonnellerie, de serrurerie, de vannerie, etc., où les vieillards valides peuvent gagner jusqu'à 75 c. par jour. D'autres ateliers sont affectés à ceux qui veulent travailler pour leur compte. On n'exige d'eux qu'une très-faible rétribution pour le loyer de l'emplacement qu'ils occupent.

Les enfants épileptiques, recueillis à Bicêtre, y sont l'objet de soins tout particuliers; ils y reçoivent une éducation libérale; ils ont des maîtres d'armes, des maîtres de dessin, etc.

Le quartier des aliénés est séparé du reste de l'établissement; on n'y peut pénétrer sans une permission spéciale de la Préfecture de police. Les aliénés qui le peuvent se livrent soit aux travaux d'ateliers, dans des salles particulières, soit aux travaux des champs, dans diverses communes voisines de Bicêtre, où l'administration possède 47 hectares de terre. Les aliénés se rendent à l'ouvrage par brigades de 16 hommes, sous la conduite d'un préposé. La *ferme de Sainte-Anne*, rue de la Santé, à Paris, est exclusivement affectée aux aliénés; 180 d'entre eux environ y séjournent sans cesse et cultivent à la bêche les terres qui en dépendent.

Les malades admis de droit à Bicêtre pour aliénation, épilepsie ou cancer, n'obtiennent jamais de sorties ni de congés. Les autres peuvent

sortir tous les jours, avec une permission.

Entrée publique le dimanche.

**Hospice de la Vieillesse (Femmes),
ou la Salpêtrière.**

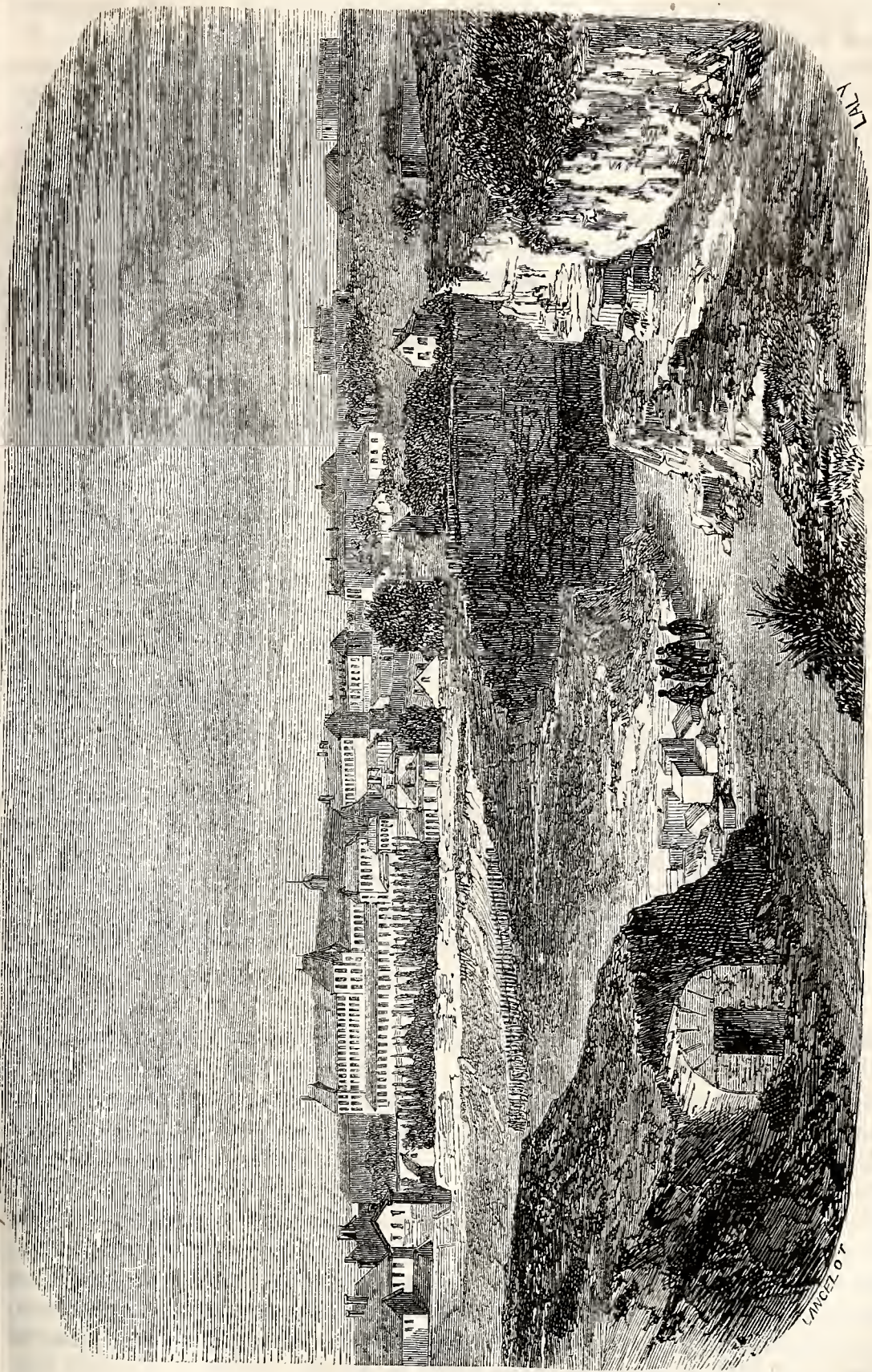
(Boulevard de l'Hôpital, 47.)

4422 lits, dont 1341 pour les aliénées. — Moyenne des entrées, 3480 vieillards, 2100 aliénées; moyenne des décès: 580 vieillards, 800 aliénées. — Deux médecins des infirmeries, cinq médecins des aliénées, un chirurgien. — Cet hospice est desservi par des sœurs de Saint-Vincent de Paul.

La Salpêtrière, destinée par Louis XIII à servir d'arsenal, est aujourd'hui le plus vaste établissement hospitalier de l'Europe; elle couvre près de 30 hectares. On y compte 45 grands corps de bâtiment occupant une superficie de 33542 mètr. Les croisées sont au nombre de 4682. Le bâtiment le plus remarquable est celui qui fait face à la porte d'entrée.

L'église, située au centre, a été construite en 1670, sur les dessins de Libéral Bruant. Elle occupe une superficie de 2220 mètr. et peut contenir plus de 4000 personnes. Elle se compose de quatre nefs et de quatre chapelles, rayonnant autour d'une circonférence centrale, dont le maître autel occupe le milieu sous un dôme octogonal. Les chapelles renferment les statues des douze apôtres, en plâtre.

L'*infirmerie générale* forme une sorte d'hôpital dans l'hospice et contient plus de 300 lits. La *salle des bains*, qui y est contiguë, mérite d'être visitée. La *buanderie*, construite dans de vastes proportions, blanchit chaque année près d'un million et demi de pièces de



Vue generale de Bicêtre.

linge pour l'hospice, et, en outre, tout le linge de l'Hôtel-Dieu, de la Charité et de l'hôpital des Cliniques. C'est aussi à la Salpêtrière que se fait le raccommodage du linge de tous les établissements charitables dépendant de l'Assistance publique, et que se confectionne le linge neuf. Les femmes qui s'y emploient reçoivent une légère rétribution.

La Salpêtrière est pour les femmes ce que Bicêtre est pour les hommes. C'est dire qu'on y reçoit : 1° sous le titre de reposantes, les femmes de service des hôpitaux et des hospices, qui sont admises à la retraite après 30 ans de service et à 60 ans d'âge; 2° les indigentes valides âgées de 70 ans au moins; 3° les indigentes qui n'ayant pas 70 ans sont atteintes d'infirmités incurables; 4° les aliénées, les épileptiques, les aveugles, les cancéreuses curables ou incurables. Les enfants appartenant à l'une de ces quatre catégories d'infirmités sont aussi admis à la Salpêtrière. Il n'est accordé ni congés ni sorties aux personnes atteintes d'aliénation, de cancer ou d'épilepsie. Les autres pensionnaires, pourvu qu'elles soient valides, peuvent sortir tous les dix jours.

La disposition des lits vacants appartient, suivant des proportions diverses, au ministre de l'intérieur, au préfet de la Seine, au préfet de police, au directeur général de l'Assistance publique, aux bureaux de bienfaisance. Mais les aveugles, les octogénaires et les cancéreuses n'ont à recourir à aucune de ces autorités; elles sont admissibles de droit.

L'alimentation comprend par jour : 10 décagrammes de pain de

moyenne qualité, 13 décagrammes de viande cuite, 45 centilitres de bouillon, une ration de légumes, un dessert et 12 centilitres de vin. Les administrées reçoivent en outre au déjeuner, ou 25 centilitres de lait, ou 50 centilitres de soupe maigre.

Entrée le jeudi et le dimanche, de 1 h. à 3 h. pour la visite des aliénées, et de midi et demi à 4 h. pour celle des indigentes.

Hospice des Incurables (Hommes).

(Rue Popincourt, 66.)

420 lits. — Moyenne des décès proportionnellement au nombre de lits, 80. — L'hospice est desservi par des sœurs de Saint-Vincent de Paul.

Cet hospice, fondé en 1653 par saint Vincent de Paul, fut primitivement confondu avec celui des incurables femmes (V. ci-dessous). Installé en 1802 dans l'ancienne communauté des Récollets (rue des Récollets, 34, près du faubourg Saint-Martin), aujourd'hui hôpital militaire Saint-Martin, il a été récemment transféré à la caserne Popincourt. Il est question de le remplacer par des bâtiments plus vastes, construits en dehors de Paris. L'hospice reçoit gratuitement les indigents âgés de 70 ans accomplis, ou ceux qui, moins âgés, se trouvent dans l'impossibilité absolue de travailler, pourvu, toutefois, que leurs infirmités ne soient ni mentales ni contagieuses. Un certain nombre de lits appartiennent à des fondateurs qui conservent et transmettent le droit de présenter, en cas de vacance, un indigent réunissant les conditions exigées par le règlement.

Entrée publique, tous les jours de 1 h. à 4 h.

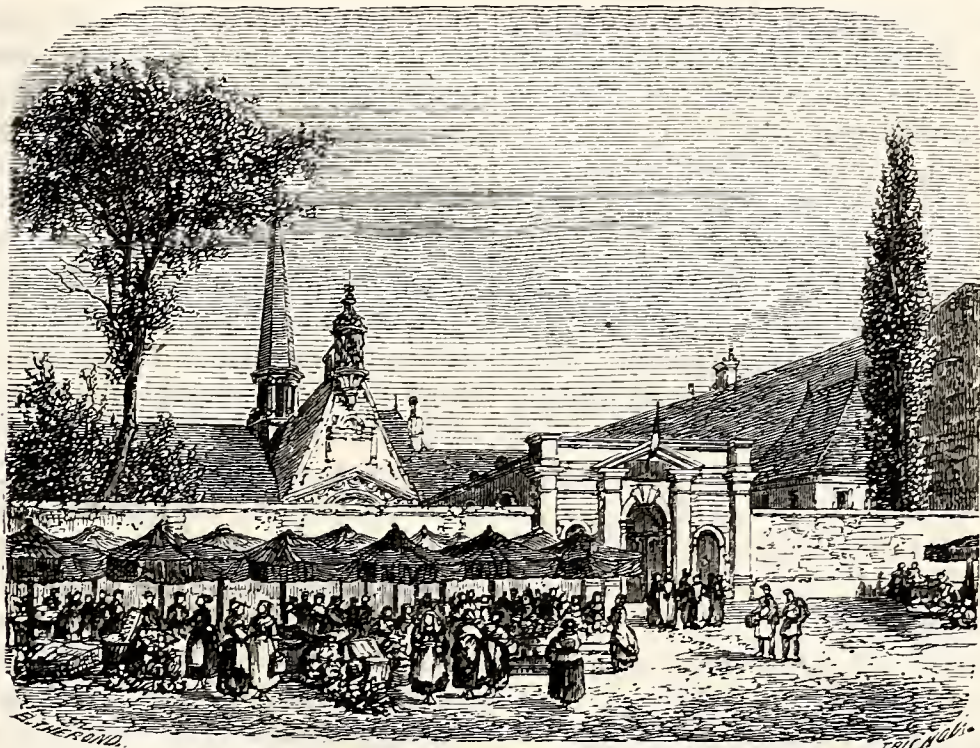
Hospice des Incurables (Femmes).

(Rue de Sèvres, 42.)

686 lits. — Moyenne des décès proportionnellement au nombre des lits, 60. — Cet hospice est desservi par les sœurs de Saint-Vincent de Paul.

L'hospice des Incurables de la rue de Sèvres fut fondé, vers 1635, par les libéralités de Marguerite Rouillé, femme d'un conseiller au Châtelet,

de Jean Goulet, prêtre, et du cardinal de la Rochefoucauld, abbé de Sainte-Geneviève et grand aumônier de France. Des lettres patentes de 1637 confirmèrent cet établissement, qui s'accrut rapidement. Il était primitivement destiné aux incurables des deux sexes, et ce fut seulement en 1802 que les hommes furent transférés dans le couvent des Récollets (V. ci-dessus). Les



Hospice des Incurables (femmes).

conditions d'admission sont à peu près les mêmes qu'à l'hospice des Incurables hommes. Le prix de la fondation d'un lit est actuellement de 500 fr. de rente, plus 1300 fr. de capital pour frais de premier établissement. Il existe dans la maison un certain nombre de cabinets et de chambrettes qu'on accorde de préférence aux personnes qui ont autrefois connu l'aisance. Les femmes admises sortent à volonté.

L'hospice des Incurables a été récemment l'objet de réparations importantes, d'additions et de changements divers. Le portail de l'église, fort maltraité par les ans, a été complètement restauré; les ornements en ont été refouillés et le pignon reconstruit. La rosace du fronton, qu'on avait eu le mauvais goût de transformer en cadran, est rétablie dans son état primitif, et le nouveau cadran a été reporté dans une ou-

verture circulaire du pignon. Des statues placées dans les niches latérales, et que le temps n'avait guère épargnées non plus, ont été remplacées par des terres cuites figurant l'*Annonciation*. On a remplacé au sommet du portail, après l'avoir aussi quelque peu rajeuni, un gracieux campanile en serrurerie.

La porte du temple, quoique remise à neuf, a conservé son antique fermeture, le *clichet*, aujourd'hui dédaigné par les plus pauvres, mais qui, au XVII^e s., n'était en usage que chez les riches et chez les gens aisés.

A l'intérieur de l'édifice, on remarque quelques anciennes peintures et le *mausolée* en marbre du cardinal de la Rochefoucauld, sculpté par Philippe Buister.

Grâce à ces restaurations, l'asile des incurables a changé de physionomie sans renier l'époque de sa fondation; seulement, les pierres aux teintes grises ont été remplacées par la brique, également employée pour les constructions dans la moitié du XVII^e s.

Entrée publique tous les jours, de 1 h. à 4.

Hospice des Enfants assistés.

(Rue d'Enfer, 100.)

609 lits. — L'hospice est desservi par les sœurs de Saint-Vincent de Paul.

Fondé par saint Vincent de Paul, sous le nom d'*hospice des Enfants trouvés*, l'hospice des Enfants assistés occupe, depuis 1800, les bâtiments de l'ancien couvent des Oratoriens, à côté duquel les Dames de la Visitation ont fait construire, il y a sept ou huit ans, un monastère et une chapelle surmontée d'un dôme élégant.

On reçoit dans cet établissement, depuis le jour de leur naissance jusqu'à leur douzième année, les enfants trouvés, les enfants abandonnés et les orphelins pauvres. La plupart de ces enfants sont envoyés à la campagne, aussitôt après leur réception, et confiés soit à des nourrices, soit à des artisans, soit à des laboureurs. L'hospice ne conserve à Paris que les enfants des personnes admises comme malades dans les hôpitaux, et ceux qui ont été abandonnés par suite de l'arrestation de leurs pères et de leurs mères, ou de condamnations prononcées contre eux, quand l'incarcération doit être de courte durée.

Les parents qui ont abandonné volontairement leurs enfants ne peuvent avoir connaissance du lieu où ils sont placés. Quand ils veulent en avoir des nouvelles par l'entremise de l'administration, ils sont tenus de payer une rétribution de 5 fr. S'ils désirent les reprendre, ils doivent indemniser l'administration de ses dépenses, à raison de 100 fr. environ par an. Quelquefois cependant la remise est faite gratuitement en faveur de familles pauvres et dignes d'intérêt. Les enfants non réclamés restent sous la tutelle de l'administration jusqu'à l'âge de 21 ans; mais ils ne sont à la charge du département que jusqu'à 12 ans.

L'hospice des Enfants assistés n'est pas ouvert au public. Une exception peut être faite seulement pour les personnes qui par leurs fonctions ont un intérêt à le visiter; mais il faut, en ce cas, s'adresser au directeur qui, seul, accorde l'autorisation nécessaire. Ces visites n'ont lieu que les lundis et mardis, de midi à 2 h.

Hospice des Ménages.

(Rue de la Chaise, 28.)

815 lits. — Personnel : 18 fonctionnaires et serviteurs ; 30 sœurs de Saint-Vincent de Paul.

Cet établissement, fondé en 1497, sous le nom d'*hôpital des Petites-Maisons*, démoli au xvi^e s., puis rebâti pour recevoir des mendiants incorrigibles, des impotents, des enfants teigneux, des femmes épileptiques, des aliénés et des syphilitiques, a été converti en 1801 en hospice destiné à des *ménages* et à des veufs ou veuves, qui, sans être dans un état d'indigence absolue, n'ont cependant pas des moyens suffisants d'existence, et peuvent fournir le capital fixé pour l'admission. Il contient 160 grandes chambres pour des époux vivant en ménage, 135 petites pour les veufs et veuves et 300 lits, dans les dortoirs communs. — 80 chambres prises parmi les plus commodes sont réservées aux époux qui peuvent offrir un capital de 3200 francs. — Les 80 autres sont affectées à des époux dépourvus de toute ressource. — Les 135 chambres destinées aux veufs et aux veuves sont données à ceux qui peuvent payer une somme de 1600 francs au moment de leur admission. — Sur les 300 lits des dortoirs, 150 sont attribués aux époux devenus veufs dans l'hospice, aux admis gratuitement et aux infirmes. Des 150 restants, 50 sont donnés à des veufs ou veuves qui peuvent payer 1000 francs. — Chacun est tenu d'apporter le mobilier exigé pour l'admission.

Les inscriptions n'ont lieu qu'en faveur des époux qui habitent le département de la Seine depuis plus

de deux ans, ayant au moins 60 ans, dont les âges réunis forment au moins 130 ans et qui comptent au moins 15 années de mariage passées ensemble. Il n'est exigé que 10 ans de ménage consécutifs pour les veufs ou veuves.

On n'obtient l'admission que suivant l'ordre des inscriptions ; cependant un tour de faveur sur deux est réservé aux octogénaires. Chaque époux reçoit les prestations suivantes : 3 francs en argent tous les 10 jours, 60 décagrammes de pain par jour aux hommes et 55 aux femmes, 50 décagrammes de viande crue par semaine, 1 double stère de bois par an, 1 hectolitre de charbon de bois par an. Les vieillards admis en dortoir ne jouissent pas de ces prestations et prennent leurs repas en commun.

Visite publique tous les jours, de midi à 4 heures.

Maison de retraite la Rochefoucauld.

(Route d'Orléans, 15, au Petit-Montrouge.)

246 lits. — Personnel : 20 fonctionnaires et serviteurs ; 12 sœurs de Saint-Vincent de Paul.

Fondé par les frères de la Charité, sous le titre de *Maison royale de santé*, et destiné à des militaires et à des ecclésiastiques malades, l'hospice de la Rochefoucauld est devenu un hôpital pendant la Révolution, puis a été converti en maison de retraite en 1801. Les bâtiments actuels ont été reconstruits en 1802 par Antoine. La maison est maintenant destinée à recevoir les personnes qui manquent de moyens d'existence suffisants. Pour y être admis il faut être âgé de 60 ans révolus, ou être perclus de tous

ses membres, ou affligé d'infirmités incurables qui mettent le malade dans l'impossibilité de se livrer à aucun travail, et, dans ces deux derniers cas, avoir au moins 20 ans. On est reçu dans l'établissement moyennant 250 fr. de pension annuelle pour les *vieillards valides*, et 312 fr. 50 c. pour les *infirmes incurables*. Six mois doivent être acquittés d'avance; nul ne peut être admis s'il n'est pas notoirement solvable. La pension peut être remplacée par le versement d'un capital dont la quotité est fixée suivant l'âge. Ce capital décroît depuis 4500 fr. pour l'âge de 20 ans, jusqu'à 1050 fr. pour les octogénaires, dans la section des infirmes et incurables; et de 2000 fr. pour l'âge de 60 ans, jusqu'à 875 fr. pour les octogénaires, dans la section des vieillards valides.

Le temps qui s'écoule entre l'inscription et l'admission est en moyenne de 18 mois pour les hommes et de plus de 4 ans pour les femmes. Les octogénaires inscrits sur la liste des expectants sont préférés pour une vacance sur deux. Pour être admis il faut habiter le département de la Seine depuis plus de deux ans et prouver qu'on n'a pas de moyens d'existence suffisants. Lorsqu'une personne admise moyennant capital sort volontairement de l'établissement, ou que l'administration a prononcé son renvoi, pour quelque motif que ce soit, il lui est alloué une pension représentative égale à la pension annuelle, déduction faite d'un douzième, c'est-à-dire de 230 fr., ou de 286 fr., selon que cette personne est entrée comme valide ou comme infirme et incurable.

Institution de Sainte-Périne.

(Place Sainte-Geneviève, 4, à Auteuil.)

293 lits, y compris les lits d'infirmerie.

— Les sœurs de la Sagesse prennent soin des pensionnaires malades ou infirmes.

Cette maison de retraite, destinée à recueillir, sur la fin de leur carrière, d'anciens fonctionnaires, des veuves d'employés, des personnes qui ont connu l'aisance et qui sont déchues d'une position honorable, avait été fondée en 1806, dans l'ancien couvent des dames Augustines de Chaillot, dont la création d'un nouveau boulevard vient de nécessiter la démolition. Les bâtiments actuels ont été construits par M. Ponthieu, architecte, près de l'église Notre-Dame, à Auteuil, sur un plateau qui domine le cours de la Seine, et à l'entrée d'un parc dont les pentes ombragées descendent jusqu'à la route de Paris à Versailles. La vue dont on jouit de cet endroit est très-remarquable. Ils forment sur le devant du plateau une ligne de pavillons isolés, reliés entre eux par des galeries couvertes, ainsi qu'avec d'autres pavillons en aile, disposés sur deux rangs des deux côtés de la cour d'honneur. Le centre de cette cour est occupé par le pavillon Joséphine, ainsi nommé en souvenir de l'impératrice Joséphine, l'une des bienfaitrices de l'établissement. Les bâtiments, les préaux et le parc mesurent 8651 mètr. de superficie.

Chaque pensionnaire occupe un logement particulier, composé d'une chambre, d'un cabinet et d'une petite antichambre. Les salles communes sont : un salon de réunion, une bibliothèque, deux petits salons

pour les jeux et la lecture, une chapelle, un réfectoire, etc.

On est admis à Sainte-Périne, à partir de 60 ans révolus, et moyennant le paiement d'une pension annuelle de 700 fr., ou le versement d'un capital proportionné à l'âge et qui varie entre 6348 fr. pour l'âge de 60 ans et 990 fr. pour l'âge de 96 ans.

Tout pensionnaire est tenu en outre de fournir un mobilier et un trousseau, ou de verser pour cet objet une somme annuelle de 100 fr. Le trousseau est entretenu par l'établissement, auquel il reste en cas de décès ou de sortie volontaire du pensionnaire.

Le service spécial des pensionnaires dans leurs chambres, leur chauffage et leur éclairage particuliers, ainsi que leur habillement, sont à leur charge. On ne reçoit aucune personne atteinte d'une infirmité rebutante ou contagieuse, ou qui pourrait l'empêcher de se conformer aux règlements de la maison. Les repas se prennent en commun dans le réfectoire, à des tables de 12 personnes. Les pensionnaires infirmes ou trop âgés ont seuls la faculté de prendre leurs repas dans leurs chambres.

Hospice Saint-Michel.

(Avenue du Bel-Air, à Saint-Mandé, près de Paris.)

Cet hospice, fondé par M. Bouillard, ancien tapissier du roi, en faveur de douze vieillards septuagénaires, a été ouvert le 24 août 1830. Il a été bâti dans la situation la plus hygiénique. On n'y admet que des pauvres honteux, dont la nomination appartient aux bureaux de bienfaisance de Paris.

Hospice de la Reconnaissance.

(A Garches, Seine-et-Oise.)

M. Brezin, ancien fondeur, a légué aux hospices toute sa fortune, s'élevant à 4 097 611 fr., pour la création d'un établissement hospitalier, sous la dénomination *d'hospice de la Reconnaissance*, en faveur des pauvres forgerons, serruriers, mécaniciens et autres ouvriers du même genre, âgés au moins de 60 ans.

La construction, commencée en 1836, a été achevée en 1838. Le nombre des lits est de 300. Les admissions ont lieu suivant l'ordre d'inscription sur le registre d'attente. Les individus atteints de cécité complète, de paralysie générale, d'impotence des deux mains, et les vieillards âgés de 75 ans, ont droit à un tour de faveur sur deux vacances. Tout postulant doit faire constater sa profession par des certificats, et prouver qu'il l'a exercée pendant au moins cinq ans. — Le revenu de la fondation est d'environ 170 000 fr.

Hospice de Villas.

(Rue du Regard, 17.)

Par testament, en date du 16 octobre 1832, M. de Villas, un des fondateurs de l'entrepôt de Bercy, institua l'administration des hospices de Paris sa légataire universelle, à la condition expresse d'établir dans sa maison, rue du Regard, 17, un hospice pour les vieillards des deux sexes atteints d'infirmités incurables et inscrits sur le contrôle des pauvres. M. de Villas mourut le 22 octobre 1832, laissant une fortune de 1 124 000 fr.

L'hospice fut ouvert le 25 juillet 1835. Il renferme 35 lits.

LES BUREAUX DE BIENFAISANCE.

Nous avons dit précédemment que l'Assistance publique comprenait, outre la direction des établissements hospitaliers et des maisons de retraite, la distribution des secours et le traitement des malades indigents à domicile. Vingt bureaux de bienfaisance sont chargés de cette importante mission, dans les vingt arrondissements municipaux de la ville de Paris, sous l'autorité du préfet de la Seine et la direction de l'administration générale de l'Assistance publique.

Chaque bureau est composé : 1° du maire de l'arrondissement, président-né; des adjoints, vice-présidents; 2° de douze administrateurs nommés par le préfet; 3° de commissaires et de dames de charité, dont le nombre est illimité. Un secrétaire, trésorier comptable, est attaché à chaque bureau.

Il y a, dans chacun des arrondissements, une maison centrale, siège de l'administration, et des maisons de secours, confiées aux sœurs de Saint-Vincent de Paul.

Tous les vieillards indigents de 65 ans et au-dessus sont inscrits de droit sur les listes des bureaux de bienfaisance, ainsi que les individus infirmes atteints d'une maladie chronique; les autres admissions ne peuvent être prononcées qu'après une enquête et une délibération préalables.

Les secours accordés par les bureaux de bienfaisance sont presque exclusivement donnés en nature : pain, viande, bouillon, vin, bois, huile, linge, vêtements, chaussure, médicaments, etc.

Des médecins et des sages-femmes sont attachés à chaque bureau pour le traitement des malades à domicile. Les médecins reçoivent chacun une indemnité, qui est de 600 fr. dans les quartiers du centre de Paris, et de 1000 fr. dans les quartiers extrêmes, où les distances à parcourir rendent le service plus pénible. Ces médecins sont nommés pour six ans, sur la présentation des bureaux de bienfaisance et la proposition du directeur de l'Assistance publique; ils sont indéfiniment rééligibles.

A des jours et à des heures déterminés, les médecins des pauvres donnent des consultations gratuites dans les maisons de secours de leur arrondissement. Ils visitent aussi à domicile les malades qui ne peuvent se rendre à ces consultations.

Les malades atteints d'affections aiguës sont visités, au moins une fois par semaine, par un administrateur, un commissaire ou une dame de charité, qui consigne ses observations sur un bulletin spécial remis ensuite au bureau de bienfaisance.

Pour les malades non inscrits au contrôle des pauvres, c'est-à-dire pour les ouvriers nécessiteux, pour les personnes chargées de famille, en un mot pour tous les individus notoirement dénués de ressources, le traitement à domicile est commencé, soit sur leur demande, soit sur la réquisition du maire ou d'un des administrateurs du bureau de bienfaisance de leur arrondissement, soit sur celle du directeur de l'Assistance publique.

Plusieurs bureaux de bienfaisance ont fondé, dans ces dernières années, des caisses d'économie pour le paiement des loyers des pauvres.

En 1860, les dépenses de l'administration de l'Assistance publique

pour les secours et le traitement à domicile se sont élevées à la somme de 3 702 387 fr. 30 c. Le nombre des ménages secourus était alors de 41 525, comprenant ensemble 100 488 individus.

LES ÉTABLISSEMENTS GÉNÉRAUX DE BIENFAISANCE.

On désigne sous le nom d'*établissements généraux de bienfaisance* des hospices nationaux ouverts à tout Français remplissant certaines conditions fixées par les règlements. Ces établissements relèvent directement du ministère de l'intérieur. Un directeur responsable, assisté d'une commission consultative, administre chacun d'eux. Ils sont au nombre de huit pour toute la France. Voici leurs noms : l'hospice des Quinze-Vingts, à Paris ; la maison des aliénés, à Charenton ; l'institution des Jeunes-Aveugles, à Paris ; l'institution des Sourds-Muets, à Paris ; l'asile impérial de Vincennes ; l'asile impérial du Vésinet ; l'institution des Sourdes-Muettes, à Bordeaux ; l'hospice du Mont-Genèvre, près de Briançon, dans les Hautes-Alpes. Nous allons les passer rapidement en revue, à l'exception des deux derniers, situés hors de Paris et de sa banlieue.

Hospice des Quinze-Vingts.

(Rue de Charenton, 28.)

Fondé en 1260 par saint Louis, pour 300 (15 fois 20) aveugles, dont le nombre doit être toujours tenu au complet, l'hospice des Quinze-Vingts occupa jusqu'en 1780 les bâtiments construits pour lui rue Saint-Honoré, près de la rue Saint-Nicaise. Il fut alors transféré dans

l'ancien hôtel des Mousquetaires noirs, son local actuel. Pour y être admis à titre de pensionnaire, il faut être Français, avoir au moins 40 ans, justifier d'une cécité complète et incurable, établir que l'on manque de moyens suffisants d'existence. Toute personne aveugle admise dans l'établissement peut y faire entrer avec elle son mari, ou sa femme, et ses enfants ; l'administration concède gratuitement aux familles nombreuses des cabinets supplémentaires. Chaque aveugle reçoit par an 474 fr. et par jour 625 grammes de pain. Les femmes et les maris voyants des aveugles résidant dans l'hospice reçoivent chaque jour 30 c. ; les enfants, jusqu'à l'âge de 15 ans, 15 c. Tout voyant, homme ou femme, qui a vécu pendant cinq ans à l'hospice avec un aveugle, obtient presque toujours, après la mort de son conjoint, un logement gratuit et une pension de 50 c. par jour.

Tout en consacrant en premier lieu ses revenus à l'entretien des 300 pensionnaires, l'hospice des Quinze-Vingts donne aujourd'hui des secours efficaces à 1100 aveugles externes, dont 200 reçoivent une pension annuelle de 200 fr., 400 une pension de 150 fr., et 500 une pension de 100 fr. Les aspirants à ces secours annuels doivent remplir les mêmes conditions

que les aspirants à l'internat, à l'exception de l'âge qui est fixé à 21 ans.

Un décret du 22 juin 1854 a placé l'hospice des Quinze-Vingts sous le patronage de l'Impératrice; qui nomme seule, sur la proposition du ministre de l'intérieur, aux places d'internes et aux pensions d'externes.

(Pour la chapelle des Quinze-Vingts, V. ci-dessus, p. 317, l'église *Saint-Antoine*.)

Maison de Charenton.

(A Saint-Maurice-Charenton.)

La maison de Charenton fut d'abord un hôpital de douze lits, destiné aux malades en général et particulièrement aux aliénés. Elle avait été fondée en 1642 par un contrôleur des guerres, nommé Sébastien Leblanc, qui la donna aux frères de la Charité. Après la Révolution, elle prit des accroissements considérables et fut partagée en deux divisions, affectées, l'une aux malades ordinaires de Charenton et des communes environnantes, l'autre aux infortunés privés de raison. Les bâtiments étaient alors situés au bord de la Marne, dans un endroit humide et malsain. Sous le gouvernement de Juillet, on les reconstruisit au sommet de la colline. Leurs toits aplatis, à la manière italienne, sont dominés par une sorte de temple grec, qui est la chapelle de l'établissement. Les frais de construction se sont élevés à plus de 5 millions. Il est peu d'établissements semblables qui méritent autant la visite des étrangers, soit par leurs vastes proportions, soit par leur aménagement intérieur. Le quartier réservé aux da-

mes est entièrement séparé du quartier des hommes; il est confié à une communauté de religieuses Augustines.

Il existe dans la maison de Charenton trois classes de pensionnaires. La première paye 1500 fr. par an; la deuxième, 1200 fr.; la troisième, 900 fr. Le blanchissage, le raccommodage du linge, l'éclairage et le chauffage en commun sont compris dans le prix de la pension; mais l'entretien des malades en vêtements, linge de corps, etc., reste à la charge des familles. Un certain nombre de bourses et demi-bourses, payées sur les fonds de l'État, sont à la nomination du ministre de l'intérieur.

Tout malade amené par un membre de sa famille ou par un ami ne peut être admis que sur la présentation d'un certificat de médecin ayant moins de huit jours de date et constatant la maladie mentale. Il faut aussi produire, autant que possible, l'acte de naissance ou de mariage de l'aliéné, et, pour les interdits, un extrait du jugement d'interdiction.

Les malades sont reçus tous les jours et à toute heure. Les visiteurs, parents, amis ou étrangers, ne sont admis que le dimanche et le jeudi, de midi à 4 h.

Institution des Jeunes Aveugles.

(Boulevard des Invalides, 56.)

Cette institution, fondée en 1784 par Valentin Haüy, fut reconnue établissement d'utilité publique en 1791. L'enseignement qu'elle donne aux jeunes aveugles comprend les diverses branches d'éducation, langues vivantes, musique, etc.; et les professions manuelles qui peu-

vent être exercées sans le secours de la vue. Presque tous les professeurs de l'établissement sont eux-mêmes aveugles. Le ministère de l'intérieur y entretient 120 bourses divisées en demi-bourses et trois quarts de bourse, pour des enfants aveugles des deux sexes, dans la proportion des deux tiers pour les garçons et d'un tiers pour les filles. Les demandes d'admission gratuite doivent être adressées au ministère et être accompagnées : 1° de l'extrait de naissance de l'enfant, établissant qu'il n'a ni moins de 9 ans, ni plus de 13 ans; 2° de l'extrait de baptême, si l'enfant est catholique; 3° d'un certificat d'un médecin ou d'un chirurgien, constatant que le candidat est frappé de cécité, mais qu'il n'est atteint d'aucune maladie contagieuse ou qui le rende inhabile aux travaux de l'école. La durée des bourses, comme celle des études, est de 8 ans. Il y a aussi des bourses fondées par les départements et par des administrations hospitalières; elles coûtent 600 fr. par an aux fondateurs. Le prix de la pension est de 1000 fr. pour les élèves placés aux frais des familles.

L'Institution des Jeunes Aveugles renferme en moyenne 250 élèves. Installée autrefois dans les bâtiments de l'ancien séminaire de Saint-Firmin, rue Saint-Victor, elle occupe, depuis 1843, un bel édifice construit par M. Philippon. On entre, sur le boulevard, par une grande grille élevée entre deux pavillons et précédant une cour dont les deux côtés sont occupés par de petits jardins symétriques, plantés d'arbustes. Le fronton qui décore la façade a été sculpté par M. Jouffroy et représente Valentin Haüy entouré d'un

groupe de jeunes gens et de jeunes filles aveugles. Au milieu de la cour se trouve aussi la statue de cet homme de bien. Les bâtiments forment un ensemble parfaitement adapté à la destination de l'édifice. Nous signalerons surtout : la salle d'exercices aussi sonore qu'élégante, présentant deux rangs de colonnes en stuc et pouvant contenir 1000 personnes; et la chapelle ornée de peintures remarquables par M. H. Lehmann. L'orgue est de M. Cavailhé-Coll.

On peut visiter l'établissement le mercredi, de 1 h. 1/2 à 5 h., avec un billet du directeur. Les étrangers sont admis sur la présentation de leurs passe-ports. Quatre ou cinq fois par an, il y a dans la chapelle des exercices publics où l'on entend de fort bonne musique exécutée par les pensionnaires eux-mêmes, et auxquels on peut assister en demandant un billet d'admission au directeur.

Institution des Sourds-Muets.

(Rue Saint-Jacques.)

L'Institution des Sourds-Muets occupe l'ancien séminaire de Saint-Magloire. Elle a eu pour fondateur l'abbé de l'Épée, qui, sans autre fortune que 12000 livres de rente, avait dans sa propre maison 40 élèves qu'il nourrissait et instruisait à ses frais. Cet établissement ouvert exclusivement, depuis le 11 septembre 1859, aux enfants du sexe masculin, reçoit de l'État une rente annuelle de 70 000 fr. Sur cette dotation, le ministère de l'intérieur entretient 140 bourses, divisibles par fractions. Les conseils généraux des départements ou les conseils municipaux peuvent aussi fonder des bourses dont le prix est de 500 fr. par an. Le maximum du prix de la

pension est de 1000 fr. pour les élèves dont les parents payent l'entretien. Les boursiers ne peuvent avoir au moment de leur entrée ni moins de 9 ans, ni plus de 14; ils doivent produire leur acte de naissance, leur extrait de baptême, un certificat de vaccine, un certificat d'indigence et un certificat d'un médecin constatant l'infirmité.

La durée des études est de sept ans. Les cours de la division élémentaire comprennent : la langue écrite, l'articulation de la parole et sa lecture sur les lèvres de ceux qui parlent; le calcul et l'enseignement religieux. Des ateliers sont établis pour les enfants qui devront demander au travail manuel des moyens d'existence. Les élèves que leurs parents destinent à une profession libérale sont admis, dans une division supérieure, aux études nécessaires.

On peut visiter l'établissement le samedi, de 2 h. à 5 h., avec un billet du directeur.

Asile de Vincennes (hommes).

(A l'extrémité méridionale du bois de Vincennes, commune de Saint-Maurice-Charenton.)

500 lits. — Cet hôpital est desservi par les sœurs Augustines. — On s'y rend par les omnibus de Charenton.

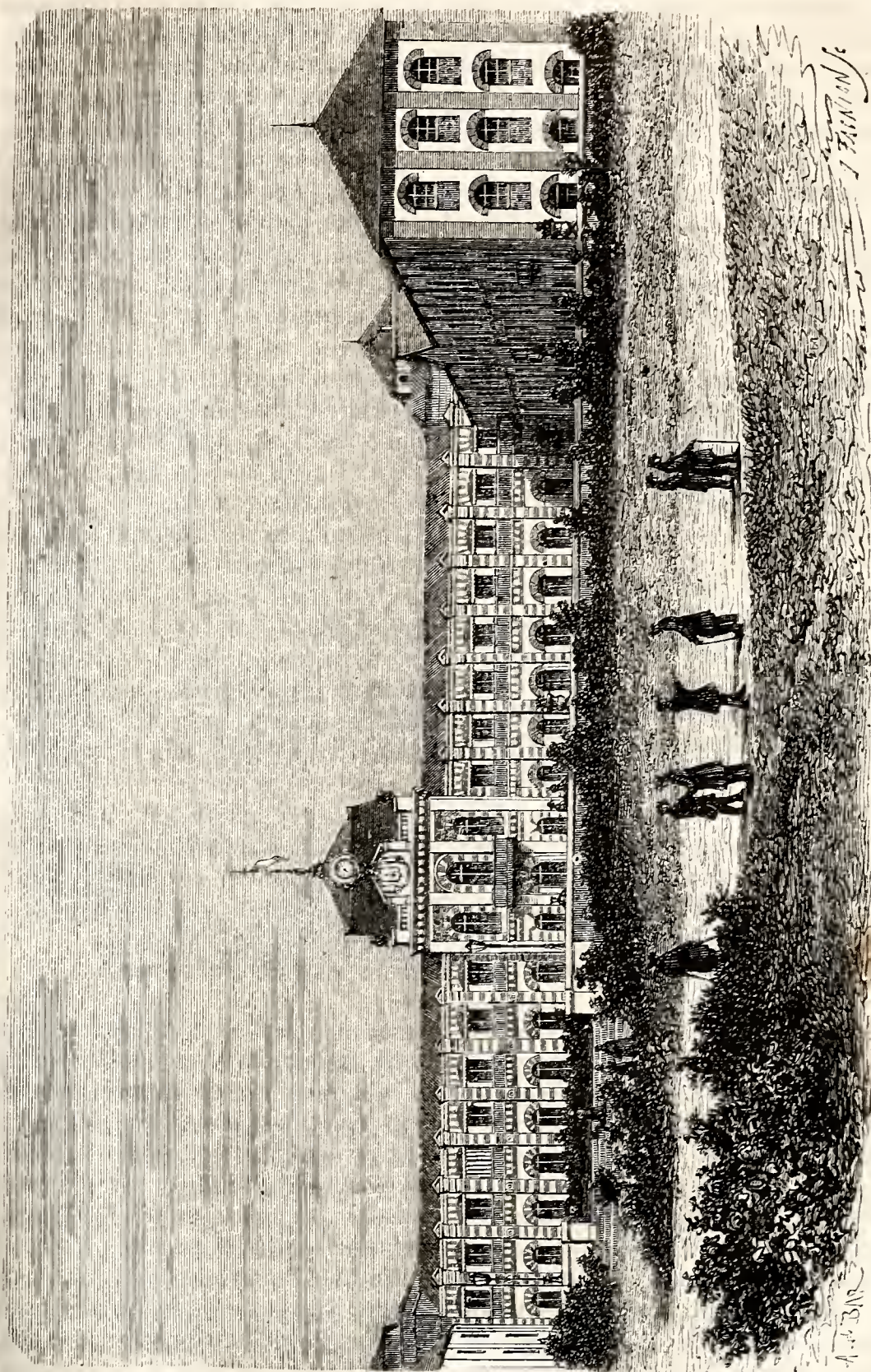
L'Asile de Vincennes, créé en vertu d'un décret impérial du 8 mars 1855, a été construit sur les plans de M. Laval, architecte, dans la partie du parc de Vincennes limitée au N. par le chemin de la Pompadour, à l'E. par le parc, au S. par la maison de Charenton, à l'O. par le mur d'enceinte et une partie du rond-point de la porte de Charenton.

Il reçoit temporairement, pendant leur convalescence : 1° les ouvriers

atteints de blessures ou de maladies en travaillant sur des chantiers de travaux publics, dans le département de la Seine; 2° les convalescents envoyés par les hôpitaux de Paris et de la banlieue; 3° ceux qui sont envoyés par les bureaux de bienfaisance; 4° les ouvriers faisant partie d'une société de secours mutuels ayant pris un abonnement à l'asile; 5° les ouvriers appartenant à des établissements abonnés; 6° enfin, moyennant un prix de journée, les ouvriers ne rentrant dans aucune de ces catégories. Inauguré le 31 août 1857, l'Asile de Vincennes a reçu, jusqu'au 30 juin 1860, plus de 14 000 convalescents. Le chiffre des entrées s'est beaucoup élevé depuis.

L'édifice se compose d'un bâtiment principal, dominé par un pavillon central en avant-corps, flanqué de deux ailes et précédé de bâtiments secondaires entourant la cour d'entrée. Une chapelle occupe le rez-de-chaussée du pavillon central. Les chambres des convalescents, situées au premier et au second étage, renferment chacune trois lits. Elles sont toutes tournées vers le midi. Une bibliothèque, riche de 4000 vol., et des salles de chant et de jeu, sont mises à la disposition des convalescents. Des galeries ouvertes, servant de promenoirs, les jours de mauvais temps, entourent la cour au premier étage. Enfin un parc s'étend derrière l'établissement.

Les convalescents auxquels leurs forces le permettent peuvent être employés aux travaux de la maison. Ils reçoivent, dans ce cas, une rétribution qui varie de 20 à 50 c. par jour, et un supplément de 25 centilitres de vin à leurs repas.



Asile de Vincennes.

Le prix des journées à l'Asile est fixé à 50 c. pour les sociétés de secours mutuels, à 75 c. pour les ateliers abonnés, à 1 fr. pour les ouvriers libres, venant directement de leur domicile.

Chaque jour un omnibus spécial va chercher les convalescents dans les hôpitaux de Paris ou même à domicile pour les transporter à l'Asile, d'où il les ramène aussi après leur entière guérison.

Visite des malades : les dimanches, lundis et jeudis, de midi à 4 heures.

Entrée publique pour les étrangers : les mardis, mercredis, vendredis et samedis, de midi à 4 h.

Asile du Vésinet (femmes).

(Station du Vésinet, chemin de fer de Saint-Germain, commune de Croissy.)

300 lits. — Moyenne des entrées, 5500 ; moyenne des décès, 10. — Cette maison est desservie par les sœurs de la Sagesse, au nombre de 10.

Fondé par un décret du 8 mars 1855, inauguré le 29 septembre 1859, l'Asile du Vésinet fut, dans l'origine, destiné à recevoir des ou-

vriers mutilés ; mais on l'a depuis réservé spécialement aux ouvrières convalescentes du département de la Seine. On y reçoit aussi les femmes récemment accouchées et dont l'état réclame encore des soins.

Cet Asile, bâti moitié en brique, moitié en pierre de taille, dans le style Louis XIII, se compose d'un pavillon central où est la chapelle, accompagné de deux grands corps de bâtiment et de deux ailes en retour sur chaque façade. Il est entouré d'un parc de 34 hect. entièrement affecté aux malades, qui y trouvent à la fois un air excellent et un exercice fortifiant.

Un omnibus spécial vient prendre les convalescentes aux divers hôpitaux de Paris pour les transporter au chemin de fer de l'ouest (rive dr.) ; à la station de Vésinet, un second omnibus les conduit jusqu'à l'établissement. Ces voitures font un service analogue pour le retour.

Visite des malades : les dimanches, lundis et jeudis, de midi à 4 h.

Entrée publique pour les étrangers : les mardis, mercredis, vendredis et samedis, de midi à 4 h.

L'ORPHELINAT ET LA SOCIÉTÉ DU PRINCE IMPÉRIAL.

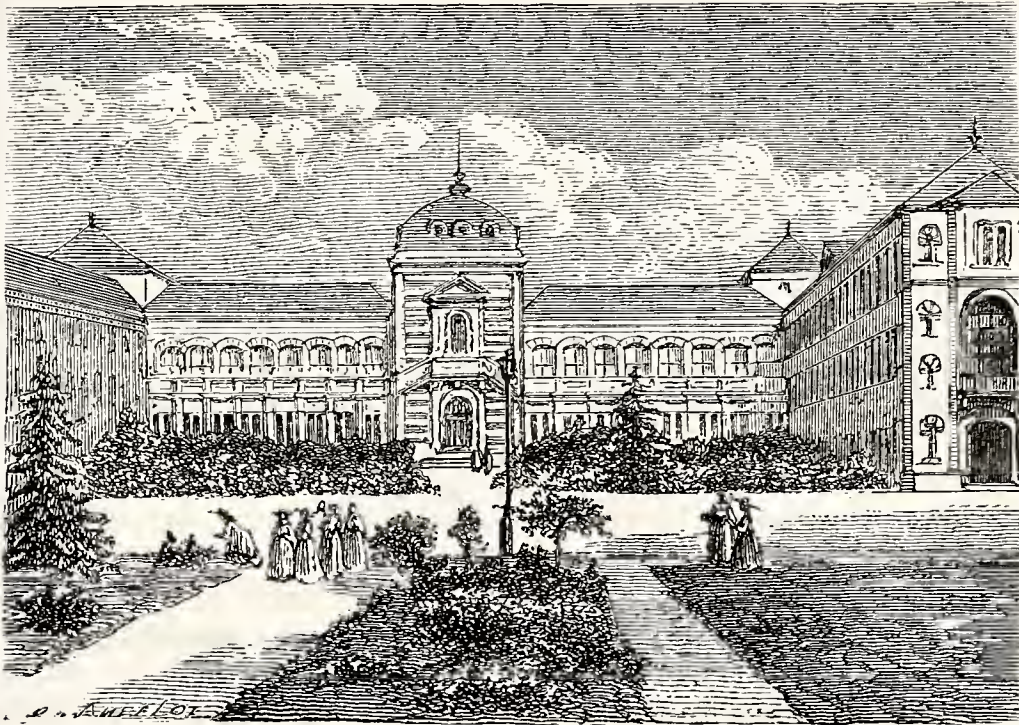
Nous devons nommer, immédiatement après les établissements généraux de bienfaisance, l'Orphelinat et la Société du Prince impérial, institutions qui relèvent directement, la première du ministère de l'intérieur, la seconde de l'Impératrice.

Constitué par un décret du 15 septembre 1856, l'**Orphelinat du Prince impérial** a pour but de placer dans d'honnêtes ménages d'ouvriers de jeunes enfants du sexe

masculin, orphelins de père et de mère, de leur assurer ainsi le pain de chaque jour, l'apprentissage d'un état, les soins, l'affection et les conseils d'une nouvelle famille. Les demandes sont soumises à une commission permanente et gratuite instituée sous la présidence du ministre de l'intérieur, et qui s'est adjoint, dans chacun des arrondissements de Paris et du département de la Seine, un comité d'examen et de surveillance. L'œuvre a com-

mencé à fonctionner le 1^{er} janvier 1857 ; elle comptait alors 47 enfants. Pour être admis à profiter des avantages de l'Orphelinat, les candidats doivent résider dans le département ; s'ils y sont à la fois nés et domiciliés, ils sont admis de préférence. La moyenne de l'allocation est de 200 fr. par an. Le principal revenu de l'Orphelinat est une rente de 30 000 fr., que viennent

chaque année grossir des libéralités de tout genre. Du 31 décembre 1856 au 31 décembre 189 les recettes effectives de l'œuvre se sont élevées à 310 397 fr. 04 c., et les dépenses à 307 351 fr. 45 c. Les dons volontaires figurent parmi les recettes pour 214 663 fr. 75 c. Le mouvement général des admissions comprend, du 1^{er} janvier 1857 au 16 mars 1860, 242 titulaires ; le



Asile du Vésinet.

nombre des bourses à cette dernière date était de 217.

La **Société du Prince impérial**, *Prêts de l'enfance au travail*, créée en 1862, et placée sous le patronage immédiat de l'Impératrice, a été instituée pour avancer de l'argent, sans intérêt, aux ouvriers et artisans que le manque de fonds met dans l'impossibilité d'exercer leur état et de soutenir leur famille. Elle se compose de comités

nommés par l'Impératrice, et chargés, dans chacun des quartiers de Paris, d'examiner les demandes des solliciteurs et d'y faire droit. Jusqu'ici, les règlements constitutifs de la société ne sont pas bien connus, et l'œuvre ne paraît pas avoir encore fonctionné régulièrement. De nombreuses offrandes, recueillies dans toutes les mairies de France, dans les bureaux des receveurs des finances, chez les

notaires, à la caisse du Crédit foncier et dans les secrétariats du tribunal et de la chambre de commerce de Paris, assureront sans doute à l'œuvre du Prince impérial un capital considérable.

LE MONT-DE-PIÉTÉ.

Le Mont-de-Piété, institué à Paris par lettres patentes en date du 9 décembre 1777, ne fut installé qu'en 1786 dans les bâtiments appropriés à son usage. Obligé de suspendre ses opérations pendant la crise révolutionnaire, il a été reconstitué par décret de 1804, modifié depuis par une loi intervenue en 1851. Il est régi, sous l'autorité du ministre de l'intérieur, par un directeur responsable assisté d'un conseil de surveillance. Ce conseil, présidé par le préfet de la Seine, se compose de neuf membres, dont trois membres de la commission municipale et trois membres du conseil de surveillance de l'assistance publique.

Le Mont-de-Piété exploite le monopole du prêt sur gages au profit de l'administration de l'assistance publique. Établi dans un but philanthropique, « pour assurer des secours d'argent *peu onéreux* aux emprunteurs dénués d'autres ressources, » il prête aujourd'hui à des conditions tellement onéreuses pour les malheureux qui ont recours à lui, qu'il semble impossible de le considérer encore comme une institution de bienfaisance. Le taux de l'intérêt ne s'élève pas, en effet, à moins de 9 1/2 pour 100, droit de prise comprise, lorsque l'emprunteur s'adresse directement à l'administration du Mont-de-Piété, et de 12 pour 100 lorsque l'emprunteur use de l'intermédiaire des commissionnaires spéciaux.

Les ressources du Mont-de-Piété

consistent dans les capitaux qu'il emprunte sur bons à ordre ou au porteur, avec la garantie des hospices, et dans le produit des droits à payer par les emprunteurs. Ses charges sont d'abord le service des intérêts dus à ses propres bailleurs de fonds, puis les frais de régie. L'intérêt à servir aux bailleurs de fonds n'étant que de 3 pour 100, en dehors du droit de prise, la contribution demandée pour frais de régie ne se monte pas à moins de 6 pour 100 de la somme prêtée.

En principe, l'engagement se fait pour un an; mais l'emprunteur est toujours libre de se libérer par anticipation et de retirer son gage contre le remboursement du prêt et l'acquit des droits échus, qu'il peut aussi rembourser par à-comptes. Ces droits se calculent par quinzaine, sauf pour le premier mois, qui est toujours dû en entier.

Lorsque l'emprunteur est hors d'état de dégager avant l'échéance, il peut, en payant les droits échus, renouveler son engagement pour une année; mais, faute de dégagement ou de renouvellement de dépôt, le gage est vendu aux enchères publiques dans le cours du deuxième mois qui suit l'expiration de l'année. Si le prix de vente excède la somme due à l'administration, le surplus ou *boni* reste à la disposition du déposant pendant trois années à partir de l'engagement, passé lequel temps ce boni est acquis à l'administration de l'Assis-

tance publique. Les engagements pour une somme excédant 15 fr. ne peuvent être admis que sur la présentation d'un passe-port ou de papiers établissant l'identité de l'emprunteur.

Les opérations du Mont-de-Piété sont d'une extrême importance, ainsi qu'on en pourra juger par les chiffres suivants. Les sommes qu'il emprunte pour les prêter à son tour s'élèvent annuellement à environ 18 millions. Les prêts distribués à sa caisse présentent un total de 20 à 24 millions, répartis entre 1 200 000 articles d'engagement ou de renouvellement. Les droits payés par les emprunteurs montent à 1 500 000 ou 1 600 000 fr.; les excédants de recette formant bénéfice, à 300 000 fr., et les bonis atteints par la prescription à plus de 100 000 fr.

La direction générale et le bu-

reau central du Mont-de-Piété sont installés rue de Paradis, 7, au Marais, et rue des Blancs-Manteaux, 18. Deux succursales ont été établies : rue Bonaparte, 16, et rue des Amandiers-Popincourt, derrière la prison des jeunes détenus. Cette seconde succursale est destinée spécialement à la réception des meubles encombrants, tels que pianos, matelas, etc., qui, faute d'espace, ne peuvent pas être reçus dans les autres établissements du Mont-de-Piété. Vingt bureaux auxiliaires, désignés par les lettres de l'alphabet, ont été créés il y a peu d'années, et répartis dans les différents arrondissements de Paris, afin de rendre moins nécessaire l'intervention des commissionnaires¹.

Le nombre des commissaires-pri-seurs appréciateurs est de 14; celui des commissionnaires est de 18.

LES CAISSES D'ÉPARGNE ET DE PRÉVOYANCE. — LES SOCIÉTÉS DE SECOURS MUTUELS.

Caisse d'épargne.

Cette institution, déclarée d'utilité publique, a été fondée à Paris en 1818. Elle a pour objet de recevoir et de faire fructifier les économies qui lui sont confiées par les ouvriers, les gens de service, les petits industriels et les petits commerçants, sans que la somme des versements qui y sont effectués puisse dépasser 1000 fr., pour le compte d'un particulier, et 8000 fr. pour le compte d'une société de secours mutuels. Les intérêts réglés tous les ans sont ajoutés au capital. Les dépôts peuvent être retirés en tout ou en partie dans les 15 jours de la demande. La Caisse achète

d'office pour 10 fr. de rente au nom de tout déposant dont le compte excède 1000 fr. (8000 fr. pour les so-

1. Voici l'adresse de ces bureaux :

A, rue Joubert, 32; — **B**, rue des Fossés-Saint-Jacques, 11; — **C**, rue du Faubourg-Montmartre, 57; — **D**, rue de l'Échiquier, 6; — **E**, rue des Fossés-du-Temple, 42; — **F**, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 49; — **G**, rue des Prêtres-Saint-Séverin, 2; — **H**, rue du Vieux-Colombier, 31; — **J**, rue de Penthièvre, 34; — **K**, rue Saint-Honoré, 181; — **L**, rue Richelieu, 47; — **M**, rue du Mail, 34; — **N**, rue des Vieilles-Etuves-Saint-Honoré, 16; — **O**, rue Saint-Denis, 173; — **P**, rue du Vert-Bois, 39. — **R**, rue du Faubourg-Saint-Martin, 122 et 124; — **S**, rue du Faubourg-du-Temple, 50; — **T**, Grande-Rue, 54, aux Batignolles; — **U**, rue de Buffon, 69; — **V**, rue des Trois-Frères, 5, à Vaugirard.

ciétés de secours mutuels), trois mois après la capitalisation des intérêts, qui a lieu au 31 décembre de chaque année. Elle achète aussi des rentes pour le compte des déposants qui en font la demande. Tout déposant a de plus la faculté de faire transférer ses fonds d'une caisse à une autre, dans toute l'étendue de l'Empire, mais pour la totalité du crédit porté à son livret. En cas de décès du déposant, les fonds lui appartenant sont remboursés à ses ayants droit.

La Caisse d'épargne de Paris est établie rue Coq-Héron, 9; mais elle a ouvert des succursales dans tous les arrondissements de Paris, au siège des mairies ou des justices de paix. La caisse centrale et les succursales sont ouvertes pour les dépôts le dimanche et le lundi; aucun déposant ne peut présenter à la fois moins de 1 fr. ni plus de 300 fr.

Pendant l'année 1860, la Caisse d'épargne a reçu 25 887 631 fr. 76 c., auxquels il faut ajouter les intérêts capitalisés pour le compte des déposants et montant à 1 580 398 fr. 88 c., ce qui porte la somme totale des dépôts à 27 468 030 fr. 64 c.

Elle a remboursé par contre à ses déposants, soit en retraits, soit en transferts envoyés aux caisses départementales, en achat de rentes, ou en placements à la Caisse de retraite pour la vieillesse, etc., 25 188 431 fr.

L'excédant des recettes sur les paiements est donc, pour cette seule année, de 2 279 599 fr. 64 c.

Le nombre des nouveaux déposants s'est élevé, en 1860, à 34 834; le nombre des déposants était, au 31 décembre de cette année, de 248 882. La somme totale due à

cette époque aux déposants, montait à 50 947 846 fr. 12 c.; quant aux intérêts, ils étaient de 1 580 398 fr. 81 c.

Les sommes consacrées par les déposants à des achats de rentes, pendant cette même année, ont été de 3 536 167 fr.

Ces chiffres disent assez quels services l'institution de la Caisse d'épargne rend aux classes laborieuses, en recueillant les capitaux les plus minimes. La statistique des déposants offre aussi quelques détails curieux. En 1856, la Caisse d'épargne de Paris avait inscrit sur ses registres : 18 283 ouvriers; 2470 artisans patentés; 6958 domestiques; 3454 employés; 1455 militaires et marins; 916 individus exerçant des professions libérales; 1233 rentiers; 5 sociétés de secours mutuels. Les jardiniers, les boulangers, les serruriers, les peintres en bâtiment, les tailleurs, les cordonniers, les imprimeurs, les bijoutiers et les ébénistes, fournissent le plus de déposants parmi les ouvriers et les artisans.

La Caisse d'épargne est administrée par un conseil de directeurs et surveillée par trois censeurs, dont les fonctions sont entièrement gratuites. Les sommes qu'elle reçoit sont immédiatement versées en son nom à la Caisse des dépôts et consignations.

Caisse des retraites pour la vieillesse.

La Caisse des retraites pour la vieillesse, fondée par un décret du 18 juin 1850, est installée, ainsi que la Caisse des dépôts et consignations, dans l'ancien hôtel de Belle-Isle, rue de Lille, 56 (V. ci-dessus, p. 514). Son but est de créer

des rentes viagères jusqu'au maximum de 750 fr., au profit de tout Français effectuant des versements dont le minimum est de 5 fr. ou de 10 fr., suivant que le déposant est célibataire ou marié. Le montant des sommes versées dans l'intervalle d'une année au compte de la même personne, ne doit pas dépasser 2000 fr. A la mort du déposant, le capital versé par lui est remis en totalité à ses héritiers, s'il en a manifesté la volonté lors du premier dépôt.

La Caisse des retraites est administrée par une commission permanente, sous la présidence du ministre des travaux publics, de l'agriculture et du commerce. D'après un rapport de cette commission, en date du 25 août 1862, les versements opérés à la Caisse, depuis sa création, par 147 906 déposants, s'élèvent à 66 086 869 fr. 49 c. En ajoutant à cette somme : 10 707 378 fr. 50 c., perçus pour arrérages, on

trouve une recette totale de 76 794 247 fr. 99 c.

En 1861 seulement, le nombre des nouveaux déposants a été de 35 812; la valeur des versements s'est élevée à 6 707 718 fr. 68 c. Les rentes viagères, inscrites aux noms de 17 152 parties, s'élèvent à 3 554 321 fr.

Sociétés de secours mutuels.

Les Sociétés de secours mutuels, dont les règlements et le but sont trop connus pour que nous entrions ici dans aucun détail à leur sujet, sont très-nombreuses à Paris. On en compte au moins une et souvent plusieurs dans chacun des arrondissements. La plupart sont approuvées par le gouvernement comme établissements d'utilité publique, et soumises à la direction supérieure du ministre de l'intérieur, qui en propose les présidents à la nomination de l'Empereur. L'État leur accorde une subvention annuelle.

LES ÉTABLISSEMENTS ET LES ŒUVRES DE CHARITÉ PRIVÉE.

Outre les institutions et les établissements officiels de bienfaisance que nous venons de passer rapidement en revue, Paris possède un grand nombre d'œuvres et de maisons fondées et entretenues par la charité privée. Il y en a pour tous les âges et pour toutes les misères; les indiquer toutes, même rapidement, demanderait un volume; le cadre restreint de cet ouvrage nous permet à peine de nommer les principales, en les divisant en trois catégories : établissements pour les enfants; établissements pour les adultes; établissements pour les vieillards.

Établissements et Œuvres en faveur de l'enfance.

Les Crèches. — Les crèches, dont la première fut établie à Chailot, en 1844, ont pour but de recevoir les enfants pauvres au-dessous d'un an, pendant que leurs mères travaillent au dehors. « Dans un local très-modeste, mais propre et sain, dont l'ameublement se compose de berceaux, l'ouvrière peut déposer son enfant le matin dès 5 h. 1/2; elle vient, si elle est encore nourrice, l'allaiter aux heures des repas, et le reprend chaque soir à 8 h. Des berceuses prennent soin des enfants, sous la direction

des sœurs de Charité et sous la surveillance des dames inspectrices des salles d'asile. Un médecin visite la crèche tous les jours. Pour faire admettre un ou deux enfants, une mère n'a qu'à justifier de sa pauvreté et de la nécessité où elle est d'aller travailler hors de chez elle. Elle paye 20 c. par jour pour les berceuses, et s'engage à venir allaiter l'enfant ou à garnir son panier, s'il est sevré. » Les dimanches et jours de fête, les crèches sont fermées.

Des crèches sont aujourd'hui ouvertes dans tous les quartiers de Paris. Outre la crèche modèle de Chaillot, nous indiquerons celles des rues Saint-Lazare, 148; Saint-Honoré, 247; Geoffroy-l'Asnier, 20; Servandoni, 2; de la Mare, 24, à Belleville, etc. La plupart renferment, outre le dortoir, une lingerie, un lavoir, des salles de jeu, une cour, et quelquefois un jardin. La société charitable qui s'est formée pour le patronage et l'entretien de ces utiles établissements a reçu, en 1858, 19 092 fr. 27 c.; ses dépenses, pendant la même année, se sont élevées à 5850 fr. 10 c. Le gouvernement et l'administration municipale accordent des subventions annuelles aux crèches de Paris.

La **maison Eugène-Napoléon** (rue du Faubourg-Saint-Antoine, 254), a été fondée par l'impératrice Eugénie, en 1853, à l'aide des 600 000 fr. votés par la ville de Paris pour l'achat d'un collier qui devait être offert en présent à la nouvelle souveraine, lors de son mariage. Malgré ce patronage officiel, la maison Eugène-Napoléon peut être considérée comme un éta-

blissement de charité privée, l'impératrice payant sur sa cassette la pension de chacune des 300 jeunes filles pauvres qui y sont entretenues. Les bâtiments, construits par M. Hittorff et terminés en 1857, sont entourés de jardins; le sanctuaire de la chapelle est décoré d'une peinture à fresque de M. Barrias. La direction de l'établissement est confiée aux sœurs de Saint-Vincent de Paul.

L'*asile des Petits Orphelins*, chaussée de Ménilmontant, reçoit les orphelins des deux sexes, de 2 à 7 ans, et les conserve jusqu'à 12 ans.

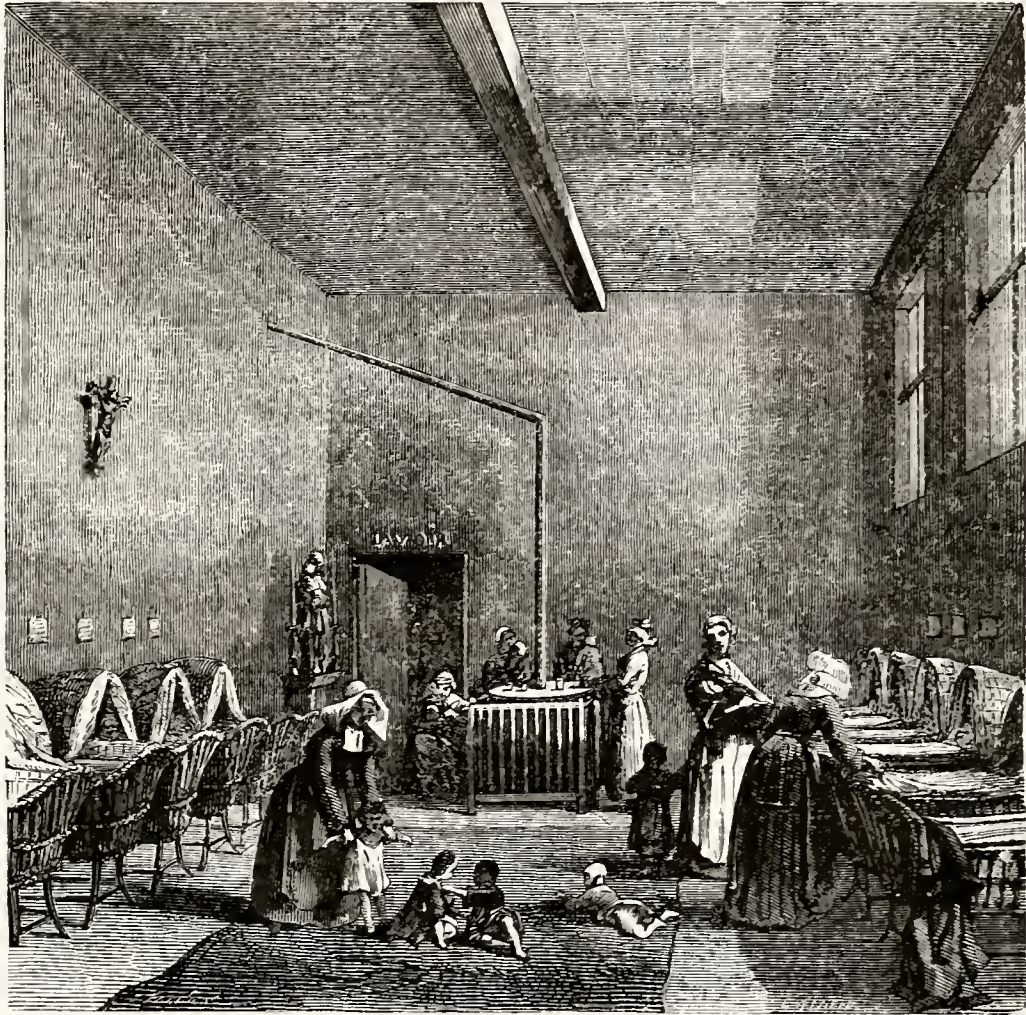
L'*Oeuvre de la Compassion*, rue Saint-Jacques, 282, recueille, sans distinction d'arrondissement ou de paroisse, les enfants du sexe masculin qui ne trouveraient dans leurs familles que de scandaleux exemples. Le *petit ouvroir de Saint-Vincent de Paul*, rue du Cherche-Midi, 120, admet les petites filles au-dessous de dix ans, placées dans les mêmes conditions.

Sous le nom de *Notre-Dame des Arts*, on a fondé, il y a quelques années, dans la rue du Rocher, 52, une institution destinée à recevoir, moyennant une minime rétribution, les filles des artistes, des gens de lettres, des fonctionnaires, des médecins, des avocats, de tous ceux qui exercent une profession libérale. Outre l'éducation intellectuelle, religieuse et morale, on enseigne aux élèves un art utile : lithographie, peinture sur porcelaine, dessins pour châles, pour dentelles, fleurs artificielles, etc., qui leur permette, en cas de besoin, de gagner honorablement leur vie. Il est actuellement question de

transporter l'institution dans un établissement plus spacieux, bâti exprès. Un comité d'hommes honorables s'est formé pour le patronage de cette œuvre, en même temps qu'un comité de dames patronnesses présidées par Mme le comtesse Wa-

lewska. Les religieuses de la congrégation de Notre-Dame des Arts dirigent l'institution.

Les établissements de Saint-Nicolas, rue de Vaugirard, 112, 114 et 116, et Grande-Rue, 36, à Issy, ont été fondés par M. l'abbé de



Intérieur d'une crèche.

Bervanger, prélat romain, dans le but « d'offrir aux enfants destinés à vivre du travail de leurs mains la facilité de joindre l'apprentissage d'un métier à des études élémentaires. » Les deux maisons appartenant à l'œuvre ont coûté ensemble 1 500 000 fr. environ. Les enfants

(garçons) ne sont reçus que depuis 5 ans jusqu'à 12, qu'ils soient de Paris ou non; ceux qui ont moins de 10 ans 1/2 sont envoyés à Issy. Le prix de la pension est de 20 fr. par mois pour les orphelins de père et de mère, de 25 fr. pour les enfants non orphelins. L'établissement

habille, blanchit et entretient les pensionnaires; il leur fournit aussi les livres pour les classes, les instruments de musique, de physique, de chimie, et les appareils de gymnastique. En 1859, M. de Bervanger, afin d'assurer l'existence des établissements de Saint-Nicolas, les a donnés à l'archevêque de Paris, qui en a confié la direction aux frères des Écoles chrétiennes. Le nombre des enfants recueillis dans ces maisons est de plus de 1500; la pension d'un grand nombre d'entre eux est payée en partie par des bienfaiteurs de l'œuvre.

L'Œuvre des Faubourgs s'occupe spécialement de l'éducation des enfants du peuple, et donne ses soins à plus de 2000 d'entre eux chaque année, dans les faubourgs Saint-Marcel, Saint-Victor, Saint-Jacques, Saint-Martin, Saint-Denis, du Temple et de Popincourt.

L'Œuvre de Notre-Dame des Sept-Douleurs (faubourg Saint-Honoré) recueille les enfants malades au-dessous de deux ans, et à qui leur âge ferme l'entrée des hôpitaux.

L'Œuvre des Petits Ramoneurs, fondée en 1736, interrompue pendant la Révolution et rétablie en 1815, s'occupe de l'instruction élémentaire et religieuse des petits montagnards que leur profession appelle à Paris chaque hiver. Elle les réunit, le soir, dans la chapelle des catéchismes de Saint-Étienne du Mont ou dans les écoles de la même paroisse, depuis le commencement de décembre jusqu'à la fin de mai. Les membres de l'œuvre sont des jeunes gens instructeurs et des dames patronnesses.

L'Œuvre des Apprentis, établie en 1843, place, surveille et protège

les enfants qui commencent leur instruction professionnelle. Le nombre de ses patronnés s'élève chaque année à 2500 ou 3000. Il faut signaler à côté de cette œuvre les nombreux *patronages* d'écoliers, d'apprentis et de jeunes ouvriers, fondés dans tous les quartiers de Paris par les membres des conférences de Saint-Vincent de Paul et par les frères des Écoles chrétiennes. Les enfants patronnés par les conférences de Saint-Vincent de Paul sont au nombre de plus de 6000. Ils se réunissent le dimanche, le jeudi et les jours de fête, dans sept établissements spéciaux, situés : *maison Sainte-Anne*, 95, rue de la Roquette; *maison Saint-Charles*, 12, rue Bossuet; *maison Sainte-Mélanie*, 11, rue des Fossés-Saint-Jacques; *maison Sainte-Geneviève*, place du Panthéon; *maisons de Nazareth*, 11, rue Stanislas, et 24, rue du Montparnasse; deux maisons enfin à Grenelle. La principale ressource de ces établissements, où les conférences ont ouvert aussi des classes du soir pour les enfants et pour les adultes, consiste dans une loterie annuelle autorisée par le ministre de l'intérieur. L'exposition des lots, ainsi que celle des produits de l'industrie des apprentis et des jeunes ouvriers, a lieu pendant l'été dans la grande orangerie du Luxembourg.

L'Asile-École Fénelon, situé à 16 kil. au N. E. de Paris, dans la commune de Vaujours, a reçu le nom d'un directeur de l'Œuvre des ramoneurs en 1794. Cet asile est destiné à 400 enfants pauvres de Paris, âgés de moins de 11 ans. La *Colonie agricole d'Igny*, fondée par M. l'abbé Mullois, à 20 kil. de Paris,

près de la vallée de la Bièvre, ouvre gratuitement ses portes aux enfants orphelins et indigents, et n'exige des autres qu'une très-faible pension (100 ou 200 fr. par an). L'*Asile de Vaugirard*, rue des Vignes, 44, entretient, nourrit et loge 150 jeunes apprentis.

L'*Orphelinat Saint-Charles* (rue Méchain, 10), l'*Orphelinat israélite* (rue des Rosiers, 4 bis), le *Patronage des apprentis* de l'école réformée (rue Pigalle, 15), méritent aussi d'être signalés.

L'*OEuvre des enfants incurables* (rue de Sèvres, 197, à Vaugirard) recueille de jeunes garçons atteints de scrofule, de paralysie, etc. — L'*Asile Saint-Hilaire* (rue des Postes) reçoit gratuitement les enfants aveugles de 3 à 10 ans.

Parmi les asiles ouverts par la charité privée aux jeunes filles pauvres, malades ou délaissées, nous nommerons surtout :

La *maison de la Providence*, rue Oudinot, 20; — la *maison Saint-Casimir*, rue de Gentilly, 8, fondée par la princesse Czartoryska, pour les orphelines polonaises; — l'*institution Saint-Louis*, rue Saint-Lazare, 140, pour les orphelines de 9 à 20 ans; — la *maison des Enfants de la Providence*, rue du Regard, 13; — l'*institution de la Jeunesse délaissée*, rue Notre-Dame des Champs, 31, pour les orphelines de mère; — l'*OEuvre de Notre-Dame de Sion*, même rue, pour les jeunes juives dont la vertu est exposée; — l'*ouvroir interne* de la rue des Anglaises, 6, pour les jeunes filles sans asile; — le *pensionnat réformé* de la rue des Billettes, 16; — l'*Asile du Cœur-de-Marie*, rue Notre-Dame des Champs, 35, dont la destination

est de recevoir les jeunes convalescentes; — l'*Asile Sainte-Marie*, établi dans le même but à Fablames, près de Meaux, par les médecins de l'hôpital Sainte-Eugénie; — les *maisons spéciales pour les sourdes-muettes*, rue des Postes, 52, et rue Neuve-Sainte-Genève, 33; — la *maison de Sainte-Marie de Lorette* (rue du Hasard, 16) et l'*OEuvre des Saints-Anges*, recevant, l'une les jeunes filles de 12 à 18 ans, l'autre les orphelines de 2 à 8 ans, pour faire de bonnes et honnêtes domestiques, femmes de chambres, lingères, etc.; — l'*ouvroir de la Madeleine* (rue Saint-Honoré, 357), qui fournit du travail aux jeunes filles sans ouvrage; — l'*asile de Notre-Dame Auxiliatrice* (faubourg Saint-Jacques) et l'*OEuvre du placement des filles domestiques* (rue Chanoinesse, 2), qui reçoivent les servantes sans place et s'occupent de leur en procurer; — les *patronages des apprenties et des jeunes ouvrières*, fondés dans les différents quartiers de Paris; — le *Refuge Saint-Michel* (rue Saint-Jacques, 193), ouvert aux jeunes filles tombées dans le désordre et qui désirent revenir à la vertu; — l'*asile de Gérando* (rue Cassini, 6), fondé en 1829 par le baron de Gérando, pour les filles mères en convalescence qui veulent reconquérir par le travail et la bonne conduite une position honorable et sûre.

A côté de la société pour le patronage des jeunes détenus et des jeunes libérés, dont nous parlerons plus loin (V. ci-dessous, p. 927), se place l'*OEuvre du patronage des détenus acquittés*, qui ouvre un asile à ses protégés, rue de Lourcine, et leur procure les moyens

soit de se placer honnêtement dans un atelier, soit de retourner dans leur pays ou d'émigrer dans les colonies.

Des *maisons d'asile* sont ouvertes, rue de Vaugirard, 81, et rue d'Enfer, 89, aux jeunes filles sorties de l'infirmerie ou des ateliers de la prison Saint-Lazare.

Établissements et Œuvres en faveur de l'âge mûr.

L'*Œuvre des pauvres malades* se compose, dans la plupart des paroisses de Paris, d'une association de dames zélatrices, qui s'imposent l'obligation de visiter à domicile les malades nécessiteux et de leur distribuer les secours que réclame leur position. Cette œuvre vient en aide annuellement à plus de 20 000 malades des deux sexes.

L'*Œuvre des familles*, fondée par Mgr Sibour, associe entre elles dix personnes catholiques pour leur faire adopter une famille pauvre, dont elles se chargent entièrement. Une œuvre analogue a été établie par les protestants, en faveur de leurs coreligionnaires dans le besoin.

L'*ouvroir de Saint-Louis d'Antin*, rue de l'Arcade, 30, procure de l'ouvrage aux femmes pauvres qui veulent travailler dans ses ateliers. L'*asile de Notre-Dame de Bethléem*, rue Éblée, 12, est un refuge provisoire, ouvert aux femmes et aux jeunes filles sans asile.

L'*Œuvre du vestiaire des pauvres* réunit chaque semaine les dames patronnesses qui consentent à travailler en commun, pendant quelques heures, à la confection de vêtements destinés aux malheureux

et qui sont distribués ensuite à domicile.

L'*Œuvre de la marmite des pauvres*, rue du Vert-Bois, 50, distribue tous les jours gratuitement du bouillon et des portions de viande aux pauvres malades, et, trois fois par semaine, aux vieillards infirmes des paroisses de Saint-Nicolas des Champs, Sainte-Élisabeth et Saint-Eustache.

Les colonies allemande et polonaise de Paris ont établi, chacune, un *hôpital*, exclusivement réservé aux membres nécessiteux de la colonie. Les israélites ont de même un *hôpital spécial pour les femmes en couche*. Enfin les Anglais ont créé une *maison de secours* pour leurs nationaux, en même temps que l'ambassade anglaise (rue du faubourg Saint-Honoré, 39) ouvrait un *bureau de bienfaisance anglais*.

L'*Œuvre du Mont-de-Piété*, fondée en 1849, a pour but de racheter au Mont-de-Piété les vêtements des malheureux. La souscription annuelle des membres est de 5 fr.

L'*Œuvre du travail* s'occupe de fournir du travail aux pauvres, et de créer entre eux et les personnes qui les emploient des rapports d'utile bienveillance.

L'*Œuvre de l'assistance judiciaire* procure aux pauvres les consultations gratuites des avocats sociétaires, et, au besoin, leur aide devant les tribunaux pour toutes les affaires litigieuses.

Établissements et Œuvres en faveur des vieillards.

Parmi les établissements de charité privée destinés à la vieillesse, il faut nommer en première ligne

les *maisons des Petites-Sœurs des pauvres*, au nombre de quatre, savoir : rue des Postes; rue Saint-Jacques, 277; avenue de Breteuil, 64; et rue Notre-Dame des Champs, 45. Cette dernière, encore inachevée, pourra contenir 250 vieillards des deux sexes.

L'*hospice d'Enghien*, rue de Picpus, 8, a été fondé en 1819, par la duchesse de Bourbon, en souvenir de son fils le duc d'Enghien. Il contient 50 lits, dont 20 pour les convalescents et 30 pour les vieillards (12 hommes et 18 femmes). Il est administré par des sœurs de Saint-Vincent de Paul.

L'*hospice Leprince*, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, a été ouvert par M. et Mme Leprince à 20 pauvres vieillards du quartier des invalides, qui doivent être âgés de 70 ans au moins, habiter le quartier depuis six ans et être atteints d'infirmités incurables. L'établissement est confié aux sœurs de Saint-Vincent de Paul; mais les places sont à la nomination des bureaux de bienfaisance.

L'*Asile de la Providence*, avenue des Martyrs, 16, à Montmartre, fondé en 1804 par M. Micoult de Vieuville, renferme 60 places, dont 6 seulement sont gratuites. Deux d'entre elles sont à la nomination du ministre de l'intérieur; deux autres au choix de la famille du fondateur, et les deux dernières à la nomination de la commission municipale de Paris. Les 56 places payantes sont habituellement occupées par des pensionnaires de la ville de Paris ou de la société de la Providence (V. ci-dessous). L'asile est desservi par les dames hospitalières de Nevers; il est régi par un

administrateur et par un conseil, sous l'autorité du ministre de l'intérieur.

La *maison de Nazareth*, rue Stanislas, 11, appartenant à la société de Saint-Vincent de Paul, reçoit 20 ménages de vieillards.

L'*asile israélite*, rue de Picpus, 74, fondé par M. J. de Rothschild pour 30 vieillards des deux sexes, est dirigé par le comité consistorial israélite de secours et d'encouragement.

L'*asile Sainte-Anne*, rue de Lisbonne, pour 100 femmes âgées, contient 22 places gratuites accordées à celles qui sont recommandées par leur curé comme étant les plus nécessiteuses.

L'*asile Lambrechts*, à Courbevoie; l'*asile Piémontési*, dans le XVIII^e arrond.; l'*asile des vieillards protestants*, rue de la Muette, 13, sont des établissements de même nature.

L'*Oeuvre du logement des vieillards*, fondée en 1844, loue des chambres pour les vieillards sans ressources et se charge, autant que possible, de leur entretien.

L'*infirmerie Marie-Thérèse*, rue d'Enfer, 116, a été fondée en 1819 par la vicomtesse de Chateaubriand pour servir de lieu de retraite aux ecclésiastiques âgés et infirmes et à quelques personnes qui ont joui autrefois d'une certaine aisance.

Institutions générales d'hygiène et de thérapeutique.

Nous devons signaler aussi, comme des œuvres de bienfaisance privée : les *consultations gratuites*, données tous les jours par les médecins de chaque dispensaire de la Société philanthropique (V. ci-des-

sous); — les *consultations gratuites* du D^r Ducommun, pour les maladies des yeux, à la mairie du IX^e arrond. — la *clinique* du D^r Fano, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, 13; — la *clinique* du D^r Blanchet, pour les maladies des yeux et des oreilles, rue Larrey, 8; — le *dispensaire spécial* du D^r Maheux, pour les malades pauvres, impasse Larrey, 4; — le *dispensaire* et les *consultations gratuites* du D^r Chausit, rue Suger, 9, pour les maladies de peau; — le *dispensaire homœopathique*, rue Lamartine, 54; — l'*établissement en faveur des indigents blessés*, rue du Petit-Musc, 21; — les *consultations* et les *visites à domicile* des membres (médecins, chirurgiens, sages-femmes) de la Société médicale d'accouchement, qui a son siège rue de l'Abbaye, 3.

LES SOCIÉTÉS DE BIENFAISANCE.

La *Société philanthropique*, fondée en 1780 sous le patronage de Louis XVI, emploie le produit des souscriptions de ses membres : 1^o à l'entretien de fourneaux économiques où des aliments sont distribués gratuitement aux indigents; 2^o à donner des consultations gratuites et des médicaments aux malades par le moyen des dispensaires que la société entretient dans divers quartiers de Paris; 3^o à aider certains établissements particuliers de charité, de travail et d'éducation élémentaire, et quelques sociétés de prévoyance ou de secours mutuels. Les souscriptions des membres de la Société philanthropique s'élèvent annuellement à 60 000 fr.; 3000 ou 4000 malades se présentent chaque année dans les dispensaires, et 200 000 portions d'aliments sont distribuées aux fourneaux économiques.

La *Société de Saint-Vincent de Paul*, dont le gouvernement a cru devoir modifier naguère essentiellement les conditions d'existence, s'est formée en 1833 par la réunion de huit étudiants pour exercer toutes les œuvres de charité, quoiqu'elle ait plus particulièrement pour but

la visite des pauvres et les secours à domicile. Elle se divise en autant de *conférences*, ou réunions particulières, qu'il existe de paroisses à Paris. Nous avons indiqué déjà ses maisons de patronage (V. ci-dessus). Elle possède de plus des fourneaux économiques, où les pauvres reçoivent des portions de potage, de viande et de légumes, sur la simple présentation de bons achetés par les sociétaires. La maison de Nazareth, pour les ménages de vieillards, lui appartient. Elle met à la disposition des pauvres, des vestiaires et des bibliothèques. Enfin elle a fondé, dans un grand nombre de paroisses, l'*œuvre de la Sainte-Famille*, pour l'instruction religieuse et la moralisation des classes ouvrières.

La *Société de charité maternelle* a été instituée en 1787, par Marie-Antoinette et la duchesse de Lamballe, pour venir en aide aux femmes indigentes en couche. Les femmes qu'elle assiste doivent prouver qu'elles sont mariées, qu'elles sont inscrites au bureau de bienfaisance, qu'elles résident à Paris depuis deux ans, qu'elles sont mères d'au moins trois enfants; enfin elles doivent s'engager à nourrir elles-

mêmes leurs enfants. Chaque femme reçoit 90 fr. ainsi décomposés :

- 10 fr. au moment de l'accouchement;
- 20 en une layette de cette valeur;
- 50 pendant dix mois à raison de 5 fr. par mois;
- 10 c'est-à-dire un trousseau de cette valeur, vers le 4^e mois de l'allaitement.

90 fr. ensemble.

Le nombre des femmes admises chaque année est de 900, dont la durée de l'allaitement se continue d'une année sur l'autre; c'est ainsi que dans l'exercice 1860 la Société a secouru 1350 mères-nourrices allaitant 1376 enfants.

La Société pourvoit à ses dépenses par des cotisations personnelles, par des souscriptions volontaires, par des subventions de la ville de Paris, de l'État, par les dons de l'Empereur et par ceux de l'Impératrice, qui s'est déclarée présidente de toutes les sociétés de charité maternelle de France.

La *Société des mères de famille*, fondée en 1835, accorde ses secours aux femmes enceintes qui ne remplissent point les nombreuses conditions exigées par la Société précédente.

La *Société charitable de Saint-François-Régis*, dont le siège est établi rue du Gindre, 31, près de Saint-Sulpice, travaille à la réhabilitation des unions illégitimes et à la reconnaissance des enfants qui en sont nés. Elle fait célébrer chaque année, civilement et religieusement, environ 1500 mariages, et légitimer un millier d'enfants.

La *Société d'adoption* pour les en-

fants trouvés, abandonnés et orphelins, recueille ses protégés dans les hospices de Paris et les fait élever dans les établissements agricoles de Merles (Oise), qui sont sa propriété.

La *Société pour l'instruction élémentaire* a été fondée, il y a plus de quarante ans, par MM. de la Rochefoucauld-Liancourt, de Lasteyrie, de Gérando, etc.

La *Société charitable des écoles chrétiennes du X^e arrondissement* pourvoit aux besoins divers des enfants qui fréquentent les écoles, en leur fournissant des livres, du papier, des vêtements, et même des secours alimentaires.

La *Société des amis de l'enfance*, organisée en 1827 par quelques jeunes gens, patronne des écoliers et des apprentis, qu'elle réunit le dimanche et les jours de fête dans une *maison de famille*, rue Culture-sainte-Catherine, 38.

La *Société de patronage des enfants convalescents* a ouvert, rue de Sèvres, 67, dans l'ancien hôtel de Broglie, un hospice pour les enfants convalescents sortis des hôpitaux.

La *Société hygiénique des bains et ablutions* d'eau chaude est établie dans tous les quartiers de Paris; en faveur des enfants des salles d'asile, à qui elle délivre plus de 3000 cartes de bains pendant la belle saison.

L'*Association centrale d'éducation et d'assistance pour les sourds-muets* et la *Société générale d'assistance, de prévoyance et de patronage en faveur des sourds-muets* possèdent des écoles spéciales pour les infortunés que recherche leur sollicitude.

L'*Ancienne Association de fabri-*

cants et d'artisans pour le placement des jeunes orphelins des deux sexes, et l'Association des fabricants et des artisans pour l'adoption des orphelins, disent assez, par leurs dénominations mêmes, quel but elles se proposent et quels sont leurs membres.

La *Société pour le placement en apprentissage de jeunes orphelins* adopte, sans distinction de nation ni de culte, place en apprentissage, habille et entretient les garçons de 11 ans, orphelins de père et de mère, ou de père seulement, ceux que leur père a abandonnés ou qu'il est dans l'impossibilité reconnue d'élever. L'œuvre donne à ses pupilles, chaque soir et tous les dimanches, dans son école (rue des Quatre-Fils, 4), l'instruction élémentaire et l'éducation religieuse et morale.

Deux sociétés ont été créées aussi pour le soulagement des malheureux privés de la vue : la *Société de patronage et de prévoyance* pour les aveugles travailleurs, et la *Société de placement et de secours*, en faveur des élèves sortis de l'institution des jeunes aveugles.

L'*Association des jeunes économes*, entre jeunes filles favorisées par la fortune, a pour objet d'assurer l'avenir des jeunes filles pauvres, en leur donnant une éducation morale et en leur enseignant un état. Elle entretient 200 patronnées dans l'ancien château de Mgr. de Quélen, à Conflans. — L'*Association de Sainte-Anne*, dont le but est semblable, possède aussi une maison pouvant contenir 125 boursières, au Grand-Montrouge.

La *Société de la Miséricorde* recherche et secourt les familles françaises domiciliées à Paris depuis

un an, et qui ont autrefois joui d'une certaine aisance.

La *Société de la Providence*, fondée en 1805, par M. Micault de la Vieuville, s'occupe : 1° de secourir la vieillesse, en payant tout ou partie de la pension de vieillards des deux sexes qu'elle place à l'asile de la Providence; 2° de faire donner une éducation chrétienne aux enfants des indigents, et de leur faire apprendre un métier; 3° de distribuer des secours à domicile aux familles malheureuses et principalement à des aveugles.

La *Société de la morale chrétienne*, fondée en 1821, par le duc de la Rochefoucauld-Liancourt, a pour but : 1° la défense gratuite des détenus et l'avenir des libérés; 2° l'adoption, l'entretien, le patronage des enfants orphelins jusqu'à la fin de leur apprentissage; 3° les secours aux ouvriers malades ou blessés. Des dames patronnesses visitent les prisons de femmes. La société publie, depuis 1821, un journal mensuel, qui a souvent traité avec succès des questions d'une haute importance.

L'*Institut des dames de Sainte-Geneviève* est à la fois une association religieuse et une œuvre de bienfaisance pour la banlieue et les communes nouvellement annexées. Elle possède actuellement 31 établissements (asiles, écoles, orphelinats, ouvriers, maisons de secours), confiés aux sœurs de Saint-Vincent de Paul, qui ont visité et secouru en son nom, pendant la seule année de 1860, 51 440 malades.

La *Société des amis des pauvres* fournit des outils aux ouvriers nécessaires qui en manquent, et avance

quelques fonds aux petits industriels et commerçants en détresse.

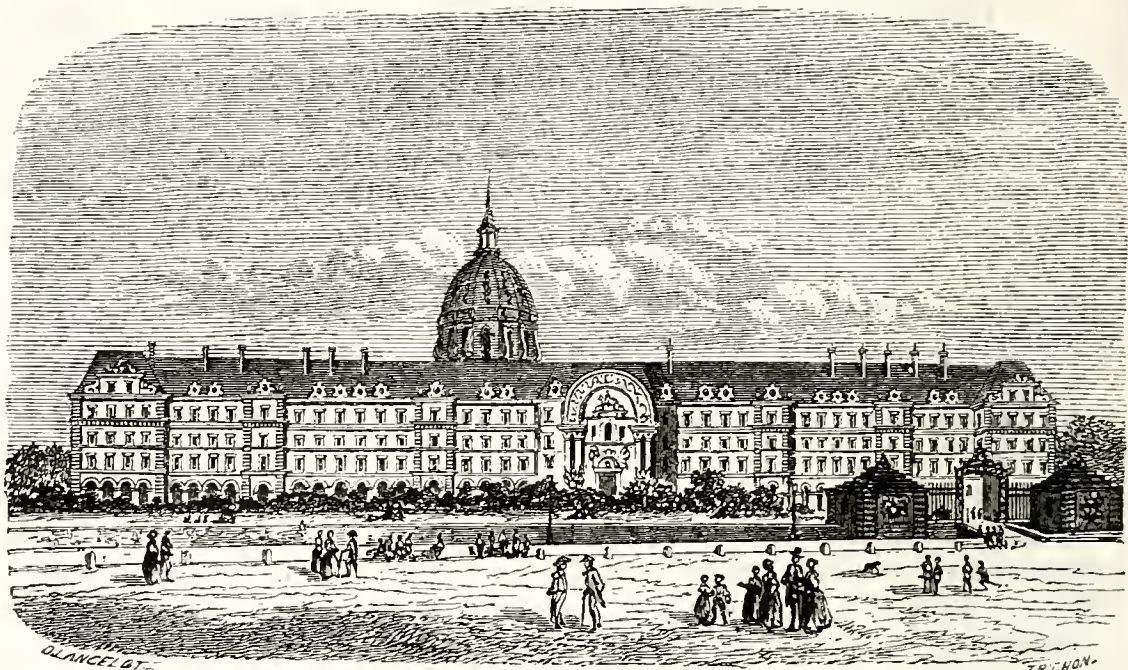
La *Société en faveur des pauvres vieillards* est une association de dames catholiques et protestantes, fondée en 1802, pour visiter les vieillards et leur distribuer des secours et des vêtements.

La *Société de Saint-François-Xavier*, établie dans un grand nombre de paroisses de Paris, travaille à la moralisation des classes ouvrières, en leur procurant chaque dimanche l'instruction religieuse et des divertissements honnêtes.

La *Société helvétique de bienfaisance* (rue Saint-Honoré, à l'Oratoire), et la *Société philanthropique savoisiennne* (rue des Vieux-Augustins, 7), ont été formées en faveur de colonies dont l'une n'est plus aujourd'hui une étrangère à Paris.

La *Société pour le patronage des jeunes détenus et des jeunes libérés de la Seine*, reconnue établissement d'utilité publique en 1843, « se propose de maintenir dans les habitudes d'une vie honnête et laborieuse les enfants du sexe masculin sortis par libération des maisons d'éducation correctionnelle de la Seine. Elle se charge également de la surveillance des jeunes délinquants qui peuvent lui être remis par l'autorité administrative avant l'époque de leur libération; elle leur procure un placement ou un apprentissage et les confie au patronage des membres de la Société désignés à cet effet. » Elle possède, rue de Mézières, 9, près de la place Saint-Sulpice, un *asile* où sont reçus ceux de ses patronnés qui sont malades ou qui attendent leur placement.





Hôtel des Invalides.

CHAPITRE XIX.

LES ÉTABLISSEMENTS MILITAIRES.

LES INVALIDES. — LES QUARTIERS GÉNÉRAUX. — LES CASERNES. — LES HÔPITAUX MILITAIRES. — L'ARSENAL. — LA MANUTENTION ET LES MAGASINS MILITAIRES. — LES CONSEILS DE GUERRE ET LES PRISONS MILITAIRES. — LE DÉPÔT DE RECRUTEMENT. — LES ÉCOLES MILITAIRES.

LES INVALIDES.

L'hôtel des Invalides a été commencé par Louis XIV, en 1671, et terminé en 1674. Henri IV avait projeté de former un établissement en faveur des vieux soldats, et, sous son règne, on en plaça un certain nombre rue de Lourcine, dans la maison de la Charité chrétienne. Louis XIII, en 1634, fit réparer, dans le même but, le château de Bicêtre, qui tombait en ruine ; mais il mourut avant d'avoir pu réaliser son projet, et Louis XIV disposa de ce bâtiment, en 1656, en faveur de l'Hôpital gé-

néral (V. ci-dessus, chap. XVIII, p. 897). Enfin, au plus fort de la guerre, le grand roi fit construire le vaste et magnifique hôtel qui subsiste encore aujourd'hui tel qu'il était sous son règne.

« L'institution des Invalides, dit M. le colonel Gérard, secrétaire général archiviste de l'hôtel, dans sa *Description des Invalides*, a pour but de donner au soldat blessé, mutilé ou vieilli dans la carrière des armes, une retraite honorable et assurée, une existence tranquille et douce à la fin de ses jours. »

Le nombre des invalides est de 3000 environ.

Lorsque, placé sur l'*esplanade des Invalides*, longue de 500 mètr. et large de 250, on tourne ses regards vers le S., on a devant soi, d'abord, au premier plan, les larges fossés bordés à l'intérieur d'un mur derrière lequel sont « accroupis, » suivant l'expression de Victor Hugo, les canons pris sur l'ennemi, et dont la grande voix se mêle depuis bientôt deux cents ans à toutes les acclamations populaires.

La batterie d'artillerie des Invalides, appelée *batterie triomphale*, existe depuis la construction de l'hôtel. L'empereur Napoléon I^{er}, qui fut le restaurateur de ce grand et bel établissement, lui fit don d'un grand nombre de bouches à feu, fruit de ses victoires.

La batterie se compose aujourd'hui de 18 pièces, savoir : un canon autrichien de 48 et un de 27; huit canons prussiens de 24; deux canons hollandais de 24; un canon wurtembergeois de 12; un canon vénitien de 32; deux obusiers longs russes de 20 cent.; deux mortiers algériens de 33 cent.

Elle se divise en deux demi-batteries, l'une à dr., l'autre à g. de l'hôtel des Invalides. En outre, il existe sur chantiers, à dr. et à g. de chaque demi-batterie, 20 pièces, savoir : seize canons algériens de 24, un canon chinois de 0,156, un canon cochinchinois de 0,180, et deux canons français de 12.

Voici l'histoire de ces 38 bouches à feu.

La pièce autrichienne de 48 a été fondue à Vienne en 1681. Sur la volée est un aigle se précipitant, les ailes déployées, sur un dauphin

auquel il enfonce ses serres dans le flanc et son bec dans la tête, avec cette devise : *Vaincre ou mourir*.

Celle de 27, aussi autrichienne, fondue en 1580, a sur la volée un oiseau les ailes déployées, avec cette devise en allemand : *Dès que mon chant dans les airs retentit, les murailles par moi sont renversées*.

Les huit canons prussiens faisaient partie des 2333 canons russes et autrichiens évacués de Vienne sur Strasbourg après la victoire d'Austerlitz. Ils ont été fondus à Berlin, en 1708, avec quatre autres canons, par ordre de Frédéric I^{er}, le douzième et dernier des électeurs de Brandebourg et le premier roi de Prusse : chaque canon était dédié à l'un des électeurs, dont l'effigie en pied et en relief est placée sur la volée. Enlevés de Berlin par les Autrichiens à la suite de la bataille de Gorlitz, en 1757, ils furent trouvés à Vienne par l'armée française, en 1805; mais il n'y en avait plus que onze. Trois de ces magnifiques pièces ont depuis été fondues pendant le blocus de Strasbourg, en 1814, pour faire de la monnaie.

Les deux canons hollandais du calibre de 24 proviennent de la citadelle d'Anvers, prise le 25 déc. 1832.

Le canon wurtembergeois de 12, de forme légère et élégante, est la plus belle bouche à feu que l'on connaisse; il a 4 mètr. environ de long. La volée, cannelée en hélice, est entourée par un serpent de grosseur et de grandeur naturelles. Le premier renfort est à huit pans creux; dans les cinq supérieurs du côté de la lumière sont placés : la statuette d'un prince armé de pied en cap et

les quatre éléments, l'Eau, le Feu, l'Air, la Terre ; au-dessus sont l'Espérance, la Justice, la Foi, la Prudence, la Force. Cette pièce ne porte ni date ni inscription, mais seulement les armoiries de la maison de Wurtemberg.

Le canon de 32 a été fondu en 1708, à Venise, en présence du roi de Danemark ; il porte les armes de la république et le lion de Saint-Marc tenant le livre d'or.

Les deux obusiers longs russes, venus de Sébastopol et criblés d'empreintes des boulets français, n'ont de remarquable que leur glorieuse origine.

Les deux mortiers algériens portent cette inscription en arabe : *Fondu par ordre de Méhémed pacha, à qui Dieu rend facile tout ce qu'il entreprend.*

Les seize canons algériens en bronze et de dimension colossale ont été placés aux Invalides comme un trophée de la prise d'Alger, sur la proposition du maréchal Clauzel, commandant en chef l'armée d'Afrique, et en vertu d'une ordonnance du 9 octobre 1830.

Les deux canons rapportés de Chine et de Cochinchine rappellent les brillants faits d'armes qui les ont fait tomber en notre possession.

Enfin les deux canons de siège du calibre de 12, venus de l'arsenal de Poros (Grèce), sont d'origine française. Ils appartenaient, en 1798, à l'équipage de siège de l'armée d'Égypte commandée par le général Bonaparte, et, comme batterie de brèche, ils ouvrirent la place de Saint-Jean-d'Acre, où ils furent abandonnés par suite de la retraite précipitée de l'armée. Employés plus tard dans l'armement d'un des

vaisseaux de l'escadre égyptienne qui fut détruite à Navarin, ils ont été restitués par le gouvernement grec à la France, en 1855.

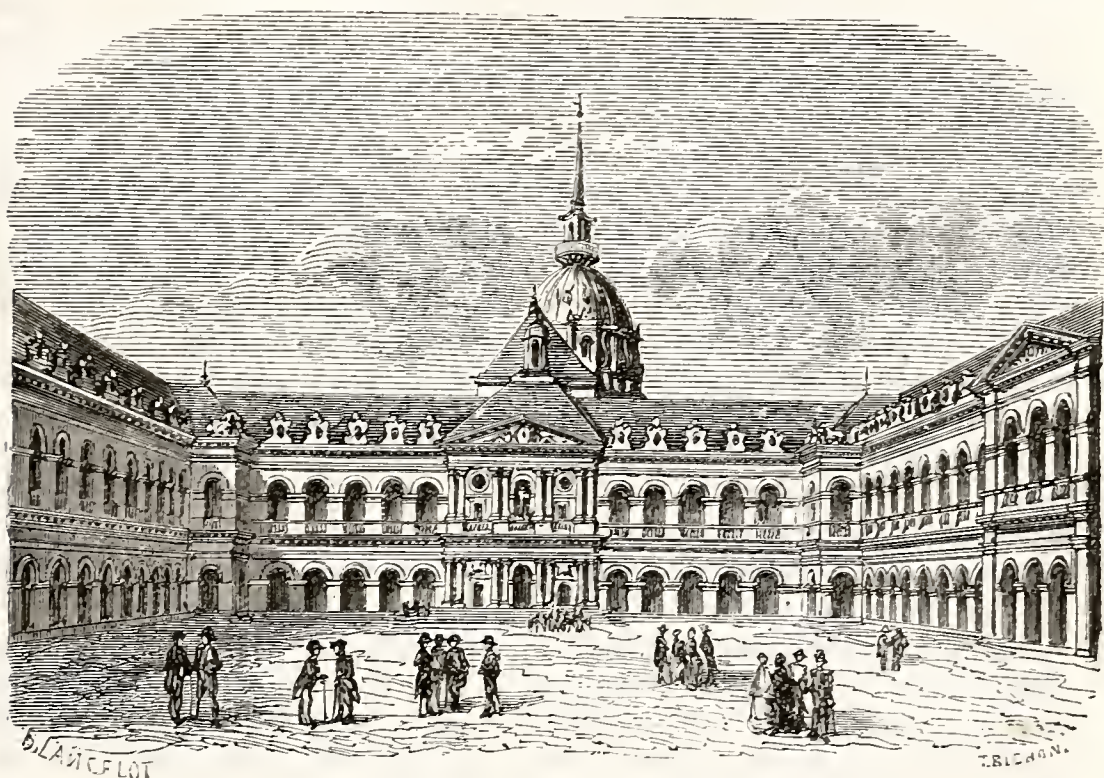
Au second plan, au delà de l'avant-cour, à l'extrémité du jardin cultivé par les vieux soldats, se développe, sur une longueur de 210 mètr., la façade principale, construite, ainsi que presque tous les bâtiments de l'hôtel, en 1671, sur les dessins de Libéral Bruant. Cette façade, qui ne compte pas moins de 133 fenêtres, est d'une sévérité imposante. Elle se compose de quatre étages, y compris le rez-de-chaussée, surmontés de mansardes et décorés de trophées militaires. Les statues de Mars et de Minerve, par Coustou jeune, sont placées de chaque côté de l'entrée. Au milieu est un avant-corps servant d'entrée principale. Un ordre de colonnes ioniques supporte un arc massif chargé de trophées ; dans le tympan, Coustou jeune a représenté Louis XIV à cheval, entouré de la Justice et de la Prudence. Ce bas-relief, mutilé pendant la Révolution, a été rétabli en 1816 par Cartelier. Sur le piédestal de la statue de Louis XIV on lit cette inscription : *Ludovicus magnus, militibus regali munificentia in perpetuum providens, has ædes posuit, an. 1675.* « Louis le Grand, dans sa royale munificence, a fondé cet hôtel, en 1675, pour assurer à jamais le sort des vieux soldats. » Aux deux angles de la façade s'élèvent deux pavillons décorés de quatre figures de nations vaincues, par Desjardins, et dont le centre est occupé par un cadran, accompagné des figures du Temps et de l'Étude.

Derrière la façade sont cinq cours, entourées de bâtiments d'habitation qui communiquent entre eux. Au centre, la cour d'honneur ; sur les côtés, les cours d'Austerlitz, de la Valeur, d'Angoulême, de la Victoire.

Sur le prolongement des premiers bâtiments d'habitation, Louis XV fit élever, en 1749, un autre bâtiment destiné aux loge-

ments des officiers de différents grades, et dont l'étendue est de 130 mètr. Ce bâtiment, dit le *bâtiment neuf*, n'a qu'un rez-de-chaussée, surmonté d'un étage. En face, se trouve une promenade pour les aveugles, bordée de petits jardins cultivés par les invalides.

La cour principale de l'hôtel (la cour d'honneur), longue de 130 mètr. et large de 62, comme la façade,



Cour d'honneur des Invalides.

présente un aspect imposant et d'un grand caractère d'unité, quoique d'une architecture simple. Ses deux étages de portiques ouverts en arcade, avec des avant-corps au milieu de chaque face et dans les angles, offrent une belle et large disposition. Sur la façade du S. et dans l'alignement, s'élève le portail de l'église, dite l'église Saint-Louis, composé de deux ordres

superposés supportant un fronton. Sous l'arcade centrale du premier étage, on a placé une *statue de Napoléon I^{er}*. L'horloge à équation que l'on remarque dans la galerie date de 1781 ; elle est de Lepaute.

Avant d'entrer dans l'église, on visite d'ordinaire l'intérieur de l'hôtel. Quatre grands escaliers situés aux angles de la cour conduisent aux étages supérieurs. Au

rez-de-chaussée se trouvent de vastes *réfectoires* ornés de peintures à fresque, représentant des villes conquises pendant les campagnes de Flandre, de Hollande, d'Alsace et de Franche-Comté, exécutées dans la manière de Van der Meulen par Martin, son élève, et assez mal restaurées en 1820. Huit immenses dortoirs occupent le premier et le second étage de l'aile dr. On ne doit pas oublier surtout d'aller visiter les *cuisines* du rez-de-chaussée, pour admirer les deux célèbres *marmites* dont les vastes flancs peuvent contenir 600 kilog. de viande.

La *bibliothèque*, commencée en 1800, se trouve dans le premier étage du pavillon central; elle compte 20 000 volumes environ. La boiserie sculptée est d'un beau travail. On voit dans la bibliothèque : le boulet qui a tué Turenne, à Salzbach, le 27 juillet 1675; les deux flambeaux dont l'illustre capitaine se servait en campagne; un petit modèle or et argent de sa statue équestre; un beau plan en relief de l'hôtel des Invalides; une copie par Rouget d'un tableau de David, *Bonaparte à cheval au mont Saint-Bernard*; etc.

La *salle du Conseil* est décorée de bustes et de portraits parmi lesquels nous signalerons un portrait de Napoléon I^{er} en habit de sacre, par M. Ingres.

Dans les combles sont exposés les **plans en relief** des principales places fortes de la France. Cette intéressante exposition n'est ouverte au public que du 1^{er} mai au 15 juin de chaque année. Pour la visiter, il faut demander des billets par lettre affranchie au pré-

sident du comité des fortifications (ministère de la guerre).

Voici la liste des plans (chacun d'eux est un chef-d'œuvre d'exactitude) qui figurent aujourd'hui dans ce remarquable musée :

Frontière du N. : Aire, Arras, Avesnes, Bergues, Bouchain, Calais, Douai, Gravelines, Ham, Landrecies, Maubeuge, Mont-Valérien, Saint-Omer.

Frontière du N. E. : Bitch, Marsal, Metz, Rocroi, Sedan, Toul, Verdun.

Frontière du Rhin : Belfort, Neufbrisach, Strasbourg.

Frontière du Jura : Besançon, Château de Joux.

Frontière des Alpes : Briançon, Embrun, fort Barreaux, fort l'Écluse, Grenoble, Mont-Dauphin.

Frontière de la Méditerranée : Antibes, Château d'If, Marseille, île Sainte-Marguerite, citadelle de Saint-Nicolas, Saint-Tropez, Toulon.

Frontière des Pyrénées : Bayonne, Fort-les-Bains, Perpignan, Prats de Mollo, Villefranche.

Frontière de l'Océan : Belle-Ile, Brest, Brouage, Cherbourg, fort Chapus, fort de la Prée, la Conchée, Oléron, Saint-Martin de Ré, Saint-Michel.

Algérie : Constantine.

Pays étrangers : Passage du mont Cenis, passage du pont de Lodi, siège de la citadelle d'Anvers, siège de Rome, siège de Sébastopol.

Voici le régime alimentaire des invalides. Chacun d'eux reçoit, par jour, 687 grammes 1/2 de pain, non compris 62 gr. 5 décigr. pour la soupe; pour bouilli, 250 gr. de viande, et 93 centil. de vin. Par semaine, cinq plats de viande de

250 gr. l'un; sept fois des légumes verts et cinq fois des légumes secs; le mardi, un plat de légumes secs à l'huile, trois œufs durs ou deux en omelette ou à la tripe, alternativement. Le dimanche, une salade assaisonnée avec 250 gr. d'huile pour douze hommes; enfin, le vendredi, 125 gr. de fromage.

Le pain est fabriqué dans l'établissement.

Chaque jour, tout est expertisé, pesé, préparé et distribué sous les yeux des officiers militaires, des officiers d'administration de semaine et des sous-officiers et invalides de planton, sous la surveillance du major de l'hôtel, des officiers de l'intendance et du général commandant.

Les officiers supérieurs sont servis dans leurs chambres.

Les capitaines, lieutenants titulaires, et les chefs de division mangent au réfectoire à des tables de douze couverts; les uns et les autres sont servis en couverts d'argent et en porcelaine.

Le grand nombre des militaires invalides ne permettant pas qu'ils prennent tous ensemble leur repas, ils sont servis ainsi qu'il suit :

Les repas du matin ont lieu à 9 h. et à 10 h.;

Les repas du soir, à 4 h. et à 5 h.

Outre l'hôtel proprement dit, il ne faut pas manquer de visiter aux Invalides l'église Saint-Louis, le dôme, et le tombeau de Napoléon I^{er}.

L'église Saint-Louis. — L'intérieur se compose d'une nef et de deux bas côtés au-dessus desquels ont été ménagées des tribunes. L'édifice mesure 70 mètr. de longueur sur 22 mètr. de largeur. Au point de

vue architectural, il ne se distingue que par sa simplicité massive. Avant 1814, il avait pour décoration intérieure 1500 drapeaux ou étendards, pris sur l'ennemi pendant les guerres de la République et de l'Empire. En 1814, les invalides brûlèrent eux-mêmes une partie de ces glorieux trophées, pour qu'ils ne tombassent pas entre les mains des alliés. Les drapeaux, étendards et pavillons, appendus aujourd'hui aux voûtes, proviennent de l'Afrique, du Maroc, de Crimée, d'Italie, etc. Un commencement d'incendie en a détruit une partie le jour des obsèques du maréchal Sébastiani, le 12 août 1851.

On remarque dans l'église Saint-Louis les monuments d'un certain nombre de maréchaux ou gouverneurs des Invalides : le comte de Guibert, le duc de Coigny, le comte de Lobau (Mouton), le duc de Coigniano (Moncey), le duc de Reggio (Oudinot), le baron d'Espagnac de Huguet d'Amarrit, le maréchal Jourdan, le duc de Padoue.

Les caveaux de l'église Saint-Louis ont été, jusqu'en 1788, consacrés à l'inhumation des gouverneurs et des principaux dignitaires de l'hôtel des Invalides; une décision ministérielle établit à cette époque que personne n'y serait plus enterré; mais cette règle a subi de nombreuses exceptions. Parmi les guerriers célèbres inhumés depuis aux Invalides, nous citerons, outre Turenne, Jourdan, Mouton, Moncey, Oudinot, duc de Reggio, Duroc et Bertrand : le maréchal Bessières, duc d'Istrie; le maréchal Mortier et les victimes de l'attentat du 28 juillet 1835; le maréchal Vallée; l'amiral Duperré; le maréchal Ser-

rurier; le maréchal Grouchy; le général Duvivier; les maréchaux Bugeaud, Sébastiani, Gérard, Exelmans et de Saint-Arnaud. En outre, les Invalides conservent le cœur de Vauban, celui de Kléber, celui du général Négrier, et celui de Mlle de Sombreuil, célèbre par son dévouement filial.

Le dôme. — L'extrémité méridionale de l'église Saint-Louis aboutit au dôme des Invalides, qui renferme depuis 1841 le tombeau de Napoléon et qui est complètement indépendant de l'église. (On y entre par la place Vauban.)

Le dôme des Invalides, construit par J. H. Mansard, au commencement du XVII^e s., est tourné vers le S. sur la place Vauban, dont le sépare une vaste cour fermée par une belle grille en fer. C'est le plus beau monument religieux, du style grec, que possèdent Paris et la France.

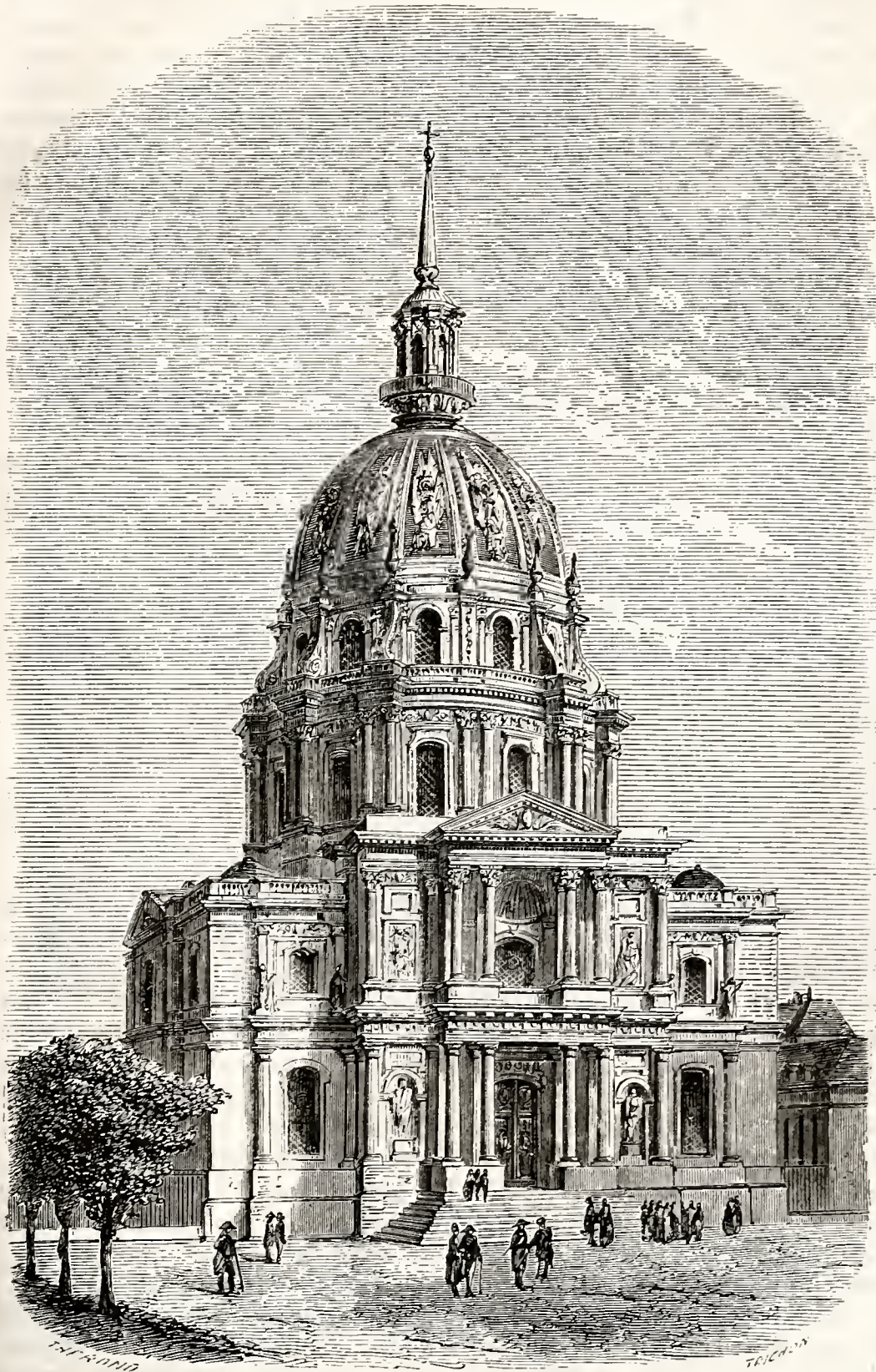
Ses deux ordonnances, dorique et corinthienne, élevées sur un perron et supportant un fronton triangulaire, les statues qui garnissent les niches du rez-de-chaussée (*Charlemagne* et *saint Louis*) et les angles de l'attique (la *Justice* et la *Tempérance*, la *Prudence* et la *Force*), la colonnade circulaire du dôme, formée de quarante colonnes corinthiennes soutenant un attique orné de contre-forts, sa coupole couverte en plomb, avec ses douze grandes côtes autrefois dorées encadrant des trophées également dorés, puis la flèche gracieuse, élevée de 105 mètr. au-dessus du sol, qui couronne le tout, forment un ensemble aussi élégant que grandiose.

L'intérieur répond aux promesses de l'extérieur; la beauté des lignes,

l'harmonie des proportions, la hardiesse des coupes, la somptueuse ordonnance des chapelles et la perfection des sculptures, la richesse du pavé, charment au premier aspect. En y entrant sur de belles mosaïques du temps de Louis XIV, restaurées avec soin, on voit à dr. et à g. les monuments de Turenne et de Vauban. Le *tombeau de Turenne*, composé par Lebrun et exécuté par Tuby, occupe l'ancienne chapelle de Sainte-Thérèse. Le héros, tué par un boulet, le 27 juillet 1675, à Salzbach, est figuré expirant dans les bras de l'Immortalité. Le bas-relief représente le dernier exploit de Turenne pendant la campagne de 1675. Les ornements du tombeau et les figures de la *Sagesse* et de la *Valeur* sont de Marsy. Le bas-relief de la *Translation de la Couronne d'épines* est de Corneille Vaucel; celui de *Saint-Louis touchant et guérissant les malades*, de Philippe Magnier. Le *tombeau de Vauban* ne date que de 1807. Les deux figures allégoriques plus modernes qui l'accompagnent, la *Science* et la *Guerre*, sont dues à Étex. Les bas-reliefs de la chapelle de la Vierge, qui renferme ce tombeau, représentent, l'un *Saint Louis ordonnant la construction des Quinze-Vingts*, l'autre *la prise de Damiette*.

Les *Évangélistes* qui décorent les pendentifs du dôme sont de Charles Delafosse, élève de Lebrun. Les pendentifs sont couronnés d'un entablement, attique et mosaïque, orné de médaillons en bas-reliefs, représentant :

Clovis, par Bosio; — Dagobert, par Tannay; — Pépin le Bref, par Cartelier; — Charlemagne, par Rutxhiet; — Louis le Débonnaire,



Dôme des Invalides.

par Bosio; — Charles le Chauve, par Cartelier; — Philippe Auguste, par Tannay; — Saint Louis, par Rutxhiet; — Louis XII, par Tannay; — Henri IV, par Rutxhiet: — Louis XIII, par Bosio; — Louis XIV, par Cartelier.

Les tableaux qui décorent les panneaux compris entre les arcs-doubleaux au-dessus des vitraux, représentent les douze apôtres.

Le tableau de la coupole (*Saint Louis présentant à Jésus-Christ l'épée avec laquelle il a triomphé des ennemis de la religion*) est regardé avec raison comme le chef-d'œuvre de Charles Delafosse.

Signalons encore aux visiteurs : dans la chapelle Saint-Grégoire, six *tableaux* de Michel Corneille; dans la chapelle Saint-Jérôme, deux *bas-reliefs* dorés de Nicolas Coustou; six *tableaux* et la coupole de Louis Boulogne; dans la chapelle Saint-Ambroise, six *tableaux* et la coupole de Louis Boulogne; dans la chapelle Saint-Augustin, six *tableaux* et la coupole de Louis Boulogne; des *bas-reliefs* de Flamant, Paultier, Pierre Legros, Vauclève, Spingola, Lapierre.

La chapelle Saint-Jérôme a renfermé les restes de Napoléon I^{er}, depuis leur arrivée à Paris jusqu'à ce qu'il fût possible de les déposer dans le monument qui leur était destiné. Elle vient d'être entièrement restaurée, et l'on y voit maintenant le *tombeau du prince Jérôme*. Ce tombeau, en marbre noir, sera prochainement surmonté de la statue en bronze de l'ancien roi de Westphalie. Un autre monument contient les restes du fils aîné du prince Jérôme et de la princesse Catherine de Wurtemberg.

Le *sanctuaire du dôme*, de forme elliptique, a 18 mèt. de long, 12 mèt. de large et 26 mèt. de haut. On y remarque, outre des bas-reliefs de Rutxhiet, deux tableaux de Nicolas Coypel représentant, l'un la *Sainte Trinité*, l'autre l'*Assomption de la Vierge*.

Le *maître autel* s'élève au fond de l'église en face de l'entrée principale. Les quatre colonnes de marbre noir et blanc, hautes de 8 mèt., qui supportent le baldaquin doré surmonté d'une croix, proviennent des carrières de l'arrondissement de Saint-Girons; l'autel en marbre noir provient des carrières de l'Isère; le soubassement en marbre vert, des Hautes et Basses-Alpes.

Un escalier en marbre blanc conduit à l'entrée de la crypte, où se trouve le tombeau de l'Empereur. De chaque côté de cette entrée se dressent les *mausolées* renfermant les restes mortels des maréchaux Duroc et Bertrand. Ces monuments ont été exécutés d'après les dessins de Visconti.

Le tombeau de Napoléon. (Visible les lundis et jeudis, de midi à 3 h.) — Le 13 mai 1840, M. de Rémusat proposa à la Chambre des députés de faire rapporter à Paris les cendres de Napoléon. Neuf mois après, ces précieux restes étaient déposés aux Invalides par le prince de Joinville.

M. Visconti, chargé de construire le monument, a eu l'heureuse idée de le placer dans une crypte, afin de respecter, autant que possible, l'ordonnance primitive du dôme.

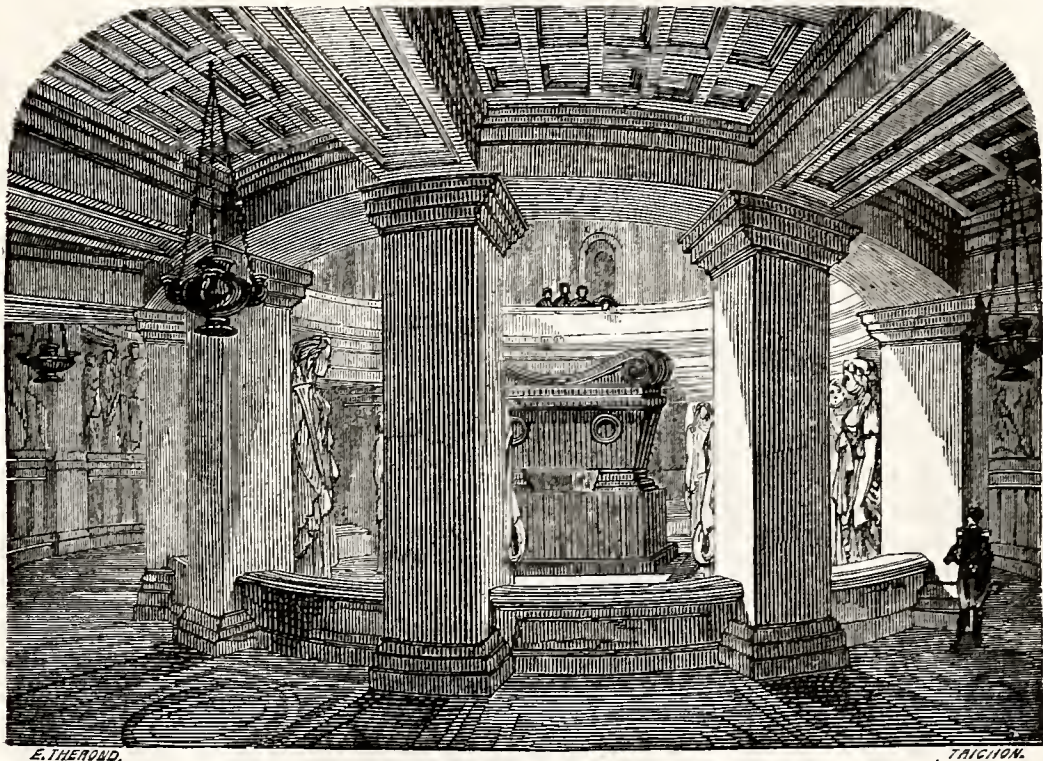
Une porte en bronze, d'un style sévère, donne accès dans la crypte. On lit sur l'imposte ces paroles de l'Empereur :

« Je désire que mes cendres reposent sur les bords de la Seine, au milieu de ce peuple français que j'ai tant aimé. »

Des deux côtés de la porte sont deux statues colossales, œuvre de M. Duret, représentant la *Force civile* et la *Force militaire*.

La crypte forme, à 6 mètr. au-dessous du sol, un cercle dont le rayon est de 11 mètr. Une partie est à ciel

ouvert sous le dôme; c'est là qu'est le tombeau, long de 4 mètr., large de 2 mètr., haut de 4 mètr. 50 c., formé de quatre blocs distincts, le couvercle, la cuve et les deux supports, et placé sur un pied de granit vert des Vosges, de sorte qu'on peut le voir sans y descendre; tout autour règne, dans la crypte, une galerie couverte, ornée de bas-reliefs exécutés d'après les composi-



Tombeau de l'Empereur.

tions de M. Simart. Douze figures colossales (les douze principales victoires de l'Empereur), dernière œuvre de Pradier, adossées à cette galerie, regardent le sarcophage. Entre ces statues sont disposés en faisceaux 54 drapeaux pris à Austerlitz.

Le sarcophage est d'un granit rouge antique de Finlande, donné par l'empereur Nicolas. Il a été taillé

et poli à l'aide d'une puissante machine à vapeur. En face de la porte d'entrée, dans un caveau de marbre noir, éclairé par une lampe et fermé par une grille, on voit : une statue de marbre blanc représentant Napoléon en costume impérial du sacre (par Simart), l'épée d'Austerlitz, la couronne d'or donnée par la ville de Cherbourg, les décorations portées par l'Empereur.

LES QUARTIERS GÉNÉRAUX.

Le quartier général du 1^{er} corps d'armée et celui de la 1^{re} division militaire sont établis place Vendôme, 11, et rue de Luxembourg, 26. — L'état-major de la place est installé place Vendôme, 9.

LES CASERNES DE PARIS.

La principale caserne de Paris et la seule qui mérite une description détaillée, est aujourd'hui l'ancienne **École militaire**. Elle s'élève à l'extrémité d'une large et belle avenue, l'avenue de Saxe ; une grille la sépare de l'avenue de Lowendal qui coupe la première à angle droit.

L'École militaire, construite sous Louis XV, par Gabriel, a dû son nom à la première destination qu'elle conserva jusqu'à la Révolution (V. ci-dessus, p. 744).

La façade principale, qui donne sur le champ de Mars, est décorée d'un seul avant-corps de colonnes corinthiennes. Au centre est un vestibule à quatre rangs de colonnes d'ordre toscan, percé de trois portes sur les deux faces. A g. de ce vestibule se trouve la chapelle, dont la première pierre fut posée en 1769 et dont la voûte, en arc surbaissé, est portée par des colonnes corinthiennes engagées dans les murs.

Le principal corps de bâtiment du côté de la cour est décoré d'un ordre de colonnes doriques, surmonté d'un second ordre ionique ; au milieu s'élève également un avant-corps d'ordre corinthien, dont les colonnes embrassent les deux étages ; il est couronné par un fronton et un attique.

Dans les bâtiments en aile qui bordent la première cour, on avait élevé, en 1788, un très-beau ma-

nége et un observatoire, succursale de celui du Luxembourg. La construction de cet observatoire fut dirigée par Lalande ; mais le manège et l'observatoire n'existent plus.

Avant la révolution de 1789, on voyait aussi dans la cour d'honneur une statue de Louis XV, par Lemoine. Le roi, tête nue et cuirassé, montrait du doigt des décorations placées sur une colonne tronquée. Sur le grand escalier, qui ouvre à dr. sous le vestibule, vis-à-vis de la chapelle, étaient placées la statue du grand Condé, par Lecomte ; celle de Turenne, par Pajou ; celle du maréchal de Luxembourg, par Mouchi, et celle du maréchal de Saxe, par d'Huez.

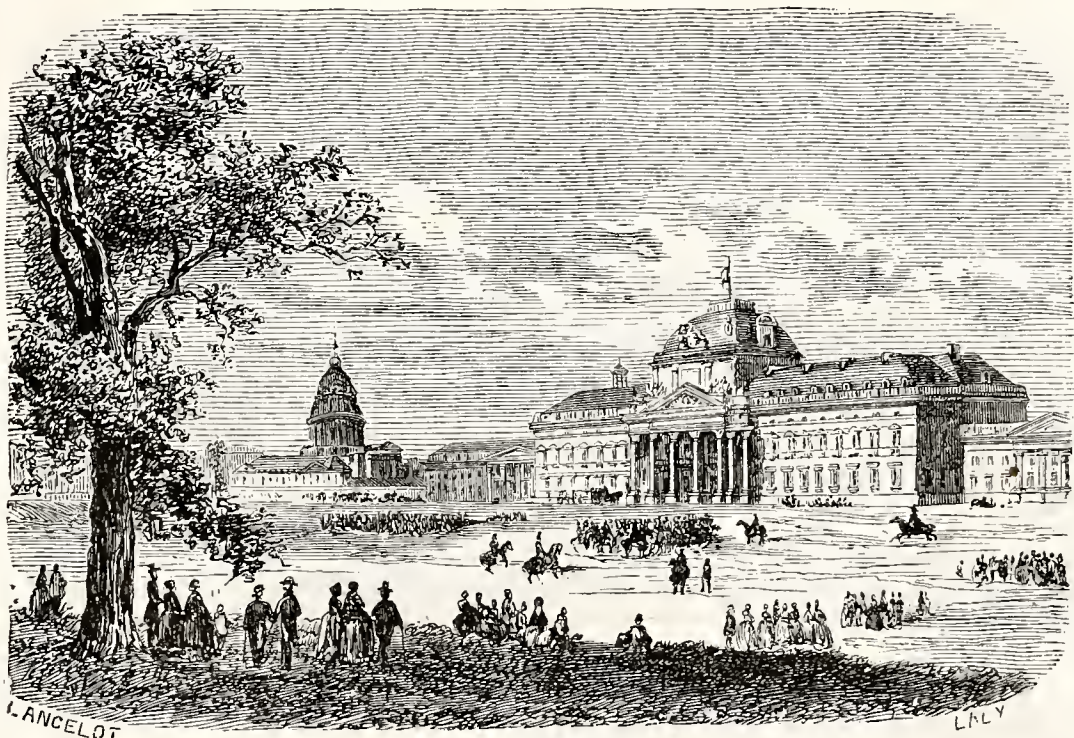
Divers bâtiments, dont plusieurs existent encore, complétaient l'École militaire, qui, depuis la Révolution, n'a pas cessé un instant d'être occupée comme caserne. Sous l'Empire, elle a été affectée à la garde impériale, sous la Restauration à la garde royale, et sous la monarchie de Juillet à des troupes de ligne. Enfin, sous le nouvel Empire, ce vaste établissement est redevenu le principal casernement de la garde.

L'Empereur y a établi le quartier général de ce magnifique corps d'élite et a prescrit d'en augmenter les bâtiments de manière à pouvoir y loger, concurremment avec

les casernes de Babylone, de la Pépinière, de la rue Verte et du Louvre, environ la moitié de la garde, dont l'autre moitié occupe Versailles, Saint-Cloud, Saint-Germain, Saint-Denis, Rueil, Courbevoie, le Mont-Valérien, Melun, Fontainebleau, Meaux, etc.

On a démoli, en conséquence, les vieux bâtiments que l'on voyait encore, il y a dix ans, du champ de Mars, à dr. et à g. du bâtiment

central, et qui ne présentaient pas un aspect suffisamment en rapport avec cette vaste esplanade, non plus qu'avec le pavillon de l'horloge et le corps principal de logis décrit plus haut. A leur place on a élevé des pavillons d'une architecture simple, mais imposante et en harmonie avec la belle ordonnance du siècle dernier : celui de l'E. est affecté à la cavalerie; celui de l'O., à l'artillerie. En arrière et jusqu'à



École militaire.

l'avenue Lowendal, on a aussi élevé divers bâtiments secondaires. Enfin et pour compléter ce vaste casernement, conformément aux dispositions indiquées tout à l'heure, le ministère de la guerre fait construire, au S., entre les avenues de Suffren, de Ségur, de la Bourdonnaye et de Lowendal, d'autres casernes qui constitueront une annexe de l'École militaire et qui ont déjà eu pour premier résultat de

faire disparaître une grande partie des ignobles bouges qui déshonoraient l'avenue de Lowendal, l'avenue de Saxe et la place Fontenoy.

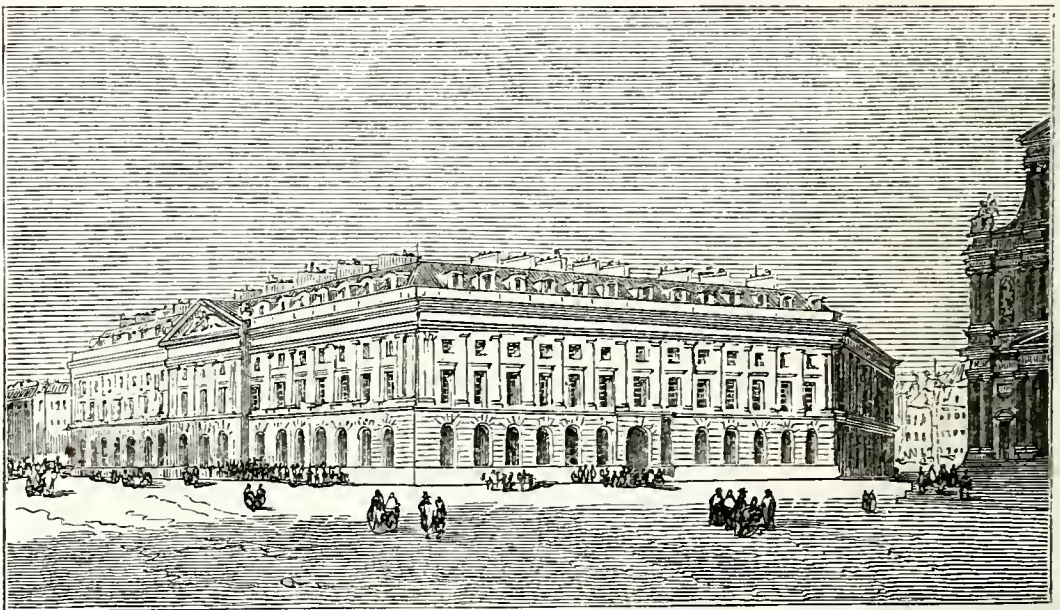
Dans peu de temps, tout ce quartier, à peine connu des Parisiens il y a quelques années, présentera un ensemble imposant et magnifique.

Un grand nombre de vieilles casernes de Paris ont déjà disparu. Qui ne se rappelle les mesures d'un

aspect triste et repoussant qu'on remarquait naguère, avenue des Champs-Élysées, au coin de la rue de Chaillot (caserne de Chaillot), rue de Clichy où l'on élève aujourd'hui une église (caserne du Mont-Blanc), rue Notre-Dame des Victoires (caserne des Petits-Pères), rue Saint-Thomas du Louvre (caserne du Louvre), rue du Foin (caserne du Foin), rue Saint-Jean de Beauvais (caserne de Lisieux), etc., etc.? Tous ces bâtiments vieux et

insalubres tombent peu à peu sous la pioche du démolisseur, pour être remplacés par de vastes édifices où l'air et la lumière pénètrent et où les soldats ne sont plus entassés.

Toutefois il existe encore des casernes anciennes, mais qui offrent, en général, pour l'habitation, de meilleures conditions que celles dont on vient de parler. Ce sont les casernes construites en 1770 pour les gardes françaises; elles se dis-



Caserne Napoléon.

tingent par un type particulier et une ordonnance uniforme : bâtiment double sur la rue, bâtiments simples en aile, et, au fond de la cour, l'académie (salle d'escrime). Telles sont la *caserne de la rue Verte*, celle de la *Pépinière*, qu'on agrandit en construisant un nouveau corps de bâtiment en façade sur la place Laborde (au lieu de l'académie), les *casernes de la Nouvelle-France*, de la *Courtille* et de *Popincourt*, et enfin les *casernes de Lourcine* et de *Babylone*. Le département de la

guerre a cédé la caserne de Popincourt à la ville de Paris jusqu'à ce que l'administration de l'Assistance publique ait pu construire, en dehors de l'enceinte, un hospice des incurables pour remplacer l'établissement de la rue du Faubourg-Saint-Martin, devenu hôpital militaire (V. ci-dessous).

A ces casernes du siècle dernier, il faut ajouter, sur la rive droite : la *caserne de Bercy*; la *caserne de Reuilly*, construite il y a vingt ans; la *caserne des Barrés*, connue

sous le nom de *caserne de l'Avé-Maria*; la *caserne Napoléon*, bâtie en 1852; la *caserne du Prince-Eugène*, construite en 1857 et 1858, et la *caserne de la gendarmerie de la garde*, au Louvre : ces trois derniers édifices sont de véritables monuments;

Sur la rive gauche : le *quartier de cavalerie de Grenelle* (au Gros-Caillou), sur l'emplacement de l'ancien gymnase Amoros; l'*hôtel des Cent-Gardes*, rue Belle-Chasse, dans une partie de l'ancienne abbaye de Pantemont; le *quartier Bonaparte*, sur le quai d'Orsay, construit sous le premier Empire, sur l'emplacement de l'ancien hôtel des Coches.

Enfin, pour compléter l'énumération des édifices consacrés au logement de la troupe, nous citerons encore les postes-casernes, au nombre de 16, répartis le long de l'enceinte fortifiée et affectés chacun à une compagnie d'infanterie (V. ci-dessus, p. 37).

Tous ces bâtiments sont entretenus par le ministère de la guerre, et ressortissent au service du génie militaire, qui a dirigé les constructions de l'École militaire, des casernes de Reuilly, Napoléon, du Prince-Eugène, etc.

Il existe encore à Paris d'autres casernes, mais elles appartiennent au service municipal et sont à la charge du budget de la ville de Paris. Ce sont : les *casernes des Minimes, des Célestins, Mouffetard, Lobau* (à côté de la caserne Napoléon, derrière l'hôtel de ville), *de Tournon et de la Banque*, affectées à la gendarmerie départementale et à la garde de Paris; celle que l'on construit à côté de la Préfecture de police pour l'état-major de cette dernière troupe, et enfin les *casernes des sapeurs-pompiers*, réparties dans les différents quartiers de Paris de manière à mettre chacun d'eux à portée des secours contre l'incendie.

LES HÔPITAUX MILITAIRES.

Val-de-Grâce.

(Rue Saint-Jacques.)

Le Val-de-Grâce était primitivement une abbaye de Bénédictins, fondée par Anne d'Autriche pour remercier Dieu de la naissance de Louis XIV. Le monastère fut supprimé pendant la Révolution, et l'on y a établi depuis : 1° un hôpital militaire; 2° une école de médecine et de pharmacie militaires; 3° une buanderie centrale des hôpitaux militaires de Paris.

L'hôpital contient 960 lits de malades (officiers et soldats). Il est

installé dans les vieux bâtiments du cloître de l'ancien couvent du Val-de-Grâce, et dans trois bâtiments construits, il y a environ vingt-cinq ans, dans les jardins à l'E. des premiers. — Le service est organisé d'une manière aussi complète que possible; les salles y sont vastes et bien aérées; et l'on peut dire que c'est un *hôpital modèle*.

L'hôpital est placé dans les attributions du service de l'intendance militaire. La direction intérieure en est confiée à des officiers d'administration, secondés depuis cinq ou six ans par des sœurs de Saint-

Vincent de Paul ; le service de santé y est fait par les professeurs de l'École de médecine et de pharmacie militaires. Un nombreux personnel d'infirmiers militaires est chargé de tous les détails du service.

On remarque, dans cet hôpital, de beaux promenoirs bien ombragés, de vastes jardins, et surtout l'église.

L'*École impériale de médecine et de pharmacie militaires* est dirigée par le docteur Michel Lévy, inspecteur du service de santé des armées et vice-président de l'Académie de médecine (V. ci-dessus, p. 746).

La *buanderie centrale des hôpitaux militaires* est située tout à fait à l'E. de l'hôpital. On y blanchit à la vapeur par le procédé Thiéry, de Nancy, le linge des hôpitaux du Val-de-Grâce, du Gros-Caillou, Saint-Martin et de Vincennes.

(Pour l'église du Val-de-Grâce, V. ci-dessus, chap. VII, p. 412.)

Hôpital du Gros-Caillou.

L'hôpital du Gros-Caillou, situé au S. O. de Paris, rue Saint-Dominique, n° 188, peut contenir environ 640 lits de malades. Il est organisé et administré d'après les mêmes principes que celui du Val-de-Grâce.

Hôpital Saint-Martin.

Cet hôpital, établi récemment dans les bâtiments de l'hospice des Incurables-hommes, rue du Faubourg-Saint-Martin, compte 500 lits de malades. Il se compose de deux corps de logis et d'une galerie formant trois côtés d'un quadrilatère dont un jardin occupe le centre.

Hôpital de Vincennes.

Il a été construit en 1856-1857 pour 550 lits, dans l'ancien parc réservé, à dr. de la grande avenue de Paris, avant d'arriver au château (V. ci-dessus, p. 282).

L'ARSENAL.

Les bâtiments de l'ancien Arsenal sont situés sur la place du même nom, dans la rue de l'Orme et dans la rue de Sully. Au xv^e siècle, ils ne consistaient que dans quelques hangars destinés à remiser les affûts et chariots de l'artillerie. En 1533, François I^{er} y établit une fonderie de canons, augmentée en 1547 par Henri II, qui y fit construire sept moulins à poudre et des halles pour les approvisionnements. Cet établissement fut détruit ou abandonné, en 1563, à la suite d'un désastre causé par l'explosion de 15 à 20 milliers de poudre.

Charles IX et Henri III rebâtirent

l' Arsenal sur un plus vaste plan. Henri IV y logea le ministre Sully, qui était son grand maître de l'artillerie.

En 1718, on éleva les bâtiments qui contiennent maintenant la bibliothèque de l' Arsenal (V. ci-dessus, p. 797).

Outre cette bibliothèque, l'ancien Arsenal comprend trois établissements militaires : la Direction générale des poudres et salpêtres, une Raffinerie de salpêtre et la Capsulerie impériale.

La *Direction générale des poudres* occupe le n° 8 de la rue de l'Orme et une partie de la place de l'Arse-

nal. C'est dans cet établissement que l'on centralise tout le service des poudreries et des raffineries de France. Le directeur est un général d'artillerie; il commande à un personnel nombreux composé d'officiers d'artillerie, de commissaires des poudres et d'employés civils.

La *Raffinerie de Paris*, située en face de la Direction des poudres, sur la place de l' Arsenal, est dirigée par un commissaire des poudres, qui a sous ses ordres le nombre nécessaire d'élèves commissaires, d'employés et d'ouvriers civils. Dans cet établissement on raffine le salpêtre consommé par quelques-unes des poudreries, et principalement par celles du Bouchet, de Vouges et d'Angoulême.

La *Capsulerie impériale* se compose de deux usines distinctes : l'une, dans laquelle se font toutes les manipulations dangereuses, est

pour cette raison située hors de Paris, à Montreuil-sous-Bois (ou Montreuil-aux-Pêches); l'autre occupe une partie de l'ancien Arsenal, rue de l'Orme, n° 7. Une machine à vapeur de 20 chevaux fait marcher un grand nombre de machines-outils servant à la fabrication des capsules et des étoupilles fulminantes nécessaires au service des départements de la guerre et de la marine. En temps ordinaire, la Capsulerie peut fournir par an environ 150 millions de capsules et 3 millions d'étoupettes. En temps de guerre, la fabrication pourrait être considérablement augmentée.

La Capsulerie est dirigée par un colonel d'artillerie, ayant sous ses ordres des officiers et des employés d'artillerie, ainsi que des ouvriers civils.

L'entrée de ces différents établissements est interdite au public.

LA MANUTENTION ET LES MAGASINS MILITAIRES.

Au n° 34 du quai de Billy, appelé autrefois quai des Bons-Hommes, à cause du couvent des Minimes, puis quai de la Conférence, à cause de la porte des Tuileries, puis quai de Chaillot, à cause du quartier voisin, puis quai de la Savonnerie, à cause de la célèbre manufacture de tapis, se trouve aujourd'hui une des usines les plus intéressantes de Paris, un des moulins les plus considérables de la France et peut-être de l'Europe. Nous voulons parler de la **Manutention des vivres de la guerre.**

La Manutention des vivres de Paris a été construite il y a environ trente ans. Elle comprenait, dans l'origine, cinq bâtiments, savoir : le

bâtiment en façade sur le quai, affecté aux logements et à l'administration; les bâtiments en aile à deux étages contenant des farines; et deux bâtiments au fond de la cour pour les boulangeries, plus des hangars et des cours. On y a successivement ajouté des magasins de blé à l'O., un moulin au N. de ceux-ci, et enfin un casernement provisoire d'ouvriers militaires d'administration.

Aujourd'hui ce bel établissement comprend :

1° Des magasins au blé pour 64 000 quintaux. Ces magasins consistent dans des greniers verticaux en tôle, du système de M. Huart, minotier à Cambrai, dans lesquels le grain

est sans cesse en mouvement et subit des nettoyages énergiques. Le mouvement est donné par des machines à vapeur qu'alimentent les générateurs du moulin;

2° Un vaste moulin contenant 21 paires de meules. Les mécanismes en ont été fournis et installés par MM. Feray et C^{ie}, d'Essonne, et les générateurs par MM. Cail et C^{ie}. C'est une des usines les plus complètes et les mieux établies qu'on puisse voir;

3° Des magasins aux farines pour 15 000 quintaux, avec les locaux nécessaires aux mélanges et aux préparations;

4° Trois belles boulangeries de 4 fours chacune; les fours sont établis d'après le système Lespinasse. On doit construire une 4^e boulangerie. — Au-dessus des fours sont des salles pour le ressuyage du biscuit;

5° Une paneterie et un magasin au biscuit;

6° Un magasin de modèles de tous les ustensiles et outils employés dans le service des subsistances militaires, des magasins aux sacs, des caves aux liquides, etc.;

7° Enfin un casernement d'ouvriers.

Tous les bâtiments dont il vient d'être question communiquent entre eux par des ponts, de manière que tout le service peut se faire à l'abri de la pluie.

En 1855, pour faciliter les nombreuses expéditions de biscuit et de matériel qu'on envoyait à l'armée de Crimée, pendant la guerre d'Orient, on a couvert la cour principale d'une belle charpente en fer avec vitrages, construite par M. Joly (d'Argenteuil). Cette charpente a 30 mètr. 50 cent. de portée et 54 mètr.

de longueur. Elle repose sur les magasins aux farines.

Pour compléter la Manutention, il reste à élever une quatrième boulangerie, comme nous l'avons dit plus haut, un magasin complémentaire pour les vivres de campagne, et enfin une caserne pour les ouvriers d'administration. Ces bâtiments seront situés à l'E. et au N. de l'établissement actuel. La Manutention se trouvera placée en contre-bas du nouveau boulevard qui, partant du rond-point du pont de l'Alma et passant derrière la pompe à feu, doit s'élever sur les hauteurs de Chaillot et aboutir à l'ancienne barrière Sainte-Marie.

Tous les travaux de bâtiments de cette vaste usine ont été exécutés par le service du génie militaire; les mécanismes ont été établis et installés sous la direction de l'administration militaire, après leur réception par une commission spéciale¹.

La Manutention n'est pas ouverte au public.

Les **magasins militaires** comprennent :

1° Un *magasin des fourrages*, dit *de la Râpée*, situé à l'E. de Paris, et comprenant un vaste hangar pour la paille et le foin, et un bâtiment pouvant contenir 20 000 quintaux d'avoine;

2° Un deuxième *magasin des*

1. Cette commission, composée d'un sous-intendant, président, d'un officier supérieur du génie, de M. Henri Fournel, aujourd'hui inspecteur général des mines, et de M. Victor Bois, ingénieur civil, s'est souvent éclairée des avis de l'officier principal comptable de la Manutention, de M. de Coutard, gérant des moutures, et de M. Mollard, ingénieur de la maison Feray et C^{ie}.

fourrages que l'on construit à Vaugirard, c'est-à-dire à l'O. de Paris, dans le but d'éviter, aux troupes de cavalerie casernées à l'École militaire ou aux environs, un parcours de 6 kil. pour se rendre à la Râpée, et aussi afin d'éviter l'encombement qui résultait, sur les quais, de convois de fourrages longs et fréquents;

3° Un *magasin de bois de chauffage*, annexé au magasin des fourrages de la Râpée;

4° Les *magasins de l'administration* (quai d'Orsay), contenant :

une *pharmacie centrale des hôpitaux militaires*; un *magasin central des effets d'hôpitaux*; un *magasin central de l'habillement, du campement et du harnachement*. Les dénominations de ces divers établissements indiquent suffisamment leur destination.

Ces vastes magasins occupent les bâtiments qui avaient été construits, il y a 30 ans, pour un entrepôt de marchandises appelé alors *l'entrepôt de l'île des Cygnes*, et que le département de la guerre a acquis et complétés.

LES CONSEILS DE GUERRE ET LES PRISONS MILITAIRES.

Les deux **conseils de guerre** et le **conseil de révision** de la 1^{re} division militaire sont établis dans l'ancien hôtel de Toulouse, au coin de la rue du Cherche-Midi et de la rue du Regard. A l'hôtel est attenant une *maison de justice*, prison divisée en plusieurs parties destinées aux prévenus, aux condamnés qui doivent être dirigés sur d'autres établissements pénitenciers que ceux de la Seine, et enfin à des hommes punis disciplinairement.

Dans la même rue, et en face, est établie la *maison d'arrêt et de correction militaire*, destinée aux condamnés de 1 mois à 2 années de prison, et qui renferme aussi un quartier pour les disciplinaires.

Cet établissement, construit il y a une quinzaine d'années, est cité comme un modèle parmi les édifices qui ont une semblable destination.

Il existe une succursale de cette maison dans le fort de Vanves, près de Paris.

Les dégradations des condamnés se font dans la cour de l'École militaire, en présence de détachements des différents corps de la garnison de Paris. Les exécutions capitales ont lieu, pour les militaires, à Vincennes, devant la butte du Polygone, en général au lever du jour; des détachements de tous les corps composant l'armée de Paris y assistent, en grande tenue et musique en tête.

LE DÉPÔT DE RECRUTEMENT DE LA SEINE.

Ce service important est établi dans l'hôtel des conseils de guerre, où il est à l'étroit et où il gêne le service de la justice. Par l'effet de la nouvelle organisation de la réserve de l'armée, les hommes de la

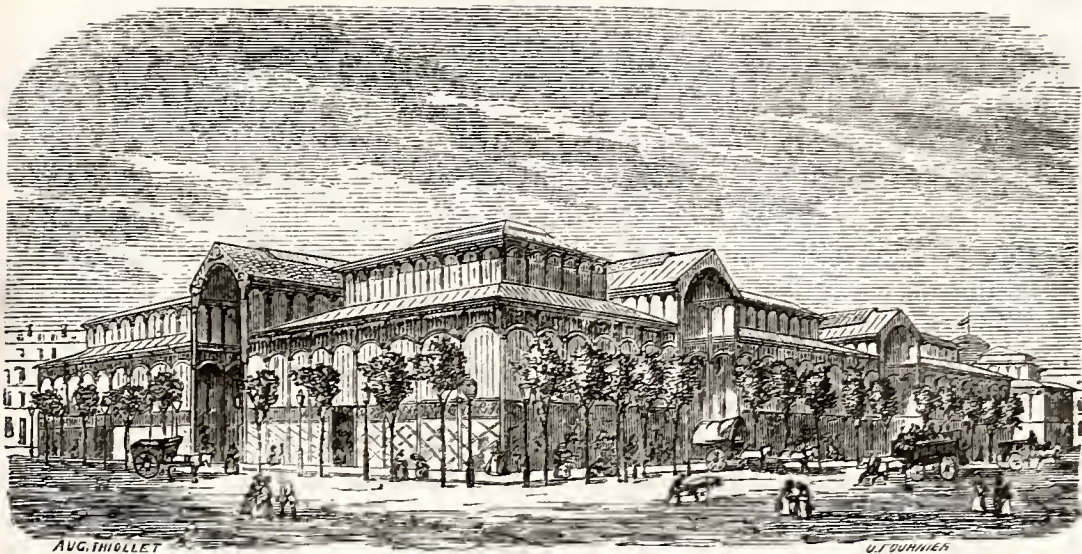
réserve sont astreints, en effet, à des appels qui ne peuvent avoir lieu dans la cour de l'hôtel de Toulouse sans troubler les instructions judiciaires. Aussi le ministre de la guerre, frappé de ces inconvé-

nients, vient-il de décider qu'il sera construit un bâtiment spécial pour le dépôt de recrutement de la Seine, sur l'emplacement de l'ancienne boucherie des Invalides, à l'angle de la rue Saint-Dominique et du nouveau boulevard de Latour-Maubeourg.

LES ÉCOLES MILITAIRES.

Il existe à Paris et dans sa banlieue sept écoles spéciales qui relèvent directement du ministère de la guerre. Ce sont : l'École spéciale militaire de Saint-Cyr, l'École polytechnique, l'École d'application d'état-major, l'École spéciale de médecine et de pharmacie militaires, l'École de tir de Vincennes, l'École de gymnastique de la Faisanderie, et l'École de dressage; l'École d'application du génie maritime et l'École spéciale d'hydrographie, qui ressortissent au ministère de la marine, peuvent en outre être considérées comme des écoles militaires. Nous avons donné tous les renseignements relatifs à ces établissements dans le chapitre XIV ayant pour titre : *l'Instruction publique*.





Halles centrales.

CHAPITRE XX.

LES APPROVISIONNEMENTS ET LES MARCHÉS.

L'APPROVISIONNEMENT DE PARIS. — LES HALLES ET MARCHÉS. — LES ABATTOIRS.

L'APPROVISIONNEMENT DE PARIS.

L'approvisionnement d'une ville comme Paris constitue, on le comprend, un intérêt de premier ordre qui, depuis les temps les plus reculés, a particulièrement préoccupé tous les gouvernements. A toutes les époques, on trouve dans les actes publics de nombreuses prescriptions relatives aux emplacements, au mode de vente, aux approvisionnements, à la répartition des marchandises, etc., qui témoignent d'une sollicitude plus ou moins éclairée, mais toujours active. Le premier marché régulièrement établi à Paris paraît avoir été le marché Neuf ou marché Palu, qui se tenait, au delà de la Morgue, sur le quai situé entre le pont Saint-Michel et le Petit-Pont. Par une bizarrerie qui n'est qu'apparente, ce quai s'ap-

pelle *quai du Marché-Neuf*. Le marché a été supprimé par suite des travaux qui s'exécutent dans la Cité. On faisait remonter son origine au XII^e s. (1137); toutefois, ce n'est qu'à dater de 1568 qu'on lui avait affecté l'emplacement qu'il a occupé, dans la Cité, jusque dans ces derniers temps. Le deuxième marché fut établi à la place de Grève, et le troisième en un lieu appelé : aux Champeaux-Saint-Honoré. Ce fut Philippe Auguste qui régularisa ce dernier; il ordonna « qu'il serait tenu un marché en une grande place vague nommée *Champeaux*, auquel lieu furent édifiés maisons, habitations, ouvroirs, boutiques et places publiques, pour y vendre toutes sortes de marchandises, et fut appelé le marché, les

halles ou *alles* pour ce que chacun y allait. » Au xv^e s. les halles avaient déjà pris beaucoup de développement, et, comme le fait observer M. Th. Lavallée dans sa *Géographie de Paris*, elles jouèrent un grand rôle dans les troubles politiques de cette époque. « C'était, dit-il, le quartier populaire, le foyer des émeutes, le rendez-vous des ennemis de la noblesse ; c'était là que les princes allaient haranguer humblement la foule et mendier ses bonnes grâces ; c'était là qu'on allait lire les traités de paix, les ordonnances royales, convocations d'assemblées ; c'est de là que sortirent les bandes qui, sous la conduite des fameux bouchers bourguignons, dominèrent si longtemps la ville. » Les halles prirent également une part active aux agitations de la Ligue et surtout à celles de la Fronde pendant la minorité de Louis XIV. Leur intervention dans les troubles de cette dernière époque rappela l'influence qu'elles avaient exercée au xv^e s. Chaque parti vint solliciter leur appui, et le duc de Beaufort, qui était très-populaire près des marchandes de la Halle, acceptait volontiers le titre de Roi des halles. Ce fut la dernière fois que la population des halles joua, du moins en tant que personnalité collective, un rôle dans les événements politiques ; si elle s'y mêla désormais, notamment pendant la Révolution, ce ne fut plus d'une façon distincte, mais en se confondant dans la masse des citoyens. En revanche, l'action des halles, sous le rapport économique, s'est développée constamment, en proportion de l'expansion morale et matérielle de la grande cité dont elles assurent l'alimentation. Napoléon I^{er} s'oc-

cupa avec une sollicitude toute spéciale de la question des halles ; il ordonna diverses améliorations, et particulièrement la construction de ces abris en bois qui semblaient si misérables dans ces derniers temps, mais qui furent alors considérés comme un progrès considérable. La conception des halles centrales elles-mêmes, à peu près telles qu'elles sont actuellement établies, a son origine dans un plan indiqué par l'Empereur. Il voulait, en effet, affecter au service des halles le vaste espace qui s'étend entre la halle au blé, la rue Saint-Honoré, la rue Saint-Denis et le tracé actuel de la rue de Rambuteau. Ce projet, souvent remis à l'étude depuis 1814, spécialement sous Louis-Philippe, s'est enfin réalisé avec une grandeur qu'on n'avait pas encore atteinte dans les constructions de cette nature.

En dehors des circonstances naturelles de production, l'approvisionnement d'une grande ville dépend de deux conditions essentielles : la facilité des transports et le choix d'emplacements sûrs, commodes à la fois pour le vendeur et l'acheteur, d'un accès favorable à l'arrivage et au départ des marchandises. Sous le premier rapport, les voies navigables, les routes de terre et les chemins de fer offrent à Paris des moyens de transport aussi multipliés que divers ; sous le second, cette ville n'est pas moins bien partagée, surtout depuis la construction des Halles centrales, dont nous allons parler plus loin. Paris a, en effet, des marchés nombreux, d'un abord aisé, convenablement répartis, répondant enfin à toutes les nécessités d'une consommation dont

on appréciera l'immense développement par les quelques chiffres qu'on va lire. Nous les empruntons soit à l'Annuaire du Bureau des longitudes pour 1862 (*Consommation de la ville de Paris en 1860*), soit au rapport sur la consommation comparative des villes de Londres et de Paris, adressé au ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux

publics, par M. Robert de Massy, travail excellent, rempli d'informations utiles et dans lequel nous puiserons aussi une partie de nos renseignements sur les halles et marchés.

D'après ces deux documents, la consommation de Paris présente, en 1860, pour ses principaux articles d'alimentation, les quantités suivantes :

Consommation de la ville de Paris en 1860.

BOISSONS ET AUTRES LIQUIDES.

Vins en cercles.....	hectol.	2 067 950
— en bouteilles.....	—	14 991
Alcools purs et liqueurs.....	—	111 604
Bières entrées dans Paris.....	—	161 320
— fabriquées dans Paris.....	—	168 171
Cidre, poiré et fruits réduits.....	—	37 243
Huiles d'olive.....	—	8 120
— de toute autre espèce.....	—	148 355
Alcools dénaturés.....	—	1 301
Vinaigres de toute espèce.....	—	26 254

VIANDES DE BOUCHERIE ET AUTRES.

Sorties des abattoirs.

Viande de bœuf, vache, veau, mouton, bouc et chèvre.	kilogr.	87 308 305
Abats et issues de veaux.....	—	2 189 012
Viande et graisse de porc.....	—	11 657 155
Abats et issues de porcs.....	—	1 319 814

Provenances de l'extérieur.

Viande de bœuf, vache, veau, mouton, bouc et chèvre.	—	14 202 426
Abats et issues de veaux.....	—	337 394
Viande fraîche et graisse de porc, sanglier, cochon de lait et marcassin.....	—	4 952 920

BOULANGERIE.

Pain.....	kilogr.	265 572 200
-----------	---------	-------------

COMESTIBLES DIVERS.

Charcuterie de toute espèce.....	kilogr.	1 233 862
Pâtés, terrines, écrevisses, truffes, etc.....	—	84 355
Fromages secs (Gruyère, Roquefort, Septmoncel, fromages d'Auvergne, de Hollande, de Chester, Parmesan, etc.).....	—	2 000 000
Fromages frais.....	—	600 000
Marée (montant de la vente sur les marchés, en poissons frais, salés, marinés, etc.).....	francs.	10 947 125
Huitres.....	—	2 223 340

Poissons d'eau douce.....	francs.	1 277 395
Volailles et gibiers.....	—	24 934 958
Beurre vendu à la halle.....	—	22 322 366
— à destination particulière ¹	—	11 500 000
Œufs ²	—	11 913 669
Sel gris et blanc.....	kilogr.	10 037 124
Glace à rafraîchir.....	—	6 098 401
Lait.....	hectol.	1 095 000
Fruits ³	kilogr.	140 000 000

COMBUSTIBLES.

Bois dur neuf ou flotté.....	stères.	531 311
— blanc —	—	220 92
Menuise et fagots de toute espèce.....	—	132 677
Charbon de bois.....	hectol.	4 705 371
Poussier de charbon.....	—	184 425
Charbon de terre et tourbe carb.....	kilogr.	519 939 649

FOURRAGES.

Orge.....	kilogr.	6 212 127
Avoine.....	—	125 777 538
Foin.....	bottes.	15 543 046
Paille.....	—	25 879 298

LES HALLES ET MARCHÉS.

Les marchés de Paris se partagent généralement en marchés d'approvisionnement en gros et marchés de détail. Toutefois cette distinction souffre des exceptions, et certains marchés dits d'*approvisionnement* admettent la vente au détail, aussi bien que quelques marchés de détail reçoivent des apports directs dont on autorise la vente en gros et en demi-gros. Les principaux marchés d'alimentation sont, en première ligne, les Halles centrales où a lieu la vente en gros et au détail des fruits et légumes, de la viande abattue, du poisson, du beurre, du fromage, des œufs, etc., et un certain nombre de marchés secondaires spécialement consacrés à la vente au détail des mêmes denrées; parmi ceux-ci nous nommerons le marché Beauvau, aussi appelé *marché Lenoir*, dans le faubourg Saint-Antoine; les marchés des Blancs-Manteaux, Saint-Martin, Saint-Germain, des Carmes, Laborde, Saint-Honoré ou des Jacobins, de la Madeleine, de la rue de Sèvres, etc.; le marché dit de la Vallée pour la vente de la volaille, la halle aux huîtres, la halle aux grains et farines, enfin la halle aux veaux.

La vente en gros des animaux de

1. En poids total, le beurre, vendu à la halle ou à destination particulière, représente 13 780 000 kilogrammes.

2. En nombre, les œufs consommés se sont élevés, pour 1860, à 277 337 877.

3. Ce total comprend, avec les fruits frais, les oranges, les citrons, les fruits secs, confits, glacés, etc.

boucherie se fait aux marchés de Sceaux, de Poissy, et dans Paris, depuis l'annexion, au marché de la Chapelle. Du reste ces trois marchés doivent être supprimés et remplacés par un marché unique qui sera situé à la Villette : ce projet, autorisé par décret du 6 avril 1859, est actuellement en cours d'exécution. La vente des porcs a lieu aux marchés de la Chapelle, de Saint-Germain, des Bagnolles et de la *Maison-Blanche*, près de la barrière de Fontainebleau. L'Entrepôt des vins et eaux-de-vie, dont le titre indique assez l'objet, complète cette série de marchés affectés à l'alimentation de Paris. Nous citerons encore certains grands entrepôts de marchandises ayant une destination toute spéciale. Ce sont les marchés aux fourrages; le marché aux chevaux et aux chiens; la halle aux cuirs; le marché du Temple, pour la vente des articles d'occasion; la halle aux draps et aux toiles, transférée dans les combles de la halle au blé depuis l'incendie du bâtiment qui lui était affecté; les marchés aux fleurs et aux oiseaux.

Les halles et marchés, ainsi que les abattoirs dont nous parlerons ensuite, sont placés sous la double surveillance des préfets de la Seine et de police. D'après le décret du 10 octobre 1859, qui règle à cet égard les attributions respectives de ces deux fonctionnaires, le préfet de la Seine est chargé de tout ce qui concerne l'autorisation, la translation ou la suppression des marchés, la fixation et la perception des tarifs, le choix des emplacements, la construction et l'entretien des bâtiments, le stationnement des voitures de transport, etc. Tout ce qui est relatif à la police proprement

dite : le maintien du bon ordre, les facilités de circulation, la tenue des marchés, la salubrité des denrées, la fidélité du débit, etc., relève du préfet de police.

Les différents marchés de Paris sont en général, comme nous l'avons dit, bien situés, convenablement aménagés, d'un accès facile, soumis à une surveillance qui maintient l'ordre et la sécurité dans le mouvement prodigieux dont, à certaines heures, quelques-uns d'entre eux sont le centre. Au point de vue des dispositions relatives aux transactions, ils laissent plus à désirer, on doit le reconnaître; ils sont pour ainsi dire enveloppés dans un réseau de prescriptions, de formalités *réglementaires*, qu'il faut plutôt attribuer peut-être à la force de traditions anciennes qu'aux vues de l'administration, mais qui, en résultat, loin d'accroître l'étendue des affaires, y mettent parfois obstacle.

Le service des halles et marchés et celui de l'octroi comprennent 3121 fonctionnaires et employés de tous rangs, relevant, selon la nature de leurs fonctions, soit du préfet de la Seine, soit du préfet de police.

Les Halles centrales et les marchés secondaires.

Avant d'aborder la description des **Halles centrales**, situées rues de la Tonnellerie et de Rambuteau, nous dirons quelques mots du marché des Innocents qu'elles ont remplacé comme entrepôt général de l'alimentation de Paris, ainsi que de l'emplacement historique, occupé autrefois par ce marché et devenu, grâce à des transformations successives, l'un des squares les plus agréables de la capitale.

Le terrain du square des Innocents et du groupe de maisons neuves qui s'est élevé entre la promenade et l'ancienne halle aux draps, comprenait autrefois l'église, le cimetière et le charnier des Innocents, situés entre la rue de la Ferronnerie et la rue aux Fers, nommée originellement rue au *Feurre*, parce qu'elle était le centre du commerce des fourrages. Au delà de l'église des Saints-Innocents, qui portait plus qu'aucune autre peut-être l'empreinte dévote du moyen âge, et à laquelle la renaissance païenne avait adossé une élégante fontaine construite par Pierre Lescot, et gracieusement ornée de sculptures par Jean Goujon, s'étendait un vaste cimetière dont l'origine remonte jusqu'à Philippe Auguste. A mesure que les maisons se contruisirent dans ce quartier, où d'ailleurs s'était installé dans le voisinage même un marché important, le cimetière des Saints-Innocents, malgré le lugubre *memento* de ses tombes et l'ossuaire qui l'entourait, prit peu à peu, par suite de la circulation et du mouvement environnant, une animation qui rappelait plutôt l'aspect d'un champ de foire que d'un champ de repos. Il était encadré par des constructions formant à l'intérieur une espèce de galerie dallée, recouverte par une voûte appuyée sur des pilastres. Dernier refuge de la vanité, cette enceinte était le lieu de sépulture réservé aux riches. Chaque dalle était une pierre tumulaire. Cette galerie, propre à abriter les piétons, étant devenue un passage très-fréquenté, se transforma lentement en une sorte de bazar. On y disposa un grand nombre de boutiques où s'in-

stallèrent des marchandes de modes, des lingères, des merciers, des écrivains copistes et enlumineurs; les chalands y affluèrent, et le charnier des Innocents devint, à partir du xvi^e siècle, un des rendez-vous à la mode. A l'opposé, sur la face extérieure du mur d'enceinte, régnait une interminable peinture, un tableau formant à lui seul une galerie : c'était la *Danse macabre*, cette tragi-comédie qui consolait nos pères dans les jours d'afflictions.

Tout resta dans cet état jusqu'à la fin du xviii^e siècle, et la seule modification qu'on y apporta fut d'abord de restreindre, puis d'interdire les inhumations dans le cimetière des Innocents. On était cependant frappé depuis longtemps des inconvénients graves que présentait l'existence des cimetières au sein des quartiers populeux. Enfin, en 1785, on résolut de convertir l'enclos des Innocents en une place publique où se réuniraient les marchands de légumes et de fruits. Le sol fut déblayé et nivelé; des maisons habitables, sinon élégantes, remplacèrent les hideux charniers, dont les lourdes arcades voûtées ont continué cependant de subsister pendant plusieurs années, laissant des traces qu'on peut encore reconnaître aujourd'hui dans quelques-unes des boutiques établies sur leur emplacement. L'église fut détruite, et l'on utilisa les parties conservées de la fontaine qui y était adossée pour la décoration d'une nouvelle fontaine s'élevant au milieu du marché, à peu près à la place qu'elle occupe actuellement dans le square (V. ci-dessus, chap. IV, p. 157).

A l'origine, les places disponibles dans le marché des Innocents n'étaient marquées que par de vastes parapluies plantés en terre autour de la fontaine. C'est seulement en 1813 qu'on construisit des galeries en bois. Cependant, par suite du développement de la population parisienne et du luxe des constructions qui s'élevaient de toutes parts dans Paris, le marché des Innocents était devenu insuffisant à la fois comme étendue et comme dispositions. C'est alors que fut décidée la transformation des halles. On résolut d'opérer leur déplacement et de leur affecter une construction digne de ce grand marché d'approvisionnement. Mais on n'arriva pas du premier coup à la combinaison actuelle : on éleva, d'abord, vers 1850, un pavillon en pierre, auquel ses formes lourdes, massives, donnaient plutôt, à l'extérieur, l'aspect d'une forteresse que d'un marché, et dont, à l'intérieur, le manque d'air et de lumière faisait presque une prison. Il a été conservé jusqu'ici provisoirement et sa présence fait encore mieux ressortir toute la convenance du bâtiment définitif. Ce pavillon en pierre ne doit pas tarder, du reste, à disparaître pour l'achèvement des halles.

A la suite de cet essai malheureux, on procéda à de nouvelles études et l'on eut la pensée de chercher, par analogie, un modèle dans les grandes gares de chemins de fer. On visita notamment la gare du chemin de fer de l'Ouest (r. dr.) où un habile ingénieur, M. Eugène Flachet, a fait un emploi si judicieux du fer et de la fonte. M. Flachet lui-même, si nous ne nous trompons pas, fournit des explications

développées sur l'application de ce système aux nouvelles halles. C'est d'après ces données que M. Baltard a réalisé, avec un succès remarquable, son projet de Halles centrales. Les Halles centrales ne devaient d'abord comprendre que 10 pavillons contenus, six dans l'un des corps de bâtiments et quatre dans l'autre. Mais une appréciation plus réfléchie des besoins du marché en a fait porter le nombre à 12, partagés en deux groupes égaux ; il n'y a encore jusqu'ici qu'un seul de ces groupes qui soit entièrement terminé.

Le corps de bâtiment actuellement livré aux marchands se compose, comme plan général, de six grands pavillons séparés entre eux par trois vastes rues couvertes s'étendant, l'une de la rue de la Tonnelierie à la rue des Halles centrales, et les deux autres, qui coupent celle-ci à angle droit, de la rue de Rambuteau à la rue aux Fers. Le tout est couvert d'une immense toiture en zinc que supportent des colonnes en fonte. Ce qui frappe tout d'abord dans la vue d'ensemble, c'est l'emploi heureux et presque exclusif qu'on a fait du fer et de la fonte. Sauf les assises de la construction, qui sont en pierre brune des Vosges, et un mur léger d'environ deux mètres de hauteur en briques de couleur qui dessinent une série de losanges rouges sur fond jaune, élevé sur les deux faces extrêmes du bâtiment afin de préserver les marchands de l'action directe du vent, tout le reste, colonnes d'appui reliées par une large arcade, tympanes des arcades, ferrures et charpentes de la toiture, est en métal. Mais, par ses habiles dispositions et par ses dimensions, l'édifice, sans

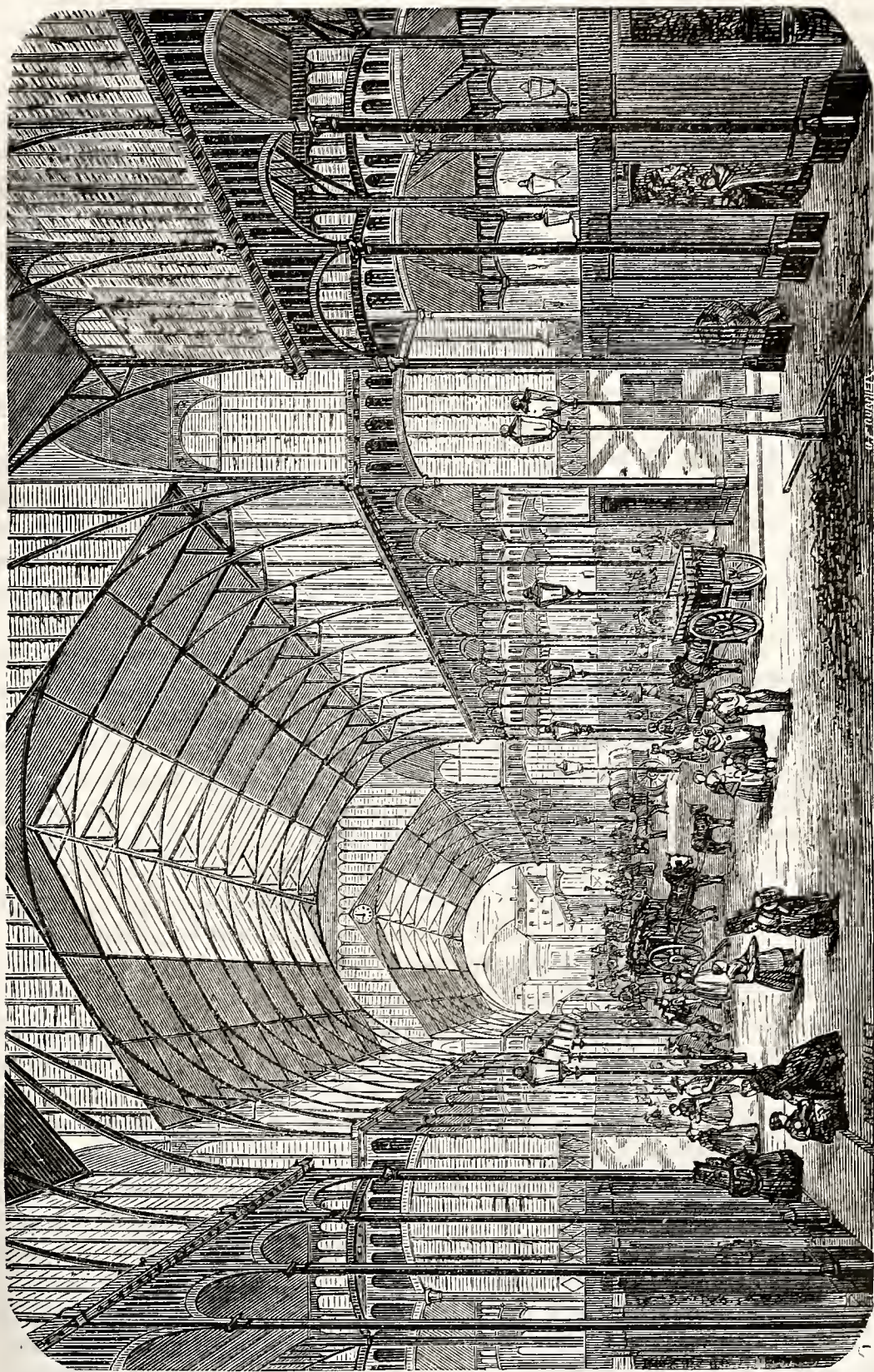
perdre le caractère d'abri temporaire qui doit former le trait essentiel d'un marché couvert, ne manque pas de cette physionomie monumentale qui devait signaler en même temps le principal centre d'approvisionnement de la capitale.

L'ensemble du bâtiment limité au N. par la rue de Rambuteau, à l'E. par la rue des Halles centrales, au S. par la rue aux Fers et à l'O. par la rue de la Tonnellerie, présente un parallélogramme allongé d'un développement d'environ 166 mètr. sur 124. Les pavillons mesurent : les quatre pavillons d'angle 54 mètr. sur 42 ; ceux du milieu 54 mètr. sur leurs quatre faces. Chaque pavillon se compose uniformément, sur les faces latérales, parallèles soit extérieurement soit intérieurement aux rues de Rambuteau et aux Fers, de 9 arcades de 6 mètr. chacune, formées par de légères colonnes en fonte, et sur celles parallèles à la rue couverte du milieu, de 7 arcades pour les pavillons d'angle et de 9 pour les pavillons du milieu. L'intérieur de l'édifice, où la circulation de l'air est largement établie, à une hauteur suffisante toutefois pour ne pas gêner les marchands, est parfaitement éclairé par les vastes baies qu'offre l'ouverture supérieure des arcades, garnie de persiennes fixes en verre dépoli, afin d'empêcher la pluie en toutes saisons, la neige pendant l'hiver, le soleil pendant l'été, de pénétrer au dedans. Pour augmenter la masse de clarté nécessaire à cet immense emplacement, on a pratiqué dans la toiture de chaque pavillon un grand lanternon, également muni de persiennes en verre dépoli ; de cette façon non-seulement la lumière venue

d'en haut peut s'étendre et jouer avec facilité dans les centres, mais l'air peut aussi se renouveler plus aisément. Le côté donnant sur la rue de Rambuteau et celui qui se trouve vis-à-vis l'ancienne halle aux draps n'ont pas la muraille en briques que présentent les deux autres faces. Chaque travée y est fermée seulement par une grille qui part du sol et monte jusqu'à la naissance des cintres ; les baies formées par ceux-ci sont ouvertes et simplement défendues par de grands stores en toile.

Des places ou boutiques de 2 mètr. carrés environ, appropriées à la nature diverse des denrées, sont disposées dans chacun des pavillons, sauf dans celui qui est destiné à la vente en gros du beurre, et où il n'y a d'autre mobilier qu'une sorte de tribune en bois, un *banc de vente*, pour employer le terme technique, où se place le crieur juré des ventes.

En entrant dans le bâtiment des Halles centrales, du côté de la rue de la Tonnellerie, par la voie couverte qui sépare les deux rangées de pavillons, les deux premiers qu'on trouve à dr. et à g. sont consacrés à la vente des légumes et des fruits ; les deux suivants, celui de dr. à la vente en gros du beurre, celui de g. à la vente du poisson ; enfin dans les deux derniers pavillons, au delà desquels on atteint la sortie de la rue couverte, sur la rue des Halles centrales, se vendent, à dr., le beurre au détail, les fromages et quelques ustensiles de ménage, notamment la vaisselle commune, et à g. des légumes, la volaille et le gibier au détail. Nous engageons les visiteurs à traverser les divers pavillons, dans lesquels sont ménagés des passages entre chaque rang



Intérieur des Halles centrales.

de places; ils y apprécieront de plus près le mouvement de la vente et la qualité des denrées parmi lesquelles se trouvent de remarquables échantillons de légumes, de fruits, etc.; les amateurs dont l'odorat n'est pas trop délicat visiteront avec curiosité le pavillon au poisson, où l'on voit fréquemment de très-belles pièces. Une partie des trottoirs qui encadrent extérieurement le corps du bâtiment est livrée à un certain nombre de marchands faisant exclusivement la vente au détail ou au *petit tas*, suivant l'expression, des légumes, des fruits et de tout ce qu'on appelle la *verdure*.

A l'un des angles de chacun des quatre pavillons extrêmes s'ouvre un bel escalier en pierre, d'une pente facile, qui conduit aux caves, ou étage souterrain, dont les voûtes sont soutenues par un immense quinconce de colonnes de fonte, espacées de 7 mètres, et qui reçoivent des arêtières également en fonte reliés au moyen de voûtes en briques soigneusement appareillées et cimentées par une forte couche de béton. Grâce au système de ces voûtes, qui ne dépassent pas un mètre d'épaisseur à leur point le plus massif, et dont la solidité éprouvée dément les critiques qu'elles avaient encourues à l'origine, on a pu conserver aux caves une hauteur très-suffisante. Elles sont éclairées, autant qu'on pouvait le faire pour un emplacement semblable, par des ouvertures que ferment de larges dalles en verre. On y a pratiqué une série de caveaux ou resserres, formés par de simples grillages en fil de fer et correspondant, en nombre, aux places de l'étage supérieur.

Des fontaines, dans les pavillons,

et des puisards, dans les caves, fournissent l'eau à tous les services qui en ont besoin. De nombreuses conduites amènent le gaz à des centaines de lanternes qu'on allume pendant la nuit et les sombres matinées d'hiver.

Telles sont, dans leurs principales dispositions, les Halles centrales, dont la description nous a peut-être entraînés dans quelques détails arides, mais indispensables cependant pour diriger le visiteur dans l'examen de cette belle construction. En résumé, c'est un véritable monument, monument *sui generis* si l'on veut, mais l'un des plus dignes d'attention par son ensemble et sa destination. Les Halles centrales réunissent toutes les convenances commandées par leur but : espace étendu, dégagements nombreux et faciles, accès commode, large ventilation, lumière abondante, abri suffisant pour les vendeurs. La bonne exécution de ce programme difficile mérite les plus grands éloges, et l'architecte des Halles centrales, tout en utilisant les lumières des hommes intelligents qui lui ont offert le résultat de leur expérience, a su donner à son œuvre le caractère d'une conception toute personnelle. Le moment le plus favorable pour visiter l'édifice, sans être importuné par l'encombrement de la foule, est dans l'après-midi, de 1 h. à 4 h.; mais le voyageur qui désire avoir le spectacle du mouvement actif et si curieux du marché même devra s'y trouver entre 6 h. et 8 h. du matin.

Les arrivages de toute nature ont lieu pendant la nuit; dès minuit, on voit arriver de toutes parts les approvisionneurs, soit producteurs,

soit fournisseurs en gros, sur leurs charrettes, les unes venant directement du lieu de production, par exemple pour tout le maraîchage des environs de Paris, les autres ayant chargé leurs denrées aux gares de chemins de fer; chacun alors prend sa place, s'installe, prépare sa vente au milieu d'un désordre qui n'est qu'apparent et d'une confusion de cris partant de tous les points, se croisant, se répondant, mais seulement intelligibles pour les habitués.

Autrefois on tolérait l'ouverture, aux abords des halles, pendant toute la nuit, d'établissements moitié restaurants, moitié marchands de vins, et de soi-disant liquoristes, auxquels la fantaisie a fait une réputation pittoresque dont la célèbre maison de Paul Niquet a eu longtemps la meilleure part. La vérité, c'est que la plupart de ces établissements n'étaient que des cabarets de dernier ordre, pour ne pas dire plus, très-peu fréquentés par les véritables marchands et servant uniquement de refuge à toute une population nocturne légitimement suspecte à la police. L'utilité très-contestable de ce genre d'établissements, les abus, les violences dont ils étaient souvent le théâtre, ont amené leur fermeture pendant la nuit. Actuellement, les arrivants qui ont besoin de se restaurer trouvent autour des halles un certain nombre de débitants installés près des trottoirs et qui vendent ceux-ci du thé, ceux-là du café, les uns des fritures, les autres de la soupe : ce sont de vrais restaurants en plein air, faisant un métier sérieux et livrant à leurs clients moins d'*arlequins* qu'on ne croit, mais une nourriture chaude, sou-

per ou déjeuner, comme on voudra l'appeler, à bon marché, d'une qualité médiocre sans doute, supportable toutefois.

La vente en gros, à laquelle se rendent quelques-uns des fournisseurs des autres marchés, les fruitiers établis dans les différents quartiers, et les détaillants nommés marchands des quatre-saisons, qu'on rencontre fréquemment dans les rues de Paris, colportant leurs denrées étalées dans de petites voitures traînées à bras, commence au point du jour et se prolonge jusque vers 8 h. du matin, avec un mélange d'agitation et de cris, avec une importance dans les affaires et des péripéties de hausse et de baisse dans les prix qui feraient honneur à la Bourse elle-même. A la suite de la vente en gros, et le balayage terminé, s'ouvre la vente au détail où se succèdent les ménagères de tous les rangs, les chefs d'offices de quelques grandes maisons et des restaurants, les marchands de comestibles. Enfin, à la nuit tombante, de 6 h. à 8 h. du soir, selon la saison, tout se vide, tout se tait, et les halles rentrent dans le silence jusqu'au milieu de la nuit.

Nous ne dirons rien du montant des affaires traitées à la halle; il suffit, pour en apprécier l'importance, de se reporter aux chiffres que nous avons donnés sur la consommation de Paris, en ce qui concerne les comestibles : volailles, poissons, fruits, œufs, beurre, etc., qui passent en majeure partie par le marché des halles. Nous ajouterons seulement qu'on évalue à 50 millions, en moyenne, la valeur des fruits et légumes vendus dans l'année à la halle de Paris. Nous avons

fourni, en quantité, le chiffre exact de la consommation des premiers; quant à celle des légumes on n'a pas de relevé officiel. Les pommes de terre seules, dont l'arrivage donne lieu à des constatations officielles, présentaient pour 1859 une quantité de 500 000 hectolitres, soit en poids environ 35 millions de kilogrammes.

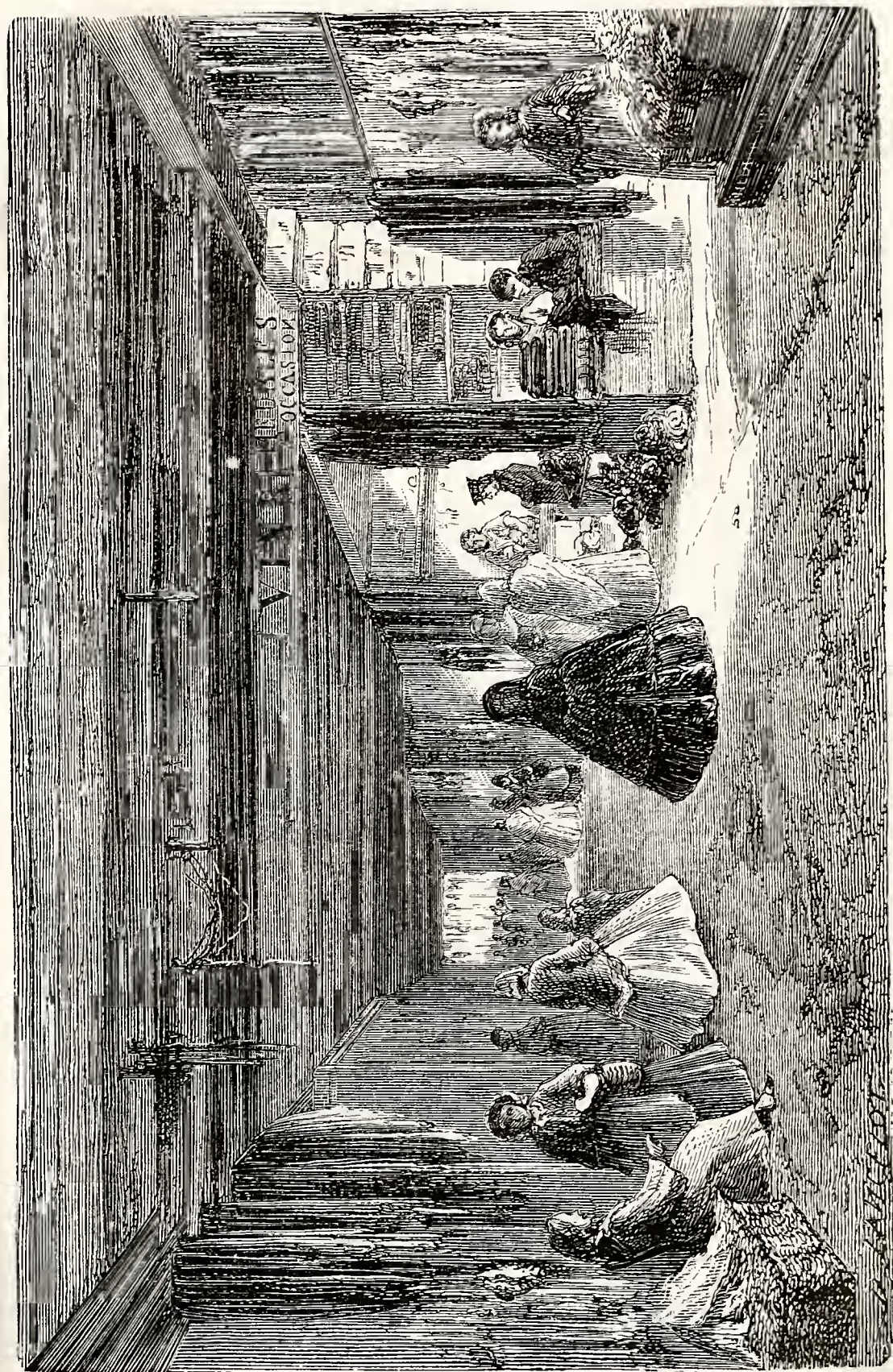
Nous n'avons pas à entrer ici dans les détails de réglementation des ventes, qui, au point de vue économique, ont soulevé plus d'une objection. Nous nous bornerons à dire qu'elles se divisent en ventes en gros, à la criée ou à l'amiable, et en ventes au détail. Les taxes perçues pour location de places étaient portées au dernier budget de la ville de Paris pour une somme de 1 122 000 fr.

Nous avons essayé de présenter un tableau complet des Halles centrales, en écartant toutefois les détails purement pittoresques, qui ne se rattachaient pas directement à notre sujet. Pour décrire les mœurs de la population variée des halles, les habitudes, les finesses plus ou moins légitimes de vente, pour donner le menu circonstancié des approvisionnements, les moyens de faire valoir la marchandise, de faire habilement passer la mauvaise ou la médiocre avec la bonne, un chapitre ne suffirait pas, il faudrait un volume. Tout ce que nous voulions, c'était de fournir à nos lecteurs les indications de nature à les diriger utilement dans une visite que les Halles centrales méritent certainement et qui en apprendra plus que toutes les descriptions.

Le seul pavillon du second groupe qui soit terminé est situé en face de l'église Saint-Eustache; ses dispositions ne diffèrent d'ailleurs en

rien d'essentiel de la partie que nous avons décrite. Il est consacré à la vente au détail de la viande de boucherie, qui se fait également, en ce moment, dans l'ancienne halle aux draps, qu'un incendie a privée il y a quelques années de sa toiture. Cette section isolée du marché à la viande sera prochainement placée dans la partie encore inoccupée du nouveau pavillon. Son installation a été retardée par la nécessité de construire au pied du pavillon et souterrainement un tunnel destiné à recevoir les chemins de fer qui desserviront les Halles centrales au-dessous des caves. Une appropriation analogue existe déjà dans un second étage souterrain du premier groupe. On a même parlé d'établir, dans la direction du boulevard de Sébastopol (rive dr.), un chemin de fer souterrain qui reliait les halles au chemin de ceinture et deviendrait la voie spéciale destinée à l'arrivée des approvisionnements. Le projet a été provisoirement ajourné; mais il est bien probable qu'on y reviendra quelque jour, afin de dégager la circulation toujours croissante dans Paris.

Les deux corps des Halles centrales, qui, avec leurs trottoirs, leurs voies de dégagement, occuperont une superficie de 70 000 mètr. carrés, seront séparés par un boulevard de 30 mètr. de large, qu'on doit ouvrir sur l'emplacement de la rue de la Tonnellerie, depuis la rue de Rambuteau jusqu'à la rue de Rivoli. La première section des Halles centrales, dont la première pierre fut posée le 25 septembre 1851 par l'Empereur, alors président de la République, a été ouverte aux marchands



Les derniers piliers des halles.

en 1858. Les sept pavillons déjà construits ont coûté, en acquisitions de terrains et en travaux, 39 millions; on estime que la dépense totale de cette œuvre immense s'élèvera à 60 millions.

Après avoir parcouru en détail les Halles centrales, une tournée dans les rues voisines, rues de la Tonnellerie, au Fer, de la Lingerie, etc., ne sera pas sans intérêt. On y verra avec curiosité ces boutiques réduites, en fait d'ornements, aux quatre murailles nues et littéralement remplies de telle ou telle spécialité de denrées : ici ce sont exclusivement des milliers d'œufs, là uniquement des montagnes de beurre de toutes qualités, plus loin toutes les pommes de la Normandie entassées dans d'immenses corbeilles. Ces magasins ont un mouvement d'affaires considérable. Dans la rue de la Tonnellerie, on remarquera encore quelques-unes de ces sombres arcades, soutenues par de lourds piliers en pierre, connues sous le nom de *piliers des halles*, et qu'encombrent des marchands divers dont le commerce rappelle parfois celui qui se fait au Temple. Ces arcades n'ont d'autre mérite que d'offrir une date et un terme de comparaison dans la construction de Paris; mais les *piliers des halles* ont été si souvent cités qu'on ne saurait aller dans ce quartier sans les visiter.

Comme nous l'avons dit plus haut, il existe dans Paris une certaine quantité de **marchés secondaires**, dont l'exploitation se fait soit directement par la ville de Paris, soit par des compagnies ou particuliers concessionnaires. Ils sont répartis, au

nombre de quarante environ, y compris ceux des communes annexées, dans les différents quartiers, et forment ainsi de véritables succursales des halles, offrant, bien que sur une échelle réduite, les mêmes variétés de marchandises : légumes, fruits, poisson, viande, beurre, œufs, etc. Les plus importants sont établis dans de beaux bâtiments construits à diverses époques; d'autres n'ont que des abris en bois d'un caractère transitoire; quelques-uns enfin sont en plein air ou seulement abrités par des auvents mobiles. Parmi les premiers, nous citerons : le *marché Saint-Germain*, situé près de Saint-Sulpice, l'un des plus beaux de ces marchés secondaires; il est formé d'un large corps de bâtiment dessinant un parallélogramme, et d'un bâtiment annexe pour la vente de la viande; — le *marché Saint-Martin*, rue Montgolfier, derrière le Conservatoire des arts et métiers; il présente à peu près les mêmes dispositions que le marché Saint-Germain; — le *marché des Carmes*, près de la place Maubert; — le *marché Beauvau*, dans le faubourg Saint-Antoine, très-vaste et très-important; — les *marchés Saint-Honoré* ou *des Jacobins*, rue Saint-Honoré; *Saint-Joseph*, rue Montmartre, cités pour la quantité et le choix de leurs approvisionnements; — le *marché des Blancs-Manteaux*, rue Vieille-du-Temple; — le *marché de la Madeleine*, rue Chauveau-Lagarde. Ce dernier, de création assez récente, l'un des mieux fournis et des plus achalandés de Paris, est placé dans un corps de bâtiment haut, spacieux, bien aéré, d'une construction légère et auquel on pourrait tout au plus reprocher

de ne pas laisser pénétrer une quantité suffisante de lumière à l'intérieur.

Nous n'insisterons pas davantage sur la nomenclature de ces divers marchés qui, au point de vue architectural, n'offrent rien de très-intéressant, surtout après la visite des halles centrales. Mais, sous un rapport différent, nous signalerons à ceux de nos lecteurs curieux de connaître, au moins en miniature, la physionomie primitive des anciens marchés de Paris, le *marché de la rue de Sèvres*, qui se tient le mardi et le vendredi.

Ils retrouveront là, avec son manche fiché en terre, le parapluie gigantesque, rapiécé de mille morceaux, unique abri qui défendit autrefois des intempéries de l'air ces dames de la Halle qui jouissaient ce-

pendant, on le sait, de plusieurs privilèges de cour. Elles avaient en effet jadis, et nous terminons par ce souvenir, l'honneur d'offrir, les premières, leur bouquet au souverain le jour de sa fête, et d'être admises à saluer le Dauphin de France, peu de temps après sa naissance.

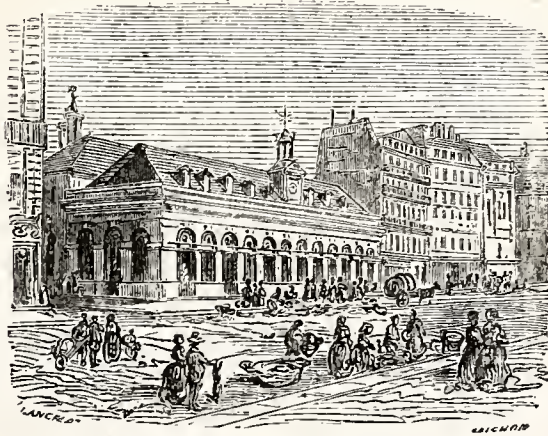
Nous compléterons ce qui concerne les marchés d'alimentation par quelques mots sur le marché à la volaille, dit marché de la Vallée, sur la halle aux huîtres, et sur deux marchés spéciaux de premier ordre : la Halle au blé et l'Entrepôt des vins.

Le marché à la volaille.

(Quai des Grands-Augustins.)

Le marché pour la vente en gros de la volaille et du gibier, ou marché de la Vallée, nom qu'on lui donne le plus habituellement, se tient dans un bâtiment ou halle couverte, formant un parallélogramme régulier, encadré de trois côtés par des voies publiques. La halle à la volaille, construite en 1807 et livrée au commerce en 1812, est percée sur deux de ses faces d'une suite d'arcades fermées par des grilles;

à l'intérieur, elle est divisée en trois travées indiquées par de forts piliers où viennent s'appuyer les toitures. Sur l'un des côtés s'ouvre une cour où sont établis des abattoirs pour la volaille et les animaux (cochons



Marché de la Vallée.

de lait, chevreaux, agneaux, etc.) qui lui sont assimilés. Avant la construction de ce marché, la vente de la volaille se faisait, de temps immémorial, sur un emplacement voisin, où l'on a construit le quai des Grands-Augustins, et qu'on appelait la *Vallée de Misère*; c'est de là que s'est perpétué le nom de *marché de la Vallée* pour le marché actuel.

Le lieu même où s'élève aujourd'hui la halle à la volaille était occupé avant la Révolution par un couvent de religieux Augustins où se sont tenues les séances solennelles de l'ordre du Saint-Esprit.

Le bâtiment de vente de la volaille, spacieux, aéré, convenablement distribué, doit disparaître cependant après le complet achèvement des Halles centrales, où l'on transportera la vente en gros; la vente au détail y est déjà installée. Les jours de marché, les seuls où une visite à la Vallée puisse avoir pour les étrangers un certain intérêt, sont le lundi, le mercredi, le vendredi et le samedi de chaque semaine.

La halle aux huîtres.

(Rue Montorgueil, 42.)

La halle aux huîtres, convenablement disposée pour la vente, n'a, du reste, aucune prétention architecturale. Elle se compose d'une grande cour fermée sur la rue par une lourde grille en bois, et contenant au fond un hangar pour le déchargement des voitures, et quelques constructions en briques affectées aux bureaux de l'administration, à ceux des facteurs qui font la vente en gros et aux resserres. En avant de la cour sont placés quelques abris où se tiennent un certain nombre de détaillantes, qui vendent les huîtres à la douzaine, au cent, ou à la bourriche de douze et de six douzaines.

De 1852 à 1860, le prix des huîtres a exactement doublé, en même temps que la consommation diminuait de plus du tiers. Ainsi, tandis qu'à la première de ces époques le cent d'huîtres ne coûtait, en moyenne, que 2 fr. 27 c., à la vente en gros, il valait, en 1860, 4 fr. 58 c., et nous ne pensons pas que ce prix se soit abaissé depuis; d'un autre côté, la consommation est tombée de 778 909 cents

d'huîtres (1852), à 484 706 cents (1860). Cette situation tient principalement à l'appauvrissement des huîtrières, qui a naturellement amené une élévation des prix et par conséquent une réduction dans la consommation; on l'attribue encore, en partie, à une mauvaise organisation du marché. Le prix de la douzaine d'huîtres vendue au détail dans Paris, varie, en moyenne, entre 60 et 70 centimes pour les bonnes qualités marchandes.

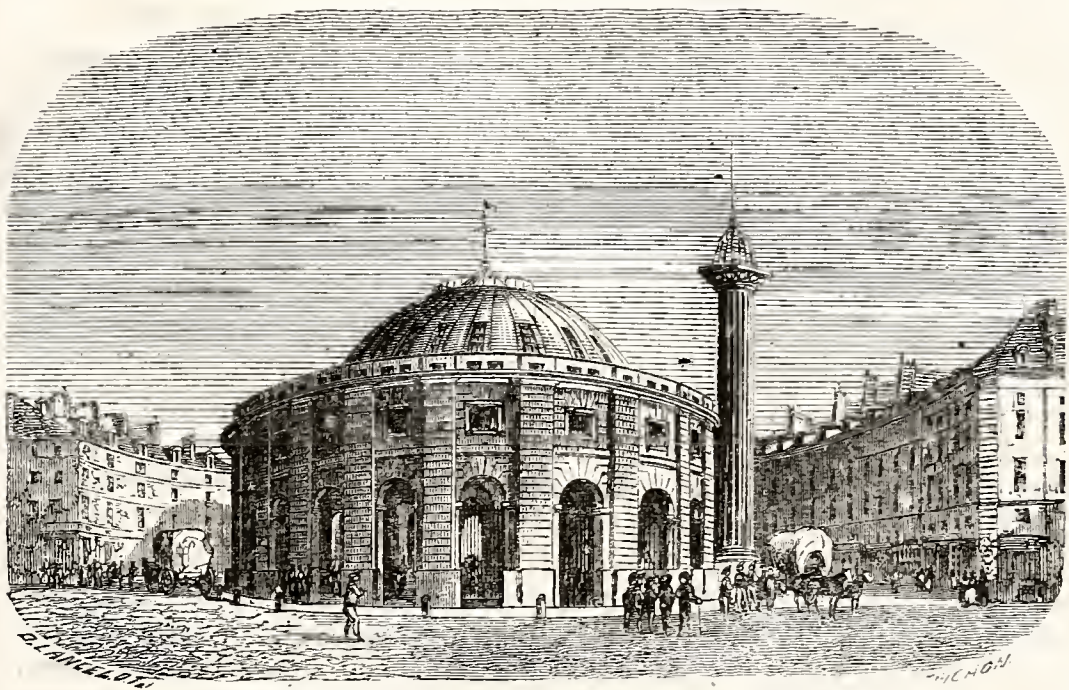
La Halle au blé.

(Rue de Viarmes.)

Les grains et farines qui arrivent à Paris ont différents lieux de dépôt, selon leur destination; mais les opérations commerciales sur ces denrées sont concentrées à la Halle au blé, où se dépose en outre une certaine quantité de céréales. C'est à la Halle au blé que se font les ventes, que s'établissent les cours, que se traitent, enfin, soit au comptant, soit à termes, les diverses transactions relatives à ce négoce, qui tient une si importante place dans l'alimentation de Paris. En un mot, la Halle au blé est véritablement la Bourse des commerçants en grains; seulement, au lieu d'y avoir les yeux fixés sur l'horizon politique, c'est la température qu'on y interroge; à mesure surtout qu'on approche des moissons, une averse et un rayon de soleil y font la hausse et la baisse dans la même journée; puis viennent l'état de rendement du blé, le plus ou moins d'activité de la meunerie, la situation des approvisionnements, qui influent également sur les cours. Le mercredi et le samedi sont les jours de marché les

plus importants. Bien que la rotonde de la halle soit le lieu officiel des affaires, les commerçants qui fréquentent le marché ont l'habitude de se tenir dans la rue de Viarmes, qui entoure la halle, et dans les rues et cafés du voisinage. On attribue cet abandon à l'obscurité du local, qui ne permet pas d'apprécier convenablement les types et les échantillons de blés et de farines offerts aux acheteurs.

La Halle au blé, dont l'intérieur est, du reste, bien aménagé, a été élevée de 1763 à 1767, sur l'emplacement de l'hôtel de Soissons, que le prévôt et les échevins de la ville de Paris avaient été autorisés à acquérir, dans ce but, par lettres patentes de 1762. Elle forme un édifice circulaire, présentant sur la rue de Viarmes vingt-cinq portes ou arcades, au-dessus desquelles s'ouvre un nombre égal de fenêtres carrées.



Halle au blé.

A l'intérieur se trouve, au centre, une vaste rotonde où les sacs de farine s'amoncellent en hautes piles, entre lesquelles sont ménagés des passages dans la direction des entrées principales. Autour de cette rotonde règne une galerie un peu sombre, soutenue par de légères colonnes. La halle est surmontée d'une vaste coupole, toute en fer et en cuivre, construite en 1811, pour remplacer l'ancienne coupole en bois, détruite en 1802 par un

incendie. Depuis cette époque, on a fait pour les grandes constructions, notamment dans les gares de chemins de fer et aux Halles centrales, un emploi du fer bien plus étendu et bien plus perfectionné. Mais cette première application des charpentes métalliques sur une échelle considérable, est digne d'attention; si elle ne provoque plus l'admiration qu'elle excita à l'origine, elle n'en reste pas moins un travail encore aujourd'hui très-

remarquable par le savant et habile agencement des parties.

L'hôtel de Soissons, sur l'emplacement duquel la Halle au blé a été construite, comme nous l'avons dit, avait lui-même pris la place d'un hôtel bâti très-anciennement par Jean II, seigneur de Nesle. L'hôtel de Nesle, après avoir été successivement occupé au XII^e s. par Jean de Luxembourg, roi de Bohême, et au XV^e s. par les ducs d'Orléans, qui l'avaient beaucoup agrandi, était définitivement devenu la propriété d'une communauté religieuse, lorsque, dans la seconde partie du XVI^e s., Catherine de Médicis le racheta pour y faire élever par Bullant la magnifique demeure qui prit plus tard le nom d'hôtel de Soissons. Bullant se surpassa dans la construction de cet édifice, dont les jardins surtout étaient pleins de goût et de magnificence.

Cette résidence royale fut possédée, après Catherine, par la sœur de Henri IV, puis par la comtesse de Soissons, mère du fameux prince Eugène; celui-ci y naquit le 18 octobre 1660. Sous la Régence, les jardins de l'hôtel de Soissons remplacèrent un moment la rue Quincampoix pour l'agiotage immense qui se fit à l'occasion de la banque de Law. Le prince Eugène de Carignan, qui était alors propriétaire de l'hôtel, fit établir, dans les jardins, de petites baraques en bois où se négociaient les fameuses actions de la Compagnie des Indes, et dont la location ne lui rapporta pas moins de 500 000 livres en une année. Enfin, la ville de Paris acheta et abattit ce palais pour construire la halle actuelle. Il ne reste qu'un vestige des splendeurs

de Catherine de Médicis : c'est une élégante colonne cannelée, d'ordre dorique, adossée extérieurement à la halle, et qui servait, dit-on, d'observatoire à l'astrologue de Catherine de Médicis. Cette colonne, haute de 30 mètr., repose maintenant à sa base sur une fontaine ornée des armes de la ville de Paris, et porte à son chapiteau un cadran solaire, œuvre de Pingré, chanoine de Sainte-Geneviève.

L'Entrepôt des vins.

(Quai Saint-Bernard, rue des Fossés-Saint-Bernard et rue de Jussieu.)

Il existait avant la Révolution un Entrepôt des vins situé entre le quai Saint-Bernard et la rue des Fossés-Saint-Bernard, à peu près dans l'angle N. O. de l'Entrepôt actuel; on le désignait sous le nom de *Halle des Hôpitaux*, parce qu'à cette époque les droits y étaient perçus au profit des hospices. La suppression des droits d'octroi, en 1791, avait entraîné l'abandon de cet établissement; mais lorsqu'ils furent rétablis, on sentit de nouveau la nécessité d'ouvrir au commerce des vins un marché central, avec privilège d'entrepôt. Cette création fut décidée par un décret impérial de 1808.

L'Entrepôt a un double but : centraliser la perception sur les vins et eaux-de-vie entrés en quantités considérables, et offrir au commerce des facilités de nature à favoriser son développement. Ainsi, les vins entrés à l'Entrepôt n'acquittent les droits qu'au moment de leur mise en vente, ce qui évite au négociant de faire à l'avance un déboursé assez considérable pour une marchandise dont il peut rester long-

temps détenteur ; de plus, le droit n'étant perçu que sur la quantité effective qui sort de l'Entrepôt, le commerce se trouve affranchi des droits sur les manquants qui peuvent se produire dans l'intérieur de l'établissement, avantage dont ne profitent pas les vins qui payent la taxe à l'entrée pour aller dans des magasins particuliers ; les vins entreposés jouissent, en outre, sous certaines conditions de surveillance, de la faculté de réexportation ; enfin, les marchands de vins en gros sont exonérés de l'obligation d'avoir dans Paris des magasins particuliers, dont la location serait plus élevée que celle des caves mises à leur disposition. La ville de Paris loue aux négociants, dans les caves et celliers de l'Entrepôt, des emplacements dont le prix est, par mètre carré, de 8 fr. dans les caves et celliers à eaux-de-vie, et de 3, 4, 5, et 6 fr. dans les caves et celliers à vins, suivant leur situation. Tel est en résumé le régime de l'Entrepôt des vins de Paris.

Les bâtiments de l'Entrepôt, dont la construction, commencée en 1813, ne fut complètement terminée que vers 1819, occupent, avec leurs dépendances, l'emplacement de l'ancienne abbaye de Saint-Victor, sur une superficie de 134 000 mètr. Ils forment, dans leur ensemble, un immense carré, limité par des murs peu élevés, surmontés de grilles, et entouré par des allées d'arbres renfermant cinq grandes masses de constructions que séparent des rues ou avenues rappelant les noms des principaux vignobles de France, savoir : rues de Bordeaux, de Champagne, de Bourgogne, de Languedoc et de Touraine. Ces mas-

sifs de constructions, formant rez-de-chaussée, sont divisés en celliers, coupés par des galeries auxquelles aboutissent de grandes caves. D'autres magasins, superposés de manière à former un premier étage, sont élégamment entourés de terrasses. Il y a en outre trois bâtiments destinés aux eaux-de-vie : le plus grand, divisé en 40 compartiments, sert de magasin. Dans l'un des deux petits sont des appareils gigantesques pour mesurer la force alcoolique des liquides ; dans l'autre, on pratique le *mouillage* des vins et la *coupe* des eaux-de-vie, aux degrés convenables pour la vente. Les caves et celliers peuvent contenir un million d'hectolitres de vin et 150 000 hectolitres d'eaux-de-vie.

Du côté du quai, s'étend, de la rue des Fossés-Saint-Bernard à la rue Cuvier, qui sépare l'Entrepôt du Jardin des Plantes, une vaste esplanade ou préau, plantée de beaux arbres et où sont régulièrement disposés de légers pavillons, servant de comptoirs et de bureaux aux commerçants qui ont loué des emplacements à l'Entrepôt. Ces pavillons, de construction uniforme, n'ayant qu'un rez-de-chaussée et généralement entourés d'un parterre, dessinent au milieu de la verdure une ville en miniature, qui, avec ses ombrages, donne à l'Entrepôt la physionomie la plus pittoresque. La visite des caves de l'Entrepôt, celle des magasins affectés aux eaux-de-vie, et des grands appareils employés pour les opérations dont elles sont l'objet, offrent un intérêt sérieux au voyageur ; toutefois, à moins d'y être attiré par un motif spécial d'étude ou d'affaire, l'étranger qui n'a

à sa disposition que quelques jours, peut se borner à la vue d'ensemble que l'Entrepôt présente de l'extérieur, soit à travers la grille qui borde la rue des Fossés-Saint-Bernard, soit à travers celle qui longe le quai, et par les entrées qui s'ouvrent du même côté. De l'extrémité de ce quai, qu'on fera bien de suivre soit en revenant du Jardin des Plantes, soit en y allant, on a, en outre, une vue très-remarquable du chevet de Notre-Dame et des abords de l'hôtel de ville du côté de la Seine. Entre le quai et le fleuve, se trouve le port aux Vins, l'un des plus beaux de Paris; il forme une annexe de l'Entrepôt et participe de ses privilèges quant à la perception des droits.

Les bâtiments de l'Entrepôt, dont la construction a coûté 30 millions, y compris les acquisitions de terrains, ont été longtemps négligés par le commerce; l'annexion a cependant augmenté leur clientèle et les locations ont donné en 1860 un revenu de 500 000 fr. à la ville de Paris; c'est encore, du reste, un bien faible intérêt de l'argent dépensé.

Les marchés aux fleurs.

Bien que la vie parisienne n'ait rien d'extrêmement pastoral, les Parisiens, sans doute par contraste, ont deux goûts très-caractérisés : celui de la campagne, entendue si l'on veut à leur manière et comme séjour purement temporaire, et celui des fleurs qui est général, qui règne invariablement du rez-de-chaussée à la mansarde, en passant par les étages intermédiaires. Parcourez quelque quartier que ce soit, et à la plupart des fenêtres des

étages supérieurs, surtout dans les rues anciennes, vous apercevrez quelques pots de fleurs; vous en verrez au plus grand nombre des balcons, et à presque toutes les terrasses; quelques-unes de ces dernières, garnies de berceaux, forment, à la hauteur des toits, de véritables bosquets, souvent très-ombragés. Aussi les marchés aux fleurs, appelés à alimenter ce goût si répandu, sont très-fréquentés et ont un mouvement d'affaires relativement considérable. On y rencontre des acheteurs de toutes les classes, les uns s'adressant aux caisses garnies de fleurs rares, aux plantes de haut prix; les autres se contentant de la modeste giroflée, du rosier parfumé ou de l'humble pot d'œillets. C'est du reste un spectacle charmant, et par l'animation qui y règne et par la variété des fleurs qui exhalent leurs parfums, en créant les yeux des couleurs les plus fraîches.

La vente des fleurs se faisait originellement sur le quai de la Mégisserie, alors appelé quai de la Ferraille, au milieu des ferrailles de toute espèce qui s'y vendaient également. Un décret de 1808 concéda à la ville de Paris un terrain situé sur le quai Desaix, en face du Palais de Justice, où fut établi plus convenablement le marché aux fleurs. Ce marché fut longtemps le seul; mais il s'en établit successivement dans divers quartiers, et celui qui avait servi de modèle aux autres a dû récemment disparaître ou du moins se déplacer pour le nouveau palais du tribunal de commerce. On compte actuellement quatre marchés aux fleurs.

L'ancien *marché du quai Desaix*,

provisoirement transféré sur les trottoirs du pont Notre-Dame et du quai Napoléon qui y aboutit, est encore, malgré cette installation improvisée, le marché le plus important, dans la spécialité, par ses produits et la quantité de ses affaires. Ses locations de places ont

rapporté, en 1860, 26 000 fr., c'est-à-dire autant que celles des trois autres marchés réunis de la Madeleine, du boulevard Saint-Martin et de la place Saint-Sulpice.

Le *marché de la Madeleine*; le plus élégant de tous, a surtout la clientèle des quartiers riches au



Marché aux fleurs de la Madeleine.

centre desquels il se trouve. Il est toujours brillamment approvisionné, et c'est là qu'on rencontre les sujets de choix, les caisses de haut prix. Il se tient habituellement le lundi et le jeudi, sur l'esplanade qui borde le côté droit de l'église de la Madeleine.

Le *marché du boulevard Saint-Martin*, installé autour de la fontaine du Château-d'Eau, en face de la caserne du prince Eugène, s'étend sur le boulevard jusqu'aux abords de la rue de Lancry. Il est toujours bien garni et compte un grand nombre d'acheteurs appartenant surtout

aux classes laborieuses. Ce marché a lieu le mardi et le vendredi.

Le *marché Saint-Sulpice*, qui présente moins d'activité que les deux précédents, se tient le lundi et le jeudi, sur la place Saint-Sulpice.

L'aménagement de ces marchés, le même pour tous, est fort simple. Il consiste, pour chaque marchand, en un abri mobile, soutenu par quatre pieux plantés en terre, et sous lequel on dispose une table ou un léger gradin. Le tout est démonté et enlevé immédiatement après la clôture du marché.

En dehors des marchés officiels, on autorise, à certains jours de fêtes patronales particulièrement célébrées en France, tels que le jour de la Saint-Louis, de la Saint-Pierre, de la Saint-Charles, de la Sainte-Catherine, de l'Assomption ou Sainte-Marie, de la Saint-Henri, de la Saint-Nicolas, etc., l'étalage et la vente des fleurs dans tous les quartiers de Paris. Il s'établit alors, à chaque carrefour, sur le trottoir, un marché improvisé pour douze heures.

Le commerce des fleurs naturelles compte aussi à Paris un grand nombre de boutiques où se fait la vente au détail, et dont les affaires s'étendent jusqu'aux départements les plus éloignés. Paris, en effet, expédie souvent, au loin, pour les fêtes et bals, des bouquets dont le bon goût et la gracieuse disposition sont spécialement renommés. Le magasin fondé au Palais-Royal par Mme Prevost a conservé en ce genre la réputation qu'elle lui avait justement acquise; mais il a aujourd'hui plusieurs rivaux dont les assortiments ne le cèdent au sien ni en éclat, ni en variété. Il existe enfin à Paris une soixantaine de *serres* où

l'on cultive les fleurs par des procédés hâtifs et perfectionnés, de façon à pouvoir offrir en toute saison aux Parisiennes ce complément indispensable de toute toilette de bal ou d'Opéra : les serres de MM. Lemichez, situées à Neuilly, place de Clichy-la-Garenne, sont particulièrement renommées pour leurs produits et méritent une visite.

Le marché aux oiseaux.

(Rue Montgolfier, au marché Saint-Martin, derrière le Conservatoire des arts et métiers.)

Le goût des oiseaux, sans être aussi général que celui des fleurs, est néanmoins fort répandu, surtout dans les classes moyennes et inférieures de la population. Le petit commerçant, l'ouvrier, récréent volontiers leur arrière-boutique ou leur chambre du gazouillement de la fauvette et du serin. Cette prédilection pour les oiseaux est du reste de tradition ancienne; on pourrait en retrouver la trace dans la plus haute antiquité; mais, sans remonter aussi loin et pour rester dans notre pays, nous ferons remarquer que dès le commencement du xv^e s., en 1400, on trouve une ordonnance relative à la vente des oiseaux; deux siècles plus tard, ce commerce était l'objet d'un règlement détaillé qui prouve qu'on y attachait une certaine importance. Établi très-anciennement sur le pont au Change, alors qu'il était garni des deux côtés de boutiques d'orfèvres, le marché aux oiseaux passa ensuite à la *Vallée de Misère* où se tenait, comme nous l'avons dit, le marché à la volaille; puis il fut transféré rue Lobineau, près du marché Saint-Germain; mais, comme il y

gênait la circulation, on l'a transporté, il y a quelque temps, dans la cour formée par les galeries couvertes du marché Saint-Martin. L'emplacement actuel est du reste le plus convenable, le mieux approprié qu'ait peut-être occupé jusqu'ici le marché aux oiseaux. C'est

une cour assez vaste, ombragée de quelques arbres et rafraîchie par une fontaine placée entre les arbres, au centre de la cour. Le marché s'y tient tous les dimanches depuis le matin jusqu'à la tombée de la nuit.

Dès le point du jour les mar-



Marché aux oiseaux.

chands viennent s'établir à leurs places respectives, apportant leurs cages où sont renfermés les rossignols, les chardonnerets, les fauvettes, les linottes, l'humble moineau lui-même, les serins, les petites perruches vertes ou grises à collier rouge, les geais,

les pigeons et les colombes, les poules, etc., qui forment les espèces le plus habituellement mises en vente. On n'y voit guère d'oiseaux rares et d'un prix élevé, la clientèle de ce marché ne le comporte pas; mais on rencontre quelquefois de beaux sujets dans les es-

pèces communes. Le prix d'un individu, selon les qualités de race, d'âge, de couleur et de ramage, varie de 50 cent. à 20 fr. Par une exception dont nous ignorons le motif, les lapins blancs et gris sont admis à disputer aux oiseaux les préférences de l'acheteur; en attendant qu'il soit décidé de leur sort, ils rongent philosophiquement les feuilles de choux sur lesquelles ils sont entassés dans de larges paniers. Des assortiments de cages complètent l'approvisionnement du marché aux oiseaux. Il présente jusque vers 1 h. après midi une joyeuse activité qui passe à l'état de tumulte quand par hasard un lapin s'enfuit sournoisement de son gîte, ou lorsqu'un oiseau s'échappant de sa prison va tout à coup se percher au plus haut d'un arbre d'où il nargue son geôlier. Ce sont alors des cris, des rires, des applaudissements, qui accompagnent de toutes parts les efforts plus ou moins heureux du marchand pour rattraper le fugitif. Le marché aux oiseaux forme ainsi chaque dimanche un tableau de mœurs populaires auquel on ne regrettera pas d'avoir consacré quelques instants. Il est inutile, sans doute, d'ajouter qu'il existe dans Paris plusieurs marchands d'oiseaux où les riches amateurs peuvent se procurer les sujets de choix.

La halle aux cuirs.

(Rue Mauconseil, 34.)

Cet établissement mériterait à peine d'être mentionné si nous n'avions à rappeler qu'il fut construit, en 1785, sur l'emplacement autrefois occupé par les comédiens de l'hôtel de Bourgogne, dont le théâtre, réuni à celui de Molière, a

formé définitivement le Théâtre-Français (V. ci-dessus, p. 549). Ce souvenir rappelé, nous dirons, en ce qui concerne la halle aux cuirs, qu'elle ne tient comme marché qu'une place secondaire dans le commerce des cuirs: la marchandise ne s'y dépose qu'en faibles quantités; on n'y reçoit pas la vingtième partie des cuirs envoyés par les tanneries qui alimentent l'industrie parisienne, et le nombre des affaires y est fort restreint. C'est plutôt une sorte de bourse pour les spéculateurs en cuirs, qu'un entrepôt de marchandises. Le commerce en gros des cuirs et des peaux se concentre à peu près dans un certain nombre de maisons de commission, situées près de la halle et qui emmagasinent des approvisionnements bien autrement considérables que ceux qui entrent à la halle aux cuirs.

Le bâtiment de la rue Mauconseil doit, au surplus, disparaître prochainement, par suite du prolongement de la rue de Turbigo jusqu'à la pointe Saint-Eustache. La halle aux cuirs serait alors transférée au centre de l'industrie de la mégisserie et de la corroierie, près des rues du Fer-à-Moulin, Censier et Pascal, où sont installées la plupart des tanneries importantes de Paris.

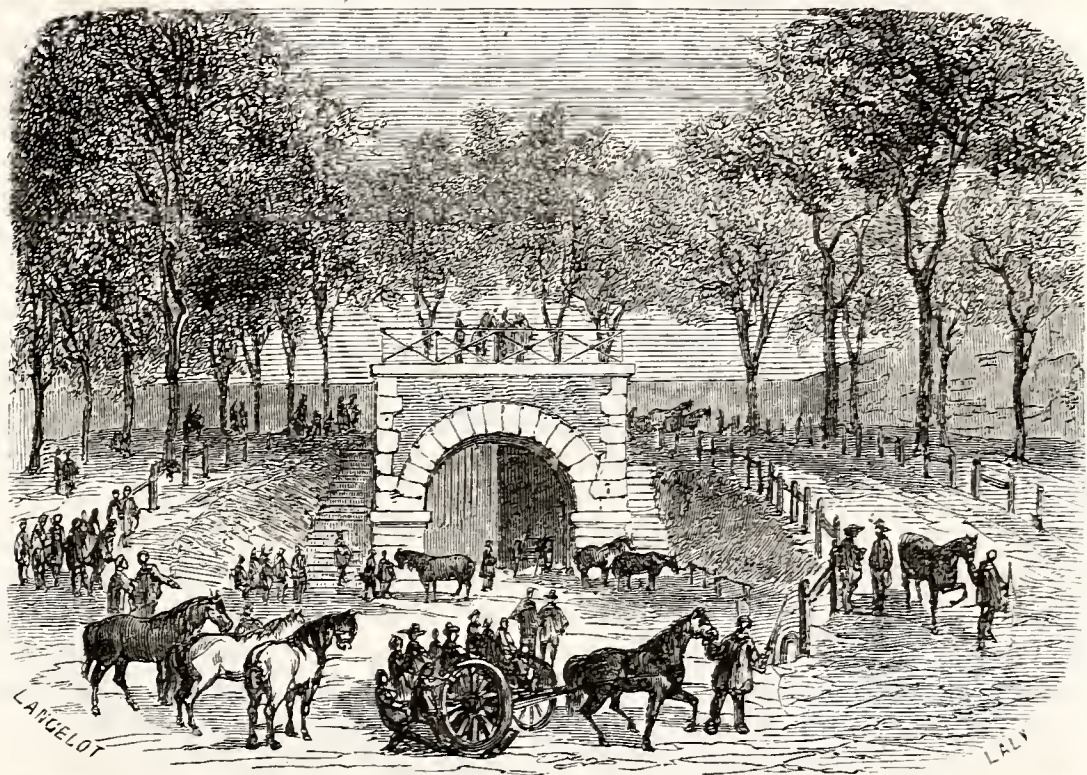
Les corroyeurs, tanneurs et mégissiers, ont habité la place de Grève et les rues environnantes jusque vers le milieu du XVII^e s.: mais à cette époque des motifs de salubrité les firent éloigner de ce quartier populeux et ils transportèrent leur industrie sur les bords de la Bièvre, dans le quartier Saint-Marcel. Le quai de la Mégisserie, depuis longtemps consacré à des com-

merces fort différents, conserve par son nom le souvenir de leurs anciens établissements.

Les marchés aux fourrages.

On compte, dans Paris même, deux marchés aux fourrages : l'un, situé boulevard d'Enfer, est connu sous le titre de marché de la barrière d'Enfer ou du Montparnasse; l'autre, dit de Bercy, est placé dans

l'ancienne commune de Bercy, aujourd'hui annexée. Le premier, par ses dispositions, par les magasins qu'il renferme et par le mouvement de ses ventes, est de beaucoup le plus important. Il comprend un vaste terrain découvert, bordé sur deux côtés de constructions ingénieusement disposées. Une double rangée de piliers assez élevés supporte des magasins destinés à servir



Marché aux chevaux.

de resserres : l'espace existant sous les piliers n'est pas clos, et l'écartement de ceux-ci, ainsi que l'élévation des planchers des magasins, sont calculés de façon à donner passage aux voitures de fourrages toutes chargées qui peuvent ainsi se remiser; cette disposition a, en outre, l'avantage de laisser à l'air une grande circulation favorable à l'aération des magasins, très-re-

cherchés par le commerce. Les bâtiments destinés aux services administratifs contiennent une salle spéciale, dite *salle des fermiers*, livrée par la ville aux cultivateurs, qui s'y réunissent périodiquement pour s'occuper de leurs affaires.

Le marché est ouvert tous les jours; mais les ventes les plus importantes ont lieu le samedi; elles sont particulièrement suivies par

les cultivateurs et les marchands des environs de Paris, spécialement par ceux établis dans la commune de Villejuif et dans les communes placées à proximité de la route d'Orléans.

Le marché aux chevaux.

(Boulevard de l'Hôpital, 28.)

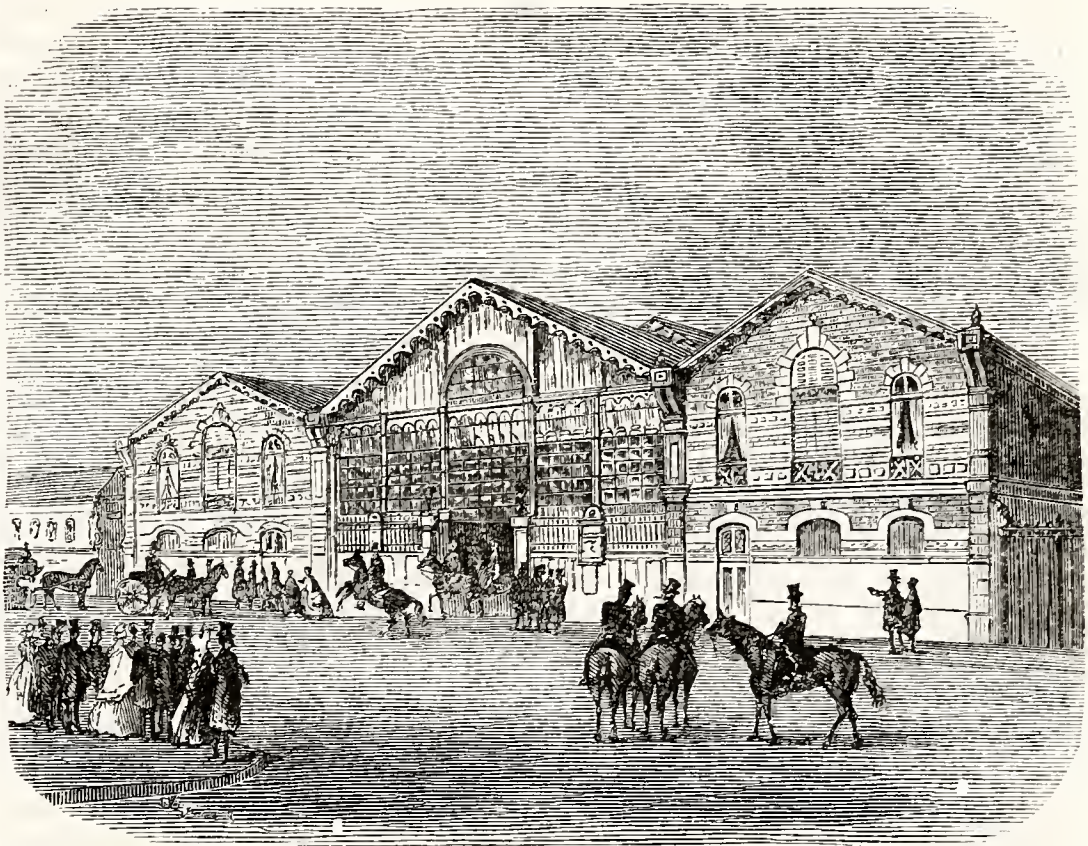
La vente publique des chevaux se faisait il y a longtemps sur le versant méridional de la célèbre butte Saint-Roch, dans le quartier Saint-Honoré; elle fut transférée, vers le commencement du XVII^e s., du côté des remparts de la ville, sur un terrain qui fait aujourd'hui partie du boulevard des Capucines. Enfin des lettres patentes que Louis XIII accorda, dit-on, à son apothicaire, en récompense de son service *spécial*, ordonnèrent la création d'un marché privilégié qui vint s'établir vers 1640, selon les uns, et seulement en 1669 selon d'autres, dans le quartier Saint-Marcel, sur le boulevard actuel de l'Hôpital. Depuis cette époque, les dispositions ont été améliorées, l'installation a été rendue plus commode, mais l'emplacement n'a plus changé. Le marché aux chevaux forme un parallélogramme d'environ 200 à 250 mètr. de longueur, ayant, à chacune de ses extrémités, une entrée s'ouvrant, l'une sur le boulevard de l'Hôpital et l'autre sur la rue du Marché-aux-Chevaux. De chaque côté de ce parallélogramme, bordé à dr. et à g. de plantations d'arbres, sont disposées dans toute sa longueur des barrières en bois qui présentent des espèces de boxes ou stalles, pouvant contenir chacune quatre chevaux, et où l'on attache les animaux amenés

à la vente. Entre ce double rang de stalles se trouve une large allée, divisée en deux avenues par une barrière que coupent çà et là des fontaines et des candélabres : c'est dans cet espace qu'on fait courir les chevaux montrés à l'essai; en outre, sur la g. du marché, près de l'entrée par le boulevard de l'Hôpital, s'élève une rampe en forme de fer à cheval, également destinée à essayer la solidité de jambes et la force de traction des chevaux. Du même côté, le parallélogramme s'élargit de façon à ménager un remisage en plein air aux voitures mises en vente.

Le marché a lieu régulièrement le mercredi et le samedi de chaque semaine et le premier lundi du mois, jour où se traitent surtout les affaires importantes. Le marché aux chevaux n'est pas, du reste, un marché de luxe : c'est uniquement le centre du gros du commerce; on n'y trouve guère que des espèces ordinaires et des sujets d'allures et d'aspect communs; mais les vendeurs n'en déploient que plus de ruse et d'éloquence pour faire valoir leur marchandise. Les habitués portent plus souvent la blouse ou le bourgeron que le paletot de drap : ce sont, en général, des cultivateurs des environs de Paris, qui viennent s'y fournir d'un cheval de fatigue ou y amener des bêtes à bout de services, dont ils espèrent tirer cependant encore meilleur profit au marché qu'à l'abattoir; des marchands de toutes sortes, marchands de légumes, grainetiers, bouchers, etc., dont le commerce exige un attelage. Le friturier en plein vent s'y installe de bonne heure, sûr de trouver des

amateurs, et plus d'un marché va se ratifier chez le débitant de vin du voisinage. Le tout s'accomplit au milieu d'une grande animation, d'un mouvement actif d'entrée et de sortie de chevaux à l'essai, courant... tant qu'ils sentent le fouet, pour reprendre bientôt un pas plus tranquille. Dans le nombre, on aperçoit cependant çà et là, quelques

bêtes de meilleure mine, à la robe lustrée, aux formes élégantes; mais elles font exception : ce qu'on va chercher au marché aux chevaux, ce sont surtout des animaux vigoureux, utiles et destinés aux travaux pénibles de la culture ou de l'industrie. On amène annuellement à ce marché 55 000 chevaux ou mulets, 1 millier d'ânes et 2200 voitu-



Tattersall.

res à deux roues, cabriolets découverts et autres.

La ville, propriétaire du marché, perçoit 50 centimes par cheval ou mulet présenté, 20 centimes pour un âne, 25 centimes par cheval essayé, 75 centimes par voiture, et 1 fr. 25 c. par carrosse vendu; toutes ces perceptions lui procurent un revenu de 32 000 fr.

Le Tattersall français.

(Rue Beaujon, 22, près des Champs-Élysées.)

Les ventes et achats de chevaux de prix, soit pour monture, soit pour attelage de luxe, se font en partie chez les marchands de chevaux établis, pour la plupart, aux Champs-Élysées et dans les rues qui y abou-

tissent; et principalement aujourd'hui dans un établissement qu'une société anonyme a récemment fondé, en vertu d'un décret du 9 septembre 1855, sous le titre de *Tattersall français*.

Le *Tattersall français*, qui a adopté pour désignation le nom du propriétaire d'un établissement analogue existant depuis longtemps à Londres, a des ventes aux enchères publiques les jeudis de chaque semaine, et tous les autres jours, des ventes à l'amiable. Il forme, en réalité, un marché de premier ordre, approvisionné de beaux et bons chevaux, de sujets de choix, et particulièrement fréquenté par les amateurs. Il s'y vend également des voitures, des harnais et des équipages de chasse. Sans vouloir indiquer ici les détails d'organisation du *Tattersall*, nous dirons cependant qu'il prend les chevaux en pension au prix de 4 fr. par jour en stable, et de 5 fr. en boxe; qu'il se charge aussi de faire conduire en province et d'en faire ramener les chevaux qui lui sont confiés, et qu'il prête son intermédiaire pour les achats en commission. Les personnes qui s'occupent de chevaux et de sport visiteront avec intérêt le *Tattersall français*, dont les remises, écuries et manège d'essai sont renfermés dans des constructions d'un bel aspect.

Le marché aux chiens.

(Sur l'emplacement même du marché aux chevaux.)

Il se tient chaque dimanche un marché aux chiens, dont la bonne renommée n'est pas toujours restée sans tache. On lui a reproché de s'approvisionner volontiers par un

léger oubli des lois du tien et du mien; et l'on prétend que parmi les chiens conduits au marché il en est plus d'un trouvé par un hasard plus ou moins naturel, et dont le légitime propriétaire est parfaitement distinct du vendeur. Nous sommes disposés à croire cette accusation au moins exagérée, car s'il était aussi facile de se procurer des sujets, l'ensemble de l'approvisionnement offrirait, sans doute, un meilleur choix. Or, il est certain que, sauf quelques bonnes occasions, dont les habitués seuls savent profiter, on ne rencontre guère au marché aux chiens que des espèces communes ou même, malgré une sorte de bonne mine apparente, des sujets tarés ou vicieux. Pour se procurer des chiens de luxe, il est préférable de s'adresser soit aux boutiques des marchands dans Paris, soit aux gardes des environs de Paris, surtout pour les chiens de chasse.

Le marché du Temple.

(Rue du Temple.)

Ce marché, établi dans l'ancien enclos du Temple, à quelques minutes du boulevard du Temple, sur le côté g. de la rue du même nom, en se dirigeant vers la Seine, a été créé pour remplacer les marchés aux vieux linges et aux hardes qui se tenaient sur le carreau des Innocents et à la halle aux Veaux. Il se compose de quatre grands pavillons en bois, séparés par deux rues transversales se coupant à angle droit. Deux de ces bâtiments sont divisés en six travées, et les deux autres en cinq, toutes recouvertes de toitures distinctes en ardoises, présentant leurs pignons sur celle des deux rues qui traverse

ces constructions dans le sens de leur longueur. Ces pavillons, fort délabrés aujourd'hui, donnent par leur aspect sombre ou plutôt sordide, un caractère particulier à cet immense bazar de marchandises d'occasion de toutes sortes, qui est une des singularités du commerce parisien. Ils sont distribués à l'intérieur en petites échoppes entre lesquelles sont ménagés, pour la

circulation, d'obscurs et étroits couloirs. A l'extrémité des pavillons s'ouvre une place de moyenne grandeur, appelée le *Carreau du Temple*; enfin au delà de celle-ci se trouve la *Rotonde*, bâtiment en pierre, dessinant un ovale très-allongé, et dont le rez-de-chaussée, en contre-haut du sol d'un mètr. 50 environ, forme un péristyle soutenu par des colonnes plutôt grê-



Marché du Temple.

les que légères. Cette construction fut élevée en 1781, à l'époque où le vaste enclos du Temple restait comme dernier lieu d'asile pour les débiteurs insolubles; elle était destinée à augmenter le nombre des logements qu'on leur louait fort cher, en raison du privilège de refuge qui s'y attachait. Devenue propriété nationale en 1790, la Rotonde fut vendue postérieurement à des particuliers qui la firent exhausser

d'un étage et la distribuèrent en boutiques et en logements. Elle fait sans doute partie de ce qu'on nomme habituellement le Temple, mais avec cette différence que, comme propriété particulière, elle n'est pas soumise aux règlements administratifs qui régissent le *carreau* et les pavillons, à titre de marché public. Tel est dans son ensemble et sous son aspect matériel le marché du Temple, dont les habitudes, les procédés

ingénieux de réparation des hardes, les mystères de vente, les contrastes de marchandises ont été souvent décrits, et même avec des développements auxquels on a pu reprocher quelquefois certaines exagérations de fantaisie.

Si nous ne jugeons pas utile d'insister autant qu'on l'a fait sur ces détails, sur tous ces petits secrets de métier qu'on n'apprend qu'en leur consacrant plus de temps qu'ils ne valent, nous devons dire cependant quelques mots des opérations commerciales du marché du Temple, car elles répondent à une industrie très-répondue dans Paris : celle du brocantage des effets vieux ou neufs, dans la vente desquels tantôt la misère, tantôt le désordre, parfois l'improbité, cherchent des ressources momentanées.

Les marchands du Temple s'approvisionnent de trois manières : par les achats aux ventes publiques, par les offres directes qu'on vient leur faire, et par l'entremise des nombreux fripiers ambulants qui parcourent incessamment la ville au cri bien connu de : *Vieux habits ! vieux galons à vendre !* ramassant avec une égale philosophie la défroque de l'indigence et celle de la richesse.

Toutes les marchandises ainsi apportées au Temple, nettoyées, réparées et souvent transformées, forment un bazar assez curieux. Un capital d'au moins 1 million 500 000 fr. y est incessamment renouvelé par les ventes et les achats. On trouve, en effet, de tout au Temple : robes et habits, chapeaux d'hommes et modes pour femmes, linge de corps, de table et de lit, chaussures de tout genre, fourru-

res, gants, bijoux faux, perles et fleurs pour coiffures, et, en outre, des articles de ménage, depuis le matelas jusqu'aux ustensiles de cuisine. Chaque spécialité est cantonnée dans une région distincte ; la circulation est facile, la propreté remarquable. Toutes les affaires doivent se traiter au comptant. Le commerce y est si actif qu'on y voit rarement une place vide ; toutefois la création des magasins de confection, où l'on peut se procurer à bon marché des vêtements d'une coupe médiocre, il est vrai, mais neufs, a fait au commerce des vieux habits une concurrence dont il se ressent.

Il ne faut pas croire cependant que le marché du Temple ait pour uniques clients les gens réduits par misère à user les habits d'autrui. On y vend comme vieilles des parures fraîches et même neuves, avec lesquelles beaucoup de femmes rayonnent sur le théâtre et même dans le monde.

Une sorte de hiérarchie s'est établie entre les marchands de ce bazar : le premier compartiment, où réside l'aristocratie commerciale du lieu, s'appelle le *Palais-Royal*. On y vend tout ce qui passe pour objet de luxe. Le second carré, consacré surtout aux objets de ménage, literie, matelasserie, robes d'indienne, rideaux, layettes, passementerie, prend le titre de *Palais-Royal de Flore*. Le troisième carré, qu'on désigne sous le nom de *Pou volant*, a pour clients les acheteurs de vieille friperie, de chiffons, de ferraille. Le quatrième quartier, plus misérable encore d'aspect et d'odeur que les autres, est nommé la *Forêt noire* : c'est le refuge des

marchands de vieilles chaussures. On les accuse de restaurer leurs marchandises à l'aide d'un cambouis qu'ils étendent sur les avaries, ce qui a justifié le sobriquet de *mastiqueurs* donné à ces honorables industriels.

Les divers pavillons contiennent ensemble 1888 places de 4 mètr. chacune, occupées par environ 1500 marchands, quelques-uns d'entre eux en ayant plusieurs en location. La *Rotonde*, libre de toutes prescriptions, vend un peu de tout; mais elle semble surtout le refuge de ce qu'il y a de plus usé, de plus déformé, de plus hors de mode en fait de vieux habits.

Le marché du Temple a sa langue spéciale, disons le mot, son *argot*, ce qui, un peu plus, un peu moins, lui est commun avec tous les grands marchés de Paris. Mais quand nous aurons appris à nos lecteurs que les *roulants* ou *chineurs* sont des marchands d'habits ambulants qui approvisionnent le Temple, les *niolleurs* ou *niolleuses* des marchands ou marchandes de chapeaux (du mot *niolle*, chapeau retapé), les *bausses* et *bausseresses* les gros commerçants, l'aristocratie de l'endroit; qu'un *gonce* signifie un passant, un *décrochez-moi ça* un chapeau de femme, de la *braise* ou de la *thune*, de l'argent, une *pelure*, un habit ou une redingote, nous en aurons dit suffisamment pour la curiosité de nos lecteurs, trop au point de vue de leur utilité. Nous ne conseillerons, en effet, à aucun étranger de faire, même à titre d'épreuve, une acquisition au Temple; il serait, à coup sûr, *refait*, pour employer la langue du pays. Qu'on se borne à une visite

d'une heure qui révélera suffisamment la physionomie de ce marché spécial, et qu'on ne s'arrête surtout ni aux offres sérieuses ni aux offres ironiques, ni aux agaceries importunes, ni même aux plaisanteries d'un goût plus ou moins relevé; elles tomberont bientôt d'elles-mêmes si on les laisse sans réponse.

Les seuls clients possibles du Temple sont les individus habitués depuis longtemps à la vie parisienne, connaissant bien, non pas tant le vocabulaire particulier et les pratiques secrètes du Temple, que la valeur réelle des marchandises qu'ils veulent acheter, et les conditions de la concurrence. A côté, en effet, de quelques exceptions de mœurs et de langage, c'est ce qui règle, en définitive, au Temple, comme ailleurs, la tenue du marché.

L'administration municipale s'occupe en ce moment d'un projet concernant la reconstruction, sur leur emplacement actuel, des bâtiments du Temple, qui seraient remplacés par un édifice plus conforme au luxe du Paris moderne. Ce dessein, s'il se réalisait, amènerait probablement des modifications dans les habitudes du marché.

Le marché des Patriarches.

(Rue des Patriarches, près de la rue Mouffetard.)

La friperie (chiffons, vieux habits, souliers hors de service), a un refuge suprême que nous devons au moins mentionner, comme un dernier trait de ce commerce étrange; c'est le *marché* dit *des Patriarches*, ainsi nommé parce qu'il a été construit sur un territoire possédé jadis par un patriarche de

Jérusalem. On y arrive par plusieurs ruelles qui se croisent vers le milieu de la rue Mouffetard, et qui forment une digne avenue à ce bazar de l'extrême misère. Là on voit, étalées ou suspendues à des ficelles, des choses sans nom, qui ont été autrefois des habits, des pantalons, des robes, des chapeaux, du linge, des bas, des souliers. Tous ces objets, ramassés

on ne sait où, à peine lavés, rapiécés tant bien que mal, sont cependant appelés à rendre de derniers services, nous osons à peine dire comme vêtements, haillons serait plus vrai, à une clientèle, hélas! encore trop nombreuse à Paris : elle se recrute parmi ces gens qui gagnent dix ou quinze sous par jour et qui en dépensent huit ou dix à boire de l'eau-de-vie.

LES ABATTOIRS.

Bien que les abattoirs ne se classent pas, à parler exactement, dans la catégorie des marchés, ils se rattachent de si près au commerce de la viande; ils sont même, pour la boucherie, le centre d'opérations de vente et d'achat si considérables, que nous ne saurions leur donner une place plus convenable qu'à la fin du chapitre des Halles et Marchés.

Jusqu'à une époque assez récente, chaque boucher tuait et préparait chez lui les bestiaux destinés à la vente. Cet état de choses présentait de graves inconvénients : le passage et le séjour de ces animaux dans les quartiers les plus fréquentés, leurs accès de fureur, les mares sanglantes qui se formaient dans les rues et les souillaient, la fonte des graisses à domicile, rendaient le voisinage d'une boucherie aussi dangereux que nau-séabond. Afin de remédier à une situation qui avait fréquemment et à juste titre provoqué les plaintes et les réclamations de la population parisienne, Napoléon I^{er} ordonna la création de cinq établissements où se feraient exclusivement l'abatage et le dépeçage des animaux de

boucherie. Les travaux de construction des cinq abattoirs, élevés, sur un plan commun, par MM. de Gisors, Petit-Radel, Leloir, Happé et Poidevin, architectes, furent commencés dès 1811; mais, les événements politiques en ayant à diverses reprises retardé l'achèvement, ces édifices ne furent terminés et livrés au commerce qu'en 1818.

Trois des abattoirs sont situés sur la rive droite de la Seine : l'abattoir Montmartre, avenue Trudaine; l'abattoir du Roule, rue Miroménil; l'abattoir de Ménilmontant, rue Saint-Maur; les deux autres sont situés sur la rive gauche : l'abattoir de Villejuif, boulevard de l'Hôpital; l'abattoir de Grenelle, barrière de Sèvres. Depuis l'annexion, la ville de Paris a pris, en outre, possession des trois abattoirs des anciennes communes de la Villette, de Batignolles et de Belleville.

Sauf quelques différences insignifiantes motivées par la configuration des terrains, les dispositions sont les mêmes pour tous les abattoirs : en connaître un c'est donc les connaître tous. Il nous suffira par conséquent d'indiquer l'aménagement du plus important

d'entre eux, de l'abattoir Montmartre, dont nous conseillons spécialement la visite.

L'abattoir Montmartre est situé avenue Trudaine, au haut de la rue des Martyrs, à l'extrémité septentrionale du IX^e arrondissement, dit de l'Opéra. Il a la forme d'un grand parallélogramme, dans lequel sont rangés symétriquement 25 corps de bâtiments. La circulation est ménagée à l'intérieur par 9 rues qui se coupent à angle droit; 8 corps d'échaudoirs, subdivisés chacun en 8 cases, aboutissent à 4 cours de travail. Ces cours sont entièrement dallés et disposés en talus en pente douce, qui amènent dans un regard placé au centre de chacune d'elles tous les liquides provenant des échaudoirs et des cours.

Les *échaudoirs* ou tueries, longs de 10 mètr. et larges de 4 mètr. 60 cent., sont encadrés par des murs de pierres de taille d'une grande solidité. Ils sont dallés en pierres très-dures, disposées aussi en talus pour donner écoulement aux liquides du côté de la cour de travail; au milieu de ces dalles sont fixés et rivés deux forts anneaux en fer, destinés à attacher les bœufs, les vaches et les taureaux, au moment de l'abat. Audessous de ces anneaux et à leur droite, les dalles sont taillées en biseau et forment une sorte de caniveau qui conduit le sang de l'animal abattu dans une petite auge réservée à l'angle intérieur de l'échaudoir.

Un treuil, fixé à l'une des parois des murs, sert à enlever les bœufs au moment de l'habillage, puis à les suspendre à deux grosses poutres en bois de charpente. De longues chevilles en fer, placées tout

autour des murs, servent également à suspendre les viandes dépecées.

Au premier étage de chaque corps de bâtiment des échaudoirs, sont placés les *séchoirs*, qui prennent leur jour par les fermes d'une magnifique charpente formant saillie autour du bâtiment.

L'abattoir Montmartre compte 8 *bouveries*. Elles sont divisées en 8 cases à bœufs, qui peuvent contenir chacune 48 têtes de gros bétail. En face de chaque case à bœufs, on trouve deux petites cases pour les veaux et les moutons. Un bel escalier, placé à l'extrémité de chaque bouverie, conduit à l'étage supérieur, où se trouvent huit *greniers à fourrage*. Chaque boucher a droit à un de ces greniers, à un échaudoir, à un séchoir, à une case à bœufs, à une case à veaux, à une case à moutons.

Huit *fondoirs*, destinés à la fonte des suifs en branche, sont distribués dans deux vastes bâtiments. Les fourneaux et les poêles qui servent à la fonte sont placés au premier étage, ainsi que les presses avec lesquelles on exprime le jus des débris des fontes pour en former les pains de cretons. Des tuyaux placés sous les chaudières du premier étage traversent le plafond et conduisent les suifs fondus dans d'autres grandes chaudières placées au rez-de-chaussée; le suif encore liquide est transvasé dans des baquets nommés *jalonneaux*; puis il sort en pains de ces jalonneaux pour être livré au commerce, après avoir séjourné plus ou moins longtemps dans les magasins et dans les caves attribués à chaque fondoir.

Au delà de deux petites cours des-

tinées à recevoir les immondices, viennent deux corps de bâtiments en pierres de taille, et n'ayant qu'un rez-de-chaussée. Dans l'un on fait les préparations des triperies, c'est-à-dire le lavage et la cuisson des estomacs des animaux, et la préparation des pieds de moutons, auxquels on enlève la petite laine et les ergots. Dans l'autre se trouvent placés deux ateliers, destinés, l'un à la préparation des têtes et des pieds de veaux, l'autre à la cuisson des têtes de moutons.

L'abattoir Montmartre a besoin, pour son service quotidien, de 90 000 litres d'eau, qui lui sont fournis par deux immenses puits, profonds de 40 mè. et situés à chacune des extrémités de l'abattoir. Une machine à vapeur de la force de 8 chevaux et un manège élèvent l'eau dans des réservoirs placés à 6 mè. au-dessus du sol. Ces réservoirs contiennent, le premier 100 480, le second 58 731 mè. cubes d'eau. Ils alimentent largement tous les robinets de l'abattoir.

D'autres bâtiments, construits sur les côtés, renferment le matériel, les remises et écuries, les bureaux d'administration et les logements d'employés. Enfin, deux grands parcs entourés d'une grille en fer, soutenue par des bahuts en pierres

de taille, sont destinés au lotissement des bestiaux, au moment où ils arrivent des marchés. C'est là que les hommes de service reconnaissent les marques de chaque boucher, et divisent ensuite le bétail, pour le conduire dans les localités affectées à ceux à qui il appartient. Pendant les grandes chaleurs, les bestiaux sont abrités du soleil par des plantations d'arbres bordant les parcs, et par un bosquet qui égaye un peu l'aspect triste et sévère des constructions environnantes.

L'établissement des cinq anciens abattoirs a occasionné, constructions et terrains, une dépense de 17 598 611 fr.

Il est question de réunir, près de Belleville, tous les abattoirs de Paris en un seul qui serait mis en communication avec tous les chemins de fer, au moyen du chemin de fer de ceinture.

Depuis 1848, on a construit deux abattoirs spécialement destinés aux porcs et situés, l'un dans la rue de Château-Landon, derrière la gare du chemin de fer de l'Est. l'autre à l'extrémité de la rue des Fourneaux, au S. de Paris, près du chemin de fer de l'Ouest (rive g.). Ces deux établissements n'offrent rien de particulièrement remarquable.





Hôtel des ventes mobilières.

CHAPITRE XXI.

LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE.

LE COMMERCE. — L'INDUSTRIE. — LES INSTITUTIONS ET LES ÉTABLISSEMENTS RELATIFS AU COMMERCE. — LA DOUANE ET L'OCTROI. — LES DOCKS, ENTREPÔTS ET MAGASINS GÉNÉRAUX. — L'HÔTEL DES VENTES MOBILIÈRES.

LE COMMERCE.

En nous occupant ici du commerce et de l'industrie de Paris, nous ne pouvons avoir la prétention d'embrasser tous les détails de ce vaste sujet. Une telle étude sortirait du cadre restreint qui nous est imposé. Il nous suffira de donner à nos lecteurs, au moyen de quelques chiffres, une idée sommaire, mais exacte, de l'immense mouvement

d'affaires de toute espèce dont Paris est le centre.

« Paris, disent MM. Léon Say et Paul Coq, dans le *Dictionnaire universel, théorique et pratique du commerce et de la navigation*, auquel nous empruntons une grande partie de nos renseignements, Paris absorbe de plus en plus toutes les forces de la France, forces intellec-

tuelles, morales ou industrielles. La province ne semble occupée que de fournir à Paris des hommes, des denrées, des produits manufacturés et des matières premières. Paris est le grand débouché de la France. Cette tendance s'est manifestée avec une force invincible, surtout depuis 1848. Le progrès des idées de centralisation, les institutions politiques et commerciales, tout y a contribué.... Une banque puissante et unique gouverne de Paris la France financière; un réseau de chemins de fer ayant pour centre unique Paris gouverne, pour ainsi dire, de Paris, la France industrielle. »

A la tête de toutes les autres branches du commerce se place celui des capitaux, pour lequel Paris n'est guère surpassé que par Londres. Il est difficile d'évaluer exactement l'importance des affaires de capitaux, dont la Bourse est le grand marché; mais on estime qu'il y a quelques années le chiffre de ces opérations n'était pas inférieur annuellement à 60 milliards. Certaines maisons donnaient des ordres qui les constituaient en frais de courtage pour près d'un million par an. De 1853 à 1857, la Bourse de Paris était devenue comme le siège de la spéculation européenne. Depuis, l'incertitude de la politique générale, en nuisant à la sécurité des affaires, a notablement diminué l'importance des transactions.

Les valeurs cotées à la Bourse et admises sur ce marché officiel comprennent, outre les fonds publics, français et étrangers, un grand nombre d'actions de compagnies tant étrangères que françaises, et, suivant certaines conditions, des obligations ou emprunts des chemins

de fer; mais cette admission n'implique aucune garantie de la part du gouvernement. (Pour la Bourse, V. ci-dessus, ch. IX, p. 515.)

Le commerce des métaux précieux, intimement lié à celui des capitaux, se fait aussi à Paris sur une grande échelle, et cette ville renferme plusieurs établissements d'affinage.

« Enfin, on peut dire que le mouvement des capitaux sur la place de Paris a développé, en la modifiant, l'action des banquiers. Les arbitrages de valeurs de bourse entre Paris, Londres, Francfort et Vienne, ont pris un accroissement considérable. Il a dû se créer nécessairement et il s'est créé des sortes d'entrepôts pour les capitaux disponibles. Ces établissements reçoivent, en général, des dépôts particuliers pour lesquels ils servent un intérêt peu élevé; ils réalisent un bénéfice en prêtant plus chèrement ces mêmes fonds à des entreprises industrielles. Le risque couru justifie la différence entre les intérêts payés et les intérêts reçus. » (Pour la Banque de France et les grands établissements financiers, V. ci-dessus, ch. IX, p. 512.)

Un grand nombre de sociétés financières, commerciales ou industrielles, ont établi leur siège à Paris. Ce sont, outre toutes les grandes compagnies de chemins de fer français : 38 compagnies d'assurance maritime; 18 compagnies d'assurance sur la vie, dont 4 succursales de compagnies anglaises; la *Compagnie générale des omnibus*; la *Compagnie parisienne d'éclairage et de chauffage par le gaz*; la *Compagnie générale des eaux*; la *Société des messageries impériales* (service mari-

time); la *Compagnie centrale du gaz pour l'éclairage de Dieppe, Fécamp, Pont-Audemer*, etc.; de nombreuses compagnies d'assurance contre l'incendie; des comptoirs commerciaux; la *Société générale du crédit maritime*; diverses sociétés de canaux et de charbonnage, etc. « Il n'est pas jusqu'aux mines et houillères étrangères qui n'aient pris à Paris domicile ou siège d'opération; dans le nombre on peut citer la *Vieille et la Nouvelle-Montagne*, les *mines de zinc de Stolberg et Westphalie*. Il en est de même des verreries et des manufactures de glaces, au premier rang desquelles se place la *Société d'Aix-la-Chapelle*. » Nous signalerons enfin l'ancienne *Compagnie des docks Napoléon*, aujourd'hui *Compagnie des entrepôts et magasins généraux de Paris*, dont nous parlerons plus loin.

Si Paris est le centre où affluent

les matières premières, et surtout les matières précieuses, il est aussi le centre où s'approvisionnent le reste de la France et l'étranger. Il s'y fait un commerce immense d'exportation, qui avait autrefois pour intermédiaires, entre l'acheteur et le vendeur, des *commissionnaires*, dont le nombre tend chaque jour à diminuer, depuis l'accroissement des facilités de communication. On trouvera ci-dessous (p. 990) l'évaluation totale des marchandises exportées en 1859.

Nous avons indiqué suffisamment plus haut l'importance du commerce intérieur pour les objets de consommation (V. ci-dessus p. 949); la statistique des autres branches du commerce intérieur nous entraînerait trop loin; l'importance de ces diverses parties du commerce parisien sera d'ailleurs suffisamment indiquée par ce que nous allons dire de l'industrie.

L'INDUSTRIE.

Le premier caractère de l'industrie parisienne est l'extrême variété, on pourrait presque dire l'universalité de ses produits. « Paris a eu et a encore dans son enceinte, dit M. Audiganné (*Les populations ouvrières et les industries de la France*), des fabrications empruntées au domaine industriel de Roubaix, de Rouen, de Reims, de Mulhouse, de Lyon, de Saint-Étienne, de Nîmes, etc. Toutes les industries qui concernent l'art ou qui en réclament le concours y ont leur siège naturel. On y voit même des filatures de coton et des filatures de laine; cependant, ces fabrications élémentaires, exigeant de vastes

locaux, y sont moins nombreuses qu'autrefois, et, sauf celles qui s'adressent à une consommation toute spéciale, elles doivent probablement disparaître. Telles industries qui sembleraient au premier abord, de même que les filatures, mieux placées ailleurs, trouvent dans les avantages de la situation, sous le rapport commercial, le moyen de compenser le fardeau de dépenses plus fortes en fait de loyers et de salaires. »

Il est un autre caractère, non moins frappant, de l'industrie de Paris, c'est la division du travail. « Le fractionnement est poussé dans la plupart des fabrications jusqu'à

ses dernières limites. Dans la passementerie, par exemple, on distingue huit ou dix branches principales qui se ramifient en vingt subdivisions secondaires. Le travail des métaux précieux et les industries appelées plus spécialement *industries parisiennes*, nous offrent à chaque pas le spectacle de variétés encore plus nombreuses et de spécialités plus étroitement circonscrites.... Ce fractionnement est une des causes du degré de perfection qui distingue les produits du travail dans la capitale. Toute l'attention de l'ouvrier est concentrée sur une besogne strictement délimitée, et pour l'exécution de laquelle des hommes, dont l'esprit est, d'ailleurs, façonné à l'idée du beau par tant de chefs-d'œuvre étalés sous les yeux du public, acquièrent bientôt une habileté rare et une incomparable adresse.

« Des divisions aussi nombreuses supposent des ateliers ne comprenant qu'un petit nombre d'ouvriers. En effet, plus le travail se décompose, et plus les groupes, en se multipliant, doivent tendre à réduire leur personnel. Pour la majorité de ses produits, Paris n'offre point de fabriques qui soient constituées sur le pied des grandes usines de la Flandre, de la Normandie ou de l'Alsace. Les industries textiles qu'on y rencontre n'y possèdent même que des établissements relativement restreints. Sans doute, les deux systèmes de travail, le système du travail en atelier et celui du travail à domicile y existent juxtaposés pour ainsi dire. On y voit de très-grands ateliers, notamment pour les constructions mécaniques, pour les équipements militaires,

pour les produits chimiques, les papiers peints, les cuirs vernis, etc. En même temps, le travail à domicile s'y présente comme la forme la plus ordinaire dans l'industrie essentiellement parisienne, dans le groupe des articles de Paris. Ici l'organisation consiste communément dans une multitude de petits ateliers voués à une spécialité propre et superposés les uns aux autres. Subissant d'échelon en échelon une façon nouvelle, les produits quittent une fabrique à titre d'articles manufacturés pour servir dans une autre de matières premières, et arrivent ainsi à la forme qui les approprie au besoin de la consommation. » Dans une enquête ouverte de 1848 à 1852, la Chambre de commerce de Paris a constaté que, sur 64 813 fabricants de toute espèce travaillant dans l'intérieur de l'ancien mur d'octroi, 7117 seulement employaient plus de dix ouvriers.

« Le régime du travail influe assez peu sur le mode adopté pour la rétribution des services; le travail est payé des deux côtés tantôt à la pièce et tantôt à la journée. Néanmoins, la rétribution à la journée, qui tend à devenir partout de plus en plus rare, est déjà presque absolument inusitée dans les petits ateliers où se confectionnent les articles de Paris. »

Bien que le chiffre des salaires varie nécessairement entre les nombreuses industries exercées à Paris, et suivant les difficultés à vaincre, on peut dire cependant, à quelques exceptions près, que le vrai salaire se renferme entre 2 et 6 fr. pour les hommes, entre 60 c. et 2 fr. 30 c. pour les femmes, par journée.

Si l'on veut maintenant se rendre à peu près compte de l'importance relative des principales branches de l'industrie parisienne, on peut facilement les grouper en quatre classes et s'en référer, moyennant réserve, aux chiffres fournis par l'enquête de la Chambre de commerce, pour l'année 1847. Ces chiffres, exagérés sans doute par les intéressés à l'époque ou ils furent recueillis, se trouvent aujourd'hui, en deçà de la vérité, par suite du développement toujours croissant des affaires et de l'extension des limites de Paris.

La première classe, embrassant les industries qui répondent aux besoins les plus essentiels de la vie : l'alimentation, le vêtement, la construction des bâtiments et l'ameublement, offrait, en l'année 1847, un chiffre d'affaires plus considérable que toutes les autres industries réunies. Elle atteignait en effet un chiffre total de 750 millions de francs, ainsi répartis : pour les industries du vêtement, 240 947 000 fr. ; pour celles de l'alimentation, 226 863 000 fr. ; pour le bâtiment, 145 055 000 fr. ; pour l'ameublement, 137 145 000 fr.

La seconde classe, comprenant les produits d'agrément ou de luxe : la joaillerie, la bijouterie, la carrosserie, la sellerie, la fabrication des *articles de Paris*, était représentée par 336 millions. Dans cette somme, le travail des métaux précieux, la bijouterie, l'orfèvrerie, etc., figuraient pour 135 millions environ. Les articles de Paris : instruments de musique, fleurs artificielles, modes, gants, parfumerie, bimbeloterie, tabletterie, etc., avaient une valeur presque égale.

La troisième classe, formée par les industries manufacturières dans le sens ordinaire de ce mot : industries textiles, industries chimiques, céramiques, métallurgiques, industries qui préparent ou emploient les cuirs et les peaux, donnait lieu à 326 millions d'affaires. Les fils et tissus produisaient près de 106 millions ; les constructions mécaniques, près de 104. La passementerie occupait le premier rang parmi les industries textiles ; ses transactions montaient à plus de 28 millions de fr. ; la fabrication des châles venait ensuite et atteignait à peu près 10 millions. Les industries chimiques et céramiques donnaient un chiffre de 70 millions 1/2 : les industries des cuirs, 42 millions.

Les industries qui se rapportent plus directement aux besoins intellectuels de l'homme : imprimerie, gravure, papeterie, etc., réunies dans la quatrième et dernière classe, présentaient une masse d'opérations de 51 millions de fr., dont 15 millions pour l'imprimerie typographique, 8 pour l'imprimerie lithographique et en taille-douce, 4 pour la reliure, 3 pour les images et les estampes, etc.

Parmi les articles fabriqués à Paris qui jouissent, avec raison, de la plus grande réputation, nous citerons, outre les articles désignés spécialement sous le nom d'*articles de Paris* : les gazes et tissus nouveautés, les châles, la passementerie, trois catégories de produits qui ont obtenu chacune une grande médaille d'honneur à la première exposition universelle de Londres ; les vêtements d'hommes et de femmes, maintenant l'objet d'un im-

portant commerce d'exportation; les papiers peints; la bijouterie, l'orfèvrerie, les bronzes; les instruments de musique, surtout les pianos, etc.

Bien que les différents corps de métiers n'occupent plus, comme au moyen âge, des quartiers parfaitement distincts, il est cependant encore possible d'indiquer les centres privilégiés des principales industries parisiennes. Ainsi, les fabricants de passementerie sont concentrés dans les quartiers Lombard et Saint-Denis. Les tanneries, les corroieries, les mégisseries, les maroquineries, occupent le quartier Saint-Marcel, ainsi que les métiers à tisser la laine, si nombreux au xvii^e s. et si rares aujourd'hui. Les fabriques de papiers peints semblent s'être réunies dans les quartiers Popincourt et Saint-Antoine.

Ce dernier faubourg est aussi le foyer principal de l'industrie des ébénistes, des menuisiers en meubles et des marqueteurs. La typographie et les industries qui s'y rattachent ont leur siège naturel sur la rive g. de la Seine, dans le quartier des études. Les fabricants de bijouterie fausse sont groupés entre les boulevards et les rues Saint-Martin et du Temple. Les fabricants de bronzes sont répandus sur toute la surface de Paris, mais principalement dans le Marais, aux alentours de la place Royale. Les lampistes habitent un quadrilatère formé au N. par la rue Meslay, à l'E. par la rue du Temple, au S. par la rue des Gravilliers, à l'O. par la rue Saint-Martin. Enfin les fabricants de châles se trouvent généralement dans les quartiers Montmartre et du Mail.

LES INSTITUTIONS ET ÉTABLISSEMENTS RELATIFS AU COMMERCE.

Nous avons déjà parlé de la Banque, de la Bourse et des autres grands établissements financiers (V. ci-dessus, p. 512 et suiv.), du tribunal de commerce et du conseil des prud'hommes (p. 855), enfin de l'École centrale des arts et manufactures (p. 760), des écoles professionnelles (p. 737) et du Conservatoire des arts et métiers (p. 832). Il nous reste à dire quelques mots de la chambre de commerce, de la condition des soies, des chambres consultatives, de la caisse de la Boulangerie et de celle de la Boucherie.

La **Chambre de commerce** de Paris est composée de 21 membres électifs qui se renouvellent par tiers, tous les deux ans, et sont indéfiniment rééligibles. Le préfet de la

Seine en est le président d'honneur. La mission de cette chambre est de présenter ses vues sur les moyens d'accroître la prospérité de l'industrie et du commerce parisien, soit en sollicitant l'intervention du gouvernement, soit en provoquant l'émulation particulière. Jusqu'à l'achèvement du palais du tribunal de commerce (V. ci-dessus, p. 869), où elle doit aussi trouver place, la chambre de commerce est installée, place de la Bourse, 2, dans l'ancien hôtel des commissaires-priseurs. Sa bibliothèque, très-riche en livres et en documents commerciaux du plus haut intérêt, est ouverte tous les jours au public, de 11 heures à 4 heures.

La **Condition des soies** est aussi

placée dans le bâtiment occupé par la chambre de commerce. On sait que les matières textiles, et particulièrement la soie, sont hygrométriques, c'est-à-dire qu'elles absorbent en quantité plus ou moins grande l'eau vaporisée dans l'atmosphère. De là des différences notables dans le poids des étoffes, suivant qu'elles sont sèches ou humides. Les marchands qui achètent des étoffes au poids sont donc exposés à payer de l'eau aussi cher que la soie ou la laine. Mais on connaît aujourd'hui des procédés propres à constater la véritable condition des étoffes. Tel est le but du *conditionnement des soies et des laines*, auquel est joint un *bureau de titrage des soies*.

La **Chambre syndicale des tissus**, association libre des principaux négociants, est l'organe officiel des besoins et des intérêts de cette branche du commerce parisien auprès de l'administration. Elle veille à la régularité des transactions et provoque les réformes jugées utiles. Elle a encore pour but de mettre fin aux contestations par des arbitrages amiables.

Signalons encore : la *chambre consultative des arts et manufactures*, et la *chambre consultative d'agriculture*, qui remplissent le même rôle dans des spécialités différentes ; le *conseil supérieur du commerce, de l'agriculture et de l'industrie*, établi près du ministère compétent, puis la société d'encouragement pour l'industrie nationale (V. ci-dessus, chap. XIV, p. 772), dont le nom se trouve attaché à la plupart des conquêtes industrielles réalisées en France depuis près de soixante ans.

Les caisses de service de la boulangerie et de la boucherie sont des institutions particulières à Paris.

La **caisse de la boulangerie**, instituée le 27 décembre 1853, a pour but d'assurer la sincérité des mercuriales sur lesquelles repose la taxe du pain, et de remédier, par voie de compensation, à la trop grande cherté d'un aliment de première nécessité. On sait que les boulangers de Paris, au nombre de 912, sont tenus à entretenir dans leurs greniers un approvisionnement qui puisse alimenter leurs fours pendant quatre-vingt-dix jours, proportionnellement à l'importance de leur fabrication. La caisse de la boulangerie, placée sous la garantie de la ville de Paris et sous l'autorité du préfet de la Seine, « est chargée, dit le *Dictionnaire du commerce*, de payer pour le compte des boulangers, et de recevoir sur eux le montant de leurs achats de blés et de farines. A cet effet, il est ouvert à chaque boulanger un crédit sur les dépôts de garantie et de réserve, et sur toutes autres valeurs acceptées par la caisse.

« Chaque boulanger est tenu de faire à la caisse, dans les huit jours de chaque acquisition, la déclaration des grains et farines achetés par lui. Ces déclarations servent d'éléments pour l'établissement de la mercuriale.

« La caisse est, en outre, chargée d'avancer aux boulangers le montant de la différence qui peut, en vertu des délibérations du conseil municipal, exister entre le prix de vente du pain réglé par la taxe municipale, et le prix résultant de la mercuriale. Pour se couvrir de ses avances, elle reçoit, en compensa-

tion, les différences en plus, quand elles se produisent. Aucune commission n'est perçue pour les opérations de la caisse. »

Une loi du 17 juillet 1856 a affecté à la garantie des opérations de la caisse de la boulangerie une somme de 40 millions, dont la moitié doit être remboursée au département de la Seine. Au 31 décembre 1860, le passif de la caisse s'élevait à 56 814 270 fr. 56 c. ; son actif était seulement de 42 507 484 fr. 90 c. : il y avait donc un excédant du passif sur l'actif montant à 14 306 785 fr. 66 c.

La caisse de la boucherie, aujourd'hui connue sous la dénomination de **caisse de Poissy**, du nom du principal marché de bestiaux des environs de Paris, fonctionne, depuis 1802, au compte et au profit de la ville de Paris. « Elle est chargée de payer comptant, sans déplacement, après les ventes faites sur

les marchés ; elle a ses agents sur les marchés obligatoires¹. Le fond de roulement est fourni par les cautionnements des bouchers, à qui l'on paye un intérêt de 5 pour 100. Le directeur fait, en outre, ouvrir à la caisse un crédit général, égal au montant le plus élevé des ventes ordinaires, et à l'aide duquel on complète le fonds de roulement. Des crédits sont ouverts aux bouchers, d'après un état proposé chaque mois par le syndicat et approuvé par le préfet. » La caisse de Poissy touche les intérêts de ses avances et 1 fr. 50 c. pour 100 de commission, en cas de retard de paiement de la part du boucher. On a souvent réclamé l'abolition ou du moins l'usage facultatif de cette caisse qui n'est d'ailleurs, on le voit, qu'une institution de crédit, et non une caisse de secours ou un établissement d'utilité publique, comme la caisse de la boulangerie.

LA DOUANE ET L'OCTROI.

Le prolongement des lignes de chemins de fer jusqu'aux frontières a placé Paris, au point de vue du commerce international, dans les mêmes conditions qu'un port de mer. Il a fallu faire de cette ville un véritable bureau de douane frontière. Outre les bureaux ordinaires, dont les principaux étaient déjà établis près des entrepôts, l'administration a dû en créer de nouveaux dans les gares des chemins de fer du Nord, de l'Est et de l'Ouest (rive dr.), de Lyon et d'Orléans. Un bureau avait été établi de plus à la Villette, pour le transit des marchandises passant par Paris, entre le N., l'E. et l'O., mais la création du chemin

de fer des Ardennes l'a rendu inutile. En revanche, les grandes améliorations apportées depuis quelques années à la navigation ont obligé l'administration à instituer un bureau de douane au port Saint-Nicolas, sur la Seine, pour les bateaux qui font le service direct entre Paris et Londres, et un autre à

1. Les marchés obligatoires pour les bouchers de Paris sont ceux de Sceaux et de Poissy (bœufs et moutons), la halle aux veaux (veaux et vaches grasses), et la Chapelle-Saint-Denis (vaches grasses). Au delà d'un rayon de 10 myriamètres, les bouchers peuvent acheter partout où ils veulent, mais à la condition de faire passer les bestiaux par les marchés obligatoires.

la Villette, pour les exportations et importations effectuées par les canaux intérieurs.

Paris communique, en effet, par le canal de l'Ourcq et le canal de Saint-Quentin, avec les départements du Nord et la Belgique; par la haute Seine et les canaux du Loing, de Briare et d'Orléans, avec les départements du Centre et de l'Ouest; par le canal de Bourgogne et celui du Rhône au Rhin, avec les départements de l'Est et du Sud-Est; enfin par la basse Seine, avec la Manche.

Nous empruntons au *Dictionnaire du commerce* les chiffres suivants :

En 1859, 13 bateaux sont arrivés de Londres au port Saint-Nicolas; ils étaient chargés de 23 235 colis; 12 bateaux sont repartis chargés de 9313 colis, pesant 1 839 258 kilogr.

Les bateaux qui font la navigation internationale par les canaux

intérieurs ont chargé, pendant la même année, 97 368 colis pesant 8 101 590 kilogr.

Le nombre des colis-bagages apportés par les voyageurs étrangers sur les chemins de fer du Nord, de l'Ouest et de l'Est, a été, en 1859, de 103 520; les colis-marchandises arrivés aux diverses gares ont atteint le chiffre de 1 122 567 kilogr.

Le nombre des colis douanés expédiés par ces diverses gares avait été en 1858 de 1 206 843; en 1859 il a été seulement de 904 148. La diminution que présente l'année 1859, comparée à l'année 1858, porte sur le transit. Un certain nombre de colis qui transitaient par Paris sont dirigés maintenant par le chemin de fer des Ardennes du Nord dans l'Est, et réciproquement.

Voici quel a été en 1859 le mouvement des entrepôts :

ENTREPÔT DES SELS.

Emmagasinage en 1859.....	7 207 116 kilog.
---------------------------	------------------

ENTREPÔT DES SUCRES INDIGÈNES.

Existant en magasin au 31 décembre 1858.....	2 632 601 —
Entrées de 1859.....	17 487 212 —
Total.....	20 119 813 kilog.
A déduire les sorties de l'année.....	16 367 330 —
Solde au 1 ^{er} janvier 1860.....	3 752 483 kilog.

10 104 461 kilogr. de sucres indigènes arrivés à la gare du chemin de fer du Nord, et transportés immédiatement dans les magasins

particuliers des destinataires, n'ont point figuré à l'Entrepôt et ont acquitté leurs droits, partie en traites, partie au comptant.

ENTREPÔT RÉEL DES DOUANES.

Marchandises diverses en magasin au 1 ^{er} janvier 1859.....	4 849 412 kilog.
Entrées de 1859.....	16 665 800 —
Total.....	21 515 212 kilog.
A déduire les sorties de l'année.....	16 751 514 —
Solde au 31 décembre 1859.....	4 763 698 kilog.

L'exportation a fourni, en 1859, 435 116 colis, pesant ensemble 44 485 077 kilogr., et représentant, d'après les déclarations des expéditeurs, une valeur de 302 184 040 fr.

Nous devons faire remarquer que la valeur réelle est sans doute supérieure à celle qui a été déclarée.

Voici le mouvement des divers bureaux :

Bureaux.	Colis.	Kilog.	Francs.
Simplees sorties.....	93 332	11 579 106	77 686 293
Primes.....	73 802	13 283 700	133 625 484
Gare du Nord.....	149 833	8 779 521	71 221 217
— de l'Est.....	39 484	2 942 209	8 552 329
— d'Ivry (Orléans).....	5 230	508 640	889 435
— de Lyon.....	35 434	2 930 387	5 626 636
— de l'Ouest.....	88	16 906	17 725
Port de la Villette.....	28 600	2 605 350	4 106 371
— Saint-Nicolas.....	9 313	1 839 258	458 559
Totaux.....	435 116	44 485 077	302 184 040

Dans les chiffres ci-dessus, les marchandises suivantes figurent pour :

Porcelaines.....	4 660 956 fr.	Tissus de pure laine...	38 635 709 fr.
Librairie.....	3 928 126	— de laine mélan-	
Mercerie.....	23 988 828	gée.....	33 124 557
Modes.....	4 253 167	Bonneterie.....	519 667
Articles de Paris.....	5 764 009	Chapeaux de paille....	665 359
Tissus de soie... ..	25 928 126	Cuivre, plomb, etc....	101 329
— de coton.....	28 439 548	Sucres raffinés.....	3 772 908
Draps.....	28 458 272	Glaces et verreries....	262 375

Le total général des recettes de toute nature effectuées dans tous les bureaux des douanes de Paris, en 1859, s'élève à 19 640 135 fr.; il avait été, en 1857, de 20 088 113 fr.; en 1858, il était descendu à 16 902 943 fr. seulement.

Voici enfin le relevé, par principales marchandises, des recettes opérées par la douane de Paris, pendant les six premiers mois de 1860, dans tous les bureaux des entrepôts, des gares et des ports, soit à l'importation, soit à l'exportation.

IMPORTATIONS.

Laines en masse.....	12 706 fr.
Sucres français et étrangers.....	912 686
Cacao.....	680 706
Café.....	2 548 647
Bois d'ébénisterie.....	468
Fonte de fer.....	3 095
Châles de cachemire.....	189 240
Étoffes de soie.....	15 364
Matières d'or et d'argent.....	12 414
Marchandises diverses.....	1 940 480
Total des recettes à l'importation.....	6 315 806 fr.

EXPORTATIONS.

Produits de l'industrie parisienne.....	42 545 fr.
Navigation.....	82
Amendes, confiscations, restitutions de primes, plombage.....	133 785
Taxes des sels.....	239 095
	<hr/>
Total des recettes à l'exportation.....	416 107 fr.
	<hr/>
Total général des recettes.....	6 731 313 fr.

« En lisant les chiffres qui viennent d'être donnés, relativement à la douane de Paris, il est important de faire des réserves quant à leur signification. Tout ce qui s'exporte de Paris pour l'étranger, tout ce qui s'importe de l'étranger dans Paris, ne passe pas à la douane de Paris; or, la douane de Paris ne peut constater que le mouvement de ses bureaux. Les importations et exportations entre l'Angleterre et la France sont enregistrées aux ports d'embarquement et de débarquement. Il en est de même de tout ce qui sort et entre par les frontières maritimes de l'Ouest et du Midi et par les Pyrénées. Mais si les chiffres de la douane ne donnent pas le mouvement absolu du commerce, ils indiquent du moins l'importance relative du mouvement international pour diverses séries de marchandises, et à ce titre ils méritent d'être étudiés. »

L'octroi de Paris, bien différent de la douane, en ce que les taxes qu'il prélève alimentent la caisse municipale et non le trésor public, est un des octrois les plus étendus, quant au nombre des objets qu'il frappe de taxes à leur entrée en ville. Outre les boissons, les viandes, les comestibles ordinaires, les fourrages et les combustibles, il comprend dans ses tarifs: les vernis et essences, le sel, la cire, la bougie stéarique, les acides stéariques et margariques, les matériaux de construction, les bois à ouvrer, les bateaux à déchirer, le beurre, les œufs, les suifs, les graisses, et la glace à rafraîchir.

En 1857, le produit brut de l'octroi de Paris a été de 47 391 498 fr.; mais les frais de perception (salaire des employés, frais de bureau et de magasins, etc.) se sont élevés à 2 691 353 fr., ce qui réduit le produit net des recettes à 44 700 145 fr.

LES DOCKS, ENTREPÔTS ET MAGASINS GÉNÉRAUX.

Les entrepôts pour la réception des marchandises coloniales ou étrangères, prohibées et non prohibées, jusqu'à leur sortie de France ou jusqu'à l'acquittement des droits de douane, ont été créés par Colbert, en 1664. Supprimés dès l'année 1688, ils ont été définitivement reconstitués en 1803 et en 1832. On distingue aujourd'hui plu-

sieurs sortes d'entrepôts. Suivant le *Dictionnaire du commerce*, on désigne sous le nom d'*entrepôts réels* ceux qui sont établis dans des magasins spéciaux fermés à deux clefs, dont l'une est entre les mains du commerce chargé de la construction et de l'entretien de ces magasins, et l'autre entre les mains de la douane, pour qui la marchandise est le gage

des droits. Les *entrepôts fictifs* sont ainsi appelés parce que les marchandises sont laissées à la disposition des négociants dans des magasins leur appartenant, et dont eux seuls possèdent la clef, mais sur l'engagement cautionné de représenter les marchandises à toute réquisition et de les réexporter ou de payer les droits avant un terme fixé. Enfin les *entrepôts spéciaux* sont particuliers à certaines marchandises ou à certaines opérations.

Le 21 mars 1848, le gouvernement provisoire décréta l'établissement à Paris de *magasins généraux* où les négociants et les industriels pourraient déposer les matières premières, les marchandises et les objets fabriqués dont ils seraient propriétaires, et dont il leur serait délivré des *warrants* ou récépissés transmissibles par voie d'endossement. Cette mesure avait pour but de venir en aide au commerce et à l'industrie, en leur permettant d'abord de se débarrasser à peu de frais de marchandises encombrantes, donnant lieu à des frais considérables de loyer et d'emmagasinage, puis en transformant immédiatement en valeur courante à l'aide des warrants, des matériaux ou des marchandises qui attendent la vente. Les bâtiments de l'entrepôt réel des douanes furent affectés en partie au service des magasins généraux, et l'administration de cet entrepôt fut chargée de la délivrance des récépissés.

En 1852, une compagnie particulière se forma, à l'instar des compagnies anglaises, pour l'administration des entrepôts et magasins généraux de Paris, dont elle obtint la concession avec des facilités

spéciales pour la délivrance des warrants. Cette Compagnie prit tout d'abord le nom de *Compagnie des docks Napoléon*, parce qu'elle se proposait d'établir, sur la place de l'Europe, des docks entourés d'immenses magasins de dépôt. Les fâcheux débuts de l'entreprise firent retirer à la Compagnie une partie des concessions qui lui avaient été faites. Toutefois, sans réaliser aucune amélioration, elle a conservé la direction des entrepôts et magasins généraux, de sorte qu'en fait elle n'est qu'un intermédiaire fort onéreux entre le commerce et le service des douanes.

Les entrepôts généraux de Paris se divisent aujourd'hui en cinq groupes de bâtiments d'un style fort simple, auxquels sont joints des cours et de vastes hangars pour le chargement et le déchargement des marchandises. Ils sont situés sur les deux rives du canal Saint-Martin, derrière le Château-d'Eau et la caserne du Prince-Eugène. Ce sont : l'*entrepôt réel des douanes*, rue de l'Entrepôt, 4 et 8 ; l'*entrepôt libre* ou *magasin général*, rue de l'Entrepôt, rue de Marseille et rue Alibert, 6 ; l'*entrepôt d'octroi*, avenue Richerand, 2 ; l'*entrepôt réel des sucres indigènes*, quai de Jemmapes, 212, et rue Bichat, 5 et 9 ; l'*entrepôt spécial des sels*, quai de Jemmapes, 210. Nous avons donné plus haut le mouvement des entrepôts réels et de l'entrepôt spécial des sels pendant l'année 1859.

Les prêts sur warrants, à Paris, n'ont jamais dépassé 5 500 000 fr. ; au 1^{er} août 1858, ils s'élevaient à 5 millions de fr. On ne prête que 66 pour 100 de la valeur estimée par courtier.

L'HÔTEL DES VENTES MOBILIÈRES.

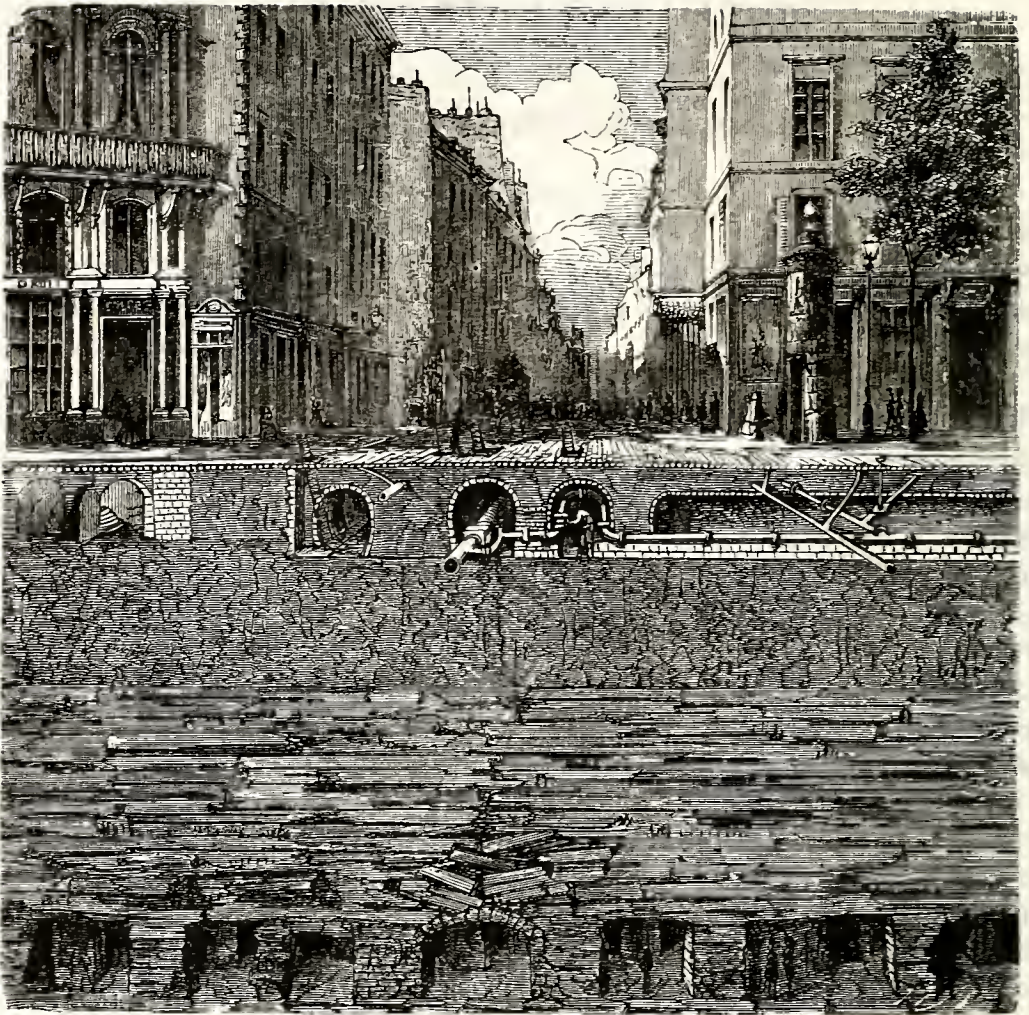
Nous ne pouvons terminer ce qui regarde le commerce de Paris sans parler des ventes mobilières au détail qui ont dans cette ville une grande importance.

Les ventes aux enchères publiques, volontaires ou forcées, doivent être faites par le ministère des commissaires-priseurs qui forment une riche corporation. Cette corporation possédait autrefois un bel hôtel bâti au xvii^e siècle par Claude de Bullion, surintendant des finances, dans la rue Platrière, près des halles. Après 1830, les ventes publiques eurent lieu, place de la Bourse 2, dans l'hôtel occupé aujourd'hui par la Chambre de Commerce. L'hôtel actuel des ventes est situé rue Rossini, 18, derrière l'Opéra. Il a été terminé en 1858. Notre dessin (V. ci-dessus p. 981) en représente la façade principale. L'hôtel se

compose de trois corps de bâtiments séparés par des cours. Le pavillon du milieu est décoré de sculptures qui font allusion à la destination de l'édifice. Malgré ses vastes proportions, cet édifice semble encore trop exigü pour la foule qui s'y porte. L'attrait des expositions publiques, où l'on voit de beaux tableaux, de beaux meubles, des curiosités de toute nature, le spectacle animé qu'offrent souvent les enchères, l'espoir de profiter d'une bonne occasion, font de l'hôtel des ventes, non-seulement un bazar très-fréquenté par les acheteurs, mais encore un spectacle permanent pour les oisifs.

Les ventes publiques des livres se font habituellement dans l'ancienne *salle Sylvestre*, rue des Bons-Enfants, derrière l'hôtel de la Banque de France.





Paris souterrain.

CHAPITRE XXII.

PARIS SOUTERRAIN.

LES ÉGOUTS. — LES CATACOMBES.

LES ÉGOUTS.

« Le sous-sol de Paris, si l'œil pouvait en pénétrer la surface, présenterait, dit M. Victor Hugo dans le IX^e vol. des *Misérables*, l'aspect d'un madrépore colossal. Une éponge n'a guère plus de pertuis et de couloirs que la motte de terre de six lieues de tour sur laquelle repose l'antique grande ville. Sans parler

des catacombes qui sont une cave à part, sans parler de l'inextricable treillis des conduits du gaz, sans compter le vaste système tubulaire de la distribution d'eau vive qui aboutit aux bornes-fontaines; les égouts à eux seuls font sous les deux rives un prodigieux réseau ténébreux, labyrinthe qui a pour fil sa

penne. — Là apparaît dans la brume humide, le rat, qui semble le produit de l'accouchement de Paris....

« Qu'on s'imagine Paris ôté comme un couvercle, le réseau souterrain des égouts, vu à vol d'oiseau, dessinera sur les deux rives une espèce de grosse branche greffée au fleuve. Sur la rive droite l'égout de ceinture sera le tronc de cette branche, les conduits secondaires seront les rameaux et les impasses seront les ramuscules.

« Cette figure n'est que sommaire et à demi exacte, l'angle droit, qui est l'angle habituel de ce genre de ramifications souterraines étant très-rare dans la végétation.

« On se fera une image plus ressemblante de cet étrange plan géométral en supposant qu'on voie à plat, sur un fonds de ténèbres, quelque bizarre alphabet d'Orient brouillé comme un fouillis, et dont les lettres difformes seraient soudées les unes aux autres, dans un pêle-mêle apparent et comme au hasard, tantôt par leurs angles, tantôt par leurs extrémités....

« Au commencement de ce siècle, l'égout de Paris était encore un lieu mystérieux. La boue ne peut jamais être bien famée; mais ici le mauvais renom allait jusqu'à l'effroi. Paris savait confusément qu'il y avait sous lui une cave terrible. On en parlait comme de cette monstrueuse souille de Thèbes où fourmillaient des scolopendres de 15 pieds de long et qui eût pu servir de baignoire à Béhémoth. Les grosses bottes des égoutiers ne s'aventuraient jamais au delà de certains points connus. On était encore très-voisin du temps où les tombereaux des boueurs, du haut desquels

Sainte-Foix fraternisait avec le marquis de Créqui, se déchargeaient tout simplement dans l'égout. Quant au curage, on confiait cette fonction aux averses, qui encombraient plus qu'elles ne balayaient. Rome laissait encore quelque poésie à son cloaque et l'appelait Gémonies; Paris insultait le sien et l'appelait le Trou punais. La science et la superstition étaient d'accord pour l'horreur. Le Trou punais ne répugnait pas moins à l'hygiène qu'à la légende. Le moine bourru était éclos sous la voussure fétide de l'égout Mouffetard; les cadavres des Marmousets avaient été jetés dans l'égout de la Barillerie; Fagon avait attribué la redoutable fièvre maligne de 1685 au grand hiatus de l'égout du Marais, qui resta béant jusqu'en 1833, rue Saint-Louis, presque en face de l'enseigne du *Messenger galant*. La bouche d'égout de la rue de la Mortellerie était célèbre par les pestes qui en sortaient; avec sa grille de fer à pointes qui simulait une rangée de dents, elle était dans cette rue fatale comme une gueule de dragon soufflant l'enfer sur les hommes. L'imagination parisienne assaisonnait le sombre évier parisien d'on ne sait quel hideux mélange d'infini. L'égout était sans fond. L'égout, c'était le barathrum. L'idée d'explorer ces régions lépreuses ne venait pas même à la police. Tenter cet inconnu, jeter la sonde dans cette ombre, aller à la découverte dans cet abîme, qui l'eût osé? C'était effrayant. Quelqu'un se présenta pourtant. Le cloaque eut son Christophe Colomb.

« Un jour, en 1805, dans une de ces rares apparitions que l'empe-

reur faisait à Paris. le ministre de l'intérieur vint au petit lever du maître. On entendait dans le carrousel le traînement des sabres de tous ces soldats extraordinaires de la grande république et du grand empire ; il y avait encombrement de héros à la porte de Napoléon : hommes du Rhin, de l'Escaut, de l'Adige et du Nil ; compagnons de Joubert, de Desaix, de Marceau, de Hoche, de Kléber ; aérostiers de Fleurus, grenadiers de Mayence, pontonniers de Gênes, hussards que les Pyramides avaient regardés, artilleurs qu'avait éclaboussés le boulet de Junot, cuirassiers qui avaient pris d'assaut la flotte à l'ancre dans le Zuyderzée ; les uns avaient suivi Bonaparte sur le pont de Lodi, les autres avaient accompagné Murat dans la tranchée de Mantoue, les autres avaient devancé Lannes dans le chemin creux de Montebello. Toute l'armée d'alors était là, dans la cour des Tuileries, représentée par une escouade ou par un peloton, et gardant Napoléon au repos ; et c'était l'époque splendide où la grande armée avait derrière elle Marengo et devant elle Austerlitz. « Sire, dit le ministre de l'intérieur « à Napoléon, j'ai vu hier l'homme « le plus intrépide de votre empire. « — Qu'est-ce que cet homme, « dit brusquement l'empereur, et « qu'est-ce qu'il a fait ? — Il veut « faire une chose, sire. — Laquelle ? « — Visiter les égouts de Paris. »

Cet homme existait et se nommait Bruneseau.

Dans les chapitres suivants, intitulés *Détails ignorés, Progrès futurs*, et auxquels nous renverrons nos lecteurs, M. Victor Hugo raconte comment, de ce qu'il était,

l'égout de Paris est devenu, grâce à Bruneseau, ce qu'il est aujourd'hui. Paris, en 1806, en était encore presque au chiffre d'égouts constaté en mai 1663 : 5328 toises. Après Bruneseau, le 1^{er} janvier 1832, il en avait 40300 mètr. ; actuellement il en compte plus de 170 000 mètr.

Tout récemment, en effet, pour assainir Paris en assainissant la Seine, on a conçu le projet d'établir, sur chaque rive, de vastes galeries parallèles au fleuve, où vissent se déverser tous les égouts existants ou futurs et dont le débouché n'eut lieu qu'en aval de Paris.

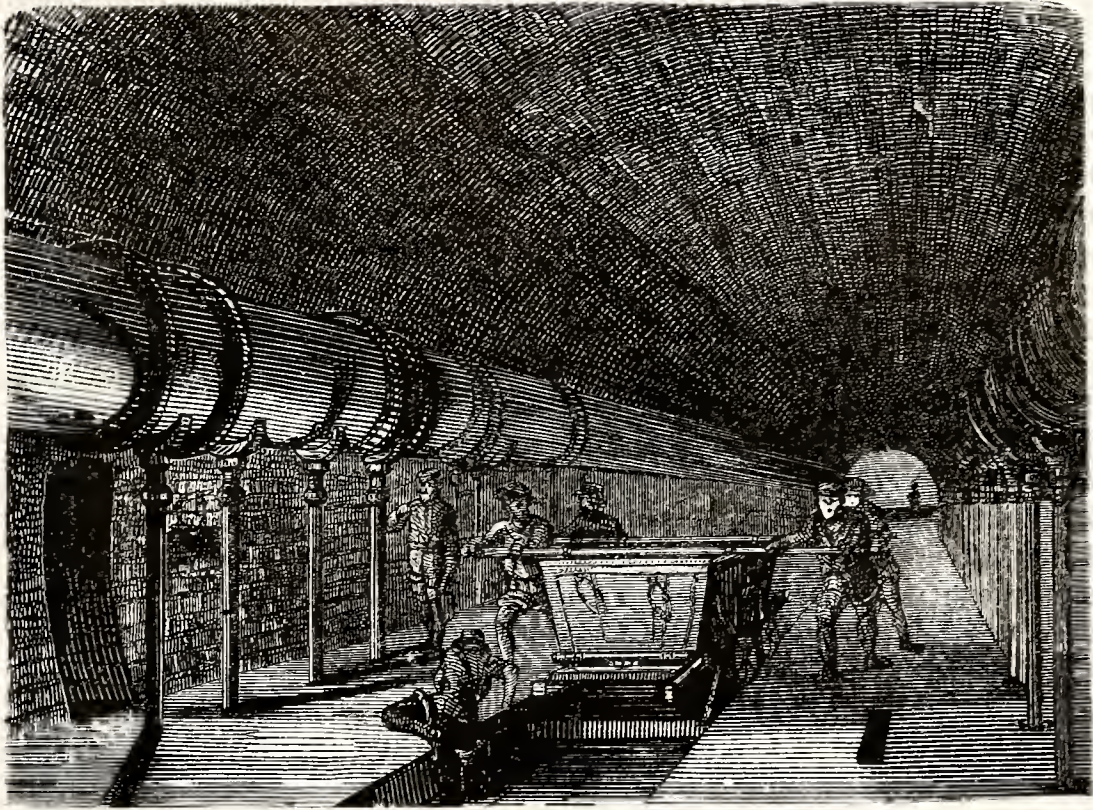
Le prolongement de la rue de Rivoli pour la rive dr., la canalisation du petit bras de la Seine pour la rive g., l'établissement du boulevard de Sébastopol, pour les deux rives, ont fourni l'occasion d'exécuter en partie cet utile projet.

Pour faire comprendre l'importance des travaux entrepris, prenons pour exemple l'égout du boulevard de Sébastopol, car aucune voie publique n'a jamais été pourvue de moyens aussi puissants d'assainissement et de canalisation. Sous la contre-allée du côté droit, on a construit un égout-galerie qui dépasse par ses dimensions tous les ouvrages de même nature exécutés antérieurement. De la Seine au boulevard Saint-Denis, le diamètre de la voûte est de 5 mètr. 20 cent. Cette voûte, en plein cintre, recouvre deux banquettes de 1 mètr. 80 cent. de largeur, entre lesquelles existe une cuvette large de 1 mètr. 20 et dont la profondeur varie de 40 cent. à 80 cent. ; du boulevard Saint-Denis à la rue du Château-d'Eau, le diamètre de la voûte est de 3 mètr. 60 cent. ; la cuvette, qui conserve

la même largeur, est bordée d'un côté par une banquette de 1 mèt. 70 cent., de l'autre par une banquette de 50 cent. seulement.

Cet égout modèle est destiné à jouer un grand rôle dans l'assainissement de Paris : il réunit l'égout Rivoli à l'ancien grand égout qui suit la direction des rues du Château-d'Eau, des Petites-Écuries, Richer, de Provence, etc., et recevra

dans les temps d'orage le trop-plein des eaux que ce dernier ne peut contenir, par suite de l'insuffisance de ses dimensions; il contribuera puissamment à empêcher l'inondation des quartiers bas de la capitale par des pluies torrentielles. Entre la Seine et la rue de Rivoli il forme un vaste déversoir qui rejette dans le fleuve le trop-plein des égouts collecteurs de la rive dr.



Grand égout.

Comme égout spécial du boulevard de Sébastopol, il reçoit toutes les eaux de la chaussée et des habitations du côté droit. Il est relié à chacune de celles-ci par des branchements de 2 mèt. de hauteur, pourvus de cheminée d'évent qui, débouchant au-dessus des combles des maisons, assurent la parfaite ventilation de la galerie où les ouvriers chargés de la toilette souter-

raîne de Paris circulent à pied sec sur le ciment romain des banquettes et sans avoir à craindre les exhalaisons méphitiques. Rien de plus simple ni de plus facile que le curage de la galerie; on a bordé la cuvette de cornières en fer formant rails et sur lesquelles roulent des wagons, soit pour transporter des matériaux, soit pour enlever les immondices et les conduire jusqu'à la Seine.

Lorsque les wagons sont affectés à ce dernier service, on les garnit à l'arrière d'une vanne profilée suivant la forme de la cuvette et qui produit sur celle-ci une retenue d'eau; il en résulte une force propulsive qui pousse en avant le wagon, la vanne et les vases amassées dans l'égout; en un mot, on trouve dans les eaux sales elles-mêmes l'instrument du curage de la galerie.

L'égout du boulevard de Sébastopol a été utilisé, comme d'autres galeries plus anciennes, pour la distribution des eaux pures. Sur l'une des deux banquettes on a placé une conduite en fonte de 80 cent. de diamètre, qui distribue l'eau du canal de l'Ourcq et la porte aux bassins de la rive g. L'autre banquette a reçu une conduite de 1 mè. 10 cent. de diamètre pour le service des eaux de Seine et de sources. Ces deux artères maîtresses sont posées sur des colonnettes en fonte de 1 mè. 60 de hauteur, afin qu'elles n'entravent ni la circulation sur les banquettes, ni l'écoulement des eaux pendant les pluies abondantes, ni l'accès des égouts des rues latérales. Des conduites de moindre dimension se détachant de ces deux conduites principales, pénètrent dans les petits égouts aboutissant à celui du boulevard. Chaque contre-allée des égouts est de plus garnie d'une conduite de gaz.

Sous le sol du boulevard Saint-Denis on a édifié une chambre de 6 mè. 50 cent. de largeur, et de 4 mè. 20 cent. de hauteur, où sont disposés les énormes robinets-vannes qu'exige ce système de canalisation.

Sans être aussi vaste que l'égout

de Sébastopol, la galerie de Rivoli, dont la coupe est de forme ovoïdale, a cependant de vastes dimensions. Sa hauteur est de 4 mè. 10, et sa plus grande largeur de 2 mè. 40. Sur tout le parcours de l'égout, des plaques en porcelaine émaillée, semblables à celles qui indiquent, à la surface du sol, les noms des rues, des boulevards et des places, répètent les noms des voies publique traversées par le souterrain. De distance en distance des cheminées de garage et des bouches de sortie permettent aux ouvriers de se mettre à l'abri, lorsqu'une pluie d'orage occasionne une inondation subite de la galerie.

Voici, d'après les documents officiels, le plan général des principaux égouts; ce plan, qu'il a fallu subordonner au relief du sol et à la nécessité de déverser les eaux insalubres en basse Seine, est aujourd'hui réalisé dans les parties principales, et la ville en poursuit, chaque année, la continuation.

Sur la rive dr., de l'entrée du boulevard Mazas, en amont du pont d'Austerlitz, part un égout collecteur qui, passant en siphon sous la dernière écluse du canal Saint-Martin, à l'extrémité du bassin de la Bastille, suit les quais jusqu'à la place de la Concorde. Cet égout assèche d'abord complètement toute la dépression du faubourg Saint-Antoine, dont les eaux ne peuvent être écartées du fleuve et dirigées en aval par aucun autre égout existant ou possible. Il recueille ensuite, le long de son parcours, le produit des égouts situés entre la rue de Rivoli et la Seine, et le trop plein de l'égout collecteur de la rue de Rivoli.

Celui-ci dessert le Marais proprement dit et le versant méridional des buttes Bonne-Nouvelle et des Moulins (quartier Saint-Roch.)

Pour le service spécial des quartiers compris entre ces deux élévations et les boulevards intérieurs, un collecteur de moindre étendue que les précédents, prenant son point de départ aux Halles, suit les rues Coquillière, de la Banque, Neuve des Petits-Champs, des Capucines, et gagne la rue Royale, en longeant le boulevard de la Madeleine.

L'ancien égout de ceinture qui occupe le lit du ruisseau de Méné-montant est conservé jusqu'à la rue de l'Arcade, c'est-à-dire jusqu'au point où il cesse de cheminer sous la voie publique pour s'engager sous des propriétés particulières.

Une longue galerie, partant des environs de l'église Sainte-Marguerite, près de la rue de Charonne, longe les rues Bas-Froid et Popincourt, le quai Jemmapes, passe sous le canal, aux écluses des Récollets, et se continue par la rue des Vinaigriers, le boulevard du Nord, les rues de la Fidélité, Paradis, Papillon, Montholon, Lamartine, Saint-Lazare, de la Pépinière, jusqu'à la place Laborde.

Enfin deux égouts collecteurs de moindre importance descendent, en sens inverse, des pentes de Beaujon et de Chaillot, l'un en suivant les rues d'Angoulême et de la Pépinière jusqu'à la place Laborde; l'autre, en parcourant les quais, de la pompe à feu à la place de la Concorde.

Sur la rive g. un égout collecteur absorbe la Bièvre et toutes les eaux de la vallée qu'elle traverse, près du

Jardin des Plantes, à la rue Geoffroy-Saint-Hilaire. Il se dirige ensuite, par les rues Saint-Victor et de Poissy, vers les quais dont il suit la ligne jusqu'au pont de la Concorde. Sur ce parcours, il reçoit les eaux des pentes de la montagne Sainte-Geneviève et celles du versant septentrional de la butte Saint-Germain-des-Prés. Il se continue au-delà du pont de la Concorde, mais avec une pente en sens inverse, afin de ramener vers ce pont les eaux du Gros-Caillou.

Enfin, l'assainissement de la rive g. sera complété par un collecteur qui contournera la butte Saint-Germain-des-Prés, par la rue de Sèvres, le boulevard de l'Alma, l'avenue de la Mothe-Piquet, la place des Invalides, les rues de Grenelle et de Bourgogne.

Les deux collecteurs de la rive g. communiqueront avec la rive dr. par un double siphon en forte tôle d'un mètre de diamètre intérieur, établi dans le lit du fleuve, à 2 mèt. au-dessous des basses-eaux, près du pont de la Concorde. Des chasses d'eau, puissantes et régulières, dégrageront les siphons de toute immondice et en maintiendront le libre jeu.

Les îles de la Cité et Saint-Louis seront mises en communication avec les égouts de la rive dr. par des siphons semblables.

De la place de la Concorde, où convergeront ainsi tous les collecteurs après l'achèvement complet du projet, part un collecteur général destiné à conduire à la Seine, près d'Asnières, toutes les eaux et toutes les immondices de Paris. De la rue de la Pépinière aux fortifications, c'est-à-dire sur une longueur

de 1800 mètr., cet égout, commencé à la fin de juin 1857, a été construit en souterrain; des fortifications à la Seine, il a été exécuté par voie de tranchée, à ciel ouvert.

On a employé pour cette œuvre gigantesque : 45 000 mètr. cubes de pierre meulière, 3000 mètr. cubes de chaux, une quantité égale de ciment de Vassy, et 13 000 mètr. cubes de sable. La quantité de terre enlevée mesurait 120 000 mètr. cubes. Le nombre des ouvriers était de 2400. Les travaux ont duré un an pour la partie exécutée en souterrain, et six mois pour celle qui a été faite en tranchée.

« La largeur de la cunette est telle, disait un journal officiel, que des bateaux pourront y naviguer à l'aise pour faire le service des ébouages de Paris, dans le cas où l'on n'adopterait pas un système de wagons roulant sur des rails, analogue à celui qui est en usage dans les galeries de Rivoli et de Sébastopol. »

En résumé, les projets dressés par les ingénieurs du service municipal, pour la canalisation normale de Paris, comportent la construction de 56 442 mètr. courants d'égouts de grande et de moyenne section, de divers types, et 232 890 mètr. d'égouts de petite section, de divers types, soit en tout 289 332 mètr. Ne sont pas compris dans cette évaluation, d'une part 11 100 mètr. d'égouts existants, dont le radier devra être relevé pour qu'ils se puissent déverser dans les collecteurs; d'autre part, 80 000 mètr. de petits égouts qu'il faudra ouvrir, à mesure de l'accroissement de la population, dans certaines parties de la ville aujourd'hui presque désertes.

A quelques exceptions près, les

égouts existants seront provisoirement maintenus, quoique la plupart n'aient pas été construits dans les conditions d'un service complet; mais on doit dans l'avenir les remplacer peu à peu, selon les besoins les plus urgents et les ressources du budget de la ville. En 1862, la somme consacrée à ces travaux a été de 1 600 000 fr.

Le développement total de ces égouts est d'environ 170 000 mètr., qui, ajoutés aux 290 000 mètr. à construire et aux 80 000 mètr. qui s'ouvriront, peut-être, dans l'avenir, formeraient une longueur de 540 000 mètr. soit 135 lieues.

Celle des voies publiques actuelles n'est que de 423 000 mètr., mais plusieurs des égouts projetés doivent desservir des voies publiques non encore ouvertes. D'ailleurs les voies les plus larges doivent être pourvues de deux lignes d'égouts.

Tous les égouts, collecteurs ou autres, ont deux sortes d'ouvertures sur la voie publique, les unes sont des bouches, pour la chute des eaux, les autres, appelées *regards*, sont destinées au nettoyage, à l'inspection et à l'entretien. Chacune de ces ouvertures répond à une cheminée. Lorsque l'ouverture est en pleine voie, elle est fermée par une grille en fonte supportée par un fort cadre en bois, qui s'appuie lui-même sur une pierre de roche. Les bouches sous trottoir ont un recouvrement en granit ou en fonte. Les regards sont fermés par des trappes en fonte de forme circulaire.

Malgré l'étendue des égouts de Paris, le nombre des ouvriers qui y sont employés ne dépasse pas en moyenne 150.

Nous avons exposé ailleurs le

mode de distribution des eaux pures actuellement existant à Paris (V. ci-dessus, chap. IV, p. 164), la distribution du gaz d'éclairage nécessite de même un vaste système de conduites souterraines cheminant sous toutes les voies publiques et dont nous n'avons rien de particulier à dire. Mais nous devons indiquer rapidement ici un projet dont l'administration se préoccupe depuis longtemps et qui aurait pour résultat non-seulement de réunir partout les conduites d'eau et de gaz dans les égouts, mais encore de délivrer Paris d'un service désagréable et nauséabond, quoi qu'on ait fait jusqu'à présent pour l'améliorer, nous voulons parler de la vidange des fosses d'aisance. Voici ce projet, d'après un *Mémoire* présenté à la Commission municipale par M. le préfet de la Seine.

Chaque ligne d'égout principal serait pourvue d'une galerie de grande section, ayant un chemin de fer, comme les galeries de Sébastopol et de Rivoli. Des galeries de moindres dimensions, mais garnies également de rails et pouvant encore permettre la circulation facile des ouvriers et des wagons, suivraient les lignes secondaires.

Une galerie de petite section, assez large néanmoins pour le passage de brouettes ou tinettes, envelopperait chaque îlot de maisons, de tous les côtés qui ne pourraient être desservis directement par une des galeries principales ou secondaires.

De deux en deux maisons, en face du mur mitoyen, s'ouvrirait une courte galerie transversale, mettant chacune de ces maisons en communication avec le petit égout de ceinture de l'îlot, ou directement avec l'égout secondaire ou principal.

Dans cette galerie transversale se déverseraient les eaux domestiques, on y ferait aussi écouler les eaux épurées des fosses d'aisance. Par le même chemin, des tinettes ou des brouettes seraient approchées de celles-ci et en recevraient les matières denses.

Afin d'assurer la propreté et l'assainissement de la ville, on ouvrirait, dans les cours des maisons, des trémies par lesquelles toutes les immondices seraient descendues dans les galeries, où l'on pourrait organiser un puissant service de chasse par l'eau. Ce projet a reçu un commencement d'exécution autour de l'hôtel de ville et des halles.

LES CATACOMBES.

Les plus anciennes des excavations qui s'étendent sous Paris ont eu pour but la construction même de la ville. Ce sont, en effet, des carrières, exploitées depuis la domination romaine et creusées au S. de la Seine, depuis le Jardin des Plantes à l'E. jusqu'à l'ancienne barrière de Vaugirard à l'O. Ces carrières, connues aujourd'hui sous

le nom de Catacombes, s'étendent vers le S. sous les territoires de Montrouge, de Montsouris et de Gentilly; une partie d'entre elles, située au delà de l'ancien mur d'enceinte, fournit encore tous les jours des matériaux de construction.

« Si l'on regarde un plan de la ville et que d'un seul coup d'œil on embrasse toute sa partie méridio-

nale, on se fera une idée exacte des carrières avec cette seule différence que les galeries, loin d'être aussi vastes que des rues, ont en moyenne 1 mètr. de largeur sur 2 mètr. de hauteur. »

Des fouilles aussi importantes avaient dû ébranler le sol; en 1774, 1777 et 1778, des éboulements considérables jetèrent l'épouvante dans les quartiers Saint-Jacques, de l'Observatoire et de Montrouge. A la suite d'une visite ordonnée par le gouvernement, un corps d'ingénieurs fut chargé de la consolidation des carrières. « Chaque galerie devint l'objet de travaux particuliers et intéressants; des piliers de maçonnerie soutinrent les excavations connues, tandis que d'autres, ouvertes avec une extrême prudence, rendirent d'un accès facile les parties les plus reculées de ces ténébreux méandres. Les piliers furent dénommés, classés, numérotés, les quartiers tracés, les rues observées; le numéro de chaque maison rapporté exactement audessous de celui de la propriété, permit de porter immédiatement secours aux points extérieurs qui semblaient menacés. Un ingénieux système d'aération par les puits des maisons construites à la surface, et la réunion des eaux dans un même bassin, assurèrent le bien-être des ouvriers et éloignèrent toute crainte d'asphyxie. »

Vers 1780, M. Lenoir, lieutenant-général de police, eut l'idée d'utiliser les carrières de Montsouris et de Montrouge, en y transportant les ossements à extraire du cimetière des Innocents, dont l'insalubrité réclamait un prompt remède. Cette idée fut mise à exécution par

M. Thiroux de Crosne, successeur de M. Lenoir, et le 7 avril 1786, les carrières, bénites et consacrées en grande pompe, reçurent les premières dépouilles du cimetière des Innocents, dont la suppression était prononcée. C'est à partir de ce moment qu'elles prirent le nom de Catacombes, et qu'elles furent définitivement converties en un vaste ossuaire, où l'on a transporté, pendant la Révolution et depuis, les produits des exhumations faites dans les anciens cimetières de Paris.

70 escaliers environ, situés dans différents quartiers, donnent accès dans les Catacombes. Les principaux se trouvent dans la cour du pavillon occidental de l'ancienne barrière d'Enfer, dans la rue de la Tombe-Isoire et dans la plaine de Montsouris. En pénétrant dans le souterrain par l'escalier de la barrière d'Enfer, on arrive d'abord, après être descendu à 20 mètr. environ de profondeur, à une longue galerie fort étroite se dirigeant vers Montsouris. Cette galerie aboutit à l'ossuaire proprement dit, dont une porte ferme l'entrée et qu'annonce une inscription réclamant le respect pour les morts. Les galeries de l'ossuaire, plus spacieuses, sont décorées d'une double rangée d'ossements humains, s'élevant à environ 3 mètr. de hauteur. Des crânes dénudés forment partout la corniche de cette muraille funèbre. Chaque zone d'ossements porte un tableau indiquant le lieu d'exhumation et la date du transport dans les Catacombes. Çà et là le regard s'arrête sur des inscriptions empruntées aux poésies de Lemierre, de Delille, de Malfilâtre, de M. de

Lamartine, etc. Dans les principaux carrefours, sont ménagés des espaces disposés en chapelles funéraires. Près de l'entrée, on peut voir le *plan de Port-Mahon*, exécuté par un ouvrier des Catacombes, qui avait été longtemps prisonnier dans cette ville. Une autre galerie renferme le *tombeau de Gilbert* avec ces vers tirés de sa dernière élogie :

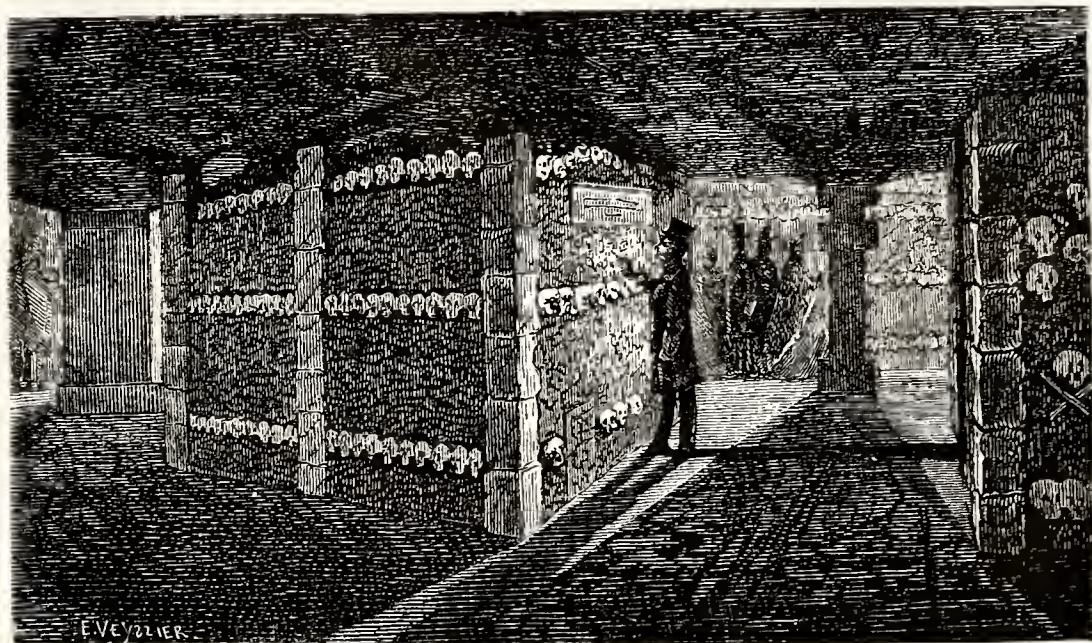
Au banquet de la vie, infortuné convive,
J'apparus un jour et je meurs ;

Je meurs ! et sur la tombe où lentement
j'arrive,

Nul ne viendra verser des pleurs.

On trouve aussi dans les Catacombes une *fontaine*, dite de la *Samaritaine*, où vécurent pendant longtemps des dorades chinoises qu'on y avait déposées en 1813.

On a formé dans les galeries une collection géologique et une collection pathologique fort intéressantes ; la première offre des échan-



Catacombes.

tillons de tous les terrains du bassin de Paris ; la seconde comprend toutes les espèces d'ossements déformés par des maladies.

La légende du plan des Catacombes, dressé en 1857 par les ingénieurs spéciaux chargés de leur entretien, évaluée à 3 millions le nombre des morts dont les derniers restes se trouvent aujourd'hui dans cet ossuaire ; mais ce chiffre paraîtra bien inférieur à la réalité, si l'on considère qu'un seul cimetière de Paris (il y en avait 73 avant la

Révolution), celui des Innocents, a englouti, en moins de sept siècles, 1 200 000 cadavres, et si l'on veut admettre qu'un grand nombre de personnages ne sont représentés aux Catacombes que par des fragments de leur squelette.

« Au milieu de tant de morts, disent les auteurs d'un opuscule publié récemment sur les *Catacombes*, se trouvent beaucoup d'hommes et de femmes célèbres à divers titres, des rois, des princes et des princesses, des grands seigneurs, des grandes

dames, des membres de toutes les académies, des généraux, des administrateurs, des religieux et des religieuses, et la foule des générations qui nous ont précédés sur le sol de Paris, en laissant des traces ineffaçables de leur passage.

Un mur d'enceinte, construit à peu près à l'aplomb de l'ancien mur d'octroi, empêche toute communication entre les Catacombes et les carrières voisines, autrefois le refuge de contrebandiers habiles.

Plusieurs accidents occasionnés par des imprudences ont fait interdire depuis plusieurs années les visites isolées dans les Catacombes. On ne peut plus y descendre aujourd'hui qu'en compagnie des in-

génieurs, et ces visites en masse n'ont lieu que trois ou quatre fois par an, lorsque l'ingénieur en chef à qui il faut s'adresser (à l'hôtel de ville), a reçu un nombre assez considérable de demandes.

Une commission s'est formée naguère spontanément, sous l'inspiration de M. de Cormenin, pour l'érection d'une chapelle funéraire, à l'entrée même des Catacombes, à la barrière d'Enfer. La ville de Paris et le gouvernement ont donné leur sanction à ce projet, l'une en promettant le terrain nécessaire, l'autre en s'engageant à y entretenir un chapelain. Une souscription est ouverte pour recueillir les fonds nécessaires à la construction de l'édifice.





Cimetière Montmartre.

CHAPITRE XXIII.

LA MORGUE. — LES POMPES FUNÈBRES. — LES CIMETIÈRES.

LA MORGUE.

S'il faut en croire Vaugelas, *Morgue* serait un vieux mot français qui signifie *visage*. Jadis, à l'entrée des prisons, on trouvait un endroit portant le nom de morgue, parce que l'on y retenait quelquefois les prisonniers, au moment où on les écrouait pour que les gardiens pussent bien voir leur *morgue* ou *visage*, afin de les reconnaître en cas de tentative d'évasion. Plus tard on exposa dans les morgues les cadavres dont la justice s'était saisie et qu'on voulait faire reconnaître ; à cet effet le public était admis à venir regarder par un guichet pratiqué dans la porte.

A Paris, les corps inconnus fu-

rent exposés jusqu'en 1804 dans la basse-geôle ou Morgue dépendant de la prison du grand Châtelet. A cette époque fut construit le bâtiment qu'on voit encore aujourd'hui à l'extrémité N. E. du pont Saint-Michel, sur la rive dr. du petit bras de la Seine. Ce bâtiment doit prochainement disparaître pour être remplacé par une autre construction qu'on élève à l'extrémité orientale de la Cité, derrière Notre-Dame et près du nouveau pont Saint-Louis.

La Morgue reçoit les cadavres non reconnus, qui ont été retirés de la rivière ou relevés dans tout le ressort de la préfecture de police,

dont elle dépend (2^e division, 4^e bureau). Elle est ouverte au public depuis le matin jusqu'au soir; mais les cadavres y sont reçus à toute heure du jour et de la nuit. Ils y restent exposés trois jours, à moins qu'ils n'aient été réclamés dans un moindre délai.

Une portè cochère donne entrée dans un vestibule de plain-pied, à g. duquel on aperçoit la salle d'exposition, séparée du vestibule par un simple vitrage que protège une balustrade à hauteur d'appui. Derrière le vitrage s'étendent deux rangées de tables en marbre noir, sur lesquelles on couche les cadavres exposés. Ces tables, inclinées vers les pieds, sont garnies à l'endroit le plus élevé d'une plaque de cuivre mobile qui soutient la tête dans une position convenable pour être bien vue. Au-dessus des tables et le long des murs sont suspendus les vêtements des personnes exposées; blouses, robes, châles, cravates, pantalons, restent là, même après l'ensevelissement des cadavres, pour servir de signes de reconnaissance aux parents ou aux amis des défunts. Vis-à-vis de la salle d'exposition, à dr. du vestibule, se trouve le bureau du greffier-concierge, préposé à la direction de la Morgue. Cet édifice renferme en outre : une salle d'autopsie dont les

tables sont garnies d'appareils désinfectants; une salle de lavage pour les cadavres et les vêtements; une salle de dépôt pour les cadavres reconnus et pour ceux dont la décomposition trop avancée empêche l'exposition; une chambre à coucher pour le garçon de service pendant la nuit; enfin une remise pour la voiture mortuaire qui transporte les corps au cimetière.

La Morgue reçoit en moyenne, par année :

Portions de cadavres.....	11
Fœtus	38
Nouveaux-nés à terme.....	26
Cadavres d'adultes.....	289
Total.....	364

En 1860, le nombre total des corps qui y ont été déposés s'est élevé à 362, dont 305 hommes et 57 femmes; 228 cadavres ont été reconnus, 134 sont demeurés inconnus.

Malgré l'horreur du spectacle et le respect ordinaire du peuple de Paris pour les morts, il n'est pas rare de rencontrer à la Morgue une foule plus ou moins compacte d'hommes, de femmes, d'enfants des classes inférieures de la société, et à qui la vue des cadavres arrache des réflexions, quelquefois grivoises ou obscènes, presque toujours grossières et déplacées.

LES POMPES FUNÈBRES.

Dans une ville où l'on compte chaque jour, en moyenne, 92 décès, où pour éviter l'inconvénient de trop multiplier les cimetières, les décédés doivent être transportés à d'assez longues distances du centre de la ville, dans les trois gran-

des nécropoles établies jadis près de son enceinte, et où cependant, en beaucoup de cas, il y aurait quelque danger pour la salubrité à ce que le séjour des cadavres dans les maisons se prolongeât au delà d'un certain temps, dans ces circonstan-

ces, disons-nous, l'organisation d'un bon service de pompes funèbres présente une importance qui a préoccupé sérieusement l'administration à diverses époques. Avant la Révolution, les cérémonies religieuses et extérieures des funérailles étaient abandonnées ensemble aux soins des paroisses : les fabriques se chargeaient de tous les détails des solennités funèbres dont le prix, qu'aucun tarif ne fixait encore, se débattait entre les intéressés. Quand la liberté des cultes eut été proclamée et qu'on eut séparé tous les actes de la vie civile des actes de la vie religieuse, il fut impossible de conserver cet état de choses. Pour l'indépendance des consciences, pour le respect des principes, il devint indispensable que tout ce qui est de formalité extérieure, et en quelque sorte d'ordre civil et de salubrité, fût désormais distinct de ce qui appartient exclusivement aux convictions religieuses. C'est sous l'empire de ces considérations qu'un décret de l'an XII a posé de nouveaux principes en matière d'inhumation. Il y a eu dès lors séparation entre les deux grandes parties de ce service ; la sépulture légale qui, antérieurement à la Révolution, était avant tout la sépulture religieuse, a pris un caractère purement civil. Ainsi, tandis que maintenant les cérémonies de l'église sont devenues pure affaire de conscience et ne dépendent plus en définitive que de la volonté du défunt ou de sa famille, la sépulture même, l'acte civil est entouré de conditions et de formalités également obligatoires pour tous. Il faut, par exemple, pour qu'on puisse procéder à l'in-

humation qu'un officier de santé ait constaté le décès ; qu'une déclaration en ait été faite à la mairie, que le corps reste un temps déterminé avant qu'on puisse l'enlever ; enfin les dispositions mêmes du convoi relèvent de la surveillance de la police. Dès les premières années de l'Empire, on sentit la nécessité de fixer un tarif pour toutes les dépenses relatives aux funérailles afin de couper court aux obsessions, aux débats, aux exagérations de prix qui venaient en quelque sorte s'imposer à la douleur des familles. Un marché fut alors passé avec une entreprise particulière à laquelle on accorda un monopole, et qui, sous la surveillance de l'autorité municipale, resta chargée de fournir à des prix déterminés tout ce qui se rattache au transport du corps, soit de la maison mortuaire, soit de l'église au cimetière, et au cérémonial extérieur des convois, avec obligation d'avoir un matériel constamment prêt et toujours en bon état d'entretien. De plus, afin de répondre aux situations diverses de la population, les convois furent divisés en un certain nombre de classes dont les prix variaient proportionnellement au luxe que chacune d'elle comportait. Enfin on organisa pour les pauvres une classe spéciale et gratuite. Depuis sa création, le service des pompes funèbres a été plusieurs fois modifié par des décrets et des ordonnances, mais sans qu'on ait jamais touché aux conditions essentielles de son organisation. Les changements introduits dans les marchés ont eu surtout pour objet d'obtenir une réduction dans le prix et de rendre de plus en plus

convenables les convois d'ordre inférieur dont l'aspect toujours fort modeste, sans doute, est aujourd'hui d'une simplicité décente. L'un des arrêtés les plus récents concernant les pompes funèbres date de 1852. Il a été pris à l'occasion du renouvellement du marché dans lequel il a introduit un remaniement important. Il n'a pas touché aux prix en eux-mêmes; mais il a multiplié les classifications, étendu l'échelle des tarifs, de façon, en résultat, à rendre moins chère la catégorie moyenne des convois. Il a établi des sections nouvelles dans les sept premières classes, et a formé des catégories spéciales pour tous les objets de luxe afférent à chaque classe, en sorte que les familles aient toute faculté d'étendre ou de restreindre leurs dépenses. Lors de l'annexion, le traité avec l'entreprise des pompes funèbres a été refait de nouveau, pour étendre aux communes réunies le bénéfice des tarifs appliqués à Paris; le bail, qui prenait fin en 1861, a été renouvelé jusqu'en 1870, et l'adjudicataire a consenti à de nouvelles remises sur le produit de son entreprise, pour former au profit des églises de Paris un fonds commun qui permet de venir en aide aux fabriques les plus pauvres. La répartition de ce fonds se fait par l'archevêque de Paris d'accord avec le préfet de la Seine. Nous n'essayerons pas d'entrer, au sujet des classifications de convois, dans des détails qui ne sauraient être assez complets pour éclairer suffisamment les intéressés. Nous préférons nous renfermer dans quelques indications spéciales qui peuvent être d'une utilité pratique.

L'administration centrale des pompes funèbres a son siège principal rue Alibert, n° 10, où les bureaux sont ouverts de 7 h. du matin à 7 h. du soir. L'entreprise a en outre dans chacune des mairies de Paris un délégué à qui l'on peut s'adresser pour le règlement des convois. Il est tenu de fournir tous les renseignements, de produire les tarifs détaillés auxquels les familles doivent recourir pour se fixer sur l'étendue des dépenses qu'elles désirent faire. Enfin une série de dessins lithographiés et coloriés déposés dans chaque bureau permet de se rendre compte de l'effet des décorations funèbres et des différences qui caractérisent chaque classe. La dépense fixe varie pour les différentes classes, entre 7184 fr. et 18 fr. 75 c., montant de la 9^e et dernière classe, y compris une taxe municipale dont le maximum correspondant aux premières classes est de 40 fr. et le minimum de 6 fr. A cet égard on peut faire observer que le rapport de la taxe à la dépense générale présente une singulière anomalie, c'est que dans les convois de premier ordre il n'est que de 1/2 et 1 pour 100 environ, tandis que la proportion s'accroît jusqu'à 33 pour 100 à peu près à mesure qu'on redescend aux classes inférieures. Si les frais sont limités au minimum, ils peuvent s'élever considérablement, au gré des familles, par l'addition d'*objets supplémentaires* spéciaux pour chaque classe, également tarifés d'ailleurs et qui ajoutent au luxe, à l'éclat de la cérémonie. En résumé, les convois dont la dépense dépasse 3000 fr. sont fort rares; ils forment l'exception. La dépense du convoi se

tient en général entre 80, 200 et 300 fr.; les convois entre 500 et 1000 fr. s'écartent déjà des habitudes ordinaires et n'appartiennent qu'aux classes très-aisées. Du reste, l'état général des affaires a ici, comme en toutes choses, une influence très-sensible. Ainsi, on a remarqué que la recette brute, qu'on évaluait en moyenne à 1 800 000 fr. avant l'annexion, était tombée, en 1848, époque de crise, à 1 380 000 fr.

Le service des pauvres suffit pour plus des deux tiers des enterrements, et le tiers, au moins, des individus qui meurent à Paris ne laissent pas la valeur de la bière et du linceul nécessaires à leur inhumation : il faut que l'administration des pompes funèbres en fasse les frais, aux termes de son cahier des charges. Toutefois, cette dépense est couverte pour l'entreprise par une allocation de 5 fr. par enterrement que lui accorde la ville de Paris,

ce qui donne approximativement une subvention annuelle de 160 000 fr., représentant à peu près les frais d'enterrements gratuits. Le transport et l'inhumation des individus décédés dans les hôpitaux civils et militaires se font par les soins de ces établissements, sauf la volonté contraire des familles.

L'entreprise des pompes funèbres doit avoir constamment en bon état un matériel de 111 chars, 35 corbillards drapés, 35 corbillards vernis, et 75 voitures de deuil ; elle est tenue d'entretenir en outre 160 chevaux noirs et 10 chevaux blancs. Le magasin central est approvisionné de 6000 cercueils de toutes dimensions ; de plus, un certain nombre de cercueils sont consignés dans des dépôts situés dans chaque arrondissement.

Un cautionnement de 150 000 fr. répond de l'exact accomplissement des clauses du cahier des charges.

LES CIMETIÈRES.

Avant la Révolution, les cimetières de Paris, qui étaient fort nombreux, se trouvaient disséminés dans les divers quartiers, autour des églises ou des couvents. En 1789, on les abandonna pour en établir de moins nombreux, mais de beaucoup plus vastes, en dehors du mur d'octroi. L'annexion des communes de l'ancienne banlieue vient de les faire rentrer tous dans la nouvelle enceinte de la ville. On en compte actuellement trois grands : celui du Nord ou de Montmartre ; celui du Sud ou du Montparnasse ; celui de l'Est ou du Père-Lachaise ; et douze moins importants, dont

huit seulement, depuis le 1^{er} janvier 1860, servent aux sépultures. Ce sont : le cimetière des Batignolles, affecté maintenant aux inhumations du XVII^e arrondissement ; le nouveau cimetière de Montmartre, situé en dehors de la ligne des fortifications et servant aux inhumations du XVIII^e arrondissement ; le cimetière de la Villette, consacré aux inhumations du XIX^e arrondissement : les cimetières de Grenelle et de Vaugirard, réservés à celles du XV^e arrondissement ; et enfin ceux d'Auteuil et de Passy pour le XVI^e arrondissement. — Les quatre cimetières de la Chapelle, de Belle-

ville, de Charonne et de Bercy, ont été supprimés et ne reçoivent plus de tombes nouvelles. Un nouveau cimetière a été ouvert il y a quelques mois, en dehors des fortifications, près de la route de Villejuif.

Nous mentionnerons aussi les anciens cimetières de Picpus, de Clamart et de Sainte-Marguerite.

Les concessions de terrains dans les cimetières de Paris sont, pour la caisse municipale et pour l'administration de l'Assistance publique, qui disposent de ces terrains, la source de recettes assez considérables. En 1860, les recettes de la ville, pour ce seul objet, se sont élevées à 1 136 735 fr. 50 c.; l'Assistance publique, de son côté, a touché 159 199 fr. 50 c.

Le *cimetière de Picpus*, dans la rue du même nom, se compose de deux parties. L'une renferme les restes mortels du général de la Fayette, de sa femme, et d'environ 300 personnes inhumées depuis 1804 et appartenant aux premières familles de France, telles que celles de Montmorency, de Noailles, de Clermont-Tonnerre, de Larochefoucauld, de Talleyrand, etc. La seconde partie est la propriété du prince allemand de Salm-Kirbourg. Elle a servi de sépulture à un aïeul du prince, mort sur l'échafaud pendant la Révolution, et à 1300 victimes exécutées à la barrière du Trône, à la même époque. Le vicomte de Beauharnais est l'une des plus célèbres.

Dans le *cimetière de Clamart*, appartenant à l'amphithéâtre des hôpitaux (V. ci-dessus p. 731), repose le corps de Gilbert, mort en 1780, et celui de Mirabeau, qui y fut transporté, après avoir été retiré

du Panthéon, pour faire place à Marat. Pichegru y fut aussi inhumé le 5 avril 1804; mais ses restes viennent d'être exhumés, à la demande de sa nièce, pour être transportés à Arbois.

Le *cimetière de Sainte-Marguerite*, près de l'église de ce nom, est la sépulture du dauphin, fils de Louis XVI.

Les cimetières dont l'usage a été conservé sont ouverts tous les jours, de 6 h. du matin à 6 h. en été, et de 7 h. à 4 h. en hiver. Une cloche annonce la fermeture une demi-heure à l'avance.

Cimetière de Montmartre.

Le cimetière du Nord ou de Montmartre, situé sur le boulevard de Clichy, près de l'ancienne barrière Blanche, s'appelait d'abord le *Champ du Repos*. C'est, avec le Père-Lachaise, le plus ancien des cimetières actuels de Paris. Sa contenance est d'environ 10 hectares. Il est réservé aux I^{er}, II^e, VIII^e, IX^e et X^e arrondissements. Une avenue, longue de 100 mè., précède l'entrée, flanquée à dr. et à g. de pavillons affectés aux bureaux et au concierge. En face de la porte d'entrée s'ouvre l'avenue principale du cimetière, aboutissant à un rond-point; au milieu, une grande croix s'élève sur un tertre. A dr. de l'avenue principale, on trouve presque immédiatement l'avenue des Polonais, ainsi nommée parce qu'elle conduit aux tombes de plusieurs réfugiés de cette nation. Sur le monument de l'un d'eux on lit cette inscription :

Exoriare aliquis nostris ex ossibus ultor!

« Qu'un vengeur se lève du sein de nos tombeaux. »

A l'angle g. de l'avenue principale et du rond-point de la croix, on remarque le tombeau de la famille Cavaignac. Il renferme les restes de Jean-Baptiste Cavaignac, député à la Convention, mort à Bruxelles en 1823; de Godefroy Cavaignac, décédé en 1845, et d'Eugène Cavaignac, chef du pouvoir exécutif en 1848, fils du premier et neveu du second. Le monument porte la statue en bronze de Godefroy Cavaignac, par Rude, dont elle est un des chefs-d'œuvre.

Derrière le calvaire, dans un massif élevé, se trouve les tombes du général Bazaine, du comte de Ségur d'Aguesseau, du marquis de Lawœstine, de F. C. Gau, l'architecte de Sainte-Clotilde, du compositeur Artot, etc.

A g. de la croix, une longue avenue, qui en a pris le nom, conduit aux monuments de Caussidière (à dr.), du général Travot, de Bougainville et de Mme de Girardin (à g.). Si, revenant sur ses pas, après avoir visité ces tombes, on prend la première avenue à g., on arrive à une haute terrasse sur laquelle doivent être construits une chapelle et un dépositaire pour les corps attendant la sépulture.

Le monument le plus important du cimetière est un grand obélisque en pierre, surmonté d'une croix et élevé à la mémoire de la duchesse de Montmorency, près de l'avenue de ce nom, qui longe la terrasse, à l'E. Non loin de cet obélisque on voit la tombe du prince Ernest de Saxe-Cobourg, mort à Paris en 1832. Le long de la même avenue, on remarque encore les monuments des familles Godard - Desmarest, Cavé-Lemaître, Bérard, du célèbre

chanteur Nourrit, et de l'actrice Jenny Colon.

L'avenue de Montmorency, aboutit, au delà de l'avenue Cordier, à celle de Montebello, bordée par les tombes de Micislas Kamienski, volontaire polonais au service de la France, tué à Magenta (cette tombe, surmontée d'une statue par Eck et Durand, est l'une des plus remarquables du cimetière); de Paul Delarochette, dont le monument a été sculpté par M. Duban; du maréchal Lannes, dont le cœur seul repose ici (le reste du corps est au Panthéon); de M. Hittorf, architecte, et de M. Bineau, ancien ministre. A l'E. de l'avenue de Montebello s'étend le cimetière juif, fermé de murs et où l'on peut visiter la tombe d'Halévy. Près du mausolée de M. Bineau, un tunnel passant sous la rue des Dames fait communiquer le cimetière primitif avec une vaste annexe qu'il a fallu y ajouter il y a quelques années, et dans laquelle il ne se trouve encore aucun monument remarquable.

Dans l'avenue Cordier, qui passe au S. du cimetière israélite, on aperçoit le monument élevé récemment à H. Murger, à l'aide d'une souscription, et plus loin celui des deux frères Alfred et Tony Johannot. Au bord de l'avenue dite de la Cloche, on trouve la tombe d'Armand Marrast, ancien président de l'Assemblée nationale, et celle d'Henri Beyle, aussi connu sous le pseudonyme de Stendhal. Signalons encore, dans d'autres parties du cimetière, les monuments de l'amiral Baudin, du poète Legouvé, qui abrite les restes de Manin et de sa fille, de Ch. Teste, d'Alexandre Soumet, du sculpteur Pigalle, de la du-

chesse d'Abrantès, dont le médaillon a été exécuté par David (d'Angers), de Paul Niquet, le liquoriste rendu si célèbre par Eugène Sue, de la princesse Soltikoff, de l'architecte Laurécisque, dont le mausolée se distingue par l'imitation des tombeaux égyptiens, etc.

De différentes parties du cimetière Montmartre, on découvre de beaux points de vue sur Paris et ses environs.

Cimetière du Montparnasse.

Le cimetière du Montparnasse, sur le boulevard de Montrouge, a été ouvert en 1824, lors de la suppression d'un cimetière situé à l'entrée de Vaugirard. Il contient une superficie de dix hectares. C'est là que doivent être faites les inhumations des V^e, VI^e, VII^e, XII^e et XIV^e arrondissements.

Établi dans une plaine, le cimetière du Montparnasse n'offre ni accidents de terrain ni points de vue sur la ville et sur la campagne, comme les cimetières de Montmartre et du Père-Lachaise. Ses dispositions sont des plus régulières. Il forme en effet un vaste pentagone, borné au N. par le boulevard de Montrouge, à l'E. par le boulevard d'Enfer, au S. par la rue du Champ d'Asile, à l'O. par des propriétés particulières ayant leurs façades sur la rue de la Gaîté. A l'intérieur les allées se coupent partout à angle droit; vers le centre seulement règne une allée circulaire.

On laisse à dr., en entrant, l'entrée du cimetière israélite, qui n'offre rien de remarquable, puis, le monument de la famille Henri Martin, pyramide en pierre dont les arêtes sont dissimulées par des pal-

mes gigantesques. A g., derrière le bureau du conservateur, on trouve le mausolée en marbre blanc du chirurgien Lisfranc, surmonté de son buste et décoré de bas-reliefs en bronze, par C. Elshoect. Un peu plus loin, dans la même allée, on peut voir la sépulture des PP. jésuites de la résidence de Paris. Parmi les noms inscrits sur la pierre qui recouvre cette sépulture, on lit ceux du P. Mazarelli, mort en 1813, du P. Loriquet, mort en 1845, et du P. de Ravignan, mort en 1858. Plus loin encore, le docteur Récamier est inhumé sous une petite chapelle d'aspect très-ordinaire. Dans l'avenue principale du cimetière s'élève le tombeau de Grégoire, ancien évêque de Blois, l'un des prélats qui prêtèrent serment à la Constitution civile du clergé. Près de lui reposent le philologue Thurot et l'auteur dramatique Duval. A g. de la grande allée, on aperçoit successivement deux belles statues de marbre blanc représentant des jeunes femmes enlevées prématurément à leurs familles. Parmi les monuments qui bordent l'allée circulaire nous signalerons ceux du dessinateur Desenne, de M. de Villas, fondateur d'un hospice auquel il a laissé son nom, du peintre Guillemot, du statuaire Deseine, du célèbre chimiste Orfila, du sénateur Henrion de Pansey et du général vicomte Pernety, de Boyer, dont le buste a été sculpté par Fessard, de l'architecte Mazois et de la duchesse de Gesvres, le dernier rejeton de la famille de Duguesclin.

Au delà du rond-point, à g., en se dirigeant vers le S., l'attention est attirée par le mausolée du baron Gérard que décorent un mé-

daillon représentant le peintre et des bas-reliefs en bronze reproduisant deux de ses principaux tableaux, *Bélisaire* et *le Christ*. La tombe de F. Rude, voisine de celle de Gérard, porte le buste du sculpteur et un dessin du bas-relief exécuté par lui sur la façade orientale de l'arc de triomphe de l'Étoile. La tombe des quatre sergents de la Rochelle, située plus loin, est un

simple tertre de gazon surmonté d'une colonne tronquée, portant les noms de Bories, Goubin, Pommier et Raoulx, avec la date de leur mort, 21 septembre 1821. Cette partie du cimetière était autrefois réservée aux condamnés à mort qu'on exécutait sur la place Saint-Jacques, près de l'ancienne barrière de ce nom. Fieschi, Pépin et Morey, les auteurs de la machine in-



Cimetière du Montparnasse.

fernale dirigée contre la vie de Louis-Philippe, le régicide Alibaud, les assassins du général Bréa, etc., y ont été inhumés, mais il est impossible de reconnaître leurs tombes.

Dans l'avenue qui longe au S. le mur du cimetière, la société de géographie a fait élever un monument bizarre à l'infortuné Dumont d'Urville, qui, après avoir fait deux fois le tour du monde, périt aux portes

de Paris, avec sa femme et son jeune fils, lors de l'accident du chemin de fer de Versailles, le 8 mai 1842. A l'E. du cimetière se trouvent les monuments de Boulay de la Meurthe, membre du conseil des Cinq-Cents; du voyageur de Pouqueville; d'Auguste Dornès, représentant du peuple, tué sur les barricades en juin 1848, et dont le médaillon a été sculpté dans un énorme bloc de

grès de Fontainebleau ; du sculpteur Verdier aîné : de la famille H. Fortoul ; de l'orateur Ottavi, parent de Napoléon, mort en 1841, en descendant de la tribune enseignante, politique et gratuite ; du célèbre acteur Bocage, décédé le 30 août 1862 ; du duc et de la duchesse de Vallombreuse ; du général Petit, dont le buste a été sculpté par Boitel ; du philosophe Jouffroy ; du poète Hégésippe Moreau, dont le nom seul est gravé sur la pierre sépulcrale, etc., etc.

Cimetière du Père-Lachaise.

Le cimetière du Père-Lachaise, à l'extrémité de la rue de LaRoquette, sur le boulevard d'Aunay, est le plus vaste et le plus riche des cimetières de Paris ; ajoutons tout de suite que l'impression générale que produit la visite de cette luxueuse nécropole n'a rien de chrétien.

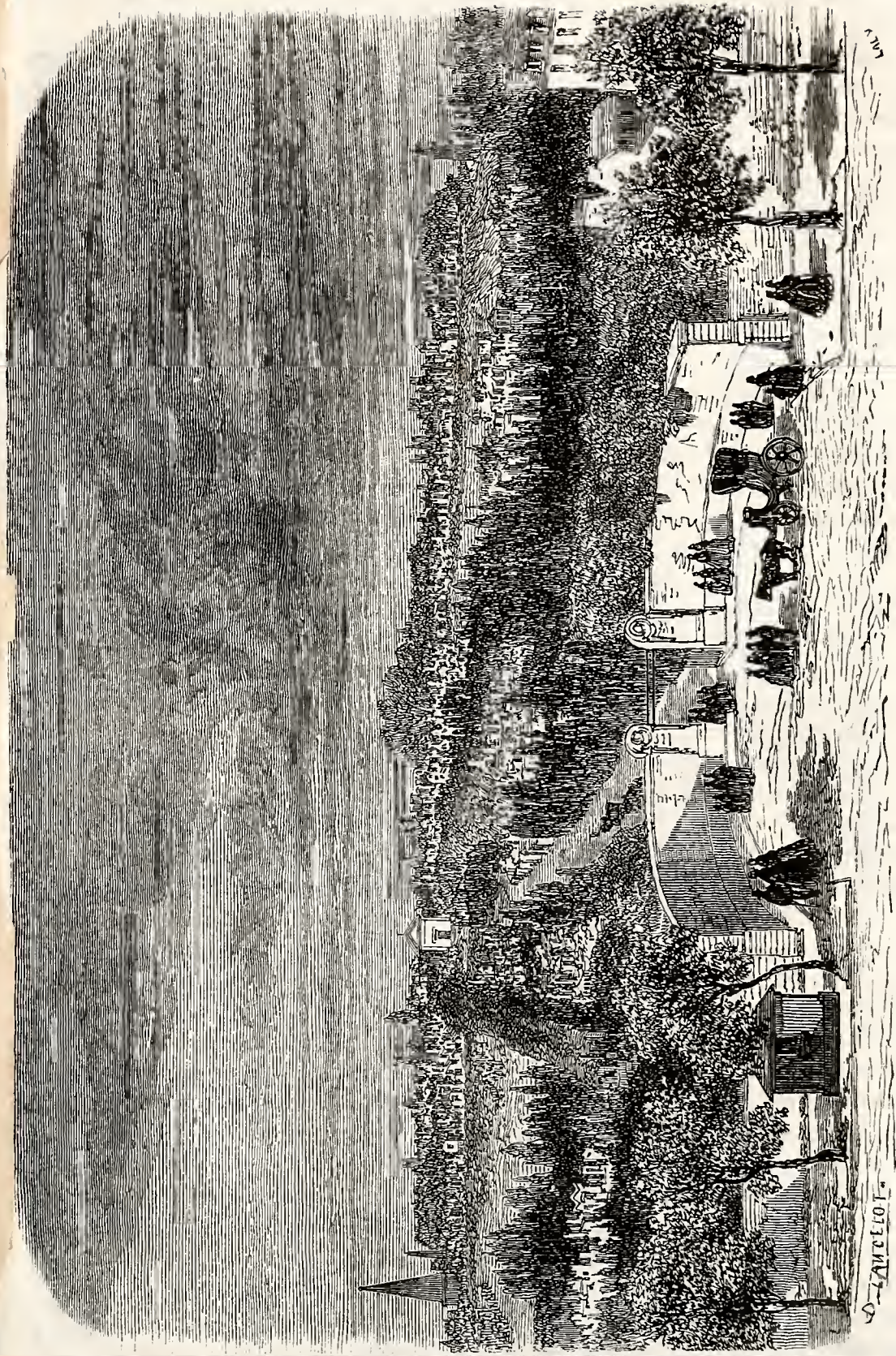
L'emplacement occupé par le Père-Lachaise s'appelait autrefois le *Champ de l'Évêque*, parce qu'il appartenait à l'évêque de Paris. Plus tard, en 1347, un riche bourgeois, du nom de Régnault, l'acheta et y fit construire une demeure somptueuse qu'on appela la *Folie-Régnault*.

Sous Louis XIV les jésuites reçurent en don cette propriété ; ils l'appelèrent Mont-Louis et en firent le siège de leur société. Leur supérieur, qui était alors le célèbre P. Lachaise, confesseur du roi, agrandit et embellit ce domaine. Après l'expulsion des jésuites, en 1763, Mont-Louis, dont la vente servit à payer une partie des dettes de la communauté, passa en plusieurs mains, mais le nom du P. Lachaise lui resta. En 1804, ce domaine

fut acheté 160 000 fr. par M. Frochot, préfet de la Seine, et converti en cimetière conformément à un décret de Napoléon. L'architecte Brongniart, chargé de l'approprier à sa nouvelle destination, conduisit les travaux si activement qu'on put y transporter, dès le 21 mai de la même année, les restes mortels de Molière, de la Fontaine, de Beaumarchais et de quelques autres personnalités illustres.

Brongniart fut obligé de détruire les jardins de Mont-Louis, mais il conserva les allées principales, c'est-à-dire les deux avenues de tilleuls qui montaient seulement jusqu'à la terrasse, et la superbe avenue de marronniers qui couronne le faite de la colline. Il prolongea ensuite jusqu'en haut les deux allées latérales, dont les parties les plus ardues furent garnies d'escaliers, et il traça au bas du vallon les courbes ombragées qui permettent aux corbillards d'arriver au sommet de la colline. La chapelle du cimetière occupe l'emplacement du château ; l'orangerie sert d'habitation à quelques gardiens ; enfin deux des anciens bassins ont été transformés en puisards où affluent les eaux de plusieurs sources. Depuis que l'administration des promenades de Paris a été chargée de l'entretien des cimetières, des améliorations importantes ont été faites au Père-Lachaise. D'autres doivent être mises prochainement à exécution. Ainsi, toutes les pentes abruptes seront adoucies ou divisées en terrasses, les bosquets trop buissonneux seront élagués et les ronces soigneusement arrachées, car la végétation y est exubérante.

Le cimetière du P. Lachaise a une



Entree du cimetière du Père-Lachaise.

double destination. Il dessert les III^e, IV^e, X^e, XI^e, XII^e et XX^e arrondissements, et, de plus, il reçoit les morts pour lesquels on y achète des concessions perpétuelles de terrain. De cette manière il est devenu comme l'asile nécessaire de tout ce qui fut riche, puissant ou célèbre.

Il a fallu ajouter naguère au Père-Lachaise de vastes espaces, situés à l'E., et dans l'étendue desquels nous n'avons aucun monument important à signaler.

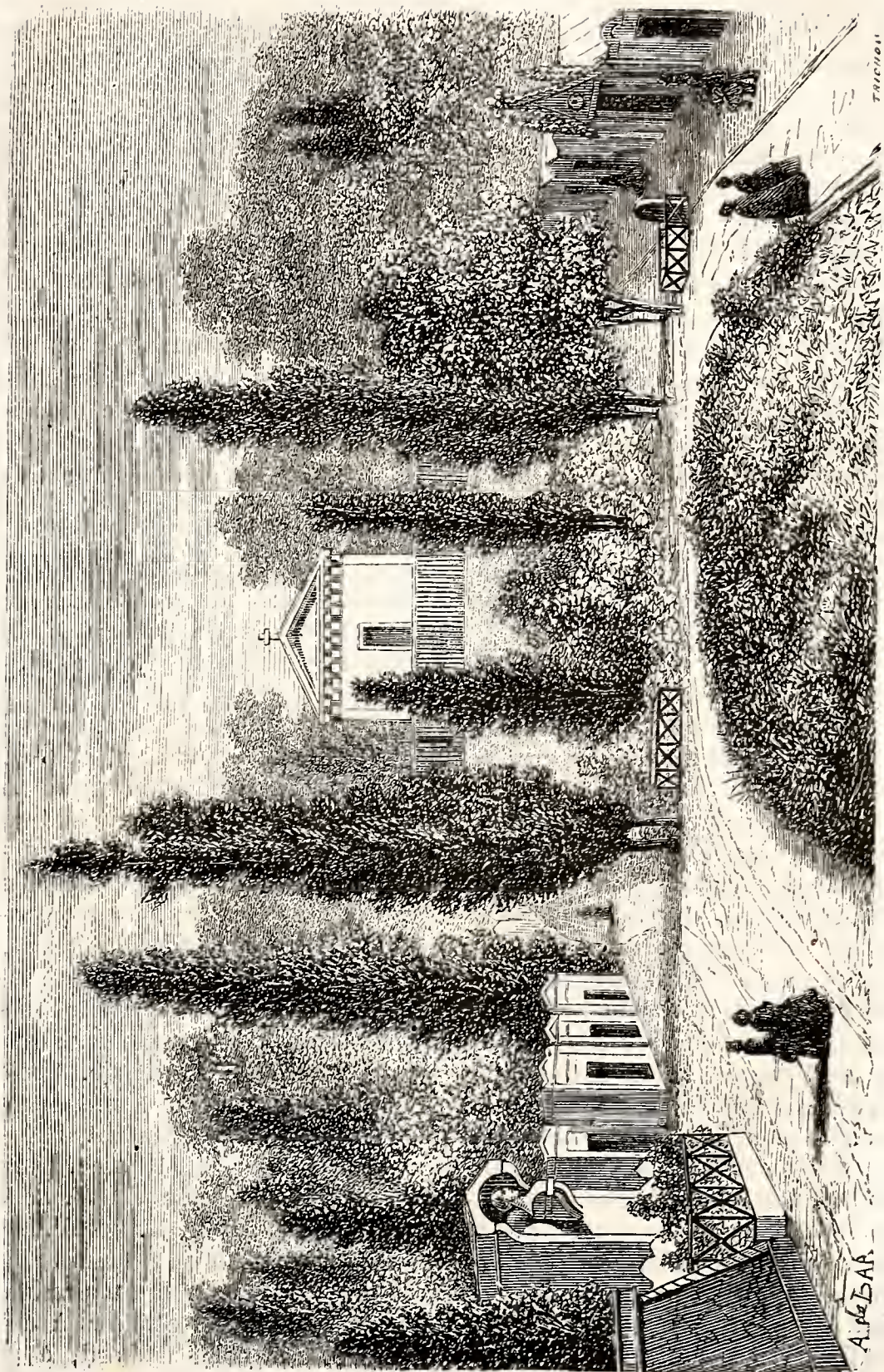
L'entrée principale du cimetière forme un hémicycle décoré de casolettes et de torches renversées. A dr. et à g. de la porte se lisent des inscriptions tirées de l'Écriture sainte. Notre plan indique suffisamment la disposition intérieure du Père-Lachaise pour nous dispenser de la décrire. On y trouvera aussi l'indication des principaux monuments qui méritent un coup d'œil. Il faudrait des heures entières, des journées même, pour visiter en détail ce vaste champ de la mort, dont les vivants paraissent se plaisir à faire oublier la destination.

De différents points et surtout de la terrasse de la chapelle ou de la grande allée de marronniers qui domine l'ancien cimetière, on découvre un immense horizon : ici, la ville pleine de mouvement et d'animation, élevant dans les airs les toits de ses palais, les flèches, les tours et les dômes de ses églises ; plus loin, la campagne verdoyante, baignée de soleil ou recouverte d'un brumeux linceul. La perspective est fermée par les coteaux de Meudon et de Saint-Cloud. A g. se dressent comme un souvenir du moyen âge, es tours de Vincennes, à dr. les

colonnes de l'ancienne barrière du Trône.

A g. de la porte d'entrée, le long du boulevard, s'étend une allée bordée de tombes, parmi lesquelles on remarque celle de Debureau, célèbre mime du théâtre des Funambules. A dr., en avançant dans la grande avenue, bordée de trottoirs, de cyprès et de mausolées à peine achevés, on aperçoit le bureau des renseignements et de surveillance. Du même côté, dans un massif de tombeaux se cachent ceux de Mlle Lenormand et de Schnetz. Plus loin, la grande avenue se divise en deux sentiers entourant une immense corbeille de fleurs ; celui de dr. passe à côté du monument de François Arago, l'illustre astronome, membre du gouvernement provisoire en 1848. Celui de g. longe plusieurs tombes remarquables. C'est d'abord le mausolée de Visconti, l'architecte du nouveau Louvre. Une statue de marbre blanc le représente, à demi couché, tenant à la main le plan du Louvre, que reproduit un bas-relief de bronze sur la face principale de la tombe. Au-dessus de la pierre commémorative figure encore le buste de l'architecte. La sépulture du sculpteur Dantan se présente ensuite, surchargée d'ornements de toute espèce. Puis on trouve les tombes du mathématicien Louis Poinso, membre de l'Académie des sciences et, celle d'Alfred de Musset, décorée de son buste en marbre blanc. Sur le devant du sépulcre on a gravé cette strophe, empruntée aux œuvres mêmes du poète :

Mes chers amis, quand je mourrai,
Plantez un saule au cimetière ;
J'aime son feuillage exploré,



Cimetière du Père-Lachaise.

La pâleur m'en est douce et chère,
Et son ombre sera légère
A la terre où je dormirai.

Le saule a été planté, mais il se meurt! — Plus loin encore est le monument élevé à la mémoire du comte Rœderer, un des chefs de la révolution de Juillet. Vis-à-vis, de l'autre côté d'une avenue de tilleuls, se trouve celui du maréchal Grouchy, dont l'inaction fit perdre à Napoléon la bataille de Waterloo.

La pelouse qui fait suite à la corbeille de fleurs aboutit par une pente ardue à un mur soutenant la terrasse qui porte la chapelle du cimetière. Si l'on monte à cette chapelle par l'escalier de g. on passe à côté de la tombe du général Nègre, encadrée de boulets et de canons en pierre. Le peintre David repose près du général.

La *chapelle* du cimetière, qui affecte elle-même la forme d'un tombeau, ne renferme à l'intérieur d'autre ornement qu'un autel de marbre gris.

En redescendant vers l'entrée du cimetière, par une allée de tilleuls qui laisse à droite la pelouse et la grande avenue, on trouve successivement les monuments de Delambre, de Potier, de Beauvisage, de Destutt de Tracy, etc. Quand on a dépassé l'habitation des gardes, on tourne à gauche et l'on arrive bientôt à l'une des portes du cimetière israélite, où l'on doit visiter les sépultures de Mlle Rachel, des familles Fould et de Rothschild, et l'étrange monument de Jacob Roblès, personnage tout à fait inconnu. Le cimetière israélite a son entrée particulière sur la rue Saint-André. Il est fermé le samedi.

A droite de l'allée des Acacias,

qui se continue jusqu'au rond-point en décrivant une grande courbe, se trouvent les tombes de Bichat, de Mlle Mars, de Sonnerat, de Lesurques, de Pigault-Lebrun, de J. Chénier, de Robertson, physicien, chimiste, aéronaute, comme l'indiquent les scènes fantastiques sculptées sur son sépulcre. A dr., au milieu d'un bosquet touffu, au delà du tombeau de Firmin Didot le père, on découvre le mausolée d'Héloïse et d'Abélard, renfermant, sous un dais de style ogival, les statues couchées des deux amants. Ce monument, érigé, en 1779, à l'abbaye du Paraclet qu'avait fondée Abélard, puis transféré à Paris au musée des Petits-Augustins, pendant la Révolution, a été porté au Père-Lachaise en 1817. Le dais a été construit avec quelques débris de sculptures de l'ancienne abbaye de Nogent-sur-Seine.

Au centre du rond-point, auquel aboutit l'allée des Acacias, s'élève, sur un haut piédestal, la statue en bronze de Casimir Périer, président du conseil des ministres sous Louis-Philippe. Une inscription rappelle que « la ville de Paris, pour consacrer la mémoire d'un deuil général, a donné à perpétuité la terre où repose un grand citoyen. » Les frais du monument ont été couverts par une souscription nationale. Trois des côtés du monument sont ornés de bas-reliefs représentant l'Éloquence, la Justice et la Force. L'architecte du mausolée est M. Ach. Leclerc; le statuaire, M. Cortot. Les tombeaux qui se pressent autour du rond-point appartiennent presque tous à des hommes célèbres à des titres divers. Voici d'abord, à g. de Casimir Périer, un peu en avant,

CIMETIÈRE DU PÈRE LACHAISE.

LÉGENDE.

- | | |
|--|-------------------------------|
| 1 M ^{lle} Lemoine | 81 M ^{lle} Mouton |
| 2 Scherer | 82 Vicomte de Jan |
| 3 M ^{lle} J | 83 Pichard |
| 4 Vasson | 84 Elou Soudier |
| 5 Dubois | 85 M ^{lle} de Bohane |
| 6 Cozeat | 86 Comte d'Eu |
| 7 Alfred de Musset | 87 Pichon |
| 8 Desrochers | 88 Labrousse |
| 9 Pons | 89 Bouvier |
| 10 Lambert | 90 Agasse |
| 11 Beauvoisine | 91 Bouquet |
| 12 Arago | 92 Lamy |
| 13 Chateaubriand | 93 Laité |
| 14 Royer-Collard | 94 Piquet |
| 15 Plessis | 95 De la Vilette |
| 16 Desault de Tracy | 96 E. Vial |
| 17 Colquhoun | 97 Rouget |
| 18 F. Soule | 98 Schickel |
| 19 Barthe | 99 De Riguy |
| 20 Deshayes | 100 Brun |
| 21 Demoulin | 101 Belliard |
| 22 F. d'Artois | 102 Abadie |
| 23 G. Lantier | 103 F. de Basse d'Angoulême |
| 24 Prévost | 104 De Gérande |
| 25 Bischoff | 105 Chiquet |
| 26 M ^{lle} Marc | 106 Perrigot |
| 27 Sonnerat | 107 Duhamel |
| 28 Piquet-Lebrun | 108 Volny |
| 29 Robertson | 109 Delaunay |
| 30 M. J. Chevreton | 110 Trinquet |
| 31 F. Didot | 111 Pichot |
| 32 Reich | 112 Johny Smith |
| 33 Héloïse et Abelard | 113 Lefèvre-Desnoyès |
| 34 Maréchal | 114 De Pradt |
| 35 De Castris | 115 Trinquet |
| 36 Ludéon | 116 Goussard |
| 37 Lamoignon | 117 Bellart |
| 38 Melin | 118 Perrignon |
| 39 M ^{lle} Blanchard | 119 Valenc |
| 40 Guesse | 120 Chaz |
| 41 Héral | 121 De Genès |
| 42 Vial | 122 Juret |
| 43 Herbillon | 123 Faucher |
| 44 Girardin | 124 Pradier |
| 45 Boyer | 125 Poy-Vegor |
| 46 Marchangé | 126 Desmoyens |
| 47 Lafont | 127 Gros |
| 48 Tabat | 128 Laplace |
| 49 M ^{lle} Bourgeois | 129 La Fontaine |
| 50 F. de Neufchâteau | 130 Lottin |
| 51 Prongnard | 131 Drake |
| 52 Bouffier | 132 Guy-Lussac |
| 53 Odile | 133 Parmentier |
| 54 La Harpe | 134 Carille Jordan |
| 55 Grégoire | 135 Le Tourneur |
| 56 M ^{lle} Lambert | 136 Weber |
| 57 Wilson | 137 Tappin |
| 58 Chopin | 138 Lacroix |
| 59 Fontenay | 139 Lévêque |
| 60 Lathuilière | 140 M ^{lle} Lottin |
| 61 Habensch | 141 Ferrand |
| 62 Spach | 142 Decrest |
| 63 Chérol | 143 Combarès |
| 64 Reynaudie M ^{lle} d'Argely | 144 Navet d'Angers |
| 65 Longchamps | 145 Sicard |
| 66 Dugues | 146 Beauvaillat |
| 67 Pury | 147 Bourc |
| 68 M ^{lle} Berthier | 148 Guilleminot |
| 69 Bonnard de S. Pierre | 149 Le Four |
| 70 Mercier | 150 Mouton |
| 71 Turpat | 151 Duouat |
| 72 Barthe de Bouge | 152 Martignac |
| 73 Bellin | 153 Siret |
| 74 Bréant | 154 Beauvillat |
| 75 Vinduel | 155 Doussau |
| 76 Huy | 156 Huet |
| 77 Cassin Perier | 157 Lonselle |
| 78 Lacroix | 158 Barthe |
| 79 M ^{lle} Harant | 159 Mouton |
| 80 Duc de Plaisance | 160 Fuy |



LÉGENDE.

- | |
|-----------------------------|
| 161 Martier |
| 162 Danton |
| 163 Girard |
| 164 Saint-Vincent |
| 165 Dupaty |
| 166 C ^{te} Hugo |
| 167 Sanson |
| 168 Parnet |
| 169 Dur de Gacé |
| 170 Etienne |
| 171 Racine |
| 172 Lavoisier-Laplace |
| 173 Brant |
| 174 Denhoff |
| 175 Geoffroy-Saint-Hilaire |
| 176 Carnot-Pages |
| 177 Pons de Borgo |
| 178 Beauvais Constant |
| 179 Dubouy |
| 180 Darcet |
| 181 De la Trémoille |
| 182 Ney |
| 183 Chappé |
| 184 Marchand |
| 185 Cabret |
| 186 Lacroix |
| 187 Dupuytren |
| 188 Cuvillier |
| 189 Goussier Saint-Cyr |
| 190 Népoux |
| 191 M. Lemoine |
| 192 Duchesne |
| 193 Lacroix |
| 194 Jacques Luffite |
| 195 De Vilmy |
| 196 Fontenay |
| 197 Andrieux |
| 198 Gail |
| 199 Morge |
| 200 M ^{lle} Harant |
| 201 Dubois |
| 202 Pons |
| 203 Pons |
| 204 Charvet |
| 205 Beauvaillat |
| 206 Lacroix |
| 207 Batio |
| 208 Lacroix |
| 209 Agnès |
| 210 Frémont |
| 211 Trépo |
| 212 Jacquet |
| 213 Bory Saint-Vincent |
| 214 Laboul |
| 215 Bruni |
| 216 Duc de Saxe |
| 217 Combarès |
| 218 De Basse |
| 219 Ch. Nothier |
| 220 Lacroix de Bouge |
| 221 Lacroix |
| 222 Deshayes |
| 223 De Rognon |
| 224 Darcet |
| 225 De Saxe |
| 226 Pons - Goussier |
| 227 Milleval |
| 228 Carlier |
| 229 Deshayes |
| 230 Darcet |
| 231 C ^{te} Neigre |
| 232 Martier |
| 233 M ^{lle} Comte |
| 234 Mouton |
| 235 Dehaene |
| 236 M ^{lle} Rachel |
| 237 Rotherbach |
| 238 F. de Paul |
| 239 La Roche d'Arde |



une pléiade de musiciens : Méhul, Hérold, Bellini, Grétry, Boïeldieu, Chérubini, Chopin, Habeneck et Wilhem ; puis, derrière ce groupe : Mme Blanchard l'aéronaute, Alexis Brongniart le minéralogiste, Laharpe, Delille, Bernardin de Saint-Pierre, de Parny, le peintre Vandæel, le naturaliste Vanspaendonck, le chimiste Fourcroy, l'horloger Bréguet, Denon, le compagnon de Bonaparte à l'expédition d'Égypte, Frédéric Soulié ; enfin, en se rapprochant de la chapelle du cimetière, Talma, dont le nom seul est gravé sur la tombe.

Dans la partie du cimetière qui s'étend au S., entre le rond-point et le mur de clôture, on trouve : la chapelle du général Maison ; le mausolée de Lebrun, duc de Plaisance, en granit brun ; un monument élevé par la ville de Paris aux soldats et aux gardes nationaux tués dans l'insurrection de juin 1832 ; la sépulture du maréchal de Lauriston, petit-fils du financier Law ; celles du maréchal Victor, duc de Bellune ; du colonel Labédoyère, fusillé sous la Restauration pour avoir acclamé Napoléon à son retour de l'île d'Elbe ; de Quirinus Visconti, savant antiquaire romain ; de Tallien ; du comte Beugnot. Cette dernière est située au delà de la tombe de Labédoyère, entre deux pyramides élevées à la mémoire d'un inconnu.

Derrière le monument de Casimir Périer, en gravissant la colline par la grande avenue du midi, on rencontre un tombeau surmonté d'une statue colossale de la Vierge : c'est celui du général Mallet et de son frère qui fut prêtre. Puis viennent : Monge, Percy, le docteur Gall, Andrieux, le mausolée de Mme Ras-

pail, sculpté par Etex et figurant une prison, l'obélisque de marbre blanc de l'amiral Rosily-Mesros, le monument de Kellermann, duc de Valmy, celui du célèbre banquier J. Laffitte, le tombeau en granit de Panckoucke, la sépulture du conventionnel Lanjuinais, celles de Mlle Duchesnois la tragédienne, du duc de Bassano, et de Siéyès. Une pyramide en marbre blanc marque l'endroit où repose Népomucène Lemercier.

Quand on a dépassé les tombes du comte Roy et de M. Martin du Nord, on aperçoit à dr. le mausolée du comte Lavalette. Un bas-relief représente le comte arraché à la prison par le dévouement de sa femme, qui lui fait échanger ses habits contre les siens. De l'autre côté de l'avenue est le tombeau du général Gohbert, surmonté d'une magnifique statue équestre et décoré de bas-reliefs, par David (d'Angers). Cette partie du cimetière semble consacrée aux gloires de l'Empire. On y trouve en effet : Gouvion Saint-Cyr, Ney, Masséna, Caulaincourt, Davoust, Lefèvre, Mortier, Suchet, dont la sépulture a été décorée de bas-reliefs par David (d'Angers).

L'avenue gagne le sommet de la colline en laissant à g. Larrey et Dupuytren, l'abbé Sicard, M. de Martignac ; à dr. Beaumarchais ; Manod, le duc de Rovigo, Belliard, le monument, actuellement en construction, d'Eug. Scribe, etc. En revenant vers le rond-point par les sentiers qui descendent la pente septentrionale, on peut visiter, outre les tombes des maréchaux de l'Empire que nous venons de nommer, celles de David (d'Angers), privée de tout ornement ; de Manuel et de Bé-

ranger, réunis dans le même sépulcre; des trois frères Lameth, du général Foy, dont la statue est aussi de David; de Barras; de Benjamin Constant; de Mlle Clairon; de l'amiral Bruat; de Garnier Pagès, dont une tribune vide rappelle l'éloquence; des deux Geoffroy-Saint-Hilaire; de Racine; de la princesse Demidoff (mausolée en marbre blanc, de style semi-oriental et l'un des plus riches du cimetière); du général Hugo, père de M. Victor Hugo; de Désaugiers; de Pradier, dont les élèves ont sculpté le buste; de Parmentier; de Molière et de la Fontaine, les premiers hôtes du Père-Lachaise; de Laplace; de Gay-Lussac; de Saint-Simon; de Mme de Genlis, de Junot, etc., etc.

Derrière la grande allée de maronniers qui traverse le cimetière dans toute sa largeur, s'étendent de vastes terrains récemment ajoutés au Père-Lachaise et qui attendent aussi leur population funèbre. Sur leur limite se trouvent les sépultures d'Aguado, dont le tombeau de marbre est richement orné de statues et de bas-reliefs; du sculpteur Bosio; de la famille Ledru-Rollin; de Lalande, et de Lassus, l'architecte de l'église de Belleville,

qu'on aperçoit de son tombeau. Le cimetière musulman, où sont enterrés la reine d'Oude et son fils, est habituellement fermé. On y a construit une petite mosquée. En revenant vers la chapelle du cimetière, après avoir passé près d'une pyramide gigantesque, élevée à la mémoire de M. Félix Beaujour, ancien consul, et d'un autre monument du même genre, consacré à la famille de Mme Diaz-Santos, duchesse de Duras; on voit à g. et à dr. d'une petite avenue les tombes de Jacotot, l'inventeur d'une méthode d'enseignement; du savant Bory de Saint-Vincent; de Ch. Nodier, le spirituel conteur; de C. Delavigne, le chantre des Messéniennes; d'Émile Souvestre, le romancier; de Balzac, l'auteur de la *Comédie humaine*; de Crozatier, à qui l'on doit la statue de Napoléon I^{er} qui surmonte la colonne Vendôme. Près de la chapelle sont inhumés Millevoye, Cartelier, dont Rude a sculpté le buste, et de Sèze, l'avocat de Louis XVI.

Toute la partie septentrionale du cimetière est consacrée aux fosses communes, c'est-à-dire à la sépulture des pauvres dans de vastes fosses de 80 mètr. de longueur sur 4 mètr. de largeur.



INDEX ALPHABÉTIQUE.

A

Abattoir Montmartre, 979.
 Abattoirs (Les), 978.
 Académie de médecine, 719.
 — des beaux-arts, 717.
 — des inscriptions et belles-lettres, 714.
 — des sciences, 715.
 — des sciences morales et politiques, 718.
 — française, 713.
 Administration municipale, 840.
 Administrations publiques (principales), LXX.
 Agrandissements successifs de Paris, 6.
 Ambassades et consulats, LXVIII.
 Ambigu-Comique (Théâtre de l'), 580.
 Amphithéâtre des hôpitaux, 731.
 Annexion de l'ancienne banlieue, 34.
 Appartements meublés (Les), XXXVII.
 — non meublés (Les), XXXVIII.
 Approvisionnement de Paris, 947.
 Aqueduc d'Arcueil, 164.
 — de Belleville, 164.
 — de la Dhuy, 169.
 — de la Somme-Soude, 169.
 — de la Vanne, 169.
 Arc de triomphe de l'Étoile, 130.
 — du Carrousel, 119.
 Archevêché (L'), 493.
 Archives de l'Empire, 799.
 Arrivée à Paris (L'), XIII.
 Arsenal (L'), 942.

Arsenal (Bibliothèque de l'), 797.
 Artillerie (Musée d'), 693.
 Asile de Vincennes, 910.
 — du Vésinet, 912.
 Asnières (Bals d'), 594.
 Assistance publique (L'), 881.
 Auberges (Les), XLI.
 Auteuil, 259. — Église Notre-Dame, 384.
 Avenue de la Reine-Hortense, 78.
 — de l'Impératrice, 218.
 — de Neuilly, 270.
 — de Vincennes, 79.
 — du Roi-de-Rome, 77.
 — Parmentier, 79.
 — Victoria, 178.

B

Bagatelle (Château de), 266.
 Bains publics, LXVI.
 Bal d'Asnières, 594.
 — Mabile, 592.
 Bals publics, 592.
 — masqués de l'Opéra, 594.
 Banque de France, 512.
 Barrière de Clichy, 40.
 — de Fontainebleau, 40.
 — de la Villette, 40.
 — d'Enfer, 40.
 — de Pantin, 40.
 — de Passy, 44.
 — d'Italie, 40.
 — du Trône, 38.
 Bâteaux à vapeur, xcvi.
 Batignolles (Théâtre des), 585.
 Bâton (Professeurs de), 614.
 Beaujon (Chapelle), 332.
 — Hôpital, 890.

Beaumarchais (Boulevard), 52.
 — Théâtre, 583.
 Beau-Séjour, 256.
 Beaux-Arts (Palais des), 492.
 Beffroi de la place du Louvre, 142.
 Belleville, 293. — Église Saint-Jean-Baptiste, 366.
 — Théâtre, 585.
 Bercy (Théâtre de), 585.
 Bibliothèque impériale, 777. — Administration, règlement, 777. — Notice historique, 779. — Département des imprimés, cartes et collections géographiques, 782. — Département des manuscrits, 785. — Département des médailles et antiques, 787. — Département des estampes, 789. — Curiosités et monuments divers, 790. — Catalogues, 791. — Cours publics, 792.
 Bibliothèque de l'Arsenal, 797.
 — de la ville de Paris, 797.
 — de l'École de droit, 725.
 — de l'École de médecine, 729.
 — de l'École des mines, 750.
 — de l'Université, 798.
 — du Conservatoire des Arts et Métiers, 834.
 — du Louvre, 799.
 — du Muséum, 822.
 — Mazarine, 796.
 — Sainte-Geneviève, 792.
 Bibliothèques (Les), 776.
 Bicêtre (Hospice de), 897.

- Billard (Le jeu de), 616.
 Bois de Boulogne (Le). 217. — Moyens de transport, 218. — Résumé historique, 221. — Le bois de Boulogne en 1862, 225. — L'hippodrome de Longchamp, 236. — L'abbaye de Longchamp, 236. — Le Jardin zoologique d'acclimatation, 241.
 Bois de Vincennes (Le), 282.
 Boucherie centrale des hôpitaux, 886.
 Bouffes-Parisiens (Théâtre des), 583.
 Bouillon (Les établissements de), XLVIII.
 Boulainvilliers, 255.
 Boulangerie centrale des hôpitaux, 886.
 Boulevard Beaujon, 78.
 — Beaumarchais, 52.
 — Bonne-Nouvelle, 60.
 — Bourdon, 79.
 — d'Austerlitz, 79.
 — de la Contrescarpe, 79.
 — de l'Alma, 79.
 — de la Madeleine, 70.
 — de la Santé, 79.
 — de l'Empereur, 79.
 — de l'Étoile, 77.
 — de l'Hôpital, 71.
 — de Magenta, 78.
 — d'Enfer, 72.
 — de Philippe Auguste, 79.
 — des Amandiers, 78.
 — des Capucines, 68.
 — de Sébastopol, 73.
 — des Filles du-Calvaire, 53.
 — des Gobelins, 71.
 — des Invalides, 72.
 — des Italiens, 62.
 — de Strasbourg, 73.
 — d'Iéna, 77.
 — du Montparnasse, 72.
 — du Nord, 78.
 — du Prince-Eugène, 78.
 — du Temple, 53.
 — Malesherbes, 76.
 — Mazas, 79.
 — Monceaux, 78.
 — Montmartre, 61.
 — Mouffetard, 79.
 — Péreire, 78.
 — Poissonnière, 60.
 — Saint-Denis, 59.
 Boulevard Sainte-Périne, 77.
 — Saint-Germain, 79.
 — Saint-Jacques, 72.
 — Saint-Marcel, 79.
 — Saint-Martin, 58.
 Boulevards (Les), 44.
 Boulevard extérieurs (Anciens), 72.
 Boulogne, 264.
 — (Bois de), 217.
 Bourse (La), 516.
 Boxe (La), 614.
 Brasseries (Les), LXII.
 Budget de Paris, 41.
 Bureau des longitudes, 805.
 Bureaux de bienfaisance, 906.
- C
- Cabinets inodores, LXVII.
 Cabinets littéraires, LXXX.
 Cafés (Renseignements généraux sur les), LV.
 Cafés-Concerts (Les), 591.
 Cafés-concerts des Champs Élysées, 591.
 Caisse d'amortissement, 514.
 — de la boucherie ou de Poissy, 988.
 — de la boulangerie, 987.
 — d'épargne, 915.
 — des dépôts et consignations, 514.
 — des retraites pour la vieillesse, 917.
 Canal de l'Ourcq, 166.
 — Saint Martin, 78.
 Canne (Professeurs de), 614.
 Canotage (Le), 616.
 Carrousel (Place et arc de triomphe du), 118.
 Casernes (Les), 938.
 Casino (Le), 594.
 Casino-Français (Le), 591.
 Catacombes (Les), 1001.
 Cave centrale des hôpitaux, 886.
 Cercles et Clubs (Les), LXXX.
 Chalet de M. J. Janin, à Passy.
 — de M. de Lamartine, 254.
 Chambre de commerce, 986.
 — syndicale des tissus, 987.
- Champs-Élysées (Les), 203. — Fontaines, 154. — Théâtre, 584.
 Changeurs (Les), LXXIX.
 Chantilly (Courses de), 603. — Établissements d'entraînement, 602. — Hippodrome, 602.
 Chapelle Beaujon, 332.
 — de l'ambassade anglaise, 417.
 — expiatoire, 329.
 — Marbeuf, 417.
 — Saint-Ferdinand, 271.
 — Taitbout, 419.
 — Wesleyenne, 419.
 Charenton (Hospice de), 908.
 Charité (Hôpital de la), 891.
 Chasse aux environs de Paris (La), 610.
 Chasses (Les), 608.
 — particulières (Les), 608.
 Château des Fleurs (Le), 592.
 Château-Rouge (Le), 594.
 Chaumont (Buttes), 296.
 Chemins de fer (Les), XCVII.
 Chemin de fer de ceinture, XCIX.
 — de l'Est, XCIX.
 — de l'Ouest (rive droite), CV.
 — de l'Ouest (rive gauche), CV.
 — de Lyon et de la Méditerranée, CI.
 — de Sceaux et d'Orsay, CVII.
 — d'Orléans, CIII.
 — du Midi, CCVI.
 — du Nord, CII.
 Chevaux (Les marchands de), 607.
 — (Marché aux), 972.
 Cimetière de Clamart, 1010.
 — de l'Est ou du Père-Lachaise, 1014.
 — de Picpus, 1010.
 — du Nord ou de Montmartre, 1010.
 — du Sud ou du Montparnasse, 1012.
 Choix d'un quartier, XXVI.
 Cimetières (Les), 1009.
 Cirque (Théâtre impérial du), 581.

- Cirque de l'Impératrice, 586.
 — Napoléon, 586.
 Cité Bergère, 189.
 — d'Antin, 189.
 — (Ile de la), 87.
 — Napoléon, 189.
 — Trévise, 189.
 — Vindé, 189.
 Cités (Les), 189.
 Cités ouvrières (Les), 189.
 Clignancourt, 292.
 — (Église de), 385.
 Climat de Paris, 3.
 Cliniques (Hôpital des), 895.
 Closerie des Lilas (La), 593.
 Cluny (Hôtel et musée de), 685.
 Cochin (Hôpital), 890.
 Collections particulières d'objets d'art (Les), 700.
 Collège Chaptal, 737.
 — de France, 271.
 — Irlandais, 762.
 — Rollin, 736.
 — Stanislas, 736.
 Colonne de Juillet, 116.
 Colonne Vendôme, 149.
 Comestibles (Marchands de), LIV.
 Comité des travaux historiques et des Sociétés savantes, 764.
 Commerce de Paris (Le), 951.
 Comptoir national d'es-compte, 515.
 Concerts (Les), 589.
 — des Champs-Élysées, 590.
 — du Casino, 590.
 — du Chalet des Iles, 590.
 — du Conservatoire de musique, 589.
 Conciergerie (Prison de la), 875.
 Condition des soies, 987.
 Confiseurs (Les), LIV.
 Conseil de révision (Le), 945.
 — d'État, 852.
 — de préfecture, 856.
 Conseils de guerre (Les), 945.
 — des prud'hommes, 855.
 Conservatoire de musique et de déclamation, 758.
 — des arts et métiers, 832.
 Consulats, LVIII.
 Correspondances des omnibus, XXIII.
 Cour de cassation, 852.
 — de justice (Haute), 853.
 — des comptes, 852.
 — impériale, 853.
 Cours d'archéologie, à la Bibliothèque impériale, 792.
 — publics du Muséum, 831.
 Courses de chevaux, 597.
 — de Chantilly, 600.
 — de Fontainebleau, 603.
 — de Longchamp, 599.
 — de Versailles, 603.
 Cours-la-Reine (Le), 108.
 Crèches (Les), 917.
 Crédit foncier de France, 515.
 — mobilier, 515.
 Crémèries (Les), L.
 Cuisine en plein vent (La), LII.
 Cygnes (Ile des), 112.

 D
 Déjazet (Théâtre), 583.
 Délassements - Comiques (Théâtre des), 582.
 Dépôt de la guerre, 498.
 — de la Marine, 499.
 — de la préfecture de police, 872.
 — des condamnés, 876.
 Direction des nourrices (Bureau de la), 887.
 Docks et entrepôts (Les), 991.
 Douane (La), 988.

 E
 Éclairage (L'), 185.
 École centrale des arts et manufactures, 760.
 — d'application des tabacs, 751.
 — d'application d'état-major, 745.
 — d'application du génie maritime, 746.
 — de botanique, 817.
 — de culture, 818.
 — de dressage, 747.
 — de droit, 725.
 — de médecine, 727.
 — de médecine et de pharmacie militaires, 746.
 École de pharmacie, 732.
 — des arbres fruitiers, 818.
 — des beaux-arts, 752.
 — des chartes, 742.
 — des hautes études ecclésiastiques, 740.
 — des mines, 750.
 — des ponts et chaussées, 749.
 — d'hydrographie, 746.
 — impériale ottomane, 763.
 — militaire (Caserne de l'), 931.
 — militaire de Saint-Cyr, 744.
 — municipale Turgot, 737.
 — nationale polonaise, 763.
 — normale de gymnastique, 747.
 — normale de tir, 77.
 — normale supérieure, 741.
 — polytechnique, 747.
 — pratique, 730.
 — spéciale des langues orientales vivantes, à la Bibliothèque impériale, 744.
 — spéciale des langues orientales vivantes, au lycée Louis le grand, 731.
 — supérieure du commerce, 737.
 Écoles d'accouchement, 732.
 — de dessin, 737.
 — de natation, 618.
 — de tir, 618.
 — étrangères, 762.
 — primaires, 737.
 — professionnelles, 761.
 Écrivains publics, LXXIX.
 Église arménienne, 417.
 — de la Madeleine, 374.
 — de la Rédemption, 418.
 — de la Sorbonne, 403.
 — de l'Assomption, 318.
 — de la Trinité, 411.
 — de la Visitation, 418.
 — de l'Oratoire, 418.
 — de Pantemont, 418.
 — des Carmes, 418.
 — des Frères - Moraves, 419.
 — des Petits-Pères, 390.
 — des Suisses, 419.
 — du Jésus, 368.

- Église du Val-de-Grâce, 412.
 — épiscopale, 417.
 — grecque, 420.
 — Notre-Dame, 299.
 — Notre-Dame d'Auteuil, 384.
 — Notre-Dame de Bon-Secours, 383.
 — Notre-Dame de Bonne-Nouvelle, 384.
 — Notre-Dame de Clignancourt, 385.
 — Notre-Dame de l'Abbaye-aux-Bois, 386.
 — Notre-Dame de Lorette, 386.
 — Notre-Dame des Blancs-Manteaux, 388.
 — Notre-Dame des Carmélites, 389.
 — Notre-Dame des Champs, 389.
 — Notre-Dame des Oiseaux, 390.
 — Notre-Dame des Victoires, 390.
 — russe, 420.
 — Saint-Ambroise, 317.
 — Saint-Antoine, 317.
 — Saint-Augustin, 320.
 — Saint Bernard, 321.
 — Saint-Denis du Saint-Sacrement, 332.
 — Sainte-Clotilde, 330.
 — Sainte-Élisabeth, 332.
 — Sainte-Geneviève, 346.
 — Sainte-Marguerite, 377.
 — Saint-Étienne du Mont, 333.
 — Saint-Eugène, 339.
 — Saint-Eustache, 340.
 — Saint-François-Xavier, 346.
 — Saint-François-Xavier des Missions étrangères, 346.
 — Saint-Germain des Prés, 353.
 — Saint-Germain l'Auxerrois, 358.
 — Saint-Gervais et Saint-Protais, 363.
 — Saint-Jacques du Haut-Pas, 365.
 — Saint-Jacques et Saint-Christophe, 366.
 — Saint-Jean-Baptiste, 366.
 — Saint-Jean-Saint-François, 368.
- Église Saint-Joseph des Carmes, 369.
 — Saint-Julien-le-Pauvre, 889.
 — Saint-Lambert, 369.
 — Saint-Laurent, 369.
 — Saint-Leu-Saint-Gilles, 370.
 — Saint-Louis d'Antin, 371.
 — Saint-Louis des Invalides, 933.
 — Saint-Louis en-l'Île, 372.
 — Saint-Médard, 378.
 — Saint-Merry, 378.
 — Saint-Nicolas des Champs, 382.
 — Saint-Nicolas du Charbonnet, 383.
 — Saint-Paul-Saint-Louis, 390.
 — Saint-Philippe du Roule, 394.
 — Saint-Pierre de Chailot, 394.
 — Saint-Pierre de Montmartre, 394.
 — Saint-Pierre du Gros-Cailou, 396.
 — Saint-Roch, 396.
 — Saint-Séverin, 399.
 — Saint-Sulpice, 404.
 — Saint-Thomas d'Aquin, 410.
 — Saint-Thomas de Villeneuve, 411.
 — Saint-Vincent de Paul, 414.
- Églises (Les), 299.
 Égouts (Les), 994.
 Eldorado (L'), 591.
 Élysée-Napoléon (Palais de l'), 460.
 Enceinte de Paris (Dernière), 33.
 Enfants assistés (Hospice des), 902.
 Enfants malades (Hôpital des), 896.
 Enghien (Hospice d'), 923.
 Entraînement (Établissements d'), 602.
 Entrepôt des glaces, 533.
 — des vins, 964.
 Escrime (L'), 614.
 Estaminets, LXII.
 Établissements de bouillon (Les), XLVIII.
 — d'entraînement à Chantilly (Les), 602.
- Établissements et œuvres en faveur de l'âge mûr, 922.
 — en faveur de l'enfance, 917.
 — en faveur des vieillards, 923.
 Eugène-Napoléon (Maison), 918.
 Expositions (Les), 696.
- F
- Faculté de droit, 725.
 — de médecine, 727. — Bibliothèque, 729. — Musée d'anatomie comparée, 729. — Jardin botanique, 730. — École pratique et musée Dupuytren, 730. — Amphithéâtre des hôpitaux, 731. — Écoles d'accouchement, 732. — École de pharmacie, 732. — des lettres, 725. — des sciences, 724. — de théologie catholique, 724.
 Fiacres (Les), xv.
 Filature des indigents, 886.
 Fontaine Cuvier, 154.
 — de l'Arbre-Sec, 154.
 — de la rue de Grenelle, 156.
 — de la Victoire, 122.
 — Desaix, 128.
 — des Innocents, 157.
 — Gaillon, 156.
 — Louvois, 140.
 — Molière, 160.
 — Notre-Dame, 142.
 — Saint-Michel, 146.
 — Saint-Sulpice, 148.
 Fontaines des Champs-Élysées, 154.
 — de la place de la Concorde, 126.
 — de la place Royale, 145.
 Fortifications de Paris (Les), 35.
 Forts détachés (Les), 36.
 Français (Théâtre), 556.
 Funambules (Théâtre des), 584.
- G
- Gaité (Théâtre de la), 578.
 Galerie de la Madeleine, 187.

Galerie Vivienne, 188.
 Garde-meuble (Le), 492.
 Gare de l'Arsenal, 84.
 — Triozon, 82.
 Glacière (La), 619.
 Gobelins (Manufacture des), 523.
 Gymnase dramatique (Théâtre du), 571.
 — moderne (Le), 612.
 Gymnastique (La), 612.

H

Halle au blé, 962.
 — aux cuirs, 970.
 — aux huîtres, 962.
 Halles centrales, 951.
 Halles et marchés (Les), 950.
 Hippodrome (L'), 587.
 — de Chantilly, 602.
 — de Longchamp, 236.
 Hôpital Beaujon, 890.
 — Cochin, 890.
 — de la Charité, 891.
 — de la Maternité, 895.
 — de la Pitié, 892.
 — de Lariboisière, 892.
 — de Lourcine, 895.
 — de Vincennes, 942.
 — des Cliniques, 895.
 — des Enfants malades, 896.
 — du Gros-Caillou, 942.
 — du Midi, 894.
 — du Val-de-Grâce, 911.
 — Necker, 892.
 — Saint-Antoine, 893.
 — Sainte-Eugénie, 897.
 — Saint-Louis, 893.
 — Saint-Martin, 942.
 Hôpitaux généraux, 887.
 — militaires, 941.
 — spéciaux, 893.
 Hospice de Bicêtre, 896.
 — de la Reconnaissance, 985.
 — de la Salpêtrière, 898.
 — de la Vieillesse (hommes), 897.
 — de la Vieillesse (femmes), 898.
 — d'Enghien, 923.
 — des Enfants assistés, 902.
 — des Incurables (hommes), 900.
 — des Incurables (femmes), 901.
 — des Ménages, 903.

Hospice des Quinze-Vingts, 907.
 — de Villas, 985.
 — Saint-Michel, 985.
 Hospices (Les), 897.
 Hôtel Bezenval, 542.
 — Borghèse, 542.
 — Carnavalet, 536.
 — Conti, 542.
 — d'Albret, 542.
 — de Belle-Isle, 514.
 — de Béthune, 534.
 — de Biron, 542.
 — de Bourgogne, 534.
 — de Brissac, 542.
 — de Châlons, 549.
 — de Cluny, 685.
 — de Forbin - Janson, 542.
 — de Gabrielle d'Estrées, 542.
 — de Hollande, 536.
 — de Juigné, 543.
 — de la Présidence du Corps législatif, 485.
 — de la Reynière, 544.
 — de Lauzun, 544.
 — de la Vrillière, 543.
 — de Luynes, 538.
 — de Marbeuf, 543.
 — de Matignon ou de Monaco, 539.
 — de Montmorency, 543.
 — de M. Fould, 542.
 — de M. Thiers, 544.
 — de Ninon de Lenclos, 539.
 — de Périgord, 544.
 — de Savoie, 544.
 — de Saint-Aignan, 540.
 — de Sens, 540.
 — des Invalides, 928.
 — des Postes, 533.
 — de ville (L'), 501. — Bibliothèque, 797.
 — d'Ormesson, 539.
 — d'Orsay, 543.
 — du Timbre, 532.
 — d'Uzès, 544.
 — Furtado, 542.
 — Lambert, 536.
 — Lamoignon, 538.
 — La Valette, 538.
 — Nesmond, 543.
 — Pereire, 544.
 — Pimodan, 544.
 — Pompéien, 539.
 — Pontalba, 544.
 — Pourtalès, 541.
 Hôtel-Dieu, 887.
 Hôtels (Les), XXVI.

I

Ile de la Cité, 87.
 — des Cignes, 112.
 — Louviers, 84.
 — Saint-Louis, 85.
 Imprimerie impériale, 528.
 Incurables (Hospice des), Hommes, 900.
 — Femmes, 901.
 Industrie de Paris (L'), 983.
 Industrie (Palais de l'), 696.
 Institut de France, 710.
 (Palais de l'), 470. — (Bibliothèque de l'), 492.
 Institution des Sourds-Muets, 909.
 — des Jeunes Aveugles, 908.
 — Sainte-Barbe, 736.
 — Sainte-Périne, 904.
 Institutions générales d'hygiène et de thérapeutique, 923.
 — et établissements relatifs au commerce, 986.
 Invalides (Hôtel des), 928.
 Italiens (Théâtre des), 662.
 Itinéraires (modèles d'), LXXXII; — pour un jour, LXXXIII; — pour deux jours, LXXXIII; — pour cinq jours, LXXXIV; — pour huit jours, LXXXIV; — pour quinze jours, LXXXV; — pour un mois, LXXXVI.

J

Jardin botanique, 730.
 — des Tuileries, 191.
 — du Luxembourg, 198.
 — du Palais-Royal, 466.
 — du Pré-aux-Clercs, 594.
 — du palais des Thermes, 692.
 — des Plantes, 805. — Résumé historique, 805. — Vue générale du jardin et de la ménagerie, 811. — École de botanique, 817. — École des arbres fruitiers, 818. — École de culture, 818. — Jardin des semis, 818. — Jardin de naturalisation, 818. — Serre tempérée, 819. — Serres chaudes, 820. — Galeries de zoo-

logie, 820. — Bibliothèque, 822. — Galeries de minéralogie, 823. — Galeries géologiques, 825. — Galeries de botanique, 827. — Galeries d'anatomie comparée, 829. — Cours publics, 831. — Laboratoires, 831. — Catalogues, 832. — Jours et heures d'entrée, 832.
— zoologique d'acclimatation, 241.
Jeu de paume (Le), 614.
Jeunes aveugles (Institution impériale des), 908.
Jockey-Club (Le), 598.
Juifs (Hospice des), 923.
Justices de paix, 854.

L

Lariboisière (Hôpital de), 892.
Légion d'honneur (Palais de la), 488.
Liquoristes (Les), LXIV.
Longchamp (Courses de), 599.
— (Hippodrome de), 236.
Longitudes (Bureau des), 805.
Lourcine (Hôpital de), 895.
Louvre (Palais du), 423.
— Bibliothèque, 799. — Musées, 620.
Luxembourg (Palais du), 470. — Jardin, 198. — (Théâtre du), 584. — (Le Petit), 480.
Lycée Bonaparte, 733.
— Charlemagne, 733.
— Louis-le-Grand, 733.
— Napoléon, 734.
— Saint-Louis, 735.
Lycées (Les), 735.
Lyrique (Théâtre), 569.

M

Mabille (Bal), 592.
Madelonnettes (Prison des), 877.
Madrid (Château de), 267.
Magasins militaires (Les), 944.
Mairies (Les), 510.
Maison d'accouchement, 895.
— d'arrêt cellulaire, 873.

Maison d'arrêt et de correction de Saint-Lazare, 878.
— d'arrêt de Sainte-Pélagie, 873.
— d'arrêt pour dettes, 880.
— d'arrêt de la garde nationale, 880.
— de Boileau, à Auteuil, 260.
— de Charenton, 908.
— d'éducation correctionnelle, 879.
— de François I^{er}, 545.
— de Lulli, 546.
— de P. Corneille, 546.
— de retraite de la Rochefoucauld, 903.
— Dorée (La), 547.
— Eugène-Napoléon, 918.
— municipale de santé, LXV.
Maisons de santé, LXV.
— Historiques ou curieuses, 544.
— Meublées, XXXVIII.
Manéges (Les), 606.
Manufacture de porcelaines de Sèvres, 530.
— des Gobelins et de la Savonnerie, 523.
— des tabacs 531.
Manutention (La), 943.
Marchands de comestibles (Les), LIV.
Marchands de vin (Les), LXIII.
Marche (Les steeple-chases de la), 605.
Marché à la volaille, 961.
— aux chevaux, 972.
— aux chiens, 974.
— aux fleurs, 966.
— aux fourrages, 971.
— aux oiseaux, 968.
— des Patriarches, 977.
— du Temple, 975.
Marchés (Les), 950.
— secondaires (Les), 960.
Marie-Thérèse (Infirmerie), 923.
Maternité (Hôpital de la), 895.
Médecine (Académie de), 719.
Ménages (Hospice des), 903.
Midi (Hôpital du), 894.
Ministère de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, 500.

Ministère de la justice, 495.
— de la guerre, 497.
— de la maison de l'Empereur, 495.
— de la marine et des colonies, 498.
— de l'instruction publique et des cultes, 500.
— de l'intérieur, 496.
— des affaires étrangères, 495.
— des finances, 497.
— d'État, 494.
Ministères (Renseignements généraux sur les), LXIX.
Molière (Théâtre), 585.
Monceaux (Parc de), 208.
Monnaie (La), 518. — Musée des médailles et des monnaies, 519.
Mont-de-Piété, 914.
Montmartre, 289. — Église Saint-Pierre, 394. — Théâtre, 585.
Montparnasse (Cimetière du), 1012. — Théâtre, 585.
Monuments (Heures d'ouverture des), LXXXVIII.
Morgue (La), 1005.
Muette (La), 256.
Musée d'anatomie comparée, 729.
— d'artillerie, 693.
— des beaux-arts, 753.
— du Luxembourg, 680.
— des monnaies et des médailles, 519.
— Dupuytren, 731.
— gallo-romain, 692.
— Orfila, 729.
— de Cluny et des Thermes, 685.
Musées du Louvre, 620. — Musée de peinture, 625. — École italienne, 627. — École espagnole, 640. — École allemande, 642. — École flamande et hollandaise, 642. — École française, 656. — Musée des dessins, 665. — Musée de gravure ou chalcographie, 666. — Musée de sculpture antique, 667. — Musée de sculpture du moyen âge et de la renaissance, 670. — Musée de sculp-

ture moderne française, 671. — Musée assyrien, 672. — Musée égyptien, 672. — Musée grec et étrusque, 673. — Musée algérien, 673. — Musée américain, 674. — Musée de la marine, 674. — Musée ethnographique, 674. — Musée des Souverains, 674. — Musée des émaux et des bijoux, 675. — Musée Sauvageot, 675. — Musée Napoléon III, 676.
— (Heures d'ouverture des), LXXXVIII.
Muséum d'histoire naturelle, 805.

N

Natation (Écoles de), 618.
Necker (Hôpital), 892.
Neully, 272. — Château, 273.
Notre-Dame (Église métropolitaine de), 299.

O

Obélisque de Louqsor, 127.
Observatoire, 802.
Octroi (L'), 991.
Odéon (Théâtre de l'), 567.
Omnibus de famille (Les), XIV.
Omnibus de la Compagnie générale (Les), XX.
Omnibus des chemins de fer (Les), XIV.
Opéra, 550. — Bals masqués, 594.
Opéra-Comique (Théâtre de l'), 564.
Origine de Paris, 4.
Orphelinat du Prince-Imperial, 912.
Ouverture (Jours et heures d') des monuments, musées, promenades, etc., LXXXVIII.

P

Palais de Justice, 856.
— de la Légion d'honneur, 488.
— de l'Élysée-Napoléon, 460.
— de l'Industrie, 696.

Palais de l'Institut, 490.
— des Beaux-Arts, 752.
— des Thermes, 690.
— des Tuileries, 453.
— d'exposition internationale permanente, 700.
— du Corps législatif, 480.
— du Louvre, 423.
— du Luxembourg, 470.
— du quai d'Orsay, 486.
— du tribunal de commerce, 869.
Palais-Royal (Le), 462. — Galeries, 466. — Jardin, 466. — Théâtre, 575.
Panorama national, 587.
Parc de Monceaux, 208.
Paris (Budget de), 41. — Climat, 3. — Dernière enceinte, 33. — Fortifications de, 34. — Origine et agrandissement de, 4. — Paris pendant la période gallo-romaine, 4; — pendant la période mérovingienne, 7; — pendant la période carlovingienne, 7; — sous les Capétiens, 8; — sous Louis VI, 9; — de Philippe Auguste à Charles V, 10; — de Charles V à Louis XIII, 16; — de Louis XIII à la Révolution de 1789, 23; — depuis la Révolution jusqu'à nos jours, 30. — Population de Paris, 40. — Situation, 1. — Superficie, 40. — Paris souterrain, 994.
Passage Bourg-l'Abbé, 187.
— Choiseul, 187.
— Colhert, 187.
— de l'Ancre, 187.
— de la Madeleine, 187.
— de l'Opéra, 188.
— Delorme, 187.
— des Panoramas, 188.
— des Petits-Pères, 188.
— du Caire, 187.
— du Grand-Cerf, 187.
— du Havre, 187.
— du Pont-Neuf, 188.
— du Saumon, 188.
— Huiot, 187.
— Jouffroy, 187.
— Mirès, 188.
— Molière, 188.
— Sainte-Anne, 187.

Passage Vendôme, 188.
— Verdeau, 188.
— Véro-Dodat, 188.
— Vivienne, 188.
Passages (Les), 186.
Passerelle de Constantine, 84.
Passy, 248.
Patinage (Le), 619.
Pâtisseries (Les), LIV.
Paume (Le Jeu de), 614.
Pensions bourgeoises (Les), XLVIII.
Petit Luxembourg (Le), 480.
Petit-Pont (Le), 94.
Pharmacie centrale des hôpitaux, 886.
Photographie (La), LXXXI.
Pitié (Hôpital de la), 892.
Place Dauphine, 128.
— de Courcelles, 128.
— de Grève, 137.
— de la Bastille, 114.
— de la Bourse, 118.
— de la Concorde, 123.
— de l'Étoile, 130.
— de l'Europe, 137.
— des Victoires, 150.
— du Carrousel, 118.
— du Château-d'Eau, 120.
— du Châtelet, 122.
— du Louvre, 140.
— du Palais-Bourbon, 142.
— du Palais-Royal, 144.
— du Panthéon, 144.
— du Pont-Saint-Michel, 146.
— du Roi-de-Rome, 144.
— François I^{er}, 137.
— Louvois, 139.
— Notre-Dame, 142.
— Royale, 145.
— Sainte-Geneviève, 144.
— Saint-Georges, 148.
— Saint-Sulpice, 148.
— Vendôme, 148.
— Vintimille, 151.
— Walhubert, 83.
Places du boulevard de l'Étoile, 128.
Police (La), LXXII.
— (Préfecture de), 843.
Pompes à feu de Chaillot, 164.
— funèbres (Les), 1006.
Pont au Change, 90.
— au Double, 93.
— d'Arcole, 88.
— d'Austerlitz, 83.

Pont de Bercy, 82.
 — de Grenelle, 113.
 — de la Concorde, 107.
 — de l'Alma, 110.
 — de l'Archevêché, 93.
 — de la Tournelle, 86.
 — des Arts, 102.
 — des Invalides, 109.
 — de Solferino, 106.
 — des Saints-Pères, 102.
 — d'Iéna, 111.
 — du Carrousel, 102.
 — Louis-Philippe, 88.
 — Marie, 85.
 — Napoléon III, 81.
 — Neuf, 96.
 — Notre-Dame, 89.
 — (Petit-), 94.
 — Royal, 104.
 — Saint-Charles, 94.
 — Saint-Michel, 95.
 Ponts (Les), 80.
 Population de Paris, 41.
 Port au poisson, 85.
 — au bois, 82.
 — aux fruits, 88.
 — aux pierres, 106.
 — aux veaux, 85.
 — aux vins, 84.
 — de Bercy, 81.
 — de Grenelle, 112.
 — de l'École, 102.
 — de l'île des Cygnes, 111.
 — des Invalides, 110.
 — des Saints-Pères, 104.
 — d'Orsay, 106.
 — du Louvre, 101.
 — Louviers, 85.
 — Saint-Nicolas, 104.
 Porte Saint-Denis, 151.
 — Saint-Martin, 152. —
 (Théâtre de la), 577.
 Ports (Les), 80.
 Postes (Hôtel des), 599.
 — (Renseignements généraux sur le service des), LXXIII.
 Prado (Le), 593.
 Pré-aux-Clercs (Le jardin du), 594
 Préfecture de la Seine, 841.
 — de police, 843.
 — de police (Dépôt de la), 872.
 Prisons (Les), 870.
 Prisons militaires (Les), 945.
 Puits artésien de Grenelle, 161.
 — de Passy, 162.

Q

Quai Conti, 102.
 — d'Anjou, 85.
 — d'Austerlitz, 83.
 — d'Auteuil, 112.
 — de Bercy, 81.
 — de Béthune, 85.
 — de Billy, 111.
 — de Bourbon, 85.
 — de Gèvres, 89.
 — de Grenelle, 112.
 — de la Conférence, 108.
 — de la Gare, 82.
 — de la Grève, 88.
 — de la Mégisserie, 92.
 — de la Râpée, 82.
 — de l'Archevêché, 93.
 — de l'École, 102.
 — de l'Horloge, 92.
 — de Montebello, 93.
 — de Passy, 112.
 — Desaix, 90.
 — des Célestins, 85.
 — des Grands-Augustins, 96.
 — des Orfèvres, 96.
 — des Ormes, 85.
 — des Tuileries, 102.
 — d'Orléans, 86.
 — d'Orsay, 106.
 — du Louvre, 102.
 — du Marché-Neuf, 95.
 — Henri IV, 84.
 — Le Pelletier, 89.
 — Malaquais, 102.
 — Napoléon, 88.
 — Saint-Bernard, 84.
 — Saint-Michel, 95.
 — Saint-Paul, 85.
 — Voltaire, 104.
 Quais (Les), 80.
 Quartiers généraux (Les), 938.
 Quinze-Vingts (Hospice des), 790.

R

Ranelagh (Le), 258.
 Reconnaissance (Hospice de la), 985.
 Remises (Les voitures de), XV.
 Restaurants (Les), XLI.
 Robert-Houdin (Soirées fantastiques de), 588.
 Rochefoucauld (maison de retraite de la).
 Rue aux Fèves, 172.
 — de Castiglione, 176.

Rue de la Paix, 17.
 — de Rivoli, 176.
 — du Bac, 179.
 — Saint-Honoré, 178.
 — Saint-Louis au Marais, 178.
 Rues (Les), 171.

S

Sablonsville, 272.
 Saint-Antoine (Hôpital), 893.
 Saint-Cyr (École militaire de), 744.
 Sainte-Barbe (Institution), 736.
 Sainte-Chapelle (La), 322.
 Sainte-Eugénie (Hôpital), 897.
 Sainte-Genève (Bibliothèque), 792.
 Sainte-Pélagie (Maison d'arrêt de), 876.
 Sainte-Périne (Institution de), 904.
 Saint-Jacques (La tour), 214.
 Saint-James (Château de), 270.
 Saint-Lazare (Maison d'arrêt et de correction de), 878.
 Saint-Louis (Hôpital), 898.
 Saint-Marcel (Théâtre), 584.
 Saint-Michel (Hospice), 985.
 Salle Barthélemy, 594.
 — Erard, 590.
 — Herz, 590.
 — Pleyel, 590.
 Salles d'armes (Les), 614.
 Salles d'asile (Les), 738.
 Salpêtrière (Hospice de la), 898.
 Savonnerie (Manufacture de la), 536.
 Séraphin (Théâtre), 588.
 Séminaire des Missions étrangères, 739.
 — du Saint-Esprit, 738.
 — Saint-Sulpice, 739.
 Séminaires (Grands), 739.
 — (Petits), 740.
 Service des eaux de Paris, 164.
 Sèvres (Manufacture de porcelaines de), 530.
 Situation de Paris, 1.

Société des Carabiniers parisiens, 611.
 — du Prince Impérial, 913.
 Sociétés de bienfaisance, 924.
 — de secours mutuels, 917.
 — savantes, 763.
 Soirées fantastiques de Robert-Houdin, 588.
 Sorbonne (La), 723.
 Sourds-Muets (Institution des), 909.
 Spectacles de curiosités (Les), 587.
 — équestres (Les), 586.
 Sport (Le), 596.
 Sportsmen (Les), 604.
 Square du Conservatoire des arts et métiers, 213.
 — du Temple, 214.
 — Saint-Jacques, 214.
 Squares (Les), 213.
 Statue de Henri IV, 100.
 — du maréchal Ney, 153.
 Steeple-chases de la Marche, 604.
 Superficie de Paris, 40.
 Synagogue (La), 421.

T

Tabacs (Les débits de), LXIV.
 — (Manufacture des), 531.
 Tables d'hôte (Les), LXXVI.
 Tattersall français (Le), 973.
 Télégraphie électrique. — Indication des bureaux et tarifs des dépêches, LXXVI.
 Temple de Molière, à Auteuil, 261.
 Théâtre Beaumarchais, 583.
 — de Belleville, 585.
 — de Bercy, 585.

Théâtre Déjazet, 583.
 — de Grenelle, 585.
 — de la Gaité, 578.
 — de l'Ambigu-Comique, 580.
 — de la Porte-Saint-Martin, 577.
 — de l'École lyrique, 585.
 — de l'Odéon, 567.
 — de l'Opéra, 550.
 — de l'Opéra-Comique, 564.
 — de Montmartre, 585.
 — des Batignolles, 585.
 — des Bouffes-Parisiens, 583.
 — des Champs-Élysées, 584.
 — des Délassements-Comiques, 582.
 — des Funambules, 584.
 — des Ternes, 585.
 — des Variétés, 575.
 — du Cirque, 581.
 — du Gymnase dramatique, 571.
 — du Luxembourg, 584.
 — du Montparnasse, 585.
 — du Palais-Royal, 575.
 — du Vaudeville, 573.
 — Français, 556.
 — Italien, 562.
 — Lyrique, 569.
 — Molière, 585.
 — Saint-Marcel, 584.
 — Séraphin, 588.
 Théâtres, 548. — Origine et histoire générale du théâtre à Paris, 548. — Théâtres impériaux, 548. — Théâtres secondaires, 569. — Théâtres de l'ancienne banlieue, 585. — Théâtres d'élèves, 585. — Prix des places, xciv.
 Thermes (Palais des), 690.
 Timbre (Hôtel du), 532.
 Tir au pigeon (Le), 611.
 — de M. Devisme, 611.

Tir (Écoles de), 610.
 — national (Le), 610.
 Tombeau de Napoléon, aux Invalides, 936.
 Tour Saint-Jacques (La), 214.
 Traiteurs et les restaurants des barrières (Les), LI.
 Tribunal de commerce, 855. — Palais, 869.
 — de 1^{re} instance, 853.
 — de simple police, 854.
 Tribunaux (Les), 851.
 Tuileries (Palais des), 458. — Jardin, 191.
 Turf (Des couleurs sur le) de Paris, 603.

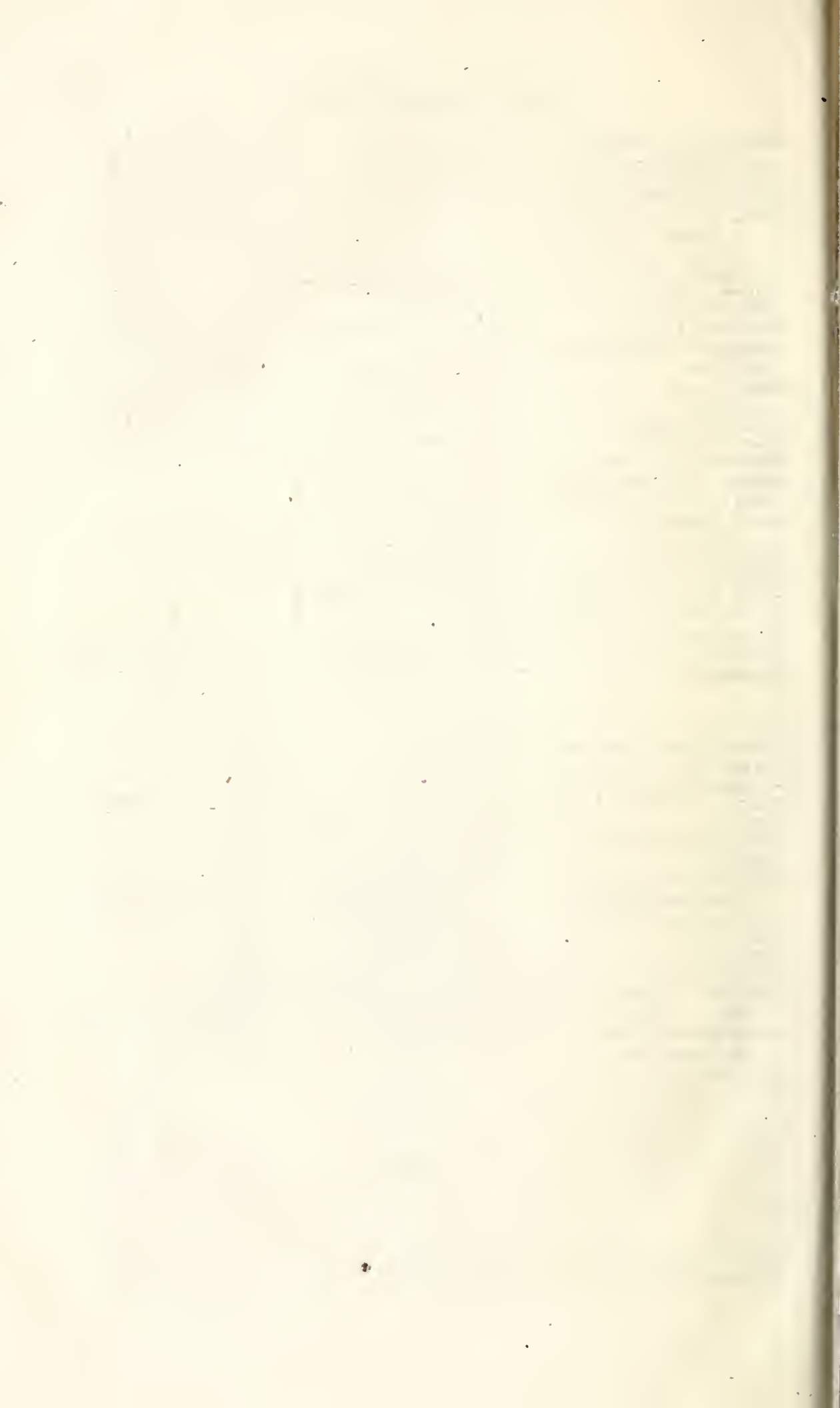
U

Université (L'), 722.
 — (Bibliothèque de l'), 798.

V

Val-de-Grâce (Église du), 412. — (Hôpital du), 941.
 Variétés (Théâtre des), 574.
 Vaudeville (Théâtre du), 573.
 Venerie impériale (La), 608.
 Versailles (Courses de), 603.
 Villa de M. Rossini, à Passy, 253.
 Vincennes, 282. — Bois, 282. — Château, 276. — Village, 282. — Asile, 910.
 Voirie (La), 183.
 Voitures (Les) et les chevaux, 607.
 Voitures publiques, xiv.
 — de place ou fiacres, xv.
 — sous remise, xvi.





PARIS. — IMPRIMERIE DE CH. LAHURE ET C^{ie}

Rue de Fleurus, 9





UNIVERSITY OF N.C. AT CHAPEL HILL



00020911881